

3 1761 07828628 3

4 1900.





OEUVRES COMPLÈTES

DE

BOURDALOUE

I

EX LIBRIS
REC. N. 1000

IMPRIMERIE V^o P. LAROUSSE ET C^{ie}
19. RUE MONTPARNASSE, 19

OEUVRES COMPLÈTES

DE

BOURDALOUE

NOUVELLE ÉDITION

TOME PREMIER

VIE DE BOURDALOUE — SERMONS POUR L'AVENT — SERMONS POUR LE CARÈME



PARIS

LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

43, RUE DELAMBRE, 43

1884



BX

890

B7.4

1884

L.1

NOTICE SUR BOURDALOUE

Si la vie d'un écrivain est ordinairement dans ses ouvrages, cela est surtout vrai de la vie d'un orateur chrétien qui n'a recherché ni la gloire, ni les applaudissements, qui n'a vécu parmi les hommes que pour leur apprendre à mourir aux vanités du monde. Cela est plus vrai encore de la vie d'un religieux dont les jours se sont écoulés dans la solitude et dans l'uniformité du cloître ; qui ne s'est montré à ses contemporains que dans la chaire évangélique, dans le tribunal de la pénitence, et dans des familles affligées, pour y porter les derniers secours spirituels et les dernières consolations.

Telle fut la vie entière de Bourdaloue : il n'y entre aucun événement. On n'a aucun éloge historique de cet orateur : il n'était d'aucune académie. On sait qu'il fut un des hommes de France les plus célèbres par son génie et par son éloquence, mais il n'est point connu par ses actions. Le président de Lamoignon, dont il était l'ami, a peint ses vertus ; le P. Martineau, qui fut son confesseur et celui du duc de Bourgogne a retracé ses derniers moments : le P. Bretonneau, éditeur de ses sermons, fait principalement connaître en lui l'orateur et le chrétien¹. Ce sont trois portraits de Bourdaloue. Des écrivains distingués ont encore cherché à le peindre ; mais personne n'a écrit sa vie².

Les matériaux manquent. Cette notice

n'offrira donc qu'un faible intérêt biographique. On y trouvera du moins réuni, pour la première fois, tout ce qu'on peut savoir aujourd'hui de Bourdaloue, et qui est épars dans un grand nombre de volumes. On a cherché dans les auteurs contemporains ce qu'ils ont dit de ce grand homme. Tous ceux qui en parlent louent avec enthousiasme le prédicateur : mais il en est peu qui le fassent connaître hors de son ministère ; et on ne trouverait peut-être pas, dans l'histoire des lettres modernes, un nom plus célèbre attaché à une vie plus inconnue.

Louis Bourdaloue naquit à Bourges³ le 20 août 1632⁴. Sa famille était une des plus considérables de cette ville. Son père, Etienne Bourdaloue, jouissait parmi ses concitoyens d'une grande considération qu'il avait méritée par sa probité et par la grâce singulière avec laquelle il parlait en public.

Bourdaloue n'ayant encore que quinze ans, exprima le désir d'entrer dans la société des jésuites : il y fut reçu le 10 novembre 1648.

Après avoir fait ses études avec un rapide succès, il fut successivement chargé de professer la rhétorique, la philosophie et la théologie. Il donna dès lors des preuves de l'étendue et de la solidité de son esprit.

Ses supérieurs et lui-même hésitaient encore sur le genre de fonctions qu'il de-

condes noces à M. d'Aurat, seigneur d'Antragues.

3. Bourges est aussi la patrie de deux autres jésuites célèbres. Pierre-Joseph d'ORLÉANS, né en 1641, mort en 1698, l'un de nos meilleurs historiens ; et Philippe LABBE, né en 1607, mort en 1667, auteur d'une grande collection des Conciles, en 17 vol. in-fol., et de beaucoup d'autres ouvrages.

4. Ce fut en cette année que le pape Urbain VIII approuva la congrégation des Pères de la Mission, fondée par saint Vincent de Paul en 1625, et établie par lettres-patentes de 1627.

1. Extrait de l'édition Lebel.

Nous avons employé quelques expressions du P. Bourdaloue, en citant des faits qui devaient nécessairement entrer dans cette notice.

2. On ne peut guère donner ce nom à la petite brochure de vingt pages, intitulée *la Vie de Bourdaloue*, par M^{me} de Pringy (Paris, Ribou, 1705, in-4). Cette dame pieuse dont Bourdaloue était le directeur, était fille de M. de Mérinville, garde du trésor de la chambre des comptes. Elle fut mariée en premières noces au comte de Pringy, et en se-

vait embrasser, lorsque quelques sermons prêchés par lui, tandis qu'il professait la théologie morale, firent décider qu'il se consacrerait uniquement au ministère de la chaire.

Il commença ses prédications en 1666. Cette même année mourut la reine Anne d'Autriche; et, parmi les vingt-cinq orateurs chrétiens qui prononcèrent son oraison funèbre, on ne peut citer que Mascaron¹ et le P. Senault²; ce dernier avait commencé à purger l'éloquence chrétienne de l'érudition profane qui la déshonorait³. Mascaron prêchait l'Avent à la cour l'année même où Bourdaloue faisait en province ses premiers essais dans un art qu'il devait bientôt porter à toute sa hauteur.

On peut dire que l'éloquence de la chaire n'existait point encore en France. Il n'y avait guère qu'un siècle d'écoulé depuis qu'on ne prêchait plus en latin. Lingendes⁴, presque contemporain de Bourdaloue, composait dans la langue de l'école les discours qu'il devait prononcer en français.

Avant Bourdaloue, les sermons étaient

1. Jules MASCARON, évêque de Tulle, et puis d'Agen, naquit à Marseille en 1634. entra chez les PP. de l'Oratoire, prêcha à la cour six avants et six carêmes, fut nommé à l'évêché de Tulle en 1671, et transféré à l'évêché d'Agen en 1678. Il mourut le 16 décembre 1703. On n'a de Mascaron que ses *Oraisons funèbres*, qui furent imprimées en 1702, in-12, et réimprimées en 1740. Rollin a joint Mascaron à Fléchier et à Bossuet : mais il est moins orné que l'un, et moins sublime que l'autre.

2. Jean-François SENAUT, général de l'Oratoire, né à Paris en 1601, prêcha, pendant quarante ans, avec un succès extraordinaire, à Paris, à la cour, et dans les principales villes de France. Il mourut le 3 août 1672. On n'a imprimé de ses sermons que 3 vol. de Panégyriques en 1655 et 1682.

3. On a dit que le P. Senault fut à Bourdaloue ce que Rotrou avait été à Corneille, son prédécesseur, et rarement son égal.

4. Claude DE LINGENDES, jésuite, né à Moulins, mort à Paris le 12 avril 1660. « C'est une chose assez surprenante, dit l'abbé Goujet (*Biblioth. franç.*, tom. II, p. 285), que le P. de Lingendes, dont toute la France a admiré l'éloquence, n'étudiait point les termes dont il se servait, et qu'il s'en mit même si peu en peine, qu'il composait en latin les sermons qu'il devait prononcer en français. » Ces sermons ont été imprimés à Paris, en 1666, 3 vol. in-4° et in-8. Les deux volumes de sermons sur les évangiles du carême, que l'on a publiés en français sous son nom, ne sont qu'une traduction ou même une imitation imparfaite de ses sermons latins, dont le P. Bourdaloue n'a pas fait difficulté de prendre quel-

ques traits. On a encore de Lingendes un volume, de sermons pour l'octave de Saint-Sacrement. Ils sont en français; et l'on croit qu'on s'est servi, pour les publier, des manuscrits de plusieurs copistes qui les avaient écrits dans le temps que Lingendes les prêchait.

5. Il y a dans les archives de l'ancien parlement de Paris, un registre intitulé *les Matinées*, où l'on trouve un plaidoyer qui commence par ces mots : *Quand je vois le soleil et quand je vois la lune*. Boileau, dont le père était greffier du parlement, et Racine, ami de Boileau, paraissent avoir eu connaissance de ce singulier plaidoyer. Le registre est du xv^e siècle.

6. Jean-Pierre CAMUS, mort le 26 avril 1652, a publié quinze volumes d'homélies, de prêches et d'exhortations pastorales. Nous citerons ici quelques passages d'un de ses sermons pour le jour de Noël afin de faire connaître ce qu'était l'art de la chaire en France, avant que Bourdaloue l'élevât tout à coup à sa plus haute perfection : « Cessent les em-
« pyriques de vanter leurs distillations qui rédui-
« sent à si peu de si grosses masses; car voici la
« divinité réduite sous l'humanité, et comme alam-
« biquée et quintessenciée sous le corps d'un petit
« enfant. Quelle prodigieuse alchimie!... voici l'i-
« liade de la divinité sous la coquille de l'humani-
« té... Voici l'Océan dans une coquille. Voici la
« perle de la divinité dans la nacre de la mortalité...
« Admirez ce peu de levain qui doit enfler la pâte
« de l'évangile. Voyez ce grain de moutarde, etc. »

7. Jacques BIROAT, né à Bordeaux, conseiller et prédicateur du roi, religieux de l'ordre de Cluny

suivre dans leurs sermons la marche scolastique. Leurs discours étaient tous partagés en trois points, et chaque point l'était en trois parties. D'autres, comme le P. Lejeune¹, formaient la première partie de leurs sermons des preuves tirées de l'Écriture ; la seconde de l'autorité des Pères ; et la dernière, des raisons : en sorte que ces discours ne contenaient chacun qu'une vérité et une seule proposition. On sent que de cette méthode devait résulter beaucoup de sécheresse et de monotonie. Les prédicateurs qui faisaient imprimer leurs sermons, affectaient aussi des titres singuliers. Claude Texier², qui prêcha devant Louis XIV, intitula son Avent : *L'Impie malheureux, ou les Trois Malédiction du pêcheur* ; Birost donna pour titre au sien, *la Condamnation du monde*.

Tel était l'état de l'éloquence de la chaire au commencement du règne de Louis XIV. Senault et Lingendes en furent les premiers réformateurs. Bossuet, le seul rival que pût avoir Bourdaloue, avait prêché devant la cour l'Avent en 1661, et le Carême en 1662. Mascaron avait aussi précédé Bourdaloue dans la carrière. Mais, par une singularité remarquable, les sermons de Senault et de Mascaron n'ont point été publiés. On n'a les sermons de Lingendes qu'en latin, et ceux de Bossuet ne sont que des esquisses, si on excepte le beau discours sur l'unité de l'Église.

« Qu'était-ce parmi nous que l'éloquence « de la chaire, dit l'abbé d'Olivet, avant « que les Bourdaloue eussent fait préférer « à tout le reste la raison mise dans tout « son jour ? c'était mettre ensemble beau- « coup de pensées mal assorties, souvent « frivoles, et les énoncer avec de grands « mots³. »

Ainsi Bourdaloue passe, avec raison, pour le véritable réformateur de la chaire ; et, s'il n'est pas le premier qui l'ait purgée de ses défauts, il a fait plus, il a créé l'éloquence et l'art de la prédication ; si, dans l'art oratoire, il n'a point débrouillé

le chaos, il y a créé la lumière. Il a donc surpassé tous ceux qui l'avaient précédé ; il n'a été surpassé par aucun de ceux qui l'ont suivi ; et Massillon seul a mérité l'honneur de lui être comparé.

Bourdaloue avait exercé en province le ministère de la parole pendant quelques années, avec un grand succès, lorsqu'il fut envoyé par ses supérieurs dans la capitale, où sa renommée l'avait déjà précédé. Il prêcha d'abord avec un éclat extraordinaire dans l'église de la Maison professe. Une foule prodigieuse accourut pour l'entendre. Son auditoire se composa bientôt de ce qu'il y avait de plus distingué à la cour et à la ville. Également goûté des grands, du peuple et des savants, sa réputation croissait d'un sermon à l'autre : et plus on l'entendait, plus on voulait l'entendre encore. Il commença sa carrière comme d'autres auraient voulu finir la leur.

Il prêcha devant Louis XIV l'Avent en 1670, et le Carême en 1672. Il fut redemandé pour les Avents de 1684, 1686, 1689, 1693, et pour les Carêmes de 1674, 1675, 1680 et 1682. C'était une chose inouïe. Rarement le même prédicateur était appelé trois fois à la cour, et Bourdaloue y parut dix fois avec le même succès. Louis XIV avait manifesté le désir de l'entendre tous les deux ans, *aimant mieux*, disait-il, *ses redites, que les choses nouvelles d'un autre*.

« Jamais prédicateur, dit M^{me} de Sévi- « gné, n'a prêché si hautement et si « généreusement les vérités chrétiennes... « le P. Bourdaloue frappe toujours comme « un sourd, disant des vérités à bride « abattue, parlant à tort et à travers con- « tre l'adultère, sauve qui peut, il va tou- « jours son chemin. » Louis XIV lui dit un jour : *Mon père, vous devez être content de moi, M^{me} de Montespan est à Clagny. — Oui, sire, répondit Bourdaloue ; mais Dieu, serait plus satisfait si Clagny était à soixante-dix lieues de Ver-*

mourut vers l'an 1666. On a de lui soixante-quatorze panégyriques, deux avents, un carême, des sermons et des oraisons funèbres, formant 12 vol. in-8.

1. JEAN LEJEUNE, prêtre de l'Oratoire, célèbre missionnaire, mort à Limoges, le 19 août 1672, à l'âge de quatre-vingts ans. Il avait perdu la vue en prêchant le carême à Rouen, dans sa trente-cinquième année : ce qui le fit nommer dans la suite le *Père aveugle*. Il fit des missions pendant soixante ans. Ses

sermons ont été recueillis en 10 vol. in-8, et plusieurs fois réimprimés.

2. CLAUDE TEXIER, jésuite, provincial de la province d'Aquitaine, prêcha le carême devant Louis XIV en 1661, et mourut à Bordeaux en 1687. Ses sermons imprimés à Paris, 1673-1678, forment 10 vol. in-8.

3. *Hist. de l'Acad. française*, Paris, 1730, tome II, p. 172.

sailles. On prétend que M^{me} de Montespan disait de Bourdaloue qu'il prêchait assez bien pour la dégoûter de ceux qui prêchaient, mais non pas assez bien pour remplir l'idée qu'elle avait d'un prédicateur. C'était se montrer bien difficile. Peut-être quelque secrète inquiétude la troublait-elle, ou quelque dépit mal déguisé la faisait-il parler ainsi.

On a prétendu que Bourdaloue osa, dans le temps où Louis XIV aimait M^{me} de Montespan, rappeler en chaire à ce prince l'adultère de David avec Bethsabée, et qu'il passa les bornes du ministère évangélique en adressant au monarque ces paroles du prophète Nathan à David : *Tu es ille vir*. Mais cette anecdote est controuvée ; Bourdaloue savait, pour se servir des expressions d'un philosophe académicien, qui n'a pas toujours lui-même suivi le précepte qu'il donne, que l'orateur chrétien doit se contenter de frapper à la porte des rois, et ne doit jamais la briser¹. Si Bourdaloue eût osé tenir un tel langage à son souverain, il eût mérité de s'entendre adresser ce mot de Louis XIV à un prédicateur qui, dans un sermon prononcé en sa présence, l'avait désigné : *Je prends volontiers ma part du sermon, mais je n'aime pas qu'on me la fasse*².

Les succès du P. Bourdaloue surpassaient encore à Paris ceux qu'il obtenait à Versailles. M^{me} de Sévigné ne parle de ses sermons en général qu'avec enthousiasme : *On dit qu'il passe toutes les merveilles passées et que personne n'a prêché jusqu'ici* ; et, rendant compte d'un de ses sermons qu'elle venait d'entendre : *Cela fut porté au point de la plus haute perfection, et certains points furent poussés comme les aurait poussés l'apôtre saint Paul*.

On peut juger, par le trait suivant, de l'empressement extraordinaire qu'on mettait à l'écouter. Il devait prêcher une passion que M^{me} de Sévigné avait entendue l'année précédente, aux Jésuites, avec M^{me} de Grignan : *Et c'était pour cela, dit-elle, que j'en avais envie ; mais l'impossibilité m'en ôta le goût. Les laquais y étaient dès mercredi, et la presse était à mourir*.

Cette dame si aimable et si spirituelle, qui fut le modèle des mères, la gloire de son sexe, et qui vécut dans le monde en remplissant tous les devoirs de la religion, se servait d'une expression singulière, et qui peint bien la réputation populaire dont jouissait le célèbre prédicateur : elle disait à sa fille : *Je m'en vais en Bourdaloue*, comme elle aurait dit : *Je m'en vais en cour*.

C'est encore M^{me} de Sévigné qui rapporte l'anecdote suivante : « Le maréchal de Grammont était l'autre jour si transporté de la beauté d'un sermon du P. Bourdaloue, qu'il s'écria tout haut, en en cherchant qui le toucha : *Morb... il a raison !* » Madame éclata de rire, et le sermon en fut tellement interrompu, qu'on ne savait ce qui en arriverait. »

La vertu de Bourdaloue égalait son beau talent. Il était admiré de tous ceux qui l'entendaient, respecté même de ceux qui ne cherchaient point à l'entendre. *Sa conduite*, disait un de ses contemporains, *est la meilleure réponse que l'on puisse faire aux Lettres provinciales*. Il prêchait un carême à Saint-Sulpice : un jour que le grand Condé s'y était rendu, on causait dans l'église avant que l'orateur montât dans la chaire sacrée, et comme le concours du peuple était grand, le bruit l'était aussi. Dès que le prince aperçut Bourdaloue, il s'écria : *Voici les ennemis !* le silence et l'ordre furent soudain rétablis, autant par le respect qu'inspiraient sa présence et l'autorité de sa vertu, que par l'empressement de l'entendre.

Bourdaloue fut jugé par ses contemporains, comme il l'a été dans le xviii^e siècle, et comme il l'est de nos jours : La Bruyère, dans ses *Caractères*, le comparait à Cicéron ; le P. Sanlecque l'appelait le *Chrysostôme français*³ ; Boileau le proclamait dans ses vers le *plus grand orateur*.

Dans le siècle suivant, d'Aguesseau⁴ préfère Bourdaloue à Bossuet et à Fléchier, comme modèle de celui qui se destine à parler pour prouver et pour convaincre. L'abbé d'Olivet en fait deux fois l'éloge dans sa continuation de l'*Histoire de l'Académie*

1. D'Alembert, *Eloge de Massillon*.

2. On est étonné de voir M. Anquetil, chanoine régulier, rapporter comme authentique, dans son livre intitulé, *Louis XIV, sa cour et le Régent*, cette prétendue apostrophe de Bourdaloue au monarque : *Tu es ille vir*. L'historien génovésain n'est en général

ni assez exact, ni assez circonspect.

3. Dans sa *Satire contre les directeurs*, adressée à Bourdaloue.

4. Dans les *Instructions sur les études propres à former un magistrat*. Voyez le tome I^{er} de ses œuvres, in-4.

française. Trublet l'élève au-dessus de *Massillon*¹. L'auteur des *Trois Siècles* reconnaît en lui le plus parfait modèle de cette éloquence forte, convaincante et rapide, qui entraîne l'esprit et triomphe de la résistance.

Enfin, de nos jours, un de nos plus célèbres orateurs, après avoir admiré les divers genres de mérite et de beautés qu'on trouve dans Bourdaloue, s'écrie : *Voilà donc jusqu'où le génie peut s'élever, quand il est soutenu par le travail* !

Les ennemis même de la religion n'ont pu s'empêcher de rendre hommage au mérite de Bourdaloue. Après avoir lu une de ses oraisons funèbres, Bayle s'écriait : *Que tout cela est beau !..... Bourdaloue m'a charmé*². L'auteur du *Siècle de Louis XIV* l'appelle le premier modèle des bons prédicateurs en Europe, et il reconnaît, comme déjà l'avait avoué Burnet, évêque anglican de Salisbury, que Bourdaloue est aussi le réformateur de l'éloquence en Angleterre³. Enfin, d'Alembert a dit, dans son *Eloge de Massillon* : « La plus grande gloire de Bourdaloue est que la supériorité de Massillon soit encore disputée. »

Bourdaloue ne trouva point les règles établies ; il les fit, ou du moins on les a faites d'après lui : car, en tout genre de littérature, les modèles ont commencé, les préceptes ont suivi.

Les sermons de Bourdaloue renferment tout le dogme et toute la morale, tout ce qu'il faut croire et tout ce qu'il faut pratiquer. On voit partout qu'il est versé dans l'intelligence des livres saints, dans l'étude des Pères, dans la connaissance du cœur humain ; et c'est à ces trois sources qu'il puise l'abondance et la solidité de ses preuves. Ses idées se développent dans un ordre parfait. D'une vérité établie naissent une foule d'autres vérités qui se soutiennent ensemble et se fortifient mutuellement. Il est profond, mais sans obscurité : il éclaire quand il discute, et quand il raisonne il

prouve. On dirait que les mystères mêmes de la religion semblent cesser d'être des mystères quand il les développe. Il attaque, il subjugué l'esprit ; il exhorte moins qu'il n'ordonne, il entraîne plutôt qu'il ne séduit. Une logique puissante le fait toujours arriver jusqu'à l'évidence. Détours, subtilités, sophismes, erreurs, tout est suivi, saisi, renversé, détruit ; et les raisonnements, sont disposés dans un tel ordre, que, suivant cette belle comparaison de Quintilien, ils semblent commander la victoire : *Velut imperatoria virtus*.

Aucun des nombreux sermons de Bourdaloue ne ressemble à un autre, quoiqu'il en ait composé trois et quatre sur le même sujet. L'inépuisable fécondité de ses plans, toujours variés, toujours différents, fait connaître toute la richesse de son génie, et sera toujours un objet d'admiration et d'étonnement.

Son style, clair, nombreux, périodique, est tantôt élevé, tantôt simple ; toujours noble, jamais familier : il est nerveux, sans sécheresse ; concis, sans affectation ; sévère, mais sans exclure ni les fleurs, ni les ornements, qui s'y placent d'eux-mêmes et présentent ainsi la grâce réunie à l'austérité⁴. Les lieux communs n'en sont plus dans les écrits de Bourdaloue. Tout est plein et solide dans ses discours : rien n'est omis, mais rien n'est inutile. Son éloquence est celle des Chrysostôme et des Augustin : il s'exprime avec force sur la morale, avec netteté sur les mystères, avec dignité dans les panégyriques, avec sentiment et avec art dans les oraisons funèbres. Bourdaloue s'était formé par un long silence au grand art de parler, et il savait se mettre à la portée de tous les hommes qu'il avait ainsi observés et étudiés : tel fut le secret de Fénelon, de Racine et de nos plus grands écrivains.

Bourdaloue est le premier qui ait introduit dans ses discours la peinture des mœurs. « Il commençait toujours, dit l'abbé

1. Voyez ses *Essais de littérature et de morale*. Amst., 1755, 4 vol. in-12.

2. *Principes de l'éloquence de la chaire*, par S. E. le card. Maury.

3. *Lettres* contre le P. Maimbourg ; œuvres diverses, tome I^{er}.

4. Gilbert Burnet dit, dans ses *Mémoires*, qu'en voyageant en France, il fut étonné de l'éloquence de Bourdaloue, et que le prédicateur français réforma les prédicateurs d'Angleterre comme ceux de France.

5. « Les preuves quoique victorieuses par leur force, dit l'abbé Mongin, depuis évêque de Bazas, doivent être rendues brillantes par le nouvel éclat qu'on leur donne : si elles n'étaient qu'invincibles, et qu'on les exposât sans ornement, la paresse ou l'indolence les rejeterait, comme ces armes antiques que leur pesanteur fait abandonner, et dont on ne peut plus se servir sans ôter la rouille, et sans les rendre plus légères et plus tranchantes. »

« d'Olivet, par établir sur des principes
 « bien liés et bien déduits, une pro-
 « position morale; et après, de peur
 « que l'auditeur ne se fit point l'appli-
 « cation de ces principes, il la faisait lui-
 « même par un détail merveilleux où la
 « vie des hommes était peinte au naturel.
 « Or, ce détail étant ce qu'il y avait de
 « plus neuf, et ce qui, par conséquent,
 « frappait d'abord le plus dans le P. Bour-
 « daloue, ce fut aussi ce que les jeunes
 « prédicateurs tâchèrent le plus d'imiter.
 « On ne vit plus que portraits, que ca-
 « ractères dans leurs sermons. Ils ne son-
 « gèrent pas que, dans le P. Bourdaloue,
 « ces peintures de mœurs viennent tou-
 « jours, ou comme preuves, ou comme con-
 « séquences; que sans cela elles y seraient
 « hors-d'œuvre; et qu'un sermon qui n'est
 « qu'un tissu de caractères ne prouve rien :
 « de l'accessoire ils firent le principal, et
 « d'une très-petite partie, le tout¹ »

On a souvent comparé ensemble Bourdaloue et Massillon; mais, quelques rapports que puissent avoir entre eux deux grands orateurs, par la force de leur talent, la vivacité de leur esprit, l'étendue de leurs connaissances, ils ont chacun un caractère propre, distinctif, original, qui empêche de les confondre, et rendrait une comparaison entre eux tout à fait inutile. Ce que Massillon dut au sentiment, Bourdaloue le dut à la force de son génie; on a dit que l'un prêcha pour les hommes d'un siècle vigoureux, l'autre pour les hommes d'un siècle efféminé: il est certain que les contemporains de Massillon ne lui assignèrent que la seconde place.

La Motte disait qu'un sermon excellent à tous égards serait celui dont Bourdaloue aurait fait le premier point et Massillon le second; mais La Harpe a pensé avec raison qu'un tel discours *serait une étrange bigarrure*.

On a trop cherché, dans le xviii^e siècle, à présenter Bourdaloue comme un froid raisonneur qui ne sait qu'argumenter et convaincre. Pour n'être pas, en général, aussi sensible, aussi touchant que Mas-

sillon; pour avoir négligé, dédaigné peut-être de toujours intéresser le cœur, et d'y jeter ces douces émotions quelquefois utiles, mais si souvent passagères, il ne faut pas croire qu'il ne connût pas l'art d'émouvoir. Ce n'est pas là le jugement qu'en ont porté ses contemporains. M^{me} de Maintenon écrivait, après avoir entendu un sermon de Bourdaloue prêché devant Louis XIV et sa cour: « Il a parlé au roi
 « sur sa santé, sur l'amour de son peuple,
 « sur les craintes de la cour; il a fait
 « verser bien des larmes, il en a versé
 « lui-même: c'était son cœur qui parlait
 « à tous les cœurs. »

Massillon avait entendu Bourdaloue et personne ne l'admirait plus que lui. Il prit une marche différente, celle que lui prescrivait la nature même de son talent². Massillon s'attacha à triompher de l'esprit en subjuguant le cœur; Bourdaloue était arrivé au même but par des moyens différents, par une voie plus élevée. La prééminence appartiendra toujours à celui qui créa l'éloquence de la chaire; qui a, sans contradiction, plus de puissance dans le raisonnement, plus de magnificence dans la pensée³, et qui d'ailleurs ne manque essentiellement d'aucune des qualités secondaires qui ont brillé dans l'autre avec plus d'éclat.

Le chancelier d'Aguesseau, en disant qu'il ne veut point faire *des comparaisons toujours odieuses entre ceux qui ont excellé chacun dans leur genre*⁴, ne nomme point Massillon mais il donne la préférence à Bourdaloue sur Bossuet et sur Fléchier. On peut très-bien comparer, dans un genre où la vanité n'assigne point le rang, ceux que la postérité a jugés, et qu'elle distingue ou estime à différents titres.

Les sermons de Bossuet ne sont pas aussi méthodiques que ceux de Bourdaloue. En comparant sermon à sermon, Bourdaloue l'emporte facilement. Bossuet ne pourrait avoir l'avantage du parallèle que dans les traits détachés: c'est là que son élévation paraît hors de toute mesure. Ce sont ses mouvements soudains, impétueux, extraor-

1. *Hist. de l'Acad. française*, Paris, 1730, tome II, p. 355. — M^{me} de Termes disait, en parlant du talent de Bourdaloue pour les portraits: *Il est inimitable; et les prédicateurs qui l'ont voulu copier sur cela, n'ont fait que des marmousets* (Ménagiana, tome II, p. 228).

2. On rapporte que le P. de la Tour, général de l'Oratoire, ayant demandé à Massillon ce qu'il pen-

sait des prédicateurs les plus suivis, il répondit: *Je leur trouve beaucoup d'esprit, de grands talents; mais si je prê-he, je ne prêcherai pas comme eux. Il leur trouvait trop peu d'onction, et trop de détail sur les mœurs extérieures.*

3. *Magnifice sapientiam tractabat*. II Machab. c. II.

4. *Instruction sur les études propres à former un magistrat.*

dinaires, qui faisaient dire à M^{me} de Sévigné : *Bossuet se bat à outrance ; tous ses sermons sont des combats à mort.* Mais Bossuet lui-même a dit, en parlant de Bourdaloue : *Cet homme sera éternellement notre maître en tout ;* et il parlait ainsi après avoir entendu l'oraison funèbre du grand Condé, prononcée par Bourdaloue dans l'église de la Maison professe¹. Cependant il ne faut pas prendre à la lettre ce jugement de Bossuet : si Bourdaloue l'emportait sur lui comme prédicateur, l'évêque de Meaux était supérieur à Bourdaloue dans l'oraison funèbre.

On comparerait encore avec plus d'avantage Bourdaloue aux autres prédicateurs ses contemporains. Sans doute on ne doit établir de parallèle qu'entre des hommes qui peuvent être mesurés à la même hauteur. Mais toute comparaison n'est point un parallèle. Il n'en fut pas des orateurs chrétiens, sous Louis XIV, comme des autres écri-

vains effacés par ceux qui s'élevaient au-dessus d'eux. Les jésuites étaient, après Bourdaloue, La Rue², Cheminai³, Giroust⁴; comme les oratoriens nommaient, après Massillon, La Roche⁵, Hubert⁶ et Soanen⁷. Tel est le privilège de l'éloquence sacrée. Une fois dépouillée de l'érudition profane, elle brilla dans presque tous les prédicateurs du xvii^e siècle ; et ils occupent une place non-seulement dans l'histoire de la chaire, mais aussi dans celle du grand prédicateur qui les estimait, et aimait à les entendre. Ils ont eu assez de talent pour ne pas rougir de lui être inférieurs.

Il est des rangs honorables après le premier rang. Plusieurs orateurs chrétiens ont un mérite *particulier*, quoique inférieur : Bourdaloue a un mérite plus étendu et plus éminent. On trouve dans le P. de La Rue une imagination vive, féconde et hardie ; un génie élevé, irrégulier dans son essor ; un rapide torrent d'expressions et de mou-

1. Bourdaloue n'a prononcé que deux oraisons funèbres, celle de Henri de Bourbon, prince de Condé, en 1683, trente-sept ans après sa mort, en vertu de la fondation faite dans l'église de la Maison professe, par Jean Perrault, secrétaire des commandements de ce prince, à qui il devait sa fortune et son élévation (il était président de la chambre des comptes de Paris) ; et celle de Louis de Bourbon, dit le grand Condé, prononcée en 1687, Bourdaloue disait dans l'exorde de sa première oraison funèbre : « Je suis « le premier qui satisfais à ce devoir (de la fonda- « tion de Perrault). Je m'y trouve engagé par des « ordres qui me sont aussi chers que vénérables. « Le prince devant qui je parle (le grand Condé) l'a « désiré, et il n'en fallait pas davantage pour lui « obéir. Ce sera à vous, chrétiens, dans ce genre « de discours qui m'est nouveau, de me supporter ; « et à moi d'y trouver de quoi vous instruire et de « quoi édifier vos âmes. » C'est après avoir lu cette oraison funèbre que Bayle écrivait : *Bourdaloue m'a charmé... Que cela est beau !*

2. Charles DE LA RUE, naquit à Paris en 1643, et mourut dans la même ville, au collège de Louis-le-Grand, le 27 mai 1725. Il prêcha cinq avants et cinq carêmes à la cour. Ses *Sermons* furent imprimés en 1719, à Paris et à Lyon, 4 vol. in-12 et in-4. Ses *Panegyriques*, publiés en 1740, avec quelques autres sermons, forment 2 vol. Il faut y joindre les *Oraisons funèbres* qui parurent la même année, in-12. On distingue ses sermons *des Calamités publiques, du Pécheur mourant et du Pécheur mort*. Il passa pour être le prédicateur de son siècle qui débitait le mieux. Ses poésies latines ont été plusieurs fois imprimées. Il a donné une bonne édition de Virgile pour la Collection du *Dauphin*, Paris, 1682 et 1717, in-4.

3. Timoléon CHEMINAIS, prédicateur célèbre, né à

Paris, le 3 janvier 1652, mort le 15 septembre 1690. Ses *Sermons* furent publiés par le P. Bretonneau, Paris, 1690, 1691 et 1729, 5 vol. in-12.

4. Jacques GROUST, mort à Paris en 1689, à l'âge de soixante-cinq ans, fut un des meilleurs prédicateurs du xvii^e siècle. Ses sermons ont été publiés par le P. Bretonneau en 1704, 5 vol. in-12.

5. Jean de LA ROCHE, né à Nantes, entra dans la congrégation de l'Oratoire, parut avec un grand succès dans les principales chaires de la province et de la capitale, prêcha deux carêmes à la cour, et mourut en 1711, à l'âge de cinquante-cinq ans. Ses *Sermons* et ses *Panegyriques* forment 8 vol. in-12, 1724 et ann. suiv. On distingue son *Panegyrique* de saint Augustin et celui de saint Louis.

6. Mathieu HUBERT, naquit à Châtillon dans le Maine, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1661, prêcha le carême à la cour en 1663, et mourut à Paris le 22 mars 1717, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Le P. Desmolets publia ses *Sermons* et ses *Panegyriques* en 1725, 6 vol. in-12. Il prouve éloquemment et avec force, dans son beau discours sur la *Grandeur mondaine*, qu'elle est toujours dangereuse, soit qu'elle ait été donnée par la naissance, soit qu'on l'ait recherchée par l'ambition, ou qu'on l'ait acquise par l'industrie.

7. Jean SOANEN, né à Riom le 6 janvier 1647, entra en 1661 dans l'institution de l'Oratoire ; il prêcha les carêmes de 1686 et 1688 à la cour, où il obtint tous les suffrages. Il fut nommé évêque de Senz en 1695, et mourut exilé à la Chaise-Dieu le 25 décembre 1740, âgé de quatre-vingt-douze ans. On a de lui des *Instructions pastorales*, des *Mandemens* et des *Lettres*, dont le recueil est trop volumineux. On imprima sous son nom, en 1767, 2 vol. in-12 de *Sermons*, dont l'authenticité a été com-
testée.

vements qui entraînent : mais il n'a ni la solidité, ni la force de Bourdaloue. On appelait Cheminais le Racine des prédicateurs. Il est plein de feu et d'onction ; mais il manque de profondeur, et dans ses discours le rhéteur se montre trop à découvert.

Après ces deux orateurs distingués, il en est qu'on estime encore. Giroust joint à un esprit droit et solide, une grande connaissance de l'Écriture et des Pères, une éloquence naturelle et forte ; mais il méprisait les ornements du style, et le sien est trop négligé. Les sermons de La Roche sont écrits avec noblesse, élégance et solidité. On y désirerait quelquefois plus de clarté. Il excella surtout dans les panégyriques. Racine trouvait plus de beautés dans les discours de ce prédicateur que dans ses propres ouvrages. Hubert réunit la noblesse des expressions à la force du raisonnement. Il frappe l'esprit et émeut la volonté. Bourdaloue le mettait au nombre des premiers prédicateurs de son temps. Mais son style est trop dépourvu d'ornements ; et dans quelques-uns de ses discours se fait remarquer une faiblesse voisine de la médiocrité. Soanen était, dans l'Oratoire, un des quatre grands prédicateurs qu'on appelait à la cour les quatre Évangélistes. Bourdaloue aimait à l'entendre ; et Fénelon ne proposait, dit-on, d'autres modèles pour l'éloquence de la chaire, que le célèbre jésuite et l'évêque de Senes.

C'est au milieu de ce cortège d'orateurs renommés que Bourdaloue s'élève comme un géant : il les surpasse et les embrasse tous. Rehausser leur gloire, c'est faire paraître plus grande la sienne même. Et combien il fallait être grand pour l'être plus que ceux dont les talents furent fécondés et agrandis, dans un siècle si célèbre, par l'esprit de l'éloquence chrétienne !

La supériorité de Bourdaloue dans l'éloquence de la chaire était si bien établie qu'on l'appelait *le prédicateur des rois et le roi des prédicateurs*. Le P. Bouhours dit que ce titre glorieux lui fut donné lorsqu'il eut un jour prêché devant Louis XIV et Jacques II, roi d'Angleterre¹. Quelques écrivains du XVIII^e siècle ont trouvé ce mot

ridicule, et ont douté qu'il eût jamais été dit. Cependant, le P. de La Sante, jésuite, rapporte dans son discours latin de *la supériorité des Français dans les Lettres sur les autres peuples de l'Europe*², que la France appelait Bourdaloue non-seulement le prédicateur des rois, mais encore le roi des prédicateurs : *Quem non modo regum oratorem, sed et oratorum regem appellavit Gallia* ; et il ajoute qu'il est ainsi désigné par le plus habile maître de l'art oratoire, *ab elegantissimo artis oratorice magistro*.

On dit que Bourdaloue se recueillait les yeux fermés en composant ses sermons. Ce trait de physionomie, qui caractérise bien son esprit méditatif, a été conservé dans son portrait, qui ne fut tiré qu'après sa mort³.

Les auteurs contemporains font le plus grand éloge de cette partie du talent de Bourdaloue que nous ne pouvons plus juger, c'est-à-dire, de son action oratoire, de ce qu'on appelle l'éloquence du geste et de la voix. Le débit de ce grand orateur était rapide et entraînant ; sa voix pleine et douce, sonore et harmonieuse ; son geste vif et animé : « Tout était orateur en lui, dit le P. Bretonneau, et tout servait à son action. »

Pour mieux assurer l'effet et le succès de ses discours, il en soignait la composition et le style, et il s'attachait à les graver profondément dans sa mémoire. Aussi, répondait-il, quand on lui demandait auquel de ses sermons il donnait la préférence : *A celui que je sais le mieux, parce que c'est celui que je dis le mieux*⁴.

Sa réputation était aussi grande dans les provinces que dans la capitale. Le P. d'Harrouis disait à Ménage : « Lorsque le P. Bourdaloue prêcha à Rouen, tous les artisans quittaient leur boutique pour l'aller entendre ; les marchands quittaient leur négoce, les avocats, le palais ; les médecins, leurs malades : pour moi, lorsque j'y prêchai l'année d'après, je remis toutes choses dans l'ordre. Personne n'abandonnait plus son emploi⁵. »

Dans les dernières années de la vie de

1. Doutes à MM. de l'Acad. française, p. 110.

2. *Utrum Galli cæteros inter Europæ populos ingenii palmam in re litteraria sibi vindicare possint, Oratio*. Paris, Fratres Barbou, 1723, in-4, p. 27.

3. On mit au bas de la gravure qui fut faite d'après ce portrait, ces paroles du psaume cxviii : *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum, et medi-*

tabar in mandatis tuis.

4. On trouve, dans quelques recueils, le même mot attribué à Massillon.

5. *Ménagiana*, tome II, p. 54. — M. S..., archidiacre d'Auxerre, qui crie toujours en chaire, disait, en parlant du P. Bourdaloue : « Il prêche fort bien, et moi bien fort » (*ibid.* p. 338).

Bourdaloue on imprima des fragments de ses sermons. Ce n'étaient que des copies infidèles faites pendant qu'il le prédicateur était en chaire. Mais il était difficile de le suivre, parce que sa parole était rapide. Bourdaloue désavoua cette édition subreptive¹. Ce ne fut qu'après sa mort que le P. Bretonneau recueillit, mit en ordre, et publia successivement tous les discours de ce célèbre prédicateur²; et comme il avait déjà fait imprimer ceux du P. Cheminai et du P. Giroust, en 1693 et en 1704, le P. de La Rue lui appliquait ce qui a été dit de saint Martin : *Trium mortuorum suscitator magnificus*.

Il nous reste à faire connaître quelques traits de la vie d'un de ces grands hommes dont la France honore la vertu et montre avec orgueil les ouvrages à toutes les nations. Hors de la chaire, Bourdaloue prêchait en quelque sorte par chacune de ses actions; et sa vie, comme l'a dit l'éloquent historien de Fénelon, était encore plus éloquente que ses sermons mêmes³.

L'étonnant effet qu'il produisait dans la chaire évangélique, fit désirer à un grand nombre de personnes de l'avoir pour directeur. Il crut qu'il était de son devoir de cultiver ce qu'il avait planté, et il se chargea du double ministère de la parole et de la pénitence. Descendu de la tribune sacrée,

il écoutait pendant cinq à six heures, les petits et les grands, les riches et les pauvres. Il allait même visiter ces derniers; il consolait leur misère, il charmait leurs douleurs. Son humilité était un grand exemple; sa charité, le digne commentaire de ses discours.

L'éclat de sa réputation ne lui permit pas toujours de vivre dans la retraite. Il alla quelquefois dans le monde, qu'il lui fut utile de connaître; il y fut connu plus utilement lui-même par sa haute vertu.

Lorsque M^{me} de Maintenon voulut donner à la Maison de Saint-Cyr des réglemens dignes de ce bel établissement, et le mettre ainsi à l'abri des variations qui menacent les institutions nouvelles, elle invoqua les conseils et les lumières de Bourdaloue et de Fénelon⁴.

On lit dans les *Entretiens de M^{me} de Maintenon*, que le P. Bourdaloue fut quelque temps son confesseur. Elle avait désiré qu'il ne cessât point de la diriger : « Mais ce saint et savant prédicateur lui déclara (dit-elle) qu'il ne pourrait la voir que tous les six mois, à cause de ses sermons. Elle comprit que tout habile, tout vertueux, tout expérimenté, tout zélé qu'il était, elle ne pourrait pas en tirer le secours presque continué dont elle avait besoin. En se privant du P. Bour-

1. Elle fut donnée sous ce titre : *Sermons pour tous les jours du carême*, Bruxelles, Fr. Foppens, 1693, 3 vol. in-12. « Ces sermons, dit l'abbé Albert, (Dict. des prédicateurs, Lyon, 1757, in-8) avaient été attribués, pendant un certain temps, au P. Bourdaloue; on avait cru d'autant plus aisément qu'ils lui appartenaient, que l'imprimeur les avait donnés sous son nom, et y avait mis une approbation de M. Courcier, un privilège du roi, et le nom de la veuve Cramoisy; mais ce célèbre prédicateur les désavoua. Il y en a plusieurs en effet où il n'y a rien de lui; et les autres n'ont été exposés de lui que le texte, et quelquefois la division et les subdivisions. »

2. Voici l'ordre dans lequel parut l'édition originale in-8 donnée par le P. Bretonneau :

1^o Les deux *Aventes* et le *Carême*, Paris, Rigaud, de l'imprim. royale, 1707, 4 volumes. — 2^o Les *Sermons pour les mystères*, 1709, 2 vol. — 3^o Les *Sermons pour les fêtes des saints et pour des vêtures et professions religieuses*, 1711, 2 vol. — 4^o Les *Sermons pour les dimanches*, 1716, 3 vol. — 5^o Les *Exhortations et Instructions chrétiennes*, 1721, 2 vol. — 6^o La *Retraite spirituelle à l'usage des communautés religieuses*, 1721, 1 volume. — 7^o Les *Pensées sur divers sujets de religion et de morale*, 1735, 2 vol.

Chaque partie de cette Collection est précédée de

savantes préfaces de l'éditeur, et chaque volume est suivi d'un très-bon abrégé des sermons qu'il contient; on y trouve le plan, la division et le dessein de chacun de ces discours.

Le P. Bretonneau donna une seconde édition des *Sermons de Bourdaloue*, à Paris, chez Rigaud, 1718 et ann. suiv., en 18 vol, in-12; mais, dans cette édition, ainsi que dans celles qui furent données par la suite, les analyses des sermons faites par le P. Bretonneau sont bien moins étendues que dans l'édition originale in-8.

3. *Histoire de Fénelon*, par M. de Beausset, ancien évêque d'Alais, 2^e édition, Paris, Michaud, 1809, tome I^{er}, p. 291.

4. Ces réglemens ne furent imprimés qu'en 1700, sous ce titre : *Règlemens et usages des classes de la maison de Saint-Louis, établie à Saint-Cyr*. Paris, in-24 de 387 pages. On lit à la fin de cette *Approbaton de M^{me} de Maintenon* :

« Le 25 février 1700, j'ai arrêté l'usage des classes contenu dans ce livre, avec les réglemens; les quels réglemens ont été approuvés par M. l'évêque de Chartres. Fait à Saint-Cyr, le 23 février 1700. Signé Françoise d'Aubigné. »

Ce petit volume paraît être si rare, que dans plusieurs biographies on exprime le regret que les réglemens de Saint-Cyr n'aient point été publiés.

« daloue, elle redoubla d'estime pour lui ; « *car*, ajoute-t-elle avec assez de naïveté, « *la direction de ma conscience n'était point à dédaigner.* » Et il ne l'eût point dédaignée, s'il avait ambitionné autre chose que le triomphe de l'évangile et de la gloire de Dieu.

M^{me} de Maintenon consulta toujours Bourdaloue dans les occasions les plus importantes et les plus délicates. On sait que, séduite par la doctrine de M^{me} Guyon, elle avait attiré cette fameuse mystique à Saint-Cyr, afin qu'elle y enseignât son système de spiritualité. Bossuet et les évêques de Chartres et de Châlons-sur-Marne (Paul-Godet-des-Marais et Louis-Antoine de Noailles), ayant exposé devant M^{me} de Maintenon le danger de ce système, elle voulut fixer ses incertitudes, et consulta Bourdaloue : « En lisant la lettre de Bourdaloue à M^{me} de Maintenon, il n'est personne, dit l'éloquent historien de Fénelon, qui ne soit frappé de la simplicité, de l'onction et de la clarté qu'il a su répandre sur la question soumise à son examen. Il sépare, avec la plus exacte précision, le point où doit s'arrêter l'âme la plus exaltée, lors même qu'elle tend avec effort à s'élever à la plus haute perfection, de celui où commencent des illusions dangereuses pour la morale. On voit dans cette lettre combien l'expérience lui avait donné de lumières pour la direction des âmes, en lui révélant les dangers dont ce ministère peut n'être pas exempt avec les intentions même les plus pures. » « Ce qui serait à souhaiter dans le siècle où nous sommes, écrivait Bourdaloue, ce serait qu'on parlât peu de ces matières, et que les âmes mêmes qui pourraient être véritablement dans l'oraison de contemplation, ne s'en expliquassent jamais entre elles, et même rarement avec leurs pères spirituels¹. »

Pendant les démêlés fameux que Santeuil eut avec les jésuites, au sujet de son épithape du docteur Arnauld, Bourdaloue fut invité par la Société à se rendre médiateur ; et la paix fut faite par son entremise. Santeuil alla le voir ; il lui écrivit, et Bourdaloue, dans sa réponse, lui exprima le regret

que toutes les hymnes du Bréviaire romain ne fussent pas l'ouvrage du célèbre poète de la maison de Saint-Victor².

Il fut l'ami fidèle de deux grands ministres qui, selon le président de Lamoignon, avaient *des intérêts différents*, c'est-à-dire, qui ne s'aimaient pas ; et il conserva toujours leur estime et leur confiance entière « sans se mêler d'aucune affaire, sans même « vouloir négocier entre eux une conciliation, parce qu'il ne croyait point que le « temps en fût encore venu. » Il ne se servit point de son crédit « pour se mêler dans les intrigues de la cour, ou pour « élever ses parents, qui, par leur naissance « et par leur mérite, étaient en état de « recevoir les grâces qu'il pouvait faire « tomber sur eux. »

En 1693, Anne-Marie d'Orléans, duchesse de Montpensier, plus connue sous le nom de *Mademoiselle*, fit appeler, avant de mourir le P. Bourdaloue, pour qu'il l'exhortât dans ses derniers moments, et qu'il la préparât au terrible passage de l'éternité. C'était auprès des mourants qu'il exerçait le plus beau, le plus touchant de tous les ministères. Il était appelé dans les palais des grands et dans la demeure des pauvres, pour annoncer aux uns et aux autres leur dernière heure. Il leur parlait en homme apostolique ; il soutenait leur courage, leur confiance, et leur montrait les clartés immortelles derrière les ombres de la mort. Il semblait attacher la terre au ciel, et placer l'espérance de l'homme avec la miséricorde de Dieu sur l'abîme entrouvert du trépas. Souvent il eut à rendre ce dernier devoir à des amis qui lui étaient chers depuis longtemps, et qui réunissaient à un grand nom un grand mérite personnel. Alors il lui fallait ce courage sublime qui ne peut être inspiré, soutenu que par la religion.

Son zèle était infatigable et s'étendait aux plus pénibles fonctions du ministère. On l'appela pour exhorter à la mort le chevalier de Rohan, qui fut exécuté à la Bastille le 27 novembre 1674, comme criminel d'Etat. Il avait voulu livrer Quillebeuf aux Hollandais, et soulever la Normandie. Bayle

1. *Histoire de Fénelon*, tome I^{er}, p. 291.

Dans le *Recueil* des lettres de M^{me} de Maintenon, on en trouve plusieurs du P. Bourdaloue, une entre autres où il donne à cette dame d'excellentes règles de conduite qu'elle lui avait demandées : « Dans la place où Dieu vous a mise, dit Bourdaloue, il ne se contente pas que vous fassiez du bien : il veut

« que vous fassiez de grands biens, etc. »

2. Bourdaloue voyait Santeuil dans la maison du président de Lamoignon. Le P. Ducerceau, auteur du *Sanctolius vindicatus*. le P. Commire, auteur du *Linguarium*, ou *le Baillon*, les PP. de La Chaise, de La Beaume, de La Rue et Jouvenoy, figurèrent dans la dispute de Santeuil avec les jésuites.

rapporte dans ses lettres que Bourdaloue employa cinq à six jours pour le résoudre à la mort et lorsque le chevalier fut près de monter sur l'échafaud, *il était dans le plus mauvais état du monde, et ne voulait rien moins faire que mourir*¹. Mais Bayle a été mal instruit, on plutôt il n'a cherché que l'occasion de plaisanter en opposant à l'éloquence de Bourdaloue l'exhortation militaire d'un officier aux gardes, qui produisit, dit-il, plus d'effet que toute la morale du jésuite. Il est certain que le chevalier de Rohan mourut avec constance et résignation. Il disait à Bourdaloue : « Mon père, je n'ai pas besoin d'exhortation pour mourir en honnête homme. Aidez-moi seulement à mourir en chrétien². »

Après la révocation de l'édit de Nantes, Bourdaloue fut envoyé, en 1686, à Montpellier, pour prêcher les protestants et les nouveaux convertis. Cette mission était difficile et délicate. Il en assura le succès en ne séparant point les devoirs du sacerdoce et les droits de l'humanité. Il fit aimer la religion catholique par ses discours et par l'exemple de sa vie. Les protestants comme les catholiques reconnurent en lui l'Apôtre de la vérité et de la vertu.

Bourdaloue eut beaucoup d'amis, et sut les conserver. Le président de Lamoignon dit que, pendant quarante-cinq années, son cœur et son esprit n'eurent pour lui rien de secret. Boileau, qui n'aimait pas les jésuites, aima Bourdaloue et le voyait souvent. M^{me} de Lamoignon, connaissant bien l'amitié qui unissait ensemble le grand poète et le grand orateur, fit faire, après la mort de ce dernier, une copie de son portrait, et l'envoya à Despréaux, comme pour soulager sa douleur. Il répondit que ce présent valait pour lui mille présents ; et dans les vers qu'il fit à cette occasion, il appelle Bourdaloue

Le plus grand orateur dont la chaire se vante.

Il dit :

..... Dès mes jennes ans
Je fis de ses sermons mes plus chères délices.

Et il ajoute :

Enfin, après Arnould, il fut l'illustre en France
Que j'admire le plus et qui m'aima le mieux.

Bourdaloue avait beaucoup de prudence et de pénétration dans les affaires : mais il cherchait à se rendre utile et non à se faire valoir, à servir et non à dominer. Il était ennemi de tout artifice et de tout déguisement ; c'est ce qui a fait dire encore à Boileau :

Ma franchise surtout gagna sa bienveillance.

Il y avait dans ses manières de l'aisance, mais de la gravité. Sa conversation était agréable. Vif par tempérament, doux par l'habitude de ses devoirs, il ne laissait jamais échapper la moindre impatience ; il vivait sans art et sans étude avec des hommes d'un caractère opposé au sien. Il était modeste, fuyait les éloges, élevait volontiers le mérite des autres³, et ne parlait jamais de lui-même. On l'accueillait partout avec empressement. Il jouissait de la faveur des grands sans la rechercher ni la fuir. Et de même qu'il prêchait aussi volontiers dans un hôpital qu'à la cour, dans un village qu'à Paris, de même il voyait aussi volontiers les hommes élevés aux premiers rangs de la société, et ceux qui étaient placés dans des conditions inférieures. Respectueux envers les uns, mais sans rien perdre de la dignité de son ministère ; facile et affable envers les autres, ferme et sûr avec tous, il inspirait la confiance en commandant le respect ; et après l'avoir admiré dans la chaire, il fallait encore l'admirer dans la société : mais les succès qu'il y obtenait sans les poursuivre, n'altéraient point sa vertu ; il restait indifférent pour tout ce qui devait être étranger à ses devoirs, et, sans intérêt dans le monde, il y était aussi sans attachement.

Sa piété était aussi éminente que son talent. Il avait commencé à réciter régulièrement l'Office longtemps avant que son admission aux ordres sacrés lui en eût imposé l'obligation. Il consacrait à la retraite la première semaine de l'année. Il donnait chaque jour un temps considérable à la prière. Chaque jour il célébrait le saint sacrifice. C'est une règle qu'il s'était faite ; et dont, malgré les devoirs multipliés de son ministère, il ne s'écarta jamais. Les moindres cérémonies de l'Église n'avaient

nuerunt, nemo tam fortiter reliquit.

1. Œuvres diverses de P. Bayle, tome IV, p. 551.
2. *Ménagiana*, édition de 1715, tome III, p. 101. — Il est si peu vrai que le chevalier de Rohan « ne voulait rien moins faire que mourir » qu'on lui appliqua ce que Tacite a dit d'Othon : *Alii vitam* (il y a *imperium* dans l'historien romain) *diutius te-*

3. Il disait de l'abbé Boileau « qu'il avait le mérite plus d'esprit qu'il n'en fallait pour bien prêcher. » Il avait une estime singulière pour le P. Hubert, de l'Oratoire, et il allait souvent entendre les meilleurs prédicateurs de son temps.

pour lui rien que de grand. Il prenait un soin particulier de la décoration des temples du Seigneur ; il attachait un vif intérêt à tout ce qui concernait le culte divin. « Sur combien d'autres choses, dit le P. Martineau, son confesseur, la modestie du P. Bourdaloue a-t-elle jeté un voile qu'il n'est plus possible de lever ! » Il cachait aux yeux des hommes « tout ce que la loi de l'édification ne l'obligeait pas de faire paraître. Une dévotion d'appareil n'était pas de son goût, et l'on ne pouvait être plus ennemi de l'ostentation. »

Dans les dernières années de sa vie, en 1700, lorsque sa réputation ne pouvait plus monter, et que ses contemporains parlaient d'avance pour lui le langage de la postérité ; lorsqu'on le proclamait le chef et le maître de l'éloquence chrétienne, il n'était ébloui ni de la considération dont il jouissait, ni des suffrages de Louis XIV et de sa cour, ni de l'éclat attaché à son nom. Il rapportait tout à Dieu. Le P. Martineau¹, nous apprend qu'il disait un jour : « Dieu m'a fait la grâce de connaître le néant de ce qui brille le plus aux yeux des hommes, et il me fait encore celle de n'en être point touché. » Il disait encore dans une autre circonstance, être « si parfaitement convaincu de son incapacité pour tout bien, que, malgré tous ses succès, il avait beaucoup plus à se défendre du découragement que de la présomption ; » en sorte que rien n'était plus remarquable, au milieu de tant de gloire, que tant d'humilité.

Il soupirait après la solitude. Courbé depuis un demi siècle sous le noble fardeau du ministère, il voulut quitter Paris, se retirer, à la Flèche, et se préparer, dans la retraite, à la mort. Mais cette résolution qu'il avait prise devant rencontrer bien des obstacles. Les jésuites, dont il était le plus bel ornement, ne pouvaient consentir à sa demande, et le Père provincial refusa de l'accueillir. Bourdaloue sentit lui-même qu'elle

serait toujours rejetée en France par ses supérieurs, et il s'adressa directement à Rome, au général de la Société. Mais à Rome on savait aussi quelle illustration Bourdaloue prêchant conservait à son ordre. Le général le remit à une autre année, en l'invitant à réfléchir encore sur le parti qu'il voulait prendre. Bourdaloue attendit ; mais l'année suivante il redoubla ses instances auprès de son général, et il lui écrivit en latin une lettre dont le P. Bretonneau² a donné la traduction. Bourdaloue supplie le général de lui accorder ce qu'il n'a pu, dit-il, malgré tous ses efforts, obtenir du Père provincial. Il rappelle que, depuis cinquante-deux ans, il vit dans la société des jésuites, non pour lui, mais pour les autres ; du moins, plus pour les autres que pour lui. « Je sens, ajoute-t-il, que mon corps s'affaiblit et tend vers sa fin. J'ai achevé ma course... je suis dans un âge où je ne me trouve plus guère en état de prêcher. » Et il demande qu'il lui soit permis de se retirer à la Flèche ou dans toute autre maison, pourvu qu'il soit éloigné de Paris : là, dit-il en finissant, « sera le lieu de mon repos... voilà le sujet de tous mes vœux. »

Le général se rendit enfin à ses instantes prières. Bourdaloue obtint la permission qu'il demandait depuis si longtemps. Il lui fut libre de se choisir une retraite ; et, dès qu'il eut reçu la réponse de Rome, il disposa tout pour son départ de Paris. Le jour même fut fixé. Mais ses supérieurs crurent pouvoir interposer encore leur autorité. Ils exigèrent que le départ fût différé jusqu'à ce qu'ils eussent pu faire à Rome de nouvelles représentations. La permission fut suspendue, et bientôt après révoquée. Les jésuites firent valoir sans doute des considérations tirées de l'intérêt de la religion, de la France, de la Société ; et il fut décidé à Rome que Bourdaloue resterait à Paris, et qu'il continuerait de remplir les fonctions de son ministère.

Il n'insista plus, et crut obéir à l'ordre du

1. ISAAC MARTINEAU, jésuite, né à Angers en 1640, mourut en 1720. Il professa dans son ordre, et y occupa les premières places. Il fut choisi pour être le confesseur de l'illustre élève de Fénelon. On a du P. Martineau les *Psalmes de la pénitence, avec des réflexions* ; des *Méditations pour une retraite* ; et le *Recueil des vertus de Louis de France, duc de Bourgogne*, Paris, 1712, in-4. Ce dernier ouvrage fut aussi imprimé in-12 la même année.

2. FRANÇOIS BRETONNEAU, jésuite, mort à Paris le 29 mai 1741, âgé de quatre-vingt-un ans, en con-

sacra trente-quatre au ministère de la chaire. Le P. Berruyer fut l'éditeur de ses sermons, imprimés à Paris en 1743, 7 vol. in-12. Le P. Bretonneau traite ses sujets avec méthode et exactitude. Il va toujours directement au but. Son style est clair pur et simple, sans être négligé. On estime surtout son sermon sur *l'Établissement de la religion*. Il ne fut peut-être inférieur à La Rue, à Cheminai et à Giroust, dont il publia les sermons, que parce qu'il n'avait pas, comme eux, les talents et les grâces de l'action.

ciel même en se soumettant à la volonté de ses supérieurs. Ainsi il eut, sans l'exécuter, le mérite du sacrifice qu'il voulait faire à Dieu. Il n'en parla qu'à ses amis les plus intimes, et le public n'en fut instruit qu'après sa mort.

Il reprit ses fonctions avec un nouveau zèle. Son activité parut plus grande, son ardeur augmentée. Depuis quelque temps il était atteint d'un rhume opiniâtre et dange-reux, lorsqu'une abbesse illustre lui demanda un sermon pour une prise d'habit. Il prêcha avec la même chaleur, le même succès, que lorsqu'il était dans toute la force de son âge et de son talent. Le mal augmenta sans qu'il cessât d'aller visiter les malades et de se rendre à son confessionnal.

Le dimanche de la Pentecôte, 11 mai 1704, il dit la messe avec beaucoup de peine. Une fièvre interne et maligne se déclarait avec les symptômes les plus alarmants. Quoiqu'il connût la gravité du mal dont il était subitement frappé, il voulut qu'on lui parlât sans déguisement de son état. On le fit ; et, sans attendre qu'on eût fini : *C'est assez, dit-il, je vous entends. Il faut maintenant que je fasse ce que j'ai tant de fois prêché et conseillé aux autres.* Celui qui avait exhorté tant de grands personnages dans leurs derniers moments, montra, lorsque son heure fut arrivée, combien il était animé lui-même par ces grandes pensées dont il consolait les mourants, par cette foi salutaire qui est le courage du chrétien, quand tout ce qui attache l'homme à la terre va disparaître et déjà s'efface devant lui : « Je vois bien que je ne puis guérir sans miracle, dit-il à ceux qui l'entouraient. Mais qui suis-je, pour que Dieu daigne faire un miracle en ma faveur ? Que sa sainte volonté s'accomplisse aux dépens de ma vie, s'il l'ordonne ainsi ; qu'il me sépare de ce monde où je n'ai été que trop long-temps, et qu'il m'unisse pour jamais à lui. »

Le lundi matin, il fit la confession de

toute sa vie, et reçut les derniers sacrements avec ce recueillement intérieur, cette vive pensée de l'éternité, qui soutient l'âme prête à rompre ses derniers liens.

Il mit ordre ensuite à divers papiers dont il était dépositaire, avec la présence et la tranquillité d'esprit d'un homme qui croit avoir encore de longs jours devant lui. Il n'oublia point les illustres amis que son mérite lui avait faits dans les premiers rangs de la société et parmi les gens de lettres qui honoraient le siècle de Louis XIV par leur génie et par leurs vertus. Il désira qu'on leur apprît qu'il regardait sa séparation d'avec eux sur la terre comme une partie du sacrifice qu'il faisait à Dieu de sa vie. Il s'entretint ensuite en particulier sur quelques affaires avec son directeur, et voulut recevoir sa bénédiction.

Il se sentait moins souffrant ; il donnait même quelque espérance de guérison : mais ce ne fut qu'une lueur bientôt évanouie. Le soir du même jour, il fut saisi par un accès violent ; il tomba dans le délire, et expira le mardi 13 mai, sur les cinq heures du matin.

Bourdaloue était dans la soixante-douzième année de son âge. Il avait passé cinquante-six ans dans son ordre. Il avait brillé dans la chaire, au premier rang des orateurs, pendant trente-quatre ans. Il mourut, pour ainsi dire, au champ d'honneur : il avait prêché dix jours avant sa mort ; et, dans l'exercice des fonctions de son ministère, il n'y eut d'autre intervalle que celui de deux jours de maladie.

Vingt-neuf jours auparavant (le 12 avril 1704) était mort Bossuet¹. Ainsi la France, la Religion et les lettres perdirent à la même époque, la même année, et presque le même mois, les deux plus grands orateurs de la chaire chrétienne, qui n'avaient point eu de modèles, et qui sont destinés à en servir toujours.

M. - G. - T. VILLHAYE.

1. Mascaron était mort cinq mois avant Bourdaloue, le 16 décembre 1703. Massillon parut pour

la seconde fois dans la chaire de Versailles, l'année qui vit mourir Bourdaloue et Bossuet.

VIE DE BOURDALOUE

PAR M^{me} LA COMTESSE DE PRINGY ¹

Il semble que la grâce et la nature répandent leurs trésors quand Dieu veut mettre au jour ces lumières de l'Eglise qui établissent son règne sur la surface de la terre.

Mais c'est un privilège sacré que le ciel accorde rarement, que celui d'élever des familles par l'illustration de la sainteté. Les perfections chrétiennes sont des ornements de l'âme dont la distribution ne se fait que par les mains de la miséricorde, et celui qui les reçoit n'a rien dont il puisse se glorifier. Aussi l'humilité chrétienne fait-elle le principal caractère des saints. Rien n'est au-dessus de cette vertu ; c'est celle qui découvrait si parfaitement en Jésus-Christ les grandeurs de sa divinité, qu'on peut dire qu'elle nous développait ce que son humanité sainte nous avait caché. C'est un sentiment si équitable et si nécessaire aux chrétiens, qu'il a toujours été le gouvernail des âmes justes, et le coin évangélique dont le ciel a marqué les saints.

Celui sur lequel nous espérons de voir ce titre, et duquel j'écris la vie, était un homme humble, marqué à ce coin d'élection si rare aujourd'hui. Il se nommait Louis Bourdaloue. Il était né à Bourges, dans la province du Berri, le vingtième du mois d'août mil six cent trente-deux. Son père était conseiller au présidial de Bourges ; il y est mort doyen du présidial ; c'était un homme très-recommandable par sa probité. Sa mère, femme d'un esprit distingué, après une vie très-exacte et fort exemplaire, est morte depuis peu à quatre-vingt-neuf ans. Il n'avait qu'une sœur, qui épousa M. de Chamillart-Villate, frère cadet de M. de Chamillart, maître des requêtes et intendant de Basse-Normandie, père de l'illustre ministre

qui nous prouve aujourd'hui que les grands emplois n'affaiblissent point les grands hommes, et qu'on peut conserver la vertu dans le palais de la félicité, aussi bien que sur les tribunaux de la justice. M^{me} de Chamillart-Villate, sœur du P. Bourdaloue, est tante de M. de Chamillart, ministre d'Etat et mère de M. de Chamillart-Villate, président à la Chambre des comptes, et de trois autres fils d'un mérite distingué et très-connu, qui se sont tous trois faits jésuites.

Les heureuses dispositions du jeune Bourdaloue avaient lieu de faire espérer à sa famille de grandes choses de lui. Il était vif, il avait l'esprit élevé et d'une pénétration merveilleuse ; rien n'échappait à sa perception ; il ne lui fallait, pour comprendre une vérité, que le quart du temps qu'il en faut à un autre pour l'exprimer. Il avait tout ce qui promet un très-grand mérite ; il était naturel, plein de feu et de bonté. Il suçait la vertu avec le lait, et ne sortit de l'enfance que pour entrer dans les routes laborieuses du christianisme. Sa première démarche dans cette voie qui conduit à Dieu, fut le zèle de sa sainte maison. Il conçut dans ce moment le dessein d'être à Dieu sans réserve et sans partage ; il se sentit pressé par une salutaire impatience de le chercher dans la retraite ; il en examina toutes les obligations, et les embrassa dans cet âge rebelle à la raison, avec autant de goût qu'on en a d'ordinaire pour les plaisirs du monde ; il se déroba à sa famille pour se jeter dans la maison de saint Ignace. Il vint à Paris, sans l'aveu de ses parents. Son père ne fut pas plus tôt instruit de sa retraite, qu'il vint en poste au noviciat, et ramena son fils à Bourges ; mais il ne l'eut pas trois mois avec lui,

1. M^{me} de Pr'ngy, dont Bourdaloue était le directeur, était fille de M. de Mériaville, garde du trésor

de la Chambre des comptes, et épouse en secondes noces de M. d'Aurat, seigneur d'Entragues.

que, pénétré dans la solidité de sa vocation, il se reprocha sa vivacité ; et quoiqu'il n'eût que lui de garçon, il revint à Paris le ramener au noviciat, en protestant qu'il était ravi de le voir dans un ordre où il aurait voulu être lui-même. Ce consentement paternel laissa au zèle du jeune Bourdaloue toute l'étendue dont il était capable, et l'on peut dire qu'il se donna tout entier à sa vocation. Il n'y en eut jamais une plus sûre, car elle était éclairée ; il n'y en eut jamais une plus prompte, puisque la première démarche de sa raison fut pour la suivre ; et jamais vocation ne fut plus ardente, puisque le feu d'un beau naturel répondait en lui au feu de la charité. Quel zèle, quelle ferveur, quel désir en choisissant la vie religieuse pour son état ! Le cours des études, si dangereux pour d'autres, ne fut qu'un échantillon du cours d'une vie parfaite qu'il a remplie. Il prit les vertus de l'ordre avec l'habit. Instruit qu'il était de l'esprit du fondateur, il entra dans toutes les pieuses pratiques de son institut ; et comme ses dispositions et ses inclinations avaient un grand rapport avec celles de ce saint, on vit revivre en lui le zèle et la vertu du grand Ignace. Dès qu'il se vit de la société de ces saints et savants religieux, conservateurs de ce grand trésor du salut, qui est la vérité toute pure : animé par leur exemple, soutenu par leurs conseils, fortifié par leurs prières, il commença à défricher la vigne du Seigneur et à semer son champ. Il était déjà rempli des sciences humaines, et monté, par une sublime théologie, à la connaissance des vérités les plus abstraites : aussi en développait-il toutes les circonstances avec une netteté et une précision qui surprenaient et qui charmaient tout ensemble. L'on voyait une âme qui, nouvelle dans l'exercice de ses fonctions, était déjà parfaite dans la manière de les exercer. Elle avait un courage mâle qui l'exemptait d'être susceptible de la corruption du monde, et toutes les choses séduisantes étaient sans trait pour elle. Dans cette heureuse situation, ce nouvel apôtre passait sa vie avec joie dans l'exercice de l'étude et de la pénitence.

De toutes les constitutions, il n'en est point qui laisse moins de loisir et qui donne plus d'occupations que la règle de saint Ignace, laquelle ordonne principalement de s'instruire dans toutes les vérités du christianisme, et cela, d'une manière très-parfaite, afin d'être plus capable d'en instruire les autres, et de répandre la lumière

de l'Évangille dans toutes les parties du monde.

Le jeune P. Bourdaloue, très-éclairé et très-convaincu, fut employé de bonne heure au ministère de l'instruction. On l'occupait pendant plusieurs années à répandre ses lumières sur cette illustre jeunesse qui vient chercher une éducation chrétienne par les soins de la société. On lui confia l'éducation de feu M. de Louvois ; il s'en acquitta si dignement et si prudemment, qu'il y aurait eu de l'imprudence de l'en ôter, si le merveilleux de ses talents n'avait obligé de le mettre dans les premières fonctions de l'apostolat. L'on peut dire qu'il était moins l'observateur des lois, qu'une loi vivante, dont l'exactitude animait plutôt que de rebutter. Comme son tempérament plein de feu s'accordait avec l'ardeur et le zèle dont il était animé pour les pratiques de la religion, il les accomplissait toujours avec plus de grâce et de perfection que nul autre ; et il sortait de son exemple une si vive expression de l'ordre, que nul relâchement ne pouvait tenir contre un modèle si accompli et si achevé.

Ses supérieurs, connaissant sa vertu, crurent avec justice qu'il fallait employer son zèle pour le salut public. Ils oublièrent l'âge en faveur des grandes qualités que l'on voyait en lui. Ils l'envoyèrent à la ville d'Eu, où feu Mademoiselle, qui était d'un esprit si pénétrant et si délicat, connut tout son mérite. Ensuite il alla à Amiens, à Rennes, à Rouen, et puis revint à Paris pour y commencer la carrière de l'apostolat. Son coup d'essai fut un chef-d'œuvre : il monta dans la chaire de la vérité avec toute la force d'un homme consommé ; il ne brilla point, comme un orateur ordinaire, d'un feu éclatant qui éblouit, mais d'un feu consumant qui éclaire. Il était si persuadé des vérités qu'il annonçait, que sa plus grande joie était d'en convaincre les autres. Il produisait toujours la vérité avec des traits si surprenants, qu'après la répétition, elle avait encore toutes les grâces de la nouveauté. Jamais esprit n'a eu plus de force et plus de justesse. Il avait tant de fécondité dans ses expressions, qu'il présentait ses idées sous mille figures différentes ; ce qui faisait que l'infirmité humaine était satisfaite. L'on variait son goût, en fixant son entendement ; aussi à quel point d'élevation, de progrès, d'applaudissements, ne fut-il point dans le ministère difficile de la prédication ? Il eut le suffrage universel de tous les hommes, et fut le seul homme

qui l'obtint ; mais comme il était humble, quand il connut qu'on découvrait ses talents, il se couvrit lui-même de confusion devant Dieu ; et voulant montrer aux hommes que c'est Dieu seul qui les éclaire par le ministère des prédicateurs, il redoubla son zèle et se donna tout de nouveau à la prière et à l'étude, dans lesquelles il acquit encore beaucoup de connaissance en contemplant le trône de Dieu au pied de la croix. C'est de là que, comme un autre Moïse, consultant Dieu dans le buisson, il sortait enflammé porter au peuple les oracles divins qu'il avait puisés dans leur source. Il était infatigable dans ses travaux ; la nuit servait moins à son repos qu'à sa charité ; il en passait une partie à perfectionner les œuvres du jour. Il ne sortait des lieux où sa mission apostolique l'avait conduit, qu'au bruit des regrets, des gémissements et des acclamations publiques, qui ne cessaient que pour faire place au silence de l'admiration. Aussi avait-il des entrailles de compassion qui lui faisaient laisser, comme l'Apôtre, une partie de son cœur aux chrétiens qu'il avait fermés. Il n'interrompait point les obligations de son état, quoiqu'il se donnât à l'instruction des peuples ; il était solitaire et public ; sa charité ingénieuse lui faisait remplir les devoirs de deux états différents ; comme religieux, il avait les vertus d'un solitaire : attentif à l'oraison, fidèle à l'obéissance, soumis aux choses les plus légères des constitutions ; et comme apôtre de Jésus-Christ, il sortait de la retraite pour distribuer le pain de la parole de Dieu ; pour lors ce n'était plus le règne du silence, mais celui de la vérité. L'éloquence même venait, par la bouche de ce saint religieux, présenter les devoirs sous des expressions qui en adoucissaient les rigueurs, sans en diminuer l'exactitude, et l'on était persuadé par la vérité qu'il découvrait, et attiré par l'exemple qu'il donnait.

Jamais homme n'a mieux uni l'excellence de l'esprit à la bonté du cœur ; il était tout ensemble, plein d'une lumière vive, pénétrante et féconde, et plein d'une onction qui attendrissait, qui persuadait et qui attirait ; il était plein de foi, plein de charité, et nullement plein de lui-même. C'est ce que nous a si bien exprimé le vénérable père qui nous a écrit une lettre sur sa mort, il dit qu'il avait plus de peine à se défendre du *découragement que de la présomption*. Sa manière de penser, sa conduite, ses expressions,

tout uniformément présentait son humilité. Rien d'ampoulé dans son style, tout y était solide et beau : rien de fastueux dans ses mœurs, il y régnait une heureuse simplicité. Beaucoup même de ses actions les plus cachées, qui ne sont connues que par certaines personnes à qui il n'a pu les soustraire, tenaient du merveilleux. Les expressions de ce grand homme, quoique les plus belles, étaient toujours les moins recherchées : ce qui faisait qu'on ne perdait point de vue l'homme chrétien dans l'homme éloquent. Sa modestie n'avait pu voiler sa capacité : l'on avait découvert la grandeur de ses talents dans l'exercice de toutes les charges de la religion : il était si profond dans la théologie, et cependant si clair et si évident dans ses discours, qu'il semblait moins un homme qui devait sa science à son travail, qu'un homme qui la devait uniquement à son propre génie ; la science et la perfection semblaient en lui deux qualités naturelles ; l'on s'étonnait souvent qu'il pût fournir à tous les différents exercices qu'il remplissait. La prédication ne lui fut point un obstacle à la confession ; il passait de la chaire au tribunal ; et, sortant de confondre les pécheurs par la vérité, il passait à les absoudre par la miséricorde.

Ces deux grandes fonctions du ministère apostolique qu'il exerçait avec dignité, n'empêchaient pas qu'il ne fit lui-même des retraites tous les ans, qu'il ne dit tous les jours l'office divin avec recueillement, et qu'il ne célébrât tous les jours le sacrifice de nos autels. Cette sublime fonction du sacerdoce, assujettissant toutes ses puissances, il ne l'exerçait jamais qu'avec tremblement, et comme si c'eût été le dernier acte de sa vie. Il était si pénétré de l'amour de Dieu et des vérités qu'il annonçait, que l'habitude ne lui causait point de tiédeur. La multitude des affaires du dehors l'occupait sans le dissiper ; et ses yeux étaient si peu attentifs aux objets créés, qu'il ne trouvait de plaisir dans l'arrangement des choses du monde, que lorsqu'il les examinait dans la décoration des autels, dont il aimait beaucoup l'ordre et la perfection.

Quoiqu'il fût vif, il était d'un si doux commerce, et si plein d'agréments, que l'on demeurait toujours avide et jamais rassasié de son entretien. Comme son ministère l'engageait dans le commerce des grands, il y employait ses moments en économiste du temps

que Dieu lui confiait pour leur sanctification, Il usait et souffrait des commodités de la vie ; quand sa charité l'obligeait de s'y assujettir, c'était toujours pour conduire plus aisément les séculiers à la perfection.

Il n'entraît dans le soin qu'il prenait des âmes nul des défauts de la direction. Il était sans intérêt, sans ambition, sans curiosité, sans politique, sans égards que ceux d'une charité noblement exercée. Il n'avait nul ménagement que ceux d'une prudence purement chrétienne, et cette conduite exacte et pieuse l'a conservé exempt de toutes les attaques de la médisance ; jamais réputation ne fut plus entière que la sienne. Aussi l'estime que ceux qu'il conduisait avaient pour lui, était moins par goût que par vénération. On ne le regardait point par les endroits brillants de son mérite, mais par sa doctrine et par sa vertu : ces deux rares qualités lui assujettissaient jusqu'aux esprits rebelles à la direction. Il était le fléau des âmes endurcies ; il les confondait par la vérité, d'une manière à convaincre leur esprit, en sorte que leur cœur était troublé, s'il n'était pas converti, et c'est une salutaire inquiétude que le remords.

Pour les âmes justes que Dieu confiait à ses soins, il ne les menait point par la voie de l'étonnement. Comme il ne leur faisait voir leur force que dans la toute-puissance de Dieu, et leur espérance que dans sa miséricorde, il leur inspirait l'humilité et la confiance, il leur faisait obtenir les grâces nécessaires à leur état. Aussi a-t-on vu, sous sa conduite, des âmes héroïques voguer avec intrépidité sur cette mer du monde, et arriver au port avec innocence et fidélité. Dieu accordait cette récompense au zèle qu'il avait pour le salut des âmes. Il lui donnait quelquefois la consolation d'admirer sa miséricorde dans des personnes qui, s'étant rassasiées du monde sans en être dégoûtées, semblaient être confondues avec sa corruption, et ne pouvaient plus s'élever au-dessus d'elles-mêmes ; cependant tout d'un coup elles cherchaient le royaume de Dieu et sa justice, et elles faisaient au milieu du siècle des œuvres de pénitence qui pouvaient servir de modèle aux solitaires les plus retirés. Mais aussi quelle application, quelle affection ce zélé confesseur ne montrait-il pas pour ceux qui se mettaient sous sa conduite. Il ne ménageait ni ses lumières, ni son temps ; il se donnait très-parfaitement à ceux à qui Dieu avait ôté toutes choses. Il était si zélé pour les vrais chrétiens, qu'il leur accordait

sa protection, aussi bien que son instruction. La probité, la droiture, la candeur régnaient parfaitement dans son âme : c'étaient les seuls amis qu'il fallait employer pour s'attirer son estime ou son suffrage. L'on trouvait aisément, avec ces rares qualités, un accès dans son esprit et dans son cœur, sans que la fortune en ouvrit la porte. Il était surtout le consolateur des âmes inquiètes que la mort vient surprendre. Il avait tant de foi, qu'il portait l'espérance à ces âmes troublées, quand un mal subit, qui ne donne le temps qu'à la contrition, et non pas à la pénitence, venait les ébranler. C'était dans ces occasions qu'on le voyait redoubler son zèle. Dans les termes exacts de la plus sévère morale, il présentait la vérité à un mourant, qui, malgré l'effroi naturel dont il était saisi à cette vue, trouvait dans l'infinie miséricorde de Dieu, et dans la charité du Rédempteur, présentée par celle du disciple, un remède à son désespoir. Jamais homme n'a eu tant de force pour persuader, tant d'onction pour consoler, tant de feu pour animer. On voyait en lui l'assemblage de toutes les qualités propres au ministère évangélique. Comme il était pénétré des vérités éternelles, il en détaillait les circonstances avec tant de facilité, qu'il semblait plutôt un oracle qu'un moniteur.

Il n'était pas moins admirable quand il formait une âme pour la retraite, que lorsqu'il la conduisait à la bienheureuse éternité. Instruit par lui-même des grâces de la vocation, il faisait connaître aux jeunes personnes toutes les erreurs séduisantes qui les retiennent dans le monde, et toutes les vues trompeuses d'une piété ou intéressée, ou mal entendue, qui les en font quelquefois sortir ; il leur développait avec onction les douceurs de la retraite, et souvent elles se sentaient attirées à l'état saint d'une perfection achevée, par l'attention sérieuse qu'il leur faisait avoir à leurs devoirs, et aux obligations de leur état.

Il est des circonstances dans la vie de ce grand homme qui, pour n'avoir rien de singulier, n'en sont pas moins admirables. Celle qui m'a le plus touché dans sa conduite, c'est l'uniformité de ses œuvres.

Persuadé qu'il était qu'il n'y a point de petites actions quand on les fait pour Dieu, il n'était pas plus animé en récitant une oraison publique, entendue par un monde distingué, que dans le conseil particulier qu'il donnait à des âmes affligées, qui venaient chercher leur consolation dans ses

instructions. Toujours vif, il se donnait tout entier à chaque occupation différente ; et il ne paraissait qu'un zèle ardent, et non pas un goût empressé dans toutes les fonctions qu'il remplissait. C'est dans ce zèle uniforme que l'on découvrait le mystère de sa charité. Il choisissait toujours les vertus les plus parfaites de son état, et dont la pratique allait à la plus grande gloire de Dieu.

Quoiqu'il eût passé plus de quarante années dans l'exercice laborieux de la pénitence, et dans les fonctions apostoliques, son zèle n'était point affaibli. S'il n'avait plus la même santé, il avait toujours la même même ardeur ; c'est ce qui le faisait travailler au-dessus de ses forces. Comme il avait le même talent pour la chaire, il causait toujours le même désir de l'entendre ; ce qui l'engageait à plusieurs sermons particuliers, que sa charité lui faisait accorder.

Le dernier trait de son éloquence dans ce ministère saint, ce fut à la solennité des nocces d'une épouse de Jésus-Christ. Ce fut là qu'il présenta à Dieu cette victime de son amour, et qu'il devint lui-même la victime du sacrifice. Ce fut par là qu'il acheva le terme glorieux de sa mission. Ce fut là que son zèle pour le salut d'une âme, lui faisant oublier le soin de son corps, il s'échauffa : et

toute la force de l'art ne put rien contre la nature affaiblie. Il connut, dès le commencement de sa maladie, quel en était le danger ; il consentit de bon cœur à rompre sa chaîne : et la mort étant la porte de la gloire des justes, il fut ravi de la voir ouverte pour lui. Il oublia la terre avant que de l'abandonner. Il fut sans cesse en commerce avec Jésus-Christ dans les plus grandes inquiétudes de son mal. Il s'y unit d'une manière si pleine de charité, et si digne d'admiration, qu'on peut dire que les derniers moments de sa vie ressemblèrent aux premiers instants de son éternité. C'est ainsi que le P. Bourdaloue finit sa carrière, et commença sa félicité ; car il est à croire que la miséricorde qui l'avait comblé des qualités naturelles les plus excellentes, et des vertus chrétiennes dans le plus éminent degré, l'a fait entrer, après ses travaux, dans le séjour des récompenses.

Si l'on trouve ma précision trop grande dans l'histoire que j'ai faite de la vie de ce grand homme, on ne doit point s'en étonner, elle ressemble à son original. La vie du P. Bourdaloue nous a paru trop courte ; et si la fin de son histoire paraît trop tôt, c'est pour mieux imiter la fin de son sort.

LETTRE DU P. MARTINEAU

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

CONFESSEUR DU P. BOURDALOUE ET DU DUC DE BOURGOGNE¹

A M. ***

MON RÉVÉREND PÈRE.

Cette lettre apprendra à Votre Révérence la perte que la maison professe fit hier, à cinq heures du matin, dans la personne du P. Louis Bourdaloue, qu'une fièvre, accompagnée d'une violente inflammation de poitrine, nous a enlevé en moins de deux jours ; car il est encore dimanche dernier, fête de la Pentecôte, le bonheur de dire la messe, a son ordinaire.

Nous pouvons dire que cette courte et fâcheuse maladie a été l'effet de son zèle. Il avait, depuis quelque temps, un assez gros rhume, cependant il prêcha il n'y a pas plus de dix jours, et il s'est si peu ménagé dans la suite, qu'il semble même avoir redoublé son assiduité auprès des malades et au confessionnal. Ainsi il a eu la consolation de mourir comme il souhaitait, les armes à la main, et avant que les années d'un âge plus avancé le missent hors de combat.

Vous pouvez juger, mon révérend Père, de la grandeur de notre affliction, par l'avantage que cette maison avait de posséder un homme en qui se trouvaient, dans un éminent degré, toutes les qualités qui peuvent rendre utiles à l'Eglise les personnes de sa profession ; un génie facile et élevé, un esprit vif et pénétrant, une exacte connaissance de tout ce qu'il devait savoir, une droiture de raison qui le faisait toujours tendre au vrai, une application constante à remplir ses devoirs, une piété qui n'avait rien que de solide.

Ces qualités avaient paru en lui dès ses premières années, dans les classes où, selon nos usages, il a été, soit en qualité d'écuyer de théologie, soit en qualité de professeur de

grammaire, de rhétorique, de philosophie et de théologie morale.

Mais le temps marqué par la Providence pour le mettre sur le chandelier par les deux plus importantes fonctions du ministère évangélique étant venu, elles parurent avec un éclat que rien n'a pu effacer, et dont on conservera longtemps le souvenir.

Nul n'ignore jusqu'où il a porté l'éloquence de la chaire. S'il avait reçu tous les talents propres pour y réussir, il les a cultivés par un travail si constant, il les a employés avec un si grand succès, pendant l'espace de quarante ans, que la France le regarde comme le premier prédicateur de son siècle. Ce qu'on peut dire de lui, sur ce point, de plus singulier, c'est que, comme il parlait toujours avec beaucoup de justesse et de solidité, il savait rendre la religion respectable aux libertins mêmes, les vérités chrétiennes conservant dans sa bouche toute leur dignité et toute leur force.

En effet, sans faire son capital de la politesse, qui ne lui manquait assurément pas, il donnait à ses discours une beauté majestueuse, une douceur forte et pénétrante, un tour noble et insinuant, une grandeur naturelle et à la portée de tout le monde. Ainsi, également goûté des grands et du peuple, des savants et des simples, il se rendait maître du cœur et de l'esprit de ses auditeurs, pour les soumettre à la vérité qu'il leur annonçait. Aussi avait-il souvent la consolation de cueillir lui-même la moisson qu'il avait préparée, en jetant le bon grain de la parole de Dieu dans le champ du père de famille. Car combien a-t-on vu de personnes, du grand monde même, aveuglées par l'enchantement du siècle et endurcies par une longue suite de cri-

1. Cette lettre fut écrite le lendemain de la mort

de Bourdaloue.

mes, venir mettre entre ses mains leurs cœurs ébranlés par la crainte et brisés par la conception qu'il leur avait inspirée !

Il n'a pas moins réussi dans la conduite des âmes. Évitant toute affectation et toute singularité, il les menait, par les routes les plus sûres, à la perfection propre de leur état ; et, appliqué à connaître la disposition particulière que la grâce produisait en elles, il savait parfaitement s'en servir pour avancer l'ouvrage de leur sanctification. La solide piété de tant de personnes, de toutes sortes de conditions, qui l'ont eu pour directeur, soit dans le siècle, soit dans les maisons religieuses, en est une preuve bien sensible. Mais ce don si excellent de conduire les âmes par les voies de la justice, éclatait particulièrement quand il assistait les malades. Rien de plus capable de les instruire et de les soutenir que ce qu'il leur disait dans ces tristes moments où l'homme, livré à la douleur et enveloppé des ombres de la mort, ne trouve que de faibles secours dans sa propre raison. On était si convaincu que le P. Bourdaloue avait grâce pour cela, que, depuis plusieurs années, il était très-ouvent appelé auprès des mourants : à quoi il répondait, de son côté, avec tous les empressements de la charité chrétienne, passant quelquefois de la chaire au lit des malades, sans se donner un moment de repos.

De si importantes fonctions, exercées avec tant de distinction, lui avaient attiré une considération si universelle, que ce qu'il y a de plus élevé dans le royaume l'honorait de son estime, et se faisait même honneur, si je l'ose dire, d'avoir quelque liaison avec lui. A peine a-t-on su sa maladie, que les personnes du premier rang, soit de la cour ou de la ville, ont envoyé, avec des marques d'une inquiétude véritable, savoir de ses nouvelles ; et dès qu'on a été informé de sa mort, tout le monde a pris part à notre affliction, et s'en est fait comme un devoir de reconnaissance, pour tout le bien qu'il a plu à Dieu d'opérer par lui, à l'avantage du public, durant le cours de tant d'années. Pour ceux qui lui avaient donné leur confiance, je ne sais si rien sera capable de les consoler. Comme ils le connaissaient encore mieux que les autres, l'entretenant plus souvent, recevant de lui des conseils très-salutaires, le trouvant toujours prêt à les secourir dans le besoin, et ne le quittant jamais sans une nouvelle conviction de son mérite, ils ont dû aussi ressentir plus vivement la grandeur de cette perte.

Mais ce qui doit, mon révérend Père, nous rendre plus précieuse la mémoire du P. Bourdaloue, ce sont les vertus solides qu'il a su joindre, selon l'esprit de nos règles, aux grands talents dont Dieu l'avait pourvu. Le zèle de la gloire de Dieu était l'âme de tout ce qu'il faisait dans l'étendue de ses emplois ; la sienne ne le touchait point. Loin de s'applaudir lui-même par une vanité dont il est difficile de se défendre dans les grands succès, les applaudissements qu'on lui donnait le faisaient souffrir ; et, toujours renfermé dans la plus exacte modestie sur ce qui le regardait, il était prodigue de louanges à l'égard de ceux en qui l'on voyait quelque mérite. Je sais d'une personne pour qui il avait beaucoup de considération, que, lui ayant un jour demandé s'il n'avait point de complaisance parmi tant de choses capables d'en inspirer, il lui répondit que depuis longtemps Dieu lui avait fait la grâce de connaître le néant de tout ce qui brille le plus aux yeux des hommes, et qu'il lui faisait encore celle de n'en être point touché. Il dit à un autre qu'il était si parfaitement convaincu de son incapacité pour tout bien, que, malgré tous ses succès, il avait beaucoup plus à se défendre du découragement que de la présomption.

Il n'était pas plus sensible à tous les agréments qu'il pouvait trouver dans le commerce que son ministère l'obligeait d'avoir avec le monde. Comme il servait le prochain sans intérêt, c'était aussi sans attachement : en voici une preuve qui ne peut manquer de vous édifier.

Il y a plusieurs années qu'il pressa les supérieurs de lui permettre de passer le reste de ses jours à travailler loin de Paris, dans une de nos maisons de retraite : et cette tentative n'ayant pas réussi, il en fit une, il y a trois ans, auprès de notre très-révérend Père général, pour obtenir la permission de se retirer au collège de la Flèche afin de s'occuper uniquement de sa propre sanctification. Mais Dieu, qui voulait se servir de lui pour en sanctifier bien d'autres, ne permit pas qu'il réussit mieux cette seconde fois que la première. On peut dire néanmoins que le P. Bourdaloue a eu ce qu'il souhaitait le plus en cela : car, redoublant son attention sur lui-même, il a su se procurer, dans l'embarras où il était retenu par la Providence, les mêmes accroissements de vertu qu'il se proposait dans le saint repos après lequel il soupirait.

Au reste, cette attention sur soi-même l'a

accompagné pendant toute sa vie; et c'est par ce moyen qu'il a accompli si parfaitement l'avis de l'Apôtre à Tite, son disciple; « Soyez, en toutes choses, un exemple de bonnes œuvres dans ce qui regarde la doctrine, l'intégrité, la sagesse. Que ce que vous dites soit saint et irrépréhensible, afin que quiconque est déclaré contre nous demeure confus, n'ayant rien à nous reprocher. » Vous le reconnaissez assurément dans ces paroles, mon révérend Père, pour peu que vous rappeliez dans votre esprit ce que vous avez vu vous-même si souvent. Je ne parle pas ici de ses discours publics, où, de l'aveu de tout le monde, il ne lui est rien échappé que la critique la plus exacte pût justement censurer; je parle de sa conduite ordinaire, que la médisance s'est vue contrainte de respecter sous un habit qu'elle a coutume d'épargner si peu.

Au milieu des affaires dont la dissipation paraît le plus inséparable, il ne perdait point la possession de son âme, selon l'expression de l'Écriture. Tellement qu'obligé de se communiquer au dehors, pour répondre à la confiance qu'on avait en lui, il ne s'éloignait jamais des bienséances de son état, et que, recherché de toutes sortes de personnes, il traitait avec chacune d'elles d'une manière proportionnée au rang où la Providence les avait mises. Ainsi, il était respectueux envers les grands, sans perdre la liberté de son ministère; et, sans en avilir la dignité, il était facile et affable aux petits. Le fond de cette prudence n'était point un raffinement de politique; car il était l'homme du monde le plus solide et le plus vrai. Il n'y avait rien de frivole en tout ce qu'il faisait, rien de contraire à son caractère, et nulle considération n'altérait sa franchise et sa sincérité. C'était la droiture, le bon sens et la foi qui lui faisaient découvrir dans chaque chose ce que Dieu y a mis pour servir de règle à notre conduite.

C'est par de semblables principes que tous lui étaient égaux à l'égard du salut des âmes, les gens de la plus basse condition trouvant en lui les mêmes secours pour leur sanctification que les personnes de la première qualité. Il y en a qui, lui ayant marqué que sa haute réputation les empêchait de s'adresser à lui au tribunal de la pénitence, ont été convaincus, par ses manières simples et prévenantes, qu'il ne bornait pas son ministère aux gens distingués par leur naissance et par leurs emplois. Il se comportait de même quand il s'agissait de pré-

cher; car il le faisait aussi volontiers dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les villages, qu'à la cour ou dans les plus grandes villes du royaume. Le désir de rendre service au prochain lui fit toujours négliger ces ménagements de vogue et de santé qu'on craint ordinairement d'user en se prodiguant au public: ce que Dieu a tellement béni, que, par un rare exemple, on l'a vu prêcher dans un âge avancé avec la même vigueur et le même succès que dans ses plus belles années.

Comme c'est la piété envers Dieu qui donne le prix à toutes les vertus, je dois, après ce que je viens de dire, vous faire voir jusqu'où elle a été dans le P. Bourdaloue. Il était très-religieux observateur des saintes pratiques que la règle nous prescrit, pour entretenir en nous l'esprit d'une véritable dévotion. Les premiers jours de chaque année, il les consacrait à la retraite; et, afin de conserver la ferveur qu'il y avait prise, il donnait chaque jour un temps considérable à la prière. L'office divin avait pour lui un attrait particulier; il avait commencé à le réciter régulièrement, longtemps avant que d'y être obligé par les ordres sacrés; et l'obligation qu'il en eut dans la suite, ne servait qu'à lui faire remplir ce devoir avec un sensible redoublement de ferveur. Pour ce qui est du sacrifice de nos autels, pénétré de la grandeur d'une fonction si sublime, il s'était fait une règle de le célébrer tous les jours, comme si chacun eût été le dernier de sa vie. Ainsi, ni l'accoutumance, qui attéduit ordinairement le cœur, ni la multitude des affaires, qui le dissipent, ne l'empêchaient point de puiser avec abondance dans cette source de grâces. D'où il arrivait que, plein des sentiments que produit dans une âme bien disposée la participation des divins mystères, il parlait, dans l'occasion, des choses de Dieu d'une manière également vive et touchante. Enfin, tout ce qui concerne le culte divin lui était précieux; les moindres cérémonies de l'Église n'avaient rien que de grand pour lui. A l'exemple du Prophète, il aimait la beauté de la maison du Seigneur; et le zèle qu'il avait pour elle, lui faisait prendre un soin particulier de la décoration des autels. Sur combien d'autres choses la modestie du P. Bourdaloue a-t-elle jeté un voile qu'il n'est pas possible de lever! Car, content de plaire aux yeux de Dieu, scrutateur des cœurs, il cachait à ceux des hommes tout ce que la loi de l'édification ne l'obligeait pas de faire paraître. Une dévo-

tion d'appareil n'était point de son goût, et l'on ne pouvait être plus ennemi de l'ostentation.

Je m'aperçois, mon révérend Père, que cette lettre passe de beaucoup les bornes ordinaires; il faut donc la finir, pour vous apprendre en peu de mots quelle a été la fin d'une si belle vie. Le P. Bourdaloue a vu les approches de la mort avec une tranquillité qui était beaucoup moins l'effet de la force naturelle de son esprit, que de celle de sa foi et de l'espérance chrétienne qui le soutenait. Il l'a acceptée comme l'exécution de la sentence portée par la justice divine contre l'homme pécheur, et il l'a regardée en même temps comme le commencement des miséricordes éternelles sur lui : sentiments qu'il a exprimés en des termes si énergiques, que l'impression en demeurera longtemps gravée dans le cœur de ceux qui les ont entendus. « Je vois bien (ce sont à peu près ses propres paroles), je vois bien que je ne puis guérir sans miracle; mais qui suis-je pour que Dieu daigne faire un miracle en ma faveur?... L'unique chose que je demande, c'est que sa sainte volonté s'accomplisse aux dépens de ma vie, s'il l'ordonne ainsi... Qu'il détruise ce corps de péché, j'y consens de grand cœur; qu'il me sépare de ce monde, où je n'ai été que trop longtemps, et qu'il m'unisse pour jamais à lui.

Il demanda, lundi matin, les derniers sacrements de l'Eglise, beaucoup moins par une nécessité pressante, autant qu'on en pouvait juger alors, que par le désir de les recevoir avec plus d'attention et de présence d'esprit. Aussi les reçut-il d'une manière si édifiante, que tous en furent infiniment touchés.

Tant d'illustres amis, que son mérite lui avait faits, seront peut-être bien aises de savoir qu'il ne les a pas oubliés dans ses derniers moments. Il pria de les assurer que, si Dieu lui faisait miséricorde, ainsi qu'il espérait, il se souviendrait d'eux devant lui, et qu'il regardait leur séparation comme une partie du sacrifice qu'il faisait de sa vie au souverain domaine de Dieu.

J'ajouterai, mon révérend Père, qu'après m'avoir entretenu en particulier sur quel-

ques affaires, avec tout le bon esprit que vous lui avez connu, il me demanda ma bénédiction d'une manière qui me fit comprendre que le véritable mérite n'est pas incompatible avec la simplicité qu'inspire l'Evangile, ni avec cette foi qui découvre à l'humble religieux la personne de Jésus-Christ dans celle du supérieur, quelque méprisable qu'il puisse être. Au reste, ce n'est pas la première preuve qu'il m'en a donnée; car je ne dois pas omettre ici que, pendant toute sa vie, il a aimé la dépendance, qu'il l'a pratiquée avec exactitude, et qu'il l'a préférée à des emplois qui devaient l'en tirer, et qu'on l'a pressé plusieurs fois d'accepter.

Bien des raisons doivent le faire regretter de la Compagnie; mais la plus touchante de toutes est le tendre et sincère attachement qu'il avait pour elle. On ne peut dire combien il l'estimait, et jusqu'à quel point cette estime le rendait sensible à ses avantages et à ses disgrâces. Eu vain s'est-il trouvé des gens qui, pour diminuer l'honneur qu'il lui faisait, ont voulu plus d'une fois persuader le contraire au monde. C'est dans ces occasions qu'on voyait son zèle pour elle prendre une nouvelle vivacité; avec quelle force d'expression ne protestait-il pas alors qu'il lui devait tout, et que l'une des plus grandes grâces que Dieu lui eût faites étant de l'y avoir appelé, il eût été le plus injuste de tous les hommes s'il eût eu la moindre indifférence pour elle!

Le P. Bourdaloue était né à Bourges le 20 d'août de l'année 1632, et l'an 1648 il entra dans la Compagnie; le 10 de novembre. Ainsi il a vécu soixante-douze ans, dont il a passé cinquante-six ans dans la Compagnie. Bénissons Dieu de la fidélité qu'il lui a donnée pour fournir avec tant de distinction une si longue carrière, et prions-le, en même temps, de lui avancer la possession du bonheur éternel, s'il n'en jouit pas encore.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, etc.

A Paris, ce 14 mai 1704.

LETTRE DE M. C.-F. LAMOIGNON

PRÉSIDENT A MORTIER AU PARLEMENT DE PARIS

A UNE PERSONNE DE SES PROCHES ¹

La perte que nous avons faite d'un ami qui nous aimait, et que nous aimions tendrement, est si grande pour nous, qu'il n'y a qu'une entière soumission aux ordres de la Providence qui nous en puisse consoler.

Une longue habitude avait formé entre nous une parfaite union ; la connaissance et l'usage de son mérite l'avait augmentée ; l'utilité de ses conseils, sa prudence, l'étendue de ses lumières, son désintéressement, son attention et sa fidélité pour ses amis, m'avaient engagé à n'avoir rien de caché pour lui. Il se trouvera peu d'exemples d'un ami dont on puisse dire ce que je dis de celui-ci. Pendant quarante-cinq ans que j'ai été en commerce avec lui, mon cœur ni mon esprit n'ont rien eu pour lui de secret. Il a connu toutes mes faiblesses et mes vertus ; il n'a rien ignoré des affaires les plus importantes qui sont venues jusqu'à moi ; nous nous sommes souvent délassés de nos travaux par les mêmes amusements ; et jamais je ne me suis repenti de la confiance que j'avais en lui.

A peine étais-je en âge de connaître les hommes, que je connus le P. Bourdaloue. J'y remarquai d'abord un génie supérieur aux autres : dès qu'il s'appliquait à quelque chose, il laissait ceux qui avaient le même objet bien loin derrière lui. L'estime que j'avais conçue pour sa personne, augmenta par le commerce que j'avais avec le monde, parce que je ne trouvais point dans la plupart de ceux que je fréquentais la même élévation d'esprit ; la même égalité de sentiments, la même grandeur d'âme, soutenue d'un naturel bon, facile, sans art et sans affectation.

Dès qu'il revint à Paris, il eut d'abord toute la réputation qu'il a eue jusqu'à sa mort. Les applaudissements qu'eurent ses sermons, le concours infini des auditeurs,

l'empressement des grands à partager son amitié, tout ce qui est capable de gâter et de corrompre le cœur, fit en lui un effet tout contraire : il connut le monde, et c'est le seul fruit qu'il voulut retirer du commerce des hommes ; il se servit de cette connaissance pour exciter les hommes à la vertu. Il crut profiter assez de la considération qu'on avait pour lui, s'il faisait connaître par ses discours à ceux qui venaient l'entendre ce que c'était que le monde, et s'il leur apprenait que ce qu'ils désirent avec plus d'ardeur est peu de chose, et qu'ils s'écartent presque toujours du véritable bien, pour chercher et pour suivre ce qui n'est qu'une simple idée, et ce qui n'a qu'une apparence sans fond.

Sa sublime éloquence venait surtout de la connaissance parfaite qu'il avait du monde. Il bannit de la chaire ces pensées frivoles, plus propres pour des discours académiques que pour instruire les peuples ; il en retrancha aussi ces longues dissertations de théologie, qui ennuièrent les auditeurs, et qui ne servent qu'à remplir le vide des sermons ; il établit les vérités de la religion solidement ; et jamais personne n'a su comme lui tirer de ces vérités des conséquences utiles aux auditeurs, et si naturelles que chacun de ceux qui l'entendaient pouvait s'appliquer ce qu'il disait.

Quoiqu'il ne recherchât pas toujours dans ses discours l'exactitude des expressions, il ne lui en échappait aucune qu'on pût trouver basse et peu digne du sujet qu'il traitait. S'il s'engageait dans quelque description, ou qu'il descendit dans quelque détail, il ne tombait point dans ces sortes de discours qui ne conviennent ni aux prédicateurs ni aux auditeurs : qualité rare dans ceux qui parlent en public. et qui vient d'une profonde méditation et d'une juste connaissance des matières qu'on traite.

1. Cette lettre fut écrite l'année même de la mort de Bourdaloue.

Mais pourquoi vous parler de la grande réputation que le P. Bourdaloue s'est acquise dans la Prédication ? C'est un talent que tous ceux qui l'ont le moins connu n'ignorent pas. Parlons plutôt de ses vertus, que nous nous flattons d'avoir plus senties que ceux qui ne l'ont pas pratiqué aussi souvent que nous.

Il est plus rare de trouver des hommes grands dans le commerce intime et particulier, que d'en trouver de grands lorsqu'ils représentent, ou qu'ils sont, pour ainsi dire, montés sur le théâtre : car lorsque les hommes sont en quelque fonction publique, tout ce qui s'offre à leurs yeux les excite, et les instruit de ce qu'ils doivent être. Mais lorsqu'ils sont rendus à eux-mêmes, lorsque tous les objets qui les tenaient attentifs sont écartés, qu'il est rare de les trouver aussi grands dans le repos qu'ils nous ont paru grands dans l'action ! C'est cependant en cela que consiste la véritable grandeur : car je n'appelle grand que ce qui se soutient par lui-même, et qui n'a pas besoin d'ornemens empruntés. J'ai bien vu des hommes grands dans l'opinion commune, mais je n'en ai point connu d'aussi grands dans le particulier que dans le public ; ou plutôt je n'en ai guère connu qui ne perdissent, dans un commerce long et familier, beaucoup de l'estime qu'on avait pour eux.

Le P. Bourdaloue n'était pas de ce nombre : jamais personne n'a plus gagné que lui à être vu tel qu'il était. Ses moindres qualités ont été celles qui l'ont fait honorer et respecter du public.

Il était naturellement vif et vrai ; il ne pouvait souffrir le déguisement et l'artifice ; il aimait le commerce de ses amis, mais un commerce aisé, sans étude et sans contrainte ; néanmoins, combien de fois l'avons-nous vu forcer son naturel, et vivre familièrement avec des gens d'un caractère fort opposé au sien !

Toute sa vivacité ne lui laissait jamais échapper la moindre impatience, quand il s'agissait d'une affaire importante ; souvent même il perdait un temps aussi cher que le sien, pour remplir des devoirs d'une pure amitié, et d'une reconnaissance fondée uniquement sur les sentiments d'estime qu'on avait pour lui.

Quoiqu'il ait eu la confiance de tout ce qu'il y a de plus élevé dans la France, on ne peut pas dire qu'il l'ait jamais désirée. Il se dévouait de la même manière à tous ceux que la Providence lui envoyait, sans rechercher les grands et sans mépriser les petits ; parlant à chacun selon son caractère, et ne s'ap-

pliquant qu'à perfectionner l'ouvrage qu'il avait en ses mains.

Il avait eu l'estime d'un grand ministre dès ses premières années ; il l'a conservée tant que ce ministre a vécu. En a-t-il retiré quelque utilité pour lui ? s'est-il servi de son crédit pour se mêler dans les intrigues de la cour, ou pour élever ses parents, qui, par leur naissance et par leur mérite, étaient en état de recevoir les grâces qu'il pouvait faire tomber sur eux ?

Un autre ministre voulut attirer auprès de lui le P. Bourdaloue : il le connut, il l'aima, il lui confia ses prospérités et ses chagrins. Ce commerce ne diminua rien de l'estime et de la confiance du premier. Quoiqu'ils eussent l'un et l'autre des intérêts différents, tous deux le regardaient également comme un ami fidèle ; il répondait à leur amitié par un sincère attachement, sans se mêler d'aucune affaire, sans même vouloir négocier entre eux, parce qu'il ne croyait pas que le temps en fût encore venu. Content de leur dire à chacun ses sentiments sur ce qu'ils lui proposaient, il faisait des vœux au Ciel pour ces deux grands hommes, dont l'union était si nécessaire à la France.

Il a gardé la même conduite à l'égard de tous ceux qu'il a fréquentés ; et des familles qu'il voyait ordinairement, et qui quelquefois étaient divisées entre elles, nous n'en avons connu aucune où, malgré leur division, il n'ait été également honoré et aimé de ceux qui les composaient.

Ce n'était point par orgueil ni par gloire qu'il voulait qu'on le désirât, et qu'il n'allait jamais au-devant des nouvelles habitudes : c'était par la crainte d'entrer dans d'autres affaires que celles de sa profession. Il donnait ses conseils à ceux qui les lui demandaient ; il n'était pas jaloux qu'on les suivit, excepté sur ce qui regardait la conscience ; c'était uniquement sur ce point qu'il se rendait inflexible : il fallait lui obéir, ou le quitter. En toute autre matière, il se contentait de dire son sentiment, de l'appuyer de raisons solides ; mais il ne voulait point, par prudence, se charger d'aucune négociation.

Avec quelle sagesse savait-il distinguer les conseils qui pouvaient regarder la conscience, de ceux qui n'étaient que pour les affaires du monde ! L'avez-vous jamais vu, comme d'autres directeurs, faire de toutes les actions des points de conscience ; vouloir gouverner partout, sous prétexte de conduire les âmes à la perfection ; se rendre nécessaire entre le mari et la femme, entre le père et les en-

tants, entre le maître et les domestiques, et s'ériger un tribunal souverain, pour savoir et pour ordonner jusqu'aux moindres choses qui se font dans une maison ?

Le P. Bourdaloue était aussi très-éloigné de ceux qui condamnent tout sans rien examiner. Il voulait réfléchir longtemps avant que de donner ses décisions. Il présumait toujours le bien, et ne croyait le mal que lorsqu'il en était pleinement convaincu. Il n'effrayait point les hommes par sa présence ni par ses discours ; il les ramenait, au contraire, par sa prudence et par une certaine insinuation à laquelle il était difficile de résister.

Sévère et implacable contre le péché, il était doux et compatissant pour le pécheur. Loin d'affecter une austérité rebutante, et dont bien des gens de sa profession se font un mérite, il prévenait par un air honnête et affable. Austère pour lui-même, exact à observer ses devoirs, il était indulgent pour les autres, sans rien perdre de la sévérité évangélique, et sans donner dans aucun relâchement. Ses manières ont plus attiré d'âmes dans la voie du Seigneur que celles de bien d'autres, qui s'imaginent que la vraie dévotion consiste autant dans l'extérieur que dans l'intérieur.

Instruisait-il à contre-temps ceux qui conversaient avec lui ? les reprenait-il à tout propos ? en un mot était-il prédicateur à toute heure et en tous lieux ? Il prenait les temps propres pour dire à chacun ce qui lui convenait ; il ne laissait jamais échapper ces moments heureux que lui donnait la Providence ; et il avait un talent admirable pour ne rien souffrir dans une conversation qui fût contre les bonnes mœurs, sans offenser néanmoins les personnes avec qui il se trouvait. Il savait se conformer à toutes les compagnies, sans rien perdre de son caractère, et sans que ce caractère éloignât de lui ceux qui, par leur conduite, y paraissaient les plus opposés.

Sa principale application, dans les conseils qu'il donnait, était à prendre garde si ce qu'il conseillait pour un bien à celui qui le consultait n'était point nuisible à d'autres ; si, sous ombre de faire une bonne œuvre, on ne cherchait point à contenter une secrète passion de haine ou de vengeance. Il considérait comme un très-grand mal tout ce qui troublait le repos des familles ; parce que, outre le mal que fait la première action qui le trouble, elle est la source d'une infinité de mauvaises actions.

Il voulait que chacun vécût et se sanctifiât dans sa profession, persuadé que Dieu nous donne des grâces proportionnées à notre état, et que c'est notre faute si nous n'en faisons pas un bon usage. Il regardait la charité comme le fondement de la morale chrétienne : tout ce qui la blessait, ou qui la pouvait altérer le moins du monde, lui paraissait un crime.

Je ne finirais point si je voulais vous marquer en détail toutes les actions de ce grand homme : son amour pour son état, son zèle pour le salut des âmes, tout ce qu'il a fait dans la seule vue de faire du bien. Il était aussi appliqué auprès d'un homme de la lie du peuple, qu'auprès des têtes couronnées.

Souvenez-vous combien de fois nous l'avons vu donner tous ses soins à un domestique, à un homme de la campagne, et quitter pour cela une bonne et agréable compagnie. Et comment la quittait-il ? était-ce en annonçant ce qu'il allait faire ? Lui seul savait le bien qu'il faisait : jamais personne ne s'est fait moins que lui un mérite de sa vertu.

N'espérons pas retrouver jamais tout ce que nous avons perdu dans notre illustre ami. Mais après avoir donné quelque temps pour pleurer sa perte, disons-nous ce qu'il nous dirait lui-même si nous pouvions l'entendre. Ce n'est point par des larmes que nous devons honorer sa mémoire : imitons ses vertus, si nous voulons marquer le respect et la vénération que nous avons pour lui ; remplissons nos devoirs comme nous lui avons vu remplir les siens ; jugeons favorablement de notre prochain ; édifions-le par nos exemples ; tenons-nous dans l'état où Dieu nous a mis ; conservons la paix et l'union entre nos proches, même entre nos domestiques ; rendons-nous aimables à ceux qui nous approchent ; tâchons à gagner leur confiance par une conduite désintéressée ; ne nous laissons point entraîner à notre pente naturelle ; réfléchissons beaucoup avant que d'agir ; recherchons avec plus d'empressement ce qui convient aux personnes avec qui nous avons à vivre, que ce que nous pouvons désirer pour nous ; préférons notre prochain à ce qui nous peut plaire ; mais faisons tout cela sans aucun faste, sans aucun désir de nous singulariser : nous suivrons ainsi les instructions de notre illustre ami, nous le ferons revivre en nous, et profitant des exemples qu'il nous a donnés, nous espérons le rejoindre un jour dans le ciel.

PRÉFACE DU P. BRETONNEAU

Il est bien juste que notre Compagnie rende en quelque sorte au P. Bourdaloue ce qu'elle en a reçu, et qu'après l'honneur qu'il lui a fait, elle s'intéresse à conserver la mémoire d'un homme qu'elle a regardé comme un de ses premiers ornements, tandis qu'elle a eu le bonheur de le posséder, et qu'elle pleure encore depuis qu'elle l'a perdu. Mais ce n'est point tant, après tout, dans cette vue qu'on publie les ouvrages de ce célèbre prédicateur, que pour le bien des âmes et pour perpétuer les fruits de son zèle. Il y a lieu de croire que ses sermons, mis sous les yeux, sans être soutenus ni de l'action, ni de la voix, se soutiendront par eux-mêmes; ou plutôt, il y a lieu d'espérer qu'avec les bénédictions que Dieu y a déjà données et qu'il y donnera, ils auront toujours de quoi opérer les mêmes effets de grâce, et de quoi inspirer les mêmes sentiments de religion. Ce ne sera pas seulement pour les prédicateurs un modèle de l'éloquence chrétienne; toutes les personnes qui cherchent à s'édifier, et qui aiment à se nourrir de bonnes lectures, trouveront peu de livres de piété où les grandes vérités du christianisme soient traitées d'une manière plus propre à convaincre les esprits et à toucher les cœurs.

Le P. Louis Bourdaloue naquit à Bourges, d'une des familles les plus considérables de la ville, le 20 d'août de l'année 1632; et dès l'âge de quinze ans il entra dans la Compagnie de Jésus. Il semble que Dieu, en l'appelant à cet état, eût une vue toute particulière sur lui. Etienne Bourdaloue, son père, homme lui-même très-recommandable, surtout par son exacte probité, et par une grâce singulière à parler en public, avait eu dans sa jeunesse la même vocation et ne l'avait pas suivie. Le Ciel voulut que le fils remplaçât le père; et le père adorant la conduite de la Providence, et craignant de s'opposer une seconde fois à ses desseins, se crut obligé, après quelques difficultés, de descendre aux instances de son fils, et d'en faire le sacrifice.

Il le fit, le P. Bourdaloue passa par tous les exercices de la Compagnie; et les dix-huit premières années qu'il y vécut furent employées, soit à ses propres études, soit à enseigner les lettres humaines, et à professer la philosophie et la théologie. Il se distingua partout, et donna des preuves de la supériorité et de l'étendue de son esprit.

Ce n'étaient là néanmoins encore que des dispositions. Comme il n'avait pas moins d'ouverture pour les sciences que de talent pour la chaire, il fut d'abord assez incertain du choix qu'il devait faire, et de l'emploi où le Ciel le destinait. Mais divers sermons qu'il prêcha, pendant qu'il enseignait la théologie morale, furent si bien reçus et tellement applaudis, que ses supérieurs se déterminèrent à l'appliquer uniquement au ministère de la prédication.

Il eut l'avantage, en entrant dans cette carrière qu'il a si heureusement fournie, d'être connu de feu Son Altesse Royale Mademoiselle. Cette princesse, dont la pénétration et le discernement, aussi bien que la grandeur d'âme, égalaient la grandeur de la naissance, l'entendit à la ville d'Eu, le goûta, l'honora non-seulement de sa bienveillance, mais de sa confiance, et lui en a donné le plus sensible témoignage, en le faisant appeler pour la soutenir dans les derniers moments de sa vie, et pour l'aider à mourir chrétiennement.

Le P. Bourdaloue continua quelques années à prêcher en province; mais on ne tarda pas à l'en retirer, dès qu'on le crut en état de paraître dans Paris. Il y vint, et ce fut là que la Providence ouvrit à son zèle le plus vaste et le plus beau champ. Quoique l'on attendit beaucoup de lui, il est vrai qu'il surpassa encore toutes les espérances qu'on en avait conçues. Il y a des succès si extraordinaires et des mérites si universellement reconnus, qu'il est permis à quiconque d'en parler, sans craindre ni d'aller au-delà de l'idée commune, ni de blesser certaines bienséances. A peine eut-il paru dans l'église de

la maison professe des jésuites, que de tout Paris et de la cour même une foule prodigieuse d'auditeurs y accourut. Une réputation si prompte est quelquefois sujette à dégénérer : celle du P. Bourdaloue eut toujours d'un sermon à l'autre ; et plus on l'entendit, plus on eut de goût pour l'entendre.

Aussi avait-il dans un éminent degré tout ce qui peut former un parfait prédicateur. Il reçut de la nature un fonds de raison qui, joint à une imagination vive et pénétrante, lui faisait trouver d'abord dans chaque chose le solide et le vrai. C'était là proprement son caractère, et ce fut, avec les lumières de la foi, cette raison droite qui le dirigea dans tous les sujets de la morale chrétienne, et dans les mystères de la religion qu'il eut à traiter. C'est aussi ce qui donne à ses sermons une force toujours égale. Leur beauté ne consiste point précisément en quelques endroits bien amenés, où l'orateur épuise tout son art et tout son feu, mais dans un corps de discours où tout se soutient, parce que tout est lié et bien assorti. Ses divisions justes, ses raisonnements suivis et convaincants, ses mouvements pathétiques, ses réflexions judicieuses et d'un sens exquis, tout va à son but ; et, malgré l'abondance des choses que lui fournissait une admirable fécondité, et qu'il savait bien enfermer dans un même dessein, il ne s'écarte pas un moment de sa proposition. Qu'une pensée soit commune, il ne la rejette point ; c'est assez qu'elle soit vraie et qu'elle lui serve de preuve. Il l'approfondit et il la creuse, et par là même la met dans un tel jour, que, de commune qu'elle était, elle lui devient particulière, de sorte qu'en pensant ce que les autres ont pensé avant lui, il pense néanmoins tout autrement que les autres. Qu'il s'oppose une difficulté, il y fait une réponse à laquelle il n'y a point de réplique ; et quelquefois il tire de l'objection même de quoi la résoudre, et il convainc l'auditeur par ses propres sentiments. S'il cite l'Écriture ou les Pères, il les cite en maître, jusqu'à faire le précis de tout un traité pour l'appliquer à la vérité qu'il prêche. Du reste, ce ne sont point tant les paroles des Pères qu'il rapporte, que leur doctrine et leurs raisons. Il les développe, et surtout il les place si à propos et les fait tellement entrer dans son sujet, qu'on dirait que les Pères n'ont parlé que pour lui. Des auteurs sacrés, il eut, à ce qu'il paraît, plus assidûment devant les yeux Isaïe et saint Paul ; et des Pères, Tertullien, saint Augustin et saint Jean Chrysostome, parce qu'il y

trouvait plus d'énergie et plus de grandeur.

Son expression répond parfaitement à ses pensées : elle est noble et naturelle tout ensemble. Il parle bien, et ne fait point voir qu'il veut bien parler. Quand il s'élève, ce n'est point avec emphase ; c'est, pour user d'un terme consacré par le Saint-Esprit, avec une certaine magnificence, où sans qu'il y ait rien d'outré, tout est majestueux et grand. Et quand il se communique, c'est toujours avec la même dignité ; et, dans les plus petits détails, il n'a rien de petit, ni de rampant. On trouvera peut-être quelques expressions moins usitées et un peu hardies ; mais l'image qu'elles font à l'esprit les justifie assez, et il faut dire alors que, si ce n'est pas communément ainsi qu'on s'exprime, c'est ainsi qu'il a dû et qu'on devrait, ce semble, s'exprimer.

Ce qu'il y eut encore de plus singulier dans le P. Bourdaloue, c'est la manière dont il traite la morale. Nul autre prédicateur ne lui avait en cela servi de modèle, et l'on peut dire qu'il en a servi lui-même à tous ceux qui sont venus après lui. Persuadé que le prédicateur ne touche qu'autant qu'il intéresse et qu'il applique, et que rien n'intéresse davantage et n'attire plus l'attention qu'une peinture sensible des mœurs, où chacun se voit lui-même et se reconnaît, il tournait là tout son discours. Non qu'il négligeât d'expliquer les plus hauts mystères et les plus difficiles questions de la foi, il en parlait avec habileté, et même avec d'autant plus d'autorité, qu'il possédait parfaitement ces sortes de matières, et qu'il croyait devoir prendre alors plus d'ascendant sur les esprits, pour confondre le libertinage et pour faire respecter la religion ; mais après avoir donné aux points les plus obscurs tout l'éclaircissement nécessaire, il passait à ce qu'ils ont d'instructif et de moral ; et c'est là que lui servait infiniment la connaissance qu'il avait du monde et du cœur de l'homme : car il ne disait rien qu'il ne connût, ni qui portât à faux. C'est de là même que ses expositions sont si vraies et ses portraits si ressemblants. Pour peu qu'on ait d'usage du monde, et qu'on sache comment vivent les hommes, on les y voit peints sous les traits les plus marqués. Aussi, avec quelle attention se faisait-il écouter, et combien de fois s'est-on écrié dans l'auditoire qu'il avait raison, et que c'était là en effet l'homme et le monde ? Certains sentiments, certains tours élevés, touchants et nouveaux, le feu dont il animait son action, sa rapidité en prononçant, sa voix

pleine, résonnante, douce et harmonieuse, tout était orateur en lui, et tout servait à son talent.

Voilà par où cet excellent prédicateur s'acquiesce une si haute réputation. Il l'a conservée jusqu'à sa mort ; et comme il n'y en eut peut-être jamais de plus juste ni de plus universelle, il n'y en a point eu de plus constante. Il a prêché durant trente-quatre ans, soit à la cour ou dans Paris ; et pendant ces trente-quatre années, il a eu l'avantage assez peu commun d'être toujours également goûté des grands, des savants et du peuple. On n'en doit point être surpris, dès qu'on fait réflexion au caractère de son éloquence. Ce qui est naturel et fondé sur la raison, plaît partout, et est de tous les goûts et de tous les temps.

Quoique le P. Bourdaloue eût abondamment de quoi s'occuper, et de quoi glorifier Dieu dans le saint ministère qu'il exerçait, il n'y renferma pas tout son zèle. Tant de personnes touchées de ses explications s'adressèrent à lui, et lui confièrent leur âme, qu'il ne crut pas pouvoir leur refuser son secours ; et même il comprit que rien ne convenait mieux à un prédicateur que de cultiver, selon le langage de l'Écriture, ce qu'il avait planté, et de perfectionner dans le tribunal de la pénitence ce qu'il n'avait proprement encore qu'ébauché dans la chaire. C'est pour cela que le P. Bourdaloue se chargea d'une fonction aussi importante et aussi pénible que la direction des consciences. Plein de l'Évangile, et jugeant de tout par les grands principes de la foi, solide dans ses conseils, juste dans ses décisions, droit et désintéressé dans ses vues, il n'était ni rigoureux à l'excès, ni trop indulgent ; mais il était sage, et d'une sagesse chrétienne. C'est-à-dire qu'il savait distinguer les conditions, et prescrire à chaque condition ses devoirs ; qu'il était ferme, sans égard ni à la qualité, ni au rang, quand il fallait l'être ; mais qu'il l'était aussi comme il fallait l'être, et toujours selon les règles de la discrétion ; qu'ennemi des singularités, il voulait qu'on allât à Dieu avec simplicité et bonne foi, par les voies communes et sans affectation ; mais, du reste, avec une régularité exemplaire, et une fidélité parfaite à remplir toutes ses obligations.

Son zèle ne fut pas moins ardent ni moins agissant que sage. On sait quelle était son assiduité à entendre les confessions. Il y passait des cinq ou six heures de suite ; et quiconque l'a connu, jugera aisément que la

vue seule de Dieu et du salut des âmes pouvoit accorder une telle patience avec sa vivacité naturelle. Soit qu'on l'appelât dans les maisons religieuses, soit qu'on vint le consulter et prendre ses avis, soit qu'il y eût des malades à visiter, il ne s'épargnait en rien, également prêt pour qui que ce fût, et se faisait tout à tous. Dans ce grand nombre de personnes de la première dictinction dont il avait la conduite, bien loin de négliger les pauvres et les petits, il les recevait avec bonté ; il descendait avec eux, dans le compte qu'ils lui rendaient de leur vie, jusques aux moindres particularités ; il entrait dans leurs besoins, et plus sa réputation et son nom leur inspiroient de timidité en l'approchant, plus il s'étudiait à gagner leur confiance et à leur faciliter l'accès auprès de lui. Il ne se contentait pas de ce bon accueil. Il les allait trouver, s'ils étaient hors d'état de venir eux-mêmes ; il adoucissait leurs maux par sa présence, et les laissait remplis de consolation, et charmés tout ensemble de son humilité et de sa charité.

Mais où il redoublait sa vigilance et ses soins, c'était auprès des mourants. On avait souvent recours à lui pour leur annoncer leur dernière heure, et pour les y disposer ; et se croyant alors responsable de leur salut, il leur parlait en homme vraiment apostolique. Ce n'était pas sans réflexion et sans étude. Il savait trop de quelle conséquence il est de ménager des moments si précieux, et de ne les pas perdre en des discours vagues et peu utiles. Outre le long usage qui l'avait formé à ce saint exercice, outre la méthode particulière qu'il s'en était lui-même tracée, il prévoyait ce qu'il avait à dire ; et s'abandonnant ensuite à l'esprit de Dieu, il disait tout ce qui peut porter une âme à la pénitence et à la confiance. C'est ainsi qu'il s'est acquitté des derniers devoirs d'une amitié solide et chrétienne envers tant d'amis que leur naissance, leur nom, leur mérite personnel et une liaison de plusieurs années lui rendaient également respectables et chers, et à qui il a été fidèle jusqu'à la mort.

Cependant le P. Bourdaloue, en pensant aux autres, ne s'oubliait pas lui-même : au contraire, ce fut par de fréquents recours sur lui-même qu'il se mit en état de servir si utilement les autres. Cette attention lui était nécessaire parmi de continuelles occupations au dehors et de grands succès. Ses succès ne l'éblouirent point, et ses occupations ne l'empêchèrent point de veiller rigoureusement sur sa conduite. D'autant plus en garde qu'il

était plus connu et dans une plus haute considération, il ne compta jamais sur le crédit où il était pour agir avec moins de réserve. Etroitement resserré dans les bornes de sa profession, il joignait aux talents de la prédication et de la direction des âmes le véritable esprit d'un religieux et les vertus que demandait de lui sa Compagnie ; surtout un parfait mépris du monde et de ses grandeurs, sans manquer à rien néanmoins de ce qu'il devait aux grands ; un dévouement inviolable au service de l'Eglise, et une soumission entière aux puissances ecclésiastiques ; une estime de sa vocation dont il se déclarait partout, et un attachement à son état capable de l'affermir contre les offres les plus avantageuses ; un zèle sincère et vif pour le bon ordre, et un soin exact de s'y conformer lui-même et de le suivre.

Entre ses devoirs, il s'en fit un particulier de la prière. C'est en présence des autels qu'il rappelait ces grandes idées de religion dont il était rempli ; et, pénétré de la majesté de Dieu et de la sainteté de son culte, il ne se permettait pas la moindre négligence en célébrant les sacrés mystères, ou en récitant l'office divin.

Avec cette piété qui fait l'homme chrétien et l'homme religieux, que lui manquait-il d'ailleurs de ce qui fait, même selon le monde, l'honnête homme ? Il en avait toutes les qualités : la probité, la droiture, la franchise, la bonne foi ; ne disant jamais les choses autrement qu'il les pensait, ou, si par sagesse il ne les pouvait dire telles qu'il les pensait, ne disant rien. Beaucoup de prudence et de pénétration dans les affaires ; mais en même temps beaucoup de retenue, pour ne s'y point ingérer de son mouvement propre ; n'y entrant qu'autant qu'on l'y faisait entrer ; proposant ses vues comme un ami, sans entreprendre de décider en maître ; cherchant à se rendre utile et à servir, et non à se faire valoir et à dominer. Bien de l'agrément dans la conversation, un air engageant, des manières aisées, quoique respectueuses et graves ; une douceur qui lui devait coûter, du tempérament dont il était ; mais, pardessus tout, une modestie qui lui attirait d'autant plus d'éloges qu'il avait plus de peine à les entendre ; les fuyant, bien loin de les rechercher, élevant volontiers les autres, et ne parlant jamais de lui-même.

Ce caractère, dans un homme aussi distingué que le P. Bourdaloue, ne le faisait pas moins honorer et respecter que tous ses talents. Après l'avoir admiré dans la chaire,

on l'admirait dans l'usage de la vie. Où n'était-il pas reçu avec plaisir ? et depuis les premiers rangs jusqu'aux conditions les plus communes, qui ne se faisait pas, non-seulement un plaisir de le recevoir, mais comme un mérite de le connaître et d'être en commerce avec lui ?

Il fallait un cœur aussi détaché que le sien pour former, au milieu des applaudissements du monde, le dessein qu'il prit dans les dernières années de sa vie. Touché d'un saint désir de la retraite, et voulant se préparer à la mort, il résolut de quitter Paris, et de finir ses jours en quelque maison de la province, où il pût se recueillir davantage et vaquer uniquement à sa perfection. Il jugea bien qu'il aurait sur cela des obstacles à surmonter de la part de ses supérieurs en France ; et pour lever toutes les difficultés, il s'adressa au général de la Compagnie. Mais cette première tentative ne réussit pas. On le remit à une autre année, et on le pria de faire encore de nouvelles réflexions sur le parti qu'il voulait prendre. Il y pensa ; et sans se rebuter, dès l'année suivante il redoubla ses instances auprès du Père général. La lettre qu'il lui écrivit est si remplie de l'Esprit de Dieu, que le public sera bien aise d'en voir un extrait. Le voici, traduit du latin :

« Mon très-révérend Père, Dieu m'inspire et me presse même d'avoir recours à Votre Paternité pour la supplier très-humblement mais très-instamment, de m'accorder ce que je n'ai pu, malgré tous mes efforts, obtenir du révérend Père provincial. Il y a cinquante-deux ans que je vis dans la Compagnie, non pour moi, mais pour les autres ; du moins plus pour les autres que pour moi. Mille affaires me détournent et m'empêchent de travailler, autant que je le voudrais, à ma perfection, qui néanmoins est la seule chose nécessaire. Je souhaite de me retirer et de mener désormais une vie plus tranquille : je dis plus tranquille, afin qu'elle soit plus régulière et plus sainte. Je sens que mon corps s'affaiblit et tend vers sa fin. J'ai achevé ma course ; et plutôt à Dieu que je puisse ajouter : J'ai été fidèle ! Je suis dans un âge où je ne me trouve plus guère en état de prêcher. Qu'il me soit permis, je vous en conjure, d'employer uniquement pour Dieu et pour moi-même ce qui me reste de vie, et de me disposer par là à mourir en religieux. La Flèche, ou quelque autre maison qu'il plaira aux supérieurs (car je n'en demande aucune en particulier, pourvu que je sois éloigné de Paris), sera le lieu de mon repos. Là, ou-

bliant les choses du monde, je repasserai devant Dieu toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon âme. Voilà le sujet de tous mes vœux, etc. »

Cette lettre eut tout l'effet que désirait le P. Bourdaloue. Il lui fut libre de faire ce qu'il jugerait à propos; et dès qu'il eut reçu la réponse de Rome, il prit jour pour partir. Mais les mêmes supérieurs qui l'avaient arrêté la première fois, se crurent encore en droit de retarder son départ de quelques semaines, et de suspendre la permission jusqu'à ce qu'ils eussent pu faire à Rome de nouvelles remontrances. Elles touchèrent le Père général; et la dernière conclusion fut que le P. Bourdaloue demeurerait à Paris, et continuerait à s'occuper de ses fonctions ordinaires. Dieu voulut ainsi qu'il eût tout le mérite d'un sacrifice si religieux sans en venir à l'exécution, et qu'il achevât de se sanctifier lui-même en travaillant à la sanctification du prochain. Voilà ce que le public n'a su qu'après sa mort. Comme ses vues avaient été droites, et qu'en prenant une telle résolution il n'avait cherché que Dieu, il ne chercha point dans la suite à s'en faire honneur. Il a toujours tenu la chose secrète, et il n'en a fait la confidence qu'à quelques-uns de ses amis les plus intimes.

Le P. Bourdaloue n'insista pas. Il crut obéir à l'ordre du Ciel en se soumettant à la volonté de ses supérieurs. Il n'en eut même encore dans son travail que plus d'activité et plus d'ardeur; mais il approchait de son terme, et son travail désormais ne fut pas long. Dieu le retira au moment qu'on s'y attendait le moins.

Il tomba malade le 11 de mai; et dès le premier jour de sa maladie, il se sentit frappé à mort. Il ne perdit rien, dans un péril aussi pressant, de la présence de son esprit, et il est difficile de marquer plus de fermeté et de constance qu'il en fit paraître. Son mal fut une fièvre interne et très-maligne, précédée d'un gros rhume qui le tenait depuis plusieurs semaines, et où son zèle l'empêcha de se ménager autant qu'il eût été nécessaire. Car, tout incommode qu'il était, il ne laissa pas de prêcher, et d'entendre, selon sa coutume, les confessions. Mais il fallut enfin se rendre. Le dimanche, fête de la Pentecôte, après avoir dit la messe avec beaucoup de peine, il fut obligé de se mettre au lit. Quoiqu'il connût assez son état, il voulut néanmoins encore s'en faire instruire, et il pria qu'on ne lui déguisât rien. On lui parla comme il le souhaitait; et sans attendre que

la personne qui lui portait la parole eût achevé: *C'est assez*, répondit-il, *je vous entends: il faut maintenant que je fasse ce que j'ai tant de fois prêché et conseillé aux autres.*

Dès le lendemain matin, il se prépara, par une confession de toute sa vie, à recevoir les derniers sacrements. Ce fut après cette confession qu'il épancha son cœur, et qu'il s'expliqua dans les termes les plus chrétiens et les plus humbles. Il entra lui-même dans tous les sentiments qu'il avait inspirés à tant de moribonds. Il se regarda comme un criminel condamné à la mort par l'arrêt du Ciel. Dans cet état, il se présenta à la justice divine. Il accepta l'arrêt qu'elle avait prononcé contre lui, et qu'elle allait exécuter. *J'ai abusé de la vie*, dit-il en s'adressant à Dieu, *je mérite que vous me l'ôtiez, et c'est de tout mon cœur que je me soumetts à un si juste châtiment.* Il unit sa mort à celle de Jésus-Christ; et, prenant les mêmes intentions que ce Sauveur mourant sur la croix, il s'offrit comme une victime, pour honorer par la destruction de son corps la suprême majesté de Dieu, et pour apaiser sa colère. Non content de ce sacrifice, il consentit à souffrir toutes les peines du purgatoire: *Car il est bien raisonnable*, reprit-il, *que Dieu soit pleinement satisfait; et du moins dans le purgatoire je souffrirai avec patience et avec amour.*

En de si saintes dispositions, il reçut les sacrements; et s'étant tout de nouveau entretenu quelque temps avec Dieu, il mit ordre à divers papiers dont il était dépositaire. Il le fit avec un sens aussi rassis que s'il eût été dans une parfaite santé. Il se sentit même un peu soulagé tout le reste de la journée, et il donna quelque espérance de guérison. Mais ce ne fut qu'une lueur; et sans se flatter de cette espérance, il s'occupa toujours de la mort, voyant bien, disait-il, qu'il ne pouvait guérir sans un miracle, et se croyant très-indigne que Dieu fit un miracle pour lui.

En effet sur le soir, il lui prit un redoublement auquel il n'eut pas la force de résister. L'accès fut si violent, qu'il lui causa un délire dont il ne revint point; et le mardi 13 de mai de l'année 1704, il expira vers cinq heures du matin. Ainsi mourut, dans la soixante-douzième année de son âge, un des plus grands hommes qu'ait eus notre Compagnie, et, si j'ose le dire, qu'ait eus la France. Il avait reçu du Ciel beaucoup de talents: il ne les a point assurément enfoncés, mais il les a constamment employés pour la

gloire de Dieu et pour l'utilité du prochain. Il eut l'avantage de mourir presque dans l'exercice actuel de son ministère, et sans autre intervalle que celui de deux jours de maladie. Tout le public ressentit cette perte; le regret fut universel; ce regret est encore aussi vif que jamais dans le cœur de bien des personnes qui trouvaient en lui ce qu'on ne trouve pas aisément ailleurs. Il ne les oublia point en mourant; et l'on peut pareillement compter que la mémoire du P. Bourdaloue leur sera toujours précieuse. Ses ouvrages suppléeront au défaut de sa personne. On l'y trouvera lui-même; du moins on y trouvera tous ses sentiments et tout son esprit.

Car ce sont ici ses vrais sermons, et non point des copies imparfaites, telles qu'il en parut il y a plusieurs années. Il les désavoua hautement et avec raison. Il y est si défiguré qu'il ne devait plus s'y reconnaître.

Les deux Avents et le Carême qu'on donne dans cette première édition seront suivis des sermons sur les Myères, sur les Saints, sur

la Vocation religieuse, et sur divers sujets de morale. Quoique dans plusieurs sermons du Carême il n'adresse pas la parole au roi, il les a néanmoins presque tous prêchés à la cour, mais à d'autres jours et sous d'autres Evangiles.

On trouvera ici deux lettres qui parurent après sa mort, l'une manuscrite, l'autre imprimée. La première est d'un illustre magistrat, dont le P. Bourdaloue honorait infiniment la maison et singulièrement la personne. On voit dans cette lettre des traits de maître, et l'esprit n'y a pas moins de part que le cœur. La seconde est une de ces lettres circulaires qu'on envoie dans les maisons de la Compagnie, pour donner avis de la mort de chaque jésuite. Le P. Martineau, confesseur de monseigneur le duc de Bourgogne, et supérieur de la maison professe lorsque le P. Bourdaloue y mourut, écrivit celle-ci, qu'on ne put refuser au public, et qu'on réimprima plusieurs fois, tant elle fut goûtée et recherchée.

OEUVRES DE BOURDALOUE.

AVENT.

SERMON POUR LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS.

SUR LA RÉCOMPENSE DES SAINTS.

ANALYSE.

SUJET. *Réjouissez-vous, et faites éclater votre joie ; car une grande récompense vous est réservée dans le ciel.*

Jésus-Christ dans ces paroles nous propose la gloire céleste comme une récompense, et en cela même il nous fait connaître que nous pouvons aimer et servir Dieu par intérêt, pourvu que ce ne soit point un intérêt servile, mais un intérêt chrétien. Or, on ne peut mieux juger de l'excellence et des avantages de cette récompense qui nous est promise dans le ciel, que par comparaison avec les récompenses du monde ; et c'est le sujet de ce discours.

DIVISION. La récompense des Saints est une récompense sûre, au lieu que les récompenses du monde sont douteuses et incertaines ; 1^{re} partie. La récompense des Saints est une récompense abondante, au lieu que les récompenses du monde sont vides et défectueuses ; 2^e partie. La récompense des Saints est une récompense éternelle, au lieu que les récompenses du monde sont caduques et périssables ; 3^e partie.

PREMIÈRE PARTIE. Récompenses du monde récompenses douteuses et incertaines : au lieu que la récompense des Saints est une récompense sûre. Preuves tirées de deux passages de saint Paul. *Je sais*, disait-il, *à qui j'ai confié mon dépôt, c'est-à-dire le fonds des mérites que je tâche d'acquérir ; et je suis certain qu'il saura me le garder pour ce grand jour, où chacun recevra selon ses œuvres. J'ai achevé ma course*, ajoutait l'Apôtre : *il ne me reste que d'attendre la couronne de justice que le Seigneur me donnera comme juste juge, et qu'il réserve à tous ceux qui le servent.*

C'est ainsi que nous pouvons et que nous devons nous dire à nous-mêmes : *Scio cui credidi* : Je ne sais si je mériterai la récompense que Dieu prépare à ses élus ; mais je sais que si je la mérite, je l'aurai. Je ne suis pas sûr de moi, mais je suis sûr du Dieu que je sers, parce que je suis sûr de sa bonté, de sa fidélité, de sa puissance. Les Saints en étaient sûrs, et cette assurance soutenait leur zèle et leur ferveur.

Un mondain ne peut tenir ce langage à l'égard du monde et des récompenses du monde ; mais souvent il doit dire tout au contraire : Je sais que par rapport au monde j'ai fait mon devoir ; mais je ne sais si le monde m'en tiendra compte : je suis sûr de moi ; mais je ne suis pas sûr de ceux qui sont les maîtres et les distributeurs des grâces. Il peut dire dans un sens tout opposé à celui de saint Paul : *Scio cui credidi*. Je sais quel est ce monde à qui je me suis attaché, et combien il y a peu de fond à faire sur lui : or n'avoir rien sur quoi l'on puisse compter, c'est ce qui afflige et qui désole.

Trois causes de l'incertitude des récompenses du monde. 1^o C'est qu'il y a des mérites que les hommes ne connaissent pas. 2^o C'est qu'il y a des mérites, quoique connus des hommes, qui ne leur plaisent pas. 3^o C'est qu'il y a des mérites que les hommes estiment et dont ils sont même touchés, mais qu'ils ne récompensent pas, parce qu'ils ne le peuvent pas.

1^o Des mérites que les hommes ne connaissent pas. Par ce seul principe, combien dans le monde de mérites perdus ? Mais Dieu connaît tous nos mérites. Il connaît les mérites obscurs aussi bien que les éclatants : sujet de consolation pour les humbles. Il connaît jusques à nos intentions et à nos desirs : sujet de consolation pour les faibles. Il connaît jusques à nos moindres actions : sujet de consolation pour les pauvres. Il connaît dans chaque action tout son prix, et il y proportionne la récompense : sujet de consolation pour les âmes fidèles et ferventes. Par rapport au monde, point de mérites que le temps n'efface : mais Dieu n'oublie rien.

2^o Des mérites, quoique connus des hommes, qui ne leur plaisent pas : soit par l'aliénation des cœurs, soit par la contrariété des intérêts, soit par jalousie. Mais comme Dieu hait nécessairement le péché, aussi ne peut-il pas ne point aimer le mérite des œuvres chrétiennes, et en l'aimant ne le point couronner.

3^o Des mérites que les hommes ne récompensent pas, parce qu'ils ne le peuvent pas. Ils ne sont ni assez riches, ni assez puissants, au lieu que rien ne peut excéder le pouvoir de Dieu, qui est infini.

Nous sommes donc sûrs de Dieu. D'où David tirait cette sainte conclusion, *qu'il vaut bien mieux se confier dans le Seigneur que dans les hommes et dans les princes mêmes de la terre.*

Ce n'est pas qu'on ne puisse et qu'on ne doive servir les princes et les maîtres du siècle : mais à combien plus forte raison devons-nous servir Dieu ; et si nous avons tant d'ardeur pour des récompenses qui, par tant de raisons, nous peuvent manquer, combien sommes-nous inexcusables de ne rien faire pour cette récompense souveraine qu'un Dieu nous assure ?

SERMON POUR LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS.

DEUXIÈME PARTIE. Récompenses du monde, récompenses vides et défectueuses ; au lieu que la récompense des Saints est une récompense abondante. Car c'est une récompense, 1° qui surpasse, ou du moins qui égale nos services ; 2° qui, par elle-même, est capable de nous rendre parfaitement heureux. Deux propriétés dont nulle ne convient aux récompenses du monde.

1° Récompense qui surpasse tous nos services. Que ne fait-on pas tous les jours pour la fortune du monde ; et dès qu'on y est parvenu, par combien d'épreuves n'en reconnaît-on pas la vanité et le néant ? Beaucoup de travail et peu de fruit.

Mais le moindre degré de la gloire des Saints est infiniment au-dessus de tout ce qu'ils ont entrepris ou souffert pour Dieu. Ce qui faisait dire à saint Paul que toutes les souffrances de la vie ne sont pas dignes de la gloire que Dieu nous réserve. Venez, est-il dit au bon serviteur dans l'Évangile ; vous avez été fidèle en peu de choses : entrez dans la joie de votre Dieu, parce que la joie de votre Dieu est trop grande pour entrer dans vous.

2° Récompense capable par elle-même de nous rendre parfaitement heureux. Voit-on des grands et des riches dans le monde qui soient contents ? Ne forment-ils pas sans cesse de nouveaux desirs, parce qu'ils ne trouvent rien, ni dans les biens, ni dans les honneurs du monde, qui remplisse leur cœur.

Mais, Seigneur, s'écriait David, je serai rassasié quand vous me découvrirez votre gloire. La foi même nous l'enseigne, et nous n'en devons point être surpris, puisque Dieu ou la possession de Dieu sera la récompense des Saints.

Un préjugé sensible de cette vérité, c'est qu'en effet, dès cette vie, nous voyons des hommes qui se tiennent et qui sont réellement heureux de ne posséder que Dieu, et de ne s'attacher qu'à Dieu. Nous ne voyons point de riches contents de leurs richesses, d'ambitieux contents de leur fortune, de sensuels contents de leurs plaisirs ; et nous voyons des pauvres évangéliques contents de leur pauvreté, des humbles contents de leurs abaissements, des chrétiens crucifiés et morts au monde, contents de leurs austérités et de leurs croix.

Quelle onction intérieure n'ai-je pas goûtée moi-même, Seigneur, à certains moments où vous bannissiez de mon cœur les vains plaisirs, pour y entrer à leur place ! *Et intrabas pro eis*. Or, si Dieu remplit ainsi notre cœur sur la terre, que sera-ce dans le ciel ?

TROISIÈME PARTIE. Récompenses du monde, récompenses caduques et périssables, au lieu que la récompense des Saints est une récompense éternelle. Les athlètes courent dans la carrière et combattent ; pourquoi ? pour une couronne corruptible ; mais nous, reprendait l'Apôtre, si nous travaillons, c'est pour une couronne immortelle.

En effet, toutes les récompenses du monde sont passagères. Combien de fortunes avons-nous vu tomber ? combien tombent encore tous les jours ; et de celles qui paraissent maintenant les mieux établies, combien tomberont ? Toutes au moins finissent à la mort. Or, cela seul ne doit-il pas suffire pour nous en détacher ? Si ceux que nous avons connus les plus avides des récompenses du siècle avaient pu prévoir ce qui devait leur arriver, bien loin de les rechercher avec tant d'ardeur, ils n'auraient pu gagner sur eux de faire seulement une partie de ce qu'ils ont fait, et de se donner tant de peines pour des biens si peu durables.

Il n'y a que la récompense des Justes qui ne passe point, parce qu'elle est en Dieu, qui ne peut changer. Éternité de puissance, éternité de bonheur, éternité de gloire : telle est l'heureuse destinée des élus de Dieu.

Nous voyons dès maintenant comme un rayon de cette gloire dans ce culte perpétuel que l'Église rend aux Saints, et qu'elle leur rendra jusqu'à la fin des siècles. C'est pour cela que leurs fêtes sont instituées, et que chaque année on renouvelle le souvenir de leurs vertus.

Pouvons-nous donc assez estimer cette récompense éternelle ? Malheur à nous, si toute notre récompense est pour ce monde, et si nos noms ne sont écrits que sur la terre ? Au contraire, fussions-nous selon le monde les plus malheureux des hommes, si cependant nos noms sont écrits dans le ciel, consolons-nous, et disons avec l'Apôtre : *Un moment de tribulation, et d'une tribulation légère, me procurera un poids éternel de gloire*.

Espérance par où les Saints ont triomphé du monde. Pourquoi ne les imitons-nous pas ? c'est que nous ne considérons pas comme eux cette bienheureuse immortalité où ils aspirent. Mais en vain célébrons-nous leurs fêtes, en vain les invoquons-nous et implorons-nous leur secours, si nous ne suivons pas leurs exemples.

Prière aux Saints, pour demander leur protection. Mais du reste, assurés de leur protection, vivons comme eux, si nous voulons être glorifiés comme eux.

Compliment au roi.

Gaudete, et exultate: ecce enim merces vestra copiosa est in caelis.

Réjouissez-vous, et faites éclater votre joie, car une grande récompense vous est réservée dans le ciel. (*Saint Matth., ch. v, 12.*)

SIRE,

C'est le Fils de Dieu qui parle, et qui, dans l'évangile de ce jour, nous propose la gloire céleste, non pas comme un simple héritage qui nous est acquis, mais comme une récompense qui nous doit coûter. Il savait, dit saint Jean Chrysostome, combien nous sommes intéressés ; et voilà pourquoi, usant avec nous d'une condescendance digne de lui pour nous attirer à son service, il nous prend par notre intérêt. Sans rien relâcher de ses droits, ni rien rabattre du commandement qu'il nous fait de l'aimer comme notre Dieu, pour lui-même et plus que nous-mêmes, il veut bien que notre amour pour lui ait encore un retour sur nous ; et, pourvu que notre

intérêt ne soit point un intérêt servile, il consent que nous l'aimions par intérêt, ou plutôt que nous nous fassions un intérêt de l'aimer. Car c'est pour cela qu'il nous promet une récompense dont la vue est infiniment capable de nous élever à ce pur et parfait amour, qui, comme ajoute saint Chrysostome, réunit saintement et divinement notre intérêt à l'intérêt de Dieu.

Entrons donc, mes chers auditeurs, dans la pensée de Jésus-Christ ; et, sans nous piquer aujourd'hui d'une spiritualité plus sublime que celle qui nous est enseignée par ce Maître adorable, attachons-nous à la récompense où il nous appelle, et qu'il veut que nous envisagions, quand il nous dit : Une grande récompense vous est réservée dans le ciel : *Ecce merces vestra copiosa est in caelis*. Il est de la foi que nous la pouvons et que nous la devons mériter, cette récompense ; et c'est ce que je suppose ici comme

un principe dont il ne nous est pas permis de douter ; mais ce principe supposé, je veux vous montrer combien cette récompense est digne de nos désirs et de nos soins. Pour vous engager à la mériter, je veux vous en découvrir l'excellence et les avantages. Par la comparaison que j'en ferai avec les récompenses du monde, je veux vous la faire goûter, et par là même, si je puis, exciter en vous un saint zèle de l'acquiescer.

Or, pour vous en donner une idée juste, je m'arrête aux paroles de mon texte, dont l'exposition littérale va développer d'abord tout mon dessein ; concevez-en bien l'ordre et le langage : *Ecce merces vestra copiosa est in caelis*. Cette récompense que Dieu prépare à ses élus est une récompense sûre : *Ecce*, la voilà : c'est un Dieu qui vous la promet ; et si vous la voulez de bonne foi, elle est à vous : *Ecce merces vestra*. C'est une récompense abondante qui n'aura point d'autre mesure que la magnificence d'un Dieu, et qui mettra seule le comble à tous vos désirs : *Ecce merces vestra copiosa*. Enfin, c'est une récompense éternelle, que vous ne perdrez jamais, parce qu'elle vous est réservée dans le ciel, où il n'y aura plus de changement ni de révolution : *Ecce merces vestra copiosa est in caelis*. Qualités bien propres, Chrétiens, à faire, et sur vos esprits et sur vos cœurs, les plus fortes impressions, surtout si vous en jugez par opposition aux récompenses du monde, c'est-à-dire par les trois essentielles différences que je vous prie de remarquer entre les récompenses du monde et cette récompense des élus de Dieu : car c'est là ce qui m'a paru devoir plus vous intéresser et réveiller votre foi. La récompense des élus de Dieu est une récompense sûre, au lieu que les récompenses du monde sont douteuses et incertaines : ce sera le premier point. La récompense des élus de Dieu est une récompense abondante, au lieu que les récompenses du monde sont vides et défectueuses : ce sera le second point. La récompense des élus de Dieu est une récompense éternelle, au lieu que les récompenses du monde sont caduques et périssables : ce sera le dernier point.

Trois sujets de consolation et de joie que l'Eglise nous propose, en nous mettant devant les yeux la gloire des Saints, et en nous animant par ce motif à être les imitateurs de leur sainteté : *Gaudete, et exultate*. Si vous vous conformez à leurs exemples, réjouissez-vous : et de quoi ? de ce que vous serez sûrement, de ce que vous serez pleinement, de ce que vous serez éternellement récompensés. Au contraire, pleurez et

affligez-vous si, malgré tous ces avantages, possédés de l'amour du monde, vous vous sentez peu de goût et peu d'attrait pour cette récompense des justes. Non-seulement pleurez, mais tremblez, si la dureté de vos cœurs vous rend insensibles à des vérités si touchantes. Donnez-moi grâces, Seigneur, pour traiter dignement et utilement un si grand sujet, et faites que ceux qui m'écoutent, pénétrés de la vertu de votre divine parole, conçoivent un désir ardent, une espérance vive, un saint avant-goût des biens que vous leur préparez : qu'en vue de ces biens ineffables, ils se détachent de la terre, ils n'aient plus de pensées que pour le ciel, ils renoncent à la vanité, ils cherchent solidement la vérité, ils soient, aussi bien que vos Saints, et comme devant être un jour les compagnons de leur gloire, déterminés à combattre le monde et à le vaincre. C'est ce que je vous demande pour eux et pour moi, par l'intercession de la plus sainte des vierges. *Ave, Maria*.

PREMIÈRE PARTIE.

Se fatiguer, s'épuiser souvent, s'immoler pour des récompenses incertaines, auxquelles on parvient difficilement, et dont tous les jours, après de vaines espérances, on a le chagrin de se voir, ou malheureusement frustré, ou même injustement exclu, c'est la triste et fatale destinée de ceux qui s'attachent au monde. Au contraire, travailler pour une récompense sûre, et servir un maître auprès duquel on peut compter qu'il n'y eut et qu'il n'y aura jamais de mérites perdus, c'est ce qui a fait sur la terre le bonheur des élus de Dieu, et de ces Saints prédestinés dont nous honorons aujourd'hui la glorieuse mémoire. Ils servaient un Dieu fidèle dans ses promesses, et ils avaient en vue une récompense qui ne leur pouvait manquer. Voilà, dit saint Chrysostome, ce qui les a rendus capables de tout entreprendre et de tout souffrir. *Patior*, disait un d'entre eux, plein de cette force héroïque que la foi d'une vérité si consolante lui inspirait, c'était saint Paul : *Patior, sed non confundor* ¹ ; Je souffre ; mais bien loin de m'en affliger, je m'en glorifie : et pourquoi ? *Scio enim cui credidi, et certus sum quia potens est depositum meum servare in illum diem* ² ; parce que je sais, ajoutait-il, quel est celui à qui j'ai confié mon dépôt, et que je suis assuré qu'il n'est que trop puissant pour me le garder jusqu'à ce grand jour où chacun recevra selon ses œuvres. Qu'entendait-il par son dépôt ? le fonds de mérites qu'il s'était acquis devant Dieu, c'est-à-dire ce

¹ 2 Timoth., I, 12. — ² Ibid.

qu'il avait fait pour Dieu, ce qu'il avait enduré pour Dieu, et dans l'espérance de la gloire dont il savait que ses travaux apostoliques devaient être récompensés. C'est le sens littéral de ce passage. J'ai combattu, disait-il encore dans la même épître à Timothée, j'ai achevé ma course, j'ai été constant dans la foi ; il ne me reste que d'attendre la couronne de justice qui m'est réservée, et que le Seigneur, en ce jour-là, me donnera comme juste juge : *In reliquo reposita est mihi corona justitie, quam reddet mihi Dominus, in illa die, justus judex* ¹. Ainsi parlait l'Apôtre de Jésus-Christ, et ainsi a droit de parler après lui tout homme chrétien, puisqu'il reconnaissait lui-même que cette couronne de justice n'était pas seulement réservée pour lui, mais généralement, et sans exception pour tous les serviteurs de Dieu : *Non solum autem mihi, sed et iis qui diligunt adventum ejus* ².

Car voici, mes chers auditeurs, comment chacun de nous doit raisonner, en s'appliquant personnellement ces paroles : *Scio cui credidi*, et c'est l'important mystère de religion sur quoi doit être fondée toute notre conduite selon Dieu. Je ne sais pas si je serai jamais assez heureux pour mériter la récompense que Dieu prépare à ceux qui l'aiment : mais je sais que si je la mérite, je l'obtiendrai, je sais qu'autant que je l'aurai méritée, je la posséderai ; je sais que tout ce que je sais et tout ce que je souffre pour Dieu est un dépôt sacré que Dieu me garde, dont il veut bien lui-même me répondre, et qui ne déperira point entre ses mains : *Scio cui credidi* ; c'est-à-dire, je ne suis pas sûr de moi, mais je suis sûr du Dieu pour qui je travaille ; je suis sûr de sa bonté, je suis sûr de sa fidélité, je suis sûr de sa puissance : *Et certus sum, quia potens est*. Or, l'assurance que la foi me donne de tous ces attributs de Dieu et de Dieu même est ce qui m'encourage et qui m'anime. C'est ce qui a soutenu la ferveur et le zèle de ces bienheureux qui règnent maintenant dans le ciel, et qui ont sanctifié la terre par leurs vertus ; ils étaient sûrs du Dieu qu'ils servaient, et des biens qu'ils en attendaient : non-seulement ils espéraient en lui, mais ils savaient, et ils savaient infailliblement, qu'espérant en lui, ils ne seraient point confondus : *Scio cui credidi*.

Un mondain est bien éloigné de pouvoir tenir ce langage à l'égard du monde et des récompenses du monde. Car, fondé sur le témoignage qu'il se rend de sa propre conduite, il peut souvent dire, tout au contraire, en gémissant et en déplorant son sort : Je sais que, par rapport au

monde, j'ai fait mon devoir ; mais je ne sais pas pour cela si le monde m'en tiendra compte ; je ne sais pas si le monde reconnaîtra mes services ; je ne sais pas même si mes services lui ont été agréables. Pour ce qui regarde les récompenses du monde, il peut dire sans présomption : Je suis sûr de moi, mais je ne suis pas sûr de ceux qui sont les maîtres et les distributeurs des grâces ; je ne suis pas sûr qu'ils aient pour moi de favorables dispositions ; je ne suis pas sûr qu'ils en aient même d'équitables. Il peut, dans un sens contradictoirement opposé au sens de saint Paul, dire en parlant du monde : *Scio cui credidi* ; je sais, et je ne sais que trop, quel est ce monde à qui je me suis malheureusement attaché, et opiniâtrément confié : mais c'est justement pour cela qu'après l'avoir longtemps servi, je ne suis encore sûr de rien, parce qu'une expérience funeste m'a appris malgré moi, et m'a convaincu que, le monde étant ce qu'il est, je n'ai pu ni n'ai dû faire aucun fond sur lui. Or, n'avoir rien en vue dont on soit sûr, ni sur quoi l'on puisse compter, c'est ce qui afflige le mondain, ce qui le désole, et pour peu que son ambition ait d'empressement et de vivacité, ce qui lui tient lieu de supplice. Telle est, dis-je, la première différence que j'ai dû vous faire observer entre les récompenses de Dieu et celles du monde. Mais approfondissons cette pensée, et venons au détail des choses, puisqu'il est certain qu'il n'y en eût jamais une plus propre pour nous faire adorer les miséricordes de notre Dieu, et pour nous exciter nous-mêmes à l'amour et au zèle de la sainteté.

Il y a dans le monde des mérites stériles, c'est-à-dire des mérites sans récompense : pourquoi cela ? c'est qu'il y a, dit saint Chrysostome, des mérites que les hommes ne connaissent pas ; c'est qu'il y a des mérites, quoique connus des hommes qui ne leur plaisent pas ; c'est qu'il y a des mérites que les hommes estiment, et dont ils sont même touchés, mais qu'ils ne récompensent pas, parce qu'ils ne le peuvent pas. Trois causes de l'incertitude des récompenses du siècle, mais qui nous font comprendre en même temps la sûreté et l'infailibilité de la récompense des élus de Dieu. Appliquez-vous, et ne perdez rien de cette excellente morale.

Des mérites que les hommes ne connaissent pas. En effet, par ce seul principe, combien dans le monde de mérites perdus ? combien d'ignorés ? combien d'oubliés ? combien d'effacés par le temps ? combien de détruits par les mauvais offices ? combien d'étouffés dans la foule et dans la multitude ? Je serais infini, si

¹ 2 Timoth., vi, 8. — ² Ibid.

je voulais pousser cette induction. Avec Dieu nous n'avons rien de pareil à craindre : de quelque nature que soient les mérites que nous acquérons devant lui, il les connaît, il les distingue, il en fait le discernement, il les pèse dans la balance du sanctuaire, il en conserve le souvenir, il ne les perd jamais de vue.

Eclairé des vives lumières de son entendement divin, il connaît les mérites obscurs, aussi bien que les éclatants; les vertus intérieures et cachées aussi bien que celles qu'on admire et qu'on préconise. Combien de Saints dans le ciel qui n'ont jamais paru ce qu'ils étaient, et dont la sainteté, quoique parfaite, n'a jamais brillé pendant qu'ils vivaient sur la terre? Voilà pour la consolation des humbles.

Comme Dieu scrutateur des cœurs, il pénètre le fond du mérite, qui est le cœur. Ce mérite du cœur, inconnu aux hommes, lui est connu, et entièrement connu : et de là vient qu'il nous tient compte, non-seulement de nos actions et de nos œuvres, mais de nos intentions et de nos désirs; non-seulement de ce que nous faisons pour lui, de ce que nous souffrons pour lui, de ce que nous quittons pour lui, mais de ce que nous voudrions faire, de ce que nous voudrions souffrir, de ce que nous voudrions quitter, par la raison seule que si nous l'avions, nous serions prêts en effet pour lui à le quitter. Ainsi, selon l'expression de l'Écriture, il entend, et par la même règle il récompense jusqu'à la préparation de nos cœurs : *Præparationem cordis eorum audivit auris tua* ¹; c'est-à-dire qu'il suffit pour lui plaire, de lui vouloir plaire, et qu'il suffit de lui voir plu, pour être comblé de ses biens. Combien de prédestinés qui n'ont eu devant Dieu que le mérite de la bonne volonté? Voilà pour la consolation des faibles.

Parce que c'est un Dieu dont la pénétration est infinie, et que rien n'échappe à sa connaissance, nos actions les plus viles et les plus basses, pourvu qu'il en soit le motif, ont devant lui leur prix et leur valeur. Un verre d'eau donné en son nom mérite une gloire spéciale, dont lui-même il nous assure. Les deux deniers de la veuve reçoivent un éloge de sa bouche, aussi bien que les magnifique offrandes qui se faisaient dans le temple. Voilà pour la consolation des pauvres.

Parce qu'il est souverainement et exactement juste : pour chaque degré de mérite et de sainteté que nous acquérons, il a un degré de béatitude et de gloire qu'il nous destine; et c'est

la proportion de ces degrés qui fait pour les Saints bienheureux, aussi bien que pour les anges, l'ordre admirable des hiérarchies célestes. Sur la terre, le plus grand mérite n'est pas toujours le mieux placé : souvent un mérite médiocre, par le faux jugement des hommes, l'emporte et prévaut. Là, le mérite et la gloire, le mérite et la récompense vont toujours de pair. C'est un Dieu qui mesure et qui règle l'un par l'autre, mais un Dieu incapable de se tromper, incapable d'être prévenu, incapable de rien estimer que ce qui est essentiellement estimable, savoir, les œuvres saintes et la piété. Voilà pour la consolation des âmes droites et fidèles à leurs devoirs.

Par rapport au monde, il n'y a point de mérite que le temps n'efface. Tout ce que nous faisons pour Dieu, du moment que nous l'avons fait, est écrit dans le livre de vie, mais avec des caractères qui ne s'effaceront jamais. Les hommes, non-seulement oublient, mais souvent sont bien aises d'oublier les services qu'on leur rend; et Dieu nous déclare lui-même que tous nos services sont comme scellés dans les trésors de sa miséricorde : *Nonne hæc condita sunt apud me, et signata in thesauris meis* ¹? Il nous dit en termes exprès que nos sacrifices sont toujours devant ses yeux : *Holocausta autem tua in conspectu meo sunt semper* ²; que nos prières et nos aumônes montent jusques à lui, et qu'elles sont toujours présentes à sa mémoire : *Orationes tuæ et eleemosynæ ascenderunt in memoriam in conspectu Dei* ³. Il se fait même comme un honneur de s'en souvenir, et il ne peut non plus les oublier qu'il peut oublier qu'il est notre Dieu, et que nous sommes ses créatures. Tout cela, Chrétiens, le croyons-nous? Mais, si nous ne le croyons pas, nous ne connaissons pas le maître que nous servons; ou, si nous le croyons, comment sommes-nous si tièdes et si négligents dans son service?

Ajoutez, pour goûter encore davantage le bonheur des Justes, ce que j'ai marqué comme le second principe de la disgrâce des mondains et de l'incertitude de leurs récompenses : des mérites, quoique connus, qui ne plaisent pas. Qu'y a-t-il dans le monde de plus ordinaire? et combien par là ne voit-on pas parmi les hommes de mérites malheureux, de mérites rebutés, et, si j'ose ainsi dire, réprouvés : de mérites qui, par l'aliénation des cœurs, ou par la contrariété des intérêts, bien loin d'attirer la bienveillance et l'amour, excitent

¹ Psal., ix, 37.

¹ Deut., xxxii, 34. — ² Psal., xlix, 8. — ³ Act., x, 4.

plutôt la jalousie et la haine? C'est à quoi ne sont point sujets ceux qui travaillent à acquérir des mérites auprès de Dieu. Comme Dieu hait nécessairement le péché, et que, tout Dieu qu'il est, il ne peut pas ne le point haïr, et en le haïssant ne le point réprouver; aussi, tout Dieu qu'il est, ne peut-il pas ne point aimer le mérite des œuvres chrétiennes, et en l'aimant ne le point couronner et ne le point glorifier. Il y a dans les élus de Dieu différentes espèces de sainteté; mais il n'y en a pas une, dit saint Chrysostome, qui ne soit du goût de Dieu, qui ne soit l'objet des complaisances de Dieu, parce qu'il n'y en a pas une qui ne soit une émanation de cette sainteté originale et exemplaire, qui est Dieu; parce qu'il n'y en a pas une qui ne soit l'ouvrage de Dieu et le don de Dieu. Avoir du mérite ou en avoir trop, c'est souvent dans le monde une exclusion pour les emplois et pour les places, qui y tiennent lieu de récompenses. Devant Dieu, plus on a de mérite, plus on est aimé. Or, être aimé d'un Dieu dont l'amour fait les bienheureux, les prédestinés, les Saints, c'est être déjà récompensé.

Enfin, quelque justes et quelque reconnaissantes que soient les hommes; je dis plus, quelque libéraux et quelque magnifiques qu'ils puissent être, il y a des mérites qu'ils ne récompensent pas, parce qu'ils ne le peuvent pas; des mérites dont ils conviennent, et dont ils sont même touchés, mais qui, excédant, ou par leur qualité, ou par leur nombre, le nombre des grâces dont ils sont les dispensateurs, leur deviennent malgré eux des mérites onéreux, des mérites incommodes, et même des mérites importuns. Il n'y en a point de tels auprès de vous, mon Dieu, et l'on ne court point avec vous de semblables risques. Comme la magnificence de Dieu n'a point de bornes, parce qu'elle est inséparable de sa toute-puissance, nos mérites ont beau croître et se multiplier, elle ne s'épuise jamais. Plus nous en avons, plus il a, dit saint Chrysostome, de trésors de grâce et de gloire à répandre sur nous. Plus il nous doit, dans le sens catholique et orthodoxe qu'il nous peut devoir, plus il est riche pour s'acquitter envers nous : riche, dit le texte sacré, pour tous ceux qui l'invoquent et qui le prient : *Dives in omnes qui invocant illum* ¹; mais encore bien plus riche, reprend saint Bernard, pour tous ceux qui le servent fidèlement. Comme jamais il ne se tient importuné de nos prières, aussi nos mérites acquis

par sa grâce ne lui sont-ils jamais à charge.

Nous sommes donc sûrs de lui; et quand nous travaillons pour lui, dans l'espérance de la gloire dont jouissent les Saints, tout pécheurs que nous sommes, nous avons la consolation de pouvoir dire comme saint Paul : *Spes autem non confundit* ¹. Cette espérance ne me confond point : toute autre espérance est trompeuse, mais celle-là ne me trompera jamais. Cent fois j'ai pu me repentir d'avoir trop compté sur les hommes et d'avoir trop espéré d'eux, mais je n'oserais dire ni me plaindre que jamais Dieu m'ait manqué; et si j'étais assez ingrat pour le penser, non-seulement sa justice, mais sa miséricorde même, s'élèverait pour lui contre moi.

Je suis sûr de mon Dieu : principe adorable d'où David tirait ces saintes et édifiantes conclusions, qu'un chrétien, surtout à la cour, devrait méditer tous les jours de sa vie : *Bonum est confidere in Domino, quam confidere in homine* ²; il vaut bien mieux se confier dans le Seigneur que de se confier dans l'homme : *Bonum est sperare in Domino, quam sperare in principibus* ³; il vaut bien mieux mettre son espérance dans le Seigneur que de la mettre dans les princes de la terre. C'est un roi qui l'a dit : et celui devant qui je parle a trop de religion pour ne pas souscrire lui-même à un témoignage si divin. Je suis sûr du Dieu que je sers : principe touchant, seul capable de sanctifier ma vie. Mon espérance du côté de Dieu ne me peut confondre. Je puis bien de mon côté abuser de cette espérance par ma présomption; je puis bien, par ma lâcheté, me rendre cette espérance vaine et inutile : mais au moins cette espérance est-elle infailible pour moi de la part de Dieu; et pourvu que je m'assure de moi, j'ai droit de me promettre tout de lui.

Après cela, Chrétiens, sommes-nous excusables, que dis-je? ne sommes-nous pas bien indignes de notre Dieu, si nous usons de réserve avec lui, si nous craignons d'en trop faire pour lui, si nous ne le servons pas en Dieu? Je ne blâme point, à Dieu ne plaise! au contraire, je ne puis assez exalter, assez exciter le zèle que vous pouvez avoir, et que vous avez de mériter les grâces du glorieux monarque à qui le ciel nous a soumis, et que Dieu nous a donné pour maître. Ce que je souhaiterais, c'est qu'en le servant, vos services fussent plus saints et plus dignes de l'esprit chrétien. C'est de lui que dépend votre destinée et votre fortune selon le monde; je veux bien que votre intérêt,

¹ Rom., x, 12.

² Rom. v, 5. — ³ Psalm., cxvii, 3. — ⁴ Ibid. 9.

joint à votre devoir, vous attache à lui ; il est l'image de Dieu ; votre confiance après Dieu ne peut être mieux placée. Mais si vous avez tant d'empressement et d'ardeur pour des récompenses qui par tant de raisons peuvent vous manquer, comment pouvez-vous soutenir le profond et affreux oubli dans lequel vous vivez à l'égard de cette récompense souveraine qu'un Dieu vous assure ? Et que répondrez-vous à Dieu, quand il vous reprochera dans son jugement un oubli si monstrueux et si criminel ? C'est là toutefois votre désordre ; et si vous n'en gémissiez pas, j'aurais droit d'ajouter ici le terrible anathème de Jérémie : *Maledictus qui confidit in homine, et ponit carnem brachium suum*¹ ; maudit celui qui met sa confiance dans l'homme, et qui s'appuie sur un bras de chair ; mais plus maudit celui qui, pour avoir mis sa confiance dans l'homme, ne peut se résoudre à la mettre en Dieu. Vous l'allez voir encore bien mieux par la seconde qualité de la récompense des Saints, qui n'est pas seulement sûre et inmanquable, mais pleine et abondante : *Ecce merces vestra copiosa est*. C'est le sujet du second point.

DEUXIÈME PARTIE.

Pour vous faire entendre ma pensée, j'appelle récompense abondante une récompense qui surpasse, du moins qui égale les services par où l'on s'en est rendu ou l'on a taché à s'en rendre digne. C'est la première notion que nous en donne saint Jérôme, quand il applique aux bienheureux ce que le Fils de Dieu, dans l'Évangile, promettait aux justes, pour les exciter à la ferveur par le motif de l'espérance chrétienne : *Mensuram bonam, et confertam et coagitatam, et superfluentem dabunt in sinum vestrum*² ; on versera dans votre sein une bonne mesure, qui sera pressée, entassée, comblée. En effet, c'est dans la personne, ou, pour mieux dire, dans l'état des Saints glorifiés, que cette promesse du Sauveur trouve à la lettre son accomplissement. Mais prenant la chose dans un sens encore plus moral, et par conséquent plus propre à vous faire sentir la vérité que je vous prêche, j'appelle récompense pleine et abondante, une récompense capable par elle-même de satisfaire le cœur de l'homme, capable de remplir le vide, ou plutôt la vaste étendue des désirs de l'homme ; capable de rendre l'homme heureux, et dont il peut enfin être content : c'est ainsi que saint Augustin l'a conçue dans l'exposition qu'il a

faite des béatitudes évangéliques. Or, dans l'un et dans l'autre sens, le fils de Dieu seul a eu droit de nous dire absolument ce qu'il nous dit aujourd'hui : *Ecce merces vestra copiosa est*. Pourquoi ? Parce qu'il n'appartenait qu'à lui de pouvoir donner aux hommes une récompense qui eût ces deux propriétés que je viens de marquer ; ou, si vous voulez, parce qu'il n'y a que la récompense des élus de Dieu qui, par rapport à ces deux propriétés, puisse être justement regardée comme une récompense abondante et pleine.

Car n'est-il pas vrai (je commence par le premier de ces deux caractères, et, sans autre preuve, j'en appelle à vos connaissances : écoutez-moi, et consultez-vous), n'est-il pas vrai que quiconque s'attache à servir le monde, s'il ne veut pas y être trompé, doit se résoudre à travailler beaucoup pour gagner peu ? et n'est-il pas, tout au contraire, évident et incontestable que quand on travaille pour Dieu, pour peu qu'on fasse, on gagne infiniment ? Profitons de ce parallèle, et servons-nous-en pour goûter notre religion.

Que ne faisons-nous pas tous les jours dans le monde, pour y obtenir des grâces que le monde est en possession de vendre bien chèrement ? des grâces ardemment désirées et impatientement attendues, mais que l'on s'aperçoit enfin, dès qu'on les a, ne valoir pas à beaucoup près ce qu'il en a coûté pour les avoir ? Quelles peines, quelles fatigues ne supporte-t-on pas pour parvenir dans le monde à des établissements où l'on s'était figuré des avantages considérables, mais dont on commence à se désabuser et à se dégoûter, du moment qu'on y est parvenu ? A quoi ne s'expose-t-on pas, et sans y épargner sa vie, que ne risque-t-on pas, pour s'acquérir dans le monde une gloire qui n'est qu'un fantôme, et dont on ne jouit pas plutôt qu'on en reconnaît la vanité et le néant ? Quels empressements n'a-t-on pas, et quels mouvements ne se donne-t-on pas pour se procurer auprès des puissances du monde un degré de faveur qui souvent ne conduit à rien, et pour lequel on sacrifie son repos et sa liberté ? A combien de mondains, dans le christianisme, ne pourrait-on pas dire avec raison ce que Dieu, par un prophète, disait aux Israélites, en leur faisant considérer les funestes suites de leur infidélité : *Seminastis multum, et intulistis parum*¹ ; vous avez beaucoup semé, et vous avez peu recueilli : c'est-à-dire vous vous êtes bien

¹ Jerem., 17. — ² Luc, 6.¹ Aggæ., 1, 6.

tourmentés, vous avez bien fait des efforts, il vous en a coûté bien des bassesses, et tout cela s'est terminé à une vaine et misérable fortune qui n'a pas répondu à votre attente, et qui s'est trouvée bien au-dessous de vos prétentions. Pourquoi ? parce que, en travaillant pour le monde, vous avez semé dans une terre ingrate, dont vous n'avez dû vous promettre, et qui n'a pu vous rapporter que très-peu de fruits : *Seminastis multum, et intulistis parum*. Il faudrait un discours entier si je voulais m'étendre sur cette morale, dont peut-être vous ne seriez que trop persuadés, et qui, par l'abus que vous en pourriez faire, vous servirait de prétexte pour autoriser vos chagrins contre le monde, et vos plaintes souvent très-injustes. Je reviens à ma comparaison.

Les Saints, les élus de Dieu ont eu un sort bien différent. En travaillant pour Dieu, ils ont souffert, je le sais ; et je suis obligé de convenir que leur vie sur la terre a été une vie austère, pénitente, mortifiée : mais, au milieu de leurs austérités, de leurs pénitences, de leurs mortifications, ils ont eu l'avantage de pouvoir dire, aussi bien que le grand Apôtre : *Non sunt condignæ passionēs hujus temporis ad futuram gloriam, quæ revelabitur in nobis* ¹ ; nous souffrons, il est vrai ; mais, outre que nous souffrons pour la justice, ce qui pourrait dès maintenant nous tenir lieu de récompense ; outre que nous souffrons pour Dieu, et que cela seul est déjà pour nous une béatitude anticipée, ce que nous souffrons n'a rien qui soit comparable à cette gloire que Dieu nous prépare ; et notre grande ressource est que le moindre degré de cette gloire que nous attendons nous dédommagera pleinement et avec usure de tout ce qu'il y a de plus laborieux et de plus pénible dans la voie du ciel.

Voilà en quoi a consisté le bonheur des Saints. Ils marchaient, dit l'Écriture ; et, dans l'esprit d'une componction salutaire, ils versaient des larmes, jetant sur la terre les précieuses semences de leurs mérites : *Emites ibant, et stebant, mittentes semina sua* ². Mais ils se consolait par cette pensée qu'ils reviendraient bientôt triomphants et comblés de joie, portant avec eux l'abondante moisson qu'ils auraient cueillie, c'est-à-dire portant avec eux des trésors immenses de gloire, qui devaient être le prix des légers sacrifices qu'ils faisaient à Dieu : *Venientes autem venient cum exul-*

tatione, portantes manipulos suos ¹. Ils possédaient leurs âmes dans la patience, fondés l'espérance qu'ils avaient d'entendre bien ces délicieuses paroles : *Quia super pau fuisti fidelis, super multa te constituam* ² parce que vous avez été fidèle en de petites choses, j'en ferai de grandes pour vous. Je n'épargnerai rien pour votre bonheur. *Intra in gaudium Domini tui* ³ ; entrez dans la joie de votre Dieu, parce que la joie de votre Dieu est trop grande pour entrer dans vous. Car tel est, mes chers auditeurs, le fond du mystère que nous célébrons, et c'est ce que la vue des Saints et de leur gloire nous doit inspirer. Je sers un Dieu, non-seulement fidèle dans ses promesses, mais magnifique dans ses récompenses ; un Dieu qui récompense en Dieu, et qui, sans attendre cette vie éternelle qu'il me promet, m'accorde déjà le centuple de ce que je fais pour lui, par la consolation que j'ai de le faire et de l'avoir fait. Or, c'est encore de là que je tire la seconde notion d'une récompense abondante.

Car j'ai dit, après saint Augustin, que c'est celle qui par elle-même suffit pour contenter l'homme, et j'ai ajouté que ce caractère ne pouvait convenir, et ne convenait qu'à la récompense des Saints. Cette vérité a-t-elle besoin de preuve, et en fut-il jamais une plus capable de nous forcer en quelque sorte, malgré nous-mêmes, à chercher le royaume de Dieu ? Il est vrai, on voit dans le monde des hommes qui, selon le monde, paraissent amplement récompensés : on en voit dont les récompenses vont même bien au-delà de leurs services et de leurs mérites. Mais en voit-on de contents ? en voyez-vous ? en avez-vous vu ? espérez-vous jamais d'en voir ? et s'ils ne sont pas contents, à quoi leur servent leurs prétendues récompenses ? Ils regorgent de biens et d'honneurs, je le veux, et il semble que le monde se soit épuisé pour les élever à une prospérité complète ; mais cependant leur cœur est-il satisfait ? ne désirent-ils plus rien ? se croient-ils heureux ? et dans leurs prospérités même, dans ce bonheur apparent, trouvent-ils en effet la félicité ? N'est-ce pas au contraire, dit saint Chrysostome, dans ces sortes d'états qu'il est plus rare, ou plutôt moins possible de la trouver ? n'est-ce pas dans les grandes fortunes que se trouvent les grands chagrins ? et qui pourrait dire le nombre de ceux qui n'y sont parvenus que pour être malheureux, et pour le sentir plus vivement ? Le monde

¹ Rom., VIII, 18. — ² Psal., CXXV, 6.

¹ Ibid., 7. — ² Matth., XXV, 21. — ³ Ibid., 22.

n'avait pourtant rien épargné pour contenter leur ambition et pour les combler de ses faveurs ; mais en même temps le monde n'avait pas manqué de mêler parmi ses faveurs des semences d'amertume qui en étaient inséparables, et qui devaient bientôt après produire des fruits de douleur. Le monde, en les rendant puissants et opulents, leur avait donné tout ce qui était de son ressort ; mais il n'avait pu leur donner ce rassasiement, cette paix du cœur, sans quoi ni la puissance, ni l'opulence, n'empêchaient pas que leur état ne fût un état affligeant. Quelque heureux qu'ils parussent, combien leur manquait-il de choses pour l'être ? Vous me direz qu'ils ne devaient s'en prendre qu'à eux-mêmes, puisqu'ils n'étaient malheureux que parce qu'ils étaient insatiables. Et moi je réponds : Mais pourquoi, malgré les faveurs dont le monde les comblait, étaient-ils encore insatiables, sinon, ajoute saint Chrysostome, parce que c'est une vérité reconnue, constante, éternelle, que jamais les faveurs du monde, quelque abondantes que nous les concevions, ne pourront rassasier le cœur humain ?

Quoi qu'il en soit, Chrétiens, de là je conclus l'excellence et la perfection de la récompense des élus de Dieu. Car il est encore de la foi que cette récompense seule remplira toute la capacité, et même toute l'immensité de notre cœur. Il est de la foi que nous trouverons en elle l'accomplissement de tous nos désirs. Il est de la foi qu'elle sera pour nous une béatitude consommée, à laquelle il ne manquera rien, et qui nous tiendra lieu de tout. En un mot, il est de la foi qu'avec cette récompense, tout insatiables que nous sommes, nous serons contents. *Satiabor, cum apparuerit gloria tua* ¹, disait à Dieu cet homme selon le cœur de Dieu : Je serai rassasié, quand vous me découvrirez votre gloire. Comme s'il eût dit : Jusque-là, Seigneur, quoi que le monde fasse pour moi, je serai toujours affamé et altéré ; jusque-là, ennuyé de ce que je suis, je voudrai toujours être ce que je ne suis pas ; jusque-là, mon cœur, plein de vains désirs et vide des biens solides, sera toujours dans l'agitation et dans le trouble. Mais quand vous m'aurez fait part de votre gloire, mon cœur rassasié commencera à être tranquille. Je ne sentirai plus cette soif ardente de la cupidité qui me brûlait ; je n'aurai plus cette faim avide d'une ambition secrète qui me dévorait. Tous mes désirs cesseront, parce que je trouverai dans votre gloire la plé-

nitude du bonheur, la plénitude du repos, la plénitude de la joie ; parce que cette gloire, quand je la posséderai, sera pour moi l'affranchissement de tout mal, et la jouissance de tout bien : *Satiabor, cum apparuerit gloria tua*.

C'est ainsi que parlait David. Était-ce par exagération, ou dans le transport d'une extase ? Non, Chrétiens : il parlait selon le premier sentiment qui naissait dans son âme ; et il ne faut pas s'étonner si, touché de la vérité que je vous annonce, il se servait d'une expression aussi forte que celle-ci : *Satiabor* ; parce qu'il savait que cette gloire et cette récompense des élus, après laquelle il soupirait, n'était rien autre chose que Dieu même. Car la foi nous apprend encore que c'est Dieu lui-même qui doit être notre récompense : *Ego merces tua magna nimis* ¹ ; oui, moi-même, dit Dieu à son serviteur Abraham ; moi-même, qui suis ton Seigneur et ton maître, je serai ta récompense et ta béatitude. Hors de moi, rien ne pouvait l'être, et toute ma gloire sans moi ne serait pas assez pour toi. Il me fallait moi-même pour te rendre heureux, et c'est pourquoi je ne te promets point d'autre récompense que moi-même : c'est moi que tu posséderas : *Ego merces tua*. Or, il est aisé de concevoir comment la possession d'un Dieu peut opérer dans l'homme l'effet divin que David s'efforçait d'exprimer par cette parole : *Satiabor*. Car c'est là, mes chers auditeurs, tout le secret de cette félicité incompréhensible dont jouiront les Saints dans le ciel. Ils posséderont Dieu ; ils seront pleins de Dieu : *Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ* ² : ils seront enivrés, ô mon Dieu, de l'abondance qui remplit votre maison : *Et torrente voluptatis tuæ potabis eos* ³ : Ils boiront à longs traits dans le torrent de vos délices, dont ils seront inondés. Pourquoi ? Il en apporte la raison, qui est convaincante : *Quoniam apud te est fons vitæ* ⁴ ; parce que c'est en vous qu'est la source de la vie. Voilà, dis-je, Chrétiens, quelle sera votre récompense ; voilà, au milieu des misères qui nous accablent dans cette vallée de larmes, ce que nous croyons et ce que nous espérons. Mais peut-être, charnels que nous sommes, ne le comprenons-nous qu'à demi ; et peut-être vous, à qui je parle, auriez-vous besoin que votre foi sur cela fût soutenue et forlifiée par quelque effet présent et sensible. Hé bien ! comme prédicateur de l'Évangile, je veux en ceci m'accommoder à vos faibles dispositions.

Vous me demandez un préjugé sensible de ce que la foi nous enseigne sur tout ce que je

¹ Genes., xv., 1 — ² Psalm., xxxv., 9. — ³ Ibid. — ⁴ Ibid., 10.

viens de vous dire ? Le voici : c'est que tout ce que j'ai dit, non-seulement s'accomplira, mais s'accomplira en quelque manière dès maintenant dans la personne des Justes ; *Ecce merces vestra copiosa*. Je m'explique : ce qui nous fait sensiblement connaître que les élus de Dieu seront rassasiés de la possession de Dieu, c'est qu'en effet dès cette vie nous voyons des hommes qui, par un esprit de religion, renonçant à tout le reste, se tiennent heureux de ne posséder que Dieu et de ne s'attacher qu'à Dieu. Sans parler des Saints glorifiés, nous voyons des Saints sur la terre qui jouissent déjà en quelque sorte de ce bonheur : *Sanctis, qui in terra sunt ejus*¹. Il y en a peu, si vous voulez, dans ce degré de perfection, mais il y en a, et peut-être en connaissez-vous qui y sont parvenus. Des hommes détachés du monde, qui ont tout quitté pour Dieu et qui trouvent tout en Dieu ; des hommes qui, contents de Dieu, disent, aussi bien que David : *Quid mihi est in celo ? et a te quid volui super terram*² ? qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, et que désiré-je sur la terre, hors vous, Seigneur ? ou plutôt qui, enchérisant même sur David, pourraient dire, non plus comme lui : *Satiabor*, Je serai rassasié ; mais je le suis du seul avant-goût que vous me donnez de votre gloire. Oui, nous en voyons des exemples ; et Dieu, ou pour nous édifier, ou pour nous confondre, nous en met devant les yeux.

C'est, malgré l'iniquité du siècle, ce que la grâce de Jésus-Christ opère dans ces fervents chrétiens qui sanctifient la terre par leurs vertus : *Sanctis, qui in terra sunt*. Nous ne voyons point de mondains contents du monde, et nous voyons des serviteurs et des servantes de Dieu contents du Dieu auquel ils se sont dévoués. En faudrait-il davantage pour réveiller tout notre zèle ? Nous ne voyons point de riches contents de leurs richesses, et nous voyons des pauvres évangéliques contents de leur pauvreté. Nous ne voyons point d'ambitieux contents de leur fortune, et nous voyons des hommes solidement humbles contents de leur abaissement. Nous ne voyons point de sensuels contents de leurs plaisirs, et nous voyons des hommes, non-seulement morts, mais crucifiés pour le monde, contents de leurs austérités et de leurs croix. En un mot, nous voyons ces béatitudes de Jésus-Christ, en apparence si paradoxes et si incroyables, authentiquement et sensiblement vérifiées ; je veux dire des hommes dans la vue de Dieu, et, par un zèle ardent de

plaire à Dieu, heureux de souffrir, heureux de pleurer, heureux de ne posséder rien, parce qu'au milieu de tout cela ils possèdent Dieu ; pendant que le monde, avec toutes ses prospérités et toutes ses fausses joies, ne peut être heureux ni content. Peut-on rien opposer à l'évidence de cette démonstration ?

Avoir Dieu pour partage et pour récompense, voilà le sort avantageux de ceux qui cherchent Dieu de bonne foi et avec une intention pure. Le dirai-je, et me permettez-vous de m'en rendre à moi-même le témoignage ? tout pécheur et tout indigne que je suis, voilà ce que Dieu, par sa grâce, m'a fait plus d'une fois sentir. Combien de fois, Seigneur, m'est-il arrivé de goûter avec suavité l'abondance de ces consolations célestes dont vous êtes la source, et qui sont déjà sur la terre un paradis anticipé ? Combien de fois, rempli de vous, ai-je méprisé tout le reste, et compté le monde pour rien ? Vous bannissiez de mon cœur les vains plaisirs ; mais, pour empêcher que mon cœur ne les regrettât, vous y entriez à leur place : *Et intrabas pro eis*¹ ; et dès là, Seigneur, la privation de ces plaisirs était pour moi plus délicieuse que n'en aurait jamais été, ni n'en aurait pu être la possession. Or, si dans ce lieu de bannissement et d'exil, où je ne vous vois qu'à travers le sombre voile de la foi, vous remplissez déjà mon cœur, que sera-ce dans cette bienheureuse patrie, où je vous verrai face à face ? *Quid erit in patria, si tanta est copia delectationis in via* ? Si, en vertu de la profession que j'ai faite quand j'ai quitté le monde pour vous suivre, je me tiens déjà si riche de votre pauvreté, que sera-ce, et que dois-je espérer des richesses de votre sainte demeure ? *Qualem me facturum es de divitiis tuis, quem divitem jam facis de paupertate tua* ? Si de souffrir pour vous est un si grand bien, que sera-ce de régner avec vous ? et que serai-je dans la participation de votre gloire, puisqu'il m'est déjà si glorieux et si doux d'avoir part à vos abaissements ? *Et quid ero tue participatione gloriæ, cujus jam sum opprobrium gloriosus* ? Récompense abondante aussi bien que sûre : vous l'avez vu. Je dis, enfin, récompense éternelle, qui nous est réservée dans le ciel : *Ecce merces vestra copiosa est in celis*. C'est par où je vais finir.

TROISIÈME PARTIE.

Combattre comme les athlètes, et, à l'exemple des athlètes, courir dans la carrière du salut qui nous est ouverte, en sorte que nous

¹ Psal., xv, 3. — ² Psal., Lxxv, 25.

¹ Aug., Confess., lib. ix, c. 1.

remportions le prix, c'est, dans la pensée de saint Paul, à quoi nous sommes appelés, et ce qu'ont pratiqué les Saints : *Sic currite ut comprehendatis* ¹. Or les athlètes, disait ce grand apôtre, pour être plus libres dans la course et moins embarrassés dans le combat, se dépouillaient de tout, et ils nous apprennent par là que nous devons, comme chrétiens, être détachés de toutes les choses du monde : *Omnis autem qui in agone contendit ab omnibus se abstinet* ². La différence entre eux et nous, ajoutait-il, c'est que les athlètes n'en usent ainsi, et n'observent les règles sévères qui leur sont prescrites, que pour gagner une couronne corruptible : différence bien essentielle et bien capable de nous confondre si nous ne les imitons pas : *Et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant ; nos autem incorruptam* ³. Voilà, mes chers auditeurs, le troisième et le dernier motif qui a inspiré aux Saints, non-seulement tant de force et tant de courage, mais un détachement du monde si parfait dans les combats qu'ils en ont eu à soutenir : cette immortalité, cette éternité, et, si je puis user de ce terme, cette incorruptibilité de la couronne qui leur était réservée dans le ciel, comparée à la caducité, à la fragilité, à la courte durée des récompenses de la terre.

En effet, pour ne point sortir d'un parallèle aussi fécond que celui-là, et dont l'Apôtre s'est servi avec tant d'avantage, toutes les récompenses de la terre sont périssables ; et, comme telles, non-seulement elles périront, mais elles périssent et disparaissent continuellement à nos yeux. Combien vous et moi en avons-nous vu périr ? de combien de fortunes érigées et bâties sur ces prétendues récompenses ne voyons-nous pas aujourd'hui les tristes ruines et les pitoyables débris ? et combien de fois, depuis que vous êtes spectateurs et témoins des révolutions du monde et de ce qui s'appelle la scène du monde, n'avez-vous pas pu dire avec le Prophète : J'ai vu cet homme élevé comme les cèdres du Liban : j'ai passé, et il n'était plus : *Transivi, et ecce non erat* ⁴ ; je l'ai cherché, et un autre occupait sa place : *Quaesivi, et non est inventus locus ejus* ⁵. Combien en avons-nous encore tous les jours d'exemples ? De ceux qui nous paraissent maintenant les mieux établis, et qui sont les élus du siècle, où est celui qui ose ou qui puisse se promettre un sort plus heureux et une plus durable prospérité ? et qui sait si tel, qui semble être sur le pinacle, du degré de bonheur et d'élevation où il est au-

jourd'hui, n'est pas tout prêt à tomber, et à confirmer par sa chute que le monde n'a rien de stable, beaucoup moins d'éternel, pour ceux qui le servent ? Sans donc attendre la mort, où tout aboutit, à combien de revers et de disgrâces ces faveurs du monde ne sont-elles pas sujettes ?

Or cela seul, Chrétiens, me suffirait pour vous en détacher malgré vous-mêmes, et, s'il vous reste un degré de foi, pour vous obliger à chercher efficacement la récompense des élus de Dieu. L'instabilité des fortunes du monde, la peine de les conserver, le danger et la crainte de les perdre, le désespoir et la douleur de s'en voir déchu, les troubles, les révolutions inévitables auxquels sont exposés ceux qui en jouissent, ce serait, dis-je, assez pour persuader à un mondain, tout mondain qu'il est, de chercher des biens plus solides.

En effet, si les hommes faisaient souvent ces réflexions, ils n'auraient plus besoin de remontrances, ni absolument même du remède de la parole de Dieu, pour se guérir du poison de l'ambition mondaine qui les tue. Eux-mêmes, convaincus sur ce point de leur erreur et de leur conduite insensée, s'en diraient bien plus que je ne leur en dirai jamais. Si ceux que nous avons connus les plus avides des récompenses du siècle avaient pu prévoir ce qui devait leur arriver, et dans combien peu de temps ces établissements de fortune qu'ils regardaient comme le fruit de leurs travaux devaient être renversés ; si l'on avait pu leur en marquer distinctement le terme, en leur disant : Vous ne jouirez de tout cela, et tout cela ne durera qu'un très-petit nombre d'années, qui vous reste encore ; non, mes chers auditeurs, jamais le désir de s'élever dans le monde n'aurait été pour eux une passion, ni une tentation si dangereuse. Je dis plus : il n'auraient jamais pu gagner sur eux de faire tout ce qu'ils ont fait, ni de se donner tant de peines pour si peu de chose. Déplorons leur aveuglement, et profitons-en : ils ne se sont livrés à l'ambition que parce qu'ils n'ont jamais envisagé avec une attention sérieuse les bornes étroites de ces prétendues fortunes ; et ils n'ont recherché avec tant d'ardeur ces récompenses de la terre que parce qu'ils n'ont pas voulu se souvenir que la durée en était courte, que parce qu'ils ont tâché de l'oublier, que parce qu'ils se sont étourdis pour n'y pas penser. S'ils en avaient toujours considéré l'issue et la fin, insensibles à ces récompenses, au moins n'en auraient-ils usé que selon la maxime de saint Paul, c'est-à-dire

¹ 1 Cor., ix, 25. — ² Ibid. — ³ Ibid. — ⁴ Psal., xxxvi, 36. — ⁵ Ibid.

comme n'en usant pas, parce qu'ils auraient toujours été frappés de cette pensée que le monde passe, et que les récompenses du monde passent avec lui : *Mundus transit, et concupiscentia ejus* ¹.

Il n'y a que la récompense des Justes qui ne passe point, parce que les Justes, dit l'Écriture, vivront éternellement, et que leur récompense est en Dieu, qui ne peut changer : *Justi autem in perpetuum vivent, et apud Dominum est merces eorum* ². Il n'y a que cette récompense des élus qui soit immuable, invariable, inaltérable, parce qu'elle consiste, dit Jésus-Christ, dans le bonheur qu'ils ont de voir Dieu, d'aimer Dieu, de posséder Dieu. Or, éternellement ils le verront, éternellement ils l'aimeront, éternellement ils le posséderont. Comme le tourment des damnés sera d'être à jamais privés de Dieu et d'avoir éternellement à sentir la perte de Dieu, la béatitude des Saints sera de ne pouvoir plus perdre Dieu, de ne pouvoir plus être séparés de Dieu, d'être unis pour jamais à Dieu : *Ecce merces sanctorum* ³. Voilà, et c'est l'Église elle-même qui le chante, voilà la récompense de ceux qui s'attachent à Dieu et qui le servent. Un royaume leur est préparé, mais un royaume éternel, où il n'y aura ni succession ni révolution ; une couronne les attend, mais une couronne dont le privilège, incommunicable à toutes les couronnes du monde, doit être la perpétuité. Ils régneront ; mais leur règne, aussi bien que celui de Dieu, sera le règne de tous les siècles : éternité de puissance. *Ecce merces sanctorum* ; voilà la récompense de ceux qui souffrent et qui se mortifient pour Dieu : il seront comblés de joie, mais d'une joie qui n'aura jamais de fin, d'une joie qui ne sera ni troublée ni interrompue, d'une joie qui durera autant que Dieu, et que personne ne leur ôtera ni n'aura le pouvoir de leur ôter : éternité de bonheur. *Ecce merces sanctorum* ; voilà la récompense de ceux qui sont humbles, et qui, renonçant à eux-mêmes, deviennent par leur humilité grands devant Dieu : ils auront la gloire en partage, mais une gloire qui ne diminuera point, qui ne s'obscurcira point, qui sera toujours nouvelle, et dont la longueur des temps ne fera qu'augmenter l'éclat et le lustre : éternité de gloire.

En voulez-vous voir un rayon ? *Ecce merces sanctorum* : sans parler de cette gloire essentielle dont jouissent les Saints dans le ciel, voyez les honneurs qu'ils reçoivent dès maintenant

sur la terre. Voyez le culte que leur rend l'Église, et que l'on peut, dans un sens et avec raison, nommer un culte éternel. Jusqu'à la fin des siècles on célébrera dans l'Église de Dieu les victoires et les triomphes de ces glorieux prédestinés ; jusqu'à la fin des siècles l'Église militante les canonisera, en publiant leurs mérites, leurs conversions, leurs vertus, leurs ferveurs, leurs austérités. C'est pour cela que sont instituées leurs fêtes, et que chaque année le souvenir de ce qu'ils ont fait pour Dieu est solennellement renouvelé, afin qu'on ne le perde jamais, et que de siècle en siècle, de génération en génération, ces Saints, ces élus de Dieu soient révéérés. Tandis que l'Église de Jésus-Christ subsistera (or elle subsistera toujours, puisque les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle), ce culte, cet honneur des Saints subsistera. C'est ce que j'appelle un rayon de l'éternité de leur gloire, et comme une anticipation de l'éternité de leur récompense. La gloire des mondains meurt peu à peu, et s'ensevelit avec eux. Ils font pendant leur temps un peu de bruit ; mais parce que leur temps est borné, leur mémoire, dit l'Écriture, périt enfin avec ce bruit : *Periit memoria eorum cum sonitu* ¹. Combien de grands, autrefois les héros du monde, de qui l'on ne parle plus, et à qui l'on ne pense plus ! leur gloire, qui n'était que pour le temps, s'est évaporée comme une fumée : celle des Saints ne périra jamais : tandis que Dieu sera Dieu, leur mémoire sera en bénédiction et en vénération : *In memoria aeterna erit Justus* ². Éternellement, ô mon Dieu, vos amis seront honorés, parce qu'ayant été vos amis ; et ne pouvant jamais cesser de l'être, ils ne cesseront jamais d'être dignes des honneurs que nous leur rendons et d'en mériter infiniment plus que nous ne leur en pouvons rendre : *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus* ³.

Précieuse récompense ! la pouvons-nous assez estimer ? *Ecce merces sanctorum*. Ce qui doit nous remplir de consolation, si nous sommes chrétiens d'esprit et de cœur, n'est-ce pas de penser que cette récompense nous est réservée dans le ciel ? *Ecce merces vestra copiosa est in caelis*. Car malheur à nous si notre récompense était seulement pour ce monde, et si nous étions du nombre de ceux dont Jésus-Christ disait dans l'Évangile : Ils ont reçu leur récompense : *Receperunt mercedem suam* ⁴. Malheur à nous, si nos noms, au lieu

¹ Joan., II, 17. — ² Sap., v, 16. — ³ Offic. div. Antiph. 3. noct. 2. plur. Mart.

¹ Psalm., CX, 7. — ² Psal., CXXI, 7. — ³ Psal., CXXXVIII, 17. — ⁴ Matth., vi, 5.

d'être écrits dans le ciel, n'étaient écrits que sur la terre, puisque, selon l'oracle du Saint-Esprit, être écrit sur la terre, c'est un caractère de malédiction ! *Domine, omnes qui te derelinquant confundentur; recedentes a te in terra scribentur* ¹. Seigneur, ceux qui vous abandonnent seront confondus ; et on écrira sur la terre ceux qui se retirent de vous. Au contraire, quand nous serions dans le monde les plus malheureux et les plus disgraciés des hommes, si nous sommes en grâce avec Dieu, réjouissons-nous de ce que nos noms sont écrits dans le ciel, et souvenons-nous qu'une des marques les plus certaines que nous en puissions avoir, c'est d'être éprouvés sur la terre par les afflictions et les tribulations : *in hoc gaudete, quod nomina vestra scripta sunt in cœlis* ². Dans quelque accablement que nous soyons de souffrances et de peines, consolons-nous par ce qui consolait saint Paul, et appliquons-nous le sentiment dont il était pénétré quand il disait : *Momentaneum hoc et leve tribulationis nostræ æternum gloriæ pondus operatur in nobis* ³. Ce moment si court des adversités présentes de cette vie, qui sont si légères, c'est-à-dire cette maladie que Dieu m'envoie, cette injustice que l'on me fait, ce mauvais office que l'on me rend, cette persécution que l'on me suscite, cette perte de biens que le malheur des temps m'attire, cette humiliation qu'il me faut essayer (car, quelque suite qu'ait tout cela, tout cela, dans l'idée de l'Apôtre, n'est censé qu'un moment court et facile à passer : *Momentaneum hoc et leve*), toutes ces afflictions temporelles produiront dans moi le poids éternel d'une souveraine gloire : *Æternum gloriæ pondus operatur in nobis*. Vous voulez un motif pressant, touchant, convaincant, pour vous animer à la patience chrétienne : ai-je pu vous en donner un qui eût toutes ces qualités dans un plus éminent degré que celui-ci, je veux dire l'éternité de cette gloire qui doit être la récompense des élus ?

C'est par là que les Saints ont triomphé du monde, c'est par là qu'ils sont devenus inébranlables et invincibles dans les combats ; c'est par là, dit le maître des Gentils, qu'ils ont surmonté les tourments, le feu, le fer, tout ce que la mort a de plus effrayant et de plus cruel ; c'est ce qui les soutient encore tous les jours dans les rigoureuses épreuves que Dieu fait de leur constance et de leur fidélité. Ils souffrent tout, dit l'Écriture, non-seulement avec patience, mais avec joie, parce que leur espé-

rance est pleine de l'immortalité qui leur est promise : *Spes illorum immortalitate plena est* ¹. Pourquoi ne les imitons-nous pas ? Avons-nous d'aussi rudes combats qu'eux à soutenir ? avons-nous résisté comme eux jusqu'à répandre du sang ? Pourquoi donc sommes-nous si lâches ? pourquoi, dégénérant de la vertu de ces glorieux prédestinés, qui sont aujourd'hui nos modèles, faisons-nous paraître tant de faiblesse dans des occasions où, à leur exemple, nous devrions remporter sur nous-mêmes de saintes victoires ! C'est que nous n'envisageons pas comme eux cette immortalité où ils aspiraient, et dont l'espérance les piquait, les encourageait, les emportait au travers de tous les obstacles.

Triste et malheureuse différence qui se rencontre entre eux et nous ! Faisons-la cesser, et pour cela, joignant au motif qui les a touchés leur exemple que Dieu nous propose, fortifions-nous comme eux, et sanctifions-nous par l'espérance des biens éternels. Autrement, mes chers auditeurs, en vain célébrons-nous avec l'Église les fêtes des Saints ; en vain, présumant du crédit qu'il ont auprès de Dieu, les invoquons-nous. L'abrégé de la religion, dit saint Augustin, est de pratiquer ce que nous solennisons, et de faire de l'objet de notre culte la règle de notre vie : *Summa religionis est imitari quod colimus* ². La vue de la gloire du ciel les a détachés de la terre ; il faut qu'elle opère dans nous le même effet. La foi de l'immortalité les a conduits à la sainteté ; il faut que nous y parvenions par la même voie. Et c'est, ô bienheureux prédestinés, vous tous dont nous honorons en ce jour la glorieuse mémoire, ce que nous vous demandons, ou ce que nous vous conjurons de demander à Dieu pour nous. Vous avez été ce que nous sommes, et nous espérons être un jour ce que vous êtes, vous avez senti nos misères, nous soupignons après votre béatitude. Quoique pécheurs, nous sommes vos frères, quoique séparés de vous, nous sommes unis à vous par le lien de la plus étroite et de la plus intime société, qui est la communion des Saints. Quoique habitants de la terre, nous ne laissons pas d'être, en qualité de fidèles, vos concitoyens et les domestiques de Dieu : *Cives Sanctorum et domestici Dei* ³. Quoique pauvres et gémissant dans cette vallée de larmes, nous ne prétendons pas moins que d'être, comme enfants de Dieu, vos cohéritiers et les cohéritiers de Jésus-Christ : *Hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi* ⁴.

¹ Jerem., xvii, 13. — ² Luc., x, 20. — ³ 2 Cor., iv, 17.

¹ Sap., iii, 4. — ² August. — ³ Ephes., ii, 19. — ⁴ Rom., viii, 17.

Regardez-nous donc comme revêtus de ces titres, et par là comme des sujets dignes de votre charité ; regardez-nous comme ceux qui doivent remplir avec vous le nombre des élus, et dont la sanctification est désormais la seule chose que vous puissiez désirer. Ecoutez favorablement nos prières, et présentez-les à celui dont vous environnez le trône, puisqu'il se plaît même à vous exaucer. Recevez nos hommages et nos vœux, et étendez sur nous votre protection et votre zèle. Soyez nos pères et nos intercesseurs, comme nous voulons être vos imitateurs. Jouissez de votre félicité, mais souvenez-vous de nos besoins et de notre indigence, ils s'en souviennent, Chrétiens, et ils y pensent. Autant qu'ils sont tranquilles pour eux-mêmes, autant sont-ils zélés pour nous. Autant qu'ils sont sûrs de leur propre bonheur, autant, dit saint Cyprien, paraissent-ils et témoignent-ils être en peine de notre salut : *Frequens nos et copiosa turba desiderat, jam de sua immortalitate segura, et adhuc de nostra salute sollicita* ¹. Comptons donc sur leur protection et sur leur intercession, et ne pensons qu'à suivre leurs exemples, qui sans cela deviendront pour nous le sujet de notre condamnation. Imaginons-nous que chacun d'eux nous dit aujourd'hui du haut de la gloire ce que saint Paul disait aux Corinthiens : *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi* ². Soyez mes imitateurs, comme j'ai été l'imitateur de Jésus-Christ. En un mot, vivons comme eux, combattons comme eux, souffrons comme eux, si nous voulons régner avec eux et participer à leur gloire.

Voilà, Sire, la gloire qui vous est réservée, et qui doit mettre le comble à votre bonheur. Tout le reste, quoique grand, quoique surprenant, quoiqu'au-dessus de toute louange, ne remplit pas encore la destinée de Votre Majesté. Il faut que la sainteté, et une sainteté glorifiée dans le ciel, en soit le couronnement. On ne me peut soupçonner de flatterie, quand je dirai que jamais monarque n'a su si parfaitement que Votre Majesté ce qui s'appelle l'art de régner. Mais il vous serait, Sire, bien inutile d'être aussi savant que vous l'êtes dans l'art de régner sur les hommes, et d'ignorer celui qui rend les hommes, capables de régner un jour avec Dieu. Si le bonheur d'un prince

pouvait consister dans le nombre des conquêtes, s'il était attaché à ses vertus royales et éclatantes qui font les héros, et que le monde canonise, Votre Majesté, contente d'elle-même, n'aurait plus rien à désirer ; elle n'aurait qu'à jouir tranquillement du fruit de ses glorieux travaux. Mais tout cela, Sire, est encore trop peu pour vous. Il n'en fallait pas tant pour faire un roi accompli selon le monde ; mais Votre Majesté est trop éclairée pour croire que ce qui fait la perfection d'un roi selon le monde, suffise pour faire le bonheur et la solide félicité d'un roi chrétien. Régner dans le ciel sans avoir jamais régné sur la terre, c'est le sort d'un million de Saints, et cela suffit pour être heureux. Régner sur la terre, pour ne jamais régner dans le ciel, c'est le sort d'un million de princes, mais de princes réprouvés, et par conséquent malheureux. Ma confiance, écrivait saint Bernard (et ce qu'il disait à une tête couronnée, je le dis aujourd'hui moi-même à Votre Majesté), ma confiance est que vous régnerez sur la terre et dans le ciel : *Sed et confido quod hic et in aeternum regnabit* ¹ ; que, malgré tous les dangers, malgré tous les obstacles du salut, auxquels la condition des rois est exposée, Votre Majesté, sanctifiée par la vérité, je dis par la vérité des maximes de sa religion, en gouvernant un royaume temporel, méritera un royaume éternel. C'est dans cette vue, Sire, que j'offre tous les jours à Dieu le sacrifice des autels : trop heureux si, pendant que tout le monde applaudit à Votre Majesté, éloigné que je suis du monde, je pouvais attirer sur elle une de ces grâces qui font les rois grands devant Dieu et selon le cœur de Dieu : car c'est à vous, ô mon Dieu, et à votre grâce, de former des rois de ce caractère, de saints rois ; et ma consolation est que celui à qui j'ai l'honneur de porter votre parole, par la solidité et par la grandeur de son âme, a de quoi accomplir vos plus grands desseins. La sainteté d'un chrétien est comme l'effet ordinaire de la grâce ; la sainteté d'un grand en est le chef-d'œuvre ; la sainteté d'un roi en est le miracle ; celle du plus grand et du plus absolu des rois en sera le prodige ; et vous en serez, Seigneur, la récompense. Pussions-nous tous y parvenir, à cette récompense immortelle ! Je vous la souhaite, etc.

¹ Cyprien., de *Mortalit.*, sub finem. — ² 1 Cor., ix, 12

¹ Bern., *Epist.*

SERMON POUR LE PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT. SUR LE JUGEMENT DERNIER.

ANALYSE.

SUJET. *Alors ils verront le Fils de l'Homme venir sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté.*

Le terme de majesté n'est attribué à Jésus-Christ dans l'Évangile, que lorsqu'il s'agit du jugement universel; et il est remarquable que cet Homme-Dieu n'a pris la qualité de roi qu'en deux occasions: 1° dans sa Passion, quand il comparut devant Pilate; 2° dans la description qu'il nous a faite du jugement même. Aussi est-ce proprement aux monarques et aux souverains qu'il appartient de juger. Mais du reste, si c'est le propre des rois de juger les peuples, c'est le propre de Dieu de juger les rois; et ce jugement, où seront appelés sans distinction les rois et les peuples, est l'importante matière de ce discours.

DIVISION. Dieu, dit Tertullien, est miséricordieux de son fonds, et juste du nôtre. Si donc il est sévère dans ses jugements, c'est de nous-mêmes que procède cette sévérité: et quand il nous jugera, il ne nous jugera que par nous-mêmes. Or il y a surtout deux choses dans nous qu'il produira contre nous, notre foi et notre raison. Il se servira de notre foi pour nous juger comme chrétiens; 1° partie. Il se servira de notre raison pour nous juger comme hommes; 2° partie.

PREMIÈRE PARTIE. Dieu se servira de notre foi pour nous juger. La foi même des païens entrera dans le jugement que Dieu, fera des chrétiens; c'est-à-dire, selon la pensée de Tertullien, que Dieu confondra la froideur et l'indifférence des chrétiens dans son service, par le zèle des païens pour leurs fausses divinités. Or, si la foi des païens doit servir de la sorte à nous juger, que sera-ce de notre propre foi? Dieu nous jugera par elle, 1° soit que nous l'ayons conservée; 2° soit que dans le cœur nous l'ayons renoncée et abandonnée.

Supposant donc d'abord que nous ayons toujours conservé la foi, Dieu nous jugera par notre foi: comment? 1° C'est que notre foi nous accusera devant Dieu; 2° c'est que notre foi servira de témoin contre nous au tribunal de Dieu; 3° c'est que notre foi dictera elle-même l'arrêt de notre condamnation si nous sommes réprouvés de Dieu.

1° Notre foi nous accusera devant Dieu. Jésus-Christ lui-même nous l'apprend: *Ne pensez pas que ce soit moi qui doive vous accuser devant mon Père; vous avez un accusateur qui est Moïse.* Or, en disant aux Juifs que Moïse, c'est-à-dire la loi de Moïse, devait les accuser au jugement de Dieu, n'était-ce pas nous dire, à nous qui sommes chrétiens, qu'à ce jugement l'Évangile nous accuserait nous-mêmes? Saint Paul nous enseigne la même vérité lorsque, parlant aux Romains, il leur dit que dans le jugement dernier les pensées des hommes s'accuseront mutuellement, et se défendront.

2° Notre foi servira de témoin contre nous au tribunal de Dieu. Comme les Justes l'auront honorée par leurs œuvres, elle leur rendra témoignage pour témoignage; et parce que les pécheurs, au contraire, l'auront démentie dans la pratique et dans leurs actions, elle leur rendra témoignage contre témoignage. Tu croyais un Dieu, dira-t-elle au pécheur; mais tu ne t'es pas mis en peine de le servir.

3° Notre foi dictera elle-même l'arrêt de notre condamnation, si nous sommes réprouvés de Dieu. Toutes ces malédictions de l'Évangile: *Malheur à vous, riches; malheur à vous, hypocrites; malheur au monde,* et les autres, qui ne sont maintenant que des menaces, se changeront en autant d'arrêts, et d'arrêts définitifs. Et voilà le sens de cette parole de saint Jean: *Celui qui croit ne sera point jugé,* pourquoi? parce qu'il est déjà tout jugé.

Ma religion me jugera, pensée touchante; mais surtout pensée terrible. Cette religion si sainte condamnera ma vie criminelle, juge qu'il ne sera point en mon pouvoir de réuser. La croix de Jésus-Christ, cette croix, l'abrégé des vérités de la foi, me sera présente, et Dieu emploiera à ma perte jusqu'à l'instrument de mon salut. C'est à quoi nous ne pensons pas présentement; mais c'est ce qui nous remplira alors d'effroi. Maintenant notre foi est languissante et presque morte, mais Dieu la ranimera et la ressuscitera avec nous. Or cette foi ranimée et ressuscitée demandera justice, contre qui? contre nous-mêmes.

Mais si nous avons perdu la foi, et que nous soyons tombés dans l'irréligion, sera-ce encore par la foi que Dieu nous jugera? Oui. Et nous serons alors jugés comme déserteurs de la foi; car après l'avoir embrassée, il ne nous était plus permis de l'abandonner. Un païen ne sera pas ainsi jugé, parce qu'il n'a jamais eu la foi; au lieu qu'un homme soumis par le baptême à la loi chrétienne, et devenu apostat, trouvera dans son apostasie son jugement.

Et il ne faut point dire que Dieu, dans la profession de notre foi, nous a faits libres; car cette liberté ne va pas jusqu'à pouvoir renoncer à la foi quand il nous plaira. Dieu donc nous en demandera compte; et qu'aurons-nous à lui répondre, surtout quand il nous fera voir comment la foi a convaincu le monde entier, comment nous avons quitté son parti, et quelles ont été les deux vraies causes de notre infidélité, savoir: le libertinage de l'esprit et le libertinage du cœur?

En appellerons-nous à notre raison? mais notre raison elle-même nous condamnera jusque dans la perte de notre foi. D'ailleurs, qui sommes-nous pour vouloir entrer en raisonnement avec Dieu, et quel succès en pouvons-nous attendre? Telle est néanmoins la ressource de l'homme criminel et libertin: il veut traiter avec Dieu par voie de raison, par conséquent il veut être jugé par sa raison, et c'est aussi l'autre tribunal où il sera présenté.

DEUXIÈME PARTIE. Dieu se servira de notre raison pour nous juger. Indépendamment de la foi, nous avons une raison qui nous gouverne, raison obscurcie par le péché, mais toujours néanmoins assez éclairée pour nous conduire, avec le secours de la grâce. Or, soit que nous la considérons dans sa pureté et dans son intégrité, c'est-à-dire dans l'état où nous l'avons reçue de Dieu en naissant; soit que nous la considérons dans sa corruption, c'est-à-dire dans l'état où souvent nous la réduisons par nos désordres, il est certain que Dieu, pour nous juger, se servira également et de ses connaissances naturelles, et de ses erreurs.

Dieu nous jugera par la droite raison. 1° Nous choquons ouvertement cette raison, et Dieu la suscitera contre nous; 2° nous ne voulons pas écouter cette raison, et Dieu nous la fera entendre malgré nous; 3° nous nous formons des prétextes pour engager

cette raison dans le parti de notre passion, et Dieu les dissipera, et nous découvrira ce qu'il y avait de plus caché dans nous.

1° Nous péchons ouvertement contre les vues de notre raison, et c'est par où Dieu d'abord nous jugera : car enfin, dira-t-il à un libertin, vous vous piquez de raison ; mais votre vie a-t-elle été une vie raisonnable ? Ces impudicités, ces débauches, ces violences, ces injustices, tout cela était-il selon la raison ? Et voilà la pensée qui troublait saint Augustin dans son péché, et au milieu de ses plaisirs criminels.

2° Nous ne voulons pas, en mille rencontres, écouter notre raison, et Dieu nous forcera à l'entendre. Ce qui nous empêche maintenant de nous rendre attentifs à sa voix, c'est le tumulte de nos passions, ce sont les objets qui frappent nos sens. Mais, au jugement de Dieu, toutes nos passions seront éteintes, et nous n'aurons plus les mêmes objets pour nous dissiper.

3° Nous nous formons mille prétextes pour engager notre raison dans les intérêts de notre passion ; mais que fera Dieu ? Il confondra tous ces prétextes, en se servant et de ses propres lumières et de lumières mêmes de notre raison, pour nous faire voir les vrais motifs qui nous ont fait agir : envie, vengeance, intérêt, orgueil, hypocrisie.

Si notre raison a été dans l'erreur, Dieu nous jugera encore par elle : et comment ? Non point précisément par notre raison trompée, mais 1° par notre raison trompée sur certains articles, tandis qu'elle aura été si éclairée sur d'autres ; 2° par notre raison trompée à certains temps de la vie, après avoir été si éclairée en d'autres temps. De cette droiture de raison que nous aurons eue, 1° sur toutes les autres affaires qui ne nous touchaient point, 2° à certains temps où nous n'étions point dominés par la passion, Dieu tirera des preuves invincibles pour nous condamner.

CONCLUSION. C'est donc de nous servir de notre foi et de notre raison pour nous juger nous-mêmes dès cette vie, afin que Dieu ne nous juge point ; de rentrer dans nous-mêmes, et de nous appliquer à nous-connaître nous-mêmes dès maintenant, afin que cette vue de nous-mêmes ne nous trouble point à la mort, ni après la mort. Car si la vue de nous-mêmes nous fait dès à présent tant de peine, combien nous tourmentera-t-elle au jugement de Dieu ! Voilà ce qui a saisi les Saints de frayeur. Prière pour demander à Dieu qu'à ce grand jour où nous paraîtrons devant lui, il nous défende de nous-mêmes, c'est-à-dire de notre foi et de notre raison, parce que c'est ce que nous aurons surtout à craindre.

Tunc videbunt Filium Hominis venientem in nube, cum potestate magna et majestate.

Alors ils verront le Fils de l'Homme venir sur une nuée, avec une grande puissance et une grande majesté. (Saint Luc, chap. xxi, 27.)

SIRE,

C'est une réflexion bien judicieuse de saint Grégoire de Nazianze, que jamais le terme de majesté n'est attribué à Jésus-Christ dans l'Evangile que lorsqu'il s'agit du jugement universel, où la foi nous enseigne qu'il doit présider ; et il est bien remarquable, dit saint Jérôme, que cet Homme-Dieu, qui par tant de titres était roi, n'a pris néanmoins cette qualité qu'en deux occasions. Premièrement, devant Pilate, c'est-à-dire dans le temps de sa passion, parce que c'était là que le jugement du monde commençait, ainsi qu'il l'avait déclaré à ses disciples : *Nunc judicium est mundi*¹. Secondement, dans la description qu'il nous a faite du jugement même au chapitre vingt-cinquième de saint Matthieu, où il ne se désigne point autrement que sous le nom de roi, parce que c'est alors qu'il exercera pleinement la juridiction que son Père lui a donnée sur tous les hommes : *Tunc dicet rex his qui a dextris erunt*².

Aussi est-ce proprement aux monarques et aux souverains qu'il appartient de juger ; et jamais la majesté d'un roi n'est plus auguste que quand il tient son lit de justice, et qu'il paraît sur le tribunal. Encore plus vénérable quand c'est un roi qui ajoute à l'éclat de la couronne les lumières d'une sagesse toute royale, un roi qui sait faire le discernement de ses sujets, et peser le mérite dans une juste balance, qui n'a pour le crime que des châliments, tandis que toutes ses récompenses sont

pour la vertu ; qui non-seulement fait état de venger les injustices et les violences, mais qui s'applique à réformer la justice même ; qui en corrige les abus, qui en rétablit le bon ordre ; qui, sans éloigner personne de son trône, prête l'oreille aux humbles supplications des petits, écoute les plaintes des particuliers, et par là tient les juges et les magistrats dans le devoir ; enfin qui, se voyant au-dessus de tous, n'a rien plus à cœur que d'être équitable envers tous. Car qu'y a-t-il qui nous représente mieux sur la terre le jugement de Dieu, et qui en soit une image plus sensible et une preuve plus authentique ?

Mais, Sire, si c'est le propre des rois de juger les peuples, il n'est par moins vrai que c'est le propre de Dieu de juger les rois ; et comme le grand privilège de la souveraineté est de ne pouvoir être jugé que de Dieu seul, on peut dire que la grande marque de l'autorité suprême de Dieu est d'être lui seul le juge de tous les souverains. Il nous l'a lui-même marqué en cent endroits de l'Ecriture ; et si son jugement doit être terrible pour toutes les conditions des hommes, il semble néanmoins qu'il affecte de le faire paraître plus redoutable pour les grands et pour les rois de la terre : *Terribilis apud reges terræ*¹.

C'est de ce jugement, Sire, où les rois seront appelés aussi bien que les peuples, que j'ai à parler aujourd'hui. Autrefois saint Paul, prêchant cette matière en présence des infidèles même et des païens, la traitait avec tant de force et tant d'énergie qu'ils en étaient émus, saisis, effrayés : *Disputante autem illo de justitia et castitate, et de judicio futuro, tremé-*

¹ Joan., xii, 81. — ² Matth., xxv, 34.

¹ Psalm., lxxv, 13.

factus Felix ¹. Je n'ai ni le zèle, ni l'éloquence de saint Paul ; mais aussi j'ai l'avantage de parler devant un roi chrétien et très-chrétien, devant un roi docile aux vérités de la religion, et disposé non-seulement à les écouter, mais à en profiter. Ainsi j'ai droit d'espérer de mon ministère, tout indigne que j'en suis, un succès beaucoup plus heureux. J'ai besoin pour cela des lumières du Saint-Esprit, et je les demande par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

De toutes les expressions dont les Pères de l'Eglise se sont servis pour nous donner quelque idée de la justice de Dieu, je n'en trouve point qui me paraisse plus belle, plus solide, et remplie d'un plus grand sens que celle de Tertullien, que vous avez souvent entendue, et qui ne peut être assez méditée, savoir : que Dieu est miséricordieux de son propre fonds, et qu'il est juste du nôtre : *Deus de suo optimus, de nostro justus* ². C'est à cette parole que je veux m'attacher dans ce discours ; et, quoique le sujet que j'ai à traiter soit d'une étendue presque infinie, je me borne à cette pensée, parce qu'elle suffira pour vous faire entrer dans le mystère adorable, mais redoutable du jugement de Dieu. Je veux vous montrer que le fond de la justice de Dieu est en effet dans nous-mêmes ; que si Dieu est sévère et rigoureux dans ses jugements, comme l'Eglise nous le dit, c'est de nous-mêmes que procède cette sévérité ; que c'est nous-mêmes qui le faisons tel pour nous, en un mot, que quand il nous jugera il ne nous jugera que par nous-mêmes : *Deus de suo optimus, de nostro justus.*

Pour établir ma proposition, et pour y observer quelque ordre, je remarque qu'il y a dans nous deux choses qui ont un rapport nécessaire au jugement de Dieu : l'une est notre foi et l'autre est notre raison. En qualité de chrétiens, nous avons la foi ; et en qualité d'hommes, nous avons la raison. La foi est une lumière surnaturelle que nous avons reçue de Dieu depuis notre naissance, et la raison est une lumière naturelle que nous avons apportée avec nous en naissant. Or, c'est par ces deux grandes règles, qui doivent nous diriger dans toute la conduite de notre vie, c'est par ces deux lumières, par ces deux connaissances, que Dieu nous jugera : comme chrétiens, il nous jugera par notre foi ; et comme hommes, il nous jugera par notre raison. Si donc, dans le jugement qu'il fera de nous, il use de sévérité, c'est uniquement sur ces deux principes qu'elle

sera fondée. Comprenez, s'il vous plait, mon dessein et le partage de ce discours. Sévérité du jugement de Dieu fondée sur la foi du chrétien, ce sera la première partie ; sévérité du jugement de Dieu fondée sur la raison de l'homme criminel et libertin, ce sera la seconde partie. Deux points de religion et de morale que toute l'éloquence des prédicateurs de l'Evangile ne peut épuiser. N'en mesurez pas l'importance par ce que je vous en dirai ; mais de ce que je vous en dirai, vous pourrez toujours apprendre ce que vous en devez craindre. Voilà tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Tertullien, admirant autrefois le zèle que les païens faisaient paraître pour leur fausse religion, et le comparant avec la froideur et l'indifférence des chrétiens dans le service et le culte du vrai Dieu, a fait une remarque bien solide, et dont nous n'éprouverons que trop la vérité au jugement dernier. Voyez, disait ce grand homme, le caractère du démon. Il n'y a point de marque de divinité qu'il n'affecte. On lui rend dans le monde les mêmes honneurs que l'on rend à Dieu ; on lui fait des sacrifices comme à Dieu ; il a ses martyrs aussi bien que Dieu ; ses lois sont reçues et observées plus exactement que celles de Dieu ; et il s'est mis en possession de tout cela pour nous confondre un jour devant Dieu, quand il nous opposera la conduite de ces malheureux, qui, aveuglés des erreurs du monde, s'assujettissent à lui, et lui obéissent comme au Dieu du siècle : *Agnoscamus ingenia diaboli, idcirco quedam de divinis affectantis, ut nos de suorum fide confundat et judicet* ¹. C'est ainsi, mes chers auditeurs, et cette pensée a quelque chose de bien surprenant, c'est ainsi que la foi des païens doit entrer dans le jugement que Dieu fera des chrétiens, et que les vrais fidèles se verront alors condamnés par l'infidélité même.

Mais si cela est de la sorte, et si la foi des païens, toute superstitieuse qu'elle est, doit être pour nous si redoutable au tribunal de la justice de Dieu, jugez ce que nous devons craindre de notre propre foi : car c'est par notre propre foi que commencera le jugement de Dieu. Celle des païens et des idolâtres ne sera tout au plus qu'un surcroit de conviction que Dieu y ajoutera ; mais la nôtre, c'est-à-dire celle que nous professons, en sera l'essentiel et le capital. Et ce qui vous étonnera peut-être, mais que je vous prie de bien concevoir, comme le point

¹ Act., xxiv, 25. — ² Tertull., de Resurrect., c. 14.

¹ Tertull., de Coron. in fine.

important que j'ai à vous expliquer, c'est que Dieu nous jugera par notre religion, soit que nous l'ayons conservée, soit que dans le cœur nous l'ayons renoncée et abandonnée ; soit que nous ayons cru constamment et sincèrement les vérités qu'elle nous proposait, soit que nous ayons cessé de les croire. Il semble qu'il y ait en ceci de la contradiction ; car si nous ne croyons plus les vérités que la foi nous propose, comment peut-on dire que c'est notre foi ? et si ce n'est plus notre foi, comment Dieu nous jugera-t-il par elle ? Ce sera à moi de répondre à cette difficulté ; et je l'éclaircirai de telle sorte, que, bien loin qu'elle affaiblisse la proposition que j'ai avancée, elle en sera une des plus solides preuves.

Prenons donc d'abord le parti le plus favorable et à votre piété et à mon ministère. Nous faisons tous profession d'être chrétiens ; et puisque nous portons cette qualité, mon devoir même m'oblige à supposer que nous avons dans le cœur la foi, dont nous donnons extérieurement des témoignages et que nous confessons au dehors. Or, supposant que nous l'avons, je dis que Dieu se servira d'elle pour nous juger. Aurons-nous droit de refuser cette condition ? Mais comment Dieu y procédera-t-il ? c'est, mes chers auditeurs, ce qui demande une réflexion particulière. Dieu nous jugera par notre foi, parce que c'est notre foi qui nous accusera devant lui ; parce que c'est notre foi qui servira de témoin contre nous ; parce que c'est notre foi, si jamais nous avons le malheur d'être réprouvés, qui dictera elle-même l'arrêt de notre réprobation. Peut-on contribuer en des manières plus différentes et plus directes à un jugement ?

Oui, c'est notre foi qui nous accusera devant Dieu. Jésus-Christ l'a dit, et sa parole y est expressé : *Nolite putare quia ego accusaturus sum vos apud Patrem ; est qui accusat vos Moyses* 1 ; ne pensez pas, disait-il aux Juifs, que ce soit moi qui doive vous accuser devant mon Père : vous avez un accusateur, qui est Moïse. Or, par Moïse, comme remarque saint Augustin, il n'entendait pas la personne de Moïse, mais il entendait la loi de Moïse, les Ecritures qu'ils avaient par tradition reçues de Moïse, en un mot, la religion qu'ils suivaient et qui leur avait été enseignée par Moïse. Comme s'il leur eût dit : C'est cette loi, c'est cette religion, ce sont ces Ecritures qui s'élèveront contre vous au jugement de Dieu. Mais ce qu'il leur disait, chrétiens, doit être encore tout autrement vrai par rapport à nous. Car, outre ces livres de

Moïse, qui nous sont communs avec les Juifs, nous avons un Evangile qui nous est propre ; et cet Evangile, si nous y prenons garde, n'est rien autre chose qu'une continuelle accusation de notre vie, en je ne sais combien de chefs dont Moïse ni les prophètes n'ont point parlé. Nous devons donc nous attendre à soutenir devant Dieu des accusations bien plus pressantes et bien plus fortes que les Juifs ; pour quoi ? parce que notre religion, en ajoutant à celle des Juifs toutes les vérités évangéliques, se trouve bien plus ample, bien plus développée, bien plus sainte et plus parfaite que celle des Juifs, et qu'elle aura par conséquent bien plus de reproches à nous faire.

C'est ce que saint Paul a voulu nous exprimer dans cet admirable passage de l'épître aux Romains, où, parlant du jugement dernier, et voulant nous en donner une idée, il dit qu'il s'y fera comme un conflit entre les pensées des hommes, et que les pensées des hommes s'y accuseront mutuellement et s'y défendront, tandis que Dieu, scrutateur des cœurs, en révélera tous les secrets : *Inter se invicem cogitationibus accusantibus, aut etiam defendentibus, in die, cum judicabit Deus occulta hominum* 1. Or, ces pensées qui s'entr'accuseront, qui s'entrechoqueront, selon le terme et dans le sentiment même de l'Apôtre, ce sont celles qui partageront alors un répruvé entre sa conscience et sa foi ; car sa foi lui dira : Tu as cru ceci ; et sa conscience lui dira : Tu as fait cela. Ces deux pensées : Tu as cru ceci, et : Tu as fait cela, se trouvant opposées l'une à l'autre, formeront contre lui la plus juridique de toutes les accusations. La foi se déclarera contre la conscience criminelle, et la conscience criminelle tâchera à se défendre contre la foi, jusqu'à ce qu'enfin la foi, triomphant des vains efforts de la conscience, la convaincre, la consterner, l'accablent : *Inter se cogitationibus accusantibus, aut etiam defendentibus* ; c'est la paraphrase que fait saint Chrysostome de ces paroles de l'Apôtre.

De là, chrétiens, j'ai dit que le premier témoin qui parlera contre nous dans notre jugement, c'est notre foi, et je l'ai dit après saint Augustin, qui, pour donner plus de jour à sa pensée, met là-dessus une différence bien remarquable entre les pécheurs et les justes. Car la foi, dit cet incomparable docteur, rendra aux justes témoignage pour témoignage, et aux pécheurs témoignage contre témoignage. Appliquez-vous, s'il vous plait : il dit que la foi rendra aux Justes témoignage pour témoignage,

1 Joan., v, 45.

1 Rom. II, 16

parce qu'il est certain que les justes recevront devant Dieu un témoignage honorable de leur foi, et ce sera la récompense de celui qu'ils auront eux-mêmes rendu à la foi devant les hommes. Comme ils auront glorifié leur foi devant les hommes par leur bonne vie et par leurs vertus, leur foi à son tour les glorifiera devant Dieu, par la justification de leurs personnes et de leurs œuvres. Au contraire, poursuit saint Augustin, cette même foi rendra aux pécheurs témoignage contre témoignage, parce qu'au lieu que les pécheurs auront démenti leur foi par une vie déréglée et corrompue, leur foi, se faisant malgré eux reconnaître à eux, les confondra d'une manière sensible : et cela comment ? Tertullien l'explique dans l'excellent traité qu'il a composé du témoignage de l'âme, où il représente une âme réprouvée aux prises, si j'ose me servir de cette expression, avec Dieu et avec elle-même ; car au même temps que Dieu, d'une part, pressera le réprouvé, sa foi, comme un témoin incorruptible, lui dira de l'autre : Il est vrai, tu croyais un Dieu, mais tu ne l'es pas mis en peine de le chercher et de lui plaire ; tu avais renoncé au monde en qualité de chrétien, et tu n'as pas laissé d'en être esclave ; tu détestais les idoles de la gentilité, qui n'étaient que des idoles de bois et de pierre, mais tu l'es fait dans le christianisme des idoles de chair : *Deum predicabas, et non requirebas ; dæmonia abominabar, et illa colebas* ¹. Voilà, dit ce Père, le témoignage que la foi portera contre les pécheurs.

Mais s'en tiendra-t-elle là ? non ; car, après avoir porté contre eux ce témoignage, elle prononcera elle-même l'arrêt de leur réprobation ; et en quels termes ? Observez ceci : dans les mêmes termes qu'il est déjà conçu en tant d'endroits de l'Évangile. En effet, qu'y a-t-il dans l'Évangile de plus souvent répété que ces malédictions et ces anathèmes fulminés par Jésus-Christ contre les mauvais chrétiens ? Et qu'est-ce que ces anathèmes, sinon autant d'arrêts de la réprobation future des pécheurs, dressés par avance, et qu'il ne reste plus qu'à leur signifier ? Quand nous lisons dans saint Matthieu : *Væ mundo a scandalis* ² ; *Væ vobis hypocrite* ³ ; *Væ vobis divitibus* ⁴ ; *Væ vobis qui consolationem habetis vestram* ⁵ ; malheur à vous, sensuels et voluptueux, qui ne respirez sur la terre que le plaisir ; malheur à vous, riches superbes et insensibles aux misères des pauvres ; malheur à vous, hypocrites, c'est-à-

dire politiques du siècle, qui n'avez qu'une vaine montre et une fausse apparence de probité ; malheur à vous, qui, par vos scandales et vos pernicieux exemples, faites périr les âmes de vos frères ! quand Jésus-Christ nous parle de la sorte, ne recevons-nous pas tout cela comme autant d'oracles de notre religion ? Or, je l'ai dit et je le redis, ces oracles de notre religion se changeront en autant d'arrêts et d'arrêts définitifs, dans le jugement de Dieu. Le Fils de Dieu n'aura qu'à les ramasser tous, et qu'à en faire l'application. Cette seule parole : *Væ vobis divitibus*, malheur à vous, riches ! aura pour damner un avare le même effet que cette autre : *Discedite maledicti* ¹, retirez-vous, maudits ! C'est donc ainsi que toute la procédure du jugement des chrétiens se réduira à leur religion.

Et voilà, mes chers auditeurs, l'éclaircissement, et même le sens littéral de cette proposition de saint Jean si étonnante, et qui semble d'abord si paradoxale, quand il dit que celui qui croit ne sera pas jugé : *Qui credit eum non judicabitur* ². Car il ne prétend pas que celui qui croit ait une exemption et un privilège pour ne point comparaître au dernier jour devant le tribunal de Jésus-Christ ; ce n'est point de cette manière qu'il l'entend ; mais il dit que celui qui croit, en conséquence de ce qu'il aura cru, ne sera point jugé ; parce que dès là qu'il aura cru, il se jugera lui-même, sans qu'il soit nécessaire qu'un autre le juge. Car, ou il aura vécu conformément à sa créance et à sa religion, et alors sa religion seule le justifiera ; ou sa vie n'aura eu nul rapport à sa foi, et alors sa foi seule le condamnera. Tellement que Jésus-Christ, s'il m'est permis de parler de la sorte, n'aura plus à le juger, parce qu'il le trouvera déjà tout jugé, et que toute la juridiction qu'il exercera, comme souverain juge, sera de confirmer, par une ratification authentique, le jugement secret que notre foi aura fait de nous, et de le rendre, de particulier qu'il était, commun et public. Voilà, mes chers auditeurs, la première pensée qui s'est présentée à moi sur le sujet que je traite.

Pensée touchante, mais surtout pensée terrible ! c'est ma religion qui me jugera. Ah ! chrétiens, la grande parole ! comprenons-en toute l'étendue et toute la force. C'est ma religion qui me jugera, cette religion si sainte si pure, si irrépréhensible, cette religion si ennemie de mon amour-propre, si contraire à mes inclinations, si opposée à l'esprit

¹ Tertull., de Testim. anim. — ² Matth., xviii, 7. — ³ Ibid., xxii, 13-29. — ⁴ Luc., vi, 24. — ⁵ Ibid.

¹ Matth., xxv, 41. — ² Joan., iii, 17

du monde dont je suis rempli ; cette religion aussi exacte et aussi sévère dans ses maximes que Dieu l'est dans ses jugements, ou plutôt dont les maximes ne sont rien autre chose que le jugement de Dieu même ; c'est par elle que Dieu décidera de mon sort éternel ; c'est sur elle que roulera tout l'examen de ma vie : et il ne sera point en mon pouvoir de la récuser ; et je n'aurai point droit de demander que mes actions soient pesées dans une autre balance que la sienne ; et je ne serai point reçu à me justifier sur d'autres principes que les siens. Quelque excuse que j'allègue à Dieu, il me rappellera toujours à cette foi, et il m'obligera à répondre sur autant d'articles qu'elle m'aura enseigné de vérités. Il n'y en aura pas une qui ne soit pour moi la matière d'une discussion rigoureuse. Et parce que la croix de Jésus-Christ aura été l'abrégé de toutes les vérités de la foi, cette croix, ce signe auguste et vénérable du Fils de l'Homme, paraîtra tout éclatant de lumière, pour être la règle de mon jugement et de celui du monde entier, comme il commença à l'être quand il fut élevé sur le Calvaire : *Et tunc parebit signum Filii Hominis* ¹. Cette croix me sera présentée ; et tout ce qui n'en portera pas dans moi le caractère et le sceau sera réprouvé de Dieu. Ah ! mon Dieu, est-il donc vrai que vous emploierez pour ma perte jusqu'à l'instrument de mon salut, et que ce qu'il y a en moi de plus saint, je veux dire ma religion, prendra parti contre moi-même ?

Oui, chrétiens, c'est ce que nous devons craindre, et de quoi nous ne pouvons avec trop de soin nous préserver ; c'est ce qui doit nous faire frémir dans l'attente de ce jugement redoutable. Pendant cette vie nous n'y pensons pas, ou nous n'en sommes qu'à demi touchés. Comme nous ne considérons les vérités de la foi que superficiellement, à peine en appréhendons-nous les conséquences ; ces maximes évangéliques que l'on nous prêche, cette voie étroite du salut, cette nécessité de la pénitence, cette obligation indispensable de mortifier sa chair et de le crucifier avec ses vices, tout cela sont termes spécieux que nous écoutons avec respect, que nous débitons quelquefois magnifiquement aux autres, et que nous n'entendons plus dès qu'il est question de les réduire à la pratique. Mais quand Jésus-Christ, avec tout l'éclat de sa majesté et tout le poids de sa puissance, viendra nous imprimer une idée vive de ses grandes vérités, et qu'en les appliquant à notre vie, il nous fera voir dans toute notre conduite

une monstrueuse contradiction de mœurs et de créance ; quand il comparera tous ces principes de détachement de soi-même, de renoncement à soi-même, avec nos injustices, avec nos vengeances, avec nos sensualités, avec nos délicatesses et ces recherches continuelles de nous-mêmes, ah ! c'est alors que nous apprendrons combien il est affreux de tomber entre les mains de ce Dieu vivant, de ce Dieu, non plus seulement l'auteur ni le consommateur, mais le défenseur, mais le vengeur de notre foi.

Maintenant cette foi est comme languissante, ou presque morte dans nos cœurs ; et quand le Fils de l'Homme paraîtra à la fin des siècles, il doute, ce semble, s'il en trouvera encore quelques restes sur la terre. Oui, chrétiens, il en trouvera, oui, il en trouvera du moins autant qu'il lui en faudra pour nous juger et pour nous condamner. Car cette foi, qui était presque morte et comme ensevelie dans nous, ressuscitera avec nous ; et un des miracles que doit opérer Jésus-Christ, lui qui est notre résurrection et notre vie, sera de faire revivre intérieurement la foi dans nos âmes, au même temps qu'il fera revivre nos corps. Or cette foi (écoutez un beau sentiment de saint Augustin), cette foi ainsi ranimée, ainsi ressuscitée par la présence de Jésus-Christ, lui demandera justice, et contre qui ? non pas contre les tyrans qui l'auront persécutée, elle se fera honneur de leurs persécutions ; non pas contre les païens qui l'auront méconnue, leur infidélité les rendra en quelque sorte moins criminels ; mais contre nous ; et de quoi ? de tous les outrages que nous lui aurons faits : justice de l'avoir laissé languir dans l'inutilité et l'oisiveté d'une vie mondaine, sans la mettre en œuvre et sans jamais la faire agir pour Dieu ; justice de l'avoir retenue captive dans l'état du péché où notre endurcissement nous aura fait passer sans trouble des années entières ; justice de l'avoir déshonorée par des actions indignes du nom que nous portions et du caractère dont nous étions revêtus ; justice de l'avoir décriée et scandalisée devant les hérétiques, ses mortels ennemis, qui n'auront pas manqué de s'en prévaloir contre elle et contre nous ; enfin justice de ce qu'étant capable par elle-même de nous faire des saints, elle n'aura pas été, par notre faute, assez puissante pour nous empêcher d'être des impies et des réprovés. C'est de quoi elle demandera justice à Dieu, et c'est à nos dépens que cette justice lui sera accordée.

Mais après tout, si cette religion se trouvait

¹ Matth. xxiv, 30.

entièrement détruite en nous, et s'il arrivait que, par le dérèglement de nos mœurs, nous fussions tombés dans une irréligion secrète, état où le péché enfin conduit; si cela était, Dieu nous jugera-t-il encore par la foi? Ne perdez pas ceci, je vous prie: voici le nœud de la difficulté que je me suis moi-même proposée. Oni, mes chers auditeurs, Dieu nous jugera encore par notre foi; et bien loin que cette irréligion secrète adoucisse en aucune sorte notre jugement, c'est ce qui en redoublera la rigueur.

Car il faut, chrétiens (et cette pensée n'est pas de moi, mais de saint Jérôme), il faut bien établir dans nos esprits une vérité, à quoi peut-être nous n'avons jamais fait toute la réflexion nécessaire: que dans le jugement de Dieu il y aura une différence infinie entre un païen qui n'aura pas connu la loi chrétienne, et un chrétien qui, l'ayant connue, y aura intérieurement renoncé; et que Dieu, suivant les ordres mêmes de sa justice, traitera l'un bien autrement que l'autre. On sait assez qu'un païen à qui la loi de Jésus-Christ n'aura point été annoncée ne sera pas jugé par cette loi, et que Dieu, tout absolu qu'il est, gardera avec lui cette équité naturelle de ne le pas condamner par une loi qu'il ne lui aura pas fait connaître: et c'est ce que saint Paul enseigne en termes formels: *Quicumque sine lege peccaverunt, sine lege peribunt* ¹. Mais je prétends qu'il n'en est pas de même d'un chrétien qui a professé la loi de Jésus-Christ, et qui, après l'avoir embrassée, en a dans la suite secoué le joug. Je prétends qu'ayant péché après avoir reçu cette loi, il doit périr par cette loi, et que sa désertion est justement le premier chef que Dieu produira contre lui. Car il ne lui était pas permis, dit saint Chrysostome, de s'émanciper de l'obéissance due à cette loi, après s'être engagé à elle par le baptême. Il ne pouvait plus sans apostasie, après avoir ratifié cet engagement par divers exercices du christianisme, y renoncer de ce renoncement même intérieur dont je parle. Qu'arrivera-t-il donc? Remarquez la fin malheureuse de l'impiété: cette loi de Jésus-Christ, abandonnée et renoncée, poursuivra l'impie au jugement de Dieu, comme un déserteur. Et de même qu'un déserteur de la milice séculière est traité, s'il a le malheur d'être repris, selon les lois les plus rigoureuses de la milice qu'il a quittée (ce qui n'est point censé injuste, parce que tout homme, dit-on, doit subir la sévérité des lois auxquelles il s'est lui-même obligé); ainsi, mais à bien plus forte raison, un libertin, présenté devant

Dieu comme un déserteur de sa religion, doit être jugé suivant les maximes de cette religion même, sans qu'il puisse prétexter que ce n'était plus sa religion, et qu'il ne la connaissait plus; puisque, bien loin de le justifier, c'est ce qui fera son crime de ne l'avoir plus reconnue. Pensée que saint Cyprien exprimait si noblement quand il disait, en parlant du baptême: *Baptismus ornat Christi militem, convincit desertorem* ¹. Car j'appelle toujours déserteur de la milice de Jésus-Christ celui qui n'a plus le christianisme dans le cœur, quoiqu'il en conserve encore les dehors.

Je sais néanmoins, et il est bon d'aller au-devant de tout, je sais ce que l'infidélité pourrait opposer; je sais que, jusque dans la profession de notre foi, Dieu nous a faits libres; je sais que la religion est une vertu qui demande le consentement de notre volonté, et que pour être chrétien il faut vouloir l'être. Mais Dieu par là n'entend pas que nous ayons droit de l'être ou de ne le pas être, selon nos caprices, et qu'après nous être une fois soumis à son Evangile, il nous soit libre d'en laisser et d'en prendre ce qu'il nous plaira. Ce sera donc à nous, si nous avons été assez perdus, assez obstinés pour étouffer dans notre cœur une foi si sainte, de lui en rendre raison et de lui dire pourquoi. Or, quelle raison lui en rendrons-nous? dirons-nous que cette religion ne nous a pas paru assez bien fondée? Il sera bien étrange que ce qui a suffi pour convaincre un monde entier ne nous ait pas convaincus nous-mêmes, et qu'une religion à laquelle les plus grands hommes de la terre se sont rendus, contre laquelle un saint Augustin, avec toute la force de son génie et toute la curiosité de son esprit, n'a pu se défendre; qui, par l'évidence de ses miracles, a triomphé de toutes les erreurs du paganisme, et qui, dans ses preuves, dans ses principes, dans ses règles, dans sa morale, dans ses mystères, dans son établissement, portait toutes les marques de la Divinité; qu'une telle religion n'ait pas eu de quoi nous satisfaire. C'est, dis-je, ce qui sera bien étonnant. Mais sans que Dieu entre avec nous dans une pareille recherche, il n'aura qu'à nous demander si c'est en effet par raison que nous nous serons départis de notre première soumission à la foi; si, pour nous engager dans un pas aussi dangereux et aussi hardi que celui-là, nous avons bien consulté, bien examiné, bien cherché à nous instruire, et, supposé que nous l'ayons cherché, que nous ayons examiné, consulté, si nous l'avons fait avec humilité, si

¹ Rom., II, 12.

¹ Cyprian.

nous l'avons fait avec docilité, si nous l'avons fait sans préjugé, si nous l'avons fait par un désir sincère de découvrir la vérité; surtout si nous l'avons fait avec cette pureté de vie qui devait servir de disposition aux lumières de la grâce; car, dans une affaire de cette conséquence, il ne fallait rien omettre, ni rien négliger.

Or, dans tous ces chefs, Dieu trouvera de quoi nous confondre et de quoi nous condamner : car il nous fera voir, mais évidemment, que tout ce désordre de notre infidélité n'aura point eu d'autre principe qu'une ignorance criminelle où nous aurons vécu, sans nous être jamais appliqués à une étude sérieuse de notre religion. Et certes, rien pour l'ordinaire de plus ignorant en matière de religion que ce qu'on appelle les libertins du siècle. Il nous fera voir que, dans l'examen que nous aurons fait des vérités de la foi, nous aurons presque toujours apporté un esprit d'orgueil, un esprit présomptueux et opiniâtre, un esprit plein de lui-même, plein de sa propre suffisance et abondant en son sens. Il nous fera voir et il nous reprochera que, tandis que nous étions si rebelles à sa parole, nous avons été sur mille articles les plus dociles à la parole des hommes. Il nous fera voir que nous n'aurons communément raisonné, philosophé sur notre créance, qu'avec malignité et dans le dessein d'y trouver du faible pour la contredire : prévention seule capable d'éloigner Dieu de nous, quand d'ailleurs il aurait voulu se communiquer à nous. Voilà sur quoi il nous confondra.

Mais ce qui mettra le comble à notre confusion, c'est lorsque, remontant à la source et nous y faisant remonter avec lui, il nous forcera à reconnaître les deux vraies causes de notre infidélité, savoir : le libertinage de notre esprit et le libertinage de notre cœur; libertinage de notre esprit, qui se sera fait juge de tout, pour ne s'assujétir à rien; qui se sera détaché de la foi, non pas pour suivre un meilleur parti, mais pour ne savoir plus lui-même ni ce qu'il suivait, ni ce qu'il ne suivait pas; pour abandonner toutes choses au hasard, pour se réduire à une malheureuse indifférence en matière de religion, lisons mieux, pour n'avoir plus absolument de religion; libertinage de notre cœur, qui, se trouvant gêné par la foi, nous aura peu à peu sollicités, et enfin déterminés à sortir de cette contrainte, et à nous affranchir de la servitude : ce que Dieu n'aura pas de peine à justifier, et ce qu'il justifiera par une comparaison sensible et convaincante, en nous montrant que, tandis que nos mœurs ont été réglées, notre foi a été

saine, et que notre foi n'a commencé à se démentir, que quand nos mœurs ont commencé à se corrompre.

Or, encore une fois, que répondrons-nous à tout cela? En appellerons-nous de notre foi à notre raison, et espérons-nous que cette raison qui, dans les principes de la théologie, est un des fondements essentiels et nécessaires de notre foi, nous serve de défense contre la foi même? Non, non, mes frères, dit saint Chrysostome, ne nous promettons rien de ce côté-là : si notre foi nous condamne, ce sera du consentement et de l'aveu de notre raison. Car cette raison nous disait elle-même que nous ne devions pas trop déférer à nos vues naturelles et à ses connaissances; que, dans les choses de Dieu, il fallait avoir recours à des lumières supérieures et moins trompeuses, et que quelque éclairée qu'elle pût être, la foi et l'autorité de Dieu devait l'emporter sur elle. C'est ce que la raison nous disait : de sorte que quand nous lui avons permis de critiquer et de censurer les points de notre foi, nous lui avons donné, non-seulement plus qu'elle ne demandait, mais ce qu'elle ne demandait pas. Elle nous condamnera donc jusque dans la perte de notre foi. Cependant n'y trouverons-nous point d'ailleurs quelque appui? Ah! chrétiens, le faible appui que celui de notre raison contre le jugement de Dieu! Quand un sujet veut entrer en raisonnement avec son prince, et disputer de ses droits avec son souverain, il faut qu'il se sente bien fort; et pour peu que sa cause soit douteuse, on ne peut pas l'excuser d'une extrême folie d'en vouloir sortir par raison. Que sera-ce d'une créature qui veut contester avec son créateur? Eh! qui suis-je, Seigneur, pour me mesurer avec vous? Ne sais-je pas que, pour une raison que je pourrais peut-être alléguer en ma faveur, vous m'en opposerez cent autres auxquelles je n'aurai rien à répliquer? Ainsi parlait le saint homme Job. Quel doit donc être le sentiment d'un pécheur? C'est là néanmoins la ressource de l'homme criminel et libertin : il veut traiter avec Dieu par voie de raison, et par conséquent il veut être jugé par la raison; et c'est l'autre tribunal où je le vais présenter dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une doctrine aussi pernicieuse qu'elle paraît religieuse dans son principe, de croire que, depuis le péché de notre premier père, tout est corrompu dans notre raison; et c'est rendre l'homme libertin, sous prétexte de l'humilier, de dire qu'au défaut de la foi, il n'a

plus d'autre règle de sa conduite que la passion et l'erreur. Indépendamment de la foi, nous avons une raison qui nous gouverne, et qui subsiste même après le péché; une raison qui nous fait connaître Dieu, qui nous prescrit des devoirs, qui nous impose des lois, qui nous assujettit à l'ordre. Or, ce qui fait tout cela dans nous, ne peut pas être absolument ni entièrement dépravé. Je sais que cette raison seule, sans la grâce et sans la foi, ne suffit pas pour nous sauver, et en cela je renonce au pélagianisme. Mais du reste, quoiqu'elle n'ait pas la vertu de nous sauver, je prétends qu'elle est plus que suffisante pour nous condamner, et j'ai saint Paul pour garant et pour auteur même de ma proposition. J'avoue que cette raison, surtout depuis la chute du premier homme, est souvent offusquée des nuages de nos passions; mais je soutiens qu'elle a des lumières que toutes les passions ne peuvent éteindre, et qui nous éclairent parmi les plus épaisses ténèbres du péché. Soit donc que nous considérions cette raison dans sa pureté et dans son intégrité, c'est-à-dire dans l'état où nous l'avons reçue de Dieu en naissant; soit que nous la considérions dans sa corruption, c'est-à-dire dans l'état où nous-mêmes nous l'avons réduite par nos désordres, je dis, chrétiens, que Dieu s'en servira également pour nous juger. Pourquoi? parce qu'il nous jugera, non-seulement par les connaissances naturelles que nous aurons eues du bien et du mal, mais même par nos propres erreurs, et c'est ce que j'ai présentement à développer.

Dieu nous jugera par la droite raison qu'il nous a donnée. Rien de plus vrai, mes chers auditeurs, et voici l'ordre qu'il y gardera. Nous choquons ouvertement cette raison, et nous nous révoltons contre elle: il la suscitera contre nous. Nous ne voulons pas écouter cette raison quand elle nous parle: il nous la fera entendre malgré nous. Nous nous formons des prétextes pour engager cette raison dans le parti de notre passion: il dissipera tous ces prétextes, en nous découvrant à nous-mêmes ce qu'il y avait en nous de plus caché, et ce que nous n'y voulions pas apercevoir. Ces trois articles, qui sont, suivant la doctrine de saint Bernard, les trois principaux degrés de l'orgueil de l'homme, fourniront à Dieu contre les réprouvés une matière infinie et les plus justes titres de condamnation. Suivez ceci.

Nous péchons contre toutes les vues de notre raison, et c'est par où Dieu d'abord nous jugera. Car enfin, pourra-t-il dire à tant de liber-

tins et à tant d'impies, puisque votre raison était le plus fort retranchement de votre libertinage, il fallait donc exactement vous attacher à elle; et pour ne donner aucune prise à ma justice, plus vous vous êtes licenciés du côté de la foi, plus deviez-vous être réguliers, sévères, irrépréhensibles du côté de la raison. Or, voyons si c'est ainsi que vous vous êtes comportés; voyons si votre vie a été une vie raisonnable, une vie d'hommes. Et c'est alors, chrétiens, que Dieu nous produira cette suite affreuse de péchés dont saint Paul fait aux Romains le dénombrement, et qu'il reprochait à ces philosophes qui, par la raison, avaient connu Dieu, mais ne l'avaient pas glorifié comme Dieu: des impudicités abominables, et dont la nature même a horreur; des artifices diaboliques à inventer sans cesse de nouveaux moyens de contenter les plus sales désirs, et une scandaleuse effronterie à en faire gloire; des injustices criantes à l'égard du prochain, des violences, des usurpations, des oppressions soutenues du crédit et de la force; des perfidies noires et des trahisons, communément appelées intrigues du monde; des jalousies enragées (qu'il me soit permis d'user de ce terme), fomentées du levain d'une détestable ambition; des animosités et des haines portées jusqu'à la fureur, des médisances jusqu'à la calomnie la plus atroce, des avarices jusques à la cruauté la plus impitoyable, des dépenses jusques à la prodigalité la plus insensée, des excès de table jusques à la ruine totale du corps, des emportements de colère jusques au trouble de l'esprit. Mais que dis-je, et où m'emporte mon zèle? tout cela se trouve-t-il donc dans la conduite d'un homme abandonné à sa raison et déserteur de sa foi? Oui, mes frères, tout cela s'y trouve communément, et l'expérience le vérifie.

Je sais qu'en spéculation l'un n'est pas une conséquence nécessaire de l'autre: mais il l'est en pratique, et l'a toujours été: soit que Dieu, par un juste châtiment, livre alors ces âmes profanes à leurs brutales passions, comme l'a estimé l'Apôtre; soit que le naturel et le penchant, malgré les faibles vues de la raison, les entraîne là, quoi qu'il en soit, ces monstres de péchés se trouveront tous rassemblés dans les trésors de la colère de Dieu: *Nonne hec condita sunt apud me, et signata in thesauris meis* ! Dieu les représentera tous à la fois à un réprouvé; et, par une espèce d'insulte (ne vous scandalisez pas de cette expression), c'est Dieu lui-même qui parle ainsi, et qui enfin prétend

à ce dernier jour être en droit d'insulter à l'impie, ou du moins à son impiété : *Ego quoque ridebo, et subsannabo* ¹. Dieu, dis-je, par une espèce d'insulte, lui demandera si sa raison lui suggérerait toutes ces abominations, si sa raison les approuvait, si sa raison était là-dessus d'intelligence avec lui.

Ah, Seigneur ! s'écriait saint Augustin, pressé des remords intérieurs qu'une vérité si terrible lui faisait sentir, je le confesse : voilà la pensée qui a consommé l'ouvrage de ma conversion, voilà le coup de mon salut, et ce qui m'a retiré du profond abîme de mon iniquité ; la crainte de votre jugement, fondée sur le jugement de ma raison, c'est ce qui m'a rappelé à vous. Je tâchais, Seigneur, à me défaire de vous, et à vivre comme n'ayant plus de Dieu ; mais j'avais une raison dont je ne me pouvais défaire, et cette raison me suivait partout. Quelque secte que j'eusse embrassée, et dans quelque opinion que je me fusse jeté, le péché où je vivais me paraissait toujours péché. Soit que je fusse manichéen, soit que je fusse catholique, soit que je ne fusse rien du tout, ma raison me disait que je n'étais pas ce que je devais être, et qu'il ne m'était pas permis d'être ce que j'étais. Et quand me le disait-elle ? au milieu de mes plaisirs, parmi les divertissements et les joies du siècle, dans les moments les plus doux et les plus agréables. C'est alors que cette raison venait me troubler, et je la trouvais en tous lieux et en tout temps, comme un adversaire formidable qui s'opposait à moi. Or, de là, Seigneur, je conclusais ce que je devais craindre de votre justice : car si je ne puis pas, disais-je, éviter la censure de ma raison, qui est une raison faible et imparfaite, comment pourrai-je éviter celle de mon Dieu, c'est-à-dire la rigueur de son jugement ? Voilà, chrétiens, ce qui se passait dans saint Augustin, et ce qui se passe tous les jours dans nous, quand nous commettons le péché avec la vue actuelle de la malice qu'il renferme. Or, ces combats de notre raison contre nous-mêmes, de notre raison contre nos passions, de notre raison contre notre libertinage, c'est déjà le commencement ou comme une ébauche du jugement de Dieu.

Ce n'est pas assez : en mille autres choses où notre raison ne nous parle pas si fortement ni si clairement, quoiqu'elle nous parle toujours, nous fermions l'oreille ; et parce que, si nous la consultions, ou si nous nous rendions attentifs à ce qu'elle nous dit, elle traverserait souvent nos

desseins et nos entreprises, et par là nous deviendrait importune, bien loin de nous appliquer à l'entendre, nous étouffons sa voix, ou nous l'affaiblissons : de sorte qu'elle ne peut presque plus pénétrer jusqu'à notre cœur. C'est le second désordre qui règne aujourd'hui, mais désordre qui cessera dans le jugement de Dieu. Car il est certain, comme l'a fort bien remarqué saint Ambroise, que Dieu, en nous jugeant, nous forcera malgré nous à écouter notre raison. Et il lui sera bien aisé, dit ce saint docteur, ou plutôt l'état même où nous serons réduits ne nous y forcera que trop. Car ce qui nous empêche maintenant d'entendre la raison qui nous parle, c'est au-dedans de nous le tumulte de nos passions ; ce sont au dehors les objets que nous font voir nos sens, je veux dire le mensonge et l'imposture, l'adulation et la flatterie qui nous séduisent ; la confusion, le bruit, le grand air du monde qui nous dissipe. Or, quand Dieu viendra nous juger, tout cela ne sera plus. Il n'y aura plus de monde pour nous, parce que la figure de ce monde sera passée, comme dit l'Apôtre : *Præterit enim figura hujus mundi* ¹. Il n'y aura plus de passions dans nous, parce que la mort les aura éteintes. Il n'y aura plus de flatteurs auprès de nous, parce qu'il n'y aura plus personne qui ait intérêt à nous plaire. Abandonnés de toutes les créatures, nous resterons seuls avec nous-mêmes : et c'est alors que notre raison parlera, et qu'elle parlera hautement ; c'est alors qu'au lieu de ces mensonges agréables et avantageux qui nous auront flattés, et dont nous n'aurons pas voulu nous désabuser, elle nous dira des vérités fâcheuses et humiliantes que nous n'aurons jamais sues, parce que nous aurons affecté de ne les pas savoir. C'est alors qu'elle nous fera remarquer des défauts réels, des défauts grossiers, là où notre esprit se figurait des perfections imaginaires. Et quelle sera notre surprise de nous voir peut-être condamnés par les choses mêmes dont on nous aura tant félicités et tant applaudis !

Enfin, parce qu'en certains points où les déguisements et les artifices, pour ne pas dire les hypocrisies de l'amour-propre, sont si ordinaires, nous aurons cherché des raisons pour engager notre raison même dans les intérêts de notre passion, que fera Dieu ? lui qui, dans la pensée de saint Paul, est le plus subtil et le plus pénétrant anatomiste de notre cœur ; lui qui en sait si bien faire toutes les dissections, et qui entre jusque dans toutes les jointures, c'est-à-dire dans les plis et les replis de l'âme,

¹ Prov., I, 26.

¹ 1 Cor., VII, 31.

pour en discerner les mouvements les plus cachés; car c'est l'image sous laquelle l'Apôtre nous le représente : *Pertingens usque ad divisionem animæ, compagum queque ac medullarum, et discretor cogitationum cordis*¹; il débrouillera tout ce mélange de passion et de raison, il séparera l'une d'avec l'autre, il mettra d'une part la raison, et d'autre part la passion; il distinguera les intentions et les prétextes, les apparences et les effets, l'illusion et la vérité; et de ce discernement il nous fera conclure à nous-mêmes, à nous, désormais malgré nous raisonnables, qu'il n'y a eu dans nous que malice et qu'iniquité. Voyez, nous dira-t-il, en nous appliquant un rayon de sa lumière; et, selon la doctrine des théologiens, il nous l'appliquera par les remords de notre propre raison : voyez, et connaissez le motif qui vous a fait agir en telle et en telle affaire, en telle et en telle occasion. Ici c'est une maligne envie à laquelle vous saviez donner toute la couleur d'un véritable zèle. Là c'est une vengeance que vous déguisiez sous un faux dehors de justice. Vous étiez officieux et charitable, mais vous ne l'étiez que pour mieux parvenir à vos fins. Vos actions étaient édifiantes, mais, en édifiant le prochain, vous vous cherchiez vous-même, et ne cherchiez que vous-même. Ah! chrétiens, que d'hypocrites à qui Dieu tout à coup lèvera le masque! Que de vertus chimériques et plâtrées, dont nous recevrons plus de confusion que de nos vices mêmes reconnus de bonne foi et confessés! Que de mérites prétendus, qui auront eu dans ce monde toute leur récompense, et qui ne seront payés dans l'autre que d'une éternelle réprobation!

Mais après tout, si notre raison a été en effet dans l'erreur, et que ce soient les erreurs de notre raison qui nous aient fait pécher, comment Dieu nous condamnera-t-il par elle? c'est à quoi je vais répondre; et je ne veux pas qu'il vous reste rien à désirer sur une si importante matière. Je dis donc que Dieu alors même aura toujours droit de nous juger par notre raison : non pas, si vous le voulez, non pas précisément par notre raison trompée, mais par notre raison trompée sur certains articles, tandis qu'elle aura été si éclairée sur d'autres; mais par notre raison trompée à certains temps de la vie, après avoir été si éclairée en d'autres temps. Distinguez ces deux choses, et sentez-en bien la force.

Raison si éclairée sur d'autres affaires, et raison si éclairée en d'autres temps sur l'affaire même du salut. Car sur mille points où il

ne s'agit ni de votre intérêt, ni de votre ambition, ni de votre plaisir, quelle est la pénétration de vos lumières? quelle est la droiture de vos jugements? Vous voyez d'abord ce qui convient et ce qui ne convient pas, ce qui est raisonnable et ce qui ne l'est pas, ce qu'il faut prendre et ce qu'il faut rejeter, ce qu'il faut approuver et ce qu'il faut condamner : vous donnez là-dessus des conseils si sages, vous prenez des mesures si justes! et c'est cela même aussi que Dieu vous opposera. La belle excuse pour vous justifier auprès de lui : J'étais dans l'erreur! Mais vous y étiez parce que vous le vouliez, et vous le vouliez parce que votre intérêt vous le faisait vouloir; vous le vouliez parce que votre ambition vous le faisait vouloir; vous le vouliez parce que votre plaisir vous le faisait vouloir. Partout où l'intérêt, je dis votre intérêt propre, n'avait point de part, vous étiez si clairvoyant pour démêler la vérité de l'artifice et du mensonge! vous vous piquiez tant d'habileté, et vous en aviez tant pour découvrir le fond de chaque chose, et pour en connaître l'équité ou l'injustice! Partout où l'ambition ne prétendait rien, et n'avait rien à prétendre, vous saviez si bien distinguer le bon droit, et une probité naturelle vous donnait même tant d'horreur de certaines pratiques et de certaines menées secrètes où tous les principes, je ne dis pas seulement de la religion, mais de la société, mais de l'humanité, étaient renversés! Dès que la passion ne parlait plus, qu'il ne s'agissait plus de vos plaisirs infâmes, vous étiez contre le crime si sévère dans vos décisions, et si rigide dans vos arrêts! Or cette diversité, cette contrariété de sentiments, d'où est-elle venue? ce que vous pensiez en telle et telle conjoncture, pourquoi en telle autre ne le pensiez-vous plus? ce que vous étiez à tel ou tel temps, pourquoi à tel autre ne l'étiez-vous plus?

Car enfin, chrétiens, malgré le prodigieux changement qui s'est fait en nous et dans toutes les puissances de notre âme, il y a eu un temps, un heureux temps, où l'innocence du baptême nous rendait comme des enfants raisonnables, c'est-à-dire purs et exempts des faux préjugés du monde : point de déguisements, alors, point de préventions et de maximes corrompues : *Sicut modo geniti infantes, rationabile, sine dolo*¹. Ce qui était vertu nous paraissait vertu, et ce qui était injustice nous paraissait injustice. Sentiments, dit Tertullien, d'autant plus épurés et plus divins, qu'ils étaient plus simples et plus naturels. Or venez, dira Dieu, venez,

¹ Hebr., iv, 12.

¹ 1. Petr., ii, 2.

âme chrétienne : *Consiste in medio, anima* ¹. Produisez-vous dans la simplicité de votre être : *Te simplicem compello*. Je ne veux que vous-même dénuée de tous les dons de grâce dont vous avez été revêtue. Je n'ai que faire de votre foi; votre raison me suffit. Où est-elle cette raison que je vous avais d'abord donnée? que vous dictait-elle? quelles routes vous montrait-elle, avant que la passion l'eût aveuglée? Qu'elle sorte des ténèbres où vous l'avez ensevelie; et puisqu'elle ne vous a pas servi de guide lorsque vous deviez la suivre, qu'elle serve maintenant contre vous et de témoin et de juge : *Consiste in medio, anima; te simplicem compello*.

Voilà, mes chers auditeurs, ce qui m'a paru plus terrible dans le jugement de Dieu, et plus digne de vous être présenté. Tous ces signes qui le précéderont, et dont nous parle l'Évangile de ce jour, ne font pas sur moi une si grande impression. Mais un Dieu qui me juge par ma raison même et par ma religion, c'est ce qui cause toutes mes frayeurs. Sur quoi je n'ai plus rien à vous dire que ce que disait saint Bernard écrivant à un pape, et lui faisant des remontrances que son zèle l'engageait à lui faire. Car voici comment il lui parlait : « S'il y avait un juge dans le monde qui fût au-dessus de vous, je pourrais recourir à lui contre vous. Je sais qu'il y a un tribunal pour vous et pour moi, qui est celui de Jésus-Christ; mais à Dieu ne plaise que je vous y appelle jamais, moi qui n'y voudrais paraître que pour votre défense ! Que me reste-t-il donc? sinon que j'en appelle à vous-même, et que je vous fasse vous-même le juge de votre propre cause. » C'est ce que je vous dis aujourd'hui, chrétiens. Si je suivais l'ardeur de ce zèle dont je me sens animé pour les intérêts de Dieu comme son ministre, je vous citerais devant ce tribunal redoutable, où, quelque grands que vous soyez, toute votre grandeur sera anéantie : mais que le ciel pour jamais me préserve d'y devenir votre accusateur, moi qui dois joindre au zèle de la gloire de Dieu le zèle de votre salut ! Ce n'est donc point à Dieu que j'en appelle, mais à vous-mêmes, à votre religion, à votre raison. Faites-vous justice de vous-mêmes à vous-mêmes, ou faites-la plutôt à Dieu. C'est par où il faut que vous commenciez. Quand vous vous serez jugés vous-mêmes je pourrai vous dire que tout n'est pas encore décidé; et quelque avantageux que vous puisse être le jugement que vous aurez fait de vous-mêmes, il faut toujours craindre celui de Dieu, puisque saint Paul, tout grand apôtre qu'il était,

et quoique sa conscience ne lui reprochât rien, ne se croyait pas pour cela justifié. Mais aujourd'hui je ne vais pas jusque-là. Assurez vous de vous-mêmes, répondez-vous de vous-mêmes, et il ne m'en faut pas davantage. Or je dis, chrétiens, que vous n'aurez jamais cette assurance de votre part, tandis que vous vivrez dans le désordre du péché, et je n'en veux point d'autre témoin que vous-mêmes et votre conscience. Vous vous cachez à vous-mêmes par quelque temps, et vous cherchez à vous y enlever; mais la mort viendra, et le jugement de Dieu, où il faudra soutenir malgré vous cette vue de vous-mêmes : car c'est cette vue de vous-mêmes qui vous tourmentera à la mort, et après la mort. La vue d'un Dieu courroucé aura quelque chose de bien terrible; mais l'objet qui vous fera plus d'horreur, c'est vous-mêmes. Et voilà pourquoi Dieu fait cette menace au pécheur dans l'Écriture, de le présenter et de l'opposer lui-même à lui-même : *Arguam te, et statnam contra faciem tuam* ¹.

Dès maintenant cela n'est-il pas ainsi? et cette vue de vous-mêmes n'est-elle pas la chose du monde que vous fuyez le plus? Vous parlez de rentrer dans vous-mêmes, c'est un langage qui vous importune; et s'il m'arrivait de vous faire ici un portrait de vous-mêmes, un peu trop fidèle, vous vous tourneriez contre moi, marque évidente que vous ne pouvez déjà supporter la vue de vous-mêmes. Et puisque vous ne pouvez vous souffrir vous-mêmes, vous n'êtes donc pas dans l'ordre, et il y a quelque chose de déréglé et de corrompu dans vous qui vous fait peine. Mais c'est pour cela, dit saint Augustin, qu'il faut aimer cette vue de nous-mêmes, parce qu'elle nous choque et qu'elle nous déplaît. Car pour plaire à Dieu, ajoute ce Père, il faut nous déplaire à nous-mêmes; et pour nous déplaire à nous-mêmes, il faut nous voir. Si nous nous voyions, continue ce saint docteur, nous nous haïrions, et Dieu commencerait à nous aimer. Parce que nous ne nous voyons pas, nous nous aimons et nous sommes insupportables à Dieu. Mais dans le jugement dernier nous nous verrons, avec cette triste circonstance que nous nous verrons trop tard, et que nous serons tout à la fois un objet de haine, et pour nous-mêmes et pour Dieu : pour nous-mêmes, qui nous verrons tels que nous sommes; pour Dieu, qui nous frappera d'un éternel anathème.

Voilà ce qui a fait trembler les Saints, et des Saints qui n'avaient assurément pas moins de force d'esprit que nous, ni des lumières moins

¹ Tertull., de Testim. anim., c. 1.

¹ Psalm., XLIX, 21.

pénétrantes que les nôtres. Voilà ce qui a persuadé saint Jérôme de quitter le monde et d'embarrasser les rigueurs de la pénitence. Si nous n'en sommes pas touchés, malheur à nous et à notre endureissement ! mais quelque insensibles que nous soyons, voilà ce que nous craignons un jour, et ce que nous regretterons peut-être éternellement de n'avoir pas craint plus tôt. Craignons-le donc dès maintenant, mes chers auditeurs ; et pour nous rendre cette crainte utile, jugeons-nous avant que Dieu nous juge. Soumettons-nous à notre foi, afin qu'elle ne s'élève pas contre nous. Accordons-nous avec notre raison, écoutons-la, et laissons-nous-y conduire, afin que cet adversaire domestique, avec qui nous sommes encore dans le chemin, ne nous livre pas aux ministres de cette justice rigoureuse dont il n'y aura plus de grâce à espérer. Prévenons cette vue forcée que nous aurons de nous-mêmes, par une vue libre et volontaire. Ah ! Seigneur, permettez-moi de vous faire ici une prière qui peut paraître téméraire et présomptueuse, mais qui ne procède

que des connaissances que vous me donnez du redoutable mystère de votre jugement. Toute la grâce que je vous demande à ce grand jour, c'est que vous me défendiez de moi-même ; car pour vous, mon Dieu, j'ose dire que je ne vous crains que parce que je me crains moi-même. Dans vous, je ne vois que des sujets de confiance, parce que je ne vois dans vous que bonté et que miséricorde. Mais comme cette bonté est essentiellement opposée au péché, et que, sans changer de nature, toute bonté qu'elle est, elle est justice, elle est colère, elle est vengeance à l'égard du péché ; voyant ce péché dans moi, il faut que je craigne jusques à votre bonté, jusques à votre miséricorde même. Peut-être, mon Dieu, y a-t-il ici des âmes sur qui ces grandes vérités n'ont encore fait nulle impression. Mais vous êtes le maître des cœurs, puisque c'est vous qui les avez formés ; et vous avez des grâces pour les réveiller de leur assoupissement, pour les troubler, pour les convertir par ce trouble salutaire, et les ramener dans la voie de l'éternité bienheureuse, où nous conduisez, etc.

SERMON POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT

SUR LE SCANDALE.

ANALYSE.

SUJET. *Jésus-Christ leur répondit : Allez dire à Jean ce que vous avez vu et entendu : Les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent, les morts ressuscitent ; et heureux celui qui ne sera point scandalisé de moi !*

Après tant de miracles, n'est-il pas surprenant que Jésus-Christ ait été un sujet de scandale pour le monde ? Ce monde profane et impie s'est scandalisé de sa personne, de sa doctrine, de sa loi, de sa croix, de sa mort. Cependant rendons gloire à Dieu : ce scandale enfin a cessé. Jésus-Christ a triomphé du monde, sa doctrine a été reçue, et son Evangile a prévalu. Mais si nous ne nous scandalisons plus de Jésus-Christ, nous scandalisons Jésus-Christ en scandalisant nos frères, qui sont ses membres ; et c'est de ce scandale qu'il est parlé dans ce discours.

DIVISION. Jésus-Christ disait : *Heureux celui qui ne sera point scandalisé de moi !* et par une conséquence tout opposée, nous devons conclure que malheureux est celui qui scandalise Jésus-Christ en scandalisant le prochain. Malheureux celui qui cause le scandale ; 1^o partie : mais doublement malheureux celui qui cause le scandale, quand il est spécialement obligé à donner l'exemple ; 2^o partie.

PREMIÈRE PARTIE. Malheureux celui qui cause le scandale : pourquoi ? 1^o parce qu'il est homicide devant Dieu de toutes les âmes qu'il scandalise ; 2^o parce qu'il se charge devant Dieu de tous les crimes de ceux qu'il scandalise.

1^o Quiconque est auteur du scandale, selon tous les principes de la religion, est homicide des âmes qu'il scandalise. Péché monstrueux, péché diabolique, péché contre le Saint-Esprit, péché essentiellement opposé à la rédemption de Jésus-Christ, péché dont nous aurons singulièrement à rendre compte à Dieu ; mais surtout péché d'autant plus dangereux que souvent on le commet sans avoir même intention de le commettre, et qu'il est attaché à des choses dont on ne se fait nul scrupule.

Péché monstrueux ; car quelle horreur de causer la mort à une âme ! Fût-ce le dernier des hommes que vous scandalisiez, c'est toujours une âme précieuse à Dieu, et une âme à qui vous ôtez une vie surnaturelle et divine.

Péché diabolique ; car, selon l'Evangile, le caractère particulier du démon est d'avoir été dès le commencement du monde homicide des âmes.

Péché contre le Saint-Esprit, parce qu'il attaque directement la charité, et que le Saint-Esprit est personnellement la charité même. S'il est contre la charité d'enlever à un homme son bien, sa réputation, son crédit, qu'est-ce que de lui faire perdre son salut éternel ? Otez-lui tout le reste : mais du moins conservez son âme. *Verumtamen animam illius serva.*

Péché essentiellement opposé à la rédemption de Jésus-Christ, puisqu'il fait périr ce que Jésus-Christ, est venu sauver. C'est

ce que l'Apôtre représentait si fortement aux Corinthiens ; et ce qu'il leur disait, on peut bien vous le dire à vous-mêmes : *Quoi ! vous ferez péir votre frère, pour qui Jésus-Christ est mort !*

Péché dont Dieu nous fera rendre un compte plus rigoureux à son jugement : *Ipse impius in iniquitate sua morietur. Sanguinem autem ejus de manu tua requiram.* C'est la menace que Dieu nous fait par son prophète. Cet homme, devenu impie et libertin, par le scandale que vous lui avez donné, mourra dans son iniquité, et en sera coupable. Mais vous qui l'aurez perdu, vous serez encore plus coupable devant moi, et vous me répondrez de son âme.

Péché que tous les jours on commet sans avoir même intention de le commettre. Il n'est pas nécessaire, pour me rendre criminel en ce point, que je me propose, d'un dessein formé, de scandaliser mon frère ; il suffit que je fasse ce qui le scandalise, et que je m'en aperçoive. Une femme à beau dire : Je ne cherche dans ces conversations libres, dans ces parures immodestes, qu'à me distraire ou à satisfaire ma vanité, et non point à entretenir la passion de cet homme. Car, sans chercher à l'entretenir elle l'entretient toutefois ; et dès là le scandale qu'elle donne est un péché pour elle et un péché grief.

C'est de là même que cet homicide est souvent attaché à des choses en apparence très-légères. Tout cela est innocent, dites-vous ; mais appelez-vous innocent ce qui damne le prochain ? Est-ce ainsi qu'a raisonné saint Paul ? Non, non, dit-il, *si cette viande, qu'il m'est néanmoins permis de manger, est une occasion de chute pour mon frère, je n'en mangerai jamais.*

2^e Quiconque est auteur du scandale, se charge devant Dieu de tous les crimes de ceux qu'il scandalise. Quel abîme ! De combien de péchés, par exemple, un mauvais conseil n'est-il pas la source ? Or, en le donnant vous devenez responsable de toutes ses suites.

Mais les péchés sont personnels. Cela est vrai des autres péchés, et non du scandale, parce que l'homme scandaleux pèche tout à la fois et pour lui-même et pour autrui. Mais ces péchés ne m'ont pas même été connus. C'est assez que vous en ayez connu le principe, et que vous ayez eu sujet d'en craindre les funestes effets. Et voilà pourquoi David demandait à Dieu qu'il lui fit grâce sur deux sortes de péchés : sur les péchés cachés : *Ab occultis meis munda me*, et sur les péchés d'autrui, *et ab alienis parce servo tuo.*

Sainte prière que devraient faire surtout certaines femmes mondaines : prière qui serait déjà le commencement de leur conversion. La conversion d'une âme scandaleuse est un grand miracle ; mais espérons tout de la grâce. Peut-être Dieu en voit-il quelqu'une qui profitera de ce discours ; et quand ce discours n'en gagnerait qu'une seule à Dieu, le succès en serait toujours assez heureux.

DEUXIÈME PARTIE. Doublement malheureux celui qui cause le scandale, lorsqu'il est obligé à donner l'exemple, il n'y a point d'homme qui ne doive au prochain le bon exemple ; mais sur cela même il y a encore des engagements et des devoirs particuliers, selon les divers rapports que nous avons les uns avec les autres, dans la société humaine. Tels sont ceux 1^o d'un père à l'égard de ses enfants ; 2^o d'un maître à l'égard de ses domestiques ; 3^o des prêtres et des ministres des autels, à l'égard du troupeau de Jésus-Christ ; 4^o des serviteurs de Dieu par profession, à l'égard du public ; 5^o des forts dans la foi, j'entends les catholiques, à l'égard des faibles, c'est-à-dire à l'égard de nos frères, ou séparés encore par le schisme, ou nouvellement réunis. Malheur donc spécialement à l'homme par qui le scandale vient, lorsqu'il a une obligation spéciale de donner l'exemple, parce que c'est alors que le scandale est plus contagieux, et que l'impie en tire un plus grand avantage !

1^o Quel est le crime d'un père qui scandalise lui-même et qui corrompt ses enfants ? C'était à lui à les former au bien, et c'est lui qui les tourne au mal. Or à combien de pères ce caractère ne convient-il pas ? Tel est, par la même raison, le désordre d'une mère mondaine à l'égard d'une fille à qui elle inspire tout l'esprit du monde par sa conduite, tandis, qu'elle lui fait d'ailleurs dans ses discours de si belles mais de si vaines leçons de régularité et de vertu.

2^o Quel est le crime d'un maître qui engage ses domestiques dans ses propres débauches, et qui les rend complices de ses iniquités ? Saint Paul traitait un maître peu vigilant d'infidèle et d'apostat : qu'aurait-il dit d'un maître scandaleux ? Votre maison, femme chrétienne, si toutefois vous êtes en effet chrétienne, devait être pour cette jeune personne qui vous sert, une école de sagesse ; et c'est là qu'elle apprend à déposer toute pudeur. Sans porter la chose si loin, que ne font point sur des domestiques vos seuls exemples, lors même que vous y pensez le moins et que vous le voulez le moins ? De croire que vous puissiez leur cacher vos dérèglements, abus. Autant de domestiques, autant de témoins et de censeurs qui vous éclairent, et qui vous rendent toute la justice que vous méritez.

3^o Quel est le crime de ces ministres du Seigneur qui profanent les plus saintes fonctions, et font rejaillir le scandale de leur vie jusque sur leur ministère ? C'est ce qui excitait contre eux l'indignation de Dieu : *Je vous avais établis pour édifier et pour conduire mon peuple ; mais vous vous êtes égarés, et vous en avez égaré plusieurs avec vous. C'est pourquoi,* concluait le Dieu d'Israël, *je vous ai rendus vils et méprisables.* Qu'y a-t-il aussi de plus méprisé qu'un prêtre scandaleux ? et n'est-ce pas de quoi le monde sait tant se prévaloir ? Cependant malheur au monde qui se fait un scandale, non plus absolument de Jésus-Christ, mais de Jésus-Christ dans la personne de ses ministres ! Car, 1^o le Sauveur des hommes nous a prêté ce scandale, afin que nous n'en fussions point surpris ; 2^o il nous a dit de les écouter et non de les imiter.

4^o Que faut-il dire de ceux que nous appelons les forts dans la foi, parce qu'ils sont nés et qu'ils ont été élevés dans le sein de l'Eglise catholique ? Sont-ils excusables, lorsqu'au lieu de contribuer ou à ramener nos frères égarés, ou à confirmer nos frères réunis, ils ne servent, par leurs exemples, qu'à éloigner les uns davantage, et qu'à replonger les autres dans leur premier aveuglement ? Car voilà ce que font nos scandales, et ce que naturellement ils doivent faire. Mais vivons bien, notre bonne vie sera plus efficace contre l'erreur que toutes nos paroles.

5^o Que faut-il dire de ceux qui font profession de piété, lorsque dans leur piété ils laissent glisser et apercevoir des défauts qui décréditent la piété même ! Le monde est le premier à s'en scandaliser. C'est souvent une injustice, j'en conviens ; et le monde, à l'égard des gens de bien, est un censeur trop sévère : mais plus il est sévère, plus nous devons être exacts et réguliers.

Le fruit de ce discours est : 1^o de nous préserver des scandales qu'on nous peut donner ; 2^o de n'en point donner nous-mêmes. Cet avis vous regarde, vous surtout que Dieu a élevés dans le monde, et dont les exemples font plus d'impression. Ah ! Seigneur, que ne puis-je faire ici ce que feront vos anges à la fin des siècles ! que ne puis-je, comme eux, ramasser et jeter hors de votre royaume tous les scandales !

Respondens Jesus, ait illis: Euntes, renuntiate Joanni quæ auditis et vidistis: Cæci vident, claudi ambulanti, surdi audiunt, mortui resurgunt, et beatus est qui non fuerit scandalizatus in me !

Jésus-Christ leur répondit : Allez dire à Jean ce que vous avez vu et entendu : Les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds

entendent, les morts ressuscitent, et heureux celui qui ne sera point scandalisé de moi ! (Saint Matthieu, chap. II, 14.)

SIRE,

Après des miracles si éclatants, le Sauveur

du monde avait droit de se promettre, non-seulement que les hommes ne se scandaliseraient point de son Evangile, mais qu'ils feraient gloire de l'embrasser et de le suivre. Tant de malades guéris, sourds, muets, aveugles, boiteux, des morts ressuscités, mille autres prodiges qui marquaient si visiblement la force et la vertu d'un Dieu, devaient sans doute lui attirer le respect et la vénération, que dis-je? l'adoration même et le culte de toute la terre. Cependant, ô profondeur et abîme des conseils de Dieu ! malgré ces miracles, Jésus-Christ est un sujet de scandale pour le monde, et ce scandale est devenu si général, que lui-même, dans l'Evangile, il déclare bienheureux quiconque saura s'en préserver : *Et beatus qui non fuerit scandalizatus in me!*

En effet, de quoi le monde, je dis le monde profane et impie, ne s'est-il pas scandalisé dans ce Dieu-Homme? Il s'est scandalisé de sa personne, il s'est scandalisé de sa doctrine, il s'est scandalisé de sa loi, il s'est scandalisé de ses souffrances, il s'est scandalisé de sa mort, jusque-là que saint Paul, lorsqu'il parlait aux fidèles du mystère de la croix, ne l'appelait plus le mystère de la croix, mais le scandale de la croix : *Ergo evacuatum est scandalum crucis!* Eh ! quoi donc, mes frères, écrivait-il aux Galates, le scandale de la croix est-il anéanti? ce que les fidèles entendaient, et ce qui leur faisait comprendre que la croix, qui devait être pour les prédestinés un mystère de rédemption, serait pour les réprouvés un signe de contradiction, et que le grand scandale des hommes serait le Dieu même qui s'était fait homme pour les sauver.

Tel était alors le langage des apôtres ; mais rendons aujourd'hui gloire à Dieu, ce scandale enfin a cessé : Jésus-Christ a triomphé du monde, sa doctrine a été reçue, sa religion a prévalu : sa croix, comme dit saint Augustin, est sur le front des souverains et des monarques. Mais à ce scandale dont Jésus-Christ était l'objet, il en a succédé un autre dont nous sommes les auteurs ; un autre non moins funeste, et peut-être encore plus criminel. Je m'explique. Jésus-Christ n'est plus pour nous un sujet de scandale, mais nous sommes des sujets de scandale pour Jésus-Christ ; nous ne sommes plus scandalisés de lui, mais nous le scandalisons lui-même dans la personne de nos frères, comme il est écrit que saint Paul le persécutait en persécutant l'Eglise : *Saule, Saule, quid me persequeris?* ² Saul, Saul, disait le Sauveur du monde, pourquoi me persécutez-vous? N'est-ce pas ainsi

qu'il pourrait nous dire : Pourquoi me scandalisez-vous en scandalisant ceux qui m'appartiennent, et qui sont les membres de mon corps mystique? Or c'est de ce scandale causé au prochain que j'ai aujourd'hui à vous entretenir, après que nous aurons demandé le secours du ciel par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

J'entre d'abord dans mon sujet, et m'arrêtant à la pensée du Fils de Dieu, sur laquelle roule toute la morale de notre Evangile, et qui doit servir à notre instruction ; au lieu que le Sauveur du monde déclare heureux quiconque ne sera point scandalisé de lui : *Et beatus qui non fuerit scandalizatus in me*, par une conséquence tout opposée, je conclus que malheureux est celui qui scandalise Jésus-Christ même, en scandalisant le prochain. Voilà le point important que j'entreprends d'établir. Pêché de scandale, que Dieu déteste et qu'il condamne si hautement en mille endroits de l'Ecriture. Pêché qu'il reprochait si fortement à une âme infidèle, par ces paroles du psaume : *Adversus filium matris tue ponebas scandalum* ¹ ; vous dressiez un piège à votre frère, pour le faire tomber ; et, insensible à la douleur que l'Eglise, votre commune mère, ressentirait de sa perte, vous ne craigniez point d'être pour lui une occasion de scandale. Pêché, dit Tertullien, qui forme les âmes au crime, comme le bon exemple les forme à la vertu. *Scandalum exemplum rei malæ, edificans ad delictum* ². Je veux aujourd'hui, chrétiens, vous donner l'idée et la juste notion de ce péché ; je veux vous en inspirer l'horreur ; je veux, avec le secours de la parole de Dieu, vous apprendre à le craindre et à l'éviter.

Or, pour cela j'avance deux propositions : écoutez-les, parce qu'elles vont faire le partage de ce discours. Malheureux celui qui cause le scandale : c'est la première ; mais doublement malheureux celui qui le cause, quand il est spécialement obligé à donner l'exemple : c'est la seconde. Malheureux celui qui cause le scandale : voilà le genre du péché que je combats, et qui, regardé absolument, ne se trouve que trop répandu dans toutes les conditions. Mais doublement malheureux celui qui cause le scandale, quand il est spécialement obligé à donner l'exemple : voilà l'espèce particulière de ce péché, qui, pour être bornée à certains états, n'est encore néanmoins, comme vous le verrez, que d'une trop grande étendue. Malheureux l'homme, quel qu'il soit, qui devient à ses frères un sujet de scandale et de chute : la seule qua-

¹ Galat., v, 11. — ² Act., xxvi, 14.

¹ Psalm., 49. — ² Tertull.

lité de chrétien doit faire sa condamnation. Mais plus malheureux l'homme qui scandalise ses frères, lorsqu'outre la qualité commune de chrétien, il a encore un titre propre et personnel qui l'engage à les édifier. Dans la première partie, je vous donnerai sur cette importante matière des règles et des maximes générales, qui conviendront à tous. Dans la seconde, je tirerai de la différence de vos conditions des motifs particuliers, mais motifs pressants, pour vous inspirer à chacun sur ce même sujet, et selon votre état, tout le zèle et toute la vigilance nécessaire. L'un et l'autre comprend tout mon dessein. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est nécessaire qu'il arrive des scandales : c'est Jésus-Christ qui l'a dit, et c'est un de ces profonds mystères où les jugements de Dieu nous doivent paraître plus impénétrables. Car sur quoi peut être fondée cette nécessité? N'en cherchons point d'autres raisons que l'iniquité du monde, dont Dieu sait bien tirer sa gloire quand il lui plaît, mais dont il ne lui plaît pas toujours d'arrêter le cours par les voies extraordinaires de son absolue puissance. Le monde, remarque fort bien saint Chrysostome expliquant ce passage, le monde étant aussi perverti qu'il est, et Dieu, par des raisons supérieures de sa providence, le laissant dans la corruption où nous le voyons, et ne voulant point faire de miracle pour l'en tirer, il est d'une conséquence nécessaire qu'il y ait des scandales : *Necessè est ut veniant scandala* ¹. Mais quelque nécessaire et quelque infaillible que soit cette conséquence, malheur à l'homme par qui le scandale arrive ! C'est ce qu'ajoute le Fils de Dieu, et c'est le terrible anathème qu'il a prononcé contre les pécheurs scandaleux : *Verumtamen vœ homini illi per quem scandalum venit* ². Anathème, dit saint Chrysostome, que les prédicateurs de l'Évangile ne sauraient, ni trop souvent répéter à leurs auditeurs, ni trop vivement leur faire appréhender. Appliquez-vous donc, chrétiens, et souvenez-vous que voici peut-être le point de notre religion sur quoi il nous importe le plus d'être solidement instruits. *Vœ homini illi* ; malheur à celui qui cause le scandale ! Pourquoi ? parce qu'il est homicide devant Dieu de toutes les âmes qu'il scandalise, et parce qu'il doit répondre à Dieu de tous les crimes de ceux qu'il scandalise. Deux raisons qu'en apporte saint Chrysostome, et qui sont capables de toucher les cœurs les plus endurcis, s'il leur reste

¹ Matth., xviii, 7. — ² Ibid.

encore une étincelle de foi. Donnez aujourd'hui, Seigneur, à mes paroles une force toute nouvelle : et vous, chrétiens, rendez-vous plus attentifs que jamais, et ne perdez rien de tout ce qu'il plaira à Dieu de m'inspirer pour votre instruction.

Quiconque est auteur du scandale, selon tous les principes de la religion, devient homicide des âmes qu'il scandalise. Péché monstrueux. péché diabolique, péché contre le Saint-Esprit, péché essentiellement opposé à la rédemption de Jésus-Christ, péché dont nous aurons singulièrement à rendre compte devant le tribunal de Dieu ; mais ce qui mérite encore plus vos réflexions, péché d'autant plus dangereux qu'il est plus ordinaire dans le monde ; que tous les jours on les commet sans avoir même intention de le commettre ; que souvent il est attaché à des choses qui paraissent en elles-mêmes très-légères, et dont on ne se fait nul scrupule, mais qui, selon Dieu, sont d'une malice énorme, parce qu'elles servent de matière au scandale. Comprenez bien tout ceci, et voyons s'il n'y a rien en quoi je passe les bornes de la plus étroite vérité.

Péché monstrueux : car quelle horreur de causer la mort à une âme qui, juste et innocente, était agréable et précieuse à Dieu ! de lui ôter une vie surnaturelle et divine, et de lui faire perdre son droit au royaume de Dieu ! Or voilà, mes chers auditeurs, le péché que vous commettez, quand vous scandalisez votre prochain. Fût-ce le dernier des hommes pour qui vous êtes un sujet de chute, ou en le détournant du bien, ou en le portant au mal, ou en lui communiquant vos sentiments dépravés, ou en l'entraînant par vos exemples contagieux ; fût-ce, encore une fois, le dernier des hommes et le plus méprisable d'ailleurs, vous êtes toujours coupables ; et c'est ce que le Fils de Dieu a voulu nous marquer clairement et distinctement dans l'Évangile par ces paroles, dont le sens est si étendu : *Qui autem scandalizaverit unum de pusillis istis qui in me credunt* ¹. Que si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi. Prenez garde, reprend saint Chrysostome, que Jésus-Christ ne dit pas : Si quelqu'un scandalise un grand de la terre. C'est encore un autre désordre plus criminel, et plus à déplorer dans le monde chrétien. Désordre toutefois si commun ! car combien de tout temps n'a-t-on pas vu, et combien tous les jours ne voit-on pas de ces esprits pernicieux qui, par un secret jugement de Dieu, semblent n'approcher les grands et n'avoir part à leur

¹ Matth., xviii, 7.

favorable que pour les corrompre par les détestables maximes qu'ils leur inspirent, et par les damnables conseils qu'ils sont en possession de leur donner ! Quoi qu'il en soit, la morale de Jésus-Christ, dans les paroles que j'ai rapportées, ne se borne pas à la condition des grands : il dit : Si quelqu'un scandalise un de ces petits : et par là, chrétiens, il confond l'erreur où vous pourriez être, que la bassesse de la personne dût jamais vous tenir lieu d'excuse, et autoriser votre péché. Il est vrai, c'est une indigne créature, une créature de néant que vous pervertissez, c'est une âme vile selon le monde que vous faites servir à votre incontinence ; mais cette âme, selon le monde si vile et si abjecte, ne laisse pas, dans l'idée de Dieu, d'être d'un prix infini ; et voilà pourquoi le Dieu même qui l'a créé, qui l'a rachetée, et qui sait la priser ce qu'elle vaut, vous déclare qu'autant de fois vous la scandalisez, il vaudrait mieux, non-seulement pour elle, mais pour vous, qu'on vous précipitât au fond de la mer : *Expedi ei ut demergatur in profundum maris* ¹.

Péché diabolique : et la raison qu'en donne saint Chrysostome est bien évidente. Car, selon l'Evangile, le caractère particulier du démon est d'avoir été homicide dès le commencement du monde : *Ille homicida erat ab initio* ² ; et il n'a été homicide, poursuit ce saint docteur, que parce que dès le commencement du monde il a fait périr des âmes en les séduisant, en les attirant dans le piège, en les faisant succomber à la tentation, en mettant des obstacles à leur conversion. Or que fait autre chose un libertin, un homme vicieux, un homme dominé par l'esprit impur, qui, dans l'empressement de ses débauches, cherche partout, si j'ose m'exprimer ainsi, une proie à sa sensualité ? que fait-il autre chose, et à quoi sa vie scandaleuse est-elle occupée ? A tromper les âmes et à les damner : je veux dire, à se prévaloir de leur faiblesse, à abuser de leur simplicité, à profiter de leur imprudence, à tirer avantage de leur vanité, à ébranler leur religion, à triompher de leur pudeur, à dissiper leurs justes craintes, à arrêter leurs bons désirs, à les confirmer dans le péché, après les y avoir fait honteusement tomber en les subornant ; à les éloigner des voies de Dieu, lorsque, touchées de la grâce, elles commencent à se reconnaître, et qu'elles voudraient sincèrement se relever. Ne sont-ce pas là, mondain voluptueux et impudique, les œuvres de ténèbres à quoi se passe toute votre

vie ? C'est donc l'office du démon que vous exercez ; et vous l'exercez d'autant plus dangereusement, qu'étant vous-même sur la terre un démon visible et revêtu de chair, ces âmes que vous scandalisez, accoutumées à se conduire par les sens et charnelles comme vous, sont plus exposées à vos traits, et en reçoivent de plus mortelles impressions. Le démon, dès le commencement du monde, a été homicide par lui-même ; mais il l'est maintenant par vous : c'est vous qui lui servez de suppôt, vous qui lui prêtez des armes, vous qui poursuivez son entreprise, vous qui devenez à sa place le tentateur, ou, pour user toujours de la même expression, le meurtrier des âmes, en sacrifiant ces malheureuses victimes à vos passions et à vos plaisirs. *Ille homicida erat ab initio*.

Péché contre le Saint-Esprit, parce qu'il attaque directement la charité, et que le Saint-Esprit est personnellement la charité même : je n'en dis point encore assez, et j'ajoute, parce qu'il blesse la charité dans le point le plus essentiel, et qu'à l'égard de cette vertu si nécessaire, et dont le Saint-Esprit est la source, il rend l'homme criminel, pour ainsi parler, au premier chef. Car, pour raisonner avec saint Chrysostome, si le larcin qui dépouille le prochain d'un bien passager, si la calomnie qui lui ôte une vaine réputation, si un mauvais office qui lui fait perdre son crédit, et qui ne va pour lui qu'à la destruction d'une fortune périssable ; si ce sont là, dans toutes les règles de la religion, autant d'attentats contre la charité qui lui est due, qu'est-ce que le scandale qui tend à la ruine de son salut éternel ? Non, non, concluait le disciple bien-aimé, un mal aussi grand que celui-là ne peut point être dans celui qui aime son frère : *Qui diligit fratrem suum, scandalum in eo non est* ¹. En effet, il ne faut avoir envers son frère qu'une médiocre charité, pour prendre garde à ne lui pas causer un dommage infini en le scandalisant. Vengez-vous sur ses biens et sur sa personne, mais épargnez sa vie, dit Dieu à Satan, lorsqu'il lui permit de tenter Job : *Verumtamen animam illius serva* ². Dieu par cet ordre, défendait seulement à Satan d'enlever au saint homme Job une vie naturelle et mortelle. Mais ne puis-je pas bien dire encore avec plus de sujet à un pécheur scandaleux : Si votre frère a eu le malheur d'encourir votre indignation, et de devenir l'objet de votre haine, faites-lui toute autre injustice qu'il vous plaira, mais ne portez pas la vengeance jusqu'à lui ravir une vie spiri-

¹ Matth., XVIII, 7.— ² Joan., VII, 44.

¹ 1 Joan., II, 10. — ² Job, II, 6.

tuelle et immortelle. Donnez-lui mille chagrins, suscitez-lui mille affaires, troublez son repos, soyez son persécuteur ; mais respectez au moins son âme, n'attendez point à sa conscience et à son salut : *Verumtamen animam illius serva*. Il s'ensuit donc que celui qui compte pour rien de scandaliser son frère, n'a pour lui nulle charité, et par conséquent qu'il est devant Dieu, non-seulement homicide de son frère, mais de la charité même : *Qui odit fratrem tuum homicida est* ¹. Or combien d'hommes de ce caractère, dans le siècle où nous vivons ? c'est-à-dire combien d'hommes emportés dans leur libertinage, insensibles à la damnation de leurs frères, et qui, bien loin d'être touchés de la perte d'une âme, affectent d'y contribuer positivement, y travaillent de dessein formé, en cherchant les voies et les occasions, et se glorifient comme d'un succès d'y avoir réussi ? Est-il un meurtre plus cruel ? parlons plus simplement : est-il un crime plus outrageux au Saint-Esprit et à sa grâce ?

Je vais plus avant, et je dis : péché essentiellement opposé à la rédemption de Jésus-Christ ; car, au lieu que Jésus-Christ qui s'appelle et qui est par excellence le Fils de l'Homme, est venu en qualité de rédempteur pour chercher et pour sauver ce qui avait péri : *Venit enim Filius Hominis quærere et salvum facere quod perierat* ² ; le fils de perdition et d'iniquité, qui est, dans la pensée de Tertullien, l'homme scandaleux, vient, par un dessein tout contraire, pour damner et pour perdre ce qui a été racheté. Et c'est en cela que le grand Apôtre a fait particulièrement consister la gravité du scandale. C'est sur quoi était fondée cette remontrance si pathétique et si vive qu'il faisait aux Corinthiens, quand il les conjurait de renoncer à certains usages auxquels ils étaient attachés, mais dont quelques-uns de leurs frères, moins confirmés dans la foi, se scandalisaient. Il y a des faibles parmi vous, leur disait-il, et les libertés que vous vous donnez leur sont des occasions de chute ; mais savez-vous que ces faibles, à qui votre conduite est un scandale, sont des hommes, et des hommes fidèles, pour lesquels Jésus-Christ est mort ? Savez-vous qu'en les scandalisant, en les perdant par votre exemple, vous détruisez, au moins dans leurs personnes, tout le mérite et tout le fruit de la mort d'un Dieu ? Il faudra donc, poursuivait l'Apôtre, que Jésus-Christ ait souffert inutilement pour eux ? Il faudra que votre frère, encore faible, périsse et se damne,

parce qu'il ne vous aura pas plu de ménager sa faiblesse, ni d'avoir pour lui les égards que la charité et la prudence chrétienne exigeaient de vous ? Il faudra que vous arrachiez, comme par violence, à Jésus-Christ, ce qui lui a coûté tout son sang ? *Et peribit infirmus in tua scientia frater, propter quem Christus mortuus est* ¹.

C'est ainsi que leur parlait saint Paul, et cette raison seule les persuadait. Ce zèle dont ils étaient animés pour Jésus-Christ les engageait à se contraindre, et à ne s'attirer pas le juste reproche d'avoir été les ennemis de sa croix, en servant à la perte de ceux pour qui ce Dieu-Homme a voulu être crucifié : *Propter quem Christus mortuus est*. Touchés de ce motif, ils renonçaient sans hésiter à des pratiques qu'ils se croyaient d'ailleurs permises. Or, quel droit n'aurais-je pas, mes chers auditeurs, de vous reprocher aujourd'hui, je ne dirai pas de semblables libertés, mais des libertés bien plus dangereuses, bien plus condamnables ? Car combien de fois, et en combien de rencontres n'avez-vous pas dû vous appliquer ces paroles : *Et peribit infirmus in tua scientia frater, propter quem Christus mortuus est* ? Combien de fois, par des libertés criminelles qu'il vous était aisé de retrancher, n'avez-vous pas blessé des consciences, et donné la mort à des âmes faibles, pour qui votre Dieu a donné sa vie ? Et si ce qu'a dit saint Jean dans sa première épître canonique est vrai, comme il l'est en effet, qu'il y a déjà dans le monde plusieurs Antechrists : *Et nunc Antichristi multi facti sunt* ² ; pourquoi ? parce que le monde est plein d'indignes chrétiens qui, par leurs scandaleux exemples, ruinent l'ouvrage de Jésus-Christ, et anéantissent le prix de sa rédemption adorable ; à combien de ceux qui m'écoutent cette malédiction, dans le sens même littéral de l'Apôtre, ne peut-elle pas convenir ? *Et nunc Antichristi multi facti sunt* ; combien d'Antechrists au milieu du christianisme, d'autant plus à craindre qu'ils sont moins déclarés et moins connus ?

De là, péché dont Dieu nous fera rendre un compte plus rigoureux à son jugement. Car une des menaces de Dieu les plus terribles que je trouve dans l'Écriture, c'est celle-ci : qu'il nous demandera compte, non-seulement de nous-mêmes, mais de notre prochain : *Sanguinem autem ejus de manu tua requiram* ³. Dois-je répondre d'un autre que de moi ? disait Caïn en parlant à Dieu et voulant se justifier devant lui ; m'avez-vous établi le tuteur et le gardien

¹ 1 Joan., III, 15. — ² Luc., XII, 10.

¹ 1. Cor., VIII, 11. — ² 1 Joan., II, 18. — ³ Ezech., III, 20.

de mon frère? *Num custos fratris mei sum ego!*? Langage que tiennent encore tous les jours tant de mondains : Suis-je chargé du salut d'autrui? en suis-je responsable? Oui, reprend le Seigneur par son prophète, vous m'en répondrez; et quand je viendrai, comme juge souverain, pour rendre à chacun ce qui lui sera dû et pour porter mes derniers arrêts, j'aurai droit, selon toutes les lois de l'équité, de me venger sur vous de bien des crimes dont vous aurez été le premier principe. Car c'est par vos sollicitations que votre frère s'est perdu; c'est par vos discours licencieux que la pureté de son âme a été souillée; c'est vous qui, par vos erreurs et par les détestables maximes de votre libertinage raffiné, lui avez gâté l'esprit; c'est vous qui, par l'attrait et le charme de votre vie dissolue, lui avez empoisonné le cœur; c'est vous qui l'avez dégoûté de ses devoirs; vous qui, par vos railleries pleines d'irrégion, lui avez fait secouer le joug et abandonner toutes les pratiques du christianisme : s'il s'est engagé dans vos voies corrompues, c'est par la liaison qu'il a eue avec vous; s'il s'est livré à toutes ses passions, c'est par la fausse gloire qu'il s'est faite de vous imiter; s'il a contracté tous vos vices, c'est par le désir de vous plaire. Voilà, dit Dieu dans son courroux, ce qui vous sera imputé et ce que je punirai par les plus sévères châtimens. Vous avez fait de cet homme un impie; et, entraîné par votre exemple, il a vécu et il est mort dans son iniquité : mais son sang criera à mon tribunal bien plus haut que celui d'Abel; il me demandera justice contre vous, et quelle sera votre défense? *Ipse impius in iniquitate sua morietur : sanguinem autem ejus de manu tua requiram*². Le texte hébraïque porte : *Ani-mam autem ejus de manu tua requiram* : Je prendrai, pécheur, mais à tes dépens, la cause de cette âme reprouvée, dont tu auras été l'homicide; et, toute reprouvée qu'elle sera, m'intéressant encore pour elle, je ferai retomber sur toi le malheur de sa réprobation.

J'en ai dit assez, chrétiens, pour vous faire connaître la grièveté de ce péché; mais sans insister là-dessus davantage, voici ce qui doit surtout exciter notre vigilance, et nous servir de règle pour apprendre à nous en préserver.

Péché dont souvent on se rend coupable, sans avoir même intention de le commettre. Serais-je assez heureux pour vous faire bien sentir cette vérité, et pour obtenir de vous que chacun s'applique à lui-même cette importante

leçon? Car il n'est pas nécessaire, pour scandaliser les âmes, de se proposer, par un dessein formé, leur damnation, ni d'avoir une volonté déterminée d'être au prochain un sujet de chute. Le démon seul est capable d'une telle malice, et lui seul, dit saint Chrysostome, aime le scandale pour le scandale même. Il n'est pas, dis-je, besoin que je veuille expressément faire périr l'âme de mon frère; c'est assez que je m'aperçoive qu'en effet je la fais périr; c'est assez que je tiennne une conduite qui tend d'elle-même à la faire périr; c'est assez que je fasse une action en conséquence de laquelle il est indubitable qu'elle périra. Mais je voudrais qu'elle ne pérît pas. Il est vrai, vous le voudriez; mais vouloir qu'elle ne pérît pas, et en même temps vouloir ce qui la fait périr, ce sont, répond saint Chrysostome, deux volontés contradictoires : et votre désordre est, que de ces deux volontés, l'une bonne et l'autre mauvaise, la première, qui vous fait souhaiter que votre frère ne pérît pas, et qui est bonne, n'est qu'une demi-volonté, qu'une volonté imparfaite, qu'une de ces vellétés dont l'enfer est plein, et qui ne servent qu'à notre damnation; au lieu que la seconde, par où vous voulez ce qui le fait périr, et qui est mauvaise, est une volonté efficace, une volonté absolue, une volonté consommée, et réduite à son entier accomplissement.

Ainsi, une femme remplie des idées du monde et vide de l'esprit de Dieu, se trouve engagée dans des visites; dans des conversations dangereuses, et qu'elle ne veut pas interrompre, se portant à elle-même témoignage qu'elle ne s'y propose aucune intention criminelle : toutefois elle voit bien que par ce commerce elle entretient la passion d'un homme sensuel, qu'elle excite dans son cœur des desirs déréglés, qu'elle le détourne des voies de son salut, qu'elle donne lieu à ses folles cajoleries; elle voit bien qu'en souffrant ses assiduités, sans qu'elle le veuille perdre, elle le perd néanmoins : en est-elle moins homicide de son âme? Non, chrétiens : le scandale qu'elle donne est un péché pour elle et un péché grief. Son intention, dans ce commerce, n'est que de satisfaire sa vanité; mais, indépendamment de son intention, sa vanité ne laisse pas d'allumer dans ce jeune homme et d'y nourrir une impudicité secrète. Elle ne répond à l'attachement qu'on a pour elle que par des complaisances qu'elle appelle de pures honnêtetés, et elle est bien résolue d'en demeurer là; mais sa résolution n'empêche pas que l'effet de ses complaisances n'aille plus loin, et que, malgré

Gen., iv, 9. — ² Ezech., xii, 18.

elle, elle ne fasse périr celui qu'elle voudrait seulement se conserver, et à qui elle n'a pas le courage de renoncer.

C'est de là même que j'ai dit (et plutôt au ciel que vous sussiez profiter des malheureuses épreuves que vous en faites tous les jours, et de l'expérience que vous en avez, ou que vous en devez avoir!), c'est de là que j'ai dit, et je le dis encore, que cet homicide des âmes est souvent attaché à des choses très-légères dans l'opinion du monde, mais qui, pesées dans la balance du sanctuaire, sont des abominations devant Dieu; à des immodesties dans les habits, à un certain luxe dans les parures, à des nudités indécentes, à des modes que le dieu du siècle, c'est-à-dire que le démon de la chair a inventées; à des légèretés et des privautés où l'on ne fait point difficulté de se relâcher d'une certaine bienséance; à des entretiens particuliers dont le secret, la familiarité, la douceur affaiblit les forts et infatue les sages; à des airs d'enjouement peu réguliers et trop libres, à des affectations de plaire et de passer pour agréable. Tout cela, dites-vous, est innocent. Hé quoi! répond saint Jérôme, vous appelez innocent ce qui fait à l'âme de votre prochain les plus profondes et les plus mortelles blessures! Et quand, selon vos vœux, que Dieu saura bien confondre, tout cela en soi-même serait innocent, du moment que les suites en sont si funestes, devez-vous vous le permettre, ou plutôt ne le devez-vous pas avoir en horreur?

Est-ce ainsi qu'a raisonné saint Paul, et sont-ce là les principes de morale qu'il nous a donnés? Non, non, disait cet homme apostolique, je ne me croirai jamais permis ce que j'aurai prévu, et ce que je saurai devoir être nuisible au salut de mon frère. Il parlait des viandes immolées aux idoles, qui, par elles-mêmes, n'ayant rien d'impur, pouvaient, dans le sentiment des apôtres, être mangées indifféremment par ceux des fidèles qui avaient la conscience droite, c'est-à-dire qui ne se sentaient nul penchant à l'idolâtrie, et qui faisaient une profession sincère de croire en Dieu seul. Il n'importe, disait ce vaisseau d'élection, cet homme suscité de Dieu pour nous instruire et pour former nos mœurs: si la viande que je mange scandalise mon frère, quoique l'usage de cette viande ne me soit défendu par nulle autre loi, je me condamnerai par la loi de la charité à n'en point manger: *Si esca scandalizat fratrem meum, escam non manducabo in aeternum* ¹. Etes-vous chrétiens, plus privilégiés que saint Paul? cette

loi de la charité vous oblige-t-elle moins que lui? vous est-il plus libre qu'à lui de vous en dispenser? et si l'Apôtre, renonçant à ses droits, a cru qu'il devait s'abstenir d'une viande, quoique permise, mais dont il craignait qu'on ne se scandalisât, avec quel front pouvez-vous soutenir devant Dieu cent choses que vous traitez d'indifférentes, mais dont vous savez mieux que moi les pernicious effets? Avec quel front les pouvez-vous traiter d'indifférentes, ayant tant de fois reconnu combien elles sont préjudiciables à ceux qui vous approchent? Non, doit dire avec l'apôtre de Jésus-Christ une âme vraiment chrétienne, si ces pratiques, si ces coutumes qu'autorise le monde et qui flattent mon amour-propre sont en moi des sujets de scandale, quoi qu'allègue ma raison pour me les justifier, je veux me les interdire: quelque innocentes qu'elles me paraissent, je les abhorre, je les déteste, j'y renonce pour jamais: *Si esca scandalizat fratrem meum, non manducabo carnem in aeternum*.

Voilà comment vous devez parler et raisonner, si vous raisonnez et si vous parlez selon les principes de votre religion. Autrement (et c'est comme je l'ai d'abord marqué, le second malheur de celui qui donne le scandale), autrement, mon cher auditeur, vous vous chargez devant Dieu et devant les hommes, non-seulement du crime particulier que vous commettez en scandalisant votre frère, mais généralement de tous les crimes que commet et que commettra celui que vous scandalisez. Or qui peut creuser et mesurer la profondeur de cet abîme? et, pour me servir de l'expression du Saint-Esprit, quelle multitude d'abîmes ce seul abîme n'attire-t-il pas? *Abyssus abyssum invocat* ¹. Qui pourrait en faire le dénombrement? et quel autre que vous, ô mon Dieu, qui sondez les abîmes, les peut connaître? *Deus qui intueris abyssos* ². De combien de péchés, par exemple, un mauvais conseil n'est-il pas la source? un conseil violent et injuste donné à un homme puissant, et qui l'engage à satisfaire ou sa vengeance ou son ambition, quels maux ne cause-t-il pas? de quels désordres n'est-il pas suivi? quelle propagation, si j'ose ainsi dire, et quelle multiplicité de crimes n'entraîne-t-il pas après lui? Vous êtes trop éclairés pour n'en pas voir les conséquences, et trop sensés pour n'en pas frémir. Or, il est de la foi que quiconque est auteur d'un tel conseil, au même temps qu'il l'a donné, sans y contribuer autre chose que

¹ 1 Cor., viii, 13.

² Psalm., xli, 8. — ² Daniel., iii, 56.

de l'avoir donné, s'est déjà rendu par avance coupable de tous ces malheurs ; qu'il s'est fait malgré lui complice et garant, disons mieux, qu'il se trouve malgré lui solidairement chargé de toutes les injustices de celui qui le suit et qui l'exécute. Que vos jugements, Seigneur, sont incompréhensibles, et qu'il faut que les enfants des hommes soient livrés à un sens bien réprouvé, quand ils oublient de si grandes et de si terribles vérités !

Mais les péchés, me direz-vous, sont personnels ; et Dieu, quoique redoutable dans ses jugements, semble nous rassurer par ses promesses, lorsqu'il nous dit, dans l'Écriture, que l'âme qui péchera est la seule qui mourra : *Anima quæ peccaverit, ipsa morietur* ¹ ; c'est-à-dire que chacun péchera pour soi ; que le fils ne répondra point de l'iniquité de son père, ni le père de l'iniquité de son fils : *Filius non portabit iniquitatem patris* ² ; que quand il faudra comparaître devant le souverain tribunal, chacun portera son propre fardeau, et non celui d'un autre : *Unusquisque onus suum portabit* ³. J'en conviens, et je sais que ce sont là autant d'oracles contenus dans la loi divine, et qui, suivant l'ordre de la justice, se vérifieront à l'égard de tous les autres péchés ; mais exceptez-en le scandale : pourquoi ? parce que le scandale n'est pas un péché purement personnel, mais comme une espèce de péché originel qui, se communiquant et se répandant, infecte l'âme, non-seulement de son propre venin et de sa propre malice, mais de la malice encore de tous ceux à qui il s'étend et sur qui il se répand. Exceptez, dis-je, de ces règles, l'homme scandaleux, qui, péchant et pour soi et pour autrui, doit être jugé aussi bien pour autrui que pour soi-même ; et la raison en est bien naturelle. Car si, selon la loi de Dieu, celui qui pêche doit mourir ; beaucoup plus, dit saint Chrysostome, celui qui fait pécher, celui qui incite au péché, celui qui conseille le péché, celui qui enseigne le péché, celui qui donne l'exemple du péché, celui qui fournit les moyens et les occasions du péché, tout cela, en quoi consiste le scandale, étant, sans contredit, plus punissable et plus digne de mort que le péché même. Il est donc vrai que chacun portera son propre fardeau ; mais pour vous, pécheur, par qui le scandale arrive, avec votre propre fardeau vous porterez encore celui des autres ; et quoique les autres, dont vous porterez l'iniquité, n'en soient pas plus déchargés ni plus justifiés, c'est ce fardeau de l'ini-

quité d'autrui qui achèvera de vous accabler.

Mais ces péchés, ajoutez-vous, ne m'ont pas même été connus. Connus ou non, répond saint Jérôme, puisque votre péché en a été l'origine, ces péchés des autres, par une fatalité inévitable, sont devenus vos propres péchés. Vous n'avez pas su les désordres de ceux que vous scandalisez ; mais pour ne les avoir pas sus, vous n'en avez pas moins été le principe. Vous ne les avez pas sus, mais vous avez dû les savoir, mais vous avez dû les craindre, mais vous avez dû les prévenir, et c'est ce que vous avez négligé : il n'en faudra pas davantage pour vous en faire porter toute la peine.

Voilà pourquoi le plus saint des rois, dans la ferveur de sa pénitence, demandait à Dieu qu'il lui fit particulièrement grâce sur deux sortes de péchés dont les conséquences lui paraissaient infinies : les péchés cachés et les péchés d'autrui ; les péchés qu'il commettait lui-même sans le savoir, et les péchés qu'il faisait commettre aux autres sans jamais se les imputer : *Delicta quis intelligit ? ab occultis meis munda me, et ab alienis parce servo tuo* ¹. Ah ! Seigneur, s'écriait-il, quel est l'homme qui connaisse toutes ses fautes ? quel est l'homme qui s'applique à les connaître ? quel est l'homme qui, pour les pleurer et pour les expier, ait le don de les discerner ? *Delicta quis intelligit ?* Purifiez-moi donc, mon Dieu, ajoutait-il, purifiez-moi des péchés que mon orgueil me cache, de ceux que la dissipation du monde m'empêche d'observer, de ceux dont le nuage de mes passions, ou le voile de mon ignorance, me dérobent la vue : *Ab occultis meis munda me*. Mais en même temps pardonnez-moi les péchés du prochain dont je me suis rendu responsable, les péchés du prochain à quoi j'ai malheureusement coopéré, les péchés du prochain dont ma scandaleuse conduite a été la source empoisonnée, les péchés du prochain que vous me reprocherez un jour, et qui, joints aux miens propres, mettront le comble à ce pesant fardeau que je grossis tous les jours, et sous lequel peut-être je dois bientôt succomber : pardonnez-les-moi, Seigneur, et accordez-moi que je prévienne par une exacte et une sévère pénitence le jugement rigoureux que vous en ferez : *Et ab alienis parce servo tuo*.

Sainte prière que l'Esprit de Dieu suggérait à David, et dont je suis persuadé que l'usage ne serait pas moins nécessaire à la plupart de ceux qui m'écoutent ! Prière qu'une femme mondaine devrait faire tous les jours de sa vie dans l'esprit d'une humble conpection ? Et quand

¹ Ezech., xviii, 4. — ² Ibid., 20. — ³ Galat., vi, 6.

¹ Psalm., xviii, 14.

Je dis une femme mondaine, je ne dis pas une femme sans religion, ni même une femme sans règle, qui vit dans le libertinage et dans le désordre ; mais je dis une femme du monde qui, contente d'une spécieuse régularité dont le monde se laisse éblouir, est toutefois bien éloignée de vouloir se gêner en rien, ni s'assujettir à marcher dans la voie étroite de la loi de Dieu. Je dis une femme du monde qui, se piquant d'être irrépréhensible dans l'essentiel, ne laisse pas, par mille agréments qu'elle se donne et qu'elle veut se donner, d'être un scandale pour les âmes. Je dis une femme du monde qui, sans être passionnée, ni attachée, n'est pas souvent moins criminelle que celles qui le sont ; et qui, avec la fausse gloire dont elle est si jalouse, et dont elle sait tant se prévaloir, d'être à couvert de la censure et au-dessus des faiblesses de son sexe, n'en est pas moins, par les péchés qu'elle entretient, ennemie de Dieu. Prière qui serait déjà le commencement de sa conversion, si, à l'exemple de David, elle disait chaque jour à Dieu : *Ab alienis parce* ; pardonnez-moi, Seigneur, tant de péchés dont je me croyais en vain justifiée devant vous, et que l'aveuglement de mon amour-propre m'a fait jusqu'à présent envisager comme des péchés étrangers, mais dont je commence aujourd'hui à sentir le poids ! Pardonnez-moi toutes ces pensées, pardonnez-moi tous ces désirs, pardonnez-moi tous ces sentiments que j'ai fait naître par mes ajustements étudiés, par mes discours insinuants, par mes manières engageantes, quoiqu'accompagnées d'ailleurs d'une modestie qui m'inspirait plutôt une fierté profane qu'une retenue chrétienne : *Ab alienis parce !* Mais, Seigneur, si vous me les pardonnez, puis-je me les pardonner à moi-même ? et quelles bornes dois-je mettre à ma pénitence, lorsque je n'ai pas seulement à satisfaire pour moi-même, mais pour tant de pécheurs qui ne l'ont été et qui ne le sont encore que par moi ? *Delicta quis intelligit ? ab occultis meis munda me, et ab alienis parce servo tuo.*

Ce langage, il est vrai, femmes mondaines, ne vous est guère ordinaire ; mais Dieu est le maître des cœurs, et quand il lui plaît, il donne bénédiction à sa parole. Je sais que la conversion d'une âme scandaleuse est un grand miracle dans l'ordre du salut ; mais le bras du Seigneur n'est pas raccourci. Espérons tout de la grâce de Jésus-Christ : elle est plus forte que le monde ; et quelque abondante que soit l'iniquité du monde, elle n'empêchera pas l'accomplissement des desseins de Dieu. Il y aura dans

cet auditoire des âmes qui ne m'en croiront pas, et qui persisteront dans leurs scandales. Il y aura des chrétiens lâches, qui, convaincus de leurs scandales, n'auront pas la force d'y renoncer. Mais Dieu, parmi ces âmes lâches et ces âmes dures, a ses prédestinés et ses élus ; et peut-être, au moment que je dis ceci, en voit-il quelqu'une qui, efficacement persuadée de la vérité que je viens de lui annoncer, est enfin résolue à retrancher de sa personne, de sa conduite, de ses manières, de ses divertissements, de ses entretiens, de ses actions, tout ce qui peut être en quelque sorte contraire à la pureté de sa religion et à l'édification du prochain. Quand je n'en gagnerais qu'une à Dieu, ne serais-je pas assez heureux ? Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, voilà ce que l'Évangile nous apprend, et ce qu'il ne nous est pas permis d'ignorer, puisque c'est un des articles les plus formels de la foi que nous professons. Tout scandaleux est homicide des âmes qu'il scandalise ; et tout scandaleux doit répondre à Dieu des crimes de ceux qu'il scandalise : mais si le scandale absolument et en soi est un si grand mal, que sera-ce du scandale causé par celui dont on doit attendre l'exemple ? Malheureux celui qui est auteur du scandale, mais doublement malheureux celui qui le donne, lorsqu'il est spécialement obligé à donner l'exemple ! encore un moment de votre attention, c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il n'y a point d'homme dans le monde qui, par la loi commune de la charité, ne doive au prochain le bon exemple ; et quand saint Paul établissait cette grande maxime qu'il donnait pour règle aux Romains : *Unusquisque proximo suo placeat in bonum ad ædificationem* ¹ : que chacun de vous fasse paraître son zèle pour le prochain en contribuant à son édification, il est évident qu'il parlait en général, et sans nulle exception, ni de conditions, ni de range, ni de personnes. Mais il faut néanmoins avouer qu'il y a sur cela même des engagements et des devoirs particuliers, et que, selon les divers rapports par où les hommes peuvent être considérés dans la société humaine et dans la liaison qu'ils ont entre eux, les uns sont plus obligés que les autres à l'accomplissement de cette loi. Ainsi, dans l'ordre de la nature, un père, en conséquence de ce qu'il est père, doit-il donner l'exemple à ses enfants. Ainsi, dans l'ordre de la Providence, un maître, et qui-

¹ Rom., xv, 2.

conque a le pouvoir en main, doit-il, par sa conduite et par ses mœurs, édifier ceux qui lui doivent obéir. Ainsi dans l'ordre de la grâce, les prêtres et les ministres des autels doivent-ils, comme dit saint Pierre, par la sainteté de leur vie, être les modèles et la forme du troupeau de Jésus-Christ : *Forma facti gregis ex animo* ¹. Ainsi, dans la doctrine de l'apôtre saint Paul, les serviteurs de Dieu par profession, en pratiquant les bonnes œuvres, doivent-ils prendre singulièrement garde à être sincères dans leur piété, et même, s'il se peut, exempts de tout reproche, pour fermer la bouche aux impies, ou pour les attirer à Dieu, du moins pour ne les pas scandaliser et ne les pas détourner des voies de Dieu : *Sinceri, et sine offensa* ². Ainsi les forts dans la foi, je veux dire les catholiques, doivent-ils vivre parmi les faibles, c'est-à-dire parmi leurs frères, ou séparés encore ou nouvellement réunis, avec plus d'attention sur eux-mêmes, et plus de vigilance et de précaution ; tout cela fondé sur les principes les plus solides et les plus incontestables du christianisme.

Si donc, au préjudice de ses devoirs, le scandale vient de la même source d'où l'édification et le bon exemple auraient dû venir ; ou pour m'expliquer plus clairement, si celui qui, dans l'ordre de Dieu, a une obligation spéciale d'édifier les autres est le premier à les scandaliser, ah ! chrétiens, c'est ce qui met le comble à la malédiction du Fils de Dieu, et c'est alors qu'il faut doublement s'écrier avec lui : *Væ autem homini illi* : malheur à cet homme ! Pourquoi ? parce que c'est alors, dit saint Chrysostome, que le scandale est plus contagieux, et qu'il fait dans les âmes de plus prompts et de plus profondes impressions ; parce que c'est alors qu'il est plus difficile de s'en préserver ; parce que c'est alors que l'impiété en tire un plus grand avantage, et que la licence et le relâchement s'en font un titre plus spécieux, non-seulement de possession, mais de prescription. Appliquez-vous à cette seconde vérité, et n'en attendez point d'autre preuve que l'induction simple, mais vive et touchante, que j'en vais faire, en me réduisant à ces espèces de scandale que je viens de vous proposer.

Car quel est, mes chers auditeurs, le crime d'un père qui, déshonorant sa qualité de chrétien, et non moins indigne du nom de père qu'il porte, scandalise lui-même ses enfants et les corrompt par ses exemples ? C'était à lui, comme père, à les former aux exercices de la

religion, et c'est lui au contraire qui, par ses discours impies, par ses railleries au moins impudentes sur nos mystères, par son éloignement des choses saintes, par son opposition affectée à tout ce qui s'appelle œuvres de piété, en un mot, par sa vie toute païenne, leur communique son libertinage et son esprit d'irréligion. C'était à lui, par son devoir de père, à corriger les emportements de leur jeunesse, et à réprimer les saillies de leurs passions ; et c'est lui-même qui les autorise par des emportements encore plus honteux dans un âge aussi avancé que le sien, et par des passions encore plus folles et plus insensées. C'était à lui à régler leurs mœurs, et c'est lui-même qui, par des débauches dont il ne sont que trop instruits, et qu'il n'a pas même soin de leur cacher, semble avoir entrepris de les entraîner et de les plonger dans les plus infâmes dérèglements. A combien de pères dans le christianisme, et peut-être à combien de ceux qui m'écoutent, ce caractère ne convient-il pas ? On ne se contente pas d'être libertin, on fait de ses enfants, par l'éducation qu'on leur donne, une succession et une génération de libertins : on n'a sur eux de l'autorité que pour contribuer plus efficacement à leur perte ; on n'est leur père que pour leur transmettre ses vices, que pour leur inspirer son ambition, que pour leur faire sucer avec le lait le fiel de ses inimitiés, que pour les engager dans ses injustices, en leur laissant pour héritage des biens mal acquis. Ne vaudrait-il pas mieux, dit saint Chrysostome, les avoir étouffés dès le berceau ? Et si nous avons horreur de ces peuples infidèles qui, par une superstition barbare, immolaient leurs enfants à leurs idoles, en devons-nous moins avoir de ceux qui, au mépris du vrai Dieu, à qui ils savent que leurs enfants sont consacrés par la grâce du baptême, les sacrifient au démon du siècle, dont ils sont eux-mêmes possédés ?

Tel est, par la même raison, le désordre d'une mère mondaine, qui, chargée de l'obligation d'élever, dans la personne de ses filles, des servantes de Dieu et des épouses de Jésus-Christ, est assez aveugle, (disons mieux, et souffrez ces expressions) est assez cruelle pour en faire des victimes de Satan et des esclaves de la vanité du monde ; qui, sous ombre de leur apprendre la science du monde, leur apprend celle de se damner, qui leur en montre le chemin, et qui détruit par ses exemples toutes les leçons de vertu qu'elle sait si bien d'ailleurs leur faire par ses paroles. Car, malgré les scandales qu'on leur donne, on prétend encore avoir droit de

¹ 1 Pètr., v, 3. — ² Philip., i, 10.

leur faire des leçons ; à quelque liberté que l'on se porte, et quelque commerce, ou suspect, ou même déclaré, que l'on entretienne, en vertu du titre de mère on ne laisse pas de prêcher à une fille la régularité, et d'exiger d'elle la modestie et la retenue; on veut qu'elle soit souple et docile, tandis que l'on s'émancipe et que l'on secoue le joug de ses devoirs les plus essentiels. Mais c'est en cela même que consiste l'espèce de scandale que je combats; car quelle force peut avoir ce zèle, quoique maternel, quand l'exemple ne le soutient pas, ou plutôt quand l'exemple l'anéantit? et de quel effet peuvent être les instructions et les remontrances d'une mère dont la réputation est ou décriée ou douteuse, à une fille qui n'a plus la simplicité de la colombe, et qui, à force d'ouvrir les yeux, est peut-être devenue aussi clairvoyante et aussi pénétrante que le serpent?

Quel est le crime d'un maître, d'un chef de famille, qui, sans se souvenir de ce qu'il est, et s'oubliant lui-même, ou qui, abusant de son pouvoir, et renversant tout l'ordre de la Providence divine, devient le corrupteur de ceux dont il devait être le guide et le sauveur? Saint Paul ne croyait point outrer les choses, et en effet ne les outrait pas, quand il disait que quiconque n'a pas soin du salut des siens, et particulièrement de ses domestiques, a renoncé la foi, et est pire qu'un infidèle. Parole courte, mais énergique, dont je me promettrais bien plus pour la réformation et la sanctification de vos mœurs que de tous les discours, si vous vouliez, mon cher auditeur, vous appliquer sérieusement à la méditer : *Si quis suorum, et maxime domesticorum, curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior*¹. Mais si saint Paul parlait ainsi des maîtres peu soigneux et peu vigilants, comment aurait-il parlé des maîtres scandaleux? et s'il traitait d'apostasie la simple négligence ou le simple oubli de ce que doit un maître, comme chrétien, à ceux de sa maison, quel nom aurait-il donné à celui qui, bien loin de veiller sur eux et de s'intéresser pour leur salut, dont il est, comme maître, responsable à Dieu, les pervertit lui-même, et est une des causes les plus prochaines de leur réprobation?

C'est néanmoins ce que nous voyons tous les jours, et ce que nous voyons avec douleur et avec gémissement. Car il faut, homme du siècle qui m'écoutez (supportez-moi, parce que j'ai pour vous un zèle de Dieu qui me presse et qui m'oblige à m'expliquer), il faut que ce

domestique, qui vous est attaché et qui craint peu de se damner pourvu qu'il vous plaise, et que par là il fasse avec vous une misérable fortune, il faut qu'il soit l'instrument et le complice de votre iniquité, quand vous l'employez à des ministères que le respect dû à cet auditoire et à la chaire où je parle, m'empêche de vous représenter dans toute leur indignité. Scandale abominable, et pour lequel j'aurais droit cent fois de me récrier sur vous : *Væ autem homini illi* : malheur à ce grand, malheur à ce maître ! Il faut, femme chrétienne, si toutefois dans la vie que vous menez, vous vous piquez encore de l'être ; il faut que cette fille qui vous sert, que cette fille, sans vice et sans reproche lorsqu'elle s'est donnée à vous, apprenne de vous à connaître ce qu'elle devait éternellement ignorer ; il faut qu'elle soit la confidente de vos intrigues, et qu'elle y participe malgré elle, quand vous exigez d'elle des services où son obéissance fait son crime. Dieu en vous la confiant, vous avait établie la tutrice de son innocence, et c'est avec vous qu'elle la perd. Votre maison lui devait être une école de sagesse et d'honneur, et c'est là que vous lui enseignez à déposer toute pudeur. C'était une âme vertueuse et bien née ; et bientôt, par le malheureux engagement de sa conscience avec la vôtre, toutes ses bonnes inclinations sont étouffées, et tous ses principes de vertu détruits. Qu'aurez-vous à répondre à Dieu, quand il vous la produira dans son jugement, couverte de vos péchés, et quand vous la verrez dans l'enfer compagne inséparable de votre peine ? Ne vous offensez pas de la véhémence avec laquelle il vous paraît que j'en parle ; peut-être ne fut-elle jamais plus nécessaire. Mais sans rien dire davantage de ces scandales, qui vont jusqu'à rendre ceux qui vous servent les complices de vos désordres, que ne peut point et que ne fait point sur eux votre seul exemple, lors même que vous y pensez le moins et que vous le voulez moins ? Car de croire que votre conduite leur soit inconnue et qu'elle demeure secrète pour eux : abus, chrétiens : cela ne peut être, et ne fut jamais. Autant de domestiques que vous avez, ce sont autant de témoins de votre vie ; et non-seulement autant de témoins, mais autant de censeurs qui vous éclairent, qui vous observent, et qui vous rendent toute la justice que vous méritez.

Quel est le crime de ces ministres du Seigneur, qui, honorés du plus sacré caractère, et engagés dans les plus saintes fonctions du sacerdoce, les profanent par une vie séculière et

¹ 1^{er} Timoth., v, 8.

mondaine, pour ne pas dire impure et licencieuse, et en font rejaillir le scandale jusque sur leur état et sur leur ministère? Ils devaient être, selon Jésus-Christ, le sel de la terre; et c'est par eux, dit saint Grégoire pape, que la terre se corrompt; ils devaient être la lumière du monde, et ils ne luisent que pour exposer au monde avec plus d'évidence les taches qu'on remarque en eux, et dont on rougit pour eux; ils devaient être et ils sont en effet cette ville située sur la montagne, et ils semblent n'être élevés que pour faire voir de plus haut des déréglés qui jettent les peuples dans la surprise et dans le trouble, et qui les couvrent eux-mêmes d'ignominie et d'opprobre. C'est ce qui excitait contre eux l'indignation de Dieu, et ce qui l'obligeait à leur dire par un de ses prophètes ce que je n'oserais pas leur appliquer, si je ne parlais après Dieu et de la part de Dieu, à qui seul il appartenait de leur faire des reproches si pressants, et en des termes si forts. Mais puisqu'étant ce que je suis, que ce langage de Dieu me touche moi-même, et que je dois y prendre part; puisque c'est une leçon que je me fais à moi-même et qui me convient, je ne craindrai pas de leur faire entendre aujourd'hui la voix du Seigneur, en leur adressant ces paroles de Malachie : *Et nunc ad vos mandatam hoc, o sacerdotes* ¹ : maintenant donc, leur disait le Dieu d'Israël, prêtres et ministres de mes autels, écoutez-moi, et jugez-vous. Je vous avais établis dans mon Eglise pour l'édifier et pour la sanctifier; je vous avais donné le soin du troupeau, afin que vous en fussiez les pasteurs; comme vos lèvres étaient les dépositaires de la science, vos œuvres devaient être la règle des mœurs et de la vraie piété. Cependant, infidèles aux obligations les plus étroites et les plus indispensables que je vous avais imposées, vous vous êtes écartés de la droite voie que vous enseigniez et que vous deviez enseigner aux autres; vous vous êtes volontairement égarés, et, en vous égarant, vous en avez égaré plusieurs avec vous : *Vos autem recessistis de via, et scandalizastis plurimos in lege* ². De là quelle suite? Ah! chrétiens, c'est ce que j'oserais encore moins penser et leur déclarer, si Dieu ne l'ajoutait pas : *Propter quod et ego dedi vos contemptibiles, et humiles omnibus populis* ³ : c'est pourquoi, concluait le Seigneur, tout pasteurs des âmes et tout ministres que vous êtes de mes autels, je vous ai rendus vils et méprisables aux yeux de tous les peuples; votre vie, ou plutôt les scandales de votre vie, vous ont dégradés dans leur estime,

et vous êtes devenus l'objet de leur censure. N'est-ce pas ainsi que tant de ministres du Dieu vivant éprouvent à la lettre la malheureuse destinée de ce sel de la terre, à quoi Jésus-Christ les a comparés? Car qu'en fait-on de ce sel, reprenait le Sauveur du monde, quand il est une fois corrompu? on le foule aux pieds : *Quod si sal evanuerit ad nihilum valet, nisi ut conculcetur ab hominibus* ⁴. En effet, par une juste punition de Dieu, qui ne veut pas que cette métaphore de l'Evangile ne soit qu'une vaine figure, et qui permet que la prédiction de Malachie s'accomplisse visiblement, qu'y a-t-il dans le monde de plus méprisé qu'un prêtre scandaleux? A Dieu ne plaise, mes chers auditeurs, que je prétende par là justifier le mépris que vous en faites, ni que je veuille autoriser les conséquences que vous avez coutume d'en tirer! Quand je parle des scandales causés par les ministres du Seigneur, je vous en parle pour votre instruction, et non pas pour leur confusion; je vous en parle pour en arrêter les pernicieux effets; je vous en parle afin que ces scandales ne soient pas pour vous des tentations dangereuses, que vous n'en soyez pas troublés, que le fondement même de votre foi n'en soit pas ébranlé, et que le libertinage ne s'en prévale pas. Car je sais jusqu'à quel point il s'en prévaut tous les jours; je sais quelle impression la vie des ecclésiastiques scandaleux fait sur vos esprits; je sais combien elle contribue à endurcir vos cœurs, et que leurs mauvais exemples, ou, pour mieux dire, que vos raisonnements encore plus mauvais sur leurs mœurs et sur leurs exemples, sont un des plus grands obstacles du salut que vous ayez à surmonter.

Mais, pour finir cet article important par la morale de notre Evangile, malheur à vous, si vous vous faites un sujet de scandale, non plus absolument de Jésus-Christ, mais de Jésus-Christ dans la personne de ses ministres, tout indignes qu'ils peuvent être de leur ministère, puisqu'en ce sens il est encore vrai qu'heureux est l'homme qui ne sera point scandalisé de lui : *Et beatus qui non fuerit scandalizatus in me!* Malheur si vous vous laissez entraîner à ce scandale, et si, tout contagieux qu'il est, vous ne savez pas vous garantir de sa malignité et de sa contagion! Pourquoi? parce que le Sauveur du monde, qui a si bien su prévoir tout et pourvoir à tout, vous a donné, pour le combattre et pour le vaincre, des préservatifs qui vous rendront éternellement inexcusables, si vous n'en usez pas. Car premièrement, il vous a avertis que ce scan-

¹ Malach., II, 1. — ² Ibid., 8. — ³ Ibid., 9.

⁴ Matth., v, 13.

dale arriverait, afin que vous n'en fussiez pas surpris. Secondement, il vous a lui-même marqué la conduite que vous avez à tenir, quand ces ministres assis sur la chaire de Moïse manqueraient à vous donner l'édification qu'ils vous doivent. Il vous a dit qu'alors il fallait vous attacher à la pureté de leur doctrine, et non pas à la corruption de leurs mœurs; que vous seriez jugés sur les vérités qu'ils vous auraient annoncées, et non pas sur la vie qu'ils auraient menée: que vous deviez les écouter, et non pas les imiter; obéir à leurs ordres, et non pas faire selon leurs œuvres; et qu'étant au reste ses ministres, qu'exerçant en son nom une puissance et une autorité légitimes, malgré leurs désordres, ou vrais, ou prétendus, il ne vous était point permis de les mépriser, parce que vos mépris retomberaient sur le maître qui les a envoyés: *Qui vos spernit me spernit* ¹.

Que dirai-je maintenant de ceux que j'ai appelés les forts dans la foi, parce qu'ils sont nés et qu'ils ont été élevés dans le sein de l'Eglise catholique? Sont-ils excusables, lorsqu'au lieu de seconder le zèle de tant de saints ouvriers, et de contribuer à ramener ceux de nos frères qui se trouvent encore malheureusement engagés dans l'erreur, ou à confirmer ceux dont la foi, même après leur conversion, est encore chancelante, ils ne servent, au contraire, par leurs exemples, ou qu'à les éloigner davantage de nous, ou qu'à les replonger dans leur premier aveuglement? Car ce sont, mes chers auditeurs, avouons-le à notre honte, et profitons enfin une fois de la vue que Dieu nous en donne, ce sont nos mauvais exemples qui empêchent le parfait retour de tant de personnes que le malheur de leur naissance a séparées de notre communion, ou qui s'y sont nouvellement réunies. S'ils ont tant de peine, ou à revenir, ou à demeurer parmi nous, n'en cherchons point d'autres raisons que nos relâchements, que nos désordres, que nos impiétés dans l'exercice même du culte que nous professons. S'ils nous voyaient aussi sincères et aussi fervents catholiques que notre devoir et le nom que nous portons nous oblige à l'être, ils le deviendraient eux-mêmes comme nous. Ce qui les fortifie dans leurs préjugés, c'est la monstrueuse opposition que nous leur donnons lieu d'observer entre nos actions et notre créance. Que pensent-ils et que peuvent-ils penser, quand ils sont témoins de la manière dont nous assistons à l'auguste sacrifice du corps de Jésus-Christ? Cela seul n'est-il pas capable de détruire dans leurs esprits et dans

leurs cœurs toutes les bonnes dispositions qu'ils pourraient avoir à en croire la réalité? Cela seul (car c'est ainsi qu'ils s'en expliquent) ne les fait-il pas douter si nous la croyons bien nous-mêmes, et s'il ne leur est pas plus avantageux de ne la point croire du tout, que de se rendre coupables de telles profanations? Quelque zèle que nous fassions paraître pour l'entière extinction du schisme, ils ne sauraient se persuader que nous soyons bien convaincus de la présence de notre Dieu dans son adorable sacrement, tandis qu'ils voient eux-mêmes les scandaleuses irrévérences qui se commettent dans nos églises et à la face de nos autels. Ils tirent de là des preuves contre nous, dont ils sont d'autant plus touchés qu'elles sont plus sensibles.

C'est donc à nous de faire cesser ce scandale, comme bien d'autres que l'hérésie, si vous voulez, avec malignité, mais peut-être avec vérité, nous a de tout temps reprochés; et voilà le grand secret pour achever dans nos frères l'œuvre de Dieu; voilà l'aimable violence que l'Evangile nous permet de leur faire, pour les forcer, si je l'ose dire, à rentrer promptement dans la maison de Dieu. Edifions-les par nos exemples: sans tant de discours, nous les convertirons. Montrons-leur, par notre conduite, qu'il y a entre ce que nous croyons et ce que nous pratiquons, une pleine conformité: ils ne nous résisteront pas. Honorons notre foi par nos mœurs; honorons par notre modestie et notre piété le grand sacrifice de notre religion. Le seul motif que nous propose David doit nous y engager: *Nequando dicant gentes: Ubi est Deus eorum* ¹? de peur que les nations ne demandent ou qu'elles n'aient sujet de demander: Où est leur Dieu? et s'il est là où ils font profession de de le reconnaître, comment ne l'y adorent-ils? ou même comment vont-ils tous les jours l'y déshonorer, l'y insulter, l'y outrager?

Enfin, que dirai-je de ceux qui, déclarés pour la piété et fidèles à en pratiquer les œuvres, y laissent d'ailleurs glisser et apercevoir des défauts dont les libertins se prévalent contre la piété même? Car le monde, quoique impie et libertin, veut que les serviteurs de Dieu soient irréprochables; il veut que leur vie soit à l'épreuve de la censure, et qu'il n'y ait rien dans leur conduite qui démente leur profession. S'ils ne répondent pas là-dessus à l'attente du monde; s'ils deviennent hommes comme les autres, et que leur piété ne soit pas exempte des faiblesses ordinaires; s'ils mêlent avec la dévotion le dérèglement de leurs passions, le

raffinement de leurs vengeances, le faux zèle de leurs intérêts, les vues et les intrigues de leur ambition, la vivacité de leur humeur, l'intempérance de leur langue; si l'on voit un dévot délicat sur le point d'honneur, jaloux, avare, injuste, médisant, double et de mauvaise foi, n'est-ce pas un triomphe pour le libertinage, et comme un droit qui l'autorise? Je sais que le monde, en censurant la dévotion, lui fait souvent injustice : mais c'est pour cela même, reprend saint Chrysostome, que ceux qui veulent servir Dieu en esprit et en vérité doivent se rendre plus exacts et plus réguliers; qu'ils doivent se préserver avec plus de soin des moindres fautes; que, selon l'avertissement de saint Paul, ils doivent par là fermer la bouche aux impies. En sorte, disait cet apôtre aux premiers chrétiens, que nos ennemis n'aient rien à dire de nous; en sorte que le nom du Seigneur ne soit point blasphémé, ni son culte avili : en sorte que notre religion, ou que Dieu dans notre religion, soit glorifié : *Ut is qui ex adverso est vereatur, nihil habens malum dicere de nobis* ¹.

Concluons, mes chers auditeurs, et pour recueillir en deux mots tout le fruit de ces grandes vérités, mettons-nous en garde contre les scandales qu'on peut nous donner; mais ayons encore plus de soin nous-mêmes de ne scandaliser jamais les autres. Disons tous les jours à Dieu, comme David : *Custodi me a scandalis operantium iniquitatem* ² : préservez-moi, Seigneur, des hommes scandaleux, de ces pécheurs qui commettent ouvertement l'iniquité; mais ne soyons pas aussi nous-mêmes de ce nombre. Si notre prochain est pour nous une occasion de chute, observons les saintes règles que Jésus-Christ nous a prescrites; et, n'épargnant ni l'œil, ni la main qui nous scandalise, arrachons l'un et coupons l'autre; c'est-à-dire, quelque violence qu'il nous en coûte, séparons-nous de ce que nous avons de plus cher, plutôt que de perdre notre âme; mais gardons-nous aussi d'engager le prochain dans la voie de perdition,

¹ Tit., II, 8. — ² Psalm., cxl, 9.

parce qu'en le perdant avec nous, nous sommes doublement coupables, et doublement enfants de colère. Et vous surtout que Dieu a distingués, qu'il a élevés dans le monde, appliquez-vous cette morale, et souvenez-vous que votre élévation même vous impose un devoir particulier, et une obligation d'autant plus étroite d'édifier le monde, qu'il y a plus à craindre que vos exemples n'entraînent les faibles. Car qui peut y résister, et où sont les âmes solides qui se raidissent et qui tiennent ferme contre ce torrent? Souvenez-vous de cette parole de Jésus-Christ : *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona* ¹; faites que votre lumière brille aux yeux des hommes, afin que les hommes, édifiés de votre conduite et accoutumés à vous suivre, se trouvent réduits à l'heureuse nécessité de fuir le mal, et à la nécessité encore plus heureuse de faire le bien. N'oubliez jamais que c'est à vous de purger le monde des scandales qui y règnent, et que Dieu pour cela vous a choisis et placés sur la tête des autres. Ah! Seigneur! que ne puis-je faire aujourd'hui dans cet auditoire et dans cette cour ce que feront les anges dans le dernier jugement? Une des commissions que vous leur donnerez sera de ramasser et de jeter hors de votre royaume tous les scandales qui s'y trouveront : *Et mittet angelos suos, et colligent de regno ejus omnia scandala* ². Que ne puis-je les prévenir! que ne puis-je par avance exécuter l'ordre qu'il recevront alors de vous! que ne puis-je dès maintenant, pour bannir tous les scandales, délivrer votre Eglise de tous les scandaleux, non pas comme vos anges exterminateurs, en les réprouvant de votre part, mais comme prédicateur de votre Evangile, en les convertissant, en les sanctifiant. Il ne tient qu'à vous, mes chers auditeurs, que mes vœux ne soient accomplis. Il y va de votre intérêt, et de votre plus grand intérêt, puisqu'il y va de votre salut, et du bonheur éternel que je vous souhaite, etc.

¹ Matth., v, 16. — ² Ibid., xiii, 48.

SERMON POUR LE TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT

SUR LA FAUSSE CONSCIENCE.

ANALYSE.

SUJET. *Les juifs députés de la synagogue dirent donc à Jean-Baptiste : Qui êtes-vous ? afin que nous puissions rendre réponse à ceux qui nous ont envoyés. Que dites-vous de vous-même ? Je suis, répondit-il, la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, et la rendez droite.*

Ce n'était pas une petite gloire à saint Jean, d'avoir été choisi de Dieu pour préparer dans les esprits et dans les cœurs des hommes la voie du Seigneur, dont il annonçait la venue. Or, il s'agit de savoir quelle est cette voie sainte par où le Seigneur veut venir à nous et par où nous devons aller à lui. Il s'agit au même temps de connaître la voie qui lui est opposée, afin de nous en détourner ; et c'est ce que nous examinerons dans ce discours.

DIVISION. Les voies du Seigneur, ce sont nos consciences, puisque c'est par elles que nous cherchons le Seigneur et que nous le trouvons. Pour les préparer donc ces voies, il faut nous préserver du désordre d'une fausse conscience. Fausse conscience aisée à former : 1^{re} partie. Fausse conscience, dangereuse à suivre ; 2^e partie. Fausse conscience, excuse frivole pour se justifier devant Dieu : 3^e partie.

PREMIÈRE PARTIE. Fausse conscience aisée à former. Outre la loi de Dieu, nous avons encore pour règle de nos actions la conscience : et la conscience, dit saint Thomas, est l'application que chacun se fait à soi-même de cette divine loi. Or nous nous l'appliquons chacun selon les dispositions de notre cœur ; d'où il arrive que toute simple, toute invariable et tout irrépréhensible qu'elle est par elle-même, elle prend autant de formes différentes qu'il y a de différents esprits : et voilà la source de nos erreurs.

Parlons encore plus clairement. Pour agir il faut se faire une conscience, et tout ce qui n'est pas selon la conscience, dit l'Apôtre, est péché ; mais il ne s'ensuit pas de là, que tout ce qui est selon la conscience soit exempt de péché : pourquoi ? parce qu'il y a une conscience qui n'est pas droite, une fausse conscience. Or il est très-aisé de se former une telle conscience, 1^o dans tous les états du monde en général ; 2^o particulièrement dans les conditions du monde plus élevées ; 3^o surtout encore à la cour.

1^o On se fait aisément dans tous les états une fausse conscience, parce qu'on se fait une conscience, ou selon ses désirs, ou selon ses intérêts. Fausse conscience aisée à former par la raison seule qu'on se la forme selon ses désirs. Car, dit saint Augustin, tout ce que nous voulons, quelque criminel qu'il soit, nous paraît permis, et même bon. Et tel est l'ascendant que notre cœur prend sur notre esprit ; c'est pourquoi le Prophète, en parlant des erreurs de l'impie, ajoute communément que l'impie les a conçues dans son cœur : *Dixit impius in corde suo*. Or qu'y a-t-il de plus naturel, et par conséquent de plus facile, que de se faire ainsi une conscience selon son cœur ? Exemple d'un homme dominé par une passion qu'il veut accorder avec la conscience.

Fausse conscience non moins aisée à former dans toutes les conditions, parce qu'on se la forme selon ses intérêts. Dès qu'il ne s'agit point de notre intérêt, nous avons une conscience droite, et nous nous déclarons hautement pour la plus sévère morale. Mais l'intérêt commence-t-il à y être engagé, nous commençons à voir tout autrement les choses. Ce qui nous paraissait trop relâché ne nous semble plus si large, et nous y trouvons du bon sens. De là nous avons une conscience exacte : pour qui ? pour les autres et non pour nous. Que je parle ici des obligations d'un bénéficiaire ; tous ceux qui n'y ont point d'intérêt, parce qu'ils sont en d'autres états, conviendront de tout ce que je dirai : mais que je passe ensuite à eux-mêmes et à leurs conditions, c'est alors qu'ils se mettent en garde, et qu'ils s'élèveront contre moi.

2^o Fausse conscience encore plus aisée à former dans les conditions plus élevées, et parmi les grands, soit parce qu'ils ont des intérêts plus difficiles à accorder avec la loi de Dieu, et que la politique leur inspire là-dessus des maximes plus dangereuses, soit parce que tout ce qui les environne contribue à les tromper : flatteurs intéressés, faux conseillers.

3^o Fausse conscience surtout aisée à former dans les cours des princes : comment cela ? C'est qu'à la cour les passions sont beaucoup plus ardentes, les désirs beaucoup plus vifs, et les intérêts beaucoup plus grands. De là l'on se fait une morale particulière à la cour ; de là tant de gens se pervertissent à la cour ; de là l'on se fie si peu à la conscience d'un homme de cour.

Prière à Dieu pour lui demander qu'il ne nous livre pas à la violence de nos désirs, et qu'il ne permette pas que nos intérêts nous dominent.

DEUXIÈME PARTIE. Fausse conscience dangereuse à suivre. Toute erreur est dangereuse, surtout en matière de mœurs ; mais il n'y en a point de plus préjudiciable que celle qui s'attache à la règle même des mœurs, qui est la conscience ; car avec une fausse conscience, 1^o il n'y a point de mal qu'on ne commette ; 2^o on commet le mal hardiment et tranquillement ; 3^o on le commet sans ressource et sans espérance de remède.

1^o Avec une fausse conscience, point de mal qu'on ne commette. A quoi ne se porte pas un ambitieux qui s'est fait une conscience de ses fausses maximes ? A quoi ne se porte pas un voluptueux, un vindicatif ? Que ne firent pas les juifs ? Ils crucifièrent Jésus-Christ : et que ne faisons-nous pas tous les jours ? On opprime le juste et l'innocent ; on est exact jusqu'au scrupule sur de légères observances, tandis qu'on viole ce qu'il y a de plus indispensable dans la religion ; savoir : la justice, la miséricorde, la foi.

Qu'est-ce qu'une fausse conscience ? Un abîme inépuisable de péchés, répond saint Bernard ; une mer profonde et affreuse,

où se trouvent, selon le terme de l'Écriture, des reptiles sans nombre. Ces reptiles nous marquent la subtilité avec laquelle le péché se glisse dans une fausse conscience ; et ces reptiles sans nombre, la malheureuse fécondité avec laquelle ils s'y produisent. Car c'est là que s'engendrent toutes sortes de monstres : envies, aversions, médisances, calomnies, perfidies, désirs charnels, impudicités.

2^o Avec une fausse conscience on commet le mal hardiment et tranquillement : hardiment, parce qu'on n'y trouve dans soi-même nulle opposition ; tranquillement, parce qu'on n'en ressent alors aucun trouble, et que la conscience est d'intelligence avec le pécheur. Or la paix dans le péché est le plus grand de tous les maux. Quatre sortes de consciences que distingue saint Bernard : mais des quatre, la dernière, qui est une mauvaise conscience dans la paix, est la plus à craindre ; car dans une mauvaise conscience troublée, il y a encore des lumières, et par conséquent des principes de pénitence et de conversion ; mais dans une mauvaise conscience tranquille, il n'y a que ténèbres.

3^o De là, avec une fausse conscience on commet le mal sans ressource ; car la grande ressource du pécheur, c'est une conscience droite et saine qui le condamne intérieurement, et voilà ce qui ramena saint Augustin, sa conscience révoltée contre lui-même.

Aussi le Prophète voulant, ce semble, engager Dieu à punir les impiétés de son peuple, ne lui disait pas : Humilitez-les, confondez-les, ruinez-les de fond en comble ; mais : Aveuglez-les ; comme pour marquer que cet aveuglement était la plus grande peine du péché. Et c'est pour cela même que je dis tout au contraire : Déchargez, Seigneur, votre colère sur tout le reste, mais épargnez leurs consciences et ne les aveuglez pas ; car ce serait dès cette vie les réprouver.

TROISIÈME PARTIE. Fausse conscience, vaine excuse pour se justifier devant Dieu. Si nos erreurs étaient des erreurs involontaires et de bonne foi, le pécheur pourrait se prévaloir de sa fausse conscience comme d'une excuse légitime. Mais ce caractère de bonne foi se trouve-t-il toujours dans la fausse conscience ? Si cela était, David n'aurait pas dit à Dieu : *Seigneur, oubliez mes ignorances passées.*

Je prétends donc que l'ignorance, et par conséquent la fausse conscience, est, surtout dans le siècle où nous vivons, un des prétextes les plus frivoles, 1^o parce qu'il y a maintenant trop de lumière pour pouvoir supposer ensemble une conscience dans l'erreur et une conscience de bonne foi ; 2^o parce qu'il n'y a point de fausse conscience que Dieu, dès maintenant, ne se confonde par une autre conscience droite qui reste en nous, ou qui, quoique hors de nous, s'élève contre nous malgré nous-mêmes.

1^o Trop de lumière dans notre siècle, et trop de moyens de s'instruire, pour pouvoir supposer une conscience dans l'erreur, et une conscience de bonne foi. Si vous aviez voulu vous servir de ces moyens, cette fausse conscience ne se serait pas formée. Mais vous les avez négligés, et cette négligence vous rend coupables.

2^o Point de fausse conscience que Dieu ne puisse confondre par une autre conscience droite : 1^o par celle des païens : car n'est-il pas étrange que vous vous permettiez aujourd'hui, ou que vous vous croyiez permises cent choses dont vous savez que les païens se sont fait des crimes ? 2^o Par la vôtre, soit telle qu'elle est présentement ; mais pour qui ? pour les autres ; car, quelle contradiction que vous soyez si éclairés sur ce qui touche les autres, et si aveugle sur ce qui vous regarde ! soit telle qu'elle a été dans ces premières années où la passion ne vous avait pas encore corrompus ; car d'où est venu ce changement ? et vous est-il pardonnable de n'avoir pas conservé tant de bons principes qui devaient vous servir de règles dans tout le cours de votre vie !

Pour vous préserver ou pour revenir de ce désordre de la fausse conscience, souvenez-vous de deux grandes maximes : l'une, que le chemin du ciel est étroit ; l'autre, qu'un chemin étroit ne peut jamais avoir de proportion avec une conscience large.

Dixerunt ergo ei : Quis es ! ut responsum demus his qui miserunt nos. Quid dicis de te ipso ! Ait : Ego vox clamantis in deserto : Dirigite viam Domini.

Les juifs députés de la synagogue dirent donc à Jean-Baptiste : Qui êtes-vous ? afin que nous puissions rendre réponse à ceux qui nous ont envoyés. Que dites-vous de vous-même ? Je suis, répondit-il, la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, et la rendez droite. (*Saint Jean, chap. 1, 22.*)

SIRE,

Ce n'était pas une petite gloire à saint Jean d'avoir été choisi de Dieu pour préparer dans les esprits et dans les cœurs des hommes les voies du Messie, dont il annonçait la venue ; et quand ce grand Saint aurait entrepris de ramasser tous les éloges qui convenaient et à sa personne et à son ministère, il n'y aurait jamais mieux réussi qu'en laissant parler son humilité, qui lui rend aujourd'hui, malgré lui-même, ce témoignage si avantageux : *Ego vox clamantis* 1. Je suis la voix de celui qui crie. Car, pour être cette voix du précurseur, il fallait être non-seulement prophète et plus que prophète, mais un ange sur la terre, puisque c'est de lui, suivant l'explication même du Sauveur du monde, que

Dieu, par Malachie, et en parlant à son Fils, avait dit autrefois : J'enverrai devant vous mon ange qui vous préparera les voies : *Hic est enim de quo scriptum est : Ecce ego mitto Angelum meum qui præparabit viam tuam ante te* 1.

Quoique je ne sois ni ange ni prophète, Dieu veut, mes chers auditeurs, que je rende à Jésus-Christ le même office que saint Jean, et qu'à l'exemple de ce glorieux précurseur, je vous crie, non plus comme lui dans le désert, mais au milieu de la cour : *Dirigite viam Domini* 2. Chrétiens qui m'écoutez, voici votre Dieu qui approche, disposez-vous à le recevoir, et puis-qu'il veut être prévenu, commencez dès maintenant à lui préparer dans vous-mêmes cette voie bienheureuse qui doit le conduire à vous, et vous conduire à lui. C'est pour cela que Jean-Baptiste fut envoyé dans la Judée ; et c'est pour cela même que je parais ici : c'est, dis-je, pour vous apprendre quelle est cette voie du Seigneur si éloignée des voies du monde. Il est de la foi que c'est une voie sainte : et malheur à moi si je vous en donnais jamais une autre

1 Joan., 1, 23.

1 Matth., 21, 10. — 2 Joan., 1, 23.

idéc ! mais il s'agit de savoir quelle est cette voie sainte où nous devons marcher ; il s'agit de connaître en même temps la voie qui lui est opposée, afin de nous en détourner. Et voilà ce que j'ai entrepris de vous montrer, après que nous aurons imploré le secours du ciel, en adressant à Marie la prière ordinaire. *Ave, Maria.*

Ne cherchons point hors de nous-mêmes l'éclaircissement des paroles de notre Evangile. Ces voies du Seigneur, que nous devons préparer, ce sont nos consciences. Ces voies droites, que nous devons suivre, pour nous mettre en état de recevoir Jésus-Christ, ce sont nos consciences réglées selon la loi de Dieu. Ces voies obliques que nous sommes obligés de redresser, ce sont nos consciences perverties et corrompues par les fausses maximes du monde. Cette voie trompeuse dont les issues aboutissent à la mort, c'est la conscience aveugle et erronée que se fait le pécheur. Cette voie sûre et infaillible qui conduit à la vie, c'est la conscience exacte et timorée que se fait l'homme chrétien. Tel est, mes chers auditeurs, tout le mystère de la prédication de saint Jean : *Dirigite viam Domini.*

Nos consciences sont nos voies, puisque c'est par elles que nous marchons, que nous avançons ou que nous nous égarons. Ce sont les voies du Seigneur, puisque c'est par elles que nous cherchons le Seigneur et que nous le trouvons. Ces voies sont en nous, puisque nos consciences sont une partie de nous-mêmes, et ce qu'il y a de plus intime dans nous-mêmes. C'est à nous à les préparer, puisque c'est pour cela, dit l'Écriture, que Dieu nous a mis dans les mains de notre conseil. Jugez si le précurseur de Jésus-Christ n'avait donc pas raison de dire aux juifs : *Dirigite viam Domini* ; préparez la voie du Seigneur.

Or, pour vous aider à profiter d'une instruction si importante, mon dessein est de vous découvrir aujourd'hui le désordre de la fausse conscience, qui est cette voie réprouvée et directement opposée à la voie du Seigneur. Je veux, s'il m'est possible, vous en préserver, en vous montrant combien il est aisé de se faire dans le monde une fausse conscience, combien il est dangereux, ou, pour mieux dire, pernicieux, d'agir selon les principes d'une fausse conscience ; enfin, combien devant Dieu il est inutile d'apporter pour excuse de nos égarements une fausse conscience. Trois propositions dont je vous prie de comprendre l'ordre et la suite, parce qu'elles vont faire tout le partage

de ce discours. Fausse conscience aisée à former, c'est la première partie. Fausse conscience dangereuse à suivre, c'est la seconde. Fausse conscience, excuse frivole pour se justifier devant Dieu, c'est la troisième. Dans le premier point, je vous découvrirai la source et l'origine de la fausse conscience ; dans le second, je vous en ferai remarquer les pernicieux effets ; et dans le dernier, je vous détromperai de l'erreur où vous pourriez être que la fausse conscience dût vous servir un jour d'excuse devant le tribunal de Dieu. Le sujet mérite toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Si la loi de Dieu était la seule règle de nos actions, et s'il se pouvait faire que notre vie roulât uniquement sur le principe de cette première et essentielle loi dont Dieu est l'auteur, on pourrait dire, chrétiens, qu'il n'y aurait plus de pécheurs dans le monde, et que dès là nous serions tous non-seulement parfaits, mais impeccables. Nos erreurs, nos désordres, nos égarements dans la voie du salut, viennent de ce qu'outre la loi de Dieu il y a encore une autre règle d'où dépend la droiture de nos actions, et que nous devons suivre ; ou plutôt, de ce que la loi de Dieu, qui est la règle générale de toutes les actions des hommes, nous doit être appliquée en particulier par une autre règle encore plus prochaine et plus immédiate, qui est la conscience. Car qu'est-ce que la conscience ? le Docteur angélique saint Thomas nous l'apprend en deux mots. C'est l'application que chacun se fait à soi-même de la loi de Dieu. Or, vous le savez, et il est impossible que l'expérience ne vous en ait convaincus, chacun se fait l'application de cette loi de Dieu selon ses vues, selon ses lumières, selon le caractère de son esprit ; je dis plus, selon les mouvements secrets et la disposition présente de son cœur. D'où il arrive que cette loi divine mal appliquée, bien loin d'être toujours dans la pratique une règle sûre pour nous, soit du bien que nous devons faire, soit du mal que nous devons éviter, contre l'intention de Dieu même, nous sert très-souvent d'une fausse règle dont nous abusons et dont nous nous autorisons, tantôt pour commettre le mal, tantôt pour manquer aux obligations les plus inviolables de faire le bien. Entrez, s'il vous plaît, dans ma pensée, et tâchez d'approfondir avec moi ce mystère important.

Il est vrai, chrétiens, la loi de Dieu, absolument considérée, est en elle-même, et par rap-

port à Dieu qui est son principe, une loi simple et uniforme, une loi invariable et inaltérable, une loi, comme parle le Prophète royal, sainte et irrépréhensible : *Lex Domini immaculata* ¹. Mais la loi de Dieu entendue par l'homme, expliquée par l'homme, tournée selon l'esprit de l'homme, enfin réduite à la conscience de l'homme, y prend autant de formes différentes qu'il y a de différents esprits et de consciences différentes, s'y trouve aussi sujette au changement que le même homme qui l'observe, ou qui se pique de l'observer, est lui-même, par son inconstance naturelle, sujet à changer : le dirai-je ? y devient aussi susceptible, non-seulement d'imperfection, mais de corruption, que nous le sommes nous-mêmes dans l'abus que nous en faisons, lors même que nous croyons nous conduire et agir par elle. C'est la loi de Dieu, j'en conviens ; mais celui-ci l'interprète d'une façon, celui-là de l'autre ; et par là elle n'a plus dans nous ce caractère de simplicité et d'uniformité. C'est la loi de Dieu ; mais, selon les divers états où nous nous trouvons, nous la resserrons aujourd'hui, et demain nous l'élargissons ; aujourd'hui nous la prenons dans toute sa rigueur, et demain nous y apportons des adoucissements ; et par là elle n'a plus à notre égard de stabilité. C'est la loi de Dieu, mais, par nos vains raisonnements, nous l'accommodons à nos opinions, à nos inclinations mauvaises et dépravées, et par là nous faisons qu'elle dégénère de sa pureté et de sa sainteté. En un mot, toute loi de Dieu qu'elle est, par l'intime liaison qu'il y a entre elle et la conscience des hommes, elle ne laisse pas en ce sens d'être mêlée et confondue avec leur iniquité. Parlons encore plus clairement dans un sujet qui ne peut être assez développé.

De quelque manière que l'on vive dans le monde, chacun s'y fait une conscience ; et j'avoue qu'il est nécessaire de s'en former une. Car, comme dit fort bien le grand Apôtre, tout ce qui ne se fait pas selon la conscience est péché : *Omne quod non est ex fide peccatum est* ². Or, par ce terme, *fide*, saint Paul entendait la conscience, et non pas simplement la foi ; ou si vous voulez, il réduisait la foi pratique à la conscience. Tel est le sentiment des Pères, et la suite même du passage le montre évidemment. C'est-à-dire qu'il faut une conscience pour ne pécher pas, et que quiconque agit sans conscience, ou agit contre sa conscience, quoi qu'il fasse, fit-il même le bien, pêche en le faisant. Mais il ne s'ensuit pas de là que, par la

raison des contraires, tout ce qui est selon la conscience soit exempt de péché. Car voici, mes chers auditeurs, le secret que je vous apprend, et que vous ne pouvez ignorer sans ignorer votre religion : comme toute conscience n'est pas droite, tout ce qui est selon la conscience n'est pas toujours droit. Je m'explique : comme il y a des consciences de mauvaise foi, des consciences corrompues, des consciences, pour me servir du terme de l'Écriture, cautérisées : *Cauteriatam habentium conscientiam* ¹, c'est-à-dire des consciences noircies de crimes, et dont le fond n'est que péché, ce qui se fait selon ces consciences ne peut pas être meilleur, ni avoir d'autres qualités que ces consciences mêmes. On peut donc agir selon la conscience, et néanmoins pécher ; et, ce qui est bien plus étonnant, on peut pécher en cela même et pour cela même qu'on agit selon sa conscience, parce qu'il y a certaines consciences selon lesquelles il n'est jamais permis d'agir, et qui, infectées du péché, ne peuvent enfanter que le péché. On peut, en se formant une conscience, se damner et se perdre, parce qu'il y a des espèces de consciences qui, de la manière dont elles sont formées, ne peuvent aboutir qu'à la perte, et sont des sources infaillibles de damnation.

Or je prétends, et c'est ici, chrétienne compagnie, où tous les intérêts de votre salut vous engagent à m'écouter ; je prétends qu'il est très-aisé de se faire dans le monde de semblables consciences. Je prétends que plus vos conditions sont élevées, plus il est difficile que vos consciences ne soient pas du caractère que je viens de marquer. Je prétends que ces sortes de consciences se forment encore plus aisément dans certains états qui composent et qui distinguent le monde particulier où vous vivez. Pourrez-vous être persuadés de ces vérités, et ne rentrer pas dans vous-mêmes, pour reconnaître devant Dieu la part que vous avez à ce désordre ?

J'ai dit qu'il était aisé de se faire dans le monde une fausse conscience : pourquoi ? en voici les deux grands principes. Parce qu'il n'est rien de plus aisé ni de plus naturel que de se faire une conscience, ou selon ses désirs, ou selon ses intérêts. Or, l'un et l'autre est évidemment ce que j'appelle conscience dérégulée et erronée. Appliquez-vous, et vous en allez convenir. Conscience dérégulée, par la raison seule qu'on se la forme selon ses désirs. La preuve qu'en apporte saint Augustin ne souffre pas de réplique. C'est que dans l'ordre des choses, qui est l'ordre de Dieu, ce sont les désirs qui doivent être

¹ Psalm., xviii, 8. — ² Rom., xiv, 23.

¹ I Timoth., iv, 2.

selon la conscience, et non pas la conscience selon les désirs. Cependant, mes frères, dit ce saint docteur, voilà l'illusion et l'iniquité à laquelle, si nous n'y prenons garde, nous sommes sujets. Au lieu de régler nos désirs par nos consciences, nous nous faisons des consciences de nos désirs ; et parce que c'est sur nos désirs que nos consciences sont fondées, qu'arrive-t-il ? suivez la pensée de saint Augustin : tout ce que nous voulons, à mesure que nous le voulons, nous devient et nous paraît bon : *Quodcumque volumus, bonum est* ¹. Peut-être ne nous paraissait-il d'abord qu'agréable, qu'utile, que commode ; mais parce que nous le voulons, à force de l'envisager comme agréable, comme utile ou commode, nous nous le figurons permis, nous le prétendons innocent, nous nous persuadons qu'il est honnête, et, par un progrès d'erreur dont on ne voit que trop d'exemples, nous allons jusqu'à croire qu'il est saint : *Et quodcumque placet, sanctum est* ². D'où vient cela ? de l'ascendant malheureux que notre cœur prend insensiblement sur notre esprit, pour nous faire juger des choses, non pas selon ce qu'elles sont, mais selon ce que nous voulons ou que nous voudrions qu'elles fussent : comme s'il dépendait de nous qu'elles fussent à notre gré bonnes ou mauvaises, et que notre volonté eût en effet ce pouvoir de leur donner la forme qui lui plaît. Car c'est proprement ce que saint Augustin a voulu nous faire entendre par cette expression : *Quodcumque placet, sanctum est*. Ce que nous voulons, quoique faux ; quoique injuste, quoique damnable, pour le vouloir trop, et à force de le vouloir, est pour nous vérité, est pour nous justice, est pour nous mérite et vertu. Que chacun s'examine sans se faire grâce : entre ceux qui m'écoutent, peut-être y en aura-t-il peu qui osent se porter témoignage que ce reproche ne les regarde pas.

Et voilà pourquoi le Psalmiste, parlant des erreurs pernicieuses et des maximes détestables qui se répandent parmi les hommes, et dont se forment peu à peu les consciences des pécheurs et des impies, ne manquait jamais d'ajouter que le pécheur et l'impie concevait ces erreurs dans son cœur, qu'il les établissait dans son cœur, que son cœur était la source d'où elles procédaient, et que c'était dans son cœur qu'il avait coutume de se dire à soi-même tout ce qui était propre à le confirmer dans son péché et dans son impiété : *Dixit in corde suo* ³.

S'il avait écouté sa raison, sa raison lui aurait dit tout le contraire. S'il avait consulté sa foi, sa

foi, de concert en ceci avec sa raison, lui aurait répondu : Tu te trompes. Il y a une loi qui te défend, sous peine de mort, l'action que tu vas faire sans scrupule. Il y a un tribunal suprême où tu seras jugé selon cette loi. Il y a un Dieu ; et, entre les attributs de Dieu, le plus inséparable de son être est sa providence ; et une partie de cette providence est la justice rigoureuse avec laquelle il punira ton crime. C'est ce que la religion, soutenue de la raison même, lui aurait fait entendre, tout impie qu'il est. Mais parce qu'il n'en a voulu croire que son cœur, son cœur, déterminé à le séduire, lui a tenu un langage tout opposé. Son cœur lui a dit qu'en tel et tel cas sa raison ne lui imposait point une si étroite ni une si dure obligation. Son cœur lui a dit que sa religion ne faisait pas dépendre de si peu de chose un mal aussi grand que la réprobation. Son cœur lui a dit que sa foi serait une foi outrée, si elle poussait jusqu'à les vengeances de Dieu ; et de tout cela il s'est fait une conscience.

Or, qu'y a-t-il, encore une fois, de plus aisé que de se la faire ainsi selon son cœur ? Donnez-moi un homme dont le cœur soit dominé par une passion : tandis qu'elle le domine, quel penchant n'a-t-il pas à opiner, à décider, à conclure suivant le mouvement de cette passion dont il est esclave ? quelle détermination ne se sent-il pas à trouver juste et raisonnable tout ce qui la favorise, et à rejeter tout ce qui l'en devrait guérir ? Prenons de toutes les passions la plus connue et la plus ordinaire. On a dans le monde un attachement criminel, et on veut l'accorder avec la conscience : que ne fait-on pas pour cela ? S'il s'agit de régler des commerces, de retrancher des libertés, de quitter et de fuir des occasions qui entretiennent le désordre de cette honteuse passion, du moment que le cœur en est possédé, combien de raisons fausses, mais spécieuses, ne suggère-t-elle pas à l'esprit pour étendre là-dessus les bornes de la conscience, pour secouer le joug du précepte, pour en adoucir la rigueur, pour contester le droit, quoique évident, pour ne pas convenir des faits, quoique visibles ? Par exemple, pour ne pas convenir du scandale, quoiqu'il soit réel, et peut-être même public ; pour soutenir que l'occasion n'est ni prochaine, ni volontaire, quoiqu'elle soit l'un et l'autre ; pour faire valoir de vains prétextes, des impossibilités apparentes de sortir de l'engagement où l'on est ; pour justifier ou pour colorer les délais opiniâtres qu'on y apporte. De la manière qu'est fait l'homme, quand sa passion est d'un côté et son

¹ August. — ² Ibid. — ³ Psalm., LII, 1.

devoir de l'autre, ou plutôt, quand son cœur a pris parti, quel miracle ne serait-ce pas s'il conservait dans cet état une conscience pure et saine, je dis pure et saine d'erreurs ?

Mais s'il est aisé de se faire une fausse conscience en se la formant selon ses désirs, beaucoup plus l'est-il encore en se la formant selon ses intérêts ; et c'est ici où je vous prie de renouveler votre attention. Car, comme raisonne fort bien saint Chrysostome, c'est particulièrement l'intérêt qui excite les désirs, et qui leur donne cette vivacité si propre à aveugler l'homme dans les voies du salut. En effet, mes chers auditeurs, pourquoi se fait-on dans le monde des consciences erronées, sinon parce qu'on a dans le monde des intérêts à sauver, et auxquels, quoi qu'il en puisse être, on n'est pas résolu de renoncer ? Et pourquoi tous les jours, en mille choses que la loi de Dieu défend, étouffe-t-on les remords de la conscience les plus vifs, sinon parce qu'il n'y en a pas de si vifs que la cupidité, encore plus vive, et l'intérêt, plus fort que la conscience, n'aient le pouvoir d'étouffer ? On nous l'a dit cent fois, et malgré nous-mêmes peut-être l'avons-nous reconnu : dès qu'il ne s'agit point de l'intérêt, il ne nous coûte rien d'avoir une conscience droite, ni d'être réguliers et même sévères en ce qui regarde les obligations de la conscience. Notre intérêt cessant ou mis à part, ces obligations de conscience n'ont rien d'onéreux que nous n'approuvions, et même que nous ne goûtions. Nous en jugeons sainement, nous en parlons éloquemment, nous en faisons aux autres des leçons, nous en poussons l'exactitude jusqu'à la plus rigide perfection, et nous témoignons sur ce point de l'horreur pour tout ce qui n'est pas conforme à la pureté de nos principes. Mais est-il question de notre intérêt ? se présente-t-il une occasion où par malheur l'intérêt et cette pureté de principes ne se trouvent pas d'accord ensemble ? vous savez, chrétiens, combien nous sommes ingénieux à nous tromper. Dès là nos lumières s'affaiblissent, dès là notre sévérité se dément, dès là nous ne voyons plus les choses avec cet œil simple, cet œil épuré de la corruption du siècle. Parce qu'il y va de notre intérêt, ces opinions, qui jusqu'alors nous avaient paru relâchées, ne nous semblent plus si larges ; et les examinant de plus près, nous y découvrons du bon sens. Ces probabilités dont le seul nom nous choquait et nous scandalisait, dans le cas de notre intérêt, ne nous paraissent plus si odieuses. Ce que nous condamnions auparavant comme injuste

et insoutenable, à la vue de notre intérêt change de face, et nous paraît plein d'équité, ce que nous blâmions dans les autres commence à être légitime et excusable pour nous. Peut-être ne laissons-nous pas de disputer un peu avec nous-mêmes ; mais enfin nous nous rendons ; et cet intérêt dont nous ne voulons pas nous dépouiller, par une vertu bien surprenante, fait prendre à nos consciences tel biais et tel pli qu'il nous plaît de leur donner.

En quoi avons-nous communément la conscience exacte, et sur quoi sommes-nous sévères dans nos maximes ? confessons-le de bonne foi : sur ce qui n'est pas de notre intérêt, sur ce qui touche les devoirs des autres, sur ce qui n'a nul rapport à nous : c'est-à-dire que chacun pour son prochain est consciencieux jusqu'à la sévérité : pourquoi ? parce qu'on n'a jamais d'intérêt à être relâché pour autrui, et qu'on a plutôt intérêt à ne l'être pas, parce qu'on se fait, même aux dépens d'autrui, un honneur et un intérêt de cette sévérité. Mais au même temps, par un aveuglement grossier dont il y a peu d'âmes fidèles qui sachent bien se garantir, chacun n'est consciencieux pour soi qu'autant que la nécessité de ses affaires, qu'autant que l'avancement de sa fortune, qu'autant que le succès de ses entreprises, en un mot qu'autant que son intérêt le peut souffrir : et de là vient que l'erreur et l'iniquité sont aujourd'hui si répandues dans les consciences des hommes. Ecoutez un laïque discourir sur les points de conscience qui concernent les ecclésiastiques ; c'est un oracle qui parle, et rien n'approche de ses lumières : mais voyez comment il raisonne pour lui-même, ou plutôt jugez-en par ses actions : à peine lui trouverez-vous souvent de la conscience, et cet oracle prétendu vous fera pitié.

Voulez-vous, chrétiens, que je vous fasse sentir cette vérité ? elle est trop importante pour ne la pas mettre dans tout son jour. Appliquez-vous à ma supposition. Que je ramasse dans ce discours tout ce qu'enseignent les théologiens les plus modérés, et les plus éloignés de porter les choses jusqu'à l'excès d'une indiscrete sévérité ; je dis même, si vous voulez, les plus commodes et les plus soupçonnés, soit avec sujet, soit sans sujet, de pencher vers le relâchement : que je ramasse, dis-je, tout ce qu'ils enseignent et qu'ils soutiennent être d'une obligation étroite de conscience, et à quoi néanmoins la conscience souvent des plus zélés contre eux et contre leur morale n'est pas dans la disposition de se soumettre. Tout commodes qu'on les prétend, que

je rapporte ici, sans y rien ajouter et dans les termes les plus simples, leurs décisions sur certains chefs qui touchent les intérêts des hommes, et que j'en fasse l'application à tel qui se pique le plus d'une conscience timorée, il y en aura peu dans cette assemblée que je ne confonde, et peut-être intérieurement que je ne révolte. Que je remontre, par exemple, à un bénéficiaire jusqu'où va la sévérité de ces théologiens indulgents, sur cinq ou six articles essentiels dont je veux bien lui épargner le détail ; pour peu qu'il ait de sincérité et de droiture, il s'humiliera devant Dieu, et reconnaitra qu'il est encore bien éloigné de cette exactitude dont il se flattait : mais pour peu que la vérité le blesse, il s'offensera de celle-ci. Si je ne m'adressais qu'à lui, tous les autres qui m'écoutent, n'y étant point intéressés, loueraient mon zèle, et s'écrieraient que j'ai raison. Mais que j'étende l'induction jusqu'à leurs personnes et à leur état, que je passe du bénéficiaire au financier, du financier au magistrat, du magistrat au marchand et à l'artisan ; qu'avec la sainte liberté de la chaire je marque à chacun en particulier en quoi devrait consister pour lui la sévérité de la morale chrétienne, s'il voulait l'embrasser de bonne foi, et que je le convainque, comme il me serait aisé, que c'est sur cela même qu'il donne dans les plus grands relâchements dont il ne s'aperçoit pas, et à quoi il ne pense pas ; que je les lui fasse connaître, et que sans nul ménagement je les lui mette devant les yeux, oui, je le répète, peu s'en faudra que tout mon auditoire ne s'élève contre moi. Et pourquoi ? ah ! chrétiens, c'est ici la contradiction. Nous voulons une morale étroite en spéculation, et non en pratique ; une morale étroite, mais qui ne nous oblige à rien, qui ne nous incommode en rien, qui ne nous contraigne sur rien ; une morale étroite selon notre goût, selon nos idées, selon notre humeur, selon nos intérêts ; une morale étroite pour les autres, et non pas pour nous ; une morale étroite qui nous laisse la liberté de juger, de parler, de railler, de censurer ; en un mot, une morale étroite qui ne le soit pas : et de là vient que ce prétendu zèle de morale étroite n'empêche pas que dans le monde, et dans le monde même chrétien, on ne se forme tous les jours de fausses consciences.

Mais j'ai dit, et je le redis, que ce sont surtout les grands qui se trouvent plus exposés au malheur de la fausse conscience ; et le devoir de mon ministère, le zèle que Dieu m'inspire pour leur salut, ne me permet pas de leur taire

une vérité aussi essentielle que celle-là. Plus exposés, comme grands, au malheur de la fausse conscience : pourquoi ? par mille raisons évidentes qu'ils ne sauraient trop méditer. C'est qu'étant grands et élevés, ils ont des intérêts plus difficiles à accorder avec la loi de Dieu, et par conséquent plus sujets à devenir la matière et le fonds d'une conscience erronée. Car ce ne sont pas les intérêts des grands qui font que, dans leurs entreprises et dans leurs desseins, Dieu est rarement consulté ; que chez eux le ressort de la conscience est si souvent affaibli par celui de la politique ; ou, plutôt, que la politique est presque toujours la règle de leurs plus importantes actions, pendant que la conscience n'est écoutée ni ne décide que sur les moindres ; que ce qui s'appelle leur intérêt n'est presque jamais pesé dans la balance de ce jugement redoutable, où eux-mêmes néanmoins ils doivent l'être un jour : comme si leur intérêt était quelque chose pour eux de plus privilégié qu'eux-mêmes ; comme si la politique des hommes pouvait prescrire contre le droit de Dieu, comme si la conscience n'était un lien que pour les âmes vulgaires. Plus exposés, comme grands, au malheur de la fausse conscience : pourquoi ? c'est que tout ce qui les environne contribue à la former en eux. Rien, dit saint Bernard, n'est plus propre à séduire une conscience que les applaudissements, que les louanges, que les complaisances éternelles, que de n'être jamais contredit, que d'être toujours sûr de trouver des approbateurs : or, tel est le funeste sort de ceux que Dieu élève dans le monde. Plus exposés, comme grands par la fatalité de leur état, au malheur de la fausse conscience : pourquoi ? parce que souvent ils sont servis par des hommes dont l'intérêt capital est de les tromper, des hommes dont toutes les vues sont peut-être fondées sur l'aveuglement de la conscience de leurs maîtres, des hommes qui seraient désolés si leurs maîtres, avaient une conscience plus exacte, par conséquent des hommes dont tout le soin est de jeter dans l'illusion ces maîtres dont ils ont la confiance, et de les y entretenir, soit par les conseils qu'ils leur donnent, soit par les sentiments qu'ils leur inspirent.

J'ai dit même, plus en particulier, que dans le monde où vous vivez, qui est la cour, le désordre de la fausse conscience était encore bien plus commun et bien plus difficile à éviter, et je suis certain que vous en tomberez vous-mêmes d'accord avec moi. Car c'est à la cour où les passions dominent, où les désirs sont plus

ardents, où les intérêts sont plus vifs, et par une conséquence infaillible, où s'aveuglent plus aisément et se pervertissent les consciences même les plus éclairées et les plus droites. C'est à la cour où cette divinité du monde, je veux dire la fortune, exerce sur les esprits des hommes, et ensuite sur leurs consciences, un empire plus absolu. C'est là où la vue de se maintenir, où l'impatience de s'élever, où l'entêtement de se pousser, où la crainte de déplaire, où l'envie de se rendre agréable, forment des consciences qui passeraient partout ailleurs pour monstrueuses, mais qui, se trouvant là autorisées par l'usage et la coutume, semblent y avoir acquis un droit de possession et de prescription. A force de vivre à la cour sans autre raison que d'y avoir vécu, on se trouve rempli des erreurs. Quelque droiture de conscience qu'on y eût apportée, à force d'en respirer l'air et d'en écouter le langage, on s'accoutume à l'iniquité, on n'a plus tant d'horreur du vice ; et après l'avoir longtemps blâmé, mille fois condamné, on le regarde enfin d'un œil plus favorable, on le souffre, on l'excuse, c'est-à-dire qu'on se fait, sans le remarquer, une conscience nouvelle, et que par un progrès insensible, de chrétien qu'on était, on devient peu à peu tout mondain et presque païen.

Vous diriez, et il semble en effet qu'il y ait pour la cour d'autres principes de religion que pour le reste du monde, et que le courtisan ait un titre pour se faire une conscience différente en espèce et en qualité de celle des autres hommes : car telle est l'idée qu'on en a, si bien confirmée, ou plutôt si malheureusement justifiée par l'expérience. Voici, dis-je, ce qu'on en pense et ce qu'on en dit tous les jours : que quand il s'agit de la conscience d'un homme de cour, on a toujours raison de s'en défier, et de n'y compter pas plus que sur son désintéressement. Cependant, mes chers auditeurs, saint Paul nous assure qu'il n'y a qu'un Dieu et une foi : et malheur à celui qui le divisant, ce seul Dieu, le représentera à la cour moins ennemi des dérèglements des hommes que hors de la cour, ou qui, partageant cette foi, la supposera plus indulgente pour une condition que pour l'autre ! Anathème, mes frères, disait le grand Apôtre, à quiconque vous prêchera un autre Evangile que celui que je vous ai prêché ! Fût-ce un ange descendu du ciel qui vous l'annonçât, cet Evangile différent du mien, tenez-le pour séducteur et pour imposteur. Ainsi, chrétiens, anathème à quiconque vous dira jamais qu'il y ait pour vous d'autres lois de conscience que ces mêmes lois

sur lesquelles les derniers des hommes doivent être jugés de Dieu ! et anathème à quiconque ne vous dira pas que ces lois générales sont pour vous d'autant plus terribles que vous avez plus de penchant à vous en émanciper, et que vous êtes à la cour dans un plus évident péril de les violer !

Reprenons et concluons : désirs et intérêts des hommes, sources maudites de toutes les fausses consciences dont le monde est plein. Désirs et intérêts des hommes, qui faisaient tirer à David cette triste conséquence, dont il n'exceptait nulle condition : *Omnes declinaverunt*¹ ; tous se sont égarés, tous ont marché dans la voie du mensonge et de l'erreur, tous ont eu des consciences corrompues et même des consciences abominables : *Corrupti sunt, et abominabiles facti sunt*² : pourquoi ? parce que tous ont été passionnés et intéressés. O mon Dieu, faites-nous bien comprendre cette vérité, et qu'elle demeure pour jamais profondément gravée dans nos esprits ! Puisqu'il est vrai que ce sont nos désirs qui nous aveuglent, ne nous livrez pas aux désirs de notre cœur ; puisque ce sont nos intérêts qui nous pervertissent, ne permettez pas que ces intérêts nous dominent. Donnez-nous, Seigneur, des cœurs droits qui, soumis à la raison, tiennent en bride toutes nos passions ; donnez-nous des âmes généreuses et supérieures à tous les intérêts du monde. Par là nos consciences, qui sont nos voies, seront redressées, et par là nous accomplirons la parole du précurseur de Jésus-Christ : *Dirigite viam Domini*. Mais autant qu'il est aisé de se faire dans le monde une fausse conscience, autant est-il dangereux de s'y livrer et de la suivre : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Toute erreur est dangereuse, surtout en matière de mœurs ; mais il n'y en a point de plus préjudiciable, ni de plus pernicieuse dans ses suites, que celle qui s'attache au principe et à la règle même des mœurs, qui est la conscience. Votre œil, disait le Fils de Dieu dans l'Evangile, est la lumière de votre corps : si votre œil est pur, tout votre corps sera éclairé ; mais s'il ne l'est pas, tout votre corps sera dans les ténèbres. Prenez donc bien garde, ajoutait le Sauveur du monde, que la lumière qui est en vous ne soit elle-même que ténèbres : *Vide ergo ne lumen quod in te est, tenebræ sint*³. Or l'œil dont parlait Jésus-Christ, dans le sens littéral de ce passage, n'est rien autre chose que la cons-

¹ Psalm., lxxiii, 3. — ² Ibid., l. — ³ Luc., xi, 35.

science qui nous éclaire, qui nous dirige et qui nous fait agir. Si la conscience selon laquelle nous agissons est pure et sans mélange d'erreur, c'est une lumière qui se répand sur tout le corps de nos actions, ou, pour mieux dire, toutes nos actions sont des actions de lumière; et pour user encore du terme de l'Apôtre, ce sont des fruits de lumière : *Fructus lucis*¹; tout ce que nous faisons est saint, louable, digne de Dieu. Au contraire, si la conscience, qui est le flambeau et la lumière de notre âme, vient à se changer en ténèbres, par les erreurs grossières dont nous nous laissons préoccuper, c'est alors que toutes nos actions deviennent des œuvres de ténèbres, et qu'on peut bien nous appliquer ce reproche de Jésus-Christ : *Si lumen quod in te est tenebræ sunt ipsæ, tenebræ quantæ erunt*²? Hé! mon frère! si ce qui devait être votre lumière n'est que ténèbres, que sera-ce de vos ténèbres mêmes, c'est-à-dire si ce que vous appelez votre conscience, et que vous croyez une conscience droite, n'est qu'illusion, que désordre, qu'iniquité, que sera-ce de ce que votre conscience même condamne et réprouve? que sera-ce de ce que vous reconnaissez vous-même pour iniquité et pour désordre?

Voilà, mes chers auditeurs, l'éveil que nous avons à éviter : car de là s'ensuivent des maux d'autant plus affligeants et plus étonnants, qu'à force de s'y accoutumer, on ne s'en étonne plus, et l'on ne s'en afflige plus. Ecoutez-en le détail : peut-être en serez-vous touchés. Il s'ensuit de là qu'avec une fausse conscience il n'y a point de mal qu'on ne commette. Il s'ensuit de là qu'avec une fausse conscience, on commet le mal hardiment et tranquillement. Enfin, il s'ensuit de là qu'avec une fausse conscience, on commet le mal sans ressource et sans nulle espérance de remède. Malheurs dont il faut aujourd'hui nous préserver, si nous ne voulons pas exposer notre âme à une perte irréparable et à une éternelle damnation.

Non, chrétiens, avec une fausse conscience il n'y a point de mal qu'on ne fasse : dites-moi celui qu'on ne fait pas, et par là vous comprendrez mieux la vérité de ma proposition. Pour vous la faire toucher au doigt, je vous demande jusqu'où ne vapas le dérèglement d'une conscience aveugle et présomptueuse? Du moment qu'elle s'est érigée en conscience, dites-moi les crimes qu'elle n'exécute pas, et qu'elle ne colore pas? Quand, par exemple, l'ambition s'est fait une conscience de ses maximes pour parvenir à ses fins, dites-moi les devoirs qu'elle ne viole pas, les sen-

timents d'humanité qu'elle n'étouffe pas, les lois de probité, d'équité, de fidélité, qu'elle ne renverse pas? Conscience tant qu'il vous plaira : corrompue qu'elle est par l'ambition, dites-moi les malignes jalousies qu'elle n'inspire pas, les damnable intrigues qu'elle n'entretient pas; les fourberies, les trahisons dont, s'il est nécessaire, elle ne s'aide pas? Quand la conscience est de concert avec la cupidité et l'envie d'avoir, dites-moi les injustices qu'elle ne permet pas, les usures qu'elle ne favorise pas, les simonies qu'elle ne pallie pas, les vexations, les violences, les mauvais procès, les chicanes qu'elle ne justifie pas? Quand la conscience est formée par l'animosité et la haine, dites-moi les ressentiments, les aigreurs qu'elle n'autorise pas, les vengeances qu'elle n'appuie pas, les divisions scandaleuses, les inimitiés qu'elle ne fomente pas, les fiertés, les duretés qu'elle n'approuve pas? Non, encore une fois, rien ne l'arrête : pervertie qu'elle est d'une part, et néanmoins conscience de l'autre, elle ose tout, elle entreprend tout, elle se porte à tout. Elle couvre la multitude des péchés, et des péchés les plus énormes, non pas comme la charité, en les effaçant, mais en les tolérant, en les soutenant, en les défendant.

Avec une fausse conscience, que ne firent pas les juifs? Ils crucifièrent le Saint des saints, ils mirent à mort Jésus-Christ. Voilà jusqu'où pouvait aller la fausse conscience des hommes, et voilà jusqu'où s'est portée la fausse conscience d'un peuple qui, d'ailleurs, se piquait et se glorifiait d'avoir de la religion. Du plus horrible de tous les crimes, qui était le déicide, il s'est fait une religion, et, par le même principe, on commet tous les jours dans le monde, quoique sans effusion de sang, les plus cruels homicides. C'est-à-dire, avec une fausse conscience, on égorge son prochain, on lui porte en secret des coups mortels, on lui ôte l'honneur, qui lui est plus cher que la vie; on détruit sa réputation, on ruine par de mauvais offices sa fortune et son crédit. Ne vous offensez pas de la comparaison des juifs; elle n'a que trop de fondement. En effet, avec une fausse conscience, les juifs n'appréhendèrent point d'être souillés du sang du juste, qu'ils demandèrent à Pilate, quoiqu'en même temps, scrupuleux et superstitieux, ils refusassent d'entrer chez Pilate même, parce qu'il était gentil, et qu'ils craignaient de devenir impurs et de se mettre hors d'état de manger la Pâque. Et par un abus tout semblable, et si commun aujourd'hui dans le monde, avec une fausse conscience on avale le chameau et on le digère, tandis qu'on craint

¹Ephes., v, 9. — ²Matth., vi, 23.

d'avaler le moncheron. C'est-à-dire, avec une fausse conscience, on s'abandonne aux plus violentes et aux plus ardentes passions, on se satisfait, on se venge, on s'empare du bien d'autrui, on le retient injustement, on dévore la veuve et l'orphelin, on dépouille le pauvre et le faible, tandis qu'à l'exemple des pharisiens, on se fait des crimes de certains points très-peu importants; on est exact et régulier comme eux jusqu'au scrupule sur de légères observances qui ne regardent que les dehors de la religion, pendant que l'on se moque et que l'on se joue de ce qu'il y a dans la religion et dans la loi de Dieu de plus grand et de plus indispensable, savoir : la justice, la miséricorde et la foi.

Qu'est-ce que la fausse conscience? un abîme, dit saint Bernard, mais un abîme inépuisable de péchés : *Conscientia quasi abyssus multa* ¹; une mer profonde et affreuse, dont on peut bien dire que c'est là où se trouvent des reptiles sans nombre : *Mare magnum ac spatiosum; illic reptilia, quorum non est numerus* ². Pourquoi des reptiles? parce que de même, dit ce Père, que le reptile s'insinue et se coule subtilement, aussi le péché se glisse-t-il comme imperceptiblement dans une conscience où la passion et l'erreur lui donnent entrée. Et pourquoi des reptiles sans nombre? parce que de même que la mer, par une prodigieuse fécondité, est abondante en reptiles, dont elle produit des espèces innombrables, et de chaque espèce un nombre infini, aussi la conscience erronée est-elle féconde en toutes sortes de péchés qui naissent d'elle et qui se multiplient en elle.

Car c'est là, poursuit saint Bernard, où s'engendrent les monstres : *Illic reptilia*. C'est dans la fausse conscience où se couvent les envies, les aversions noires et pleines de venin; là où se forment les médisances raffinées, les calomnies enveloppées, les intentions de nuire, les perfidies déguisées, et, par une maudite politique, artificieusement dissimulées; là où croissent et se nourrissent les désirs charnels, suivis de consentements volontaires que l'on ne discerne pas; les attachements secrets mais criminels dont on ne se défie pas; les passions naissantes, mais bientôt dominantes, auxquelles on ne résiste pas; là où se cache l'orgueil sous le masque de l'humilité, l'hypocrisie sous le voile de la piété, la sensualité la plus dangereuse sous les apparences de l'honnêteté; là où les vices s'amassent en foule, parce que c'est là qu'ils sont comme dans leur centre et dans leur élément : *Illic reptilia quorum non est numerus*.

¹ Bern. — ² Psalm., ciii, 25.

A quoi n'est-on pas exposé, et de quoi n'est-on pas capable en suivant une conscience aveuglée par le péché?

N'en demeurons pas là : j'ajoute qu'avec une fausse conscience, on commet le mal hardiment et tranquillement. Hardiment, parce qu'on n'y trouve dans soi-même nulle opposition; tranquillement, parce qu'on n'en ressent aucun trouble, la conscience, dit saint Augustin, étant alors d'intelligence avec le pécheur, et le pécheur, dans cet état, ayant fait comme un pacte avec sa conscience, qui le met enfin dans la funeste possession de pécher et d'avoir la paix. Or la paix dans le péché est le plus grand de tous les maux. Non, chrétiens, le péché sans la paix n'est point absolument le plus grand mal que nous ayons à craindre, et la paix hors du péché serait sans exception le plus grand bien que nous puissions désirer. Mais l'un et l'autre ensemble, c'est-à-dire la paix dans le péché, et le péché avec la paix, c'est le souverain mal de cette vie, et ce qu'il y a pour le pécheur de plus approchant de la réprobation.

Or voilà, mes chers auditeurs, ce que produit la fausse conscience. Prenez garde, s'il vous plaît, à la remarque de saint Bernard, qui éclaircira ma pensée. Il distingue quatre sortes de consciences : la bonne, tranquille et paisible; la bonne, gênée et troublée; la mauvaise, dans l'agitation et dans le trouble; la mauvaise, dans le calme et la paix : et là-dessus écoutez comment il raisonne. Une bonne conscience tranquille et paisible, c'est, dit-il, sans contestation un paradis anticipé; une bonne conscience gênée et troublée, c'est comme un purgatoire dans cette vie, dont Dieu se sert quelquefois pour éprouver les âmes les plus saintes; une mauvaise conscience dans l'agitation et dans le trouble que lui cause la vue de ses crimes, c'est une espèce d'enfer. Mais il y a encore, ajoute-t-il, quelque chose de pire que cet enfer : et quoi? une mauvaise conscience dans la paix et dans le calme, et c'est où la fausse conscience aboutit. Car, dans la conscience criminelle, mais troublée de la vue de son péché, quelque image qu'elle nous retrace de l'enfer, au moins y a-t-il encore des lumières; et par conséquent, au moins y a-t-il encore des principes de componction, de contrition, de conversion. Le pécheur se révolte contre Dieu, mais au moins sait-il bien qu'il est rebelle, mais au moins ressent-il lui-même le malheur et la peine de sa rébellion; sa passion le domine et le rend esclave de l'iniquité; mais au moins ne l'empêche-t-elle pas de connaître ses devoirs, ni d'être

soumis à la vérité. Donnez-moi le mondain le plus emporté dans son libertinage ; tandis qu'il a une conscience droite, il n'est pas encore tout à fait hors de la voie de Dieu : pourquoi ? parce que, malgré ses emportements, il voit encore le bien et le mal, et que cette vue peut le ramener à l'un et le retirer de l'autre.

Mais dans une fausse conscience il n'y a que ténèbres, et que ténèbres intérieures, plus funestes mille fois que ces ténèbres extérieures dont nous parle le Fils de Dieu, puisqu'elles sont la source de l'obstination du pécheur, et de son endurcissement. Ténèbres intérieures de la conscience, qui font que le pécheur au milieu de ses désordres, est content de lui-même, se tient sûr de Dieu, se rend de secrets témoignages d'une vaine innocence dont il se flatte, pendant que Dieu le réproûve, et prononce contre lui les plus sévères arrêts.

Et c'est là, chrétiens, ce que j'ai prétendu, quand j'ai dit, en dernier lieu, qu'avec une fausse conscience on commet le mal sans ressource ; car la grande ressource du pécheur, c'est la conscience droite et saine, qui, en commettant même le péché, le condamne et le reconnaît comme péché. C'est par là que Dieu nous rappelle, par là que Dieu nous presse, par là que Dieu nous force, pour ainsi dire, de rentrer dans l'ordre, et dans la soumission et l'obéissance due à sa loi. Ce fut par là que la grâce de Jésus-Christ, victorieuse, triompha du cœur d'Augustin : cette rectitude, et, pour ainsi dire, cette intégrité de conscience que saint Augustin avait conservée jusque dans ses plus grands dérèglements, fut le remède et la guérison de ses dérèglements mêmes. Oui, Seigneur, disait-il à Dieu, dans cette humble confession de sa vie que je puis proposer aux âmes pénitentes comme un parfait modèle ; oui, Seigneur, voilà ce qui m'a sauvé, ce qui ma retiré du profond abîme de mon iniquité : ma conscience, déclarée pour vous contre moi ; ma conscience, quoique coupable, juge équitable d'elle-même, voilà ce qui m'a fait revenir à vous. Voyez-vous, chrétiens, la conduite de la grâce dans la conversion d'Augustin ? ce fonds de conscience qui était resté en lui, et que le péché même n'avait pu détruire, fut le fonds de toutes les miséricordes que Dieu voulait exercer sur lui : le trouble de cette conscience criminelle, mais, malgré son péché, conforme à la loi, fut la dernière grâce, mais au même temps la plus efficace et la plus invincible de toutes les grâces, que Dieu s'était réservée pour fléchir et pour amollir la dureté de ce cœur impénitent. Pensée

consolante pour un pécheur intérieurement agité et livré aux remords de sa conscience. Tandis que ma conscience me fait souffrir cette gêne cruelle, mais salutaire ; tandis qu'elle me reproche mon péché, Dieu ne m'a pas encore abandonné, sa grâce agit encore sur moi : il y a encore pour moi de l'espérance ; mon salut est encore entre mes mains, et les miséricordes du Seigneur enfin ne sont pas encore épuisées : ces remords dont je suis combattu m'en sont une preuve et une conviction sensible, puisque Dieu me marque par là la voie que je dois suivre pour retourner à lui.

Et en effet, avec une conscience droite, quelque éloigné de Dieu que l'on puisse être, on revient de tout. C'est ce que l'expérience nous fait voir tous les jours en mille sujets où Dieu, comme dit saint Paul, se plaît à manifester les richesses de sa grâce, et qui, après avoir été les scandales du monde par leur vie abominable, en deviennent, par leur conversion, les exemples les plus éclatants et les plus édifiants. Au contraire, avec une fausse conscience, mortellement blessé, on est dans l'impuissance de guérir ; engagé dans les plus grands crimes et dans les plus longs égarements, on est sans espérance de retour. Avec une fausse conscience, on est incorrigible et inconvertible ; on s'opiniâtre, on s'endurcit, on vit et on meurt dans son péché : d'où il s'ensuit que la fausse conscience, et surtout la paix de la fausse conscience, dans l'ordre des jugements de Dieu, doit être regardée du pécheur, non-seulement comme une punition de Dieu, mais comme la plus formidable des vengeances de Dieu, mais comme le commencement de la réprobation de Dieu.

Et voilà pourquoi, dit saint Chrysostome (ne perdez pas cette réflexion, qui a quelque chose de touchant quoique terrible), quand Isaïe, animé du zèle, de la gloire et des intérêts de Dieu, semblait vouloir porter Dieu à punir les impiétés de son peuple, il n'employait point d'autres expressions que celle-ci : *Excæca cor populi hujus* ! ; aveuglez le cœur de ce peuple, c'est-à-dire la conscience de ce peuple. Il ne lui disait pas : Seigneur humiliez ce peuple, confondez ce peuple, accablez, opprimez, ruinez ce peuple. Tout cela lui paraissait peu en comparaison de l'aveuglement, et c'est à cet aveuglement de leurs cœurs qu'il réduisait tout. *Excæca cor*. Comme s'il eût dit à Dieu : C'est par là, Seigneur, que vous vous vengerez pleinement. Guerres, pestes, famines, calamités temporelles, ne seraient pour ces âmes révoltées

¹ Isaï., vi, 10.

que des demi-châtiments : mais répandez dans leurs consciences des ténèbres épaisses, et la mesure de votre colère, aussi bien que de leur iniquité, sera remplie. Il concevait donc que l'aveuglement de leur fausse conscience était la dernière et la plus affreuse peine du péché.

Mais c'est pour cela même que, par un esprit tout contraire à celui d'Isaïe, je fais aujourd'hui une prière tout opposée, en disant à Dieu : Ah ! Seigneur, quelque irrité que vous soyez, n'aveuglez point le cœur de ce peuple, n'aveuglez point les consciences de ceux qui m'écoutent ; et que je n'aie pas encore le malheur de servir malgré moi, par l'abus qu'ils feraient de votre parole et de mon ministère, à la consommation et aux tristes suites de leur aveuglement. Déchargez votre colère sur tout le reste, mais épargnez leurs consciences. Leurs biens et leurs fortunes sont à vous, faites-leur-en sentir la perte, mais ne les privez pas de ces lumières qui doivent les éclairer dans le chemin de la vertu. Humiliez-les, mortifiez-les, appauvrissez-les, anéantissez-les selon le monde ; mais n'éteignez pas le rayon qui leur reste pour les conduire. A tout autre punition qu'il vous plaira de les condamner, ils s'y soumettront ; mais ne les mettez pas à l'épreuve de celle-ci, en leur ôtant la connaissance et la vue de leurs obligations : car ce serait les perdre, et les perdre sans ressource, ce serait dès cette vie les réprouver. J'achève. Fausse conscience aisée à former, fausse conscience dangereuse et pernicieuse à suivre, c'est ce que je vous ai fait voir. Enfin, fausse conscience, excuse inutile pour nous justifier devant Dieu : c'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il en faut convenir, chrétiens, Dieu, qui est miséricordieux aussi bien que juste, ne nous ferait pas des crimes de nos erreurs, si c'étaient des erreurs involontaires et de bonne foi ; et il n'y aurait point de pécheur qui n'eût droit de se prévaloir de sa fausse conscience, et qui ne pût avec raison l'alléguer à Dieu comme une légitime excuse de son péché, si la fausse conscience avait ce caractère de sincérité dont je parle. Mais on demande si elle l'a toujours, ou du moins si elle l'a souvent ? Cette question est d'une extrême conséquence, parce qu'elle renferme une des règles, et j'ose dire des plus importantes règles d'où dépend, dans l'usage et dans la pratique, le discernement et le jugement exact que chacun de nous doit faire des actions de sa vie. Il s'agit donc de savoir si ce caractère de bonne foi convient ordinairement aux con-

sciences aveugles et erronées des pécheurs du siècle ; en sorte qu'une conscience aveugle et erronée à l'égard des pécheurs du siècle puisse communément leur être un titre pour se disculper et se justifier devant Dieu. Ah ! mes chers auditeurs, plutôt à Dieu que cela fût ainsi ! un million de péchés cesseraient aujourd'hui d'être péchés, et le monde, sans grâce et sans pénitence, se trouverait déchargé d'une infinité de crimes dont le poids a fait gémir de tout temps et fait encore gémir les âmes vertueuses.

Mais si cela était, reprend saint Bernard, pourquoi David, ce saint roi, dans la ferveur de sa contrition, aurait-il demandé à Dieu, comme une grâce, qu'il oubliât ses ignorances passées, voulant marquer par là celles qui avaient causé le désordre et la corruption de sa conscience ? *Delicta juventutis meæ, et ignorantias meas ne memineris* !. N'aurait-il pas dû dire au contraire : Seigneur, souvenez-vous de mes ignorances, et ne les oubliez jamais ? car, puisqu'elles me doivent tenir lieu de justification auprès de vous, il est de mon intérêt que vous en conserviez le souvenir, et que vous les ayez toujours présentes. Est-ce ainsi qu'il parle ? Non ; il dit à Dieu : Oubliez-les, effacez-les de ce livre redoutable que vous produirez contre moi, quand vous me jugerez dans toute la rigueur de votre justice. Ne vous souvenez point alors du mal que j'ai fait et que je n'ai pas connu ; puisque de ne l'avoir pas connu, dans l'obligation où j'étais de le connaître, est déjà un crime dont vous seriez en droit de me punir : *Et ignorantias meas ne memineris*. Il n'est donc pas vrai que l'ignorance, et par conséquent la fausse conscience, soit toujours une excuse recevable auprès de Dieu.

Il y a plus, et je prétends qu'elle ne l'est presque jamais, et que dans le siècle où nous vivons, c'est un des prétextes les plus frivoles. Pourquoi ? par deux raisons invincibles et sans réplique : 1^o parce que dans le siècle où nous vivons, il y a trop de lumière pour pouvoir supposer ensemble une conscience dans l'erreur, et une conscience de bonne foi ; 2^o parce qu'il n'y a point de fausse conscience que Dieu dès maintenant ne puisse confondre par une autre conscience droite qui reste en nous, ou qui, quoique hors de nous, s'élève contre nous malgré nous-mêmes. Encore un moment d'attention, et vous en allez être persuadés.

Non, chrétiens, dans un siècle aussi éclairé que celui où Dieu nous a fait naître, nous ne devons pas présumer qu'il se trouve aisément parmi les hommes des consciences erronées et

¹ Psal., xxiv, 7.

au même temps innocentes. Il y en a peu dans le monde de ce caractère ; et dans le lieu où je parle, je ne craindrais pas d'avancer qu'il n'y en a absolument point. Car, sans m'étendre en général sur la proposition, si vous, mon cher auditeur, à qui je l'adresse en particulier, aviez été fidèle aux lumières que la grâce de Dieu vous avait abondamment communiquées, et si vous aviez usé des moyens faciles qu'il vous avait mis en main pour vous éclaircir du fond de vos obligations, jamais ces erreurs, qui ont été la source de tant de désordres, ne vous auraient aveuglé, ni n'auraient perverti votre conscience. Souffrez que je vienne au détail. Par exemple, si, avant que d'agir et de décider sur des choses essentielles, vous vous étiez défié de vous-même ; si vous aviez eu, et que vous eussiez voulu avoir un ami droit et chrétien qui vous eût parlé sincèrement et sans ménagement ; si vous aviez donné un libre accès à ceux dont vous pouviez apprendre la vérité ; si votre délicatesse ou votre répugnance à les écouter ne leur avait pas fermé la bouche ; si par là les adulateurs ne s'étaient pas emparés de votre esprit ; si parmi les ministres du Seigneur, qui devaient être pour vous les interprètes de sa loi, vous aviez eu recours à ceux qu'il avait plus libéralement pourvus du don de la science, et que l'on connaissait pour tels ; si au lieu d'en choisir d'intelligents, vous n'en aviez pas cherché d'indulgents et de complaisants ; si, jusque dans le tribunal de la pénitence, vous n'aviez pas préféré ce qui vous était commode à ce qui vous aurait été salutaire, cette fausse conscience, que nous examinons ici, ne se serait pas formée en vous. Elle n'est donc venue que de vos résistances à la grâce et aux vœux que Dieu vous donnait ; elle ne s'est formée que parce que vous avez vécu dans une indifférence extrême à l'égard de vos devoirs, que parce que le dernier de vos soins a été de vous en instruire, que parce qu'emporté par le plaisir, occupé des vains amusements du siècle, ou accablé volontairement et sans nécessité de mille affaires temporelles, vous vous êtes peu mis en peine d'étudier votre religion ; que parce qu'aimant avec excès votre repos, vous avez évité d'approfondir ce qui l'aurait évidemment mais inutilement troublé : elle ne s'est formée que parce que, dans le doute, vous vous en êtes rapporté à votre propre sens ; que parce que vous vous êtes fait une habitude de votre présomption, jusqu'à croire que vous aviez seul plus de lumières que tous les autres hommes ; que parce que vous vous êtes mis en possession d'agir en effet toujours selon vos idées, rejetant

de sages conseils, ne pouvant souffrir nul avis, ne voulant jamais être contredit, faisant gloire de votre indocilité, et, comme dit l'Écriture, ne voulant rien entendre, ni rien savoir, de peur d'être obligé de faire et de pratiquer : *Noluit intelligere ut bene ageret* ¹.

C'est ainsi, dis-je, mon cher auditeur, que, suivant le torrent et le cours du monde, vous vous êtes fait une conscience à votre gré, et vous êtes tombé dans l'aveuglement. Or, n'êtes-vous pas le plus injuste des hommes, si vous prétendez qu'une conscience fondée sur de tels principes vous rende excusable devant Dieu ? Cela serait bon pour des âmes païennes enveloppées dans les ténèbres de l'infidélité ; cela serait bon peut-être pour de certaines âmes abandonnées à la grossièreté de leur esprit, et par là destinées de leur état, vivant sans éducation, et presque sans instruction. Mais pour vous, chrétiens, qui vous piquez en tout le reste d'intelligence et de discernement ; pour vous que la lumière, si je puis ainsi parler, investit de toutes parts ; pour vous à qui il est si facile d'être instruits de la vérité et de la connaître à fond, quel droit avez-vous de dire que c'est l'erreur de votre conscience qui vous a trompés ? Abus, mon cher auditeur, excuse vaine, et qui n'a point d'autre effet que de vous rendre encore plus criminel. C'est ce voile de malice dont parle l'Apôtre ; et quand vous vous en servez, vous ne faites qu'augmenter votre crime, en rejetant sur Dieu ce que vous devez avec confusion vous imputer à vous-même.

D'autant plus condamnables au tribunal de Dieu (remarquez bien ceci, s'il vous plaît, chrétiens, c'est un second titre dont Dieu se servira contre nous) ; d'autant plus condamnables, que Dieu, dans le jugement qu'il fera de nous, ne nous jugera pas seulement sur les erreurs de nos consciences absolument considérées ; mais sur les erreurs de nos consciences comparées à l'intégrité de la conscience des païens ; mais sur les erreurs de nos consciences opposées à notre exactitude, et à notre sévérité même pour les autres ; mais sur les erreurs de nos consciences comparées à la droiture des premières vœux et des premières notions que nous avons eues du bien et du mal, avant que le péché nous eût aveuglés. Car tout cela, dit saint Augustin, ce sont autant de règles pour former en nous une conscience éclairée et pure, ou du moins pour l'y rétablir. Et parce que nous les aurons négligées ces règles, ces règles deviendront contre nous autant de sujets de condamnation. Ne serais-je pas heureux, si je vous

¹ Psalm., xxxv, 4.

persuadais aujourd'hui de vous les rendre utiles et nécessaires ?

Dieu se servira de la conscience des païens pour condamner les erreurs des chrétiens. Ainsi Tertullien, instruisant les femmes chrétiennes, les confondait-il sur certains scandales dont quelques-unes, remplies de l'esprit du monde, ne se faisaient aucune conscience, et en particulier sur cette immodestie dans les habits, sur ces nudités criminelles si contraires à la pudeur. Car n'est-il pas indigne, leur disait-il, qu'il y ait des païennes dans le monde plus régulières là-dessus et plus consciencieuses que vous ? N'est-il pas indigne que les femmes arabes, dont nous savons les mœurs et les coutumes, bien loin d'être sujettes à de tels désordres, les aient toujours détestés comme une espèce de prostitution ; et que vous, élevées dans le christianisme, vous prétendiez les justifier par un usage corrompu, dont le monde en vain s'autorise, puisque Dieu l'a en horreur et le réprouve ? Or sachez, ajoutait ce Père, que ces païennes et ces infidèles seront vos juges devant Dieu. Et moi, chrétiens auditeurs, suivant la même pensée, je vous dis : N'est-il pas bien étrange et bien déplorable que nous nous permettions aujourd'hui impunément et sans remords cent choses dont nous savons que les païens se sont fait des crimes ? que dans la justice, par exemple, on ne rougisse point de je ne sais combien de ruses, de détours, de chicanes, que la probité de l'aréopage n'aurait pas souffertes ; que dans le commerce on veuille soutenir des usures que toutes les lois romaines ont condamnées ; que dans le christianisme on veuille qualifier de divertissements honnêtes, au moins permis, des spectacles qui, selon le rapport de saint Augustin, rendaient infâmes dans le paganisme ceux qui les représentaient ? D'où procédaient ces sentiments ? d'où procédait la sévérité de ces lois, sinon de la rectitude naturelle de la conscience ? et c'est cette conscience des païens qui réprouvera la nôtre. Car il est de la foi qu'ils s'élèveront contre nous au jugement dernier, et il est certain que cette comparaison d'eux à nous, et de nous à eux, sera un des plus sensibles reproches de notre aveuglement.

N'allons pas si loin : nous avons une conscience éclairée, pour qui ? pour les autres ; et aveugle, pour qui ? pour nous-mêmes : une conscience exacte pour les autres jusqu'au scrupule, et indulgente pour nous-mêmes jusqu'au relâchement. Que fera Dieu ? il confrontera ces deux consciences, pour condamner l'une par l'autre. Car il est encore de la foi que nous serons jugés

comme nous aurons jugé les autres, et que Dieu prendra pour nous la même mesure que nous aurons prise pour eux.

Enfin, Dieu nous rappellera à ces premières vues, à ces notions si justes et si saintes que nous avions du péché avant que le péché nous eût aveuglés. Quelque renversement qui se soit fait dans notre conscience, nous n'avons pas oublié ce bienheureux état où l'innocence de notre cœur, jointe à l'intégrité de notre raison, nous dégageait des illusions et des erreurs du siècle ; nous nous souvenons encore de ces idées primitives qui nous faisaient juger si sainement des choses par rapport à la loi de Dieu ; ce péché, que nous traitons maintenant de bagatelle, nous paraissait un monstre : et c'était la conscience qui nous inspirait ce sentiment. Qu'est devenue cette conscience ? comment s'est-elle si prodigieusement changée ? c'était le fruit d'une éducation chrétienne ; on l'avait cultivée, on l'avait perfectionnée par tant de sages conseils. Que nous disait-elle autrefois, et pourquoi ne nous dit-elle plus ce qu'elle nous disait alors ? D'où est venue une corruption si générale et si fatale ? on ne nous reconnaît plus, et nous ne nous reconnaissons plus nous-mêmes. C'est, nous dira Dieu, que vous avez donné entrée à la passion, et que la passion a étouffé toutes les semences de vertu que j'avais jetées dans votre âme. Or, vous est-il pardonnable de n'avoir pas conservé tant de bons principes qui devaient vous servir de règles dans tout le cours de votre vie ? Vous est-il pardonnable d'avoir éteint tant de lumières, des lumières si vives, des lumières si pures, et de vous être volontairement plongés dans les ténèbres d'une fausse conscience ?

C'est donc, mes chers auditeurs, de ce désordre de la fausse conscience que je vous conjure aujourd'hui de vous préserver ou de revenir. Pour cela souvenez-vous de ces deux maximes, qui sont d'une éternelle vérité, et sur lesquelles doit rouler toute votre conduite : l'une, que le chemin du ciel est étroit, et l'autre, qu'un chemin étroit ne peut jamais avoir de proportion avec une conscience large. La première est fondée sur la parole de Jésus-Christ : *Arcta via est quæ ducit ad vitam* ¹ ; et la seconde est évidente par elle-même. Pour peu que vous soyez chrétiens, il n'en faudra pas davantage pour vous faire prendre le dessein d'une solide et parfaite conversion. Souvenez-vous qu'il est bien en votre pouvoir de former vos consciences comme il vous plaît, mais qu'il ne dépend pas de vous d'élargir la voie du salut : souve-

nez-vous que ce n'est pas la voie de Dieu qui doit s'accommoder à vos consciences, mais que ce sont vos consciences qui doivent s'accommoder à la voie de Dieu. Or c'est ce qui ne se pourra jamais, tandis que vous les réglerez sur les maximes relâchées du siècle. Il faut qu'elles se resserrent, ou par une juste crainte, ou par une obéissance fidèle, pour parvenir à ce degré de proportion sans lequel elles ne peuvent être que des consciences réprouvées. Si, à mesure que vous vous licenciez dans l'observation de vos devoirs, le chemin du ciel devenait plus large et plus spacieux, ah ! mon frère, s'écrie saint Bernard, bien loin de vous troubler dans la possession de cette vie libre et commode, je vous

y confirmerais en quelque sorte moi-même. A la bonne heure, vous dirais-je : puisque vous avez trouvé une route, et plus facile, et aussi sûre pour arriver au terme de votre salut, suivez-la hardiment, et, si vous le voulez, usez là-dessus de tous vos droits. Mais il n'en va pas ainsi : car l'Écriture ne nous parle point de ce chemin large qui conduit à la vie. Il n'y a qu'une seule porte pour y entrer, et l'Évangile nous apprend que pour passer par cette porte il faut faire effort : *Contendite* ¹. Faisons-le, chrétiens, ce généreux effort : nous en serons bien payés par la gloire qui nous est promise, et que je vous souhaite, etc.

¹ Luc., XIII, 24.

SERMON POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVENT SUR LA SÉVÉRITÉ DE LA PÉNITENCE.

ANALYSE.

SUJET. *Le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert ; et il alla dans tout le pays qui est le long du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés.*

La pénitence est un baptême, parce que c'est elle qui nous lave de nos péchés, et qui nous purifie. Or le caractère de ce baptême ou de cette pénitence est l'esprit de sévérité, comme nous l'allons voir dans ce discours.

DIVISION. Sans examiner quelle doit être la sévérité de la pénitence, considérée de la part des prêtres qui en sont les ministres, et sans entrer dans ces fameuses contestations qui se sont élevées sur cette matière, ne regardons ici la pénitence que par rapport au pécheur qui la doit pratiquer, et qui se la doit imposer à lui-même. Or le grand principe qui doit animer et régler cette pénitence, c'est la sévérité. Sévérité nécessaire, sévérité douce. La pénitence, prise par rapport à nous, doit être sévère ; 1^{re} partie. Mais afin de ne pas rebuter nos cœurs, ajoutons que plus elle est sévère, plus dans sa sévérité même elle devient douce ; 2^e partie.

PREMIÈRE PARTIE. Sévérité de la pénitence, sévérité nécessaire. Qu'est-ce que la pénitence ? C'est, dit saint Augustin, un jugement que l'homme exerce contre lui-même, mais qu'il exerce en qualité seulement de délégué, et comme tenant la place de Dieu ; qu'il exerce en vertu de la commission que Dieu lui a donnée de se juger lui-même ; qu'il exerce avec toute la dépendance d'un juge inférieur à l'égard d'un juge souverain ; d'où nous devons former trois raisonnements qui nous convaincront que notre pénitence doit être sévère. 1^o L'homme dans la pénitence fait l'office de Dieu, en se jugeant lui-même : il doit donc se juger dans la rigueur. 2^o L'homme dans la pénitence devient juge, non pas d'un autre, mais de lui-même : il doit donc dans ses jugements prendre le parti de la sévérité. 3^o Du jugement que l'homme fait de lui-même, il y a appel à un autre jugement supérieur, qui est celui de Dieu : il doit donc y procéder avec une équité inflexible.

1^o L'homme dans la pénitence fait l'office de Dieu ; c'est-à-dire, selon Tertullien, que la pénitence fait en nous la fonction de la justice et de la colère de Dieu. Or comment Dieu nous jugerait-il dans sa colère ? et peut-on dire qu'il y ait quelque proportion entre la pénitence d'un homme du monde et la justice de Dieu vindicative ? Notre pénitence ne peut donc être une pénitence recevable au tribunal de Dieu, dès qu'elle n'est pas sévère.

Pour mieux comprendre cette pensée, imaginons-nous que Dieu a fait un pacte avec nous, et qu'il nous a dit ce que nous marque expressément l'Apôtre : *Jugez-vous vous-mêmes, et je ne vous jugerai point.* En quoi nous pouvons remarquer l'excellence et le mérite de la pénitence, qui nous affranchit en quelque sorte de la juridiction de Dieu.

Cela supposé, je dois faire dans ma pénitence ce que Dieu fera un jour dans son jugement. Que fera-t-il ? Une recherche exacte de toute ma vie : et telle est la recherche que j'en dois faire moi-même en me présentant au tribunal de la pénitence et en m'accusant. Car si je me flatte moi-même, et si j'use de la moindre dissimulation, ma pénitence ne peut plus être qu'une pénitence chimérique, parce qu'elle n'est pas conforme au jugement de Dieu. En effet, Dieu nous jugera bien avec une autre sévérité ; et si cela n'était pas, comment son jugement serait-il si terrible ?

C'est pour cela que David demandait à Dieu, comme une grâce particulière, de ne pas permettre que son cœur consentît jamais à ces *paroles de malice*, et à ces prétextes que le démon nous suggère, pour nous servir d'excuses. Et parce qu'il savait que le monde est plein de ces faux élus, qui, en traitant avec Dieu, prétendent toujours avoir raison, ce saint roi ne voulait point de communication avec eux. Qui sont ces élus du monde ? Ce sont, répond saint Augustin, ces pécheurs qui jugent toujours favorablement d'eux-mêmes, et qui ne s'imputent jamais à eux-mêmes leurs propres péchés, et voilà ce que nous faisons.

Disons plutôt à Dieu, comme le même prophète, en nous confessant criminels : *Guérissez mon âme, Seigneur, parce que j'ai péché contre vous.* Ce n'est ni à mon naturel, ni à mon tempérament, ni au monde, que je dois m'en prendre, mais à moi-même.

SUR LA SÉVÉRITÉ DE LA PÉNITENCE.

2o L'homme dans la pénitence devient juge, non pas d'un autre, mais de lui-même. Si nous avions à juger les autres, il ne faudrait pas nous exhorter à la sévérité : car nous ne sommes que trop enclins à les condamner. Mais comme nous nous aimons nous-mêmes, la pénitence doit surmonter en nous ce fonds d'amour-propre, et elle ne le peut faire que par une sainte rigueur. Sans cela, à quelles illusions serons-nous sujets ?

3o Il y a appel du jugement que nous portons contre nous-mêmes ; appel, dis-je, au tribunal de Dieu ; car Dieu, dans son jugement, ne jugera pas seulement nos crimes mais nos justices, et en particulier nos pénitences. Or que nous servira-t-il alors de nous être tant épargnés ? Que nous servira-t-il d'avoir cherché et trouvé des ministres indulgents ? Nous nous jugeons sévèrement, disait Tertullien, parce que nous savons qu'il y a une justice supérieure qui nous jugera, si nous ne nous jugeons pas bien nous-mêmes. Aussi, ajoute saint Chrysostome, le juge inférieur doit toujours juger selon la rigueur de la loi.

Sévérité raisonnable : car en quoi consiste l'essentielle sévérité de la pénitence ? C'est à nous réduire aux bornes de la raison que Dieu nous a donnée ; c'est à nous faire combattre, retrancher et détruire dans nous ce que notre raison condamne malgré nous. Voilà, pour user de cette expression, le raisonnable de la pénitence : si raisonnable, que vous êtes les premiers à en convenir ; si raisonnable, que vous seriez même scandalisés qu'on manquaît à l'exiger de vous ; si raisonnable, que nulle autorité n'en peut dispenser.

Heureux si nous goûtons cette vérité ! Heureux si, pour venger Dieu de nous-mêmes, et pour le bien venger, nous faisons passer dans nous-mêmes toute sa colère ; en sorte que nous puissions lui dire comme David : *In me transierunt ira tue !*

DEUXIÈME PARTIE. Sévérité de la pénitence, sévérité douce. Quand la pénitence nous serait inutile, disait Tertullien ; quand elle serait seulement sévère sans nulle douceur, Dieu l'ordonnant, il faudrait toujours nous y soumettre. Mais le même Tertullien a bien eu raison d'ajouter que la pénitence était dans cette vie la félicité de l'homme pécheur ; car j'appelle la félicité de l'homme pécheur dans cette vie, 1o ce qui produit en lui la paix de la conscience ; 2o ce qui le remplit de la joie du Saint-Esprit. Or voilà les effets de la pénitence sévère, et il n'y a que la pénitence sévère qui ait la vertu de les opérer.

1o C'est la pénitence exacte et sévère qui produit la paix. Ainsi l'éprouva Madeleine, lorsque Jésus-Christ, touché de la ferveur de sa pénitence, lui dit : *Vos péchés vous sont remis ; allez en paix.* Mais comment une pénitence sévère, qui fait en nous la fonction de la justice et de la colère de Dieu, peut-elle nous donner la paix ? C'est que par sa sévérité elle apaise Dieu ; qu'en apaisant Dieu, elle nous remet en grâce avec Dieu ; et que nous remettant en grâce avec Dieu, elle nous rassure contre les jugements de Dieu. Ainsi elle fait, parce qu'elle est sévère, la fonction de la colère de Dieu, mais bien plus efficacement que la colère de Dieu même : car la colère de Dieu toute seule punit le péché, mais ne l'efface pas ; ce qui se voit dans l'enfer ; au lieu que la pénitence fait l'un et l'autre.

2o De cette paix intérieure naît une sainte joie : autre fruit de la sévérité de la pénitence. Qui peut l'exprimer ? Il faut la sentir pour la connaître. Exemple de saint Augustin.

Répondez-moi, dit le mondain, de cette douceur de la pénitence, et je me convertirai. Vous raisonnez mal, reprend saint Bernard. Tout ce que je vous en dirais ne ferait nulle impression sur un cœur aussi sensuel que le vôtre. Mais commencez par vous vaincre en faisant pénitence, et vous en sentirez la douceur. D'ailleurs, fiez-vous aux promesses de votre Dieu ; si vous êtes généreux, il sera fidèle.

Mais n'en voyons-nous pas qui, dans leur pénitence, ne trouvent que des sécheresses ? Je le veux ; mais qui sont-ils ? Ceux qui ne veulent faire qu'une fausse pénitence, c'est-à-dire une pénitence aisée et commode ; et leur témoignage nous apprend bien qu'il n'y a que la pénitence sévère qui puisse avoir cette onction divine dont nous parlons.

C'est donc un abus, quand nous faisons de la sévérité de la pénitence un obstacle à la pénitence ; et l'artifice le plus dangereux dont se sert l'ennemi de notre salut pour nous détourner des voies de Dieu, est de nous représenter la pénitence sous des idées affreuses qui nous en donnent de l'horreur. Et parce qu'il se trouve même des ministres de Jésus-Christ qui mettent tout leur zèle à nous en faire des peintures effrayantes, qu'arrive-t-il ? Le libertin en profite et le faible s'en scandalise : le libertin en profite, ravi qu'on lui exagère les choses, pour être en quelque sorte autorisé à n'en rien croire et surtout à n'en rien faire ; et le faible s'en scandalise en se décourageant, et en se laissant aller à un secret désespoir.

Mais moi, mon Dieu, tandis que vous me confiez le ministère évangélique, j'annoncerai tout à la fois à votre peuple, sans jamais les séparer, et votre justice et votre bonté : *Misericordiam et judicium cantabo tibi.* Gardant ces règles, je ne craindrai rien ; et jusqu'en la présence des rois, je parlerai, comme David, sans confusion.

Je conclus avec le divin précurseur : *Faites pénitence, parce que le royaume de Dieu approche, c'est-à-dire parce que la mort vient, et qu'elle vient bientôt.* Combien touchent de près à ce dernier terme ? Si je le leur faisais connaître, différeraient-ils à se convertir ? Or, ce qu'ils feraient, pourquoi ne le faisons-nous pas ? Avons-nous une caution contre la mort ? Sommes-nous certains de notre pénitence à la mort ? Qui nous répond de Dieu ? qui nous répond de nous-mêmes ? Et tant d'exemples que nous avons eus, et que nous avons encore devant les yeux ne doivent-ils pas nous faire trembler ?

Factum est verbum Domini super Joannem, Zachariae filium, in deserto ; et venit in omnem regionem Jordanis, predicans baptismum penitentiae in remissionem peccatorum.

Le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert ; et il alla dans tout le pays qui est le long du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés. (Saint Luc, chap. iii, 3.)

SIRE,

Ce n'était pas en vertu du baptême de saint Jean que les péchés étaient remis ; mais le baptême de saint Jean était une préparation nécessaire pour parvenir à la rémission des péchés, et, sans la rémission des péchés, on ne pouvait participer à la rédemption de Jésus-Christ, ni profiter de ce bienfait inesti-

mable. C'était par la pénitence qu'il fallait se disposer à le recevoir ; et cette pénitence, depuis l'établissement de la loi chrétienne, est communément appelée un second baptême ; comme le baptême, suivant la doctrine des Pères, était autrefois appelé la première pénitence.

Voilà pourquoi le divin précurseur prêchait aujourd'hui le baptême de la pénitence avec tant de zèle ; et puisque nous sommes à la veille de cette grande solennité où nous devons célébrer nous-mêmes la naissance du Sauveur des hommes et la venue de ce Messie que Jean-Baptiste annonçait aux juifs, je me trouve engagé, mes chers auditeurs, à vous faire la

même prédication. Le caractère de ce baptême, je veux dire de cette pénitence chrétienne dont j'ai à vous parler, est, selon tous les docteurs de l'Eglise, l'esprit de sévérité. Car c'est en cela particulièrement, dit Pacien, évêque de Barcelone, que la pénitence est différente du premier baptême. Matière importante, et instruction nécessaire que je vous prie de ne pas négliger. Il n'est rien de plus ordinaire, ni rien de plus étrange, que de voir le relâchement se glisser jusque dans notre pénitence même ; et c'est ce désordre que j'attaque dans ce discours, et que j'entreprends de corriger, après que nous aurons demandé les secours du ciel par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Il y a longtemps, et ce n'est pas seulement de nos jours, qu'il s'est élevé dans le monde, je dis dans le monde chrétien, des contestations touchant la sévérité de la pénitence considérée de la part des prêtres, qui sont les vicaires de Jésus-Christ, et qui ont été établis de Dieu pour en être les ministres et les dispensateurs. Il n'est rien de plus fameux, dans l'histoire de l'Eglise, que le différend qui s'émut sur ce point entre les novatiens et la secte qui leur était opposée. Les uns voulaient que l'on admit indifféremment à la pénitence toutes sortes de pécheurs, et les autres prétendaient, au contraire, qu'on n'y en devait recevoir aucun. Ceux-là corrompaient la pénitence par un excès de relâchement, et ceux-ci en détruisaient tout à fait l'usage par un excès de sévérité. L'Eglise, inspirée du Saint-Esprit, suivant sa conduite ordinaire, prit le milieu entre ces deux extrémités ; et, par le tempérament qu'elle y apporta en modérant la rigueur des uns et en corrigeant la trop grande facilité des autres, elle réduisit la pénitence, disons mieux, l'administration du sacrement de la pénitence, aux justes bornes où le souverain Prêtre Jésus-Christ avait prétendu la renfermer.

Or cette importante question, tant agitée alors, s'est ensuite renouvelée presque dans tous les siècles, et nous l'avons vue se réveiller dans le nôtre, non pas avec le même éclat, ni avec des suites si funestes, à Dieu ne plaise ! mais toujours avec le même partage de sentiments et la même diversité de conduite. Ceux-là ont pris le parti de la sévérité, mais d'une sévérité sans mesure ; et ceux-ci le parti de la douceur, mais d'une douceur quelquefois dangereuse, soit pour le ministre de la pénitence, soit pour le pécheur pénitent.

Je n'ai garde, chrétiens, de m'engager aujourd'hui dans cette controverse, ni d'entreprendre

de décider un point qui ne vous regarde pas directement, et qui ne peut servir à votre édification. Car il vous serait bien inutile de savoir comment et par quelles règles les prêtres doivent administrer la pénitence, pendant que vous ignorez de quelle manière vous devez vous-mêmes la pratiquer ; et d'ailleurs, l'expérience nous apprend assez que ces sortes de matières, traitées dans la chaire, et par là soumises au jugement du public, n'ont point d'autre effet que de diviser les esprits, et de faire que les peuples, qui doivent être jugés par les prêtres dans le saint tribunal, deviennent eux-mêmes les juges des prêtres ; car voilà souvent où tout aboutit.

Tel s'inquiète de ce que les prêtres ne font pas leur devoir dans le sacrement de la pénitence, qui se met très-peu en peine d'y faire le sien : tel accuse les prêtres de faiblesse et de corruption dans leur morale, qui n'accomplit pas même ce que lui impose la morale la moins étroite. On voudrait en général des prêtres sévères et zélés, tandis qu'en particulier on n'a pas le moindre zèle, ni la moindre sévérité pour soi-même.

Cependant, chrétiens, c'est surtout dans le pécheur que doit être la sévérité de la pénitence, puisque c'est dans le pécheur qu'est le désordre du péché. Si les prêtres doivent avoir de la sévérité, ce n'est que pour suppléer à celle qui nous manque. Car que peut servir toute la sévérité des prêtres, quelque pure et quelque sainte qu'elle soit, si elle n'est pas précédée ou du moins accompagnée de la nôtre ?

Ne parlons donc point de la sévérité de la pénitence par rapport aux ministres que Dieu a choisis, et qu'il a revêtus de son pouvoir, pour être dans le sacré tribunal comme ses lieutenants et les défenseurs de ses intérêts. S'il y a dans l'exercice de leur ministère quelque abus à réformer, laissons-en le soin aux prélats et à ceux qui ont autorité dans l'Eglise.

Mais nous, ne pensons qu'à nous-mêmes, puisque nous ne devons répondre que de nous-mêmes. Or je dis que le grand principe qui doit animer et régler notre pénitence, c'est la sévérité ; sévérité nécessaire et sévérité douce. Appliquez-vous, et concevez mon dessein. Je prétends que la pénitence, prise par rapport à nous, doit être sévère : c'est de quoi il faut convaincre vos esprits, et ce que je ferai dans le premier point. Mais parce que cette sévérité paraît rebuter vos cœurs, j'ajoute que plus notre pénitence est sévère, plus dans sa sévérité même elle devient douce : je vous le montrerai dans le second point. Nécessité d'une pénitence sévère, douceur

d'une pénitence sévère : c'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque relâchement que le péché ait introduit dans le christianisme, il est aisé de comprendre, pour peu que l'on connaisse la nature de la pénitence, qu'elle doit être sévère de la part du pécheur ; et la raison qu'en apporte saint Augustin est convaincante. Car, dit ce Père, qu'est-ce que la Pénitence ? c'est un jugement, mais un jugement dont la forme a quelque chose de bien particulier. Et en effet, si vous me demandez quel est celui qui préside en qualité de juge, je vous réponds que c'est celui qui y paraît en qualité de criminel ; je veux dire, le pécheur même : *Ascendit homo adversum se tribunal mentis sue* ; l'homme s'érige un tribunal dans son propre cœur ; il se cite devant soi-même, il se fait l'accusateur de soi-même, il rend des témoignages contre soi-même, et enfin, animé d'un zèle de justice, il prononce lui-même son arrêt. Voilà la véritable et parfaite idée de la pénitence chrétienne.

Mais, me direz-vous, saint Augustin, parlant ailleurs du jugement de Dieu, dit qu'il n'appartient qu'à Dieu d'être juge dans sa propre cause. Il est vrai, chrétiens, il n'appartient qu'à lui de l'être d'une manière indépendante, de l'être avec un pouvoir absolu, de l'être souverainement et sans appel. Or, l'homme, en se jugeant lui-même par la pénitence, est bien éloigné d'avoir ce caractère de juridiction : il se juge, mais en qualité seulement de délégué, et comme tenant la place de Dieu ; il se juge, mais en vertu seulement de la commission que Dieu lui en a donnée ; il se juge, mais avec toute la dépendance d'un juge inférieur à l'égard d'un juge souverain. Différences bien essentielles, et qui servent à établir la vérité que je vous prêche : savoir, que notre pénitence doit être exacte et rigoureuse. Car, écoutez trois raisonnements que je forme de ce principe. L'homme dans la pénitence fait l'office de Dieu, en se jugeant lui-même ; il doit donc se juger dans la rigueur. L'homme dans la pénitence devient juge, non pas d'un autre, mais de soi-même ; il doit donc dans ses jugements prendre le parti de la sévérité. Du jugement que l'homme fait de lui-même dans la pénitence, il y a appel à un autre jugement supérieur, qui est celui de Dieu : il doit donc y procéder avec une équité inflexible. Développons ces trois pensées, et suivez-moi.

Je le dis, chrétiens, et il est vrai ; l'homme

pécheur tient la place de Dieu quand il se juge lui-même par la pénitence, et c'est ce que Tertullien nous déclare en termes formels. La pénitence, dit-il, est une vertu qui doit faire en nous la fonction de la justice de Dieu, et de la colère de Dieu ; de la justice de Dieu pour nous condamner, et de la colère de Dieu pour nous punir : car c'est là le sens de ces admirables paroles : *Pœnitentia Dei indignatione fungitur* : une vertu qui doit prendre contre nous les intérêts de Dieu, qui doit réparer en nous les injures faites à Dieu ; qui, aux dépens de nos personnes, doit venger et apaiser Dieu ; qui, à mesure que nous sommes plus ou moins coupables, doit nous faire plus ou moins sentir l'indignation et la haine de Dieu : je dis cette haine parfaite qu'il a du péché, et cette sainte indignation qu'il ne peut s'empêcher, parce qu'il est Dieu, de concevoir contre le pécheur. Si la pénitence est conforme à la droite raison, c'est-à-dire si elle est ce qu'elle doit être, en voilà le vrai caractère. Or je vous demande, ce caractère peut-il lui convenir, à moins qu'elle ne penche vers la rigueur, et qu'elle ne nous inspire contre nous-mêmes ce zèle de sévérité qui lui est si propre ?

A parler simplement et dans les termes les plus éloignés de l'amplification, à quoi, dans le sujet que je traite, je fais profession de renoncer, dites-moi, chrétiens, une lâche et molle pénitence a-t-elle quelque chose qui ressemble à cette indignation de Dieu ? Entre la pénitence d'un homme mondain et la justice de Dieu vindicative, y a-t-il quelque proportion ; ou plutôt, dans l'énorme et monstrueuse opposition qui se trouve entre l'extrême sévérité de celle-ci et les honteux relâchements de celle-là, l'une peut-elle être substituée à l'autre, et, s'il m'est permis de m'exprimer de la sorte, devenir l'équivalent de l'autre ? Ah ! mes chers auditeurs, oserions-nous le dire ? oserions-nous même le penser ? Il s'ensuit donc que notre pénitence alors, non-seulement n'est point dans ce degré de perfection qui en pourrait relever infiniment le mérite et la gloire devant Dieu, mais qu'à la bien examiner dans ses principes et selon l'exacte mesure qu'elle doit avoir, elle n'est pas même absolument recevable : pourquoi ? parce qu'elle n'a nulle conformité à son souverain modèle, et que la règle de Tertullien ne peut lui être appliquée ; *Pœnitentia Dei indignatione fungitur*. Quand je ne consulerais que le bon sens, c'est ainsi que je conclurais.

Approfondissons cette pensée ; et puisque la

¹ Aug., lib. 50. homil.

¹ Tertull., de Pœnitent.

fin de la vraie pénitence doit être de condamner et de punir le péché, imaginons-nous, mes frères, reprend saint Augustin, que Dieu a fait un pacte avec nous, et qu'il nous a dit : Il faut, ou que vous vous jugiez vous-mêmes, ou que malgré vous-mêmes vous soyez jugés ; que vous vous jugiez vous-même dans cette vie, ou que malgré vous vous soyez jugés à la mort. Je vous en laisse le choix. Il est impossible que vous évitiez l'un et l'autre, parce que tout péché attire un jugement après soi ; mais l'un ou l'autre me suffira, et je m'en tiendrai également satisfait. Il dépend donc maintenant de vous, ou d'être jugés par moi, ou de ne l'être pas. Car si vous vous jugez vous-mêmes par la pénitence, dès là vous n'êtes plus responsables à ma justice, et, tout pécheurs que vous êtes, ma justice n'a plus d'action contre vous. Au contraire, si vous ne vous jugez pas, ou si vous vous jugez mal, le droit que j'ai de vous juger subsiste nécessairement, et comme Dieu, je suis obligé par le devoir de ma providence à le maintenir dans toute son étendue.

C'est ainsi que Dieu nous parle ; et en quel endroit de l'Écriture nous propose-t-il une telle condition ? dans tous les livres des prophètes, mais plus expressément dans cet excellent passage de l'Épître aux Corinthiens où saint Paul, instruisant les premiers fidèles, leur donnait cet important avis : *Quod si nosmetipsos didicimus, non utique judicemur* ¹ : sachez, mes frères, que si nous voulions bien nous juger nous-mêmes, nous ne serions jamais jugés de Dieu. C'est pour cela que les Pères de l'Église ont si hautement exalté le mérite de la pénitence, en disant qu'elle a le pouvoir de nous affranchir en quelque sorte de la juridiction de Dieu. Ah ! s'écriait saint Bernard, que ce jugement que je fais de moi-même m'est avantageux, puisqu'il me soustrait au jugement de mon Dieu, qui est si terrible ! *Quam bonum penitentiae judicium quod districto Dei judicio me subdit* ² ! Oui, ajoutait cet homme de Dieu, je veux, quoique pécheur, quoique chargé d'iniquités, me présenter devant ce formidable juge, mais je veux m'y présenter déjà tout jugé, afin qu'il ne trouve plus rien à juger en moi, parce que je sais bien, et qu'il m'a lui-même assuré qu'il ne jugera jamais ce qui aura une fois été jugé : *Volo vultui iræ judicatus presentari, non judicandus quia bis non judicat in idipsum* ³.

Or, cela supposé, chrétiens, n'ai-je pas raison de dire que la sévérité du pécheur envers

lui-même est une qualité essentielle à la pénitence ? Car que fais-je, poursuit saint Bernard (et voici ce que chacun de nous doit s'appliquer pour se mettre dans les dispositions que demande la solennité prochaine) : que fais-je, soit lorsque je me présente devant Dieu au tribunal de la pénitence, soit lorsque je pratique cette sainte vertu dans le secret de mon âme ? Je fais ou je dois vouloir faire ce que Dieu fera un jour, quand il me jugera : et que fera-t-il alors ? Un jugement sévère de ma vie, qui ne pourra être ni obscurci par l'erreur, ni affaibli par la passion, ni corrompu par l'intérêt. Un jugement où Dieu, pour être irréprochable dans ses arrêts, emploiera toute la pénétration de son entendement divin, et toute l'intégrité de sa volonté adorable : *Ut vincas cum judicaris* ¹. En un mot, un jugement où Dieu, malgré moi-même, découvrira toute mon iniquité et ne me fera nulle grâce ; car il est de la foi qu'il me jugera ainsi. Il faut donc, si je veux prendre l'esprit de pénitence, que je fasse quelque chose de semblable. Et puisque voici le temps où je dois entrer en jugement avec moi-même pour me préparer à la naissance de mon Sauveur, il faut, autant qu'il m'est possible, que j'imité les procédures de la justice de Dieu contre moi-même, c'est-à-dire que je commence dès aujourd'hui à bien connaître l'état de mon âme, à en développer les plis et les replis les plus cachés, à sonder la profondeur de mes plaies ; que je considère cet examen comme devant être pour moi un supplément de celui de Dieu, et, par conséquent, comme l'affaire de ma vie la plus importante, et celle qui exige de moi une attention plus sérieuse ; que pour cela je ramasse toutes les lumières de mon esprit, afin de me juger, s'il se peut, aussi parfaitement que Dieu me jugera, afin de discerner mes fautes aussi exactement et avec la même équité qu'il les discernera, afin d'exercer sur moi la même censure qu'il exercera ; que pour faire cette action dignement, je sois résolu de n'y consulter ni mon amour-propre, ni la prudence de la chair, ni la politique du monde, ni l'exemple, ni la coutume, ni les idées du siècle, ni mes préjugés, mais d'y écouter ma seule conscience, la foi seule, la religion seule : que je prenne la balance en main, non pas celle des enfants des hommes, qui est une balance trompeuse : *Mendaces filii hominum in stateris* ², mais la balance du sanctuaire, où je dois être pesé, aussi bien que l'infortuné roi de Babylone.

Car si j'y procède autrement, c'est-à-dire si,

¹ 1. Cor., xi, 31. — ² Bern. — ³ Idem.

¹ Psalm., l., 6. — ² Ibid., lxi, 10.

jusque dans le sacré tribunal, je me flatte moi-même, si j'use de dissimulation avec moi-même, si je suis d'intelligence avec ma passion, si je me prévaux contre Dieu de ma fragilité, si je qualifie mes péchés de la manière qu'il me plaît, adoucissant les uns, déguisant les autres, donnant à ceux-ci l'apparence d'une droite intention, couvrant ceux-là du prétexte d'une malheureuse nécessité; si je décide toujours en ma faveur, si, dans les doutes qui naissent sur certaines injustices que je commets, et qui attirent après elles des obligations onéreuses, je conclus dans tous mes raisonnements à ma décharge, en sorte que, quelque injure ou quelque dommage qu'ait reçu de moi le prochain, je ne me trouve jamais obligé, selon mes principes, à nulle réparation; enfin si, pour ne me pas engager dans une discussion et une recherche qui me causerait un trouble fâcheux, mais un trouble salutaire, mais un trouble nécessaire, je me contente d'une revue précipitée, et, pour user de cette manière de parler, j'étourdis les difficultés de ma conscience, plutôt que je ne les éclaircis; si c'est ainsi que je me comporte, ah! ma pénitence n'est plus qu'une pénitence chimérique et réprouvée de Dieu: pourquoi? parce qu'elle n'est pas, comme elle le doit être, conforme au jugement de Dieu. Dieu et moi, nous avons deux poids, deux mesures différentes; et c'est ce que l'Écriture appelle iniquité et abomination.

En effet, chrétiens, Dieu nous jugera bien autrement: cette lâche et molle procédure que nous observons à notre égard dans la pénitence, n'est point celle que Dieu suivra dans son jugement: si cela était, en vain voudrait-on nous le faire craindre, en vain aurait-il fait aux saints et ferait-il encore aux âmes vertueuses tant de frayeur. Car s'il pouvait s'accorder avec tous nos ménagements, avec tous nos déguisements, avec tous nos adoucissements, qu'aurait-il alors de si terrible, et comment serait-il vrai que les jugements de Dieu sont si éloignés de ceux des hommes? Mais la foi m'empêche bien de me flatter d'une si vaine espérance. Car elle me représente sans cesse ces deux vérités essentielles, que le jugement de Dieu est infiniment rigoureux, et que le jugement de Dieu doit être le modèle et la règle de ma pénitence: d'où elle me fait conclure malgré moi que ma pénitence est donc fautive et imaginaire, si elle n'est accompagnée de cet esprit de zèle et de rigueur avec lequel je dois me juger moi-même et me condamner.

Et voilà, mes chers auditeurs, ce qui faisait

faire à David cette prière si sensée, lorsqu'il demandait à Dieu, comme une grâce particulière, de ne permettre pas que jamais son cœur consentit à ces paroles de malice, c'est-à-dire à ces prétextes que le démon nous suggère pour notre propre justification, et pour nous servir d'excuse dans nos péchés: *Ne declines cor meum in verba malitiæ, ad excusandas excusationes in peccatis* ¹. Et parce que l'expérience lui avait appris que la plupart des hommes donnent dans ce piège, et que le monde est plein de ces faux élus (car c'est ainsi qu'il les appelait), qui en traitant même avec Dieu, ont toujours raison, ou prétendent toujours l'avoir, ce saint roi protestait à Dieu qu'il ne voulait point de communication ni de société avec eux: *Cum hominibus operantibus iniquitatem, et non communicabo cum electis eorum* ².

Mais qui sont ces élus du siècle, demande saint Augustin, expliquant ce passage du psaume: *Qui sunt isti electi sæculi* ³? Ce sont, répond ce Père, certains esprits prévenus, aussi bien que le pharisien, d'un orgueil secret, qui, ne se connaissant pas, jugent toujours favorablement d'eux-mêmes et se tiennent sûrs de leur probité; qui ne se défont ni de leurs erreurs ni de leurs faiblesses; qui de leurs vices se font des vertus; qui, séduits par leurs passions, prennent la vengeance pour un acte de justice, la médianse pour zèle de la vérité, l'ambition pour attachement à leur devoir; qui s'avouent bien en général les plus grands pécheurs du monde, mais ne conviennent jamais en particulier d'avoir manqué; en un mot, qui se justifient sans cesse devant Dieu, et se croient irrépréhensibles devant les hommes. Car c'est l'idée que nous en donne saint Augustin, par où il nous fait entendre que de tout temps il y a eu des esprits de ce caractère; élus du siècle qui, cherchant à autoriser leurs désordres, dès là n'ont nulle disposition à s'en repentir, beaucoup moins à y renoncer, en quoi néanmoins consiste la pénitence. L'un, ajoutait le même docteur, impute aux astres le dérèglement de sa vie, comme si la constellation de Mars était la cause de ses violences, ou celle de Vénus de ses débauches: *Venus in me adulterium fecit, sed non ego* ⁴. L'autre, imbu de l'erreur des manichéens, soutient que ce n'est pas lui qui pèche, mais la nation des ténèbres qui pèche en lui: *Non ego peccavi, sed gens tenebrarum* ⁵. Tel était alors le langage des hérétiques, qui, comme remarque saint Augustin, n'allait qu'à fomenter la pré-

¹ Psalm., cxi, 4. — ² Ibid. — ³ August., in Psalm. 140. — ⁴ Ibid. — ⁵ Ibid.

somption et l'impénitence de l'homme, et à rendre Dieu même auteur du péché ; et telest encore aujourd'hui, quoique sous d'autres expressions et sous des termes plus simples, le langage des mondains : j'entends de ces mondains si indulgents pour eux-mêmes, et si lâches dans la pratique et l'usage de la pénitence.

Car, dites-moi, chrétiens, quand un pécheur, aux pieds du ministre de Jésus-Christ, confesse qu'à la vérité il est sujet à tel désordre, mais que ce désordre est un faible qui mérite plus de compassion que de blâme, que c'est l'effet d'un tempérament, d'une complexion qui prédomine en lui et dont il n'est pas le maître ; quand il parle de la sorte, ne tombe-t-il pas dans le sentiment de ceux qui s'en prenaient à la fatalité de leur étoile, et qui disaient *Venus in me adulterium fecit, sed non ego* ? Et quand un autre, pour se disculper de ses crimes, reconnaît d'abord qu'il les a commis, mais du reste, ajoute que dans le monde il y a une certaine corruption dont on ne peut se préserver, que c'est le malheur du monde, et qu'il faudrait n'être pas du monde dans sa pensée, sinon la nation des ténèbres dont parlait le manichéen ? *Non ego peccavi, sed gens tenebrarum*. Voilà les prétendues défenses des élus du siècle : *Defensiones istæ sunt electorum sæculi* ¹. Défenses, encore une fois, aussi injurieuses à la sainteté de Dieu, qu'elles sont propres à entretenir le libertinage de l'homme.

Ah ! mes frères, concluait saint Augustin, jugeons-nous plutôt dans la rigueur de la pénitence, et par là nous glorifierons Dieu en nous condamnant nous-mêmes. Disons à Dieu comme David, dans l'esprit d'une humilité sincère : Guérissez mon âme, Seigneur, parce que j'ai péché contre vous : *Sana animam meam, quia tibi peccavi* ². Oui, j'ai péché, et ce n'est ni mon naturel ni mon tempérament que j'en accuse ; il ne tenait qu'à moi de le régler, et je savais assez quand je voulais, les tenir dans l'ordre : cette passion qui m'a dominé au préjudice de votre loi, n'a jamais eu sur moi d'empire au préjudice de mes intérêts. Elle était souple et soumise à ma raison quand j'en craignais les conséquences devant les hommes, et elle n'avait ni emportements ni saillies que je ne réprimasse quand je croyais qu'il y allait de ma réputation ou de ma fortune. J'ai péché contre vous : *Peccavi tibi* ; et j'aurai tort de m'en prendre au monde car le monde tout pernicieux qu'il est, n'a eu d'a-cendant sur moi qu'autant qu'il m'a

plu de lui en donner. Et en effet, cent fois, pour me satisfaire moi-même, je l'ai méprisé ; cent fois, par vanité et par caprice, je me suis affranchi de son empire, et je me suis mis au-dessus de ses coutumes et de ses lois. Si je vous avais aimé, ô mon Dieu, autant que j'aimais une gloire mondaine, autant que j'aimais des biens périssables, autant que j'aimais la vie, le monde, avec toute sa malignité, ne m'aurait jamais perverti. Je ne serais donc pas de bonne foi, si je prétendais par là justifier mon infidélité. Voyez-vous, pécheur, dit saint Augustin, comment vous honorez votre Dieu à mesure que vous vous faites justice, et une justice sévère en vous resserrant dans les bornes étroites de la pénitence ? *Vides quomodo sic pateat laus Dei, in qua angustiaberis, cum te velles defendere* ¹.

Mais est-il rien de plus naturel que de se faire grâce à soi-même ? et puisque dans la pénitence, où je tiens la place de Dieu, je deviens moi-même mon juge, qu'y a-t-il de plus pardonnable que de ne pas agir contre moi avec toute la rigueur de la justice ? Ah ! chrétiens, je l'avoue, il n'est rien de plus naturel que de s'épargner soi-même. Mais c'est justement de là que je tire une seconde raison, pour nous convaincre que la pénitence doit être sévère de notre part ; je dis parce que nous avons tant de penchant, et que nous sommes si fortement portés à nous aimer nous-mêmes et à nous ménager ; car il faut que la pénitence surmonte en nous ce fonds d'amour-propre ; et elle ne le peut faire que par une sainte rigueur. En effet, s'il était question de juger les autres et de prononcer sur les actions du prochain, je n'aurais garde de vous exhorter à la sévérité ; je sais qu'alors nous ne sommes que trop exacts et trop enclins à censurer et à condamner ; mais quand il s'agit de nous-mêmes, dont nous sommes idolâtres et pour qui nous avons, non pas seulement des tendresses, mais des délicatesses infinies, quel parti plus raisonnable et plus sûr puis-je vous proposer, que celui d'une rigueur sage, mais inflexible ?

N'avez-vous pas éprouvé cent fois que les injures les plus légères nous paraissent des outrages dès qu'elles s'adressent à nous, et qu'au contraire les outrages les plus réels, quelquefois même les plus sanglants, s'anéantissent, pour ainsi dire, dans notre estime, et se réduisent à rien quand ils ne touchent que les autres. Qui fait cela, sinon cet amour de nous-mêmes, qui nous aveugle dans nos jugements ? et le moyen de le combattre, que par une pé-

¹ August., in Psalm. 140, — ² Psalm., xl, 6.

¹ August., in Psalm. 140.

nitence rigoureuse ? Hélas ! mes frères, nous savons si bien colorer nos défauts, nous sommes si adroits à les couvrir et à les excuser ! ce que Dieu, ce que les hommes condamnent en nous, c'est souvent ce qui nous y plaît davantage, et de quoi nous nous applaudissons. Que sera-ce donc de notre pénitence, si nous ne corrigeons pas cet instinct de la nature corrompue par une règle plus droite, quoique moins commode ? A quelles illusions serons-nous sujets ? combien de péchés laisserons-nous impunis ? combien d'autres ne condamnerons-nous qu'à demi ? Défions-nous de nous-mêmes ; ne nous écoutons jamais nous-mêmes. Avec une telle précaution, nous ne serons encore que trop exposés aux pièges et aux artifices de cet amour-propre qui se glisse partout, et dont nous avons tant de peine à nous défendre.

Mais la grande et dernière raison, mes chers auditeurs, celle qui nous engage plus indispensablement à la sévérité de la pénitence, et qui demanderait seule un discours entier, c'est que le jugement que nous portons contre nous-mêmes n'est point un jugement souverain, ni définitif, mais un jugement subordonné, un jugement dont il y a appel : appel, dis-je, au tribunal de Dieu ; un jugement dont les nullités et les abus doivent servir de matière à un autre jugement supérieur que nous ne pouvons éviter. Car c'est là, chrétiens, c'est à ce redoutable tribunal où nous comparaitrons tous, que nous devons être jugés en dernier ressort ; c'est là que notre Dieu, qui, par sa prééminence et par sa grandeur, est le juge de tous les jugements, réformera un jour les nôtres : *Cum accepero tempus, ego justitias judicabo* ¹. A quoi surlout s'attachera-t-il dans ce dernier jugement, et quelle sera sa principale occupation ? sera-ce de juger nos crimes ? Non, répond saint Chrysostome ; mais sa première fonction, celle qui marquera davantage la supériorité de son être et sa suprême puissance, sera de juger les jugements que nous aurons rendus contre nos crimes, de rechercher les accusations que nous en aurons faites, de condamner, pour ainsi dire, nos condamnations, de nous punir de nos punitions, en un mot, de nous faire repentir de nos repentirs mêmes : car voilà proprement le sens de cette parole, *Ego justitias judicabo*. Nous nous croyons à couvert et en sûreté sous le voile de ces prétendues pénitences ; mais ce voile n'aura caché que notre confusion et notre honte. Nous regardons ces confessions de nos péchés, suivies

de quelques satisfactions légères qu'on nous a imposées, comme autant de justices envers Dieu ; mais Dieu nous fera voir que souvent ç'ont été d'énormes injustices ; et c'est de ces fausses justices, ou plutôt de ces injustices véritables, qu'il nous demandera compte.

Ah ! chrétiens, que nous servira de nous être tant flattés et tant épargnés ? que nous servira d'avoir trouvé et peut-être cherché dans les ministres de Jésus-Christ des hommes indulgents et faciles ? De dispensateurs qu'ils étaient des mystères de Dieu, que nous servira d'en avoir fait les complices de notre lâcheté ? Les condescendances qu'ils auront eues pour nous, ces grâces précipitées que nous en aurons obtenues, de quel usage nous seront-elles ? Dieu les ratifiera-t-il ? ce qu'ils auront délié sur la terre, en relâchant ainsi les droits de Dieu, sera-t-il délié dans le ciel ? le pouvoir des clés, qui leur a été donné, va-t-il jusque-là ? Non, non, dit l'ange de Pécole, saint Thomas, le tribunal de la pénitence où ils président est bien, dans un sens, le tribunal de la miséricorde, mais le tribunal de la miséricorde de Dieu, et non de leur miséricorde ni de la nôtre ; moins encore de la nôtre. Car si, par un défaut de zèle, leur miséricorde vient à s'y mêler, ou si, par un aveuglement d'esprit, nous y faisons entrer la nôtre (je le répète, chrétiens, et malheur à moi si je ne vous en avertissais pas, comme dit l'Apôtre, à temps et à contre-temps), de ce tribunal de la miséricorde de Dieu, nous devons passer au tribunal de la justice, mais d'une justice sans miséricorde. Voilà le fondement que vous devez poser, fondement sur lequel les premiers fidèles appuyaient cette sévérité de discipline qui s'observait parmi eux. *Apud nos, disaient-ils, au rapport de Tertullien, districte judicatur, tanquam apud certos de divino judicio* ¹ : nous nous jugeons exactement et sévèrement, parce que nous savons qu'il y a une justice rigoureuse qui nous attend, et que nous avons toujours en vue. Aussi, ajoute saint Chrysostome, le juge inférieur et subalterne doit toujours juger selon la rigueur de la loi : il n'appartient qu'au souverain de pardonner, et le seul moyen d'obtenir grâce, est de ne se l'accorder pas.

Sévérité raisonnable : car il ne faudrait ici, chrétiens, que notre seule raison pour nous convaincre. Si ces heureux siècles de la première ferveur du christianisme duraient encore, où un seul péché, de la nature même de ceux que notre relâchement a rendus si com-

¹ Psaïm., LXXIV, 3.

¹ Tertull.

muns, était expié par les exercices les plus laborieux et tout ensemble les plus humiliants d'une pénitence de plusieurs années, peut-être nous pourrait-il venir dans l'esprit qu'une telle sévérité passerait les bornes, et ce serait à moi, comme défenseur des intérêts de Dieu, à la justifier ; ce serait à moi à vous faire entendre que, bien loin qu'il y eût de l'excès dans cette sévérité évangélique, les premiers chrétiens étaient au contraire fortement persuadés que les droits de Dieu, qu'il s'agit de réparer dans la pénitence, vont encore bien au delà ; que jamais l'Eglise n'a suivi des règles plus sages, et que si dans les derniers temps notre extrême délicatesse l'a forcée en quelque sorte à les mitiger, c'est ce qui relève ces règles mêmes ; je veux dire, d'avoir été, dans leur institution, aussi raisonnables que nous avons depuis cessé de l'être.

Mais nous n'en sommes plus là, mes chers auditeurs, et je n'ai plus besoin ni de la docilité de votre foi, ni de votre soumission à la conduite de l'Eglise, pour vous faire approuver ce qu'il y a de plus sévère dans la pénitence. Encore une fois, elle n'a plus rien de sévère que ce que votre raison même vous prescrit ; ou, pour parler plus juste, ce qu'elle a désormais de plus sévère, c'est ce que votre raison même vous prescrit.

Où, mes frères, en quoi consiste et a toujours consisté son essentielle sévérité, c'est de nous réduire aux bornes étroites de la raison que Dieu nous a donnée ; et quand nous en sommes sortis, de nous y faire rentrer, en nous obligeant à être raisonnables contre nous-mêmes et aux dépens de nous-mêmes, car c'est là ce qui nous coûte, et ce que nous trouvons de plus difficile dans la pénitence ; de nous interdire tout ce que notre propre raison nous fait connaître, ou péché ou cause du péché ; d'arracher de nos cœurs des affections que nous jugeons nous-mêmes criminelles et source du péché ; de renoncer à mille choses agréables, mais que nous savons être pour nous des engagements au péché ; de nous assujettir de bonne foi à tout ce que nous reconnaissons être des préservatifs nécessaires contre le péché ; de réparer par des œuvres toutes contraires les malheureux effets du péché. C'est ce que je pourrai traiter avec plus d'étendue une autre fois, et c'est en quoi, dis-je, la pénitence nous paraît sévère. Hors de là, on se soumettrait à tout le reste ; et pourvu qu'on en fût quitte pour ce qui était ordonné par les anciens canons, on consentirait sans peine qu'il fussent renouvelés, on jeûnerait, on se couvrirait du cilice et

de la cendre, on se prosternerait aux pieds des prêtres : mais d'étouffer une vengeance dans son cœur, mais de pardonner une injure, mais de rendre un bien mal acquis, mais de rétablir l'honneur flétri par une médisance, mais de sacrifier à son devoir une passion tendre, mais de rompre un commerce dangereux et de se détacher de ce qu'on aime, voilà ce qui révolte la nature, et ce qui désole le pécheur ; voilà ce qu'on a tant de peine à obtenir de lui, et ce qu'on en obtient si rarement ; voilà sur quoi vous vous défendez tous les jours contre les ministres de Jésus-Christ, sur quoi votre résistance énerve si souvent leur zèle, ou le rend inutile.

Pendant voilà ce que j'appelle (souffrez cette expression), et ce qui est en effet le raisonnable de la pénitence : si raisonnable, que vous êtes les premiers à convenir qu'on ne peut pas se dispenser de l'exiger de vous ; si raisonnable, que vous seriez vous-mêmes scandalisés si l'on ne l'exigeait pas. Le reste était d'institution humaine, mais ce raisonnable est de droit naturel et divin ; le reste a pu changer, mais ce raisonnable subsistera toujours, et est en quelque manière aussi immuable que Dieu ; le reste dépendait de l'Eglise, mais ni l'Eglise, ni ses ministres, ne peuvent rien sur ce raisonnable : et il n'y a point d'autorité sur la terre, il n'y en a point dans le ciel, qui puisse nous décharger de l'obligation où nous sommes de l'accomplir.

Heureux si nous goûtons aujourd'hui cette vérité ! heureux si, suivant les lumières de cette droite raison, à laquelle, malgré nous, nous sommes soumis, nous embrassons la pénitence dans toute la sévérité de ses devoirs ; si, pour venger Dieu de nous-mêmes et pour le bien venger, nous faisons passer dans nous-mêmes toute la colère de Dieu ! en sorte que nous puissions lui dire comme David : *In me transierunt iræ tuæ* ! : Seigneur, il s'est fait un transport admirable, et comme une transfusion bien surprenante : du moment que j'ai conçu la grièveté de mon péché, et que je l'ai détesté par la pénitence, toute votre colère a passé de votre cœur dans le mien : *In me transierunt iræ tuæ*. Je dis votre colère, Seigneur, car il me fallait la vôtre, et il n'y avait que la colère d'un Dieu aussi grand que vous qui pût détruire un mal aussi grand que le péché. La mienne aurait été trop faible, mais la vôtre a toute la force et toute la vertu nécessaire. C'est pour cela que vous l'avez toute répandue dans mon âme, parce que mon péché la méritait tout entière. Une partie n'aurait pas

suffi, mais il me la fallait dans toute sa plénitude, pour pouvoir haïr et punir l'excès de mes désordres : *In me transierunt iræ tuæ*. Au reste, mon Dieu, c'est en cela même que je reconnais votre miséricorde ; je dis, en ce que vous avez fait sortir votre colère de votre cœur pour la faire entrer dans le mien : car si elle était demeurée dans vous, à quoi ne vous aurait-elle pas porté contre moi ? au lieu que passant dans moi, elle s'y est, pour ainsi dire, humanisée. Encore, Seigneur, n'avez-vous pas voulu qu'elle passât immédiatement de vous dans moi. Sortant de votre sein, elle aurait été trop ardente et trop allumée, et je n'aurais pu la supporter : mais, pour la tempérer, vous l'avez fait passer premièrement dans le cœur de votre Fils, où elle a presque amorti tout son feu, par les saintes et innocentes cruautés qu'elle a exercées sur lui. Et parce que le cœur de votre Fils est la source de toutes les grâces, c'est là, c'est dans ce centre de la sainteté et de la miséricorde qu'elle a pris une vertu salutaire pour me sanctifier : c'est ainsi, mon Dieu, qu'elle est venue en moi ; c'est ainsi que je l'ai reçue et que je la veux conserver : *In me transierunt iræ tuæ*. Elle rendra ma pénitence sévère, et, par un heureux retour, plus ma pénitence sera sévère, plus elle me deviendra douce. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Tertullien, parlant de la pénitence, a dit une chose bien glorieuse d'une part à Dieu, mais de l'autre bien capable de rabattre la présomption et l'orgueil de l'homme. De quoi s'agit-il, mon frère ? (c'est ainsi qu'il s'adresse à un pécheur), vous êtes en peine de savoir si votre pénitence vous sera utile, ou non, devant Dieu. Qu'importe ? Dieu vous commande de la faire : n'est-ce pas assez pour vous obliger à lui obéir ? Quand il n'y aurait que le seul respect dû à son autorité, elle mérite bien que vous y ayez égard préférablement à votre utilité : *Bonum tibi est pœnitere ; an non, quid revolvis ? Deus imperat ; prior est auctoritas imperantis, quam utilitas servientis* ¹. Or ce que ce Père disait en général de la pénitence, je pourrais le dire en particulier de la sévérité de la pénitence. Quand cette sévérité n'aurait rien que de rebutant pour nous, et qu'elle serait telle que notre amour-propre et l'esprit du monde nous la figurent, Dieu l'ordonnant, il n'y aurait point d'autre parti à prendre que celui d'une généreuse soumission, et il serait juste que notre

délicatesse cédât à la nécessité et à la force du précepte : *Prior est auctoritas imperantis, quam utilitas servientis*.

Mais Dieu, chrétiens, n'en veut pas user si absolument et si souverainement avec nous, et, par une condescendance digne de sa grandeur, il sait si bien tempérer les choses, que non-seulement le poids ne nous accable pas, mais qu'il nous devient même léger ; et s'il veut que nous nous condamnions à toutes les rigueurs de la pénitence, il prend soin en même temps que nous y trouvions toute l'onction qui nous la peut adoucir.

Le même Tertullien ne se trompait donc pas ; et quoiqu'il ait eu du reste sur le sujet de la pénitence des sentiments outrés, il a parlé juste quand il a dit ailleurs que la pénitence était la félicité et la béatitude de l'homme pécheur : *Pœnitentia hominis rei felicitas* ¹. A qui ne connaîtrait pas les effets de cette vertu, ou plutôt, à qui n'en connaîtrait qu'une partie, cette proposition semblerait un paradoxe. Car qu'y a-t-il en apparence de moins propre à faire le bonheur de l'homme, que ce qui mortifie son esprit, que ce qui crucifie sa chair, que ce qui combat ses passions, que ce qui l'oblige à se renoncer lui-même ? Or ce sont les devoirs essentiels de la pénitence. Il est néanmoins vrai, chrétiens, qu'après l'innocence perdue, rien ne peut rendre l'homme heureux, je dis même heureux dès cette vie, que la pénitence ; et vous en conviendrez sans peine, quand vous m'aurez entendu. Car j'appelle avec Tertullien la félicité du pécheur dès cette vie, ce qui produit en lui la paix et le calme de la conscience, ce qui le remplit de la joie du Saint-Esprit, ce qui le met dans toute l'assurance où il peut être contre les jugements de Dieu. Or voilà les effets naturels de la pénitence que je vous prêche : première vérité, vérité incontestable et qui est de la foi. J'ajoute qu'il n'y a que la pénitence exacte et sévère qui ait la vertu d'opérer ces divins effets ; c'est-à-dire qui produise dans le pécheur cette tranquillité, qui lui fasse goûter cette joie, qui lui donne cette assurance, ou du moins cette confiance chrétienne : seconde vérité qui s'ensuit infailliblement de l'autre. N'ai-je donc pas droit de conclure que la pénitence, dans sa sévérité même, nous devient douce et aimable ? Ecoutez-moi : ceci vous édifiera plus que tout ce qu'il y a d'effrayant et de terrible dans la religion.

Oui, c'est la véritable pénitence, et par conséquent celle où le pécheur se flatte moins, où il s'épargne moins, qui produit la paix : et de

¹ Tert.

¹ Tertull.

là vient que le Fils de Dieu ne sépara point ces deux grâces qu'il accorda tout à la fois à la plus généreuse et la plus fameuse pénitente, Marie-Madeleine, lorsqu'il lui dit au moment de sa conversion : *Remittuntur tibi peccata tua ; vade in pace* ¹ : vos péchés vous sont remis ; allez en paix. Cette paix de Dieu, comme l'appelle saint Paul, parce qu'elle est en effet souverainement et par excellence le don de Dieu : *Pax Dei* ² ; cette paix que le monde ne peut donner, parce qu'elle n'est pas de son ressort : *Quam mundus dare non potest pacem* ³ ; cette paix qui surpasse tout autre sentiment, tout autre bien, tout autre plaisir, et sans laquelle même il ne peut y avoir ni plaisir ni bien dans la vie : *Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum* ⁴ : cette paix qui met le repos dans un cœur, qui en fait cesser les troubles, qui en apaise les remords ; cette paix, dis-je, fut le premier fruit des saintes dispositions avec lesquelles Madeleine vint se présenter à Jésus-Christ. Jusque-là, rebelle à Dieu et livrée à elle-même, elle avait eu de continuel combats à soutenir. Jusque là, emportée par sa passion, mais au même temps gênée et bourrelée par sa raison, elle avait senti l'aiguillon du péché : c'est-à-dire elle en avait senti la confusion, l'amertume, le repentir, bien plus qu'elle n'en avait goûté la douceur. Jusque-là elle avait vécu dans des inquiétudes mortelles ; mais elle commença à jouir enfin de la paix dès que, par sa pénitence, elle eut trouvé grâce devant Dieu. Car ce fut alors qu'elle entendit cette divine parole, et qu'elle en éprouva l'effet : *Vade in pace* ; allez en paix. Comme si le Sauveur du monde, usant de l'empire absolu qu'il avait sur le cœur de cette pécheresse, lui eût commandé, aussi bien qu'aux vents et à la mer, de se calmer : *Imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna* ⁵.

Quoi qu'il en soit, je prétends, mes chers auditeurs, qu'autant que nous pratiquons la pénitence avec cet esprit de ferveur et cette exacte sévérité envers nous-mêmes, autant nous y trouvons de consolation ; que ce qu'éprouva Madeleine convertie, Dieu, par sa miséricorde, nous le fait sentir, puisqu'il nous dit comme à elle intérieurement et même sensiblement, par la bouche de ses ministres : Tout vous est pardonné : *Remittuntur tibi peccata tua* ⁶ ; ne soyez plus en peine : *Vade in pace*.

Mais comment est-il possible qu'une pénitence sévère, qui, selon la maxime de Tertulien, fait en nous la fonction de la justice et de

la colère de Dieu, nous donne néanmoins la paix ? Ah ! chrétiens, voilà le miracle que je vous prie de remarquer : car c'est par sa sévérité même qu'elle apaise Dieu, qu'elle désarme Dieu, qu'elle nous rend amis de Dieu, que d'un Dieu courroucé et irrité, lequel n'avait pour nous que des rigueurs, et qui ne nous préparait que des châtiments, elle le force, tout Dieu qu'il est, par une sainte violence et par une espèce de conversion qui se fait en lui, à devenir un Dieu de bonté, un Dieu qui met sa gloire à nous pardonner sans réserve tout ce que nous ne nous pardonnons pas, qui ne se souvient de nos offenses que pour en faire le sujet et la matière de ses grâces, qui n'est notre juge que pour nous montrer encore plus authentiquement qu'il est notre père, puisqu'alors il nous juge en père, au lieu qu'à la fin des siècles il nous jugera en maître ; enfin, un Dieu, qui, déposant toutes pensées, tous sentiments de vengeance, n'a plus désormais, comme il s'en déclare lui-même, que des sentiments de compassion et de charité, que des pensées de réconciliation et de paix : *Dicit Dominus : Ego cogito cogitationes pacis, et non afflictionis* ¹.

Voilà, dis-je, le miracle de la pénitence. Elle fait donc, parce qu'elle est sévère (appliquez-vous à cette pensée, qui n'est que la suite de celle de Tertullien), elle fait donc, parce qu'elle est sévère, la fonction de la colère de Dieu ; mais elle la fait bien plus efficacement que la colère de Dieu même, ou, plutôt, elle fait en nous ce que la colère même de Dieu toute seule n'y peut faire : pourquoi ? c'est qu'au lieu que la colère de Dieu punit en nous le péché sans l'effacer, la pénitence l'efface en le punissant ; c'est que la colère de Dieu toute seule, quelque satisfaction qu'elle exige et qu'elle tire du pécheur, ne peut jamais faire que Dieu soit satisfait ; ce qui se voit dans l'enfer, où l'éternité tout entière des peines que souffrent les réprouvés ne satisfait jamais Dieu, parce que dans l'enfer, dit saint Bernard, il n'y a que la colère de Dieu qui agit. Au lieu que la pénitence, par un heureux mélange de la colère et de la miséricorde divine, de la colère divine dont elle fait l'office, et de la miséricorde divine qu'elle attire, est la juste et entière satisfaction que Dieu attend du pécheur. Par conséquent, c'est la pénitence sévère qui nous remet bien avec Dieu, et, par une suite non moins infaillible, qui nous remet bien avec nous-mêmes. Car comment serons-nous en paix avec nous-mêmes, tandis que nous sommes en guerre

¹ Luc, vii, 48. — ² Philip., iv, 7. — ³ Orat. Eccl. — ⁴ Philip., iv, 7. — ⁵ Matth., viii, 26. — ⁶ Luc., vii, 48.

¹ Jerem., xxix, 11.

avec Dieu? Or qu'y a-t-il, que peut-il y avoir pour nous dans la vie de plus avantageux et de plus doux que cette double paix? Quoi qu'il nous en coûte pour l'avoir, la pouvons-nous trop acheter? et quelque austère que nous paraisse et que soit même la pénitence, pouvons-nous ne la pas aimer quand il s'agit de rentrer en grâce avec le maître de qui dépend tout notre bonheur, et de rétablir dans nous-mêmes une paix qui, sur la terre, est le souverain bien, et qui ne peut compatir avec le péché? Avançons.

De cette paix intérieure naît une sainte joie : autre fruit de la sévérité de la pénitence, autre don de l'Esprit de Dieu, qui pour cela même est appelé dans l'Écriture la joie du Saint-Esprit : *Gaudium in Spiritu Sancto* ¹. Qui peut l'exprimer, chrétiens, qui peut la connaître sans l'avoir sentie? qui peut comprendre la consolation dont est remplie une âme criminelle, mais pénitente, quand, par un généreux effort, elle est enfin parvenue à remporter sur elle-même la victoire d'où dépendait sa conversion? quand elle a fait à Dieu le sacrifice de la passion dont elle était auparavant esclave; quand elle a une fois rompu ses liens; qu'elle commence à respirer la liberté des enfants de Dieu, et qu'elle peut lui dire comme David : *Dirupisti vincula mea; tibi sacrificabo hostiam laudis* ²; c'est vous qui avez brisé mes chaînes, et qui m'avez tiré de la servitude où mon péché m'avait réduite : je vous bénirai, Seigneur, je vous louerai, je vous rendrai d'éternelles actions de grâces. Elle s'est fait violence pour en venir là; et la résolution qu'elle a prise de rompre ce commerce qui la perdait, de s'arracher l'œil qui la scandalisait, de sortir de l'occasion où elle se damnait, cette résolution chrétienne, mais si difficile à prendre, mais encore plus difficile à exécuter, a été pour elle une espèce d'agonie, et c'est sans doute ce qu'il y a de plus sévère dans la pénitence : mais aussi le coup une fois porté, l'ouvrage une fois achevé, de quelle abondance de joie Dieu ne la comble-t-il pas? C'est un mystère impénétrable pour l'homme charnel et animal. Comme il n'a là-dessus nulle expérience, il ne m'entend pas; mais c'est justement, dit saint Chrysostome, parce qu'il n'en a nulle expérience, qu'il ne doit ni s'en croire, ni en être cru; c'est parce qu'il ne l'a jamais éprouvé qu'il doit s'en rapporter à ceux qui l'éprouvent.

Or quelle épreuve n'en font pas ceux qui se

convertissent de bonne foi, et avec quel épanchement de cœur ne s'en expliquent-ils pas? Combien tout à coup, disait saint Augustin, surpris du changement miraculeux que la grâce avait fait en lui, et racoutant, non plus ses misères, mais les miséricordes du Seigneur, combien tout à coup trouvai-je de plaisir à renoncer aux plaisirs criminels du monde, et combien me fut-il doux de quitter ce que j'avais tant craint de perdre? Car vous, ô mon Dieu, qui êtes le seul vrai et souverain bien capable de remplir une âme, vous me teniez lieu de tous les plaisirs; et la joie de me voir enfin soumis à vous, la joie de m'être surmonté moi-même, était pour moi quelque chose de plus délicieux que toutes mes délices passées. Ainsi la pénitence de saint Augustin vérifiait-elle la promesse du Fils de Dieu : *Mundus gaudebit, vos autem contristabimini, sed tristitia vestra vertetur in gaudium* ¹ : le monde sera dans la joie, et vous serez dans la tristesse; mais votre tristesse, c'est-à-dire votre pénitence, qui est proprement et uniquement cette tristesse salutaire dont saint Paul félicitait les Corinthiens, votre tristesse se tournera en joie, et cette joie sera le centuple de toutes les joies du monde, dont vous vous serez privés.

Répondez-moi, dit le mondain, de cette douceur de la pénitence, et dès aujourd'hui je me convertirai. Assurez-moi que cette joie ne me manquera pas, et je me condamnerai à tout ce que la pénitence a de plus rigoureux. Vous vous trompez, reprend saint Bernard, et vous raisonnez mal. Infidèle et mondain au point que vous l'êtes, j'aurais beau vous en répondre, ce que j'en dirais ne ferait sur vous nul effet, et l'attachement actuel que vous avez à ce qui vous pervertit, vous rendrait inutile l'assurance que je vous donnerais d'un bien dont vous n'auriez qu'une connaissance de spéculation, mais dont vos sens ne seraient pas touchés. Douceurs pour douceurs, vous vous en tiendriez à celles que vous goûtez, parce qu'elles sont présentes, et que les autres ne seraient encore pour vous qu'en idée et en espérance. Il faut commencer par vous vaincre : car cette joie dont je vous parle est la manne cachée qui n'est réservée qu'au vainqueur : *Vincenti dabo manna absconditum* ². Il faut exercer sur vous-même et contre vous-même les rigueurs de la pénitence, et alors la pratique vous convaincra, et dans un moment vous en découvrira plus que tous les discours. Qu'est-il même nécessaire d'ailleurs que je

¹ Rom., xiv, 17. — ² Psalm., cxv, 17.

Apoc., ii, 17.

parle et que je renouvelle des promesses que Dieu tant de fois lui-même vous a faites ? Fiez-vous-en à votre Dieu ; il n'a jamais trompé personne ; si vous êtes généreux, il sera fidèle.

Mais n'en voyons-nous pas qui, jusque dans leur pénitence, ne trouvent que des sécheresses, et ne parviennent jamais à ce centuple bienheureux d'une joie pure et secrète ? Ne le confessent-ils pas les premiers, et ne se plaignent-ils pas de leur état comme s'ils reprochaient en quelque sorte à Dieu qu'il ne leur a pas tenu parole ? Oui, il y en a ; mais qui sont-ils communément ! Ah ? répond saint Bernard, il n'est point vrai qu'à ceux qui, généreusement et de bonne foi, se sont condamnés aux exercices d'une pénitence sévère, cette joie solide et spirituelle ait manqué. S'il y a des âmes dans le monde trompées sur ce point et frustrées de leur attente, grâce à la Providence et à la justice du Dieu que nous servons, ce ne sont pas celles qui pratiquent la pénitence dans toute son austérité, mais celles, au contraire, qui la modèrent autant qu'elles peuvent, et plus qu'elles ne doivent ; mais celles qui ne la veulent pratiquer que selon leur gré ; mais celles qui lui ôtent tout ce qu'elle a de pénible et d'incommode, et ne s'en réservent que la cérémonie et la figure ; mais celles dont la pénitence peut-être, avec tout son éclat et un certain extérieur de sévérité, ne laisse pas d'être accompagnée de mille relâchements. Que chacun de nous s'examine ; et pour peu que nous ayons de lumières, nous découvrirons dans nous-mêmes le principe du mal, et ce qui nous empêche de sentir au fond de notre cœur cette onction de la pénitence chrétienne : nous reconnaitrons que nous ne devons souvent nous en prendre qu'à nous-mêmes ; nous nous écrierons avec le Prophète royal : *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum*¹ ; vous êtes juste, Seigneur ; et il n'est pas surprenant qu'aussi lâche que je suis dans l'usage de la pénitence, je n'y trouve pas ce qu'y ont trouvé et ce qu'y trouvent encore tous les jours tant d'âmes ferventes. Dès que j'aurai le même courage, le même zèle, la pénitence aura pour moi le même goût.

C'est donc, chrétiens, un abus et un étrange abus, quand nous nous faisons de la sévérité de la pénitence un obstacle à la pénitence même : et l'un des artifices les plus ordinaires et les plus dangereux dont se sert l'ennemi de notre salut pour endurcir les hommes dans le péché, et pour les détourner des voies de Dieu, est de

leur représenter la pénitence sous des idées affreuses, qui leur en donnent de l'horreur et qui les rebutent. Il semble même qu'on prenne plaisir à se la figurer comme telle, pour avoir droit de s'en dispenser ; et parce qu'il se trouve quelquefois, entre les ministres de Jésus-Christ et les pasteurs de son troupeau, des hommes zélés, mais d'un zèle qui n'est pas selon la science, des esprits toujours portés aux extrémités, qui, pour ne pas rendre la pénitence trop facile, la réduisent à l'impossible, qui n'en parlent jamais que dans les termes capables d'effrayer, qui la proposent crûment et d'une manière sèche, sans y mettre jamais ce tempérament d'amour et de confiance qui en doit être inséparable, qui croient avoir beaucoup fait quand ils ont, non pas redressé, mais embarrassé et troublé une conscience faible, et qui, manquant dans le principe, ne font jamais envisager Dieu au pécheur que sous une forme terrible, comme s'ils craignaient qu'il n'y eût, pour ainsi dire, du danger pour Dieu à paraître miséricordieux et aimable, et qu'ils souhaitassent eux-mêmes qu'il le fût moins ; parce qu'il se trouve, dis-je, des esprits préoccupés de ces sentiments, et encore plus déterminés à les inspirer aux autres, qu'arrive-t-il ? Le libertin en profite et le faible s'en scandalise ; le libertin en profite, ravi qu'on lui exagère les choses pour être en quelque manière autorisé par là à n'en rien croire ou à n'en rien faire, et qu'on lui en demande trop, pour avoir un spécieux prétexte de renoncer à tout : c'est-à-dire que de ces caractères outrés de la pénitence, qu'il paraît néanmoins estimer, et à quoi il donne de faux éloges, il ne tire point d'autre conclusion que de se confirmer dans son impénitence.

Car voilà, mes chers auditeurs, le raffinement du libertinage de notre siècle : on veut une pénitence extrême, sans adoucissement, sans attrait, parce qu'on n'en veut point du tout. Si je la faisais, dit-on, c'est ainsi que je la voudrais faire ; mais on en demeure là, et l'on se sait bon gré de cette disposition prétendue où l'on est de la bien faire, supposé qu'on la fit, quoiqu'on ne la fasse jamais. Ou tout, ou rien, dit-on ; mais bien entendu qu'on s'en tiendra toujours au rien, et qu'on n'aura garde de se charger jamais du tout.

Ainsi raisonne le libertin ; et, d'ailleurs, que conclut le faible ? rien autre chose que de se décourager, de s'attrister, de s'abandonner à de secrets désespoirs, de regarder la pénitence comme impraticable, de se persuader qu'il ne la soutiendra jamais, qu'elle l'accablera d'un

¹ Psal. cxviii, 137.

ennui mortel, et qu'il y succombera ; de dire sans cesse, comme l'Israélite prévaricateur : *Quis nostrum valet ad cælum ascendere* ? Et quel est l'homme sur la terre qui puisse espérer de parvenir là et de s'y maintenir ? car c'est ainsi que notre lâcheté se prévaut des erreurs du monde pour secouer le joug de Dieu.

Mais faudra-t-il, Seigneur, qu'une illusion aussi grossière que celle-là nous trompe et nous perde, et que notre ignorance sur ce point nous tienne toujours lieu d'excuse ? Non, mon Dieu ; car tandis que vous me confierez le ministère de votre sainte parole, je prêcherai ces deux vérités sans les séparer jamais : la première, que vous êtes un Dieu terrible dans vos jugements, et la seconde, que vous êtes le père des miséricordes et le Dieu de toute consolation. Je ne serai jamais assez téméraire pour prêcher votre miséricorde sans prêcher votre justice, parce que je sais les conséquences dangereuses qu'en lirerait l'impiété ; mais aussi me ferais-je un crime de prêcher les rigueurs de votre justice sans parler en même temps des douceurs de votre miséricorde, parce que la foi m'apprend, et que c'est vous-même qui me l'avez révélé, que votre miséricorde sauve les pécheurs, au lieu que votre justice seule ne peut que les damner et les réprouver. Je joindrai donc l'un et l'autre ensemble, pour pouvoir toujours dire, comme David : *Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine* ² : Seigneur, je chanterai vos bontés et vos jugements ; et quand les pécheurs du siècle devraient abuser de cette inépuisable miséricorde que je leur annoncerai pour votre justification, Seigneur, je ne cesserai point de la publier hautement, afin que vous soyez reconnu pour ce que vous êtes, c'est-à-dire pour un Dieu également juste et bon ; et qu'à l'égard des impies mêmes vous soyez à couvert de tout reproche, quand l'excès de leurs désordres vous forcera un jour à les condamner : *Ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris* ³. Je dirai à votre peuple, que par le péché nous contractons une dette infinie ; mais je ne manquerai pas aussitôt de l'avertir que, par le secours de votre grâce, il nous est aisé de nous acquitter, parce que vous nous donnez vous-même de quoi vous payer. Je lui dirai que la pénitence doit être sévère, afin qu'il ne se perde pas par une malheureuse présomption ; mais aussi, afin qu'il ne tombe pas dans un funeste désespoir, je le consolerai en lui disant que la plus sévère pénitence devient la plus douce, par l'onction qui y est attachée : et vos promesses, ô mon

Dieu, les oracles de votre Ecriture, sont les preuves touchantes et convaincantes que je lui en apporterai. Je lui dirai, pour ne le pas tromper, que cette sévérité de la pénitence est un joug ; mais je n'oublierai pas de lui dire, pour l'animer à le porter, que c'est votre joug, et que vous vous êtes obligé à le porter vous-même avec nous ; que, selon l'expression de votre Apôtre, c'est votre esprit qui pleure en nous, qui s'afflige en nous, qui fait, si j'ose parler ainsi, pénitence en nous, parce que c'est par lui que nous la faisons, et que c'est lui qui, pour nous mettre en état de la faire, nous élève au-dessus de nous-mêmes.

Gardant ces règles, mon Dieu, je ne craindrai rien ; et jusqu'en présence des rois de la terre, je parlerai sans confusion, aussi bien que David, des obligations de votre loi : *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum, et non confundar* ¹. Je parle ici, Seigneur, devant le premier roi du monde : et jamais ministre de l'Evangile eut-il l'honneur de porter votre parole à un aussi grand prince ? Non-seulement c'est le plus grand roi du monde, mais, ce qui me rend sa personne encore bien plus auguste, c'est le plus chrétien des rois ; c'est le protecteur le plus puissant de votre Eglise ; c'est un roi zélé pour sa religion, ennemi de l'impiété, et qui ne souffrira jamais que le libertinage s'élève impunément contre vous ; un roi qui aime la vérité, et dont je puis bien dire ce que saint Ambroise disait de Théodose, qu'il approuve plus celui qui reprend les vices, que celui qui les flatte : *Qui magis arguentem probat, quam adulantem* ². Eloge qui ne convient qu'aux grandes âmes, et qui les distingue des autres. Tel est le monarque devant qui je parle : mais quand je parlerais devant les rois du monde les plus infidèles et les plus ennemis de votre nom, je leur dirais avec une confiance respectueuse ce que vous voulez qu'ils sachent : que vous êtes leur Dieu, qu'ils doivent se soumettre à vous, et que, puisqu'ils sont pécheurs comme le reste des hommes, la pénitence est un devoir pour eux aussi bien que pour le reste des hommes : *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum*.

Voilà ce que Jean-Baptiste prêchait dans la Judée. A qui ? non-seulement au simple peuple, mais aux grands du monde et de la cour, qui venaient l'écouter, et à ceux-ci encore plus qu'aux autres, parce qu'il savait que la pénitence leur était encore plus nécessaire. Comme les grands de la cour, selon le rapport de l'Evangile, l'allaient chercher dans le désert, il ne sortait point de son désert pour leur annoncer

¹ Deuter., xxx, 12. — ² Psalm., c, 1. — ³ Ibid., L, 6.

¹ Ps m., cxvii, 46. — ² mbros.

ces vérités. Maintenant que les prédicateurs sont obligés de quitter leur solitude pour venir les faire entendre à la cour, voilà ce que je vous prêche, mes chers auditeurs, avec un mérite bien inférieur à celui de Jean-Baptiste, mais de la part du même Dieu : *Pœnitentiam agite ; appropinquavit enim regnum cœlorum*¹ : faites pénitence, parce que le royaume du ciel est proche. Il est proche, chrétiens, puisque nous touchons de près au grand mystère de notre rédemption. Mais dans un autre sens, il est peut-être encore plus proche que vous ne le pensez. Le terme de notre vie, l'instant de la mort, le jugement qui la suit, c'est ce que l'Écriture en mille endroits veut nous marquer par cette proximité du royaume de Dieu. Or, à l'entendre de la sorte, combien y en a-t-il dans cette assemblée pour qui il est proche, et combien de ceux même qui s'en croient les plus éloignés ? Si Dieu, au moment que je parle, me les désignait en particulier, et que, m'adressant à chacun d'eux, je leur dise de cette chaire : C'est vous, mon cher auditeur, qui n'y pensez pas, c'est vous qui devez mettre ordre à votre conscience, car vous mourrez dès demain, et voici le dernier avertissement que Dieu vous donne : si je leur parlais ainsi, et qu'ils fussent certains de la révélation que j'en aurais eue de Dieu, il n'y en aurait pas un qui ne se convertit, pas un qui ne renoncât dès aujourd'hui à tous ses en-

¹ Matth., III, 2.

gagements, pas un qui n'acceptât la pénitence la plus sévère que je pourrais lui imposer : pourquoi ? parce qu'ils seraient assurés que leur dernier jour approche, et qu'ils ne voudraient pas perdre le temps qui leur resterait. Ah ! chrétiens, pourquoi ne faites-vous pas ce que feraient ceux-ci, et pourquoi ne font-ils pas eux-mêmes dès maintenant ce qu'ils feraient alors ? Avons-nous une caution contre l'inconstance de la vie et l'incertitude de la mort ? Ce que nous ne voulons pas faire présentement, et ce que nous pouvons néanmoins faire utilement, sommes-nous certains que nous aurons dans la suite le temps de le faire et les moyens de le bien faire ? Qui vous répond de Dieu ? qui vous répond de vous-mêmes ? Les exemples de tant d'autres qui ont été surpris, et des exemples présents, des exemples domestiques, ne doivent-ils pas vous faire trembler ? Les avez-vous déjà oubliés ? Pour un pécheur qui trouve encore à la mort le temps de faire pénitence après l'avoir perdu pendant la vie, ne peut-on pas dire qu'il y en a cent qui ne le trouvent pas ? Et de cent qui l'ont, n'est-il pas vrai et ne puis-je pas ajouter qu'il n'y en a presque pas un qui fasse une bonne pénitence ? *Pœnitentiam agite*. Faisons-la donc, chrétiens, et faisons-la promptement, et faisons-la sans ménagement, afin qu'elle nous obtienne grâce devant Dieu, et qu'elle nous mérite la gloire que je vous souhaite, etc.

SERMON SUR LA NATIVITÉ DE JÉSUS-CHRIST

ANALYSE.

SUJET. Au même instant que l'ange annonça aux pasteurs la naissance de Jésus-Christ, une troupe de la milice céleste se joignit à lui, et se mit à louer Dieu, en disant : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix aux hommes sur la terre !*

En deux paroles, voilà les deux fruits de la naissance du Sauveur, la gloire à Dieu et la paix aux hommes. Mais le mondain superbe et ambitieux, dit saint Bernard, n'est pas content de ce partage. Outre la paix, il voudrait encore la gloire. Ayons en horreur ce sentiment ; et laissant à Dieu la gloire, contentons-nous de considérer ce mystère, par rapport à nous, comme un mystère de paix.

DIVISION. Jésus-Christ dans sa naissance est appelé par Isaïe le prince de la paix ; et l'Apôtre nous apprend que la paix a été le bienheureux terme de sa mission. Voilà pourquoi ce divin Enfant voulut naître sous le règne d'Auguste, qui fut, de tous les règnes, le plus tranquille. Mais cette paix extérieure et temporelle, dont le monde jouissait alors, n'était encore que pour nous disposer à une autre paix plus avantageuse et plus sainte, que le Fils unique de Dieu nous apportait du ciel. La paix avec Dieu, 1^{re} partie ; la paix avec nous-mêmes, 2^e partie ; la paix avec le prochain, 3^e partie.

PREMIÈRE PARTIE. La paix avec Dieu. Comme pécheurs, nous étions ennemis de Dieu, et incapables par nous-mêmes de nous réconcilier avec Dieu. Il nous fallait donc un médiateur qui pût à la fois satisfaire à la justice de Dieu, et nous attirer la miséricorde de Dieu. Or c'est ce que fait Jésus-Christ, en réunissant dans sa personne Dieu et l'homme.

1^o Nous voyons d'abord dans cet enfant la miséricorde de Dieu incarnée et humanisée. La grâce de Dieu, dit saint Paul, a paru dans ce mystère, et s'est rendue sensible. Jusque là Dieu n'avait encore eu que des pensées de paix, comme parle le Prophète ; mais aujourd'hui il en vient à l'effet, et il les exécute en nous donnant un rédempteur.

2^o Cependant Dieu n'oublie point ses intérêts ; car si nous voyons, dans le rédempteur qu'il nous donne, la miséricorde de Dieu incarnée et humanisée, nous y voyons au même temps la justice de Dieu satisfaite et pleinement vengée, par la pénitence que ce Sauveur commence à faire pour nous. Tellement que la parole de David se vérifie dans l'étable, savoir : que la justice et la miséricorde se sont rencontrées, et qu'elles ont fait ensemble une alliance étroite.

Voici donc l'idée naturelle que nous devons avoir de ce mystère, exprimée dans ces belles paroles de l'Apôtre : *Dieu était dans Jésus-Christ, réconciliant le monde avec soi, c'est-à-dire Jésus-Christ était dans la crèche, et il y était humilié, pauvre, souffrant ; et Dieu était dans Jésus-Christ, acceptant ses humiliations, sa pauvreté, ses souffrances, comme des satisfactions de tout ce que l'orgueil, la cupidité, l'amour du plaisir et de nous-mêmes nous ont fait commettre de crimes. Car, demande saint Bernard, comment Dieu n'aurait-il pas été fléchi par la pénitence de ce Fils bien-aimé, et Dieu comme lui ? Et comment, satisfait par la pénitence d'un Dieu, pourrait-il rejeter la nôtre ?*

Je dis la nôtre, car avec la pénitence de Jésus-Christ notre Sauveur, il faut encore la nôtre pour consommer l'affaire de notre salut. Il faut de notre part une pénitence semblable à celle de Jésus-Christ, qui puisse être unie à celle de Jésus-Christ, et par conséquent une pénitence solide, efficace, sévère, comme celle de Jésus-Christ.

Si telle est votre pénitence, consolez-vous ; vous êtes en paix avec Dieu : ou si ç'a été jusqu'à présent une pénitence défectueuse, corrigez-en les abus, et convertissez-vous de bonne foi.

DEUXIÈME PARTIE. La paix avec nous-mêmes. Jésus-Christ, dans le mystère de sa naissance, nous apprend le secret d'entretenir cette paix avec nous-mêmes. Nous l'ignorions, ce secret, et nous cherchions la paix où elle n'était pas, savoir : dans la grandeur et dans l'opulence ; mais Jésus-Christ, qui est *le chemin, la vérité et la vie*, nous découvre en ce saint jour les deux sources de la vraie paix, je veux dire : 1^o l'humilité de cœur ; 2^o la pauvreté de cœur.

1^o C'est dans ce mystère qu'un Dieu-Homme nous prêche hautement l'humilité ; et c'est de l'humilité que dépend non-seulement notre sainteté, mais notre félicité dans la vie. Car ce qui fait perdre si souvent la paix à notre cœur, n'est-ce pas notre orgueil et notre ambition ? de là les inquiétudes, les tristesses, les mélancolies, les chagrins, les désespoirs. Reconnaissons-le de bonne foi : voilà, hommes du siècle, ce qui vous trouble.

Quand vous aurez renoncé à cette passion, dès là vous aurez la paix ; parce que, dès là, soumis à Dieu, vous serez contents de votre fortune, et vous ne formerez plus tant d'intrigues qui vous agitent, et qui ne vous laissent pas un jour tranquille.

Apprenez donc de moi, vous dit Jésus-Christ, *que je suis humble de cœur*, et apprenez à l'être comme moi : alors vous trouverez le repos de vos âmes. Et ne pensez pas que cette humilité de cœur soit une faiblesse : ç'a été la vertu des forts, la vertu des sages, la vertu d'un Dieu, qui s'est revêtu de notre chair pour nous en donner un modèle sensible.

2^o Un autre source de nos combats intérieurs, c'est l'attachement aux biens de la terre. Quels soins pour les acquérir ! quelles peines pour les conserver ! quelles frayeurs au moindre danger de les perdre ! quels regrets après les avoir perdus ! Le remède, c'est le détachement évangélique. Un chrétien pauvre de cœur jouit toujours d'un repos inaltérable, soit qu'il soit dans l'indigence ou dans l'abondance, parce qu'il n'a point mis son appui dans les richesses périssables, et qu'il se conforme en tout à la volonté de Dieu.

Or, c'est ce que votre Sauveur vient encore vous enseigner ; c'est ce que vous prêchent l'étable, la crèche, les langes de cet Enfant-Dieu. Il ne commence pas seulement à l'enseigner, mais à le persuader au monde. De pauvres pasteurs se retirent d'après de lui, comblés de joie : des riches (ce sont les mages) viennent à ses pieds déposer leurs trésors, et se faire un mérite et un plaisir d'y renoncer.

Crèche adorable de mon Sauveur, c'est toi qui me fais goûter la pauvreté que j'ai choisie ; et vous, mon Dieu, confondez-moi, si jamais ce sentiment sortait de mon cœur.

TROISIÈME PARTIE. La paix avec le prochain. L'Apôtre, exhortant les Romains à la charité, leur disait : *Si cela se peut, et autant qu'il est en vous, conservez la paix avec tous les hommes*. Toutes ces paroles sont remarquables. *Si cela se peut* : l'impossibilité est la seule excuse légitime qui puisse résister devant Dieu nous disculper. *Autant qu'il est en vous* : en sorte que nous puissions nous rendre témoignage qu'il n'a jamais tenu à nous, ni à nos soins. *Avec tous les hommes* : sans en excepter un seul, pas même ceux qui nous sont les plus opposés, parce que souvent c'est avec les plus difficiles et les plus fâcheux que nous avons à vivre dans une plus étroite société.

Or, quel est le principe de cette paix ? une sainte conformité avec Jésus-Christ naissant. 1^o C'est un Dieu qui se dépouille pour nous de tous ses intérêts. 2^o C'est un Dieu qui nous prévient, selon le langage du Prophète, de toutes les bénédictions de sa douceur. Deux moyens pour entretenir une paix éternelle avec nos frères : désintéressement et douceur.

1^o C'est un Dieu qui, par amour pour nous, se dépouille de tous ses intérêts, qui de maître se fait obéissant ; de grand, petit ; de riche, pauvre ; et ce désintéressement est le plus nécessaire et le plus sûr moyen pour concilier les cœurs. Moyen nécessaire ; car de prétendre vivre en paix avec le prochain, tandis qu'on est dominé par l'intérêt, c'est se flatter d'une espérance chimérique : mais aussi, moyen sûr : ôtez l'intérêt, plus de divisions, de querelles, de procès : la paix régnera partout. S'il en doit coûter pour cela, faisons ce sacrifice à Jésus-Christ, il le mérite bien. Faisons-le à la charité ; par là nous achèterons la paix, et la paix que nous aurons avec ce parent, avec ce frère, avec ce voisin, avec ce concurrent, vaudra mieux pour vous que l'intérêt qu'on vous disputait, et à quoi vous renoncerez.

2^o Ce n'est pas seulement l'intérêt qui trouble la paix entre vous et le prochain : ce sont encore vos aigreurs, vos emportements, vos fiertés. Mais un second moyen pour la maintenir, cette paix si désirable, c'est la douceur. Or, rentrez dans l'étable de Bethléem, vous y verrez un Dieu qui vous prévient, un Dieu qui vous recherche, un Dieu qui s'attendrit sur vous, et qui veut ainsi se faire aimer de vous. Après cela, faites-vous un point d'honneur de n'aller jamais au-devant de votre frère ; prenez à son égard des airs dédaigneux, et traitez-le avec dureté : c'est renverser le plus solide fondement de la paix.

Quel est notre aveuglement ! Dans ce temps, où Dieu nous afflige par le fléau de la guerre, nous lui demandons une paix qui ne dépend pas de nous ; et dans le cours de la vie, nous ne travaillons à rien moins qu'à nous procurer la véritable paix qui est entre nos mains. Les puissances de la terre sont souvent plus tôt d'accord que nous ne le sommes les uns avec les autres. Donnez-nous, Seigneur, cette paix après laquelle les peuples soupirent, et qui doit pacifier le monde chrétien ; mais préférez à cette paix, toute nécessaire qu'elle est, donnez-nous celle qui doit nous réconcilier avec vous, nous réconcilier avec nous-mêmes, nous réconcilier avec nos frères.

Compliment au roi.

Et subito facta est cum angelo multitudo militiæ celestis laudantium Deum, et dicentium : Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus.

Au même instant que l'ange annonça aux pasteurs la naissance de Jésus-Christ, une troupe de la milice céleste se joignit à lui, et se mit à louer Dieu, en disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix aux hommes sur la terre ! (*Saint Luc*, chap. II, 13)

SIRE,

En deux paroles, voilà les deux fruits de la naissance du Sauveur : la gloire à Dieu et la paix aux hommes. La gloire à Dieu, à qui elle est due par justice, et la paix aux hommes, à qui Dieu la donne par grâce. La gloire à Dieu, qui la possède comme un bien propre, et la paix aux hommes, qui la désirent comme le plus digne objet de leurs vœux. La gloire à Dieu, qui seul la mérite, parce qu'il est seul grand par lui-même ; et la paix aux hommes, qui doivent se mettre en état de l'obtenir, jusqu'à sacrifier tout pour l'avoir. C'est, dit saint Bernard, le partage le plus raisonnable, et même pour les hommes le plus favorable qui fut jamais.

Cependant, ajoute ce Père, on voit dans le monde des hommes qui ont peine à le goûter : et tel est l'ambitieux et le superbe. En effet, parce qu'il est superbe et ambitieux, ce partage fait par les anges, quoique favorable pour lui, ne le contente pas : *Non placet ei angelica distributio, dans gloriam Deo, et pacem hominibus*¹. C'est-à-dire qu'aveuglé d'un injuste désir de s'élever au-dessus des autres, il ne se contente pas d'avoir la paix, mais qu'il veut encore avoir la gloire. Et quoique Dieu dans l'Écriture se soit si hautement déclaré qu'il ne donnera sa gloire à personne : *Gloriam meam alteri non dabo*², il est assez téméraire pour répondre à Dieu dans son cœur : Et moi, sans attendre que vous me la donniez, je me l'attribuerai, et je l'usurperai : *Et ego, inquit superbus, mihi illam, licet non dederis, usurpabo*³.

Ayons, mes chers auditeurs, ce sentiment en horreur. Mieux instruits de nos véritables intérêts, tenons-nous-en au partage qui nous est offert dans l'Évangile : il nous est trop avantageux pour en souhaiter un autre. Disons à Dieu, comme David : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam*⁴ : ne nous donnez pas la gloire, Seigneur ; la gloire ne nous appartient pas. Réservez-la pour vous tout entière, parce qu'elle est tout entière pour vous et pour votre saint nom. Mais donnez-nous cette paix salutaire que vos anges nous font espérer, et que Jésus-Christ votre Fils vient

lui-même nous apporter. Parlant de la sorte, nous parlerons en chrétiens. Ainsi, l'auguste mystère que nous célébrons étant pour nous, dans le dessein de Dieu, mystère de la paix, considérons-le uniquement sous cette idée. Rapportons là toutes nos vœux, et attachons-nous aux divines instructions que nous fournit sur ce point important la naissance d'un Dieu fait homme. Mais d'abord rendons nos devoirs à la plus pure des vierges, à cette vierge incomparable, qui, par un prodige inouï, toujours vierge, est devenue la mère de son Dieu, et félicitons-la avec l'Église de cette glorieuse maternité, qui a été le principe de notre salut. *Ave, Maria.*

Un enfant nous est né, disait Isaïe, parlant en prophète et annonçant par avance ce qui devait arriver dans la plénitude des temps : *Parvulus natus est nobis*¹. Et cet enfant, ajoutait le prophète, sera appelé l'admirable, le Dieu fort, le père du siècle futur, mais surtout le prince de la paix : *Et vocabitur admirabilis, Deus fortis, pater futuri sæculi, princeps pacis*². C'est aujourd'hui, chrétiens, que nous voyons à la lettre l'oracle accompli. C'est aujourd'hui que l'enfant Jésus a vérifié dans sa personne cette prédiction, qui ne pouvait convenir qu'à lui, et que, dès son berceau, il a fait voir qu'il était souverainement et par excellence le prince de la paix : *Princeps pacis* : comment cela ? parce que dans le mystère de ce jour il a commencé à faire l'office de médiateur et d'arbitre de la paix ; qu'il a paru dans le monde pour y établir les vrais principes de la paix ; qu'il s'est servi du ministère des esprits célestes pour annoncer à ses élus l'Évangile de la paix : car, selon la parole de l'Apôtre, la paix a été le bienheureux terme et la fin principale de sa mission : *Veniens evangelizavit pacem*³.

Comme il naissait pour faire régner la paix (appliquez-vous à cette pensée ; elle est de saint Chrysostome, et elle va éclaircir ma proposition), comme il naissait pour faire régner la paix, tout devait concourir à son dessein ; et en effet, par une singulière providence, tout y concourut. Et voilà pourquoi ce divin Enfant voulut naître sous le règne d'Auguste, qui fut de tous les règnes le plus tranquille ; tout l'univers, c'est-à-dire tout l'empire romain, se trouvant, par une espèce de miracle, dans une paix profonde pour confirmer par cette circonstance ce qui était écrit du Messie, que l'abondance de la paix naîtrait avec lui : *Orietur*

¹ Bernard. — ² Isaï., XLII, 8. — ³ Bernard. — ⁴ Psalm., cxlii, 1.

¹ Isaï., ix, 6. — ² Ibid. — ³ Ephes., ii, 17.

in diebus ejus justitia et abundantia pacis ¹.

Mais, après tout, chrétiens, cette paix extérieure et temporelle dont le monde jouissait alors n'était encore que pour servir de disposition à une autre paix bien plus avantageuse et bien plus sainte, que le Fils unique de Dieu nous apportait du ciel; et c'est ici que j'entre dans le fond de notre mystère, et que je vous prie d'y entrer avec moi. Je m'explique. Maintenir la paix des nations, éteindre le feu des guerres et des dissensions qui les consomment, pacifier les royaumes et les états, c'était, il est vrai, l'ouvrage de cette Providence générale qui préside au gouvernement du monde : mais rétablir la paix entre l'homme et Dieu, mais enseigner à l'homme le secret de conserver la paix avec soi-même, mais donner à l'homme des moyens sûrs et infaillibles pour entretenir une paix éternelle avec le prochain, c'était et ce devait être l'effet particulier, l'effet miraculeux de la sagesse de Dieu incarné, je veux dire de la naissance de Jésus-Christ et de sa venue au monde.

C'est donc lui, mes chers auditeurs, qui, par sa sainte nativité, et par toutes les circonstances qui l'accompagnent, nous procure aujourd'hui la paix avec Dieu, la paix avec nous-mêmes, et la paix avec nos frères : la paix avec Dieu, par la pénitence qu'il fait déjà pour nous dans l'étable de Bethléem : c'est la première partie; la paix avec nous-mêmes, par l'humilité et par le détachement des biens de la terre, qu'il nous prêche déjà si hautement, en choisissant une crèche pour son berceau : c'est la seconde partie; la paix avec nos frères par la douceur, ou, pour mieux dire, par la tendre charité dont il est lui-même en naissant une leçon si vivante et si touchante, et dont il nous donne le plus parfait modèle : ce sera la conclusion : *Veniens evangelizavit pacem* : venant au monde, il nous a annoncé la paix : mais avec qui ? je le répète, avec Dieu, en se faisant notre victime par la réparation entière du péché; avec nous-mêmes, en détruisant les deux principes de tous nos troubles intérieurs, l'orgueil et la cupidité; avec nos frères, en amollissant la dureté qui nous est si naturelle, ou du moins si ordinaire à leur égard, et en nous inspirant à son exemple la bénignité : *Evangelizavit pacem*. Oui, il a été, dès son entrée au monde, l'évangéliste et le prédicateur de cette triple paix, si désirable et si nécessaire pour nous; de la paix avec Dieu, en nous apprenant à apaiser Dieu; de la paix avec nous-mêmes, en nous apprenant à être humbles et pauvres de cœur; de la paix avec le

prochain, en nous apprenant à être doux et humains : c'est tout le sujet et le partage de discours. Je vous demande une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est un principe de religion qui ne peut être contesté et dont tout le monde convient : comme pécheurs, nous étions enfants de colère, et, en cette qualité, non-seulement ennemis de Dieu, mais incapables par nous-mêmes de nous réconcilier avec Dieu. Il nous fallait donc un médiateur qui, venant au monde avec un pouvoir légitime, négociait et conclût entre Dieu et nous cette importante réconciliation; c'est-à-dire qu'il nous fallait un médiateur qui, tout ensemble zélé pour nos intérêts et chargé des intérêts de Dieu, accordât l'homme et Dieu dans sa personne; un médiateur en qui Dieu trouvât la plénitude de la satisfaction qui lui était due, et en qui l'homme trouvât la plénitude de la rémission et de la miséricorde dont nous avons besoin; un médiateur qui, réunissant ces deux choses, pacifiât, comme dit saint Paul, le ciel et la terre, et qui, aux dépens de lui-même, sans aucun préjudice des droits de Dieu, nous remit en grâce avec Dieu. Or voilà, chrétiens, ce que la foi nous découvre, et ce qui s'est heureusement accompli dans le mystère de ce jour; car que voyons-nous dans l'étable de Bethléem? comprenez bien cette vérité, sur quoi roule toute notre religion. Nous y voyons, dans la personne d'un Enfant-Dieu, la miséricorde de Dieu incarnée et humanisée, et au même temps, par le plus surprenant de tous les miracles, la justice de Dieu satisfaite dans la rigueur et authentiquement vengée. Miséricorde de Dieu, justice de Dieu : deux attributs dont la parfaite alliance devait produire la paix entre Dieu et l'homme, mais qui ne pouvaient être unis de la manière intime dont ils l'ont été, que dans le Verbe fait chair. Ecoutez-moi, et vous en allez être convaincus.

Nous voyons, dis-je, dans cet enfant, la miséricorde de Dieu incarnée et humanisée. C'est ce qui nous paraît d'abord dans son adorable naissance, dont saint Paul comprend en un mot tout le mystère, quand il dit que ce fut alors que se fit la première apparition du Dieu Sauveur, et que la grâce du Dieu Sauveur, qui auparavant était quelque chose d'impénétrable et d'incompréhensible, se rendit palpable et sensible : *Apparuit gratia Dei Salvatoris nostri* ¹. Prenez garde, mes frères, dit saint Chrysos-

¹ Psalm., LXXI, 7.

¹ Tit., II, 11.

tome expliquant ce passage de l'Apôtre : il y avait des siècles entiers que Dieu, quoique offensé, las d'être en guerre avec les hommes, méditait de faire avec eux un traité de paix pour lequel il avait réservé tous les trésors de sa miséricorde et de sa grâce. Il y avait les siècles entiers que ce Dieu de gloire disait aux hommes, par un de ses prophètes : *Ego cogito super vos cogitationes pacis, et non afflictionis* ¹ : j'ai sur vous des pensées de paix, et non de colère et de vengeance. Mais ces pensées de paix, ajoute saint Chrysostome, étaient alors toutes renfermées dans le cœur de Dieu. Ce n'étaient que des pensées, des vues, des projets, qui, ne sortant point hors de Dieu, demeuraient sans exécution. Dieu était plein de ces pensées, mais le temps n'était pas encore venu où il avait résolu de les manifester et de les produire. Comme Dieu de miséricorde, il avait des pensées de paix, et cependant on ne voyait partout que des effets de sa justice et d'une justice rigoureuse. Aujourd'hui ces pensées de paix, suspendues depuis tant de siècles, et cachées dans le sein de Dieu, commencent à éclater aux yeux des hommes : pourquoi ? parce que Jésus-Christ, Dieu et homme, c'est-à-dire la grâce même et la miséricorde même, se fait voir à eux : *Apparuit gratia Dei*. Ce ne sont plus des pensées de paix, mais des chefs-d'œuvre consommés, mais des miracles, mais des prodiges de paix ; et Dieu ne dit plus simplement : Je conçois, je médite : *Ego cogito* ; mais : J'accomplis, j'exécute ce que j'avais promis aux pécheurs. Ainsi nous l'a-t-il fait entendre quand il a fait paraître, dans le mystère que célèbre aujourd'hui l'Eglise, son Verbe revêtu de notre chair, et quand il a donné au monde un rédempteur.

Mais en le donnant au monde, ce rédempteur, Dieu n'a-t-il point oublié ses propres intérêts ? en choisissant un moyen si extraordinaire et si étonnant pour mettre au jour ces pensées de paix qu'il avait éternellement conçues, n'a-t-il point fait avec nous une paix désavantageuse et peu honorable pour lui ? Ah ! chrétiens, voilà ce que nous ne pouvons assez admirer ; et c'est ici qu'il est juste qu'éclairés, comme nous le sommes, des lumières de la foi, nous rendions hommage à la sagesse de notre Dieu. Non, poursuit saint Chrysostome, Dieu en choisissant ce moyen, n'a point oublié ce qu'il se devait à lui-même, et la preuve en est évidente. Car, tandis que je vois, dans le divin enfant qui vient de naître, la miséricorde

de Dieu incarnée et humanisée, je vois dans la même personne de cet enfant la justice de Dieu pleinement vengée. Tandis que j'y vois la grâce et la rémission du péché offerte à l'homme, j'y vois une victime de propitiation offerte à Dieu pour l'expiation du péché. Comme le péché est la seule cause de la guerre qui met entre Dieu et nous une si fatale division, je vois dans la crèche un Sauveur déjà sacrifié comme une hostie vivante pour abolir le péché qui nous a séparés de Dieu. Comme la pénitence est le capital et le plus essentiel article de notre paix avec Dieu, j'y vois un Homme-Dieu commençant déjà à faire pénitence pour nous, et nous apprenant à la faire nous-mêmes pour nous-mêmes.

Mystère adorable de paix que David, par un esprit de prophétie, avait prétendu nous marquer quand il avait dit : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi* ¹ : la miséricorde et la vérité, c'est-à-dire, dans le sens littéral du psaume, la miséricorde et la justice, se sont rencontrées ; et où, demandait saint Bernard, se sont-elles rencontrées ? Dans l'étable où est né Jésus-Christ ; disons plutôt, dans Jésus-Christ. Jusque-là elles avaient tenu des routes toutes différentes et tout opposées, et rien n'était plus éloigné de la miséricorde que la justice. Aujourd'hui elles se rapprochent, et l'une vient heureusement à la rencontre de l'autre : *Obviaverunt sibi*. Jusque-là, l'une avait paru absolument contraire à l'autre, car le propre de la justice était de punir et le propre de la miséricorde de pardonner. Ici le pardon et la punition se joignent ensemble : la punition qui tombe sur l'innocent, les souffrances de Jésus-Christ dans la crèche méritant le pardon aux hommes coupables, et le pardon qu'obtiennent les hommes coupables n'étant fondé, conformément aux décrets éternels de Dieu, que sur les souffrances de Jésus-Christ et sur la punition que subit l'innocent, et à laquelle il veut bien se soumettre. D'où il s'ensuit, ce qu'ajoute le texte sacré dans une autre expression encore plus forte, que la justice et la paix se sont mutuellement baisées comme deux sœurs : *Justitia et pax osculatae sunt* ². Paroles que même saint Bernard appliquait, et avec raison à la naissance du Fils de Dieu, puisqu'il est certain que le fondement de notre paix avec Dieu a été cette justice vindicative que Dieu, usant de tous ses droits, a exercée contre le péché, en livrant son Fils pour nous. Or n'est-ce pas dès ce jour qu'il a commencé à le livrer, et pouvait-il le livrer d'une manière plus sensible qu'en le

¹ Jerem., xxxix, 11.

² Psalm., lxxxiv, 11. — ³ Ibid.

faisant naître dans l'état où la crèche nous le représente ?

Quelle est donc l'idée naturelle que nous devons avoir de ce mystère ? la voici, mes chers auditeurs, telle que l'a eue le grand Apôtre, et dans les mêmes termes qu'il l'exprimait : *Deus erat in Christo, mundum reconcilians sibi* ¹ : Jésus-Christ était dans la crèche, et Dieu était dans Jésus-Christ réconciliant le monde avec soi. Pensée sublime, digne de saint Paul, et qui, pour être bien développée, demanderait un discours entier. Dieu était dans Jésus-Christ, réconciliant le monde avec soi et se réconciliant lui-même avec le monde : c'est-à-dire, Dieu était dans Jésus-Christ, recevant les satisfactions que Jésus-Christ lui faisait de tous les crimes du monde, et, en vue de ces satisfactions qu'il recevait de Jésus-Christ, oubliant, pardonnant, effaçant, abolissant tous les crimes du monde. Méditons ces paroles : *Deus erat in Christo, mundum reconcilians sibi* ; Jésus-Christ était dans la crèche, offrant à Dieu, comme souverain prêtre de la loi de grâce, le sacrifice de son humanité sainte, et Dieu était dans Jésus-Christ, acceptant ce sacrifice pour réparation de toutes les impiétés, de tous les blasphèmes, de tous les sacrilèges, de tous les scandales, de toutes les profanations qui devaient se commettre dans le monde, à la honte du nom chrétien : *Deus erat in Christo* ; Jésus-Christ était dans la crèche humilié et anéanti, et Dieu était dans Jésus-Christ, se dédommageant par là de tous les attentats que l'orgueil des hommes avait formés ou devait former contresagloire, de tout ce que leur ambition démesurée, de tout ce que leur extravagante vanité, de tout ce que leur maligne jalousie devait produire dans le monde d'injustice et de désordres : *Deus erat in Christo* ; Jésus-Christ était dans la crèche, rendant à son Père les premiers hommages de cette obéissance sans bornes qui devait bientôt s'étendre jusques à la mort, et jusques à la mort de la croix ; et Dieu était dans Jésus-Christ, vengé par là, mais hautement, de tous les mépris que les hommes devaient faire de saloi, de tout ce que l'esprit d'indépendance, de tout ce que l'insolence du libertinage, de tout ce que la présomption du relâchement devait leur inspirer contre ses ordres, et au préjudice de la soumission qui lui est due : *Deus erat in Christo* ; Jésus-Christ était dans la crèche immolant sa chair virgine par les misères d'une extrême pauvreté, et Dieu était dans Jésus-Christ, se faisant justice par là de tout ce que la sensualité et la mollesse, de tout ce que l'excès du luxe, de

tout ce que l'amour du plaisir, de tout ce que l'abus des commodités et des délices de la vie devait causer de dérèglement et de corruption dans les mœurs : je veux dire, de toutes les impudicités, de tous ces vices abominables que saint Paul défend de nommer, de tous ces monstres de péchés qui déshonorent l'homme, et qui le dégradent jusqu'à le mettre au rang des bêtes : *Deus erat in Christo* ; en un mot, Jésus-Christ était dans la crèche faisant pénitence pour nous, et Dieu était dans Jésus-Christ, agréant cette pénitence, mais en même temps nous la proposant pour modèle, comme s'il nous eût dit à tous : Voyez, et faites de même : *Inspice, et fac secundum exemplar* ¹.

C'est, dis-je, à cette condition que Dieu était dans Jésus-Christ, nous réconciliant avec soi, et, par un effet réciproque de son amour, se réconciliant avec nous : *Deus erat in Christo, mundum reconcilians sibi*. Car, tout irrité qu'il était par la grièveté de nos offenses, comment aurait-il pu, reprend saint Bernard, n'être pas fléchi par la pénitence de ce Fils bien-aimé, dont il put bien dire dès lors ce qu'il devait déclarer solennellement dans la suite : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui* ² ? de ce Fils qui, quoique naissant avec l'apparence de pécheur, était non-seulement le Saint des Saints, mais la sainteté même ? de ce Fils qui, quoique anéanti dans une crèche, était aussi puissant que lui, égal à lui, et, sans usurpation, Dieu comme lui ? Comment, encore une fois, aurait-il pu ne l'accepter pas, cette pénitence d'un Dieu ? et, satisfait par la pénitence d'un Dieu, comment aurait-il pu rejeter la nôtre ?

Tel est donc d'abord, mes chers auditeurs, le fruit précieux de la naissance d'un Dieu sauveur, notre paix avec Dieu par la pénitence. Mais du reste, ne nous y trompons pas, et, pour approfondir par rapport à nous cette même vérité, quand je dis par la pénitence, j'entends par une pénitence sincère, solide, efficace ; j'entends par une pénitence fervente, exacte, sévère : car il n'y a que celle-là seule qui soit capable de nous réconcilier avec Dieu et de pacifier nos consciences devant Dieu, parce qu'il n'y a que celle-là seule qui ait de la conformité avec la pénitence de l'Homme-Dieu. Une pénitence imparfaite, tiède, languissante ; une pénitence lâche, où le pécheur s'écoute, se flatte, se ménage ; une pénitence commode, et que l'on veut accorder avec toutes les douceurs de la vie ; une pénitence qui ne crucifie point la chair,

¹ 2 Cor., v, 9.

² Exod., xxv, 40. — 2 Matth., iii, 17.

qui n'humilie point l'esprit ; une pénitence stérile et sans œuvres, c'est une pénitence vaine, et une pénitence vaine, bien loin d'apaiser Dieu, outrage Dieu ; bien loin de calmer nos consciences, les déchire de mille remords ; bien loin d'en faire cesser les inquiétudes, est elle-même le sujet des reproches intérieurs les plus piquants et des plus cruelles alarmes. Il nous faut, dit saint Chrysostome, une pénitence qui puisse être unie à celle de Jésus-Christ, une pénitence qui puisse être le supplément de celle de Jésus-Christ, une pénitence dont le pécheur puisse croire et se rendre témoignage qu'elle accomplit, comme parle l'Apôtre, ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ : or, pour cela, il faut qu'elle ait tous les caractères que je viens de marquer, sincérité, solidité, intégrité, sévérité, et qu'ainsi elle participe à toutes les qualités de la pénitence de Jésus-Christ.

Si telle a été la vôtre, et si, dans l'esprit de cette véritable pénitence, vous avez eu le bonheur d'approcher dignement des saints mystères, c'est, mes chers auditeurs, ce qui doit aujourd'hui vous consoler, et de quoi je dois vous féliciter. Vous êtes en paix avec Dieu ; vous avez trouvé grâce devant Dieu. Dieu a ratifié dans le ciel la sentence d'absolution que le ministre de son sacrement a prononcée sur la terre en votre faveur. On vous a dit, comme à ce paralytique de l'Evangile : Allez, ne péchez plus : *Ecce sanus factus es, jam noli peccare* ¹ ; mais aussi vivez en repos sur tout le passé ; il vous est remis. Heureux état ! préférable à toutes les fortunes du monde ! je suis en paix avec Dieu. Dieu était mon ennemi, et j'étais ennemi de Dieu ; mais enfin voilà Dieu réconcilié avec moi, et me voilà réconcilié avec Dieu. Paix de Dieu, que le Saint-Esprit compare à un repas somptueux, à un repas délicieux, tant elle remplit l'âme d'une onction abondante et consolante. Paix de Dieu, souverainement désirable au pécheur, puisque par elle le pécheur rentre auprès de Dieu dans tous les droits de l'innocence et de la justice.

Que si néanmoins, mon cher auditeur, vous êtes assez malheureux pour n'avoir fait qu'une pénitence défectueuse, et pour être encore, malgré votre pénitence, dans le désordre du péché, écoutez ce que je vous annonce ; et, tout malheureux que vous êtes, ce que je vous annonce doit vous inspirer une humble et une généreuse confiance : *Convertere ad Dominum Deum tuum* ² ; convertissez-vous à votre Dieu. Faites pénitence ; et, en la faisant, conformez votre

pénitence à la pénitence de l'enfant Jésus ; unissez votre pénitence à la pénitence de l'enfant Jésus. Touché de ce que lui ont coûté vos péchés, ressentez-les comme lui ; pleurez-les comme lui ; joignez vos larmes à ses larmes, votre douleur à sa douleur, et je vous réponds de la part de Dieu d'une prompte et d'une parfaite réconciliation. Telle est la grâce qui vous est offerte. Serez-vous assez aveugles, assez insensés, assez réprouvés pour la refuser ? Cependant, outre la paix où nous rentrons avec Dieu, le mystère de Jésus-Christ naissant nous apprend encore à conserver la paix avec nous-mêmes ; et c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

L'homme en était réduit à ce déplorable état d'être dans une continuelle guerre avec soi-même, et de ne pouvoir se donner la paix à soi-même : et ce qui semble bien étonnant, dans l'affreux désordre où il était tombé par le péché, il ne lui fallait pas moins un médiateur, pour le réconcilier avec lui-même que pour le réconcilier avec Dieu. Or de là je conclus que Jésus-Christ est donc encore, par cette même raison, le prince et le Dieu de la paix : *princeps pacis*, puisque, dans le mystère de sa naissance, il nous apprend, et par les exemples qu'il nous donne et les leçons qu'il nous fait, le secret inestimable d'entretenir la paix avec nous-mêmes, secret que nous avons tant d'intérêt à découvrir, et qu'il nous est si important de savoir, mais qu'il n'appartenait qu'à ce Dieu naissant de nous révéler.

En effet, jusque là les hommes l'avaient ignoré cet art tout divin : séduits et aveuglés par le dieu du siècle, ils s'étaient faussement persuadé que le plus sûr moyen de trouver la paix du cœur était de satisfaire ses désirs, de contenter son ambition, de rassasier sa cupidité, et pour cela d'être honoré et distingué dans le monde ; de s'enrichir, et de vivre dans l'abondance ; de se pousser, de s'élever, de s'agrandir. Ainsi l'avaient cru et le croyaient tant de mondains. Or, en raisonnant de la sorte, non-seulement, dit l'Écriture, ils s'étaient trompés, mais en se trompant, ils s'étaient rendus malheureux : *Contritio et infelicitas in viis eorum* ² : pourquoi ? parce qu'en raisonnant de la sorte, ils n'avaient pas connu le chemin de la paix : *Et viam pacis non cognoverunt* ². Au lieu du repos intérieur et du calme qu'ils se promettaient dans leur opulence et dans leur élévation, ils ne trouvaient que trouble, que chagrin, qu'af-

¹ Joan., v, 14. — ² Lament.

¹ Psalm., xlii, 3. — ² Ibid.

fiction d'esprit : *Contritio et infelicitas*. Tel était le sort des partisans du monde : et plutôt au ciel, mes chers auditeurs, que ce ne fût pas encore aujourd'hui le vôtre !

Qu'a fait Jésus-Christ ? Il est venu nous enseigner le chemin de la paix, que nous cherchions et que nous ne connaissions pas. Lui-même, qui dans l'Évangile s'est appelé le chemin : *Ego sum via* ¹, il est venu nous servir de guide, et nous montrer la route où nous pouvons inmanquablement arriver au terme de cette bienheureuse paix. Lui-même, qui s'est appelé et qui est en effet la vérité : *Ego sum veritas* ², il est venu nous désabuser des erreurs grossières dont nous nous étions laissé prévenir à l'égard de cette paix. Lui-même, qui est la vie : *Ego sum vita* ³, il est venu nous faire goûter ce qui pouvait seul nous mettre en possession de cette paix. Tout cela comment ? en nous découvrant dans le mystère de ce jour les deux sources véritables de la paix avec nous-mêmes, savoir : l'humilité de cœur et la pauvreté de cœur ; et en détruisant dans ce même mystère les deux grands obstacles à cette paix tant désirée, et néanmoins si peu commune, qui sont notre orgueil d'une part, et de l'autre notre attachement aux biens de la terre : *Veniens evangelizavit pacem*. Ne perdez rien d'une instruction si solide et si édifiante.

Oui, c'est dans ce mystère qu'un Dieu-Homme, en naissant parmi les hommes, nous prêche hautement, par son exemple, ce qu'il devait dans la suite établir pour fondement de toute sa doctrine : *Discite a me, quia mitis sum et humilis corde, et inveniatis requiem animabus vestris* ⁴ : Apprenez de moi que je suis humble de cœur, et tenez pour certain que par là vous trouverez le repos de vos âmes. Oracle, dit saint Augustin, d'où devait dépendre, non-seulement notre sainteté, mais notre félicité dans la vie. Car il est évident, mes frères, que ce qui nous empêche tous les jours de trouver ce repos de l'âme si estimable, et sans quoi tous les autres biens de la vie nous deviennent inutiles, c'est l'opposition secrète que nous avons à l'humilité chrétienne. Reconnaissons-le avec douleur, et gémissons-en devant Dieu : ce qui fait perdre si souvent la paix à notre cœur, et ce qui nous met dans l'impuissance de la conserver, c'est l'orgueil dont nous sommes remplis, et qui nous enfle ; cet orgueil, qui nous fait croire en tant d'occasions qu'on ne nous rend pas ce qui nous est dû, qu'on n'a pas pour nous assez d'égards, qu'on ne nous considère

pas autant que nous le méritons. Car de là naissent les mélancolies et les tristesses, de là les désolations et les désespoirs, de là les aigreurs et les emportements : les tristesses, quand nous nous voyons maltraités ; les désespoirs, quand nous nous croyons méprisés ; les emportements, quand nous nous prétendons insultés et outragés : Dieu prenant plaisir, dit saint Chrysostome, à punir notre orgueil par notre orgueil même, et se servant de notre amour-propre pour nous faire souffrir, quand, par un excès de délicatesse et de sensibilité dont notre orgueil est le principe, nous ne voulons rien souffrir. Si nous étions humbles, et humbles de cœur, nous serions à couvert de tous ces chagrins. Au milieu des contradictions et des adversités, l'humilité nous tiendrait dans une situation tranquille. Quelque injustice qu'on pût nous faire et que l'on nous fit, l'humilité nous consolerait, l'humilité nous affermirait, l'humilité calmerait ces orages, réprimerait ces mouvements déréglés qui bouleversent une âme, si je puis ainsi m'exprimer, et qui lui causent de si grandes agitations.

Ah ! chrétiens, méditons bien ce point important. Examinons bien, et demandons-nous à nous-mêmes pourquoi nous nous troublons si aisément ? pourquoi, au moindre soupçon d'un mépris souvent imaginaire, nous nous piquons si vivement ? pourquoi, sur un vain rapport d'une parole dite contre nous par imprudence, et par légèreté, nous nous affligeons, nous nous alarmons, nous nous irritons ? *Quare tristis es, anima mea, et quare conturbas me* ¹ ? C'est la question que se faisait à lui-même le Prophète royal, et que peut se faire à toute heure l'homme superbe avec beaucoup plus de sujet : Pourquoi, mon âme, êtes-vous triste, et d'où vient que vous me troublez ? Nous n'en trouvons point d'autre raison que ce fonds d'orgueil avec lequel nous sommes nés, et que nous avons toujours entretenu, bien loin de travailler à le détruire. Voilà, hommes du siècle qui m'écoutez, ce qui vous rend incapables de goûter cette paix qui, de votre aveu néanmoins, est, après votre salut, le souverain bien. Vous la désirez préférablement à tout, puisque vous ne désirez tout le reste que pour y parvenir. Cependant vous n'y parvenez jamais : ne vous en prenez qu'à vous-mêmes, à cette ambition qui vous possède, et à laquelle vous vous êtes comme livrés ; à cette ambition qui, malgré tant de biens dont Dieu vous a comblés dans la vie, vous empêche d'être jamais contents de ce que vous êtes, et vous pousse toujours à vouloir

¹ Joan., xiv, 6. — ² Ibid. — ³ Ibid. — ⁴ Matth., xi, 29.

¹ Psalm., xli, 6.

être ce que vous n'êtes pas ; à cette ambition qui, par la plus monstrueuse ingratitude envers la Providence, vous fait compter pour rien tout ce que vous avez, et toujours aspirer à ce que vous n'avez pas, jusques à vous fatiguer pour cela sans relâche, jusques à vous crucifier vous-mêmes ; à cette ambition, qui fait naître dans votre cœur tant de basses et de honteuses jalousies, qui des prospérités d'autrui vous fait de si amers sujets de douleur, qui vous jette en de si violents transports quand on s'oppose à vos desseins, qui vous inspire de si mortelles aversions quand on traverse vos entreprises. Je le répète, et je ne puis trop fortement vous l'imprimer dans l'esprit, c'est là que le mal réside, c'en est là le principe et la racine.

Quand vous aurez une bonne fois renoncé à cette passion ; quand, par une modération chrétienne et sage, vous saurez vous tenir dans le rang où Dieu vous a placés ; quand, par une justice que vous ne vous rendez pas, et qu'il faudrait vous rendre, vous reconnaîtrez que Dieu n'en a que trop fait pour vous ; dès là vous posséderez ce trésor de la paix, que vous avez en vain cherché jusqu'à présent, parce que vous ne l'avez pas cherché où il est. C'est-à-dire, dès là vous bénirez Dieu dans votre condition, sans envier celles des autres. Dès là, soumis à Dieu, vous ne penserez plus qu'à vous sanctifier dans votre état, sans courir éternellement après un fantôme que vous vous figurez comme un bonheur parfait, mais dont la chimérique espérance ne sert qu'à vous tourmenter. Dès là, contents de votre fortune, vous en jouirez paisiblement et avec actions de grâces ; vous ne vous appliquerez qu'à en bien user, et vous ne craindrez rien autre chose que d'en faire un criminel abus. Dès là, chargés de l'établissement de vos familles, après avoir fait en chrétiens tout ce qui dépendra de vous pour y pourvoir, vous vous en reposerez sur cette aimable Providence dans le sein de laquelle, comme dit l'Apôtre, nous devons jeter toutes nos inquiétudes, comptant et pouvant compter avec assurance que si nous lui sommes fidèles elle ne nous manquera pas : *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum* ¹. Dès là, affranchis de la servitude et de l'esclavage du monde, vous attendrez tout de Dieu ; vous ne mettrez votre appui, votre confiance qu'en Dieu ; vous entrez dans la sainte et heureuse liberté des enfants de Dieu ; tous les nuages se dissiperont, toutes les tempêtes se calmeront ; et un moment de cette paix secrète, que votre orgueil a tant de fois troublée, vous dé-

dommagera bien des faux avantages où il visait, et des vaines prétentions qui vous exposaient à de si fâcheux retours et à de si rudes combats.

Or, voilà pourquoi Jésus-Christ vous dit aujourd'hui : Apprenez de moi que je suis humble de cœur : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde*. Et ne regardons pas cette humilité de cœur comme une faiblesse : ç'a été la vertu d'un Dieu, et c'est la vertu des forts, la vertu des sages, la vertu de âmes sensées, et par-dessus tout la vertu des élus de Dieu. Apprenez-la donc (écoutez toujours votre maître), et apprenez-la de moi, puisqu'il n'y a que moi de qui vous puissiez l'apprendre, et que toute la philosophie n'a point été jusque là. Apprenez-la de moi qui ne suis venu que pour vous en faire des leçons, et qui, pour vous la mieux persuader, me suis humilié et anéanti moi-même. C'est-à-dire, apprenez de moi que ce sont deux choses incompatibles que la paix et l'orgueil ; que votre cœur, quoi que vous fassiez, et quoi que le monde fasse pour vous, ne sera jamais content, tandis que la vanité, que l'ambition, que l'amour de la gloire y régnera : par conséquent, que pour trouver sur la terre le centre et le point de la félicité humaine, que pour avoir cette paix de l'âme, qui est par excellence le don de Dieu, il faut être humble, et sincèrement humble, et solidement humble : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris*.

Car c'est là, mes frères, dit saint Bernard, ce que la sagesse de Dieu incarnée a prétendu nous déclarer dans cet auguste mystère. Parce que nous sommes charnels, et, comme tels, accoutumés à ne rien comprendre que de charnel, le Verbe de Dieu a bien voulu lui-même se faire chair pour venir nous apprendre sensiblement, et, selon l'expression de ce Père, charnellement, que l'humilité est la seule voie qui conduit à ce repos du cœur si salutaire, et même absolument si nécessaire pour notre sanctification. Quand ce ne serait donc, conclut saint Bernard, que pour nous-mêmes, rendons-nous aujourd'hui dociles aux enseignements de ce Sauveur, et écoutons-le, ce Verbe divin : au moins dans l'état de sa chair : *Quia nihil præter carnem audire poteris, ecce Verbum caro factum est : audias illud, vel in carne* ¹. Mais ce n'est pas assez.

Il nous fait encore, chrétiens, une seconde leçon non moins importante. Car quelle est l'autre source de ces combats intérieurs et de ces guerres intestines qui nous déchirent si

¹ 1 Petr., v, 7.

cruellement ? convenez-en avec moi ; c'est la cupidité, l'envie d'avoir, un malheureux et damnable attachement aux biens de la terre. Vous y cherchez les douceurs de la vie, et l'ardeur extrême qui vous brûle en fait le tourment de votre vie. En effet, quels soins empressés pour les acquérir ! quelles peines pour les conserver ! quelles frayeurs au moindre danger de les perdre ! quels désirs insatiables de les augmenter ! quels chagrins de n'en avoir pas assez pour satisfaire ou à vos prétendus besoins, ou à vos dépenses superflues ! quelle douleur, quel accablement, quelle consternation, quand malgré vous ils vous échappent des mains, et qu'une mauvaise affaire, qu'un accident imprévu vous les enlève ! quelle honte de tomber par là non-seulement dans la disette, mais dans l'humiliation ! quel regret du passé ! quelles alarmes sur le présent ! quelles inquiétudes sur l'avenir, au milieu de tant de risques inévitables dans le commerce du monde, au milieu de tant de révolutions et de revers dont vous êtes témoins, et à quoi tous les jours vous vous trouvez vous-mêmes exposés !

Le remède, c'est le détachement évangélique. Donnez-moi un homme pauvre de cœur, rien ne sera capable de l'altérer ; c'est-à-dire donnez-moi un homme vraiment détaché des biens sensibles, à quelque épreuve qu'il plaise à Dieu de le mettre, dans l'adversité comme dans la prospérité, dans l'indigence comme dans l'abondance, il jouira d'une paix profonde. Usant de ses biens comme n'en usant pas, et, selon la maxime de saint Paul, les possédant comme ne les possédant pas, il sera disposé à tous les événements. Tranquille comme Job, et inébranlable au milieu des calamités du monde, il se soutiendra par la grande pensée dont ce saint homme était pénétré, et qui conservait le calme dans son âme : *Si bona suscepimus de manu Domini, mala quare non suscipiamus* ? si nous avons reçu les biens de la main du Seigneur, pourquoi, avec la même soumission, n'en recevrons-nous pas les maux ? Dans les disgrâces et dans les pertes, préparé comme Job à les supporter, il dira avec lui : *Dominus dedit, Dominus abstulit* ? c'était le Seigneur qui me les avait donnés, ces biens ; c'est lui qui me les a ôtés : il ne m'est rien arrivé que ce qu'il a voulu ; que son nom soit à jamais béni : *Sit nomen Domini benedictum* ? Heureux état ! solide et ferme soutien ! ressource contre les malheurs de la vie, toujours prête, et qui ne peut jamais manquer !

Or, c'est ce que votre Sauveur vient aujourd'hui vous apprendre par un exemple bien plus propre encore à vous convaincre et à faire impression sur vos esprits, que celui de Job. C'est ce que vous prêchez l'étable, la crèche, les langes de cet Enfant-Dieu : *Hoc nobis prædicat stabulum, hoc clamat præsepe, hoc panni evangelizant* ¹. C'est lui qui vous apprend que les pauvres de cœur sont heureux, et qu'il n'y a même dans la vie que les pauvres de cœur qui soient heureux et qui le puissent être : *Beati pauperes spiritu* ² ; qu'une partie donc, mais une partie essentielle de notre beauté sur la terre, est d'avoir le cœur libre et dégagé de l'attachement aux biens de la fortune. Il ne commence pas seulement à l'enseigner, mais à le persuader au monde. En effet, à peine a-t-il paru dans le monde avec toutes les marques de la pauvreté dont il est revêtu, que je vois des pauvres (ce sont les pasteurs), non-seulement soumis et résignés, mais bénissant, mais glorifiant Dieu dans leur état ; des pauvres qui, touchés de ce qu'ils ont vu en Bethléem, s'en retournent, quoique pauvres, comblés de joie ; des pauvres contents de leur sort et ne portant nulle envie aux riches de Jérusalem, parce qu'ils ont connu dans la personne de ce divin Enfant le bonheur et les prérogatives infinies de leur condition : *Et reversi sunt pastores glorificantes et laudantes Deum* ³. A peine a-t-il paru dans l'étable, que je vois des riches (ce sont les mages), qui, bien loin de mettre leur cœur dans leurs richesses, viennent mettre leurs richesses à ses pieds ; qui se font en sa présence un mérite de les mépriser, d'y renoncer, de s'en dépouiller. Les uns et les autres heureux, parce qu'en se conformant à ce Dieu pauvre, ils ont trouvé le chemin de la paix.

Crèche adorable de mon Sauveur, c'est toi qui me fais aujourd'hui goûter la pauvreté que j'ai choisie, c'est toi qui m'en découvres le trésor, c'est toi qui me la rends précieuse et vénérable, c'est toi qui me la fais préférer à tous les établissements et à toute l'opulence du monde. Confondez-moi, mon Dieu, si jamais ces sentiments, seuls dignes de vous, seuls dignes de ma profession, et si nécessaires enfin pour mon repos, sortaient de mon cœur. Vous les y avez conservés jusqu'à présent, Seigneur, et vous les y conserverez. Cependant, cette paix avec nous-mêmes, tout avantageuse qu'elle est, ne suffit pas encore, si nous n'y joignons la paix avec le prochain : et c'est la troisième in-

¹ Job. 11, 10. — ² Ibid., 1, 21. — ³ Ibid.

¹ Bern. — ² Matth., 7, 3. — ³ Luc., 11, 20.

struction que nous devons tirer de la naissance de Jésus-Christ, comme vous l'allez voir dans la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

La paix avec le prochain est le fruit de la charité ; et la charité, selon saint Paul, est l'abrégé de la loi chrétienne. Il ne faut donc pas s'étonner si le même apôtre nous a marqué, comme un des caractères les plus essentiels de l'esprit chrétien, le soin de conserver la paix avec tous les hommes, puisqu'il est évident que tous les hommes sont compris sous le nom de prochain. *Si fieri potest, quod ex vobis est, cum omnibus hominibus pacem habentes* ¹ : si cela se peut, disait-il aux Romains en les instruisant et en les formant au christianisme, si cela se peut, et autant qu'il est en vous, vivez en paix avec tout le monde : voilà l'esprit de votre religion, et par où l'on reconnaîtra que vous êtes les disciples de Celui qui, dès son berceau, a été le prince et le Dieu de la paix.

Pesons bien ces paroles, qui sont substantielles : *Si fieri potest*, si cela se peut : l'impossibilité, dit saint Chrysostome, est la seule excuse légitime qui puisse devant Dieu nous disculper, quand nous ne vivons pas avec nos frères dans une paix et une union parfaite ; et, hors l'impuissance absolue, toute autre raison n'est qu'un vain prétexte dont nous nous flattons, mais qui ne servira qu'à nous confondre au jugement de Dieu. *Quod ex vobis est*, autant qu'il est en vous ; en sorte que nous puissions sincèrement protester à Dieu, que nous puissions nous rendre à nous-mêmes témoignage qu'il n'a jamais tenu à nous, jamais dépendu de nous que nous n'eussions avec nos frères cette paix solide fondée sur la charité, l'ayant ardemment désirée, l'ayant de bonne foi recherchée, ayant toujours été préparés et d'esprit et de cœur à ne rien épargner pour y parvenir. *Cum omnibus*, la paix avec tous, sans en excepter un seul : l'exclusion d'un seul suffit pour nous rendre prévaricateurs, et sujets à toutes les peines dont Dieu menace ceux qui troublent ou qui rompent la paix. Rompre la paix avec un seul, c'est, selon Dieu, quelque chose d'aussi mortel que de violer un seul commandement. La paix avec tous, un seul excepté, nous devient donc inutile pour le salut ; et ce seul que nous exceptons doit s'élever pour demander vengeance contre nous au dernier jour. *Cum omnibus hominibus*, la

paix avec tous les hommes, même avec ceux qui y sont plus opposés et qui ne la veulent pas : les forçant par notre conduite à la vouloir, et, à l'exemple de David, gardant un esprit de paix avec les ennemis de la paix : *Cum his qui oderunt pacem, eram pacificus* ¹. Car, comme ajoute saint Chrysostome, vivre en paix avec des âmes pacifiques, avec des esprits modérés, avec des humeurs sociables, à peine serait-ce une vertu de philosophe et de païen ; beaucoup moins doit-elle passer pour une vertu surnaturelle et chrétienne. Le mérite de la charité, disons mieux, le devoir de la charité, est de conserver la paix avec des hommes difficiles, fâcheux, emportés : pourquoi ? parce qu'il peut arriver, et parce qu'en effet il arrive tous les jours que les plus emportés et les plus fâcheux, les plus difficiles et les plus chagrins, sont justement ceux avec qui nous devons vivre dans une plus étroite société, ceux dont il nous est moins possible de nous séparer, ceux à qui, dans l'ordre de Dieu, nous nous trouvons attachés par des liens plus indissolubles. Il faut donc, dit ce saint docteur, que, par rapport même à ces sortes d'esprits, nous ayons un principe de paix sur quoi puisse être solidement établie la tranquillité du commerce que la charité chrétienne doit maintenir entre eux et nous.

Or, quel est-il ce principe ? le voici : une sainte conformité avec Jésus-Christ naissant. Entrons dans son cœur, prenons-en les sentiments, tâchons à nous mettre dans les mêmes dispositions que lui, contemptions son étable et approchons de sa crèche. Remplissons-nous des vives lumières qu'il répand dans les âmes, et comprenons bien surtout deux choses : premièrement, c'est un Dieu qui, pour témoigner aux hommes sa charité, commence par se dépouiller pour eux de tous ses intérêts : secondement, c'est un Dieu qui, pour gagner nos cœurs, nous prévient, suivant le langage du Prophète, de toutes les bénédictions de sa douceur, et qui s'attendrit pour nous jusqu'à se revêtir, tout Dieu qu'il est, de notre humanité ; disons mieux, et dans un sens plus propre à mon sujet, jusqu'à devenir personnellement pour nous, comme parle l'Apôtre, la bénignité et l'humanité même : *Apparuit benignitas et humanitas* ². Deux moyens qu'il nous présente pour entretenir une paix éternelle avec nos frères ; désintéressement et douceur. Dépouillons-nous en faveur de nos frères de certains intérêts qui nous dominent ; soyons, à l'égard

¹ Rom., xii, 18.

² Psal., cxix, 7. — ³ Tit., iii, 4.

de nos frères, doux et humains : plus d'inimitiés alors, plus de divisions; paix inviolable, paix inaltérable. Quel bonheur pour moi et quel avantage pour vous, si je pouvais, en finissant, vous persuader ces deux devoirs si indispensables dans la religion que nous professons, et si nécessaires dans tous les états de la vie ! Ceci demande une réflexion toute nouvelle.

C'est, dis-je, un Dieu qui, par amour pour nous, et pour témoigner aux hommes son immense charité, se dénouille de tous ses intérêts; qui, de maître qu'il était se fait obéissant; de grand qu'il était se fait petit; de riche qu'il était se fait pauvre : *Quoniam propter vos egenus factus est, cum esset dives* ¹. Et je prétends que ce désintéressement est le plus prompt et le plus infaillible moyen pour concilier les cœurs, et pour nous unir tous dans une paix solide et durable.

Car, comme raisonne saint Bernard, prétendre vivre en paix avec nos frères, sans qu'il nous en coûte rien, sans vouloir leur sacrifier rien, sans jamais leur céder en rien, sans nous incommoder pour eux, ni nous relâcher sur rien; nous flatter d'avoir cette charité chrétienne qui est le lien de la paix, et cependant être toujours aussi enfié dans nos prétentions, aussi jaloux de nos droits, aussi déterminés à n'en rien rabattre, aussi vifs sur le point d'honneur, aussi attachés à nous-mêmes; abus, mes chers auditeurs : ce n'est pas ainsi que le Dieu de la paix nous l'a enseigné. Il ne fallait point pour cela qu'il vint au monde, ni qu'il nous servit de modèle : nous n'avions sans lui que trop d'exemples de cette charité intéressée. Il était inutile que ce Dieu fait homme nous apportât un commandement nouveau : de tout temps les hommes s'étaient aimés de la sorte les uns les autres, et cette prétendue charité était aussi ancienne que le monde; mais aussi le monde, avec cette charité prétendue, n'avait jamais été ni ne pouvait jamais être en paix.

C'est l'intérêt, chrétiens, qui nous divise. Otez la propre volonté, disait saint Bernard, il n'y aura plus d'enfer; et moi je dis : Otez l'intérêt propre, ou plutôt la passion de l'intérêt propre, et il n'y aura plus parmi les hommes de dissensions, plus de querelles, plus de procès, plus de discordes dans les familles, plus de troubles dans les communautés, plus de factions dans les Etats : la paix avec la charité régnera partout. Elle régnera entre vous et ce parent, entre vous et ce frère, cette sœur ;

¹ II. Cor. VIII, 9.

entre vous et cet ami, ce voisin, ce concurrent. Dès que vous voudrez pour lui vous déporter de tel ou tel intérêt, qui fait contre vous son chagrin, dès là vous aurez avec lui la paix; et souvent même, selon le monde, la paix que vous aurez avec lui vaudra mieux pour vous que l'intérêt qu'on vous disputait et à quoi vous renoncez. Détachés de nos intérêts, nous ne contesterons avec personne, nous ne nous brouillerons avec personne, nous ne nous romprons avec personne; et, par une infaillible conséquence, nous goûterons les douceurs de la société, nous jouirons des avantages de la pure et sincère charité : semblables aux premiers chrétiens, n'ayant tous qu'un cœur et qu'une âme, nous trouverons dans cette union mutuelle une béatitude anticipée, et comme un avant-goût de l'éternelle félicité.

Or, à la vue de Jésus-Christ, pouvons-nous avoir d'autres sentiments que ceux-là ? si nous sommes chrétiens, je dis de vrais chrétiens, nous faut-il un autre juge que ce Dieu Sauveur, et un autre tribunal que la crèche où il est né, pour vider tous les différends qui naissent entre nous et nos frères ? Un chrétien, rempli des idées que lui inspire un mystère si touchant, voudrait-il appeler de ce tribunal, et aurait-il peine à remettre aujourd'hui tous ses intérêts entre les mains d'un Dieu qui ne vient au monde que pour y apporter la paix ? Voilà, mon cher auditeur, ce que je vous demande en son nom. Si votre frère n'a pas mérité ce sacrifice, souvent très-léger, que vous lui ferez de votre intérêt, Jésus-Christ le mérite pour lui. Si votre frère est mal fondé dans ses prétentions, et s'il n'est pas juste que vous lui cédiez, au moins est-il juste que vous cédiez à Jésus-Christ. Ce que vous refusez à l'un, donnez-le à l'autre; ce que vous ne voulez pas accorder à votre frère, donnez-le à la charité et à Jésus-Christ : par là vous achèterez la paix, vous l'achèterez à peu de frais, et par là même vous la conserverez.

Mais peut-être s'agit-il de tout autre chose entre vous et le prochain; peut-être, indépendamment de tout intérêt, ce qui vous divise n'est-ce de votre part qu'une fierté qui l'a choqué, qu'un emportement qui l'a irrité, qu'une parole aigre dont il s'est senti piqué, que des manières dures dont il s'est tenu offensé, qu'un air de hauteur avec lequel vous l'avez traité ? Si cela est, il ne dépend, pour le satisfaire, que de vous adoucir à son égard, que de lui donner certaines marques de votre estime, que de lui rendre certains devoirs, que de le prévenir par quelques démar-

ches qui le ramèneront infailliblement et l'attachent à vous.

Je ne le puis, dites-vous; j'y sens une opposition invincible, et je n'en viendrai jamais là. Rentrez, encore une fois, rentrez, mon cher auditeur, dans l'étable de Bethléem; vous y verrez le Dieu de la paix incarné et humanisé, ou plutôt, vous y verrez dans sa personne la bénignité même incarnée, la grandeur même de Dieu humanisée. Je le répète, vous y verrez un Dieu qui, pour vous attirer à lui, n'a point dédaigné de vous rechercher; qui, par une condescendance toute divine de son amour, s'est fait même comme une gloire de vous prévenir. S'il eût attendu que vous, pécheur, vous son ennemi et son ennemi déclaré, vous eussiez fait les premiers pas pour retourner à lui, où en étiez-vous, et quelle ressource vous restait pour le salut? Cependant, malgré l'exemple de votre Dieu, vous vous faites et vous osez vous faire je ne sais quel point d'honneur de n'aller jamais au-devant de votre frère pour le rapprocher de vous, et pour l'engager lui-même à revenir. Malgré la loi de la charité, et d'ailleurs même après avoir été l'agresseur, vous conservez contre lui de scandaleux et d'éternels ressentiments: n'est-ce pas renverser tous les principes du christianisme, et vous exposer à de terribles malédictions du ciel?

Vous y verrez un Dieu qui, pour vous gagner, vous comble des bénédictions de sa douceur; un Dieu qui, pour se rendre plus aimable, quitte tout l'appareil de la majesté, et qui s'humanise, non-seulement jusqu'à paraître, mais jusqu'à devenir en effet homme comme vous; un Dieu qui, sous la forme d'un enfant, vient s'attendrir sur vous de compassion, et pleurer, non pas ses misères, mais les vôtres. Car c'est ainsi, dit saint Pierre Chrysologue, qu'il a voulu naître, parce qu'il a voulu être aimé: *Sic nasci voluit, qui voluit amari* 1. Parole touchante et digne de toutes nos réflexions! c'est ainsi qu'il a voulu naître, parce qu'il a voulu être aimé. Il aurait pu naître, et il ne tenait qu'à lui de naître dans la pompe et dans l'éclat de la magnificence royale; mais, en naissant de la sorte, il n'aurait été que respecté, que révérent, que redouté, et il voulait être aimé. Or, pour être aimé, il devait s'abaisser jusqu'à nous; pour être aimé, il devait être semblable à nous; pour être aimé, il devait souffrir comme nous. Et c'est pourquoy il a voulu naître dans l'état de faiblesse et d'abaissement où ce mystère nous le représente: *Sic nasci voluit, qui voluit amari*. Après

1 Petr. Chrysol.

cela, chrétiens, affectez des airs dédaigneux et hautains envers les autres, traitez-les en esclaves, avec empire, avec dureté, et non pas en frères, avec patience, avec bonté; rendez-vous inflexibles à leurs prières et insensibles à leurs besoins. N'est-ce pas démentir votre religion? n'est-ce pas même violer les droits de l'humanité? Je serais infini, si j'entreprenais de développer ce point de morale dans toute son étendue.

Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, voilà la sainte et divine paix que nous devons capitalemment désirer, et qui ne vous coûtera jamais trop, à quelque prix qu'elle vous puisse être vendue. La paix avec nos frères, et, sans exception, la paix avec tous les hommes: *cum omnibus hominibus pacem habentes*. Mais quel est notre avenglement et le sujet de notre confusion? le voici: dans les temps où Dieu nous afflige par le fléau de la guerre, nous lui demandons la paix; et, dans le cours de la vie, nous ne travaillons à rien moins qu'à nous procurer la véritable paix. C'est-à-dire, nous demandons à Dieu une paix qui ne dépend pas de nous, une paix qui n'est pas de notre ressort, une paix pour la conclusion de laquelle nous ne pouvons rien; et nous ne pensons pas à nous procurer celle qui est entre nos mains, celle dont nous sommes nous-mêmes les arbitres, celle dont Dieu nous a chargés, et dont il veut que nous lui soyons responsables. Nous faisons des vœux afin que les puissances de la terre s'accordent entre elles, pour donner au monde une paix que mille difficultés presque insurmontables semblent quelquefois rendre comme impossible; et nous ne voulons pas finir de pitoyables différends dont nous sommes les maîtres, qu'il nous serait aisé de terminer, que notre seule obstination fomenté; et ces puissances de la terre, si difficiles à réunir, sont souvent plutôt d'accord que nous ne le sommes les uns avec les autres. Cette paix entre les couronnes, malgré tous les obstacles qui s'y opposent, est plutôt conclue qu'un procès qui fait la ruine et la désolation de toute une famille n'est accommodé. Ah! Seigneur, je ne serais pas un fidèle ministre de votre parole, si dans un jour aussi solennel que celui-ci, où les anges, vos ambassadeurs, nous ont annoncé et promis la paix, je ne vous demandais, au nom de tous mes auditeurs, cette paix si désirée, qui doit pacifier tout le monde chrétien; cette paix dont dépend le bonheur de tant de nations; cette paix pour laquelle votre Eglise s'intéresse tant et avec tant de raison; cette paix que vous seul pouvez donner, et qui désor-

mais ne peut être que l'ouvrage de votre providence miraculeuse et de votre absolue puissance. Je n'aurais pas, comme ministre de votre parole, le zèle que je dois avoir, si, à l'exemple de vos prophètes, je ne vous disais aujourd'hui : *Du pacem, Domine, sustinentibus te, ut prophete tui fideles inveniantur* : Donnez la paix, Seigneur, à votre peuple, afin que ce ne soit pas en vain que nous l'ayons engagé à apaiser votre colère pour l'obtenir. Donnez-lui la paix, puisque entre les prospérités, quoique humaines et temporelles, qu'il lui est permis d'espérer, la paix est celle qui vient plus immédiatement de vous et qui peut le plus contribuer à votre gloire. Mais je serais, ô mon Dieu, encore plus prévaricateur de mon ministère, si préféramment à cette paix, toute nécessaire et toute importante qu'elle est, je ne vous demandais, pour moi et pour ceux qui m'écoutent, celle qui doit nous réconcilier avec vous, celle qui doit nous réconcilier avec nous-mêmes, celle qui doit nous réconcilier avec nos frères : celle qui doit nous réconcilier avec vous, par une généreuse et sainte pénitence ; celle qui doit nous réconcilier avec nous-mêmes, par un vrai détachement et une sincère humilité ; celle qui doit nous réconcilier avec nos frères, par une tendre et cordiale charité.

Ramassons en deux mots tout ce mystère et finissons. Le Seigneur est le Dieu des armées, qui vient au monde pour y faire régner la paix, et qui veut être aujourd'hui glorifié par toute la terre en qualité de roi pacifique : *Magnificatus est Rex pacificus super faciem universae terræ* ¹. Voilà, Sire, ce que chante l'Eglise dans cette auguste solennité ; voilà ce que nous célébrons : modèle admirable pour Votre Majesté, et que je lui propose ici avec d'autant plus d'assurance, que je sais que c'est le modèle qu'elle se propose elle-même, et sur lequel elle se forme. Car, sans oublier la sainteté de mon ministère, et sans craindre que l'on m'accuse de donner à Votre Majesté une fausse louange, je dois, comme prédicateur de l'Evangile, bénir le ciel, quand je vois, Sire, dans votre personne, un roi conquérant, et le plus conquérant des rois, qui met néanmoins toute sa gloire à être aujourd'hui reconnu le roi pacifique, et distingué comme tel entre tous les rois du monde. Je dois, en présence de cet auditoire chrétien, rendre à Dieu de solennelles actions de grâces, quand je vois dans Votre Majesté un monarque victorieux et invincible, dont tout le zèle est de pacifier l'Europe, dont toute l'application est d'y travailler et d'y contribuer par ses soins, dont toute l'am-

bition est d'y réussir, et qui par là est sur la terre l'image visible de celui dont le caractère est d'être tout ensemble, selon l'Écriture, le Dieu des armées et le Dieu de la paix.

Cette paix est l'ouvrage de Dieu, et nous reconnaissons plus que jamais que le monde ne la peut donner : mais notre confiance, Sire, est que, malgré le monde même, Dieu se servira de Votre Majesté, de sa sagesse, de ses lumières, de la droiture de son cœur, de la grandeur de son âme, de son désintéressement pour donner cette paix au monde. Ce qui nous console, c'est que Votre Majesté, suivant les règles de sa religion, ne fait la guerre aux ennemis de son Etat que pour procurer plus utilement et plus avantageusement cette paix à ses sujets. Ce qui nous rassure, c'est que, dans les vues qui la font agir, toutes ses conquêtes aboutissent là, et qu'elle ne gagne des batailles, qu'elle ne force des villes, qu'elle ne triomphe partout, que pour parvenir plus sûrement et plus promptement à cette paix. Ce qui soutient nos espérances, et au même temps ce qui augmente notre vénération et notre zèle pour Votre Majesté, c'est que son amour pour son peuple l'emportera toujours en ceci par-dessus ses intérêts propres, et que, touchée de ce motif, il n'y aura rien qu'elle ne sacrifie au bien de cette paix : qu'ainsi, en véritable imitateur du Dieu des armées et du Dieu de la paix, vous aurez, Sire, l'avantage, après avoir été le héros du monde chrétien, d'en être encore le pacificateur. Car voilà ce qui mettra le comble à vos travaux héroïques, voilà ce qui couronnera votre règne, voilà ce qui achèvera votre glorieuse destinée.

Accomplissez mes vœux, Seigneur, ou plutôt bénissez les intentions de ce roi pacifique et conquérant, qui sait si bien se conformer aux vôtres ! Donnez-nous par lui cette paix que vous nous promettez aujourd'hui par le ministère de vos anges ; et s'il était vrai que vous fussiez encore irrité contre les hommes, si les péchés des hommes méritaient encore les fléaux de votre justice, permettez-moi, Seigneur, de vous faire ici la prière que vous fit autrefois David, et de vous dire comme lui dans le même esprit : *Dissipa gentes quæ bella volunt* ¹ : dissipez ces nations opiniâtres qui veulent la guerre ; renversez leurs desseins, rompez leurs alliances, rendez vaines leurs entreprises, troublez leurs conseils. Souffrez que j'ajoute avec le même prophète : *Effunde iram tuam in gentes quæ non noverunt, et in regna quæ nomen tuum invocaverunt* ² : s'il faut, ô mon Dieu, que

¹ Eccles. Ofic.

¹ Psalm., LXXVII, 31. — ² Ibid., LXXVIII, 6.

colère éclate, répandez-la sur ces nations qui ne vous connaissent point, et sur ces royaumes qui n'invoquent point votre nom, c'est-à-dire sur ces nations où la vérité de votre religion n'est pas connue, et sur ces royaumes où l'hérésie a aboli la pureté de votre culte. Mais, par un effet tout contraire, répandez votre miséricorde sur ce royaume chrétien, où vous êtes invoqué, servi, adoré en esprit et en vérité ; répandez-la sur ce monarque qui m'écoute, et qui, plus zélé pour votre gloire que pour la sienne, met aujourd'hui à vos pieds, non-seulement son sceptre et sa couronne, mais toute la gloire de ses conquêtes, pour vous en faire un hommage comme au Dieu de la paix ; qui, pour le bien de votre Eglise, préfère cette paix à l'accroissement de son empire, et qui, au milieu de ses prospérités et du succès de ses armes, ne refuse pas pour elle de se relâcher de ses droits. Dans des dispositions si saintes, que ne doit-il pas attendre

de vous? et quels effets, ou plutôt quels miracles de protection n'avons-nous pas droit de nous promettre pour lui? C'est l'homme de votre droite, Seigneur : étendez sur lui votre main ; animez-le de votre esprit, remplissez-le de vos lumières, fortifiez-le de votre grâce. *Fiat manus tua super virum dexteræ tuæ* ¹. Tandis que vous le soutiendrez, toutes les puissances du monde, quoique liguées et conjurées, ne prévaudront pas contre lui ; et, avec votre divin secours, nous ne doutons point, ô mon Dieu ! que nous n'obtenions enfin cette paix salutaire, que nous vous demandons comme un des fruits de la naissance de notre adorable Sauveur, et comme un moyen qui nous aidera à mériter la bienheureuse et l'éternelle paix dont vos élus jouissent dans le ciel. Je vous la souhaite, mes chers auditeurs, au nom, etc.

¹ Psalm., LXXIX, 18.

AUTRE AVENT.

SERMON POUR LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS.

SUR LA SAINTETÉ.

ANALYSE.

SUJET. Dieu est admirable dans ses saints.

Comme nous ne connaissons Dieu sur la terre que dans ses ouvrages, ce n'est aussi sur la terre, à proprement parler, que dans ses ouvrages qu'il est admirable pour nous. Or l'ouvrage de Dieu, par excellence, ce sont les saints. Mais en quoi Dieu, reprend saint Léon, est particulièrement admirable dans ses saints, c'est de nous les avoir donnés tout à la fois, et pour nos protecteurs, et pour nos modèles. Ne les considérons dans ce discours que sous cette qualité de modèles, et faisons servir leurs exemples à notre sanctification.

DIVISION. La sainteté trouve dans les esprits et dans les cœurs des hommes trois grands obstacles à surmonter : le libertinage, l'ignorance et la lâcheté. Les libertins la censurent ; les ignorants la prennent mal, et n'en ont que de fausses idées ; enfin les lâches la regardent comme impossible, et désespèrent d'y parvenir. Or montrons aux premiers que, supposé l'exemple des saints, leur libertinage est insoutenable, 1^e partie ; aux seconds, que, supposé l'exemple des saints, leur ignorance est sans excuse, 2^e partie ; et aux derniers, que, supposé l'exemple des saints, leur lâcheté n'a plus de prétexte, 3^e partie.

PREMIÈRE PARTIE. Libertinage insoutenable, supposé l'exemple des saints. C'est de tout temps que les libertins ont combattu la sainteté. Saint Jérôme nous marque surtout deux artifices dont ils se sont servis contre elle : 1^o Ils l'ont contestée comme fausse ; 2^o Ils l'ont décriée comme défectueuse. Comme fausse, prétendant qu'il n'y avait point de vraie sainteté : comme défectueuse, se persuadant et voulant persuader aux autres qu'elle était au moins sujette à mille défauts. L'exemple des saints détruit ces deux préjugés.

1^o Le libertin ne veut point reconnaître de vraie sainteté, et traite tout ce que nous appelons sainteté d'hypocrisie. Malignité également injurieuse à Dieu et pernicieuse aux hommes. Injurieuse à Dieu, en lui ôtant la gloire de tant d'œuvres saintes, comme si la grâce n'en était pas le principe ; pernicieuse aux hommes, en les privant d'une des grâces les plus puissantes, qui est le bon exemple.

Mais quelque présomptueux que soit le libertinage, jamais il ne se soutiendra contre certains exemples irréprochables que Dieu lui oppose pour le confondre ; ce sont ceux des saints. Il y a dans le monde des hypocrites, c'est-à-dire de fausses saintetés, il faut l'avouer ; mais de là même saint Augustin conclut qu'il y a donc aussi une vraie sainteté, puisque la fausse sainteté n'est qu'une imitation de la vraie, et que ce sont les vraies vertus qui, par l'abus qu'on en fait en voulant se déguiser, ont produit les fausses vertus. Cette vraie sainteté est rare, je le sais ; mais n'y eût-il dans le monde qu'un vrai saint, son exemple suffit pour la condamnation du libertin. Or, par la providence de Dieu, il y en a toujours quelqu'un de ce caractère, dont le montain lui-même n'oserait contester et désavouer la sainteté.

Cependant nous n'en sommes pas là ; et pour un juste dont l'exemple suffirait, Dieu nous en découvre aujourd'hui une multitude innombrable ; ce sont ces saints glorifiés dans le ciel, ces hommes en qui la grâce a opéré tant de merveilles, à qui elle a inspiré de si grands sentiments, à qui elle a fait faire de si grandes actions. Exemples mémorables, exemples convaincants.

2^o Le libertin au moins tâche de décrier la sainteté, en lui imputant des défauts prétendus. Mais si les saints ont des défauts, n'est pas à la sainteté qu'il faut s'en prendre, puisqu'ils ne sont pas saints par là. D'ailleurs est-il juste d'exiger de la vraie piété qu'elle rende tout à coup les hommes parfaits ? Je pourrais m'en tenir là pour la confusion de l'impie ; mais l'Eglise va plus loin ; elle lui fait voir, dans cette troupe glorieuse de saints que nous honorons, des hommes vraiment irrépréhensibles au sens même que le monde les veut. Leurs siècles les ont reconnus tels qu'on nous les dépeint, les siècles suivants les ont canonisés ; et c'est sur le témoignage du monde entier que nous leur rendons un culte si solennel.

DEUXIÈME PARTIE. Ignorance sans excuse, supposé l'exemple des saints. On se laisse prévenir des erreurs les plus grossières touchant la sainteté. Mais l'exemple des saints confond toutes ces erreurs, et rend notre ignorance inexcusable : pourquoi ? parce que l'exemple des saints nous fait connaître en quoi consiste la vraie sainteté, et nous apprend qu'elle est toute renfermée dans les devoirs de notre condition. Sainteté raisonnable, qui se fait estimer par elle-même, et que je ne puis envisager sans me dire à moi-même : Voilà ce que je dois être, et sans me sentir porté à le devenir.

Non, les saints ne se sont point précisément sanctifiés par des œuvres éclatantes et particulières ; ce n'était point là le fond de leur sainteté : car, 1^o ils pouvaient être saints sans cela ; 2^o avec cela ils pouvaient n'être pas saints. Ils pouvaient être saints sans cela : combien de prédestinés n'ont jamais rien fait sur la terre qui leur ait attiré l'admiration ? Et ils pouvaient avec cela n'être pas saints : combien de réprouvés ont fait sur la terre des actions à quoi les hommes ont applaudi, tandis que Dieu les condamnait ? Il n'est pas parlé dans l'Evangile d'un seul miracle de la Mère de Dieu, ni de Jean-Baptiste ; et l'Evangile, au contraire, parle des miracles que faisaient les faux prophètes.

Par où donc les saints ont-ils été saints ? 1^o Ils n'ont été saints que parce qu'ils ont rempli les devoirs de leur état ; 2^o et

ils n'ont rempli les devoirs de leur état que parce qu'ils étaient saints, et que parce qu'ils ont su accorder leur condition avec leur religion. Saints, parce que dans leur condition ils ont rendu à chacun ce qui lui appartenait. Saints, parce qu'ils ont honoré par leur conduite leurs ministères. Saints, parce qu'ils ont préféré en toutes choses la conscience aux intérêts humains. Saints, parce que, soumis à Dieu, ils se sont tenus dans l'ordre où Dieu les voulait. Ajoutons que, parce qu'ils étaient saints, ils ont rempli tous leurs devoirs, parce qu'il n'y avait que la sainteté qui pût être une disposition générale et efficace à ce parfait accomplissement de leurs obligations. Sans la sainteté ils auraient succombé en mille rencontres; mais leur sainteté les a soutenus.

Pourquoi saint Louis est-il au nombre de ceux que nous invoquons ? parce qu'il s'est acquitté de tous les devoirs d'un roi. Et pourquoi s'est-il acquitté de tous les devoirs d'un roi ? parce que c'était un saint roi. Aussi est-ce cette fidélité constante à nos devoirs qui nous coûte. Car, pour ne manquer à aucun de ses devoirs, il faut, en bien des occasions, se faire violence et se renoncer.

troisième partie. Lâcheté sans prétexte, supposé l'exemple des saints. Car l'exemple des Saints est une preuve convaincante : 1° que la sainteté n'a rien d'impraticable pour nous ; 2° qu'elle n'a rien même de si difficile dont elle ne porte avec soi l'adoucissement.

1° Rien d'impraticable pour nous dans la sainteté. Dieu nous le fait connaître sensiblement, en nous mettant devant les yeux des millions de Saints qui ont été dans le monde ce que nous ne voulons pas qu'on y puisse être. C'est ce qui convertit saint Augustin, lorsque, dans cette merveilleuse vision qu'il nous a lui-même décrite, il crut entendre la sainteté, qui, lui montrant un nombre presque infini de vierges, lui disait : *Eh quoi ! ne pourrez-vous pas ce que ceux-ci et celles-là ont pu ?* Voilà comment Dieu nous parle à nous-mêmes dans cette fête, et ce qui fera notre condamnation dans son jugement.

2° Rien même de si difficile dans la sainteté, qui ne porte avec soi son adoucissement. Tertullien disait que Jésus-Christ était la solution de toutes les difficultés d'un chrétien. Mais ce qu'il a dit de l'exemple de cet Homme-Dieu, il semble qu'on peut le dire encore avec plus de sujet de l'exemple des Saints ; car, sur l'exemple de Jésus-Christ, il restait une difficulté prise de Jésus-Christ même, savoir : qu'il était Dieu, et qu'étant, comme Dieu, la toute-puissance même, il était plus en état que nous de faire ce qu'il a fait, et de souffrir ce qu'il a souffert. Mais que puis-je répondre, quand on me fait voir dans les Saints des hommes comme moi, qui ont tout entrepris et tout souffert avec joie ? Saint Paul convainquit les premiers fidèles, en leur retraçant le souvenir de tous les justes de l'ancienne loi ; et que pouvons-nous dire quand on ajoute à ces exemples tous ceux de la loi nouvelle ? surtout quand on y ajoute l'exemple de tant de martyrs à qui les plus rigoureux tourments sont devenus non-seulement supportables, mais agréables ?

Non, nous n'avons plus de prétexte que l'exemple des Saints ne détruise. Ils avaient les mêmes soins que nous, les mêmes passions, les mêmes occasions, les mêmes obstacles ; ils ne servaient pas un autre maître ; et ils n'attendaient pas une autre gloire.

Mais, après tout, comment être saint et vivre en certains états du monde ? Comment ? Si ces états étaient incompatibles avec la sainteté, Dieu ne nous y aurait pas appelés, et il ne vous permettrait pas d'y demeurer. Point d'état où il n'y ait eu des Saints. Regardez dans votre état ceux qui s'y sont sanctifiés, et formez-vous sur ces modèles. C'est dans cette variété mystérieuse de sainteté, que la providence de notre Dieu nous doit paraître également aimable et adorable. Il a fait des Saints de tous les caractères et de toutes les professions, non-seulement afin qu'il n'y eût personne dans le monde qui eût droit d'imputer à sa profession ou les relâchements de sa vie, mais afin qu'il n'y eût personne à qui sa profession même ne présentât un portrait vivant de sainteté qui lui est propre.

Compliment au roi.

Mirabilis Deus in Sanctis suis.

Dieu est admirable dans ses Saints. (Psaume LXVII, 36.)

SIRE,

A considérer Dieu dans lui-même, nous ne pouvons dans lui-même l'admirer, parce qu'il est trop élevé au-dessus de nous et trop grand. Comme nous ne le connaissons sur la terre que dans ses ouvrages, ce n'est aussi sur la terre, à proprement parler, que dans ses ouvrages qu'il est admirable pour nous. Or, l'ouvrage de Dieu par excellence, ce sont les saints ; et par conséquent, disait le Prophète royal, c'est surtout dans ses saints qu'il nous paraît digne de nos admirations : *Mirabilis Deus in Sanctis suis.*

En effet, de quelque manière que nous envisagions les saints, Dieu est admirable en eux : et quand je m'en tiendrais au seul Evangile de ce jour, qu'y a-t-il de plus admirable que d'avoir conduit des hommes à la possession d'un royaume par la pauvreté ? que de leur avoir fait trouver la consolation et la joie par les pleurs et l'adversité ? que de les avoir élevés par les

humiliations au comble de la gloire, et, pour me servir de l'expression de saint Ambroise, de les avoir béatifiés par les misères mêmes ? Car voilà, si je puis user de ce terme, les divins paradoxes dont le Saint-Esprit nous donne l'intelligence dans cette solennité, et que nous n'aurions jamais pu comprendre, si les saints que nous honorons n'en étaient une preuve sensible : voilà les miracles que Dieu a opérés dans ses élus : *Mirabilis Deus in Sanctis suis.*

J'ajoute néanmoins, mes chers auditeurs, après saint Léon, pape, une chose qui me semble encore plus propre à nous toucher, par l'intérêt que nous y devons prendre comme chrétiens. Car Dieu, dit ce Père, est particulièrement admirable dans ses saints, parce qu'en les glorifiant il nous a pourvus d'un puissant secours, c'est celui de leur protection ; et qu'en même temps il nous a mis devant les yeux un grand modèle, c'est l'exemple de leur vie : *Mirabilis Deus in sanctis suis, in quibus et præsidium nobis constituit, et exemplum.* Je m'attache à cet exemple des saints pour établir solidement les importantes vérités que j'ai à vous annoncer ; et sans

rien dire du secours que nous pouvons attendre d'eux, et que nous en recevons, je veux vous faire admirer Dieu dans la conduite qu'il a tenue en nous proposant ces illustres prédestinés, dont la sainteté doit produire en nous de si merveilleux effets pour notre sanctification. Vierge sainte, reine de tous les saints, puisque vous êtes la mère du Saint des saints; vous en qui Dieu s'est montré souverainement admirable, puisque c'est en vous et par vous qu'il s'est fait homme et qu'il s'est rendu semblable à nous, faites descendre sur moi ses grâces. Il s'agit d'inspirer à mes auditeurs un zèle sincère, un zèle efficace d'acquiescer cette sainteté si peu goûtée, si peu connue, si peu pratiquée dans le monde, et toutefois si nécessaire pour le salut du monde. Je ne puis mieux réussir dans cette entreprise que par votre intercession, et c'est ce que je vous demande, en vous adressant la prière ordinaire. *Ave, Maria.*

En trois mots j'ai compris, ce me semble, trois sujets de la plus juste douleur, soit que nous soyons sensibles aux intérêts de Dieu, soit que nous ayons égard aux nôtres, quand j'ai dit que la sainteté, si nécessaire pour notre salut, était peu goûtée, peu connue et peu pratiquée dans le monde. Mais je prétends aussi vous consoler, chrétiens, quand j'ajoute que Dieu, par son adorable sagesse, a su remédier efficacement à ces trois grands maux, en nous mettant devant les yeux la sainteté de ses élus, et en les prédestinant pour nous servir d'exemples. Je m'explique.

Cette sainteté que Dieu nous commande, et sans laquelle il n'y a point de salut pour nous, par une déplorable fatalité, trouve dans les esprits des hommes trois grands obstacles à vaincre, et qu'elle a peine souvent à surmonter, savoir, le libertinage, l'ignorance et la lâcheté. Parlons plus clairement et plus simplement. Trois sortes de chrétiens dans le monde, par l'aveuglement où nous jette le péché et par la corruption du monde même, sont mal disposés à l'égard de la sainteté; car les libertins la censurent et tâchent à la décrier; les ignorants la prennent mal, et, dans l'usage qu'ils en font, ou, pour mieux dire, qu'ils en croient faire, ils n'en ont que de fausses idées; enfin, les lâches la regardent comme impossible, et désespèrent d'y parvenir. Les premiers, malins et critiques, la rendent odieuse, et de là vient qu'elle est peu goûtée; les seconds, grossiers et charnels, s'en forment des idées, non selon la vérité, mais selon leur goût et selon leur sens,

et de là vient qu'elle est peu connue. Les derniers, faibles et pusillanimes, s'en rebutent et y renoncent, dans la vue des difficultés qu'ils y rencontrent, et de là vient qu'elle est rare et peu pratiquée: trois dangereux écueils à éviter dans la voie du salut, mais écueils dont nous nous préserverons aisément, si nous voulons profiter de l'exemple des saints.

Car je soutiens et voici le partage de ce discours, je soutiens que l'exemple des saints est la plus invincible de toutes les preuves pour confondre la malignité du libertin, et pour justifier contre lui la vraie sainteté; je soutiens que l'exemple des saints est la plus claire de toutes les démonstrations pour confondre les erreurs du chrétien séduit et trompé, et pour lui faire voir en quoi consiste la vraie sainteté; je soutiens que l'exemple des saints est le plus efficace de tous les motifs pour confondre la tiédeur, beaucoup plus le découragement du chrétien lâche, et pour le porter à la pratique de la vraie sainteté. De là n'aurai-je pas droit de conclure que Dieu est admirable dans ses saints, lorsqu'il nous les donne pour modèles? *Mirabilis Deus in sanctis suis.* Je parle, encore une fois, à trois sortes de personnes dont il est aujourd'hui question de rectifier les sentiments sur le sujet de la sainteté chrétienne: aux libertins qui la combattent, aux ignorants qui ne la connaissent pas, aux lâches qui n'ont pas le courage de la pratiquer; et, sans autre raisonnement, je montre aux premiers que, supposé l'exemple des saints, leur libertinage est insoutenable; aux seconds, que leur ignorance est sans excuse; aux derniers, que leur lâcheté n'a plus de prétexte: trois vérités que je vais développer: appliquez-vous.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est de tout temps que la sainteté, et même la plus solide et la plus vraie, a été en butte à la malignité des libertins et à leur censure. C'est de tout temps qu'ils l'ont combattue comme ses plus déclarés ennemis; et c'est pour cela, ou qu'ils ont tâché de se persuader et de persuader aux autres qu'il n'y avait point dans le monde de vraie sainteté, ou qu'ils ont au moins affecté, en la confondant avec la fausse, de la décrier. Deux artifices dont ils se sont servis pour défendre, et, s'ils avaient pu, pour autoriser leur libertinage contre la sainteté chrétienne, qui néanmoins a toujours été et sera toujours, devant Dieu et devant les hommes, leur condamnation. Deux artifices que saint Jérôme a subtilement démêlés dans une de ses

épîtres, où il s'en explique ainsi : *Lacerant sanctum propositum, et nequitia sua remedium arbitrantur, si nemo sit sanctus, si turba sit pereuntium, si omnibus detrahatur.* Ce Père parlait en particulier de certains esprits prétendus forts, qui, témérairement et sans respect, blâmaient la conduite de sainte Paule, et le courage qu'elle avait eu de quitter Rome pour aller chercher son salut dans la retraite et dans l'éloignement du monde. Ces paroles sont remarquables, et d'autant plus dignes d'être pesées, qu'elles expriment ce que nous voyons tous les jours arriver dans notre siècle.

Lacerant sanctum propositum : parce qu'ils raisonnent en mondains, disait saint Jérôme, ils déchirent par leurs railleries, et même par leurs médisances, tout ce que les serviteurs de Dieu font de plus édifiant et de plus louable pour honorer Dieu. *Et nequitia sua remedium arbitrantur si nemo sit sanctus*; ils croient leur libertinage bien à couvert, quand ils ont la hardiesse de soutenir qu'il n'y a point de saints sur la terre; que ceux qu'on estime tels ont comme les autres leurs passions et leurs vices, et des vices même grossiers; que les plus gens de bien sont comme eux dans la voie de perdition, et qu'on a droit de dire de tout le monde que tout le monde est corrompu et perverti. Non-seulement ils soupçonneront que cela peut être, mais ils assurent que cela est; et, dans cette supposition, aussi extravagante que maligne, ils se consolent; comme si l'affreuse opinion qu'ils ont de tout le genre humain était la justification de leur iniquité, et devait les guérir de tous les remords intérieurs qu'ils auraient infailliblement à essuyer si le monde leur faisait voir des hommes vraiment vertueux, et dont la vie exemplaire fût un reproche sensible de leur impiété et de leurs désordres; *Et nequitia sua remedium arbitrantur, si detrahatur omnibus.* Prenez garde, s'il vous plaît, à la pensée de ce saint docteur.

La première injustice que le libertin fait à la sainteté chrétienne est de ne la vouloir pas reconnaître, c'est-à-dire de prétendre que ce que l'on appelle sainteté n'est rien moins dans les hommes que sainteté; que dans les uns c'est vanité, dans les autres singularité; dans ceux-ci dépit et chagrin, dans ceux-là faiblesse et petitesse de génie; et malgré les dehors les plus spécieux, dans plusieurs imposture et hypocrisie. Car c'est ainsi, mes chers auditeurs, qu'on en juge dans le monde, mais particulièrement à la cour, dans ce grand monde où vous vivez, dans ce monde que je puis appeler l'abrégé du monde. Monde profane, dont la malignité, vous

le savez, est de n'admettre point de vraie vertu, de ne convenir jamais du bien, d'être toujours convaincu que ceux qui le font ont d'autres vues que de le faire, de pouvoir ne croire qu'on serve Dieu purement pour le servir ni qu'on se convertisse purement pour se convertir; de n'en voir aucun exemple qu'on ne soit prêt à contester, de critiquer tout, et à force de critiquer tout, de ne trouver plus rien qui édifie. Malignité, reprend saint Jérôme, injurieuse à Dieu et pernicieuse aux hommes : ne perdez pas cette réflexion, qui vous peut être infiniment utile et salutaire.

Malignité injurieuse à Dieu, puisque par là l'on ôte à Dieu la gloire qui lui est due, en attribuant à tout autre qu'à lui les œuvres dont il est l'auteur, comme nous apprenons de l'Evangile que les pharisiens en usaient à l'égard du Fils de Dieu. Car que faisaient-ils? Ils impu-taient à l'art magique les miracles de ce Dieu-Homme; ils disaient qu'il chassait les démons par la puissance de Bézébub, le prince des ténèbres. Et que fait-on à la cour? On veut, et l'on veut sans distinction, qu'un intérêt secret y soit le ressort, le motif de tout le bien qu'on y pratique, de tout le culte qu'on y rend à Dieu, de toutes les résolutions qu'on y prend de mener une vie chrétienne, de toutes les conversions qui y paraissent, de toutes les réformes qu'on y aperçoit. On veut qu'une basse et servile politique en soit le principe et la fin. On dit d'une âme touchée de Dieu, et qui commence de bonne foi à régler ses mœurs, qu'elle prétend quelque chose, qu'il y a du mystère dans sa conduite, que ce changement est une scène qu'elle donne; mais que Dieu y a peu de part. Or l'un n'est-il pas semblable à l'autre? et si le langage du pharisien a été un blasphème contre Jésus-Christ, celui du monde qui juge et qui décide de la sorte est-il moins injuste et moins criminel?

Malignité pernicieuse aux hommes, puisque le mondain se prive ainsi d'une des grâces les plus touchantes et, dans l'ordre de la prédestination, les plus efficaces, qui est le bon exemple; ou plutôt, puisqu'autant qu'il dépend de lui il anéantit à son égard cette grâce du bon exemple. Ces conversions, dont il est témoin, et qu'on lui propose pour le faire rentrer en lui-même, n'ont plus d'autre effet sur lui que de lui faire former mille raisonnements, mille jugements téméraires et mal fondés; que de lui faire profaner ce qu'il y a de plus saint par les railleries les plus piquantes, et souvent même par les discours les plus im-

pies. Dieu le permet, pour punir en lui cet esprit d'orgueil qui le porte à s'ériger en censeur si sévère de la sainteté. D'où il arrive que, bien loin de tirer aucun fruit des exemples qu'il a devant les yeux, il s'endurcit le cœur, il se confirme dans ses désordres, il demeure dans son impénitence, il s'y obstine, et se rend encore plus incorrigible. Au lieu que les âmes fidèles marchent avec simplicité dans les voies de Dieu, profitent du bien qu'elles supposent bien, au hasard même de s'y tromper; s'édifient des vertus, quoique douteuses, qui leur paraissent vertus; de ces exemples même contestés se font des leçons et des règles, heureuses qu'il y en ait encore; et, sans penser à les combattre, bénissant Dieu de ce qu'il les suscite pour sa gloire, pour le bien de ses élus, et pour la confusion du libertinage.

Car, je l'ai dit, chrétiens, et je le répète, quelque présomptueux que puisse être le libertinage du monde, jamais il ne se soutiendra contre certains exemples irréprochables que Dieu dans tous les temps lui a opposés, et qu'il lui opposera toujours pour le confondre. Cette nuée de témoins dont parle saint Paul, cette innombrable multitude de saints dont nous honorons la glorieuse mémoire, est en faveur de la sainteté chrétienne un argument trop plausible, et une preuve trop éclatante et trop forte, pour pouvoir être affaiblie par toute l'impiété du siècle. Il y a dans le monde des hypocrites, je le sais, et peut-être trop pour n'en pas gémir moi-même; mais l'impiété du siècle peut-elle se prévaloir de l'hypocrisie pour en tirer cette dangereuse conséquence, qu'il n'y a point dans le monde de vraie sainteté? Au contraire, répond ingénieusement saint Augustin, c'est de là même qu'elle doit conclure qu'il y a une vraie sainteté, parce qu'il se trouve des saintetés fausses; et la raison qu'il en apporte est sans réplique: parce que la fausse sainteté, ajoute-t-il, n'est rien autre chose qu'une imitation de la vraie, comme la fiction est une imitation de la vérité.

En effet, ce sont les vraies vertus qui, par l'abus qu'on en a fait en voulant les imiter, ont produit, contre l'intention de Dieu, les fausses vertus. Le démon, père du mensonge, s'étant étudié à copier autant qu'il a pu, les œuvres de Dieu, il a pris à tâche de contrefaire la vraie humilité par mille vains fantômes d'humilité, la vraie sévérité de l'Évangile par l'apparente sévérité de l'hérésie, le vrai zèle par le zèle jaloux, la vraie religion par l'idolâtrie et la superstition. Témoignage évident, dit saint Au-

gustin, qu'il y a donc une vraie religion, un vrai zèle, une vraie sévérité de mœurs, une vraie humilité de cœur, en un mot, une vraie sainteté, puisqu'il est impossible de contrefaire ce qui n'est pas, et que les copies, quoique fausses, supposent un modèle.

Or ce principe établi, qu'il y a une vraie sainteté, l'impiété du siècle la plus maligne demeure désarmée et sans défense. Que cette sainteté pure et sans reproche soit rare parmi les hommes, qu'elle se rencontre en peu de sujets, cela ne favorise en aucune sorte le libertin. Quand il n'y en aurait dans le monde qu'un seul exemple, il n'en faudrait pas davantage pour faire sa condamnation; et Dieu, par une providence toute spéciale, dispose tellement les choses, que cet exemple, seul si vous le voulez, ne manque jamais, et que, malgré l'iniquité, il y en a toujours quelqu'un que le mondain lui-même, de son propre aveu, ne peut s'empêcher de reconnaître.

Où, mon cher auditeur, si vous êtes assez malheureux pour être du nombre de ceux à qui je parle ici et que je combats, ce seul homme de bien que vous connaissez, et qui est, dites-vous, l'unique en qui vous croyez, et dont vous voudriez répondre, c'est celui-là même qui s'élèvera contre vous au jugement de Dieu; lui seul il vous fermera la bouche. Dieu n'aura qu'à vous le produire, pour vous convaincre malgré vous du prodigieux égarement où vous aurez vécu, et pour faire paraître à tout l'univers la vanité, la faiblesse, le désordre de votre libertinage. En vain, pour votre justification, voudrez-vous alléguer l'hypocrisie de tant de mauvais chrétiens. S'il y a eu dans le monde des hypocrites, vous dira Dieu, vous n'avez pas dû pour cela être un impie. Si plusieurs ont abusé de la sainteté de mon culte, il ne fallait pas vous porter à un excès tout opposé, ni vous livrer au gré de vos passions; car il n'était pas nécessaire que vous fussiez l'un ou l'autre: entre l'hypocrite et le libertin il y avait un parti à suivre, et même un parti honorable: c'était d'être chrétien et vrai chrétien. Que ceux que vous avez traités de faux dévots l'aient été ou non, c'est sur quoi ils seront jugés; mais votre cause, qui n'a rien de commun avec eux, n'en a pu devenir meilleure. Tant de faux dévots, de dévots suspects, qu'il vous plaira, en voici un, après tout, que vous ne pouvez récuser; en voici un qui vous confond, et qui vous confond par vous-même; car ce juste que vous avez vous-même respecté, ce juste en qui vous avez reconnu vous-même tous les caractères d'une

piété sincère et solide, que ne l'avez-vous imité, et pourquoi ne vous êtes-vous pas formé sur ses exemples ?

Cela, dis-je, suffirait pour faire taire l'impunité. Ce serait assez de ces saints, quoique rares et singuliers, que Dieu nous fait voir sur la terre ; de ces saints qui, non-seulement glorifient Dieu, mais ont encore le bonheur, en le glorifiant, d'être généralement approuvés des hommes ; de ces saints dont la vertu est si unie, si simple, si pure, si hautement et si universellement canonisée, que le libertinage même est forcé de les honorer : car il y en a, et, quel que réprouvé que soit le monde, il y en a au milieu de vous ; vous savez bien les démêler, et vous ne vous trompez pas dans le discernement que vous en faites.

Mais je dis bien plus ; et pour un juste dont l'exemple pourrait suffire, Dieu m'en découvre aujourd'hui une multitude innombrable, et me fournit autant de preuves contre vous. Il m'ouvre le ciel, et m'élevant au-dessus de la terre, il me montre ces troupes d'élus qu'une sainteté éprouvée, purifiée, consommée, a fait monter aux plus hauts rangs de la gloire. Des hommes, dit saint Chrysostome (induction admirable et dont vous devez être touchés !), des hommes en qui la sainteté n'a été ni tempérament, puisqu'elle a réformé, changé, détruit dans eux le tempérament ; ni humeur, puisqu'elle ne les a sanctifiés qu'en combattant, qu'en réprimant, qu'en mortifiant sans cesse l'humeur ; ni politique, puisqu'elle les a dégagés de toutes les vues humaines ; ni intérêt, puisqu'elle les a fait renoncer à tous intérêts ; ni vanité, puisqu'elle les a en quelque sorte anéantis, et qu'ils ne se sont presque tous sanctifiés qu'en se cachant dans les ténèbres ; ni chagrin, puisqu'elle les a souvent détachés, séparés du monde, lorsqu'ils étaient plus en état de jouir des prospérités et de goûter les agréments du monde ; ni faiblesse, puisqu'elle leur a fait prendre les plus généreuses résolutions et soutenir les plus héroïques entreprises ; ni petitesse de génie, puisqu'en souffrant, en mourant, en s'immolant pour Dieu, ils ont fait voir une grandeur d'âme que l'infidélité même a admirée ; ni hypocrisie, puisque, bien loin de vouloir paraître ce qu'ils n'étaient pas, tout leur soin a été de ne pas paraître ce qu'ils étaient. Des hommes que le christianisme a formés, et dont la sainteté incontestablement reconnue est d'un ordre si supérieur à tout ce que la philosophie païenne, je ne dis pas a pratiqué, mais a enseigné, mais a imaginé, mais a voulu feindre, que,

dans l'opinion de saint Augustin, l'exemple de ces héros chrétiens dont nous solennisons la fête est une des preuves les plus invincibles qu'il y a un Dieu, qu'il y a une religion, qu'il y a une grâce surnaturelle qui agit en nous. Pourquoi ? parce qu'une sainteté aussi éminente que celle-là ne peut être sortie du fond d'une nature aussi corrompue que la nôtre ; parce que la philosophie et la raison ne vont point jusque-là ; parce qu'il n'y a donc que la grâce de Jésus-Christ qui puisse ainsi élever les hommes au-dessus de toute l'humanité, et que c'est par conséquent l'œuvre de Dieu. Voilà ce que célèbre aujourd'hui l'Eglise militante, dans cette auguste solennité qu'elle consacre à l'Eglise triomphante. Voilà de quoi le ciel est rempli. Exemples mémorables dont l'impunité n'effacera jamais le souvenir, et contre lesquels elle ne prescrira jamais. Exemples convaincants auxquels il faut que le libertinage cède, et qui confondront éternellement l'orgueil du monde. Miracles de votre grâce, ô mon Dieu, dont je me sers ici pour répandre, au moins dans la cour du plus chrétien de tous les rois, les sentiments de respect et de vénération dus à la vraie piété. Heureux si j'en pouvais bannir cet esprit mondain, toujours déclaré contre ceux qui vous servent, ou plutôt, Seigneur, toujours déclaré contre votre service même ! Heureux si je pouvais le détruire dans tous les cœurs, si je pouvais détromper toutes les personnes qui m'écourent, et leur faire une fois comprendre combien ces injustes préjugés dont on se laisse si aisément prévenir, et où l'on aime tant à s'entretenir, sont capables de les éloigner, et les éloignent en effet de vous !

La seconde injustice du libertin à l'égard de la sainteté ne consiste plus à la désavouer, mais à la décréditer, à la rendre odieuse, en lui imputant des défauts prétendus, et en les employant contre elle pour la noircir. Car, comme remarque le savant chancelier Gerson, homme entre tous les autres très-pénétrant et très-éclairé dans la science des mœurs, la sainteté chrétienne n'est point responsable des imperfections de ceux qui la pratiquent. Si celui qui s'adonne au culte de Dieu a encore ses faiblesses et ses passions, il les a parce qu'il est homme, et non parce qu'il est pieux. Bien loin que la piété les fomenté et les autorise, elle est la première à les lui reprocher, et elle ne cesse jamais de les combattre. Si elle n'en triomphe pas toujours, et si les passions l'emportent quelquefois sur elle, tel est notre désordre, et non pas le sien. Il y a plus, et est-il

juste d'exiger de la vraie piété, parce qu'elle est en elle-même parfaite et divine, que d'abord elle nous rende des hommes parfaits? Comme elle ne présume point de pouvoir faire dans cette vie des saints impeccables, aussi ne doit-on pas s'en prendre à elle si ceux qui s'engagent à suivre ses voies sont encore sujets aux fragilités humaines. Relever l'homme de ses chutes, l'humilier dans la vue de ses misères, lui faire trouver dans ses passions mêmes la matière et le fonds de ses mérites, c'est à quoi elle travaille, de quoi elle répond, et non pas d'affranchir l'homme de tout péché, ce qui ne convient qu'à l'état des bienheureux.

Or, voici néanmoins l'autre effet de la malignité du monde. Un homme, pour obéir à Dieu, et en vue de son salut, prend-il le parti de la piété? dès là on ne lui pardonne plus rien, et l'on est déterminé à lui faire des crimes de tout; dès là il ne lui est plus permis d'avoir ni passion, ni imperfection; on veut qu'il soit irrépréhensible; et s'il ne l'est pas, on en accuse la piété même. Malignité, ajoute saint Jérôme, la plus inique. Car enfin si la piété doit être exposée à la censure du monde, au moins la censure du monde doit-elle être équitable; et s'il ne veut pas lui faire grâce, au moins doit-il lui faire justice. Pourquoi donc ces préventions contre elle? Pourquoi ces suppositions, en lui imputant comme propre ce qu'elle rejette elle-même comme condamnable? pourquoi cette aversion secrète envers ceux qui l'ont embrassée? pourquoi ce penchant à les railler à les abaisser, à empoisonner leurs actions les plus innocentes et leurs plus droites intentions, à diminuer leurs bonnes qualités, à exagérer les mauvaises, si quelquefois ils en font paraître? Est-ce ainsi que nous en usons avec le reste des hommes? et l'attachement au service de Dieu a-t-il quelque chose qui doive attirer le mépris et la haine? Je pourrais m'en tenir là pour la confusion de l'impie; mais l'Eglise va plus loin. Elle lui oppose dans la personne des saints, et pour une conviction plus entière, surtout plus sensible, des hommes tels que les concevait saint Paul, et tels en effet qu'ils ont paru selon l'idée de cet apôtre, édifiant le monde, et servant de modèles au monde; des hommes irrépréhensibles, au sens même que le monde les veut, et que le libertin les demande; des hommes en qui la piété n'a été ni présomptueuse, ni hautaine, ni aigre, ni critique, ni opiniâtre, ni dissimulée, ni jalouse, ni bizarre, ni intrigante, ni dominante.

Ce sont là ceux que l'Eglise oppose au libertinage: ces bienheureux dont elle honore la

mémoire, ce sont ces hommes parfaits qu'elle nous met devant les yeux. Sujets par eux-mêmes à tous les vices des autres, ils ne s'en sont ou préservés ou corrigés que par l'exercice et l'étude des vertus chrétiennes. D'où il s'ensuit que leur sanctification, en justifiant le parti de la piété, doit donc couvrir d'un éternel opprobre le libertin qui entreprend de la rendre méprisable. Leur siècle, quoique perverti, les a reconnus et publiés tels que je vous les dépeins. Comme tels, les siècles suivants les ont béatifiés et canonisés: c'est sur le témoignage du monde entier que nous leur rendons en ce jour un culte si solennel; c'est pour cela, dit l'Ecriture, qu'ils sont devant le trône de Dieu, parce qu'ils ont été sans tache devant les hommes: *Sine macula enim sunt ante thronum Dei*¹. Serons-nous assez injustes pour leur disputer tout à la fois, et leur sainteté, et leur gloire? Mais serons-nous en même temps assez aveugles pour ne pas découvrir toute la faiblesse de l'impiété? Reprenons: le libertin combat la sainteté chrétienne, et je vous ai fait voir que l'exemple des saints rend son libertinage insoutenable. L'ignorant ne connaît pas la sainteté chrétienne, et je vais lui montrer que l'exemple des saints rend son ignorance inexcusable. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il ne faut pas douter que saint Paul, écrivant à Timothée son disciple, n'eût en vue les derniers siècles de l'Eglise, et en particulier celui où nous vivons, quand, parmi les abus qu'il condamnait et qu'il remarquait même dès lors dans le christianisme, il déplorait surtout l'aveuglement de certaines âmes séduites qui étudiaient sans cesse la religion, et qui ne parvenaient jamais à la science de la religion; qui en apprenaient tous les jours les maximes et les préceptes, et qui n'en comprenaient jamais l'essentiel ni le fond; qui s'épuisaient en spéculations pour s'y rendre habiles, mais qui, ne l'entendaient jamais, parce que jamais elles n'en venaient à la pratique; en un mot, qui cherchant en apparence le royaume de Dieu, ne le trouvaient point en effet, parce qu'elles le cherchaient sans le connaître: toujours éloignées de la solide piété, parce qu'avec toute leur étude elles ne s'étaient jamais formé une juste image de la piété: *Semper discentes, et nunquam ad scientiam veritatis pervenientes*². C'était un des maux dont ce grand apôtre menaçait l'Eglise de Dieu; et n'est-ce pas ce que nous voyons aujourd'hui? Quelque spirituel et quel-

¹ Apoc., xiv, 5. — ² II Timoth., iii, 17.

que raffiné que se pique d'être le siècle où nous sommes nés, avouez-le, mes chers auditeurs, qu'un des abus qui y règne davantage est de se laisser prévenir des erreurs les plus grossières sur ce qui regarde la véritable piété et la sainteté chrétienne. J'en appelle à vos connaissances, et je suis certain que vous en convenez déjà avec moi.

Les uns (ne perdez pas ceci) font consister la sainteté dans ce qui est selon leur sens, et les autres dans ce qui est selon leur goût ; les uns dans des choses extraordinaires et singulières, et les autres dans des choses extrêmes et outrées ; les uns dans ce qui éclate et qui brille, et les autres dans ce qui effraie et qui rebute. Les uns se la figurent hors de leur état, et les autres se la proposent au delà de leurs forces et de leur pouvoir ; les uns l'imaginent contraire aux bienséances et aux règles qu'il faut observer dans le monde, et les autres s'en font des plans opposés à leurs obligations même les plus étroites, et à leurs engagements particuliers par rapport au monde ; les uns l'attachent à certains moyens auxquels ils se bornent, pendant qu'ils négligent la fin ; et les autres la réduisent à des idées vagues de la fin dont ils se repaissent, pendant qu'ils négligent les moyens. Quel champ, chrétiens, et quelle matière à nos réflexions !

Or je dis que l'exemple des saints confond toutes ses erreurs, qu'il nous démontre sensiblement que la sainteté ne consiste point en tout cela, ne dépend point de tout cela, n'est rien moins, ou plutôt est quelque chose de meilleur et de plus raisonnable que tout cela : pourquoi ? parce que les saints, par leur exemple, nous prêchent aujourd'hui une vérité, mais une vérité touchante, une vérité édifiante, une vérité consolante ; savoir, qu'indépendamment de notre sens ou de notre goût, que sans l'éclat de certaines œuvres ou leur austérité, que sans sortir de notre condition ni quitter les voies communes, que sans prendre des moyens particuliers, ni se proposer une autre fin que celle même qui nous est marquée dans la situation présente où nous nous trouvons, toute la sainteté, la vraie sainteté, est de remplir ses devoirs, et de les remplir dans la vue de Dieu ; d'être parfaitement ce que l'on doit être, et de l'être selon Dieu ; de se conduire d'une manière digne de l'état où l'on est appelé de Dieu. Vérité à laquelle notre raison se soumet d'abord, et qu'il suffit de comprendre pour en être persuadé ; vérité que toutes les Écritures nous ont enseignée, mais dont nous avons encore une preuve plus évidente dans ces grands modèles que Dieu nous présente aujourd'hui.

Car dans ces modèles, qui sont les saints, détrompé de toute illusion, je vois clairement et distinctement ce que c'est que d'être saint, et je le vois sans effort, sans embarras de préceptes, comme si la sainteté elle-même se découvrait à moi, et devenait sensible pour moi. Et puisqu'il n'est rien hors de Dieu de plus excellent, rien de plus divin qu'une sainteté de ce caractère, c'est-à-dire une sainteté fondée sur les devoirs, réglée par les devoirs, renfermée dans les devoirs, dès que je l'envisage de la sorte, tout révolté que je puis être contre mes devoirs, je me sens forcé à lui donner mon estime, et cette estime dont je ne puis me défendre m'en fait naître un amour secret dont je me défends encore moins. Je dis : Voilà ce que je devrais être ; voilà ce que ma raison, ce que ma conscience, ce que ma religion me reprocheront toujours de n'être pas. Je le dis, et l'avoué que j'en fais est pour moi un témoignage infaillible que c'est donc là, et là seulement, que se réduit ce que nous appelons sainteté.

Non, chrétiens, ces bienheureux dont nous solennisons, la fête ne sont point précisément devenus saints pour avoir fait dans le monde et pour Dieu des choses extraordinaires et éclatantes. S'ils en ont fait, dit saint Bernard, et si l'histoire de leur vie les rapporte, ces œuvres éclatantes et extraordinaires pouvaient bien être des effets et des écoulements de leur sainteté, mais elles n'en ont jamais été ni le fond, ni la mesure. Ils les ont faites, si vous voulez, parce qu'ils étaient saints ; mais ils n'ont jamais été saints parce qu'ils les faisaient : et en effet, ils pouvaient être saints sans cela, comme avec cela ils auraient pu ne l'être pas.

Ils pouvaient être saints sans cela : combien de prédestinés, maintenant heureux et paisibles possesseurs de la gloire, n'ont jamais rien fait sur la terre qui leur ait attiré l'admiration, ni qui les ait distingués ? Et ils pouvaient avec cela n'être pas saints. Combien de réprouvés, victimes de la justice de Dieu, et livrés au feu éternel, ont fait sur la terre des actions de vertu à quoi les hommes ont applaudi, pendant que Dieu les condamnait, et peut-être, pour ces vertus mêmes prétendues, les rejetait ? Saints sans cela : ainsi l'ont été des millions d'élus dont les noms sont écrits dans le ciel, quoique inconnus dans l'Eglise même. Dieu, comme remarque saint Augustin, a pris plaisir à les sanctifier dans l'obscurité d'une vie commune, d'une vie cachée ; et quand il les a introduits dans son royaume, il ne leur a point dit : Entrez, serviteurs fidèles, parce que vous avez fait pour moi de grandes choses, mais, parce que vous avez été fidèles.

les dans les plus petites : *Quia in paucis fuisti fidelis* ! Rien moins que saints, ou plutôt réprouvés avec cela : ainsi doit-il arriver à ces malheureux qui diront à Dieu : Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom ? n'avons-nous pas chassé les démons ? mais à qui Dieu répondra : Je ne vous ai jamais connus, et je ne vous connais point encore : prophètes et faiseurs de miracles tant qu'il vous plaira, ce n'est point par là que je fais le discernement et le choix de ceux qui m'appartiennent.

Ce que je dis, chrétiens, est, tellement vrai, que Marie, la plus sainte des créatures, est néanmoins celle dont l'Évangile, par un dessein particulier de la Providence, a moins publié de miracles : que dis-je, et fait-il même mention d'un seul ? en marque-t-il un seul de Jean-Baptiste, le précurseur de Jésus-Christ ? et n'est-ce pas à lui toutefois que le Sauveur du monde rendit ce glorieux témoignage, qu'entre les enfants des hommes, nul n'avait été devant Dieu ni plus grand, ni plus saint ? Disons-en autant de mille autres choses avec lesquelles on confond tous les jours la sainteté : autant de ces austérités que le monde admire, et qui, selon la judicieuse remarque de l'évêque de Genève, ne sont tout au plus que des moyens pour aller à la sainteté, mais nullement la sainteté même. Il y a dans le ciel des saints du premier ordre qui n'ont jamais été, par profession, ni solitaires, ni austères : le Saint des saints lui-même, le Fils de Dieu, ne l'a point été, ou du moins ne l'a point paru ; et peut-être l'enfer est-il plein de pénitents, d'anachorètes que la vanité a perdus.

Par où donc les saints sont-ils devenus saints, et en quoi proprement consiste le fond de leur sainteté ? Ah ! chrétiens, c'est ici qu'il est de votre intérêt de m'écouter ; car voici, en deux mots, votre instruction et votre consolation.

Ils n'ont été saints que parce qu'ils ont rempli leurs devoirs, et ils ont rempli leurs devoirs parce qu'ils étaient saints. Deux choses dont l'enchaînement porte avec soi un caractère de raison et de vérité qui se fait sentir. Saints, parce qu'ils ont rempli leurs devoirs, c'est-à-dire parce qu'ils ont su parfaitement accorder leur condition avec leur religion ; mais en sorte que leur religion a toujours été la règle de leur condition, et que jamais leur condition n'a prévalu aux maximes de leur religion. Saints, parce qu'ils ont rendu à chacun ce qui lui était dû : l'honneur à qui était dû l'honneur, le tribut à qui était dû le tribut, l'obéissance à ceux que Dieu leur avait donnés pour maîtres, la com-

plaisance à ceux dont ils devaient entretenir la société, l'assistance à ceux qu'ils devaient secourir, le soin à ceux dont ils devaient répondre ; à tous la justice et la charité, parce que nous en sommes à tous redevables. Saints, parce qu'ils ont honoré par leur conduite les ministères dont ils étaient chargés, les dignités dont ils étaient revêtus, les places où Dieu les avait mis ; parce qu'ils ont sacrifié leur repos, leur santé, leur vie, aux emplois qu'ils avaient à remplir, aux travaux qu'ils avaient à soutenir, aux fatigues qu'ils devaient essayer, aux chagrins et aux ennuis qu'il leur fallait dévorer. Saints, parce qu'ils ont préféré en toutes choses la conscience à l'intérêt, la probité à la fortune, la vérité à la flatterie ; parce qu'ils ont eu de la sincérité dans leurs paroles, de la droiture dans leurs actions, de l'équité dans leurs jugements, de la bonne foi dans leur commerce. Saints, parce que, soumis à Dieu, ils se sont tenus dans l'ordre où Dieu les voulait, sans s'élever, sans s'ingérer, sans s'inquiéter, sans se plaindre, contents de leur état, ne troublant point celui des autres, n'enviant le bonheur de personne, fidèles à leurs amis, généreux envers leurs ennemis, reconnaissants des bienfaits qu'ils recevaient, patients dans les maux, oubliant les injures, supportant les faibles : car tout ce que je dis était renfermé dans l'étendue de leurs devoirs, et il leur fallait tout ce que je dis pour être saints.

Mais j'ajoute que, parce qu'ils étaient saints, ils ont rempli tous ces devoirs. Autre principe d'une vérité incontestable. En effet, il n'y avait que la sainteté qui pût être en eux une disposition générale et efficace au parfait accomplissement de toutes ces obligations. Sans la sainteté, ils auraient succombé en mille rencontres aux tentations humaines ; leur probité et leur droiture, en je ne sais combien de pas glissants, les aurait abandonnés, et en satisfaisant à un devoir ils en auraient violé un autre. Mais parce qu'ils étaient saints, ils ont gardé toute la loi et rempli toute justice ; parce qu'ils étaient saints, ils ont allié dans leurs personnes les choses, ce semble, les plus opposées et les plus difficiles à concilier : l'autorité avec la charité, la politique avec la sincérité, les honneurs du siècle avec l'humilité, l'application aux affaires avec la piété ; parce qu'ils étaient saints, ils ont maintenu dans le monde leur rang avec modestie, leurs droits avec désintéressement, leur réputation avec un vrai mépris et un entier détachement d'eux-mêmes ; parce qu'ils étaient saints, ils ont été humbles sans bassesse, grands sans hauteur, sincères sans imprudence, prudents sans duplicité, zélés

sans emportement, courageux sans témérité, doux et pacifiques sans pusillanimité; parce qu'ils étaient saints, ils se sont possédés eux-mêmes, ou plutôt ils se sont défiés d'eux-mêmes; dans la prospérité ils ont compté sur Dieu, et ils se sont soutenus par la foi dans l'adversité. Je serais infini, si je voulais épuiser cette matière et pousser plus loin ce détail.

Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, le bonheur de ces glorieux prédestinés est de n'avoir jamais séparé leur perfection de leurs devoirs, disons mieux, leur bonheur est de n'avoir jamais connu d'autre perfection que celle qui les attachait à leurs devoirs. Pourquoi saint Louis est-il au nombre de ceux que nous invoquons aujourd'hui? parce qu'étant roi, il s'est dignement acquitté des devoirs d'un roi: et pourquoi s'est-il dignement acquitté des devoirs d'un roi? parce qu'il a été un saint roi. Il n'y a qu'à consulter son histoire, et vous en conviendrez. Or, ce que je dis de ce saint roi, je puis le dire également et par proportion de tous les autres saints. Tel est le fondement de leur gloire et de leur béatitude: cette fidélité à leurs devoirs, ce zèle pour leurs devoirs, ce renoncement à tout pour se rendre parfaits dans leurs devoirs, c'est là ce que Dieu a récompensé dans les justes qu'il a choisis; et il ne faut pas s'en étonner, puisque c'est là précisément ce qui leur a coûté, et ce qui a été le sujet des sacrifices qu'ils ont faits à Dieu, et des victoires qu'ils ont remportées sur eux-mêmes. Car, pour ne manquer à aucun de ses devoirs, il faut, en bien des occasions, se mortifier, se renoncer, se faire violence. Toute autre perfection que celle-là n'aurait eu rien pour les saints de difficile; aussi toute autre perfection que celle-là n'aurait-elle pas été digne de la couronne que Dieu leur préparait.

Et voilà, chrétiens, le mystère que nous ne voulons pas comprendre: nous voudrions une sainteté à notre mode, une sainteté selon nos vues, selon nos désirs, c'est-à-dire une sainteté qui ne nous coûtât rien, car une telle sainteté, pour rigoureuse qu'elle paraisse ou qu'elle puisse être d'ailleurs, nous devient dès lors aisée. Mais Dieu veut que notre sainteté consiste dans nos devoirs, et nos devoirs nous coûteront toujours: hors de nos devoirs, ce qui nous semble sainteté n'est qu'un fantôme de sainteté, qui ne peut servir ni à glorifier Dieu, ni à édifier les hommes; qui souvent même n'est propre qu'à nourrir l'orgueil et à nous enfler. Au lieu que la vraie sainteté, cette sainteté commune dans un sens, mais si rare dans l'autre, porte avec soi une certaine bénédiction dont Dieu tire sa

gloire, dont les hommes se sentent touchés, et qui nous tient nous-mêmes, sans ostentation, sans faste, dans la règle, et nous préserve de mille abus. L'achève, et, après avoir parlé au libertin et à l'ignorant, il me reste à faire voir au chrétien lâche que, supposé l'exemple des saints, sa lâcheté est sans prétexte: c'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il fallait, chrétiens, une si grande autorité que celle de Dieu pour commander à des hommes, je dis à des hommes pécheurs, d'être saints et de l'être dès cette vie: *Sancti estote, quoniam ego sanctus sum*¹; soyez saints, parce que je suis saint. Il fallait toute l'autorité d'un Homme-Dieu pour dire à des hommes mondains: Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait: *Estote ergo perfecti, sicut Pater vester celestis perfectus est*². C'est ainsi néanmoins que Dieu parlait à son peuple dans l'ancienne loi, et c'est ainsi que Jésus-Christ nous a parlé dans la loi de grâce. Mais ce précepte si sublime et si relevé, ce précepte divin, il s'agit de savoir si nous pouvons l'accomplir, et si, dans la faiblesse extrême où le péché nous a réduits, Dieu n'en demande point trop de nous. Non, mes chers auditeurs; et je prétends en cela que Dieu n'exige rien qui passe nos forces. Appliquez-vous, car voici une des plus importantes instructions, et le dernier effet de l'exemple que Dieu nous propose dans ses saints.

Je dis donc que, malgré le relâchement de l'esprit corrompu du siècle, malgré notre fragilité et tous les obstacles qui nous environnent, l'exemple des saints nous est une preuve convaincante que la sainteté n'a rien d'impraticable pour nous et d'impossible; qu'elle n'a rien même de si difficile et de si rigoureux dont elle ne porte avec soi l'adoucissement, et par une conséquence nécessaire, qu'il ne nous reste aucun prétexte pour colorer notre lâcheté et pour nous disculper devant Dieu, si nous ne travaillons pas à nous sanctifier, et si en effet nous ne nous sanctifions pas: *Sancti estote*.

Nous mettons la sainteté au rang des choses impossibles; dangereux artifice de l'amour-propre, pour nous entretenir dans une vie lâche, dans une vie même déréglée. Nous nous la figurons, cette sainteté chrétienne, dans un degré d'élévation où nous croyons ne pouvoir jamais atteindre, et, par une pusillanimité d'esprit dont nous voulons que Dieu soit responsable, et que nous rejetons sur lui, en la rejettant sur notre

¹ Levit., xi, 44. — ² Matth., v, 48.

faiblesse, nous disons, comme l'Israélite prévaricateur : *Quis nostrum valet ad cælum ascendere* ? qui de nous pourra s'élever jusqu'au ciel ? qui de nous pourra parvenir à une telle perfection ? Mais Dieu nous apprend bien aujourd'hui à tenir un autre langage ; car il nous prodrait un million de saints qui ont été dans le monde ce que nous ne voulons pas qu'on y puisse être, qui ont fait dans le monde ce que nous désespérons d'y pouvoir faire, qui ont trouvé la sainteté dans le monde, et qui l'y ont trouvée là même où elle a de plus grands obstacles à surmonter. Or, si par là Dieu nous ferme la bouche d'une part, il nous ouvre le cœur de l'autre : Comment ? parce qu'il ranime notre espérance, et qu'il nous fait connaître par ces exemples que nous pouvons tout en celui qui nous fortifie, et que, si nous sommes pécheurs, il ne tient qu'à nous, tout pécheurs que nous sommes, de devenir saints.

C'est ce qui acheva la conversion de cet incomparable docteur de l'Eglise, saint Augustin. Une seule chose l'arrêta, vous le savez ; mais cette seule difficulté lui paraissait insurmontable, et suspendait en lui toutes les opérations de la grâce. Dieu lui disait intérieurement qu'il en viendrait à bout ; mais intérieurement il se répondait à lui-même que c'était un effort au-dessus de son pouvoir. Dans cette contestation, si je puis parler de la sorte, dans ce combat entre Dieu et lui, il demeurait toujours ennemi de Dieu, et toujours esclave de lui-même, c'est-à-dire toujours esclave de sa passion et de son péché. Enfin la grâce victorieuse de Jésus-Christ lui livra un dernier assaut, et ce dernier assaut l'emporta. Ce fut dans cette merveilleuse vision que lui-même il nous a décrite. Il crut voir la Sainteté avec un visage majestueux, qui se présentait à lui, qui lui faisait de pressants reproches, qui lui montrait un nombre presque infini de vierges dont elle était accompagnée, et semblait lui dire, pour exciter son courage et pour réveiller sa confiance : *Tu non poteris quod isti et istæ ?* Eh quoi ! ne pourrez-vous pas ce que ceux-ci et celles-là ont pu ? Cette voix, chrétiens, fut la voix de Dieu ; et comme la voix de Dieu renverse les cèdres et brise les rochers : *Vox Domini confringentis cedros* ², Augustin n'y put résister : cet esprit droit qu'il avait conservé jusque dans ses plus grands égarements ne put tenir contre une telle conviction. Il se laissa persuader, il se laissa toucher ; il se détermina à vouloir, et à vouloir en effet ce qu'il n'avait encore voulu qu'en apparence ;

et désormais il le voulut si parfaitement, si efficacement, que rien dans la suite n'ébranla son cœur et la fermeté de sa résolution.

Or, ce qui n'était pour Augustin qu'une figure est aujourd'hui pour vous, mon cher auditeur, une vérité. Ce n'est pas la sainteté en idée, mais le Dieu même de la sainteté qui vous parle dans cette fête, et qui vous dit : Regarde, pécheur, et vois ces âmes bienheureuses que j'ai rassemblées de la terre, et dont le nombre surpasse les étoiles du ciel. Regarde ces généreux athlètes qui, pour avoir dignement combattu, pour avoir saintement terminé leur course, possèdent la couronne de justice qu'ils ont méritée. Ce qu'ils ont fait, pourquoi ne le pourras-tu pas ? pourquoi ne le feras-tu pas ? *Et tu non poteris quod isti et istæ ?*

Je ne sais, chrétiens, si vous pensez avoir plus de lumières que saint Augustin, ou plus de force d'esprit. Quoi qu'il en soit, voilà ce qui le convertit, et ce qui peut-être ne vous convertira pas. Mais malheur à vous ! car ce qui ne fera pas votre conversion fera votre confusion, fera votre condamnation ; et si jamais vous êtes réprochés de Dieu, rien ne justifiera plus sensiblement à votre égard la sévérité de ses arrêts que la vue de tant de saints, hommes comme vous, et par conséquent faibles comme vous, mais à qui tout est devenu possible, sans avoir eu toutefois ni plus de moyens, ni plus de secours que vous : *Non poteris quod isti et istæ ?*

Ce n'est pas que j'ignore qu'il y a des devoirs pénibles et laborieux dans la pratique de la sainteté. J'avoue que le chemin qui mène à la perfection évangélique est étroit, et qu'on y trouve des croix ; outre que Dieu sait bien nous en tenir compte, il est de la foi que nous avons au-delà du nécessaire pour les porter, puisque nous avons même de quoi les aimer ; et quand le Saint-Esprit ne m'en assurerait pas, l'exemple des saints en est une démonstration.

Tertullien, parlant de Jésus-Christ, disait que l'exemple de cet Homme-Dieu était la solution universelle de toutes les difficultés d'un chrétien : *Solutio totius difficultatis Christus*. Et la raison qu'il en apportait, c'est qu'il n'y a point de difficulté dans la vie chrétienne que l'exemple de Jésus-Christ ne doive adoucir, ou même que l'exemple de Jésus-Christ ne doive faire évanouir et disparaître : en sorte qu'à près cet exemple seul, nous ne pouvons former nulle difficulté contre l'observation de la loi de Dieu, puisque cet exemple seul, si nous raisonnons bien, doit nous rendre tout, non-seulement supportable, mais facile, mais aimable : *Solutio*

¹ Deut., xxx, 12. — ² Psalm., xxviii, 6.

totius difficultatis Christus. Toutefois, quoi qu'en ait dit Tertullien, il restait une difficulté bien essentielle, que l'exemple de Jésus-Christ ne détruisait pas, parce qu'elle était prise de Jésus-Christ même : et quoi ? c'est que Jésus-Christ ayant été exempt de nos faiblesses, saint par nature, et la toute-puissance même, il était bien plus en état que nous de faire ce qu'il a fait et de souffrir ce qu'il a souffert. Ainsi, malgré l'exemple de ce Dieu-Homme, nous aurions toujours droit, ce semble, de nous retrancher sur notre impuissance et de l'apporter pour excuse : mais à qui était-ce de lever tous nos prétextes ? aux saints.

Car, quand je vois des hommes semblables à moi, de même nature que moi, fragiles comme moi, qui pour Dieu ont tout entrepris, qui pour Dieu ont tout souffert, et tout souffert avec joie, je n'ai plus rien à répondre. En vain je voudrais me plaindre de la pesanteur du joug et de la sévérité de la loi : tant de saints à qui ce joug a paru doux, et qui ont fait leurs délices de cette loi, arrêtent toutes mes plaintes et condamnent toutes mes lâchetés ; tellement que l'exemple d'un saint est pour moi ce qu'était, dans la pensée de Tertullien, l'exemple de Jésus-Christ, une conviction entière et sans réplique : *Solutio totius difficultatis.*

C'est par là même que saint Paul engageait les premiers fidèles à la pratique des plus rigoureux devoirs du christianisme. Sans leur tracer de longs préceptes, il leur proposait de grands exemples. Depuis Abel jusqu'à Moïse, et depuis Moïse jusqu'aux prophètes, il leur mettait devant les yeux tous les justes de l'Ancien Testament : ces justes, cachés dans des cavernes, errants dans des solitudes ; ces justes exténués de jeûnes, accablés de pénitences ; ces justes, accusés, calomniés, condamnés, tourmentés, morts pour la foi ; ces justes, enfin, dont le monde n'était pas digne : *Quibus dignus non erat mundus* ¹. Eh bien ! mes frères, concluait l'Apôtre, qui peut donc maintenant nous retenir ? Fortifiés de ces exemples, que ne courons-nous dans la carrière qui nous est ouverte ? Et puisque nous sommes les enfants des saints, à quoi tient-il que nous ne soyons saints comme eux ?

Or ce raisonnement de saint Paul doit encore avoir une force particulière et toute nouvelle pour nous, puisque cette infinie multitude de saints formés dans la religion de Jésus-Christ, a bien grossi cette nuée de témoins dont parlait le Maître des Gentils. Car, que pouvons-nous dire, surtout à la vue de tant de martyrs, nous

dont la foi n'est plus exposée à la violence des persécutions, nous dont Dieu n'éprouve plus la constance par les tourments, nous, comme dit saint Cyprien, qui pouvons être saints sans effusion de sang ? Ne sommes-nous pas (je ne crains point de m'exprimer de la sorte), ne sommes-nous pas les plus méprisables des hommes, si les difficultés nous étonnent ? Ne faisons-nous pas outrage à la grâce de notre Dieu, si nous pensons qu'elle ne puisse pas nous soutenir dans des peines souvent très-légères, après qu'elle a fait trouver aux saints des douceurs sensibles au milieu des plus cruels supplices et de toutes ces horreurs de la mort ? *Solutio totius difficultatis.*

Non, mes frères, nous n'avons plus de prétexte ; car, encore une fois, quel prétexte pourrions-nous avoir que l'exemple des saints ne détruise pas ? Nous sommes occupés des soins du monde : les saints ne l'ont-ils pas été ? Nous nous trouvons dans des occasions dangereuses : les saints ne s'y sont-ils pas trouvés ? Le torrent de la coutume nous entraîne : les saints n'y ont-ils pas résisté ? Le mauvais exemple nous perd : les saints ne s'en sont-ils pas préservés ? Nous avons des passions : les saints n'en ont-ils pas eu de plus vives ? Nous sommes d'un tempérament délicat : les saints étaient-ils de fer et de bronze ? Dites-moi un obstacle du salut qu'ils n'aient point eu à combattre ? Dites-moi une épreuve par où ils n'aient point passé ? Dites-moi une tentation qu'ils n'aient point surmontée ? Comparons notre état avec leur état, nos devoirs avec leurs devoirs, nos dangers avec leurs dangers ; et, dans l'égalité parfaite qui se trouve là-dessus entre eux et nous, voyons si nous avons de quoi justifier l'énorme contrariété qui se rencontre d'ailleurs entre leur vie et la nôtre, c'est-à-dire entre leur ferveur et nos relâchements, entre leur innocence et nos désordres, entre leurs austérités et notre mollesse. Qu'alléguerons-nous à Dieu pour notre défense, quand il nous les confrontera ? Servaient-ils un autre maître que nous ? Croyaient-ils un autre Evangile que nous ? Attendaient-ils une autre gloire que nous ? S'ils l'ont achetée plus cher que nous, c'est sur quoi nous devons trembler, puisqu'il est certain qu'à quelque prix qu'elle leur ait été vendue, elle ne leur a point trop coûté, et que, dans sa juste valeur, elle excède encore infiniment tout ce qu'ils ont fait et tout ce que nous ne faisons pas, mais que nous devrions faire pour l'avoir.

Mais, après tout, dites-vous quelquefois, comment accorder la sainteté chrétienne avec

¹ Hébr. xi, 38.

les engagements du monde ? Comment être saint et vivre en certains états du monde ? Comment ? il est bien étrange que vous ne le sachiez pas encore, ayant tant d'intérêt à le savoir ; et il est bien indigne que vous l'ignorez, ayant dû l'étudier et le méditer tous les jours de votre vie. Mais Dieu veut vous l'apprendre en ce jour, et vous le faire voir dans ses saints. Vous vous figurez que votre état a de l'opposition, ou qu'il est même absolument incompatible avec la sainteté : erreur. Si cela était, ce que vous appelez votre état deviendrait un crime pour vous ; et, sans autre raison, il faudrait, par un devoir de précepte, le quitter et y renoncer : mais puisque c'est votre état, puisque c'est l'état que Dieu vous a marqué, vous offensez sa providence et vous faites tort à sa sagesse, en le regardant comme un obstacle à votre sanctification. Il n'y a point d'état dans le monde qui ne soit et qui ne doive être un état de sainteté. Tertullien sembla vouloir faire là-dessus une exception, quand il douta si les césars, c'est-à-dire si les empereurs et ceux qui gouvernaient le monde, pouvaient être chrétiens, ou si les chrétiens pouvaient être césars : mais on convient qu'il en douta mal, puisque l'expérience a fait connaître qu'il n'y a point eu dans tous les siècles de sujets plus nés pour l'empire, ni plus propres à commander, que ceux qu'a formés pour cela le christianisme.

Cependant, sans parler des césars ni des empereurs, qui que vous soyez, Dieu vous montre bien dans cette solennité qu'il peut y avoir entre la sainteté et votre état une alliance parfaite. En voulez-vous être convaincus ? Entrez en esprit dans cet auguste temple de la gloire, où règnent avec Dieu tant de bienheureux. Vous y verrez des saints qui ont tenu dans le monde les mêmes rangs que vous y tenez aujourd'hui ; qui se sont trouvés dans les mêmes engagements, dans les mêmes affaires, dans les mêmes emplois, et qui non-seulement s'y sont sanctifiés, mais, ce que je vous prie de bien remarquer, qui s'en sont servis pour se sanctifier. Parcourez tous les ordres de ces illustres prédestinés ; vous en trouverez qui ont vécu comme vous auprès des princes, et qui n'ont jamais mieux servi leurs princes que quand ils ont été plus attachés à leur religion et à Dieu. Vous en trouverez qui se sont signalés comme vous dans la guerre, et peut-être plus que vous, parce que la sainteté, bien loin de les affaiblir, n'a fait qu'augmenter en eux la vertu militaire et la vraie bravoure. Vous en trouverez qui ont

manié comme vous les affaires ; et si vous n'êtes pas aussi saints qu'eux (ne vous offensez pas de ce que je dis), qui les ont maniées plus dignement et plus irréprochablement que vous. Vous en trouverez que leur probité seule a maintenus à la cour, qui s'y sont avancés sans avoir recours aux artifices de la politique mondaine, et qui n'ont dû le crédit qu'ils y avaient qu'à leur droiture et à leur piété. En un mot, vous en trouverez qui ont été tout ce que vous êtes, et qui de plus ont été saints.

Oui, chrétiens, il y en a dans le ciel, et ce sont ceux-là que vous devez spécialement honorer. Voilà vos patrons et tout ensemble vos modèles. Les saints que la cour n'a point pervertis, et qui ont triomphé jusque dans la cour de l'iniquité du monde, ce sont là ceux dont vous devez étudier la vie, parce que c'est la science de leur vie qui doit réformer la vôtre. Qu'ont-ils fait quand ils étaient à ma place, et que feraient-ils s'ils étaient encore maintenant dans le pas glissant où ma condition m'expose ? c'est ce que vous devez vous demander à vous-mêmes, et sur quoi vous devez régler toutes vos démarches. Dans les autres saints vous louerez et vous bénirez Dieu ; mais dans ceux-ci vous apprendrez à vous convertir vous-mêmes et à vous sauver. C'est en cela que la providence de notre Dieu est également aimable et adorable, de nous avoir donné dans ses élus autant d'idées de sainteté qu'il en fallait pour composer cette variété mystérieuse dont l'épouse de Jésus-Christ, qui est l'Eglise, tire, selon le Prophète, son plus bel ornement : *Circumdada varietate* ¹. C'est pour cela, ajoute saint Jérôme, que Dieu, donnant sa grâce, et, selon les sujets qui la reçoivent, lui laissant prendre des formes différentes, *multiformis gratia Dei* ², a fait des saints de tous les caractères, autant que la diversité des conditions, des complexions, des génies, des talents, des inclinations, l'exigeait pour la perfection et pour la sanctification de l'univers. C'est dans cette vue qu'il en a choisi de pauvres et de riches, d'ignorants et de sava nts, de forts et de faibles, dans le mariage et dans le célibat, dans la robe et dans l'épée, dans le commerce du monde et dans la retraite ; qu'il a pris plaisir à former les plus grands saints dans les états mêmes où la sainteté paraît avoir plus de difficultés à vaincre ; des prodiges d'humilité jusque sur le trône, d'austérité jusques au milieu des délices, de recueillement et d'attention sur soi-même jusques dans l'embarras et le tumulte des soins temporels ;

¹ Psalm., XLIV, 40. — ² 1 Petr., IV, 10.

qu'il leur a fourni à tous des grâces de vocation, des grâces de persévérance, des remèdes contre le péché, des moyens de salut proportionnés à ce qu'ils étaient et au genre de vie qu'ils embrassaient ; et qu'enfin, par un secret de prédestination que nous ne pouvons assez admirer, il n'a pas voulu qu'il y eût une seule profession dans le monde qui n'eût ses saints glorifiés et reconnus comme saints : pourquoi ? non-seulement afin qu'il n'y eût personne dans le monde qui eût droit d'imputer à sa profession les relâchements de sa vie, mais afin qu'il n'y eût personne à qui sa profession même ne présentât un portrait vivant de la sainteté qui lui est propre.

Cette morale regarde généralement tous ceux qui m'écoutent ; mais j'ai la consolation, Sire, en la prêchant devant Votre Majesté, de trouver dans son cœur et dans la grandeur de son âme tout ce que je puis désirer de plus favorable et de plus avantageux pour la lui faire goûter à elle-même. Car je parle à un roi dont le caractère particulier est d'avoir su se rendre tout possible, et même facile, quand il a fallu exécuter des entreprises, ou pour la gloire de sa couronne, ou pour la gloire de sa religion. Je parle à un roi qui, pour triompher des ennemis de son Etat, a fait des miracles de valeur que la postérité ne croira pas, parce qu'ils sont bien plus vrais que vraisemblables, et qui, pour triompher des ennemis de l'Eglise, fait aujourd'hui des miracles de zèle qu'à peine croyons-nous en les voyant, tant ils sont au-dessus de nos espérances. Je parle à un roi suscité et choisi de Dieu pour des choses dont ses augustes ancêtres n'ont pas même osé former le dessein, parce que c'était lui qui seul en pouvait être tout à la fois et l'auteur et le consommateur. Ce zèle pour les intérêts de

Dieu et pour le vrai culte de Dieu, c'est, Sire, ce qui sanctifie les rois, et ce qui devait être le ferme de votre glorieuse destinée. Car puisque Votre Majesté était au-dessus de tout ce qu'il y a de grand dans le monde, puisqu'elle ne pouvait plus croître selon le monde, puisqu'elle avait comme épuisé la gloire du monde, il était pour elle d'une heureuse nécessité qu'elle consacra désormais à Dieu, et sa vie, et ses héroïques travaux.

Dieu vous a donné, Sire, par droit de naissance, le plus florissant royaume de la terre ; et il vous en prépare un autre dans le ciel, qui est le royaume de ses élus. C'est entre ces deux royaumes que Votre Majesté se trouve comme partagée ; mais avec cette différence qu'elle doit regarder le premier comme le sujet de ses obligations, et le second comme la récompense de ses vertus. Or, elle n'apprendra jamais mieux le secret de les accorder ensemble, je veux dire de bien gouverner l'un, et de mériter l'autre, que dans les maximes de la sainteté chrétienne. Car c'est par elle, dit l'Ecriture, que les souverains exercent sur leurs sujets l'absolue puissance que Dieu leur a donnée : *Per me reges regnant* ¹. C'est par elle que les souverains s'acquittent envers leurs sujets des devoirs que Dieu leur a imposés. En un mot, c'est par la sainteté chrétienne que les rois sont les images de Dieu, les ministres de Dieu, les hommes de Dieu : et voilà, Sire, ce que Dieu vous dit par ma bouche et ce qu'il vous a dit depuis tant d'années que j'ai l'honneur de vous annoncer sa sainte parole. Votre Majesté l'a reçue ; elle l'a honorée comme la parole du Tout-Puissant et du Roi des rois : ce sera pour elle une parole de vie et de salut éternel que je vous souhaite, etc.

¹ Proverb., viii, 16.

SERMON POUR LE PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT.

SUR LE JUGEMENT DERNIER.

ANALYSE.

SUBJ. Il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles, et sur la terre les peuples seront dans la consternation : de sorte que les hommes sécheront de peur, dans l'attente des maux dont tout l'univers sera menacé.

Signes vénérables, puisque c'est Jésus-Christ même qui nous les a marqués comme les présages de son dernier avènement, Signes salutaires, puisqu'il a prétendu par là réveiller notre foi et ranimer notre ferveur. Signes terribles, puisque les hommes

en s'échapperont de peur. Mais ce ne seront, après tout, que les préparatifs d'une action encore infiniment plus à craindre, qui est le jugement de Dieu, dont il s'agit dans ce discours de justifier l'équité et la sainteté.

DIVISION. Dieu a tout fait, et pour lui-même, et pour ses élus. D'où saint Chrysostome conclut que, quand Dieu s'est déterminé à juger le monde, il a eu deux vues principales : l'une, de se faire justice à lui-même ; et l'autre de la faire à ses prédestinés. Jugement qui vengera Dieu des outrages qu'il a reçus du monde, 1^{re} partie ; jugement qui vengera les élus de Dieu des injustices que leur a faites le monde, 2^e partie.

PREMIÈRE PARTIE. Jugement qui vengera Dieu. *Levez-vous, Seigneur*, lui disait le Prophète royal, *et prenez en main votre cause. Mais souvenez-vous surtout des outrages que vous avez reçus et que vous recevez sans cesse de l'impie.* Ainsi Dieu se souviendra 1^o en général des outrages que lui font maintenant les hommes ; 2^o en particulier de ceux que lui font certains hommes insolents dans leur impiété.

1^o Dieu se lèvera pour juger lui-même sa cause. Maintenant il la laisse entre les mains des hommes, et il les charge de défendre ses droits. C'est pour cela qu'il a établi sur la terre des souverains, des magistrats, des supérieurs, des prélats, des prêtres. C'est par la même raison qu'il veut bien nous prendre pour juges entre lui et nous-mêmes : car la pénitence, dit saint Augustin, n'est rien autre chose, de la part du pécheur, qu'une justice qu'il rend à Dieu aux dépens de soi-même. Mais qu'arrive-t-il ? cette cause de Dieu, mise entre les mains des hommes, est tous les jours abandonnée et lâchement trahie. Combien de crimes, de scandales sont tolérés par la négligence, par la faiblesse, par l'iniquité de ceux qui les devraient punir. Dans le tribunal même de la pénitence, quelle facilité des ministres du Dieu vivant ! quelle délicatesse des pécheurs prétendus pénitents ! A peine nous reste-t-il des traces de ces anciens canons qui, pour des péchés aujourd'hui communs, exigeaient des satisfactions si rigoureuses. Ce n'est pas que Dieu se soit relâché de ses droits, mais c'est nous-mêmes qui nous sommes relâchés du saint zèle qui animait les premiers chrétiens, et qui devrait comme eux nous animer.

Or c'est en cette vue que David disait à Dieu : *Levez-vous, Seigneur*, et montrez aux hommes que, malgré vos lenteurs passées, vous savez enfin vous rendre à vous-même une pleine justice. Oui, il le sait, et il le fera dans son dernier jugement. De là vient que ce jour fatal est appelé le jour du Seigneur.

Aussi il n'appartient qu'à Dieu d'être, en dernier ressort et sans appel, juge et partie dans sa propre cause : pourquoi ? parce qu'il n'y a point, répond saint Chrysostome, de juge si éclairé que lui, si intègre que lui, si puissant que lui. Il se vengera, ajoute le même Père, parce qu'il ne convient qu'à lui d'être saint et irrépréhensible dans ses vengeances. Quand l'homme se venge, la passion l'aveugle et l'emporte à des extrémités criminelles. L'ordre veut donc que ce soit par un autre qu'il soit vengé. Mais c'est à Dieu de se venger lui-même, parce qu'il est l'équité et la sainteté même.

2^o Quels sont en particulier ces outrages que Dieu aura reçus de l'impie, et dont il viendra se faire justice à lui-même ? David les réduit à trois. 1^o L'impie a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu : *Dixit in corde suo : Non est Deus* ; outrage à la Divinité. 2^o Il a dit : S'il y a un Dieu, ou il n'a pas vu, ou il a oublié le mal que j'ai commis : *Dixit in corde suo : Oblitus est Deus* ; *avertit faciem suam, ne videat* ; outrage à la Providence. 3^o Il a dit : Quand ce Dieu dont on me menace aurait vu mon péché et qu'il s'en souviendrait, il ne me condamnera pas pour si peu de chose : *Dixit in corde suo : Non requirit* ; outrage à la justice de Dieu vindicative. Trois articles capitaux sur lesquels Dieu confondra le pécheur libertin.

Parce que l'impie aura refusé de reconnaître la Divinité, Dieu se fera voir à lui dans tout l'éclat de sa gloire, et lui dira ce qu'il disait aux israélites par la bouche de Moïse : *Videte quod ego sim solus, et non sit alius præter me* : Reconnaissez que je suis Dieu, que je suis votre Dieu, que je suis seul Dieu.

Parce que l'impie aura outragé la Providence en disant : Ou Dieu n'a pas su, ou il a oublié le mal que j'ai fait ; Dieu, pour lui montrer qu'il a tout su, et qu'il se souvient de tout, révélera devant ses yeux, et aux yeux de l'univers, tout ce qu'il y a eu de plus honteux et de plus caché dans sa vie.

Parce que l'impie aura dit : Quelque connaissance que Dieu puisse avoir de mes crimes, il ne me punira pas pour si peu de chose ; Dieu se fera un devoir particulier de venger sa justice de ce blasphème : comment ? en l'exerçant, cette justice redoutable, sur le pécheur. et en le condamnant sans miséricorde.

La seule ressource qui vous reste maintenant, pécheurs, c'est la pénitence. Il vous en doit coûter pour la faire : mais par là vous vous préserverez du jugement de Dieu. Ce Dieu que vous avez outragé, ce Dieu de patience vous attend encore. Rapprochez-vous de lui par une humble confession de vos iniquités, et vous trouverez grâce devant lui.

DEUXIÈME PARTIE. Jugement qui vengera les élus de Dieu. Ces élus de Dieu, ce sont : 1^o les justes ; 2^o les humbles ; 3^o les pauvres ; 4^o les faibles. S'il n'y avait point d'autre vie, dit saint Chrysostome, et que Dieu ne dût jamais juger le monde, leur condition serait bien à plaindre. Car souvent dans cette vie les justes sont décriés et confondus avec les hypocrites ; les humbles sont méprisés et insultés ; les pauvres sont rebutés, abandonnés ; enfin, les faibles sont accablés et opprimés. Or de là même, conclut saint Chrysostome, suit la nécessité du jugement de Dieu ; et c'est aussi sur ces quatre chefs qu'il viendra en qualité de souverain juge, faire justice à ses élus.

1^o Il viendra pour venger les justes, j'entends les vrais justes, en les séparant des hypocrites. Durant cette vie tout est mêlé et confondu. Combien de scélérats travestis en gens de probité et d'honneur ; et combien au contraire de justes accusés et calomniés ! Or, c'est ce que le jugement de Dieu dévoilera par la manifestation des consciences.

Ainsi, selon l'oracle de Job, *la joie de l'hypocrite finira, et son espérance périra.* La joie de l'hypocrite était d'imposer, et cependant d'être respecté et honoré : mais au jugement de Dieu, cette joie de l'hypocrite finira, parce que son hypocrisie sera démasquée, et qu'elle deviendra le sujet éternel de sa confusion. L'espérance de l'hypocrite était qu'il ne serait jamais connu à fond, et son désespoir sera de ne pouvoir plus se déguiser. Mais au contraire la gloire des justes sera de paraître devant toutes les créatures intelligentes, et que l'on discerne enfin la droiture de leurs actions et la pureté de leurs intentions.

2^o Il viendra pour venger les humbles en les glorifiant. Leur humilité passait pour petitesse d'esprit et pour bassesse de cœur, mais Dieu la relèvera et la couronnera. C'est alors qu'ils s'éleveront eux-mêmes contre ceux qui les méprisaient, et que s'accomplira cette parole de Jésus-Christ, que quiconque s'abaisse sera exalté. Dans la vie, l'humilité n'est pas toujours glorifiée, souvent même elle est accompagnée jusques au bout de l'humiliation : mais c'est à la fin des siècles qu'elle recevra tout l'honneur qui lui est dû.

3^o Il viendra pour venger les pauvres en les béatifiant. Combien de pauvres souffrent sur la terre par la dureté des riches ! combien de véritables pauvres sont rebutés, comme s'ils ne l'étaient pas ! combien de saints pauvres sont d'autant plus oubliés, qu'ils se plaignent moins, et qu'ils prennent leur pauvreté avec plus de patience ! *Or la patience des pauvres, dit le Prophète, ne sera pas toujours sans fruit. Car je sais que le Seigneur jugera le pauvre, et qu'il tirera une vengeance éclatante de ceux qui l'auront oublié.* Tandis que les riches, ces riches imployables, seront frappés d'un éternel anathème, les pauvres, mis en possession d'une souveraine béatitude, seront bien dédommagés de cette inégalité de condition qui les avait réduits dans le besoin et dans la misère.

4^e Viendra pour venger les faibles. Maintenant ils sont dans l'oppression, et c'est le orgueil qui l'emporte, et le plus fort qui a toujours raison. De là tant de persécutions et de vexations : mais la scène changera : *Judicare pupillo et humili, ut non apponat ultra magnificare se homo super terram.* Au lieu que le faible était sous les pieds, il se verra sur la tête de ces grands du monde, qui faisaient, pour l'accabler, un si criminel abus de leur grandeur.

Conclusion. Dieu, dans son jugement, séparera les justes d'avec les hypocrites et les impies : séparez-vous-en dès à présent par une solide piété. Il glorifiera les humbles : humiliez-vous. Il béatifiera les pauvres : assistez-les. Il relèvera les faibles : protégez-les. Et vous, justes, humbles, pauvres, faibles, soutenez-vous dans votre justice, dans votre obscurité, dans votre pauvreté, dans votre faiblesse, par l'attente de ce grand jour, qui sera le jour du Seigneur et le vôtre. Craignez le jugement de Dieu ; car il est toujours à craindre : mais en le craignant, désirez-le, espérez-le, aimez-le, puisqu'il vous doit être si favorable. Craignons-le tous, mais d'une crainte efficace qui nous convertisse et qui nous sauve.

Erunt signa in sole, et luna, et stellis, et in terris pressura gentium... crescentibus hominibus præ timore et expectatione que superueniet universo orbi.

Il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles, et sur la terre les peuples seront dans la consternation ; de sorte que les hommes sécheront de peur, dans l'attente des maux dont l'univers est menacé. (Saint Luc, chap. xxi, 26.)

SIRE,

C'est par l'accomplissement de cette prédiction du Fils de Dieu que doit commencer l'affreuse catastrophe de l'univers. C'est dans ces phénomènes prodigieux que l'Évangile de ce jour nous donne l'idée de la plus étonnante révolution : *Erunt signa* ; il y aura des signes, et dans le ciel, et sur la terre. Signes vénérables, puisque c'est Jésus-Christ lui-même qui nous les a marqués comme les présages de son dernier avènement. Signes salutaires, puisqu'il a prétendu par là réveiller notre foi du profond assoupissement où elle est ensevelie. Signes terribles, puisque non-seulement les hommes en sécheront de peur, mais que les vertus mêmes des cieux en seront ébranlées.

Tout cela est vrai, dit saint Jean Chrysostome : mais après tout, ces signes, quoique vénérables, quoique salutaires, quoique terribles, ne seront néanmoins que les préparatifs d'une action encore infiniment plus digne de nos réflexions, encore infiniment plus redoutable, qui est le jugement de Dieu. Et c'est, chrétiens, de ce jugement de Dieu que le devoir de mon ministère m'oblige aujourd'hui à vous parler. Jugement de Dieu, dont la pensée a fait trembler les saints, et d'où, selon l'expression de l'Apôtre, le juste même à peine se sauvera. Jugement de Dieu, dont j'entreprends de justifier l'équité et la sainteté, en vous faisant voir sur quoi sera fondée son extrême et inévitable sévérité. Soutenez-moi, Seigneur, et me donnez les forces nécessaires pour bien traiter un point, et si solide, et si important. Mais donnez en même temps à mes auditeurs toute la soumission et la docilité que demande votre sainte parole. Car, renonçant ici à mes faibles raisonnements, ce n'est qu'à votre parole que je m'attache, et c'est votre seule parole qui fera

la preuve de tout ce que j'ai à dire dans ce discours. Remplissez-moi de votre esprit ; et que, par votre grâce, la grande vérité que j'annonce fasse sur les cœurs toute l'impression qu'elle y peut et qu'elle y doit faire. C'est pour cela que j'implore votre secours par l'intercession toute-puissante de Marie : *Ave, Maria.*

Il est de la foi chrétienne que Dieu, qui est l'Être absolu et souverain, a fait pour lui-même tout ce qu'il a fait : *Universa propter semetipsum operatus est Dominus* ¹ ; et la même foi nous enseigne que Dieu, sans déroger en rien à la souveraineté de son être, a fait encore toutes choses pour les prédestinés et les élus : *Propter electos.* Il s'ensuit donc, conclut saint Chrysostome raisonnant sur ces deux principes, que quand Dieu s'est déterminé à juger le monde en dernier ressort, comme il le à jugera à la fin des siècles, il a eu deux vues et deux intentions principales : l'une de se faire justice à lui-même, et l'autre de la faire à ses élus.

La conséquence est infaillible, et c'est à cette conséquence que je m'arrête d'abord, parce qu'elle m'a paru la plus solide et la plus propre pour servir de fond à l'important discours que j'ai à vous faire. En voici l'ordre et le partage. Dieu, jaloux de sa gloire, jugera le monde pour se faire justice à lui-même ; et voilà pourquoi Jésus-Christ, qui doit, comme Fils de Dieu, présider à ce jugement, viendra avec toutes les marques de la puissance et de la majesté divine : *Veniet cum potestate magna et majestate* ; c'est ma première proposition. Dieu, fidèle à ceux qui le servent, jugera le monde pour faire justice à ses élus ; et de là vient que Jésus-Christ parlait toujours à ses disciples de ce jugement comme d'un point qui devait par avance les consoler, en les assurant que ce serait le jour de leur gloire et de leur salut : *His autem fieri incipientibus, respicite et levate capita vestra, quoniam appropinquat redemptio vestra* ² : c'est ma seconde proposition.

Vérités adorables, et qui comprennent en

¹ *Proverb.*, xvi, 4. — ² *Luc.*, xxi, 28.

deux mots ce qu'il y a de plus essentiel dans le jugement de Dieu. Tout le reste n'en est que les préliminaires, dont nous ne laissons pourtant pas, pour peu de religion que nous ayons, d'être effrayés. Mais pourquoi ces préliminaires du jugement universel nous paraissent-ils si terribles, et pourquoi en effet le sont-ils ? Je vous en ai dit les deux raisons ; parce qu'ils doivent aboutir à un jugement qui sera la dernière justice que Dieu se rendra à lui-même, vous le verrez dans la première partie ; parce qu'ils doivent être suivis d'un jugement qui sera, aux dépens des réprouvés, la plus parfaite et la plus éclatante justice que Dieu rendra à ses élus ; je vous le ferai voir dans la seconde. Sans cela, ni l'obscurcissement du soleil, ni la chute des étoiles, ni tous les autres signes avant-coureurs du jugement dernier, n'auraient rien pour les pécheurs mêmes de si formidable. Sans cela j'attendrais tranquillement cette révolution générale qui doit précéder la venue du Fils de l'Homme. Mais d'avoir à subir un jugement qui, à la confusion du monde, vengera Dieu et les élus de Dieu, ah ! mes chers auditeurs, c'est ce qui doit faire le sujet éternel de nos méditations aussi bien que de nos craintes. Or, ce sont cependant les deux points de foi que notre Evangile nous propose. Appliquez-vous, encore une fois, à les bien comprendre : un jugement qui vengera Dieu, autant que Dieu mérite d'être vengé, et qu'il peut être vengé ; un jugement qui vengera les élus de Dieu des injustices du monde, aussi pleinement et aussi authentiquement qu'ils en peuvent et qu'ils en doivent être vengés. Voilà tout mon dessein ; je vous demande une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Parce que le monde sera parvenu au comble de l'iniquité, le jour de la vengeance arrivera : c'est ainsi que s'explique l'Écriture : *Veniet dies ultionis* ¹. Et parce que les hommes auront achevé de remplir la mesure de leurs crimes, Dieu, qui jusque-là avait été le Dieu riche en miséricorde, ne pouvant plus souffrir l'affreux désordre où lui paraîtra l'univers, commencera enfin à se faire justice. Voilà sur quoi le Prophète royal a fondé la nécessité de ce jugement redoutable que je vous prêche aujourd'hui : *Exsurge, Deus, et judica causam tuam* ² : Levez-vous, Seigneur, disait-il à Dieu, plein d'un zèle ardent pour sa gloire, et jugez vous-même votre propre cause : *Memor esto improperiorum tuorum, eorum quæ ab insipiente sunt tota die* ³. Souvenez-

vous des outrages qu'a osé vous faire, et que vous fait encore à tout moment l'impie et l'insensé, afin qu'ils ne demeurent pas éternellement impunis. Deux choses par où le Saint-Esprit nous donne à connaître en quoi consistera la rigueur du jugement de Dieu ; deux pensées capables de nous en imprimer l'idée la plus vive et la plus touchante. Dieu se lèvera pour juger lui-même sa cause ; Dieu se souviendra en général des outrages que lui font maintenant les hommes, mais en particulier de ceux que lui font certains hommes insolents dans leur impiété, certains pécheurs scandaleux dont le caractère est d'insulter à Dieu même avec plus d'orgueil. Entrons donc, mes chers auditeurs, dans ces deux pensées, et tirons-en des conséquences dignes de notre foi, mais surtout salutaires et pratiques pour la réformation de nos mœurs.

Dieu se lèvera pour juger lui-même sa cause. En effet, pendant cette vie il en laisse à d'autres le soin. Occupé à répandre ses grâces et à faire luire son soleil aussi bien sur les méchants que sur les bons, il laisse à ceux qui sont en place, et qui ont en main l'autorité, le soin de maintenir ses droits. C'est pour cela qu'il a établi des puissances sur la terre. Car le prince, dit saint Paul, est le ministre des vengeances de Dieu ; et ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, puisque c'est pour la cause de Dieu bien plus que pour la sienne qu'il doit s'en servir. Il est le ministre de Dieu, et pour faire rendre à Dieu ce qui lui est dû, et pour punir ceux qui violent sa loi : *Dei minister est, vindex in iram ei qui malum agit* ¹ ; autant qu'il y a dans le monde de souverains, de magistrats, de supérieurs, de prélats, de juges, ce sont autant d'hommes chargés des intérêts de Dieu, et dans les mains de qui Dieu a mis sa cause. Si son nom est blasphémé, si son culte est profané, il leur en demande justice, et c'est à eux à lui en faire raison. C'est pour cela qu'il a donné aux prêtres, dans la loi de grâce, une juridiction si absolue. Car les prêtres, dit saint Chrysostome, en vertu du pouvoir qu'ils ont de retenir les péchés et de les remettre, sont, dans le tribunal de la pénitence, comme les arbitres de la cause de Dieu et de ses droits les plus sacrés ; et Dieu, en leur accordant ce pouvoir, leur a dit à la lettre et sans restriction : *Judicate inter me et vineam meam* ² : Soyez juges entre moi et ma vigne ; c'est-à-dire, soyez juges entre moi et mon peuple, entre moi et ces pécheurs qui viennent, prosternés à vos pieds, confesser les désordres de leur vie. Obligez-les à m'en faire de légitimes réparations ; imposez-

¹ Jérém., XLVI, 46. — ² Psalm., LXXIII, 22. — Ibid.

³ Rom., XIII, 4. — ⁴ Isai., V, 3.

leur pour cela des peines proportionnées ; tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel ; mais prenez bien garde qu'en exerçant ce ministère, c'est ma cause que vous jugez, aussi bien que leur cause, et même encore plus que leur cause : *Judicate inter me et vineam meam.*

C'est par la même raison que, lorsqu'il s'agit de nous réconcilier avec Dieu, Dieu, par un excès de bonté, quoique nous soyons alors parties contre lui, veut bien nous prendre pour juges entre lui et nous-mêmes. Car la pénitence, remarque saint Augustin, considérée dans le pécheur, n'est rien autre chose qu'une justice que le pécheur rend à Dieu aux dépens de soi-même : comme si Dieu nous avait dit (et il est vrai, chrétiens, qu'il nous l'a dit) : faites-moi justice de vous-mêmes, et n'attendez pas que je vienne, dans le jour de ma colère, me la faire malgré vous. Convaincus, par le témoignage de vos consciences, que vous êtes coupables devant moi, armez-vous pour moi d'un saint zèle contre vous-mêmes, condamnez-vous, punissez-vous, exécutez-vous vous-mêmes, afin que je ne vous juge pas. Car c'est la condition qu'il nous offre ; d'où le grand Apôtre concluait, sans hésiter, que si nous nous jugions nous-mêmes de bonne foi, nous ne serions jamais jugés de Dieu : *Quod si nosmetipsos judicavimus, non utique judicemur* ¹ ; telle est, dis-je, durant cette vie, la conduite de Dieu : il nous laisse juger sa cause, et il veut bien s'en reposer sur nous.

Mais qu'arrive-t-il ? ah ! chrétiens, ce que nous ne pouvons jamais assez déplorer, et ce qui doit être pour nous un des plus infaillibles présages de la rigueur du jugement de Dieu : le voici. Cette cause de Dieu, mise entre les mains des hommes, par un effet de leur infidélité est tous les jours indignement traitée, faiblement soutenue, honteusement abandonnée, lâchement trahie. Je m'explique. Combien de crimes, et même de crimes énormes, tolérés dans le monde par la négligence, par la connivence, par la fausse prudence, par la corruption et la prévarication de ceux qui les devaient punir, et que Dieu avait préposés pour les punir ? combien de sacrilèges, combien de scandales, combien de vices abominables, combien de péchés, et de péchés les plus monstrueux et les plus infâmes, dont on ne voit nul châtiment, et dont les auteurs, à la honte de la religion, marchent impunément et tête levée ? Combien d'impies, non-seulement épargnés et ménagés, mais respectés et honorés,

mais, dans leur impiété même, loués et applaudis, et tout cela au mépris de Dieu ? Qu'un grand de la terre soit offensé, tout conspire à le satisfaire : et il n'y a point d'assez prompte justice pour réparer la moindre injure qu'il prétend avoir reçue. Ne s'agit-il que de l'offense de Dieu ? en mille conjonctures tout est faible, tout est languissant. Quelque obligation qu'on ait de réprimer le libertinage, quand Dieu s'y trouve seul intéressé, on dissimule, on temporise, on mollit, on a des égards ; et par là le libertinage, malgré la sainteté des lois, prend le dessus.

Où est aujourd'hui dans le monde ce zèle de la cause de Dieu, ce zèle dont brûlait David, et dont tout chrétien doit brûler, s'il ne veut se rendre indigne du nom qu'il porte ? où est-il, et où l'exerce-t-on ? En combien de rencontres ne cède-t-il pas à la politique mondaine, et n'est-il pas affaibli par le respect humain ? Le dirai-je ? dans le tribunal même de la pénitence, tout sacré qu'il est, la cause de Dieu ne court pas souvent moins de risque. Quels abus n'y commet-on pas ? avec quelle facilité n'y absout-on pas quelquefois les plus insignes et les plus endurecis pécheurs ? quelle distinction n'y fait-on pas de leurs personnes, et de quelle indulgence n'y use-t-on pas pour s'accommoder à leur délicatesse ? Autrefois on y procédait avec une sévérité de discipline qui honorait Dieu aux dépens du pécheur : maintenant vous diriez que tout le secret est d'y ménager le pécheur aux dépens de Dieu. A mesure que l'iniquité s'est accrue, la pénitence s'est mitigée. En comparaison de ces siècles fervents où elle était dans sa vigueur, par une malheureuse prescription elle n'est plus que l'ombre de ce qu'elle a été ; à peine nous reste-t-il des traces de ces canons si vénérables qui, pour des péchés aujourd'hui communs, ordonnaient des années entières de satisfactions, et de satisfactions rigoureuses. Cependant Dieu n'a point changé, et ses droits immuables et éternels subsistent toujours. Mais n'imputons point à d'autres qu'à nous-mêmes ces relâchements de la pénitence. C'est nous-mêmes, chrétiens, reconnaissons-le avec douleur, c'est nous-mêmes qui, par la dureté de nos cœurs, forçons en quelque sorte les ministres de Jésus-Christ à avoir pour nous dans le saint tribunal ces condescendances et ces ménagements dont nous répondrons encore plus qu'eux, et qui ne peuvent aboutir qu'à notre perdition et à notre ruine ; c'est nous qui, par nos artifices, trouvons le moyen d'énerver leur zèle et de corrompre même leur fidélité ; c'est nous qui, malgré eux, les engageons à

être souvent les auteurs de nos désordres, et par conséquent qui sommes, dans la cause de Dieu, les premiers prévaricateurs.

Or c'est en cette vue, je le répète, que David sollicitait Dieu avec un saint empressement de prendre lui-même sa cause en main, quand il lui disait : *Exsurge* ¹ ; levez-vous, Seigneur : *Judica causam tuam* ; mettez-vous en devoir de juger vous-même votre cause, et ne vous en fiez plus qu'à vous-même. Jusqu'à présent vous avez été le Dieu patient et le Dieu fort : *Deus fortis et Deus patiens* ² ; et comme tel, vous avez souffert avec une tranquillité qui nous doit surprendre, que vos intérêts dans le monde fussent trahis par ceux même qui en doivent être les défenseurs et les vengeurs ; il est temps d'y pourvoir, et d'apporter remède à un abus si déplorable. *Memor esto* : souvenez-vous, Seigneur, que vous avez affaire à des rebelles, qui se prévalent contre vous de vos plus divins attributs, et qui prennent votre patience pour indolence, et votre force pour faiblesse. *Exsurge* : levez-vous, et montrez-leur que, malgré vos lenteurs passées, vous savez enfin vous rendre une pleine justice. Or, voilà, chrétiens, ce que Dieu fera dans le dernier jugement. Qui le dit ? Lui-même, par ces paroles de l'Écriture, aussi terribles qu'elles sont énergiques : *Cum arripuerit judicium manus mea, reddam ultionem hostibus meis* ³ : Quand j'aurai repris ce pouvoir de juger, qui m'appartient à titre de souveraineté ; quand je l'aurai ôté aux hommes qui en abusent ; quand, lassé de le voir entre leurs mains, je me serai mis seul en possession de l'exercer par moi-même : *Cum arripuerit judicium manus mea* ; c'est alors, dit Dieu, que je rentrerai dans mes droits, c'est alors que ma cause sera victorieuse ; c'est alors que je ferai sentir à mes ennemis le poids de cette vengeance sans miséricorde que je leur prépare : *Reddam ultionem hostibus meis*.

De là vient que ce jour fatal destiné pour le jugement du monde, dans le langage des prophètes, est appelé par excellence le jour du Seigneur : *Dies Domini* ⁴. Pourquoi ? parce que c'est le jour où Dieu, oubliant tout autre intérêt, agira hautement et uniquement pour son intérêt propre. Tous les autres jours auront été, pour ainsi dire, les jours des hommes, parce que Dieu jusqu'alors aura semblé n'avoir eu de puissance que pour les hommes, de providence que pour les hommes, de bonté et de zèle que pour les hommes : mais à ce

jour, à ce grand jour, il commencera à être puissant pour lui-même, bon pour lui-même, zélé pour lui-même ; et c'est pourquoi il déclare que ce sera son jour : *Dies Domini*.

C'est ici votre heure, disait le Fils de Dieu, parlant aux juifs conjurés contre lui, et qui venaient pour l'arrêter ; c'est ici votre heure, et la puissance des ténèbres : *Hæc est hora vestra, et potestas tenebrarum* ¹. Ainsi, mondains et mondaines qui m'écoutez, pourrais-je vous dire aujourd'hui : ce sont ici vos jours, et, si vous voulez, vos beaux jours, vos heureux jours, ces jours que vous donnez à vos divertissements et à vos plaisirs ; ces jours où, enivrés du monde, vous ne pensez qu'à en goûter les fausses joies ; ces jours où, dans un profond oubli de tout ce qui regarde le salut, vous n'êtes occupés que des desseins et des vues de votre ambition ; ces jours que vous passez dans les parties de jeu, dans les intrigues et les commerces, ce sont vos jours ; et, dans l'erreur où vous êtes que ces jours ne sont faits que pour vous, au lieu de les remplir de bonnes œuvres et de vos devoirs, vous les employez à des œuvres de ténèbres et à satisfaire vos désirs : *Hæc est hora vestra, et potestas tenebrarum*. Mais attendez le triste jour où tous ces jours se doivent terminer : comme vous avez votre temps, Dieu aura le sien ; et le temps de Dieu, c'est celui que Dieu prendra pour vous juger. *Cum accepero tempus, ego justitias judicabo* ² : Lorsque j'aurai pris mon temps, ajouta-t-il, je jugerai non-seulement les injustices que l'on m'aura faites, mais les fausses justices qu'on m'aura rendues ; non-seulement les crimes commis contre moi, mais les fausses pénitences dont ils auront été suivis ; non-seulement les péchés, mais les contritions apparentes et inefficaces, mais les confessions nulles et infructueuses, mais les satisfactions imparfaites et insuffisantes. Parce que mon temps sera venu, je jugerai les jugements mêmes, ces jugements faux et erronés que le pécheur aura faits de lui-même, en se flattant, en s'excusant, en se justifiant : *Cum accepero tempus, ego justitias judicabo*.

Aussi, chrétiens, il n'appartient qu'à Dieu d'être en dernier ressort et sans appel juge et partie dans sa propre cause. Les rois de la terre les plus absolus, ou ne prétendent pas avoir tel droit, ou du moins n'en usent pas. Si pour des intérêts particuliers ils ont avec un de leurs sujets quelque différend à vider, par une équité digne d'eux, ils veulent bien se dépouiller de la qualité de juges, et prendre celle de simple par-

¹ Psalm., LXXIII, 22. — ² Ibid., VII, 12. — ³ Deut., XXXII, 41. — ⁴ Zach., XIV, 1 ; Malach., IV, 5.

¹ Luc., XXII, 53. — ² Psalm., LXXII, 3

ties, pour s'en rapporter à un jugement libre, désintéressé et hors de soupçon. Ainsi le pratiquent les princes vraiment religieux ; et, pour notre consolation, nous en avons vu des exemples qui ont mérité nos éloges. Mais les mêmes raisons qui, dans de pareilles conjonctures, obligent les rois de la terre à se relâcher de leur souverain pouvoir, obligeront Dieu, au contraire, quand il jugera les pécheurs, à ne rien rabattre du sien ; et ces raisons sont si solides, qu'il suffit de les bien concevoir pour en être touché et pénétré.

Car Dieu, dit saint Chrysostome, jugera lui-même sa cause, parce que sa cause ne peut être parfaitement jugée que par lui. Il la jugera, parce qu'il n'y a que lui capable de connaître à fond l'injure qui lui est faite par le péché. Il la jugera, parce qu'il faut être Dieu comme lui pour comprendre jusqu'où va la malice du péché, et quelle en doit être la peine, la dignité infinie de l'être de Dieu étant l'essentielle mesure de l'un et de l'autre. Comme Dieu, il se vengera lui-même, parce qu'il ne peut être pleinement vengé que par lui-même ; parce que tout autre que lui-même ne le vengerait qu'à demi ; parce qu'il n'y a point de tribunal au-dessus de lui, point de juge aussi éclairé, aussi intègre que lui, dont il pût attendre cette vengeance complète qui lui est due. Il se vengera, poursuit saint Chrysostome, parce qu'il ne convient qu'à lui d'être saint, d'être louable, d'être irrépréhensible dans ses vengeances. Car voilà pourquoi il a dit : *Mihi vindicta* ¹ : C'est à moi que la vengeance est réservée, à moi qui sais non-seulement la modérer, mais la sanctifier ; et non pas à l'homme, qui s'en fait un crime lorsqu'il entreprend de l'exercer. En effet, quand l'homme se venge, il s'emporte, il s'aigrit, il se passionne, il satisfait sa malignité, il s'abandonne à la férocité, il ne garde dans sa vengeance nulle proportion ; pour repousser une légère offense qu'il a reçue, il en fait une atroce dont il s'applaudit. L'ordre veut donc que ce soit par autrui qu'il soit vengé, parce qu'il est trop aveugle et trop injuste pour se bien venger lui-même ; mais c'est à Dieu, encore une fois, à se venger lui-même, parce qu'il est la sainteté même : *Mihi vindicta*. Sainte vengeance qui corrigera tous les excès des nôtres. Vengeance adorable, qui n'aura pour objet que le péché, et qui, formée dans le cœur de Dieu, ne sera pas moins digne de nos respects que la sainteté même de Dieu. Ce ne sera donc pas, concluait saint Chrysostome, par une ostentation d'auto-

rité, mais par une absolue nécessité, que Dieu se lèvera pour juger lui-même sa cause ; et c'est tout le mystère de cette divine parole : *Exsurge, Deus, et judica causam tuam* ¹.

Allons plus avant, et suivons la pensée du Prophète. Souvenez-vous, Seigneur, ajoute-t-il, des outrages qu'on vous a faits : *Memor esto improperiorum tuorum*. Voyons donc maintenant et en particulier quels sont ces outrages que Dieu, surtout en jugeant le monde, se souviendra d'avoir reçus de l'impie et de l'insensé, et dont il tirera une juste vengeance : *Eorum quæ ab insipiente sunt tota die*. David nous les a marqués aux psaumes neuvième et treizième, et c'est ici où j'ai besoin de toute votre réflexion. Pourquoi, demandait ce saint roi, l'impie a-t-il irrité Dieu ? *Propter quod irritavit impius Deum* ² ? Parce qu'il a dit dans son cœur ces trois choses outrageuses à Dieu, dont sa raison n'est jamais demeurée d'accord, et contre lesquelles sa conscience a toujours intérieurement réclamé, mais que son impiété n'a pas laissés, malgré toutes les vues de sa raison, de lui suggérer, jusqu'à y faire consentir sa volonté dépravée. Ecoutez, et ne perdez rien de ceci.

L'insensé et l'impie a irrité Dieu, parce qu'il a dit dans son cœur : il n'y a point de Dieu. *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus* ³ ; outrage à la Divinité qu'il n'a pas voulu reconnaître. Il a irrité Dieu, parce qu'il a dit dans son cœur : S'il y a un Dieu, ou ce Dieu n'a pas vu, ou ce Dieu a oublié le mal que j'ai commis : *Dixit in corde suo : Oblitus est Deus ; avertit faciem suam, ne videat* ⁴ ; outrage à la Providence qu'il a combattue, et à qui il a prétendu se soustraire. Il a irrité Dieu, parce qu'il a dit dans son cœur : Quand ce Dieu dont on me menace aurait vu mon péché, et qu'il s'en souviendrait, il ne me recherchera pas, ni ne me damnera pas pour si peu de chose : *Dixit in corde suo : Non requiret*. Outrage à la justice vindicative de Dieu, que l'impie a méprisée, et dont il a tâché de secouer le joug. Que fera Dieu ? Apprenez, chrétiens, pourquoi le jugement de Dieu est nécessaire, et quelle en doit être la fin : peut-être ne l'avez-vous jamais compris. Dieu, irrité de ces trois outrages dont il aura conservé le souvenir, en fera éclater son ressentiment ; car il viendra pour achever de convaincre l'impie qu'il y a un Dieu. Il viendra pour forcer l'impie à reconnaître que ce Dieu n'a rien ignoré, ni rien oublié des plus secrets désordres de sa vie. Il

¹ Psalm., LXXIII, 22. — ² Ibid., x, 13. — ³ Ibid., xii, 1. — ⁴ Ibid., x, 11.

¹ Rom., xii, 19.

viendra pour confondre l'impie, en lui faisant voir que ce Dieu, ennemi irréconciliable du péché, n'est pas plus capable de souffrir éternellement le pécheur dans l'impunité que de cesser lui-même d'être Dieu. A quoi pensons-nous, si nous ne méditons pas continuellement ces importantes vérités ?

Dieu, par un pur zèle de la justice qu'il se doit à lui-même, rétablira dans le cœur de l'impie cette notion de la Divinité que l'aveuglement du péché y avait effacée. Car c'est pour cela qu'après avoir été un Dieu caché dans le mystère de son incarnation, qui est le mystère de son humilité, il se produira sur ce tribunal redoutable où l'Évangile de ce jour nous le représente avec tout l'éclat de la gloire et de la majesté. C'est pour cela qu'il paraîtra accompagné de tous ses anges, et qu'il assemblera devant lui toutes les nations ; que les hommes en sa présence demeureront pâmes de frayeur, et que les astres par leurs éclipses, que les éléments par leur désordre même et leur confusion, rendront hommage à sa suprême puissance. Pourquoi viendra-t-il avec cet appareil et cette pompe ? Pour avoir droit, répond excellemment saint Chrysostome, de dire aux athées, soit de créance s'il y en a, soit de mœurs (le monde en est plein), ce qu'il leur avait dit déjà par la bouche de Moïse, et ce qu'il leur dira encore plus authentiquement : *Videte quod ego sim solus, et non sit alius Deus præter me*¹ : Reconnaissez enfin que je suis Dieu, puisque malgré vous tout l'univers combat aujourd'hui pour moi, et condamne l'extrême folie qui vous en a fait douter. Reconnaissez que je suis votre Dieu, puisque, avec toute la fierté de votre libertinage, vous n'avez pu éviter de tomber entre mes mains, et qu'il faut malgré vous que vous subissiez la rigueur inflexible de mon jugement. Reconnaissez que je suis seul Dieu, puisque tous ces grands du monde dont vous vous êtes faits des divinités, et dont tant de fois vous avez été idolâtres, sont maintenant anéantis devant moi : *Videte quod ego sim solus*. Paroles du Deutéronome qui, dans le jugement dernier, se vérifieront à la lettre, et qui jamais n'auront été d'une conviction si sensible qu'elles le seront alors.

Car dans cette vie les grands (c'est Dieu même qui le dit) sont comme les dieux de la terre : *Ego dixi : Dii estis*² ; et ce sont, dit saint Chrysostome, ces dieux de la terre qui empêchent tous les jours que le Dieu du ciel ne

soit connu pour ce qu'il est. A force d'être ébloui de leur grandeur, on oublie celui dont ils ne sont que les images ; à force de s'attacher à eux, et de n'être occupé que d'eux, on ne pense plus à celui qui règne sur eux. Mais dans le dernier jugement, ces dieux de la terre humiliés serviront encore à l'impie d'une démonstration palpable qu'il y a un Dieu au-dessus de ces prétendus dieux : *Excelsus super omnes deos*³, c'est à-dire un Dieu absolument Dieu, uniquement Dieu, éternellement Dieu : *In illa die exaltabitur solus Deus*² : en ce jour-là, dit Isaïe, Dieu seul sera grand et paraîtra grand. Tout ce qui n'est pas Dieu sera petit, sera bas et rampant, sera comme un atôme, comme un néant devant son souverain être : *Tanquam nihilum ante te*³ ; c'est à-dire, en ce jour-là toutes les grandeurs humaines seront abaissées, toutes les fortunes détruites, tous les trônes renversés, tous les titres effacés, tous les rangs confondus : Dieu seul s'élèvera, Dieu seul régnera : *Exaltabitur solus Deus*. Ce n'est pas assez.

Parce que l'impie aura dit dans son cœur : Ou Dieu n'a pas su, ou il a oublié le mal que j'ai fait ; Dieu, pour la justification de sa providence, montrera qu'il a tout su, et qu'il se souvient de tout. Car c'est pour cela que, dans ce jour de lumière, il découvrira tout ce que l'impie se flattait d'avoir caché dans les ténèbres. C'est pour cela qu'à la face de toutes les nations, il révélera toute la turpitude du pécheur et toute son ignominie : ces péchés honteux et humiliants : ces péchés dont l'impie lui-même, au moment qu'il les a commis, était obligé de rougir ; ces péchés dont il eût été au désespoir d'être seulement soupçonné ; ces péchés qu'il n'eût osé avouer au plus discret et au plus sûr de ses amis ; ces péchés qui l'auraient perdu dans le monde de réputation et d'honneur, et dont il sentait bien que le reproche lui eût été moins supportable que la mort même, Dieu les fera connaître : *Revelabo pudenda tua in facie tua, et ostendam gentibus nuditatem tuam*⁴. Non, non, lui dirait-il, je n'ai point détourné mon visage de tes crimes. Quelque horreur qu'ils me fissent, je les ai vus ; et, pour ne les point oublier, je les ai écrits, mais avec des caractères qui ne s'effaceront jamais, dans ce livre de vie et de mort que je produis aujourd'hui. Tant d'actions lâches et infâmes, tant de friponneries secrètes, tant de noires perfidies, tant d'a-

¹ Deut., xxxii, 39. — ² Psalm., lxxxi, 6.

³ Psalm., xlvii, 3. — ⁴ Isai., ii, 11. — ⁵ Psalm., xxxviii, 6. — Nahum, iii, 5.

dominations et de désordres dont ta vie a été souillée, tout cela n'est-il pas mis en réserve, et comme scellé dans les trésors de ma colère ? *Nonne hæc condita sunt apud me et signata in thesauris meis* ? Or ce sont ces trésors de colère que Dieu ouvrira, quand il viendra juger le monde ; et c'est ainsi qu'il se vengera de l'injure que lui aura faite le pécheur, en le croyant ou plutôt en voulant le croire un Dieu aveugle, un Dieu sans providence, un Dieu semblable à ces idoles qui ont des yeux, mais pour ne point voir.

Enfin, parce que l'insensé aura dit dans son cœur : Quelque connaissance que Dieu puisse avoir de mes crimes, il ne me recherchera pas, ni ne me réprovera pas pour si peu de chose ; Dieu, chrétiens, se fera un devoir particulier de mettre sa justice et sa sainteté à couvert de ce blasphème ; et comment ? par l'application qu'il aura à condamner les crimes de l'impie dans la plus étroite rigueur, à ne lui en passer, à ne lui en pardonner aucun, à les punir sans rémission et autant qu'ils sont punissables ; en un mot, à lui faire sentir tout le poids de ce jugement sans miséricorde dont la seule idée fait frémir, mais qui demanderait un discours entier pour vous le faire concevoir dans toute son étendue et dans toute sa sévérité. Jugement sans miséricorde que Dieu alors exercera, mais surtout qu'il exercera à l'égard de ces péchés où le mondain et le libertin, pour pécher plus impunément, aura eu l'insolence de se faire à son gré un système de religion, en se figurant un Dieu selon ses désirs, un Dieu condescendant à ses faiblesses, un Dieu indulgent et commode, dont il comptait de n'être jamais recherché : *Dixit enim in corde suo : Non requiret*. Car c'est particulièrement contre ces pécheurs et contre l'attentat de leur orgueil que Dieu armera tout le zèle de sa colère. Pourquoi ? parce qu'il s'agira de justifier le plus adorable de ses attributs, qui est sa sainteté : *Quoniam veritatem requiret Dominus, et retribuet abundanter facientibus superbiam* ².

Voilà, pécheurs qui m'écoutez, ce qu'il y a pour vous de plus terrible dans le jugement de Dieu : un Dieu offensé qui se satisfera, un Dieu méprisé qui se vengera. Voilà ce qui a saisi d'effroi les plus justes même. Mais du reste, rassurez-vous, et, tout pécheurs que vous êtes, consolez-vous, puisque, dans quelque état que vous soyez, vous avez encore une ressource, et une ressource infaillible qui est la pénitence. Aimable pénitence, disait saint Ber-

nard, en vertu de laquelle je puis prévenir le jugement de Dieu ! Et moi je dis, chrétiens : Heureuse pénitence ! par où je puis venger Dieu, apaiser Dieu, satisfaire à Dieu : en sorte que, quand il viendra pour me juger, il se trouve déjà satisfait et vengé par moi, et qu'il ne soit plus obligé à se venger et à se satisfaire par lui-même. Il est vrai, mes chers auditeurs, il faut pour cela que notre pénitence ait tous les caractères d'une pénitence solide, qu'elle soit exacte, qu'elle soit fervente, qu'elle soit efficace, qu'elle soit sévère et proportionnée à la gravité de nos péchés aussi bien qu'à leur multitude, parce que sans cela Dieu ne serait ni satisfait ni vengé. Mais peut-il nous en trop coûter, quand il s'agit de nous préserver du jugement de Dieu ; et pouvons-nous jamais nous plaindre qu'on exige trop de nous, quand il est question de nous réconcilier avec Dieu irrité contre nous ? Il est vrai que ce Dieu de gloire nous jugera selon le jugement que nous aurons fait de nous-mêmes dans la pénitence, et que, si nous nous sommes épargnés, il ne nous épargnera pas. *Sibi parcenti, ipse non parcit*, dit saint Augustin : mais aussi, par une règle toute contraire, s'ensuit-il de là que si je ne m'épargne pas, Dieu m'épargnera ; que si je ne me pardonne pas, il me pardonnera ; que si ma pénitence est rigoureuse, son jugement me sera favorable ; enfin, que si je me fais justice, il me fera grâce ? Or, que puis-je désirer de plus avantageux pour moi ? Ah ! Seigneur, je serais indigne de vos miséricordes si cette condition me semblait dure, ou plutôt si je n'envisageais pas la pénitence la plus sévère comme le souverain bonheur de ma vie ; et je serais non-seulement le plus injuste, mais le plus insensé des hommes, si je prétendais, par une pénitence lâche et molle, me garantir de votre redoutable jugement.

C'est ainsi, pécheurs, que vous devez raisonner ; et quand parmi vous il y aurait de ces esprits gâtés et corrompus dont l'impiété serait allée jusqu'à ne plus connaître Dieu, je ne pourrais pas m'empêcher de leur dire encore : Écoutez, mes frères, vous dont le salut me doit être plus cher que ma vie, et pour la conversion de qui je me sens, si je l'ose dire, un zèle tout divin ; vous pour qui, s'il m'était permis, je voudrais, à l'exemple de l'Apôtre, être moi-même anathème, écoutez aujourd'hui la voix de Dieu, et n'endurcissez pas vos cœurs. Ce Dieu que vous avez méconnu, a encore pour vous des grâces de réserve. Comme son bras n'est pas raccourci, il est encore prêt à se lais-

¹ Deut., xxxii, 34. — ² Psalm., xxx, 24.

ser fléchir par votre pénitence et par vos larmes. La longue patience avec laquelle il vous a supportés jusqu'à présent vous en doit être une preuve consolante, et comme un gage assuré. Tout juge qu'il est, malgré vos égarements, il a encore pour vous toutes les tendresses d'un père, et du père le plus charitable. C'est dans des pécheurs et des libertins comme vous qu'il se plaît à faire éclater les richesses de sa miséricorde : quelque scandaleuse qu'ait été votre vie, vous pouvez être (et qui sait si les plus impies d'entre vous ne sont point ceux qu'il a choisis pour cela ?), vous pouvez, dis-je, devenir des vases d'élection. Rapprochez-vous de lui, et, par une humble confession de l'affreux aveuglement où vous a conduits le péché, mettez-vous en état, quoique pécheurs, de trouver grâce devant lui. Votre conversion fera sa gloire et l'édification de son Eglise. C'est donc de votre part, mon Dieu, que je parle, et je ne crains pas de pousser trop loin les idées que je leur donne de votre divine clémence, puisqu'elle surpasse encore infiniment toute la charité que j'ai pour eux. Dieu, dans le jugement dernier, se fera justice à lui-même : vous l'avez vu, chrétiens ; et il me reste à vous faire voir quelle justice il rendra à ses élus : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Je l'ai dit, c'est une vérité incontestable, et qui nous est expressément marquée dans l'Écriture, que Dieu a fait toutes choses pour ses élus, que pour eux il a créé le monde, que pour eux il le conserve, que sans eux il le détruirait, que tous les desseins de sa providence roulent sur eux, et que, dans l'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire, tout aboutit et se réduit à eux : *Propter electos*. Il faut néanmoins reconnaître que cette parole, si avantageuse aux élus de Dieu, ne doit proprement s'accomplir que dans le jugement dernier. En effet, dit saint Chrysostome, s'il n'y avait point d'autre vie que celle-ci, et si jamais Dieu ne devait juger le monde, il serait difficile de comprendre en quoi ses élus auraient été si favorisés et si privilégiés ; et, bien loin de convenir que Dieu eût tout fait pour eux, on aurait souvent lieu de croire que ce serait plutôt pour eux qu'il paraîtrait n'avoir rien fait, ou du moins avoir très-peu fait. Car enfin, pendant cette vie, les élus, quoique élus de Dieu, ne font dans le monde nulle figure qui les distingue, ni qui marque pour leurs personnes ces égards si particuliers de la Providence. Au

contraire, par une conduite de Dieu bien surprenante, et que David confesse avoir été pour lui un sujet de tentation et de trouble pendant cette vie, les élus de Dieu, qui sont les justes, bien loin d'être connus pour tels par la malignité du monde, sont souvent décriés et confondus avec les hypocrites ; pendant cette vie, les élus de Dieu, qui sont les humbles, bien loin d'être honorés et respectés, sont souvent méprisés et insultés ; pendant cette vie, les élus de Dieu, qui sont les pauvres, bien loin d'être soulagés, sont souvent rebutés et abandonnés ; pendant cette vie, les élus de Dieu, qui sont communément les faibles, bien loin d'être protégés, sont souvent accablés et opprimés. Or tout cela est bien éloigné de cette favorable prédilection que Dieu, selon sa promesse, doit avoir pour eux. Il est vrai, répond saint Chrysostome ; mais c'est justement ce qui prouve la vérité, l'infaillibilité, l'absolue et indispensable nécessité du jugement de Dieu : car, pourquoi le Fils de Dieu, en qualité de souverain Juge, viendra-t-il à la fin des siècles ? pour faire justice à ses élus sur ces quatre chefs. Oui, il viendra pour venger les justes, je dis les vrais justes, en les séparant des hypocrites, et faisant pour jamais cesser le règne de l'hypocrisie ; il viendra pour venger les humbles, en glorifiant dans leurs personnes l'humilité, et en confondant les superbes qui n'auront eu pour elle que du mépris ; il viendra pour venger les pauvres qui, par la dureté des riches, auront languì dans la misère, mais aux gémissements de qui il montrera bien qu'il n'a pas été insensible ; il viendra pour venger les faibles de tout ce que l'iniquité, la violence, l'abus et l'autorité, leur aura fait indignement souffrir. Car ce sont là, mes chers auditeurs, par rapport aux prédestinés, les fins principales pour quoi l'Écriture nous fait entendre que le Dieu vengeur paraîtra. Appliquez-vous donc, et, pour l'intérêt de chacun de vous y doit prendre, redoublez votre attention.

Il viendra pour juger les justes, j'entends toujours les justes de bonne foi, en les séparant des hypocrites ; comme le berger, dit-il lui-même dans l'Évangile, sépare les brebis d'avec les boucs : première justice que Dieu rendra à ses élus ; car, encore une fois, durant cette vie, tout est mêlé et confondu, la vertu avec le vice, l'innocence avec le crime, la vérité avec l'imposture, la religion avec l'hypocrisie ; et dans ce mélange le juste souffre, et l'impie triomphe.

Quand, au reste, je parle de l'hypocrisie, ne pensez pas que je la borne à cette espèce particulière qui consiste dans l'abus de la piété, et qui fait les faux dévots. Je la prends dans un sens plus étendu, et d'autant plus utile à votre instruction, que peut-être malgré vous-mêmes serez-vous obligés de convenir que c'est un vice qui ne vous est que trop commun; car j'appelle hypocrite quiconque, sous de spécieuses apparences, a le secret de cacher les désordres d'une vie criminelle. Or, en ce sens, on ne peut douter que l'hypocrisie ne soit répandue dans toutes les conditions, et que, parmi les mondains, il ne se trouve encore bien plus d'imposteurs et d'hypocrites que parmi ceux que nous nommons dévots. En effet, combien dans le monde de scélérats travestis en gens d'honneur! combien d'hommes corrompus et pleins d'iniquité, qui se produisent avec tout le faste et toute l'ostentation de la probité! combien de fourbes insolents à vanter leur sincérité! combien de traîtres habiles à sauver les dehors de la fidélité et de l'amitié! combien de sensuels, esclaves des passions les plus infâmes, en possession d'affecter la pureté des mœurs, et de la pousser jusqu'à la sévérité! combien de femmes libertines, fières sur le chapitre de leur réputation, et quoique engagées dans un commerce honteux, ayant le talent de s'allirer toute l'estime d'une exacte et parfaite régularité! Au contraire, combien de justes, fausement accusés et condamnés! combien de serviteurs de Dieu, par la malignité du siècle, décriés et calomniés! combien de dévots de bonne foi, traités d'hypocrites, d'intrigants et d'intéressés! combien de vraies vertus contestées! combien de bonnes œuvres censurées! combien d'intentions droites mal expliquées, et combien de saintes actions empoisonnées! Or c'est là, dit saint Chrysostome, ce que le jugement de Dieu dévoilera; en sorte que chacun sera connu pour ce qu'il est, que chacun paraîtra ce qu'il a été, que chacun tiendra le rang qu'il doit tenir; les secrets des consciences seront révélés, et alors, dit l'Apôtre, chacun recevra la louange qui lui sera due: *Et tunc laus erit unicuique a Deo* ¹. Par cette fatale et décisive séparation, du bon grain d'avec l'ivraie (écoutez l'oracle de Job, qui s'accomplira à la lettre, et qui sera une partie de la justice que Dieu rendra à ses élus), par cette fatale et décisive séparation, la joie de l'hypocrite finira, son espérance périra. Funeste,

mais juste menace que lui fait le Saint-Esprit: *Et gaudium hypocritæ ad instar puncti: et spes hypocritæ peribit* ².

Car la joie de l'hypocrite était d'en imposer, et cependant d'être honoré et respecté. Sa joie était d'avoir dans le monde un certain crédit qui ne lui coûtait qu'à bien faire son personnage, et qu'à bien jouer la comédie. Sa joie était d'être parvenu à force de dissimulation, à recevoir l'hommage et le tribut des plus pures vertus, et à jouir sans mérite de tous les avantages du vrai mérite. Voilà ce que Job appelait les prospérités, les joies, le règne de l'hypocrisie; mais dans le dernier jugement, ce règne de l'hypocrisie sera détruit, ces prospérités de l'hypocrisie s'évanouiront, ces joies de l'hypocrisie se changeront en des afflictions mortelles: elles n'étaient fondées que sur l'erreur des âmes simples, séduites et éblouies par un faux éclat; mais cette séduction des âmes simples, trompées jusqu'alors, mais enfin désabusées par la lumière de Dieu, après avoir été à l'hypocrite une frivole consolation, se tournera pour lui, disons mieux, contre lui, en opprobre et en confusion: l'espérance de l'hypocrite était qu'on ne le connaîtrait jamais à fond, et qu'éternellement le monde serait la dupe de sa damnable politique; et son désespoir, au contraire, sera de ne pouvoir plus se déguiser, de n'avoir plus de ténèbres où se cacher, de voir malgré lui le voile de son hypocrisie levé, ses artifices découverts, et d'être exposé aux yeux de toutes les nations: *Spes hypocritæ peribit*. Les autres pécheurs, connus dans le monde pour ce qu'ils étaient, en cela même qu'ils auront été connus, auront déjà été à demi jugés, et déjà, par avance, auront essuyé une partie de l'humiliation que leur doit causer le jugement de Dieu: mais l'hypocrite, à qui il faudra quitter le masque de cette fausse gloire dont il s'était toujours paré; mais cette femme qui aura passé pour vertueuse, et dont les commerces viendront à être publiés; mais ce magistrat que l'on aura cru un exemple d'intégrité, et dont les injustices seront mises dans un plein jour; mais cet ecclésiastique réputé saint, à qui Dieu reprochera hautement sa vie dissolue; mais ce prétendu homme d'honneur dont on verra toutes les fourberies; mais cet ami sur qui l'on comptait, dont les lâches trahisons seront éclaircies et vérifiées; mais quiconque aura su l'art de tromper, et qui alors se trouvera dans la nécessité affreuse de faire une réparation

¹ 1 Cor., iv, 5.

² Job, xx, 5.

solennelle à la vérité, ah! chrétiens, c'est pour ceux-là que le jugement de Dieu aura quelque chose de bien désolant!

La chose n'est que trop vraie; mais, par une raison tout opposée, c'est ce qui rendra le jugement de Dieu non-seulement supportable, mais favorable, mais honorable, mais désirable aux justes et aux prédestinés: car leur gloire, dit saint Chrysostome, sera de paraître à découvert devant toutes les créatures intelligentes; leur gloire, et même le comble de leurs désirs, sera que l'on discerne enfin, et la droiture de leurs actions, et la pureté de leurs intentions; leur gloire sera qu'on les connaisse, parce que leur disgrâce jusque-là aura été de n'être pas assez connus: et voilà, âmes fidèles, qui, malgré la corruption du siècle, servez votre Dieu en esprit et en vérité, voilà ce qui doit, dans la vie, vous affermir et vous consoler. A ce terrible moment où le livre des consciences sera ouvert, votre espérance, ranimée par la vue du souverain Juge, et sur le point d'être remplie, vous soutiendra, et vous dédommagera bien des injustes persécutions du monde; tandis que l'impie, confondu, troublé, consterné, marchera la tête baissée et sans oser lever les yeux, vous paraîtrez avec une sainte assurance: pourquoi? parce que le jour de votre justification sera venu. Maintenant l'envie, la calomnie lancent contre vous leurs traits envenimés; mais enfin l'envie sera forcée à se taire, ou, si elle parle, ce ne sera plus qu'en votre faveur; la calomnie sera convaincue de mensonge, et la vérité se montrera dans tout son lustre. Cependant, jouissez du témoignage secret de votre cœur, que vous devez préférer à tous les éloges du monde; dites avec saint Paul: Peu m'importe quel jugement les hommes font présentement de moi, puisque c'est mon Dieu qui doit un jour me juger: *Qui autem judicat me Dominus est*¹; ou bien dites avec Jérémie: C'est vous, Seigneur, qui sondez les âmes, et qui en découvrez les plis et les replis les plus cachés; c'est à vous que j'ai remis ma cause, vous la jugerez: *Tibi enim revelavi causam meam*². Avançons.

Il viendra pour glorifier l'humilité dans la personne des humbles, seconde justice que Dieu rendra à ses élus. Cette humilité, cette simplicité du juste, cette patience à souffrir les injures sans se venger, que les mondains auront traitée de faiblesse d'esprit, de petitesse de génie, de bassesse de cœur, Dieu viendra pour la couronner, et pour convaincre tout l'univers qu'elle aura été la véritable force, la véritable

grandeur d'âme, la véritable sagesse. Car c'est alors, dit l'Écriture, dans cet admirable passage que vous avez entendu cent fois, et dont vous avez été cent fois touchés, c'est alors que les humbles de cœur s'élèveront avec confiance contre ceux qui les auront méprisés et insultés: *Tunc stabunt justi in magna constantia*¹. C'est alors que les sages du siècle, que ces esprits forts seront non-seulement surpris, mais déconcertés, en voyant ces hommes, qu'ils n'avaient jamais regardés que comme le rebut du monde, placés sur des trônes de gloire. C'est alors qu'interdits et hors d'eux-mêmes, ils s'écrieront en gémissant: Ce sont là ceux dont nous nous sommes autrefois moqués, et qui ont été le sujet de nos railleries: *Hi sunt quos habuimus aliquando in derisum*². Insensés que nous étions! leur vie nous paraissait une folie, et toute leur conduite nous faisait pitié: *Nos insensati vitam illorum aestimabamus insaniam*³: cependant les voilà élevés au rang des enfants de Dieu, et leur partage est avec les saints: *Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est*⁴. C'est dis-je, alors que l'orgueil du monde rendra ce témoignage, quoique forcé, à l'humilité des élus de Dieu; et c'est là même qu'on verra sensiblement l'effet de cette promesse de Jésus-Christ, que quiconque s'humilie sera glorifié: *Omnis qui se humiliat exaltabitur*⁵.

Car pendant la vie il n'est pas toujours vrai, et même il est rarement vrai que celui qui s'abaisse et qui s'humilie soit élevé. On en voit dont l'humilité, quoique véritable et quoique solide, est accompagnée jusqu'au bout de l'humiliation. On en voit qui, pour chercher Dieu, et par un esprit de religion, s'étant ensevelis et comme anéantis devant les hommes, meurent dans leur obscurité et dans leur anéantissement. Combien d'âmes saintes dont la vie est cachée avec Jésus-Christ, et à qui le monde n'a jamais tenu nul compte du courage héroïque qu'ils ont eu de se séparer et de se détacher de lui? Or c'est pour cela, reprend saint Chrysostome, qu'il doit y avoir et qu'il y aura un jugement à la fin des siècles.

Parce que le monde ne rend pas justice à ces chrétiens parfaits qui s'humilient et s'anéantissent pour Dieu, Dieu, qui se pique d'être fidèle, la leur rendra au centuple. Parce qu'il y a des saints sur la terre dont l'humilité, quoique sincère, n'est ni connue du monde, ni honorée au point qu'elle le devrait être si le monde était

¹ 1 Cor., IV, 4. — ² Jerem., XI, 20.

¹ Sap., V, 1. — ² Sap., V, 3. — ³ Ibid., 4. — ⁴ Ibid., 5. — ⁵ Luc. XIV, 11.

équitable, Dieu suppléera au défaut du monde, et la relèvera; mais aux dépens de qui? toujours aux dépens et à la honte du mondain, dont la fausse gloire, dont la vanité ridicule, dont la présomptueuse ambition, condamnée et réprouvée, rendra hommage à la sainteté des maximes que le sage et humble chrétien aura suivies, puisqu'en même temps que l'humble sera exalté, *Qui se humiliat exaltabitur*¹, l'orgueilleux sera humilié et couvert d'un éternel opprobre : *Et qui se exaltat humiliabitur*. Ce n'est pas assez.

Il viendra pour béatifier les pauvres : autre mystère du jugement de Dieu, autre justice qu'il rendra à ses prédestinés. Car il est de la foi que le pauvre ne sera pas éternellement dans l'oubli : *Quoniam non in finem oblivio erit pauperis*². Il est de la foi que la patience des pauvres ne périra pas pour jamais, c'est-à-dire qu'elle ne sera pas pour jamais inutile et sans fruit : *Patientia pauperum non peribit in finem*³. Et il est néanmoins évident que ces deux oracles du Saint-Esprit ne se vérifient pas toujours ni même communément dans cette vie. Car combien de pauvres y sont oubliés! combien y demeurent sans secours et sans assistance! Oubli d'autant plus déplorable que, de la part des riches, il est volontaire, et par conséquent criminel : je m'explique. Combien de malheureux réduits aux dernières rigueurs de la pauvreté, et que l'on ne soulage pas, parce qu'on ne les connaît pas et qu'on ne les veut pas connaître! Si l'on savait l'extrémité de leurs besoins, on aurait pour eux, malgré soi, sinon de la charité, au moins de l'humanité. A la vue de leurs misères, on rougirait de ses excès, on aurait honte de ses délicatesses, on se reprocherait ses folles dépenses, et l'on s'en ferait avec raison des crimes devant Dieu. Mais parce qu'on ignore ce que souffrent ces membres de Jésus-Christ, parce qu'on ne veut pas s'en instruire, parce qu'on craint d'en entendre parler, parce qu'on les éloigne de sa présence, on croit en être quitte en les oubliant; et quelque extrêmes que soient leurs maux, on y devient insensible. Combien de véritables pauvres que l'on rebute comme s'ils ne l'étaient pas, sans qu'on se donne et qu'on veuille se donner la peine de discerner s'ils le sont en effet! combien de saints pauvres dont les gémissements sont trop faibles pour venir jusqu'à nous, et dont on ne veut pas s'approcher pour se mettre en devoir de les écouter! combien de pauvres abandonnés dans les provinces! combien de désolés dans les prisons!

¹ Luc, xiv, 11. — ² Psalm., ix, 19. — ³ Ibid.

combien de languissants dans les hôpitaux, combien de honteux dans les familles particulières! Parmi ceux qu'on connaît pour pauvres, et dont on ne peut ni ignorer, ni même oublier le douloureux état, combien sont négligés! combien sont durement traités! combien de serviteurs de Dieu qui manquent de tout, pendant que l'impie est dans l'abondance, dans le luxe, dans les délices! S'il n'y avait point de jugement dernier, voilà ce que l'on pourrait appeler le scandale de la Providence : la patience des pauvres outragée par la dureté et par l'insensibilité des riches. Mais c'est pour cela même, dit saint Chrysostome, que la Providence prépare aux riches un jugement sévère et rigoureux; et c'est ce que comprenait parfaitement David, quand il disait : *Cognovi quia faciet Dominus judicium inopis, et vindictam pauperum*¹ : J'ai connu que Dieu jugera la cause des pauvres, et qu'il les vengera. Et par où l'avait-il connu? par cet invincible raisonnement, que la patience des pauvres, dans le sens que je l'ai marquée, ne devant et ne pouvant périr pour jamais, il fallait qu'il y eût un jugement supérieur à celui des hommes, où l'on connût qu'en effet elle ne périt point, c'est-à-dire que Dieu a pour elle tous les égards qu'elle a droit d'attendre d'un maître souverainement équitable : *Patientia pauperum non peribit in finem*²; un jugement où non-seulement les pauvres fussent dédommagés de cette inégalité de biens qui les a réduits dans l'indigence et la disette, mais où leur patience poussée à bout fût pleinement vengée des injustes traitements qu'elle aurait soufferts. C'est pour cela, dit Dieu lui-même, que je me lèverai : c'est parce que les souffrances des pauvres, à qui le riche impitoyable aura fermé son cœur et ses entrailles, auront excité mon courroux, parce que leurs crimes m'auront touché, parce que j'aurai été indigné de voir qu'on s'endurcit à leurs plaintes : *Propter miseriam inopum, et gemitum pauperum, nunc exurgam, dicit Dominus*³. Ces cris des pauvres, qui sont montés jusqu'à moi, me solliciteront en leur faveur; et je ne croirai point m'être acquitté de ce que je leur dois et comme créateur et comme juge, que dans ce grand jour où je prononcerai pour eux un arrêt de salut, tandis que je réprouverai, par un jugement sans miséricorde, ceux qui n'auront usé envers eux de nulle miséricorde. A entendre ainsi Dieu parler dans l'Ecriture, ne dirait-on pas que le jugement dernier, quoique universel, ne doit être que pour les pauvres, et qu'il n'ait pour terme et pour fin que de leur

¹ Psalm., cxxxix, 13. — ² Ibid., ix, 19. — ³ Ibid., xi, 6.

faire justice? *Propter miseriam inopum et gemitum pauperum* ; à voir comment le Fils de Dieu qui doit y présider s'y comportera et y procédera, ne dirait-on pas que tout le jugement du monde doit rouler sur le soin des pauvres ; que de là doive dépendre absolument et essentiellement le sort éternel des hommes, c'est-à-dire que les uns ne doivent être condamnés que parce qu'ils auront méprisé le pauvre, et les autres comblés de gloire, que parce qu'ils l'auront secouru ? Heureux donc, concluait le Prophète royal, heureux celui qui pense attentivement au pauvre : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem* ¹ : pourquoi ? parce que Dieu, au jour de sa colère, l'épargnera et le sauvera : *In die mala liberabit eum Dominus* ².

Finissons, et disons encore que Dieu viendra pour venger les faibles que le pouvoir, joint à la violence, aura opprimés : quatrième et dernière justice dont il se tiendra redevable à ses élus. Car maintenant c'est le crédit qui l'emporte, et qui a presque partout gain de cause : le plus fort a toujours raison, quoi qu'il entreprenne, et parce qu'il est le plus fort, il croit avoir un titre pour l'entreprendre, et il en vient à bout. Combien de persécutions, de vexations causées par l'abus de l'autorité ! combien de misérables, combien de veuves, faute d'appui, sacrifiés comme des victimes à la faveur ! combien de pupilles dont l'héritage devient, après bien des formalités, la proie du chicaneur et de l'usurpateur ! combien de familles ruinées parce que le bon droit, attaqué par une partie redoutable, n'a point trouvé de protection ! combien de procès mal fondés, néanmoins hautement gagnés, parce que les sollicitations, la cabale et les brigues ont prévalu ! Malgré la justice et les lois, le faible succombe presque toujours. S'il y a des juges sans probité, c'est toujours contre lui et jamais pour lui qu'ils se laissent corrompre. Du moment qu'il est le plus faible, par une malheureuse fatalité, tout lui est contraire et rien ne lui est favorable. Mais, Seigneur, il trouvera enfin auprès de vous ce qui lui aura été refusé à tous les tribunaux de la terre ; vous viendrez plein d'équité et de zèle, et vous prendrez la défense de l'orphelin, afin que le puissant, que le grand qui avait tant abusé de sa grandeur, cesse de se glorifier : *Judicare pupillo et humili, ut non apponat ultra magnificare se homo super terram* ³. Jusques-là il aura toujours eu le dessus ; jusques-là, fier de ses succès, parce que rien ne lui résistait, il aura passé, non-seulement pour le plus fort, mais pour le plus habile,

pour le mieux établi dans ses droits, pour le plus digne d'être distingué et honoré ; jusque-là il se sera fait une fausse gloire et un prétendu mérite de ses violences mêmes : mais vous le détromperez bien alors, Seigneur, et vous lui ferez bien rabattre de ses vaines idées : *Ut non apponat ultra magnificare se*. Comment cela ? c'est que vous tirerez le faible de l'oppression, et qu'il trouvera en vous, ô mon Dieu, un vengeur et un protecteur.

Il est donc vrai que le jugement de Dieu sera pour ses élus le jour de leur rédemption, le jour de leur gloire, le jour où Dieu leur fera justice. Ah ! chrétiens, à quoi pensons-nous, si, persuadés d'une vérité si touchante, nous ne travaillons pas de toutes nos forces à être du nombre de ces heureux prédestinés ? que faisons-nous, si, renonçant aux fausses maximes du monde, nous ne nous mettons pas en état d'être de ces élus de Dieu qui paraîtront avec tant de confiance devant le tribunal de Jésus-Christ ? Or, en voici, mes chers auditeurs, l'important secret, que je vous laisse pour fruit de tout ce discours. Commencez dès maintenant à accomplir dans vos personnes ce que Dieu, dans le jugement dernier, fera en faveur de ses élus ; il les séparera d'avec les hypocrites et les impies : séparez-vous-en par la pratique d'une solide et d'une véritable piété ; il glorifiera les humbles : humiliez-vous, dit saint Pierre, et soumettez-vous à Dieu, afin que Dieu vous élève au jour de sa visite, c'est-à-dire dans son jugement : *Humiliamini, ut vos Deus exaltet in tempore visitationis* ¹ ; il béatifiera les pauvres : assistez-les, soulagez-les, faites-vous-en des amis auprès de votre juge, afin que, quand il viendra vous juger, ils soient vos intercesseurs, et qu'ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels ; il vengera les faibles opprimés : protégez-les, et, selon la mesure de votre pouvoir, soyez leurs patrons ; servez, à l'exemple de Dieu, de tuteurs au pupille et à la veuve.

Et vous, justes, humbles, pauvres, faibles, les bien-aimés de Dieu, soutenez-vous dans votre justice, dans votre obscurité, dans votre pauvreté, dans votre faiblesse, par l'attente de ce grand jour, qui sera tout à la fois le jour du Seigneur et le vôtre. Non pas que vous ne deviez craindre le jugement de Dieu, il est à craindre pour tous ; mais en le craignant, craignez-le de sorte que vous puissiez au même temps le désirer, l'aimer, l'espérer : car, pourquoi ne l'aimeriez-vous pas, puisqu'il doit vous délivrer de toutes les misères de cette vie ? pourquoi ne

¹ Psalm., XL, 2. — ² Ibid., — ³ Ibid., x, 18.

¹ 1 Petr., v, 6.

le désireriez-vous pas, puisqu'il doit vous racheter de la servitude du siècle? pourquoi ne l'espéreriez-vous pas, puisqu'il doit commencer votre bonheur éternel? Craignez le jugement de Dieu, mais craignez-le d'une crainte mêlée d'amour et accompagnée de confiance; craignez-le comme vous craignez Dieu. Il ne vous est point permis de craindre Dieu sans l'aimer; il faut qu'en le craignant vous l'aimiez, et que vous l'aimiez encore plus que vous ne le craignez; sans cela votre crainte n'est qu'une crainte servile, qui ne suffit pas même pour le salut. Or, il en est de même du jugement de Dieu : craignons-le

tous, mes chers auditeurs, ce terrible jugement; mais craignons-le d'une crainte efficace, d'une crainte qui nous convertisse, qui corrige nos désordres, qui redouble notre vigilance, qui rallume notre ferveur, qui nous porte à la pratique de toutes les œuvres chrétiennes, telle ment que nous méritions d'être placés à la droite, et d'entendre de la bouche de notre Juge ces consolantes paroles : *Venite, benedicti Patris mei* ¹ : Venez, vous qui êtes bénis de mon Père; possédez le royaume qui vous est préparé dès la création du monde : je vous le souhaite, etc.

¹ Matth., xxv, 34.

SERMON POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

SUR LE RESPECT HUMAIN.

ANALYSE.

SUJET. *Bienheureux celui qui ne sera point scandalisé de moi.*

C'est à ce caractère que le Sauveur du monde reconnaît ses vrais disciples. Il veut des hommes fervents, généreux, sincères, qui se fassent un honneur de l'avoir pour maître, et un devoir de lui obéir. Or, par là il exclut de son royaume ces lâches chrétiens qui se laissent dominer par le respect humain, et c'est ce même respect humain que j'entreprends de combattre dans ce discours.

DIVISION. Indignité du respect humain par rapport à nous-mêmes; 1^{re} partie. Désordre du respect humain par rapport à Dieu, 2^e partie. Scandale du respect humain par rapport au prochain, 3^e partie. Les deux premiers points regardent ceux qui sont les esclaves du respect humain, et le troisième ceux qui en sont les auteurs.

PREMIÈRE PARTIE. Indignité du respect humain, parce que c'est : 1^o une servitude honteuse; 2^o une lâcheté méprisable.

1^o Servitude honteuse; car, qu'y a-t-il de plus servile que d'être réduit, ou plutôt de se réduire soi-même à la nécessité de régler sa religion et toute sa conduite sur le caprice des autres et sur les vains jugements du monde? Saint Augustin déploie la condition de ces anciens philosophes qui, par la raison, ne reconnaissant qu'un Dieu, ne laissaient pas, pour s'accommoder au temps, d'en adorer plusieurs. Ainsi, dit ce Père, ils adoraient ce qu'ils méprisaient, et nous, par un autre respect humain, nous méprisons, nous outrageons ce que nous adorons.

Il y a des choses, ajoute saint Augustin, où la servitude est tolérable, d'autres où elle est raisonnable, quelques-unes où elle peut être honorable : mais s'y soumettre dans ce qu'il y a de plus essentiellement libre, qui est la profession de sa foi et l'exercice de sa religion, c'est ce que la dignité de notre être, non plus que la conscience, ne peut comporter.

Laissez-nous aller au désert, disaient les Hébreux aux Egyptiens : car, tandis que nous sommes parmi vous, nous ne pouvons pas librement sacrifier au Dieu d'Israël. En tout le reste nous vous obéirons, mais, dans le culte de notre Dieu, la liberté nous est nécessaire. Telle est la disposition où doit être un vrai fidèle : et s'il lui était impossible de garder cette sainte liberté dans le monde, dès là il devrait sortir du monde, et, à l'exemple des israélites, se retirer dans le désert.

Servitude du respect humain, d'autant plus honteuse que c'est l'effet d'une petitesse d'esprit et d'une faiblesse de cœur que nous tâchons, mais en vain, de nous cacher à nous-mêmes. Car, si nous avions cette grandeur d'âme qu'inspire le christianisme, nous dirions comme saint Paul : *Je ne rougis point de l'Evangile*. Nous imiterions le jeune Tobie; ni le nombre, ni la qualité des personnes ne pourraient nous ébranler. Mais nous n'avons pas assez de force pour nous mettre au-dessus du monde et de sa censure. Nous nous laissons troubler : de quoi? d'une parole : et par qui? par des hommes vains, dont souvent toute la légèreté nous est connue aussi bien que l'impunité. Châtiment de Dieu visible, qui permet qu'en voulant secouer son joug, nous en prenions un autre mille fois plus humiliant et plus pesant.

2^o De là, caractère de servitude qui porte encore avec soi un caractère de lâcheté. Lâcheté odieuse : j'appartiens à Dieu, je lui dois tout, et je le trahis ! Lâcheté impardonnable : nous ne la pouvons pas même supporter dans ces âmes mercenaires que leur condition et le besoin attachent au service des grands. Lâcheté réprouvée dans l'Evangile : *Quiconque me désavouera devant les hommes*, disait le Fils de Dieu, *je le désavouerai devant mon Père*. Lâcheté que les païens mêmes ont condamnée dans les chrétiens. Exemple de ce sage empereur, père du grand Constantin, qui, tout païen qu'il était, retint auprès de sa personne ceux d'entre ses officiers et ses soldats qu'il trouva fermes dans la foi chrétienne, et renvoya les autres, qui, par une crainte humaine, l'avaient renoncée ou dissimulée.

Ah ! souvenons-nous de tant de martyrs, nos frères en Jésus-Christ. Craignaient-ils la présence des hommes? ou le Dieu pour qui ils mouraient, était-il plus leur Dieu que le nôtre? N'allons pas si loin : cette cour est composée d'hommes fameux par leur bravoure et par leurs exploits militaires. Avoir une fois hésité dans le péril, c'est ce qu'ils regarderaient comme une

tache ineffaçable. Pourquoi donc dans les choses de Dieu devenons-nous, selon la figure de l'Évangile, comme le roseau ? Que n'imitons-nous Jean-Baptiste ? Jusques au milieu des fers, il confessa Jésus-Christ ; jusque dans la cour, il lui rendit témoignage. Voilà votre modèle. S'il faut être esclave, ce n'est point l'esclave du monde, mais le vôtre, ô mon Dieu ! Si nous savons nous affranchir du monde, le monde, tout pervers qu'il est, nous respectera ; et si nous y demeurons au contraire servilement assujettis, le monde même nous méprisera. Mais enfin, quoi que le monde en puisse penser, le Dieu que nous servons est un assez grand maître pour mériter qu'on lui fasse un sacrifice du monde.

DEUXIÈME PARTIE. Désordre du respect humain. 1^o Parce que le respect humain détruit dans le cœur de l'homme le fondement de la religion, qui est l'amour de Dieu. 2^o Parce qu'il fait tomber l'homme dans les plus criminelles apostasies. 3^o Parce qu'il arrête dans l'homme l'effet des grâces les plus puissantes. 4^o Parce que c'est ainsi l'obstacle le plus fatal à la conversion de l'homme mondain.

1^o Il détruit dans le cœur de l'homme l'amour de Dieu : j'entends cet amour de préférence que nous devons à Dieu. Car qu'est-ce que le respect humain, ou plutôt, pourquoi l'appelons-nous respect humain, sinon, dit saint Thomas, parce qu'en mille rencontres, il nous fait respecter la créature plus que Dieu ? Et voilà ce que Tertullien reprochait aux païens, quand il leur disait : *Vous craignez plus César que Jupiter même.*

Grâce à la Providence, nous avons un roi fidèle ; mais si le ciel nous avait fait naître sous la domination d'un prince moins religieux, combien de courtisans rechercheraient aux dépens de Dieu la faveur de César ! Sans faire nulle supposition, combien en voyons-nous actuellement disposés de la sorte, c'est-à-dire non pas impies et scélérats, mais prêts à l'être, s'il fallait l'être pour leur fortune ? Ne remontons pas même si haut : à combien de puissances subalternes n'est-on pas dévoué plus qu'à Dieu ? et en faut-il davantage pour renverser toute la religion ?

2^o Le respect humain fait tomber l'homme dans les plus criminelles apostasies. Souvenez-vous des irrévérences qu'il vous a fait commettre en présence de cet autel. Je pourrais bien mieux l'appeler l'autel du Dieu inconnu, que celui dont parle saint Paul : *Ignoto Deo*. Cet autel que trouva saint Paul, il ne le trouva que parmi des idolâtres ; et celui que je trouve ici, j'ai la douleur de le trouver parmi des chrétiens. Ne pas connaître le vrai Dieu que l'on adore, c'est ignorance ; mais insulter jusques à ses autels le vrai Dieu que l'on connaît ; assister à son sacrifice en courtisan et en mondain, c'est ce que j'appelle, après saint Cyprien, apostasie : *In his omnibus quædam apostasia fidei est*. Nous condamnons ces lâches chrétiens qui, dans les persécutions, renouaient Jésus-Christ ; c'étaient des apostats ; mais, après tout, ils ne cédaient qu'à la violence des tourments, et par là ils étaient dignes en quelque sorte de compassion ; au lieu qu'il ne s'agit plus pour nous de vaincre ni les tourments, ni la mort, mais un vain respect que nous pouvons si aisément surmonter.

3^o De là même qu'arrive-t-il ? c'est que le respect humain arrête l'effet des grâces de Dieu les plus puissantes, et devient encore par là l'obstacle le plus fatal à la conversion de l'homme mondain. On se sent de bonnes dispositions ; mais une fausse crainte du monde et de ses raisonnements fait tout évanouir. On voudrait que le monde fût plus équitable ; mais tout injuste qu'il est, on se soumet à sa loi, ou, pour mieux dire, à sa tyrannie. Jusques à la mort même, ne voyons-nous pas des hommes succomber à cette tentation du respect humain, et s'en faire un dernier prétexte contre tout ce que leur prescrit alors la religion.

C'est donc maintenant que je compris la vérité de cette parole de Tertullien : *Je suis assés de mon salut, si je ne rougis point de mon Dieu*. Car, si je ne rougis pas de mon Dieu, je ne rougis pas de mes devoirs ; et en observant mes devoirs malgré les discours du monde, je suis sauvé. Le coup de salut pour Madeleine fut de ne point écouter le monde. Si elle eût consulté la prudence du siècle, elle était perdue.

TROISIÈME PARTIE. Scandale du respect humain, c'est-à-dire scandale que causent dans le monde ceux qui, par leurs discours ou par leur conduite, servent à entretenir le respect humain. Le scandale qui va spécialement à la destruction du culte de Dieu : en voilà la nature. 2^o Scandale d'autant plus pernicieux, qu'il se répand avec plus de facilité : en voilà le danger. 3^o Scandale qu'il vous est d'autant plus étroitement ordonné d'éviter, grands du monde, que de votre part il devient beaucoup plus contagieux : voilà, par rapport à vous, les obligations qui en naissent. 4^o Scandale que vous pouvez aisément corriger, en opposant au respect humain votre bon exemple : en voilà le remède.

1^o Scandale qui va spécialement à la destruction du culte de Dieu. Car, comme les enfants d'IIéli détournaient le peuple du sacrifice, et en cela même commettaient un crime énorme, *grande nimis* ; ainsi tant de libertins, en raillant de la piété et de la religion, la décrient, et contribuent, autant qu'il est en eux, à l'abolir. Or, avec la même sévérité que Dieu punit Ophai et Phinéès, il punira les impies du siècle. Qu'un particulier, dans un état, corrompît la fidélité des sujets, il n'y a point de supplice dont il ne fût digne. Que sera-ce d'un homme qui ose attenter aux droits de Dieu ?

2^o Scandale le plus contagieux et le plus prompt à se communiquer. C'est ce qui porta l'invincible Mathathias à sacrifier lui-même et à frapper du coup mortel un Israélite qu'il vit sur le point d'adorer publiquement l'idole. Il comprit que l'exemple d'un seul tolère suffirait pour ébranler toute la nation ; et je puis dire qu'un mot, qu'un regard, qu'un exemple corrompt les plus jours plus de catholiques que tout ce qu'on entrevoit inventer les tyrans pour exterminer le christianisme. Car que ne peut point cet attrait naturel que nous sentons à faire comme les autres ? Si donc ils nous tracent le chemin du vice et de l'impie, combien cette tentation fera-t-elle d'apostats ?

3^o De là naît, pour toutes les personnes qui ont quelque autorité dans le monde, une obligation plus étroite d'être exemplaires dans l'exercice de leur religion : et cet exemple qu'ils donnent est 4^o le remède le plus efficace contre le scandale du respect humain. Car qui ne sait pas quelle impression fait sur les esprits l'exemple des grands ? C'est pourquoi ce vicillard vénérable, Eléazar, ne put jamais se résoudre, non-seulement à manger de la chair défendue, mais à feindre d'en manger, de peur que son exemple ne fût un scandale pour les autres.

Belle leçon pour vous, à qui Dieu n'a fait part de son pouvoir que pour le faire servir à son culte ! Que doit dire un père à ses enfants ? Que doit dire un maître à ses domestiques ? Que devons-nous faire chacun dans notre condition ? tout ce qui dépend de nous pour affermir la religion dans l'esprit de ceux que Dieu nous a soumis.

Je parle dans la cour d'un prince qui donne du crédit à la religion ; et ce que j'aurais à craindre, c'est qu'au lieu que le respect humain faisait autrefois à la cour des libertins, il n'y fit maintenant des hypocrites. Mais outre que la religion prendrait au milieu par là le dessus, ne laissez pas, vous dirai-je, de nous prévaloir de l'heureuse disposition des choses. Quand le respect humain nous attache à nos devoirs, quoi qu'il ne soit ni saint, ni louable, il n'est pas toujours inutile. C'est un soutien à notre faiblesse, et il peut servir à nous élever de la créature au Créateur.

Or, suivant ce principe, bénissons le Ciel de nous avoir donné un maître qui ne porte pas en vain le titre de protecteur de sa religion. Nous avons dans son zèle le plus puissant secours pour nous animer et pour nous soutenir. Heureux donc celui qui ne sera point scandalisé de Jésus-Christ ! Le Sauveur du monde n'exceptait point de cette bêtise les ceux qui habitent dans les plus hautes maisons. C'est le même Évangile qui nous a données à tous, et nous devons tous également le recevoir et le pratiquer sans en rougir.

Beatus qui non fuerit scandalizatus in me.

Bienheureux celui qui ne sera point scandalisé de moi. (Saint Matthieu, chap. xi, 6.)

SIRE,

C'est à ce caractère que le Sauveur du monde reconnaît ses vrais disciples ; c'est la condition que cet Homme-Dieu leur propose pour être reçus à son service, et pour mériter de vivre sous sa loi. Il leur déclare qu'il faut prendre parti ; qu'il ne faut point espérer d'être du nombre des siens, si l'on n'est résolu d'en faire hautement profession ; que quiconque étant chrétien craint de le paraître, est indigne de lui ; qu'il ne suffit pas, pour être à lui, de croire de cœur, si l'on ne confesse de bouche ; qu'il ne suffit pas de confesser de bouche, si l'on ne s'explique par ses œuvres ; enfin, qu'il veut des hommes fervents, généreux, sincères, qui se fassent un honneur de l'avoir pour maître, et un mérite de lui obéir.

Or, par là il exclut de son royaume ces lâches mondains qui, bien loin de se déclarer pour Jésus-Christ, rougissent de Jésus-Christ ; qui, bien loin d'honorer Jésus-Christ, se scandalisent de Jésus-Christ, et qui, non contents de se scandaliser de Jésus-Christ, le scandalisent tous les jours lui-même dans la personne de ses frères, en inspirant aux autres la même crainte qui les arrête, et le même respect humain qui les domine : c'est ce que j'entreprends de combattre dans ce discours. Cette honte du service de Dieu, ce respect humain qui nous empêche d'être à Dieu, cette crainte du monde, ou cette complaisance pour le monde, qui détruit le culte que nous devons rendre à Dieu, je veux vous en faire voir l'indignité, le désordre et le scandale : l'indignité du respect humain par rapport à nous-mêmes, son désordre par rapport à Dieu, son scandale par rapport au prochain.

Il y en a qui sont les esclaves du respect humain, et il y en a qui en sont les auteurs : esclaves du respect humain, je leur parlerai dans la première et dans la seconde partie, et je leur montrerai combien leur conduite est indigne, combien elle est criminelle ; auteurs du respect humain, je leur parlerai dans la dernière partie, et je leur montrerai combien leur conduite est scandaleuse : l'indignité du respect humain nous le fera mépriser ; le désordre du respect humain nous le fera condamner ; le scandale du respect humain nous en fera craindre les suites : c'est tout mon dessein. Demandons, etc. *Ave, Maria,*

PREMIÈRE PARTIE.

C'est de tout temps que les hommes se sont laissé dominer par le respect humain, et c'est de tout temps que les partisans du monde se sont fait du respect humain une malheureuse politique aux dépens de leur religion. Mais de quelque prétexte, ou de nécessité, ou de raison dont ils aient tâché de se couvrir en soumettant ainsi leur religion aux lois du monde, je dis que ce respect humain a toujours été une servitude honteuse ; je dis que cette politique a toujours passé ou toujours dû passer pour une lâcheté méprisable. Caractère de servitude, caractère de lâcheté, l'un et l'autre indignes de tout homme qui connaît Dieu, mais encore bien plus d'un chrétien élevé par le baptême à l'adoption des enfants de Dieu. Appliquez-vous, mes chers auditeurs, et ne perdez rien de ces deux importantes vérités.

C'est une servitude honteuse, et je l'appelle la servitude du respect humain. Car, qu'y a-t-il de plus servile que d'être réduit ou plutôt que de se réduire soi-même à la nécessité de régler sa religion par le caprice d'autrui ? de la pratiquer, non pas selon ses vues et ses lumières, ni même selon les mouvements de sa conscience, mais au gré d'autrui ? de n'en donner des marques et de n'en accomplir les devoirs que dépendamment des discours et des jugements d'autrui ? en un mot, de n'être chrétien ou du moins de ne le paraître qu'autant qu'il plaît ou qu'il déplaît à autrui ? Est-il un esclavage comparable à celui-là ? Vous savez néanmoins, et peut-être le savez-vous à votre confusion, combien cet esclavage, tout honteux qu'il est, est devenu commun dans le monde, et le devient encore tous les jours.

Quand saint Augustin parle de ces anciens philosophes, de ces sages du paganisme, qui, par la seule lumière naturelle, connaissaient, quoique païens, le vrai Dieu, il trouve leur condition bien déplorable : pourquoi ? parce qu'étant convaincus, comme ils l'étaient, qu'il n'y a qu'un Dieu, ils ne laissaient pas, pour s'accommoder au temps, d'être forcés à en adorer plusieurs. Prenez garde, chrétiens : ceux-là, par respect humain, faisaient violence à leur raison, et servaient des dieux qu'ils ne croyaient pas ; et nous, par un autre respect humain, nous faisons violence à notre foi, et nous ne servons pas le Dieu que nous croyons ; ceux-là, malgré eux, mais pour plaire au monde, étaient superstitieux et idolâtres ; et nous, par un effet tout contraire, mais par le même principe, nous

devenons, souvent malgré nous-mêmes, libertins et impies ; ceux-là, pour ne pas s'attirer la haine des peuples, pratiquaient ce qu'ils condamnaient, adoraient ce qu'ils méprisaient, professaient ce qu'ils détestaient ; ce sont les termes de saint Augustin : *Colebant quod reprehendebant, agebant quod arguebant, quod culpabant adorabant* ; et nous, pour éviter la censure des hommes, et par un vil assujettissement aux usages du siècle corrompu et à ses maximes, nous déshonorons ce que nous professons, nous profanons ce que nous révérerons, nous blasphémons, au moins par nos œuvres, non pas, comme disait un apôtre, ce que nous ignorons, mais ce que nous savons et ce que nous reconnaissons. Au lieu que ces esprits forts de la gentilité, avec leur prétendue force, se captivaient par une espèce d'hypocrisie, nous nous captivons par une autre ; au lieu qu'ils jouaient la comédie dans les temples de Rome, en contrefaisant les dévots, nous la jouons au milieu du christianisme, en contrefaisant les athées : avec cette différence, remarquée par saint Augustin, que l'hypocrisie de ceux-là était une pure fiction qui n'intéressait tout au plus que de fausses divinités ; au lieu que la nôtre est une abomination réelle, une abomination telle que l'a prédite le Prophète, placée dans le lieu saint ; une abomination qui outrage tout à la fois, et la vérité, et la majesté, et la sainteté du vrai Dieu.

Or, en user de la sorte, n'est-ce pas se rendre esclave, mais esclave dans la chose même où il est moins supportable de l'être, et où tout homme sensé doit plus se piquer de ne l'être pas ? Car il y a des choses, poursuit ce saint docteur, où la servitude est tolérable, d'autres où elles est raisonnable, quelques-unes même où elle peut être honorable ; mais de s'y soumettre jusque dans les choses les plus essentiellement libres, jusque dans la profession de sa foi, jusque dans l'exercice de sa religion, jusque dans ses devoirs les plus indispensables, dans ce qui regarde notre éternité, notre salut, c'est à quoi répugne un certain fonds de grandeur qui est en nous et avec lequel nous sommes nés ; c'est ce que la dignité de notre être, non plus que la conscience, ne peut comporter.

Laissez-nous aller dans le désert, disaient les Hébreux aux Egyptiens ; car, tandis que nous sommes parmi vous, nous ne pouvons pas librement sacrifier au Dieu d'Israël. Or, il faut que nous soyons libres dans les sacrifices que nous lui offrons. En tout le reste, vous nous trouverez souples et dépendants ; et quelque rigoureux que soient vos lois, nous y obéirons sans peine :

mais dans le culte du souverain Maître que nous adorons et que nous devons seul adorer, la liberté nous est nécessaire ; et quand nous vous la demandons, ce n'est qu'en vertu du droit que nous y avons, et en vertu même du commandement exprès que notre Dieu nous a fait de ne nous la laisser jamais enlever. C'est ainsi, mes frères, reprend saint Jérôme, expliquant ce passage de l'Exode, c'est ainsi que doit parler un chrétien engagé par la Providence à vivre dans le monde, et, par conséquent, à y soutenir sa religion. Sur tout autre chose, doit-il dire, je me conformerai aux lois du monde, j'observerai les coutumes du monde, je garderai les bienséances du monde, je me contraindrai même, s'il le faut, pour ne rien faire qui choque le monde ; mais quand il s'agira de ce que je dois à mon Dieu, je me mettrai au-dessus du monde, et le monde n'aura nul empire sur moi. Dans l'accomplissement de ce devoir capital, qui est le premier devoir du chrétien, je ne serai ni bizarre, ni indiscret ; mais je serai libre, et la prudence dont j'userai pour me conduire n'aura rien qui dégénère de cette bienheureuse indépendance que saint Paul veut que je conserve comme le privilège inaliénable de l'état de grâce où Dieu m'a élevé. Telle est, dis-je, selon saint Jérôme, la disposition où doit être un homme fidèle : et si la tyrannie des lois du monde allait jusquelà, qu'il y eût en effet des Etats où il fût impossible de maintenir cette sainte et glorieuse liberté avec laquelle Dieu veut être servi, ou plutôt, si l'homme se sentait faible jusqu'à ce point qu'il désespérât d'y pouvoir librement servir Dieu, il devrait, à l'exemple des israélites, prendre le parti d'une généreuse retraite, et chercher ailleurs un séjour où, affranchi du joug du monde, il pût sans gêne et sans contrainte rendre à Dieu les hommages de sa piété ; faisant divorce pour cela, non pas avec le monde en général, mais avec ces conditions particulières du monde où l'expérience lui aurait appris que sa religion lui serait devenue comme impraticable. Pourquoi ? parce qu'au moins est-il juste qu'étant né libre il le soit inviolablement pour celui à qui il doit tout, comme au principe et à l'auteur de son être, et qu'il n'abandonne jamais la possession où Dieu l'a mis d'être à cet égard dans la main de son conseil et de sa raison.

Servitude du respect humain, d'autant plus honteuse que c'est l'effet tout ensemble, et d'une petitesse d'esprit, et d'une bassesse de cœur que nous nous cachons à nous-mêmes, mais que nous nous cachons en vain, et dont nous ne pouvons étouffer le secret reproche. Car, si nous

avons ce saint orgueil, selon l'expression d'un Père, cette noblesse de sentiments qu'inspire le christianisme, nous dirions hautement comme saint Paul : *Non erubescio Evangelium* ¹ : Je ne rougis point de l'Évangile. Nous imiterions ces héros de l'Ancien Testament qui se faisaient un mérite de pratiquer leur religion à la face même de l'irrégion. Pendant que tous les autres couraient en foule aux idoles de Jéroboam, le jeune Tobie, sans craindre de paraître singulier, et se glorifiant même de l'être dans une si belle cause, allait lui seul au temple de Jérusalem, et se rendait par là digne de l'éloge que l'Écriture a fait de sa fermeté et de sa constance : *Denique cum irent omnes ad vitulos aureos quos fecerat Jeroboam, rex Israel, hic solus pergebat in Jerusalem ad templum Domini* ². Ainsi, quand tout ce qui nous environne vivrait dans l'oubli de Dieu et dans le mépris de sa loi, nous nous glorifierions, comme chrétiens, d'être les sincères observateurs de cette divine loi ; et par une singularité que le monde, même malgré lui, respecterait, nous nous distinguerions, et s'il le fallait, nous nous séparerions de ces mondains qui en sont les prévaricateurs. Ni le nombre, ni la qualité de leurs personnes ne nous ébranleraient pas. Fussions-nous les seuls sur la terre, nous persisterions dans cette résolution, et la consolation intérieure que nous aurions d'être de ceux que Dieu se serait réservés, et qui n'auraient point fléchi le genou devant Baal, c'est-à-dire le témoignage que nous rendrait notre conscience, d'avoir résisté au torrent de l'idolâtrie du siècle, serait déjà pour nous le précieux fruit de la victoire que notre foi aurait remporté sur le respect humain. Voilà les heureuses dispositions où nous mettrait une liberté évangélique.

D'où vient donc que nous n'y sommes pas ? et qu'est-ce que ce respect humain qui nous arrête ? timidité et pusillanimité. Nous craignons la censure du monde, et par là nous avouons au monde que nous n'avons pas assez de force pour le mépriser dans les conjonctures même où nous le jugeons plus méprisable : aveu qui devrait seul nous confondre. Nous craignons de passer pour des esprits faibles, et nous ne pensons pas que cette crainte est elle-même une faiblesse, et la plus pitoyable faiblesse. Nous avons honte de nous déclarer, et nous ne voyons pas que cette honte, pour m'exprimer de la sorte, est elle-même bien plus honteuse que la déclaration qu'il faudrait faire. Car qu'y a-t-il de plus honteux que la honte de

paraître ce que l'on est et ce que l'on doit être ? Une parole, une raillerie nous trouble, et nous ne considérons pas ni de quoi ni par qui nous nous laissons troubler. De quoi ? puisqu'il n'est rien de plus frivole que la raillerie, quand elle s'attaque à la véritable vertu ; par qui ? puisque c'est par des hommes vains dont il nous doit peu importer d'être ou blâmés ou approuvés ; des hommes dont souvent nous ne faisons nulle estime ; des hommes dont la légèreté nous est connue aussi bien que l'impiété ; des hommes dont nous ne voudrions pas suivre les conseils, beaucoup moins recevoir la loi, dans une seule affaire ; des hommes pour qui nous ne voudrions pas nous contraindre dans un seul de nos divertissements : ce sont là néanmoins ceux pour qui nous nous faisons violence, ceux que nous ménageons, ceux à qui, par le plus déplorable aveuglement, nous nous assujettissons en ce qui touche le plus essentiel de nos intérêts, savoir : le salut et la religion. Après cela, piquons-nous, je ne dis pas de grandeur d'âme, mais de sagesse et de solidité d'esprit ; après cela, flattons-nous d'avoir trouvé la liberté en suivant le parti du monde. Non, non, mes frères, reprend saint Chrysostome, ce n'est point là qu'on la trouve : bien loin d'y parvenir par là, c'est par là que nous tombons dans la plus basse servitude ; et l'un des plus visibles châtimens que Dieu exerce déjà sur nous, quand nous voulons vivre en mondains, c'est qu'en même temps que nous pensons à secouer son joug, qu'il appelle et qu'il a bien sujet d'appeler un joug doux et aimable, il nous laisse prendre un autre joug mille fois plus humiliant et plus pesant, qui est le joug du monde et des lois du monde. Caractère de servitude dans le respect humain, et caractère de lâcheté.

Je dis lâcheté, et lâcheté odieuse. J'appartiens à Dieu par tous les titres les plus légitimes, et comme homme formé de sa main, enrichi de ses dons, racheté de son sang, héritier de sa gloire ; et comme chrétien, lié à lui par le nœud le plus inviolable, et engagé par une profession solennelle à le servir ; mais au lieu de m'armer d'une sainte audace et de prendre sa cause en main, je l'abandonne, je le trahis ! Lâcheté impardonnable : on ne peut pas même la supporter dans ces âmes mercenaires que leur condition et le besoin attachent au service des grands ; et ce qui doit bien nous confondre, c'est le zèle qu'ils font paraître, et où ils cherchent tant à se signaler, dès qu'il s'agit de ces maîtres mortels dont ils attendent une récompense humaine et une fortune périssable. Lâ-

¹ Rom., 1, 16. — ² Tob., 1, 5.

cheté frappée de tant d'anathèmes dans l'Évangile, et qui doit être si hautement réprouvée au jugement de Dieu, puisque c'est là que le Fils de l'Homme rougira de quiconque aura rougi de lui, désavouera quiconque l'aura désavoué, renoncera quiconque l'aura renoncé : *Qui erubuerit me, erubescam et ego illum*¹. Lâcheté que les païens mêmes ont condamnée dans les chrétiens, et sur quoi ils leur ont fait de si belles et de si solides leçons.

N'est-ce pas le sentiment qu'en eut autrefois ce sage empereur, père du grand Constantin ? Eusèbe nous l'apprend : et vous le savez, quoique infidèle, quoique païen, il avait et des officiers chrétiens dans sa cour, et des soldats chrétiens dans son armée. Il voulut éprouver leur foi ; il les assembla tous devant lui ; il leur parla en des termes propres à les tenter ; enfin il les obligea à se faire connaître et à s'expliquer. Comme il y en a toujours eu de tous les caractères, je ne suis pas surpris que les uns, fermes pour Jésus-Christ, aimassent mieux risquer leur fortune que démentir leur religion, et que d'autres, dominés par le respect humain, choisissent plutôt de dissimuler leur religion que de hasarder leur fortune. Ainsi, dans le monde, et dans le christianisme même, les choses de tout temps ont-elles été partagées. Mais ce qu'Eusèbe remarque, et ce qui doit être une instruction vive et touchante pour ceux qui m'écoutent ici (elle convient admirablement au lieu où je parle, et je suis certain qu'elle sera de votre goût), c'est le discernement judicieux que fit le prince de ces deux sortes de chrétiens, lorsque, par un traitement aussi contraire à leur attente qu'il fut conforme à leur mérite, il retint auprès de sa personne ceux qui, méprisant les vus du monde, avaient témoigné un attachement inviolable pour leur religion, et renvoya les autres. Car il jugea, ajoute l'historien, qu'il ne devait rien se promettre de ceux-ci ; qu'ils pourraient bien lui être infidèles, puisqu'ils l'avaient été à leur Dieu, et qu'il fallait tout craindre d'un homme dont la conscience et le devoir n'étaient pas à l'épreuve d'un vain intérêt et d'une considération humaine.

Ah ! mes chers auditeurs, profitons de cette maxime, et n'ayons pas la confusion d'être en cela moins religieux qu'un païen que le seul bon sens faisait raisonner. Sans être impies ni hypocrites, soyons généreux et sincères. Entre l'hypocrisie et l'impiété, il y a un parti honorable, c'est d'être chrétien. Soyons-le sans ostentation ; mais soyons-le aussi de bonne foi, et

faisons-nous honneur de l'être et de le paraître.

Souvenons-nous de tant de martyrs, nos frères en Jésus-Christ, et les membres de la même Église. Craignaient-ils la présence des hommes ? s'étonnaient-ils d'un regard, d'une parole ? Quelle image, mes chers auditeurs ! Quel reproche de notre lâcheté ! Ils se présentaient devant les tyrans, et, à la face des tyrans, ils confessaient leur foi. Il montaient sur les échafauds, et sur les échafauds ils célébraient les grandeurs de leur Dieu. Ils versaient leur sang, et de leur sang ils signaient la vérité. Avaient-ils d'autres engagements que nous ? faisaient-ils profession d'une autre loi que nous ? Le Dieu qu'ils servaient, qu'ils glorifiaient, pour qui ils se sacrifiaient, était-il plus leur Dieu que le nôtre ?

N'allons pas si loin, et jugez-vous vous-mêmes, instruisez-vous vous-mêmes par vous-mêmes. Je parle dans une cour composée d'hommes fameux par leur bravoure et par leurs exploits militaires. Avoir une fois reculé dans le péril, avoir une fois hésité, c'est ce qu'ils regarderaient comme une tache ineffaçable. A Dieu ne plaise que je leur refuse le juste éloge qui leur est dû ! En combattant, en exposant leur vie pour le grand et le glorieux monarque dont ils exécutent les ordres, et que le ciel a placé sur nos têtes pour nous commander, ils s'acquittent d'un devoir naturel. Mais du reste, par quelle contradiction marquons-nous tant de constance d'une part, et de l'autre tant de faiblesse ? Pourquoi dans les choses de Dieu devenons-nous comme le roseau que le vent agite, selon la figure de notre Évangile ? Pourquoi en avons-nous toute l'instabilité, c'est-à-dire pourquoi nous laissons-nous si aisément fléchir par la complaisance, abattre par la crainte, entraîner par la coutume, ébranler par l'intérêt ? Et pour m'en tenir à l'exemple que nous propose aujourd'hui le Sauveur du monde, que n'imitons-nous Jean-Baptiste ? que n'apprenons-nous de lui quelle fermeté demande le service de notre Dieu et l'observation de sa loi ? Jusque dans les fers, ce fidèle ministre confessa Jésus-Christ ; jusque dans la cour il lui rendit témoignage. Voilà votre modèle. Conserver au milieu de la cour cette généreuse liberté des enfants de Dieu, à laquelle vous êtes appelés, et qui semble, à entendre parler saint Paul, être déjà un don de la gloire plutôt qu'un effet de la grâce : *In libertatem gloriæ filiorum Dei*¹ ; au milieu de la cour se déclarer pour Jésus-Christ par une pratique constante, solide, édifiante, de tout ce que vous prescrit la religion, voilà ce que vous

¹ Luc., ix, 26.

¹ Rom., viii, 21.

prêche le divin précurseur. Et qui peut vous déposséder de cette liberté chrétienne ? qui le doit ? S'il faut être esclave, ce n'est point l'esclave du monde, mais le vôtre, ô mon Dieu ! Il n'y a que vous, et que vous seul, dont nous puissions l'être justement ; et quand nous le sommes de tout autre, nous dégénérons de cette bienheureuse adoption, qui nous met au nombre de vos enfants, et qui nous donne droit de vous appeler notre Père. Si donc nous savons avec humilité et avec prudence, mais avec force et avec constance, nous maintenir dans la liberté que Jésus-Christ nous a acquise par son sang, le monde, tout perverti qu'il est, nous respectera. Si le respect humain nous la fait perdre, le monde lui-même nous méprisera ; car sa corruption et sa malignité ne va pas encore jusqu'à ne pas rendre justice à la piété, lorsqu'elle marche par des voies droites. Mais quand le monde s'élèverait contre moi, je m'élèverais contre lui et au-dessus de lui. Le Dieu que je sers est un assez grand maître pour mériter que je lui fasse un sacrifice du monde ; c'est un maître assez puissant pour que je le serve, non pas au gré du monde, mais à son gré : or son gré est d'être servi par des âmes libres, et indépendantes des faux jugements et de la vaine estime des hommes. Vous avez vu l'indignité du respect humain ; voyons-en le désordre : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Vous ne l'avez apparemment, chrétiens, jamais bien compris ce désordre dont je parle ; vous n'en avez jamais bien connu ni l'étendue ni les conséquences : mais je m'assure que vous serez touchés de la simple exposition que j'en vais faire, et qu'elle suffira pour vous en donner une éternelle horreur. Car je prétends que dans l'ordre du salut, il n'est rien de plus pernicieux, rien de plus damnable, rien de plus opposé à la loi de Dieu, ni de plus digne des vengeances de Dieu, que le respect humain. Pourquoi cela ? redoublez s'il vous plaît, votre attention. C'est que le respect humain détruit dans le cœur de l'homme le fondement essentiel de toute la religion, qui est l'amour de préférence que nous devons à Dieu. C'est que le respect humain fait tomber l'homme dans des apostasies peut-être plus condamnables que celles de ces apostats des premiers siècles, contre qui l'Eglise exerçait avec tant de zèle la sévérité de sa discipline. C'est que le respect humain est une tentation qui arrête dans l'homme l'effet des grâces les plus puissantes que Dieu emploie

communément pour le porter au bien, et pour le détourner du mal. Enfin, c'est que le respect humain est l'obstacle le plus fatal à la conversion de l'homme mondain, celui qu'il surmonte le moins, et auquel l'expérience nous fait voir que notre faiblesse est plus sujette à succomber. Ai-je eu raison de vous proposer ces quatre articles comme les plus propres à faire impression sur vos esprits ? Quand je n'en apporterais point d'autre preuve que le seul usage du monde, ne suffirait-il pas pour vous en convaincre ? Ecoutez-moi, et n'oubliez jamais de si salutaires instructions.

Préférer Dieu à la créature, et, quand il s'agit, non pas dans la spéculation, mais dans la pratique, de faire comparaison de l'un et de l'autre, quand ils se trouvent l'un et l'autre en compromis, fouler aux pieds la créature pour rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû, c'est sur quoi roule toute la religion, et c'est d'abord ce que renverse le respect humain. Car pourquoi l'appelons-nous respect humain, sinon, dit l'ange de l'école, saint Thomas, parce qu'en mille rencontres il nous fait respecter la créature plus que Dieu ? Dieu me fait connaître ses volontés, il me fait intimer ses ordres ; mais l'homme à qui je veux plaire, ou à qui je crains de déplaire, ne les approuve pas ; et moi qui dois alors décider, dans la seule vue de plaire ou de ne pas déplaire à l'homme, je deviens rebelle à Dieu : j'ai donc, en effet, plus de respect pour l'homme que pour Dieu ; et quoique je sois convaincu de l'excellence et de la souveraineté de l'être de Dieu, c'est une conviction en idée qui n'empêche pas que réellement et actuellement j'en préfère l'homme à Dieu. Or, dès là je n'ai plus de religion, ou je n'en ai plus que l'ombre et que l'apparence. Et voilà ce que Tertullien reprochait aux païens de Rome par ces paroles si énergiques et si dignes de lui, quand il leur disait : *Majori formidine Cæsarem observatis, quam ipsum de caelo Jovem ; et citius apud vos per omnes deos quam per unum Casaris genium pejeratur* : Jupiter est le dieu que vous servez ; mais votre désordre, et de quoi vous n'oseriez pas vous-mêmes disconvenir, c'est que vous considérez bien moins ce Jupiter régnant dans le ciel, que les puissances dont vous dépendez sur la terre ; et que parmi vous on craint bien plus de s'attirer la disgrâce de César, que d'offenser toutes les divinités du Capitole. Reprochez mille fois plus capable de confondre un chrétien quand il se l'applique à lui-même, et dont il devrait être effrayé et consterné ! Cependant, à combien de chrétiens ce reproche, pris à la let-

tre, ne convient-il pas ? et quel droit n'aurai-je pas aujourd'hui de dire encore dans cet auditoire : *Majori formidine Cæsarem observatis*.

Grâces au Seigneur, qui, par une providence particulière, nous a donné un roi fidèle et déclaré contre le libertinage et l'impiété, un roi qui sait honorer sa religion et qui veut qu'elle soit honorée, un roi dont le premier zèle, en se faisant obéir et servir lui-même, est que Dieu soit servi et obéi. Mais si, par un de ces châtiments terribles dont Dieu punit quelquefois les peuples, le ciel nous avait fait naître sous la domination d'un prince moins religieux, combien verrions-nous de courtisans tels que les concevait Tertullien, qui ne balanceraient pas sur le parti qu'ils auraient à prendre et qui, sans hésiter, et aux dépens de Dieu, rechercheraient la faveur de César ? *Majori formidine Cæsarem observatis*.

Sans faire nulle supposition, combien en voyons-nous dès maintenant disposés de la sorte, c'est-à-dire non pas impies et scélérats, mais prêts à l'être s'il le fallait être, et si l'être en effet était une marque qu'on exigeait d'eux de leur complaisance et de leur attachement ? Auraient-ils là-dessus quelque scrupule, ou écouterait-ils leurs remords et leurs scrupules ? la concurrence de la créature et de Dieu les arrêterait-elle ? et, emportés par l'habitude où ils sont élevés de se conformer en tout aux inclinations du maître de qui ils dépendent, ne se feraient-ils pas un principe, s'il était libéral, de l'être avec lui, et, s'il méprisait Dieu, de le mépriser comme lui ?

Ne remontons pas même jusqu'à celui qui, entre tous les autres maîtres, tient après Dieu le premier rang. A combien de puissances du monde inférieures et subalternes, si j'ose ainsi m'exprimer, ce malheureux respect humain n'est-il pas en possession de rendre, surtout à la cour, une espèce de culte ? Et ce culte, qu'est-ce dans le fond, qu'une idolâtrie raffinée, d'autant plus dangereuse qu'elle est plus proportionnée à nos mœurs ? Puissances, quoique subalternes, à qui, sans l'apercevoir, on est dévoué beaucoup plus qu'à Dieu, dont on redoute l'indignation beaucoup plus que celle de Dieu, par conséquent, à qui l'on donne cette continuelle mais criminelle préférence qui, dans le cœur de l'homme, élève la créature au-dessus de Dieu. Or, il n'en faut pas davantage pour détruire toute la religion, et, selon la parole du Prophète royal, pour l'anéantir jusque dans ses fondements : *Exinanite, exinanite usque ad fundamentum in ea* 1.

1 Psalm., cxxvi, 7.

Le désordre va encore plus loin ; et, sans demeurer dans le cœur, il se déclare plus ouvertement. Car je dis que le respect humain fait tomber l'homme dans des apostasies, non plus seulement intérieures et secrètes, mais qui tous les jours, à la honte du nom chrétien, ne sont que trop éclatantes et que trop publiques. Qu'il me soit permis de m'expliquer. Souvenez-vous des irrévérences que vous a fait commettre tant de fois, en présence de cet autel, la crainte d'y passer, ou pour hypocrites, ou pour chrétiens. C'est l'autel du Dieu vivant, mais qui, bien mieux que celui dont parla saint Paul dans l'aréopage, pourrait porter pour inscription : L'autel du Dieu inconnu : *Ignoto Deo* 1, ou, ce qui est encore plus affreux, l'autel du Dieu déshonoré, du Dieu renoncé. Le voilà cet autel qui demandera vengeance contre vous. Celui que trouva saint Paul dans Athènes, il eut la consolation de ne le trouver que parmi les idolâtres ; et celui que je trouve ici, j'ai la douleur de le trouver dans le sein du christianisme. Saint Paul leur dit : Vous adorez le vrai Dieu, mais vous ne le connaissez pas : *Ignorantes colitis* ; et moi je vous dis : Vous connaissez le vrai Dieu, mais vous ne l'adorez pas. Que dis-je ? le vrai Dieu, que vous connaissez, vous l'outragez, vous l'insultez ! Ne pas connaître le vrai Dieu que l'on adore, c'est une ignorance en quelque sorte pardonnable, ou du moins plus excusable : mais n'adorer pas le vrai Dieu que l'on connaît, non-seulement ne l'adorer pas, mais le connaître et l'outrager, mais le connaître et l'insulter, c'est un sacrilège, une profanation digne de tous ses anathèmes. Or, n'est-ce pas là que vous a portés tant de fois le respect humain ? n'est-ce pas ainsi, pour parler avec l'Apôtre, qu'il a retenu votre religion dans l'injustice ? n'est-ce pas ainsi qu'il vous a fait renoncer à Dieu et à son culte ?

Car j'appelle renoncer à Dieu et à son culte, assister à l'auguste sacrifice de nos autels en courtisan et en mondain ; y assister avec des immodesties dont les plus infidèles mahométans ne seraient pas capables dans leurs mosquées ; y assister comme si l'on n'y croyait pas, en faire un terme d'assignation et de rendez-vous, en interrompre les sacrés mystères par des entretiens scandaleux. En tout cela, je soutiens, avec saint Cyprien, qu'il y a au moins une apostasie d'action : *In his omnibus quedam apostasia fidei est*. Voilà toutefois à quoi vous engage la vue du monde ; je dis d'un certain monde impie, dont le dérèglement et la licence

1 Act. xvii, 23. — 2 Ibid., 24.

vous tient lieu de règle. Peut-être en gémissiez-vous, car il y en a parmi vous qui ont de la religion : peut-être, au moment que vous vous laissez aller à ces impiétés, êtes-vous les premiers à les condamner, à les détester, à vous dire intérieurement à vous-mêmes, et malgré vous-mêmes, que par là vous vous rendez indigne du nom et de la qualité de chrétiens. Mais parce que le monde vous entraîne, et que vous voulez vous conformer aux usages du monde, vous profanez avec le monde ce qu'il y a dans la religion de plus adorable et de plus divin. Apostasies, je l'ai dit et je le répète, qui, comparées à celles des premiers siècles, sont, dans un sens, plus criminelles et moins excusables. Appliquez-vous, et vous en allez être convaincus.

Quand on nous parle de ces malheureux qui, dans les persécutions, oublièrent le serment de leur baptême, et renoncèrent extérieurement à Jésus-Christ, nous en avons horreur ; et quand on nous dit que l'Eglise, pour punir leur prévarication, les excommuniait, nous ne trouvons pas qu'elle usât contre eux d'une discipline trop rigoureuse. Pourquoi ? parce que leur infidélité, répondent les Pères, était un opprobre pour Jésus-Christ même, dont il le fallait venger. Ah ! mes chers auditeurs, faisons-nous justice. Il est vrai, ces faibles et lâches chrétiens qui se pervertissaient à la vue des tourments, et qui feignaient de renoncer à Jésus-Christ, tombaient dans l'apostasie, mais leur apostasie méritait quelque compassion ; et quand, touchés de repentir, ils venaient publiquement reconnaître leur crime, et dire chacun ces paroles, que saint Cyprien leur mettait dans la bouche : *Caro me in collectatione deseruit* : Je suis un perfide, et je le confesse ; mais c'est la chair, et non pas l'esprit qui a succombé dans moi : *Infirmitas viscerum cessit* : la délicatesse de mon corps n'a pu seconder l'ardeur de mon courage, et c'est ce qui m'a perdu : quand ils s'accusaient de la sorte, les larmes aux yeux et le regret dans l'âme, je ne m'étonne pas que l'Eglise, par une condescendance maternelle, après les avoir éprouvés, leur accordât leur grâce, malgré les maximes sévères des schismatiques de ces premiers temps. Mais aujourd'hui, quand nous renonçons notre Dieu par notre libertinage et nos scandales, qu'avons-nous à dire pour notre défense ? et quoi que nous disions, ne peut-on pas nous répondre ce qu'ajoutait saint Cyprien en parlant aux apostats volontaires : *Nec prostratus est persecutionis impetu, sed voluntario lapsu se ipse prostravit* ? Car enfin, il ne s'agit plus d'éviter les

tourments ni la mort : ce n'est plus qu'un respect humain qui nous gouverne, mais à quoi nous voulons bien nous livrer, et qui, par l'ascendant que nous lui donnons sur nous, nous fait paraître devant les hommes, et par conséquent être devant Dieu, des déserteurs de notre religion : *In his omnibus quedam apostasia fide est*.

De là même qu'arrive-t-il ? c'est que le respect humain nous rend inutiles les grâces de Dieu les plus puissantes et les moyens de salut les plus efficaces. Voici ma pensée. On se sent des dispositions à une vie plus réglée et plus chrétienne, mais on n'a pas le courage de se déclarer, et par là ces dispositions demeurent sans effet. On forme des désirs et des projets de conversion, mais on craint les discours des hommes, et par là ces désirs avortent. On conçoit la nécessité de la pénitence, et on se résout à la faire, mais on ne veut pas que le monde s'en aperçoive ; et parce qu'il faudrait pour la bien faire qu'il s'en aperçût, on ne la fait jamais. On sort d'une prédication bien persuadé, mais on ne le veut pas paraître ; et ne le vouloir pas paraître, c'est dans la pratique ne l'être point du tout. On fait dans une maladie de sages réflexions, on prend même pour l'avenir de saintes mesures ; mais dans l'exécution on croit devoir se ménager à l'égard du public, et par là l'on n'exécute rien. Cette maladie, cette prédication, ces résolutions, ces désirs, ce sont des grâces, soit intérieures, soit extérieures, à quoi, dans le cours ordinaire de la Providence, le salut est attaché ; mais une fausse crainte du monde en arrête toute la vertu.

N'est-ce pas là ce qui suspend dans les âmes les opérations divines, et dans les âmes les plus criminelles ? n'est-ce pas là l'obstacle le plus ordinaire à mille conversions, qui seraient, par exemple, les fruits salutaires de la parole de Dieu ? Un homme dit : Si je m'engage une fois, que n'aurai-je point à essayer de la part de telles et de telles personnes ? Une femme dit : Si je romps certains commerces, dangereux pour moi et peu édifiants pour le prochain, quels raisonnements ne fera-t-on pas ? On se donne à soi-même de vaines alarmes : Si je change de conduite, que pensera-t-on et que dira-t-on ? Or, avec cela, il n'y a point de si saintes entreprises qui n'échouent, point de ferveur qui ne se démente, point de contrition, de confession, qui ne soient infructueuses. On voudrait bien que le monde fût plus équitable, et qu'il y eût même selon le monde de l'avantage à paraître converti et à l'être ; car on sait que c'est le parti le plus

sér, et l'on se tiendrait heureux de l'embrasser : mais la loi tyrannique et impérienne du respect humain s'y oppose ; c'est assez : on aime mieux, en perdant son âme, suivre cette loi, que de s'en affranchir en se sauvant.

Jusqu'à la mort même, ne voyons-nous pas des hommes combattus de cette tentation du respect humain y succomber, et s'en faire un dernier prétexte contre tout ce que leur prescrit alors la religion ? des hommes prêts à quitter la vie, et sur le point d'aller subir le jugement de Dieu, encore esclaves du monde ? des hommes assiégés, comme parle l'Écriture, des périls de l'enfer, et tout occupés encore des jugements du monde ; négligeant, rejetant même les derniers secours que l'Église leur présente, différant au moins de s'en servir, parce qu'ils ne veulent pas qu'on les croie si mal, parce qu'ils comptent pour quelque chose de ne passer pas pour désespérés ; et résistant ainsi aux dernières grâces du Saint-Esprit, parce qu'ils ne peuvent gagner sur eux-mêmes, en se séparant du monde, de mépriser et d'oublier le monde ? N'en a-t-on pas vu, (qui le croirait ?) après avoir vécu sans foi et sans loi, être assez insensés pour couronner l'œuvre par une persévérance diabolique dans leur impiété ? vouloir mourir dans l'impénitence, pour ne pas paraître faibles, et pour soutenir jusqu'au bout une prétendue force d'esprit dont ils s'étaient follement et peut-être faussement piqués ; à la vue d'une affreuse éternité, agités des mouvements d'une conscience chargée de crimes, ne pouvoir se défaire de cette malheureuse prévention : Quelle idée aura-t-on de moi, si la crainte de la mort me fait changer ? penser à ce que penseraient d'eux des libertins autrefois confidants et complices de leur libertinage, et, pour n'en pas perdre l'estime, s'endurcir aux remontrances les plus salutaires des ministres de Jésus-Christ qui les conjuraient de ne pas désespérer des bontés d'un Dieu, lequel, quoique offensé, quoique irrité, était encore le Dieu de leur salut ? n'en a-t-on pas vu, dis-je, mourir de là sorte ? et si, par la miséricorde du Seigneur, les exemples en sont rares, en sont-ils moins touchants, et nous font-ils moins connaître à quelles extrémités conduit le respect humain ?

Ah ! chrétiens, je conçois maintenant toute la force et tout le sens de cette parole de Tertullien, quand il disait, par un excès de confiance, qu'il tenait son salut assuré, s'il pouvait se promettre de ne pas rougir de son Dieu : *Salvus sum, si non confundor de Domino meo*. Il semble d'abord qu'il réduisait le salut à bien

peu de chose, puisque par là il se croyait quitte de tout. Car qu'y a-t-il en apparence de plus facile que de ne pas avoir honte de son Dieu ? faut-il pour cela une grande perfection, et est-ce là qu'aboutit toute la religion d'un chrétien ? Oui, répond Tertullien, je le soutiens ; mon salut est en assurance si je ne rougis pas de mon Dieu : *Salvus sum*. Cela seul me met à couvert des tentations du monde les plus violentes, parce que cela seul me rend victorieux du monde et de tout ce qu'il y a dans le monde de plus dangereux pour moi. Car, si je ne rougis pas de mon Dieu, je ne rougis pas de tant de devoirs humiliants selon le monde, mais nécessaires au salut selon la loi de Dieu ; je ne rougis pas de souffrir un affront sans me venger ; je ne rougis pas de pardonner une injure, jusqu'à rendre le bien pour le mal ; je ne rougis pas de prévenir même l'ennemi qui m'a outragé : *Salvus sum, si non confundor de Domino meo*. Si je ne rougis pas de mon Dieu, je ne rougis pas de le craindre, de l'honorer et de le prier ; je ne rougis pas d'être respectueux et humble devant lui, patient pour lui, méprisé comme lui. Si je ne rougis pas de mon Dieu, je ne rougis pas de la pénitence, et de tout ce qu'elle exige de moi pour me convertir à lui : *Salvus sum, si non confundor de Domino meo*.

C'est ce qui sauva Madeleine. Si elle eût écouté le monde, elle était perdue ; si elle eût consulté la prudence humaine, il n'y avait point de salut pour elle ; son bonheur et le coup de sa prédestination fut de ne point rougir de son Dieu ; elle l'alla trouver dans la maison du pharisien, et, au milieu d'une nombreuse compagnie, prosternée aux pieds de Jésus-Christ, elle les arrosa de ses larmes ; elle les essuya de ses cheveux ; elle méprisa tous les mépris des hommes, et, peu en peine de ce qu'on dirait, elle ne pensa qu'à trouver grâce auprès de son Sauveur, et devant le seul maître à qui désormais elle voulait plaire. Sans cela, le moment de sa conversion lui échappait ; sans cela, le sein de la miséricorde divine lui était fermé. Pour y entrer, il fallait triompher de ce respect humain dont je viens de vous représenter l'indignité et le désordre, et dont il me reste à vous faire voir le scandale : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il n'y a point de scandale dans le monde contre lequel Jésus-Christ n'ait prononcé anathème, quand il a dit ; *Væ mundo a scandalis* ! Malheur au monde, à cause des scandales qui

¹ Matth., XVIII, 7.

y règnent ! Il n'y a point de scandaleux, quel qu'il soit, qui ne trouve sa condamnation dans ces autres paroles : *Væ autem homini illi per quem scandalum venit* ! Malheur à l'homme par qui le scandale arrive ! Or, quoiqu'il soit vrai que la proposition du Fils de Dieu comprend tous les scandales, en voici un, mes chers auditeurs, qu'il avait surtout en vue, et sur quoi je ne doute point qu'il n'ait fait particulièrement tomber la malédiction de cet anathème foudroyant : *Væ mundo* ! c'est le scandale du respect humain, je veux dire le scandale que causent dans le monde ceux qui, par leurs discours ou par leur conduite, servent à y entretenir le respect humain ; scandale d'autant plus criminel qu'il s'attache plus immédiatement à Dieu, et qu'il va plus directement à la destruction de son culte : en voilà la nature ; scandale d'autant plus pernicieux qu'il se répand avec plus de facilité, et qu'il entraîne plus infailliblement les âmes : en voilà le danger ; scandale qu'il vous est d'autant plus expressément et plus étroitement ordonné de prévenir et d'éviter, grands du monde, que de votre part il devient beaucoup plus contagieux et plus mortel : voilà, par rapport à vous, les obligations qui en naissent ; enfin, scandale que vous pouvez aisément corriger, en opposant, comme dit saint Chrysostome, le respect humain au respect humain, et en faisant de votre bon exemple un préservatif contre le libertinage du siècle : en voilà le remède. Encore un moment d'attention, et je finis.

Scandale spécialement Dieu : pourquoi ? parce qu'il va spécialement à détruire le culte de Dieu. En quoi consista le péché des enfans d'Héli, ce péché que Dieu, dans l'Écriture, exagère en des termes si forts, et dont il a, ce semble, affecté de nous donner une horreur toute particulière ? quel fut leur crime ? Le Saint-Esprit nous le marque : c'est qu'ils scandalisaient le peuple : et comment ? en rebutant ceux qui venaient, dans le temple de Jérusalem, offrir au Seigneur leur sacrifice, et en les détournant de ce devoir de religion, au lieu de les y attirer : *Erat ergo peccatum puerorum grande nimis, quia retrahebant homines a sacrificio Domini* ². C'était, dit le texte sacré, un péché capital, un péché trop grand pour mériter grâce, trop grand pour être dissimulé et pardonné : *Grande nimis*. Et que font autre chose ces libertins qui raillent de la piété, qui décréditent la religion, devant qui on ne peut impunément servir Dieu, parce qu'on se

trouve toujours exposé à leurs traits, parce qu'on est toujours témoin de leur vie, et que leur vie dérégulée est comme une censure publique de la vertu ? qui, semblables aux pharisiens dont parlait le Sauveur du monde, disons mieux, qui, plus criminels encore que ces pharisiens, puisque les pharisiens gardaient au moins certains dehors, ferment à leurs frères le royaume du ciel, et, non contents de n'y point entrer eux-mêmes, voudraient en défendre aux autres l'entrée ? Qu'il y ait deux ou trois mondains de ce caractère, surtout mondains accrédités, il n'en faut pas davantage pour pervertir toute une cour, et pour détourner du droit chemin les âmes les mieux disposées à marcher dans la voie de Dieu. Or vous savez avec quelle sévérité et même avec quel éclat Dieu punit ce scandale dans la personne d'Ophni et de Phinéès. Et je ne m'en étonne pas, Seigneur, car il s'agissait du plus essentiel et du plus délicat de vos intérêts ; et le blesser, c'était, pour parler avec un de vos prophètes, vous blesser dans la prunelle de l'œil. Qu'un particulier, dans un Etat, entreprit, par ses sollicitations, de corrompre la fidélité des peuples, il n'y a point de supplice dont il ne fût digne, et l'on ne trouverait point étrange qu'il fût sacrifié à toute la rigueur des lois. Il est donc juste, ô mon Dieu, que vous preniez vous-même votre cause en main, et, si le monde veut attenter à vos droits, que vous les défendiez, que vous les vengiez, en faisant ressentir aux coupables les plus rudes coups de votre justice.

Scandale le plus contagieux et le plus prompt à se communiquer : quel progrès ne fait-il pas ? et si l'on n'en arrête le cours, avec quelle rapidité n'emporte-t-il pas les âmes faibles ? C'est ce qui émut ce généreux Machabée, l'invincible Mathathias, et ce qui l'excita à faire une action que le Saint-Esprit a canonisée, et dont la mémoire sera éternelle. Il vit un israélite vaincu par la crainte du monde, et sur le point d'adorer publiquement l'idole ; il le vit, et, touché d'un zèle de Dieu qui se tourna en courroux, il prévint, par un double sacrifice, cette impiété, immolant sur l'autel même de l'idole, non-seulement l'israélite impie, mais le païen qui le forçait à l'être, et consacrant sa colère par la mort de ces deux victimes dont Dieu lui ordonna d'être le sacrificateur. D'où lui vint ce transport de zèle ? de la douleur dont il fut saisi, et de la pensée qu'il eut que l'exemple de ce sacrilège allait être suivi de mille autres ; de la réflexion qu'il fit que, dans

¹ Ibid. — ² 1 Reg. II, 17.

une pareille conjoncture, le scandale d'un seul, toléré et impuni, suffisait pour ébranler toute la nation. Le danger où lui parut le peuple de Dieu, et la vue des suites affreuses que devait avoir la lâcheté de ce profanateur, voilà ce qui l'échauffa, ce qui l'anima, ne craignons point de le dire, ce qui l'emporta, puisque, dans l'Écriture, son emportement est le sujet même de son éloge.

Ah ! chrétiens, quelle leçon pour nous ! C'était dans un temps de persécution que les Machabées ressentaient si vivement le scandale du respect humain, et qu'ils en craignaient tant les conséquences ; mais ce temps de persécution est-il absolument passé pour nous ? et malgré l'état florissant où nous voyons aujourd'hui la religion, pouvons-nous, dit saint Augustin, nous flatter qu'il n'y ait plus pour les serviteurs de Dieu d'aussi dangereuses épreuves à soutenir ? A ces persécutions sanglantes que le paganisme leur suscitait autrefois, n'en a-t-il pas succédé d'autres, d'autant plus à craindre qu'elles sont plus humaines, et d'autant plus propres à causer la ruine des âmes, qu'on ne pense pas même à s'en préserver ? J'ose dire, et j'en suis persuadé, qu'un mot que vous prononcez, qu'un regard que vous jetez, qu'un mépris que vous témoignez, qu'un exemple que vous donnez, fait plus d'impression sur les cœurs, et corrompt, de nos jours, plus de chrétiens que tout ce qu'inventaient les tyrans pour exterminer le christianisme : on résistait aux tyrans, et le sang des martyrs, par une merveilleuse fécondité, ne servait qu'à produire de nouveaux fidèles ; mais résiste-t-on à un respect humain que vous faites naître ? et cette persécution à quoi vous exposez la vertu, bien loin de l'affermir, de la multiplier, de l'étendre, n'est-ce pas ce qui établit l'empire du péché, et ce qui entretient le régime du libertinage ?

Car, que ne peut point cet attrait naturel que nous sentons à faire comme les autres ? que ne peut point cette fausse émulation qui nous porte à suivre les autres, et à imiter surtout ceux qui réussissent dans le monde et à qui le monde applaudit ? Si donc ils nous tracent le chemin du vice, s'ils nous y appellent par leurs discours, s'ils nous y attirent par leurs exemples, s'ils exigent de nous cette condescendance criminelle et cette complaisance mondaine, s'ils y attachent une gloire prétendue, s'ils en font dépendre leur estime, ou même leurs gratifications et leurs récompenses, combien cette tentation fera-t-elle d'apostats ? combien en a-t-elle fait et en fait-elle encore ? Vous connais-

sez le monde, mes chers auditeurs, et vous le connaissez mieux que moi ; c'est à vous-mêmes et à votre propre expérience que je vous renvoie. Vous savez combien on le craint, ce tyran de la piété, et combien vous le craignez vous-mêmes ; vous savez combien on cherche à se le rendre favorable, et combien vous le cherchez vous-mêmes ; vous savez quels moyens on y emploie, et quels moyens vous y avez employés vous-mêmes ; vous savez ce qu'on lui sacrifie tous les jours, et ce que vous lui avez peut-être sacrifié vous-mêmes. Quoi qu'il en soit, n'est-ce pas de ce scandale, comme l'a remarqué saint Bernard, que viennent presque tous les maux dont l'Église des derniers temps est affligée, et cette dissolution de mœurs que nous voyons et dont nous ne pouvons assez gémir ?

De là naît pour les grands du monde, pour toutes les personnes qui ont quelque autorité, et qui tiennent quelque rang dans le monde, une obligation plus étroite et plus indispensable d'être non-seulement sincères, mais exemplaires dans le culte de Dieu et dans l'exercice de leur religion ; et c'est l'avis important que leur donne saint Augustin. Car, dit ce Père, ce sont les grands qui doivent guérir cette faiblesse du respect humain dans les petits ; ce sont ceux que Dieu a élevés qui doivent autoriser cette sainte liberté avec laquelle il veut être servi ; ce sont ceux à qui naturellement on veut plaire qui doivent témoigner par leur conduite que jamais l'impiété ni le vice ne leur plaira, mais qu'au contraire la religion et la vertu leur plaira toujours. Comme le respect humain s'attache à eux, et qu'ils en sont les objets, ce sont eux qui doivent le détruire, ou en sanctifier l'usage. Or, ils font l'un et l'autre, et par leurs paroles, et par leurs actions, quand ils parlent et qu'ils vivent en chrétiens : et tel est le remède du respect humain.

Ainsi le conçut ce vieillard vénérable, Eléazar, cet homme, parmi le peuple juif, également respectable, et par son âge, et par sa dignité ; cet homme, selon la belle expression de saint Ambroise, plein de l'esprit de l'Évangile avant l'Évangile même : *Vir ante tempora evangelica evangelicus*. On lui demandait une seule chose pour le sauver de la mort : non pas qu'il mangeât de la chair défendue, mais au moins qu'il dissimulât, et que seulement en apparence il consentit à en manger : déguisement dont il eut horreur, et par quelle raison ? C'est qu'il ne me convient pas, répondit-il, dans l'âge où je suis, ni dans la place que

j'occupe, d'user de détours et de cacher mes sentiments. Car, que pensera, que fera une jeune fille ignorante et faible, quand on apprendra que la vertu d'Eléazar s'est démentie, et qu'il a lui-même abandonné la loi de son Dieu ? On se mesurera sur moi ; on deviendra lâche comme moi, infidèle comme moi, impie comme moi. Qu'eût-on en effet pensé, qu'eût-on dit, et surtout qu'eût-on fait à son exemple ? Mais aussi quel puissant motif pour soutenir les âmes timides et chancelantes, quand on vit ce généreux pontife, malgré le respect du monde, malgré les menaces et les tourments, garder au Seigneur la foi qu'il lui avait jurée. et donner pour lui sa vie !

Belle leçon pour vous, chrétiens, pour vous, dis-je, en particulier, à qui Dieu n'a fait part de son pouvoir que pour le faire servir à son culte ! Que doit dire un père à ses enfants ? ce que disait le saint homme Tobie : *Audite ergo, filii mei, patrem vestrum : servite Domino in veritate* ⁴ : Ecoutez-moi, mes chers enfants, je suis votre père ; et malheur à moi si je ne vous laissais pas pour héritage la crainte de votre Dieu ! Servez le Seigneur, et servez-le en esprit et en vérité. Servez-le sans dissimulation ; et, partout où il s'agira de son culte, ne soyez jamais politiques ni mondains. C'est votre religion qui fait votre gloire : conservez-la, et ne la déshonorez pas. C'est elle qui vous doit sauver : gardez-vous de la scandaliser. Que doit dire un maître, un chef de famille à ses domestiques ? ce que disait David : *Non habitabit in medio domus meæ, qui facit superbiam* ². Je ne veux point d'impies dans ma maison ; j'y veux des gens qui craignent Dieu, et qui m'obéissent en obéissant à Dieu : ni blasphémateur, ni parjure, ni débauché, ne me servira jamais. Et qui donc ? celui qui marche dans la voie droite d'une vie innocente et pure : *Ambulans in via immaculata, hic mihi ministrabat* ³. Que devons-nous faire chacun dans l'étendue de notre condition et selon notre état ? tout ce qui dépend de nous pour affermir la religion dans l'esprit de ceux que Dieu nous a soumis : autrement, nous nous rendons coupables devant Dieu du plus grand scandale : pourquoi ? parce que le scandale devant Dieu n'est jamais ni plus grand ni plus punissable que lorsqu'il vient de la même source d'où l'on devait attendre l'instruction et l'édification.

J'ai la consolation, chrétiens, de parler à des auditeurs pour qui le respect humain n'a dû jamais être un scandale moins dangereux, ni

un obstacle plus aisé à vaincre qu'il ne l'est aujourd'hui, parce que je prêche dans la cour d'un prince qui, plus zélé que jamais pour les intérêts de Dieu, donne du crédit à la religion et combat le vice bien plus hautement et bien plus efficacement par son exemple, que je ne le puis faire moi-même par mon ministère. Ce que j'aurais à craindre pour vous, c'est que vous ne fussiez même exposés à un autre respect humain, et qu'au lieu que le respect humain faisait autrefois à la cour des libertins, il n'y fit maintenant des hypocrites. Ce que j'aurais à craindre, c'est que vous ne fussiez ou que vous ne parussiez chrétiens que par la seule considération du monde, ne servant Dieu que dans la vue de l'homme, au lieu de servir Dieu dans l'homme, et de servir l'homme pour Dieu. Voilà l'effet que pourrait avoir, contre ses propres intentions, la piété d'un roi fidèle à Dieu et défenseur du culte de Dieu : car de quoi n'abuse-t-on pas ?

Mais outre que, dans cette crainte, je me consolerais encore de ce qu'au moins la religion aurait pris par là le dessus, que le libertinage serait réduit à se tenir caché, et que de ~~deux~~ ^{deux} maux, délivrés enfin du plus grand, nous n'aurions plus qu'à nous préserver du moindre ; outre que je me promettrais de vous qu'en évitant un écueil, vous apprendriez à ne pas donner dans un autre, et qu'avec cette droite raison qui vous conduit, vous ne seriez pas assez aveugles pour faire de votre religion, de cette religion divine, une religion purement humaine ; malgré la crainte même que j'aurais, ne laissons pas, vous dirais-je, mes chers auditeurs, de nous prévaloir de l'heureuse disposition des choses, et de ce que l'adorable Providence nous y fait trouver d'avantageux pour le christianisme, et pour notre salut. Quand le respect humain nous attache à nos devoirs, quoiqu'il ne soit par lui-même ni saint, ni louable, il n'est pas toujours inutile : c'est un soutien à notre faiblesse. Quand il nous engage à honorer Dieu, tout respect humain qu'il est, nous ne devons pas absolument, ni en tous sens, y renoncer, mais le rectifier, mais le purifier, mais le perfectionner. De la créature, nous devons nous élever au Créateur, et par la comparaison de ce que nous serions prêts à faire pour l'homme, nous exciter à chercher uniquement Dieu et le royaume de Dieu.

Or, suivant ces principes que la foi même autorise, bénissons-le, chrétiens, ce Dieu tout-puissant et tout miséricordieux, de nous avoir donné un maître qui ne porte pas en vain le

¹Tob., xiv, 10. — ²Psalm., c, 7. — ³Ibid., 6.

titre de protecteur de sa religion, puisqu'il ne tiend qu'à nous, si nous voulons profiter de son zèle, qu'il ne soit encore le protecteur de la nôtre. Mettons au nombre des bienfaits, et des plus signalés bienfaits que nous ayons reçus du Ciel, de n'être pas nés dans un de ces siècles malheureux où, si je puis parler de la sorte, l'impïété était à la mode, et où, pour être approuvé du monde, il fallait être ennemi de Dieu. Vous surtout qui m'écoutez, estimez-vous heureux de vivre dans un temps, sous un règne et au milieu d'une cour où l'on est au moins revenu de ces détestables maximes. Reconnaissez, vous et moi, que nous sommes inexcusables si nous ne marchons pas tête levée dans la voie du salut, et que tout autre respect humain qui pourrait d'ailleurs nous retenir, doit céder à l'exemple prédominant d'un monarque auprès duquel la vertu est en faveur, et qui la sait également honorer et pratiquer. Ne disons point, comme ces infortunés israélites dans leur captivité : *Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena* : Comment pourrions-nous chanter les cantiques du Seigneur dans une terre étrangère ! comment les chanterons-nous au milieu de la cour et dans le monde Qui, dans le monde même et au milieu de la cour,

nous les chanterons. Autrefois la cour était celle de Babylone où les louanges de Dieu n'étaient jamais entendues, où son nom était blasphémé ; maintenant, si nous le voulons, il y sera béni ; sa parole y sera écoutée et goûtée ; sa loi y sera respectée et observée. Nous avons pour cela le plus puissant secours ; et quel sujet de condamnation, si nous ne nous en servons pas.

Beatus, conclut le Sauveur du monde, *qui non fuerit scandalizatus in me* : Bienheureux celui qui ne sera point scandalisé de moi ! Il n'exceptait pas de cette béatitude ceux qui habitent dans les palais des rois : au contraire, il parlait à eux ; et pour les convaincre qu'ils en étaient capables et qu'ils devaient y avoir part, il leur proposait Jean-Baptiste, qui, dans la cour d'un roi, et d'un roi infidèle, avait librement confessé le Dieu qui l'envoyait. C'est le même Dieu qui m'envoie, mais qui m'envoie dans la cour d'un roi chrétien. C'est l'Evangile de Jésus-Christ que j'y annonce. Puissez-vous le recevoir sans rougir, afin que ce Dieu-Homme ne rougisse point lui-même de vous, mais qu'il vous reconnaisse devant son Père, et qu'il vous fasse entrer dans sa gloire, que je vous souhaite ! etc.

¹ Matth., xi, 7.

¹ Psalm., cxxxvi, 4.

SERMON POUR LE TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVEÏT.

SUR LA SÉVÉRITÉ ÉVANGÉLIQUE.

ANALYSE.

SUJET. *Je suis la voie de celui qui crie dans le désert : Rendez droite la voie du Seigneur.*

Cette voie du Seigneur est la voie étroite du salut. Mais combien ignorent cette voie étroite, et ne savent pas en quoi consiste la sévérité évangélique ! Il est donc nécessaire de leur en donner une juste idée dans ce discours.

DIVISION. Nul homme ne fit profession d'une vie plus austère que Jean-Baptiste ; nul homme ne fut plus sévère dans ses mœurs. Mais dans sa sévérité même, ce fut un homme désintéressé, un homme humble et un homme charitable. Trois caractères opposés à la fausse sévérité des pharisiens. Car quel était le fond de cette sévérité pharisaïque ? un esprit d'intérêt, un orgueil secret et une dureté impitoyable pour le prochain. Mais la vraie sévérité de l'Evangile consiste dans un plein désintéressement, 1^{re} partie ; dans une saine humilité, 2^e partie ; dans une charité patiente et compatissante, 3^e partie.

Première partie. Désintéressement, premier caractère de la sévérité évangélique, selon cette parole de Jésus-Christ : *Quisquam ne rancea pis d'esprit et de cœur à tout ce qu'il a, ne peut être mon disciple.* Car, pour développer ce point important, il faut mesurer la sévérité chrétienne par quelque règle, ce ne doit être, 1^o ni par la difficulté des choses qu'on entreprend, 2^o ni par l'état d'une vie extérieurement mortifiée, 3^o ni par un certain zèle de réforme, 4^o ni par un abandon effectif de certains intérêts particuliers ; mais par un désintéressement général, absolu, sincère.

1^o Ce n'est point par la difficulté des choses qu'on entreprend : pourquoi ? par la raison qu'en donne saint Chrysostome, savoir, que les choses mêmes les plus difficiles nous deviennent faciles et agréables dans la vue d'un intérêt humain ; et qu'il y aurait alors plus de peine à s'en abstenir qu'à les faire. Par exemple, on ne dira pas que la vie laborieuse d'un avare et la servitude d'un courtisan, doivent être comptées pour des exercices de l'abnégation chrétienne. Leur abnégation serait, au contraire, à l'un, de ne point tant se fatiguer pour contenter son avarice, et à l'autre, de ne point tant se captiver pour satisfaire son ambition. Car voilà ce qui leur coûterait.

2° Ce n'est point par une vie extérieurement mortifiée ; en voici la preuve : c'est que dans cet extérieur de mortification, il peut encore y avoir un intérêt caché où la nature se trouve. Ainsi les pharisiens paraissaient mortifiés : pourquoi ? pour se rendre maîtres des esprits, et pour parvenir à leurs fins. Si donc il arrivait que nous prissions les mêmes voies, et que tout cet éclat de mortification n'aboutit qu'à conduire une intrigue et à soutenir un parti, pourrait-on penser alors qu'il y eût le moindre vestige de cette sévérité que nous a enseignée Jésus-Christ ?

3° Ce n'est point par un certain zèle de réforme et de maintenir la discipline ; car ce zèle ne coûte rien dans les discours. Mais voulons-nous connaître si c'est l'effet de la vraie sévérité de l'Évangile, voyons si ce zèle nous rend moins intéressés, et s'il nous dégage de ces vues humaines qui infectent ce qu'il y a de plus sacré dans le culte de Dieu. Nous exagérons en paroles la sévérité du christianisme ; mais dans la pratique nous agissons comme le reste des hommes, souvent pis que le reste des hommes, parce qu'il y va de notre intérêt. Et en cela on ne manque pas d'adresse, pour avoir toujours la réputation d'homme sévère, et pour agir néanmoins comme les plus relâchés.

4° Ce n'est point même par l'abandon effectif de quelques intérêts particuliers : car il est aisé, dit saint Augustin, de renoncer à un intérêt pour un autre intérêt. Il faut donc, si nous voulons être vraiment sévères selon l'esprit de l'Évangile, que notre désintéressement soit général, en sorte que nous ne cherchions que Dieu ; qu'il soit absolu, sans condition et sans réserve ; qu'il soit sincère, sans tout ce raffinement de la fausse sévérité. Tandis que ce désintéressement chrétien a régné dans le christianisme, le christianisme s'est maintenu dans toute sa pureté ; mais dès que l'esprit d'intérêt y est entré, nous avons commencé à dégénérer, et de là sont venus tant de désordres. Contentons-nous de Dieu ; Dieu nous suffira : il suffit bien pour tout ce qu'il y a de bienheureux dans le ciel ; il suffit bien pour lui-même.

DEUXIÈME PARTIE. Humilité, second caractère de la sévérité évangélique. Rien de plus parfait que cette sévérité ; mais rien aussi de plus exposé à la tentation de l'orgueil. Cependant, dit saint Bernard, être humble, et être sévère à soi-même, ce ne sont point deux choses distinguées, dans les maximes de Jésus-Christ. C'est ce qui l'engagea à se déclarer si hautement contre les pharisiens. Peinture des pharisiens et de leur orgueil.

Or, si le Fils de Dieu n'a pu supporter ce faste dans les pharisiens, qui ne lui appartenaient en rien, comment, dit saint Grégoire, le supportera-t-il dans nous, qui sommes ses disciples ? Cependant est-il un désordre plus commun ? Où l'orgueil ne se glisse-t-il pas, puisqu'il s'insinue souvent jusque dans la haine de nous-mêmes, et dans les saintes rigueurs que nous exerçons sur nous-mêmes ?

Ce n'est pas qu'en bien des rencontres nous ne fassions les humbles, mais d'une humilité, dit saint Jérôme, qui ne risque rien. Vous diriez qu'il suffit d'être sévère pour être plein de soi-même : on ne parle plus que de soi. Quoiqu'il y ait des conduites de grâces différentes, on n'estime plus que la sienne : on y voudrait réduire tous les autres ; et s'ils s'en écartent, on les croit perdus.

On veut pratiquer le christianisme dans toute sa sévérité ; mais on veut en avoir l'honneur. On se retire du monde ; mais on est bien aise que le monde le sache. On se mortifie en secret ; mais on fait si bien que ce secret cesse bientôt d'être secret, et l'on a cent biais pour le rendre public, en sauvant même les dehors de la modestie.

De là vient qu'on aime en tout la singularité. S'il y a quelque chose de nouveau, c'est à quoi l'on donne : bien différents en cela de saint Augustin, qui, pensant à se convertir, n'évita rien plus soigneusement que de le faire avec bruit. C'est assez qu'on ait un certain zèle de discipline et de réforme pour vouloir juger de tout, dominer partout, parvenir à tout.

Or ce levain de l'orgueil, 1° corrompt tout le mérite de notre sévérité, puisque ce n'est plus Dieu qui en est le motif ; 2° en détruit même le fonds et la substance. Car la sévérité chrétienne consiste à se faire violence : nulle violence quand on suit la nature ; et n'est-ce pas la nature que l'on suit en suivant son orgueil ? Voilà pourquoi, dit saint Chrysostome, nous avons beaucoup moins de peine à faire plus que nous ne devons, qu'à faire ce que nous devons, parce qu'à faire plus qu'on ne doit, il y a une certaine gloire qui flatte.

La vraie austérité du christianisme est donc d'être humble, et de chercher l'obscurité. La vraie austérité, surtout pour les âmes vaines, est souvent de se tenir dans la voie commune, et d'y faire, sans être remarquées, tout le bien qu'on ferait dans une autre route avec plus d'éclat. Mais ce n'est point, mon Dieu, aux sages du monde, ce n'est pas même aux sages dévots, à ces dévots superbes, que vous avez révélé ces vérités ; c'est aux petits et aux humbles : soyez-en béni.

TROISIÈME PARTIE. Charité, troisième caractère de la sévérité évangélique. Comment accorder l'une et l'autre, puisque la charité, selon saint Paul, couvre tout et supporte tout, et qu'au contraire la sévérité fait profession de n'excuser rien et de ne pardonner rien ? Pour comprendre ce mystère, il n'y a qu'à distinguer les objets. Car l'Évangile veut que nous soyons sévères mais pour qui ? pour nous-mêmes, et non pour les autres. Or, la sévérité pour nous-mêmes et la charité pour les autres, ce sont deux devoirs qui, bien loin de se combattre, s'entretiennent mutuellement.

En effet, c'est en pratiquant la charité à l'égard des autres, qu'on pratique à l'égard de soi-même ce qu'il y a dans la sévérité chrétienne de plus difficile et de plus parfait. Car être charitable, c'est être patient, modéré, doux, discret, détaché de soi-même. Or, pour cela, quelles violences ne faut-il pas se faire en mille rencontres ?

Mais quel est le désordre ? C'est qu'au lieu d'exercer cette sévérité envers nous-mêmes, nous l'employons toute contre nos frères. Je veux que notre sévérité produise en nous quelque réforme : mais si au même temps elle nous rend fâcheux aux autres, aigres, impatientes, critiques, médisants, vindicatifs, ce n'est plus qu'une fausse sévérité ; et l'on peut dire de nous ce que Jésus-Christ disait des pharisiens : que nous sommes de grands observateurs des petites choses, tandis que nous négligeons les plus importantes.

Car un des plus grands préceptes de la loi, c'est la charité ; et voilà à quoi manquaient les pharisiens, et sur quoi le Fils Dieu leur faisait tant de reproches. Scrupuleux sur des points peu nécessaires, ils transgressaient librement les devoirs plus indispensables. Peinture naturelle de la piété de notre siècle. Une femme communiera, se mortifiera, fera de longes prières ; et du reste, troublera toute une maison par ses caprices, et déchirera le prochain par ses médisances. Piété d'enfant, dit saint Chrysostome, après l'Apôtre. Mais quoi ! faut-il quitter toutes ces pratiques que la ferveur inspire ? Non : mais retenons-les selon la règle que Jésus-Christ nous a prescrite : *Faites d'abord celles-ci, c'est-à-dire les choses nécessaires, et n'omettez pas ensuite les autres.*

Ego vox elevantis in deserto : Dirigite viam Domini.

Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Rendez droite la voie du Seigneur. (Saint Jean, chap. 1, 23.)

SIRE,

Cette voie du Seigneur est sans doute, selon la pensée de tous les Pères de l'Église, et même dans le sens littéral, la voie étroite du salut, et Jean-Baptiste est le premier qui, comme précurseur de Jésus-Christ, fut envoyé au monde pour la faire connaître, pour la préparer dans les cœurs, pour l'aplanir sans l'élargir, mais surtout pour la rendre droite par les saintes règles qu'il nous a tracées, en nous exhortant à y entrer et à la suivre : *Dirigite viam Domini, rectas facite semitas ejus*. Voie étroite, voie unique, qui puisse désormais nous conduire à la vie, je dis à la vie éternelle : *Arcta via est que ducit ad vitam*¹. Car depuis le péché, dit saint Jérôme, il n'y a plus d'autre voie pour aller à Dieu que la voie de la mortification.

Mais, par une suite funeste de l'état malheureux où le péché nous a réduits, combien ignorent cette voie et ne la savent pas discerner ? combien d'entre ceux même qui la cherchent et qui croient l'avoir trouvée, s'y égarent néanmoins et s'y perdent ? En effet, nous apprenons de l'Écriture qu'il y a une voie dont les apparences sont trompeuses, que les hommes regardent comme une voie droite, mais dont les issues aboutissent à la mort : *Est via quæ videtur homini recta, novissima autem ejus ducunt ad mortem*². Il est donc aujourd'hui question, mes chers auditeurs, de vous préserver d'une illusion si dangereuse : il s'agit de vous donner une juste idée de la sévérité chrétienne, et c'est ce que j'entreprends dans ce discours. Ne prenons point d'autre modèle que Jean-Baptiste ; et parce que c'est par l'opposition des ténèbres que la lumière paraît plus éclatante, opposons la vraie sévérité de saint Jean à cette fausse sévérité des pharisiens, que le Fils de Dieu, dans l'Évangile, a si souvent et si hautement réprochée. Qui jamais fit profession d'une vie plus austère que le divin précurseur ? qui jamais fut plus sévère dans ses mœurs ? Mais dans sa sévérité même, remarquez ceci, ce fut un homme désintéressé, ce fut un homme humble, et ce fut un homme charitable. Désintéressement le plus parfait : il ne tient qu'à lui d'être reconnu dans toute la Judée pour le Messie ; des prêtres, des lévites, députés de la synagogue, sont prêts à le saluer en cette qualité : mais sans se laisser prendre à l'éclat d'une dignité si auguste et si

éminente, il proteste, non-seulement qu'il n'est pas le Messie, mais qu'il n'est pas même prophète : *Elias es tu ? Non sum. Propheta es tu ? Non sum*¹. Humilité la plus héroïque ; bien loin d'accepter l'offre qu'on lui fait, il confesse qu'il n'est pas digne de rendre à ce Messie que l'on cherche les plus vils services, ni de dénouer les cordons de ses souliers : *Cujus non sum dignus ut solvam corrigiam calceamentorum ejus*². Enfin, charité la plus pure et la plus solide : s'il a de la dureté, c'est pour lui-même ; et du reste, il emploie toute l'ardeur de son zèle à instruire les peuples, à toucher et à gagner les cœurs pour les gagner à Jésus-Christ : *Ego vox clamantis : Dirigite viam Domini*.

Voilà ce que j'appelle une sévérité vraiment évangélique : voilà ce qui manquait aux pharisiens, et qui manque encore à tant d'autres qui, selon le reproche de saint Jérôme, ont hérité, par une malheureuse succession, de tous les vices de ces prétendus dévots : *Væ vobis, ad quos phariseorum vitia transierunt !* Ils se piquaient d'une piété sévère ; mais quel en était le fond ? Un esprit d'intérêt : Malheur à vous, leur disait le Sauveur du monde, qui faites de longues prières et qui cherchez à vous enrichir du patrimoine des veuves ! Un orgueil secret : Malheur à vous, poursuivait le Fils de Dieu, qui voulez partout dominer et tenir les premiers rangs ! Une dureté impitoyable pour le prochain : Malheur à vous, qui chargez vos frères de fardeaux pesants, dont ils sont accablés et qu'ils ne peuvent porter ! De là, mes chers auditeurs, tirons trois règles pour bien juger de la sévérité chrétienne, et concluons qu'elle doit surtout consister dans un plein désintéressement : c'est la première partie ; dans une sincère humilité : c'est la seconde ; et dans une charité patiente et compatissante ; c'est la troisième. On dira que cette matière ne convient pas à la cour, et moi je dis que c'est spécialement à la cour qu'elle convient. Car à la cour, comme partout ailleurs, on ne peut se sauver que par la voie étroite : et n'est-ce pas à la cour, plus que partout ailleurs, qu'on a, dans cette voie étroite, à se défendre de l'intérêt, de l'orgueil, des aversions, des animosités, des envies, de tout ce qui peut envenimer un cœur et l'endurcir ? Je n'y persuaderai pas, mais au moins j'instruirai. La sévérité que j'y prêche n'y sera pas pratiquée, mais au moins elle y sera connue : et n'y eût-il que quelques âmes fidèles qui dussent profiter de cette instruction, ce sera assez pour moi. Dieu aura la gloire d'avoir trouvé jusque dans

¹ Matth., vii, 14. — ² Prov., xvi, 25.

¹ Joan., i, 21. — ² Luc., iii, 16.

la cour, ou, plutôt, d'y avoir formé de parfaits adorateurs. Demandons, etc. *Ave Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

C'est par le retranchement de l'intérêt, ou plutôt de la cupidité qui s'attache à la poursuite de l'intérêt, que doit commencer cette circonscription du cœur dont parle si souvent l'Apôtre, et sans laquelle il est impossible d'entrer dans cette voie étroite de l'Évangile, qui conduit à la vie, et qui est le principe du salut : *Omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus que possidet, non potest meus esse discipulus* ¹. Qui-conque ne renonce pas d'esprit et de cœur à tout ce qu'il a, beaucoup plus, à tout ce qu'il n'a pas et qu'il ne peut avoir sans injustice ou sans forcer l'ordre de Dieu, est incapable d'être mon disciple. Voilà le premier axiome de la morale de Jésus-Christ, qui, pour n'être que le plus bas degré de la perfection évangélique, ne laisse pas d'abord d'élever l'homme au-dessus de tout ce qui n'est point Dieu, et qui fait déjà réellement et solidement en lui ce que la philosophie païenne n'a jamais pu faire qu'en apparence dans ses plus parfaits et ses plus zélés sectateurs. D'où je conclus qu'un chrétien, quelque idée de sainteté qu'il se propose, n'aura jamais cet esprit de sévérité, propre de la loi de grâce, qu'autant qu'il aura cet esprit de désintéressement par où notre divin Maître a voulu que ses disciples fussent distingués.

Car pour vous en développer le mystère, prenez garde, s'il vous plait, aux propositions que j'avance, et qui vont vous désabuser d'autant d'erreurs dont je craindrais avec sujet que que vous ne fussiez prévenus. S'il faut mesurer la sévérité chrétienne par quelque règle, à parler exactement, ce ne doit point être, ni par la difficulté des choses que l'on entreprend ou que l'on est prêt à souffrir, ni par l'éclat d'une vie extérieurement austère et mortifiée, ni par un certain zèle de réforme dont on se pique dans les discours et dans les conversations du monde, ni par un abandon même effectif de quelques intérêts particuliers dont on consent à se dépouiller : pourquoi ? parce que tout cela précisément considéré, bien loin d'être ce que Jésus-Christ a prétendu, en nous obligeant à être sévères envers nous-mêmes, peut subsister, et subsiste en effet tous les jours avec les plus honteux relâchements du christianisme. Quelle est donc la marque sûre et infaillible de la sévérité que nous professons dans notre religion ? je le répète, un désintéressement général, absolu, sin-

cère : trois qualités aussi rares dans le monde qu'elles sont estimables, et par où nous devons juger si nous sommes en effet devant Dieu ce que peut-être nous nous flattons bien injustement d'être devant les hommes. Ceci mérite toute l'attention de vos esprits ; ne perdez rien d'une si importante matière.

Non, chrétiens, ce n'est point par la règle, ni de la difficulté des choses, ni du courage à les entreprendre ou à les souffrir, qu'il faut discerner la vraie sévérité d'avec la fausse. Et la preuve en est évidente : parce que, comme raisonne fort bien saint Chrysostome, les choses même les plus fâcheuses, et celles dont la nature a le plus d'horreur, nous deviennent supportables, et même faciles et agréables, dans la vue d'un intérêt humain ; et quand nous agissons par le motif de cet intérêt, bien loin que nous nous fassions violence en nous abstenant, en nous surmontant, en nous captivant, on peut dire, et il est vrai, que nous nous la ferions tout entière en ne nous abstenant pas, en ne nous surmontant pas, et en ne nous captivant pas.

Ce que nous prenons alors sur nous, nous nous l'accordons à nous-mêmes. Nous mortifions une passion, mais c'est pour suivre le mouvement et l'attrait d'une autre. Il nous en coûte, mais d'une manière qui ne choque point notre amour-propre, puisque au contraire c'est notre amour-propre, qui nous fait porter lui-même la pesanteur du joug, et qui cherche en cela à se satisfaire. Or, ce qui satisfait en nous l'amour-propre, ne peut pas être l'objet de la sévérité évangélique.

En effet, on ne dira pas que la vie pénible et laborieuse d'un avaro qui s'épuise pour amasser, soit une vie austère selon l'Évangile, ni que la servitude d'un courtisan qui, pour établir sa fortune, essuie tout et dévore tout, lui doive être comptée pour un exercice de cette abnégation qui fait le souverain mérite des justes. Au contraire, plus l'un et l'autre est déterminé, dans cette vue, à prendre sur soi-même, plus il est censé amateur de soi-même, et plus il est éloigné de cette sainte haine que le Fils de Dieu veut que nous ayons de nous-mêmes : pourquoi ? parce que l'intérêt qui le domine, et dont il s'est rendu esclave, n'est rien autre chose qu'un amour déréglé de soi-même qui le fait souffrir. Sa véritable abnégation (je parle de l'homme mondain) serait donc plutôt de ne pas souffrir de la sorte, et de renoncer à cet intérêt pour lequel il renonce à tout le reste. Car voilà ce qui lui coûterait ; mais c'est justement ce qu'il ne gagne jamais sur lui, parce que, selon la pensée

¹ Luc., xiv, 33.

de saint Ambroise, s'il se resserre, ce n'est point dans cette voie étroite et salutaire que Jésus-Christ nous a enseignée, mais, par un aveuglement bien déplorable, dans le chemin large et spacieux qui mène à la perdition.

Je dis plus, et je vous prie d'écouter ceci. Une vie exacte et extérieurement mortifiée n'est point toute seule un témoignage convaincant de la sévérité que nous cherchons, et qui est celle que l'Évangile nous recommande. En voici la raison, c'est que dans cet extérieur de mortification et de régularité, il peut encore y avoir un intérêt caché où la nature se trouve. Quel intérêt, me direz-vous ? un intérêt, chrétiens, d'autant plus difficile à vaincre, et plus dangereux, qu'il est plus déguisé et plus raffiné, c'est-à-dire un intérêt où la piété se mêle, et qui est revêtu de ce qu'il y a de plus spécieux et de plus éclatant dans la religion.

Car si la piété est utile à tout, comme disait saint Paul, quoiqu'il l'ait dit dans un sens bien différent de celui-ci, beaucoup plus la piété qui se pique d'exactitude et d'austérité. Or, telle est surtout celle de certains esprits dont saint Augustin nous a si bien donné l'idée ; qui se font, dit-il, un intérêt d'être sévères, et dont il semble que la politique soit d'être regardés dans le monde et tenus pour tels : et moi je soutiens que du moment qu'ils se font un intérêt de l'être, dès là ils cessent de l'être, et qu'il est impossible qu'ils le soient, parce qu'il n'y a point de contradiction plus positive dans la morale chrétienne que celle qui se rencontre entre ces deux termes, la recherche de l'intérêt et la sévérité.

Un exemple plausible, et d'autant plus touchant pour nous, que Jésus-Christ, notre souverain maître, à force de nous le mettre devant les yeux, l'a consacré, pour ainsi dire, à notre instruction, c'est celui des pharisiens. Qu'y avait-il de plus régulier en apparence, et de plus détaché par profession de toutes les douceurs de la vie que les pharisiens parmi les juifs ? C'était l'esprit de leur secte. Cependant le Sauveur du monde ne put jamais les supporter ; et la remarque de saint Jérôme est bien étonnante, que cet Homme-Dieu, qui était d'un côté la sagesse même, et de l'autre la douceur et la bonté même, fit toujours paraître plus d'indignation et un zèle plus amer contre cette prétendue sévérité pharisaïque, que contre les désordres les plus énormes des publicains et des femmes prostituées de Jérusalem.

Que manquait-il aux pharisiens pour être sévères ? Ah ! mes frères, répond saint Bernard,

que ne leur manquait-il pas ? Ils avaient l'ombre de la sévérité, mais ils n'en avaient pas le corps, (bien loin qu'ils en eussent l'esprit : pourquoi ? parce qu'ils n'en affectaient les pratiques que pour s'en attirer les profits et les émoluments ; c'est-à-dire parce que c'étaient des hommes mercenaires qui ne s'attachaient à la rigueur des observances de la loi que pour se maintenir dans la possession d'un misérable intérêt qui les aveuglait, et dont ils étaient jaloux ; que pour parvenir à leurs fins ; que pour contenter leur cupidité ; que pour se rendre maîtres des esprits ; que pour exercer un empire plus absolu, non-seulement sur les personnes, mais comme Jésus-Christ leur reprochait, sur les revenus et les biens, et en particulier sur les biens de certaines veuves qui, préoccupées de l'opinion de leur sainteté, s'épuisaient pour fournir à leur entretien : *Vae vobis, quia comeditis domos viduarum* !¹ Car tout cela, ce sont les points marqués par les évangélistes, sur quoi le Fils de Dieu avait coutume de s'étendre pour confondre ces sages du judaïsme, ne les épargnant jamais, et jugeant qu'il était nécessaire de découvrir l'abus de leur conduite, parce qu'il ne concevait rien de plus opposé à la pureté de ses maximes, que cet intérêt couvert du voile de la sévérité.

Si donc, chrétiens, pour nous appliquer cette divine morale, il arrivait, malheureusement pour nous, que nous prissions les mêmes voies, et qu'au milieu du christianisme dont nous professons la créance et le culte, nous fussions pharisiens d'action et de mœurs (ce n'est point une supposition chimérique ; et saint Paul, qui prévoyait les malheurs dont l'Église était menacée, avertissait son disciple Timothée qu'il viendrait un temps où ce trafic de piété régnerait, même entre les fidèles, et qu'il y en aurait parmi eux dont la corruption de l'esprit et du cœur irait jusqu'à s'imaginer que la religion leur doit être un moyen pour réussir dans le monde : *Hominum mente corruptorum, existimantium questum esse pietatem* ² ; il l'a prédit, chrétiens, et Dieu veuille que notre siècle ne soit point un de ceux qu'il a désignés par ces paroles ! c'est à vous et à moi de nous préserver d'un tel désordre) ; s'il arrivait, dis-je, qu'abusant d'une chose aussi sainte qu'est la sévérité évangélique, le scandale qu'a déploré saint Paul vint à se vérifier en nous ; que n'ayant rien peut-être d'ailleurs par où nous pousser dans le monde et y faire quelque figure, nous entreprissions d'en venir à bout par les apparences d'une vie plus

¹ Matth., xxiii, 14. — ² 1 Tim. vi, 5.

réformée ; que par là l'on cherchât à s'établir, par là l'on se fit des amis, par là l'on se ménagait des patrons, par là, ou plutôt en cela, l'on eût des desseins, des espérances, des vues qui se produiraient dans leur temps, en sorte que tout cet éclat de piété et de piété sévère, n'aboutit qu'à conduire une intrigue, qu'à soutenir une entreprise, qu'à engager celui-ci, qu'à gagner celle-là, en un mot, qu'à entretenir cette société, ce commerce indigne qui a été un sujet d'horreur pour l'Apôtre : *Existimantium quæstum esse pietatem* ; pourrait-on dire alors qu'il y eût là le moindre vestige de cette sévérité chrétienne, qui doit non-seulement nous rendre parfaits, mais parfaits comme notre Père céleste ? Ah ! mes chers auditeurs, ce serait bien renverser les idées des choses, et prendre plaisir à nous séduire nous-mêmes, que d'en juger ainsi. Non, non, si nous en sommes réduits là, Jésus-Christ ne nous reconnaît point pour ses disciples. Cette sévérité intéressée est un des plus pernicieux relâchements où nous puissions tomber, et tout le fruit que nous en devons attendre, c'est qu'après nous en être servis pour faire quelque temps une figure odieuse ou ridicule devant les hommes, elle serve, un jour, à faire notre confusion et notre honte devant Dieu.

Mais on a du zèle pour maintenir la discipline, et l'on ne craint pas de le faire hautement valoir, et de l'opposer à la licence et aux dérèglements du siècle. Autre erreur, dit saint Augustin : car ce zèle de la discipline, si louable d'ailleurs, et si nécessaire, ne coûte rien dans les entretiens, dans les cercles, dans les livres, dans les chaires même et dans les discours publics ; le bornant là, on n'en est point incommodé ; au contraire, on s'en fait honneur, et l'abus en vient jusques à ce point, que le libertinage même s'accoutume à tenir ce langage, parce que c'est le langage à la mode, et qu'on a trouvé le secret de faire impunément toutes choses, pourvu qu'on parle sévèrement.

N'a-t-on pas vu des hypocrites se soutenir par cet artifice, et imposer au genre humain ? et n'entend-on pas tous les jours des gens perdus de conscience et chargés de crimes, s'exprimer éloquentement sur le chapitre de la réforme et sur la censure des mœurs ? L'imposture est si commune, qu'on commence à ne s'y plus tromper. Mais, sans entrer dans cette politique des sages du monde, je dis des sages libertins, voulons-nous connaître, chrétiens, si ce zèle de réforme, si vif en apparence et si ardent, est dans nous un véritable effet de la sévérité de l'Évangile ? examinons-le par nous-mêmes et

par notre propre conduite. En parlant comme nous parlons, c'est-à-dire en nous piquant dans les conversations d'autoriser les maximes les plus sévères, en sommes-nous pour cela moins intéressés ? en sommes-nous moins à poursuivre ce que nous prétendons nous être dû ? en sommes-nous de meilleure foi pour nous faire une justice rigoureuse sur ce que nous devons aux autres ? en sommes-nous plus disposés à nous relâcher de nos droits sur mille sujets où la charité, où la paix, où le devoir, où l'honneur même l'exige ? mais surtout en sommes-nous plus dégagés de ces vues humaines qui infectent tout ce qu'il y a de plus sacré dans le culte de Dieu ?

Car voilà, s'il m'est permis d'user de ce terme, la pierre de touche ; mais c'est à quoi le faux zèle ne veut pas être éprouvé. Nous exagérons en paroles la sainteté du christianisme, et ce n'est point précisément ce que je condamne ; mais au même temps que dans nos paroles et dans nos décisions nous sommes si rigoureux, avons-nous, dans la pratique, une affaire à traiter, un différend à terminer, un argent à placer, une restitution à faire, un bénéfice, comme l'on parle, à sauver ou à négocier ? et puisque le nom de bénéfice m'a échappé, avons-nous à combattre les justes remords que doit donner la pluralité, l'incompatibilité, la non-résidence, la translation, l'emploi, ou, pour mieux dire, la profanation des revenus ? c'est justement alors que nous nous comportons comme tout le reste des hommes, et bien souvent pis que les autres hommes. Pourquoi ? parce qu'il s'agit de notre intérêt. Ces théologiens faciles et commodes, que nous ne pouvions auparavant souffrir, ne nous paraissent plus si odieux. Etudiant de plus près leurs opinions, nous y découvrons du bon sens, et, après les avoir cent fois condamnés pour les autres, nous les estimons enfin raisonnables pour nous-mêmes ; car n'est-ce pas ainsi que l'amour-propre est ingénieux à nous prévenir et à nous corrompre ?

Je sais, chrétiens, que nous ne manquons pas d'adresse pour paraître en cela même consciencieux, et qu'après nous être une fois déclarés pour le parti sévère du christianisme, s'il nous survient dans le monde une occasion importante que nous n'avions pas prévue, et où cette sévérité se trouve par malheur opposée à notre intérêt, une occasion où le monde nous attendait pour voir de quelle manière nous en userions, et où il est déterminé à ne nous faire nulle grâce ; je sais, dis-je, que là-dessus nous savons bien nous ménager, et ne pas risquer

notre réputation; que pour cela nous ne nous rendons pas tout à coup au sentiment qui nous favorise; que nous sommes même les premiers à prononcer contre nous; qu'il faut bien des remontrances de nos amis et de nos proches, pour nous faire modérer cette rigueur, et qu'il n'y a point de consultation dont nous n'ayons soin de nous prémunir. Mais quand je m'aperçois enfin que tout ce mystère se termine à faire avec beaucoup de cérémonie ce que font, sans tant de difficultés et tant de façons, les plus relâchés, et ce que ne ferait peut-être pas un chrétien qui vit selon le train commun du monde, quoique moins zélé en spéculation pour les mœurs et pour la discipline, en vérité je ne puis pas, mes chers auditeurs que je ne déplore notre misère et notre faiblesse.

La sévérité du christianisme, dans ces rencontres, était de ne point prendre tant de mesures, de ne point consulter tant d'auteurs, de ne point écouter tant d'avis, de tenir ferme dans son principe, et d'en demeurer à ce que l'on avait jugé, selon Dieu, le plus sûr et le plus exact; de faire sincèrement ce que l'on aurait exigé des autres, et de renoncer à cet intérêt, qui ne s'accorde pas en effet avec les règles de la religion. Mais où sont aujourd'hui les exemples de cette sévérité? Cependant c'est par là qu'il la faut mesurer: car quand je vois un chrétien me parler de la voie étroite de l'Évangile, et en revenir toujours à son intérêt, fit-il des miracles, je ne croirais pas en lui: prononcât-il des oracles, je n'en serais pas touché: qu'il me paraisse désintéressé, et il me persuadera.

Enfin, j'ai dit que l'abandon même effectif de quelques intérêts particuliers ne suffit pas: pourquoi? c'est la réflexion de saint Augustin; parce qu'il est aisé de renoncer à un intérêt pour un autre intérêt, comme il était aisé à ce philosophe de fouler aux pieds le faste de Platon par un autre faste encore plus grand et moins supportable. Il faut donc, si nous voulons entrer dans cette voie que Jésus-Christ nous a tracée, et qui est celle des élus, que notre désintéressement soit général, qu'il soit absolu, qu'il soit sincère. Général: tellement que, dans la profession que nous faisons de nous attacher à Dieu, nous n'envisagions et nous ne cherchions que Dieu; et ne mérite-il pas bien d'être cherché de la sorte? Absolu, sans condition, sans réserve, sans restriction; car c'est ici que cette maxime: Tout ou rien, doit avoir lieu plus que partout ailleurs, et que le moindre ménagement de ce qui s'appelle intérêt propre ternit le lustre et anéantit le mérite de la plus apparente piété. Sincère, sans tout ce raffinement qui nous fait quelquefois

fuir l'intérêt pour y mieux parvenir; qui nous le fait abandonner pour le mieux conserver; qui, pour en éviter le reproche, lors même que nous le recherchons avec plus d'empressement, nous en fait témoigner un mépris feint et simulé: car l'intérêt, dit saint Augustin, parle toutes sortes de langues, et joue toutes sortes de personnages, même celui de désintéressé: mais trompons-nous Dieu? et avec toute notre prudence, trompons-nous même les hommes?

Voilà, chrétiens, le premier caractère de la sévérité évangélique; voilà par où l'on arrive à la perfection. Tandis qu'elle a été suivie dans le christianisme, je veux dire tandis que l'intérêt, ou plutôt l'esprit d'intérêt en a été banni, le christianisme s'est maintenu dans sa pureté: du moment que nous l'avons quitté, l'esprit de notre religion s'est altéré, et nous avons commencé à dégénérer.

C'est sur cela que nous ne pouvons assez regretter les heureux siècles de la primitive Église, et c'est sur quoi il faudrait souhaiter de les voir renaître. Les fidèles alors ne possédaient rien en propre, mais dès qu'on a voulu distinguer le sien et le tien, dès qu'on a entendu ces froides paroles, selon l'expression de saint Jean Chrysostome, mais qui, dans leur froideur même, excitent tant de chaleur dans les esprits, toute la sainteté chrétienne s'est démentie, et l'on est tombé dans une entière corruption de mœurs. En cherchant le sien, on a appris à trouver celui d'autrui; et en trouvant celui d'autrui, on en a fait le sien: de là sont venues tant de divisions, de chicanes, de fourberies, de concussions, d'oppressions, d'usurpations; de là tant d'abus qui se sont glissés jusque dans le sanctuaire, en sorte qu'on peut bien présentement nous reprocher ce que reprochait Tertullien aux païens, quand il leur disait qu'ils faisaient servir la majesté de leurs dieux à leurs intérêts: *Apud vos majestas quæstuariva efficitur*; de là les simonies palliées et déguisées, les permutations, plus sordides encore que la simonie même; les gratifications ou les récompenses, les tributs et les pensions sur des bénéfices, sans les avoir jamais possédés; les dissipations du patrimoine de Jésus-Christ en meubles, en traîns, en équipages; l'envie de dominer dans l'Église, s'engageant à la servir pour y commander: désordres qui l'ont décriée, qui l'ont rendue odieuse aux hérétiques, qui lui ont attiré de leur part de si atroces invectives.

Ah! mes frères, réveillons aujourd'hui notre zèle; prenons des sentiments plus épurés et moins

terrestres ; ne débitons point tant de belles maximes, mais venons-en aux effets ; commençons par dégager notre cœur, par le détacher : par là nous glorifierons Dieu, nous édifierons l'Eglise, nous fermerons la bouche à ses ennemis ; et j'ose dire même que nous n'y perdrons rien. Car la piété, dit l'Apôtre, est une grande richesse, si nous savons nous en contenter : *Est quæstus magnus pietas cum sufficientia* ¹. Dès que nous ne nous en contentons pas ; dès que nous voulons quelque chose au delà, et que, par une espèce de sacrilège, nous mêlons des intérêts profanes et humains avec des intérêts tout spirituels et tout célestes, Dieu réproûve ce mélange, et les hommes le méprisent. N'ayons en vue que Dieu, ne cherchons que Dieu ; Dieu nous suffira : *Cum sufficientia*. Et pourquoi ne nous suffirait-il pas ? Il suffit pour tout ce qu'il y a de bienheureux dans le ciel ; il suffit pour lui-même. Avons-nous un cœur plus vaste que tant de saints ou que Dieu même ? Qu'y a-t-il, Seigneur, dans toute l'enceinte de ce grand univers, que je puisse désirer hors de vous ; et si vous êtes à moi, que me faut-il davantage ? Ainsi parlait David. Dieu lui tenait lieu de tout. Il est vrai qu'il se proposait la récompense, qu'il la demandait, qu'il la recherchait : mais cette récompense, qu'était-ce autre chose que Dieu même ? Sévérité chrétienne, sévérité non-seulement désintéressée, mais encore sévérité humble : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est dans les plus beaux fruits, dit saint Augustin, que les vers se forment, et c'est aux plus excellentes vertus que l'orgueil a coutume de s'attacher. Car ce qu'est au fruit le ver qui le corrompt, l'orgueil l'est aux vertus, et surtout aux vertus chrétiennes, qu'il infecte. Il n'est rien selon Dieu de plus parfait que cette sévérité évangélique dont je vous parle, quand elle est bien prise et saintement pratiquée. On peut dire, et il est vrai, que c'est le fruit le plus exquis et le plus divin que le christianisme ait produit dans le monde : mais aussi faut-il confesser que c'est le plus exposé à cette corruption de l'amour-propre, à cette tentation délicate de la propre estime, qui fait qu'après s'être préservé de tout le reste, on a tant de peine à se préserver de soi-même.

Oui, chrétiens, avouons-le à notre confusion, il est rare, dans le désordre du siècle où nous vivons, de trouver des hommes ennemis du relâchement, et sévères pour eux-mêmes,

comme la religion nous oblige à l'être. Mais ce qui doit encore bien plus nous confondre, c'est que peut-être n'est-il pas moins rare dans le siècle où nous sommes, et jusque parmi ceux qui sont les plus sévères pour eux-mêmes, de trouver des hommes à couvert de l'orgueil et humbles d'esprit et de cœur. Cependant, mes frères, disait saint Bernard parlant à ses religieux, être humble et être sévère à soi-même, ce ne sont point deux choses distinguées dans les maximes de Jésus-Christ ; et si nous voulons nous en rapporter à notre expérience, nous connaissons que c'est dans la pratique d'une sincère humilité que consiste la véritable et l'essentielle austérité. Que serait-ce donc si, par un déplorable aveuglement, nous venions à séparer l'une de l'autre ? Que serait-ce donc si, cherchant ce port du salut où le Sauveur nous a appelés quand il nous a dit : *Intrate per angustam portam* ¹, nous allions heurter contre un écueil aussi dangereux que celui d'une flatteuse vanité et d'une orgueilleuse présomption ? C'est à moi, chrétiens, à vous le découvrir cet écueil, et c'est à vous à le craindre et à l'éviter. Mais malheur à vous et à moi, si nous négligeons de reconnaître une si trompeuse illusion, et si nous n'apportons pas tout le soin qu'il faut pour ne nous y laisser jamais surprendre !

Or, je l'ai dit ; et comme mon dessein me rappelle nécessairement aux pharisiens, je suis encore obligé de le redire : ne nous étonnons pas si le Fils de Dieu, n'étant venu au monde que pour être le réformateur du monde, et pour lever (qu'il me soit permis de parler ainsi) l'étendard de la vie austère, il commença d'abord par une guerre ouverte contre ces prétendus dévots les plus sévères, et, dans l'opinion commune, les plus réformés du judaïsme. Pour agir conséquemment à son adorable mission, et conformément à l'Evangile qu'il nous annonçait, il dut les traiter de la sorte. A travers le voile de cette apparente sévérité, il les reconnut pour des esprits superbes, et dès lors il les envisagea comme les usurpateurs de la gloire de son Père. Voilà pourquoi il les entreprit.

C'étaient des hommes d'un extérieur édifiant, et qui se glorifiaient par-dessus tout d'observer littéralement et inviolablement la loi ; mais qui, du reste, remplis d'une haute estime d'eux-mêmes, et préoccupés de leur mérite, s'attribuaient tout le bien qui paraissait en eux ; qui se regardaient et se faisaient un secret plaisir d'être regardés comme les justes, comme les parfaits, comme les irrépréhensibles : *Qui in*

¹ I Timoth., vi, 6.

² Matth., vii, 13.

se confidebant, tanquam justi¹ ; qui de là prétendaient avoir droit de mépriser tout le genre humain, ne trouvant que chez eux la sainteté et la perfection, et n'en pouvant goûter d'autre : *Et aspernabantur ceteros*² ; qui dans cette vue ne rougissaient point, non-seulement de l'insolente distinction, mais de l'extravagante singularité dont ils se flattaient, jusqu'à rendre des actions de grâces à Dieu de ce qu'ils n'étaient pas comme le reste des hommes : *Gratias tibi ago quia non sum sicut ceteri hominum*³ ; qui, dans les exercices même d'humilité, dans les œuvres de pénitence, cherchaient une vaine gloire ; jeûnant, dit le texte sacré, afin de paraître jeûner, et défigurant leurs visages pour s'attirer la confiance et la vénération des peuples : *Exterminant facies suas, ut appereant jejunantes*⁴ ; qui, sous ce prétexte de vie régulière et de morale étroite, satisfaisaient leur ambition, se faisant appeler maîtres, et le voulant être partout : *Et vocari ab hominibus Rabbi*⁵ ; qui, sans autre titre que celui-là, je veux dire, d'une régularité plus exemplaire, se croyaient suffisamment autorisés à prendre partout les premiers rangs et à s'emparer des places d'honneur : *Amant autem primos recubitus in cœnis, et primas cathedras in synagogis*⁶. Car ce sont là les traits sous lesquels Jésus-Christ même les a dépeints ; en sorte qu'il ne nous a rien laissé dans l'Évangile, ni de plus vif ni de plus fini que ce tableau, où il voulait que chacun de nous s'étudiât et apprît à se connaître. Or tout cela, reprend saint Augustin, était contradictoirement opposé à la sévérité évangélique, telle que le Sauveur du monde l'avait conçue, et telle qu'il s'était proposé de l'établir sur la terre ; et c'est aussi le sujet pourquoi il témoigna tant de zèle contre la sévérité fastueuse de ces faux docteurs de la synagogue.

Mais s'il n'a pu supporter ce faste dans les pharisiens, comment le supportera-t-il dans nous ? c'est la belle réflexion de saint Grégoire, pape. Si le Fils de Dieu a hautement condamné cette sévérité corrompue et empoisonnée par l'orgueil dans des hommes qui ne lui appartenaient en rien, et qui ne furent jamais élevés dans les principes de sa loi, que lui paraîtra-t-elle dans des chrétiens qui sont, comme parle Zénon de Vérone, les disciples de son humilité et qui, par un engagement indispensable, en doivent être les sectateurs ? C'est toutefois, mes frères, l'autre désordre dont nous avons à nous garantir, et sur quoi l'on nous ordonne de veil-

ler avec une attention particulière : *Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus ut videamini ab eis*¹ : Prenez bien garde à ne pas faire vos bonnes œuvres devant les hommes, pour être loués et approuvés.

Car ne nous imaginons pas que cette sévérité d'ostentation, tant de fois censurée par Jésus-Christ, soit un fantôme que la loi de grâce ait entièrement dissipé. Il subsiste encore, et Dieu veuille qu'après avoir été le vice des pharisiens, par une malheureuse succession, il ne soit pas devenu le nôtre ! telle est en effet notre misère. Comme nous ne sommes dans le fond de notre être que vanité et que néant, tout, jusqu'à nos vertus, se ressent de ce néant et tient de cette vanité ; et comme l'orgueil, si j'ose le dire, est la partie la plus subtile de l'amour de nous-mêmes, si profondément enraciné dans nos âmes, par une triste fatalité, il s'insinue, non-seulement dans les choses où nous aurions lieu en quelque manière de nous rechercher, mais jusque dans la haine de nous-mêmes, jusque dans le renoncement à nous-mêmes, jusque dans les saintes rigueurs que Dieu nous inspire d'exercer sur nous-mêmes. A peine nous sommes-nous mis sur un certain pied de vie réformée, que ce démon de l'orgueil commence à nous attaquer. Dès là si nous nous ne sommes en garde contre nous, nous nous oublions : il semble que nous ne soyons plus de cette basse région du monde, il semble que nous soyons singulièrement les élus de Dieu, toujours contents de nous-mêmes, et toujours prêts à nous exalter, sous prétexte d'exalter Dieu dans nous.

Ce n'est pas qu'en bien des rencontres nous ne fassions les humbles, mais d'une humilité, dit saint Jérôme, qui ne risque rien, d'une humilité qui cherche à être honorée et qui est sûre de l'être, d'une humilité qui sert d'amorce à la louange, et dont l'orgueil même se pare. On se reconnaît, on se confesse pécheurs en général ; mais en particulier, on ne veut jamais convenir qu'on ait manqué. Vous diriez qu'il suffit d'être sévère pour être plein de soi-même, attaché à son sentiment et idolâtre de ses pensées. De là, sans même l'apercevoir, on ne parle plus que de soi ; on ne voit plus de bien qu'en soi ; on mesure tout par soi ; quoique Dieu ait des conduites de grâce toutes différentes, on n'estime plus que la sienne, et, par une petitesse d'esprit présomptueuse, on voudrait tout réduire à la sienne. Et parce qu'on n'y trouve pas tout le monde disposé, on a pitié de tout le monde ; je ne dis pas une pitié charitable et compatissante, mais une

¹ Luc., xviii, 9. — ² Ibid. — ³ Ibid., 11. — ⁴ Matth., vi, 16 — ⁵ Ibid., 22. — ⁶ Ibid., 6.

1 Matth., vi, 1.

piété dédaigneuse et méprisante. Tout ce qui n'est pas selon notre goût paraît réprouvé. On croit tout les autres perdus ; à l'exemple de cet homme dont parle saint Bernard, qui par je ne sais quel enchantement avait infatué le monde de ses erreurs, en persuadant aux ignorants et aux simples qu'après même le bienfait de la rédemption il n'y avait presque de salut pour personne, et que toutes les richesses de la miséricorde divine étaient uniquement réservées pour ceux qui croyaient en lui et qui s'attachaient à lui, c'est-à-dire, ajoute saint Bernard, pour ceux qui se laissaient tromper par lui : *Qui nescio qua arte* (ces paroles sont dignes de remarque), *nescio qua arte, persuaserat populo stulto et insipienti, etiam post Christi effusum sanguinem, totum mundum perditum iri, et ad solos quos decipiebat, totas miserationum Dei divitias et universitatis gratiam pervenisse.* Combien de fois, dans la suite des temps, cette illusion s'est-elle renouvelée !

On veut pratiquer le christianisme dans sa sévérité, mais on en veut avoir l'honneur. On se retire du monde, mais on est bien aise que le monde le sache ; et s'il ne le devait pas savoir, je doute qu'on eût le courage et la force de s'en retirer. On renonce à certains divertissements que la religion condamne, mais on se soutient par la gloire d'y avoir renoncé. On quitte le luxe des habits, mais on a pour soi-même autant ou plus de complaisance que les plus mondains. On ne se soucie plus de sa beauté, mais on est entêté de son esprit et de son propre jugement. On se retranche, on s'abstient, on se mortifie en secret ; mais on fait si bien que ce secret cesse bientôt d'être secret, et l'on a cent biais pour le rendre public, en sauvant même les dehors et les apparences de la modestie.

De là vient que, dans toutes ces choses et en mille autres, on aime la singularité : pourquoi ? parce que la singularité a cela de propre, qu'elle excite l'admiration, qui est le charme de la vanité. Toute la perfection de l'Évangile, selon les voies simples et communes, n'a rien qui touche. S'il y a quelque chose de nouveau, c'est à quoi l'on donne et où l'on trouve sa dévotion ; et, au lieu que saint Augustin, pensant à se convertir, n'évita rien plus soigneusement que de le faire avec bruit, de peur, disait-il lui-même, qu'il ne semblât avoir voulu paraître grand jusque dans sa pénitence : *Ne conversa in factum meum intuentium ora dicerent, quod quasi appetissem magnus videri ;* vous, par un principe tout contraire, mais par

un esprit bien éloigné de la sagesse de ce pénitent, nous recherchons, jusque dans la pénitence, un vain éclat dont nous nous laissons éblouir.

C'est assez que nous ayons un certain zèle de discipline et de réforme, pour nous attribuer le pouvoir de juger de tout, pour usurper une supériorité que ni Dieu ni les hommes ne nous ont donnée, et pour faire la loi peut-être à ceux dont nous devons la recevoir. Car un laïque s'érigera en censeur des prêtres, un séculier en réformateur des religieux, une femme en directrice, et que sais-je de qui ? tout cela, parce que, sous couleur de piété, on ne s'aperçoit pas qu'on veut dominer. Cette présomption même, ainsi que je l'ai déjà remarqué, par une conséquence naturelle, dégénère souvent et se tourne en ambition. Il semble qu'être sévère dans ses maximes soit un degré pour s'agrandir, et que cette qualité seule, bien ménagée, doive tenir lieu de tout autre mérite. Comme les pharisiens s'en servaient pour obtenir les premières chaires dans les synagogues, on s'en sert pour s'introduire dans les premières dignités de l'Église. Car ne dirait-on pas toujours que Jésus-Christ avait entrepris de nous marquer, dans ces sages du judaïsme, tous les dérèglements et tous les abus à quoi nous devons être sujets ; et n'est-il pas étonnant que ce qu'il leur reprochait alors soit justement, et à la lettre, ce qui se voit encore aujourd'hui dans le monde chrétien ?

Or, je soutiens que ce levain et cette enflure de l'orgueil, non-seulement corrompt le mérite de la sévérité chrétienne, mais qu'il en détruit même la substance. Qu'il en corrompe le mérite, vous n'en doutez pas ; car quel peut être devant Dieu le mérite d'un homme superbe ? avec quel front osera-t-il dire avec saint Paul : *Reposita est mihi corona justitiæ ! ?* J'attends de mon Dieu la couronne de justice qui m'est réservée. Quel droit le Sauveur du monde n'aura-t-il pas de lui répondre, comme dans l'Évangile ; *Recipisti mercedem tuam ? ?* Vous vous promettez une récompense et vous ne faites pas réflexion que vous l'avez déjà reçue, ou plutôt que vous vous l'êtes déjà donnée ? vous vouliez vous satisfaire, vous complaire en vous-même, et de quelles secrètes complaisances n'avez-vous pas été rempli ? combien avez-vous été satisfait de votre personne ? vous voilà donc récompensé, et je ne vous dois plus rien que le châtement de votre vanité et de votre orgueil. Mais c'est en votre nom, Seigneur, que je me

¹ II Timoth., iv, 8. — ² Matth., vi, 2.

suis engagé dans des voies dures et pénibles. En mon nom ? dites au vôtre. Votre nom, par les soins que vous en avez pris, ou que l'on en a pris pour vous, en a été dans le monde plus vanté et plus honoré ; mais pour le mien, bien loin d'être glorifié, il en a souffert.

Par conséquent, chrétiens auditeurs, nul mérite dans cette sévérité, et j'ajoute même nulle vraie sévérité alors, puisque l'orgueil en détruit tout le fond et toute la substance. J'en donne la raison. C'est que la vraie sévérité, la sévérité chrétienne, doit consister à se faire violence, et à contredire la nature et l'amour-propre. Or, tout ce qui flatte notre orgueil flatte la nature ; et au lieu de la combattre, on la suit, on la contente, on la repaît de ce qu'elle goûte avec plus de douceur et plus de plaisir. Et en effet, il n'y a point de vie, pour laborieuse et pour gênante qu'elle puisse être, que nous ne trouvions douce naturellement, quand nous savons qu'elle nous distingue dans le monde, qu'elle fait parler de de nous dans le monde, qu'elle nous y fait considérer et respecter. Il ne faut plus de grâce pour nous faire agir, la nature seule nous donne des forces.

C'est pour cela, dit saint Chrysostome (et cette pensée m'a toujours paru bien solide et bien judicieuse), c'est pour cela que nous avons beaucoup moins de peine à faire plus que nous ne devons, qu'à faire ce que nous devons ; et qu'une des erreurs les plus communes parmi les personnes mêmes qui cherchent Dieu, est de laisser le précepte et ce qui est d'obligation, pour s'attacher au conseil et à ce qui est de surrogation : pourquoi ? parce qu'à faire plus qu'on ne doit, il y a une certaine gloire que l'on ambitionne, et qui rend tout aisé : au lieu qu'à faire ce que l'on doit, il n'y point d'autre louange à espérer, que celle des serviteurs inutiles : *Servi inutilis sumus, quod debuimus facere, fecimus*¹.

Quelle est donc, encore une fois, la véritable austérité du christianisme ? Ah ! mes chers auditeurs, concevons-le bien, et ne l'oublions jamais. La vraie austérité du christianisme, c'est d'être humble, c'est d'être petit à ses yeux, c'est d'être vide de soi-même ; c'est de ne point faire tant de retours sur soi-même ; c'est d'être mort, sinon au sentiment, du moins au désir et à la passion de l'honneur ; c'est de recevoir de bonne grâce, et quand Dieu le veut, l'humiliation et le mépris. La vraie austérité du christianisme, c'est d'aimer à être abaissé, à vivre dans l'oubli, dans l'obscurité, et de pratiquer solidement

et de bonne foi cette courte, mais cette importante leçon de saint Bernard : *Ama nesciri* ; car voilà ce qui est insupportable à la nature : On ne pensera plus à moi, on ne parlera plus de moi ; je n'aurai plus que Dieu pour témoin de ma conduite, et les hommes ne sauront plus, ni qui je suis, ni ce que je fais. Et parce que l'humilité même se trouve exposée en certains genres de vie dont toute la perfection, quoique sainte d'ailleurs, a un air de distinction et de singularité, la vraie austérité du christianisme, surtout pour les âmes vaines, est souvent de se tenir dans la voie commune, et d'y faire, sans être remarqué, tout le bien qu'on ferait dans une autre route avec plus d'éclat. Dans cette voie commune, on ne pensera plus à vous : tant mieux, c'est ce que vous devez chercher. Dans cette voie commune, on ne vous admirera plus ; vous n'aurez plus d'approbateurs gagés pour faire valoir vos moindres actions : eh bien ! c'est ce qui mettra vos bonnes œuvres plus en assurance. Dans cette voie commune, vous ne serez pas de la société des parfaits, votre nom sera comme enseveli : à la bonne heure, c'est l'état où l'Apôtre veut que vous soyez, quand il vous dit que, comme chrétien, vous avez dû mourir à tout, et que votre vie doit être cachée avec Jésus-Christ en Dieu : *Mortui estis, et vita vestra est abscondita cum Christo in Deo*¹. Cela vous paraîtra rude, et cela l'est en effet ; mais c'est par là même, et en cela même que vous trouverez cette voie étroite qui conduit à la sainteté propre de la religion que vous avez embrassée.

Ah ! Seigneur, imprimez-nous bien avant ces vérités dans l'esprit. Je vous rends grâces, ô Dieu de mon âme, de ce que vous ne les avez point fait connaître aux sages et aux prudents : *Confiteor tibi, Pater, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus*². Je ne dis pas seulement aux sages mondains, aux politiques du siècle, mais aux sages dévots, à ces dévots superbes qui se sont évanouis dans leurs pensées : *Et revelasti ea parvulis*³ : Et je vous bénis au même temps de les avoir révélées aux petits, qui ne se produisent point tant dans le monde, et qu'on n'y produit point tant ; dont on n'exalte point tant le mérite, mais dont les noms, inconnus sur la terre, sont écrits dans le ciel ; dont les voies sont d'autant plus droites et plus sûres, qu'elles sont plus simples. Oui, mon Dieu, soyez-en béni : *Ita Pater, quoniam sic fuit placitum ante te*⁴. Finissons ; sévérité chrétienne, sévérité désintéressée, sévérité humble, enfin sévérité charitable : c'est la troisième partie.

¹ Luc., xvii, 10.

² Coloss., iii, 3. — ³ Matth., xi, 25. — ⁴ Ibid., 28.

TROISIÈME PARTIE.

A considérer les choses dans l'apparence, il n'est rien de plus opposé, ce semble, que la sévérité chrétienne et la charité. Car la charité, selon saint Paul, est douce, indulgente, condescendante¹ ; elle couvre tout, elle excuse tout, elle supporte tout : et au contraire la sévérité fait profession de n'excuser rien, de ne supporter rien, de n'avoir ni complaisance ni indulgence, d'être inflexible dans ses sentiments, et rigide dans sa conduite : qualités qui se détruisent, à ce qu'il paraît, les unes les autres. Cependant, chrétiens, le Fils de Dieu a supposé que l'on pourrait parfaitement les allier ensemble ; et de la manière qu'il a conçu son Evangile, à peine dirait-on pour laquelle de ces deux vertus il a témoigné plus de zèle, ne les ayant jamais séparées, n'ayant point voulu de l'une sans l'autre, mais ayant fait également de l'une et de l'autre le caractère de sa loi. Comment cela, et quel moyen de les accorder ? Rien de plus aisé, mes chers auditeurs, pour peu que nous soyons versés dans la morale de Jésus-Christ. Car distinguons bien les objets ; et par la différence des objets, nous reconnaitrons que ce qui paraît en ceci contradictoire, est justement ce qui fait toute l'harmonie et toute la perfection de la loi de grâce.

En effet, dit saint Augustin, et voici le dénouement de la question : le Sauveur du monde n'a jamais prétendu, dans l'Evangile, que nous eussions pour les autres de la sévérité, mais seulement pour nous-mêmes ; et son intention n'a point été que nous eussions pour nous-mêmes cette charité dont il s'agit, c'est-à-dire cette douceur et cette bénignité, mais seulement pour les autres. Or la charité pour les autres, et la sévérité pour soi-même, ce sont deux devoirs qui se concilient d'eux-mêmes, et qui, bien loin de se combattre, s'entretiennent mutuellement, puisqu'il est certain que la seule obligation d'être charitables envers nos frères nous met dans une absolue nécessité d'être sévères envers nous-mêmes, et que l'expérience nous apprend tous les jours que l'occasion la plus fréquente et le sujet le plus ordinaire que nous ayons d'exercer cette sévérité envers nous-mêmes, est la charité que nous devons au prochain.

Je ne parle pas, au reste, de ceux que Dieu a établis pour gouverner les autres et pour leur commander, beaucoup moins de ceux à qui Dieu confie la conduite des âmes, tels que sont les pasteurs, les confesseurs, les directeurs. Ce n'est

point à moi, et je m'en suis déjà déclaré dans un autre discours, ce n'est point à moi qu'il appartient de leur donner des règles ; ce serait plutôt à moi de les prendre d'eux. De savoir s'ils doivent être sévères ou indulgents ; si, dans les fonctions de leur ministère, la sévérité doit prédominer par-dessus la charité, ou si la charité doit l'emporter sur la sévérité ; si la sévérité sans charité peut être utile, ou si la charité sans sévérité peut être efficace : ce sont des points qui ne regardent pas ceux qui m'écoutent, et que je n'entreprends pas de décider. Mais je parle de chrétien à chrétien, de particulier à particulier, et je dis ce qu'il serait si important pour vous et pour moi de nous dire tous les jours de notre vie, que la charité due au prochain est la matière la plus abondante, et au même temps la plus nécessaire, de cette sévérité dont Dieu veut que nous usions envers nous-mêmes : pourquoi ? en pouvons-nous douter, après les excellentes idées que saint Paul nous donne de la charité chrétienne, et surtout après tant d'épreuves de ce qu'il nous en coûte presque à chaque moment dans le commerce du monde, pour la pratiquer ?

Quand ce grand apôtre nous dit que la charité doit supporter les faiblesses et les imperfections du prochain, qu'elle doit obliger et servir le prochain, qu'elle doit soulager les misères du prochain ; quand il ajoute qu'elle ne s'aigrit point, qu'elle ne se pique point, qu'elle ne rend point le mal pour le mal, qu'elle est patiente dans les injures, qu'elle fait du bien à ceux qui l'outragent, qu'il n'y a rien qu'elle ne soit disposée à souffrir ; dans cette description si belle et si vive, que nous prêche-t-il, sinon la sévérité envers nous-mêmes ?

Sévérité véritable : car, pour accomplir tout cela, que ne faut-il pas prendre sur soi-même ? combien de victoires ne faut-il pas remporter sur son naturel, sur son humeur, sur ses passions ? entrons dans le détail. Pour avoir cette charité patiente, que ne faut-il pas endurer ? à combien de bizarreries et de caprices de la part de ceux avec qui l'on vit, à combien de manières importunes, fâcheuses, choquantes, ne faut-il pas s'accommoder ? quelles aversions et quelles antipathies naturelles ne faut-il pas surmonter ? Pour avoir cette charité discrète et sage, en combien de choses ne faut-il pas se contraindre ? par exemple, en combien de rencontres ne faut-il pas, par charité, se taire quand on voudrait parler, acquiescer quand on serait tenté de résister, excuser quand on aurait envie de contrôler, aimer mieux paraître dans l'entre-

¹ 1 Cor., xii, 7.

tien moins agréable et moins spirituel, que d'offenser et de railler ? Pour avoir cette charité détachée d'elle-même, que ne doit-on pas sacrifier ? de combien de prétentions justes ne faut-il pas se relâcher ? en combien de sujets et de conjonctures où il serait aisé de l'emporter, ne faut-il pas, pour le bien de la paix, plier et céder ? Pour avoir cette charité douce, quels mouvements de colère ne faut-il pas réprimer ? quels sentiments de vengeance ne faut-il pas étouffer ? quels mauvais offices et quelles injures ne faut-il pas oublier ? Dites-moi, meschers auditeurs, qu'est-ce que la sévérité évangélique, si ce ne l'est pas là ? Donnez-moi un homme qui s'aime lui-même, et qui ne sache pas se gêner et se mortifier : comment s'acquittera-t-il de ces devoirs, et de mille autres à quoi nous oblige la charité du prochain ? comment aimera-t-il le prochain à ces conditions ? comment s'incommodera-t-il pour l'assister dans ses besoins ? comment s'humiliera-t-il pour l'adoucir dans ses emportements ? comment consentira-t-il à lui pardonner une injure ? comment se soumettra-t-il à le prévenir, pour ménager une réconciliation ? Il est donc vrai que la charité dont nous sommes redevables à nos frères, bien loin d'être contraire à la sévérité chrétienne, en est une des parties les plus essentielles et comme le fondement.

Mais qu'arrive-t-il ? Appliquez-vous à cette dernière pensée : au lieu de raisonner et d'agir suivant ce principe, nous confondons tout l'ordre des choses, et, par un renversement que l'amour-propre ne manque guère à faire dans notre cœur, si nous n'avons soin de nous en garantir, au lieu d'exercer contre nous-mêmes cette sévérité, contre nous-mêmes, dis-je, qui, de droit naturel et divin, en sommes les premiers ou les seuls objets, nous l'employons contre nos frères, qui ne sont pas néanmoins de son ressort. Car, à quoi se réduit communément cette prétendue sévérité dont nous nous flattons ? Je veux, chrétiens, qu'elle ne laisse pas de produire en nous quelque réforme ; je veux qu'elle nous retranche certains plaisirs et certains divertissements du siècle corrompu ; je veux même qu'elle nous fasse paraître plus occupés de Dieu et de notre sanctification ; mais si, avec tout cela, elle nous rend fâcheux, importuns, critiques, censeurs des actions d'autrui, et insupportables dans la société ; si, malgré tout cela, elle nous fait perdre cette complaisance charitable, cette déférence que nous devons avoir pour les autres, et sans laquelle il est impossible de conserver la paix, surtout entre

des proches et dans une famille ; si, en conséquence de ce que nous sommes réguliers, nous croyons avoir un droit acquis de ne rien approuver, de ne rien tolérer, de ne rien passer ; si cette sévérité s'attache à observer jusques à une paille dans l'œil de notre prochain, et à l'étendre, à la grossir jusqu'à la faire paraître comme une poutre ; si elle nous inspire je ne sais quelle aigreur dans les avis mêmes de charité que nous donnons, ou si, sous prétexte de charité, elle nous met sur le pied d'en donner sans mesure, et toujours par bizarrerie et par caprice ; si elle nous autorise dans une liberté de médire d'autant plus dangereuse qu'elle paraît mieux intentionnée, et qu'elle prend l'apparence du zèle ; si, par maxime de régularité, nous disons plus de mal de notre frère que les plus médisants du siècle n'en diraient, ou par imprudence ou par malice ; si cet esprit de sévérité sert à fomenter nos ressentiments, à exciter nos vengeances, à nous rendre incapables de retour, jusque-là que, parce que nous sommes pieux et dévots, ou que nous en avons la réputation, on craigne plus mille fois de nous blesser que d'offenser un homme du monde qui n'aspire point à une si haute sainteté ; mais pardessus tout, si l'aversion même, et une aversion d'état, si l'aliénation du cœur et un esprit de contradiction est le principe secret qui nous engage à nous déclarer sévères ; car, encore une fois, cela peut arriver ; et puisque je monte dans la chaire de Jésus-Christ pour corriger les désordres des chrétiens, je ne les dois pas déguiser ; si, dis-je, notre sévérité dégénère dans ces abus, ce n'est plus qu'une sévérité fautive, et l'on peut bien nous reprocher, comme aux pharisiens, que nous sommes de grands observateurs de petites choses, tandis que nous négligeons les plus importantes.

Car un des plus grands préceptes, c'est celui de la charité, et voilà, hypocrites pharisiens, leur disait le Sauveur du monde, à quoi vous manquez : toute votre piété se réduit à de légères observations et à de menues pratiques de religion ; à payer les dimes, dont il n'est pas même parlé dans la loi, et que l'on n'exige pas de vous : *Decimatis mentham et anethum* ¹ ; mais cependant vous oubliez les points les plus essentiels, la justice et la miséricorde : *Reliquistis quæ graviora sunt legis, misericordiam et judicium*. La loi vous ordonne d'être équitables dans vos jugements, et tous les jours vous portez contre le prochain les plus injustes arrêts, en le décriant, en le déchirant, en le condam-

¹ Matth., xxiii, 23.

nant ; la loi vous ordonne de secourir vos frères, et tous les jours vous leur suscitez de nouveaux ennemis ; vous formez contre eux de nouvelles intrigues ; au lieu de les aider, vous travaillez à les perdre : c'est ainsi que vous vous aveuglez ; c'est ainsi que vous craignez d'avalier un moucheron, et que vous dévorez des chameaux.

Tel fut en effet le vice des pharisiens : exactitude scrupuleuse à l'égard de certaines traditions, de certaines cérémonies peu nécessaires, mais en quoi ils faisaient consister la sévérité de leur morale ; et du reste, transgression libre et entière des devoirs les plus indispensables. S'agissait-il du jour du sabbat ? ils l'observaient avec une telle rigueur, ou plutôt avec une telle superstition, que, pour ne le pas violer, comme l'a remarqué Josèphe, ils aimèrent mieux, durant le siège de Jérusalem, livrer leur ville au pouvoir des Romains, exposer leurs biens, leur liberté, leur vie, que de réparer une brèche ; mais à ce même jour du sabbat, ils ne se faisaient point de peine des perfidies les plus noires et des plus lâches trahisons. S'agissait-il d'entrer dans la salle de Pilate ; ils se tenaient dehors, ils s'en éloignaient, de peur, dit l'Évangéliste, d'être souillés en y entrant ; mais au même temps ils conspiraient contre Jésus-Christ, ils le calomniaient, ils poursuivaient sa mort. Voilà, reprend saint Augustin, des gens d'une conscience bien délicate : ils regardent comme une espèce d'impureté de paraître dans le prétoire d'un juge païen, et ils ne se font pas un crime de verser le sang d'un innocent : *Alienigenæ judicis prætorio contaminari metuebant, et fratris innocentis sanguinem fundere non timebant*. Or, n'est-ce pas là une peinture naturelle de la piété de notre siècle ? Une personne fera cent communions, qui n'aura pas la moindre complaisance pour un mari, pour des enfants, pour des parents, pour des domestiques ; elle mortifiera son corps, et elle ne remportera pas une seule victoire sur son cœur ; elle fera souffrir toute une famille par ses caprices et ses chagrins ; on la verra au pied d'un autel réciter de

longues prières, et dans une conversation on l'entendra tenir les discours les plus médisants. Qu'est-ce que cela ? une piété de pharisien, ou, si vous voulez que je parle avec l'Apôtre, une piété d'enfant. Ah ! mes frères, écrivait-il aux Corinthiens, je vous conjure de ne vous point comporter dans les choses de Dieu comme des enfants : *Fratres, nolite pueri effici sensibus* ¹. Sur quoi saint Chrysostome fait une comparaison bien propre à mon sujet. Voyez, dit ce Père, un enfant : qu'on le dépouille de ses biens, qu'on lui enlève son héritage, qu'il voie sa maison en feu, il n'en est point touché ; mais qu'on lui ôte une bagatelle qui l'amuse, il s'afflige, il pleure, il est inconsolable : c'est ce qui nous arrive tous les jours. A-t-on manqué aux règles les plus sacrées de la charité, à peine y faisons-nous quelque attention ; mais a-t-on omis un exercice de notre choix, et qu'on s'est volontairement prescrit, on court au tribunal de la pénitence s'en accuser, et l'on en gémit devant Dieu. Mais quoi ! faut-il donc les quitter, toutes ces pratiques ? faut-il prendre une voie plus large, et nous relâcher de notre sévérité ? A cela je réponds comme le Sauveur du monde ; il ne disait pas aux pharisiens : Laissez ces petites observances, mais, attachez-vous d'abord aux plus nécessaires ; il faut, avant toutes choses, accomplir celles-ci, et ne pas abandonner ensuite les autres : *Hæc oportuit facere, et illa non omittere* ². Oui, chrétiens, soyons exacts et réguliers, soyons sévères dans nos mœurs ; non-seulement j'y consens, mais je vous y exhorte, et je ne puis trop fortement vous y exhorter. Cependant, selon la belle leçon que nous fait ce grand maître de la vie spirituelle, François de Sales, ne nous arrêtons pas à garder quelques dehors, tandis que l'ennemi s'empare du corps de la place ; que notre sévérité soit solide : et elle le sera, si c'est une sévérité désintéressée, si c'est une sévérité humble, si c'est une sévérité charitable : par là nous parviendrons à la perfection de l'Évangile, et à la gloire que je vous souhaite, etc.

¹ 1 Cor., xiv, 20 ; ² Matth., xxiii, 23.

SERMON POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVEUT.

SUR LA PÉNITENCE.

SUJET. Jean-Baptiste venant dans tout le pays qui est le long du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés.

Comme il y a une vraie et une fausse pénitence, la grande misère du pécheur, dit saint Chrysostome, c'est qu'étant assuré, comme il l'est, de la réalité de son péché, il ne peut jamais l'être absolument de la validité de sa pénitence. Cependant, pour calmer, autant qu'il est possible, nos esprits, il y a certains caractères propres de la véritable pénitence, et c'est à ces caractères que nous devons la reconnaître.

DIVISION. Pour pouvoir compter sur notre pénitence, il en faut juger par les fruits. Or ces *dignes fruits* dont parlait Jean-Baptiste en prêchant aux juifs, et qui rendent la pénitence efficace, se réduisent à trois : à retrancher la cause du péché, 1^{re} partie ; à réparer les effets du péché, 2^e partie ; à assujettir le pécheur aux remèdes du péché, 3^e partie.

PREMIÈRE PARTIE. Retrancher la cause et la matière du péché, premier caractère à quoi nous devons reconnaître la vraie pénitence. Cette maxime est fondée sur deux principes.

Premier principe : on n'aime point le péché comme péché, mais on aime la matière et la cause du péché. Par exemple, on aime le plaisir qui est criminel, mais on l'aime parce qu'il est plaisir, et non point parce qu'il est criminel. On voudrait même pouvoir séparer l'un de l'autre, et que ce qu'on aime ne fût point criminel : on n'est donc point précisément criminel pour aimer le péché, puisqu'en effet on ne l'aime pas ; mais on l'est pour aimer ce qu'on sait d'ailleurs être péché. D'où vient que, haïssant même le péché, l'on pêche toutefois parce qu'on aime ce qui est péché.

De ce principe, il s'ensuit que ce n'est point absolument par la haine du péché, considéré comme péché, qu'il faut distinguer la vraie pénitence : car la pénitence la plus vaine peut avoir cela de commun avec la pénitence la plus solide. Mais nous la distinguons, cette pénitence solide, par le renoncement à tout ce qui fait le péché.

C'est par là que l'homme pénitent, selon le précepte de l'Apôtre, doit s'éprouver lui-même. Vous ne savez si c'est un repentir sincère et efficace qui vous touche ? voici la règle que vous donne le Prophète pour sortir de cette incertitude : *Supprimez toutes les paroles, et convertissez-vous.* Vous êtes du monde, et ce qui vous porte à mille péchés, c'est une dépense qui excède vos forces : retranchez cette dépense. Vous aimez le jeu, et c'est ce qui vous perd : retranchez ce jeu. Enfin, quoi que ce soit, sacrifiez-le. Voilà ce que saint Paul appelle *combattre, non pas en frappant l'air, ni en donnant des coups perdus*, mais en faisant tomber l'ennemi que l'on poursuit.

Second principe : on n'est pas toujours maître de ses pensées, mais on est toujours responsable de ses actions ; et quand nous venons à succomber dans une occasion dangereuse d'où nous avons pu sortir, on n'a jamais droit de dire alors : Je ne pouvais pas me défendre de ce péché ; mais on doit dire : Je ne le voulais pas. Saint Paul gémissait de sa faiblesse ; et parce qu'il ne se contentait pas de gémir, mais qu'il veillait attentivement sur lui-même, cette attention sur lui-même était un témoignage de la sincérité de sa douleur. Au contraire, l'hypocrisie de la pénitence, c'est de déplorer comme saint Paul, notre fragilité, et cependant de nous exposer à des occasions où toute la force des saints suffirait à peine pour résister.

Vous êtes faible, il est vrai ; mais vous vous jouez donc de Dieu, si, dans le moment que vous pleurez votre péché, vous n'en voulez pas retrancher l'occasion. Ne dites point comme l'Apôtre : *Je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas.* Mais dites que vous voulez tout le mal que vous faites, et que vous ne voulez nullement le bien que vous ne faites pas : et de là même concluez que votre pénitence n'est que dissimulation et que mensonge.

Cependant on traite un confesseur d'homme difficile et scrupuleux, lorsqu'il suspend pour ceux qui ne veulent pas éviter certaines occasions la grâce de l'absolution. Mais quand la suspendra-t-il donc ? et s'il y a des sévérités indiscrettes, ne serait-ce pas aussi une facilité criminelle, que de réconcilier et d'admettre à la participation des sacrements un pécheur qui s'obstine à demeurer dans un danger si évident et si prochain ?

Mais ce sont des occasions que je ne puis quitter : vous les quitteriez s'il s'agissait de votre fortune. Mais ce sont des liens que je ne puis rompre sans éclat et sans scandale : le grand scandale est plutôt de ce que vous ne les rompez pas. Mais Dieu me protégera : une confiance présomptueuse, qui ne va qu'à tenter Dieu et qu'à fomenter votre impénitence.

DEUXIÈME PARTIE. Réparer les effets du péché, second caractère à quoi nous devons reconnaître la vraie pénitence. Car la pénitence est une partie de la justice, et la justice demande nécessairement une réparation. Mais supposant la nécessité de cette réparation, quelle en doit être l'étendue ? Sur cela, deux maximes importantes de l'Écriture.

Première maxime : pour se convertir efficacement, il faut faire, selon la parole de Jean-Baptiste, de *dignes fruits* de pénitence ; c'est-à-dire, suivant l'explication de saint Grégoire, ne pas seulement pleurer le passé, mais produire dans l'avenir des fruits de grâce et de salut. Or, quels sont ces fruits ? réparer les effets du péché par des œuvres directement contraires au péché même, selon ses différentes espèces ; par exemple, réparer les effets de la calomnie par le rétablissement de l'honneur.

Dignes fruits de pénitence, parce qu'il faut, pour les produire, que le pécheur fasse des efforts dont il n'y a que la vraie pénitence, qu'une pénitence surnaturelle, qui soit capable. Car sans cette pénitence surnaturelle, comment un riche pourra-t-il jamais se résoudre à se dépourvoir, pour rendre un bien qu'il a injustement acquis ?

Fruits proportionnés, à quoi ? à l'offense. On ne répare pas l'injustice par l'aumône, ni la médisance par la prière.

Fruits nécessaires: en vain imaginerons-nous des tempéraments; il en faut toujours revenir à la décision de saint Augustin: *Le péché n'est point remis, si le dommage n'est réparé.*

Fruits certains et non suspects; on ne soupçonnera jamais un pécheur qui veut bien se soumettre à une telle satisfaction, de n'être pas bien converti. Mais quelle est l'illusion? c'est qu'au lieu de juger de la pénitence par ses fruits, on en veut juger par des pratiques très-équivoques, et qui souvent ont plus d'éclat que de solidité. Beaux dehors, mais dehors trompeurs, si d'abord on ne satisfait pas aux devoirs naturels de la charité et de la justice.

Seconde maxime: Il ne suffit pas de faire pénitence devant Dieu, il faut encore la faire devant les hommes, en réparant le scandale. Car le scandale est une partie du péché; et puisque, en vous égarant, vous en avez égaré tant d'autres, n'est-il pas de l'ordre que vous tâchiez, par votre exemple, à les ramener? Mais ce n'est point là comment on raisonne dans le monde; et si quelquefois on consent à faire pénitence et à se convertir, du reste, on veut toujours garder les mêmes apparences du péché, vivre toujours dans le même faste, être toujours des mêmes sociétés.

Est-ce ainsi que tant de fameux pénitents, dans l'ancienne loi et dans la loi nouvelle, se sont convertis? Apprenons comme eux à faire cesser, non-seulement le mal, mais l'apparence du mal. Ayons là-dessus égard au jugement du monde, qui ne condamne pas seulement le péché, mais les apparences du péché, et qui s'en scandalise. S'il nous paraît un censeur trop sévère, bénissons Dieu de ce que le vice n'a pas encore prévalu jusqu'à pouvoir obtenir du monde, que le monde l'approuvât, et reconnaissons notre aveuglement de ne vouloir pas en croire le monde, dans une chose où le jugement même du monde s'accorde si bien avec le jugement et la loi de Dieu.

THOISIÈME PARTIE. S'assujettir aux remèdes du péché, troisième caractère de la vraie pénitence. Le péché, surtout quand l'habitude en est formée, est comme une dangereuse maladie, contre laquelle il est nécessaire que la pénitence emploie les plus souverains remèdes. Deux sortes de remèdes: 1° les uns pour nous garantir du péché; 2° les autres pour punir le péché.

1° Remèdes préservatifs et propres à nous garantir du péché. Il n'y a personne qui, par les différentes épreuves qu'il en a faites, n'ait connu ou du moins ne puisse connaître ce qui serait capable de le préserver du péché, et de le maintenir dans l'ordre. Or la preuve convaincante d'une sincère conversion est de prendre ces moyens. Vous avez souvent éprouvé que le plus puissant préservatif contre la cupidité et l'amour du plaisir qui vous domine est l'occupation et le travail; occupez-vous et fuyez l'oisiveté. Vous savez que la fréquente confession serait un secours toujours prêt et presque toujours immanquable contre les tentations qui vous attaquent, et vous n'ignorez pas quel besoin vous auriez d'un directeur sage et ferme; mais parce que la confession vous gêne, vous n'approchez du saint tribunal que très-rarement. Peut-on présumer alors que votre pénitence ait été de bonne foi? Que ne fait-on pas tous les jours pour la guérison du corps? Pourquoi ne le faites-vous pas pour la guérison de votre âme?

2° Remèdes, pour ainsi dire, correctifs et propres à punir le péché. Si le châtement, un châtement volontaire et rigoureux, suivait de près le péché, il n'y a point de passion ni d'habitude qu'on ne déracinât. Ce n'est pas à dire que la pénitence soit une vertu servile: car on peut se punir par amour et par zèle de sa perfection. Ainsi, quand l'Eglise autrefois punissait par des peines canoniques chaque espèce de péché, elle ne croyait pas ôter par là aux fidèles cet esprit d'adoption qu'ils avaient reçu dans la loi de grâce. L'innocence florissait alors, et la pénitence était exemplaire, parce que le péché n'était point impuni. Mais aujourd'hui l'on en veut être quitte à moins de frais, et de là l'inondation de tous les vices.

Faisons maintenant ce que l'Eglise faisait dans ces premiers siècles. Le droit de Dieu est toujours le même, et nous avons toujours la même obligation de satisfaire à sa justice. N'attendons pas qu'il nous punisse lui-même. Si ceux qu'il a commis pour être les médecins de nos âmes sont trop indulgents, suppléons à leur indulgence par notre sévérité. Appliquons aux maux spirituels de nos âmes des remèdes spécifiques. En un mot, convertissons-nous à Dieu de bonne foi, et Dieu se convertira à nous.

Et venit in omnem regionem Jordanis, predicans baptismum penitentiae, in remissionem peccatorum.

Jean-Baptiste vint dans tout le pays qui est le long du Jourdain, prêchant le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés. (Saint Luc, chap. III, 3.)

SIRE,

Quelle malheureuse que soit la condition de l'homme dans l'état du péché, si toute pénitence était véritable, ou s'il était toujours aisé de discerner la vraie pénitence de la pénitence imparfaite et fautive, le pécheur, dans son malheur même, aurait de quoi se consoler, parce qu'il pourrait au moins envisager la pénitence comme une ressource infaillible et comme un fonds certain de tranquillité et de paix. La grande misère du pécheur, dit saint Chrysostome, c'est qu'étant assuré comme il l'est de la réalité de son péché, il ne peut jamais être absolument assuré de la validité de sa pénitence. Ce qui rend son sort déplorable, c'est que bien souvent la pénitence qu'il a faite, ou qu'il a cru faire, ne doit pas moins le troubler que son péché même; c'est que tous les oracles de l'Écriture lui apprennent qu'il n'y a que la vraie et la parfaite péni-

tence qui sauve l'homme, et qu'au contraire il y en a cent autres, ou parce qu'elles sont fausses et vaines, ou parce qu'elles sont imparfaites et insuffisantes, qui ne le sauvent pas. S'il lui arrive de s'y tromper, si, faute de discernement, il vient, dans la pratique même de la pénitence, à prendre le faux pour le vrai, et à compter pour suffisant ce qui est defectueux, dès là il tombe dans l'abîme des plus infortunés pécheurs, puisque sa pénitence même, qui devait être sa justification et son salut, devient encore une des causes de sa condamnation et de sa perte. Voilà, s'il entend bien sa religion, ce qui doit le faire trembler.

Voulez-vous, chrétiens, calmer aujourd'hui vos consciences, autant qu'il est possible, sur un point si important; et pour cela, voulez-vous savoir quelle est la véritable pénitence, ou, pour mieux dire, en quoi consiste le discernement juste que vous devez faire de la véritable pénitence? C'est ce que je vais vous apprendre, et voici en peu de paroles tout mon dessein.

J'appelle véritable pénitence, pénitence sûre, celle que le saint précurseur, Jean-Baptiste, prêchait aux peuples qui le venaient chercher

dans le désert, quand il leur disait : Faites donc de dignes fruits de pénitence : *Facite ergo fructus dignos penitentiae*¹. Il ne se contentait pas qu'ils fissent pénitence ; mais, pour pouvoir compter sur leur pénitence, il voulait qu'ils en jugeassent par les fruits. Car la pénitence n'est solide, ni recevable au tribunal de Dieu, qu'autant qu'elle est efficace : et peut-elle être autrement efficace que par les fruits qu'elle produit ? *Facite fructus dignos penitentiae*. Je les réduis à trois, et je dis, après tous les Pères de l'Eglise, que la pénitence efficace est celle qui retranche la cause du péché, celle qui répare les effets du péché, celle qui assujettit le pécheur au remède du péché. Trois caractères qui font d'une part la perfection de la pénitence, et de l'autre la sûreté morale du pécheur pénitent ; trois caractères que je vous prie de bien remarquer, et qui vont partager ce discours. Retrancher généreusement ce qui est la cause ou la matière du péché. Réparer pleinement ce qui a été l'effet et la suite du péché. S'assujettir fidèlement à ce qui doit être le remède du péché. Si votre pénitence, mon cher auditeur, est accompagnée de ces trois conditions, vous pouvez, sans être téméraire et présomptueux, faire fond sur elle : mais qu'une de ces trois conditions lui manque, c'est assez pour la rendre inutile, ou même criminelle.

Remplissez-nous, mon Dieu, de votre esprit, de cet esprit de zèle qui animait Jean-Baptiste, c'est ce que je vous demande pour moi ; de cet esprit de componction qui touchait les juifs, et qui les disposait à profiter des grandes vérités qui leur étaient annoncées par ce fidèle ministre ; c'est ce que je vous demande, non point seulement pour moi, mais pour toutes les personnes qui m'écoutent. Adressons-nous encore à Marie. *Ave, Maria*.

PREMIÈRE PARTIE.

Je fonde la première proposition sur deux principes également incontestables, et dont notre seule expérience doit nous convaincre, pour peu que nous ayons soin de nous étudier nous-mêmes, et de discerner les mouvements de notre cœur. Car voici d'abord ce que nous y devons reconnaître, et c'est une observation qu'a faite avant moi saint Augustin. Quelque corrompue, dit ce Père, que soit la nature de l'homme depuis le péché et par le péché, on n'aime point, après tout, le péché comme péché. Il n'appartient qu'aux démons d'être disposés de la sorte ; et on pourrait même douter s'ils portent jusque-là leur obstination et leur malice. On

aime ce qui est la matière et la cause du péché, mais on n'aime point dans le fond le péché même : c'est-à-dire on aime le plaisir que Dieu défend, mais non pas parce qu'il le défend. On aime le profit de l'usure, qui est injuste ; mais on l'aime parce qu'il est commode, et non pas parce qu'il est injuste. On aime la vengeance, qui est criminelle ; mais on l'aime parce qu'on croit que l'honneur y est engagé, et non pas parce qu'elle est criminelle.

Je dis plus : on voudrait, s'il était possible, pouvoir séparer l'un de l'autre ; et, par une précision dont le libertin s'accommoderait volontiers, on voudrait que ce qu'on aime ne fût pas défendu de Dieu ; on voudrait que Dieu ne s'offensât pas du plaisir que l'on recherche en satisfaisant sa passion ; en un mot, on voudrait pouvoir se contenter et ne pas pécher. Mais parce que ces deux choses sont inséparables, et que dans la conjonction où je suppose le pécheur, le désir qu'il a de se contenter l'emporte par-dessus la crainte qu'il a de pécher ; de là vient, dit saint Augustin, que sans aimer le péché, que haïssant même le péché, il pèche toutefois dans la satisfaction qu'il se procure : pourquoi ? parce qu'il aime au moins ce qu'il sait et ce qu'il ne peut ignorer être la cause ou la matière du péché. Or, cela suffit pour le rendre malgré lui-même transgresseur et prévaricateur de la loi de Dieu.

Voilà le premier principe ; et prenez garde, chrétiens : ce n'est donc point précisément par la haine du péché, considéré comme péché, qu'il faut distinguer les pécheurs efficacement convertis d'avec ceux qui ne le sont pas ; puisqu'il est certain que les plus endurcis pécheurs, tandis qu'ils ont un reste de religion, conservent encore, ou du moins peuvent conserver cette haine du péché. Ce n'est point, dis-je, par cette haine générale, par cette haine spéculative du péché, qu'il faut juger du mérite de la pénitence, puisqu'on sait bien qu'il n'en coûte rien au pécheur pour haïr le péché de la sorte, et que la pénitence la plus vaine peut avoir cela de commun avec la pénitence la plus solide.

Mais par où devons-nous commencer à faire dans nous-mêmes le discernement de la vraie pénitence, et de ce que j'appelle ici détestation sincère et efficace du péché ? Ecoutez-moi, chrétiens, et jugez-vous. En voici l'induction pratique. C'est par le retranchement actuel et effectif de ce que nous reconnaissons être en nous la cause du péché, de ce qui fomenté et qui fait subsister dans nous ce corps de péché, que Dieu veut que nous détruisions en nous convertissant à lui : *Ut destruat in vobis corpus pec-*

¹ Matth., III, 8

cati ¹. C'est par le renoncement à mille choses agréables, qui font dans l'idée de l'homme charnel la douceur de la vie, mais qui sont aussi par là même le poison mortel de nos âmes et l'aiguillon du péché. C'est par la fuite des objets qui excitent dans nos cœurs ces pernicieux désirs, que la concupiscence, selon l'Écriture, ne peut concevoir sans enfanter le péché : *Deinde concupiscentia cum conceperit, parit peccatum* ². C'est par l'exacte fidélité à éviter des entretiens dont nous savons bien que la scandaleuse licence corrompt la pureté des mœurs, puisque c'est de là que viennent les premières plaies, et souvent les plus incurables que nous fait le péché. C'est par la sévère, mais salutaire, mais nécessaire détermination à nous interdire des sociétés et des commerces qui sont pour nous comme les liens du péché ; des représentations et des spectacles dont l'unique effet est d'ébranler les passions les plus vives, et de répandre dans l'imagination et dans les sens les plus dangereuses semences du péché ; des assemblées où l'esprit impur est comme dans son règne, et en possession de tendre à l'innocence les pièges les plus inévitables du péché ; des lectures où notre damnable curiosité est si souvent et si justement punie par les malignes impressions qu'elles laissent du péché. C'est par le sacrifice entier et sans réserve de ces amitiés dont nous nous apercevons bien, que la tendresse malheureuse, quoique couverte d'un voile de pudeur, n'est au fond qu'un raffinement de sensualité, et qu'un déguisement de péché. C'est par le prompt et éternel divorce avec cette personne dont les artifices, aussi bien que les charmes, et souvent bien plus que les charmes, sont les amorces fatales du péché. C'est par la sainte violence que chacun de nous doit se faire sur tout cela, puisque ce sont là, dans la pensée de l'Apôtre, les armes de l'iniquité et du péché : *Arma iniquitatis peccato* ³. En un mot, c'est par cette circoncision évangélique qui, ne s'arrêtant pas à la surface, ni au changement extérieur de l'homme, dépouille l'homme de ce qu'il a dans le cœur de plus intime, de ce qui est en lui l'origine du péché.

Oui, c'est par là que le chrétien doit mesurer l'efficacité et la vertu de sa pénitence ; et s'il est dans l'obligation d'approcher de ce sacrement que Jésus-Christ a institué pour la réconciliation des pécheurs, c'est par là qu'il doit commencer à accomplir le grand précepte de l'Apôtre : *Probet autem seipsum homo* ⁴. Que l'homme s'é-

prouve lui-même, et autant qu'il le peut, dans cette vie ; qu'il s'assure de lui-même. Or il le peut par là, reprend saint Chrysostome ; et moi j'ajoute qu'il ne le peut que par là.

Supprimez toutes les paroles inutiles, et convertissez-vous solidement : *Tollite verba, et convertimini* ¹. Ainsi parlaient les prophètes, exhortant à la pénitence le peuple de Dieu ; et c'est, pécheur à qui je parle, le ministère dont je m'acquitte aujourd'hui. Vous détestez, dites-vous, votre péché ; vous y renoncez, du moins le croyez-vous ainsi. Mais peut-être vous flattez-vous dans le témoignage que vous vous rendez ; et votre contrition prétendue n'est rien moins devant Dieu que ce qu'elle vous paraît. Peut-être êtes-vous plus touché de la honte de votre péché que de sa malice ; du remords et du trouble qu'il vous cause, que de l'injure qu'il fait à Dieu ; de l'embarras où il vous jette, que de la disgrâce de Dieu qu'il vous attire : si cela est, contrition tout humaine. Peut-être votre erreur vient-elle de ce que vous confondez les grâces de la pénitence qui sont en vous, avec la pénitence qui n'y est pas ; les désirs de conversion que Dieu vous inspire, avec votre conversion même, dont vous êtes encore bien éloigné : c'est-à-dire, peut-être vous croyez-vous changé et converti, lorsque vous souhaitez seulement de l'être : si cela est, contrition apparente. Mais voulez-vous sortir de cette incertitude ? voulez-vous bien connaître ce que vous êtes ? *Tollite verba* : sans vous arrêter aux paroles toujours équivoques, toujours suspectes, voici la règle que vous devez prendre. Entrons dans le détail ; il n'y aura rien qui ne convienne à la chaire.

Vous êtes un homme du monde, un homme distingué par votre naissance, mais dont les affaires (ce qui n'est aujourd'hui que trop commun) sont dans la confusion et dans le désordre. Que ce soit par un malheur ou par votre faute, ce n'est pas là, maintenant, de quoi il s'agit. Or, dans cet état, ce qui vous porte à mille péchés, c'est une dépense qui excède vos forces, et que vous ne soutenez que parce que vous ne voulez pas vous régler, et par une fausse gloire que vous vous faites de ne pas déchoir. Car de là les injustices, de là les duretés criantes envers de pauvres créanciers que vous désolez ; envers de pauvres marchands aux dépens de qui vous vivez ; envers de pauvres artisans que vous faites languir ; envers de pauvres domestiques dont vous retenez le salaire. De là ces frivoles et trompeuses promesses de vous acquitter ; ces abus

¹ Rom., vi, 6. — ² Jac., i, 16. — ³ Rom., vi, 13. — ⁴ 1 Cor., xi, 28.

¹ Osée, xiv, 13.

de votre crédit, et ces chicanes infinies pour éloigner un paiement ou pour l'é luder. De là ces dettes éternelles qui, en ruinant les autres, vous damnent vous-même. Retranchez cette dépense; et si vous voulez que je sois bien persuadé de la vérité de votre contrition, ayant peu, passez-vous de peu. Ne vous mesurez pas par ce que vous êtes, mais par ce que vous pouvez. Otez-moi ce luxe d'habits, cette superfluité de train, cette vanité d'équipage, cette curiosité de meubles. Réduit à la disette et à une triste indigence, supportez-la, mais supportez-la en chrétien; et puisqu'il le faut, faites-vous-en un mérite et une vertu. Sans cela, en vain pleurez-vous votre péché; en vain formez-vous mille repentirs, ou plutôt en vain les témoignez-vous; ces repentirs, ce sont des paroles, et Dieu vous demande des effets : *Tollite verba, et convertimini*.

Vous aimez le jeu, et ce qui perd votre conscience, c'est ce jeu-là même; un jeu sans mesure et sans règle; un jeu qui n'est plus pour vous un divertissement, mais une occupation, mais une profession, mais un trafic, mais une attache et une passion, mais, si j'ose ainsi parler, un rage et une fureur; un jeu dont on peut bien dire, à la lettre, que c'est un abîme qui attire un autre abîme, ou même cent autres abîmes : *Abyssus abyssum invocat* ¹. Car de là viennent ces innombrables péchés qui en sont les suites, de là l'oubli de vos devoirs, de là le dérèglement de votre maison, de là le pernicieux exemple que vous donnez à vos enfants; de là la dissipation de vos revenus; de là ces tricheries indignes, et, s'il m'est permis d' user d'un terme plus fort, ces friponneries que cause l'avidité du gain; de là ces emportements, ces jurements, ces désespoirs dans la perte; de là souvent, et plus que de la fragilité du sexe, ces honteuses ressources où l'on se voit forcé d'avoir recours; de là cette disposition à tout, et peut-être au crime, pour trouver de quoi fournir au jeu. Retranchez ce jeu; et parce qu'il est bien plus aisé de le quitter absolument que de le modérer, quittez-le : faites-en une déclaration publique; donnez à Dieu une preuve de la sincérité de votre contrition, en coupant la racine du mal; et, pour vous assurer vous-même que vous ne voulez plus pécher, imposez-vous la loi de ne plus jouer. Sans cela, vous aurez beau dire comme le publicain de l'Évangile : Seigneur, soyez-moi propice; je reconnais mon péché; votre voix est la voix de Jacob, mais vos mains sont les mains d'Esau : *Tollite verba, et convertimini*.

¹ Psaum., xli, 8.

Enfin, examinez-vous devant Dieu, et, juge équitable de vous-même, défait de toute prévention, voyez ce qui sert de sujet au péché; mais voyez-le préparé et résolu à n'en excepter rien, à n'en retenir rien dans le sacrifice que vous en devez faire. Voilà par où vous connaîtrez si vous êtes pénitent. Attaquer le péché, non en idée, mais en substance; en saper le fondement et le renverser, c'est ce que saint Paul appelle courir, non pas au hasard, mais à dessein d'arriver au terme : *Sic curro, non quasi... aerem verberans* ¹; c'est ce qu'il appelle combattre, non pas en donnant des coups perdus, ni en frappant l'air, mais en faisant tomber l'ennemi que vous poursuivez, et en remportant sur lui une pleine victoire. Je passe au second principe.

On n'est pas toujours maître de ses pensées, ni des premiers mouvements de son cœur; mais on est toujours responsable de ses actions et de sa conduite; et quand on vient, par exemple, à succomber dans une occasion dangereuse d'où la loi de Dieu nous obligeait de sortir, mais où, malgré la loi de Dieu néanmoins, l'on est demeuré, on n'a jamais droit alors de dire : Je n'ai pu me défendre de ce péché; mais on doit dire : Je ne l'ai pas voulu, ou je ne l'ai que très-faiblement et peu sincèrement voulu. Appliquez-vous.

Je l'avoue, chrétiens, un pécheur converti de bonne foi, dans l'état même de sa conversion, peut encore avoir des faiblesses, et, tout converti qu'il est, il peut déplorer sa misère avec le même sujet et dans le même esprit que saint Paul, en disant comme cet apôtre : *Sentio aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis meæ, et captivantem sub lege peccati* ² : Infortuné que je suis ! je sens dans moi-même une loi qui me tient captif sous le joug du péché, et qui combat contre la loi de ma raison. Mais remarquez, dit saint Chrysostome (réflexion admirable et édifiante pour ceux qui n'écontent), remarquez que quand saint Paul parlait de la sorte, il protestait au même temps, avec une sainte confiance, qu'il n'avait rien d'ailleurs à se reprocher : *Nihil mihi conscius sum* ³; qu'il était fidèle à la grâce; qu'il marchait dans la voie du salut, non-seulement avec circonspection, mais avec tremblement; qu'il traitait rudement son corps qu'il le châtiât et le réduisait en servitude *Castigo corpus meum, et in servitutem redigo*. Or, ce témoignage de sa fidélité, de sa vigilance, de son austérité de vie, de son attention sur soi-même, le mettait à couvert de toute illusion. Lorsqu'il se plaignait de la révolte

¹ 1 Cor., ix, 26. — ² Rom., vii, 23. — ³ 1 Cor., iv, 4. — ⁴ Ib., ix, 27.

de ses passions, et qu'il gémissait dans la douleur de se voir réduit à un état si humiliant, c'était une douleur sincère et pleine de bonne foi. Mais le langage hypocrite, c'est de parler comme saint Paul, et de se conduire comme le mondain. Le langage hypocrite, c'est de se plaindre de sa faiblesse, et cependant de l'exposer à des tentations où toute la force, toute la vertu même des saints suffirait à peine pour résister. Le langage hypocrite, c'est de gémir sur la violence de ses passions, et toutefois de se précipiter aveuglément dans des périls où l'on sait que les passions même les plus modérées ne pourraient presque se contenir, c'est de s'écrier : *Infelix ego homo* ! Malheur à moi, d'être né si sensuel et si fragile ! et, malgré cet aveu, de rechercher contre l'ordre de Dieu des occasions où la fragilité, de simple malheur qu'elle était, devient un crime, ou du moins la source de tous les crimes. Telle est l'hypocrisie de la pénitence ; et c'est par là, mes chers auditeurs, que vous en devez juger.

Vous êtes faible, j'en conviens : la loi du péché règne en vous ; la concupiscence vous domine ; vous portez dans vous-même et avec vous-même votre ennemi, qui est votre chair. Mais voilà pourquoi je prétends que vous vous jouez de Dieu, si, dans le moment que vous pleurez votre péché, vous n'en voulez pas retrancher l'occasion. Voilà pourquoi je soutiens que vous mentez au Saint-Esprit, et qu'il y a dans votre pénitence une contradiction énorme, si, vous confessant faible d'une part, vous n'en êtes pas de l'autre plus circonspect et plus vigilant. Car, avec quel front pouvez-vous dire comme David, en gémissant et en pleurant : J'ai péché contre le Seigneur : *Peccavi Domino* ², tandis que vous vous obstinez à ne pas éloigner de vous un danger prochain, où, sans commettre d'autre péché, vous péchez déjà et contre le Seigneur, et contre vous-même, en risquant votre conscience et votre salut ? Comment pouvez-vous alléguer à Dieu l'infirmité de votre âme, et vous servir de ce motif pour toucher sa miséricorde : *Quoniam infirmus sum, sana animam meam* ³, tandis qu'à cette infirmité vous joignez encore l'infidélité et la malignité ? Je dis infidélité et malignité de demander à Dieu qu'il vous guérisse, et de ne vouloir pas vous préserver de ce qui vous tue ; de reconnaître que vous êtes malade, et d'agir comme si vous jouissiez d'une pleine santé ; d'appeler le ciel à témoin de votre douleur, et de ne vous résoudre jamais, en vertu de cette même dou-

leur, à rien sacrifier ni à vous séparer de rien, n'est-ce pas, encore une fois, vouloir imposer à Dieu et aux hommes ?

Non, non, mon cher auditeur, tandis que vous en usez de la sorte, il n'y a dans votre pénitence que dissimulation et que mensonge ; et il ne vous est plus permis, en vous plaignant comme saint Paul, de vous appliquer ces paroles qui ne peuvent vous convenir : *Non quod volo bonum, hoc ago ; sed quod odi malum, hoc facio* ¹. Car, au lieu que cet homme apostolique était inconsolable de ce qu'il ne faisait pas le bien qu'il voulait, et de ce qu'il faisait le mal qu'il ne voulait pas, par une opposition extrême de vous à lui, tandis que vous persévérez dans l'occasion du péché, et vous voulez tout le mal que vous faites, et vous ne voulez nullement le bien que vous ne faites pas. L'efficacité de la pénitence consiste donc à sortir généreusement de l'occasion pour vaincre le péché, et non pas à vouloir vaincre le péché en demeurant dans l'occasion : et c'est ici où j'aurais besoin de tout le zèle des prophètes pour confondre l'aveuglement et l'endurcissement des pécheurs.

Car voici, chrétiens, où le relâchement des mœurs nous a conduits. On traite un confesseur d'homme difficile et scrupuleux, on se rebute de lui, et on le quitte lorsque, fidèle à son ministère, il suspend, pour ceux qui refusent d'éviter certaines occasions, la grâce de l'absolution. Mais quand la suspendra-t-il donc, et quelle preuve plus évidente peut-il avoir de la mauvaise disposition avec laquelle un mondain se présente à ce sacrement, que de le trouver résolu à retourner toujours dans les mêmes compagnies, et à fréquenter les mêmes lieux où tant de fois son innocence a fait naufrage ? Si jamais il peut et il doit user du pouvoir qu'il a reçu de lier les consciences, n'est-ce pas alors ? Il voit, et vous le voyez vous-même, que l'affreuse continuité de tant de rechutes roule uniquement sur une occasion que vous lui marquez, et il ne peut gagner sur vous de vous en détacher. S'il consentait, malgré cet obstacle, à vous délier et à vous absoudre, bien loin que vous fussiez louer sa lâche condescendance et l'approuver, n'en seriez-vous pas scandalisé, ou ne devriez-vous pas l'être ? et de dispensateur qu'il est des mystères de Dieu, n'en deviendrait-il pas le dissipateur ?

A Dieu ne plaise, chrétiens, que je prétende par là autoriser les sévérités indiscrètes que l'on voudrait quelquefois, et peut-être sans

¹ Rom. vii, 24. — ² II Reg., xii, 16. — ³ Psalm., vi, 3.

¹ Rom. vii, 19.

fondement, imputer aux ministres de Jésus-Christ dans l'administration de la pénitence ! Mais à Dieu ne plaise aussi que j'autorise jamais les dangereuses et criminelles facilités de quelques ministres à ce divin tribunal ! Or, y en aurait-il jamais eu de plus dangereuse et même de plus criminelle, que de réconcilier et d'admettre à la participation des sacrements un pécheur obstiné à ne pas sortir de certaines occasions ? Ce sont, dites-vous, des occasions qu'il n'est pas en votre pouvoir de quitter ; et moi je réponds que vous les quitteriez dès aujourd'hui, si de là dépendait l'avancement de votre fortune temporelle, et si par là vous sauviez tel et tel intérêt que vous avez à ménager dans le monde. Ces occasions, ajoutez-vous, sont des liens que vous ne pouvez rompre sans éclat, et par conséquent sans scandale : et moi je vous dis que le grand scandale est de ce que vous ne les rompez pas ; et que, scandale pour scandale, s'il était vrai que vous en fussiez réduits là, encore vaudrait-il mieux essayer le scandale salutaire qui fait cesser le péché et qui sauve votre âme, que de soutenir comme vous faites le scandale mortel qui vous perd, et qui est le surcroît du péché même.

Mais Dieu dans ces occasions me protégera, et j'ai en lui cette confiance. Confiance réprouvée, dit saint Chrysostome, qui n'aboutit qu'à tenter Dieu et qu'à fomenter l'impénitence de l'homme ; confiance outrageuse à Dieu, et qui ne sert qu'à endurcir le pécheur. Ah ! mon Dieu, que ne prêche-t-on éternellement cette vérité ! que ne la prêche-t-on et à temps et à contre-temps ! que ne la prêche-t-on partout et sans égard, puisque c'est de là que dépend la conversion, la réformation, la sanctification du monde chrétien ! Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, ne comptez pas sur votre pénitence ; et, quelque fervente qu'elle vous paraisse d'ailleurs, tenez-la pour vaine, si elle ne va, non plus seulement à retrancher la matière et la cause du péché, mais encore à réparer les effets du péché : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Comme il est évident que la pénitence est une partie de la justice, et que c'est ainsi que les Pères de l'Eglise nous ont fait concevoir cette vertu, l'ayant toujours considérée comme une volonté sincère dans le pécheur de se faire justice à lui-même, de la faire à Dieu, et, pour rendre à chacun ce qui lui est dû, de la faire encore au prochain si le prochain a été offensé, il s'ensuit qu'une des principales fonctions de

la pénitence chrétienne est de réparer les effets du péché. Mais, supposant l'indispensable et l'incontestable nécessité de cette réparation, il s'agit, mes chers auditeurs, d'en bien comprendre l'étendue, parce que c'est de là que dépend l'exacte mesure de la pénitence. Or, pour cela, je m'attache à deux importantes maximes de l'Écriture, qui doivent corriger en nous deux des plus visibles et des plus dangereux abus à quoi nous soyons sujets, lors même que nous voulons retourner à Dieu, et dans le projet et le plan de conversion que nous nous formons. Voici une instruction bien solide, et dont je vous prie de profiter.

Première maxime. Pour se convertir efficacement à Dieu, il ne suffit pas de faire pénitence, mais il faut faire de dignes fruits de pénitence. C'est ce que prêchait Jean-Baptiste, cet homme envoyé de Dieu pour préparer au Seigneur un peuple parfait. C'est ce qu'il enseignait aux juifs qui venaient l'entendre dans le désert, et qui se présentaient à lui pour être baptisés. C'est la conclusion qu'il tirait et qu'il leur adressait à tous, quand il leur disait, avec ce zèle et cet esprit d'Elie dont il était rempli : *Facite ergo fructus dignos pœnitentiæ* ¹. Car, comme remarque saint Grégoire, pape, par là ce divin précurseur déclarait que les fruits de la pénitence doivent être distingués de la pénitence même, comme la substance de l'arbre l'est de ses fruits. Par là il leur donnait à connaître que la pénitence ne se réduit pas uniquement à pleurer les péchés passés, mais à se mettre en état de ne les plus commettre dans l'avenir : *Transacta flere, et illa deinceps non committere* ; que pleurer les péchés passés, et même y renoncer pour toute la suite de la vie, c'est le fond et comme la racine de la pénitence ; mais qu'il doit naître de là des fruits de grâce et de salut, sans lesquels la pénitence ne peut être qu'un arbre stérile, et exposé à la malédiction. Par là il accomplissait dignement son ministère, soit à l'égard des pécheurs endurcis, en les obligeant à faire pénitence, soit à l'égard des pécheurs pénitents, en leur apprenant à faire de dignes fruits de pénitence : *Atque ita generalem omnibus exhibebat doctrinam : non pœnitentibus, ut pœnitentiam agerent, pœnitentibus, ut dignos pœnitentiæ fructus facerent.*

Or, quels sont, encore une fois, ces fruits salutaires, ces fruits de pénitence ? les voici : réparer les pernicious effets du péché par des œuvres directement contraires au péché même, selon ses différentes espèces. Je m'explique.

¹ Luc., III, 8.

Réparer les effets de l'usurpation ou d'une possession injuste par la restitution ; réparer les effets de la médisance ou de la calomnie par le rétablissement de l'honneur et de la réputation ; réparer les effets de l'emportement et de l'outrage par l'humilité de la satisfaction ; réparer les effets de l'inimitié et de la haine par la sincérité de la réconciliation. Voilà, dit saint Grégoire, les dignes fruits, les fruits proportionnés, les fruits nécessaires, les fruits non suspects de la pénitence. Tout ceci est essentiel : écoutez-moi.

Dignes fruits de pénitence, parce qu'il faut, pour les produire, que le pécheur fasse des efforts dont il n'y a que la vraie pénitence, je veux dire que la pénitence surnaturelle, et même la plus surnaturelle qui soit capable. En effet, par quel autre motif que celui d'une pénitence très-parfaite et toute surnaturelle, un riche avare pourra-t-il se résoudre à rendre un bien qu'il a injustement acquis ou injustement retenu, mais dont il ne peut plus se dépouiller sans déchoir du rang où il est, et dont la restitution lui devient par là quelque chose de plus triste et de moins supportable que la mort même ? par quel autre motif un homme hautain et fier pourra-t-il gagner sur lui de faire des démarches humiliantes pour satisfaire, aux dépens de son orgueil, à ceux qu'il a offensés ? et s'il est offensé lui-même, par quel autre motif lui persuadera-t-on d'étouffer le ressentiment de l'injure qu'il a reçue, et de se réconcilier de bonne foi avec son plus mortel ennemi ? Ce ne peut être là, Seigneur, que l'ouvrage de votre main, et un tel changement ne peut venir que de vous : la vertu de l'homme ne va point jusque-là. Il faut non-seulement que votre grâce vienne à son secours, mais la plus puissante de vos grâces. Il faut qu'elle lui fasse concevoir et enfanter ces résolutions héroïques ; et, sans elle, l'esprit corrompu du monde la ferait inmanquablement avorter. C'est par cette grâce, ô mon Dieu, que vous triomphez des cœurs les plus rebelles et les plus durs ; c'est par elle que les hommes les plus violents et les plus féroces deviennent doux et traitables comme des agneaux ; par elle que l'usurpateur du bien d'autrui consent à se dessaisir de tout ce qui ne lui appartient pas, et quelquefois même encore de ce qui lui appartient, en rendant, comme Zachée, non-seulement au double, mais au delà. Et si vous daignez aujourd'hui, Seigneur, donner bénédiction à ma parole, qui est la vôtre, c'est par un effet de cette pénitence victorieuse que l'on verra peut-être dans ce saint temps des miracles qu'on

n'espérait plus, mais dont vos serviteurs vous béniront, et qui édifieront plus votre Eglise que les miracles mêmes par où elle s'est établie : je veux dire des injustices réparées, des calomnies rétractées, des querelles pacifiées, des inimitiés éteintes, des cœurs réunis ; dignes fruits, puisque le Saint-Esprit en est l'auteur, et que ce sont évidemment ceux que saint Paul appelle fruits de lumière, fruits de bonté, de justice, de vérité : *Fructus enim lucis est in omni bonitate, et justitia, et veritate* ¹.

Fruits proportionnés à quoi ? à l'offense. Autrement, la pénitence est non-seulement défectueuse, mais odieuse ; non-seulement réprouvée de Dieu, mais condamnée même du monde ; car le monde même veut ici de la proportion. Vous vous êtes enrichi aux dépens de la veuve et de l'orphelin, et vous vous en croyez quitte pour quelques bonnes œuvres dont ni l'orphelin ni la veuve ne profiteront ; vous avez déchiré la réputation de votre frère, et, sans qu'il vous en coûte rien de plus, vous vous contentez de vous acquitter envers lui des simples devoirs d'une charité commune ; vous avez, pour perdre votre ennemi, exagéré et inventé, et toute votre pénitence se termine à gémir devant Dieu et à prier. Prière exécrationnelle, dit le Sage ; et moi, appliquant cette expression à mon sujet, je dis pénitence exécrationnelle, parce que celui qui la fait, en la faisant même, ne veut pas écouter la loi ni l'accomplir : c'est la raison qu'en apporte le Saint-Esprit : *Qui declinat aures suas, ne audiat legem, oratio ejus fiet execrabilis* ². Non, non, mon cher auditeur, il n'en va pas comme vous le pensez : dans l'ordre inviolable et indispensable que Dieu a établi, la médisance ne se répare point par la prière, et l'injustice par l'aumône ; pour avoir devant Dieu le mérite d'une pénitence efficace, il y faut observer les proportions prescrites par le droit divin ; et, au lieu de se faire une pénitence selon son goût, ou même selon sa dévotion, il faut se faire une dévotion et une pénitence selon les règles de la droite conscience. Or, jamais une conscience droite ne vous permettra de rendre précisément à Dieu ce que vous avez enlevé au prochain, ni d'appliquer à la charité ce que vous devez à la justice : A Dieu, vous dira-t-elle, ce qui est à Dieu, et à César, ce qui est à César : voilà la loi éternelle et invariable qu'elle vous oblige à suivre.

Fruits nécessaires : car en vain imaginerions-nous des tempéraments et des accommodements

¹ Ephes., v, 9. — ² Prov., xxviii, 9

ments, des explications et des tours ; malgré tous les tours et toutes les explications, malgré tous les accommodements et tous les tempéraments, il en faudra toujours revenir à la décision de saint Augustin, contre laquelle ni la cupidité, ni l'iniquité, ni le relâchement de la morale, ni la corruption des usages du monde, ne prescriront jamais. Si, pouvant restituer un bien dont la conscience est chargée, vous refusez de le rendre ; quelque témoignage que vous puissiez donner d'un cœur contrit et pénitent, vous contrefaites la pénitence, mais vous ne la faites pas : *Non agitur penitentia, sed fingitur* ; et si c'est véritablement et sincèrement que vous la faites, poursuit ce saint docteur, le péché ne vous est pardonné qu'à condition que le dommage sera réparé : *Si autem veraciter agitur, non remittitur peccatum, nisi restituatur ablatum*. Or, ce qui est vrai des biens de la fortune, l'est également de l'honneur. Allez, tant qu'il vous plaira, aux pieds des prêtres, confesser votre injustice ; prosternez-vous, humiliez-vous, accusez-vous : si cependant vous ne prenez pas et ne voulez pas prendre les mesures convenables pour rétablir ce que vous avez détruit, ou en supposant ce qui ne fut jamais, ou en révélant ce qui devait être éternellement caché dans les ténèbres, et ce qui l'aurait été sans la malignité de votre cœur, ou sans l'indiscrétion de votre langue, qu'est-ce que votre pénitence ? un fantôme, rien davantage ; que dis-je ? c'est un crime, c'est un sacrilège : *Non remittitur peccatum, nisi restituatur ablatum*.

Fruits certains et non suspects. En effet, on ne soupçonnera jamais un pécheur qui veut bien se soumettre à cette réparation, de n'être pas solidement converti ; c'est un gage dont les censeurs, même les plus rigides, je veux dire, dont les confesseurs les plus sévères ne sont pas en droit de se défier. Dans tous les autres fruits de la pénitence, il peut y avoir de l'ostentation et de l'hypocrisie ; mais ici, ni l'hypocrisie, ni l'ostentation n'est point à craindre ; car il n'arrive guère qu'un homme se détermine à quelque chose d'aussi mortifiant qu'il l'est de rendre ce qu'il pourrait garder, ou de se dédire de ce qu'il a témérairement et fausement avancé, quand il n'est converti qu'en apparence. Il faut l'être en effet pour se condamner ainsi soi-même, et pour ne se faire nulle grâce ; la pénitence alors ne peut donc être douteuse. Non pas, après tout, qu'on ait une assurance entière dans son état : personne, dit le Sage, ne sait s'il est digne de haine ou

d'amour ; c'est un des secrets que Dieu s'est réservés pour nous obliger à vivre dans une dépendance plus absolue de sa grâce. Mais, de toutes les remarques à quoi l'on peut reconnaître les vrais pénitents, la plus infaillible, c'est, sans contredit, cette généreuse réparation des effets et des suites du péché : réparation qui remet le calme dans une âme ; réparation qui nous affranchit des remords de la conscience ; réparation qui nous fait goûter cette bienheureuse paix où consiste, selon Tertulien, la félicité du pécheur justifié : *Facite ergo fructus dignos penitentia*.

Mais, chrétiens, quelle est l'illusion de notre siècle ! au lieu de juger de la pénitence par ses fruits, qui sont à toute épreuve, on en veut juger par des pratiques très-équivoques, et qui souvent ont plus d'éclat que de solidité. Voici ma pensée : on voudrait voir, comme autrefois, les pécheurs humiliés sous la cendre, couverts de cilices, exténués de jeûnes : beaux dehors ; mais, du reste, dehors trompeurs, si cependant, et avant toutes choses, on ne les oblige pas à satisfaire aux devoirs naturels de la charité et de la justice. Ces lois de police et de discipline, que l'Eglise, dans la suite du temps, a trouvé bon de mitiger, on les voudrait encore dans toute leur rigueur, et je les y voudrais moi-même ; mais à cette condition essentielle, que d'abord ces lois fondamentales, ces lois capitales, dont jamais ni l'Eglise, ni Dieu même n'ont dispensé, fussent observées ; et c'est à quoi l'on ne pense pas. Cela veut dire que, par un esprit pharisaïque, on s'attache à l'écorce de la pénitence, tandis qu'on en laisse les fruits.

Seconde maxime de l'Écriture : il ne suffit pas, dit saint Paul, de faire le bien devant Dieu pour glorifier Dieu, il faut encore le faire devant les hommes pour édifier les hommes : *Providentes bona, non solum coram Deo, sed etiam coram hominibus* ¹. Ainsi parlait l'Apôtre ; et je dis, par la même règle : Il ne suffit pas de faire pénitence devant Dieu, il faut encore la faire devant les hommes : on la fait devant Dieu en reconnaissant son péché, mais on la fait devant les hommes en réparant le scandale du péché, et en ôtant même jusqu'aux apparences du péché ; sans cela (c'est la décision expresse de saint Thomas et de tous les autres théologiens après lui), sans cela, point de pénitence.

Que ne puis-je, mes chers auditeurs, vous faire comprendre ce point de morale dans toute son étendue et dans toute sa force ! Il faut que la pénitence répare le scandale d

péché. Car, malheur à nous si nous tombions dans l'erreur des hérésiarques qui, corrompant la loi de Dieu sous ombre de la réformer, réduisent toute la pénitence à ne pécher plus ! Malheur à nous, si, renouvelant, au moins par nos actions et par nos mœurs, le dogme impie de Luther, nous venions à nous persuader que tout le mystère de notre justification fût compris dans ces paroles du Fils de Dieu mal entendues, quand il dit à cette femme adultère ; Allez, et ne commettez plus la même faute : *Vade, et jam amplius noli peccare*¹ : en sorte que ce fût assez pour une âme criminelle de dire : J'ai quitté mon péché, sans qu'il lui en coûtât davantage. Plus vaine peut-être, reprend saint Grégoire, du témoignage qu'elle se rend de ne plus pécher, qu'elle n'est humble du souvenir d'avoir péché ; ou tranquille et contente d'elle-même, parce que son péché n'est plus, et prétendant à tous les droits de l'innocence des justes, sans participer à l'humiliation des pécheurs. Abus, dit ce grand pape : le scandale du péché est une partie du péché ; et tandis que le scandale n'est point réparé, quoique le péché cesse, ou, pour parler plus clairement, quoique vous cessiez de le commettre, il n'est point absolument détruit. Il faut donc que la pénitence, après avoir pourvu à l'un, s'applique à l'autre ; et parce qu'elle ne le peut faire qu'aux dépens du pécheur même, règle admirable de saint Augustin, il faut, si c'est une pénitence efficace, qu'elle abolisse le péché dans la personne du pécheur, et qu'elle confonde le pécheur pour anéantir le péché ; autrement, poursuit ce Père, quel exemple fera le prochain de votre conversion ? Et s'il est vrai que votre péché ait eu les suites funestes que vous déplorez vous-même ; s'il est vrai qu'en vous égarant vous en ayez égaré tant d'autres, n'est-il pas de l'ordre que vous serviez à les ramener, et n'est-ce pas une justice que vous leur rendiez ce que vous leur avez fait perdre, en les édifiant par votre pénitence autant que vous les avez scandalisés par les dérèglements de votre vie ?

Cependant, chrétiens, ce n'est guère ainsi que l'on raisonne dans le siècle ; et n'est-il pas plein de ces âmes mondaines qui, jugeant selon les désirs de leur cœur, malgré tous les oracles du Saint-Esprit, se font une prudence, mais une prudence charnelle, de sauver du débris tout ce qu'elles peuvent en sauver ; de se réserver, dans l'état même de leur prétendue pénitence, tout ce qui peut servir ou de ressource ou de

consolation à leur amour-propre, tous les agréments de la société, tout l'éclat de la prospérité, tout le luxe et le faste de la vanité, en un mot, tout l'extérieur du péché ? qui, non contentes de paraître toujours telles qu'elles ont été, et par conséquent de l'être toujours, puisqu'il n'est presque pas possible dans la pratique de séparer l'un de l'autre, et de retenir les apparences du péché sans en conserver le fond ; qui, dis-je, non contentes de tenir toujours au dehors la même conduite, et de suivre le même train de vie, veulent encore agir en cela par principe et par raison ? Or, c'est à ces âmes préoccupées et séduites que j'aurais bien aujourd'hui à représenter les conséquences de cette erreur, en leur opposant la vérité que je prêche ; car est-ce ainsi, leur dirais-je avec tout le zèle que Dieu m'inspire pour leur salut, est-ce ainsi que tant de fameux pénitents se sont convertis ? Quand, touchés de l'Esprit de Dieu, ils sont entrés dans la voie de la pénitence, est-ce ainsi qu'ils y ont marché ? L'humilité, l'austérité, la retraite, n'est-ce pas le parti qu'ils ont généreusement et hautement embrassé ? Comment, dans l'ancienne loi, les Achab, les Nabuchodonosor ont-ils paru devant Dieu et devant les hommes ? Ne se sont-ils pas montrés, ou plutôt n'ont-ils pas cherché à se montrer sous le sac et en posture de suppliants, pour rétablir, par une déclaration authentique, ce qu'ils avaient détruit par leurs exemples scandaleux ? A quoi se sont condamnés tant de pécheurs revenus à Dieu dans la loi de grâce ? où se sont-ils confinés ? dans des solitudes, dans des déserts, dans des monastères, faisant un divorce éclatant avec le monde, et, sans écouter le sang et la chair, se croyant obligés d'édifier le monde par le renoncement même au monde. Aurions-nous des Thaïs et des Pélagie, si illustres par leur pénitence, si cette maxime n'avait pas passé pour constante dans notre religion ? Quoi donc ? ces saints se trompaient-ils ? était-ce ignorance dans eux, ou folie ? se chargeaient-ils inutilement d'un joug qu'ils ne devaient pas porter ? ne connaissaient-ils pas les voies de Dieu, et est-ce à nous seuls qu'il les a révélées ?

Ah ! chrétiens, concluons, au contraire, que, puisqu'ils marchaient dans des voies droites et saintes, notre égarement est d'en vouloir prendre de plus spacieuses et de plus larges, mais directement opposées au terme où la vraie pénitence doit nous conduire. Apprenons comme eux à faire cesser non-seulement le mal, mais les apparences du mal ; et, pour cela, ne nous contentons pas de craindre Dieu, mais respectons encore le monde. Car le monde, tout pro-

¹ Joan., viii, 11.

fane qu'il est, mérite quelquefois d'être respecté ; et il ne le mérite jamais mieux que lorsqu'il condamne jusqu'aux apparences du péché, que lorsqu'il s'en scandalise, que lorsqu'il nous en fait des crimes. Si le monde nous paraît en cela un censeur sévère, édifions-nous de sa censure et de sa sévérité. S'il est injuste, profitons de son injustice. S'il est railleur et médisant, rendons grâces à Dieu de ce que sa médisance même sert à nous rendre plus vigilants, plus réguliers, plus chrétiens. Bénissons le Ciel de ce que le monde, au milieu de sa corruption, a encore ce reste de zèle pour l'intégrité et la pureté des mœurs, et de ce que le vice n'a pas encore prévalu jusqu'à pouvoir obtenir du monde que le monde l'approuvât. Si le monde nous paraît porter sur cela trop loin sa délicatesse, ne nous figurons pas si aisément que le monde ait tort ; et mettons plutôt tout le tort de notre part, de ne vouloir pas en croire le monde, même dans une chose où le jugement même du monde s'accorde si bien avec le jugement et la loi de Dieu. Ne respectons pas seulement les sages et les forts, mais, aussi bien que l'Apôtre, les imprudents et les faibles. Abstenons-nous comme lui, non seulement de ce qui est criminel et illicite, mais de ce qui nous semble innocent et permis. Pourquoi aurions-nous dans notre conduite plus de liberté que saint Paul ? Enfin, évitons tout ce qui donne lieu aux discours du monde, tout ce qui fonde le jugement téméraire, tout ce qui autorise et qui favorise le péché, tout ce qui l'autorise dans autrui, et tout ce qui le favorise dans nous. Par là nous rendrons notre pénitence efficace ; et, après avoir retranché la matière et la cause du péché, après avoir réparé les suites et les effets du péché, il ne nous reste plus qu'à nous assujettir aux remèdes du péché : c'est le sujet de la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

Ce n'est pas sans raison que les Pères ont considéré le péché, surtout quand l'habitude en est formée, comme une dangereuse maladie que la pénitence avait à combattre, et contre laquelle il était nécessaire qu'elle employât les plus souverains remèdes. En effet, dit saint Chrysostome, de là dépend la destinée ou bienheureuse ou malheureuse du pécheur : bienheureuse, si, touché du zèle de son salut, il se résout à user de ces remèdes salutaires que lui prescrit la pénitence ; malheureuse, si le dégoût qu'ils lui causent lui en donne de l'horreur, et si la répugnance qu'il

sent à se vaincre les lui fait rejeter. Car il n'y a, ajoute ce Père, que des frénétiques qui, frappés d'un aveuglement encore plus déplorable que leur mal même, refusent de s'assujettir à ce qui les doit infailliblement guérir. Convenons donc, mes chers auditeurs, de deux obligations bien essentielles que la loi de Dieu nous impose, et qui regardent les deux sortes de remèdes que nous devons prendre contre le péché ; ceux-là pour nous en garantir, et ceux-ci pour nous en punir ; ceux-la pour n'y plus tomber, et ceux-ci pour l'expié ; les premiers, remèdes préservatifs ; et les seconds, si je puis ainsi parler, remèdes correctifs ; et, par un simple usage des uns et des autres, mettons-nous en état, sinon d'être absolument assurés de notre pénitence, au moins d'en avoir une certitude morale, et d'être bien fondés à croire qu'elle nous a fait rentrer en grâce avec Dieu, et qu'elle nous y doit conserver.

Il n'y a personne (et ceci regarde la première obligation) ; non, chrétiens, il n'y a, j'ose le dire, personne qui, par les différentes épreuves qu'il en a faites, pour peu qu'elles aient été ou accompagnées ou suivies de réflexion, n'ait reconnu ce qui peut le préserver du péché, et ce qui est propre à le maintenir dans l'ordre. Je défie les âmes les plus volages et les moins attentives à leur conduite, de n'en pas demeurer avec moi d'accord. Car enfin, quelque dissipé, quelque inconsidéré, quelque emporté même, et quelque aveuglé que soit un pécheur, il ne l'est jamais tellement que, dans le cours de ses passions les plus déréglées, il n'observe encore malgré lui ses pas, ou plutôt ses égarements et ses chutes, et que, dans ses chutes, pour grièves qu'elles soient, il ne se rende souvent au fond de son cœur ce témoignage secret : Si j'usais de telle et de telle précaution, le péché n'aurait plus tant d'empire sur moi, et je pourrais même entièrement par là le prévenir et l'arrêter. Or je dis, mes frères, que la preuve convaincante d'une sincère conversion est de prendre dans la voie de Dieu ces précautions nécessaires, de suivre sur cela ses vues particulières et ses connaissances, d'être sur cela fidèle à soi-même, de s'écouter soi-même, et de ne rien négliger de tout ce qu'on juge avoir plus de vertu pour nous soutenir et pour nous défendre.

Ainsi, mon cher auditeur, vous avez cent fois éprouvé que le plus certain et le plus puissant préservatif contre la cupidité et l'amour du plaisir qui vous domine, est l'application et le travail ; que, assidu à un exercice qui attache l'esprit et qui le fixe, vous vous conservez sans

peine, ou avec beaucoup moins de peine, dans l'innocence ; et que tandis que vos jours étaient, comme parle le Prophète, des jours pleins, c'est-à-dire des jours pleinement et utilement employés, le péché ne trouvait nulle entrée dans votre cœur ; vous le savez : cependant vous aimez le repos et la tranquillité ; votre penchant vous porte à une vie oisive et molle ; et ce fonds de paresse qui vous est naturel, et que vous entretenez, vous éloigne de tout ce qui gêne l'esprit et qui captive les sens. En quoi consiste par rapport à vous l'efficacité de la pénitence ? c'est à vous prémunir de ce côté-là vous-même contre vous-même ; c'est à vous occuper, puisque le grand soutien de votre faiblesse est l'occupation ; à vous occuper par un esprit de religion, quand vous n'y seriez pas engagé d'ailleurs par d'autres intérêts et d'autres devoirs ; à vous occuper par un esprit de pénitence, car c'est une pénitence en effet très-agréable à Dieu ; à vous occuper, sans rien rejeter, de tout ce qu'il y a de plus pénible et de plus fatigant dans l'emploi que la Providence vous a commis ; à vous charger de tout le fardeau, fût-il encore plus pesant, et en dussiez-vous être accablé : pourquoi ? parce qu'au moins êtes-vous par là réduit à l'état bienheureux de ce solitaire qui disait, au rapport de saint Jérôme : *Je n'ai pas le loisir de vivre, et comment aurais-je le loisir de pécher ? Vivere mihi non licet, et quomodo fornicari licebit ?* Bien loin donc d'envisager cette vie laborieuse comme une servitude, rendez grâces à Dieu de vous avoir donné dans votre état un moyen si honnête et si raisonnable, si présent et si sûr, pour vous détourner du vice ; et de vous avoir fait trouver dans votre condition même un remède contre ces passions si vives que fomentent l'oisiveté, et que le seul travail peut amortir.

J'en dis autant de vous, qui n'ignorez pas et ne pouvez ignorer à combien de chutes et de rechutes votre fragilité tous les jours vous expose, et quel frein serait capable de vous retenir : que, contre les plus importunes ou les plus violentes attaques, vous trouveriez dans la fréquente confession un secours toujours prêt et presque toujours immanquable ; que, muni du sacrement et de la grâce qui y est attachée, on en est, et plus fort dans les occasions, et plus constant dans ses résolutions ; que plus vous vous en éloignez, plus vous vous affaiblissez, plus vous vous relâchez ; que, pour marcher dans la voie du salut avec persévérance, il vous faut un conducteur et un guide, un homme qui vous tienne la place de Dieu,

et qui, par ses conseils, vous affermis dans le bien ; que l'obligation de recourir à lui et de lui rendre compte de vous-même, est comme un lien qui arrête vos légèretés et vos inconséquences ; en un mot, que c'est dans le sacré tribunal, et entre les mains de ses ministres, que Dieu, pour parler avec l'Apôtre, a mis ces armes dont nous devons nous revêtir, pour résister et pour tenir ferme au jour de la tentation. Vous en êtes instruit, hélas ! et vos propres malheurs ne vous l'ont que trop appris. Cependant la confession vous gêne, surtout la confession fréquente ; cette loi que le ministre du Seigneur vous impose de vous présenter à lui de temps en temps, comme au médecin de votre âme, pour lui découvrir vos blessures, vous paraît une loi onéreuse, et vous avez de la peine à vous en faire un engagement. Si d'abord vous vous y êtes soumis, si vous l'avez acceptée, vous rétractez bientôt votre parole, et vous secouez enfin le joug. Puis-je présumer alors que votre pénitence ait eu cette bonne foi, cette sincérité qui la doit rendre valable devant Dieu ? Si cela était, dans le besoin pressant où vous vous trouvez, mon cher auditeur, vous seriez au moins disposé à vouloir guérir ; et, dans cette disposition, vous cherchiez le remède. Convaincu par vous-même de son utilité et de sa nécessité, sans attendre qu'on vous l'ordonnât, vous seriez le premier à vous le prescrire. Vous accompliriez à la lettre et avec joie la condition que le prêtre, selon les règles de son ministère, a prudemment exigée de vous. Il vous verrait au jour marqué revenir à lui, pour reprendre auprès de lui de nouvelles forces. Vous vous feriez même de votre fidélité et de votre exactitude, non-seulement un devoir, mais une consolation. Et que ne fait-on pas tous les jours pour un moindre intérêt ? Au retour d'une maladie dont vous craignez encore les suites, à quoi ne vous réduisez-vous pas ? de quoi ne vous abstenez-vous pas ? Est-il régime si rebutant, si mortifiant, que vous ne suiviez dans toute sa rigueur, et tel qu'il vous est prescrit ? avez-vous de la foi, si, lorsqu'il s'agit de votre salut, vous tenez une conduite tout opposée ? et raisonnez-vous en chrétiens, si vous n'observez pas pour votre âme ce que vous observez avec tant de soin, et même avec tant de scrupule, pour votre corps ?

Achevons, et disons un mot de la seconde obligation. Pour se convertir efficacement, il ne suffit pas de se préserver du péché en évitant de le commettre, il faut l'expier après

l'avoir commis ; il faut exercer contre soi-même cette justice vindicative que Dieu exercera un jour contre le pécheur impénitent. Or voici, mes chers auditeurs, le dernier désordre qui, dans la plupart des chrétiens, rend la pénitence inutile et sans effet. Quelque usage que nous fassions du sacrement de la pénitence, nous ne nous corrigeons pas, parce qu'à mesure que nous péchons, nous ne nous punissons pas ; et, sans en chercher d'autre raison, nous vivons des années entières dans l'iniquité, parce que notre amour-propre nous inspire la mollesse, et qu'ennemi d'une vie austère, il nous entretient dans l'habitude d'une malheureuse impunité.

Si le châtement du péché, je dis le châtement volontaire, à quoi, comme arbitres et juges dans notre propre cause, nous nous condamnons, et qui est proprement par rapport à nous ce qui s'appelle pénitence ; si le châtement du péché suivait de près le péché même ; si nous avons assez de zèle pour ne nous rien pardonner ; si, malgré notre délicatesse, autant de fois que nous oublions nos devoirs et pour chaque infidélité où nous tombons, nous avons le courage de nous imposer une peine et de nous mortifier, j'ose le dire, chrétiens, il n'y aurait plus de vice qu'on ne déracinât, ni de passion qu'on ne surmontât.

Je ne prétends point pour cela que la pénitence soit une vertu servile, et qu'elle n'agisse que par la crainte. Car on peut, dit saint Augustin, se punir par amour, on peut se punir par zèle de sa perfection, on peut se punir pour venger Dieu, on peut se punir pour se régler soi-même ; et si c'est par crainte que l'on se punit, on peut se punir par une crainte filiale et qui procède de la charité, en s'obligeant, pour rentrer en grâce avec Dieu et pour lui payer le juste tribut d'une satisfaction qui l'honore, à faire telle ou telle œuvre de piété, à pratiquer telle ou telle austérité, à se retrancher tel ou tel plaisir permis, à se priver de telle ou telle commodité.

Aussi, quand l'Eglise autrefois punissait par des peines canoniques et proportionnées chaque espèce de péché, elle ne croyait pas ôter par là aux fidèles cet esprit d'adoption qu'ils avaient reçu dans la loi de grâce, ni leur imprimer cet esprit de servitude qui avait régné dans l'ancienne loi. Son intention, en observant cette sévérité de discipline, était de soutenir les uns et de ramener les autres, de seconder les efforts de ceux-ci dans leur conversion, et de maintenir ceux-là dans une sainte persévérance.

Telles étaient les vues de l'Eglise ; et, Dieu bénissant sa conduite, l'on voyait de là tant de chrétiens conserver sans peine la grâce de leur baptême, et l'on ne pouvait douter de la pénitence et de la douleur de ceux qui l'avaient perdue, quand, pour un seul péché mortel, ils jeûnaient des années entières, et se soumettaient sans résistance à des exercices aussi laborieux qu'humiliants. L'innocence florissait alors, et la pénitence était exemplaire, parce que le péché n'était point impuni. Mais aujourd'hui l'on en est quitte et l'on en veut être quitte à bien moins de frais ; et que s'ensuit-il ? c'est qu'aujourd'hui l'on pèche beaucoup plus hardiment, que l'on demeure dans son péché beaucoup plus tranquillement, que l'on s'en repent beaucoup plus faiblement, que l'on y renonce beaucoup plus rarement, et que presque toutes nos pénitences sont vaines ou du moins très-suspectes. Ces peines prescrites par l'Eglise ont été modérées ; et dès là l'inondation des vices a commencé, dès là la discipline s'est énermée, dès là le christianisme a changé de face. Tant il est vrai que le pécheur a besoin de ce secours, et qu'il ne faut point compter qu'il soit pleinement converti, tandis qu'abandonné à lui-même et à sa discrétion, disons plutôt à sa lâcheté, il n'aura que de l'indulgence pour lui-même, et ne cherchera qu'à s'épargner.

Or, faisons maintenant, chrétiens, ce que faisait l'Eglise dans les premiers siècles ; entrons dans les mêmes sentiments, remplissons-nous du même esprit, conformons-nous aux mêmes pratiques. Souvenons-nous que si l'Eglise s'est relâchée en quelque chose sur ce qui concerne l'usage de la pénitence, c'a été sans préjudice des droits de Dieu, et que là-dessus elle n'a ni voulu ni pu se relâcher en rien ; que si elle a consenti à changer quelques règles qu'elle-même avait établies, elle n'a point touché à l'obligation essentielle de satisfaire à Dieu, qui n'est pas de son ressort. De là concluons qu'à le bien prendre, cette condescendance de l'Eglise ne doit point servir à autoriser notre lâcheté, parce qu'il est toujours vrai que plus nous nous ménagerons, et moins Dieu nous ménagera ; que plus nous nous flatterons, et moins Dieu nous pardonnera ; que moins nous nous punirons, et plus Dieu nous punira : car le droit de Dieu, et le même droit, subsistera toujours. Ainsi, persuadés que le péché doit être puni en cette vie ou en l'autre, ou par la vengeance de Dieu, ou par la pénitence de l'homme : *Aut a Deo vindicante, aut ab*

homine pénitente ¹, n'attendons pas que Dieu lui-même prenne soin d'en tirer toute la satisfaction qui lui est due. Prévenons les rigueurs de sa justice par la rigueur de notre pénitence. Armons-nous d'un saint zèle contre nous-mêmes, prenons les intérêts de Dieu contre nous-mêmes, vengeons Dieu aux dépens de nous-mêmes. Si ceux que Dieu nous a donnés ou que nous avons choisis pour médecins de nos âmes sont trop indulgents, suivant l'excellente maxime de saint Bernard, suppléons à leur indulgence par notre sévérité. S'ils ne sont pas assez rigides ni assez exacts, soyons-le pour eux et pour nous, puisque c'est personnellement de nous qu'il s'agit, et que nous devons plus que tout autre nous intéresser pour nous-mêmes : *Si medicus clementior fuerit, tu age pro te ipso*. Appliquons aux maux spirituels de nos âmes des remèdes spécifiques, et, selon la dif-

¹ Tertull.

férence des péchés, employons pour les punir des moyens différents : la retraite et la séparation du monde, pour punir la licence des conversations ; le silence, pour punir la liberté et l'indiscrétion de la langue ; la modestie dans les habits et dans l'équipage, pour punir le luxe ; le jeûne, pour punir les excès de bouche et les débauches ; le renoncement aux plaisirs innocents, pour punir l'attachement aux plaisirs criminels. *Quis scit si convertatur, et ignoscat* ¹ ? Qui sait si le Dieu des miséricordes ne se convertira pas à nous ? qui le sait ? ou plutôt, qui en peut douter, après la parole authentique qu'il nous en a donnée ? En un mot, mes chers auditeurs, retranchons la cause du péché, assujettissons-nous, quoi qu'il nous en coûte, aux remèdes du péché, et par là nous rentrerons dans le chemin du salut et de la gloire, où nous conduise, etc.

¹ JONÆ., III, 9.

SERMON SUR LA NATIVITÉ DE JÉSUS-CHRIST

ANALYSE.

SUJET. *L'ange leur dit : Ne craignez point ; car je viens vous annoncer une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie ; c'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est Jésus-Christ.*

L'ange parlait à des pasteurs, c'est-à-dire à des hommes simples et pauvres. Qu'auraient-ils pu craindre dans un mystère où le Sauveur du monde venait honorer leur condition, par le choix qu'il faisait de leur pauvreté ? Mais moi je parle au milieu de la cour, et à des auditeurs pour qui je ne sais si cette naissance doit être un sujet de consolation. Leur dirai-je : Ne craignez point ? leur dirai-je : Craignez ? Je leur dirai l'un et l'autre dans ce discours, parce que la nouvelle que je leur annonce est tout à la fois pour eux un sujet de crainte et un sujet de joie.

DIVISION. Jésus-Christ a paru dans le monde, pour être et la ruine des uns et la résurrection des autres. Sa naissance doit donc être aussi tout à la fois, et un sujet de crainte et un sujet de joie. Crainte et joie, deux sentiments exprimés dans ces paroles du Prophète : *Servez le Seigneur, et réjouissez-vous en lui avec tremblement*. Etes-vous de ces mondains qui, aveuglés par le dieu du siècle, quittent la voie du salut pour suivre la voie du monde ; craignez, parce que ce mystère va vous découvrir des vérités bien affligeantes : 1^{re} partie. Etes-vous de ces chrétiens fidèles qui cherchent Dieu en esprit et en vérité ; consolez-vous, parce que ce mystère vous découvrira des trésors infinis de grâce et de miséricorde : 2^e partie.

PREMIÈRE PARTIE. Mystère de crainte : pourquoi ? parce que ce Sauveur qui vous est né, n'est peut-être pour vous rien moins qu'un Sauveur, et cela par les fausses idées que vous vous en formez, et par l'abus que vous faites de sa miséricorde. 1^o Vous voulez qu'il vous sauve, mais vous vous mettez peu en peine qu'il vous délivre de vos péchés. 2^o Vous voulez qu'il vous sauve, mais vous prétendez qu'il ne vous en coûte rien. 3^o Vous voulez qu'il vous sauve, mais vous ne voulez pas que ce soit par les moyens qu'il a choisis. Trois contradictions qui portent avec elles leur condamnation, et qui doivent bien vous faire trembler.

1^o Vous voulez que ce Dieu-Homme vous sauve, mais vous ne voulez pas qu'il vous délivre de vos péchés, première contradiction. Car il n'est Sauveur que pour vous affranchir de la servitude du péché, selon la parole de l'ange à Joseph : *Vous appellerez Jésus, parce qu'il délivrera son peuple de ses péchés*. L'ange ne dit pas : Il délivrera son peuple des calamités temporelles qui l'affligent ; mais, de ses péchés, c'est-à-dire des vices, des passions, des habitudes dont il est esclave.

Or est-ce ainsi que vous l'entendez ? de quelle passion, de quelle inclination vicieuse ce Sauveur vous a-t-il délivrés, et avez-vous voulu qu'il vous délivrât ? Il n'est donc pas plus votre Sauveur que s'il n'était pas né pour vous.

Nous plaignons les juifs de ce que, le Sauveur étant né au milieu d'eux, ils ont néanmoins perdu tout le fruit de ce bienfait inestimable. Et pourquoi l'ont-ils perdu ? parce qu'ils se sont figuré un autre Sauveur que celui qui leur était promis. Sans penser qu'il devait être le libérateur de leurs âmes, ils ne l'ont regardé que comme le restaurateur du royaume d'Israël : et par là, dit saint Augustin, ils ont été frustrés, et des biens éternels qu'ils ne cherchaient pas, et des biens temporels qu'ils attendaient. Tel est notre malheur.

Nous invoquons Jésus-Christ comme Sauveur, mais nous l'invoquons dans le même esprit que le juif réprouvé l'invoquerait. Nous l'invoquons pour les biens de cette vie, mais avec une indifférence entière pour les biens de l'autre. Sommes-nous dans l'adversité ; c'est alors que nous avons recours à lui. Mais sommes-nous dans l'état du péché ; nous ne nous souvenons plus qu'il y ait un Sauveur tout-puissant pour nous en faire sortir.

2° Notre aveuglement va encore plus loin. Nous voulons que ce Dieu-Homme nous sauve, mais sans qu'il nous en coûte rien : seconde contradiction. Car il n'est notre Sauveur qu'à condition que nous nous sauverons nous-mêmes avec lui et par lui. Comme Sauveur, il a souffert, il a prié, il s'est livré pour nous, mais sans préjudice de ce que nous devons faire nous-mêmes et pour nous-mêmes; en sorte que, tout Sauveur qu'il est, il consent que nous périssons, plutôt que de nous sauver de cette rédemption gratuite telle que nous l'imaginons.

Il faut donc que nous accomplissions, comme l'Apôtre, dans notre chair, ce qui a manqué aux souffrances de la chair innocente et virginale de Jésus-Christ. Mais c'est ce que vous ne voulez pas. Vous voulez le salut, mais sans l'acheter; et tant que vous vous en tenez là, Dieu m'ordonne de vous déclarer que ce salut n'est point pour vous.

3° Enfin, vous voulez que ce Dieu-Homme vous sauve, mais par d'autres moyens que ceux qu'il a choisis : troisième contradiction. Haine du monde, détachement du monde, renoncement au monde, voilà les moyens qu'il nous a marqués : mais vous en voudriez de plus conformes à vos idées et à votre goût. Or, ces moyens conformes à votre goût et à vos idées ne vous sauveront jamais : et c'est ce qui vous doit saisir de frayeur.

Pour mieux sentir ce terrible mystère, faisons une supposition. Si Dieu vous avait envoyé un Sauveur né dans l'opulence et dans la grandeur, et qui vous eût apporté un Evangile favorable à la cupidité et aux sens, qu'auriez-vous à changer dans vos sentiments et dans votre conduite pour vous y accommoder? Ne pourrais-je pas vous dire alors : *Ne craignez point; car je vous annonce une heureuse nouvelle?* et qu'il c'est qu'il vous est né un Sauveur selon vos désirs. Mais puisque ce Sauveur envoyé de Dieu vous est venu prêcher un Evangile directement opposé, n'ai-je donc pas droit aussi de vous dire, par une règle toute contraire : Tremblez?

DEUXIÈME PARTIE. Mystère de consolation. Quoique Dieu ne fasse acception de personne, il est néanmoins vrai que la prédication de Dieu, dans l'ordre de la grâce, a toujours paru être pour les pauvres et pour les petits. Ce fut d'abord à des bergers qu'il se fit connaître; et c'est ce qui devrait affliger et désoler les riches et les grands du monde, si ce même mystère ne nous découvrirait pas d'ailleurs pour les grands et pour les riches trois sujets de consolation : 1° Quelque éloignés que vous paraissiez être du royaume de Dieu, riches et grands, Jésus-Christ ne vous rebute point. 2° Sans cesser d'être ce que vous êtes, il ne tient qu'à vous d'avoir avec lui une sainte ressemblance. 3° Vous pouvez vous servir de votre opulence même et de vos richesses comme d'autant de moyens pour l'honorer.

1° Ce Dieu, naissant dans la bassesse et l'humiliation, ne rejette point toutefois la grandeur : premier sujet de consolation. Exemple des mages qu'il appelle à son berceau. En quoi il a plus fait encore, ce semble, pour les grands que pour les petits; car, selon la remarque de saint Chrysostome, pour attirer à lui des grands et des sages du siècle, il fallait une grâce et une vocation beaucoup plus forte.

Après cela, ne vous plaignez plus, grands du monde, que votre Dieu réproue votre condition. Il en réproue les abus, mais sans laréprover elle-même.

2° Sans cesser d'être ce que vous êtes, il ne tient qu'à vous de vous rendre semblables à Jésus-Christ naissant : second sujet de consolation. Car vous pouvez être grands et humbles de cœur, riches et pauvres de cœur. Par là même vous avez encore l'avantage de pouvoir être plus conformes que les autres à ce modèle des prédestinés. Et en effet, le caractère de ce Sauveur n'est pas précisément d'être pauvre et humble, mais d'être grand et humble, riche et pauvre tout à la fois : et voilà ce qu'il n'appartient qu'aux grands et aux riches de pouvoir parfaitement imiter.

Aussi quels sont ces mages qu'il attire à sa crèche? des grands qui semblent n'être grands que pour faire paraître dans leur conduite une humilité plus profonde et une obéissance plus exacte; des riches qui se font un mérite de renoncer à leurs trésors, et de les apporter à ses pieds.

3° Enfin, vous pouvez vous servir de votre grandeur même et de vos richesses comme d'autant de moyens pour rendre à ce Dieu naissant le double tribut qu'il attend de vous : troisième sujet de consolation. 1° En qualité de Dieu humble, il veut être glorifié. 2° En qualité de Dieu pauvre, il veut être assisté. Or rien ne l'honore plus que les hommages des grands; et plus vous êtes riches, plus vous êtes en état de l'assister, non plus dans lui-même, mais dans ses membres, qui sont les pauvres. Dès là votre grandeur et votre abondance sanctifiées, bien loin d'être des obstacles à votre salut, en deviendront le gage et le prix.

Compliment au roi.

Dirit illis angelus : Nolite timere : ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo : quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus, in civitate David.

L'ange leur dit : Ne craignez point : car je viens vous annoncer une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie : c'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est Jésus-Christ. (*Saint Luc, chap. II, 11.*)

SIRE,

Ainsi parla l'ange du Seigneur; mais il parlait à des bergers, c'est-à-dire à des hommes simples, qui éloignés du monde, et veillant à la garde de leur troupeau, menaient une vie aussi innocente qu'elle était pauvre et obscure. Il leur annonçait un Sauveur, qui, né dans une étable, venait honorer leur condition par le choix qu'il faisait de leur pauvreté, et qui, se dépouillant pour les sauver, de la majesté d'un Dieu, paraissait dans une crèche, revêtu non-seulement de la forme d'un homme, mais

d'un homme inconnu comme eux, souffrant comme eux, et, à l'exception du péché, parfaitement semblable à eux. Je ne m'étonne donc pas s'il leur disait : *Nolite timere* : ne craignez point. Car qu'auraient-ils pu craindre, demande saint Chrysostome, dans un mystère où tout les consolait, dans un mystère où ils ne trouvaient que des sujets de bénir Dieu et de le glorifier, dans un mystère qui leur faisait connaître le bonheur de leur condition, et qui par là leur rendait leurs misères non-seulement supportables, mais désirables, mais aimables? Je ne m'étonne pas, dis-je, si l'ange député de Dieu leur tenait ce langage : *Ecce evangelizo vobis gaudium magnum* : Je vous apporte une grande nouvelle, une nouvelle qui vous comblera de joie, savoir, qu'il vous est né un Sauveur : *Quia natus est vobis hodie Salvator.*

Mais, chrétiens, dans l'obligation où je suis

d'accomplir aujourd'hui mon ministère, et ayant l'honneur de prêcher l'Evangile de Jésus-Christ dans la cour du plus grand des rois, il s'en faut bien que j'aie le même avantage que l'ange du Seigneur. J'annonce aussi bien que lui la naissance du Sauveur du monde, mais je l'annonce à des auditeurs à qui je ne sais si elle doit être un sujet de consolation. J'annonce un Sauveur humble et pauvre, mais je l'annonce aux grands du monde et aux riches du monde ; je l'annonce à des hommes qui, pour être chrétiens de profession, ne laissent pas d'être remplis des idées du monde. Que leur dirai-je donc, Seigneur, et de quels termes me servirai-je pour leur proposer le mystère de votre humilité et de votre pauvreté ? Leur dirai-je : Ne craignez point ? dans l'état où je les suppose, ce serait les tromper. Leur dirai-je : Craignez ? je m'éloignerais de l'esprit du mystère même que nous célébrons, et des pensées consolantes qu'il inspire et qu'il doit inspirer aux plus grands pécheurs. Leur dirai-je : Affligez-vous, pendant que tout le monde chrétien est dans la joie ? Leur dirai-je : Consolerez-vous, pendant qu'à la vue d'un Sauveur qui condamne toutes leurs maximes, ils ont tant de raisons de s'affliger ? Je leur dirai, ô mon Dieu, l'un et l'autre, et par là je satisferai au devoir que vous m'imposez. Je leur dirai : Affligez-vous, et consolez-vous ; car je vous annonce une nouvelle qui est tout à la fois pour vous un sujet de crainte et un sujet de joie. Ces deux sentiments si contraires en apparence, mais également fondés sur le mystère de Jésus-Christ naissant, sont déjà le précis et l'abrégé de tout ce que j'ai à leur dire dans ce discours, après que nous aurons imploré le secours du Ciel par l'intercession de la plus sainte et de la plus heureuse des mères. *Ave, Maria.*

C'était la destinée de Jésus-Christ de paraître dans le monde comme un objet de contradiction, et, par un secret impénétrable de la Providence, d'y être tout à la fois et la ruine des uns, et la résurrection des autres : *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum*¹. Toute la vie de cet Homme-Dieu n'a été que l'accomplissement et la suite de cette prédiction. Ce n'est donc pas sans raison que je vous ai proposé d'abord sa sainte naissance comme un sujet de crainte et de joie : de crainte, en le considérant, tout Sauveur qu'il est, comme la ruine des impies et des réprouvés ; et de joie, en le regardant comme la résurrec-

tion des pécheurs qui se convertissent, et qui deviennent les élus de Dieu.

Appliquons-nous, chrétiens, cette vérité. Je puis dire que toute l'affaire du salut consiste à bien ménager, par rapport à Dieu, ces deux sentiments opposés de joie et de crainte ; et c'est pour cela que David, instruisant les grands de la terre, à qui Dieu lui faisait connaître que cette leçon était particulièrement nécessaire, leur disait, par une manière de parler aussi surprenante qu'elle est judicieuse et sensée : *Servite Domino in timore, et exultate ei cum tremore*² : Servez le Seigneur et réjouissez-vous en lui avec tremblement. Pourquoi trembler, dit saint Chrysostome, si je dois me réjouir en lui ; et pourquoi me réjouir en lui, si je dois trembler ? C'est, répond ce saint docteur, qu'à l'égard de Dieu et en matière de salut, l'homme, soit juste, soit pécheur, ne doit point avoir de joie qui ne soit mêlée d'une crainte respectueuse ; ni de crainte quoique respectueuse, qui ne soit accompagnée d'une sainte joie. Car, selon les règles les plus exactes de la religion, il ne nous est point permis de craindre Dieu sans nous confier en lui, ni de nous confier en lui sans le craindre.

Or, je prétends, et voici mon dessein ; je prétends que le mystère de la naissance de Jésus-Christ, bien conçu et bien médité, est, de tous les mystères du christianisme, le plus propre à exciter en nous, et cette crainte salutaire, et cette joie solide et intérieure. Je prétends que la vue de ce Sauveur né dans une crèche nous fournit de puissants motifs de l'une et de l'autre : motifs de crainte, si vous êtes de ces mondains qui, aveuglés par le dieu du siècle, quittent la voie du salut pour suivre la voie du monde ; motifs de joie, si vous ouvrez aujourd'hui les yeux, et si vous voulez être de ces chrétiens fidèles qui cherchent Dieu en esprit et en vérité ; motifs de crainte, si, comprenant bien pourquoi Jésus-Christ est venu au monde et de quelle manière il y est venu, vous reconnaissez l'opposition qu'il y a entre lui et vous ; motifs de joie, si, persuadés et confus de l'opposition qui se rencontre entre Jésus-Christ et vous, vous prenez enfin la résolution de vous conformer à lui, et de profiter des avantages que vous donne pour cela même la condition où Dieu vous a fait naître. Selon la différence de ces deux états et de ces deux caractères, ou craignez, ou consolez-vous. Etes-vous du nombre des mondains ? craignez ; parce que ce mystère va vous découvrir des vérités bien affligeantes : vous le verrez dans la première partie. Etes-vous ou voulez-vous être du nom-

¹ Luc., II, 34.

² Psalm., II, 11.

bre des chrétiens fidèles ? consolez-vous ; parce que ce mystère vous découvrira des trésors infinis de grâce et de miséricorde : vous le verrez dans la seconde partie. Voilà les véritables dispositions avec lesquelles vous devez vous présenter devant la crèche de votre Dieu. Rendez-vous dociles à sa parole, afin que je puisse aujourd'hui les imprimer bien avant dans vos cœurs, et donnez-moi toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est par la crainte du Seigneur que doit commencer le salut de l'homme ; et la charité même la plus parfaite ne serait ni solide, ni assurée, si la crainte des jugements de Dieu ne lui servait de fondement et de base. C'est donc avec sujet qu'en vous annonçant aujourd'hui le grand mystère du salut, qui est la naissance de Jésus-Christ notre Sauveur, je vous y fais remarquer d'abord ce qui doit exciter en vous cette crainte salutaire, donc voici les puissants motifs. Craignez, hommes du monde, c'est-à-dire vous qui, remplis de l'esprit du monde, vivez selon ses lois et ses maximes ; craignez, parce que le Sauveur qui vous est né, dans les idées pratiques, mais chimériques, que vous vous en formez, et dans l'usage ou plutôt dans l'abus que vous faites de sa miséricorde envers vous, tout Sauveur qu'il est, n'est peut-être pour vous rien moins qu'un Sauveur ; craignez, parce que c'est un Sauveur, mais qui peut-être n'est venu que pour votre confusion et pour votre condamnation ; craignez, parce que ce Sauveur ne pouvant vous être indifférent, du moment qu'il ne vous sauve pas, doit nécessairement vous perdre. Pensées terribles pour les mondains, mais qu'il ne tien qu'à vous, mes chers auditeurs, de vous rendre utiles et profitables, en les méditant dans l'esprit d'une humble et d'une véritable componction.

C'est, dis-je, un Sauveur qui nous est né, mais qui, dans les fausses idées dont vous êtes prévenus, n'est rien moins qu'un Sauveur pour vous. Comprenez ma pensée, et vous conviendrez malgré vous-mêmes de cette triste vérité. Car vous voulez qu'il vous sauve, mais vous vous mettez peu en peine qu'il vous délivre de vos péchés ; vous voulez qu'il vous sauve, mais vous prétendez qu'il ne vous en coûte rien ; vous voulez qu'il vous sauve, mais vous ne voulez pas que ce soit par les moyens qu'il a choisis pour vous sauver. Or, tout cela, ce sont autant de contradictions ; et pour peu qu'il vous reste de religion, ces contradictions énormes sont les justes sujets qui doivent aujourd'hui

d'hui vous faire trembler. N'appréhendez pas que je les grossisse, pour vous donner de vaines frayeurs ; mais craignez plutôt que mes expressions ne soient trop faibles pour vous les faire concevoir dans toute leur étendue et dans toute leur force.

Vous voulez que ce Dieu naissant soit pour vous un Dieu Sauveur ; mais au même temps, par une opposition de sentiments et de conduite dont peut-être vous ne vous apercevez pas, vous êtes peu en peine qu'il vous délivre de vos péchés. C'est pour cela néanmoins, et pour cela uniquement, qu'il est Sauveur ; et cette qualité par rapport à vous, ne lui appartient ni ne peut lui appartenir qu'autant qu'il vous dégage des passions, des vices, des habitudes qui sont les sources de vos péchés, et dont vous êtes les malheureux esclaves. S'il ne vous en délivre pas, et si, bien loin de souhaiter d'en être délivrés, vous en aimez l'esclavage et la servitude, raisonnez comme il vous plaira ; ce Dieu, quoique Sauveur par excellence, n'est pour vous Sauveur que de nom, et tout le culle que vous lui rendez en ce jour n'est qu'illusion ou hypocrisie.

Il n'y eut jamais de conséquence plus immédiate que celle-là, dans les principes et dans les règles du christianisme que vous professez. Vous l'appellerez Jésus, dit l'ange à Joseph : et pourquoi ? parce qu'il délivrera son peuple des iniquités et des péchés qui l'accablent : *Vocabis nomen ejus Jesum : ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum*¹ Prenez garde, mes frères ; c'est la remarque de saint Chrysostome ; il ne dit pas : Vous l'appellerez Jésus, parce qu'il délivrera son peuple des calamités humaines sous le poids desquelles il gémit. Cela était bon pour ces anciens sauveurs, qui ne furent que la figure de celui-ci, et que Dieu envoyait au peuple juif comme à un peuple grossier et charnel. Ce Jésus dont nous célébrons la naissance était destiné pour une plus haute et une plus sainte mission ; il s'agissait pour nous d'une rédemption plus essentielle et beaucoup plus parfaite. Ces maux dont nous devons être guéris, étaient bien plus dangereux et plus mortels que ceux qui, dans l'Égypte, avaient affligé le peuple de Dieu ; et c'est pour ceux-là, dit saint Chrysostome, qu'il nous fallait un Sauveur. Le voilà venu, non pas, encore une fois, pour nous sauver des adversités et des disgrâces de cette vie ; nous sommes indignes de la profession et de la qualité de chrétiens si nous mesurons par là sa

¹ Matth., 1, 21

grâce, et si c'est de là que nous faisons dépendre le pouvoir qu'il a de nous sauver : il ne nous a point été promis de la sorte. Mais le voilà venu pour nous délivrer de la corruption du monde, des désordres du monde, des erreurs du monde ; le voilà venu pour nous affranchir du joug de nos passions honteuses, de la tyrannie du péché à quoi nous nous sommes assujettis, de la concupiscence de la chair qui nous domine, de l'esprit d'orgueil dont nous sommes possédés, de nos attachements criminels, de nos haines, de nos aversions, de nos malignes jalousies ; car ce sont là nos vrais ennemis ; il n'y avait qu'un Dieu Sauveur qui nous pût tirer d'une si funeste captivité : aussi est-ce pour cela qu'il a voulu naître : *Ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.*

Or, dites-moi, chrétiens, est-ce ainsi que vous l'avez entendu et que vous l'entendez encore ? Que chacun s'examine devant Dieu : où est l'ambitieux parmi vous qui, regardant son ambition comme la plaie de son âme, en souhaite de bonne foi la guérison ? où est l'impudique et le voluptueux qui, réellement affligé de l'être, désire, mais efficacement et comme son souverain bien, de ne l'être plus ? où est l'homme avare et intéressé qui, honteux de ses injustices et de ses usures, déteste sincèrement son avarice ? où est la femme mondaine qui, écoutant sa religion, ait horreur de sa vanité, et pense à détruire son amour-propre ? de quelle passion, de quelle inclination vicieuse et dominante ce Sauveur vous a-t-il délivrés jusqu'à présent ? A quoi donc le reconnaissez-vous comme Sauveur ? et, s'il est Sauveur, par où montrez-vous qu'il est le vôtre ? quelle fonction en a-t-il faite et lui avez-vous donné lieu d'en faire à votre égard ? Or, quand je vous vois si mal disposés, ne serais-je pas prévaricateur, si je vous annonçais sa venue comme un sujet de joie ? et pour vous parler en ministre fidèle de son Evangile, ne dois-je pas, au contraire, vous dire, et je vous le dis en effet : Détrompez-vous, et pleurez sur vous : pourquoi ? car tandis que, possédés du monde, vous demeurez en de si criminelles dispositions, encore que le Sauveur soit né, ce n'est point proprement pour vous qu'il est né ; disons mieux : encore que le Sauveur soit né, vous ne profitez pas plus de sa naissance que s'il n'était pas né pour vous.

Ah ! chrétiens, permettez-moi de faire ici une réflexion bien douloureuse, et pour vous, et pour moi ; mais qui vous paraîtra bien touchante et bien édifiante. Nous déplorons le sort des juifs, qui, malgré l'avantage d'avoir vu naître

Jésus-Christ au milieu d'eux et pour eux, ont eu néanmoins le malheur de perdre tout le fruit de ce bienfait inestimable, et d'être ceux même qui, de tous les peuples de la terre, ont moins profité de cette heureuse naissance. Nous les plaignons, et en les plaignant nous les condamnons ; mais nous ne prenons pas garde qu'en cela même leur condition, ou plutôt leur misère et la nôtre sont à peu près égales. Car, en quoi a consisté la réprobation des juifs ? En ce qu'au lieu du vrai Messie que Dieu leur avait destiné, et qui leur était si nécessaire, ils s'en sont figuré un autre selon leurs grossières idées, et selon les désirs de leur cœur : en ce qu'ils n'ont compté pour rien celui qui devait être le libérateur de leurs âmes, et qu'ils n'ont pensé qu'à celui dont ils se promettaient le rétablissement imaginaire de leurs biens et de leurs fortunes ; en ce que, ayant confondu ces deux genres de salut, ou, pour parler plus juste, en ce que, ayant rejeté l'un, et s'étant inutilement flattés de la vaine espérance de l'autre, ils ont tout à la fois été frustrés et de l'un et de l'autre, et qu'il n'y a eu pour eux nulle rédemption. Voilà, dit saint Augustin, quelle fut la source de leur perte : *Temporalia amittere metuerunt, et æterna non cogitaverunt, ac sic utrumque amiserunt.* Or, cela même, mes chers auditeurs, n'est-ce pas ce qui nous perd encore tous les jours ? Car, quoique nous n'attendions plus comme les juifs un autre Messie ; quoique nous nous en tenions à celui que le Ciel nous a envoyé, n'est-il pas vrai (confessons-le et rougissons-en), qu'à en juger par notre conduite, nous sommes, à l'égard de ce Sauveur envoyé de Dieu, dans le même aveuglement où furent les juifs, et où nous les voyons encore à l'égard du Messie qu'ils attendent, et en qui ils espèrent ? Je m'explique.

Nous invoquons Jésus-Christ comme Sauveur, mais nous l'invoquons dans le même esprit que le juif réprouvé l'invoquerait, c'est-à-dire nous l'invoquons pour des biens temporels, mais avec une indifférence entière pour les éternels : *Temporalia amittere metuerunt, et æterna non cogitaverunt.* En effet, sommes-nous dans l'adversité, s'élève-t-il contre nous une persécution, s'agit-il ou de la fortune ou de l'honneur ; c'est alors que nous recourons à ce Dieu qui nous a sauvés, et que nous voulons encore qu'il nous sauve : mais de quoi ? d'une affaire qu'on nous suscite, d'une maladie qui nous afflige, d'une disgrâce qui nous humilie. Voilà les maux qui réveillent notre ferveur, qui nous rendent assidus à la prière, dont nous demandons non-seulement

avec instance, mais avec impatience, d'être ou préservés, ou délivrés : *Temporalia amittere metuerunt*. Mais sommes-nous dans l'état et dans le désordre d'un péché habituel qui cause la mort à notre âme ; à peine nous souvenons-nous qu'il y a un Sauveur tout-puissant pour nous en faire sortir ; à peine, pour l'y engager, nous adressons-nous une fois à lui, et lui disons-nous au moins avec le Prophète : Hâtez-vous, Seigneur ! tirez-moi du profond abîme où je suis plongé. Insensibles au besoin pressant où nous nous trouvons, nous y demeurons tranquilles et sans alarmes : *Et aeterna non cogitaverunt*. Que dis-je ? bien loin de courir au remède, peut-être le craignons-nous, peut-être le fuyons-nous, peut-être sommes-nous assez pervers pour nous faire de notre péché même une félicité secrète, pour nous en applaudir au fond de l'âme, pour nous en glorifier. Nous sommes donc alors, quoique chrétiens, aussi juifs d'esprit et de cœur que les juifs mêmes ; et dans la comparaison de leur infidélité et de la nôtre, la nôtre est d'autant plus condamnable, que nous méprisons un Sauveur en qui nous croyons, au lieu que les juifs n'ont péché contre lui que parce qu'ils ne le connaissaient point ; et c'est ce qui doit nous faire trembler.

Notre aveuglement va encore plus loin. Nous voulons que ce Dieu fait chair nous sauve ; mais nous prétendons qu'il ne nous en coûte rien : autre contradiction, et autre sujet de notre crainte. Car il n'est Sauveur pour nous qu'à une condition, et cette condition, c'est que nous nous sauverons nous-mêmes avec lui et par lui. Il nous a créés sans nous (ce sont les paroles de saint Augustin, que l'on vous a dites cent fois, et dont je voudrais aujourd'hui vous faire pénétrer toute la conséquence), il nous a créés sans nous ; mais il ne lui a pas plu, et jamais il ne lui plaira de nous sauver sans nous. Il veut que l'ouvrage de notre salut, ou plutôt l'accomplissement de ce grand ouvrage dépende de nous, et que sans nous en attribuer la gloire, nous en partagions avec lui le travail. Comme Sauveur, il est venu faire pénitence pour nous ; mais sans préjudice de celle que nous devons faire nous-mêmes, et pour nous-mêmes. Comme Sauveur, il a prié, il a pleuré, il a mérité pour nous ; mais il veut que nos prières jointes à ses prières que nos larmes mêlées avec ses larmes, que nos œuvres sanctifiées par ses œuvres, achèvent en nous cette rédemption dont il est l'auteur, et dont sans nous il ne serait pas le consommateur. Comme Sauveur, il s'est fait dans la crèche notre victime, et il a commencé dès lors à s'im-

moler pour nous ; mais il veut que nous soyons prêts à nous immoler avec lui ; et il le veut tellement, il a tellement fait dépendre de là l'efficacité et la vertu de son sacrifice par rapport à notre salut, que, tout Sauveur qu'il est (remarquez ceci), c'est-à-dire que tout disposé qu'il est en notre faveur, que quoiqu'il nous ait aimés jusqu'à se faire homme pour nous, malgré tout son amour, malgré tout ce qu'il lui en coûte pour naître parmi nous et comme nous, il consent néanmoins plutôt que nous périssions, plutôt que nous nous damnions, plutôt que nous soyons éternellement exclus du nombre de ses prédestinés, que de nous sauver de cette rédemption gratuite telle que nous l'entendons ; parce que sous ombre d'honorer sa grâce, en lui attribuant notre salut, nous ne la ferions servir qu'à fomentier nos désordres.

Il faut donc, et il le faut nécessairement, que pour être sauvés, il nous en coûte, comme il lui en a coûté. C'est la loi qu'il a établie, loi que saint Paul observait avec tant de fidélité, quand il disait : *Adimpleo ea que desunt passionum Christi in carne mea* ¹ : J'accomplis dans ma chair ce qui a manqué aux souffrances de la chair innocente et virginale de Jésus-Christ ; loi générale et absolue, dont jamais Dieu n'a dispensé, ni ne dispensera. Cependant, hommes du siècle, vous voulez être exempts de cette loi : elle vous paraît trop dure et trop onéreuse, et vous cherchez à en secouer le joug. Vous voulez le salut ; mais vous le voulez sans condition et sans charge. Vous le voulez, pourvu qu'on n'exige de vous ni assujettissement, ni contrainte, ni effort, ni victoire sur vous-mêmes. Vous le voulez ; mais sans l'acheter, et sans y rien mettre du vôtre. Car, en effet, que vous en coûte-t-il, et en quoi osez-vous me dire que vous y coopérez ? que sacrifiez-vous pour cela à Dieu ? quelles violences vous faites-vous à vous-mêmes ? Mais aussi Dieu m'oblige-t-il à vous déclarer de sa part que tandis que vous vous en tenez là, ce salut que Jésus-Christ est venu apporter au monde n'est point pour vous, et que vous n'y devez rien prétendre. Or, de là concluez si la naissance de ce Dieu-Homme a de quoi vous rassurer et vous consoler. •

Enfin, vous voulez qu'il vous sauve ; mais, par une troisième contradiction qui ne me semble pas moins étonnante, vous ne voulez pas que ce soit par les moyens qu'il a choisis pour vous sauver. Quoique ces moyens aient été concertés et résolus dans la conseil de sa sagesse éternelle, ils ne vous plaisent pas ; quoiqu'ils

¹ Coloss., 1, 24.

soient consacrés dans sa personne et autorisés par son exemple, vous ne les pouvez goûter. Et quels sont-ils ? la haine du monde et de vous-mêmes, le détachement du monde et de ses biens, le renoncement au monde, à ses plaisirs et à ses honneurs ; la pauvreté de cœur, l'humilité de cœur, la mortification des sens et l'austérité de la vie. Tout cela vous choque, et vous fait horreur. Vous voudriez des moyens plus proportionnés à vos idées, et plus conformes à vos inclinations : et moi je vous dis que c'est pour cela que vous devez trembler : pourquoi ? parce qu'indépendamment de vos idées et de vos inclinations, il est certain, d'une part, que ce Dieu naissant ne vous sauvera jamais par d'autres moyens que ceux qu'il a marqués ; et qu'il est évident, de l'autre, que jamais ces moyens qu'il a marqués pour vous sauver ne vous sauveront, tandis que vous voudrez suivre vos inclinations et vos idées. Vous voulez qu'il vous sauve selon votre goût, qui vous perd, et qui vous a perdus. Voilà le triste mystère que j'avais d'abord à vous annoncer, d'autant plus triste pour vous, si vous l'entendez et si vous n'en profitez pas.

Mais je veux vous le rendre encore plus sensible par une supposition que je vais faire. Peut-être vous surprendra-t-elle ; et fasse le ciel qu'elle vous surprenne assez pour vous forcer à reconnaître votre infidélité secrète, et à prendre des sentiments plus chrétiens ! Dites-moi, mes chers auditeurs, si Dieu vous avait envoyé un Jésus-Christ tout différent de celui que nous croyons, c'est-à-dire s'il vous était venu du ciel un Sauveur aussi favorable à la cupidité des hommes, que celui que nous adorons y est contraire ; si, au lieu de vous annoncer, comme l'ange, que ce Messie est un Sauveur pauvre et humble, né dans l'obscurité d'une étable, je vous assurais aujourd'hui que cela n'est pas, qu'on vous a trompés, que c'est un Sauveur d'un caractère tout opposé ; qu'il est né dans l'éclat et dans la pompe, dans la fortune, dans l'abondance, dans les aises et les plaisirs de la vie, et que ce sont là les moyens à quoi il a attaché votre salut, et sur quoi il a entrepris de fonder sa religion ; si, par un renversement qui ne peut être, mais que nous pouvons nous figurer, la chose se trouvait ainsi, et que ce que j'appelle supposition fût une vérité, marquez-moi ce que vous auriez à corriger dans vos sentiments, et à réformer dans votre conduite, pour vous accommoder à ce nouvel Evangile. Changeant de créance, seriez-vous obligés de changer de mœurs ? Faudrait-il renoncer à ce que vous

êtes, pour être dans l'état de perfection où ce Sauveur vous voudrait alors ? ou plutôt, sans rien changer à ce que vous êtes, ne vous trouveriez-vous pas alors de parfaits chrétiens, et n'auriez-vous pas de quoi vous féliciter d'un système de religion d'où dépendrait votre salut, et qui se rapporterait si bien à votre goût, à vos maximes, et à toutes les règles de vie que le monde vous prescrit ? N'est-ce pas alors que je devrais vous dire : Ne craignez-point ; car voici au contraire un grand sujet de joie pour vous : *Evangelizo vobis gaudium magnum*¹. Et quoi ? c'est qu'il vous est né un Sauveur, mais un Sauveur à votre gré et selon vos désirs, un Sauveur commode, un Sauveur suivant les principes duquel il vous sera permis de satisfaire vos passions ; un Sauveur qui, bien loin de les contredire, les approuvera, les autorisera : or, voyant un tel Sauveur, consolez-vous. Ne serais-je pas, dis-je, bien fondé à vous parler de la sorte, et en m'écoutant ne vous diriez-vous pas à vous-mêmes, remplis d'une joie secrète : Voilà le Sauveur et le Dieu qu'il me fallait ? Ah ! chrétiens, je le confesse, dans ce nouveau système de religion vous auriez droit de vous réjouir : mais vous êtes trop éclairés pour ne pas conclure de là, que ce qui ferait alors votre consolation doit aujourd'hui vous saisir de frayeur. Car puisque, supposé cet Evangile prétendu, je pourrais vous dire que je vous apporte une heureuse nouvelle ; en vous prêchant un Evangile directement contraire à celui-là, je suis obligé de vous tenir tout une autre langage. Je dois, au hasard de troubler la joie de l'Eglise, qui est une joie sainte, troubler la vôtre, qui, dans l'aveuglement où vous vivez, n'est qu'une joie fautive et présomptueuse. Je dois vous dire : Tremblez : pourquoi ? c'est qu'il vous est né un Sauveur, mais un Sauveur qui semble n'être venu au monde que pour votre confusion et pour votre condamnation ; un Sauveur opposé à toutes vos inclinations, un Sauveur ennemi du monde et de tous ses biens, un Sauveur pauvre, humilié, souffrant. Vérités affligeantes ! et pour qui ? pour vous, mondains, c'est-à-dire pour vous, riches du monde, possédés de vos richesses et enivrés de votre fortune ; pour vous, ambitieux du monde, éblouis d'un vain éclat, et adorateurs des pompes humaines ; pour vous, sensuels et voluptueux du monde, idolâtres de vous-mêmes et tout occupés de vos plaisirs : Cependant, après avoir considéré ce mystère de crainte, ce mystère de douleur que je découvre d'abord dans la naissance d'un Dieu-Homme,

¹ Luc., II, 10.

voyons, chrétiens, le mystère de consolation qu'elle renferme, et quelle part vous y pouvez avoir : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quelque vaine que soit devant Dieu la différence des conditions, et quelque honneur que Dieu se fasse, dans l'Écriture, d'être un Dieu égal à tous, qui n'a égard ni aux qualités ni aux rangs, qui ne fait acception de personne, *Non est personarum acceptor Deus*¹; il est néanmoins vrai, chrétiens, que, dans l'ordre de la grâce, la prédilection de Dieu, si j'ose me servir de ce terme, a toujours paru être pour les pauvres et pour les petits, préférablement aux grands et aux riches. N'en cherchons point la raison, et contentons-nous d'adorer en ceci les conseils de Dieu, qui, selon l'Apôtre, fait miséricorde à qui il lui plaît, et justice à qui il lui plaît. Prédilection de Dieu, que tout l'Évangile nous prêche, mais qui nous est marquée visiblement et authentiquement dans l'auguste mystère que nous célébrons. Car qui sont ceux que Dieu choisit les premiers pour leur révéler la naissance de son Fils? des bergers, c'est-à-dire des pauvres attachés à leur travail, des hommes inconnus au monde, et contents de leur obscurité et de la simplicité de leur état. Ce sont là ceux, dit excellemment saint Ambroise, dont Jésus-Christ fait les premiers élus, ceux qu'il appelle les premiers à sa connaissance, ceux dont il veut recevoir les premiers hommages, ceux qui paraissent comme les premiers domestiques de ce Dieu naissant, et qui environnent son berceau, pendant que les grands de la Judée, que les riches de Jérusalem, que les savants et les esprits forts de la synagogue, abandonnés, pour ainsi parler, et livrés à eux-mêmes, demeurent dans les ténèbres de leur infidélité, et semblent n'avoir nulle part à la naissance du Sauveur.

Où, mes frères, disait saint Paul aux Corinthiens, voilà les prémices de votre vocation : des faibles choisis pour confondre les puissants, des simples pour confondre les sages, des sujets vils et méprisables selon le monde, pour confondre dans le monde ce qu'il y a de plus éclatant et de plus élevé. C'est par où le christianisme a commencé : telle fut l'origine de l'Église, qui, selon la remarque de saint Chrysostome, était alors toute renfermée dans l'étable de Bethléem, puisque hors de là Jésus-Christ n'était point connu. Et c'est, grands du monde qui m'écoutez, ce qui devrait aujourd'hui vous affliger, ou même vous désoler, si Dieu, par son aimable provi-

dence, n'avait pris soin d'y pourvoir. Mais rassurez-vous, et convaincus comme vous l'allez être de l'immensité de ses miséricordes, malgré les malheureux engagements de vos conditions, confiez-vous en lui. Car voici trois grands sujets de consolation, que je tire du mystère même dont nous faisons la solennité. Rendez-vous-y attentifs, et, après l'avoir médité, cet ineffable mystère, avec tremblement et avec crainte, goûtez-en maintenant toute la douceur : *Ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum.*

En effet, quelque exposés que vous soyez à la corruption du siècle, et quelque éloignés que vous paraissiez du royaume de Dieu, Jésus-Christ ne vous rebute point ; et, bien loin de vous rejeter, il ne vient au monde que pour vous attirer à lui : grâce inestimable, à laquelle vous devez répondre. Quelque apparente contrariété qu'il y ait entre votre état et l'état de Jésus-Christ naissant, sans cesser d'être ce que vous êtes, il ne tient qu'à vous d'avoir avec lui une sainte ressemblance : secret important de votre prédestination que vous ne devez pas ignorer. Quelque danger qu'il y ait dans la grandeur humaine, et de quelque malédiction qu'aient été frappées les richesses du monde, vous pouvez vous en servir comme d'autant de moyens propres pour honorer Jésus-Christ, et pour lui rendre le culte particulier qu'il attend de vous : avantage infini dont vous devez profiter, et qui doit être comme le fond de vos espérances. Encore un moment de réflexion pour des vérités si touchantes.

Non, mes chers auditeurs, quoique Jésus-Christ, par un choix spécial et divin, ait voulu naître dans la bassesse et dans l'humiliation, il n'a point rejeté pour cela la grandeur du monde ; et je ne crains point de vous scandaliser, en disant que dès sa naissance, bien loin de la dédaigner, il a eu des égards pour elle, jusqu'à la rechercher même et à se l'attirer. L'Évangile qu'on vous a lu en est une preuve bien évidente. Car, en même temps que ce Dieu sauveur appelle des bergers et des pauvres à son berceau, il y appelle aussi des mages, des hommes puissants et opulents, des rois, si nous en croyons la tradition. En même temps qu'il députe un ange à ceux-là, il fait luire une étoile pour ceux-ci. En même temps que ceux-là, pour venir le reconnaître et l'adorer, quittent leurs troupeaux, ceux-ci abandonnent leur pays, leurs biens, leurs États. De savoir qui des uns et des autres l'honorent le plus, ou lui sont plus chers, c'est ce que je n'entreprends pas encore de décider. Mais, sans en faire la comparaison, au moins est-il vrai que les uns et les autres sont reçus dans l'étable

¹Act. x, 34

SERMON SUR LA NATIVITÉ

de ce Dieu-Homme; au moins est-il vrai que ce Dieu, caché sous le voile de l'enfance, se manifeste aux uns et aux autres, et que la préférence qu'il donne aux petits n'est point une exclusion pour les grands.

Or cette pensée seule, hommes du monde, ne doit-elle pas ranimer toute votre confiance, et n'est-elle pas plus que suffisante pour vous fortifier et pour vous encourager? Mais de là même il s'ensuit encore quelque chose de plus consolant pour vous. Et quoi? c'est qu'il est donc constant que Jésus-Christ, dans le mystère de sa naissance, indépendamment de la prédilection qu'il peut avoir pour les uns, préférablement aux autres, a bien plus fait au fond pour les grands que pour les petits, et que, dans un sens, les grands qu'il a appelés lui sont beaucoup plus redevables : comment cela? C'est, dit saint Chrysostome, qu'il a fallu une vocation plus forte pour attirer à Jésus-Christ des grands, des puissants du siècle, tels qu'étaient les mages, que pour y attirer des pasteurs, dont l'ignorance et la faiblesse semblaient être déjà comme des dispositions naturelles à l'humilité de la foi. Dans ceux-ci, rien ne résistait à Dieu; mais dans ceux-là, la grâce de Jésus-Christ eut tout à combattre et à vaincre; c'est-à-dire le monde, avec toutes ses concupiscences. Cependant, c'est le miracle qu'elle a opéré; et voilà l'insigne victoire que la foi de Jésus-Christ naissant a remportée sur le monde : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra*¹. Foi triomphante et victorieuse, qui, malgré l'orgueil du monde, a eu assez de pouvoir sur leurs esprits pour leur faire adorer dans un enfant le Verbe de Dieu et sa sagesse; qui, malgré le libertinage du monde, a fait assez d'impression sur leurs cœurs pour en arracher les passions les plus enracinées, a été assez efficace pour les captiver sous le joug de la religion chrétienne.

Après cela, qui que vous soyez, et quelque rang que vous teniez dans le monde, plaignez-vous que votre Dieu réprovoie votre condition, ou que votre condition vous éloigne de Dieu. Non, chrétiens, elle ne vous en éloigne point, ni votre Dieu ne la réprovoie point. Elle ne vous en éloigne point, puisque vous voyez que lui-même il la prévient des grâces les plus abondantes; et il ne la réprovoie point, puisqu'un de ses premiers soins, en venant au monde, est de la sanctifier dans les mages et de la réformer en vous. Il réprovoie les abus et les désordres de votre condition; il en réprovoie le faste, il en réprovoie le luxe, il en réprovoie la mollesse, il en réprovoie

la dureté et l'impiété; mais sans la réprouver elle-même, puisque c'est pour elle et pour vous-mêmes qu'il ouvre aujourd'hui le trésor de ses miséricordes les plus efficaces et les plus particulières. Comme il est le Dieu de toutes les conditions, et qu'il vient pour sauver tous les hommes sans nul discernement de conditions, il veut que dès son berceau, où il commence déjà à faire l'office de Sauveur, on voie à sa suite et des grands et des petits, et des riches et des pauvres, et des maîtres et des sujets. Approchons, et approchons tous; allons à sa crèche, et allons-y tous. C'est de sa crèche qu'il nous appelle, de sa crèche qu'il nous tend les bras, de sa crèche qu'il veut répandre sur nous et sur nous tous les mêmes bénédictions.

Mais, après tout, quel rapport peut-il y avoir entre sa pauvreté et l'opulence, entre ses abaissements et la grandeur, entre sa misère et les aises de la vie? A cela je répons par une seconde proposition que j'ai avancée, et que je reprends. Je dis qu'il ne tient qu'à vous, sans cesser d'être ce que vous êtes, de vous rendre semblables à Jésus-Christ naissant, et, malgré toute la contrariété qui paraît entre votre état et le sien, d'avoir avec lui cette conformité parfaite sur laquelle est fondée, selon saint Paul, la prédestination de l'homme. Il faut, pour être reconnu de Dieu, et pour avoir part à sa gloire, porter le caractère de cet enfant qui vient de naître, et lui ressembler; et c'est de lui, et de lui seul à la lettre, qu'on peut bien nous dire : *Nisi efficiamini sicut parvulus iste, non intrabitis in regnum cælorum*¹. Il y a d'abord de quoi vous troubler, de quoi même vous effrayer : mais écoutez ce que j'ajoute; car je prétends qu'il ne vous est ni impossible, ni même difficile, en demeurant dans votre condition, de parvenir à cette divine ressemblance : pourquoi? parce que, comme chrétiens, vous pouvez être grands et humbles de cœur, riches et pauvres de cœur, puissants et modestes ou circoncis de cœur : or, du moment que vous joignez l'humilité à la grandeur, la modestie à la puissance, le détachement des richesses aux richesses mêmes, dès là il n'y a plus d'opposition entre l'état de Jésus-Christ et le vôtre; au contraire, c'est justement par là que vous avez l'avantage d'être plus conformes à ce modèle des prédestinés; c'est par là que vous en êtes dans le monde des copies plus achevées; car le caractère de ce Sauveur n'est pas précisément d'être pauvre et humble, mais d'être grand et humble tout à la fois, ou plutôt humble et la grandeur

¹ 1 Joan., v, 20.

¹ Math., xviii, 3.

même, puisque son humilité ne l'empêche point d'être Fils du Très-Haut. Or voilà, mes chers auditeurs, ce qu'il n'appartient qu'à vous, dans le rang où Dieu vous a placés, de pouvoir parfaitement imiter. Ceux que l'obscurité de leur naissance ou la médiocrité de leur fortune confond parmi la multitude, ne peuvent, ce semble, arriver là; à quelque degré de sainteté qu'ils s'élèvent, leur humilité ne représente point ni n'exprime point celle d'un Dieu anéanti; il faut pour cela de la dignité et de la distinction selon le monde. Un grand, qui sans rien perdre de tous les avantages de sa condition, sait pratiquer toute l'humilité de sa religion; un grand, petit à ses yeux, et qui, sans oublier jamais qu'il est pécheur et mortel, se tient devant Dieu dans le respect et dans la crainte; un grand qui peut dire à Dieu, comme David : Seigneur, mon cœur ne s'est point enflé, et mes yeux ne se sont point élevés : *Domine, non est exaltatum cor meum, neque elati sunt oculi mei*¹; je ne me suis point ébloui de l'éclat du monde qui m'environne, et jamais l'orgueil ne m'a porté à des entreprises ou au-dessus de moi, ou contraires à la charité et à la justice : *Neque ambulavi in magnis, nec in mirabilibus super me*²; un grand, rempli de ces sentiments, est le parfait imitateur de Dieu dont nous célébrons aujourd'hui les anéantisements adorables; un grand, dans ces dispositions, est ce vrai chrétien qui s'humilie comme le divin Enfant que nous présente l'étable de Bethléem : *Qui se humiliaverit sicut parvulus iste*³; et c'est à lui, c'est à ce grand, que j'ose encore appliquer les paroles suivantes : *Hic major est in regno caelorum*. Un grand sur la terre, sanctifié de la sorte, est non-seulement grand, mais le plus grand, dans le royaume du ciel.

C'est donc ainsi que le Sauveur du monde attire à son berceau des grands et des riches, aussi bien que des pauvres et des petits : et quels sont-ils, encore une fois, ces grands, ces riches, ou quels doivent-ils être ? Jugeons-en toujours par l'exemple des mages, si propre au lieu où je parle, et dont le rapport est si étroit avec le mystère que je prêche. Ah ! chrétiens, ce sont des grands qui semblent n'être grands que pour faire paraître dans leur conduite une humilité plus profonde, une obéissance plus prompte, une soumission aux ordres du ciel plus entière, en suivant l'étoile du Dieu humilié qui les appelle à lui; et voilà les grands à qui le Dieu des humbles se fait connaître aussi bien qu'aux petits; parce qu'ils lui ressemblent aussi bien

et même encore plus que les petits; ce sont des riches qui, bien loin de mettre leur cœur dans leurs richesses, mettent leurs richesses aux pieds de l'Agneau, et se font un mérite d'y renoncer; et voilà les riches que le Dieu des pauvres ne dédaigne pas, parce que souvent, jusqu'au milieu de leurs richesses, il les trouve plus pauvres de cœur que les pauvres mêmes. Or, n'est-ce pas de quoi vous devez bénir mille fois le ciel : je dis vous, qui, dans votre élévation, dans votre fortune, pouvez avoir part aux mêmes avantages : et si vous prenez bien l'esprit de votre religion, n'avez-vous pas de quoi rendre à Dieu d'éternelles actions de grâces, lorsqu'il vous donne tant de facilité à vous sanctifier jusque dans les conditions qui, par elles-mêmes, semblent les plus opposées à la sainteté ?

Je vais encore plus loin ; car, quelque dangereuse que soit la grandeur du monde, quelque réprouvée que soient les richesses du monde, j'avance une troisième proposition non moins incontestable : savoir, qu'il ne tient qu'à vous de vous en servir pour rendre à Jésus-Christ naissance l'hommage et le culte particulier qu'il attend de vous ; et voici de quelle manière j'entends la chose. C'est qu'en qualité de Dieu humble, il veut être honoré et glorifié; et qu'en qualité de Dieu pauvre, il veut être assisté et soulagé : voilà le double tribut qu'il exige de vous, et ce qui fait la bénédiction de votre état : pouvoir consacrer à Jésus-Christ ce qui était autrement la cause fatale de votre damnation et de votre perte. Quels trésors de grâces pour vous, si vous les savez recueillir ! Je m'explique.

Comme Dieu humble, il veut être honoré et glorifié : c'est pour cela qu'au milieu de la gentilité, il va chercher des adorateurs; et quels adorateurs ? des hommes distingués par leurs dignités, qui, prosternés devant sa crèche et anéantis en sa présence, lui font plus d'honneur et lui procurent plus de gloire que les bergers de la Judée avec toute leur ferveur et tout leur zèle. En effet, rien ne l'honore plus, ni ne lui doit être plus glorieux, que les hommages des grands : or, de quel autre que de vous-mêmes dépend-il de lui donner cette gloire dont il est jaloux ? Pourquoi dans le monde avez-vous de l'autorité ? pourquoi Dieu vous a-t-il fait ce que vous êtes ? que ne pouvez-vous pas pour lui ? et en comparaison de ce que vous pouvez, que fait le reste du monde ? c'est par vous que la religion de ce Dieu-Homme devient vénérable ; c'est par vous que son culte s'établit plus promptement, plus solidement, plus universellement, et c'est votre exemple qui l'autorise. Quel usage pouvez-vous

¹ Psal., cxxix, 1. — ² Ibid., 2. — ³ Matth., xviii, 4.

faire de votre puissance, plus digne ou aussi digne de vous que celui-là ? et que vous en coûte-t-il pour le faire, sinon de le vouloir ? C'est par là que vous devez estimer vos conditions ; c'est dans cette vue seule qu'il vous est permis de les aimer et de vous y plaire ; hors de là, elles vous doivent faire gémir : mais votre consolation doit être de penser que, par elles, il vous est aisé de relever la grandeur, et de porter plus hautement que les autres les intérêts d'un Dieu qui s'est tant abaissé.

Achevons. Comme Dieu pauvre, il veut être soulagé et assisté, non plus dans lui-même, mais dans ses membres, qui sont les pauvres ; car je ne m'acquitterais pas pleinement de mon ministère, si j'oubliais aujourd'hui des membres de Jésus-Christ. Pour peu que vous soyez chrétiens, vous portez une sainte envie à ces bienheureux mages qui, venus des extrémités de l'Orient, ne parurent point les mains vides devant ce Sauveur, mais lui offrirent des présents qu'il accepta et qu'il agréa. Et moi, je vous dis qu'il veut recevoir de votre main les mêmes offrandes ; je vous dis que, sans le chercher si loin, vous le trouvez au milieu de vous, parce qu'il y est en effet, et qu'il y est dans des lieux, dans des états où il n'a pas moins à souffrir et où il n'est pas moins abandonné que dans l'étable de Bethléem : je vous dis que ces pauvres qui vous environnent et que vous voyez, mais encore bien plus ceux que vous ne voyez pas et qui ne peuvent vous approcher, sont à votre égard ce Jésus-Christ même à qui les mages, à qui les bergers présentèrent, les uns de l'or et de l'encens, et les autres des fruits de leurs campagnes ; qu'il est de la foi que ce que vous donnez aux pauvres, vous le donnez à Jésus-Christ, et j'ose dire avec plus de mérite, lorsqu'il passe par les mains des pauvres, que si vous le portiez immédiatement vous-mêmes dans les mains de Jésus-Christ. Dès là, et quels fonds de confiance ! dès là, dis-je, vos richesses, obstacles si dangereux pour le salut, dans l'ordre même du salut n'ont plus rien que d'innocent, que de salutaire pour vous ; dès là elles n'ont plus ce caractère de réprobation que l'Écriture leur attribue ; dès là elles ne choquent plus la pauvreté de Jésus-Christ, puisqu'elles sont au contraire le supplément et le soutien de la pauvreté que Jésus-Christ a choisie, puisque Jésus-Christ entre dans une sainte communauté avec vous, et qu'il s'enrichit de vos biens, comme il vous fait participer à ses mérites ; dès là, sanctifiées par ce partage, elles

changent pour ainsi dire de nature, et de trésors d'iniquité qu'elles étaient, elles deviennent la précieuse matière de la plus excellente des vertus, qui est la charité ; dès là, ces terribles anathèmes que le Fils de Dieu, dans l'Évangile, fulminait contre les riches, ne tombent plus sur vous : pourquoi ? parce que Jésus-Christ, dit saint Chrysostome, est trop juste et trop fidèle pour donner sa malédiction à des richesses qui lui sont consacrées, et qu'il vous demande lui-même. Heureux, s'écriait le Prophète royal, celui qui comprend le mystère de l'indigent et du pauvre ! et je le dis avec plus de sujet que lui ; car c'est surtout pour un chrétien que le pauvre est un mystère de foi. Mais, remontant au principe, j'ajoute : Heureux celui qui comprend le mystère d'un Dieu pauvre et d'un Dieu humilié ! *Beatus qui intelligit !*

Parce qu'il s'est humilié, dit saint Paul, Dieu a voulu, pour l'élever, qu'à son seul nom toute la terre fléchit le genou ; et c'est dans les cours des princes que la prédiction de saint Paul se vérifie plus authentiquement, puisque les puissances du monde que nous-y révèrons ont une grâce particulière pour honorer cet Homme-Dieu, qui s'est anéanti pour nous. C'est par là que ce Dieu Sauveur, comme dit saint Chrysostome, est dédommagé des humiliations de sa naissance. Je sais, et il est vrai que, dès sa naissance même, il nous est représenté dans l'Évangile, persécuté par Hérode et obéissant à Auguste : voilà par où notre religion a commencé. Mais, grâce à la Providence, le monde a bien changé de face : car, pour ma consolation, je vois aujourd'hui le plus grand des rois obéissant à Jésus-Christ, et employant tout son pouvoir à faire régner Jésus-Christ ; et voilà ce que j'appelle, non pas le progrès, mais le couronnement de la gloire de notre religion.

Pour cela, Sire, il fallait un monarque aussi puissant et aussi absolu que vous. Comme jamais prince n'a eu l'avantage d'être si bien obéi ni si bien servi que Votre Majesté, aussi jamais prince n'a-t-il reçu du ciel tant de talents et tant de grâces pour faire servir et obéir Dieu dans son Etat. Votre bonheur, Sire, est de ne l'avoir jamais entrepris qu'avec des succès visibles ; et le mien, dans la place que j'occupe depuis si longtemps, est d'avoir toujours eu de nouveaux sujets pour vous en féliciter. C'est ce qui a attiré sur votre personne sacrée ces bénédictions abondantes, que nous regardons comme les prodiges de notre siècle. On nous

vante le règne d'Auguste, sous lequel Jésus-Christ est né, comme un règne florissant : et moi, dans le parallèle qu'il me serait aisé d'en faire ici, je ne trouve rien que je puisse comparer au règne de Votre Majesté. On attribue les prospérités dont Dieu vous a comblé aux vertus royales et aux qualités héroïques qui vous ont si hautement distingué entre tous les monarques de l'Europe ; et moi, portant plus loin mes vues, je regarde ces prospérités comme les récompenses éclatantes du zèle de Votre Majesté pour la vraie religion ; de son application constante à maintenir l'intégrité et la pureté de la foi ; de sa fermeté et de sa force à réprimer l'hérésie, à exterminer l'erreur, à abolir le schisme, à rétablir l'unité du culte de Dieu. Pouvez-vous, Sire, nous en convaincre, et en convaincre toute l'Europe par une plus illustre preuve, que par le plus solennel de tous les traités, glorieux monument de votre piété ? Pour donner la paix au monde chrétien, Votre Majesté a sacrifié sans peine ses intérêts ; mais a-t-elle sacrifié les intérêts de Dieu ? Touché en faveur de son peuple, elle a bien voulu, pour terminer une guerre qui n'étoit pour elle qu'une suite de conquêtes, se relâcher de ses droits ; mais a-t-on pu obtenir d'elle qu'elle se relâchât en rien de ce que son zèle pour Dieu lui avait fait aussi saintement entreprendre que généreusement exécuter ? Malgré les négociations infinies de tant de nations assemblées, malgré tous les efforts de la politique mondaine, votre zèle, Sire, pour la foi catholique, a triomphé ; votre grand ouvrage de l'extinction et de l'abolition du schisme a subsisté, ou plutôt il est affermi. A cette condition, Votre Majesté, sur toute autre chose, s'est rendu facile et traitable : mais sur le point de la religion, elle s'est montrée inflexible ; et par là l'hérésie a désespéré de trouver jamais grâce devant ses yeux. Or, c'est pour cela, Seigneur, puis-je dire à Dieu, que vous ajouterez jour sur jour à la vie de ce grand roi : *Dies super dies regis adjicies* ¹, et que vous prolongerez ses années de génération en génération : *Et annos ejus usque in diem generationis et generationis* ².

Mais je n'en suis pas réduit, Sire, à former là dessus de simples vœux. Dès maintenant mes vœux sont accomplis, et la prière que j'en ai faite cent fois à Dieu, sans préjudice de l'avenir, me paraît déjà exaucée. Car, depuis l'établissement de la monarchie, aucun de nos rois a-t-il régné, et si longtemps, et si heureusement, et si glorieusement que Votre Majesté ? Et pour

le bonheur de la France, non-seulement Votre Majesté règne encore, mais nous avons des gages solides, et presque des assurances, qu'elle régnera jusqu'à l'accomplissement le plus parfait qu'ait en jamais pour un roi cette sainte prière : *Dies super dies regis adjicies*. Depuis l'établissement de la monarchie, aucun de nos rois a-t-il vu dans son auguste famille autant de degrés de générations et d'alliances, que Votre Majesté en voit aujourd'hui dans la sienne ? Et sans être ni oracle, ni prophète, j'ose prédire avec confiance à Votre Majesté, du moins j'ose espérer pour elle, qu'elle n'en demeurera pas là ; mais qu'un jour elle verra les fruits de cet heureux mariage qu'elle vient de faire, et qui étendra ses années à une nouvelle génération : *Et annos ejus usque in diem generationis et generationis*. Après tant de glorieux travaux, voilà, Sire, les bénédictions de douceur dont vous allez désormais jouir, et que Dieu vous préparait : une profonde paix dans votre Etat, un peuple fidèle et dévoué à toutes vos volontés, une cour tranquille et soumise, attentive à vous rendre ses hommages et à mériter vos grâces ; la famille royale dans une union qui n'a peut-être point d'exemple, et que rien n'est capable d'altérer ; un fils, digne héritier de votre trône, et qui n'eut jamais d'autre passion que de vous plaire ; un petit-fils formé par vous, et déjà établi par vous ; une princesse, son épouse, votre consolation et votre joie ; de jeunes princes dont vous devez tout vous promettre, et qui déjà répondent parfaitement aux espérances que vous en avez conçues. Voilà, dis-je, les dons de Dieu qui vous étaient réservés : *Ecce sic benedicitur homo qui timet Dominum* ¹ ; c'est ainsi, concitait David, que sera béni l'homme qui craint le Seigneur ; et c'est ainsi qu'est bénie Votre Majesté.

Mais encore une fois, ô mon Dieu, c'est pour cela même que vous multiplierez les jours de cet auguste monarque, et que vous le conserverez, non-seulement pour nous, mais pour vous-même ; car, avec une âme aussi grande, avec une religion aussi pure, avec une sagesse aussi éclairée, avec une autorité aussi absolue que la sienne, que ne fera-t-il pas pour vous, après ce que vous avez fait pour lui ; et par quels retours ne reconnaîtra-t-il pas les grâces immenses que vous avez versées, et que vous versez encore tous les jours sur lui ? Qu'il me soit donc permis, Seigneur, de finir ici en le félicitant de votre protection divine, et en lui disant à lui-même ce qu'un de vos prophètes dit à un prince

¹ Psaum., LII, 7. — ² Ibid.

¹ Psaum., CXXVII, 4.

bien moins digne d'un tel souhait : *Rex, in æternum vive* ¹ : Vivez, Sire, vivez sous cette main de Dieu bienfaisante et toute-puissante, qui ne vous a jamais manqué, et qui ne vous manquera jamais. Vivez pour la consolation de vos sujets, et pour mettre le comble à votre gloire : ou plutôt, puisque vous êtes l'homme de la droite de Dieu, vivez, Sire, pour la gloire et pour les intérêts de

¹ Dan., II, 6.

Dieu. Vivez pour faire connaître, adorer et servir Dieu ; vivez pour consommer ce grand dessein de la réunion de l'Eglise de Dieu ; vivez pour la destruction de l'iniquité, de l'erreur, du libertinage, qui sont les ennemis de Dieu ; vivez en roi chrétien, et vous mériterez par là le salut éternel qu'un Dieu Sauveur vient annoncer au monde, et qui est la récompense des élus. que je vous souhaite, etc.

FIN DE L'AVEU.

C A R E M E .

SERMON POUR LE MERCREDI DES CENDRES.

SUR LA PENSÉE DE LA MORT.

ANALYSE.

SUJET. *Souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière, et que vous retournerez en poussière.*

Voilà le terme où doivent aboutir tous les desseins des hommes et toutes les grandeurs du monde. Voilà l'unique et solide pensée qui doit partout et en tout temps nous occuper. Elle ne nous plaira pas ; mais elle nous sera salutaire, et ce discours vous en fera voir les avantages. Prière au Saint-Esprit.

DIVISION. Pensée de la mort, remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions : première partie. Règle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations : deuxième partie. Motif le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions : troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Pensée de la mort, remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions. Nos passions sont vaines, elles sont insatiables, elles sont injustes : vaines dans leurs objets, insatiables dans leurs désirs, injustes dans les sentiments présumptueux qu'elles nous inspirent, soit à l'égard de nous-mêmes, soit à l'égard des autres. Mais pour les réprimer et pour en amortir le feu, la pensée de la mort 1° nous en fait connaître la vanité ; 2° nous fait mettre des bornes à notre cupidité ; 3° fait cesser dans notre estime toute distinction, et par là nous réduit au grand principe de la modestie, qui est l'égalité que Dieu a mise entre tous les hommes, et nous oblige, qui que nous soyons, à nous rendre au moins justice, et à rendre aux autres les devoirs de la charité.

1° La pensée de la mort nous fait connaître la vanité de nos passions, en nous faisant connaître la vanité des objets auxquels elles s'attachent, qui sont les biens de la vie. Tandis que ces biens nous paraissent grands et estimables, il nous est presque impossible de ne les pas aimer, et en les aimant de n'en pas faire le sujet de nos plus ardentes passions. Mais du moment que nous commençons à les mépriser, nous commençons à nous en détacher ; et ce qui nous donne ce mépris des biens de la terre, c'est la pensée de la mort, parce que la mort est la preuve sensible du néant de toutes les choses humaines. *A ce jour-là*, dit l'Écriture, c'est-à-dire au jour de la mort, *toutes les pensées des hommes*, tous leurs projets *s'évanouiront*, et par conséquent toutes leurs passions s'éteindront. Or, que faisons-nous en pensant à la mort ? nous anticipons ce dernier jour, et nous prenons par avance les mêmes sentiments que nous aurons alors.

C'est ainsi que David, jusques au milieu de la cour, réprimait toutes ses passions. Il demandait à Dieu qu'il lui fit connaître la fin de sa vie ; et considérant la brièveté de ses jours, il concluait que tout n'est que vanité, et que c'est bien en vain que l'homme se trouble, se fatigue et s'épuise, pour amasser et pour thésauriser, puisqu'il passe comme une ombre, et qu'il ne sait qui profitera de ses travaux. Conclusion que nous tirons nous-mêmes aussi bien que ce saint roi, quand nous pensons à la mort. Si nous ne devions jamais mourir, nous ne voudrions jamais reconnaître la vanité des biens de la vie. Mais quand on nous dit, ou que nous nous disons à nous-mêmes que nous mourrons, toute cette vanité se présente à nous. Les autres considérations chrétiennes renferment tout au plus des témoignages et des preuves de cette vanité : au lieu que la mort en est l'essence même, et qu'elle fait cette vanité même. D'où il s'ensuit que la pensée de la mort a une vertu spéciale, non-seulement pour nous la découvrir, mais pour nous la faire sentir. De là cette belle leçon que faisait l'Apôtre aux Corinthiens : *Le temps est court : réjouissons-nous donc comme ne nous réjouissant pas, possédons comme ne possédant pas, usons de ce monde comme n'en usant pas.*

2° La pensée de la mort nous fait mettre des bornes à notre cupidité. Nos passions sont d'elles-mêmes insatiables : quel avare, quel ambitieux, quel voluptueux a dit jamais : C'est assez ? Mais pour vous apprendre à borner vos désirs, je n'ai qu'à vous adresser les paroles de l'Église : *Memento, homo* : souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière et que vous retournerez en poussière. Ou je n'ai qu'à vous faire la même invitation que les juifs firent au Fils de Dieu, lorsqu'ils le prièrent d'approcher du tombeau de Lazare : *Veni, et vide* : Venez, et voyez ce riche du monde dans la pauvreté et la nudité où la mort l'a réduit. *Veni, et vide* : Venez, et voyez ce grand du monde : qu'est devenue à la mort toute sa grandeur ? *Veni, et vide* : Venez, et voyez cette femme du monde, et tâchez à reconnaître quelques traits de cette beauté dont elle prenait tant de soin. Voilà comment tout finira pour vous.

3° La pensée de la mort nous réduit au grand principe de la modestie, qui est l'égalité, et nous oblige à nous rendre justice, et à rendre aux autres les devoirs de la charité. Sans cette pensée, on se laisse éblouir de certaines distinctions qu'on a dans le monde, on s'entête de soi-même, on devient fier et hantain. Mais quand on fait réflexion que la mort nous égalera tous, on rabat beaucoup de ses fiertés et de ses hauteurs, parce qu'on voit que d'homme à homme il y a bien peu de différence, et l'on vient à l'égard des autres une conduite plus équitable, en les traitant avec plus de douceur et plus d'humanité.

DEUXIÈME PARTIE. Pensée de la mort, règle infallible pour conclure sûrement dans nos délibérations. *Les pensées des hommes sont timides, dit le Sage, et nos prévoyances incertaines.* Nos pensées sont timides, parce que souvent nous ne savons si nous prenons le meilleur parti, ou même un bon parti par rapport au salut. Et nos prévoyances sont incertaines, parce que l'avenir nous étant inconnu, nous sommes toujours en doute si nous n'aurons point lieu de nous repentir un jour de ce que nous aurons entrepris, et si notre conscience ne nous les reprochera point à la mort. Mais la pensée de la mort est le moyen le plus efficace et le plus sûr pour nous délivrer de ces craintes et de ces incertitudes affligeantes, puisque c'est le moyen le plus efficace et le plus sûr pour bien conclure dans toutes les occasions où la conscience et le salut se trouvent engagés. Comment cela ? 1° parce que le souvenir de la mort est une application vive et touchante que nous nous faisons à nous-mêmes de la fin dernière, qui doit être le fondement de toutes nos délibérations ; 2° parce qu'en pratiquant ce saint exercice de la pensée de la mort, nous prévenons ainsi tous les remords et tous les troubles dont pourraient être, sans cela, suivies nos résolutions.

1° La pensée de la mort est une application vive et touchante que nous nous faisons à nous-mêmes de la fin dernière, qui doit être le fondement de toutes nos délibérations. Car la pensée de la mort nous rappelle la pensée de l'éternité qui la suit ; et pénétrés de cette pensée de l'éternité, nous jugeons bien plus sainement des choses. Dégagés alors de mille illusions, nous voyons plus clairement ce qui nous éloigne et ce qui nous approche de notre dernière fin ; et nous concluons plus aisément qu'il faut donc prendre ce qui nous y conduit, et rejeter ce qui nous exposerait à n'y arriver jamais. Voilà par où la pensée de la mort devient pour nous, selon l'Écriture, un fonds de prudence et d'intelligence.

Aussi les païens, dans les traités et les négociations importantes, tenaient-ils leurs conseils après des tombeaux de leurs ancêtres ; comme s'ils n'eussent pas cru pouvoir sagement délibérer et résoudre sans le souvenir et la vue de la mort. Or ce qu'ils faisaient par superstition, nous le devons faire par religion. Avez-vous un état de vie à choisir, est-il question de régler l'usage de vos biens, s'agit-il d'un intérêt et d'un profit à faire, faut-il former une entreprise, vider un procès, terminer un différend, vaquez à tout cela comme devant un jour mourir, et cette pensée vous préservera de mille fautes que vous y pourriez commettre. Les saints en ont usé de la sorte, et c'est ce qui les a conduits dans les voies droites qu'ils ont tenues sans s'égarer et sans tomber. Si donc nous faisons tous les jours tant de fausses démarches, ne nous en prenons qu'à nous-mêmes et à notre infidélité, qui nous fait éloigner le souvenir de la mort comme un objet fâcheux et désagréable, et qui par là nous expose à tous les égarements où nous nous laissons entraîner.

2° En pratiquant le saint exercice du souvenir de la mort, nous prévenons tous les remords et tous les troubles dont pourraient être, sans cela, suivies nos résolutions. Cet autre avantage est une conséquence du premier. Quand on se demande à soi-même : Quels sentiments aurai-je à la mort de ce que j'entreprends aujourd'hui ? on entend, pour ainsi dire au fond de soi-même la réponse de la mort, qui nous marque intérieurement ce qui doit être alors le sujet de nos repentirs : repentirs non passagers et variables, comme ceux que nous avons par rapport aux choses de la vie et en raisonnant selon les principes de la vie, mais repentirs éternels. Que fais-je donc pour m'en garantir ? je prévius par la pensée tous ces repentirs de la mort ; et au lieu de les réserver à ma dernière heure, je me les rends utiles pour l'heure présente. C'est en quoi la prudence des justes triomphe de la témérité des impies.

THOISIÈME PARTIE. Pensée de la mort, motif le plus puissant pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions. C'est de la ferveur de nos actions que dépend la sainteté de notre vie ; et l'obstacle au contraire le plus commun à notre sanctification, c'est un certain fonds de lâcheté et de tiédeur qui ne nous est que trop naturel. Or, pour nous retirer de cet état de tiédeur, il n'y a qu'à penser souvent : 1° à la proximité de la mort ; 2° à l'incertitude de la mort.

1° Proximité de la mort, premier motif qui confond notre lâcheté. Motif que le Fils de Dieu nous a tant proposé dans l'Évangile, en nous disant : Marche, parce que la nuit vient ; veillez, parce que le Fils de l'Homme est déjà à la porte ; négociez et faites profiter vos talents, parce que le maître va arriver ; tenez vos lampes allumées, parce que l'Époux approche. En effet, quand nous aurions des siècles entiers à vivre, nous devons toujours servir Dieu d'une manière digne de Dieu : mais combien devons-nous encore redoubler nos soins lorsque nous touchons de si près à notre terme, et que Jésus-Christ nous le fait entendre si expressément ? Qu'un ange de la part de Dieu vint nous apprendre que nous mourrions dès demain, il n'y a rien qu'on ne fit pour se préparer. Or, ce que nous ferions alors, pourquoi ne le faisons-nous pas dès maintenant, puisque dès maintenant nous pouvons mourir ?

Exemple du saint roi Ezéchias, et conclusion qu'il tirait de la proximité de la mort. Apprenons de là cette méthode si solide de faire chaque action comme si c'était la dernière de notre vie.

2° Incertitude de la mort, second motif qui confond notre lâcheté. Si nous savions quand et à quel jour nous devons mourir, plus de bonnes œuvres dans la vie ; ou remettrait tout à la mort : mais Dieu nous cache cette heure de la mort, afin que nous nous tenions en garde à toutes les heures. Car quelle pensée est plus capable de nous renouveler sans cesse en esprit que celle-ci : Peut-être ce jour sera-t-il le dernier de mes jours ? Plein de cette idée, on devient laborieux, prompt, ardent, infatigable, patient, charitable, fidèle à tous ses devoirs.

En quoi surtout nous sommes lâches, c'est dans l'exercice de la pénitence. Or, rien ne doit plus nous engager à faire promptement pénitence et à nous convertir, que l'incertitude de la mort. Mourez dans votre péché, vous êtes perdu ; et si vous y demeurez encore, que savez-vous si vous n'y mourrez pas ? Ce qu'il y a de certain pour nous dans la mort, c'est que la mort nous surprendra : car le Fils de l'Homme viendra, dit Jésus-Christ, quand vous n'y penserez pas. N'est-ce donc pas une extrême folie de vivre dans un état où l'on est exposé à toutes les vengeances de Dieu, et de tarder à en sortir ? Cependant y faisons-nous, je ne dis pas toute la réflexion nécessaire, mais quelque réflexion ? Heureux qui n'attend pas à y penser, lorsqu'il ne sera plus temps d'y penser !

Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.

Souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière, et que vous retournerez en poussière. (Ce sont les paroles de l'Église dans la cérémonie de ce jour.)

Il serait difficile de ne s'en pas souvenir, chrétiens, lorsque la Providence nous en donne une preuve si récente, mais si douloureuse pour nous et si sensible. Cette église ou nous som-

mes assemblés, et que nous vîmes il n'y a que trois jours occupée à pleurer la perte de son aimable prélat *, et à lui rendre les devoirs funèbres, nous prêche bien mieux par son deuil cette vérité, que je ne le puis faire par toutes mes paroles. Elle regrette un pasteur qu'elle avait reçu du ciel comme un don précieux ;

* M. de Pérédax, archevêque de Paris.

mais que la mort, par une loi commune à tous les hommes, vient de lui ravir. Ni la noblesse du sang, ni l'éclat de la dignité, ni la sainteté du caractère, ni la force de l'esprit, ni les qualités du cœur, d'un cœur bienfaisant, droit, religieux, ennemi de l'artifice et du mensonge, rien ne l'a pu garantir du coup fatal qui nous l'a enlevé, et qui, du siège le plus distingué de notre France, l'a fait passer dans la poussière du tombeau. Vous, Messieurs, qui composez ce corps vénérable dont il était le digne chef; vous qui, par un droit naturellement acquis, êtes maintenant les dépositaires de sa puissance spirituelle, et que nous reconnaissons à sa place comme autant de pères et de pasteurs, vous, sous l'autorité et avec la bénédiction de qui je monte dans cette chaire pour y annoncer l'Évangile, vous n'avez pas oublié, et jamais oublierez-vous les témoignages de bonté, d'estime, de confiance que vous donna jusqu'à son dernier soupir cet illustre mort, et qui redoublent d'autant plus votre douleur, qu'ils vous font mieux sentir ce que vous avez perdu, et qu'ils vous rendent sa mémoire plus chère?

Cependant, après nous être acquittés de ce qu'exigeaient de nous la piété et la reconnaissance, il est juste, mes chers auditeurs, que nous fassions un retour sur nous-mêmes; et que, pour profiter d'une mort si chrétienne et si sainte, nous joignons la cendre de son tombeau à celle que nous présente aujourd'hui l'Église, et nous tirions de l'une et de l'autre une importante instruction. Car telle est notre destinée temporelle. Voilà le terme où doivent aboutir tous les desseins des hommes et toutes les grandeurs du monde; voilà l'unique et la solide pensée qui doit partout et en tout temps nous occuper : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris* : Souvenez-vous, qui que vous soyez, riches ou pauvres, grands ou petits, monarques ou sujets; en un mot, hommes, tous en général, chacun en particulier, souvenez-vous que vous n'êtes que poudre, et que vous retournerez en poudre. Ce souvenir ne vous plaira pas; cette pensée vous blessera, vous troublera, vous affligera : mais en vous blessant, elle vous guérira; en vous troublant et en vous affligeant, elle vous sera salutaire; et peut-être, comme salutaire, vous deviendra-t-elle enfin, non-seulement supportable, mais consolante et agréable. Quoi qu'il en soit, je veux vous en faire voir les avantages, et c'est par là que je commence le cours de mes prédications.

Divin Esprit, vous qui d'un charbon de feu purifiâtes les lèvres du Prophète, et les fîtes ser-

vir d'organe à votre adorable parole, purifiez ma langue, et faites que je puisse dignement remplir le saint ministère que vous m'avez confié. Eloignez de moi tout ce qui n'est pas de vous. Ne m'inspirez point d'autres pensées que celles qui sont propres à toucher, à persuader, à convertir. Donnez-moi, comme à l'Apôtre des nations, non pas une éloquence vaine, qui n'a pour but que de contenter la curiosité des hommes, mais une éloquence chrétienne, qui, tirant toute sa vertu de votre Évangile, a la force de remuer les consciences, de sanctifier les âmes, de gagner les pécheurs, et de les soumettre à l'empire de votre loi. Préparez les esprits de mes auditeurs à recevoir les saintes lumières qu'il vous plaira de me communiquer; et, comme en leur parlant je ne dois point avoir d'autre vue que leur salut, faites qu'ils m'écourent avec un désir sincère de ce salut éternel que je leur prêche, puisque c'est l'essentielle disposition à toutes les grâces qu'ils doivent attendre de vous. C'est ce que je vous demande, Seigneur, et pour eux et pour moi, par l'intercession de Marie, à qui j'adresse la prière ordinaire. *Ave, Maria.*

C'est un principe dont les sages mêmes du paganisme sont convenus, que la grande science ou la grande étude de la vie est la science ou l'étude de la mort; et qu'il est impossible à l'homme de vivre dans l'ordre et de se maintenir dans une vertu solide et constante, s'il ne pense souvent qu'il doit mourir. Or, je trouve que toute notre vie, ou pour mieux dire tout ce qui peut être perfectionné dans notre vie, et par la raison et par la foi, se rapporte à trois choses : à nos passions, à nos délibérations, et à nos actions. Je m'explique. Nous avons dans le cours de la vie des passions à ménager, nous avons des conseils à prendre, et nous avons des devoirs à accomplir. En cela, pour me servir du terme de l'Écriture, consiste tout l'homme; tout l'homme, dis-je, raisonnable et chrétien : *Hoc est enim omnis homo* ¹. Des passions à ménager, en réprimant leurs saillies et en modérant leurs violences : des conseils à prendre, en se préservant, et des erreurs qui les accompagnent, et des repentirs qui les suivent : des devoirs à accomplir, et dont la pratique doit être prompte et fervente. Or, pour tout cela, chrétiens, je prétends que la pensée de la mort nous suit, et j'avance trois propositions que je vous prie de bien comprendre, parce qu'elles vont faire le partage de ce discours. Je dis que la pensée de

¹ Eccles., xii, 12.

la mort est le remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions ; c'est la première partie. Je dis que la pensée de la mort est la règle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations ; c'est la seconde. Enfin, je dis que la pensée de la mort est le moyen le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions ; c'est la dernière. Trois vérités dont je veux vous convaincre, en vous faisant sentir toute la force de ces paroles de mon texte : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris*. Vos passions vous emportent, et souvent il vous semble que vous n'êtes pas maîtres de votre ambition et de votre cupidité : *Memento, souvenez-vous, et pensez ce que c'est que l'ambition et la cupidité d'un homme qui doit mourir*. Vous délibérez sur une matière importante, et vous ne savez à quoi vous résoudre : *Memento, souvenez-vous, et pensez quelle résolution il convient de prendre à un homme qui doit mourir*. Les exercices de la religion vous fatiguent et vous lassent ; et vous vous acquittez négligemment de vos devoirs : *Memento, souvenez-vous, et pensez comment il importe de les observer à un homme qui doit mourir*. Tel est l'usage que nous devons faire de la pensée de la mort, et c'est aussi tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour amortir le feu de nos passions, il faut commencer par les bien connaître ; et pour les connaître parfaitement, dit saint Chrysostome, il suffit de bien comprendre trois choses : savoir, que nos passions sont vaines, que nos passions sont insatiables, et que nos passions sont injustes. Qu'elles sont vaines, par rapport aux objets à quoi elles s'attachent ; qu'elles sont insatiables et sans bornes, et par là incapables d'être jamais satisfaites et de nous satisfaire nous-mêmes ; enfin, qu'elles sont injustes dans les sentiments présomptueux qu'elles nous inspirent, lorsque, aveuglés et enflés d'orgueil, nous prétendons nous distinguer, en nous élevant au-dessus des autres. Voilà en quoi saint Chrysostome a fait particulièrement consister le désordre des passions humaines. Il nous fallait donc, pour en réprimer les saillies et les mouvements dérégés, quelque chose qui nous en découvrit sensiblement la vanité ; qui, les soumettant à la loi d'une nécessité souveraine, les bornât dans nous malgré nous ; et qui, faisant cesser toute distinction, les réduisit au grand principe de la modestie ; c'est-à-dire à l'égalité que Dieu a mise entre tous les hommes, et nous

obligât, qui que nous soyons, à nous rendre au moins justice, et à rendre aux autres sans peine les devoirs de la charité. Or, ce sont, mes chers auditeurs, les merveilleux effets que produit infailliblement, dans les âmes touchées de Dieu, le souvenir et la pensée de la mort. Ecoutez-moi, et ne perdez rien d'une instruction si édifiante.

Nos passions sont vaines ; et pour nous en convaincre, il ne s'agit que de nous former une juste idée de la vanité des objets auxquels elles s'attachent ; cela seul doit éteindre dans nos cœurs ce feu de la concupiscence qu'elles y allument, et c'est l'importante leçon que nous fait le Saint-Esprit dans le livre de la Sagesse. Car, avouons-le, chrétiens, quoique à notre honte : tandis que les biens de la terre nous paraissent grands, et que nous les supposons grands, il nous est comme impossible de ne les pas aimer, et en les aimant de n'en pas faire le sujet de nos plus ardentes passions. Quelque raison qui s'y oppose, quelque loi qui nous le défende, quelque vue de conscience et de religion qui nous en détourne, la cupidité l'emporte ; et, préoccupés de l'apparence spécieuse du bien qui nous flatte et qui nous séduit, nous fermons les yeux à toute autre considération, pour suivre uniquement l'attrait et le charme de notre illusion. Si nous résistons quelquefois, et si, pour obéir à Dieu, nous remportons sur nous quelque victoire, cette victoire, par la violence qu'elle nous coûte, est une victoire forcée. La passion subsiste toujours, et l'erreur où nous sommes que ces biens, dont le monde est idolâtre, sont des biens solides, capables de nous rendre heureux, nous fait concevoir des désirs extrêmes de les acquérir, une joie immodérée de les posséder, des craintes mortelles de les perdre. Nous nous affligeons d'en avoir peu, nous nous applaudissons d'en avoir beaucoup ; nous nous alarmons, nous nous troublons, nous nous désespérons, à mesure que ces biens nous échappent, et que nous nous en voyons privés. Pourquoi ? parce que notre imagination, trompée et pervertie, nous les représente comme des biens réels et essentiels dont dépend le parfait bonheur.

Pour nous en détacher, dit saint Chrysostome, le moyen sûr et inmanquable est de nous en détromper. Car du moment que nous en comprenons la vanité, ce détachement nous devient facile ; il nous devient même comme naturel : ni l'ambition, ni l'avarice, si j'ose m'exprimer ainsi, n'ont plus sur nous aucune prise. Bien loin que nous nous impressions pour nous procurer par des voies indirectes et illicites les

avantages du monde, convaincus de leur peu de solidité, à peine pouvons-nous même gagner sur nous d'avoir une attention raisonnable à conserver les biens dont nous nous trouvons légitimement pourvus ; et cela fondé sur ce que les biens du monde, supposé cette conviction, ne nous paraissent presque plus valoir nos soins, beaucoup moins nos empressements et nos inquiétudes. Or, d'où nous vient cette conviction salutaire ? Du souvenir de la mort, saintement méditée, et envisagée dans les principes de la foi.

Car la mort, ajoute saint Chrysostome, est à notre égard la preuve palpable et sensible du néant de toutes les choses humaines, pour lesquelles nous nous passionnons. C'est elle qui nous le fait connaître : tout le reste nous impose ; la mort seule est le miroir fidèle qui nous montre sans déguisement l'instabilité, la fragilité, la caducité des biens de cette vie ; qui nous désabuse de toutes nos erreurs, qui détruit en nous tous les enchantements de l'amour du monde, et qui, des ténèbres mêmes du tombeau, nous fait une source de lumières, dont nos esprits et nos sens sont également pénétrés : *In illa die*, dit l'Écriture en parlant des enfants du siècle livrés à leurs passions, *in illa die peribunt omnes cogitationes eorum* ¹. Toutes leurs pensées, à ce jour-là, s'évanouiront. Ce jour de la mort, que nous nous figurons plein d'obscurité, les éclairera, et dissipera tous les nuages dont la vérité jusqu'alors avait été pour eux enveloppée. Ils cesseront de croire ce qu'ils avaient toujours cru, et ils commenceront à voir ce qu'ils n'avaient jamais vu. Ce qui faisait le sujet de leur estime deviendra le sujet de leur mépris ; ce qui leur donnait tant d'admiration les remplira de confusion. En sorte qu'il se fera dans leur esprit comme une révolution générale, dont ils seront eux-mêmes surpris, saisis, effrayés. Ces idées chimériques qu'ils avaient du monde et de sa prétendue félicité s'effaceront tout à coup, et même s'anéantiront : *Peribunt omnes cogitationes eorum*. Et comme leurs passions n'auront point eu d'autre fondement que leurs pensées, et que leurs pensées périront, selon l'expression du Prophète, leurs passions périront de même ; c'est-à-dire qu'ils n'auront plus ni ces entêtements de se pousser, ni ces désirs de s'enrichir, parce qu'ils verront dans un plein jour, *in illa die*, la bagatelle, et, si j'ose ainsi parler, l'extravagance de tout cela. Or, que faisons-nous, quand nous nous occupons durant la vie du souvenir de la mort ? nous anticipons

ce dernier jour, ce dernier moment ; et, sans attendre que la catastrophe et le dénouement des intrigues du monde nous développe malgré nous ce mystère de vanité, nous nous le développons à nous-mêmes par de saintes réflexions. Car, quand je me propose devant Dieu le tableau de la mort, j'y contemple dès maintenant toutes les choses du monde dans le même point de vue où la mort me les fera considérer ; j'en porte le même jugement que j'en porterai ; je les reconnais méprisables, comme je les reconnaitrai ; je me reproche de m'y être attaché, comme je me le reprocherai ; je déplore en cela mon aveuglement, comme je le déplorerais ; et de là ma passion se refroidit, la concupiscence n'est plus si vive, je n'ai plus que de l'indifférence pour ces biens passagers et périssables ; en un mot, je meurs à tout d'esprit et de cœur, parce que je prévois que bientôt j'y dois mourir réellement et par nécessité.

Et voilà, mes chers auditeurs, le secret admirable que David avait trouvé pour tenir ses passions en bride, et pour conserver jusque dans le centre du monde, qui est la cour, ce parfait détachement du monde où il était parvenu. Que faisait ce saint roi ? Il se contentait de demander à Dieu, comme une souveraine grâce, qu'il lui fit connaître sa fin : *Notum fac mihi, Domine, finem meum* ¹ ; et qu'il lui fit même sentir combien il en était proche, afin qu'il sût, mais d'une science efficace et pratique, le peu de temps qu'il lui restait encore à vivre : *Et numerum dierum meorum quis est, ut sciam quid desit mihi* ². Il ne doutait pas que cette seule pensée, il faut mourir, ne dût suffire pour éteindre le feu de ses passions les plus ardentes. Et en effet, ajoutait-il, vous avez, Seigneur, réduit mes jours à une mesure bien courte : *Ecce mensurabiles posuisti dies meos* ³ ; et par là tout ce que je suis, et tout ce que je puis désirer ou espérer d'être, n'est qu'un pur néant devant vous : *Et substantia mea tanquam nihilum ante te* ⁴. Devant moi ce néant est quelque chose, et même toutes choses ; mais devant vous, ce que j'appelle toutes choses se confond et se perd dans ce néant ; et la mort, que tout homme vivant doit regarder comme sa destinée inévitable, fait généralement et sans exception de tous les biens qu'il possède, de tous les plaisirs dont il jouit, de tous les titres dont il se glorifie, comme un abîme de vanité : *Veruntamen universa vanitas omnis homo vivens* ⁵. L'homme mondain n'en convient pas, et il affecte même de l'ignorer ; mais il est pourtant vrai que sa vie n'est qu'une

¹ Psalm., CXLV, 4.

¹ Psalm., xxxviii, 6. — ² Ibid., 6. — ³ Ibid., 6. — ⁴ Ibid. — ⁵ Ibid.

ombre, et une figure qui passe : *Veruntamen in imagine pertransit homo*. Il se trouble, et, comme mondain, il est dans une continuelle agitation : mais il se trouble inutilement, parce que c'est pour des entreprises que la mort déconcertera, pour des intrigues que la mort confondra : pour des espérances que la mort renversera : *Sed et frustra conturbatur* ¹. Il se fatigue, il s'épuise pour amasser et pour thésauriser, mais son malheur est de ne savoir pas même pour qui il amasse ni qui profitera de ses travaux : si ce seront des enfants ou des étrangers ; si ce seront des héritiers reconnaissants ou des ingrats ; si ce seront des sages ou des dissipateurs : *Thesaurizat, et ignorat cui congregabit ea* ². Ces sentiments, dont le Prophète était rempli et vivement touché, réprimaient en lui toutes les passions, et d'un roi assis sur le trône en faisaient un exemple de modération.

C'est ce que nous éprouvons nous-mêmes tous les jours : car, disons la vérité, chrétiens ; si nous ne devons point mourir, ou si nous pouvions nous affranchir de cette dure nécessité qui nous rend tributaires de la mort, quelque vaines que soient nos passions, nous n'en voudrions jamais reconnaître la vanité, jamais nous ne voudrions renoncer aux objets qui les flattent, et qu'elles nous font tant rechercher. On aurait beau nous faire là-dessus de longs discours ; on aurait beau nous redire tout ce qu'en ont dit les philosophes ; on aurait beau y procéder par voie de raisonnement et de démonstration, nous prendrions tout cela pour des subtilités encore plus vaines que la vanité même dont il s'agirait de nous persuader. La foi avec tous ses motifs n'y ferait plus rien : dégagés que nous serions de ce souvenir de la mort, qui, comme un maître sévère, nous retient dans l'ordre, nous nous ferions un point de sagesse de vivre au gré de nos désirs ; nous complèrions pour réel et pour vrai tout ce que le monde a de faux et de brillant ; et notre raison, prenant parti contre nous-mêmes, commencerait à s'accorder et à être d'intelligence avec la passion.

Mais quand on nous dit qu'il faut mourir, et quand nous nous le disons à nous-mêmes, ah ! chrétiens, notre amour-propre, tout ingénieux qu'il est, n'a plus de quoi se défendre. Il se trouve désarmé par cette pensée, la raison prend l'empire sur lui, et il se soumet sans résistance au joug de la foi. Pour qu'on cela ? parce qu'il ne peut plus désavouer sa propre faiblesse, que la vue de la mort non-seulement lui découvre,

mais lui fait sentir. Belle différence que saint Chrysostome a remarquée entre les autres pensées chrétiennes, et celle de la mort. Car pourquoi, demande ce saint docteur, la pensée de la mort fait-elle sur nous une impression plus forte, et nous fait-elle mieux connaître la vanité des biens créés, que toutes les autres considérations ? Appliquez-vous à ceci. Parce que toutes les autres considérations ne renferment tout au plus que des témoignages et des preuves de cette vanité, au lieu que la mort est l'essence même de cette vanité, ou que c'est la mort qui fait cette vanité. Il ne faut donc pas s'étonner que la mort ait une vertu spéciale pour nous détacher de tout. Et telle était l'excellente conclusion que tirait saint Paul pour porter les premiers fidèles à s'affranchir de la servitude de leurs passions, et à vivre dans la pratique de ce saint et bienheureux dégageant, qu'il leur recommandait avec tant d'instance. Car le temps est court, leur disait-il : *Tempus breve est* ¹. Et que s'ensuit-il de là ? que vous devez vous réjouir, comme ne vous réjouissant pas ; que vous devez posséder, comme ne possédant pas ; que vous devez user de ce monde, comme n'en usant pas : *Reliquum est ut qui gaudent, tanquam non gaudentes ; et qui emunt, tanquam non possidentes ; et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur* ². Quelle conséquence ! Elle est admirable, reprend saint Augustin ; parce qu'en effet se réjouir et devoir mourir, posséder et devoir mourir, être honoré et devoir mourir, c'est comme être honoré et ne l'être pas, comme posséder et ne posséder pas, comme se réjouir et ne se réjouir pas. Car ce terme, mourir, est un terme de privation et de destruction qui abolit tout, qui anéantit tout ; qui, par une propriété tout opposée à celle de Dieu, nous fait paraître les choses qui sont, comme si elles n'étaient pas ; au lieu que Dieu, selon l'Écriture, appelle celles qui ne sont pas comme si elles étaient.

Non-seulement nos passions sont vaines ; mais quoique vaines, elles sont insatiables et sans bornes. Car quel ambitieux, entêté de sa fortune et des honneurs du monde, s'est jamais contenté de ce qu'il était ? quel avare, dans la poursuite et dans la recherche des biens de la terre, a jamais dit : C'est assez ? Quel voluptueux, esclave de ses sens, a jamais mis de fin à ses plaisirs ? La nature, dit ingénieusement Salvien, s'arrête au nécessaire ; la raison veut l'utile et l'honnête ; l'amour-propre, l'agréable et le délicieux : mais la passion, le superflu et l'excessif. Or, ce superflu est infini ; mais cet infini, tout

¹ Psalm., xxxviii, 7. — ² Ibid.

¹ 1 Cor., vii, 29. — ² Ibid., 29, 30.

infini qu'il est, trouve, si nous voulons, ses limites et ses bornes dans le souvenir de la mort, comme il les trouvera malgré nous dans la mort même. Car je n'ai qu'à me servir aujourd'hui des paroles de l'Eglise : *Memento, homo, quia pulvis es*. Souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière, et *in pulverem reverteris*, et que vous retournerez en poussière. Je n'ai qu'à l'adresser, cet arrêt, à tout ce qu'il y a dans cet auditoire d'âmes passionnées, pour les obliger à n'avoir plus ces désirs vastes et sans mesure qui les tourmentent toujours, et qu'on ne remplit jamais. Je n'ai qu'à leur faire la même invitation que firent les juifs au Sauveur du monde, quand ils le prièrent d'approcher du tombeau de Lazare, et qu'ils lui dirent : *Veni, et vide* ¹; venez, et voyez. Venez, avare : vous brûlez d'une insatiable cupidité, dont rien ne peut amortir l'ardeur ; et parce que cette cupidité est insatiable, elle vous fait commettre mille iniquités, elle vous endurecit aux misères des pauvres, elle vous jette dans un profond onbli de votre salut. Considérez bien ce cadavre : *Veni, et vide*; venez, et voyez. C'était un homme de fortune comme vous ; en peu d'années il s'était enrichi comme vous ; il a eu comme vous la folie de vouloir laisser après lui une maison opulente et des enfants avantageusement pourvus. Mais le voyez-vous maintenant ? voyez-vous la nudité, la pauvreté où la mort l'a réduit ? Où sont ses revenus ? où sont ses richesses ? où sont ses meubles somptueux et magnifiques ? A-t-il quelque chose de plus que le dernier des hommes ? cinq pieds de terre et un suaire qui l'enveloppe, mais qui ne le garantira pas de la pourriture : rien davantage. Qu'est devenu tout le reste ? Voilà de quoi borner votre avarice. *Veni, et vide*; venez, homme du monde, idolâtre d'une fausse grandeur : vous êtes possédé d'une ambition qui vous dévore ; et parce que cette ambition n'a point de terme, elle vous ôte tous les sentiments de la religion, elle vous occupe, elle vous enchante, elle vous enivre. Considérez ce sépulcre : qu'y voyez-vous ? C'était un seigneur de marque comme vous, peut-être plus que vous : distingué par sa qualité comme vous, et en passe d'être toutes choses. Mais le reconnaissez-vous ? Voyez-vous où la mort l'a fait descendre ? voyez-vous à quoi elle a borné ses grandes idées ? voyez-vous comme elle s'est jouée de ses prétentions ? c'est de quoi régler les vôtres. *Veni, et vide*; venez, femme mondaine, venez : vous avez pour votre personne des complaisances extrêmes ; la passion qui vous domine est le soin

de votre beauté ; et parce que cette passion est démesurée, elle vous entretient dans une mollesse honteuse ; elle produit en vous des désirs criminels de plaire, elle vous rend complice de mille péchés et de mille scandales. Venez, et voyez : c'était une jeune personne aussi bien que vous ; elle était l'idole du monde comme vous, aussi spirituelle que vous, aussi recherchée et aussi adorée que vous. Mais la voyez-vous à présent ? voyez-vous ces yeux éteints, ce visage hideux et qui fait horreur ? c'est de quoi réprimer cet amour infini de vous-même. *Veni, et vide*.

Enfin nos passions sont injustes, soit dans les sentiments qu'elles nous inspirent à notre propre avantage, soit dans ceux qu'elles nous font concevoir au désavantage des autres : mais la mort, dit le philosophe, nous réduit aux termes de l'équité, et par son souvenir nous oblige à nous faire justice à nous-mêmes, et à la faire aux autres de nous-mêmes : *Mors sola jus æquum est generis humani* ¹. En effet, quand nous ne pensons point à la mort, et que nous n'avons égard qu'à certaines distinctions de la vie, elles nous élèvent, elles nous éblouissent, elles nous remplissent de nous-mêmes. On devient fier et hautain, dédaigneux et méprisant, sensible et délicat, envieux et vindicatif, entreprenant, violent, emporté. On parle avec faste ou avec aigreur, on se pique aisément, on pardonne difficilement, on attaque celui-ci, on détruit celui-là ; il faut que tout nous cède, et l'on prétend que tout le monde aura des ménagements pour nous, tandis qu'on n'en veut avoir pour personne. N'est-ce pas ce qui rend quelquefois la domination des grands si pesante et si dure ? Mais méditons la mort, et bientôt la mort nous apprendra à nous rendre justice, et à la rendre aux autres de nos fiertés et de nos hauteurs, de nos dédains et de nos mépris, de nos sensibilités et de nos délicatesses, de nos envies, de nos vengeances, de nos chagrins, de nos violences, de nos emportements. Comme donc il ne faut, selon l'ordre de la parole du Dieu tout-puissant, qu'un grain de sable pour briser les flots de la mer : *Hic confringes tumentes fluctus tuos* ², il ne faut que cette cendre qu'on nous met sur la tête, et qui nous retrace l'idée de la mort, pour rabattre toutes les enflures de notre cœur, pour en arrêter toutes les fougues, pour nous contenir dans l'humilité et dans une sage modestie. Comment cela ? c'est que la mort nous remet devant les yeux la parfaite égalité qu'il y a entre tous les autres hommes et nous. Egalité que nous oublions si

¹ Joan., xi, 34.

² Senec. — ² Job, xxxviii, 11.

volontiers, mais dont la vue nous est si nécessaire, pour nous rendre plus équitables et plus traitables.

Car, quand nous repassons ce que disait Salomon, et que nous le disons comme lui : Tout sage et tout éclairé que je puis être, je dois néanmoins mourir comme le plus insensé : *Unus, et stulti, et meus occasus erit* ¹ ; quand nous nous appliquons ces paroles du Prophète royal : Vous êtes les divinités du monde, vous êtes les enfants du Très-Haut ; mais, fausses divinités, vous êtes mortelles, et vous mourrez en effet, comme ceux dont vous voulez recevoir l'encens, et de qui vous exigez tant d'hommages et tant d'adorations : *Dii estis, et filii Excelsi omnes : vos autem sicut homines moriemini* ² : quand, selon l'expression de l'Écriture, nous descendons encore tout vivants et en esprit dans le tombeau, et que le savant s'y voit confondu avec l'ignorant, le noble avec l'artisan, le plus fameux conquérant avec le plus vil esclave : même terre qui les couvre, mêmes ténèbres qui les environnent, mêmes vers qui les rongent, même corruption, même pourriture, même poussière : *Parvus et magnus ibi sunt, et servus liber a domino suo* ³ : quand, dis-je, on vient à faire ces réflexions, et à considérer que ces hommes au-dessus de qui l'on se place si haut dans sa propre estime ; que ces hommes à qui on est si jaloux de faire sentir son pouvoir et sur qui on veut prendre un empire si absolu ; que ces hommes pour qui l'on n'a ni compassion, ni charité, ni condescendance, ni égards ; que ces hommes de qui l'on ne peut rien supporter, et contre qui on agit avec tant d'animosité et tant de rigueur, sont néanmoins des hommes comme nous, de même nature, de même espèce que nous ; ou si vous voulez, que nous ne sommes que des hommes comme eux, aussi faibles qu'eux, aussi sujets qu'eux à la mort et à toutes les suites de la mort : ah ! mes chers auditeurs, c'est bien alors que l'on entre en d'autres dispositions. Dès là l'on n'est plus si infatué de soi-même, parce que l'on se connaît beaucoup mieux soi-même. Dès là l'on n'exerce plus une autorité si dominante et si impérieuse sur ceux que la naissance ou que la fortune a mis dans un rang inférieur au nôtre, parce qu'on ne trouve plus, après tout, que d'homme à homme il y ait tant de différence. Dès là l'on n'est plus si vif sur ses droits, parce que l'on ne voit plus tant de choses que l'on se croit dues. Dès là l'on ne se tient plus si grièvement offensé dans les rencontres, et l'on n'est plus si ardent ni si

opiniâtre à demander des satisfactions outrées, parce qu'on ne se figure plus être si fort au-dessus de l'agresseur, ou véritable ou prétendu, et qu'on n'est plus si persuadé qu'il doive nous relâcher tout, et condescendre à toutes nos volontés. On a de la douceur, de la retenue, de l'honnêteté, de la complaisance, de la patience ; on sait compatir, prévenir, excuser, soulager, rendre de bons offices et obliger. Saints et salutaires effets de la pensée de la mort. C'est le remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions, comme c'est encore la règle la plus infallible pour conclure sûrement dans nos délibérations. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quelque pénétration que nous ayons, et de quelque force d'esprit que nous puissions nous piquer, c'est un oracle de la foi, que nos pensées sont timides, et nos prévoyances incertaines : *Cogitationes mortalium timidæ, et incertæ providentiæ nostræ* ¹. Nos pensées sont timides, dit saint Augustin expliquant ce passage, parce que souvent dans les choses même qui regardent le salut, nous ne savons pas si nous prenons le meilleur parti, ni même si le parti que nous prenons est absolument bon ; et que nous n'avons point assez d'évidence pour en faire un discernement exact, beaucoup moins un discernement sûr et infallible. D'où il s'ensuit que, malgré toutes nos lumières, nous craignons de nous y tromper, et que nous avons sujet de le craindre, puisque la voie où nous nous engageons, quelque droite qu'elle nous paraisse, peut ne l'être pas en effet ; et que les vues courtes et bornées d'une faible raison qui nous sert de guide, n'empêchent pas que nous ne soyons exposés aux funestes égarements dont saint Paul voulait nous garantir, quand il nous avertissait d'opérer notre salut avec crainte et avec tremblement : *Cogitationes mortalium timidæ*. Comme nos pensées sont timides, l'Écriture ajoute que nos prévoyances sont incertaines, parce que l'avenir n'étant pas en notre pouvoir, et Dieu s'en étant réservé la connaissance, de quelque précaution que nous usions, nous sommes toujours dans le doute si ce que nous entreprenons, quoique avec des intentions pures et en apparence chrétiennes, est bien entrepris ; si nous n'aurons point lieu un jour de nous en repentir ; si notre conscience ne nous le reprochera jamais, et si ce que nous avons cru innocent pendant la vie ne sera point à la mort la matière de nos regrets

¹ Eccles., II, 16. — ² Psalm., LXXXI, 7. — ³ Job, XI, 19.

¹ Sap., IX, 14.

et de nos désespoirs : *Et incertæ providentiæ nostræ*. Etat malheureux, que le plus éclairé des hommes déplorait, et qu'il regardait comme la suite fatale du péché. Il serait donc important de trouver un moyen qui nous délivrât de ces incertitudes affligeantes, et de ces craintes si opposées à la paix intérieure de nos âmes ; qui, dans les occasions où il s'agit de nos devoirs, nous mit en état de conclure toujours sûrement, et qui, dans mille conjonctures où le salut et la conscience se trouvent mêlés, nous préservât également de l'erreur et du repentir. Or, je soutiens que le moyen pour cela le plus efficace est le souvenir de la mort. Pourquoi ? le voici : parce que le souvenir de la mort est une application vive et touchante, que nous nous faisons à nous-mêmes de la fin dernière, qui doit être le solide fondement de toutes nos délibérations ; et qu'il est certain qu'en pratiquant ce saint exercice du souvenir fréquent de la mort, nous prévenons ainsi tous les remords et tous les troubles dont pourraient être sans cela suivies nos résolutions. Dans l'engagement indispensable où nous sommes de régler selon Dieu notre conduite, est-il rien de plus instructif ; rien de plus édifiant et même de plus consolant pour nous que ces vérités ? Suivez-moi.

Pour bien délibérer et pour bien résoudre, il faut toujours avoir devant les yeux cette fin dernière qui est la règle de tout, et à laquelle par conséquent tout ce que nous nous proposons dans le monde doit aboutir, comme autant de lignes au centre. J'entends par la fin dernière, ce souverain bien, cet unique nécessaire, ce salut que nous ne devons jamais perdre de vue, et dont toutes nos actions doivent avoir une dépendance essentielle et immédiate. C'est un axiome indubitable dans la morale chrétienne, et un principe universellement reconnu. Mais le moyen d'avoir toujours ce regard fixe sur un objet aussi élevé que celui-là, et de pouvoir être assez attentifs sur nous-mêmes, pour observer dans chaque action de la vie le rapport qu'elle a, je ne dis pas à la fin particulière et prochaine qui nous fait agir, mais à la fin commune et plus éloignée où nous devons tous aspirer ? C'est, mes chers auditeurs, d'envisager et de prévoir la mort : la mort, malgré nous-mêmes, nous rappelle toute l'éternité qui la suit : elle la rapproche de nos yeux, comme un rayon de lumière, mais un rayon vif et perçant qui se répand dans nos esprits ; et par là elle nous découvre tout ce qu'il y a dans nos entreprises et dans nos desseins de bon ou de mauvais, de sûr ou de dangereux, d'avantageux ou de nuisible.

En effet, pénétré que je suis de cette pensée, il faut mourir, je commence à juger bien plus sainement de toutes choses : dégagé de mille illusions que la mort et l'éternité dissipent, quelque occasion qui se présente, je vois bien plus clairement et bien plus vite ce qui m'éloigne de ma fin, ou ce qui peut m'aider à y parvenir ; et dès que je le vois, je ne balance point sur la résolution que j'ai à former touchant ce qui m'est ou salutaire ou préjudiciable dans la voie de Dieu. Je dis sans hésiter : Ceci m'est pernicieux, ceci m'est utile, ceci m'exposera, ceci me perdra. Et puisqu'il m'est pernicieux, je le dois donc rejeter ; et puisqu'il m'est utile, je le dois donc prendre ; et puisqu'il m'exposera, je le dois donc craindre ; et puisqu'il me perdra, je le dois donc éviter. Sans la vue de la mort, cette considération de ma dernière fin ne ferait tout au plus sur moi qu'une impression superficielle, qui ne m'empêcherait pas de donner dans mille écueils, et de faire mille fausses démarches : c'est ce que l'expérience nous apprend tous les jours. Mais quand je médite la mort et l'éternité qui en est inséparable, elle frappe non esprit et toutes les puissances de mon âme, en sorte même que je ne puis plus me distraire ni me détourner de cette fin bienheureuse à laquelle je suis appelé, et pour laquelle j'ai été créé. Je me trouve comme déterminé à la faire entrer dans tous les projets que je trace, dans tous les intérêts que je recherche, dans tous les droits que je poursuis ; et parce que cette fin ainsi appliquée est la règle infaillible du mal qu'il faut fuir et du bien qu'il faut embrasser, la méditation de la mort devient pour moi, selon l'Écriture, un fonds de prudence et d'intelligence : *Utinam saperent et intellerent, ac novissima providerent* !

Aussi, pourquoi les païens même rendaient-ils une espèce de culte aux tombeaux de leurs ancêtres ? pourquoi y avaient-ils recours comme à leurs oracles ? pourquoi, dans les traités et dans les négociations importantes, y tenaient-ils leurs conseils et leurs assemblées ? C'était une superstition ; mais cette superstition, remarque Clément Alexandrin, ne laissait pas d'être fondée sur un instinct secret de raison et de religion ; car ils semblaient ainsi reconnaître que leurs conseils ne pouvaient être ni régulièrement ni constamment sages, sans le souvenir et la vue de la mort. C'est pour cela qu'ils ne s'assemblaient pas dans des lieux de réjouissance, mais dans le séjour de l'affliction et des larmes ; parce que c'est là, comme dit Salomon,

) Deutor., xxxii, 29.

que l'on est authentiquement averti de la fin de tous les hommes, et par conséquent que l'on est plus capable de consulter et de décider : *Illic enim finis cunctorum admonetur hominum* ¹. Or, ce que faisaient les païens peut nous servir de modèle, en le rectifiant et le sanctifiant par la foi.

En effet, il n'y a point de jour, mes chers auditeurs, où vous ne deviez, pour ainsi dire, tenir conseil avec Dieu et avec vous-mêmes ; tantôt pour le choix de votre état, tantôt pour le gouvernement de vos familles, tantôt pour l'usage de vos biens, tantôt pour la disposition de vos emplois, tantôt pour la mesure de vos divertissements, tantôt pour l'ordre de vos dévotions, tantôt pour votre propre conduite, tantôt pour la conduite de ceux dont vous devez répondre ; car malheur à nous si nous abandonnons tout cela au hasard, et si nous agissons sans règle et sans principe ! En vain dirons-nous que nous n'avons pas eu assez de lumières pour trouver là-dessus, parmi les embarras du siècle, le point fixe et immobile de la vraie sagesse. Abus, chrétiens, puisque nous en avons le moyen le plus efficace. En voulez-vous une preuve sensible ? faites-en l'essai, et jugez-en par vous-mêmes. Il s'agit de choisir un état de vie : choisissez-le comme devant un jour mourir ; et vous verrez si la tentation et le désir de vous élever vous y fera prendre un vol trop haut. Il est question de régler l'usage de vos biens : réglez-le comme les devant bientôt perdre, parce qu'il faudra bientôt mourir ; et vous verrez si l'attachement aux richesses tiendra votre cœur étroitement resserré dans les bornes d'une avare convoitise. On vous propose un intérêt, un gain, un profit : examinez-le comme étant sûr d'en rendre compte à Dieu et de mourir ; et vous verrez si les maximes du monde vous y feront rien hasarder contre les lois de la conscience. Vous êtes embarqué dans une affaire, vous avez un différend à terminer ; videz l'un et l'autre, comme vous voudriez l'avoir fait s'il fallait maintenant mourir, et vous verrez si l'entêtement ou l'orgueil vous fera oublier les lois de la justice et manquer aux devoirs de la charité. Non, chrétiens, il n'y aura plus rien à craindre pour vous. La seule pensée que vous devez mourir corrigera vos erreurs, détruira vos préjugés, arrêtera vos précipitations, servira de frein à vos empressements et de contre-poids à vos légèretés. Et n'est-ce pas ce qui de tout temps a conduit les saints dans les voies droites qu'ils ont tenues, sans s'é-

garer et sans tomber ? N'est-ce pas ce qui leur a fait prendre si souvent des résolutions que le monde condamnait de folie, mais que leur inspirait la plus haute sagesse de l'Évangile ? N'est-ce pas ce qui les a portés à embrasser des vocations pénibles, humiliantes, contraires à toutes les inclinations de la terre, et où la seule grâce de Dieu les pouvait soutenir ? Les routes qu'ils devaient suivre pour ne se pas perdre étaient autant de secrets de prédestination : mais ces secrets, autrement impénétrables, se développaient sensiblement à leurs yeux dès qu'ils regardaient la mort. Il y avait des dangers et des pièges dans le chemin où ils marchaient, puisqu'il y en a partout ; mais la vue de la mort les préservait de tous les pièges et de tous les dangers ; et il ne tient qu'à vous et à moi d'en tirer le même avantage.

Si donc nous n'avons pas assez de discernement pour nous bien conduire, et si, manque de connaissances, nous faisons des fautes irréparables ; si nous nous engageons témérairement ; si nous choisissons des états où Dieu ne nous a point appelés, ou s'il nous prive de mille grâces qu'il voulait nous donner ailleurs ; si nous prenons des emplois à quoi nous ne sommes pas propres, et où notre incapacité nous fait commettre des péchés sans nombre ; si nous contractons des alliances qui ne produisent que des chagrins, que des amertumes, que des guerres intestines, que des divorces scandaleux ; si nous nous jetons dans des intrigues qui nous attirent de tristes revers, et dont le succès ne tourne qu'à notre confusion et à notre ruine ; si nous entrons en des sociétés, en des parties, en des négoce qui intéressent la conscience, et où le salut nous devient comme impossible (car vous savez combien ce que je dis est ordinaire ; et Dieu sait combien d'âmes seront éternellement malheureuses pour s'être livrées de la sorte elles-mêmes, sans réflexion et sans discrétion) ; si dis-je, tout cela nous arrive, ne l'imputons point à Dieu, chrétiens, ne l'imputons pas même à notre misère. Dieu y avait pourvu ; et malgré notre misère, le souvenir de la mort pouvait et devait nous mettre à couvert. Mais n'en accusons que notre infidélité, qui nous fait éloigner de nous ce souvenir si nécessaire, comme un objet fâcheux et désagréable, et qui, par une suite inévitable, nous expose à tous les égarements où nous nous laissons entraîner.

De là vient un autre avantage qui est comme une conséquence du premier. Car pour délibérer sagement, il faut prévenir les inquiétudes,

¹ *Ecclés.*, VII, 2.

beaucoup plus les repentirs et les désespoirs dont nos résolutions pourraient être suivies, puisque, comme dit saint Bernard, ce qui doit être le sujet d'un repentir ne peut être le conseil d'un homme sensé. Or, d'où peut venir un effet aussi avantageux que celui-là ? qui peut nous mettre en état de dire, si nous voulons, à chaque moment : Je prends un parti dont je ne me repentirai jamais ; ce que je fais, je me saurai éternellement bon gré de l'avoir fait ? Qui le peut, chrétiens ? l'usage fréquent de ce que j'appelle la science pratique de la mort. Pourquoi ? excellente raison de saint Augustin : Parce que la mort, dit ce saint docteur, étant le terme ou aboutissent tous les desseins des hommes, c'est là même que naissent leurs repentirs les plus douloureux. Mais le secret de les prévenir, c'est de prévenir, autant qu'il est possible, le moment de la mort. Et comment ? En se demandant à soi-même : Quel sentiment aurai-je à la mort de ce que j'entreprends aujourd'hui ? ce que je vais faire me troublera-t-il alors ? me consolera-t-il ? me donnera-t-il de la confiance ? me causera-t-il des regrets ? l'approuverai-je ? le condamnerai-je ? Car, pour chacune de ces questions, nous avons dans nous-mêmes une réponse générale, mais décisive, sur laquelle nous pouvons faire fond ; et cette réponse, pour appliquer ici la parole du grand Apôtre, c'est la réponse de la mort : *Et ipsi in nobis responsum mortis habemus* ¹. Tandis que nous raisonnons selon les principes de la vie, les réponses que nous nous rendons à nous-mêmes nous entretiennent dans un dérèglement de conduite, qui fait que nous nous repentons maintenant de ce qui devrait nous consoler, et que nous nous applaudissons de ce qui devrait nous affliger ; mais la pensée de la mort, par une vertu toute contraire, et que l'expérience nous fait sentir, redresse, si je puis ainsi parler, tous ces sentiments ; elle ne nous donne de joie que pour ce qui doit être le vrai sujet de notre joie, et ce qui le sera toujours ; elle ne nous donne de douleur et de repentir que pour ce qui doit être le vrai sujet de notre repentir et de notre douleur, et ce qui ne le sera plus à la mort, après l'avoir été dans la vie. En nous attachant à la vie, nous ne concevons que des repentirs passagers et variables, qui nous font aujourd'hui condamner ce que demain nous approuverons ; d'où viens que nos repentirs même ne peuvent former en nous cette conduite uniforme, qui est le caractère de la prudence chrétienne. Mais quand nous mé-

ditons la mort, nous la prévoyons, et en la prévoyant nous prévenons ces repentirs éternels, dont l'horreur, toujours la même, non-seulement est suffisante, mais toute-puissante pour arrêter les saillies de notre esprit, et pour empêcher que la cupidité ne l'aveugle et qu'elle ne l'emporte. Or, c'est bien ici que la prudence des justes triomphe de la témérité des impies. Car enfin, mon frère, dirais-je avec saint Jérôme à un libertin du siècle, quelque endurci que vous soyez dans votre péché, quelque tranquille que vous affectiez de paraître en le commettant, quelque force d'esprit que vous marquez lorsqu'il faut vous y résoudre, votre malheur est de ne pouvoir faire un retour sur vous-même, sans porter déjà contre vous-même ce triste arrêt : Je vais faire un pas qui me jettera dans le plus cruel désespoir, du moins à la mort, et que je voudrais alors réparer par le sacrifice de mille vies.

Je sais qu'autant qu'il est en vous, vous étouffez ce sentiment ; mais je sais aussi qu'il n'est pas toujours en votre pouvoir de vous en défaire. Je sais que cette réflexion se présente à vous malgré vous, lors même que vous faites plus d'efforts pour l'éloigner de vous ; je sais qu'elle vient jusques au milieu de vos plaisirs, parmi les divertissements et les joies du monde, dans les moments les plus heureux en apparence, vous saisir, vous troubler ; et qu'au fond de l'âme elle vous fait bien payer avec usure cette fausse tranquillité, qui ne consiste que dans des dehors trompeurs. Mais moi qui veux me garantir de ces alarmes et de ces agitations secrètes, que fais-je ? J'aime à m'occuper du souvenir de la mort, afin qu'un remords piquant et importun ne l'excite pas dans moi contre moi. Je prévins par la pensée tous les repentirs de la mort ; et au lieu de les réserver à cette dernière heure, je me les rends utiles pour l'heure présente. J'en veux être touché maintenant, afin qu'ils ne me désespèrent pas à la mort ; c'est-à-dire, je veux maintenant me remplir de cette idée, que je me repentirais, afin de ne me repentir jamais. Je dis, comme le Prophète royal : *Circumdederunt me dolores mortis* ¹ ; les douleurs de la mort, ses regrets, ses désespoirs m'ont investi, m'ont assiégé de toutes parts ; et bien loin de m'en défendre, j'en fais mon bonheur et ma sûreté. Car qu'y a-t-il de plus désirable pour moi que d'avoir en moi ce qui me répond de moi-même ; ce qui me sert à régler toutes mes démarches, à mesurer tous mes pas, à en découvrir les suites lâ-

¹ II Cor., 1, 9.

¹ Psalm., xvii, 5.

cheuses, et à les éviter ? Avec cela que puis-je craindre ? ou avec cela que ne puis-je pas entreprendre ? Pensée de la mort, remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions, règle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations ; enfin, motif le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions. C'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est de la ferveur de nos actions que dépend la sainteté de notre vie ; et c'est la sainteté de notre vie qui doit rendre devant Dieu notre mort précieuse. Voilà, dit saint Chrysostome, l'ordre naturel que Dieu a établi pour ses élus, et dont on peut dire que sa providence ne peut pas même nous dispenser. Ce qui déconcerte, ou plutôt ce qui renverse ce bel ordre, c'est un fonds de lâcheté et de tiédeur. Tiédeur si hautement réprochée de Dieu dans l'Écriture, tiédeur qui corrompt nos meilleures actions, je dis celles à quoi la religion et le christianisme nous engageant par devoir ; en sorte que, toutes bonnes qu'elles sont en elles-mêmes, notre vie, bien loin d'en être sanctifiée, n'en devient souvent que plus imparfaite et même que plus criminelle, et se termine enfin à une mort qui nous doit faire trembler, si l'on en juge dans les vues de Dieu, et par l'extrême rigueur de sa souveraine justice. Il s'agit, chrétiens, de combattre cette lâcheté, qui, sans autre désordre qu'elle-même, est seule capable de nous perdre : il s'agit de la surmonter ; et c'est ce que le Fils de Dieu a voulu particulièrement nous apprendre, et à quoi, si nous y prenons bien garde, il a, ce semble, réduit tout son Évangile. Car qu'est venu faire sur la terre ce Dieu Sauveur ? Il est venu répandre dans les cœurs des hommes le feu de la charité et le zèle des bonnes œuvres : *Ignem veni mittere in terram*¹. Telle est la fin de sa mission. Or, de tous les motifs qu'il pouvait nous proposer, et qu'il nous a en effet proposés pour exciter cette ferveur et pour allumer ce feu céleste, les deux plus puissants sont sans doute la proximité de la mort, et l'incertitude de la mort. Proximité de la mort qu'il s'est efforcé, pour ainsi dire, de nous faire sentir, comme l'aiguillon le plus vif et le plus capable de nous piquer. Incertitude de la mort, qu'il nous a tant de fois représentée comme le sujet de notre vigilance et d'une continuelle attention. Deux motifs où ce divin Maître a rapporté toutes ses adorables instructions, et où nous trouvons de quoi réveiller toute notre

ardeur, et de quoi nous animer à faire tout le bien que sa grâce nous inspire.

Oui, chrétiens, il faut travailler, et travailler avec cette ferveur d'esprit qui doit être l'âme de toutes nos actions, parce que nous approchons de notre terme : premier motif qui confond notre lâcheté. Marchez, disait le Sauveur du monde, tandis que la lumière vous éclaire, pourquoi ? parce que la nuit vient, où personne ne peut plus agir. Veillez : pourquoi ? parce que le Fils de l'Homme, que vous attendez est déjà à la porte. Négociez, et faites profiter les talents que vous avez en main : pourquoi ? parce que le maître qui vous les a confiés est sur le point de revenir, et de vous en demander compte. Tenez vos lampes allumées : pourquoi ? parce que voici l'époux qui arrive. Hâtez-vous de porter des fruits ; pourquoi ? parce que c'est bientôt le temps de la récolte. Que voulait-il nous faire entendre par là ? Ah ! chrétiens, ces paraboles, toutes mystérieuses qu'elles sont, s'expliquent assez d'elles-mêmes, et nous font connaître malgré nous notre folie, lorsque nous proposant la mort dans un éloignement imaginaire, quoique, selon le terme de l'Écriture, il n'y ait qu'un point entre elle et nous, nous croyons avoir droit de nous relâcher dans la pratique de nos devoirs. Car tel est notre aveuglement, et voilà l'erreur dont Jésus-Christ nous veut détromper. Cette marche qu'il nous ordonne n'est rien autre chose que l'avancement et le progrès dans le chemin du salut, *Ambulate*¹ ; cette veille, que l'attention sur nous-mêmes, *Vigilate*² ; ce négoce, que le bon usage du temps, *Negotiamini*³ ; ces lampes allumées, que l'édification d'une vie exemplaire, *Luceat lux vestra coram hominibus*⁴ ; ces fruits, que les œuvres de pénitence et de sanctification, *Facite fructus dignos pœnitentiæ*⁵ ; et ce jour de la récolte, ce retour du maître, cette arrivée de l'époux, cette nuit qui vient, n'étaient, dans le langage ordinaire du Fils de Dieu, que les symboles, mais les symboles naturels, d'une mort prochaine. Comme si Jésus-Christ nous eût déclaré que sa sagesse, tout infinie qu'elle est, ne lui fournissait rien de plus propre à nous embraser d'un saint zèle, et à nous retirer d'une vie tiède et languissante, que la proximité de la mort.

En effet, chrétiens, quand nous aurions à vivre des siècles entiers, et que Dieu, par une conduite, ou de sévérité ou de bonté, nous laisserait sur la terre aussi longtemps que ces premiers patriarches fondateurs du monde, nous

¹ Luc., xii, 49.

¹ Joan., xii, 35. — ² Luc., xxi, 36. — ³ Ibid., xix, 13. — ⁴ Matth., v, 16. — ⁵ Luc., iii, 8.

aurions encore mille raisons de nous reprocher nos relâchements. Quelque éloignée que fût la mort, chacune de nos actions se rapportant toujours à l'éternité, étant toujours la matière du jugement de Dieu, pouvant toujours nous mériter une gloire immortelle, il serait toujours juste qu'elle fût faite d'une manière digne de Dieu, puisque Dieu doit toujours être servi en Dieu : il serait toujours juste qu'elle fût faite d'une manière digne de la récompense que nous attendons de Dieu ; et malheur à nous si nous abusions alors même d'un temps si cher, et si nous faisons, comme parle l'Écriture, l'œuvre du Seigneur négligemment ! Mais être à la veille de paraître devant Dieu, et demeurer tranquille dans une vie négligente ; toucher de près au terme où l'on ne peut plus rien faire, et ne pas redoubler ses soins par une vie plus agissante ; avoir déjà la mort à ses côtés, mourir comme l'Apôtre à chaque moment : *Quotidie morior* ¹, et ne s'empresse pas d'arriver à la sainteté par la voie courte et abrégée d'une vie fervente, il n'y a, mes chers auditeurs, ou qu'une stupidité grossière, ou qu'une infidélité consommée, au moins commencée, qui puisse aller jusque-là. C'est néanmoins notre état, et l'état le plus déplorable. Ah ! chrétiens, Jésus-Christ nous dit en termes exprès : *Ecce venio cito*. Me voici, j'arrive : *Merces mea mecum est* ², j'ai ma récompense avec moi, pour donner à chacun selon ses œuvres. Pesez bien ces paroles. Il ne dit pas : Je viendrai, ni : Je me dispose à venir ; mais il dit : Je viens, *Ecce venio* ; et je viens bientôt : *Ecce venio cito*. Hâtez-vous donc, conclut le Seigneur, en s'adressant à une âme paresseuse et lente ; chargez-vous de dépouilles ; faites-vous un riche butin de tant d'actions vertueuses que vous omettez, que vous négligez, et dont vous perdez le mérite : *Accelera spolia detrahere, festina prædari* ³. Dieu, dis-je, dans l'un et dans l'autre Testament, par lui-même, par ses prophètes, par ses prêtres, nous parle de la sorte, nous presse de la sorte, et toujours insensibles aux avertissements qu'il vous donne, et qu'il vous fait donner, vous demeurez dans le même assoupissement et dans la même langueur : pourquoi ? parce que vous n'avez jamais bien considéré la brièveté de votre vie.

Car enfin, si vous et moi, mes frères, nous étions bien convaincus qu'il ne nous reste plus que fort peu de jours ; si nous nous disions souvent avec saint Paul, mais en sorte que nous fussions bien remplis de cette pensée : *Ego enim*

jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat ¹ : Je suis comme une victime qui va être immolée, et qui a reçu l'aspersion pour le sacrifice ; le temps de ma dernière dissolution approche, et il me semble que j'y suis déjà : si, par le ministère d'un ange, Dieu nous annonçait que ce sera pour demain, que ferions-nous ? ou plutôt que ne ferions-nous pas ? Cette seule idée que je vous propose, et qui n'est après tout qu'une supposition, toute pure supposition qu'elle est, a néanmoins, au moment que je vous parle, je ne sais quoi qui nous touche, qui nous frappe, qui nous anime. Nous ferions tout ; et en faisant tout, nous gémirions encore d'en faire trop peu. Bien loin de nous ralentir, nous nous porterions à des excès qu'il faudrait modérer. Ni divertissement, ni plaisir, ni jeu qui nous dissipât ; ni spectacle, ni compagnie, ni assemblée qui nous attirât ; ni espérance, ni intérêt qui nous engageât ; ni passion, ni liaison, ni attachement qui nous arrêtât. Tout recueillis et comme tout abimés dans nous-mêmes ; ou pour mieux dire, tout recueillis et comme tout abimés en Dieu, morts au monde et à tous ses biens, à toutes les vanités, à tous les amusements du monde, nous n'aurions plus de pensées que pour Dieu, plus de désirs que pour Dieu, plus de vie que pour Dieu : pas un moment qui ne lui fût consacré, pas une action qui ne fût sanctifiée par le mérite de la plus pure et de la plus fervente charité. Et comme il arrive qu'un élément, à mesure qu'il retourne vers son centre, s'y porte avec un mouvement plus rapide, ainsi plus nous avancerions vers notre terme, plus nous sentirions croître notre activité et notre zèle. C'est le miracle visible que la présence de la mort opérerait. Or pourquoi ne l'opère-t-elle pas dès maintenant ? Jésus-Christ ne s'est-il pas expliqué en des termes assez précis ; et la parole d'un Dieu a-t-elle moins d'efficacité que la parole d'un ange ?

Voulez-vous savoir, chrétiens, comment parle et surtout comment agit un homme qui envisage la mort de près, et qui en fait le sujet de ses réflexions ? Écoutez le saint roi Ezéchias, et formez-vous sur cet exemple. J'ai dit, s'écriait-il profondément humilié devant Dieu, j'ai dit, au milieu de ma course : Je m'en vas aux portes de l'enfer, c'est-à-dire, selon le langage du Saint-Esprit, aux portes de la mort : *Ego dixi in dimidio dierum meorum : Vadam ad portas inferi* ² : J'ai supputé le nombre de mes années : *Quæsi vi residuum annorum meorum* ³ ; et j'ai reconnu que je devais dans peu quitter

¹ 1 Cor., xv, 31. — ² Apoc., xxii, 12. — ³ Isa., viii, 3.

¹ 11 Timoth. iv, 6. — ² Isa., xxxviii, 10. — ³ Ibid.

cette demeure terrestre, pour être transféré ailleurs, comme l'on transporte la tente d'un berger d'un champ à un autre : *Generatio mea ablata est a me, quasi tabernaculum pastorum* ¹ : que, par une destinée à laquelle je suis forcé de me soumettre, le fil de mes jours allait être coupé comme une toile à demi tissue : *Præcisâ est velut a texente vita mea* ² ; que du matin au soir ce serait fait de moi, et que mon arrêt ayant été prononcé dans le conseil de Dieu, l'exécution n'en pouvait plus être longtemps retardée : *De mane usque ad vesperam finies me* ³. Or ces principes ainsi établis (car c'était là en effet, remarque saint Ambroise, comme autant de principes qu'il posait), quelles conséquences en tirait-il ? quelles conclusions pratiques pour la réformation de sa vie ? Elles sont admirables, et je ne puis vous donner un plus beau modèle. Ah ! Seigneur, poursuivait le saint roi, c'est donc pour cela que je pousserai sans cesse des cris vers vous, comme le petit d'une hirondelle qui demande la pâture : *Sicut pullus hirundinis, sic clamabo* ⁴ : voilà la ferveur de sa prière. C'est pour cela que je gémirai comme la colombe, et que je m'appliquerai jour et nuit à méditer la profondeur de vos jugements : *Meditabor ut columba* ⁵ : voilà la ferveur de sa méditation. C'est pour cela que mes yeux se sont affaiblis à force de regarder en haut, d'où j'attendais tout mon secours, et où je cherchais mon unique bien : *Attenuati sunt oculi mei, suspicientes in excelsum* ⁶ : voilà la ferveur de sa confiance. C'est pour cela que je résiste aux plus violentes tentations qui m'attaquent, et que pour n'y pas succomber, instruit que je suis de la force de votre grâce, je vous prie de combattre et de répondre pour moi : *Domine, vim patior ; responde pro me* ⁷ : voilà la ferveur de sa foi. C'est pour cela que je repasserai devant vous toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon âme : *Recogitabo tibi annos meos in amaritudine animæ meæ* ⁸ : voilà la ferveur de sa pénitence. Car je sais, ô mon Dieu, ajoutait-il, que ce n'est ni l'enfer, ni la mort qui célèbrent vos louanges : *Quia non infernus confitebitur tibi, neque mors laudabit te* ⁹ ; c'est-à-dire, selon l'explication de saint Jérôme, je sais que ce ne sont pas les mourants qui vous glorifient, ni qui sont en état de vous glorifier par leurs œuvres : et qui donc ? ceux qui vivent, Seigneur, mais qui vivent aussi persuadés que moi qu'ils doivent

bientôt mourir ; mais qui vivent déterminés comme moi à faire de cette persuasion la règle de toutes leurs actions : *Vivens, vivens, ipse confitebitur tibi, sicut et ego hodie* ¹. Ainsi parlait ce religieux monarque ; et de là, chrétiens, nous apprenons cette méthode si solide, si connue des saints, si peu pratiquée parmi nous, mais si praticable néanmoins, et d'où dépend la sanctification de notre vie ; savoir, de faire toutes nos actions comme si chacune était la dernière, et devait être suivie de la mort. Prier comme je prierais à la mort ; examiner ma conscience comme je l'examinerais à la mort ; pleurer mon péché comme je le pleurerais à la mort ; le confesser comme je le confesserais à la mort ; recevoir le sacrement de Jésus-Christ comme je le recevrais à la mort : voilà de quoi corriger toutes nos tiédeurs et toutes nos lâchetés, de quoi vivifier toutes nos œuvres par le souvenir même de la mort et de sa proximité.

Mais il m'est incertain si la mort est proche, ou si elle est encore éloignée de moi : je le veux, mon cher auditeur ; que concluez-vous de là ? Parce qu'il est incertain quand et à quel jour vous mourrez, en devez-vous être moins actif, moins vigilant, moins fervent dans l'observation de vos devoirs ; et cette incertitude, qui peut-être vous sert de prétexte pour justifier vos négligences, n'est-elle pas au contraire une nouvelle raison pour les condamner ? Car pourquoi le Sauveur du monde nous ordonne-t-il de veiller ? Ce n'est pas seulement parce que la mort est prochaine, mais parce qu'elle est incertaine, c'est-à-dire parce que nous n'en savons ni le jour ni l'heure : *Quia nescitis diem, neque horam* ². Ah ! chrétiens, Jésus-Christ sans doute aurait bien mal raisonné, si l'incertitude de la mort autorisait en aucune sorte nos lâchetés et nos tiédeurs. Mais c'est ici que saint Augustin a admiré la sagesse de Dieu, qui nous a caché le jour de notre mort, pour nous faire employer utilement et saintement tout les jours de notre vie : *Latet ultimus dies, ut observentur omnes dies*.

En effet, si nous connaissions précisément le jour et l'heure où nous mourrons, plus de pénitence dans la vie, plus d'exercice de piété. Tout serait remis à la dernière année ; et dans la dernière année, au dernier mois ; et dans le dernier mois, à la dernière semaine ; et dans la dernière semaine, au dernier jour ; et dans le dernier jour à la dernière heure, ou même au dernier moment. Et de là, plus de salut :

¹ Isa., xxxviii, 19. — ² Matth., xxv, 13.

¹ Isai., xxxviii, 12. — ² Ibid. — ³ Ibid., 13. — ⁴ Ibid., 14. — ⁵ Ibid. — ⁶ Ibid. — ⁷ Ibid., 14. — ⁸ Ibid., 15. — ⁹ Ibid., 18.

pourquoi ? parce que le moment de la mort n'est ni le temps des bonnes œuvres, ni le temps de la pénitence, et qu'on ne peut néanmoins se sauver que par la pénitence et les bonnes œuvres. Mais que fait Dieu ? Par une conduite également sage et miséricordieuse, il nous tient dans une incertitude absolue touchant ce dernier moment, afin que nous nous tenions nous-mêmes en garde à tous les moments. Car quelle pensée est plus capable de nous renouveler sans cesse en esprit, que celle-ci : Peut-être ce jour sera-t-il le dernier de mes jours ; peut-être, après cette confession ; peut-être, après cette communion ; peut-être, après cette prédication ; peut-être, après cette conversation ; peut-être, après cette occupation, la mort tout à coup viendra-t-elle m'enlever du monde, pour me transporter devant le tribunal de Dieu ? Quand on porte partout cette idée, et que partout on la conserve fortement imprimée dans son souvenir, bien loin de se relâcher et de se laisser abattre, il n'y a plus rien qui arrête, plus rien qui étonne, plus rien que l'on n'entreprenne, que l'on ne soutienne, à quoi l'on ne parvienne. On devient (belle peinture d'une vie fervente, que l'Apôtre lui-même nous a tracée !), on devient laborieux et appliqué, *Sollicitudine non pigri* ¹ ; prompt et ardent, *Spiritu ferventes* ² ; infatigable dans le service du Seigneur, *Domino servientes* ³ ; détaché du monde, et uniquement attentif aux choses du ciel, *Spe gaudentes* ⁴ ; patient dans les maux, *In tribulatione patientes* ⁵ ; adonné à l'oraison, *Orationi instantes* ⁶ ; charitable envers ses frères, et toujours prêt à exercer la miséricorde, *Necessitatibus sanctorum communicantes, hospitalitatem sectantes* ⁷ ; également fidèle à tout ce que l'on doit à Dieu, à tout ce que l'on doit au prochain, et à tout ce que l'on se doit à soi-même, *Providentes bona, non tantum coram Deo, sed etiam coram omnibus hominibus* ⁸.

Disons quelque chose de plus pressant encore, et de plus convenable à ce que Dieu demande surtout de nous dans ce saint temps où nous entrons. C'est un temps de pénitence ; et la grande action de notre vie, étant pécheurs comme nous le sommes, c'est notre retour à Dieu, c'est une sincère et parfaite conversion à Dieu. Or n'est-ce pas sur cela même que nous sentons davantage notre faiblesse, et que nous paraissions plus lâches et plus irrésolus ? Il s'agit de nous déterminer à rompre nos liens par un généreux effort ; il s'agit de nous inspirer cette ferveur de conversion

qui ravit une âme, qui l'arrache au monde et à elle-même, qui ne lui permet pas le moindre délai ; et voilà ce que doit faire l'incertitude de la mort. Car dites-moi, pécheur, à quoi serez-vous sensible, si vous ne l'êtes pas au danger affreux où elle vous expose ? Mourez dans votre péché, vous êtes perdu, et perdu sans ressource : mais tandis que vous y demeurez, n'y pouvez-vous pas mourir à chaque moment, puisqu'il n'y a rien de plus incertain pour vous et pour moi que la mort ?

Je me trompe, chrétiens, il y a dans la mort quelque chose de certain pour nous : et quoi, c'est que nous y serons surpris. Le Sauveur du monde ne s'est pas contenté de nous dire : Veillez, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure que viendra le Fils de l'Homme ; il ne s'en est point tenu là, mais il a expressément ajouté : Veillez, parce que le Fils de l'Homme viendra à l'heure que vous ne l'attendez pas. Est-il rien de plus formel que cette parole ? et l'infaillibilité de cette parole, n'est-ce pas encore ce qui redouble mon crime, quand je vis tranquillement dans mon péché et que je néglige ma conversion ? Si ce divin Maître ne m'avait dit autre chose, sinon que le temps de la mort est incertain, peut-être serais-je moins coupable. Puisqu'il est incertain, dirais-je, je n'ai pas perdu tout droit d'espérer. Je suis un téméraire, il est vrai, d'en vouloir courir les risques ; mais enfin ma témérité ne détruit pas absolument ma confiance. Je puis être surpris, mais aussi je puis ne l'être pas ; et dans la conduite que je tiens, tout aveugle qu'elle est, j'ai du moins encore quelque prétexte. Ainsi raisonnerais-je. Mais après la parole de Jésus-Christ, il ne m'est plus permis de raisonner de la sorte ; et je dois compter de mourir à l'heure que je n'y penserai pas. Le Fils de Dieu ne me l'a fait connaître que par là, cette heure fatale. Tout ce que je sais, mais que je sais à n'en pouvoir douter, c'est que le jour de ma mort sera pour moi un jour trompeur : *Qua hora non putatis* ¹. Après cela, ne faut-il pas que j'aie moi-même conjuré ma perte, si dans le désordre où je suis, et me voyant exposé à toute la haine et à toutes les vengeances de mon Dieu, je ne prends pas de justes et de prompts mesures pour me remettre en grâce avec lui, et pour prévenir par la pénitence le coup dont il m'a si hautement et tant de fois menacé ? Y avez-vous jamais fait, chrétiens, je ne dis pas toute la réflexion nécessaire, mais quelque réflexion ? Maintenant même que je vous parle de la mort,

¹ Rom., xi, 11. — ² Ibid. — ³ Ibid. — ⁴ Ibid., 12. — ⁵ Ibid. — ⁶ Ibid. — ⁷ Ibid., 13. — ⁸ Ibid., 17.

pensez-vous à la mort, ou y pensez-vous bien ? y pensez-vous attentivement ? y pensez-vous chrétiennement ? y pensez-vous efficacement ? Mais si vous n'y pensez pas, à quoi pensez-vous, et si vous n'y pensez pas à présent, quand y pensez-vous, ou qui jamais y pensera pour vous ? Heureux qui n'attend pas à y penser, lorsqu'il ne sera plus temps d'y penser ! heureux

qui y pense dans la vie ! c'est ainsi que la mort, châtimement du péché, en sera pour nous le remède. Elle est entrée dans le monde par le péché ; mais si nous la considérons comme les saints, si nous y pensons comme les saints, elle nous fera entrer comme eux, par la grâce, dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SECOND SERMON POUR LE MERCREDI DES CENDRES.

SUR LA CÉRÉMONIE DES CENDRES.

ANALYSE.

SUJET. *Vous êtes poussière, et vous retournerez en poussière.*

Paroles mémorables que Dieu dit au premier homme dans le moment de sa désobéissance, et que l'Eglise nous adresse dans la cérémonie de ce jour. Paroles de malédiction, dans le sens que Dieu les prononça ; mais paroles de grâce et de salut, dans la fin que l'Eglise se propose en nous les faisant entendre. Dieu commanda à Moïse de répandre de la cendre sur les Egyptiens ; et c'est ce que font encore aujourd'hui les prêtres par l'ordre de Dieu, mais dans un esprit bien différent ; car Moïse ne répandit la cendre sur l'Egypte que pour faire sentir à ce peuple le poids de la colère de Dieu ; et les prêtres ne répandent sur nous la cendre que pour nous attirer les grâces de Dieu, et pour nous porter à la pénitence, comme j'entreprends de vous le montrer dans ce discours. Courte instruction aux nouveaux catholiques sur la cérémonie des cendres.

DIVISION. La pénitence chrétienne, prise dans toute son étendue, est un double sacrifice que Dieu exige de nous, sacrifice de l'esprit, et sacrifice du corps : sacrifice de l'esprit par l'humilité de la componction, et sacrifice du corps par l'austérité même extérieure de la satisfaction. Nous avons dans nous deux grands obstacles à ces deux sacrifices, l'esprit d'orgueil et l'esprit de mollesse. Mais par où les pouvons-nous surmonter ? par le souvenir de la mort, que nous retrace l'Eglise dans la cérémonie des cendres. Il faut, par une pénitence solidement humble, anéantir devant Dieu l'orgueil de nos esprits ; et c'est à quoi nous oblige la vue de ces cendres, qui sont pour nous les marques et comme les symboles de la mort : première partie. Il faut, par une pénitence généreusement austère, sacrifier à Dieu la mollesse et la délicatesse de nos corps ; et c'est à quoi nous engage l'imposition de ces cendres, qui nous annoncent, ou plutôt qui nous font déjà sentir l'inévitable nécessité de la mort : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Il faut, par une pénitence solidement humble, anéantir devant Dieu l'orgueil de nos esprits ; et c'est à quoi nous oblige la vue des cendres, qui sont pour nous les marques et comme les symboles de la mort. L'orgueil fut le premier principe du péché, et c'est le premier obstacle à la pénitence. Mais pour humilier cet orgueil, il n'y a qu'à faire remonter l'homme à son origine, et qu'à lui faire considérer sa fin. Or voilà ce que fait le souvenir de la mort et la vue des cendres. Quand un homme sans naissance, mais élevé à une haute fortune, vient à s'enorgueillir, le moyen de réprimer son orgueil est de lui remettre devant les yeux l'obscurité et la bassesse de son extraction. Mais si de plus, pénétrant dans l'avenir, on lui faisait voir sa ruine prochaine, ce serait bien de quoi rabattre l'enflure de son cœur. Double vue dont l'Eglise se sert aujourd'hui : car en nous présentant les cendres, elle nous avertit que nous sommes cendres nous-mêmes, et que nous retournerons en cendres.

Examinons la chose plus en détail. Pourquoi des cendres ? parce que rien ne doit mieux nous faire comprendre ce que c'est que la mort, et l'humiliation extrême où nous réduit la mort. Oui, ces cendres ont quelque chose de plus touchant que tous les raisonnements du monde, pour humilier l'homme en lui faisant connaître son néant. Elles nous apprennent que toutes ces grandeurs dont le monde se glorifie ne sont que vanité et que mensonge. Ouvrez le tombeau d'un grand : qu'y trouverez-vous ? un peu de cendres ; rien davantage. Elles nous apprennent combien nous sommes injustes quand nous affectons avec tant d'ostentation certaines distinctions dans le monde, puisque nous devons tous être un jour égalés et confondus dans la cendre. Elles nous apprennent que, malgré les vastes desseins que forme l'ambitieux, la mort le réduira bientôt, à quoi ? à une poignée de cendres. Elles nous apprennent que non-seulement la mort détruira ce fantôme de grandeur après lequel nous courons, mais que notre mémoire même périra, et qu'il ne sera plus parlé de nous. En un mot, elles nous apprennent que, quelque enraciné que soit notre orgueil, il ne tient qu'à nous de trouver dans nous-mêmes notre humiliation, puisque cette partie de nous-mêmes dont nous sommes si idolâtres, ce corps n'est au fond que le plus abject de tous les êtres, et qu'un sujet de corruption.

Cependant vous me demandez pourquoi l'on nous met ces cendres sur la tête. C'est que la tête est le siège de la raison, et qu'on veut par là nous avertir que la mort doit être le sujet le plus ordinaire de nos réflexions, afin de nous entretenir dans cette humilité qui est déjà le commencement de la pénitence.

Aussi est-ce le souvenir de la mort qui, de tout temps, a plus retenu les hommes dans l'ordre, et les a mis comme dans la nécessité d'être humbles. De là vient que, parmi toutes les nations, Grecs, Romains, Juifs, le souvenir de la mort et l'usage de la cendre ont été une des principales circonstances des pompes les plus solennelles, et que maintenant encore, dans la consécration des papes, on fait passer devant les yeux du nouveau pontife quelques étoupes que le feu consume. De là vient que les peuples les plus barbares se sont fait un devoir de conserver les cendres de leurs ancêtres : ces cendres leur apprenaient à se mépriser, à se modérer, à se régler. De là vient que Moïse, sortant de l'Egypte, se contenta d'emporter les cendres du patriarche

Joseph, afin qu'elles servissent à contenir le peuple dont il était le conducteur. De là vient qu'il obligea les Israélites, après leur idolâtrie, à boire la cendre du veau d'or qu'ils avaient adoré. De là vient enfin que quelques princes chrétiens, pendant leur vie même, ont voulu avoir dans leurs palais et devant leurs yeux, les uns la bière destinée à leur sépulture, et les autres le crâne d'un mort.

Or, soit pour les grands, soit pour les petits, quand une fois l'humilité, par la pensée de la mort, a pris possession d'un cœur, il est aisé d'y faire entrer la componction de la pénitence : car du moment que je suis disposé à m'humilier, je suis disposé à m'accuser, à me condamner, à me punir moi-même. Et voilà pourquoi l'Eglise, après nous avoir fait considérer deux sortes de cendres, celle de notre origine, et celle de notre corruption future, nous en impose une troisième, savoir, la cendre de la pénitence.

Car que fait le pécheur quand il reçoit aujourd'hui la cendre par les mains du prêtre ? Il se présente à Dieu comme un pénitent humilié, couvert de cendres, et résolu de satisfaire à sa justice. Et il faut toujours reconnaître que ce souvenir de la mort et la vue de ces cendres est un admirable moyen pour préparer à la pénitence les pécheurs les plus orgueilleux. Ne fut-ce pas ainsi que saint Ambroise dompta la fierté de Théodose, et qu'après la sanglante journée de Thessalonique, il le rangea à l'ordre de la pénitence et de la rigoureuse discipline qui s'observait alors ? Si l'on tenait aux grands le même langage qu'il tint à cet empereur, ils en seraient touchés, et ils penseraient à se convertir.

Mais il ne s'agit pas seulement de la conversion des grands : il s'agit de la nôtre, et le désordre est que, malgré l'anéantissement où la mort doit nous réduire, et malgré l'aveu solennel que nous en faisons dans cette cérémonie des cendres, nous n'en sommes ni plus humbles, ni plus détachés de nous-mêmes. Combien de chrétiens ont reçu la cendre avec des cœurs ambitieux ? Combien de femmes l'ont reçue avec toutes les marques de leur vanité ? *Terre, terre, écoutez la voix du Seigneur, et humiliez-vous sous sa puissante main.*

DEUXIÈME PARTIE. Il faut, par une pénitence généreusement austère, sacrifier à Dieu la mollesse et la délicatesse de nos corps, et c'est à quoi nous engage l'imposition de ces cendres, qui nous annoncent, ou plutôt qui nous font déjà sentir l'inévitable nécessité de la mort. C'est une illusion de croire que la pénitence soit une vertu purement intérieure. Le penser de la sorte, ce serait démentir toute l'Écriture, et en particulier l'apôtre saint Paul. Il est vrai que l'hérésie a rejeté toutes les pratiques extérieures de la pénitence : mais quoi que l'hérésie en ait pu dire, il n'y a point de parfaite pénitence sans la mortification du corps ; et puisque le corps a part au péché, il est juste qu'il ait part à la peine du péché.

Or, à cette loi de pénitence s'oppose une autre loi que nous portons dans nous-mêmes, qui est l'amour déréglé de nos corps. Amour qui, dans le soin de notre corps, nous fait d'abord chercher le nécessaire, et qui, du nécessaire, nous fait ensuite aller au commode, du commode au superflu, et du superflu au criminel. Au lieu que la vraie pénitence nous fait premièrement renoncer au criminel que nous avouons nous-mêmes criminel ; de là nous retranche le superflu que nous prétendions innocent ; ensuite nous prive même du commode dont nous avions cru ne nous pouvoir passer ; enfin nous ôte, non pas le nécessaire, mais l'attachement et l'attention trop grande au nécessaire. Sans cela les saints ne comprendraient pas qu'on pût être pénitent : mais ce que les saints ne comprendaient pas, est devenu un des secrets de la dévotion du siècle. Cependant l'apôtre l'a dit : On ne peut bien réparer le péché qu'en crucifiant cette chair de péché, qui est l'ennemie de Dieu.

Considérons les cendres qu'on nous met sur la tête, et souvenons-nous de la mort : c'est assez pour nous détacher de l'amour de notre corps ; comment cela ? en nous faisant connaître là-dessus : 1° notre aveuglement, 2° notre injustice. Notre aveuglement, lorsque nous idolâtrons un corps qui n'est que poussière et que corruption, et qui doit être bientôt dans le tombeau la pûture des vers. Notre injustice, injustice envers Dieu, d'aimer plus que lui un corps sujet à la pourriture ; injustice envers notre âme, cette âme immortelle, de lui préférer un corps qui doit mourir ; injustice envers ce corps même, de l'exposer, pour des voluptés passagères, à des souffrances éternelles. Si le corps et l'âme d'un réprouvé, selon la supposition de saint Chrysostome, venaient à être confrontés l'un avec l'autre, et qu'ils pussent s'accuser l'un l'autre, quels reproches ne se feraient-ils pas ?

C'est ce qui a toujours produit dans les âmes bien converties une sainte haine de leurs corps, et ce qui a tant de fois opéré dans le christianisme des miracles de conversion. Exemple de saint François de Borgia.

Cette haine de notre corps est encore bien plus vive, quand on pénètre dans le mystère de ces cendres que l'Eglise nous présente, et qu'on remonte à l'origine d'une si sainte pratique ; quand on pense qu'elles ont toujours été le symbole de la pénitence ; quand on considère de quelles austérités et de quelles macérations elles étaient accompagnées, suivant les règles de l'ancienne discipline ; car enfin, doit dire aujourd'hui un pécheur touché de ses désordres, ces pénitents de la primitive Eglise n'étaient pas plus criminels que moi ; et si l'Eglise a pu adoucir les peines qu'elle avait ordonnées pour chaque espèce de péché, elle n'a rien relâché des peines prescrites par le droit divin ; et Dieu lui-même nous assure qu'il ne s'en relâchera jamais qu'en faveur de la pénitence. Il faut donc que ce soit la pénitence qui m'acquitte auprès de lui. Si nous entrons dans ce saint temps de carême bien pénétrés de ces sentiments, le jeûne ne sera plus pour nous un joug trop pesant : nous l'entreprendrons avec joie, nous le continuerons avec ferveur, et nous l'achèverons avec constance.

Pulvis es, et in pulverem reverteris.

Vous êtes poussière, et vous retournerez en poussière (*Genèse* chap. III, 19.)

Ce sont les mémorables paroles que Dieu dit au premier homme dans le moment de sa désobéissance ; et ce sont celles que l'Eglise adresse en particulier à chacun de nous, par la bouche de ses ministres, dans la cérémonie de ce jour. Paroles de malédiction, dans le sens que Dieu les prononça ; mais paroles de grâce et de salut, dans la fin que l'Eglise se propose en nous les faisant entendre. Paroles terribles et foudroyantes pour l'homme pécheur, puisqu'elles lui si-

gnifièrent l'arrêt de sa condamnation ; mais paroles douces et consolantes pour le pécheur pénitent, puisqu'elles lui enseignent la voie de sa conversion et de sa justification. Ainsi, remarque saint Chrysostome, Dieu en a-t-il souvent usé, et s'est-il servi du même moyen, tantôt pour imprimer aux hommes la terreur de ses jugements, et tantôt pour leur faire éprouver l'efficace de ses miséricordes.

Je ne sais, chrétiens, si vous avez jamais fait réflexion à ce que nous lisons dans le livre de l'Exode. Ecoutez-le : l'application vous en paraîtra naturelle, et elle convient parfaitement à

mon sujet. Quand Dieu voulut punir l'Égypte, il commanda à Moïse de prendre dans sa main une poignée de cendres; et, en présence de Pharaon, de la répandre sur tout le peuple: *Tollite plenas manus cineris, et spargat illum Moyses coram Pharaone* ¹. L'Écriture ajoute que cette cendre ainsi dispersée fut comme la matière dont Dieu forma ces fléaux qui affligèrent toute l'Égypte, et qui y causèrent une désolation si générale: *Sitque pulvis super omnem terram Ægypti* ². A en juger par l'apparence, Dieu fait aujourd'hui le même commandement aux ministres de son Église. Il veut que les prêtres de la loi de grâce, comme dispensateurs de ses mystères, prennent la cendre de dessus l'autel, et qu'ils la répandent solennellement sur tout le peuple chrétien: *Tollite plenas manus cineris*. Mais, dans l'intention de Dieu, l'effet de cette cérémonie est, par rapport au christianisme, bien différent de ce qu'elle opéra dans l'ancienne loi. Car, au lieu que Moïse et Aaron ne répandirent la cendre sur les Égyptiens que pour leur faire sentir le poids de la colère de Dieu, que pour marquer à Pharaon qu'il était réprouvé de Dieu, que pour dompter l'impiété et l'endurcissement de ce monarque livré dès lors à la vengeance de Dieu: par une conduite tout opposée, les prêtres de la loi nouvelle ne répandent aujourd'hui la cendre sur nos têtes que pour nous attirer les grâces et les faveurs du même Dieu, que pour nous mettre en état et nous rendre capables d'en éprouver la bonté, que pour exciter dans nos cœurs les sentiments d'une véritable pénitence. C'est ce que j'entreprends de vous faire voir, et par où je commence à m'acquitter auprès de vous du ministère dont Dieu m'a chargé, et que j'ai à remplir pendant tout ce saint temps du carême.

Vous, mes frères, qui, par la miséricorde du Seigneur, avez enfin renoncé au schisme pour vous réunir à l'Église; vous pour qui je suis particulièrement envoyé *, que je regarde ici comme le premier objet de mon zèle, et plaise au ciel que je puisse vous appeler un jour ma couronne et ma joie! *Gaudium meum et corona mea* ³! Vous, dis-je, nouvelle conquête de la grâce de Jésus-Christ, apprenez à respecter une de ces cérémonies religieuses dont use l'Église catholique dans le sein de laquelle vous êtes rentrés. Il y en a de plus essentielles: mais sans parler des autres, ou pour juger des autres par celle-ci, comment l'hérésie l'a-t-elle pu rejeter, puisque l'auteur même de cette fatale division

où vous fûtes malheureusement engagés, reconnaît que les cérémonies peuvent aider la piété des fidèles; qu'il est non-seulement bon, mais nécessaire d'en conserver quelques-unes; que pour n'être plus dans la loi de Moïse, il ne s'ensuit pas qu'il les faille toutes abolir; qu'il est juste que par des signes extérieurs l'on montre les sentiments de religion qu'on a dans le cœur: et que d'ôter tout ce qui s'appelle cérémonie, c'est mettre parmi le troupeau une confusion monstrueuse? Or, entre les cérémonies, quelle autre a dû moins blesser l'Église protestante que la cérémonie des cendres? Qu'a-t-elle de superstitieux? qu'a-t-elle qui ne soit autorisé par l'Écriture? quel souvenir nous est plus utile que celui de notre faiblesse, de notre néant? et n'est-ce pas là ce qu'elle nous remet devant les yeux? Cependant cette cérémonie, dont la simplicité et la sainteté devaient édifier, a été un scandale pour ces ministres que vous avez suivis. Ils l'ont réprouvée, et ils vous l'ont fait réproouver comme eux, parce qu'ils ne la connaissaient point assez, ou parce qu'ils ne vous la faisaient point assez connaître. Mais oublions le passé, et bénissons Dieu du présent. Bénissons-le même par avance de l'avenir, qui nous promet l'entier accomplissement de ce grand ouvrage que le Seigneur a commencé. Nous nous unissons tous, et tous de concert nous conspirerons à le soutenir, à le perfectionner, à le consommer. Qu'il me soit permis d'en faire ici le vœu solennel et public; ce ne sera pas en vain. Oui, mon Dieu, votre œuvre s'achèvera, votre nom sera glorifié, votre loi observée, votre Église reconnue: vous verserez sur mes auditeurs vos grâces les plus abondantes; vous les verserez sur moi, et elles donneront de l'efficacité à mes paroles. C'est pour cela même encore que je m'adresse à Marie, et que je lui dis: *Ave, Maria*.

Il ne suffit pas pour la foi de croire de cœur, si l'on ne confesse de bouche: c'est ce que saint Paul nous déclare en termes exprès, et à quoi j'ai joint, suivant la doctrine du même apôtre, qu'il ne suffit pas pour la pénitence d'avoir un cœur contrit et humilié, si le pécheur au même temps n'offre à Dieu, en forme d'hostie, une chair mortifiée et crucifiée avec ses désirs corrompus. Tel est, dit saint Grégoire, pape, le devoir d'un homme qui, se trouvant composé d'une âme et d'un corps, d'une âme spirituelle et toute céleste, d'un corps terrestre et tout matériel, doit selon l'un et l'autre honorer Dieu, s'il veut rendre à Dieu ce culte raisonnable en quoi consiste l'intégrité de la religion.

¹ Exod., ix, 8. — ² Ibid., 9.

* Le P. Bourdaloue fut envoyé par le roi à Montpellier, en faveur des nouveaux convertis, pour y prêcher le carême.

³ Philip., iv, 1.

Excellent principe que je suppose d'abord, et d'où je conclus que la pénitence chrétienne, prise dans toute son étendue, est donc un double sacrifice que Dieu exige de nous. Sacrifice de l'esprit et sacrifice du corps : sacrifice de l'esprit, par l'humilité de la componction ; et sacrifice du corps, par l'austérité même extérieure de la satisfaction ; sacrifice de l'esprit, sans lequel, comme nous l'enseigne le maître des Gentils, le sacrifice du corps ne sert à rien ou presque à rien, ni ne peut jamais apaiser Dieu ; et sacrifice du corps, sans quoi le sacrifice de l'esprit n'est souvent qu'une illusion ou un fantôme devant Dieu. En sorte que l'union de ces deux sacrifices est absolument nécessaire pour rendre parfait l'holocauste dont je parle, et d'où dépend l'entière réconciliation de l'homme pécheur avec Dieu.

Je m'attache à cette pensée, qui me conduit naturellement à mon sujet : et parce que ces deux sacrifices, que la pénitence doit faire à Dieu, trouvent en nous deux grands obstacles, dont le premier est l'esprit d'orgueil, et le second l'esprit de mollesse ; l'esprit d'orgueil, incompatible avec l'humilité de la pénitence ; l'esprit de mollesse, essentiellement opposé à l'austérité de la pénitence : je veux, pour ne vous rien dire aujourd'hui qui ne soit utile et pratique, vous apprendre à les surmonter par le souvenir de la mort que nous retrace l'Eglise dans la cérémonie des cendres. C'est tout le dessein de ce discours, que je réduis à deux propositions. Il faut, par une pénitence solidement humble, anéantir devant Dieu l'orgueil de nos esprits ; et c'est à quoi nous oblige la vue de ces cendres, qui sont pour nous les marques et comme les symboles de la mort : ce sera le premier point. Il faut, par une pénitence généralement austère, sacrifier à Dieu la mollesse et la délicatesse de nos corps ; et c'est à quoi nous engage l'imposition de ces cendres, qui nous annoncent, ou plutôt qui nous font déjà sentir l'inévitable nécessité de la mort : ce sera le second point. Humiliation de l'esprit sous le joug de la pénitence, mortification de la chair dans l'exercice de la pénitence : deux fruits du saint usage que nous devons faire de ces cendres consacrées par la bénédiction des prêtres, et de la pensée de la mort que nous rappelle une cérémonie si touchante. Donnez-moi votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Comme il est de la foi que l'orgueil fut le premier péché de l'homme, et qu'il est encore

la source et le principe de tout péché, *Initium omnis peccati est superbia*¹ ; il ne faut pas s'étonner que le même orgueil soit un obstacle essentiel à la pénitence, établie de Dieu pour être le remède du péché. Je m'explique. Si l'homme, persévérant dans le bienheureux état où Dieu l'avait créé, était demeuré dans les termes de cette humilité, qui lui était comme naturelle, puisque l'humilité n'est rien autre chose que la parfaite connaissance de soi-même ; quelque avantage ou de la nature ou de la grâce qu'il eût reçu, il n'aurait jamais couru risque d'en abuser au préjudice de ce qu'il devait à Dieu : et si dans l'instant que nous violons la loi de Dieu, nous faisons un retour sur nous-mêmes, il nous suffirait de nous connaître nous-mêmes, pour rentrer dans l'ordre, et pour nous mettre, comme pécheurs, en disposition de satisfaire à Dieu. Mais cet esprit de pénitence et de justice qui nous porte à réparer les offenses de Dieu, se trouve combattu dans nous par un autre esprit, qui est l'esprit d'orgueil, et de même qu'en péchant nous nous révoltons contre ce souverain législateur, nous avons après le péché une opposition secrète à lui en faire la juste réparation qui lui est due.

Quel remède, chrétiens ? celui même que l'Eglise nous propose dans la cérémonie de ce jour, en nous obligeant à nous souvenir de ce que nous sommes, afin de corriger notre vanité par notre vanité, comme parle saint Augustin. Car il faut faire de temps remonter l'homme jusqu'à son origine, dit ce grand docteur ; et par la considération de sa faiblesse, de sa misère, de son néant, le forcer malgré lui de renoncer aux présomptueuses et vaines idées qu'il a de lui-même, et qui, l'empêchant de s'humilier, l'empêchent de se convertir. Or, c'est ce que fait la pensée de la mort. Quand un homme sans qualité et sans naissance, mais élevé néanmoins à une haute fortune, et comblé de biens et d'honneurs, vient à s'enorgueillir et à s'oublier, le moyen de réprimer son orgueil est de lui remettre devant les yeux l'obscurité et la bassesse de son extraction. Ne vous enfliez point, lui dit-on ; on sait qui vous êtes et d'où vous êtes venu. Cela seul est capable de le confondre, et de lui inspirer des sentiments de modestie. Mais si de plus, par une vue anticipée de l'avenir, on lui marquait ce qui lui doit bientôt arriver ; si l'on pouvait lui dire, et lui dire avec assurance : Prenez garde ; quelque grand que vous soyez, vous êtes sur le point de votre ruine ; une disgrâce dont vous êtes menacé

¹ Eccli., x, 16.

et que vous n'éviterez pas, va vous réduire à n'être plus que ce que vous étiez dans votre première condition ; si, dis-je, on pouvait lui parler ainsi, en sorte qu'on lui fit connaître à lui-même la vérité de ce qu'on lui annonce, cette vue sans doute ferait encore sur lui une bien plus forte impression. Pénétré de cette pensée : Il n'y a plus pour moi de ressource et je vais périr, il serait doux et humain ; il ne ferait plus voir dans sa conduite ni arrogance, ni fierté ; cette enflure de cœur, que lui causait la prospérité et l'élévation, s'abaisserait tout à coup : pourquoi ? parce qu'il n'envisagerait plus sa fortune, si je puis user de cette expression, que comme la hauteur du précipice où il va tomber, et qu'au lieu de s'éblouir de ce qu'il est, il gémirait sur ce qu'il va devenir.

Or, c'est justement, mes chers auditeurs, de cette double vue, et de ce que nous avons été, et de ce que nous serons, que l'Eglise se sert aujourd'hui pour nous tenir devant Dieu dans l'humilité et dans la soumission. L'homme, dit l'Écriture, était dans l'honneur et dans la gloire, où Dieu l'avait élevé par la création ; mais, au milieu de sa gloire, l'homme s'était méconnu : *Homo cum in honore esset, non intellexit*¹. Cet oubli de lui-même, par une suite nécessaire, l'avait porté jusqu'à l'oubli et même jusqu'au mépris de Dieu. Que fait l'Eglise ? Pour rétablir en nous ce respect de Dieu, et cette crainte que nous perdons par le péché, et qui doit être le fondement de la pénitence, elle nous engage ou plutôt elle nous oblige à concevoir du mépris pour nous-mêmes, en nous adressant ces paroles : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris*. Comme si elle nous disait : Pourquoi, homme mortel, vous attribuer sans raison une grandeur chimérique et imaginaire ? Souvenez-vous de ce que vous étiez il y a quelques années, quand Dieu, par sa toute-puissance, vous tira de la boue et du néant. Souvenez-vous de ce que vous serez dans quelques années, quand ce petit nombre de jours qui vous reste encore sera expiré. Voilà les deux termes où il faut malgré vous que tout votre orgueil se borne. Raisonner tant qu'il vous plaira sur ces deux principes ; vous n'en tirerez jamais de conséquence, non-seulement qui ne vous humilie, mais qui ne vous rappelle à votre devoir, lorsque vous serez assez aveuglé et assez insensé pour vous en écarter. Telle est, encore une fois, chrétiens, la salutaire et importante leçon que fait l'Eglise, comme une mère sage, à tous ses enfants.

¹ Psalm., XLVIII, 13.

Mais examinons plus en détail la manière dont elle y procède, et toutes les circonstances de cette cérémonie des cendres qu'elle observe en ce saint jour. Car il n'y en a pas une qui ne nous instruisse, et qui n'aille directement à ces deux fins, de rabattre notre orgueil et de nous disposer à la pénitence. En effet, c'est pour rabattre notre orgueil qu'elle nous présente des cendres, et qu'elle nous les fait mettre sur la tête. Pourquoi des cendres ? parce que rien, dit saint Ambroise, ne doit mieux nous faire comprendre ce que c'est que la mort, et l'humiliation extrême où nous réduit la mort, que la poussière et la cendre. Oui, ces cendres que nous recevons prosternés aux pieds des ministres du Seigneur ; ces cendres dont la bénédiction, selon la pensée de saint Grégoire de Nysse, est aujourd'hui comme le mystère, ou, si vous voulez, comme le sacrement de notre mortalité, et par conséquent de notre humilité, si nous les considérons bien, ont quelque chose de plus touchant que tous les raisonnements du monde pour nous humilier en qualité d'hommes, et pour nous faire prendre, en qualité de pécheurs, les sentiments d'une parfaite conversion, et d'un retour sincère à Dieu. Car elles nous apprennent ce que nous voudrions peut-être ne pas savoir, et ce que nous tâchons tous les jours d'oublier. Mais malheur à nous, si jamais nous tombons, ou dans une ignorance si déplorable, ou dans un oubli si funeste !

Elles nous apprennent que toutes ces grandeurs dont le monde se glorifie, et dont l'orgueil des hommes se repait ; que cette naissance dont on se pique, que ce crédit dont on se flatte, que cette autorité dont on est fier, que ces succès dont on se vante, que ces biens dont on s'applaudit, que ces dignités et ces charges dont on se prévaut, que cette beauté, cette valeur, cette réputation dont on est idolâtre, que tout cela, malgré nos préventions et nos erreurs, n'est que vanité et que mensonge. Car que je m'approche du tombeau d'un grand de la terre, et que j'en examine l'épithaphe : je n'y vois qu'éloges, que titres spécieux, que qualités avantageuses, qu'emplois honorables : tout ce qu'il a jamais été et tout ce qu'il a jamais fait y est étalé en termes pompeux et magnifiques. Voilà ce qui paraît au dehors. Mais qu'on me fasse l'ouverture de ce tombeau, et qu'il me soit permis de voir ce qu'il renferme ; je n'y trouve qu'un cadavre hideux, qu'un tas d'ossements infects et desséchés, qu'un peu de cendres, qui semblent encore se ranimer pour me dire à moi-même : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris*.

Elles nous apprennent que nous sommes donc bien injustes, quand, à quelque prix que ce soit, et souvent contre l'ordre de la Providence, nous prétendons nous distinguer, et que nous voulons faire dans le monde certaines figures qui ne servent qu'à flatter notre vanité : que ces rangs que nous disputons avec tant de chaleur, ces droits que nous nous attribuons, ces points d'honneur dont nous nous entêtons, ces singularités que nous nous affectons, ces airs de domination que nous nous donnons, ces soumissions que nous exigeons, ces hauteurs avec lesquelles nous en usons, ces ménagements et ces égards que nous demandons, sont autant d'usurpations que fait notre orgueil, en nous persuadant, aussi bien qu'au pharisien de l'Evangile, que nous ne sommes pas comme le reste des hommes : erreur dont la cendre où nous réduit la mort nous détrompe bien, par l'égalité où elle met toutes les conditions, disons mieux, par leur entière destruction. Car voyez dit éloquemment saint Augustin au livre *de la Nature et de la Grâce* ; voyez si dans les débris des tombeaux vous distinguerez le pauvre d'avec le riche, le roturier d'avec le noble, le faible d'avec le fort ; voyez si les cendres des souverains et des monarques y sont différentes de celles des sujets et des esclaves. Ah ! l'esclave et le roi ne sont là qu'une même chose ; et ce fut la belle réponse que fit un philosophe à un fameux conquérant, lorsque, interrogé pourquoi il paraissait si attentif à contempler des ossements de morts entassés les uns sur les autres, « Je tâche, lui dit-il, seigneur, à discerner dans ce mélange le roi votre père ; je l'y cherche, mais en vain, parce que ses cendres, confondues avec celles du peuple, n'y retiennent nulle marque de distinction par où je puisse le reconnaître. » Paroles dont le plus fier des hommes, quoique païen, ne laissa pas de s'édifier, et qui reviennent à ce qu'on nous dit aujourd'hui : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.*

Elles nous apprennent que, malgré les vastes desseins que forme l'ambitieux de s'établir, de s'agrandir, de s'élever, de croître toujours, sans dire jamais : C'est assez ; la mort, par une triste destinée, le bornera bientôt à six pieds de terre ; c'est trop, à une poignée de cendres. Car voilà, mes chers auditeurs, pour m'exprimer ainsi, usqu'ou Dieu nous pousse à son tour ; voilà à quoi aboutissent tous nos projets, toutes nos entreprises, toutes nos prétentions, toutes nos intrigues, en un mot, toutes nos fortunes et toutes nos grandeurs, lorsque nos corps, par la dernière résolution qu'il s'en fait dans le tom-

beau, se raccourcissent, s'abrègent presque jusques à s'anéantir. *Ecce vix totum Hercules implevit urnam.* Quel changement ! disait un sage, quoique mondain, en voyant l'urne sépulcrale où étaient les cendres d'Hercule ; cet Hercule, ce héros à qui la terre ne suffisait pas, est ici ramassé tout entier ! à peine a-t-il de quoi remplir cette urne ! Réflexion que l'Eglise nous fait faire aujourd'hui bien plus saintement et bien plus efficacement, quand elle nous dit : *Memento homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.*

Elles nous apprennent que non-seulement la mort détruira ce fantôme de grandeur et de fortune après lequel nous courons, mais que notre mémoire même périra, qu'on ne parlera plus de nous, qu'on ne pensera plus à nous, qu'on se consolera de notre perte, que quelques-uns s'en réjouiront, que nos proches seront les premiers à nous oublier ; que ces amis sur qui nous comptons se laisseront bientôt de nous pleurer ; que l'indifférence des uns, que l'ingratitude des autres, effacera dans peu de jours le souvenir des bons offices que nous leur avons rendus, et que tout ce que nous aurons fait dans une autre vue que celle de Dieu, sera semblable à la poussière que le vent emporte ; car ainsi le concevait Job : *Memoria vestra comparabitur cineri* ¹. Ainsi Dieu le marquait-il lui-même, quand il disait, par la bouche d'Ezéchiél, à ce roi impie : *Dabote in cinerem* ² ; je te réduirai en poudre, et ces éclatantes actions dont tu te promettais dans la mémoire des hommes une espèce d'immortalité, s'évanouiront et se dissiperont comme la cendre. En effet, chrétiens, c'est le véritable symbole de cette fausse gloire dont nous sommes si jaloux, puisqu'il est certain qu'elle a toutes les propriétés de la cendre ; qu'elle est vile comme la cendre, légère comme la cendre, stérile et inutile comme la cendre, et que, quand nous en aurions autant que notre vanité en peut demander, ce qui ne sera jamais, on aurait toujours droit de nous dire : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.*

Enfin elles nous apprennent que, quelque enraciné que soit notre orgueil, il ne tient qu'à nous de trouver dans nous notre humiliation : *Humiliatio tua in medio tui* ³, puisque cette partie de nous-mêmes dont nous sommes si occupés et si idolâtres, ce corps n'est au fond que le plus abject de tous les êtres, qu'un sujet de corruption, et, selon l'expression de Tertullien, qu'un peu de boue figurée en homme : *Limus titulo hominis incisus.* Or, est-il juste que la poussière et la boue s'enfle de ce qu'elle est, et

¹ Job., xii, 12. — ² Ezech., xxviii, 18. — ³ Mich., vi, 14.

que, par la malice du péché, elle s'élève contre celui qui, l'animant de son esprit, l'a élevée par sa miséricorde au-dessus de ce qu'elle était ? *Quid superbit terra et cinis* ! ? La mort que nous avons sans cesse devant les yeux, devait être sur tout cela pour nous une continue leçon ; mais parce qu'il arrive, comme l'a fort bien remarqué saint Chrysostome, que tous les hommes voient la mort, mais que peu ont le don de la comprendre : *Mortem omnes vident, pauci intelligunt* ; l'Eglise joint à cette vue de la mort l'usage des cendres qu'elle nous présente, et qui, sanctifiées par les prières de ses ministres, ont une grâce spéciale pour faire entrer dans nos cœurs ces importantes vérités : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris*.

Pendant vous me demandez pourquoi l'on nous met ces cendres sur la tête et sur le front : autre mystère qu'il est aisé d'éclaircir, et qui doit encore édifier votre piété. On nous met ces cendres sur la tête, qui est le siège de la raison, pour nous faire entendre que l'objet le plus ordinaire de nos réflexions et de nos considérations pendant la vie doit être la mort et les suites de la mort. Or c'est ce que l'on nous déclare quand on nous dit : *Memento*, Souvenez-vous-en, et ne l'oubliez jamais ; parce qu'en effet il nous servirait peu d'être une fois convaincus que nous sommes mortels, si, par une forte pensée et par un fréquent souvenir, la conviction que nous en avons n'était pour nous une source de sagesse, et ne produisait en nous cette disposition d'humilité, qui est déjà le commencement de la pénitence.

Aussi est-ce le souvenir de la mort qui, de tout temps, a le plus retenu les hommes dans l'ordre, et les a mis, malgré les soulèvements de leur orgueil, comme dans la nécessité d'être humbles. De là vient, dit saint Jérôme (et ce ne sera point là une digression, ou cette digression n'aura rien d'ennuyeux et de fatigant pour vous) ; de là vient que parmi toutes les nations, non-seulement chrétiennes, mais païennes, le souvenir de la mort, et même l'usage de la cendre, a été une des principales circonstances des pompes les plus solennelles et des cérémonies les plus augustes ; que les Grecs, au rapport du cardinal Pierre Damien, après avoir couronné leurs empereurs, leur offraient un vase plein d'ossements et de cendres, pour les avertir que la suprême dignité dont ils venaient d'être revêtus ne les exemptait pas de la mort ; que les Romains, dans leurs triomphes, faisaient marcher un héraut après le vainqueur,

! Eccl., x, 9.

pour lui crier, au milieu des applaudissements publics, qu'il était homme et sujet à la mort ; que le grand prêtre, dans l'ancienne loi, se purifiait avec de la cendre quand il devait entrer dans le sanctuaire ; et que maintenant encore, dans la consécration des papes, on fait passer devant les yeux du nouveau pontife quelques étoupes que le feu consume, pour lui faire entendre que la gloire du monde passe de même, et que la tiare ne l'empêche point d'être tributaire de la mort : comme si les hommes avaient eux-mêmes reconnu qu'à mesure que le monde ou la Providence les exalte, ils ont besoin d'un contre-poids qui les rabaisse, et que le plus puissant et le meilleur est le souvenir de la mort. De là vient que les peuples les plus barbares, par un secret instinct de religion, se sont fait un devoir de conserver les cendres de leurs ancêtres. Ces cendres leur faisaient voir à quoi leur sort devait enfin se terminer ; et ce souvenir les rendait naturellement humbles, dans le même sens que notre âme, selon le langage de Tertullien, est naturellement chrétienne. Ces cendres, s'ils se sentaient ou passionnés ou préoccupés, leur suffisaient pour se dire à eux-mêmes : *Memento, homo* ; Souviens-toi, homme, et humilie-toi ; souviens-toi, et modère-toi ; souviens-toi, et détrompe-toi. De là vient que Moïse sortant de l'Égypte, au lieu d'emporter les riches dépouilles des Egyptiens, comme les autres Hébreux dont il était le conducteur, se contenta d'emporter les cendres du patriarche Joseph ; ne croyant pas pouvoir mieux dompter ni mieux soumettre à l'empire de Dieu ces esprits fiers et indociles, qu'en leur montrant les cendres de ce grand homme, dont ils se glorifiaient d'être descendus. De là vient que les mêmes Israélites ayant abandonné Dieu dans le désert, et l'ayant irrité par une scandaleuse rébellion, lorsqu'en l'absence de Moïse ils adorèrent un veau d'or, ce sage législateur, animé de zèle, prit le veau d'or, le brûla, le pulvérisa, et les obligea d'en boire la cendre, pour confondre leur idolâtrie, en leur faisant voir la vanité de leur idole. De là vient enfin que quelques princes chrétiens, par une pratique toute sainte, quoiqu'elle n'ait pas été du goût du monde, pour se former de la mort une idée plus vive, non contents de la méditer, ont voulu se la rendre sensible et palpable ; et que les uns, pendant leur vie même, ont fait placer dans leur palais la bière destinée à leur sépulture ; les autres ont gardé, parmi leurs meubles les plus précieux, le crâne d'un mort, qui semblait leur redire sans cesse : *Memento, homo, quia*

pulvis es, et in pulverem reverteris. Excellente dévotion pour les grands du monde, qui, dans l'éclat de leur condition, éblouis eux-mêmes de la pompe qui les environne, ne peuvent presque devenir humbles que par la pensée et le souvenir de la mort.

Or, soit pour les grands, soit pour les petits, quand une fois l'humilité a pris possession d'un cœur, il est aisé d'y faire entrer la componction et la pénitence. Pourquoi ? non-seulement parce que le grand obstacle de la pénitence est levé, j'entends ce fonds de présomption et d'orgueil avec lequel nous naissons ; mais parce qu'à bien examiner les choses, l'humilité est en effet la partie la plus essentielle de la conversion du pécheur. Car du moment que je suis disposé à m'humilier, dès là je le suis à m'accuser, à me condamner, à me punir moi-même ; dès là je suis dans la voie de chercher Dieu, d'implorer la miséricorde de Dieu, de satisfaire à la justice de Dieu, de me remettre sous l'obéissance de la loi de Dieu : dispositions les plus nécessaires à la pénitence chrétienne. Et voilà pourquoi l'Eglise, après nous avoir fait considérer deux sortes de cendres, celle de notre origine, *Memento quia pulvis es*, et celle de notre corruption future, *et in pulverem reverteris* : la première, qui nous apprend que nous ne sommes que néant ; et la seconde, qui nous dit que nous sommes encore quelque chose de moins, ou plutôt quelque chose de plus mauvais, puisque nous ne sommes que péché : après, dis-je, nous avoir mis devant les yeux cette double cendre, nous en impose une troisième, qui se rapporte parfaitement à l'une et à l'autre, savoir, la cendre de la pénitence.

Car que fait le pécheur quand il reçoit aujourd'hui, par les mains du prêtre, la cendre qui lui est présentée (apprenez, mes chers auditeurs, à vous acquitter en chrétiens de ce devoir chrétien), que fait le pécheur converti, quand il reçoit cette cendre consacrée à la pénitence ? C'est comme s'il disait à Dieu : Oui, je veux, Seigneur, accomplir dès à présent en esprit ce que vous achèverez bientôt d'accomplir réellement et en effet. Vous avez résolu, pour la punition de mon péché, de me réduire un jour en cendres, et j'en viens faire dès aujourd'hui moi-même l'essai. Je prévins l'arrêt de votre justice, et je l'exécute déjà. Ces cendres, dans l'ordre de vos divins décrets, doivent être une partie de la satisfaction et de la vengeance que vous voulez tirer de moi : commencez, sans attendre davantage, à vous satisfaire, Seigneur, et à vous venger ; car me voilà couvert de cendres. Il est

vrai que ce ne sont pas encore les cendres de la mort ; mais au moins sont-ce les cendres de la pénitence, qui est une espèce de mort, bien plus propre à vous fléchir et à vous apaiser que la mort même. Apaisez-vous donc, ô mon Dieu, en voyant ces cendres, qui ne sont que les signes extérieurs de l'humiliation et de la contrition de mon âme ; et faites que la pénitence me rende auprès de vous ce bon office de prévenir dans moi l'effet de la mort, c'est-à-dire de me soumettre volontairement et librement à votre justice adorable, avant que la mort m'y soumette par cette inévitable nécessité dont le souvenir, quoique amer, m'est si salutaire : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.*

Voilà, chrétiens, les sentiments qu'une âme vraiment touchée conçoit en ce jour au pied des autels ; et il faut toujours reconnaître que ce souvenir de la mort est un admirable moyen pour préparer à la pénitence les pécheurs les plus orgueilleux. En effet, nous voyons que ce moyen, en certaines occasions, ménagé avec prudence et avec vigueur, a opéré des changements qui parurent comme des miracles de la grâce. Et ne fut-ce pas ainsi que saint Ambroise dompta, si j'ose me servir de ce terme, la fierté de Théodose, et qu'après la sanglante journée de Thessalonique, il le rangea à l'ordre de la pénitence, et de la rigoureuse discipline qui s'observait alors dans l'Eglise ? « Peut-être, lui dit-il, ô empereur ! (car c'est la remontrance qu'il lui fit, rapportée par Théodoret ; je n'y ajouterai rien, et je n'en fais qu'une traduction simple et fidèle ;) peut-être, ô empereur ! cette souveraine puissance que vous exercez dans le monde est-elle comme un nuage épais qui obscurcit votre raison, et qui vous empêche de voir l'énormité de votre péché. Mais pour dissiper ce nuage, considérez le commencement et la fin de toute votre grandeur, c'est-à-dire considérez cette cendre dont vous avez été formé, et où vous êtes prêt à retourner ; et alors je me promets tout de votre religion. Avouez qu'assis sur le trône, vous ne laissez pas d'être homme, un homme rempli de misères et sujet à la mort. Avouez que ces hommes qui vous révèrent et qui tremblent devant vous, sont de même nature que vous ; et puisque vous êtes mortel et pécheur comme eux, pensez comme eux à vous humilier devant ce Dieu de majesté, auprès de qui vous ne devez point espérer grâce, si vous ne vous hâtez de détourner son courroux par votre pénitence et par vos larmes » Ces paroles émurent Théodose : il se prosterna aux

pieds de saint Ambroise ; il pleura son crime, il le détesta ; et tout empereur qu'il était, il en fit la pénitence la plus exemplaire et la plus édifiante. Pourquoi ? parce qu'on lui fit connaître ce qu'il était et ce qu'il devait être un jour : *Memento, quia pulvis es, et in pulverem reverteris*. Or, si l'on en usait ainsi avec tous les grands du siècle qui vivent dans le dérèglement des mœurs, et qu'on leur répétait souvent qu'ils doivent mourir, que l'arrêt qui les y condamne est sans appel, que pendant qu'ils abusent des biens de la vie et qu'ils se laissent emporter au torrent de leurs passions, la mort s'avance à grands pas ; qu'elle n'aura nul égard à tout ce faste qui les accompagne ; mais que la dernière de toutes les humiliations, qui consiste à devenir poussière et cendre, est le sort infaillible qui les attend ; et qu'au même temps que la mort leur fera subir toute la rigueur de sa loi, elle les conduira devant ce Juge redoutable qui doit rendre à chacun selon ses œuvres : si ceux qui les approchent leur tenaient souvent ce langage, quelque endurcis dans le péché que nous nous les figurions, ils penseraient à se convertir. Ce qui les entretient dans l'impénitence, c'est un profond oubli de cette grande et incontestable vérité : c'est qu'au lieu de leur parler de leur misère et de leur faiblesse, on ne leur parle que de leur grandeur et de leur pouvoir ; c'est qu'au lieu de les faire souvenir de la mort, on les flatte sans cesse d'une prétendue immortalité de gloire ; c'est qu'au lieu de leur dire qu'ils sont hommes, on voudrait presque leur faire accroire qu'ils sont des dieux.

Mais il ne s'agit pas seulement ici de la conversion des grands ; il s'agit, mes chers auditeurs, de la vôtre et de la mienne, qui n'est peut-être ni moins difficile ni moins éloignée. Car, pour être peu de chose dans le monde, on n'est pas exempt de la corruption de l'orgueil ; et l'orgueil, dans une condition médiocre, est encore, selon l'Écriture, plus réprouvé de Dieu. Cependant, chrétiens, tel est souvent notre caractère, et voilà le désordre affreux qui doit être aujourd'hui le sujet de notre confusion. Malgré l'anéantissement où nous réduit la mort, malgré l'aveu solennel que nous en faisons dans la cérémonie des cendres, nous ne laissons pas d'être pleins d'estime pour nous-mêmes, et, par une funeste conséquence, d'être entêtés, d'être infatués, d'être enivrés de l'amour de nous-mêmes. Malgré le soin que prend l'Église de nous retracer et de nous imprimer vivement ces vérités mortifiantes et tout ensemble vivifiantes : mortifiantes selon l'homme,

vivifiantes selon Dieu, nous n'en sommes ni plus morts à nous-mêmes, ni plus détachés de nous-mêmes. Dieu, dit le Prophète royal, nous humilie dans ce jour d'affliction, en nous couvrant de l'ombre de la mort : *Humiliasti nos in loco afflictionis, et cooperuit nos umbra mortis*¹ : mais renversant les desseins de Dieu, plus nous paraissions humiliés, moins nous sommes humbles ; plus l'ombre de la mort nous couvre, moins le souvenir de la mort nous convertit. Combien de chrétiens hypocrites (car pourquoi craindrais-je de les qualifier de la sorte, lorsque je vois une si monstrueuse opposition entre ce qu'ils professent au dehors et ce qu'ils cachent dans l'âme ?), combien de chrétiens, et peut-être de ceux qui m'écoutent, ont reçu la cendre de la pénitence avec des cœurs pleins d'ambition, avec des cœurs vains, avec des cœurs durs et incirconcis, avec des cœurs rebelles au Saint-Esprit ! Or, cela même, n'est-ce pas une hypocrisie grossière ? Combien de femmes mondaines et criminelles ont paru devant les autels pour y recevoir cette cendre, mais y ont paru avec toutes les marques de leur vanité, avec tout l'étalage de leur luxe, et, ce qui en est comme inséparable, avec toute l'enflure de leur orgueil ! Or, en de telles dispositions, ont-elles eu l'esprit de la pénitence ; et n'ayant eu que l'extérieur de la pénitence, sans en avoir l'esprit, ne sont-elles pas du nombre des hypocrites que condamne aujourd'hui le Fils de Dieu dans l'Évangile ? Ce sont néanmoins, me direz-vous, des femmes réglées, et du reste, hors la vanité qui les possède, irréprochables dans leur conduite : mais, chrétiens, jugerons-nous toujours des choses selon les fausses idées du monde, et jamais selon les pures maximes de la loi de Dieu ? Appelez-vous femmes réglées celles qui n'ont pour principe de toutes leurs actions que l'amour d'elles-mêmes ? appelez-vous femmes irréprochables celles qui voudraient n'être au monde que pour y être adorées et idolâtrées ? appelez-vous simple vanité celle qui exclut et qui bannit d'une âme deux vertus les plus nécessaires au salut, savoir, l'humilité et la pénitence ? Terre, terre, disait le Prophète, écoutez la voix du Seigneur : *Terra, terra, audi vocem Domini* ; c'est-à-dire : Pécheurs, qui, formés de la terre, devez bientôt retourner dans le sein de la terre ; vous cependant qui oubliez ce que vous êtes, et qui vivez tranquilles dans l'état de votre péché, écoutez Dieu qui vous parle par ma bouche, et ne méprisez pas sa voix. Pour faire de dignes fruits de pénitence, humiliez-vous sous sa toute-puis-

¹ Psalm., XLII, 20.

sante main : *Humiliamini sub potenti manu Dei* ¹ ; et que cette humiliation ne soit pas seulement extérieure et superficielle, mais qu'elle pénétre jusque dans l'intérieur de vos âmes. Déchirez vos cœurs, et non point vos vêtements : *Scindite corda vestra, et non vestimenta vestra* ², et ne ressembliez pas à celui que le Saint-Esprit réprouve dans ces paroles : *Est qui nequiter se humiliat, et interiora ejus plena sunt dolo* ³. Tel s'humilie en apparence, dont le cœur est rempli de mensonge et d'artifice ; tel prend la cendre de la pénitence, qui, sous cette cendre et sous un visage de pénitent, entretient un orgueil de démon ; tel dit : Je suis poudre et je serai poudre, qui voudrait, s'il était possible, s'élever comme Lucifer au-dessus des cieux. Préservons-nous de cette malédiction par l'humilité et la sincérité de notre conversion. C'est ce que la voix du Seigneur vous fait entendre. Ecoutez-la, et respectez-la : *Terra, terra, audi vocem Domini*. Mais elle vous dit encore qu'outre le sacrifice de vos esprits par l'humilité, la pénitence demande le sacrifice de vos corps par la mortification ; et j'ajoute que rien ne doit plus vous faciliter ce second sacrifice que le souvenir de la mort et la vue des cendres : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une illusion dont l'esprit du monde, cet esprit de mollesse, a voulu de tout temps se prévaloir, de croire que la pénitence soit une vertu purement intérieure, et qu'elle n'exerce son empire que sur les puissances spirituelles de notre âme ; qu'elle se contente de changer le cœur, qu'elle n'en veuille qu'à nos vices et à nos passions, et qu'elle puisse être solidement pratiquée, sans que la chair s'en ressente, ni qu'il en coûte rien à cet homme extérieur et terrestre qui fait partie de nous-mêmes. Si cela était, dit saint Chrysostome, il faudrait retrancher de l'Écriture des livres entiers, où l'Esprit de Dieu a confondu sur ce point la prudence charnelle, par des témoignages aussi contraires à notre amour-propre, que la vérité est opposée à l'erreur. Il faudrait dire que saint Paul ne l'entendait pas, et qu'il concevait mal la pénitence chrétienne, quand il enseignait qu'elle doit faire de nos corps des hosties vivantes : *Exhibeatis corpora vestra hostiam viventem* ⁴ ; quand il voulait que cette vertu même allât jusqu'au crucifiement de la chair : *Qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et*

concupiscentiis ¹ ; quand il recommandait aux fidèles, ou plutôt quand il leur faisait une loi de porter sensiblement et réellement dans leurs corps la mortification de Jésus Christ : *Semper mortificationem Jesu in corpore vestro circumferentes* ² ; enfin quand, pour leur donner l'exemple, il malait lui-même son corps, et le réduisait en servitude ; craignant, ajoutait-il, qu'après avoir prêché aux autres la pénitence et ne la pratiquant pas, il ne devint un réprouvé : *Castigo corpus meum, et in servitutum redigo ; ne forte cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar* ³.

Je sais que l'hérésie, avec sa prétendue réforme, n'a pu s'accommoder de ces pratiques extérieures ; et qu'après avoir anéanti la pénitence dans ses parties les plus essentielles, en lui ôtant et la confession et la contrition même du péché, au moins ne les admettant pas comme nécessaires, elle a encore trouvé moyen de l'adoucir, en rejetant comme inutiles les œuvres satisfactoires, en abolissant le précepte du jeûne, et en traitant de faiblesses et de folies toutes les austérités des saints. Mais il suffit que ce soient les ennemis de l'Église qui en aient jugé de la sorte, pour ne pas suivre l'attrait pernicieux d'une doctrine aussi capable que celle-là, de séduire les âmes et de les corrompre. Non, chrétiens, de quelque manière que nous prenions la chose, il n'y a point de véritable pénitence sans la mortification du corps ; et tandis que nos corps, après le péché, demeurent impunis, tandis qu'ils ne subiront pas les châtimens qu'un saint zèle de venger Dieu nous oblige à leur imposer, jamais nos cœurs ne seront bien convertis, ni jamais Dieu ne se tiendra pleinement satisfait. Depuis que le Sauveur du monde a fait pénitence pour nous aux dépens de sa chair adorable, il est impossible, dit saint Augustin, que nous la fassions autrement nous-mêmes. Il faut que nous accomplissions dans notre chair ce qui manque, par un admirable secret de la sagesse de Dieu, aux satisfactions et aux souffrances de notre divin Médiateur. Puisque c'est dans notre chair que le péché règne, comme parle saint Paul, c'est dans notre chair que doit régner la pénitence ; car elle doit régner partout où règne le péché. Nos corps, par une malheureuse contagion, et par l'intime liaison qu'ils ont avec nos âmes, deviennent les complices du péché, servent d'instrument au péché, jusque-là que le même apôtre ne craint point de les appeler des corps de péché : *Corpus pec-*

¹ I Petr., v, 6. — ² Joel., II, 13. — ³ Eccli., xix, 23. — ⁴ Rom., xii, 1.

¹ Galat., v, 24. — ² I Cor., iv, 10. — ³ I Cor., ix, 27.

*cati*¹ ; comme si le péché était en effet incorporé dans nous, et que nos corps fussent par eux-mêmes des substances de péché : expression dont abusaient autrefois les manichéens, mais qui, dans le sens orthodoxe, ne signifie rien davantage que des corps sujets au péché, des corps par où subsiste le péché, des corps où habite le péché. Nos corps, dis-je, ont part au péché ; il est donc juste qu'ils participent à l'expiation et à la réparation du péché, qui se doit faire par la pénitence. Quoique la vertu et le mérite de la pénitence soit dans la volonté, l'exercice et l'usage de la pénitence doit consister en partie dans la mortification du corps ; et quiconque raisonne autrement, est dans l'erreur et s'égare. Voilà, mes chers auditeurs, la disposition où nous devons entrer aujourd'hui, si nous voulons profiter de la grâce que Dieu nous offre pendant ce saint temps d'abstinence et de jeûne.

Or, à cette loi de pénitence ainsi établie, s'oppose une autre loi que nous portons dans nous-mêmes, et qui est l'amour déréglé de nos corps. Amour (concevez-en bien le progrès, pour en éviter le désordre et la corruption), amour de tout ce qui nous paraît nécessaire, ou plutôt de tout ce qu'une aveugle cupidité nous représente comme nécessaire pour l'entretien de nos corps ; amour de toutes les commodités que nous recherchons avec tant de soin, et qui flattent nos corps ; amour des délices de la vie, qui, par leur superfluité et leurs excès, affaiblissent souvent, ou même détruisent nos corps ; amour des plaisirs défendus et des voluptés illicites, qui souillent nos corps. Car ce sont là (confessons-le devant Dieu, chrétiens, et apprenons au moins à nous connaître par ce qu'il y a dans nous de plus grossier), ce sont là les démarches d'une âme qui se dérègle, en se rendant esclave de son corps. Elle ne va pas d'abord au crime ; mais sous ombre d'entretenir ce corps et de pourvoir à ses besoins, du nécessaire elle passe au commode, du commode au superflu, et du superflu au criminel ; au lieu, dit saint Grégoire, pape, que la pénitence, qui a pour but d'assujettir et de mortifier le corps, par une conduite toute contraire, nous fait d'abord renoncer au criminel que nous avouons nous-mêmes criminel, ensuite, à mesure que nous avançons dans ses voies, nous retranche le superflu, que nous prétendions innocent ; de là nous prive même du commode, dont nous avions cru ne nous pouvoir passer ; enfin nous ôte, non pas le nécessaire, mais l'attachement et l'attention trop grande au nécessaire : excellente idée de la pé-

nitence et de ses divers degrés. S'il y en a où notre faiblesse n'ose encore espérer d'atteindre, du moins ne les ignorons pas, et désirons d'y parvenir. Elle nous fait renoncer au criminel, c'est-à-dire aux plaisirs impurs que la loi de Dieu nous défend, parce qu'il n'y a point de péché plus opposé à la sainteté de Dieu, ni plus incompatible avec son esprit, que l'impureté : *Non permanebit Spiritus meus in homine, quia caro est*¹. Elle nous retranche le superflu, c'est-à-dire les délices de la vie, parce qu'il n'y a rien de plus difficile à accorder ensemble qu'une vie molle et l'innocence des mœurs, et que cette innocence, dit Job, ne se trouve point parmi ceux qui ne pensent qu'à satisfaire leurs sens : *Non invenitur in terra suaviter viventium*². Elle nous prive du commode, c'est-à-dire des aises de la vie, qui, quoique absolument permises, ne laissent pas de fomentier la rébellion de la chair ; et elle nous ôte même une trop grande attention au nécessaire, parce que c'est un point de morale inconnu aux saints, de prétendre ne souffrir rien, ne se refuser rien, ne manquer de rien, et faire néanmoins pénitence. Mais ce que les saints ne comprenaient pas, est devenu un des secrets de la dévotion du siècle. Car on peut dire que jamais siècle n'a parlé avec plus d'ostentation que le nôtre de la pénitence sévère, ni n'a porté plus loin dans la pratique le raffinement sur tout ce qui s'appelle vie douce. Ne s'aveugle-t-on pas même quelquefois jusqu'à se faire un devoir de ménager son corps ? ne va-t-on pas jusqu'à se persuader qu'on est nécessaire au monde, et que c'est une raison supérieure pour se dispenser des lois les plus communes de la mortification chrétienne ? Cependant l'Apôtre l'a dit, et il est vrai : la pénitence, pour être parfaite, doit s'étendre jusqu'à la haine de soi-même : et l'on ne peut bien réparer le péché qu'en crucifiant cette chair de péché, qui est l'ennemie de Dieu : *Qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt*³.

Or, le moyen d'arriver là ? souvenons-nous de la mort, et considérons les cendres qu'on répand aujourd'hui sur nos têtes ; c'est assez : *Memento*. Occupons-nous de la pensée qu'il faut mourir, et rendons-nous-la familière : *Memento*. Entrons, par de sérieuses et de solides réflexions, dans le mystère de ces cendres : *Memento* : et jamais l'esprit de mollesse ne l'emportera sur l'esprit de mortification.

Où, chrétiens, le souvenir de la mort vous détachera peu à peu et presque malgré vous-mêmes de l'amour de votre corps : comment cela ? en

¹ Rom., vi, 6.

² Genes., vi, 3. — ³ Job, xxviii, 13. — ³ Gal., v, 24.

vous faisant connaître là-dessus votre aveuglement et votre injustice. Votre aveuglement : car dites-moi s'il en fut jamais un plus déplorable, que d'idolâtrer un corps qui n'est que poussière et que corruption ; un corps destiné à servir de pâture aux vers, et qui bientôt sera, dans le tombeau, l'horreur de toute la nature ! Or voilà le terme de tous les plaisirs des sens ; c'est là que se réduisent toutes ces grâces extérieures de beauté, de santé, de teint, d'embonpoint, qui vous font négliger les plus précieuses grâces du salut ; c'est là qu'elles vont aboutir : à un corps qui commence déjà à se détruire, et qui, après un certain nombre de jours, ne sera plus qu'un affreux cadavre dont on ne pourra pas même supporter la vue. Ah ! mes chers auditeurs, quelle indignité, qu'une âme chrétienne capable de posséder Dieu s'attache à un sujet si méprisables ! Vous sur tout, Mesdames, à qui je parle, et qui avez de la piété, ne devez-vous pas gémir pour ces personnes de votre sexe, qui semblent n'être sur la terre et n'avoir une âme que pour servir leurs corps ? Combien en voit-on dans le christianisme uniquement appliquées à le parer, à le nourrir, à l'embellir, à le plâtrer ? Combien en feraient, s'il leur était possible, l'idole du monde, et en font, sans y penser, une victime de l'enfer ? Puisque ce corps est quelque chose de si vil et de si abject, n'est-on pas bien plus sensé de le mépriser, de le dompter, de l'assujettir et de lui faire porter le joug de la pénitence ! Pour peu que nous consultations et la raison et la foi, ne doit-on pas rougir de se rendre si attentif à étudier ses goûts, de s'asservir à ses appétits, et de lui donner honteusement tout ce qu'il demande, et souvent plus qu'il ne demande ?

Mais d'ailleurs quelle injustice dans cet amour immodéré de notre corps, si nous envisageons la mort ? Prenez garde à ces trois pensées : Quelle injustice envers Dieu, ce Dieu éternel, d'aimer plus que lui un corps sujet à la pourriture, et de l'aimer, comme dit saint Paul, jusqu'à s'en faire une divinité ! Qu'elle injustice envers notre âme, cette âme immortelle, de lui préférer un corps qui doit mourir ; et, tout immortelle qu'elle est, d'abandonner sa félicité et sa gloire aux sales désirs d'une chair corruptible ! Quelle injustice envers ce corps même, de l'exposer pour des voluptés passagères à des souffrances qui ne finiront jamais, et de lui faire acheter un moment de plaisir par une éternité de supplices ! Ah ! mes frères, s'écrie saint Chrysostome, faisant une supposition qui vous surprendra, mais qui n'a rien dans le fond que

de chrétien et de solide ; si le corps d'un réprouvé, maintenant enseveli dans le sein de la terre, mais pour être un jour enseveli dans l'enfer, pouvait, au jugement de Dieu, s'élever contre son âme et l'accuser, quel reproche n'aurait-il pas à lui faire sur la cruelle indulgence dont elle a usé à son égard ? Et si cette âme, qui s'est perdue parce qu'elle a trop aimé son corps, pouvait, au moment que je parle, revenir du lieu de son tourment, pour voir ce corps dans le tombeau, quels reproches ne se ferait-elle pas à elle-même du criminel attachement qu'elle a eu pour lui ? Disons mieux, que ne se reprocheraient-ils pas l'un à l'autre, si Dieu venait à les confronter ? Permettez-moi de pousser cette figure, qui, tout irrégulière et tout outrée qu'elle peut paraître, vous fera plus vivement sentir la vérité que je vous prêche. Ame infidèle, dirait l'un, deviez-vous me trahir de la sorte ? fallait-il, pour me rendre un moment heureux, me précipiter avec vous dans l'abîme d'une éternelle damnation ? fallait-il avoir pour moi une si funeste condescendance ? fallait-il déférer lâchement à mes inclinations ? ne les deviez-vous pas réprimer ? ne deviez-vous pas prendre l'ascendant sur moi ? que ne m'avez-vous condamné aux salutaires rigueurs de la pénitence ? pourquoi ne m'avez-vous pas forcé à vivre selon les règles que Dieu vous obligeait à me prescrire ? n'était-ce pas pour cela qu'il m'avait soumis à vous ? Mais, corps rebelle et sensuel, répondrait l'âme, à qui dois-je imputer ma perte, qu'à toi-même ? je ne te connaissais pas ; je me laissais séduire à tes charmes, parce que je ne pensais ni à ce que tu avais été, ni à ce que tu devais être. Si j'avais toujours eu en vue l'affreux état où la mort devait te réduire, je n'aurais eu pour toi que du mépris ; et dans la société qui nous unissait, je ne t'aurais regardé que comme le compagnon de mes misères, ou plutôt comme le complice de mes crimes, obligé par là même à en partager avec moi les châliments et les peines.

En effet, chrétiens, c'est de tout temps ce qui a produit dans les âmes bien converties, non-seulement ce mépris héroïque, mais cette sainte haine de leur corps : c'est ce qui a tant de fois opéré dans le christianisme des miracles de conversion. Il n'en fallut pas davantage à un François de Borgia, pour le déterminer à quitter le monde : la vue du cadavre d'une reine et d'une impératrice, qu'il eut ordre de faire solennellement inhumer, et qu'il ne reconnut presque plus lorsqu'il fallut attester que c'était elle, même, tant elle lui parut hideuse et défigurée,

ce spectacle acheva de le persuader. Il ne put voir cette beauté que la mort, par un changement si soudain et si prodigieux, avait détruite, sans former la résolution de mourir lui-même à toutes les vanités du siècle. L'image de la mort, en frappant ses yeux, fit naître dans son cœur tous les sentiments de la pénitence. Car pourquoi, se dit-il à lui-même et se sont dit comme lui les saints, pourquoi traiter mollement un corps condamné à la mort ? Quand on a prononcé l'arrêt à un criminel, on ne se met plus en peine de le bien nourrir : s'il faut encore le soutenir pendant quelques heures, on se contente de lui donner le nécessaire, et l'on ne pense à lui conserver la vie, que pour lui faire mieux sentir les douleurs de la mort. Or, telle est la condition de nos corps : ce sont des criminels que la justice divine a condamnés. L'arrêt en est porté, et l'on ne diffère l'exécution que de quelques jours ; mais ce sera bientôt. Il ne s'agit donc plus de leur procurer des douceurs et de les flatter ; il s'agit de les maintenir dans l'ordre de cette justice rigoureuse à laquelle Dieu les a livrés : il s'agit de leur faire déjà goûter la mort par la pratique de la pénitence, afin de les préserver de cette seconde et dernière mort, bien plus terrible que la première, puisque c'est une mort éternelle. Ainsi raisonne un pécheur pénitent. *Memento, homo, quia pulveris es, et in pulverem reverteris.*

Mais cette haine de son corps est encore bien plus vive, quand il vient à pénétrer dans le mystère des cendres que l'Eglise lui présente : quand, remontant plus haut et jusques aux sources mêmes de sa religion, il cherche l'origine d'une si sainte pratique, et qu'il pense que ces cendres, qui dans l'une et dans l'autre loi ont toujours été le symbole de la pénitence, n'étaient pas un symbole vide, ni une pure cérémonie : quand il se représente les austérités et les macérations dont elles devaient être accompagnées, suivant les règles de l'ancienne discipline : quand, instruit par les prophètes, il apprend que le cilice et le jeûne, dans l'observance commune des fidèles, étaient inséparables de la cendre : *Accingere cilicio, et conspergere cinere, filia populi mei* ¹ : quand il remarque dans les conciles avec quelle sévérité l'on condamnait à des œuvres pénibles et laborieuses ces sortes de pénitents que Tertullien appelait *conciliati* et *concinerati*, couverts de cendres, quoique déjà réconciliés. Car enfin, doit dire aujourd'hui dans l'amertume de son âme un homme touché de la vue de ses désordres et

de l'esprit de componction, ces pénitents de la primitive Eglise n'étaient pas plus chargés de crimes, ni plus coupables que je le suis, et ces cendres qu'on leur imposait ne devaient pas être pour eux un engagement plus étroit à la pénitence, qu'elles le doivent être pour moi. Il serait donc bien étrange que j'en fisse un usage tout différent ; et que cette cérémonie ayant été à leur égard un exercice de mortification, et de la plus réelle, de la plus dure mortification, elle n'en fût pour moi que l'apparence et que l'ombre. Il serait bien indigne, après avoir reçu ces cendres, de penser encore aux divertissements et aux joies profanes du monde ; et, comme parlait un solitaire, de chercher jusque dans la cendre de la pénitence les délices de la vie.

Car quoique nous ne soyons plus à ces premiers siècles, où les pécheurs achetaient si cher la grâce de leur absolution et de leur réconciliation, nous n'en devons pas moins satisfaire à Dieu. L'Eglise a pu adoucir les peines qu'elle avait ordonnées pour chaque espèce de péché : mais elle n'a rien relâché des peines prescrites par le droit divin, et Dieu lui-même nous assure qu'il ne s'en relâchera jamais qu'en faveur de la pénitence. Il faut donc que ce soit la pénitence qui m'acquitte auprès de lui. Et comme il s'agit de son intérêt, qui maintenant ou après la mort doit être pleinement réparé, il faut que je prenne le bon parti, et que par la pénitence de cette vie je m'épargne la pénitence de l'autre. Il faut qu'en m'imposant des peines volontaires, qu'en me privant de certains plaisirs, même permis, qu'en me faisant quelques violences, qu'en me réduisant à une vie plus exacte et plus réglée, et qu'unissant enfin ma pénitence à la pénitence de Jésus-Christ, je prévienne les affreux châtimens que Dieu réserve à ceux qui refusent de se punir eux-mêmes. Ah ! mon Dieu, que votre miséricorde est adorable, de nous en quitter à ce prix, de vouloir bien accepter l'un en échange de l'autre, et de nous remettre ainsi pour une pénitence temporelle une pénitence éternelle !

Prenons, mes chers auditeurs, des sentiments si raisonnables : ce sont ceux que nous doit inspirer la cérémonie des cendres. Si nous entrons dans ce carême bien pénétrés de ces vérités, le jeûne ne sera plus un joug trop pesant pour nous, comme il l'est pour les chrétiens lâches ; beaucoup moins un sujet de scandale et de péché, comme il l'est pour les libertins. Nous l'entreprendrons avec joie, nous le continuerons avec ferveur, et nous l'achèverons avec constance. Heureux de nous trouver engagés par

¹ Jeremi., vi, 26.

un précepte à ce qui nous est d'ailleurs si utile et si nécessaire, nous ne ferons point tant les délicats ; mais pour peu que nous soyons disposés à nous faire justice, nous avouerons que si le jeûne nous paraît impossible, cette impossibilité prétendue n'est qu'un pur défaut de notre volonté. Nous ne raisonnerons point tant sur notre santé ni sur notre tempérament ; mais nous nous souviendrons que nous sommes enfants de l'Eglise et pécheurs devant Dieu ; enfants de l'Eglise, et par conséquent que nous devons lui obéir ; pécheurs devant Dieu, et par conséquent que nous devons l'apaiser. Car c'est là de quoi nous rendrons compte à Dieu, dit saint Bernard, ou de quoi nous devons nous rendre compte à nous-mêmes ; ayant plus d'égard à notre état et à notre profession, qu'à nos forces et à notre complexion : *Non de complexionem judicandum, sed de professione*¹. Nous ne nous prévaudrons point, pour rompre le jeûne, d'une indisposition légère, puisque suivant cette règle la loi du jeûne deviendrait une loi chimérique, et qu'il n'y aurait plus personne dans le christianisme qui n'en fût exempt. Nous ne craignons pas même en l'observant de nous incommoder,

¹ Bernard.

puisqu'il est vrai que, si le jeûne ne nous incommodait en rien, il ne serait plus ce qu'il doit être. Nous ne demanderons plus de fausses dispenses, persuadés qu'on ne trompe point Dieu, et que toutes les dispenses des hommes ne sont rien, si elles ne sont reçues et autorisées de Dieu. Bien loin de nous plaindre que l'Eglise, en établissant le jeûne du carême, ou, comme il est plus vraisemblable, en nous le proposant et nous l'expliquant, ait trop exigé de nous ; nous serons surpris qu'elle nous ait tant ménagés, et nous aurons honte que ce soit notre lâcheté qui l'ait en quelque sorte réduite à nous traiter avec tant d'indulgence. Ce n'est pas assez ; et après avoir rempli ce que l'Eglise nous ordonne dans le commandement du jeûne, nous ne croirons pas avoir pour cela satisfait au précepte naturel de la pénitence. Nous ferons état que ce qu'elle a réglé, ne nous exempte pas de ce qu'elle a du reste abandonné à notre prudence et à notre zèle. Et c'est ainsi que la pensée de la mort et la vue des cendres servira à humilier notre orgueil, à mortifier notre délicatesse ; et que l'humilité nous conduira à la vraie gloire, et la pénitence au souverain bonheur, que je vous souhaite, etc

SERMON POUR LE PREMIER JEUDI DE CARÊME.

SUR LA COMMUNION

ANALYSE.

SUIET. Jésus-Christ dit au centenier : J'irai moi-même, et je le guérirai. Mais le centenier lui répondit : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison.

Ce qui se passa entre Jésus-Christ et le centenier, c'est ce qui se renouvelle encore entre Jésus-Christ et nous toutes les fois que nous approchons de la sainte table. Jésus-Christ nous dit : J'irai, et je vous guérirai de vos infirmités spirituelles : *Ego veniam, et curabo*. Et nous répondons à Jésus-Christ : Seigneur, je ne suis pas digne : *Domine, non sum dignus*. Paroles efficaces, qui opèrent dans nous un effet tout opposé à ce qu'elles signifient, et qui font cesser par notre humilité même l'indignité que nous nous attribuons ; mais qu'arrive-t-il souvent ? c'est que nous nous appliquons ces paroles : *Domine, non sum dignus*, au delà des intentions de Jésus-Christ ; et que, par une humilité mal entendue, nous nous servons de notre indignité pour nous éloigner trop aisément et trop longtemps de la communion. Excuse ordinaire qu'il faut examiner dans ce discours.

DIVISION. Sans parler ici des justes, qui par un vrai sentiment d'humilité se reconnaissent indignes de recevoir Jésus-Christ, et sans examiner jusqu'où cette humilité doit être portée, et s'il est raisonnable qu'elle aille jusqu'à les éloigner de la communion, parlons précisément des pécheurs qui peuvent dire et qui disent en effet au Sauveur du monde, avec plus de sujet que saint Pierre : *Retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur*. Il y en a de trois sortes : pécheurs sincères, qui agissent de bonne foi et qui ne sont pas trompés ; pécheurs aveugles, qui ne se connaissent pas et qui se trompent eux-mêmes ; pécheurs hypocrites et dissimulés, qui couvrent leur libertinage d'un voile de piété, et qui trompent les autres. Or, dans les pécheurs sincères, cette excuse : Je ne suis pas digne, est une raison ; mais il faut éclaircir cette raison : première partie. Dans les pécheurs aveugles, c'est un prétexte, et il est important de leur ôter ce prétexte : deuxième partie. Dans les pécheurs hypocrites et dissimulés, c'est un abus et même un scandale, et il est nécessaire de combattre ce scandale et cet abus : troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Dire : Je ne communie pas, parce que j'en crois indigne, c'est une raison dans un pécheur sincère, qui ne laisse pas au milieu de ses désordres de conserver le fond de sa religion, et qui traite avec Dieu de bonne foi : c'est, dis-je une raison, puisqu'en effet le pécheur, tandis que son péché subsiste, ne peut approcher du sacrement de Jésus-Christ sans se rendre coupable d'un sacrilège. Mais cette raison a besoin d'être éclaircie, et cet éclaircissement consiste à faire voir que le pé

cheur, sans en demeurer là, doit se souvenir d'ailleurs de l'obligation où il est de sortir au plus tôt de son état pour pouvoir être admis à la table du Seigneur, en sorte que la communion soit un motif qui le réduise à la nécessité de se convertir.

En effet, il ne doit jamais séparer ces deux vérités : l'une, que Jésus-Christ nous commande de manger son chair ; et l'autre, qu'il nous défend de la manger indignement. Si le pécheur s'attache à l'une de ces vérités sans y joindre l'autre, il s'égare et il se perd ; mais s'il les embrasse toutes deux, il commence à entrer dans la voie de Dieu. Car voici comment il raisonne : Je ne puis communier avec mon péché ; Jésus-Christ néanmoins m'ordonne de communier : il faut donc que je quitte mon péché, alla de satisfaire tout ensemble et à l'obligation de communier et à l'obligation de bien communier.

Or, comme le pécheur doit se parler de la sorte à lui-même, c'est ainsi que doivent lui parler les ministres de l'Évangile. Si vous ne vous appliquez qu'à lui remontrer le danger d'une communion indigne, il ne communiera pas. Si vous ne lui représentez que la nécessité de communier, il communiera indignement. Et voilà quelle a été la source de tous les maux qu'a produits la diversité des opinions touchant l'usage de la divine Eucharistie. Les uns n'avaient dans la bouche que des anathèmes contre les profanateurs de ce sacrement, pour les en éloigner ; et les autres ne pensaient qu'à donner aux peuples une haute idée des fruits de ce sacrement, pour les y attirer. Mais que fallait-il joindre de ceux-là et les invitations de ceux-ci.

C'est le langage qu'ont tenu les Pères, surtout saint Chrysostome et saint Augustin. Ils inspiraient tout à la fois de la crainte et de la confiance : et ce qu'ils disaient en général, est encore plus vrai par rapport à ce saint temps de la Pâque. Il faut dire à un pécheur : Ne communiez pas dans votre péché ; autrement vous serez un profanateur du corps de Jésus-Christ. Mais aussi faut-il ajouter : Ne manquez pas à communier ; autrement vous serez un déserteur du sacrement de Jésus-Christ, et vous violerez le précepte de l'Église. Par ce précepte, l'Église n'a point prétendu dresser un piège aux pécheurs, ni les exposer à commettre des sacrilèges ; mais elle a voulu les obliger, au contraire, et les forcer en quelque sorte à se purifier au moins de temps en temps par la pénitence. C'est pour cela qu'elle punissait autrefois si sévèrement ces chrétiens scandaleux, qui laissaient passer la Pâque sans s'acquitter de leur devoir ; et c'est par là même qu'elle engageait tant de pécheurs à rompre leurs engagements criminels et à se réconcilier avec Dieu.

Cependant, pour avoir séparé deux vérités qu'on ne devrait jamais proposer l'une sans l'autre, voici toujours les deux écueils où l'esprit du siècle a conduit. Pourvu qu'on persuade à un pécheur d'approcher des autels, on croit avoir beaucoup gagné ; et d'ailleurs, pourvu qu'on fasse entendre à un pécheur qu'il n'y a point de communion pour lui tandis qu'il est dans l'habitude de son péché, on pense avoir tout fait. De là les uns abusent de la communion, et les autres l'abandonnent. C'est pour les pécheurs, ô mon Dieu, comme pour les justes, que votre sacrement est institué : mais du reste pour quels pécheurs ? pour les pécheurs péénitents.

DEUXIÈME PARTIE. Dire : Je ne communie pas parce que je m'en crois indigne, c'est un prétexte dans les pécheurs aveugles, qui, se flattant d'avoir de la religion, se trompent eux-mêmes ; et il est important de leur ôter ce prétexte. Prétexte d'un prétendu respect, à quoi j'oppose trois réflexions : 1° c'est un vain respect ; 2° c'est un faux respect ; 3° c'est un respect qui n'a nulle conformité avec celui qu'on fait paraître le vrai respect des chrétiens, quand ils se sont séparés du sacrement de Jésus-Christ selon les règles et l'esprit de l'Église.

1° Vain respect, pourquoi ? parce qu'il n'opère rien. Si c'était un respect solide et chrétien, on travaillerait donc à se mieux disposer, et à se rendre moins indigne de Jésus-Christ. Mais on conserve toujours le même attachement au monde, et sous cette apparence de respect, on couvre un amour du monde dont on ne veut point se déprendre, et qui fait renoncer au sacrement.

Du moins les conviés de l'Évangile qui s'excusent, disent les vraies raisons qui les arrêtaient ; mais les mondains dont il est ici question affectent de ne se pas connaître, et se cachent à eux-mêmes la cause de leur désordre. Et ce qui doit les convaincre que, par rapport à eux, ce respect dont ils se prévalent n'est qu'un prétexte, c'est que, pour communier rarement, ils n'en communient pas plus dignement. Or leur ôter ce prétexte, ce n'est pas les porter à la communion tandis qu'ils mènent une vie toute mondaine, mais c'est les obliger à parler juste, et à convenir qu'ils s'éloignent de Jésus-Christ, non parce qu'ils respectent son sacrement, mais parce qu'ils ne veulent pas s'assujettir aux saintes lois que la religion leur prescrit pour en approcher.

2° Faux respect, parce qu'il n'est pas accompagné de deux conditions essentielles qu'il doit avoir ; l'une est la douleur, l'autre le désir. Douleur d'être séparé du corps de Jésus-Christ : car si j'honore Jésus-Christ autant que je dois l'honorer, je dois regarder comme mon souverain mal dans cette vie d'en être séparé, surtout si j'ai encore à me reprocher que c'est moi-même qui m'en sépare par mon infidélité, et si je comprends tout le malheur d'une si triste séparation. Mais avec quelle insensibilité les mondains se voient-ils séparés du Dieu de leur salut ? Désir de recevoir Jésus-Christ ; car le respect peut bien m'engager quelquefois à me retirer de la communion ; mais il ne doit jamais éteindre en moi, ni même diminuer le désir de la communion. Ainsi le comprennent les premiers fidèles. Que fait le mondain ? Confondant avec la communion le désir de la communion, il renonce également à l'un et à l'autre, et n'a plus pour le sacrement de Jésus-Christ qu'une indifférence de cœur dont il devrait être effrayé. Et voilà ce que saint Chrysostome reprochait au peuple d'Antioche avec tant de force.

3° Respect qui n'a nulle conformité avec celui des premiers siècles de l'Église : car dans ces siècles florissants du christianisme, tandis qu'un pécheur demeurait séparé du corps de Jésus-Christ, il était dans les exercices d'une pénitence laborieuse à laquelle il se condamnait ; mais toute la pénitence d'un mondain se termine à ne plus communier.

TROISIÈME PARTIE. Dire : Je ne communie pas, parce que je m'en crois indigne, c'est dans les pécheurs hypocrites et dissimulés un abus, et même un scandale. Dans toutes les contestations qui se sont élevées sur le relâchement ou la sévérité de la discipline, certains libertins du monde ont presque jamais manqué à se déclarer pour le parti sévère, non pas afin de l'embrasser et de le suivre dans la pratique, mais communément par un intérêt secret, et pour couvrir leurs desseins. Ainsi, pour ne parler que de la communion, n'est-il pas étrange que tant de gens engagés dans les plus honteux désordres aient paru les plus zélés à déclamer contre la fréquentation du sacrement de nos autels ? Ce zèle peut partir d'un bon principe dans de vrais fidèles : mais d'où peut-il venir dans des libertins, si ce n'est de quelque intérêt particulier qu'ils y envisagent ? Que prétendent-ils donc ? Se mettre en possession d'être libertins et d'abandonner les sacrements avec impunité, et même en quelque manière avec honneur ; tellement qu'on ne puisse plus les distinguer des chrétiens les plus réguliers et les plus exacts, puisqu'ils agissent et qu'ils parlent comme eux.

Or, je prétends que ce langage qu'ils tiennent est un scandale, puisqu'il va à deux choses également pernicieuses : 1° à décrier indifféremment les bonnes et les mauvaises communions ; 2° à détourner les âmes, non-seulement de la communion, mais universellement de tout ce qu'il y a de saint dans la religion.

1° Je dis à décrier indifféremment les bonnes et les mauvaises communions : car s'il est toujours dangereux, en blâmant la fausse piété, de décréditer la vraie, beaucoup plus l'est-il de la part d'un libertin qui se soucie peu de confondre l'une avec l'autre, et qui n'attaque l'une que parce qu'il est secrètement ennemi de l'autre. Comme donc les enfants d'Israël éloignaient les hommes du sacrifice ; comme les pharisiens n'entraient pas dans le royaume de Dieu, et empêchaient encore les autres d'y entrer, ainsi faire-t-on des autels une infinité de justes.

2^e Je dis à détourner les âmes, non-seulement de la communion, mais de tout ce qu'il y a de saint dans la religion. Car, dit saint Chrysostome, supposé ce principe d'une humilité mal conçue, il faudra tout quitter. Vous n'êtes pas digne de communier, dites-vous ; et êtes-vous digne d'entrer dans le temple de Dieu ? Etes-vous digne de prier et d'invoquer Dieu ? Etes-vous digne d'entendre la parole de Dieu ?

Appliquons-nous, ministres de Jésus-Christ, et travaillons de concert à convertir les pécheurs, et à perfectionner les âmes fidèles, pour préparer au Seigneur un peuple parfait. L'Eglise ne sera jamais bien sanctifiée que par le bon usage de la communion.

Ait illi Jesus : Ego veniam, et curabo eum. Et respondens centurio, ait : Domine, non sum dignus ut intres sub lectum meum.

Jésus-Christ dit au centenier : J'irai moi-même, et je le guérirai. Mais le centenier lui répondit : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison. (*Saint Matthieu, chap. viii, 7.*)

Voilà, chrétiens, entre Jésus-Christ et le centenier une espèce de combat ; mais dans ce combat qu'admirerons-nous davantage, ou la charité d'un Dieu, ou l'humilité d'un païen ? Je puis dire qu'il n'y eut jamais de contestation plus sainte, ni plus propre tout ensemble, et à nous instruire, et à nous édifier. Le Sauveur du monde, par un mouvement de sa charité bienfaisante, veut aller en personne dans la maison du centenier, et le centenier ne croit pas pouvoir accepter cet honneur. Le Fils unique de Dieu, dont la miséricorde n'a point de bornes, lui dit qu'il ira, et que par sa présence il guérira son serviteur paralytique : *Ego veniam, et curabo eum* : mais le centenier, confus d'une si insigne faveur, proteste hautement qu'il ne la mérite pas, et s'en reconnaît indigne : *Domine, non sum dignus*. Prenez garde, s'il vous plaît. C'est un gentil à qui Jésus-Christ, en qualité de Messie, n'a point été encore annoncé ni révélé comme aux juifs ; et cependant, tout gentil qu'il est, il se sent déjà prévenu pour ce Messie qui lui parle d'une idée si haute et d'un respect si profond, qu'il ne peut même consentir à recevoir sa visite. Humilité, s'écrie saint Augustin, qui procéda d'une foi vive et ardente, et qui, par un effet sensible de la grâce du Rédempteur, forma dès lors dans ce gentil, non-seulement un véritable israélite, mais un parfait chrétien. Humilité que Jésus-Christ agréa, que Jésus-Christ admira, dont Jésus-Christ fit l'éloge ; mais à laquelle il est pourtant vrai qui ne déféra pas, puisque ce fut au contraire pour cela même qu'il persista à vouloir entrer chez le centenier.

Arrêtons-nous là, mes chers auditeurs ; et pour profiter selon le dessein de Dieu d'un si grand exemple, appliquons-nous tout le mystère de cet Évangile. Car, comme dit saint Chrysostome, ce qui se passa entre Jésus-Christ et le centenier, se renouvelle encore aujourd'hui entre Jésus-Christ et nous. Je m'explique :

ce même Sauveur, instituant la divine Eucharistie, nous a laissé un sacrement par où il prétend se communiquer à nous, et habiter, tout Dieu qu'il est, corporellement en nous ; un sacrement par où il vient en personne nous visiter, et guérir nos infirmités spirituelles et nos faiblesses. Quand donc nous nous préparons à le recevoir dans ce mystère adorable, il nous dit encore, avec autant de vérité qu'il le dit alors : *Ego veniam, et curabo* : J'irai ; et en quelque état de langueur que vous soyez, si de bonne foi vous voulez être guéris, je vous guérirai. Et nous, par un sincère aveu de notre faiblesse et de notre néant, nous lui répondons comme le centenier : Non, Seigneur, je ne suis pas digne que vous veniez à moi et dans moi. Car ce sont les paroles vénérables que l'Eglise nous met dans la bouche, lorsque ce Dieu de gloire, caché sous les sacrés symboles, est sur le point d'entrer dans nous : *Domine, non sum dignus* : paroles efficaces, qui, selon l'ingénieuse remarque de saint Augustin, ont la vertu d'opérer dans l'âme chrétienne un miracle tout opposé à ce qu'elles signifient ; puisque en même temps que nous les proférons, elles font cesser l'indignité que nous nous attribuons, et nous donnent à l'égard de Jésus-Christ et de son sacrement un fonds de mérite que sans elles nous n'aurions pas. Paroles qui, par un secret merveilleux de la grâce, nous conduisent au terme même dont elles semblent nous éloigner ; puisque, dans la doctrine de tous les Pères, la première et l'essentielle disposition pour approcher dignement du corps de Jésus-Christ, est de nous en croire et de nous en confesser indignes. Paroles enfin qui marquent au Fils de Dieu notre humilité, sans mettre un obstacle à sa charité, et qui, loin de le détourner de nous, lui servent d'attrait pour venir à nous.

Mais qu'arrive-t-il, chrétiens ? suivez ma pensée. Nous nous appliquons ces paroles, souvent au delà des intentions mêmes de Jésus-Christ ; et pour en user trop selon nos vues, nous nous mettons en danger d'aller directement contre les vues de ce Dieu Sauveur. Comment cela ? le voici. Jésus-Christ nous recherche dans ce sacrement, et nous nous en retirons ; il veut par un excès de son amour nous

honorer de ses saintes visites, et nous nous y opposons ; il nous demande l'entrée dans notre cœur, et, sous des prétextes non-seulement spécieux, mais religieux, nous la lui refusons ; car, pour nous disculper de ce refus, nous nous retranchons sur notre indignité ; et nous disons, mais par un esprit peut-être bien différent de celui du centenier : Seigneur, je ne suis pas digne : *Domine, non sum dignus*. Comme cette excuse est la plus apparente et la plus commune, j'ai cru devoir m'y attacher, non pas absolument pour la combattre, non pas aussi pour l'autoriser, mais pour l'examiner dans ce discours, et pour avoir lieu de vous instruire des plus solides et des plus importantes vérités qui regardent la pratique et l'usage de la communion. Quel besoin pour cela n'aurai-je pas des lumières du ciel ? Demandons-les par l'intercession de la Mère de Dieu. *Ave, Maria*.

S'éloigner de la communion dans la vue de son indignité, c'est une excuse, chrétiens, qui, selon la qualité et les dispositions de ceux qui s'en servent, peut avoir des caractères bien différents ; et mon dessein, dont voici d'abord l'idée, est de vous représenter aujourd'hui la différence de ces caractères, pour vous faire juger de la nature de cette excuse, et des bonnes ou des mauvaises conséquences qu'on en peut tirer. Car il y a dans le christianisme deux sortes de personnes qui se fondent sur ce principe, et qui peuvent dire avec le centenier : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez chez moi ; les justes qui vivent dans la pratique de la loi de Dieu, et les pécheurs qui sont engagés dans les désordres d'une vie criminelle. Pour les justes, on ne peut guère douter que ce ne soit un sentiment d'humilité qui les fait parler de la sorte ; mais de savoir jusqu'à quel point cette humilité doit être portée, et s'il est raisonnable qu'elle aille jusqu'à les éloigner en effet de Jésus-Christ et de son sacrement ; de savoir si la privation de la divine Eucharistie peut être censée pour une âme juste un exercice ordinaire de pénitence, et si cette espèce de pénitence, est conforme aux intentions du Fils de Dieu ; si elle s'accorde avec la fin et l'institution de ce mystère, si elle répond à l'usage de la primitive Eglise, si elle est reçue ou approuvée par l'Eglise des derniers siècles, si les Pères l'autorisent, et si elle peut être utile : en un mot, de savoir si Jésus-Christ, en tant qu'il est contenu dans le sacrement de son corps, se tient honoré que les justes, au lieu d'aller à lui, se retirent de lui ; et si c'est lui rendre un vrai respect, en tant

qu'il est le pain de vie, que de se contenter seulement de le révéler et de l'adorer, sans le manger ; ce sont des questions, mes chers auditeurs, où bien des raisons particulières et générales m'empêchent d'entrer, et que je vous laisse à examiner vous-mêmes. Outre qu'il serait assez difficile de vous rien dire de nouveau sur cette matière, peut-être le fruit en serait-il moindre que je ne le dois prétendre d'un discours uniquement consacré à l'édification de vos âmes.

Parlons donc précisément des pécheurs qui, bien plus que saint Pierre, ont droit de dire à Jésus-Christ : Retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur : *Exi a me, quia homo peccator sum*¹. Je les divise comme en trois espèces. J'appelle les premiers, pécheurs sincères les seconds, pécheurs aveugles ; et les derniers, pécheurs hypocrites et dissimulés : pécheurs sincères, qui traitent avec Dieu de bonne foi, et qui ne sont pas trompés ; pécheurs aveugles, qui ne se connaissent pas, et qui se trompent eux-mêmes ; enfin, pécheurs hypocrites et dissimulés, qui couvrent leur libertinage d'une voile de piété et affectent de tromper les autres. Les premiers ont de la religion, et agissent par esprit de religion. Les seconds, quoiqu'ils aient de la religion, se flattent et sont dans l'erreur de croire qu'ils agissent par religion ; et les derniers, quoiqu'ils veuillent paraître agir par religion, n'ont dans le fond nulle religion. Or ces trois sortes de pécheurs peuvent tenir le langage de ce centenier de notre Evangile : *Domine, non sum dignus* ; et s'excuser de communier sur ce qu'ils s'en jugent indignes. Mais, quoiqu'ils le disent également, ils n'en doivent pas être également crus. Car, pour continuer à vous développer mon dessein, dans les premiers, c'est-à-dire dans les pécheurs sincères, cette excuse est une raison ; dans les seconds, c'est-à-dire dans les pécheurs aveugles, cette excuse est un prétexte ; et dans les derniers, c'est-à-dire dans les pécheurs hypocrites et libertins, cette excuse est un abus et même un scandale ; voilà ce que j'ai à vous montrer. Mais ce n'est pas assez, car à cela j'ajoute trois choses qui vous feront connaître ces trois caractères de pécheurs, et qui doivent être pour vous d'une grande instruction. Dire : Je ne communie pas parce que j'en suis indigne, c'est une raison dans un pécheur sincère ; mais moi je dis que cette raison a besoin d'être éclaircie. C'est un prétexte dans un pécheur aveugle qui se flatte ; et il est important de lui ôter ce prétexte. C'est

¹ *Math., viii, 7.*

un abus et un scandale dans un pécheur hypocrite ; et il est de mon devoir de combattre ce scandale et cet abus : voilà tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour bien expliquer ma première pensée, je parle, chrétiens, d'un pécheur qui ne laisse pas, au milieu de ses désordres, de conserver le fonds de sa religion ; qui traite au moins de bonne foi et sincèrement avec Dieu ; qui reconnaît le malheureux état de sa conscience ; qui confesse son péché, qui en gémit et qui le déplore, mais qui ne se sent pas néanmoins encore parfaitement disposé à le quitter. S'éloigner alors de la communion, parce que l'on s'en trouve indigne, j'avoue que c'est une raison, et une raison très-bien fondée, puisqu'il est évident, et de la foi même, que le pécheur, tandis que son péché subsiste, ne peut approcher de ce sacrement sans se rendre coupable d'un sacrilège. Mais je dis, mes chers auditeurs, que cette raison a besoin d'être éclaircie, et cet éclaircissement consiste à vous faire voir que le pécheur n'en doit pas demeurer là, c'est-à-dire qu'il ne doit pas tellement s'éloigner de la communion pour son indignité, qu'il croie, en s'abstenant de participer au divin mystère, avoir satisfait pleinement à son devoir ; mais qu'il doit être persuadé d'un autre principe non moins essentiel ni moins incontestable, je veux dire de l'obligation où il est de sortir au plus tôt et incessamment de l'état de son indignité, pour pouvoir être admis à la table du Seigneur ; en sorte que la communion même lui soit un motif, mais un motif pressant, qui le réduise à la nécessité de se convertir ; et que, dans la vue de l'adorable sacrement dont son péché le tient éloigné, il fasse les derniers efforts pour mériter, par une véritable et prompte pénitence, de s'en approcher. Voilà, s'il connaît bien ses devoirs, la disposition où il doit être, et sans laquelle je prétends qu'il n'y a rien de solide dans sa conduite.

Car la grande maxime, chrétiens, sur laquelle doit rouler toute la conduite d'un pécheur, en ce qui regarde l'usage de la communion, est de ne séparer jamais ces deux vérités, qui sont deux règles inviolables dans le christianisme : l'une, que Jésus-Christ nous commande de manger sa chair ; l'autre, qu'il nous défend de la manger indignement ; l'une, que la chair de cet Homme-Dieu doit être la nourriture de nos âmes ; et l'autre, que cette nourriture, quoique par elle-même salutaire, de-

vient un poison pour quiconque en use dans l'état du péché ; l'une, que comme il est impossible d'entretenir la vie naturelle sans le secours des aliments, aussi est-il impossible d'entretenir, sans la sainte Eucharistie, la vie de la grâce ; et l'autre, que comme les aliments dans un corps malade, bien loin de le fortifier et de le nourrir, l'affaiblissent et se tournent en corruption, jusqu'à détruire le principe de la vie, ainsi la divine Eucharistie cause-t-elle la mort à tout homme qui, sans avoir purifié son cœur, est assez téméraire pour la recevoir. Si le pécheur, s'attache à l'une de ces vérités sans y joindre l'autre, il s'égare et il se perd ; mais s'il les embrasse toutes deux, il commence à entrer dans la voie de Dieu. Car écoutez comment il raisonne. Jésus-Christ me défend de manger sa chair, et me sépare de lui, tandis que le péché règne en moi ; il ne faut donc pas que je la mange dans l'état présent où je suis. Mais il m'avertit d'ailleurs que si je ne la mange pas, je n'ai pas en moi, ni ne puis avoir cette vie surnaturelle qui fait la sanctification et le bonheur des justes ; il faut donc, quoi qu'il m'en coûte, que je sorte de l'état où je suis, pour me rendre capable de la manger. Je ne puis me dispenser d'obéir à l'un et à l'autre de ces deux commandements : au premier, pour l'intérêt de Jésus-Christ ; au second, pour mon intérêt propre. Si je communie indignement, je profane le corps du Seigneur ; voilà l'intérêt de Jésus-Christ, à quoi je dois pourvoir. Si je ne communie pas, je suis homicide de mon âme, en la privant de ce qui seul peut la nourrir et la faire vivre ; voilà mon intérêt propre que je dois sauver. Si je mange ce pain des anges, moi pécheur et demeurant pécheur, je le mange à ma condamnation. Mais d'ailleurs si je ne le mange pas, il est sûr que je périrai. Il ne me reste donc qu'un parti à prendre, et qu'il faut que je prenne nécessairement, savoir, de changer de vie, de renoncer à mon péché, de rentrer en grâce avec Dieu, et de me mettre en état de manger ce pain vivant, afin qu'il puisse être pour moi un pain vivifiant ; car je satisferai par là à ce qui regarde l'honneur de Jésus-Christ, et je satisferai par là même à ce qui regarde mon avantage particulier. Ainsi j'accomplirai tout ce que Dieu exige de moi, qui est que je mange et que je vive de ce pain en le mangeant utilement. Voilà, dis-je, comment il raisonnera ; et ce raisonnement, encore une fois, sera la cause déterminante et infaillible de sa conversion ; au lieu que s'il s'arrête uni-

quement à son indignité, il en demeurera toujours au terme d'une vie criminelle, sans rien résoudre pour son salut, et sans faire aucune démarche pour retourner promptement à Dieu.

Or, ce principe, chrétiens, que le pécheur lui-même doit s'appliquer, est encore celui dont les ministres de Jésus-Christ doivent se servir en travaillant à son instruction. De ces deux préceptes que je viens de vous expliquer, ils ne doivent jamais lui représenter l'un sans le faire au même temps souvenir de l'autre. Pourquoi ? parce que l'un, sans l'autre, lui peut être qu'inutile, ou même préjudiciable. Car si vous remontez sans cesse à un pécheur l'affreux danger d'une communion indigne, sans jamais lui parler de la nécessité indispensable d'une bonne communion, vous le portez à ne communier jamais, contre le commandement du Fils de Dieu : *Nisi manducaveritis carnem Filii Hominis, non habebitis vitam in vobis* ¹. Au contraire, si vous lui parlez seulement de la nécessité de communier, sans jamais lui faire craindre le danger d'une communion indigne, vous lui donnez lieu de faire bien des communions imparfaites et même sacrilèges, contre le commandement de saint Paul : *Probet autem seipsum homo* ². Et voilà, mes chers auditeurs (permettez-moi de faire ici une réflexion dont je suis certain que vous conviendrez avec moi), voilà quelle a été la source de tous les maux qu'a produits la diversité des opinions qu'on a vue de tout temps dans l'Eglise, et qui si souvent a partagé les esprits touchant l'usage du sacrement de nos autels. Les uns bornant leur zèle à intimider les pécheurs, pour les éloigner des saints mystères ; et les autres à leur donner de la confiance pour les en approcher ; ceux-ci leur répétant mille fois ces paroles terribles : *Qui manducat indigne, judicium sibi manducat et bibit* ³ ; et ceux-là les invitant toujours par ces paroles consolantes : *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum* ⁴ : les premiers réduisant toute leur conduite à donner horreur des communions indignes ; et les seconds semblant la rapporter toute à exciter dans les cœurs le désir d'une sainte communion, ni les uns ni les autres ne s'unissaient parfaitement pour l'exécution des desseins de Jésus-Christ. S'ils étaient convenus ensemble, on aurait fait de leurs divers sentiments un tempérament admirable, dont l'Eglise aurait profité, et qui était le grand moyen de sanctifier les pécheurs.

Mais parce qu'ils ne s'entendaient pas, et que chacun d'eux peut-être abondait en son sens, ni les pécheurs, ni l'Eglise n'en tiraient l'avantage que Dieu prétendait. Car ceux qui n'avaient dans la bouche que les anathèmes de la parole de Dieu contre les abus de la communion, sans jamais rien dire qui pût servir d'attrait à ce sacrement, allaient peu à peu à en abolir l'usage, et à faire disparaître de la table de l'époux tous les conviés ; mais ceux aussi qui ne pensaient qu'à donner une haute idée des fruits de la communion, et qui se proposaient d'attirer à la table du Sauveur un grand nombre de conviés, se mettaient au hasard, comme les serviteurs de la parabole, d'y attirer indifféremment les bons et les mauvais. Ce qu'ils disaient de part et d'autre pouvait être vrai, et cependant ils ne disaient, ni de part ni d'autre, ce qui devait produire l'entier effet du sacrement de Jésus-Christ parce que chacun n'en disait qu'une partie. Que fallait-il donc ? c'est la judicieuse remarque du saint évêque de Genève : Il fallait dire tout et joindre aux menaces de ceux-ci les invitations de ceux-là ; dire aux pécheurs. Craignez d'approcher de cette sainte table, et craignez de n'en approcher pas. Craignez d'en approcher, si vous n'avez pas la robe de nocces, qui est la grâce ; et craignez de n'en approcher pas, parce qu'il n'y a que les ennemis de Dieu qui en soient exclus. La viande qui vous est présentée est mortelle pour vous, si vous n'en faites pas un juste discernement par l'esprit de la foi ; mais comprenez aussi que c'est une viande salutaire, sans laquelle le Fils de Dieu ne demeurera point en vous, ni vous en lui. Ainsi, tremblez en recevant cette viande ; car trembler respectueusement, c'est même une des dispositions nécessaires pour la recevoir ; mais tremblez encore davantage si vous ne la recevez pas, parce que vous ne voulez pas y apporter la préparation nécessaire. Voilà comment il fallait parler.

Et c'est, chrétiens, le langage qu'ont tenu tous les Pères de l'Eglise, quand ils se sont expliqués sur cette matière. Comme ces grands hommes étaient conduits par l'esprit de Dieu, ils n'ont eu garde de séparer ces deux choses, qu'ils savaient bien n'avoir jamais été séparées dans l'intention du Sauveur du monde. Eprouvons-nous, disait saint Chrysostome, et jugeons-nous, de peur qu'en participant au corps de Jésus-Christ, nous n'attirions sur nos têtes des charbons de feu, c'est-à-dire l'indignation de Dieu et ses vengeances. Car ainsi ce Père

¹ Joan., vi, 54. — ² 1 Cor., xi, 28. — ³ Ibid. — ⁴ Joan., vi, 29.

s'exprimait il, et ces paroles étaient capables d'inspirer aux fidèles qui l'écoutaient de la frayeur. Mais au même temps il y ajoutait le correctif : Or, je ne vous dis point ceci afin que vous n'y participiez pas ; à Dieu ne plaise ! mais pour vous engager à y participer avec les dispositions et selon les règles que la loi de Dieu vous prescrit : *Hoc autem non dico ut non accedatis, sed ut temere non accedatis*. Car de même, poursuivait-il, que d'y participer indiscrètement, c'est s'exposer à se perdre, aussi n'y point participer, c'est la ruine et la mort de l'homme chrétien : *Nam sicut temere accedere periculum est, ita omnino non accedere fanes est et mors*. J'en vois parmi vous, disait saint Augustin, qui se relirent de la communion, parce qu'ils se sentent coupables : *Adverto nonnullos ex vobis communionem declinare, idque ex conscientia gravium delictorum*. Et moi, reprenait-il (décision importante de ce saint docteur), je leur déclare que, s'ils s'en tiennent précisément là, ils ne font qu'augmenter le poids et le nombre de leurs péchés, en commettant encore un nouveau péché, et se privant du plus nécessaire et du plus souverain remède : *Hoc est enim reatum congregare, et remedium declinare*. Je vous conjure donc, mes frères, concluait-il, que si quelqu'un de vous se juge indigne de la communion, il travaille à s'en rendre digne, parce que quiconque n'est pas digne de ce sacrement, n'est pas digne de Dieu : *Quapropter hortor vos, fratres, ut si quis ex vobis indignum se communionem ecclesiastica putat, dignum se faciat*. Voilà comment parlaient les Pères. Or, ce qu'ils disaient généralement et absolument, est encore plus vrai par rapport à ce saint temps où le précepte de Jésus-Christ, déterminé par celui de l'Eglise, impose aux fidèles une obligation expresse et particulière de communier. Telle est la solennité de Pâques, à laquelle nous devons nous préparer chaque jour de ce carême, et qui ne peut être célébrée dans le christianisme que par la manducation de l'agneau, qui est Jésus-Christ. Car se contenter alors de menacer un pécheur de la colère de Dieu, s'il est assez téméraire pour communier dans l'état de son péché, et ne le pas menacer de la colère du même Dieu, s'il ne quitte son péché, et s'il ne communie pour satisfaire à ce commandement : *Nisi manducaveritis*, c'est ne l'instruire qu'à demi, et lui donner lieu de fomenter par là son impénitence. Il faut lui signifier l'ordre du Maître, j'entends du grand Maître, en lui disant ce que le Sauveur,

par deux de ses disciples, envoya dire à cet homme dont il avait choisi la maison pour y faire la Pâque : *Magister dicit : Apud te facio Pascha* ¹. C'est chez vous, mon frère (ainsi doit-on parler à un pécheur), c'est chez vous, ou plutôt dans vous, que le mystère de la Pâque doit être accompli, puisque le temps approche où Jésus-Christ, qui est la véritable Pâque des chrétiens, veut et doit être reçu de vous dans l'adorable Eucharistie. Vous n'y êtes pas disposé ; mais c'est pour cela même qu'on vous l'annonce de bonne heure, afin que vous vous y disposiez, et que vous vous y disposiez sérieusement, promptement, efficacement. Car il n'y a point ici de milieu pour vous. Demeurant dans votre péché, et ne vous disposant pas, vous ne pouvez éviter d'être ou un profanateur, ou un déserteur du sacrement de Jésus-Christ : un profanateur, si vous mangez cette Pâque sans vous y être préparé par une conversion sincère ; un déserteur, si, faute de préparation et de conversion, vous vous trouvez hors d'état de la manger. De prétendre qu'on a eu tort de vous réduire à cette extrémité, c'est vouloir contrôler la conduite, et de l'Eglise qui est votre mère, et de Jésus-Christ qui est votre Dieu. De dire que cette extrémité peut vous porter à des abus, c'est vouloir vous justifier par votre propre désordre, qui consiste à abuser de tout, même des choses les plus saintes. Quoi qu'il en soit, voici la peine dont l'Eglise, en vertu du pouvoir qu'elle a de lier et de délier, est en droit, selon les canons, de punir votre désobéissance : savoir, de vous retrancher de sa communion, comme un membre scandaleux, quand par l'endurcissement de votre cœur, ou par un attachement opiniâtre à l'objet de votre passion, vous venez à vous séparer vous-même de la communion du corps de Jésus-Christ. Elle n'a point prétendu par là vous dresser un piège, ni vous exposer au péril d'ajouter péché sur péché ; mais comme une mère zélée, elle a prétendu vous faire un devoir nécessaire, un devoir indispensable de ce qu'il y a dans le christianisme que vous professez, de plus salutaire pour vous et de plus sacré. Pour cela il faut rompre vos liens, et sortir des engagements criminels où vous êtes ; mais c'est justement à quoi tend le précepte de la communion. Pour cela il faut arracher l'œil qui vous scandalise, c'est-à-dire renoncer à ce commerce, qui est le scandale de votre vie ; c'est en quoi vous devez admirer le précepte de la communion, qui vous force, pour ainsi dire, à ce qui doit faire, selon Dieu, tout votre bonheur.

¹ Matth., xxvi, 18.

Et, en effet, quel a été le dessein de l'Eglise quand elle a établi ces lois rigoureuses contre les pécheurs endurcis qui désobéissent à ses ordres, et qui négligent de célébrer la Pâque ? Elle a voulu les obliger, les nécessiter, et, puisque le Saint-Esprit même s'en explique ainsi, les contraindre en quelque manière à se purifier par la pénitence, pour mériter d'être admis à la table de Jésus Christ : *Compelle intrare* ¹. Voilà l'utile contrainte dont elle usait autrefois, et la sainte violence qu'elle faisait à ces sortes de pécheurs. Car, tout pécheurs qu'ils étaient, ne cessant pas d'être chrétiens et ses enfants, elle se promettait de leur religion et de leur foi qu'ils ne seraient jamais assez endurcis pour se présenter à cette table sans s'être auparavant bien éprouvés. Aussi, touchés eux-mêmes, quoique pécheurs, d'un respect religieux et d'une profonde vénération pour ce sacrement, ils faisaient, dans la vue de le recevoir, ce que jamais sans cela ils n'auraient fait ; je veux dire qu'on voyait en eux des changements et des réformes à quoi tout autre motif ne les aurait jamais engagés. Cette obligation de manger la chair d'un Dieu, et d'ailleurs cette horreur de la manger indignement, voilà ce qui les convertissait ; voilà ce qui leur faisait prendre toutes les mesures nécessaires pour rentrer en grâce avec Dieu, voilà ce qui arrachait de leurs cœurs les passions les plus dominantes. Vous me direz, encore une fois, que de là venaient aussi les sacrilèges : et moi je réponds qu'il n'y a rien en effet de si sacré que l'homme ne puisse profaner ; mais qu'il est toujours vrai que le danger de cette profanation n'a point empêché le Sauveur du monde d'obliger tous les fidèles à manger sa chair, sous peine d'une éternelle mort ; et que l'Eglise son épouse n'aurait pas agi conformément à ses intentions, si, dans le même temps qu'elle publie aux fidèles l'anathème de saint Paul contre les communions indignes, elle ne les réduisait par ses censures à l'heureuse nécessité d'en faire des saintes et de profitables.

Cependant, pour ne pas joindre ces deux vérités, voici, mes chers auditeurs, les deux écueils où conduit aujourd'hui l'esprit du siècle. Pourvu qu'on persuade à un pécheur, et qu'on obtienne de lui qu'il fasse au dehors son devoir de chrétien, et qu'il s'approche des autels, on croit avoir beaucoup gagné. Avec cela, et cela seul, on loue sa religion, on ne doute point de sa conversion, on se promet tout de sa persévérance : c'est le premier écueil. Mais d'ailleurs aussi, pourvu qu'on fasse entendre à un pécheur

qu'il n'y a point de communion pour lui tandis qu'il est dans l'habitude de son péché, on croit avoir tout fait ; et si ce pécheur, confessant son indignité, se tient éloigné des autels, on en est content, comme s'il avait accompli toute la justice : avec cela, qu'il persévère dans son libertinage, on le tolère, on le souffre. Vous diriez que l'éloignement de la communion mette tout le reste à couvert, et qu'il lui soit permis alors de vivre avec impunité, et selon tous les désirs de son cœur. Du premier de ces deux abus que s'ensuit-il ? que parmi ceux qui communient, il y en a tant de faibles, tant d'assoupis et de languissants, et, pour user du terme de saint Paul, tant qui dorment du sommeil de la mort : *Ideo inter vos multi infirmi et imbecilles, et dormiunt multi* ¹. Et qu'arrive-t-il du second ? que parmi ceux qui ne communient pas, il y en a tant de scandaleux, qui sont aujourd'hui comme en possession de ne donner plus à l'Eglise nulle marque de christianisme, puisque la plus essentielle marque qui nous distingue en qualité de chrétiens, est, selon l'Apôtre, la participation du corps de Jésus-Christ. De là vient que par un excès de relâchement, et même par une malheureuse prescription, on ne s'étonne presque plus de voir des mondains et des mondaines qui, de notoriété publique, semblent depuis plusieurs années s'être eux-mêmes librement et volontairement excommuniés ; et qu'au mépris de la religion, ces canons et ces lois si saintes, qui punissent un tel désordre, ne sont ou paraissent n'être plus de nul usage. Décadence qui plonge dans l'amertume les vrais pasteurs, et qui les jette dans le trouble lorsqu'ils sont témoins de la perte de tant d'âmes. Et tout cela, je le répète, parce qu'on n'instruit pas assez les pécheurs de leurs devoirs, parce qu'on ne leur en fait pas connaître toute l'étendue, parce qu'on leur fait seulement éviter un scandale par un autre scandale : le scandale de la mauvaise communion par le scandale de l'impénitence et de l'irréligion, ou le scandale de l'irréligion et de l'impénitence par le scandale de la mauvaise communion : au lieu de leur faire bien entendre qu'il ne suffit pas de retrancher l'un ou l'autre scandale, mais qu'il faut tout à la fois se préserver de l'un et de l'autre.

Car c'est pour les pécheurs, ô mon Dieu, comme pour les justes que votre sacrement est institué : je ne dis pas pour les pécheurs impénitents, mais pour les pécheurs convertis, pour les pécheurs changés et sanctifiés. Tandis que vous étiez sur la terre, adorable Sauveur, vous n'avez pas dédaigné de manger à la

¹ Luc., xi, 23.

¹ 1 Cor., xi, 30.

table des pécheurs ; maintenant, par une conduite bien différente, mais toujours par le même esprit, vous admettez les pécheurs pénitents à votre table : et comme autrefois vous mangiez à la table de ces pécheurs que votre grâce convertissait, bien plus volontiers qu'à la table des pharisiens orgueilleux et superbes ; aussi puis-je dire pour la consolation de mes auditeurs et pour la mienne, qu'il n'y a point de chrétiens plus favorablement reçus de vous que les pécheurs qui se convertissent, et qui renoncent à leur péché pour se rapprocher de vous. Mais cela, comme j'ai dit, suppose que ce sont des pécheurs sincères, et qui agissent de bonne foi ; car si ce sont des mondains qui s'aveuglent et qui se flattent, le respect prétendu qu'ils allèguent pour s'éloigner du sacrement de Jésus-Christ n'est plus une raison à éclaircir, mais un prétexte que je dois lever dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il n'est rien de plus subtil que l'esprit du monde pour nous conduire à ses fins, ni rien de plus artificieux pour donner aux choses la couleur et la forme qu'il lui plaît, quand il s'agit de nous éblouir et de nous tromper dans le discernement que nous avons à faire des voies de Dieu. Car il n'y a point alors de motifs spécieux qu'il ne nous propose ; et souvent nous nous y laissons surprendre, jusques à nous persuader et à croire qu'en nous éloignant même de Dieu, nous honorons Dieu. Or, voilà le caractère de ces autres pécheurs dont j'ai présentement à vous parler ; je veux dire, de ces mondains qui, se flattant d'avoir de la religion et d'agir par esprit de religion, se trompent eux-mêmes ; et qui, s'écartant du chemin droit et simple de la vérité, se font une erreur grossière de leur prétendue humilité. Je m'explique. Ils disent, et même ils le pensent, que c'est par respect qu'ils se retiennent de la communion, parce qu'ils conviennent devant Dieu qu'ils en sont indignes. Et moi je soutiens que ce respect dans eux est un vain respect. Je prétends, et je vais leur démontrer, que ce respect dans l'usage qu'ils en font, et à l'examiner dans ses circonstances, est un faux respect. Enfin, j'ajoute que c'est un respect qui n'a nulle conformité avec celui qu'ont fait paraître dans tous les temps les vrais chrétiens, quand ils se sont séparés du sacrement de Jésus-Christ selon les règles et l'esprit de l'Eglise. Trois importantes réflexions par où j'entreprends, non pas de les confondre, mais de confondre dans leurs personnes l'esprit du monde qui les aveugle, et qui pour les attirer dans le précipice et

pour les perdre, fait luire à leurs yeux un faux jour de dévotion jusque dans leur indévotion même.

Je dis que c'est un vain respect ; en voici la preuve. Car qu'est-ce que j'appelle vain respect ? celui qui n'opère rien, qui n'est suivi de rien, qui n'aboutit à rien, qui n'engage à rien, qui ne sait rien faire pour se rendre moins indigne de Jésus-Christ et de son sacrement ; celui qui laisse toujours le pécheur dans ses mêmes imperfections ; qui ne le rend ni plus fervent, ni plus régulier, ni plus saint ; en un mot, celui dont l'unique marque est de ne point communier. N'est-ce pas là évidemment un respect inutile et sans fruit ? Or, tel est le respect de ces pécheurs à qui j'adresse cette seconde instruction ; et s'ils savent se faire justice, ils seront les premiers à le reconnaître. Et en effet, si le respect qu'ils ont, ou qu'ils croient avoir pour Jésus-Christ, était le vrai motif qui les éloignât de la communion, ce motif, à force d'agir et de faire impression sur eux, les engagerait à quelque chose de plus ; et pour peu qu'il eût d'efficace, au moins paraîtrait-il dans leur conduite qu'ils en sont touchés. Or, c'est ce qui ne paraît en aucune sorte. Car à quoi ce motif, s'ils en étaient réellement touchés, à quoi dans la pratique ce sentiment de respect les porterait-il ? à se détacher du monde, puisque c'est, de leur propre aveu, l'amour du monde qui les rend indignes de la table du Fils de Dieu. Pénétrés qu'ils seraient de leur indignité, et reconnaissant que leur indignité vient de la passion malheureuse qu'ils ont pour le monde, pour les fausses joies du monde, pour les divertissements peu chrétiens et dangereux du monde, pour les intrigues du monde, pour la vanité et le luxe du monde, que feraient-ils ? Ils se priveraient de ces divertissements, ils s'interdiraient ces plaisirs, ils retrancheraient ce luxe, ils renonceraient à cette vanité, ils quitteraient ces intrigues ; et par ce sacrifice parfait qu'ils en feraient à Jésus-Christ, d'indignes qu'ils sont de manger sa chair, ils commenceraient à s'en rendre dignes. Ce sont là les solides témoignages qu'ils lui donneraient et qu'ils devraient lui donner de leur respect. Ils ne font rien de tout cela ; et à juger d'eux par leurs œuvres, on ne peut pas croire qu'ils y aient encore la moindre disposition. Eux-mêmes, si j'en attestais leurs consciences, ils avoueraient qu'ils en sont très-éloignés. Il n'est donc pas vrai que ce respect les touche autant qu'ils le prétendent : ce n'est donc pas ce respect qui les empêche d'approcher des divins mystères ; mais quoi ? je l'ai dit, et je le redis :

un attachement opiniâtre au monde, et à tout ce qui s'appelle monde. Ils sont du monde ; et ce monde, que Dieu réprouve, ne goûte point Jésus-Christ. Ils aiment le monde plus que Jésus-Christ, et voilà pourquoi ils quittent Jésus-Christ pour le monde. Cette apparence de respect n'est qu'un voile dont ils se couvrent, et dont leur amour-propre se fait honneur. Mais au fond, c'est le monde qui les possède, et qui leur inspire pour la communion cette froideur, cette indifférence, disons mieux, ce dégoût.

Et c'est ce que le Sauveur lui-même a voulu nous faire comprendre dans la parabole des conviés qui négligèrent de venir au festin, parce que d'autres soins leur occupaient l'esprit et le cœur. Avec cette différence bien remarquable, reprend saint Augustin, qu'au moins les conviés de la parabole confessèrent de bonne foi les vraies raisons qui les arrêtaient ; au lieu que ces mondains, dont il est ici question, affectent de ne pas connaître et se cachent à eux-mêmes la cause de leur désordre ; se prévalant toujours de ce vain prétexte, qu'indignes qu'ils sont de communier, le meilleur pour eux est de s'en abstenir ; se consolant intérieurement, comme s'ils honoraient par là Jésus-Christ, et que Jésus-Christ dût un jour les récompenser de ce qu'ils abandonnent ses autels, pour jouir plus en repos et avec plus de liberté des plaisirs du siècle. Car voilà, mes chers auditeurs, jusqu'où va leur aveuglement. Et pour les convaincre, ajoutait saint Chrysostôme (ceci paraît sans réplique), pour les convaincre que, par rapport à eux, ce prétendu respect n'est qu'un prétexte, et non pas une raison, c'est que pour communier plus rarement, ils n'en communient pas plus dignement ; c'est-à-dire que, lorsqu'ils communient, ils ne s'y disposent pas mieux, qu'ils ne s'éprouvent pas avec plus de soin, qu'ils ne s'en séparent pas plus du monde ; et, si j'ose ainsi m'exprimer, que pour recevoir chez eux Jésus-Christ, ils ne s'en mettent pas plus en frais ; se persuadant, par la plus fausse de toutes les maximes, que communier peu, sans y rien ajouter de plus, doit leur tenir lieu de mérite et de tout mérite ; et par une visible erreur, dont ils ne s'aperçoivent pas, mesurant tout le respect qu'ils rendent au divin mystère, non par plus d'attention sur eux-mêmes, non par plus de fidélité à leurs devoirs, non par plus d'exactitude ni plus de régularité, mais par l'intervalle et l'espace de temps qu'ils mettent entre une communion et l'autre : *Non munditiam animi, sed intervalla temporis longioris meritum putantes*. Marque infail-
lible, dit ce Père, que ce n'est ni humilité, ni

respect, mais une illusion toute pure de l'esprit du monde qui les séduit.

Or je dis, chrétiens, qu'il est d'une importance extrême de leur ôter ce prétexte. Et comment ? Prenez garde, s'il vous plaît : non pas en leur facilitant la communion, ni en les y portant, tandis qu'ils sont encore dans les engagements d'une vie mondaine : je sais trop ce que la dignité de ce sacrement exige d'une âme fidèle ; et malheur à moi si, dans la plus grande action du christianisme et dans les dispositions qu'il faut y apporter, je venais jamais à ouvrir la porte aux moindres relâchements ! Mais j'appelle ôter à une âme mondaine ce prétexte, l'obliger à parler juste, et à ne plus dire : Je m'éloigne du corps de Jésus-Christ, parce que je le respecte ; mais : Je m'en éloigne, parce que je suis une âme libertine, qui ne veux pas m'assujettir aux saintes lois que ma religion me prescrit pour en approcher. Je m'en éloigne, parce que je suis une âme dissipée, qui n'ai en tête que le monde et que mon plaisir. Je m'en éloigne, parce que je suis une âme lâche, qui n'ai pas le courage de rien faire, ni de rien entreprendre pour mon salut. Je m'en éloigne, parce que j'ai un empressement pour les affaires temporelles, qui me dessèche le cœur, et qui m'endurcit à l'égard de Dieu. Je m'en éloigne, parce que je ne puis me résoudre à me mortifier, ni à me faire la moindre violence. Je m'en éloigne, parce que je veux vivre sans règle, et selon le caprice de mon humeur. Obliger, dis-je, les mondains à convenir de tout cela, et leur remontrer ensuite le désordre de leur conduite, et l'injure qu'ils font à Jésus-Christ de négliger ainsi son adorable sacrement ; leur bien faire entendre que non-seulement il ne s'en tient pas honoré, mais que c'est l'outrager, que c'est l'irriter, que c'est s'attirer de sa part cette terrible malédiction, par où il conclut la parabole de l'Évangile : *Dico autem vobis, quod nemo virorum illorum qui vocati sunt, gustabit cœnam meam* ¹ : Ma table était prête et dressée pour eux, et ils ont cherché des prétextes pour s'en éloigner ; mais je saurai bien les en punir : car je vous déclare que pas un d'eux ne sera reçu au sacré banquet que je leur avais préparé : voilà de quoi les détromper de la dangereuse illusion qui les aveugle. Combien de fois, mes chers auditeurs, cette prédiction du Sauveur du monde, quoiqu'elle ne soit, si vous voulez, que comminatoire, s'est-elle accomplie à la lettre ? et combien de chrétiens, pour avoir abandonné pendant la vie l'usage de la commu-

¹ Luc., xiv, 24.

nion, par un secret jugement de Dieu, en ont-ils été privés à la mort. Mais allons plus avant.

Non-seulement vain respect, mais faux respect. Pourquoi? parce qu'il n'est pas accompagné des deux conditions essentielles qu'il doit avoir. L'une est la douleur, et une douleur vive, d'être séparé du corps de Jésus-Christ; l'autre est le désir, et un désir sincère d'en approcher: deux conditions inséparables du vrai respect; mais que le mondain, s'il veut bien rentrer en lui-même, ne trouvera pas dans son cœur. Douleur vive d'être séparé du corps de Jésus-Christ: car si j'honore Jésus-Christ autant que je dois l'honorer, si j'ai pour Jésus-Christ ce respectueux attachement dont je me flatte, je dois regarder comme mon souverain bien dans cette vie de lui être uni; je dis uni surtout par le sacrement qu'il a lui-même institué pour entretenir entre lui et moi une sainte et ineffable union: d'où il s'ensuit que je dois, par la même règle, regarder comme mon souverain mal d'être séparé de ce sacrement, dont la participation est le gage de ma béatitude, ou plutôt est ma béatitude anticipée. Et c'est ce que saint Chrysostome comprenait si bien, quand il disait, en parlant de la communion: *Unus sit vobis dolor hac esca privari*: que votre grande douleur, mes frères, ou pour mieux dire, que votre unique douleur soit d'être privés de cette viande céleste, qui est la chair de Jésus-Christ! Votre unique douleur, *unus dolor*; car quels sont, en comparaison de celui-ci, tous les autres sujets qui vous affligent? S'il est donc vrai que je respecte le sacrement de Jésus-Christ autant qu'il est respectable, et autant que je veux paraître le respecter; rien ne doit être plus douloureux et plus affligeant pour moi, que de me voir privé de cette divine nourriture; et j'y dois être plus sensible qu'à toutes les pertes du monde, qu'à toutes les afflictions du monde. Cette pensée: « Je suis séparé de mon Dieu, » si j'ai de la foi, doit me désoler, doit me consterner, doit me jeter dans un abattement pareil à celui d'Ésaü, quand il se vit exclu de la bénédiction de son père; et par là j'entre comme chrétien dans le sentiment de saint Chrysostome: *Unus sit vobis dolor hac esca privari*.

Douleur encore plus vive, si j'ai à me reprocher que c'est moi-même qui m'en sépare: moi-même qui m'en sépare par mon infidélité; moi-même qui m'en sépare par mon attachement opiniâtre à l'objet d'une honteuse passion dont je me suis rendu esclave; moi-même qui m'en sépare pour ne vouloir pas faire à Jésus-Christ le sacrifice qu'il attend de moi. Mais quel surcroît

de peine, si je comprends tout le malheur d'une si triste séparation! Quand l'Eglise, exerçant sur les premiers chrétiens la sévérité de sa discipline, les retranchait pour un temps de la communion, que faisaient-ils, et quels étaient leurs sentiments? Les Pères nous apprennent qu'ils en tombaient dans la plus profonde tristesse; qu'ils gémissaient, qu'ils soupiraient, qu'ils versaient des torrents de larmes, qu'ils regardaient cet état comme une réprobation passagère. Ainsi, quoique séparés de Jésus-Christ, marquaient-ils néanmoins leur respect, et un respect solide, à Jésus-Christ. Mais ces mondains dont je parle ont-ils jamais senti les impressions de cette douleur chrétienne et religieuse? J'en appelle au témoignage de leur cœur, et je les en atteste eux-mêmes. Éloignés de la communion, avec quelle tranquillité ne soutiennent-ils pas cet éloignement? avec quelle indolence ne se voient-ils pas séparés du Dieu de leur salut? avec quelle insensibilité ne s'y accoutument-ils pas, non-seulement jusqu'à n'en être plus affligés, mais jusqu'à s'en trouver soulagés? La communion, dans le cours de leur vie mondaine, est un fardeau pesant, et ils s'en déchargent: la communion trouble ou interrompt leurs vains plaisirs; pour les goûter sans interruption et sans trouble, ils l'abandonnent: il faudrait, pour communier, garder des mesures et se contraindre; il leur est plus commode de s'en abstenir, et de ne communier plus. Avec de telles dispositions, me persuaderont-ils qu'ils ont pour Jésus-Christ et son sacrement un vrai respect; et s'ils le prétendaient encore, n'ai-je pas droit de ne les en pas croire?

Faux respect, parce qu'il n'est accompagné d'aucun désir de la communion. Autre preuve contre eux. Car observez bien, chrétiens, ce que j'ajoute: Le respect que je dois avoir pour Jésus-Christ peut bien m'engager quelquefois à me retirer pour un temps de la communion; mais il ne doit jamais, s'il est véritable, éteindre en moi, ni même diminuer le désir de la communion. Au contraire, plus je me trouve indigne de communier, plus je dois, dans un sens, désirer avec ardeur de communier: pourquoi? parce qu'il est évident que ce désir est au moins une ressource contre mon indignité. Et, en effet, c'est par ce désir que je reviens à Jésus-Christ, et en vertu de ce désir que je tâche à me rapprocher de lui. C'est par ce désir que j'en cherche tous les moyens, que j'en surmonte tous les obstacles, que je suis fidèle à en exécuter toutes les résolutions. Tandis que ce désir est en moi, le principe de la vie y est encore, et il n'y a rien

dont je ne sois capable ; au lieu que, ce désir cessant, je suis comme mort, n'ayant plus aucun sentiment qui me ramène à Jésus-Christ, ni qui me presse de retourner à lui : d'où il s'ensuit que non-seulement toute mon indignité subsiste, mais que l'extinction de ce désir est comme la consommation de mon indignité. Indignité consommée, dont saint Ambroise ne craignait point d'exagérer les suites affreuses, quand il soutenait que la perte de ce désir n'était pas moins qu'un présage de la réprobation future. Ah ! Seigneur, disait-il, c'est de ce pain adorable de l'Eucharistie qu'il est écrit que tous ceux qui s'éloignent de vous périront ; c'est-à-dire que tous ceux qui perdent le désir de s'unir à vous, seront rejetés de vous : *Domine, de hoc pane scriptum est : Omnes qui elongant se a te peribunt.*

Ainsi les comprenaient parfaitement les premiers fidèles. J'en reviens à leur exemple, et je ne puis trop vous le proposer. Car c'est pour cela que, privés de l'usage des saints mystères et de la communion, ils témoignaient un empressement si vif et si ardent d'y être rétablis. C'est pour cela qu'ils le demandaient avec tant d'instance, et que, prosternés aux pieds des prêtres, ils les conjuraient, par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ, de leur abrégier ces jours malheureux où ils vivaient séparés de leur Sauveur. C'est pour cela qu'ils employaient même l'intercession des martyrs ; et en cela, dit saint Cyprien, paraissait leur respect et leur vrai respect. Que fait le mondain ? Content de leur ressembler dans cette triste séparation, il est peu en peine de les imiter sur le reste ; et confondant avec la communion le désir de la communion, il renonce également à l'un et à l'autre, et n'a plus pour le sacrement de Jésus-Christ qu'une indifférence de cœur dont il devrait être effrayé. Car voilà, mes chers auditeurs, ce que les Pères de l'Eglise déploraient si amèrement ; voilà ce qu'ils regardaient comme une des plaies et comme un des plus grands malheurs de leur siècle ; voilà ce que saint Chrysostome reprochait au peuple d'Antioche avec tant de force. Quelle honte, leur disait-il, mes frères, de voir votre froideur quand on vous parle de recevoir le Saint des saints ? S'agit-il d'un spectacle dans votre ville, vous y courez en foule ; et rien ne peut vous attirer, quand il est question de venir prendre part au sacrifice de nos autels ! Toutes vos places publiques, tous vos amphithéâtres sont remplis, et la table de Jésus-Christ est vide. En vain y sommes-nous assidus, pour vous distribuer les dons célestes ; aucun de vous ne s'y présente. Jésus-Christ en personne

vous y attend, et il y est délaissé. — Tantôt ce Père leur représentait avec quel zèle ils s'assembleraient pour écouter ses prédications, tandis qu'ils en marquaient si peu pour recevoir de ses mains le gage précieux de leur salut. Tantôt il se plaignait de leur dureté à l'égard de ce sacrement d'amour. Tantôt il leur remettait devant les yeux les funestes conséquences de ce respect mal entendu dont ils voulaient se prévaloir, et de l'abus qu'ils en faisaient. Imaginez-vous, mes chers auditeurs, que c'est encore ici saint Chrysostome qui vous parle, puisque en effet c'est lui-même ; ou bénissez le ciel de ce que Dieu dès lors inspirait à ce grand homme ce qui doit aujourd'hui confondre vos pitoyables, mais pernicieuses erreurs.

Enfin, j'ai dit, et je viens déjà de vous le faire voir en partie, que le respect dont s'autorisent les mondains pour s'éloigner de la communion, n'a nulle conformité avec celui des premiers siècles de l'Eglise : la preuve en est sensible. Car dans ces siècles florissants du christianisme, tandis qu'un pécheur demeurait séparé du corps de Jésus-Christ, il était dans les exercices d'une pénitence laborieuse, à laquelle il se condamnait, et dont il subissait avec courage toutes les rigueurs ; et cette pénitence, selon les lois de l'Eglise, n'était point une simple cérémonie, puisqu'elle consistait en de très-pénibles austérités. L'abstinence et le jeûne, le sac et la cendre, le cilice et les macérations du corps en étaient, comme nous savons, les accompagnements inséparables ; et cela pour montrer combien le pécheur honorait Jésus-Christ, puisqu'il voulait bien se soumettre à de si rigoureuses pratiques, et qu'aux dépens de lui-même, il voulait bien faire à Jésus-Christ une telle réparation. Or, avouons-le à notre honte, de pareilles épreuves ne sont ni du goût, ni de la dévotion des mondains. De quelque respect qu'ils se piquent pour Jésus-Christ, ils ne veulent pas qu'il leur en coûte tant. Aveuglés par l'esprit du monde et par cet esprit de mollesse, ils prétendent en être quittes à meilleur compte. Toute leur pénitence se termine à ne communier plus, et ce genre de pénitence ne les incommode point. Bien loin de les incommoder, il flatte leurs inclinations, et il leur donne lieu de vivre dans une plus grande liberté, disons mieux, dans un plus grand libertinage. Car voilà où le prétexte de ce faux respect porte les choses ; et plutôt au Ciel que ce que je combats ici fût une chimère, et non une vérité ! J'achève, et il me reste à vous montrer que ce prétendu respect est un scandale dans le pécheur hypocrite. C'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE

C'est une maxime communément reçue, que ce qui est bon en soi ne l'est pas toujours par rapport au principe d'où il part ; et une des règles de la prudence humaine est de tenir les choses même les plus salutaires pour suspectes, quand nous découvrons qu'elles viennent d'une source infectée et empoisonnée. Or, nous pouvons et nous devons même appliquer cette règle à ce qui concerne la religion et les pratiques de piété. Je ne sais, chrétiens, si vous avez jamais fait une réflexion qui m'a paru bien solide, et dont je suis sûr que vous comprendrez encore mieux que moi la vérité, savoir, que lorsqu'il s'est élevé dans le christianisme des contestations sur le relâchement ou la sévérité de la discipline, certains libertins du monde n'ont presque jamais manqué à se déclarer pour le parti sévère ; non pas afin de l'embrasser dans la pratique et de le suivre, disposition dont ils étaient bien éloignés, mais, ou par une conduite bizarre, pour avoir le plaisir d'en parler, ou par un intérêt secret, pour s'en servir comme d'un voile propre à couvrir d'autres desseins. Ainsi tant de fois a-t-on vu des hommes engagés d'ailleurs dans des désordres honteux, des hommes également corrompus et dans l'esprit et dans le cœur, vains, sensuels, amateurs d'eux-mêmes, être les premiers et les plus zélés en apparence à s'expliquer en faveur de la réforme, et à la maintenir. Ainsi a-t-on vu des femmes trop connues pour ce qu'elles avaient été, et peut-être pour ce qu'elles étaient encore ; des femmes à qui le passé devait au moins fermer la bouche, devenir les plus éloquents sur la dépravation des mœurs, ne trouver rien d'assez exact ni d'assez rigide dans la police de l'Église, et en appeler sans cesse aux anciens canons, tels qu'ils s'observaient dans leur première institution. Mais ce zèle de la pureté des mœurs et de la perfection du christianisme n'est-il pas louable dans un chrétien ? Oui, répond saint Bernard : mais autant qu'il est louable dans un chrétien, autant, pour ne rien dire de plus, est-il équivoque et douteux dans un libertin ; et je dois, selon le précepte de Jésus-Christ, m'en défier comme de la plus dangereuse hypocrisie.

Or, ce que remarquait en général saint Bernard touchant la pureté et la régularité des mœurs, c'est encore plus particulièrement et plus sensiblement ce qui s'est vérifié, et ce qui se vérifie tous les jours à l'égard de la communion. Car qu'est-il arrivé ? vous le savez : on a parlé, et avec raison, des abus qui

se commettaient ou qui pouvaient se commettre dans la fréquentation du sacrement de nos autels, de l'extrême facilité avec laquelle il était à craindre qu'on n'y admit les pécheurs, de la nécessité d'en séparer pour un temps certaines âmes imparfaites qui n'en profitaient pas, de la discrétion et de la prudence que les pasteurs y devaient apporter. Tout cela était bon, saint, édifiant ; et je ne doute point (appliquez-vous, s'il vous plaît, à ce que je dis), je ne doute point que les vrais fidèles, touchés de l'intérêt de Dieu et de celui de son Église, n'aient eu des intentions très-pures, en témoignant là-dessus leur zèle : mais ce qui m'étonne, c'est que des gens d'un caractère tout opposé, j'entends les libertins du siècle, aient prétendu être de la partie ; et que, s'ingérant dans une cause où ils n'avaient rien de commun, ils se soient quelquefois montrés les plus vifs et les plus ardents à faire valoir le respect dû au sacrement de Jésus-Christ et à son corps adorable. Ce qui m'étonne, c'est que des hommes qui, parmi les intelligents, passaient pour avoir peu de religion, des hommes engagés dans les derniers dérèglements, aient affecté de parler avec plus de chaleur contre les communions fréquentes, se soient plus hautement scandalisés sur ce point des moindres relâchements, ou réels ou imaginaires, et soient entrés dans cette question comme dans leur affaire propre. Voilà ce qui m'a toujours surpris.

Car enfin d'où leur peut venir ce zèle ? Impies comme je les suppose, ils n'ont pour tous les autres devoirs du christianisme qu'un secret mépris, et ils tiennent sur celui-ci le langage des parfaits et des spirituels. Il faut donc qu'ils y envisagent quelque intérêt ; et vous êtes trop éclairés pour ne pas comprendre d'abord en quoi cet intérêt consiste, puisqu'il est facile à connaître, et qu'au moins il est certain qu'en parlant de la sorte, ils se mettent en possession d'être libertins, non-seulement avec sûreté, mais, si j'ose le dire, avec honneur ; car, encore une fois, ce sont de ces hommes que saint Paul dépeignait à Timothée, des hommes corrompus dans le principe, et dont la foi est comme éteinte ; des hommes à qui tout exercice de religion est onéreux, et qui veulent s'en décharger. Cependant, parce qu'ils n'ignorent pas que la communion a toujours été regardée comme une marque spéciale du christianisme, et que d'y renoncer ouvertement, ce serait une espèce d'apostasie qu'ils auraient peine à soutenir ; pour ne pas se commettre jusque-là, et néanmoins pour secouer le joug qui les incommode, ils se font

un voile de religion de leur propre irrégion (je ne sais si je m'explique bien), et ils se portent pour approbateurs de cette maxime, qui va à nous éloigner de Jésus-Christ par un sentiment de crainte et de respect, afin qu'on ne puisse plus les distinguer d'avec les chrétiens mêmes les plus exacts, puisqu'ils parlent comme eux, et qu'ils paraissent aussi zélés qu'eux.

Or, je prétends que ce langage, dans la bouche du libertin, est un scandale pour les faibles. Pourquoi ? Encore un moment d'attention : parce qu'il aboutit à deux choses également pernicieuses, savoir, à décrier indifféremment les bonnes et les mauvaises communions : c'est la première ; et à détourner les âmes, non-seulement de la communion, mais universellement de tout ce qu'il y a de saint dans la religion : c'est la seconde. Je dis à décrier indifféremment les bonnes et les mauvaises communions : car, comme raisonnait fort bien saint Jean Chrysostome, s'il est toujours dangereux, en blâmant la fausse piété, de décréditer la vraie, beaucoup plus l'est-il, quand celui qui se mêle d'en juger est un esprit profane qui se soucie peu de confondre l'une avec l'autre, ou plutôt qui n'attaque l'une que parce qu'il est secrètement ennemi de l'autre, et qui, bien loin d'user de la précaution nécessaire pour séparer le vrai d'avec le faux, semble n'avoir point d'autre but que de détruire le vrai par le faux. Or, ce que disait ce Père de la dévotion, j'ai droit de le dire, et la même expérience le confirme touchant la communion. S'il faut toujours craindre, en condamnant les mauvaises communions, de condamner les bonnes, beaucoup plus quand celui qui s'en fait le censeur est un esprit pervers, qui n'a ni pour les bonnes ni pour les mauvaises nul égard véritable, et qui ne compte pour rien de préjudicier à celles-ci en déclamant contre celles-là.

Et en effet, à quoi se termine le zèle malin que je combats, que je combats, dis-je, dans les impies du siècle qui s'en prévalent, et qui par là troublent les âmes justes et innocentes ? à quoi se réduit-il ? à faire dans l'Eglise de Dieu ce que faisaient dans le temple de Jérusalem les enfants du grand-prêtre Héli, qui détournaient les hommes du sacrifice ; crime que détestait le Seigneur, et pour lequel il les réprouva : *Peccatum grandenimis, quia retraherant homines a sacrificio Domini* ¹ ; ou bien, si vous voulez, à renouveler ce que firent dans la suite les pharisiens, à qui pour cela le Sauveur du monde disait avec indignation : Malheur à vous qui fermez aux autres

le royaume de Dieu ; car vous n'y entrez pas vous-mêmes, et vous arrêtez encore ceux qui voudraient y entrer ! *Vos enim non intratis, nec introeuntes sinitis intrare* ¹. Figure sensible de ce qui s'accomplit tous les jours dans la personne de ces mondains, qui par un endurissement de cœur s'étant eux-mêmes séparés du divin mystère, où selon la pensée de saint Cyrille, le royaume de Dieu nous est ouvert, voudraient, s'il leur était possible, en exclure tous les autres. Voilà à quoi ils travaillent, et même à quoi ils parviennent, en contrôlant les gens de bien sur leurs communions, en censurant leur vie, en critiquant leur conduite, en relevant leurs moindres défauts, en ne leur pardonnant rien, et en leur faisant un crime de tout. Saint Augustin, avec toutes ses lumières, n'osait pas désapprouver l'usage de communier tous les jours ; un mondain téméraire et aveugle dans les choses de Dieu le condamne hardiment et sans hésiter. Le dernier concile souhaitait de voir la fréquente communion rétablie dans l'Eglise ; et le mondain voudrait au contraire l'exterminer et l'anéantir. Ne pensez pas, mes chers auditeurs, que par là je prétende justifier toutes les communions fréquentes ; il y en a de fréquentes que je déplore, mais dont je laisse à Dieu le jugement : c'est-à-dire, il y en a de fréquentes, mais inutiles ; de fréquentes, mais lâches ; de fréquentes, mais très-peu édifiantes, mais qui pourraient même plutôt scandaliser qu'édifier. Peut-être en parlerai-je dans un autre discours, et vous verrez bien que mon intention ne fut jamais de les autoriser. Du reste, j'ai dit que j'en laissais à Dieu le jugement, parce qu'autant que je craindrais de rien avancer qui favorisât de telles communions, autant me croirais-je prévaricateur, de donner la moindre atteinte aux communions fréquentes, mais ferventes. Les autres déshonorent Jésus-Christ, mais celles-ci le glorifient ; et comme je dirais anathème à quiconque approuverait les communions vaines et imparfaites, aussi le dirai-je toujours au libertinage, quand il s'élèvera contre celles qui sanctifient les âmes, et dont le Fils de Dieu tire sa gloire. Qui pourrait dire combien le démon, par ce seul artifice, a retiré de justes des autels ? combien d'épouses de Jésus-Christ il a troublées dans leurs saintes communications avec l'Epoux céleste ? combien de communions, dont les anges se seraient réjouis dans le ciel, il a comme interdites sur la terre ?

Je dis plus : de l'éloignement de la communion le scandale passe, si l'on n'a soin de s'en

¹ 1 Reg., II, 17.

¹ Matth., xxiii, 13.

SUR LA COMMUNION.

préservé, jusqu'à l'abandon et au retranchement de tout ce qui se pratique de plus saint dans le christianisme; et c'est la seconde remarque de saint Chrysostome. Car supposé ce principe d'une humilité feinte et mal conçue, quelle conséquence n'en peut-on pas tirer, et à quel exercice de la religion une âme fidèle n'est-elle pas tentée de renoncer? Vous n'êtes pas digne de vous présenter à la table de Jésus-Christ (ce sont les paroles de saint Chrysostome); et êtes-vous digne d'entrer dans le temple de Dieu? et êtes-vous digne de prier et d'invoquer Dieu? et êtes-vous digne d'entendre la parole de Dieu? et êtes-vous digne d'être admis à la pénitence, et au tribunal de la miséricorde de Dieu? et êtes-vous digne de chanter avec l'Eglise les louanges de Dieu? et êtes-vous digne d'assister au sacrifice qui est offert à Dieu? Il faudra donc par la même raison abandonner tout cela, et que la vue de votre indignité, si j'ose m'exprimer de la sorte, vous tienne dans une espèce d'excommunication, où vous n'avez plus de part à tout ce qui s'appelle culte et devoir chrétien: *Sum, inquis, indignus communione altaris; ergo et illa quoque communione quæ in precibus est; ergo et illa quæ in verbo Dei est.* Ainsi concluait ce saint docteur; et sans parler des bonnes âmes, dont la simplicité peut être séduite par cette illusion, voilà l'avantage que les libertins en voudraient remporter. Ils se feraient un plaisir d'étendre à toutes les obligations chrétiennes ces paroles du centenier, expliquées et corrompues selon leur sens: *Domine, non sum dignus.* Et comme ilss'en servent pour paraître, tout libertins qu'ils sont, humbles et religieux, en ne communiant pas; aussi, passant plus loin, se sauraient-ils bon gré d'avoir trouvé moyen de ne paraître jamais dans nos temples par respect, de ne plus prier par respect, de s'affranchir par respect de tous leurs devoirs. Or, c'est là, mes chers auditeurs, le scandale qu'il fallait combattre. Pardonnez-moi, si j'en parle avec tant de véhémence: c'est pour l'intérêt de Jé-

sus-Christ et de sa religion. Que les prélats de l'Eglise fassent des lois et des ordonnances pour corriger les abus de la communion, c'est ce qui les regarde, et ce que je respecterai toujours. Que les prêtres et les pasteurs des âmes travaillent à y apporter remède, c'est leur ministère, et c'est pour cela que Dieu les a établis. Que les particuliers mêmes y contribuent selon la mesure de la grâce que Dieu leur a donnée, en commençant par eux-mêmes, avant que d'étendre leur zèle sur les autres, c'est ce qui m'édifiera. Mais que des mondains, que des profanes, aveugles dans les choses de Dieu, que des hommes peut-être sans foi, entreprennent de décider ce qu'il y a de plus important dans la religion, de le régler, d'y mêler leurs erreurs, leur intérêt, leur impiété, c'est ce que je condamnerai toujours, et sur quoi je m'élèverai hautement contre eux. Appliquons-nous, mes frères; c'est à vous à qui je parle, prêtres du Dieu vivant et ministres de ses autels, séculiers ou réguliers: appliquons-nous à préparer au Seigneur un peuple parfait. Unis par le lien de la charité, travaillons à convertir les pécheurs, à perfectionner les justes, à purifier les âmes fidèles, pour les rendre dignes du sacrement de Jésus-Christ. Voilà à quoi nous devons nous employer; voilà le but que nous devons nous proposer. Car je vous le dis, mes frères, jamais l'Eglise de Dieu ne sera sanctifiée, ni jamais le christianisme ne sera bien réformé, que par le bon usage de la communion. Raisonons tant qu'il nous plaira; il en faudra toujours revenir à ces adorables paroles du Sauveur: Si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme, vous n'aurez point la vie en vous: *Nisi manducaveritis carnem Filii Hominis, non habebitis vitam in vobis.* Au contraire, si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement: *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum;* il vivra en ce monde par la grâce, et dans l'autre par la gloire, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE PREMIER VENDREDI DE CARÊME.

SUR L'AUMONE.

—
ANALYSE.

SUJET. *Quand vous faites l'aumône, ne faites pas sonner de la trompette devant vous, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les places publiques, pour être honorés des hommes.*

Si le Fils de Dieu condamne ces âmes vaines qui cherchent dans leurs aumônes à se distinguer, c'est encore avec bien plus de raison qu'il doit condamner ces âmes dures qui laissent souffrir les pauvres sans les assister. Car ce désordre est, en effet, plus condamnable que l'autre; et c'est ce qui m'engage à vous parler en général de l'aumône.

Compliment à Monsieur, frère unique du roi.

DIVISION. On parle assez de l'excellence de l'aumône; mais on n'aime guère à entendre parler du précepte et de la nécessité de l'aumône: on la regarde comme une œuvre de surrogation: et je dis: 1° que l'aumône n'est point un simple conseil, mais un précepte; 2° que ce précepte n'est point un commandement vague et indéfini, mais déterminé à une certaine matière; 3° que ce précepte doit être observé avec ordre et selon les règles de la charité. Précepte de l'aumône, première partie; matière de l'aumône, deuxième partie; ordre de l'aumône, troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Il y a un précepte de l'aumône. Preuve: Dieu, au jugement dernier, comme il est expressément marqué dans l'Évangile, condamnera les réprouvés pour n'avoir pas fait l'aumône. Or, Dieu ne réprouvera jamais les hommes pour avoir omis de simples conseils.

Sur quoi est fondé ce précepte de l'aumône? 1° Sur la souveraineté de Dieu; 2° sur l'indigence du pauvre.

1° **Souveraineté de Dieu,** premier fondement sur quoi est établi le précepte de l'aumône. Dieu est le souverain maître de vos biens; et par conséquent vous lui en devez le tribut. Or, ce tribut, il ne veut pas le recevoir par lui-même, mais il l'affecte aux pauvres. L'aumône n'est donc pas seulement un devoir de charité à l'égard des pauvres, mais un devoir de dépendance à l'égard de Dieu: et c'est ainsi que nous devons entendre cette parole du Saint-Esprit: *Honorez le Seigneur de vos biens.* D'où il s'ensuit qu'un riche qui refuse au pauvre l'aumône est un sujet rebelle qui refuse à son souverain le tribut qu'il lui doit.

De là même suivent encore deux autres conséquences. La première, qu'il est essentiel à l'aumône d'être faite dans un sentiment d'humilité, puisque c'est un aveu que l'homme fait à Dieu de sa dépendance. Ainsi Abraham, voyant trois pauvres, et se disposant à leur rendre les devoirs de l'hospitalité, commença par adorer Dieu. La seconde conséquence est que l'aumône doit être proportionnée aux biens et à leur quantité: car Dieu exige de vous ce tribut selon toute l'étendue de votre pouvoir; et ce n'est point aumône, disait saint Ambroise, que de donner peu lorsqu'on a beaucoup reçu.

Quel est néanmoins le désordre? c'est qu'on mesure tout, hors l'aumône, sur le pied de ses revenus. On veut être servi, nourri, vêtu, logé, meublé à proportion de ses biens, et souvent bien au delà. Il n'y a qu'à l'aumône où l'on ne se pique de nulle proportion. En sorte que ce sont plus les pauvres mêmes qui fournissent à l'entretien des pauvres, que les riches.

2° **Indigence du pauvre,** second fondement sur quoi est établi le précepte de l'aumône. Vous êtes obligé de pourvoir aux nécessités des pauvres, par titre de justice et par titre de charité. Titre de justice, puisque Dieu ne vous a pas faits riches précisément pour vous-mêmes, mais pour les pauvres. En ne les soulageant pas, vous déshonorez sa providence, et vous autorisez les murmures des pauvres contre elle: craignez la juste vengeance qu'il en saura tirer. Titre de charité: ces pauvres, ce sont nos frères; et comment, dit le bien-aimé disciple, un homme qui voit son frère dans le besoin et qui ne l'assiste pas, peut-il avoir la charité?

Au reste, ce devoir ne regarde pas seulement l'extrême nécessité des pauvres, mais même les nécessités communes. Autrement, Jésus-Christ, en condamnant un jour tant de réprouvés, ne prendrait pas pour le sujet capital et universel de leur réprobation l'oubli des pauvres. Car y a-t-il tant de riches assez durs pour abandonner un pauvre dans l'extrême nécessité, y a-t-il tant de pauvres dans un tel besoin?

Malheur à vous, riches, parce que votre opulence a presque toujours l'un de ces deux effets, ou de vous rendre plus avares, ou de vous rendre plus sensuels. Deux principes de votre indifférence pour les pauvres.

DEUXIÈME PARTIE. Matière de l'aumône: établir le précepte de l'aumône sans en déterminer la matière, c'est troubler les âmes scrupuleuses, autoriser les âmes dures, et assigner au pauvre sur le riche une dette sans fonds. Quelle est donc la matière de l'aumône? c'est le superflu des riches. Ainsi l'enseigne saint Paul: *Que votre abondance,* disait-il aux Corinthiens, *supplée à l'indigence des pauvres.* Ainsi l'enseignent les Pères: Retenir votre superflu, dit saint Ambroise, c'est un vol. Dieu, ajoute saint Thomas, n'aurait pas partagé les biens en Dieu, si le superflu des uns ne devait être communiqué aux autres. Et en ce sens, il n'y point proprement de superflu dans le monde: car ce qui est superflu pour le riche, est le nécessaire du pauvre; et Dieu veut que ce nécessaire lui soit donné, reprend l'Apôtre, pour mettre entre les hommes une bienheureuse égalité. En quoi paraît la providence de Dieu et sa miséricorde à l'égard des riches: car s'il leur était permis de garder leur superflu, ce superflu serait un des plus grands obstacles de leur salut.

Mais qu'est-ce que ce superflu? voilà l'importante question qu'il faut résoudre. Sous ce terme de superflu, la théologie comprend tout ce qui n'est point nécessaire à l'état. Mais de là naissent mille prétextes: car, selon les riches, tout ce qu'ils ont est nécessaire à leur état. A quoi je répons qu'il faut examiner deux choses: 1° quel est cet état; 2° ce qui est nécessaire dans cet état. Quel est cet état? est-ce un état sans bornes, et qui ne soit fondé que sur les vastes idées de votre orgueil et de votre cupidité? Si cela est, je conviens que vous n'avez point de superflu: mais étant chrétien, peut-on apporter une telle excuse? et si ces états étaient autorisés, que deviendrait le précepte de l'aumône? De plus, quand votre état serait tel que vous l'imaginez

j'appelle au moins superflu ce qui vous est non-seulement inutile, mais même préjudiciable ; c'est-à-dire ce qui sert à entretenir vos dérèglements, vos débauches, vos plaisirs honteux, vos dépenses excessives, vos vanités et votre luxe. Retranchez tout cela, et vous aurez du superflu.

Mais ne puis-je pas me servir de ce superflu pour agrandir mon état ? voici l'écueil et la pierre de scandale pour les riches du siècle, ce désir de s'agrandir. Vous me demandez si ce désir est criminel : écoutez ma réponse. Il est constant d'abord qu'il est criminel dans un bénéficiaire, dont le superflu appartient aux pauvres. Est-il également criminel dans tous les autres ? non ; mais prenez garde aux conditions requises. Je veux qu'il vous soit permis d'agrandir votre état, mais selon les lois de votre religion : par exemple, qu'il vous soit permis d'acheter cette charge, si vous êtes capable de l'exercer, et si c'est pour glorifier Dieu et pour servir le public. Je veux qu'il vous soit permis d'agrandir votre état, pour que vous vous contentiez dans les bornes d'une modestie raisonnable, et que ce soin de vous agrandir ne détruise pas le précepte de l'aumône. Je veux qu'il vous soit permis d'agrandir votre état, pourvu que vos aumônes grossissent à proportion, et que vous posiez pour principe qu'elles font une partie essentielle de votre état.

Ne dites point que vous avez une famille et des enfants à pourvoir : vous ne devez pas pour cela abandonner les membres de Jésus-Christ. D'ailleurs, dit saint Augustin, si Dieu vous avait chargé d'une plus nombreuse famille, vous seriez bien partager vos soins : Or, regardez ce pauvre comme un enfant de surcroît dans votre maison. Ne dites point que les temps sont mauvais : s'ils le sont pour vous, combien le sont-ils plus pour les pauvres ? Or, à qui est-ce d'assister ceux qui souffrent le plus, sinon à ceux qui souffrent moins ?

Souvenez-vous qu'il faudra perdre à la mort ce superflu. Souvenez-vous que rien n'engagera plus Dieu à verser sur vous ses bénédictions temporelles, qu'un saint usage de vos biens en faveur des pauvres.

TROISIÈME PARTIE. Ordre de l'aumône. La charité doit être ordonnée : sans cela, c'est une fausse charité. Il faut donc de l'ordre dans l'aumône : 1^o par rapport aux pauvres, à qui l'aumône est due ; 2^o par rapport aux riches, à qui l'aumône est commandée.

1^o Par rapport aux pauvres, à qui l'aumône est due. L'aumône, ou du moins la volonté de faire l'aumône, doit être universelle et s'étendre à tous les pauvres, puisqu'ils sont tous les membres du même corps, qui est Jésus-Christ. Dans l'ancienne loi même, Dieu voulait qu'on assistât ses ennemis : que faut-il donc maintenant penser de ces chrétiens qui, jusque dans leurs aumônes se laissent gouverner par leurs affections et leurs aversions naturelles ? Ce n'est pas néanmoins qu'il n'y ait au-dessus certains égards à avoir, et qu'on ne puisse préférer les proches, les domestiques, ceux qui peuvent moins s'aider eux-mêmes, et ceux qui travaillent plus à la gloire de Dieu et à la sanctification du prochain.

2^o Par rapport aux riches, à qui l'aumône est commandée. Cinq règles : 1^o que l'aumône soit faite d'un bien propre, et non du bien d'autrui ; 2^o que l'aumône de justice l'emporte sur l'aumône de pure charité ; j'appelle aumône de justice, payer aux pauvres ce qui leur appartient, payer de pauvres domestiques, de pauvres artisans, de pauvres marchands ; 3^o que les aumônes ne soient point jetées au hasard, mais données avec mesure, avec réflexion, avec choix ; 4^o que les aumônes, pour le bon exemple, soient publiques, quand il est constant et public que vous possédez de grands biens ; 5^o qu'on fasse l'aumône dans le temps où elle peut être utile pour le salut, sans attendre à la mort ni après la mort. Ce n'est pas que je condamne l'usage d'ordonner des aumônes à la mort ; mais enfin toutes les aumônes qu'on fera pour vous après votre mort ne vous sauveront pas, si vous êtes mort dans le péché ; au lieu que vos aumônes pendant la vie vous attireront des grâces de conversion.

Quum ergo facis elemosinam, noli tuba canere ante te, sicut hypocritæ faciunt in synagogis et in vicis, ut honorificentur ab hominibus.

Quand donc vous faites l'aumône, ne faites pas sonner de la trompette devant vous, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les places publiques, pour être honorés des hommes. (Saint Matthieu, chap. vi, 2.)

MONSIEUR *,

Si l'Évangile condamne ces âmes vaines qui corrompent les plus saintes œuvres par une intention criminelle, et qui cherchent dans leurs aumônes à contenter leur orgueil et à se distinguer, c'est encore avec bien plus de raison et plus de rigueur qu'il doit condamner ces âmes dures qui laissent impitoyablement souffrir tant de pauvres, et qui les voient presque réduits aux dernières extrémités, sans se mettre en peine de les assister dans leurs misères et de pourvoir à leurs besoins. Car ce désordre n'est-il pas plus condamnable que l'autre ? et que servirait, chrétiens, de vous apprendre quelles vues vous devez vous proposer en faisant l'aumône, lorsque vous n'êtes pas même instruits, ou que vous paraissez au moins dans la pratique si peu persuadés du devoir indispensable qui vous engage à la faire ?

* Monsieur, frère unique du roi.

Quand la loi de Dieu ne nous l'ordonnerait pas, faudrait-il une autre loi que les sentiments naturels ? Et voilà, Monseigneur, les heureuses dispositions que Votre Altesse Royale a reçues en naissant, et qu'elle a si bien cultivées. Si les princes sont les images de Dieu, et si la miséricorde est un des premiers caractères de la Divinité, je puis dire que nous voyons dans Votre Altesse Royale les plus beaux traits de cet excellent modèle. Car nous y voyons, Monseigneur, un prince bienfaisant, dont l'inclination prédominante est d'obliger et de faire des grâces : un prince libéral et magnifique, qui prend plaisir à dispenser ses dons, et qui met sa grandeur à les répandre, non moins sur les petits que sur les grands mêmes : un prince prévenant et affable qui, par des manières toujours engageantes, par un accueil toujours ouvert et un visage où la douceur est peinte, inspire à ceux qui l'approchent autant de confiance que la pompe de sa cour, l'éclat de sa naissance, la dignité de sa personne, leur impriment de respect et de vénération : un prince charitable et compatissant, toujours prêt à écouter les humbles supplications des affligés, et toujours disposé à prendre en main leur cause et à défendre.

dre leurs intérêts. Ce ne sont point là, Monseigneur, de ces éloges étudiés que la flatterie donne aux princes, et qui quelquefois expriment plutôt ce qu'ils doivent être que ce qu'ils sont : je ne dis rien que n'ait dit cent fois avant moi, que ne dise encore tous les jours comme moi et aussi hautement que moi, tout ce peuple qui m'écoute, et dont vous possédez les cœurs. Juste et glorieuse possession, où vous a maintenu jusqu'à présent et où vous maintiendra cette grandeur d'âme qui paraît en tout, cette générosité de sentiments, cette bonté de naturel, tant d'autres qualités que nous admirons, et s'il m'est permis de le dire, Monseigneur, pour m'acquitter de mon ministère et pour votre édification, qui ne doivent pas seulement servir à faire de Votre Altesse Royale un prince selon le cœur des hommes, mais un prince vraiment chrétien, et selon le cœur de Dieu. J'aurai donc l'avantage, Monseigneur, en parlant de l'aumône et du soin des pauvres, d'entrer dans vos vues et de seconder votre zèle. Les Pères semblent avoir épuisé sur ce sujet leur éloquence ; saint Jean Chrysostome ne faisait presque pas un discours au peuple, qu'il ne recommandât la charité et la miséricorde chrétienne ; et c'est ce qui le fit appeler le prédicateur de l'aumône. Avant que de proposer mon dessein, implorons le secours du Ciel, et adressons-nous pour l'obtenir à la Mère de miséricorde, en lui disant : *Ave, Maria.*

Rien n'est plus ordinaire dans le christianisme que d'entendre parler de l'excellence et des avantages de l'aumône ; mais on n'est guère accoutumé, ou du moins on ne se plaît guère à entendre parler du précepte et de la nécessité de l'aumône. Ceux qui ne la font pas n'en ont communément nul scrupule, et ne s'en accusent jamais au tribunal de la pénitence ; et ceux qui la font dit saint Jean Chrysostome, la regardent volontiers comme une œuvre de surrogation, et non point comme une obligation étroite et rigoureuse. Ils la font, mais au même temps ils ont une secrète complaisance de faire au-delà de leurs devoirs ; ils se flattent de cette pensée, et ils aiment à s'y entretenir, soit pour se conserver la liberté de ne pas donner, soit pour s'attribuer tout le mérite de ce qu'ils donnent. C'est néanmoins une vérité incontestable, que la loi de Dieu nous oblige à soulager les pauvres par nos aumônes ; et cette loi, chrétiens, est si sévère, qu'il n'y va pas moins que de notre salut éternel. Dieu ne veut point vous ôter le mérite de votre charité, quand vous faites

l'aumône ; mais il n'est pas juste aussi que vous lui ôtiez, ou que vous prétendiez lui ôter le pouvoir qu'il a et qu'il aura toujours de vous la commander ; comme il ne vous refuse point l'un, vous ne pouvez lui contester l'autre ; et pour vous inspirer là-dessus toute la soumission nécessaire, il faut vous bien convaincre de trois choses : en premier lieu, que l'aumône n'est point un simple conseil, mais un précepte : en second lieu, que ce n'est point un commandement vague et indéfini, mais déterminé à une certaine matière : en troisième lieu, que ce précepte doit être observé avec ordre et selon les règles de la charité. Or voilà les trois points qui vont partager ce discours. Je dis donc qu'il y a un précepte de l'aumône ; et mon dessein est de vous faire voir sur quoi il est fondé ; ce sera la première partie. Je dis qu'il y a une matière affectée et destinée de Dieu pour l'aumône, et je prétends aujourd'hui vous la déterminer ; ce sera la seconde partie. Enfin, je dis qu'il y a un ordre à garder dans l'aumône, et je veux vous le faire connaître ; ce sera la conclusion. Trois points de morale que je vais développer selon les principes les plus communs de la théologie : car ne pensez pas que j'affecte ici une sévérité particulière et outrée. Quand il s'agit d'obligation de conscience, surtout de péché mortel, nous ne devons dire que ce qu'il y a de vrai, et d'incontestablement vrai. Précepte de l'aumône, matière de l'aumône, ordre de l'aumône ; c'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il y a un précepte de l'aumône, et ce précepte sur quoi est-il fondé ? ce précepte, en quelles conjonctures, en quelles nécessités des pauvres obligé-t-il ? Ce sont les points importants que j'ai d'abord à éclaircir, et qui demandent, chrétiens, toute votre réflexion. Qu'il y ait un précepte de l'aumône, c'est une vérité constante. Le Sauveur du monde nous l'a expressément déclaré en son Evangile ; et ce commandement est si rigoureux, qu'il suffira de ne l'avoir pas accompli, pour être réprouvé de Dieu et pour entendre ce formidable arrêt : *Discédite a me, maledicti* ¹ ; Retirez-vous de moi, maudits. Mais où iront-ils ? et à quoi sont-ils réservés ? au feu éternel : *In ignem æternum*. Pourquoi ? en voici la raison : C'est, dira le Seigneur, que j'ai eu faim, et que vous ne m'avez pas donné à manger : *Esurivi enim, et non dedistis mihi manducare*. C'est que j'ai été malade et en prison, et que vous ne m'avez pas visité : *Infirmus et in*

¹ Matth., xxv, 41.

carere, et non visitastis me. C'est que dans la personne des pauvres, que je regardais comme mes frères, comme mes membres vivants, j'ai souffert des besoins extrêmes, et que vous n'avez pas pensé à me secourir : *Nudus, et non cooperuistis me.* Chose étrange ! reprend saint Chrysostome ; l'Évangile ne marque point d'autre chef d'accusation que celui-là : comme si toute la rigueur du jugement de Dieu devait consister dans la discussion de ce seul article ; et que Jésus-Christ, en qualité de souverain juge, ne dût venir à la fin des siècles que pour condamner la dureté et l'insensibilité des riches envers les pauvres. Or, ce Dieu si juste et si équitable, ajoute le même Père, ne réprouvera jamais les hommes pour avoir omis de simples conseils, mais pour avoir violé ses préceptes. Il faut donc, conclut-il, que l'aumône soit un précepte : cette preuve est convaincante, et résout en peu de paroles toute la question.

Allons plus avant, chrétiens, et voyons sur quoi ce précepte est fondé. Car de là, comme d'une source féconde, je tirerai non-seulement de grandes lumières pour vous instruire, mais de puissants motifs pour vous exciter à la pratique d'un devoir si essentiel, et d'une loi dont la transgression doit avoir pour vous des conséquences si affreuses. Sur quoi, dis-je, est fondé le précepte de l'aumône ? Ceci est remarquable. Sur deux livres, répond le docteur angélique saint Thomas : savoir, la souveraineté de Dieu d'une part, et de l'autre l'indigence du prochain. Deux principes, d'où résulte pour les riches du siècle une obligation si étroite, que l'aumône n'est pas seulement à leur égard un précepte, mais un précepte de droit naturel, mais un précepte de droit divin, et par conséquent un précepte dont nulle puissance sur la terre ne les peut dispenser. Appliquez-vous, et ne perdez rien de cette morale.

En effet, mes chers auditeurs, Dieu est le souverain maître de vos biens, il en est le Seigneur ; il en est même absolument le vrai propriétaire ; et par comparaison de vous à lui, vous n'en êtes, à le bien prendre, que les économes et les dispensateurs. C'est ce que la raison et la foi nous démontrent évidemment. Or, puisque vos biens sont à Dieu par droit de souveraineté, vous lui en devez le tribut, l'hommage, la reconnaissance ; et puisqu'il en a la propriété même, et qu'elle lui appartient, il en doit avoir les fruits. Que fait Dieu, chrétiens ? il affecte ce tribut et ces fruits à la subsistance des pauvres ; c'est-à-dire qu'au lieu d'exiger ce tribut par lui-même et pour lui-

même, ce qui ne convient pas à sa grandeur, il l'exige par les mains des pauvres ; ou plutôt il substitue les pauvres, pour l'exiger en son nom. Tellement que l'aumône, qui, par rapport au pauvre, est un devoir de charité et de miséricorde, est, par rapport à Dieu, un devoir de justice, un devoir de dépendance et de sujétion ; et c'est ce que le Saint-Esprit nous a fait entendre par cette belle parole : *Honora Dominum de tua substantia* ¹. Prenez garde, s'il vous plaît : il veut que l'homme fasse honneur à Dieu de ses biens, qu'il a reçus de la main de Dieu ; et l'homme, dit saint Léon, pape, s'acquitte de ce devoir en payant à Dieu, et comme vassal, et comme sujet, les droits dont il lui est redevable. Droits honorifiques, puisqu'en effet ils honorent Dieu ; mais au même temps droits utiles et profitables aux pauvres, à qui Dieu par sa providence les a résignés. Car Dieu, je le répète, a établi les pauvres dans le monde pour recueillir ses droits en sa place ; et l'aumône est le seul moyen par où les riches puissent rendre à Dieu ce qu'ils lui doivent. C'est pourquoi saint Pierre Chrysologue, parlant des pauvres, leur donne une qualité bien glorieuse et une commission bien honorable, lorsqu'il les appelle les receivers du domaine de Dieu, et qu'il nous fait considérer la main du pauvre comme le trésor de Dieu sur la terre : *Gazophylacium Dei, manus pauperis*.

Que fait donc le riche quand il oublie le pauvre, et qu'il lui refuse l'aumône ? Vous ne vous êtes peut-être jamais formé l'idée de ce péché, telle que je la conçois, et telle que l'Écriture même nous la donne. Je dis qu'un riche qui refuse au pauvre l'aumône, est un sujet rebelle qui refuse le tribut à son souverain ; que c'est un vassal orgueilleux, qui, par un esprit d'indépendance, ne veut pas reconnaître son Seigneur. Excellente idée, qui nous fait comprendre d'une part la supériorité infinie de l'être de Dieu, et de l'autre la nature de l'aumône. Car de là, mes chers auditeurs, je tire deux conséquences, qui ne peuvent être, ni assez attentivement méditées, ni assez fortement prêchées dans le christianisme. La première, qu'il est essentiel à l'aumône d'être faite dans un sentiment d'humilité, et que bien loin que ce soit une œuvre propre à nous inspirer l'orgueil et à nous enfler, elle nous tient au contraire dans la soumission, en nous réduisant à la connaissance de nous-mêmes. Pourquoi ? parce que l'aumône est essentiellement un aveu que l'homme fait à Dieu de sa

¹ Prov., III, 9.

dépendance. Or il n'est pas naturel qu'un sujet tire vanité de sa condition de sujet, ni du témoignage même qu'il rend de sa fidélité et de son obéissance.

Et c'est le secret que comprit parfaitement Abraham, lorsqu'il reçut trois anges dans sa maison, sous la figure et sous l'habit de trois pauvres. L'Écriture dit que, pour se disposer à leur rendre ce devoir d'hospitalité, il s'humilia, et que, prosterné en leur présence, les voyant trois, il n'en adora qu'un : *Tres vidit, et unum adoravit*. Que signifient ces paroles ? demandent les interprètes : en adora-t-il un des trois qu'il voyait ? ou, s'élevant au-dessus des trois, en adora-t-il un quatrième qu'il ne voyait pas ? Quelques-uns ont cru que Dieu dès lors, par une grâce particulière, lui révéla l'auguste mystère de l'ineffable Trinité ; et que l'adoration d'un seul à la vue de trois fut comme la confession de foi qu'en fit ce saint Patriarche, reconnaissant en trois personnes l'unité d'un Dieu : c'est la pensée de saint Augustin, aussi solide qu'ingénieuse. Mais il me semble que saint Jérôme a pris la chose dans un sens plus naturel ; et j'aime mieux dire avec lui, qu'Abraham voyant trois pauvres se prosterna devant Dieu, parce qu'il allait payer à Dieu, dans la personne de ces trois pauvres, le tribut de ses biens : comme s'il eût ainsi voulu marquer le principe de l'aumône qu'il allait faire, et nous montrer par son exemple avec quel esprit nous la devons faire nous-mêmes : *Tres vidit, et unum adoravit*. Car telle est, mes frères, dit saint Chrysostome, la première vue que nous devons avoir dans nos aumônes, puisque l'aumône est une espèce de culte que nous rendons à Dieu. Tel est le premier sentiment que la foi doit former dans nos cœurs, et dont elle nous doit remplir : un sentiment de vénération pour Dieu. Que vais-je faire par cette aumône ? Je vais reconnaître l'empire de Dieu sur moi ; je vais protester à Dieu qu'il est mon Dieu, et que je suis sa créature. Oui, Seigneur, et c'est pour cela que je me mets en devoir d'assister le pauvre délaissé et abandonné. En le soulageant dans sa misère, je ne vous donnerai rien ; et que pourrais-je vous donner, ô mon Dieu ? vous êtes trop riche, et je suis trop faible : mais je prétends par là même avouer ma faiblesse ; je prétends confesser par là que tout ce que j'ai est à vous, et que je n'ai rien qui ne relève de vous. Ainsi, dis-je, y doit procéder un chrétien, qui veut satisfaire au précepte de l'aumône en chrétien.

De là suit une autre conséquence : que l'au-

mône, pour être faite dans la rigueur du précepte, doit être proportionnée aux biens et à leur quantité. Car Dieu, mes chers auditeurs, qui règle tout par sa sagesse, et qui a tout fait avec nombre, poids et mesure, exige de vous ce tribut selon toute l'étendue de votre pouvoir. Les princes de la terre n'en usent pas toujours de la sorte ; et souvent, par des raisons de politique que la nécessité même autorise, ils se trouvent obligés à tirer les plus grands secours de leurs moindres sujets, pendant qu'ils ménagent les plus opulents et les plus aisés. Mais notre Dieu, qui ne voit point de nécessité supérieure à sa loi, et devant qui toutes les conditions du monde ne sont rien ; sans se relâcher de ses droits et sans égard à vos personnes, fait une imposition réelle sur vos biens. Etes-vous dans l'abondance, il attend de vous un tribut abondant ; et c'est vous flatter, ou pour mieux dire, c'est vous tromper vous-mêmes, si vous vous en tenez quittes pour de légères aumônes, quand vous pouvez les grossir, et que vous avez de quoi fournir à de plus amples largesses. Abus, disait saint Ambroise ; ce n'est point aumône que de donner peu, lorsqu'on a beaucoup reçu : *Non est eleemosyna e multis pauca largiri*. Sur quoi ce saint docteur ajoutait : *Non ergo quid fastidio expuas, sed quid religionis affectu et studio conferas pensandum est*. Prenez donc garde, concluait-il, en parlant à un riche chrétien, que l'aumône n'est point une œuvre de surrogation, mais une dette, dont Dieu vous a chargé ; et qu'il ne s'agit pas seulement pour vous de donner aux pauvres le rebut de votre maison, et je ne sais quels restes de votre luxe jetés au hasard ou arrachés par importunité, comme peut-être vous vous êtes contenté jusques à présent de le faire ; parce que traiter ainsi votre Dieu, et le partager si mal, c'est le mépriser : *Non ergo quid fastidio expuas*. Mais voulez-vous lui rendre ce qui lui est dû ? rentrez en vous-même, examinez vos facultés et vos forces ; pesez, mais dans la balance du sanctuaire, comment vous faites l'aumône : si vous la faites avec cet esprit d'équité, avec cette exacte proportion que la loi demande : si vous la faites suffisamment, si vous la faites libéralement, si vous la faites pleinement. Car ce que vous devez craindre, poursuivait saint Ambroise, c'est qu'au lieu d'être récompensé pour avoir donné, vous ne soyez puni pour avoir donné trop peu : *Metuendum est enim ne plus plectaris ob retenta, quam compenseris ob data*.

Or quel est, mes chers auditeurs, le grand désordre qui règne aujourd'hui dans le monde,

je dis même dans le monde chrétien ? Permettez-moi de vous le représenter, et portez-en devant Dieu la confusion. Quel est, dis-je, l'injuste procédé des riches mondains ? le voici : ils mesurent tout, hors l'aumône, sur le pied de leurs revenus et de leurs biens. Je m'explique. Ils veulent être servis à proportion de leurs biens, ils veulent être vêtus à proportion de leurs biens, ils veulent être logés, meublés à proportion de leurs biens, et non-seulement à proportion mais souvent bien au-delà de cette proportion : car à quel excès ne va-t-on pas ? Il n'y a que l'aumône où l'on ne se pique de nulle proportion, quoiqu'il n'y ait que l'aumône où la proportion soit un devoir indispensable. Car, en vérité, mes frères, les riches du siècle règlent-ils leurs aumônes par leurs biens ; et quelle proportion voyons-nous entre ce qu'il leur en coûte pour le soulagement des pauvres, et ce que l'esprit du monde leur fait sacrifier à tant d'autres dépenses ? c'est-à-dire, les riches du siècle sont-ils magnifiques dans leurs aumônes autant, par proportion, qu'ils sont superbes dans leurs habits, autant qu'ils sont splendides dans leurs tables, autant qu'ils sont prodigues dans leur jeu ? J'en appelle à eux-mêmes. Est-ce de leur part que viennent les grandes contributions pour l'entretien des pauvres ? est-ce par eux que les hôpitaux subsistent ? par eux que tant de malades sont consolés ? par eux que tant de prisonniers sont secourus ? Qu'une famille soit ruinée, qu'une province soit dans la désolation, qu'un établissement de piété soit prêt à tomber, est-ce sur eux que l'on doit faire fond pour y pourvoir ? N'est-ce pas au contraire dans les conditions, dans les fortunes médiocres, que Dieu, par sa miséricorde, fait trouver les plus abondantes ressources ? combien, dans cette ville capitale, de personnes vertueuses, à qui leur état ne fournit rien ou presque rien au-delà du nécessaire, savent néanmoins ménager sur ce nécessaire de quoi subvenir aux besoins des pauvres ? Le dirai-je ? combien de pauvres sont plus charitables, plus libéraux pour les pauvres, que ces puissants, que ces opulents, qui tiennent dans le monde les premières places, et que Dieu a comblés de ses bénédictions temporelles ? Cependant c'est une loi, et une loi générale et absolue, que l'aumône et les biens doivent être proportionnés ; et quand Dieu viendra pour vous juger, il est de la foi qu'il prendra pour règle de son jugement cette proportion. Vos biens comparés à vos aumônes, ou vos aumônes comparées à vos biens, c'est ce qui doit faire à son tribunal, ou votre justification ou votre condamnation. Pourquoi ? parce

qu'étant le souverain Seigneur, plus il vous a fait part de ses dons, plus il a le droit d'en exiger le légitime hommage, et que la raison même naturelle le veut ainsi. Souveraineté de Dieu, premier fondement du précepte de l'aumône. Quel est le second ?

C'est l'indigence et la nécessité du prochain, à quoi Dieu vous oblige de pourvoir, et par titre de justice, et par titre de charité : suivez-moi. Titre de justice, parce que c'est pour cela même, et uniquement pour cela, que sa providence vous a faits ce que vous êtes, et qu'elle vous a élevés à ce degré de prospérité qui vous distingue. Car il faut vous détromper, chrétiens, d'une erreur aussi commune dans la pratique, qu'elle est insoutenable dans la spéculation ; et ne vous pas persuader, si vous êtes riches, que vous le soyez pour vous-mêmes. Ce ne sont point là les vues de Dieu, ce n'est point là sa conduite. Vous êtes riches, mais pour qui ? pour les pauvres ; et s'il n'y avait des pauvres dans le monde, j'ose dire que Dieu, l'arbitre et le suprême modérateur de toutes les conditions du monde, ne vous aurait jamais donné ces biens que vous possédez. Qu'a-t-il donc prétendu, et que prétend-t-il encore ? que vous soyez les substitués, les ministres, les coopérateurs de sa providence à l'égard des pauvres. Voilà ce qu'il s'est proposé, et à quoi il vous a destinés. Emploi plus glorieux pour vous, emploi mille fois plus estimable que vos richesses mêmes. Car, qu'est-ce pour des hommes que d'être les coopérateurs de leur Dieu ? Or, comprenez ma pensée : si Dieu, immédiatement et par lui-même, avait pris soin de pourvoir aux besoins des pauvres, il y aurait pourvu abondamment et en Dieu. Vous donc, les coopérateurs de Dieu, vous les ministres, les substitués de Dieu, comment y devez-vous subvenir ? comme Dieu. Tel est le soin dont il s'est déchargé sur vous ; telle est la commission qu'il vous a donnée. Il a voulu faire dépendre les pauvres de votre charité, afin que cette dépendance fût le lien qui formât entre eux et vous une mutuelle société. Mais du reste, ce que je conclus, c'est que l'aumône n'est point seulement une charité pure, une charité gratuite, puisque vous ne donnez au pauvre que ce que vous avez reçu pour le pauvre, et avec une obligation étroite de l'employer au profit du pauvre. Ce que je conclus, c'est que, manquant à faire l'aumône, ou la faisant au-dessous de votre condition, vous outragez, vous déshonorez, je dis plus, vous détruisez en quelque sorte, vous anéantissez la providence de Dieu. Pourquoi ?

parce qu'autant qu'il est en vous, vous la rendez imparfaite et défectueuse ; parce que vous autorisez contre elle les plaintes et les murmures des pauvres ; parce que vous leur donnez un spécieux prétexte de l'accuser, de la blasphémer, de la renoncer.

Mais pensez-vous que Dieu, jaloux de sa gloire et touché des reproches injurieux que lui attirent vos sordides épargnes à l'égard des pauvres, ne les fasse pas retomber sur vous-mêmes, souvent par des vengeances d'autant plus terribles qu'elles sont moins connues ? Je ne parle point de ces malédictions temporelles qu'il répand quelquefois sur ces riches si insensibles et si resserrés. Je ne parle point de ces renversement de fortune, de ces coups imprévus qui partent de la main du Dieu vengeur des pauvres. S'il ne s'attaque pas toujours à vos biens, vous en devez plus craindre pour vos personnes, vous en devez plus craindre pour votre âme. Vous oubliez ses pauvres, d'autres ne les oublieront pas. Dieu vous avait élevés pour leur soulagement, d'autres seront substitués pour en être les tuteurs ; mais en prenant sur la terre votre place auprès des pauvres, ils auront dans le ciel la place qui vous était réservée auprès de Dieu.

Titre de charité : ah ! mes chers auditeurs, qui sont ces infortunés dont je plaide aujourd'hui la cause ? et qui que vous puissiez être selon le monde, ne sont-ce pas vos frères ? N'est-ce pas, dans le langage du Saint-Esprit, votre propre chair ? c'est-à-dire, ces pauvres ne sont-ce pas des hommes de même nature que vous ? ne sont-ce pas les enfants de Dieu comme vous, appelés à la même adoption que vous, à la même grâce que vous, à la même gloire que vous ? ne sont-ce pas les héritiers de Dieu, les cohéritiers de Jésus-Christ aussi bien que vous ? Or, quel moyen, reprend le disciple bien-aimé saint Jean, que leur étant unis d'un nœud si intime et par tant d'endroits, vous les puissiez voir dans la souffrance, et ne leur pas ouvrir les entrailles de votre miséricorde ? ou que vous puissiez les abandonner dans leur disette, et avoir l'amour et la charité de Dieu en vous ? Mais si vous n'avez pas alors l'amour de Dieu, vous êtes donc ennemis de Dieu ; si vous êtes ennemis de Dieu, vous avez donc violé un précepte de Dieu, et ce précepte ne peut être que l'incontestable et l'indispensable commandement de l'aumône : *Qui habuerit substantiam hujus mundi, et viderit fratrem suum necessitatem habere, et clauserit viscera sua ab eo, quomodo charitas Dei manet in eo ?*

Et ne pensons pas que ce devoir ne regarde que certaines nécessités des pauvres plus pressantes et plus rares. Quand je dis que la justice, que la charité nous obligent à aider nos frères dans leurs besoins, qu'est-ce que j'entends ? besoins communs, tels qu'ils se présentent tous les jours à nos yeux, ou tels que nous ne les connaissons pas, mais dont sans doute nous serions émus, tout communs qu'ils sont, si nous étions plus attentifs à les découvrir et à les connaître. Car c'est une autre illusion non moins grossière, et qui renverse toutes les lois de l'humanité, de croire que le précepte de l'aumône n'est rigoureux qu'à l'égard des nécessités extrêmes des pauvres. Outre ces extrêmes nécessités, il y a des nécessités grièves et plus fréquentes ; et si Dieu, dans ces grièves nécessités, nous permettait de laisser les pauvres sans secours, comment le Sauveur du monde, en condamnant un jour tant de réprouvés, prendrait-il pour le sujet capital et universel de leur réprobation, l'oubli volontaire des pauvres ? Ya-t-il donc tant de riches assez impitoyables pour voir périr un pauvre à leurs yeux, pour le voir presque réduit aux abois et prêt à rendre l'âme, sans prendre soin de lui conserver la vie, et de le tirer d'une telle extrémité ? Y a-t-il d'ailleurs tant de pauvres dans un état si misérable et si dépourvu ? Par conséquent, concluent les théologiens, pour expliquer l'Évangile, il ne faut pas seulement l'entendre de ces nécessités extraordinaires, mais des autres qui nous frappent plus communément la vue, et à quoi Dieu nous ordonne, sous peine d'une damnation éternelle, d'apporter le remède qui dépend de nous et que nous avons dans les mains. En sorte que, suivant la pensée d'un des plus savants hommes du siècle passé, un chrétien qui formerait, ou qui forme en effet cette résolution, de ne faire l'aumône que dans les dernières nécessités des pauvres, dès là commet un péché grief, et perd la grâce de Dieu, parce qu'il est dans une disposition criminelle, et dans une volonté directement opposée à la loi de Dieu.

Tristes vérités pour vous, riches du monde, et qui ne confirment que trop ce terrible anathème que le Fils de Dieu a prononcé contre vous : *Væ vobis divitibus !* Malheur à vous qui vivez dans l'opulence ! Pourquoi ? parce que votre opulence même a presque toujours l'un de ces deux effets, ou d'allumer dans votre cœur la cupidité et l'envie d'avoir, au lieu de l'éteindre ; ou de vous rendre plus sensuels et plus amateurs de vous-mêmes, deux principes de votre indifférence pour les pauvres ; car, possédés d'une

avare convoitise, vous voulez profiter de tout et ne vous dessaisir de rien ; toujours biens sur biens, toujours acquêts sur acquêts ; toujours les mains ouvertes pour recevoir, et jamais pour donner, que dis-je ? et souvent même fallût-il dépoüiller le pauvre et lui arracher le peu qui lui reste, bien loin de contribuer à sa subsistance ; fallût-il l'opprimer, bien loin de le relever, tout n'est-il pas mis en usage pour contenter la faim insatiable qui vous dévore ? Les droits les plus saints ne sont-ils pas foulés aux pieds ? ne se porte-t-on pas jusqu'à la violence la plus injuste et la plus criante, jusqu'à la cruauté, jusqu'à la barbarie ? ou bien, idolâtres de vos sens et tout occupés de vous-mêmes, vous n'avez d'attention que pour vous-mêmes, de sentiment que pour vous-mêmes. Que le pauvre pâtisse dans la disette, que le malade languisse sur la paille, que la veuve chargée d'enfants et percée de leurs cris, ressente toutes leurs douleurs et ne puisse répondre à leurs gémissements que par ses larmes, comme ce sont des maux étrangers et qui n'approchent point de vous, pourvu que votre sensualité soit satisfaite, pourvu que votre corps ait toutes ses commodités et toutes ses aises, vous êtes contents, et vous ne pensez guère si les autres le doivent être. Mais Dieu y pense ; et viendra le temps où il saura vous y faire penser malgré vous, quand, pour la justification de sa providence, il vous demandera raison du pauvre, quand il vous traitera comme vous avez traité le pauvre, quand il vous jugera sans miséricorde, comme vous avez rejeté le pauvre sans compassion. Voilà, mes chers auditeurs, sur quoi il faudrait s'examiner, s'accuser soi-même. Voilà, de tous les points de conscience, l'un des plus essentiels, et sur quoi les ministres du Seigneur devraient être plus vigilants et plus sévères, puisqu'il y va de l'honneur de Dieu et de l'intérêt du prochain. Cependant, convaincus du précepte de l'aumône, vous voulez savoir quelle en doit être la matière, et c'est ce que je vais vous apprendre dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Etablir le précepte de l'aumône, et n'en pas déterminer la matière, c'est, dans le sentiment du docte chancelier Gerson, troubler les âmes faibles et scrupuleuses, et autoriser sans le prétendre les âmes insensibles et dures. C'est, dis-je, troubler les âmes faibles et scrupuleuses, en les jetant dans l'embarras d'une décision dont elles sont par elles-mêmes incapables ; et c'est autoriser les âmes insensibles et dures, en leur laissant de vains prétextes pour éluder la loi de

Dieu, et l'obligation qu'elle leur impose. C'est, ajoutait ce grand personnage, assigner au pauvre une dette sur le riche, mais une dette sans fonds, une dette litigieuse, une dette dont le pauvre se verra inévitablement frustré, et dont le riche croira toujours être en droit de se défendre. Or, il est important et nécessaire d'obvier à de tels inconvénients ; et voici ce que la théologie me fournit de règles et de principes, pour en arrêter les dangereuses conséquences. Elle m'apprend que, dans les nécessités communes des pauvres, c'est le superflu des riches qui doit faire la matière de l'aumône. Voilà d'abord ce qu'elle suppose : et en le supposant, elle se fonde sur les maximes les plus constantes de la raison et de la foi. Car elle s'attache à la parole expresse de saint Paul, qui veut que dans le christianisme l'abondance des uns soit le supplément de l'indigence des autres : *Vestra autem abundantia inopiam illorum suppleat* ¹. Or, ce que l'Apôtre appelle abondance n'est rien autre chose que le superflu même dont je parle. Elle s'en tient au consentement unanime des Pères, qui, s'expliquant sur ce superflu, l'ont toujours regardé comme un bien qui appartient aux pauvres, comme un bien dont les riches sont seulement les dépositaires et les distributeurs, comme un bien qu'ils ne peuvent retenir dans les nécessités publiques sans commettre la plus criminelle injustice, et, selon l'expression de saint Ambroise, sans se rendre coupables de vol. Car c'est ainsi que s'en déclare ce saint docteur, dont la morale d'ailleurs est des plus exactes et d'un caractère moins outré : *Non enim majus crimen est habenti tollere, quam quum abundas, indigenti denegare*. Oui, disait ce Père, vous devez être persuadé que ce n'est pas un moindre crime, de refuser au pauvre votre superflu, que de lui enlever son bien même. Elle s'appuie sur le raisonnement de saint Thomas, tiré de la nature même des choses, et de l'ordre primitif où Dieu les avait créées. Car, dans la première intention de Dieu, dit le docteur angélique, c'est-à-dire avant que le péché eût dépouillé l'homme de cette justice originelle qui tenait dans une règle si parfaite ses affections et ses désirs, tous les biens de la terre étaient communs ; et si Dieu dans la suite des temps en a ordonné le partage, ce n'est que pour corriger le désordre du péché et pour réprimer la cupidité de l'homme. Or, ce partage, reprend saint Thomas, ne serait pas l'ouvrage de Dieu, si le superflu des uns ne devait être communiqué aux autres.

¹ II Cor., vii, 14.

Et en effet, chrétiens, à le bien prendre, Dieu n'a rien fait de superflu dans le monde; et ce que nous appelons superflu n'est point en soi ni absolument superflu; ou si vous voulez, ce qu'il est pour le riche, il ne l'est pas pour le pauvre. Pour le riche, c'est superflu; pour le pauvre, c'est nécessaire. Mystère de providence, et d'une providence infiniment sage : mystère que le grand Apôtre développait aux Corinthiens, en leur faisant remarquer comment Dieu par là avait voulu rétablir cette bienheureuse égalité de l'état d'innocence : *Vestra autem abundantia illorum inopiam suppleat, ut fiat æqualitas, sicut scriptum est, qui multum, non abundavit; et qui modicum, non minoravit* ¹. Que votre abondance (ce sont toujours les paroles du Maître des nations), que votre abondance supplée à la disette de vos frères, afin que tout soit égal, conformément à ce qui est écrit de la manne, qui se partageait de telle sorte parmi le peuple, que l'un n'en avait ni plus ni moins que l'autre, soit qu'il en eût beaucoup ou peu recueilli. Saint Thomas porte encore la chose plus loin : et il soutient qu'il est même de l'avantage du riche que Dieu l'ait ainsi ordonné. Pourquoi? parce que si le riche avait du superflu, dont il ne fût ni comptable, ni redevable aux pauvres, ce superflu non-seulement ne serait plus un don de Dieu, mais une malédiction, puisque ce serait un des plus grands obstacles du salut. Car il est vrai que rien n'est ni ne doit être plus dangereux pour le salut, que la superfluité du bien, surtout d'un bien abandonné à la discrétion et au gré de l'amour-propre, avec un pouvoir sans réserve d'en disposer. Il a donc été de la miséricorde et de la providence de Dieu sur les riches, de leur ôter un pouvoir dont infailliblement ils abuseraient, et de ne leur donner le superflu que pour en faire part aux pauvres. Tels sont les principes des théologiens. Mais quoi qu'il en soit, chrétiens, de toutes ces réflexions, on convient, et c'est un sentiment universel, que le superflu est la matière de l'aumône, et que vous êtes indispensablement obligés de l'employer selon que les nécessités des pauvres le demandent. Or, ces nécessités, poursuivent les docteurs, ne manqueront jamais dans le monde, et il y en aura toujours assez pour épuiser tout ce superflu, quand les riches touchés de leur devoir y satisferont avec une entière fidélité.

Mais qu'est-ce que ce superflu? Voilà l'importante et l'essentielle question qu'il s'agit maintenant de bien résoudre. Si je consulte la théologie, que me répond-elle? que sous ce terme

de superflu elle comprend tout ce qui n'est point nécessaire à l'entretien honnête de la condition et de l'état; et c'est là qu'elle s'en tient. Mais c'est de là même que l'ambition, que le luxe, que la cupidité, que la volupté empruntent des armes pour combattre le précepte de l'aumône. Car de cette définition du superflu, naissent les prétextes, non-seulement pour secouer le joug et pour s'affranchir de la loi, mais pour la détruire et l'anéantir; et si nous ne les renversons, ces faux prétextes, c'est ne rien faire. Ecoutez donc ce qu'opposent les avarés et les ambitieux du siècle! Ils n'ont point, disent-ils, de superflu, et tout ce qu'ils ont leur est nécessaire pour subsister dans leur état, et selon leur état : mais voici ma réponse; et je dis qu'il faut examiner sur cela deux choses. En premier lieu, quel est cet état; et en second lieu, ce qui est nécessaire dans cet état. Quel est cet état? est-ce un état chrétien, ou est-ce un état païen? est-ce un état réel, ou est-ce un état imaginaire? est-ce un état borné, ou est-ce un état sans limites? est-ce un état dont Dieu soit l'auteur, ou est-ce un état que se soit fait une passion aveugle? car voilà le nœud de toute la difficulté. Si c'est un état qui n'ait point de bornes, un état qui ne soit fondé que sur les vastes idées de votre orgueil, un état dont le paganisme même aurait condamné les abus, et dont le faste immodéré soit le scandale et la honte du christianisme, ah! mon cher auditeur, je conçois alors comment il peut être vrai que vous n'avez point de superflu; comment il est possible que le nécessaire même vous manque. Car, pour maintenir ces sortes d'états, à peine des revenus immenses suffiraient-ils; et bien loin d'en avoir trop, on n'en a jamais assez. C'est, dis-je, ce que je comprends : mais ce que je ne comprends pas, c'est qu'étant chrétien comme vous l'êtes, vous apportiez une telle excuse pour vous dispenser de l'aumône. En effet, si ces sortes d'états prétendus étaient autorisés, et s'il était permis de les maintenir, que deviendrait donc le précepte de l'aumône? ou plutôt, que deviendraient les pauvres, en faveur de qui Dieu l'a porté? où trouverait-on pour leur entretien du superflu dans le monde? et faudrait-il que Dieu sans cesse fit des miracles pour y pourvoir?

Mais n'entrons point, je le veux, chrétiens, dans la discussion de vos tats. Supposons-les tels que vous les imaginez, tels que votre présomption vous les fait envisager : voyons seulement ce qu'il y a dans ces états, ou de nécessaire pour vous, ou de superflu. Or, j'appelle au moins superflu ce qui vous est, je ne dis pas

¹ 11 Cor., vii, 11.

précisément inutile, mais même évidemment préjudiciable. Car pour ne rien exagérer, je ne prends de ces états que ce qui sert à en fomentier les dérèglements, les excès, les crimes : et cela me suffit pour y trouver du superflu. J'appelle superflu ce que vous donnez tous les jours à vos débauches, à vos plaisirs honteux : renoncez à cette idole dont vous êtes adorateurs, et vous aurez du superflu. J'appelle superflu, femme mondaine, ce que vous dépensez, disons mieux, ce que vous prodiguez en mille ajustements frivoles, qui entretiennent votre luxe, et qui seront peut-être un jour le sujet de votre réprobation : retranchez une partie de ces vanités, et vous aurez du superflu. J'appelle superflu ce que vous ne craignez pas de risquer à un jeu qui ne vous divertit plus, mais qui vous attache, mais qui vous passionne, mais qui vous dérègle, mais surtout qui vous ruine et qui vous damne : sacrifiez ce jeu, et vous aurez du superflu. Quoi donc ! vous avez de quoi fournir à vos passions, et à vos passions les plus dérégées, tout ce qu'elles demandent ; et vous prétendez ne point avoir de superflu ? vous avez du superflu pour tout ce qui vous plaît, et vous n'en avez point pour les pauvres ? Voilà ce que le devoir de mon ministère m'oblige à vous représenter, et ce que je vous conjure de vouloir bien vous représenter à vous-mêmes.

Mais ne puis-je pas me servir de ce superflu, pour m'agrandir et pour accroître ma fortune ? Ah ! chrétiens, voici l'écueil et la pierre de scandale pour tous les riches du siècle : ce désir de s'agrandir, de s'élever, de parvenir à tout, sans jamais borner ses vues, et sans jamais dire : C'est assez. Mais enfin ce désir est-il criminel ? car il faut parler exactement, et dans la rigueur de l'école. Eh bien ! j'y consens, parlons dans la rigueur de l'école ; elle me sera avantageuse, et je ne crains point qu'elle affaiblisse la vérité que je vous prêche. Je ne dis rien de ceux qui, revêtus des bénéfices et des dignités de l'Eglise, voudraient employer le superflu des revenus ecclésiastiques à se faire une fortune et à se distinguer dans le monde ; ils savent mieux que moi quels anathèmes l'Eglise a fulminés contre ce désordre ; ils savent que le relâchement de la morale n'a point encore été jusqu'à favoriser là-dessus en aucune sorte leur ambition et leur convoitise ; ils savent avec quelle sévérité les théologiens les moins étroits et les plus indulgents ont raisonné sur l'emploi de ce superflu, qui même, indépendamment des pauvres, n'appartient point aux riches bénéficiers ; et ils n'ignorent pas que tout usage

profane qu'ils en font est, de l'aveu de tous les docteurs et incontestablement, un sacrilège. Que si vous me demandiez à quoi leur sert donc cette multiplicité de bénéfices qu'ils recherchent avec tant d'ardeur, et qu'ils poursuivent avec tant d'empressement, puisqu'elle ne fait qu'augmenter le poids de leurs obligations, sans leur pouvoir être de nul avantage par rapport à ces fins humaines d'accroissement et d'élévation, c'est sur quoi je n'aurais garde ici de m'étendre, et j'aimerais mieux m'en rapporter à leurs consciences, que de faire une censure de leur conduite dont vous seriez peu édifiés, et dont peut-être ils seraient encore moins touchés. Ainsi revenons au point et à la question générale.

Est-ce un désir injuste et criminel que de vouloir agrandir son état ? Non, chrétiens, il ne l'est pas toujours ; ou, si vous voulez, il ne l'est pas en soi. Mais prenez bien garde aux conditions requises, afin qu'il ne le soit pas ; et voyez si de tous les désirs que l'on peut former, il y en a un plus dangereux et communément plus pernicieux. Je veux qu'il vous soit permis d'agrandir votre état ; mais comment ? selon les lois de votre religion. Par exemple, qu'il vous soit permis d'acheter cette charge, si vous avez le mérite nécessaire pour l'exercer, si vous êtes capable d'y glorifier Dieu, si c'est pour l'utilité publique : car pourquoi vous élèverez-vous aux dépens du public et de Dieu même ? Or, combien de riches néanmoins voyons-nous tous les jours ainsi s'élever ? Il était de l'intérêt de Dieu que cet homme, qui n'a ni conscience, ni probité, n'eût jamais le pouvoir et l'autorité entre les mains ; et toutefois parce qu'il était riche, il a su monter aux premiers rangs et parvenir à tout. L'ignorance et l'incapacité de celui-ci devaient l'exclure de toutes affaires et de toute administration ; mais parce qu'il était opulent, sa présomption l'a porté à vouloir être assis sur les tribunaux de la justice, pour décider et pour juger. Cependant, si l'un et l'autre ne se fût point mis en tête d'agrandir son état, ils auraient eu l'un et l'autre du superflu ; et c'est de ce superflu qu'ils auraient accompli le précepte de l'aumône. Mais cette morale nous conduirait trop loin.

Je veux, chrétiens, qu'il vous soit permis d'agrandir votre état, pourvu que vous vous conteniez dans les termes d'une modestie raisonnable et sage, et que ce désir n'aille pas jusqu'à l'infini. Pourquoi ? non-seulement parce qu'il n'est rien de plus opposé à l'esprit du christianisme que de vouloir toujours s'élever, et que cela seul, dit saint Bernard, est un crime devant Dieu ;

mais parce qu'il s'ensuivrait de là que le commandement de l'aumône ne serait plus qu'un commandement chimérique et en spéculation. Car il est évident que les riches ayant droit alors, comme ils l'auraient, d'épargner tout, de ménager tout, de retenir tout, il n'y aurait plus de superflu dans le monde, et qu'ainsi le précepte de l'aumône ne serait plus que l'ombre d'une ancienne loi qui obligeait nos pères, tandis que la simplicité du siècle bornait leurs vues et les fixait à un état, mais qui dans la suite aurait perdu toute sa force, depuis que la science du monde nous a inspiré de plus hautes idées, et appris à bâtir de grandes fortunes. Or, dites-moi, mes chers auditeurs, si cette conséquence est soutenable !

Je veux qu'il vous soit permis d'agrandir votre état, pourvu qu'en même temps vos aumônes grossissent à proportion, et que vous posiez pour principe qu'elles font une partie et une partie essentielle de votre état. Mais ce que je veux surtout (retenez bien cette maxime), c'est qu'il ne vous soit point permis d'agrandir votre état, qu'après que vous aurez pourvu aux nécessités des pauvres, et qu'autant que les nécessités des pauvres pourront s'accorder avec cette nouvelle grandeur. Est-il rien de plus juste ? Quoi ! mon frère, vous travaillerez par de continuelles et de longues épargnes à vous établir et à vous pousser dans le monde, pendant que les pauvres souffriront ? Au lieu de les soulager, vous n'aurez point d'autre soin que d'amasser et d'acquérir ; et vous insulterez, pour ainsi parler, à leur misère, en leur faisant voir dans votre élévation l'éclat et la pompe qui vous environne ? Non, mon Dieu, direz-vous si vous êtes chrétien, il n'en ira pas de même. Je sais trop à quoi m'engage la charité que je dois à mon prochain. Il n'est pas nécessaire que je sois plus riche ni plus grand ; mais il est nécessaire que vos pauvres subsistent. Mon premier devoir sera donc de les secourir ; et tandis que je les verrai dans l'indigence, je ne regarderai le superflu de mes biens que comme un dépôt que vous m'avez confié pour eux. Voilà comment vous parlerez ; et si la nécessité des pauvres devenait extrême, non-seulement vous y emploieriez le superflu, mais la nécessaire même de votre état : pourquoi ? parce que vous devez aimer votre prochain préférablement à votre état ; et s'il faut rabattre quelque chose de votre état pour conserver votre frère, c'est à quoi vous devez consentir et vous soumettre, afin que votre frère ne périsse pas. Ainsi l'enseignement toute l'école.

Et quand je dis nécessité extrême du prochain, je n'entends pas seulement nécessité extrême par rapport à la vie ; j'entends nécessité extrême par rapport aux biens, à l'honneur, à la liberté. Je m'explique. Vous savez que ce malheureux doit languir des années entières dans une prison, si l'on ne contribue à sa délivrance ; vous savez que cette jeune personne va se perdre, si l'on ne s'empresse de l'aider : c'est du nécessaire même de votre état que leur doit venir ce secours : par quelle raison ? parce que ce sont là des nécessités extrêmes. Telle est ma pensée ; et ce que je pense n'est point ce qui s'appelle morale sévère, puisque c'est la morale même de ceux qu'on a le plus soupçonnés et accusés de relâchement.

Ah ! chrétiens, qu'il y a de vérités dont on n'est pas encore persuadé dans le christianisme ! Je vois bien, reprend saint Augustin dans ses commentaires sur le psaume trente-huitième (et j'avoue, mes frères, que voici le seul prétexte qui serait capable de m'arrêter et que j'aurais peine à combattre, si ce saint docteur ne l'avait lui-même détruit), je vois ce que vous m'allez opposer : vous dites que vous avez une famille et des enfants à pourvoir ; d'où vous concluez que vous pouvez donc garder votre superflu : *Video quid dicturus es : Filiis servio*. Mais je vous réponde, ajoute ce Père, que, sous une apparence de piété, cette parole n'est qu'une vaine excuse de votre iniquité : *Sed hæc vox pietatis excusatio est iniquitatis*. Non, chrétiens, ce prétexte, tout spécieux qu'il est, ne vous justifiera jamais devant Dieu. Soit que vous ayez des enfants à établir ou non, du moment que vous avez du superflu, vous le devez aux pauvres selon les règles de la charité : car ces règles sont faites pour vous, et elles n'ont rien d'incompatible avec vos autres devoirs. Vous devez pourvoir vos enfants ; mais vous ne devez pas oublier les membres de Jésus-Christ. Si Dieu vous avait chargés d'une plus nombreuse famille, vous sauriez bien partager vos soins paternels entre tous les sujets dont elle serait composée. Or, regardez ce pauvre comme un enfant de surcroît dans votre maison. Excellente pratique d'adopter les pauvres qui vous représentent Jésus-Christ, et de les mettre au nombre de vos enfants !

Mais enfin, ajoutez-vous, les temps sont mauvais, chacun souffre ; et n'est-il pas alors de la prudence de penser à l'avenir, et de garder son revenu ? C'est ce que la prudence vous dicte ; mais une prudence réprouvée, une prudence charnelle et ennemie de Dieu. Tout le monde

souffre et est incommodé, j'en conviens ; mais après tout si j'en jugeais par les apparences, peut-être aurais-je peine à en convenir ; car jamais le faste, jamais le luxe fut-il plus grand qu'il l'est aujourd'hui ? et qui sait si ce n'est point pour cela que Dieu nous châtie, Dieu, dis-je, qui, selon l'Écriture, a en horreur le pauvre superbe ? Mais encore une fois, je le veux, les temps sont mauvais ; et que concluez-vous de là ? Si tout le monde souffre, les pauvres ne souffrent-ils point ? et si les souffrances des pauvres se trouvent jusque chez les riches, à quoi doivent être réduits les pauvres mêmes ? Or, à qui est-ce d'assister ceux qui souffrent plus, si ce n'est pas à ceux qui souffrent moins ? Est-ce donc bien raisonner de dire que vous avez droit de retenir votre superflu, parce que les temps sont mauvais, puisque c'est justement pour cela même que vous ne le pouvez retenir sans crime, et que vous êtes dans une obligation particulière de le donner ?

Cette morale vous étonne, et vous paraît n'aller à rien moins qu'à la damnation de tous les riches. Il me suffit de vous répondre, avec le chancelier Gerson, que ce n'est point cette morale qui damne les riches ; mais que ce sont les riches qui se damnent, pour ne vouloir pas suivre cette morale. Aussi le Fils de Dieu n'attribue point la réprobation du mauvais riche de l'Évangile à une autre cause. De conclure que tous les riches sont damnés, c'est mal penser de son prochain ; c'est vouloir entrer dans les conseils de Dieu, et juger des autres avec témérité et avec malignité. Faisons notre devoir, mes frères, dit saint Augustin, et il ne nous arrivera jamais de tirer de pareilles conséquences. Quand nous serons charitables et miséricordieux, nous trouverons qu'il y en a d'autres qui le sont aussi bien que nous, et qui le sont plus que nous. Quoi qu'il en soit, mon cher auditeur, n'abusez point du superflu de vos biens ; et puisque Dieu vous le demande pour servir à votre salut, ne le faites pas servir à votre perte éternelle. Souvenez-vous qu'il le faudra laisser un jour, ce superflu ; et qu'après vous être rendu odieux dans le monde en le réservant, après vous être attiré la haine de Dieu, vous le quilterez à la mort : au lieu qu'en le consacrant à la charité, vous le ménagez pour le ciel. Souvenez-vous que rien même n'engagera plus Dieu à verser sur vous ses bénédictions temporelles, qu'un saint usage de vos biens en faveur des pauvres. La parole de Jésus-Christ y est expresse : Donnez, et vous recevrez. Achéons. Précepte de l'aumône, matière de l'au-

mône, c'est de quoi je vous ai parlé. En voici l'ordre, et c'est le sujet de la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est l'ordre qui donne la perfection aux choses, et quand le Saint-Esprit, dans l'Écriture, veut nous faire entendre que Dieu a tout fait en Dieu, il se contente de nous dire qu'il a tout fait avec ordre et avec mesure. La charité même, dit saint Thomas, cette reine des vertus, cesserait d'être vertu, si l'ordre y manquait. Aussi l'épouse des Cantiques comptait parmi les grâces les plus singulières qu'elle eût reçues de son époux, celle d'avoir ordonné la charité dans son cœur : *Ordinavit in me charitatem*¹. Mais quoi ! demande saint Augustin, la charité a-t-elle besoin d'être ordonnée ; et n'est-ce pas elle qui met l'ordre partout, ou n'est-elle pas elle-même l'ordre et la règle de tout ? Oui, mes frères, répond ce saint docteur ; la charité, la vraie charité est ordonnée dans elle-même, et ne doit point chercher l'ordre hors d'elle-même ; mais il y a une fausse charité, et un de ses caractères est d'être dérégulée et sans ordre. De là vient, continue ce Père, que l'épouse, figure de l'âme chrétienne, se tient redevable à Dieu de deux grandes grâces ; l'une de lui avoir donné la charité, et l'autre d'avoir établi dans elle l'ordre de la charité : *Ordinavit in me charitatem*. C'est l'explication que fait saint Augustin de ces paroles. Or, ce qu'il dit de la charité en général, se doit dire en particulier de l'aumône, puisque l'aumône est essentiellement une partie de la charité. Il faut donc de l'ordre dans l'aumône : et cet ordre, selon les théologiens, doit être observé, premièrement, par rapport aux pauvres, à qui l'aumône est due ; secondement, par rapport aux riches, à qui l'aumône est commandée : voilà une instruction dont il ne faut, s'il vous plaît, rien perdre.

Je dis que, par rapport aux pauvres à qui l'aumône est due, il y a un ordre à garder ; et cet ordre quel est-il ? c'est que l'aumône, du moins dans la préparation du cœur, ou pour parler plus intelligiblement, c'est que la volonté de faire l'aumône doit être générale et universelle ; c'est-à-dire qu'elle doit s'étendre à tous les pauvres de Jésus-Christ, sans en exclure un seul ; car dès que vous en excepterez un seul, vous n'aurez plus le véritable esprit de la charité. Il faut, dit saint Chrysostome, que cette vertu rainasse dans notre cœur tout ce qu'il y a au monde de nécessiteux et de misérables, comme ils sont tous ramassés dans le

¹ Cant., II, 4.

cœur de Dieu. C'est là, pour m'exprimer de la sorte, c'est dans les entrailles de la charité de Dieu, que saint Paul trouvait tous les hommes réunis, et que tous les hommes nous doivent paraître également dignes de nos soins : *Cupio vos omnes in visceribus Christi Jesu*¹. En sorte que, s'il se pouvait faire que votre charité eût une aussi grande étendue que les misères du prochain, vous voudriez soulager, par votre charité, toutes les misères du monde, afin de pouvoir dire, en parlant aux pauvres, ce que disait le même apôtre aux Corinthiens : *Cor nostrum dilatatum est; non angustiamini in nobis*². Non, mes frères, qui que vous soyez, mon cœur n'est point resserré pour vous ; mais vous y avez tous place : car voilà le caractère de la charité et de la miséricorde chrétienne.

Que dis-je, de la miséricorde chrétienne ? Dieu même dans l'ancien Testament, ne prescrivait-il pas aux juifs cette loi ; et, en leur ordonnant l'aumône, ne leur marquait-il pas en particulier la personne de leur ennemi ? *Si esurierit inimicus tuus, ciba illum; silitierit, si da ei aquam bibere*³ ; voulant par là leur faire entendre que l'aumône ne devait point être bornée ; mais qu'étant, selon l'expression de saint Pierre Chrysologue, l'émule de la miséricorde de Dieu, elle doit se répandre aussi bien sur les ennemis que sur les amis, comme Dieu fait lever son soleil aussi bien sur les méchants que sur les justes : *Si esurierit inimicus tuus, ciba illum*. Or, si Dieu le voulait de la sorte dans une loi où il était, ce semble, permis de haïr son ennemi, ou du moins quelque ennemi, ainsi que l'expliquent les Pères ; jugez, chrétiens, ce qu'il exige de nous, pour qui l'amour des ennemis est un devoir propre et un commandement particulier.

Et de là même concluons quel est l'aveuglement et l'erreur de certaines personnes qui, jusque dans leurs aumônes, se laissent gouverner par leurs passions et leurs affections naturelles ; qui donnent à ceux-ci, parce que ceux-ci leur plaisent, et qui ne donnent jamais à ceux-là, parce que ceux-là n'ont pas le bonheur de leur agréer ; qui se font une gloire et un point d'honneur de pourvoir aux besoins des uns, et qui n'ont que de la dureté ou de l'indifférence pour les autres ; c'est-à-dire qui contentent leur amour-propre, en faisant l'aumône, et qui suivent le mouvement d'une antipathie secrète, en ne la faisant pas. Car c'est ce qui arrive aux spirituels mêmes, sans qu'ils y fassent réflexion. Or, est-ce là l'esprit de l'E-

vangile ? Accoutumons-nous, mes chers auditeurs, à faire les actions chrétiennes chrétiennement, et n'en corrompons point la sainteté par le mélange de l'iniquité. Faire ainsi l'aumône, ce n'est point pratiquer, mais profaner une vertu. Si je fais l'aumône dans l'ordre de Dieu, je dois être prêt à la faire sans distinction et sans exception ; à la faire partout où je verrai le besoin, et selon la mesure du besoin que Dieu me fera connaître. Tellement qu'à prendre la chose en général, si je vois mon ennemi même dans une nécessité plus pressante, je dois le secourir par préférence à tout autre. Voilà ce que m'apprend le christianisme que je professe : et sans cela, je n'ai qu'une charité apparente. Car je ne mérite rien dans les aumônes que je fais, et je me rends doublement coupable dans celles que je ne fais pas : pourquoi ? parce que dans les aumônes que je fais, je ne suis que mon inclination ; et dans celles que je ne fais pas, je satisfais mon ressentiment, et je manque à une de mes plus étroites obligations.

Ce n'est pas qu'il ne soit permis, et qu'il ne soit même à propos d'avoir là-dessus certains égards ; et je conviens, avec tous les maîtres de la morale, que les proches et les domestiques doivent communément l'emporter sur les étrangers ; ceux qui se trouvent dans une impuissance absolue de s'aider, sur ceux à qui il reste encore dans leur travail quelque ressource ; ceux qui s'emploient à procurer la gloire de Dieu et à sanctifier le prochain, sur ceux qui ne sont occupés que d'eux-mêmes et de leur propre salut. Ce fut le puissant motif qui porta saint Louis à répandre si libéralement ses grâces sur ces deux apôtres de son siècle, saint Dominique et saint François d'Assise. Il n'épargna rien pour les soutenir, pour les seconder, parce qu'il les regarda comme les défenseurs de l'Eglise, comme les propagateurs de la foi, comme les dispensateurs de la parole de Dieu. Ce n'est plus guère peut-être la dévotion de notre temps ; mais la dévotion de saint Louis était sans doute aussi solide que la nôtre.

L'ordre de l'aumône ainsi réglé, par rapport aux pauvres, à qui l'aumône est due, il reste à le régler par rapport au riche, à qui l'aumône est commandée ; et c'est ce que je réduis à cinq articles, par où je finis en peu de paroles, pour ne pas fatiguer votre patience.

Première règle : que l'aumône soit faite d'un bien propre, et non point du bien d'autrui, comme il arrive tous les jours ; non point d'un bien injustement acquis, et que la conscience me reproche. Car notre Dieu, chrétiens, a l'injus-

¹ Philép., 1, 8. — ² II Cor., vi, 11. — ³ Prov., xxv, 21.

tice en horreur, et la déteste jusque dans le sacrifice et l'holocauste, comme parle l'Écriture : *Odio habens rapinam in holocausto*¹. Faire des aumônes du bien d'autrui, dit saint Chrysostome, c'est faire Dieu le complice de nos larcins, et vouloir qu'il participe à notre péché. Puisque l'aumône, selon saint Paul, est comme une hostie qui nous rend Dieu favorable : *Talibus enim hostiis promeretur Deus*², offrons-lui cette hostie toute pure, et ne confondons jamais une aumône et une restitution ; car ce sont deux choses essentiellement distinguées que la restitution et l'aumône ; et jamais l'aumône ne peut être le supplément de la restitution, si ce n'est que la restitution nous soit impossible.

Seconde règle : que les actions de justice envers les pauvres passent toujours devant les œuvres de pure charité ; ou, si je puis ainsi parler, que l'aumône de justice précède toujours l'aumône de charité. Car il y a, mes frères, une aumône de justice ; et j'appelle aumône de justice, payer aux pauvres ce qui leur appartient, payer de pauvres domestiques, payer de pauvres artisans, payer de pauvres marchands, ou même de riches marchands, mais qui de riches qu'ils étaient, tombent dans la pauvreté, parce qu'on les laisse trop longtemps attendre. Or, la loi de Dieu veut que cette espèce d'aumône ait le premier rang, et c'est par là qu'il faut commencer. Mais avouons-le, chrétiens, c'est une morale que bien des riches du monde ne veulent pas entendre aujourd'hui. Vous le savez : on traite ce marchand, cet artisan, qui fait quelque instance, de fâcheux et d'importun ; on le fait languir des années entières ; et après bien des remises, qui l'ont peut-être à demi ruiné, on lui donne à regret ce qui lui est le plus légitimement acquis, comme si c'était une grâce qu'on lui accordât, et non une dette dont on s'acquittât. Combien même en usent de la sorte par une politique d'intérêt, que je n'examine point ici ; voulant paraître incommodés dans leurs affaires, et cacher leur état aux yeux des hommes, mais sans le pouvoir cacher aux yeux de Dieu ? Quoi qu'il en soit, ce n'est pas sans raison que je touche ce point ; et sans que je m'explique davantage, tel qui m'écoute comprend assez ce que je dis, ou ce que je veux dire.

Troisième règle : que les aumônes ne soient point jetées au hasard, mais données avec mesure, avec réflexion. Autrement, ce sont des aumônes souvent mal placées. L'un reçoit, parce que le hasard vous l'a présenté ; et l'autre ne reçoit rien, parce que vous n'avez pas pris

soin de le chercher et de le connaître. Mais celui-là peut-être que vous soulagez pouvait encore se passer d'un tel secours, et celui-ci que vous ne soulagez pas manque de tout, et se voit réduit aux dernières extrémités.

Quatrième règle : que les aumônes soient publiques, quand il est constant et public que vous possédez de grands biens, et que vous êtes dans l'abondance : pourquoi ? pour satisfaire à l'édification, pour donner l'exemple, pour accomplir la parole de Jésus-Christ : *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona*¹. Car n'est-ce pas un scandale, de voir des riches vivre dans l'opulence, et de ne savoir, ni s'ils font l'aumône, ni où ils la font ? Ce n'est point pour eux que le Sauveur du monde a dit : *Nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua*² : Que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre main droite. Ce serait une fausse humilité.

Cinquième et dernière règle : c'est de faire l'aumône dans le temps où elle vous peut être utile pour le salut, sans attendre à la mort, ou même après la mort. Et voilà, mes chers auditeurs, le point important que je ne puis assez vous recommander. Car de quel mérite peuvent être devant Dieu des aumônes faites seulement à la mort, et quel fruit en pouvez-vous retirer alors, qui soit comparable à ce qu'elles auraient valu pendant la vie ? Est-ce bien témoigner à Dieu votre amour, que de lui faire part de vos biens quand vous n'êtes plus en état de les posséder, quand la mort vous les arrache par violence, quand ils ne sont plus proprement à vous ? On dit : Cet homme a beaucoup donné en mourant ; et moi je dis : Il n'a rien donné ; mais il a laissé, et il n'a laissé que ce qu'il ne pouvait retenir, et que parce qu'il ne le pouvait retenir. Il l'a gardé jusqu'au dernier moment ; et s'il eût pu l'emporter avec lui, ni Dieu, ni les pauvres n'auraient eu rien à y prétendre. Aussi, que lui servent de telles aumônes, et quel profit en doit-il espérer ? Car il est de la foi, chrétiens, que toutes vos aumônes, après la mort, n'ont plus de vertu pour vous sauver. Elles peuvent bien soulager votre âme dans le purgatoire ; mais quant au salut, ce sont après la vie des œuvres stériles : pourquoi ? parce que l'affaire du salut est déjà décidée, et que l'arrêt est sans appel. Cependant, riches du siècle, la grande vertu de l'aumône à votre égard, c'est de contribuer à votre salut. Si ce riche dans la vie eût fait une partie des aumônes qu'il a ordonnées à la mort, ses aumônes l'auraient sauvé ; elles lui auraient attiré des grâces de conversion ; elles

¹ Isai., Lxi, 8. — ² Hebr., xiii, 10.

¹ Matth., v, 16. — ² Ibid., vi, 3

auraient prié pour lui, selon le langage de l'Écriture. Car ce ne sont pas tant les pauvres qui prient pour nous, que l'aumône même : *Conclude eleemosynam in sinu pauperis, et ipsa exorabit pro te* ¹. Que le pauvre prie, ou qu'il ne prie pas, l'aumône prie toujours indépendamment du pauvre : mais en vain après la mort prierait-elle pour votre conversion, puisque ce n'est plus temps de se convertir. En vain réclamerait-elle pour vous la miséricorde divine, puisque ce n'est plus le temps de la miséricorde.

La conséquence qui suit de là, c'est la grande leçon que nous fait saint Paul : *Dum tempus habemus, operemur bonum* ². Si nous aimons Dieu, si nous nous aimons nous-mêmes, faisons de bonnes œuvres tandis que nous en avons le temps. Je ne prétends pas vous détourner d'en faire à la mort ; à Dieu ne plaise ! c'était un usage trop saint et trop chrétien que celui des fidèles autrefois, de vouloir que Jésus-Christ fût leur héritier, et qu'il eût part à leurs dernières volontés. Mais, du reste, souvenons-nous que les bonnes œuvres de la vie sont de tout un autre poids. Ah ! chrétiens, voici le temps où Dieu se dispose à verser plus abondamment ses grâces, et où il vous appelle plus fortement à la pénitence. Or, un des moyens les plus efficaces pour le toucher en votre faveur, c'est de lui envoyer, selon la figure de l'Évangile, des médiateurs qui lui parlent pour vous, et qui s'engagent à consommer l'affaire de votre conversion, et celle de votre salut et de votre sanctification. On s'étonne quelquefois de voir des pécheurs changer tout à coup ; des libertins et des impies renoncer à leurs habitudes, et s'attacher à Dieu ; des aveugles et des endurcis se reconnaître, et devenir sensibles aux vérités éternelles ; des impénitents de plusieurs années,

par une espèce de prodige, après une vie déréglée et dissolue, mourir de la mort des saints : mais moi je n'en suis point surpris, si ces pécheurs, si ces impies et ces libertins, si ces aveugles et ces endurcis, si ces impénitents ont été charitables envers les pauvres. C'est l'accomplissement des oracles de l'Écriture ; c'est un effet des paroles de Jésus-Christ ; c'est la bénédiction de l'aumône. Il faut pour cela que Dieu fasse des miracles ; mais les miracles, pour récompenser l'aumône, ne lui coûtent point. Il faut que Dieu se relâche de ses droits, et qu'il arrête tous les foudres de sa justice ; mais, si j'ose m'exprimer de la sorte, l'aumône fait violence à la justice divine ; et, pour les intérêts du pauvre et du riche qui l'assiste, Dieu n'a point de droits si légitimes et si chers qu'il ne soit prêt à céder. David disait qu'il n'avait point vu de juste abandonné : *Non vidi justum derelictum* ¹ ; et je puis dire que je n'ai point vu de riche libéral et tendre pour les pauvres, en qui je n'aie remarqué certains effets de la grâce, qui m'ont rempli de consolation. Mais au contraire, il n'est hélas ! que trop commun de voir ces riches avarés, ces riches insensibles aux misères du prochain, vivre sans foi et sans loi, vieillir et blanchir dans leurs désordres, et mourir enfin dans leur impénitence. Pourquoi ? parce que, suivant l'arrêt du Saint-Esprit, il n'y a point de miséricorde pour celui qui n'exerce point la miséricorde : *Judicium sine misericordia ei qui non facit misericordiam* ². Prévenons, mes chers auditeurs, un jugement si terrible. Réveillons dans nos cœurs tous les sentiments de la charité chrétienne ; et par de saintes aumônes, faisons-nous des amis qui nous reçoivent dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

¹ Eccli., xxxix, 15. — ² Galat., vi, 10.

¹ Psalm., xxxvi, 25. — ² Jac., ii, 13.

SERMON POUR LE DIMANCHE DE LA PREMIÈRE SEMAINE.

SUR LES TENTATIONS.

ANALYSE.

SUJET. Jésus fut conduit dans le désert par l'Esprit, pour y être tenté du démon ; et ayant jeûné quarante jours et quarante nuits, il se sentit pressé de la faim.

Jésus-Christ permet au démon de le tenter, pourquoi ? pour quatre raisons, toutes prises de notre intérêt : 1^o pour nous fortifier, en surmontant, dit saint Grégoire, nos tentations par ses tentations mêmes, comme par sa mort il a surmonté la nôtre ; 2^o pour nous encourager, en nous proposant son exemple ; 3^o pour rendre plus vigilants et plus circonspects, en nous faisant connaître que personne ne se doit croire en assurance, puisqu'il est attaqué lui-même ; 4^o pour nous instruire, en nous montrant de quelles armes nous devons user, et comment nous pouvons nous défendre. Mais deux choses surtout sont remarquables

l'une, qu'il ne va au désert, où il est tenté, que par l'inspiration de l'Esprit de Dieu ; l'autre, qu'il n'y est tenté qu'après s'être présumé du jeûne et de la mortification de la chair. D'où nous tirerons deux conséquences qui doivent faire le fond de ce discours.

DIVISION. Sans la grâce nous ne pouvons vaincre la tentation, j'entends d'une victoire chrétienne et qui soit de quelque mérite devant Dieu. Avec la grâce point de tentation qui ne puisse être vaincue, puisque Dieu est plus fort que l'enfer, que le monde et la passion. Enfin la grâce ne nous manque point pour vaincre toutes les tentations, et même selon la doctrine de saint Paul, pour en profiter. Mais du reste ne pensons pas que la grâce nous soit toujours donnée telle que nous la voulons, et au moment que nous la voulons. Deux sortes de tentations : les unes volontaires, les autres involontaires. Or, dans les tentations volontaires, en vain espérons-nous le secours de Dieu, si nous ne sortons de l'occasion ; et nous ne devons point alors nous promettre une grâce de combat, mais une grâce de fuite : première partie. Dans les tentations involontaires, en vain espérons-nous une grâce de combat, si nous ne sommes en effet résolus à combattre nous-mêmes, et surtout comme Jésus-Christ, par la mortification de la chair : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Dans les tentations volontaires en vain espérons-nous le secours de Dieu, si nous ne sortons de l'occasion ; et nous ne devons point alors nous promettre une grâce de combat, mais une grâce de fuite. Il ne nous est jamais permis d'exposer notre salut : or, c'est l'exposer que de nous engager témérairement dans la tentation. Je m'explique : il n'y a personne qui n'ait son faible et qui ne le sente : le savoir et ne pas fuir le danger lorsqu'on le sent, c'est ce que j'appelle s'engager témérairement dans la tentation ; et je prétends qu'un chrétien alors ne doit point attendre les secours de grâce préparés pour la combattre et pour la vaincre. Par quel titre le prétendrait-il ? par titre de justice ? ce ne serait plus des grâces ; par titre de fidélité ? Dieu ne les lui a point promises ; par titre de miséricorde ? il y met un obstacle volontaire, et il se rend absolument indigne des miséricordes divines.

Non-seulement l'homme ne peut présumer alors d'avoir ces grâces victorieuses, mais il doit même s'assurer que Dieu ne les lui donnera pas ; pourquoi ? parce que Dieu nous a positivement fait entendre qu'il laisserait périr celui qui se serait volontairement jeté dans le péril.

Aussi, pour prendre la chose en elle-même, un homme qui s'expose témérairement à la tentation, a-t-il bonne grâce de compter sur le secours du ciel et de le demander ? Si c'était ma gloire, lui peut répondre Dieu ; si c'était la charité, la nécessité, une surprise qui vous eût engagé dans ce pas glissant, ma providence ne vous manquerait pas, comme elle n'a pas autrefois manqué à tant de vierges chrétiennes, aux prophètes et à des solitaires mêmes : mais vous, sans sujet, vous vous livrez vous-même à tout ce qu'il y a dans le monde de plus dangereux, assemblées, sociétés, amitiés, conversations, spectacles ; je dis que Dieu retirera son bras, et qu'il vous laissera tomber.

Et certes, reprend saint Bernard, si Dieu était toujours disposé à combattre pour nous quand il nous plaît et partout où il nous plaît, les saints se seraient bien trompés, lorsqu'ils s'éloignaient tant du commerce du monde, qu'ils conseillaient tant aux autres de s'en éloigner, et qu'ils invectivaient avec tant de zèle contre les scandales du théâtre.

Allons jusques au principe. Pourquoi Dieu refuse-t-il son secours à un pécheur qui s'expose à la tentation ? C'est, dit Tertulien, pour l'honneur de sa grâce, et afin qu'elle ne serve pas de prétexte à notre témérité ; c'est encore pour punir notre présomption. Car s'engager dans la tentation, c'est tenter Dieu même ; et ce péché ne peut être mieux puni que par l'abandon de Dieu.

C'est, dis-je, tenter Dieu en trois manières : 1^o par rapport à sa toute-puissance, en lui demandant un miracle sans nécessité. L'ordre naturel est que vous vous retiriez de l'occasion, puisque vous le pouvez : mais vous voulez que Dieu, contre les lois de sa providence, vous soutienne par un concours extraordinaire. Dieu dit à Loth : Sortez de Sodome. S'il y fut demeuré, Dieu l'eût-il sauvé de l'embrassement ? Ce que Dieu dit à Loth, il vous le dit à vous-même : mais ce que fit Loth, vous ne le faites pas. Quand l'esprit tentateur, dans notre Evangile, veut persuader à Jésus-Christ de faire des miracles, que lui répond cet Homme-Dieu ? Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. Mais vous voulez que Dieu fasse pour vous ce que Jésus-Christ n'a pas fait pour lui-même. 2^o Par rapport à sa miséricorde, en l'étendant au-delà des bornes où il a plu à Dieu de la renfermer. 3^o Par hypocrisie, en voulant user de dissimulation avec Dieu, et le priant de bonne foi qu'il vous délivre de la tentation, lorsqu'en effet vous vous en approchez.

Mais, dites-vous, la cour est un séjour de tentations, et de tentations presque insurmontables. J'en conviens ; mais pour qui l'est-elle ? Pour ceux qui y sont contre l'ordre de Dieu, et sans y être appelés de Dieu. Si vous y êtes par la vocation de Dieu, les tentations de la cour ne seront plus des tentations invincibles pour vous ; car Dieu vous défendra. Et n'est-ce pas à la cour, que se sont formés et que peuvent se former les plus grands saints ? Mais d'où vient encore souvent le mal ? C'est qu'à la cour, où le devoir vous arrête, vous allez bien au-delà du devoir. Car comptez-vous parmi vos devoirs tant de mouvements et tant d'intrigues ? Disons quelque chose de plus particulier : comptez-vous parmi vos devoirs tel attachement qu'il faudrait rompre, tant d'assiduité auprès de telle personne qu'il ne faudrait plus voir ? Je ne puis, répondez-vous, m'éloigner d'elle. Vous ne le pouvez ? Mais maintenant que le bruit de la guerre commence à se répandre, cette séparation vous sera-t-elle impossible, lorsque, au premier ordre du prince, il faudra marcher, et que l'honneur vous appellera ? Ah ! chrétiens, s'il s'agit du service des hommes, on ne reconnaît point d'engagement nécessaire ; et quand il s'agit des intérêts de Dieu, on se fait un obstacle de tout. Souvent même les prêtres de Jésus-Christ, au lieu de s'opposer à ce relâchement, se laissent surprendre à de faux prétextes, et sont eux-mêmes ingénieux à en imaginer, pour excuser la témérité d'un mondain qui veut demeurer dans les plus dangereuses occasions.

DEUXIÈME PARTIE. Dans les tentations involontaires, en vain aurons-nous une grâce de combat, si nous ne sommes résolus à combattre nous-mêmes, et surtout par la mortification de la chair. Car je l'ai déjà dit, et je vous l'ai fait assez entendre, que la grâce ne nous est donnée, ni selon notre choix, ni selon notre goût, mais dans un certain ordre établi de Dieu, hors duquel elle demeure inutile et sans fruit. D'où je tire trois conséquences.

Première conséquence : dans les tentations même nécessaires, Dieu veut que nous usions de ses grâces conformément à l'état où il nous a appelés. Or, notre état, en qualité de chrétiens, est un état de guerre, d'une guerre, dis-je, continue, de l'esprit contre la chair. C'est pourquoi l'Apôtre semble ne reconnaître point d'autres vertus chrétiennes que des vertus militaires. Ainsi, faire fond sur la grâce dans les tentations sans être déterminé à résister et à combattre, c'est oublier ce que nous sommes, et se figurer une grâce imaginaire. Tel est néanmoins notre désordre : nous voulons des grâces qui ne nous demandent nul effort, sans nous souvenir que Jésus-Christ est venu nous apporter, non pas la paix, mais l'épée.

Seconde conséquence : la première maxime en matière de guerre est d'affaiblir son ennemi. Or notre ennemi, dit saint Paul c'est notre chair, cette chair esclave de la concupiscence. Il faut donc la dompter par la mortification, conclut saint Chrysostome si nous voulons que la grâce triomphe de la tentation. Aussi, reprend saint Bernard, le premier effet de la grâce est d'éteindre la concupiscence en mortifiant la chair. Ne vouloir donc pis la mortifier, et vouloir cependant que la grâce vous soutienne, c'est vouloir que la concupiscence et la grâce vous dominent tous à la fois.

Comment les saints ont-ils combattu la tentation ? par la mortification de la chair. Exemples de David, de saint Paul, de saint Jérôme, de tant de solitaires, entre autres de Jean-Baptiste. La grâce est-elle dans nos mains d'une autre trempe que dans celles de ces grands saints ? Non, disait Tertullien, je ne me persuaderai jamais qu'une chair nourrie dans le plaisir puisse entrer en lice avec les tourments et avec la mort. Or, ce qu'il disait des persécutions, qui furent comme les tentations extérieures du christianisme, je le dis des tentations intérieures de chaque fidèle.

Troisième conséquence : sans prétendre vous expliquer en quoi consiste cette mortification de la chair, et m'en tenant au principe général, qu'elle est nécessaire dans toutes les conditions, et plus nécessaire encore pour les grands et pour les riches, pour tous ceux qui sont plus sujets à la tentation ; je dis néanmoins en particulier que l'Eglise l'a spécialement déterminée au jeûne du carême. Mais qu'est-il arrivé ? les hérétiques se sont déclarés contre le commandement de l'Eglise ; les uns ont contesté le droit, et les autres le fait. De faux catholiques, libertins et sans conscience, ont renoncé hautement et renoncent encore tous les jours à une pratique si utile. Parmi même ce petit nombre de fidèles qui respectent le précepte de l'Eglise, combien tâchent à en éluder l'obligation par de vaines dispenses ? je dis vaines dispenses : car, 1^o il semble que ces dispenses soient attachées à certains états, et non point aux personnes : marque infaillible que la nécessité n'en est pas la règle ; 2^o ceux qui se croient plus dispensés du jeûne, ce sont ceux mêmes à qui le jeûne doit être plus facile : tant de riches chez qui tout abonde ; 3^o ceux qui cherchent plus à s'exempter du jeûne, ce sont ceux à qui le jeûne est plus nécessaire : pécheurs de longues années, mondains, courtisans, jeunes personnes, femmes obsédées de tant d'adorateurs et d'autant de tentateurs.

Souvenez-vous que Dieu, dans sa loi, ne distingue ni qualités, ni rangs. Souvenez-vous que vous êtes chrétiens comme les autres, et plus en danger que les autres. Ajoutez au jeûne et à la pénitence, la parole de Dieu et les bonnes œuvres.

Jesus ductus est in desertum a Spiritu, ut tentaretur a diabolo. Et cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, postea esurit.

Jésus fut conduit dans le désert par l'Esprit, pour y être tenté du démon Et ayant jeûné quarante jours et quarante nuits, il se sentit pressé de la faim. (Saint Matthieu, chap. IV, 1.)

SIRE,

N'est-il pas étonnant que le Fils de Dieu, qui n'est descendu sur la terre, comme dit saint Jean, que pour détruire les œuvres du démon, ait voulu les éprouver lui-même, et se voir exposé aux attaques de cet esprit tentateur ? Mais quatre grandes raisons, remarque saint Augustin, l'y ont engagé, et toutes sont prises de notre intérêt. Nous étions trop fragiles et trop faibles pour soutenir la tentation, et il a voulu nous fortifier ; nous étions trop timides et trop lâches, et il a voulu nous encourager ; nous étions trop imprudents et trop téméraires, et il a voulu nous apprendre à nous précautionner ; nous étions sans expérience et trop peu versés dans l'art de combattre notre commun ennemi, et il a voulu nous l'enseigner.

Or c'est ce qu'il fait admirablement aujourd'hui. Car, selon la pensée et l'expression de saint Grégoire, il nous a rendus plus forts, en surmontant nos tentations par ses tentations mêmes, comme par sa mort il a surmonté la nôtre. *Justum quippe erat, ut tentatus nostras tentationes suis vinceret, quemadmodum mortem nostram venerat sua morte superare.* Il nous a rendus plus courageux et plus hardis, en nous animant par son exemple, puisque rien en effet ne doit plus nous animer que l'exemple d'un Homme-Dieu, notre souverain pontife, éprouvé comme nous en toutes manières, suivant la parole de saint Paul : *Tentatum autem per omnia*¹. Il nous a rendus plus circonspects et plus vigilants, en nous faisant connaître que personne ne doit se tenir en assurance, lorsque

lui-même, le Saint des saints, il n'est pas à couvert de la tentation. Enfin il nous a rendus plus habiles et plus intelligents, en nous montrant de quelles armes nous devons user pour nous défendre, et en nous traçant les règles de cette milice spirituelle.

En cela semblable à un grand roi, qui, pour repousser les ennemis de son Etat, et pour dissiper leurs lignes, ne se contente pas de lever des troupes et de donner des ordres ; mais paraît le premier à la tête de ses armées, les soutient par sa présence, les conduit par sa sagesse, les anime par sa valeur, et toujours, malgré les obstacles et les périls, leur assure la victoire. Or, si l'exemple d'un roi a tant de force et tant de vertu, comme vous le savez, chrétiens, et comme vous l'avez tant de fois reconnu vous-mêmes, que doit faire l'exemple d'un Dieu ? Voici sans doute un des plus importants sujets que je puisse traiter dans la chaire, et qui demande plus de réflexion. Parmi tant d'excellentes leçons que nous donne Jésus-Christ dans l'Evangile de ce jour, touchant la manière dont nous devons nous gouverner dans la tentation, j'en choisis deux auxquelles je m'arrête, et que me fournissent les paroles de mon texte. La première est que ce divin Maître ne va au désert, où il est tenté, que par l'inspiration de l'Esprit de Dieu : *Ductus est in desertum a Spiritu, ut tentaretur.* La seconde, qu'il n'y est tenté qu'après s'être prémuni du jeûne et de la mortification des sens : *Et cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, accessit tentator.* De là je tirerai deux conséquences, l'une et l'autre bien utiles et bien nécessaires. Demandons, etc. *Ave, Maria.*

De quelque manière que Dieu en ait disposé dans le conseil de sa sagesse, sur ce qui regarde cette préparation de grâces que saint Augustin

appelle prédestination, trois choses sont évidentes et incontestables dans les principes de la foi, savoir : que, pour vaincre la tentation, le secours de la grâce est nécessaire ; qu'il n'y a point de tentation qui ne puisse être vaincue par la grâce, et que Dieu enfin, par un engagement de fidélité, ne manque jamais à nous fortifier de sa grâce dans la tentation.

Sans la grâce, je ne puis vaincre la tentation : c'est un article décidé contre l'erreur pélagienne. Or, quand je dis vaincre, j'entends de cette victoire sainte dont parlait l'Apôtre, lorsqu'il disait : *Qui legitime certaverit*¹ ; de cette victoire qui est un effet de l'esprit chrétien, qui a son mérite devant Dieu, et pour laquelle l'homme doit être un jour récompensé dans le ciel et couronné. Car de vaincre une tentation par une autre tentation, un vice par un autre vice, un péché par un autre péché ; de surmonter la vengeance par l'intérêt, l'intérêt par le plaisir, le plaisir par l'ambition, ce sont les vertus et les victoires du monde, où la grâce n'a point de part. Mais de surmonter toutes ces tentations et le monde même pour Dieu, c'est la victoire de la grâce et de notre foi : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides vestra*.²

Il n'y a point de tentation qui ne puisse être vaincue par la grâce : autre maxime essentielle dans la religion, et le bien-aimé disciple saint Jean en apporte une excellente raison : Car, dit-il en parlant aux fidèles, celui qui est en vous par sa grâce est bien plus fort que celui qui est dans le monde, et qui y règne en qualité de prince du monde : *Vicistis eum, quoniam major est qui in vobis est, quam qui in mundo*³. C'est donc faire injure à Dieu, que de croire la tentation insurmontable, et de dire ce que nous disons néanmoins si souvent : Je ne puis résister à telle passion ; je ne puis tenir contre telle habitude et tel penchant. C'est, dans la pensée de saint Bernard, une parole d'infidélité encore plus que de faiblesse : pourquoi ? parce qu'en parlant ainsi, ou nous n'avons égard qu'à nos propres forces, et en ce sens la proposition est vraie, mais nous sommes infidèles de séparer nos forces de celles de Dieu ; ou nous supposons la grâce et le secours de Dieu, et en ce sens la proposition non-seulement est fautive, mais hérétique, parce qu'il est de la foi qu'avec le secours de Dieu nous pouvons tout : *Omnia possum in eo qui me confortat*⁴.

Mais avons-nous toujours ce secours de Dieu dans la tentation ? C'est ce qui me reste à vous

expliquer, et ce qui doit faire le fond de ce discours, où j'ose dire que, sans embarrasser vos esprits, et sans rien avancer dont vous ne soyez édifiés, je vais vous donner l'éclaircissement de ce qu'il y a de plus important et de plus solide dans la matière de la grâce. Oui, chrétiens, il est encore de la foi que Dieu ne permet jamais que nous soyons tentés au-delà de ce que nous pouvons : *Fidelis Deus qui non patietur vos tentari supra id quod potestis*¹. Or, nous n'avons ce pouvoir que par la grâce. Elle ne nous manque donc point du côté de Dieu, non-seulement pour vaincre la tentation, mais pour en profiter : *Sed faciet cum tentatione proventum*². Voilà comment parle saint Paul, et de quoi nous ne pouvons douter, si nous ne sommes pas assez aveugles pour nous figurer un Dieu sans miséricorde et sans providence. Mais quoique cela soit ainsi, il y a pourtant une erreur qui n'est aujourd'hui que trop commune, et qui se découvre dans la conduite de la plupart des hommes ; c'est de croire que ces grâces nous sont toujours données telles que nous les voulons, et au moment que nous les voulons. Erreur dont les conséquences sont très-pernicieuses, et dont j'ai cru qu'il était important de vous détromper. Pour vous faire entendre mon dessein, je distingue deux sortes de tentations ; les unes volontaires, et les autres involontaires. Les unes où nous nous engageons de nous-mêmes contre l'ordre de Dieu, et les autres où nous nous trouvons engagés par une espèce de nécessité attachée à notre condition. Dans les premières, je dis que nous ne devons point espérer d'être secourus de Dieu, si nous ne sortons de l'occasion ; et que pour cela nous ne devons point alors nous promettre une grâce de combat, mais une grâce de fuite : ce sera la première partie. Dans les autres, je prétends qu'en vain nous aurons une grâce de combat, si nous ne sommes en effet résolus à combattre nous-mêmes, et surtout comme Jésus-Christ, par la mortification de la chair : ce sera la seconde partie. Toutes deux renferment de solides instructions.

PREMIÈRE PARTIE.

Dans quelque obligation que nous puissions être et que nous soyons en effet d'exposer quelquefois notre vie, c'est une vérité incontestable, fondée sur la première loi de la charité, que nous nous devons à nous-mêmes, qu'il ne nous est jamais permis d'exposer notre salut. Or il est évident que nous l'exposons, et par conséquent que nous péchons autant de fois que

¹ 1 Timoth., II, 5. — ² 1 Joan., V, 4. — ³ Ibid., IV, 4. — ⁴ Philip., IV, 13.

¹ 1 Cor., X, 13. — ² Ibid.

nous nous engageons témérement dans la tentation. Je m'explique. Il n'y a personne qui n'ait, et en soi-même, et hors de soi-même, des sources de tentations qui lui sont propres ; en soi-même, des passions et des habitudes ; hors de soi-même, des objets et des occasions, dont il a personnellement à se défendre, et qui sont par rapport à lui des principes de péché. Car on peut très-bien dire de la tentation ce que saint Paul disait de la grâce : que comme il y a une diversité de grâces et d'inspirations, qui toutes procèdent du même esprit de sainteté, et dont Dieu, qui opère en nous, se sert, quoique différemment, pour nous convertir et pour nous sauver, aussi il y a une diversité de tentations que le même esprit d'iniquité nous suscite, pour nous corrompre et pour nous perdre. Nous savons assez quel est le faible par où il nous attaque plus communément ; et pour peu d'attention que nous 'ayons sur notre conduite, nous distinguons sans peine, non-seulement la tentation qui prédomine en nous, mais les circonstances qui nous la rendent plus dangereuse. Car, selon la remarque de saint Chrysostome, ce qui est tentation pour l'un, ne l'est pas pour l'autre ; ce qui est occasion de chute pour celui-ci, peut n'être d'aucun danger pour celui-là ; et tel ne sera point troublé ni ébranlé des plus grands scandales du monde, qu'une bagatelle, si je l'ose dire, par la disposition particulière où il se trouve, fera malheureusement échouer. Le savoir, et ne pas fuir le danger, c'est ce que j'appelle s'exposer à la tentation contre l'ordre de Dieu. Or je prétends qu'un chrétien alors ne doit point attendre de Dieu les secours de grâces préparées pour combattre la tentation, et pour la vaincre. Je prétends qu'il n'est pas en droit de les demander à Dieu, ni même de les espérer. Je vais plus loin, et je ne crains point d'ajouter que, quand il les demanderait, Dieu, selon le cours de sa providence ordinaire, est expressément déterminé à les lui refuser. Que puis-je dire de plus fort pour faire voir à ces âmes présomptueuses le désordre de leur conduite, et pour les faire rentrer dans les saintes voies de la prudence des justes ?

Non, chrétiens, tout homme qui, témérement et contre l'ordre de Dieu, s'engage dans la tentation, ne doit point compter sur ces grâces de protection et de défense, sur ces grâces de résistance et de combat, si nécessaires pour nous soutenir. Par quel titre les prétendrait-il, ou les demanderait-il à Dieu ? Par titre de justice ? ce ne seraient plus des grâces, ce ne seraient plus des dons de Dieu, si Dieu les lui devait. Par titre

de fidélité ? Dieu ne les lui a jamais promises. Par titre de miséricorde ? il y met par sa présomption un obstacle volontaire, et il se rend absolument indigne des miséricordes divines. Le voilà donc, tandis qu'il demeure dans cet état et qu'il y veut demeurer, sans ressource de la part de Dieu, et privé de tous ses droits à la grâce : j'entends à cette grâce dont parle saint Augustin, et qu'il appelle victorieuse, parce que c'est par elle que nous triomphons de la tentation.

Je dis plus : non-seulement l'homme ne peut présumer alors que Dieu lui donnera cette grâce victorieuse, mais il doit même s'assurer que Dieu ne la lui donnera pas. Pourquoi ? parce que Dieu lui-même s'en est ainsi expliqué, et qu'il n'y a point de vérité plus clairement marquée dans l'Écriture que celle-ci : savoir, que Dieu, pour punir la témérité du pécheur, l'abandonne et le livre à la corruption de ses désirs. Et ne me dites point que Dieu est fidèle, et que la fidélité de Dieu, selon saint Paul, consiste à ne pas permettre que nous soyons jamais tentés au-dessus de nos forces. Dieu est fidèle, j'en conviens ; mais ce sont deux choses bien différentes, de ne pas permettre que nous soyons tentés au-dessus de nos forces, et de nous donner les forces qu'il nous plaît quand nous nous engageons nous-mêmes dans la tentation. L'un n'est point une conséquence de l'autre ; et sans préjudice de sa fidélité, Dieu peut bien nous refuser ce que nous n'avons nulle raison d'espérer. Il est fidèle dans ses promesses ; mais quand et où nous a-t-il promis de secourir dans la tentation celui qui cherche la tentation ? Pour raisonner juste et dans les principes de la foi, il faudrait renverser la proposition, et conclure de la sorte : Dieu est fidèle, il est infailible dans ses paroles ; donc il abandonnera dans la tentation celui qui s'expose à la tentation, puisque sa parole y est expresse, et qu'il nous l'a dit en termes formels. Or la fidélité de Dieu n'est pas moins intéressée à vérifier cette formidable menace : *Quiconque aime le péril, y périra : Qui amat periculum, in illo peribit* ¹, qu'à s'acquiescer envers nous de cette consolante promesse : Le Seigneur est fidèle, et jamais il ne nous laissera lenter au-delà de notre pouvoir : *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis*.

Mais, sans insister davantage sur les promesses de Dieu ou sur ses menaces, je prends la chose en elle-même. En vérité, mes chers auditeurs, un homme qui témérement et d'un plein gré s'expose à la tentation, qui vo-

¹ Eccli., III, 27.

lontainement entretient la cause et le principe de la tentation, a-t-il bonne grâce d'implorer le secours du ciel et de l'attendre ? Si c'était l'intérêt de ma gloire, lui peut répondre Dieu, si c'était un devoir de nécessité, si c'était un motif de charité, si c'était le hasard et une surprise qui vous eût engagé dans ce pas glissant, ma providence ne vous manquerait pas, et je ferais plutôt un miracle pour vous maintenir. Et en effet, quand autrefois, pour tenter la vertu des vierges chrétiennes, on les exposait dans des lieux de prostitution et de débauche, la grâce de Dieu les y suivait. Quand les prophètes, pour remplir leur ministère, paraissaient dans les cours des princes idolâtres, la grâce de Dieu les y accompagnait. Quand les solitaires, obéissant à la voix et à l'inspiration divine, sortaient de leurs déserts, et entraient dans les villes les plus débordées pour exhorter les peuples à la pénitence, la grâce de Dieu y entraît avec eux. Elle combattait dans eux et pour eux ; elle remportait d'éclatantes et de glorieuses victoires, parce que Dieu lui-même, tuteur et garant de leur salut, les conduisait : ils étaient à l'épreuve de tout. Mais aujourd'hui, par des principes bien différents, vous vous livrez vous-mêmes à tout ce qu'il y a pour vous dans le monde de plus dangereux et de plus propre à vous pervertir. Mais aujourd'hui, pour contenter votre inclination, vous entretenez des sociétés libertines et des amitiés pleines de scandale, des conversations dont la licence corromprait, si je puis ainsi parler, les anges mêmes. Mais aujourd'hui, par un engagement, ou de passion, ou de faiblesse, vous souffrez auprès de vous des gens contagieux, démons domestiques, toujours attentifs à vous séduire, et à vous inspirer le poison qu'ils portent dans l'âme. Mais aujourd'hui, pour vous procurer un vain plaisir, vous courez à des spectacles, vous vous trouvez à des assemblées capables de faire sur votre cœur les plus mortelles impressions. Mais aujourd'hui, pour satisfaire une damnable curiosité, vous voulez lire sans distinction les livres les plus profanes, les plus lascifs, les plus impies. Mais aujourd'hui, femme mondaine, par une malheureuse vanité de votre sexe, vous vous piquez de paraître partout, d'être partout applaudie, de voir le monde et d'en être vue, de briller dans les compagnies, de vous produire avec tout l'avantage et tous les artifices d'un luxe affecté ; et dans une telle disposition, vous vous flattez que Dieu sera votre soutien et votre appui. Or jedis, moi, qu'il retirera son bras, qu'il vous laissera tomber ; et que quand, par des vœux tout humaines, vous sauriez vous garantir

de ce que le monde même condamne et traite de dernier crime, vous ne vous garantirez pas de bien d'autres chutes moins sensibles, mais toujours mortelles par rapport au salut. Je dis que ces grâces sur quoi vous fondez votre espérance, n'ont point été destinées de Dieu pour vous fortifier en de pareilles conjonctures, et que vous ne les aurez jamais, tandis que vous vivrez dans le désordre où je viens de vous supposer. Voilà ce que j'avance comme une des maximes les plus incontestables et les plus solidement autorisées par les trois grandes règles des mœurs, l'expérience, la raison et la foi ; voilà le point auquel nous devons, vous et moi, nous en tenir dans toute la conduite et le plan de notre vie.

Ah ! mes frères, reprend saint Bernard, s'il était vrai, comme vous voulez vous le persuader, que Dieu de sa part fût toujours également prêt à nous défendre et à combattre pour nous, soit lorsque malgré ses ordres nous nous jetons dans le danger, soit lorsque nous nous trouvons innocemment surpris, il faudrait conclure que les saints auraient pris là-dessus des mesures bien fausses et des précautions bien inutiles. Ces hommes si célèbres par leur sainteté, et que l'on nous propose pour modèles, ces hommes consommés dans la science du salut l'auraient bien mal entendu, si la grâce se donnait indifféremment à celui qui aime la tentation, et à celui qui la craint ; à celui qui l'excite et qui s'y plaît, et à celui qui la fuit. C'est bien en vain qu'ils s'éloignaient du commerce du monde, et qu'ils se tenaient enfermés dans de saintes retraites, si dans le commerce du monde le plus corrompu l'on est également sûr de Dieu et de sa protection toute-puissante.

Pourquoi saint Jérôme avait-il tant d'horreur des pompes du siècle ? pourquoi se troublait-il, comme il le témoigne lui-même, au seul souvenir de ce qu'il avait vu dans Rome ? Il n'avait qu'à quitter sa solitude, et à retourner dans les mêmes assemblées ; il n'avait qu'à rentrer sans crainte dans les mêmes cercles. Pourquoi ce grand maître de la vie spirituelle, ce docteur sage et si éclairé, obligeait-il cette sainte vierge Eustochium à s'interdire pour jamais certaines libertés, dont on ne se fait point communément de scrupule ? les rendez-vous dérobés, les visites fréquentes, les mots couverts et à double sens, les lettres enjouées et mystérieuses, les démonstrations de tendresse et les privautés d'une amitié naissante ? Pourquoi, dis-je, lui faisait-il des crimes de tout cela ? pourquoi lui en faisait-il tant appréhender les suites, s'il savait que

Dieu nous a tous pourvus d'un préservatif infaillible et d'un remède toujours présent ?

Enfin, quand les Pères de l'Eglise invectivaient avec tant de zèle contre les abus et les scandales du théâtre ; quand ils défendaient aux fidèles les spectacles, et qu'ils les sommaient en conséquence de leur baptême d'y renoncer, il faudrait regarder ces invectives comme des figures, et des discours si pathétiques comme des exagérations. Mais pensez-en, mes chers auditeurs, tout ce qu'il vous plaira, il est difficile que tous les saints se soient trompés ; et quand il s'agit de la conscience, j'en croirai toujours les saints, plutôt que le monde et tous les partisans du monde : car les saints parlaient, les saints agissaient par l'Esprit de Dieu : et l'Esprit de Dieu ne fut jamais, ni ne peut jamais être sujet à l'erreur.

Mais allons jusqu'à la source ; et pour vous convaincre encore davantage de la vérité que je prêche, tâchons à la découvrir dans son principe. Pourquoi Dieu refuse-t-il sa grâce à un pécheur qui s'expose lui-même à la tentation ? c'est pour l'intérêt et pour l'honneur de sa grâce même ; et la raison qu'en apporte Tertullien est bien naturelle et bien solide : Parce qu'autrement, dit-il, le secours de Dieu deviendrait le fondement et le prétexte de la témérité de l'homme. Voici la pensée de ce Père : Dieu, tout libéral qu'il est, doit ménager ses grâces de telle sorte, que le partage qu'il en fait ne nous soit pas un sujet raisonnable de vivre dans une confiance présomptueuse. Cette proposition est évidente. Or, si je savais que dans les tentations même où je m'engage contre la volonté de Dieu, Dieu infailliblement me soutiendra, je n'userais plus de nulle circonspection ; je n'aurais plus besoin du don de conseil, ni de la prudence chrétienne. Pourquoi ? parce que je serais aussi invincible et aussi fort en cherchant l'occasion qu'en l'évitant : ainsi la grâce, au lieu de me rendre vigilant et humble, me rendrait lâche et superbe.

Que fait donc Dieu ? Me voyant prévenu d'une illusion si injurieuse à sa sainteté même, il me prive de sa grâce ; et par là il justifie sa providence du reproche qu'on lui pourrait faire, d'autoriser mon libertinage et ma témérité. Et c'est ce que saint Cyprien exprima admirablement par ces belles paroles que je vous prie de remarquer : *Ita nobis spiritualis fortitudo collata est, ut providos faciat, non ut precipites tueatur.* Ne vous y trompez pas, mes frères, et ne pensez pas que cette force spirituelle de la grâce qui doit vaincre la tentation dans nous, ou nous aider à la vaincre, soit abandonnée à notre dis-

crétion. Dieu la tient en réserve, mais pour qui ? pour les chrétiens sages et prévoyants, et non pas pour les aveugles et les négligents. A qui en fait-il part ? à ces âmes justes, qui se défient de leur faiblesse, et qui s'observent elles-mêmes. Mais pour ces âmes audacieuses et précipitées, qui marchent sans réflexion, bien loin d'avoir des grâces de choix à leur communiquer, il se fait comme un point de justice de les livrer aux désirs de leur cœur ; et ce châtiment, quoique terrible, est conforme à la nature de leur péché.

Car que fait un chrétien, lorsque, par le mouvement et le caprice d'une passion qui le domine, il ne va pas au-devant de la tentation ? écoutez-le. En s'engageant dans la tentation, il tente Dieu même ; et tenter Dieu, c'est un des plus grands désordres dont la créature soit capable, et qui, dans la doctrine des Pères, blesse directement le premier devoir de la religion : *Non tentabis Dominum Deum tuum*¹. Or, ce péché ne peut être mieux puni que par l'abandon de Dieu. Voici comment raisonne sur ce point l'ange de l'école, saint Thomas. Dans le langage de l'écriture, nous trouvons, dit ce saint docteur, qu'on peut tenter Dieu en trois manières différentes : premièrement, quand nous lui demandons un miracle sans nécessité ; et c'est ce que firent ces pharisiens dont parle saint Luc : *Alii autem tentantes eum, signum de caelo quærebant*². Ils prièrent le Sauveur du monde de leur faire voir un prodige dans l'air : mais pourquoi lui firent-ils cette demande ? pour le tenter. Secondement, quand nous voulons borner la toute-puissance de Dieu ; et c'est ce que Judith reprocha aux habitants de Béthulie, lorsque, assiégés par Holopherne et désespérant du secours d'en-haut, ils étaient prêts à capituler et à se rendre : *Qui estis vos qui tentatis Dominum ? constituistis terminos miserationis ejus*³ ? Qui êtes-vous, leur dit-elle, et comment osez-vous tenter le Seigneur, en marquant un terme à sa miséricorde et à son pouvoir ? Enfin, quand nous sommes de mauvaise foi avec Dieu, et que nous ne tenons pas à son égard une conduite sincère et droite ; c'est ainsi qu'en usèrent les juifs lorsqu'ils présentèrent à Jésus-Christ une pièce de monnaie, et qu'ils le pressèrent de répondre si l'on devait payer le tribut à César : *Quid me tentatis, hypocritæ*⁴ ? Hypocrites, leur répartit le Sauveur du monde, pourquoi me tentez-vous ? Voilà, reprend saint Thomas, ce que c'est que tenter Dieu ; voilà les trois espèces de ce péché.

¹ Matth., iv, 7. — ² Luc, xi, 16. — ³ Judith., viii, 41. — ⁴ Matth., xxi, 19.

Or, un chrétien qui s'expose à la tentation, fondé sur la grâce de Dieu dont il présume, se rend tout à la fois coupable de ces trois sortes de péchés. Car d'abord il demande à Dieu un miracle sans nécessité. Pourquoi ? parce que, ne faisant rien pour se conserver, il veut que Dieu seul le conserve ; et que, n'employant pas la grâce qu'il a, il se promet de la part de Dieu la grâce qu'il n'a pas. La grâce qu'il a, c'est une grâce de fuite : mais il ne veut pas fuir. La grâce qu'il n'a pas, c'est une grâce de combat : mais comptant néanmoins que Dieu combattra pour lui, il veut affronter le péril, c'est-à-dire qu'il renverse, ou qu'il voudrait renverser toutes les lois de la Providence. L'ordre naturel est qu'il se retire de l'occasion, puisqu'il le peut ; mais il ne le veut pas ; et cependant il veut que Dieu l'y soutienne par un concours extraordinaire, en sorte qu'il n'y périsse pas. N'est-ce pas vouloir un miracle, et le miracle le plus inutile ? Quand Dieu voulut préserver Loth et toute sa famille de l'embrassement de Sodome, et qu'il lui commanda de sortir de cette ville réprouvée, si Loth eût refusé cette condition, s'il eût voulu demeurer au milieu de l'incendie, s'il eût demandé que Dieu le garantît miraculeusement des flammes, comment eût été reçue une telle prière ? comment eût-elle dû l'être ? Or, voilà ce que nous faisons tous les jours. Nous voulons que, dans des lieux où le feu de l'impureté est allumé de toutes parts, Dieu, par une grâce spéciale, nous mette en état de n'en point ressentir les atteintes. Nous voulons aller partout, entendre tout, voir tout, être de tout, et que Dieu cependant nous couvre de son bouclier, et nous rende invulnérables à tous les traits. Mais Dieu sait bien nous réduire à l'ordre, et confondre notre présomption. Car il nous dit justement, comme il dit à Loth : *Nec stes in omni circa regione* ¹. Eloignez-vous de Sodome et de tous ses environs : renoncez à ce commerce qui vous corrompt, *nec stes* ; rompez cette société qui vous perd, *nec stes* ; quittez ce jeu qui vous ruine et de biens et de conscience, *nec stes* ; sortez de là, et ne tardez pas. Je n'ai point de miracle à faire pour vous ; et dès à présent je consens à votre perte, si, par une sage et prompte retraite, vous ne prévenez le malheur qui vous menace, *nec stes in omni circa regione*.

Aussi, chrétiens, prenez garde que le Fils de Dieu, qui pouvait accepter le défi que lui fait dans notre Evangile l'esprit tentateur, qui pouvait, sans risquer, se précipiter du haut du temple,

et charger par là de confusion son ennemi, se contente de lui opposer cette parole : *Non tentabis Dominum Deum tuum* ¹ : Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. Pourquoi cela ? Ne vous en étonnez pas, répond saint Augustin ; c'est que cet ennemi de notre salut ne doit point être vaincu par un miracle de la toute-puissance de Dieu, mais par la vigilance et la fidélité de l'homme : *Quia non omnipotentia Dei, sed hominis justitia superandus erat*. A entendre les Pères s'expliquer sur ce point, on dirait qu'ils parlent en pélagiens : cependant toutes leurs propositions sont orthodoxes, parce qu'elles n'excluent pas la grâce, mais seulement le miracle de la grâce ; et voilà ce qui a rendu les saints si attentifs sur eux-mêmes, si timides et si réservés. Mais nous, mieux instruits des conseils de Dieu que Dieu même, nous portons plus avant notre confiance ; car l'esprit de mensonge nous dit : *Mitte te deorsum* ². Ne crains point, jette-toi hardiment dans cet abîme, vois cette personne, entretiens cette liaison ; Dieu a commis des anges pour ta sûreté, et ils te conduiront dans toutes tes voies : *Scriptum est, quia angelis suis mandavit de te* ³. C'est ainsi qu'il nous parle, et nous l'écoutons ; et nous nous persuadons que les anges du ciel viendront en effet à notre secours, je veux dire que les grâces divines descendront sur nous ; et nous fermons ensuite les yeux à tout, pour marcher avec plus d'assurance dans les voies les plus dangereuses, et au lieu de répondre comme Jésus-Christ : *Non tentabis*, vous ne mettez point à l'épreuve la toute-puissance de votre Dieu ; nous hasardons tout sans hésiter ; nous voulons que Dieu fasse pour nous ce qu'il n'a pas fait pour son Fils ; nous lui demandons un miracle qu'il s'est, pour m'exprimer de la sorte, refusé à lui-même.

De plus, et au même temps que le pécheur présomptueux tente Dieu par rapport à sa toute-puissance, il ose encore le tenter par rapport à sa miséricorde ; non pas en la bornant comme les prêtres de Béthulie, mais, au contraire, en l'étendant au-delà des bornes où il a plu à Dieu de la renfermer. Car cette miséricorde, dit saint Augustin, n'est que pour ceux qui se trouvent dans la tentation, sans l'avoir voulu ; et nous voulons qu'elle soit encore pour ceux qui donnent entrée à la tentation, qui se familiarisent avec la tentation, qui nourrissent dans eux et qui fomentent la tentation, comme si nous étions maîtres des grâces de Dieu, et qu'il fût en notre pouvoir d'en disposer. Or, qui sommes-nous pour cela ? *Qui estis vos, qui tentatis Dominum* ⁴ ?

¹ Genes., xix, 17.

¹ Matth., iv, 7. — ² Ibid., 6. — ³ Ibid. — ⁴ Judith., viii, 11.

Enfin, nous tentons Dieu par hypocrisie, lorsque nous implorons sa grâce dans une tentation dont nous craignons d'être délivrés, et d'où nous refusons de sortir. Dieu peut bien nous répondre ce que Jésus-Christ répondit aux juifs : *Quid me tentatis hypocritæ* ? car nous lui demandons une chose, mais de bouche, tandis qu'au fond et dans le cœur nous en voulons une autre. Nous le prions d'éloigner de nous la tentation, et nous-mêmes, contre sa défense expresse, nous nous en approchons. Nous lui disons : Seigneur, ayez égard à notre faiblesse, et sauvez-nous de la violence et des surprises du tentateur ; et cependant, par une contradiction monstrueuse, nous devenons nos propres tentateurs ; nous en exerçons dans nous-mêmes, comme dit excellemment saint Grégoire, pape, et contre nous-mêmes, le principal et le funeste ministère. N'est-ce pas user de dissimulation avec Dieu ? n'est-ce pas lui insulter ?

Voilà, mes chers auditeurs (permettez-moi de vous appliquer particulièrement cette morale), voilà ce qui vous rendra éternellement inexcusables devant Dieu. Quand on vous reproche vos désordres, vous vous en prenez à votre condition, et vous prétendez que la cour où vous vivez est un séjour de tentations, mais de tentations inévitables, mais de tentations insurmontables ; c'est ainsi que vous en parlez, que vous rejetez sur des causes étrangères ce qui vient de vous-mêmes et de votre fonds. Mais il faut une fois justifier Dieu sur un point où sa providence est tant intéressée ; il faut, en détruisant ce vain prétexte, vous obliger à tenir un autre langage, et à reconnaître humblement votre désordre. Oui, chrétiens, je l'avoue, la cour est un séjour de tentations, et de tentations dont on ne peut presque se préserver, et de tentations où les plus forts succombent ; mais pour qui l'est-elle ? pour ceux qui n'y sont pas appelés de Dieu, pour ceux qui s'y poussent par ambition, pour ceux qui y entrent par la voie de l'intrigue, pour ceux qui n'y cherchent que l'établissement d'une fortune mondaine, pour ceux qui y demeurent contre leur devoir, contre leur profession, contre leur conscience ; pour ceux dont on demande ce qu'ils y font, et pourquoi ils y sont ; dont on dit : Ils sont ici, et ils devraient être là ; en un mot, pour ceux que l'esprit de Dieu n'y a pas conduits. Etes-vous de ce caractère et de ce nombre ? alors, j'en conviens, il est presque infaillible que vous vous y perdrez. C'est un torrent impétueux qui vous emportera ; car comment y résisterez-vous, puisque Dieu n'y

sera pas avec vous ? Mais êtes-vous à la cour dans l'ordre de la Providence ; c'est-à-dire, y êtes-vous entré avec vocation ? y tenez-vous le rang que votre naissance vous y donne ? y faites-vous votre charge ? y venez-vous par le choix du prince ? une raison nécessaire et indispensable vous y retient-elle ? Non, chrétiens, les tentations de la cour ne sont plus des tentations invincibles pour vous ; car il est de la foi, non-seulement que Dieu vous a préparé des grâces pour les vaincre, mais que les grâces qu'il vous a préparées, sont propres à vous sanctifier au milieu même de la cour.

Si donc vous vous perdez à la cour, ce n'est point aux tentations de la cour que vous vous en devez prendre ; c'est à vous-mêmes et à votre lâcheté, à votre infidélité, puisque le Saint-Esprit vous le dit en termes formels : *Perditio tua, Israel* ¹. Et en effet, n'est-ce pas à la cour que, malgré les tentations, l'on a pratiqué de tout temps les plus grandes vertus ? n'est-ce pas là qu'on a remporté les plus grandes victoires ? n'est-ce pas là que se sont formés tant de saints ? n'est-ce pas là que tant d'autres peuvent se former tous les jours ? Dans des ministères aussi pénibles qu'éclatants, être continuellement assiégé d'hommes intéressés, d'hommes dissimulés, d'hommes passionnés ; passer les jours et les nuits à décider des intérêts d'autrui, à écouter des plaintes, à donner des ordres, à tenir des conseils, à négocier, à délibérer ; tout cela et mille autres soins pris en vue de Dieu, selon le gré de Dieu, n'est-ce pas assez pour vous élever à la plus sublime sainteté ?

Mais quel est souvent le principe du mal ? le voici ; c'est qu'à la cour, où le devoir vous arrête, vous allez bien au-delà du devoir. Car comptez-vous parmi vos devoirs tant de mouvements que vous vous donnez, tant d'intrigues où vous vous mêlez, tant de desseins que vous vous tracez, tant de chagrins dont vous vous consommez, tant de différends et de querelles que vous vous attirez, tant d'agitations d'esprit dont vous vous fatiguez, tant de curiosités dont vous vous repaissez, tant d'affaires où vous vous ingérez, tant de divertissements que vous recherchez ? Disons quelque chose de plus particulier, et insistons sur ce point. Comptez-vous parmi vos devoirs tel et tel attachement dont la seule passion est le nœud, et qu'il faudrait rompre ; tant d'assiduités auprès d'un objet vers qui l'inclination vous porte, et dont il faudrait vous séparer ?

Je ne le puis, dites-vous. Vous ne le pouvez ? Et moi je prétends (souffrez cette expression),

¹ Matth., xii, 18.

¹ Osée, xii, 9.

oni, je prétends qu'en parlant de la sorte, vous menez au Saint-Esprit, et vous faites outrage à sa grâce. Voulez-vous que je vous en convainque, mais d'une manière sensible, et à laquelle vous avouerez que le libertinage n'a rien à opposer ? Ce ne sera pas pour vous confondre, mais pour vous instruire comme mes frères, et comme des hommes dont le salut doit m'être plus cher que ma vie même : *Non ut confundam vos* ¹. La disposition où je vous vois m'est favorable pour cela, et Dieu m'a inspiré d'en profiter. Elle me fournit une démonstration vive, pressante, à quoi vous ne vous attendez pas, et qui suffira pour votre condamnation, si vous n'en faites aujourd'hui le motif de votre conversion. Ecoutez-moi, et jugez-vous.

Il y en a parmi vous (et Dieu veuille que ce ne soit pas le plus grand nombre !) qui se trouvent, au moment que je parle, dans des engagements de péchés, si étroits, à les en croire, et si forts, qu'ils désespèrent de pouvoir jamais briser leurs liens. Leur demander que, pour le salut de leur âme, ils s'éloignent de telle personne, c'est, disent-ils, leur demander l'impossible. Mais cette séparation sera-t-elle impossible, dès qu'il faudra marcher pour le service du prince, à qui nous nous faisons tous gloire d'obéir ? Je m'en tiens à leur témoignage : y en a-t-il un d'eux qui, pour donner des preuves de sa fidélité et de son zèle, ne soit déjà disposé à partir, et à quitter ce qu'il aime ? Au premier bruit de la guerre qui commence à se répandre, chacun s'engage, chacun pense à se mettre en route ; point de liaison qui le retienne, point d'absence qui lui coûte, et dont il ne soit résolu de supporter tout l'ennui. Si j'en doutais pour vous, je vous offenserai ; et quand je le suppose comme indubitable, vous recevez ce que je dis comme un éloge, et vous m'en savez gré. Je ne compare point ce qu'exige de vous la loi du monde, et ce que la loi de Dieu vous commande. Je sais qu'en obéissant à la loi du monde, vous conserverez toujours la même passion dans le cœur, et qu'il faut y renoncer pour Dieu ; et certes il est bien juste qu'il y ait de la différence entre l'un et l'autre, et que j'en fasse plus pour le Dieu du ciel que pour les puissances de la terre. Mais je veux seulement conclure de là que vous en imposez donc à Dieu, quand vous prétendez qu'il n'est pas en votre pouvoir de ne plus rechercher le sujet criminel de votre désordre, et de vous tenir, au moins pour quelque temps, et pour vous éprouver vous-même, loin de ses yeux et de sa présence. Car, encore une fois, vous re-

tiendra-t-il, quand l'honneur vous appellera ; et avec quelle promptitude vous verra-t-on courir et voler au premier ordre que vous recevrez, et que vous vous estimerez heureux de recevoir ? Quiconque aurait un moment balancé, serait-il digne de vivre ? oserait-il paraître dans le monde ? n'en deviendrait-il pas la fable et le jouet ?

Ah ! chrétiens, disons la vérité, on a trop affaibli, ou même trop avili les droits de Dieu. S'il s'agit du service des hommes, on ne reconnaît point d'engagement nécessaire ; tout est sacrifié, et tout le doit être ; puisque l'ordre de Dieu le veut ainsi. Mais s'agit-il des intérêts de Dieu même, on se fait un obstacle de tout, on trouve des difficultés partout, et l'on manque de courage pour les surmonter. Ceux même qui devraient s'opposer à ce relâchement, les prêtres de Jésus-Christ, malgré tout leur zèle, se laissent surprendre à de faux prétextes, et sont eux-mêmes ingénieux à en imaginer, pour modérer la rigueur de leurs décisions. On écoute un mondain, on entre dans ses raisons, on les fait valoir, on le ménage, on a des égards pour lui, on lui donne du temps ; on dit que l'occasion, quoique prochaine, ne lui est plus volontaire, quand il ne la peut plus quitter sans intéresser son honneur ; et on lui laisse à décider, tout mondain qu'il est, si son honneur y est en effet intéressé, et intéressé suffisamment pour contre-balancer celui de Dieu : on veut qu'il puisse demeurer dans cette occasion, ou du moins qu'on ne puisse l'obliger à en sortir, s'il n'en peut sortir sans se scandaliser lui-même ; et on s'en rapporte à lui-même, ou plutôt à sa passion et à son amour-propre, pour juger en effet s'il le peut. On cherche tout ce qui lui est en quelque sorte favorable, pour ne le pas rebuter ; c'est-à-dire qu'on l'autorise dans son erreur, qu'on l'entretient dans son libertinage, qu'on le damne et qu'on se damne avec lui. Car j'en reviens toujours à ma première proposition. En vain attendons-nous une grâce de combat pour vaincre la tentation, lorsque la tentation est volontaire, et qu'il ne tient qu'à nous de la fuir. En vain même l'aurons-nous, cette grâce de combat, dans les tentations nécessaires, si nous ne sommes en effet disposés à combattre nous-mêmes : comment ? surtout comme Jésus-Christ, par la mortification de la chair. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Pour bien comprendre ma seconde proposition, il faut encore s'il vous plaît, présupposer

¹ 1 Cor., iv, 14.

ce grand principe, sur quoi roule, pour ainsi dire, tout le mystère de la prédestination des hommes, et que j'ai déjà développé en partie dès l'entrée de ce discours, mais qui vous paraîtra bien plus noblement conçu et plus fortement exprimé par ces paroles de saint Cyprien, qui sont remarquables : *Ordine suo, non nostro arbitrio, virtus Spiritus Sancti ministratur*. La vertu du Saint-Esprit, c'est-à-dire la grâce, ne nous est pas donnée selon notre choix, beaucoup moins selon votre goût et nos inclinations ; mais dans un certain ordre établi de Dieu, suivant lequel elle doit être ménagée, et hors duquel elle demeure inutile et sans effet. Principe admirable, d'où je tire trois conséquences, qui sont d'une étendue presque infinie dans la morale chrétienne, et qui, appliquées à la conduite de la vie, font le juste tempérament de tous les devoirs que nous avons à remplir, pour correspondre aux desseins de Dieu dans l'importante affaire du salut. Suivez bien ceci, je vous prie.

Première conséquence : dans les tentations et dans les dangers où la misère humaine nous expose, je dis par nécessité et malgré nous-mêmes, Dieu, dont la fidélité ne manque jamais, est toujours prêt à nous aider de ses grâces ; mais il veut que nous en usions, et conformément à l'état où il nous a appelés, et par rapport à la fin pour laquelle ces mêmes grâces nous sont données. Car c'est proprement ce que saint Cyprien a voulu nous marquer : *Ordine suo, non nostro arbitrio*. Or vous savez, mes chers auditeurs, qu'en qualité de chrétiens, nous faisons tous profession d'une sainte milice, et qu'il n'y a personne de nous qui n'en porte le caractère. D'où il s'ensuit que notre vie, selon le témoignage de l'Écriture, ne doit plus être qu'une guerre continuelle de l'esprit contre la chair, de la raison contre les passions, de la foi contre les sens, de l'homme intérieur contre l'homme extérieur, enfin de nous-mêmes contre nous-mêmes. Et si nous prétendons à la véritable gloire du christianisme, qui consiste dans les solides vertus ; saint Paul, ce maître suscité de Dieu pour nous les enseigner et pour nous en donner une juste idée, semble n'en point reconnaître d'autres que de militaires. Car se servant d'une métaphore qui nous doit être vénérable, puisque le Saint-Esprit même en est l'auteur, il nous fait un bouclier de la foi, une cuirasse de la justice, un casque de l'espérance, nous recommandant en mille endroits de ses épîtres de nous revêtir de ces armes spirituelles : *Induite vos armaturam Dei*¹, et

¹ Ephes., vi, 11.

nous faisant entendre que nous en devons user, et que sans cela tout le bien qui est en nous, ou que nous présumons y être, n'est que mensonge et illusions. Voilà notre état.

Que fait Dieu de sa part ? il nous prépare des grâces proportionnées à cet état. Nous avons à soutenir une guerre difficile et dangereuse : il ne nous donne pas des grâces de paix, comme il en donnait au premier homme, car elles ne nous seraient plus propres ; mais des grâces de combat, de défense, d'attaque, de résistance, parce qu'il n'y a que celles-là qui nous conviennent. Les tentations sont des assauts que nous livre notre ennemi, et ces grâces sont des moyens pour les repousser. Par conséquent faire fond sur la grâce, sans être déterminé à résister et à combattre, c'est oublier ce que nous sommes, c'est nous figurer une grâce imaginaire et chimérique, c'est aller contre toutes les vues de Dieu. Tel est néanmoins le désordre le plus ordinaire, et fasse le Ciel que ce ne soit pas le nôtre ! Nous voulons des grâces qui nous garantissent de tous les dangers ; mais nous voulons que ce soient des grâces qui ne nous coûtent rien, qui ne nous incommovent en rien, qui nous laissent dans la possession d'une vie douce et paisible : et Dieu veut que ce soient des grâces qui nous fassent agir, qui nous tiennent dans la sujétion d'un exercice laborieux et sans relâche. *Ordine suo, non nostro arbitrio, virtus Spiritus Sancti ministratur*. Le repos de la vie, voilà ce qu'on cherche, et ce que tant de personnes vertueuses, séduites par leur amour-propre, se proposent jusque dans leur piété même. Et moi, leur dit Jésus-Christ, je ne connais point cette vie sans action, puisque rien n'est plus contraire à mon esprit, et que le royaume du ciel ne peut être emporté que par violence. Car c'est pour cela que je suis entré, comme votre chef, dans le champ de bataille, et qu'au lieu de vous apporter la paix, je vous ai apporté l'épée : *Non veni pacem mittere, sed gladium*¹. Témoignage sensible et convaincant qu'il ne veut à sa suite que des âmes généreuses, que des hommes infatigables, et toujours en état de remporter de nouvelles victoires. Le repos est pour le ciel, et le combat pour la terre. *Non veni pacem mittere, sed gladium*.

Seconde conséquence : la première maxime en matière de guerre est d'affaiblir son ennemi et de le fatiguer. Car de vouloir l'épargner et le traiter avec douceur, d'avoir pour lui de l'indulgence, ce serait se perdre et se détruire soi-même. Or quel est notre ennemi, chrétiens, je

¹ Matth. x, 34.

dis l'ennemi le plus puissant que la grâce ait à combattre en nous ? Reconnaissons-le devant Dieu, et ne nous aveuglons pas : c'est notre chair, cette chair de péché qui ne conçoit que des désirs criminels, cette chair esclave de la concupiscence, cette chair toujours rebelle à la loi de Dieu. Voilà, dit un apôtre, l'ennemi le plus à craindre, et par qui nous sommes plus communément tentés : *Unusquisque vero tentatur a concupiscentia sua* ¹. Ennemi d'autant plus dangereux qu'il nous est plus intime, ou plutôt qu'il fait une partie de nous-mêmes ; ennemi d'autant plus redoutable que naturellement nous l'aimons ; ennemi d'autant plus invincible qu'il ne nous attaque qu'en nous flattant : c'est cet ennemi, reprend saint Chrysostome, qu'il faut soumettre, qu'il faut dompter : par où ? par la mortification chrétienne, si nous voulons que la grâce triomphe de la tentation.

Car je dis qu'un chrétien qui n'a aucun usage de cette mortification évangélique, qui nourrit sa chair dans la mollesse, qui l'entretient dans le plaisir, qui lui donne toutes les commodités de la vie ; qui, toujours d'intelligence avec elle, la ménage en tout, la choie en tout, et cependant se confie dans la grâce de Dieu, et se persuade qu'elle suffira pour le sauver, ne la connaît pas cette grâce, et n'a pas les premiers principes de la religion qu'il professe : pourquoi ? voici la preuve qu'en donne saint Bernard : parce que la première action de la grâce qui le doit soutenir et assurer son salut, est d'éteindre la concupiscence en mortifiant la chair. Vous, au contraire, mon cher auditeur, vous, chrétien sensuel et délicat, au lieu de l'affaiblir, vous la fortifiez ; au lieu de lui retrancher ce qui lui donne l'avantage sur vous, vous la secondez ; c'est-à-dire qu'au lieu d'aider la grâce contre la tentation, vous aidez la tentation contre la grâce même, et que vous détruisez celle-ci par l'autre. Jamais donc vous ne devez attendre que la grâce ait son effet, à moins que vous ne demandiez deux choses contradictoires : savoir, que la grâce et la concupiscence vous dominant tout à la fois, ou que Dieu, par un miracle singulier, crée pour vous des grâces nouvelles, qui, sans assujettir la chair, fassent triompher l'esprit. Mais ne vous y trompez pas, et souvenez-vous toujours que ce n'est point au gré de l'homme que Dieu dispense ses grâces, mais selon la sage et invariable disposition de sa providence : *Ordine suo, non nostro arbitrio, virtus Spiritus Sancti ministratur*.

Et en effet, comment est-ce que tous les saints

ont combattu la tentation, et de quel stratagème se sont-ils servis, quel moyen ont-ils employé contre elle ? la mortification de la chair. N'est-ce pas ainsi que David, au milieu des pompes et des plaisirs de la cour, se couvrait d'un rude cilice, lorsqu'il se sentait troublé par ses propres pensées, et que les désirs de son cœur le portaient au mal et le tentaient ? *Ego autem cum mihi molesti essent, induebar cilicio* ¹. N'est-ce pas pour cela que saint Paul traitait rigoureusement son corps, et qu'il le réduisait en servitude ? *Castigo corpus meum, et in servitutum redigo* ². Quoi donc ! la grâce est-elle d'une autre trempe dans nos mains que dans celles de cet apôtre ? avons-nous, ou un esprit plus fervent, ou une chair plus soumise que David ? l'ennemi nous livre-t-il d'autres combats, ou sommes-nous plus forts que tant de religieux et tant de solitaires, les élus et les amis de Dieu ? Pas un d'eux qui ait compté sur la grâce séparée de la mortification des sens : et sans la mortification des sens, que dis-je ? dans une vie douce, aisée, commode, dans une vie même voluptueuse et molle, nous osons tout espérer de la grâce ! Un saint Jérôme comblé de mérite ne crut pas, avec la grâce même, pouvoir résister, s'il ne faisait de son corps une victime de pénitence ; et nous prétendons tenir contre tous les charmes du monde et les plus violents efforts de l'enfer, en faisant de nos corps des idoles de l'amour-propre ! Les Hilarion et les Antoine, ces hommes tout célestes et comme les anges de la terre, se sont condamnés aux veilles, aux abstinences, à toutes les rigueurs d'une vie pénible et austère : pourquoi ? parce qu'ils ne savaient point d'autre secret pour amortir le feu de la cupidité et pour repousser ses traits, et nous nous flattons de la faire mourir, en lui fournissant tout ce qui peut plus contribuer à la faire vivre ! Un saint Jean-Baptiste, sanctifié presque dès sa conception, et qui pouvait dire que la grâce était née avec lui, n'a fait fond sur cette grâce qu'autant qu'il l'a exercée, ou, pour parler plus correctement, qu'autant qu'il s'est exercé lui-même par elle et avec elle dans la pratique de la plus parfaite abnégation ; et nous, conçus dans le péché, nous, après avoir vécu dans le péché, nous nous promettons de la grâce des victoires sans combats, ou des combats sans violence ; une sainteté sans pénitence, ou une pénitence sans austérité ! Mais si cela était, conclut saint Jérôme, la vie de ce glorieux Précurseur et de ceux qui l'ont suivi, bien loin d'être un sujet d'admiration et d'éloge, ne devrait-elle pas être regardée comme une illusion

¹ Jac., 1, 14.

² Psalm., xxxiv, 13. — ² 1 Cor., ix, 27.

et une folie ? *Si ita esset, annon ridenda potius quam prædicanda esset vita Joannis ?*

C'est ainsi qu'ont raisonné les Pères que Dieu nous a donnés pour maîtres, et qui doivent être nos guides dans la voie du salut. Ne vous étonnez donc pas si des mondains, marchant, comme dit l'Apôtre, selon la chair, et ennemis de la croix et de la mortification de Jésus-Christ, se trouvent si faibles dans la tentation. Ne me demandez pas d'où vient qu'ils y résistent si rarement, qu'ils y succombent si aisément, qu'ils se relèvent si difficilement ; ce sont les suites naturelles de leur délicatesse et de leur sensualité : et si des âmes idolâtres de leur corps ne se laissaient pas entraîner par la concupiscence, ce serait dans l'ordre de la grâce un des plus grands miracles. Non, non, disait Tertullien, parlant aux premiers fidèles dans les persécutions de l'Eglise, je ne me persuaderai jamais qu'une chair nourrie dans le plaisir puisse entrer en lice avec les tourments et avec la mort. Quelque ardeur qu'un chrétien fasse paraître pour la cause de son Dieu et pour la défense de sa foi, je me défierai toujours ou plutôt je désespérerai toujours que de la délicatesse des repas, des habits, de l'équipage et du train, il accepte de passer à la rigueur des prisons, des roues et des chevalets. Il faut qu'un athlète, pour combattre, se soit auparavant formé par une abstinence régulière de toutes les voluptés des sens, et par une épreuve constante des plus rudes fatigues de la vie : car c'est par là qu'il acquiert des forces. De même, il faut qu'un homme, pour entrer dans le champ de bataille où sa religion l'appelle, ait fait l'essai de soi-même par une dure mortification qui l'ait disposé à supporter tout, et à n'être étonné de rien. Or, ce que Tertullien disait des persécutions, qui furent comme les tentations publiques et extérieures du christianisme, je le dis avec autant de sujet des tentations intérieures et particulières de chaque fidèle : c'est la grâce qui les doit vaincre : mais en vain présumons-nous que la grâce, toute puissante qu'elle est, les surmontera, si nous ne domptons nous-mêmes la chair qui en est le principe ; et quiconque en juge autrement est dans l'erreur et s'égare.

Mais en quoi consiste cette mortification de la chair, et, dans la pratique du monde, à quoi se réduit cet exercice ? troisième et dernière conséquence. Ah ! mes chers auditeurs, dispensez-moi de vous dire ce que c'est dans la pratique du monde que cette vertu, puisque à peine y est-elle connue, puisqu'elle y est méprisée, puisqu'elle y est même en horreur. Mais quelque idée

que le monde en puisse avoir, l'oracle de l'Apôtre ne laisse pas de subsister : que pour être à Jésus-Christ, et pour lui garder une fidélité inviolable, il faut crucifier sa chair et mourir à ses passions et à ses désirs déréglés : *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* ¹. Mais de quelque manière que le monde en puisse penser, il sera toujours vrai qu'il n'y a point de condition parmi les hommes où ce crucifiement de la chair ne soit d'une absolue nécessité, parce qu'il n'y en a pas une qui ne soit exposée à la tentation. Mais quelque peine que puisse avoir le monde à en convenir, la seule expérience de ses désordres lui fera reconnaître malgré lui-même, que la condition des grands, des riches, des puissants du siècle, est celle, entre toutes les autres, où cette mortification des sens devrait être plus ordinaire, parce que c'est celle où les tentations sont plus communes et plus violentes. Mais, de quelque opinion que le monde puisse être prévenu, du moins avouera-t-il que plus un pécheur est sujet à la tentation, plus cette loi de mortifier son corps est-elle d'une obligation étroite et rigoureuse pour lui. Si nous étions aussi chrétiens qu'il faudrait l'être, ces règles de l'Evangile, quoique générales, seraient plus que suffisantes pour nous faire comprendre nos devoirs. Mais parce que l'amour-propre nous domine, et que, dans l'excès d'indulgence que nous avons pour nous-mêmes, à peine prenons-nous le parti de nous imposer la plus légère pénitence, qu'a fait l'Eglise ? Elle a déterminé ce commandement général à un commandement particulier, qui est le jeûne du carême : se fondant en cela sur notre infirmité d'une part, et de l'autre sur notre besoin ; se réglant sur l'exemple des anciens patriarches, et beaucoup plus sur celui de Jésus-Christ ; s'autorisant du pouvoir que Dieu lui a donné de faire des lois pour la conduite de ses enfants, et se promettant de notre fidélité que, si nous avons un désir sincère de mortifier notre chair autant qu'il est nécessaire pour vaincre la tentation, non-seulement nous ne trouverons rien de trop rigoureux dans ce précepte, mais nous ferons bien plus qu'il ne nous prescrit, parce qu'en mille rencontres nous éprouverons qu'il ne suffit pas encore pour réprimer notre cupidité et pour éteindre le feu de nos passions.

Voilà, chrétiens, le dessein que s'est proposé l'Eglise dans l'institution de ce saint jeûne. Mais dans la suite des temps qu'est-il arrivé ? nous ne le déplorerons jamais assez, puisque c'est un

¹ Galat., v, 24.

désordre qui cause tant de scandale. Le démon et la chair, se sentant affaiblis par une si salutaire observance, ont employé toutes leurs forces pour l'abolir. Les hérétiques se sont déclarés contre ce commandement. Les uns ont contesté le droit, et les autres le fait. Ceux-là ont prétendu que l'Eglise, en nous imposant un tel précepte, passait les bornes d'un pouvoir légitime, comme si ce n'était pas à elle à qui le Sauveur du monde a dit, en la faisant l'héritière et la dépositaire de son autorité : Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel. Ceux-ci ont reconnu le pouvoir de l'Eglise, mais n'ont point voulu convenir qu'elle ait jamais porté cette loi, et qu'elle nous y ait assujettis ; comme si la tradition n'était pas évidente sur ce point, et que saint Augustin, il y a déjà plus de douze siècles, n'en eût pas parlé lorsqu'il disait que de jeûner dans les autres temps de l'année, c'était un conseil, mais que de jeûner pendant le carême, c'était un précepte : *In aliis temporibus jejunare consilium est ; in quadragesima jejunare præceptum*. Combien même de catholiques libertins et sans conscience se sont élevés contre une pratique si utile et si solidement établie, non pas en formant des difficultés ou sur le droit ou sur le fait, mais en méprisant l'un et l'autre, mais en violant le précepte par profession et avec la plus scandaleuse impunité, mais ne cherchant pas même des prétextes pour colorer en quelque sorte leur désobéissance, et pour sauver certains dehors. Que dis-je ! et devrais-je les compter parmi les catholiques, et leur donner un nom qu'ils déshonorent et dont ils se rendent indignes, puisque Jésus-Christ veut que nous les regardions comme des païens et des idolâtres ? *Si Ecclesiam non audierit , sit tibi sicut ethnicus et publicanus* ¹.

Enfin, jusque dans ce petit nombre de fidèles qui respectent l'Eglise et qui semblent soumis à ses ordres, combien en altèrent le commandement ? et par où ? par de fausses interprétations qu'ils lui donnent en faveur de la nature corrompue, par de prétendues raisons de nécessité qu'ils imaginent, et que la seule délicatesse leur suggère ; par de vaines dispenses qu'ils obtiennent ou qu'ils s'accordent à eux-mêmes. Je dis vaines dispenses ; et pour vous en convaincre, remarquez ceci : il n'y a qu'à considérer trois grands désordres qui s'y glissent, et dont je veux que vous conveniez avec moi. Car en premier lieu, c'est communément à certains états que ces sortes de dispenses semblent être attachées, et non point aux personnes

mêmes : marque infaillible que la nécessité n'en est pas la règle. Et en effet, n'est-il pas surprenant, chrétiens, que dès qu'un homme aujourd'hui se trouve dans la fortune et dans un rang honorable, il n'y ait plus de jeûne pour lui, que dès lors il soit si fécond en excuses pour s'en exempter ; que dès lors les forces lui manquent, et que son tempérament, que sa santé ne lui permettent plus ce qu'il pouvait et ce qu'il faisait dans un état médiocre, dans une maison religieuse, dans une vie plus réglée et plus chrétienne ? En second lieu, ceux qui se croient plus dispensés du jeûne, ce sont ceux mêmes à qui le jeûne doit être plus facile, ce sont ces riches du siècle chez qui tout abonde, et qui jouissent de toutes les commodités de la vie. Je dis plus, et en troisième lieu, ceux qui font plus valoir une faiblesse imaginaire, pour se dégager de l'obligation du jeûne, ce sont ceux qui devraient se faire plus de violence pour l'observer, parce que ce sont ceux à qui le jeûne est plus nécessaire. Car qui sont-ils ? Ce sont des pécheurs non-seulement responsables à la justice divine de mille dettes contractées dans le passé, et dont il faut s'acquitter ; mais encore liés par de longues habitudes qui les rendent plus sujets à de fréquentes rechutes dans l'avenir, dont il faut se préserver. Ce sont des mondains, engagés par leur condition en mille affaires, ayant sans cesse devant les yeux mille objets qui sont pour eux autant de tentations. Ce sont des courtisans que le bruit de la cour et ses divers mouvements, que ses coutumes et ses maximes, que ses intrigues et ses soins, que sa mollesse, ses plaisirs, ses pompes exposent aux occasions les plus dangereuses. Ce sont de jeunes personnes, ce sont des femmes obsédées de tant d'adorateurs qui les flattent, qui les idolâtrant, qui leur prodigent l'encens, qui leur tiennent des discours, qui leur rendent des assiduités, c'est-à-dire qui leur livrent des attaques et qui leur tendent des pièges à quoi elles ne se laissent prendre que trop aisément. Ce sont ceux-là pour qui le jeûne est d'une obligation particulière ; et néanmoins ce sont particulièrement ceux-là qui se croient plus privilégiés contre le jeûne. Ils le renvoient aux monastères et aux cloîtres ; mais, répond saint Bernard, si dans le cloître et le monastère le jeûne est mieux pratiqué, ce n'est pas là toutefois qu'il est d'une nécessité plus pressante ; pourquoi ? parce que d'ailleurs par la retraite, par tous les exercices de la profession religieuse, on y est plus à couvert du danger.

Ah ! mes chers auditeurs, souvenez-vous que vous ne surmonterez jamais les tentations, tandis que vous obéirez à la chair, et que vous en

¹ Math. xviii, 17.

suivrez les appétits sensuels. Souvenez-vous que Dieu dans sa loi ne distingue ni qualités ni rangs ; ou que s'il les distingue, ce n'est point par rapport à vous et à votre état, pour élargir le précepte ; mais au contraire pour le rendre encore plus étroit et plus rigoureux. Souvenez-vous que vous êtes chrétiens comme les autres, et que plus vous êtes élevés au-dessus des autres, plus vous avez d'ennemis à combattre et d'écueils à éviter ; par conséquent, que plus vous êtes dans l'opulence et dans la grandeur, plus vous devez craindre pour votre âme et faire d'efforts pour la conserver. Employez-y, outre le jeûne et la pénitence, la parole de Dieu et les bonnes œuvres ; la parole de Dieu, puisque

en ce saint temps que les ministres de Jésus-Christ la dispensent avec plus de zèle, cette divine parole, qui doit vous éclairer et vous fortifier ; les bonnes œuvres, puisque c'est en ce saint temps que l'Eglise redouble toute sa ferveur, ou plutôt qu'elle travaille à réveiller toute la ferveur des fidèles. Munis de ces armes de la foi, vous marcherez en assurance. Malgré les artifices et la subtilité de la tentation, malgré les fréquents retours et l'importunité de la tentation, malgré les plus violents assauts et toute la force de la tentation, vous vous maintiendrez dans les voies de Dieu, et vous arriverez à la gloire que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE LUNDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE.

SUR LE JUGEMENT DERNIER.

ANALYSE.

SUJET. *Quand le Fils de l'Homme viendra dans l'éclat de sa majesté, et tous les anges avec lui, alors il s'assiéra sur son trône, et toutes les nations se rassembleront devant lui.*

Nous reconnaissons deux avènements de Jésus-Christ ; car il est déjà venu, ce Dieu-Homme, dans le mystère de son incarnation, et il doit encore venir au jour terrible de son jugement universel, dont j'ai à vous parler dans ce discours, et dont je veux vous faire connaître la rigueur par la rigueur même de certains jugements que vous craignez tant sur la terre, et que vous avez dès maintenant à subir dans la vie.

DIVISION. Nous avons dès maintenant dans la vie deux sortes de jugements à subir : ceux que les hommes font de nous, et celui que nous faisons de nous-mêmes. De là je tire deux conjectures de la rigueur du jugement de Dieu. En deux mots, le monde nous juge, et combien craignons-nous les jugements du monde ? premier préjugé de la rigueur du jugement de Dieu : première partie. Nous nous jugeons nous-mêmes, et rien ne nous trouble davantage que ce jugement de notre conscience : second préjugé de la rigueur du jugement de Dieu : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Nous craignons les jugements du monde, et nous en craignons surtout : 1° la vérité ; 2° la liberté ; 3° la sincérité ; 4° la sévérité ; 5° l'uniformité. Tout cela, autant de conjectures de l'extrême rigueur du jugement de Dieu, et autant d'épreuves sensibles par où Dieu semble déjà nous y disposer.

Quelle force d'esprit que nous affections, nous craignons les jugements du monde. De là vient que nous sommes si mortifiés quand la censure du monde nous attaque personnellement ; et si nous savions en bien des rencontres ce qu'on pense et ce qu'on dit de nous, nous en serions outrés de douleur. Or, cette crainte des jugements des hommes doit nous élever à la crainte du jugement de Dieu. Car nous devons nous dire à nous-mêmes : Si je crains tant d'être censuré par des hommes faibles comme moi, que sera-ce d'être condamné par un Dieu infiniment au-dessus de moi ? Il est vrai que saint Paul disait : *Peu m'importe que le monde me juge* ; mais il n'appartenait qu'à saint Paul de parler ainsi. Pour moi je dis : il m'importe de me souvenir combien la censure du monde m'alarme et me déconcerte, afin d'apprendre avec quel soin je dois donc me préserver du jugement d'un Dieu, dont je révere la sainteté et dont je redoute la puissance.

1° Mais que craignons-nous surtout dans les jugements des hommes ? la vérité. Des calomnies qu'on invente contre nous nous touchent moins, parce que nous avons de quoi les confondre ; mais ce qui nous pique le plus vivement, c'est que souvent nous sommes obligés de reconnaître dans le fond du cœur que les jugements désavantageux qu'on fait de nous ne sont que trop équitables et trop bien fondés. Triste image du jugement de Dieu : car ce qu'il y aura de plus à craindre pour nous, c'est sa vérité, cette vérité qui nous convaincra, en sorte que nous n'aurons rien à répondre.

2° Comme nous craignons la vérité des jugements du monde, nous n'en pouvons souffrir la liberté. Nous voudrions du moins qu'on fût plus discret et plus réservé à parler ; nous voudrions qu'on nous respectât dans le rang où nous sommes : mais fusions-nous encore plus grands, on ne nous épargnera pas ; et plus même nous serons grands, moins on nous épargnera. Or, qu'est-ce que cela, sinon le jugement de Dieu en figure ? Pour vous en donner une idée sensible, rendez-vous attentifs à la supposition que je vais faire. Si par l'ordre de Dieu, et usant des connaissances et de la liberté qu'il me donnerait, je venais à révéler ici les consciences : si j'entreprenais sans égard certains de mes auditeurs, et que je leur fisse essayer l'opprobre de je ne sais combien de crimes qu'ils tiennent cachés dans les ténèbres, ils en mourraient de dépit et de chagrin. Telle est l'absolue et impérieuse liberté avec laquelle Dieu condamnera ce qu'il y a de plus grand dans le monde ; et c'est à vous, puissants du siècle, à y penser.

3° Non-seulement nous craignons la vérité et la liberté des jugements du monde, mais nous n'en pouvons pas plus supporter la sincérité. Un ami sincère et fidèle, à force d'être fidèle et sincère, nous devient odieux. Appliquons ceci au jugement de Dieu.

Nous voulons qu'un ami, lorsqu'il s'agit de certaines vérités fâcheuses, ait soin, en nous les disant, de les adoucir et de nous y préparer. Mais Dieu, sans adoucissement, sans déguisement, nous fera voir la vérité toute nue. Vue affligeante, par où il punira nos délicatesses ou nos honteuses faiblesses à ne la pouvoir écouter. Vue par où il confondra l'aveuglement où nous aurons vécu, et ce profond oubli de nous-mêmes où le mensonge et la flatterie nous auront entretenus : *Existimasti inique, quod ero tui similis; arguam te et statim contra faciem tuam.*

4° Ce qui nous fait encore tant craindre les jugements des hommes, c'est leur sévérité. Car nous savons que le monde ne pardonne rien. Nous ne pardonnons rien nous-mêmes aux autres; et, par une bizarre contradiction, nous voulons qu'ils aient pour nous un certain fonds de bonté, tandis que nous les jugeons à la rigueur, et souvent plus qu'à la rigueur. Or, si les jugements des hommes sont si sévères, apprenons quel sera ce jugement sans miséricorde dont Dieu nous menace. *Voca nomen ejus absque misericordia.* Pendant la vie, Dieu fait justice et miséricorde tout ensemble : mais dans son jugement, il exercera sa justice toute pure, à peu près comme nous l'exerçons envers nos plus déclarés ennemis.

5° Ce qu'il y a d'insoutenable dans la censure du monde, c'est qu'elle soit générale, et que par son uniformité elle devienne contre nous un jugement public. Il est vrai qu'il y a de ces âmes sans pudeur : mais ce sont des monstres qui ne peuvent servir d'exemple. Du reste dans quelque décri que nous soyons maintenant, il n'est presque jamais complet ni universel : mais le pécheur, au jugement de Dieu, se verra condamné de tout l'univers : *Et pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos.*

CONCLUSION. Pour nous préparer au jugement de Dieu, prions donc les jugements du monde lorsque le monde condamne nos désordres. Aimons dans les jugements du monde la vérité qui nous corrige. Regardons-en la liberté comme un moyen que Dieu nous fournit pour nous maintenir dans l'ordre. Ayons dans le monde un ami prudent et fidèle, qui nous parle avec sincérité. Si le monde est un censeur sévère, bénissons la Providence de ce que le vice n'a pas encore prévalu jusqu'à obtenir du monde qu'il lui fit grâce. Si le monde est un censeur public, et si nous avons tant de peine à porter cette censure publique du monde, jugeons quelle sera cette confusion universelle des réprouvés devant le tribunal de Dieu; et, sans différer, effaçons dans le tribunal de la pénitence ce qui ferait notre honte dans l'assemblée générale de tous les hommes.

DEUXIÈME PARTIE. Nous nous jugeons nous-mêmes, et rien ne nous trouble davantage que ce jugement secret et domestique de notre conscience. Nous avons chacun une conscience : dans les uns conscience droite, que Dieu nous a donnée; dans les autres fautive conscience, dont nous sommes nous-mêmes les auteurs. Or, de l'une et de l'autre, ou plutôt des reproches et des inquiétudes de l'une et de l'autre, tirons un nouveau préjugé, mais sûr et infaillible, du jugement de Dieu.

1° Conscience droite, qui sans autre loi suffit pour nous tenir lieu de loi. Qu'est-ce que cette conscience? un jugement que nous faisons de nous-mêmes, et que nous en faisons malgré nous. Exemple de Caïn déchiré des remords de sa conscience après son péché. Or, que nous présentons ces agitations, ce saisissement, ce désespoir du pécheur à la vue de ses crimes, sinon le jugement de Dieu? Jugement redoutable, qui dès maintenant et en partie s'exécute dans nous-mêmes. Oui, c'est par nos propres consciences que Dieu déjà nous fait notre procès : *De ore tuo te judico* : et dans un sens on peut dire, avec saint Augustin, que le jugement de Dieu à notre égard est déjà fait, et que le dernier jugement n'ajoutera rien à ce jugement intérieur que l'appareil et la solennité. C'est pourquoi l'Apôtre appelle si souvent le jugement universel le jour de la manifestation, comme si tout le jugement de Dieu devait consister alors à ouvrir le livre de nos consciences, et à faire voir que nous sommes déjà jugés par nous-mêmes et dans nous-mêmes. Cependant si cette voix secrète que Dieu nous fait entendre au fond de nous-mêmes nous cause tant de frayeur et d'épouvante, que sera-ce quand il éclatera?

Conscience droite, dont nous ne pouvons, dès cette vie même, ni toujours, ni entièrement, nous défaire. C'est un censeur qui nous suit partout, qui nous condamne partout, et qui répand l'amertume et le trouble jusques au milieu de nos plaisirs. Mais, mon Dieu, disait sur cela saint Augustin, si je puis me garantir du jugement de ma conscience, comment me défendrai-je de votre jugement; et de ce jugement inévitable, de ce jugement irrévocable, de ce jugement éternel?

2° Conscience fautive : il est vrai que l'on se fait tous les jours de fausses consciences; mais ces fausses consciences, reprend saint Augustin, sont elles-mêmes les plus sensibles et les plus tristes préjugés du jugement de Dieu : pourquoi? parce que ce ne sont jamais ou presque jamais des consciences tranquilles. Car s'il n'y avait point de jugement à craindre, ou que l'idée de ce jugement pût être absolument effacée de notre esprit, il nous serait aisé de trouver dans la fautive conscience la tranquillité et la paix. Pourquoi donc ne l'y trouvons-nous pas, si ce n'est parce que la conscience aveugle et corrompue ne l'emporte jamais tellement sur la conscience saine et droite, que celle-ci, quoique d'une voix faible, ne réclame toujours contre le mal, et qu'elle ne nous fasse sentir qu'il y a un jugement de Dieu, où nos erreurs doivent être confondues? C'est pour cela même, remarque saint Grégoire pape, que plus le jugement de Dieu est proche, plus la fautive conscience devient chancelante, et qu'aux approches de la mort toute sa fermeté se dément, parce qu'on a l'idée plus présente d'un juge souverain, d'un juge équitable, d'un juge éclairé, d'un juge tout-puissant, d'un juge inflexible, devant qui il faut nécessairement paraître.

Craignons donc le jugement de Dieu, et demandons tous les jours à Dieu cette crainte. Craignons le jugement de Dieu, et craignons-le en quelque état de perfection que nous puissions être, puisque les saints le craignaient tant eux-mêmes. Craignons le jugement de Dieu, et craignons-le souverainement et par-dessus tout, comme nous devons aimer Dieu par préférence à tout. Craignons le jugement de Dieu, et craignons encore plus le péché, puisque c'est le péché qui le doit rendre si formidable. Craignons le jugement de Dieu, et servons-nous de cette crainte pour corriger nos erreurs et pour réprimer nos passions. Craignons le jugement de Dieu, et que cette crainte de Dieu nous excite à le fléchir et à l'apaiser. Enfin craignons le jugement de Dieu, et craignons surtout de perdre cette crainte, qui est une ressource pour nous dans nos désordres, et comme un port de salut.

Cum venerit Filius hominis in majestate sua, et omnes angeli cum eo, tunc sedebit super sedem majestatis suae, et congregabuntur ante eum omnes gentes.

Quand le Fils de l'homme viendra dans l'éclat de sa majesté, et tous les anges avec lui, alors il s'assiéra sur son trône, et toutes les nations se rassembleront devant lui. (*Matth.*, chap. xxv, 31.)

Nous reconnaissons, mes frères, deux avènements de Jésus-Christ, que l'Église nous propose comme deux grands objets de notre foi, et sur lesquels on peut dire que roule toute la

religion chrétienne. Car il est venu, cet Homme-Dieu, dans le mystère adorable de son incarnation; et il doit encore venir au jour terrible de son jugement universel. Dans le premier avènement, il a pris la qualité de Sauveur; mais dans le second, il prendra la qualité de juge. Dans l'un, il s'est revêtu d'une chair passible et sujette à la mort; mais dans l'autre, il paraîtra sur le trône, et revêtu de tout l'éclat d'un corps

glorieux. Quand il commença à se faire voir au monde, ce fut sous un visage aimable et plein de douceur : *Ecce rex tuus venit tibi mansuetus* ¹ ; mais quand il se montrera pour la seconde fois au monde, ce sera sous le visage le plus effrayant, et la foudre à la main : *Ecce dies Domini terribilis* ². Enfin, dit saint Chrysostome, dans son incarnation, il semble que son humanité eût comme anéanti toute la gloire de sa divinité ; et dans son jugement dernier, il semble que sa divinité doive comme absorber toutes les faiblesses de son humanité. *Cum venerit in majestate sua, tunc sedebit super sedem majestatis suæ.*

C'est, chrétiens, de cet avènement de terreur, de ce jugement de Dieu, que je viens aujourd'hui vous entretenir. Mais pour vous apprendre à le craindre, je ne vous parlerai ni de la chute des étoiles, ni des éclipses du soleil et de la lune, ni de cet incendie général qui embrasera toute la terre, ni de cette confusion de tous les éléments, qui fera retomber le monde dans un nouveau chaos. Au lieu de ces phénomènes prodigieux et de ces signes éclatants, qui surprendront toute la nature, mais qui ne doivent arriver qu'à la fin des siècles, je veux vous en donner de plus simples, de plus présents, de plus naturels, et par là même de plus propres à faire impression sur vos cœurs. Je veux vous faire connaître la rigueur du jugement de Dieu, par la rigueur de certains jugements que vous craignez tant sur la terre, et que vous avez dès maintenant à subir dans la vie. Je veux vous convaincre par vous-mêmes, et n'employer ici point d'autres preuves que vos sentiments les plus ordinaires. Ce dessein est particulier ; mais il aura de quoi vous édifier et vous toucher. Vierge sainte, il ne sera plus temps à ce dernier jour, à ce jour des vengeances divines, d'implorer votre secours ; mais vous êtes présentement encore le refuge et l'asile des pécheurs. C'est pour cela que nous nous adressons à vous, et que nous vous disons : *Ave, Maria.*

Quelque disproportion qu'il y ait entre Dieu et la créature, c'est par les créatures, dit le grand Apôtre, et par les choses visibles, que nous apprenons à connaître ce qu'il y a d'invisible en Dieu : *Invisibilia enim ipsius per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur* ³. Et moi je dis, chrétiens, appliquant à mon sujet cet excellent principe de saint Paul : Quelque disproportion qu'il y ait entre le jugement de Dieu et le jugement des hommes, c'est par les jugements des hommes que nous devons mesu-

rer, sonder, pénétrer, et non-seulement apprendre à connaître, mais à craindre le jugement de Dieu. Vous me demandez, comme les apôtres à Jésus-Christ, des présages et des signes de ce jugement redoutable, dont le Fils de Dieu nous parle dans notre Evangile : *Et quod signum adventus tui* ¹ ? En voici deux, mes chers auditeurs, que je vous propose d'abord, et où je renferme tout ce que j'ai à vous dire dans ce discours. La censure du monde, dont nous ne pouvons nous parer ; et la censure de nos propres consciences, que nous ne pouvons éviter : les jugements que l'on fait de nous, et celui que nous en faisons nous-mêmes. Les jugements que l'on fait de nous, et que j'appelle la censure du monde ; le jugement que nous faisons nous-mêmes, et que j'appelle la censure de notre propre conscience. Je m'explique. Il est certain que Dieu nous jugera ; c'est ce que nous attendons, et ce qui doit être la fin du second avènement de Jésus-Christ : mais sans attendre que Jésus-Christ vienne pour nous juger, dès maintenant le monde nous juge, et dès maintenant nous nous jugeons nous-mêmes. Le monde nous juge, et combien craignons-nous ce jugement du monde ? premier préjugé de la rigueur du jugement de Dieu, et le sujet de la première partie. Nous nous jugeons nous-mêmes, et rien ne nous trouble davantage que ce jugement de notre conscience : second préjugé de la rigueur du jugement de Dieu, et le sujet de la seconde partie. Tirons donc, chrétiens, de ce double jugement, de celui que le monde fait de nous, et de celui que nous faisons nous-mêmes de nous mêmes, une double conjecture de l'extrême sévérité du jugement de Dieu, ou plutôt apprenons à craindre le jugement de Dieu, et par la crainte que nous avons des jugements du monde, et par les peines que nous cause le jugement de nos propres consciences. Tout ceci donnera lieu à des réflexions bien sensibles et bien solides.

PREMIÈRE PARTIE.

Nous craignons les jugements du monde, je dis les jugements que le monde fait de nous ; et ce qui nous doit être un grand sujet de confusion et de réflexion, dans l'idée que nous nous formons de ces jugements du monde à quoi nous sommes exposés, nous n'en craignons pas seulement l'iniquité et la malignité, mais nous en craignons encore plus la vérité ; nous n'en pouvons souffrir la liberté, nous en supportons avec peine la sincérité, nous en redoutons l'exacte et rigide sévérité ; et quand ces juge-

¹ Math., xxi, 5. — ² Joel., ii, 11. — ³ Rom., i, 20.

¹ Matth., xxiv, 3.

ments s'accordent sur ce qui peut nous rendre odieux et nous décrier, c'est surtout alors qu'ils nous accablent, et que nous n'en pouvons soutenir l'uniformité. Je le répète, et je dis en peu de paroles, qui vont faire tout le fond de cette première partie : nous craignons la censure des hommes, et nous la craignons parce qu'elle n'est souvent que trop juste; nous la craignons parce qu'elle est libre, nous la craignons parce qu'elle est sincère, nous la craignons parce qu'elle ne nous fait nulle grâce, nous la craignons, parce qu'à force de se répandre, elle devient enfin contre nous un jugement public. Tout cela, mes chers auditeurs, ce sont autant de conjectures de l'extrême rigueur du jugement de Dieu, et autant d'épreuves sensibles par où Dieu semble déjà nous y disposer. Ecoutez-moi, et tâchez à tirer de là des conséquences dignes, et du sujet que je traite, et de la sainteté du christianisme que vous professez.

Nous voulons souvent, par une prétendue force d'esprit, nous mettre au-dessus de la censure et des jugements des hommes, et nous nous flattons quelquefois d'être en effet parvenus à cette heureuse indépendance; mais au même temps, pour peu que nous nous consultations nous-mêmes, nous voyons bien que nous nous trompons : c'est-à-dire que nous voudrions mépriser cette censure du monde, et pouvoir la compter pour rien; mais quelque mépris que nous en fassions, ou que nous affectons d'en faire, nous sentons assez au fond de l'âme que nous la craignons. Car de là vient la désolation où l'on tombe et le trouble qui nous saisit, quand cette censure nous attaque personnellement, et qu'il nous arrive d'en éprouver les traits. De là vient que nous en sommes si mortifiés, si piqués, si offensés. De là vient que les moindres rapports qu'on nous fait excitent en nous des mouvements si vifs de dépit, de colère, de vengeance; marque évidente que nous ne la méprisons pas. En effet, si nous savions, en bien des rencontres et sur bien des sujets, les idées qu'on a de nous, ce que l'on pense de nous, comment on parle de nous, nous en serions outrés de douleur. Si, lorsque nous sommes tranquilles, et peut-être contents de nous-mêmes, on nous faisait connaître pour qui nous passons dans l'estime du monde, il n'en faudrait pas davantage pour nous consterner et pour nous plonger dans le plus noir et le plus mortel chagrin. Ainsi le repos et la tranquillité de notre vie ne roule souvent que sur l'ignorance où nous sommes des jugements qu'on fait de nos personnes, de nos actions, de nos qualités : mais

qu'on nous tire de cette ignorance, et dès là nous commencerons à être malheureux.

Il est donc vrai que, malgré nous, nous les craignons, ces jugements; et il est de l'ordre de la Providence, dit saint Chrysostome, que cela soit de la sorte. Pourquoi? parce que, sans parler des autres biens que produit cette crainte, quoique humaine; ou, pour mieux dire, sans parler des maux qu'elle empêche, en contenant les hommes dans le devoir; sans parler des désordres qui s'ensuivraient inmanquablement, si cette crainte n'était pas une barrière pour nous arrêter, au moins est-il certain qu'elle nous élève à la crainte du jugement de Dieu, qu'elle nous fait sentir par avance le jugement de Dieu, qu'elle nous sert à connaître la sévérité du jugement de Dieu. Car pour peu que nous ayons non-seulement de religion, mais de raison, voici, ce me semble les réflexions que nous devons faire. Nous devons chacun nous dire à nous-mêmes : Si les jugements que les hommes forment contre moi font en moi de si vives impressions, que sera-ce quand Dieu lui-même viendra me juger? Si je crains tant d'être censuré par des hommes faibles comme moi, que sera-ce d'être condamné par un Dieu infiniment au-dessus de moi? Pour peu que je sois fidèle à la grâce, cette réflexion que je fais, ce raisonnement suffit pour réveiller toute ma ferveur, et pour me faire marcher devant Dieu, comme l'Apôtre, avec crainte et avec tremblement.

Je sais que saint Paul agissait par des principes plus relevés, quand il disait, plein d'une généreuse confiance : Peu m'importe que le monde me juge, parce que c'est assez pour moi de savoir que le Seigneur me jugera : *Mihi autem pro minimo est, ut a vobis judicer* ¹. Mais il n'appartenait qu'à saint Paul de parler ainsi : outre que la sainteté de sa vie était à l'épreuve, et le mettait à couvert de tous les jugements du monde, il avait été ravi jusques au troisième ciel; il avait puisé dans la source même la connaissance des vérités éternelles; et par conséquent il n'était pas nécessaire qu'il fit aucune attention aux jugements du monde, pour être pénétré de la pensée du jugement de Dieu. Mais nous, sensuels et grossiers, nous, esclaves des sens et attachés à la terre, il n'est pas étrange que nous ayons besoin de ce secours, et c'est à nous, puisqu'il nous est propre, à nous en aider. Oui, devons-nous dire, il m'importe de penser que les hommes sont les censeurs de ma vie; il m'importe de ne pas oublier que les

¹ 1 Cor., iv, 3.

hommes m'éclairent, qui que je sois et quoi que je fasse, et qu'ils sont en possession de me juger; il m'importe de me souvenir qu'en mille occasions cette censure des hommes m'alarme, me déconcerte, m'humilie, m'abat; parce que ce sont là autant d'avertissements pour moi, et que j'apprends quelles précautions j'ai donc à prendre pour me préserver de ce jugement supérieur où je dois paraître, et qui doit décider de mon éternité. Car si ce prétendu tribunal des hommes qui me jugent sans autorité, et dont je ne reconnais point la juridiction, est néanmoins un tribunal formidable pour moi, quel sentiment dois-je avoir de celui d'un Dieu dont je révère la sainteté et dont je redoute la puissance? Et si je me contrains, si je m'observe, si je garde tant de mesures pour me sauver des jugements du monde, avec quel soin, avec quelle circonspection dois-je régler ma vie pour me mettre en état de répondre à ce souverain Juge, qui tient en ses mains ma destinée? C'est ainsi que je m'instruis, et que, me faisant à moi-même de salutaires leçons, du monde je m'élève à Dieu. Avançons : voici quelque chose encore de plus important et de plus fort.

Quelque vains et quelque injustes que nous supposions les jugements du monde, nous n'en craignons pas tant, après tout, l'iniquité et la malignité, que nous en craignons la vérité. Car pourquoi ces jugements critiques et désavantageux, quand nous venons à les connaître, nous sont-ils si sensibles, ou pourquoi y sommes-nous si sensibles nous-mêmes? avouons-le de bonne foi, parce que nous ne les trouvons que trop véritables. S'ils l'étaient moins, ils nous troubleraient beaucoup moins; et s'ils étaient évidemment faux, on les négligerait. Ils ne nous blessent que parce qu'ils sont trop bien fondés, que parce qu'ils trouvent et qu'ils doivent trouver dans les esprits trop de créance, que parce que nous n'avons rien à y opposer. Et certes, sur tous les jugements outrés que la passion et la vengeance inspire contre nous, nous nous faisons aisément raison. Nous en appelons au témoignage de notre conscience et à la vérité connue; et le témoignage de notre conscience, la vérité qui nous favorise, est un soutien pour nous contre la témérité et l'injustice : mais il y a une censure du monde équitable, droite, désintéressée; une censure à laquelle il est évident que la passion n'a point de part; une censure irréprochable, et qui porte avec soi sa conviction; et c'est celle-là qui nous fait trembler. Donnons plus de jour à cette pensée. Nous haïssons, dit saint Augustin, non-seulement la ca-

lomie qui nous impose, mais la vérité qui nous reprend; et si nous y prenons bien garde, souvent la vérité qui nous reprend nous choque et nous aigrit bien plus vivement que la calomnie qui nous impose. Car nous avons de quoi repousser la calomnie et de quoi la confondre; mais la vérité, en nous convainquant, nous confond nous-mêmes. La calomnie qui nous impose, se détruit avec le temps et se dissipe; mais la vérité qui nous reprend, s'éclaircit toujours d'un jour à un autre; et à mesure qu'elle s'éclaircit, elle découvre notre honte, et ne nous laisse rien à répliquer.

Triste image du jugement de Dieu. Car, dit saint Jérôme, ce qu'il y a pour nous de plus redoutable dans ce jugement, ce n'est ni la majesté du Juge, ni sa puissance, ni sa grandeur, mais sa vérité : cette vérité qui s'élèvera contre nous; cette vérité qui nous accusera, qui nous convaincra, qui nous condamnera, qui nous confondra : non pas cette faible vérité des hommes, mais cette invincible vérité de Dieu, cette immuable vérité de Dieu, cette irréfragable vérité de Dieu, cette vérité qui ne peut être ni désavouée, ni contestée, ni éludée; en un mot, ô mon Dieu, cette vérité qui environne votre trône, et que l'Écriture appelle pour cela votre vérité : *Et veritas tua in circuitu tuo*¹. Voilà, reprenait saint Jérôme, ce que j'ai à craindre. Car pour la vérité des hommes et de leurs jugements, quelque forte qu'elle fût contre moi, peut-être m'en pourrais-je défendre; quelque évidente qu'elle parût, peut-être pourrais-je l'obscurcir; peut-être au moins, à force de subtilités et de prétextes, pourrais-je l'affaiblir. Mais contre la vérité de Dieu, que ferai-je et que dirai-je, moi pécheur, moi ver de terre? Si je veux entrer en discussion avec elle; disait le saint homme Job, de cent crimes qu'elle me reprochera, je ne répondrai pas sur un seul. Si j'entreprends de me justifier, ma propre justification deviendra ma condamnation. Si je me crois innocent, dès là je me rendrai coupable. Quand il y aurait en moi quelque trace ou quelque rayon de justice, cette justice humaine, éclairée de la vérité de Dieu, s'effacera, s'évanouira. Ah! Seigneur, concluait-il, vous dont la lumière sonde les plus profonds abîmes, vous à qui nul ne peut résister, que votre vérité est adorable! mais qu'elle est redoutable! Il y a en effet, chrétiens, entre la vérité des hommes et la vérité de Dieu, des différences infinies : mais le caractère le plus distinctif et le plus particulier de la vérité de Dieu, c'est qu'en nous jugeant elle nous fer-

¹ Psalm., LXXXVIIII, 9.

metra la bouche ; qu'en nous condamnant et en nous réprochant, elle nous réduira à la malheureuse et cruelle nécessité d'approuver nous-mêmes, par un aveu forcé de notre injustice, l'arrêt de notre réprobation. Aussi est-ce votre vérité, Seigneur, et ne convient-il qu'à votre vérité d'exercer sur nous un tel empire : *Et veritas tua in circuitu tuo*. Revenons aux jugements des hommes.

Comme nous en craignons la vérité, nous n'en pouvons souffrir la liberté. Nous voudrions que la censure au moins nous respectât ; nous la voudrions à notre égard, ou plus discrète, ou plus timide : et Dieu, pour nous tenir dans l'ordre, permet qu'elle soit libre et hardie. Car nous avons beau présumer de nous-mêmes, nous n'empêcherons pas le monde de juger et de parler. Nous avons beau nous promettre que dans le rang où nous sommes on nous épargnera ; fussions-nous encore plus grands, on ne nous épargnera pas : que dis-je ! souvent même plus nous serons grands, moins serons-nous épargnés. En vain notre orgueil s'en offensera : ce que nous témoignerons de sensibilité ou de hauteur ne servira qu'à piquer encore davantage, et à faire examiner de plus près notre conduite. En vain trouverons-nous des fauteurs de nos passions, des esprits assez complaisants et assez lâches pour applaudir à nos vices ; nos vices, à mesure qu'ils seront connus, seront hautement condamnés. Pour un flatteur qui nous approuvera, Dieu suscitera mille censeurs qui se scandaliseront de nos désordres, et qui ne s'en tairont pas. Pour une langue muette qui retiendra la vérité captive et dans le silence, cent autres la feront éclater à notre confusion. Or qu'est-ce que cela, dit saint Chrysostome, sinon le jugement de Dieu en figure ? Oui, cette liberté, ou si vous voulez, cette licence, et même cette impunité des jugements du monde, dont rien ne nous peut garantir durant la vie, et qui, selon l'oracle du Saint-Esprit, est encore plus inévitable à la mort ; cette censure du monde, à quoi malgré nous, vivants et mourants, nous sommes livrés, et qui n'excepte ni qualité, ni dignité, ni fortune ; que nous annonce-t-elle, sinon le jugement de Dieu, et ce qu'il y a peut-être dans le jugement de Dieu de moins soutenable et de plus accablant ?

Je veux, chrétiens, vous en donner une idée encore plus sensible : rendez-vous attentifs à la supposition que je vais faire ; vous en serez touchés. Si donc, au moment que je parle, Dieu, par un trait de sa lumière, me découvrirait ce qu'il y a dans chacun de vous de plus intérieur

et de plus caché : ce n'est pas assez ; s'il m'ordonnait de vous reprocher ici publiquement et en face ce qu'il y a dans votre vie de plus secret et de plus humiliant ; s'il me disait comme au Prophète : *Fode parietem* ¹, perce la muraille, et, par le droit que je te donne de révéler les consciences, fais-en voir toute la noirceur et toute l'horreur : *Exalta vocem tuam* ² ; élève ta voix, et, sans craindre ceux qui l'écoutent, dis-leur hardiment ce qu'ils craignent le plus d'entendre, ce qu'ils seront au désespoir d'avoir entendu, ce qu'on ne leur a jamais dit, ce qu'ils n'osent se dire à eux-mêmes : *Et annuntia populo meo scelera eorum* ³. Si, pour obéir à cet ordre, j'étendais jusque-là mon ministère et la liberté qu'il me donne, et que, sans nul discernement de vos conditions, je vinsse à manifester dans cette chaire tant de mystères d'iniquité, disons mieux, tant de mystères d'ignominie ; enfin, si, revêtu de l'autorité de Dieu, j'entreprenais actuellement certains de mes auditeurs, réputés gens d'honneur et passant pour tels, mais dans le fond hommes corrompus, et peut-être scélérats insignes ; si je les désignais en particulier, et que je leur fisse essayer l'opprobre de je ne sais combien de crimes, mais de crimes honteux, dont ils demeureraient flétris : ah ! chrétiens, tel qui m'écoute avec plaisir en mourrait de dépit et de douleur. Or, ce n'est là néanmoins qu'une ombre du jugement que je vous prêche ; de ce jugement, dont une des circonstances essentielles est la liberté absolue, ou, pour user d'un terme encore plus propre, la liberté impérieuse avec laquelle Dieu condamnera ceux qui, dans le monde, se seront crus en possession de n'être jamais condamnés ; avec laquelle il reprendra ceux qu'on n'aura jamais repris ; avec laquelle il montrera qu'il est pour tous sans exception, mais encore plus pour ceux-là, le Dieu des vengeances : *Deus ultionum Dominus* ⁴. Car, dit le Prophète royal, par la raison même que la vengeance lui appartient, *Deus ultionum*, il agira librement et souverainement, c'est-à-dire en Dieu ; en Dieu sans égards, ou plutôt supérieur à tous les égards ; en Dieu qui, dans la dernière justice qu'il rendra aux hommes, n'aura ni conditions à distinguer, ni personnes à ménager, parce qu'il viendra pour venger les abus qu'auront faits les hommes de leurs conditions, et pour punir les ménagements criminels qu'on a eus pour leurs personnes : *Deus ultionum libere egit*.

En effet, si nous l'en croyons lui-même (et quel autre que lui en croirons-nous ?) comme

¹ Ezech., VIII, 7. — ² Isa., LVIII, 1. — ³ Ibid., LVIII, 1. — ⁴ Psalms. XCII, 1.

Dieu des vengeances, bien loin de respecter la qualité, c'est contre la qualité même qu'il s'élèvera ; bien loin de considérer la grandeur, c'est à la grandeur même qu'il s'en prendra : non pas, ajoute saint Chrysostome, par une vaine ostentation de la prééminence de son être et de sa souveraine autorité, mais par une nécessité indispensable, et par une loi inflexible de son adorable équité. Pourquoi ? parce que la qualité et la grandeur, quoique innocentes d'elles-mêmes, perverties par le péché, se trouveront alors chargées des plus grièves et des plus énormes iniquités du monde. Comme Dieu des vengeances, il parlera, il rompra ce silence étonnant que sa patience lui avait fait garder, mais dont la malice et le libertinage des pécheurs aura abusé : *Deus noster, et non silebit*¹. Comprenez bien ceci, grands de la terre, disait le plus sage des rois, ou plutôt disait Dieu même, dont ce sage roi n'était que l'organe et l'interprète. Cette indépendance d'un Dieu qui examinera vos œuvres, et qui les censurera ; cette liberté d'un Dieu qui vous reprochera vos injustices, n'a-t-elle pas de quoi vous saisir de frayeur ? et n'est-ce pas pour cela même qu'il est important que vous en soyez instruits ? Car, puisqu'il est de la foi qu'il doit y avoir un jugement rigoureux, et, selon le terme de l'Écriture, rigoureux jusqu'à la dureté pour ceux qui sont élevés et qui gouvernent les autres : *Quoniam judicium durissimum his qui præsumunt*², votre capital intérêt n'est-il pas qu'on vous y fasse penser, qu'on vous le mette sans cesse devant les yeux, que sans cesse on vous en renouvelle le souvenir ? et aurais-je pour vous la charité que Dieu m'inspire, et qui me presse, comme l'Apôtre, si je ne m'acquittais de ce devoir avec tout le zèle d'un libre et désintéressé ministre de l'Évangile ? Poursuivons.

Comme nous craignons la vérité et la liberté des jugements du monde, nous n'en pouvons supporter la sincérité, ni même la fidélité. Je m'explique : un ami sincère et fidèle, à force d'être fidèle et sincère, nous devient odieux. Nous le voulons fidèle, mais fidèle avec discrétion, fidèle avec circonspection, fidèle avec précaution : nous voulons qu'il soit sincère, mais sincère jusqu'à un certain point. Où est celui qui le voulût autrement et sincère et fidèle, qu'à ces conditions ? c'est-à-dire, où est l'homme assez sûr de lui-même, ou assez solidement humble, qui, touché du désir de se connaître, s'accommodât d'un ami fidèle sans prudence, d'un ami dont l'ingénuité allât jusques à la simplicité,

jusques à l'importunité ! Un ami de ce caractère, pour peu que nous nous sentions faibles, et que la vérité nous blesse, nous est plus incommode qu'un ennemi. Car, au moins, sommes-nous en droit de n'en pas croire un ennemi ; s'il nous condamne, nous pouvons penser que c'est prévention, aversion, jalousie ; mais d'un ami dont on ne peut ni accuser ni soupçonner les intentions, certain trait de sincérité est comme un coup de foudre qui nous écrase.

Appliquons ceci, mes frères, au jugement de Dieu. Nous voulons dans nos amis de la fidélité ; mais nous prétendons, bien ou mal, qu'une partie de leur fidélité doit consister à nous être quelquefois un peu moins fidèles. Nous prétendons que s'il s'agit de certaines vérités assommantes (pardonnez-moi cette expression), le devoir d'un ami, quoique sincère, est de nous les adoucir, de les envelopper, de nous y préparer, de bien prendre et son temps et le nôtre pour nous les faire entendre. Telles sont les lois de la société. Or, Dieu, mes chers auditeurs, indépendamment de ces lois, nous jugera selon les siennes. Car, sans adoucissement, sans déguisement, il nous fera voir la vérité, et la vérité toute nue, la vérité avec toute son amertume, la vérité avec tout son poids, la vérité avec tout ce qu'elle aura de plus douloureux et de plus désolant pour nous. Vue affligeante par où Dieu punira ces délicatesses, ou, pour mieux dire, ces honteuses faiblesses à ne la pouvoir écouter, quand elle mortifiait notre orgueil : ces artifices à l'éluder, quand elle troublait notre repos ; cette obstination à vouloir l'ignorer, quand elle avait de quoi nous déplaire. Vue par où Dieu confondra ces erreurs grossières où nous aurons vécu, ce profond oubli de nous-mêmes, où le mensonge et la flatterie nous auront entretenus. *Existimasti, inique, quod ero tui similitis ; arguam te, et statuam contra faciem tuam*¹. Vous vous promettiez, dira Dieu (paroles foudroyantes), vous vous promettiez, et vous étiez assez insensé pour croire que je serais d'intelligence avec vous ; que, comme vous preniez plaisir à vous aveugler, en éteignant toutes les lumières qui vous éclairaient, j'aurais assez d'indulgence pour favoriser votre aveuglement, sans vous forcer jamais à ouvrir les yeux. Mais en cela vous ne m'avez pas connu. Car étant ce que je suis, et comme juge souverain ne pouvant me dispenser de vous faire voir ce que vous êtes et de vous en convaincre, je vous reprendrai, *arguam te* ; et, par la censure de mon jugement, je suppléerai aux conseils fidèles que vous avez rejetés, aux sages remon-

¹ Psal., XLIX, 8. — ² Sap., VI, 6.

¹ Psal., XLIX, 81.

trances que vous avez négligées, aux réprimandes salutaires de ceux qui voulaient et qui devaient vous redresser, mais dont votre indocilité a refroidi et comme anéanti le zèle. *Arguam te, je vous reprendrai*, et parce que vous n'avez pas voulu profiter de la sincérité des hommes, ni pour vous corriger, ni pour vous instruire, je vous exposerai, je vous produirai vous-même devant vous-mêmes : *Et statuam contra faciem tuam*. Ce n'est pas assez, chrétiens ; et ce préjugé, dont le fond est inépuisable, me fournit encore quelque chose de plus essentiel.

Car pourquoi craignons-nous les jugements des hommes ? c'est, ajoute saint Chrysostome, parce que nous savons que ce sont des jugements où l'on ne nous pardonne rien, où l'on ne nous fait nulle grâce, où l'on nous rend une étroite justice ; et cette justice étroite que l'on nous rend nous désespère. Nous voudrions qu'on nous jugeât avec humanité ; et sans faire attention à la manière dont nous traitons les autres, sans nous souvenir de ce qui est écrit, qu'on se servira à notre égard de la même mesure que nous prenons pour les autres ; c'est-à-dire qu'on nous jugera comme nous les jugeons (loi, dit saint Augustin, qui dès cette vie s'observe inviolablement), par un excès de présomption, tandis que nous jugeons les autres à la rigueur, et souvent plus qu'à la rigueur, nous trouvons étrange qu'ils n'aient pas pour nous toute la douceur que nous demandons, et un certain fonds de bénignité, sans quoi nous comprenons bien que leurs jugements n'iront jamais qu'à nous condamner et à nous humilier. C'est là ce qui nous les fait tant craindre. Or avons-nous l'esprit de Dieu, reprend saint Chrysostome ? avons-nous même la raison, si de là nous n'apprenons pas quel sera ce jugement sans miséricorde dont Dieu nous menace ?

Et voilà, mes chers auditeurs, de tous les points de notre foi un des plus incroyables, à ce qu'il semble d'abord, mais néanmoins des plus incontestables : je dis ce jugement sans grâce et sans compassion. C'est ainsi que Dieu même l'a défini, en parlant au prophète Osée : Prophète, lui disait le Seigneur, donne à ma justice un nom qui lui soit propre, et qui signifie, dans toute son étendue, ce qu'elle est ou ce qu'un jour elle doit être. Et comment l'appellerai-je, Seigneur ? une justice sans miséricorde : *Voca nomen ejus absque misericordia* ¹. Mais une justice si rigoureuse peut-elle convenir à un Dieu ? et Dieu, dont la nature n'est que bonté, peut-il être juste sans être miséricordieux ? Non, répond

saint Augustin, il ne le peut être absolument et en lui-même ; mais à certain temps il peut et il doit l'être par rapport à nous. Une justice sans miséricorde ne lui convient pas, tandis que nous sommes encore sur la terre ; mais elle lui conviendra quand le temps des vengeances sera venu, et qu'aux dépens des pécheurs, lui-même, juge et arbitre dans sa propre cause, il entreprendra de se satisfaire. Aussi, pendant la vie, Dieu fait justice et miséricorde tout ensemble : sa miséricorde précède toujours sa justice, et jamais sa justice n'est séparée de sa miséricorde ; souvent sa miséricorde agit toute seule, mais sa justice n'a point d'action qui, selon le texte sacré, ne soit tempérée par sa miséricorde : *Cum iratus fueris, misericordiam recordaberis* ¹ ; dans l'ardeur de votre colère, vous vous souviendrez, Seigneur, et il paraîtra que vous êtes le Dieu des miséricordes, puisque votre colère même est bien souvent pour les pécheurs une des plus grandes miséricordes. Ainsi en use-t-il maintenant. Mais dans son jugement, il exercera sa justice toute pure, à peu près comme nous l'exerçons envers nos plus déclarés ennemis. Pardonnez-moi, mon Dieu, si je fais entrer un de vos plus saints attributs en comparaison avec nos passions les plus dérégées. A l'égard d'un ennemi nous nous piquons d'équité, mais d'une équité selon la lettre, d'une équité sans bonté. Or, chrétiens, la foi nous apprend que Dieu nous jugera de la sorte ; et ce qui est en nous dureté, dans Dieu sera sainteté ; ce jugement sans miséricorde que la charité nous défend et dont on nous fait un crime, c'est ce qui fera sa gloire : *Judicium absque misericordia*. Achevons.

Ce qu'il y a d'insoutenable dans la censure du monde, c'est qu'elle soit générale, et qu'elle devienne contre nous un jugement public. Qu'il me soit encore permis de m'expliquer. Nous voir décriés dans l'opinion d'un petit nombre de personnes, c'est une peine ; mais une peine que nous soutenons, parce que nous trouvons de quoi nous dédommager dans l'estime de plusieurs autres dont les jugements nous sont ou plus favorables, ou moins contraires. Mais quand le décri est universel, et que tous les sentiments s'accordent contre nous ; quand notre réputation est absolument ruinée, que notre conduite est en horreur à tous les gens de bien, qu'on n'ose plus prendre dans le monde notre parti, que les plus modérés et les plus sensés nous condamnent ; que nos amis même, réduits à se taire, en disent plus par leur silence que ceux qui se déclarent ouvertement : ah ! chré-

¹ Osée, I, 6.

¹ Habac., III, 2.

tiens, ce déchaînement général est une espèce de réprobation à laquelle nous succombons, et qui nous paraît plus affreuse que la mort. Je sais qu'il y a des âmes peu sensibles à tout ce qui s'appelle honneur, et peut-être me direz-vous qu'il y en a même sans pudeur; je sais qu'il y a des pécheurs qui ne rougissent de rien, et qui se sont fait un front sur tout : mais, outre que ce sont des monstres qui ne peuvent servir d'exemple; outre que nul de ceux qui m'écourent ne voudrait avoir part à ce honteux privilège d'insensibilité, et, pour user des termes propres, d'impudence et d'effronterie; toujours est-il vrai, même pour le plus hardi pécheur, que ce qu'il soutiendrait le moins, ce serait d'être regardé comme l'objet de l'abomination et de la haine publique; d'être méprisé, abhorré, détesté de tout ce qui l'environne : toujours est-il vrai que pour les âmes bien nées, ce serait le comble de tous les maux. Or, maintenant, dans quelque décri que nous soyons, il n'est jamais complet ni uniforme. En perdant l'estime des uns, nous conservons encore celle des autres; pour un qui sait notre désordre, cent l'ignorent, cent ne le croient pas, cent le pardonnent et l'excusent. Tel à la cour est abimé, qui garde ailleurs tout son crédit; tel est diffamé dans un pays, qui marche dans un autre la tête levée; et il n'y a point enfin de réputation tellement détruite, qu'elle ne trouve encore dans le monde quelques partisans pour en sauver les débris.

Mais au jugement de Dieu, nulle ressource pour le pécheur : pourquoi ? parce que Dieu, réprouvant le pécheur, répandra dans tous les esprits l'horreur qu'il en a lui-même conçue; parce que toutes les créatures intelligentes, prenant contre le pécheur le parti de Dieu, non-seulement le condamneront avec Dieu, mais s'uniront avec Dieu pour le hair, selon cet arrêt prononcé par le Saint-Esprit : *Et pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos*¹. Un criminel que l'on conduit au supplice après la sentence de mort portée contre lui est une image, quoique imparfaite, de la réprobation de Dieu, parce qu'alors il est juridiquement et publiquement diffamé, et qu'on a droit de le regarder comme un sujet de malédiction et d'opprobre. La justice des hommes va jusque-là. Que sera-ce donc quand Dieu aura ouvert ce tribunal, où toutes les nations du monde comparaitront, et qu'il y produira le réprouvé, pour en faire l'objet éternel de leur mépris et de leur exécration ? Ah ! mes chers auditeurs, nous ne le comprenons pas; mais il faut que ce soit quelque chose

de bien terrible, puisque Dieu lui-même affecte si souvent de nous en menacer par la bouche de ses prophètes : *Ostendam gentibus nuditatem tuam et regnis ignominiam tuam*¹.

Quel fruit de cette première partie ? Le voici, chrétiens, réduit en pratique. Pour nous disposer au jugement de Dieu, respectons les jugements du monde; car le monde même, selon la règle de saint Paul, doit être respecté; et il ne le mérite jamais mieux que lorsqu'il condamne nos désordres. Mettons-nous en état, s'il est possible, de ne pas craindre sa censure; mais souvenons-nous en même temps qu'il ne nous est point permis de la négliger; ou plutôt souvenons-nous qu'autant que nous avons droit de mépriser la censure du monde, dès qu'elle nous détourne de nos légitimes devoirs, autant Dieu veut-il que nous ayons d'égard pour elle quand elle nous y attache. Pour nous préparer au jugement de Dieu, aimons dans les jugements du monde la vérité qui nous corrige, et non pas celle qui nous flatte; la vérité qui nous rend humbles, et non pas celle qui nous enfle : l'une, quoique amère et fâcheuse, nous guérira, nous sauvera; l'autre, par l'abus que nous en ferons, nous corrompra et nous perdra. Ne nous figurons point si aisément que le monde ait tort quand il censure notre conduite : le monde, tout décrié qu'il est, ne laisse pas d'être équitable; il fait justice à chacun; et lorsqu'il nous condamne hautement, il est difficile que nous ne soyons pas en effet condamnables. Pour nous mettre en état de paraître au jugement de Dieu, profitons de la liberté du monde à nous juger. Regardons-la comme un moyen que Dieu, par sa miséricorde, nous fournit pour nous maintenir dans l'ordre; tirons-en l'avantage que nous a marqué le grand Apôtre par ces belles paroles : *Sicut in die honeste ambulemus*²; soyons irréprochables dans nos mœurs, et marchons avec bienséance, comme des gens qui marchent durant le jour, et à la vue des hommes qui les observent. Pour nous trouver purs et sans tache au jugement de Dieu, ayons dans le monde un ami prudent et fidèle, mais en qui la prudence n'affaiblisse point la fidélité. Choisissons-le entre mille, si nous voulons; mais choisissons-le pour la réformation de notre vie, et non point seulement pour une vaine consolation. Engageons-le à nous parler sans déguisement et de bonne foi. Dissuadons-le de la pensée où il pourrait être, que nous attendons de sa part une complaisance aveugle. Tâchons, au contraire, à le bien convaincre que nous ne lui saurions ja-

¹ Sap., v, 24.

² Nahum, III, 6. — ² Rom., xii, 12.

mais gré de sa complaisance ; et que quand la sincérité de son zèle irait jusques à la dureté, nous aimerons toujours mieux, après tout, sa dureté même que sa mollesse.

Si le monde est un censeur sévère, éditions-nous de la sévérité de sa censure. Adorons la Providence, et bénissons-la de ce que le vice n'a pas encore prévalu jusqu'à obtenir du monde qu'il lui fit grâce. Attendons encore moins de grâce au tribunal de Dieu ; et dans cette pensée, tâchons, dès cette vie, à le toucher en notre faveur et à le fléchir. Si le monde est un censeur public, et si nous avons tant de peine à porter cette censure publique du monde, jugeons quelle sera cette confusion universelle des réprouvés au jugement de Dieu, et ne craignons point maintenant de déposer dans le sein d'un confesseur qui seul nous écoute, et d'effacer par la pénitence ce qui ferait notre honte dans l'assemblée générale de tous les hommes. Car voilà, mon Dieu, les saintes règles que vous nous prescrivez : règles dont notre orgueil et notre délicatesse ne s'accommodent pas, mais que nous inspire une humilité et une sagesse chrétienne ; règles que vos saints ont de tout temps observées, et que nous devons suivre nous-mêmes. Jugement du monde, premier préjugé du jugement de Dieu. Jugement de notre propre conscience, second préjugé du jugement de Dieu, et le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quelque emportés que nous soyons dans nos passions, et quelque dérégés que nous puissions être dans nos mœurs, nous avons, chrétiens, une conscience ; et il nous est même si naturel, non-seulement d'en avoir une, mais d'en suivre les mouvements, que jusque dans l'état et le désordre du péché, quand nous secouons le joug de la conscience, par une conduite bien surprenante, mais qui n'a rien néanmoins de contradictoire, nous nous faisons une conscience pour n'en point avoir, et pour pécher avec plus de liberté. Conduite, remarque judicieusement saint Bernard, dans l'excellent traité qu'il a composé sur cette matière, conduite d'où nous apprenons qu'il faut distinguer en nous deux sortes de conscience : l'une que Dieu nous a donnée, et l'autre dont nous sommes nous-mêmes les auteurs : l'une pure et droite, parce qu'elle est l'ouvrage de Dieu ; l'autre fautive et pleine d'erreurs, parce que nous la formons dans nous, et qu'elle vient de nous. Prenez garde, s'il vous plaît. Conscience droite, dont nous ne saurions nous défaire, et que nous ne pouvons

corrompre. Fausse conscience, mais qui, par la raison même qu'elle est fautive, ne peut jamais être tranquille ; ou du moins dont la tranquillité ne peut être constante, ni à l'épreuve de certains états, de certaines conjonctures où elle est inmanquablement et nécessairement troublée : voilà ce que je vous donne encore comme un préjugé secret et domestique, mais sûr et infaillible, du jugement de Dieu. Celle-là dans sa droiture et dans son intégrité, celle-ci dans ses variations et dans son instabilité ; celle-là dans la pureté de ses lumières, celle-ci, jusque dans son aveuglement ; l'une et l'autre, par leurs reproches et leurs inquiétudes. Suivez-moi toujours, mes chers auditeurs. Ces deux articles, par où je vais finir, comprennent ce qu'il y a dans la religion de plus solide et de plus touchant.

Il a été de la sagesse et de l'empire de Dieu, disait David, d'établir sur les hommes un législateur ; et ne puis-je pas dire que, sans autre législateur et sans autre loi, nous avons une conscience qui suffit pour nous tenir lieu de loi, et qui nous domine avec plus d'empire que tous les législateurs ? Qu'est-ce que la conscience ? un jugement, répond saint Bernard, que nous faisons de nous-mêmes, et que, malgré nous, nous prononçons contre nous-mêmes. Car il n'est pas en notre pouvoir, tandis que nous avons une conscience, de ne nous pas juger ; il ne nous est pas libre de pécher, et de ne nous pas condamner. Or, ce jugement forcé de nous-mêmes est déjà le préliminaire du jugement de Dieu, puisqu'il n'est forcé que parce que c'est Dieu même qui le fait en nous indépendamment de nous ; ou plutôt, parce que c'est Dieu même qui se sert de nous pour exercer sur nous sa plus souveraine et sa plus absolue domination.

Ne savez-vous pas, dit-il à Caïn, au moment qu'il méditait le meurtre de son frère, et que, saisi de l'horreur d'une si noire perfidie, il avait peine à s'y résoudre, ne savez-vous pas que si vous faites bien, vous en aurez la récompense, et que si vous faites mal, votre péché se présentera d'abord devant vous ? *Nonne si bene egeris, recipies ? sin autem male, statim in foribus peccatum aderit ?* C'est-à-dire, comme l'expliquent saint Jérôme et après lui tous les interprètes, ne savez-vous pas que le jugement de votre péché suivra de près votre péché même ; et qu'à l'instant que vous l'aurez commis, sans aller plus loin, et sans attendre davantage, vous en trouverez dans vous-même la condamnation et le châtement ? Ne savez-vous pas que ce péché ne sera pas plutôt sorti de votre cœur, où vous

1 Genes., iv, 7.

l'aurez conçu et enfanté, qu'il se tournera contre vous, qu'il se fera voir à vous pour vous troubler, pour vous effrayer, pour vous tourmenter? *Statim in feribus peccatum aderit.* C'est ce qu'éprouva Caïn, et l'effet répondit à la menace. A peine a-t-il satisfait son ressentiment et sa passion, à peine a-t-il porté ses mains parricides sur l'innocent Abel, que le voilà livré à sa conscience, qui, comme un juge inexorable, disons mieux, qui, comme un impitoyable bourreau, lui fait souffrir le plus cruel supplice. Il tombe, dit le texte sacré, dans un abattement qui paraît sur son visage, mais qui n'est encore qu'une légère figure du trouble de son âme, et des remords dont son cœur est déchiré. Il entend la voix de Dieu qui le poursuit. Qu'avez-vous fait? lui dit le Seigneur; le sang de votre frère crie vengeance contre vous. Cette voix de Dieu qui lui parle, cette voix du sang d'Abel qui crie contre lui, ce n'est rien autre chose, disent les Pères, que la voix intérieure de sa conscience qui lui reproche son crime. Ah! mon péché est trop grand, conclut-il lui-même, pour en espérer la rémission. Il en convient, il ne s'en défend pas: bien loin de penser à se justifier, il est le premier à se condamner et à se punir. Car il se retire, selon l'expression de l'Écriture, de devant la face du Seigneur; il est fugitif et vagabond sur la terre, il se regarde comme un homme maudit; et ce que nous remarquons dans l'exemple de ce fameux réprouvé, l'image de tous les réprouvés, c'est encore ce qui se passe tous les jours dans la conscience des pécheurs.

Or, n'est-ce pas là, reprend éloquentement saint Augustin, le jugement de Dieu déjà commencé? Ces agitations, ce saisissement du pécheur à la vue de ses crimes, cette horreur de lui-même en les commettant, cette honte et même ce désespoir de les avoir commis, ce soin de les couvrir et de les tenir cachés, ces alarmes secrètes mais pleines d'effroi, ces agonies mortelles, convaincu qu'il est de ce qu'il a fait et de ce qu'il mérite: que nous présage tout cela, disons mieux, que nous démontre tout cela, sinon un jugement, mais un jugement redoutable dont nous sommes menacés, et qui, dès maintenant et en partie, s'exécute dans nous-mêmes?

Oui, c'est par nos propres consciences que Dieu déjà nous fait notre procès, et il n'a pas besoin pour nous juger d'un autre tribunal. Ce sont nos propres consciences qui lui fournissent contre nous des témoignages et des preuves; et quand ma conscience me reproche que je suis un criminel, que j'ai péché contre la loi, que ce que je fais est injuste, c'est comme si Dieu me

disait ce que le maître de l'Évangile dit à ce mauvais serviteur: *De ore tuo te judico*¹; je vous condamne par votre bouche. Il s'ensuit donc qu'à prendre la chose dans un sens, et dans un sens très-naturel, le jugement de Dieu à notre égard est déjà fait, et qu'il n'est point nécessaire que nous attendions pour cela ce dernier jour, où le Fils de l'Homme, assis sur le trône de sa gloire, portera des arrêts de vie et de mort. Car ce jugement extérieur et public que Dieu fera de nous à la fin des siècles, n'ajoutera rien à ce jugement secret et intérieur de nos consciences que l'appareil et la solennité; et supposé la justice que nous nous serons rendue, et que nous nous rendons malgré nous dans le fond de l'âme, il ne restera plus, ce semble, au Sauveur du monde, que de produire au jour ce que nous aurons caché dans les ténèbres.

C'est pourquoi l'Apôtre parlant du jugement dernier, l'appelle si souvent le jour de la manifestation des cœurs, le jour de la révélation, où le livre des consciences sera ouvert; comme si tout le jugement de Dieu devait consister à ouvrir ce livre, et à nous faire voir que nous sommes déjà jugés par nous-mêmes et dans nous-mêmes. Mystère que saint Augustin avait bien compris, lorsque, expliquant ces paroles de Jésus-Christ: *Qui non credit jam judicatus est*², celui qui ne croit pas est déjà jugé, il en tire cette admirable conséquence: *Nondum apparuit judicium, et jam factum est judicium*, le jugement de Dieu ne paraît pas encore, et il ne paraîtra qu'à la consommation des temps; mais sans paraître, il est néanmoins déjà fait pour nous. Nous le prévenons, ou plutôt, nous n'en attendons, pour ainsi dire, que la publication, parce que nous en trouvons déjà dans nous l'instruction et la décision: *Nondum apparuit judicium, et jam factum est judicium*. Ah! mes chers auditeurs, avec quelle attention, avec quelle crainte, avec quel respect ne devons-nous pas écouter la voix de la conscience, puisque c'est la voix de Dieu même, non-seulement qui nous menace, mais qui nous juge?

Cependant si cette voix secrète que Dieu nous fait entendre, sans se montrer encore à nous, toute secrète qu'elle est, nous saisit néanmoins si vivement, et nous cause tant de frayeur et d'épouvante, que sera-ce quand Dieu éclatera? quand, au son de la trompette fatale qui réveillera les morts, et qui des quatre parties du monde rassemblera tous les hommes, il nous appellera nous-mêmes devant son tribunal? quand, assis sur le trône, non point seulement de sa

¹ Luc., xix, 22. — ² Jean., iii, 18.

majesté, mais de sa justice, au milieu de ses ministres, et armé de son tonnerre, il se présentera lui-même à nous comme un Dieu irrité, comme un Dieu ennemi, comme un Dieu vengeur ? quand aux yeux de tout l'univers, également attentif à l'écouter et à nous considérer, il tirera de notre cœur notre condamnation pour la rendre juridique et solennelle, et que, par un dernier jugement, il viendra confirmer et, pour user de cette expression, sceller l'arrêt que nous aurons tant de fois déjà porté contre nous ? C'est là, dit le Sage, que les pécheurs sentiront plus que jamais tout le poids de leurs péchés. C'est là qu'ils en gémiront plus amèrement que jamais : *Et erunt gementes* ¹. C'est là qu'ils en verront avec plus d'horreur que jamais et toute l'énormité et toute la honte : *Et erunt in contumelia inter mortuos in perpetuum* ². C'est là qu'ils en craindront plus que jamais les suites affreuses : *Venient in cogitatione peccatorum suorum timidi* ³ ; qu'ils en seront accablés, qu'ils en seront désolés : *Usque ad supremum desolabuntur* ⁴ ; et que la conscience, si grièvement blessée et si souvent méprisée, témoin et juge, mais témoin alors et juge public, vengera pleinement sur eux et authentiquement ses droits : *Et traducent illos ex adverso iniquitates ipsorum* ⁵.

Conscience droite, dont nous ne pouvons dès cette vie même, ni toujours, ni absolument nous défaire. Ceci est remarquable. Car il ne dépend pas de nous d'avoir ou de n'avoir pas cette lumière que Dieu fait luire sur nous, et, comme parle le Prophète, qu'il a gravée dans nos âmes, en nous imprimant ce caractère de raison qui est une partie de nous-mêmes : *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine* ⁶. Il ne dépend pas de nous de l'effacer, ce divin caractère. Dès qu'il a plu à Dieu de nous donner cette droiture d'esprit, comme la première grâce et le fondement de toutes les autres grâces, quoi que nous fassions, nous avons à compter avec nous-mêmes, et il ne nous est plus libre de vivre dans cette indépendance où le libertinage voudrait bien parvenir, mais où il ne parviendra jamais tandis que cette raison subsistera.

En vain voulons-nous éteindre ce rayon qui nous éclaire ; en vain faisons-nous des efforts pour secouer le joug de la conscience, pour en étouffer la voix qui nous importune, pour en émousser les pointes qui nous piquent, pour nous endurcir contre ses remords et nous affermir contre ses reproches. C'est un censeur qui nous suit partout, qui nous accuse partout, qui

nous condamne partout : nous le trouvons au milieu de nos plaisirs, et il y répand l'amertume ; nous le trouvons dans les plus nombreuses compagnies, et, malgré le tumulte et le bruit du monde, il nous fait entendre ses cris ; nous nous disons mille fois à nous-mêmes, pour nous rassurer, comme les impies : Paix, paix : *Dicentes : Pax, pax* ¹ ; et mille fois la conscience nous répond : Point de paix ; guerre et mort : *Et non erat pax*. Or, de là, concluait saint Augustin, j'apprends, Seigneur, ce que je dois craindre de votre justice. Car je me dis à moi-même, ajoutait ce Père : Si je ne puis éviter le jugement de ma conscience, dont les lumières, quoique pures, ne sont néanmoins encore qu'obscurité et que ténèbres, comparées à celles de Dieu, comment me défendrai-je de ce jugement, où sera employée contre moi toute la sagesse, toute la vérité, toute la science, et, ce qui doit bien plus me faire trembler, toute la sainteté de Dieu même ? Jugement inévitable ; rien qui puisse me dérober au pouvoir du juge qui me poursuit. Jugement irrévocable ; rien qui lui fasse changer l'arrêt qu'il aura une fois prononcé. Jugement éternel ; autant que Dieu sera Dieu (et il le sera toujours), autant sera-t-il mon juge ; et autant qu'il sera mon juge, autant me tiendra-t-il toujours dans sa puissance, et toujours soumis à ses coups.

Mais après tout, à force de se pervertir, ne peut-on pas se faire une fausse conscience : et du moins la fausse conscience n'affaiblit-elle pas alors, ou même ne détruit-elle pas entièrement ce préjugé que nous pouvons tirer de nous-mêmes pour connaître le jugement de Dieu ? Ecoutez ma réponse : car je conviens du principe ; mais sur ce principe je raisonne bien autrement que vous, et je prétends qu'il en doit suivre une conséquence toute contraire. Il est vrai que, par l'aveuglement où nous jette le péché, l'on se fait tous les jours dans le monde de fausses consciences ; mais je dis que ces fausses consciences sont elles-mêmes les plus sensibles et les plus tristes préjugés du jugement de Dieu. Comment cela ? Ah ! chrétiens, que le temps ne me permet-il de donner à cette vérité toute l'étendue qu'elle demande ; mais il y faudrait un discours entier. En effet, ces fausses consciences que nous nous faisons, et qui se forment en nous par la corruption du péché, ne sont jamais, ou presque jamais des consciences tranquilles ; et l'expérience surtout nous apprend qu'elles ne sont point à l'épreuve, ni des frayeurs de la mort, ni de certaines conjonctures de

¹ Sap., iv, 19. — ² Ibid. — ³ Ibid., 20. — ⁴ Ibid., 19. — ⁵ Ibid., 20. — ⁶ Psalm., iv, 7.

¹ Jerem., vi, 14.

la vie, où, malgré nous, leur apparente et prétendue tranquillité est nécessairement troublée. Or, cela même, dans la pensée de saint Augustin, est une des plus fortes conjectures et une des plus incontestables preuves du jugement de Dieu que je vous prêche et de son extrême sévérité.

Car s'il n'y avait point de jugement à craindre, ou si l'idée de ce jugement pouvait être effacée de mon esprit, en sorte qu'il n'en restât nulle vue, nul souvenir, nulle créance ; dans quelque aveuglement que ma conscience se fût plongée, il me serait aisé d'y trouver la tranquillité et la paix ; quelque grossières que fussent mes erreurs, bien loin de troubler mon repos, elles l'affermiraient. Ne pensant jamais qu'il y a un juge au-dessus de moi et un tribunal où je dois répondre, je vivrais sans inquiétude ; et le dernier de mes soins serait de m'éclaircir et de m'instruire si ma conscience est droite ou non, si je suis dans la bonne voie ou si je n'y suis pas, si je me flatte, si je me trompe, si je m'égaré ; parce que je ne verrais pas le danger que l'on court en se flattant, en se trompant, en s'égarant. Voilà la situation où je serais. D'où vient donc qu'il n'en va pas ainsi ? d'où vient que cette fausse conscience ne peut être calme, et qu'elle est au contraire une source de remords que nous combattons inutilement, et que nous ne pouvons étouffer ? D'où vient qu'à travers les nuages épais de l'intérêt ou de la passion qui la forment, il s'échappe toujours certains rayons de lumière qui, malgré nous, nous font entrevoir ce que nous voudrions ignorer ? En un mot, d'où vient que la conscience aveugle et corrompue ne l'emporte jamais tellement sur la saine conscience, que celle-ci, quoique d'une voix faible, ne réclame encore contre le mal que nous faisons, et qu'au moins, par des doutes affligeants et par des syndèreses importunes, elle n'empêche la prescription de l'erreur qui nous fait agir ? Pourquoi tout cela, chrétiens ? parce que nous ne sentons que trop qu'il y a un jugement de Dieu, où les ténèbres de nos consciences doivent être dissipées, et nos erreurs confondues.

C'est pour cela même, dit saint Grégoire, pape (belle et solide remarque), c'est pour cela que plus le jugement de Dieu est proche, plus la fausse conscience devient chancelante et timide dans son erreur. Pendant le cours de la vie, elle peut se soutenir en quelque manière ; et plus elle est fautive, plus elle paraît ferme et paisible. Mais aux approches de la mort toute sa fermeté se dément, la vérité reprend l'ascen-

dant sur elle ; et c'est là qu'elle commence à se réveiller, à s'examiner, à se défier d'elle-même, à s'agiter. Ainsi, par exemple, tandis que vous êtes encore dans une santé florissante, vous jouissez tranquillement du bien d'autrui et vous le retenez sans scrupule ; vous avez pour cela vos raisons dont vous êtes convaincu, ou dont vous croyez l'être ; vous avez consulté des gens habiles ou prétendu tels, et vous vous en reposez sur eux ; malgré l'injustice, vous comptez sur votre bonne foi, vous demeurez en paix : ainsi, dis-je, le présume-t-on, tandis qu'on ne pense qu'à goûter les douceurs de la vie, et que l'aiguillon de la mort ne se fait pas encore sentir ; car jusque-là quelquefois s'étend le règne de la fautive conscience. Mais qu'il survienne une maladie dangereuse, et qu'on se trouve pressé des douleurs de la mort, c'est alors que cette conscience tout à coup se déconcerte ; c'est alors qu'elle tombe dans les incertitudes et les perplexités les plus cruelles ; c'est alors que ces raisons sur quoi l'on s'appuyait ne paraissent plus si convaincantes, que les conseils qu'on a suivis deviennent suspects, que cette bonne foi dont on se flattait semble douteuse, qu'on ne trouve plus cette possession si légitime et si valide, et qu'on prend bien d'autres idées touchant le devoir rigoureux et indispensable de la restitution : pourquoi ? parce que le jugement de Dieu, qui n'est pas loin, change tout le système des choses, et les met dans une évidence où elles n'ont jamais été. Si c'était une conscience droite et conforme à la loi de Dieu, elle se soutiendrait à la vue même du jugement de Dieu, ou, s'il n'y avait point de jugement, quoique fautive et erronée, elle serait tranquille à la mort même. Mais ce qui l'effraie à cette dernière heure, c'est sa fausseté, opposée à la vérité de ce jugement redoutable dont la mort doit être suivie. Ce qui l'effraie, c'est la présence d'un Juge souverain, de qui seul dépend, ou tout notre bonheur, ou tout notre malheur ; à qui seul nous devons tous rendre compte, mais qui ne rend compte à nul autre qu'à lui-même de ses arrêts ; d'un Juge équitable qui pèse tout dans la plus juste balance, et qui punit précisément ou qui récompense selon les œuvres ; d'un Juge éclairé, qui lit dans le fond des cœurs pour en connaître les plus secrets sentiments, qui voit tout et qui n'oublie rien, qui tient tout marqué dans son souvenir avec des caractères ineffaçables, par conséquent à qui rien n'échappe, pas une pensée, pas un désir, pas une parole, pas une œillade, pas un geste, pas un mouvement ; d'un Juge tout-puis-

sant, qui bien au-dessus des juges de la terre, lesquels n'exercent leur justice que sur le corps, peut avec le corps perdre l'âme, et la perdre pour jamais ; d'un Juge inflexible, que rien ne touche, ni inclination, ni compassion, ni égard, ni considération, ni crainte, ni espérance : voilà ce que le plus aveugle et le plus endurci pécheur ne peut voir de près avec assurance, voilà ce qui le surprend, ce qui l'interdit, ce qui le confond.

Concluons par l'excellente réflexion de saint Bernard, qui renferme tout le fruit de ce discours. De trois jugements que nous avons à subir, celui du monde, celui de nos consciences et celui de Dieu, saint Paul méprisait le premier, il se répondait du second, mais il redoutait le troisième. Il méprisait le premier, quand il disait : Peu m'importe que le monde me juge. Il se répondait du second, quand il ajoutait : Ma conscience ne me reproche rien. Et il redoutait le troisième, quand, tout apôtre qu'il était, il craignait d'être réprouvé : *Subierat Paulus iudicium mundi quod aspernabatur, iudicium sui quo gloriabatur : sed restabat iudicium Dei, quod reverebatur*. Or, quoi qu'il en soit à notre égard, et du jugement du monde et du jugement de notre conscience, craignons au moins, mes chers auditeurs, et craignons toujours le jugement de Dieu. Et parce que cette crainte est un don de Dieu, demandons-là tous les jours à Dieu. Car il n'est rien de plus naturel que de craindre ; mais il n'est rien de plus surnaturel ni de plus divin, que de craindre utilement pour le salut ; ce qui faisait dire au Prophète royal : *Confige timore tuo carnes meas* ¹ ; Seigneur, pénétrez ma chair de votre crainte, de votre crainte, ô mon Dieu ! et non pas de la mienne ; car la mienne me serait inutile, et même préjudiciable ; elle me troublerait sans me convertir ; au lieu que la vôtre me convertira et me sanctifiera, en me troublant. Or voilà celle dont j'ai besoin, et que je vous demande comme une de vos grâces les plus exquises, sachant bien qu'elle vient de vous et non pas de moi : *Confige timore tuo*.

Craignons le jugement de Dieu, et craignons-le, quelque justes et dans quelque état de perfection que nous puissions être ; car les saints eux-mêmes le craignaient, et ils étaient saints parce qu'ils le craignaient. Ne nous en rapportons pas aux libertins du siècle, qui vivent dans l'ignorance et dans l'oubli des choses de Dieu. Mais croyons-en ceux qui furent éclairés des plus pures lumières de la vraie sagesse. Consultons les Jérôme et les Hilarion ; ils nous feront là-

dessus des leçons touchantes. Tenons-nous-en toujours à ce parallèle, et disons-nous à nous-mêmes : Si ces hommes, qui furent des modèles et des miracles de sainteté, ont craint le jugement de Dieu, comment dois-je le craindre, moi pécheur, moi convert de crimes ? s'ils l'ont craint dans les déserts et les solitudes, comment dois-je le craindre, moi qui me trouve exposé à tous les scandales et à toutes les tentations du monde ? s'ils l'ont craint dans les exercices et dans la ferveur d'une vie austère et si pénitente, comment dois-je le craindre dans une vie si commune, si lâche, si imparfaite ? Pour peu que nous ayons de christianisme et de foi, cette comparaison nous persuadera et nous édifiera.

Craignons le jugement de Dieu, mais craignons-le souverainement ; car il ne sert à rien de le craindre, si nous ne le craignons préféralement à tout ; comme il ne sert à rien d'aimer Dieu, si nous ne l'aimons par-dessus tout. Et voilà, mes frères, notre désordre : nous craignons le jugement de Dieu, mais nous craignons encore plus les maux de la vie. Car la crainte des maux de la vie nous rend soigneux, vigilants, actifs ; et la crainte du jugement de Dieu ne nous fait faire aucun effort ni rien entreprendre. Craignons le jugement de Dieu, mais craignons encore plus le péché, puisque c'est le péché qui le doit rendre si formidable ; ou, pour mieux dire, craignons le jugement de Dieu pour fuir le péché, et fuyons le péché pour ne plus tant craindre le jugement de Dieu.

Craignons le jugement de Dieu, mais ne nous contentons pas de le craindre ; servons-nous de cette crainte pour corriger les erreurs de notre esprit, pour modérer les passions de notre cœur, pour résister aux attaques de la concupiscence, pour nous détacher des vains plaisirs du siècle, en un mot, pour réformer toute notre vie, suivant la belle maxime de saint Grégoire de Nazianze : *Hæc time, et hoc timore eruditus animum a concupiscentiis quasi fræno quodam retrahere*. Quand notre conscience nous fera des reproches secrets, et que par de pressants remords elle nous avertira que nous ne sommes pas dans l'ordre et que nous nous damnons ; rentrons en nous-mêmes, et disons à Dieu : Ah ! Seigneur, comment pourrai-je soutenir votre jugement, puisque je ne saurais même soutenir celui de ma raison et de ma foi ? Quand nous nous trouvons engagés dans une occasion dangereuse, figurons-nous Dieu qui nous voit, et qui de sa main va lui-même écrire notre arrêt, comme celui de l'impie Balthazar : ce ne sera point une imagination, mais une vérité. Quand

¹Psalm., cxviii, 120.

la tentation nous attaquera, et que nous sentirons notre volonté ébranlée, armons-nous de cette pensée, et demandons-nous : Que voudrais-je avoir fait lorsqu'il faudra comparaître devant le tribunal de Dieu ? Quand la passion voudra nous persuader que ce péché n'est pas si grand qu'on le pense, et qu'il n'est pas probable que le salut dépende de si peu de chose, faisons la réflexion de saint Jérôme : Mais Dieu en jugera-t-il de la sorte ?

Craignons le jugement de Dieu, et que cette crainte de Dieu nous excite à le fléchir et à l'apaiser. Car, comme dit saint Augustin, il n'y a point d'autre appel de notre Juge irrité qu'à notre Juge gagné. Voulez-vous vous sauver de lui, ayez recours à lui : *Neque enim est quo fugias a Deo irato, nisi ad Deum placatum : vis fugere ab ipso ? fuge ad ipsum.* Or nous le pouvons aisément, tandis que nous sommes sur la terre. Car ce Dieu, tout irrité qu'il est contre nous, s'apaise par nos larmes, s'apaise

par nos bonnes œuvres, s'apaise par nos aumônes ; et nous avons tout cela entre les mains.

Enfin, craignons le jugement de Dieu ; et craignons surtout de perdre cette crainte, qui est une ressource pour nous dans nos désordres, et comme un port de salut. Car cette crainte se peut perdre, et elle se perd tous les jours, particulièrement dans le grand monde. Les soins temporels l'étouffent, les conversations la dissipent, les petits péchés l'affaiblissent, le libertinage la détruit ; et la perte de cette grâce est le commencement de la réprobation. En effet, que peut-on espérer d'une âme, et de quel moyen se peut-on servir pour sa conversion, quand elle a perdu la crainte du jugement de Dieu, et que les plus terribles vérités du christianisme ne font plus d'impression sur elle ? C'est en craignant Dieu, mais d'une crainte chrétienne, qu'on se dispose à l'aimer, et c'est en l'aimant d'un amour efficace et pratique, qu'on parvient à la gloire que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE MERCREDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE

SUR LA RELIGION CHRÉTIENNE.

ANALYSE.

SUJET. *Quelques-uns des scribes et des pharisiens disaient à Jésus-Christ : Maître, nous voudrions bien voir quelque prodige de vous. Jésus leur répondit : Cette nation méchante et adultère demande un prodige, et il n'y en aura point d'autre pour elle que celui du prophète Jonas.*

Ce fut une curiosité présomptueuse, une curiosité captieuse et maligne, qui porta les pharisiens à faire cette demande au Sauveur du monde ; et c'est pour cela même que le Sauveur du monde les traita de nation méchante et infidèle, et qu'il les cita devant le tribunal de Dieu. Ainsi nous voudrions voir des miracles pour nous confirmer dans la foi, et nous en voyons dont nous ne profitons pas. Car nous avons dans Jésus-Christ et dans l'établissement de son Evangile, non-seulement de quoi convaincre nos esprits, mais de quoi contenter pleinement notre curiosité ; et si nous n'en sommes pas touchés, ce ne peut être que l'effet d'une mauvaise disposition dont nous serons responsables au jugement de Dieu. Importante matière qui fera le sujet de ce discours.

Compliment à la reine.

DIVISION. Faites-nous voir un prodige qui vienne de vous, dirent les pharisiens à Jésus-Christ. Sur quoi saint Augustin remarque qu'il y a deux sortes de prodiges : les uns qui viennent de Dieu, et les autres qui viennent de l'homme. La foi des Ninivites convertis par la prédication de Jonas, ce fut un prodige qui ne pouvait venir que de Dieu, et c'est celui que Jésus-Christ propose aux pharisiens : mais au même temps il leur en découvre un autre qui ne pouvait venir que d'eux-mêmes, savoir, le prodige ou le désordre de leur infidélité. Appliquons-nous ceci. Je prétends que Jésus-Christ, dans l'établissement de la religion, nous a fait voir un miracle plus authentique et plus convaincant que celui des Ninivites convertis, et c'est le grand miracle de la conversion du monde et de la propagation de l'Evangile que j'appelle le miracle de la foi : première partie. Je prétends que nous opposons tous les jours à ce miracle un prodige d'infidélité, mais d'une infidélité plus monstrueuse et plus condamnable que celle des pharisiens : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Conversion du monde par la prédication de l'Evangile, miracle de la foi chrétienne. Jugeons-en par ce que Jésus-Christ nous marque en avoir été la figure, je veux dire par la conversion des Ninivites. Jonas, envoyé de Dieu, prêcha au milieu de Ninive, et tout à coup cette ville, abandonnée à tous les vices, devient un modèle de pénitence. Voilà, disait le Fils de Dieu aux juifs, le miracle qui vous condamnera. Et je dis à tout ce qu'il y a de libertins qui m'écoutent : En voici un qui doit bien plus encore confondre votre incrédulité : c'est la conversion du monde entier opérée par la mission d'un plus grand que Jonas, qui est Jésus-Christ : *Et ecce plus quam Jonas hic.*

Qu'a-t-il fait ? il entreprend de détruire dans tout le monde l'idolâtrie, la superstition, l'erreur, et d'y établir le vrai culte de Dieu. Qui choisit-il pour cela ? douze apôtres grossiers, faibles, ignorants, mais qu'il remplit de son Esprit. Remplis de l'Esprit de Dieu, tout grossiers, tout faibles, tout pauvres qu'ils sont d'ailleurs, ils annoncent un Evangile contraire à toutes les inclinations de la nature, et on le reçoit. Ils l'annoncent aux grands, aux doctes et aux prudents du siècle, à des mondains sensuels et voluptueux, et l'on s'y soumet. De là se forme une chrétienté si sainte et si pure, que le paganisme même se trouve forcé à l'admirer. Ce n'est pas qu'ils ne rencontrent bien des obstacles à vaincre. Toutes les puissances de la terre s'élèvent contre la

nouvelle religion qu'ils prêchent ; mais cette religion si fortement combattue triomphe de tout. Elle s'étend, elle se multiplie : c'est bientôt la religion dominante, et où ? jusque dans Rome, jusque dans le palais des Césars. Avouons-le : quand, dès sa naissance, elle aurait trouvé toute la faveur et tout l'appui nécessaire, elle serait toujours, par mille autres endroits, l'œuvre de Dieu : mais qu'elle se soit établie dans les plus sanglantes persécutions, et même par les plus sauglantes persécutions, c'est un de ces prodiges où il faut que la prudence humaine s'humilie et qu'elle rende hommage à la toute-puissance du Seigneur. Miracle renouvelé dans ces derniers siècles. Vous le savez, un François-Xavier a converti dans l'Orient tout un nouveau monde, et comment ? par les mêmes moyens, malgré les mêmes obstacles, avec les mêmes succès.

Or, je soutiens qu'après cela nous n'avons plus droit de demander à Dieu des miracles : pourquoi ? parce que cette seule conversion du monde est le plus sensible de tous les miracles. 1° Miracle qui surpasse tous les autres miracles ; 2° miracle qui présuppose tous les autres miracles ; 3° miracle qui justifie tous les autres miracles.

Où, la conversion du monde est le plus sensible de tous les miracles. Vous vous obstinez à rejeter tous les autres miracles, disait saint Augustin aux païens ; mais confessez donc que dans votre système il y en a un dont vous êtes obligés de convenir, c'est le monde converti sans aucun miracle. Car à quoi attribuerions-nous ce grand ouvrage, si nous n'avons pas recours à la vertu infinie de Dieu ? Ce ne peut être ni aux talents de l'esprit et à l'éloquence, ni à la violence et à la force, ni à la douceur de la loi et au relâchement de sa morale, ni au caprice et au hasard.

1° Miracle qui surpasse tous les autres miracles. La conversion d'un pécheur invétéré, dit saint Grégoire, coûte plus à Dieu, et en ce sens est plus miraculeuse que la résurrection d'un mort. Qu'est-ce donc que la conversion de tant de peuples enracinés dans l'idolâtrie ? Que diriez-vous si je convertissais ici tout à coup devant vous un impie déclaré ? Y a-t-il miracle qui vous touchât davantage ? Que devez-vous donc juger de tant de nations soumises à l'Évangile ?

2° Miracle qui présuppose tous les autres miracles. Car comment les premiers chrétiens eussent-ils embrassé avec tant de zèle une loi si rigoureuse, sans les miracles qu'ils avaient vus ? Ne fut-ce pas un miracle que la conversion de saint Paul, et ce miracle n'en demandait-il pas un autre que cet apôtre rapporte lui-même ? Saint Pierre, dès sa première prédication, convertit trois mille personnes : pourquoi ? parce qu'ils lui entendirent parler toutes sortes de langues. Si ce miracle eût été supposé, saint Luc eût-il eu le front de le publier dans un temps où des millions de témoins l'eussent pu démentir ? Si les miracles que l'Apôtre prétendait avoir faits parmi les gentils n'avaient été que des inventions et des faussetés, eût-il osé les prier, comme il le fait, de s'en souvenir, et en eût-il appelé à leur propre témoignage ? L'auraient-ils cru, et eût-il gagné tant d'âmes à Jésus-Christ ? N'était-ce pas le lien des miracles qui attachait saint Augustin à l'Eglise, comme il le dit lui-même ; et n'en raconte-t-il pas un dont il proteste avoir été spectateur, et qui servit à le confirmer dans la foi ?

3° De là, par une conséquence nécessaire, miracle qui justifie tous les autres miracles. Après quoi nous pouvons bien dire à Dieu, comme Richard de Saint-Victor, que si nous étions dans l'erreur, ce serait à lui que nous aurions droit d'imputer nos erreurs.

Mais aussi miracle qui nous confondra au jugement de Dieu : *Viri Ninivitarum surgent in judicio* ; Tant de païens convertis s'éleveront contre nous. N'est-il pas honteux que la foi ait fait paraître dans le monde tant de vertus, et qu'elle soit si languissante parmi nous ? Quel reproche, que cette foi ait surmonté toutes les puissances humaines conjurées contre elle, et qu'elle n'ait pas encore surmonté dans nous de vains obstacles qui s'opposent à notre conversion ! Qu'aurai-je là-dessus, Seigneur, à nous répondre ?

DEUXIÈME PARTIE. Prodiges d'infidélité que nous opposons au miracle de la foi chrétienne. Je considère ce prodige d'infidélité dans un chrétien qui, selon les divers désordres auxquels il se laisse malheureusement entraîner, 1° ou renonce à sa foi, 2° ou corrompt sa foi, 3° ou dément et contredit sa foi. Je m'explique.

1° Prodiges d'infidélité dans un chrétien qui, par le libertinage de ses mœurs, tombe dans l'impiété et dans un libertinage de créance. Car peut-on comprendre que des gens élevés dans la foi la renoncent, cette foi si sainte et si nécessaire ; comment ? en aveugles et en insensés, sans examen et sans connaissance de cause, par emportement, par passion, par caprice ? Or, voilà ce que nous voyons. Demandez à un libertin pourquoi il a cessé de croire ce qu'il croyait ; s'il a consulté, s'il a lu, si, par une longue étude, il est entré dans le fond des difficultés : pour peu qu'il soit sincère, il vous avouera qu'il n'a point tant fait de recherches, et qu'il s'est soustrait à l'obéissance de la foi sans tant de réflexions et tant de mesures.

Mais encore par quelle voie un homme peut-il donc se pervertir jusqu'à devenir infidèle ? Ecoutez-le. Prodiges d'infidélité : il renonce à sa foi par un esprit de singularité, et pour avoir le ridicule avantage de ne penser pas comme les autres. Prodiges d'infidélité : il renonce à sa foi par orgueil, voulant se conduire lui-même par ses propres lumières. Prodiges d'infidélité : il renonce à sa foi par intérêt, et tout ensemble par désespoir ; je veux dire, parce qu'elle le trouble dans ses plaisirs, et qu'elle s'oppose à ses injustes desseins. Prodiges d'infidélité : il renonce à sa foi par prévention, se piquant en toute autre chose de n'être préoccupé sur rien, et en matière de religion l'étant sur tout. Il y a plus : non-seulement il abandonne sa foi sans raison, mais contre sa raison. On lui propose les motifs les plus convaincants, des motifs qui ont persuadé les premiers génies du monde, et il s'endurcit contre tous ces motifs. On lui produit des miracles sans nombre et des miracles éclatants : il s'inscrit en faux contre tous ces miracles et il n'a pas honte de donner le démenti à tout ce que l'antiquité a eu de plus vénérable et de plus saint.

2° Prodiges d'infidélité dans un chrétien qui, par un attachement secret ou public à l'hérésie, corrompt sa foi. Sans entrer dans un long détail sur les désordres de l'hérésie, il me suffit de faire avec vous la réflexion d'un grand cardinal de notre siècle, que de tant de fidèles qui, dans les derniers temps, ont corrompu la pureté de leur religion, en tombant dans l'erreur, à peine s'en est-il trouvé quelques-uns que leur bonne foi ait pu justifier, même devant les hommes. Consultons seulement l'histoire du siècle passé : combien trouverons-nous de catholiques engagés dans le parti de l'hérésie par les motifs les plus indignes ? chagrin contre l'Eglise, antipathies particulières, lâches intérêts, esprit de cabale, curiosité, ambition, politique, nécessité, crainte, ostentation, envie de paraître ; partout aveuglement et passion.

3° Prodiges d'infidélité dans un chrétien qui, par ses mœurs, dément sa foi. En tout le reste, nos affections et nos actions s'accordent avec nos connaissances. Il n'y a que le salut et ce qui concerne le salut, où nous détruisons dans la pratique ce que nous croyons dans la spéculation. Être chrétien et vivre en chrétien, ou être païen et vivre en païen, ce n'est pas un prodige ; mais le prodige, c'est d'avoir la foi et de vivre en infidèle. Faisons-le cesser ce prodige ; conservons notre foi, et accordons nos mœurs avec notre foi. Après avoir servi à notre pénitence et à notre sanctification, elle servira à notre gloire.

Respondent Jesu quidam de scribis et pharisais, dicentes : Magister, volumus a te signum videre. Qui respondens, ait illis : Generatio mala et adultera signum querit, et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophete.

Quelques-uns des scribes et des pharisiens dirent à Jésus : Maître, nous voudrions bien voir quelque prodige de vous. Jésus leur répondit : Cette nation méchante et adultère demande un prodige, et il n'y en aura point d'autre pour elle que celui du prophète Jonas (Saint Matthieu, chap. xii, 39.)

MADAME *,

Ce fut une curiosité, mais une curiosité présomptueuse, une curiosité captieuse et maligne, qui porta les pharisiens à faire cette demande au Sauveur du monde. Curiosité présomptueuse, puisqu'au lieu d'engager le Fils de Dieu, par une humble prière, à leur accorder comme une grâce ce qu'ils demandaient, ils parurent l'exiger, comme s'ils n'eussent eu qu'à le vouloir, pour être en droit de l'obtenir : *Magister, volumus*. Curiosité captieuse, puisque, selon le rapport d'un autre évangéliste, ils ne lui firent cette proposition que pour le tenter, et que pour lui dresser un piège : *Tentantes eum, signum de cælo quærebant*¹. Curiosité maligne, puisqu'en cela même ils n'avaient point d'autre dessein que de le perdre, déterminés qu'ils étaient à tourner contre lui ses miracles mêmes, dont ils lui faisaient autant de crimes, et dont enfin ils se servirent pour le calomnier et pour l'opprimer. Car de là vint que le Fils de Dieu ne leur répondit qu'avec un zèle plein de sagesse d'une part, mais de l'autre plein d'indignation; qu'il ne satisfît à leur curiosité que pour leur reprocher au même temps leur incrédulité; qu'il les traita de nation méchante et infidèle : *Generatio mala et adultera*; enfin qu'il les cita devant le tribunal de Dieu, parce qu'il prévoyait bien que le prodige qu'il allait leur marquer, mais auquel ils ne se rendraient pas, ne servirait qu'à les confondre : *Viri Ninivite surgent in judicio adversus generationem istam*².

Voilà, mes chers auditeurs, le précis de notre Evangile; et, dans l'exemple des pharisiens, ce qui se passe encore tous les jours entre Dieu et nous. Je m'explique. Nous voudrions que Dieu nous fit voir des miracles, pour nous confirmer dans la foi; et Dieu nous en fait voir actuellement dont nous ne profitons pas, à quoi nous sommes insensibles, et qui par l'abus que nous en faisons, rendent notre endurcissement d'autant plus criminel qu'il est volontaire, puisqu'il ne procède, aussi bien que celui des pharisiens, que de notre perversité et de la corruption de nos cœurs. Or, c'est ce que notre divin Maître condamne aujourd'hui dans ces prétendus esprits forts du judaïsme, et ce qui doit, si nous

tombons dans leur infidélité, nous condamner nous-mêmes. Tertullien a dit un beau mot, et qui exprime parfaitement le caractère de la profession chrétienne : savoir, qu'après Jésus-Christ, la curiosité n'est plus pour nous de nul usage, et que désormais elle ne nous peut plus être utile, beaucoup moins nécessaire : parce que, depuis la prédication de l'Evangile, le seul parti qui nous reste est celui de croire, et de soumettre notre raison, en la captivant sous le joug de la foi : *Nobis curiositate opus non est post Christum, nec inquisitione post Evangelium*. C'est ainsi qu'il s'en expliquait. Mais pour moi j'ose enchérir sur sa pensée, et j'ajoute que, quand il nous serait permis dans le christianisme de faire de nouvelles recherches, quand nous aurions droit de raisonner sur notre foi et sur les mystères qu'elle nous révèle, nous trouvons dans Jésus-Christ et dans son Evangile, non-seulement de quoi convaincre nos esprits, mais de quoi contenter pleinement notre curiosité. Pourquoi? parce que Jésus-Christ nous a fait voir dans sa personne des prodiges si éclatants et d'une telle évidence, que nul esprit raisonnable n'y peut résister; et que, si nous n'en sommes pas touchés, ce ne peut être que l'effet d'une mauvaise disposition, dont nous serons responsables à Dieu, et qui ne suffira que trop pour attirer sur nous toutes les rigueurs de son jugement.

C'est l'importante matière que j'ai entrepris de traiter dans ce discours. Et le puis-je faire, Madame, avec plus d'avantage qu'en présence de Votre Majesté, dont les sentiments et les exemples doivent être pour tout cet auditoire autant de preuves sensibles et convaincantes de ce que je veux aujourd'hui lui persuader? Car quel effet plus merveilleux peut avoir la religion chrétienne, que de sanctifier, au milieu de la cour et jusque sur le trône, la plus grande reine du monde? et cela seul ne doit-il pas déjà nous faire conclure que cette religion est nécessairement l'ouvrage de Dieu, et non pas des hommes? Plaise au Ciel, chrétiens, qu'un tel miracle ne serve pas un jour de témoignage contre nous! mais ne puis-je pas bien vous faire la même menace que nous fait à tous le Fils de Dieu dans notre Evangile, en nous proposant l'exemple d'une reine : *Regina surget in judicio*¹? Le Sauveur du monde parlait d'une reine infidèle, et je parle d'une reine toute chrétienne. Cette reine du midi n'est tant vantée que pour être venue entendre la sagesse de Salomon : *Quia venit audire sapientiam Salomonis*²; mais, Madame, outre que vous écoutez ici la sagesse même de Jésus-

* La reine. — ¹ Luc, xi, 16. — ² Matth., xii, 41.

¹ Matth., xii, 42. — ² Ibid.

Christ et sa parole, que n'aurais-je point à dire de la pureté de votre foi, de l'ardeur de votre zèle pour les intérêts de Dieu, de la tendresse de votre amour pour les peuples, des soins vigilants et empressés de votre charité pour les pauvres, de ces ferventes prières au pied des autels, de ces longues oraisons dans le secret de l'oratoire, de tant de saintes pratiques qui partagent une si belle vie, et qui font également le sujet de notre admiration et de notre édification ? Cependant, Madame, Votre Majesté n'attend point aujourd'hui de moi de justes éloges, mais une instruction salutaire ; et c'est pour seconder sa piété toute royale que je m'adresse au Saint-Esprit, et que je lui demande, par l'intercession de Marie, les lumières nécessaires : *Ave, Maria.*

Ce n'est pas sans raison que les pharisiens de notre Evangile, dans le dessein, quoique peu sincère, de connaître Jésus-Christ, et de savoir s'il était Fils de Dieu, lui demandèrent un prodige qui vint de lui et dont il fût l'auteur : *Magister, volumus a te signum videre.* Car il faut convenir, dit saint Augustin, qu'il y a des prodiges de deux différentes espèces : les premiers qui viennent de Dieu, et les seconds qui viennent de l'homme : les uns qui excitent l'admiration, parce que ce sont les témoignages visibles de l'absolue puissance du Créateur ; et les autres qui ne causent que de l'horreur, parce que ce sont les tristes effets du dérèglement de la créature : ceux-là que nous révèrons et que nous appelons miracles ; et ceux-ci que nous regardons comme des monstres dans l'ordre de la grâce. Faites-nous voir un prodige qui vienne de vous, disent les pharisiens à Jésus-Christ. Que fait ce Sauveur adorable ? Ecoutez-moi, en ceci consiste tout le fond de cette instruction. De ces deux genres de prodiges ainsi distingués, il leur en fait voir un qui n'avait pu venir que de Dieu, et qui fut un miracle évident et incontestable ; je veux dire la foi des Ninivites convertis par la prédication de Jonas. Mais au même temps il leur en découvre un autre bien opposé, et qui ne pouvait venir que d'eux-mêmes, savoir, le prodige ou le désordre de leur infidélité. Or nous n'avons, mes chers auditeurs, qu'à nous appliquer ces deux sortes de prodiges pour nous reconnaître aujourd'hui dans la personne de ces pharisiens, et pour être obligés, par la comparaison que nous ferons de leur état et du nôtre, d'avouer que le reproche du Fils de Dieu ne nous convient peut-être pas moins qu'à ces faux docteurs de la loi ; que, dans le sens qu'il l'entendait, peut-être ne sommes-nous pas moins

qu'eux une nation corrompue et adultère, et qu'il pourrait avec autant de raison nous appeler à ce jugement redoutable où il les cita, en leur adressant ces paroles : *Viri Ninivitarum surgent in judicio cum generatione ista.*

Car je prétends, et, en deux propositions, voici le partage de ce discours, comprenez-les : je prétends que Jésus-Christ, dans l'établissement de sa religion, nous a fait voir un miracle plus authentique et plus convaincant que celui des Ninivites convertis, et c'est le grand miracle de la conversion du monde et de la propagation de l'Evangile, que j'appelle le miracle de la foi : ce sera le premier point. Je prétends que nous opposons tous les jours à ce miracle un prodige d'infidélité, mais d'une infidélité bien plus monstrueuse et plus condamnable que celle même des pharisiens : ce sera le second point. Deux prodiges, encore une fois : l'un surnaturel et divin, c'est le monde sanctifié par la prédication de l'Evangile ; l'autre trop naturel et trop humain, mais néanmoins prodige, c'est le désordre de notre infidélité. Deux titres de condamnation que Dieu produira contre nous dans son jugement, si nous ne pensons à le prévenir, en nous jugeant dès à présent nous-mêmes. Miracle de la foi ; prodige d'infidélité. Miracle de la foi, que Dieu nous a rendu sensible, et que nous avons continuellement devant les yeux. Prodige d'infidélité, dont nous n'avons pas soin de nous préserver, et que nous tenons caché dans nos cœurs. Miracle de la foi, qui vous remplira d'une confusion salutaire, en vous faisant connaître l'excellence et la grandeur de votre religion. Prodige d'infidélité, qui peut-être, si vous n'y prenez garde, après avoir été la source de votre corruption, sera le sujet de votre éternelle réprobation. L'un et l'autre demandent une attention particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

Il s'agit donc, chrétiens, pour entrer d'abord dans la pensée de Jésus-Christ, et dans le point essentiel que j'ai présentement à développer, de bien concevoir ce grand miracle de la conversion du monde et de l'établissement du christianisme, que je regarde, après saint Jérôme, comme le miracle de la foi. Et parce qu'il est indubitable que ce miracle doit être une des plus invincibles preuves que Dieu emploiera contre nous, si jamais il nous réprovoque, il faut aujourd'hui, vous et moi, nous en former une idée capable de réveiller dans nos cœurs les plus vifs sentiments de la religion. Le sujet est grand, je le sais ; il a épuisé l'éloquence des Pères de l'E-

glise, et il passe toute l'étendue de l'esprit de l'homme. Mais attachons-nous à l'exposition simple et nue que saint Chrysostome en a faite dans une de ses homélie. Pour en mieux comprendre la vérité, jugeons-en par ce qu'il nous marque en avoir été la figure ; je dis par la conversion des Ninivites et par l'effet prodigieux et miraculeux de la prédication de Jonas. Le voici.

Jonas fugitif, mais malgré sa fuite ne pouvant se dérober au pouvoir de Dieu qui l'envoie, confus et touché de repentir, reçoit de la part du Seigneur un nouvel ordre d'aller à Ninive. Il y va : quoique étranger, quoique inconnu, il y prêche, et il se dit envoyé de Dieu. Il menace cette grande ville et tous ses habitants d'une destruction entière et prochaine. Point d'autre terme que quarante jours, point d'autre preuve de sa prédiction que la prédiction même qu'il fait ; et sur sa parole, ce peuple abandonné à tous les vices, ce peuple pour qui, ce semble, il n'y avait plus ni Dieu ni loi, ce peuple indocile aux remontrances et aux leçons de tous les autres prophètes, par un changement de la main du Très-Haut, écoute celui-ci, et l'écoute avec respect, revient à lui-même, et se met en devoir d'apaiser la colère de Dieu, fait la plus austère et la plus exemplaire pénitence ; ni état, ni âge, ni sexe, n'en est excepté ; le roi même, dit l'Écriture, pour pleurer et pour s'humilier, descend de son trône ; les enfants sont compris dans la loi du jeûne ordonné par le prince ; chacun, revêtu du cilice et couvert de cendres, donne toutes les marques d'une douleur efficace et prompte. Enfin la réformation des mœurs est si générale, que la prophétie s'accomplit à la lettre : *Et Ninive subvertetur* ¹ ; puisque, selon la belle réflexion de saint Chrysostome, ce n'est plus cette Ninive débordée, que Dieu avait en abomination ; mais une Ninive toute nouvelle et toute sainte, édifiée sur les ruines de la première, et par qui ? par le ministère d'un seul homme qui a parlé, et qui, plein de l'Esprit de Dieu, a sanctifié des milliers d'hommes dont il a brisé les cœurs. Voilà, disait le Fils de Dieu aux juifs incrédules, le miracle qui vous condamnera, et qui confondra votre impénitence : et je dis à tout ce qu'il y a de chrétiens endurcis dans leur libertinage : Voilà le miracle que le Saint-Esprit vous propose comme la figure d'un autre miracle encore plus étonnant, encore plus au-dessus de l'homme, encore plus capable de vous convaincre et de vous élever à Dieu. Ecoutez-le sans prévention, et vous en conviendrez.

Le miracle de la prédication de Jonas était

un signe pour les juifs ; mais en voici un pour vous, que je regarde comme le miracle du christianisme. Heureux si je puis par mes paroles l'imprimer profondément dans vos esprits ! C'est la conversion, non plus d'une ville, ni d'une province, mais d'un monde entier, opérée par la prédication de l'Évangile et par la mission d'un plus grand que Jonas, qui est l'Homme-Dieu, Jésus-Christ : *Et ecce plus quam Jonas hic* ¹. Ne supposons point qu'il est Dieu, mais oublions-le même pour quelque temps : il ne s'agit point encore de ce qu'il est, mais de ce qu'il a fait. Qu'a-t-il fait ? en deux mots, chrétiens, ce que nous ne comprendrons jamais assez, et ce que nous devrions éternellement méditer. Donnez-moi grâce, Seigneur, pour le mettre ici dans toute sa force par un récit aussi touchant qu'il sera exact et fidèle. Jésus-Christ, fils de Marie, et réputé fils de Joseph, cet homme dont les juifs demandaient s'il n'était pas le fils de cet artisan : *Nonne hic est filius fabri* ² ? entreprend de changer la face de l'univers, et de purger le monde de l'idolâtrie, de la superstition, de l'erreur, pour y faire régner souverainement la pureté du culte de Dieu. Dessein digne de lui, mais vaste et immense ; et toutefois dessein dont vous allez voir le succès. Pour cela qui choisit-il ? douze disciples grossiers, ignorants, faibles, imparfaits, mais qu'il remplit tellement de son Esprit, que dans un jour, dans un moment, il les rend propres à l'exécution de ce grand ouvrage.

En effet, de grossiers, et, pour user de son expression, de lents à croire qu'ils étaient, par la vertu de cet Esprit qu'il leur envoie du ciel, il en fait des hommes pleins de zèle et pleins de foi. Après les avoir persuadés, il s'en sert pour persuader les autres. Ces pécheurs, ces hommes faibles, que l'on regardait, dit saint Paul, comme le rebut du monde : *tanquam purgamenta hujus mundi* ³, fortifiés de la grâce de l'apostolat, partagent entre eux la conquête et la réformation du monde. Ils n'ont point d'autres armes que la patience, point d'autres trésors que la pauvreté, point d'autre conseil que la simplicité : et cependant ils triomphent de tout ; ils prêchent des mystères incroyables à la raison humaine, et on les croit ; ils annoncent un Évangile opposé contradictoirement à toutes les inclinations de la nature, et on le reçoit. Ils l'annoncent aux grands de la terre, aux doctes et aux prudents du siècle, à des mondains sensuels, voluptueux, et l'on s'y soumet. Ces grands reçoivent la loi de ces pauvres ; ces doctes se laissent convaincre par ces ignorants ; ces voluptueux et ces sensuels

¹ Jon., III, 4.

² Math., XII, 41. — ³ Ibid., XIII, 56. — ⁴ 1 Cor., IV, 13.

se font instruire par ces nouveaux prédicateurs de la croix, et se chargent du joug de la mortification et de la pénitence. De tout cela se forme une chrétienté si sainte, si pure, si distinguée par toute les vertus, que le paganisme même se trouve forcé de l'admirer.

Ce n'est pas tout ; et ce que j'ajoute vous doit encore paraître plus surprenant. Car à peine la foi publiée par ces douze apôtres a-t-elle commencé à se répandre, qu'elle se voit attaquée de mille ennemis. Toutes les puissances de la terre s'élèvent contre elle. Un Dioclétien, le maître du monde, veut l'anéantir, et s'en fait un point de politique : mais malgré lui, malgré les plus violents efforts de tant d'autres persécuteurs du nom chrétien, elle s'établit si solidement, cette foi, que rien ne peut plus l'ébranler. Des millions de martyrs la défendent jusques à l'effusion de leur sang ; des gens de toutes les conditions font gloire d'en être les victimes, et de s'immoler pour elle ; des vierges sans nombre, dans un corps tendre et délicat, lui rendent le même témoignage, et souffrent avec joie les tourments les plus cruels. Elle s'étend, elle se multiplie, non-seulement dans la Judée où elle a pris naissance, mais jusques aux extrémités de la terre, où dès le temps de saint Jérôme (c'est lui-même qui le remarque comme une espèce de prodige) ; le nom de Jésus-Christ était déjà révéré et adoré, non-seulement parmi les peuples barbares, mais parmi les nations les plus polies ; dans Rome, où la religion d'un Dieu crucifié se trouve bientôt la religion dominante ; dans le palais des Césars, où Dieu, pour l'affermissement de son Eglise, au milieu de l'iniquité, suscite les plus fervents chrétiens ; enfin, observez ceci, dans le plus éclairé de tous les siècles, dans le siècle d'Auguste, que Dieu choisit pour marquer encore davantage le caractère de cette loi, qui seule devait surmonter toute la prétendue sagesse de l'homme et tout l'orgueil de sa raison.

Avouons-le, mes chers auditeurs, avec saint Chrysostome : quand la religion chrétienne, dès son berceau, aurait trouvé dans le monde toute la faveur et tout l'appui nécessaire ; quand elle serait née dans le calme, par mille autres endroits elle ne laisserait pas d'être toujours l'œuvre de Dieu. Mais qu'elle se soit établie dans les persécutions, ou plutôt par les persécutions, et qu'il soit vrai qu'elle n'a jamais été plus florissante que lorsqu'elle a été plus violemment combattue ; que le sang de ses disciples, inhumainement répandu, ait été, comme parle un Père, le germe de sa fécondité ; que plus il en

périssait par le fer et par le feu, plus elle en ait formé par l'Evangile ; que la cruauté exercée sur les uns ait servi d'attrait aux autres pour les appeler, et qu'à la lettre, l'expression de Tertullien se soit vérifiée : *In christianis crudelitas illecebra est sectæ* ; que, sans rien faire autre chose que de voir ses membres souffrir et mourir, ce grand corps du christianisme ait eu de si prompts et de si merveilleux accroissements : ah ! mes frères, c'est un de ces prodiges où il faut que la prudence humaine s'humilie, et qu'elle fasse hommage à la puissance de Dieu. Voilà néanmoins ce que nous voyons ; et c'est la merveille subsistante dont nous sommes témoins nous-mêmes, et que nous avons devant les yeux. Car nous voyons, malgré l'enfer, le monde devenu chrétien, et soumis au culte de cet Homme-Dieu, dont le juif s'est scandalisé, et dont le gentil s'est moqué. Voilà ce que le Seigneur a fait : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris* ¹.

Et afin que cette merveille fit encore sur nous une plus vive impression, le même Seigneur l'a renouvelée dans les derniers siècles de l'Eglise. Vous le savez : un François-Xavier, seul et sans autre secours que celui de la parole et de la vérité qu'il prêchait, a converti dans l'Orient tout un nouveau monde. C'étaient des païens et des idolâtres ; et il leur a persuadé la même foi, et il les a formés à la même sainteté de vie, et il leur a inspiré la même ardeur pour le martyre, et il a fait voir dans eux tout ce qu'on a vu de plus héroïque et de plus grand dans cet ancien christianisme, si parfait et si vénérable. Et comment l'a-t-il fait ? par les mêmes moyens, malgré les mêmes obstacles, avec les mêmes succès : comme si Dieu eût pris plaisir à reproduire dans ce successeur des apôtres ce que sa main toute-puissante avait opéré par le ministère des apôtres mêmes, et qu'il eût voulu, par ces exemples présents, nous rendre plus croyable tout ce que nous avons entendu des siècles passés.

Or, je soutiens, mes chers auditeurs, qu'à près cela nous n'avons plus droit de demander à Dieu des miracles, et que nous sommes plus infidèles que les pharisiens, si nous avons la présomption de dire comme eux : *Volumus signum videre*. Pourquoi ? Parce qu'il est constant que cette conversion du monde, telle que je l'ai représentée, quoique très-imparfaitement, est en effet un perpétuel miracle. Sur quoi il y a trois réflexions à faire, ou trois circonstances à remarquer : miracle qui surpasse sans contredit

¹ Psalm., cxvii, 28.

tous les autres miracles ; miracle qui présuppose nécessairement tous les autres miracles ; miracle qui, dans l'ordre des desseins de Dieu, justifie tous les autres miracles. Et par une triste conséquence, mais inévitable, miracle qui nous rend dignes de tous les châtimens de Dieu, s'il ne sert pas à notre propre instruction et à notre conversion. Mon Dieu, que n'ai-je une de ces langues de feu qui descendirent sur les apôtres, et que ne suis-je rempli du même esprit, pour graver une aussi grande vérité que celle-là dans tous les cœurs.

Oui, chrétiens, la conversion du monde est un miracle perpétuel, que jamais l'infidélité ne détruira. Ainsi a-t-elle été regardée de tous les Pères, et en particulier de saint Augustin, dont le jugement peut bien nous servir ici de règle. Car c'est par là que ce grand homme fermait la bouche aux païens, quand il leur disait : Puisque vous vous opiniâtrez à ne vouloir pas croire les autres miracles, qui sont pour nous des preuves incontestables de notre foi, au moins confessez donc que dans votre système il y en a un dont vous êtes obligés de convenir : c'est le monde converti à Jésus-Christ sans aucun miracle. Car cela même qui n'est pas, et qui n'a pu être, ce serait le miracle des miracles. Et à quoi donc, poursuivait saint Augustin, attribuerions-nous ce grand ouvrage de la sanctification du monde par la loi chrétienne, si nous n'avons recours à la vertu infinie de Dieu ? Ce n'est point aux talents de l'esprit, ni à l'éloquence, que la gloire en est due : car, quand les apôtres auraient été aussi éloquents et aussi savants qu'ils l'étaient peu, on sait assez ce que peut l'éloquence et la science humaine ; ou plutôt, on ne sait que trop combien l'une et l'autre est faible quand il est question de réformer les mœurs ; et l'exemple d'un Platon, qui jamais, avec tout le crédit et toute l'estime que lui donnait le monde sa philosophie, n'a pu engager une seule bourgade à vivre selon ses maximes et à se gouverner selon ses lois, montre bien que saint Pierre agissait par de plus hauts principes, quand il réduisait les provinces et les royaumes sous l'obéissance de l'Evangile. Ce n'est point par la force ni par la violence que la foi a été plantée : car le premier avis que reçurent les disciples de Jésus-Christ, ce fut qu'on les envoyait comme des agneaux au milieu des loups : *Ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos* ; et ils le comprirent si bien, que, sans faire nulle résistance, ils se laissèrent égorger comme d'innocentes victimes. Le mahométisme s'est établi par les conquêtes et par

les armes ; l'hérésie, par la rébellion contre les puissances légitimes ; la loi de Jésus-Christ seule, par la patience et par l'humilité. Ce n'est point la douceur de cette loi, ni le relâchement de sa morale, qui fut le principe d'un tel progrès : car cette loi, toute raisonnable qu'elle est, n'a rien que d'humiliant pour l'esprit et de mortifiant pour le corps. On conçoit comment sans miracle le paganisme a eu cours dans le monde, parce qu'il favorisait ouvertement toutes les passions, qu'il autorisait tous les vices, et qu'il n'est rien de plus naturel à l'homme que de suivre ce parti : mais ce qu'on ne conçoit pas, c'est qu'une loi qui nous ordonne d'aimer nos ennemis, et de nous haïr nous-mêmes, ait trouvé tant de partisans. Ce n'est point l'effet du caprice : car jamais le caprice, quelque aveuglé qu'il puisse être, n'a porté les hommes à s'interdire la vengeance, à renoncer aux plaisirs des sens, et à crucifier leur chair. Que s'ensuit-il de là ? je le répète : qu'il n'y a qu'un Dieu, mais un Dieu aussi puissant que le nôtre, qui ait pu conduire si heureusement une pareille entreprise et la faire réussir ; et que Jésus-Christ, l'oracle de la vérité, a donc eu sujet de conclure, quoiqu'il parlât en sa faveur : *A Domino factum est istud*, c'est l'œuvre du Seigneur ; et le doigt de Dieu est là : *Et est mirabile in oculis nostris*.

Ce n'est pas assez : j'ai dit que ce miracle surpassait tous les autres miracles. En pouvons-nous douter ? et si, dans la pensée de saint Grégoire, pape, la conversion particulière d'un pécheur invétéré coûte plus à Dieu, et est en ce sens plus miraculeuse que la résurrection d'un mort, qu'est-ce que la conversion de tant de peuples, élevés et comme enracinés dans l'idolâtrie ? Rendons cette comparaison plus sensible. Il y a encore dans le monde, je dis dans le monde chrétien, des hommes sans religion. Vous en connaissez : des athées de créance, et de mœurs, tellement confirmés dans leurs désordres, qu'à peine tous les miracles suffiraient pour les en retirer. Peut-être n'avez-vous avec eux que trop de commerce. Quel effort du bras de Dieu, et quel miracle n'aurait-il donc pas fallu, pour gagner à Jésus-Christ un nombre presque infini, ne disons pas de semblables libertins, mais encore de plus obstinés et de plus inconvertibles, dont le changement également prompt et sincère a toutefois été la gloire et l'honneur du christianisme ? Que diriez-vous (ceci va donner jour à ma pensée, et vous convaincre de ce que j'appelle miracle au-dessus du miracle même), que diriez-vous si, par la vertu de la parole que je vous prêche,

un de ces impies, dont vous espérez plus désormais aucun retour, se convertissait néanmoins en votre présence, en sorte que, renonçant à son libertinage, il se déclarât tout à coup et hautement chrétien, et qu'en effet il commençât à vivre en chrétien? Que diriez-vous si, toujours inflexible depuis de longues années, il sortait aujourd'hui de cet auditoire pénétré d'une sainte componction, résolu à réparer par une humble pénitence le scandale de son impiété? y aurait-il miracle qui vous touchât davantage? Or, je vous dis que ce miracle, dont vous seriez encore plus surpris que touchés, est justement ce qu'on a vu mille et mille fois dans le christianisme; et qu'un des triomphes les plus ordinaires de notre religion a été de soumettre ces esprits fiers, ces esprits durs et opiniâtres, de les faire rentrer dans la voie de Dieu, et de les rendre souples et dociles comme des enfants; que c'est par là qu'elle a commencé, et que, malgré toutes les puissances des ténèbres, elle nous en donne encore de nos jours d'illustres exemples, quand il plaît au Seigneur, dont la main n'est pas raccourcie, d'ouvrir les trésors de sa grâce, et de les répandre sur ces vases de miséricorde qu'il a prédestinés pour sa gloire. Exemples récents que nous avons vus, et que nous avons admirés. En cela seul n'en dis-je pas plus que si j'entrais dans le détail de tant de miracles qui composent nos histoires saintes, et que nous trouvons autorisés par la tradition la plus constante?

J'ai ajouté, et ceci me paraît encore plus fort, que ce miracle présupposait nécessairement tous les autres miracles. Car enfin, demande saint Chrysostome, et après lui le docteur angélique saint Thomas, dans sa *Somme* contre les gentils, quel autre motif que les miracles dont ils étaient eux-mêmes témoins oculaires, put engager les premiers sectateurs du christianisme à embrasser une loi odieuse selon le monde, et contraire au sang et à la nature? Julien l'Apostat condamnait les apôtres de légèreté et de trop de crédulité, prétendant que sans raison ils s'étaient attachés au Fils de Dieu: mais pour en juger de la sorte, répond saint Chrysostome, ne fallait-il pas être impie comme Julien? Car, poursuit ce Père, était-ce légèreté de suivre un homme qui, pour gage de ses promesses, guérissait devant eux les aveugles-nés, et rendait la vie aux morts de quatre jours? Aussi défiants et aussi intéressés qu'ils l'étaient et que l'Évangile nous l'apprend, auraient-ils tout quitté pour Jésus-Christ, s'ils n'eussent été persuadés de ses miracles? et pouvaient-ils les voir, et se défendre de croire en lui? Après l'avoir abandonné dans sa passion,

après s'être scandalisés de lui jusqu'à le renoncer, se seraient-ils ralliés et déclarés en sa faveur plus hautement que jamais, si le miracle authentique de sa résurrection n'avait, comme parle saint Jérôme, ressuscité leur foi? Auraient-ils pris plaisir à se laisser emprisonner, tourmenter, crucifier, pour être les confesseurs et les martyrs de cette résurrection glorieuse, si l'évidence d'un tel miracle n'avait dissipé tous leurs doutes?

Par où saint Paul, dans un moment, fut-il transformé de persécuteur de l'Église en prédicateur de l'Évangile? Ce miracle put-il se faire sans un autre miracle? et jamais ce zélé défenseur du judaïsme, jamais cet homme si passionné pour les traditions de ses pères, en eût-il été le déserteur pour devenir le disciple d'une secte dont il avait entrepris la ruine, si Dieu tout à coup le renversant par terre et le remplissant d'effroi sur le chemin de Damas, n'eût formé en lui un cœur nouveau? Ne confessait-il pas lui-même dans les synagogues qu'il avait été obligé de se convertir, pour n'être pas rebelle à la lumière dont il s'était vu investi, et à la voix foudroyante qu'il avait entendue: *Saule, Saule, quid me persequeris*¹? Et n'est-ce pas de là qu'il conçut un désir si ardent de se sacrifier et de souffrir pour la gloire de ce Jésus, dont il avait été l'ennemi? Était-ce simplicité? était-ce prévention? était-ce intérêt du monde? Mais n'est-il pas certain que saint Paul se trouvait dans des dispositions toutes contraires, et que, ne respirant alors que sang et que carnage, il ne pouvait être arraché à l'ancienne loi, dont il était un des plus fermes appais, ni gagné à la loi nouvelle, qu'il voulait détruire, par un moindre effort que l'effort miraculeux et divin qui le terrassa et qui l'emporta?

On est étonné quand on lit de saint Pierre que, dès la première fois qu'il prêcha aux juifs, après la descente du Saint-Esprit, il convertit trois mille hommes à la foi. Mais en faut-il être surpris? dit saint Augustin. On voyait un pécheur, jusque-là sans autre connaissance que celle de son art, expliquer en maître les plus hauts mystères du royaume de Dieu; parler toutes sortes de langues, et, par un prodige inouï, se faire entendre tout à la fois à autant de nations qu'une grande cérémonie en avait assemblé à Jérusalem de tous les pays du monde. Miracle rapporté par saint Luc, et rapporté dans un temps où l'évangéliste n'eût pas eu le front de le publier, si la chose n'eût été constamment vraie, puisqu'il aurait eu contre lui, non pas un

¹ Act., xxii, 7.

ni deux témoins, mais toute la terre ; puisqu'un million de juifs contemporains auraient pu découvrir la fausseté, et le démentir ; puisque son imposture lui eût fait perdre toute créance, et qu'elle n'eût servi qu'à décrier la religion même dont il voulait faire connaître l'excellence et la sainteté. Supposé, dis-je, ce miracle, est-il étonnant que tant de juifs se soient alors convertis ; et n'est-il pas plus surprenant, au contraire, qu'il y en eût encore d'assez entêtés et d'assez aveugles pour demeurer dans leur incrédulité ?

On a peine à comprendre les conversions extraordinaires et presque sans nombre qu'opérait saint Paul parmi les gentils : mais en prêchant aux gentils, n'ajoutait-il pas toujours à la parole qu'il leur portait d'insignes miracles, comme la marque et le sceau de son apostolat ? N'est-ce pas ainsi qu'il le témoignait lui-même, écrivant à ceux de Corinthe ? et ne les priait-il pas de se souvenir des œuvres merveilleuses qu'il avait faites au milieu d'eux ? Si tous ces miracles eussent été supposés, leur eût-il parlé de la sorte ? en eût-il eu l'assurance ? se serait-il adressé à eux-mêmes ? en eût-il appelé à leur propre témoignage ? et, par une telle supposition, se fût-il exposé à décréditer son ministère, et à détruire ce qu'il voulait établir ?

Vous me demandez ce qui attachait si étroitement saint Augustin à l'Eglise catholique. N'a-t-il pas avoué que c'étaient en partie les miracles ; et lui en fallait-il d'autres que ceux qu'il avait vus lui-même ? En fallait-il d'autres que ce fameux miracle arrivé de son temps à Carthage, dans la personne d'un chrétien subitement et surnaturellement guéri par l'intercession de saint Etienne, dont ce grand saint proteste avoir été spectateur, et dont il nous a laissé, au livre de *la Cité de Dieu*, la description la plus exacte ? Quand il n'eût eu jusque-là qu'une foi chancelante, cela seul ne devait-il pas l'affermir pour jamais ? Disons-nous que saint Augustin était un esprit faible, qui croyait voir ce qu'il ne voyait pas ? disons-nous que c'était un imposteur qui, par un récit fabuleux, se plaisait à tromper le monde ? Mais puisque ni l'un ni l'autre n'est soutenable, ne conclurons-nous pas plutôt, avec Vincent de Lérins, que comme les miracles de notre religion ont servi à la conversion du monde, aussi la conversion du monde est elle-même une des preuves les plus infaillibles des miracles de notre religion ?

Et c'est ici, chrétiens, que nous ne pouvons assez admirer la sagesse et la providence de notre Dieu, qui n'a pas voulu nous obliger à croire des mystères au-dessus de la raison, sans

avoir fait lui-même pour nous des miracles au-dessus de la nature. Car à notre égard cette conversion du monde, fondée sur tant de miracles, non-seulement est un miracle éternel, mais un miracle qui justifie tous les autres miracles, dont il n'est que la suite et l'effet. Après quoi nous pouvons bien dire à Dieu, comme Richard de Saint-Victor : *Domine, si error est quem credimus, a te decepti sumus* : Oui, mon Dieu, si nous étions dans l'erreur, nous aurions droit de vous imputer nos erreurs ; et tout Dieu que vous êtes, nous pourrions vous rendre responsable de nos égarements. Pourquoi ? Voici la raison qu'il en apportait : *Quoniam iis signis prædita est ista religio, quæ nonnisi a te esse potuerunt* : Parce que cette religion où nous vivons, sans parler de sa sainteté et de son irrépréhensible pureté, est confirmée par des miracles qu'on ne peut attribuer à nul autre qu'à vous. Il est vrai, mes frères ; mais ce sont aussi ces miracles qui nous confondront au jugement de Dieu ; ce sera surtout le grand miracle de la conversion du monde à la foi de Jésus-Christ. Ces païens, ces idolâtres devenus fidèles, s'élèveront contre nous, et deviendront nos accusateurs : *Viri Niniivitæ surgent in iudicio* ; et que diront-ils pour notre condamnation ? ah ! chrétiens, que ne diront-ils pas, et que ne devons-nous pas nous dire à nous-mêmes ? En effet, pour peu de justice que nous nous fassions, il nous doit être, je ne dis pas bien honteux, mais bien terrible devant Dieu, que cette foi ait fait paraître dans le monde une vertu si admirable, et qu'elle soit maintenant si languissante et si oisive parmi nous ; qu'elle ait produit, dans le paganisme le plus aveugle et le plus corrompu, tant de sainteté, et qu'elle soit peut-être encore à produire dans nous le moindre changement de vie, le moindre retour à Dieu, le moindre renoncement au péché. S'il nous reste un rayon de lumière, ce qui doit nous faire trembler, n'est-ce pas que cette foi ait eu la force de s'établir par toute la terre avec des succès si prodigieux, et qu'elle ne soit pas encore bien établie dans nos cœurs ? Nous la confessons de bouche, nous en donnons des marques au dehors, nous sommes chrétiens de cérémonies et de culte ; mais le sommes-nous de cœur et d'esprit ? Or, c'est néanmoins dans le cœur que doit particulièrement résider notre foi, pour passer de là dans nos mains, et pour animer toutes nos œuvres.

Quel reproche contre nous, si nous n'avons pas entièrement étouffé tous les sentiments de la grâce ; quel reproche, que cette foi ait surmonté toutes les puissances humaines conjurées

contre elle, et qu'elle n'ait pas encore surmonté dans nous de vains obstacles qui s'opposent à notre conversion ? Car qu'est-ce qui nous arrête ? une folle passion, un intérêt sordide, un point d'honneur, un plaisir passager, des difficultés que notre imagination grossit, et que notre foi, toute victorieuse qu'elle est, ne peut vaincre ? Quel sujet de condamnation, si je veux devant Dieu le considérer dans l'amertume de mon âme, que cette foi se soit soutenue, et même qu'elle se soit fortifiée au milieu des persécutions les plus sanglantes, et que je la fasse tous les jours céder à de prétendues persécutions que le monde lui suscite dans ma personne, c'est-à-dire à une parole, à une raillerie, à un respect humain, ou plutôt à ma propre lâcheté ? Car voilà mon désordre et ma confusion : si j'avais le courage de me déclarer, et de me mettre au-dessus du monde, il y a des années entières que je serais à Dieu ; mais parce que je crains le monde, et que je ne puis me résoudre à lui déplaire, j'en demeure là, et, malgré moi-même, je retiens ma foi captive dans l'esclavage du péché.

Ah ! mon Dieu, que vous répondrai-je quand vous me ferez voir que cette foi, qui a confondu toutes les erreurs de l'idolâtrie et de la superstition, n'a pu détruire dans mon esprit je ne sais combien de faux principes et de maximes dont je suis préoccupé ? Comment me justifierai-je, quand vous me ferez voir que cette foi qui a soumis l'orgueil des Césars à l'humilité de la croix, n'a pu déraciner de mon cœur une vanité mondaine, une ambition secrète, un amour de moi-même qui m'a perdu ? enfin, que vous dirai-je, quand vous me ferez voir que cette foi, qui a sanctifié le monde, n'a pu sanctifier un certain petit monde qui règne dans moi, et qui m'est bien plus pernicieux que le grand monde qui m'environne et qui est hors de moi ? Aurai-je de quoi soutenir le poids de ces accusations ? m'en déchargerai-je sur vous, Seigneur ? m'en prendrai-je à la foi même ? dirai-je qu'elle n'a pas fait assez d'impression sur moi, et que je n'en étais point assez persuadé pour en être touché ? Ah ! chrétiens, peut-être notre infidélité va-t-elle maintenant jusqu'à vouloir s'autoriser de ce prétexte ; mais c'est ce même prétexte qui nous rendra plus condamnables : car Dieu nous représentera l'infidélité où nous serons tombés, comme un prodige que nous aurons opposé au miracle de la foi ; prodige qui ne vient plus de Dieu, mais de nous, et dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Etre infidèle, sans avoir jamais eu nulle connaissance de la foi, c'est un état qui, tout funeste et tout déplorable qu'il est, n'a rien, à le bien prendre, de surprenant ni de prodigieux. Ainsi, dit saint Chrysostome, l'infidélité dans un païen peut être un aveuglement, et un aveuglement criminel ; mais on ne peut pas toujours dire que cet aveuglement, même criminel, soit un prodige. Il faut donc, pour bien concevoir le prodige de l'infidélité, se le représenter dans un chrétien qui, selon les divers désordres auxquels il se laisse malheureusement entraîner, ou renonce à sa foi, ou corrompt sa foi, ou dément et contredit sa foi : renonce à sa foi, par un libertinage de créance, qui lui en fait secouer le joug, et qui se forme peu à peu dans son esprit ; corrompt sa foi, par un attachement secret ou déclaré aux erreurs qui la combattent, mais particulièrement à l'hérésie et au schisme, qui en détruisent l'unité, et par conséquent la pureté et l'intégrité ; dément et contredit sa foi, par un dérèglement de mœurs qui la déshonore, et par une vie licencieuse qui en est l'opprobre et le scandale. Trois désordres qui, dans un chrétien perverti, ont je ne sais quoi de monstrueux, et que j'appelle pour cela non plus simples désordres, mais prodiges de désordres. Trois états où même, à ne considérer que ce qui peut et ce qui doit passer pour prodige évident, l'homme fournit à Dieu des titres invincibles pour le condamner. Appliquez-vous à ces trois pensées.

Car, pour commencer par ce qu'il y a de plus scandaleux, je veux dire par ce libertinage de créance dont on se fait une habitude, et qui consiste à renoncer la foi, n'est-il pas étonnant, mes chers auditeurs, de voir des hommes nés chrétiens, et se piquant partout ailleurs d'habileté et de prudence, devenir impies sans savoir pourquoi, et secouer intérieurement le joug de la foi, sans en pouvoir apporter une raison, je ne dis pas absolument solide et convaincante, mais capable de les satisfaire eux-mêmes ? Cette foi dont par le baptême ils ont reçu le caractère, et en vertu de laquelle ils portent le nom de chrétiens ; cette foi si nécessaire, supposé qu'elle soit vraie, et à quoi ils conviennent eux-mêmes que le salut est attaché ; cette foi par qui seule, comme ils ne l'ignorent pas, ils peuvent espérer de trouver grâce devant Dieu, s'il y a grâce à espérer pour eux ; cette foi sur laquelle ils avouent qu'ils seront jugés, si jamais ils le doivent être : n'est-il pas, dis-je, inconcevable qu'ils l'abandonnent, comment ? en aveugles et en in-

sensés, sans examen, sans connaissance de cause, par emportement, par passion, par légèreté, par caprice, par une vaine ostentation, par un attachement honteux à de sales et infâmes plaisirs; se conduisant avec moins de sagesse que des enfants, dans une affaire où néanmoins il s'agit du plus grand intérêt, puisqu'il y va de leur sort éternel. Cela se peut-il comprendre? Telle est cependant la triste disposition où sont aujourd'hui presque tous les libertins du siècle. Observez-les, et dans ce portrait vous les reconnaîtrez.

Car enfin qu'un d'eux, après une mûre délibération, après une longue étude, toutes choses considérées et pesées dans une juste balance autant qu'il lui est possible, se déterminât à quitter le parti de la foi, je déplorerais son malheur, et je l'envisagerais comme la plus terrible vengeance que Dieu pût exercer sur lui, puisque, selon l'Écriture, Dieu ne punit jamais avec plus de sévérité que lorsqu'il permet que le cœur de l'homme tombe dans l'aveuglement : *Excæca cor populi hujus* ¹. Mais après tout, il n'y aurait rien en cela de prodigieux. Et en effet, jusque dans son aveuglement il y aurait quelque reste de bonne foi qui le rendrait, sinon pardonnable, au moins digne de compassion. Mais ceux à qui je parle (et dans ce nombre je comprends la plupart des impies du siècle), au milieu de qui et avec qui nous vivons, savent assez que ce n'est point par là qu'ils sont parvenus au comble du libertinage, et que le parti qu'ils ont pris de renoncer à la foi n'a point été de leur part une résolution concertée de la manière que je l'entends. En quoi d'ailleurs (souffrez que je fasse ici cette remarque), tout criminels et tout inexcusables qu'ils sont devant Dieu, je ne laisse pas aussi de trouver pour eux une ressource et comme une espèce de consolation, puisque au moins est-il certain qu'on revient plus aisément d'un libertinage sans principes, que d'un autre dont on s'est fait par de faux raisonnements une opinion particulière et une irréligion positive et consommée. Quoi qu'il en soit, l'infidélité que j'attaque, et qui me semble la plus commune, ne peut disconvenir qu'elle n'ait ce faible d'être évidemment téméraire et sans preuves. Car demandez à un libertin pourquoi il a cessé de croire ce qu'il croyait autrefois; et vous verrez si, dans tout ce qu'il allègue pour sa défense, il y a seulement quelque apparence de solidité. Demandez-lui si c'est à force de raisonner qu'il a découvert une démonstration nouvelle contre cette infailible révélation

de Dieu, à laquelle il était soumis. Obligez-le à répondre sincèrement, et à vous dire, s'il a examiné les choses; si, cherchant avec une intention droite et pure la vérité, il s'est mis en état de la connaître; s'il a en soin de consulter ceux qui pouvaient le dé tromper et résoudre ses doutes; s'il a lu ce qu'ont écrit les Pères sur ces matières de religion, qu'il ne goûte pas, parce qu'il ne les entend pas et qu'il ne veut pas s'appliquer à les entendre; s'il est jamais entré sérieusement dans le fond des difficultés; en un mot, s'il n'a rien omis de ce que tout homme judicieux et bien sensé doit faire dans une pareille conjoncture, pour s'instruire et pour s'éclaircir. Interrogez-le sur tous ces points, et qu'il vous parle sans déguisement. Il conviendra qu'il n'a point tant pris de mesures, ni tant fait de perquisitions. Il fallait au moins tout cela avant que de franchir un pas aussi hardi qu'il l'est de se soustraire à l'obéissance de la foi; mais il s'en est soustrait, chrétiens, et il s'en est soustrait à bien moins de frais. Il s'est déterminé à ne plus croire; et il s'y est déterminé sans conviction, sans réflexion même, au hasard de tout ce qui pourrait en arriver, et n'ayant rien qui l'assurât ni qui le fixât dans l'abîme affreux où il se précipitait. Voilà ce que j'appelle prodige. Or, en combien de mondains ce prodige, tout prodige qu'il est, ne s'accomplit-il pas tous les jours?

Mais encore, me dites-vous, puisque ce n'est pas sans raison que ce libertinage se forme, par quelle autre voie l'homme chrétien peut-il donc se pervertir jusqu'à devenir infidèle? Ah! mes chers auditeurs, je le répète, il se pervertit en mille manières, toutes opposées aux règles d'une sage conduite, mais que je regarde d'autant plus comme des prodiges, qu'elles choquent plus la droite raison. Prodige d'infidélité: il renonce à sa foi, comment? apprenez-le, et point d'autre preuve ici, que votre expérience et l'usage que vous avez du monde: il renonce à sa foi par un esprit de singularité, pour avoir le ridicule avantage de ne pas penser comme pensent les autres, de dire ce que personne n'a dit et de contredire ce que tout le monde dit; pour se figurer une religion à sa mode, une divinité selon son sens, une Providence arbitraire, et telle qu'il la veut concevoir: se faisant des systèmes chimériques qu'il établit ou qu'il renverse, selon l'humeur présente qui le domine; suivant aveuglément toutes ses idées, et, à force de les suivre, ne sachant bien ni ce qu'il croit ni ce qu'il ne croit pas; rejetant aujourd'hui ce qu'il soutenait hier, et pour vouloir contrôler Dieu, ne

¹ Isai., vi, 10.

se trouvant plus d'accord avec lui-même. Prodiges d'infidélité : il renonce à sa foi par un sentiment d'orgueil, mais d'un orgueil bizarre, ne voulant pas assujettir sa raison à la parole d'un Dieu, quoiqu'il se fasse une vertu et même une nécessité de l'assujettir tous les jours à la parole des hommes : confessant en mille affaires temporelles qu'il a besoin d'être conduit et gouverné par autrui, mais prétendant qu'il est assez éclairé pour se conduire lui-même dans la recherche des vérités éternelles ; et, pour ne servir des termes de saint Hilaire, avouant humblement son insuffisance sur ce qui regarde les plus petits secrets de la nature, et décidant avec hardiesse quand il est question des mystères de Dieu les plus sublimes : *Æquanimiter in terrenis imperitus, et in Dei rebus impudenter ignarus*. Prodiges d'infidélité : il renonce à sa foi par intérêt, et tout ensemble par désespoir, parce que sa foi lui est importune, parce qu'elle le trouble dans ses plaisirs, parce qu'elle s'oppose à ses desseins, parce qu'elle lui reproche ses injustices, parce qu'il ne peut plus autrement étouffer les remords dont il est déchiré : aimant mieux n'avoir point de foi, que d'en avoir une qui le censure et qui le condamne sans cesse ; et, par un dérèglement de raison qui ne manque guère à suivre le péché, croyant les choses non plus telles qu'elles sont, mais telles qu'il souhaiterait et qu'il serait de son intérêt qu'elles fussent : comme s'il dépendait de lui qu'elles fussent ou qu'elles ne fussent pas, et que l'intérêt qu'il y prend en dût déterminer le vrai ou le faux. Prodiges d'infidélité : il renonce à sa foi par prévention, se piquant en toute autre chose de n'être préoccupé sur rien, et en matière de religion l'étant sur tout ; ne se choquant point des opinions les plus paradoxes d'une nouvelle philosophie, et s'il s'agit d'une décision de l'Eglise, naturellement disposé à la critiquer ; craignant toujours d'avoir trop de facilité à croire, et ne craignant jamais de n'en avoir pas assez ; se défendant sur ce point de la simplicité, comme d'un faible, et ne pensant pas à se défendre d'un autre faible encore plus grand, qui est l'opiniâtreté ; en un mot, évitant comme une petite chose de génie ce qui serait équité à l'égard de la foi, et prenant pour force d'esprit ce que j'appelle entêtement contre la foi. Car, sans m'étendre davantage sur d'autres espèces de libertinage qui se rapportent à celles-ci, voilà comment se forme tous les jours l'infidélité, voilà comment la foi se perd.

Il y a plus : non-seulement ce libertin abandonne sa foi sans raison, mais ce qui doit vous

paraître plus étrange, il l'abandonne contre la raison, et malgré la raison ; et au lieu que le mérite d'Abraham fut selon l'Ecriture, de croire contre la foi même, et d'espérer contre l'espérance même : *Contra spem in spem* ¹, le désordre de l'impie est d'être infidèle contre la raison même, et déserteur de sa foi contre la prudence même. Car cette foi, que nous professons, est appuyée sur des motifs qui, pris séparément, pourraient bien chacun nous tenir lieu d'une raison souveraine ; mais qui, tous réunis et pris ensemble, ont visiblement quelque chose de divin. Et en effet, ils ont paru si forts, que les premiers hommes du monde en ont été touchés et persuadés. Que fait le libertin ? il s'endureit et il se révolte contre tous ces motifs. Ne prenons que celui des miracles, puisqu'il a servi de fond à ce discours. On lui dit que Dieu a confirmé notre foi par des miracles éclatants : il s'inscrit en faux contre ces miracles, et contre tous les témoins qui les rapportent et qui assurent les avoir vus. Et parce qu'entre ces miracles il y en a eu d'incontestables, qui sont les seuls dont je parle, et auxquels un prédicateur de l'Evangile doit s'attacher ; miracles du premier ordre, sur quoi le christianisme est essentiellement fondé ; miracles reconnus par les ennemis mêmes de la foi, vérifiés par toutes les preuves qui rendent des faits authentiques, et qu'on ne peut contredire sans recourir à des suppositions insoutenables : par exemple, que les évangélistes ont été des imposteurs et des insensés ; des imposteurs qui se sont accordés pour nous tromper, et des insensés qui, pour soutenir leur imposture, se sont fait condamner aux plus cruels tourments ; que saint Paul s'est imaginé faussement avoir été frappé du ciel et renversé par terre sur le chemin de Damas, et qu'il imposait à ceux de Corinthe, ou plutôt qu'il se jouait d'eux, quand il leur rappelait le souvenir des miracles qu'il avait faits en leur présence ; que saint Augustin était un esprit faible, qui donnait comme les autres dans les illusions populaires, quand il se figurait et qu'il protestait avoir vu lui-même à Carthage ce qu'en effet il n'avait pas vu : parce qu'il y a, dis-je, des miracles de cette nature, et que le libertin n'en peut éluder la force que par de si extravagantes idées ; tout extravagantes qu'elles sont, il les reçoit, il les prend ; et ce qu'il aurait honte de dire, il n'a pas honte de le penser, et de donner le démenti à tout ce qu'il y a eu dans l'antiquité de plus vénérable et de plus saint. Or rien mérita-t-il jamais mieux le nom de prodige ? O mon Dieu,

est-il donc vrai que l'impie puisse pervertir jusqu'à ce point l'esprit de l'homme, et qu'au même temps, Seigneur, qu'elle l'éloigne de vous, elle le plonge dans de si affreuses ténèbres ?

Je serais infini si je voulais poursuivre, et traiter ce sujet dans toute son étendue. Ainsi je ne dis qu'un mot du second prodige ; c'est la corruption de la foi, par un attachement secret ou même public aux erreurs qui lui sont opposées, et en particulier à l'hérésie. Abime où Tertullien confesse qu'il se perdait, toutes les fois qu'il voulait l'approfondir, et sonder les jugements de Dieu ; abime où j'ose néanmoins dire que de son temps il n'apercevait pas encore certains désordres que nous avons vus dans la suite. Car sans considérer l'hérésie en elle-même, que les Pères ont regardée comme un monstre composé de tout ce que le dérèglement de l'esprit est capable de produire, il me suffirait maintenant de faire avec vous la réflexion que faisait un grand cardinal de notre siècle, savoir, que de tant de fidèles qui, dans les derniers temps, ont corrompu la pureté de la religion en se laissant infecter du venin de l'hérésie, à peine s'en est-il trouvé quelques-uns que leur bonne foi ait pu justifier, je ne dis pas devant Dieu, mais même devant les hommes, et dont par conséquent l'apostasie n'ait pas été une espèce de prodige. Je n'aurais même qu'à m'en tenir à l'hérésie du siècle passé, et à ce que l'histoire nous en apprend. Je n'aurais, si le temps me le permettait, qu'à vous montrer des catholiques sans nombre, qui, suivant la multitude et emportés par le torrent, se déclaraient pour la secte de Calvin, les uns sans la connaître, ni se donner la peine d'en démêler les questions et les controverses ; les autres peut-être positivement convaincus de sa fausseté. Car, combien en vit-on à qui la doctrine de cet hérésiarque, touchant la réprobation des hommes, faisait horreur, et qui toutefois ne laissaient pas d'être ses partisans les plus zélés ? Que si vous me demandiez pourquoi donc ils s'attachaient à lui ; pourquoi ? autre prodige, chrétiens, qui n'est pas moins surprenant. Car je vous répondrais, et toute l'histoire m'en servirait de témoin, qu'ils ne se conduisaient en cela que par les motifs les plus indignes et les plus injustes ; les uns, par un fonds de chagrin contre l'Eglise, et par une opposition générale à ses sentiments ; gens qui, dans le siècle d'Arius, auraient été infailliblement ariens, et qui, du temps de Pélage, seraient inmanquablement devenus pélagiens ; les autres, par des antipathies particulières, ne combattant la vérité que parce qu'elle était soutenue par leurs ennemis, et dé-

terminés à la soutenir, si leurs prétendus ennemis avalent entrepris de la combattre ; quelques-uns par de lâches intérêts ; plusieurs par un esprit de cabale ; ceux-ci par une maligne curiosité, et pour être de l'intrigue ; ceux-là par une malheureuse ambition, et pour être chefs de parti ; les grands par politique, et parce qu'ils en faisaient une raison d'Etat ; les petits par nécessité, et parce qu'ils dépendaient des grands ; les femmes par une vaine affectation de passer pour savantes et pour spirituelles ; les hommes par une complaisance pour elles encore plus vaine, et jusqu'à régler par elles leur religion ; les génies médiocres, pour s'attirer la réputation et l'estime attachée à la nouveauté ; les génies plus élevés, par crainte de s'attirer la haine des novateurs et d'être en butte à leurs traits ; les amis entraînés par leurs amis, les proches gagnés par leurs proches ; le peuple sans autre raison que la mode, et parce que tout le monde allait là ; chacun pour satisfaire sa passion : ne sont-ce pas là des prodiges ; mais des prodiges dont notre foi même serait troublée, si la prédiction de l'Apôtre ne nous rassurait, et si, dans la vue d'une tentation si dangereuse, il ne nous avait avertis, non-seulement que toutes ces choses arriveraient, mais qu'elles étaient nécessaires pour le discernement des élus : *Oportet et hereses esse, ut et qui probati sunt, manifesti fiant in vobis* ?

Mais n'insistons pas là-dessus davantage, et finissons, mes chers auditeurs, par le dernier prodige qui nous regarde, et qui n'est plus ni le renoncement à la foi, ni la corruption de la foi, mais une affreuse contradiction qui se rencontre entre notre vie et notre foi. Je m'explique. Nous sommes chrétiens, et nous vivons en païens ; nous avons une foi de spéculation, et dans la pratique toute notre conduite n'est qu'infidélité ; nous croyons d'une façon, et nous agissons de l'autre. Dans tout le reste, nos actions et nos affections s'accordent avec nos persuasions et nos connaissances ; car nous aimons, nous haïssons, nous fuyons, nous recherchons, nous souffrons, nous entreprenons, selon que nous sommes éclairés. Il n'y a que le salut et tout ce qui le concerne, où, par le plus déplorable renversement, nous fuyons ce que nous jugeons être notre souverain bien, et nous recherchons ce que nous jugeons être notre souverain mal ; nous profanons ce que nous reconnaissons adorable, et nous idolâtrons ce que nous méprisons dans le cœur ; nous abhorrons ce qui nous sauve, et nous adorons ce qui nous

perd. Si, chrétiens en effet, comme nous le sommes de nom, nous vivions conformément à la foi que nous professons, notre vie, il est vrai, dit saint Jérôme, serait un continuel miracle, mais elle n'aurait rien de prodigieux. Si, païens de profession et n'ayant pas la foi, nous vivions selon la chair et selon les sens, quelque désespérés que nous fussions, il n'y aurait rien dans nous désordres que de naturel. Mais avoir la foi, et vivre en infidèles, voilà ce qui fait le prodige. Prodige dont les impies ne veulent point convenir, prétendant que la vie et la créance se suivent toujours, c'est-à-dire que l'on vit toujours comme l'on croit, et que l'on croit comme l'on vit, pour avoir droit par là de rejeter tous leurs désordres sur leur défaut de persuasion, sans les imputer jamais à leur malice ; mais erreur dont il est bien aisé de les détromper, puisqu'il n'est pas plus difficile d'avoir la foi et d'agir contre la foi, que d'avoir la raison et d'agir contre la raison. Or, n'est-ce pas de leur propre aveu, ce qu'ils font eux-mêmes tous les jours ? Ah ! chrétiens, faisons cesser ce prodige. Accordons-nous avec nous-mêmes. Accordons nos mœurs avec notre foi ; autrement que n'avons-nous point

à craindre de cette foi profanée, de cette foi scandalisée, de cette foi déshonorée ? Faisons-la servir à notre pénitence, si nous nous sommes retirés de ses voies. Faisons-la servir à notre persévérance, si nous y sommes déjà rentrés, ou que nous y soyons toujours demeurés. Marchons à la faveur de ses divines lumières, et ne les éteignons pas, en nous livrant à nos passions et aux aveugles appétits de la chair ; car rien ne nous expose plus à perdre la foi, qu'une vie sensuelle et voluptueuse. C'est par là que tant d'impies l'ont perdue ; et c'est encore ce qui les attache à leur libertinage, et ce qui les empêche d'en sortir. Ah ! Seigneur, vous avez dans les trésors de votre justice bien des châtimens dont vous pouvez punir nos désordres. Frappez, mon Dieu ! et fallût-il nous affliger de toutes les calamités temporelles, ne nous épargnez pas ; mais conservez-nous la foi. Ce n'est pas assez : ranimez-la, réveillez-la, ressuscitez-la, cette foi languissante, cette foi mourante, et même cette foi morte sans les œuvres. Autant et selon qu'elle vivra en nous, nous vivrons avec elle et par elle ; et le terme où elle nous conduira, c'est l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE JEUDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE.

SUR LA PRIÈRE.

ANALYSE.

SUJET. Alors une femme chananéenne, venue de ces quartiers-là, s'écria en lui disant : Seigneur, Fils de David, ayez pitié de moi ; ma fille est cruellement tourmentée par le démon.

Si jamais la force de la prière a paru sensiblement, n'est-ce pas dans l'exemple de cette femme chananéenne ? Jésus-Christ, en sa faveur, déploie toute sa vertu, confond les puissances de l'enfer, et par un double miracle délivre la fille et sanctifie la mère. Mais si la prière est par elle-même si efficace, d'où vient que les nôtres sont si infructueuses ? Je vais vous en apprendre les raisons dans ce discours.

DIVISION. Rien n'est plus solidement établi dans la religion que l'infailibilité de la prière. Mais en quel sens la prière est-elle infailible ? pourvu que ce soit une prière sainte et chrétienne. Si donc nos prières ne sont pas écoutées favorablement de Dieu, c'est qu'elles sont défectueuses, et quant au sujet, et quant à la forme. En deux mots, nous ne recevons pas, ou parce que nous ne demandons pas ce qu'il faut : première partie ; ou parce que nous ne demandons pas comme il faut : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Nous ne demandons pas ce qu'il faut, première raison pourquoi Dieu n'écoute pas nos prières. La chananéenne demande au Fils de Dieu que sa fille soit délivrée du démon ; mais nous, par un esprit tout opposé, nous demandons tous les jours à Dieu ce qui entretient dans nos âmes le règne du démon et même de plusieurs démons dont nous voulons être possédés. Parlons plus clairement. Nous demandons : 1° ou des choses préjudiciables au salut, 2° ou des biens purement temporels et inutiles au salut, 3° ou même des grâces surnaturelles, mais, qui, de la manière que nous les concevons et que nous les voulons, bien loin de nous sanctifier, serviraient plutôt à nous retirer de la voie du salut.

1° Nous demandons des choses préjudiciables au salut, et en cela nous sommes semblables aux païens. Si nous en croyons les païens mêmes, un de leurs désordres était de recourir à leurs dieux, et de leur demander, quoi ? la mort d'un parent, la mort d'un concurrent, le patrimoine d'un pupille. C'est ce qui nous semble énorme : mais ne sommes-nous pas encore plus coupables qu'eux ? C'étaient des païens, et ils adoraient des divinités vicieuses : au lieu que nous servons un Dieu non moins pur, ni moins saint, que puissant et grand. Il est vrai que nous savons mieux colorer nos prières, tout injustes qu'elles sont. Un homme du siècle demande de quoi subsister dans sa condition, un père de quoi établir ses enfants, une femme la santé du corps, un plaideur le gain d'un procès : rien de plus raisonnable en apparence ; mais rien au fond de plus condamnable, parce qu'on ne s'y propose que des vues d'intérêt, d'ambition, de plaisir. Ne nous étonnons donc pas que Dieu se rende insensible à nos vœux.

Les païens, tout païens qu'ils étaient, condamnaient un tel abus. Que pensez-vous de Jupiter, leur disait un de leurs poètes

lorsque vous lui faites une prière que vous n'auriez pas l'assurance de faire à un de vos magistrats ? Et moi je vous dis, chrétiens : Que pensez-vous de votre Dieu, lorsque vous voulez l'engager par vos demandes à devenir le complice de vos crimes ? *Verumtamen servite me fecisti peccatis tuis, et laborem mihi præbuiti in iniquitatibus tuis.*

Je sais, et saint Jean nous l'apprend, que nous avons un puissant Médiateur auprès du Père, qui est Jésus-Christ : mais veut-il être et peut-il être le Médiateur de notre vanité, de notre avarice, de notre concupiscence, de notre sensualité ? Heureux encore que Dieu rejette vos prières ! Ce qui a perdu les Pompée et les César, ajoutait le même satirique, ne sont-ce pas des souhaits criminels, accomplis par des divinités d'autant plus mortellement ennemies, qu'elles étaient plus condescendantes ? Et si Dieu, mes frères, vous accordait ce qui flatte votre passion, et ce qui, en la flattant, achèverait de vous pervertir, ne serait-ce pas le jugement le plus rigoureux et la plus terrible vengeance qu'il pût exercer sur vous ?

2° Nous demandons des biens purement temporels, et du moins inutiles au salut. Je ne veux pas dire que les biens temporels ne soient pas des dons de Dieu, et qu'on ne puisse les lui demander : mais il nous les refuse, parce que nous ne les demandons, ni dans l'ordre qu'il a établi, ni par rapport à la fin qu'il a marquée. Car on ne lui demande que les grâces temporelles, sans penser aux spirituelles, qui devraient néanmoins tenir le premier rang dans nos prières. Nous prions comme Antiochus, qui ne demandait, ni l'esprit de pénitence, ni le don de piété, ni le respect des choses saintes, mais une santé qu'il préférait à tout le reste. C'est ne rien demander, puisque toutes les grâces temporelles, séparées du salut, ne sont rien devant Dieu. D'où vient que le Fils de Dieu dit à ses disciples, en leur promettant sa médiation auprès de son Père : *Si quid petieritis*, Si vous demandez quelque chose ; et qu'il leur ajouta qu'ils n'avaient encore rien demandé, parce qu'ils n'avaient demandé que des faveurs humaines et passagères. Or, à combien de chrétiens ne pourrais-je pas faire le même reproche ?

L'ordre est que nous cherchions d'abord le royaume de Dieu, et Jésus-Christ nous assure ensuite que rien ne nous manquera. Mais si vous renversez cet ordre, ne vous appuyez plus sur les mérites de ce Dieu-Homme, puisque vos prières ne sont plus selon la règle qu'il nous a prescrite. Or, cet ordre si raisonnable et si sage, nous le renversons en effet tous les jours. Car au lieu de demander la bénédiction de Jacob, c'est-à-dire la rosée du ciel et puis la graisse de la terre : *De rore caeli et de pinguedine terre*, nous demandons, comme dans la bénédiction d'Esau, la graisse de la terre avant la rosée du ciel : *De pinguedine terre et de rore caeli.*

Pour mieux entendre pourquoi Dieu n'a nul égard alors à nos prières, comprenez ce principe de saint Cyprien : que nos prières n'ont de vertu qu'autant qu'elles sont unies aux prières de Jésus-Christ. Or, qu'a-t-il demandé pour nous ? les biens spirituels. Et pourquoi les a-t-il demandés ? par rapport à la fin pour laquelle il était envoyé, qui est le salut. Au contraire, que demandons-nous ? des richesses, des honneurs, une vaine réputation, une vie commode. Et pourquoi les demandons-nous ? sans nul rapport au salut. Nos prières n'ont donc nulle conformité avec celles du Sauveur du monde, et nous ne devons plus être surpris si nous n'obtenons rien. Voilà par où saint Augustin prouvait que l'espérance chrétienne n'a point pour objet les biens de cette vie ; voilà l'excellente raison dont se servait encore le même Père contre les railleries des païens. Vous nous reprochez, leur répondait-il, que malgré nos prières nous vivons dans la disette et dans l'abandon de toutes choses : mais pour nous justifier de ce reproche aussi bien que notre Dieu, il suffit de vous dire que, quand nous le prions, ce n'est point précisément pour les biens de la terre, mais pour les biens de l'éternité. En quoi, poursuivait-il, nous ne pouvons assez admirer la libéralité de ce souverain Maître : il ne borne pas ses faveurs à des biens périssables, mais il veut être lui-même notre bonheur et notre récompense.

3° Nous demandons des grâces surnaturelles, mais qui, de la manière que nous les concevons et que nous les voulons, bien loin de nous sanctifier, serviraient plutôt à nous retirer de la voie du salut. Car nous demandons des grâces selon notre goût et selon nos fausses idées ; des grâces qui nous aplanissent tellement toutes les voies du salut, qu'il ne nous reste ni mesures à prendre, ni efforts à faire.

Prière du Prophète : Je ne demande plus qu'une chose au Seigneur ; c'est de demeurer dans sa sainte maison. Prière de saint Augustin : Jusques à présent, Seigneur, je ne vous avais demandé que ce que demanderaient des païens et des impies ; mais, mon Dieu, je vous rends grâces de ne m'avoir pas exaucé selon mes désirs. Vous écoutez désormais, Seigneur, mes demandes, parce que je ne veux plus vous demander que les biens éternels.

DEUXIÈME PARTIE. Nous ne demandons pas comme il faut, seconde raison pourquoi Dieu n'écoute pas nos prières. Les conditions que Dieu exige, pour rendre nos prières efficaces, ne sont point si difficiles qu'elles doivent servir d'obstacle à l'accomplissement de nos vœux. Le Dieu que nous prions est trop libéral et trop bon pour encherir ainsi ses grâces ; et à bien examiner les qualités de la prière, il n'y en a aucune qui ne soit aisée dans la pratique, et d'une absolue nécessité. Quatre conditions : 1° humilité, 2° confiance, 3° persévérance, 4° attention de l'esprit et affection du cœur.

1° Humilité : quoi de plus raisonnable ? Peut-on avoir une juste idée de la prière, et oublier en priant cette règle fondamentale ? Prie-t-on autrement les princes de la terre ? La chananéenne fit-elle difficulté de se prosterner en la présence de Jésus-Christ et de l'adorer ? Comment reçut-elle le refus qu'il lui fit d'abord en des termes si humiliants et si capables de la rebuter ? Sa prière fut humble ; et les nôtres sont accompagnées d'un esprit d'orgueil, d'un esprit de présomption, d'un faste mondain, d'un luxe qu'on porte jusque dans le sanctuaire. Nous demandons à Dieu des grâces, non comme des grâces, mais comme des dettes ; prêts à murmurer s'il nous les refuse, et prêts à nous enfler et à les oublier s'il nous les accorde.

2° Confiance : quoi de plus juste ? Quels miracles Dieu n'a-t-il pas opérés en faveur de cette confiance ? N'est-ce pas à elle plutôt qu'à sa miséricorde qu'il attribue en mille endroits de l'Écriture la vertu toute-puissante de la prière ? Quelle confiance marqua à Jésus-Christ cette femme de notre Évangile ! Qu'eût-elle fait si, déjà chrétienne, elle l'eût connu aussi parfaitement que nous ? Cependant, tous chrétiens que nous sommes, nous nous défions de notre Dieu et de ses promesses les plus solennelles. Nous nous troublons, nous nous inquiétons, nous nous abandonnons à de secrets désespoirs ; nous n'avons recours à la prière que dans l'extrémité, et quand tout le reste nous manque.

3° Persévérance : quoi de plus convenable ? Les grâces de Dieu ne sont-elles pas assez précieuses pour mériter que nous les demandions souvent et longtemps ? la chananéenne cessa-t-elle de prier, quoique Jésus-Christ ne lui répondit pas une parole ? et ne fut-ce pas par sa persévérance qu'elle triompha, en quelque sorte, de la résistance du Fils de Dieu ? Ne désespérez donc point, âme chrétienne, conclut un Père : Dieu aime que vous lui fassiez violence, il se plaît à être désarmé par vous. Mais cette assidue nous fatigue et nous dégoûte, et souvent, sur le point de voir nos vœux remplis, nous en perdons tout le mérite et tout le profit.

4° Attention de l'esprit et affection du cœur : quoi de plus nécessaire et de plus essentiel à la prière ? Car qu'est-ce que la prière ? un entretien de l'âme avec Dieu. Or, cela suppose un recueillement et un sentiment intérieur. Dès là donc qu'il n'y a ni attention, ni affection, il n'y a point de prière. D'où suivent trois conséquences : 1° que l'exercice de la prière est presque anéanti dans le christianisme, parce que la plupart prient comme les juifs, des lèvres et non du cœur ; 2° que dans les prières qui sont commandées, l'attention est elle-même de précepte ; et ceci nous regarde, ministres de Jésus-Christ. Souvenons-nous

que l'office divin est un acte de religion ; qu'un acte de religion n'est point une pratique purement extérieure ; et que comme l'Eglise, en nous commandant la confession, nous demande la contrition du cœur, aussi en nous commandant la prière, elle nous commande l'attention de l'esprit. 3^e Que ce n'est donc pas sans raison que Dieu méprise nos prières, puisque ce ne sont rien moins que des prières. Chose étrange ! vous voulez que Dieu s'applique à vous quand il vous plait de le prier, et vous ne voulez pas vous appliquer vous-mêmes à Dieu. Réformons-nous sur ce seul article, et nous réformerons toute notre vie. Disons à Dieu comme les apôtres : Seigneur, apprenez-nous à prier.

Ecce mulier chanaanæ, a finibus illis egressa, clamavit, dicens ei : Miserere mei, Domine, fili David; filia mea male a demonio vexatur.

Alors une femme chananéenne, venue de ces quartiers-là, s'écria, en lui disant : Seigneur, fils de David, ayez pitié de moi ; ma fille est cruellement tourmentée par le démon. (*Saint Matthieu*, chap. xv, 22.)

Si jamais la force de la prière parut sensiblement, et d'une manière éclatante, n'est-ce pas, chrétiens, dans l'exemple que nous propose l'Evangile de ce jour, où nous voyons, pour parler avec saint Ambroise, un Dieu même surpris et dans l'admiration ; un Dieu qui confond les puissances de l'enfer, qui fait des miracles, et qui déploie toute sa vertu en faveur d'une étrangère, laquelle a recours à lui, et qui, tout idolâtre qu'elle est, nous sert de modèle, et nous apprend à prier ? Je dis un Dieu surpris et dans l'admiration : *O mulier, magna est fides tua* ! O femme, votre foi est grande ! C'est ainsi que Jésus-Christ lui-même s'en explique, et ne semble-t-il pas que la foi de cette chananéenne, et que la ferveur de sa prière ait quelque chose pour lui de surprenant et de nouveau ? Je dis un Dieu qui confond les puissances de l'enfer, et qui fait des miracles. Que lui demande cette femme ? qu'il guérisse sa fille, cruellement tourmentée du démon ; et le Fils de Dieu, d'une même parole, non-seulement délivre la fille, mais sanctifie encore la mère : *Fiat tibi sicut vis* ; qu'il vous soit fait comme vous le souhaitez.

Il n'est donc rien de plus efficace auprès de Dieu que la prière : et d'où vient toutefois, mes chers auditeurs, que Dieu tous les jours se montre si peu favorable à nos vœux ; que nous prions, et qu'il ne nous écoute pas, que nous demandons, et que nous n'obtenons pas ? C'est ce que je veux examiner aujourd'hui, et ce qui va faire le fond de ce discours. Sujet d'une extrême conséquence, et qui mérite une réflexion toute particulière : car il s'agit, chrétiens, de vous enseigner la plus excellente de toutes les sciences ; il s'agit de vous apprendre à bien user du moyen de salut le plus puissant ; il s'agit de vous faire connaître le secret inestimable et l'art tout divin de toucher le cœur de Dieu, de faire descendre sur nous les plus précieux trésors de sa grâce. Pour recevoir ce don de la prière, em-

ployons la prière elle-même, et implorons le secours du Ciel par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Rien n'est plus solidement établi, dans la religion et la théologie chrétienne, que l'infailibilité de la prière. Elle a une telle force, dit saint Jean Chrysostome, qu'elle rend, à ce qu'il semble, la parole de l'homme aussi puissante et même plus puissante que la parole de Dieu. Aussi puissante ; car, comme Dieu d'une parole a fait toutes choses : *Dixit, et facta sunt* !, l'homme n'a qu'à parler et à demander, tout lui est accordé : *Quodcumque volueritis petetis, et fiet vobis* 2. Plus puissante même en quelque sorte, puisque si Dieu se fait obéir, ce n'est que des êtres créés ; au lieu que, par la vertu de la prière, tout Dieu qu'il est, il obéit, selon l'expression de l'Écriture, à la voix de l'homme : *Obediente Domino voci hominis* 3. Nous entendons tous les jours des chrétiens qui se plaignent de l'inutilité de leurs prières, et du peu de fruit qu'ils en retirent ; je ne m'en étonne pas. Car en quel sens disons-nous que la prière est infailible ? nous supposons pour cela une prière sainte, une prière faite avec toutes les conditions qui la doivent accompagner et que Dieu attend de nous, lorsque de sa part il s'engage à nous accorder tout ce que nous demanderons. Or, voilà souvent ce qui manque à nos prières. Ce sont des prières défectueuses, et quant au sujet, et quant à la forme : quant au sujet, qui en fait la matière ; et quant à la forme, qui en fait la qualité. L'apôtre saint Jacques le disait aux fidèles de son temps, et je vous le dis à vous-mêmes : Vous demandez, mes frères, et vous ne recevez pas, parce que vous ne demandez pas bien : *Petit et non accipitis, eo quod male petatis* 4. En effet, nous ne demandons pas à Dieu ce que Dieu veut que nous lui demandions ; défaut par rapport au sujet de la prière. Nous ne lui demandons pas de la manière qu'il veut que nous lui demandions ; défaut par rapport à la forme ou à la qualité de la prière. Mais prions comme la chananéenne. Rien de plus juste que la prière qu'elle fait à Jésus-Christ ; elle lui demande qu'il délivre sa fille du démon dont elle est possédée ;

! *Matth.*, xv, 28. — 2 *Ibid.*

¹ *Psal.*, xxxii, 9. — ² *Joan.*, xv, 7. — ³ *Josue*, x, 14. — ⁴ *Jac.*, iv, 3.

rien de plus engageant : elle pratique dans sa prière toutes les vertus qui peuvent gagner et intéresser le Sauveur du monde. Prions, dis-je, comme cette femme ; sans cela, prières infructueuses : pourquoi ? ou parce que nous ne demandons pas ce qu'il faut, ce sera la première partie ; ou parce que nous ne demandons pas comme il faut, ce sera la seconde. Deux leçons que j'ai à mettre dans tout leur jour. Rendez-vous-y attentifs, chrétiens, et tâchez à en profiter.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est surtout de la nature des choses qu'on demande à Dieu, que dépend l'essence de la prière, et par conséquent son mérite, son efficacité, sa vertu. C'est donc aussi par là, dit saint Chrysostome, que nous devons commencer à nous faire justice sur le peu de valeur et le peu d'effet qu'ont presque toutes nos prières devant Dieu ; et c'est l'admirable instruction que nous fournit d'abord l'Évangile de la femme chanaënne. Car prenez garde, s'il vous plaît, et qu'il me soit permis de m'expliquer de la sorte : au lieu que cette femme prosternée aux pieds de Jésus-Christ, lui demande que sa fille soit délivrée d'un démon qui la possède, nous, par un esprit tout opposé, nous demandons tous les jours à Dieu ce qui entretient dans nos âmes le règne du démon, et même de plusieurs démons dont nous voulons être possédés. En faut-il davantage pour vous faire comprendre pourquoi le Sauveur du monde écoute cette étrangère, et lui accorde un miracle de sa toute-puissance, et pourquoi Dieu, au contraire, se rend sourd à nos vœux, et rejette communément nos prières ? Appliquez-vous, chrétiens, aux grandes vérités que ce sujet renferme et que je vais développer, comme les secrets les plus importants de votre destination.

Je dis que nous demandons tous les jours à Dieu ce qui entretient dans nos âmes le règne du démon : comment cela ? c'est que dans nos prières nous demandons, ou des choses préjudiciables au salut, ou des biens purement temporels et inutiles au salut, ou même des grâces surnaturelles, mais qui, de la manière que nous les concevons et que nous les voulons, bien loin de nous sanctifier, servent plutôt à nous séduire, et à nous retirer de la voie du salut. Donnons à ceci tout l'éclaircissement nécessaire.

Nous demandons des choses préjudiciables au salut : premier obstacle que nous opposons aux miséricordes divines, et qui en arrête le cours. Car ne pensons pas, mes chers auditeurs,

que pour être chrétien de profession, nous en soyons moins sujets, dans la pratique, aux désordres du paganisme. Or, un des désordres des païens, si nous en croyons les païens mêmes, c'était de recourir à leurs dieux, et de leur demander, quoi ? ce qu'ils n'auraient pas eu le front de demander à un homme de bien, ce qu'ils n'auraient pu demander ouvertement dans les temples et au pied des autels, sans en rougir : la mort d'un parent dont ils attendaient la dépouille, la mort d'un concurrent dont le crédit ou le mérite leur faisait ombrage, le patrimoine d'un pupille qu'ils cherchaient à enlever, et sur lequel ils jetaient des regards de concupiscence. Tel était le sujet de leurs prières ; et pour leur donner plus de poids, ils les accompagnaient de toutes les cérémonies d'un culte superstitieux ; ils y joignaient les offrandes et les sacrifices, ils se purifiaient. Cela nous semble énorme et insensé ; mais, chrétiens, en les condamnant, n'est-ce pas nous-mêmes que nous condamnons ? A comparer leurs prières et les nôtres, sommes-nous moins coupables : que dis-je, ne sommes-nous pas encore plus coupables qu'ils ne l'étaient ?

Car enfin c'étaient des païens, et ces païens n'adoraient pas seulement de vaines et de fausses divinités ; mais selon leur créance même, des divinités vicieuses et dissolues. Or, à de telles divinités que pouvaient-ils demander plus naturellement que ce qui favorisait leurs vices et la corruption de leurs mœurs ? n'était-ce pas une suite presque nécessaire de leur infidélité ? Mais nous, mes frères, nous servons un Dieu non moins pur ni moins saint que puissant et grand ; un Dieu aussi essentiellement ennemi de toute injustice et de tout péché, qu'il est essentiellement Dieu ; et toutefois ce Dieu si pur, ce Dieu si saint, ce Dieu si équitable et si droit, que lui demandons-nous ? l'accomplissement de nos désirs les plus sensuels, et le succès de nos entreprises les plus criminelles. Ce n'est plus seulement un désordre, c'est, j'ose le dire, une impiété, c'est un sacrilège.

Il est vrai, et j'en conviens, que dans le christianisme nous savons mieux colorer nos prières et les exprimer en des termes moins odieux ; car on a trouvé le secret de déguiser tout. Mais si nous nous trompons nous-mêmes, nous ne trompons pas Dieu qui nous entend, et qui sait bien discerner la malignité de nos intentions, de la simplicité de nos expressions. En vain donc un homme du siècle demande-t-il à Dieu de quoi subsister dans sa condition, et de quoi maintenir son état : comme son état, ou plutôt,

comme l'idée qu'il se forme de son état ne roule que sur les principes, ou d'une ambition démesurée, ou d'une avarice insatiable, Dieu, dont la pénétration est infinie, connaît ses desseins, et prend plaisir à les faire échouer. En vain un père demande-t-il à Dieu l'établissement de ses enfants : comme il n'a sur ses enfants que des vœux toutes profanes, que des vœux mondaines, et qui ne sont ni réglées selon la conscience, ni soumises à la vocation divine, Dieu, sans s'arrêter aux apparences d'une humble prière, en découvre la fin ; et par un juste jugement, bien loin d'élever cette famille, la ruine de fond en comble, et la laisse malheureusement tomber. En vain une femme demande-t-elle à Dieu la santé du corps : comme sa santé, dans l'usage qu'elle en veut faire, ne doit servir qu'à son oisiveté, à sa mollesse et peut-être à son libertinage et à son dérèglement, Dieu, qui le voit, au lieu de retirer son bras, lui porte encore de plus rudes coups, et lui fait perdre dans une langueur habituelle tout ce qui peut entretenir ses complaisances et flatter sa vanité. En vain un plaideur de mauvaise foi demande-t-il à Dieu le gain d'un procès où toute sa fortune est engagée : comme ce procès n'est au fond qu'une injustice couverte, mais soutenue par la chicane, Dieu, qui ne peut l'ignorer, prend contre lui la cause de la veuve et de l'orphelin, et le fait honteusement déchoir de toutes ses prétentions. Cependant on n'oublie rien pour intéresser le Ciel et pour le toucher ; on y emploie jusqu'au sacrifice et aux prières de l'Eglise : mais parce que cette affaire qu'on poursuit avec tant de chaleur n'est qu'une cabale, qu'une intrigue qui ne peut réussir qu'aux dépens du prochain, Dieu, tuteur de l'innocent et du pauvre, rejette alors jusques au plus adorable sacrifice, jusques aux plus saintes prières de son Eglise. Ce détail me conduirait trop loin, si j'entreprenais de lui donner toute son étendue ; mais si vous voulez, mes chers auditeurs, aller plus avant, et vous l'appliquer à vous-mêmes, vous aurez bientôt reconnu que cent fois votre cœur vous a séduits de la sorte, et fait abuser de la prière pour porter devant Dieu même les intérêts de vos passions.

Revenons ; et pour donner à ce point important toute la force qu'il doit avoir, souffrez que je me prévale encore de la morale des païens. J'ai dit qu'elle suffisait pour nous convaincre ; mais j'en ai dit trop peu, et j'ajoute qu'elle est même ici, dans un sens, plus propre à nous confondre que la morale des Pères. Qu'il me soit donc permis de faire parler dans cette chaire un

auteur profane, et de vous adresser, ou pour votre instruction, ou pour votre confusion, les mêmes reproches qu'il faisait à son siècle en des termes si énergiques et si forts. Car, répondez-moi, disait-il en déplorant les abus de l'ancienne Rome, et s'élevant contre les faux dévots du paganisme, qui fatiguaient les dieux de leurs injustes prières ; dites-moi ce que vous pensez de Jupiter, et quelle estime vous en faites ? si vous avez pour le plus grand des dieux le même respect que pour le plus sage de vos magistrats ? Cette question vous surprend, poursuivait-il ; mais ce n'est pas sans raison que je la fais. car l'iriez-vous trouver ce magistrat dont vous respectez la vertu, pour lui faire dans son palais l'infâme prière que vous venez faire à Jupiter dans le plus auguste de ses temples ? Vous supposez donc Jupiter moins intègre et plus aisé à corrompre, quand vous le croyez disposé à vous écouter, et prêt même à vous exaucer ? Ainsi s'expliquait un païen ; ainsi, par de sanglantes ironies, reprochait-il à des païens les scandales de leur religion, et peut-être les corrigeait-il. Or, c'est bien ici, chrétiens, que l'infidélité nous fait des leçons et qu'elle nous condamne. Appliquons ceci à nos mœurs.

En effet, comment regardons-nous notre Dieu, je dis ce Dieu de sainteté ? est-il donc le fauteur de nos vices ? est-il le complice de nos crimes ? et le veut-il, le peut-il être ? Toutefois c'est sur ce principe que nous agissons et que nous traitons avec lui. Car, quand je prie (ne perdez pas cette remarque de saint Chrysostome), quand je prie, mon intention est que Dieu, par un effet de sa miséricorde et par une condescendance toute paternelle, se conforme à moi ; que sa volonté, qui est efficace et toute-puissante, se joigne à la mienne, qui n'est que faiblesse ; et qu'il accomplisse enfin ce que je veux, mais ce que sans lui je veux inutilement. Si donc, aveuglé par l'esprit du monde, bien loin de prier en chrétien, je prie dans la vue de satisfaire mon ambition, mon orgueil, mon ressentiment, ma vengeance, que fais-je ? je demande à Dieu qu'il s'accorde là-dessus avec moi ; c'est-à-dire qu'il soit vain comme moi, passionné comme moi, violent comme moi ; et que pour moi, qui suis sa créature, il veuille ce qu'il ne peut vouloir sans cesser d'être mon Dieu. Or, le prier de la sorte, est-ce le prier en Dieu, et n'est-ce pas plutôt le déshonorer ? n'est-ce pas, autant qu'il dépend de moi, le faire servir à mes iniquités, comme il s'en plaint lui-même par son prophète : *Verumtamen servire me fecisti peccatis tuis, præbuisti mihi laborem in iniquitatibus*

tuis ? Observez cette expression : *præbuit mihi laborem* ; comme s'il disait au pécheur : Votre prière m'a été un sujet de peine, car j'aurais voulu, d'une part, me rendre propice à vos vœux, et de l'autre, je n'y pouvais répondre favorablement : mon cœur était donc dans une espèce de violence, et comme partagé entre ma sainteté et ma bonté ; ma bonté, qui s'intéressait pour vous, et ma sainteté, qui s'opposait à vous ; ma bonté, qui me portait à vous écouter, et ma sainteté, qui m'obligeait à vous rejeter : *præbuit mihi laborem in iniquitatibus tuis*. Et certes, chrétiens, si Dieu, oubliant ce qu'il est, avait alors égard à nos prières, ne serait-ce pas un scandale pour nous, et ne commencerions-nous pas nous-mêmes à douter de sa providence ?

Je sais, et saint Jean nous l'apprend, que nous avons un puissant avocat auprès du Père, qui est le Fils ; et que c'est par les mérites de ce Fils adorable que nous prions. Mais ce que d'abord et en général j'ai dit de Dieu, pour l'appliquer en particulier à l'Homme-Dieu, voulons-nous en faire le patron de cette aveugle concupiscence qui nous domine ? et si ce n'est pas là le sentiment que nous en avons, pourquoi comptons-nous sur ses mérites, dans des prières que la seule concupiscence nous a inspirées ?

Non, mes frères, non ; ce n'est point pour un tel usage que Dieu, dans la personne de Jésus-Christ, nous a donné un médiateur. Il est l'avocat des pécheurs ; mais il ne le fut jamais et il ne le peut être des péchés ; et vouloir me servir ainsi de son crédit, ce n'est rien moins, dans la doctrine de saint Augustin, que de vouloir l'anéantir lui-même. Comment cela ? parce qu'au lieu que la foi nous le représente comme l'auteur des grâces et des vertus, c'est en faire malgré lui le médiateur de notre vanité, le médiateur de notre avarice, le médiateur de notre concupiscence et de notre sensualité. Car si vous en jugez autrement, reprend saint Augustin, auriez-vous l'assurance d'interposer le nom du Rédempteur, pour demander ce qui détruit l'ouvrage de la rédemption ; et, rempli de vos projets ambitieux, oseriez-vous prendre pour intercesseur auprès de Dieu, celui même qui se réduit dans la plus profonde humiliation pour vous enseigner l'humilité ?

Heureux encore que Dieu, pour votre salut, devienne inflexible à votre prière. C'est dans cette rigueur apparente que vous devez reconnaître sa miséricorde ; et où en seriez-vous si c'était un Dieu plus indulgent et selon votre gré ? Ce

qui a perdu les Pompée et les César, ajoutait ce fameux satirique dont je n'ai pas fait difficulté d'emprunter ici les pensées, et qui semble n'avoir parlé que pour nous-mêmes ; ce qui a renversé et ce qui renverse tous les jours des familles entières, ne sont-ce pas des souhaits trop vastes et sans bornes, des souhaits criminels, accomplis par des divinités d'autant plus mortellement et plus malignement ennemies, qu'elles étaient plus condescendantes et plus faciles : *Magna numinibus vota exaudita malignis* ? Et moi je dis, pour consacrer ces paroles : Quelle a été la source de la réprobation de tant de chrétiens ? n'est-ce pas d'avoir obtenu du Ciel ce que le Ciel ne leur accordait, et ce qu'il ne pouvait leur accorder que dans l'excès de sa colère ? Et d'où vient encore la perte de tant de mondains qui se damnent au milieu de l'opulence et dans la mollesse, si ce n'est pas de ces prétendues faveurs de Dieu, qui les exauce selon les désirs insensés de leurs cœurs, plutôt que selon les desseins de son aimable providence ? Vous demandez à Dieu ce qui flatte votre passion ; et si Dieu vous le donne, lui qui prévoit ce qui vous pervertira, ce qui vous corrompra, ce qui vous entraînera dans l'abîme, peut-il exercer sur vous un jugement plus rigoureux et une vengeance plus terrible ? N'en demeurons pas là.

Si l'on ne demande pas toujours à Dieu des choses préjudiciables, et dans des vues directement contraires au salut, au moins lui demande-t-on des biens purement temporels et inutiles au salut. Je ne veux pas dire que les biens temporels ne soient pas des dons de Dieu, ni qu'ils soient absolument contraires au salut : mais quand le sont-ils, et pourquoi Dieu les refuse-t-il alors ? quand nous ne les demandons, ni selon l'ordre qu'il a établi, ni par rapport à la fin qu'il a marquée.

Car, premièrement, on ne lui demande que les grâces temporelles, qui toutes se terminent aux besoins de cette vie ; et à peine pense-t-on aux spirituelles, à quoi le salut est attaché : les avantages de la fortune, la prospérité, le repos ; voilà ce que nous désirons et ce que nous recherchons, et ce que désirent, ce que recherchent aussi bien que nous les infidèles : *Hæc enim omnia gentes inquirunt* !. Ce sont des biens, je l'avoue ; mais ce sont des biens périssables, des biens d'un ordre inférieur à l'homme, et surtout à l'homme chrétien ; des biens dangereux, et sujets à se convertir en de vrais maux. Pour les biens solides et incorruptibles, c'est-à-dire la pureté des mœurs, la bonne conscience,

l'humilité, la foi, l'amour du prochain, tout ce qui sert à sanctifier l'âme et qui en fait la perfection, disons-le, et confondons-nous en le disant, c'est à quoi nous sommes peu sensibles, et ce qui rarement nous attire au pied des autels. Qui de vous a jamais eu recours à Dieu pour devenir plus modéré dans ses passions et plus réglé dans sa conduite? On visite les tombeaux des martyrs; mais pourquoi? pour être guéri d'une maladie, et non point pour être délivré d'une tentation. On invoque les saints; mais pourquoi? pour être plus heureux et plus opulent, et non point pour être plus humble et plus ennemi des plaisirs. Ah! mes frères, s'écriait Salvien, si nous sommes affligés des calamités publiques, si nous sommes menacés d'une famine ou d'une contagion, s'il règne une mortalité parmi nous, nous courons en foule au temple du Dieu vivant; tout retentit de nos gémissements et de nos prières: mais s'agit-il d'un libertinage qui déshonore le christianisme et qui désole l'Eglise, on nous voit tranquilles et sans inquiétude; et, au lieu d'engager le Ciel à faire cesser de scandaleuses impiétés, nous vivons en paix et dans la plus affreuse indolence. Ainsi nous prions comme ce malheureux Antiochus, dont la prière intéressée ne put trouver grâce devant Dieu: *Orabat scelestus Dominum, a quo non erat misericordiam consecutus* ¹. Il priait, *Orabat*; et l'on ne peut douter qu'il ne priât avec toute l'ardeur possible: mais il priait en mondain, *Orabat scelestus*; car il ne demandait à Dieu ni l'esprit de pénitence, ni le don de piété, ni le respect des choses saintes qu'il avait profanées; mais une santé qu'il préférerait à tout le reste, et dont il était idolâtre: *Orabat scelestus Dominum*; et c'est pour cela que le sein de la miséricorde lui était fermé: *A quo non erat misericordiam consecutus*. Voilà comment nous prions; mais en vain, puisque le Fils de Dieu n'a jamais prétendu se faire garant de telles prières. Pourquoi? Consultons l'Evangile, il va nous l'apprendre.

Le Fils de Dieu dit à ses disciples. Si vous demandez quelque chose à mon Père, et que ce soit en mon nom que vous le demandiez, il vous l'accordera: *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis* ². Mais remarquez (c'est la réflexion de saint Augustin), remarquez bien cette parole: *Si quid*, par où Jésus-Christ nous fait entendre que ce que nous demandons en son nom doit être quelque chose, et quelque chose digne de lui, parce qu'autrement il ne lui conviendrait pas de s'employer pour nous. Or, tous

les biens de la terre, séparés du salut éternel, ne sont rien devant Dieu. Les demander donc précisément à Dieu, c'est ne rien demander; et quoique la promesse du Sauveur du monde soit générale ou semble l'être, ils n'y sont point par eux-mêmes compris. Pour vous en convaincre, écoutez ce qu'il ajoute à ses apôtres: *Usque modo non petistis quidquam in nomine meo* ¹: Jusques à présent vous n'avez rien demandé en mon nom. Mais comment est-ce, reprend saint Augustin, que le Fils de Dieu leur pouvait tenir ce langage, puisqu'il est évident que les apôtres lui avaient déjà demandé plusieurs grâces? saint Pierre, de demeurer sur le Thabor; les enfants de Zébédée, d'être élevés aux deux premières places de son royaume. Ah! répond ce saint docteur, il est vrai qu'ils lui avaient demandé ces sortes de grâces; mais parce que ces grâces n'étaient que des avantages humains, et que dans l'idée du Sauveur, tous les avantages humains ne méritaient nulle estime, il croyait avoir droit de compter pour rien tout ce qu'ils lui avaient demandé. *Usque modo non petistis quidquam*. En effet, demeurer avec lui sur le Thabor, ce n'était qu'une douceur sensible que saint Pierre eût voulu goûter: occuper les premières places de son royaume, ce n'était dans l'intention des deux disciples qu'un vain honneur dont se repaissait leur ambition, parce qu'ils ne le concevaient pas tel qu'il est: mais le zèle des âmes, mais la constance dans les persécutions, mais le renoncement à eux-mêmes, c'étaient les grâces essentielles dont ils avaient besoin, et qui devaient les soutenir, les animer, les perfectionner dans leur ministère apostolique; et c'est ce qu'ils n'avaient jamais demandé à leur Maître: *Usque modo non petistis quidquam*. Or, à combien de chrétiens ne pourrais-je pas faire aujourd'hui la même plainte; et à combien même de ceux qui m'écoutent n'aurais-je pas lieu de dire, par la même raison: Mondain, vous n'avez rien demandé jusques à présent à votre Dieu, parce que vous ne lui avez encore jamais demandé le détachement et le mépris du monde: pécheur, vous ne lui avez rien demandé, parce que dans l'état de votre péché, vous ne lui avez encore jamais demandé votre conversion, jamais un cœur contrit et humilié, jamais la grâce de vous surmonter vous-même et de renoncer à vos habitudes: c'étaient là néanmoins les grâces, mais les grâces par excellence, que vous deviez désirer et rechercher.

¹ Il Mach., ix, 13. — ² Joan., xvi, 23.

Joan., xvi, 24.

De plus, quand le Sauveur du monde nous assure, dans l'Évangile, que tout ce que nous demanderons en son nom nous sera donné, il entend que nous demanderons selon la règle qu'il nous a lui-même prescrite. Car, comme remarque Tertullien, c'est lui-même qui, réglant la prière et l'animant de son esprit, lui a communiqué le pouvoir spécial et le privilège qu'elle a de monter au plus haut des cieux, et de toucher le cœur de Dieu, en lui exposant les misères des hommes : *Ab ipso enim ordinata, et de ipsius spiritu animata jam tunc oratio, suo quasi privilegio ascendit in cœlum, commendans Patri quæ Filius docuit*. Or, quelle est cette règle divine selon laquelle le Fils de Dieu nous a ordonné de prier ? La voici : Cherchez, nous dit-il, avant toutes choses le royaume de Dieu et sa justice, et rien ne vous manquera. Demandez au Père céleste la sanctification de son nom, l'avènement de son règne, l'accomplissement de sa volonté, sans lui demander d'abord ce pain matériel qui vous doit servir d'aliment, et alors je vous donnerai. Mais si vous renversez cet ordre ; si, par un attachement au monde, indigne de votre profession, vous demandez le pain matériel avant le royaume de Dieu, ne vous appuyez plus sur mes mérites, tout infinis qu'ils sont, puisque votre prière, toute fervente qu'elle peut être, n'est plus selon le plan que j'ai tracé : *Quærite primum regnum Dei et justitiam ejus* ¹.

Ce n'est donc pas, chrétiens, qu'on ne puisse absolument demander à Dieu les biens temporels, l'Église les demande elle-même pour nous : mais demandons-les comme l'Église, demandons-les après avoir demandé d'abord et sur toute chose les biens spirituels : demandons la bénédiction de Jacob, et non point celle d'Esau. Belle figure, que l'exemple de ces deux frères ! Ecoutez l'application que j'en fais à mon sujet, et prenez garde : ils eurent tous deux dans leur partage la rosée du ciel, et tous deux ils eurent pareillement la graisse de la terre. En quoi furent-ils différents, et quelle marque l'Écriture donne-t-elle de l'élection de Jacob et de la réprobation d'Esau ? Ah ! chrétiens, c'est que dans la bénédiction de Jacob, la rosée du ciel fut exprimée avant la graisse de la terre : *De rore cœli et de pinguedine terræ sit benedictio tua* ² ; au lieu que dans la bénédiction d'Esau, il est parlé de la graisse de la terre avant la rosée du ciel : *Det tibi de pinguedine terræ et de rore cœli*. Voilà ce qui se passe encore parmi nous, et ce qui discerne les prières chrétiennes de celles qui ne le sont pas. Un juste et un homme du monde

prient dans le même temple et au même autel ; mais l'un prie en juste et l'autre en mondain, Comment cela ? Est-ce que l'un ne demande à Dieu que les biens de la grâce, et l'autre que les biens de la terre ? Non ; car il se peut faire que le juste, avec les biens de la grâce, demande encore quelquefois les biens de la fortune, comme le mondain, et que le mondain, avec les biens de la fortune, demande aussi les biens de la grâce, comme le juste. Mais le mondain, conduit par l'esprit du monde, place les biens de la fortune devant les biens de la grâce : *De pinguedine terræ et de rore cœli* ; et le juste, conduit par l'Esprit de Dieu, donne la préférence aux biens de la grâce sur les biens de la fortune : *De rore cœli et de pinguedine terræ*. Il dit à Dieu : Seigneur, sanctifiez-moi, rendez-moi chaste, charitable, miséricordieux, patient : *De rore cœli* ; et puis, donnez-moi des biens de la terre ce qui peut m'être utile pour mon salut : *Et de pinguedine terræ*. Mais l'homme du monde dit : Seigneur, faites-moi riche, grand, puissant : *De pinguedine terræ* ; et ne me refusez pas aussi les grâces nécessaires pour bien vivre dans le monde : *Et de rore cœli*. Prière de répruvé. Quand nous prions de la sorte, faut-il s'étonner si Dieu ne nous écoute pas ?

Allons à la source ; et pour connaître plus à fond sur quoi l'importante vérité que je vous prêche est établie, comprenez ce principe de saint Cyprien, que nos prières n'ont de vertu qu'autant qu'elles sont unies aux prières de Jésus-Christ. Car il n'y a que Jésus-Christ de qui l'on puisse dire avec saint Paul, qu'il a été exaucé pour le respect dû à sa personne : *Exauditus est pro sua reverentia* ¹. Quand Dieu nous exauce, ce n'est point en vue, ni de ce que nous sommes, ni de ce que nous méritons, puisque par nous-mêmes nous ne sommes rien, et que par nous-mêmes nous ne méritons rien ; mais il nous exauce en vue de son Fils, et parce que son Fils a prié pour nous avant que nous fussions en état de prier nous-mêmes. Cela supposé, comment Dieu pourrait-il agréer des prières où, par préférence au salut, nous lui demandons des biens temporels, puisqu'elles n'ont alors nulle conformité, nulle liaison avec les prières de cet Homme-Dieu qui s'est fait notre médiateur ? Qu'a-t-il demandé pour nous ? vous le savez : que nous soyons unis par le lien de la charité : *Rogo, Pater, ut sint unum* ² ; que sans ostentation, sans déguisement, nous soyons saints en esprit et en vérité : *Pater, sanctifica eos in veritate* ³ ; que vivant au milieu du monde, selon

¹ Matth., vi, 33. — ² Gen., xxvii, 39.

¹ Hebr., vi, 7. — ² Joan., xvii, 21. — ³ Ibid., 17.

notre vocation et notre état, nous soyons assez attentifs sur nous-mêmes, et assez heureux pour nous préserver de son iniquité : *Non rogo ut tollas eos de mundo, sed ut serves eos a malo* ¹. Mais que faisons-nous ? nous demandons à Dieu des richesses, des honneurs, une vaine réputation, une vie commode ; et sans les demander après le salut et par rapport au salut, nous ne les demandons, ces richesses, que pour être dans l'abondance ; ces honneurs, que pour être dans l'éclat ; cette réputation, que pour être connus et distingués ; cette vie commode, que pour en jouir : c'est-à-dire que nous demandons ce que Jésus-Christ n'a jamais demandé pour nous. Et pourquoi ne l'a-t-il jamais demandé ? appliquez-vous à ceci : parce qu'il n'a pu prier, ajoute saint Cyprien, que conformément à la fin pour laquelle il était envoyé. Or il était envoyé en qualité de Sauveur, et la mission qu'il avait reçue ne regardait que le salut de l'homme. C'est donc uniquement pour le salut de l'homme qu'il a dû travailler, qu'il a dû souffrir, qu'il a dû mériter ; et par une conséquence nécessaire, c'est uniquement pour le salut de l'homme et pour tout ce qui se rapporte au salut de l'homme, qu'il a dû prier.

De là, chrétiens, vous demandez, mais vous n'obtenez rien, parce que vous ne demandez pas avec Jésus-Christ ; et que vous pourriez dire, si vos prières, indépendamment de cette union, étaient efficaces, que vous avez reçu des biens sans en être redevables à ce Dieu Sauveur : ce qui, dans les maximes de la religion que nous professons, est un blasphème. Et voilà sur quoi s'appuie saint Augustin, quand il prouve si solidement que l'espérance chrétienne n'a point pour objet les biens de cette vie. Non, disait ce saint docteur, ne vous y trompez pas, et que personne de vous ne se promette une félicité temporelle, parce qu'il a l'honneur d'appartenir à Jésus-Christ : *Nemo sibi promittat felicitatem hujus mundi, quia christianus est*. Ce n'est point pour cela que Jésus-Christ nous a choisis, ni à cette condition qu'il nous a appelés. Il peut, sans manquer à sa parole, nous laisser dans la pauvreté, dans l'abaissement, dans la souffrance. Il s'est engagé à présenter lui-même vos prières devant le trône de Dieu ; mais il a supposé que vous prierez en chrétiens et pour le ciel, où il a placé votre héritage. Excellente raison dont se servait encore le même Père contre les railleries des païens. Vous nous reprochez, leur répondait-il, que malgré nos prières nous vivons dans la disette et dans l'abandon de toutes choses.

Mais pour nous justifier pleinement de ce reproche aussi bien que notre Dieu, il suffit de vous dire que, quand nous le prions, ce n'est point précisément pour les biens de la terre, mais pour les biens de l'éternité. Si donc nous sommes pauvres en ce monde, non-seulement cet état pauvre où nous vivons n'est point une preuve de l'inutilité de nos prières, mais c'est une assurance que le fruit nous en est réservé ailleurs, et dans une vie immortelle.

Telle était la réponse de saint Augustin, qu'il concluait par la pensée la plus touchante. Car c'est en cela, poursuivait-il, que nous devons admirer la libéralité de notre Dieu. Il ne borne pas ses faveurs à des biens temporels, parce que ce sont des biens au-dessous de nous, parce que ce sont des biens incapables de nous satisfaire, parce que ce sont des biens trop peu proportionnés, et à la noblesse de notre être, et à la valeur de nos prières. Il ne veut pas nous traiter comme des enfants, que l'on amuse par des bagatelles ; il ne veut pas nous traiter comme les idolâtres, dont il récompense dans cette vie les vertus morales par un bonheur apparent. Mais il veut être lui-même tout notre bonheur, lui-même toute notre récompense. Ah ! mes frères, ne prenons donc pas le change dans le choix des biens que nous demandons. Tenons-nous-en à la parole de notre Dieu, qui nous a promis de se donner à nous ; et pour l'engager à s'y tenir lui-même, ne lui demandons que lui-même. Il y en a plusieurs qui espèrent en Dieu, mais qui, sans nul égard à Dieu, espèrent tout autre chose que Dieu : *Multi de Deo sperant, sed non Deum* ¹. Gardons-nous de faire une séparation si désavantageuse pour nous ; et comme nous n'espérons rien que de Dieu, n'espérons rien aussi que Dieu, ou que par rapport à Dieu : *A Deo alia petunt præter Deum ; tu ipsum Deum pete* ².

Mais ce ne sont point en effet des grâces temporelles que je demande à Dieu : ce sont des grâces surnaturelles, des grâces de salut : et cependant je ne les ai pas. Non, mon cher auditeur, vous ne les avez pas, parce que sur cela même vous faites un troisième abus de la prière, dont vous ne vous apercevez pas peut-être, et que je vais vous découvrir.

C'est qu'au lieu d'envisager la prière comme l'instrument que Dieu nous a mis en main pour faire descendre sur nous les véritables grâces du salut, c'est-à-dire les grâces réelles et possibles, les grâces solides et nécessaires, les grâces réglées et mesurées selon l'ordre des décrets divins ; nous nous en servons pour demander des grâces

¹ Joan., xvii, 16.

² Augustinus. — ² Ibid.

chimériques, des grâces superflues, des grâces selon notre goût et selon nos fausses idées. Je m'explique. Nous prions, et nous prions, à ce qu'il nous semble, dans un vrai désir de parvenir au salut : mais, par une confiance aveugle, nous faisons fond sur la prière, comme si la prière suffisait sans les œuvres, comme si tout le salut roulait sur la prière ; comme si Jésus-Christ en nous disant : Priez, ne nous avait pas dit au même temps : Veillez et agissez ; comme s'il y avait des grâces qui pussent et qui dussent nous sauver sans nous. Nous prions et nous demandons la grâce d'une bonne mort, persuadés que c'est assez de la demander, sans se mettre en peine de la mériter, et sans s'y préparer par une bonne vie. Nous prions et nous demandons des grâces de pénitence, des grâces de sanctification ; mais des grâces pour l'avenir, et non pour le présent ; mais des grâces qui lèvent toutes les difficultés, et non qui nous laissent des efforts à faire et des obstacles à vaincre ; mais des grâces miraculeuses qui nous entraînent comme saint Paul, et non des grâces qui nous disposent peu à peu, et avec lesquelles nous soyons obligés de marcher ; mais des grâces qui nous suivent partout, qui nous soient assurées partout, qui nous permettent de nous exposer partout, et non des grâces que nous ayons soin de ménager : c'est-à-dire que nous demandons des grâces qui changent tout l'ordre de la Providence, et qui renversent toute l'économie de notre salut.

Concluons, chrétiens, cette première partie, par la prière du Prophète : *Unam petii a Domino* ¹ : je ne demande plus proprement au Seigneur qu'une seule chose : *Hanc requiram* ; c'est ce que je dois uniquement rechercher. Et quoi ? *Ut inhabitem in domo Domini* ² : de demeurer dans sa sainte maison, et de le posséder éternellement dans sa gloire. Car, je le reconnais, ô mon Dieu ! ajoute saint Augustin ; et je vois bien maintenant pourquoi vous avez si souvent rejeté les prières de votre serviteur. C'est que pour répondre aux desseins de votre miséricorde, je devais vous demander des choses qui ne me fussent pas communes avec les païens et les impies : *Ea quippe a te desiderare debui, quæ mihi cum impiis non essent communia*. Vous vouliez que mes prières me distinguassent des ennemis de votre nom ; cependant, je trouve qu'entre leurs prières et les miennes il n'y a presque point eu jusqu'à présent de différence, sinon qu'ayant demandé comme eux des faveurs temporelles, ils les ont communément obtenues,

et que vous me les avez ordinairement refusées, ou parce qu'elles étaient par elles-mêmes contraires à mon salut, ou parce que je ne les demandais pas pour mon salut. Mais en cela, Seigneur, je confesse encore que vous m'avez fait grâce, parce que ces faveurs temporelles que je vous demandais auraient achevé de me pervertir, au lieu que les fléaux de votre justice ont servi à me corriger. En devenant heureux dans le monde, je vous aurais plus aisément oublié. J'aurais imité l'exemple des autres, si mes vœux eussent été suivis de la même prospérité. Ainsi, mon Dieu, bien loin de me plaindre de vos refus, je vous en bénis, et je compte pour un bienfait de ne m'avoir pas exaucé selon mes désirs, mais selon l'ordre de votre sagesse et pour mon salut : *Et gaudeo quod non exaudieris ad voluntatem, ut exaudires ad salutem*. Mais maintenant, mon Dieu, vous écouterez mes demandes, parce que je ne veux plus vous demander que les biens éternels, parce que, si je vous en demande d'autres, je ne veux plus vous les demander que par subordination, et par rapport aux biens éternels ; parce qu'entre les grâces du salut que je vous demanderai, je ne veux plus vous demander que celles qui me doivent être utiles, que celles qui peuvent plus sûrement, plus directement me conduire aux biens éternels. Ainsi, chrétiens, la parole de Jésus-Christ s'accomplira-t-elle à notre égard : nous demanderons, et nous recevrons. Au lieu que nous ne recevons pas, ou parce que nous ne demandons pas ce qu'il faut, c'a été la première partie, ou parce que nous ne demandons pas comme il faut, c'est la seconde.

DEUXIÈME PARTIE.

Si Dieu veut écouter nos prières, c'est à certaines conditions nécessaires et essentielles : mais de quelque manière, chrétiens, que Dieu en use avec nous, et qu'il ait plu à sa providence de disposer les choses, ce serait une erreur, et une grossière erreur, de se persuader que les conditions de la prière fussent un obstacle à l'accomplissement de nos vœux, et un prétexte dont Dieu se servit pour avoir droit de nous refuser ses dons. Ah ! mes frères, disait saint Augustin, à Dieu ne plaise que nous entrions jamais dans ce sentiment, puisqu'il n'est rien de plus opposé à la conduite de notre Dieu ! Lui qui, selon l'Écriture, ne peut arrêter le cours de ses miséricordes, lors même que nous irritons sa colère : *Numquid continebit in ira sua misericordias suas* ? lui qui n'attend pas qu'on le prie,

¹ Psalm., xxvi, 4. — ² Ibid.

¹ Psalm., lxxvi, 10.

mais qui, dans la pensée du prophète royal, se plaît à exaucer les simples désirs : *Desiderium pauperum exaudivit Dominus* ¹ ; lui dont l'oreille est si délicate, qu'il entend jusqu'à la préparation des cœurs : *Præparationem cordis eorum audivit auris tua* ² ; il n'a garde, si j'ose parler ainsi, d'être de si difficile composition quand on l'invoque de bonne foi ; et bien loin qu'il se prévale de sa grandeur, dans le commerce qu'il nous permet d'avoir avec lui par la prière, on pourrait plutôt douter s'il ne s'y relâche point trop de ce qui lui est dû, et s'il ne supporte point avec trop de condescendance nos faiblesses et nos imperfections. J'avoue que la prière, pour être efficace, doit être revêtue de certaines qualités : mais en cela je soutiens qu'on ne peut accuser Dieu, ni de restreindre ses promesses, ni d'enclérir ses grâces. Pourquoi ? parce qu'à bien examiner ses qualités, il n'y en a aucune qui ne soit aisée dans la pratique, aucune dont la raison ne nous justifie la nécessité, aucune que les hommes mêmes n'exigent par proportion les uns des autres ; et ce que je vous ai déjà fait remarquer, aucune dont cette femme de notre Evangile ne nous ait donné l'exemple, et dont elle ne soit pour nous le plus sensible modèle.

Car enfin, demande saint Chrysostome, dans l'excellente homélie qu'il a composée sur ce sujet, quelles conditions exige notre Dieu pour l'infailibilité de la prière ? l'humilité, la confiance, la persévérance, l'attention de l'esprit, l'affection du cœur. Or y a-t-il rien là, je ne dis pas d'impraticable et d'impossible, mais de pénible et d'onéreux ?

Prier dans la disposition d'un esprit humble, quoi de plus raisonnable et même de plus naturel ? Peut-on avoir une juste idée de la prière, et oublier en priant cette règle fondamentale ? Prie-t-on autrement les princes et les monarques de la terre ? Se fait-on une peine de leur rendre des hommages et des respects, lorsqu'on a des requêtes à leur présenter ? et si, par ces respects et par ces hommages, on vient à bout de ses prétentions, se plaint-on qu'il en ait trop coûté ? Dit-on qu'ils fassent acheter trop cher leurs grâces, quand ils les refusent à un téméraire qui les demande avec hauteur ? et pourquoi le dirait-on de Dieu, devant qui il est d'ailleurs bien plus raisonnable et par conséquent bien plus facile de s'humilier que devant les hommes ? La chananéenne dont parle saint Matthieu fit-elle difficulté de se prosterner en la présence de Jésus-Christ, et de l'adorer ? Fut-ce un grand effort pour elle de confesser à ses pieds

son indignité, et compta-t-elle pour beaucoup d'essayer les rebuts auxquels elle se vit d'abord exposée ? Non, non, lui dit le Sauveur du monde, il ne faut pas donner le pain des enfants aux chiens : *Non est bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus* ¹. Est-il une comparaison plus humiliante ? mais tout humiliante qu'elle pût être, cette chananéenne en parut-elle touchée et contristée ? que dis-je ? ne reconnut-elle pas elle-même la vérité de ces paroles, en se les appliquant ? Il est vrai, Seigneur : *Etiâ, Domine* ². Ce fut ainsi qu'elle pria. Mais comment prions-nous ? Elle était païenne, et cette païenne s'humilie ; nous sommes chrétiens, et nous apportons à la prière un esprit d'orgueil dont nous ne pouvons nous défaire, lors même que nous sommes forcés à reconnaître nos misères et nos besoins ; et parce que cet esprit nous domine, nous prions avec présomption, comme si Dieu devait avoir des égards pour nous, comme s'il devait nous distinguer, comme s'il devait nous tenir compte de nos prières. Sans parler de ce faste extérieur qui souvent accompagne nos sacrifices, et qui, bien loin d'engager Dieu à nous écouter, l'engage à nous punir ; sans parler de ce luxe que nous portons jusque dans le sanctuaire, de cet air de grandeur et de suffisance que nous y retenons, de ces postures vaines et négligées que nous y affectons ; états bien contraires à l'action d'un suppliant, et qui, selon l'Écriture, rendent nos prières abominables devant Dieu, puisque Dieu ne hait rien davantage qu'un pauvre orgueilleux : *Pauperem superbum* ³ ; sans en venir à ce détail, nous demandons à Dieu des grâces, mais comment ? non point comme des grâces, mais comme des dettes, prêts à nous élever et à nous enfler s'il nous les accorde, prêts à murmurer et à nous plaindre s'il ne nous les accorde pas. Nous les demandons, pour oublier, après les avoir reçues, que nous les tenons de lui ; pour les posséder et en user sans les rapporter à lui. Or, devons-nous être surpris alors que Dieu nous ferme son sein ? voulons-nous qu'il nous exauce aux dépens de sa propre gloire ? et ne serait-ce pas produire ses biens que de les répandre indifféremment et sur les superbes et sur les humbles ?

Prier dans le sentiment d'une vive confiance, quoi de plus juste ? C'est notre souverain et notre Dieu qui, par un effet de sa miséricorde, non-seulement veut être prié de la sorte, mais se tient même honoré de cette confiance, qui, dans mille endroits de l'Écriture, lui attribue plutôt qu'à sa miséricorde (ne vous offensez pas

¹ Psalm., x, 17. — ² Ibid.

³ Matth., xv, 26. — ² Ibid., 27. — ³ Eccli., xxv, 4.

de ma proposition, elle est saine et orthodoxe,) qui, dis-je, en mille endroits de l'Écriture, attribuée à cette confiance, plutôt qu'à sa miséricorde, même la vertu miraculeuse de la prière, ne disant pas à ceux qui ont recours à lui et qui le réclament : C'est ma bonté et ma puissance, mais c'est votre foi et votre confiance qui vous a sauvés : *Fides tua te salvam fecit* ¹. Pouvait-il nous proposer un parti plus avantageux ? Tout infidèle qu'était la chananéenne, n'est-ce pas celui qu'elle embrassa d'abord ? Cette ouverture de cœur qu'elle marqua à Jésus-Christ, en lui portant elle-même la parole : Seigneur, ayez pitié de moi : *Miserere mei, Domine* ² ; ce motif tendre et affectueux par où elle l'intéressa, en l'appelant fils de David : *Fili David* ; ces cris qu'elle redoubla à mesure que les apôtres la reprenaient et lui ordonnaient de se faire : *Dimitte eam, quia clamat post nos* ³ ; cette assurance qu'elle eut de renoncer volontiers au pain de la table, pourvu qu'on lui donnât seulement les miettes qui en tombaient ; c'est-à-dire, selon l'explication de saint Jérôme, de se contenter des moindres efforts de la puissance du Sauveur, convaincue que ce serait assez pour opérer le miracle qu'elle demandait : *Nam et catelli edunt de micis quæ cadunt de mensa dominorum suorum* ⁴ ; tout cela n'était-il pas d'une âme bien sûre du Dieu qu'elle invoquait ? Qu'eût-elle fait si, déjà chrétienne, elle eût connu Jésus-Christ aussi parfaitement que nous ; si, comme nous, au lieu de le connaître pour fils de David, elle l'eût connu pour fils du Dieu vivant ? Et n'est-il pas néanmoins vrai qu'avec toutes les idées que notre religion nous donne de cet Homme-Dieu, nous ne le prions presque jamais de cette manière simple, mais héroïque, qui nous est marquée par l'Apôtre, je veux dire avec foi et sans aucun doute ? *Postulet autem in fide, nihil hæsitans* ⁵. Quoi que Jésus-Christ ait pu faire pour nous y aider, et quoique, pour vaincre notre incrédulité et notre défiance, il se soit engagé à nous par le serment le plus solennel, et qu'il en ait juré par lui-même, lui, comme dit saint Paul, qui n'avait point de plus grand que lui-même par qui il pût jurer, notre défiance et notre incrédulité l'emportent. Nous croyons un homme sur sa parole, et nous ne croyons pas un Dieu ; nous prions, mais en même temps nous nous troubons, nous nous entretenons dans de vaines inquiétudes, nous nous abandonnons à de secrets désespoirs ; nous avons recours à Dieu, mais toujours dans l'extrémité, et quand tout le reste nous manque ;

nous comptons moins sur Dieu que sur nous-mêmes, et nous faisons plus de fond sur notre prudence que sur nos prières. Aveuglement que déplorait saint Ambroise, et qui justifie bien la conduite de Dieu quand il raccourcit son bras à notre égard, et qu'il ne daigne pas l'étendre pour nous secourir.

Prier avec persévérance, quoi de plus convenable ? Dieu, maître de ses dons, et à qui seul il appartient d'en disposer, ne peut-il pas les mettre à tel prix qu'il lui plaît ; et ses grâces ne sont-elles pas en effet assez précieuses pour les demander souvent et longtemps ? Quand Jésus-Christ, par son silence, éprouva cette mère de l'Évangile, et qu'il ne lui répondit pas même une parole : *Et non respondit ei verbum* ¹ ; quand il sembla vouloir l'éloigner par un refus sévère et mortifiant, et que devant elle il déclara aux apôtres qu'il n'était point envoyé pour elle : *Non sum missus, nisi ad oves quæ perierunt domus Israel* ², cessa-t-elle pour cela de prier, de solliciter, de presser ? Non, chrétiens ; la résistance de Jésus-Christ augmenta sa persévérance, et sa persévérance triompha de la résistance de Jésus-Christ. Elle comprit d'abord le mystère et les inclinations de ce Dieu Sauveur ; et dans l'engagement où elle se trouva d'entrer, pour ainsi dire, en lice avec lui, opposant à une dureté apparente les empressements véritables d'une sainte opiniâtreté, elle força en quelque sorte les lois de la Providence ; elle mérita, quoique étrangère, d'être traitée en israélite ; elle obtint le double miracle, et de la délivrance de sa fille, et de sa propre conversion. O charité de mon Dieu, s'écrie un Père, que vous êtes adorable dans vos dissimulations, et dans les stratagèmes dont vous usez pour combattre en apparence contre ceux mêmes pour qui vous combattez en effet ! *O dissimulatrix clementia, quæ duritiem te simulat, quanta pietate pugnas adversus eos pro quibus pugnas !* Ne désespérez donc point, ajoutait-il, ô âme chrétienne, vous qui avez commencé dans la prière à lutter avec votre Dieu ! car il aime que vous lui fassiez violence ; il se plaît à être désarmé par vous : *Noli igitur desperare, o anima, quæ cum Deo luctari cepisti ; amat utique vim abs te pati, desiderat a te superari.* Et ne craignons pas, mes frères, conclut-il, que ce Dieu de miséricorde puisse être fort et invincible contre nous, lui qui, par le plus étonnant prodige, a voulu jusques à la mort être faible pour nous : *Et absit, fratres, ut fortis sit adversus nos, qui pro nobis usque ad mortem infirmatus est.* Ainsi le concevaient les

¹ Matth., ix, 22. — ² Ibid., xv, 22. — ³ Ib., xv, 23. — ⁴ Ib., 27. — ⁵ Jsc., 4, 6.

¹ Matth., xv, 23. — ² Ibid., xv, 25.

saints : mais nous, vous le savez, prévenus d'une erreur toute contraire, et emportés par un esprit volage et léger, nous cédon à Dieu malgré lui-même ; nous lui cédon lorsqu'il voudrait lui-même nous céder ; nous nous ennuyons de lui dire que nous sommes pauvres et que nous attendons son secours, et il veut être importuné. Cette assiduité nous fatigue, nous gêne, nous cause des dégoûts et des impatiences. Nous voudrions en être quittes, pour nous être une fois présentés à la porte ; et nous oublions la grande maxime du Sage, qui nous avertit de supporter les lenteurs de Dieu : *Sustine sustentationes Dei* ¹. Nous ne pouvons nous accommoder de cette parole d'Isaïe : *Expecta, attendez ; Reexpecta* ², attendez encore. Le moindre délai nous rebute ; et souvent sur le point même de voir nos vœux remplis, nous en perdons tout le mérite et tout le profit. A qui nous en devons-nous prendre ? Est-ce à Dieu ? ou n'est-ce pas à nous-mêmes ?

Enfin, prier avec attention, avec affection, je dis avec attention de l'esprit, avec affection du cœur, quoi de plus nécessaire et de plus essentiel à la prière ? Je finis par ce point, le plus important de tous. Attention de l'esprit, affection du cœur, c'est ce que j'appelle, après saint Thomas, l'âme de la prière, et sans quoi elle ne peut pas plus subsister qu'un corps sans l'esprit qui le vivifie et qui l'anime. Car qu'est-ce que la prière ? ne consultons point ici la théologie, mais le seul bon sens, et l'idée commune que nous avons de ce saint exercice ; qu'est-ce, encore une fois, que la prière ? un entretien avec Dieu, où l'âme admise, pour m'exprimer de la sorte, et introduite dans le sanctuaire, expose à Dieu ses besoins, lui représente ses faiblesses, lui découvre ses tentations, lui demande grâce pour ses infidélités. Or, tout cela ne suppose-t-il pas un recueillement et un sentiment intérieur ? Si donc il arrive qu'au moment que je traite avec Dieu, mon esprit s'égare jusques à perdre absolument et volontairement cette attention intérieure et cette dévotion, quoi que je fasse du reste, ce n'est plus une prière. Quand je chanterais les louanges du Seigneur, quand j'emploierais les nuits entières au pied des autels ; quand mon corps, selon l'expression et l'exemple de David, demeurerait comme attaché et collé à la terre ; dès que je cesse de m'appliquer, je cesse de prier. Et de là, chrétiens, le Docteur angélique tirait trois grandes conséquences auxquelles je n'ajouterais rien, mais que je vous prie de bien méditer pour votre édification ; conséquences terribles, et qui vous feront pleinement con-

naître pourquoi nos prières ont si peu d'efficace auprès de Dieu.

Première conséquence. Puisqu'il est vrai que l'attention est de l'essence de la prière, on peut dire avec sujet, mais encore avec plus de douleur, que l'exercice de la prière est comme anéanti dans le christianisme ; pourquoi ? parce que si l'on y prie encore quelquefois, c'est sans réflexion. A quoi se réduit toute notre piété ? à quelques prières que nous récitons, mais du reste avec un esprit dissipé et presque toujours distrait. Nous remuons les lèvres, non pas comme cette mère de Samuel, dont le grand-prêtre Héli jugea témérairement ; mais comme les juifs, à qui Dieu reprochait que leur cœur était bien loin de lui, tandis qu'ils le glorifiaient de bouche. Ainsi nos prières ne sont plus communément qu'hypocrisie ; et Jésus-Christ pourrait bien nous redire ce qu'il disait aux pharisiens : *Hypocritæ, bene prophetavit de vobis Isaias : Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me* ¹. Ce n'est pas seulement le peuple qui tombe dans ce désordre, et qui, par une fatale grossièreté, prie tous les jours sans prier, c'est-à-dire sans penser à qui il parle, ni à ce qu'il demande. Ce n'est pas seulement le sexe dévot, qui, plus adonné à la prière, fait son capital de dire beaucoup, mais sans fixer sa légèreté naturelle, et en s'appliquant très-peu. Ce sont même les hommes les plus éclairés et les mieux instruits ; ce sont les personnes mêmes consacrées à Dieu, les ministres mêmes de Dieu, qui, par le plus déplorable renversement, à force de prier ne prient point du tout ; et au lieu de perfectionner une si sainte pratique par l'habitude, la corrompent et la détruisent.

Seconde conséquence. Puisque la prière renferme essentiellement l'attention, il s'ensuit que, dans les prières qui nous sont commandées, l'attention, est elle-même de précepte, en sorte qu'il ne suffit point alors de prononcer, mais qu'une distraction notable et volontaire doit être considérée comme une offense grève et mortelle. Or, je dis surtout ceci, mes frères, et pour vous et pour moi, parce que c'est en cela que consiste un des premiers engagements de votre profession et de la mienne, et que la prière vocale est comme le sacré tribut que l'Eglise chaque jour exige de nous. Car il serait bien étrange que cette action, si sainte d'elle-même, et qui doit nous-mêmes nous sanctifier, ne servit qu'à nous condamner ; et que ce qui doit être pour nous la source des grâces, devint une des sources de notre réprobation. Souvenons-nous qu'en

¹ Eccl., II, 8. — ² Isa., XXXVIII, 10, 13.

¹ Matth., xv, 7.

nous obligeant à l'office divin, nous nous sommes obligés à un acte de religion; qu'un acte de religion n'est point une pratique purement extérieure; et que, comme l'Eglise, en nous commandant la confession, nous commande la contrition du cœur, aussi nous commande-t-elle l'attention de l'esprit, en nous commandant la prière. Soit que cette obligation naisse immédiatement et directement du précepte de l'Eglise même, comme l'estiment de très-habiles théologiens; soit qu'elle vienne du précepte naturel qui accompagne celui de l'Eglise, en vertu duquel Dieu nous ordonne de faire saintement et dignement ce qui nous est prescrit, comme veulent quelques autres : quoi qu'il en soit, cette différence de sentiments n'est qu'une subtilité de l'école; et dans l'une et l'autre opinion, l'on pèche toujours également. Ah ! mes frères, n'attirons pas sur nous cette malédiction dont le Prophète, dans l'excès de son zèle, menaçait le pécheur, quand il disait : Que sa prière devienne un péché pour lui : *Oratio ejus fiat in peccatum* ¹. Or, à combien de ministres, ou de combien de ministres n'est-il pas à craindre qu'on en puisse dire autant ? Si saint Augustin s'accusait sur cela de négligence, nous avons bien encore plus lieu de nous en accuser nous-mêmes.

Troisième et dernière conséquence. Ce n'est donc pas sans raison que Dieu rejette nos prières, puisque ce ne sont rien moins que des prières, et que, bien loin de l'honorer, nous l'offensons et l'irritons contre nous. Car quelle injustice, mon cher auditeur ? Vous voulez que Dieu s'applique à vous quand il vous plaît de le prier, et vous ne voulez pas, en le priant, vous appliquer vous-même à Dieu. Vous dites à Dieu comme le Prophète : Seigneur, prêtez l'oreille à mes paroles : *Verba mea auribus percipe* ²; Seigneur, écoutez mes cris : *Intellige clamorem meum* ³; Seigneur, soyez attentif à mes vœux :

¹ *Psalm.*, cxxvi, 7. — ² *Ibid.*, v, 2. — ³ *Ibid.*

Intende voci orationis meæ ¹; mais au même temps vous portez votre esprit ailleurs. Vous demandez que Dieu vous parle, et vous ne lui parlez pas; vous demandez que Dieu vous écoute, et vous ne l'écoutez pas, vous ne vous écoutez pas vous-même, vous ne vous comprenez pas.

Réformons-nous, chrétiens, sur ce seul article, et nous réformerons toute notre vie; car on sait bien vivre, dit saint Augustin, quand on sait bien prier : *Recte novit vivere, qui novit orare*. Pourquoi sommes-nous sujets à tant de désordres ? c'est parce que nous ne prions point, ou que nous prions mal; et par un retour trop ordinaire, pourquoi ne prions-nous point, ou pourquoi prions-nous mal ? c'est parce que nous ne voulons pas sortir de nos désordres, et que nous craignons de guérir. Demandons à Dieu des choses dignes de lui et dignes de nous. Demandons-les d'une manière digne de lui et digne de nous. En deux mots, demandons-lui ses grâces, et demandons-les bien; nous les obtiendrons : mais entre les autres grâces, demandons-lui surtout le don de la prière. Disons-lui comme les apôtres : *Domine, doce nos orare* ² : Ah ! Seigneur, notre faiblesse est telle, que nous ne pouvons pas même, sans vous, vous bien exposer nos besoins, ni bien implorer votre secours. C'est à vous à nous faire sentir efficacement nos misères; c'est à vous à nous attirer au pied de votre autel pour vous les représenter; c'est à vous à nous inspirer ce que nous devons vous dire pour vous toucher. Donnez-nous donc vous-même, ô mon Dieu, cette science si nécessaire, et par une grâce où sont en quelque sorte renfermées, comme dans leur source, toutes les autres grâces, apprenez-nous à nous servir de la prière pour faire descendre sur nous des grâces de conversion, des grâces de sanctification, des grâces de salut, qui nous conduisent à la gloire, etc.

¹ *Psalm.*, v, 3. — ² *Luc.*, xi, 1.

SERMON POUR LE VENDREDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE.

SUR LA PRÉDESTINATION.

ANALYSE.

SUJET. Or il y avait là un homme malade depuis trente-huit ans. Jésus l'ayant vu couché par terre, et sachant depuis combien de temps il était dans cet état, lui dit : Voulez-vous être guéri ?

On ne pouvait douter que ce malade ne voulût être guéri de son infirmité corporelle ; mais, dit saint Augustin, comme il était la figure des pécheurs, et que lui-même, en qualité de pécheur, il ne pouvait être guéri sans être converti, selon la pratique du Sauveur des hommes, de sanctifier les âmes en guérissant les corps, ce paralytique pouvait être disposé à sa guérison, sans l'être également à sa conversion. Quoi qu'il en soit, c'est à nous-mêmes, comme malades, je veux dire comme pécheurs, que Dieu fait la même demande que fit Jésus-Christ au paralytique de notre Evangile : *Vis sanus fieri* ? Est-ce de bonne foi que vous voulez être guéri, et que vous voulez entrer dans la voie du salut ? Et ceci me donne lieu de vous entretenir d'une matière importante, puisqu'il s'agit des desseins de Dieu sur nous par rapport au salut, et de la manière dont nous y devons coopérer : en quoi consiste le grand mystère de la prédestination.

DIVISION. Nous donnons, sur le sujet de la prédestination, dans deux écueils : présomption et défiance. Présomption dans les uns, qui se reposent uniquement sur Dieu du soin de leur salut. Défiance dans les autres, qui désespèrent de leur salut. Deux désordres que j'entreprends de combattre, en vous faisant voir que la prédestination de Dieu ne favorise ni l'un ni l'autre, et que nous sommes inexcusables, lorsqu'en conséquence de ce mystère, nous nous abandonnons, ou à la présomption qui nous fait oublier le soin du salut, première partie ; ou au désespoir qui nous fait renoncer au salut, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Présomption qui nous fait oublier le soin du salut, premier écueil dont nous avons à nous garantir. Se confier en Dieu, c'est un sentiment que la religion nous inspire. Mais en demeurer absolument là, et se reposer uniquement sur Dieu du soin de son salut, c'est une présomption : 1° dont le principe est ruineux ; 2° dont les effets sont très-pernicieux.

1° Présomption dont le principe est ruineux ; car de quelque manière que Dieu nous ait prédestinés, il est de la foi qu'il ne nous sauvera jamais sans notre coopération. Il n'en est pas ainsi des autres ouvrages de Dieu. Jésus-Christ, par exemple, pouvait guérir ce malade de l'Evangile indépendamment de lui : mais dans l'ouvrage de notre conversion, il faut que nous agissions nous-mêmes, il faut que nous le voulions : *Vis* ? Il est vrai que c'est la grâce qui opère en nous cette volonté ; mais elle ne l'opère pas toute seule, car cet acte de ma volonté par où je me convertis étant un acte libre, il doit venir de moi-même, aidé de la grâce.

Mais si je suis prédestiné, dites-vous, je n'ai rien à craindre : et moi je réponds que vous devez dire : Si je suis prédestiné, cela m'engage à être plus attentif et à veiller continuellement sur moi-même ; car si je suis prédestiné, je ne le suis que dépendamment des moyens à quoi Dieu a voulu attacher ma prédestination. Or, la foi m'apprend qu'un de ces moyens les plus essentiels est le soin que je prendrai moi-même de mon salut.

2° Présomption dont les effets sont très-pernicieux ; car à quoi va-t-elle ? à éteindre absolument dans l'homme tout le zèle des bonnes œuvres, et à nourrir son libertinage.

Luther et Calvin, en disant que la prédestination de Dieu impose à l'homme une absolue nécessité d'agir, et qu'en conséquence du décret que Dieu a formé, nous n'avons plus le pouvoir de nous déterminer au bien, ni de nous détourner du mal : l'un ou l'autre, dis-je, après avoir établi ce principe, n'aurait-il pas eu bonne grâce de pousser un point de morale sur la pratique des devoirs de la piété chrétienne ?

Vous me direz que cette doctrine est plus capable d'humilier l'homme : erreur. Car en quoi consiste la vraie humiliation de l'homme ? n'est-ce pas, dit saint Bernard, en ce qu'il ait à se reprocher les péchés qu'il commet ? Or, comment se les reprochera-t-il, s'il est persuadé qu'il ne les a pu éviter ? De plus, il ne suffit pas qu'une doctrine humilie l'homme ; il faut tout ensemble qu'elle le rende humble et fervent, et c'est ce que fait la doctrine catholique, en nous enseignant que le salut dépend de Dieu, mais qu'il dépend aussi de nous-mêmes.

Sans cette persuasion, non-seulement nous nous relâchons dans la pratique des bonnes œuvres, mais nous nous portons aux derniers désordres du libertinage. Car sur ce principe que quand Dieu voudra et qu'il l'aura prévu, on se convertira, et que jusque-là il serait inutile d'y penser, on s'abandonne à tout.

Mais ce libre arbitre dont nous nous flattons et cette coopération de l'homme nous donnent lieu de nous glorifier. Eh bien ! répond saint Augustin, si nous sommes justes et enfants de Dieu, ne devons-nous pas, comme saint Paul, avoir de quoi nous glorifier en lui ? n'est-ce pas ainsi que les saints se sont glorifiés, et en particulier David ?

Espérons donc tout de Dieu, mais au même temps faisons tout l'effort nécessaire pour correspondre aux desseins de Dieu. Autrement, nous tombons dans une présomption criminelle. Et par où Dieu surtout la condamnera-t-il ? par nous-mêmes ; car dans les autres affaires, tout persuadés que nous sommes de la providence et de la prédestination de Dieu, nous ne négligeons rien de notre part.

DEUXIÈME PARTIE. Défiance ou désespoir qui nous fait renoncer au salut, second écueil dont nous avons à nous préserver. Il y a dans la prédestination de Dieu quelque chose d'incertain, et quelque chose de certain. Ce qu'il y a de certain, c'est que notre Dieu est un Dieu de miséricorde ; et que si jamais il nous réprouve, ce ne sera que parce que nous aurons librement et

volontairement abusé des moyens qu'il nous aura fournis pour nous sauver. Ce qu'il y a d'incertain, c'est la manière dont Dieu a prédestiné les hommes. L'un doit nous fortifier et nous animer ; mais l'autre nous trouble. Or, n'entreprenons point inutilement d'examiner ce que Dieu nous a caché, et attachons-nous à ce qu'il nous a révélé. Nous y trouverons de quoi nous relever de ce découragement où notre lâcheté nous plonge, pour nous entretenir dans l'impénitence.

Car voici comment doit raisonner tout homme chrétien : Je ne sais pas les voies secrètes que Dieu a tenues dans la disposition de mon salut ; mais ce que je sais, c'est que Dieu est bon et qu'il m'aime : cela me suffit.

Il y a plus. Ce mystère de la prédestination a positivement de quoi nous consoler ; c'est un abîme, mais un abîme de richesses. Il est vrai que notre salut est entre les mains de Dieu ; et n'est-ce pas ce qui doit nous rassurer ? Car où peut-il être mieux qu'entre les mains d'un père si sage, si vigilant et si tendre ?

Cependant les saints mêmes ont tremblé en considérant ce mystère de la prédestination. J'en conviens ; mais pourquoi ont-ils tremblé ? parce qu'ils se déliaient, non pas de Dieu, mais d'eux-mêmes, et qu'ils envisageaient leur liberté comme la source de tous les dérèglements.

Le mal est que nous ne voulons pas bien le salut ; que nous le voulons seulement d'une volonté générale et indéterminée, d'une volonté lâche et faible, d'une volonté inefficace et sans action, d'une volonté étroite et bornée. Est-ce ainsi, nous dira Dieu, que vous voulez tout le reste ?

De quelque manière que nous en puissions penser, la vie présente est toujours la voie, et par conséquent il n'y a point d'état dans la vie où nous devions désespérer. Le désespoir est dans un pécheur un nouveau crime qu'il ajoute aux autres. Non pas que tous les pécheurs se perdent par là ; mais ce qui fait la damnation des uns, c'est un excès d'espérance ; et la damnation des autres, un défaut d'espérance.

Erat autem quidam homo ibi, triginta et octo annos habens in infirmitate sua. Hunc cum vidisset Jesus jacentem, et cognovisset quia jam multum tempus haberet, dicit ei : Vis sanus fieri ?

Or il y avait un homme malade depuis trente-huit ans. Jésus l'ayant vu couché par terre, et sachant depuis combien de temps il était dans cet état, lui dit : Voulez-vous être guéri ? (Saint Jean, chap. v, 5, 6.)

SIRE,

A en juger par les apparences, fut-il jamais une demande moins nécessaire que celle du Fils de Dieu à ce paralytique de notre Evangile ? C'était un malade de trente-huit ans, exposé comme les autres sur le bord de la piscine miraculeuse. Il attendait avec impatience qu'on l'y jetât, au moment que l'eau serait remuée par l'ange du Seigneur : il cherchait un homme charitable pour lui rendre ce bon office ; il était affligé et il se plaignait même de n'en avoir encore pu trouver ; enfin il ne désirait rien plus ardemment que sa guérison, et il n'avait point d'autre pensée ni d'autre soin qui l'occupât : pourquoi donc lui demander s'il veut être guéri, *Vis sanus fieri* ? Mais ce n'est pas sans raison, répond saint Augustin. Ce paralytique était la figure des pécheurs ; et lui-même, comme pécheur, il ne pouvait être guéri sans être converti, selon la pratique du Sauveur des hommes, de ne guérir jamais les corps qu'au même temps il ne sanctifiait les âmes. Or, quelque disposé que fût ce malade à sa guérison, peut-être ne l'était-il pas également à sa conversion ; et c'est pour cela que Jésus-Christ, qui savait que l'un dépendait de l'autre, et qui ne voulait pas lui accorder l'un s'il ne consentait à l'autre, lui demande avant toutes choses : *Vis sanus fieri* ? voulez-vous être guéri ?

Tel est, chrétiens, notre état en qualité de pécheurs : il y a peut-être longtemps que nous languissons, et que nous sommes sans action et

sans mouvement dans la voie de Dieu, ou plutôt hors de la voie de Dieu. Peut-être Dieu-voit-il parmi nous des paralytiques de plusieurs années, c'est-à-dire des hommes endurcis dans leurs habitudes criminelles ; et plaise au Ciel qu'entre ceux à qui je parle, il n'y en ait pas dont on puisse dire : *Erat autem quidam triginta et octo annos habens in infirmitate sua* ; ce pécheur est depuis trente-huit ans dans son désordre. Nous avons besoin d'un homme pour nous affranchir de la servitude du péché. Cet homme est venu, et c'est Jésus-Christ. Il nous a jetés dans la piscine ; je veux dire dans les eaux salutaires du baptême, où nous avons été régénérés. Au lieu de nous maintenir dans la possession de cette grâce, nous en sommes déchus ; et il est encore prêt à nous faire entrer dans une seconde piscine, qui est celle des larmes et de la pénitence. Mais auparavant il nous demande à tous en général et à chacun en particulier : *Vis sanus fieri* ? est-ce de bonne foi que vous voulez être guéri ? C'est à quoi il faut que nous répondions, et ce qui me donne lieu de vous entretenir d'une matière importante, puisqu'il s'agit des desseins de Dieu sur nous par rapport au salut, et de la manière dont nous y devons coopérer. C'est en cela même aussi que consiste le grand mystère de la prédestination. Mystère profond et adorable ; mystère sur lequel on a formé et l'on forme encore dans le christianisme tant de questions ; mystère dont je veux vous parler aujourd'hui, pour vous apprendre l'usage que vous en devez faire ; les égarements, les écueils qu'il y faut éviter. Saluons d'abord Marie et disons-lui : *Ave, Maria*.

C'est le malheur de l'homme d'abuser de tout, et de corrompre soit par la malice de son cœur, soit par les erreurs de son esprit, jusques aux dons de Dieu, jusques aux attributs de Dieu, jus-

ques aux mystères de Dieu. Vérité que saint Augustin a voulu nous faire entendre, lorsque, se servant d'une expression bien hardie, il a dit que Dieu, qui est la sainteté, la pureté par excellence, n'est pour les impies et pour les pécheurs, ni saint, ni pur ; puisque les pécheurs et les impies se font tous les jours de Dieu même comme un sujet de profanation : *Immundis, ne Deus quidem ipse mundus est.* Or, ce que saint Augustin disait de Dieu, est encore plus vrai de la prédestination de Dieu. Car cette prédestination est un mystère de grâce ; et par l'abus qu'en font les hommes, elle leur devient une matière de scandale. Ils s'en servent comme d'un prétexte, les uns pour vivre dans une vaine confiance qui leur fait négliger le salut, et les autres pour s'entretenir dans des défiances criminelles qui ruinent en eux l'espérance du salut. Ceux-ci s'en prévalent pour présumer trop de Dieu, et ceux-là en sont troublés jusqu'à désespérer des bontés de Dieu : les premiers par un excès de témérité, et comptant sur la prédestination de Dieu, concluent que leur salut est en assurance, sans qu'ils se mettent en peine d'y travailler ; et les seconds, par une pusillanimité de cœur et dans un sentiment tout contraire, se persuadent qu'il n'y a plus de salut pour eux, et que ce serait en vain qu'ils y travailleraient. Deux grands désordres auxquels nous sommes exposés à l'égard de la prédestination ; deux écueils dont nous avons à nous préserver, la présomption et le désespoir. Ce sont aussi, chrétiens, ces deux désordres que j'entreprends de combattre dans ce discours, en vous faisant voir que la prédestination de Dieu ne favorise ni l'un ni l'autre ; et que nous sommes inexcusables, lorsque, en conséquence de ce mystère, nous nous abandonnons, ou à la présomption qui nous fait oublier le soin du salut, ce sera le premier point ; ou au désespoir qui nous fait renoncer au salut, ce sera le second. Il ne me faudrait point d'autre règle, ni d'autre preuve, que la parole de Jésus-Christ : *Vis sanus fieri ?* voulez-vous être guéri ? Car, puisque sur le salut on nous demande, aussi bien qu'au paralytique de l'Evangile, si nous le voulons, il faut donc en effet le vouloir et y travailler, et voilà le remède à notre présomption : et puisqu'on nous fait au même temps connaître qu'il ne s'agit que de le vouloir, nous ne devons donc pas nous troubler ni désespérer, et voilà le remède à notre défiance. Deux vérités fondamentales de notre religion, sur lesquelles je vais vous découvrir mes pensées, et qui peuvent beaucoup servir à la réformation de vos mœurs,

PREMIÈRE PARTIE.

Se confier en Dieu, et mettre en lui toute son espérance ; le regarder comme l'auteur, ou, selon le langage de l'Ecriture, comme le Dieu de son salut : *Deus salutis mee* ! ; faire fond sur les mérites de Jésus-Christ, et compter sur le bienfait de la rédemption ; dire : Je puis tout en celui qui me fortifie ; et tout ce que je serai jamais devant Dieu, c'est par la grâce que je le serai : je l'avoue, chrétiens, ce sont des sentiments de piété que la religion nous inspire, que nous devons avoir dans le cœur, et qui s'accordent parfaitement avec toutes les règles de la foi. Mais en demeurer absolument là, et se reposer du soin de son salut sur cette Providence générale qui en conduit les ressorts, et qui en ordonne les moyens ; dire : J'attends l'heure et le moment qu'il plaira à Dieu de me toucher, et cependant vivre en paix et sans inquiétude dans son péché ; regarder sa conversion comme une affaire que Dieu ait prise entièrement sur lui, et dont il ne nous rendra pas responsables ; c'est une présomption, mes chers auditeurs, aussi mal fondée dans son principe, qu'elle est pernicieuse dans ses effets. Prenez bien garde à ces deux choses : présomption dont le principe est ruineux, et présomption dont les effets sont très-pernicieux. Je vais vous en convaincre, si vous voulez me suivre avec attention.

Je dis que cette présomption est mal fondée dans son principe ; en voici la raison, qui est évidente. Parce que, de quelque manière que Dieu nous ait prédestinés, il est de la foi qu'il ne nous sauvera jamais sans notre coopération. Or, s'il est vrai que je dois, pour être sauvé, y coopérer avec Dieu, il ne m'est donc plus permis de m'assurer tellement de Dieu, que j'abandonne le soin de mon salut, et que je m'en décharge entièrement sur lui. J'ai droit d'espérer en Dieu ; mais au même temps j'ai une obligation indispensable de travailler avec Dieu, d'agir avec Dieu ; et si je sépare cette confiance de ce travail, de cette action, je me perds, et je renverse l'ordre de Dieu. En effet, quel est l'ordre de Dieu dans la disposition du salut des hommes ? Le voici exprimé dans ces deux paroles de saint Augustin, que vous avez cent fois entendues : *Qui fecit te sine te, non salvabit te sine te.* Ce Dieu plein de sagesse et tout-puissant qui vous a créé sans vous, n'a pas voulu vous sauver sans vous ; et à prendre même le salut dans cette étendue que lui donne la théologie, c'est-à-dire en tant qu'il présuppose ou qu'il renferme notre con-

! Psalm., xvii, 47.

version, il n'est pas, en quelque sorte, au pouvoir de Dieu de nous sauver sans nous : pourquoi ? parce que, dit saint Thomas, c'est dans nous-mêmes, je veux dire dans notre volonté, préparée, élevée et fortifiée par la grâce, que tout le mystère de notre conversion doit consister.

Il n'en est pas ainsi de tous les autres ouvrages de Dieu ; et en particulier il n'en était pas de même du miracle rapporté dans notre Evangile. Quand le Fils de Dieu demanda à ce paralytique s'il voulait être guéri : *Vis ?* ce n'était pas, remarque saint Ambroise, qu'il eût besoin, pour le guérir, de son consentement ; car il le pouvait guérir d'une pleine autorité, sans que ce malade le voulût et même quoiqu'il ne le voulût pas : mais quand Dieu entreprend de nous convertir, et qu'il nous demande intérieurement si nous le voulons, c'est par une espèce d'engagement auquel, tout Dieu qu'il est, sa sagesse et sa providence se trouvent comme assujetties. Car quoi que Dieu fasse de son côté, il est infailible que nous ne serons jamais convertis si nous ne le voulons être ; et il y aurait même de la contradiction que nous le fussions et que nous ne le voulussions pas, puisque, selon la maxime de tous les Pères, être converti n'est rien autre chose que le vouloir, et le vouloir efficacement.

Je sais que la grâce est le grand principe et la première cause qui opère en nous cette volonté : mais je sais aussi qu'elle ne l'opère pas toute seule ; et quelque victorieuse, quelque puissante que je la conçoive, c'est toujours sans préjudice de ce que la foi m'enseigne, que cet acte de la volonté qui fait notre conversion, est un acte libre : or, du moment qu'il doit être libre, nous ne pouvons plus nous en reposer sur un autre ; mais c'est à nous-mêmes à l'exiger de nous-mêmes, à nous en demander compte à nous-mêmes, pour en pouvoir un jour rendre compte à Dieu.

C'est pour cela que le même esprit qui nous fait dire à Dieu dans l'Écriture : *Converte nos, Domine* ¹, Seigneur convertissez-nous, met aussi dans la bouche de Dieu ces autres paroles ; *Convertimini ad me* ², convertissez-vous à moi. Or, reprend saint Augustin, comment accorder ces deux textes ensemble ? Si c'est Dieu qui nous convertit, pourquoi nous ordonne-t-il de nous convertir ? et si c'est nous-mêmes qui nous convertissons, pourquoi demandons-nous à Dieu qu'il nous convertisse ? Ah ! mes frères, répond ce saint docteur, voilà justement le secret de cette prédestination adorable, sur quoi sont fondés tous les devoirs de la vie chrétienne. C'est

qu'autant qu'il serait injurieux à Dieu que nous eussions jamais sans lui la pensée de nous convertir, autant nous est-il inutile de nous flatter que Dieu seul nous convertira ; c'est que, pour nous sauver selon les lois établies par la divine Providence, deux conversions sont nécessaires, la conversion de Dieu et la nôtre, la conversion de Dieu à nous et notre conversion à Dieu. Il faut que Dieu se convertisse à nous, en nous prévenant par sa grâce ; et il faut que nous nous convertissions à Dieu, en suivant avec fidélité le mouvement de sa grâce. Voilà toute la théologie d'un chrétien. Il est vrai que Dieu s'est chargé de la première de ces deux conversions, et qu'elle est uniquement de son ressort ; mais il n'est pas moins vrai qu'il a prétendu que nous fussions chargés de l'autre, comme d'une condition dont nous devons personnellement lui répondre. Je dois donc, si je raisonne bien, jeter tellement, comme parle l'Apôtre, dans le sein de Dieu toutes mes inquiétudes : *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum* ¹, que je m'en réserve néanmoins une partie ; ou plutôt, je dois tellement les jeter toutes en Dieu, qu'elles demeurent encore toutes en moi. Pourquoi cela ? parce que mon salut dépendant tout à la fois et de Dieu et de moi, comme je suis obligé, en tant qu'il dépend de Dieu, de l'abandonner à sa sagesse et à sa miséricorde ; aussi, en tant qu'il dépend de moi, suis-je obligé de m'y appliquer avec tout le zèle et toute la ferveur dont je suis capable. Je dois, selon le précepte de Jésus-Christ, m'attacher inviolablement à ces deux termes, et en faire comme les deux points fixes sur quoi roule toute ma prédestination et toute ma conduite : *Vigilate et orate* ², veillez et priez. Je dois prier, parce que je ne puis rien sans la grâce ; et je dois veiller, parce que la grâce, toute puissante qu'elle est, ne fait rien sans moi. Si je veille sans prier, c'est par orgueil, si je prie sans veiller, c'est illusion. La vigilance détachée de la prière, me fait oublier ma dépendance ; et la prière détachée de la vigilance, me fait oublier le soin que je dois avoir de moi-même. L'une et l'autre, jointes ensemble, font ce juste tempérament en quoi consiste de notre part la prédestination divine ; et par là je sauve tout, et ne risque rien.

Mais si je suis prédestiné, direz-vous, je n'ai rien à craindre ; et si je ne le suis pas, tous mes soins et toutes mes craintes ne me peuvent sauver. Ecoutez-moi, chrétiens ; voilà le faux raisonnement dont le libertinage a de tout temps prétendu se prévaloir. Si je suis prédestiné, je

¹ Thren., v, 21. — ² Luc., xlvj, 32.

¹ 1 Petr., 7, 7. — ² Matth., xxvj, 41.

n'ai rien à craindre : quelle conséquence ! et moi je réponds que vous devez conclure tout au contraire, et dire : Si je suis prédestiné, je dois travailler à mon salut avec crainte et avec tremblement ; si je suis prédestiné, cela m'engage à être attentif et à veiller continuellement sur moi-même. On dirait d'abord que cette proposition a quelque chose de paradoxique. Nullement, chrétiens : elle est fondée sur les principes, non-seulement les plus solides, mais les plus naturels et les plus simples de la raison. Car si je suis prédestiné, il est évident que je ne le suis, et que je ne le puis être, que dépendamment des moyens à quoi Dieu a voulu attacher ma prédestination ; ou, pour parler plus juste, que dépendamment des moyens qui sont renfermés dans ma prédestination. Or, la foi m'apprend qu'un des moyens les plus essentiels est le soin de mon salut, est la crainte des jugements de Dieu, est une défiance salutaire de ma propre fragilité, est une vigilance exacte qui me serve de frein, et qui m'empêche de me livrer à mes passions et de tomber dans le relâchement. S'il y a une prédestination pour nous, il est certain qu'elle comprend et qu'elle embrasse tout cela. Que fais-je donc quand je viens à me négliger, sous ce vain prétexte de prédestination dont j'abuse ? Admirez, chrétiens, la faiblesse de l'esprit de l'homme dans ses égarements : ce que je fais ? je détruis moi-même le fondement sur lequel je bâtis, c'est-à-dire je détruis ma prédestination au même temps que je la suppose ; et pourquoi ? parce que j'en sépare ce qui en est inséparable, ce qui s'y trouve essentiellement lié, et sans quoi elle ne peut subsister dans le dessein de Dieu. Ainsi en voulant faire le théologien, je raisonne en homme sans principes et sans connaissances.

En effet, mes frères, disait saint Prosper, Dieu ne nous a pas prédestinés selon nos idées, ni de telle sorte que notre prédestination puisse jamais fomentier nos dérèglements ; il nous a prédestinés comme des créatures raisonnables, libres, capables de mériter, et qui doivent gagner le ciel par titre de conquête ou de récompense. C'est ce que nous enseignent toutes les Ecritures. Il est donc vrai que le bon usage de notre raison, que la soumission de notre volonté, que nos mérites acquis, j'entends acquis par la grâce et avec le secours de Dieu, que nos bonnes œuvres, que nos vertus, que nos actions, que notre attachement au bien, que notre application à fuir le mal, que tout cela doit nécessairement entrer dans notre prédestination éternelle, si nous sommes du nombre des prédestinés et des élus. Et l'on peut dire que c'est en cela même

que paraît la sagesse de notre Dieu, de nous avoir prédestinés par sa grâce d'une manière si conforme et si proportionnée à notre nature. D'où il s'ensuit que cette confiance présomptueuse qui nous fait abandonner à Dieu notre salut, sans prétendre y donner nous-mêmes nos soins, est dans la conduite de la vie une contradiction manifeste, où l'homme, en quittant les voies droites que Dieu lui a marquées, s'égare, se confond ; et pour me servir de l'expression du prophète royal, se dément dans son iniquité : *Et mentita est iniquitas sibi* ¹. En faudrait-il davantage pour nous préserver d'une erreur si grossière et si sensible ?

Mais si cette erreur est mal fondée dans son principe, elle n'est pas moins funeste dans ses effets, et c'est ici que je vous demande toute votre réflexion. Car à quoi va cette pernicieuse maxime, de se reposer du soin de son salut sur ce que Dieu en a déterminé ? à deux choses également dangereuses et inévitables ; savoir, à éteindre absolument dans l'homme le zèle des bonnes œuvres, et à nourrir son libertinage. Je dis que cette présomption éteint dans l'homme le zèle des bonnes œuvres ; c'est sa première propriété : preuve infaillible qu'elle ne vient pas de Dieu. Car enfin, en quelque sens que nous prenions la chose, et de quelque manière que nous envisagions la prédestination dans Dieu, il en faut toujours revenir à cette règle, dont il ne nous est pas permis de nous départir ; savoir, que si l'idée que nous nous formons de cette prédestination va à diminuer en nous la ferveur chrétienne et à nous faire négliger nos devoirs, quelque spécieuse qu'elle nous paraisse, c'est une idée fautive. Nous semblât-elle appuyée sur le témoignage de tous les Pères de l'Eglise, nous nous trompons, et nous l'entendons mal : pourquoi ? parce que nous ne l'entendons pas comme l'Apôtre, qui en était mieux instruit que nous, et qui rapportait tout ce qu'il en savait à cette excellente conclusion : *Quapropter, fratres, magis satagite, ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis* ² : C'est pourquoi, mes frères, efforcez-vous d'autant plus à assurer votre vocation et votre élection, par votre persévérance dans les bonnes œuvres. Comme s'il eût dit : Au lieu de philosopher, de contester, de subtiliser sur le choix que Dieu a fait de vous (recherche qui sera toujours inutile et même pernicieuse pour vous), appliquez-vous plutôt : *Magis satagite* ; à quoi ? à vous rendre ce choix favorable par tout le bien que vous pouvez faire, et que vous ne faites pas,

¹ Psalm., xxvi, 12. — ² 11 Petr., i, 10.

tandis que vous perdez le temps à raisonner et à disputer : *Quapropter magis satagite, ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis.*

Et voilà, disent les théologiens, la marque essentielle pour discerner dans ces matières importantes, mais pour discerner sûrement, ce qu'il y a de solide et ce qui ne l'est pas. Je m'explique. Telle doctrine touchant la prédestination de Dieu est-elle saine et orthodoxe? ne l'est-elle pas? c'est de quoi vous doutez; et soit pour l'intérêt de votre salut, soit pour obéir au commandement de saint Paul, vous voulez en faire l'épreuve : *Omnia autem probate* ¹; et moi je dis, chrétiens, que voici par où il en faut juger. Est-ce une doctrine qui me dispose à travailler pour Dieu, qui m'y engage, qui m'y excite, qui m'en fasse naître le désir, qui me soutienne et qui m'anime dans les résolutions que j'en ai formées? dès là je dois moins m'en défier. Mais ne fait-elle rien de tout cela? je dois la tenir pour suspecte; et quelque couleur de vérité qu'elle ait d'ailleurs, je dois m'en éloigner comme d'un écueil. Car ce fut ainsi que l'Eglise, dans le dernier concile, jugea des opinions de Luther et de Calvin : elle les censura, elle les réprouva, pourquoi? parce que, sous prétexte d'exalter le mystère impénétrable de la prédestination divine, elles inspiraient un mépris secret des œuvres du salut.

Aussi, chrétiens, l'un ou l'autre de ces fameux hérésiarques n'aurait-il pas eu bonne grâce, en s'attachant aux principes de sa secte, de pousser un point de morale sur les devoirs de la piété chrétienne? Après avoir fait entendre à ses auditeurs que la prédestination de Dieu impose à l'homme une absolue nécessité d'agir; que toutes nos actions, bonnes et mauvaises, roulent sur ce décret que Dieu a formé de toute éternité; que, soumis à ce décret, nous n'avons plus le pouvoir de nous déterminer au bien, ni de nous détourner du mal; que nous avons perdu notre libre arbitre, et par conséquent que les préceptes de la loi, à ceux qui ne les observent pas, sont impossibles : l'un ou l'autre, dis-je, après avoir établi ces fondements, n'aurait-il pas été bien reçu à faire le prédicateur, et à nous dire, en nous prêchant la pénitence : Faites un effort, mes frères; rompez vos liens, affranchissez-vous de l'esclavage où vous êtes, sortez de l'occasion, renoncez à votre péché? Mais comment l'entendez-vous? aurait pu lui répliquer un pécheur. Si mon péché est arrêté dans cet ordre immuable des décrets de Dieu, le moyen

que j'y renonce, et le moyen au contraire que je n'y renonce pas, si mon salut est résolu? Si je ne suis pas prédestiné, comment puis-je me convertir; et si je le suis, comment puis-je ne me convertir pas? pourquoi donc me presser de la sorte, puisque, selon vous, je suis nécessité à l'un ou à l'autre? Vous dites que c'est Dieu seul qui me détermine à faire le bien : pourquoi donc employer votre zèle à m'y déterminer et à m'y résoudre? Par une telle réponse, l'homme le plus endurci n'aurait-il pas justifié son impénitence contre les maximes les plus sévères de cette prétendue réforme?

De là vient que ceux qui la prêchaient (c'est la réflexion d'un savant cardinal, l'ornement de notre siècle, et le défenseur de l'Eglise), de là vient que les prédicateurs de cette réforme, ou plutôt les ministres de cette hérésie, ne s'attachaient presque jamais à l'exhortation, quand ils étaient obligés d'instruire les peuples. Ils parlaient sans cesse à leurs auditeurs de cette profondeur et de cet abîme des jugements de Dieu; ils leur en inspiraient de l'horreur; ils leur faisaient admirer cette adorable inégalité, qui fait des uns des vases de colère et de perdition, et des autres des vases de miséricorde : mais à peine s'engageaient-ils, ou à les presser sur les obligations de leur état, ou à les confondre sur le désordre de leurs mœurs. S'ils le faisaient quelquefois, c'était faiblement et avec une secrète répugnance; comme s'ils eussent bien senti qu'ils se contredisaient eux-mêmes, et qu'ils eussent reconnu que ces grands et ces énergiques mouvements d'indignation, de reproches, de menaces, d'invectives contre les pécheurs, qui sont si propres de la parole de Dieu, et où les prophètes ont fait paraître toute la force et toute la grâce de l'Esprit-Saint qui les animait : que tout cela, dis-je, ne leur convenait pas. Pourquoi? parce que tout cela supposait une liberté qu'ils avaient entrepris d'abolir, et dont ils ne retenaient que le nom. Jusque-là que pour parler conséquemment, et pour soutenir leur erreur par une autre erreur, ils en vinrent enfin à publier que les bonnes œuvres n'avaient nulle part au salut; et que toute l'affaire de la justification se réduisait à un seul point, je veux dire à une simple imputation des mérites de Jésus-Christ, sans qu'il en dût coûter autre chose, pour être sauvé, que de croire, et de s'assurer soi-même par l'esprit intérieur de la foi, qu'on était en effet justifié et prédestiné. Secret admirable pour aplanir le chemin du ciel, et pour y faire marcher à l'aise, non-seulement les âmes lâches, mais même les plus chargées de crimes. Or, je

¹ *Thom., v, 24.*

vous demande si cela seul ne suffisait pas pour les convaincre de fausseté?

Vous me direz que cette doctrine, en rapportant tout à la prédestination de Dieu, et ne laissant rien à la liberté de l'homme est bien plus capable d'humilier l'homme et de réprimer son orgueil : et moi, chrétiens, je ne conçois pas comment on peut se laisser séduire par une difficulté aussi vaine que celle-là. Car en quoi consiste la vraie humiliation de l'homme? n'est-ce pas, dit saint Bernard, en ce que l'homme ait quelque chose à se reprocher, en ce qu'il soit obligé à se repentir, à s'accuser, à se condamner soi-même, en ce qu'il envisage toujours son péché comme un sujet de honte, comme une malice punissable, comme une infidélité criminelle; en ce qu'il ne puisse pas se défendre de porter contre lui-même ce témoignage, qu'en péchant il est allé contre les desseins de Dieu, et qu'il a manqué à sa grâce? Voilà, selon toutes les Ecritures, ce qui peut et ce qui doit humilier le pécheur. Or, comment entrera-t-il dans aucun de ces sentiments, s'il est inbu de l'erreur que je combats? et s'il est prévu de cette pensée, qu'il n'a pu éviter le mal, comment se le reprochera-t-il? s'il est dans cette opinion, que son péché n'a été qu'une suite fatale et nécessaire d'une destinée dont il n'était pas le maître, comment s'en accusera-t-il? que ne pourra-t-il point alléguer à Dieu, pour se justifier du blâme de l'avoir commis? Il n'en va pas de même dans la créance commune, et dans les principes de la doctrine catholique. Car nous disons à Dieu : Seigneur, il est vrai, j'ai été rebelle à vos ordres; vous m'avez appelé, et j'ai refusé de vous obéir : je suis un ingrat et un perfide ; et ce qui fait ma confusion, c'est que je ne le suis que parce que je l'ai voulu, et qu'étant aidé comme je l'étais de votre secours, je pouvais ne le pas vouloir. En parlant de la sorte, nous nous humilions : mais quiconque s'écarte de cette voie simple de la foi, tient un langage tout différent. Au lieu de s'accuser, il accuse Dieu, il fait Dieu auteur de ses désordres, il s'en prend à Dieu de ce qu'il est vicieux et emporté : ainsi, bien loin qu'on lui inspire l'humilité en lui ôtant l'exercice de sa liberté, c'est au contraire par là qu'on lui apprend à s'élever contre Dieu même.

De plus, il ne suffit pas, pour être saine, qu'une doctrine serve à nous humilier ; il faut qu'elle nous rende tout à la fois humbles et fervents ; et si l'humilité qu'elle produit en nous n'est suivie de cette ferveur, c'est une humilité trompeuse, qui nous séduit et qui nous perd. Or,

il n'y a que la créance catholique qui puisse bien concilier ces deux choses, la ferveur et l'humilité, parce que c'est la seule où l'on trouve cette alliance parfaite de la prédestination et de la liberté. Car le pélagianisme, attribuant des forces à l'homme pour agir indépendamment de Dieu, semblait rendre l'homme fervent, mais il lui donnait de quoi s'enorgueillir. Le calvinisme d'ailleurs, pour élever la prédestination de Dieu, anéantissant le libre arbitre de l'homme, humiliait l'homme en apparence, mais il lui ôtait en effet toute la pratique des bonnes œuvres. Que fait l'Eglise? elle tient le milieu entre ces deux extrémités; et, conduite par l'Esprit de vérité qui la gouverne, elle nous enseigne une voie qui nous maintient dans l'humilité chrétienne, sans préjudice de la ferveur, et qui excite en nous la ferveur, sans intéresser l'humilité chrétienne. Et cette voie, c'est la doctrine que je vous prêche ; savoir, que pour l'accomplissement de la prédestination de Dieu, nous devons coopérer et travailler avec Dieu.

Sans cela, non-seulement nous nous relâchons dans les devoirs du christianisme, mais nous tombons, par une suite nécessaire, dans les derniers désordres. Car, sur ce principe que, quand Dieu le voudra et l'aura prévu, on ne manquera pas de se convertir, et que jusque-là il serait inutile d'y penser, on s'abandonne à tout, on se laisse emporter à la violence de ses désirs, on contente ses appétits les plus sensuels, on ne se modère en rien. Et de là vient que les libertins du siècle, par une politique et un intérêt qu'il est aisé de comprendre, ont toujours appuyé et paru goûter ces opinions dures de la prédestination : pourquoi? parce que, dans la dureté même de ces opinions, ils trouvaient de quoi se consoler, en se justifiant à eux-mêmes le dérèglement de leur conduite et leurs plus scandaleux débordements. Car ils étaient heureux que ce mystère de la prédestination divine leur fût proposé d'une manière qui les rendit plus dignes de compassion que de répréhension ; qui leur épargnât la honte de leurs crimes, qui leur fournit des expressions pour s'en accuser sans peine, en disant : C'est Dieu qui m'a manqué ; qui les autorisât, pour ainsi parler, à être violents, médisants, lascifs, impudiques, sans qu'on eût droit de leur en faire d'autre reproche, si non qu'ils s'étaient rendus coupables de tout cela dans la personne du premier homme, en commettant avec lui, ou plutôt par lui, ce premier péché qui nous a tous perdus : ce qu'ils n'avaient nulle peine à reconnaître, et ce qu'ils confessaient volontiers, parce que ce reproch

leur était commun avec le reste des hommes. Au lieu que la doctrine de l'Eglise leur était une source de remords, parce qu'elle leur opposait toujours ce mauvais usage de leur liberté, sur quoi ils ne pouvaient se défendre. Celle-ci les rappelait à l'ordre, les reprenait, les convainquait, les condamnait, et par là même les importunait : mais l'autre n'exigeant d'eux rien autre chose que de déplorer leur misère, et de s'humilier sous la puissante main de Dieu, s'accommodait parfaitement à leur goût. Car ils voulaient bien s'humilier devant Dieu, pourvu qu'ils en fussent quittes pour cela, et qu'on ne leur demandât rien davantage.

De là vient encore que, dans les temps où la corruption des mœurs a été plus générale, ces matières de la prédestination et du libre arbitre sont devenues plus communes, et, si j'ose dire, plus à la mode. Chacun en a prétendu discourir, jusqu'à ceux mêmes et jusqu'à celles qui devaient moins en parler. Elles ont affecté cette vaine science que saint Paul leur défendait si expressément ; elles se sont rendues éloquentes sur la faiblesse de l'homme, et sur sa dépendance infinie de Dieu ; elles se sont fait une dévotion d'en raisonner, et elles ont enfin réduit toute leur piété à cette spéculation et à ce langage d'humilité. Or, j'avoue, chrétiens, que bien loin d'être touché de ce langage, j'ai toujours eu de la peine à ne m'en pas désister ; car on ne sait que trop jusqu'où peut aller l'abus de cette prétendue faiblesse, et les conséquences qu'en tire le libertinage. Qu'une âme vertueuse et attachée à ses devoirs gémissent de la faiblesse extrême où nous sommes tombés par le péché, j'en suis édifié : pourquoi ? parce que sa vie m'est un témoignage qu'elle prend la chose dans le bon sens et dans le véritable esprit de la foi. Mais qu'une âme mondaine s'en explique sans cesse, et en revienne toujours à ce mystère de la prédestination de Dieu et de l'impuissance de la créature, c'est un scandale pour moi. Car, sans entreprendre de juger ce qu'elle conclut de là, je ne puis m'empêcher de voir ce qu'elle en peut conclure. Or, à quoi n'irait pas cette conclusion ? Encore une fois, l'âme simple et bien intentionnée ne fait point tant la théologienne et la savante. Elle sait ce que Dieu lui commande, et elle met en lui sa confiance. Voilà à quoi elle s'en tient. Mais supposé ce commandement et cette confiance, elle sait que c'est à elle du reste à se conduire, à répondre de ses actions, et à se garantir par là non-seulement de la censure des hommes, mais du jugement de Dieu. Ainsi, sans philosopher, elle trouve le point de la vraie philoso-

phie chrétienne, qui est de se tenir dans le devoir et de bien vivre.

Et certes, où en serions-nous, si cette règle venait à être abolie ? S'il fallait que le gouvernement du monde roulât sur ce principe, que les hommes, conséquemment à la prédestination de Dieu, ne sont plus maîtres de leur volonté, où en serait, je ne dis pas le christianisme et la religion, mais même la police qui maintient tous les Etats ? Quelle probité y aurait-il dans le commerce, quelle fidélité dans les mariages, quelle soumission dans les inférieurs, quelle modération dans les supérieurs ? L'un dirait : La colère m'emporte, et je ne puis me retenir ; l'autre : La domination me révolte, et je ne suis pas né pour obéir. Celui-ci : Je ne me sens pas encore assez efficacement inspiré de payer mes dettes ; celle-là : J'attends que Dieu me touche pour garder la foi conjugale. Et de là quel renversement dans l'univers, quelle dépravation de mœurs ! Vous le voyez, chrétiens, et plaise au Ciel que cette maladie dont notre siècle n'est que trop infecté, n'achève point enfin de le corrompre, et qu'elle n'en fasse pas le siècle de l'iniquité consommée ! Au moins est-il vrai que les païens mêmes en ont prévu les affreuses conséquences. Car c'est pour cela, dit saint Augustin, que Cicéron n'ayant pas assez de lumière pour accommoder la liberté de l'homme avec la prescience de Dieu, et se croyant obligé de nier l'une ou l'autre, aime mieux douter de la prescience de Dieu, que de la liberté de l'homme : pourquoi ? parce qu'en conservant la liberté de l'homme, il sauvait le fondement des mœurs, des vertus, des devoirs. Mais pour nous, ajoute saint Augustin, nous embrassons l'un et l'autre ensemble : la prescience, pour croire ce que nous devons croire de Dieu ; et la liberté, pour faire ce que Dieu demande de nous. *Nos autem utramque complectimur : illam, ut bene credamus ; istam, ut bene vivamus.* Or, ce qu'il disait de la prescience, je le dis, et encore avec plus de sujet de la prédestination.

Mais peut-être me direz-vous que le libre arbitre et cette coopération de l'homme nous donne lieu de nous glorifier. Eh bien ! mes frères, reprend saint Augustin, si nous sommes justes et enfants de Dieu, ne devons-nous pas, aussi bien que saint Paul, avoir de quoi nous glorifier en lui et par lui ? *Qui gloriatur, in Domino gloriatur*¹. N'est-ce pas ainsi que les saints se sont glorifiés, et en particulier David, quand il s'écriait : *In Deo laudabo sermones meos*² : Je me glorifierai en Dieu de mes œuvres : de mes œu-

¹ I Cor., I, 31. — ² Psalm., LV, 5.

vres, parce que je les ai faites pour Dieu ; et en Dieu, parce que c'est de lui que j'ai reçu le pouvoir de les faire : *Et in Deo, et meos ; in Deo, quia ab ipso ; meos, quia accepi* ¹. N'est-ce pas pour cela, dit le même Père, que nos bonnes œuvres, qui sont des bienfaits et des grâces de la part de Dieu, sont aussi des mérites de notre part ; et que, quand Dieu nous récompense, il couronne en nous ses propres dons : *Coronat in nobis dona sua* ? Non, non, mes frères, conclut ce saint docteur, il ne nous est point défendu de nous glorifier dans notre Dieu, puisqu'il est vrai, au contraire, que si nous n'avons de quoi nous glorifier dans le Seigneur, il nous réprouve. Malheur à nous, disait saint Bernard, si nous paraissions devant Dieu présomptueux et superbes ! mais aussi malheur à nous-mêmes, si nous paraissions devant lui sans mérites et sans œuvres ! Heureuse l'Épouse de Jésus-Christ, c'est-à-dire l'Église, parce qu'elle a des mérites solides sans présomption, et une sainte présomption sans de vains mérites ! *Felix Ecclesia, cui nec merita sine præsumptione, nec præsumptio sine meritis deest* ! Elle a de quoi présumer, mais non pas de ses mérites propres. Elle a des mérites acquis par la grâce, mais non pas pour présumer d'elle-même : *Habet unde præsumat, sed non merita ; habet merita, sed non ad præsumendum*. D'où il s'ensuit, par un secret divin, que sa présomption même la sanctifie, parce qu'elle est uniquement fondée sur Jésus-Christ ; et que ses mérites la glorifient devant Dieu, parce qu'ils procèdent d'une liberté parfaitement soumise à Dieu.

C'est ainsi, mes chers auditeurs, que tout homme chrétien doit raisonner. Confiance en Dieu, mais au même temps vigilance sur soi-même et attention à son salut, pour correspondre aux desseins de Dieu : sans cela l'on tombe dans une présomption criminelle. Et savez-vous, chrétiens, par où Dieu nous confondra sur cette présomption ? par nous-mêmes, par nos propres sentiments, et aussi bien que le serviteur de l'Évangile, par notre propre confession : *Ex ore tuo*. Car, dans les autres affaires, tout persuadés que nous sommes de la providence et de la prédestination de Dieu, nous ne négligeons rien de notre part, et nous ne prenons même que trop de moyens et trop de mesures. S'agit-il d'une entreprise où notre fortune, où notre honneur est intéressé, quoique nous sachions que Dieu a prévu ce qui en doit réussir, et que le succès en est déjà marqué dans l'ordre de sa prédestination, nous ne laissons pas d'y apporter tous nos soins, d'y employer tout notre crédit, d'en

prévenir toutes les suites, d'en éloigner tous les obstacles ; et nous nous faisons même de notre zèle là-dessus et de notre activité une sagesse et une vertu. Dieu sait, disons-nous, ce qui en arrivera ; mais il veut néanmoins que je m'aide, car il n'est pas obligé à faire des miracles pour moi ; et sa prédestination même m'engage à me servir des moyens qu'il me présente, pour parvenir à la fin que je me propose. C'est ainsi que nous raisonnons, et en cela nous raisonnons bien. Il n'y a que l'affaire du salut où nous prenons d'autres idées, où nous voulons que Dieu fasse tout, où nous nous reposons de tout sur la Providence, tandis que nous demeurons tranquilles et sans action.

Or, voilà, chrétiens, ce qui achèvera notre condamnation au jugement de Dieu, cette opposition de nous-mêmes à nous-mêmes, cette contradiction de nos sentiments, cet empressement, cette ardeur à l'égard des choses temporelles, et cette lâcheté, cette négligence à l'égard du salut ; voilà ce qui nous fermera la bouche, et à quoi nous ne répondrons jamais. Que faudrait-il faire ? Ah ! mes chers auditeurs, la grande maxime (et que ne puis-je vous l'imprimer profondément dans le cœur !), comprenez-la bien. Nous nous appliquons aux affaires du monde, comme s'il n'y avait ni providence, ni prédestination divine, et que tout dépendit de nous ; et nous traitons l'affaire du salut comme si nous n'en étions pas chargés, et que tout dépendit de Dieu. Rectifions l'un par l'autre ; servons-nous de l'excès de l'un pour suppléer au défaut de l'autre : c'est-à-dire travaillons aux affaires du monde avec un peu plus de cet abandon à la Providence, que nous portons trop loin dans l'affaire du salut ; et travaillons à l'affaire du salut avec plus de cet empressement et de cette inquiétude que nous avons trop dans les affaires du monde. Vaquons aux affaires du monde avec plus de confiance en Dieu, avec plus de soumission aux ordres de Dieu, reconnaissant que sans lui tous nos soins sont inutiles ; et vaquons à l'affaire du salut avec plus de réflexion sur nous-mêmes, avec plus de défiance de nous-mêmes, avec plus de zèle pour nous-mêmes, reconnaissant que, sans nous, Dieu ne veut pas accomplir l'œuvre de notre sanctification. Joindre ces deux choses ensemble et les allier dans la conduite de la vie, voilà de quoi nous rendre de parfaits chrétiens.

Mais surtout revenons-en toujours à cette demande du Sauveur, et à cette volonté dont nous devons être nous-mêmes garants : *Vis sanus fieri* ? Eh bien ! ne veux-je donc pas guérir de cette

¹ Augustin. — ² Ibid.

maladie invétérée qui cause la mort à mon âme, de cette passion déréglée, de cet attachement criminel, de cette faiblesse honteuse ? ne m'en relèverai-je jamais ? ne veux-je pas enfin y mettre ordre ? car à force de nous le demander et d'en concevoir la nécessité, nous le voudrions ; et à force de le vouloir, cette volonté étant le commencement de notre guérison, ou plutôt de notre conversion même, nous y parviendrions. C'est ainsi qu'on évite la présomption, et vous allez voir comment on doit encore éviter la défiance et le désespoir : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une maxime fondée sur toutes les règles de la prudence, qu'en matière de délibération, il faut toujours commencer par ce qu'il y a de sûr et d'évident, pour se déterminer ensuite sur les points douteux et obscurs ; et un des égarements de l'homme dans la recherche de la vérité est de s'attacher, comme il arrive quelquefois, à ce qu'il y a d'obscur et de douteux, pour s'en faire un sujet de peine sur les points même les plus sensibles et les plus certains. Or, cet égarement, dont les conséquences d'ailleurs sont si pernicieuses, est celui même où nous tombons sur le sujet de la prédestination. Je m'explique : dans le mystère de la prédestination considéré par rapport à nous, il y a quelque chose d'incertain et quelque chose d'assuré, quelque chose d'évident et quelque chose de caché : ce qu'il y a d'évident et d'assuré, c'est que Dieu, de quelque manière qu'il prédestine les hommes, est un Dieu de miséricorde et de bonté ; et que si jamais il nous réproûve, ce ne sera que parce que nous n'aurons pas voulu coopérer à notre salut, et que nous aurons abusé des moyens et des secours qu'il nous avait fournis : principe indubitable dans la religion, et que nous comprenons sans peine. Mais ce qu'il y a d'incertain et de caché, c'est la manière dont Dieu a prédestiné les hommes, pourquoi il traite les uns plus favorablement que les autres, pourquoi il choisit ceux-ci préférablement à ceux-là, pourquoi il ne donne pas toujours tous les secours qu'il pourrait absolument donner : car ce sont là ces questions profondes dont parlait le pape Célestin I^{er}, sur lesquelles l'Écriture ne s'est point expliquée suffisamment à nous, et que Dieu veut que nous regardions comme des secrets qui lui sont réservés. De là vient que l'Église elle-même n'a point porté jusque-là ses décisions, et qu'elle a mieux aimé nous laisser dans l'obscurité et dans le doute, que de pénétrer dans ses conseils de Dieu ; et voilà encore une fois ce

que nous ne comprenons pas. Or prenez garde, chrétiens ; ce qui nous trouble dans ce mystère de la prédestination, c'est ce que nous n'y comprenons pas et dont nous doutons ; mais au contraire, ce que nous y comprenons, et de quoi nous ne doutons pas, a une vertu admirable pour nous consoler, pour nous fortifier, pour dissiper tous les nuages qui s'élèvent dans nos esprits, et pour nous rassurer.

Si donc on agissait conformément aux desseins de Dieu, on corrigerait l'un par l'autre ; et des vérités consolantes que Dieu nous a expressément révélées pour animer notre espérance et pour la soutenir, on se ferait des armes pour combattre ces pensées et ces défiances, qui ne sont tout au plus fondées que sur des incertitudes. Mais que faisons-nous ? tout le contraire : de ces incertitudes mal conçues, nous nous faisons des sujets de tentation au préjudice des assurances que Dieu nous a positivement données ; je ne sais si vous m'entendez bien : et parce qu'il y a dans le mystère de la prédestination certains points qui sont au-dessus de nos connaissances, qui nous étonnent et qui nous effraient, nous nous en préoccupons jusqu'à douter si Dieu en effet nous a sincèrement aimés, jusqu'à croire qu'il n'a pas eu la volonté de nous sauver, jusqu'à nous abandonner à un désespoir qui presque toujours est suivi des derniers désordres : *Desperantes, semetipsos tradiderunt impudicitiae, in operationem immunditiae omnis* ¹. Y a-t-il un égarement plus dangereux et plus funeste ? Revenons-en, chrétiens, aux deux grands principes que l'Évangile nous met aujourd'hui devant les yeux pour nous préserver d'un tel malheur, la bonté de Dieu d'une part, et notre liberté de l'autre : la bonté de Dieu, dans l'offre que le Sauveur du monde fait au paralytique de le guérir ; notre liberté, dans la condition qu'il y ajoute, en lui demandant s'il le veut : *Vis sanus fieri ?* la bonté de Dieu, qui nous répond de Dieu ; et notre liberté, qui nous fait imputer à nous-mêmes notre perte : toutes deux, qui doivent nous relever de ce découragement où notre lâcheté nous plonge, pour nous entretenir dans l'impénitence.

Car voici comment je raisonne, et comment il me semble que tout homme chrétien doit raisonner. Je ne connais pas les voies secrètes que Dieu a tenues, ni les mesures qu'il a prises dans la disposition de mon salut, et il ne m'appartient pas de les examiner : mais je sais par-dessus toutes choses que Dieu est bon, et que ce mystère de prédestination, qui me paraît d'abord si ter-

¹ Éphés., iv, 19.

rible, est souverainement le mystère de sa miséricorde. Je sais, et c'est ce qui doit faire ma plus solide consolation, qu'en conséquence de ce mystère, mon salut est entre les mains de Dieu : voilà ce que je sais, et dont je ne me départirai jamais. C'était le sentiment de l'Apôtre : *Scio cui credidi* ¹ ; Je sais, disait-il, quel est celui à qui j'ai confié mon dépôt, et cette connaissance sur laquelle je me fonde, me rend inébranlable dans ma confiance. Que Dieu soit bon, en puis-je douter, à moins que je ne doute de son être même, et, comme parle saint Augustin, que je ne lui dispute jusqu'à son essence ? Si donc en me parlant de Dieu, on m'en fait une image qui me le représente comme un Dieu cruel, comme un Dieu qui ne m'a créé que pour me perdre, comme un Dieu qui attache mon salut à des choses que je ne puis faire, et qu'il ne veut pas me donner le pouvoir de faire, déterminé toutefois à me punir si je ne les fais pas : en un mot, comme un Dieu qui dispose tellement de ses créatures, qu'il n'y a point de père, pour peu équitable et pour peu sensible qu'il soit, qui n'eût honte d'en user de même à l'égard de ses enfants (car c'est l'idée qu'en donnait Calvin, et la prédestination, dans les maximes de sa secte, renfermait tout cela) ; si, dis-je, on me figure un Dieu de la sorte, je ne dois point m'alarmer, beaucoup moins désespérer. Car j'ai de quoi m'inscrire en faux contre cette idée chimérique et injurieuse à Dieu ; j'ai de quoi la détruire, en disant : Non, ce n'est point là le Dieu qui m'a fait ce que je suis. S'il était tel, je ne pourrais plus l'aimer ; et si je ne pouvais plus l'aimer, il ne serait plus mon Dieu, ni je ne serais plus sa créature. Ce n'est point là le Dieu que l'Écriture m'apprend à réclamer comme le Dieu de mon salut : *Deus salutis meæ*. Etant de ce caractère, il serait plutôt le Dieu de ma damnation. Il est vrai que c'est un Dieu terrible dans ses conseils ; mais il n'est pas moins vrai que ses conseils sont des conseils d'un Dieu souverainement aimable, et que sa miséricorde, au moins dans cette vie, l'emporte toujours sur sa justice. Or, dans cette idée, non-seulement sa justice surpasserait sa miséricorde, mais elle l'anéantirait ; et Dieu, si j'ose parler ainsi, dépouillé du plus divin de ses attributs, ne serait plus à mon égard qu'une partie de lui-même. Je le craindrais, mais de la crainte des démons. Je croirais en lui, mais d'une espèce de foi qui ne produirait que l'aversion et la haine. Or, en quelque sens que je prenne les choses, la première règle que me donne le Saint-Esprit, c'est d'avoir toujours

des sentiments avantageux de la bonté de mon Dieu : *Sentite de Domino in bonitate* ¹ ; et si l'idée que je me forme de la prédestination ne s'accorde pas avec ces sentiments, je dois conclure que c'est une idée fautive, et qu'il ne m'est plus permis de m'y arrêter.

Je dis plus, et je prétends que ce mystère de la prédestination de Dieu, bien loin d'avoir de quoi nous troubler, doit positivement nous consoler ; et pour en être persuadé, il me suffit de me souvenir que c'est le mystère de cette charité éternelle dont Dieu nous a aimés : *In charitate perpetua dilexi te* ². Je puis donc bien l'admirer cet incompréhensible mystère : je puis m'écrier avec l'Apôtre : *O altitudo* ³ ! ô profondeur ! ô abîme ! mais le terme qui suit me fait bien connaître que cette profondeur et cet abîme n'a rien qui doive me décourager, puisque l'Apôtre me dit que c'est un abîme de trésors et de richesses : *O altitudo divitiarum* ! Or, un abîme de richesses peut me causer de la surprise, mais non pas me jeter dans l'abattement et dans la défiance.

C'était aussi sur ce fondement que saint Pierre apprenait aux fidèles à établir la paix de leurs âmes : *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi est cura de vobis* ⁴. Déchargez-vous, leur disait-il, mes frères, de toutes ces inquiétudes et de ces anxietés qui pourraient vous accabler ; et sur qui vous en déchargerez-vous ? sur votre Dieu, qui vous aime en père, et qui veut toujours prendre soin de vous. J'avoue que notre salut est entre ses mains, et qu'il dépend même bien plus de lui que de nous. Mais n'est-ce pas ce qui doit faire le comble de notre joie, de pouvoir dire à Dieu, comme David : *In manibus tuis sortes meæ* ⁵ : c'est entre vos mains, Seigneur, qu'est ma destinée ; je ne dis pas seulement ma fortune temporelle, mais mon éternité. Quand il serait en mon pouvoir de mettre mon sort ailleurs, où pourrais-je le placer plus sûrement qu'entre les mains de ce Dieu également puissant, bon et fidèle ? S'il était entre les miennes, où en serais-je ! et aussi léger, aussi fragile que je le suis, sur quoi compterais-je, et où serait ma confiance et mon appui ? Quelle pensée plus douce pour un chrétien, que de considérer Dieu comme le gardien et le dépositaire de son salut ? et pour le pécheur le plus invétéré dans ses désordres, quel fonds d'espérance que cette réflexion qu'il peut faire : Mon salut est encore dans les mains de Dieu ! Dieu pourrait-il le pu-

¹ Sap., 1, 1. — ² Jerem., xxxiii, 2. — ³ Rom., xi, 33. — ⁴ 1^{er} Pet. 5, 7. — ⁵ Psalm., xxx, 16.

nir plus sévèrement que de lui abandonner la conduite de cette grande affaire, en l'abandonnant à lui-même ? et quand Dieu veut en effet exercer toute la rigueur de sa justice sur une âme libertine, n'est-ce pas ainsi qu'il en use ? N'éprouvons-nous pas, quand nous sortons de l'état du péché, que le premier mouvement de notre conversion est d'aller trouver en Dieu ce salut que nous avions perdu dans le commerce du monde ? Et si les impies veulent nous rendre témoignage de ce qui se passe dans eux, ne seront-ils pas obligés de reconnaître et de confesser que le dernier pas qui les conduit à l'endurcissement, est cette damnable conclusion qu'ils tirent, que désormais il n'y a plus pour eux en Dieu de salut, et qu'il leur serait inutile de l'y vouloir chercher ? Il est donc de notre intérêt que le salut dépende de Dieu, et que ce soit lui qui en dispose le premier, par cette préparation de grâces que saint Augustin appelle prédestination.

Mais enfin, dites-vous, les saints ont tremblé, en considérant ce mystère ; et si ce mystère a fait trembler les saints, pourquoi ne pourra-t-il pas désespérer les pécheurs ? Encore un mot pour votre édification : j'achève par la plus invincible de toutes les preuves. J'en conviens, les saints ont tremblé dans la vue de ce mystère ; mais bien loin que ce qui leur a causé tant de frayeur puisse autoriser notre désespoir, je soutiens que c'est ce qui le condamne ; et la raison en est sensible. Car ils n'ont tremblé que parce qu'ils savaient que ce mystère, outre la dépendance infinie qu'il a de Dieu, avait encore un enchaînement nécessaire avec leur liberté, et qu'ils ont envisagé leur liberté comme la source de tous les dérèglements. Or, cela même, c'est ce qui rend notre désespoir inexcusable par rapport à notre salut ; pourquoi ? parce que du moment que notre liberté y entre, il s'ensuit toujours que si nous nous perdons, ce n'est que parce que nous le voulons. Notre libertinage voudrait n'en pas convenir, et un de ses artifices est de nous faire croire, par exemple, qu'il est impossible de se sauver dans le monde, au moins dans certaines conditions du monde, pour avoir droit de se porter à tout, et pour se maintenir dans la possession de tout entreprendre et de tout faire. Mais Dieu, chrétiens, reverse bien ce prétexte, par la menace foudroyante qu'il fait aux impies dans l'Écriture : *Vocavi, et renuistis : ego quoque in interitu vestro ridebo* ¹. Car il ne dit pas : Je vous ai appelés, et vous n'avez pu me suivre :

¹ *Éccl.*, 1, 26.

paroles qui, tout Dieu qu'il est, le rendraient responsable de notre perte, et nous donneraient en quelque sorte gain de cause contre lui ; mais : Je vous ai appelés, et vous n'avez pas voulu venir à moi, c'est-à-dire, vous ne l'avez pas voulu efficacement, vous ne l'avez pas voulu absolument, vous ne l'avez pas voulu constamment, vous ne l'avez pas voulu de la manière dont vous aviez coutume de vouloir les choses, quand vous les vouliez de bonne foi. Or, supposez qu'il ait tenu à nous de le vouloir, quel sujet avions-nous donc, ou avons-nous encore de désespérer ? Si, pour devenir grands et riches, nous n'avions qu'à le vouloir, qui désespérerait de l'être ? Voyez, mon frère, dit saint Augustin ; si vous pouvez vous plaindre dans un point où l'on n'exige rien de vous, sinon que vous le vouliez ? *Vide si labor est, ubi velle satis est* ? Le désespoir des damnés est de penser : Je le pouvais, et je ne l'ai pas voulu. Que dis-je ? leur désespoir ne vient pas seulement de là, il vient de penser : Je le pouvais alors, mais je ne l'ai pas voulu ; et maintenant que je le voudrais, je ne le puis plus. Or, notre condition dans cette vie n'est jamais telle, car nous ne pouvons jamais dire : Je le veux et ne le puis pas ; mais nous devons toujours dire avec certitude : Je le puis encore par la grâce de mon Dieu, et il ne s'agit pour moi que de le vouloir.

Voilà, mes chers auditeurs, par où Dieu confondra un jour nos désespoirs, ou plutôt ces honteux relâchements dont le désespoir que je combats est le principe. En vain nous retrancherons-nous sur les difficultés du salut : Vous le pouviez, nous répondra Dieu, mais vous ne l'avez pas voulu ; et bien loin que ce prétexte d'une impossibilité prétendue de se sauver dans le monde nous rende moins coupables devant lui, ce sera, dit saint Chrysostome, le premier chef de notre condamnation. Car le premier de tous nos devoirs était de savoir, de croire, d'être bien persuadés que nous pouvions nous sauver dans le monde, et dans la condition du monde où Dieu nous avait engagés. De nous être donc figuré que nous ne le pouvions pas, et d'avoir par là ruiné toute l'espérance chrétienne, de nous être par là réduits nous-mêmes à un abandon criminel, c'est par où Dieu commencera notre jugement.

Nous voulons le salut : car où fut jamais l'insensé qui ne le voulut pas ? mais nous le voulons d'une volonté générale et indéterminée : on s'en tient à des désirs vagues, sans descendre jamais aux moyens. Nous le voulons d'une volonté faible et lâche : le moindre obstacle nous

arrête, et les plus légères difficultés nous rebutent. Nous le voulons d'une volonté inefficace et sans action : dès qu'il faut mettre la main à l'œuvre et travailler, nous assujettir à certains devoirs indispensables, à certaines pratiques, à certaines règles, le courage nous manque, et nous nous rendons. Nous le voulons d'une volonté étroite et bornée ; nous sommes prêts à prendre telle et telle voie, à faire telle et telle chose, mais rien au delà.

Est-ce ainsi, nous dira Dieu, que vous vouliez tout le reste ? Est-ce ainsi que vous vouliez la guérison d'une maladie mortelle ? Est-ce ainsi que vous vouliez le gain d'un procès ? Combien de ces volontés stériles et sans effet Dieu ne reprochera-t-il pas, en les rejetant comme de fausses volontés ? Pilate voulait sauver Jésus-Christ : en sera-t-il cru pour dire : Je le voulais ? Hérode voulait épargner Jean-Baptiste : osera-t-il dire qu'il le voulut comme il fallait le vouloir ? Ce jeune homme de l'Evangile voulait être parfait ; mais le voulait-il quand il s'en retourna triste et affligé après l'avis que lui donna le Sauveur du monde ? Non, non, chrétiens, ne nous flattons pas, en disant que nous voulons nous sauver ; c'est en imposer à Dieu et nous démentir nous-mêmes, puisqu'au même temps nous nous rendons, malgré nous, mille témoignages secrets que le salut est de toutes les choses du monde celle que nous voulons moins, et que nous nous efforçons moins de vouloir.

Et c'est ici qu'il faut encore vous découvrir une autre erreur que vous n'avez peut-être jamais remarquée, mais dont vous conviendrez sans peine, pour peu que vous vous appliquiez à la comprendre. Car que faisons-nous ? Excellente réflexion de saint Chrysostome, et qui vaut une prédication tout entière ! Que faisons-nous ? le voici : Dieu nous déclare en mille endroits de l'Écriture, et dans les termes les plus exprès, qu'il nous veut sauver : *Qui vult omnes homines salvos fieri* ¹ ; et en mille endroits de l'Écriture il nous reproche dans les mêmes termes que nous ne le voulons pas : *Quoties volui congregare filios tuos, et noluiti* ² ? Mais nous, par une obstination bizarre, nous tâchons à nous persuader que nous le voulons, et nous prétendons que c'est Dieu qui ne le veut pas. Au lieu de douter de nous-mêmes, et de nous tenir sûrs de lui, nous nous déflions de lui, et nous nous répondons de nous. Nous cherchons des subtilités pour nous prouver qu'il ne le veut pas, lorsqu'il le veut ; et nous sommes ingénieux à nous faire accroire que nous le voulons, lors-

qu'il est constant que nous ne le voulons pas. Mais à quoi se terminent l'un et l'autre ? à une négligence totale et absolue de tout ce qui regarde le salut. Cependant il sera toujours vrai, quoi que nous fassions, que notre perte vient de nous, de nous, dis-je, librement et volontairement ; que c'est nous qui avons péché, nous qui nous sommes égarés, nous qui nous sommes précipités dans l'abîme.

Ah ! mes chers auditeurs, n'entrons point tant dans ces questions impénétrables de la grâce, et dans ce ténébreux mystère de la prédestination ; mais tenons-nous-en à ce qu'il a plu à Dieu de nous révéler. C'est un mystère qui a servi de fond aux hérésies, faisons-en pour nous un mystère de foi ; c'est un mystère où l'on a donné aisément dans l'erreur, attachons-nous aux décisions de l'Église ; c'est un mystère dont les libertins se sont prévalus pour demeurer dans leurs dérèglements, servons-nous-en pour nous exciter à la pratique des bonnes œuvres. Portons même encore, s'il le faut, la chose plus loin et à une extrémité tout opposée, et disons comme ce solitaire, attaqué d'une violente tentation de désespoir : Et bien ! si je suis réproché, au moins je glorifierai Dieu dans cette vie. Mais pourquoi le penserais-je de la sorte, puisque Dieu me commande d'espérer en lui, puisqu'il m'a obligé de l'invoquer comme mon Sauveur, puisqu'il m'invite à la pénitence, puisqu'il me punit si je ne la fais pas, et que par là il m'apprend que je puis la faire si je le veux, et me sauver ? Voilà ce que je ne puis ignorer, ce que je reconnais, et ce qu'il me suffit de connaître pour me soutenir, pour m'animer, pour m'encourager.

Il n'y a donc point d'état dans la vie où l'on doive désespérer de son salut ; car la vie présente est la voie du salut ; et tandis que je suis dans la voie, je puis toujours arriver au terme, parce que j'ai toujours tous les moyens nécessaires pour y parvenir, que je puis toujours les prendre, et que je n'ai qu'à le vouloir, et à le bien vouloir. Autrement, pourquoi Dieu me demanderait-il si je veux être guéri : *Vis sanus fieri* ¹ ? David devient tout à la fois coupable et d'un meurtre et d'un adultère ; cependant tout coupable qu'il est, il ne perd pas pour cela toute espérance. Que dis-je ? au lieu qu'avant son péché il appelait Dieu seulement son souverain et son roi : *Rex meus et Deus meus* ², après son péché, comme remarque saint Augustin, il lui parle d'une manière plus tendre : Mon Dieu et ma miséricorde : *Deus meus, misericordia mea* ³. Sur

¹ 1 Cor., ix, 22 ; ¹ Tim., II, 4. — ² Matth., xxiii, 37.

¹ Joan., v, 6. — ² Psalm., v, 3. — ³ Ibid., lviii, 13.

quoi ce Père s'écrie : O nom de consolation et de confiance ! ô nom qui ne me permet pas de me délier jamais de mon Dieu ! *O nomen sub quo nemini fas est desperare !*

Ce qui fit le malheur de Judas, et ce qui le clamma, ce ne fut pas précisément sa trahison, mais son désespoir. Il pouvait être un apostat, un sacrilège, un traître, et devenir ensuite un prédestiné ; comme saint Pierre, de déserteur et de blasphémateur, devint le prince des apôtres et le chef de l'Eglise. Ce qui mit entre ces deux pécheurs une différence si essentielle, ce ne fut pas le péché, mais la vraie pénitence de l'un et la fausse pénitence de l'autre, mais la confiance de l'un et la défiance de l'autre. Si Judas eût espéré comme saint Pierre, ce serait actuellement un saint comme lui ; et si saint Pierre eût désespéré comme Judas, ce serait actuellement comme lui un réprouvé. L'un crut qu'il y avait encore pour lui un fonds de miséricorde, et voilà le commencement de sa prédestination ; mais l'autre crut qu'il n'y avait plus de pardon pour lui, et voilà sa condamnation. Grande leçon pour vous-mêmes, chrétiens ; écoutez-la. Bien loin qu'il vous soit permis de désespérer des bontés de Dieu, ce désespoir est un nouveau crime que vous ajoutez aux autres. Car, dans quelque abîme que vous vous soyez plongés, il y a toujours un précepte qui vous oblige à vous confier en Dieu. Plus même vous êtes pécheurs, plus devez-vous redoubler votre confiance, et dire avec David : Ah ! Seigneur, usez envers moi de miséricorde, et de votre grande miséricorde : *Secundum magnam misericordiam tuam* ¹. Ce qui a perdu Judas, c'est ce qui perd encore tous les jours certains pécheurs, du siècle. Je dis certains pécheurs, et non pas tous les pécheurs ; car les pécheurs ordinaires se perdent par un

excès d'espérance, mais les insignes pécheurs, les libertins et les impies se perdent par un défaut d'espérance. Et tel est l'artifice du démon ; il ôte aux uns la vraie confiance, et aux autres la vraie crainte ; et à la place de cette vraie crainte, de cette vraie confiance, il donne à ceux-là une fausse confiance, et à ceux-ci une fausse crainte.

Apprenez-moi donc, ô mon Dieu, à bien ménager ces deux sentiments, la confiance et la crainte : la confiance sans la crainte m'emportera au-dessus de moi, et me rendra présomptueux ; et la crainte sans la confiance m'éloignera de vous, et me rendra pusillanime. Apprenez-moi comment je dois craindre en espérant, et espérer en craignant : craindre votre justice, mais au même temps espérer en votre miséricorde ; espérer en votre miséricorde, mais au même temps craindre votre justice. Le Seigneur n'a parlé qu'une fois, disait le Prophète royal : il n'a prononcé qu'une parole, et j'en ai entendu deux ; savoir, qu'il est tout-puissant et plein de miséricorde : *Semel locutus est Deus, duo hæc audivi : quia potestas tibi est et misericordia* ¹. Que veut dire cela, demande saint Augustin ? Il est vrai, répond ce Père, que Dieu n'a jamais produit qu'une parole au-dedans de lui-même, qui est son Verbe, mais ce Verbe, cette parole sortie de Dieu nous a fait entendre deux voix, celle de la miséricorde et celle de la justice : *Misericordiam, qua plena est terra ; et justitiam, qua reddet unicuique secundum opera sua*. La voix de la justice nous menace, et la voix de la miséricorde nous rassure. L'une et l'autre, par cet admirable tempérament de confiance et de crainte, nous conduit dans le chemin de l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

¹ Psalm., I, 3.

¹ Psalm., Lxi, 13.

SERMON POUR LE DIMANCHE DE LA DEUXIÈME SEMAINE.

SUR LA SAGESSE ET LA DOUCEUR DE LA LOI CHRÉTIENNE.

ANALYSE.

SUJET. Tandis qu'il parlait encore, une nuée lumineuse les enveloppa, et il sortit une voix de cette nuée qui fit entendre ces paroles : C'est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances : écoutez-le.

Écoutez-le ce Fils bien-aimé de Dieu, cet adorable Législateur, et considérons dans ce discours les excellences de sa loi.

DIVISION. Loi chrétienne, loi souverainement raisonnable ; première partie : loi souverainement aimable, deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Loi chrétienne, loi souverainement raisonnable. Les païens et même dans le christianisme les libertins l'ont réprouvée comme une loi trop sublime et trop au-dessus de l'humanité : et plusieurs au contraire, parmi les hérétiques, l'ont

attaquée comme une loi trop naturelle et trop humaine. D'où je conclus d'abord que c'est une loi raisonnable, une loi conforme à la règle universelle de l'esprit de Dieu, parce qu'elle tient le milieu entre ces deux extrémités. Car, comme le caractère de l'esprit de l'homme est de se laisser toujours emporter à l'une ou à l'autre, le caractère de l'esprit de Dieu est un sage tempérament.

Pour confondre les injustes reproches des libertins et des hérétiques contre la loi de Jésus-Christ, j'avance deux propositions : 1° C'est une loi sainte et parfaite, mais dans sa perfection elle n'a rien d'outré ; 3° c'est une loi modérée, mais dans sa modération elle n'a rien de lâche.

1° C'est une loi sainte et parfaite ; mais dans sa perfection elle n'a rien d'outré : tout y est raisonnable. Venons au détail. Oui, il est raisonnable, par exemple, que je me renonce moi-même, puisque je ne suis de moi-même que vanité et que péché. Il est raisonnable que je mortifie ma chair, puisque autrement elle se révoltera contre ma raison et contre Dieu même, etc.

Mais pourquoi s'arracher l'œil et se couper le bras ? C'est, répond Jésus-Christ, qu'il vaut mieux entrer dans la vie n'ayant qu'un œil et qu'un bras, que d'être condamné pour jamais au tourment du feu. Mais pourquoi faire à l'homme un crime de ses désirs ? c'est, dit saint Jérôme, qu'il n'est pas permis de désirer ce qu'il n'est pas permis de rechercher. Mais pourquoi ériger la pauvreté en béatitude ? c'est que l'expérience nous apprend assez qu'il n'y a d'heureux sur la terre que les pauvres de cœur. Mais enfin pourquoi réduire des hommes faibles à l'affreuse nécessité, ou d'être apostats et anathèmes, ou d'endurer à certains temps de persécution le martyre ? c'est que, comme un sujet doit perdre la vie plutôt que de trahir son prince, à plus forte raison un homme doit-il sacrifier tout plutôt que d'abandonner son Dieu. Rien donc que de raisonnable dans la loi évangélique.

Je sais qu'il y a en dans tous les temps des esprits singuliers qui ont porté la perfection de cette loi bien au-delà de ses bornes. Mais tout ce qu'ils en ont pu dire n'est point la perfection évangélique, puisqu'il n'y a rien, en tout ce qu'ils ont faussement imaginé, que la loi chrétienne n'ait désavoué, et même censuré. Elle est donc parfaite, mais d'une perfection sage ; elle est parfaite, mais toujours dans l'étendue de ces termes : discrétion et vérité.

2° C'est une loi modérée, mais dans sa modération elle n'a rien de lâche ; elle n'ôte pas aux pécheurs leur confiance ; mais elle sait bien aussi rabattre leur présomption : elle ne condamne pas tout comme mortel ; mais elle nous donne au même temps une sainte horreur de tout péché, même du véniel ; elle distingue les préceptes des conseils ; mais d'ailleurs elle nous déclare que le mépris des conseils dispose à la transgression des préceptes. Caractère de sagesse, qui de tous les motifs est un des plus sensibles et des plus puissants pour m'attacher à ma religion.

DEUXIÈME PARTIE. Loi chrétienne, loi souverainement aimable. 1° C'est une loi de grâce ; 2° c'est une loi de charité.

1° Loi de grâce, où Dieu nous donne de quoi accomplir ce qu'il nous commande. Ainsi nous l'a-t-il promis en mille endroits de l'Écriture. Douterons-nous de sa fidélité, ou douterons-nous du pouvoir de sa grâce ?

Mais je n'ai pas cette grâce. Peut-être, chrétiens, ne l'avez-vous pas : mais vous mettez-vous en état de l'avoir ? la demandez-vous à Dieu ? la recherchez-vous dans l'usage des sacrements ? retranchez-vous de votre cœur tous les obstacles qu'il lui oppose ? De dire que Dieu vous la refuse, lorsque vous faites tout ce qu'il faut pour l'obtenir, ce serait un blasphème : mais deux choses vous manquent, une foi sincère et une espérance vive.

2° Loi de charité et d'amour. Amour et charité, dont l'effet propre est d'adoucir tout. Dieu, dit saint Bernard, possédait trois qualités, celle de maître, celle de rémunérateur et celle de père. Selon ces trois qualités, il a donné aux hommes trois lois : une loi d'autorité, comme à des esclaves ; une loi d'espérance, comme à des mercenaires, et une loi d'amour, comme à des enfants. Les deux premières furent des lois de travail et de peine ; mais la troisième est une loi de consolation et de douceur, qui nous rend ses préceptes les plus rigoureux en apparence aisés à pratiquer, parce qu'elle nous conduit, non par la crainte, mais par l'amour.

Voilà ce que les amateurs du monde ne comprennent pas, mais ce qu'ils pourraient néanmoins assez comprendre par eux-mêmes et par leurs propres sentiments. Parce qu'ils aiment le monde, à quelles lois ne se soumettent-ils pas pour plaire au monde ? Qu'ils aiment Dieu comme ils aiment le monde, ils ne trouveront plus rien d'impraticable dans la loi de Dieu.

Adhuc eo loquente, ecce nubes lucida obumbravit eos. Et ecce vox de nube, dicens. Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui. Ipsum audite.

Tandis qu'il parlait encore, une nuée lumineuse les enveloppa, et il sortit une voix de cette nuée, qui fit entendre ces paroles : C'est mon Fils bien aimé, en qui j'ai mis mes complaisances. Écoutez-le. (Saint Matthieu, chap. xvii, 5.)

SIRE,

Voici l'accomplissement de ce grand mystère qu'annonçait l'Apôtre aux Hébreux, lorsqu'il leur disait que Dieu ayant autrefois parlé à nos pères en plusieurs manières différentes par ses prophètes, il nous a enfin parlé dans ces derniers temps par son Fils même : *Multifariam, multisque modis olim Deus loquens patribus in prophetis, novissime locutus est nobis in Filio* ¹. C'est dans la transfiguration de Jésus-Christ, qui fait aujourd'hui le sujet de notre Évangile, que cette parole de saint Paul s'est pleinement et sensiblement vérifiée. Dieu avait donné aux hommes, sur la montagne de Sinai, une loi dont Moïse était le ministre, l'interprète et

même, selon l'expression de l'Écriture, le législateur. Dans la suite des temps, il avait suscité des prophètes pour expliquer aux hommes cette loi, pour leur en faire connaître les préceptes, pour leur en reprocher la transgression, pour les y soumettre et pour les engager, soit par des menaces, soit par des promesses, à l'accomplir. Mais, du reste, ni Moïse, ni les prophètes ne furent que les précurseurs de l'Homme-Dieu ; et la loi qu'ils publiaient ne fut qu'une disposition à la sainte et nouvelle loi que Jésus-Christ devait apporter au monde. C'est pour cela qu'il paraît entre Moïse et Elie, l'un législateur, l'autre prophète, et qu'il y paraît tout éclatant de lumière ; c'est, dis-je, pour nous apprendre que toutes les ombres de l'ancienne loi étant dissipées, que toutes les prophéties ayant reçu un parfait éclaircissement, il n'y a plus désormais que lui qui mérite d'être écouté, ni qui nous doive servir de maître. Écoutons-le donc en effet, chrétiens, ce nouveau législateur, et obéissons à cette voix céleste qui nous dit : *Ipsum audite*. Pour vous inspirer

¹ Hebr., 1, 1.

ce sentiment si juste et si nécessaire, je veux vous entretenir de la loi chrétienne; et pour traiter dignement un si grand sujet, j'ai besoin des grâces du Saint-Esprit, et je les demande, etc. *Ave, Maria.*

Quand saint Paul dit qu'il a plu à Dieu de sauver les hommes par la folie de l'Évangile : *Placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes* ¹, il ne faut pas se figurer que la loi chrétienne ait rien pour cela de contraire à la véritable sagesse et à la raison. Car, selon la remarque de saint Jérôme, le même Apôtre, après avoir parlé de la sorte, déclare néanmoins que son ministère est de prêcher la sagesse aux spirituels et aux parfaits : *Sapientiam loquimur inter perfectos* ². Puisque je tiens aujourd'hui la même place que le Docteur des nations, tout indigne que j'en puis être, et puisque je vous prêche la même loi qu'il prêchait aux gentils, j'ai droit, chrétiens, de vous dire comme lui, et je vous le dis dès l'entrée de ce discours, que la loi évangélique, dont je viens vous parler, est de toutes les lois la plus raisonnable et la plus sage; c'est ma première proposition. Je ne m'en tiens pas là; mais pour vous y attacher encore plus fortement, j'ajoute que cette loi si sage est au même temps de toutes les lois la plus aimable et la plus douce; c'est ma seconde proposition. Deux rapports sous lesquels nous devons considérer la loi de Jésus-Christ : rapport à l'esprit, rapport au cœur. Par rapport à l'esprit, elle n'a rien qui ne soit digne de notre estime; par rapport au cœur, elle n'a rien qui ne soit digne de notre amour. C'est ainsi que je prétends combattre deux faux principes dont les ennemis de la religion chrétienne se sont servis de tout temps pour nous la rendre également méprisable et odieuse : méprisable, en nous persuadant qu'elle choque le bon sens et les règles de la vraie prudence; odieuse, en nous la représentant comme une loi trop dure et sans onction. Or, à ces deux erreurs, j'oppose deux caractères de la loi évangélique : caractère de raison et caractère de douceur. Loi souverainement raisonnable; vous le verrez dans le premier point. Loi souverainement aimable; je vous le montrerai dans le second point : deux vérités importantes, qui vont faire le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

A prendre les choses en elles-mêmes, et dans les termes de ce devoir légitime qui assujettit la créature au Créateur, il ne nous appartient pas de contrôler, ni même d'examiner la loi que

Jésus-Christ nous a apportée du ciel, et qu'il est venu publier au monde. Car puisque les souverains de la terre ont le pouvoir de faire des lois, sans être obligés à dire pourquoi; puisque leur volonté et leur bon plaisir suffit pour autoriser les ordres qu'ils portent, sans que leurs sujets en puissent demander d'autre raison, il est bien juste que nous accordions au moins le même privilège, et que nous rendions le même hommage à celui qui non-seulement est notre législateur et notre maître, mais notre Sauveur et notre Dieu. Ce qui nous regarde donc, c'est de nous soumettre à sa loi, et non point de la soumettre à notre censure; c'est d'observer sa loi avec une fidélité parfaite, et non point d'en faire la discussion par une curiosité présomptueuse.

Cependant, chrétiens, il se trouve que jamais loi dans le monde n'a été plus critiquée, et, par une suite nécessaire, plus combattue, ni plus condamnée que la loi de Jésus-Christ; et l'on peut dire d'elle ce que le Saint-Esprit dans l'Écclésiaste a dit du monde en général, que Dieu, par un dessein particulier, a voulu, ce semble, l'abandonner aux disputes et aux contestations des hommes : *Tradidit mundum disputationi eorum* ¹. Car cette loi, toute sainte et toute vénérable qu'elle est, a été, si j'ose m'exprimer de la sorte, depuis son institution, le problème de tous les siècles. Les païens, et même dans le christianisme les libertins, suivant les lumières de la prudence charnelle, l'ont réprouvée comme trop sublime et trop au-dessus de l'humanité, c'est-à-dire comme affectant une perfection outrée, et bien au-delà des bornes que prescrit la droite raison. Et plusieurs, au contraire, parmi les hérétiques, préoccupés de leurs sens, l'ont attaquée comme trop naturelle et trop humaine, c'est-à-dire comme laissant encore à l'homme trop de liberté, et ne portant pas assez loin l'obligation étroite et rigoureuse des préceptes qu'elle établit. Les premiers l'ont accusée d'indiscrétion, et les seconds de relâchement. Les uns, au rapport de saint Augustin, se sont plaints qu'elle engageait à un détachement des choses du monde chimérique et insensé : *Visi sunt iis christiani res humanas stulte et supra quam oportet deserere* : et les autres, téméraires et prétendus réformateurs, lui ont reproché que sur cela même elle usait de trop d'indulgence, et qu'elle exigeait encore trop peu. Savez-vous, chrétiens, ce que je voudrais d'abord inférer de là? Sans pénétrer plus avant, ma conclusion serait que la loi chrétienne est donc une loi juste, une loi raisonnable, une loi

¹ 1 Cor., I, 21. — ² Ibid., II, 6.

Ecc'e., III, 11.

conforme à la règle universelle de l'esprit de Dieu : pourquoi ? parce qu'elle tient le milieu entre ces deux extrémités. Car comme le caractère de l'esprit de l'homme est de se laisser toujours emporter à l'une ou à l'autre, et que le caractère de l'esprit de Dieu, selon la maxime de saint Grégoire, pape, consiste dans une sage modération, il est d'une conséquence presque infaillible qu'une loi que les hommes ont osé tout à la fois condamner et d'excès et de défaut, est justement celle où se trouve ce tempérament de sagesse et de raison, qui en fait, selon la pensée du prophète royal, une loi sans tache : *Lex Domini immaculata* !.

Et certes, ajoute saint Augustin (cette remarque est importante), si la loi de Jésus-Christ avait été parfaitement au gré des païens, dès-là elle aurait cessé, pour ainsi dire, d'être raisonnable ; et si les libertins l'approuvaient, dès là elle nous devrait être suspecte, puisqu'elle aurait plu, et qu'elle plairait encore à des hommes vicieux et corrompus. Pour être ce qu'elle doit être, pour être une loi irréprochable, il faut nécessairement qu'elle ne soit pas de leur goût ; et l'excès même qu'ils lui ont imputé est sa justification. Je dis à proportion de même des hérésiarques prévenus d'un faux zèle et enflés d'un vain orgueil ; ils ont voulu la resserrer, cette loi déjà si étroite ; ils ont entrepris de réformer, comme parle Vincent de Lérins, ce qui devait les réformer eux-mêmes ; et il a fallu que la loi chrétienne, pour ne pas aller à une sévérité sans mesure, et pour demeurer dans les limites de ce culte raisonnable qui fait son essentielle différence, et par où saint Paul la distingue, ne se rapportât pas à leurs idées, et qu'ils y trouvassent des défauts, afin qu'il fut vrai qu'elle n'en a aucun.

S'il s'agissait seulement ici de faire une simple apologie des devoirs du christianisme, je pourrais m'en tenir là ; et sans rien dire de plus, je croirais avoir suffisamment rempli mon dessein ; mais je vais plus loin, et, autant qu'il m'est possible, il faut, chrétiens, vous mettre en état de rendre désormais sans contradiction, sans résistance, une obéissance entière à ce divin Maître, que Dieu nous ordonne d'écouter : *Hic est Filius meus dilectus : ipsum audite*. Il faut vous affectionner à sa loi, vous y attacher, et pour cela vous en donner toute la connaissance nécessaire. Attention, s'il vous plaît. J'avoue donc que la loi de Jésus-Christ est une loi sainte et parfaite ; mais je soutiens au même temps que dans sa perfection elle n'a rien d'ou-

tré, comme l'esprit du monde se le persuade. J'avoue que c'est une loi modérée, et comme telle, proportionnée à la faiblesse des hommes ; mais je prétends que dans sa modération elle n'a rien de lâche, comme l'esprit de l'hérésie se l'est figuré. Or, ces deux vérités bien conçues m'engagent efficacement à la pratiquer, cette loi ; détruiraient tous les préjugés que le libertinage ou l'amour-propre pourraient former dans mon esprit contre cette loi ; me déterminent à vivre en chrétien, parce que rien ne me paraît plus raisonnable ni plus droit que la conduite de cette loi. Quel avantage et pour vous et pour moi, si nous étions bien remplis de ces sentiments !

Non, mes frères, dit saint Chrysostome traitant le même sujet, la loi de Jésus-Christ dans sa perfection n'a rien qui doive blesser la prudence humaine la plus délicate ; et la rejeter comme une loi outrée, c'est lui faire injure et ne la pas connaître. Soit que nous ayons égard aux obligations générales qu'elle impose à tous les états ; soit que nous considérions les règles particulières qu'elle trace à chaque condition, partout elle porte avec soi, si je puis user de ce terme, le sceau d'une raison souveraine qui la dirige ; partout elle fait voir qu'elle est émanée du conseil de Dieu, comme de sa source. Car enfin, poursuit saint Chrysostome, qu'y a-t-il de si singulier dans la loi chrétienne, que le bon sens le plus exquis ne doive approuver ? Elle oblige l'homme à se renoncer soi-même, à mortifier son esprit, à crucifier sa chair ; elle veut qu'il étouffe ses passions, qu'il abandonne ses intérêts, qu'il supporte un outrage sans se venger, qu'il se laisse enlever ses biens sans les redemander ; elle lui commande deux choses en apparence les plus contradictoires, du moins les plus paradoxes, l'une de haïr ses proches et ses amis, l'autre d'aimer ses persécuteurs et ses ennemis ; elle lui fait un crime de rechercher les richesses et les grandeurs, une vertu d'être humble, une béatitude d'être pauvre, un sujet de joie d'être persécuté et affligé ; elle règle jusques à ses désirs, jusques à ses pensées ; elle lui ordonne, en telle occasion qui se présente, de s'arracher l'œil, de se couper le bras ; enfin elle le réduit à la nécessité même de verser son sang, de donner sa vie, de souffrir la mort, et la plus cruelle mort, dès que l'honneur de sa religion le demande, et qu'il est question de prouver sa foi. Or, tout cela, mes chers auditeurs, est raisonnable ; et tellement raisonnable, que si la loi évangélique ne l'exigeait pas, tout intéressé que j'y puis être, et

quelle que soit la corruption de mon cœur, j'aurais peine à ne la pas condamner. Venons au détail, et reprenons.

Oui, il est raisonnable que je me renonce moi-même ; c'est de quoi je ne puis douter sans me méconnaître et sans ignorer ce que je suis. Car puisque je ne suis de moi-même que vanité et que mensonge ; puisque tout ce qu'il y a de bien en moi n'est pas de moi, et que je ne suis de mon propre fonds que misère, qu'aveuglement, qu'emportement, que dérèglement ; n'est-il pas juste que, me regardant moi-même et me voyant tel, je conçoive de l'horreur pour moi-même, je me hâisse moi-même, je me détache de moi-même ? Et voilà le sens de ce grand précepte de Jésus-Christ : *Abneget semetipsum*. Il ne veut pas que je renonce ni à mes vrais intérêts, ni à la vraie charité que je me dois à moi-même, ni à la vraie justice que je puis me rendre ; mais parce qu'il y a une fausse justice que je confonds avec la vraie ; parce qu'il y a une fausse charité qui me flatte et qui me séduit ; parce qu'il y a un faux intérêt dont je me laisse éblouir et qui me perd, et que ce que j'appelle moi-même n'est rien autre chose que tout cela, il veut que pour me défaire de tout cela, je me déasse de moi-même, en me renonçant moi-même.

Il est raisonnable que je mortifie ma chair, parce qu'autrement ma chair se révoltera contre ma raison et contre Dieu même ; que je captive mes sens, parce qu'autrement la liberté que je leur donnerais m'exposerait à mille tentations ; que je traite rudement mon corps et que je le réduise en servitude, parce qu'autrement, affranchi du joug d'une sainte austérité, je tomberais dans une criminelle et une honteuse mollesse.

Il est raisonnable que la vengeance me soit défendue ; car que serait-ce si chacun était en droit de satisfaire ses ressentiments, et à quels excès nous porterait une aveugle passion ? Raisonnable, non-seulement que j'oublie les injures déjà reçues, mais que je sois prêt à en essuyer encore de nouvelles ; et qu'en mille conjonctures où ma faiblesse me ferait perdre la charité, si je m'opiniâtrais à faire valoir dans toute la rigueur mes prétentions, je me relâche de mes prétentions, et je me désiste de mes demandes : pourquoi ? parce que la charité est un bien d'un ordre supérieur, et que je ne dois risquer pour nul autre ; parce qu'il n'y a rien que je ne doive sacrifier pour conserver la grâce qui se trouve inséparablement liée à l'amour du prochain. Raisonnable, que cet amour du prochain s'étende jusqu'à mes ennemis même les

plus mortels, puisque, sans parler de la grandeur d'âme, de cette grandeur héroïque et chrétienne qui paraît dans l'amour d'un ennemi et dans les services qu'on lui rend, la loi m'enseigne que cet homme, pour être mon ennemi, n'en est pas moins mon frère, et que d'ailleurs j'attendrais moi-même, si j'étais ennemi de Dieu, que Dieu usât envers moi de miséricorde, et qu'il me prévint de sa grâce : car pourquoi serais-je plus délicat que lui dans mes sentiments et dans mes affections ? Raisonnable, par un retour qui semble d'abord bien surprenant et bien étrange, que je hâisse mes amis, mes proches, ceux mêmes à qui je dois la vie, quand ceux à qui je dois la vie, quand ceux à qui je suis le plus étroitement uni par les liens du sang et de l'amitié, sont des obstacles à mon salut : car alors la raison veut que je m'en éloigne, que je les fuie, que je les abhorre ; et c'est ainsi qu'il faut entendre cette parole de Jésus-Christ : *Si quis venit ad me, et non odit patrem et matrem, non potest meus esse discipulus* ¹ ; si quelqu'un veut venir à moi, et ne hait pas son père et sa mère, il ne peut être mon disciple. Parole, dit saint Grégoire, pape, qui n'abolit point le devoir des enfants envers leurs parents, mais qui condamne l'impiété des parents prévaricateurs, lorsqu'ils abusent de leur pouvoir pour servir de démons à leurs enfants, et pour les engager dans la voie de perdition. Eh quoi ! reprend Tertullien, justifiant cette maxime évangélique, il fallait que les soldats romains, pour être incorporés dans la milice, fissent comme une espèce d'abjuration, et de pères et de mères, entre les mains de ceux qui les commandaient ; et l'on estimait cette sévérité de discipline également juste et nécessaire : si donc Jésus-Christ nous impose cette même loi en certaines conjonctures, savoir, quand l'attachement d'un fils à son père, d'une femme à son mari, est incompatible avec les intérêts de Dieu et l'obéissance qui lui est due, pouvons-nous dire que c'est trop en demander ?

Mais pourquoi s'arracher l'œil ? pourquoi se couper le bras ? Répondez vous-même, divin Sauveur ; et sur la dureté de cette expression, satisfaites dans un mot la prudence humaine : C'est qu'il vaut mieux, dit-il, entrer dans la vie n'ayant qu'un œil ou qu'une main, que d'être pour jamais condamné au tourment du feu ; c'est que tous les jours, à la honte des serviteurs de Dieu, un homme du siècle, par une sagesse mondaine, s'arrache l'œil, se coupe le bras, selon que Jésus-Christ l'a entendu, c'est-à-dire

¹ Luc., xiv, 26.

s'arrache lui-même à ce qu'il a de plus cher, et se sépare de ce qu'il aime plus tendrement, afin d'éviter un scandale dont il craint les suites fâcheuses pour sa fortune; c'est qu'une femme du monde que la raison conduit encore, ne balance pas à rompre un engagement, quelque flatteur, quelque utile qu'il soit, dès qu'elle en prévoit quelque danger pour sa réputation: comme si Dieu avait voulu que la conduite des enfants du siècle servit de leçon aux enfants de lumière; ou plutôt comme s'il avait voulu que ce fût une apologie du précepte de l'Évangile: *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum* ¹.

Ce n'est pas assez: pourquoi faire à l'homme un crime de ses désirs, et traiter d'adultère un regard impur et lascif? Apprenez-le de saint Jérôme: c'est qu'il n'est point permis de désirer ce qu'il n'est pas permis de rechercher; c'est que toute loi qui laisse les désirs dans l'impunité est une loi imparfaite, propre à faire des hypocrites plutôt que des justes, puisqu'il est impossible de réformer l'homme si l'on ne commence par réformer son cœur. Pourquoi ériger en béatitude un état aussi vil et aussi abject que la pauvreté? *Beati pauperes spiritu* ². Jugez-en par vos propres sentiments: c'est qu'autant qu'on a de mépris pour la pauvreté forcée, autant convient-on que la pauvreté volontaire dont parle Jésus-Christ est respectable; et d'ailleurs l'expérience nous fait bien voir qu'il n'y a d'heureux sur la terre que les pauvres de cœur, puisque la source la plus ordinaire de nos chagrins est l'attachement aux biens de la vie. Mais enfin, et voici le point capital, pourquoi réduire des hommes faibles à cette affreuse nécessité, ou d'être apostats et anathèmes, ou d'endurer à certains temps de persécution le plus rigoureux martyre? Car c'est là-dessus que la loi de notre Dieu pourrait paraître aux sages du monde d'un caractère plus outré. Elle nous ordonne, et nous l'ordonne sous peine d'une éternelle damnation, d'être habituellement disposés à mourir, plutôt même que de déguiser notre foi. Or, cela, dites-vous, est-il raisonnable? Et moi je réponds: En pouvez-vous douter? et pour s'en convaincre, faut-il autre chose que les premiers principes de la raison? En effet, on demande s'il est raisonnable de s'exposer à la mort, plutôt que de trahir la foi qu'on doit à son Dieu: mais moi je demande s'il n'est pas raisonnable qu'un sujet soit prêt à perdre la vie, plutôt que de trahir la foi qu'il doit à son prince? mais moi je demande s'il n'est pas raisonnable qu'un homme d'honneur soit en disposition de

souffrir tout, plutôt que de commettre une lâcheté et une perfidie? mais moi je demande s'il n'est pas raisonnable qu'un homme de guerre se sacrifie en mille rencontres comme une victime toujours sur le point d'être immolée et de recevoir le coup mortel, plutôt que de manquer à son devoir? Il ne le trouve pas seulement raisonnable, mais il s'en fait un point d'honneur et une gloire. Quoi donc, mes frères, reprend saint Augustin, le martyr pour Dieu sera-t-il censé une folie, et le martyr pour le monde une vertu? La raison de l'homme aura-t-elle peine à reconnaître l'obligation de l'un, tandis qu'elle approuve et qu'elle autorise l'obligation de l'autre? Non, non, chrétiens, rien en cela, rien en tout le reste qui ne soit à l'épreuve de notre censure. Soyons raisonnables, et nous avouons que la loi de Jésus-Christ l'est encore plus que nous. Soumettons-nous de bonne foi à tout ce que la raison ordonne, la loi évangélique n'aura plus rien qui nous choque. Car si elle nous choque, c'est parce qu'elle nous assujettit trop à la raison, et qu'elle n'accorde rien à notre passion. Prenez garde, s'il vous plaît: je ne dis pas que la loi chrétienne n'ajoute rien à la raison; c'est une erreur des pélagiens: mais je dis qu'elle n'ajoute rien à la raison qui ne la perfectionne, qui ne l'élève, qui ne la purifie, et que la raison elle-même n'eût établi, si par elle-même elle eût été assez éclairée pour en découvrir l'excellence et l'utilité.

Je sais, mes chers auditeurs (et c'est ainsi que je passe à la seconde vérité, qui, bien loin d'affaiblir la première, va plus solidement encore la confirmer); je sais, et j'en conviens, qu'il y a eu de tout temps dans le monde des esprits singuliers, qui, prévenus de leurs idées chimériques, ont porté cette perfection de la loi chrétienne bien au-delà de ses bornes. Appliquez-vous à ma pensée; ceci mérite votre réflexion. Je sais que saint Augustin a observé que la perfection de l'Évangile, mal conçue et soutenue par un faux zèle, a fait naître dans la suite des siècles les hérésies les plus opiniâtres: et pour descendre aux espèces particulières, je sais que dès la naissance de l'Église, il s'éleva, comme dit l'Apôtre, des sectes de parfaits et d'illuminés, qui condamnaient, ceux-là le mariage, ceux-ci l'usage des viandes, les uns la pénitence réitérée, les autres la fuite dans les persécutions; réprouvant de leur autorité propre tout ce qui ne leur semblait pas assez saint, et s'érigeant pour cela non pas en simples réformateurs, mais en souverains et en législateurs. Je sais qu'une des illusions de Pélagé fut de confondre

¹ Math., xviii, 9. — ² Ibid., v, 8.

les conseils avec les préceptes, et de prétendre, par exemple, que sans le dépouillement réel et effectif des biens temporels, il n'y avait point de salut, ne voulant pas qu'un chrétien pût rien posséder, sans tomber dans une espèce d'apostasie et sans démentir sa profession. Je sais que, par ce principe, quelques-uns même en sont venus jusqu'à troubler la société civile, traitant de désordre l'usage établi de poursuivre ses droits en justice, prenant à la lettre ce qui est écrit : *Et qui aufert quæ tua sunt, ne repetas* ¹ ; et sans prévoir les funestes conséquences qui suivaient de là, et les avantages qu'en tirerait une injuste cupidité, défendant à un serviteur de Jésus-Christ de redemander jamais son bien, lui fût-il même arraché par violence. Je sais, dis-je, tout cela ; et si vous voulez je sais encore que ces fausses idées de perfection n'ont communément servi qu'à rendre la loi chrétienne méprisable aux païens, insupportable aux libertins, scandaleuse et sujet de chute aux âmes faibles et timorées ; autre remarque de saint Augustin : méprisable aux païens, qui, jugeant par là de notre religion, l'ont rejetée comme une religion extravagante, quoiqu'elle soit l'ouvrage et le chef-d'œuvre de la sagesse d'un Dieu ; insupportable aux libertins, qui sont bien aises, en matière d'obligations et de devoirs, qu'on leur exagère les choses, pour avoir droit de n'en rien croire et surtout de n'en rien faire, et qu'on leur en demande trop, pour avoir un prétexte de refuser tout ; sujet de scandale et de chute pour les âmes faibles, qui de ces erreurs se sont souvent formé des consciences, et à qui ces fausses consciences ont fait commettre de véritables crimes. Car voilà les effets qu'a produits cette prétendue perfection, quand elle n'a pas été mesurée selon les règles de la vraie foi. Mais tout cela, mes chers auditeurs, n'est point la perfection de la loi chrétienne : pourquoi ? parce qu'il n'y a rien en tout cela que la loi chrétienne n'ait désavoué et qu'elle n'ait même censuré. Comme elle s'est déclarée contre tous les adoucissements qui pouvaient altérer sa pureté, aussi n'a-t-elle pu souffrir qu'on portât trop loin la sévérité de ses préceptes, pour lui donner une fausse couleur de sainteté. Quelque apparence de réforme qu'elle ait aperçue dans l'hérésie, elle s'en est tenue inviolablement à cette grande parole : *Rationabile obsequium* ² ; afin, dit saint Jérôme, que l'infidélité la plus critique n'eût rien à lui opposer, et que la raison la plus sensée n'y trouvât rien qui pût justement ³ a blesser.

Car, encore une fois, étudions bien cette loi, et plus nous l'approfondirons, plus elle nous paraîtra sage ; soit qu'elle contredise nos plaisirs, soit qu'elle nous accorde certains divertissements honnêtes et modérés ; soit qu'elle condamne nos entreprises, soit qu'elle nous permette certains soins convenables et souvent même nécessaires ; soit qu'elle réprime notre ambition, soit qu'elle nous laisse la liberté de penser à nos besoins, et de pourvoir par des voies légitimes à notre établissement ; soit qu'elle réproouve notre luxe, soit qu'elle approuve une bienséance modeste et chrétienne : partout nous découvrirons le même caractère de sagesse. Elle est donc parfaite, mais d'une perfection qui gagne le cœur en persuadant l'esprit ; elle est parfaite, mais d'une perfection qui s'accommode à tous les états et à toutes les conditions des hommes ; elle est parfaite, mais d'une perfection qui, bien loin de causer du trouble, règle tout, corrige tout, maintient tout dans l'ordre ; elle est parfaite, mais de ce genre de perfection dont parle saint Ambroise, qui inspire une humilité sans bassesse, une générosité sans orgueil, une modestie sans contrainte, une liberté sans épanchement, retenant comme dans un juste équilibre tous les mouvements et toutes les affections de l'âme ; enfin elle est parfaite, mais toujours dans l'étendue de ces deux termes, discrétion et vérité.

J'ajoute que, par une disposition d'ailleurs toute divine, comme elle n'a rien d'outré dans sa perfection, elle n'a rien aussi de lâche dans sa modération. Faudrait-il insister sur ce point, si nous ne vivions pas dans un siècle où la parole de Dieu doit servir de préservatif à tout et contre tout ? Non, la loi de Jésus-Christ dans sa modération n'a rien de lâche : quelque effort qu'aient fait les hérésiarques pour la décrier sur cela, elle s'en est hautement défendue, et en a même tiré sa gloire. En vain Tertullien lui a-t-il reproché son indulgence dans le pardon des péchés ; en vain a-t-il déclamé contre les catholiques, et les a-t-il appelés charnels ; en vain a-t-il représenté l'Eglise de son temps comme un champ ouvert à toute sorte de licence : *De campo latissimæ disciplinæ* ; ses invectives n'ont servi qu'à marquer l'aigreur et l'amertume de son zèle, et n'ont fait impression que sur quelques esprits faibles. Il est vrai que la loi chrétienne ne désespère pas les pécheurs ; mais sans les désespérer, elle leur inspire une crainte bien plus salutaire que le désespoir ; et sans leur ôter la confiance, elle sait bien rabattre leur présomption. Il est vrai qu'en toutes choses elle ne conclut pas à la damnation ; mais

sans y conclure absolument, elle ne manque pas sur mille sujets d'en proposer le danger, d'une manière à saisir de frayeur les saints mêmes. Il est vrai que, dans l'ordre des péchés, elle ne condamne pas tout comme mortel; mais à quiconque connaît Dieu, à quiconque veut efficacement son salut, elle donne une grande horreur de tout péché, même du véniel. Il est vrai qu'elle distingue les préceptes des conseils; mais elle déclare au même temps que le mépris des conseils dispose à la transgression des préceptes, et que l'une est une suite presque infail-
lible de l'autre.

Or, j'avoue, chrétiens, que parmi tous les motifs qui me persuadent la vérité de la sainte religion que je professe, il n'y en a point de plus puissant que celui-là. Saint Augustin disait que mille raisons l'attachaient à la foi, et il en faisait un détail capable d'en convaincre les esprits les plus indociles: *Multa me in Ecclesia justissime retinent*. Mais pour moi, je sens que cette sagesse toute pure et toute divine de la loi de Jésus-Christ a je ne sais quoi de particulier, qui me touche et qui m'entraîne. Car je dis avec l'abbé Rupert: Puisqu'il y a un Dieu, et que les preuves les plus sensibles et les plus évidentes me le démontrent; puisqu'il faut l'honorer, ce Dieu, par un culte propre et par l'exercice d'une religion, je ne puis manquer en embrassant celle-ci, où je découvre un fonds de sagesse et de sainteté qui ne peut venir que d'en haut, et qui est incontestablement au-dessus de l'homme. Si c'était une sagesse profane, elle pourrait d'abord m'éblouir; mais pour peu que je voulusse m'appliquer à l'approfondir et à la bien connaître, j'y trouverais bientôt quelque faible pour m'en détromper. Il n'y a qu'une religion sage comme la nôtre, c'est-à-dire d'une sagesse toute sainte, d'une sagesse établie sur le fondement de toutes les vertus, à quoi je ne puis refuser de me rendre, parce que c'est sans contredit l'ouvrage de Dieu, et que je n'ai rien à y opposer. Je m'écrie, avec plus de sujet encore que saint Pierre: *Domine, bonum est nos hic esse*; Ah! Seigneur, c'est un bien pour moi, et un bien que je ne puis assez estimer, d'avoir connu votre loi, et de l'avoir embrassée. C'est là que je dois m'en tenir; et pour m'y conserver, je dois être prêt, comme vos martyrs, à sacrifier ma fortune et à répandre mon sang: *Domine, bonum est nos hic esse*. Saint Pierre, dans le transport de sa joie, demandait à demeurer sur le Thabor; mais parce qu'en le demandant, il ne pensait qu'à une félicité temporelle, et non point à l'éternelle béatitude de

l'autre vie, l'évangéliste ajoute qu'il ne savait ce qu'il disait: *Nesciens quid diceret*¹. Pour moi, mon Dieu, je comprends parfaitement ce que je dis, et c'est avec une connaissance entière que je vous demande à demeurer toujours ferme et inébranlable dans l'obéissance et dans la pratique de votre loi: *Domine, bonum est nos hic esse*. Je ne crains point de m'égarer en la suivant, parce que c'est de toutes les lois la plus raisonnable dans ses maximes et la plus sage, comme elle est encore par son onction la plus aimable et la plus douce. Nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il est de la grandeur de Dieu d'avoir droit de commander aux hommes de grandes choses, et d'exiger d'eux de grands services; mais il est aussi de la même grandeur de Dieu que ces grands services qu'il exige des hommes, non-seulement ne les accablent point par le poids de leurs difficultés, mais qu'ils leur deviennent agréables et qu'ils y trouvent de la douceur. Car, comme dit le savant Cassiodore, la gloire d'un maître aussi grand que Dieu est d'être tellement servi, qu'on se fasse de l'obligation même de le servir un bonheur et une félicité. Ceux qui de leur propre sens ont voulu expliquer la loi chrétienne, se sont encore ici égarés, en s'attachant trop à l'un de ces principes, et ne faisant pas assez de réflexion sur l'autre. Il est vrai que Jésus-Christ, notre souverain législateur, nous a proposé sa loi comme un joug et comme un fardeau; mais au même temps il nous a fait entendre que ce fardeau était léger, et que ce joug était doux: *Jugum enim meum suave est, et onus meum leve*². D'où vient que, par une admirable conduite de sa sagesse, il n'a invité à le prendre que ceux qui se trouvaient déjà chargés d'ailleurs et fatigués; s'engageant à les soulager, et toutefois ne leur promettant point d'autre soulagement que de leur imposer son joug et de les obliger à le porter: *Venite ad me omnes qui laboratis, et ego reficiam vos*³. Mystère qui semblait d'abord impossible et contradictoire, mais dont l'accomplissement a fait connaître l'infail-
lible vérité; mystère confirmé par l'expérience de tous les justes, et même de tous les pécheurs, puisqu'il est évident que rien n'est plus capable de soulager un pécheur chargé de la pesanteur de ses crimes, et fatigué de la servitude du monde, que de prendre le joug de Jésus-Christ et de s'y soumettre parfaitement.

Pour former donc une idée complète de la loi

¹ Luc., ix, 33.— ² Matth., xi, 30.— ³ Ibid., 28.

évangélique, il ne fallait jamais séparer ces deux choses, qu'elle a si saintement et si divinement unies, le joug et la douceur. Or c'est néanmoins ce qu'ont séparé les hommes, qui par une préoccupation de leur amour-propre, ne s'arrêtant qu'à ces termes de joug et de fardeau, et pour avoir dans leur lâcheté quelque prétexte, n'y joignant pas cette onction et cette douceur que Jésus-Christ y a ajoutée, se sont figuré la loi chrétienne comme une loi fâcheuse, pesante, insoutenable, faite seulement pour les mortifier, et par là s'en sont eux-mêmes rebutés, et en ont rebuté les autres. Semblables à ces israélites, qui venaient de découvrir la terre de promesse, et qui n'en donnèrent au peuple que de l'horreur par la triste peinture qu'ils lui en firent, comme d'une terre affreuse, qui dévorait même ses habitants, et où ils n'avaient vu que des monstres : *Hæc terra quam lustravimus devorat habitatores suos; ibi vidimus monstra*¹. Artifice le plus dangereux et le plus subtil qu'ait toujours mis en œuvre l'ennemi de notre salut, pour perdre les âmes et pour y étouffer toutes les semences du christianisme. Mais en vain l'emploiera-t-il jamais contre un chrétien solidement instruit de sa religion, et sincèrement disposé à garder la loi qu'il professe : pourquoi? parce qu'étant tel, il s'en défendra aisément par cette pensée dont sa foi le prémunit, qu'autant que la loi de son Dieu est parfaite, autant l'onction qui l'accompagne la rend-elle aimable et facile à pratiquer : et quoi que la chair et le monde puissent lui suggérer, au contraire, il en reviendra toujours à ce sentiment de David : *Quam dulcia faucibus meis eloquia tua*² ! Ah! Seigneur, que votre loi est douce pour ceux qui la goûtent, et qu'il faut être grossier et sensuel pour ne la goûter pas ! Et en effet, si David pouvait parler de la sorte en vivant sous une loi de rigueur, telle que fut la loi de Moïse, ce serait, non point seulement une honte, mais un crime de n'en pas dire autant de la loi chrétienne, puisque c'est une loi de grâce et une loi de charité. Remarquez bien, s'il vous plaît, mes chers auditeurs, ces deux qualités qui sont essentielles à la loi de Jésus-Christ. Loi de grâce, et loi de charité : voilà ce qui vous met en état de l'observer, malgré toute la difficulté de ses devoirs, et ce qui anéantira devant Dieu toutes vos excuses. Ecoutez-moi.

C'est une loi de grâce où Dieu nous donne infailliblement de quoi accomplir ce qu'il nous commande; disons mieux, où Dieu lui-même accomplit en nous ce qu'il exige de nous : que pouvez-vous souhaiter de plus? Ce qui vous

empêche d'accomplir la loi, ce qui vous fait même désespérer de l'accomplir jamais, ce sont, dites-vous, les inclinations vicieuses de votre cœur, c'est cette chair conçue dans le péché qui se révolte sans cesse contre l'esprit. Mais imaginez-vous, mes frères, répond saint Chrysostome, que Dieu vous parle en ces termes : O homme, je veux aujourd'hui vous ôter ce cœur, et vous en donner un autre ; vous n'avez que la force d'un homme, et je veux vous donner celle d'un Dieu. Ce n'est point vous seulement qui agirez, vous qui combattrez, vous qui résisterez ; c'est moi-même qui combattrai dans vous, moi-même qui triompherai de ces inclinations et de cette chair corrompue. Si Dieu s'adressait à vous de la sorte, s'il vous faisait cette offre, oseriez-vous encore vous plaindre ? Or en combien d'endroits de l'Écriture ne vous l'a-t-il pas ainsi promis ? N'était-ce pas à vous qu'il disait, par le prophète Ezéchiel : Je vous ôterai ce cœur endurci, et je vous donnerai un cœur nouveau, un cœur docile et souple à ma loi ? N'est-il pas de la foi que cette promesse regardait ceux qui devaient vivre dans la loi de grâce, et n'y êtes-vous pas dans cette loi de grâce, puisque vous êtes chrétiens ? Que craignez-vous donc ? Que Dieu ne tienne pas sa parole ? mais c'est douter de sa fidélité. Que, malgré la parole de Dieu, vous ne trouviez trop de peine à observer sa loi ? mais c'est douter de sa puissance.

Ah ! Seigneur, s'écriait saint Augustin, commandez-moi tout ce qu'il vous plaira, pourvu que vous me donniez tout ce que vous me commandez, c'est-à-dire que vous me donniez par votre grâce la force d'exécuter ce que vous me commandez par votre précepte : *Da quod jubes, et jube quod vis*. Non, mon Dieu, ne m'épargnez pas, n'ayez point d'égard à ma délicatesse, ne considérez point ce que je suis ; car puisque c'est vous qui devez vaincre en moi, c'est sur vous-même et non pas sur moi que je dois compter. Usez donc de votre empire absolu, chargez-moi de tout le poids de vos commandements, obligez-moi à tout ce que mes sens et mon amour-propre abhorrent le plus, faites-moi marcher par les voies les plus étroites : avec votre grâce, rien ne me coûtera. J'en parle, Seigneur, ajoutait-il, par mon expérience personnelle ; car c'est vous qui avez rompu mes liens, et je veux, pour l'intérêt de votre gloire et pour la justification de votre loi, le publier à toute la terre. Ah ! mon Dieu, que n'avez-vous pas pu dans moi, et que n'ai-je pas pu avec vous ? avec quelle facilité ne me suis-je pas privé de ces plaisirs dont je m'étais fait une servitude honteuse, et combien m'a-t-il été doux de

¹ Num., XIII, 33. — ² Psalm., cxviii, 103.

quitter ce que je craignais tant de perdre ? Je me figurais dans votre loi et dans moi-même des monstres qui me paraissaient insurmontables ; mais j'ai reconnu que c'étaient des monstres imaginaires, du moment que votre grâce a touché mon cœur ; et voilà pourquoi je ne fais plus d'exception ni de réserve en ce qui regarde votre service : *Da quod jubes, et jube quod vis*. C'est ainsi que parlait ce grand Saint ; et si la force de la grâce est telle, comment pouvons-nous dire à Dieu que sa loi est un joug trop rude à porter, et qui nous accable ?

Mais je n'ai pas cette grâce qui soutenait saint Augustin, et qui le faisait agir. Peut-être, chrétiens, ne l'avez-vous pas ; mais vous mettez-vous en état de l'avoir ? vous disposez-vous à l'obtenir ? la demandez-vous à Dieu ? la cherchez-vous dans les sources où il l'a renfermée, qui sont les sacrements ? retranchez-vous de votre cœur tous les obstacles qu'il lui oppose ? et n'est-il pas étrange que, ne faisant rien de tout ce qu'il faudrait faire pour vous faciliter l'observation de la loi, vous osiez encore vous plaindre de ses difficultés, au lieu de vous en prendre à vous-mêmes et à votre lâcheté ? Dieu, mes chers auditeurs, aura bien de quoi la confondre cette lâcheté criminelle, en vous détrompant de l'erreur qui en était le principe et qui lui servait de prétexte. Car il vous dira, avec bien plus de raison qu'à son peuple : Non, ce n'est point la rigueur de ma loi qui peut et qui doit vous justifier ; ce commandement que je vous faisais (ce sont les paroles de Dieu même dans l'Écriture), n'était ni trop éloigné, ni trop au-dessus de vous. Il n'était point élevé jusqu'au ciel, pour vous donner sujet de dire : Qui pourra y atteindre ? il n'était point au-delà des mers, pour vous donner lieu de demander : Qui osera se promettre d'y parvenir ? Au contraire, vous l'aviez auprès de vous, il était au milieu de votre cœur ; vous le trouviez dans votre condition, dans votre état, pour pouvoir aisément l'accomplir : comment cela ? parce que ma grâce y était au même temps attachée. Or, Dieu, par ces paroles, ne prétendait rien autre chose que de détruire tous nos prétextes, quand nous nous dispensons de garder la loi, et que nous la considérons seulement en elle-même, sans considérer les secours qui y sont si abondants.

Car de dire que ces secours nous manquent, lors même que nous les demandons ; de dire que toutes ces grandes promesses que Dieu nous a faites, de répandre sur nous la plénitude de son esprit, n'aillent pas jusqu'à nous donner de quoi soutenir avec douceur et avec joie la pratique de ses commandements ; de dire que

toute la prééminence de la loi de grâce au-dessus de la loi écrite se réduise à rien, et que tout l'effet de la rédemption et de la mort de Jésus-Christ ait été d'appesantir le joug du Seigneur : ah ! chrétiens, ce seraient autant de blasphèmes contre la bonté et la fidélité de Dieu. Que nous manque-t-il donc ? deux choses : une foi sincère, et une espérance vive ; l'une pour nous attacher à Dieu, et l'autre pour nous confier en Dieu. Car en nous unissant à lui par l'une et par l'autre, nous changerions notre faiblesse dans une force invincible, comme dit le prophète : *Qui sperant in Domino, mutabunt fortitudinem*¹ ; nous commencerions à marcher, à courir, à voler comme des aigles : *Assument pennas ut aquilæ ; volabunt et non deficient*². Mais, parce que nous nous détachons de lui, nous demeurons toujours faibles et languissants, toujours dans le chagrin et le dégoût, toujours dans l'abattement et le désespoir ; comme si l'Évangile n'était pas une loi de grâce, et que la loi de grâce n'eût pas aplani toutes les difficultés.

Que sera-ce, si j'ajoute que cette loi de grâce est encore une loi de charité et d'amour ? Amour et charité, dont l'effet propre est d'adoucir tout, de rendre tout, non-seulement possible, mais facile ; non-seulement supportable, mais agréable ; d'ôter au joug toute sa pesanteur, et, si j'ose le dire, d'en faire même un joug d'autant plus léger qu'il est plus pesant. Paradoxe que saint Augustin explique par une comparaison très-naturelle, et dont je puis bien me servir après ce Père. Car vous voyez les oiseaux, dit ce saint docteur : ils ont des ailes, et ils en sont chargés, mais ce qui les charge fait leur agilité, et plus ils en sont chargés, plus ils deviennent agiles. Otez donc à un oiseau ses ailes, vous le déchargez ; mais en le déchargeant, vous le mettez hors d'état de voler : *Quoniam exonerare voluisti, jacet*. Au contraire, rendez-lui ses ailes, qu'il en soit chargé tout de nouveau, c'est alors qu'il s'élèvera : pourquoi ? parce qu'au même temps qu'il porte ses ailes, ses ailes le portent. Il les porte sur la terre, et elles le portent vers le ciel : *Redeat onus, et volabit*. Telle est, reprend saint Augustin, la loi de Jésus-Christ. *Talis est Christi sarcina* ; nous la portons, et elle nous porte ; nous la portons en lui obéissant, en la pratiquant ; mais elle nous porte en nous excitant, en nous fortifiant, en nous animant. Tout autre fardeau n'a que son poids, mais celui-ci a des ailes : *Alia sarcina pondus habet, Christi pennas*.

Laissons cette figure, chrétiens, et parlons encore plus solidement. Dieu, souverain Créa-

¹ Isa., XL, 31. — ² Ibid.

teur, possédait trois qualités par rapport à ses créatures : celle de maître, qui nous soumettait à lui en qualité d'esclaves ; celle de rémunérateur, qui nous attirait à lui en qualité de mercenaires ; celle de père, qui nous attache à lui en qualité d'enfants. Or, selon ces trois qualités (c'est la réflexion de saint Bernard), Dieu a donné trois lois aux hommes : une loi d'autorité comme à des esclaves, une loi d'espérance comme à des mercenaires, et une loi d'amour comme à des enfants. Les deux premières furent des lois de travail et de peine, mais la troisième est une loi de consolation et de douceur. Qu'est-il arrivé de là ? Les hommes, dit saint Augustin, ont gémi sous ces lois de travail, de peine, de crainte ; mais leurs gémissements, leurs peines et leurs craintes n'ont pu leur faire aimer ce qu'ils pratiquaient ; au lieu que les chrétiens ont trouvé dans la loi de grâce un goût qui la leur rend aimable, et une onction qui la leur fait observer avec plaisir : *Timuerunt, et non impleverunt ; amaverunt et impleverunt*. Les hommes, sous les deux premières lois, intéressés et avarés, craignaient un Dieu vengeur de leur convoitise ; mais malgré cette crainte, ils ne laissaient pas de commettre les plus injustes violences, de ravir le bien d'autrui, ou du moins de le désirer : au lieu que dans la loi nouvelle ils se sont attachés amoureusement à un Dieu pauvre ; et par amour pour lui, bien loin d'enlever des biens qui ne leur appartenaient pas, ils ont donné leurs biens propres, et se sont volontairement dépouillés de toutes choses : *Timuerunt, et rapuerunt res alienas ; amaverunt, et donaverunt suas*.

Voilà ce que les amateurs du monde ne comprennent pas, et ce qu'ils pourraient néanmoins assez comprendre par eux-mêmes et par leurs propres sentiments. Ils ne nous entendent pas quand nous leur parlons des merveilleux effets de la charité de Dieu dans un cœur ; mais qu'ils en jugent par ce que fait dans eux l'amour même du monde. A quelles lois les tient-il asservis, ce monde qu'ils idolâtrant ? lois de devoir, justes, mais pénibles ; lois de péché, injustes et honteuses ; lois de coutume, extravagantes et bizarres ; lois de respect humain, cruelles et tyranniques ; lois de bienséance ennuyeuses et fatigantes. Cependant, parce qu'ils aiment le monde, ce qu'il y a dans le service du monde de plus fâcheux, de plus incommode, de plus dur, de plus rebutant, leur devient aisé. Rien ne leur coûte pour satisfaire aux devoirs du monde, pour se conformer aux coutumes du monde, pour observer les bienséances du monde, pour mériter la faveur du monde. Or, qu'ils aiment Dieu

comme ils aiment le monde ; que, sans changer de sentiments, mais seulement d'objet, au lieu de demeurer toujours attachés au monde, ils commencent à s'attacher à Dieu : cette loi du Seigneur, qui leur paraît impraticable, changera, pour ainsi dire, de nature pour eux. Ils travailleront, et dans leur travail ils trouveront le repos ; ils combattront, et dans leurs combats ils trouveront la paix ; ils renonceront à tout, et dans leurs renoncements, ils trouveront leur trésor, ils endureront tout, ils se mortifieront en tout, et dans leurs mortifications et leurs pénitences ils trouveront leur bonheur.

C'est ainsi que la loi de Dieu est tout à la fois un joug et un soulagement, un fardeau et un soutien. Si vous en doutez, j'en appelle, non point à votre témoignage, puisque vous ne pouvez rendre témoignage de ce que vous n'êtes point en état de sentir, mais au témoignage de tant de saints qui l'ont éprouvé, et de tant d'âmes justes qui l'éprouvent encore tous les jours. Eh quoi ! cette loi de charité n'a-t-elle pas changé les chaînes en des liens d'honneur ? témoin un saint Paul. N'a-t-elle pas donné des charmes à la croix ? témoin un saint André. N'a-t-elle pas fait trouver du rafraîchissement au milieu des flammes ? témoin un saint Laurent. N'opère-t-elle pas encore à nos yeux tant de miracles ? N'est-ce pas elle qui fait porter à tant de vierges chrétiennes toutes les austérités du cloître ? N'est-ce pas elle qui engage tant de pénitents dans une sainte guerre contre eux-mêmes, et qui leur apprend à crucifier leur corps ? N'est-ce pas elle qui fait préférer la pauvreté aux richesses, l'obéissance à la liberté, la chasteté aux douceurs du mariage, les abstinences et les jeûnes, les haïres et les cilices à toutes les commodités de la vie ? Que dis-je dont vous n'avez pas des exemples présents et fréquents ? et ces exemples que vous voyez, ne sont-ce pas autant de leçons pour vous ? Si donc, conclut saint Jérôme, la loi vous paraît difficile, ce n'est point à la loi qu'il s'en faut prendre ni à ses difficultés, mais à vous-même et à votre indifférence pour Dieu. Elle est difficile à ceux qui la craignent, à ceux qui la voudraient élargir, à ceux que l'Esprit de Dieu, cet Esprit de grâce, cet Esprit de charité, ne réveille point, n'anime point, ne touche point, parce qu'ils n'en veulent pas être touchés. Mais prenons confiance, et, dans un saint désir de plaire à Dieu, entrons dans la voie de ses commandements : nous y marcherons comme David, nous y courrons, nous arriverons au terme de l'éternité bienheureuse, où nous conduisc. etc.

SERMON POUR LE LUNDI DE LA DEUXIÈME SEMAINE

SUR L'IMPÉNITENCE FINALE.

ANALYSE.

SECRET. *Je m'en rais; vous m'y cherchez, et vous mourrez dans votre péché.*

Le souverain mal, c'est le péché et la mort unis ensemble. Mort dans le péché, que nous avons à craindre aussi bien que les juifs, et qui fera la matière de ce discours.

DIVISION. Trois sortes de pécheurs meurent dans l'impénitence : les uns dans une impénitence criminelle, les autres dans une impénitence malheureuse, et les derniers dans une impénitence secrète et inconnue. Les premiers, ayant tous les secours nécessaires, meurent volontairement dans le désordre actuel de l'impénitence : impénitence criminelle. Les seconds, privés de ces secours, meurent sans nul sentiment et nulle démonstration de pénitence : impénitence malheureuse. Enfin, plusieurs, croyant faire pénitence à la mort, et la faisant en apparence, ne font qu'une pénitence trompeuse et fautive : impénitence secrète et inconnue. Ce n'est pas assez. J'ajoute qu'il y a l'impénitence de la vie qui conduit à l'impénitence criminelle de la mort par voie de disposition ; première partie : que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence malheureuse de la mort par voie de punition ; deuxième partie : et que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence secrète et inconnue, ou à la fautive pénitence de la mort, par voie d'illusion ; troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Impénitence criminelle. On y meurt, 1° ou par une volonté délibérée de renoncer absolument à la pénitence, lors même qu'on se trouve aux approches de la mort ; 2° ou par une omission criminelle des moyens ordinaires, et marqués de Dieu pour rentrer en grâce avec lui et pour faire pénitence.

1° Volonté délibérée de renoncer absolument à la pénitence. Ce que j'entends par là, ce n'est pas une révolte expresse et positive contre Dieu, lorsque le pécheur, même à la mort, ne veut pas reconnaître le Créateur dont il a reçu la vie, et qui lui en va demander compte. Je parle seulement de ces pécheurs dont l'impénitence est aussi souvent un effet de la faiblesse que de la malice de leur cœur, ou plutôt est un effet tout ensemble de l'une et de l'autre. Je parle, par exemple d'un homme qui, rempli de fiel et d'amertume, refuse de se réconcilier à la mort. Or, combien voyons-nous de pareilles morts dans le christianisme ? etc. Voilà ce que j'appelle mourir avec réflexion et avec vue dans le péché d'impénitence.

2° Du moins, omission criminelle des moyens ordinaires et marqués de Dieu pour rentrer en grâce avec lui et pour faire pénitence. On se rassure contre le péril pressant où l'on est, on temporise, on remet au lendemain, et cependant on meurt sans sacrements et dans l'inimitié de Dieu.

J'ajoute que l'impénitence de la vie conduit à cette impénitence de la mort par voie de disposition, c'est-à-dire par voie d'habitude, par voie d'attachement, par voie d'enlureissement. Par voie d'habitude : car des habitudes contractées pendant la vie ne se détruisent pas tout à coup aux approches de la mort, et communément nous mourons comme nous avons vécu. Par voie d'attachement : les péchés de la vie, dit le Sage, forment comme une chaîne qui tient le pécheur presque malgré lui dans la servitude, même à la mort. Par voie d'endurcissement : le cœur, toujours criminel et ne se repentant jamais, s'est enfin endurci de telle sorte que rien ne le peut plus toucher.

DEUXIÈME PARTIE. Impénitence malheureuse. Il ne suffit pas, pour mourir dans l'état de la grâce, que le pécheur soit résolu de recourir un jour à la pénitence ; car le temps pour cela et les moyens peuvent lui manquer sans même qu'il l'ait voulu, mais par un juste châtement de Dieu. Son impénitence finale n'est donc point précisément alors un nouveau péché, mais un malheur, et le plus grand de tous les malheurs.

Or, qu'y a-t-il de plus fréquent et de plus universel que ces morts imprévues, où le pécheur tombe tout à coup dans un état qui le rend incapable de conversion et de pénitence.

Que dirai-je de ceux qui meurent dans une ignorance non coupable, mais funeste, du danger prochain où ils sont ? On trompe un malade. Supposons même qu'il connaisse son état, et qu'il soupire après le remède ; on cherche un prêtre, mais on ne le trouve point. Je dis plus : ce prêtre se trouvera ; mais, par un autre jugement de Dieu, il n'aura pas le don d'assister un pécheur mourant.

Affreux, mais juste châtement du Ciel : et c'est ainsi que l'impénitence de la vie conduit à cette seconde impénitence de la mort par voie de punition. Combien Dieu s'en est-il expliqué de fois dans l'Écriture ? Combien de fois le Fils de Dieu nous en a-t-il menacés dans l'Évangile ?

TROISIÈME PARTIE. Impénitence secrète et inconnue, ou fautive pénitence. Bien loin qu'après l'impénitence de la vie, un pécheur à la mort puisse compter sur sa pénitence, il doit positivement s'en défier : pourquoi ? 1° parce que rien en soi n'est plus difficile à l'homme que la vraie pénitence ; 2° parce que de tous les temps celui où la vraie pénitence est plus difficile, c'est le temps de la mort ; 3° parce que, entre tous les hommes à qui la vraie pénitence est difficile aux approches de la mort, il n'en est point pour qui elle doive plus l'être que pour ceux qui ne l'ont jamais faite pendant la vie.

1° Rien de plus difficile en soi que la vraie pénitence ; car pour cela il faut se changer entièrement soi-même.

2° De tous les temps, celui où la vraie pénitence est plus difficile, c'est celui de la mort. Ce n'est point vous qui quittez le péché ; c'est le péché qui vous quitte. Or, l'homme n'est jamais plus ardent pour les objets qui entretiennent sa cupidité, que quand ces objets lui échappent.

3° Entre tous les hommes à qui la vraie pénitence est difficile aux approches de la mort, il n'en est point pour qui elle doive plus l'être que pour ceux qui ne l'ont jamais faite pendant la vie : pourquoi ? parce qu'ils sont plus endurcis dans leur péché. De là souvent ils ne font qu'une fautive pénitence. 1° Pénitence forcée ; 2° Pénitence toute naturelle.

Pénitence forcée, parce qu'on n'agit souvent que par une crainte servile et une nécessité inévitable.

Pénitence naturelle et tout humaine, c'est-à-dire qui n'a ni Dieu ni le péché pour objet. Que craignent-ils, ces prétendus pénitents ? de brûler, dit saint Augustin. Voilà ce qui les touche.

Du reste, vous me demandez comment l'impénitence de la vie conduit à la fausse pénitence de la mort. Je dis que c'est par voie d'illusion. Car le pécheur n'ayant jamais fait nul exercice de la pénitence pendant qu'il a vécu, il n'a jamais appris à la connaître : d'où je conclus qu'il doit y être aisément trompé à la mort.

Ego vado, et quæretis me, et in peccato vestro moriemini.

Je m'en vais ; vous me chercherez, et vous mourrez dans votre péché. (*Saint Jean*, chap. viii, 21.)

Ce sont deux grands maux que le péché et la mort : le péché, par où la mort est entrée dans le monde ; et la mort, par où Dieu a puni le péché : le péché, qui dégrade l'homme dans l'ordre de la grâce ; et la mort, qui le détruit dans l'ordre de la nature : le péché, qui nous a fait tomber de ce bienheureux état d'innocence, où Dieu nous avait créés ; et la mort, qui nous dépouille de tous les biens temporels dont Dieu, après le péché, nous a encore laissé l'usage. Mais après tout, chrétiens, ni la mort ni le péché, pris séparément, ne sont point des maux extrêmes ; et j'ose même dire qu'ils peuvent avoir leur avantage et leur utilité. Car la mort sans le péché peut être sainte et précieuse devant Dieu ; et le péché sans la mort peut servir de matière aux plus excellentes vertus qui rendent l'homme agréable à Dieu. La mort sans le péché fut dans Jésus-Christ une source de grâces et de mérites ; et le péché sans la mort, comme l'enseigne la théologie, a été dans les prédestinés et un principe et un effet de leur prédestination. La mort sans le péché acheva de sanctifier Marie ; et le péché sans la mort devint un motif de conversion pour Madeleine. Mais le souverain mal et ce qu'il y a de plus affreux, c'est le péché et la mort unis ensemble : la mort, qui met le dernier sceau à l'impénitence du pécheur ; et le péché qui imprime à la mort le caractère de sa malice : la mort, qui rend le péché pour jamais irrémédiable ; et le péché, qui rend la mort pour toujours criminelle et réprouvée. La mort dans le péché, la mort avec le péché, la mort même, comme il arrive souvent, par le péché : voilà, mes chers auditeurs, ce qui m'effraie et ce qui doit vous effrayer comme moi ; voilà ce que Dieu a de plus terrible dans les trésors de sa colère ; voilà de quoi le Fils de Dieu menace aujourd'hui les juifs, et de quoi nous avons aussi bien que les juifs à nous préserver. Pour bien entrer dans ces sentiments, implorons le secours du Ciel par l'intercession de la Vierge, que nous prions tous les jours de nous être favorable à la mort, et disons-lui : *Ave, Maria*.

C'était, chrétiens, une triste vérité pour les juifs, mais une vérité fondée sur la parole même de Jésus-Christ, qu'après avoir vécu dans le péché, ils mourraient dans l'impénitence : *In peccato vestro moriemini*. Or, en quel sens cet oracle doit-il être entendu ? car il nous importe de le bien savoir, puisque le Sauveur du monde nous parlait à nous-mêmes dans la personne des juifs, et qu'il n'y va pas moins que d'une éternelle réprobation. Est-ce une simple menace que Jésus-Christ faisait à cette nation incrédule, pour les obliger à se reconnaître ? Est-ce un arrêt définitif qu'il portait contre eux ; et prétendait-il leur signifier que la mesure de leurs crimes était remplie, et qu'ils n'avaient plus de grâce à espérer de la part de Dieu ? Saint Chrysostome l'a pris dans le sens le plus favorable ; et ce Père estime que ce fut seulement comme une sentence comminatoire qui déclarait aux Juifs ce qu'ils avaient à craindre, s'ils demeuraient plus longtemps dans leur infidélité ; de même que Jonas, en prêchant aux Ninivites, leur annonça qu'après le terme de quarante jours, Ninive serait détruite : *Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur* ¹. Saint Jérôme s'est attaché à la lettre ; et sa pensée est que le Fils de Dieu ne parlait pas seulement aux juifs en prophète pour les intimider, mais en juge et en souverain, pour les condamner ; c'est-à-dire qu'il ne leur marquait pas seulement le danger où ils étaient d'une réprobation prochaine ; mais qu'il leur intimait expressément que leur réprobation était déjà consommée. Car, reprend ce saint docteur, quand Dieu dans l'Écriture veut seulement menacer, il ajoute toujours à ses menaces des conditions qui en suspendent l'effet et qui les modifient. Ainsi dit-il à Adam : Si tu manges de ce fruit, tu mourras : *In quo enim die comederis, morte morieris* ². Au lieu que le Sauveur du monde faisait une proposition absolue, en disant aux juifs : Vous mourrez dans votre péché : *In peccato vestro moriemini*.

Mais du reste, chrétiens, soit que ce soit un arrêt, ou que ce soit précisément une menace, n'est-ce pas assez pour nous faire trembler, que ce soit la menace d'un Dieu ? d'un Dieu, qui ne parle point en vain ; d'un Dieu, qui ne parle point par passion ; d'un Dieu, qui ne parle point sans connaissance ; mais qui, pénétrant

¹ Jon., III, 4. — ² Genes., II, 17.

dans le fond des cœurs, et découvrant d'un coup d'œil tout l'avenir, voit par avance à quoi se doit terminer notre vie, et quelle en sera la fin ; *In peccato vestro moriemini*. Ne nous en tenons pas là néanmoins ; mais consultons l'expérience, et voyons si l'expérience vérifiée à l'égard des pécheurs cette prédiction de Jésus-Christ : car, après la parole de Dieu, la preuve la plus convaincante et la plus sensible, c'est l'expérience. Comment donc meurent presque tous les pécheurs du siècle ; je dis ces pécheurs d'état et de profession, ces pécheurs obstinés dans leurs désordres, qui jamais n'ont fait une vraie pénitence pendant la vie ; comment meurent-ils ? Ah ! mes frères, c'est ici que nous devons reconnaître une Providence bien sévère et bien terrible sur les impies, comme il y en a une si aimable et toute bienfaisante sur les justes. Ils meurent, ces pécheurs invétérés, comme ils ont vécu. Ils ont vécu dans le péché, et ils meurent dans le péché. Ils ont vécu dans la haine de Dieu, et ils meurent dans la haine de Dieu. Ils ont vécu en païens, et ils meurent en réprouvés : voilà ce que l'expérience nous apprend.

Mais pour vous en donner une idée plus juste, et pour partager ce discours, je les divise en trois espèces différentes. Car les uns meurent dans le désordre actuel de l'impénitence : les autres meurent sans nul sentiment et nulle démonstration de pénitence ; et les derniers meurent dans l'exercice, ou, pour mieux dire, dans l'illusion d'une fausse pénitence. Les premiers sont les plus criminels, parce qu'ils ajoutent à tous les péchés de leur vie celui de l'impénitence finale ; par où il est vrai de dire qu'ils se réprouvent eux-mêmes, et qu'ils consomment positivement leur damnation. Les seconds sont plus malheureux, et par là même plus dignes de compassion, parce que, sans le vouloir et sans y penser, ils se trouvent privés des secours de la pénitence. Les derniers participent à la condamnation des uns et des autres ; et sans être, ni si criminels que les premiers, ni si malheureux que les seconds, ils sont toutefois, et malheureux parce qu'ils sont aveugles, et criminels parce qu'ils sont pécheurs et impénitents. Ainsi j'appelle l'impénitence des premiers, une impénitence criminelle. J'appelle l'impénitence des seconds, une impénitence malheureuse ; et j'appelle l'impénitence des derniers, une impénitence secrète et inconnue, ou, si vous voulez, une fausse pénitence, qui n'est au fond qu'une véritable impénitence. Ce n'est pas tout. Car après avoir marqué ces trois caractères de pécheurs qui meurent dans leur péché, je dois

ajouter trois réflexions, pour vous faire connaître comment l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence de la mort : comprenez ceci. Je dis que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence criminelle de la mort par voie de disposition, ce sera la première partie. Je dis que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence malheureuse de la mort par voie de punition, ce sera la seconde partie. Enfin je dis que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence secrète et inconnue, ou à la fausse pénitence de la mort, par voie d'illusion ; ce sera la troisième partie. **Commençons.**

PREMIÈRE PARTIE.

On peut mourir dans le désordre actuel et dans le péché de l'impénitence finale en deux manières ; ou par une volonté délibérée de renoncer absolument à la pénitence, lors même qu'on se trouve aux approches de la mort ; ou par une omission criminelle des moyens ordinaires et marqués de Dieu, pour rentrer en grâce avec lui, et pour faire pénitence. Or, ces deux genres de mort sont si communs dans le monde, qu'ils pourraient suffire pour justifier la prédiction du Fils de Dieu : *In peccato vestro moriemini*. Entrons, chrétiens, dans cet abîme d'iniquité ; tâchons d'en pénétrer la profondeur ; et pour nous rendre cette considération plus utile, ne craignons point de descendre à un détail qui seul servira de preuve à la plus terrible de toutes les vérités du christianisme.

Quand je dis mourir dans une volonté délibérée de renoncer absolument à la pénitence, prenez garde, s'il vous plaît, à ce que j'entends. Je ne parle pas de ce qui peut arriver, et de ce qui arrive en effet quelquefois par une impénitence affectée, lorsque le pécheur, se voyant forcé de quitter la vie, ne veut pas reconnaître celui dont il l'a reçue, et qui lui en va demander compte ; et que, prêt à paraître devant le tribunal de Dieu, il ose encore se révolter contre Dieu même, en disant comme ce peuple infidèle : *Non serviam* ! Non, je ne m'humilierai point. Car quoique nous en ayons des exemples, et que ceux qui passent pour athées, et qui le sont au moins de mœurs et de conduite, soient sujets à mourir de la sorte ; ces exemples, dit judicieusement saint Chrysostome, sont si monstrueux, qu'ils inspirent par eux-mêmes de l'horreur, et qu'un ministre de l'Évangile, pour ne pas blesser la piété de ses auditeurs, doit plutôt les omettre que d'entreprendre de les combattre. Ainsi mourut un Julien l'Apostat, vomissant mille

¹ Jerem., II, 20.

blasphèmes contre le Ciel, tandis qu'il voisissait avec son sang son âme impure et sacrilège. Ainsi sont morts tant d'ennemis de Dieu, dont la fin, aussi funeste qu'impie, a tant de fois malgré eux rendu témoignage au souverain pouvoir et à la divinité de ce premier Être qu'ils avaient méconnu, ou, plus vraisemblablement, qu'ils avaient lâché, mais en vain, à méconnaître. Ainsi meurent tous les jours, au milieu de nous, je ne sais combien de mondains qui sont encore, après avoir vécu sans foi, sans loi, sans religion, sans conscience, assez téméraires et assez emportés pour vouloir couronner l'œuvre par une persévérance diabolique dans leur libertinage. Mais, encore une fois, ce sont des monstres, dans l'ordre de la grâce, sur qui nous ne devons jeter les yeux qu'autant qu'il est nécessaire pour les détester et pour les avoir en exécration.

Ce n'est donc point par de semblables exemples que je veux vérifier l'oracle de Jésus-Christ; mais je parle seulement de tant d'autres pécheurs en qui cet état d'impénitence, tel que je l'ai marqué, est aussi souvent un effet de la faiblesse que de la malice de leur cœur, ou plutôt est un effet tout ensemble de l'un et de l'autre : et pour vous faire comprendre plus distinctement et plus précisément ma pensée, je parle d'un homme qui, rempli de fiel et d'amertume après avoir passé sa vie dans des haines et des inimitiés scandaleuses, meurt sans jamais vouloir se réconcilier, protestant qu'il ne le peut ; ou s'il le fait en apparence, se disant intérieurement à lui-même qu'il ne le veut pas ; témoin ce chrétien qui, sur le point même d'endurer le martyre, refusa d'embrasser son ennemi ; quoique son ennemi, humilié à ses pieds, lui demandât grâce. Or, sans nous arrêter à ces circonstances particulières, combien voyons-nous de pareilles morts dans le christianisme, de morts sans réconciliation, de morts accompagnées de toute l'aigreur du ressentiment et de la vengeance ; de morts où tous ces prétendus accommodements qui se négocient, toutes ces entrevues qui se ménagent quelquefois avec tant de pompe, et presque toujours avec si peu de fruit, ne sont que de pures et de trompeuses cérémonies ; de morts où, par une maxime de politique, et par une force d'esprit mal entendue et poussée néanmoins jusques au bout, l'on se rend plus intraitable et plus inflexible que jamais ? pourquoi ? pour autoriser en mourant la conduite qu'on a tenue jusque-là, et l'animosité où l'on a vieilli ; disons mieux, pour exécuter l'arrêt prononcé par le Sauveur du monde : *In peccato vestro moriemini*.

Je parle d'un homme qui, se trouvant chargé

à la mort de biens injustement acquis, dont il s'est fait un état et une fortune, ne veut pas même alors les restituer ; gémissant d'une part sous la pesanteur du péché qui l'accable, et de l'autre refusant de se dépouiller ; partagé entre l'enfer qu'il craint, et la cupidité qui le domine ; mais du reste aimant mieux abandonner son âme que de réparer les injustices qu'il a commises, que de pourvoir au dédommagement de ceux qu'il a trompés, que de reconnaître des dettes dont sa mauvaise foi l'a toujours empêché de convenir, que de satisfaire à des obligations qu'il ne peut ignorer, et dont les remords secrets de sa conscience ne l'avertissent que trop ; en un mot, que de relâcher la proie dont il est saisi, et que Dieu, malgré lui, va bientôt lui arracher. Or, qu'y a-t-il dans le monde de plus ordinaire, que cette aveugle obstination à conserver ce qu'on n'a pu légitimement posséder ? De tant de riches, injustes usurpateurs du bien d'autrui, où sont ceux qui, pour mourir en chrétiens, se déterminent à mourir pauvres ? et par conséquent ne semble-t-il pas que la malédiction de l'Évangile soit particulièrement attachée à leur état ? *In peccato vestro moriemini*.

Je parle d'un homme qui, tyrannisé de sa passion, la porte jusqu'au tombeau, et meurt idolâtre d'un objet dont rien ne peut le résoudre à se détacher, au moment même que la mort le va détacher de tout ; qui par la plus damnable fidélité, ou par le plus abominable sacrifice, sans égard aux feux éternels dont la justice de Dieu le menace, achève, pour ainsi dire, de se consumer dans les ardeurs d'un feu impudique. Or, vous savez, mes chers auditeurs, si ce n'est pas là le sort de tant de chrétiens sensuels et voluptueux. Je vous renvoie à vos propres connaissances. N'est-ce pas là qu'aboutissent ces engagements criminels : n'est-ce pas, dis-je, à une mort plus que païenne, où le pécheur en expirant soupire encore pour ce qu'il a si follement aimé, où, constant jusques à l'extravagance, jusques à la fureur, il donne encore ses derniers soins, il consacre ses derniers vœux à une passion dont il s'est fait presque une religion ; où la seule et la vive douleur qui le touche, tout mourant qu'il est, n'est pas d'avoir tant recherché par inclination le sujet malheureux de ses désordres, mais de le quitter par nécessité ? car ce sont là ses dispositions et ses sentiments ; et en de tels sentiments, en de telles dispositions, vous jugez assez quelle doit être sa mort : *In peccato vestro moriemini*.

Enfin je parle d'une homme qui depuis longtemps rebelle à Dieu, après avoir vécu sans

crainte de ses jugements, meurt sans rien espérer de sa miséricorde ; qui, lorsque les prêtres l'exhortent à la confiance, se faisant à soi-même, comme dit saint Augustin, une justice, non pas exacte et rigoureuse, mais cruelle et insensée, puisqu'il se la fait indépendamment de la rédemption et de la grâce de Jésus-Christ, tombe dans un désespoir semblable à celui de Caïn, et conclut avec ce frère parricide : *Major est iniquitas mea, quam ut veniam merear* ! ; Non, il n'y a plus de pardon pour moi ; mon iniquité m'en a rendu indigne, et s'il y a un Dieu, je suis réprouvé. Or, n'est-il pas vrai que c'est là le grand et le fameux écueil où échoue une multitude innombrable de pécheurs, surtout de ceux qui, par des rechutes fréquentes et habituelles, non-seulement ont perdu toute espérance, mais auraient honte même, si je puis m'exprimer ainsi, de se tourner vers Dieu et de se confier en lui ? Car cette honte qu'ils n'ont pu surmonter durant la vie, se réveille tout de nouveau, et vient les accabler à la mort ; et trop fortement touchés alors de leur indignité, trop vivement frappés de la grandeur et de la justice de Dieu, ils se troublent, ils renoncent à leur salut, et se font aussi bien que Judas, de leur contrition et même de leur repentir, un dernier titre de réprobation. Voilà, dis-je, ce que j'appelle mourir avec réflexion et avec vue dans le péché d'impénitence : *In peccato vestro moriemini*.

On y meurt encore d'une autre manière non moins commune ni moins funeste, quand par une omission criminelle, sans être directement volontaire, on se prive de la grâce de la pénitence et des moyens nécessaires pour l'obtenir. Car enfin, mon frère, dit saint Augustin raisonnant avec un pécheur, si, lorsque la mort vous touche de près et que Dieu vous appelle, vous ne vous disposez pas au plus tôt à paraître devant lui ; si, lorsque vous avez un port aussi assuré que celui d'une prompte et sincère pénitence, qui vous est ouvert, vous négligez de vous y mettre en sûreté ; si vous laissez échapper les moments précieux et les temps favorables que la Providence vous ménage dans le cours d'une maladie ; si, par une trop grande attention au soulagement de votre corps, vous oubliez les besoins de votre âme, et si vous rejetez les remèdes salutaires qu'on vous présente, bien loin de les rechercher ; si, par une crainte servile de la mort, vous en éloignez, autant qu'il est possible, le souvenir, fermant l'oreille à tous les avertissements qu'on vous donne, et voulant être flatté et trompé sur la chose même où vous avez plus

d'intérêt à ne l'être pas ; si, par une faiblesse naturelle, vous ne faites pas effort pour surmonter là-dessus vos frayeurs, et pour vaquer au moins dans cette extrémité à votre plus importante affaire ; si vous écoutez des parents et de faux amis qui vous en détournent ; si, par un renversement de conduite le plus déplorable, vous pensez encore à votre famille, lorsqu'à peine il vous reste de quoi pourvoir à votre éternité : ah ! mon cher frère, conclut saint Augustin, changez alors de langage, et corrigez vos idées. Dire que la mort dans cet état d'impénitence est le plus grand de tous les malheurs, c'est mal parler ; mais il faut dire que c'est le plus grand et le plus inexcusable de tous les crimes. Dire que vous mourrez dans votre péché, c'est ne s'expliquer qu'à demi ; mais il faut dire que vous mourrez dans votre péché par un dernier péché, qui surpasse tous les autres. Car qu'est-ce que tous les péchés de la vie, en comparaison de ce seul péché ? Où l'homme peut-il porter plus loin son injustice envers Dieu et envers lui-même ? Se voir à ce terme fatal après lequel il n'y a plus de terme, et vouloir encore différer ; se voir aux portes de l'enfer, et ne travailler pas encore à s'en retirer ; se voir sur le point de périr, et balancer encore à se rendre le plus pressant devoir de la charité, en prenant de sages mesures pour ne périr pas : cela se peut-il comprendre, ou cela se peut-il pardonner ? Cependant, chrétiens, voilà jusques où va l'égarément de l'esprit mondain, quand on s'abandonne à le suivre. On est investi, comme parle l'Écriture, des douleurs de la mort et des périls de l'enfer, et toutefois on ne laisse pas de risquer, de se rassurer, de temporiser, de se reposer sur le lendemain : on chicane, on élude, ou dissimule avec soi-même ; enfin, on meurt dans la disgrâce et dans l'inimitié de Dieu. Mort doublement criminelle, et par l'impénitence de la vie qui l'a précédée, et par l'impénitence de la mort qui l'accompagne : *In peccato vestro moriemini*.

Or, j'ai ajouté qu'il y a entre ces deux sortes d'impénitence, entre l'impénitence de la vie et l'impénitence de la mort, une telle liaison, que l'une conduit presque inmanquablement à l'autre ; et cela comment ? par voie de disposition, c'est-à-dire par voie d'habitude, par voie d'attachement, par voie d'endurcissement : trois degrés que marquent les Pères dans la description qu'ils nous font de ce premier ordre de pécheurs impénitents : vérité constante, et dont la seule exposition va nous convaincre.

Par voie d'habitude : car d. prétendre que des

¹ Genes., iv. 13.

habitudes contractées durant la vie se détruisent aux approches de la mort, et que dans un moment on se fasse alors un autre esprit, un autre cœur, une autre volonté; c'est, chrétiens, la plus grossière de toutes les erreurs. Je l'ai dit, et vous ne l'ignorez pas : nous mourons comme nous avons vécu, et la présence de la mort, bien loin d'affaiblir les habitudes déjà formées, semble encore davantage les réveiller et les fortifier. Car si jamais nous agissons par habitude, c'est particulièrement à la mort. Vous avez mille fois pendant la vie différé votre conversion, vous la différerez encore à la mort; vous avez dit mille fois pendant la vie : Ce sera dans un mois ou dans une année; vous direz encore à la mort : Ce sera dans un jour ou dans une heure; vous avez été pendant la vie un homme de projets, de désirs, de résolutions, de promesses sans exécution; vous mourrez encore en désirant, en proposant, en promettant, mais en ne faisant rien. Et ne dites point que le danger extrême vous déterminera : abus. Il vous déterminera à désirer, parce que vous en avez l'habitude; il vous déterminera à proposer et à promettre, parce que vous vous en êtes fait une coutume; mais en désirant par habitude, en proposant et en promettant par habitude, et par habitude n'exécutant rien, vous mourrez dans votre péché : *In peccato vestro moriemini.*

Par voie d'attachement : car l'impénitence de la vie, selon la parole du Sage, forme comme une chaîne de nos péchés, et cette chaîne nous tient presque malgré nous dans l'esclavage et la servitude : *Iniquitates suæ capiunt impium, et funibus peccatorum suorum constringitur*¹. Je sais que Dieu peut user de son absolu pouvoir, et rompre au moment de la mort cette chaîne, mais je sais aussi que, pour la rompre dans un moment, il ne faut pas moins qu'un miracle de la grâce, et que Dieu ne fait pas communément de tels miracles. Et en effet, nous voyons un pécheur mourant dans l'état funeste où se représentait saint Augustin, quand il disait, en parlant de lui-même : *Susp̄r̄abam ligatus, non ferro alieno, sed mea ferrea voluntate.* Je soupirais, ô mon Dieu, après le bonheur des justes, convaincu qu'il n'était plus temps de délibérer, et qu'il fallait enfin renoncer à mon péché pour me convertir à vous; mais je soupirais, et cependant j'étais toujours attaché, non par des fers étrangers, mais par ma volonté propre. L'ennemie la tenait en sa puissance; et cette suite de désordres compliqués, et comme autant d'anneaux entrelacés les uns dans les autres, m'arrêtait pres-

que malgré moi, et malgré toutes les frayeurs de la mort, sous le joug de la loi du péché.

Par voie d'endurcissement : car cette volonté toujours criminelle, comme je le suppose, et ne se repentant jamais, s'est enfin endurcie dans le péché. Si, touché du sentiment de sa misère, ce pécheur s'était en temps tourné vers Dieu, et que, par de généreux efforts, il se fût relevé de ses chutes autant de fois qu'il succombait aux tentations du monde et de la chair, avec tout le malheur de son inconstance il aurait néanmoins profité de l'usage de la pénitence. La pénitence, quoique suivie de faiblesses et de rechutes, aurait détruit en lui ce que le péché y avait édifié. Mais ayant toujours mis pierre sur pierre, et entassé iniquité sur iniquité, le moyen que son cœur ne soit pas arrivé au comble, et qu'il n'ait pas contracté dans l'état du crime, non-seulement toute la solidité, mais toute la dureté que le crime est capable de produire? et quelle apparence qu'endurci de la sorte, il devienne tout à coup, quand la mort approche, souple et flexible aux mouvements de la grâce? On meurt donc dans le péché, parée qu'on a vécu dans le péché; et l'on y meurt, comme j'ai dit, par un nouveau péché, parce que cette impénitence même est la consommation de tous les péchés. Voilà ce que j'ai appelé une impénitence criminelle : passons à l'impénitence malheureuse, qui fera le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce n'est point assez pour mourir dans l'état de la grâce que le pécheur soit résolu de recourir un jour à la pénitence, et qu'il se propose de sortir au moins à la mort de son péché. Comme cette grâce de la pénitence finale ne dépend point absolument de lui, et que, par un secret jugement de Dieu, elle est attachée à mille circonstances qui ne sont point en son pouvoir, il faut, afin qu'il ait le bonheur de se reconnaître en mourant, que toutes ces circonstances concourent ensemble à sa conversion. Qu'une seule vienne à manquer, le voilà frustré de son espérance; et eût-il mille fois désiré de mourir de la mort des justes, eût-il dit cent fois à Dieu : *Moriatur anima mea morte justorum*¹, ses désirs sont inutiles et ses espérances vaines. Pourquoi? parce que, dans le cours de la Providence, qu'il n'a pas plu à Dieu de changer, il s'est trouvé un obstacle, qui par des causes en apparence naturelles, mais d'un ordre divin et supérieur, lui a rendu impossible cette pénitence, sur laquelle il faisait fond, et qu'il regardait comme sa dernière

ressource. Il peut donc arriver que l'homme, sans devenir coupable d'un nouveau péché, meure dans son péché, parce qu'il peut mourir dans un défaut involontaire et même forcé de toute pénitence ; et c'est ce que j'appelle impénitence malheureuse, et ce que je considère comme un autre abîme, non plus de la corruption et de la malice du cœur humain, mais de la justice adorable et impénétrable de Dieu, qui paraît tout entière dans la mort de ces pécheurs surpris, trompés, délaissés, exclus même dès cette vie de la voie du salut, et en qui s'accomplit encore plus sensiblement cette vérité évangélique : *In peccato vestro moriemini*. Renouvez, chrétiens, votre attention.

Quand on vous rapporte l'exemple d'une mort subite, et que dans la consternation où de pareils événements jettent les esprits, on vous dit que cet homme, qui jouissait d'une parfaite santé, vient d'être enlevé tout à coup sans avoir pu prononcer une parole ; qu'un tel, dans la chaleur d'une débauche, ou dans l'emportement d'une querelle, vient de rester sans sentiment et sans vie ; qu'un assassinat vient d'être commis dans la personne de celui-ci, ou que la ruine d'un édifice vient d'envelopper et d'écraser celui-là ; quand on nous fait le récit de ces sortes de morts et de bien d'autres ; et que, selon toutes les règles de la vraisemblance, elles nous paraissent non-seulement subites, mais imprévues, parce que c'étaient des pécheurs publics et scandaleux, nous sommes saisis de frayeur ; et sans entreprendre de juger, nous ne doutons point que ce ne soit alors que se vérifie à la lettre la menace du Fils de Dieu : *In peccato vestro moriemini*. Mais vous vous consolez au même temps, chrétiens, par la pensée que ce sont des accidents extraordinaires ; et quelque fréquents qu'ils puissent être, vous ne manquez pas d'affaiblir ainsi les salutaires impressions qu'ils pourraient et qu'ils devraient faire sur vos cœurs. Vous vous trompez, permettez-moi de vous le dire, vous vous trompez : ces genres de mort ne sont, ni si rares, ni si singuliers que vous voulez vous le persuader ; et je soutiens que, dans la rigueur même du terme, eu égard à la conscience et au salut, il n'est rien de plus commun qu'une mort subite : en voici la preuve.

Car j'appelle avec saint Augustin mort subite et imprévue, celle où le pécheur tombe tout à coup dans un état qui le rend pour jamais incapable de conversion et de pénitence. Or qu'y a-t-il dans le monde de plus ordinaire et même de plus universel ? que voit-on autre chose tous les jours ? Au lieu qu'une chute, qu'une apo-

plexie, qu'un meurtre fait plus d'éclat et donne plus d'effroi ; combien d'autres causes dont nous sommes moins frappés, nous réduisent à cette impénitence malheureuse ? un transport dans le feu d'une fièvre ardente, un délire sans intervalle, une léthargie dont on ne revient point, un égarément d'esprit, un assoupissement mortel ; tout cela n'opère-t-il pas sans cesse le même effet, et n'ôte-t-il pas à un moribond le pouvoir de se convertir, en lui ôtant le pouvoir de se connaître ? Mettez un pécheur dans tous ces états, n'est-il pas vrai qu'il est déjà mort comme chrétien, s'il n'est pas absolument mort comme homme ? Je veux qu'il dispute encore des journées entières un reste de vie animale, qui ne sert plus qu'à le faire languir : qu'importe, si la vie raisonnable et la vie surnaturelle sont éteintes ? que peut la grâce, toute puissante qu'elle est, lorsque la nature, qui devait lui servir de fond, ne peut plus agir ?

Sans même parler de ces symptômes où la raison est tout à fait obscurcie, le seul épuisement de toutes les forces, la seule douleur du corps ne suffit-elle pas pour ôter à l'esprit toute sa réflexion, et par conséquent pour nous fermer les voies de la pénitence ? Combien de pécheurs, jusque dans le cours des maladies les plus réglées, meurent ainsi d'une mort subite, non selon le monde, mais selon Dieu ? Ils meurent, dit saint Chrysostome, sans un nouveau péché, parce qu'ils ne sont plus en état d'en commettre ; ils meurent sans qu'on leur puisse reprocher d'abuser alors du temps que Dieu leur donne, parce qu'ils ne peuvent plus proprement ni en abuser ni s'en servir ; ils meurent dans une impénitence qui, quoique finale, ne leur est pas par elle-même imputée, parce qu'elle ne leur est ni connue ni libre ; cependant ils meurent dans leur péché, et la malédiction de Jésus-Christ n'en est pas moins consommée : *In peccato vestro moriemini*.

Que dirai-je de ceux qui meurent dans une ignorance non coupable, mais funeste, du danger prochain où ils se trouvent ? car de là s'ensuivent les mêmes conséquences et les mêmes effets de réprobation. Si l'on avait averti ce malade qu'il était temps de penser à lui, il aurait mis ordre à sa conscience, et il serait mort chrétiennement. Mais parce qu'on lui a fait entendre le contraire, et que par de faux ménagements on l'a trompé, il meurt sans retour à Dieu et sans conversion. De n'avoir pas su le péril où il était, est-ce un crime dans lui ? Non, chrétiens, car il souhaitait de le savoir. Mais à qui il faut s'en prendre, c'est à la faiblesse d'un confesseur,

c'est à la trompeuse conjecture d'un médecin, c'est au vain respect d'un domestique, c'est à la passion aveugle d'une femme ; c'est à l'intérêt des uns, à la négligence des autres ; c'est à tout ce qu'il vous plaira, mes frères, dit saint Augustin : mais après tout, le mourant en porte la peine ; et pour avoir ignoré l'extrémité où il était, il meurt dans la haine de Dieu et en réprouvé. Quoi donc ! me direz-vous, était-il juste qu'il périt par la faute d'un autre ? Ah ! répond ce Père, si c'est par la faute d'un autre qu'il périt, ce n'est point pour la faute d'un autre qu'il est condamné, mais pour son propre péché. Dieu, à qui il appartient d'en ordonner, permet que son propre péché, qui pouvait être expié à la mort, par la faute d'un autre ne le soit pas, et que du domaine de la grâce et de la miséricorde sous lequel il était encore, il passe pour l'éternité tout entière sous celui de la justice : *In peccato vestro moriemini*.

Mais si le pécheur lui-même, en mourant, soupire après le remède, s'il le demande, et qu'il témoigne de l'empressement pour l'avoir, qu'arrive-t-il souvent ? Hélas ! chrétiens, voici le comble du malheur, et c'est ici que nous devons nous écrier : *O altitudo !* O profondeur des conseils de Dieu ! Semblable à l'infortuné Esaü, qui, comme dit l'Apôtre, ne trouva point cette pénitence qu'il cherchait, quoiqu'il la cherchât avec larmes : *Non enim invenit pœnitentiæ locum, quamquam cum lacrymis inquisisset eam*² ; ce pécheur mourant, tout empressé qu'il est de recourir aux sources publiques de la grâce, c'est-à-dire aux sacrements de Jésus-Christ, peut encore être de ceux sur qui tombe l'anathème du Sauveur des hommes ; et parce que ces sources ouvertes à tout le monde ne le sont pas pour lui, il meurt dans son péché : *In peccato vestro moriemini*.

C'est de quoi nous avons cent fois été témoins, ou de quoi cent fois nous avons entendu parler. Un homme est surpris lorsqu'il s'y attendait le moins ; il se voit aux portes de la mort, et dans l'horreur d'un danger si pressant, il voudrait ménager ce qui lui reste de vie. Toute sa foi se réveille, l'image d'un Dieu irrité le frappe, le saisit ; et frappé, saisi de cette image, il semble conjurer tous ceux qui l'approchent de le secourir, et leur dire comme Job : *Miseremini mei, miseremini mei, sultem vos amici mei*³. Pensez à moi, vous au moins qui êtes mes véritables amis ; et pendant que les autres s'occupent en vain auprès d'un corps que la mort va mettre au tombeau, aidez-moi à sauver mon âme. En

effet, on s'y emploie, on y travaille, on cherche un prêtre, un confesseur : mais ce prêtre, ce confesseur ne se trouve point ; mille contretemps conspirent à l'éloigner ; ce qui ne l'avait jamais arrêté l'arrête à cette heure : il vient enfin, mais trop tard, et lorsque le malade, sans connaissance et sans parole, ne peut plus ni l'entendre ni lui répondre. Et cela pourquoi ? pour accomplir l'autre partie de la prédiction de Jésus-Christ : *Quæretis me*, vous me chercherez ; non plus dans ma personne, mais dans celle de mes ministres et des dispensateurs de mes sacrements, et vous ne me trouverez pas ; et parce que vous ne me trouverez pas dans mes ministres, et que vous n'aurez pas d'ailleurs de quoi suppléer au défaut de leur ministère par un pur et parfait amour, vous mourrez dans votre péché : *In peccato vestro moriemini*.

Je dis plus : ce prêtre, vicaire et ministre de Jésus-Christ, se trouvera ; mais, par un autre secret de réprobation encore plus terrible, avec tout le pouvoir de l'Eglise dont il est muni, il n'aura pas le don d'assister un pécheur mourant. Au lieu de le toucher, il le rebutera ; au lieu de l'éclairer, il l'embarassera, il le troublera ; il aura les clefs du ciel entre les mains, mais il n'aura pas la clef de ce cœur pour y entrer. Car Dieu, chrétiens, ne se sert pas de toutes sortes d'instruments pour opérer ses miracles : comme il ne nous convertit pas, tout Dieu qu'il est, par toutes sortes de grâces, aussi ne lui plaît-il pas de nous convertir par toutes sortes de personnes. Si, dans la disposition où était ce malade, il eût eu un homme éclairé, zélé, expérimenté, plein de l'Esprit de Dieu et de son onction, il serait mort en saint ; mais parce que cet homme lui a manqué, et qu'il a pu faire la même plainte que le paralytique de l'Evangile : *Hominem non habeo*⁴, il est mort en impénitent. Encore une fois, tous ces malheurs l'ont-ils rendu devant Dieu plus criminel ? Non ; mais ses crimes passés, dont il était coupable, joints à ces malheurs, dont il a été innocent, l'ont fait mourir sans un nouveau péché dans l'impénitence ; *In peccato vestro moriemini*.

Affreux mais juste châtement du Ciel ; et c'est ainsi que l'impénitence de la vie conduit à cette seconde impénitence de la mort, par voie de punition. Combien Dieu s'en est-il expliqué de fois dans l'Ecriture ? combien de fois le Fils de Dieu nous en a-t-il avertis dans l'Evangile ? Car, que signifient autre chose ces menaces si expresses et si souvent réitérées : Je vous ai appelé, et vous avez fermé l'oreille à ma voix, vous

¹ Rom., xi, 33. — ² Hebr., xi, 17. — ³ Job., xix, 21.

⁴ Joan., v, 7.

m'avez méprisé : viendra le temps et le jour où je vous mépriserai, où, sans vous appeler, je vous surprendrai, où, sans vous parler, je vous frapperai ? Que veulent dire ces figures si bien marquées des vierges folles qui s'endorment, et dont les lampes se trouvent éteintes au moment que l'époux arrive ; de ce maître qui paraît tout à coup dans sa maison, et qui, témoin du désordre où elle est par les violences et les débauches d'un domestique, le fait jeter dans les ténèbres ; de ce voleur qui se cache, et qui vient dans la nuit ? Quel sujet avons-nous de nous plaindre, quand Dieu nous punit de la sorte ? Ne peut-il pas user de son droit, et nous prendre en telles conjonctures qu'il lui plaît ? ne le peut-il pas, surtout après avoir si longtemps attendu, après avoir si fortement pressé et sollicité ? Vous ne vous êtes pas servi du temps qu'il vous donnait, il vous l'ôtera ; vous avez lassé, fatigué et épuisé sa patience, sa colère célera ; vous n'avez pas voulu retourner à lui quand vous le pouviez, vous ne le pourrez plus quand vous le voudrez ; vous l'avez oublié pendant la vie, il vous oubliera à la mort. Car ce retour est bien naturel, dit saint Augustin ; et tout fatal qu'il peut être, il vous est bien dû : mépris pour mépris, oubli pour oubli. Ce n'est pas que Dieu ne laisse quelquefois encore aux plus grands pécheurs tout le temps et tous les moyens nécessaires ; mais s'ils ne meurent pas alors dans une impénitence criminelle, dans une impénitence malheureuse, au moins meurent-ils communément dans une impénitence secrète et inconnue ; c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il en faut convenir, chrétiens, et l'expérience nous le fait voir, que Dieu laisse encore quelquefois aux pécheurs du siècle, après une vie passée dans le crime, le temps et les moyens de se reconnaître à la mort. Je sais même, et il est vrai que plusieurs alors ont en effet recours à la miséricorde de Dieu, se tournent vers Dieu, semblent revenir à Dieu par la pénitence. Mais ce que j'ajoute, et ce qui vous doit paraître, comme à moi, bien terrible, c'est que toute pénitence n'est pas recevable au tribunal de Dieu : pourquoi ? parce que toute pénitence n'est pas une pénitence efficace, mais qu'il y a mille pénitences fausses et trompeuses, sur quoi l'on ne peut compter, et dont nous ne pouvons attendre nul fruit de salut. Si donc le pécheur, séduit par de spécieuses apparences, s'égare jusque dans sa pénitence même, où en est-il ? Etat bien déplorable ! savoir avec assurance qu'on est criminel,

et ne savoir pas si l'on est pénitent ! avoir tous les dehors de la pénitence, et peut-être n'en avoir pas le fond ! D'où il s'ensuit que ce qui devait être un principe de confiance pour le pécheur, est la matière de ses inquiétudes ; que ce qui paraît le devoir sauver, est souvent ce qui le doit perdre, et qu'en mourant dans l'exercice de la pénitence, il peut encore être réprouvé, parce qu'il peut encore mourir dans son péché. Voilà mes chers auditeurs, ce que la religion nous enseigne, et sur quoi est fondé cet avis que nous donne le Sage, de trembler même pour les péchés remis, parce qu'à notre égard, dit saint Chrysostome, ils ne peuvent être tout au plus que présumés tels : *De propiliato peccato noli esse sine metu* ¹.

Or, si cela convient à tous les pécheurs, on peut dire, et il est vrai, que c'est le caractère propre de ceux qui ne reviennent jamais à Dieu durant la vie, et qui persévèrent dans leurs désordres jusques à la mort. Car, bien loin qu'ils puissent compter sur leur pénitence, ils doivent positivement s'en défier. Je n'en dis point encore assez ; j'ajoute que de la manière dont ils se proposent de la faire, cette pénitence, ils ont presque tout lieu d'en désespérer. Pourquoi ? J'en donne, après saint Augustin, trois raisons. Premièrement, parce que rien en soi n'est plus difficile à l'homme que la vraie pénitence. Secondement, parce que, de tous les temps, celui où la vraie pénitence est plus difficile, c'est le temps de la mort. Troisièmement, parce qu'entre tous les hommes à qui la vraie pénitence est difficile aux approches de la mort, il n'en est point pour qui elle doive plus l'être que pour ceux qui ne l'ont jamais faite pendant la vie. Trois propositions incontestables, et qui, bien pénétrées, ne laissent plus aux pécheurs du siècle d'autre parti à prendre que celui d'une prompte et d'une sincère conversion à Dieu. Encore un moment d'attention : ceci le demande.

Rien de plus difficile à l'homme que la vraie pénitence ; car pour cela il faut qu'il change de cœur, il faut qu'il se laisse lui-même, qu'il se renonce lui-même, qu'il se dépouille de lui-même, qu'il se détruise en quelque sorte et qu'il s'anéantisse lui-même ; c'est-à-dire qu'il cesse d'être ce qu'il était, et qu'il devienne un homme nouveau. Il faut qu'il ait horreur de ce qui lui paraissait le plus aimable, et qu'il commence à aimer ce qu'il avait le plus en horreur ; qu'il n'ait plus de passions que pour les combattre, plus de sens que pour les captiver, plus d'esprit que pour le soumettre, plus de corps

¹ Eccli., v, 6.

que pour lui déclarer la guerre et le mortifier. Car c'est en quoi consiste, je ne dis pas la perfection, mais l'essence et le fond de la pénitence chrétienne. Or, vous savez s'il est aisé à un pécheur d'en venir là.

Point de temps où cette pénitence soit plus difficile, et par conséquent plus rare, que le temps de la mort; car à la mort, dit saint Augustin, ce n'est point vous proprement qui quittez le péché, c'est le péché qui vous quitte; ce n'est point vous qui vous détachez du monde, c'est le monde qui se détache de vous; ce n'est point vous qui rompez vos liens, ce sont vos liens qui se rompent par un effet de notre commune fragilité : *Si vis agere pœnitentiam, quando jam peccare non potes, peccata te demiserunt, non tu illa*. Or, afin que votre pénitence fût devant Dieu ce qu'elle doit être, il faudrait que cette séparation, que ce détachement, que ce divorce vint de vous-mêmes. Vous me direz que l'un sert à l'autre, et qu'on a moins de peine à se détacher des choses, quand elles-mêmes elles nous abandonnent; mais moi je vous répons avec saint Ambroise qu'il en va tout autrement, et que le cœur de l'homme n'est jamais plus passionné, jamais plus ardent pour les objets qui entretiennent sa cupidité, que quand ces objets lui échappent, et qu'une force supérieure nous les arrache, ou qu'elle nous arrache à eux. Tout ce que nous pouvons faire alors, c'est de souffrir; mais de s'en détacher volontairement soi-même, ce qui néanmoins est essentiel à la pénitence, c'est à quoi nous sentons des répugnances infinies, et ce qui demande les plus grands efforts.

Mais enfin, et en particulier, pour qui la vraie pénitence doit-elle à la mort avoir des difficultés plus insurmontables, et pour qui peut-on dire qu'elle est quelquefois comme impossible? Ah! chrétiens, n'est-ce pas pour ces pécheurs obstinés qui n'en ont eu nul usage dans la vie, et qui se sont fait de leur impénitence une habitude et un état? Car que s'ensuit-il de cet endurcissement de cœur où ils ont vécu, et de cette présomption d'esprit qui leur fait croire à la mort qu'ils veulent se convertir? c'est que leur pénitence alors n'est communément, pour ne rien dire de plus, qu'une pénitence insuffisante: pourquoi? parce qu'elle n'est ni volontaire dans son principe, ni surnaturelle dans son motif. Pénitence forcée, et pénitence toute naturelle: deux qualités de la pénitence des démons dans l'enfer, et des pécheurs à la mort.

Pénitence forcée: j'ose défier le pécheur même le plus présomptueux de n'en pas conve-

nir. Car où est la liberté, quand le cœur, si je puis parler ainsi, n'est mu que par les ressorts ou d'une crainte servile, ou d'une nécessité inévitable? Est-ce un renoncement libre au péché, quand on n'y renonce que parce qu'on n'est plus en état de le commettre? Est-ce une soumission libre à Dieu, quand on ne s'y soumet que parce qu'on est déjà sous le glaive de sa justice, et qu'on ne peut plus s'en défendre? Est-ce une séparation libre du monde, quand on ne s'en sépare que parce qu'il n'y a plus de monde pour nous? Cependant la pénitence, pour être efficace et vraie, doit être volontaire et libre; et dès quelle ne l'est pas, fût-elle d'ailleurs aussi vive, aussi touchante que celle d'Esau, qui, selon l'expression de l'Écriture, le fit, non pas gémir, mais rugir : *Irrugit clamore magno*¹, c'est une pénitence de réproché. De là vient que les Pères, d'un consentement si universel, ont parlé de la pénitence des mourants en des termes propres, non-seulement à consterner, mais à désespérer les pécheurs. De là vient que l'Église, à qui il appartient d'en juger, s'est autrefois montrée si peu favorable à ces sortes de pénitences, et que sans les rejeter absolument, ce qu'elle n'a jamais cru devoir faire pour ne pas borner la miséricorde de Dieu, elle a, au reste, usé de toute la rigueur de sa discipline à l'égard de ces pénitents de la mort, pour nous apprendre combien leur pénitence lui était suspecte. De là vient que, suivant les anciens canons rapportés dans les conciles, ceux qui ne demandoient le baptême qu'à l'extrémité de la vie n'étaient, ce semble, reconnus chrétiens qu'avec réserve, jusque-là même qu'on les tenait pour irréguliers; et saint Cyprien en apporte la raison: c'est, dit-il, qu'on les regardait comme des hommes qui ne servaient Dieu que par contrainte, et qui n'étaient à lui que parce qu'ils n'avaient pu éviter d'y être. Et en effet, reprend saint Augustin, celui qui ne condamne les déréglés de sa vie que lorsqu'il faut malgré lui qu'il sorte de la vie, fait bien voir que ce n'est pas de bon gré, mais par nécessité qu'il les condamne: *Qui prius a peccatis relinquitur quam ipse relinquat, non ea libere, sed quasi ex necessitate condemnat*.

Pénitence naturelle et tout humaine, c'est-à-dire qui n'a ni Dieu ni le péché pour objet. Car que craignent-ils, ajoute saint Augustin, ces pénitents prétendus? craignent-ils de perdre Dieu, de déplaire à Dieu, d'encourir la disgrâce de Dieu? Non, mes frères, répond ce saint docteur, ils ne craignent rien de tout cela; et la

¹ Genes., xxvii, 34.

preuve en est évidente, puisque, tandis qu'ils n'ont eu rien autre chose à craindre, ils n'ont jamais pensé à se convertir ; ils craignent de brûler, et ils ne craignent point de pécher : *Ardere metuunt, peccare non metuunt*. Or, dès là leur pénitence est vaine : pourquoi ? parce que ce n'est plus la grâce ni le Saint-Esprit, mais l'amour-propre qui l'excite ; il suffit de s'aimer soi-même sans aimer Dieu, pour faire une telle pénitence ; mais il ne suffit pas de s'aimer soi-même pour faire une pénitence chrétienne, ni pour se remettre en grâce avec Dieu. On meurt donc dans l'exercice de la pénitence, et néanmoins on meurt dans son péché, parce que le péché n'est pas détruit par toute pénitence, et que s'il y en a une incapable de le détruire, c'est celle-là. Ce qui faisait conclure à saint Grégoire, pape, qu'il y avait plus de pécheurs dans le christianisme qui périssaient par la fausse pénitence, que par l'impénitence même : et qu'ainsi la prédiction de Jésus-Christ avait tout une autre étendue que nous ne pensons, quand il nous dit : *In peccato vestro moriemini*.

Cette conséquence vous trouble ; mais est-ce moi, chrétiens, qui l'ai tirée ? et pouvais-je ou la supprimer ou l'affaiblir, sans être prévaricateur de mon ministère ? Puis-je faire parler les Pères autrement qu'ils n'ont parlé, et effacer de l'Evangile ce qui y est écrit ? Effrayé que je suis moi-même, dois-je vous laisser dans une sécurité trompeuse, sans vous donner la même frayeur que je ressens ? Je n'ignore pas, mes chers auditeurs, que ce qui est impossible aux hommes ne l'est point à Dieu, et qu'il peut, maître qu'il est des cœurs, opérer, dans le cœur même le plus impénitent, une pénitence parfaite. Je n'ignore pas que ce fut ainsi que ce fameux criminel, crucifié avec Jésus-Christ, fit pénitence sur la croix, et qu'il mourut dans la grâce après avoir vécu dans le péché. Mais je sais aussi ce que remarque saint Ambroise, que c'était alors le temps des miracles ; que Dieu était engagé à faire des coups extraordinaires pour honorer la mort de son Fils ; qu'il fallait au Sauveur des hommes de tels prodiges pour prouver sa divinité, et que cette conversion, qui dans tous les siècles a passé pour un exemple singulier, doit par là même, bien loin de consoler les pécheurs et de les rassurer, répandre au contraire dans leurs âmes une sainte frayeur. Voilà ce que je sais et ce qui me confirme encore davantage dans la créance de cette triste vérité, que presque tous ces pécheurs du monde, qui ne font pénitence qu'à la mort, avec toute

leur pénitence meurent dans leur péché : *In peccato vestro moriemini*.

Vous me demandez comment ce dernier mystère de réprobation s'accomplit, et par quelle voie l'impénitence de la vie les conduit à cette fausse pénitence de la mort ? Je réponds, et c'est ce que je vous conjure de méditer sans cesse ; car voici un des points les plus solides et les plus importants : je réponds, et je dis que l'impénitence de la vie conduit les pécheurs à la fausse pénitence de la mort par voie d'illusion, et il n'y a, ce me semble, personne qui n'entre d'abord dans ma pensée. Je m'explique néanmoins, et je veux dire que le pécheur n'ayant jamais fait nul exercice de la pénitence, que ne l'ayant jamais pratiquée pendant qu'il a vécu, il n'a jamais appris à la connaître : d'où je conclus qu'il y doit être trompé à la mort, et que, par une conséquence très-naturelle, il doit alors aisément confondre la vraie pénitence avec une pénitence imparfaite et défectueuse. Car comment pourrait-il bien juger de ce qu'il n'a jamais connu ? et s'il n'en peut bien juger, comment n'y serait-il pas surpris ? comment, dis-je, ne le serait-il pas, surtout dans une matière aussi délicate que celle-là, et où il s'agit de discerner les mouvements les plus secrets et les plus intérieurs de l'âme ? Si dans le cours de la vie cet homme avait fait quelque pénitence, en la faisant il s'en serait formé peu à peu l'idée, et à force de s'éprouver soi-même, il aurait enfin reconnu en quoi diffère une douleur efficace, de celle qui ne l'est pas ; mais il n'en a jamais fait l'essai, et il se trouve là-dessus à la mort sans habitude et sans expérience ; est-il surprenant que l'ennemi lui impose, que son propre sens l'égare, qu'il prenne la figure pour la vérité, l'accident pour la substance ; qu'il compte les désirs pour les effets, les grâces et les inspirations pour les actes, et que, préoccupé de ses erreurs, tout pénitent qu'il est en apparence, il meure en effet dans son péché ? *In peccato vestro moriemini*.

C'est à vous maintenant, chrétiens, à délibérer ; ou plutôt y a-t-il à délibérer un moment, et la juste conclusion, n'est-ce pas de vous disposer par la vraie pénitence de la vie à la vraie pénitence de la mort ? Car de prétendre que vous serez tout à coup maîtres dans une science où les illusions sont si fréquentes, si subtiles, si dangereuses, de croire que votre coup d'essai sera un chef-d'œuvre, c'est la plus aveugle témérité. Vous pleurerez, mais vous ne vous couvrirez pas ; vous pousserez des soupirs, vous gémirez devant Dieu, mais vous ne vous convertirez pas ; vous lèverez les mains au ciel, vous

tendrez les bras vers le crucifix, mais vous ne vous convertirez pas : pourquoi ? parce que, sous ces dehors spécieux d'une douleur apparente, vous aurez toujours un cœur de pierre, et c'est là que j'applique ces paroles du Prophète : *De medio petrarum dabunt voces* ¹. Vous tromperez, sans le vouloir, ceux qui vous verront et qui vous entendent ; vous tromperez jusques au ministre qui vous donnera ses soins, et qui

¹ Esalm., ciii, 12.

pensera les avoir utilement employés pour vous ; vous vous tromperez vous-même, mais vous ne tromperez pas Dieu ; et en sortant de ce monde, au lieu de trouver, ainsi que vous l'espérez, un Dieu de miséricorde, vous ne trouverez qu'un Dieu vengeur. Le temps de le chercher, ce Dieu de miséricorde, c'est la vie ; le temps de le trouver, c'est la mort ; et le temps de le posséder, c'est l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE MERCREDI DE LA DEUXIÈME SEMAINE.

SUR L'AMBITION.

ANALYSE.

SUJET. *Jésus leur répondit, et leur dit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je boirai ? Ils lui dirent : Nous le pouvons. Alors il leur répliqua : Vous boirez le calice que je dois boire ; mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de vous l'accorder.*

Jésus-Christ, dans l'exemple de ces deux disciples dont parle l'Evangile, veut nous faire connaître en quoi consiste le désordre de l'ambition, quels en sont les divers caractères, quels en sont les effets et les suites, et quels en doivent être enfin les remèdes.

Division. Les honneurs du siècle sont, dans l'ordre de la prédestination éternelle, autant de vocations de Dieu ; mais notre ambition les profane, en les recherchant comme des avantages purement temporels : première partie. Les honneurs du siècle sont de vrais assujettissemens à servir le prochain ; mais notre ambition en abuse, en les recherchant pour exercer un vain empire et une fière domination : seconde partie. Les honneurs du siècle sont des engagements indispensables à travailler et à souffrir ; mais notre ambition les corrompt, en les recherchant dans la vue d'y trouver une vie tranquille et agréable : troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Les honneurs du siècle sont, dans l'ordre de la prédestination éternelle, autant de vocations de Dieu ; mais notre ambition les profane, en les recherchant comme des avantages purement temporels. Il n'y a point d'état dans la vie où l'homme doive entrer sans vocation de Dieu, puisque toute notre prédestination roule presque sur le choix des états que nous embrassons. Or, quoique ce principe soit universel, c'est surtout, selon la maxime de l'Apôtre, aux honneurs du siècle et à ce qui regarde notre agrandissement dans le monde qu'il doit être appliqué : pourquoi ? par deux raisons : l'une tirée de l'intérêt de Dieu, et l'autre de l'intérêt de l'homme.

Cependant, par une conduite tout opposée à la règle de saint Paul, comment se pousse-t-on tous les jours aux honneurs du siècle et aux dignités mêmes de l'Eglise sans vocation ?

Du moins, si le mérite et la vertu suppléaient en quelque manière au défaut de la vocation et de la grâce ! Mais, à l'exclusion de la vertu et du mérite, quelles voies prend-on pour s'avancer ? l'intrigue, la cabale, l'intercession, la faveur, le vice même et l'iniquité.

On poursuit les honneurs, même les plus saints, comme dus à sa naissance.

J'ai rendu, dites-vous, des services considérables, et cette place est une récompense qui me regarde naturellement. Mais n'y a-t-il point pour ces prétendus services, que vous mettez à un si haut prix, d'autre justice à vous rendre que de vous faire monter à un degré où Dieu ne vous veut pas, et où vous n'êtes pas propre ?

Combien de pères, et même de pères chrétiens, ou plutôt oubliant qu'ils sont chrétiens, tiennent le langage de cette mère de l'Evangile : *Dic ut sedeant hi duo filii mei*. Placez mes deux enfants auprès de vous, et qu'ils aient, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche, c'est-à-dire l'un dans l'Eglise, l'autre dans le monde, les plus hauts ministères ? L'injustice va encore plus loin, et c'est ce qui faisait tant autrefois gémir Salvien : car si de plusieurs enfants qui composent la même famille, il y en a un plus méprisable, ou qui n'aît pas l'inclination du père et de la mère, c'est celui à qui les honneurs de l'Eglise sont réservés.

Faut-il s'étonner après cela si Dieu s'élève contre nous ? Faut-il s'étonner si toutes les conditions sont si avilées ?

DEUXIÈME PARTIE. Les honneurs du siècle sont de vrais assujettissemens à servir le prochain ; mais notre ambition en abuse, en les recherchant pour exercer un vain empire et une fière domination. Il n'y a que Dieu qui soit grand absolument et pour lui-même. Tout ce qui est grand hors de Dieu et parmi les hommes, ne l'est qu'avec dépendance et par rapport au prochain, je veux dire pour le bien et pour l'utilité du prochain.

De là saint Augustin conclut qu'un grand qui, sans se mettre en peine de ceux qui lui sont soumis, ne veut être grand que pour dominer, mérite d'être réprouvé de Dieu. Le christianisme a bien même encore enchéri sur cela, et l'exemple de Jésus-Christ, qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, nous impose là-dessus une obligation beaucoup plus étendue.

Cependant ne trouve-t-on pas partout dans le monde de ces maîtres hautains et durs qui ne savent que se faire obéir, que se faire servir, que se faire craindre, sans savoir ni compatir, ni soulager, ni condescendre, ni se faire aimer ? On se flatte, parce qu'on est élevé, d'un prétendu zèle de faire sa charge ; et l'on se fait de ses fiertés et de ses hauteurs un devoir.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les plus impérieux, ce sont communément : ceux à qui cet empire qu'ils affectent doit

moins convenir. Sont-ce là les enseignements que nous avons reçus de Jésus-Christ, et est-ce ainsi que les apôtres ont converti le monde ?

TROISIÈME PARTE. Les honneurs du siècle sont des engagements indispensables à travailler et à souffrir ; mais notre ambition les corrompt, en les recherchant dans la vue d'y trouver une vie tranquille et agréable. Ne cherchons point dans le monde, dit saint Augustin des honneurs purs, c'est-à-dire qui ne soient pas mêlés d'afflictions et de peines. Sans parler de ces accidents, de ces revers de fortune, dont nous sommes si souvent spectateurs, supposons un homme dans une prospérité constante et dans la plus grande élévation, et voyons à quoi cette prospérité même et cette élévation l'engagent.

Se faire violence à soi-même, premier engagement des honneurs du siècle.

Souffrir souvent et beaucoup des autres, second engagement des honneurs du siècle.

Mener une vie pleine de soins et de soins affligeants, troisième engagement des honneurs du siècle.

Enfin, avoir toujours son âme entre ses mains, et toujours être en disposition de s'immoler soi-même ou pour la justice ou pour la vérité, quatrième engagement des honneurs du monde.

Or, là-dessus qu'avez-vous à répondre, vous qui, dans les honneurs du siècle, ne prenez que le doux et l'agréable, sans en prendre le pénible et le rigoureux ?

Respondens autem Jesus, dixit : Nescitis quid petatis. Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum ? Dicunt ei : Possumus. At illis : Calicem quidem meum bibetis : sed etiam ad dexteram meam vel sinistram non est meum dare vobis.

Jésus leur répondit, et leur dit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je boirai ? Ils lui dirent : Nous le pouvons. Alors il leur répliqua : Vous boirez le calice que je dois boire ; mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de vous l'accorder. (Saint Matthieu, chap. xx, 22, 23.)

SIRE,

Ce n'est pas sans une providence particulière que Jésus-Christ, qui venait enseigner aux hommes l'humilité, choisit des disciples dont les sentiments furent d'abord si opposés à cette vertu, et qui, dans la bassesse de leur condition, avant que le Saint-Esprit les eût purifiés, ne laissaient pas d'être superbes, ambitieux et jaloux des honneurs du monde. Il voulait, dans les désordres de leur ambition, nous découvrir les nôtres ; et dans les leçons toutes divines qu'il leur faisait sur un point si essentiel, nous donner des règles pour former nos mœurs, et pour nous réduire à la pratique de cette sainte et bienheureuse humilité, sans laquelle il n'y a point de piété solide, ni même de vrai christianisme. C'est le sujet de notre Evangile : Deux disciples se présentent devant le Sauveur du monde, et le prient de leur accorder les deux premières places de son royaume. Comme ils ne le connaissaient pas encore, ce royaume spirituel, et qu'ils ne l'envisageaient que comme un royaume temporel, il est évident que l'ambition seule, et le désir de s'élever au-dessus des autres, les porta à lui faire cette demande. Mais vous savez, chrétiens, comment ils furent reçus ; et de ce qui se passa dans une occasion si remarquable, nous pouvons aisément reconnaître en quoi consiste le désordre de l'ambition, quels en sont les divers caractères, quels en sont les effets et les suites, et quels en doivent être enfin les remèdes. Matière d'autant plus importante et plus nécessaire, que l'ambition est sur tout le vice de la cour. Car, quoiqu'il n'y ait point d'état à couvert de cette passion, et que sa sphère, pour

ainsi parler, soit aussi étendue que le monde, on peut dire néanmoins, et il est vrai, que c'est particulièrement dans les palais des rois que se trouvent les ambitieux : *Ecce in domibus regum sunt* ¹ ; que c'est là qu'ils forment de plus grands projets ; là qu'ils font jouer plus de ressorts, et là même aussi qu'il est beaucoup plus difficile de les détromper et de les guérir. Il y a des vices, dit saint Chrysostome, que l'on combat sans peine et qui se détruisent d'eux-mêmes, parce que le monde, tout aveugle et tout corrompu qu'il est, a toutefois encore assez de lumière pour en voir la honte, et assez de raison pour les condamner. Mais à la cour, bien loin de se faire un crime de l'ambition, on s'en fait une vertu ; ou si elle y passe pour un vice, du reste on la regarde comme le vice des grandes âmes, et l'on aime mieux les vices des grandes âmes, que les vertus des simples et des petits. J'ai donc aujourd'hui spécialement besoin des grâces du Ciel. Demandons-les par l'intercession de la plus humble des vierges. *Ave, Maria.*

Il n'appartient qu'à Dieu de nous donner les véritables idées des choses ; et dans le sujet que je traite, renonçant à mes propres pensées, je dois m'en tenir uniquement aux instructions de notre divin Maître, puisqu'en trois paroles de l'Evangile il me fournit lui-même le dessein le plus naturel, le plus juste et le plus complet. Comprenez-le bien, s'il vous plait.

Ces deux frères, enfants de Zébédée, demandent au Sauveur du monde les deux premières places de son royaume, et le Sauveur du monde, au lieu de leur répondre précisément, et de s'expliquer sur leur proposition, leur en fait trois autres bien différentes. Car premièrement, il leur déclare que ce n'est point lui, mais son Père qui doit nous élever à ces places et à ces rangs d'honneur dont ils paraissent si jaloux : *Sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est*

¹ Matth., xi, 8.

a *Patris meo* ¹. Secondement, il leur fait entendre qu'ils ne doivent point chercher, comme les nations infidèles, à dominer ; mais que celui d'entre eux qui veut être grand, doit établir pour principe de se regarder comme le serviteur des autres, et croire que la préséance où il aspire, ne sera pour lui qu'un fonds de dépendance et d'assujettissement : *Non ita erit inter vos, sed qui voluerit inter vos major fieri, fiat sicut minor ; et qui præcessor est, sicut ministrator* ². Enfin il les interroge à son tour, et il veut savoir d'eux s'ils pourront boire son calice, c'est-à-dire le calice de ses souffrances : *Potestis bibere calicem, quem ego bibiturus sum* ³ ? Trois choses, chrétiens, parfaitement propres à détruire trois erreurs dont ces deux apôtres étaient prévenus. Car ils supposaient, sans remonter plus haut, que Jésus-Christ, en qualité d'homme, leur pouvait donner ces places honorables qu'ils ambitionnaient, et Jésus-Christ leur fait connaître que nul ne peut légitimement les occuper, hors ceux à qui elles ont été préparées et assignées par son Père céleste. Leur prétention, en obtenant ces deux places, était de se distinguer des autres, et de prendre l'ascendant sur eux ; et Jésus-Christ les détrompe en les avertissant que d'être placé au-dessus des autres, n'est qu'une obligation plus étroite de travailler pour les autres et de les servir. Enfin ils se proposaient, dans ce prétendu royaume de Jésus-Christ et dans cette préséance imaginaire, une vie douce et commode ; et Jésus-Christ leur apprend combien cette préséance leur doit coûter, et que, pour l'avoir, il faut boire un calice d'amertume, et être baptisé d'un baptême de sang.

Leçons admirables, où il semble que le Fils de Dieu ait voulu ramasser tout ce que la morale chrétienne a de plus fort, pour corriger les désordres de notre ambition. Car prenez garde, mes chers auditeurs : les honneurs du siècle, que notre ambition nous fait rechercher avec tant d'ardeur, peuvent être considérés en trois manières, ou selon trois rapports qui leur conviennent : par rapport à Dieu, qui en est le distributeur ; par rapport au prochain, au-dessus de qui ils nous élèvent ; et par rapport à nous-mêmes, qui les possédons ou qui nous les procurons. Sous le premier rapport, les honneurs du siècle sont, dans l'ordre de la prédestination éternelle, autant de vocations de Dieu ; et notre ambition les profane en les recherchant comme des avantages purement temporels : ce sera la première partie. Sous le second rapport, les honneurs du siècle sont de

vrais assujettissements à servir le prochain ; et notre ambition en abuse, en les recherchant pour exercer un vain empire et une fière domination : ce sera la seconde partie. Sous le troisième rapport, les honneurs du siècle sont des engagements indispensables à travailler et à souffrir ; et notre ambition les corrompt, en les recherchant dans la vue d'y trouver une vie tranquille et agréable : ce sera la conclusion de ce discours. Armons-nous donc aujourd'hui, contre une passion si dangereuse, des trois maximes du Sauveur du monde ; et quand l'ambition nous tente, et qu'elle nous sollicite de nous pousser à certains rangs distingués dans le monde, disons-lui que ce n'est pas elle, mais Dieu qui nous y doit appeler, parce que ces rangs, quoique rangs du monde, sont en effet de la disposition et du ressort de Dieu : *Sed quibus paratum est a Patre meo* ; première vérité. Quand elle nous inspire un orgueil caché, et qu'elle nous flatte d'une secrète complaisance de voir les autres au-dessous de nous, opposons-lui ce grand oracle de la sagesse évangélique, que celui qui se trouve le premier doit être le serviteur et l'esclave : *Et qui præcessor est, sicut ministrator* ; seconde vérité. Quand elle nous attire par l'espérance des commodités de la vie, et des douceurs qui semblent accompagner les dignités et les emplois éclatants, confondons-la par le souvenir des devoirs laborieux, et même des croix inséparables de ces emplois et de ces dignités, et demandons-nous à nous-mêmes : Pourrai-je boire ce calice ? *Potestis bibere calicem* ? troisième et dernière vérité. C'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque liberté que Dieu ait donnée à l'homme en le laissant, comme parle l'Écriture, entre les mains de son conseil, c'est une maxime générale, fondée sur tous les principes de la religion, qu'il n'y a point d'état dans la vie où il soit permis à l'homme chrétien d'entrer sans vocation de Dieu ; point de condition dont la première et l'essentielle règle ne soit d'y être appelé de Dieu ; point de rang, ni d'emploi qui ne devienne dangereux, quand on s'y engage sans avoir consulté Dieu. En cela, dit saint Chrysostome, consiste le droit de souveraineté que Dieu s'est réservé sur la créature raisonnable et intelligente ; et moi je dis, en cela consiste le bienheureux engagement qu'a la créature raisonnable et intelligente à n'user de sa liberté et de ses droits que dépendamment de Dieu, son seigneur et son souverain, puisqu'il n'y a

¹ Matth., xx, 23. — ² Ibid., 26. — ³ Ibid., 22.

rien qui se trouve si étroitement lié avec le salut que ce que nous appelons vocation.

En effet, mes chers auditeurs, toute notre prédestination roule presque sur ce point, je veux dire sur le choix des états que nous embrassons. De là dépend presque uniquement le bonheur ou le malheur de notre éternité ; et en voici la raison : parce que la prédestination, disent les théologiens, n'est rien autre chose, de la part de Dieu, qu'un certain enchaînement de grâces qui nous sont préparées, et de notre part, qu'une suite d'actions sur quoi est appuyé le jugement décisif que Dieu fait de nous. Or, la plupart des grâces que nous recevons sont des grâces déterminées à notre état ; et presque tous les péchés que nous commettons, viennent des tentations et des dangers où nous expose notre état. Combien de réprouvés dans l'enfer auraient vécu sur la terre comme des saints, s'ils avaient suivi la voix de Dieu en embrassant l'état où Dieu les appelait ; et combien de saints dans le ciel auraient été sur la terre des impies et des libertins, s'ils avaient choisi telle condition où Dieu ne les appelait pas ?

C'est le raisonnement que tout chrétien doit faire en prenant les choses dans leur source primitive, qui est l'adorable Providence. Or, quoique ce principe soit universel, et qu'il convienne également à tout ce qui peut être dans la vie un sujet de délibération et d'élection, il faut néanmoins reconnaître qu'il doit être surtout appliqué à ce qui regarde les honneurs du siècle et notre agrandissement dans le monde. Je veux dire que, pour parvenir sûrement et irréprochablement aux honneurs du siècle, il faut une vocation plus expresse, plus certaine, plus infaillible. Car c'est ainsi que l'Apôtre l'a hautement déclaré en publiant cette loi si solennelle, que l'ambition des hommes a toujours affecté de contredire, mais que la parole de Dieu lui opposera éternellement, savoir, que nul ne doit s'attribuer l'honneur à lui-même, mais qu'il est uniquement pour celui à qui Dieu le destine : *Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo* ¹. Règle également fondée, et sur l'intérêt de Dieu, et sur l'intérêt de l'homme. Intérêt de Dieu, puisque c'est à lui que l'honneur appartient, et par conséquent à lui seul qu'il appartient aussi de le donner comme il lui plaît, quand il lui plaît, et à qui il lui plaît. Car s'il est de son droit et de sa grandeur d'ordonner de tout dans le monde, n'est-il pas à plus forte raison de cette même grandeur et de ce même droit, de régler à son gré et selon ses vues ce qu'il y a dans

le monde de plus distingué ? Intérêt de l'homme, puisqu'on peut dire en général qu'il n'y a rien de plus dangereux pour le salut de l'homme, que l'élévation : mais si toute élévation est dangereuse, combien l'est celle où l'on s'est porté de soi-même, et selon les désirs de son cœur ?

Quoi qu'il en soit, chrétiens, voilà la règle que nous devons suivre ; mais est-ce la règle que nous suivons ? Ah ! c'est ici que votre attention m'est nécessaire, et je n'aurais qu'à consulter l'expérience, pour vous convaincre de ce que j'ai maintenant à vous reprocher ou à déplorer avec vous. Les honneurs du monde sont, dans les principes de la prédestination éternelle, autant de vocations de Dieu ; mais le scandale du christianisme est de les voir aujourd'hui traités comme les choses les plus profanes. Car, au mépris de saint Paul et de sa règle, on y entre sans vocation ; on les obtient par brigue et par artifice ; de quelque nature qu'ils soient, on les regarde comme dus à sa naissance ; on les poursuit comme des récompenses de ses services, on en fait des établissements de famille et de maison ; on les mesure par le plus ou le moins d'intérêt, le plus ou le moins de profit qui en revient ; on en fait des commerces sordides et honteux. Et tout cela sans remords, sans inquiétude, parce qu'on s'autorise d'une prescription imaginaire et d'un faux usage ; comme si le dérèglement de notre conduite pouvait jamais devenir un titre contre les droits de Dieu. Sur quoi gémirons-nous, si ce n'est pas sur de semblables abus ?

Venons au détail, et quelque confusion qu'il nous en coûte, ne craignons point de découvrir nos plaies, dans la nécessité pressante et extrême où nous sommes de les guérir. On se pousse aux honneurs du siècle sans vocation ; et je n'en suis pas surpris, puisque l'erreur va jusqu'à supposer qu'il ne faut point pour ces sortes d'états de vocation. Il faut une grâce de vocation pour embrasser une vie humble dans le cloître, on en convient ; mais pour s'élever aux premiers rangs, mais pour être assis sur les tribunaux, mais pour se charger des affaires publiques, mais pour exercer des emplois où l'on a entre les mains les intérêts de toute une ville, de toute une province, de tout un royaume ; mais pour occuper des places qui demanderaient, s'il était possible, la sainteté des anges, l'ambition d'un homme et sa cupidité suffit ; c'est à lui-même d'être l'auteur de sa destinée, et il n'a qu'à s'en rapporter à son propre témoignage, ou plutôt à sa présomption. Le Fils de Dieu a beau dire dans notre Evangile, que ces places ne sont

¹ Hebr., 7, 4.

que pour ceux à qui son Père les a destinées : *Sed quibus paratum est a Patre meo* ¹ ; cette destination du Père céleste est un mystère inconnu à l'ambitieux. En vain saint Chrysostome lui remontre-t-il que ces emplois ont des engagements nécessaires avec la conscience, et par conséquent qu'ils doivent être, si j'ose ainsi parler, du domaine de la grâce; ce domaine de la grâce, qui l'incommode et qui bornerait ses projets, lui paraît chimmérique. En vain saint Bernard lui fait-il entendre que plus ces honneurs sont relevés et distingués, plus ils demandent une vocation qui les sanctifie; l'habitude qu'il s'est faite de n'y procéder que par les vues d'une prudence charnelle, le rend insensible à tout. Pour les dignités mêmes de l'Eglise, quel égard a-t-on aujourd'hui à la vocation divine? Y engager des enfants encore incapables d'être appelés, les y faire entrer avant qu'ils soient en état de les connaître; et quand cette connaissance leur est enfin venue, les forcer, au hasard de leur damnation, à s'en tenir là, est-ce agir dans la pensée que ces dignités ecclésiastiques sont d'un ordre spirituel, et qu'il n'appartient qu'à Dieu même d'en disposer?

Ce n'est rien encore. Car, si le mérite et la vertu suppléaient en quelque manière au défaut de la vocation et de la grâce; quoiqu'il y eût toujours, selon saint Grégoire, pape, de l'indécence à s'attirer par ces voies-là mêmes les honneurs du siècle, encore pourrait-on dire qu'ils ne seraient pas absolument profanés. Mais quand, à l'exclusion du mérite, on voit, comme il n'arrive que trop, remuer tous les ressorts de l'intrigue, de la cabale, de l'intercession, de la faveur; quand le crédit et l'amitié s'en mêlent, et qu'ils y ont la meilleure part; quand on y emploie la ruse et la fraude, qu'on y joint l'importunité, et qu'à l'exemple de la mère des deux disciples, on joue toute sorte de personnages, de suppliant, de négociant, d'offrant, d'adorateur et de client : *Adorans et petens* ² ; quand on ne se cache pas même d'user de tels moyens, mais qu'on s'en déclare, qu'on s'explique ouvertement de ses prétentions, qu'on se fait une politique d'en venir à bout, et qu'après n'y avoir épargné ni souplesse ni bassesse, on se glorifie encore du succès, comme d'un trait d'habileté : le dirai-je? quand on s'introduit aux honneurs par la porte de l'infamie, et que, pour s'en ouvrir le chemin on corrompt celui-ci par promesses, celle-là par présents, cet autre par menaces; enfin quand, pour y réussir plus sûrement, on s'appuie du vice même et de l'iniquité dont on recherche la protection : quand tout cela, dis-je,

à force d'être commun, passe même pour innocent, pour légitime, pour honnête; que peut-on conclure, sinon que toutes les idées de l'honneur, j'entends celles que Dieu nous avait imprimées, s'effacent tous les jours de nos esprits, puisque nous n'envisageons plus ces honneurs du monde comme des rangs marqués par la Providence, mais comme des objets de nos passions, ou comme des dons de la fortune, exposés aux entreprises des plus hardis?

Ecoutez-moi toujours, chrétiens, et ne perdez rien d'une morale si étendue. On poursuit les honneurs même les plus saints, comme dus à sa naissance, autre prévarication; et sans nul fondement que celui-là, on se croit bien établi, et même en droit de prétendre à tout. C'est assez d'avoir de la qualité, pour aspirer à ce qu'il y a de plus éminent dans le sacerdoce. C'est assez d'être né d'un père opulent, pour se pousser aux plus grandes charges. C'est assez, selon le langage ordinaire, qu'un tel soit fils d'un tel, pour que le fils ait l'assurance de vouloir être tout ce qu'a été le père. Avec cela, quelle que soit son indignité et son incapacité personnelle, il n'y aura rien qu'il n'entreprenne : il jugera, il commandera, il gouvernera, il décidera du sort et de la vie des hommes; il sera, comme dit l'Evangile, sur le chandelier, lorsqu'il devrait être caché sous le boisseau. Moïse, remarque Philon le juif, se voyant sur le point de mourir, n'osa jamais nommer un de ses proches, pour lui succéder dans l'honorable commission qu'il avait reçue de conduire le peuple : pourquoi? parce qu'il ne crut pas, ajoute le même auteur, qu'un choix de cette conséquence lui appartint, ni qu'il lui fût permis d'appeler les siens à un ministère où lui-même n'était parvenu que par une vocation expresse de Dieu : *Aut quia non putavit rem tantam ad suum pertinere judicium, aut quia ipse non poterat nisi Deo vocante principatum suscipere*. Ainsi raisonna ce saint législateur; mais l'ambitieux, bien plus éclairé ou bien moins scrupuleux que Moïse, se destine sans hésiter pour successeur à qui il lui plaît, et fait valoir aussi bien que les enfants de Zébédée, la proximité du sang, pour venir à bout de tous les desseins que lui suggère son ambition. Il n'est pas jusqu'aux dignités les plus sacrées, dont certains esprits du monde, esprits intéressés et avarés, ne continuent à dire aujourd'hui, mais avec bien plus de scandale, ce que disaient déjà, du temps de David, les premiers du peuple d'Israël : Allons, possédons le sanctuaire de Dieu comme notre héritage ; *Omnes principes eorum, qui*

¹ Matth., xx, 23. — ² Ibid., 20.

dixerunt : Hereditate possideamus sanctuarium Dei ¹. C'est un bénéfice qui depuis tant d'années est dans notre maison, et qu'il y faut conserver. Mais moi je répons avec le même prophète : *Deus meus, pone illos ut rotam, et sicut stipulam ante faciem venti* ² ; Faites-les, mon Dieu, tourner comme une roue, et dissipez-les comme le vent dissipe la paille : c'est-à-dire humiliez-les, détruisez-les, anéantissez-les ; et puisque dans ce qui concerne même votre culte, ils ont si peu d'égard à vous, n'ayez que des malédictions pour eux. Et en effet, rien de plus fatal, ni de plus sujet à des suites malheureuses, que ces possessions héréditaires du sanctuaire de Dieu.

Mais j'ai rendu, dites-vous, des services considérables ; et cette place qui vient de vaquer et que je poursuis, est une récompense qui me regarde naturellement ? Eh bien, reprend saint Bernard, que concluez-vous de ces services tant vantés par vous-même ? Pour avoir rendu des services qui n'ont communément ni rapport ni proportion avec la place que vous ambitionnez, en êtes-vous plus capable de la remplir ? Cette place est-elle faite pour reconnaître des services, tels que ceux dont vous voulez vous prévaloir ? Est-il juste, par exemple, que le sacerdoce, et ce qui lui est annexé, soit la récompense d'un service temporel et mondain ? y aurait-il simonie plus visible et plus condamnable que celle-là ? Faut-il, parce que vous avez servi, qu'un pouvoir de mal faire et de vous perdre vous soit mis en main ? Ayez servi avec tout le zèle, avec toute la fidélité qu'on pouvait attendre de vous ; cette fidélité doit-elle être récompensée dans votre personne (souffrez que je m'exprime ainsi) par la prostitution de l'autorité ? N'y a-t-il point, pour ces prétendus services que vous mettez à un si haut prix, d'autre justice à vous rendre, que de vous faire monter à un degré où Dieu ne vous veut pas ?

Cependant, mes chers auditeurs, tel est l'aveuglement de notre cupidité : contre toutes les vues de Dieu, des honneurs où l'on doit être appelé par la vocation du Ciel, on se fait, par une indigne profanation, des établissements pour la terre. Combien de pères et même de pères chrétiens, ou plutôt oubliant qu'ils sont chrétiens, tiennent le langage de cette mère de notre Evangile : *Dic ut sedeant hi duo filii mei* ³ ; Placez mes deux enfants auprès de vous, et qu'il aient, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche, les plus hauts ministères de votre royaume ! S'il y en a quelques-uns assez retenus pour ne s'en pas déclarer si grossièrement, où sont ceux qui

dans le cœur ne se le disent pas à eux-mêmes ? Car c'est là un des articles sur quoi je soutiens que la morale de Jésus-Christ, dont nous nous glorifions tant quelquefois, ne nous a point encore réformés. Tant de dévotion, tant de régularité qu'on le voudra sur tout autre point ; on y consent, on s'en pique ; mais on veut voir sa famille honorablement établie, je dis honorablement selon les maximes du monde. On veut voir ses enfants pourvus et pourvus avantageusement, selon les idées du monde : c'est-à-dire les uns dans l'Eglise avec tout le faste du monde ; les autres dans le monde avec tout le luxe du paganisme ; les uns riches des dépouilles des peuples, les autres du patrimoine de l'autel ; les uns sur le pinacle du temple, où souvent la tête leur tourne ; les autres dans les magistratures, où le poids de leurs obligations les accable : et parce que la corruption des mœurs suit presque infailliblement de là, les uns et les autres déréglés et scandaleux dans leur état : *Dic ut sedeant hi duo filii mei*. Malédiction qui, par un juste, mais terrible jugement de Dieu, semble être de nos jours attachée à toutes les familles des grands. Vous diriez même que cet abus ait désormais passé en loi, et que Dieu, avec toute la supériorité de sa sagesse et de sa grâce, soit obligé de s'y assujettir. Il suffit que ce jeune homme soit le cadet de sa maison, pour ne pas douter qu'il ne soit dès là appelé aux fonctions redoutables de pasteur des âmes. Si les choses changeaient de face, sa vocation changerait de même. Tandis qu'il aura un aîné, elle subsistera ; et cela, dit-on, parce que, pour l'intérêt de la famille, il faut que l'un des deux s'avance par là. Disons mieux et plus simplement ; et cela, parce que la fin qu'on se propose et que se proposent même bien des pères dévots, est de faire des familles puissantes, et non de faire des familles chrétiennes.

Je ne parle point d'un autre désordre qui se trouve joint à celui-ci, et qui faisait autrefois gémir Salvien, ce saint prêtre de Marseille ; savoir, que dans ce département de conditions, fait par des parents aveugles et prévenus de l'esprit du monde, si de plusieurs enfants qui composent la même famille, il y en a un plus méprisable, c'est toujours celui à qui les honneurs de l'Eglise sont réservés. S'il est disgracié, mal fait, ou s'il n'a pas l'inclination du père et de la mère, dès là il en faut faire un bénéficiaire. O impiété ! s'écriait ce grand homme, comme si de n'être pas propre à tout le reste, c'était une vocation pour la maison de Dieu, et que les autels dussent être pourvus des rebuts du

¹ Psalm., LXXXII, 13. — ² Ibid., 14. — ³ Matth., xx, 21.

monde. *At vero nunc nulli Deo magis vorentur, quam quos parentum pietas minus respicit ; et qui indigni censentur hæreditate, digni judicantur consecratione.* Pouvait-il s'énoncer en des termes plus forts, et plus propres pour nous ? Mais maintenant, dit-il, on ne donne point d'enfants, plus volontiers à Dieu, que ceux qui ont moins de part à la bienveillance paternelle ; et quand on les juge indignes de soutenir l'honneur de leur naissance, on les estime capables d'être les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs de ses mystères.

Faut-il s'étonner après cela, chrétiens, si Dieu, juste vengeur de sa providence et de ses droits, s'élève contre nous ? De quel œil peut-il voir une telle profanation ? Serait-il ce qu'il est, c'est-à-dire serait-il un Dieu sage, un Dieu saint, un Dieu parfait, s'il souffrait tranquillement de pareils abus ? Mais surtout faut-il s'étonner si toutes les conditions du monde sont si avilies, si elles se trouvent remplies de tant d'indignes sujets, si l'on voit tant d'ecclésiastiques scandaleux, tant de juges corrompus, tant de grands sans conscience et même sans religion ? Ne serait-ce pas une espèce de miracle, si cela n'était pas ainsi ? comment voulez-vous que des gens qui n'ont ni grâce ni vocation pour un état, y soient fidèles à leurs devoirs, et qu'ils ne s'y perdent pas ? que la même cupidité, la même ambition qui les y a fait entrer, ne les porte pas à mille autres désordres ? Ah ! Seigneur, je prêche une morale toute raisonnable, toute solide, toute chrétienne : mais où est-ce que je la prêche ? au milieu de la cour, et devant des auditeurs appliqués à m'écouter, mais peu disposés à me croire. Ce sont des mondains ; et qui, parmi ces mondains, comprendra ce langage, ou le voudra comprendre ? *Domine, quis credidit auditui nostro* ? Mais au moins, Seigneur, si le monde n'est pas touché de ces maximes, s'il ne les reçoit pas, elles lui auront été annoncées, il en aura été instruit, il ne se prévaut pas contre votre loi de son ignorance ; et les ministres, par leur silence, ne laisseront pas l'ambition prescrire contre votre Evangile. Car ce que je dis, je le redirai toujours, et toujours je rendrai contre le monde ce témoignage à la vérité, que les honneurs du siècle doivent être de votre part autant de vocations ; et que ce sont encore par rapport au prochain de vrais assujettissements et des engagements à le servir, comme nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il n'y a que Dieu, chrétiens, qui soit grand

¹ Isai., LIII, 1.

absolument et par lui-même. Tout ce qui est grand hors de Dieu et parmi les hommes, ne l'est qu'avec dépendance et que par rapport au prochain, je veux dire, pour le bien et pour l'utilité du prochain ; et il n'est rien dans le monde de plus odieux ni de plus injuste qu'une fortune qui devient fière à mesure qu'elle s'élève, et qui se prévaut de ce qu'elle est, puisque ce qu'elle est, bien loin de lui inspirer un esprit de hauteur et d'orgueil, doit être pour elle-même un fonds de modestie, de condescendance, de charité et d'humilité. En effet, dit excellemment saint Ambroise, dominer pour dominer, c'est le privilège de l'être de Dieu. Mais le propre de la créature est de dominer pour servir ; et autant de fois qu'il arrive à l'homme de séparer ces deux choses, en s'attribuant ce qu'il n'a pas, il détruit même ce qu'il a : pourquoi ? parce que la domination de l'homme, prise dans les desseins de Dieu, n'étant qu'un véritable ministère, du moment qu'il en ôte l'esprit de zèle et de charité pour le prochain, il en ôte la partie la plus essentielle, et par conséquent il l'anéantit.

De savoir si ce point de morale a été connu dans le paganisme, ou si c'est une obligation nouvelle que l'Evangile nous ait imposée, c'est ce que je n'entreprends point d'examiner. Cependant il semble que ce soit une différence que l'Evangile de ce jour mette entre les païens et nous. Car les grands parmi les païens, dit le Fils de Dieu, traitent les petits avec empire, au lieu que parmi vous les petits doivent être traités des grands avec amour, et même, selon les règles de la foi, avec un sentiment de respect. *Scitis quia principes gentium dominantur eorum* ¹. Ainsi parlait ce divin Maître : mais saint Jérôme remarque fort bien que le Sauveur du monde, en parlant ainsi, supposait l'usage des nations infidèles comme un désordre, et non pas comme une légitime possession ; et qu'en nous apprenant à bâtir sur un fondement tout contraire, c'est-à-dire à nous faire un engagement de charité, de ce qui nous élève au-dessus des autres, et particulièrement de ce qui nous met en pouvoir de leur commander, il ne nous a point donné d'autre loi que celle même qui nous était déjà prescrite à tous par la raison, mais que les ténèbres du péché avaient obscurcie, et qui avait besoin des lumières de sa sainte doctrine, pour être mise dans un plein jour.

Non, mes chers auditeurs, il n'est point nécessaire de recourir à l'Evangile pour être convaincu de cette vérité. Le prince des philosophes n'avait aucun principe du christianisme,

¹ Matth., xx, 26.

et il le comprenait néanmoins, quand il disait que les rois, dans ce haut degré d'élevation qui nous les fait regarder comme les divinités de la terre, ne sont après tout que des hommes faits pour les autres hommes, et que ce n'est pas pour eux-mêmes qu'ils sont rois, mais pour les peuples. Or, si cela est vrai de la royauté, nul de vous ne m'accusera de porter à son égard trop loin la chose, si j'avance qu'on ne peut rien être dans le monde, ni s'élever, quoique par des voies droites et légitimes, aux honneurs du monde, que dans la vue de s'employer, de s'intéresser, de se consacrer et même de se dévouer au bien de ceux que la Providence fait dépendre de nous : qu'un homme, par exemple, revêtu d'une dignité, n'est qu'un sujet destiné de Dieu et choisi pour le service d'un certain nombre de personnes, à qui il doit ses soins ; qu'un particulier qui prend une charge, dès là n'est plus à soi, mais au public ; qu'un supérieur, qu'un maître n'a l'autorité en main, que parce qu'il doit être utile à toute une maison, et que sans autorité il ne le peut être. *Præes*, disait saint Bernard écrivant à un grand du monde, et lui mettant devant les yeux l'idée qu'il devait avoir de sa condition : *præes, non ut de subditis crescas, sed ut ipsi de te*. Vous êtes en place de commander, et il est juste qu'on vous obéisse ; mais souvenez-vous que cette obéissance ne vous est due qu'à titre onéreux, et que vous êtes prévaricateur, si vous ne la faites servir tout entière au profit de ceux qui vous la doivent.

De là je conclus que s'il se trouve un chrétien (or combien ne s'en trouve-t-il pas ?) qui, par le rang que lui donne ou sa fortune ou sa naissance, ayant sous soi des vassaux et des sujets, ne les considère que pour soi-même, que pour ses intérêts propres, que pour s'en glorifier et s'en faire honneur, et qui du reste les néglige, sans se mettre en peine de pourvoir à leurs avantages, et de leur procurer les biens solides qu'ils ont droit d'attendre de lui, dès lors, sans autre crime, il mérite d'être réprouvé de Dieu : pourquoi ? parce qu'il renverse cet ordre de Dieu, qui n'a fait les grands que pour les petits, et les puissants, les forts que pour les faibles. Ainsi l'a décidé saint Augustin, raisonnant sur les principes généraux de la Providence.

Je sais que le christianisme a bien encore enchéri sur cela, et que l'exemple du Fils de l'Homme, qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir les autres, a rendu ce devoir beaucoup plus indispensable. Car ne serait-il pas honteux, dit saint Chrysostome, que dans une religion où nous reconnaissons Jésus-Christ pour

maître, et pour maître souverain, il y eût des hommes qui voulussent exercer un empire plus absolu que lui ? Pensée touchante pour un chrétien ! N'est-il pas juste que le Verbe de Dieu ayant pris la qualité de serviteur, que l'ayant ennoblie, l'ayant comme divinisée dans sa personne, elle soit honorée parmi nous ? et n'est-ce pas, ajoute saint Chrysostome, à quoi Dieu sagement a pourvu, lorsqu'il lui a même assujéti la qualité de maître, et que, pour rendre hommage aux humiliations de son Fils, il nous ordonne, à quelque degré de supériorité que nous ayons été élevés, de nous y regarder, et surtout de nous y comporter comme des serviteurs et des ministres ; en sorte qu'on puisse nous appliquer cette parole de l'Apôtre : *Omnes sunt quasi administratorii spiritus* ¹ ? Tout cela est vrai, chrétiens ; mais ma douleur est que, la foi nous donnant sur ce point des vues si hautes et si parfaites, à peine dans la pratique l'on s'entienne aux simples vues de la raison. Si je vous disais que cet assujettissement et ce devoir va, selon l'esprit de l'Évangile, jusqu'à répondre du prochain et de son salut, c'est-à-dire que tout homme revêtu de l'autorité, suivant la mesure de cette autorité même, est garant de la conduite du prochain, est chargé devant Dieu des désordres et des crimes du prochain, est responsable de la perte et de la damnation du prochain, et cela toujours sur le modèle de Jésus-Christ, qui n'a été le Maître des maîtres que pour travailler à la rédemption et à la sanctification de plusieurs : *Non ministrari, sed ministrare, et animam suam dare in redemptionem pro multis* ² ; en vous parlant de la sorte, je vous ferais trembler. Mais quoi qu'il en soit de cette importante obligation, qui seule demanderait un discours entier, voilà, grands du monde, reprend saint Bernard, voilà le plan que vous devez suivre, et la forme de vie que vous trace votre religion : *Forma evangelica hæc est, dominatio vobis interdicitur, indicitur ministratio*. En qualité de chrétiens, plus vous êtes grands, plus vous devez être charitables et bienfaisants : toute domination vous est interdite, et votre fonction est de servir. Voilà l'abrégé de cette morale évangélique qui doit sanctifier votre état.

De là vient que saint Augustin, sans se laisser éblouir de sa prélature, trouvait dans sa dignité même sa confusion, et dans sa grandeur de quoi s'humilier et s'instruire : *Quod enim christiani sumus, propter nos est ; quod præpositi, propter vos*. Car c'est pour vous, mes frères, disait-

¹ Heb., 1, 14. — ² Matth., xx, 28.

il aux fidèles qu'il conduisait, c'est pour vous que Dieu m'a fait évêque dans son Eglise, comme c'est pour moi-même qu'il m'a fait chrétien; et si je pensais à me glorifier de mon sacerdoce, ce serait assez pour attirer sur moi les vengeances divines. Or, par là, concluait admirablement ce saint docteur, Dieu a trouvé le secret de tempérer l'inégalité des conditions de la vie, d'ôter aux petits tout sujet de se plaindre dans leur abaissement, et aux grands tout droit de s'enfler dans leur élévation. Je suis quelque chose dans le monde; mais l'avantage que j'ai d'être quelque chose dans le monde, n'est qu'un engagement à n'y être rien pour moi-même, afin d'y être tout pour les autres: car s'il y a des services qu'ils me doivent, il y en a aussi que je leur dois. Si d'une manière ils me sont sujets, je leur suis sujet de l'autre; et je ne leur rends pas justice, si je ne m'emploie pas encore plus pour eux qu'ils ne doivent s'employer pour moi.

L'entendez-vous, mes chers auditeurs; et puis-je espérer que, dans la corruption du siècle, vous goûtiez une maxime si chrétienne et si sainte? Il s'agit de savoir si vous la faites entrer dans la conduite de votre vie, et si vos sentiments sont conformes là-dessus et aux exemples et aux instructions de votre Dieu. Car enfin Jésus-Christ l'a dit, que ce serait la marque qui nous distinguerait des païens; et c'était à vous-mêmes et de vous-mêmes qu'il parlait, en défendant à ses apôtres d'être de ces hommes vains et superbes qui cherchent à dominer: *Non ita erit inter vos*¹. Voyons donc si, parmi ceux qui se poussent aux honneurs du monde, on ne trouve point de ces âmes païennes qui abusent de leur condition, et qui, joignant l'orgueil à l'autorité, la rendent également impérieuse et insupportable. Voyons si, dans le christianisme, malgré l'exemple d'un Dieu humilié et anéanti, on ne trouve pas encore tous les jours de ces maîtres hautains et durs, qui ne savent que se faire obéir, que se faire servir, que se faire craindre, sans savoir ni compatir, ni soulager, ni condescendre, ni se faire aimer; qui, usant de toute la force et souvent même de toute l'aigreur du commandement, n'y mêlent jamais, selon le précepte de l'Apôtre, l'onction et la douceur de la charité. L'esprit de domination que je combats, ne manquera pas de prétextes pour se justifier; mais la parole que je prêche aura encore plus d'efficacité pour le confondre. Appliquez-vous.

On se flatte, parce qu'on est élevé, d'un prétendu zèle de faire sa charge, de soutenir ses

droits, de garder son rang; on va plus loin, et quelquefois même on se fait de ses fiertés et de ses hauteurs un devoir, tant l'amour-propre est ingénieux à nous déguiser les vices les plus grossiers sous l'apparence des plus pures vertus. Mais, répond saint Bernard, si c'est un zèle de faire sa charge, et un vrai zèle, pourquoi ce zèle ne s'allume-t-il qu'en certaines rencontres et lorsqu'il est question d'abaisser les autres et de prendre l'ascendant sur eux? pourquoi, dans tout le reste, devient-il si paresseux et si lent? pourquoi le voit-on languir et s'éteindre, du moment que l'ambition est satisfaite? Car quelque subtils que nous soyons à nous tromper nous-mêmes, voici, chrétiens, le sujet de notre honte, et il faut que nous en convenions. Ne s'agit-il que d'une fonction pénible, laborieuse, de pure charité et de nul éclat, ce zèle de faire sa charge et de maintenir son rang nous inquiète peu; mais qu'il y ait une préséance à disputer; une soumission à exiger, une loi à imposer, c'est là qu'il se réveille, et qu'il se réveille tout entier. Il était assoupi, et sur toute autre chose il le serait encore; mais il n'y a que ce point d'honneur qui le pique et qui le ranime. Or, est-ce là seulement ce qui doit piquer et animer un zèle chrétien? De plus, poursuit saint Bernard, est-ce faire sa charge, que d'en rendre le joug fâcheux, pesant et presque insoutenable à ceux qui le doivent porter? est-ce faire sa charge, que d'irriter les esprits, au lieu de les gagner; que de révolter les cœurs, au lieu de les soumettre; que d'accabler les uns de chagrins, de jeter les autres dans le désespoir, d'insulter à ceux-ci, de rebutter et de désoler ceux-là, d'exciter mille murmures, et de renverser toute la subordination, en voulant l'établir et la rendre trop exacte? Car voilà à quoi aboutit ce zèle dont l'ambition se pare; à ne rien faire pour vouloir trop faire, et à détruire au lieu d'édifier. On s'entête de certains droits qu'on veut soutenir; et parce qu'on ne consulte point l'humilité chrétienne, il faut les soutenir ces droits, soit réels, soit prétendus, à quelque prix que ce puisse être. Il faut, quelque plaie qu'en reçoive la charité, et quoi qu'il en doive coûter au prochain, les faire valoir dans toute leur étendue, les poursuivre dans toute leur rigueur, n'en rien céder, n'en rien rabattre, n'entendre à nul accommodement, à nulle composition: pourquoi? parce qu'on est possédé cet esprit d'empire et de domination qui souvent même, par le plus déplorable aveuglement, d'une pure jalousie d'autorité, se fait une vertu et une justice.

Jalousie d'autorité: ah! tentation funeste, à

¹ Math., xx, 28.

quelles extrémités et à quels excès ne peries-tu pas tous les jours les hommes ? combien de scandales as-tu causés ? combien de ressentiments et de vengeances-as-tu autorisés ? de quels maux n'as-tu pas été le principe, et quels biens n'as-tu pas mille fois arrêtés ? Si l'humilité, telle que notre Evangile nous la propose, servait à cette passion de correctif et de remède, Dieu en tirerait sa gloire ; et ces droits, qui nous touchent si sensiblement, n'en seraient que mieux maintenus : mais parce qu'on ne sait rien ménager, et que, pour venir à bout de ses entreprises, on suit le génie altier et indépendant de l'ambition, il faut que, pour un droit souvent très-frivole, souvent douteux, souvent chimérique, la paix soit troublée, l'union et la concorde ruinées, l'innocence opprimée, la patience outrée ; que le dépit et la haine s'emparent des cœurs, et qu'un fantôme mette partout le désordre et la confusion.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les plus impérieux, ce sont communément ceux à qui cet empire qu'ils affectent doit moins convenir. Des gens qui de leur fonds ne sont rien, des gens sortis de l'obscurité et du néant, mais devenus grands par machines et par ressorts, ce sont là ceux qui parlent avec plus d'ostentation, qui agissent avec plus d'autorité, et qui, pour relever leur fausse grandeur, se font une gloire d'abaisser même et de dominer les vrais grands. Ce n'est pas assez : des gens dévots par état et par profession, des gens plus obligés par là même à dépouiller, du moins à mépriser toute supériorité humaine, ce sont quelquefois les plus jaloux de leurs prétentions, les plus obstinés dans leurs sentiments, les plus absolus dans leurs ordres. Qui voudrait leur résister, qui voudrait les contredire et contester avec eux, à quels retours ne s'exposerait-il pas, et quels scandales n'en a-t-on pas vus ?

Tel est, mes chers auditeurs, le cours du monde ; et, sur quoi nous ne pouvons assez gémir, tel est le cours du monde le plus chrétien. Ce n'est pas seulement dans les cours des rois, ni dans le monde profane, qu'on se laisse enfler de la sorte, et qu'on aime à exercer son pouvoir et à le faire sentir. Rien de plus commun, ô opprobre de notre siècle, disons mieux, ô opprobre de tous les siècles ! non, rien de plus commun dans l'Eglise même, dans cette Eglise fondée néanmoins sur l'humilité de Jésus-Christ. Contre l'avis que nous donne l'Apôtre de ne chercher point à dominer dans le clergé : *Neque ut dominantes in clericis* ¹ ; on envisage les plus

saintes dignités par les respects, par les hommages qu'elles attirent, et non point par le travail qui en doit être inséparable. On oublie qu'on est père, qu'on est pasteur, et l'on se souvient seulement qu'on est maître. On réduit les âmes dans une espèce de servitude. Saint Paul veut que l'on traite les serviteurs comme ses frères, et l'on traite ses frères comme des esclaves. On a une secrète complaisance à tenir bas ceux-ci ; on se vante comme d'un succès d'avoir humilié ceux-là ; on s'en glorifie, on en fait trophée. On veut que tout plie, que tout se soumette, dès qu'on a prononcé une parole ; et souvent on refuse soi-même de se soumettre à des puissances supérieures dont on relève, et de plier sous une juste domination. Qu'on eût une semblable autorité, on saurait bien la faire valoir ; mais qu'on y soit sujet, on ne veut plus la reconnaître. Est-ce là l'esprit de Dieu ? sont-ce là les enseignements que Jésus-Christ nous a donnés ? est-ce ainsi que les apôtres ont converti le monde ? Ah ! chrétiens, tenons-nous toujours et en tout à la belle maxime du Sauveur des hommes : *Qui major est inter vos, fiat sicut minister* ¹. Plus votre rang vous distingue des autres, plus devez-vous vous en approcher ; plus devez-vous, pour user de cette expression, vous humaniser ; plus devez-vous avoir de douceur, de modération, de charité. Si j'insiste sur cette morale, et si je le fais avec la sainte liberté de la chaire, vous ne pouvez la condamner. Quand je parle aux peuples, mon ministère m'oblige à leur apprendre le respect et l'obéissance qu'ils vous doivent ; mais puisque je vous parle dans cette cour, puisque je parle à des grands, je dois vous dire ce qu'ils doivent aux peuples. Honneurs du siècle, vocations de Dieu ; honneurs du siècle, assujettissements à servir le prochain ; enfin honneurs du siècle, engagements à travailler et à souffrir, c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Le monde n'en conviendra jamais ; mais de quelque manière qu'en juge le monde, c'est une vérité éternelle qui subsistera toujours, que les établissements et les rangs d'honneur, tout propres qu'ils paraissent à flatter notre cupidité, ne sont néanmoins, à les bien prendre, que des engagements à souffrir. Aussi quand ces deux frères, enfants de Zébédée, demandèrent au Fils de Dieu les premières places de son royaume, et qu'ils crurent y devoir trouver une béatitude et une félicité anticipée, le Sauveur sut bien les détromper par cette réponse qu'il

¹ Petr., v, 3.

¹ Matth., xx, 26.

leur fit : *Poteslis bibere calicem quem ego bibiturus sum* ? Pouvez-vous boire le calice de mes souffrances ? leur donnant à entendre que l'un était inséparable de l'autre, et que cette préséance, dont ils se formaient une fausse idée, ne serait pour eux, s'ils l'obtenaient, qu'une mesure plus abondante de travaux, de tribulations, de croix : *Calicem quidem meum bibetis*. Après cela, mes frères, dit saint Augustin, devons-nous chercher dans le monde, et y pouvons-nous espérer des honneurs exempts de cette condition, c'est-à-dire des honneurs purs, et qui ne soient pas mêlés ou même remplis d'afflictions et de peines ? S'il en est de tels, c'est pour le ciel qu'ils sont réservés : ceux de la terre sont d'une autre espèce, et Dieu ne nous les propose que comme des calices d'amertume. Si nous les envisageons autrement, nous ne les connaissons pas, et si nous en usons autrement, nous les corrompons.

Pour vous faire entendre ma pensée, je ne vous parlerai point de ces accidents imprévus, de ces événements tragiques, dont nous sommes si souvent spectateurs. Je ne vous dirai rien de ces revers et de ces tristes révolutions, que nous appelons décadences et malheurs du siècle ; et où ces mêmes honneurs qui furent pour nous d'abord le sujet d'une douce joie, tout à coup évanouis et perdus, nous tiennent lieu, par les regrets qu'ils nous laissent, de tourment et de supplice. Ne nous en prenons point à la malignité de la fortune, qui, jalouse, pour ainsi dire, de nous avoir élevés, et comme ennemie de son propre ouvrage, nous en attire bientôt elle-même la haine et l'envie : en sorte que ces grâces nous deviennent dans la suite une source inépuisable d'ennuis, de dégoûts, de troubles, de chagrins. Vous en êtes bien mieux instruits que nous ; et si j'en cherchais des témoins, je n'en voudrais point d'autres que vous-mêmes. Arrêtons-nous donc à ce qu'il y a dans cette matière de plus essentiel. Supposons l'homme chrétien dans une prospérité constante et toujours égale, et voyons si, pour être plus élevé, il a droit de se promettre une vie plus douce et plus comode. Je soutiens, moi, que, par cette raison-là même, il n'y a rien au contraire dans la vie de si amer à quoi il ne doive s'attendre, ni rien de si dur qu'il ne doive être prêt à supporter. Pourquoi ? en voici les preuves : écoutez-les. C'est que l'élévation où il se trouve, l'oblige à se faire de continuuelles violences ; c'est qu'elle le réduit à la nécessité d'endurer souvent beaucoup des autres ; c'est qu'elle l'engage dans une vie pleine de soins affligeants, dont il ne lui est pas permis

de se décharger ; c'est qu'elle exige de lui qu'en mille occasions il soit disposé à s'immoler, à se sacrifier comme une victime tantôt de la vérité, et tantôt de la justice et de l'innocence. Or, se faire de telles violences, souffrir de la sorte, agir de la sorte, se sacrifier, s'immoler de la sorte, est-ce goûter le repos, et y a-t-il là de quoi contenter les sens ? Reprenons.

Se faire violence à soi-même, premier engagement des honneurs du siècle. Car comment un homme constitué en dignité, s'il veut vivre selon les désirs de son cœur, et s'il n'a nul usage de la mortification évangélique, peut-il satisfaire aux obligations de son état ? Comment un chrétien, s'il a pour principe de s'épargner en tout et de ne se contraindre en rien, peut-il accomplir selon Dieu le ministère d'une charge ; être assidu aux fonctions ennuyeuses, se rendre ponctuel aux temps incommodes, se fixer aux lieux désagréables, où sa conscience l'attache aussi bien que son rang ? Si c'est un homme de plaisir, comment soutiendra-t-il mille fatigues qu'attire tout emploi, surtout un emploi important ? Il faut donc qu'il apprenne à se gêner ; et pour le bien apprendre, pour bien remplir la place qu'il occupe, il faut qu'il renonce à la mollesse et aux délices, qu'il prenne sur son repos, qu'il ne ménage pas même sa santé ; et qu'à l'exemple de saint Paul, ne tenant pas sa vie plus précieuse que lui-même, c'est-à-dire que son devoir et son salut, il trouve, presque sans y penser, dans l'usage des honneurs du siècle, la pratique de cette abnégation chrétienne qui consiste à porter sa croix, et à mortifier son esprit et sa chair.

Souffrir souvent et beaucoup des autres, second engagement des honneurs du monde. En effet, plus vous êtes élevé, plus vous êtes environné et assiégé d'hommes qui ont leurs défauts, qui ont leurs humeurs, qui ont leurs caprices, qui ont leurs intérêts, qui ont leurs passions et leurs vices ; plus vous êtes exposé aux traits de l'envie, à la censure, à la médisance. Combien en coûta-t-il à Moïse pour être le conducteur du peuple de Dieu ? de quelle patience dut-il s'armer pour fournir toute la carrière, et pour porter jusques au bout une qualité si onéreuse ? L'eût-il dignement soutenue, si, par une constance inébranlable, et par une modération que ces esprits indociles mettaient tous les jours à de nouvelles épreuves, il ne se fût comme endurci à la contradiction et aux injures ? Et pouvez-vous, mon cher auditeur, dans votre condition, quelle qu'elle soit, être fidèle à vos devoirs, si vous ne savez vous vaincre, si vous ne

¹ Matth., xx, 22.

savez vous faire dans les rencontres, si vous ne savez étouffer vos ressentiments, réprimer les saillies de votre cœur, recevoir mille déboires et les dévorer? Car fussiez-vous encore plus grand, fussiez-vous au faite de l'honneur, on vous enviera, et par conséquent on vous contrôlera, on vous traversera, on vous offensera. Si vous vous emportez, vous souffrirez de votre emportement même. Si vous vous surmontez, vous souffrirez de l'emportement des autres. Quoi qu'il en soit, vous n'éviterez jamais que ce qui vous élève ne soit au même temps ce qui vous pèse, et que les croix ne vous viennent de là même d'où vous tirez votre grandeur.

Mener une vie pleine de soins, et de soins affligeants, de soins inquiets, et dont on n'est pas en pouvoir de se défaire, troisième engagement des honneurs du siècle. Je vous le demande, mes frères; et sans parler des monarques et des souverains, qui ne sont pas eux-mêmes exempts de cette loi, dites-moi où est aujourd'hui le seigneur, où est le maître, où est le juge, le prélat, le magistrat, qui, pour l'être en chrétien, ne puisse pas et ne doit pas s'appliquer ces paroles de David : *Tribulatio et angustia invenerunt me* ¹; Les inquiétudes et les embarras me sont venus trouver? Je ne les cherchais pas, et je tâchais même à les éloigner de moi. Mais cette providence adorable de mon Dieu, qui dispose toutes choses pour mon salut, leur a donné entrée dans mon âme, et je me vois chargé de soins qui m'accablent : *Tribulatio et angustia invenerunt me*. Sentiment, dit saint Bernard, bien capable de rabattre ces vaines enflures, et de modérer ces complaisances qu'inspirent d'abord certaines distinctions et certains rangs honorables dans le monde, puisqu'on n'est guère sensible à l'honneur quand on y trouve plus de peine que d'éclat : *Non est quod blandiatur celsitudo, ubi sollicitudo major*.

Enfin, avoir toujours son âme entre ses mains, et toujours être en disposition de s'immoler soi-même, ou pour la justice, ou pour la vérité, quatrième engagement des honneurs du monde. Car pourquoi Dieu vous a-t-il donné ce crédit, pourquoi vous a-t-il placé sur la tête des autres, si ce n'est pour lui faire, quand sa cause le demande, un plus grand sacrifice de vous-même? Vous vous autorisez quelquefois la parole de l'Apôtre, que celui qui désire la plus sainte de toutes les dignités désire une œuvre louable et honnête : *Qui episcopatum desiderat, bonum opus desiderat* ²; mais saint Jérôme vous ferme la bouche, en vous répondant que la

plus sainte de toutes les dignités était, dans le temps qu'en parlait saint Paul, la plus prochaine disposition au martyre et à la mort. J'ajoute à la pensée de saint Jérôme ce que vous n'avez peut-être jamais compris, et ce qu'il est bon que vous compreniez une fois : qu'il n'y a point sur la terre de supériorité, point de dignité qui ne vous engage indispensablement à vous faire, en certaines conjonctures, le martyr du bon droit et de l'équité, le martyr de l'innocence, le martyr de la religion, le martyr de la gloire de Dieu; que vous devez alors abandonner tous vos intérêts, et qu'autrement, tout chrétien que vous êtes de profession, vous n'êtes en effet qu'un mondain et un réprouvé.

Cela est difficile, je le veux; mais n'est-il pas juste, dit saint Ambroise, qu'après avoir reçu beaucoup de Dieu, vous soyez tenu à beaucoup pour Dieu? N'est-ce pas ainsi que Dieu par sa sagesse a ordonné les choses, attachant l'honneur aux charges et aux emplois pour en adoucir la peine, et joignant la peine aux emplois et aux charges pour en bannir la présomption et la corruption? Car voilà l'idée qu'en ont eue tous les vrais fidèles, qui dans les hauts rangs où Dieu les a fait monter, ne se sont jamais regardés que comme des hosties vivantes pour essayer tout, pour porter tout, pour se dévouer à tout, pour seconder les desseins de la Providence sur eux, et pour les remplir.

Or, là-dessus qu'avez-vous à répondre, hommes du siècle? par où justifiez-vous cette vie oisive et sans action, dans des places qui demandent une vigilance sans relâche et toute votre attention? Paisibles possesseurs et vains idolâtres d'un honneur dont l'éclat repaît votre vanité, mais dont les obligations étonnent votre amour-propre, venez vous contempler dans le tableau que je vous présente, venez reconnaître l'énorme opposition qui se rencontre entre votre conduite et vos devoirs, venez apprendre ce que vous devez être, et vous confondre de ce que vous n'êtes pas. Je sais que vous trouverez assez de vaines excuses; je sais que vous imaginerez assez de prétextes pour vous persuader que, dans l'exercice de votre ministère, on doit être au content de vous que vous l'êtes de vous-mêmes. Mais examinons de bonne foi la chose, et raisonnons. Car être sans cesse occupé de ses divertissements et de son plaisir, et presque jamais de ses fonctions et de son emploi; fuir un travail que vous devez au public, et que le public attend de vous; avoir horreur d'une assiduité nécessaire, que vous traitez de captivité et d'esclavage; se décharger sur autrui des soins

¹ Psalm., cxviii, 143. — ² 1 Timoth. III, 1.

qui vous regardent personnellement, et dont vous êtes par vous-mêmes responsables; ne pouvoir se tenir là où il faut être, et se trouver partout où il faudrait n'être pas; rejeter toute affaire qui incommode, qui fatigue, quoique Dieu ne vous ait fait ce que vous êtes que pour en être fatigués et incommodés; n'écouter que la prudence humaine, et ne vouloir jamais se commettre en rien, jamais s'exposer à rien, dans des occasions où l'on craint de se perdre, mais où Dieu veut que vous vous perdiez selon le monde, et que vous vous exposiez; en un mot, ne prendre de votre condition que le doux et l'agréable, et en laisser le pénible et le rigoureux, secret que le monde enseigne, et que vous avez si bien appris; ce n'est pas assez : regarder d'un œil indifférent ce qui devrait vous donner de saintes inquiétudes, ce qui devrait exciter tout votre zèle; des abus qu'il faudrait corriger, des violences qu'il faudrait réprimer, des injustices qu'il faudrait réparer, des scandales qu'il faudrait faire cesser; au contraire, éclater avec impatience, avec chaleur, avec emportement sur les moindres sujets, et dans une place néanmoins où l'on doit toujours se posséder soi-même, où l'on doit toujours être maître de soi-même, toujours se modérer, se retenir, sans jamais écouter la sensibilité et sans jamais la faire paraître; que dis-je? abuser de son pouvoir pour satisfaire ses animosités particulières et ses ressentiments, pour autoriser ses vengeances, pour se rendre redoutable dans une ville, pour faire souffrir tout un pays et ne rien souffrir soi-même : tout cela et tout ce que je passe (car je serais infini, si je voulais épuiser cette morale et toucher mille autres articles non moins importants), tout cela, encore une fois, vous convient-il? Est-ce là ce que demande votre état? est-ce pour cela que la Providence a établi dans le monde cette diversité de conditions, qu'elle a placé les uns sur le buffet comme des vases d'honneur, et qu'elle a laissé les autres dans la poussière? Dieu en vous distinguant et en vous élevant a-t-il prétendu vous entretenir dans l'oïveté, vous faire vivre dans le repos, fournir à toutes vos commodités, vous abandonner à vous-mêmes, et à tous les désirs, à tous les ressentiments de votre cœur? n'a-t-il fait le monde que

pour vous? ou n'est-ce pas pour le gouvernement et le bon ordre du monde qu'il vous a choisis? Or, pour maintenir cet ordre, n'y a-t-il ni réflexions à faire, ni mesures à prendre, ni précautions à garder, ni hasards à courir, ni obstacles à vaincre, ni étude, ni ménagements nécessaires?

Ah! mon cher auditeur, saint Bernard le disait dans un sentiment d'humilité; mais pouvez-vous pas le dire avec vérité : Je suis la chimère de mon siècle : *Chimæra sæculi*? Car je suis tout, et je ne suis rien; ou plutôt, je peux parvenir à tout, et ne m'acquitter de rien; je suis dans la magistrature, et je n'ai du magistrat que l'autorité et la robe : c'est l'être et ne l'être pas. Je suis dans les affaires, et je n'ai de l'homme d'affaires que l'opulence et le faste : c'est l'être et ne l'être pas. Je suis dans l'Eglise, et je n'ai de l'ecclésiastique que le caractère et l'habit : c'est l'être et ne l'être pas : *Chimæra sæculi*. Le beau spectacle! poursuivait le même Père au sujet de certains ministres de Jésus-Christ, le beau spectacle de les voir engagés dans l'Eglise; pourquoi? pour en recueillir les revenus, pour se montrer sous la mitre et sous la pourpre; jamais pour servir à l'autel, jamais pour assister à l'office divin, jamais pour subvenir aux besoins des pauvres, jamais pour vaquer à l'instruction des peuples, jamais pour s'employer à l'édification des âmes que la Providence leur a confiées. Que sont-ils? on ne peut bien le dire, puisqu'ils ne sont, à proprement parler, ni du monde, ni de l'Eglise, ni de la robe, ni de l'épée : *Chimæra sæculi*.

Ouvrons, mes frères, ouvrons aujourd'hui les yeux : et pour nous apprendre, ô mon Dieu, à bien user des honneurs du siècle, apprenez-nous seulement à être raisonnables : car il ne faut qu'être raisonnable pour en comprendre les obligations. Détrompez-nous, Seigneur, des fausses idées que nous avons des choses, et dissipez par les lumières de votre Evangile les erreurs où nous sommes tombés par la corruption du monde. Ne permettez pas qu'une lueur passagère nous éblouisse, et que des honneurs mortels et périssables nous fassent perdre cette gloire immortelle où vous nous appelez, et où nous conduisent, etc.

SERMON POUR LE JEUDI DE LA DEUXIÈME SEMAINE.

SUR LES RICHESSES.

ANALYSE.

SUJET. Or, il arriva que le pauvre mourut, et qu'il fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli dans l'enfer.

Voilà, dit saint Augustin, un partage bien surprenant ; mais il ne doit, après tout, ni désespérer les riches, ni enfler les pauvres. Car s'il y a des riches dans l'enfer, on y verra pareillement des pauvres ; et s'il y a des pauvres dans le ciel, tous les riches n'en seront pas exclus, puisque Abraham lui-même nous est aujourd'hui représenté dans la gloire, après avoir possédé sur la terre, selon le témoignage de l'Écriture, des biens immenses. Il faut néanmoins convenir que l'opulence est un plus grand obstacle au salut que la pauvreté : pourquoi ? c'est ce que je vais vous apprendre dans ce discours.

DIVISION. Les richesses servent de matière à trois malheureuses concupiscences, que saint Jean nous a marquées : concupiscence des yeux, concupiscence de la chair, et orgueil de la vie. Pour mieux entendre ma pensée, il faut distinguer trois choses dans les richesses : l'acquisition, la possession et l'usage. Or, l'acquisition des richesses, ou le désir d'acquérir des richesses, est communément une occasion d'injustice, et voilà l'effet de la concupiscence des yeux : première partie. La possession des richesses enfle naturellement une âme vaine, et rien n'est plus propre à lui inspirer ce que le bien-aimé disciple appelle orgueil de la vie : deuxième partie. Enfin, le mauvais usage des richesses entretient dans un cœur l'amour du plaisir, et fomenté la concupiscence de la chair : troisième partie. L'homme du siècle injuste, parce qu'il veut acquérir les biens de la terre. L'homme du siècle orgueilleux, parce qu'il possède les biens de la terre. L'homme du siècle voluptueux, parce qu'il use mal des biens de la terre.

PREMIÈRE PARTIE. L'homme du siècle injuste, parce qu'il veut acquérir les biens de la terre. Tout riche, disait saint Jérôme, est ou injuste dans sa personne, ou héritier de l'injustice d'autrui. Quoique cette proposition ait paru dure, l'expérience ne la vérifie que trop. Parcourez les maisons et les familles distinguées par les richesses : à peine en trouverez-vous quelques-unes où l'on ne vous fasse pas voir une succession d'injustice aussi bien que d'héritage. Je sais quelles conséquences s'ensuivent de là ; ou plutôt, je sais de quelles erreurs la plupart des riches se laissent préoccuper sur cela : mais malheur à eux s'ils se livrent à une aveugle cupidité ! et malheur à moi si je leur dissimulais des vérités qui les doivent sauver !

Quoi qu'il en soit, je dis d'abord, d'après l'Apôtre, que le désir d'acquérir des richesses est communément une source d'injustice : pourquoi ? 1° c'est qu'on veut être riche à quelque prix que ce soit ; 2° c'est qu'on veut être riche sans se prescrire de bornes ; 3° c'est qu'on veut être riche en peu de temps. Trois désirs capables de pervertir les saints mêmes.

1° On veut être riche à quelque prix que ce soit. Voilà la fin qu'on se propose. Des moyens, on en délibérera ; mais il faut avoir. On voudrait bien y parvenir par des voies honnêtes, mais au défaut de ces voies honnêtes, on est disposé à prendre toutes les autres. C'est ce que le satirique de Rome reprochait à ses concitoyens ; et ne peut-on pas bien nous faire le même reproche ? Voilà, leur disait-il, comment vous raisonnez : *Rem, si possis, recte ; si non, quocumque modo, rem.* Or, supposons un homme dans cette disposition, que ne fera-t-il pas, et qui pourra l'arrêter ?

2° On veut être riche sans se prescrire de bornes. Car où sont aujourd'hui les riches qui se tiennent dans une sage modération ? En vain on leur représente tout ce qui peut amortir le feu de leur avare convoitise ; ils se répondent secrètement qu'on n'en a jamais assez. Or, quelles injustices cette passion effrénée ne doit-elle pas traîner après soi ? De là tant d'anathèmes que les prophètes ont prononcés contre cette faim dévorante.

3° On veut être riche en peu de temps. S'enrichir par une longue épargne et par un travail assidu, c'était l'ancienne route que l'on suivait dans la simplicité des premiers siècles : mais dans la suite on a trouvé des chemins raccourcis et bien plus commodes. Or, il est de la foi que le satirique cherche à s'enrichir promptement, ne gardera pas son innocence : *Qui festinat ditari, non erit innocens.* Et certes, il est incompréhensible, par exemple, qu'avec des profits et des appointements réglés, on fasse tout à coups de fortunes telles que nous en voyons. Cela va, dites-vous, à damner bien des gens d'honneur ; mais, 1° en quel sens les appelle-t-on gens d'honneur ; 2° si ces prétendus gens d'honneur trouvent ici leur condamnation, c'est à eux à y prendre garde.

Faut-il s'étonner après cela que le Fils de Dieu, parlant des richesses, les appelle richesses d'iniquité ? Faut-il demander pourquoi le Sage cherchait partout un homme juste, qui n'eût point couru après l'or et l'argent ; et pourquoi il le regardait comme un homme de miracles ? Mais, reprend saint Augustin, s'il est rare de trouver un juste désintéressé, combien plus doit-il être, je ne dis pas difficile, mais impossible qu'un homme attaché à son intérêt se maintienne dans l'état de juste ? Voulez-vous, conclut saint Bernard, modérer cet injuste désir ? comprenez l'obligation de l'aumône. Ou vous êtes riche et vous avez du superflu, et alors ce superflu n'est pas pour vous, mais pour les pauvres ; ou vous êtes dans une fortune médiocre, et alors que vous importe d'amasser ce que vous ne pourrez garder ?

DEUXIÈME PARTIE. L'homme du siècle orgueilleux, parce qu'il possède les biens de la terre. L'Apôtre, écrivant à son disciple Timothée, lui recommandait particulièrement d'ordonner aux riches de ne s'enorgueillir point de leur fortune. Car il savait, dit saint Augustin, que l'esprit du christianisme est essentiellement opposé à l'esprit d'orgueil, et d'ailleurs il n'ignorait pas que l'esprit d'orgueil est comme inséparable des richesses.

En effet, les richesses inspirent naturellement deux sentiments d'orgueil : l'un à l'égard des hommes, l'autre à l'égard de Dieu. 1° Orgueil envers les hommes, que nous appelons suffisance et fierté ; 2° orgueil envers Dieu, qui dégénère en libertinage et en impiété.

1° Orgueil envers les hommes. C'est une suite de l'état où le riche se trouve par son opulence. N'avoir besoin de personne,

premier effet de l'opulence, et disposition prochaine à mépriser tout le monde. Qu'ai-je à faire de celui-ci, dit un riche mondain, et que me reviendra-t-il d'avoir des égards pour celui-là ? Plus d'affabilité, de douceur, de patience, de déférence.

Voir tout le monde dans la dépendance, c'est-à-dire se voir recherché de tout le monde, redouté de tout le monde, obéi de tout le monde, autre effet de la richesse : et qu'y a-t-il de plus propre à entretenir la présomption d'une âme superbe ? L'humiliation du riche serait de penser quels sont ces serviteurs et ces amis dont il se glorifie : serviteurs et amis intéressés. Mais il n'importe, c'est une gloire pour lui d'avoir, sous ce nom d'amis, beaucoup de mercenaires et beaucoup d'esclaves.

Être en pouvoir de tout entreprendre et de tout faire avec impunité, troisième effet de l'abondance, pour qui s'en prévaloir. Les lois sont pour les misérables, disait Salomon ; mais aux riches tout est permis. Et voilà, selon la parole du prophète royal, ce qui les rend fiers et insolents : *Ideo tenuit eos superbia*

Avoir même, quoi qu'on fasse, des approbateurs, quatrième effet de l'opulence. Le pauvre parle avec sagesse, dit le Saint-Esprit, et à peine le souffre-t-on. Le riche parle mal à propos, et on l'écoute avec respect ; on loue jusques aux désirs de son cœur. Enfin, quiconque est riche est éminemment toutes choses, et sans mérite, il a tout mérite. Ne serait-ce donc pas une espèce de prodige, s'il savait se garantir de l'orgueil ?

2^e Orgueil envers Dieu. Saint Paul ne parle presque jamais de l'avarice, qu'il ne la traite d'idolâtrie : *Quæ est simulacrorum servitus*. Et en effet le dieu du riche, c'est son argent, puisque c'est son argent qu'il aime et en son argent qu'il se confie, au mépris du vrai Dieu. Exemple de cet homme dont parle le prophète Osée, qui disait : Je suis devenu riche, et dans mes richesses j'ai trouvé mon idole : *Dives effectus sum, inveni idolum mihi*. Combien de riches sont dans ce sentiment ? et sans qu'ils s'en expliquent, leur conduite nous fait assez connaître les véritables dispositions de leur cœur. Qu'est-ce qu'un riche, dans l'usage du siècle ? Un homme, ou absolument sans religion, ou qui n'a que la surface de la religion, ou qui n'a que très-peu de religion. Je ne prétends pas néanmoins que tous les riches soient de ce caractère ; mais je dis que la possession des richesses, sans une humilité héroïque, conduit là et aboutit là. Le remède est de bien comprendre : 1^o que ces richesses passeront ; 2^o que le riche même n'en est, par rapport à Dieu, que le dépositaire et le dispensateur ; et qu'en vertu de l'obligation indispensable de l'aumône il en doit une partie aux pauvres.

TROISIÈME PARTIE. L'homme du siècle voluptueux, parce qu'il use mal des biens de la terre. Il paraît étrange d'abord que le riche de notre Evangile ait été si hautement condamné de Jésus-Christ. Qu'avait-il fait pour mériter de l'être ? Il était vêtu de pouce et de lin ; mais sa condition ne le demandait-elle pas ? Il se traitait magnifiquement ; mais sans cela que lui eût servi son bien ? C'est ainsi que le monde en juge ; et moi je réponds que le monde se trompe, quand il se persuade que dès là qu'on est riche, on aït droit de vivre plus somptueusement et plus voluptueusement. La morale du paganisme pourrait me fournir là-dessus de quoi confondre bien des chrétiens. Mais quoi qu'en aient pensé les païens mêmes, la morale de l'Evangile va bien encore plus loin. Car elle nous apprend que plus un chrétien est riche, plus il doit être pénitent ; et cela par trois raisons : 1^o parce que le riche est beaucoup plus exposé que le pauvre à la corruption des sens ; 2^o parce qu'il est communément plus chargé d'offenses et plus redevable à la justice de Dieu ; 3^o parce qu'il trouve dans sa condition plus d'obstacles à la pénitence, qui néanmoins est la seule voie par où il puisse retourner à Dieu et se sauver.

Mais si cela est, que ferai-je de mes revenus ? Ils vous serviront pour honorer Dieu, pour exercer la charité envers vos frères, pour racheter vos péchés.

Voilà l'usage qu'il faudrait faire de vos richesses ; mais voici celui qu'on en fait. Je ne parle point de tant d'abominations, de tant de commerces infâmes, dont l'argent est le lien et le soutien, et où sont quelquefois employés les biens mêmes de l'Eglise. Laissons toutes ces horreurs. Mais je parle de ce que la coutume et l'esprit du siècle semblent avoir rendu, non-seulement supportable, mais louable, tout opposé qu'il est aux maximes de l'Evangile. Parce qu'on a du bien, on en veut jouir sans restriction, et dans toute l'étendue des désirs qu'un attachement infini à soi-même et à sa personne peut inspirer. On veut que le fruit des richesses soit tout ce qui peut contribuer à une vie commode, pour ne pas dire délicate. Et de là il ne faut plus espérer que la chair soit jamais sujette à l'esprit, ni l'esprit à Dieu.

Pleurez donc, mes frères, conclut l'apôtre saint Jacques en parlant aux riches ; car le temps viendra où vos biens vous seront enlevés, où vos richesses porteront témoignage contre vous, et où ces trésors d'iniquité seront pour vous des trésors de colère et de vengeance. Mais pour en faire des trésors de justice et de sainteté, partagez-les avec les pauvres. Et vous, pauvres, apprenez à vous consoler dans votre pauvreté, puisqu'elle vous met à couvert des dangers et du malheur des riches. Ne soyez pas seulement pauvres par nécessité, mais soyez-le de cœur. Car que vous servirait d'être dépourvus de biens, si vous aviez le cœur plein de désirs ? *Quid tibi prodest si egres facultate, et ardes cupiditate ?*

Factum est autem, ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abrahamæ. Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno.

Or, il arriva que le pauvre mourut, et qu'il fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli dans l'enfer. (Saint Luc, xvi, 22.)

Un pauvre glorifié dans le ciel, et un riche enseveli dans l'enfer ; un pauvre entre les mains des anges, et un riche livré aux démons ; un pauvre dans le sein de la béatitude, et un riche au milieu des flammes, n'est-ce pas, dit saint Augustin, un partage bien surprenant, et qui pourrait d'abord désespérer les riches et enfler les pauvres ? Mais non, riches et pauvres, ajoute ce saint docteur, n'en tirez pas absolument cette conséquence ; car s'il y a des riches dans l'enfer, on y verra pareillement des pauvres ; et

s'il y a des pauvres dans le ciel, tous les riches n'en seront pas exclus. N'en cherchons point ailleurs la preuve que dans l'Evangile même du mauvais riche, et voyez Lazare qu'il méprisait, et à qui il refusait jusqu'aux miettes qui tombaient de sa table ; c'est un pauvre, il est vrai, et ce pauvre est emporté par les anges : *Quis sublatus est ab angelis ? Pauper*. Mais où est-il emporté ? dans le sein d'Abraham, de ce riche qui, selon le témoignage de l'Ecriture, possédait des biens immenses. *Quo sublatus est ? in sinum Abrahamæ*. Voilà donc tout à la fois dans le séjour de la gloire, et un riche et un pauvre ; ou plutôt tous deux riches et tous deux pauvres ; tous deux riches de Dieu et des trésors de la grâce, et tous deux pauvres de cœur et détachés des biens de la terre : *Ambo Deo divites, ambo spiritu pau-*

peres. Et je veas dis ceci, mes frères, conclut saint Augustin, afin que les pauvres ne condamnent pas témérairement les riches, et que les riches ne perdent pas si aisément toute espérance. Conclusion admirable, et contre le désespoir des uns, et contre la présomption des autres.

Il faut, après tout, convenir, chrétiens, que l'opulence est un plus grand obstacle au salut que la pauvreté ; et nous sommes obligés de reconnaître que le Fils de Dieu a canonisé les pauvres, et qu'il a frappé les riches de sa malédiction. Nous savons en quels termes il s'en est expliqué, et combien de fois il nous a fait entendre qu'il était, sinon impossible, au moins très-difficile qu'un riche entrât dans le royaume du ciel : *Quam difficile, qui pecunias habent, introibunt in regnum Dei* ! Or, d'où peut venir cette extrême difficulté ? c'est de quoi je vais vous instruire après que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave, Maria*.

De toutes les idées que nous pouvons nous former du monde profane, du monde perverti et corrompu, du monde réprouvé de Dieu, la plus juste, ce me semble, est celle que nous en donne le bien-aimé disciple saint Jean, quand il nous dit que tout ce qu'il y a dans le monde n'est que concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie : *Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ* ². Concupiscence des yeux, qui, inspirant à l'homme un secret dégoût de ce qu'il a, lui fait désirer et rechercher ce qu'il n'a pas. Orgueil de la vie, qui, élevant l'homme au-dessus de lui-même, lui donne du mépris pour les autres, et lui fait même oublier Dieu. Concupiscence de la chair, qui, par le charme du plaisir, séduisant la raison de l'homme, le rend esclave de ses sens. Voilà, dit saint Augustin, les trois maladies contagieuses qui se sont répandues dans le monde, et qui en ont infecté les plus saines parties. Concupiscence des yeux, ou envie d'avoir, qui est la racine de tous les maux, mais en particulier de l'injustice. Orgueil de la vie, qui est l'ennemi de la charité, et qui conduit jusqu'à l'impiété. Concupiscence de la chair, d'où naissent les passions impures, et d'où viennent les plus honteux excès. Or, je trouve, chrétiens, que les richesses, par l'abus que le monde en fait, servent de matière à ces trois malheureuses concupiscentes, et que la raison la plus générale, comme la plus naturelle, pourquoi les hommes sont

injustes, superbes, sensuels, c'est qu'ils sont riches, ou qu'ils ont la passion de l'être.

Car, pour vous expliquer mon dessein, et pour y mettre quelque ordre, je distingue, avec saint Chrysostome, trois choses dans les richesses : l'acquisition, la possession et l'usage. Sur quoi j'avance trois propositions qui m'ont paru avant de vérités incontestables, et dont il ne tiendra qu'à vous de tirer de grands fruits pour la réformation de vos mœurs. Car je dis que l'acquisition des richesses, dans la pratique du monde, est communément une occasion d'injustice ; ou, si vous voulez, que le désir d'acquérir des richesses, quand il n'est pas réglé par l'esprit chrétien, est une disposition prochaine à l'injustice, et voilà l'effet de la concupiscence des yeux : première vérité. Je dis que la possession des richesses enfle naturellement une âme vaine, et que rien n'est plus propre à lui inspirer ce que saint Jean appelle orgueil de la vie : seconde vérité. Enfin je dis que c'est le mauvais usage des richesses qui entretient dans un cœur l'amour du plaisir, et qui fomenté la concupiscence de la chair : troisième et dernière vérité. Appliquez-vous, mes chers auditeurs, à ces trois points de morale : l'homme du siècle injuste, parce qu'il veut acquérir les biens de la terre ; l'homme du siècle orgueilleux, parce qu'il possède les biens de la terre ; l'homme du siècle voluptueux, parce qu'il use mal des biens de la terre : trois caractères du riche mondain, qui vont partager ce discours. Mais à ces trois maux, quel remède ? celui même que négligea le mauvais riche, je veux dire l'aumône ; car il suffit de bien comprendre l'obligation de l'aumône pour être plus modéré dans le désir des richesses, plus humble dans la possession des richesses, plus saint dans l'usage des richesses. C'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il était difficile que saint Jérôme, malgré toute son autorité, évitât la censure des riches du siècle, quand il a dit généralement, et sans aucune modification, que tout homme riche est, ou injuste dans sa personne, ou héritier de l'injustice et de l'iniquité d'autrui : *Omnis dives aut iniquus est, aut hæres iniqui*. Cette proposition a paru dure et odieuse ; quelques-uns même l'ont condamnée comme indiscrète et fautive ; mais je doute qu'en la condamnant ils l'eussent approfondie avec des lumières aussi pures, et un sens aussi solide et aussi exact, que ce Père, dont un des caractères particuliers a été la science et l'usage du monde. Or, plus on entre dans le

¹ Marc., x, 23.—² I Joan., u, 16.

secret et dans la connaissance du monde, plus on demeure persuadé que ce saint docteur a dû parler de la sorte, et qu'en effet il y a peu de riches innocents, peu dont la conscience doit être tranquille, peu qui soient exempts de la malédiction où il semble que cette proposition les enveloppe. J'en appelle à votre expérience. Parcourez les maisons et les familles distinguées par les richesses et par l'abondance des biens; je dis celles qui se piquent le plus d'être honorablement établies, celles où il paraît d'ailleurs de la probité, et même de la religion : si vous remontez jusqu'à la source d'où cette opulence est venue, à peine en trouverez-vous où l'on ne découvre, dans l'origine et dans le principe, des choses qui font trembler.

Sans autre recherche que de ce qui a été ou de ce qui est même encore d'une notoriété publique, à peine en pourriez-vous marquer où l'on ne vous fasse voir une succession d'injustice, aussi bien que d'héritage ; c'est-à-dire où la mauvaise foi d'un père n'ait été, par exemple, le fondement de la fortune d'un fils, où la friponnerie de l'un n'ait servi à enrichir l'autre, où la violence de celui-ci n'ait fait l'élévation de celui-là ; et vous reconnaîtrez avec frayeur que tel qui passe aujourd'hui pour homme équitable et droit, et pour possesseur légitime de ce que ses ancêtres lui ont transmis, n'est pas moins chargé devant Dieu de leurs iniquités et de leurs crimes, qu'il est avantageusement pourvu, selon le monde, de leurs revenus et de leurs trésors : *Omnis dives aut iniquus est, aut hæres iniqui.*

Je sais, chrétiens, quelles conséquences s'ensuivent de là ; je sais quels troubles et quels scrupules je répandrais dans les consciences de tout ce qu'il y a de riches qui m'écoutent, si je les obligeais à creuser le fond de cet abîme, et à se faire parties contre eux-mêmes, pour examiner jusqu'où va sur ce point leur obligation ; au plutôt, je sais de quelles erreurs la plupart des riches se laissent préoccuper, fausement convaincus que, de quelque manière qu'aient été autrefois acquis les biens qu'ils possèdent aujourd'hui, ce n'est point à eux à faire le procès à la mémoire de leurs pères ; que d'exiger des enfants une telle discussion, c'est renverser l'ordre de la société ; que les péchés, s'il y en a eu, sont personnels ; et que, malgré les doutes les plus violents qui pourraient leur rendre suspecte la conduite de ceux à qui ils ont succédé, la bonne foi leur tient lieu d'une prescription sur laquelle ils ont droit de se reposer. Erreurs insoutenables dans les maximes de la vraie religion,

et qui servent néanmoins de prétextes à tant de riches du monde pour étouffer tous leurs remords. Mais malheur à eux, si, prévenus d'une aveugle cupidité qui les séduit, ils risquent, dans un sujet si important, les intérêts de leur salut et malheur à moi, si, par une lâche complaisance, et pour ne pas troubler leur fausse paix, je dissimule ici des vérités, quoique amères et fâcheuses, qui les doivent sauver !

Quoi qu'il en soit, chrétiens, c'est un oracle prononcé par le Saint-Esprit, et vérifié par l'expérience de tous les siècles, que quiconque veut devenir riche tombe dans les pièges du démon, et s'engage en mille désirs non-seulement vains, mais pernicieux, qui le précipitent enfin dans l'abîme de la perdition et de la damnation éternelle : *Qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem, et in laqueum diaboli, et desideria multa inutilia et nociva, quæ mergunt homines in interitum*¹. Ainsi l'a déclaré le grand Apôtre dans sa première Epître à Timothée. Sur quoi saint Chrysostome, examinant en particulier quels sont ces désirs, et raisonnant selon les principes de la morale et de la foi, observe que cette destinée malheureuse, et ce caractère d'injustice et de réprobation attaché aux richesses de la terre, vient de trois désordres dont il est rare de se préserver dans le soin d'acquérir. Appliquez-vous, s'il vous plait, aux réflexions de ce Père ; elles sont également sensibles et instructives. Car on veut être riche à quelque prix que ce soit ; on veut être riche sans se prescrire de bornes, et on veut être riche en peu de temps : trois désirs capables de pervertir les saints ; trois sources empoisonnées de toutes les injustices dont le monde est rempli. Une simple exposition va vous en faire connaître les funestes conséquences, et vous en découvrir la malignité.

On veut être riche ; voilà la fin qu'on se propose, et à laquelle on est absolument déterminé. Des moyens, on en délibérera dans la suite ; mais le capital est d'avoir, dit-on, de quoi se pousser dans le monde, de quoi faire quelque figure dans le monde, de quoi maintenir son rang dans le monde, de quoi vivre à son aise dans le monde ; et c'est ce que l'on envisage comme le terme de ses désirs. On voudrait bien y parvenir par des voies honnêtes, et avoir encore, s'il était possible, l'approbation publique ; mais, au défaut de ces voies honnêtes, on est secrètement disposé à en prendre d'autres, et à ne rien excepter pour venir à bout de ses prétentions. *O cives, cives ! quærenda pecunia pri-*

¹ 1 Tim., vi, 9.

mum est. Virtus post nummos ¹. C'est ce que disait le satirique de Rome, reprochant à ses concitoyens la dépravation de leurs mœurs : et pourquoi, reprend saint Augustin, n'écouterons-nous pas ces sages du paganisme, quand il s'agit de régler les nôtres ? O âmes vénales et intéressées ! s'écriait ce païen, voici l'indigne leçon que vous fait continuellement votre avarice, et que vous n'avez pas honte de suivre ! La vertu après le bien, mais le bien avant toutes choses. Quand nous en aurons, dites-vous, nous penserons à l'étude de la sagesse ; mais, préférablement à la sagesse, il faut travailler à s'enrichir ; sans cela, la sagesse même est méprisée, et passe pour folie. C'est ainsi que vous raisonnez, et toute votre philosophie se réduit à cette damnable conclusion : *Rem, si possis, recte ; si non, quocumque modo, rem*. Faisons notre fortune, augmentons nos revenus, amassons du bien ; du bien, si nous le pouvons, légitimement ; sinon, du bien à quelque condition que ce puisse être, et, aux dépens de tout le reste, du bien. Ainsi leur faisait-il remarquer la corruption de leurs cœurs ; et ma douleur est que ces paroles, prises dans toute leur énergie, conviennent encore aujourd'hui à un million de chrétiens qui semblent n'avoir point d'autre religion que celle-là : *Rem, si possis, recte ; si non, quocumque modo, rem*. On ne laisse pas de sentir une répugnance secrète à se servir de moyens honteux ; mais, avec cette répugnance que l'honneur inspire, et dont on ne peut défaire, on a encore plus d'apreté et plus d'avidité ; et il arrive ce qu'ajoute saint Chrysostome, que le désir de la fin l'emporte sur l'injustice des moyens : *Si non, quocumque modo, rem*.

Or, supposons un homme dans cette disposition ; que ne fera-t-il pas, et qui l'arrêtera ? quelle conscience ne sera-t-il pas en état de se former ? à quelle tentation ne se trouvera-t-il pas livré ? le scrupule de l'usure l'inquiétera-t-il ? le nom de confidence et de simonie l'étonnera-t-il ? manquera-t-il d'adresse pour déguiser et pour pallier le vol ? sera-t-il en peine de chercher des raisons spécieuses pour autoriser la concussion et la violence ? s'il est en charge et en dignité, rougira-t-il des émoluments sordides qu'il tire, et qui décrivent son ministère ? s'il est juge, balancera-t-il à vendre la justice ? s'il est dans le négoce et dans le trafic, se fera-t-il un crime de la fraude et du parjure ? si le bien d'un pupille lui est confié, craindra-t-il de le ménager à son profit ? s'il manie les deniers publics, comptera-t-il pour péculat tout ce qui s'y commet d'abus ? Non, mes chers auditeurs, rien de tout

cela ne sera capable de le retenir, ni souvent même de le troubler. Du moment qu'il veut s'enrichir, il n'y aura rien qu'il n'entreprene, rien qu'il ne présume lui être dû, rien qu'il ne se croie permis. S'il est faible et timide, il sera fourbe et trompeur : s'il est puissant et hardi, il sera dur et impitoyable. Dominé par cette passion, il n'épargnera ni le profane ni le sacré ; il prendra jusque sur les autels. Le patrimoine des pauvres deviendra le sien ; et, s'il lui reste encore quelque conscience, il trouvera des docteurs pour le rassurer, ou plutôt il s'en fera. Il leur cachera le fond des choses ; il ne s'expliquera qu'à demi, et, par ses artifices et ses détours, il en extorquera des décisions favorables, et les rendra, malgré eux, garants de son iniquité. Que le public s'en scandalise, il aura un conseil dont il se tiendra sûr ; du moins, quoi qu'on en puisse dire, il parviendra à ses fins ; il veut être riche, et il le veut absolument : *Rem, rem ; quocumque modo, rem*.

Non-seulement il le veut être, mais il le veut être sans se prescrire de bornes : autre désir aussi dangereux qu'il est déraisonnable et insensé. Car, où sont aujourd'hui les riches qui, réglant leur cupidité par une sage modération, mettent un point à leur fortune ? Où sont les riches qui, contents de ce qui suffit, et portant leurs pensées plus haut, disent : C'est assez de biens sur la terre ; il faut se pourvoir de ces trésors célestes que ni le ver ni la rouille ne consomment point ? En vain on leur représente que se borner de la sorte, c'est la marque la plus certaine d'un esprit solide et judicieux. En vain on leur fait voir la folie d'un homme qui, n'ayant que des besoins limités, a des désirs immenses et infinis ; semblable à celui dont parlait encore le même auteur profane, qui, n'ayant affaire que d'un verre d'eau, voudrait le puiser dans un grand fleuve, et non pas dans une fontaine. En vain leur dit-on, avec l'Ecclésiaste, que cette ardeur d'amasser et d'accumuler n'est que vanité et affliction d'esprit, que dans la cupidité même, comme en toute autre chose, il doit y avoir une fin, et qu'un des châtimens de Dieu les plus visibles sur les riches avares, c'est que, pour être dans l'opulence, ils n'en craignent pas moins la pauvreté, et que plus ils ont acquis, plus ils veulent acquérir. En vain leur remontre-t-on qu'entassant toujours biens sur biens, ils n'en sont dans le monde, ni plus aimés, ni plus estimés, ni plus honorés ; que, la mesure nécessaire une fois remplie, ils n'en vivent pas du reste plus agréablement, ni plus doucement ; et que tout l'effet de ces grandes ri-

chesses est de leur attirer l'envie, l'indignation, la haine publique; tout cela ne les touche point. Bâclés d'une avarice convoitise, ils se répondent secrètement que tout est nécessaire dans le monde; que rien, à le bien prendre, ne suffit; qu'on n'en peut jamais trop avoir; que les hommes ne valent et ne sont complés que sur le pied de ce qu'ils ont; qu'il est doux de cueillir en pleine moisson; qu'il ne convient qu'à une âme timide, ou à une conscience faible, de fixer ses désirs. Maximes qui les endureissent, et dont ils se laissent tellement prévenir, que rien ne les peut détromper. Or, figurez-vous quelles injustices cette passion effrénée traîne après soi; imaginez-vous de quelles vexations, de quelles oppressions, de quelles concussions elle doit être accompagnée.

De là vient que les prophètes, animés de l'Esprit de Dieu, prononçaient de si terribles anathèmes contre cette faim dévorante : *Væ vobis qui conjungitis domum ad domum, et agrum agro copulatis; numquid habitabitis vos soli in medio terræ ?* Est-il rien de plus fort et de plus éloquent que ces paroles ? Malheur à vous, qui joignez maison à maison, héritage à héritage ! malheur à vous dont le voisinage pour cela même est redouté, et qui des fonds les plus médiocres, par vos odieuses acquisitions, trouvez le secret de faire de grands et d'amples domaines ! prétendez-vous donc habiter seuls au milieu de la terre ? Mais pourquoi, dit un riche, ne me sera-t-il pas permis d'accroître mon fonds ; et pourquoi, payant bien ce que j'acquiers, et ne faisant tort à personne, n'aurai-je pas droit de m'étendre ? Encore une fois, malheur à vous ! *Væ vobis !* Malheur, parce que vouloir toujours s'étendre et ne nuire à personne, ce sont communément dans la pratique deux volontés contradictoires. Malheur, parce que ces accroissements ont presque toujours été et seront presque toujours injustes, sinon envers celui dont vous achetez l'héritage, au moins envers ceux aux dépens de qui vous le payez : *Væ qui multiplicat non sua* ² ! Malheur à l'homme qui veut sans cesse multiplier ses revenus, parce qu'en multipliant le sien il y mêle infailliblement celui du prochain ! *Væ qui congregat avaritiam domui suæ, ut sit in excelso nidus ejus* ³ ! Malheur à l'homme qui, n'écoutant que son ambition et son avarice, forme toujours de nouveaux projets, et conçoit de hautes idées pour l'agrandissement de sa maison ! pourquoi ? Admirez l'expression du Saint-Esprit : *Quia lapis de pariete clamabit* ⁴ ; parce que les pierres mêmes

dont cette maison est bâtie crieront vengeance, et que le bois employé à la construire rendra témoignage contre lui : *Et lignum quod inter juncturas ædificiorum est, respondebit* ¹.

Enfin, on veut être riche en peu de temps ; et, parce qu'il n'y a que certains états, que certaines conditions et certains emplois où, par des voies courtes et abrégées, on puisse le devenir, contre tous les principes et toutes les règles de la prudence chrétienne, on ambitionne ces états, on recherche ces conditions, on se procure ces emplois. S'enrichir par une longue épargne ou par un travail assidu, c'était l'ancienne route que l'on suivait dans la simplicité des premiers siècles ; mais de nos jours on a découvert des chemins raccourcis, et bien plus commodes. Une commission qu'on exerce, un avis qu'on donne, un pari où l'on entre, mille autres moyens que vous connaissez, voilà ce que l'empressement et l'impatience d'avoir a mis en usage. En effet, c'est par là qu'on fait des progrès surprenants ; par là qu'on voit fructifier au centuple son talent et son industrie ; par là qu'en peu d'années, qu'en peu de mois, on se trouve comme transfiguré, et que, de la poussière où l'on rampait, on s'élève jusque sur le pinacle.

Or, il est de la foi, chrétiens, que quiconque cherche à s'enrichir promptement, ne gardera pas son innocence : *Qui festinat ditari, non erit innocens* ². C'est le Saint-Esprit même qui l'assure ; et quand il ne le dirait pas, la preuve en est évidente. Car il est incompréhensible, par exemple, qu'avec des profits et des appointements réglés on fasse tout à coup des fortunes semblables à celles dont nous parlons ; et que, ne prenant selon le précepte de Jean-Baptiste que ce qui est dû, l'on arrive à une opulence dont le faite et le comble paraît presque aussitôt que les fondements. Il faut donc que la mauvaise foi, pour ne pas dire la fourberie, soit venue au secours, et qu'elle ait donné des ailes à la cupidité, pour lui faire prendre un vol si prompt et si rapide.

Cela va, me direz-vous, à damner bien des gens d'honneur ; et moi je réponds, premièrement, qu'il faudrait d'abord examiner qui sont ces gens d'honneur, et en quel sens on les appelle gens d'honneur ; secondement, qu'il ne m'appartient pas de damner personne ; mais qu'il est du devoir de mon ministère de vous développer les sacrés oracles de la parole divine. Si ce que vous appelez gens d'honneur y trouvent leur condamnation, c'est à eux à y prendre garde ; mais, quoi qu'il en soit, c'est une

¹ Isa., v, 8. — ² Habac., II, 6. — ³ Ibid., 9. — ⁴ Ibid. 11.

¹ Habac., II, 11. — ² Prov., XXVIII, 20.

vérité incontestable : *Qui festinat ditari, non erit innocens*; quand on s'empresse de s'enrichir, on n'est point sans crime, au jugement même du monde, comment le serait-on à celui de Dieu ?

Cependant, mes chers auditeurs, telle est l'obstination du siècle : pour être riche en peu de temps, on abandonne l'innocence, on renonce à la probité, on se dépouille même de l'humanité, on dévore la substance du pauvre, on ruine la veuve et l'orphelin : et souvent, après cela, par une grossière hypocrisie, on devient, ou plutôt on se fait dévot ; comme si la dévotion et la réforme, survenant à l'injustice sans la réparer, couvrait tout et sanctifiait tout. Faut-il s'étonner que le Fils de Dieu, envisageant tous ces désordres, ait réprouvé les richesses dans son Evangile, et qu'il ne les ait plus simplement appelées richesses, mais richesses d'iniquité : *mammona iniquitatis* ? Faut-il demander pourquoi le Sage, éclairé des lumières de l'Esprit de Dieu, cherchait partout un homme juste qui n'eût point couru après l'or et l'argent ; pourquoi il le regardait comme un homme de miracles, voulant faire son éloge, et le canonisant dès cette vie ? *Quis est hic, et laudabimus eum ; fecit enim mirabilia in vita sua* ². Mais, reprend saint Augustin, s'il est rare de trouver un homme assez juste pour ne s'être jamais laissé prendre à l'éclat de l'or et de l'argent, combien plus doit-il être, je ne dis pas difficile, mais impossible, qu'un homme se laisse prendre à l'éclat de l'or et de l'argent, et qu'il se maintienne dans l'état de justice ? Voulez-vous, homme du siècle, modérer cet injuste désir ? comprenez l'obligation de l'aumône. Comprenez, dis-je, que plus vous aurez, plus vous serez obligé de donner et de répandre ; qu'il faudra que vos aumônes croissent à proportion de vos revenus, et que c'est sur cette proportion que vous serez jugé. Ainsiraisonnait saint Bernard dans une de ses lettres ; car, disait ce Père, ou vous êtes riche et vous avez du superflu, et alors ce superflu n'est pas pour vous, mais pour les pauvres ; ou vous êtes dans une fortune médiocre, et alors que vous importe de chercher ce que vous ne pouvez garder ? *Dignatio tua, aut dives est, et debet facere quod præceptum est ; aut adhuc tenuis, et non debet quærere quod erogatura est*. Quiconque sera bien convaincu de cette importante vérité, craindra plutôt d'acquiescer des biens, qu'il ne les désirera. Acquisition des richesses, occasion d'injustice, vous l'avez vu. Possession des richesses, source d'orgueil ; c'est ce que vous allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce n'est pas sans raison que l'Apôtre, écrivant à son disciple Timothée, et lui apprenant à former les mœurs des premiers fidèles, parmi les autres maximes qu'il établissait, et dont il voulait qu'ils fussent instruits, lui recommandait particulièrement d'ordonner aux riches de ce monde de n'être point orgueilleux : *Divitibus hujus seculi præcipe sublimem non sapere* ¹. Comme s'il lui eût dit, selon l'explication de saint Chrysostome : Rien de plus dangereux pour un chrétien que la possession des richesses ; et plutôt au Ciel que la pauvreté évangélique fût le partage de tous ceux qui professent l'Evangile ! Mais si, par un ordre d'en-haut, et par la disposition de la Providence, il arrive qu'il y ait des riches parmi nous, au moins parlez-leur en homme de Dieu ; et bien loin de les flatter sur le bonheur de leur état, obligez-les à s'humilier et à trembler, dans la vue des malheurs qui les menacent et qu'ils ont à prévenir. Il savait, ajoute saint Augustin, que l'esprit du christianisme est essentiellement opposé à l'esprit d'orgueil ; et d'ailleurs il n'ignorait pas que l'esprit d'orgueil, sans un miracle, est comme inséparable des richesses. C'est pour cela qu'il employait avec tant de zèle l'autorité que Dieu lui avait donnée, pour soumettre les riches du siècle à cette sainte et divine loi, de n'avoir jamais des pensées trop hautes, et de ne pas abuser de leur condition au mépris de leur religion : *Divitibus hujus seculi præcipe sublimem non sapere*.

En effet, chrétiens, les richesses inspirent naturellement, surtout à un cœur vain et plein de lui-même, deux sentiments d'orgueil : le premier, à l'égard des hommes, au-dessus de qui il croit avoir droit de s'élever ; le second, à l'égard de Dieu, qu'il ne connaît plus qu'à demi, et dont il semble qu'il ait secoué le joug. Orgueil envers les hommes, que nous appelons suffisance et fierté ; orgueil envers Dieu, qui dégénère en libertinage et en impiété ; l'un et l'autre, suite si naturelle de l'abondance et de la possession des biens, qu'il n'y a que la grâce de Jésus-Christ qui puisse nous en préserver.

Orgueil envers les hommes ; car il suffit d'être riche pour tirer, quoique injustement, toutes ces conséquences avantageuses : qu'on n'a plus besoin de personne, qu'on doit tenir tout le monde dans la dépendance ; qu'on peut, sans obstacle et sans contradiction, se rendre délicat, impérieux, bizarre ; qu'on est au-dessus de la

¹ Luc., xvi, 8. — ² Ecl., xxxi, 9.

¹ 1 Tim., vi, 17.

censure, et, comme en pouvoir de faire impunément toutes choses ; qu'on est sûr de l'approbation et de la louange, ou, pour mieux dire, de l'adulation et de la flatterie ; que, sans mérite, on a ce qui tient lieu de tout mérite. Conséquences dont se laissent infatuer, non-seulement les esprits populaires et bornés, mais les sages mêmes, et ceux qui, du reste, auraient de la solidité ; en sorte que les uns et les autres, éblouis de l'éclat qui les environne, et enivrés de leur fortune, se disent à eux-mêmes, aussi bien que le pharisien : *Non sum sicut cæteri hominum* ¹ ; Je ne suis pas comme le reste des hommes, et le reste des hommes n'est pas comme moi. Reprenons, chrétiens, et mettons tout ceci dans un nouveau jour.

N'avoir besoin de personne, premier effet de l'opulence, et disposition prochaine et infaillible à mépriser tout le monde. Dans l'indépendance où se trouve le riche mondain, et dans l'état où le met sa fortune de se pouvoir passer du secours d'autrui, de l'amitié d'autrui, des grâces d'autrui, il ne considère plus que lui-même, et il ne vit plus que pour lui-même. Affabilité, douceur, patience, déférence, ce sont des noms qu'il ne connaît point, parce qu'ils expriment des vertus dont il ne fait aucun usage, et sans lesquelles il a de quoi se soutenir. Qu'ai-je à faire de celui-ci, et que me reviendra-t-il d'avoir des égards pour celui-là ? Enflé qu'il est de ce sentiment, il ne sait ce que c'est que de céder, que de s'abaisser, que de plier, dans des occasions néanmoins où la charité et la raison le demandent ; et, comme l'amour-propre est le seul ressort qui le fait agir, n'étant jamais humble par indigence et par nécessité, il ne l'est jamais par devoir et par piété.

Voir tout le monde dans la dépendance, c'est-à-dire se voir recherché de tout le monde, redouté de tout le monde, obéi de tout le monde, autre effet de la richesse ; et qu'y a-t-il de plus propre à entretenir la présomption d'une âme superbe ? On sait bien que l'humiliation d'un riche, s'il voulait se rendre justice, serait de penser quels sont ces serviteurs et ces amis prétendus dont il se glorifie ; amis, serviteurs que le seul intérêt conduit, et qui, s'attachant à sa fortune, n'ont souvent qu'un fonds de mépris et qu'une secrète haine pour sa personne. Mais l'orgueil, ingénieux à se tromper, ne laisse pas de profiter de cela même, se faisant, sinon une douceur, au moins une gloire, d'avoir sous ce nom d'amis beaucoup de mercenaires et beaucoup d'esclaves. S'il n'a pas de quoi se faire ai-

mer, il a de quoi se faire craindre ; et soit qu'on l'aime ou qu'on le haïsse, c'est toujours un sujet de complaisance pour lui de voir qu'on est intéressé à le ménager. De là vient, dit le plus sage des hommes, Salomon (morale admirable et dont nous faisons à toute heure l'épreuve sensible), de là vient que le riche, par là même qu'il est riche, prétend avoir un titre pour devenir fâcheux, de difficile abord, d'humeur inégale, chagrin quand il lui plaît, impatient, colère ; un titre pour rebuter les uns, pour choquer les autres, pour être à tous insupportable. S'il était pauvre, il n'aurait dans la bouche que des supplications et des prières, ce sont les termes de l'Écriture ; mais parce qu'il est à son aise et qu'il a du bien, il ne parle qu'avec hauteur, et il ne répond qu'avec dureté : *Cum obsecrationibus loquetur, pauper dives effabatur rigide* ¹.

Etre en pouvoir de tout entreprendre et de tout faire avec impunité, troisième effet de l'abondance pour quiconque sait s'en prévaloir. Car, où voit-on des riches, disait Salvien, déplorant les abus de son siècle ? et ne le puis-je pas dire comme lui, où voit-on des riches passer par la rigueur des lois ? dans quel tribunal les punit-on ? quelle justice contre eux obtient-on, ou espère-t-on ? quelle intégrité ne corrompent-ils pas ? quels arrêts si justes et si sévères n'éluent-ils pas ? de quel mauvais pas, pour user de l'expression commune, un riche criminel et scélérat ne se tire-t-il pas hautement et tête levée ; et de quel crime si noir ne trouve-t-il pas moyen de se laver ? Les lois sont pour les misérables, ajoutait le même Père ; les châtimens, pour ceux à qui la pauvreté en pourrait déjà tenir lieu ; mais, pour les riches, il n'y a qu'indulgence, que connivence, que tolérance ; l'équité la plus inflexible et le droit le plus rigoureux se tournent pour eux en faveur. Or, voilà, reprend le prophète royal, ce qui les rend fiers et insolents. Ils ne sentent jamais la pointe de la correction, et ils ne sont point châtiés comme les autres hommes. On ne les reprend point, on ne les confond point, on ne les condamne point ; et c'est pour cela que l'orgueil se saisit d'eux et les remplit : *In laboribus hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur ; ideo tenuit eos superbia* ².

Et comment ne seraient-ils pas au-dessus de la censure, puisque c'est assez qu'ils soient riches pour avoir, quoi qu'ils fassent, des approbateurs. Voulez-vous savoir un des grands privilèges des richesses ? le voici, et vous l'allez apprendre de l'Écclésiastique. Le pauvre parle

¹ Luc., xviii, 11.

² Prov., xviii, 23. — ² Psalm., lxxii, 6.

avec sagesse, et à peine le souffre-t-on ; le riche parle mal à propos, et on l'écoute avec respect ; et ce qu'il avance imprudemment est élevé jusques aux nues, par les louanges qu'on lui donne : *Dives locutus est, et omnes tacuerunt, et verbum illius usque ad nubes perducent*¹. Ses défauts sont des perfections : ses erreurs, des lumières : on loue, dit ailleurs le Saint-Esprit, jusques aux désirs de son cœur ; c'est-à-dire jusques à ses passions, jusques à ses emportements. Ce que l'on blâme dans les autres est dans lui matière d'éloge et sujet de bénédiction : *Quoniam laudatur peccator in desiderii animæ suæ, et iniquus benedicitur*². Le texte hébraïque porte : *Et dives benedicitur*. Or, qui pourrait résister à un air aussi contagieux que celui de la flatterie, quand on le respire sans cesse ? A force d'entendre que l'on est parfait, on se croit parfait ; et à force de le croire, on devient, sans même l'apercevoir, orgueilleux et vain. Pour peu sensé que fût le riche, il renoncerait à ce faux privilège ; mais l'adulation qui le perd, en lui ôtant l'humilité, lui ôte même le bon sens, et lui fait préférer le mensonge à la plus solide de toutes les vérités, qui est la connaissance de soi-même.

Enfin quiconque est riche est éminemment toutes choses, et sans mérite il a tout mérite. Il est noble sans naissance, savant sans étude, brave sans valeur ; il a la qualité, la probité, la prudence, l'habileté. Sans autre distinction que l'or et l'argent qu'il possède, il parvient aux honneurs. Par là il règne et il domine ; par là il est chéri des grands et adoré des petits ; par là il n'y a point d'alliance où il ne prétende, point de rival sur qui il ne l'emporte ; en un mot, par là il n'est exclu de rien, et se fait ouverture à tout. Ne serait-ce pas une espèce de prodige s'il savait alors se garantir de l'orgueil, et se tenir dans les bornes d'une modestie chrétienne ?

Cependant il n'en demeure pas là. L'orgueil envers les hommes est un degré pour s'élever jusques au mépris de Dieu, et la possession des richesses, qui devrait être pour le riche un sujet de reconnaissance envers Dieu, de qui il les a reçues, par la corruption de son cœur, le fait tomber dans une espèce d'idolâtrie et d'irréligion. Je n'exagère point quand je dis une espèce d'idolâtrie. Saint Paul, qui pensait et qui parlait juste, à force d'employer ce terme, en a fait sur la matière que je traite un terme non-seulement propre, mais consacré. Jamais cet apôtre de Jésus-Christ, dans le dénombrement des péchés, ne spécifie l'avarice, qu'il n'ajoute, pour la distinguer : *Quæ est simulacrorum servitus*³ ;

qui est un vrai culte d'idoles. Et pourquoi ? parce qu'il était persuadé, dit saint Chrysostome, que l'argent est le dieu du riche. Oui, son dieu, puisqu'il l'adore ; son dieu, puisqu'il espère en lui ; son dieu, puisqu'il lui fait des sacrifices ; son dieu, puisqu'il l'aime souverainement et par-dessus tout. Ce n'est donc pas sans raison que la possession des biens de la terre, je dis à l'égard d'un avare qui en est possédé lui-même, est appelée par saint Paul une idolâtrie : *simulacrorum servitus*. Idolâtrie de tous les temps, idolâtrie de toutes les nations et de tous les peuples, idolâtrie la plus aveugle et la plus opiniâtre que Jésus-Christ ait eue à combattre et à détruire, dans son avènement au monde. Or, que fait l'idolâtrie dans un esprit ? Vous le savez, chrétiens : elle y ruine l'empire de Dieu ; elle y suscite une divinité étrangère qu'elle oppose à Dieu, qu'elle élève au-dessus de Dieu, qu'elle fait asseoir sur le trône de Dieu. Outrage qui passe la révolte, et qui va même au-delà de l'apostasie, et jusques à l'insulte.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que le prophète Osée a voulu nous faire comprendre dans ce fameux passage du douzième chapitre de sa prophétie. Remarquez ceci, c'est un des plus beaux traits de l'Écriture. Ce prophète avait cent fois prêché aux juifs l'obligation de persévérer dans la foi de leurs pères ; et cent fois les juifs avaient méprisé ses remontrances. Mais un jour qu'il leur reprochait leur infidélité envers le Dieu d'Israël, le croiriez-vous ? un homme de la tribu d'Ephraïm lui répondit avec audace qu'il n'avait que faire du Dieu d'Israël, qu'il en avait choisi un autre plus à son gré, un autre dont le culte était plus conforme à ses inclinations ; et que ce nouveau dieu, c'était son argent, qu'il serait désormais sa divinité, et que, puisqu'il le rendait heureux, il ne voulait plus reconnaître que lui : *Et dixit unus de Ephraïm : Verumtamen dives effectus sum ; inveni idolum mihi*⁴. Pesez bien le sens de ces paroles. Je suis devenu riche, et, dans mes richesses, j'ai trouvé une idole pour moi. Comme s'il eût dit : Prophète, vous avez beau tonner, vous avez beau me menacer de la colère de votre Dieu, je ne vous écoute plus. Ce Dieu dont vous me parlez n'est plus le mien ; je me suis défait de lui ; je ne l'invoque plus qu'en apparence ; je ne le crains, ni ne l'aime plus. Depuis que la fortune m'a donné de quoi avoir un dieu visible, qui m'appartient, et qui n'appartient qu'à moi seul, je renonce à tout autre dieu pour m'attacher à celui-là. Parlez à ceux qui croient au Dieu d'Abraham, ils vous

¹ Eccl., xii, 28. — ² Psalm., x, 3. — ³ Coloss., iii, 5.

⁴ Osée, xii, 8.

obéiront ; mais pour moi, je m'en tiens à mon idole : *Verumtamen dives effectus sum ; inveni idololum mihi*. Ah ! chrétiens, combien de fois ce scandale s'est-il renouvelé dans le christianisme ? Tandis que les prédicateurs font tous leurs efforts pour persuader aux fidèles les vérités évangéliques, combien de riches s'élèvent secrètement contre eux ! Quoiqu'ils ne s'en expliquent pas comme cet impie et cet apostat, quel mépris des maximes de Dieu ne leur fait pas concevoir l'avarice qui les domine ; et, s'ils osaient produire leurs pensées, avec quel orgueil ne diraient-ils pas comme ce malheureux : *Dives effectus sum ; inveni idololum mihi*. Non, non, n'espérez pas de nous convertir par votre zèle ; quand vous parleriez le langage des prophètes, vous n'y réussirez jamais ; nous sommes riches et dans la prospérité : avec cela, tous vos discours seront inutiles. Vous nous prêchez un Dieu, et nous en servons un autre ; le vôtre est le Dieu de la sainteté et des vertus, et le nôtre est le dieu des richesses et de l'opulence. Vous dites que ces deux divinités ne peuvent s'accorder ensemble ; et voilà pourquoi nous vous déclarons que vous ne gagnerez rien sur nous, parce que nous sommes déterminés à suivre celle que le monde adore et dont il dépend.

Ainsi, dis-je, s'exprimeraient tant de riches, s'ils voulaient nous découvrir leurs sentiments ; mais, sans qu'ils nous les découvrent, leur conduite nous en répond, et nous fait assez connaître les véritables dispositions de leur cœur. Parlons naturellement et sans figure. Qu'est-ce qu'un riche, dans l'usage du siècle ? ne vous offensez pas de ma proposition ; plus vous l'examinerez, et plus elle vous paraîtra vraie. Qu'est-ce qu'un riche enflé de sa fortune ? un homme, ou absolument sans religion, ou qui n'a que la surface de la religion, ou qui n'a que très-peu de religion ; un homme pour qui il semble que la loi de Dieu ne soit pas faite ; un homme qui ne sait ce que c'est que de se contraindre pour s'assujettir aux observances de l'Eglise ; un homme qui, sans autre raison que parce qu'il est riche, se dispense de tout ce qu'il lui plaît ; un homme qui ne se soumet à la pénitence qu'autant qu'elle ne lui est point incommode ; un homme pour qui les ministres mêmes de Jésus-Christ ont non-seulement des égards, mais de la crainte ; un homme qui, jusque dans le tribunal de la confession, où il paraît en posture de coupable, veut qu'on le respecte et qu'on le distingue ; un homme qui accommode le culte de Dieu à ses erreurs et à ses goûts, au lieu de régler ses goûts, et de corriger ses erreurs par

la pureté du culte de Dieu : et tout cela fondé sur son état d'opulence qui l'enorgueillit.

Je ne prétends pas que tous les riches soient de ce caractère : à Dieu ne plaise que je leur fasse cette injure, ou plutôt que je la fasse à la Providence ! Dieu, dans toutes les conditions, parmi les riches aussi bien que parmi les pauvres, a ses prédestinés et ses élus. Mais je dis que la possession des richesses, sans une humilité héroïque qui lui serve de souverain préservatif, conduit là et aboutit là ; et n'est-ce pas assez pour saisir de frayeur les riches même les plus chrétiens ? Que le pauvre, concluait le Saint-Esprit (instruction divine, et que je vous prie de vous appliquer, puisqu'elle est seule capable de remédier au désordre que je viens de combattre), que le pauvre se glorifie de sa véritable et solide élévation ; et que le riche, au contraire, s'humilie, et fasse gloire de son humilité : *Glorietur frater humilis in exaltatione sua, et dives in humilitate sua*¹. Voilà, riches du siècle, ce que vous devez aimer, ce que vous devez pratiquer ; voilà, si vous êtes du nombre des élus de Dieu, ce qui vous doit sanctifier et ce qui vous doit sauver, savoir, l'humilité de cœur : *Et dives in humilitate sua*. Vous m'en demandez un motif touchant, et tiré de votre condition même ? le voici dans les paroles suivantes : *Quoniam velut flos fœni transibit*² ; parce que, de même que la plus belle fleur se sèche et se flétrit, ainsi le riche avec toute sa splendeur passera, et passera bientôt : *Ita et dives in itineribus suis marcescet*³. Et je puis ajouter : parce que ces richesses que vous possédez ne sont pas proprement à vous ; parce que vous n'en êtes, par rapport à Dieu, que les dépositaires et les dispensateurs ; parce que vous devez lui en rendre compte un jour : parce qu'en vertu de l'obligation indispensable de l'aumône, vous en êtes redevables aux pauvres. Si le riche de notre Evangile eût été prévenu de ces sentiments, il eût bien regardé Lazare d'un autre œil ; il l'eût respecté, il l'eût écouté, il l'eût soulagé. Achevons ; et, après avoir vu comment l'acquisition des richesses est une occasion d'injustice, comment la possession des richesses est une source d'orgueil, voyons comment l'usage des richesses est un principe de corruption ; c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

A bien considérer tous les traits sous lesquels le Fils de Dieu nous représente aujourd'hui le mauvais riche, il y aurait presque de quoi s'étonner d'abord que Jésus-Christ l'ait si haute-

¹ Jac., 1, 10. — ² Ibid. — ³ Ibid., 11.

ment réprouvé, et qu'il ait prononcé contre lui un jugement si rigoureux ; car enfin quels crimes lui impute-t-on, pour en tirer cette affreuse conséquence : *Mortuus est dives, et sepultus est in inferno* ? le riche mourut, et il fut enseveli dans l'enfer. Qu'avait-il fait pour être condamné au feu éternel ? Il se faisait honneur de son bien : quoi de plus raisonnable ? Il était vêtu de lin et de pourpre : sa condition ne le demandait-elle pas ? Il se traitait tous les jours magnifiquement : sans cela, que lui eût-il servi d'être riche et dans l'opulence ? C'est ainsi que le monde en juge ; mais c'est en quoi le jugement du monde est corrompu, puisqu'il est opposé à celui de la vérité éternelle, qui dans un mot réfute mille erreurs grossières, dont les esprits mondains se laissent prévenir touchant l'emploi des richesses, et par là même établit une loi aussi équitable que sévère, selon laquelle les riches du siècle doivent dès maintenant se juger eux-mêmes, s'ils ne veulent pas être jugés de Dieu.

En effet, pour vous expliquer ma pensée, et pour justifier cet arrêt de réprobation porté contre le riche de l'Évangile, quoique les arrêts du Seigneur, comme parle le prophète royal, n'aient pas besoin de nos justifications, et qu'ils se justifient assez par eux-mêmes : *Judicia Domini vera, justificata in semetipsa* ? ; c'est une grande illusion de croire que dès là qu'on est riche, l'on ait droit de vivre plus somptueusement, plus voluptueusement, plus grasement, et que le luxe, la dépense, la bonne chère, doivent croître à proportion des biens. Si je consultais sur ce point la morale du paganisme, peut-être me fournirait-elle de quoi faire rougir et de quoi confondre bien des chrétiens, qui, malgré leur relâchement, se piquent encore d'être spirituels et parfaits dans leur religion ; car en cela, comme en beaucoup d'autres matières, les païens, dont nous déplorons l'aveuglement et l'infidélité, nous ont appris notre devoir. Ils ont cru que pour être riche on n'en devait pas être moins réglé, moins chaste, moins abstinent, moins détaché des commodités de la vie ; et que d'user des biens pour choyer son corps, pour satisfaire ses sens, pour vivre dans la mollesse et dans le plaisir, c'était un désordre que la seule raison de l'homme condamnait.

Je ne me refuserai rien, dites-vous, parce que j'ai de grands revenus, et une fortune, qui suffirait aux princes et aux souverains. Ainsi parle un riche prodigue dans son abondance. Eh bien ! lui répond le satirique romain (et cette réponse n'est-elle pas digne du christianisme ?) n'avez-

vous rien de meilleur à quoi employer ce que vous avez de trop ? n'y a-t-il point de pauvres qui gémissent ? les temples sont-ils déceimment et religieusement entretenus ? pourquoi faut-il que tant de misérables soient abandonnés ? pourquoi les misérables consacrées à la charité publique ont-elles peine à subsister, pendant que vous êtes dans les délices ? serez-vous donc le seul qui vous ressentirez de votre prospérité ? n'y aura-t-il que vous qui en jouirez et qui serez à votre aise ? Voilà comment raisonnaient des infidèles. Mais la morale de l'Évangile va bien encore plus loin ; car elle nous apprend que plus un chrétien est riche, plus il doit être pénitent, c'est-à-dire plus il doit se retrancher les douceurs de la vie ; et que ces grandes maximes de renoncement, de dépouillement, de détachement, de crucifiement, si nécessaires au salut, sont beaucoup plus pour lui que pour le pauvre. Pourquoi ? par trois excellentes raisons qu'en apporte saint Chrysostome : comprenez-les. Premièrement, dit ce saint docteur, parce que le riche est beaucoup plus exposé que le pauvre à la corruption des sens, et que ses richesses le mettent en état de pouvoir tout ce qu'il veut, elles le mettent dans une tentation continuelle de vouloir tout ce qu'il ne doit pas. Il est donc juste que, pour se garantir de ce danger, il soit toujours en guerre contre lui-même ; et que, regardant sa propre chair comme son plus redoutable ennemi, bien loin de lui fournir de quoi irriter ses appétits, il lui refuse même ce qui peut seulement les entretenir. Or, il a besoin pour cela, et d'une mortification salutaire, et d'une pauvreté de cœur qui le dégage, autant qu'il est possible, de toute affection terrestre. Secondement, parce qu'étant riche il est communément plus chargé d'offenses, et plus redevable à la justice de Dieu, par conséquent plus obligé à ces satisfactions pénibles et mortifiantes à quoi nous engage la qualité de coupables, et que Dieu, comme vengeur des crimes, exige de ceux qui les ont commis. Or, vivant dans le plaisir, accomplira-t-il un devoir si indispensable ? Le jeûne, la cendre, le cilice, selon la règle du Saint-Esprit, doivent être le partage des riches pécheurs ; et ce sont les riches pécheurs qui usent des mets les plus délicats, qui se parent des vêtements les plus magnifiques ! Comment soutenir devant Dieu une telle contradiction ? Il faut donc que le riche oublie ce qu'il est, ou plutôt que, se souvenant de ce qu'il a été, et des innombrables désordres où il est tombé, il cesse de vivre en riche, pour vivre en pécheur converti. Enfin, poursuit saint Chrysostome, et

1 Luc., xvi, 22. — 2 Psalm., xvii, 10.

ceci n'est qu'un éclaircissement de la seconde raison, parce que le riche trouve dans sa condition des obstacles presque invincibles à la pénitence, qui néanmoins est la seule voie par où il puisse retourner à Dieu et se sauver : *Nisi poenitentiam egeritis, omnes similiter peribitis* ; si vous ne faites pénitence, vous périrez tous, disait le Sauveur du monde. Or, vous, mon cher auditeur, qui goûtez au milieu de vos biens et dans le monde tout ce que le monde a de plus doux, quelque universelle et quelque sévère que soit cette loi, vous la violez sans cesse et en tout. Le pauvre, par une heureuse nécessité, est éloigné de tout ce qui pourrait le corrompre ; le pauvre, pour peu qu'il corresponde à la grâce de son état, conserve donc aisément l'innocence de son cœur ; le pauvre, s'il pèche par fragilité, trouve dans sa pauvreté même le prétexte de son péché, c'est-à-dire une espèce de pénitence d'autant plus sûre qu'elle est moins de son choix, et d'autant plus satisfaisante qu'elle est plus opposée à toutes les inclinations de la nature. Mais vous, dont la bénédiction, aussi bien que celle d'Esau, est dans la graisse de la terre, quelque heureux que vous soyez dans l'idée du siècle, vous n'avez aucun de ces avantages. Vous êtes plus dangereusement tenté, plus infailliblement vaincu, plus difficilement guéri ; plus dangereusement tenté par l'esprit impur, plus infailliblement vaincu par la passion, plus difficilement guéri de vos habitudes criminelles. Il n'y aurait donc qu'un dégagement héroïque, tel que vous le prescrivit saint Paul, et qui consiste à user de vos richesses comme n'en usant pas, lequel pût vous préserver de tous ces malheurs.

Mais si cela est, à quoi me servira mon bien ? Ah ! mon frère, répond saint Chrysostome, êtes-vous encore assez aveugle pour croire que Dieu, qui a réglé toutes choses, ait abandonné ce bien à votre discrétion, et qu'il ait prétendu vous le donner pour le dissiper à votre gré, et selon les caprices de votre esprit ? Non, non ; ni sa bonté, ni sa sagesse n'ont pu former ce dessein. Votre bien vous servira pour mille autres biens plus importants et plus essentiels, à quoi vous le devez rapporter. Il vous servira pour honorer Dieu, pour exercer la charité envers vos frères, pour en faire, comme dit l'Écriture, le prix de la rédemption de votre âme. Mais vous est-il même permis de penser que vous l'avez reçu pour fomenter votre libertinage et votre impénitence ? Tel est néanmoins l'abus qui règne aujourd'hui dans le monde, et dans le monde chrétien. Parce qu'on est riche, on veut avoir, je ne dis pas suffisamment, mais abondamment, mais avec super-

fluité, avec profusion, toutes les aises de la vie. Et parce qu'il est impossible, parmi les aises de la vie, de conserver la pureté des mœurs, de là vient un débordement et une corruption générale.

Je ne parle point de ce qui s'entrepren et qui s'exécute par là de plus scandaleux ; car à Dieu ne plaise que je venille ici révéler ces abominations que l'Esprit de Dieu faisait voir au prophète, lorsque, après lui avoir ordonné de percer la muraille et de pénétrer dans les demeures les plus secrètes des enfants d'Israël, il lui découvrait ce qui s'y passait de plus infâme : *Fili hominis, fode parietem, et videbis abominationes pessimas*¹. A Dieu ne plaise que je vous conduise, quoique seulement en esprit, dans les maisons de tant de riches voluptueux, dont cette ville est remplie, et que, tirant le rideau, je fasse paraître comme sur la scène toutes les impuretés qui s'y commettent, et que je pourrais justement appeler les abominations de cette capitale : *Ingrederere, et vide abominationes pessimas, quas isti faciunt hic*². Quelque précaution que je pusse prendre pour vous les représenter, votre pudeur en souffrirait. Je ne parle point des concubinages, dont l'argent prodigué est le soutien ; des adultères, dont il est l'attrait ; de mille autres péchés abominables, dont il est la récompense : car, dit saint Jérôme, c'est l'argent qui séduit la simplicité des vierges, qui ébranle la constance des veuves, qui souille les mariages les plus honorables. C'est par les folles dépenses où l'argent se consume, que l'on persuade qu'on aime, et qu'on sait malheureusement se faire aimer ; qu'on est recherché des plus fières, que l'on triomphe même des prudes et des spirituelles. C'est par là que subsistent ces damnables commerces qui, dans les familles les mieux établies, causent tous les jours de si funestes divisions et de si tristes renversements. On demande à quoi cet homme s'est ruiné, et l'on en est surpris. Mais voici d'où sa ruine est venue, et d'où elle a dû venir. Une débauche secrète qu'il entretenait ; une passion à laquelle il a tout sacrifié, et pour laquelle il s'est piqué de n'épargner rien : voilà ce qui a épuisé ces revenus si clairs et si amples. La convoitise de la chair, cette sangsue, selon la parole de Salomon, qui crie toujours : Apporte, apporte, et qui ne dit jamais : C'est assez ; voilà ce qui dissipe les biens de la plupart des riches. Encore si l'on n'y employait que les biens ordinaires, peut-être m'en consolerais-je ; mais ce que nous appelons par respect les biens de l'Église, ces

¹ Ezech., vii, 9. — ² Ibid.

biens qui de droit naturel et de droit divin sont des biens sacrés, depuis que la piété des fidèles les a légués à Jésus-Christ dans la personne de ses ministres : voilà à quoi ils sont prostitués. Combien de fois, ô opprobre de notre religion ! combien de fois le revenu d'un bénéfice a-t-il été le prix d'une chasteté d'abord disputée, et enfin vendue à l'incontinence sacrilège d'un libertin, engagé par sa profession dans les fonctions les plus augustes du sacerdoce ? Je ne sais si le prophète aurait pu enchéirir sur ce que je dis, ni s'il avait vu de plus grandes abominations : *Vale, et adhuc conversus, videbis abominationes majores his* ¹. Mais laissons ces horreurs ; et arrêtons-nous à ce que la coutume et l'esprit du siècle ont rendu, non-seulement supportable, mais louable, quoique essentiellement opposé aux lois de l'Évangile et de la raison. Parce qu'on a du bien, on en veut jouir sans restriction, et dans toute l'étendue des désirs qu'un attachement infini à soi-même et à sa personne peut inspirer. On veut que le fruit des richesses soit tout ce qui peut contribuer à une vie commode, pour ne pas dire délicate : meubles curieux, équipages propres, nombre de domestiques, table bien servie, divertissements agréables, logements superbes, politesse et luxe partout. Luxe, ajoute saint Jérôme, qui insulte aux souffrances de Jésus-Christ, aussi bien qu'à la misère des pauvres ; luxe à qui Dieu, dans l'Écriture, a donné sa malédiction, quand il disait par la bouche d'un autre prophète : *Et percutiam domum hiemalem cum domo æstiva, et peribunt domus eburneæ, et disperdam habitatores de domo voluptatis* ². Je détruirai ces maisons de plaisance, ces appartements d'hiver et d'été ; ces édifices qui semblent n'être construits que pour y faire habiter la volupté même : je les renverserai, et je déchargerai ma colère sur ceux qui y vivent comme ensevelis dans une molle oisiveté et dans un profond repos.

Tel est, à proportion des biens que chacun possède, l'usage qu'en fait l'amour-propre, quand il n'est pas combattu ni réglé par la mortification chrétienne. Or j'ai dit, et il n'y a personne qui n'en convienne d'abord avec moi, que, tant que les choses seront dans ce désordre, il ne faut pas espérer que la chair soit jamais sujette à l'esprit, ni l'esprit à Dieu : *Incrassatus est dilectus, et recalcitravit* ; paroles admirables de Moïse : *Incrassatus, impinguatus, dilatatus, dereliquit Deum factorem suum, et recessit a Deo salutari suo* ³. Ce peuple autrefois chéri, s'est

engraissé des biens qui lui avaient été confiés ; et ensuite il est devenu rebelle. A mesure qu'il s'est rempli, qu'il s'est bien nourri, qu'il a vécu dans l'abondance, il a quitté Dieu, l'auteur de son être et de son salut. Et ne peut-on pas dire aussi que presque tous les riches sont des hommes corrompus, ou plutôt perdus par l'intempérance des passions charnelles qui les dominent : pourquoi ? parce qu'ils ont tous les moyens de l'être, et qu'ils n'usent de leurs richesses que pour assouvir leurs brutales cupidités. Victimes réservées à la colère de Dieu, et engraisées de ses propres biens ! Combien en voyez-vous d'autres dans le monde ? combien en voyez-vous qui, dans l'opulence, s'étudient à mater leur corps et à le réduire en servitude ? Un riche continent ou pénitent, n'est-ce pas une espèce de miracle ?

Pleurez donc, mes frères, concluait l'apôtre saint Jacques, en parlant aux riches du siècle ; pleurez, poussez de hauts cris, dans la vue de tant de périls qui vous environnent, et des calamités qui doivent fondre sur vous : *Agite nunc, divites ; plorate, ululantes in miseriis vestris, quæ advenient vobis* ¹. Maintenant vous vivez dans le faste et dans le luxe, dans la mollesse et dans le plaisir ; mais le temps viendra où vos biens vous seront enlevés, et où vous vous trouverez devant Dieu dans la dernière disette : *Divitiæ vestræ putrefactæ sunt* ². La rouille qui rongera votre or et votre argent, portera témoignage contre vous ; et vous fera souvenir, mais trop tard, mais à votre confusion, mais votre à désespoir, qu'il ne fallait pas mettre votre confiance dans des richesses périssables : *Aurum et argentum vestrum æruginavit ; et ærugo eorum in testimonium vobis erit* ³. Vous amassez de grands trésors ; mais après avoir été pour vous sur la terre des trésors d'iniquité, ce seront, au jugement de Dieu, des trésors de colère et de vengeance : *Thesaurizastis vobis iram in novissimis diebus* ⁴.

Cependant voulez-vous en faire des trésors de justice et de sainteté ? après les avoir légitimement acquis, partagez-les avec les pauvres. Cherchez-les, ces pauvres, dans les prisons, dans les hôpitaux, en tant de maisons particulières, disons mieux, dans ces tristes et sombres retraites où ils languissent. Allez être témoins de leurs misères, et vous n'aurez jamais l'âme assez dure pour leur refuser votre secours. Il y aurait là une inhumanité, une cruauté, dont je ne vous puis croire capables. Votre cœur s'attendrira pour eux, vos mains s'ouvriront en leur

¹ Ezech., viii, 6. — ² Amos, iii, 15. — ³ Deut., xxxii, 15.

¹ Jac., v, 1. — ² Ibid. 2. — ³ Ibid. 3. — ⁴ Ibid.

faveur ; et ils vous serviront d'avocats et de protecteurs auprès de Dieu. Voilà le fruit solide que vous pouvez tirer de vos biens ; voilà le saint emploi que vous en devez faire. Craignez le sort du mauvais riche ; profitez de son exemple et de mon conseil. Et vous, pauvres, apprenez à vous consoler dans votre pauvreté ; apprenez à l'estimer, puisqu'elle vous met à couvert des dangers et du malheur des riches. Toute nécessaire qu'elle est, faites-en une pauvreté volontaire, en l'acceptant avec soumission, et en la supportant avec patience. Car que vous servirait-il d'être pauvres, si vous brûliez au même temps

du feu de l'avarice ? *Quid tibi prodest, si eges facultate, et ardes cupiditate* ? Que vous servirait d'être dépourvus de biens, si vous aviez le cœur plein de désirs ? Heureux les pauvres, mais les pauvres de cœur, les pauvres dégagés de toute affection aux richesses de la terre ! Telle est la pauvreté que Jésus-Christ canonise dans son Evangile, et qui convient à tous les états. C'est ainsi que nous pouvons tous être pauvres en ce monde, et mériter les biens immortels de l'autre que je vous souhaite, etc.

1 Aug.

SERMON POUR LE VENDREDI DE LA DEUXIÈME SEMAINE.

SUR L'ENFER.

ANALYSE.

SUJET. *Or, le riche mourut aussi, et il fut enseveli dans l'enfer.*

C'est le triste sort d'un riche du monde, dont il était parlé dans l'Evangile d'hier. Il mourut, ce riche, comblé de biens dans la vie, et comblé même d'honneurs de la part des hommes après la mort. Mais son âme, portée devant le tribunal de Dieu, y reçut son arrêt, et fut enseveli dans l'enfer. Que ne puis-je, en vous représentant toute l'horreur de cette damnation éternelle, vous apprendre à la craindre et à l'éviter ! c'est le sujet de ce discours.

DIVISION. Les réprouvés dans l'enfer souffrent en trois manières différentes, savoir : par le souvenir du passé, par la douleur du présent, et par le désespoir d'obtenir jamais grâce dans l'avenir. Etat malheureux du réprouvé, que le passé déchire par les plus mortels regrets : première partie. Etat malheureux du réprouvé, que le présent accable par la plus violente douleur : deuxième partie. Etat malheureux du réprouvé, que l'avenir désole par le plus affreux désespoir : troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Etat malheureux du réprouvé, que le passé déchire par les plus mortels regrets. Deux vues par rapport au passé le tourmenteront : 1° la vue des biens dont il aura fait un criminel usage ; 2° la vue des maux qu'il aura commis : *Fili, recordare.*

1° La vue des biens dont il aura fait un criminel usage. Biens de fortune, dont il pouvait se servir pour mériter le ciel en assistant les pauvres, et qu'au contraire il aura fait servir à sa damnation par son avarice ou par ses folles dépenses. Biens de fortune, biens périssables et passagers, pour lesquels il aura perdu son vrai bien, son unique bien, un bien éternel : *Gustans, gustavi paululum mellis, et ecce morior.* De plus, biens de la grâce, qui devaient être pour lui des moyens de salut, et qu'il se sera rendus inutiles et même préjudiciables : *Recordare.*

2° La vue des maux qu'il aura commis. Il ne faudra point de démons, dit saint Cbrysostome, point de spectres pour faire de l'enfer un lieu de tourment. Ce que chacun y apportera de crimes, voilà les démons auxquels il sera livré ; et les païens eux-mêmes l'ont reconnu. Mais ces crimes ne seront plus : il est vrai, répond saint Bernard, ils ne seront plus dans la réalité de leur être, mais ils seront encore dans la pensée et dans le souvenir, et c'est par le souvenir et par la pensée qu'ils feront souffrir une âme réprouvée de Dieu. Ils ne seront plus, mais ils auront été, et ils ne tourmentent, ni sur la terre, ni dans l'enfer, que parce qu'ils ont été. Et comme il sera toujours vrai qu'ils auront été, aussi tourmenteront-ils toujours. Jugez de ce tourment par ce que nous voyons quelquefois dans la vie. Cette femme avait de l'honneur, mais dans une malheureuse rencontre elle s'est oubliée : cet homme passait pour homme de bien, et il l'était ; mais dans un fâcheux moment la passion l'a transporté, et lui a fait faire un mauvais coup. De quels regrets sont-ils saisis l'un et l'autre, lorsqu'ils viennent à ouvrir les yeux et à se reconnaître ?

Ajoutez que les crimes de la vie se présenteront tous à la fois aux yeux du réprouvé, et tous à la fois le tourmenteront. Il n'en a goûté la douceur que par parties, parce qu'il ne les a commis que par intervalles et par succession : mais dans son tourment il n'y aura ni succession ni partage. Souvenez-vous de ce que nous éprouvons dans ces revues générales que nous faisons de nos consciences. Quelle honte quand tout à coup cette multitude innombrable de péchés se développe devant nous ! Or, apprenez de là quelle sera donc la honte et le trouble des réprouvés : *Non est pax ossibus meis a facie peccatorum meorum.*

Voilà notre leçon. Sans qu'il soit nécessaire que Lazare ni aucun des morts vienne nous instruire, l'exemple du mauvais riche suffit. Mais bien loin d'en profiter, nous ne profitons pas même de notre propre expérience. Car, dès cette vie, nous avons une expérience sensible du repentir des damnés, et quelle est-elle ? le trouble et le remords du péché dès que nous l'avons commis. Mais nous étouffons ce remords, ou plutôt nous tâchons à l'étouffer, en effaçant, autant qu'il est possible, de notre esprit, l'idée d'un Dieu vengeur et d'une vie immortelle. Cependant nous avons beau faire des efforts, ce ver du péché ne meurt point pour cela, et il se fait sentir aux souverains mêmes et aux monarques. Au lieu de l'étouffer, ce remords, que fais-je, si je suis fidèle à la grâce ? je le réveille et je l'excite en moi par de solides réflexions ; je le demande à Dieu ; je l'anticipe même, et je me dis : Quel fruit tirerai-je de ce péché, et pourquoi faire maintenant ce que je voudrais dans la suite n'avoir jamais fait ?

DEUXIÈME PARTIE. Etat malheureux du réprouvé, que le présent accable par la plus violente douleur. Saint Bernard soulevait

que pendant la vie les pécheurs descendissent en esprit dans l'enfer, afin de n'y pas descendre après la mort. Mais pour l'entier accomplissement du souhait de saint Bernard, il faudrait que nous y puissions descendre avec les mêmes connaissances que les damnés. Du moins, tâchons de nous former quelque idée de leur état. Double peine. 1° Séparation de Dieu ; 2° tourment du feu.

1° Séparation de Dieu. Le mauvais riche, du lieu de son supplice, vit Abraham ; mais il ne le vit que de loin, *a longe* : et s'il était si loin d'Abraham, dit saint Ambroise, il était encore bien plus éloigné de Dieu. Or, qu'est-ce que d'être séparé de Dieu ? Cette peine, répond saint Bernard, est aussi grande par proportion que Dieu est grand. Dès cette vie, ce terrible mystère de la perte d'un Dieu commence dans la personne des pécheurs. Dieu et l'âme, par le péché, se séparent, jusqu'à se renouer l'un l'autre ; mais après tout ils peuvent encore se rejoindre ; au lieu que le divorce entre Dieu et le réprouvé est parfait et sans retour. Dieu n'est plus à l'âme réprouvée, et l'âme réprouvée n'est plus à Dieu : *Quia vos non populus meus, et ego non ero vester.*

Que dis-je ? l'âme réprouvée sera encore à Dieu, et Dieu à elle. Dieu lui sera inséparablement uni, et elle à Dieu : mais c'est cela même qui doit faire son malheur. Car son souverain malheur sera d'être privée de Dieu, en tant que Dieu était l'objet de sa félicité ; et d'être pénétrée de Dieu, en tant que Dieu sera le sujet éternel de ses plus violents transports. Malheureuse d'avoir encore un Dieu, et malheureuse de n'en avoir plus ; d'avoir encore un Dieu conjuré contre elle et ennemi, et de n'avoir plus de Dieu favorable pour elle et ami. Elle estimera Dieu tel qu'elle ne le possèdera jamais ; et elle le haïra tel qu'elle l'aura toujours présent.

2° Tourment du feu. Si je vous disais que ce supplice surpasse, non-seulement tout ce que les martyrs ont souffert, mais tout ce qu'il y a dans le monde et tout ce que notre imagination peut se figurer de plus douloureux, je ne vous dirais rien que ce que nous ont dit tous les Pères. Mais je me contente de faire avec vous une réflexion. Car ce qui m'étonne, c'est qu'une vérité si touchante nous touche si peu ; c'est que la même foi qui nous enseigne qu'il y a un enfer où l'on est séparé de Dieu et où l'on brûle, nous dit encore qu'un seul péché nous expose à l'un et à l'autre ; et que le péché néanmoins nous soit si ordinaire. Croyons-nous ce point fondamental du christianisme ? ne le croyons-nous pas ? Si nous le croyons, où est notre sagesse ? et si nous ne le croyons pas, où est notre religion ? Quand la chose serait seulement douteuse, faudrait-il risquer sur un tel sujet ? et d'ailleurs ce que les impies allèguent pour combattre cet article de notre foi, est-il comparable à tant de preuves sur quoi nous le trouvons établi ?

David disait : *Seigneur, vous m'avez éprouvé par le feu ; et ce feu m'a tellement purifié, qu'il ne s'est plus trouvé en moi d'iniquité.* Eprouvons-nous ainsi nous-mêmes par le feu de l'enfer. Que ce feu, reprend saint Augustin, nous serve à exciter dans nous un autre feu, qui est le feu de la charité ; et à y éteindre encore un troisième feu, qui est le feu de la cupidité. Tel est l'usage qu'en ont fait les saints.

TROISIÈME PARTIE. État malheureux du réprouvé, que l'avenir désole par le plus affreux désespoir. C'est un instinct naturel à tous ceux qui souffrent, de chercher dans l'avenir la consolation et le remède, du présent. Mais ce qui désole l'âme réprouvée dans l'enfer : 1° c'est qu'elle désespère d'obtenir jamais de Dieu aucune grâce, quand elle le prierait toute l'éternité ; 2° c'est qu'elle désespère de fléchir jamais Dieu par la pénitence, quand elle détesterait son péché toute l'éternité ; 3° c'est qu'elle désespère, non-seulement d'acquiescer, mais de diminuer jamais ses dettes par ses souffrances, quoiqu'elle doive souffrir toute l'éternité.

1° Plus d'espérance d'obtenir jamais par ses prières aucune grâce. Le mauvais riche prie Abraham de lui accorder seulement pour toute grâce une goutte d'eau, et cette goutte d'eau lui est refusée. En vain donc le réprouvé s'écriera-t-il comme lui : *Miserere mei !* Ah ! le Ciel, un peu de compassion pour moi ! Dieu lui répondra comme à son peuple : *Quid clamas ? Pourquoi vous plaignez-vous ? Insuperabilis dolor tuus.* Votre mal est sans remède ; mais ne vous en prenez qu'à vous-même et à vos péchés : *Propter dura peccata tua feci hæc tibi.* Ainsi s'accomplira cette parole de l'Évangile, que Dieu n'écoute point les pécheurs.

2° Plus d'espérance de fléchir jamais Dieu par la pénitence. Ce n'est pas qu'il n'y ait, selon le mot de la Sagesse, une pénitence dans l'enfer ; mais ce n'est plus qu'une pénitence forcée, et par conséquent qu'une pénitence inutile. Le péché donc subsistera toujours ; et tant que le péché subsistera, Dieu haïra le pécheur et le punira. *Magnum chaos inter nos et vos firmatum est* : Il y a, dit Abraham au riche réprouvé, un chaos insurmontable entre nous et vous.

3° Plus d'espérance, non-seulement d'acquiescer, mais de diminuer jamais ses dettes par ses souffrances. Origène et d'autres comme lui ont voulu douter de cette éternité malheureuse, fondés sur la bonté et la justice de Dieu. Mais, répond saint Augustin, la bonté n'est pas seulement en Dieu miséricorde, elle est encore sainteté ; or, la sainteté de Dieu est essentiellement ennemie du péché : donc le châtement du péché sera éternel, puisque Dieu sera toujours bon, toujours saint, et que le péché durera toujours. Dites le même de la justice. Le mauvais riche entendra éternellement cette parole foudroyante : *Nunc autem cruciaris* ; Maintenant vous souffrez. Ce *maintenant* ne finira jamais.

De vous donner une juste idée de cette éternité, c'est ce que je n'entreprends pas : et qui le pourrait ? Je me prosterne seulement, Seigneur, devant vous, tandis qu'il est encore temps de vous fléchir. Je parle dans une cour où je vois tant de mondains tout occupés du monde, sans penser à l'éternité. Ne pourrais-je pas, dans une juste indignation, vous presser enfin, Seigneur, de vous faire connaître, et de faire éclater sur eux votre justice ? Mais je sais d'ailleurs que ce sont des âmes précieuses et rachetées de votre sang. Éclairez-les, mon Dieu, et dissipez le charme qui les aveugle. O éternité ! pensée salutaire dans la vie, mais désespérante dans l'enfer. Si nous ne voulons pas qu'elle soit le sujet de notre désespoir, faisons-en le motif de notre pénitence.

Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno.

Or, le riche mourut aussi, et il fut enseveli dans l'enfer. (*Saint Luc*, chap. xvi, 22.)

SIRE,

C'est le triste sort d'un riche du monde, dont il était parlé dans l'Évangile d'hier ; et je ne fais pas difficulté de le reprendre aujourd'hui, ce même Évangile, pour en tirer un des plus terribles, mais des plus importants sujets que puis-

sent traiter des prédicateurs dans la chaire de vérité. Il mourut ce riche, ce mondain, comblé de biens dans la vie, et comblé même d'honneurs après la mort ; car il est à croire qu'on lui fit de magnifiques funérailles, qu'on porta son corps en pompe et en cérémonie, qu'on lui érigea un superbe mausolée ; et peut-être, tout pécheur qu'il avait été, se trouva-t-il encore des orateurs pour faire publiquement son éloge, et

pour lui donner la gloire des plus grandes vertus. Mais le malheur pour lui, et le souverain malheur, c'est qu'au même temps que les hommes l'honoraient sur la terre, on lui rendait ailleurs justice ; et que son âme, portée devant le tribunal de Dieu, y reçut l'arrêt de sa condamnation, et fut tout à coup comme ensevelie dans l'enfer. Affreuse image de ce qui n'arrive que trop communément aux riches et aux grands du siècle ! *Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno* ¹. Que ne puis-je, chrétiens, en vous représentant toute l'horreur de cette damnation éternelle, vous apprendre à la craindre et à l'éviter ! Prêcher l'enfer à la cour, c'est un devoir du ministère évangélique : et à Dieu ne plaise que par une fausse prudence, ou par un lâche assujettissement au goût dépravé de ses auditeurs, le prédicateur passe une matière si essentielle, et ce point fondamental de notre religion ! Mais aussi doit-il prendre garde, en l'annonçant, à qui il l'annonce, et à qui il parle. Aux peuples, cette vérité peut être proposée sous des figures sensibles : étangs de feu, gouffres embrasés, spectres hideux, grincements de dents. Mais à vous, mes chers auditeurs, qui, quoique mondains et charnels, êtes dans un autre sens les spirituels et les sages du monde, elle doit être expliquée dans la simplicité de la foi ; en sorte qu'on vous en donne une intelligence exacte, et capable de vous édifier. C'est ce que je vais faire dans ce discours, après que nous aurons salué Marie. *Ave, Maria.*

C'était une question que Dieu faisait autrefois à Job, si jamais les portes de la mort lui avaient été ouvertes, et s'il avait vu ces prisons ténébreuses où les âmes criminelles doivent éternellement subir les rigoureux châtimens de sa justice : *Numquid apertæ sunt tibi portæ mortis, et ostia tenebrosa vidisti ?* ² Peut-être ce saint homme, tout éclairé qu'il était, ne put-il répondre à cette demande : car l'Écriture nous apprend que Jésus-Christ seul devait ouvrir ces portes de l'enfer et de la mort ; et c'est ainsi qu'il s'en est déclaré lui-même dans l'Apocalypse, en nous disant qu'il a dans les mains les clefs de la mort et de l'enfer : *Ego habeo claves mortis et inferni* ³. Mais depuis que cet Homme-Dieu nous a apporté ces clefs mystérieuses, depuis qu'il nous a fait l'ouverture de ces lieux de ténèbres, et que, par les divins oracles de son Évangile, il nous a révélé tout ce qui se passe dans la triste demeure des damnés, il ne tient qu'à nous d'en avoir une connaissance parfaite.

¹ Luc., xvi, 22. — ² Job., xxxviii, 17. — ³ Apoc., i, 18.

Si donc maintenant Dieu nous demandait à nous-mêmes : *Numquid apertæ sunt tibi portæ mortis, et ostia tenebrosa vidisti ?* avez-vous vu cet abîme où je tiens les impies enfermés, pour exercer sur eux toutes mes vengeances ? nous serions inexcusables de ne lui pas répondre : Oui, Seigneur, je l'ai vu, je l'ai considéré, j'en ai fait le sujet de mes plus sérieuses réflexions, et j'en ai tiré toutes les lumières qui peuvent servir à la conduite de ma vie. C'est ce que je veux encore aujourd'hui, chrétiens, vous remettre devant les yeux, pour l'édification de vos âmes. Je veux vous faire voir ce que c'est que l'enfer, en quoi consistent les tourmens de l'enfer, quelles sont les propriétés essentielles des tourmens de l'enfer ; et parce que ce sujet est infini, je me borne à la pensée du pape Innocent III, dans son excellent *Traité du mépris du monde*, où il nous dit que les réprouvés souffrent en trois manières différentes ; savoir, par le souvenir du passé, par la douleur du présent, et par le désespoir d'obtenir jamais grâce dans l'avenir : *Hic vermīs tripliciter lacerans affliget memoria, torquetur angustia, sera turbabit pœnitentia.* Le souvenir du passé les déchire, la douleur du présent les accable, la vue de l'avenir les désespère. En trois mots, voilà le partage de ce discours. État malheureux du réprouvé, que le passé déchire par les plus mortels regrets, que le présent accable par la plus cruelle douleur, que l'avenir désole par le plus affreux désespoir. Est-il un sujet plus digne de votre attention ?

PREMIÈRE PARTIE.

C'est le souvenir du passé qui doit faire la première peine des âmes réprouvées : souvenir qui les tourmentera vivement, qui les tourmentera éternellement, qui les tourmentera sans interruption et sans relâche, qui les tourmentera sans partage et sans division, qui les tourmentera en toutes les manières que la justice d'un Dieu, aidée de sa toute-puissance, est capable de lui suggérer ; mais ce qu'il y a de plus déplorable, qui n'aura point d'autre effet, en les tourmentant, que de les faire souffrir et de les tourmenter. Voilà, chrétiens, la première idée que je conçois de l'état d'une âme dans l'enfer, et de sa réprobation. *Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua* ¹ : Souvenez-vous, mon fils, dit Abraham au riche malheureux, que vous avez eu les biens de la vie ; mais souvenez-vous au même temps de l'abus que vous en avez fait. Deux vues, reprend saint Chrysostome, bien affligeantes pour un damné : la vue des biens dont il aura fait un

¹ Luc., xvi, 25.

si criminel usage, et la vue des maux qu'il aura commis. L'une et l'autre, suivant le dessein de Jésus-Christ, également nécessaires pour arrêter les emportements de nos passions, et pour nous affermir dans les voies de la sagesse chrétienne.

Première vue qui tourmentera le réprouvé : les biens de la terre qu'il possédait, et dont il faisait le prétendu bonheur de sa vie; mais qui, par le plus triste changement, feront son supplice et lui causeront les plus mortels regrets. Ce ne sera pas de les avoir perdus; car, quelque attachement qu'il y ait eu, il ne sera pas en état d'en être touché, et il n'en reconnaîtra que trop la vanité et le néant; mais de les avoir aimés préférablement à son salut éternel, mais de s'en être servi contre Dieu, mais de les avoir employés à se perdre soi-même. Ah ! dira ce riche, déchiré du plus cruel et du plus vif repentir (car c'est ainsi que le Saint-Esprit fait parler les réprouvés dans l'Ecriture), si j'avais ménagé selon Dieu ces biens de fortune ; si, conformément aux lois du christianisme et aux obligations de mon état, j'en avais assisté les pauvres ; si, par un zèle de religion et de charité, je les avais partagés entre Jésus-Christ et moi ; si, les regardant comme des talents dont je n'avais que la simple administration, je les avais fait profiter, en les appliquant aux œuvres de miséricorde et de piété ; si, comme un dispensateur fidèle, j'en avais rapporté le fruit au service et à la gloire du Maître de qui je les tenais, et qui me les avait confiés ; ces biens, dont la mort m'a dépouillé, seraient maintenant pour moi un trésor de mérites, et un fonds de bonheur pour l'éternité. Les hommes m'en loueraient sur la terre, et Dieu m'en récompenserait dans le ciel. Mais parce qu'un désir insatiable d'amasser et d'avoir me les a fait retenir impitoyablement, malgré les misères de tant de pauvres, à qui je n'en ai point fait part ; mais parce qu'un luxe immodéré et sans autre règle que l'esprit du monde, me les a fait prodiguer en des dépenses vaines et superflues ; mais parce qu'un assujettissement honteux à mes sens me les a fait consumer en des excès et en des intempérances criminelles ; mais parce qu'une détestable ambition de me pousser et de m'élever, ou une passion aveugle d'enrichir des enfants et des héritiers, qui sont aujourd'hui des libertins et peut-être des ingrats, me les a fait rechercher contre toutes les lois de la justice et aux dépens de ma conscience ; il faut que ces mêmes biens, où je mettais toute mon espérance et toute ma félicité, deviennent mes propres bourreaux.

Pensée d'autant plus désolante, que, faisant

ensuite la plus triste comparaison, il se retracera l'idée de ce souverain bien qu'il aura perdu ; et pourquoi ? pour des biens périssables et passagers. Cette conviction sensible qui lui restera, et qui lui sera toujours présente, qu'il a perdu son vrai bien, son unique bien, pour de faux biens, et même de faux biens dans l'estime des hommes, pour un vain intérêt qui l'a aveuglé, pour un honneur chimérique et imaginaire dont il s'est entêté, pour un plaisir sensuel et brutal à quoi il s'est abandonné, le dépit mortel qu'il en concevra contre lui-même, et qui lui fera dire avec bien plus de sujet qu'au fils de Saül : *Gustans gustavi paululum mellis, et ecce morior* ! pour quelques douceurs que j'ai goûtées, pour quelques plaisirs que ma raison me disputait, et dont ma conscience m'a presque ôté, par ses reproches, tout le sentiment, je me vois condamné à boire le calice de la colère de Dieu ; ce calice de fiel et d'amertume, ce calice qu'il a détrempe dans le jour de sa fureur, et qu'il réserve à ses ennemis, tout cela, encore une fois, fera naître dans son âme ce ver intérieur qui le rongera : *Recordare quia recepisti bona in vita tua* ! Ainsi nous nous servons dans la vie des biens de Dieu contre Dieu, et Dieu à son tour s'en servira contre nous ; et comme nous en faisons les instruments de notre malice pour l'offenser, il en fera, dit saint Grégoire, les instruments de sa justice pour nous punir. Et cela comment ? toujours par la pensée et le souvenir : *Recordare*.

Mais si l'abus des dons naturels et des biens de la terre doit faire dans l'âme une impression si violente, que sera-ce de l'abus des grâces et des dons surnaturels, qui, pesé au poids du sanctuaire de Dieu, et par rapport à la damnation, aura des conséquences encore bien plus funestes ? Car qui peut dire quelle sera la désolation d'un réprouvé, lorsqu'il se représentera à lui-même (or, il se le représentera toujours), combien de secours, combien de moyens de salut il se sera rendus inutiles, combien de lumières il aura étouffées, combien d'inspirations il aura rejetées, combien de sacrements il aura négligés ou profanés ; à combien d'instructions, à combien de remontrances il se sera endurci ; à combien d'exemples il aura été insensible, soit par une force d'esprit prétendue dont il se piquait dans son impiété, soit par une lâcheté et une délicatesse qu'il ne s'est jamais efforcé de vaincre ? Ah ! si j'avais seulement été fidèle à une partie de ces grâces dont Dieu me prévenait ; si j'avais, pour suivre la voix qui m'appelait et qui m'ap-

¹ 1 Reg., xiv, 43. — ² Luc., xvi, 26.

pelait si souvent, qui m'appelait si fortement, renoncé à l'esclavage du monde et de la chair, je me serais sanctifié, j'aurais part à l'héritage des enfants de Dieu, je posséderais avec eux le même royaume ; mais parce que je les ai reçues en vain, ces grâces si précieuses, parce que je les ai reçues avec indifférence et sans aucun retour, parce que je les ai méprisées, parce que je les ai même combattues, et que, par mon obstination, elles ne m'ont pas attiré ni converti à Dieu, elles s'élèvent contre moi pour me persécuter et pour venger Dieu. Au lieu de ces saintes tristesses, au lieu de ces saints remords, au lieu de ces contritions salutaires et vivifiantes qu'elles devaient exciter dans mon cœur, elles me causent à présent des remords, mais des remords qui me déchirent ; elles me causent des tristesses mais des tristesses, qui m'accablent ; elles me causent des repentirs, mais des repentirs qui me percent, qui me transportent, qui vont jusqu'à la fureur, jusqu'à la rage : *Recordare*.

Or, puisque Dieu fera servir jusqu'à ses grâces pour tourmenter le pécheur, jugez de là ce qu'il aura à souffrir, ce pécheur réprouvé, du souvenir et de la vue de ses crimes, dont la propriété la plus naturelle est de devenir le supplice de ceux mêmes qui les ont commis ! Non, non, dit saint Chrysostome, il ne faudra point de démons, point de spectres pour faire de l'enfer un lieu de tourment. Ce que chacun y apportera de crimes, voilà les démons auxquels il sera livré. Ces impuretés abominables, ces injustices énormes, ces profanations des choses saintes, ces mépris déclarés de Dieu, ces haines invétérées contre le prochain, ces perfidies et ces trahisons, ces artifices de l'hypocrisie, ces scandales de l'athéisme, ces emportements de la vengeance, ces raffinements de la médisance, ces noires impostures de la calomnie, tant d'autres iniquités dont je ne puis faire le dénombrement, ce sont là les monstres qui investiront le réprouvé, qui l'assiégeront, qui le saisiront des plus vives frayeurs.

Et il n'est pas absolument nécessaire d'être chrétien pour être persuadé de ce que je dis, puisque les païens eux-mêmes l'ont reconnu, et qu'ils en ont fait la matière de leurs fables. Or, ce que nous appelons leurs fables, comme remarque fort bien saint Augustin, n'était, au fond, rien autre chose que les mystères les plus sublimes de leur théologie, et les principes les mieux établis de leur morale. Ils ne les proposaient aux peuples que sous des fictions ; mais ces fictions renfermaient la même vérité que la foi nous enseigne ; et, malgré le libertinage des athées qui

vivent aujourd'hui parmi nous, ces infidèles du paganisme nous rendent un témoignage tout conforme à celui des prophètes et des apôtres, savoir, qu'il y a un enfer, et qu'une des grandes peines de l'enfer sera d'avoir péché, et de s'être souillé de crimes dans la vie : *Recordare*.

Mais ces crimes ne seront plus : il est vrai, reprend saint Bernard, ils ne seront plus dans la réalité de leur être, mais ils seront encore dans la pensée et dans le souvenir. Or, c'est par le souvenir et par la pensée qu'ils feront souffrir une âme réprouvée de Dieu. *Transierunt a manu, sed non transierunt a mente*. Ils ne seront plus, ajoute ce Père ; mais ils auront été, et il ne sera plus au pouvoir, ni du pécheur, ni de Dieu même, qu'ils n'aient pas été. Or, ils ne tourmentent, soit dans l'enfer, soit sur la terre, que parce qu'ils ont été ; et de là vient qu'ils tourmentent lors même qu'ils ne sont plus, ou plutôt qu'ils ne commencent à tourmenter que quand ils ne sont plus. Et parce que n'être plus et avoir été sont deux termes infinis qui égaleront l'éternité de Dieu, et qui subsisteront dans leur manière de subsister autant que Dieu sera Dieu, ces crimes qui ont été, et qui ne seront plus, auront, s'il m'est permis de parler ainsi, une activité éternelle dans l'enfer, pour tourmenter le réprouvé. Ils ne l'ont contenté qu'un moment pendant qu'il les commettait, et ils le tourmenteront éternellement quand il ne les commettra plus : pourquoi ? belle raison de saint Augustin : parce que chaque chose, dit-il, agit selon l'étendue de sa durée. Or, le présent, qui fait le plaisir du pécheur, combien est-il présent ? un instant, et rien davantage ; et voilà pourquoi le pécheur l'a si peu goûté : au lieu que le passé qui le tourmentera sera toujours passé, et que, comme passé, n'ayant point de fin, il faudra, par une nécessité indispensable, qu'il se fasse toujours sentir. *In æternum ergo necesse est cruciet*, conclut admirablement saint Bernard, *quod in æternum te fecisse meminervis*. Voyez, poursuit-il, ce qui arrive tous les jours à une âme innocente, lorsque, par une fragilité malheureuse, elle vient à oublier Dieu, et à s'oublier elle-même. Cette femme avait de l'honneur, elle avait aimé jusque-là son devoir ; mais enfin une poursuite opiniâtre l'a fait succomber : quel repentir, quelle douleur, quelle confusion de sa lâcheté, quelle horreur de son crime ! Elle voudrait le pouvoir racheter aux dépens de mille vies ; et, si la chose était encore au point d'en délibérer, il n'y aurait point de mort qu'elle n'acceptât, plutôt que de donner un si criminel et un si honteux consentement. Mais il n'y a

plus de retour, et toujours il sera vrai qu'elle s'est abandonnée à l'infamie et à l'opprobre du péché. Voilà ce qui produit et ce qui entretient dans elle ce fonds d'amertume qu'elle porte quelquefois jusqu'au tombeau. Voyez ce qui arrive à un homme emporté, lorsque, dans l'ardeur de sa passion, il commet une action noire, un homicide, un assassinat. A peine a-t-il fait le coup, que son esprit se trouble, que son sang s'égaré, qu'il n'a plus de paix, presque plus de raison. Que ne ferait-il pas, que ne donnerait-il pas, que ne serait-il pas prêt d'endurer pour être encore à commettre ce qu'il a commis, et ce qu'il n'est plus en état de réparer? Or ce n'est là qu'une figure et qu'une ombre de l'enfer. Parce que d'avoir péché sera quelque chose d'éternel, il faudra, par une dure mais juste loi, que le tourment le soit aussi, et que l'âme soit malheureuse pour jamais, parce qu'elle ne cessera jamais de se souvenir qu'elle a été un moment coupable : *Nam etsi facere in tempore fuit, sed fecisse in æternum manet*. Qui serait bien pénétré de cette pensée, de quel œil envisagerait-il le péché, et qu'épargnerait-il pour s'en préserver?

Ajoutez que les crimes de la vie et tant de désordres se présenteront tous à la fois aux yeux du réprouvé, et tous à la fois le tourmenteront. Il ne les a commis que par intervalles et par succession, aujourd'hui l'un, demain l'autre; s'il y a donc senti quelque douceur, ce n'a été que par parties : mais, dans son tourment, il n'y aura ni succession, ni partage; Dieu le ramassera tout entier dans chaque instant; et ces crimes, qui, considérés comme présents, se trouvent dispersés dans une longue suite de jours, de mois, d'années, se réuniront tous dans le passé, parce qu'il sera vrai en même temps de dire qu'ils sont tous passés. Ainsi tous, par une vertu indivisible, ils concourront à l'effet malheureux de la damnation. Or, imaginez-vous ce qu'ils feront tous ensemble, puisqu'un seul suffirait pour former l'enfer. Ah! chrétiens, ne vous rebutez pas de la supposition que je vais faire; peut-être blessera-t-elle la délicatesse de vos esprits; mais plutôt à Dieu que par là même, elle pût vous inspirer une sainte horreur de la corruption de vos cœurs! Si l'on venait à remuer une eau bourbeuse et dormante, et qu'exposant devant vous toutes les immondices qu'elle renferme, on vous forçât à en soutenir toujours la vue, ce serait pour vous non pas un spectacle, mais un supplice, mais un martyre aussi rigoureux qu'humiliant. Or telle, et bien plus insoutenable encore, est la peine que Dieu réserve,

dans l'enfer, à une âme, par exemple, sensuelle et impudique. Il lui fera voir du même coup d'œil tout ce qu'il y a eu dans elle, par la concupiscence de la chair, de plus sale et de plus infect. Consentements secrets, désirs criminels, espérances conçues, occasions cherchées, commerces scandaleux, entretiens lascifs, libertés, regards, dissolutions, mollesses, il lui rendra tout cela présent; et la fixant à cet objet, dont rien ne pourra plus la détourner : Regarde, lui dira-t-il à chaque moment de l'éternité, voilà les suites de ton incontinence, voilà ce qu'a produit ton cœur?

Que concevez-vous de plus intolérable que ce monstrueux amas d'impuretés? Jugez-en par ce que nous éprouvons dans ces revues plus générales et plus exactes de nos consciences. Quelle honte quand tout à coup cette innombrable multitude de péchés se développe devant nos yeux! Mais si cette honte, toute surnaturelle et toute divine qu'elle est; si cette honte, lors même qu'elle est l'effet de la grâce, lors même qu'elle est le principe de notre réconciliation avec Dieu, nous tient lieu néanmoins de peine, et d'une peine que nous cherchons tant à éviter; que sera-ce de la honte des réprouvés et du sentiment qu'ils en auront? Ah! Seigneur, s'écriait David dans la ferveur de sa pénitence, je ne puis plus vivre et je suis hors de moi-même, quand je considère mes iniquités, et que je les vois multipliées à l'infini : j'en suis ému jusque dans la moelle de mes os : *Non est pax ossibus meis a facie peccatorum meorum* ¹. C'était un roi, chrétiens, et un roi dans la prospérité, un roi élevé au plus haut point de la félicité humaine : cependant il était troublé, il était saisi, il était consterné à la vue de cette affreuse scène qui lui retraçait ses égarements et ses désordres. Concluez donc quel sera l'état d'une âme qui, enlevée de la terre, et d'ailleurs bannie du séjour de la béatitude céleste, se trouvera comme toute recueillie dans le souvenir de son péché; aura incessamment cette pensée : J'ai péché, se dira incessamment à elle-même : J'ai péché, et y pensera et se le dira, sans jamais le pouvoir détruire, ce péché qu'elle haïra, qu'elle abhorrera comme la source irremédiable de son malheur.

Et voilà notre leçon, chrétiens. Le mauvais riche souhaila que ses frères, encore vivants sur la terre, pussent au moins profiter de son exemple, Dieu ne le voulut pas. Peut-être s'étaient-ils rendus indignes de cette grâce; et peut-être un des grands châtiments que Dieu exerça sur eux fut de ne leur pas faire savoir le funeste

¹ Psalm., xxxvii, 4.

état de leur frère dans l'enfer. Mais ce que Dieu ne leur accorda pas, il nous l'accorde aujourd'hui ; il veut que l'exemple de ce réprouvé nous instruisse, que sa folie, pour ainsi dire, fasse notre prudence, et que le regret qu'il ressent du passé nous serve à réformer et à sanctifier le présent et l'avenir. Il est vrai que Dieu ne nous envoie pour cela, ni Lazare, ni aucun des morts, parce qu'il prétend que sa parole, écrite dans son Evangile et annoncée par ses ministres, doit être plus convaincante et plus infaillible pour nous, que le rapport de Lazare et celui de tous les morts.

Nous nous figurons quelquefois que la résurrection d'un mort et la parole d'une âme revenue de l'enfer seraient d'un grand poids pour faire impression sur nos esprits, et pour nous convertir. Abus, chrétiens ; et puisque nous n'écoutons ni Moïse ni les prophètes, c'est-à-dire ni la parole de Jésus-Christ ni celle de ses prédicateurs, nous trouverions bien encore des raisons pour contester et pour rejeter tout autre témoignage : outre qu'il n'est pas de la providence de Dieu d'user de ces moyens extraordinaires, tandis que nous en avons d'autres qui peuvent suffire. C'est de là, dit saint Augustin, que Dieu n'a jamais fait de miracles pour confondre l'athéisme, parce que l'athéisme est plus que suffisamment confondu par la voix de toute la nature. Ainsi il se contente, pour notre instruction, de nous donner l'exemple du riche réprouvé. Mais que faisons-nous, mes chers auditeurs ? appliquez-vous, s'il vous plaît, à cette morale. Bien loin de profiter de cet exemple, nous ne profitons pas même de notre propre expérience. Car, dès cette vie, nous avons une expérience sensible du repentir des damnés : et quelle est-elle ? le trouble et le remords du péché, dès que nous l'avons commis. Trouble, remords, image tout à la fois et peine de l'enfer. Car qu'est-ce que ce remords du péché, cette honte que l'on en conçoit, ce reproche que l'on se fait à soi-même et malgré soi-même, cette peine à souffrir qu'on nous le fasse d'ailleurs ? qu'est-ce que cela, sinon une voix secrète qui nous dit qu'il y a un enfer, et que déjà nous le portons en quelque sorte au-dedans de nous-mêmes. Mais voici notre désordre, chrétiens : pour pécher plus librement et plus impunément, nous tâchons de nous défaire peu à peu de cet enfer anticipé, et si j'ose m'exprimer ainsi, de cet enfer temporel qui tourmente nos consciences, mais qui pourrait être pour nous un enfer salutaire, en nous préservant de l'enfer éternel. C'est-à-dire que nous étouffons en nous le remords du péché, qui,

selon saint Chrysostome, est comme une dernière grâce dans l'ordre de la prédestination et du salut ; et parce que ce remords est inséparable de l'idée d'un Dieu, de l'idée d'une Providence, de l'idée d'une vie immortelle : je veux dire parce qu'il est impossible de croire un Dieu, de croire une Providence, de croire une vie immortelle, et de ne pas sentir ce remords ; pour nous affranchir de ce remords, nous tâchons de nous aveugler sur ces points capitaux de la religion ; du moins nous tâchons d'en douter, et de ne les croire qu'à demi. Car il en faudrait venir là pour trouver la paix dans le péché ; mais nous avons beau faire des efforts, nous avons beau raisonner et disputer, ce ver du péché ne meurt pas pour cela, et, dès cette vie même, nous n'aurons jamais l'avantage de nous en être absolument délivrés. Il y aura toujours des heures et des temps où il reviendra tout de nouveau nous piquer : ce sera au milieu de nos plaisirs et dans les moments les plus doux en apparence. Des millions d'autres plus déterminés et plus impies que vous, en ont fait mille fois et en font tous les jours la triste épreuve. Que dis-je ? les souverains même et les monarques de la terre ne peuvent l'anéantir. Ils se défendent de tout ; mais ils ne sauraient se défendre d'eux-mêmes, et leur péché monte avec eux jusques sur le trône pour les persécuter.

Déplorable condition, mes frères, que celle du pécheur, puisque en quelque état qu'il se trouve, soit dans le terme de la réprobation après la mort, soit dans la voie qui y conduit pendant la vie, son péché est partout pour lui un enfer inévitable. Mais quel remède ? je vous l'ai dit, c'est de bien ménager dès à présent ce remords du péché, dont le mauvais riche ne peut plus faire un bon usage ; car c'est de ce remords, si nous le voulons, que dépend notre conversion. Que fais-je donc, chrétiens, si je suis fidèle à la grâce ? au lieu d'étouffer ce remords du péché, comme l'impie et le libertin, je le réveille au contraire, je l'excite en moi par de fréquentes et de solides réflexions. Ce que feront éternellement les damnés par une nécessité rigoureuse, en considérant toujours malgré eux les suites funestes de leur péché, je le fais par une sage précaution. Je repasse tous les jours devant Dieu, dans l'amertume de mon cœur, comme le saint roi Ezéchias, le nombre de mes années : *Recogitabo tibi annos meos in amaritudine animæ meæ* ¹. Je dis à Dieu : Ah ! Seigneur, si mon péché me fait maintenant tant de peine, que serait-ce dans l'enfer ? Je ne me contente pas de

¹ Isa., xxxviii, 16.

cela ; je demande à Dieu ce remords comme une des grâces les plus spéciales qu'il puisse donner à ses élus, quand la passion les a précipités dans l'abîme du péché. Je le prie de me reprendre, non pas dans sa colère, mais selon cet esprit de miséricorde, qui n'est pas seulement le consolateur, mais le censeur du monde, et qui comme censeur, en devient le réformateur : *Arguet mundum de peccato* ¹. Je vais encore plus avant : j'anticipe ce remords ; je raisonne avec moi-même, et je me demande : Quel fruit tirerai-je de ce péché, quand je l'aurai commis ? voudrais-je l'avoir fait, et que m'en restera-t-il autre chose que le remords et la confusion ? pourquoi donc faire maintenant ce qu'alors je voudrais n'avoir jamais fait ? C'est ainsi que je m'instruis, que je m'encourage à tenir ferme contre les tentations du monde et de la chair, à résister dans les occasions les plus dangereuses, et dans les moments les plus critiques ; à ne ménager rien pour me garantir de cette affreuse damnation, où le réprouvé n'a pas seulement à souffrir du passé par le plus mortel regret, mais du présent par le supplice le plus douloureux. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Un des souhaits de saint Bernard, et ce qu'il demandait avec plus d'ardeur, expliquant ces paroles du prophète : *Descendant in infernum viventes* ², c'était que les pécheurs descendissent en esprit et par la pensée dans l'enfer ; ne doutant pas que la vue de cet affreux séjour et des tourments qu'on y endure ne dût faire la plus vive impression sur leurs cœurs, et convaincu qu'il n'y avait point de moyen plus assuré pour ne pas tomber après la mort dans ce lieu de misères, que d'y descendre souvent par la réflexion pendant la vie : *Descendant in infernum viventes, ne descendant morientes*. Mais, pour l'entier accomplissement du souhait de saint Bernard, il faudrait, chrétiens, que nous yussions descendre avec les mêmes connaissances, et, s'il était possible, avec la même expérience que les damnés, afin d'en pouvoir juger comme eux, et d'en tirer au même temps des conséquences qui leur sont désormais inutiles, mais qui nous peuvent être encore si salutaires. Car de descendre en esprit dans l'enfer avec des lumières aussi faibles que les nôtres, avec une imagination aussi dissipée que la nôtre, surtout avec une insensibilité pour les choses de Dieu aussi prodigieuse que la nôtre ; c'est presque faire sans fruit ce que saint Bernard se propo-

sait comme un des remèdes les plus efficaces pour nous ramener de nos égarements et nous corriger de nos désordres. Ah ! dit saint Augustin, qui pourrait maintenant comprendre ce que comprend un damné ? qui pourrait avoir, dans une profonde méditation, les mêmes idées qu'il a de son état présent au milieu des flammes ? Tâchons de les avoir, chrétiens ; et puisque ce n'est pas encore assez pour nous de descendre spirituellement dans l'enfer, entrons dans les sentiments d'une âme réprouvée, substituons ses lumières aux nôtres, et reconnaissons combien c'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis* ¹. Que fait-elle cette âme malheureuse, ou en quel état est-elle ? elle se voit séparée de Dieu, elle se voit au milieu d'un feu dont elle est la triste victime. Double peine, l'une et l'autre parfaitement représentées par Jésus-Christ dans le riche de l'Évangile.

Elle se voit séparée de Dieu : voilà l'essentiel, et comme le fond de sa réprobation : *Elevans autem oculos suos cum esset in tormentis, vidit Abraham a longe, et Lazarum in sinu ejus* ². Ce riche, dit le Sauveur du monde, du lieu de son tourment levant les yeux, aperçut de loin Abraham et Lazare dans son sein. Il le voyait ce saint patriarche, dans un éloignement infini : *A longe* ; et c'est ce qui le désolait. Il s'en voyait séparé par un chaos, c'est-à-dire par une vaste distance ; tellement qu'entre Abraham et lui, il ne pouvait plus y avoir nulle communication : *Magnum chaos inter nos et vos firmatum est* ³ ; et c'est ce qui le désespérait. Or, s'il se voyait si loin d'Abraham, il se voyait encore, dit saint Ambroise, bien plus éloigné de Dieu : *Si Abraham a longe, quanto longius a Deo* ; et cette séparation de Dieu était bien encore un autre supplice pour lui.

Car qu'est-ce que d'être séparé de Dieu ? Ah ! chrétiens, quelle parole ! la comprenez-vous ? Séparé de Dieu, c'est-à-dire privé absolument de Dieu ; séparé de Dieu, c'est-à-dire condamné à n'avoir plus de Dieu, si ce n'est un Dieu ennemi, un Dieu vengeur ; séparé de Dieu, c'est-à-dire déchu de tout droit à l'éternelle possession du premier de tous les êtres, du plus excellent de tous les êtres, du souverain Être, qui est Dieu : peine, dit saint Bernard, qui ne se peut mesurer que par l'infinité de Dieu, puisque cette peine est la privation de Dieu même, et par conséquent qu'elle est grande à proportion que Dieu est grand : *Hæc enim tanta pœna, quantum*

Joan., xvi, 8. — ² Psalm., lxxv, 16.

¹ Heb., x, 31. — ² Luc., xvi, 23. — ³ Ib., 26.

ille. Ainsi, comme Dieu disait à un juste dans l'Écriture : *Ego merces tua magna nimis* ¹; C'est moi-même qui serai ta récompense ; et je la serai en me donnant à toi, parce que je n'ai rien de plus grand ni de meilleur à te donner que moi-même, il pourra dire à un réprouvé : C'est moi-même qui serai ton supplice, et je le serai en l'éloignant de moi, car je n'ai rien dans les trésors de ma colère de plus formidable que cet éloignement et cette entière séparation de moi-même. En effet, chrétiens, ces trois pensées que le réprouvé aura toujours présentes : Dieu n'est plus à moi, et je ne suis plus à lui ; Dieu n'est plus pour moi, et je ne suis plus pour lui ; Dieu n'est plus dans moi, ni avec moi, et je ne suis plus dans lui, ni avec lui ; ces trois affligeantes pensées ne seront-elles pas capables de faire son enfer ? Or c'est ce qui se vérifiera, ce qui s'accomplira dans autant de créatures que Dieu en réprouvera. Du moment que Dieu prononcera à une âme ce redoutable arrêt : Retirez-vous, il se dépouillera, pour ainsi dire, de tous ses droits sur elle, hors ceux que la nécessité de son domaine ne lui permettra pas d'aliéner ; et cette âme, si je puis encore parler de la sorte, perdra elle-même tous ses droits sur Dieu : âme, non-seulement indigne de le posséder, mais indigne même de lui appartenir. Dieu la répudiera (souffrez cette expression), et elle répudiera Dieu ; et dans ce divorce mutuel, elle trouvera la consommation de son malheur. Dès cette vie, ce terrible mystère de la perte d'un Dieu commence déjà dans la personne des pécheurs ; Dieu et l'âme, par le péché, se séparent, et se séparent jusqu'à se renoncer l'un l'autre : *Voca nomen ejus, non populus meus* ² ; Prophète, disait Dieu, n'appelle plus ce peuple mon peuple ; il a cessé de l'être, et la qualité que tu dois désormais lui donner, c'est qu'il ne l'est plus : *Voca nomen ejus, non populus meus*. Voilà son nom, et le caractère qu'il portera ; car dès qu'il m'a oublié pour suivre des dieux étrangers, il m'a renoncé comme son Dieu, et je le renonce pour mon peuple ; *Quia vos non populus meus, et ego non ero vester*.

Et ce langage est si ordinaire à Dieu dans les saints Livres, que quand les israélites, par une monstrueuse idolâtrie, eurent sacrifié au veau d'or dans le désert, Dieu, ému de colère et irrité contre eux, n'en parla plus à Moïse que dans ces termes : *Vade, descende ; peccavit populus tuus* ³ ; Va, Moïse, descends de la montagne, et tu verras le crime que ton peuple a commis. Prenez garde, chrétiens, Dieu les appelle le peuple de Moïse, et non le sien ; comme

si ce peuple n'eût plus été à lui, ni lui à eux, depuis qu'ils étaient tombés dans l'infidélité. Mais ces paroles, dit saint Chrysostome, qui ne sont, pour ainsi dire, que comminatoires dans cette vie, et qui, tout au plus, n'ont qu'une partie de leur effet, puisqu'elles n'ôtent pas à une âme l'espérance ni les moyens de réparer la perte qu'elle a faite, s'accompliront entièrement et à la lettre dans un réprouvé. Plus d'alliance entre Dieu et lui, plus d'union ; comme si Dieu lui disait : Ton libertinage t'a fait souhaiter de n'avoir point de Dieu, tu n'en auras jamais ; tu n'as pas voulu connaître ton Dieu, tu ne le verras et tu ne le connaîtras jamais ; tu ne l'es pas mis en peine de chercher Dieu quand tu le pouvais trouver, tu le chercheras, et tu ne le trouveras jamais ; et ce qui faisait ton impiété, c'est ce qui fera désormais ta peine ; quand Dieu voulait être à toi, tu lui as dit insolemment que tu ne voulais point être à lui ; maintenant que tu voudrais être à lui, il te déclare pour jamais qu'il ne veut plus être à toi. Or, lequel des deux est le plus désolant pour une âme, ou que Dieu ne soit plus à elle, ou qu'elle ne soit plus à Dieu ?

Mais je me trompe, chrétiens ; toute réprouvée qu'elle est, elle sera encore à Dieu, et Dieu à elle ; Dieu lui sera encore inséparablement uni, et elle à Dieu : mais c'est cela même qui doit faire son malheur. Si elle pouvait être tout à fait privée, tout à fait séparée de Dieu, elle ne serait malheureuse qu'à demi. Le comble de sa misère sera d'en être privée d'une façon, et de ne l'être pas de l'autre ; d'en être séparée d'une façon, et inséparable de l'autre : privée de Dieu, en tant que Dieu était l'objet de sa félicité, et pénétrée de Dieu, en tant que Dieu sera le sujet éternel de ses plus violents transports ; c'est ce qui la consternerá. Dieu la renoncera en qualité de père, en qualité d'époux, en qualité de protecteur, en qualité de dernière fin ; c'est-à-dire dans toutes les qualités qui le rendent bienfaisant, doux et aimable ; et il s'attachera à elle en qualité de juge, en qualité d'ennemi, en qualité de vengeur, en qualité de persécuteur, c'est-à-dire selon toutes les qualités qui le rendent, tout Dieu qu'il est, non-seulement sévère et redoutable, mais dur et impitoyable. De là donc cette âme sera doublement malheureuse : malheureuse d'avoir encore un Dieu, malheureuse de n'en avoir plus ; d'avoir encore un Dieu conjuré, déclaré, armé contre elle, et de n'avoir plus de Dieu favorable, propice et miséricordieux pour elle ; d'avoir encore un Dieu pour exciter sa haine et ses plus mortelles aver-

¹ Gen., xv, 1. — ² Osee, i, 9. — ³ Exod., xxxii, 7.

sions, et de n'en avoir plus pour contenter ses désirs et ses plus ardentes inclinations. Car ce sera là son grand supplice, de sentir éternellement que Dieu l'avait créée pour lui-même, et qu'elle ne pouvait être heureuse qu'en lui et que par lui, et de ne recevoir éternellement de Dieu que des rebuts et des mépris, de ne trouver éternellement entre Dieu et elle qu'une insurmontable opposition. Elle estimera Dieu malgré elle, et elle aura une inclination naturelle pour lui, et cependant elle le haïra; elle l'estimera tel qu'elle ne le possédera jamais, et elle le haïra tel qu'elle l'aura toujours présent. Or, ce conflit d'estime et de haine, de désir et d'aversion, d'éloignement et de poursuite à l'égard du même objet, c'est, chrétiens, ce que nous appelons l'enfer.

Après cela je voudrais en vain m'étendre sur les peines sensibles dont cette séparation de Dieu doit être accompagnée, et dont les prédicateurs ont mille fois tâché, mais inutilement, de vous faire comprendre l'horreur. En vain je voudrais vous représenter ce feu qui, d'une manière non moins véritable qu'elle est surprenante, exercera sur les esprits et sur les corps toute son activité, ainsi que parle saint Augustin : *Miris, sed veris modis*; ce feu qui force encore maintenant le mauvais riche à pousser ce cri lamentable : *Crucior in hac flamma* ¹; et sur quoi il n'y a point de réprouvé qui ne puisse dire avec bien plus de raison que Job : *Mirabiliter me crucias* ². Ah! Seigneur, faut-il que vous fassiez même des miracles pour me tourmenter, et que, forçant les lois de la nature, vous donniez à un être matériel, pour en faire l'instrument de votre vengeance, la vertu d'agir sur une substance spirituelle? Si je vous disais, chrétiens, que tout ce qu'il y a dans le monde et tout ce que notre imagination se peut figurer de plus affreux, que tout ce que la cruauté des tyrans a jamais su inventer, que tout ce que la patience des martyrs a été capable d'endurer, que tout cela n'est pas l'ombre de ce feu; c'est-à-dire que les douleurs les plus aiguës, que les supplices les plus lents, que les tortures, les gênes, les genres de mort les plus inouïs, comparés à ce feu, ne méritent pas même le nom de tourments : *Quæcumque homines patiuntur in hac vita, in comparatione hujus ignis, non parva, sed nulla sunt*; je ne vous dirais rien que ce qu'a dit saint Augustin, dont j'ai emprunté ces paroles. Je ne vous dirais rien que ce qu'a dit saint Jérôme sur cette terrible menace de Dieu à son peuple : *Stillabit furor*

¹ Luc., xvi, 24. — ² Job., x, 16.

meus super locum istum ¹. Je ferai dégoutter ma fureur sur la terre : car, reprend ce Père, que sera-ce donc quand il répandra dans l'enfer toutes les pluies de sa colère, et qu'il la fera tomber comme un torrent ? *Si tanta est stilla, quid erit de totis imbribus ?* Je ne vous dirais rien que ce qu'a dit Pierre Damien au sujet de ces fléaux dont l'Égypte fut affligée; car, selon la belle remarque de ce savant cardinal, ce n'était encore alors que le doigt de Dieu qui frappait les Égyptiens : *Digitus Dei est hic* ²; mais ce sera le bras même de Dieu, et tout son bras, qui frappera les réprouvés : *Tota divinitatis dextera percutiuntur*. Je ne vous dirais rien que ce qu'ont dit tous les autres comme eux; et leur autorité, surtout une autorité si constante et si unanime, quand nous n'aurions point d'autre preuve, devrait bien nous suffire pour renoncer à tout ce que le libertinage du monde oppose, ou prétend opposer à une vérité si solidement établie.

Mais je laisse tout cela, chrétiens, pour faire avec vous une réflexion dont je pourrais me promettre les plus grands effets, si elle entraînait une fois dans vos esprits. Voilà ce que la foi nous enseigne : un feu éternel, une éternelle séparation de Dieu, voilà ce que toutes les Ecritures nous annoncent. Ce qui m'étonne, et ce qui serait capable de me troubler, si les mêmes Ecritures ne m'en découvraient le mystère, c'est qu'une vérité si touchante nous touche si peu; et que parmi ceux à qui je parle, il y en ait peut-être qui jamais n'en ont encore été bien touchés. Ce qui m'étonne, c'est qu'étant si délicats, si amateurs de nous-mêmes, si sensibles à la douleur, ce feu, que la colère de Dieu allume pour punir nos crimes, ne fasse sur nous que les plus faibles impressions. Ce qui m'étonne, c'est que, ne pouvant ignorer que la perte de Dieu est notre souverain mal, et que cette perte de Dieu, irréparable dans l'enfer, dépend de la perte volontaire que nous en faisons dans cette vie, nous consentions tous les jours librement à le perdre; que nous le perdions sans inquiétude, sans chagrin, que nous le perdions même souvent avec joie; et que de toutes les pertes que nous faisons dans le monde, celle-là nous soit la plus indifférente. Ce qui m'étonne, c'est que la même foi qui nous dit qu'il y a un enfer où l'on brûle, et où l'on est privée de Dieu, nous dit encore qu'un seul péché nous expose à l'un et à l'autre, que Dieu n'a point de moindre vengeance pour le punir que l'un et l'autre, et que le péché néanmoins, et le

¹ II Paral., xxxiv, 25. — ² Exod., viii, 19.

péché le plus mortel, soit traité parmi nous de jeunesse, de fragilité excusable, et souvent même de jeu, de galanterie, de bel esprit et de belle humeur. Est-ce stupidité, est-ce inadvertance, est-ce fureur, est-ce enchantement ? Croyons-nous ce point fondamental du christianisme ? ne le croyons-nous pas ? Si nous le croyons, où est notre sagesse ? si nous ne le croyons pas, où est notre religion ? Je dis plus, si nous ne le croyons pas, que croyons-nous donc, puisqu'il n'est rien de plus croyable, rien de plus formellement révélé par la parole divine, rien de plus solidement fondé dans la raison humaine, rien dont la créance soit plus nécessaire pour tenir les hommes dans le devoir, rien sur quoi le doute leur soit plus pernicieux, puisqu'il les porte à tous les désordres ? Mais pour ne le pas croire, ou pour ne le croire qu'imparfaitement, en sommes-nous plus à couvert ? aurons-nous bien devant Dieu de quoi nous justifier, en lui disant : Je ne le croyais pas ? sauverons-nous par là les conséquences de la chose ? et, si elle se trouve vraie, quoique nous ne l'ayons pas crue, où en serons-nous ? Est-ce raisonner en hommes, que de risquer sur un tel sujet ? Que ne faisons-nous pas tous les jours pour éviter un mal incertain, par la raison seule de son incertitude ? Avons-nous fait un pacte avec l'enfer, comme ces pécheurs dont parle le prophète ? ou avons-nous une démonstration et une évidence parfaite qu'il n'y a point d'enfer ? Ce que les impies allèguent pour le combattre est-il comparable à ce qu'établit la foi ? Sommes-nous donc sages de quitter le parti de la foi ? et n'est-il pas non-seulement le plus sûr, mais le plus plausible, mais le plus raisonnable ? Quelle peine plus naturelle pour une âme révoltée contre Dieu, que la perte de Dieu ? quel châtement plus juste pour une âme sensuelle et adonnée à d'infâmes plaisirs, et défendus par la loi de Dieu, que le feu ? Quoique ce tourment du feu, qui est le mal de la créature, soit en lui-même si affreux, a-t-il rien qui approche de la grièveté du péché, qui est le mal du Créateur ? et n'est-il pas de l'ordre que le mal du Créateur soit vengé par celui de la créature ?

Ah ! chrétiens, c'est là-dessus qu'il faut aujourd'hui nous déterminer et nous déclarer. David disait à Dieu : Seigneur, c'est par le feu que vous m'avez éprouvé ; et ce feu de votre justice, m'étant appliqué par votre miséricorde, m'a tellement purifié, qu'il ne s'est plus trouvé en moi d'iniquité : *Ignem me examinasti, et non est inventa in me iniquitas* ¹. Entrons dans ce sen-

timent, chrétiens ; et, expliquant ces paroles du feu de l'enfer, méditons-les bien. Avant que Dieu nous punisse par ce feu, ou plutôt de peur que Dieu ne nous punisse par ce feu, éprouvons-nous par ce feu nous-mêmes, examinons-nous nous-mêmes, afin de pouvoir dire à Dieu : *Ignem me examinasti, et non est inventa in me iniquitas*. Que le feu de l'enfer, dit saint Augustin, nous serve à exciter dans nous un autre feu, et à y éteindre encore un troisième feu, c'est-à-dire qu'il excite dans nous le feu de la charité, et qu'il y éteigne le feu de la cupidité. Quand l'esprit impur allume dans nos cœurs le feu de la concupiscence, interrogeons-nous nous-mêmes ; demandons-nous à nous-mêmes, comme ce solitaire du désert attaqué d'une violente tentation : Hé bien ! chair de péché, chair voluptueuse et immortifiée, pourras-tu supporter l'ardeur de ces flammes, à quoi tu seras condamnée pour tes plaisirs criminels ? Il n'y a point de passion dont cette pensée ne triomphe. Aussi que n'ont pas fait les saints, prémunis et fortifiés de cette réflexion ? Ils ont, pour user de l'expression de saint Paul, arrêté toute la violence du feu : *Extinxerunt impetum ignis* ¹. Je veux dire qu'au milieu des scandales du monde, où leur condition les tenait engagés, ils se sont maintenus dans l'innocence ; que, malgré la corruption du monde, ils se sont conservés purs et sans tache ; que la contagion du mauvais exemple n'a pu rien sur eux, et cela parce qu'ils avaient en vue ce feu dévorant dont ils étaient menacés, et qu'ils voulaient éviter : *Ignem me examinasti*. Ne serait-il pas étrange qu'il fût moins actif pour nous, et qu'ayant fait de si grands miracles dans les saints, il n'eût pas la vertu de conserver notre cœur, et d'en réprimer les désirs ?

Quand nous aurons une fois surmonté le feu de la cupidité, il ne nous sera pas difficile, avec la grâce, d'allumer dans nos âmes le feu de la charité, ce feu sacré que Jésus-Christ nous a apporté du ciel, et qu'il est venu répandre sur la terre : *Ignem veni mittere in terram* ² ; ce feu dont il souhaite si ardemment que nous brûlions tous : *Et quid volo nisi ut accendantur* ³ ? ce feu de l'amour divin, que nous ne pouvons guère, imparfaits et intéressés que nous sommes, entretenir dans cette vie, si le feu de l'enfer, par une crainte salutaire, ne sert à le conserver.

Craignons l'un, mes chers auditeurs, pour nous disposer à l'autre. Remplissons-nous de celui-ci, pour nous garantir de celui-là. Demandons souvent à Dieu qu'il nous embrase du feu

¹ Psal., xvi, 3.

¹ Heb., xi, 34. — ² Luc., xii, 49. — ³ Ibid.

de son amour, afin que nous ne ressentions jamais le feu de sa justice. En un mot, que l'enfer même, par un merveilleux effet, nous devienne un préservatif contre l'enfer. Il me reste à vous faire voir le malheur du réprouvé, par rapport à l'avenir, dans le désespoir où il est d'obtenir jamais grâce. C'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est un instinct naturel à tous ceux qui souffrent, de chercher dans l'avenir la consolation et le remède du présent. Comme nous voulons toujours être heureux, et que c'est une inclination nécessaire, elle se soutient, ou plutôt elle nous soutient en quelque sorte nous-mêmes au milieu des plus grands maux. Nous nous faisons un charme de notre espérance, et ce charme adoucit la douleur qui nous presse. Quoique souvent il n'y ait rien dans le futur qui nous doive être favorable, nous ne laissons pas d'y envisager cent choses que nous nous figurons, et qui ne seront jamais ; mais qu'il suffit de nous figurer comme pouvant être un jour, pour y trouver de quoi repaître notre imagination. L'incertitude même de l'avenir nous est utile, puisqu'elle nous donne droit d'espérer non-seulement ce que nous espérons et ce que nous attendons, mais ce que nous n'espérons et n'attendons pas. Il n'en est pas ainsi des réprouvés dans l'enfer. Un réprouvé souffre, je ne dis pas sans espérance, ce serait trop peu, mais dans un désespoir actuel et perpétuel. Ce qui n'est pas encore lui sert de supplice, et le rend plus malheureux que ce qui est : ou plutôt ce qui est le tourmente non-seulement parce qu'il est, mais parce qu'il sera toujours ; en sorte que l'avenir est pour le présent un surcroît de peine qui l'aigrit, qui y met le comble, et qui fait le caractère propre de la réprobation, puisque, selon la pensée du docteur angélique, l'enfer n'est proprement enfer, que par la vue et le sentiment de l'avenir.

Voici donc ce qui accable l'âme réprouvée dans l'enfer, et ce que vous n'avez peut-être jamais bien conçu : c'est qu'elle désespère d'obtenir jamais de Dieu aucune grâce, quand elle le prierait toute l'éternité ; c'est qu'elle désespère de fléchir jamais Dieu par la pénitence, quand elle détesterait son péché toute l'éternité ; c'est qu'elle désespère, non-seulement d'acquiescer, mais de diminuer jamais ses dettes devant Dieu par ses souffrances, quoiqu'elle doive souffrir toute l'éternité : trois ressources immanquables dans la vie, mais absolument inutiles à un

réprouvé, la prière, la pénitence, la souffrance. Nous en avons la preuve dans le mauvais riche. Que fait-il ? il prie. Que demande-t-il ? il conjure Abraham de lui accorder pour toute grâce une goutte d'eau, mais cette goutte d'eau lui est refusée. Tous les interprètes conviennent qu'il y a de la parabole et de la figure dans cette circonstance, et que l'intention de Jésus-Christ est de nous faire entendre par là que, dans l'enfer, il n'y a plus de grâce à espérer, ni de rédemption : *Quia in inferno nulla est redemptio* ¹ ; que de cet océan de miséricorde et de bonté, qui est Dieu, il ne découlera jamais sur ces créatures infortunées une seule goutte pour les soulager, comme jamais il ne découlera sur elles une seule goutte du sang du Rédempteur pour les sauver : pourquoi ? parce que ce n'est plus le temps des miséricordes et du salut. En vain donc le réprouvé s'écriera-t-il éternellement, comme le riche de l'Evangile, non plus en s'adressant à Abraham, mais à Dieu même : *Miserere mei* ² ; Ah ! Ciel, un peu de relâche, un peu de compassion pour moi ! Dieu, endurci contre ses cris, éternellement lui répondra, mais dans toute la rigueur de la lettre, ce qu'il répondait à son peuple : *Quid clamus super contritione tua* ³ ? Que servent ces plaintes et ces lugubres accents ? Ils frappent mon oreille, mais ils ne vont point jusques à mon cœur : *Insanabilis dolor tuus* ; il n'y a plus de remède ni de retour ; et si vous en voulez savoir la raison, elle est dans vous-même : *Propter multitudinem iniquitatis tuæ, et propter æura peccata tua, feci hæc tibi* ; c'est que vous-même vous avez été si longtemps insensible à ma voix, c'est que vous-même vous m'avez laissé mille fois appeler sans vouloir m'entendre, c'est que vous-même vous vous êtes si outrageusement, si opiniâtrément, si constamment obstiné contre moi : *Propter dura peccata tua*. Ainsi s'accomplira cette parole de l'Evangile, que Dieu n'écoute point les pécheurs ; mais quels pécheurs ? non pas les pécheurs de la vie, car, dans la vie, ils sont toujours en état de toucher le cœur de Dieu ; non pas les pécheurs pénitents, car la pénitence de la vie est toujours toute-puissante auprès de Dieu ; mais les pécheurs impénitents à la mort et consommés dans leur péché, mais les pécheurs de l'enfer.

Que dis-je ! et dans l'enfer même n'y a-t-il pas une pénitence ? Oui, chrétiens, et c'est là que la sagesse nous représente les pécheurs pressés de douleur, poussant des soupirs, versant des torrents de larmes. Ah ! ce ne sont pas ces effets

¹ Offic. def. — ² Luc., xvi, 24. — ³ Jerom., xxx, 16.

de la pénitence qui leur manquent, mais le principe qui la sanctifie. C'est-à-dire (et voici en deux mots tout le mystère de cette éternelle réprobation), c'est-à-dire qu'éternellement ils gémiront, qu'éternellement ils pleureront, qu'éternellement ils feront pénitence; mais une pénitence forcée, une pénitence de démons et de désespérés. Or une telle pénitence, dit saint Augustin, n'effacera jamais le péché : par conséquent le péché subsistera toujours; et tant que le péché subsistera, ils seront toujours également redevables à la justice de Dieu et exposés à ses vengeances. C'est ce qu'Abraham, du haut de la gloire, exprime au mauvais riche par ce chaos insurmontable qui les sépare; *Magnum chaos inter nos et vos firmatum est* ¹; en sorte que, de ce séjour bienheureux où repose Abraham, on ne peut plus tomber dans ce lieu de tourments où souffre le riche, et que, de ce lieu de tourments où le riche souffre, on ne peut plus monter à ce bienheureux séjour où Abraham goûte un repos inaltérable; pourquoi? parce que dans l'un on ne peut plus perdre la grâce, et que dans l'autre on ne peut plus réparer le péché : *Ut qui volunt hinc transire ad vos, non possint, neque inde huc transmeare* ².

Mais quoi! toujours souffrir, et, par de si longues et de si cruelles souffrances, ne rien acquiescer, cela se peut-il comprendre? Comprenez-le, mes chers auditeurs, ou ne le comprenez pas; la chose n'en est pas moins vraie, et ce n'en est pas moins un article de votre foi. Origène en voulut douter, et d'autres, comme lui, réduisirent l'éternité malheureuse à un certain nombre de siècles. Car, disaient-ils pour soutenir leur erreur, il n'est, ni de la bonté, ni de la justice de Dieu de punir toujours des créatures qu'il a formées, et d'exiger pour les péchés de la vie, d'une vie si courte, une satisfaction qui ne finira jamais. C'est ainsi qu'ils raisonnaient; mais moi, de leurs principes mêmes je tire, avec Tertullien et saint Augustin, une conséquence toute contraire. Car Dieu est bon : qui ne le sait pas? mais cette bonté, reprend Tertullien, n'est pas seulement en Dieu miséricorde, elle est encore sainteté. Or, une sainteté toujours subsistante est toujours ennemie du péché, et, par une suite nécessaire, elle doit toujours haïr le péché, toujours poursuivre le péché, toujours punir le péché, si le péché dure toujours. Donc, puisqu'il n'y a rien dans l'enfer qui abolisse et qui détruise le péché, il n'y aura jamais rien qui en arrête le châtiment. Dites-le même de la justice. Depuis tant de siè-

cles le mauvais riche se désespère au milieu des flammes où il fut enseveli, et s'écrie en se désespérant : *Crucior in hac flamma* ¹; mais ce qu'il disait il y a tant de siècles, il le dit encore, et toujours il le dira, parce qu'il le ressent encore, et que toujours il le ressentira. Oui, cette parole foudroyante et altérante : *Nunc autem cruciaris* ²; Maintenant vous êtes tourmenté, il l'entendra toujours. Maintenant : *Nunc*; que ce maintenant a d'étendue, puisqu'il embrasse l'éternité toute entière ! *Nunc* : maintenant; c'est-à-dire aujourd'hui et toujours; c'est-à-dire demain et toujours; c'est-à-dire dans une année, dans un siècle, dans des millions de siècles, et toujours encore au-delà. Or, concevez, s'il est possible, quelle impression fait sur une âme réprouvée un si affreux désespoir.

De vous donner une idée juste de cette éternité, c'est ce que je n'entreprends pas; et qui le pourrait? Plus on creuse dans cet abîme, plus on se confond, plus on se perd. Usez, tant qu'il vous plaira, de figures et de comparaisons : sans tant de comparaisons et de figures, je m'en tiens à la foi, et, saisi d'une frayeur salutaire, je me prosterne devant cette redoutable justice qu'il est encore temps de fléchir en notre faveur, mais que rien ne peut toucher après la mort. Ah! Seigneur, si jamais, et pour mes auditeurs et pour moi, j'ai formé des vœux à votre autel, voici le plus sincère et le plus ardent : c'est, mon Dieu, que votre grâce nous éclaire, et qu'elle dissipe, en nous éclairant, le charme qui nous aveugle. Tant de fois vous m'avez envoyé dans cette cour pour y annoncer vos divines vérités : mais de toutes vos vérités, quelle autre dut plus exciter mon zèle? J'y vois des mondains occupés du monde, possédés du monde, enchantés du monde. Je les vois enivrés de leur grandeur, idolâtres de leur fortune, amateurs d'eux-mêmes et esclaves de leurs sens. Je les vois désolés, consternés, comme foudroyés, au moindre revers qui trouble leurs projets ambitieux et qui déconcerte leurs intrigues criminelles, mais sur l'éternité, nulle inquiétude, nulle attention : soit prétendue force d'esprit et impiété, soit confiance présomptueuse et témérité, soit oubli, négligence, aveuglement, quoi que ce soit, ils vivent en paix et sans alarmes. Cent fois on leur a représenté l'horreur d'une éternelle damnation; mais ils nous écoutent comme les enfants de Loth, dont il est parlé dans l'Écriture, écoutèrent leur père, qui de la part de Dieu vint les menacer d'un incendie général. Il semble que ce soit un jeu pour eux : *Visus est eis quasi*

¹ Luc., xvi, 26. — ² Ibid.

¹ XVI 24. — ² Ibid., 25.

ludens loqui ¹. Dans la juste indignation qui nous anime, ne pourrions-nous pas, à l'exemple de vos prophètes, vous presser enfin, Seigneur, de vous faire connaître, et de faire éclater sur eux votre justice? Mais, mon Dieu, nous nous souvenons que, s'ils tombent une fois dans les mains de cette justice inexorable, rien ne les en pourra retirer; que, s'ils se damnent une fois, ou s'ils vous obligent une fois à les damner, c'est pour toujours; et voilà ce qui réveille toute notre compassion. Nous savons qu'auteurs que ce sont des âmes précieuses, que ce sont des âmes rachetées de votre sang, que ce sont des âmes appelées à votre gloire: seront-elles éternellement perdues pour vous, ô mon Dieu, et serez-vous éternellement perdu

¹ Genes, xix, 14.

pour elles? C'est à quoi, mes chers auditeurs, vous ne pouvez trop penser; et si vous n'y pensez pas maintenant, quand y penserez-vous? Sera-ce au triste moment que vous commencerez à ressentir l'ardeur de ces flammes dévorantes? Mais que vous servira d'y penser alors? et n'est-ce pas au contraire dans cette pensée que vous trouverez, non plus votre salut, mais votre tourment? O éternité! pensée salutaire dans la vie, mais pensée désespérante dans l'enfer! Si nous ne voulons pas, chrétiens, qu'elle soit le sujet de notre désespoir, faisons-en le motif de notre pénitence. Au lieu de nous exposer à des peines éternelles pour une félicité temporelle, tâchons de mériter, par des peines temporelles, une félicité éternelle que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE DIMANCHE DE LA TROISIÈME SEMAINE.

SUR L'IMPURETÉ.

ANALYSE

SUJET. Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il va par des lieux arides cherchant du repos, et il n'en trouve point. Alors il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti; et à son retour, il la trouve vide, balayée et ornée. Il part aussitôt, et il va prendre avec soi sept autres esprits encore plus méchants que lui; ils rentrent dans cette maison, et ils y habitent.

Il y a des démons de plusieurs espèces; mais entre tous les autres, celui que nous devons avoir particulièrement en horreur, c'est le démon d'impureté dont il est parlé dans notre Evangile. Rien de plus ordinaire et de plus pernicieux que le vice qu'il entretient dans les cœurs, et c'est ce vice abominable que j'attaque dans ce discours.

DIVISION. Impureté, signe de la réprobation, et principe de la réprobation. Signe visible de la réprobation, parce que rien ne nous représente mieux dès cette vie l'état des réprouvés après la mort: première partie. Principe efficace de la réprobation, parce que rien ne nous expose à un danger plus certain de tomber dans l'état des réprouvés après la mort: deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Impureté, signe de la réprobation. Quatre choses marquées dans l'Écriture expriment parfaitement l'état des réprouvés dans l'enfer, savoir: les ténèbres, le désordre, l'esclavage et le ver de la conscience. Or, de tous les péchés, l'impureté est celui, 1° qui jette l'homme dans un plus profond aveuglement d'esprit; 2° qui l'engage dans des désordres plus funestes; 3° qui le captive davantage sous l'empire du démon; 4° qui forme dans son cœur un ver de conscience plus insupportable et plus piquant.

1° Aveuglement: car l'impureté rend l'homme tout charnel. Or, de prétendre qu'un homme charnel ait des connaissances raisonnables, c'est vouloir que la chair soit esprit: *Animalis homo non percipit ea quæ Dei sunt*. En effet, dit saint Bernard, l'impudique se réduit à la condition des bêtes, lorsqu'il suit les mouvements d'une passion prédominante dans les bêtes. Par conséquent, il n'a plus ces lumières de l'esprit qui nous distinguent des bêtes, et qui nous font agir en homme. Aussi voyons-nous tant de voluptueux, au moment que la passion les sollicite, fermer les yeux à toutes les considérations divines et humaines. Venons au détail. Ils perdent surtout trois connaissances: la connaissance d'eux-mêmes, la connaissance de leur propre péché, et la connaissance de Dieu.

Ils perdent la connaissance d'eux-mêmes et de ce qu'ils sont. Exemple de ces deux vieillards qui, sans se souvenir de leur dignité et de leur âge, tentèrent la chaste Suzanne. Aussi les poètes, selon la remarque de Clément Alexandrin, en décrivant les infâmes commerces de leurs fausses divinités, les représentaient toujours déguisées, et souvent métamorphosées en bêtes: pour nous faire entendre que ces dieux prétendus n'avaient pu se porter à de telles extrémités sans se méconnaître. Et certes n'est-il pas surprenant de voir jusques à quel point ce péché abrutit l'homme? On oublie tout. Un père oublie ce qu'il doit à ses enfants, un juge ce qu'il doit au public, un ami ce qu'il doit à son ami, un prêtre ce qu'il doit à Jésus-Christ, une femme ce qu'elle doit à son mari, une fille ce qu'elle se doit à elle-même.

Je dis plus. L'impudique perd la connaissance de son péché, ou plutôt de la grièveté de son péché. Dans les règles communes, c'est par l'expérience que nous parvenons à la connaissance des choses; mais dans le péché dont je parle, il arrive tout le contraire. Car nous ne le connaissons jamais mieux que quand nous n'en avons nul usage, et nous n'en perdons la connaissance qu'autant que nous nous liencions à le commettre. Une âme encore innocente et pure le regarde comme un monstre; mais un pécheur par état le traite de galanterie, et s'en applaudit. Aurait-on jamais cru qu'il dût y avoir des chrétiens assez corrompus pour traiter de simple galanterie un péché de cette conséquence? Et qu'est-ce encore que d'entendre des femmes dans le christianisme tenir de semblables discours, et regarder comme une bagatelle de vrais crimes? Ces conversations libres, ces entre-

SERMON POUR LE DIMANCHE DE LA TROISIÈME SEMAINE.

Uens secrets et familiers, ces amitiés prétendues honnêtes, ces commerces assilins de visites et de lettres, ces artifices de la vanité humaine, cette détestable ambition d'avoir des adorateurs, ces douceurs vraies ou fausses témoignées à un homme mondain, ces habillements immodestes : tout cela n'est rien, dites-vous ; mais la question est de savoir si Dieu en jugera de la sorte, et si vous-mêmes, lorsqu'il faudra comparaître devant son tribunal, vous n'en jugerez pas autrement.

Enfin, ce péché nous fait perdre la connaissance de Dieu. On peut dire que les impudiques sont communément des esprits gâtés en matière de érance, et que le progrès de l'impicité suit presque toujours le progrès du vice. La raison est que la vue d'un Dieu troublant le voluptueux dans son plaisir, pour mieux goûter son plaisir il prend le parti de renoncer Dieu ; et ce fut ainsi que Salomon devint idolâtre. Les païens, selon la remarque de saint Augustin, ayant fait eux-mêmes leurs dieux, il les ont fait selon leur caprice, et tels qu'ils les ont voulu : des dieux passionnés, emportés, adultères. Mais comme notre Dieu est indépendamment des hommes tout ce qu'il est ; le voluptueux, désespérant de le changer, et le trouvant toujours contraire à sa passion, le désavoue. Or, y a-t-il rien de plus affreux dans les ténèbres de l'enfer que cet aveuglement ? Les ténèbres de l'enfer ne sont que des ténèbres extérieures : *In tenebras exteriores* ; au lieu que l'aveuglement de l'impudique est tout intérieur.

2° Désordre et confusion. Dans le désordre même de l'enfer, il y a un ordre supérieur que la justice divine y a établi, puisque c'est là que Dieu punit ce qui est punissable : au lieu que le désordre de l'impureté est un pur désordre. Il consiste, selon saint Augustin, en ce que l'esprit se laisse gouverner par les sens. Il consiste, selon saint Chrysostome, en ce que l'impureté porte l'homme à des excès où la sensualité même des bêtes ne se porte pas. Exemple de ces villes abominables dont il est parlé au livre de la Genèse, et sur qui Dieu fit éclater sa colère. Enfin, selon Tertullien, il consiste en ce que l'impureté a une liaison presque nécessaire avec tous les autres vices et que tous les autres vices sont, pour ainsi parler, à ses gages et à sa solde. De là les guerres et les dissensions, les discordes et les haines irréconciliables, les profanations et les sacrilèges, les empoisonnements et les assassinats, les trahisons et les noires impostures, les injustices et les violences, les dépenses excessives et la ruine des familles. C'est ainsi que l'impureté renverse tout.

L'indignité est qu'une femme perdue d'honneur et de conscience, par un renversement autrefois inouï, fasse elle-même les avances les plus criminelles et les plus honteuses. L'excès du désordre est que toutes les bienséances qui servaient de rempart à la pureté soient maintenant bannies comme incommodes. Le comble du désordre est que les devoirs les plus inviolables chez les païens mêmes soient parmi nous des sujets de risée. Un mari sensible au déshonneur de sa maison est le personnage qu'on joue sur le théâtre. Quel désordre encore qu'un mari, pourvu d'une femme prudente et accomplie, mais entêté d'une passion bizarre, aime avec obstination ce qui souvent n'est point aimable, et ne puisse aimer par raison ce qui mérite tout son amour !

3° Esclavage. Point de péché qui rende l'homme plus esclave du démon. Dans les premiers siècles de l'Eglise, remarque saint Augustin, cet ennemi de notre salut attaquait les chrétiens par les persécutions : pourquoi ? parce que les chrétiens alors vivaient dans une entière pureté de mœurs, et que, ne pouvant s'en rendre maître par l'amour du plaisir, il tâchait à les vaincre par l'horreur des supplices. Mais depuis qu'il a trouvé moyen de s'introduire par les voluptés sensuelles, toutes les persécutions ont cessé. Car cette voie lui a paru bien plus courte et plus assurée. Triste esclavage, où gémit si longtemps saint Augustin !

4° Ver de la conscience et trouble. Trouble du côté de Dieu, que l'impudique envisage comme le juge de ses actions et de sa vie. Dans les autres péchés, on peut se faire plus aisément une fausse conscience, et le pécheur dans sa fausse conscience trouve une espèce de repos. Mais l'impureté est un vice trop grossier pour servir de sujet aux illusions d'une conscience erronée. Ainsi, pour peu qu'on ait encore de religion, il n'y a point de péché que le remords suive de plus près. Il est vrai que l'impudique perd assez communément la foi : mais en quelles incertitudes le jette alors son infidélité même ! et cette infidélité ne l'assurant de rien et lui faisant hasarder tout, de quel secours lui peut-elle être pour avoir la paix ? Trouble encore plus sensible du côté de l'objet qu'il adore. Dans la naissance de cette passion, quel tourment est comparable à celui d'un esprit blessé qui aime, et qui s'aperçoit qu'il n'est pas aimé ! ou si l'on répond à ses assiduités, quelles craintes au moins qu'on n'y réponde pas également, qu'on n'y réponde pas sincèrement, qu'on n'y réponde pas constamment ! Dans le progrès de cette même passion, que ne faut-il pas essayer ? caprices, fiertés, hauteurs, légèretés de la part de celle dont on a fait son idole. Surtout si la passion, se tourne en jalousie, comme il arrive presque inmanquablement ; quel enfer ! Et quelle issue enfin, quel dénouement ordinaire ont ces criminelles intrigues ? La seule vue de l'avenir n'est-elle pas une peine continuelle et toujours présente, quand on se dit à soi-même et qu'on se le dit avec assurance : Cette passion finira ; et le succès le moins fâcheux que j'en puisse attendre, c'est qu'elle finira par quelque chose de désagréable ? Ah ! mon Dieu, nous ne le comprenons pas, mais nous sommes obligés de le reconnaître, que, vous ne châtiez jamais plus rigoureusement le pécheur qu'en le livrant à ses appétits dérégés.

DEUXIÈME PARTIE. Impureté, principe de la réprobation. Opérer la réprobation dans une âme, c'est la conduire à l'impénitence finale. Or, il n'y a point de péché qui semble plus éloigné de la pénitence que l'impureté, et qui par conséquent, dans le cours ordinaire, soit plus irrémissible. Je ne dis pas irrémissible dans le sens que l'a entendu Tertullien, lorsqu'il prétendait que ce péché était absolument sans remède, et que, quelque marque de pénitence que donnât le pécheur, l'Eglise ne le devait et ne le pouvait jamais recevoir ; mais j'entends qu'entre les péchés, il n'y en a point de plus difficile à guérir, et que par ses engagements criminels l'impudique se fait, pour ainsi parler, à lui-même un état d'impénitence, d'où il pourrait et d'où il ne veut presque jamais sortir. Voilà en quoi la vérité que j'établis est différente de l'hérésie de Tertullien. Hérésie qui, tout insoutenable qu'elle est, nous fait toujours connaître de quelle horreur on était alors prévenu contre le péché que je combats, et combien à l'égard de ce crime la discipline de l'Eglise était rigoureuse. Hérésie fondée sur des raisons en elles-mêmes très-solides, mais dont Tertullien tira des conséquences outrées.

Sans donc porter la chose si loin, je dis que l'impureté conduit à l'impénitence finale : comment ? 1° parce qu'il n'est point de péché qui rende le pécheur plus sujet à la rechute ; 2° point de péché qui expose plus le pécheur à la tentation du désespoir ; 3° point de péché qui tienne le pécheur plus étroitement lié par l'habitude.

1° Rechute. *Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti*, dit l'esprit impur : je reprendrai dans cette âme tous les avantages que j'y ai perdus, et le dernier état où elle se trouvera sera pire que le premier. J'en appelle, chrétiens, à votre expérience : et n'est-ce pas là ce qui nous rend vos confessions suspectes, quand vous avez recours à nous dans le sacré tribunal ?

2° Désespoir. *Desperantes semetipsos tradiderunt impudicitia*. Mais de quoi surtout désespère l'impudique ? il désespère de sa conversion, où il voit des difficultés presque insurmontables. Il désespère de sa persévérance, témoin qu'il est de ses légèretés passées. Il désespère de Dieu, il désespère de lui-même : de Dieu, parce qu'il a si souvent abusé de sa miséricorde ; de lui-même, parce qu'il a de si sensibles convictions de sa faiblesse.

3° Habitude. Tout y contribue : les occasions beaucoup plus fréquentes, la facilité de commettre le péché beaucoup plus grande, les impressions qu'il laisse beaucoup plus fortes, le penchant beaucoup plus violent. Aussi, combien voyons-nous d'impudiques par habitude et par profession qui se convertissent ? une Maleïcine, un Augustin pénitent, ce sont des espèces de prodiges. Ce n'est pas que ces voluptueux ne se présentent quelquefois au sacrement de la pénitence ; mais de la manière dont ils s'y com-

portent, c'est plus pour leur condamnation qu'ils s'y présentent, que pour leur justification. Quand donc feront-ils pénitence ? Dans cette vie ? Ils ne s'y déterminent jamais. Dans l'autre ? elle est inutile. A la mort ? c'est le péché qui les quitte, et non pas eux qui quittent le péché.

Cela seul me fait comprendre la vérité de cette terrible parole de Jésus-Christ : *Beaucoup d'appelés et peu d'élus*. Car l'Apôtre nous apprend que les impudiques ne seront jamais héritiers du royaume de Dieu, et nous voyons d'ailleurs que le monde est plein de ces hommes sensuels et esclaves de leur plaisir.

C'est à vous, chrétiens, à y prendre garde, tandis qu'il est encore temps : car il est temps encore après tout, et je n'ai point prétendu dans ce discours vous ôter toute espérance, mais vous engager à une vigilance plus exacte, et vous porter à faire de nouveaux efforts. Nous avons besoin pour cela, Seigneur, d'une grâce victorieuse et toute-puissante. Grâce que je vous demanderai sans cesse, à laquelle je me disposerai, à laquelle je répondrai, et que je conserverai avec soin.

Cum immundus spiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida, querens requiem, et non invenit. Tunc dicit : Revertar in domum meam unde exivi. Et veniens invenit eam vacantem, scopis mundatam, et ornatum. Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus secum nequiores se, et intrantes habitant ibi.

Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il va par des lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point. Alors il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti ; et à son retour il la trouve vide, balayée et ornée. Il part aussitôt, et il va prendre avec soi sept autres esprits plus méchants que lui ; ils rentrent dans cette maison, et ils y habitent. (*Saint Matthieu*, chap. xii, 43-45.)

SIRE,

C'est une doctrine communément reçue, et fondée sur l'Écriture même, qu'il y a des démons de plusieurs espèces ; et cette différence, remarque saint Grégoire, pape, vient des différentes espèces de péchés où ces esprits de ténèbres ont coutume de nous porter. Il y a des démons d'orgueil, il y a des démons de vengeance, il y a des démons de jalousie et d'envie, il y a des démons de mensonge, d'illusion et d'erreur ; et tous ont leur caractère particulier, aussi bien que leurs fonctions propres. Celui qui nous est aujourd'hui représenté dans l'Évangile est le démon d'impureté, cet esprit immonde dont l'exercice est de souiller les âmes purifiées par la grâce de Jésus-Christ, et, toutes spirituelles qu'elles sont, de les rendre toutes charnelles, en les infectant de la contagion de leurs corps : *Cum immundus spiritus exierit ab homine* ¹. Or le Fils de Dieu veut qu'entre tous les autres démons nous ayons particulièrement horreur de celui-ci, et c'est pour cela qu'il entreprend lui-même de nous le faire connaître. C'est donc, mes chers auditeurs, de cet esprit impur que je dois aujourd'hui vous parler ; et il est important de vous en découvrir la malignité, puisque le même saint Grégoire nous assure que ce démon, ou plutôt que le vice qu'il entretient dans nos cœurs, est la cause la plus générale de la damnation des hommes, et que c'est lui qui, tous les jours, fait périr tant de pécheurs : *Hoc maxime vitio periclitatur genus humanum*. Je vous en donnerai une idée, dont vous ne pourrez tirer d'autre conséquence que de le détester et de vous en préserver. Car, en traitant cette matière, je me souviendrai toujours que la parole du Seigneur, dont je suis le ministre, quoique indigne,

doit être une parole chaste, plus épurée que l'argent qui passe par le feu, et qu'on éprouve jusques à sept fois : *Eloquia Domini eloquia casta, argentum igne examinatum, probatum terræ, purgatum septuplum* ¹. Plaise à Dieu que vos cœurs, aussi purs que cette divine parole, soient disposés à en profiter ! c'est la grâce que je vais demander d'abord au Saint-Esprit, par l'intercession de la Reine des vierges. *Ave, Maria*.

Saint Thomas, parlant du caractère que nous imprimant certains sacrements de la loi de grâce, lui donne deux qualités, en quoi il fait consister toute son essence. C'est, dit-il, et un signe spirituel et une puissance spirituelle, *Signaculum et potestas*. Un signe spirituel, pour représenter dans nous les effets invisibles du sacrement ; et une puissance spirituelle, pour nous rendre capables d'opérer les actions propres du sacrement : telle est la doctrine de cet ange de l'école. Or, je dis, chrétiens (permettez-moi de faire cette comparaison), que l'impureté a pareillement son caractère, mais un caractère de réprobation, et qu'en cela cet abominable péché est une parfaite image de l'enfer. C'est ce que j'entreprends de vous montrer dans ce discours ; et pour en faire d'abord le partage, je trouve que ce caractère de réprobation que nous découvrons dans l'impureté, quoique infiniment opposé au caractère des sacrements institués par Jésus-Christ, ne laisse pas de lui ressembler en deux manières ; je veux dire en ce qu'il a tout à la fois, et la vertu de représenter, et la vertu d'opérer ce qu'il représente. Car je prétends qu'il représente dans l'homme l'état de la réprobation future ; voilà sa première propriété : et j'ajoute, si je puis m'exprimer de la sorte, qu'il opère dans l'homme cette même réprobation, en le conduisant à l'impénitence finale ; c'en est la seconde propriété. En deux mots, impureté, signe de la réprobation, et principe de la réprobation. Signe visible de la réprobation, parce que rien ne nous représente mieux, dès cette vie, l'état des réprouvés après la mort : vous le verrez dans la première partie. Principe efficace de la ré-

probation, parce que rien ne nous expose à un danger plus certain de tomber dans l'état des réprouvés après la mort : je vous le ferai voir dans la seconde partie. Ce sujet est d'une grande étendue, mais d'une extrême conséquence. Je ne dirai rien qui ne soit pour vous une leçon salutaire, et qui ne mérite toutes vos réflexions.

PREMIÈRE PARTIE.

Quatre choses, chrétiens, que nous marque l'Écriture, expriment parfaitement l'état d'une âme réprouvée dans l'enfer. Les ténèbres et l'obscurité, au milieu d'un feu dévorant : *Mittite eum in tenebras exteriores*¹. La confusion et le désordre dans le séjour de toutes les misères : *Terram miserie, ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat*². L'esclavage et la servitude du démon : *Exeat condemnatus, et diabolus stet a dextris ejus*³. Enfin, le ver immortel d'une conscience cruellement et continuellement déchirée : *Vermis eorum non moritur*⁴. Voilà l'idée sensible que le Saint-Esprit a prétendu nous donner d'une parfaite réprobation. Or, c'est ce que nous trouvons, dès cette vie même, dans l'impureté ; car il n'y a point de péché, ni qui jette l'homme dans un plus profond aveuglement d'esprit, ni qui l'engage dans des désordres plus funestes, ni qui le captive davantage sous l'empire du démon, ni qui forme dans son cœur un ver de conscience plus insupportable et plus piquant ; et tout cela par une vertu qui lui est propre. D'où je conclus que ce péché est donc un signe manifeste de l'état malheureux de la réprobation : en voici la preuve, appliquez-vous.

Non, il n'y a point de péché qui jette l'homme dans un aveuglement plus profond ; et saint Chrysostome en apporte une raison bien évidente : parce que ce péché, dit-il, est un attachement déréglé, et même un assujettissement honteux de l'esprit à la chair, et que par là il rend, pour ainsi dire, l'esprit tout charnel. D'où vient que saint Paul, en parlant d'un impudique, ne l'appelle plus absolument homme, mais homme charnel : *Animalis homo*. Or, de prétendre qu'un homme charnel puisse avoir des connaissances raisonnables, c'est vouloir que la chair soit esprit ; et voilà pourquoi l'Apôtre conclut qu'un homme possédé de cette passion, quelque intelligent qu'il paraisse d'ailleurs, ne connaît plus les choses de Dieu, parce qu'elles ne sont plus de son ressort : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Dei*⁵.

Vous, chrétiens, prenez garde à cette ré-

flexion de saint Bernard, qui me semble également solide et ingénieuse : Quand l'homme se laisse emporter à l'ambition, c'est un homme qui pêche, mais qui pêche en ange : pourquoi ? parce que l'ambition est un péché tout spirituel, et par conséquent le propre des anges. Quand il succombe à l'avarice et à la tentation de l'intérêt, c'est un homme qui pêche, mais qui pêche en homme, parce que l'avarice est un dérèglement de la convoitise qui ne convient qu'à l'homme. Mais quand il s'abandonne aux sales désirs de la chair, il pêche et il pêche en bête, parce qu'il suit le mouvement d'une passion prédominante dans les bêtes. Or s'il pêche en bête, il n'a donc plus ces lumières de l'esprit qui le distinguent des bêtes, et qui le font agir en homme ; il est donc réduit à l'ignominie de Nabuchodonosor, il est dégradé de sa condition, il est même au-dessous de la condition des bêtes, puisque entre les bêtes et lui il n'y a plus d'autre différence, sinon qu'il est criminel dans son emportement, ce que les bêtes ne peuvent être : *Homo cum in honore esset, non intellexit ; comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis*¹. C'est le raisonnement de saint Bernard, et l'expérience le justifie tous les jours : car nous voyons ces hommes esclaves de leur sensualité, au moment que la passion les sollicite, fermer les yeux à toutes les considérations divines et humaines, ne convenir plus des choses dont ils étaient auparavant persuadés, ne croire plus ce qu'ils croyaient, ne craindre plus rien de ce qu'ils craignaient, n'être plus capables de remontrances, agir sans règle et sans conduite, devenir brutaux et insensés ; tant ce péché a de pouvoir et de force pour les aveugler. Venons au détail ; et c'est ici que je vous prie de m'écouter. Ils perdent surtout trois connaissances : la connaissance d'eux-mêmes, la connaissance de leur propre péché, et la connaissance de Dieu. Est-il un aveuglement plus déplorable et plus affreux ?

Ils perdent la connaissance de ce qu'ils sont, dit saint Augustin, parce que, dans cet état de libertinage, ils cessent d'être ce qu'ils étaient. A quoi j'ajoute, en renversant la proposition, ils cessent d'être ce qu'ils étaient, parce que, dans cet état de libertinage, ils perdent la connaissance de ce qu'ils sont. Ces deux pensées reviennent au même principe. En voulez-vous un des plus illustres, mais au même temps des plus terribles exemples ? Je le tire de l'Écriture. Par où commença la dissolution de ces deux vieillards qui attentèrent à la chasteté

¹ Math., xvii, 13. — ² Job, i, 22. — ³ Paulin., cviii, 6. — ⁴ Marc., ix, 47. — ⁵ 1 Cor., ii, 14.

¹ Psaume, lxxviii, 13

de la vertueuse Suzanne, et qui furent si hautement confondus par le prophète Daniel ? Le texte sacré nous l'apprend : *Evertentur sensum suum et declinaerunt oculos suos, ut non viderent celum* ; Ils perdirent le sens, et ils détournèrent leurs yeux pour ne point voir le ciel. Car avec quel front l'auraient-ils pu voir, et en venir jusqu'à cet excès ? des magistrats, des juges, des hommes vénérables dans la synagogue par leur âge, et qui devaient servir de modèles au peuple. Ah ! chrétiens, ils ne l'auraient jamais fait, et le seul souvenir des qualités dont ils étaient revêtus les aurait tenus dans le respect. Il fallut donc qu'ils s'oubliassent eux-mêmes, avant que de se résoudre à une telle déclaration : et parce que la conscience ne peut être séduite ni corrompue tandis qu'elle a des yeux, il fallut l'aveugler absolument, afin qu'elle ne fût plus en état de se révolter. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'ils eussent pu de la sorte, et en si peu de temps, effacer de leur esprit toute la connaissance d'eux-mêmes. Mais reprend saint Chrysostome, comme la lumière est d'une nature à se répandre en un moment dans l'immensité des airs, et qu'elle en dissipe tout à coup toutes les ténèbres, ainsi, dans un instant, le péché que je combats, ce péché grossier et charnel, couvre, pour user de cette figure, une âme des plus noires ombres, et obscurcit toutes les vues de la raison et de la foi.

C'est de là, remarque Clément Alexandrin, que les poètes, qui furent les théologiens du paganisme, lorsqu'ils décrivaient les pratiques honteuses et les infâmes commerces de leurs fausses divinités, ne les représentaient jamais dans leur forme naturelle, mais toujours déguisées et souvent métamorphosées en bêtes. Pourquoi cela ? Nous les blâmons, dit ce Père, d'avoir ainsi déshonoré leur religion, et outragé la majesté de leurs dieux ; mais, à le bien prendre, ils en jugeaient mieux que nous : car ils voulaient nous dire par là que ces dieux prétendus n'avaient pu se porter à de telles extrémités, sans se méconnaître ; et qu'en devenant adultères, non-seulement ils s'étaient dépouillés de l'être divin, mais qu'ils avaient même renoncé à l'être de l'homme.

Et en effet, n'est-il pas surprenant de voir jusqu'à quel point ce péché abrutit les hommes ? car il n'y a point d'intérêt qu'on ne méprise, point d'honneur qu'on ne foule aux pieds, point de dignité qu'on ne prostitue, point de fortune qu'on ne risquer, point d'amitié qu'on ne viole, point de réputation qu'on n'expose, point de

ministère qu'on ne profane, point de devoir qu'on ne trahisse pour satisfaire sa passion. Un père oublie ce qu'il doit à ses enfants, et ne se met plus en peine de les ruiner par ses débauches ; un juge, ce qu'il doit au public, et ne fait plus scrupule de sacrifier le bon droit à ses plaisirs ; un ami, ce qu'il doit à son ami, et ne compte plus pour rien d'abuser de l'accès qu'il a dans une maison pour la déshonorer ; un prêtre, ce qu'il doit à Jésus-Christ, et ne craint plus de scandaliser son sacerdoce par des actions abominables ; une femme, ce quelle doit à son mari, et ne se souvient plus de la foi qu'elle lui a jurée ; une fille, ce qu'elle se doit à elle-même, et ne rougit plus de perdre sa plus belle fleur, et de se rendre un sujet d'opprobre. Si, dans chacun de ces états, on faisait cette réflexion : Qui suis-je, et à quoi vais-je m'engager ? il n'y a point d'âme, pour abandonnée qu'elle puisse être à la violence de ses désirs, que les seules raisons humaines ne fussent capables de contenir. Mais on les a yeux bandés ; et tandis que cette passion domine, on ne sait ni ce qu'on fait, ni ce qu'on n'est pas, parce que le démon d'impureté nous aveugle, et nous ôte d'abord la première de toutes les vues, qui est la vue de nous-mêmes.

Je dis plus : ce même démon n'ôte pas seulement à l'homme la connaissance de ce qu'il est, mais la connaissance de ce qu'il fait, c'est-à-dire de son propre péché, et ne lui en laisse qu'autant qu'il faut pour le rendre coupable devant Dieu. Sur quoi saint Chrysostome fait une observation bien judicieuse, et nous découvre une espèce de prodige qui se passe tous les jours dans nos esprits, mais dont il y a bien de l'apparence que nous ne nous apercevons pas : le voici. Dans les règles communes, c'est par l'expérience que nous parvenons à la connaissance des choses : ce que nous n'avons jamais expérimenté, à peine le connaissons-nous ; mais à mesure que nous le pratiquons, que nous l'éprouvons, il se montre à nous, et nous apprenons à le connaître. Voilà l'ordre de la nature. Mais dans le péché dont je parle, il arrive tout le contraire ; car nous ne le connaissons jamais mieux que quand nous n'en avons nul usage ; et nous n'en perdons la connaissance qu'autant que nous nous licencions à le commettre. C'est ce que j'appelle prodige. Est-il rien de plus vrai et rien de plus ordinaire ? Car voyez, mes frères, dit saint Chrysostome, quels sont les sentiments d'une âme pure et innocente : elle regarde l'impureté comme un monstre, elle s'en préserve comme d'une peste et d'une contagion

mortelle, elle en fuit les occasions, elle en déteste les intrigues, elle en condamne les moindres libertés, parce qu'elle est prévenue que c'est le plus dangereux écueil de son salut. D'où lui vient cette prévention ? de la nature, c'est-à-dire de Dieu même, lequel a imprimé l'horreur de ce vice dans les esprits de tous les hommes, sans en excepter les païens. L'homme donc encore chaste, et dans la première intégrité de ses mœurs, a une véritable idée de ce péché. Il ne l'a jamais commis, et c'est pour cela qu'il le connaît parfaitement. Mais qu'il s'y laisse entraîner, bientôt cette connaissance s'affaiblira, bientôt cette idée s'effacera : après quelques chutes, les péchés les plus monstrueux ne lui paraîtront plus si griefs : des actes il passera à l'habitude, de l'habitude à l'endurcissement, de l'endurcissement au scandale, et du scandale à la dernière impudence. Il n'envisagera plus sa passion que comme une faiblesse pardonnable à l'humanité ; il n'en aura plus aucun remords, il ne la traitera plus que de galanterie, il s'en glorifiera, il s'en applaudira, il en triomphera. Car ce sont là, dit Guillaume de Paris, dans son admirable traité sur cette matière, les progrès de l'impureté.

Mais l'aurait-on jamais cru, si le débordement du siècle ne nous le montrait pas, qu'il dût y avoir des hommes dans le monde, et dans le monde chrétien, d'un sens assez perverti pour qualifier de simple galanterie un crime de cette conséquence ? Si les païens, si les idolâtres s'en étaient expliqués de la sorte, le scandale de notre religion serait de tenir ce langage après eux et comme eux. Mais que les plus dissolus d'entre les païens et les idolâtres aient eu sur ce point plus de modestie que nous ; qu'on voie des hommes faire profession de l'Evangile, et cependant ne garder nulles mesures, n'avoir ni honnêteté ni pudeur dans leurs expressions, mettre au nombre de leurs conquêtes les engagements les plus criminels, en tirer avantage, se vanter hautement de ce qu'ils font, et souvent même de ce qu'ils ne font pas : ah ! mes frères, disait saint Chrysostome, c'est un aveuglement pire que celui des démons.

Mais qu'est-ce de voir des femmes, dans le christianisme, s'accoutumer à de semblables discours, en faire un divertissement et un jeu, en aimer la raillerie et les équivoques, se plaire à les entendre, ou ne témoigner là-dessus qu'une fausse répugnance, et d'un air qui, bien loin d'arrêter la licence, ne sert qu'à la rendre encore plus hardie et qu'à l'exciter ? Car je ne parle pas seulement ici, femmes

derniers désordres dont le seul honneur du monde vous fait abstenir, et à l'égard desquels on peut dire que Dieu doit peu compter vos victoires, puisque si vous remportez des victoires, c'est moins pour lui que pour vous-mêmes. Je parle de ces autres désordres, moins odieux, ce semble, mais qui sont toujours autant de crimes, et qui, tout irrépréhensibles que vous vous flattez d'être selon le monde, ne fournissent à Dieu que trop de matière pour vous damner : je parle de ces conversations libertines, d'où naissent tant de maux, et qui portent à une âme de si mortelles atteintes ; je parle de ces entretiens secrets et familiers, mais dont la familiarité même et le secret sont de si puissants attraits aux plus funestes attachements ; je parle de ces amitiés prétendues honnêtes, mais dont la tendresse est le poison le plus subtil et le plus présent, pour infecter les cœurs et pour les corrompre ; je parle de ces commerces assidus de visites, de lettres, de parties, que saint Jérôme appelait si bien *les derniers indices* d'une chasteté mourante : *Moriturae virginitatis indicia* ; je parle de ces artifices de la vanité humaine, employés à relever les agréments d'une beauté pernicieuse : je parle de cette détestable ambition d'avoir des adorateurs au préjudice du souverain Maître, à qui seul tout cuite et tout hommage appartient ; je parle de ces douceurs vraies ou fausses, témoignées à un homme mondain, dont on entretient par là les criminelles espérances, pour être un jour responsable de ses iniquités les plus secrètes ; je parle de ces habillements immodestes, que ni la coutume ni la mode n'autoriseront jamais, parce que ni la mode ni la coutume ne feront jamais de prescription contre le droit divin. Ce ne sont là, dites-vous, que des bagatelles : mais la question est de savoir si Dieu en jugera comme vous, et si vous-mêmes, lorsqu'il faudra comparaître devant son tribunal, vous n'en jugerez pas autrement. Vous prétendez que ce sont des choses indifférentes, et moi je soutiens que ce sont autant de crimes ; vous prétendez que, pour vivre dans les règles, il faut vivre de la sorte, et moi je soutiens que vivre de la sorte, c'est violer toutes les règles de la religion que vous professez. Et parce que cette conduite ne peut s'accorder avec la connaissance d'un Dieu (car le moyen de connaître Dieu, et de ne pas connaître ce qui l'offense ?) de l'oubli de soi-même et de l'ignorance de son péché, l'homme sensuel tombe dans l'ignorance et l'oubli de Dieu, et voilà le fond de l'abîme où le plonge l'impureté.

C'est de là, disait le savant Pic de la Mirande,

que de tout temps tous les athées ont été, d'une notoriété publique, des hommes corrompus par les passions charnelles : l'athéisme, remarque ce grand personnage, n'étant pas ce qui conduit à l'impudicité, mais l'impudicité étant la voie ordinaire qui conduit à l'athéisme. C'est de là que tous les impudiques, par profession et par état, sont communément des esprits gâtés et libertins en matière de créance, et qu'ils se préoccupent aisément contre la religion, qu'ils aiment à en disputer, à y trouver des difficultés, à ne pas savoir ce qui les résout ; et qu'à peine verra-t-on même une femme du grand monde, et dans la débauche, qui ne fasse l'esprit fort, et qui ne se pique de raisonner sur les vérités du christianisme. Pourquoi ? parce qu'elle voudrait bien se persuader, en raisonnant, qu'il n'y a point de Dieu, suivant ce beau mot de saint Augustin, que personne ne doute qu'il y en ait un, sinon ceux à qui il serait expédient qu'il n'y en eût point. C'est de là que les progrès de l'impiété suivent presque toujours les progrès du vice ; et qu'au contraire le retour de l'impiété à la foi ne commence presque jamais dans une âme que par le retour du vice à la vertu, c'est-à-dire que lorsque le feu des désirs impurs vient à s'amortir et à s'éteindre. La raison, encore une fois, est bien naturelle ; car le voluptueux se trouvant dans une espèce d'impuissance de croire et de se satisfaire, la vue d'un Dieu le troublant dans son plaisir, et son plaisir étant contredit sans cesse par la vue d'un Dieu, il prend enfin le parti de renoncer à l'un pour se maintenir dans la possession de l'autre, et de ne plus croire ce Dieu qu'il regarde comme l'ennemi irréconciliable de son plaisir et de son désordre.

C'est ainsi que le plus sage des princes, Salomon, cet homme comblé de tous les dons du ciel, cet homme qui, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, n'ignorait rien de tout ce qu'il y avait dans le monde dont il était l'oracle, en méconnaissant l'Auteur. Il n'eut plus de peine à se prosterner devant des idoles de pierre, depuis qu'il eut adoré des idoles de chair ; et il perdit les plus belles lumières de son esprit, dès qu'il eut donné son cœur à d'infâmes créatures.

Saint Augustin fait une réflexion bien ingénieuse touchant la différence du vrai Dieu et des faux dieux du paganisme, ou, pour mieux dire, touchant l'aveuglement des païens à l'égard de leurs faux dieux, et notre aveuglement à l'égard du vrai Dieu que nous adorons : ceci convient parfaitement à mon sujet. Car en quoi, demande ce saint docteur, a consisté l'aveugle-

ment du paganisme ? le voici : c'est que les hommes, dans le paganisme, ayant fait eux-mêmes leurs dieux, ils les ont faits selon leur caprice, et tels qu'ils les ont voulu ; et parce qu'ils craignaient que ces prétendus dieux ne fussent des juges trop sévères, et qu'ils ne condamnaient avec trop de rigueur les dérèglements de leur vie, ils en ont fait des dieux passionnés, des dieux colères et emportés, des dieux sujets aux mêmes crimes que nous, afin que chacun les pût commettre sans honte, et même avec honneur. Voilà jusqu'où la passion, parmi les nations païennes, a porté l'aveuglement : mais le Dieu des chrétiens, poursuivit ce Père, est bien d'une autre condition ; car n'ayant pas été fait par les mains des hommes, les hommes, avec tous leurs artifices, n'ont pu l'accommoder à leurs sentiments ; et lui-même ne s'étant pas fait ce qu'il est, mais étant saint par la nécessité de son être, il était incapable de se conformer à leurs inclinations corrompues. Que fait donc l'impudique ? Le connaissant tel, et désespérant de le pouvoir changer, il le désavoue pour son Dieu ; et, au lieu de donner dans les erreurs de l'idolâtrie et de la superstition, il s'abandonne à l'irréligion ; c'est-à-dire, au lieu d'attribuer à Dieu des choses indignes de Dieu, comme ceux qui présentaient de l'encens à un Jupiter incestueux, il efface de son esprit toutes les idées de la Divinité. Mais ce Dieu, qui par essence est la pureté même et qui ne peut en rien se démentir, aime mieux que les hommes ne le connaissent point, que de le connaître pour un Dieu fauteur de leurs passions honteuses. Non, non, dit-il dans l'Écriture, je ne serai plus votre Dieu, et je me ferai même une gloire de cesser de l'être. Vous affecterez de ne me plus connaître, et j'affecterai de n'être plus connu de vous, puisque, dans l'état d'abomination où le péché vous a réduits, la connaissance que vous auriez encore de moi ne serait qu'un surcroît d'outrage à ma sainteté ; mais aussi souvenez-vous que cet oubli doit mettre le comble à votre malice, et qu'il en sera, dès cette vie même, la plus terrible punition.

En effet, chrétiens, y a-t-il rien de si affreux dans les ténèbres de l'enfer que cet aveuglement ? L'enfer a des ténèbres, il est vrai ; mais la même foi qui me l'enseigne, m'apprend d'ailleurs que ce ne sont que des ténèbres extérieures : *Mittite eum in tenebras exteriores* ¹ ; au lieu que les ténèbres d'une aveugle concupiscence sont des ténèbres renfermées, et, pour ainsi dire, concentrées dans l'homme, et aussi

¹ Matth., xxii, 13.

intimes à l'homme que l'homme l'est à lui-même. Les démons sont dans le séjour des ombres et de l'obscurité; mais ils sont eux-mêmes remplis de clarté, car ils ne compriront jamais mieux, ni ce que c'est que Dieu, dont ils ressentent la main vengeresse, ni ce que c'est que le péché, dont ils portent la peine éternelle, ni ce qu'ils sont eux-mêmes, et pour quelle fin ils avaient été créés. Ils sont donc extérieurement investis de ténèbres, mais intérieurement pénétrés de lumières; et l'impudique, au contraire, est investi de lumières et pénétré de ténèbres; il a hors de lui toutes les lumières de la foi, qu'il n'aurait qu'à consulter, et qui lui feraient voir la dignité de son âme sanctifiée par le sacrement de Jésus-Christ, l'opprobre du péché qui la déshonore et qui la souille, l'excellence de Dieu, à qui il doit se soumettre, et contre qui il se révolte; mais au dedans, ce n'est qu'une sombre nuit, et voilà pourquoi il ne voit rien. Ne faut-il donc pas conclure qu'il est encore dans de plus épaisses ténèbres que les réprouvés mêmes?

Allons plus loin. Le désordre qui règne dans l'enfer règne-t-il également dans l'impureté? Egalement, chrétiens, et d'autant plus que le désordre de l'enfer est nécessairement accompagné d'un ordre supérieur que la justice divine y a établi, puisque, dans la doctrine des Pères, l'enfer, tout enfer qu'il est, est le lieu destiné par la Providence, où Dieu, comme créateur de l'univers, rappelle toutes choses à l'ordre, punissant ce qui est punissable, et tirant de ses créatures rebelles les satisfactions qui lui sont dues; au lieu que le désordre de l'impureté est simplement un désordre, et rien de plus. De vous expliquer dans toute son étendue la nature de ce désordre, ce serait un discours infini. Saint Augustin le fait consister en ce que l'esprit de l'homme, qui, par un droit de supériorité naturelle, doit gouverner et régir le corps, se laisse au contraire gouverner lui-même par les sens. Ce qui n'arrive pas, dit-il, dans les autres vices, ni dans les autres passions, ou l'esprit au moins, s'il est vaincu, n'est vaincu que par soi-même, au lieu qu'il est ici vaincu par la chair. Ce sont les termes de ce saint docteur : *In aliis quippe affectibus, animus a se ipso vincitur; hic autem pudet animum sibi resisti a corpore, quod ei inferiore natura subjectum est.* Mais cette pensée est trop spirituelle pour exprimer le désordre d'un péché aussi grossier que celui-là. Saint Chrysostome nous en donne une idée plus sensible, lorsqu'il nous dit que le désordre de l'impureté dans l'homme est de porter l'homme à des excès

ou la sensualité même des bêtes ne se porte pas. Car il est certain que l'homme faisant servir sa raison, j'entends sa raison dépravée, à sa concupiscence, a inventé, pour se satisfaire, des crimes que la seule concupiscence ne lui aurait jamais inspirés; et que comme il n'y a que l'homme entre les animaux capable d'être chaste par vertu et au-dessus des lois de la nature, aussi n'y a-t-il que l'homme capable d'être vicieux et emporté au-delà des bornes de la nature même. Ainsi saint Chrysostome le déclarait-il, dans l'exemple de ces villes abominables dont il est parlé au livre de la *Genèse*, et sur qui Dieu fit éclater l'ardeur de sa colère. Villes infortunées, dont l'exécrable péché en a perverti tant d'autres! car combien Dieu n'en voit-il pas d'aussi criminelles, peut-être jusques au milieu du christianisme! et s'il ne les punit pas en faisant pleuvoir sur elles le soufre et le feu, combien de vengeances secrètes, mais encore plus terribles, n'exerce-t-il pas tous les jours sur ceux qui renouvellent de pareilles abominations? N'est-ce pas ce que nous veut faire entendre saint Paul, quand il nous les représente abandonnés de Dieu, et livrés aux passions les plus honteuses? et quoique l'Apôtre n'ait pas fait difficulté de s'en expliquer ouvertement, oserais-je, tout nistre que je suis de l'Evangile, user ici mêmes expressions? Je craindrais que, toutes consacrées qu'elles sont, elles ne blessassent votre pudeur; et plutôt à Dieu que le démon de la chair ne vous eût jamais ouvert les yeux pour comprendre ce que je ne puis dire, et qu'il fût toujours dangereux d'en parler, de peur d'apprendre aux chrétiens ce qu'ils ignorent! Car malheur à moi si, sous prétexte de confondre les pécheurs, je scandalisais jamais une âme simple et innocente! Mais disons la vérité, chrétiens: où est aujourd'hui l'innocence et la simplicité? Si l'on ne fait pas tout le mal, on veut le pouvoir et le savoir faire. Vous diriez que la nature ne soit pas assez corrompue, et qu'il faille y ajouter l'étude, pour se faire une science de ses désordres mêmes. Paraît-il un livre diabolique qui révèle ces mystères d'iniquité, c'est celui que l'on recherche, celui que l'on dévore avec tout l'empressement d'une avide curiosité. Que l'imagination en soit infectée, qu'il fasse des impressions mortelles dans le cœur, que le venin qu'il inspire aille jusqu'à la partie de l'âme la plus saine, qui est la raison, il n'importe: c'est le livre du temps qu'il faut avoir lu, et cela sans égard au péril qui s'y rencontre; comme si l'on était sûr de la grâce, et qu'on eût fait un pacte avec Dieu, pour avoir droit

de s'exposer sans présomption aux occasions les plus prochaines. Car celle-ci (je dis cette curiosité de savoir ce qui doit faire horreur à penser) est une de ces tentations que nulle excuse ne justifie, et dont cependant, avec toute la prétendue réforme dont on se pique, on ne peut presque gagner sur soi de se faire un point de conscience.

Mais achevons, s'il est possible, de développer ce que j'appelle désordre de l'impureté. Tertullien semble l'avoir conçu d'une manière plus figurée, et par conséquent plus propre à un discours qui n'a pour but que votre édification. C'est dans le livre de la *Chasteté*, où j'avoue que ce grand homme, emporté par la force de son génie, parlait déjà en hérétique, mais en hérétique, remarquent ses commentateurs, qui ne l'était au moins que par un excès de zèle, et dont on ne peut nier que les erreurs n'aient été mêlées des plus saintes et des plus solides vérités. Il dit donc, et c'est une de ces vérités, que l'esprit impur a comme une liaison nécessaire avec tous les vices, et que tous les vices sont, pour ainsi dire, à ses gages et à sa solde, toujours prêts à le servir pour le succès de ses détestables entreprises. C'est pour lui, par exemple, que l'homicide répand le sang humain, pour lui que la perfidie prépare des poisons, pour lui que la calomnie est ingénieuse à inventer, pour lui que l'injustice est toute-puissante quand il s'agit de solliciter, pour lui que l'avarice épargne, pour lui que la prodigalité dissipe, pour lui que le parjure trompe, pour lui que le sacrilège attende sur ce qu'il y a de plus saint. Voilà, disait Tertullien, la pompe infernale que je m'imagine voir, quand je considère les démarches de cette dangereuse passion : *Pompam quamdam atque suggestum aspicio mæchiæ*. L'impudicité est à la tête de tout cela, et tout cela lui fait escorte. Pensée qui s'accorde parfaitement avec celle du Fils de Dieu, lorsqu'il nous représente dans l'Évangile l'esprit impur, accompagné de sept autres esprits, ou aussi méchants ou encore plus méchants que lui, puisqu'il est certain que le démon d'impureté est presque toujours suivi du démon de vengeance, du démon de discorde, du démon d'impiété, du démon d'injustice, du démon de médisance, du démon de prodigalité, du démon d'effronterie et de licence. Et combien pourrais-je en joindre d'autres ? mais arrêtons-nous à ceux-là, pour vérifier, même à la lettre, la parole de Jésus-Christ : *Et assumit septem alios spiritus secum nequiores se*.

Parlons sans figure. Avouons que ce péché est en effet le grand désordre du monde, puis-

qu'il attire après lui tous les autres désordres. Je dis que c'est pour lui que se répand le sang humain ; écoutez-moi. D'où sont venues les guerres les plus cruelles et les plus fatales aux peuples, sinon d'une passion d'amour ? Une femme enlevée par un insensé fut l'étincelle qui excita les plus violents incendies, et qui consuma des nations entières. Parce qu'un homme était impudique, il fallut que des milliers d'hommes périssent par le fer et par le feu. Mais ne remontons point si haut pour avoir des preuves de cette vérité : notre siècle, ce siècle si malheureux, a bien de quoi nous en convaincre ; et Dieu n'a permis qu'il engendrât des monstres que pour nous forcer à en convenir. Nous les avons vus avec effroi, et tant d'événements tragiques nous ont appris, plus que nous ne voulions, ce qu'un commerce criminel peut produire, non plus dans les États, mais dans les familles, et dans les familles les plus honorables. L'empoisonnement était parmi nous un crime inoui ; l'enfer, pour l'intérêt de cette passion, l'a rendu commun. On sait, disait le poète, ce que peut une femme irritée ; mais on ne savait pas jusqu'à quel excès pouvait aller sa colère, et c'est ce que Dieu a voulu que nous connussions. En effet, ne vous fiez point à une libertine dominée par l'esprit de débauche : si vous traversez ses desseins, il n'y aura rien qu'elle n'entreprenne contre vous, les liens les plus sacrés de la nature ne l'arrêteront pas ; elle vous trahira, elle vous sacrifiera, elle vous immolera. C'est par l'homicide, poursuivait Tertullien, que le concubinage se soutient, que l'adultère se délivre de l'importunité d'un rival, que l'incontinence du sexe étouffe sa honte, en étouffant le fruit de son péché.

Je dis que c'est pour ce péché qu'on devient profanateur. L'aurait-on cru, si la même Providence n'avait fait éclater de nos jours ce que la postérité ne pourra lire sans en frémir ; aurait-on cru, dis-je, que le sacrilège eût dû être l'assaisonnement d'une brutale passion ? que la profanation des choses saintes eût dû entrer dans les dissolutions d'un libertinage effréné ? que ce qu'il y a de plus vénérable dans la religion eût été employé à ce qu'il y a de plus corrompu dans la débauche ; et que l'homme, suivant la prédiction d'Isaïe, eût fait servir son Dieu même à ses plus infâmes voluptés : *Veruntamen servire me fecisti in peccatis tuis, et laborem mihî præbueris in iniquitatibus tuis* ? Disons des choses moins affreuses, et que celles-là demeurent, s'il est possible, ensevelies dans un éternel oubli. Je

¹ Isa., XLIII, 24.

dis que c'est l'esprit impur qui entretient les dissensions et les querelles d'une ville, d'un quartier. Vous le savez, trois ou quatre femmes décriées et célèbres par l'histoire de leur vie en font presque inévitablement toute l'intrigue : et de là naissent les inimitiés de ceux qui les fréquentent, de là les emportements de ceux qui s'en croient méprisés, de là les haines irréconciliables entre elles-mêmes, de là les discordes domestiques, les furies d'un mari à qui cette plaie une fois ouverte ne laisse plus que des aigreurs, et le ressentiment le plus profond et le plus amer. Je dis que c'est l'impureté qui rend la calomnie ingénieuse à former des accusations et à suborner des témoins : la mémoire n'en est que trop récente. Du moins, n'est-ce pas de cette source empoisonnée que viennent les plus sanglantes railleries, les médisances atroces, les libelles injurieux et diffamatoires, mille autres attentats contre la réputation du prochain et contre la charité ? Je dis que c'est cette passion qui rend l'injustice toute-puissante dans les sollicitations ; et l'usage que vous avez du monde vous permet-il d'en douter ? On sait que ce magistrat est gouverné par cette femme, et l'on sait bien au même temps le moyen d'intéresser cette femme et de la gagner ; c'est assez : car avec cela il n'y a point de bon droit qui ne succombe, point de chicane qui ne réussisse, point de violence et de supercherie qui ne l'emporte. Combien de juges ont été pervertis par le sacrifice d'une chasteté livrée et abandonnée, et pour combien de malheureuses la nécessité de solliciter un juge impudique n'a-t-elle pas été un piège et une tentation ? Je dis que c'est ce vice qui désole les maisons, et qui en dissipe tous les biens : n'en avez-vous pas vu cent exemples ? heureux si vous n'en avez pas fait l'épreuve, ou par votre propre péché, ou par le péché d'autrui ! Le désordre ancien et commun était de voir avec compassion un insensé, sous le nom d'amant prodigue, et prodigue jusqu'à l'extravagance, contenter l'avarice et entretenir le luxe d'une mondaine qu'il idolâtrait ; mais le désordre du temps est de voir au contraire une femme perdue d'honneur aussi bien que de conscience, par un renversement autrefois inouï, faire les avances et les frais, s'épuiser, s'endetter, se ruiner, pour un mondain à qui elle est asservie, dont elle essuie tous les caprices, qui n'a pour elle que des hauteurs, et qui ordonne de tout chez elle en maître. L'indignité est que ce désordre s'établisse de telle sorte, qu'on s'y accoutume, le domestique s'y fait, on obéit à cet étranger, ses ordres sont respectés et suivis, parce

qu'on s'aperçoit de l'ascendant que son crime lui donne, tandis que celle-ci, ne gardant plus de mesures, et libre du respect humain dont elle a secoué le joug, se fait une vanité de ne ménager rien, et un plaisir de sacrifier tout, pour se piquer du ridicule avantage et de la folle gloire de bien aimer.

Ne vous offensez pas, Mesdames ; et quand il y aurait de l'imprudence à pousser trop loin ces reproches, souffrez qu'à l'exemple de saint Paul, je vous conjure de la supporter : *Utinam sustineretis modicum quid insipientiæ meæ, sed et supportate me* ¹. Dieu, témoin de mes intentions, sait avec quel respect pour vos personnes, et avec quel zèle pour votre salut, je parle aujourd'hui ; mais Dieu a ses vues, et il faut espérer que sa parole ne sera pas toujours sans effet. C'est de vous, Mesdames (le savez-vous, et jamais y avez-vous bien pensé devant Dieu ?), c'est de vous que dépend la sainteté et la réformation du christianisme ; et si vous étiez toutes aussi chrétiennes que vous devez l'être, le monde, par une bienheureuse nécessité, deviendrait chrétien. Le désordre qui m'afflige est que l'on prétend maintenant, et peut-être avec justice, vous rendre responsables de ce débordement de mœurs que nous voyons croître de jour en jour : et que l'on n'en accuse plus simplement vos lâchetés, vos complaisances, vos faiblesses ; mais qu'on l'impute à vos artifices et à la dépravation de vos cœurs. N'est-il pas étonnant qu'au lieu de cette modestie et de cette régularité que Dieu vous avait données en partage, et que le vice même respectait en vous, il y en ait parmi vous d'assez endurcies pour affecter de se distinguer par un enjouement et une liberté, à quoi tant d'âmes se laissent prendre comme à l'appât le plus corrupteur ? L'excès du désordre, c'est que toutes les bienséances qui servaient autrefois de rempart à la pureté soient aujourd'hui bannies comme incommodes. Cent choses qui passaient pour scandaleuses, et qui auraient suffi pour rendre suspecte la vertu même, ne sont plus de nulle conséquence. La coutume et le bel air du monde les autorise, tandis que le démon d'impureté ne sait que trop s'en prévaloir. Le comble du désordre, c'est que les devoirs, je dis les devoirs les plus généraux et les plus inviolables chez les païens mêmes, soient maintenant des sujets de risée. Un mari sensible au déshonneur de sa maison est le personnage que l'on joue sur le théâtre, une femme adroite à le tromper est l'héroïne que l'on y produit ; des spectacles où l'impudence lève le masque, et

¹ II Cor., x, 1.

qui corrompent plus de cœurs que jamais les prédicateurs de l'Évangile n'en convertiront, sont ceux auxquels on applaudit. Assujettissement, dépendance, attachement à sa condition, tout cela est représenté comme une espèce de tyrannie dont le savoir-faire doit affranchir. C'est ce qu'on ne se lasse point d'entendre, et tel qui, par sa triste destinée, y a le plus d'intérêt, est le premier à s'en divertir. Imaginez-vous d'ailleurs un mari qui, pourvu par le don de Dieu d'une femme prudente et accomplie, ne laisse pas de s'entêter d'une passion bizarre ; aime par obstination ce qui souvent n'est point aimable, et ne peut aimer par raison ce qui mérite tout son amour ; ne se rebute de ce qui lui est permis que parce qu'il lui est permis, et ne s'attache avec ardeur à ce qui lui est défendu que parce qu'il lui est défendu ; traite avec dureté et avec rigueur ce qui devrait être l'objet de sa tendresse, et adore opiniâtrément ce qui est la cause visible de tous ses malheurs. Voilà ce que j'appelle désordres ; et combien encore y en a-t-il d'autres que je passe, et que je ne puis marquer ?

Cependant, à l'aveuglement et au désordre, l'impureté ajoute encore l'esclavage, troisième trait de ressemblance dans l'impudique avec l'état des réprouvés dans l'enfer. Car il n'y a point de péché qui rende l'homme plus esclave du démon. Dans les autres péchés, dit saint Grégoire, pape, l'esprit de ténèbres nous attaque comme un ennemi, il nous sollicite comme un tentateur, il nous surprend comme un séducteur ; mais dans celui-ci, il nous domine comme un tyran. S'il nous corrompt, poursuit ce Père, par une autre passion, malgré sa victoire il est toujours dans la défiance, il craint toujours quelque changement, et que la grâce ne lui arrache sa proie ; mais s'il nous a fait tomber dans une impureté, s'il nous a engagé dans un commerce criminel, c'est alors le fort armé de l'Évangile ; il tient une âme dans ses filets, il est sûr de sa conquête, et il s'en croit paisible possesseur : *In pace sunt ea quæ possidet* ¹. Pourquoi, demande saint Augustin, suscitait-il dans les premiers siècles de l'Église tant de persécutions contre les chrétiens ? Ah ! répond ce saint docteur, c'est que les chrétiens vivaient dans une entière pureté de mœurs, c'est qu'ils étaient chastes par état, et par conséquent affranchis de la domination du péché. Comme donc le démon ne pouvait s'en rendre maître par l'amour du plaisir, il tâchait de les vaincre par l'horreur des supplices ; mais depuis qu'il a

trouvé moyen de s'introduire dans le christianisme par les voluptés sensuelles, toutes les persécutions ont cessé. Car cette voie lui a paru bien plus courte et plus assurée. En exerçant sa cruauté contre les martyrs, il tourmentait les corps, mais les âmes étaient perdues pour lui ; au lieu que l'impureté lui assujettit, sans effusion de sang, et les âmes et les corps. Et je puis bien dire ici ce que disait saint Hilaire à l'empereur Constance, lorsque, par des flatteuses dangereuses, il tentait et il ébranlait les fidèles : Plût à Dieu que nous eussions vécu au temps des persécuteurs ! nous devons beaucoup aux premiers Césars, puisque c'est par eux que nous avons triomphé de l'enfer : *Plus crudelitati debemus, quia diabolum vicimus*. Mais maintenant nous combattons avec un ennemi d'autant plus à craindre qu'il le paraît moins. Il ne déchire pas la chair, mais il la flatte : *Non dorsa cædit, sed membra palpat*. En nous persécutant, il nous donnerait la vie ; mais il nous chatouille pour nous donner la mort : *Non proscibit ad vitam, sed vitiat in mortem*. En nous confinant dans une prison, il nous donnerait la liberté, mais il nous retient dans son palais, pour nous réduire en servitude : *Non tradit carceri in libertatem, sed intra palatium retinet in servitute*.

Ainsi parlait ce saint évêque. Et voilà le triste état où saint Augustin gémit si longtemps, et sur quoi il se faisait de si sensibles reproches. Ce grand homme, avant sa conversion, sans être encore touché des puissants motifs qui, dans la suite, le ramenèrent à son devoir, soupirait néanmoins de se voir esclave de sa passion. Il ne voulait pas encore être à Dieu ; mais au moins eût-il voulu être à lui-même. Eh quoi ! Augustin, se disait-il, seras-tu donc toujours maîtrisé par une aveugle concupiscence, et dominé par les sens ? demeureras-tu toujours plongé dans d'infâmes plaisirs ? après avoir goûté les délices de l'esprit, suivras-tu toujours les appétits du corps ? Encore, si tu conservais quelque empire sur ta cupidité ! mais que la chair te gouverne, que dans les plus nobles exercices de ton âme elle vienne te gourmander par un sentiment brutal, qu'elle ne te donne aucune trêve ni aucun relâche, et que tu sois toujours prêt à lui obéir : ah ! c'est porter dans toi-même un enfer, puisque c'est y porter un démon qui sans cesse te fait éprouver sa plus impérieuse et sa plus cruelle tyrannie.

De là naît le ver de la conscience et le trouble : quatrième et dernier rapport de l'impudique avec les réprouvés au milieu des flammes qui les brûlent. Car l'homme sensuel et volup-

¹ Luc., xj, 21.

tueux veut se satisfaire, et cherche un certain repos, qu'il croit se pouvoir procurer en suivant ces désirs criminels ; mais, par un ordre tout contraire de la Providence, c'est en suivant ses désirs criminels qu'il perd le repos, et qu'il se met dans l'impuissance de le trouver : *Quærens requiem, et non invenit* ¹. D'où pourrait-il l'espérer ? du côté de Dieu, son créateur et le juge de ses actions et de sa vie ? du côté de la créature dont il est adorateur, de cet objet malheureux de son attachement et de sa passion ? Or l'un et l'autre, s'il raisonne bien, et même quand il raisonnerait mal, lui devient une source d'inquiétudes, de chagrins, de remords, de désespoirs. Encore un moment de réflexion, et je conclus cette première partie.

Trouble du côté de Dieu, que l'impudique envisage comme le juge de ses actions et de sa vie. Car prenez garde, s'il vous plaît : tout péché, par la raison générale qu'il est péché, met entre Dieu et le pécheur, tant qu'il est pécheur, une division, une guerre irréconciliable. Par conséquent, il est impossible que le pécheur, du moment qu'il se révolte contre Dieu, ne perde pas la paix : *Quis restitit ei, et pacem habuit* ² ? Mais il faut avouer que cela même convient encore singulièrement et plus proprement au péché de la chair : pourquoi ? saint Chrysostome nous en donne la raison, et l'expérience la confirme : parce qu'il n'y a point de péché, dit ce Père, que l'homme soit d'abord plus déterminé à se reprocher, point de péché où il lui soit plus difficile de se flatter, et de se former une fausse conscience ; point de péché dont la confusion et la honte lui soit plus naturelle, et où le prétexte de l'erreur et de l'ignorance ait moins de lieu : donc point de péché que le remords suive de plus près, et qui, de sa nature, soit plus incompatible avec le repos et la tranquillité de l'âme : *Quærens requiem, et non invenit* ³.

Dans les autres péchés, ajoute saint Chrysostome, à force de se préoccuper, on croit, en péchant même, avoir raison ; et par là on s'affranchit au moins du trouble présent que cause le péché, quand il est commis avec une conviction actuelle de sa malice. Ainsi la haine, ainsi l'ambition, l'avarice portent-elles tous les jours l'homme à des excès qui le rendent criminel devant Dieu, mais qui, dans lui-même, ne l'empêchent pas de jouir d'un calme profond. Comme ce sont des péchés plus intérieurs, l'amour-propre sait non-seulement les déguiser, mais les justifier, jusqu'à les faire paraître honnêtes ; et de là souvent on est rempli d'orgueil, on fait

tort au prochain, on blesse la charité et la justice sans aucun scrupule : pourquoi ? parce qu'on n'en convient pas avec soi-même, et qu'il est rare qu'en tout cela on se juge dans la rigueur. Tel est, dit saint Chrysostome, le caractère des péchés de l'esprit.

Il n'y a que le péché de la chair où l'homme, pour peu qu'il ait de religion, ne trouvant nulle défense et nulle excuse, est obligé malgré lui de se condamner. Car ce péché est trop grossier pour servir de sujet aux illusions d'une conscience erronée ; et l'âme, par un reste d'intégrité que ce péché ne détruit pas dans l'instant qu'elle y tombe, est forcée de se reconnaître coupable, de prononcer elle-même son arrêt, et commence déjà à l'exécuter par les horreurs d'une réprobation éternelle dont elle est saisie. A peine donc l'impudique a-t-il goûté le fruit de son incontinence, qu'il en éprouve l'amertume ; à peine a-t-il accordé à ses sens ce que la loi de Dieu lui défend, qu'il demeure interdit, confus, livré, comme Caïn, à son propre péché, qui devient son supplice et son tourment. Il semble que le premier rayon de la foi qui l'éclaire, aille à lui en découvrir l'énormité et la difformité, pour lui en ôter le plaisir. Tandis qu'il croit un Dieu vengeur des crimes, voilà son état : *Quærens requiem, et non invenit*.

Je sais, et je l'ai dit, qu'à mesure qu'il se dérégle, il voudrait bien secouer le joug de cette foi qui l'importune, et qu'un des effets les plus naturels de la cupidité qui l'aveugle, est d'affaiblir dans son esprit la créance des vérités qui le troublent, et qui, en le troublant, le contiennent dans le devoir. Mais s'il se délivre par là du trouble salutaire de la pénitence, ce n'est que pour tomber dans un autre encore plus triste et plus affreux ; je dis celui d'un esprit emporté par la passion et chancelant dans la religion ; car, ou le démon de l'impureté qui le possède l'a rendu absolument infidèle, ou non : c'est-à-dire, ou, malgré son désordre, il a encore quelque respect pour les oracles de la parole de Dieu, ou il n'en a plus : or, s'il en a, comment peut-il les écouter et ne pas trembler ? et s'il n'en a plus, quelle assurance du reste peut-il avoir en n'écoutant que lui-même.

En effet, s'il cesse d'être chrétien, dans quelle autre misère ne tombe-t-il pas, exposé, non plus aux alarmes que lui cause sa foi, mais aux incertitudes cruelles où le jette son infidélité même ? Car cette infidélité ne l'assurant de rien, et lui faisant hasarder tout, de quel secours lui peut-elle être pour trouver la paix ? au défaut de la foi qu'il a rejetée, quels témoignages son âme,

¹ *Math.*, xii, 34. — ² *Job*, ix, 4. — ³ *Math.*, xii, 34.

cette Ame naturellement chrétienne, ne porte-t-elle pas contre lui, pour le déceuvrter, pour le désoler jusque dans son libertinage ? quels combats, quels retours secrets n'a-t-il pas à soutenir, quelles difficultés à surmonter ? quels doutes à résoudre ? et dans ces agitations et ces embarras, où est le prétendu bonheur qu'il se promettait ? *Quærens requiem, et non invenit.*

Trouble encore plus sensible du côté de l'objet qu'il adore : ne le voyons-nous pas tous les jours ; et en faudrait-il davantage que ce que nous voyons, pour apprendre à nous préserver d'une pareille maladie ? Soit qu'on la considère dans sa naissance, soit qu'on la suive dans ses progrès, soit qu'on en juge par l'issue, n'est-elle pas, de tous les maux sans exception, le plus inquiet ? Dans sa naissance : car quel tourment, par exemple, est comparable à celui d'un esprit blessé qui aime, et qui s'aperçoit qu'il n'est pas aimé ; qui veut plaire, et qui pour cela même déplaît ; qui conçoit des desirs ardents, et qui ne trouve que des froideurs ; qui s'épuise en services et en soins, et qui n'est payé que de rebuts ? Cette passion ridicule et bizarre, mais opiniâtre, quelque force qu'il ait d'ailleurs, n'est-ce pas ce qui le dessèche, ce qui le mine, ce qui le fait misérablement et inutilement languir ; et de quelque bon sens que Dieu l'ait pourvu, n'est-ce pas ce qui l'infatue, ce qui pousse sa raison à bout, ce qui le met dans l'impuissance de s'en aider ? En sorte que, tout persuadé et tout convaincu qu'il est de sa folie, il ne peut la vaincre ni s'en défaire : d'autant plus malheureusement ensorcelé, pour ainsi dire, qu'il ne l'est qu'à ses dépens ; tandis que les autres, peu touchés de ce qu'il endure, ou en rient, ou en ont pitié.

Voilà, si l'on ne répond pas à sa passion, quelle est sa déplorable destinée. Mais quand on y répondrait, quelles inquiétudes et quelles craintes qu'on n'y réponde pas également, qu'on n'y réponde pas sincèrement, qu'on n'y réponde pas constamment ! Qu'on n'y réponde pas également : car où trouver un retour parfait ; et lors même qu'il se trouve, où sont ceux qui, pour leur repos, veulent s'en tenir assurés ? en aimant, est-on jamais content de la personne qu'on aime ? Qu'on n'y réponde pas sincèrement : car dans ce commerce d'amitiés mondaines, et par conséquent impures, combien de fausses apparences ? combien de dissimulations ? combien de tromperies, de ruses, surtout quand l'ambition ou l'intérêt engage l'une à jouer tel personnage ? et pour peu que l'autre soit éclairé, combien de soupçons justes et légitimes, mais

affligeants et désolants, doivent lui déchirer l'âme et le consumer ?

Je dis plus, et dans la suite de cette même passion que ne faut-il pas essayer ? Ou celle dont on a fait son idole est vaine et indiscreète, ou elle est fière et orgueilleuse, ou elle est capricieuse et inégale, ou elle est légère et inconstante. Or, à quelles épreuves, à quelles bassesses, à quelles misères n'est-on pas alors réduit ? Que la passion, comme il arrive presque inmanquablement, se tourne en jalousie : quel enfer ! Dieu peut-il mieux se venger d'un impudique qu'en le laissant venir là ? Du moment que la jalousie s'est emparée de son cœur, lui faut-il un autre bourreau que lui-même, pour le mettre à la torture et à la gêne ? Que de veilles qui le fatiguent, qui l'accablent ! que de tristes et d'affreuses nuits, toujours occupé qu'il est à combattre des fantômes, et à se remplir de fiel et de venin contre des rivaux peut-être imaginaires ? Mais si sa curiosité lui découvre en effet ce qu'il craignait de voir, quoiqu'il le cherchât avec tant d'empressement et tant de vigilance, quels dépit et quelles fureurs ! et quelle image plus naturelle pourrais-je vous en donner que les pleurs des damnés et leurs grincements de dents : *Fletus et stridor dentium* ! ? Enfin, quelle issue et quel dénouement ordinaire ont ces criminelles intrigues ? La seule vue de l'avenir n'est-elle pas une peine continuelle et toujours présente, quand on se dit à soi-même, et qu'on se le dit avec assurance : Cette passion finira ; et le succès le moins fâcheux que j'en puisse attendre, c'est qu'elle finira par quelque chose de désagréable ; c'est-à-dire, qu'elle s'usera et se changera en dégoût : mais ce que j'en dois plus craindre, c'est qu'elle finira peut-être par quelque chose de douloureux, par une infidélité qui me désespérera, par une ingratitude qui me consternerà, par un mépris qui m'outragera, par une ignominie qui me comblera de confusion, qui me mettra hors d'état de paraître dans le monde dont je serai la fable, qui m'en bannira pour jamais ; c'est qu'elle finira sans moi et malgré moi, avant que de finir en moi ; et qu'elle ne subsistera dans moi que pour me rendre la vie insupportable, et pour me faire goûter par avance toutes les horreurs de la mort. Ah ! mon Dieu, nous ne le comprenions pas ; mais il est vrai que vous ne châtiez jamais plus rigoureusement le pécheur, qu'en le livrant à ses appétits déréglés. Il croit y trouver sa félicité, et il y trouve une réprobation anticipée. Achéons. Impureté, si-

¹ Matth., xxii, 13.

gne de la réprobation, c'a été la première partie. Impureté, principe de la réprobation, c'est la seconde.

DEUXIÈME PARTIE.

Pour parler le langage des Pères, et pour réduire aux principes de la théologie la seconde proposition que j'ai avancée, opérer la réprobation dans une âme, c'est la conduire à l'impénitence finale, puisqu'il est évident que l'impénitence finale est la disposition la plus prochaine à la réprobation, ou plutôt le commencement de la réprobation même. En effet, dit saint Augustin, les pécheurs ne sont réprouvés que parce qu'ils ne sont plus dans la voie, ni en état de faire pénitence ; s'ils y pouvaient rentrer, ou que, dans le lieu même de leur tourment, ils pussent encore être touchés d'un sentiment de conversion, l'enfer ne serait plus enfer pour eux, et ils cesseraient d'être réprouvés : mais ils le sont et le seront toujours, parce qu'il n'y a plus pour eux de retour, et qu'une impénitence consommée a mis, pour ainsi dire, le dernier sceau à leur damnation. S'il y a donc un péché dont la vertu particulière et spécifique soit d'engager le pécheur dans cette malheureuse impénitence, c'est ce que j'appelle non plus un signe, mais un principe de réprobation.

Tel est le péché d'impureté : pourquoi ? parce qu'entre les péchés qui précipitent l'homme dans l'abîme de perdition, il n'y en a aucun qui semble plus éloigné de la pénitence chrétienne, et qui par conséquent, dans le cours de la Providence, était plus irrémissible. Je dis, chrétiens, irrémissible, non pas dans le sens que l'a entendu Tertullien, lorsqu'il prétendait que ce péché soit sans remède ; que l'Eglise n'avait reçu, pour l'abolir, aucun pouvoir, et que tout impudique devait être abandonné à la rigueur des jugements de Dieu ; exclu de toute réconciliation, et visiblement réprouvé, par une séparation entière et sans ressource, du corps de Jésus-Christ. Car l'entendre de la sorte, c'était une erreur ; et cette erreur, pour la distinguer de la vérité que je prêche, consistait en deux points. Premièrement, en ce que Tertullien voulait que l'impureté fût d'elle-même et absolument irrémissible, ce que je n'ai garde de penser ; mais je dis seulement que c'est un péché très-difficile à guérir ; de sorte que les remèdes même institués par le Fils de Dieu, et commis à la dispensation de l'Eglise, quoiqu'ils le puissent effacer, ne l'effacent néanmoins qu'assez rarement, parce que mille obstacles, presque invincibles, en arrêtent l'effet salutaire.

Secondement, la pensée de Tertullien était que l'impénitence habituelle dont l'impureté est suivie ne dépendait point de la volonté du pécheur ; car selon ses maximes, quand le pécheur aurait fait les derniers efforts, et donné les preuves les plus sensibles d'une pénitence parfaite, l'Eglise n'y devait point avoir égard, pour le rétablir dans l'usage des divins mystères et dans la communion des fidèles : autre article que condamne l'Eglise, et que je condamne avec elle, reconnaissant que, si le plus emporté et le plus scandaleux des hommes se convertissait à Dieu de bonne foi, qu'il en donnât des marques solides, qu'il justifiait sa contrition par la régularité de sa vie ; l'Eglise alors, en lui imposant les satisfactions légitimes, aurait droit de l'admettre à la pénitence, et de lui accorder la grâce qu'il aurait demandée avec gémissements et avec larmes. Mais j'ajoute au même temps que, par les désordres de son habitude criminelle, l'homme se fait, pour ainsi parler, à lui-même un état d'impénitence, et d'une impénitence volontaire, d'une impénitence à laquelle il ne veut pas renoncer, dont il entretient la cause, et qui lui enduret le cœur, d'autant plus dangeureusement, qu'elle lui est agréable et qu'elle lui plaît.

Voilà, dis-je, en quoi la vérité que j'établis est différente de l'hérésie de Tertullien ; hérésie où je vous prie, en passant, de remarquer avec moi deux choses importantes, et qui peuvent être pour vous d'une grande édification ; savoir, le principe d'où elle procédait, et le fondement sur lequel on l'appuyait. D'où procédait cette hérésie ? appliquez-vous à ceci : d'une sainte horreur dont l'Eglise était prévenue contre le péché que je combats ; mais horreur que Tertullien outra, pour user de ce terme, en déférant trop à ses lumières et à son sens ; car voici comment il raisonna : « L'Evangile m'assure qu'il y a des péchés monstrueux, qui ne se pardonnent ni dans le siècle présent, ni dans le siècle à venir. Rien de plus monstrueux dans un chrétien que le dérèglement d'une chair sensuelle et impure ; par conséquent il faut que l'impureté soit un de ces péchés irrémissibles dont parle le Saint-Esprit. » Il se trompait dans la première proposition, ne la prenant pas au sens orthodoxe qui la modifie ; mais pour la seconde, il ne supposait rien qui ne fût universellement reçu ; et nous jugeons assez de là que l'impureté était donc alors regardée comme un crime bien énorme, puisqu'il se trouvait même des hommes savants et zélés qui ne pouvaient consentir que la pénitence la plus juste et la

plus complète fût suffisante pour l'expier. De plus on juge de cette hérésie combien, à l'égard de ce crime, la discipline de l'Eglise était rigoureuse, et avec quelle sévérité l'on procédait contre les impudiques. Car il fallait bien que cela fût ainsi, puisque la constitution du pape Zéphyrin, qui promettait grâce aux simples fornicateurs (souffrez ce terme), quelque prudente quelle fût, ne laissa pas de partager les esprits, de déplaire à plusieurs, et d'en révolter quelques-uns, entre lesquels Tertullien se déclara le plus hautement. J'apprends, disait-il dans la chaleur de cette controverse, que le souverain Pontife, l'évêque des évêques, a publié une ordonnance, mais décisive et absolue, en vertu de laquelle les fornicateurs, après les exercices ordinaires d'une pénitence laborieuse, peuvent espérer une entière rémission : *Audite edictum, et quidem peremptorium : Pontifex scilicet maximus, episcopus episcoporum, dicit : Ego fornicationis delicta penitentia functis dimitto*. Ensuite il s'écrie : O indignité ! ô prévarication ! ô abus ! qui ouvre la porte à toutes sortes de licences ! Prenez garde, chrétiens : cette conduite le scandalisa, et il aima mieux se séparer du corps de l'Eglise, en l'accusant de relâchement, que de souscrire à cette ordonnance et de l'approuver. Il fallait donc que la simple fornication eût été jusques là sujette à de grandes peines. Mais encore, sur quoi Tertullien se fondait-il pour porter les choses à cet excès, et pour traiter d'irrémissible le péché, selon le monde, le plus pardonnable ? Sur des raisons, chrétiens, toutes essentielles, quoiqu'il soit vrai qu'il en abusa. Par exemple, il ne pouvait souffrir qu'un chrétien apportât pour excuse de son désordre la faiblesse de la chair. Ah ! mon frère, reprenait-il, ne me dites pas que la chair a été faible en vous ; elle n'a été que trop forte, puisqu'elle l'a emporté sur l'esprit : *Nulla enim tam fortis est caro, quam quæ spiritum elisit*. Eh quoi ! ajoutait-il, nous refusons la grâce de la pénitence à celui qui a succombé dans la persécution, et nous l'accorderons à celui qui, dans la paix, succombe à sa passion ? Nous ne pardonnons pas à une chair que le supplice a effrayée, et nous pardonnerons à celle qu'un faux plaisir a corrompue ? Non, non, poursuivait-il, il y aurait en cela de l'injustice ; car une chute libre et volontaire mérite bien moins de compassion qu'une lâcheté involontaire et forcée. Or, l'apostasie d'un chrétien par la crainte de la mort, toute criminelle qu'elle est, est l'effet d'une violence étrangère ; au lieu que le désordre de l'impudique vient d'une pure infidélité. Le chrétien

lâche et déserteur de sa religion peut alléguer pour sa défense la cruauté des bourreaux ; mais le sensuel et le voluptueux ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Et qui des deux, à votre avis, fait un plus grand outrage à Jésus-Christ, ou celui qui l'abandonne dans les tourments, ou celui qui le renonce dans les délices ? ou celui qui souffre et qui gémit en lui manquant de foi, ou celui qui lui manque de foi pour se contenter et se satisfaire ? Tous ces sentiments de Tertullien sont grands sans doute et élevés ; mais voici sa raison principale : écoutez-la, s'il vous plaît : c'est que la chair de l'homme ayant été adoptée, ennoblie, sanctifiée par l'incarnation divine, le péché qui la déshonore et qui la souille ne devait plus seulement passer pour un crime, mais pour un monstre. Car enfin, continuait-il au même endroit, que la chair se soit licenciée, et qu'elle se soit même perdue avant Jésus-Christ, on peut dire qu'elle n'était pas encore digne des dons du salut, et qu'elle n'était pas encore formée aux pratiques de la sainteté. Mais depuis que le Verbe de Dieu a contracté avec elle la plus intime alliance, en se faisant lui-même chair : *Et Verbum caro factum est* ! ; ah ! mes frères, concluait Tertullien, faisons état que cette chair a comme changé de nature, et qu'elle n'est plus ce qu'elle était : *Exinde caro quæcunque alia jam res est*. Pourquoi donc voudrions-nous la justifier par ce qu'elle nous paraît avoir de fragile ? *Quid ergo illam nunc de pristino excusas* ? Que l'impureté ait été rémissible dans la loi ancienne, c'était un temps où l'homme ne portait pas encore la qualité de membre de Jésus-Christ, et où notre chair n'avait pas l'honneur d'être incorporée à la sienne : mais depuis qu'elle lui est unie personnellement, depuis qu'elle a été lavée par le baptême et dans le sang de l'Agneau, depuis qu'elle est devenue le sujet des plus excellentes opérations de la grâce, il est juste, ou que vous la conserviez vous-mêmes, ou que vous soyez éternellement réprouvés de Dieu.

C'était ainsi que raisonnait ce défenseur de la pureté, mais, après tout, défenseur trop obstiné et trop ardent. C'était ainsi qu'il frappait l'impudique d'un anathème éternel ; et moi, chrétiens, sans aller si loin, j'ai dit et je le dis, que l'impureté n'exclut point encore absolument, et dès maintenant, le pécheur de la miséricorde divine ; mais j'ajoute qu'il s'en exclut lui-même par un attachement opiniâtre à son péché. En voulez-vous les preuves ? je les réduis à trois. Car il est vrai qu'il n'est point de péché

qui rende le pécheur plus sujet à la rechute, point de péché qui expose plus le pécheur à la tentation du désespoir, point de péché qui tienne le pécheur plus étroitement lié par l'habitude. Encore un moment d'attention, et je finis.

Point de péché qui rende le pécheur plus sujet à la rechute. Ecoutez là-dessus ce que se dit à lui-même, dans notre Evangile, l'esprit impur : *Revertar in domum meam unde exivi* ¹ ; Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti ; car quoique je l'aie quittée, par la facilité que je trouve à y rentrer dès que je le veux, elle ne laisse pas d'être à moi ; et quand je la quitte, je ne la quitte que pour un temps, sans cesser pour cela d'en être le maître : j'y retournerai : *Revertar* ; et j'y reprendrai tous les avantages que j'y avais ; je la trouverai nettoyée et parée, mais je la souillerai tout de nouveau, et le dernier état de cette âme sera pire que le premier : *Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus* ². Vous reconnaissez-vous, chrétiens, et cette peinture n'est-elle pas une expression naturelle de ce qui se passe dans vous ? Si vous êtes possédés de ce démon de la chair, ne sont-ce pas là les malheureuses épreuves que vous faites tous les jours de son pouvoir et de votre faiblesse ? Après que vous l'avez chassé en vous convertissant à Dieu, n'est-ce pas ainsi qu'il revient, et que, comptant sur votre fragilité, il n'a qu'à employer le charme trompeur d'une volupté passagère pour vous pervertir ? Quelque soin que vous ayez de purifier vos consciences, de les orner et de les parer, n'est-ce pas ainsi qu'il commence tout de nouveau à les corrompre et à les infecter ? Votre état alors n'est-il pas encore plus mortel qu'il ne l'était ? N'en devenez-vous pas encore plus esclaves de la sensualité, encore plus incapables de vous modérer, encore plus emportés dans les occasions, encore plus lâches et plus changeants dans vos résolutions ? Ah ! mes frères, permettez-moi de vous le dire avec douleur, voilà ce qui fait gémir les pasteurs de vos âmes, et ceux qui doivent en répondre ! Quand vous avez recours à nous dans le sacré tribunal, voilà ce qui nous rend vos confessions suspectes, ce qui nous empêche de faire fond sur vos ferveurs ; voilà ce qui nous oblige, comme dispensateurs des mystères de Dieu, à prendre avec vous tant de précautions, à ne vous en pas croire sur votre parole, à nous défier de vos soupirs et de vos larmes, à vous suspendre la grâce du sacrement, et, après bien des délais, à ne vous l'accorder qu'avec peine ; voilà ce qui nous met dans la

¹ Matth., xii, 44. — ² Ibid., 45.

nécessité de nous dépouiller même quelquefois de ces entrailles de miséricorde que demanderait notre fonction, et de nous endurcir contre vous, en refusant absolument de vous délier et de vous absoudre.

Point de péché qui expose plus le pécheur à la tentation du désespoir. C'est saint Paul qui nous l'apprend : *Desperantes semetipsos tradiderunt impudicitiae* ¹. Je vous conjure, mes frères, disait-il aux Ephésiens, de ne plus vivre comme ces pécheurs qui, perdant toute espérance, s'abandonnent à toutes sortes de dissolutions : *In operationem immunditiae omnis* ². Car l'effet le plus ordinaire de l'impureté est de ruiner dans une âme tout l'édifice de la grâce, et d'en renverser jusques au fondement, qui est l'espérance chrétienne. Mais encore, demande saint Chrysostome, de quoi l'impudique désespère-t-il, et de qui désespère-t-il ? Il désespère, reprend ce saint docteur, de sa conversion, il désespère de sa persévérance, il désespère du pardon des crimes ; et quand on lui promettrait le pardon de ses crimes, il désespère de sa volonté propre, il désespère de Dieu, et il désespère de lui-même. Est-il de plus tristes et de plus désolantes extrémités ? Il désespère de sa conversion, car le moyen, se dit-il à lui-même, ou plutôt lui fait dire l'esprit impur, le moyen que je rompe mes chaînes, le moyen que je m'arrache du cœur une passion qui fait toute la douceur de ma vie, le moyen que je renonce de bonne foi à ce que j'aime encore de meilleure foi ? Si je disais que je le veux, ne mentirais-je pas au Saint-Esprit ? et si je n'ai pas la force de m'y résoudre et de le vouloir, ne suis-je pas le plus infortuné des hommes et le plus délaissé de Dieu ? Supposé même sa conversion, il désespère de sa persévérance : car que puis-je attendre de moi, poursuit-il, après tant de légèretés et de changements ? Quand je dirai aujourd'hui à Dieu que je veux sortir de ma misère, et que la résolution que j'en ai formée sera éternelle ; pour le dire et pour le penser, serai-je plus en état de l'exécuter ? N'ai-je pas dit cent fois la même chose ; et cent fois après l'avoir dite, ne me suis-je pas trouvé le même que j'étais ? Pourquoi prétendre que ce que je dirai maintenant sera plus solide ? et pourquoi me flatter que je ne serai plus ce roseau agité du vent, qui cède et qui plie dès qu'il est ébranlé par le moindre souffle ? En le voulant ainsi, en m'y engageant, changerai-je de nature, aurai-je une autre trempe d'esprit, serai-je pourvu de plus grands secours, me fournira-t-on des remèdes plus présents et plus

¹ Ephes., iv, 19. — ² Ibid.

efficaces que ceux mêmes que j'ai si souvent rendus inutiles ? Enfin, il désespère tout à la fois, et de Dieu et de lui-même : de Dieu, parce que c'est un Dieu de sainteté, qui ne peut approuver ni souffrir le mal ; de lui-même, parce qu'étant tout charnel, et vendu, comme dit saint Paul, au péché : *Venumdatus sub peccato* ¹ ; il ne peut presque plus désormais aimer le bien : de Dieu, parce qu'il a si souvent abusé de sa miséricorde et de sa patience ; de lui-même, parce qu'il a les plus sensibles convictions de son instabilité et de son inconstance : de Dieu et de lui-même, parce qu'il voit entre Dieu et lui des oppositions infinies, qu'il ne croit pas pouvoir surmonter, et qui lui font prendre le parti de se livrer aux désirs de son cœur : *Desperantes semetipsos tradiderunt impudicitie* ².

Aussi, chrétiens, est-il vrai que nul autre péché ne tient le pécheur si étroitement lié par l'habitude. Tout y contribue : les occasions de ce péché beaucoup plus fréquentes, la facilité de commettre ce péché beaucoup plus grande, le penchant naturel vers ce péché beaucoup plus violent, les impressions que laisse ce péché beaucoup plus fortes. Ne cherchons point tant de raisons, mais tenons-nous-en à la seule expérience. Je vous le demande, mes chers auditeurs, combien voit-on d'impudiques dans le monde, je dis d'impudiques par état, qui se convertissent ? En connaissez-vous beaucoup dans qui la grâce ait opéré ce changement ? Je trouve bien, disait autrefois saint Chrysostome, et j'ai plus droit encore de le dire aujourd'hui ; je trouve bien des âmes pures qui se sont tout à fait préservées de la contagion du péché. Il y en a eu de tout temps, et il y en aura toujours, pour l'édification de l'Eglise et pour la gloire de Jésus-Christ. Je vois dans le christianisme des sociétés d'hommes crucifiés au monde et à la chair, qui, sur la terre, semblent vivre comme les anges du ciel ; j'y vois des assemblées de vierges, qui, selon l'expression de saint Jean, ont blanchi leurs vêtements dans le sang de l'Agneau ; j'y vois des femmes pleines de vertus, des veuves d'une réputation et d'une vie irréprochables : mais des chrétiens chastes et réglés, après avoir vécu dans le désordre ; mais des hommes autrefois lascifs et voluptueux, qui aient cessé de l'être ; mais des âmes libertines et dissolues, qui recouvrent le don de la pudeur après l'avoir perdu par l'incontinence : ah ! mes frères, reprenait saint Chrysostome, c'est ce que je cherche dans le monde, mais assez inutilement ; et c'est ce qui me fait douter si, lorsqu'il

s'agit de ce crime, la pénitence n'est pas encore plus rare que l'innocence, et s'il n'est pas plus facile de ne tomber point du tout, que de se relever après sa chute. Je sais, mes chers auditeurs, que l'un et l'autre est possible à Dieu ; je sais que l'Écriture et la tradition ne laissent pas de nous en fournir de célèbres exemples ; mais comment vous les propose-t-on ? comme des prodiges de la grâce, comme des faits extraordinaires et singuliers : un Augustin, une Madeleine, quelques autres spécialement élus pour être des vases de miséricorde, mais dont le petit nombre est cent fois plus capable de vous faire trembler que de vous donner de la présomption.

Pendant, me direz-vous, on voit ces hommes esclaves de la chair se présenter avec douleur au sacrement de la pénitence. Avec douleur, chrétiens ? Ah ! quelle douleur ! car, pour vous en découvrir l'abus ordinaire, si vous l'ignorez, ils se présentent, dit le chancelier Gerson, à ce sacrement de la pénitence, bien plus communément pour être condamnés de Dieu, que pour être absous de ses ministres : ils s'y présentent, mais avec des circonstances qui font bien connaître que leur dessein n'est pas de déraciner le mal. Car pourquoi ces craintes, ces réserves en s'accusant ? pourquoi ces vains ménagements d'une prudence tout humaine ? pourquoi ces changements de confesseurs ? pourquoi même ce choix affecté des moins sévères et des plus commodes ? Le grand secret pour un chrétien en qui ce péché prédomine, est de se mettre sous la conduite d'un homme de Dieu intelligent, exact, zélé ; mais c'est ce qu'ils ne veulent pas. Enfin ils s'y présentent faisant trêve avec leur passion, et ne rompant jamais avec elle. Car, observez-les dans la suite, et vous verrez si j'ai raison de me défier de leur pénitence. Ils détestent, ce semble, leur péché ; mais ils ne cessent pas pour cela d'en aimer l'objet et d'en entretenir les occasions. Ils se défont d'un engagement, mais ce n'est que pour en former un autre. La fréquentation de cette personne leur devenant même nuisible selon le monde, ils s'en éloignent, mais ils prennent parti ailleurs : au défaut de celle-ci, ils trouveront celle-là. Je dis plus, au défaut de tout le reste, ils se trouveront toujours eux-mêmes, et ce sera assez. Ainsi, ils changent de sujets, mais ils ne changent pas de sentiments ; et malgré leur douleur prétendue, leur péché subsistera toujours. Quand donc feront-ils une vraie pénitence ? Dans cette vie ? ils ne s'y déterminent jamais. Dans l'autre, elle y est inutile et sans

¹ Rom., vii, 14. — ² Ephes., iv, 19.

effet. A la mort? c'est alors le péché qui les quitte, et non pas eux qui quittent le péché. Les voilà donc sans pénitence et dans le temps et dans l'éternité, et par conséquent dans un état de réprobation. Or, qui les réduit en cet état? l'impureté. Mais si cela est, il s'ensuit donc que le monde est plein de réprouvés, puisqu'il est plein de voluptueux et d'impudiques? A cela, mon cher auditeur, je n'ai pour toute réponse que deux paroles à vous dire, mais qui sont d'une autorité si vénérable, et au même temps d'une décision si expresse, qu'elles ne souffrent nulle réplique.

La première, de saint Paul : que les impudiques ne seront jamais les héritiers du royaume de Dieu : *Neque fornicarii, neque adulteri, neque molles... regnum Dei possidebunt*¹. La seconde, de Jésus-Christ même : Que nous sommes tous appelés au royaume de Dieu, mais qu'il y en a peu d'élus : *Multi vocati, pauci electi*². Or, comparant entre elles ces deux grandes vérités, quelque indépendantes qu'elles semblent d'abord l'une de l'autre, j'y découvre un enchaînement admirable : car quand je m'imagine, d'une part, beaucoup d'appelés et peu d'élus, et que, de l'autre, je vois tant d'âmes sensuelles et si peu de chastes, je n'ai plus de peine à voir la liaison de la parole du Sauveur du monde avec celle de l'Apôtre, et je ne cherche point d'autre dénouement de ce terrible mystère de la prédestination et de la réprobation des hommes. Le seul partage que font dans le monde l'incontinence et la chasteté suffit pour nous le faire comprendre. Car, s'il y avait beaucoup d'âmes pures, ou si beaucoup d'impudiques se convertissaient, je ne pourrais presque plus me persuader qu'il y eût si peu d'élus. Au contraire, s'il était vrai qu'il y eût beaucoup d'élus malgré le petit nombre d'âmes pures, ou le nombre encore plus petit d'impudiques convertis, il faudrait dire que les impudiques auront donc place dans le royaume de Dieu. Mais un nombre infini de voluptueux et d'impudiques, et d'ailleurs nul impudique reçu dans l'héritage céleste, voilà

ce qui vérifie et ce qui me fait parfaitement entendre l'oracle du Fils de Dieu : Plusieurs d'appelés, peu d'élus : *Multi vocati, pauci electi*.

C'est à vous, mes chers auditeurs, à y prendre garde, tandis qu'il est encore temps pour vous. Car il est temps encore après tout, et à Dieu ne plaise que je vous renvoie sans espérance ! En vous proposant des vérités si terribles, mon dessein n'a été que de vous les rendre salutaires. Si j'ai dit que l'impureté est de tous les péchés celui qui rend le pécheur plus sujet à la rechute, ce n'est que pour vous engager à une plus exacte pratique de la vigilance chrétienne. Si j'ai dit qu'il n'y a point de péché qui expose plus le pécheur à la tentation du désespoir, ce n'est que pour vous élever au-dessus de vous-mêmes, et pour vous porter à implorer le secours de Dieu avec plus d'ardeur et plus de confiance. Si j'ai dit que nul autre péché ne tient le pécheur plus étroitement lié par l'habitude, ce n'est que pour vous inspirer des sentiments plus héroïques, et pour vous déterminer à faire de plus généreux efforts. Votre salut les demande, et Dieu les attend de vous : mais pour cela, mon Dieu, nous avons besoin de votre grâce, d'une grâce prévenante, d'une grâce victorieuse et toute-puissante. Grâce que je demanderai sans cesse : elle est précieuse et j'en connais le prix ; mais toute précieuse qu'elle est, je puis l'obtenir, et Dieu ne la refusera point à ma prière. Grâce à laquelle je ne mettrai nul obstacle ; ce n'est pas assez : à laquelle je me disposerai ; et par où ? par la fuite des occasions, par la mortification de mes sens, par la fréquente confession, par la lecture des bons livres, par d'utiles entretiens avec un directeur sage et zélé ; par les aumônes, par les sacrifices, par tous les moyens que la religion me fournit. Grâce à laquelle je répondrai fidèlement et sans me tromper, promptement et sans hésiter, pleinement et sans rien réserver. Grâce que je n'exposerai jamais ; car l'exposer, ce serait vouloir la perdre. Mais aussi, mon Dieu, grâce avec laquelle je me promettrai une sainte persévérance, jusqu'à ce que j'arrive à la gloire où nous conduise, etc.

¹ 1 Cor., vi, 10. — ² Matth., xx, 16.

SERMON POUR LE LUNDI DE LA TROISIÈME SEMAINE.

SUR LE ZÈLE.

—
ANALYSE.

SUJET. *Jésus-Christ dit aux pharisiens : Sans doute que vous m'appliquerez ce proverbe : Médecin, guérissez-vous vous-même.*

Autant que ce reproche était faible contre Jésus-Christ, autant aurait-il de force contre nous, si nous voulions nous l'appliquer. Car ne puis-je pas bien vous dire dans le même sens : Chrétiens, n'ayez point tant de zèle pour les autres, que vous n'en ayez encore plus pour vous-mêmes ; ou plutôt mesurez le zèle que vous avez pour les autres, sur le zèle que vous devez avoir pour vous-mêmes ? Telle est la solide leçon que je viens vous faire dans ce discours.

Division. C'est le zèle que nous aurons pour nous-mêmes et pour notre propre perfection, qui doit autoriser notre zèle pour le prochain : première partie. Rectifier notre zèle pour le prochain : deuxième partie. Adoucir notre zèle pour le prochain : troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. C'est le zèle que nous aurons pour nous-mêmes et pour notre propre perfection, qui doit autoriser notre zèle pour le prochain. Ce zèle et ce soin de nous réformer nous-mêmes est le premier de nos devoirs : si donc nous tournons uniquement notre zèle vers le prochain, c'est un zèle chimérique et faux. 1° Zèle alors sans autorité de la part de celui qui l'exerce ; 2° zèle sans effet de la part de ceux envers qui on l'exerce.

1° Zèle sans autorité de la part de celui qui l'exerce : pourquoi ? c'est qu'il n'y a que le bon exemple que l'on donne, et le témoignage qu'on se rend d'avoir commencé par soi-même, qui puisse autoriser une entreprise aussi délicate que celle de réformer les autres. Vous vous inquiétez de mille choses que vous prétendez être des abus et des injustices ; mais on vous répond que vous avez mauvaise grace de parler si haut contre des désordres étrangers, et de ne pas corriger certains désordres qu'on remarque dans votre conduite, et que vous y pourriez remarquer. *Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, disait le Fils de Dieu, tandis que vous n'apercevez pas une poutre dans le vôtre ?* Aussi trouva-t-il mauvais que les pharisiens osassent accuser devant lui cette femme surprise en adultère. Et pour les confondre, il se contenta de leur dire : *Que celui de vous qui est sans péché jette la première pierre contre elle.* Argument plausible et convaincant dont ils se sentirent si vivement pressés, qu'ils se retirèrent sans rien répliquer.

Mais qu'y a-t-il néanmoins de plus commun dans le monde que ce zèle pharisaïque, qui consiste à être régulier pour les autres, et sans régularité pour soi-même ? On peut bien appliquer à ces censeurs si zélés ce que Jésus-Christ dit à ces femmes de Jérusalem : *Ne pleurez point sur moi, mais sur vous-mêmes.* Saint Paul avait peine à comprendre comment celui qui n'a pas soin de sa maison, pouvait prendre soin de l'Eglise de Dieu : mais jamais l'Eglise n'eut tant de sortes de réformateurs. Je sais quel était le zèle des saints ; je sais combien David et après lui saint Bernard étaient touchés des désordres qu'ils voyaient, et en quels termes ils s'en expliquaient. Mais faisons ce qu'ils ont fait, et nous aurons droit de dire ce qu'ils ont dit.

2° Zèle sans effet de la part de celui envers qui on l'exerce. Car comme nous n'aimons pas à être corrigés, nous nous attachons à examiner ceux qui voudraient, sous une apparence de zèle, prendre l'ascendant sur nous ; et le moindre faible que nous y découvrons nous sert de prétexte pour éluder leurs remontrances. De là vient que ceux qui par office sont chargés de réformer des autres et de les conduire, ont une obligation spéciale de travailler d'abord à se réformer eux-mêmes. De là vient que l'Apôtre, parlant des pasteurs des âmes, veut qu'ils soient irrépréhensibles. Non pas qu'on ne dut toujours leur obéir, quand même ils seraient moins réglés, puisque leur caractère est indépendant du mérite de leur vie ; mais le commun des hommes n'est ni assez spirituel, ni assez équitable pour faire cette précision. Que ne peut point, pour la gloire de Dieu et pour le bien du prochain, un homme exemplaire et sans reproche ? Mais qu'un père violent fasse à son fils des leçons de modération, qu'une mère évaporée et mondaine prêché à sa fille la retraite, quel succès en peut-on attendre ?

DEUXIÈME PARTIE. C'est le zèle que nous aurons pour nous-mêmes et pour notre perfection, qui doit rectifier notre zèle pour le prochain : 1° par rapport à notre raison, parce qu'il se peut faire que ce ne soit pas un zèle selon la science ; 2° par rapport à notre cœur, car il arrive souvent que ce n'est pas un zèle selon la charité.

1° Par rapport à notre raison. Souvent notre zèle n'est qu'un zèle erroné, un zèle bizarre, un zèle borné. Zèle erroné : tel a été celui de tant d'hérétiques, qui ont voulu réformer l'Eglise. S'ils avaient eu au même temps un autre zèle, je veux dire le zèle de leur propre sanctification, et s'ils s'étaient d'abord appliqués à réformer leur orgueil et leur opiniâtreté, la passion ne les eût pas fait tomber en de si funestes égarements. Zèle bizarre, qui veut régler tout le monde par ses idées particulières et quelquefois extravagantes, et qui par là même renverse tout. Le remède serait de se précautionner d'abord contre soi-même, et contre cet esprit de singularité qu'on suit en aveugle, et dont on se fait même un prétendu mérite. De là, zèle borné et limité : ce qu'on a jugé bon et saint, on veut qu'il soit bon et saint pour toutes sortes de personnes ; et hors du plan de réforme qu'on a conçu, tout paraît désordre et relâchement. Mais Dieu n'a-t-il point d'autres idées du bien que celles que vous proposez ? Il aurait fallu de bonne heure vous élever l'esprit, et vous faire une plus grande âme, une âme capable d'estimer le bien partout où il est, et de quelque part qu'il vienne.

2° Par rapport à notre cœur. Souvent nous prenons pour zèle ce qui est chagrin, inquiétude, intrigue, envie, ambition, intérêt. Mais qu'un homme se soit, avant toutes choses, étudié lui-même pour connaître les plus secrets mouvements de son cœur, et qu'il se soit fait de saintes violences pour les régler, alors il sera en état de distinguer quel esprit l'anime dans son zèle, et de le réduire aux termes de la raison et de l'équité.

TROISIÈME PARTIE. C'est le zèle que nous aurons pour nous et pour notre propre perfection, qui doit adoucir notre zèle pour le prochain. Le zèle, s'il n'est tempéré, nous porte à une sévérité outrée ; sévérité que le Sauveur du monde condamna dans ces deux disciples qui lui demandèrent qu'il fit descendre le feu du ciel sur les Samaritains. L'Apôtre et tous les hommes apostoliques ont donc cru devoir humaniser leur zèle, et lui donner un certain attrait d'où dépend son efficace et sa force. Or, je l'ai dit, le correctif infaillible et sûr d'un zèle trop impétueux et trop vif pour les autres, est le zèle qu'on doit avoir pour soi-même.

Car un homme zélé pour soi-même, quelque bien qu'il envisage hors de soi, a toujours en vue de ne perdre jamais la charité. Or la charité a toutes les qualités qui peuvent modérer et adoucir notre zèle à l'égard du prochain. Le zèle pour le prochain est naturellement impatient : on en voudrait voir d'abord le succès ; mais la charité est patiente, surtout quand on considère avec quelle patience le Dieu de la charité en use lui-même à notre égard.

Comme notre zèle est impatient, il devient dur, fâcheux, mortifiant, plein d'amertume. De vous dire que le zèle du Sauveur du monde n'a point été de cette nature, et que c'est par un zèle tout différent qu'il a gagné les cœurs, ce serait une espèce de démonstration dont il n'y a personne qui ne dût être touché. Mais laissant toute autre preuve, je m'en tiens au même principe : car la charité est douce, surtout quand on pense avec quelle douceur nous voulons qu'on nous traite nous-mêmes, quelle est la faiblesse des malades dont nous entreprenons la guérison, et qu'un zèle enfin sans condescendance et sans ménagement ne sert qu'à leur donner horreur du remède, et qu'à les rebuter.

Cette charité demande bien des réflexions, et un grand empire sur soi-même ; j'en conviens : mais souvenez-vous qu'il s'agit du salut de votre frère. Allumez, Seigneur, dans nos cœurs ce feu divin, ce saint zèle dont brûlait votre prophète, et dont vous avez brûlé vous-même sur la terre.

Dixit Jesus pharisæis : Utiqve dicetis mihi hanc similitudinem : Medice, cura teipsum.

Jésus-Christ dit aux pharisiens : Sans doute que vous m'appliquez ce proverbe : Médecin, guérissez-vous vous-même. (*Saint Luc*, chap. iv, 23.)

Ce ne fut point par une simple conjecture de la disposition des pharisiens et de la malignité de leurs cœurs à son égard, que le Fils de Dieu leur parla de la sorte, ce fut, dit saint Chrysostôme, par un esprit de prophétie, et par une vue anticipée de ce qui lui devait arriver dans sa passion, puisque en effet les pharisiens le voyant sur la croix, lui reprochèrent qu'il avait sauvé les autres, et qu'il ne pouvait se sauver lui-même. Reproche que ce divin Sauveur avait bien prévu qu'on lui ferait un jour, mais à quoi, par avance, répondaient bien les miracles qu'il opérait dans la Judée et dans la Galilée ; reproche qui ne lui pouvait être fait que par un esprit d'infidélité ; et reproche enfin qui se détruisait de lui-même, puisqu'il n'avait point d'autre fondement que l'envie et l'opiniâtreté des pharisiens. Mais ne pouvons-nous pas dire qu'autant que ce reproche était faible contre Jésus-Christ, autant aurait-il de force contre nous si nous voulions aujourd'hui nous l'appliquer, ou s'il fallait nous en défendre ? C'est ce qui m'engage, mes chers auditeurs, à prendre pour sujet de ce discours ce qui contient en effet tout le mystère de notre Evangile, savoir, cette parabole autrefois en usage parmi les juifs : *Medice, cura teipsum* ; Médecin, guérissez-vous vous-même. C'est ce qui me donne lieu de vous dire dans les mêmes termes, du moins dans le même sens : chrétiens, pensez à vous-mêmes, corrigez-vous vous-mêmes, n'ayez point tant de zèle pour les autres, que vous n'en ayez encore plus pour vous-mêmes ; ou plutôt mesurez le zèle que vous avez pour les autres sur le zèle que vous devez avoir pour vous-mêmes, et

de celui-ci tirez des conséquences pour celui-là. Telle est la solide leçon que je viens vous faire, après que nous aurons demandé le secours du Ciel par l'intercession de Marie : *Ave, Maria*.

Il n'est rien de plus sublime, ni même de plus héroïque, dans l'ordre des vertus chrétiennes, que le zèle du salut et de la perfection du prochain. Car ce zèle ; dans la pensée du docteur angélique saint Thomas, est une expression de l'amour divin ; c'est ce que la charité a de plus pur et de plus exquis ; c'est ce qui a fait le caractère des hommes apostoliques ; c'est le don qu'ont eu les prophètes, et l'esprit qui anime les prédicateurs de l'Evangile ; enfin, c'est dans cette vie le couronnement et la consommation de la sainteté. Aussi, quand l'Écriture parle des apôtres, elle nous les représente comme de brillantes étoiles dans le firmament de l'Eglise, c'est-à-dire comme des lumières en qui Dieu se plaît à faire éclater toutes les richesses de sa grâce. Cependant, chrétiens, quelque excellence et quelque prérogative que je découvre dans ce zèle de la perfection des autres, il m'est évident, et voici tout mon dessein, qu'il doit être soutenu et autorisé, qu'il doit être épuré et réglé, qu'il doit être adouci et modéré, par le zèle de notre perfection propre. Soutenu et autorisé, parce que sans cela il est vain et sans effet ; épuré et réglé, parce que sans cela il est défectueux et faux ; adouci et modéré, parce que sans cela il est odieux et rebutant.

Tâchez, s'il vous plaît, chrétiens, à bien entrer dans ces trois pensées. Rien de plus grand que le zèle du salut et de la perfection du prochain ; mais ce zèle, tout grand qu'il est, en le regardant du côté de Dieu qui l'inspire, peut être, à le prendre du côté de l'homme qui le pratique, faible dans son sujet, vicieux dans

sa substance, extrême dans son action. Il peut être faible dans son sujet, parce qu'on ne pense pas avant toutes choses à l'appuyer sur un solide fondement. Il peut être vicieux dans sa substance, parce qu'on n'a pas soin d'en faire un juste discernement. Il peut être extrême dans son action, parce qu'on n'y mêle pas ce qui en doit faire le sage adoucissement. Or, d'où dépend ce fondement solide qui doit soutenir notre zèle, ce juste discernement qui doit régler notre zèle, ce sage adoucissement qui doit modérer notre zèle ? du soin que nous apporterons à nous corriger d'abord nous-mêmes, et à nous perfectionner. Car c'est ce zèle de nous-mêmes et pour nous-mêmes qui autorisera notre zèle pour le prochain, qui rectifiera notre zèle pour le prochain, enfin qui adoucira notre zèle pour le prochain. Voilà en trois mots les trois parties de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est par nous-mêmes, chrétiens, que doit commencer ce zèle de correction et de réforme, que la vue des intérêts de Dieu a coutume de nous inspirer ; et cette maxime est fondée sur l'ordre essentiel de la charité, qui veut qu'en matière de salut, et de tout ce qui se rapporte au salut, nous nous aimions, sans exception, nous-même, préférablement à tout autre. Car l'amour-propre, dit saint Ambroise, qui est condamné comme vicieux et comme injuste dans tout le reste, devient, en ce seul point, non-seulement honnête et raisonnable, mais d'une obligation et d'un devoir indispensable. En effet, je dois aimer le salut de mon prochain plus que mes biens, plus que ma santé, plus que mon honneur, plus que ma vie ; mais il ne m'est par même permis de l'aimer autant que mon salut propre, et que ma perfection selon Dieu ; et s'il était en mon pouvoir de convertir tout le monde en me pervertissant, ou de le réformer en me dérégant, je devrais abandonner la conversion et la réformation de tout le monde, persuadé que Dieu ne voudrait pas alors que le monde fût converti ni réformé par moi, puisqu'il ne le pourrait être qu'au préjudice de cette charité personnelle que je me dois à moi-même, et en vertu de laquelle Dieu veut que je m'applique premièrement à moi-même, et que je lui réponde de moi-même.

C'est ainsi que raisonne saint Augustin, et après lui le docteur angélique saint Thomas. Or que s'ensuit-il de là ? ce que j'ai dit d'abord, chrétiens : savoir, que tout zèle de la perfection des autres, qui ne suppose pas un zèle sincère

de se perfectionner soi-même, quelque droite intention d'ailleurs qui le fasse agir, est un zèle peu sensé, un zèle mal ordonné, un zèle même chimérique et faux, et par conséquent un zèle sans autorité du côté de celui qui l'exerce, et sans effet de la part de ceux envers qui on l'exerce. Pourquoi un zèle sans autorité du côté de celui qui l'exerce ? Saint Grégoire, pape, en apporte le raison : parce qu'il n'y a que le bon exemple que l'on donne, et le témoignage qu'on se rend d'avoir commencé par soi-même, qui puisse autoriser une entreprise aussi délicate que celle de réformer les autres ; et que, du moment que le zèle n'est pas soutenu d'une régularité au moins égale à celle qu'il exige du prochain, et dont il veut faire une loi au prochain, il n'a plus même cette bienséance qui lui serait nécessaire pour se déclarer et pour agir. Je m'explique. Vous vous inquiétez de mille choses que vous prétendez être autant d'abus, et à quoi l'on convient avec vous qu'il serait bon d'apporter remède ; mais on vous dit, au même temps, que cette inquiétude vous sied mal, tandis que tout ce qu'il y a dans vous-même de blâmable et souvent d'insupportable ne trouble en rien votre tranquillité. Vous êtes touché des injustices et des désordres qui règnent dans notre siècle, et l'on ne peut pas désavouer qu'il n'y en ait de très-grands et en très-grand nombre ; mais d'ailleurs on vous répond que vous avez mauvaise grâce de parler si haut, et de déclamer avec tant de chaleur contre des désordres étrangers, tandis que vous prenez si peu garde à certains désordres visibles qu'on remarque dans votre personne, et que vous y pourriez remarquer. Vous donnez des avis salutaires, et peut-être, eu égard aux sujets et aux circonstances, ces avis sont-ils bien fondés ; mais, quelque bien fondés qu'ils puissent être, on ne comprend pas avec quelle assurance vous osez les donner à celui-ci ou à celle-là, et les donner si exactement, et les donner si rigoureusement, en ne vous les donnant jamais à vous-mêmes. Car on a toujours droit de s'étonner que des défauts dont Dieu ne vous a point fait responsable, et qu'il ne tient pas à vous de corriger, excitent tant vos murmures et vos plaintes, lorsque les vôtres, dont vous devriez être encore plus en peine, et dont Dieu vous demandera compte, ne font sur vous nulle impression. Ordonnez dans vous la charité, selon le précepte et l'expression du Saint-Esprit ; c'est-à-dire avertissez-vous vous-mêmes, reprenez-vous vous-même, scandalisez-vous de vous-même, et puis vous serez reçu à reprendre et à

censurer les autres. Sans cela, non-seulement votre zèle n'a rien que de faible, mais il devient même en quelque sorte méprisable, puisqu'il porte avec soi sa réfutation, et qu'il n'y a qu'à l'opposer à lui-même pour le faire taire et pour le confondre.

C'est l'excellente leçon que voulait nous faire le Fils de Dieu dans l'Évangile, par cette espèce de parabole dont il se servait : *Quid autem vides festucam in oculo fratris tui; et trabem quæ in oculo tuo est, non consideras* ? Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, vous qui, dans le vôtre, n'apercevez pas une poutre ? et comment pouvez-vous dire à votre frère : Mon frère, souffrez que je vous ôte cette paille qui vous incommode, lorsque vous avez vous-même une poutre qui vous aveugle ? Comme si le Sauveur du monde eût dit à ce prétendu zélé (c'est la réflexion de saint Chrysostome qui revient à ma pensée), comme s'il lui eût dit qu'un tel zèle ne lui convenait pas, et que ce langage de charité, qui, dans tout autre, aurait été louable, ne pouvait être qu'un reproche contre lui. Comme s'il lui eût dit que, quelque sensibles que fussent les imperfections de son frère, ce n'était point à lui à les remarquer et à les voir : *Quid autem vides ?* que s'il avait des lumières, il devait les ménager pour lui-même, et établir pour principe que, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à la connaissance de lui-même, c'était une présomption de vouloir connaître les autres et les juger.

Morale que ce divin Maître enseignait encore bien mieux dans la pratique, lorsqu'il trouvait mauvais, par exemple, que les pharisiens entreprissent d'accuser devant lui cette femme surprise en adultère, et qu'ils s'ingérassent à en poursuivre la punition. Pourquoi cela ? demande saint Jérôme ; le crime de cette femme n'était-il pas constant et avéré ? la loi de Moïse n'ordonnait-elle pas expressément qu'elle fût lapidée ? Il est vrai ; mais il paraissait indigne à Jésus-Christ que des hommes aussi criminels que les pharisiens, et qui, remplis d'une fausse idée de leur sainteté, ne pensaient à rien moins qu'à punir dans eux-mêmes ce qu'ils condamnaient avec tant de sévérité dans le prochain, s'érigeassent en censeurs publics, témoignassent tant d'ardeur pour l'observation de la loi, se fissent parties contre les pécheurs : voilà ce que le Sauveur du monde ne pouvait supporter ; et c'est pourquoi il leur répondit que celui d'entre eux qui se trouvait sans péché, jetât donc la première pierre ; leur marquant ainsi qu'il

n'y avait que celui-là seul à qui il pût être permis de le faire, et que les autres avaient assez, dans leurs propres scandales, de quoi s'occuper, pour ne pas tourner toutes leurs pensées et tout leur zèle contre les scandales d'autrui. Argument plausible et convaincant, dont ces sages du judaïsme se sentirent si vivement pressés, que, selon le rapport de l'évangéliste, ils se retirèrent sans rien dire : *Et audientes unus post unum exibant, incipientes a senioribus* ¹.

Mais avouons-le, mes chers auditeurs, et déplorons ici la misère humaine. Examinons bien tous les traits de ce tableau, et nous reconnaitrons que c'est le nôtre. Car qu'y a-t-il de plus commun dans le christianisme que l'illusion de ce zèle pharisaïque, qui consiste à être éclairé pour les autres, régulier pour les autres, fervent pour les autres, et pour soi-même sans exactitude, sans attenti on, sans réflexion ? Que voit-on maintenant dans le monde ? vous le savez : des gens qui voudraient rétablir l'ordre partout ailleurs que dans leurs personnes et dans leur conduite ; des laïcs corrompus et peut-être impies, qui prêchent sans cesse le devoir aux ecclésiastiques, des séculiers mondains et voluptueux, qui ne parlent que de réforme pour les religieux ; des hommes de robe pleins d'injustices, qui investent contre le libéralisme de la cour ; des courtisans libertins, qui déclament contre les injustices des hommes de robe ; des particuliers d'une conduite déréglée, qui cherchent des moyens pour remettre ou pour maintenir la règle dans l'État, mais à qui l'on pourrait bien dire ce que Jésus-Christ disait à ces femmes de Jérusalem : *Non time flet super me, sed super vos ipsas flete* ² ; Ne pleurez point sur moi, mais sur vous-mêmes.

En effet, on s'afflige et on gémit, on se plaint que le monde se pervertit tous les jours, qu'il n'y a plus de religion, que les intérêts de Dieu sont abandonnés ; et l'on ne gémit pas sur les relâchements où l'on tombe et où l'on s'entretient, sur la mauvaise éducation qu'on donne à ses enfants, sur les débauches qu'on tolère dans ses domestiques. Saint Paul avait peine à comprendre comment celui qui n'a pas soin de sa maison, pouvait avoir le zèle de l'Eglise de Dieu : *Quomodo Ecclesie Dei diligentiam habebit* ³ ? Mais ce que saint Paul ne comprenait pas, on le comprend bien aujourd'hui, puisqu'on a trouvé le secret d'allier ces deux choses, et que, malgré la corruption des familles chrétiennes, causée par la négligence de ceux qui les gouvernent, il est pourtant vrai que jamais l'Eglise n'eut tant

¹ Luc., vi, 41.

² Joann., vii, 9. — ³ Luc., xxi, 23. — ⁴ 1 Tim., iii, 8.

de réformateurs sans mission, sans titre, sans caractère, qui se croient néanmoins suscités et autorisés de Dieu.

Je sais, mes chers auditeurs, que les saints ont eu ce sentiment de zèle ; mais plutôt au Ciel qu'on voulût s'en tenir aux exemples des saints ! il n'en faudrait pas davantage pour nous porter à un prompt amendement, et pour nous établir dans une solide humilité. Je sais que David disait à Dieu : *Tabescere me fecit zelus meus, quia obliti sunt verba tua inimici mei* ¹ ; Ah ! Seigneur, mon zèle m'a desséché, quand j'ai vu jusqu'à quel point vos ennemis vous oublièrent ; mais je sais aussi qu'il ne parlait de la sorte qu'après s'être reproché mille fois de l'avoir oublié lui-même, qu'après en avoir fait une rigoureuse pénitence, qu'après avoir hautement et pleinement réparé un oubli si criminel. Faisons ce qu'il a fait, et nous aurons droit de dire ce qu'il a dit. Je sais quels vœux et quels souhaits formait saint Bernard, quand il désirait avec tant de passion de revoir l'Eglise dans son ancien lustre et dans sa première pureté : *Quis mihi det, ut videam Ecclesiam Dei sicut in diebus antiquis?* mais autant que je suis édifié du souhait de saint Bernard, autant suis-je surpris et confus de voir souvent tenir ce langage à un mondain connu pour avoir peu de religion, ou à une mondaine remplie d'orgueil et idolâtre d'elle-même ; et j'en reviens pour l'un et pour l'autre à la maxime de l'Evangile : *Cura teipsum* ; C'est bien à vous qu'il appartient de parler en ces termes ! allez, guérissez vos plaies qui sont visibles et mortelles, et ne vous ingérez point à vouloir guérir celles que la malignité d'un esprit chagrin vous fait peut-être apercevoir là où il n'y en a point. Demeurez dans vous-même, vous y trouverez plus que suffisamment à quoi employer, et même à quoi épuiser ce fonds de zèle qui vous rend si vif et si ardent. Que l'Eglise soit réformée, j'y consens ; mais elle ne le doit point être par vous, tandis que vous serez ce que vous êtes ; vous aurez beau porter des lois, dès que ces lois viendront de vous qui n'en gardez aucune, elles ne serviront qu'à votre confusion, puisque rien ne paraît plus digne de mépris qu'un zèle actif et empressé dans un homme dont les actions démentent les paroles.

De là, zèle sans effet de la part de ceux envers qui on l'exerce, et voici pourquoi : car, comme nous n'aimons pas à être corrigés, et que naturellement toute réforme qui nous vient d'ailleurs que de nous-mêmes, par la seule raison qu'elle vient d'ailleurs, nous blesse

et nous révolte, nous nous attachons volontiers à examiner quiconque, sous une apparence de zèle et de charité, veut prendre l'ascendant sur nous ; et nous croyons bien nous en défendre, quand nous remarquons dans lui certains faibles qu'il ne remarque pas lui-même, et sur quoi il ne se fait pas justice. Par là nous éludons toutes ses remontrances ; par là nous savons lui fermer la bouche ; par là, bien loin de l'écouter, nous devenons fiers et indociles ; par là nous pensons avoir droit de lui répondre ce que répondit Jéthro à Moïse : *Stulto labore consumeris* ¹ ; Vous travaillez en vain, et vous prenez une peine bien inutile. La plus grossière des erreurs est de penser que l'on vous croira, lorsqu'il paraît par votre conduite que vous ne vous croyez pas vous-même ; que l'on suivra vos conseils, quand vous êtes le premier dans la pratique à les abandonner. C'est bâtir d'une main, tandis que l'on détruit de l'autre : ce que l'Ecriture traite de folie. De là vient que ceux qui, dans le monde et par office, sont chargés de répondre des autres et de les corriger, ont une double obligation ; mais une obligation, dit saint Augustin, aussi terrible devant Dieu qu'elle est indispensable, de s'appliquer avant toutes choses à leur perfection propre, pour se rendre capables de remplir les devoirs que la Providence leur a imposés. De là vient que le grand Apôtre, parlant des prêtres et des ministres de l'Eglise, veut, pour première qualité, que ce soient des hommes irrépréhensibles : *Oportet irreprehensibiles esse* ² ; pourquoi ? afin que les peuples, pour se parer de leur censure ne puissent pas leur dire : *Medice, cura teipsum* ; Vous êtes médecin des âmes, mais soyez d'abord médecin de la vôtre. Reproche qui leur ôte toute liberté de parler, et toute autorité dans l'exercice de leur ministère. Reproche, si je puis user de cette figure d'Isaïe, qui les tient comme des chiens muets dans la maison de Dieu. Reproche qui les met dans la nécessité de souffrir le vice et de craindre les vicieux ; de tolérer celui-ci, et de ne pas repousser celui-là. Reproche, enfin, qui, de tout temps, a énervé et qui énerve encore plus que jamais la discipline et le bon ordre, dont ils devraient être le soutien, mais dont il faudrait pour cela qu'ils fussent les modèles.

Non pas, après tout, chrétiens, qu'on ne dût même leur obéir et profiter de leurs leçons, quand il paraîtrait encore dans eux plus de faiblesse, et qu'ils seraient moins réglés, puisque leur caractère est indépendant du mérite de leur

¹ Psal. cxvii, 159.

² Exod., xvii, 13. — ³ I Tim., iii, 2.

vic, et que, selon Jésus-Christ, du moment qu'ils sont assis dans la chaire de Moïse, il faut recevoir avec respect ce qu'ils enseignent, sans prendre garde à ce qu'ils font. Mais parce que le commun des hommes n'est ni assez spirituel, ni assez équitable pour faire cette précision, on juge communément de l'un par l'autre; et, en méprisant ce qu'ils font, on s'accoutume à mépriser ce qu'ils enseignent. Or, si le plus saint ministère n'est pas là-dessus à l'épreuve de la malignité du monde, que sera-ce de toutes les autres conditions? Ah! chrétiens, que ne peut point un homme tel que le concevait saint Paul, un homme irrépréhensible? il n'y a point de mal qu'il ne puisse arrêter, point de bien qu'il ne soit en état de procurer. S'il est dans une charge, avec quelle force ne parlera-t-il pas quand il faudra s'opposer à des scandales? s'il est à la tête d'une famille, quel empire n'y prendra-t-il pas pour y faire fleurir la piété? s'il a des enfants à élever, de quel poids ne seront pas auprès d'eux ses avertissements et ses conseils, et avec quelle docilité ne les recevront-ils pas? Mais qu'un père débauché ou violent fasse à son fils des leçons de modération et de régularité, quel fruit peut-il en espérer? Qu'une mère évaporée et mondaine prêche à sa fille la modestie et la fuite du monde, quel succès en peut-elle attendre? Donnez, Seigneur, donnez à votre Eglise des ministres pour la gouverner, et à votre peuple des guides pour le conduire; mais des ministres qui sachent se gouverner eux-mêmes, mais des guides qui apprennent à se conduire eux-mêmes; car c'est ainsi que le soin de notre propre perfection doit autoriser notre zèle, et qu'il le doit encore régler, comme nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il y a, dit saint Jérôme, des vertus d'une nature si équivoque et si douteuse, que la première règle pour les pratiquer sûrement est de s'en défier. Tel est le zèle de la perfection du prochain. Dieu nous en fait une vertu, et une vertu nécessaire en mille rencontres; mais parce que ce zèle est sujet à dégénérer et à se corrompre, Dieu veut qu'en le pratiquant nous l'examinions, et que notre soin principal soit de le rectifier: de le rectifier, dis-je, et par rapport à notre raison, et par rapport à notre cœur; par rapport à notre raison, parce qu'il se peut faire que ce ne soit pas un zèle selon la science, ainsi que nous l'apprend saint Paul: *Æmulationem Dei habent, sed non secundum scientiam*¹; par

¹ Rom. x, 2.

rapport à notre cœur, parce qu'il arrive souvent que ce n'est pas un zèle selon la charité. Or, par où le rectifierons-nous en l'une et en l'autre manière? Je dis que ce sera par le zèle de notre perfection propre; et voilà, chrétiens, la seconde leçon que je tire de cette parole de notre Evangile: *Cura teipsum*. Tâchons à en bien pénétrer le sens.

Nous avons du zèle pour les autres; et souvent il se trouve que ce zèle, bien loin d'être un zèle selon la science, par une malheureuse contagion que lui communiquent les qualités de notre esprit, est un zèle erroné, un zèle bizarre, un zèle borné et limité; autant de caractères qui le falsifient, et qui nous obligent par conséquent à en faire un sérieux examen, pour le bien connaître et pour ne nous y pas laisser surprendre. Permettez-moi d'en venir à un détail qui développera toute ma pensée. Combien d'hérétiques, dans la suite des siècles, ont entrepris de réformer l'Eglise, et d'en retrancher, soit pour le dogme, soit pour la discipline, des erreurs et des abus imaginaires? Peut-être quelques-uns agissaient-ils avec une espèce de bonne foi, peut-être se flattaient-ils d'avoir reçu grâce pour cela, et peut-être en effet y étaient-ils poussés par un certain mouvement de zèle; mais zèle erroné, qui procédant de l'esprit de schisme, ne pouvait être que pour la destruction, et nullement pour l'édification. Si ceux que ce zèle animait avaient eu au même temps un autre zèle, je veux dire de leur propre sanctification; si d'abord ils eussent fait un retour sur eux pour réformer leur orgueil, pour réformer leur présomption, pour réformer leur singularité, pour réformer leur entêtement et leur opiniâtreté, sources funestes et ordinaires des hérésies, la raison leur eût dit, ou ils se seraient dit à eux-mêmes: Il n'est pas juste que mon sentiment particulier soit la décision et la règle des choses; mais il est juste, au contraire, que je le soumette à l'autorité de celle qui a Jésus-Christ pour chef, et le Saint-Esprit pour maître. En matière de religion, le parti de l'obéissance et de l'unité est le seul parti qu'il y ait à prendre; et quand hors de là je ferais des miracles, non-seulement ces miracles me devraient être suspects, mais je les devrais regarder comme des illusions. Ils auraient pensé, ils auraient parlé de la sorte, et le zèle de leur réformation personnelle eût servi de correctif au prétendu zèle d'une réformation générale, qui les trompait. Mais parce que cette attention sur eux-mêmes leur manquait, qu'arrivait-il, chrétiens? ce que vous savez: en voulant retrancher des abus, ils

remplissaient le monde d'erreurs; en ne s'appliquant jamais à guérir ces maladies internes qui corrompaient peu à peu le fond de leur religion, ils se pervertissaient, ils se précipitaient en aveugles dans l'abîme de perdition, et ils y entraînaient les autres avec eux. Voilà ce que j'appelle un zèle erroné.

Zèle bizarre : suivez-moi toujours, et reconnaîtrez aujourd'hui les égarements de l'homme dans la recherche même du bien. Zèle bizarre, qui, sans avoir appris à se gouverner par le bon sens, voudrait néanmoins être reçu à gouverner souverainement le monde; et qui, plein de ses idées vaines et quelquefois extravagantes, au lieu de travailler à les redresser, prétend à son gré, et selon l'extravagance de ses idées, donner la loi partout et réformer tout. Or, combien d'exemples dans le siècle où nous vivons, n'en avons-nous pas? Laissez agir des gens poussés et conduits par cet esprit, et vous verrez quels beaux effets aura leur zèle. Il n'y aura point d'États qu'ils ne renversent, point de devoirs qu'ils ne confondent, point de sociétés qu'ils ne divisent, point de maisons qu'ils ne troublent. Au lieu de proportionner leur zèle aux conditions des hommes, ils mesureront les conditions des hommes par leur zèle. Au lieu de s'accommoder aux génies et aux talents, ils voudront accommoder tous les talents et tous les génies à leurs humeurs et à leurs vues. Ils seront sévères où il faudrait être doux, et lâches où il faudrait être sévères. Ils conseilleront plus qu'on ne peut, et ne demanderont pas ce que l'on doit; ils porteront à des excès de perfection incompatibles avec les points d'obligation. L'un engagera à des retraites imprudentes et hors de saison, l'autre à des éclats insoutenables et même scandaleux : celui-ci, d'un homme du monde bien intentionné fera un visionnaire; celui-là, d'une femme vertueuse, une dévote entêtée : pourquoi? parce que tout cela n'a pour principe qu'un zèle mal entendu, et que le premier agent qui donne aux autres l'impression ne s'est pas étudié d'abord à se régler soi-même. Le remède serait donc de se précautionner contre soi-même : *Cura teipsum*; et de faire les réflexions suivantes : Je passe pour singulier, et je le suis en effet; j'ai toujours des sentiments écartés, et opposés aux sentiments communs. Or, dans la conduite du prochain, dois-je tant déférer à mes lumières; et la prudence ne veut-elle pas que je m'attache à ce qui est généralement approuvé, et que je me déporte de ce que je vois contredit par une certaine raison universelle? C'est ainsi que le zèle

pourrait devenir discret et sage; mais, bien loin de se faire une si utile leçon, on se fait de ses bizarreries une espèce de mérite; et parce qu'on a l'esprit tourné autrement que le reste des hommes, on se croit au-dessus de tous les autres hommes, sans considérer qu'il est bien plus probable qu'on est d'autant plus au-dessous, qu'on pense moins y être.

De là, zèle borné et limité : ce que l'on a jugé bon et saint, on veut qu'il soit bon et saint pour tout le monde; et si tout le monde n'en passe par là, on est déterminé à condamner tout le monde, et à croire tout le monde perdu. Hors du plan de réforme qu'on a conçu, tout paraît égarement, tout paraît désordre et relâchement. Mais Dieu, le souverain maître, a-t-il donc traité avec vous pour ne distribuer ses dons et ses grâces que selon vos projets? n'a-t-il point, dans les trésors de sa sagesse, d'autres idées du bien que celles que vous proposez? nous appelle-t-il tous au même genre de perfection? nous conduit-il tous par le même chemin? est-ce à vous seul qu'il a révélé ses voies? est-ce de vous seul qu'il veut se servir pour l'accomplissement de ses desseins? et qui êtes-vous, enfin, pour entreprendre, si je puis ainsi parler, de raccourcir sa providence, et pour vouloir lui prescrire des bornes? Il aurait fallu de bonne heure vous élever l'esprit : *Cura teipsum*; il aurait fallu vous faire une plus grande âme, une âme capable de tout bien, capable au moins d'estimer le bien partout où il est, et de quelque part qu'il vienne. Il aurait fallu vous appliquer ces paroles de l'apôtre aux Corinthiens : *Eamdem autem habentes remunerationem... dilatamini et vos*¹; Ayez, mes frères, les uns pour les autres un zèle moins étroit et moins resserré. Alors on ne vous verrait plus tant fatiguer le monde de vos avis; on ne vous entendrait plus tant déclamer contre ceux qui prennent d'autres routes que les vôtres, et vous ne feriez plus tant d'efforts pour les amener, ou de gré ou de force, à votre point.

Cependant, après avoir rectifié le zèle par rapport à l'esprit, il reste à le régler et à l'épurer par rapport au cœur; et c'est ici que notre amour-propre triomphe, et qu'il met en œuvre tous ses artifices et toutes ses ruses. Car de croire que tout zèle pour la perfection du prochain soit un zèle inspiré de Dieu, abus, chrétiens. Si cela était, il ne serait ni si prompt, ni si naturel; il ne serait pas si aisé de l'avoir, il en coûterait davantage pour le soutenir; et l'on ne verrait pas les plus imparfaits et sou-

¹ 11 Cor., vi, 13.

vent même les plus libertins s'en faire honneur. Mais l'illusion est de confondre les choses, et de prendre pour vrai zèle ce qui est passion, et pure passion; je veux dire de prendre pour zèle ce qui est chagrin, de prendre pour zèle ce qui est inquiétude, de prendre pour zèle ce qui est intrigue, de prendre pour zèle ce qui est envie, de prendre pour zèle ce qui est ambition et intérêt; car tout cela, quoique infiniment éloigné d'un zèle chrétien, ne laisse pas de l'imiter et d'en avoir toutes les apparences. Ainsi l'envie semble-t-elle déplorer dans le prochain des défauts qu'elle se plaît à y remarquer. Ainsi l'ambition, sous prétexte de rétablir ou de maintenir l'ordre, cherche-t-elle à dominer. Ainsi l'esprit d'intrigue trouve-t-il par là mille occasions de se produire et de s'ingérer. Ainsi la vivacité d'une âme naturellement inquiète la porte-t-elle à sortir hors d'elle-même, pour s'attacher aux imperfections du prochain, et pour y trouver des sujets sur quoi s'exercer. Ainsi la mélancolie prend-elle le nom de zèle, pour avoir droit de contester et de condamner. Mais tout cela, ajoute saint Grégoire, pape, n'est point ce zèle de Dieu qu'avait saint Paul, quand il disait aux Corinthiens : *Æmulor enim vos Dei æmulatione*¹. C'est le zèle de l'homme et de l'homme passionné, de l'homme aveugle et corrompu. Or, sans le zèle de Dieu, celui de l'homme n'est qu'un fantôme, et, pour parler avec l'Écriture, une idole de zèle : *Idolum zeli*²; c'est l'expression du prophète Ezéchiel; et vous savez ce que dit l'apôtre saint Jacques, que la passion de l'homme, c'est-à-dire le zèle de l'homme, n'accomplit jamais la justice de Dieu.

Mais qu'un homme, de bonne heure, se soit étudié lui-même pour connaître les plus secrets mouvements de son cœur; que, par de saintes violences, il se soit rendu maître de ses inclinations et de ses antipathies, de ses désirs et de ses aversions; qu'il ait appris à réprimer sa cupidité, à borner son ambition, à étouffer ses ressentiments, à modérer ses colères, à calmer ses inquiétudes : alors il sera en état de distinguer quel esprit l'anime dans son zèle, et de le réduire aux termes de la raison et de l'équité. Sans autre pierre de touche que ses propres réflexions, il démêlera, au travers des plus belles couleurs dont se pare le faux zèle, la malignité de l'envie, l'aigreur de l'animosité et de la haine, les emportements de la vengeance, les artifices de l'intrigue, les prétentions de l'intérêt, les saillies et les impétuosités du naturel. Il saura quand il faudra parler, et quand il

faudra se taire. Il ne cherchera point à guérir un mal, peut-être assez léger, par un autre mal beaucoup plus grand; à corriger un désordre, peut-être assez sensible, par un autre désordre beaucoup plus criminel, je veux dire par une médisance atroce, ou par un éclat scandaleux. Il ne s'attachera point opiniâtrément, sous une apparence de zèle, à butter certaines personnes qui ne lui plaisent pas, à les décrier et à les détruire, plutôt que d'autres qu'il aime et à qui il passe tout. Dès qu'il aura quelque sujet de craindre que ses vues ne soient pas assez épurées et qu'il n'y entre de la passion, il prendra le parti de l'humilité et du silence, persuadé qu'il vaut mieux, après tout, risquer la perfection de son frère, que la sienne propre. Ah! mon Dieu, qu'est-ce que l'homme, et combien est-il sujet à s'égarer, lors même qu'il semble tenir les voies les plus droites et pratiquer les plus belles vertus? Quoi qu'il en soit, chrétiens, il ne suffit pas d'autoriser notre zèle pour la perfection du prochain et de le régler, il faut encore l'adoucir; et c'est à quoi nous servira le zèle de notre perfection particulière, comme je vais l'expliquer dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Si dans la conduite de la vie nous étions toujours aussi disposés, ou à faire grâce aux autres qu'à nous la faire à nous-mêmes, ou à nous faire justice à nous-mêmes qu'à la faire aux autres, il serait inutile, dit saint Chrysostome, de chercher dans la morale chrétienne de quoi tempérer la ferveur de notre zèle à l'égard du prochain, puisqu'il est constant qu'elle n'excéderait jamais les termes d'une juste modération. Mais parce que l'iniquité de l'homme lui donne un penchant tout contraire, et que son naturel le porte, quand il le laisse agir, à n'être indulgent que pour soi, et à réserver pour les autres toute sa sévérité, le zèle le plus sincère et le plus pur a besoin d'un tempérament qui, sans affaiblir sa vertu, rende son action plus supportable, et qui en corrige les excès sans en altérer le principe. Ainsi le Sauveur du monde réprima-t-il le zèle de deux disciples qui s'intéressèrent pour son honneur, et qui, indignés de l'outrage qu'il avait reçu, lui demandaient qu'il fit descendre le feu du ciel sur les Samaritains. Zèle apostolique, reprend saint Ambroise, mais dont la rigueur devait être adoucie par l'onction de cette admirable parole : *Nescitis cujus spiritus estis*¹; Vous ne savez pas sous quelle loi vous vivez, et quel

¹ II Cor., xi, 2. — ² Ezech., viii, 5.

¹ Luc., ix, 55.

en est l'esprit. Ainsi, dans la doctrine de saint Paul, le zèle même de la conversion des pécheurs, qui devrait être, ce semble, le plus ardent et le plus libre, veut-il néanmoins des ménagements sages et si nécessaires, que sans cela, tout divin qu'il est, il deviendrait non-seulement inefficace, mais intolérable et odieux. Ainsi de tout temps les hommes apostoliques, dans la poursuite des plus saintes entreprises, ont-ils cru, si j'ose parler ainsi, devoir humaniser leur zèle, pour lui donner cet attrait et cette grâce dont ils étaient persuadés que dépendait sa force. Il est donc question de trouver le correctif, mais le correctif infallible et sûr, de tous les mouvements trop vifs et trop impétueux du zèle, quoique véritable, dont on se sent animé pour les autres; et je dis encore que c'est le zèle qu'on doit avoir pour soi-même: en voici la raison, qui comprend dans un seul point les plus excellentes instructions.

C'est que tout homme zélé pour soi-même, quelque bien qu'il se propose et qu'il envisage hors de soi, a toujours en vue cette grande maxime, de ne risquer jamais la charité, et d'abandonner plutôt tout le reste que d'exposer cette vertu, qu'il regarde comme le fondement et la base de tout ce qu'il prétend édifier. Il dit surtout et partout, avec l'Apôtre: Quand je parlerais le langage des anges, quand je ferais des miracles dans le monde, si je n'ai la charité, je ne suis rien. Or, la charité a toutes les qualités qui doivent faire dans une âme cet admirable tempérament que nous cherchons; et il est impossible que le zèle dégénère dans aucune des extrémités à quoi il est sujet, tandis que la charité le dirige. Car prenez garde, chrétiens: le zèle dont on se sent ému à l'égard du prochain, quand il abonde, est naturellement impatient, précipité, aigre, impérieux, défiant, incrédule, facile à s'offenser et à se piquer: voilà ses défauts, ou, pour mieux dire, ses excès. Mais par des caractères bien opposés et bien remarquables, la charité, selon saint Paul, est patiente, humble, simple, sans fard, sans aigreur, ne s'emportant jamais, ne s'élevant jamais, se réjouissant du bien, croyant peu le mal; en sorte que nous y trouvons tous les adoucissements qui doivent perfectionner notre zèle. Etudions tous ces traits, mes chers auditeurs, et ne négligeons pas des règles aussi essentielles et aussi importantes que celles-là.

Le zèle, je dis le zèle de la perfection d'autrui, est naturellement impatient, car on en voudrait voir d'abord le succès; on voudrait qu'au moment qu'on a parlé, la face du monde chan-

geât, qu'il n'y eût plus d'abus, plus de désordres, dès qu'on les a condamnés; et parce qu'on n'y voit pas les choses sitôt disposées, non-seulement on se rebute, mais on en conçoit de la peine contre les personnes, mais on en témoigne du dépit, mais on éclate et on s'emporte: pourquoi? parce qu'on ne sait pas conserver la charité, cette charité patiente, et qu'on ne l'appelle pas à son conseil. Or, voulez-vous, mon frère, disait saint Augustin, être plus modéré et plus patient dans votre zèle? considérez l'éternité de Dieu: *Vis esse longanimis? Vide æternitatem Dei*. Car, à le bien prendre, votre zèle n'est inquiet et empressé que parce que votre vie est courte; et cette impatience que vous faites paraître quand on ne se corrige pas aussi promptement que vous le voulez, est même une marque du sentiment que vous avez de la brièveté de vos jours. Mais Dieu, dont la durée est éternelle, a un zèle paisible et tranquille: comme tous les temps sont à lui, ce qu'il ne fait pas dans un temps, il le fait dans l'éternité; ce qu'il n'obtient pas aujourd'hui, il se réserve à l'obtenir demain; et sa patience à supporter le mal, bien loin d'être un faible qui l'humilie, est un attribut dont il se fait honneur. Entrez donc dans la pensée de cette sainte éternité, si vous voulez que votre zèle ait le calme de cette divine tranquillité: *Vis esse longanimis? Vide æternitatem Dei*. C'était le raisonnement de ce saint docteur; mais, sans remonter jusqu'à l'éternité de Dieu, j'ai bien plus tôt fait de me rabattre sur moi-même, et de me dire: A quoi bon ces inquiétudes et ces empressements? est-ce ainsi qu'agit la charité, ou est-ce ainsi que le Dieu de charité en use à mon égard? Si son zèle pour moi s'était lassé en tant de rencontres et sur tant de sujets, où en serais-je? pourquoi mon zèle pour les autres aurait-il moins de constance? Dieu m'a attendu des années entières, et le moindre retardement me pousse à bout. J'ai résisté au zèle de Dieu, et je ne puis souffrir qu'on résiste au mien: est-il rien de plus injuste? Et voilà, chrétiens, sur quoi saint Paul fondait ce point de morale si paradoxale dans la spéculation et si vrai dans la pratique, quand il disait qu'encore que le zèle soit prompt et ardent, la charité est patiente; et que c'est à la patience de la charité d'arrêter la promptitude et l'ardeur du zèle: *Charitas patiens est* ¹.

Comme notre zèle est impatient, par une suite nécessaire il devient chagrin, fâcheux, mortifiant, plein d'amertume, toujours sur le ton de l'invective et du reproche; en sorte qu'il semble

¹ 1 Cor., xiii, 4.

qu'on se fasse un plaisir d'attrister le prochain en le réformant, au lieu de le consoler en lui inspirant de la confiance et en l'encourageant. Car vous savez combien ce caractère de zèle est ordinaire, et quelle peine les âmes souvent les mieux intentionnées et les plus droites ont à s'en défendre. De dire, chrétiens, que le zèle du Sauveur des hommes n'a point été de cette nature ; qu'au contraire, c'est par un zèle de douceur qu'il a fait profession de les gagner, et qu'il les a en effet gagnés ; que quelque ardent qu'eût cet Homme-Dieu pour les intérêts de son Père, quelque horreur qu'il eût des scandales qui se commettaient dans le monde, quelque austérité de mœurs et de vie qu'il prétendit établir (trois choses infiniment capables d'exciter le feu divin qui le brûlait, et de l'enflammer), rien néanmoins de tout cela n'a aigri son zèle ; mais que de là même il a tiré des raisons pour l'adoucir, sachant fort bien qu'une loi aussi sévère que son Evangile ne réformerait jamais le monde, qu'autant que la douceur de sa conduite la rendrait aimable ; que l'horreur qu'il avait des scandales, séparée de cette douceur, irait à exterminer les scandaleux, et non pas les scandales mêmes ; et que l'ardeur dont il était animé pour les intérêts de son Père céleste serait un feu dévorant qui consumerait et qui ne purifierait pas. De dire encore que c'est par cette douceur que son zèle a été tout-puissant, qu'il a fléchi les cœurs de bronze, qu'il a attiré les publicains, qu'il a sanctifié les pécheresses, qu'il a opéré les plus grands miracles de conversion ; qu'au reste il n'est pas croyable que notre zèle doive réussir par d'autres voies que le sien, ni que notre sévérité soit plus efficace ou plus heureuse ; de parler, dis-je, de la sorte et de vous proposer ce modèle, ce serait une espèce de démonstration dont il n'y a personne qui ne dût être touché. Mais laissant toute autre preuve, j'aime mieux en revenir toujours au même principe, qui, dans sa simplicité, a quelque chose et de plus sensible et de plus pénétrant. Car enfin, mon frère, puis-je dire à tout homme zélé pour les autres jusqu'à l'excès, consultez-vous vous-même, et soyez vous-même votre juge ? Dans quelque disposition que vous soyez à profiter du zèle des autres pour votre avancement et pour votre perfection, vous voulez qu'on vous ménage, vous prétendez qu'on ait pour vous des condescendances et des égards ; vous ne vous accommodez pas de cette exactitude rigoureuse et pharisaïque qui ne garde aucune mesure ; vous ne pouvez supporter que l'on vous traite avec hauteur : s'il s'agit de vous faire une remontrance

et de vous donner un avis, vous croyez avoir droit d'exiger qu'on prenne votre temps, qu'on entre dans votre esprit, qu'on étudie votre humeur ; si l'on en use d'une autre manière, bien loin de vous ramener à l'ordre, on vous révolte. N'est-il donc pas juste que vous vous imposiez la même loi ? vous demandez que l'on compatisse à vos faiblesses : pouvez-vous donc vous dispenser de compatir aux faiblesses de votre prochain ? *Nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui* !, concluait notre divin Maître, après nous avoir proposé la parabole de ce débiteur qui ne voulut pas remettre une dette qu'on lui avait remise ? Est-il raisonnable que, pour guérir les plaies de vos frères, vous n'employiez que le vin, tout pur et tout aigre qu'il peut être, et que votre délicatesse aille au même temps à vouloir pour votre guérison qu'on ne verse que l'huile sur vos blessures ? Ne faut-il pas que votre douceur, selon la belle règle du grand évêque de Genève, soit le premier appareil des plaies dont vous entreprenez la cure ? Or, si cette règle convient partout, et à l'égard de toutes sortes de sujets, beaucoup plus, dit saint Grégoire, pape, convient-elle à l'égard de ceux qui, dominés par de longues habitudes, et après avoir vécu dans de grands désordres, forment enfin la généreuse résolution de quitter leurs premiers engagements et de retourner à Dieu. Comme ils sont plus faibles, ils ont plus besoin d'être aidés, d'être soutenus, d'être encouragés. Non pas qu'il faille manquer de fermeté ; mais il y a une fermeté sage, une fermeté qui sait s'insinuer, qui sait se faire aimer, et faire aimer à ceux mêmes que l'on corrige, la salutaire correction qu'ils reçoivent. Si vous les rebutez par un zèle dur et impitoyable, vous leur donnerez horreur du remède, vous les éloignerez du sacrement ; ils se replongeront dans le même abîme, dans les mêmes désordres ; ils abandonneront tout. Ah ! combien de pécheurs touchés de Dieu auraient consommé l'ouvrage de leur conversion, s'ils étaient tombés entre les mains d'un ministre plus patient et plus compatissant ? mais parce que celui qu'ils ont rencontré les a contristés, les a chagrinés, les a désespérés, plus de pénitence pour eux pendant la vie, et peut-être plus de pénitence même à la mort.

Je sais que cette charité qu'inspire le vrai zèle, et qui lui est si propre, demande bien des ménagements et bien des réflexions. Je sais que, pour ne se pas échapper quelquefois, il faut bien s'étudier soi-même, et être bien maître de soi-même. Mais, mon cher auditeur, de quoi

s'agit-il? il s'agit de gagner votre frère à Dieu : *Lucretus eris fratrem tuum*¹. Il s'agit de le relider de la voie de perdition, et de le ramener dans les voies de Dieu. Le laisserez-vous périr pour ne vouloir pas vous faire à vous-même quelque violence, après qu'il en a coûté à Jésus-Christ tout son sang pour le sauver? Allumez, Seigneur, allumez dans nos cœurs ce feu divin, ce saint zèle dont brûlait votre prophète; que

dis-je? dont vous avez brûlé vous-même sur la terre. Rendez-nous sensibles aux intérêts de votre gloire, sensibles aux intérêts du prochain, sensibles à nos propres intérêts; et nous n'épargnerons rien pour des âmes qui vous doivent éternellement glorifier, pour des âmes avec qui nous devons être éternellement unis dans le ciel, pour des âmes dont la sanctification et le salut, après avoir été le sujet de nos soins, deviendra le gage de notre félicité éternelle, où nous conduise, etc.

¹ Matth., xviii, 15.

SERMON POUR LE MERCREDI DE LA TROISIÈME SEMAINE

SUR LA PARFAITE OBSERVATION DE LA LOI.

ANALYSE.

SUJET. *Des docteurs et des pharisiens venus de Jérusalem s'adressèrent à Jésus-Christ, et lui dirent : Pourquoi vos disciples violent-ils les traditions des anciens? Mais il leur répondit : Pourquoi vous-mêmes violez-vous le commandement de Dieu pour suivre votre tradition?*

Nous tombons dans un désordre tout opposé à celui des pharisiens. Car le désordre des pharisiens était de s'attacher aux petites choses et de négliger les grandes; et le nôtre est de nous borner quelquefois tellement aux grandes, que nous croyons pouvoir impunément mépriser les petites. Or, sans parler des pharisiens, mais de nous-mêmes, j'entreprends de vous faire voir dans ce discours que de manquer volontairement et habituellement aux moindres devoirs, c'est s'exposer à violer bientôt et en mille rencontres les plus grands préceptes de la loi. Compliment à la reine.

DIVISION. L'homme est orgueilleux, et il est aveugle. Son orgueil le porte à l'indépendance, et lui donne un penchant secret à s'affranchir de la loi. Son aveuglement l'empêche de bien connaître ses devoirs, et de bien discerner ce qu'il y a de plus ou de moins essentiel dans la loi. Or, je dis que de s'assujettir aux moindres obligations de la loi, c'est un préservatif nécessaire, et pour réprimer l'orgueil de notre cœur : première partie; et pour corriger les erreurs de notre esprit, ou pour en prévenir les suites funestes : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Fidélité aux moindres obligations de la loi, préservatif nécessaire contre l'orgueil de notre cœur. A remonter jusqu'à la source de la corruption de l'homme, il est évident que le premier de tous les désordres, c'est l'orgueil; et que le premier effet de l'orgueil, c'est l'amour de l'indépendance et de la liberté. Cependant il y a des lois d'une autorité si vénérable et d'une obligation si bien fondée dans les principes de la raison, que quelque passion que nous ayons pour la liberté, nous ne pouvons presque nous départir de l'attachement respectueux et de la soumission qu'elles exigent de nous; et ces lois sont celles de la religion et de la conscience. Voilà donc comme une espèce de combat dans l'homme entre son orgueil et sa raison : sa raison, qui veut qu'il se soumette; et son orgueil qui ne le veut pas. Qui l'emporte des deux? ni l'un ni l'autre, si nous avons égard aux commencements, parce que d'abord ils sont presque l'un et l'autre d'égal force. Mais voici ce qui arrive quand l'homme commence à quitter Dieu : c'est qu'il observe les grandes choses avec quelque fidélité, et qu'il ne se fait plus une règle de garder les petites. Pour ne pas absolument se soustraire à la loi de Dieu, il se soumet aux premières; et pour ne pas aussi captiver entièrement sa liberté, il néglige les autres. De là que s'ensuit-il? c'est que, par cette liberté présomptueuse ou pour mieux dire par ce libertinage qui lui fait négliger certaines obligations moins importantes et moins étroites, il vient enfin à tout entreprendre contre la loi de Dieu.

En effet, dit saint Bernard, le juste par état et le pécheur par état marchent de telle sorte dans le chemin ou du vice ou de la vertu, qu'ils n'en sont pas même fatigués. Mais il y en a qui souffrent, et ce sont ces chrétiens imparfaits qui voudraient tenir le milieu, c'est-à-dire qui voudraient secouer le joug de la conscience et de la religion dans les petites choses, et qui ne voudraient pas le rompre dans les grandes. Car ils ont à souffrir de tous les côtés : du côté de la grâce, à laquelle ils résistent; et du côté de la passion, qu'ils ne satisfont pas pleinement. Or, prenez garde, poursuit saint Bernard : comme cet état est un état de violence, il ne peut pas durer. Bientôt la passion et l'amour de la liberté prévaut; et voilà d'où sont venus presque tous les scandales et tous les désordres qui ont éclaté dans le monde.

De là, les grands attentats de l'hérésie. Exemple de Luther. Son obstination à refuser de se soumettre sur un point qui du reste n'était pas essentiel dans la religion, et qui regardait les indulgences, fit dans la suite, de ce catholique et de ce religieux, un apostat et un hérésiarque.

De là, les prodigieux égarements de l'impie. Par où tant d'impies ont-ils commencé à perdre la foi? par quelques railleries de certaines dévotions populaires, ou par quelque autre principe qui leur semblait aussi léger et qui pouvait l'être.

De là, les affreux relâchements de la discipline de l'Eglise. Ils ne se sont pas introduits tout à coup par un soulèvement subit et général des fidèles, et par une rébellion formée contre les saintes lois que l'Eglise leur prescrivait; mais, suivant la remarque de saint Bernard, par des exemptions en apparence respectueuses, que chacun sous divers prétextes a voulu s'accorder, ou même à se obtenir des puissances supérieures au préjudice du droit commun. Dispenses dont le même Père se plaignait si hautement dans une lettre qu'il en écrivit à un grand pape.

De là, la ruine particulière de tant d'âmes. Car on ne se pervertit pas dans un moment; mais il y a, dit saint Grégoire pape, un apprentissage pour le vice comme pour la vertu, et c'est par la vanité que nous nous laissons conduire à l'iniquité : *A vanitate*

ad iniquitatem. Une parure immodeste, une lecture agréable mais dangereuse, une conversation libre, un commerce honnête en apparence avec telle personne ; voilà la vanité : mais c'est ce qui vous remplira de vous-même et de l'amour du monde, ce qui vous retracera dans l'esprit les plus sales idées, ce qui fera naître dans votre cœur les désirs les plus criminels, enfin ce qui allumera dans vous une passion dont vous ne serez presque plus le maître, et qui vous emportera aux derniers excès.

C'est à quoi vous ne pouvez trop prendre garde. Il est vrai que, pour observer jusques aux moindres devoirs, il en doit coûter bien des violences ; mais l'Évangile ne nous enseigne point d'autre voie du salut que la voie étroite, et Jésus-Christ nous avertit qu'il faut faire effort pour entrer dans le royaume des cieux. N'espérons pas d'en élargir la porte ; mais disons plutôt : Le chemin du salut est étroit, je dois donc aussi resserrer ma conscience. Car il n'y a point de danger pour moi à me restreindre dans les bornes de mon devoir, au lieu que je dois tout craindre si je viens jamais à les franchir. Je ne puis être trop soumis à Dieu ; mais je cours risque de me perdre, si je ne le suis pas assez. Ah ! chrétiens, on cherchait autrefois des remèdes pour bannir les scrupules du monde ; et moi je voudrais que ce qui s'appelle le monde fût aujourd'hui rempli de scrupules.

DEUXIÈME PARTIE. Fidélité aux moindres obligations de la loi, préservatif nécessaire contre l'aveuglement de notre esprit. Rien où les hommes soient plus sujets à se tromper qu'en ce qui regarde la conscience et la religion. Si donc nous n'apportons un soin extrême à nous préserver des illusions où notre aveuglement peut nous conduire, il est inmanquable que nous nous y tromperons. Et comment ? non pas, dit saint Bernard, en supposant pour grandes les fautes qui sont légères de leur nature ; car il est rare que nos erreurs nous mènent là : mais en supposant pour légères celles qui sont en effet graves et importantes. Illusion très-commune. Et parce que cette ignorance ne nous justifie pas, et que c'est un aveuglement, ou affecté par malice, ou formé par négligence, on se précipite, sans y penser, dans l'abîme de perdition.

Mais qu'un homme se fasse une loi de ne rien négliger, jusqu'aux plus petits devoirs, cette loi le met à couvert de tout : et quand il serait du reste rempli d'erreurs, il ne s'égarera jamais, parce que la loi qu'il s'est prescrite lui servira de guide.

Nous n'avons que trop d'exemples qui nous montrent que le relâchement sur certains points estimés peu nécessaires, est un des pièges les plus dangereux pour nous surprendre, et pour nous faire tomber dans les plus grands désordres. En voulez-vous par rapport à la religion ? Exemple de ce catholique ignorant dont parle saint Augustin. Un manichéen l'ayant fait convenir qu'un aussi petit insecte que la mouche n'avait pas été créé de Dieu, et le conduisant de l'un à l'autre, lui fit enfin avouer que Dieu n'était pas le créateur de l'homme. Exemple de l'hérésie arienne. Sur quoi roulait alors tout le schisme du monde chrétien ? sur un seul mot, savoir ; si le Verbe devait être appelé *consubstantiel* à son Père, ou *semblable en substance*. Qu'importe ? disaient les uns, peu éclairés ; une différence si légère doit-elle troubler le repos de l'Eglise ? Mais saint Athanase, mieux instruit, leur faisait voir qu'en négligeant un seul mot, ils ruinaient tout le fondement de la religion chrétienne. Et n'est-ce pas ainsi qu'en mille rencontres les ennemis de l'Eglise, pour éluder ses décisions sur certains articles, les ont traités de questions vaines et inutiles ?

Que n'ai-je le temps d'appliquer aux mœurs ce que j'ai dit de la foi ! Combien de péchés, toujours griefs dès qu'ils sont volontaires, l'ignorance nous fait-elle mettre au nombre des petits péchés ? Combien d'autres dont nous mesurons la gravité ou la légèreté, non, suivant ce qu'ils sont en effet dans les conjonctures présentes, mais selon nos idées et les désirs de notre cœur ? Exemples de ces deux genres de péchés.

Le remède, ô Dieu, c'est de ne me permettre jamais quoi que ce soit qui puisse en quelque sorte blesser votre loi. Autrement ma perte est inévitable. Car pour me garantir des chutes fatales dont je suis menacé, il faudrait, ou que je ne fusse plus exposé aux erreurs de mon esprit, ou qu'une étude constante et assidue suppléât aux lumières qui me manquent. Or je ne puis espérer l'un, ni compter sur l'autre. Le plus court et le plus sûr est de m'interdire tout péché. Alors je n'aurai plus besoin, quand il s'agira de votre loi, de l'examiner de si près. Je pourrai compter sur vous et sur moi-même : sur vous, parce que vous n'abandonnez point une âme fidèle ; sur moi-même, parce que j'aurai le plus assuré préservatif contre la fragilité et le penchant de mon cœur.

Heureux, mes frères, si vous entrez dans ces sentiments ! Mettez-vous en état par là d'entendre de la bouche de Jésus-Christ cette consolante parole : Bon serviteur, vous avez été fidèle en peu de choses, prenez possession de mon royaume céleste ; et goûtez-y une félicité éternelle.

Accesserunt ad Jesum ab Jerosolymis scribæ et pharisæi dicentes : Quare discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum ? Ipse autem respondens, ait illis : Quare et vos transgredimini mandatum Dei propter traditionem vestram ?

Des docteurs et des pharisiens venus de Jérusalem s'adressèrent à Jésus-Christ, et lui dirent : Pourquoi vos disciples violent-ils les traditions des anciens ? Mais il leur répondit : Pourquoi vous-mêmes violez-vous le commandement de Dieu pour suivre votre tradition ? (*Saint Matth.*, chap. xv, 3.)

MADAME *

C'était un des caractères de la fausse dévotion, ou, si vous voulez, de l'hypocrisie des pharisiens, de s'attacher scrupuleusement aux traditions qu'ils avaient reçues de leurs pères, et de violer au même temps, sans scrupule, les plus importantes obligations de la loi de Dieu. Ils payaient jusqu'à la dime des plus petites herbes, mais ils manquaient de charité pour le prochain ; ils observaient le sabbat avec une exactitude qui allait presque jusqu'à la superstition, mais ils ne

* La reine.

craignaient point, le jour même du sabbat, de commettre des injustices ; ils reprenaient les apôtres de ne laver pas leurs mains avant le repas, mais ils contrevenaient eux-mêmes au commandement de Dieu le plus indispensable, qui est d'honorer son père et sa mère, puisqu'ils apprenaient aux enfants à les traiter avec dureté et par une fausse religion, ou plutôt, par une ingratitude digne de tous les châtimens du Ciel, à les abandonner dans le besoin, et à leur refuser les secours dont ils leur étaient redevables : tel était, dis-je, le désordre de ces sages du judaïsme. Que fait aujourd'hui le Sauveur du monde ? Condamne-t-il absolument cette régularité qu'ils faisaient paraître à observer toutes les traditions des anciens, et toutes les cérémonies qui leur étaient prescrites ? Non, chrétiens : souverain législateur, il voulait que toute la loi fût accomplie jusques à un point ; mais, par une

conduite pleine d'équité et de sagesse, il loue dans ses ennemis mêmes ce qu'il y a de louable, et il blâme seulement ce qu'il y a de criminel et de vicieux. Il approuve ce qu'ils font, et il leur reproche ce qu'ils ne font pas. En comparant deux sortes de devoirs, dont les uns ont pour objet les points de la loi les plus essentiels, et les autres regardent les articles les moins nécessaires, il leur fait entendre qu'il faut d'abord pratiquer ceux-là et ne pas ensuite omettre ceux-ci : *Hæc oportuit facere, et illa non omitttere* ! Par où, mes frères, il nous apprend à nous préserver nous-mêmes d'un désordre tout opposé à celui des pharisiens, mais assez commun dans le monde, je dis dans le monde chrétien. Car le désordre des pharisiens était de s'attacher aux petites choses et de négliger les grandes ; et le nôtre est de nous borner quelquefois tellement aux grandes, que nous croyons pouvoir impunément mépriser les petites. Mais moi je prétends qu'il y a entre les unes et les autres une telle liaison, que de manquer volontairement et habituellement aux moindres devoirs, c'est s'exposer à violer bientôt et en mille rencontres les plus grands préceptes, et ce que la loi nous ordonne sous de plus graves peines. Voilà le sujet que j'entreprends de traiter dans ce discours ; et en le traitant, Madame, quelle consolation pour moi de parler à une reine, ou devant une reine qui, sur le trône, et malgré tous les dangers de la cour, sait si bien rendre à Dieu ce qui lui est dû ; qui, fidèle à la loi et à toute la loi, va bien encore, dans la pratique, au delà de la loi ; en un mot, qui, par la plus rare et la plus merveilleuse alliance, réunit dans son auguste personne tout l'éclat de la grandeur humaine, et tout le mérite de la sainteté chrétienne ! Ce n'est donc point ici pour vous, Madame, une morale trop sublime et nouvelle ; mais sans que ce soit une morale nouvelle, ni trop relevée pour Votre Majesté, elle y trouvera toujours de quoi animer de plus en plus la ferveur de sa piété. Saluons d'abord Marie, et lui disons : *Ave, Maria*.

Je dis, chrétiens qu'il est infiniment dangereux de négliger dans la voie du salut les petites choses ; et qu'en tout ce qui touche la religion et la conscience, il n'y a rien de si léger qui ne mérite nos soins, et qui ne demande une fidélité parfaite et une entière soumission. Je fonde cette importante maxime sur deux principes : l'un est l'orgueil de l'homme, et l'autre est son aveuglement. L'homme, de lui-même, est orgueilleux ; et que fait en lui son orgueil ? il le

porte à l'indépendance, et lui donne un penchant secret à s'émanciper et à s'affranchir de la loi. Ce n'est pas assez : outre que l'homme est orgueilleux, il est aveugle ; et que fait en lui son aveuglement ? il l'empêche de bien connaître toute l'étendue de ses devoirs, et de bien discerner ce qu'il y a de plus ou de moins essentiel dans la loi. De là je forme deux propositions qui contiennent tout le fond de ce discours, et qui en feront le partage. Car je prétends qu'un préservatif nécessaire pour réprimer l'orgueil de notre cœur, c'est de l'assujettir aux moindres obligations de la loi : vous le verrez dans la première partie. J'ajoute que nous ne pouvons mieux corriger les erreurs de notre esprit, ou en prévenir les suites funestes, que par une obéissance exacte aux plus petits devoirs de la loi : je vous le montrerai dans la seconde partie. Rendez-vous attentif à l'une et à l'autre ; et quoique cette matière n'ait pas peut-être d'abord de quoi frapper vos esprits, vous en comprendrez néanmoins bientôt toute la conséquence.

PREMIÈRE PARTIE.

A remonter jusqu'à la source de la corruption de l'homme, il est évident, chrétiens, que le premier de tous les désordres, c'est l'orgueil ; et que le premier effet de l'orgueil, c'est l'amour de l'indépendance et de la liberté. Voilà le vice capital et prédominant de notre nature ; d'où il arrive que nous avons tant de peine à nous assujettir, que toute autorité supérieure nous est onéreuse, que le commandement et la loi nous tiennent lieu de joug, et que notre inclination nous porte toujours à le secouer, quand elle n'est pas réglée par la raison. Ce vice nous est si naturel, qu'il ne faut pas même l'imputer au péché d'origine comme à sa cause, puisqu'il est vrai que, jusque dans l'état d'innocence, le premier homme non-seulement y fut sujet, mais y succomba, et que ce bienheureux état, qui l'exemptait de toute autre faiblesse, ne l'exempta pas de celle-ci ; je veux dire de cet orgueil secret qui le poussa à s'émanciper de l'obéissance due à son souverain et à son Dieu. Car, comme remarque saint Ambroise, l'homme n'est pas tombé dans ce désordre d'aimer la liberté et l'indépendance, parce qu'il a désobéi à Dieu ; mais il a désobéi à Dieu, parce qu'il était sujet à ce désordre ; et l'on ne peut pas dire que son orgueil soit une suite de son péché, puisque l'Écriture nous apprend au contraire que son péché a été l'effet de son orgueil. Il est donc certain que l'orgueil nous donne de lui-même un penchant à nous licencier, et à nous affranchir des lois qui nous sont imposées. Or,

quoique cela soit ainsi, il y a néanmoins des lois d'une autorité si vénérable, et d'une obligation si bien fondée dans les principes mêmes de la raison, que quelque passion que nous ayons pour la liberté, nous ne pouvons presque nous départir de l'attachement respectueux et de la soumission qu'elles exigent de nous; et ces lois sont celles de la religion et de la conscience : de la religion, qui nous lie à Dieu, car c'est de là qu'elle a pris son nom, et de la conscience, qui nous assujettit à nous-mêmes. Oui, tout ennemi qu'est l'homme de la dépendance, il a de la peine à ne pas aimer ces deux lois, parce qu'il les envisage comme les deux sources de son bonheur et de son salut éternel. Tandis qu'il est encore dans l'intégrité et dans la pureté des mœurs, rien de plus souple qu'il l'est à la loi intérieure de sa conscience, rien de plus attaché ni de plus soumis au culte de la religion. Cependant il ne laisse pas d'ailleurs d'avoir toujours dans lui-même le fonds de cette pernicieuse liberté, ou plutôt de ce pernicieux libertinage, qui ne peut supporter la gêne et la contrainte; et lors même que nous nous proposons de nous captiver sous l'empire de la religion et de la conscience, l'orgueil de notre esprit nous suscite une autre loi directement opposée, comme dit saint Paul, à toutes les lois de Dieu. Loi qui consiste à ne reconnaître pour loi que ce qui nous plaît, à n'écouter la conscience qu'autant qu'elle nous flatte, à n'avoir plus de déférence pour la religion qu'autant qu'elle se trouve conforme à nos vœux; c'est-à-dire à nous faire les arbitres de l'une et de l'autre, et à vivre en effet selon notre caprice et selon les désirs de notre cœur.

Voilà donc comme une espèce de combat dans l'homme entre son orgueil et sa raison : sa raison qui veut qu'il se soumette, et son orgueil qui ne le veut pas; sa raison qui lui apprend à se laisser conduire et gouverner, surtout dans les choses de Dieu, et son orgueil, qui lui persuade de n'en croire que lui-même; sa raison, qui autorise la religion et la conscience, comme ayant droit de souveraineté sur lui, et son orgueil qui se révolte contre cette souveraineté. Qui l'emporte des deux? ni l'un ni l'autre, chrétiens, si nous avons égard aux commencements. Pourquoi? parce que d'abord ils sont presque l'un et l'autre de force égale : le respect de la conscience et de la religion étant assez fort pour se soutenir quelque temps contre l'amour déréglé de l'indépendance et de la liberté, et l'amour de l'indépendance et de la liberté étant trop violent pour être jamais entièrement détruit par le respect de la religion et de la conscience. Mais voici ce qui

arrive quand l'homme commence à quitter Dieu, et que Dieu commence à se retirer de l'homme : c'est que dans la pratique de ces deux devoirs qui touchent la religion et la conscience, il observe les grandes choses avec quelque fidélité, et qu'il ne se fait plus une règle de garder les petites. Il a toujours ou il semble toujours avoir de la vénération pour ce qui lui paraît essentiel; mais il y a d'autres points moins importants, sur lesquels il se relâche sans scrupule : et si vous voulez savoir la raison de cette différence, elle est claire, dit saint Grégoire, pape; car elle est fondée sur ce que les grandes choses, en ce qui regarde la conscience et la religion, portent avec elles un caractère si visible et si éclatant de l'autorité divine, qu'il retient l'homme dans l'ordre; au lieu que les petites, où ce caractère est moins remarquable, le rebutent par la sujétion qu'elles demandent. Que fait-il donc? il se réduit aux premières, mais celles-ci, il les abandonne. Pour ne pas devenir libertin, il veut être régulier dans les unes; et pour ne se pas rendre trop dépendant, il s'accoutume à mépriser les autres. Tel est le principe du désordre de l'homme. Et cet état, quoique bien contraire aux desseins de Dieu, quoique infiniment éloigné de la perfection chrétienne, quoique très-dangereux pour le salut, ne serait pas après tout par lui-même un état de damnation, si l'on en demeurait là. Mais voici le progrès : c'est saint Bernard qui l'a observé, et qui a pris soin de nous en développer le mystère dans son excellent ouvrage des *Degrés de l'humilité et de l'orgueil*. Vous me demandez, dit-il, mes frères, ce que fait dans l'homme cette liberté présomptueuse qui le porte à négliger certaines obligations de conscience moins rigoureuses et moins étroites; et moi je vous réponds qu'elle produit en lui les plus funestes effets. Car je dis qu'elle lui fait perdre insensiblement le respect et l'obéissance qu'il doit à Dieu; je dis qu'elle étouffe peu à peu dans lui la crainte des jugements de Dieu; je dis qu'elle le rend hardi à tout entreprendre contre la loi de Dieu; je dis qu'après lui avoir fait contracter l'habitude des petits péchés, et lui en avoir ôté la honte, elle lui donne bientôt, selon l'Écriture, un front de prostituée pour les plus grands crimes : *Frons meretricis facta est tibi*¹; et que ces transgressions, quoique légères, sont autant de brèches fatales par où le démon entre dans son cœur.

En effet, ajoute saint Bernard, je l'ai reconnu, et l'expérience me l'a appris, que de même qu'un juste qui marche avec ferveur dans la voie de Dieu, après en avoir essayé toutes les petites difficultés, se joue des plus grandes, qu'il croyait

¹ Jerem., III, 3.

supparavant insurmontables; aussi un pécheur qui suit le cours et les mouvements de sa passion, à force de franchir le pas dans les moindres occasions, en vient enfin jusqu'au point de ne trouver plus rien qui l'arrête dans la voie de l'iniquité : *Et quemadmodum justus, ascensis his gradibus, corde alaeri currit ad vitam; sic, iisdem descensis, impius jam absque labore festinat ad mortem.* Voyez-vous, dit ce Père, comment le juste et le pécheur, quoique par différents principes, acquièrent cette liberté, l'un pour la vie, et l'autre pour la mort ? La charité donne des ailes à l'homme juste, et la cupidité en donne au pécheur : *Illum proclivem charitas, illum cupiditas facit.* Le juste ne ressent passa peine, parce qu'il est animé de l'amour de Dieu, et le pécheur est insensible à la sienne, parce qu'il est dans l'endurcissement : *In uno amor, in altero stupor laborem non sentit.* Dans l'homme juste, c'est l'abondance de la grâce, et dans le pécheur, c'est le comble du péché qui exclut les remords et la crainte : *In illo perfecta virtus, in isto consummata iniquitas foras mittit timorem.* Tous deux s'avancent dans le chemin ou du vice ou de la vertu, et s'y avancent de telle sorte, qu'ils n'en sont pas même fatigués.

Mais avant que le pécheur en soit venu là, n'a-t-il rien à souffrir ? Ah ! mes frères, reprend saint Bernard, il y en a qui souffrent ; et qui sont-ils ? Ce sont ceux qui voudraient tenir le milieu ; c'est-à-dire certaines âmes imparfaites qui voudraient secouer le joug de la conscience et de la religion dans les petites choses, et qui ne voudraient pas le rompre dans les grandes : *Medii sunt qui fatigantur et angustiantur.* Car ceux-là, dit-il, souffrent de tous les côtés ; et du côté de la grâce à laquelle ils résistent, et du côté de leur passion qu'ils ne satisfont pas pleinement. La grâce les trouble, et la passion les irrite ; la grâce leur reproche d'avoir fait telles démarches, et la passion, au contraire, de n'être pas encore allés plus avant ; la grâce leur dit : Fallait-il mépriser Dieu pour si peu de chose ? et la passion : Fallait-il ne se satisfaire qu'à demi ? Ainsi ils demeurent tout à la fois exposés à la peine intérieure de l'une et de l'autre, ou, si vous voulez, ils goûtent tout à la fois et les amertumes du vice et celles de la vertu, sans en goûter la douceur. Mais prenez garde, poursuit saint Bernard ; bientôt la passion et l'amour de la liberté prévaut ; car cet état de violence ne peut pas durer, et il faut, ou que de la négligence des petites choses l'homme passe jusqu'au mépris des grandes, ou qu'il rentre dans l'ordre dont il s'est écarté, et qui est celui d'une entière

soumission à Dieu. Et parce qu'en matière de péché le retour est aussi difficile que le progrès est naturel, pour un pécheur qui revient de cette licence présomptueuse, il y en a cent autres qu'elle conduit à la perdition ; et c'est pourquoi saint Bernard en fait un degré d'orgueil si dangereux pour le salut. En effet, écoutez bien, s'il vous plaît, mes chers auditeurs, ce que je vais vous dire : de là sont venus presque tous les scandales et tous les désordres qui ont éclaté dans le monde ; de là les grands attentats de l'hérésie et les prodigieux égarements de l'impie ; de là les affreux relâchements de la discipline de l'Eglise ; de là la décadence des ordres les plus religieux et les plus fervents ; de là la ruine d'une infinité d'âmes chrétiennes qui se sont perdues, et qui se perdent encore tous les jours. Le voulez-vous voir dans une induction également sensible et touchante ? suivez-moi.

J'ai dit les grands attentats de l'hérésie. Car de quoi était-il question quand Luther, cet homme né pour la désolation du royaume de Jésus-Christ, commença à répandre le venin de son erreur ? de quoi s'agissait-il ? à peine le sait-on, tant la chose, ce semble, importait peu. Il trouvait dans les indulgences, ou, pour mieux dire, dans l'application et dans la concession des indulgences, certains abus qui le choquaient : il aurait voulu en retrancher l'excès et en rectifier l'usage. Etaient-ce donc là des points si essentiels dans la religion ? Non, chrétiens ; mais de quelque nature qu'ils fussent, la décision ne lui en appartenait pas, il n'en devait point être l'arbitre ni le juge. Cependant il le prétendit ; et, sur cet article, il osa traiter de superstitieuse la pratique commune des fidèles. Où le mena ce premier pas ? vous le savez ; jusqu'à combattre les plus inviolables maximes de la foi orthodoxe. C'était peu de chose que la matière qui s'agissait ; mais ce fut assez pour le rendre hardi à innover. De l'usage de l'indulgence, il en vint à la substance même, qu'il rejeta ; et parce que la foi de l'indulgence avait du rapport et de la liaison avec celle du purgatoire, après avoir décrié l'indulgence, il n'hésita plus à attaquer la créance du purgatoire. La foi du purgatoire était le fondement de la prière pour les morts ; il abolit la prière pour les morts. Cette prière se trouvait autorisée par les liturgies et par le sacrifice de la messe ; il renonça au sacrifice de la messe, non sans peine, il est vrai, mais enfin il y renonça. Cela l'engageait dans le mystère de la satisfaction de Jésus-Christ, du mérite des bonnes œuvres, de la justification des hommes : il

ne respecta rien ; satisfaction , mérite , bonnes œuvres , il dogmatisa sur tout. Là-dessus l'Eglise s'élève contre lui ; il ne connaît plus d'autre Eglise que celle des prédestinés , qui est invisible. Le souverain Pontife le déclare anathème , et il déclare lui-même le souverain Pontife antechrist. On lui oppose les livres de l'Ecriture ; il désavoue pour livres de l'Ecriture tous ceux qui lui sont contraires. On le presse au moins par ceux qu'il reçoit , et il s'obstine à n'en recevoir point dont il ne soit lui-même l'interprète , pour en déterminer le sens. On convoque des assemblées et des conciles , mais il proteste contre les conciles , et il ne veut pour règle que l'esprit intérieur qui le gouverne. Voilà le dernier emportement de l'hérésie. Pensait-il en venir là ? non : il confessa lui-même cent fois qu'il était allé plus loin qu'il ne voulait , et il s'étonnait le premier des progrès de sa secte et de ses erreurs. Mais il n'en devait pas être surpris , puisque le caractère de l'esprit de l'homme est de se licencier toujours , quand il a pris une fois l'essor. Ce seul point de l'indulgence fut comme un levain : *Modicum fermentum* ¹ ; mais un levain qui , venant à s'enfler par l'orgueil de cet hérésiarque , corrompt en peu de temps , selon l'expression de l'Evangile , toute la masse , et fit de ce catholique , de ce religieux , un apostat.

J'ai dit les prodigieux égarements de l'impiété. Voyez , mes frères , ces libertins de profession dont le monde est rempli , qui , prenant pour force d'esprit l'endurcissement de leur cœur , font gloire de n'avoir plus ni foi ni loi. Ne croyez pas que cet état d'irréligion où ils vivent se soit formé tout à coup , ni qu'ils aient d'abord effacé de leur esprit ces notions générales de l'existence et de la providence d'un Dieu ; c'est ce qui ne peut être , et ce qui ne fut jamais. En effet , leur libertinage , je dis libertinage de créance , commence d'abord , par où ? que sais-je ? par quelques railleries qu'ils font de certaines dévotions populaires : cela leur semble léger , et peut-être est-il tel qu'il leur paraît. Mais laissez croître ce petit grain ; bientôt ils ne craignent point de censurer les dévotions reçues et approuvées de toute l'Eglise : c'est quelque chose de plus. Ensuite ils étendent leur censure jusqu'à nos plus saintes cérémonies : témérité encore plus grande. De là ils passent au mépris des sacrements : autre degré de présomption. Ce mépris est suivi d'une révolte secrète et intérieure contre nos mystères mêmes : disposition prochaine à l'extinction de la foi. Enfin ils ne considèrent plus la religion que comme une police

extérieure , nécessaire pour contenir les peuples : maxime pleine d'abomination. Cela , joint aux réflexions qu'ils font sur les événements du monde , les fait douter s'il y a une Providence : surcroît d'aveuglement , dont Dieu les punit. Ne sachant plus s'il y a une Providence , ils ne savent pas trop , ni s'il y a un Dieu , ni s'ils ont une âme spirituelle capable de le posséder , parce que tout cela leur devient incertain : dernier comble de l'impiété. Or remontez au principe du mal , et tâchez à le découvrir ; ce n'est rien , ou presque rien : mais votre prophète l'a dit , Seigneur , et il est vrai , que l'insolence de ceux qui se retirent de vous va toujours croissant : *Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper* ¹.

Est-ce ainsi qu'il en va à l'égard des mœurs ? oui , chrétiens , et plus même à l'égard des mœurs qu'à l'égard de la foi. Car , comme dit saint Ambroise , les lois qui nous obligent à bien vivre nous tenant encore plus dans la dépendance que celles qui nous obligent à croire , nous avons plus de penchant à les violer. Tant de relâchements que nous déplorons , d'où ont-ils pris leur origine , demandait saint Bernard , sinon de la liberté démesurée avec laquelle les chrétiens lâches et les mondains , n'écoutant que leur amour-propre et leur orgueil , ont négligé premièrement les petites observances , et puis se sont peu à peu déchargés des grandes ? Ces relâchements se sont-ils jamais introduits par un soulèvement subit et général des fidèles , et par une rébellion formée de leur part contre les saintes lois que l'Eglise leur prescrivait ? Non , répond saint Bernard ; mais ils ont toujours commencé par des exemptions en apparence respectueuses , que chacun , sous divers prétextes , a voulu s'accorder au préjudice du droit commun , prétendant qu'en telle et telle circonstance la loi n'était pas faite pour lui , et se souciant peu des conséquences que son mauvais exemple devait produire dans les autres. D'où vient que le monde chrétien s'est vu quelquefois avec étonnement plongé dans l'abîme d'un désordre universel , sans qu'on pût dire ni quand ni comment il y était tombé ; si ce n'est , ajoute le même Père , parce qu'il y était tombé par degrés , et par des chutes presque insensibles ? Dépravation énorme dans ses accroissements , mais si imperceptible dans sa naissance , qu'à peine l'a-t-on pu remarquer. Pourquoi tant de synodes et tant de conciles assemblés pour la réformation , non pas de la foi , mais de la discipline , qui s'affaiblit et qui dégénère toujours ? n'était-ce pas pour refréner cette licence si fu-

¹ 1 Cor., v, 6.

¹ Psal., LXXIII, 3.

neste et si contagieuse, qui se glisse aussi bien dans le christianisme et dans les ordres les plus saints, que dans les sociétés les plus profanes ? Et pourquoi l'Eglise, malgré le soin continuel qu'elle a apporté à réformer ses enfants et à se réformer elle-même, a-t-elle néanmoins été comme forcée de consentir à l'abolition de ces lois si salutaires et si sages, qui furent autrefois en vigueur, et qui n'ont cessé d'y être que parce que l'abondance de l'iniquité a prévalu ? n'est-ce pas par de légères transgressions que ce changement a commencé ? Ce n'est pas assez. Pourquoi saint Bernard, écrivant à un grand pape, se plaignait-il hautement d'une espèce de corruption, dont il rejetait en partie le blâme sur la cour romaine, et qui consistait à accorder trop aisément toutes sortes de dispenses ? N'en apportait-il pas la raison, savoir, que cette facilité des prélats et des supérieurs à dispenser, augmentait de plus en plus l'inclination violente qu'ont les hommes à s'émanciper ? Eh quoi ! saint Père, lui disait-il avec un zèle respectueux mais tout évangélique, fallait-il donc faire des lois, s'il devait y avoir tant d'exemptions et tant de dispenses ? ne savez-vous pas que vous avez des hommes à conduire, c'est-à-dire des créatures ennemies de l'assujettissement, et qu'il faut, à leur égard, non point de la tolérance et de la mollesse pour relâcher, mais de la force et du courage pour leur résister ? et ne voyez-vous pas jusqu'à quel point s'est accru cet abus des dispenses ; en sorte qu'après les avoir autrefois reçues comme des grâces, on les exige maintenant comme des dettes ; et qu'au lieu qu'elles ne se donnaient que pour des sujets importants, on les obtient aujourd'hui par les raisons les plus vaines et les plus frivoles ? Quoi donc ! poursuivait-il, vous défend-on par là de dispenser ? non, mais de dissiper : *Quid ergo, inquis, prohibes ? dispensare ? non, sed dissipare.* Là où la nécessité aura lieu, la dispense est excusable ; là où l'intérêt public et la gloire de Dieu se trouveront engagés, elle est louable ; mais hors de la nécessité et de l'utilité commune, ce n'est plus une dispense mais une dissipation : *Ubi neutrum, jam non dispensatio, sed dissipatio crudelis est.* Dissipation cruelle : pourquoi ? parce qu'elle damne également, et le supérieur qui dispense, et l'inférieur qui est dispensé ; parce qu'elle fomente dans les esprits cet amour de l'indépendance, qui des plus petites fautes conduit aux plus grands désordres.

Que serait-ce maintenant, si j'examinais en détail d'où vient la réprobation particulière de tant d'âmes qui périssent, et qui, suivant le

cours du monde, s'égarer de la voie du salut ? n'est-ce pas ordinairement des moindres péchés ? Car voit-on des justes se pervertir dans un moment ? voit-on des pécheurs commencer à se déclarer par les derniers scandales ? Non, disait saint Grégoire, pape, il n'en va pas ainsi. Il y a un apprentissage pour le vice aussi bien que pour la vertu. Quelque disposition que nous ayons au mal, il faut même livrer des combats avant que d'être tout à fait méchant. C'est par la vanité, ajoute ce saint docteur (et retenez bien cette parole, elle est belle), c'est par la vanité que nous parvenons à l'iniquité ; et nous y parvenons infailliblement, lorsque notre volonté, accoutumée à de petits péchés, n'est plus touchée de l'horreur des crimes ; tellement que, par cette habitude, dont elle s'est en quelque façon nourrie et fortifiée, elle acquiert enfin dans sa malice, je ne dis pas seulement de la tranquillité, je ne dis pas seulement de l'impunité, mais de l'autorité : *A vanitate ad iniquitatem mens nostra ducitur, si assueta malis levibus graviora non perhorrescat, et ad quamdam auctoritatem nequitie per culpas nutrita perveniat.* Rien de plus vrai, chrétiens, ni de plus solide que la pensée de ce Père. Car c'est, par exemple, la vanité d'une conversation trop libre, qui sera la source de la damnation de ce jeune homme ; c'est la vanité des habits et des ajustements, qui servira d'entrée au démon pour séduire et pour perdre cette femme ; c'est la vaine curiosité de lire tel livre, qui entamera l'innocence de celui-ci ; c'est une vaine complaisance pour le monde qui deviendra la ruine de celle-là. Je m'explique.

Vous voulez être vêtue comme les autres, et en cela vous ne comptez pour rien de vous affranchir d'une certaine régularité à quoi vous réduit le christianisme ; voilà la vanité ; mais cette vanité vous rendra idolâtre de vous-même, mais cette vanité vous inspirera des désirs de plaire aussi funestes que criminels, mais cette vanité fera périr avec vous je ne sais combien d'âmes créées pour Dieu et rachetées du sang d'un Dieu ; voilà l'iniquité : *A vanitate ad iniquitatem.* Vous voulez vous satisfaire en lisant ce livre profane et dangereux, et sur cela vous étouffez les remords de votre conscience ; voilà la vanité ; mais ce livre vous fera perdre le goût de la piété, mais ce livre vous remplira l'esprit de folles imaginations, et même des plus sales idées du vice ; mais ce livre fera naître dans votre cœur des tentations auxquelles vous ne résisterez pas ; voilà l'iniquité : *A vanitate ad iniquitatem.* Il vous plaît d'entretenir encore quelque commerce avec cette personne, de lui écrire, de la voir, de con-

verser avec elle, et vous êtes sûr de vous-même comme si tout cela était innocent; voilà la vanité : mais ce reste de commerce rallumera bientôt le feu que la grâce de la pénitence avait éteint, et fera revivre toute la passion : voilà l'iniquité : *A vanitate ad iniquitatem*. D'abord ce n'est qu'enjouement, que galanterie, que belle humeur ; et c'est ce que saint Grégoire appelle vanité : mais de là s'ensuit ce que Guillaume de Paris appelle les troupes et les légions du démon de la chair : *Exercitus et acies carnis*. C'est-à-dire de là les premiers sentiments du péché, de là les consentements criminels aux désirs du péché, de là les actions honteuses qui meltent le comble au péché, de là les attachements opiniâtres à l'habitude du péché, de là les prétendues justifications dont on s'autorise dans l'état du péché, de là la gloire impie et scandaleuse que l'on tire ou que l'on veut tirer du péché, de là l'insolence avec laquelle on soutient le péché. Car tout cela, chrétiens, a une liaison et un enchaînement nécessaire ; et dire : J'irai jusque-là, et je ne passerai pas outre : je me permettrai telle chose, et je ne m'accorderai rien davantage, c'est n'avoir pas les premiers principes de la connaissance de soi-même : pourquoi ? parce que la règle est infallible, que de la vanité nous allons à l'iniquité : *A vanitate ad iniquitatem*.

C'est à quoi, mon cher auditeur, vous ne pouvez trop prendre garde, et ce qui demande toute votre étude et tous vos soins. Je n'ignore pas qu'une observation parfaite de la loi, je dis de toute la loi, et des moindres devoirs qu'elle nous impose, a ses peines, et qu'il faut savoir pour cela prendre sur soi-même en bien des rencontres et se contraindre ; mais l'Évangile ne nous enseigne point une autre voie du salut que la voie étroite : *Arcta via est quæ ducit ad vitam* ¹. Et voilà pourquoi le Sauveur du monde nous a tant avertis de nous faire violence à nous-mêmes, parce que le royaume des cieux ne s'emporte que par la violence : *Regnum cælorum vim patitur, et violenti rapiunt illud* ². Voilà pourquoi il nous a tant exhortés à faire effort : *Contendite*. De croire que la porte du ciel s'élargisse ou qu'elle se rétrécisse à votre gré, c'est une erreur, dit saint Chrysostome, puisque saint Jean, dans son *Apocalypse*, nous déclare qu'elle est de bronze et d'airain. Et en effet, prenez telles libertés qu'il vous plaira, accordez-vous à vous-même tels privilèges que vous voudrez, jamais la loi ne Dieu de changera, ni ne pliera ; et tous les adoucissements dont vous userez ne

la feront pas relâcher d'un seul point de sa sévérité : au contraire, plus vous entreprendrez sur elle, plus vous tâcherez à vous la rendre favorable, et plus elle deviendra redoutable pour vous ; car alors bien loin de vous favoriser, elle s'élèvera contre vous, et elle vous condamnera. Or, cela supposé, comment devons-nous agir, si nous sommes sages ? comment devons-nous raisonner ? n'est-ce pas de la sorte ? Le chemin du salut est étroit ; il faut donc que je resserre aussi ma conscience ; car il n'y a point de danger pour moi de me restreindre dans les bornes de mon devoir ; mais je dois tout craindre, si je viens jamais à les franchir. Je ne puis être trop soumis à Dieu ; mais je cours risque de me perdre, si je ne le suis pas assez ; et cet esprit d'indépendance, qui pourrait peut-être me réussir en traitant avec les hommes, ne saurait m'attirer de la part de Dieu que le souverain malheur. Ah ! chrétiens, on cherchait autrefois des remèdes efficaces pour bannir les scrupules du monde ; et moi, par un sentiment bien opposé, je voudrais que ce qui s'appelle le monde fût aujourd'hui rempli de scrupules. Oui, plutôt au Ciel que tant d'âmes libertines fussent converties en scrupuleuses ! Dieu y trouverait sa gloire, et elles y trouveraient leur sûreté. Ce serait en elles une faiblesse, mais dont il serait bien plus aisé de les guérir, que de la malheureuse présomption qui les rend si hardies à transgresser la loi. Il ne s'agit ici que de petites choses, j'en conviens ; mais parce que nous sommes superbes, c'est une première raison pour être en garde, jusques dans ces petites choses, contre nous-mêmes. A quoi j'ajoute que nous sommes aveugles et peu éclairés : seconde raison, qui va faire le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Pour peu que nous prenions soin de nous étudier nous-mêmes, nous reconnaitrons bientôt que l'ignorance et l'aveuglement sont les apânes du péché : l'expérience ne nous l'apprend que trop. Mais puisque nous marchons dans les ténèbres, conclut admirablement saint Augustin, il faut donc que nous mesurions tous nos pas, et que notre circonspection supplée au défaut de nos lumières. Or, elle n'y peut suppléer qu'en nous faisant observer inviolablement cette maxime, d'être exacts et religieux jusque dans les plus petites choses. Voilà, dit ce grand docteur, le correctif nécessaire de notre ignorance, en ce qui regarde la conduite du salut. Je considère, ajoute-t-il, ces ténèbres de l'esprit humain en deux manières bien diffé-

¹ Matth., vii, 14. — ² Ibid., xi, 12.

rentes : en tant que ce sont les peines du péché et qu'elles ont rapport à la justice de Dieu, et en tant qu'elles nous sont volontaires et qu'elles viennent de la malignité de notre cœur. Comme peines du péché, je les déplore ; comme effet de notre volonté, je les déteste : mais dans l'une et dans l'autre vue, elles me causent de saintes frayeurs ; et, après avoir bien examiné, je ne trouve point d'autre voie pour en éviter les suites funestes, que d'être fidèle à Dieu dans les plus légères obligations et dans l'accomplissement des moindres devoirs. Sans cela, il est impossible que je ne m'égare, et que je ne tombe dans des abîmes d'où peut-être je ne me retirerai jamais.

Ce sentiment n'est-il pas bien raisonnable, et n'est-ce pas celui que nous devons prendre ? Rien, mes chers auditeurs, où les hommes soient plus sujets à se tromper et plus exposés à l'erreur, qu'en ce qui regarde la conscience et la religion. Ecoutez la raison qu'en apporte saint Grégoire, pape ; elle est remarquable et digne de lui : c'est dans ses morales sur Job. Un objet, dit ce grand pape, pour être vu clairement et distinctement, doit être, à l'égard de l'œil qui le voit, dans un juste distance ; c'est-à-dire qu'il n'en doit être ni trop proche ni trop éloigné : car dans une trop grande proximité il empêche son action, et dans un trop grand éloignement il épuise sa vertu ; en sorte que l'œil, tout clairvoyant qu'il est, ne peut apercevoir les choses les plus visibles, quand elles sont par rapport à lui dans l'une ou dans l'autre de ces situations. Il en est de même de notre esprit et de ses connaissances : et voilà, dit le même saint, ce qui nous rend aveugles dans les devoirs de la conscience et de la religion. Car les matières de la religion sont infiniment élevées au-dessus de nous, et c'est pour cela que nous les perdons de vue, parce qu'elles sont, pour ainsi dire, hors de la sphère et de l'activité de notre esprit ; et celles de la conscience sont au dedans de nous-mêmes : car qu'est-ce que la conscience, dit saint Bernard dans le traité qu'il en a fait, sinon la science de soi-même ? *Conscientia quasi sui ipsius scientia*. Comme donc il arrive que l'œil, destiné à voir tout ce qui est hors de lui, ne se voit point néanmoins lui-même ; ainsi l'esprit de l'homme est-il pénétrant, subtil, plein, si j'ose employer ce terme, de sagacité pour tout le reste, hors pour la conscience qui est son œil, et par où il doit se connaître.

Mais que sensuit-il de là ? Ah ! chrétiens, vous prévenez déjà ma pensée, et plaise au Ciel qu'elle vous serve de règle dans la pratique ! c'est que l'homme étant aveugle dans ces deux

choses, je dis en ce qui regarde la religion et la conscience, il est inévitable pour lui de s'y tromper, s'il n'apporte un soin extrême à se préserver des illusions où son aveuglement le peut conduire : de s'y tromper, dis-je (ne perdez pas la réflexion qu'ajoute saint Bernard), non pas en supposant pour grandes les fautes qui sont légères de leur nature, car il est rare que son erreur le mène là ; mais en supposant pour légères celles qui sont en effet importantes : illusion qui lui est très-ordinaire. C'est-à-dire qu'il est sujet à traiter de bagatelles, en matière de conscience et de religion, des choses où la religion néanmoins et la conscience se trouvent notablement intéressées ; à ne compter pour rien ce qui devant Dieu doit être censé pour beaucoup ; à juger pardonnable et véniel ce qui de soi-même est criminel et mortel ; à diminuer par de fausses opinions la rigueur des plus étroites obligations : car tout cela, ce sont autant d'effets de l'aveuglement de l'homme. Et parce que cet aveuglement ne le justifie pas, parce que c'est un aveuglement, ou affecté par malice, ou formé par la négligence, ou fomenté par passion, qu'arrive-t-il encore ? ce que nous éprouvons tous les jours : que, pour connaître mal les petites choses, l'homme est exposé à manquer dans les plus essentielles ; que, suivant les erreurs dont il se prévient sur ces fautes prétendues légères, il lui est aisé de commettre de véritables crimes ; et que, pensant ne faire qu'un pas dont les suites sont peu à craindre, il court risque de se précipiter et de se perdre, s'il ne s'impose cette loi d'avoir pour Dieu une fidélité entière, et de ne rien négliger jusqu'aux plus menues pratiques. Car cette loi bien observée le met à couvert de tout, et fait, pour parler de la sorte, qu'il peut être aveugle en assurance, puisqu'il est certain que tant qu'il s'attachera à cette maxime, quand il serait du reste rempli d'erreurs, quand son esprit serait obscurci des plus épaisses ténèbres, il ne s'égarera jamais, et que toujours il marchera aussi droit que s'il avait pour se conduire toutes les lumières d'une souveraine prudence : pourquoi ? parce que la loi qu'il s'est prescrite lui servira de guide ; et voilà le second principe sur lequel j'ai fondé ma proposition, que dans ce qui touche la religion et la conscience, il est d'une importance extrême de se resserrer toujours, plutôt que de se licencier en aucune manière et de se relâcher.

En effet, ne l'avons-nous pas vu et ne le voyons-nous pas encore, que le relâchement sur certains points estimés peu nécessaires, est un des pièges les plus dangereux pour nous sur-

prendre, et pour nous faire tomber dans les plus grands désordres ? En voulez-vous des exemples par rapport à la religion ? Souvenez-vous, mes chers auditeurs, de ce qui est rapporté par saint Augustin dans un de ses traités sur saint Jean, et de la fameuse dispute émue entre un manichéen et un catholique, au sujet d'une mouche qui par hasard servit d'occasion à la plus célèbre des controverses qui partageaient alors les esprits. Est-il croyable, disait au catholique le manichéen, qu'un si petit insecte et d'ailleurs si importun à l'homme, ait été créé de Dieu ? Non, lui répondit celui-ci avec simplicité, je ne le puis croire. Prenez garde, dit saint Augustin. Il était catholique de profession, bien intentionné pour la vraie créance, et fort éloigné de cet esprit superbe et présomptueux qui conduit au libertinage et à l'impie ; mais il était ignorant, et il ne concevait pas que la production d'une mouche fût quelque chose dont son adversaire pût se prévaloir et prendre avantage sur lui. Que fit le manichéen ? on vous l'a dit cent fois : de la mouche il lui persuada d'accorder le même pour l'abeille, de l'abeille il le poussa jusqu'à l'oiseau, de l'oiseau à la brebis, de la brebis à l'éléphant ; enfin il lui fit avouer que Dieu n'était pas le créateur de l'homme. D'où procéda une si grossière erreur ? de l'aveuglement d'esprit qui, séduisant le catholique, lui fit négliger et compter pour peu ce qui néanmoins était un point fondamental.

En faut-il un exemple encore plus sensible et plus connu ? de l'hérésie manichéenne passons à l'hérésie arienne, et voyez sur quoi roulait en ces premiers temps le schisme du monde chrétien. Il se réduisait tout à un seul mot savoir : si le Verbe devait être appelé consubstantiel, c'est à-dire de même substance que son Père, comme le voulaient les défenseurs de la vérité ; ou s'il était seulement semblable en substance à son Père, comme le soutenaient les partisans d'Arius. Cette question, remarque saint Hilaire, sans parler des schismatiques, partageait même entre eux les orthodoxes, les uns prétendant que c'était peu de chose, et les autres en faisant un article capital. Pourquoi, disaient les premiers, tant de chaleur et tant de bruit ? Que ce soit *consubstantiel* qui l'emporte, ou *semblable en substance*, une différence si légère doit-elle troubler le repos de l'Eglise ? Est-il juste qu'un si petit sujet cause une division si universelle, et que pour une syllabe, pour une lettre dont on ne convient pas, plus de la moitié du monde soit retranché de la communion des fidèles ? C'est ainsi qu'ils parlaient avec un zèle aveugle et indiscret ; et parce qu'ils ne connaissaient pas assez ce

mystère de la divinité du Verbe, en négligeant une syllabe dont il s'agissait, ils ruinaient le fondement de la religion chrétienne. Au lieu que saint Athanase et les vrais fidèles avec lui, mieux instruits et plus éclairés, voulaient qu'on sacrifiât tout pour ce seul mot *consubstantiel*, prêts à mourir eux-mêmes et à le maintenir par l'effusion de leur sang ; tant ils le jugèrent nécessaire pour conserver la pureté de la religion catholique. N'est-ce pas ainsi qu'en mille rencontres, lorsque l'Eglise, usant de son autorité, a voulu décider et régler des points de foi, ses ennemis, pour éluder des décisions opposées à leurs sentiments et auxquelles ils refusaient de se soumettre, les traitaient de questions vaines et inutiles ? Je ne dis point combien cette conduite répugne à l'humilité de la foi et à la prudence évangélique : c'est assez que vous compreniez par là l'obligation indispensable que nous avons de respecter jusques aux plus petites choses partout où la religion est mêlée, puisqu'il est vrai que notre ignorance nous expose à de si funestes égarements.

Que n'ai-je le temps, pour la perfection de ce discours, d'appliquer aux mœurs et à la conscience ce que j'ai dit de la foi et de la religion ? Que ne puis-je produire ici certains genres de péchés, toujours griefs en quelque sujet que ce soit, dès qu'ils sont volontaires, mais que l'ignorance nous fait mettre souvent au nombre des petits péchés ? Combien en pourrais-je compter d'autres dont nous mesurons la grièveté, ou la légèreté, non suivant ce qu'ils sont en effet dans les conjonctures présentes, mais selon nos idées et les désirs de notre cœur ? Sénèque disait un beau mot : Que nous n'estimons grands certains dons de la fortune et certains établissements du monde, que parce que nous sommes petits : *Ideomagna aestimamus, quia parvisumus*. Mais ici, au contraire, il y a mille choses qui ne nous paraissent petites que parce que notre aveuglement est grand. Ce n'est point une simple réflexion que je fais, c'est une règle que je vous propose et une règle nécessaire dans la conduite de la vie. Oui, chrétiens, je dis qu'il y a certains genres de péchés où nous nous trompons toujours quand nous les supposons légers, parce qu'ils ne sont jamais tels dans l'idée de Dieu. Ainsi cet abominable péché, ce péché honteux que saint Paul nous défend de nommer, est-il toujours un sujet de damnation, dès qu'il est accompagné d'un consentement libre. Opinion constante et si autorisée parmi les théologiens, que ce ne serait pas seulement une témérité de la contredire, mais un scandale. Dans l'impu-

reté, dit le savant Guillaume de Paris, rien de léger, rien de véniel. Cependant qui le sait ? qui de vous en est persuadé ? qui de vous a pris soin de s'en instruire ? combien y a-t-il là-dessus d'erreurs répandues dans le monde ? et, par une suite nécessaire, combien de crimes se commettent tous les jours, dans la fausse et malheureuse prévention que ce ne sont point des fautes qui attirent la haine de Dieu ? J'ajoute qu'il y a d'autres péchés, tantôt griefs, tantôt légers, mais dont nous ne mesurons la malice que selon les divers intérêts qui nous gouvernent. Avons-nous fait au prochain l'injure la plus atroce ? ce n'est rien, à nous en croire : mais nous a-t-il offensés ? la moindre injure que nous en avons reçue est un monstre à nos yeux. Jamais l'agresseur a-t-il reconnu tout le tort qu'il a, et jamais l'offensé est-il convenu du peu de tort qu'on lui a fait ? L'un l'augmente et l'autre le diminue, chacun comme l'amour-propre et sa passion l'inspirent. Jusque dans le tribunal de la pénitence, où nous prétendons agir avec Dieu de bonne foi, combien de railleries et de médisances, combien de paroles piquantes que l'on compte pour des bagatelles, et sur quoi l'on ne daigne pas même s'expliquer ? Est-ce qu'elles sont toutes en effet de ce caractère, et qu'il n'y en ait presque aucune qui puisse nous causer de justes remords ? Est-ce que nous voulons mentir au Saint-Esprit, et les dissimuler malgré les remords de la conscience ? Non, chrétiens, mais c'est que nous sommes aveugles, et que notre aveuglement nous empêche de les apercevoir et d'en être touchés.

Quel remède, mes chers auditeurs, et quel parti prendre pour se garantir des suites d'un aveuglement si pernicieux ? Ah ! Seigneur, vous me l'avez appris : c'est de me contenir dans les bornes d'une exacte et entière soumission à votre loi ; c'est de ne me permettre quoi que ce soit qui puisse en quelque sorte blesser votre loi ; c'est de n'affecter jamais une fausse liberté, qui si souvent, lors même que je l'ignorais, et parce que je l'ignorais, m'a rendu prévaricateur de votre loi. Voilà le moyen, ô mon Dieu, dont vous m'avez pourvu, et que je dois mettre en œuvre : sans cela ma perte est inévitable. Car il faudrait, pour me garantir des chutes fatales dont je suis menacé, ou que mon aveuglement cessât, ou qu'une étude constante et assidue de mes devoirs suppléât aux lumières qui me manquent. De n'être plus aveugle, ni exposé aux erreurs de mon esprit, c'est ce que je ne puis espérer : car étant pécheur, telle est ma triste destinée ; et comme il ne dépend pas de moi d'être exempt de toutes les faiblesses de la concupiscence, aussi

ne puis-je être dans cette vie absolument dégagé des ténèbres de l'ignorance, puisque c'est une peine de mon péché. De combattre cette ignorance par des réflexions continuelles sur le nombre et la qualité de mes devoirs, il est vrai que je le puis : mais le ferai-je toujours ? et quand je le ferais, aurai-je toujours assez de lumières pour y réussir, c'est-à-dire, pour connaître clairement et distinctement ce qui est d'une obligation rigoureuse, et ce qui ne l'est pas ? et quand enfin je le connaîtrais, aurai-je toujours assez de force et assez de résolution pour agir selon mes connaissances ? Ah ! Seigneur, il est bien plus court et bien plus sûr de m'interdire tout péché, de quelque nature qu'il puisse être. Outre que j'aurai l'avantage d'en être plus agréable à vos yeux ; outre que je me ferai un mérite de vivre dans un plus parfait attachement à vos volontés ; outre que ce sera une consolation pour moi de penser que je suis du nombre de vos fidèles serviteurs, ou que je tâche au moins à vous servir comme eux (motif à quoi je dois être plus sensible qu'à toutes les récompenses que je pourrais attendre de vous), je n'aurai plus besoin, quand il s'agira de votre loi, de l'examiner de si près, ni de chercher tant d'éclaircissements et d'aller à tant de conseils, qui souvent me flattent au lieu de m'instruire, ou qui m'embarrassent au lieu de me calmer. Cette exactitude, cette régularité dans les plus petites choses, me tiendra lieu de tout le reste. Avec cela je pourrai compter sur vous et sur moi-même : sur vous, parce que vous vous êtes engagé à combler de vos grâces une âme qui vous donne tout sans réserve ; sur moi-même, parce que j'aurai le plus assuré préservatif contre ma fragilité naturelle et contre le penchant de mon cœur.

Heureux, mes frères, si vous entrez dans ces sentiments ! Méditez bien cette maxime de saint Bernard, que ce serait un miracle, si celui qui se permet tout ce qui lui est permis ne se laissait pas emporter à ce qui lui est défendu. Souvenez-vous de cet oracle du Saint-Esprit, que quiconque méprise les petites choses tombe peu à peu, et même sans y prendre garde, dans les grandes. N'oubliez jamais que vous êtes faibles, et que vous ne pouvez mieux vous précautionner contre le péché, qu'en évitant jusqu'à l'ombre même du péché. Enfin, mettez-vous en état d'entendre de la bouche de Jésus-Christ cette consolante parole : Venez, bon serviteur ; parce que vous m'avez été fidèle en peu de chose, prenez possession de mon royaume céleste, et goûtez-y une félicité éternelle. Puissions-nous tous y parvenir, chrétiens ! c'est ce que je vous souhaite, etc,

SERMON POUR LE JEUDI DE LA TROISIÈME SEMAINE.

SUR LA RELIGION ET LA PROBITÉ.

ANALYSE.

SUJET. *Tous ceux qui avaient des malades de diverses maladies les amenaient à Jésus, et il les guérissait tous en les touchant. Or, les démons sortaient de plusieurs possédés, criant et disant : Vous êtes le Fils de Dieu. Mais il les reprenait, et ne leur permettait pas de parler, parce qu'ils savaient qu'il était le Messie.*

C'est le témoignage que rendaient les démons au Fils de Dieu : mais témoignage que ce Dieu-Homme méprise et qu'il rejette, parce que ce n'était qu'un témoignage forcé, et que, tandis qu'ils semblaient l'honorer d'une part, ils le blasphémaient de l'autre et le renouçaient. En vain donc rendons-nous à Dieu un culte apparent, si dans la pratique nous démentons par nos mœurs ce que nous confessons de bouche, et si nous n'en devenons pas plus fidèles à nos devoirs. Je dis même aux devoirs les plus communs de la société, et les plus ordinaires dans l'usage de la vie et le commerce du monde. C'est ce qui m'engage à vous faire voir dans ce discours le rapport nécessaire qu'il y a entre la religion et la probité.

DIVISION. Quoique la probité, selon le monde, et la religion, soient très-différentes, et dans leurs principes, et dans leur objet, et dans les fins qu'elles se proposent, la liaison néanmoins est si étroite entre l'une et l'autre, qu'à les prendre dans toute l'étendue qu'elles doivent avoir, on peut dire absolument qu'elles sont inséparables. Point de probité sans religion : première partie. Point de religion sans probité : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Point de probité sans religion : pourquoi ? 1° parce qu'il n'y a que la religion qui puisse être un principe universel et un fondement solide de tous les devoirs de la probité ; 2° parce que tout autre motif que celui de la religion n'est point à l'épreuve de certaines tentations, où la vraie probité se trouve sans cesse exposée ; 3° parce que quiconque a secoué le joug de la religion, n'a plus de peine à s'émanciper de toutes les autres lois qui pouvaient le retenir dans l'ordre, ni à se défaire de tous les engagements qu'il a dans la société humaine, et sans lesquels la probité ne peut subsister.

1° La religion est le seul principe sur quoi tous les devoirs qui font la vraie probité peuvent être solidement établis. Car c'est la religion, dit saint Thomas, qui nous lie à Dieu ; et c'est en Dieu, comme dans leur centre, que sont réunis tous les devoirs qui lient les hommes entre eux par le commerce d'une étroite société. Ainsi, en vertu de la loi que j'ai reçue et que je me fais de servir Dieu, je rends à chacun, par une conséquence nécessaire, tout ce qui lui est dû, parce qu'en Dieu seul je trouve ce qui m'oblige à tout cela.

En effet, c'est cette vue de Dieu et de sa loi, cette vue de conscience, qui fait que je me soumets et que je ne manque à rien. Et voilà la preuve dont se servait Tertullien, pour convaincre les païens qu'ils devaient regarder notre religion comme une religion utile à la sûreté et au bien commun. Car c'est cette religion, leur disait-il, qui nous apprend à prier pour vos Césars, à servir fidèlement dans vos armées, à payer exactement et sans fraude les tributs et les impôts publics. Et certes, si dans un État toutes choses se traitaient selon les lois du christianisme, quel ordre n'y verrait-on pas et quelle paix ?

Mais que le principe de la religion, ce premier mobile, vienne une fois à être détruit ou altéré dans un esprit, plus de règle ni de conduite, plus d'honnêteté de mœurs, du moins constante et générale. Car sur quoi serait-elle fondée ? Sur la raison ? Mais qu'est-ce que la raison corrompue par le péché et affaiblie par les passions ? et quels scandales arriveraient, si chacun, selon son caprice et selon son sens, se faisait l'arbitre de ce qu'il peut, de ce qu'il doit, de ce qui lui appartient, de ce qui lui est permis ? C'est pour cela que dans les affaires du monde, dans les traités, on exige des serments, qui sont des protestations publiques et solennelles de religion : preuve, dit saint Chrysostome, que sans le sceau de la religion, on ne croit pas pouvoir compter sur la raison des hommes.

J'en appelle à votre propre sentiment. Qui de vous voudrait que sa vie et sa fortune fussent entre les mains d'un homme sans religion ? Un athée même se confiera plutôt à un homme qui a de la religion, qu'à un impie comme lui.

Vous me direz qu'indépendamment de la religion, il y a un certain amour de la justice que la nature nous a inspiré. Mais sans examiner quel serait cet amour de la justice, y aurait-il beaucoup d'hommes dans le monde qui s'en piquassent, s'ils étaient persuadés qu'il n'y a ni Dieu ni religion ? Je me regarderais alors moi-même comme ma fin, et, par une conséquence nécessaire, je rapporterais tout à moi, et je croirais avoir droit de sacrifier tout pour moi. Et c'est ici que je dois vous faire remarquer l'extravagance de cette politique malheureuse dont un faux sage de ces derniers siècles s'est glorifié d'être l'auteur. Politique qui ne reçoit point de religion, qu'autant qu'il en faut pour bien faire son personnage selon le monde, et qui n'en retient que l'apparence et la figure. Sans employer bien d'autres preuves contre une si détestable maxime, je me contente de dire que cette damnable politique se détruit par elle-même. Car elle reconnaît au moins la nécessité d'une religion apparente pour contenir les peuples dans le devoir, et par-là même elle convient que la raison seule n'est pas capable d'entretenir dans le monde cette probité qui le doit régler. D'où je conclus, moi, la nécessité d'une vraie religion, puisque la vraie probité ne peut être fondée sur le mensonge.

2° Tout autre motif que celui de la religion n'est point à l'épreuve de certaines tentations délicates, où le devoir et la probité se trouvent sans cesse exposés. J'appelle tentations délicates, lorsque l'intérêt et la justice sont en compromis, et qu'on peut aux dépens de l'une ménager l'autre. N'est-ce pas là que nous voyons tous les jours la raison succomber, si elle n'est soutenue par la religion ? et de là tant de désordres dans tous les États et toutes les conditions de la vie, parce que dans tous les États et toutes les conditions il y a peu de religion.

Aussitôt que le démon vint tenter Jésus-Christ, par où ce Dieu-Homme surmonta-t-il la tentation? par la religion : *Domine Deus tuum adorabis*. Au contraire, manquons de religion, il n'y aura point de tentation, point d'intérêt qui ne nous surmonte. Et cela est encore plus vrai d'un déserteur de la foi, lequel après avoir eu autrefois de la religion, n'en a plus maintenant. Car, que ne peut-on pas craindre d'un homme qui s'est défait de la crainte de son Dieu?

3° Un homme sans religion n'a donc plus de peine à s'émanciper de toutes les autres lois qui pouvaient le retenir dans l'ordre, ni à renoncer aux engagements les plus inviolables qu'il a dans la société humaine, et sans quoi la probité ne peut subsister. Engagements de dépendance, engagements de justice, engagements de fidélité, engagements même du sang et de la nature. Ce qui apprend aux rois et à tous les maîtres du siècle à ne point souffrir après d'eux de libertins. Ce qui nous apprend à les combattre nous-mêmes, ou à les fuir. Honorons notre religion. Tandis qu'elle subsistera dans nous, Dieu sera avec nous; ou si le péché le fait perdre, nous aurons toujours une voie pour le retrouver. Mais si nous laissons éteindre cette lumière, quelle sera notre ressource?

DEUXIÈME PARTIE. Point de religion sans probité, je dis de vraie religion. Car toute notre religion sans la probité n'est 1° qu'un fantôme de religion, 2° qu'un scandale de religion.

1° Fantôme de religion. Si quelqu'un de vous, disait saint Jacques, croit avoir de la religion, et que néanmoins il ne réprime pas sa langue, qu'il sache que sa religion est vaine : *Hujus vana est religio*. Or, si l'Apôtre a pu parler ainsi de la médisance, que sera-ce de mille désordres encore plus essentiels qui détruisent entièrement la probité dans le commerce des hommes, et que certains hommes prétendraient néanmoins pouvoir accorder avec la religion?

Comme la grâce suppose la nature, et que la foi est entrée pour ainsi dire sur la raison, aussi la religion a-t-elle pour base la probité. Car elle veut, dit saint Jérôme, un sujet digne d'elle et digne de Dieu. Être juste, être fidèle, être désintéressé, être sans reproche dans l'estime du monde; et pour soutenir, pour sanctifier toutes ces vertus, avoir de la religion et être chrétien, voilà l'ordre invariable, et auquel il faut que la religion se conforme. Sans cela Dieu réprouve votre culte; et comment agréerait-il ce qui même devant les hommes est condamnable? Mais nous renversons cet ordre, et nous nous formons de grandes idées de religion qui ne sont appuyées sur rien, parce qu'en même temps nous négligeons les premiers devoirs de la fidélité et de la justice. Qu'est-ce que cela, sinon un fantôme?

2° Scandale de religion. Car c'est ce qui expose la religion au mépris et à la censure, ce qui donne au libertinage une espèce de supériorité et d'ascendant sur elle. Je sais qu'il faudrait distinguer la religion, de ceux qui la professent; mais le monde est-il assez équitable pour faire cette distinction? Quand donc on voit des chrétiens sans probité, c'est-à-dire intéressés, colères, violents, vindicatifs, impitoyables, dissimulés, artificieux, fourbes, imposteurs, quel avantage l'impie n'en tire-t-elle pas?

Mais ayons de la probité; soyons bienfaisants, doux, affables, prévenants, humbles, intègres, modestes, patients, sans détours, sans artifices, sans ostentation, sans hauteur, c'est ce qui édifiera plus le monde que toutes nos ferveurs et toutes nos pénitences. Tel est, Seigneur, le témoignage que vous attendez de nous: et quelle honte pour un chrétien de ne pas faire au moins en partie, par la pureté de ses mœurs, ce que tant de martyrs ont fait par leur inébranlable constance au milieu des plus rigoureux tourments!

Omnes qui habebant infirmos variis languoribus, ducebant illos ad Jesum. At ille singulis manus imponens, curabat eos. Exhibant autem demonia a multis, clamantia et dicentia: Quia tu es Filius Dei. Et increpans non sinebat ea loqui, quia sciebant ipsum esse Christum.

Tous ceux qui avaient des malades de diverses maladies les amenaient à Jésus, et il les guérissait tous en les touchant. Or les démons sortaient de plusieurs possédés, criant et disant: Vous êtes le Fils de Dieu. Mais il les repreyait, et ne leur permettait pas de parler, parce qu'ils savaient qu'il était le Messie. (*Saint Luc*, chap. ix, 40.)

C'est le témoignage que rendent au Sauveur du monde, dans notre Evangile, ces esprits de ténèbres à qui il faisait sentir son souverain pouvoir en les chassant des corps, et dont il était venu sur la terre renverser l'injuste domination. Témoignage certain, puisqu'ils savaient, et qu'ils avaient appris par de si sensibles épreuves ce qu'il était: *Quia sciebant ipsum esse Christum*¹. Témoignage public, puisqu'ils le disaient et qu'ils le faisaient si hautement entendre: *Clamantia et dicentia: Quia tu es Filius Dei*¹. Témoignage d'autant plus glorieux au Fils de Dieu, que c'étaient ses ennemis mêmes qui reconnaissaient sa toute-puissante vertu, et qui publiaient sa divinité: *Exibant autem demonia*². Mais témoignage que cet Homme-Dieu méprise et qu'il rejette, parce que ce n'était, après tout, qu'un témoignage forcé, et qu'il ne partait pas d'un vrai sentiment de religion: *Et increpans*

*non sinebat ea loqui*³. Car s'ils obéissaient à ses ordres en sortant des possédés, c'est qu'ils ne pouvaient résister à sa parole; et tandis qu'ils l'honoraient d'une part, ou qu'ils semblaient l'honorer, en l'appelant Fils de Dieu, ils le blasphémaient de l'autre et ils le renouaient, en s'opposant de toutes leurs forces à l'établissement de sa loi. En vain donc, mes frères, pour en venir à nous-mêmes, adorons-nous Dieu ou prétendons-nous l'adorer, si nous ne l'adorons en esprit et en vérité. En vain lui rendons-nous un culte apparent, si, dans la pratique, nous démentons par nos mœurs ce que nous confessons de bouche. En vain sommes-nous chrétiens, ou nous disons-nous chrétiens, si nous ne le sommes que de nom, et si nous n'en devenons pas plus fidèles à nos devoirs. Et quand je dis nos devoirs, je n'entends pas seulement certains devoirs de religion, mais les devoirs les plus communs de la société, et les plus ordinaires dans l'usage de la vie et dans le commerce du monde. C'est de là même aussi que je tire le sujet de ce discours; et, prenant la matière en général, je veux vous faire voir le rapport nécessaire qu'il y a entre la religion et la probité; je veux vous donner une parfaite idée de l'une et de l'autre, en vous démontrant la dépendance

¹ Luc., iv, 40. — ² Ibid., iv, 41.

³ Luc., iv, 41.

mutuelle qu'elles ont l'une de l'autre. Puissiez-vous, sur ce plan, régler désormais toute la conduite de votre vie ! C'est pour cela que j'implore le secours du Ciel, et que je m'adresse à Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

Avoir de la probité selon le monde, et avoir de la religion, ce sont deux choses qu'on a de tout temps distinguées, et qui sont en effet très-différentes, soit qu'on les considère dans leurs principes, soit qu'on en juge par leurs objets, soit qu'on ait égard aux fins qu'elles se proposent. Car la probité selon le monde semble n'être tout au plus qu'un effet de la raison, et la religion est le plus grand ouvrage de la grâce. La probité selon le monde est bornée à quelques devoirs de société, qu'elle règle entre les hommes, et la religion est occupée aux plus saints exercices du culte de Dieu. La probité selon le monde n'envisage rien que de mortel et de périssable, et la religion porte ses vues et ses espérances jusque dans l'éternité. Cependant j'ose avancer une proposition dont quelques-uns ne comprendront pas d'abord toute la vérité, mais dont j'espère que la suite de ce discours les convaincra ; car je prétends que la probité et la religion, toutes différentes et quelquefois même tout opposées qu'elles paraissent, ont néanmoins entre elles une liaison très-étroite, jusque-là qu'à les prendre dans toute l'étendue qu'elles doivent avoir, on peut dire absolument qu'elles sont inséparables. Pourquoi ? concevez, s'il vous plaît, ces deux pensées : parce qu'il est impossible qu'un homme qui n'a point de religion ait une véritable probité ; et qu'il n'est pas plus possible qu'un homme qui n'a pas le fonds d'une vraie probité, ait une solide religion. Ces deux maximes ont besoin d'éclaircissement ; mais l'éclaircissement que je vais leur donner en doit être la preuve. Point de probité sans religion : c'est la première partie ; point de religion sans probité : c'est la seconde. Mais la probité avec la religion, ou la religion avec la probité, voilà ce qui fait, selon Dieu et selon le monde, l'homme de bien, et ce que j'ai présentement à développer.

PREMIÈRE PARTIE.

Je l'ai dit, chrétiens, et il faut que le monde malgré lui le reconnaisse, que sans la vertu de religion, qui nous assujettit à Dieu et à son culte, il n'y a point de véritable probité parmi les hommes. Voici les raisons sur quoi je fonde cette importante maxime. Premièrement, parce qu'il n'y a que la religion qui puisse être une règle certaine, un principe universel et un fon-

dement solide de tous les devoirs qui font ce caractère de probité dont je parle. Secondement, parce que tout autre motif que celui de la religion n'est point à l'épreuve de certaines tentations délicates, où la vraie probité se trouve sans cesse exposée. Enfin, parce que quiconque a secoué le joug de la religion n'a plus de peine à s'émanciper de toutes les autres lois qui pouvaient le retenir dans l'ordre, ni à se défaire de tous les engagements qu'il a dans la société humaine, et sans lesquels la probité ne peut subsister. Je vais vous faire entendre ces trois pensées.

Je dis que la religion est le seul principe sur quoi tous les devoirs qui font la vraie probité peuvent être sûrement établis. C'est la doctrine du docteur angélique saint Thomas, dans sa *Seconde seconde*, question quatre-vingt-unième. Car la religion, dit-il, dans la propriété même du terme, n'est rien autre chose qu'un lien qui nous tient attachés et sujets à Dieu, comme au premier être. Or dans Dieu, ajoute ce saint docteur, sont réunis, comme dans leur centre, tous les devoirs et toutes les obligations qui lient les hommes entre eux par le commerce d'une étroite société. Il est donc impossible d'être lié à Dieu par un culte de religion, sans avoir en même temps avec le prochain toutes les autres liaisons de charité et de justice, qui font même, selon l'idée du monde, ce qui s'appelle l'homme d'honneur. Ainsi, chrétiens, quand Dieu nous commande de l'adorer et de ne servir que lui seul : *Dominum Deum adorabis, et illi soli servies* ¹ ; bien loin que cette restriction, *lui seul*, exclue aucun des devoirs de la vie civile, elle les embrasse tous ; bien loin qu'elle les affaiblisse, elle les affermit tous ; bien loin qu'elle préjudicie à ce que les hommes sont en possession d'exiger les uns des autres, elle le maintient dans toute sa force, et elle l'autorise dans toute son étendue. Car, en vertu de la loi que j'ai reçue et que je me suis faite de servir un Dieu, je rends à chacun, par une conséquence nécessaire, ce qui lui est dû, l'honneur à qui appartient l'honneur, le tribut à qui je dois le tribut ; je suis fidèle à mon roi, obéissant à mes supérieurs, respectueux envers les grands, modeste envers mes égaux, charitable à l'égard des pauvres ; j'ai du zèle pour mes amis, de l'équité pour mes ennemis, de la modération pour moi-même : pourquoi ? parce que dans Dieu seul je trouve ce qui m'oblige à tout cela, mais d'une manière qui ne peut être qu'en Dieu, et qui ne se trouve point hors de Dieu.

En effet, je considère en Dieu tous ces devoirs

¹ Deut., vi, 13.

comme autant de dépendances du culte suprême dont je lui suis redevable, et par conséquent comme autant de points de conscience essentiels à mon salut. Or, cette vue de conscience et de salut est la grande règle qui fait que je me soumetts, que je me captive, que j'use, s'il est besoin, de sévérité et de rigueur contre moi-même, pour me réduire à la pratique de toutes ces obligations. Et voilà, chrétiens, la sainte et divine morale que Tertullien proposait aux infidèles et aux païens, pour leur faire comprendre la pureté de notre religion, et pour effacer les fausses idées qu'ils en avaient. Il leur faisait voir que, bien loin qu'ils en dussent former aucun soupçon ni avoir aucun ombrage, ils la devaient regarder comme une religion utile à la sûreté et au bien commun. Car c'est, leur remontrait-il, cette religion qui nous apprend à faire tous les jours des vœux à notre Dieu pour la prospérité de vos Césars, lors même qu'ils nous persécutent, et à offrir pour eux le sacrifice de nos autels, au même temps qu'ils sacrifient le sang de nos frères à la rigueur de leurs édits. C'est cette religion qui nous apprend à servir dans vos armées avec une fidélité sans exemple, puisque vous êtes obligé de reconnaître que vous n'avez pas de meilleurs soldats que les chrétiens. C'est cette religion qui nous apprend à payer exactement et sans fraude les tributs et les impôts publics; jusques-là que les bureaux de vos recettes (c'est l'expression de Tertullien) rendent grâces de ce qu'il y a des chrétiens au monde, parce que les chrétiens s'acquittent de ce devoir par principe de conscience et de piété : *Hinc est quod vectigalia vestra gratias christianis agunt, utpote debitum ex fide dependentibus*. Ces paroles sont admirables. Et en effet, si dans un État toutes choses se traitaient selon les lois du christianisme; si les peuples y obéissaient en chrétiens, et si ceux qui les gouvernent les gouvernaient en chrétiens; si la justice y était rendue, si l'on y exerçait le commerce, si les emplois et les charges s'y administraient selon la conduite toute pure et l'inspiration de l'esprit chrétien, quel ordre n'y verrait-on pas, et quelle paix? marque évidente, dit saint Augustin, non-seulement de la vérité, mais de la nécessité de notre religion. Et c'est encore par là qu'entre les différentes sectes de la religion chrétienne, le parti catholique, qui est le parti de la vérité, s'est de tout temps distingué du parti de l'erreur. Car pourquoi, par exemple, les hérésies ont-elles toujours fait naître les désordres, et pourquoi ont-elles suscité, dans tous les lieux où elles se sont élevées, la

révolte des sujets contre les puissances légitimes, sinon, dit le savant Pic de la Mirande, parce qu'il est impossible de dégénérer de la vraie religion sans dégénérer de la vraie probité? Or, quel est le premier devoir de la probité, si ce n'est de se soumettre à l'autorité?

Il faut donc considérer la religion dans le cœur de l'homme, comme le premier mobile dans l'univers. Prenez garde, s'il vous plaît, chrétiens : ce Ciel que nous appelons premier mobile, a une vertu si puissante, qu'il fait rouler avec soi tous les autres cieus, qu'il répand ses influences jusques dans le sein de la terre, et qu'il entretient par son action et par son mouvement toute l'harmonie du monde. Si ce premier mobile s'arrêtait, disent les philosophes, toute la nature serait dans le trouble et dans la confusion. De même, quand le principe de la religion vient une fois à être détruit ou alléré dans un esprit, il n'y faut plus chercher de règle ni de conduite, plus d'honnêteté de mœurs, du moins constante et générale : remarquez bien ces deux termes, constante et générale, qui comprennent tout. Car sur quoi serait fondée cette honnêteté? sur les seules vues de la raison? Ah! chrétiens, vous êtes trop éclairés et trop bien instruits du mérite des choses, pour croire que la raison seule, dans l'état où elle est réduite, c'est-à-dire corrompue par le péché, affaiblie par les passions, sujette comme elle à se prévenir et à s'aveugler, puisse maintenir l'homme dans une innocence entière et irréprochable. Vous avez trop de pénétration pour ne pas voir les scandales qui arriveraient, si les devoirs de la société humaine dépendaient uniquement de l'idée que chacun s'en forme, et l'horrible renversement qui s'ensuivrait, si chacun, selon son caprice et selon son sens, se faisait l'arbitre de ce qu'il peut, de ce qu'il doit, de ce qui lui appartient, de ce qui lui est permis; en sorte que sa raison lui tint lieu d'un tribunal souverain au-dessus duquel il n'en reconnût point d'autre, et dont il n'y eût aucun appel. Je ne veux que vous-même pour en juger. Cette raison sans religion, combien d'injustices n'autoriserait-elle pas? combien de trahisons et de fourberies ne trouverait-elle pas moyen de justifier? à combien de crimes ne donnerait-elle pas le nom de vertu?

C'est pour cela, dit saint Chrysostome (ceci est remarquable), c'est pour cela que, dans les affaires du monde les plus importantes, dans les traités d'alliance et de paix, dans les premières charges d'un État, dans l'administration même de la justice ordinaire, on exige des serments,

qui sont des protestations publiques et solennelles de religion : pourquoi ? parce que, sans le sceau de la religion, on ne croit pas pouvoir s'assurer de la raison des hommes, et parce que les hommes mêmes, qui connaissent fort bien le faible de leur raison, se défient toujours les uns des autres, à moins que cette raison qu'ils ont pour suspecte n'ait, pour ainsi dire, une caution supérieure et un garant, qui est la religion. Car qu'est-ce en effet que le serment et le jurement dans la doctrine des théologiens, sinon une espèce de caution que nous fournit la religion même, pour pouvoir répondre aux autres de notre raison ? Or cela s'est pratiqué généralement dans toutes les nations et dans tous les siècles. Autre preuve, dit saint Chrysostome, pour confondre le libertinage et pour détruire cette prétendue suffisance de la raison, dont l'impiété se glorifie. Aussi, chrétiens, consultez votre propre expérience : y a-t-il personne de vous qui voulût que sa vie et sa fortune fussent entre les mains d'un homme sans religion ? Quelques lumières qu'il ait, quelque raison qu'il fasse paraître, dès là que je sais qu'il n'a point de Dieu, ne m'estimerai-je pas malheureux qu'il fût le maître de mes intérêts, et n'éviterai-je pas toujours, autant qu'il est en moi, d'avoir aucun engagement avec lui ? Au contraire, si je suis convaincu que celui avec qui je traite a de la foi et de la conscience, je ne crains rien ; et un athée, tout athée qu'il est, se confiera plutôt à un homme qui croit en Dieu, qu'à un libertin et un impie comme lui. Providence adorable, c'est ainsi que vous éclatez jusque dans l'impiété, et que malgré nous nous concevons de l'horreur pour l'irréligion, qui non-seulement se contredit et se condamne, mais s'abhorre elle-même.

Vous me direz qu'indépendamment de toute religion, il y a un certain amour de la justice que la nature nous a inspiré, et qui suffit au moins pour former un caractère d'honnête homme selon le monde. Je sais, chrétiens, que cela se dit, et que c'est le prétexte spécieux dont le libertinage le plus raffiné se sert pour conserver encore quelque reste d'estime et de bonne opinion parmi les hommes. Mais c'est un prétexte qui n'a jamais trompé que les simples, et dont il est aisé d'apercevoir l'illusion. Car, sans examiner quel serait cet amour de la justice abandonné à la discrétion de la bonne ou mauvaise foi de chaque particulier, je vous demande, chrétiens, où l'on trouverait dans le monde des hommes qui se piquassent d'un grand zèle pour la justice, s'ils étaient une fois persuadés qu'il

n'y a ni Dieu ni religion ? Y en aurait-il beaucoup ? un ambitieux, un sensuel, un avare, serait-il beaucoup touché de cette idée de justice séparée de la connaissance de Dieu ? et ces honnêtes gens prétendus du monde, comment en useraient-ils ? Car enfin, s'il n'y avait point de religion, et que je n'eusse plus devant les yeux ce premier Être qui me régit et qui me gouverne, je me regarderais moi-même comme ma fin ; et par un dérèglement de raison, qui deviendrait néanmoins alors comme raisonnable, je rapporterais tout à moi : mon intérêt, mon plaisir, ma satisfaction, ma gloire, seraient mes divinités ; et je prétendrais avoir droit de leur sacrifier toutes choses : pourquoi ? parce que je ne verrais plus rien au-dessus de moi, ni hors de moi, de meilleur que moi. Et n'est-ce pas ainsi que vivent les athées, qui n'ont plus nulle créance de la Divinité, se substituant en quelque sorte à la place de Dieu, et n'agissant que pour eux-mêmes, parce qu'ils n'ont point d'autre Dieu qu'eux-mêmes ? Or, dites-moi s'il peut y avoir avec cela quelque probité ? le moyen qu'un homme préoccupé de cette maxime eût de la charité pour le prochain ? le moyen qu'il pût se faire une vertu d'obéir et de dépendre, et qu'il se soumit autrement que par contrainte et par bassesse de cœur ?

Et c'est ici, chrétiens, que je dois vous faire remarquer, non pas l'impiété, mais l'extravagance de cette politique malheureuse dont un faux sage de ces derniers siècles s'est glorifié d'être l'auteur ; politique qui ne reçoit de religion qu'autant qu'il en faut pour bien faire son personnage selon le monde, et qui n'en relie que l'apparence et la figure, pour garder précieusement les bienséances de son état. Car, sans entreprendre de réfuter une maxime si détestable ; sans m'arrêter à la pensée de Guillaume de Paris, qu'une religion feinte et hypocrite est, dans un sens, pire que l'irréligion même ; sans dire qu'elle est plus dangereuse que ne serait un athéisme déclaré, parce qu'on se défie moins d'elle, et qu'elle peut servir à cacher toute sorte de crimes ; sans vous faire observer que c'est parmi les peuples où cette doctrine s'est répandue que les plus noires perfidies ont été plus communes (et Dieu veuille que bientôt il n'en soit pas ainsi de nous !) ; sans parler des désordres qui s'ensuivraient, si les peuples, n'avaient de religion qu'autant que leurs intérêts le demandent, désordres qui montreraient bien jusqu'où va l'égarément des hommes quand ils se détachent une fois de Dieu, et combien ce que dit saint Paul est vrai, que Dieu les livre à un

sens réprouvé ; sans, dis-je, insister là-dessus, il me suffit, chrétiens, que cette damnable politique, en raisonnant contre Dieu, se détruise par elle-même et par son propre raisonnement. Car tout impie qu'elle est, elle reconnaît au moins la nécessité d'une religion apparente pour contenir les peuples dans le devoir ; et, par là même, elle convient que la raison seule n'est pas capable d'entretenir dans le monde cette probité qui le doit régler : d'où je conclus, moi, la nécessité d'une vraie religion ; pourquoi ? parce que la vraie probité ne peut pas être fondée sur le mensonge. Si donc il faut une religion, et s'ils sont eux-mêmes forcés de l'avouer, ils en doivent conséquemment admettre une vraie, à moins qu'ils ne veuillent faire de l'univers ce que Jésus-Christ reprochait aux juifs qu'ils avaient fait du temple de Dieu, c'est-à-dire une caverne de voleurs.

Allons encore plus avant. J'ai dit, chrétiens, qu'il n'y avait que le motif de la religion qui fût à l'épreuve de certaines tentations délicates, auxquelles le devoir et la probité se trouvent sans cesse exposés. Je m'explique, et suivez-moi. J'appelle tentations délicates celles qui attaquent le cœur par ce qu'il a de plus sensible, qui opposent un intérêt puissant à l'intégrité d'une conscience faible, et qui mettent la raison en compromis avec une forte passion. Tentation délicate, par exemple, lorsqu'il ne dépend, pour avoir l'approbation et l'estime du monde, que d'embrasser le parti de l'injustice, et qu'en tenant ferme pour la vérité, on s'attire le mépris et la haine. Tentation délicate, quand, pour agir en homme de bien, il faut résister à l'autorité et au crédit, et risquer même sa fortune et toutes ses espérances. Tentation délicate, quand on voit entre ses mains un profit considérable mais injuste, et qu'en donnant à telle affaire une fausse couleur, ou en prenant certaines mesures, on la peut faire réussir à son avantage. Tentation délicate, lorsque aux dépens d'un misérable ou d'un inconnu, on peut servir un ami, ou que, pour perdre un ennemi, on n'a qu'à s'écouter un peu plus, et qu'à suivre les sentiments de son cœur. Tentation délicate, lorsque, franchissant un pas hors des bornes de cette raison sévère et scrupuleuse qui nous arrête, on se met en état d'être tout et de parvenir à tout. En un mot, tentation délicate, lorsqu'on se trouve en pouvoir de faire le mal sans en craindre les conséquences, ou parce que l'on est au-dessus des jugements du monde et de la censure, ou parce que, la corruption étant si générale, on se promet d'avoir des approbateurs et des

flatteurs jusque dans le crime. N'est-ce pas là et en mille autres conjonctures, que nous voyons la raison la plus droite, à ce qu'il paraît, succomber néanmoins à la tentation, si elle n'est soutenue par la religion ? Car il est aisé, comme remarque saint Ambroise, de trouver dans le monde des hommes religieux sur leur devoir, quand leur devoir n'est combattu par nul intérêt contraire. C'est alors qu'on parle hautement, qu'on prononcè des oracles, qu'on se déclare pour la vertu et la probité ; et je conçois bien que cette probité peut être un fruit de la raison humaine : mais de voir des hommes d'une probité et d'une vertu qui se soutienne sans exception contre tout intérêt, des hommes d'honneur quand il en doit tout coûter pour l'être, des hommes équitables contre eux-mêmes, et aussi déterminés à faire faire aux autres justice d'eux-mêmes qu'à ne se la pas faire à eux-mêmes des autres ; ah ! chrétiens, c'est une espèce de miracle où la religion doit venir au secours de la raison ; et, sans ce miracle, point de probité.

De là vient que dans le siècle où nous vivons (pardonnez-moi cette réflexion, que je fais, non par un esprit de critique, mais par un sentiment de zèle), de là vient que dans notre siècle on se laisse aller à tant de désordres dont auraient rougi les païens mêmes. De là vient que presque tous les états sont aujourd'hui décriés, et qu'on ne s'étonne plus de voir des juges gouvernés par celui-ci, ou gagnés par celle-là. De là vient qu'un homme parfaitement irréprochable dans le maniement des deniers publics, et qui sort les mains pleinement nettes de certains emplois, est presque maintenant pour nous un prodige. Le dirai-je ? de là vient qu'une femme vraiment fidèle commence à devenir bien rare dans le monde ; que dans les conditions les plus honorables il y a tant de pratiques et de menées, tant d'artifices et de détours, à qui je n'oserais, par respect pour cet auditoire, donner le nom qui leur convient, mais que la voix, ou, si vous voulez, que l'indignation publique traite tous les jours de friponneries. De là vient que le sacerdoce, tout spirituel et tout saint qu'il est, est souvent profané par des commerces et des négoces, non-seulement criminels et défendus de Dieu, mais sordides même selon l'opinion commune ; enfin, que le vrai caractère de l'honneur est presque effacé partout. Pourquoi cela ? je vous l'ai dit : parce que, dans la plupart des états et des conditions de la vie, il y a peu de religion. Car, encore une fois, comment voulez-vous que cette femme, que ce

juge, que cet homme d'affaires, en telles rencontres où je puis me les figurer, ne soient pas emportés par la passion qui les domine, si chacun d'eux n'a quelque chose qui l'élève au-dessus de ce milieu si juste et si précis de la raison? Or c'est ce que fait la religion, qui, dans la vue de Dieu, non-seulement nous empêche d'attenter sur le bien d'autrui, mais nous fait même abandonner le nôtre; qui non-seulement triomphe de l'ambition, mais nous porte encore à l'abaissement et à l'humiliation; qui non-seulement réprime les désirs criminels de la chair, mais nous détache même des commodités et des aises de la vie, c'est-à-dire qui, faisant faire à l'homme au delà de ce que la raison lui commande, le rend victorieux de tout ce que la tentation lui peut suggérer.

Et voilà, chrétiens, ce que nous avons vu dans la personne de Jésus-Christ. Le démon lui montrant tous les royaumes de la terre, lui promet de l'en rendre maître, s'il voulait se prosterner seulement une fois devant lui. C'était une tentation bien forte : mais que fit le Sauveur? Il se servit de la religion contre une attaque si dangereuse ; et sans autre défense que celle-ci : *Scriptum est : Dominum Deum tuum adorabis* ¹ ; Il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, il confondit son ennemi. Il ne lui dit point tout ce que la philosophie et le monde auraient pu répondre à la proposition que lui faisait cet esprit tentateur ; car de quel secours peut être la morale et la philosophie, quand il s'agit d'un royaume et même de plusieurs? Mais parce que le royaume du Fils de Dieu n'était pas de ce monde, il l'arrêta par ces paroles : *Dominum Deum tuum adorabis* ; et par là il triompha de lui : *Tunc reliquit eum diabolus* ². Ayons de la religion, chrétiens ; il n'y a point d'intérêt, point de tentation que nous ne puissions aisément surmonter : n'en ayons pas, il n'y a point de tentation, point d'intérêt qui ne nous surmonte. Or, si cette maxime est absolument et généralement vraie de tout homme qui n'a point de religion, beaucoup plus l'est-elle d'un déserteur de la foi, lequel, après avoir eu autrefois de la religion, n'en a plus maintenant, mais a secoué le joug, et, dans sa révolte, a dit, aussi bien que l'insidèle Jérusalem : *Non serviam*. Car que ne peut-on pas craindre d'un homme qui s'est défait de la crainte de son Dieu ; et de quoi n'est-il pas capable, puisqu'il a été capable même de s'élever contre le Tout-Puissant? Si le respect dû à ce premier Être n'a pu le retenir, qui l'arrêtera? que ne

méprisera-t-il pas, après avoir méprisé ce que tous les autres révèrent? et quelle conscience ne se formera-t-il pas, après avoir pu s'en former une qui semble l'affranchir du plus inviolable de tous les devoirs, qui est le culte de son Créateur?

De là (et c'est la troisième raison que j'ai ajoutée), de là plus de lois si sacrées qu'il ne foule aux pieds, plus d'engagements si étroits à quoi il ne renonce. Engagements de dépendance : il se soulèvera, si l'occasion le permet, contre les puissances les plus légitimes. Engagements de justice : il ne respectera ni l'innocence ni le bon droit ; et, s'il est nécessaire, il sacrifiera le faible et le pauvre. Engagements de fidélité : il ira, sans hésiter, à la face du magistrat et devant les autels, démentir sa parole et se parjurer. Engagements du sang et de la nature : il vendra, s'il le faut, amis, parents, frères, et père même. Belle leçon, pour vous, rois de la terre, qui vous apprend que rien n'est plus pernicieux dans la cour d'un prince, que ces hommes sans religion. Belle leçon, grands du monde, qui vous apprend à éloigner de vous l'impiété et l'impie. Belle leçon, maîtres du siècle, qui vous apprend à ne souffrir point auprès de vous des domestiques libertins. Belle leçon pour nous, mes chers auditeurs, et pour nous tous, qui nous apprend à n'avoir jamais de liaison avec des gens suspects en matière de créance, et à ne compter pas plus sur eux que sur leur foi ! Si le libertin ose paraître devant nous, s'il ose en notre présence tenir des discours scandaleux, ne le ménageons en rien ; mais soyons aussi courageux à lui résister, à le décréditer, à défendre le Dieu que nous adorons, qu'il est hardi et insolent à l'attaquer. Honorons notre religion ; honorons-la partout et en tout, dans ses mystères, dans son sacrifice, dans ses sacrements, dans ses cérémonies, dans ses observances. Tandis qu'elle subsistera dans nous, Dieu sera avec nous ; ou si le péché nous le fait perdre, nous aurons toujours une voie pour le retrouver. La religion, jusque dans notre péché, nous parlera, nous rappellera, nous tracera le chemin et nous ramènera. Mais si nous laissons éteindre cette lumière, où sera notre ressource ? marchant dans les ténèbres et dans les plus profondes ténèbres, quelles chutes ne ferons-nous pas ? en quels abîmes ne nous précipiterons-nous pas ? sous une vaine montre de probité, à quelle corruption de mœurs et à quels excès ne nous porterons-nous pas ? Point de probité sans religion, mais aussi point de religion sans probité : c'est la seconde partie.

¹ Matth., iv, 10. — ² Ibid., 11.

DEUXIÈME PARTIE.

Comme il y a une espèce d'hypocrisie dont l'effet est de tromper les autres, aussi y en a-t-il une bien plus subtile et plus déliée, qui consiste à se tromper soi-même en matière de religion ; et quoique la première semble avoir plus de malignité, puisqu'elle abuse de ce qu'il y a de plus saint, qui est le culte de Dieu, pour nous faire paraître aux yeux des hommes ce que nous ne sommes pas, il faut néanmoins reconnaître que la seconde est plus dangereuse dans un sens, puisqu'elle ruine le principe fondamental de toute la conduite de l'homme, qui est la juste connaissance des choses, en nous donnant une fausse idée de la religion, et une idée souvent plus difficile à corriger que l'irréligion même. C'est cette seconde espèce d'hypocrisie que j'attaque présentement, et que je réduis à un certain genre de chrétiens, dont ma seule proposition vous marque le caractère ; et qui, sans un dessein prémédité d'imposer au public, sont eux-mêmes dans l'erreur, se flatant qu'ils ont de la religion, et cependant n'ayant pas ce fonds de probité, d'intégrité, de sincérité, que le monde même exige de ceux qui veulent vivre selon ses lois et avec honneur. Car il n'y en a que trop dans cette illusion, et ce sont là ceux à qui je parle. Je prétends qu'une religion sans probité, je dis sans probité dans le sens que le libertinage même et le paganisme l'entendent, c'est-à-dire sans une conduite irréprochable devant les hommes, et sans une exacte régularité à remplir tous les devoirs de la vie civile, n'est qu'un fantôme de religion et qu'un scandale de religion : qu'un fantôme de religion, parce que le fond de la vraie religion lui manque ; qu'un scandale de religion, parce qu'elle ne sert qu'à déshonorer la vraie religion. Deux vérités terribles pour tant de faux chrétiens ; j'expose l'une et l'autre en peu de paroles.

Non, mes chers auditeurs, ce n'est qu'un fantôme de religion qu'une religion sans probité : ainsi l'Écriture le déclare-t-elle dans un point particulier, mais dont la décision juste et solide, quoique d'abord elle semble outrée, peut s'étendre à tous les autres. Le voici : *Si quis putat se religiosum esse, non refrenans linguam suam, sed seducens cor suum, hujus vana est religio*¹ ; ce sont les paroles de saint Jacques dans son épître canonique. Mes frères, disait ce grand apôtre, si quelqu'un de vous croit avoir de la religion, et que néanmoins il ne

réprime pas sa langue, et qu'il lui donne toute liberté de parler, qu'il sache que sa religion est vaine. Prenez garde, chrétiens ; il ne dit pas : Si quelqu'un de vous se licencie en quelques rencontres à parler contre le prochain ; car cela peut quelquefois arriver par faiblesse, par imprudence, par emportement, lors même qu'on a de la religion ; mais l'apôtre dit : Si quelqu'un de vous, ne mettant jamais un frein à sa langue, se fait une habitude de railler l'un, de mépriser l'autre, de censurer celui-ci, de décrier celui-là, et qu'il croie pouvoir accorder cette licence effrénée avec la vraie religion, c'est un aveugle qui s'égare ; et quoique peut-être il ne s'en estime ni moins spirituel ni moins parfait, quoique peut-être il se fasse de ces médisances mêmes un point de religion et de piété, comme si c'était un zèle chrétien qui l'inspirât, je soutiens, moi, et je conclus qu'il n'a qu'une religion imaginaire : *Hujus vana est religio*. Quelle conséquence ! reprend saint Chrysostome ; n'était-ce pas assez de dire que cet homme, en ne retenant pas sa langue, offense sa religion, qu'il blesse la charité, qu'il engage sa conscience et qu'il se rend criminel devant Dieu ? non ; mais prenant la chose dans sa source, l'apôtre prononce absolument que c'est un homme sans religion : *Hujus vana est religio*.

Or, chrétiens, comprenez toute la force de ce raisonnement : s'il est de la foi qu'une pareille erreur, une erreur pratique touchant les saillies et les libertés d'une langue médisante et sans retenue suffit pour détruire dans nous l'esprit de la religion, que sera-ce de ces désordres essentiels qui détruisent entièrement la probité dans le commerce des hommes, et que certains hommes prétendraient néanmoins pouvoir accommoder avec la religion ? Que sera-ce de ces duplicités accompagnées de mille protestations d'amitié et de bonne foi ? Que sera-ce de ces avarices sordides et couvertes d'un voile de désintéressement dont on se pare ? Que sera-ce de ces animosités profondes et invétérées, si contraires à la charité et à la paix, mais à qui l'on donne une fausse couleur de justice ? Que sera-ce de ces excès, de ces emportements, de ces duretés envers le prochain, que l'on justifie par une intention prétendue droite ? Que sera-ce de ces fraudes, de ces chicanes, de ces vexations qui ruinent non-seulement des familles, mais des villes, mais des provinces entières ? Que sera-ce de mille autres désordres qui ne sont que trop connus, et qui rompent tous les liens de la société humaine ? Tout cela est-il compatible avec une religion toute sainte,

¹ Jac., 1, 23.

avec une religion toute parfaite, avec une religion toute divine ? le serait-il même avec le paganisme ? Eh quoi ! Seigneur, un païen eût cru par là renoncer à la religion qu'il professait : avec de telles pratiques, on l'eût, parmi les païens, traité d'anathème ; et, dans un si monstrueux dérèglement de mœurs, nous nous flatterons d'être chrétiens ?

Remontons au principe. Vous me demandez pourquoi la religion a une dépendance si nécessaire de la probité ; et moi je vous réponds que c'est par un ordre établi de Dieu, et que Dieu lui-même en quelque sorte ne peut pas changer. Car, comme la grâce suppose la nature, et que la foi est entée pour ainsi dire sur la raison, aussi la religion a-t-elle pour base la probité. Détruisez la nature, il n'y a plus de grâce ; pervertissez la raison, il n'y a plus de foi ; et ôtez de la société des hommes ce que nous appelons probité, il n'y a plus de religion. En effet, la religion, dit saint Jérôme, veut un sujet digne d'elle et digne de Dieu. Elle nous perfectionne en nous élevant à Dieu ; mais elle suppose dans nous, ou plutôt elle commence dans nous une certaine perfection, qui nous rend tels que nous devons être à l'égard des hommes ; et si nous n'avons ces qualités et ces dispositions, Dieu ne peut agréer notre culte, ni s'en tenir honoré : car ce qui n'est pas même bon devant les hommes, comment le serait-il devant Dieu, dont le jugement est bien encore au-dessus du jugement des hommes ? Être juste, être fidèle, être désintéressé, être sans reproche dans l'estime du monde, ou du moins le vouloir être, travailler à l'être ; et pour soutenir, pour sanctifier toutes ces vertus, avoir de la religion et être chrétien, voilà l'ordre invariable et auquel il faut que la religion se conforme. Mais que faisons-nous ? nous renversons cet ordre, et, par l'illusion la plus déplorable, nous nous formons de grandes idées de religion et de christianisme qui ne se trouvent appuyées sur rien ; parce qu'en même temps nous négligeons les premiers devoirs de la fidélité et de la justice : c'est-à-dire que nous bâtissons sans fondement, ou pour m'exprimer avec saint Paul, que nous bâtissons sur un fondement de paille. Nous voulons construire un édifice de pierres précieuses ; mais nous paraissions devant Dieu semblables à cette statue de Nabuchodonosor, dont parle le prophète Daniel : elle avait la tête d'or et les pieds de terre. Cette tête d'or représente la religion et ces pieds de terre nos actions. Or qu'est-ce que cela, sinon un fantôme et une chimère ? car une chimère, dans la signification même du

terme, marque un composé d'espèces différentes qui n'ont ensemble nulle liaison et nul rapport : un visage d'homme avec un corps de bête. C'est ainsi que les fables l'ont figurée ; et ce qui est impossible dans la nature, n'est-ce pas ce que nous voyons, et ce que nous déplorons dans la conduite de la plupart des chrétiens ? Combien peuvent dire comme saint Bernard, mais avec un tout autre sujet que saint Bernard : Je suis la chimère de mon siècle, ou plutôt la chimère du christianisme. J'honore Dieu, mais j'offense les hommes ; j'ai des sentiments de piété, mais je parle, j'agis en mille occasions avec moins de droiture et moins de raison que les plus impies ; j'ai du zèle pour certaines œuvres d'éclat et de surérogation, et je n'en ai point pour des œuvres de nécessité et d'obligation ; je suis éloquent sur la discipline de l'Eglise et sur la sévérité de l'Évangile, et toute ma vie se passe à former des partis, à noier des intrigues, à répandre des calomnies, à déchirer l'un, à détruire l'autre : chimère de religion. Il faut que la religion, la vraie religion, commence par les devoirs généraux d'équité, de charité, de reconnaissance, de soumission et d'obéissance, parce que c'est ainsi, dit l'apôtre saint Jacques, que l'on se défend de la malignité et de la contagion du siècle, et que c'est en quoi consiste la religion pure et sans tache : *Religio munda et immaculata hæc est : Immaculatum se custodire ab hoc sæculo* ¹.

Sans cette probité sincère et reconnue, non-seulement fantôme de religion, mais scandale de religion. Je m'explique. J'appelle scandale de religion, ce qui expose la religion au mépris et à la censure : j'appelle scandale de religion, ce qui lui ôte le crédit et l'autorité qu'elle doit avoir dans les esprits : j'appelle scandale de religion, ce qui donne au libertinage une espèce de supériorité et d'ascendant sur elle. Or, n'est-ce pas là ce que fait la conduite d'un chrétien sans probité ? Si le christianisme peut devenir méprisable, par où le deviendra-t-il plus naturellement que par là ? Je sais que nous ne manquons pas de réponses pour faire taire le monde ; je sais qu'il faut bien distinguer la religion et ceux qui la professent, qu'il ne faut pas confondre la sainteté qui lui est propre et qu'elle ne perd jamais, avec nos désordres, qu'elle est la première à condamner et à nous reprocher. Mais le monde est-il assez équitable pour faire ce discernement ? est-il assez bien disposé pour le vouloir ? Ne cherche-t-il pas au contraire des prétextes contre elle ? et, pour peu qu'ils auto-

¹ Jac., 1, 27.

risent son impiété, ne se fait-il pas un plaisir de les relever et de les exagérer? Quand donc on voit des chrétiens infidèles dans leurs paroles, intéressés dans leurs vues, inflexibles dans leurs colères, impitoyables dans leurs vengeances, sans modération dans leurs excès, sans pudeur dans leurs débauches, dissimulés, artificieux, fourbes et imposteurs, qu'en peut penser le libertinage, et qu'en pense-t-il en effet? N'en tire-t-il pas avantage, et n'est-ce pas un triomphe pour lui? Allez alors lui vanter l'excellence de la loi de Dieu : que n'aura-t-il pas, ou que ne croira-t-il pas avoir à lui opposer? il la traitera ou d'hypocrisie et de jeu, ou de spéculation impraticable : d'hypocrisie et de jeu, puisque, avec de si belles leçons, avec de si hautes maximes, elle ne rend pas meilleurs ceux qui l'embrassent : de spéculation impraticable, puisque en faisant même profession de la suivre, on n'en observe pas les règles, et qu'on n'en accomplit pas les devoirs. Il raisonnera mal, j'en conviens; mais enfin il raisonnera de la sorte, et voilà les impressions que feront sur son esprit les exemples qu'il aura devant ses yeux. Car c'est à ces exemples qu'il s'attachera, c'est sur ces exemples qu'il s'appuiera, c'est par ces exemples qu'il jugera. Que ne dit-on pas tous les jours de la dévotion? vous le savez : que pour être dévot par état, on n'en est souvent que plus déguisé, que plus vindicatif, que plus fâcheux aux autres, que plus amateur de soi-même. On le dit, et pourquoi? parce qu'on voit en effet des dévots, j'entends de prétendus dévots trompeurs, des dévots ulcérés et envenimés les uns contre les autres, des dévots aigres, chagrins, bizarres, des dévots sensuels et délicats. Or, ce qu'on dit en particulier de la dévo-

tion, on le dira en général de la religion.

Ainsi, mes frères, s'il nous reste encore quelque zèle pour notre religion, vivons d'une manière, non-seulement qui lui fasse honneur, mais qui la fasse aimer de ceux mêmes qui lui pourraient être les plus opposés. Or, je vous en ai appris le moyen. Qu'ils voient en nous de la probité, c'est ce qui les édifiera, Nos dévotions, nos ferveurs, nos pénitences, tout cela est saint; mais à peine en seront-ils touchés : leurs vues ne vont point encore jusque-là, et ils attendent que nous les attirions par quelque chose de plus proportionné à leurs idées et à l'imperfection de leur état. Soyons bienfaisants, doux, affables, prévenants, humbles dans nos pensées, intègres dans nos sentiments, modestes dans la fortune, patients dans l'adversité, sans détours, sans artifices, sans ostentation, sans hauteur; alors, aidés de la grâce, nous les gagnerons, nous les convertirons, nous les sanctifierons, et nous nous sanctifierons nous-mêmes avec eux. Tel est, Seigneur, le témoignage que vous demandez de nous. Les martyrs, pour la même religion que nous professons, ont versé leur sang et donné leur vie. Nous devons être dans la même disposition de vous sacrifier tout, mais nous ne nous trouvons plus dans les mêmes occasions. Ah! mon Dieu, quelle honte pour un chrétien de ne pas faire au moins en partie, par l'innocence de ses mœurs, ce que tant d'autres ont fait par leur inébranlable constance au milieu des plus rigoureux tourments! Ce ne sera pas en vain, Seigneur que nous vous glorifierons, puisque vous avez promis à ceux qui vous honorent une gloire immortelle, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE VENDREDI DE LA TROISIÈME SEMAINE.

SUR LA GRACE.

ANALYSE.

SUJET. *Jésus lui répondit: Si vous connaissiez le don de Dieu!*

Ce don de Dieu que ne connaissait pas encore la femme samaritaine, c'est la grâce. Don précieux que nous ne connaissons pas assez nous-mêmes, et que nous ne prenons pas soin de connaître : d'où vient que souvent nous le recevons en vain. Il est donc important de vous en donner une juste idée, et c'est à quoi je vais travailler dans ce discours.

DIVISION. Disposer tout avec douceur et tout exécuter avec force, ce sont les deux excellentes propriétés que l'Écriture attribue à la sagesse. Or, ce que l'Écriture nous dit de la sagesse de Dieu, je puis le dire également de la grâce, puisque la grâce dont je parle n'agit en nous que comme l'instrument de cette sagesse souveraine, qui est en Dieu la cause principale de notre salut. Douceur de la grâce : première partie. Force de la grâce : deuxième partie. L'une et l'autre paraît dans la conversion de la Samaritaine.

PREMIÈRE PARTIE. Douceur de la grâce. C'est par là que la grâce touche le pécheur, et qu'elle devient victorieuse. Or, cette douceur consiste : 1° en ce que la grâce nous attend; 2° en ce qu'elle prend les temps et les occasions favorables pour nous

gagner; 3° en ce qu'elle est toujours la première à nous prévenir; 4° en ce qu'elle nous demande ce qu'elle veut obtenir, et qu'au lieu de le demander avec empire, elle ne l'obtient que par voie de sollicitation et d'invitation; 5° en ce qu'elle s'accommode à nos inclinations et aux qualités de notre esprit; 6° en ce qu'elle ne nous engage à rien de difficile où elle ne nous fasse trouver de l'attrait, et dont, malgré nos répugnances, elle n'excite en nous le désir. C'est ainsi que le Fils de Dieu convertit la Samaritaine.

1° La grâce nous attend. Voyez Jésus-Christ fatigué, et assis sur le bord d'une fontaine. Qu'attend-il? une pécheresse. De quoi est-il fatigué? non-seulement du chemin qu'il a fait, mais d'avoir si longtemps supporté cette âme criminelle dans ses dérèglements. Cependant il ne se rebute point, et il est encore résolu de l'attendre. Or, combien y a-t-il de pécheurs que Dieu attend de la sorte? il n'y a que la patience d'un Dieu qui puisse aller jusque-là. Celle des hommes, qui n'a pas plus d'étendue que la petitesse de leur cœur, est bientôt à bout; mais Dieu est patient, dit saint Augustin, parce qu'il est éternel, parce qu'il est fort, parce qu'il est Dieu. Du reste, le pécheur doit-il se faire de la patience de Dieu une raison pour différer sa pénitence? A Dieu ne plaise! Car est-il rien de plus impie que de se prévaloir de la grâce de Dieu contre Dieu même? D'ailleurs, il y en a que Dieu n'attend pas, ou du moins qu'il n'attend que jusques à un certain terme qui nous est inconnu; et rien ne doit plus l'engager à ne nous pas attendre, que l'espérance présomptueuse dont nous nous flattons qu'il nous attendra.

2° La grâce prend les temps et les occasions favorables pour nous gagner. Ainsi le Sauveur du monde, pour traiter avec la Samaritaine, prend le temps où elle doit venir selon sa coutume puiser de l'eau. Non pas que Dieu ait besoin de ces ménagements; mais c'est dans ces ménagements que nous devons admirer sa bonté. C'est en cela même aussi que de savants théologiens ont fait consister l'efficacité de la grâce, fondés sur ces paroles de l'Écriture : *Tempore accepto exaudivi te, et in die salutis adjuvi te*. Ya-t-il un pécheur converti qui n'attribue en partie sa conversion à certaines rencontres, et qui ne se souvienne que ce fut là que Dieu lui ouvrit les yeux et lui parla au cœur? Exemple de saint Augustin. Il est donc de notre sagesse d'observer ces occasions et de ne les pas manquer. Mais si telle occasion, dites-vous, est une occasion de salut, et que Dieu y ait attaché la grâce de ma conversion, il est sûr que je me convertirai. Je le veux; mais il n'est pas moins sûr que vous ne vous convertirez jamais, sans un bon usage de cette grâce et de l'occasion où elle vous est préparée.

3° La grâce est la première à nous prévenir. C'est dans la doctrine des Pères ce qu'elle a de plus essentiel : car si je la pouvais prévenir, dès-là elle ne serait plus grâce, puisqu'elle supposerait en moi le mérite de l'avoir prévenue. Ainsi le Fils de Dieu prévient cette femme de Samarie : il l'aborde, il lui parle. Ainsi veut-il bien encore prévenir tous les jours de viles créatures, et les rechercher lors même qu'elles s'éloignent de lui. Mais du moins, Seigneur, puisque vous voulez bien commencer, ne répandrai-je point à votre amour? Oui, mon Dieu, cette bonté prévenante sera désormais pour moi le plus puissant motif d'une reconnaissance et d'une fidélité inviolable.

4° Ce que veut obtenir la grâce, elle nous le demande; et au lieu de le demander avec empire, elle ne l'obtient que par voie de sollicitation et d'invitation. Le Sauveur du monde pouvait obliger la Samaritaine à lui rendre d'abord une obéissance forcée : mais il la prie de l'écouter et de le croire : *Mulier, crede mihi*. Je dis plus : Dieu, par sa grâce, nous demande peu, pour nous donner beaucoup. Que demande Jésus-Christ à la Samaritaine? un peu d'eau. Que lui promet-il? une eau salutaire et vivifiante, qui rejaillira jusque dans la vie éternelle. Que nous demande la grâce? souvent presque rien. Mais ce peu qu'elle nous demande, cette petite victoire, nous met en état de recevoir la plénitude des dons célestes et d'éprouver toutes les miséricordes du Seigneur.

5° La grâce même s'accommode à nos inclinations et aux qualités de notre esprit. La Samaritaine était curieuse, et se piquait d'être savante : Jésus-Christ ne dédaigne point de s'entretenir avec elle sur les plus hauts mystères de la religion. Sommes-nous ardents et agissants, la grâce nous sanctifie par le zèle. Sommes-nous tendres et affectueux, elle nous sanctifie par un amour sensible pour Dieu. Sommes-nous d'une humeur facile et condescendante, elle rectifie cette facilité d'humeur, et la convertit en charité pour le prochain : *Multiformis gratia Dei*.

6° La grâce ne nous engage à rien de difficile où elle ne nous fasse trouver de l'attrait, et dont, malgré nos répugnances, elle n'excite en nous le désir. Il est vrai que Dieu, par sa grâce, nous oblige à renoncer au monde; mais c'est après nous en avoir fait connaître par sa grâce même la vanité et le danger. Il est vrai que cette grâce m'oblige à faire pour Dieu des choses contraires à la nature, et quelquefois très-pénibles; mais elle m'y porte par la grandeur des motifs qu'elle me propose, et par l'espérance des biens inestimables qu'elle me promet. Si vous saviez, dit Jésus-Christ à cette femme de notre Évangile, quel est celui qui vous parle, et ce que vous pouvez attendre de lui!

Telle est la conduite de la grâce. Telle doit être par proportion la nôtre, prêtres du Seigneur, dans le saint ministère que nous exerçons pour la conversion et le salut des âmes. Ce ne sera point par l'autorité, ni même par l'habileté, mais par notre douceur, que nous les gagnerons. Je ne dis pas qu'il ne faille point user de sévérité; mais je dis que ce doit être une sévérité discrète, une sévérité compatissante, une sévérité qui se fasse aimer et qui rende le joug de Dieu supportable.

DEUXIÈME PARTIE, Force de la grâce. Il m'a toujours paru, et il me paraît encore qu'une des preuves les plus convaincantes de la vérité de notre foi, est de voir ce que la grâce opère quelquefois en certaines âmes; et quand je n'envisagerais que la conversion de la Samaritaine, je conclurais sans hésiter qu'il y a un principe surnaturel qui agit en nous : *Digitus Dei est hic*. Double miracle de la vertu toute-puissante de la grâce dans cette conversion, l'un par rapport à l'esprit, l'autre par rapport au cœur. 1° Miracle de la grâce dans la victoire qu'elle remporte sur l'esprit de la Samaritaine; 2° miracle de la grâce dans le changement qu'elle fait au cœur de la Samaritaine; 3° l'un et l'autre, miracles de la grâce opérés d'une manière toute miraculeuse.

1° Miracle de la grâce et de sa force dans la victoire qu'elle remporte sur l'esprit de la Samaritaine. C'était tout ensemble une infidèle et une hérétique. Or, vous savez l'extrême difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité morale, de réduire un esprit, surtout l'esprit d'une femme, quand elle est de ce caractère. C'est néanmoins ce que la grâce opère aujourd'hui. Jésus-Christ ramène d'abord cette femme de Samarie à la pureté du culte juif, et il en fait ensuite une chrétienne. *Hæc mutatio dextera Excelsi*.

2° Miracle de la grâce et de sa force dans le changement du cœur de la Samaritaine. Elle était impudique et déréglée dans ses mœurs. Elle vivait dans un concubinage public. Elle y était depuis longtemps et elle en avait contracté l'habitude. Or s'il y a une maladie difficile à guérir, c'est celle-là. Mais cette pécheresse, cette prostituée, cette femme esclave des plus sales passions, est enfin purifiée et sanctifiée. *Hæc mutatio dextera Excelsi*.

3° Miracles opérés d'une manière toute miraculeuse. Ils ne coûtent au Sauveur du monde qu'un regard. Il ne dit qu'une parole à la Samaritaine : *Ego sum*, C'est moi : et tout à coup la voilà convaincue, la voilà touchée, la voilà pénétrée des plus saints et des plus vifs sentiments de pénitence. Elle ne voit point faire de miracles à Jésus-Christ; et cette conversion sans miracles n'est-elle pas le plus grand miracle? Elle ne se convertit point à lui comme la Chanaïenne, parce qu'il a délivré sa fille du démon; ni comme l'hémorroïsse, parce qu'il lui a rendu la santé; mais elle se convertit, elle s'attache à lui pour lui seul.

SUR LA GRACE.

Enfin elle ne se contente pas de le connaître, elle le fait connaître aux autres ; et de pécheresse qu'elle était, dit saint Grégoire, pape, elle se trouve transformée en apôtre. *Hæc mutatio dextere Excelsi.*

Quelle conclusion ? Espérons tout de la grâce ; et, quelques efforts qu'il y ait à faire pour retourner à Dieu, prenons confiance. Si Dieu par sa miséricorde vous a retiré de l'état du péché, imitez le zèle de la Samaritaine, et travaillez comme elle à ramener autant de pêcheurs que votre exemple est capable d'en attirer, mais surtout ceux qui furent les complices de votre désordre. Dites-leur, comme David pénitent : *Venite, audite, et narrabo quanta fecit animæ meæ* : Venez, écoutez, et je vous raconterai ce que le Seigneur a fait pour moi, et ce qu'il veut faire pour vous. Inspirez-nous ce zèle, ô mon Dieu, et remplissez-nous pour cela de votre esprit, de cet esprit de douceur, de cet esprit de force !

Respondit Jesus, et dixit ei : Si scires donum Dei !

Jésus-Christ lui répondit : Si vous connaissiez le don de Dieu ! (Saint Jean, chap. iv, 10.)

SIRE,

Ce don de Dieu, que ne connaissait pas encore cette femme samaritaine dont il est parlé dans notre Evangile, et que le Sauveur des hommes lui fit connaître, c'est, selon tous les Pères de l'Eglise et tous les interprètes de l'Écriture, la grâce même de Jésus-Christ. Cette grâce sans laquelle nous ne pouvons rien, et avec laquelle nous pouvons tout ; cette grâce par où, comme dit l'Apôtre, nous sommes tout ce que nous sommes, si nous sommes quelque chose devant Dieu ; cette grâce qui nous éclaire, qui nous attire, qui nous persuade, qui nous convertit ; cette grâce qui nous porte au bien et qui nous éloigne du péché ; cette grâce qui nous met en état de gagner le Ciel et d'y parvenir ; cette grâce qui opère en nous et avec nous tout ce que nous faisons pour Dieu, et qui, dans l'ordre du salut, nous donne par son efficacité, non-seulement le pouvoir, mais la volonté et l'action : voilà, dis-je, mes chers auditeurs, l'excellent don qu'il nous est si important à nous-mêmes de bien connaître. Don parfait qui nous vient d'en-haut, et qui descend du Père des lumières. Don au-dessus de tous les dons de la nature, et auprès duquel saint Paul regardait comme de la boue tous les dons de la fortune. Don des dons que Jésus-Christ seul a pu nous mériter, et que nous recevons de la miséricorde infinie de Dieu.

Cependant, par une ignorance grossière, nous ne le connaissons pas, et, par une ingratitude encore plus criminelle, nous ne prenons pas soin de le connaître. De là vient que si souvent nous le recevons en vain, et que, bien loin de nous en servir pour glorifier Dieu et pour nous sanctifier nous-mêmes, nous en abusons jusqu'à nous pervertir nous-mêmes, et à mépriser Dieu. Car c'est pour cela que Jésus-Christ nous dit, comme à la Samaritaine : *Si scires donum Dei !* Si vous connaissiez le don de Dieu ! Tâchons donc aujourd'hui, chrétiens, à nous en former une juste idée. Entrons dans ce trésor

immense des miséricordes divines ; mesurons-en, s'il est possible, et la hauteur et la profondeur ; et puisque Marie en a reçu la plénitude, pour parler utilement de la grâce, implorons le secours du Saint-Esprit par l'intercession de cette Mère de grâce, en lui adressant les paroles de l'ange : *Ave, Maria.*

Disposer tout avec douceur, et tout exécuter avec force, ce sont les deux excellentes propriétés que l'Écriture attribue à la sagesse. Mais il n'y a, dit saint Augustin, que la sagesse de Dieu à qui ces deux propriétés conviennent tout à la fois dans le degré de perfection qui nous est exprimé par ces paroles : *Sapientia attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter* !. En effet, la sagesse des hommes étant aussi bornée qu'elle est, se trouve sujette à deux défauts tout contraires. Est-elle douce dans sa conduite, il est à craindre qu'elle ne devienne faible dans l'exécution. Est-elle efficace et ferme dans l'exécution, il y a danger qu'elle ne soit dure dans sa conduite. Sa douceur, quand elle prédomine, se tourne en mollesse, et sa force dégénère dans un excès de sévérité. Mais il n'appartient qu'à la sagesse de Dieu de réunir parfaitement ces deux vertus, ce semble, si opposées. Car elle a seule l'avantage, non-seulement de ne séparer jamais la douceur de la force, mais de trouver sa force dans sa douceur, et, par un secret inconnu à tout autre qu'à elle, de faire consister sa force dans sa douceur même. Or, ce que l'Écriture nous dit de la sagesse de Dieu, je puis le dire également de la grâce, puisque la grâce dont je parle n'est en nous que comme l'instrument de cette sagesse souveraine, qui est en Dieu la cause principale de notre salut.

Et voilà, chrétiens, l'idée la plus juste que je puisse vous donner de la grâce de Jésus-Christ : en voilà les deux caractères, douceur et force. Douceur de la grâce, dans la manière engageante dont elle dispose le pécheur à sa conversion. Force de la grâce, dans les étonnantes victoires qu'elle remporte sur le pécheur au moment de sa conversion. Or, sans cher-

! Joan., iv, 10.

! Sap., viii, 1.

cher a autre preuve, il me suffit de vous proposer pour exemple de l'un et de l'autre cette femme de notre Évangile; car vous verrez d'abord quelle fut l'aimable conduite de la grâce pour gagner le cœur de cette pécheresse; vous jugerez ensuite quel fut le merveilleux pouvoir de la grâce, par l'admirable changement qu'elle opéra dans le cœur de cette pécheresse : *Attin-gens a fine usque ad finem fortiter, et disponens omnia suaviter*. La grâce de Jésus-Christ, employant tous les charmes de sa douceur pour convertir la samaritaine : ce sera la première partie. La grâce de Jésus-Christ, par son efficacité et par sa force, convertissant en effet la Samaritaine, et de l'abîme du péché où elle était plongée, l'élevant tout à coup au comble de la sainteté : ce sera la seconde partie. L'une et l'autre renferme tout mon dessein, et va faire le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Il ne faut pas s'étonner que la grâce, qui est le principe de notre conversion, ait pour premier caractère la douceur, puisqu'elle procède immédiatement du cœur de Dieu, et que c'est le terme de son amour le plus pur pour nous. Mais il nous importe de bien savoir en quoi consiste cette douceur de la grâce, quels en sont les traits les plus insinuants, ce qu'elle doit faire en nous, de quelle manière Dieu veut que nous y répondions; et c'est ce que le Saint-Esprit a visiblement entrepris de nous faire connaître dans la conversion de cette femme samaritaine, dont il est aujourd'hui question de nous appliquer l'exemple. Car que fait la grâce pour triompher pleinement d'un cœur rebelle, et pour le soumettre à Dieu? Saint Augustin, et les théologiens après lui, l'appellent grâce victorieuse, et elle l'est en effet. Mais voici une conduite bien différente de la conduite ordinaire des conquérants. Pour triompher de nous, elle paraît en quelque sorte s'assujettir à nous. Ne vous offensez pas de ce terme, qui ne déroge en rien, comme vous le verrez, ni à la dignité, ni à l'efficacité de la grâce, et qui, dans ma pensée, ne signifie rien autre chose que sa douceur. Elle paraît, dis-je, s'assujettir à nous; comment? le voici : car elle nous attend jusqu'à nous supporter des années entières; elle prend les temps favorables; et, par une condescendance que nous ne pouvons assez reconnaître, elle ménage les occasions pour nous gagner : quelque intérêt que nous ayons à la rechercher, elle est toujours la première à nous prévenir. Au lieu de nous arracher par violence ce

qu'elle veut obtenir de nous, elle nous le demande; et au lieu de nous le demander avec empire, elle ne l'obtient que par voie de sollicitation et d'invitation. Elle ne nous demande, dit saint Prosper, que pour avoir lieu de nous donner; et elle nous demande peu, pour nous donner beaucoup. Elle s'accommode à nos inclinations, à nos talents, aux qualités de notre esprit, et souvent même, de la manière que je l'expliquerai, à nos imperfections et à nos faiblesses. Elle ne nous engage à rien de difficile où elle ne nous fasse trouver de l'attrait, et dont, malgré nos répugnances, elle n'excite en nous le désir; elle ne nous oblige à mépriser les biens de la terre qu'à mesure qu'elle nous en fait voir le néant; elle ne nous fait entreprendre de grandes choses pour Dieu qu'en nous imprimant une haute idée de ses perfections, et des récompenses qu'il nous promet; elle ne nous porte à nous renoncer nous-mêmes et à nous haïr nous-mêmes, qu'en nous faisant convenir, par la confession de nos propres désordres, que ce renoncement est au moins juste et cette haine bien fondée. Car telle est, chrétiens, la conduite de la grâce, telle en est la douceur; et c'est aussi ce que nous voyons bien clairement dans les démarches que fait le Sauveur du monde pour convertir la Samaritaine : conversion que Jésus-Christ nous propose comme une image sensible de ce qui se passe encore tous les jours entre Dieu et nous, par les saintes opérations de sa grâce. Écoutez-moi, et reprenons chaque article par ordre. Vous y trouverez abondamment de quoi vous instruire et de quoi vous édifier.

Je dis que souvent la grâce attend les pécheurs jusques à lasser la patience de Dieu. Voyez Jésus-Christ, la force et la vertu de Dieu même, fatigué néanmoins, épuisé, assis sur le bord d'une fontaine. Qu'attend-il? une âme infidèle qu'il veut sauver, une pécheresse qu'il a choisie. Et de quoi est-il fatigué? si nous nous en tenons à la lettre, c'est de la longueur du chemin qu'il a fait : *Fatigatus ex itinere* ¹; mais comme cet Homme-Dieu disait dans le même Évangile, à ses apôtres, qu'il avait une viande à manger bien plus exquise que celle qu'ils lui présentaient, une viande mystérieuse et divine qu'ils ne connaissaient pas : *Ego cibum habeo manucare, quem vos nescitis* ²; aussi éprouvait-il alors une tout autre lassitude que celle qu'il faisait paraître, et cette lassitude lui venait sans doute d'avoir si longtemps supporté cette malheureuse dans le dérèglement de sa vie et dans

¹ Joan., iv, 6. — ² Ibid., 32.

l'habitude de son crime. Car voilà, dit saint Augustin, ce qui devait, tout Dieu qu'il était, l'avoir fatigué, ce qui devait avoir presque épuisé sa patience. Cependant il ne se rebute point ; et quelque éloignée de Dieu, quelque endurcie dans son péché que soit cette femme, il est résolu de l'attendre : usant pour elle, si je puis me servir du terme de l'Écriture, de ces lenteurs adorables qui arrêtent les coups de sa justice, et qui suspendent sa colère et ses vengeances : *Sustentationes Dei* ¹. C'est pour cela qu'il est assis, et qu'il se repose : *Fatigatus... sedebat* ². Or, ce repos d'un Dieu dans les emportements et les révoltes de sa créature, c'est ce que j'appelle la douceur de la grâce. Ah ! chrétiens, combien de pécheurs dans le monde, et peut-être parmi ceux à qui je parle, sont actuellement dans le même état que cette femme criminelle et obstinée ? c'est-à-dire, combien de pécheurs opiniâtres ont lassé Dieu, ont outragé la bonté de Dieu, ont irrité le courroux de Dieu ; et à force d'accumuler péché sur péché, rechute sur rechute, et d'augmenter par là chaque jour le poids de leur iniquité, sont devenus pour Dieu comme de pesants fardeaux, mais dont néanmoins, par un effet de son inépuisable miséricorde, il veut bien attendre le retour ! A juger de Dieu par nous-mêmes, peut-être cette patience serait-elle pour nous un scandale ; peut-être nous viendrait-il dans l'esprit que Dieu manque de zèle pour sa gloire, et qu'il ne soutient pas assez hautement la souveraineté de son être. Mais c'est en cela même, disent les Pères, qu'il la soutient, et qu'il fait éclater sa gloire : car il n'y a que la patience d'un Dieu qui puisse aller jusque-là. Celle des hommes, qui n'a pas plus d'étendue que la petitesse de leur cœur, est bientôt à bout ; mais la mesure de la patience de Dieu est la grandeur de Dieu même.

En effet, continue saint Augustin, Dieu est patient, parce qu'il est éternel ; il est patient, parce qu'il est fort ; il est patient, parce qu'il est Dieu : *Patiens est quia æternus est, quia fortis est, quia Deus est*. Et rien, à le bien prendre, ne nous marque mieux sa divinité et n'en est un témoignage plus invincible, que cette tranquillité surprenante avec laquelle il dissimule et il tolère les offenses des hommes. Mais de ce principe, quelle conséquence, mes chers auditeurs, devons-nous tirer ? s'ensuit-il que le pécheur ait le droit de différer sa conversion et de faire attendre Dieu, parce que Dieu veut bien l'attendre ? C'est ainsi qu'ont toujours rai-

sonné et que raisonnent encore les libertins et les mondains ; et c'est ce faux raisonnement et cette damnable présomption, qui de tout temps les a confirmés et les confirme tous les jours dans leur libertinage et dans leurs désordres. Mais à Dieu ne plaise, chrétiens, que nous fassions un tel abus de ses miséricordes ! et quand il s'agit de pénitence, l'erreur la plus pernicieuse où nous puissions tomber est de nous attendre que Dieu nous attendra : pourquoi ? par mille raisons qui ne souffrent point de réplique, et que vous ne pouvez ignorer sans ignorer au même temps les plus essentielles maximes de votre religion. Ecoutez-les. Parce que si Dieu nous attend, c'est uniquement à sa grâce que nous en sommes redevables : or, il n'est rien de plus impie ni rien de plus insensé, que de compter sur cette grâce, jusqu'à s'en prévaloir contre Dieu même : *An oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum* ¹ ? Parce qu'il y en a plusieurs que Dieu n'attend pas, et sur qui, pour l'exemple des autres, il lui plaît d'exercer sa juste colère, en les laissant mourir dans leur péché : *Ego vado, et quaeratis me, et in peccato vestro moriemini* ². Parce qu'à l'égard même de ceux que Dieu attend, il y a un terme après lequel il ne les attend plus : *Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur* ³. Parce que nous ne pouvons savoir jusques à quand Dieu nous attendra, ni même s'il nous attendra, et que c'est le secret le plus impénétrable pour nous et le plus caché : *Quis scit si convertatur, et ignoscat* ⁴ ? Parce que notre seule présomption, en nous assurant que Dieu nous attendra, suffit pour l'engager à ne nous attendre pas ; de peur, comme remarque Tertullien, que sa patience, qui est un de ses plus saints attributs, ne servit à autoriser et à fomenter nos crimes. Tout cela, chrétiens, autant de vérités incontestables, qui doivent nous tenir dans un sage tempérament de crainte et de confiance. Vérités qui nous laissent toujours dans l'espérance d'une grâce assez constante pour nous attendre, mais qui nous empêchent bien de faire fond sur cette espérance pour vivre dans l'impénitence. Vérités dont le merveilleux enchaînement nous oblige à ne pas faire attendre Dieu trop longtemps ; persuadés qu'il nous attend encore, mais du reste qu'il n'est rien de si terrible qu'un Dieu dont la patience outrée se lasse enfin d'attendre un pécheur, ni rien de si punissable qu'un pécheur qui volontairement et de plein gré fait attendre un Dieu. Cette morale demanderait un discours entier. Je la laisse, et je passe à un autre point.

¹ Eccli., II, 3. — ² Joan., IV, 6.

¹ Matth., XX, 16. — ² Joan., VIII, 21. — ³ Jon., III, 4. — ⁴ Gal., 9

Non-seulement le Sauveur du monde attend la Samaritaine, mais, par un nouveau trait de douceur que je découvre dans sa grâce, il prend une occasion commode pour traiter avec cette pécheresse ; un lieu séparé du bruit et du tumulte, où il sait qu'elle doit se rendre ; un temps convenable à son dessein, où elle vient puiser de l'eau, et où rien ne pourra interrompre les leçons toutes divines qu'il se prépare à lui faire. Non pas que Dieu, pour nous communiquer sa grâce, ait besoin de ces ménagements, ni que la grâce de Jésus-Christ dépende absolument des temps et des occasions pour produire en nous son effet, puisqu'au contraire c'est plutôt la grâce qui fait ces temps précieux pour le salut, et ces occasions à quoi notre conversion est attachée. Mais en cela même ne devons-nous pas admirer l'ineffable bonté de notre Dieu, qui, pour nous attirer à lui et pour nous sauver, veut bien ménager ainsi les occasions ; qui dans cette vue se sert avantagement de celles que nous lui présentons ; qui lui-même en fait naître auxquelles nous ne pensons pas ; qui des événements les moins prémédités fait pour nous des coups de providence, et qui, méritant d'être également servi dans tous les lieux et dans tous les temps, ne dédaigne pas d'attacher sa grâce à certains temps et à certains lieux ? Quand nous lisons dans la Genèse que Rébecca, allant abreuver ses troupeaux à une fontaine, y rencontra le serviteur d'Abraham, qui lui annonça son bonheur, et le choix que Dieu faisait d'elle pour être l'épouse d'Isaac ; ou dans le livre des Rois, que Saül, cherchant les ânesses de son père, trouva le prophète qui lui déclara les vues de Dieu sur lui, et lui apprit que le Seigneur l'avait destiné pour être le chef de son peuple et pour régner en Israël, nous bénissons l'aimable conduite de la Providence. Mais cette conduite si aimable, chrétiens, n'était encore qu'une figure de ce que Dieu voulait faire et de ce qu'il fait tous les jours en faveur de ses élus. Car n'est-ce pas ainsi qu'il leur offre sa grâce en de favorables conjonctures ? n'est-ce pas ainsi, si j'ose m'exprimer de la sorte, qu'il leur dresse de saintes embûches, dans les occasions que sa sagesse a disposées pour leur conversion et pour leur sanctification ? Et n'est-ce pas de là que de savants théologiens, entre lesquels on compte même cet incomparable docteur de l'Eglise, saint Augustin, ont fait consister une partie du mystère de la grâce, je dis de cette grâce que nous appelons efficace, en ce qu'elle est donnée dans l'occasion où Dieu a prévu qu'elle serait salutaire :

au lieu, ajoutent-ils, qu'il donne les grâces communes indifféremment, c'est-à-dire indépendamment de ces occasions et des dispositions particulières où nous pouvons nous trouver en les recevant ! Ceci fondé sur ce que Dieu dit dans l'Écriture à l'homme juste, ou si vous voulez, au pécheur converti : *Tempore accepto exaudi vi te* ¹. C'est dans le temps propre que je vous ai exaucé : *Et in die salutis adjuvi te* ² ; et c'est au jour du salut que je vous ai aidé. Il y a donc, concluent-ils, et non sans raison, dans l'ordre de la prédestination des hommes, des temps de grâce et de faveur, où le salut est non-seulement plus possible et plus facile, mais plus infaillible et plus sûr. Nous le voyons dans la femme samaritaine. Mais si nous y prenons bien garde, ce que nous voyons dans elle, c'est ce qui se passe encore tous les jours dans nous. Car y a-t-il personne que Dieu ait autrefois touché et qu'il ait ramené de ses égarements, qui n'attribue en partie sa conversion à certaines rencontres, et qui ne se souvienne que ce fut là où Dieu lui ouvrit les yeux et lui parla au cœur ? Ainsi l'a reconnu saint Augustin ; et l'avou qu'il en fait est une espèce d'hommage qu'il a cru devoir à la grâce. C'est dans ses *Confessions* qu'il a pris soin lui-même de nous marquer jusqu'aux moindres particularités du combat qu'elle lui livra, le trouble, l'agitation où il se trouva, le jardin où il se retira, le saint ami qui l'y accompagna, l'exemple des solitaires qui le confondit, l'endroit de saint Paul qu'il lut, et dont il se sentit frappé, quand cette grâce toute-puissante le transforma dans un homme tout nouveau, et le soumit enfin à Dieu. Ainsi, dis-je, l'a-t-il publié ; et si nous faisons tous une pareille confession de notre vie, ne pourrions-nous pas tous par proportion rendre de nous-mêmes un témoignage à peu près semblable ?

Quel est donc pour nous le point capital et la grande maxime de la sagesse chrétienne ? Retenez-la bien, mes chers auditeurs, et ne l'oubliez jamais : c'est d'observer avec soin ces occasions, et de ne les pas manquer. Car combien de choses dont vous ne voyez pas les conséquences et qui vous semblent venir du hasard, sont autant de moyens que Dieu a choisis pour vous retirer du monde, et dont peut-être il lui a plu de faire dépendre votre prédestination même ? par exemple, l'engagement que vous avez avec ce serviteur de Dieu, ce livre de piété que vous goûtez, ce sermon édifiant et convaincant que vous entendez, cette mort subite qui vous effraie, cette perte de biens qui vous afflige, cette

¹ II Cor., vi, 2. — ² Ibid.

disgrâce qui vous humilie, cette infirmité qui, malgré vous, vous réduit à mener une vie plus réglée, et vous empêche de vous porter aux mêmes excès. Si les desseins de Dieu vous étaient pleinement connus, et que vous sussiez avec certitude que c'est à cela qu'il a voulu attacher votre salut, ne les ménageriez-vous pas ces occasions si importantes ? Or, vous n'en savez que trop pour y adorer au moins les conseils secrets de cette Providence toute paternelle qui vous gouverne ; et si vous n'en savez pas davantage, c'est ce qui vous oblige encore à vivre dans une dépendance plus absolue de cette grâce en qui vous vous confiez. Mais, si c'est une occasion de salut, ne direz-vous, et que Dieu y ait attaché la grâce de ma conversion il est sûr que je me convertirai. Je le veux, chrétiens ; mais il n'est pas moins sûr que vous ne vous convertirez jamais sans un bon usage de cette grâce, et de l'occasion où elle vous est préparée. Car, de quelque nature que soit cette grâce, il est de la foi que son effet ne peut être séparé de votre fidélité ; et, de quelque manière qu'elle agisse, il en faut toujours revenir aux deux paroles du Sauveur des hommes : *Vigilate et orate* ! ; Veillez et priez. Priez, parce que vous ne pouvez rien sans la grâce ; et veillez, parce que la grâce, toute puissante qu'elle est, ne fait rien sans vous. Priez, afin qu'il y ait pour vous un temps et un jour de salut ; et veillez, afin que ce jour de salut ne vous échappe pas. Voilà en deux mots les deux points fixes et tout le précis de la théologie d'un chrétien. Poursuivons.

J'ajoute que la grâce qui opère notre conversion, quelque intérêt que nous ayons à la rechercher, est toujours la première à nous prévenir ; et c'est, dans la doctrine des Pères, ce qu'elle a de plus essentiel. Car si je la pouvais prévenir, dès-là elle ne serait plus grâce, parce qu'elle supposerait en nous le mérite de l'avoir prévenue. Je sais que nous pouvons, quoique pécheurs, chercher Dieu par la grâce et le trouver ; mais, reprend saint Bernard, nous ne chercherions jamais Dieu par la grâce, si Dieu, par une autre grâce, ne nous avait lui-même cherchés : *Nisi enim prius quæsitâ, non quæreret, sicut nec eligeret nisi electa*. Or, c'est ce qui paraît sensiblement dans la conversion de cette femme de Samarie. Le Fils de Dieu n'attend pas qu'elle fasse quelque avance pour venir à lui : il l'aborde, il lui parle, il l'engage, sans qu'elle y pense, dans un entretien qui doit être le principe de son salut. Tel est le mystère et le prodige tout ensemble de la charité de mon Dieu, de vouloir

bien prévenir lui-même des pécheurs, c'est-à-dire de rechercher lui-même de viles créatures ; de vouloir bien appeler lui-même des âmes ingrates et rebelles, des âmes criminelles et dignes de toutes ses vengeances, des âmes faibles et inconstantes, dont peut-être il prévoit les infidélités et les rechutes : de les rechercher, dis-je, et d'aller au-devant d'elles dans un temps où elles ne pensent point à lui ; je dis plus, dans un temps où elles s'éloignent de lui, où elles se soulèvent contre lui, où même elles ont en quelque sorte horreur de lui. Ah ! Seigneur, puis-je m'écrier ici, touché du sentiment de saint Bernard, et en m'appliquant ce dogme de notre religion, si opposé au pélagianisme, ah ! Seigneur, est-il donc vrai que, tout aimable que vous êtes, je ne puisse de moi-même vous aimer, et que ma misère aille encore jusqu'à ne pouvoir désirer d'être aimé de vous, si vous n'excitez en moi ce désir ! Est-il donc vrai que, tout Dieu que vous êtes, vous soyez dans la nécessité de faire les premières démarches pour me réconcilier avec vous, ou de m'avoir éternellement pour ennemi ? ne serait-ce pas assez que vous fussiez disposé à me recevoir ? mais du moins, ô mon Dieu, puisque vous voulez bien commencer, ne répondrai-je point à votre amour ? ajouterai-je à l'impuissance malheureuse de vous prévenir, le crime impardonnable de ne vous pas seconder ? Non, Seigneur ; et vous me faites trop bien comprendre ce que je vous dois, pour que mon cœur demeure dans une si mortelle indifférence. Puisqu'il est de l'honneur de votre grâce que ce soit elle qui me recherche, je veux bien me soumettre à cette loi. Oui, mon Dieu, je veux bien m'humilier dans cette vue ; je veux bien reconnaître devant vous ma faiblesse, et me confondre dans la pensée que de moi-même je ne puis faire un pas pour aller à vous, et qu'avec toutes vos perfections, je ne puis vous aimer si vous ne m'aimez, et si vous ne m'aimez avant que je vous aime. Mais du reste, Seigneur, ce sera pour moi un puissant motif de reconnaissance et de fidélité ; et le souvenir de votre infinie miséricorde, en me recherchant malgré toute mon indignité, en me prévenant, en me remettant dans vos voies, m'attachera désormais à vous d'un lien si étroit, que la nature, que la passion, que le monde avec tous ses charmes, que rien, quoi que ce puisse être, ne le pourra rompre. Tel est le fruit que l'âme chrétienne doit tirer de ce point de foi utilement et solidement médité.

Mais encore comment est-ce que la grâce nous

1 Matth., xxvi, 41.

prévient? est-ce avec autorité et avec empire? Non, dit le prophète royal, mais par des bénédictions de douceur; *Prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis* ¹. Car, si elle nous prévient, c'est en nous demandant ce qu'elle veut obtenir de nous; et en cela, remarque saint Prosper, consiste la différence de la grâce et de la loi: la loi commande et la grâce invite; la loi menace et la grâce attire; la loi contraint et la grâce engage. Or, c'est ce mélange de la loi et de la grâce qui fait tout le mystère de l'aimable et souveraine domination de Dieu sur nos cœurs. Il ne tenait qu'au Sauveur du monde d'user de tout son pouvoir, et d'obliger la Samaritaine à lui rendre d'abord et sans réplique une obéissance forcée; mais parce que c'est sa grâce qui agit en elle, il veut qu'elle obéisse non-seulement sans répugnance, mais avec joie et avec amour. Par où donc commence-t-il? Il la prie de l'écouter et de le croire: *Mulier, crede mihi* ². Car quoique Dieu, par l'efficacité de sa grâce, soit maître de nos volontés, et qu'il puisse, comme il lui plaît, disposer de nous, il n'en dispose néanmoins qu'avec réserve, et, si j'ose me servir du terme de l'Écriture, qu'avec respect; c'est-à-dire en nous inspirant, en nous persuadant, en nous demandant ce qu'il veut nous faire vouloir: *Tu autem dominator virtutis, cum magna reverentia disponis nos* ³. Je dis plus: quoique maître absolu, il nous demande peu, pour nous donner beaucoup. Que demande Jésus-Christ à cette Samaritaine? un peu d'eau: *Da mihi bibere* ⁴. Et pourquoi de l'eau? pour lui faire naître le désir d'une eau bien plus excellente qu'il veut lui donner; de cette eau salutaire et vivifiante, dont la source rejaillit jusque dans la vie éternelle: *Fons aquæ salientis in vitam æternam* ⁵; de cette eau qui doit pour jamais éteindre notre soif, et nous établir dans une paix et dans une félicité parfaite: *Qui biberit ex aqua, quam ego dabo ei, non sitiet in æternum* ⁶. Belle idée, mes chers auditeurs, de ce que nous éprouvons tous les jours dans la conduite de la grâce. Que demande-t-elle d'abord? presque rien. Un peu d'attention sur nous-mêmes, un peu de règle dans nos actions, un peu de discrétion dans nos paroles, un peu d'assujettissement à nos devoirs. Donnez-moi cela, nous dit Dieu: c'est bien peu; mais de ce peu dépendent toutefois les grâces les plus abondantes. Et en effet, c'est souvent par ce peu, je veux dire par cette petite victoire remportée sur la passion, par cette petite violence faite à l'hui-

neur, par ce petit sacrifice de l'intérêt, par ce petit effort de la charité, par ce petit retranchement d'une vanité mondaine, que nous nous mettons en état de recevoir la plénitude des dons célestes et des miséricordes du Seigneur. C'est par là que commencent les grands changements, les grandes conversions; et ne sommes-nous pas bien coupables, si nous refusons à Dieu ce qu'il exige de nous, quand l'avantage qu'il nous promet est tellement au-dessus de ce qu'il attend?

Disons néanmoins encore quelque chose de plus touchant. Je prétends avec saint Chrysostome que la grâce, pour agir avec plus de douceur, s'accommode à nos inclinations, à nos goûts, à nos talents, et même en quelque sorte à nos faiblesses, à nos imperfections, à nos défauts. J'en ai la preuve dans cette femme de notre Évangile. Un autre que le Fils de Dieu qui l'eût entendue disputer et raisonner sur les points les plus importants de la religion, l'aurait rebulée; un autre lui eût dit qu'il ne lui appartenait pas de pénétrer dans ces matières; que ces questions épineuses et subtiles n'étaient pas de son ressort; et que la grande science d'une femme devait être de n'en point trop savoir, ou de ne point affecter de paraître en trop savoir: car c'est la réponse commune qu'ont eue de tout temps à essayer les femmes curieuses, et qu'on a toujours fait valoir contre elles. Mais notre divin Maître n'ignorait pas que ce n'est point ainsi qu'on les convertit, et que cette réponse, mortifiante pour elles, bien loin de les corriger, ne sert qu'à les aigrir et à les irriter. Que fait-il donc? Il tient une conduite tout opposée. Cette femme est vaine et curieuse, il l'engage par sa curiosité même; elle se pique d'être savante, il ne dédaigne point de raisonner avec elle sur ce qu'il y a dans la religion de plus profond et de plus sublime. En instruisant les peuples, il se servait de paraboles, c'est-à-dire de comparaisons simples et familières, pour s'accommoder à la grossièreté de leurs esprits; mais il n'entretient celle-ci, toute pécheresse qu'elle est, que de matières élevées, et en des termes proportionnés à la grandeur des sujets dont il veut bien conférer avec elle: de la nature de Dieu, de la perfection de son être, de la pureté de son culte, de l'adoration en esprit; et par là il la détrompe, sans l'offenser, des fausses idées dont elle était prévenue touchant la Divinité et les hommages que nous lui devons. Or, n'est-ce pas ainsi que la grâce agit et sur nos esprits et sur nos cœurs? n'est-ce pas ainsi qu'elle se conforme à nous, ne nous sanctifiant presque

¹ Psalm., xx. 4. ² Joan., iv, 21. — ³ Sap., xvi, 18. — ⁴ Joan. iv, 10. — ⁵ Ibid. 14. — ⁶ Ibid., 13.

jamais (remarquez ceci, je vous prie), ne nous sanctifiant presque jamais d'une manière contraire à nos inclinations naturelles, mais perfectionnant selon Dieu nos inclinations naturelles, pour nous sanctifier ? Sommes-nous ardents et agissants ? elle nous anime d'un saint zèle et nous porte à la pratique des bonnes œuvres. Sommes-nous tendres et affectueux ? elle nous inspire pour Dieu une tendresse d'amour qui nous fait quelquefois répandre à ses pieds des torrents de larmes. Sommes-nous d'une humeur facile ? elle rectifie cette facilité d'humeur, et la convertit en charité pour le prochain. Sommes-nous d'un esprit rigide et sévère ? elle tourne cette sévérité en ferveur de pénitence. Elle prend, dit l'apôtre saint Pierre, par rapport à nous, autant de différentes formes qu'elle trouve en nous de dispositions différentes : *Multiformis gratia Dei* ¹. Grâce qui nous engage à être saints comme on voudrait l'être, si Dieu nous en donnait le choix, et que nous n'eussions qu'à en délibérer avec nous-mêmes ; afin, dit saint Chrysostome, qu'il ne nous reste nul prétexte pour nous dispenser de la suivre, puisqu'elle veut bien se servir de notre fonds pour l'accomplissement de ses desseins ; puisqu'il n'y a rien dans nous qu'elle ne mette en œuvre pour l'ouvrage de notre salut ; puisqu'elle ne demande point d'autre naturel que le nôtre, point d'autre complexion que la nôtre, point d'autres talents que les nôtres, pour faire de nous ce que Dieu veut que nous soyons ; enfin, puisque, dans un sens que vous entendez assez, nous pouvons, en ne cessant point d'être ce que nous sommes, devenir par elle tout ce que nous ne sommes pas.

Il est vrai, chrétiens, que par cette grâce Dieu nous oblige à mépriser tout ce que le monde estime ; à renoncer de cœur aux honneurs du monde ; aux plaisirs du monde, aux biens du monde ; mais ici même voyez encore et goûtez combien le Seigneur est doux : *Gustate, et videte quoniam suavis est Dominus* ². Il ne nous oblige à mépriser le monde, qu'après qu'il nous en a fait connaître, par sa grâce, l'illusion ; qu'après nous avoir convaincus que le monde ne peut jamais nous rendre heureux. Il ne nous oblige à renoncer au monde qu'après nous avoir ôté, par sa grâce, l'estime et l'amour du monde. Or, il est aisé de renoncer à ce que l'on n'estime et l'on n'aime plus. C'est la sainte leçon que Jésus-Christ fait à la Samaritaine : *Omnis qui biberit ex aqua hac, sitiet iterum* ³ : Quiconque boira de cette eau, aura encore soif ; c'est-à-dire, quiconque aura

de l'ambition dans le monde, quelque grand qu'il puisse être, ne sera jamais content de ce qu'il est ; quiconque voudra s'enrichir dans le monde, quelques biens qu'il possède, n'en aura jamais assez à son gré ; quiconque sera esclave de ses sens, quoiqu'il ne leur refuse rien, ne les satisfera jamais. Quand je suis une fois persuadé de ce principe, je me détache de tout sans peine ; et n'en sommes-nous pas invinciblement persuadés par la divine impression et les saintes lumières de la grâce ? Il est vrai que cette grâce m'oblige quelquefois à faire pour Dieu des choses difficiles et pénibles ; mais en même temps elle m'y fait trouver de l'attrait : et comment ? par la grandeur des motifs qu'elle me propose, et par l'espérance des biens inestimables qu'elle me promet. *Si scires donum Dei, et quis est qui dicit tibi : Da mihi bibere* ¹ ; Si vous saviez, dit le Sauveur à cette femme, quel est celui qui vous parle ; c'est-à-dire, si vous saviez, chrétiens, ce que c'est que Dieu ; si vous saviez ce que Dieu a fait pour vous et ce qu'il mérite de vous ; si vous saviez ce que vous avez à attendre de Dieu ; si vous saviez les magnifiques récompenses qu'il réserve aux humbles, qu'il réserve aux pauvres, qu'il réserve à ceux qui souffrent et qui se mortifient pour lui : si vous le saviez, ah ! il n'y aurait rien à quoi vous ne fussiez déterminés, et les croix les plus pesantes vous deviendraient non-seulement supportables, mais aimables, dans la seule vue de lui plaire. Or, qui nous apprend tout cela ? la grâce de Jésus-Christ. Il est vrai que cette grâce va, selon l'Évangile, jusqu'à nous inspirer la haine de nous-mêmes ; mais pour nous l'inspirer, cette haine évangélique, elle nous fait convenir nous-mêmes de notre bassesse, de notre indignité, de notre corruption, de nos désordres. D'où nous concluons nous-mêmes aisément que notre véritable intérêt est de nous haïr dans cette vie, si nous voulons nous aimer pour la vie éternelle. Aussi le Fils de Dieu, pour faciliter la pénitence à cette pécheresse de Samarie, lui fait-il faire à elle-même la confession de son crime ; et, par la honte salutaire qu'elle en conçoit, la réduit-il, presque sans qu'elle l'aperçoive, à la nécessité de s'accuser, de se condamner, et par conséquent de se convertir, puisque c'est dans une sincère accusation, et dans une parfaite condamnation de soi-même, que consiste la vraie conversion.

Telle est, chrétiens, la conduite de la grâce ; voilà comment Dieu se rend maître de nos cœurs. Ce n'est point par la souveraineté de son empire ; ce n'est point par les hautes lumières de son en-

¹ Petr., iv, 10. — ² Psalm., xxxiii, 9. — ³ Joan., iv, 13.

¹ Joan., iv, 10.

tendement divin, mais par la douceur de la grâce et de son esprit. Il a fallu, pour gagner le cœur des hommes, que la majesté s'abaissât, et que, dans la personne du Sauveur, la sagesse incréée de Dieu s'humiliât. Or, à l'exemple de Dieu, c'est par là même que nous nous insinuerons dans les âmes, et que nous y exercerons un pouvoir d'autant plus absolu qu'il le paraîtra moins. Ce ne sera point par l'autorité, beaucoup moins par l'esprit de domination, ou par l'ascendant que nous prendrons et que nous affecterons de prendre ; ce ne sera pas même par l'habileté, ni par la supériorité de génie et d'intelligence, mais par les sages ménagements de la charité. Il faut, pour engager le prochain et pour le toucher, que nous supportions ses défauts, que nous compatissions à ses faiblesses, que nous condescendions à ses humeurs, que nous soyons sensibles à ses misères, que nous entrions avec zèle dans ses besoins, et que, suivant la règle et l'expression de saint Paul, nous prenions, comme élus de Dieu, des entrailles de miséricorde : *Induite vos, sicut electi Dei, viscera misericordiae*¹. Cette instruction nous regarde tous ; mais nous en particulier, mes frères, nous, dis-je, que Dieu a spécialement appelés au ministère de la conversion et de la sanctification des âmes ; nous qui, comme prêtres du Seigneur, sommes les dispensateurs de sa grâce, et qui devons, par conséquent, conformer notre conduite à celle de la grâce même : c'est à nous, encore une fois, que cette morale s'adresse ; souffrez que je vous l'applique, et que je me l'applique à moi-même. Car, voilà votre modèle et le mien : c'est par la douceur de notre zèle que nous devons toucher les pécheurs ; autrement, nous n'y réussirons jamais. Ayez, si vous voulez, toute la science des docteurs, ayez toute l'éloquence des prophètes, parlez le langage des apôtres, et même des anges ; si tout cela n'est assaisonné de la douceur évangélique, vous ne ferez rien. C'est elle qui doit nous préparer les voies, et nous faire entrer dans les cœurs. Sans elle, on nous écouterait, et nous viendrions à bout de tout le reste ; nous instruirions, nous convaincrions, nous confondrions, nous épouvanterions, mais nous ne convertirions pas. Sans elle, nous troublerions les consciences, nous désespérerions les faibles, nous révolterions les opiniâtres, mais jamais nous ne les attirerions à Dieu. Le Sauveur du monde ne parut sévère qu'à l'égard des pharisiens, des hypocrites qui, sous un masque de piété, imposaient au peuple et le trompaient ; et, par un secret

¹ Coloss., III, 12.

jugement de Dieu, ce fut à l'égard des pharisiens que son zèle demeura sans effet. Je ne dis pas, mes frères, que nous devions flatter les pécheurs par de lâches complaisances ; vous n'ignorez pas combien j'ai ce sentiment en horreur. Je ne dis pas que nous ne devons point obliger les pécheurs à tout ce que l'Evangile a de plus austère, aux rigueurs de la pénitence, au crucifiement de la chair, à la mortification de l'esprit : malheur à moi, si j'en rabattais un seul point ! Mais je dis qu'à cette sévérité, qui pourrait seule éloigner les pécheurs, il faut joindre cette douceur qui les ramène. Je dis qu'il faut proportionner cette sévérité aux dispositions des sujets, comme la grâce elle-même s'y accommode ; et non pas l'appliquer sans discernement et sans prudence, aux uns trop, aux autres trop peu, à ceux-ci hors de leur état, à ceux-là par-dessus leurs forces. Je dis qu'il faut avoir de saintes adresses pour faire embrasser cette sévérité, et même pour la faire goûter ; montrons qu'elle est praticable, et ne portant jamais les choses à des excès qui donnent lieu aux mondains de les traiter d'impossibles. Je ne dis pas, encore une fois, qu'il ne faille jamais user de sévérité dans la conduite des âmes, mais je dis que ce doit être une sévérité discrète, une sévérité qui se fasse aimer, une sévérité qui rende le joug de Dieu supportable ; et non point une sévérité pharisaïque, une sévérité sans onction, une sévérité impérieuse, une sévérité sèche et rebutante, une sévérité qui ne pourrait convenir qu'à des esclaves, mais qui ne convient nullement aux enfants de Dieu. Plût au Ciel, mes frères, que nous fussions tous bien persuadés de cette vérité, puisque rien ne contribuerait davantage à la sanctification du christianisme ! Quoi qu'il en soit, voici, mes chers auditeurs, ce qui nous rendra inexcusables au jugement de Dieu : l'infinie douceur avec laquelle Dieu nous gouverne. Si les puissances de la terre dont nous dépendons se comportaient de la sorte envers nous, nous en serions idolâtres : Dieu veut nous gagner par sa grâce, et nous lui sommes rebelles ! Il me reste à vous montrer que cette grâce, quoique douce dans la manière dont elle engage le pécheur, n'en a pas moins de force dans son action ; et c'est ce que vous allez voir dans la suite de notre Evangile, qui fera le sujet du second point.

DEUXIÈME PARTIE.

Quelque obscure que soit notre foi, si nous la regardons en elle-même et dans ses mystères, elle a cependant, selon la pensée de tous les

théologiens, une espèce d'évidence dans ses motifs; je veux dire que ce qu'elle nous révèle est au moins évidemment croyable, par la qualité des motifs qui nous obligent à le croire. Or, il m'a toujours paru, et il me paraît encore, qu'un de ces motifs les plus puissants et les plus convainquants est de voir ce que la grâce opère quelquefois en certaines âmes, que Dieu, comme dit le grand apôtre, a prédestinées pour en faire des vases de miséricorde. Ceci, mes chers auditeurs, vous édifiera et vous consolera. Quand les magiciens de Pharaon virent les étonnants prodiges que faisait Moïse dans toute l'Égypte, par le seul attouchement de cette baguette mystérieuse qui leur donna tant de terreur, ils confessèrent enfin que le doigt de Dieu était là; c'est-à-dire, qu'ils y reconnurent le caractère d'une vertu divine, dont ce législateur et ce prophète était l'instrument : *Et dixerunt malefici ad Pharaonem : Digitus Dei est hic* ¹. Et moi, chrétiens, quand je n'envisagerais que la conversion de cette femme samaritaine, telle qu'elle est rapportée dans l'Évangile, je conclurais sans hésiter qu'il y a un principe surnaturel qui agit en nous; que Dieu a de secrets ressorts pour remuer nos cœurs et les tourner comme il lui plaît; que nous recevons du ciel des impressions qui ne peuvent venir que de la grâce; et que, par les divines opérations de cette grâce, notre liberté, sans rien perdre de son indifférence et de ses droits, est parfaitement soumise à l'empire de Dieu.

Or, en quoi consiste le miracle de cette conversion? Le voici, par rapport aux deux puissances de l'âme à qui la grâce intérieure est immédiatement communiquée; savoir, l'entendement et la volonté; ou si vous voulez, l'esprit et le cœur. Miracle de la grâce dans la victoire qu'elle remporte sur l'esprit de la Samaritaine; miracle de la grâce dans le changement qu'elle fait du cœur de la Samaritaine; miracle, dis-je, opéré d'une façon toute miraculeuse, et avec des circonstances qui ne permettent pas de douter que ce ne soit l'ouvrage de la main toute-puissante de Dieu : *Digitus Dei est hic*. Écoutez-moi, chrétiens, et suppléez, par une attention toute nouvelle, à la nécessité où je me trouve d'abrégier en peu de paroles ce qui demanderait un discours entier.

Miracle de la grâce et de sa force dans la victoire qu'elle remporte sur l'esprit de la Samaritaine. Suivez le texte sacré et vous en allez convenir. C'était tout ensemble une infidèle et une hérétique, puisque, selon la remarque d'O-

rigène, les Samaritains étaient dans le fond idolâtres, et adoraient les fausses divinités de leurs ancêtres, et que néanmoins ils ne laissaient pas de pratiquer au même temps une espèce de judaïsme corrompu par leurs opinions particulières : ce qui les divisait, et, par un schisme déclaré, les séparait du reste des juifs : *Non enim coutuntur judei samaritanis* ¹. C'était une hérétique vaine et suffisante, opiniâtre et indocile, préoccupée de son erreur et déterminée à la soutenir; qui se piquait de raisonner et d'être subtile en matière de religion; car tout cela paraît dans l'entretien que Jésus-Christ eut avec elle. Or, vous savez l'extrême difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité morale, de réduire un esprit, encore plus l'esprit d'une femme, quand elle est de ce caractère. Vous savez combien il est rare de voir une femme entêtée d'une hérésie (je dis entêtée; car, persuadée par raison, à peine le fut-elle jamais) se mettre en état de reconnaître la vérité, la chercher de bonne foi et s'y soumettre. Soit que, par une malheureuse fatalité, l'hérésie ait cela de propre, de rendre les cœurs inflexibles et de les endurcir; soit que Dieu, par une punition due à ce péché, qui de tous les péchés est dans un sens le plus grief et le plus punissable, ait coutume de répandre dans les esprits d'épaisses ténèbres qui les aveuglent toujours de plus en plus, et que saint Augustin appelle pour cela : *Pœnales cœcitates*; encore une fois, vous savez combien ce retour de l'hérésie à la foi, de l'orgueil de l'une à l'humilité de l'autre, demande d'efforts, et combien, dans l'ordre même de la grâce, il approche du miracle. Cependant c'est ce que la grâce opère aujourd'hui, mais par une vertu qui ne peut être que la vertu du Très-Haut. Jésus-Christ convertit cette femme : de samaritaine qu'elle était, il la ramène premièrement à la pureté du culte juif, et puis il en fait une parfaite chrétienne. Après l'avoir fait renoncer aux superstitions de ses pères et au schisme où elle a été élevée, après lui avoir fait condamner les erreurs qu'elle soutenait avec tant d'obstination et tant de zèle, il lui fait connaître ce qu'il est et pourquoi il est venu, le sujet et la fin de sa mission, sa qualité de Christ et de Sauveur, sa divinité même : mystères naturellement incroyables, et qu'elle ne pouvait découvrir qu'à la faveur des plus pures lumières de la grâce qu'il lui communique. Non-seulement il lui révèle ces points si importants et si sublimes, mais il les lui persuade, mais il les lui fait goûter. Quoiqu'elle eût refusé d'abord de traiter

¹ Exod., viii, 19.

¹ Joan., iv, 9.

avec lui, elle l'écoute enfin avec docilité et avec respect : quoique tout ce qui venait des juifs lui fût odieux, elle veut bien, tout juif qu'il est, le reconnaître et l'adorer comme auteur de son salut ! Quoiqu'elle ne vit en lui que les apparences d'un homme, elle proteste et croit fermement qu'il est le Christ, vrai Fils de Dieu. Ne faut-il pas confesser qu'une telle conversion fut l'œuvre du Seigneur, et s'écrier avec David : *Hæc mutatio dexteræ Excelsi* ¹ ?

Mais en changeant l'esprit de cette Samaritaine, la grâce n'agit pas moins puissamment dans son cœur. Car outre qu'elle était hérétique et obstinée dans sa fausse créance, elle était impudique et libertine dans ses mœurs. Péchés, dit saint Chrysostome, qui, malgré leur opposition, ne laissent pas d'avoir comme une espèce d'affinité, puisque l'hérésie, à proprement parler, n'est autre chose qu'une corruption de l'esprit, comme l'adultère et l'impudicité est une rébellion de la chair. Or, Dieu, ajoute saint Chrysostome, vengeur de l'un et de l'autre, punit et confond souvent l'un par l'autre, en permettant que ces révoltes de l'esprit contre la vérité soient communément suivies des plus honteux dérèglements de la sensualité. Et en effet, nous voyons ces âmes, si présomptueuses et si fières sur ce qui concerne la religion, n'être pas ordinairement les plus fermes dans leur devoir, ni les plus inébranlables dans la tentation. Telle était cette pécheresse de Samarie, avec sa prétendue science et sa vaine subtilité. Elle vivait dans un concubinage public, dans un concubinage auquel elle s'était abandonnée, et dont elle avait contracté même une longue habitude : *Quinque enim viros habuisti ; et nunc quem habes, non est tuus vir* ². Or, s'il y a une maladie difficile à guérir, c'est celle-là ; s'il y a un démon capable de résister à Dieu et à sa grâce, il est évident que c'est cet esprit impur. Mais en cela même la grâce de Jésus-Christ trouve la matière de son triomphe. Cette pécheresse, cette prostituée, cette femme esclave des plus sales passions, est enfin purifiée et sanctifiée. Il semble que Jésus-Christ lui ait donné un autre cœur ; qu'après lui avoir arraché ce cœur charnel et corrompu d'où procédaient tant de désordres, il ait créé en elle un cœur nouveau, un cœur épuré non-seulement de toutes les souillures du péché, mais de toutes les affections de la terre. Ce n'est plus cette Samaritaine scandaleuse, qui s'était fait un front pour le crime, et qui servait aux âmes de démon pour les perdre : c'est une créature toute nouvelle en Jésus-

Christ : *Novu in Christo creatura* ¹, une âme transformée en Dieu, et qui ne respire plus que l'amour de son Dieu ; qui n'a plus rien que de chaste dans ses pensées, que de modeste dans ses paroles, que de réglé dans ses actions ; qui par sa conduite exemplaire est désormais un modèle de vertu, et qui va répandre partout l'odeur de sa sainteté. Quel prodige, mes chers auditeurs ! et ne devons-nous pas toujours reprendre avec le prophète : *Hæc mutatio dexteræ Excelsi* ?

Mais si la grâce de Jésus-Christ fait un miracle dans la conversion de cette femme, la manière miraculeuse dont elle le fait, montre encore bien quelle est sa force et sa puissance. Car, n'est-il pas étonnant, chrétiens, que deux changements si prodigieux ne coûtent au Sauveur du monde qu'un moment ? Quand Dieu agit selon les lois et le cours ordinaire de sa providence, il garde, ou du moins il paraît garder des mesures ; et dans l'ordre surnaturel, aussi bien que dans l'ordre naturel, il s'accommode à notre faiblesse. Car, il ne fait pas les saints dans un instant ; il les sanctifie peu à peu, et, par des progrès quelquefois insensibles, il les conduit de degré en degré jusqu'au terme d'une sainteté consommée. Mais quand il agit souverainement et en Dieu, il ne s'assujettit point de la sorte ; il ne prépare point le sujet qui doit servir de fond à son action. Une parole qu'il profère fait sortir des millions d'êtres du néant, étend les cieux, affermit la terre, donne à ce vaste univers toute sa perfection : *Dixit, et facta sunt* ². Ainsi le Fils de Dieu ne dit qu'une parole à la Samaritaine : *Ego sum* ³ ; Oui, c'est moi, moi qui suis ce Messie que vous attendez ; et tout à coup la voilà touchée, la voilà pénétrée des plus saints, mais des plus vifs et des plus tendres sentiments. Parole, reprend saint Augustin, plus efficace que celle même dont Dieu créa le monde ; parole qui, par une seconde création, mais bien plus admirable que la première, réforma dans le cœur de cette femme l'ouvrage de Dieu, que le péché y avait détruit. Je dis création plus admirable que la première, puisque dans la première le néant, sur lequel Dieu travaille, obéit sans contradiction à sa parole ; au lieu que dans celle-ci Dieu travaillait sur le néant du péché, qui, tout néant qu'il est, est capable, comme péché, de lui résister. Mais encore par quelle marque sensible le Fils de Dieu s'autorisa-t-il dans l'esprit de la Samaritaine, et par où travailla-t-il une si facile et si prompte créance ? Le vit-elle en ce moment-là commander aux tempêtes et à

¹ Psalm., lxxvi, 11. — ² Joan., iv, 18.

³ l. 11 Cor., v, 17. — ² Psalm., xxxii, 9. — ³ Joan., iv, 26.

la mer, guérir les aveugles-nés, ressusciter les morts de quatre jours? Ah! chrétiens, voici la merveille qui surpasse toutes les autres. Le monde converti sans miracles, et sans miracles devenu chrétien, si l'on voulait ainsi le supposer, ce serait, disait saint Augustin, le plus grand de tous les miracles; ce serait le miracle des miracles, et le plus convaincant pour un païen qui ne croirait pas les autres miracles. Or, nous le voyons, mes chers auditeurs, ce miracle des miracles, accompli dans cette Samaritaine. Les pharisiens et les docteurs de la loi voyaient tous les jours les miracles de Jésus-Christ; ils en étaient les témoins oculaires; ils parlaient à Lazare qu'il avait publiquement ressuscité, aux malades qu'il avait guéris; et cependant, par une obstination inflexible, ils persistaient dans leur incrédulité. Mais celle-ci, sans miracles, non-seulement croit en lui, mais s'attache à lui, se donne à lui, renonce à tout pour lui. D'où vient cela? de la toute-puissance de la grâce, qui n'a besoin que d'elle-même pour triompher du cœur de l'homme.

Ce n'est pas tout. Quand le Fils de Dieu convertissait les autres pécheurs, ce n'était qu'après leur avoir donné pour sa personne, par quelque signalé bienfait, un fonds de confiance et d'estime. Pour sauver leurs âmes, il commençait par guérir leurs corps; et, par condescendance à leur faiblesse, il les engageait à croire ce qu'il était, en leur faisant éprouver dans leurs besoins ce qu'il pouvait. Mais parce qu'il a résolu de faire paraître dans cette pécheresse de Samarie toute la force de la grâce, il la convertit purement, je veux dire sans autre attrait, sans autre engagement d'intérêt que celui de sa conversion même. Elle ne croit point en lui comme la femme chananéenne, parce qu'il a délivré sa fille du démon, ni comme l'hémorroïsse, parce qu'il lui a rendu la santé: mais elle croit en lui pour lui seul; elle s'attache à lui sans autre vue que l'avantage d'être à lui, et de ne vivre que pour lui. C'est là que je reconnais le caractère d'une grâce victorieuse et toute-puissante: *Hæc mutatio dexteræ Excelsi*.

Enfin le miracle de la grâce, c'est qu'en sanctifiant cette femme, elle sanctifia tout le pays de Samarie, et qu'elle la rendit capable de communiquer aux Samaritains le don de la foi. De pécheresse qu'elle était, dit saint Grégoire, pape, elle se trouve miraculeusement transformée en apôtre: *Quæ advenerat peccatrix, revertitur prædicatrix*. Avant que les apôtres aient paru, elle va annoncer Jésus-Christ à ceux qui ne le connaissent pas, et, sans déroger à la dignité de

saint Pierre, ni à celle des autres apôtres, on peut dire que la première apôtre du christianisme, c'est la Samaritaine. En effet, son zèle la presse de telle sorte qu'elle ne peut s'arrêter un moment: elle laisse le vaisseau qu'elle avait apporté avec elle, elle ne pense plus à puiser de l'eau, elle quitte Jésus-Christ pour Jésus-Christ même, elle rentre dans la ville, elle invite tout le monde à le venir voir et à l'écouter; aimant mieux aller travailler pour sa gloire, que de goûter plus longtemps les douceurs de son entretien, et ressentit déjà ces saintes ardeurs et ces divins empressements de l'esprit de foi, qui n'est jamais content de connaître Dieu, s'il ne le fait encore connaître autant qu'il le peut et qu'il le doit.

De tout ceci, quelle conclusion? Ah! chrétiens, ne disons donc plus, dans l'état de notre péché, que nous sommes faibles, et que notre faiblesse est un obstacle insurmontable à notre conversion; mais disons avec l'Apôtre que si nous sommes faibles par nous-mêmes, nous sommes tout-puissants avec la grâce et par la grâce: *Omnia possum in eo qui me confortat* ¹. Bénéfions-nous de nous-mêmes, mais espérons tout de Dieu. Je sais que pour vous dégager de l'esclavage où le péché vous tient asservis, que pour vous interdire ce commerce, que pour renoncer à cet attachement, que pour étouffer cette inclination, que pour vaincre le monde, il y a des efforts à faire et de grands efforts; qu'il y a des combats à livrer et de rudes combats: mais prenez confiance, puisque Dieu vous répond de sa grâce, dès que vous la demanderez de bonne foi, et qu'il vous assure que sa grâce vous suffit: *Sufficit tibi gratia mea* ². C'est dans notre infirmité même qu'elle fait éclater toute sa vertu; et votre retour à Dieu, un retour prompt, un retour parfait, ne sera pas un plus grand miracle pour elle, que le changement merveilleux de cette pécheresse de l'Évangile: *Nam virtus in infirmitate perficitur* ³. Ce n'est pas assez; et voici, mes chers auditeurs, le point de morale par où je finis. Si Dieu par sa miséricorde vous a tirés de l'abîme, et s'il vous a fait sentir l'impression de sa grâce, imitez le zèle de cette Samaritaine. Elle n'était pas plus capable que vous d'annoncer l'Évangile de l'Homme-Dieu; elle n'avait point de caractère particulier qui l'y obligeât plus que vous: pourquoi ne le ferez-vous pas comme elle? En qualité de chrétiens, nous devons tous par un engagement indispensable, chacun dans l'étendue de notre condition, participer au ministère apostolique, et il n'y a point de fidèle,

¹ Philip., iv, 13. — ² II Cor., x, 9. — ³ Ibid.

de quelque profession qu'il soit, qui ne doive, au moins par ses œuvres, par ses exemples, par l'édification de sa vie, par ses charitables conseils, prêcher Jésus-Christ. Un père le doit prêcher à ses enfants, et se souvenir qu'il est leur premier apôtre; que c'est à lui, comme père, de leur inspirer la religion, de leur en donner la première teinture, d'employer tous ses soins à la conserver dans leurs âmes, et que sans cela il ne mérite pas le nom de père, beaucoup moins celui de père chrétien. Un maître le doit prêcher à ses domestiques, persuadé qu'il est pire qu'un infidèle s'il néglige un devoir si nécessaire, et que c'est, comme le dit l'Apôtre en termes exprès, renoncer sa foi que de laisser dans sa maison des hommes qui ignorent la loi de Dieu et qui ne la pratiquent pas : *Deum negavit, et est infideli deterior* ¹. Mais les pécheurs convertis sont ceux, entre tous les autres, qui doivent être plus touchés de cet important devoir. Pourquoi ? parce qu'ils y sont obligés, et par titre de reconnaissance, et par titre de justice, et par charité envers le prochain, et par intérêt pour eux-mêmes : parce qu'ils ne peuvent autrement réparer le scandale de leur vie passée, ni rendre à Dieu ce qu'ils lui doivent pour tribut de leur conversion. Si donc parmi ceux qui m'écoutent, il y en avait quelqu'un de ce caractère, c'est-à-dire autrefois libertin et dans le désordre, mais maintenant changé par la grâce et résolu à vivre en chrétien : Voilà, lui dirais-je, mon cher frère, le modèle que Dieu vous met aujourd'hui devant les yeux : le zèle de la Samaritaine convertie. Ramenez comme elle à Jésus-Christ autant de pécheurs que votre exemple est capable d'en attirer, mais surtout ceux qui furent les complices de vos désordres. Dites-leur avec David, ce roi pénitent : *Venite, audite, et narrabo, omnes qui timetis Deum, quanta fecit animæ meæ* ². O vous qui craignez Dieu, ou plutôt qui par sa loi avez été instruits à le craindre, venez, écoutez, et je vous raconterai ce que peut

¹ 1 Tim., v, 8. — ² Psalm., lxxv, 16.

ricorde du Seigneur, et ce qu'elle fait ! il ne vous en faudra point d'autre preuve que mon exemple, et je vous dirai ce que cette infinie miséricorde a fait pour moi. J'étais dans les mêmes engagements que vous, dans les mêmes erreurs que vous, dans les mêmes excès que vous ; mais la grâce de mon Dieu a rompu les liens qui m'attachaient, a dissipé les nuages qui m'aveuglaient, a éteint les passions qui m'emportaient. Je prenais aussi bien que vous pour folie tout ce que l'on me disait des vérités éternelles ; mais la grâce de mon Dieu m'a détrompé, et m'a convaincu moi-même de ma propre folie. Je croyais comme vous que ce changement était impossible, que jamais je ne pourrais me résoudre à sortir de mes habitudes criminelles, que jamais je ne pourrais soutenir une vie plus retirée et plus réglée, que ce serait un état triste, ennuyeux, insupportable ; mais, par la grâce de mon Dieu, toutes les difficultés se sont aplanies, j'ai triomphé de la nature et de l'habitude, je me suis arraché au monde et à ses enchantements ; au lieu du trouble et de l'ennui que je craignais, j'ai trouvé le calme et la joie. Et que ne puis-je vous ouvrir mon cœur ? que ne puis-je vous faire connaître et vous faire sentir ce qu'il sent, depuis que le péché n'y domine plus, et qu'il commence à jouir d'une sainte liberté ! *Venite, audite, et narrabo quanta fecit animæ meæ*.

Ah ! chrétiens, que ne peut pas pour la gloire de Dieu une âme bien convertie, et de quelle efficace est son témoignage en faveur de la vertu ! La Samaritaine convertit seule presque tout un pays ; et combien de pécheurs par leur pénitence gagneraient des villes entières, et en reformeraient les abus ? Inspirez-nous ce zèle, Seigneur, inspirez-le à tous mes auditeurs. Répandez sur eux votre esprit, et que touchés de cet esprit de douceur, soutenus de cet esprit de force, ils rentrent dans vos voies, et y fassent rentrer par leurs exemples ceux qu'ils en ont retirés par leurs scandales ; en sorte que nous puissions tous parvenir un jour à la même gloire, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE DIMANCHE DE LA QUATRIÈME SEMAINE.

SUR LA PROVIDENCE.

ANALYSE.

SUJET. *Jésus-Christ levant les yeux, et voyant qu'une grande foule de peuple venait à lui, dit à Philippe: D'où pourrions-nous acheter assez de pain pour donner à manger à tout ce peuple? Or, il disait ceci pour l'éprouver; car il savait bien ce qu'il allait faire.*

Ce miracle de la multiplication des pains nous apprend qu'il y a une Providence qui gouverne le monde, et à laquelle nous devons nous soumettre. Vérité fondamentale de notre religion, qui fera la matière de ce discours.

DIVISION. Le devoir et l'intérêt nous engagent à reconnaître une Providence et à nous y soumettre. Voyons donc et le désordre de l'homme et son malheur, lorsqu'il refuse à Dieu cette soumission; le désordre de l'homme, par rapport à son devoir; le malheur de l'homme, par rapport à son intérêt. En deux mots, rien de plus criminel que l'homme du siècle, qui ne veut pas se soumettre à la Providence: première partie. Rien de plus malheureux que l'homme du siècle, qui ne veut pas se conformer à la conduite de la Providence: deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Rien de plus criminel que l'homme du siècle, qui ne veut pas se soumettre à la Providence. Car il renonce à cette divine Providence, 1° ou par un esprit d'infidélité, parce qu'il ne la reconnaît pas et qu'il ne la croit pas; 2° ou par une simple révolte de cœur, parce qu'en la reconnaissant même et en la croyant, il ne veut pas lui rendre la soumission qui lui est due.

1° Est-ce par un esprit d'infidélité, et parce qu'il ne croit pas la Providence? Mais quel désordre! car il ne connaît donc plus de Dieu (affreuse impiété), ou bien il se fait un Dieu monstrueux, qui n'a nul soin de ses créatures, qui n'est ni juste, ni bon, ni sage, puisqu'il ne peut rien être de tout cela sans Providence: autre supposition non moins impie, et qui réduit le mondain infidèle à être plus que païen, puisque à peine il s'est trouvé quelques sectes païennes qui aient nié la Providence. Ce n'est pas assez: il se rend incrédule et insensé contre sa raison même. Comment cela? le voici. Quand il voit un État bien réglé, il conclut qu'il y a un maître qui le gouverne, et il ne veut pas ainsi raisonner à l'égard du monde entier. Ajouter qu'il n'y a point d'homme qui dans sa vie ne puisse remarquer certaines conjonctures où il s'est trouvé, certains périls d'où il est échappé, certains événements heureux ou malheureux, qui sont pour lui autant de preuves personnelles d'une Providence. Or, cela est vrai surtout de ceux qui font quelque figure dans le monde, et qui entrent plus dans les intrigues du monde. Toutefois ce sont ceux-là mêmes qui ont moins de foi à la Providence, et qui semblent plus la méconnaître. Leur aveuglement va encore plus loin: car ils ne veulent pas rendre librement et chrétiennement à la Providence un aveu qu'ils lui rendent souvent par nécessité, ou plutôt par emportement de chagrin et de désespoir. Ce mondain qui oublie Dieu dans la prospérité, est le premier à murmurer contre la Providence, quand il lui survient une disgrâce. Voici quelque chose encore de plus surprenant: c'est que souvent le libertin veut douter de la Providence par les raisons mêmes qui prouvent invinciblement une Providence. Car il fonde ses doutes sur ce qu'il voit le monde rempli de désordres: mais pourquoi sont-ce des désordres, répond saint Chrysostome, sinon parce qu'ils sont contre l'ordre? et qu'est-ce que cet ordre auquel ils répugnent, sinon la Providence? Désordres dont les hommes se scandalisent; et de ce que les hommes s'en scandalisent, n'est-ce pas un témoignage authentique de la Providence, qui ne permet pas que ces choses soient autorisées, et qui veut pour cela que parmi les hommes elles aient toujours passé, et qu'elles passent toujours dans la suite, pour scandaleuses? Si les hommes ne se scandalisaient de rien, l'iniquité prévaudrait; et afin qu'elle ne prévaille pas, la Providence fait qu'on se scandalise du vice et qu'on aime la vertu.

2° Est-ce par une simple révolte de cœur que le mondain s'élève contre la Providence; en sorte que, la croyant même, il refuse de se soumettre à elle? autre désordre encore moins soutenable. Car quelle témérité! croire une Providence qui préside au gouvernement du monde, et ne vouloir pas se régler par elle et agir de concert avec elle! Tel est néanmoins le désordre du monde. On croit une Providence, et l'on vit comme si l'on n'en croyait pas. En effet, si l'on se conduisait par la foi de la Providence, on ne serait ni passonné, ni emporté, ni vain, ni inquiet, ni fier, ni jaloux, ni ingrat envers Dieu, ni injuste envers les hommes. Et pourquoi est-on tout cela? parce qu'on se retire des voies de la Providence.

Mais en sortant des voies de cette sage Providence, quelles voies prend-on? Ou bien l'on ne vit plus qu'au hasard, et l'on suit en aveugle le cours de la fortune; ou bien l'on entreprend de se gouverner selon les vues de la prudence humaine. Or, l'un et l'autre est également injurieux à Dieu. N'avoir plus d'autre principe de sa conduite que le cours de la fortune, c'est tomber dans l'idolâtrie des païens. Idolâtrie que les sages mêmes du paganisme condamnaient. Idolâtrie que Dieu reprochait aux Israélites. Idolâtrie si commune au milieu même du christianisme, surtout à la cour. D'ailleurs, entreprendre de se conduire par la prudence humaine, c'est orgueil, c'est compter sur soi-même, c'est ne vouloir dépendre que de soi-même; et, ce qui est d'une conséquence infinie, c'est se charger devant Dieu de toutes les suites fâcheuses qui peuvent arriver, et en prendre sur soi tout le crime. Mais quand j'ai recours à Dieu, et qu'après avoir mûrement délibéré selon l'esprit de ma religion, je viens à conclure, je puis alors avoir cette confiance, ou que je conclus sûrement, ou que, si je manque, Dieu suppléera à mon défaut. Voilà pourquoi le plus sage des hommes, Salomon, faisait à Dieu cette excellente prière: *Donnez-moi, Seigneur, cette sagesse qui est assise avec vous sur votre trône, afin qu'elle travaille avec moi, et qu'elle me fasse connaître ce qui vous est agréable.*

DEUXIÈME PARTIE. Rien de plus malheureux que l'homme du siècle, qui ne veut pas se conformer à la conduite de la Provi-

vidence. Car alors, 1° il demeure sans conduite ; 2° en quittant Dieu, il oblige Dieu pareillement à le quitter ; 3° il se prive par là de la plus douce, ou plutôt de l'unique consolation qu'il peut avoir en certaines adversités ; 4° ne voulant pas dépendre de Dieu par une soumission libre et volontaire, il en dépend malgré lui par une soumission forcée.

1° Il demeure sans conduite, je dis sans une conduite sûre et droite. Car il ne lui reste que l'un de ces deux partis, ou de n'avoir plus d'autre ressource que lui-même, ou de mettre son appui dans les hommes. Or, des deux côtés sa condition est également déplorable. D'être réduit à n'avoir plus d'autre ressource que lui-même, qu'y a-t-il de plus terrible ? Si, dans une affaire capitale, où il s'agirait de sa vie, tout autre conseil que le mien me manquait, je me croirais perdu. Et quel fond l'homme peut-il faire sur lui-même, aussi aveugle, aussi inconstant qu'il est, aussi sujet à ses caprices et aussi esclave de ses passions ? Je sais qu'il a une raison dont il peut s'aider ; mais cette raison-là même, bornée à ses faibles lumières, n'est-elle pas plus propre à le tourmenter par mille réflexions éhagrantes, qu'à le soutenir ?

Que fera-t-il donc ? mettra-t-il sa confiance dans les hommes ? Mais est-il un esclavage plus honteux et plus dur que de dépendre des hommes ? A quels dédains, à quels changements, à quels revers n'est-on pas exposé ? n'est-ce pas ce qu'éprouvent sans cesse, auprès des princes de la terre, ces adorateurs de la faveur ? y en a-t-il un seul qui ne convienne que sa condition a mille dégoûts, mille déboires, mille mortifications inévitables, et que c'est une perpétuelle captivité ?

2° En quittant Dieu, le mondain oblige Dieu pareillement à le quitter. Car Dieu a son tour ; et quand il entend cet homme rebuté et désolé plaindre son sort, il lui répond avec ces paroles du Deutéronome : *Ubi sunt dii eorum, in quibus habebant fiduciam ? Surgant et opitulentur vobis !* Où sont ces dieux dont vous vous teniez si sûrs ? qu'ils viennent maintenant vous secourir !

3° De là nulle consolation pour un homme ainsi abandonné de Dieu, après qu'il a lui-même abandonné Dieu. Il y a des afflictions dans la vie où l'on ne peut recevoir de la part du monde aucun soulagement. Or, un chrétien soumis à la Providence trouve alors dans sa soumission son soutien ; au lieu que l'impie, frappé du coup qui l'atère, fait en quelque sorte le personnage d'un réprouvé, blasphémant contre le ciel, trouvant tout odieux, se désespérant, et, dans son désespoir, goûtant toute l'amertume de la douleur.

5° Que dis-je ! et le mondain, tout rebelle qu'il est, n'est-il pas encore sous la domination de la Providence ? Oui, mais d'une Providence de justice et de rigueur, qui se fait sentir à lui par des vengeances, tantôt secrètes et tantôt éclatantes ; tantôt par des prospérités dont il est enivré, et tantôt par des adversités dont il est accablé. Ainsi Dieu a-t-il traité un Pharaon, un Nabuchodonosor, un Antiochus, et bien d'autres. Si donc nous avons quelque égard à notre devoir et à notre intérêt, soumettons-nous à notre Dieu et à sa providence. Demandons-lui que sa volonté s'accomplisse en nous, et sur la terre, et dans le ciel.

Cum sublevarset oculos Jesus, et videret quia multitudo maxima venit ad eum, dixit ad Philippum : Unde ememus panes, ut manducent hi ! Hoc autem dicebat tentans eum ; ipse enim sciebat quid esset facturus.

Jésus-Christ levant les yeux, et voyant qu'une grande foule de peuple venait à lui, dit à Philippe : D'où pourrions-nous acheter assez de pain pour donner à manger à tout ce peuple ? Or, il disait ceci pour l'éprouver ; car il savait bien ce qu'il allait faire. (*Saint Jean*, chap. vi, 5.

SIRE,

Si ce qu'a dit saint Augustin est vrai, que les miracles sont la voix de Dieu, et qu'autant de fois qu'il fait paraître ces signes visibles de sa toute-puissance, son intention est de nous parler, de nous instruire et de nous découvrir quelque importante vérité, il est aisé de reconnaître ce que le Sauveur du monde a voulu nous faire entendre par ce grand miracle de la multiplication des pains. Car que voyons-nous dans ce miracle, et que nous représente notre Evangile ? tout un peuple qui s'abandonne à la conduite de Jésus-Christ ; des milliers d'hommes qui, sans provision, sans subsistance, quittent leurs maisons pour le suivre ; un Dieu touché de compassion pour eux, un Dieu qui pourvoit lui-même à leurs besoins, un Dieu qui lui-même leur distribue ses dons libéralement, abondamment, magnifiquement ; et cette nombreuse multitude enfin nourrie et rassasiée au milieu d'une solitude : tout cela ne nous prêche-t-il pas hautement la Providence divine et l'obligation indispensable de nous reposer sur ses soins et de nous confier en elle ? *Interrogemus* (ce sont les paroles de saint Augustin), *ipsa Christi*

miracula : habent enim, si intelligantur, linguam suam : Interrogeons les miracles de Jésus-Christ, écoutons-les, et rendons-nous-y attentifs. Car comme Jésus-Christ est substantiellement le Verbe de Dieu, il n'y a rien dans lui qui ne parle, et ses actions mêmes ont pour nous leur langage et leur expression. Or, ce que nous dit en particulier le miracle de ces pains si promptement et si abondamment multipliés, c'est qu'il y a une Providence qui gouverne le monde ; une Providence à laquelle nous devons tous nous soumettre, non pas, comme le reste des créatures, par une soumission de nécessité, mais comme des créatures raisonnables, par un libre consentement de notre volonté. Voilà, mes frères, la voix de Dieu et ce qu'elle nous apprend. Cependant, quelque intelligible et quelque éclatante que soit cette voix, il y a encore des hommes qui ne veulent pas l'entendre. Il y en a qui, pour l'avoir entendue, n'en sont pas plus dociles ni plus soumis. Et c'est pour cela que je joins à cette voix du miracle de Jésus-Christ, celle de la prédication, qui, fortifiée et soutenue par la grâce intérieure que le Saint-Esprit répandra dans nos cœurs, y produira, comme je l'espère, tout le fruit que j'attends de ce discours. Adressons-nous à Marie, et disons-lui : *Ave, Maria*.

Deux choses, selon saint Augustin, sont capables de toucher l'homme et de faire impression sur son cœur, le devoir et l'intérêt ; le devoir,

parce qu'il est raisonnable, et l'intérêt, parce qu'il s'aime lui-même. Voilà les deux ressorts qui le font communément agir. Mais il faut, ajoute saint Augustin, que ces deux ressorts soient remués tout à la fois, pour avoir dans le cœur de l'homme un plein effet. Car le devoir sans l'intérêt est faible et languissant, et l'intérêt sans le devoir est bas et honteux. L'un et l'autre, joints ensemble, ont une vertu presque infaillible, et une efficacité à laquelle il est comme impossible de résister. J'entreprends aujourd'hui, chrétiens, de vous inspirer une parfaite soumission à la providence de Dieu; j'entreprends de vous représenter l'indispensable obligation que nous avons tous de nous attacher à cette Providence souveraine, de nous confier en elle, de nous conformer à ses ordres, et d'en faire la règle de notre vie. Or, pour vous y engager, je veux vous faire voir le désordre et le malheur de l'homme, lorsqu'il refuse à Dieu cette soumission : le désordre de l'homme par rapport à son devoir, et le malheur de l'homme par rapport à son intérêt : son désordre inséparable de son malheur, puisqu'il en est évidemment et infailliblement la source : son malheur inséparable de son désordre, puisque, selon les lois de Dieu, il en est, comme vous verrez, la juste punition. En deux mots, rien de plus criminel que l'homme du siècle qui ne veut pas se soumettre à la Providence : c'est la première partie. Rien de plus malheureux que l'homme du siècle qui ne veut pas se conformer à la conduite de la Providence : c'est la seconde. Mais aussi, par deux conséquences toutes contraires, rien de plus sage que l'homme chrétien qui prend pour règle de toutes ses actions la foi de la Providence; rien de plus heureux que l'homme chrétien, qui fait consister tout son appui dans la foi de la Providence. Deux vérités édifiantes et touchantes qui vont partager ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour corriger un désordre, il faut d'abord s'appliquer à le connaître; et pour le connaître, il en faut chercher et découvrir le principe. Je parle ici, chrétiens, d'un homme du monde qui vit dans un profond oubli de Dieu, qui semble avoir secoué le joug de Dieu, qui s'est fait comme une habitude et un état de se rendre indépendant de Dieu; enfin, qui, sans se déclarer néanmoins ouvertement, mais par la malheureuse possession où il s'est établi d'agir selon son gré et en libertin, est devenu, si j'ose m'exprimer ainsi, un déserteur, ou, si vous voulez, un apostat de la providence de Dieu : conduite la plus

déplorable, mais effet le plus commun de la dépravation du siècle. Je veux vous en faire voir le dérèglement, et voici comment je le conçois. Quiconque renonce à la Providence, et veut se soustraire à l'empire de Dieu, ne le peut faire qu'en l'une ou en l'autre de ces deux manières, savoir : par un esprit d'infidélité, parce qu'il ne reconnoît pas cette Providence, et qu'il ne la croit pas; ou par une simple révolte de cœur, parce qu'en la croyant même, et en la supposant, il ne veut pas se soumettre à elle. Or, examinons ces deux principes, et voyons dans lequel des deux l'avengement de l'impie est plus grossier et plus criminel.

Si c'est par un esprit d'infidélité, et parce qu'il ne croit pas la Providence, je vous demande quel désordre est comparable à celui-là : de ne pas croire ce qui est sans contestation la chose non-seulement la plus croyable, mais le fondement de toutes les choses croyables? de ne pas croire ce qu'ont cru les païens les plus sensés, par la seule lumière de la raison; de ne pas croire ce qu'indépendamment de la foi nous éprouvons nous-mêmes sans cesse, ce que nous sentons, ce que nous sommes forcés de confesser en mille rencontres, par un témoignage que nous arrachent les premiers mouvements de la nature; mais surtout de ne pas croire la plus incontestable vérité, par les raisons mêmes qui l'établissent, et qui seules sont plus que suffisantes pour nous en convaincre. Or, tel est l'état du mondain qui ne veut pas reconnaître la Providence. Suivons ceci de point en point, et instruisons-nous.

Car le mondain s'aveugle, dit saint Chrysostome, dans la source même des lumières, qui est l'être de Dieu, puisque la première et la plus immédiate conséquence qui se tire de l'être de Dieu, ou de l'existence de Dieu, c'est qu'il y a une Providence. D'où il s'ensuit qu'en renonçant à cette Providence, ou bien il ne connaît plus de Dieu (affreuse impiété!), ou bien il se fait un dieu monstrueux, c'est-à-dire un dieu qui n'a nul soin de ses créatures : un dieu qui ne s'intéresse ni à leur conservation, ni à leur perfection; un dieu qui n'est ni juste, ni sage, ni bon, puisqu'il ne peut rien être de tout cela sans providence. De là il se réduit, ajoute saint Chrysostome, à être plus que païen dans le christianisme; ou, tout chrétien qu'il est, à prendre parti avec ce qu'il y a eu dans le paganisme de plus vicieux et de plus corrompu. Car à peine s'est-il trouvé des sectes païennes qui aient nié la Providence, ou qui en aient douté, sinon celles qui, par leurs abominables maximes, por-

taient les hommes aux plus infâmes excès et aux plus sales voluptés ; celles pour qui il était à souhaiter qu'il n'y eût dans le monde ni Dieu, ni loi, ni châtement, ni récompense, ni providence, ni justice.

Ce n'est pas assez : comme le mérite de la foi est de nous faire espérer contre l'espérance même : *Contra spem in spem* !, le crime du mondain sur le sujet de la Providence, est de se rendre incrédule et insensé contre sa raison même. Car enfin le mondain lui-même, suivant le seul instinct de sa raison, admet, sans l'apercevoir, une Providence à laquelle il ne pense pas. Comment cela ? Je m'explique. Il croit qu'un État ne peut être bien gouverné que par la sagesse et le conseil d'un prince ; il croit qu'une maison ne peut subsister sans la vigilance et l'économie d'un père de famille ; il croit qu'un vaisseau ne peut être bien conduit sans l'attention et l'habileté d'un pilote ; et quand il voit ce vaisseau voguer en pleine mer, cette famille bien réglée, ce royaume dans l'ordre et dans la paix, il conclut, sans hésiter, qu'il y a un esprit, une intelligence qui y préside. Mais il prétend raisonner tout autrement à l'égard du monde entier ; et il veut que, sans providence, sans prudence, sans intelligence, par un pur effet du hasard, ce grand et vaste univers se maintienne dans l'ordre merveilleux où nous le voyons. N'est-ce pas aller contre ses propres lumières, et contredire sa raison ? Ajoutez les preuves sensibles et personnelles que le mondain, sans sortir hors de lui-même, trouve dans lui-même ; mais sur lesquelles son obstination l'aveugle et l'endurcit. Car il n'y a point d'homme qui, repassant dans son esprit les années de sa vie, et rappelant le souvenir de tout ce qui lui est arrivé, ne doive s'arrêter à certains points fixes, je veux dire à certaines conjonctures où il s'est trouvé, à certains périls d'où il est échappé, à certains événements heureux ou malheureux, mais extraordinaires et singuliers, qui l'ont surpris et frappé et qui sont autant de signes visibles d'une Providence. Or, si cela est vrai de tous les hommes sans exception, beaucoup plus encore l'est-il de ceux qui font quelque figure dans le monde, de ceux qui ont part aux intrigues du monde, de ceux qui entrent plus avant dans le commerce et dans le secret du monde ; et plus enfin de ceux qui vivent dans le centre du monde, qui est la cour. Car, qu'est-ce que le monde, disait Cassiodore, sinon le grand théâtre et la grande école de la Providence, où, pour peu qu'on fasse de réflexion, l'on apprend à tous moments qu'il

y a dans l'univers une puissance et une sagesse supérieure à celle des hommes, qui se joue de leurs desseins, qui ordonne de leurs destinées, qui élève et qui abaisse, qui appauvrit et qui enrichit, qui mortifie et qui vivifie, qui dispose de tout, comme l'Arbitre suprême de toutes choses. Il n'y a donc point d'hommes dans le monde qui, selon les règles ordinaires, dussent croire d'une foi plus ferme la Providence, que ceux qui se piquent d'avoir la science du monde et d'être les sages du monde ; mais, par un secret jugement de Dieu, il n'y en a point qui soient communément plus infidèles touchant la Providence, et qui semblent plus la méconnaître. Et comme il n'y aura jamais d'homme sur la terre, et qu'il n'y en a jamais eu à qui il eût été moins pardonnable de former quelque doute sur la Providence, qu'au patriarche Joseph, après les miracles éclatants que Dieu avait opérés dans sa personne ; aussi ces prétendus sages du monde sont-ils plus coupables en rejetant la Providence, de refuser à Dieu l'hommage d'un attribut dans la connaissance duquel Dieu prend plaisir, pour ainsi dire, à les élever.

Leur aveuglement va encore plus loin, et il consiste en ce qu'ils ne veulent pas rendre librement et chrétiennement à la Providence un aveu qu'ils lui rendent souvent par nécessité, ou plutôt par emportement de chagrin et de désespoir. Car prenez garde, chrétiens : ce mondain qui oublie Dieu et la Providence, tandis qu'il est dans la prospérité et que tout lui succède selon ses désirs, est le premier à murmurer contre cette même Providence et contre Dieu, quand il lui survient une disgrâce qu'il n'avait pas prévue : comme si c'était un soulagement pour lui d'avoir à qui s'en prendre dans son malheur, il en accuse Dieu, et, par la plus étrange contradiction, il l'attribue à cette Providence même qu'il niait par une fière et orgueilleuse impiété. Or, qu'y a-t-il de plus bizarre que de ne vouloir pas reconnaître une Providence pour lui obéir et pour se conformer à elle, et d'en reconnaître une pour l'outrager ? Voici quelque chose encore de plus surprenant : c'est que souvent le libertin veut douter de la Providence par les raisons mêmes qui prouvent invinciblement la Providence, et qui seules devraient suffire pour la lui persuader. Car sur quoi fonde-t-il ses doutes touchant la providence d'un Dieu ? sur ce qu'il voit le monde rempli de désordres. Et c'est pour cela même, dit saint Chrysostome, qu'il doit conclure nécessairement qu'il y a une Providence. En effet, pourquoi ces désordres dont le monde est plein

sont-ils des désordres, et pourquoi lui paraissent-ils désordres, sinon parce qu'ils sont contre l'ordre et qu'ils répugnent à l'ordre ? Or, qu'est-ce que cet ordre auquel ils répugnent, sinon la Providence ? Il se fait donc une difficulté de cela même qui résout la difficulté, et il devient infidèle par ce qui devait affermir sa foi. Mais s'il y avait, dit-il, une Providence, arriverait-il dans la société des hommes tant de choses dont les hommes eux-mêmes sont scandalisés ? Et moi je réponds : Mais de ce que les hommes eux-mêmes ne sont scandalisés, n'est-ce pas une preuve authentique de la Providence, qui ne permet pas que ces choses soient autorisées, et qui veut pour cela que parmi les hommes elles passent et qu'elles aient toujours passé pour scandaleuses ? Si les hommes ne se scandalisaient plus de rien, c'est alors qu'on pourrait peut-être douter qu'il y eût une Providence, et que peut-être l'impie pourrait dire dans son cœur qu'il n'y point de Dieu. Mais tandis qu'on se scandalise de l'insolence du vice, tandis que la censure même du monde condamne le libertinage, tandis qu'on abhorre l'impiété, tandis que la haine publique s'élève contre l'iniquité, la Providence est à couvert, et rien de tout cela ne prévaut contre elle. Or, on se scandalisera toujours de tout cela, parce qu'il y aura toujours un Dieu et une Providence. Il est vrai : on commettra dans le monde des crimes honteux, des perfidies noires, des trahisons lâches. Mais ces crimes ne seront honteux, que parce qu'il y a une Providence qui y attache un caractère de honte et qui nous le fait voir ; ces perfidies ne seront détestées comme perfidies, que parce qu'il y a une Providence qui fait aimer la bonne foi ; ces trahisons ne seront réputées lâches, que parce qu'il y a une Providence qui met en crédit l'honneur et la probité. On fera des actions dont on rougira, qu'on se reprochera, qu'on désavouera : mais ces désaveux, ces remords, cette confusion, seront dans ces actions-là mêmes autant d'arguments en faveur de la Providence. Au contraire, quel avantage contre elle l'impie ne tirerait-il pas, si l'on ne les désavouait plus, si l'on ne s'en cachait plus, si l'on n'en rougissait plus ? Voilà le désordre de celui qui renonce à la Providence par un esprit d'incrédulité.

Mais supposons qu'il le fasse sans préjudice de sa foi, et par une simple révolte de cœur : autre désordre encore moins soutenable, de croire une Providence qui préside au gouvernement du monde, et de ne vouloir pas se soumettre à elle, de ne vouloir pas se régler par elle, ni agir de concert avec elle ; d'être assez téméraire,

ou plutôt assez insensé, non-seulement pour affecter de s'en rendre indépendant, mais pour prétendre arriver malgré elle aux fins qu'on se propose, et venir à bout de ses entreprises par d'autres moyens que ceux qu'elle a marqués. Tel est néanmoins le désordre où conduit insensiblement l'esprit du monde. En croyant même une Providence, on vit dans le monde comme si l'on ne la croyait pas. Car on croit une Providence (appliquez-vous, mon cher auditeur, et reconnaissez-vous ici), on croit une Providence, et toutefois on agit dans les affaires du monde avec les mêmes inquiétudes, avec les mêmes empressements, avec les mêmes impatiences, avec le même oubli de Dieu dans les succès, avec le même abattement dans les afflictions, avec la même présomption dans les entreprises, que si cette Providence était un nom vide, et qu'elle ne décidât de rien, ni n'eût part à rien. En effet, si la foi de la Providence entrait dans la conduite de notre vie autant qu'elle y devrait entrer, c'est-à-dire si nous ne perdions jamais cette Providence de vue, et si chacun de nous ne se regardait que comme un sujet né pour exécuter ses ordres, dès là il n'y aurait rien dans nous que de raisonnable : nous ne serions ni passionnés, ni emportés, ni vains, ni inquiets, ni fiers, ni jaloux, ni ingrats envers Dieu, ni injustes envers les hommes : soumis à cette Providence, nous aurions dans le monde des intérêts sans attachement, des prétentions sans ambition, des avantages sans orgueil ; nous n'abuserions ni des biens, ni des maux, et nous conserverions en toutes choses cette sainte modération de sentiments et de désirs qui, selon la maxime de saint Paul, nous rendrait modestes dans la prospérité et patients dans l'adversité. Pourquoi ? parce que tout cela est essentiellement renfermé dans ce que j'appelle la subordination ou la soumission d'une âme fidèle à la Providence de Dieu. Mais parce que l'esprit du monde, qui prédomine en nous, nous fait abandonner cette Providence, par une suite inévitable nous tombons en mille désordres. Nous recevons de Dieu des bienfaits sans les reconnaître, et des châtiments sans en profiter. Ce qui devrait nous convertir, nous enduret ; et ce qui devrait nous sanctifier, nous irrite et nous désespère. Nous nous élevons où il faudrait nous humilier, et nous nous troublons où il faudrait bénir Dieu et nous consoler. Des succès d'autrui nous nous faisons par envie de honteux chagrins, et des chagrins d'autrui de malignes joies. Il n'y a pas un mouvement de notre cœur qui ne soit, pour ainsi parler, hors de sa place ; et cela, parce que ce n'est plus du pre-

mier mobile, je veux dire de la foi d'une Providence, que nous recevons l'impression. Or, dès là, Seigneur, comment ne serions-nous pas de toutes vos créatures les plus criminelles, puisqu'en nous retirant d'une conduite aussi sainte et aussi droite que la vôtre, il ne nous reste plus que des voies trompeuses et détournées, où nous faisons autant de chutes que de pas ?

Prenez garde, chrétiens, et pour bien comprendre la vérité que je vous prêche, remarquez que cet homme du siècle qui se détache de la Providence pour ne plus dépendre d'elle, ne le fait, ou que pour vivre au hasard et pour suivre en aveugle le cours de la fortune, dont le torrent entraîne toutes les âmes faibles ; ou que pour se gouverner selon les vues de la prudence humaine, dont les sages du monde prennent le parti. Or, je soutiens que l'un et l'autre est pour Dieu l'outrage le plus sensible, et il n'y a personne de vous qui n'en doive convenir avec moi. Car, de n'avoir plus d'autre principe de sa conduite que la fortune, et d'en vouloir suivre le cours, n'est-ce pas tomber dans l'idolâtrie des païens, qui, comme l'observe saint Augustin, au lieu d'adorer les conseils de Dieu dans les événements du monde, aimèrent mieux se faire une divinité bizarre qu'ils appelèrent Fortune, jusqu'à lui ériger des temples, jusqu'à l'invoquer dans leurs besoins, jusqu'à lui offrir des sacrifices pour l'apaiser, jusqu'à lui rendre des actions de grâces quand ils supposaient qu'elle leur était favorable ? Idolâtrie dont les sages mêmes du paganisme ne pouvaient supporter l'abus. Quelle indignité, disait un d'entre eux, de voir aujourd'hui la Fortune adorée partout, invoquée partout et, au mépris des dieux mêmes, révérée partout comme la divinité du monde ! *Quid enim est quod nunc toto orbe, locisque omnibus, Fortuna invocatur, una cogitatur, una nominatur, una colitur !* (Plin.)

Et n'est-ce pas aussi, chrétiens, ce que Dieu reprochait aux israélites, quand il leur disait par la bouche d'Isaïe : *Et vos qui dereliquistis Dominum, et oblitistis montem sanctum meum, qui ponitis Fortunæ mensam, et libatis super eam ; numerabo vos in gladio* ¹. Pour vous qui avez méprisé mon culte, vous qui dressez un autel à la fortune, et qui, par une apostasie secrète, lui faites dans le fond de vos cœurs des sacrifices, sachez que ma justice vengeresse ne vous épargnera pas. Or, ce sacrifice n'a pas seulement été le crime des juifs et des païens ; on le voit encore au milieu du christianisme, surtout à la cour, et c'en est un des plus grands scandales.

¹ Isa., LXV, 11.

Oui, mes chers auditeurs, et vous le savez mieux que moi : l'idole de la cour, c'est la fortune ; c'est à la cour qu'on lui sacrifie toutes choses, son repos, sa santé, sa liberté, sa conscience même et son salut ; c'est à la cour qu'on règle par elle ses amitiés, ses respects, ses services, ses complaisances, jusques à ses devoirs. Qu'un homme soit dans la fortune, c'est une divinité pour nous ; ses vices nous deviennent des vertus, ses paroles des oracles, ses volontés des lois. Oserai-je le dire ? Qu'un démon sorti de l'enfer se trouvât dans un haut degré d'élevation et de faveur, on lui offrirait de l'encens. Mais que ce même homme qu'on idolâtrait vienne à déchoir, et qu'il ne se trouve plus en place, à peine le regarde-t-on. Tous ces faux adorateurs disparaissent, et sont les premiers à l'oublier : pourquoi ? parce que cette idole de la fortune qu'on respectait en lui ne subsiste plus. Je sais qu'en tout cela l'on se regarde soi-même ; mais c'est justement le désordre de se regarder et de se rechercher ailleurs soi-même qu'en Dieu et sa Providence. Il n'y a pas jusques aux gens de bien et aux spirituels qui ne se laissent surprendre à l'éclat d'une fortune mondaine, et qui n'aient quelque part à cette idolâtrie. Non pas, après tout, qu'il soit absolument défendu de se servir de ceux qui sont en crédit, pourvu qu'on les considère comme les ministres de la Providence ; mais alors on ne s'appuie sur eux que selon les vues de Dieu ; et l'on ne les emploie pas, ainsi que nous le voyons tous les jours, pour opprimer l'un et pour supplanter l'autre, pour soutenir l'injustice et pour faire triompher l'iniquité.

Il semble que le parti de ceux qui abandonnent la Providence pour se conduire selon la prudence humaine, devrait être exposé à moins de désordres ; mais c'est en quoi nous nous trompons. Dans ces partisans de la fortune, il y a plus de témérité ; mais dans ces sages du monde, il y a plus d'orgueil. Or, rien n'offense plus Dieu que l'orgueil ; et n'est-ce pas ici qu'il paraît évidemment ? Car, quel orgueil qu'un homme faisant fond sur soi-même, s'assurant de soi-même, ne comptant que sur soi-même, se croie suffisamment éclairé pour se gouverner soi-même, et pour avoir droit ensuite de s'applaudir à soi-même de ses avantages, jusques à dire intérieurement, comme ces impies dans l'Écriture : *Manus nostra excelsa, et non Dominus, fecit hæc omnia* ¹ : C'est moi qui me suis fait ce que je suis ; c'est par mon industrie et par mon travail que je suis parvenu là :

¹ Deuter., XXXII, 27.

L'établissement de ma maison, le succès de mes affaires, le rang que je tiens, tout cela est l'ouvrage de mes mains, et non de la main du Seigneur. Quel orgueil, que n'ayant pas assez de lumières pour nous passer en mille conjonctures du conseil des hommes, nous pensions en avoir assez pour n'être pas obligés de consulter Dieu ? Et afin de réduire cette vérité à quelque espèce particulière, quel désordre, par exemple, qu'un père, suivant les seules maximes de la sagesse mondaine, s'estime capable de disposer souverainement de ses enfants, de déterminer leurs vocations, de les engager en tels emplois, de leur procurer tels bénéfices, de leur faire prendre telle ou telle route, sans examiner si ce sont les voies de Dieu ? A quoi s'expose-t-il par là, et quelles en sont pour lui, aussi bien que pour ses enfants, les affreuses conséquences ; puisque tout cela, et pour ses enfants et pour lui-même, a de si étroites liaisons avec le salut ? Car enfin, du moment que l'homme entreprend de se gouverner indépendamment de Dieu, il se charge devant Dieu de toutes les suites. Si elles sont malheureuses, il en prend sur lui le crime ; et comme la prudence humaine, même la plus raffinée, est sujette à mille erreurs, qui peut dire combien de dettes il accumule les unes sur les autres, dont il faudra rendre compte un jour au souverain Juge ? Quand j'ai recours à Dieu, c'est-à-dire quand, après avoir mûrement délibéré selon l'esprit de ma religion, et tâché de bonne foi à connaître l'ordre de Dieu, je viens à décider et à conclure, je puis alors avoir cette confiance, ou que je conclus sûrement, ou que si je manque, Dieu suppléera à mon défaut ; que si je m'égare, Dieu aura d'autres voies pour me redresser, et qu'il ne m'imputera pas mon égarement : pourquoi ? parce qu'autant qu'il était en moi, j'ai suivi les règles de la prudence chrétienne, en le priant de m'éclairer, et usant des moyens qu'il m'a donnés pour m'instruire de sa volonté. Mais quand je veux moi-même me conduire, je dois répondre de moi-même, et en répondant à un Dieu jaloux de ses droits, et qui, offensé de mon orgueil, n'est pas dans la disposition de me faire grâce. De là, en quels abîmes vais-je me précipiter ? Car, pour demeurer toujours dans le même exemple, qu'un père dispose de ses enfants selon les idées de cette damnable politique du monde qui lui sert de règle, qu'arrive-t-il ? vous le savez : pour en élever un, il sacrifie tous les autres. Par prédilection pour ceux-ci, il ne fait à ceux-là nulle justice. Il destine à l'Eglise ceux qui pouvaient faire leur devoir dans le

monde, et il engage dans le monde ceux qui pouvaient utilement servir l'Eglise ; et parce qu'il est néanmoins vrai que leur destinée temporelle a un enchaînement presque infailible avec leur prédestination éternelle, en pensant les établir tous, il les damne tous, et lui-même se damne avec eux et pour eux. S'il s'était, en père chrétien, adressé à Dieu, il se fût préservé de tous ces désordres ; mais il n'en a voulu croire que lui-même, et n'en croyant que lui-même, il s'est perdu, il a perdu ses enfants, et s'est rendu devant Dieu personnellement responsable de leur perte et de la sienne.

Voilà pourquoi le plus sage des hommes, Salomon, faisait à Dieu cette excellente prière ; *Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam, ut mecum sit, et mecum laboret, et sciam quid acceptum sit apud te* ¹. Donnez-moi, Seigneur, cette sagesse qui est assise avec vous sur votre trône, afin qu'elle travaille avec moi. et que sans me tromper jamais, elle m'apprenne comment je dois agir, et ce qui vous est agréable. Prière, mes chers auditeurs, que nous devons faire, chacun dans notre condition, tous les jours de notre vie ; prière que Dieu écouterait, parce que ce sera un hommage que nous rendrons à sa providence ; prière qui fera descendre sur nous les plus abondantes bénédictions du ciel parce qu'en honorant Dieu, elle engagera Dieu à s'intéresser pour nous. Sans cela, sans cette soumission à la providence de notre Dieu, nous ne serons pas seulement les plus criminels, mais les plus malheureux de tous les hommes. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un sentiment de saint Augustin qui ne peut être contesté, et qui me paraît aussi propre à nous imprimer une haute idée de Dieu, qu'à nous donner une connaissance parfaite de nous-mêmes ; savoir, que Dieu ne serait pas Dieu, si, hors de lui, nous pouvions trouver un bonheur solide ; et que la preuve la plus convaincante et la plus sensible qu'il est notre dernière fin et notre souveraine béatitude, est qu'en nous éloignant de lui par le péché, nous devenons malheureux : *Jussisti, Domine, et sic est, ut omnis animus inordinatus pœna sit ipsi sibi*. Vous l'avez ordonné, Seigneur, disait ce grand homme faisant à Dieu l'humble confession de ses misères et les déplorant, vous l'avez ainsi ordonné, et l'arrêt s'exécute tous les jours, que tout esprit qui se dérègle, et qui veut sortir des bornes de la sujétion et de la dépendance en se

séparant de vous, trouve sa peine dans lui-même. Or, c'est là justement, chrétiens, la seconde proposition que j'ai avancée ; et c'est assez de l'avoir conçue, pour en être persuadé : le plus grand malheur de l'homme est de se détacher de Dieu, et de vouloir se soustraire aux lois de sa providence : pourquoi cela ? en voici les raisons. C'est qu'en renonçant à cette providence adorable, l'homme demeure, ou sans conduite, ou abandonné à sa propre conduite, source infailible de tous les maux ; c'est qu'en quittant Dieu, il oblige Dieu pareillement à le quitter, et à retirer de lui cette protection paternelle, qui fait, selon l'Écriture, toute la félicité des justes sur la terre ; c'est qu'il se prive par là de la plus douce, ou plutôt de l'unique consolation qu'il peut avoir en certaines adversités, où la foi seule de la Providence le pourrait soutenir ; enfin, c'est que ne, voulant pas dépendre de Dieu par une soumission libre et volontaire, il en dépend malgré lui par une soumission forcée, et que, refusant de se captiver sous une loi d'amour, il ne peut éviter d'être assujéti aux lois les plus dures d'une rigoureuse justice : quatre raisons qui demanderaient autant de discours pour être traitées dans toute leur étendue et toute leur force, mais dont l'exposition simple et courte suffira pour vous convaincre et pour vous toucher.

Imaginez-vous donc d'abord, disait saint Chrysostome, un vaisseau en pleine mer, battu des vents et des tempêtes, bien équipé néanmoins et bien pourvu de tout le reste, mais qui n'a ni pilote ni gouvernail : tel est l'homme dans le cours du monde, quand il n'a plus Dieu pour règle de sa conduite. Au défaut de la Providence, sur quoi peut-il faire fond, et à quoi peut-il s'attacher ? S'il trouvait hors de cette Providence quelque chose de stable qui l'arrêtât et qui le fixât, son état peut-être serait moins à plaindre ; mais il faut qu'il convienne avec moi qu'en renonçant à la Providence, et en secouant le joug de Dieu, il ne lui reste que l'un ou l'autre de ces deux partis, je veux dire, ou de mettre son appui dans les hommes, ou d'être réduit à n'avoir plus d'autre ressource que lui-même. Or, des deux côtés, sa condition est également déplorable ; et quoi qu'il fasse, il est inévitablement et incontestablement malheureux. Car, d'être réduit à n'avoir plus d'autre ressource que lui-même, qu'y a-t-il, à le bien prendre, de plus terrible ? et pour peu que l'homme se connoisse, est-il rien qui soit plus capable de le désoler et de le consterner ? Si je me trouvais seul et sans guide dans une solitude affreuse, exposé

à tous les risques d'un égarement sans retour, je serais dans des frayeurs mortelles. Si, dans une pressante maladie, je me voyais abandonné, n'ayant que moi-même pour veiller sur moi, je n'oserais plus compter sur ma guérison. Si, dans une affaire capitale, où il s'agirait pour moi non-seulement de ma fortune, mais de ma vie, tout autre conseil que le mien me manquait, je me croirais perdu et sans espérance. Comment donc au milieu du monde, de tant d'écueils et de pièges qui m'environnent, de tant de périls qui me menacent, de tant d'ennemis qui me poursuivent, de tant d'occasions où je puis périr, sans autre secours que moi-même, pourrai-je vivre en paix, et n'être pas dans de continuelles alarmes ? Aussi, chrétiens, ce qui fait tous les jours le malheur de l'homme, c'est l'homme même, obstiné à ne vouloir dépendre que de lui-même. Ce qui rend l'homme malheureux, ce n'est point ce qui est hors de lui, ni ce qui est au-dessus de lui, ni ce qui paraît même plus déclaré contre lui ; mais il est lui-même la source de ses peines, parce qu'il veut être lui-même la règle de ses actions. Et il faut par nécessité que cela soit ainsi ; car comme, selon l'Écriture, les pensées des hommes sont incertaines, confuses, timides, surtout à l'égard de ce qui les touche, *Cogitationes mortalium timidæ* ¹ : si l'homme, réduit à lui-même, ne suit que ses propres vues, dès lors le voilà dans l'inquiétude, dans l'irrésolution, dans le trouble, ne pouvant plus s'assurer de rien, obligé à se défier de tout, livré à ses caprices, à ses inégalités, à ses inconstances, esclave d'une imagination qui le joue, sujet aux altérations d'un tempérament qui le domine. Comme il est rempli de passions, et de passions toutes contraires, il doit s'attendre à en être déchiré ; et s'il se renferme dans lui-même, dès lors le voilà, selon les différentes situations, accablé de tristesse, saisi de crainte, envenimé de haine, infatué d'amour, dévoré d'une ambition démesurée, desséché des plus malignes envies, transporté de colère, outré de douleur, trouvant en lui-même non pas un supplice, mais un enfer.

Je sais, chrétiens, qu'il a une raison supérieure à tout cela, dont il peut et dont il doit s'aider ; mais si d'une part elle lui est de quelque secours, que ne lui fait-elle pas souffrir de l'autre ? A quoi lui sert, dit saint Augustin, cette raison non soumise à Dieu et bornée à ses faibles lumières, sinon à le rendre encore plus malheureux, à lui découvrir des biens auxquels il ne peut parvenir, à lui représenter des maux

¹ Sap., ix, 4.

qu'il ne saurait éviter, à exciter en lui des désirs qu'il ne contente jamais, à lui causer des repentirs qui le tourmentent toujours, à lui donner du dégoût pour ce qu'il a, à lui faire sentir la privation de ce qu'il n'a pas, à lui faire apercevoir dans le monde mille injustices qui le désespèrent et mille indignités qui le révoltent ? Il raisonne sur tout, mais ses raisonnements l'affligent ; il prévoit tout, mais ses prévoyances le tuent ; il affecte d'être prudent et sage, mais n'est-ce pas de cette prudence même et de cette vaine sagesse que naissent ses amertumes et ses chagrins ? S'il se laissait conduire à Dieu, la seule vue d'une Providence occupée à veiller sur lui fixerait ses pensées, bornerait sa cupidité, adoucirait ses passions, fortifierait sa raison, et dans ce calme de toutes les puissances de son âme il serait heureux ; mais parce qu'il veut l'être sans Dieu et par lui-même, il ne trouve hors de Dieu et dans lui-même que misère et affliction d'esprit.

Que fera-t-il donc ? convaincu de son insuffisance et ne voulant pas s'attacher à Dieu, mettra-t-il sa confiance dans les hommes ? Ah ! mes chers auditeurs, autre misère encore plus grande. Car, dit le Saint-Esprit, malheur à celui qui s'appuie sur l'homme et sur un bras de chair ! *Maledictus qui confidit in homine, et ponit carnem brachium suum* ¹ ! Et en effet, sans parler du reste, à quelle servitude cet état n'engage-t-il pas ? quelle bassesse, en secouant le joug de Dieu, de s'imposer le joug de l'homme ; c'est-à-dire de ne plus vivre qu'au gré de l'homme, de ne plus subsister que par son crédit, de n'avoir plus d'autres volontés que les siennes, de ne plus faire que ce qui lui plaît, d'être obligé sans cesse à le prévenir, à le ménager, à le flatter ; d'être toujours en peine si l'on est dans ses bonnes grâces ou si l'on n'y est pas, s'il est content ou s'il ne l'est pas ! est-il un esclavage plus ennuyeux et plus fatigant ? Mais dépendre de Dieu, dont je suis sûr que la providence ne me peut manquer, voilà ce qui fait ma félicité, et ce qui faisait celle de saint Paul, quand il disait : *Scio cui credidi* ². Je sais à qui j'ai confié mon dépôt. Au contraire, quand je pense qu'au défaut de Dieu, sur qui je ne veux pas me reposer, je confie ce dépôt, c'est-à-dire ma destinée et mon sort, à des hommes volages, à des hommes intéressés, à des hommes amateurs d'eux-mêmes, qui ne me considèrent que pour eux-mêmes, et qui compteront pour rien de m'abandonner dès que je commencerai de leur être à charge ou que je cesserai de leur être utile ; ah ! chrétiens,

pour peu que j'aie de sentiment, il faut que j'avoue qu'il n'est rien de comparable à mon malheur. Et certes, dit saint Chrysostome, si cette providence aimable d'un Dieu pouvait être suppléée à notre égard par la protection des hommes, ce serait surtout par celle des princes, que nous regardons comme les dieux de la terre, ou par celle de leurs ministres et de leurs favoris, qui nous semblent tout-puissants dans le monde. Or, ce sont justement là ceux sur qui l'Écriture nous avertit de ne pas établir notre espérance à moins que nous ne voulions bâtir sur un fondement ruineux : *Nolite confidere in principibus* ¹. Et afin que l'expérience nous rendit sensible ce point de foi, ce sont ceux dont la faveur opiniâtrément recherchée et inutilement entretenue, par une juste punition de Dieu, fait tous les jours plus de misérables, plus d'hommes trompés, délaissés, sacrifiés, et par conséquent plus de témoins de cette grande vérité, que dans les enfants des hommes, je dis même selon le monde, il n'y a point de salut : *In filiis hominum, in quibus non est salus* ².

Cependant, chrétiens, voici le comble de l'aveuglement du siècle. Quelque persuadé que l'on soit d'une vérité dont on a tant de preuves, et qu'il nous est si important de bien comprendre, on s'obstine à la combattre, et l'on aime mieux être malheureux en dépendant de la créature, que d'être heureux en s'assujettissant au Créateur. Malgré les rigoureuses épreuves qu'on fait tous les jours de l'indifférence, de la dureté, de l'insensibilité de ces fausses divinités de la terre, par une espèce d'enchantement on consent plutôt à souffrir et à gémir en comptant sur elles, qu'à jouir de la liberté par une sainte confiance en Dieu. Demandez à ces adorateurs de la faveur, à ces partisans et à ces esclaves du monde, ce qui se passe en eux ; et voyez s'il y en a un seul qui ne convienne que sa condition a mille dégoûts, mille déboires, mille mortifications inévitables, et que c'est une perpétuelle captivité. N'est-ce pas ainsi qu'ils en parlent dans le cours même de leurs prospérités ? Mais quand, après bien des intrigues, leur politique vient à échouer, et que, par une disgrâce imprévue qui les déconcerte et qui dérange tous leurs desseins, ils se voient oubliés, négligés, méprisés ; ah ! mes frères, s'écrie saint Augustin, c'est alors qu'ils rendent un hommage solennel à cette Providence dont ils n'ont pas voulu dépendre. Et c'est alors même aussi que Dieu a son tour, et que, par une espèce d'insulte que lui permet sa justice, et qui ne blesse en rien sa miséricorde,

¹ Jerem., xvi, 5. — ² 11 Tim., 1, 12.

Psalm., cxlv, 2. — ² Ibid., 3.

il croit avoir droit de leur répondre, avec ces paroles du Deutéronome : *Ubi sunt dii eorum in quibus habebant fiduciam ? Surgant, et opitulentur vobis* ¹ ; Où sont ces dieux dont vous vous teniez sûrs, et qui devaient vous maintenir ? ces dieux dont la protection vous rendait si fiers, où sont-ils ? *Surgant, et in necessitate vos protegant* ² ; Qu'ils paraissent maintenant, et qu'ils viennent vous secourir. C'étaient vos dieux, et vous faisiez plus de fond sur eux que sur moi : eh bien ! adressez-vous donc à eux dans l'extrémité où vous êtes ; et puisque vous les avez servis comme des divinités, qu'ils vous tirent de l'abîme, et qu'ils vous relèvent : *Surgant, et opitulentur vobis*.

De là, chrétiens, quelle consolation pour un homme ainsi abandonné de Dieu, après qu'il a lui-même abandonné Dieu ? quelle consolation, dis-je, surtout en certains états de la vie, où la foi seule d'une Providence nous peut soutenir ? Car tandis que cette foi m'éclaire, et que je suis bien persuadé de ce principe qu'il y a un Dieu, dispensateur des biens et des maux, en sorte qu'il ne m'arrive rien que par son ordre et que pour mon salut et pour sa gloire, j'ai dans moi un soutien contre tous les accidents ; quelque indocile, quelque révolté même que je sois selon les sentiments naturels, je ne laisse pas au moins dans la partie supérieure de mon âme et suivant les vues que me donne la foi, de me dire à moi-même : J'ai tort de murmurer et de me plaindre : Dieu l'a ainsi ordonné ; et puisque c'est sa volonté, je dois m'y soumettre. Or, en me condamnant de la sorte, je me console, et cette pensée me fortifie : quoique je ne la goûte pas peut-être d'abord, il suffit que je l'approuve, et que j'y puisse revenir quand il me plaira, pour qu'elle me soit une ressource toujours présente dans ma douleur. Mais quand j'ai une fois effacé de mon esprit cette idée de la Providence, s'il me survient une affliction de la nature de celles où la raison de l'homme est à bout, et qui ne peuvent recevoir de la part du monde aucun soulagement, où en suis-je et que me reste-t-il, sinon de boire tout le calice et de le boire tout pur, comme les pécheurs, sans tempérament et sans mélange ? *Verumtamen fœx ejus non est exinanita : bibent omnes peccatores terræ* ³. Or, dans le cours de la vie et des révolutions qui y sont si ordinaires, il n'est rien de plus commun que ces sortes d'états ; et Dieu le permet, chrétiens, pour nous convaincre encore plus sensiblement de la nécessité où nous sommes de nous attacher à sa providence ; et pour nous

faire voir la différence de ceux qui se confient en elle, et de ceux qui refusent de marcher dans ses voies. Car, de là vient qu'un juste affligé, persécuté, et, si vous voulez, opprimé, demeure tranquille, possède son âme dans la patience et dans une paix qui, selon l'Apôtre, surpasse tout sentiment humain, tire de ses propres maux sa consolation : pourquoi ? parce qu'il envisage dans l'univers une Providence à qui il se fait un plaisir de se conformer. *Dominus dedit, Dominus abstulit ; sicut Domino placuit, ita factum est* ¹ ; C'est le Seigneur qui m'avait donné ces biens, c'est lui-même qui m'en a dépouillé : que son nom soit à jamais béni ! Au lieu que l'impie, frappé du coup qui l'atterrit, fait, pour ainsi dire, le personnage d'un réproché, blasphémant contre le ciel, trouvant tout odieux sur la terre, accusant ses amis, plein de fureur contre ses ennemis, se désespérant, et dans son désespoir n'ayant pas même, non plus que ce riche de l'enfer, une goutte d'eau, c'est-à-dire d'onction et de consolation : pourquoi ? parce que c'était dans le sein de la Providence qu'il la pouvait puiser, et que cette source est tarie pour lui. Ce qui faisait dire à saint Chrysostome que quiconque combat la Providence, combat son bonheur, parce que le grand bonheur de l'homme est de croire une Providence dans le monde et de lui être soumis.

Que dis-je, chrétiens ? et le mondain, tout rebelle qu'il est, n'est-il pas encore sous le domaine de la Providence ? Oui, il y est, et malgré lui il y sera ; mais c'est cela même qui achève son malheur. Car de deux sortes de providences que Dieu exerce sur les hommes, l'une de sévérité et l'autre de bonté, l'une de justice et l'autre de miséricorde, au même temps qu'il se soustrait à cette providence favorable en qui il devait chercher son repos, il se trouve livré à cette providence rigoureuse qui le poursuit pour lui faire sentir son empire le plus dominant. Comme si Dieu lui disait : Tu n'as pas voulu te ranger sous celle-ci, tu souffriras de celle-là : car je les ai substituées l'une à l'autre par une loi éternelle et irrévocable ; et dans l'étendue que je leur ai donnée, rien ne peut être hors de leur ressort. La providence de mon amour n'a pu l'engager, ce sera donc désormais la providence de ma justice qui te contiendra, qui te réprimera ; qui, par des vengeances tantôt secrètes, tantôt éclatantes, se fera sentir à toi ; qui, tantôt par des humiliations, tantôt par des afflictions, tantôt par des prospérités dont tu seras enivré, tantôt par des adversités

¹ Deut., xxxii, 38. — ² Ibid. 33. — ³ Psalm., lxxiv, 9.

¹ Job, i, 21.

dont tu seras accablé, tantôt par des douceurs qui l'empoisonneront le cœur, tantôt par des amertumes qui t'aigriront, qui te soulèveront et ne te corrigeront pas, te réduira malgré toi dans la dépendance. Et voilà comment Dieu tant de fois en a usé envers certains pécheurs de marque. Voilà comment il a traité un Pharaon, un Nabuchodonosor, un Antiochus, et bien d'autres. Ils n'ont pas voulu le reconnaître comme père ; ils ont été forcés à le reconnaître comme juge. Ils n'ont pas voulu servir à glorifier sa providence aimable et bienfaisante ; ils ont servi à glorifier sa providence souveraine et toute-puissante. *Ponam te in exemplum* ¹. Je ferai un exemple de toi, disait-il par son prophète à un libertin ; et c'est ce qu'il a fait et ce qu'il fait encore du peuple juif. Miracle subsistant de la providence d'un Dieu irrité ; miracle qui seul peut convaincre les esprits les plus in-

crédules qu'il y a un premier Maître et un Dieu dans le monde, devant lequel toute créature doit s'humilier, et à qui il est juste que tout homme mortel obéisse. Si donc, mes frères, nous avons quelque égard à notre devoir ou à notre intérêt, soumettons-nous à lui et à sa providence. Soumettons-lui toutes nos entreprises ; et sans négliger les moyens raisonnables qu'il nous permet d'employer pour les faire réussir, sans y épargner nos soins, du reste reposons-nous tranquillement et absolument sur lui du succès. Bénissons-le également, et dans les biens, et dans les maux : dans les biens, en les recevant avec reconnaissance ; dans les maux, en les supportant avec patience. Demandons-lui sans cesse que sa volonté s'accomplisse en nous, qu'elle s'accomplisse sur la terre et qu'elle s'accomplisse dans le ciel ; sur la terre, où il veut nous sanctifier, et dans le ciel, où il veut nous couronner. C'est ce que je vous souhaite, etc.

¹ Nahum, III, 6.

SERMON POUR LE LUNDI DE LA QUATRIÈME SEMAINE.

SUR LE SACRIFICE DE LA MESSE.

ANALYSE.

SUJET. Or, les disciples se souvinrent de ce qui est écrit : *Le zèle de votre maison me dévore.*

Puisqu'il s'agissait de la maison de Dieu, il ne faut pas s'étonner que le Sauveur du monde marquât tant de zèle contre les profanateurs du temple de Jérusalem. C'est à ce premier temple que nos églises ont succédé ; et ce qui les distingue particulièrement, c'est l'adorable sacrifice que nous y offrons. Sacrifice de la messe, dont je veux, autant qu'il est possible, vous faire connaître dans ce discours l'excellence et le prix, afin de vous apprendre par là même avec quel esprit vous y devez assister.

DIVISION. Sacrifice de la messe, sacrifice souverainement respectable : pourquoi ? parce que c'est à Dieu qu'il est offert : première partie ; parce que c'est un Dieu qui y est offert : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Sacrifice de la messe, sacrifice souverainement respectable, parce que c'est à Dieu qu'il est offert. Y assister, c'est assister, 1° à la plus grande action du christianisme ; 2° à une action dont la fin immédiate est d'honorer Dieu ; 3° à une action qui, prise dans son fond, consiste surtout à humilier la créature devant Dieu ; 4° à une action qui, désormais, est l'unique par où ce culte d'adoration, je dis d'une adoration suprême, puisse être extérieurement et authentiquement rendu à Dieu ; 5° c'est y assister en toutes les manières qui peuvent nous inspirer le respect et la révérence due à Dieu.

1° C'est assister à la plus grande action du christianisme. D'où vient que dans les anciennes liturgies le sacrifice est appelé action par excellence, et c'est ainsi que nous l'appelons encore aujourd'hui. Toutefois, nous nous y présentons comme si c'était l'action la moins sérieuse, et qui pût être plus impunément négligée.

2° C'est assister à une action dont la fin immédiate est d'honorer Dieu. Chaque action de piété a sa fin particulière, et la fin particulière du sacrifice est l'honneur de Dieu. Dans tous les autres devoirs on peut presque dire que l'homme agit plutôt pour lui-même et pour son intérêt, que pour l'intérêt de Dieu : car si je prie, par exemple, c'est pour m'attirer les grâces de Dieu. Mais quand je vais au sacrifice, qu'est-ce que j'envisage ? d'honorer Dieu. Que serait-ce donc de faire servir à le déshonorer ce qui doit spécialement servir à le glorifier ?

3° C'est assister à une action qui, prise dans son fond, consiste surtout à humilier la créature devant Dieu. Car qu'est-ce que le sacrifice ? une protestation que nous faisons à Dieu de notre dépendance et de notre néant. L'oraison, en élevant nos esprits à Dieu, nous élève au-dessus de nous-mêmes ; mais le sacrifice nous rabaisse au-dessous de nous-mêmes, en nous anéantissant devant Dieu. Comme donc je ne puis mieux m'humilier devant Dieu qu'en lui offrant le sacrifice, aussi ne puis-je autrement avoir part au sacrifice qu'en m'humiliant devant Dieu. De là, quel désordre lorsque des chrétiens viennent au sacrifice du vrai Dieu, non-seulement sans cette humilité religieuse, mais avec tout l'orgueil du libertinage et toute la faste du monde ?

4° C'est assister à une action qui, désormais, est l'unique par où ce culte d'adoration, je dis d'une adoration suprême, puisse être extérieurement et authentiquement rendu à Dieu. Dans toutes les autres actions, je ne fais point cette protestation publique et solennelle de ma dépendance et de mon néant. Le seul sacrifice est l'aveu juridique de ce que je suis, et de ce que je dois à Dieu. Mais par un renversement bien déplorable, quel sujet ne donnons-nous pas aux païens et aux infidèles de nous faire la même demande que les ennemis du Seigneur faisaient à David : *Ubi est Deus tuus ?* Où est votre Dieu ?

5° C'est y assister en toutes les manières qui peuvent nous inspirer le respect et la révérence due à Dieu, 1° comme témoins ; honneur que l'Eglise ne fait qu'aux fidèles : mais au lieu de nous occuper de Dieu, qui nous est présent et à qui nous sommes présents, nous ne nous occupons que de vains objets, ou qui repaissent notre curiosité, ou qui servent d'amusement à notre oisiveté. 2° Comme ministres ; car nous offrons tous le sacrifice avec le prêtre, sans être néanmoins revêtus du même caractère que le prêtre : fonction si sainte, que quelques-uns mêmes ont conclu de là qu'un pécheur ne pouvait assister au sacrifice de la messe dans l'état de son péché. Conséquence erronée que je rejette ; mais, m'en tenant au principe sur quoi elle est établie, ne dois-je pas conclure que, puisque nous assistons au sacrifice en qualité de ministres, tant de crimes que l'on y commet sont autant de profanations ? Qui le croirait, qu'un chrétien choisi de Dieu pour lui offrir un sacrifice tout divin voudrait faire du temple même un lieu de plaisir, et du plus infâme plaisir ? Désordre que Tertullien, et après lui saint Jérôme et saint Chrysostome, reprochaient à leurs siècles, mais qui maintenant est plus commun qu'il ne l'a jamais été. 3° Comme victimes ; et en effet, puisque nous ne faisons avec Jésus-Christ qu'un même corps, il s'ensuit, dit saint Thomas, que nous sommes immolés avec lui. Par conséquent, nous devons nous mettre dans l'état de ces anciennes victimes qu'on sacrifiait au Seigneur. Elles étaient liées, elles étaient privées de l'usage des sens, elles étaient brûlées par le feu. Ainsi, il faut que la religion nous lie, et nous tienne respectueusement appliqués au sacrifice. Il faut qu'elle nous couvre les yeux, et qu'elle les ferme à tous les objets de la terre. Il faut qu'elle nous consume par le feu de la charité.

Mais n'est-il pas surprenant, comme l'a remarqué Pic de la Mirande, que de tant de religions qui se sont répandues dans le monde, il n'y ait eu que la religion du vrai Dieu dont les temples et les sacrifices aient été profanés par ses propres sujets ? La raison de cette différence est que l'ennemi de notre salut ne va point tenter les païens, ni les troubler dans leurs sacrifices, parce que ce sont de faux sacrifices : au lieu qu'il emploie toutes ses forces à nous détourner du sacrifice de nos autels, parce que c'est un sacrifice également glorieux à Dieu et salutaire pour nous.

DEUXIÈME PARTIE. Sacrifice de la messe, sacrifice souverainement respectable, parce que c'est un Dieu qui y est offert. Quand nous aurions vécu sous l'ancienne loi, et que nous n'aurions point eu d'autres sacrifices que ces sacrifices imparfaits dont Dieu avait établi l'usage par le ministère de Moïse, il faudrait toujours y assister avec crainte et avec tremblement. Aussi avec quelle révérence Dieu voulait-il que les juifs entrassent dans le sanctuaire pour lui offrir leurs sacrifices et le sang des animaux ; et avec quel zèle et quelle fidélité ce peuple, d'ailleurs si indocile, s'acquittait-il de ce devoir ? Qu'eussent-ils donc pensé, et qu'eussent-ils fait, s'ils eussent eu comme nous à offrir le sacrifice d'un Dieu ; et que devons-nous penser, que devons-nous faire nous-mêmes ? Sur cela, je me contente de trois considérations.

Première considération. Quand je vais au sacrifice que célèbre l'Eglise, je vais au sacrifice de la mort d'un Dieu ; à un sacrifice dont réellement et sans figure la victime est le Dieu même que j'adore. Si donc par de sensibles outrages j'ose encore lui insulter comme les juifs qui le crucifièrent, ne suis-je pas digne de ses plus rigoureuses vengeances ?

Seconde considération. Pourquoi ce Dieu de miséricorde s'immole-t-il dans le sacrifice de nos autels ? pour nous apprendre et pour nous aider à faire ce que nous ne pouvons faire sans lui et que par lui, je veux dire à honorer Dieu autant que Dieu le mérite et qu'il le demande. Car pour cela, dit saint Thomas, il a fallu un sujet d'un prix infini, et offert d'une manière infinie. Mais tandis que Jésus-Christ, dans cet état de victime, honore son Père : *Ego honorifico Patrem*, il semble que nous prenions à tâche de détruire par nos scandales tout l'honneur qu'il lui rend par ses anéantissements. Faisons par proportion ce qu'il fait, ai nous voulons par proportion glorifier Dieu comme il le glorifie.

Troisième considération. Que fait encore Jésus-Christ dans ce sacrifice ? non-seulement il apprend aux hommes à honorer Dieu, mais il y traite de leur réconciliation avec Dieu. Comme médiateur, il plaide leur cause, et il offre le prix de la rédemption : *Ego pro eis sanctifico meipsum*. Or, reprend saint Bernard, si je voyais le fils unique d'un prince de la terre mourir pour moi, m'arrêteraient-je, tandis qu'il meurt, à de vains amusements ? Et lorsque le Fils unique de Dieu se sacrifie pour mes intérêts, serais-je assez insensé pour faire un jeu du sacrifice même de mon Sauveur ? Pensée touchante que saint Jean de Jérusalem exprimait en des termes moins figurés, mais non moins énergiques ni moins pressants. De là, jugeons quels sentiments nous doivent occuper dans ce sacrifice d'expiation. Ne sont-ce pas ceux d'un pécheur contrit et d'un pécheur reconnaissant ?

Je n'ai, en finissant ce discours, qu'un seul raisonnement à vous opposer. Ou vous croyez ce que la foi nous enseigne du sacrifice de notre religion, ou vous ne le croyez pas. Si vous le croyez, comment osez-vous profaner cet adorable sacrifice ; et en cela même n'êtes-vous pas plus criminels que les juifs et que les hérétiques ? Si vous ne le croyez pas, pourquoi y assistez-vous ? Que dis-je ? et veux-je vous en éloigner ? non, chrétiens : allons-y, mais pour y honorer Dieu, pour y édifier l'Eglise, et pour nous y sanctifier nous-mêmes.

Recordati sunt vero discipuli ejus, quia scriptum est : Zelus domus tua comedit me.

Or, les disciples se souvinrent de ce qui est écrit : Le zèle de votre maison me dévore. (*Saint Jean*, chap. 11, 17.)

Puisqu'il s'agissait de la maison de Dieu, il ne faut pas s'étonner, chrétiens, que le Sauveur du monde, envoyé pour soutenir les intérêts et pour venger l'honneur de son Père, marquât tant de zèle contre ces profanateurs qu'il chassa du temple de Jérusalem, le fouet à la main, et dont il renversa les tables et les marchandises. C'est à ce premier temple que nos églises ont succédé ; mais avec d'autant plus d'avantage, que nous y offrons un sacrifice beaucoup plus précieux et plus auguste. Car, ce qui distingue particulièrement les temples, selon la remarque de saint Augustin, ce qui les consac-

cre et ce qui leur donne un caractère propre de sainteté, c'est le sacrifice. Ils sont saints par la Majesté divine qui les remplit ; ils sont saints par les exercices de religion qu'on y pratique ; ils sont saints par les prières des fidèles qui s'y assemblent ; ils sont saints par les louanges de Dieu qu'on y chante et par les grâces qu'il y répand. Mais du reste, reprend saint Augustin Dieu se trouve partout, Dieu fait des grâces partout, Dieu peut être prié, béni, servi, adoré partout. Il n'y a que le sacrifice, j'entends le sacrifice de la loi de grâce, qu'il ne soit pas permis de lui offrir partout, et qu'on ne puisse lui présenter que sur ses autels. Quoi qu'il en soit, chrétiens, c'est de ce sacrifice que je prétends aujourd'hui vous entretenir ; c'est, dis-je, de l'adorable sacrifice de la messe. Je veux vous

apprendre dans quel esprit et avec quels sentiments vous y devez assister ; je veux, autant qu'il m'est possible, corriger tant d'irrévérrences et tant d'abus qui s'y commettent. Ce sujet est particulier ; mais il y a de quoi allumer tout le zèle des ministres de Jésus-Christ : car il n'est pas seulement ici question de la maison de Dieu, mais de ce qu'il y a dans la maison de Dieu de plus vénérable et de plus grand ; et en vous réformant sur ce seul point, je retrancherai presque tous les scandales que nous voyons dans nos temples, puisqu'il est vrai que le sacrifice en est l'occasion la plus ordinaire. Vous en êtes témoin, Seigneur ; nous en sommes témoins nous-mêmes ; et pour peu que nous soyons sensibles à votre gloire, que devons-nous attaquer avec plus de force et combattre avec plus d'ardeur ? J'ai besoin pour cela de votre grâce, et je la demande par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

Ne perdons point de temps, chrétiens, et pour en venir d'abord au point que je traite, je dis que rien n'est plus digne de notre attention et de nos respects que l'excellent et le très-saint sacrifice de la messe. Deux raisons vont vous en convaincre, et feront en deux mots le partage de ce discours. Car je considère cet adorable sacrifice en deux manières et sous deux rapports, savoir, par rapport à son objet et par rapport à son sujet. Or, quel en est l'objet ? Dieu même. Et quel en est au même temps le sujet ? un Dieu. Je m'explique, et ceci va vous faire entendre toute ma pensée. En effet, mes chers auditeurs, que nous proposons-nous dans le sacrifice de nos autels ? d'honorer Dieu, et voilà comment Dieu même en est l'objet. Mais, pour mieux honorer Dieu dans ce sacrifice, que lui présentons-nous ? l'Homme-Dieu, et c'est ainsi qu'un Dieu en est le sujet. De là je forme deux propositions, que je vous prie de bien méditer, et qui doivent vous saisir d'une sainte frayeur toutes les fois que vous assistez aux divins mystères. Sacrifice de la messe, sacrifice souverainement respectable ; pourquoi ? parce que c'est à Dieu même qu'il est offert : ce sera la première partie. Sacrifice de la messe, sacrifice souverainement respectable ; pourquoi ? parce que c'est un Dieu qui y est offert : ce sera la seconde. L'une et l'autre vous instruira d'une des plus importantes matières, qui est le sacrifice ; et en vous inspirant de hautes idées de la grandeur de Dieu, réveillera dans vos cœurs tous les sentiments de la religion.

PREMIÈRE PARTIE.

Que faisons-nous, chrétiens, quand nous assistons aux divins mystères et au sacrifice de notre religion ? Ne le considérons point encore selon le rapport particulier qu'il a avec la personne du Sauveur du monde : arrêtons-nous à cette qualité générale de sacrifice. Qu'est-ce que sacrifice, et qu'entendons-nous par ces paroles, assister au sacrifice du Dieu vivant ? Ah ! chrétiens, vous ne l'avez peut-être jamais compris, et c'est néanmoins ce que vous ne pouvez trop bien comprendre, puisque c'est un de vos devoirs les plus essentiels. Assister au sacrifice, c'est être présent à l'action la plus auguste et la plus sainte de la religion que nous professons ; à une action dont la fin prochaine et immédiate est d'honorer la majesté de Dieu ; à une action qui, prise dans son fond et dans sa substance, consiste particulièrement à humilier la créature devant Dieu ; à une action qui désormais est l'unique par où ce culte d'adoration je dis d'une adoration suprême, puisse être extérieurement et authentiquement rendu à Dieu. C'est, dis-je, y assister en toutes les manières qui peuvent nous inspirer le respect et la révérence due à Dieu ; y assister comme témoins, y assister comme ministres, y assister comme victimes : comme témoins, pour autoriser le sacrifice par notre présence ; comme ministres, pour le présenter avec le prêtre ; comme victimes, disent les Pères, pour y être immolés nous-mêmes spirituellement avec la première victime, qui est Jésus-Christ. Si donc nous n'accomplissons pas ce devoir avec toute la retenue et toute la piété qu'il demande, ne faut-il pas conclure que le principe de la foi est ou altéré ou corrompu dans nos cœurs ? Reprenons chacun de ces articles, et ne perdez pas de si solides instructions.

Oui, chrétiens, assister au sacrifice du vrai Dieu, c'est assister à l'action la plus sainte et la plus auguste de la religion. De là vient que, dans les anciennes liturgies, le sacrifice était appelé action par excellence ; et c'est ainsi que nous l'appelons encore aujourd'hui, puisque, suivant l'observation d'un savant cardinal de notre siècle, ces mots du sacré canon, *infra actionem*, ne signifient rien autre chose que *infra sacrificium* ; comme si l'Eglise avait voulu nous avertir qu'en effet la grande action de notre vie est le sacrifice. Et voilà ce qui de tout temps, a donné aux peuples de si hautes idées du sacrifice et de tout ce qui le regarde ; voilà ce qui leur a rendu si vénérable la majesté des tem-

ples, la sainteté des autels, la dignité des prêtres ; sentiment si universel qu'on peut le mettre au rang de ceux où, selon la pensée de Tertullien, il semble que notre âme soit naturellement chrétienne. Mais de ce principe quelle conséquence ne puis-je pas tirer d'abord contre vous ? et comment arrive-t-il que dans une action où il paraît que la nature nous ait déjà faits à demi chrétiens, la corruption du libertinage nous fasse tous les jours devenir païens, et moins que raisonnables ? Car enfin, mon cher auditeur, vous êtes obligé de reconnaître que ce qu'il y a pour vous de plus divin, et par conséquent de plus respectable, c'est le sacrifice du Dieu que vous servez ; et toutefois vous ne craignez pas de vous y présenter comme si c'était l'action la moins sérieuse, et qui pût être plus impunément négligée : vous y venez avec une imagination distraite, avec des pensées toutes profanes, avec des yeux égarés ; et vous y demeurez avec froideur, avec dégoût, et dans des postures pleines d'indécence. Qu'un homme traitât une affaire temporelle avec aussi peu de réflexion, on le mépriserait. Ici c'est l'affaire capitale, ou, comme parle saint Ambroise, c'est l'affaire d'État qui se traite entre Dieu et l'Église ; et vous n'y donnez nulle attention ; vous n'y avez ni modestie, ni recueillement ; vous y assistez par coutume, par cérémonie ; vous n'y appliquez ni votre esprit, ni votre cœur : n'est-ce pas outrager Dieu, et l'outrager dans l'action même et dans le temps où vous devez spécialement l'honorer ?

Je dis dans l'action même où vous devez spécialement l'honorer ; ceci est remarquable. Car, qu'est-ce que le sacrifice, en le regardant par rapport à Dieu, et quelle en est la fin ? Le sacrifice, disent les théologiens, est un acte de religion dont le caractère propre est d'honorer l'être de Dieu. Mais quoi ! toutes nos actions saintes et vertueuses ne se rapportent-elles pas à cette fin ? Il est vrai, chrétiens : mais ce rapport n'est pas le même que dans le sacrifice ; voici ma pensée. Dieu est la fin générale et dernière de toute nos actions, c'est ce qu'elles ont de commun ; mais chaque action de piété a de plus une fin prochaine et particulière qui la distingue des autres, et d'où sa perfection dépend. Or, je dis que la fin particulière et immédiate qui distingue le sacrifice est d'honorer Dieu. Prenez garde : dans tous les autres devoirs, on peut presque dire que l'homme agit plutôt pour lui-même et pour son intérêt, que pour l'intérêt de Dieu. Car si je prie, c'est pour m'attirer les grâces de Dieu ; si je fais pénitence, c'est pour

m'acquitter auprès de la justice de Dieu ; si je pratique de bonnes œuvres, c'est pour m'enrichir de mérites devant Dieu ; si je participe au divin sacrement, c'est pour me sanctifier en m'unissant à Dieu. Mais quand je vais au sacrifice, qu'est-ce que j'envisage ? d'honorer Dieu : voilà le seul objet que je me propose, et qui doit être le terme de mon intention, si mon intention est conforme à la nature de mon action. Or jugez de là ce qu'il faut penser d'un chrétien qui fait servir à déshonorer Dieu ce qui doit uniquement servir à le glorifier ? Qu'a fait Dieu en instituant le sacrifice ? Il a dit à l'homme : Voilà l'homme que je demande et que j'attends de toi. Tu ne savais pas encore bien reconnaître la souveraineté de mon domaine, et je veux moi-même te l'enseigner. C'est par le devoir que je te prescris, et à quoi tu satisferas en assistant au sacrifice de mes autels. Cela supposé, reprend saint Jérôme, profaner ce sacrifice par des immodesties et par des scandales ; y venir comme l'on va à un passe-temps, à un spectacle, à une assemblée mondaine ; en sortir sans y avoir eu nul sentiment, nul souvenir de Dieu : Ah ! mes frères, c'est cette espèce d'abomination que le prophète Daniel avait prévue avec horreur, et qui devait paraître dans le lieu saint.

Elle va plus loin, et comprenons-en toute l'indignité. En effet, si la fin particulière du sacrifice est d'honorer Dieu, en quoi consiste cet honneur que nous rendons ou que nous devons rendre à Dieu ? Ce culte, répond saint Thomas, consiste dans une prostration actuelle que je fais à Dieu de ma dépendance, dans un aveu respectueux de ma misère et de ma bassesse, dans un exercice, pour ainsi dire, d'anéantissement, et, si je suis pécheur, dans une confession humble et sincère de mon péché ; car tout cela doit entrer dans le sacrifice, considéré de la part de l'homme ; et voilà pourquoi l'hostie est détruite et consommée, pour marquer que l'homme n'est qu'un néant, et dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce. En quoi, dit saint Augustin, paraît l'admirable opposition qui se rencontre entre l'oraison et le sacrifice : car l'oraison, en élevant nos esprits à Dieu, nous élève au-dessus de nous-mêmes, au lieu que le sacrifice nous rabaisse au-dessous de nous-mêmes, en nous anéantissant devant Dieu. Par le sacrifice j'honore Dieu, si je puis parler de la sorte, aux dépens de ce que je suis ; et dans l'oraison, Dieu, par le commerce qu'il veut bien avoir avec moi, m'honore en quelque manière au dépens de ce qu'il est. Quoi qu'il en soit, mon sacrifice est inséparable de mon humilité ; et comme je ne

puis mieux m'humilier devant Dieu qu'en lui offrant le sacrifice, aussi ne puis-je autrement avoir part au sacrifice qu'en m'humiliant devant Dieu. Il n'en est pas de même des anges, ajoute saint Chrysostome; les anges peuvent être présents au sacrifice et s'y humilier : mais l'humilité des anges, quelque profonde qu'elle puisse être, n'est point essentielle au sacrifice, comme celle des hommes. Pourquoi? parce que le sacrifice qu'offre l'Eglise étant le sacrifice des hommes et non des anges, il ne dépend point, pour être complet, de l'humilité des anges, mais de l'humilité des hommes. De là, chrétiens, quel désordre, lorsque des hommes, portant sur le front le caractère de la foi, viennent au sacrifice du vrai Dieu, non-seulement sans cette humilité religieuse, mais avec tout l'orgueil du libertinage et de l'impiété; lorsque à peine ils y fléchissent le genou, qu'ils y parlent, qu'ils y agissent comme il leur plaît et sans égard, et que, sur cela même, ils rejettent avec mépris les sages remontrances et la correction charitable des ministres du Seigneur! Mépris qui ne doit point, mes frères, ralentir l'ardeur de notre zèle, ni nous fermer la bouche par un silence timide et lâche, quand le devoir de notre ministère nous oblige à nous expliquer. Car où en serait notre religion, si de tels abus y devaient être tolérés? Ah! chrétiens, assister au sacrifice, c'est venir protester à Dieu que nous dépendons de lui, que nous attendons tout de lui, que nous n'adorons que lui, que nous sommes disposés à nous anéantir pour lui. Mais, mon cher auditeur, pensez-vous lui dire tout cela, en vous comportant comme vous faites; en insultant, si je l'ose dire, à l'autel et aux sacrés mystères qu'on y célèbre; en y prenant des libertés que je ne crains pas, puisqu'il s'agit de l'honneur de mon Dieu, de traiter d'insolences; en les soutenant jusque dans le sanctuaire, avec une audace et une fierté qui ne rougit de rien? Et vous, femmes chrétiennes, est-ce là ce que vous venez lui témoigner, en vous faisant une si fautive gloire de paraître dans nos temples avec toutes les marques de votre vanité? Je n'entreprends point de contrôler partout ailleurs vos modes et vos costumes; mais ici je ne puis dissimuler ce qui blesse la Majesté divine et le respect qui lui est dû. Faut-il donc, quand vous entrez dans la maison de Dieu, que tout le faste du monde vous y accompagne? Faut-il que l'on vous y distingue par votre luxe et par vos délicatesses; que vous y affectiez des rangs que l'esprit ambitieux du siècle y a érigés en de prétendus droits, et que vous vous y fassiez rendre des services

dont vous sauriez bien vous passer dans le palais d'un prince de la terre? Est-ce là cette humilité si essentielle au sacrifice? Et si la piété vous y attirait, une piété solide, ne diriez-vous pas à Dieu : Ah! Seigneur, je ne suis que trop vaine au milieu du monde, mais du moins serai-je humble et modeste devant vous; et puisque le sacrifice est le tribut d'humilité que je vous dois, je n'irai point m'y présenter avec ce luxe que vous réprouvez. Le monde en use autrement; mais le monde ne sera pas ma règle : on censurera ma conduite; mais il me suffira que vous l'approuviez. Aussi, disait Tertullien parlant à des femmes chrétiennes comme vous, et même plus chrétiennes que vous, pourquoi ces ajustements dont vous êtes si curieuses? Vous avez renoncé aux pompes du siècle, vous n'êtes plus des fêtes des païens; pourquoi donc vous parer de ces restes du monde, et les porter au sacrifice de votre Dieu? O profanation! s'écriait-il, et puis-je bien m'écrier après lui : des femmes cherchent à se montrer avec des habits magnifiques et brillants, dans un sacrifice dont l'essence et la fin principale est l'humiliation de la créature en présence de son Créateur. Elles s'y font voir, selon l'expression du prophète royal, aussi ornées et plus ornées que les autels : *Circumornate ut similitudo templi* ¹. Elles y emploient tout le temps, à quoi? à s'étudier, à se contempler, à s'admirer, à recevoir un vain encens et à s'attirer de sacrilèges adorations, comme si elles voulaient s'élever au-dessus de Dieu même.

Donnons jour encore à cette pensée : je ne dis pas seulement que le sacrifice est une protestation que l'homme fait à Dieu de la dépendance de son être; mais j'ajoute que c'est une protestation publique, une protestation solennelle, où l'homme appelle toutes les créatures en témoignage de sa soumission et de sa religion, comme s'il disait : Cieux et terre, anges et hommes, vous m'en serez garants, et me voici devant vous pour m'en déclarer. Il y a un Dieu que j'adore, un Dieu souverain auteur, et à qui seul toute la gloire appartient. C'est dans ce sacrifice et par ce sacrifice, que je viens hautement reconnaître son absolue domination et m'y soumettre. Il n'y a proprement, chrétiens, que le sacrifice où l'homme puisse parler de la sorte. Quelque autre exercice de religion que je pratique, ce n'est point là ce qu'il signifie, ou du moins ce n'est point là ce qu'il signifie authentiquement; le seul sacrifice est l'aveu juridique de ce que je suis et de ce que je dois à Dieu. Mais, mes frères,

¹ Psalm. cxliii, 12.

par un renversement bien déplorable, quel sujet ne donnons-nous pas aux païens et aux infidèles de nous faire, jusques au milieu du plus saint mystère, la même demande ou plutôt le même reproche que David craignait tant d'entendre de la bouche des ennemis du Seigneur : *Ne forte dicant in gentibus : Ubi est Deus eorum* ¹ ? Car où est votre Dieu ? peuvent nous dire ces idolâtres. Vous voulez, par cette cérémonie extérieure, nous faire juger du culte intérieur que vous lui rendez ; et c'est de là même que nous tirons la plus sensible preuve de votre irrégion. Entrez dans nos temples, et, sans entreprendre de nous instruire, instruisez-vous vous-mêmes par nous. Votre Dieu, dites-vous, est le vrai Dieu ; mais au moins n'en êtes-vous que de faux adorateurs. Au contraire, vous prétendez que nous n'adorons que de fausses divinités ; mais au moins devez-vous avouer que nous les adorons sincèrement et en esprit. Or, supposant même vos principes et les dogmes de votre foi, lequel des deux croyez-vous le plus criminel, ou d'être religieux comme nous le sommes, en suivant l'erreur, ou d'être des profanateurs comme vous l'êtes, en professant la vérité ? C'est de saint Augustin même que j'ai emprunté cette figure, et c'est là-dessus qu'il déployait avec tant d'énergie toute la force de son éloquence et de son zèle.

N'en demeurons pas là, chrétiens ; mais pour achever de nous confondre, voyons en quelles qualités nous assistons au divin sacrifice. Comme témoins, disent les docteurs, comme ministres, comme victimes. Comme témoins : oui, mes frères, vous êtes les témoins de ce qui se passe de plus mystérieux et de plus secret entre Dieu et les hommes. C'est dans cette vue que l'Eglise vous reçoit à son sacrifice, et qu'elle vous oblige même par un précepte particulier à y comparaître. Honneur qu'elle ne fait pas indifféremment à toutes sortes de sujets, puisque le châtement le plus sévère qu'elle exerce envers ses enfants rebelles est de leur interdire, par ses censures, le sacrifice qu'elle offre à Dieu. Honneur dont elle exclut même les catéchumènes, quoique déjà initiés dans les mystères de la foi, parce qu'ils n'ont pas encore le caractère du baptême. Elle n'y admet que les fidèles dont la religion lui est connue, et dont elle veut gratifier la piété. Mais au même temps elle les engage à soutenir cette qualité de témoins par un respect digne de Dieu. Quand Dieu, dans l'Écriture, prend à témoin d'une vérité les êtres insensibles, les cieux en sont ébranlés : *Obstupescite, cœli* ² ;

et la terre en est émue jusque dans ses fondements : *Commota est, et contremuit terra* ¹. Et vous, mon cher auditeur, témoin vivant du redoutable sacrifice qui s'accomplit sur nos autels, qu'y faites-vous ? Ah ! mon frère, s'écrie saint Jean, patriarche de Jérusalem, n'avez-vous pas entendu le prêtre qui vous sommais de la part de Dieu de vous rendre attentif ? Ne vous a-t-il pas averti d'élever votre cœur au ciel : *Sursum corda* ; et n'avez-vous pas répondu qu'il était tourné vers le Seigneur : *Habemus ad Dominum* ? mais à ce moment-là même, vous êtes plus occupé de la terre que jamais ; mais à ce moment-là même vous ne cherchez, en promenant partout vos regards, que des objets, ou qui repaissent votre curiosité, ou qui servent d'amusement à votre oisiveté. Est-ce pour cela que la vous êtes appelés à l'autel ? est-ce là, chrétiens, part que vous prenez à un sacrifice dont vous êtes non-seulement les témoins, mais les ministres ?

Car vous l'êtes, mes chers auditeurs, quelle que soit d'ailleurs votre condition ; et ce n'est pas sans sujet que saint Pierre, relevant la dignité des chrétiens, entre les autres titres qui leur conviennent, leur attribue celui du sacerdoce : *Regale sacerdotium* ² ; puisque tout chrétien doit offrir à Dieu le sacrifice de sa rédemption. De là vient que le prêtre en célébrant dans le sanctuaire, n'y fait pas les oblations sacrées comme personne particulière, mais comme représentant tout le peuple assemblé. Car il ne dit pas : J'offre, je supplie, je voue, je proteste ; mais : Nous protestons, nous vouons, nous offrons, nous supplions, parce qu'en effet tout le peuple offre et supplie avec lui. Non pas que tous soient pour cela revêtus du caractère de l'ordre, comme l'ont avancé quelques hérétiques, fondés sur une parole de Tertullien mal entendue ; mais parce que tous les fidèles, sans porter ce sacré caractère, comme le prêtre spécialement député de Dieu pour présenter le sacrifice, lui sont néanmoins associés dans cette importante fonction. Fonction si sainte (écoutez ceci), que, par cette raison-là même, quelques-uns ont prétendu qu'un chrétien en état de péché ne pouvait, sans se rendre coupable d'un nouveau péché, assister au sacrifice. Je sais sur ce point ce qu'il faut penser. Je sais que c'est une doctrine erronée et même scandaleuse, puisqu'elle donne atteinte au précepte de l'Eglise, qu'elle favorise le libertinage, et qu'elle ôte enfin au pécheur un des plus puissants moyens de conversion. Car, que peut faire un pécheur, de plus salutaire, de plus édifiant, de plus pro-

¹ Psal. lxxviii, 10. — ² Jerem., ii, 12.

¹ II Reg., xxii, 8. — ² I Petr., ii, 9.

pre à lui attirer les grâces du ciel, que de venir, comme le publicain, dans le temple, et d'y offrir, tout indigne qu'il est, ce sacrifice propitiatoire, dont une des principales vertus est d'apaiser la colère de Dieu ? Qu'est-ce que les prophètes recommandaient davantage aux pécheurs de leur temps, que de fléchir le Seigneur et sa justice par l'oblation des victimes de l'ancienne loi ? Ce qui servait alors à la sanctification des hommes servirait-il maintenant à leur damnation ? C'est donc une opinion outrée et que nous devons hautement rejeter ; mais, en la rejetant, je m'en tiens au principe sur quoi elle est, disons mieux, sur quoi elle paraît établie ; et, de ce principe incontestable, je tire bien d'autres conséquences qui ne doivent pas moins nous faire trembler. Car, puisque nous participons au sacrifice en qualité de ministres, ce ne sera point une exagération si je conclus que tant de crimes qu'on y commet doivent être comptés pour autant de profanations ; qu'un entretien, même indifférent, à raison de sa durée y renferme deux offenses graves, l'une particulière et d'omission à ces saints jours où le sacrifice est commandé, l'autre commune et d'irrévérence ou de commission à quelque temps et à quelque jour que ce puisse être ; que celui-là ne satisfait point au commandement de l'Eglise, qui sans nulle vigilance sur-soi-même, sans nul effort pour se recueillir dans la plus grande action du christianisme, laisse impunément et volontairement son esprit se distraire : si, dis-je, je lire toutes ces conséquences, c'est sans craindre d'excéder, puisque je parle d'après les plus sensés et les plus savants théologiens.

Qui le croirait, mes frères ? (souffrez que, sans insister sur les autres, je m'attache surtout à ce désordre que déplorait le prophète Ezéchiel, et dont il faisait une peinture si conforme à ce qui se passe tous les jours parmi nous) qui le croirait, si tant d'épreuves ne nous l'avaient pas appris et ne nous l'apprenaient pas encore, qu'un chrétien choisi de Dieu pour lui offrir un sacrifice tout divin et tout adorable, voulût faire du temple même un lieu de plaisir et du plus infâme plaisir ; qu'il regardât le sacrifice comme une occasion favorable à son impudicité ; qu'il n'y vint que pour y trouver l'objet de sa passion, que pour l'y voir et pour en être vu, que pour lui rendre des assiduités, que pour lui marquer, par de criminelles complaisances, son attachement, que pour se livrer aux plus sales désirs d'un cœur corrompu ? C'est avec douleur que j'en parle et que je révèle

volre honte, mais je serais prevaricateur si je la dissimulais ; et il vaut bien mieux, comme dit saint Cyprien, découvrir nos plaies pour les guérir, que de les cacher sans espérance de remède. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Pères s'en sont expliqués. Saint Jérôme et saint Chrysostome n'y apportaient pas plus d'adoucissement que moi, quand ils disaient que l'innocence et la pudicité couraient autant de risques (ne pouvaient-ils pas dire plus de risques ?) dans les saints lieux que dans les places publiques ; qu'il était quelquefois aussi dangereux pour une femme chrétienne, ou plutôt pour une femme mondaine, de paraître au sacrifice, que dans les cercles et les assemblées du monde ; qu'autrefois on consacrait les maisons des chrétiens pour en faire des temples à Dieu, mais que, dans la suite, les temples de Dieu étaient devenus des maisons d'intrigues et de commerces. Ce sont leurs expressions, que vous entendrez comme il vous plaira : mais, de quelque manière qu'elles dussent être alors entendues, ce qui me fait gémir, c'est qu'elles se vérifient presque parmi nous dans toute la rigueur de la lettre, et que la calomnie suscitée du temps de Tertullien contre les fidèles, savoir, que les plus honteux engagements se formaient et s'entretenaient à la faveur des autels : *Inter aras lenocinia tractari* ; que ce reproche, dis-je, qui fut, dans ces premiers siècles, une imposture, ne soit dans le nôtre qu'une trop juste accusation.

Avec cela, chrétiens, êtes-vous en état d'assister au sacrifice en qualité de victimes ? êtes-vous en état d'y être immolés vous-mêmes avec Jésus-Christ ? et n'est-ce pas ainsi toutefois que vous y devez être encore présents ? Ecoutez la preuve qu'en donne saint Augustin. Car, dit ce saint docteur, Jésus-Christ et l'Eglise ne faisant qu'un même corps, il est impossible que l'un soit immolé sans l'autre. Puisque cet Homme-Dieu est le chef de tous les fidèles, et que tous les fidèles lui sont unis comme ses membres, il faut qu'en même temps qu'il est sacrifié pour eux, ils le soient pareillement avec lui ; et que, par une admirable retour, ce Sauveur du monde offre à Dieu toute l'Eglise dans sa personne, en vertu d'une action où lui-même il est offert à Dieu par toute l'Eglise : *Cum autem sit Christus Ecclesie caput, et Ecclesia Christi corpus, tam ipsa per ipsum, quam ipse per ipsam debet offerri*. Théologie divine, et d'où il s'ensuit que nous ne devons donc aller au sacrifice de notre Dieu qu'avec le généreux sentiment de l'apôtre saint Thomas, je veux dire que pour y mourir spirituellement avec Jésus-Christ : *Eamus et*

nos, et moriamur cum eo ¹. Or, comment y paraît un chrétien ainsi disposé? Représentez-vous, mes frères, l'état de ces anciennes victimes qu'on immolait au Seigneur et qu'on mettait sur l'autel : elles étaient liées, elles étaient privées de l'usage des sens, elles étaient brûlées du feu de l'holocauste; voilà votre modèle. Comme victimes de ce sacrifice non sanglant que vous présentez et où vous êtes présentés vous-mêmes, surtout comme victimes spirituelles et raisonnables, selon la parole de saint Pierre : *Spirituales hostias* ², il faut que la religion vous lie, et qu'elle vous tienne respectueusement appliqués au saint mystère; il faut qu'elle vous couvre les yeux, et qu'elle les ferme à tous les objets de la terre; il faut qu'elle vous consume du feu de la charité. Mais si vous imitez le crime des successeurs d'Aaron, si comme eux vous portez dans le tabernacle un feu étranger, si c'est une habitude vicieuse qui vous y conduit et qui vous y retient; si, bien loin d'y captiver vos sens, vous leur donnez là toute licence: ah! mon frère, conclut saint Chrysostome, vous êtes toujours alors une victime, mais une victime de malédiction: une victime non plus de la miséricorde, mais de la colère et de la vengeance de Dieu.

N'est-il pas surprenant, chrétiens, comme l'a observé le savant Pic de la Mirande, que de tant de religions qui se sont répandues dans le monde et qui y ont si longtemps dominé, il n'y ait eu que la religion de Jésus-Christ dont les temples aient été profanés par ses propres sujets? On a bien vu les Romains violer le temple des juifs, on a vu les chrétiens briser les idoles du paganisme: mais a-t-on vu des païens s'attaquer eux-mêmes à leurs dieux et souiller les sacrifices qu'ils leur offraient? Pourquoi cette différence? En voici, ce me semble, une raison: c'est que l'ennemi de notre salut ne va point tenter les païens, ni les troubler au milieu de leurs sacrifices, parce que ce sont de faux sacrifices, et qu'il reçoit lui-même l'encens qu'on y brûle. Au lieu qu'il emploie toutes ses forces pour nous détourner du sacrifice de nos autels, et pour nous en faire perdre le fruit, parce que c'est le vrai sacrifice, le grand sacrifice, un sacrifice également glorieux à Dieu et salutaire pour nous. Ainsi, mes frères, à quelques désordres que soit exposé le sacrifice de notre religion, n'entrons pour cela en nulle défiance de la religion même que nous professons et de la pureté de son culte. Malgré tous nos désordres, elle est toujours sainte, puis-

¹ Joan., xi, 16. — ² 1 Petr., ii, 5.

qu'elle les condamne tous. Mais rentrons dans nous-mêmes, confondons-nous nous-mêmes; disons-nous à nous-mêmes, avec un célèbre écrivain de ces derniers siècles, qu'il faut que la religion de Jésus-Christ soit une religion plus qu'humaine, puisqu'elle se soutient toujours, malgré l'irrégion des chrétiens; et qu'il faut aussi que l'irrégion des chrétiens soit bien obstinée et bien enracinée, puisqu'ils sont si impies parmi tant de sainteté. Sacrifice de la messe, sacrifice souverainement et doublement respectable, parce que c'est à Dieu qu'il est offert, et que c'est un Dieu qui y est offert. Comme c'est Dieu même qui en est l'objet, c'est encore un Dieu qui en est le sujet; vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Je trouve la pensée de saint Chrysostome bien juste et bien vraie, quand il dit que les temples où nous nous assemblons pour adorer Dieu, sont tout à la fois et l'ornement le plus auguste et l'opprobre le plus visible de notre religion. L'ornement le plus auguste, puisqu'ils sont tous les jours sanctifiés par le sacrifice d'un Dieu Sauveur; et l'opprobre le plus visible, puisque ce sacrifice, tout divin qu'il est, sert si souvent, non par lui-même, mais par notre libertinage, d'occasion aux chrétiens pour déshonorer la maison de Dieu. Ainsi parlait ce saint évêque, en gémissant sur les scandales qui se commettaient au pied des autels, et dans le sacrifice de la loi de grâce. A quoi j'ajoute la pensée de Guillaume de Paris, que je vous prie de remarquer, parce qu'elle me paraît également solide et touchante. Car, dit ce savant homme, quand nous aurions vécu, selon l'expression de saint Paul, sous les éléments du monde, c'est-à-dire sous les figures de l'ancienne loi, et que nous n'aurions point eu d'autres sacrifices que ces sacrifices imparfaits dont Dieu avait établi l'usage par le ministère de Moïse, il faudrait toujours y assister avec crainte et tremblement; il faudrait toujours respecter ces chairs mortes, toujours révéler ces taureaux égorgés et sanglants, toujours se prosterner devant ces autels chargés des oblations et des prémices de la terre. C'étaient des créatures, il est vrai; mais ces créatures étaient les victimes et les holocaustes du Dieu vivant, et cela seul les élevait à un ordre supérieur et les consacrait. Aussi, mes frères, poursuit le même docteur, voyez avec quelle révérence Dieu voulait que les juifs entrassent dans le sanctuaire, pour lui offrir leurs sacrifices et le sang des animaux qu'ils immolaient.

Voyez avec quel soin lui-même il les y disposait ; combien de préceptes, combien de cérémonies, combien de pratiques, combien de purifications il leur prescrivait. A peine les livres entiers de l'Écriture ont-ils suffi pour leur en tracer les règles, et pour leur faire entendre sur cela ses ordres. Mais admirez encore plus la constance et l'invincible fidélité de ce peuple, d'ailleurs si indocile et si grossier, à s'acquitter de ce devoir. Dans les plus pressantes extrémités, dans l'embarras et le désordre des guerres, dans le siège même de Jérusalem, rien jamais ne les fit manquer à ce culte extérieur, ni à la solennité de leurs fêtes et des sacrifices qui leur étaient ordonnés. Jusque-là, disait du temps même des apôtres un ancien auteur, que le général de l'armée romaine en parut surpris, et que tout païen, tout ennemi qu'il était, il en fut touché, et ne put refuser des éloges à leur zèle et à leur religion : *Stupebat Pompeius acres virorum animos, a quibus in medio belli furore, sacrorum reverentie nihil defuit*¹. Tel était le caractère de cette nation. Le Sauveur du monde leur reprocha tous les autres vices, mais il ne les accusa jamais d'impiété dans les sacrifices qu'ils présentaient à Dieu. Cependant, chrétiens, dans leurs sacrifices les plus solennels, qu'avaient-ils autre chose que les ombres seulement et que les figures du sacrifice de la loi nouvelle ? Mais c'était assez pour eux, reprend saint Augustin ; c'était, dis-je, assez pour leur rendre vénérables jusques à ces ombres et à ces figures, que ce fussent les figures et les ombres du grand sacrifice que les prophètes leur annonçaient dans la suite des siècles. C'était assez pour les saisir d'une sainte horreur toutes les fois qu'ils assistaient à l'immolation de ces victimes, qui, quoique viles et abjectes, leur représentaient cette victime pure et précieuse, cette hostie divine qui devait être immolée pour eux et pour nous. Or, qu'eussent-ils pensé, qu'eussent-ils fait, s'ils eussent vu, comme nous la vérité ? et que devons-nous penser, que devons-nous faire nous-mêmes ? Sur cela, mes chers auditeurs, voici trois considérations que je me contente de vous proposer, plutôt par forme de méditation que de discours, et par où je finis en me les appliquant à moi-même. Ne les perdez pas.

Première considération. Quand je vais au sacrifice que célèbre l'Église, je vais au sacrifice de la mort d'un Dieu ; le même qui fut offert sur le Calvaire, le même que Jésus-Christ consumma sur la croix, le même où ce Dieu-Homme consentit, pour parler avec l'Apôtre, à être

détruit et anéanti. Ce n'est point une supposition, c'est un point de foi. J'assiste à un sacrifice dont, réellement et sans figure, la victime est le Dieu même que je sers et que j'adore. Par conséquent, dois-je conclure et devez-vous conclure avec moi, si, par mes respects et mes adorations, je ne relève pas autant qu'il m'est possible, les abaissements de ce Dieu Sauveur ; si j'ajoute aux humiliations de sa croix, qui sont ici renouvelées, celles qui lui viennent de mes irrévérances et de mes scandales ; si, le contemplant sur l'autel, mon cœur ne se brise pas, comme les pierres se fendirent au moment qu'il expira ; si cette hostie mourante ne fait pas naître dans mon âme une componction aussi vive et aussi religieuse que le fut la douleur du centenaire et celle des juifs qui se convertirent à sa mort ; si, par de sensibles outrages, j'insulte encore à son agonie, comme les soldats et les bourreaux qui l'avaient crucifié ; ah ! ne suis-je pas digne de ses plus rigoureuses vengeances, et ne faut-il pas me traiter d'anathème ?

Seconde considération. Pourquoi ce Dieu de miséricorde s'immole-t-il dans le sacrifice de nos autels ? Pour nous apprendre, disent les Pères, ce que nous ne pouvons apprendre que de lui ; pour nous aider à faire ce que nous ne pouvons faire sans lui et que par lui, je veux dire à honorer Dieu autant que Dieu le mérite et qu'il le demande. Car c'est pour cela, reprend saint Thomas, qu'il a fallu un sujet d'un prix infini, et offert d'une manière infinie. Or, ce sujet d'un prix infini, c'est Jésus-Christ dans le sacré mystère : ce sujet offert d'une manière infinie, c'est Jésus-Christ en état de victime, en état d'anéantissement, et sacrifié selon la prédiction de Malachie, dans tous les temps et dans tous les lieux du monde. Voilà ce qui était dû à Dieu, et de quoi l'Homme-Dieu est venu nous instruire aux dépens de lui-même. Ce sacrifice de son corps et de son sang est la preuve authentique qu'il nous en donne, et la perpétuelle leçon qu'il nous en fait. Que nous dit-il donc cet excellent Maître, autant de fois que nous nous présentons à son sacrifice ? C'est là, mes frères, que son sang, ce sang adorable, plus éloquent que celui d'Abel, semble nous crier sans cesse, et nous faire entendre ce que le même Sauveur disait aux juifs : *Ego honorifico Patrem*¹. Vous voulez savoir ce que je fais ici : j'honore mon Père, je glorifie mon Père, je satisfais à la justice de mon Père ; je répare les injures qu'il a reçues et je rétablis ses intérêts ; je fais triompher sa miséricorde, éclater sa puis-

¹ Hégésip.

¹ Joan., viii, 49.

sance, connaître sa sainteté; je lui rends, et à toutes ses perfections, des hommages proportionnés à sa grandeur. Tel est le dessein qui me fait descendre invisiblement sur cet autel, qui me fait prendre entre les mains des prêtres comme une seconde naissance, qui me fait subir dans le même sens comme une seconde mort : *Ego honorifico Patrem*. Oui, chrétiens, c'est ce qu'il nous dit; et si nous ne profitons pas de son exemple, écoutez ce qu'il ajoute : *Et vos inhonorastis me*¹. Mais vous, ne semble-t-il pas que vous preniez à tâche de détruire, par le plus criminel attentat, tout ce que je rends d'honneur à mon Père par le sacrifice de mon humanité? et n'est-ce pas sur moi que retombent tous les outrages qu'il reçoit de vous? J'obscurcis toute ma gloire, et je m'ensevelis tout vivant en sa présence; et vous vous élevez devant lui et contre lui. Je lui offre dans ma personne un Dieu humilié, un Dieu soumis et obéissant; et vous venez étaler avec ostentation devant ses yeux le faste du monde et le vain éclat d'une pompe humaine. Je lui présente dans mon corps une chair innocente et virginale; et vous cherchez jusques à son autel de quoi exciter et de quoi nourrir les brutales cupidités d'une chair criminelle et impure. Je travaille à répandre le feu de son amour, d'un amour tout sacré et exprimé de son sein même; et vous ne pensez, jusque dans son temple et à ses pieds, qu'à inspirer, par des nudités immodestes, par des postures indécentes, par des airs libres et sans pudeur, un amour sensuel. J'emploie tous les attraits de ma grâce à sanctifier les âmes et à les lui attacher; et vous employez tous les artifices et tous les enchantements de votre mondanité à les corrompre et à les lui dérober. Est-ce ainsi qu'on l'honore? ou n'est-ce pas ainsi qu'on lui marque le mépris le plus insultant, et que l'on renverse tous mes desseins? *Et vos inhonorastis me*. Mais voulez-vous en effet, chrétiens, l'honorer, et l'honorer autant par proportion qu'il le doit être, et qu'il l'attend de vous? Allez, comme Jésus-Christ obscur et caché, vous prosterner devant cette Majesté suprême, et faire à la vue de ses grandeurs une humble confession de votre indignité. Allez, comme Jésus-Christ obéissant et soumis à la voix de ses ministres, relever son pouvoir par les sentiments d'une soumission parfaite, et par tous les témoignages d'une obéissance entière et sans réserve. Allez dans un esprit de sacrifice, comme Jésus-Christ immolé, lui présenter les hommages de son Fils, les abaissements de son Fils, le sang de

son Fils, ses souffrances, sa passion, sa mort, tous ses mérites, et vous les appliquer, pour être plus en état de le glorifier. Allez vous dévouer vous-mêmes, vous immoler vous-mêmes, sinon par une véritable destruction de vous-mêmes, au moins par une mort spirituelle et par une totale destruction des désirs déréglés de votre cœur. Ainsi vous l'enseigne ce Dieu victime de la gloire d'un Dieu, et en cette qualité même de victime, votre modèle : *Ego honorifico Patrem*.

Troisième considération. Que fait encore Jésus-Christ dans ce sacrifice? Achevons, chrétiens, de nous confondre et rougissons de notre insensibilité. Non-seulement il apprend aux hommes à honorer Dieu, mais il y traite de leur réconciliation avec Dieu. Comme médiateur, il plaide leur cause, et il offre le prix de leur rédemption. Il ne se contente pas de dire qu'il glorifie son Père : *Ego honorifico Patrem*; mais s'adressant à son Père même, et lui montrant les fidèles assemblés, il lui dit d'une voix secrète : *Ego pro eis sanctifico meipsum*¹; c'est-à-dire, suivant l'explication de saint Jérôme : Je me donne moi-même, je me sacrifie moi-même pour eux. Paroles, ajoute ce saint docteur, qui convenaient aux victimes, et dont, pour la première fois, ce Sauveur des hommes se servit, lorsque actuellement il instituait cette divine Pâque, où il se consacrait en effet lui-même pour les pécheurs : mais paroles qu'il répète encore tous les jours, et qu'il répétera jusques à la fin des siècles, autant de fois qu'on l'offrira sur nos autels : *Ego pro eis sanctifico meipsum*. Oui, mon Père, c'est pour eux que je suis ici présent; c'est pour tous les hommes en général, et en particulier pour mon Eglise; c'est spécialement pour ceux que vous voyez dans votre maison et auprès de votre sanctuaire, occupés maintenant ou devant l'être, à ce mystère de salut. Recevez-les, mon Dieu, dans votre grâce; ils sont criminels, mais me voici à leur place pour vous satisfaire; et que ne peuvent point réparer les satisfactions infinies d'un Dieu comme vous? *Ego pro eis sanctifico meipsum*.

Ah! mes frères, reprend saint Bernard en s'écriant, et réduisant à une figure sensible cette importante vérité; ma cause était désespérée et j'étais perdu; le souverain juge allait prononcer contre moi un arrêt de mort; mais le fils unique du prince vient à le savoir, et que fait-il? touché de compassion, il se substitue pour moi, et il veut lui-même porter la peine de mon péché. Dans cette vue, il sort de son palais; il dépose toutes les marques de sa dignité, il gémit, il

¹ Joan., vii, 49.

¹ Joan., xvii, 19.

prie, il va s'offrir à la justice de son père. Belle image, chrétiens, de ce que fait Jésus-Christ dans le sacrifice de son corps et de son sang. Toutefois, poursuit saint Bernard, sans être instruit du péril où je me trouvais exposé, bien loin d'y penser, je m'arrêtai à un vain divertissement. Mais tout à coup j'aperçois mon roi, je le vois pénitent et humilié, je m'approche. J'en demande la raison ; enfin j'apprends que c'est de moi qu'il s'agit et que c'est pour moi qu'il s'est livré. C'est ce que nous voyons si souvent nous-mêmes, mes chers auditeurs, sur cet autel. Or, conclut le même Père, oserai-je encore retourner à mes premiers amusements ? que dis-je ? oserai-je encore me faire du sacrifice de mon Sauveur un amusement et un jeu ? et serai-je assez insensé pour mêler à ses gémissements et à ses larmes des ris profanes et scandaleux ? *Adhucne ludam et deludam lacrymas ejus ?* Pensée touchante que saint Jean de Jérusalem exprimait en des termes moins figurés, mais non moins énergiques ni moins pressants. Examinez, disait-il, considérez ce qui se passe. C'est pour vous que l'autel est dressé : *Pro te mensa mysteriis exstructa est.* C'est pour vous que l'agneau va être immolé : *Pro te Agnus immolatur.* C'est pour vous que le prêtre s'intéresse et qu'il sollicite : *Pro te agitur sacerdos.* Vous êtes le coupable dont on ménage la grâce, et ce sacrifice est le pacte même et le contrat en vertu duquel elle vous est accordée. De là jugez quels sentiments vous doivent donc occuper dans ce sacrifice d'expiation. Ne sont-ce pas ceux d'un pécheur contrit et d'un pécheur reconnaissant ? D'un pécheur contrit : car c'est par cette pénitence du cœur, par cette contrition du cœur, que doit être, pour ainsi dire, scellé et ratifié le traité de paix qui se négocie entre Dieu et vous ; et comme l'apôtre accomplissait dans son corps ce qui manquait à la passion de Jésus-Christ, c'est par là, selon le même langage, que nous devons accomplir ce qui manque au sacrifice de Jésus-Christ. D'un pécheur reconnaissant, au souvenir et à la vue des miséricordes infinies d'un Dieu qui, tout offensé qu'il est, tout juge qu'il est, se fait lui-même, pour vous racheter, votre rançon et le gage de votre salut. David disait : Que rendrai-je au Seigneur pour tout ce qu'il m'a donné ? *Quid retribuam Domino ?* Je prendrai le calice de mon Sauveur, ajoutait le même prophète, et j'invoquerai le nom de mon Dieu : *Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo* ². Ce n'est pas assez, poursuivait encore ce saint roi ;

mais, en invoquant le Seigneur, je le bénirai mille fois ; et, sans oublier jamais les grâces dont il m'a comblé, je lui présenterai sans cesse le juste tribut de mon amour et le sacrifice de mes louanges : *Laudans invocabo Dominum* ¹. Voilà ce qui doit faire chaque jour, devant l'autel, notre plus commun entretien.

Mais peut-être, mes chers auditeurs, n'êtes-vous pas bien persuadés de la vérité et de la grandeur du divin mystère dont je vous parle, peut-être une infidélité secrète est-elle la source de tant de désordres qui s'y commettent : car il en faut venir au principe. Quand on vous dit que ce sacrifice est le renouvellement de la mort de votre Dieu, et comme la consommation du grand ouvrage de votre salut, peut-être avez-vous peine à le comprendre. Or, sur cela, sans entreprendre de vous convaincre, je n'ai qu'un simple raisonnement à vous opposer, et c'est par là que je finis. Ou vous croyez ce que la foi nous enseigne du sacrifice de notre religion, ou vous ne le croyez pas : quelque parti que vous preniez, vous êtes sans excuse ; car si vous le croyez, si, dis-je, vous croyez que c'est un sacrifice offert au vrai Dieu, et où le vrai Dieu lui-même est offert, je conclus que vous êtes donc, en quelque sorte, plus criminels que les juifs, plus criminels que tant d'hérétiques dont vous avez en horreur les sacrilèges profanations. Il est vrai, les juifs ont crucifié, comme parle saint Paul, le Seigneur de la gloire : mais, en le crucifiant, ils ne le connaissaient pas ; et s'ils l'eussent connu, dit l'Apôtre, ils n'auraient pas porté sur lui leurs mains parricides : *Si enim cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent* ². Il est vrai, les hérétiques ont porté le feu et le fer dans ses temples, pour les détruire ; ils ont souillé ses autels, ils ont brisé ses tabernacles, ils l'ont lui-même foulé aux pieds : mais en cela même, après tout, ils agissaient conséquemment à leur erreur. Au lieu que, par une contradiction insoutenable, fidèles et infidèles tout ensemble, fidèles de créance et de spéculation, infidèles de mœurs et de pratique, vous profanez ce que vous adorez. Que si d'ailleurs c'est absolument la foi qui vous manque, si vous ne croyez pas Jésus-Christ présent dans ce que nous appelons son sacrifice, pourquoi donc y assistez-vous ? Que ne levez-vous le masque, et pourquoi vous faites-vous un devoir de célébrer avec nous nos fêtes, et d'obéir à une loi qui, selon vos fausses idées, n'est plus un commandement ni une obligation pour vous ? Ah ! chrétiens, à quoi nous réduisez-vous ? à

¹ Psalm., cxv, 12. — ² Ibid. 13.

Psalm., xvii, 4. — ² I Cor., ii, 8.

Jouter de votre foi, à souhaiter que vous vous retranchiez de la communion des fidèles, que vous vous bannissiez vous-mêmes de nos assemblées et que vous n'ayez plus de part à nos cérémonies. Que dis-je ? non, mes frères, ce n'est point là le souhait que je forme ; j'attends tout un autre fruit de ce discours. Nous irons toujours à la sainte montagne, sacrifier au Seigneur ; mais ce sera désormais le Seigneur lui-même qui nous y attirera. Nous irons nous pros-

lerner devant lui, nous unir à lui, Nous irons lui présenter nos hommages, et il les agréera ; lui offrir nos vœux, et il les écoutera ; lui demandera ses grâces, et il les versera sur nous avec abondance. Nous irons réparer nos scandales passés, édifier l'Église, nous sanctifier nous-mêmes. Nous irons nous laver, nous purifier dans le sang de cette divine hostie, qui doit être pour nous le prix de l'éternité bienheureuse, où vous conduise, etc.

SERMON POUR LE MERCREDI DE LA QUATRIÈME SEMAINE.

SUR L'AVEUGLEMENT SPIRITUEL.

ANALYSE.

SUJET. *Lorsque Jésus passait, il vit un homme qui était aveugle dès sa naissance.*

C'est dans ce miracle que s'accomplit ce jugement adorable dont parlait le Fils de Dieu, lorsqu'il disait : *Je suis venu dans le monde ; et le jugement que j'y dois exercer est que ceux qui ne voient pas verront, et que ceux qui voient cesseront de voir.* Car comme Moïse partagea autrefois tellement l'Égypte, que tout ce qui était habité par les Égyptiens se trouva couvert de ténèbres, tandis que les Israélites jouissaient d'un jour pur et serein : ainsi, au même temps que Jésus-Christ éclaira l'aveuglé, il aveugle les pharisiens, qui étaient les sages et les spirituels du judaïsme. Jugement qui se renouvelle encore tous les jours parmi nous. Mais sans m'arrêter à ce qu'il a de favorable pour les uns sur qui Dieu répand salumière, je veux seulement vous le représenter dans ce discours par ce qu'il a de terrible et d'effrayant pour les autres, que Dieu frappe d'un aveuglement intérieur qui va jusqu'à l'âme, et qui la tient plongée dans les plus grossières et les plus funestes erreurs.

DIVISION. Point de matière sur laquelle l'Écriture se soit expliquée en des termes plus différents que sur l'aveuglement spirituel. Mais pour accorder ensemble tous ces textes de l'Écriture, je distingue, avec saint Thomas, trois sortes d'aveuglements : un aveuglement qui de lui-même est péché, un aveuglement qui est la cause du péché, et un aveuglement qui est l'effet du péché. Sur quoi je dis que l'aveuglement qui de lui-même est péché, est de tous les péchés le plus pernicieux et le plus contraire au salut : première partie. Que l'aveuglement qui est cause du péché, est communément, pour servir de prétexte au péché, l'excuse la plus frivole et la moins recevable : deuxième partie. Enfin, que l'aveuglement qui est l'effet du péché, est la peine la plus terrible dont Dieu dans cette vie puisse punir le pécheur : troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Aveuglement péché, c'est-à-dire qui de lui-même est criminel, pourquoi ? parce qu'il est volontaire et affecté. Tel est l'aveuglement des libertins et des prétendus athées, qui dans eux-mêmes et dans les seules vues naturelles ont des lumières plus que suffisantes pour connaître Dieu, et par conséquent ne peuvent cesser de croire en lui que parce qu'ils ne veulent pas s'assujettir à lui, et qu'à force de l'offenser ils parviennent enfin à l'oublier et ensuite à le méconnaître. Excellent idée que Tertullien donnait autrefois de l'athéisme. Tel est l'aveuglement de certains hérétiques de mauvaise foi, qui ne demeurent dans leur hérésie que parce qu'ils sont déterminés à n'en revenir jamais. Tel est l'aveuglement des sensuels et des voluptueux, qui, pour goûter avec moins de trouble leurs infâmes plaisirs, ne veulent pas même entendre parler des vérités éternelles. Tel est l'aveuglement de certains esprits pleins d'eux-mêmes qui, par un effet pitoyable de leur orgueil, ne peuvent supporter la vérité, dès que la vérité les humilie ; qui non-seulement ne veulent pas voir leurs défauts, quoique grossiers, mais veulent même qu'on leur applandisse jusque dans leurs faiblesses. Tel est l'aveuglement d'une infinité de chrétiens, qui ne veulent pas s'éclaircir sur certains faits, sur certains doutes, sur certains troubles de conscience, parce qu'ils sentent bien qu'ils ne sont pas dans la disposition d'accomplir des devoirs à quoi cet éclaircissement leur ferait voir qu'ils sont obligés : *Noluit intelligere ut bene ageret.*

Or, j'ai dit, et il est vrai que de tous les péchés dont l'homme est capable, il n'y en a point de plus pernicieux ni de plus contraire au salut. 1° Parce que cet aveuglement volontaire exclut la première de toutes les grâces, qui est la lumière divine ; et par l'exclusion de cette première grâce, arrête toutes les autres grâces que Dieu tenait en réserve dans les trésors de sa miséricorde, et par où il voulait nous conduire et nous attacher à lui. 2° Parce que cet aveuglement volontaire nous ôte non-seulement la lumière, mais le désir d'avoir la lumière. 3° Parce que cet aveuglement nous donne même une volonté tout opposée, et nous fait fuir la lumière, sans laquelle néanmoins nous ne pouvons parvenir au salut.

Ce péché donc met Dieu lui-même dans une espèce d'impuissance de nous sauver, et l'oblige à nous dire, quoique dans un autre sens, ce que Jésus-Christ dit à l'aveugle de Jéricho : *Quid tibi vis faciam ?* Que veux-tu, pécheur, que je fasse pour toi ? Que je te sauve sans grâce ? cela ne se peut. Que je te donne des grâces sans lumière ? il n'y en eut jamais de la sorte. Que, par des lumières forcées, je te sauve malgré toi ? ce n'est point l'ordre de ma providence. Que, par un miracle spécial, je change les lois de cette providence ? ma justice s'y oppose, et ma miséricorde même ne l'exige pas.

Je sais que Dieu, malgré nous, peut nous éclairer : mais il est toujours vrai que quand nous haïssons, quand nous fuyons cette lumière, nous formons tout l'obstacle à notre salut, qu'une créature de sa part y peut former. Et voilà pourquoi je voudrais que tous ceux qui m'écoutent fissent tous les jours à Dieu cette prière que faisait David : *Revela oculos meos : Seigneur, éclairez-moi, et ouvrez-moi les yeux.* Si je vous demande votre lumière, ce n'est point pour me rendre plus habile dans les affaires du monde, mais pour n'ignorer rien dans ma condition de toutes vos volontés et de toutes mes obligations : *Da mihi intellectum, ut sciam justificationes tuas*

DEUXIÈME PARTIE. Aveuglement, cause du péché. Ainsi les juifs crucifièrent Jésus-Christ, parce qu'ils ne le connaissaient pas. Aveuglement très-ordinaire dans le christianisme. Combien tous les jours commet-on de péchés contre la justice, contre la charité, contre la pureté, sans savoir, et parce qu'on ne sait pas que ce sont des péchés ? Or, on demande si cet aveuglement, qui est la cause du péché, peut toujours devant Dieu nous tenir lieu d'excuse et nous justifier ? mais si cela était, pourquoi David aurait-il demandé à Dieu qu'il oubliât ses ignorances passées ? Je vais plus loin, et je soutiens que non-seulement notre ignorance n'est pas toujours une légitime excuse, mais qu'elle ne l'est presque jamais pour la plupart des chrétiens, parce que dans le siècle où nous vivons il y a trop de lumières pour pouvoir s'autoriser de ce prétexte. Si je ne vous avais pas parlé, disait le Fils de Dieu aux juifs, votre incrédulité serait excusable ; mais maintenant que vous m'avez entendu, vous n'avez plus d'excuse dans votre péché. Appliquez-vous ce reproche. Combien avez-vous de prédicateurs et de maîtres pour vous instruire ?

Mais enfin, me direz-vous, malgré cette abondance de lumière, on ignore cent choses essentielles au salut, surtout à l'égard de certains devoirs. Mais à cela je réponds ce que répondait l'aveugle-né aux pharisiens, qui lui disaient qu'ils ne connaissaient pas Jésus-Christ : *In hoc mirabile est quia vos nescitis unde sit, et aperuit oculos meos* : Il est étonnant que vous ne sachiez pas d'où il est, et qu'il m'ait rendu la vue. Ainsi, chrétiens, est-il bien surprenant que nous péchions tous les jours par ignorance, et que Dieu ait si abondamment pourvu à notre instruction : *In hoc mirabile est*. Ils ont Moïse et les prophètes, dit Abraham, au mauvais riche qui lui demandait que quelqu'un des morts allât instruire ses frères : *Habent Moysen et prophetas*. Voilà ce que Dieu dit de nous-mêmes, ou nous dit à nous-mêmes pour notre condamnation. Quand nous péchons alors par ignorance, notre péché est inexorable : pourquoi ? parce que nous agissons, ou contre nos propres lumières, ou du moins contre nos doutes. Contre nos propres lumières : car il nous reste toujours dans notre ignorance même certaines lumières confuses qui nous suffiraient pour éviter le péché, si nous voulions nous en servir, et qui ne nous deviennent inutiles que faute de réflexion. Contre nos doutes : car, quand même nous n'aurions pas assez de lumières pour juger, nous en avons souvent assez pour douter.

Souvenons-nous que la première de toutes les obligations est de savoir. Examinons-nous sur ce principe ; et ne nous l'appliquons pas seulement à nous-mêmes, mais étendons-le sur tous ceux dont Dieu nous a chargés. Vous avez des enfants, vous avez des domestiques : leur ignorance ne les excusera pas ; mais elle vous excusera encore moins qu'eux. Car, s'ils sont obligés de s'instruire, vous êtes obligés de pourvoir à ce qu'ils le soient.

TROISIÈME PARTIE. Aveuglement, effet du péché. Il est constant que Dieu aveugle quelquefois les hommes ; et quand l'aveuglement des hommes entre dans l'ordre des décrets divins, il est de la foi que c'est un effet du péché, parce que c'est une des peines dont Dieu punit le péché, selon cette parole d'Isaïe : *Excecavit Deus oculos eorum*. De savoir de quelle manière s'accomplit une telle punition, c'est ce que je n'entreprends pas d'examiner. A prendre les termes de l'Écriture dans toute leur rigueur, on dirait que Dieu, par une action réelle et positive, opère cet aveuglement intérieur : mais à les prendre dans la vérité, il faut dire avec saint Augustin que, si Dieu nous aveugle, c'est par voie de privation, en retirant ses lumières, et non d'action en nous imprimant l'erreur. Il y a plus, et j'ajoute, après ce même saint docteur, que Dieu jamais ne nous prive absolument de toutes les lumières de sa grâce, mais seulement de certaines lumières de faveur et de choix, avec lesquelles on agirait, et sans lesquelles on n'agit point.

Or, je prétends que cet aveuglement est le châtiment de Dieu le plus rigoureux. Aussi le prophète Isaïe n'en demandait point, d'autre pour venger Dieu des infidélités de son peuple : *Exceca cor populi hujus*. Ce qui le rend si terrible, c'est que l'aveuglement est un mal pur, sans aucun mélange de bien. Tous les autres maux de la vie peuvent être, si nous le voulons, des moyens de salut, ou comme peines médicinales, ou comme peines satisfactoires, ou comme peines méritoires. Mais l'aveuglement est un mal stérile, qui ne nous sert ni de remède, ni de pénitence, ni de mérite. En quoi ce châtiment ressemble à celui des réprouvés.

Après cela, conclut saint Augustin, dites que Dieu dès cette vie ne punit pas spécialement les pécheurs et les libertins. Si ce Dieu vengeur n'a pas encore exercé sur vous cette justice si sévère, c'est qu'il a usé envers vous de miséricorde. Mais qui sait s'il est résolu d'attendre davantage ? Qui ne tremblera-tas dans la pensée qu'il y a un péché que Dieu a marqué comme le dernier terme de sa grâce, je dis de sa grâce efficace et victorieuse ? Quel est-il ce péché ? je n'en sais rien. Mais ce que je sais, ô mon Dieu, c'est que je ne dois rien oublier pour prévenir le malheur dont vous me menacez.

Præteritus Jesus, vidit hominem cæcum a natiuitate.

Lorsque Jésus passait, il vit un homme qui était aveugle dès sa naissance (*Saint Jean*, chap. ix, 1.)

SIRE,

Ce fut un prodige bien surprenant que celui qui parut dans le monde, et qui est rapporté dans l'Écriture au chapitre dixième de l'Exode, quand Moïse, disposant à son gré, ou plutôt selon l'ordre et le gré de Dieu, des ténèbres et de la lumière, partagea tellement l'Égypte, que tout ce qui était habité par les Égyptiens se trouva couvert d'une obscure et profonde nuit, en sorte qu'ils ne se distinguaient pas les uns les autres ; au lieu que les israélites, dans l'étendue du même pays, jouissaient d'un air pur et serein : *Et factæ sunt tenebræ horribiles in universa terra Ægypti ; ubicumque autem habitabant filii Israel, lux erat*¹. Mais j'ose dire, chrétiens, que voici encore quel-

que chose de plus prodigieux dans notre Évangile, où le Saint-Esprit nous fait paraître des hommes aveuglés par le même miracle, qui sert à ouvrir les yeux aux aveugles mêmes et à leur rendre l'usage de la vue. En effet, le Sauveur du monde, usant de ce pouvoir absolu qu'il avait reçu de son Père et qu'il exerçait comme Dieu, guérit un pauvre, aveugle depuis sa naissance ; et ce miracle produit tout à la fois deux effets bien opposés. Il éclaire l'aveugle-né, et il aveugle les pharisiens. Il éclaire l'aveugle-né, en lui faisant connaître, beaucoup plus encore par les yeux de l'esprit que par les yeux du corps, l'auteur de son salut, et en l'engageant à l'adorer et à lui rendre hommage comme à son Dieu : *Et procedens, adoravit eum*¹. Et il aveugle les pharisiens, en leur servant d'occasion pour s'obstiner davantage dans leur incrédulité, et pour refuser plus opi-

¹ Exod., x, 22, 23.

¹ Joan., ix, 38.

niâtrément de se soumettre à la vérité connue. Deux effets en quoi consistait ce jugement adorable, mais redoutable, dont parlait le Fils de Dieu, et pour lequel il avait été envoyé. Car je suis venu dans le monde, disait-il ; et le jugement que j'y dois exercer, est que ceux qui ne voient pas verront, et que ceux qui voient cesseront de voir : *In iudicium ego in hunc mundum veni, ut qui non vident videant, et qui vident cæci fiant* ¹. C'est-à-dire : Je suis venu pour guérir l'aveuglement intérieur des âmes humbles et dociles, qui cherchent Dieu de bonne foi, et pour redoubler au contraire, par la soustraction des dons de la grâce, l'aveuglement de ces âmes présomptueuses et superbes, que leur orgueil éloigne de Dieu.

Or, voici, chrétiens, ce jugement accompli ; car l'aveugle de notre Evangile était un homme simple et ignorant, et les pharisiens étaient les sages et les spirituels du judaïsme. Cependant ces sages demeurent dans une infidélité criminelle, et ce pauvre est rempli des plus pures lumières de la foi. Ces spirituels et ces intelligents deviennent plus aveugles que jamais, et cet aveugle est tout à coup instruit, et pénétre ce qu'il y a de plus saint et de plus divin dans la religion : *Ut qui non vident videant, et qui vident cæci fiant*. Jugement qui se renouvelle encore tous les jours au milieu de nous. Mais sans m'arrêter à ce qu'il a de favorable pour les uns, sur qui Dieu répand toutes les richesses de sa miséricorde, je veux seulement vous le représenter dans ce discours par ce qu'il a de terrible et d'effrayant pour les autres, sur qui Dieu déploie toute la sévérité de sa justice. C'est donc, mes chers auditeurs, de l'aveuglement spirituel que je prétends vous entretenir ; de cet aveuglement intérieur qui va jusques à l'âme, et qui la tient plongée dans les plus grossières et les plus funestes erreurs ; de cet aveuglement dont saint Augustin disait en s'adressant à Dieu : Malheur à ces aveugles qui ne voient point, ô mon Dieu, et dont les yeux, couverts d'un nuage épais, ne découvrent point vos divines vérités ! *Væ caliginantibus oculis qui te non vident !* Je vais vous en faire connaître les différentes espèces, après que nous aurons invoqué le Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave, Maria*.

Il n'y a point de matière sur laquelle l'Écriture se soit expliquée dans des termes plus différents et même en apparence plus contraires, que sur l'aveuglement spirituel ; car tantôt elle l'impute à la malice des hommes : *Excæcavit*

illos malitia eorum ¹ ; tantôt à la vengeance de Dieu : *Excæca cor populi hujus* ² ; tantôt au démon, qu'elle appelle le dieu du siècle : *In quibus deus hujus sæculi excæcavit mentes infidelium* ³. Quelquefois elle déplore cet aveuglement intérieur comme malheureux, et d'autres fois, elle le déteste comme criminel ; quelquefois elle en fait un sujet d'excuse : *Ignosce illis, nesciunt enim quid faciunt* ⁴ ; et d'autres fois un sujet de reproches : *Væ vobis, duces cæci et duces cæcorum* ⁵. Or c'est la diversité, ou si vous voulez, l'apparente contrariété de ces expressions, qui a fait naître sur cette matière tant d'embarras, et qui l'a rendue si difficile à développer. Cependant, pour l'éclaircir autant qu'il m'est possible, et pour accorder ensemble tous ces textes de l'Écriture, voici le dessein que je me propose, et que je vous prie de bien comprendre. Je distingue, avec le docteur angélique saint Thomas, trois sortes d'aveuglements : un aveuglement qui de lui-même est péché, un aveuglement qui est la cause du péché, et un aveuglement qui est l'effet du péché. Aveuglement, péché ; c'est celui qui nous est marqué dans ces paroles de la Sagesse : Leur propre malice les a aveuglés : *Excæcavit illos malitia eorum*. Aveuglement, cause du péché : ce fut celui de saint Paul qui disait de lui-même : J'ai été un blasphémateur, j'ai été un persécuteur de l'Église ; mais du reste, je l'ai été par ignorance : *Ignorans feci* ⁶. Aveuglement, effet du péché ; c'est celui dont parlait Isaïe, en demandant à Dieu qu'il avenglât le cœur de son peuple : *Excæca cor populi hujus*. Vous verrez le rapport qu'ont à ces trois points toutes les questions qui regardent l'aveuglement de l'esprit. Mais auparavant je fonde sur ces principes de saint Thomas trois propositions qui me paraissent d'une utilité infinie pour l'édification de vos âmes, et qui vont partager ce discours. Car je dis que l'aveuglement qui de lui-même est péché, est de tous les péchés, le plus pernicieux et le plus contraire au salut ; c'est la première partie. Je dis que l'aveuglement qui est cause du péché, est communément, pour servir de prétexte au péché, l'excuse la plus frivole et la moins recevable ; c'est la seconde partie. Je dis que l'aveuglement qui est l'effet du péché, est la peine la plus terrible dont Dieu, dans cette vie, puisse punir le pécheur ; ce sera la conclusion. Aveuglement, comble du péché, vaine excuse du péché ; et, dans cette vie, dernière vengeance du péché : donnez à ces trois points importants toute votre attention.

¹ Sap., II, 21. — ² Isa., VI, 10. — ³ 1^o Cor., IV, 4 — ⁴ Luc., XXII, 34. — ⁵ Matth., XXIII, 16. — ⁶ 1^o Tim., I, 13.

PREMIÈRE PARTIE.

Soit que nous consultions la foi, soit que nous en jugions par les principes de la droite raison, il est certain qu'il y a un aveuglement qui de lui-même est criminel, parce qu'il est volontaire et même affecté. C'est-à-dire qu'il y a un aveuglement que nous entretenons dans nous, d'où nous ne voulons pas sortir, et que nous préférons secrètement à toutes les lumières de la vérité. Un aveuglement qui fait que le pécheur craint de trop voir et qu'il évite de connaître, ou le mal qu'il fait, ou le bien qu'il ne fait pas et qu'il est intérieurement déterminé à ne pas faire. Comme s'il disait : Je ne veux pas être plus éclairé que je suis; j'ignore mes obligations, mais je veux bien les ignorer, ou du moins ne les pas approfondir; mon aveuglement me plaît, il m'est commode; et, bien loin d'en être en peine et de vouloir le corriger, je m'en fais un fonds de tranquillité et de paix, dont dépend toute la douceur et tout le bonheur de ma vie. Telle est la nature de ce péché. Mais se trouve-t-il dans le monde des âmes assez insensées pour en venir jusque-là? Oui, mes chers auditeurs, le monde en est plein; et ce qui marque encore bien plus la corruption du monde, c'est que l'on en vient jusque-là sans passer pour insensé. Car si ce péché était, dans l'opinion des hommes, généralement décrié et reconnu pour folie, il serait plus rare et moins contagieux; mais aujourd'hui c'est un désordre commun, que l'esprit perverti du monde a su même, en quelque façon, autoriser par le nombre et la qualité de ceux qui y sont engagés.

En effet, chrétiens, prenez garde à cette induction qui va vous développer ma pensée, et qui me servira d'abord de preuve. Je dis que cet aveuglement volontaire et affecté est le péché des libertins et des prétendus athées, qui, dans eux-mêmes et par les seules vues naturelles, ont des lumières plus que suffisantes pour connaître Dieu, et qui par conséquent ne peuvent l'effacer de leur esprit, ni cesser de croire en lui, que parce qu'ils ne veulent pas s'assujettir à lui, et qu'à force de l'offenser, ils parviennent enfin à l'oublier et ensuite à le méconnaître. Excellente idée que Tertullien donnait autrefois de l'athéisme, lorsque, après avoir démontré que Dieu en qualité de premier être est le plus connu de tous les êtres, il concluait que le désordre des impies était de ne vouloir pas reconnaître celui qu'ils ne pouvaient jamais absolument ignorer : *Et hæc est summa delicti nolentium recognoscere quem ignorare non possunt*. Où vous

remarquez que ce grand homme, bien éloigné de donner dans les vaines subtilités de certains théologiens modernes, ni de raisonner comme eux en faisant de dangereuses suppositions sur ce qui regarde l'existence et la foi d'un Dieu, n'admettait point d'ignorance de Dieu qui selon lui ne fût un crime monstrueux et cela fondé sur la parole expresse de saint Paul, lequel a toujours traité d'inexcusables ceux qu'une téméraire présomption aveugle jusqu'à douter de la Divinité : *Invisibilia ejus per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur, ita ut sint inexcusabiles*¹. L'insensé, dit le Saint-Esprit, a balancé entre sa raison et son cœur: sa raison lui a dit qu'il y avait un Dieu, et son cœur rebelle lui a dit qu'il n'y en avait point; et parce que son cœur a malheureusement prévalu sur sa raison, malgré les vues de sa raison il a suivi le mouvement de son cœur jusqu'à conclure, conformément à ses désirs, qu'il n'y a point de Dieu dans l'univers : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus*². Aveuglement volontaire et affecté, qui dans la société des hommes fait les libertins de créance et de religion.

Je dis que c'est le péché de certains hérétiques de mauvaise foi, qui ne sont tels que parce qu'ils sont déterminés à l'être. Car il y en a dont la prévention va jusqu'à ne vouloir pas même s'instruire, jusqu'à rejeter indifféremment et sans choix tout ce qui serait capable de les convaincre, jusqu'à concevoir une secrète aversion pour la vérité, jusqu'à se faire un point de conduite et un principe de ne revenir jamais de leurs erreurs. Prévention que saint Augustin condamnait dans les manichéens, quand il leur reprochait qu'ils avaient moins de docilité pour les sacrés oracles de l'Écriture et pour la parole de Dieu, que pour les traditions humaines et pour les livres des profanes. Aveuglement volontaire et affecté, qui fait les schismatiques et les hérétiques.

Je dis que c'est le péché des sensuels et des voluptueux, qui, pour goûter avec moins de trouble leurs infâmes plaisirs, ne veulent pas même entendre parler des vérités éternelles, et ont l'audace de dire à Dieu ce que le saint homme Job leur mettait dans la bouche, pour exprimer le malheur ou plutôt le dérèglement de leur conduite : *Et dixerunt Deo : Recede a nobis, scientiam viarum tuarum nolumus*³; Ils ont dit à Dieu : Retirez-vous de nous, Seigneur, et cessez de répandre dans nos esprits cette science, quoique divine, qui nous découvre malgré nous les voies du salut. C'est une science

¹ Rom., 1, 20. — ² Psal., LII, 1. — ³ Job, XXI, 14.

importune ; et, dans la possession où nous sommes de vivre au gré de nos passions et de satisfaire nos sens, elle ne ferait que nous inquiéter et que nous alarmer. Réservez pour d'autres ces vives lumières qui sont les dons précieux de votre grâce : nous ne sommes pas encore disposés à les recevoir, il en coûte trop pour les suivre, et même il en coûterait trop, si nous les avions, pour ne les pas suivre; il vaut mieux pour notre repos que nous en soyons privés. Il est vrai que la science de vos commandements et de votre loi est la science des saints ; mais elle engage à des choses trop pénibles et trop contraires à toutes nos inclinations, pour souhaiter même que vous nous l'accordiez. Ce renoncement à soi-même, ce crucifiement de la chair, cette nécessité indispensable de la pénitence, tout cela, si nous y pensions, nous désolerait ; et la vue que nous en aurions empoisonnerait ce qu'il y a pour nous dans le monde de plus agréable et de plus doux. Nous aimons mieux passer nos jours dans une ignorance profonde, et être moins instruits, Seigneur, de ce que vous nous commandez, afin de pouvoir jouir sans remords des plaisirs que vous nous défendez. Car c'est ainsi que ces partisans du monde, esclaves de la passion et dominés par la sensualité, s'en expliquent, ou du moins c'est ainsi qu'ils le pensent. Aveuglement volontaire et affecté, qui fait les charnels et les impudiques.

Je dis que c'est le péché de certains esprits pleins d'eux-mêmes, qui, par un effet pitoyable de leur orgueil, ne peuvent supporter la vérité, du moment que la vérité les humilie ; qui dès là s'opiniâtrent à la fuir, au lieu qu'ils devraient pour cela même la chercher ; qui, comme dit saint Augustin, aiment cette vérité quand elle leur est favorable, mais qui la haïssent, qui la rejettent, quand ils en craignent la censure : *Amant lucentem, oderunt redarguentem*. Le péché de ceux qui, possédés de leur amour-propre, ne veulent pas voir leurs défauts, quoique grossiers, et ne peuvent souffrir d'en être repris ; qui prennent pour offenses les plus charitables avis qu'on leur donne et les plus salutaires remontrances qu'on leur fait ; qui, bien loin de les recevoir comme de bons offices, s'en font des sujets de ressentiment et d'aigreur, et ne se tiennent obligés qu'à ceux qui, par une fausse amitié ou par une lâche complaisance, ont soin de leur cacher tout ce qui les blesse, de leur dissimuler tout ce qui les mortifie, quelque vrai qu'il puisse être d'ailleurs, et quoiqu'il fût si utile et si nécessaire pour eux de le connaître. Le péché de ceux qui veulent même qu'on leur applaudisse

jusque dans leurs faiblesses, et qu'on les loue, comme parle l'Écriture, jusque dans les désirs de leurs âmes, c'est-à-dire jusque dans leurs passions les plus violentes et dans leurs entreprises les plus injustes ; qui mettent tout leur bonheur à être flattés et trompés ; qui comptent le mensonge pour un bienfait, et l'adulation pour une marque de respect : *Hi nimirum* (ce sont les termes de saint Jérôme dans la belle peinture qu'il nous en a tracée) *gaudent ad circumventionem suam, et illusionem pro beneficio ponunt*. Aveuglement volontaire et affecté, qui fait les incorrigibles.

Enfin, je dis que c'est le péché d'une infinité de chrétiens qui, par une autre erreur encore plus damnable, ne veulent pas s'éclaircir sur certains faits, sur certains doutes, sur certains troubles de conscience, parce qu'ils sentent bien, pour peu qu'ils se sondent eux-mêmes, qu'ils ne sont pas dans la disposition d'accomplir des devoirs à quoi cet éclaircissement leur ferait voir qu'ils sont obligés. Et voilà ceux que le prophète avait en vue dans le psaume trente-cinquième, et dont il disait : *Noluit intelligere ut bene ageret* ¹ : Le pécheur n'a pas voulu savoir le bien, parce qu'il ne l'a pas voulu faire. Ainsi un homme, auparavant obscur et inconnu, s'est poussé par ses intrigues dans ces emplois où, sans un miracle de la grâce, il est presque aussi impossible de se sauver qu'il est facile de s'enrichir en très-peu d'années. On l'a vu s'élever de l'extrême indigence ou d'un état médiocre, à une prospérité qui scandalise le public. Chargé de l'administration du bien d'autrui, dans le manie-ment qu'il en a fait, il n'a eu ni l'exactitude, ni peut-être la bonne foi nécessaire pour ne pas confondre les intérêts du prochain avec les siens propres. Celui-ci, dans les fonctions de la magistrature, a cent fois montré, aux dépens du faible et du pauvre, ce qu'il pouvait en faveur de ses amis. Celui-là, pourvu dans l'Église de bénéfices, en a joui et en a dissipé les revenus, sans avoir égard aux obligations onéreuses qui y étaient attachées. Si, dans chacun de ces états, l'on venait, après quelque temps, à entrer dans la discussion des choses et à peser tout dans la balance du sanctuaire, il est évident qu'on y trouverait bien des comptes à rendre, bien des injustices à réparer, bien des restitutions à faire. Or, tout cela embarrasserait et réduirait à des extrémités lâcheuses. Que fait-on ? Pour s'en ôter l'inquiétude et le scrupule, on s'en ôte la connaissance. On s'étourdit là-dessus, on prend le parti de n'y point penser. Faut-il cependant s'acquit-

¹ Psalm, xxxv, 4.

ter d'un devoir de religion ; faut-il, pour satisfaire au précepte de l'Eglise, approcher du tribunal de la pénitence, on cherche un confesseur commode, c'est-à-dire un confesseur peu habile ou peu zélé, qui, content de voir à ses pieds l'iniquité couverte des apparences de l'humilité, délie sur la terre ce que Dieu dans le ciel ne déliera jamais ; et, sans rien exiger davantage qu'une confession légère et superficielle, bénit encore Dieu d'une prétendue conversion, sur laquelle les anges de la paix et les vrais ministres du Seigneur ne peuvent assez amèrement pleurer. Aveuglement qui fait les insensibles et les endurcis.

Or, j'ai ajouté et je soutiens que, de tous les péchés dont l'homme est capable, il n'y en a point de plus contraire au salut. Pourquoi ? En voici la raison, qui est sans réplique : parce que cet aveuglement volontaire exclut la première de toutes les grâces, qui est la lumière divine ; et par l'exclusion de cette première grâce, nous met dans une espèce d'impossibilité de parvenir à aucune autre grâce. C'est la pensée de saint Augustin : d'où il s'ensuit que ce péché ferme, pour ainsi dire, à Dieu la porte de notre cœur, et réduit Dieu, tout Dieu qu'il est, à moins qu'il n'use de son souverain empire et qu'il ne fasse un dernier effort de sa miséricorde, comme dans l'impuissance de nous sauver. Ecoulez-moi, et vous en allez convenir. Point de péché plus contraire au salut que celui-là. Car dans tous les principes de la théologie, la première grâce du salut, c'est la lumière qui nous découvre les voies de Dieu, et qui nous fait connaître nos devoirs : lumière absolument nécessaire, puisque, dans l'ordre de la grâce aussi bien que dans l'ordre de la nature, pour agir librement il faut connaître, et pour connaître il faut être éclairé de Dieu. Que faisons-nous donc quand nous rejetons cette lumière ? nous détruisons dans nous-mêmes le fondement du salut ; et par l'obstacle que nous apportons à cette seule grâce, nous renouons, autant qu'il est en nous, à toutes les autres grâces que Dieu tenait en réserve dans les trésors de sa miséricorde, et par où il voulait nous convertir et nous attacher à lui.

Car négliger cette lumière, beaucoup plus, la craindre et la fuir, c'est dire à Dieu que nous ne voulons pas qu'il nous prévienne de son amour, que nous ne voulons pas qu'il nous imprime la crainte de ses jugements, que nous ne voulons pas même qu'il nous donne de la confiance en lui, que nous ne voulons pas qu'il touche notre cœur et qu'il en fasse un cœur pénitent et contrit : comment cela ? parce que, dans la doctrine

de saint Augustin, la crainte de Dieu, l'amour de Dieu, la confiance en Dieu, la haine du péché, sont autant de grâces d'inspiration et d'affection, qui supposent essentiellement les grâces de lumière et de connaissance. Du moment donc que nous renouons, par un aveuglement volontaire, à cette grâce de connaissance, nous nous rendons incapables de tous les autres dons de Dieu, et de tous les sentiments qui pouvaient nous ramener à Dieu. Or, je vous demande si l'on peut rien concevoir de plus directement opposé au salut ? Prenez garde s'il vous plait : tandis que nous avons ces connaissances qui nous règlent par rapport au salut, quelque pécheur du reste que nous soyons, Dieu agit encore dans nous ; et malgré la corruption de nos mœurs nous sommes toujours en quelque manière sous l'empire de sa grâce. D'où vient que le Sauveur disait : *Marchez pendant que vous avez la lumière : Ambulate dum lucem habetis*¹. Mais dès que cette lumière nous manque, toutes les opérations de la grâce cessent, et nous pouvons dire que nous cessons d'être nous-mêmes dans la voie du salut. Je dis plus : car non-seulement ce péché d'un aveuglement volontaire nous ôte la lumière, mais il nous ôte même le désir d'avoir la lumière ; non-seulement il nous fait sortir de la voie du salut, mais il nous fait perdre en quelque façon l'espérance d'y rentrer, puisqu'il est certain que le premier pas pour rentrer dans la voie du salut, est de la chercher, de l'étudier, de vouloir l'apprendre. Or, c'est à quoi ce péché a une essentielle opposition. Saint Chrysostome nous en donne la figure et la preuve dans l'exemple de l'aveugle de Jéricho. Cet aveugle eût-il jamais été guéri par le Fils de Dieu, s'il ne l'avait ardemment désiré ? non ; mais il cria, mais il pressa, mais il importuna, mais il témoigna une envie extrême de voir : *Domine, ut videam* : et c'est pour cela que Jésus-Christ lui rendit la vue. Nous ne faisons rien de semblable ; c'est-à-dire, nous n'avons pas même ce désir que Dieu nous éclaire, et nous ne pensons pas à l'exciter ni à le demander. Nous sommes donc dans le dernier éloignement où nous puissions être du royaume de Dieu. Je me trompe, il y a encore quelque chose de plus affreux dans ce péché ; et quoi ? c'est que souvent, bien loin d'avoir cette volonté sincère d'être éclairé de Dieu, nous en avons une toute contraire ; et qu'au lieu de dire à Dieu : Seigneur, que je voie ; nous nous disons secrètement à nous-mêmes, par un attachement opiniâtre à notre désordre : Que je ne voie jamais ce qui

¹ Joan., xii, 35.

me gêne, et ce qui ne servirait qu'à me troubler. Péché que je n'appelle plus simple péché, mais, si j'ose le dire, une fureur pareille à celle de l'aspic, qui, selon la comparaison du Saint-Esprit, se bouche les oreilles pour n'entendre pas la voix de l'enchanter : *Furor illis secundum similitudinem serpentis : sicut aspidis surdæ, et obturantis aures suas* ¹. Avec cette différence, dit saint Bernard, que quand l'aspic bouche ses oreilles, c'est pour conserver sa vie, au lieu que quand nous fermons les yeux à la vérité, c'est pour notre ruine et pour notre mort.

J'ai dit que ce péché seul mettait Dieu dans une espèce d'impuissance de nous sauver, et l'obligeait à nous dire, quoique dans un autre sens, ce que Jésus-Christ dit à l'aveugle dont je viens de vous proposer l'exemple : *Quid tibi vis faciam* ² ? A quoi m'oblige-tu, pécheur ? et dans l'état malheureux où je te vois, que veux-tu que je te fasse ? que je te sauve sans grâce ? cela n'est pas dans mon pouvoir. Que je te donne des grâces sans lumières ? il n'y en eut jamais de la sorte. Que par des lumières forcées je te sanctifie malgré toi ? ce n'est point l'ordre de ma providence. Que par un miracle spécial je change pour toi les lois de cette providence ? ma justice s'y oppose, et ma miséricorde même ne l'exige pas. Il faut donc, en m'accommodant à les dispositions, que je te laisse périr ; et parce que tu veux t'aveugler, que j'arrête le cours de mes grâces, puisqu'il n'y en a aucune qui te puisse convertir, tandis que tu persisteras à ne vouloir pas connaître les vérités du salut.

Je sais, chrétiens, que Dieu peut, indépendamment de nous, pénétrer nos esprits de ses lumières. Je sais qu'il est de leur essence, en tant que ce sont des grâces, d'être produites dans nous sans nous-mêmes : *In nobis, sine nobis*, dit saint Augustin. Je sais qu'il ne nous est pas libre de les recevoir ou de ne les pas recevoir, quoiqu'il nous soit libre, après les avoir reçues, d'en bien ou d'en mal user. Mais il est toujours vrai que, quand nous haïssons, quand nous fuyons ces lumières, nous formons tout l'obstacle à notre salut qu'une créature de sa part y peut former ; et que, pour surmonter cet obstacle, il faudrait que Dieu employât des grâces extraordinaires, et qu'il fit un miracle de sa toute-puissance. Or, cela me suffit pour avoir droit de dire que cette espèce d'aveuglement est donc de tous les péchés le plus opposé à la conversion et au salut de l'homme. Péché, mes chers auditeurs, où nous devons tous craindre de tomber, mais encore plus ceux qui, dominés par leurs passions,

se laissent emporter au torrent du monde. Et voilà pourquoi je voudrais que tous ceux qui m'écoutent se proposassent aujourd'hui de faire tous les jours à Dieu cette prière que faisait si souvent David, et qui marquait si bien la droiture de son cœur : *Revela oculos meos* ³ : Seigneur, éclairez-moi, et ouvrez-moi les yeux : *Illumina tenebras meas* ⁴ : Seigneur, dissipez les ténèbres de mon esprit. *Illustra faciem tuam super servum tuum* ⁵ : Faites rejaillir l'éclat de votre visage sur votre serviteur. Détrompez-moi des erreurs et des fausses maximes du siècle. Je suis aveugle, il est vrai ; mais au moins par votre miséricorde, ô mon Dieu, je ne me plains pas dans mon aveuglement, puisqu'au contraire je le déplore et que je l'ai en horreur. Je marche dans l'obscurité d'une foi languissante et imparfaite ; mais au moins je désire vos saintes lumières, je vous les demande, je suis dans l'impatience de les obtenir, je les préfère à toute la sagesse mondaine, je veux me disposer à les recevoir. Et parce que je sais que ce n'est point dans le bruit et le tumulte du monde que vous les répandez, et qu'au contraire c'est là qu'elles s'évanouissent, je veux désormais me séparer du monde ; je veux régler mes occupations et mes conversations et en retrancher le superflu ; je veux m'occuper de vous et de moi-même, afin que dans le silence d'une vie tranquille et intérieure je puisse entendre votre voix, et profiter de vos divines instructions. Ah ! mon Dieu, changez donc et purifiez mon cœur : *Cor mundum crea in me, Deus* ⁶. Et comme il ne peut être réglé que par les connaissances de l'esprit, renouvelez le mien : *Et spiritum rectum innova in visceribus meis* ⁷. Donnez-moi cette intelligence qui fait les prédestinés et les saints : *Da mihi intellectum, ut sciam justificationes tuas* ⁸. Si je vous la demande, Seigneur, ce n'est point pour me rendre plus habile dans les affaires du monde, ce n'est point pour avoir l'estime et l'approbation du monde, ce n'est point pour me distinguer et pour m'élever dans le monde : je serai toujours assez distingué, Seigneur, quand je serai devant vous et auprès de vous ; je serai toujours assez grand, quand je vous craindrai. Mais donnez-la-moi pour n'ignorer rien dans ma condition de tous mes devoirs, pour savoir toutes vos volontés et pour les accomplir. Je puis me passer de tout le reste, et je renonce même absolument à tout le reste, s'il me conduit là : *Ut sciam justificationes tuas*. C'est ainsi, chrétiens, que vous vous préserverez de ce premier

¹ Psalm., LVII, 6. — ² Luc., XVII, 41.

³ Psalm., CXVII, 18. — ⁴ Ibid., XVII, 29. — ⁵ Ibid., XXX, 17. — ⁶ Ibid., L, 12. — ⁷ Ibid., — ⁸ Ibid., CXVIII, 126.

aveuglement, qui de lui-même est péché. Parlons maintenant du second, qui est la cause du péché. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

J'appelle aveuglement cause du péché, quand l'homme ne pèche que parce qu'il est aveugle, et que, dans la disposition où il se trouve, il ne pècherait pas s'il avait certaines vues qu'il n'a pas en effet, mais qu'il pourrait, et par conséquent qu'il devrait avoir. Car il est vrai de dire alors que son aveuglement ou que son ignorance est la cause de son désordre, puisque son ignorance venant à cesser, son désordre cesserait de même. En fut-il jamais un exemple plus authentique, et tout ensemble plus terrible, que le crime des juifs commis dans la personne du Sauveur du monde ? Un Dieu livré à la cruauté des hommes ; un Dieu moqué, outragé, condamné, crucifié ; voilà sans doute un péché dont la seule idée fait horreur, et cependant un péché dont l'ignorance a été le principe. Les pharisiens avaient entrepris de perdre Jésus-Christ, mais ils ne savaient pas que Jésus-Christ était le Messie et le Fils unique de Dieu. Oui, mes frères, leur dit saint Pierre, prêchant dans leur synagogue, je sais que vous avez agi en cela, aussi bien que vos magistrats, par ignorance : *Sed et nunc scio quia per ignorantiam fecistis, sicut et principes vestri* ¹. Vous avez opprimé le Juste, vous avez donné la mort à l'Auteur même de la vie, vous lui avez préféré un voleur public ; mais vous l'avez fait, parce que vous étiez dans l'erreur. Jésus-Christ ne le témoigne-t-il pas lui-même, lorsque sur la croix il dit à son Père : Pardonnez-leur, mon Père, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font : *Ignosce illis, nesciunt enim quid faciunt*. Cependant ils commettaient le plus abominable de tous les crimes ; mais, encore une fois, d'où procédait ce crime si abominable ? de l'aveuglement où la passion et la haine les avait plongés.

Rien de plus commun dans le christianisme que ces ignorances qui font tomber les hommes dans le péché, ou que ces péchés causés par l'ignorance des hommes. Combien d'injustices dans le commerce, combien d'usures, de prêts où la conscience est blessée, faute de savoir ce que la loi de Dieu permet et ce qu'elle défend ? Si j'en avais été instruit, dit-on, je n'aurais eu garde de m'engager dans cette affaire ; car à Dieu ne plaise que, pour nul intérêt du monde, je risque jamais mon salut ! Vous le pensez de la sorte, mon cher auditeur, et je le veux

croire ; mais cependant vous avez fait ce que le Seigneur condamne hautement dans l'Écriture : d'un argent qui devait être le secours des pauvres et la matière de votre charité, vous avez retiré un profit injuste, et cette usure déguisée, palliée tant qu'il vous plaira, a été la suite de votre ignorance. De même, combien d'aversion, de haines secrètes, d'inimitiés même déclarées, qui n'ont point d'autre fondement que la prévention et l'erreur ? Voilà, disait Tertullien, faisant l'apologie des premiers fidèles, d'où viennent toutes les violences qu'exercent contre nous les païens. Ce qui les porte à ces extrémités, c'est la haine qu'ils ont conçue pour la religion chrétienne. Haine fondée sur l'ignorance. Car ils ne haïssent les chrétiens que parce qu'ils ne les connaissent pas ; et du moment qu'ils le connaissent ils commencent à les aimer : *Hæc causa iniquitatis illorum erga christianos : ubi desinunt ignorare, cessant odisse*. Or, de chrétien à chrétien, c'est ce qui arrive encore tous les jours. Car combien, par exemple, de péchés contre la charité, combien de discours injurieux et de médisances, combien même de calomnies dont l'ignorance est la source ? Si l'on s'était bien instruit de la vérité des choses, on aurait parlé sagement, équitablement, charitablement ; et, rendant justice au prochain, on aurait par là conservé la paix. Mais parce qu'on s'est prévenu, parce qu'on ne s'est pas mis en peine de démêler le vrai d'avec le faux, parce que, sur un léger soupçon, ou sur un rapport infidèle, on a cru ce qui n'était pas, en un mot, parce qu'on a ignoré la vérité, on a condamné l'innocence, on a blessé l'honneur et détruit la réputation de son frère, on s'est piqué, on s'est aigri, on s'est emporté ; et de là tous les désordres que l'animosité et la vengeance ont coutume de produire. On vous l'a dit cent fois, femmes chrétiennes, et l'on ne peut trop vous le redire : en matière d'impureté, notre religion condamne mille libertés comme criminelles, qui dans l'estime commune, passent pour de simples vanités et pour des légèretés dont on ne peut croire que Dieu se tienne si grièvement offensé. Si l'on était bien persuadé que ce sont des péchés et souvent des péchés mortels, est-il croyable que tant de personnes élevées dans la piété fussent néanmoins là-dessus si peu régulières, et qu'elles voulussent exposer ainsi leur salut ? Non : mais parce que le monde, ou pour mieux dire, parce que le libertinage du monde s'est mis en possession de qualifier tout cela comme il lui plaît, sans consulter d'autre règle, on se le permet sans scrupule, et ce sont ces

¹ Act., III, 17.

erreurs du monde qui entretiennent dans les Ames le règne de l'esprit impur. Laissons ce détail qui serait infini, et venons au point important que j'ai présentement à développer.

On demande donc, et voici la grande règle d'où dépend, dans la pratique et dans l'usage de la vie, le jugement exact que chacun doit faire de ses actions; on demande si cet aveuglement, qui est la cause du péché, peut toujours devant Dieu, notre souverain juge, nous tenir lieu d'excuse et nous justifier. Mais si cela était, répond saint Bernard, Dieu, dans l'ancienne loi, aurait-il ordonné des sacrifices pour l'expiation des ignorances de son peuple? David, dans la ferveur de sa contrition, aurait-il dit à Dieu: Seigneur, oubliez mes ignorances passées: *Delicta juventutis mee et ignorantias meas ne memineris* !? N'aurait-il pas dû dire au contraire: Souvenez-vous de mes ignorances; car, puisqu'elles me sont favorables et qu'elles me doivent servir d'excuse auprès de vous, il est de mon intérêt que vous en conserviez la mémoire? Est-ce ainsi qu'il parle? Non; mais il dit à Dieu: Oubliez-les, effacez-les de ce livre redoutable que vous produirez contre moi, quand vous viendrez me juger. Il n'est donc pas vrai que l'ignorance soit toujours une excuse légitime, lorsqu'il est question de péché.

Je vais encore plus loin, car je prétends qu'elle ne l'est presque jamais pour la plupart des chrétiens. Ceci vous surprendra, mais je l'avance sans hésiter, et je dis hautement que, dans le siècle où nous vivons, une des excuses les moins soutenables est communément l'ignorance: pourquoi? parce que, dans le siècle où nous vivons, il y a trop de lumières pour pouvoir s'autoriser de ce prétexte: *Si non venissem et non locutus fuisssem, peccatum non haberent* ². Si je n'étais pas venu, disait le Fils de Dieu, et que je ne leur eusse point parlé, leur incrédu- lité serait excusable; mais maintenant que je leur ai annoncé le royaume de Dieu, et que je ne leur ai rien caché des vérités éternelles, ils n'ont plus d'excuse dans leur péché: *Nunc autem excusationem non habent de peccato suo* ³. Appliquons-nous ce reproche que Jésus-Christ faisait aux juifs. Si nous vivions au milieu de la barbarie, dans un siècle où la parole de Dieu fit aussi rare qu'elle l'était, selon l'Écriture, du temps de Samuel; si l'on nous avait déguisé les vérités de l'Évangile, si l'on ne nous les avait proposées qu'en énigmes et en figures, si l'on n'avait pas eu soin de nous les représenter dans toute leur force, peut-être aurions-nous droit

de faire fond sur notre ignorance, et nous serait-elle de quelque usage devant le tribunal de Dieu. Mais dans un royaume aussi chrétien que celui où Dieu nous a fait naître; mais dans un temps où la parole de Dieu, ce pain d'entendement et de vie, selon l'expression du Sage: *Panem vite et intellectus* ¹, se distribue si abondamment et si souvent; mais dans une cour où ceux qui écoutent cette parole se piquent de tant d'esprit et de pénétration, dire: je n'avais pas assez de lumières, et j'ai péché par ignorance, c'est un abus, chrétiens. Une telle excuse est vaine, et n'a point d'autre effet que de nous rendre encore plus criminels. C'est ce voile de malice dont saint Pierre nous défend de nous couvrir, en rejetant sur Dieu ce que nous devons avec confusion nous imputer à nous-mêmes.

Mais enfin, me direz-vous, malgré cette abondance de lumières, on ignore encore cent choses essentielles au salut, surtout à l'égard de certains devoirs. Ah! mes chers auditeurs, je l'avoue; mais c'est justement sur quoi je gémis, que dans un aussi grand jour que celui où nous sommes, il y ait encore tant de choses que nous ne voyons pas, et qu'au milieu de tant de clartés qui nous environnent notre aveuglement subsiste: voilà ce qui me surprend et ce que je condamne. Quand les pharisiens protestèrent qu'ils ne connaissaient pas Jésus-Christ, et qu'ils ne savaient pas même d'où il était: *Hunc autem nescimus unde sit* ³; bien loin que cette raison fermât la bouche à l'aveugle-né, elle ne fit qu'allumer son zèle: c'est ce qui paraît bien étonnant, leur répliqua-t-il, que vous ne sachiez pas d'où il est, et que ce soit pourtant lui qui m'ait ouvert les yeux: *In hoc mirabile est, quia vos nescitis unde sit, et aperuit oculos meos* ³. Comme leur disant qu'après un miracle aussi visible que celui-là, ils ne devaient plus chercher d'excuse dans leur ignorance, parce que ce miracle que Jésus-Christ venait de faire l'avait hautement et pleinement réfutée. Je dis le même de vous et de moi. Oui, mes Frères, il est bien étonnant que, sans y penser et sans le savoir, nous péchions tous les jours par ignorance, et que Dieu néanmoins ait si abondamment pourvu à notre instruction, qu'il s'explique à nous par tant de voix, qu'il nous parle par tant d'organes, qu'il ait établi tant de ministres pour nous déclarer ses volontés, tant de docteurs pour nous interpréter ses commandements, tant de guides pour nous diriger et pour nous conduire: *In hoc mirabile est* ²; voilà le prodige, mais le pro-

Psalm., xxiv, 7. — ² Joan., xv, 22. — ³ Ibid., 24.

¹ Eccli., xv, 3. — ² Joan., ix, 29. — ³ Ibid., 30. — ⁴ Ibid., ix, 30

dige de notre iniquité, dont il serait bien indigne qu'on osât se prévaloir contre Dieu. C'était une erreur du mauvais riche dans l'enfer, de croire que ses frères, qui vivaient encore sur la terre et qui menaient une vie aussi corrompue que la sienne, pussent s'excuser sur leur ignorance, jusqu'à ce que Lazare ou quelqu'un des morts leur eût été envoyé pour leur parler de la part de Dieu, et pour les instruire du malheureux état où ils se trouvaient engagés. Non, non, lui répondit Abraham, il n'est pas besoin que Lazare, pour cela, sorte du lieu de son repos : ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent : s'ils ne les écoutent pas, il n'y a plus d'ignorance qui les justifie.

Voilà, chrétiens, comment Dieu nous traite, quand notre ignorance nous fait tomber dans le désordre, et que notre infidélité présomptueuse et orgueilleuse nous fait souhaiter d'être instruits par des voies extraordinaires : *Habent Moysen et prophetas* ! Ils ont Moïse et les prophètes, c'est-à-dire, ils ont ma loi d'un côté, et ils ont de l'autre des pasteurs, des prédicateurs, des confesseurs, pour leur en donner l'intelligence ; s'ils ne l'accomplissent pas, leur ignorance n'est plus pour eux une raison : *Nunc autem excusationem non habent de peccato suo* ? Et en effet, quand après cela nous péchons par ignorance, nous sommes non-seulement coupables, mais inexcusables ; pourquoi ? observez ceci : parce qu'alors nous agissons ou contre nos propres lumières, ou du moins contre nos doutes. Contre nos propres lumières ; car au milieu des ténèbres de notre ignorance, nous ne laissons pas d'avoir des lumières confuses qui nous suffisent pour éviter le péché, si nous voulions nous en servir, et qui ne nous deviennent inutiles que faute de réflexion. Or, nous est-il pardonnable de faire si peu de réflexion à l'affaire capitale du salut ? S'il s'agissait d'une affaire temporelle, l'esprit ne nous manquerait pas, et nous saurions bien trouver des lumières pour en venir à bout ; mais pour le salut, nous n'en trouvons point, et je dis qu'il n'y a pas d'apparence que Dieu se contente de cela. Contre nos doutes ; car, quand même nous n'aurions pas assez de lumières pour juger des choses, nous en avons souvent assez pour douter. Or, du moment que nous en avons assez pour douter, si nous passons outre, nous en savons assez pour pécher. Je doute si cette affaire est selon les règles de la conscience, et néanmoins je m'y embarque ; je ne suis pas moins coupable que si je commettais le péché avec une évi-

dence entière du péché. Je doute si ce bien m'est légitimement acquis, et toutefois, sans nulle recherche, je le retiens et j'en dispose ; c'est comme si je l'enlevais par une violence ouverte ; pourquoi ? parce qu'il ne nous est pas permis d'agir sur une conscience douteuse, et qu'un doute que je ne veux pas éclaircir m'empêche d'être dans la bonne foi, sans laquelle il n'y a point d'ignorance qui me puisse disculper. Ainsi raisonnent les théologiens.

Ah ! chrétiens, souvenons-nous que la première de toutes les obligations est de savoir. Souvenons-nous qu'un péché ne peut jamais servir d'excuse à un autre péché, et par conséquent qu'il est inutile de vouloir justifier nos omissions et nos transgressions par nos ignorances, qui sont elles-mêmes de véritables péchés. Souvenons-nous qu'on est souvent plus criminel devant Dieu, ou aussi criminel, de dire : Je ne l'ai pas su ; que de dire : Je ne l'ai pas fait. C'est sur ce principe, mes chers auditeurs, que nous devons aujourd'hui nous examiner. Il ne suffit pas de nous l'appliquer personnellement à nous-mêmes ; il faut qu'il s'étende sur tout ceux dont Dieu nous a chargés et dont il nous demandera compte. Car voici le désordre : permettez-moi de vous le reprocher. Vous avez des enfants à élever, et vous les élevez tous les jours dans une ignorance grossière des points les plus essentiels au salut. Vous leur apprenez tout le reste, hors à connaître Dieu et à le servir. Vous leur donnez des maîtres pour les former selon le monde, et vous ne leur pardonnez pas là-dessus les moindres négligences ; mais s'ils sont bien instruits de leur religion, mais s'ils ont la crainte de Dieu, mais s'ils s'acquittent exactement des exercices ordinaires du christianisme, c'est à quoi vous pensez très-peu, et peut-être à quoi vous ne pensez jamais. Vous, mesdames, vous avez de jeunes filles qui vous doivent la naissance, et à qui vous devez l'éducation : qu'elles pèchent par ignorance contre les règles d'une civilité mondaine, vous les reprenez avec aigreur ; mais qu'elles pèchent par ignorance contre la loi de Dieu, c'est ce que vous leur passez aisément. Vous avez des domestiques : ils sont chrétiens, et à peine savent-ils ce que c'est que d'être chrétien ; ils viennent au tribunal de la pénitence, et à peine savent-ils ce que c'est que pénitence ; ils se présentent à nos sacrements, et ils y commettent des sacrilèges. Leur ignorance les excuse-t-elle ? non ; mais elle vous excuse encore moins qu'eux : car s'ils sont obligés de s'instruire, vous êtes obligées de pourvoir à ce qu'ils le soient, et c'est en par-

¹ Luc., xvi, 29. — ² Joan., xv, 22.

tie pour cela que Dieu veut qu'ils dépendent de vous. Vous me demandez à qui vous les adresserez pour leur enseigner les éléments du salut ? Ne vous offensez pas de ce que je vais vous répondre. A qui, dites-vous, les adresser ? mais moi je vous dis : Pourquoi sera-ce à d'autres qu'à vous-mêmes, puisque Dieu vous les a confiés ? croiriez-vous donc vous déshonorer, en faisant auprès d'eux l'office même des apôtres ? Mais encore à qui aurez-vous recours, si vous n'en voulez pas prendre le soin ? à tant de ministres zélés, qui se tiendront heureux de s'employer à un si saint ministère. Oserai-je le dire ? à moi-même : oui, à moi, qui me ferai une gloire de cultiver ces âmes rachetées du sang de Jésus-Christ. D'autres s'appliqueront à vous conduire vous-mêmes, et vous en trouverez assez. Mais pour ces pauvres, aussi chers à Dieu que tout ce qu'il y a de grand dans le monde, je les recevrai, je serai leur prédicateur, comme je suis maintenant le vôtre. Je vous laisserai le pouvoir de leur commander, et je me réserverai la charge ou plutôt l'honneur de leur faire entendre les ordres du souverain Maître à qui nous devons tous obéir, et de leur expliquer sa loi. Je les tirerai de cette ignorance, qui, bien loin d'être, et pour vous et pour eux, un titre de justification, vous expose encore à tomber dans un troisième aveuglement, qui est l'effet du péché et le sujet de la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une vérité incontestable, que Dieu aveugle quelquefois les hommes ; et quand l'aveuglement des hommes entre dans l'ordre des divins décrets, il est de la foi que c'est un effet du péché, parce que c'est une des peines dont Dieu punit le péché. Ainsi le prophète Isaïe le faisait-il entendre, lorsqu'il disait, en parlant des juifs infidèles : *Excæcavit Deus oculos eorum* ¹ ; C'est Dieu qui les a aveuglés : ce Dieu, le centre des lumières ; ce Dieu, dans qui il n'y a point de ténèbres ; ce Dieu qui éclaire tout homme venant au monde, c'est lui néanmoins qui les a précipités dans l'aveuglement où ils sont ; et leur aveuglement est tel, qu'ayant des yeux, ils ne voient plus, et qu'ayant des cœurs, ils ne comprennent rien ni ne sont touchés de rien : *Ut non videant oculis, et non intelligent corde* ². Or, il est évident qu'Isaïe, s'expliquant ainsi, considérait cet aveuglement comme un mystère de la justice de Dieu, comme un effet de sa colère, comme une vengeance du Ciel. Il est donc vrai que non-seulement Dieu aveugle les pécheurs,

mais qu'il ne les aveugle qu'en conséquence et en haine de leur péché ; d'où il s'ensuit que l'aveuglement est alors l'effet du péché.

De savoir, chrétiens, de quelle manière s'accomplit une pñition en apparence si contraire à la sainteté de Dieu, et comment Dieu, qui est la lumière même, peut aveugler une créature raisonnable et intelligente, c'est un des secrets de la prédestination, ou, si vous voulez, de la réprobation des hommes, que nous devons révéler, mais qu'il ne nous appartient pas de pénétrer. A prendre les termes dans toute leur rigueur, on dirait que Dieu, par une action réelle et positive, opère lui-même cet aveuglement intérieur, et je conviens de bonne foi qu'il y a sur ce point, dans le texte sacré, des expressions très-fortes, et qui demandent du discernement et de la précision, pour ne s'y pas laisser surprendre. Car quand saint Paul dit, par exemple, que Dieu enverra à ceux qui périssent, c'est-à-dire aux réprouvés, un esprit d'erreur pour croire au mensonge : *Ideo mittet illis Deus operationem erroris, ut credant mendacio* ² ; qui ne conclurait de là que Dieu agit en effet dans une âme criminelle, pour lui inspirer le mensonge, comme il agit dans une âme juste, pour y répandre la lumière de sa grâce ? Et quand nous lisons dans le livre des Rois, que Dieu, par un dessein formé, suscita un démon pour séduire Achab, qu'il lui en donna la commission expresse, et qu'au même temps il mit un esprit de mensonge dans la bouche des prophètes en qui cet infortuné monarque avait plus de confiance : *Nunc igitur dedit Deus spiritum mendacii in ore omnium prophetarum* ³ ; prenant la chose à la lettre, ne dirait-on pas que Dieu, par une providence à lui seul connue, est la cause immédiate qui produit l'aveuglement du pécheur ? Mais, mes frères, dit saint Augustin, il n'en va pas ainsi. Dieu, l'éternelle et l'essentielle Vérité, ne peut jamais être l'auteur du mensonge ; et, tout Dieu qu'il est, il ne peut jamais nous tromper, parce qu'il ne peut jamais cesser d'être un Dieu fidèle. S'il nous aveugle, c'est par voie de privation et non d'action ; c'est en retirant ses lumières et non en nous imprimant l'erreur ; c'est en nous abandonnant à nos propres vues et aux suggestions des méchants, et non en nous donnant lui-même des vues fausses. Car, de quelques termes que l'Écriture se soit servie, la foi nous oblige à les interpréter de la sorte. Il y a plus, et j'ajoute que, suivant le sentiment du même saint Augustin, dont le concile de Trente nous a proposé sur ce point la doctrine pour règle, on doit conclure

¹ Isa., apud Joan., xii, 40. — ² Ibid.

³ II Thessa., ii, 10. — ² III Reg. xxii, 22.

que Dieu n'aveugle jamais tellement les hommes en cette vie, qu'il les laisse dans une privation entière et absolue des lumières de sa grâce. Pourquoi ? parce que les hommes tomberaient par là dans une impuissance absolue et entière de garder sa loi, et qu'elle leur deviendrait impraticable. Or, c'est une maxime de religion d'autant plus sûre qu'elle est nécessaire pour réprimer le libertinage, que Dieu, souverainement juste, souverainement sage, souverainement bon, ne nous demande jamais rien d'impossible : *Impossibilia non jubet* (ce sont les paroles de saint Augustin citées par le concile) *sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis*. Il nous laisse donc toujours des lumières suffisantes, sinon pour marcher dans la voie du salut, ou moins pour la chercher ; sinon pour agir, au moins pour prier ; sinon pour savoir, au moins pour douter. Or, il n'en faut pas davantage, Seigneur, pour être en pouvoir d'accomplir votre loi, et pour faire que dans vos plus sévères jugements vous soyez irréprochable, si nous ne l'accomplissons pas : *Ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum iudicaris*¹. Que fait donc Dieu pour nous aveugler et pour nous punir ? rien autre chose, chrétiens, que de s'éloigner de nous et de nous livrer à nous-mêmes. C'est-à-dire que Dieu, en punition de nos infidélités et de nos désordres, ne nous donne plus certaines lumières qu'il nous donnait autrefois : lumières vives et pénétrantes, lumières de faveur et de choix, lumières qui nous détacheraient du monde et qui nous en découvriraient sensiblement la vanité, qui nous feraient goûter Dieu et nous rendraient son joug aimable ; qui, dans la pénitence la plus austère, nous feraient trouver de saintes délices, et, dans les croix les plus dures, des sources de consolation ; lumières qui cent fois ont produit des miracles de pénitence dans les pécheurs les plus opiniâtres ; en tel et en tel, mon cher auditeur, dont vous avez connu les égarements, et que vous avez vu ensuite, touché de ces victorieuses lumières, prendre hautement le parti de la piété ; lumières dont nous avons nous-mêmes senti la vertu, tandis que nous vivions dans l'ordre et qui ne se sont éclipsées que parce que le péché nous a séparés de Dieu. Ce sont là, chrétiens, les lumières dont Dieu nous prive quand nous l'irritons, et c'est la perte de ces lumières qui fait notre aveuglement.

Or, je prétends (et voici la dernière pensée avec laquelle je vous renvoie), je prétends que cet aveuglement, ainsi expliqué, est l'effet le plus

redoutable de la justice de Dieu vindicative, le châtimement le plus rigoureux que Dieu puisse exercer sur les pécheurs, celui qui approche davantage de la réprobation, et que l'on peut dire être déjà une réprobation anticipée. C'est pourquoi, remarque saint Chrysostome, quand Isaïe, brûlé de zèle pour les intérêts de Dieu, semblait vouloir engager Dieu à punir les impiétés de son peuple, il se contentait de lui dire : *Ercæca cor populi hujus*¹, Aveuglez, mon Dieu, le cœur de ce peuple. Car il savait que Dieu, dans les trésors de sa justice, n'a point de vengeance plus terrible que cet aveuglement du cœur. Vous me demandez en quoi elle surpasse toutes les autres ? En voici la raison, chrétiens, que vous n'avez peut-être jamais comprise, et qui néanmoins est une des plus solides vérités de votre religion. C'est que l'aveuglement où Dieu permet que nous tombions en conséquence de nos crimes, est un mal tout pur, sans aucun mélange de bien. Ecoutez-moi. Tous les autres maux de la vie sont, il est vrai, des châtimements du péché, mais ils ne laissent pas d'être, si nous le voulons, des moyens de salut ; et il n'y en a point, si nous en savons bien user, que nous ne puissions mettre au nombre des grâces, parce qu'au même temps que Dieu nous en fait porter la peine par sa justice, il nous les rend utiles par sa bonté. Ce sont des maux, dit saint Chrysostome, qui nous purifient en nous affligeant, qui nous corrigent, qui nous servent d'épreuves, qui nous aident à rentrer dans nous-mêmes, qui nous détachent des objets créés et nous forcent de retourner à Dieu. Mais l'aveuglement est un mal stérile, dont nous ne pouvons tirer aucun profit. Il y a, disent les théologiens, des peines médicinales ; il y en a de satisfactoires ; il y en a de méritoires. De médicinales, pour nous préserver du péché ; de satisfactoires, pour l'expiër ; de méritoires, pour nous sanctifier : mais dans l'aveuglement, ni précaution, ni satisfaction, ni sanctification. Quand Dieu m'envoie des adversités, une maladie, une humiliation, j'ai toujours de quoi me consoler. Car dans ma peine, je lui dis : Seigneur, soyez béni ; vous me châtiez en père : cette maladie, dans l'ordre de votre providence, est pour moi un purgatoire et un exercice de patience. Trop heureux si j'en fais un tel usage ! J'abusais de ma santé pour mener une vie mondaine et dissipée ; en me l'ôtant, vous m'avez, malgré moi, séparé du monde : peine médicinale. J'avais horreur de la pénitence ; vous me la faites faire par nécessité : peine satisfactoire. J'étais lâche dans votre service, et négligent dans les

¹ Psalm., l., 6.

¹ Isa., vii., 10.

devoirs du christianisme ; mais si je ne vous honore pas en agissant, vous me donnez de quoi vous honorer en souffrant : peine méritoire. Voilà ce qui adoucit mes maux. Mais quand je tombe dans l'aveuglement, je ne puis rien penser de tout cela ; pourquoi ? c'est que, par ce genre de peine, je ne satisfais point à Dieu, je ne mérite rien devant Dieu, je ne deviens pas meilleur selon Dieu : Dieu me punit, et rien de plus.

Or en cela, chrétiens, le châtement dont je parle ressemble encore à celui des réprouvés. Car quel est pour les réprouvés le comble de la misère ? c'est que jamais Dieu ne sera satisfait de leurs souffrances ; et que plus ils souffrent, plus ils sont obstinés dans leur malice. De même l'aveuglement, bien loin d'effacer nos péchés, les augmente ; bien loin de soumettre nos cœurs, les révolte ; bien loin d'apaiser Dieu, le courrouce : il a tout le mal de la peine, sans en avoir aucun effet salutaire. Peine éternelle, ajoute saint Chrysostome, aussi bien que celle des réprouvés. Tous les autres maux, quelque grands qu'ils soient, ont un terme ; l'aveuglement n'en a point : la mort, qui finit tout le reste, au lieu de le faire cesser, lui donne, pour ainsi parler, un caractère de perpétuité ; et comme un saint en mourant passe, selon l'expression de saint Paul, de lumière en lumière et de clarté en clarté, c'est-à-dire de la lumière de la foi à la lumière de la gloire, et de la clarté des justes à celle des bienheureux : *A claritate in claritatem* ! : aussi la mort fait-elle passer un mondain que Dieu réprouve, de ténèbres en ténèbres et d'aveuglement en aveuglement, je veux dire de l'aveuglement temporel à l'aveuglement éternel, et des ténèbres du péché aux ténèbres de l'enfer.

Après cela, conclut admirablement saint Augustin, dites que Dieu dès cette vie ne punit pas spécialement les pécheurs et les libertins. Dites qu'il n'a point pour eux de châtement qui dès cette vie les distingue de ses élus, et qu'en toutes choses il les confond avec les gens de bien. Vous vous trompez, mes frères, reprend ce saint docteur : Dieu juge les mondains dès cette vie, et dès cette vie il met entre eux et ses élus une terrible différence, par la différente manière dont il les châtie : *Utique est Deus judicans eos*

¹ Il Cor, III, 18.

in terra. Il n'attend pas jusqu'à la fin des siècles pour séparer le bon grain d'avec la paille ; mais il a dès maintenant une espèce de peine qui lui suffit pour ce triage, et c'est l'aveuglement dans le péché. Si nous ne l'appréhendons pas, si nous n'en avons pas autant d'horreur que de l'enfer même, malheur à nous ! Ah ! Seigneur, s'écriait le même Père, que vous êtes adorable et impénétrable dans vos jugements ! mais que vous l'êtes surtout dans cette loi fatale qui vous fait répandre de si affreuses ténèbres sur les hommes, pour punir les désirs injustes et déréglés de leurs cœurs ! *Quam secretus es, habitans in excelsis, in silentio : Deus solus et Deus magnus, lege infatigabili spargens pœnales cœcitates super illicitas cupiditates* ! Si ce Dieu vengeur n'a pas encore exercé sur vous, mes frères, cette rigoureuse justice ; s'il n'a pas encore permis que vous soyez tombés dans ce triste état, ce n'est pas peut-être que vous ne l'avez déjà bien mérité : mais c'est qu'il a usé envers vous d'une plus grande miséricorde qu'à l'égard de tant d'autres. Cependant, prenez garde que cette bonté ne se lasse enfin, et craignez la patience même d'un Dieu, qui frappe d'autant plus rudement qu'il a plus longtemps arrêté ses coups. Qui sait s'il a résolu d'attendre davantage ? Qui sait si ce ne sera pas après le premier péché que vous allez commettre, qu'il éteindra pour vous ses lumières et qu'il vous aveuglera ? Qui ne doit pas être saisi de frayeur, en pensant qu'il y a un péché que Dieu a marqué comme le dernier terme de sa grâce ? je dis de cette grâce puissante sans laquelle nous ne nous sauverons jamais. Quel est-il ce péché ? je ne le puis connaître. Après quel nombre de péchés viendra-t-il ? c'est ce que j'ignore. De quelle nature, de quelle espèce est-il ? autre mystère pour moi. Est-ce un péché particulier et extraordinaire ? est-ce un péché ordinaire et commun ? ah ! où je ne découvre rien. Tout ce que je sais, ô mon Dieu ! c'est que je ne dois rien oublier, rien ménager pour prévenir le malheur dont vous me menacez. Heureux que vous m'avez fait voir le danger, non moins heureux, que vous vouliez encore m'aider à en sortir ! Souverainement heureux, si je marche désormais à la faveur de vos divines lumières, jusqu'à ce que j'arrive à la gloire, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE JEUDI DE LA QUATRIÈME SEMAINE

SUR LA PRÉPARATION A LA MORT.

ANALYSE.

SUJET. Lorsque Jésus-Christ était près de la porte de la ville, on portait en terre un mort, fils unique d'une femme veuve; et cette femme d'ait accompagnée d'une grande quantité de personnes de la ville. Jésus-Christ l'ayant vue, il en fut ou ché, et il lui dit : Ne pleurez point.

Il y avait là sans doute de quoi toucher le Sauveur des hommes ; mais après tout, dit saint Chrysostome, un autre objet le touchait encore bien plus sensiblement ; et ce fut surtout le malheur de ce jeune homme surpris par un accident imprévu, et mort sans préparation. Or, n'est-ce pas ainsi que meurent tous les jours tant de chrétiens, je veux dire sans avoir pensé à la mort, sans s'être disposés à la mort. Il est donc d'une extrême conséquence de vous apprendre à prévenir un danger si affreux, et c'est pour cela que je viens vous entretenir de la préparation à la mort.

DIVISION. Saint Chrysostome fait particulièrement consister l'exercice de la préparation à la mort en trois choses ; savoir : la persuasion de la mort, la vigilance contre la mort, et la science pratique de la mort. Nous craignons de mourir ; et cependant, quelque certaine et quelque prochaine même que soit la mort, nous ne sommes presque jamais persuadés qu'il faut mourir : première partie. Nous craignons de mourir ; et cependant, quelque incertaine d'ailleurs que soit la mort, nous prenons aussi peu de précautions que si nous étions pleinement instruits et du temps et de l'état où nous devons mourir ; deuxième partie. Enfin nous craignons de mourir ; et cependant, malgré l'expérience journalière et si sensible que nous avons de la mort, nous n'apprenons jamais, dans l'usage de la vie, à mourir ; troisième partie. Ces trois points demandent à être éclaircis : je vais m'expliquer.

PREMIÈRE PARTIE. Persuasion de la mort Il est difficile que je me prépare à une chose dont je ne suis pas encore persuadé ; et quand elle doit avoir des suites aussi irréparables et aussi terribles que celles de la mort, il n'est pas moins difficile, si j'en suis fortement persuadé, que je ne m'applique pas de tout mon pouvoir à m'y disposer. Or, rien, ou presque rien, dont nous soyons moins persuadés que de la mort. Voici ma pensée. Nous savons bien en général que nous mourrons un jour ; mais nous nous consolons dans l'espérance que ce ne sera pas encore si tôt, que ce ne sera pas encore de cette maladie, que ce ne sera ni aujourd'hui ni demain. Cependant, observez avec moi que ce qui nous dispose à une bonne mort, n'est pas de savoir, en spéculation qu'il faut mourir ; mais d'être actuellement touché de ce sentiment intérieur : Je mourrai, et mon heure approche ; je mourrai, et ce sera dans quelques-unes de ces années que je me promets en vain ; je mourrai, et ce sera dans un âge et de la manière que j'aurai le moins prévu.

Que fait donc l'ennemi de notre salut ? Il ne nous persuade pas que nous ne mourrons jamais ; mais il nous persuade que nous ne mourrons ni cette semaine, ni ce mois, ni cette année : *Nequaquam moriemini*. Il semble que nous soyons même en cela d'intelligence avec lui. Car non-seulement nous ne sommes jamais bien persuadés de la mort, dans le sens que je l'entends ; mais nous ne voulons pas l'être, et nous éloignons toutes les pensées qui pourraient nous servir à l'être. De là vient, remarque saint Chrysostome, que la plupart des hommes meurent sans croire mourir, et presque toujours avec une assurance présomptueuse de ne pas mourir. De là vient que ceux-là mêmes à qui constamment et visiblement, dans l'état, dans l'âge où ils sont, il reste moins de jours à vivre, sont toutefois ceux qui travaillent plus pour la vie. De là vient que les grands du monde ne savent jamais où ils en sont, quand ils sont presque au moment de la mort ; et cela parce qu'on est prévenu qu'ils ne le veulent pas savoir, et que chacun conspire à les tromper. Ni confesseur, ni médecin, n'osent entreprendre de porter une parole qui contristerait le mourant ; ou si l'on se déclare enfin, ce n'est qu'en prenant de vaines précautions et en usant de détours. Ce ne fut point ainsi que le prophète parla au roi Ezéchias. Vous mourrez, lui dit-il : *Morieris tu*. Mais où trouve-t-on maintenant des prophètes qui s'expliquent avec cette sainte liberté ? Je ne m'étonne point que, dans des accidents subits et inopinés, on meure sans être persuadé qu'on va mourir ; mais que des mourants à qui Dieu laisse tout le temps et toute la connaissance nécessaire, meurent sans être instruits de la nécessité actuelle et de la proximité de la mort, et que ce défaut de persuasion les fasse mourir sans préparation, c'est sur quoi je ne puis assez gémir.

Quel remède ? trois maximes de saint Grégoire, pape : 1° Penser souvent à la mort ; 2° avoir un ami sincère et droit, qui vienne de bonne heure nous avertir dans le danger. Mais où le chercherons-nous cet ami ? parmi les ministres de Jésus-Christ ; 3° s'affermir contre la crainte de la mort, parce que c'est la crainte immodérée de la mort qui nous en rend la pensée si odieuse et la persuasion si difficile. La combattre, cette crainte, par les armes de la foi, par les motifs de l'espérance chrétienne, par les saintes ardeurs de la charité divine.

DEUXIÈME PARTIE. Vigilance contre la mort. Tout incertaine qu'est la mort et qu'elle sera toujours dans ses circonstances, je puis faire en sorte qu'elle ne me surprenne jamais : comment cela ? en veillant sur moi-même : *Vigilate*. C'est ce qui fit la différence des vierges sages et des vierges folles.

Or, c'est ici que nous devons adorer la providence de notre Dieu, qui nous cache et l'heure, et le lieu, et le genre de notre mort, pour nous obliger à nous tenir toujours en garde et à sanctifier toute notre vie. Etre un moment hors de cette disposition, je veux dire hors de cette vigilance chrétienne, c'est agir contre tous les principes de la sagesse, parce que c'est commettre à un seul moment l'éternité tout entière.

Mais il s'ensuit donc que la plupart des hommes, et même des plus clairvoyants et des plus sages dans l'opinion commune, ne sont néanmoins que des aveugles et des insensés ? la conséquence n'est que trop juste. Où est aujourd'hui, selon l'expression de

Jésus-Christ, le serviteur prudent et fidèle, qui veille pour être toujours en disposition de recevoir le maître qu'il attend, et dont il craint d'être surpris ? Est-ce veiller que de remettre au temps de la mort à s'acquitter de certains devoirs d'une obligation indispensable ? par exemple, à payer des dettes, à faire des restitutions, à satisfaire des domestiques, à discuter des articles embarrassants, à voir un ennemi et à se réconcilier avec lui ? Est-ce veiller que de pratiquer si peu de bonnes œuvres, que de commettre si aisément le péché et d'y demeurer habituellement ?

Craignons la mort ; mais que cette crainte nous serve de défense contre la mort même. On n'attend pas à équiper un vaisseau quand il est en pleine mer, battu des flots et de la tempête ; n'attendons donc pas à nous disposer quand, aux approches de la mort, nos sens seront troublés et que nous en aurons perdu l'usage. Jésus-Christ ne nous dit pas de nous préparer *à ora*, mais d'être prêts : *Estote parati*. D'où je tire cette terrible conclusion, qu'il y a un temps où l'on peut se préparer à la mort et être réproché de Dieu.

Tenons-nous donc prêts et toujours prêts. Il est vrai que Dieu nous a donné des pasteurs qui veillent sur nous ; mais après tout nous sommes nos premiers pasteurs, et en bien des rencontres nos uniques pasteurs. Mais quelle est la pratique de cette vigilance si nécessaire ? 1° Se tenir toujours dans l'état où l'on voudrait mourir : du moins n'être jamais dans un état où l'on aurait horreur de mourir. Suivant cette règle, si je vous demandais : Êtes-vous prêts ? qu'auriez-vous à me répondre ? c'est ce que vous devez vous demander à vous-mêmes ; 2° faire toutes ses actions en vue de la mort, c'est-à-dire agir en tout comme l'on voudrait l'avoir fait à la mort ; 3° rentrer en soi-même pour se bien connaître soi-même ; et ce que j'appelle se bien connaître, c'est connaître toutes ses obligations, tout le bien qu'on doit pratiquer et qu'on ne pratique pas ; tout le mal qu'on doit éviter et qu'on n'évite pas ; les dangers de sa condition et les moyens qu'on doit prendre pour s'en préserver. C'est ainsi que notre crainte devient notre plus ferme appui, parce qu'elle sert à exciter notre vigilance : *Posuisti firmamentum ejus formidinem*.

TROISIÈME PARTIE. Science pratique de la mort. Il y a un apprentissage pour la mort, et nous pouvons dès la vie même apprendre à mourir. Les saints sont morts en saints, parce qu'ils possédaient excellentement cette science. Sur quoi voici trois vérités qui nous regardent aussi bien qu'eux, et que nous devons tous nous appliquer à nous-mêmes. 1° Nous mourons tous les jours, il nous est donc aisé d'apprendre à mourir ; 2° toutes les créatures qui nous environnent nous forment à mourir : notre ignorance est donc sans excuse, si nous ne savons pas mourir ; 3° la vie chrétienne où Dieu nous a appelés est une continuelle pratique de la mort : nous sommes donc bien coupables de n'être pas plus versés dans l'art de mourir.

1° Nous mourons tous les jours. L'arrêt de mort porté contre le premier homme s'exécute, selon la remarque de saint Irénée, dès le moment de sa désobéissance. Car dès ce moment il devint sujet à toutes sortes d'infirmités, et son corps commença à déchoir, et par conséquent à mourir. Or, c'est ainsi que chaque jour nous mourons. Les païens mêmes l'ont bien reconnu, et saint Paul l'a dit encore plus expressément : *Quotidie morior*. Il est vrai, ajoute saint Augustin, que nos yeux sont comme enclavés par la vue des choses présentes ; mais le remède est de bien comprendre que ce corps qui nous paraît vivant est en effet un corps qui se détruit et un corps mourant ; *Vides viventem : cogita morientem*.

2° Toutes les créatures qui nous environnent nous forment à mourir. Comment ? en nous quittant, en se séparant de nous, en cessant d'être à nous ; ce qui déjà est comme une mort anticipée.

3° La vie chrétienne où Dieu nous a appelés est une continuelle pratique de la mort. De là ces leçons que faisait l'Apôtre aux premiers fidèles : *Mortui estis* : Vous êtes morts ; *Consepulti estis* : Vous êtes ensevelis. Car à quoi vont toutes les maximes de la vie chrétienne ? à détacher l'âme du corps, c'est-à-dire des plaisirs du corps, de la servitude et de l'esclavage du corps.

Détachons-nous donc dès à présent de ce corps de péché. Vous demandez des pratiques pour bien mourir : en voici une, sans laquelle j'ose dire que toutes les autres sont vaines et chimériques. Détachez votre âme de tout ce que vous aimez hors de Dieu. Prévenez par une mortification et par un renoncement volontaire ce que la mort fera par violence : voilà en deux mots la science de la mort. Et ne me répondez point qu'une telle vie est bien triste ; car je dis, 1° qu'une mort sainte dont elle est suivie est un avantage qui ne peut être acheté trop cher ; 2° que, tout compensé, la vie d'un chrétien mort au monde est mille fois plus tranquille que celle de ces mondains si vifs pour le monde. Mais vivre de la sorte, c'est vivre comme si l'on ne vivait pas. Et n'est-ce pas aussi ce que demandait l'Apôtre aux premiers chrétiens, et ce que je dois vous demander à vous-mêmes ? *Reliquum est ut qui utuntur hoc mundo tanquam non utantur*.

Cum appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur, filius unicus matris sue : et hæc vidua erat, et turba civitatis multa cum illa. Quam cum vidisset Dominus, misericordiam motus super eam, dixit illi : Noli flere.

Lorsque Jésus-Christ était près de la porte de la ville, on portait en terre un mort, fils unique d'une femme veuve ; et cette femme était accompagnée d'une grande quantité de personnes de la ville. Jésus-Christ l'ayant vue, il en fut touché, et il lui dit : Ne pleurez point. (*Saint Luc*, chap. vii, 13.)

Voilà, chrétiens, dans un même sujet bien des sujets de compassion : une mère qui a perdu son fils ; une femme privée par là de la plus douce espérance qui lui restait ; un jeune homme enlevé dès la fleur de son âge ; un fils unique, seul héritier de sa famille, déchu tout à coup de toutes ses prétentions ; enfin une foule de monde qui accompagne le corps qu'on porte en terre, et qui prend part à cette triste cérémonie. Il y avait là sans doute, dit saint Grégoire de Nysse, de quoi toucher le Sauveur des

hommes ; et il était difficile que le Dieu de charité et de miséricorde ne fût pas ému d'un appareil si lugubre et d'un spectacle si digne de pitié. Mais après tout, selon la pensée de saint Chrysostome, un autre objet le touchait encore bien plus sensiblement. La perte d'un fils, le deuil d'une mère, la mort d'un héritier, la désolation d'une veuve, ce n'étaient que des considérations humaines, trop faibles pour faire une grande impression sur le cœur d'un Dieu : mais ce qu'il ne put voir sans douleur, ce fut l'attachement excessif et tout naturel de cette mère à la personne de son fils ; ce fut l'infidélité de cette femme, qui envisageait la mort, non avec les yeux de la foi, mais par les yeux de la chair ; ce fut le malheur de ce jeune homme, surpris par un accident imprévu et mort sans préparation. Or, pour m'attacher à

ce dernier article, qui me paraît plus essentiel et plus important, n'est-ce pas ainsi que meurent tous les jours tant de chrétiens, je veux dire sans avoir pensé à la mort, sans s'être disposés à la mort ? et qu'y a-t-il de plus déplorable que l'état d'un homme qui se trouve à ce dernier moment lorsqu'il s'y attendait le moins, et n'a pris nulles mesures pour un passage dont les suites sont éternelles ? Il est donc d'une extrême conséquence, mes chers auditeurs, de vous apprendre à prévenir un danger si affreux ; et c'est pour cela que je viens vous entretenir aujourd'hui de la préparation à la mort. Vierge sainte, puissante protectrice des mourants, c'est vous que nous invoquons à cette heure si critique, c'est votre secours alors que nous implorons : commencez dès maintenant à nous en faire ressentir les effets, et rendez-vous favorable à la prière que nous vous adressons. *Ave, Maria.*

Saint Chrysostome, donnant des règles de vie, et par ces règles de vie voulant disposer une âme chrétienne à la mort, fait particulièrement consister cette préparation en trois choses, savoir : la persuasion de la mort, la vigilance contre la mort et la science pratique de la mort. Trois dispositions qui ont entre elles un enchaînement nécessaire, et qui vont d'abord partager ce discours : comprenez-en, s'il vous plaît, le dessein. Pour se préparer à mourir, dit ce saint docteur, il faut se bien persuader de la mort : première règle. Il faut sans cesse veiller contre les surprises de la mort : seconde règle. Enfin il faut se faire de la vie même, soit par la réflexion, soit par la pratique, un exercice continu et comme un apprentissage de la mort : troisième règle. Or, quel est, par rapport à nous, le sujet de la compassion du Fils de Dieu ? le voici, mes chers auditeurs : c'est que, craignant la mort au point que nous la craignons, nous vivons néanmoins dans une négligence entière et dans le plus profond oubli de la mort. Car nous craignons de mourir ; et cependant, quelque certaine et quelque prochaine même que soit la mort, nous ne sommes presque jamais persuadés qu'il faut mourir. Nous craignons de mourir ; et cependant, quelque incertaine d'ailleurs et quelque trompeuse que soit la mort, nous prenons aussi peu de précaution que si nous étions pleinement instruits et du temps et de l'état où nous devons mourir. Enfin nous craignons de mourir ; et cependant, malgré l'expérience journalière et si sensible que nous avons de la mort, nous n'apprenons jamais dans l'usage de la vie à mourir. Ces trois

points demandent à être éclaircis, et c'est pour cela que j'ai besoin de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est par la persuasion que doit commencer ce grand et saint exercice de la préparation à la mort. Car, comme dit saint Chrysostome, il est difficile que je me prépare sérieusement à une chose dont je ne suis pas encore persuadé ; et quand elle doit avoir des suites aussi irréparables et aussi terribles que celles de la mort, il n'est pas plus possible, si j'en suis fortement persuadé, que je ne m'applique de tout mon pouvoir à m'y disposer. Ne regardez donc point, mes chers auditeurs, ce que j'ai maintenant à vous dire comme une proposition paradoxale, ou comme une instruction du moins inutile ; et ne me répondez point que la mort est tellement certaine, qu'il n'y a rien dont les hommes soient malgré eux plus convaincus. Car je soutiens au contraire qu'il n'y a rien ou presque rien dont ils le soient moins. Vérité qui doit vous surprendre, et que je ne comprendrais pas moi-même, si je ne savais pas en quel sens elle doit être entendue ; mais vérité constante, et que je prétends vous rendre sensible dans l'exposition que j'en vais faire.

Il vrai, chrétiens, nous sommes vous et moi persuadés qu'il y a un arrêt de mort porté, dans le tribunal souverain de la justice de Dieu, contre l'homme pécheur, et que c'est un arrêt irrévocable et sans appel : *Statutum est hominibus semel mori*¹. Mais je ne sais par quel enchantement de notre amour-propre nous oublions, sans y prendre garde, que cet arrêt doit être exécuté dans nos personnes ; et nous vivons en effet comme si nous étions persuadés que nous ne devons point mourir. Nous savons bien en général que tous les hommes mourront ; mais par mille illusions et mille fausses espérances qui nous jouent, quoi qu'il en soit du général, nous trouvons toujours le moyen de nous excepter en particulier. Disons mieux, nous avons bien une évidence et une conviction spéculative que nous mourrons nous-mêmes, mais au même temps mille erreurs pratiques nous font croire que nous ne mourrons pas. C'est-à-dire nous convenons bien que nous mourrons un jour, et que c'est une loi rigoureuse qu'il faudra enfin subir ; mais nous nous consolons dans la pensée que ce ne sera pas encore si tôt, que nous avons encore du temps, que notre heure n'est pas encore venue, que nous ne mourrons pas encore de cette maladie ; et cette persuasion

¹ Hebr., ix, 27.

nous empêche d'entrer dans les dispositions prochaines et nécessaires où il faudrait nous mettre pour nous préparer à la mort. Car, observez avec moi, chrétiens, que ce qui nous dispose à une bonne mort n'est pas de savoir en spéculation qu'il faut mourir, mais d'être actuellement touché et pénétré de ce sentiment intérieur : Je mourrai, et mon heure approche ; je mourrai, et ce sera dans quelqu'une de ces années que je me promets en vain ; je mourrai, et ce sera dans l'âge et de la manière que j'aurai le moins prévus. Voilà ce qui nous détermine à prendre sans délai ces ferventes et généreuses résolutions de réformer notre vie, pour penser efficacement et solidement à la mort.

Que fait donc l'ennemi de notre salut ? Apprenez-le, mes chers auditeurs : voici l'artifice le plus dangereux dont il se sert pour nous entretenir dans l'impénitence. Il nous laisse toutes les autres pensées de la mort, dont il sait bien que nous ne ferons aucun usage, et il nous ôte celle qui seule serait capable de nous convertir. Je veux dire qu'il ne nous persuade pas que nous ne mourrons jamais ; ce serait une erreur trop grossière, et dont il n'a pas même besoin pour nous perdre ; mais il nous persuade que nous ne mourrons ni aujourd'hui, ni demain, ni dans tous les temps où la charité que nous nous devons à nous-mêmes nous presserait de retourner à Dieu ; et cela lui suffit. Car, avec cela ne comptant jamais sur la mort, nous ne tirons jamais ces conséquences salutaires, d'où dépend notre conversion. Et c'est ainsi que l'entendu saint Chrysostome, expliquant ces paroles de la Genèse : *Nequaquam moriemini* ¹. La remarque de ce Père est digne de votre attention. Il dit donc que le démon, cet esprit de mensonge, emploie encore tous les jours, pour nous séduire, la même ruse dont il se servit dans le paradis terrestre contre nos premiers parents, et que quand il a entrepris ou de nous faire tomber dans le péché, ou de nous éloigner de la pénitence, un des moyens les plus ordinaires par où il y parvient est de nous suggérer, comme au premier homme et à sa femme, que nous ne mourrons point : *Nequaquam moriemini*. Mais comment peut-il nous aveugler de la sorte ? et quand Dieu ne nous l'aurait pas dit, quand la raison ne nous en convaincrait pas, l'expérience seule ne serait-elle pas plus que suffisante pour nous forcer à croire que nous mourrons ? Quelle apparence que nous puissions démentir là-dessus, non-seulement

notre foi et notre raison, mais l'incontestable et l'évident témoignage de nos sens ? Peut-être, à en juger par là, serait-il moins étonnant que notre premier père eût donné dans un tel piège ; car il n'avait encore vu nul exemple de la mort, et l'heureux état d'innocence où Dieu l'avait créé le faisait jouir d'une santé inaltérable et le rendait même immortel. Ainsi, tandis qu'il était dans l'ordre, ne ressentant nulle faiblesse qui l'avertit de sa mortalité, il pouvait plus aisément se laisser surprendre à la vaine promesse du tentateur et se flatter qu'il ne mourrait pas : *Nequaquam moriemini*. Mais à nous, chrétiens, à nous dont les yeux sont continuellement frappés de l'image de la mort ; à nous que la mort, pour ainsi parler, environne de toutes parts ; à nous qui la voyons dans les autres, et qui par nos infirmités en faisons déjà dans nous-mêmes les tristes épreuves, nous dire : Vous ne mourrez point : *Nequaquam moriemini*, c'était la dernière des tentations par où le démon semblait devoir nous attaquer, et encore moins nous tromper. C'est néanmoins celle par où il nous attaque le plus souvent ; et ce qu'il y a de plus étrange, c'est celle qui lui réussit le mieux. L'artifice est grossier, je l'avoue ; mais notre aveuglement en est d'autant plus déplorable, lorsque nous y sommes surpris. Or, nous le sommes à tous moments. Car le démon, qui cherche en tout notre ruine et qui connaît notre faible, n'a qu'à nous prendre par là, en nous disant : Tu ne mourras pas encore de ceci, nous le croyons. Il n'a qu'à nous faire entendre que nous sommes jeunes, que rien ne presse, que nous aurons le loisir de penser à nous, sans examiner davantage, nous nous en fions à lui, et dans cette confiance malheureuse nous vivons tranquillement et toujours dans les mêmes dispositions, toujours dans le même désordre d'une vie mondaine, toujours dans le même état d'une conscience dérégulée : pourquoi ? parce que nous ne sommes jamais persuadés, j'entends d'une persuasion efficace, qu'il faut mourir.

Il semble que nous soyons même en cela d'intelligence avec notre ennemi. Car, bien loin que nous soyons jamais persuadés de la mort, nous ne voulons pas l'être, nous craignons de l'être, nous éloignons de nous toutes les vues qui pourraient nous servir à l'être ; et ces vues, qui devraient nous sanctifier, ne font communément que nous troubler, que nous désoler, que nous consterner, quelquefois même que nous irriter, quand, aux approches de la mort, on nous tient le moindre discours et qu'on

¹ Genes., III, 4.

nous fait la moindre ouverture touchant le danger où nous nous trouvons. De là vient ce qu'a sagement remarqué saint Chrysostome que la plupart des hommes meurent sans croire mourir, et presque toujours avec une assurance présomptueuse de ne pas mourir. De là vient que ceux-là mêmes à qui constamment et visiblement il reste moins de jours à vivre, sont toutefois ceux qui travaillent plus pour la vie. Combien en verrez-vous qui, frappés d'une maladie mortelle et déjà condamnés par le jugement public, forment des desseins, s'engagent dans des entreprises, s'inquiètent de mille affaires temporelles, comme s'ils avaient le plus grand intérêt dans l'avenir? Combien de vieillards, accablés sous le poids des années et n'ayant plus qu'un pas à faire jusqu'au tombeau, sont aussi avides des biens de la terre que s'ils les devaient posséder durant des siècles entiers? De là vient que les grands du monde, par une fatalité, si je l'ose dire, attachée à leur condition, ne savent jamais où ils en sont, quand ils sont presque au moment de la mort, et cela parce qu'on est prévenu qu'ils ne le veulent pas savoir. De là vient que chacun conspire à les tromper, dans des conjonctures où il serait si important de leur ouvrir les yeux. On les assure que tout va bien, lorsqu'il est évident que tout va mal; on les félicite d'un léger succès et d'un changement assez favorable en apparence, mais qui n'est au fond qu'un dernier effort de la nature défaillante; on leur cache adroitement et avec soin toutes les marques et tous les présages qu'on découvre en eux d'une mort certaine; on leur exagère la force et la vertu des remèdes, sans leur parler jamais du souverain remède, qui est la pénitence; on les amuse de la sorte, et par quels motifs? motifs tout humains: une femme, par ses caresses de tendresse; des enfants, par respect ou par intérêt; des étrangers, par complaisance; des domestiques, par crainte: tellement qu'ils ignorent toujours la vérité, et qu'en mourant même ils se tiennent encore sûrs de ne pas mourir.

De là vient que ceux qui, par état et par un devoir propre de leur ministère, devraient pourvoir à ce désordre, et parler avec moins de réserve, ont tant de peine eux-mêmes à s'expliquer; qu'ils s'en reposent les uns sur les autres, un médecin sur le confesseur, et un confesseur sur le médecin; ne voulant ni l'un ni l'autre se faire porteurs d'une parole dont Dieu leur a pourtant confié l'importante quoique dure et fâcheuse commission, et sacrifiant à de faibles considérations le salut d'une âme dont

l'éternelle destinée dépendait de leur fidélité. De là viennent, s'il faut enfin se déclarer et presser le malade, dans l'extrémité où il est, de recourir aux sacrements: de là, dis-je, tant de précautions, de déguisements et de détours. On l'assure qu'il n'y a rien encore à désespérer; que quand on l'exhorte à donner cette marque de religion, ce n'est pas qu'on le croie dans un péril qui ne souffre plus de retardement; mais qu'il est bon de se prémunir de bonne heure et de se mettre l'esprit en repos; c'est-à-dire qu'on lui ôte un des plus puissants motifs de pénitence, et peut-être le seul dont il soit alors capable d'être touché, savoir, la vue prochaine du jugement de Dieu. Ce ne fut point ainsi que se comporta le prophète, quand, au nom du Seigneur et avec une sainte liberté, il avertit le roi de Juda que sa fin approchait, et qu'il fallait se disposer à partir pour aller rendre compte au souverain Juge: *Dispone domus tua, quia morieris tu, et non vives*¹. Il lui prononça cet arrêt sans adoucissement: Vous mourrez: *Morieris*. Il n'eut égard ni à sa grandeur royale, ni au trouble où le jetterait cette parole de mort: *Morieris tu*: Vous mourrez, prince, vous en personne, vous, tout monarche et tout absolu que vous êtes. Ah! chrétiens, où trouve-t-on aujourd'hui des prophètes, je ne dis pas pour les rois et pour les têtes couronnées, mais même pour les autres conditions du monde, et surtout pour ceux qui, dans le monde, ont quelque distinction, soit de la naissance, soit du rang? je ne m'étonne point que, dans des accidents imprévus et singuliers, on meure sans être persuadé qu'on va mourir. Tel est l'affreux châtement de Dieu, et c'est en quoi consiste cette impénitence malheureuse dont je vous parlais il y a quelque temps, lorsque Dieu, pour punir le pécheur, permet que la mort le surprenne dans son péché. Mais ce n'est pas là de quoi il s'agit. Ce que je ne puis assez déplore ni assez condamner, c'est que des mourants que Dieu appelle par les voies les plus communes, que des mourants à qui la mort laisse jusques au dernier soupir le libre exercice de leur raison, que des mourants pour qui la divine justice se relâche de tous ses droits, en s'accommodant à leurs besoins, et leur donnant tout le loisir de se reconnaître, meurent avec cela sans être persuadés de la nécessité actuelle et de la proximité de la mort, et que ce défaut de persuasion ne soit plus précisément l'effet d'une vengeance rigoureuse du Ciel qui les châtie, ni d'un événement inopiné qui les déconcerte,

¹ IV Reg., xx, 1; Isai.,

mais d'une insurmontable obstination qui les aveugle; que ce soit nous-mêmes, pour ainsi dire, qui prenions à tâche de nous jouer nous-mêmes, de nous séduire nous-mêmes, croyant les choses, non pas comme elles sont, mais comme il nous plairait qu'elles fussent : voilà ce qui me paraît digne, non plus de toute ma compassion, mais de toute mon indignation.

Or, quel est le remède, chrétiens? Le voici, tiré de la doctrine et des maximes de saint Grégoire, pape, qui de tous les Pères de l'Eglise me semble avoir été, sur le sujet que je traite, un des plus éclairés. Première maxime : c'est d'entretenir habituellement dans nous une persuasion générale de la mort, qui rectifie toutes nos erreurs particulières; c'est-à-dire, d'opposer continuellement à nos assurances présomptueuses touchant la mort l'idée vive de la mort; de rappeler souvent dans notre esprit cette pensée salutaire : Je mourrai, et je mourrai dans un de ces moments où je n'aurai pas cru devoir mourir. Ainsi l'oracle même de la vérité me l'a-t-il fait connaître; et malheur à moi si, malgré les termes exprès de l'Evangile, malgré la menace de Jésus-Christ, je n'en suis pas encore persuadé! Souvenir de la mort que Moïse recommandait tant au peuple de Dieu, convaincu qu'il était que cette nation si inconstante et si indocile demeurerait dans la soumission, tandis qu'elle aurait cet objet présent devant les yeux : *Utinam saperent et intelligerent, ac novissima providerent!*

Seconde maxime : avoir un ami sincère et droit, un ami qui, sans nous ménager, sans écouter les sentiments d'une amitié faible ou intéressée, vienne à nous dans le danger, et nous dise avec le même zèle et la même force que le prophète : Mettez ordre à votre conscience, et au plus tôt; car la mort n'est pas loin : *Dispone domui tuæ; morieris enim tu*. Exiger de lui, comme le meilleur office que nous en puissions attendre, qu'il ne diffère point à s'expliquer, et qu'il ne craigne point, en s'expliquant, de nous contrister. Lui faire bien comprendre que par là nous jugerons s'il est parfaitement à nous, que par là nous le distinguerons des faux amis, que par là nous lui serons redevables d'une des grâces les plus précieuses, qui est la persuasion de la mort au temps même de la mort. Car voilà ce que nous devons souhaiter d'un ami. Tous les autres services, hors celui-là, ou qui ne vont pas là, sont vains, sont méprisables, souvent même sont dangereux. Mais penser au salut d'un mourant, mais prendre soin de son âme et de

son éternité, mais le disposer par de sages conseils à finir chrétiennement une vie dont le terme doit être un souverain bonheur ou un souverain malheur, c'est là proprement être ami jusques à la mort. Cherchons-le cet ami fidèle; et où ? non point parmi les mondains. S'ils sont amis (et combien peu même le sont !), c'est selon le faux esprit du monde, c'est par rapport aux frivoles avantages du monde, c'est pour établir, pour avancer un ami dans le monde. Mais nous le trouverons parmi ce petit nombre d'hommes vertueux et de zélés serviteurs que Dieu s'est réservés jusques au milieu du monde, et dont la piété nous est connue. Nous le trouverons parmi les ministres de Jésus-Christ; amis d'autant plus solides, qu'après nous avoir aidés à bien vivre, ils nous aident encore à bien mourir.

Troisième maxime : s'affermir contre la crainte de la mort, parce que c'est la crainte immodérée de la mort qui nous en rend la pensée si odieuse et la persuasion si difficile. Ce qu'on craint, on aime à se le représenter dans un long éloignement, et l'on tâche même à en perdre absolument la mémoire, comme si jamais il ne devait arriver. Or, par où combattre cette crainte ? par les armes de la foi, par les motifs de l'espérance chrétienne, par les saintes ardeurs de la charité divine. Pour cela, se dire souvent à soi-même, dans le secret du cœur : *Ecce sponsus venit*¹ : Allons, mon âme, allons au-devant de l'époux, le voilà qui s'avance; il ne viendra pas, mais il vient déjà : *Ecce sponsus venit*. Ce n'est point pour vous perdre, mais pour vous tirer des misères de cette vie mortelle, et vous faire entrer en possession de son royaume. Ce n'est point pour vous rejeter de sa présence, mais pour vous recueillir au contraire dans son sein et pour vous unir éternellement à lui : *Ecce sponsus venit*. Langage, il est vrai, trop relevé pour des âmes sensuelles; mais sentiment ordinaire aux saintes âmes; vue consolante qui rassure, qui les fortifie, qui les anime. Dans cette disposition, elles se plaisent à envisager la mort de près; et plus elles l'envisagent de près, plus elles se préparent à la recevoir, plus elles redoublent leurs soins, leur activité, leur ferveur : *Ecce sponsus venit; exite obviam ei*. Car à quoi nous porte cette persuasion ? à une sainte vigilance contre la mort, qui va faire le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Qui le croirait, chrétiens, qu'on pût trouver un préservatif contre la mort; qu'on pût, mal-

¹ Dent., xxxii, 20.

¹ Matth., xxv, 6.

gré son incertitude, s'assurer de la mort ; qu'on pût en quelque sorte faire changer de caractère à la mort ; et au lieu qu'elle est trompeuse, la rendre fidèle, ou lui ôter au moins le pouvoir de nous trahir ? Voilà toutefois l'important secret que le Sauveur du monde a pris soin de nous apprendre ; et ce secret, dit saint Chrysostome, est renfermé dans cette seule parole : Veillez : *Vigilate*¹. Parole à laquelle il semble que le Fils de Dieu ait attaché des bénédictions infinies ; parole dont il a fait la conclusion presque universelle des divins enseignements qu'il nous a donnés, et parole aussi dont la pratique est comme le précis et l'abrégé de toute la sagesse chrétienne. Car, à quoi tend la sagesse de l'Évangile ? à la grande affaire du salut. D'où dépend cette essentielle, cette unique affaire ? de la mort. Et quel moyen plus infailible et plus nécessaire pour nous prémunir contre la mort et pour nous mettre à couvert de ses surprises, que la vigilance ? *Vigilate*.

En effet, reprend saint Bernard, quoi que je fasse, les circonstances particulières de la mort seront toujours incertaines pour moi ; mais, tout incertaine qu'est la mort et qu'elle sera toujours dans ses circonstances, je puis faire en sorte qu'elle ne me surprenne jamais. Malgré toutes mes réflexions et toutes les recherches dont je pourrais user pour pénétrer dans l'avenir, j'ignorerais toujours le temps de ma mort, le lieu de ma mort, le genre de ma mort ; pourquoi ? parce que ce sont des mystères que le Père céleste a réservés, non-seulement à sa souveraine puissance, mais à sa divine prescience : *Quæ Pater posuit in sua potestate*². Mais sans savoir le temps de ma mort, je puis vivre à tous les temps dans une telle attention sur moi-même, qu'il n'y ait jamais une heure où la mort ne me trouve pas en garde : sans savoir le lieu de ma mort, je puis tellement attendre la mort dans tous les lieux, qu'il n'y en ait jamais un où je ne sois pas à couvert de ses pièges : sans savoir le genre de ma mort, c'est-à-dire sans savoir si ce sera une mort lente ou une mort subite, une mort tranquille ou une mort accompagnée de violentes douleurs, une mort qui laisse à mon esprit toute sa raison ou une mort qui le trouble, je puis prendre de si justes mesures, que du reste ce ne soit jamais une mort imprévue. Et voilà ce qui fit la différence des vierges sages dont il est parlé dans l'Évangile et des vierges folles. Les unes n'étaient pas plus instruites que les autres du moment où l'époux devait arriver ; mais dans cette incertitude, les unes, par précaution, fin-

rent toujours leurs lampes allumées, au lieu que les autres s'endormirent et laissèrent, pendant leur sommeil, leurs lampes s'éteindre.

Or, c'est ici même, chrétiens, que nous devons adorer la providence de notre Dieu ; c'est, dis-je, dans cette incertitude de la mort, tout affreux qu'elle est d'ailleurs, et dans l'effet salutaire qu'elle produit. Car, c'est par là que Dieu nous retient dans l'ordre, et qu'il nous oblige à veiller sans cesse sur nos actions, à mesurer tous nos pas, à peser toutes nos paroles, à purifier toutes nos pensées, à régler tous les désirs de notre cœur. Si je savais quand je dois mourir, où je dois mourir, comment je dois mourir, peut-être vivrais-je dans un plus grand repos ; mais je vivrais avec moins de dépendance : au lieu que l'incertitude du temps où je mourrai, du lieu où je mourrai, de la manière dont je mourrai, me réduit à l'heureuse nécessité d'étudier soigneusement tous mes devoirs, et de m'appliquer régulièrement et constamment à les remplir. Être un moment hors de cette disposition, je veux dire hors de cette vigilance chrétienne, c'est, dit saint Jérôme, agir contre tous les principes et toutes les lumières de la raison ; pourquoi ? parce que c'est commettre à un seul moment l'éternité tout entière.

Mais il s'ensuit donc que la plupart des hommes, et même des plus clairvoyants et des plus sages dans l'opinion des hommes, ne sont néanmoins que des aveugles et des insensés. Ah ! mes frères, répond saint Chrysostome, la conséquence n'est que trop juste ; et l'Écriture ne nous le dit-elle pas en termes formels ? n'a-t-elle pas, sur ce point, condamné hautement de folie la prudence du siècle la plus raffinée ? Que peut-on penser autre chose, quand on voit des hommes tels qu'à la honte du christianisme nous en voyons dans tous les états ; des hommes qui se piquent d'être vigilants et habiles sur tout le reste, et qui négligent la seule affaire où il faudrait l'être ; des hommes si attentifs aux moindres intérêts de la vie, et qui abandonnent au hasard le capital intérêt dont la mort doit décider ; des hommes qui passent des mois, des années à régler des comptes dont ils sont chargés devant d'autres hommes comme eux, et qui ne pensent jamais à régler ce grand compte dont ils sont responsables à Dieu ; des hommes qui ne croient jamais avoir pris assez de sûretés dans la conduite du monde et qui risquent tout dans la conduite du salut ? Tel est néanmoins l'aveuglement de tant de chrétiens, et plaise à Dieu que ce ne soit pas le vôtre ! Car, selon la parole et l'expression du Fils de Dieu, où es

¹ Matth., xxv, 6. — ² Act., i, 7.

aujourd'hui le serviteur fidèle et prudent qui veille pour être toujours en disposition de recevoir le Maître qu'il attend, et dont il craint d'être surpris? *Quis, putas, est fidelis dispensator et prudens*¹? Parlons sans figure, et ne parlons même d'abord que de quelques points particuliers. Est-ce veiller, que de remettre au temps de la mort à s'acquitter de certains devoirs d'une obligation également indispensable devant Dieu et devant les hommes : par exemple, à payer des dettes qui toujours grossissent d'une année à l'autre, et qu'on laisse à la bonne ou à la mauvaise foi d'un héritier avare qui saura bien, par mille chicanes, les contester et s'en décharger ; à faire des restitutions auxquelles on aurait dû pourvoir, et dont on se repose sur des enfants, pour qui elles deviendront une nouvelle matière de crimes et un sujet de damnation ; à satisfaire des domestiques qui ne touchent presque jamais rien de leur salaire, et qui viennent, par leurs représentations importunes, quoique justes d'ailleurs, interrompre un mourant et le zèle des ministres employés auprès de lui ; à discuter des articles embarrassants ; à éclaircir des difficultés et des doutes, dont la résolution dépend de mille circonstances qu'il faudrait faire connaître, et sur quoi l'on n'a plus le loisir de s'expliquer ; à voir un ennemi et à se réconcilier avec lui, quand on ne peut plus lui pardonner de cœur, parce qu'on a vécu dans une haine invétérée, et qu'on ne le fait appeler que par je ne sais quelle cérémonie, plutôt que par religion ? Je ne pousse pas plus loin ce détail ; mais pour dire quelque chose de plus général et encore de plus essentiel, est-ce veiller que de pratiquer si peu de bonnes œuvres, que d'être si peu appliqué aux exercices du christianisme, que de commettre si aisément le péché, que d'y demeurer habituellement, que de n'avoir presque jamais recours à la pénitence, et de s'exposer ainsi à toutes les suites d'une mort inopinée et réprouvée ?

Ah ! mes frères, préservons-nous de ce malheur. Craignons la mort, mais ménageons tellement cette crainte, qu'elle nous serve de défense contre la mort même ; et puisque l'avantage le plus solide qui nous en peut revenir est de veiller sans relâche, veillons au même temps que nous craignons et autant que nous craignons. Remettons-nous souvent dans l'esprit ces comparaisons familières, mais convaincantes, dont se servait saint Chrysostome pour faire comprendre sensiblement à ses auditeurs la vérité que je vous prêche. Car, disait ce Père, on n'attend pas à équiper un vaisseau, quand il est en pleine mer,

battu des flots et de la tempête, et dans un danger prochain du naufrage. On ne pense pas à munir une place, quand l'ennemi arrive et qu'il l'investit. On ne commence pas à meubler le palais du prince, quand le prince est à la porte et sur le point d'y entrer. Figures naturelles, qui nous font mieux sentir la nécessité d'une vigilance prompte et assidue, que tous les raisonnements. Non, non, ajoute saint Grégoire, pape, il ne sera pas temps de se disposer au jugement de Dieu, quand ces signes avant-coureurs de la venue du Fils de l'Homme paraîtront, je ne dis pas dans le Ciel ni sur la terre, mais dans nous-mêmes ; quand le soleil s'obscurcira, c'est-à-dire quand notre raison sera dans le désordre et dans les ténèbres, où la présence et l'horreur de la mort ont coutume de la jeter ; quand la lune s'éclipsera, c'est-à-dire quand notre volonté marquée par l'inconstance de cet astre sera affaiblie, et hors d'état de former aucune résolution ; quand les étoiles tomberont du firmament, c'est-à-dire quand nos sens seront troublés et que nous en aurons perdu l'usage. Souvenons-nous de l'excellente réflexion de saint Augustin qui seule, bica méditée, vaut tout un discours : Que pour mourir chrétiennement, il ne suffit pas, lorsque la mort approche, de penser à la mort, ni même de se préparer à la mort, mais qu'il faut y avoir pensé et s'y être préparé ; pourquoi ? parce que Jésus-Christ, dont toutes les paroles sont autant d'oracles, et qui sait renfermer dans un mot les plus profonds mystères du salut, ne nous a pas dit : Préparez-vous alors, mais soyez prêts : *Estote parati*¹. D'où je tire cette terrible conclusion, qu'il y a un temps où l'on peut se préparer à la mort et être réprouvé de Dieu. Ainsi en arriva-t-il à ces mêmes vierges, j'entends ces vierges folles, dont je vous ait déjà proposé l'exemple. Elles se préparèrent, elles coururent chercher de l'huile pour remplir leurs lampes, mais trop tard : l'époux était entré dans la salle, et elles en trouvèrent à leur retour la porte fermée. Combien de mourants que Dieu réprouve lors même qu'ils se préparent, et dont l'actuelle préparation, par un juste jugement du Ciel, n'empêche pas l'éternelle damnation, parce qu'au lieu d'une préparation entière et consommée, ce n'est qu'une préparation imparfaite et commencée ? Ils s'éveillent de leur assoupissement, ils prennent en main la lampe de la foi, l'onction de la charité leur manque, et ils s'empressent, ils s'inquiètent, ils s'agitent ; mais l'époux cependant avance, la mort les enlève, la porte de la miséricorde leur

¹ Luc., XXI, 42.

¹ Luc., XII, 40.

est fermée, et Dieu leur déclare qu'il ne les connaît plus.

Soyons donc prêts, mes chers auditeurs, et toujours prêts : *Estote parati*; et que cette préparation ne consiste point seulement en des projets vagues et sans fruit, à quoi se termine souvent toute la disposition que nous apportons à la mort; mais en des actions et des effets, en de sérieux examens, en de fréquentes confessions, en de ferventes communions, en de saintes retraites, en d'utiles lectures, dans les aumônes, dans les prières, dans tous les exercices de la piété chrétienne; car, sans cela, tout le reste n'est qu'illusion. Ne nous fions point à la vigilance des autres; et dans une affaire où il s'agit de nous-mêmes, ne comptons, pour y veiller, que sur nous-mêmes. Dieu nous a donné des pasteurs, dit l'apôtre saint Paul, qui veillent sur nous, comme étant responsables de notre salut. Mais, après tout, nous sommes nos premiers pasteurs, et en bien des rencontres nos uniques pasteurs; et toute la vigilance des pasteurs de l'Eglise ne nous garantira pas des périls de la mort, si elle n'est accompagnée et soutenue de la nôtre. S'ils nous refusent leurs soins, et qu'ils nous laissent périr, ils rendront compte à Dieu de notre perte; mais nous n'en serons pas moins perdus. La rigoureuse justice que Dieu exercera sur eux pour nous avoir abandonnés, ne diminuera rien de celle qu'il exercera sur nous pour nous être abandonnés nous-mêmes. Car, si Dieu les a menacés, en leur confiant nos âmes, de les leur redemander : *Sanguinem autem ejus de manu tua requiram*¹, je puis bien vous appliquer la même menace, et vous dire de la part de Dieu qu'il vous redemandera vous-mêmes à vous-mêmes, puisqu'il vous a spécialement chargés de vous-mêmes : *Animam autem tuam de manu tua requiram*.

Mais quelle est la pratique de cette vigilance si nécessaire? Je la réduis à trois points, qui comprennent en abrégé toute la morale de l'Evangile, et qui sont comme les principes fondamentaux de toute notre conduite à l'égard de la mort. Premièrement, se tenir toujours dans l'état où l'on voudrait mourir; du moins n'être jamais dans un état où l'on aurait horreur de mourir; et la raison est qu'on peut mourir partout et à chaque instant. Or, prenant cette règle, et sans sortir de cette assemblée, m'adressant à vous, mes chers auditeurs, si je vous demandais : Etes-vous prêts? qu'auriez-vous à me répondre? Mais ce que je ne puis ici vous demander à chacun en particulier, vous pouvez

chacun en particulier vous le demander à vous-mêmes : Voudrais-je mourir dans cette habitude criminelle, et porter au tribunal de Dieu tant de péchés qu'elle m'a fait commettre et qu'elle me fait commettre tous les jours? voudrais-je mourir avec ce ressentiment que je conserve dans mon cœur, et qui m'entretient dans une division dont Dieu est offensé et le monde même scandalisé? voudrais-je mourir redevable au prochain de telle et telle injustice que ma conscience me reproche, et sur quoi je ne puis attendre de la part de Dieu nulle rémission, tant que je pourrai la réparer et que je ne la réparerai pas? Le voulez-vous en effet, mon cher frère? voulez-vous, dis-je, mourir de la sorte? mais si vous ne le voulez pas, il faut donc sortir de cet état et au plus tôt. Car vous y pouvez mourir autant de fois que vous y restez de moments, puisqu'il n'y a pas un moment où vous ne soyez exposé au coup de la mort.

Secondement, faire toutes ses actions en vue de la mort, c'est-à-dire agir en tout comme on voudra l'avoir fait à la mort. Pour cela ne rien entreprendre, ne rien exécuter, n'arrêter, ne régler rien touchant l'emploi de la journée, qu'auparavant et en esprit on ne se soit mis au lit de la mort et qu'on n'ait bien pensé devant Dieu ce qu'alors on jugera de cette affaire où l'on se sera embarqué, de ce dessein qu'on aura formé, de ces moyens qu'on aura pris pour y réussir; ce qu'on approuvera, ce qu'on blâmera, ce qui consolera, ce qui affligera; comment on souhaitera de s'être comporté dans cette occasion, d'avoir parlé dans cette conversation, d'avoir rempli cette charge, cette commission, de s'être acquitté de ces exercices de pénitence, de charité, de religion. Prévenu de ces idées, on n'estime rien, on ne veut rien, on ne dit rien, on ne fait rien qui ne soit selon la loi de Dieu; et tout ce qu'on estime, c'est en chrétien qu'on l'estime; tout ce qu'on veut, c'est en chrétien qu'on le veut; tout ce qu'on dit, c'est en chrétien qu'on le dit; tout ce qu'on fait, c'est en chrétien, et avec zèle, avec ferveur, qu'on le fait.

Troisièmement, rentrer souvent en soi-même, s'examiner souvent soi-même pour se bien connaître : et qu'est-ce que j'appelle se bien connaître? c'est connaître toutes ses obligations, tout le bien qu'on doit pratiquer et qu'on ne pratique pas, tout le mal qu'on doit éviter et qu'on n'évite pas, à quoi l'on doit prendre garde dans la condition où l'on est, les obstacles qu'on y trouve ou les avantages pour le salut, avec quels progrès on y avance ou à quels égarements on y est sujet; avoir, pour cette recherche si solide

¹ Ezech., xxxii, 8.

et si importante, des temps marqués dans l'année, dans le mois, dans la semaine ; méditer sur cela, délibérer, former ses résolutions, pleurer le passé, assurer l'avenir, et prendre sans cesse une ardeur toute nouvelle. C'est ainsi que notre crainte, selon l'expression du prophète royal, devient notre plus ferme appui, parce qu'elle sert à exciter notre vigilance : *Posuisti firmamentum ejus formidinem*¹. Telle était la crainte des saints et le fruit qu'ils en retiraient. Tous les jours de leur vie, non-seulement ils envisageaient la mort, non-seulement ils veillaient pour se disposer à la mort, mais ils apprenaient la science de la mort ; comment ? en se faisant de la vie même comme un apprentissage et un exercice de la mort : et c'est ce qui me reste à vous expliquer dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Se faire de la vie même comme un apprentissage de la mort, et par cet apprentissage de la mort, apprendre en effet et se former à mourir, n'est-ce pas non-seulement un paradoxe, mais une contradiction ? Car, sans prétendre subtiliser dans une manière aussi solide que celle-ci, tout apprentissage suppose deux conditions ; savoir, un fréquent exercice de la même chose, et le pouvoir de la recommencer tout de nouveau, et de la rectifier quand une fois on n'y a pas réussi. Or, de ces deux conditions, ni l'une ni l'autre ne se trouve dans la mort, puisqu'on ne meurt qu'une fois, et qu'après la mort, soit qu'elle ait été sainte ou criminelle, il n'y a plus de retour. Ce qui a fait dire à saint Augustin que, de toutes les fautes, les plus irréparables sont celles que l'on commet à la mort. Cependant, chrétiens, c'est la maxime de tous les Pères de l'Eglise qu'on peut apprendre à mourir, et que cette science est la plus éminente de toutes les sciences après la science de Dieu, si toutefois elle peut être distinguée de la science de Dieu. Il y a, disent-ils, un apprentissage pour la mort, et c'est dans cet apprentissage que les saints se sont formés : tout leur soin pendant la vie a été d'étudier la mort ; et, comme il est naturel de faire parfaitement ce que l'on sait, et ce que l'on a même pratiqué par un long usage, ils sont morts en saints, parce qu'ils possédaient excellentement la science de la mort.

Or, il ne tient qu'à nous de les imiter ; car voici trois vérités qui nous regardent aussi bien qu'eux, et que nous devons tous nous appliquer à nous-mêmes. La première : nous mourons tous les jours, selon la parole du Saint-Esprit ;

il nous est donc aisé d'apprendre à mourir. La seconde : toutes les créatures qui nous environnent nous apprennent actuellement, ou, pour mieux dire, nous forment à mourir ; notre ignorance est donc sans excuse si nous ne savons pas mourir. La troisième : la vie chrétienne à quoi Dieu nous a appelés est, pour ainsi parler, une continuelle pratique de la mort ; nous sommes donc bien coupables de n'être pas plus versés et plus expérimentés dans l'art de la mort. Les conséquences sont évidentes, et je vais vous faire convenir des principes.

Non, chrétiens, il n'est pas vrai, dans un sens, que nous ne mourons qu'une fois. Nous mourons à toute heure, et à toute heure nous pouvons, je ne dis pas seulement sans crime, mais avec mérite, mourir volontairement et librement. En effet, quand Dieu menaça le premier homme qu'il mourrait dès qu'il aurait désobéi : *In quacumque die comederis, morte morieris*¹, l'arrêt, selon la remarque de saint Irénée, s'exécuta dans Adam au moment qu'il eut violé le précepte du Seigneur. Autrement, ajoute le même saint, Dieu aurait été peu efficace et peu sincère dans le jugement qu'il avait prononcé. Car il n'avait pas dit au premier homme : Tu mourras un jour, tu mourras dans un certain temps, tu mourras après avoir vécu tant d'années et tant de siècles ; mais il lui avait dit absolument : Tu mourras au jour même et dans l'instant que tu auras péché : *In quacumque die* ; et c'est ainsi que la chose s'accomplit. Dès lors Adam, en punition de sa désobéissance, devint sujet à toutes sortes d'infirmités ; dès lors il sentit affaiblir son tempérament ; et son corps dégradé, si je l'ose dire, du privilège de l'innocence, commença à déchoir, et par conséquent à mourir. Or, ce qui se vérifia dans Adam se vérifie également dans nous, et les païens mêmes l'ont bien reconnu. Nous nous trompons, disait un de leurs sages, et notre erreur est d'envisager toujours la mort comme future : *In hoc fallimur, quod mortem prospicimus*². Bien loin que cela soit, une grande partie de la mort est déjà passée pour nous : *Magna pars ejus jam præterit* : et nous devons faire état qu'elle tient sous son domaine tout ce qui s'est écoulé jusques à présent de notre vie : *Et quidquid ætatis retro est, mors tenet*. Mais saint Paul l'a dit encore plus expressément, et la parole de cet apôtre doit être ici d'une tout autre autorité. *Quotidie morior per vestram gloriam, fratres*³ : Il n'y a point de jour, mes frères, écrivait-il aux Corinthiens, que je ne meure ; et la gloire que

¹ Psalm., LXXXVIII, 41

² Genes., II, 17. — ³ 1 Cor., XV, 32.

je reçois de vous, fait qu'il n'y a point de jour que je ne meure avec joie et avec plaisir.

Or, supposé que nous mourions tous les jours, pouvons-nous dire qu'il est difficile d'apprendre à mourir ; et puisque à tous moments nous mourons par nécessité, qui nous empêche de nous accoutumer à mourir par choix et par volonté ? J'avoue, poursui saint Augustin enchérisant sur cette pensée, que nos yeux sont comme enchantés par la vue des choses présentes ; mais s'il y a un charme dans nos yeux, nous en devons chercher le remède dans nos esprits ; et le remède est de bien comprendre que ce corps qui nous paraît vivant, est en effet un corps qui se détruit et un corps mourant : *Fascinatio est in visu, sed remedium in intellectu ; vides viventem, cogita morientem*. Ces paroles sont pleines de force et d'énergie ; vous vivez, dit saint Augustin, mais le même principe qui vous fait vivre est celui qui vous fait mourir ; et quoique vos sens vous disent le contraire, c'est à votre raison de les corriger, en vous remontant à vous-mêmes que cette vie qui vous semble vie, n'est qu'un commencement et un progrès de mort : *Vides viventem, cogita morientem*.

Mais encore, ajoute saint Augustin, qui nous enseignera à mourir, et à quelle école irons-nous pour apprendre cette incomparable leçon ? Qui nous l'enseignera, chrétiens ? toutes les créatures de l'univers, et surtout celles par qui nous subsistons même et nous vivons. Car ne sortons point d'abord hors de nous-mêmes, mes frères, dit l'Apôtre ; c'est dans nous-mêmes que nous trouvons toutes les preuves d'une mort certaine. Nous n'avons qu'à nous interroger nous-mêmes : tout ce qu'il y a dans nous nous dira d'une voix secrète, mais unanime, qu'il faut mourir ; et, quoi que nous puissions opposer en notre faveur, nous n'aurons jamais d'autre réponse que celle-là : Il faut mourir. Tu es riche et dans l'opulence ; mais il faut mourir. Tu as du crédit et de la réputation ; mais il faut mourir. Tu es jeune et en état de goûter les délices de la vie ; mais il faut mourir. Tu es l'idole du monde ; mais il faut mourir. Voilà le seul langage que nous entendrons. Pourquoi ? parce que Dieu en nous créant a gravé dans le fond de notre être cette réponse générale que nous font tous les éléments qui nous composent, et qui, en se détruisant les uns les autres, nous détruisent nous-mêmes avec eux. Ne nous contentons pas de cela, mais regardons autour de nous : Je dis que toutes les créatures qui nous environnent et qui servent à notre entretien, non-seulement nous annoncent la mort, mais nous forment actuellement et nous

exercent à mourir. Comment cela ? en nous quittant, en se séparant de nous, en cessant d'être à nous : ce qui déjà, comme l'observe ingénieusement saint Augustin, est un véritable exercice de la mort. Car, à combien de choses pouvons-nous dire que nous sommes déjà morts, et que nous mourons sans cesse ? Les plaisirs de la jeunesse ne sont plus pour nous, et nous ne sommes plus pour eux ; la joie d'hier n'est plus aujourd'hui, et nous sommes morts pour elle les honneurs qu'on nous a rendus autrefois ne sont plus rien, et l'oubli, qui lui-même est une espèce de mort, les a anéantis dans la mémoire des hommes : et comme ces honneurs et ces plaisirs nous ont déjà quittés, tout le reste, je ne dis pas nous quittera, mais nous quitte à mesure que nous en usons. Or, n'est-ce donc pas un aveuglement bien grossier que le nôtre, si, par tant d'essais et tant d'épreuves de la mort, nous ne parvenons pas à acquérir la science de la mort ?

Mais le grand et l'essentiel engagement que nous avons à cette science pratique et à cet exercice de la mort, c'est la profession du christianisme où Dieu nous a appelés ; puisque, selon toutes les règles de l'Écriture, la vie chrétienne n'est rien, à proprement parler, qu'une continue mort. Et voilà pourquoi saint Paul, qui comprenait admirablement cette vérité, ne donnait point aux premiers fidèles d'autre idée de ce qu'ils étaient que celle-ci : *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo*¹ ; vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu. *Consepulti estis cum Christo per baptismum in mortem*² ; Vous êtes ensevelis avec Jésus-Christ par le baptême, qui est pour vous un sacrement et un mystère de mort : ce qui se doit s'entendre, ajoute saint Chrysostome, non pas dans un sens figuré, mais à la lettre et dans la rigueur des termes. Car, à quoi vont toutes les maximes de la vie chrétienne, sinon à détacher l'âme du corps, c'est-à-dire à la détacher des plaisirs du corps, à la détacher des sensualités du corps, à la détacher de la servitude et de l'esclavage du corps ? Or, détacher l'âme du corps, qu'est-ce autre chose que lui apprendre à mourir : *Porro discernere animam a corpore, quid aliud est, quam emori discere* ? Dégageons-nous, disait un païen, de cet attachement honteux, qui assujettit en nous l'esprit à la chair, et par là nous nous accoutumerons à mourir : *Disjungamus nos a corporibus, et sic consuescamus mori*³. Mais ce que les philosophes disaient inutilement, quoique magnifiquement,

¹ Coloss., II, 3. — ² Rom., VI, 4. — ³ Senec.

notre religion nous fait une loi de l'exécuter saintement et généreusement ; car elle nous détache de nos corps par la mortification : et en nous détachant de nos corps, elle nous fait entrer dans la pratique de cette mort en quoi consiste le mérite de la vie.

Suivons donc, mes chers auditeurs, le mouvement et l'attrait de son esprit. Détachons-nous de ce corps que l'Écriture appelle si souvent corps de péché, et n'attendons pas que la mort nous en dépouille par force, puisqu'il est en notre pouvoir de nous en dépouiller nous-mêmes par vertu. Une âme qui ne renonce à son corps que dans l'instant de la mort, est une âme indigne de Dieu. Vous demandez des pratiques pour bien mourir : en voici une, sans laquelle j'ose dire que toutes les autres sont vaines et chimériques. Détachez votre âme de tout ce que vous aimez, hors de Dieu : voilà en deux mots la science de la mort. Prévenez par une mortification volontaire les opérations violentes et douloureuses de la mort. La mort vous ôtera l'usage des sens ; faites-les mourir par avance, en leur retranchant tout ce qui peut déplaire à Dieu : liberté des paroles, curiosité des regards, délicatesse du goût. La mort vous enlèvera vos biens ; quittez-les dès maintenant d'esprit et de cœur. Bien loin d'avoir cette soif insatiable d'amasser, d'accumuler trésors sur trésors, faites-vous selon Dieu une sainte gloire de les distribuer. Bien loin d'envier ce que vous n'avez pas, donnez sans peine et avec joie ce que vous possédez. La mort vous séparera de vos amis ; faites de bonne heure avec eux un divorce chrétien, et renoncez à ces sociétés libertines, à ces conversations dangereuses, à ces engagements tendres, à ces commerces suspects. Ne réservez rien, et souvenez-vous de la belle pensée de l'abbé Rupert, que la mortification, pour faire l'office de la mort et pour en avoir les qualités, doit être absolue et universelle ; que comme on ne dit point qu'un homme soit mort pour avoir perdu ou la parole ou la vue, mais que pour cela il faut qu'il soit privé de toute action et de tout sentiment ; aussi ne dit-on pas qu'un chrétien soit mortifié pour avoir réprimé quelqu'un de ses appétits sensuels, s'il ne les a réprimés tous, et

s'il ne les a tous soumis à Dieu. Quand il vous arrivera des disgrâces, des afflictions, des calamités, des pertes, dites à Dieu, en vous élevant au-dessus de vous-mêmes par l'esprit de la foi : Soyez béni, Seigneur ! autant est-ce pour moi d'anticipé sur ce qu'il aurait fallu faire à la mort. Ce que vous m'ôtez, elle me l'aurait ôté, et c'est un tribut que je lui aurais dû payer ; mais m'en voilà heureusement quitte. J'aurais tenu par là au monde, mais vous avez rompu mes liens ; et, par votre infinie miséricorde, vous avez si bien ménagé les choses, que pour peu que je réponde à vos desseins, la mort n'aura plus rien d'affreux pour moi.

Si vous êtes, mes chers auditeurs, dans ces dispositions, encore une fois rendez-en grâces au Ciel ; car c'est être préparé à la mort. Et ne me répondez point qu'une telle vie est une vie triste. Qu'elle le soit, j'y consens ; mais cette vie triste est suivie d'une mort pleine de consolation, et surtout d'une mort de prédestiné. Or, une mort sainte est un avantage que nous ne pouvons assez priser ni acheter trop cher. Je vais plus loin, et je prétends même que, tout compensé, la vie d'un chrétien mort au monde, et à tout ce qui pourrait l'attacher dans le monde, est mille fois plus tranquille, et par conséquent plus heureuse, que celle de ces mondains si vifs pour le monde, et qui craignent tant d'en sortir et de le perdre. Cette seule pensée : Rien ne m'arrête, et je suis prêt à partir dès qu'il plaira à Dieu de m'appeler, est pour une âme le plus doux repos et le bonheur le plus solide. Mais vivre de la sorte, c'est ne pas vivre ou c'est vivre comme si l'on ne vivait pas. Ah ! chrétiens, n'est-ce pas aussi ce que demandait l'Apôtre aux premiers fidèles, ce que je dois vous demander à vous-mêmes : *Reliquum est ut qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur* ? Mes frères, usez du monde comme si vous n'en usiez pas ; c'est-à-dire, vivez comme si vous ne viviez pas. Vivez sans aimer la vie, ni tous les biens de la vie. Vivez à Dieu, vivez pour Dieu, vivez en Dieu, afin de vivre éternellement dans la gloire avec Dieu. Je vous le souhaite, etc.

SERMON POUR LE VENDREDI DE LA QUATRIÈME SEMAINE.

SUR L'ÉLOIGNEMENT DE DIEU ET LE RETOUR A DIEU.

ANALYSE.

SUJET. *Ayant parlé de la sorte, il cria à haute voix : Lazare, sortez ; et à l'heure même le mort sortit du tombeau.*

Pourquoi le Sauveur du monde ne ressuscita-t-il pas Lazare avec la même facilité qu'il avait ressuscité la fille du prince de la synagogue, et le fils de la veuve de Naïm ? c'est, dit saint Augustin, que Lazare était dans le tombeau, et qu'il y était depuis quatre jours. Faire revivre un mort de quatre jours, ce devait être le chef-d'œuvre de la toute-puissance du Fils de Dieu. Or, cette figure, reprend saint Augustin, nous marque de grandes vérités touchant une autre résurrection bien plus importante, qui est la conversion de nos âmes.

DIVISION. Jésus-Christ, dans toutes les circonstances de ce miracle dont parle notre Evangile, a voulu nous faire voir les déplorables suites du péché et les merveilleux effets de la grâce. Venez donc, justes, et vous apprendrez quelles démarches conduisent même les amis de Dieu à l'état de perdition ; première partie. Venez, pécheurs, et vous apprendrez par quelles voies vous pouvez parvenir à une solide et véritable conversion : deuxième partie. L'un représenté dans la mort de Lazare, et l'autre dans sa résurrection.

PREMIÈRE PARTIE. Mort de Lazare, figure de la mort d'une âme par le péché, et de son éloignement de Dieu. L'homme, dans le cours ordinaire, ne se pervertit pas tout à coup, mais par degrés. Ainsi l'évangéliste nous représente Lazare en cinq états différents : 1° comme malade et dans la langueur : *Quidam languens* ; 2° comme assoupi et dans un sommeil léthargique : *Dormit* ; 3° comme mort : *Mortuus est* ; 4° comme enseveli, et même depuis quatre jours : *Quatriduanus est* ; 5° comme infect et sentant mauvais : *Jam fetet*. Juste idée d'une âme qui vient insensiblement à se séparer de Dieu et à se corrompre.

1° Le premier pas qui conduit à la mort, je dis à la mort de l'âme, c'est la langueur : *Erat quidam languens Lazarus* ; cette langueur volontaire, dont l'effet est qu'on se relâche, qu'on se rebute de ses devoirs et qu'on ne s'en acquitte que très-négligemment ; langueur injurieuse à Dieu, comme il s'en est si hautement déclaré lui-même dans l'Écriture. Car c'est pour cela que, dans l'ancienne loi, il rejetait les victimes qui paraissaient languissantes lorsqu'on les conduisait à l'autel. Mais langueur non moins pernicieuse à l'homme : pourquoi ? parce que c'est une espèce de maladie très-difficile à guérir ; parce que les conséquences de ce mal sont d'autant plus funestes qu'on les craint moins, et qu'on n'en voit pas même le péril ; parce que c'est à l'âme tiède que le Saint-Esprit a dit ces étonnantes paroles : *Utinam frigidus esses aut calidus !* Plût au Ciel que vous fussiez, ou tout à fait à Dieu, ou tout à fait contre Dieu !

2° De la langueur on tombe dans l'assoupissement : *Dormit*. Quelque languissante que fût une âme dans ce premier état d'imperfection que je viens de marquer, encore n'était-elle pas absolument insensible à tous les mouvements de la grâce ; mais ici l'on ne sent plus rien, parce que l'assoupissement est formé. Ce qui causait de saints remords et de saintes frayeurs n'en cause plus. On est néanmoins encore, quant à l'essentiel, ami de Dieu ; mais on l'est comme Lazare, dont Jésus-Christ disait : *Lazarus amicus noster dormit*. Tel fut l'assoupissement de ces trois disciples qui accompagnèrent le Sauveur du monde au jardin. Quoiqu'il les eût si fortement exhortés à se tenir sur leurs gardes et à veiller, il les trouva profondément endormis : *Et invenit eos dormientes*. C'est souvent une punition de Dieu : *Miscuit vobis Dominus spiritum soporis*. Ce malheur commence d'abord par un assoupissement assez léger ; mais enfin l'on s'endort : *Dormitaverunt omnes et dormierunt*. Alors un prédicateur a beau déclamer, un confesseur a beau conjurer, avertir, menacer ; j'en n'entend rien, non plus que Jonas au milieu de la tempête : *Dormiebat sopore gravi*.

3° Cet assoupissement conduit à la mort : *Mortuus est*. Car, de s'imaginer que dans cet état la vie de la grâce puisse longtemps subsister, abus et confiance présomptueuse. Mille sortes de péchés contre lesquels on n'est point en garde achèvent d'étouffer dans une âme cette étincelle de vie qui lui restait. Le comble de la désolation est qu'on en vient souvent à sans le savoir : *Nomen habes quod vitas, et mortuus es*. Combien de chrétiens réputés justes, mais séduits par la passion, ont tous les dehors d'une vie pure et innocente, et sont, toutefois, comme des sépulcres blanchis, pleins de corruption et d'iniquité !

4° De là l'on s'ensevelit, pour ainsi dire, dans l'habitude : *Quatriduanus est*. On y est comme Lazare dans le tombeau. Il avait les pieds et les mains liés, le corps enveloppé d'un suaire, serré de bandes, sous une pierre d'une énorme grosseur. Tel est l'homme du siècle plongé dans son habitude : mille engagements le lient, mille embarras de conscience l'enveloppent, le poids de ses crimes l'accable. Ah ! dit saint Augustin, qu'il est difficile à un homme que le péché tient asservi de la sorte, de se dégager et de se relever : *Quam difficile surgit, quem tanta moles consuetudinis premit !* C'est alors qu'il faut toute la grâce de Jésus-Christ pour arracher cette âme du sein de la mort. C'est alors, eten vue d'une résurrection si miraculeuse, que cet Homme-Dieu ressent les mêmes mouvements dont il fut agité à l'aspect du tombeau de Lazare.

5° Enfin, après la sépulture suit l'infection : *Jam fetet*. Un pécheur corrompu corrompt les autres. Car il n'est rien de plus subtil à se communiquer que l'exemple, et l'exemple que donne un homme vicieux porte avec soi une odeur de mort, et répand partout la contagion : *Odor mortis in mortem*.

DEUXIÈME PARTIE. Résurrection de Lazare, figure de la conversion d'une âme, et de son retour à Dieu. Voyons, 1° ce qui engagea Jésus-Christ à ressusciter Lazare ; 2° quelle condition il exigea avant que de lui rendre la vie ; 3° ce qu'il dit à Lazare, et comment Lazare obéit à sa voix ; 4° ce qu'il ordonna à ses apôtres, et ce que ses apôtres exécutèrent au moment que le tombeau fut ouvert. De tout cela formons-nous une idée de la conversion parfaite et de la justification du pécheur.

1° Qui donc engagea le Fils de Dieu à ressusciter Lazare ? le zèle de Marthe et de Madeleine, et l'instance prière de ces deux sœurs : *Ecce quem amas infirmatur*. Ce n'est pas que le Sauveur du monde, pour d'autres raisons, n'eût résolu de le ressusciter ; mais il voulait encore être prié. Belle leçon, qui non-seulement autorise la créance catholique touchant l'intercession des saints, mais établit et confirme un autre article de notre foi touchant la communion des saints, c'est-à-dire touchant l'obligation de prier les uns pour les autres. Si saint Etienne n'eût pas prié, dit saint Fulgence, l'Eglise n'aurait pas saint Paul ; et j'ajoute qu'elle n'aurait pas saint Augustin, si sainte Monique n'eût pleuré. C'est ainsi que Dieu se plaît à sanctifier les uns par l'entremise des autres. Et combien eroyez-vous qu'il y ait dans le monde d'âmes perdues, parce qu'il n'y a personne qui prie, ni qui s'intéresse pour leur salut ? Une mère a du zèle pour son fils, une femme pour son mari, un ami pour son ami ; mais un zèle fondé sur le sang et sur la chair, et qui n'a en vue que des avantages temporels. De prier pour leur salut, de prier pour leur conversion, c'est à quoi l'on ne pense point. Je sais qu'il y a des péchés pour lesquels le disciple bien-aimé ne nous a pas conseillé de prier, parce que ce sont des péchés atroces, qui vont à la mort : *Est peccatum ad mortem; non pro illo dico ut roget quis*. Mais alors, dit saint Augustin, il faut recourir à l'artifice de Marthe ; il faut, comme elle, faire prier Jésus-Christ, le grand avocat des pécheurs auprès de son Père : *Sed et nunc scio, quia quicumque poposceris a Deo, dabit tibi*.

2° Quelle condition exigea le Sauveur du monde avant que de ressusciter Lazare ? Il commanda qu'on levât la pierre qui fermait le tombeau. Ne pouvait-il pas ressusciter Lazare comme il devait se ressusciter lui-même, sans que la pierre fût levée ? ou, si cette pierre était un obstacle, ne pouvait-il pas d'une parole lever tous les obstacles ? Oui, il le pouvait ; mais il voulut que les juifs, qui attendaient ce miracle, y contribuassent eux-mêmes. Ainsi, pécheurs, Dieu veut faire un miracle pour vous et vous convertir ; mais il veut aussi que vous leviez vous-mêmes, avec sa grâce, certaines pierres de scandale. *Tollite lapidem* : quittez ce commerce, retranchez ce luxe, renoncez à ce jeu, brûlez celivre, fuyez ces spectacles, évitez ces occasions. Alors vous verrez la gloire de Dieu, et la vertu du Très-Haut éclatera dans votre pénitence : *Videbis gloriam Dei*.

3° Que dit Jésus-Christ à Lazare, et comment Lazare obéit-il à sa voix ? *Clamavit voce magna : Lazare, veni foras*. Le Fils de Dieu cria à haute voix : *Lazare, sortez* ; et aussitôt Lazare parut, *Et statim prodit*. De même, reprend saint Augustin, il faut que vous sortiez des ténèbres, que vous vous produisiez, que vous découvriez le fond de votre âme aux ministres de la pénitence, et que vous vous fassiez connaître à eux par une confession sincère de vos désordres. Il faut de plus, poursuit le même Père, que vous vous troubliez comme le Sauveur du monde, mais d'un trouble salutaire et chrétien. Il faut que vous frémissiez comme lui, mais en esprit et dans les vues de la foi, afin que la violence de l'habitude cède à la violence du repentir : *Ut violentiæ penitendi cedat consuetudo peccandi*.

4° Après cela que restera-t-il, sinon que les prêtres, représentés par les apôtres, ou plutôt représentant les apôtres et Jésus-Christ même, vous délient comme Lazare ? *Solvite eum, et solvite abire*. Jésus-Christ ne dit pas seulement aux apôtres : Déclarez-le délié, mais : Déliez-le, *Solvite*, pour nous marquer que l'absolution, dans le sacrement de pénitence, est un acte de juridiction, par où le ministre prononce, exécute, remet, justifie.

Plaise à Dieu qu'il y ait parmi vous des pécheurs ainsi convertis, et que ce ne soit pas en vain que je vous aie développé ce grand miracle de la résurrection des âmes ! Pourquoi ne l'espéreriez-vous pas ? Le bras de Dieu n'est point raccourci. Faites, Seigneur, que ce ne soit point là un simple souhait, mais que l'effet réponde à ma parole, ou plutôt à la vôtre : *Infirmas hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei, ut glorificetur Filius Dei per eam*.

Hæc cum dixisset, voce magna clamavit : Lazare, veni foras ; et statim prodit qui fuerat mortuus.

Ayant parlé de la sorte, il cria à haute voix : Lazare, sortez ; et à l'heure même le mort sortit du tombeau. (*Saint Jean*, chap. xi, 44.)

SIRE,

Quand le Sauveur du monde ressuscita la fille du prince de la synagogue, il ne prononça pas une parole, et il se contenta de lui prendre la main et de la relever : *Tenuit manum ejus, et surrexit puella* ¹. Quand il ressuscita le fils de la veuve de Naïm, il parla, et il parla en maître : *Adolescens, tibi dico : Surge* ² : Jeune homme, levez-vous, je vous le commande ; et le mort aussitôt lui obéit : *Et resedit qui erat mortuus* ³. Mais pour ressusciter Lazare, que fait-il ? non-seulement il parle, mais il crie à haute voix, il prie son Père de l'exaucer, il pleure, il frémit ; il s'émeut : *Clamavit, lacrymatus est, infremuit, turbavit seipsum* ⁴. Ne nous étonnons pas, chrétiens, de la différence de ces trois résurrections : en voici, dans la pensée de saint Augustin, tout le mystère. La fille du prince de la synagogue venait d'expirer, elle avait encore, pour ainsi dire, son âme sur les lèvres : lui rendre la vie, c'était, ce semble, un miracle facile à Jésus-

Christ ; aussi ne lui en coûta-t-il que de le vouloir. Le fils de la veuve de Naïm n'était pas seulement mort, mais sur le point d'être inhumé ; car on le portait en terre, et l'on faisait actuellement la cérémonie des funérailles : le ressusciter, c'était l'effet d'un pouvoir plus absolu ; et voilà pourquoi le Sauveur des hommes usa de commandement. Mais Lazare était déjà dans le tombeau, et il y était depuis quatre jours : faire revivre un mort de quatre jours, ce devait être le chef-d'œuvre et comme un dernier effort de la toute-puissance du Fils de Dieu.

Or, toutes ces figures, mes frères, dit saint Augustin, nous marquent de grandes vérités ; et ces résurrections visibles, si nous en savons pénétrer le secret, sont autant de règles que Dieu nous propose pour une autre résurrection intérieure et invisible, mais bien plus importante, qui est la conversion de nos âmes. Rendons-nous donc attentifs, pour comprendre aujourd'hui ce que Dieu veut nous enseigner. Frappons à la porte afin qu'on nous ouvre : *Omnia ista innuunt nobis aliquid ; intentos nos volunt ; ut pulsemus, hortantur*. Et pour obtenir les lumières du Saint-Esprit, à qui seul il appartient de nous donner l'intelligence de notre Evangile, implorons la

¹ Matth., ix, 25. — ² Luc., vii, 14. — ³ Ibid., vii, 15. — ⁴ Joan., xi, 33, 35, 38.

secours de la Mère de Dieu, en lui disant : *Ave, Maria.*

Il est évident, chrétiens, qu'outre la première vue que se proposa Jésus-Christ en ressuscitant Lazare, et qui fut de donner aux juifs une preuve éclatante et convaincante de sa divinité, il eut encore dessein de nous marquer, dans toutes les circonstances de ce miracle, les déplorables suites du péché et les merveilleux effets de la grâce : les déplorables suites du péché, pour nous en donner de l'horreur ; et les merveilleux effets de la grâce, pour réveiller notre confiance, et pour exciter en nous le zèle de notre sanctification. En effet, m'attachant à mon Évangile, et, selon l'interprétation de saint Augustin, en prenant dans un sens moral, sans m'écarter en rien du sens historique, j'y découvre deux choses très-utiles pour notre commune instruction, et qui vont partager ce discours ; savoir, l'état d'un juste qui se pervertit, et l'état d'un pécheur qui se convertit. L'état d'un juste qui se pervertit, représenté dans la mort de Lazare ; et l'état d'un pécheur qui se convertit, figuré dans sa résurrection. L'un et l'autre, comme vous le verrez, si naturellement exprimé, que tout ce que nous dirons de Lazare, ou mourant et mort, ou rentrant dans la vie et ressuscité, vous instruira des vérités les plus essentielles qui regardent, ou notre éloignement de Dieu, ou notre retour à Dieu. Venez donc, justes et pécheurs. Venez, justes, et reconnaissez-vous dans ce tableau, qui, sous la figure d'un mort, ami de Jésus-Christ, doit vous faire craindre souverainement la mort d'une âme par le péché. Venez, pécheurs, et contemplez-vous dans ce même tableau, qui sous la figure d'un mort de quatre jours ressuscité, doit, si vous voulez profiter de la parole que je vous prêche, vous faire non-seulement désirer, mais espérer la résurrection de votre âme par la grâce. Venez, justes, et vous apprendrez quelles démarches conduisent même les amis de Dieu à l'état de perdition ; ce sera la première partie. Venez, pécheurs, et vous apprendrez par quelle voies vous devez marcher pour parvenir à une solide et véritable conversion ; ce sera la seconde partie. Heureux si je puis engager par là les uns à ne pas déchoir de leur état de justice, et les autres à sortir de l'état de leur péché !

PREMIÈRE PARTIE.

Quoique l'homme, depuis sa chute, ait une pente naturelle et par conséquent une malheureuse facilité à se pervertir, il est néanmoins

vrai, et l'expérience nous le démontre, que dans le cours ordinaire il ne se pervertit jamais tout à coup, mais par degrés. C'est peu à peu et d'une manière souvent imperceptible, que son désordre va toujours croissant ; et le Saint-Esprit ne pouvait nous mettre devant les yeux une plus sensible image de ce funeste progrès qu'en nous proposant l'exemple de Lazare. Car ce n'est pas sans mystère que ce même Lazare, qui, par une disposition particulière de Dieu, devait être la figure du pécheur, nous est représenté par l'évangéliste en cinq différents états. Premièrement, comme malade et dans une extrême langueur : *Erat quidam languens Lazarus* ¹. Secondement, comme assoupi et dans un sommeil léthargique : *Lazarus amicus noster dormit* ². En troisième lieu, comme mort et sans aucun sentiment de vie : *Lazarus mortuus est* ³. Ensuite comme enseveli, et même depuis quatre jours : *Quatriduanus est* ⁴. Enfin comme infect et sentant déjà mauvais : *Domine, jam fetet* ⁵. Or, quelle idée plus juste peut-on se former du malheur d'une âme qui, séduite par la passion et entraînée par le charme du monde, vient insensiblement à se corrompre, et qui d'abord n'a point d'autre marque de son dérèglement qu'une certaine langueur dans le service de Dieu ; qui de là tombe dans une espèce de léthargie, et dans un profond assoupissement sur tout ce qui regarde ses devoirs et l'affaire de son salut ; qui bientôt après perd la vie de la grâce par le péché ; qui, par de fréquentes rechutes, s'ensevelit, pour ainsi dire, dans l'habitude du crime ; et, afin que l'application soit entière, qui, corrompe elle-même et dans ses maximes et dans ses mœurs, répand encore au dehors une contagion mortelle et infecte les autres de son exemple ? N'est-ce pas ainsi que s'accomplit tous les jours ce mystère d'iniquité, et que l'on descend sans y prendre garde jusques au fond de l'abîme ? Ecoutez-moi, et ne perdez rien d'une moralité aussi chrétienne que celle-là.

Le premier pas qui conduit à la mort, je dis à la mort de l'âme, c'est la langueur : *Erat quidam languens*. Non pas, reprend saint Bernard, et remarquez ceci, non pas cette langueur de charité dont l'épouse des Cantiques se faisait un mérite auprès de son divin époux, quand elle disait aux filles de Jérusalem : *Adjuro vos ; si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore languo* ⁶ ; Je vous conjure, si vous trouvez mon bien-aimé, de lui dire que je languis d'amour pour lui. Car languir d'amour pour

¹ Joan., xi, 1. — ² Ibid., 11. — ³ Ibid. 14. — ⁴ Ibid., 39. — ⁵ Ibid., — ⁶ Cant., v, 8.

Dieu, ce n'est point un état imparfait, puisqu'au contraire c'est la perfection même. Non pas encore cette langueur involontaire et d'aridité dont se plaignait David, lorsque, touché du sentiment de sa misère, il disait à Dieu : *Anima mea sicut terra sine aqua tibi* ¹ : Mon âme, Seigneur, est devant vous comme une terre sèche et aride. Car cette sécheresse intérieure qui affligeait le saint roi pouvait être une épreuve de Dieu et une épreuve rigoureuse, sans être un désordre qu'il eût à se reprocher. Quand donc j'ai dit langueur dans le service de Dieu, je conçois, et vous devez concevoir avec moi, une langueur d'infidélité, une langueur qu'on ne peut imputer qu'à soi-même, et dont l'effet ordinaire est que peu à peu l'on se relâche de cette régularité qui entretenait la ferveur, qu'on se rebute de ses devoirs, qu'on s'ennuie de la dévotion, qu'on abandonne la prière, qu'on quitte l'usage des sacrements, qu'on se dégoûte de la parole de Dieu, qu'on a horreur des pratiques de la pénitence ; que les obligations les plus communes de la religion deviennent pesantes et onéreuses ; qu'on s'en dispense aisément, qu'on ne s'en acquitte que très-négligemment ; en un mot, qu'on ne sert plus Dieu en esprit, mais comme par cérémonie et l'honorant des lèvres et non du cœur : *Populus hic labiis me honorat* ². Car, voilà le portrait que saint Bernard faisait autrefois de cette langueur spirituelle ; et Dieu veuille que notre expérience ne nous ait jamais fait sentir ce qu'un sage discernement et l'esprit de Dieu lui en avaient fait connaître !

De vous dire, chrétiens, que cette langueur est un état injurieux à Dieu, c'est sur quoi il serait inutile de m'étendre, puisque vous le comprenez assez de vous-mêmes, et que Dieu s'en est si hautement déclaré dans l'Écriture. Car, pourquoi dans l'ancienne loi, Dieu rejetait-il expressément les victimes qui paraissaient languissantes, lorsqu'on les conduisait au sacrifice pour lui être immolées, sinon, dit saint Chrysostome, parce que la victime qu'on offrait au Seigneur représentait l'âme chrétienne, dont la vive et ardente piété devait être le véritable sacrifice de la loi de grâce ; et qu'en effet rien n'est plus indigne de Dieu qu'une âme lâche qui n'est plus touchée ni de la vue de ses perfections, ni de la reconnaissance de ses bienfaits, ni de la terreur de ses jugements, ni de zèle et d'amour pour lui ? Vous me demandez, disait-il aux israélites, en quoi vous me déshonorez ? et moi je vous réponds : En ce que vous ne me présentez que

des hosties méprisables, en ce que vous n'offrez sur mon autel que ce qu'il y a dans vos troupeaux de malade et de languissant : *Dixistis : In quo despezimus nomen tuum ? Si offeratis claudum et languidum, nonne malum est* ¹ ? Or, ce que Dieu leur disait, il nous le dit à nous-mêmes. Pour toutes les choses du monde vous êtes vifs et agissants ; mais pour moi vous n'avez que de l'indifférence et de la froideur. S'il s'agit de vos affaires temporelles, de vos intérêts, de votre fortune, c'est là que tout votre feu se réveille et que vous redoublez vos soins ; mais s'agit-il de ma gloire, s'agit-il d'accomplir un devoir chrétien, de m'adresser une prière, d'assister au mystère redoutable de mes autels, d'examiner le fond de vos consciences, de méditer ma loi et de l'observer, d'écouter ma parole et d'en profiter ? ce n'est alors que tiédeur et que négligence. Allez, mondains, allez chercher un Dieu qui puisse agréer votre culte, et qui s'en tienne honoré ; mais, de ma part, n'attendez que de justes reproches et de rigoureux châtements. Langueur non moins pernicieuse à l'homme qu'elle est injurieuse à Dieu ; et cela comment ? par mille raisons : parce que c'est une espèce de maladie que les remèdes les plus efficaces peuvent à peine guérir ; parce que dans la pratique, cette guérison est en effet aussi rare que difficile ; parce qu'on voit bien plus d'impies se convertir de bonne foi, que d'âmes tièdes reprendre un esprit de ferveur ; parce que, les conséquences de ce mal sont encore plus funestes que le mal même ; parce qu'elles sont d'autant plus à craindre qu'on les craint moins, et que souvent on n'en voit pas même les périls ; parce que, sous prétexte qu'on est exempt de certains vices grossiers, on vit dans une sécurité trompeuse ; parce que c'est enfin pour cela que le Saint-Esprit, dans l'Apocalypse, a dit au tiède ces étonnantes paroles : *Utinum frigidus esses aut calidus* ² ! Plût au Ciel que vous fussiez ou tout à fait à Dieu, ou tout à fait contre Dieu ! Mais cette morale me conduirait, trop loin ; passons à un autre point.

De la langueur on tombe dans l'assoupissement ; et le passage de l'une à l'autre est si naturel, que, selon le texte sacré, il est même comme infaillible. Dans ce premier état d'imperfection que je viens de marquer, quelque languissante que fût une âme, encore n'était-elle pas entièrement ni absolument insensible aux mouvements de la grâce ; encore s'humiliait-elle et gémissait-elle quelquefois de son relâchement ; encore était-elle quelquefois ef-

¹ Psalm., cxlii, 6. — ² Isa., xxix, 13 ; Matth., xv, 8 ; Marc., vii, 6.

¹ Malach., i, 8. — ² Apoc., iii, 15.

frayée de cette menace : *Sed quia tepidus es, incipiam te evomere ex ore meo*¹ : Parce que vous êtes tiède, je commencerai à vous rejeter ; encore, pour se garantir de ce malheur, écoutait-elle de temps en temps la voix de sa conscience, une prédication solide et touchante, une remontrance vive et forte : une maladie, une disgrâce, une affliction, ne laissaient pas d'avoir encore quelque vertu pour la réveiller et pour lui inspirer, malgré sa tiédeur, de bons desirs. Mais dans l'état dont je parle et que je déplore, on n'éprouve plus rien de tout cela. Ce qui causait à l'âme de saintes frayeurs, n'en cause plus ; ce qui produisait des remords, n'en produit plus ; ce qui excitait la douleur et la componction, ne se fait plus même sentir ; ce qui donnait de la confusion, ne fait plus rougir : pourquoi ? parce que l'assoupissement est formé. On est encore, quant à l'essentiel, ami de Dieu ; mais on l'est comme Lazare, dont le Sauveur disait : *Lazarus amicus noster dormit*². Car de même que le sommeil du corps tient toutes les opérations des sens liées et suspendues, aussi dans ce désordre où l'âme se trouve, il semble qu'on ait des yeux pour ne plus voir, et des oreilles pour ne plus entendre : *Ut videntes non videant, et audientes non intelligant*³.

Et voilà, mes chers auditeurs, l'état malheureux où parurent ces trois disciples que Jésus-Christ avait choisis pour l'accompagner au jardin, et pour être témoins de ses derniers sentiments la veille même de sa passion. Cet adorable Sauveur venait de les quitter ; et en les quittant, il les avait avertis que l'heure approchait où leur fidélité serait mise à l'épreuve de la plus violente tentation. Il leur avait représenté le danger pressant où ils étaient, et le scandale que causerait leur lâcheté, s'ils l'abandonnaient. Il les avait exhortés à se tenir sur leurs gardes, et à veiller : *Vigilate*⁴. Ainsi, dis-je, leur avait-il parlé, pour les préparer aux combats ; mais au bout de quelques moments, il les trouve assoupis et endormis : *Et invenit eos dormientes*⁵. Exemple, mais exemple terrible, de ce qui nous arrive tous les jours dans la conduite du salut. On s'étonne, et l'on a raison de s'étonner, que, malgré tous les oracles de la parole de Dieu, qui nous crient sans cesse : Veillez, tant de chrétiens, sages d'ailleurs selon le monde, s'endorment néanmoins sur l'essentielle affaire de leur éternité. Et n'est-il pas en effet comme incompréhensible qu'un homme, instruit des principes de sa religion et qui connaît la nécessité et

la difficulté de se sauver, qui se voit environné de précipices et d'écueils, qui sait que le monde, pour le perdre, lui dresse partout des embûches, que l'ennemi, comme un lion rugissant, tourne autour de lui pour le dévorer, que la mort l'attend comme un voleur pour le surprendre, qu'il est à la veille d'un jugement sans miséricorde, et sur le point d'une éternité bienheureuse ou malheureuse dont il court tous les risques, puisse tomber dans un tel assoupissement et y demeurer ? C'est ce que nous ne concevons pas : mais nous n'avons de la peine à le concevoir, que parce que nous ne remontons pas jusques à la source et aux jugements de Dieu. Car il est vrai que Dieu s'en mêle, et que cet assoupissement dont nous sommes la principale et première cause est en même temps un des effets de sa plus sévère justice. Qui nous l'apprend ? Lui-même, par ces paroles d'Isaïe, trop expresses pour en douter, et trop funestes pour n'en pas trembler : *Quoniam miscuit vobis Dominus spiritum soporis, claudet oculos vestros, et prophetas vestros operiet*¹ : Parce que le Seigneur a répandu sur vous un esprit d'assoupissement, c'est-à-dire, comme l'explique saint Augustin, parce que, touché de vos infidélités, il a permis que vous soyez tombés dans l'assoupissement, vos yeux seront fermés à la lumière et aux plus claires vérités, et vous serez sourds à la voix de vos plus zélés prophètes. Ils vous parleront, et vous ne les entendrez plus ; ils vous reprocheront vos désordres, et vous ne les croirez plus. Or, cela même, reprend saint Chrysostome, ne s'accomplit pas tout à coup : comme les vierges folles de l'Évangile, d'un assoupissement léger par où leur malheur commença, vinrent enfin à s'endormir tout à fait : *Dormitaverunt omnes, et dormierunt*² : de même en est-il d'un mondain qui quitte Dieu, et que Dieu délaisse. L'enchantement du siècle, l'éclat de la prospérité, l'amour du plaisir, la liberté, l'indépendance, l'impunité, tout cela l'endort peu à peu, jusqu'à le réduire au déplorable état où l'Écriture nous représente l'infortuné Jonas, lorsque au milieu de la tempête, tandis que les autres étaient dans l'effroi, il demeurait seul plongé dans un profond sommeil : *Et dormiebat sopore gravi*³. Un prédicateur a beau déclamer, un confesseur a beau conjurer, exhorter, menacer ; après avoir bu ce calice d'assoupissement, et s'en être comme enivré dans le progrès d'une vie mondaine et sensuelle, on ne se réveille plus : *Dormiebat sopore gravi*. Et c'est ainsi, lâche chrétien, que vous devenez tous les jours plus insensible, en buvant, selon le lan-

¹ Apoc., III, 16. — ² Joan., XI, 11. — ³ Luc., VII, 10. — ⁴ Matth., XXIV, 42 et seq. — ⁵ Ibid., XXVI, 42.

¹ Isa., XXXIX, 10. — ² Matth., XXV, 5. — ³ Jon., I, 5.

gage du même Isaïe, le calice de la colère du Seigneur, et en le buvant jusques au fond : *Qui bibisti de manu Domini calicem iræ ejus, et usque ad fundum calicis soporis bibisti* ¹.

Le mal peut aller encore plus loin, et il y va. Car cet assoupissement conduit enfin à la mort ; et en Ceci la destinée du pécheur est malheureusement semblable à celle de ce prince réprouvé, dont il est dit au livre des Juges que, joignant la mort au sommeil, il périt par un coup du ciel dans le lieu même qui devait lui servir d'asile : *Qui soporem mortis consocians, defecit et mortuus est* ². Car de s'imaginer alors que la vie de la grâce puisse longtemps subsister ; de se flatter que, ne donnant presque aucune marque de religion et n'en pratiquant plus les œuvres, on en puisse conserver l'esprit ; de croire qu'on se préservera de cette seconde mort que cause le péché, sans faire paraître à l'égard de Dieu nul signe de vie : abus, chrétiens, et confiance présomptueuse. On meurt donc, et l'on cesse absolument de vivre pour Dieu ; et il n'est plus seulement vrai de dire : *Lazarus dormit* ³ ; Lazare dort ; mais il faut ajouter : *Lazarus mortuus est* ; Lazare est mort. Car le péché, j'entends le péché mortel, où la mort de l'âme par le péché succède à son assoupissement : une médisance griève qui échappe, une haine secrète qu'on nourrit dans le cœur, un emportement de vengeance qu'on ne réprime pas, une injustice que l'on commet, un désir criminel à quoi l'on consent, mille autres sortes de péchés contre lesquels on n'est point en garde, achèvent d'étouffer dans l'âme chrétienne cette étincelle de vie qui lui restait. De là ce juste en qui la grâce produisait des opérations saintes et méritoires ; ce juste qui, malgré ses relâchements, avait encore l'habitude de la charité, ce juste qui, tout mourant qu'il était, ne laissait pas d'être encore ami de Dieu et enfant de Dieu, dépouillé de cette grâce qui l'animait, n'est plus devant Dieu qu'un triste cadavre sans action et sans mouvement : *Lazarus mortuus est*. Le comble de la désolation, c'est que l'on en vient souvent là sans le savoir ; et que, par un aveuglement qu'on ne comprend pas, parce qu'il n'a point d'exemple dans la nature, quoique mort selon Dieu, l'on se croit toujours vivant.

Voilà néanmoins, mes chers auditeurs, ce qui ne manque presque jamais d'arriver dans le cours d'une vie lâche ; et tel fut l'état de cet évêque à qui Dieu disait : *Scio opera tua, quia nomen habes quod vivas, et mortuus es* ⁴. Je sais

quelles sont vos œuvres ; vous passez dans le monde pour un homme vivant, et vous êtes mort. Comme s'il lui eût dit : Je sais que vous vous êtes acquis dans le monde une vaine estime ; je sais qu'il y a des hommes trompés par la fausse apparence de votre vertu ; je sais qu'on vous croit de la probité et de la piété ; mais je sais aussi que vous n'avez de tout cela que le nom : *Nomen habes quod vivas* ; je sais qu'avec tout ce mérite qui éblouit les yeux, un péché que la passion vous cache et sur quoi elle vous aveugle, un péché que vous ignorez, mais dont votre conscience n'est pas moins chargée, un péché que vous vous dissimulez à vous-même, donne la mort à votre âme : *Nomen habes quod vivas, et mortuus es*. Or, à combien de mes auditeurs ce reproche ne peut-il pas convenir ? Combien de chrétiens, réputés justes, ont en effet tous les dehors d'une vie pure et innocente, et sont toutefois, comme des sépulcres blanchis, pleins de corruption et d'iniquité ! Combien de femmes prétendues régulières et honnêtes, sont à couvert de la censure sur un certain honneur du monde, et dès là croient avoir accompli toute justice et être en assurance auprès de Dieu, quoique mille péchés qu'elles ne comptent pour rien, immodesties, luxe, folles dépenses, amour d'elles-mêmes, dureté envers les pauvres, oisiveté molle, jeu sans règle, divertissements continuels et sans mesure, soient pour elles autant de principes de mort ? Combien d'hypocrites, dont la vie, sous le faux éclat de quelques actions saintes et vertueuses, n'est qu'un fantôme qui séduit ? et combien d'autres, trompés par eux-mêmes et ne se connaissant pas, prennent pour sainteté, pour vertu, pour religion, ce qui, dans l'idée de Dieu, n'est que vanité, n'est qu'intérêt, n'est qu'imperfection ? Tous autant de sujets à qui l'on peut dire : *Nomen habes quod vivas, et mortuus es*. Tous, dans la pensée de saint Augustin, autant de Lazares, sur qui il faut que Jésus-Christ fasse agir sa grâce toute-puissante, pour leur rendre cette vie divine que le péché leur a fait perdre.

Miracle, poursuit ce saint docteur, toujours accompagné dans l'exécution de difficultés et d'obstacles ; mais dont les obstacles et les difficultés sont encore bien plus insurmontables, quand l'âme, ainsi morte par le péché, au lieu de recourir promptement à l'Auteur de la vie, et de se mettre en état par la pénitence d'être spirituellement ressuscitée, s'enveloppe dans son péché par l'habitude même du péché. Car voilà jusqu'où l'iniquité se porte ; et s'il peut y avoir de l'ordre dans le dérèglement d'une âme qui

¹ Esa., LI, 17. — ² Judic., IV, 21. — ³ Joan., XI, 11. — ⁴ Apoc., III, 1.

se pervertit, voilà l'ordre que le Saint-Esprit nous y fait remarquer. Ce péché, qui, selon l'expression du prophète royal, est comme une fosse que l'impie s'est creusée, devient un tombeau pour lui. Ce n'est plus seulement un mort de quatre jours ; mais, par le délai qu'il apporte à sa conversion, par la tranquillité avec laquelle il demeure dans la disgrâce de Dieu, c'est peut-être un mort de quatre années, souvent même de dix, de vingt années et au delà. Voulez-vous, mes chers auditeurs, que je vous représente en un mot, mais d'une manière sensible, l'affreux état où il se trouve alors ? Figurez-vous l'état de Lazare dans le tombeau. Il avait, dit l'évangéliste, les pieds et les mains liés, le corps enveloppé d'un suaire, serré de bandes, sous une pierre d'une énorme grosseur : *Ligatus pedes et manus institis, et facies illius sudario erat ligata* ¹. Tel est l'homme du siècle plongé dans son habitude : mille engagements le lient et l'attachent à la créature ; mille embarras de conscience l'enveloppent, sans qu'il voie de jour pour en sortir ; le poids d'une longue habitude l'accable, et met le comble à son malheur aussi bien qu'à sa malice. Ah ! mes frères, conclut saint Augustin, qu'il est difficile à un homme que le péché tient asservi de la sorte, de se dégager et de se relever ! *Quam difficile surgit, quem tanta moles consuetudinis premit !* Si ce n'était qu'un simple mort, c'est-à-dire un pécheur seulement pécheur, mais sans attachement à son péché, sans nulle obligation particulière qu'il eût contractée par son péché, il pourrait plus aisément revenir ; et à force de s'écrier avec l'Apôtre : *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus ?* Infortuné que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ? il aurait lieu d'espérer un heureux retour à la vie. Mais quand, après le péché, il se voit étroitement serré par les liens du péché ; quand le péché, outre la mort qu'il lui a causée, l'a fait entrer en de malheureuses intrigues, l'a embarqué dans des commerces d'où il ne lui est plus libre de se retirer, sans faire dans le monde des éclats auxquels il ne peut se résoudre, l'a jeté dans un gouffre et dans un labyrinthe d'affaires qui n'ont point de fin, l'a rendu personnellement responsable des crimes d'autrui ; quand le péché attire après soi des restitution, des réparations, des satisfactions qui doivent coûter, et dont rien néanmoins ne peut dispenser ; ah ! c'est alors qu'il faut à Jésus-Christ toute la vertu de sa grâce pour arracher cette âme du sein de la mort ; c'est alors, et en vue d'une résurrection si mira-

culense, que cet Homme-Dieu ressent les mêmes mouvements dont il fut agité à l'aspect du tombeau de Lazare ; c'est alors qu'il a de quoi pleurer, de quoi frémir, de quoi se troubler. Car, qu'y a-t-il, dit saint Augustin, de plus digne des larmes d'un Dieu, qu'une âme créée à l'image de Dieu et devenue l'esclave du démon et du péché ? Quel sujet plus capable de troubler un Dieu Sauveur, que de voir dans l'habitude du crime et dans le centre de la perdition ce qu'il a sauvé ?

Enfin, après la sépulture, suit la corruption du cadavre et l'infection même qui en sort : *Domine, jam fetet* ¹. Car un pécheur dont le fonds est gâté et corrompu, ne s'en tient pas là ; et quand il le voudrait, il ne le peut pas. Son libertinage, qu'il avait intérêt de cacher, se répand malgré lui au dehors : peu à peu il se fait connaître ; et à mesure qu'il se fait connaître, il devient contagieux. Comme il n'est rien de plus subtil à se communiquer que l'exemple, chaque exemple qu'il donne porte avec soi cette odeur de mort dont parlait l'Apôtre : *Odor mortis in mortem* ². Et parce que le monde est plein d'âmes faibles, qui n'ont pas la force de résister aux impressions qu'elles reçoivent, non-seulement il les scandalise, mais il les corrompt. Ainsi un père vicieux pervertit, sans le vouloir même, ses enfants. Ainsi une mère coquette inspire l'air du monde à une fille qu'elle élève. Ainsi un maître débauché rend des domestiques complices et imitateurs de ses débauches. Ainsi une femme sans conscience dérègle toute une maison. Ainsi un homme libertin et sans religion, abusant de son esprit et débitant ses fausses maximes, suffit pour infecter toute une cour. Ah ! mon Dieu, un ouvrage digne de vous, c'est la conversion de ce pécheur. *Domine, jam fetet* ³. C'est un homme pernicieux et pour lui-même et pour les autres ; c'est un homme corrompu dans ses mœurs et dans ses sentiments. Mais enfin, tout corrompu qu'il est, il peut encore servir de sujet à votre grâce. Je sais que pour le convertir il ne faut pas moins qu'un miracle ; mais ce miracle, Seigneur, est dans vos mains ; il ne tient qu'à vous de le faire, et c'est celui, mes chers auditeurs, que je vais vous faire admirer dans la résurrection de Lazare. Lazare mort, figure d'un juste qui se pervertit. Lazare ressuscité, figure d'un pécheur qui se convertit ; c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il faut, dit saint Chrysostome, que la conversion d'un pécheur soit quelque chose de plus

¹ Joan., xi, 44. — ² Rom., vii, 24.

³ Joan., xi, 39. — ² II Cor., ii, 16. — ³ Joan xi, 39.

grand et de plus divin que la résurrection d'un mort, puisque les pharisiens, qui refusaient à Jésus-Christ la qualité de Fils de Dieu, ne s'étonnèrent jamais qu'il ressuscitât les morts, et que toujours, au contraire, ils se scandalisèrent de ce qu'il s'attribuait le pouvoir de remettre les péchés. Aussi est-il vrai que le Sauveur du monde n'usa de cet empire absolu qu'il avait sur la mort, en ressuscitant les morts, que pour marquer celui qu'il avait sur le péché, en convertissant et en sanctifiant les pécheurs; et son dessein, remarque saint Chrysostome, fut toujours que l'un servit de preuve et de figure à l'autre, et que le miracle visible qu'il opérait lorsqu'il commandait aux morts de sortir de leurs tombeaux, nous représentât sensiblement le miracle invisible de sa grâce, lorsqu'il commande à une âme criminelle de sortir de son désordre, et qu'il la tire en effet de la puissance de l'enfer. Or, c'est, chrétiens, ce qui paraît aujourd'hui dans l'exemple le plus authentique et le plus fameux de l'Evangile. Appliquons-nous à considérer ce miracle. N'en perdons pas une circonstance : et pour y observer quelque ordre, voyons ce qui engagea le Fils de Dieu à ressusciter Lazare; voyons quelle condition il exigea avant que de lui rendre la vie; voyons quelles paroles il employa pour accomplir ce chef-d'œuvre de sa toute-puissance; voyons de quelle manière Lazare, tout enseveli qu'il était, entendit sa voix et lui obéit; enfin, voyons ce qu'il ordonna à ses apôtres et ce que ses apôtres exécutèrent au moment que le tombeau fut ouvert. De tout cela, formons-nous une idée de la conversion parfaite et de la justification du pécheur.

Qui donc engagea le Fils de Dieu à ressusciter Lazare? Le zèle de Marthe et de Madeleine; l'instance prière de ces deux sœurs en faveur de ce frère bien-aimé, qui faisait le sujet de leur douleur. Car, c'est pour cela qu'elles députèrent d'abord vers Jésus-Christ, et qu'elles lui firent dire : Seigneur, celui que vous aimez est malade : *Ecce quem amas infirmatur* ¹. C'est pour cela que Marthe alla au-devant de lui, qu'elle se jeta à ses pieds, et lui dit : Seigneur, si vous eussiez été présent ici, mon frère ne serait pas mort : *Domine, si fuisses hic, frater meus non esset mortuus* ². C'est pour cela qu'elle lui marqua tant de foi et tant de confiance, lorsqu'elle lui répondit : Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Fils du Dieu vivant et que rien ne vous est impossible : *Utique, Domine, ego credidi quia tu es Christus, Filius Dei vivi* ³. Ce n'est pas que le Sauveur du monde, pour d'autres raisons,

n'eût déjà résolu de faire ce miracle; mais il voulait encore être prié. Il voulait que les pressantes sollicitations de Marthe et de Madeleine fussent un des motifs qui l'y portaient. Il voulait par là donner à connaître ses sentiments pour elles. En un mot, il voulait que Lazare fût redevable à ses sœurs de cette seconde vie, à laquelle il allait renaître; et, par un secret de providence qu'il était important de nous révéler, il voulait faire dépendre de l'intercession et de la charité de ces saintes âmes, ce qui ne dépendait absolument que de lui-même.

Belle leçon, mes chers auditeurs, qui non-seulement autorise la créance catholique touchant l'intercession des saints, mais établit solidement et confirme un autre article de notre foi, touchant la communion des saints, je veux dire, touchant l'obligation de prier les uns pour les autres. Leçon d'autant plus nécessaire dans le christianisme, qu'elle y paraît aujourd'hui, et qu'elle y est même en effet plus négligée. Je m'explique. Nous avons des frères selon l'esprit, et peut-être selon la chair, qui maintenant et au moment que je parle, égarés de la voie de Dieu, sont dans la voie de perdition et dans l'état du péché. Dieu veut les ressusciter par sa grâce; mais il veut au même temps que nous soyons auprès de lui les sollicitateurs, les négociateurs, les coopérateurs de cette résurrection spirituelle. Il veut que nous la demandions avec ardeur, et que, par nos vœux et nos larmes, nous le forcions en quelque manière de nous l'accorder. Sans cela il ne lui plaît pas d'ouvrir les trésors de cette grande miséricorde qui doit être le principe du salut et de la conversion des grands pécheurs. Ainsi, dit saint Fulgence, l'Eglise n'aurait pas saint Paul, ce vaisseau d'élection, si saint Etienne n'eût prié; et j'ajoute qu'elle n'aurait pas saint Augustin, ce docteur de la grâce, si sainte Monique n'eût pleuré. Il a fallu que cette mère zélée sentit une seconde fois, si j'ose m'exprimer de la sorte, les douleurs de l'enfantement, pour régénérer son fils à Dieu; et que le premier des martyrs employât la voix de son sang, pour faire de son persécuteur un apôtre de Jésus-Christ. Ni Augustin, ni Paul n'étaient pas alors en disposition d'intercéder pour eux-mêmes, c'était à ceux que Dieu avait choisis et qui avaient grâce pour cela, de leur rendre ce favorable office. Autrement, qui sait si ces deux hommes, les lumières du monde chrétien, ne seraient pas toujours demeurés dans les ténèbres, l'un du vice et l'autre de l'erreur? Or, ce qui a paru d'une manière miraculeuse dans ces conversions éclatantes, se passe encore tous les jours à l'é-

¹ Joan., xi, 3. — ² Ibid., 21. — ³ Ibid., 27.

gard de tant de pécheurs, sur qui Dieu ne répand ses dons que parce qu'il y a des justes charitables qui lui offrent pour eux des sacrifices, et que sa Providence se plaît à sanctifier les uns par l'entremise et le secours des autres.

Ah ! mes chers auditeurs, combien pensez-vous qu'il y ait dans le monde d'âmes perdues et comme abandonnées de Dieu, parce qu'il n'y a personne qui prie, ni qui s'intéresse pour leur salut ? Combien pourraient dire à Dieu ce que le paralytique disait à Jésus-Christ : *Domine, hominem non habeo* ¹. Il y a tant d'années que je suis dans l'état déplorable de mon péché, parce que je n'ai pas un homme qui soit touché de ma misère et qui pense à m'aider. Si cette mère, d'ailleurs passionnée pour son fils, l'avait aimé en mère chrétienne, à force de solliciter auprès de Dieu pour sa conversion, elle l'aurait retiré de son libertinage et de ses débauches. Si cette femme mondaine, au lieu de certaines jalousies qui l'ont si cruellement tourmentée et qui la piquent encore si vivement, avait eu une jalousie sainte et telle que l'avait l'Apôtre : *Æmulor enim vos Dei æmulatione* ² ; c'est-à-dire, si, dans un vrai désir de voir ce mari changer de conduite et quitter ses habitudes, elle se fût adressée au Ciel, elle aurait eu la consolation de le ramener à Dieu. Si cet ami faible et complaisant s'était fait un point de conscience de remettre son ami dans l'ordre, et qu'il eût eu recours aux autels, d'un impie il en aurait fait un serviteur de Dieu. Mais où sont maintenant ces amitiés solides ? où est ce zèle pur, cette charité divine ? On s'inquiète, mais d'une inquiétude toute païenne, on a du zèle pour des enfants, mais un zèle fondé sur le sang et sur la chair. Que ce fils qu'on idolâtre tombe dans une maladie dangereuse, on fait cent fois à Dieu pour lui la prière de Marthe : *Domine, ecce quem amas infirmatur*. Mais est-il dans un engagement criminel, mais entretient-il un commerce qui le perd, mais mène-t-il une vie libertine et scandaleuse, on y est insensible : c'est un jeune homme, dit-on, que le torrent du monde entraîne ; il en reviendra : cependant on le laisse dans son désordre, et il y vit peut-être pour n'en sortir jamais et pour y mourir.

Vous dirai-je, chrétiens, que cette insensibilité est un des articles dont nous aurons à répondre au jugement de Dieu, et que, dans la rigueur de sa justice, Dieu nous demandera compte de ces âmes que nous aurons négligées lorsqu'il nous était si aisé de contribuer à leur conversion et de l'obtenir ? ce serait une mo-

rale terrible pour vous, mais où je ne dois pas m'engager, parce qu'elle est trop étendue et trop vaste. Quoi qu'il en soit, toujours est-il vrai que, dans l'ordre de la prédestination tel qu'il a plu à Dieu de l'établir et de nous le déclarer, la conversion des pécheurs est communément attachée aux prières des justes ; que c'est ainsi, mon cher auditeur, que vous-même qui m'écoutez, avez peut-être été autrefois tiré de l'abîme, et que vous seriez le plus méconnaissant des hommes, si vous ne faisiez pas pour les autres ce que l'on a fait pour vous ; que c'est en cela que consiste le zèle du chrétien, et qu'au lieu de tant déclamer contre les impies, si, par une charité solide, vous preniez soin de prier pour eux ; Dieu qui veut, tout impies qu'ils sont, les convertir, vous accorderait la grâce qui les doit sauver. Je sais qu'il y a des péchés pour lesquels le disciple même bien-aimé ne nous a pas conseillé de prier, parce que ce sont des péchés atroces qui vont à la mort : *Est peccatum ad mortem : non pro illo dico ut roget quis* ¹. Mais alors, dit saint Augustin, il faut recourir à l'artifice de Marthe : il faut, comme elle, faire prier Jésus-Christ, le grand avocat des pécheurs auprès de son Père, le souverain prêtre, le médiateur par excellence, et lui dire avec cette bienheureuse fille : *Sed et nunc scio, quia quæcumque poposceris a Deo, dabit tibi* ². Il est vrai, Seigneur, il ne m'appartient pas de demander un miracle aussi singulier que la conversion de ce pécheur endurci ; mais je suis certain que si vous l'entreprenez, si vous employez pour lui votre intercession toute-puissante, rien ne vous sera refusé. Oui, chrétiens, Jésus-Christ, si je puis parler de la sorte, entrera en cause avec vous ; ce cœur rebelle, ce cœur de pierre sera tout à coup fléchi et attendri ; la grâce y ranimera les sentiments de religion que le péché semblait y avoir étouffés ; ce pécheur ouvrira les yeux, il reconnaîtra son injustice, et son repentir l'effacera. On en sera surpris dans le monde ; mais ce prodige viendra d'une âme fidèle, d'une Marthe pieuse, d'une Madeleine fervente qui se sera prosternée devant le Seigneur, et qui l'aura touché par ses pleurs et par ses gémissements.

Ceci toutefois ne suffit point encore ; car, pour ressusciter Lazare, le Fils de Dieu commanda qu'on levât la pierre qui fermait le tombeau ; et c'est une circonstance que les Pères ont remarquée, et d'où ils ont tiré une instruction bien importante pour nous. En effet, demande saint Chrysostome, pourquoi le Sauveur du monde

¹ Joan., v, 7. — ² I Cor., xi, 2.

¹ I Joan., v, 16. — ² Joan., xi, 22.

exigea-t-il cette condition ? Il ne fut point nécessaire que la pierre fût levée, lorsque après sa mort il voulut se ressusciter lui-même et sortir du sépulchre. Ne pouvait-il pas faire à l'égard de Lazare le même miracle ? D'ailleurs, si cette pierre qui couvrait Lazare était un obstacle, ne pouvait-il pas d'une parole lever tous les obstacles ? Ah ! mes frères, répond ce saint docteur, Jésus-Christ pouvait l'un et l'autre ; et quant à son absolue puissance, le miracle qu'il allait opérer ne dépendait de nulle condition. Mais cet Homme-Dieu qui disposait les choses selon les vues de son adorable sagesse, et qui prétendait que cette résurrection fût pour nous un parfait modèle de conversion, ne voulut rien faire sans la coopération de ceux qui s'intéressaient pour Lazare. Il voulut que les juifs, qui attendaient ce miracle, y contribuassent eux-mêmes, et que leur ministère servit à l'accomplissement de ses desseins. Lever la pierre, c'était de leur part une action possible et facile : il voulut qu'ils commençassent par là. Figure qui nous découvre un des points les plus essentiels touchant la justification des hommes. Car si vous êtes mort selon Dieu, mon cher auditeur, si vous avez perdu la vie de la grâce, le Sauveur du monde veut faire un miracle pour vous et en vous ; mais il y a des obstacles, dit saint Augustin, que vous devez auparavant et nécessairement lever. Il s'agit de ressusciter votre âme, de vous tirer de l'abîme du péché, de vous renouveler en esprit, et cet Homme-Dieu le peut ; mais il veut, avant toutes choses, que vous leviez certaines pierres de scandale, qui, dans le cours de la vie, sont des obstacles à sa grâce, et qui tiennent votre cœur fermé. Qu'arrive-t-il ? On voudrait qu'il fit l'un sans demander l'autre. On voudrait qu'avec tous les obstacles que nous opposons à notre conversion, et qu'il nous plaît d'entretenir ou dans nous-mêmes ou hors de nous-mêmes, il opérât en nous les plus merveilleux effets de sa grâce vivifiante. On le voudrait, mais en vain. Jésus-Christ est le Dieu des miracles ; mais ce n'est point un Dieu aveugle, pour prodiguer ses miracles et pour les avilir. De tous les miracles, notre conversion est celui qu'il souhaite le plus ardemment ; mais il la souhaite selon les règles de cette sage miséricorde, à laquelle il prétend que nous répondions, et qui doit être accompagnée de notre fidélité. D'espérer que pour parvenir à ce miracle il sera toujours disposé à faire un autre miracle encore plus grand, qui serait de nous convertir et de nous sauver sans nous, c'est prendre plaisir à nous tromper nous-mêmes. *Tollite lapi-*

dem ¹ : Levez la pierre : c'est-à-dire, quittez ce commerce, retranchez ce luxe, renoncez à ce jeu, brûlez ce livre, fuyez ces spectacles, évitez ces occasions ; car tout cela, ce sont comme des pierres qui vous rendent impénétrables aux traits de la grâce. Mais dès que la grâce ne trouvera plus tous ces obstacles, vous verrez aussi bien que Marthe la gloire de Dieu, et la vertu du Très-Haut éclatera dans votre conversion : *Videbis gloriam Dei* ². Sans cela, ne comptez pas sur un double miracle, lorsqu'un seul miracle suffit ; et n'attendez pas que Dieu vous convertisse, ni qu'il vous sauve à votre gré. Quoi que vous en puissiez penser, il en faudra toujours revenir à la parole de Jésus-Christ : *Tollite lapidem* ; puisqu'il est constant, dans les principes même de la foi, que la première action de la grâce est d'éloigner de nous tout ce qui lui fait obstacle, et que c'est en cela qu'elle fait d'abord sentir son efficace, et qu'elle commence à être victorieuse.

Aussi, la pierre levée, que fait Jésus-Christ ? c'est alors qu'il se met en devoir d'agir. Il tourne les yeux et il tend les bras vers le ciel. Il rend grâce à son Père de l'avoir exaucé. D'une voix impérieuse il se fait entendre à Lazare, et lui ordonne de paraître : *Clamavit voce magna : Lazare, veni foras* ³. Cette voix de majesté, qui, selon le témoignage de Jésus-Christ même, pénètre jusque dans le creux des tombeaux : *Qui in monumentis sunt, audient vocem Filii Dei* ⁴ ; cette voix de tonnerre qui, selon l'expression du Prophète, brise les cèdres du Liban, divise la flamme du feu, ébranle et fait trembler les déserts, c'est-à-dire, dompte l'orgueil de la plus fière impiété, éteint l'ardeur de la plus vive cupidité, force la résistance de l'infidélité la plus obstinée : c'est cette voix qui frappe Lazare et qui le rappelle du séjour de la mort ; et c'est pour obéir à cette voix que Lazare sort au même instant de l'obscurité de son tombeau : *Et statim prodiit qui erat mortuus* ⁵. Tandis qu'il était caché dans ce lieu de ténèbres, la vertu de Jésus-Christ demeurait comme suspendue : il faut qu'il sorte dehors, qu'il se produise, qu'il se montre au jour, pour être parfaitement ressuscité : *Lazare, veni foras*. Or, voilà, mon frère, reprend saint Augustin exhortant un pécheur, et l'intruisant sur les devoirs de la vraie pénitence, voilà sur quoi vous devez vous former, et ce que vous devez vous appliquer. Car, tandis que vous fuyez la lumière, tandis que vous vous tenez enveloppé dans les ombres d'une

¹ Joan., xi, 39. — ² Ibid., 40. — ³ Ibid., 43. — ⁴ Ibid., v, 28. — ⁵ Ibid., xi, 44.

conscience criminelle, tandis que vous ne découvrez pas le fond de votre âme, cette grâce qui ranime les morts, n'a dans vous ni pour vous nul effet de vie. Il faut que vous vous fussiez connaître ; et que, par une confession sincère de vos désordres, vous sortiez comme un autre Lazare hors du tombeau : *Et statim prodit qui erat mortuus*. Il faut que ce qu'il y a dans vous de plus intérieur soit révélé ; et que, sans attendre le jugement de Dieu, vous comparâssiez devant le tribunal de ses ministres ; que vous leur déclariez avec humilité et sans réserve ce que si longtemps peut-être vous avez affecté de vous cacher à vous-même. Car tel est l'ordre de Dieu, et c'est ainsi qu'il lui a plu d'attacher à cette déclaration la grâce de votre sanctification : *Lazare, veni foras*. Cela vous trouble, dites-vous, et à peine y pouvez-vous penser sans frémir ; mais la chose n'en est pour vous ni moins salutaire, ni moins nécessaire ; et le trouble même qu'elle vous cause est une preuve de sa nécessité. Car pourquoi le Fils de Dieu se troubla-t-il en ressuscitant Lazare, sinon pour vous apprendre ce qui devait vous troubler vous-même ? *Quid enim est, quod turbavit semetipsum, nisi ut significaret tibi, quod et tu turbari debeas* ? ce sont les paroles de saint Augustin. Il se troubla, ajoute ce Père, parce qu'il le voulut ; et nous devons nous troubler parce qu'il le faut, et que ce trouble nous convient : *Turbatus est, quia voluit ; nos, quia decet et oportet*. Son trouble fut un témoignage de sa charité et de sa miséricorde, et le nôtre doit être l'effet de notre contrition. Non, mon cher auditeur, ne craignez point de vous troubler vous-même, quand vous êtes dans l'état du péché ; mais craignez plutôt de ne vous pas troubler assez, puisqu'il n'y a que le seul trouble de la pénitence chrétienne qui vous puisse sauver. Troublez-vous, afin que Dieu, selon l'oracle de David, guérisse les plaies de votre âme ; et, qu'ému de votre douleur et de vos larmes, il en fasse un remède à vos maux : *Sana contritiones ejus, quia commotus est* ¹. Si c'est trop peu de vous troubler, frémissez, à l'exemple de Jésus-Christ ; mais frémissez en esprit et dans les vues de la foi. Ne vous contentez pas d'une simple horreur qui passe, et qui n'est que dans le sentiment. Car l'homme, dit admirablement saint Augustin, doit frémir contre lui-même ; comment ? en confessant ses iniquités ; et pourquoi ? afin que l'habitude du péché cède à la violence et à l'efficace du repentir : *Homo enim quasi fremere sibi debet in*

confessione peccatorum, ut violentia penitendi cœlat consuetudo peccandi.

Après cela, chrétiens, que restera-t-il, sinon que les prêtres, représentés par les apôtres, ou plutôt représentant les apôtres et Jésus-Christ même, vous délient comme Lazare ? *Solvite eum, et sinite abire* ¹. C'est là qu'ils commenceront à exercer en votre faveur leur ministère ; et qu'en vertu de cette absolution juridique dont la grâce leur a été confiée, ils seront autorisés de Dieu pour vous dégager des liens de votre péché, *Solvite eum*. Prenez-garde : le Fils de Dieu ne dit pas seulement aux disciples, en leur montrant Lazare : Déclarez-le délié, mais : Déliez-le vous-mêmes : *Solvite* ; pour nous marquer (c'est l'application que le saint concile de Trente fait de cette figure, et ses paroles doivent nous tenir lieu d'une décision expresse et infaillible), pour nous marquer que ce que nous appelons absolution dans le sacrement, n'est point une simple commission ou d'annoncer l'Évangile ou de déclarer les péchés remis ; mais un acte de juridiction, par où le ministre et le lieutenant de Jésus-Christ prononce, exécute, remet, justifie. C'est pour cela même que Jésus-Christ, selon la solide remarque de l'abbé Rupert, usa dans cette occasion du même terme dont il devait se servir en faisant aux ministres de son Eglise cette promesse solennelle : *Quodcumque solveritis super terram, erit solutum et in cœlis* ² : Tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel. Promesse, où il ne prétendait pas précisément leur faire entendre que ce qu'ils auraient délié sur la terre sera délié pour la terre, comme s'il n'eussent dû absoudre que des censures des hommes ; mais où il voulait expressément s'engager à délier dans le ciel tout ce qu'ils auraient délié sur la terre : *Erit solutum et in cœlis* : parce qu'en effet le grand privilège de l'ordination et du sacerdoce devait être de pouvoir délier les consciences par rapport au jugement de Dieu. O mes frères, conclut saint Augustin dans la paraphrase de notre Évangile, quel bonheur et quel avantage pour nous, si nous pouvions, en suivant ces règles, ressusciter les pécheurs et nous ressusciter nous-mêmes avec eux ! *O si possemus excitare homines mortuos, et cum ipsis pariter excitari* ! En sorte, ajoutait cet incomparable docteur, que nous fussions aussi touchés de l'amour de cette vie bienheureuse qui ne doit jamais finir, que le sont les gens du siècle de cette vie mortelle qui leur échappe à tous les moments : *Ut tales essemus*

¹ Psalm., lxx, 4.

Joan., xi, 45. — ² Matth., xvi, 19.

amatores vitæ permanentis, quales sunt amatores hujus vitæ fugientis. Plaise à Dieu, chrétiens, qu'il y en ait parmi vous de ce caractère, et que ce ne soit pas en vain que je vous aie développé ce grand miracle de la résurrection des âmes ! Plaise à Dieu qu'entre ceux qui m'écourent, il y ait quelque Lazare qui sorte de son tombeau, converti et justifié ! Peut-être le plus endurci et le plus abandonné de ceux à qui je parle, est celui que Dieu a destiné pour cela. Peut-être celui dont vous attendez le moins ce merveilleux changement, et que vous savez y avoir plus d'opposition, est l'heureux sujet que Dieu a choisi. Pourquoi ne l'espérerais-je pas ? pourquoi métrais-je des bornes à la grâce de mon Dieu ? Le bras du Seigneur est-il raccourci ? Le Dieu d'Elie n'est-il pas encore le Dieu d'Israël ? n'est-il pas toujours le maître des cœurs ? n'a-t-il pas le même pouvoir qu'il avait lorsqu'il ressuscitait les morts ? et n'est-ce pas dans les plus grands pécheurs qu'il se plaît à faire éclater sa miséricorde ? Faites, ô mon Dieu, que ce ne

soit point à un simple souhait, mais que l'effet réponde à ma parole, ou plutôt à la vôtre. Opérez ce miracle, non-seulement pour la conversion particulière de celui de mes auditeurs que vous avez en vue, mais pour l'exemple de tous les autres. Ainsi vous vérifierez, ô divin Sauveur, ce que vous fîtes dire à Madeleine et à Marthe, que la maladie de Lazare n'allait point jusques à la mort, mais qu'elle était pour la gloire de Dieu et du Fils unique de Dieu : *Infirmas hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei, ut glorificetur Filius Dei per eam*¹. Ou, si l'état de ce pécheur est un état de mort, cette mort passagère, reprend saint Augustin, n'ira point jusques à une mort éternelle ; mais elle servira à faire paraître et à faire admirer la vertu toute-puissante de Dieu : *Mors ista non erit ad mortem, sed ad miraculum.* Contribuons nous-mêmes à ce miracle. Par là nous glorifierons Dieu, et nous rentrerons dans la voie de l'éternité bienheureuse où nous conduise, etc.

¹ Joan., xi, 4.

SERMON POUR LE DIMANCHE DE LA CINQUIÈME SEMAINE.

SUR LA PAROLE DE DIEU.

ANALYSE.

SUJET. *Celui qui est de Dieu, entend la parole de Dieu.*

Il n'est rien de plus efficace et de plus fort que la parole de Dieu. Mais puisque c'est par elle que Dieu a opéré tant de miracles dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce, d'où vient qu'elle est aujourd'hui si stérile dans le christianisme ? d'où vient même qu'au lieu de nous être salutaire, elle a tous les jours un effet tout opposé, et que souvent elle est le sujet de notre condamnation ? Voilà ce que nous avons à examiner dans ce discours.

DIVISION. Si la parole de Dieu ne produit plus présentement les mêmes fruits qu'elle produisait autrefois, ce n'est ni à cette sainte parole qu'il faut s'en prendre, ni aux prédicateurs qui la débitent, mais aux chrétiens qui l'écoutent. Ce n'est point à la parole de Dieu, puisqu'elle est toujours la même. Ce n'est point aux prédicateurs qui la débitent, puisque son efficace n'est attachée ni à leurs talents, ni à leur sainteté. Par conséquent, c'est aux chrétiens qui l'écoutent, et qui lui opposent trois obstacles bien ordinaires, savoir : le dégoût de la parole de Dieu, l'abus de la parole de Dieu, et une résistance volontaire à la parole de Dieu. Sur quoi je fais trois propositions, et je dis : que le dégoût de la parole de Dieu est un des plus terribles châtimens que doit craindre un chrétien, première partie ; que l'abus de la parole de Dieu est un des désordres les plus essentiels que puisse commettre un chrétien, deuxième partie ; enfin, que la résistance à la parole de Dieu est un des plus prochaines dispositions à l'endurcissement et à la réprobation d'un chrétien, troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Le dégoût de la parole de Dieu est un des plus terribles châtimens que doit craindre un chrétien. C'est par sa parole que Dieu a sanctifié le monde, et c'est par sa parole encore qu'il le veut sanctifier. Ce que saint Paul a dit de la foi, qu'elle n'est venue que de ce qu'on a entendu, et qu'on n'a entendu que parce que la parole de Jésus-Christ a été prêchée, nous pouvons le dire de la pénitence à l'égard des pécheurs et de la persévérance à l'égard des justes. On ne se convertit, ou l'on ne persévère dans une vie chrétienne, que parce qu'on se sent touché des vérités éternelles ; et ces vérités sont la parole de Dieu que l'on entend. D'où il s'ensuit qu'un des plus grands malheurs pour nous est de tomber dans le dégoût de cette divine parole.

Ceci suffirait pour établir ma première proposition ; mais je vais plus loin. Si je voulais examiner les principes de ce dégoût, je vous ferais aisément reconnaître qu'il vient dans les uns d'un orgueil secret, dans les autres d'un fonds de libertinage, dans ceux-ci d'un attachement honteux aux plaisirs des sens, dans ceux-là d'une insatiable cupidité des biens temporels. Mais contentons-nous d'en voir les malheureuses conséquences. Car que fait ce dégoût de la sainte parole ? 1° Il nous en éloigne ; 2° il nous rend incapables d'en profiter. Double châtiment de Dieu.

1° Ce dégoût nous éloigne de la parole de Dieu, premier châtiment. Figure des juifs qui se dégoûtèrent de la manne, et qui ne la recueillaient plus qu'avec dédain : effet de la vengeance du Seigneur, selon la remarque d'Origène et de saint Jérôme. Ainsi la parole de Dieu est la vraie manne ; et quand autrefois nous étions dans l'ordre, nous la goûtions, nous la cherchions ; mais maintenant que nous avons engagé Dieu à se tourner contre nous, nous la négligeons et nous refusons de l'entendre.

2° Ce dégoût nous rend incapables de profiter de la parole de Dieu, autre châtement. Car pour bien profiter d'une viande, il faut l'aimer et la goûter. Surtout, pour profiter de la parole de Dieu, il faut que Dieu y ajoute l'unction de sa grâce; et quand, Dieu voit le mépris que nous faisons de sa parole, il nous laisse dans notre indifférence, sans se faire sentir intérieurement à nous.

Vous me direz que ce dégoût n'est point précisément un dégoût de la parole de Dieu, mais de la parole de Dieu mal annoncée. Et moi je réponds : S'il était vrai, comme vous le prétendez, qu'il n'y eût plus de prédicateurs capables de vous bien annoncer la parole de Dieu, cela même ne serait-il pas une punition visible du Ciel ? Cependant nous n'en sommes pas là; et j'ajoute que le châtement ne consiste pas en ce qu'il n'y ait point de prédicateurs, mais en ce qu'il n'y en ait point selon votre goût dépravé; car c'est à votre égard comme s'il n'y en avait point du tout. Le comble du malheur est que vous ne comprenez pas là-dessus votre malheur. Vous regardez ce défaut de prédicateurs, tels que vous les demandez, comme une preuve de la finesse et de la justesse de votre esprit; mais Dieu sait bien confondre cette prétendue finesse et cette fausse justesse par elle-même, en permettant qu'elle serve d'obstacle à un nombre infini de grâces dont votre salut dépend. Heureux, mon Dieu, ces cœurs dociles qui goûtent votre parole, et qui l'écoutent et se mettent en état d'en profiter, parce qu'ils la goûtent !

DEUXIÈME PARTIE. L'abus de la parole de Dieu est un des désordres les plus essentiels que puisse commettre un chrétien. A quoi l'apôtre saint Paul réduisait-il l'abus de la communion ? à ne pas faire un juste discernement du corps de Jésus-Christ, et à manger cette viande céleste comme une viande commune : *Non dijudicans corpus Domini*. J'applique ceci à mon sujet. Nous commettons mille abus dans l'usage de la parole de Dieu : mais l'abus capital est que nous ne faisons pas le discernement nécessaire de cette adorable parole; c'est-à-dire que nous ne l'écoutons pas comme parole de Dieu, mais comme parole des hommes; et voilà ce que j'appelle un désordre : 1° désordre par rapport à Dieu; 2° désordre par rapport à nous-mêmes.

1° Désordre par rapport à Dieu. Quand vous ne faites pas un juste discernement du corps de Jésus-Christ, vous le profanez; et, par la même règle, je dis que vous profanez la parole de Dieu, quand vous ne savez pas la discerner de la parole de l'homme. Écoutez sur cela saint Augustin. La parole de Dieu, dit ce Père, n'est rien à notre égard de moins précieux que le corps de Jésus-Christ. D'où il tire cette conclusion, que celui-là donc n'est pas, dans un sens, moins criminel envers Dieu, qui abuse de cette parole et qui la profane, que s'il profanait le corps du Sauveur. C'est néanmoins ce qui arrive tous les jours. Si l'on entendait la parole de Dieu comme parole de Dieu, on l'entendrait avec recueillement, avec respect, avec humilité, avec attention, avec un esprit et un cœur docile : au lieu qu'on l'entend avec des dispositions toutes contraires.

2° Désordre par rapport à nous-mêmes. Comment ? c'est qu'en abusant de la parole de Dieu et en la profanant, nous nous la rendons inutile. Car la parole de Dieu, reçue comme parole de l'homme, ne peut produire que des effets proportionnés à la vertu de la parole de l'homme. Or, la parole de l'homme n'est d'elle-même pour le salut qu'un vain instrument. C'est pourquoi saint Paul félicitait les Thessaloniciens de ce qu'ils avaient reçu la parole de Dieu, non comme parole d'un homme, mais comme parole de Dieu. Voilà, leur disait-il, la source des bénédictions que Dieu a répandues sur votre Église. Au contraire, dans cette ville de Lycaonie où saint Barnabé et saint Paul furent écoutés avec tant d'applaudissement qu'on voulait leur offrir de l'encens, leurs prédications ne firent aucun fruit : pourquoi ? parce qu'on écoutait ces deux apôtres et qu'on les admirait comme hommes. Ainsi tant de mondains admirent quelquefois le prédicateur, mais ne se convertissent pas. C'est ce que faisaient les juifs lorsque le prophète Ezéchiel leur annonçait les calamités dont Dieu devait bientôt les alliger. Ils couraient en foule l'entendre, ils lui applaudissaient; mais ils ne pratiquaient rien de ce qu'il leur enseignait : *Audiunt verba tua, et non faciunt ea*.

Aussi est-il de l'honneur de Dieu que la conversion des âmes, qui est le grand ouvrage de sa grâce, ne soit pas attribuée à la parole des hommes, ni même à la sienne, confondue avec celle des hommes. Pour vous punir, il ne vous laissera de sa parole que ce qu'elle a de précieux et d'agréable; mais ce qu'elle a de solide et d'avantageux, il le donnera à ces âmes choisies qui ne cherchent dans sa parole que sa parole même. Et qui sommes-nous, mes frères, pour mériter que vous vous occupiez de nous ? Ce n'est pas que vous ne puissiez choisir tel prédicateur préférablement à l'autre. Mais sur cela voici deux avis importants que vous devez suivre : 1° entre les ministres de Jésus-Christ, ne préférez pas tellement l'un que vous méprisiez les autres, car ils sont tous envoyés de Dieu; 2° n'ayez égard, dans le choix que vous faites, qu'à votre avancement spirituel et à votre perfection.

TROISIÈME PARTIE. La résistance à la parole de Dieu est une des plus prochaines dispositions à l'endurcissement et à la réprobation d'un chrétien. Il y a des choses qui ne peuvent être inutiles sans devenir préjudiciables, et telle est la parole de Dieu. Le Saint-Esprit l'appelle tout à la fois une viande et une épée : une viande, selon la remarque de saint Bernard, pour ceux qui en profitent, et une épée dont les coups sont mortels pour ce ux qui n'en profitent pas. C'est ainsi que cette parole a toujours son effet, ou effet de miséricorde, ou effet de justice : *Non revertetur ad me vacuum*. Or, quels sont ces effets de justice attachés pour nous à la parole de Dieu, quand nous lui résistons ? 1° Endurcissement du pécheur; 2° condamnation du pécheur.

1° Endurcissement du pécheur. Exemple de Pharaon : il résista à la parole de Dieu, en résistant à la parole de Moïse; et Dieu lui endurcit le cœur, ou plutôt il s'endurcit lui-même le cœur, par son opiniâtre résistance.

2° Condamnation du pécheur. Car plus le talent qu'on lui avait mis dans les mains était précieux, plus est-il criminel de n'en avoir fait nul usage. Dieu lui en demandera compte en son jugement dernier, et deux sortes de personnes s'éleveront contre lui : auditeurs qui auront honoré la divine parole, et prédicateurs qui la lui auront annoncée. Ah ! Seigneur, serai-je donc employé à ce triste ministère ? Après avoir été le prédicateur de cet auditoire chrétien, en serai-je l'accusateur ? Non, mon Dieu ; mais dès maintenant j'aurai recours, et pour eux et pour moi, au tribunal de votre miséricorde. Je vous supplierai de répandre sur nous l'abondance de vos grâces, afin que, par la vertu de votre grâce, votre parole nous soit une parole de sanctification.

Qui ex Deo est, verba Dei audit.

Celui qui est de Dieu, entend la parole de Dieu. (*Saint Jean*, chap. VIII, 47.)

SIRE,

Il n'est rien de plus efficace et de plus fort que la parole de Dieu. Je ne dis pas seulement cette parole conçue dans Dieu même, et par la-

quelle Dieu se parle à lui-même, qui est le Verbe increé; mais celle que Dieu produit au dehors, et qu'il fait entendre à ses créatures, soit qu'il la leur adresse immédiatement, ou qu'il se serve pour cela du ministère des hommes qui en sont les organes et les interprètes. C'est cette parole que Salomon, dans le livre de

la Sagesse, et appelée toute-puissante : *Omnipotent sermo factus* ¹. Et en effet, à voir ce qu'elle a opéré, soit dans l'ordre de la nature ou dans celui de la grâce, rien ne lui convient mieux que ce caractère de toute-puissance. Car c'est elle, dit l'Écriture, qui, par un pouvoir souverain, a tiré tous les êtres du néant ; qui a affermi les cieux, qui a donné à la terre sa consistance et sa fécondité. C'est elle, selon l'expression de saint Paul, qui appelle les choses qui ne sont pas et qui n'ont jamais été, comme si elles étaient ; qui, en ressuscitant les morts, fera sentir un jour sa vertu à celles qui ne sont plus, et qui, sans aucune résistance, leur fait prendre, tandis qu'elles sont, tous les mouvements qu'il plaît à Dieu, leur créateur, de leur imprimer ; en sorte qu'il n'y en a pas une, ajoute saint Augustin, qui, par quelque prodige extraordinaire, n'ait rendu hommage à cette adorable parole.

A peine fut elle sortie de la bouche de Josué, que le soleil arrêta sa course. Moïse ne l'eut pas plutôt prononcée, que les eaux devinrent immobiles. Le ciel s'ouvrit et se ferma, à mesure qu'elle fut employée par Elie. On vit la mer s'humilier et les tempêtes se calmer, au moment que Jésus-Christ parla. Voilà ce que peut dans la nature la parole de Dieu. Mais ce n'est rien encore, j'ose le dire, en comparaison des miracles éclatants qu'elle a faits dans l'ordre de la grâce. Car, c'est cette même parole qui a converti et sanctifié le monde, qui a triomphé de l'idolâtrie, qui a dompté le vice et l'impiété, qui a brisé les cèdres du Liban et abattu l'orgueil des puissances de la terre : *Vox Domini confringentis cedros* ². C'est elle qui, annoncée par douze pêcheurs, s'est fait entendre par tout l'univers ; qui, sans nul artifice et sans nul secours de l'éloquence humaine, a persuadé les philosophes, a confondu les libertins, a convaincu les athées ; en un mot, qui par la seule force de la vérité, a engendré, pour m'exprimer avec l'apôtre saint Jacques, des millions de fidèles à Jésus-Christ : *Voluntarie enim genuit nos verbo veritatis* ³. D'où vient donc, demande saint Chrysostome, que cette parole, toute féconde et toute divine qu'elle est, paraît aujourd'hui si faible et si stérile dans le christianisme ? D'où vient que le saint ministère de la prédication, qui, dans le cours naturel de la Providence, devrait produire des fruits si abondants, par une malheureuse fatalité, est devenu à notre confusion un des emplois, ce semble, les plus inutiles ? D'où vient même que la parole du Seigneur,

bien loin d'être salubre pour nous, a tous les jours un effet tout opposé ; et qu'au lieu d'être le principe de notre conversion, elle devient, par un jugement de Dieu bien redoutable, le sujet de notre condamnation ? C'est ce que j'entreprends d'examiner dans ce discours. Je veux vous découvrir la source d'où procède un mal si pernicieux, et en vous la faisant connaître, vous mettre en état d'y apporter les remèdes nécessaires. Il s'agit, ô Esprit saint ! de justifier votre parole. Répandez sur moi vos lumières, afin qu'à la faveur de vos lumières je puisse pénétrer dans les cœurs, et y graver profondément les grandes vérités que cette matière m'engage à traiter. C'est la grâce que je vous demande par l'intercession de Marie. *Ave, Maria*.

Il est constant, chrétiens, que jamais la parole de Dieu n'a été plus souvent annoncée dans le christianisme qu'elle l'est de nos jours ; mais il est également vrai que ce bon grain semé dans le champ de l'Église n'y fut jamais plus stérile, et que jamais les chrétiens n'en ont tiré moins de fruit. Il n'est point maintenant de prédicateurs de l'Évangile qui ne puissent se plaindre à Dieu, et lui dire avec Isaïe : *Domine, quis credidit auditui nostro* ¹ ? Seigneur, c'est votre parole que nous avons prêchée ; nous avons paru dans le monde comme vos ambassadeurs ; on nous a reçus, et reçus même avec honneur ; mais s'est-il trouvé quelqu'un qui nous ait donné créance ? Après nous être épuisés pour représenter de votre part les vérités éternelles, quel en a été le succès ? Nous avons pu quelquefois remuer les consciences, exciter dans les cœurs la crainte de vos jugements ; mais, du reste, quel changement avons-nous vu dans les mœurs, et à quoi avons-nous pu connaître l'effet de votre sainte parole ?

Voilà, mes chers auditeurs, ce qui faisait autrefois l'étonnement des prophètes, et ce qui fait encore le mien. Je demande d'où peut venir cette inutilité de la parole de Dieu, et à qui elle doit être imputée ? Est-ce à la parole même de Dieu ? est-ce aux prédicateurs qui la débitent ? est-ce aux chrétiens qui l'écoutent ? car il faut par nécessité que ce soit à l'un de ces trois principes. Or, de vouloir en accuser la parole de Dieu même, ce serait une injustice ; car elle n'est pas moins puissante aujourd'hui qu'elle l'a été du temps des apôtres. De dire qu'elle s'est altérée dans la succession des siècles, ce serait tomber dans l'erreur de nos hérétiques. L'Église, dit Cassiodore, a toujours conservé et conservera jusqu'à la consommation des temps la parole

¹ Sap., xviii, 15. — ² Psalm., xxviii, 5. — ³ Jac., 1, 18.

¹ Isa., LIII, 1.

de Dieu aussi pure que la foi. Nous prêchions le même Evangile que saint Pierre prêchait, lorsque dans un seul discours il convertit trois mille auditeurs; et quand le Saint-Esprit descendit visiblement sur les fidèles qui entendaient la parole de Dieu, comme il est rapporté par saint Luc, ce n'était pas une autre parole que celle dont nous vous faisons part tous les jours, et que vous écoutez dans nos temples. Quoi donc! sont-ce les prédicateurs qui causent ce désordre? J'avoue, chrétiens, que tous ne la dispensent pas avec les mêmes dispositions ni la même édification. J'avoue qu'il s'en est trouvé, comme dit l'Apôtre, qui l'ont retenue captive; qu'il s'en trouve encore qui la rendent mercenaire, et qui, par une espèce de simonie, en trafiquent pour acheter je ne sais quel crédit et une vaine réputation dans le monde. J'avoue même que quelques-uns ont déshonoré le saint ministère par le dérèglement de leurs mœurs; semblables à ces pharisiens qui enseignaient, mais qui ne pratiquaient pas : *Dicunt, et non faciunt*.

Mais, après tout, ce n'est ni au mérite ni à la sainteté des prédicateurs que l'efficacité de la parole de Dieu est attachée; elle opère par sa propre vertu; et elle a même cet avantage sur les sacrements, qu'elle ne dépend point de l'intention de ses ministres. S'ils la profanent, ils se pervertissent eux-mêmes; mais, en se pervertissant, ils ne laissent pas de sanctifier les autres; et l'on peut dire de cette divine parole ce que saint Augustin disait du baptême conféré par les schismatiques: il est nuisible à ceux qui le donnent mal, et il est profitable à ceux qui le reçoivent bien : *Nocet indignè tractantibus, sed prodest digne suscipientibus*. Si donc, mes frères, la parole de Dieu fructifie si peu parmi vous, c'est à vous-mêmes que vous devez vous en prendre; et pour en venir à mon dessein, je trouve dans la plupart des chrétiens trois obstacles bien ordinaires à la prédication de l'Evangile : savoir, le dégoût de la parole de Dieu, l'abus de la parole de Dieu, enfin une résistance volontaire à la parole de Dieu; et ce sont ces trois obstacles que j'entreprends ou de lever, ou du moins de combattre dans ce discours. Le dégoût de la parole de Dieu, qui se rencontre particulièrement dans les âmes lâches; l'abus de la parole de Dieu, où tombent communément les âmes vaines; la résistance à la parole de Dieu, qui est le caractère des pécheurs. Or, suivant l'ordre et le partage de ces obstacles ainsi distingués, j'avance trois propositions qui renferment un grand fonds d'instruction et de morale. Car je dis que le dégoût de la

parole de Dieu est une des plus terribles punitions que doit craindre un chrétien; c'est la première partie. Je dis que l'abus de la parole de Dieu est un des désordres les plus essentiels que puisse commettre un chrétien; c'est la seconde. Je dis que la résistance à la parole de Dieu est une des plus prochaines dispositions à l'endurcissement et à la réprobation d'un chrétien; c'est la troisième. Les premiers ne l'écoutent point, parce qu'ils s'en dégoûtent; les seconds l'écoutent, mais non point comme parole de Dieu, et en cela ils en abusent. Les derniers l'écoutent, et l'écoutent même comme parole de Dieu, mais ne la veulent point pratiquer, et c'est ainsi qu'ils y résistent. De là, par une règle toute contraire, je veux conclure avec Jésus-Christ : *Beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud*¹; Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la pratiquent! En trois mots : dégoût de la parole de Dieu, opposé à la béatitude de ceux qui l'écoutent : *Beati qui audiunt*. Abus de la parole de Dieu, opposé au bonheur de ceux qui l'écoutent comme parole de Dieu : *Beati qui audiunt verbum Dei*. Résistance à la parole de Dieu, opposée au mérite et à l'avantage de ceux qui l'écoutent comme parole de Dieu et qui la pratiquent : *Beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud*. C'est tout le sujet de votre attention. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Je vous l'ai dit, chrétiens, et il est vrai, c'est par la parole de Dieu qu'il a plu à la Providence de sanctifier le monde. Voilà le moyen que Dieu a choisi, et l'instrument dont il s'est servi pour la conversion des âmes. Il pouvait en employer d'autres; mais, dans le cours ordinaire et même naturel de sa sagesse, il s'est en quelque sorte borné à celui-là. En effet, dit le grand Apôtre, la foi n'est venue que de ce qu'on a entendu; et l'on n'a entendu que parce que la parole de Jésus-Christ a été prêchée : *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi*¹. Or, ce qu'il disait alors de la foi à l'égard des infidèles, je puis le dire de la pénitence à l'égard des pécheurs, de la persévérance à l'égard des justes : on ne se convertit et l'on ne change de vie que parce qu'on se sent touché des vérités éternelles; et ces vérités sont la parole de Dieu que l'on entend; parole qui, publiée et légitimement annoncée par les ministres de l'Evangile, frappe d'abord nos oreilles, mais pénètre ensuite jusque dans nos cœurs, et en remue les plus secrets ressorts; parole, ajoute excellemment

¹ Luc., xi, 28. — ² Rom., x, 17.

saint Augustin, qui sert de disposition et comme de véhicule à toutes les inspirations et à toutes les grâces intérieures que Dieu veut répandre sur nous ; parole qu'il nous fait distribuer comme un de ses dons les plus précieux, et qui, par une espèce d'enchaînement, attire encore tous les autres dons à quoi la prédestination de l'homme est attachée. N'est-ce pas ainsi que Dieu en a toujours usé ; et en consultant les oracles de l'Écriture ou plutôt l'expérience de tous les siècles, trouvez-vous que les hommes soient jamais sortis des ténèbres du péché et parvenus à la lumière de la grâce par une autre voie que par celle de la parole qu'ils avaient entendue ? D'où je conclus qu'un des plus grands malheurs que l'homme chrétien ait à craindre, disons mieux, qu'une des punitions de Dieu les plus visibles dont l'homme chrétien doit se préserver, est de tomber dans le dégoût de cette sainte parole. Car, quel malheur pour moi que de concevoir du dégoût pour ce qui doit me convertir, pour ce qui doit me sauver, pour ce qui doit m'affectionner à mes devoirs, pour ce qui doit guérir mes faiblesses, pour ce qui doit corriger mes erreurs, pour ce qui doit me ranimer si je suis tiède, pour ce qui doit m'éclairer si je suis aveugle, pour ce qui doit me nourrir si je suis vivant, pour ce qui doit me ressusciter si je suis dans un état de mort ! et ne sont-ce pas là les effets de la parole de Dieu ?

Ceci, chrétiens, suffirait pour établir ma première proposition. Mais parce que vous attendez que je vous en donne une intelligence plus parfaite, appliquez-vous à ce que je vais vous dire. Je n'examine point ici les sources d'où peut procéder ce dégoût si commun dans le christianisme et si pernicieux. Si j'en voulais rechercher le principe, je vous ferais aisément reconnaître qu'il vient dans les uns d'un orgueil secret, dans les autres d'un fonds de libertinage ; dans ceux-ci d'un attachement honteux aux plaisirs des sens, dans ceux-là d'une insatiable cupidité des biens temporels. Car le moyen, dit saint Chrysostome, de goûter une parole qui ne prêche que l'humilité, que l'austérité, que la pauvreté évangélique, tandis qu'on est ambitieux, sensuel, intéressé ? Comment goûter ce qui remet sans cesse devant les yeux l'obligation indispensable de haïr et de fuir le monde, tandis qu'on a l'esprit et le cœur préoccupés de l'amour du monde ? Voilà, dis-je, de quoi je vous ferais convenir, et par où vous verriez que ce dégoût de la parole de Dieu est de la nature de ces choses qui, selon la doctrine des Pères, sont tout à la fois dans nous péché et

peine de péché, c'est-à-dire de ces choses pour lesquelles Dieu nous punit, et par lesquelles il nous punit. Réflexion qui confondrait au moins notre infidélité, lorsque nous prétendons sur ce point nous justifier aux dépens de Dieu, puisqu'il est évident que tous les principes d'où naît le dégoût de sa parole sont, par rapport à nous, autant de principes volontaires, et par là même autant de sujet de condamnation. Cependant, sans entreprendre de les approfondir, contentons-nous d'en voir les malheureuses conséquences. Car que fait ce dégoût de la divine parole ? il nous en éloigne, et il nous rend incapables d'en profiter. Or, l'un et l'autre est également à craindre, parce que l'un et l'autre est un des plus rigoureux châtimens que Dieu exerce sur un pécheur, quand il le livre dès cette vie à la sévérité de sa justice.

Savez-vous, chrétiens (ceci mérite votre attention, et sous une figure sensible va vous découvrir un des plus importants secrets de la prédestination et de la réprobation des hommes), savez-vous par où la colère de Dieu commença à éclater sur les israélites, et par où ces esprits rebelles commencèrent eux-mêmes à s'apercevoir qu'ils avaient irrité contre eux le Seigneur ? L'Écriture nous l'apprend : ce fut par le dégoût qu'ils conçurent pour la manne. Je m'explique. Cette manne tombait du ciel, et c'était l'aliment dont Dieu les avait pourvus dans le désert, et qu'il prenait soin lui-même de leurs distribuer chaque jour à proportion de leur besoins. Nourriture qui les maintenait tous dans une santé parfaite ; en sorte, dit le texte sacré, qu'on ne voyait point dans leurs tribus de malades : *Et non erat in tribubus eorum infirmus*¹. Nourriture qui, toute simple qu'elle était, avait néanmoins les qualités les plus rares ; qui, par une merveille bien surprenante, s'accommodait à tous les goûts, et qui, sans nul autre assaisonnement, leur tenait lieu des mets les plus exquis. Mais qu'arrivait-il ? A peine ont-ils secoué le joug du Dieu d'Israël, et par là obligé le Dieu d'Israël à se retirer d'eux, qu'il leur prend un dégoût de cette viande. Quoiqu'elle soit en substance toujours la même, elle commence à n'avoir plus pour eux le même attrait ; ils ne vont plus la recueillir qu'avec dédain, et dans l'usage qu'ils en font ils n'y trouvent plus rien que d'insipide. Etonnés de ce changement, que se disent-ils les uns aux autres ? *Anima nostra jam nauseat super cibo isto levissimo*² : Quel prodige ! cette manne autrefois si délicieuse nous est maintenant in-

¹ Psalm., civ, 37. — ² Num., xxi, 6.

supportable. Ils soupirent après des viandes plus matérielles et plus grossières ; et l'Écriture ajoute qu'au même temps la colère de Dieu s'éleva contre eux : *Et ira Dei ascendit super eos* ¹. Comme si la dépravation de leur goût, selon la belle réflexion d'Origène et de saint Jérôme, eût été le premier effet de la vengeance du Seigneur. Or, tout cela, reprend l'Apôtre, n'était que l'ombre de ce qui devait s'accomplir en nous. Car voici, mes chers auditeurs, ce qui se passe tous les jours en je ne sais combien de chrétiens du siècle, et plaise au Ciel qu'une funeste expérience ne vous l'ait pas fait connaître ! La parole de Dieu, dit saint Augustin, est la vraie manne, c'est-à-dire la nourriture spirituelle que Dieu nous a préparée, et qui doit être pour nos âmes, suivant le dessein de la Providence, tout ce que la manne du désert était pour le corps. Et en effet, quand autrefois nous étions dans l'ordre et que nous marchions dans les voies de Dieu, cette parole nous soutenait, cette parole nous consolait, cette parole se proportionnait à nos besoins et à nos goûts ; nous l'écouions avec plaisir, nous la recevions avec avidité, nous en sentions la vertu secrète et toute miraculeuse. Mais maintenant que par notre infidélité nous avons engagé Dieu à se tourner contre nous, nous n'éprouvons plus rien de tout cela. Cette parole, toute divine quelle est, ne fait plus ni sur nos cœurs, ni sur nos esprits nulle impression. Il ne nous en reste qu'un triste dégoût, qui nous fait dire comme les juifs : *Nauseat anima nostra super cibo isto levissimo* ². De là vient que nous la négligeons et que nous refusons de l'entendre, que nous préférons à ce devoir les plus vains amusements, que tout nous sert de prétexte pour nous en dispenser, que nous regardons ce saint temps du carême comme un temps de fatigue. De là vient, si quelquefois nous y assistons, ou forcés par une certaine bienséance, ou entraînés par l'exemple, que nous n'en profitons plus ; pourquoi ? parce que pour profiter d'une viande, il faut l'aimer et la goûter ; et que ce qui est vrai des aliments du corps l'est encore plus des aliments spirituels. Aussi Dieu s'est-il déclaré lui-même qu'il remplira de biens les âmes affamées : *Animam esurientem satiavit bonis* ³ ; c'est-à-dire qu'à mesure que nous entretiendrons dans nous un saint désir de sa parole, cette parole entrera dans nos âmes avec la plénitude des grâces qui la suivent immédiatement ; comme, au contraire, il menace ailleurs de renvoyer ces âmes dédaigneuses qui ne savent pas estimer un de ses dons les plus

précieux, et de les priver de tous les avantages qui y sont attachés : *Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes* ; un autre texte porte : *Fastidiosos dimisit inanes* ¹.

Ainsi voyons-nous tant de mondains n'entendre la parole de Dieu qu'avec indifférence, et n'en remporter qu'un vide affreux de toutes les pensées du ciel, et de tout ce qui pourrait les exciter à chercher le royaume de Dieu et sa justice. Ainsi les voyons-nous sortir des prédications les plus touchantes sans en être émus, souvent rebutés des choses mêmes dont les autres sont pénétrés ; et par leur insensibilité montrant bien qu'ils sont de ces délicats que Dieu rejette : *Fastidiosos dimisit inanes*. Mais, dites-vous, ce dégoût que nous condamnons et que nous vous reprochons n'est point précisément un dégoût de la parole de Dieu, mais de la parole de Dieu mal annoncée : car si je trouvais, ajoutez-vous, des hommes solides et judicieux ; des hommes, comme les prophètes, animés de l'Esprit de Dieu, et capables de me représenter avec force les obligations de mon état ; si je trouvais des prédicateurs de l'Évangile, tels que les désirait saint Paul, qui joignissent le zèle à la science, et qui fussent, en éclairant l'esprit, remuer le cœur, je les écouterai, et je les écouterai avec plaisir. C'est ainsi qu'un lâche auditeur voudrait encore se justifier aux dépens de la Providence, et qu'il prononce lui-même son jugement. Car, s'il était vrai, chrétiens, qu'il n'y eût plus de ces hommes évangéliques propres à émouvoir et à instruire, quelle marque plus sensible pourriez-vous avoir de la colère de Dieu ? Ne serait-ce pas l'accomplissement de cette menace que Dieu faisait à son peuple : Je leur ôterai les prédicateurs de ma parole ; et ceux qui en porteront encore le nom et qui en feront l'office ne seront plus que des hommes vains, semblables à un airain sonnante et à une cymbale retentissante. Voilà, disait le Seigneur, par où je les punirai. Je ne susciterai plus de prophètes qu'ils écoutent, il n'y en aura plus qui aient le don de les toucher et de les convertir ; ils demeureront sans maître et sans docteur qui leur enseigne ma loi : *Absque sacerdote, doctore et absque lege* ². Ne commenceriez-vous pas, dis-je, à ressentir l'effet de cette malédiction ; et saisis d'une frayeur salutaire, à quel autre qu'à vous-mêmes pourriez-vous imputer cette triste disette ? Mais, malgré l'iniquité du monde, nous n'en sommes pas là. Rendons grâces au Seigneur : il y a encore dans l'Église des hommes éclairés et fervents, des successeurs de Jean-Baptiste, qui, comme des lampes ardentes et

¹ Psal., LXXVII, 21. — ² Num., XXI, 6. — ³ Psalm., CVI, 9.

¹ Luc., I, 52. — ² II Paral., XV, 3.

inuisantes, découvrent la vérité, et la prêchent saintement, fortement, utilement. Mais vous en voulez qui la prêchent poliment et agréablement, rien davantage ; je dis poliment selon vos idées, et agréablement par rapport à votre goût ; et parce que ceux que vous entendez, quelque zèle qu'ils puissent avoir d'ailleurs, n'ont pas néanmoins le don de vous plaire, c'est assez pour vous en éloigner. Or, en cela même consiste la misère spirituelle de votre âme et le châtimement de Dieu ; je veux dire en ce qu'il n'y a plus d'hommes assez parfaits pour satisfaire votre goût et pour répondre à votre délicatesse. Voilà par où Dieu commence à vous réprover. Car la réprobation de Dieu s'accomplit aussi bien à votre égard quand il n'y a plus de prédicateurs qui vous plaisent, que s'il n'y en avait plus absolument pour vous instruire ; et peut-être vaudrait-il mieux pour vous qu'il n'y en eût plus absolument, que de n'en plus trouver qui s'attirent votre attention et votre estime. Etat déplorable, mais état ordinaire des gens du monde, et particulièrement de ceux qui vivent à la cour ; il n'y a plus pour eux de parole de Dieu, parce qu'il n'y a plus de sujets qui aient ces qualités requises pour la leur rendre supportable. S'ils raisonnaient bien, ils concluraient de là que Dieu donc est irrité contre eux ; qu'il y a donc en eux quelque principe de religion ou corrompu ou altéré ; que ce raffinement de goût dont ils se piquent est, pour m'exprimer de la sorte, un des indices les plus certains de la mauvaise constitution de leur foi ; que de là, s'ils n'y prennent garde, s'ensuit la ruine évidente de leur salut. Car enfin Dieu, tout sage et tout bon qu'il est, ne fera pas pour eux d'autres lois de providence que celles qu'il a établies. Or, il a sanctifié le monde par la prédication de l'Évangile, et il n'est pas croyable qu'il les convertisse par une autre moyen que celui-là.

Je sais que le fonds de ses grâces n'est point épuisé, et qu'il pourrait pour les sauver, au lieu de sa parole, employer les prodiges et les miracles ; mais pour peu qu'ils se fissent justice, ils reconnaîtraient qu'exiger de Dieu ces miracles, après avoir rejeté sa parole, c'est une présomption criminelle. Ainsi, dis-je, raisonnaient-ils. Mais le comble du malheur pour eux est de ne rien comprendre de tout cela, et, par un aveuglement dont ils se savent encore bon gré, de s'en tenir à des vues purement humaines, comme si le défaut de prédicateurs, tels qu'ils les demandent, n'était qu'une preuve et de la finesse et de la justesse de leur esprit ; comme si Dieu ne devait pas confondre cette prétendue

finesse et cette fausse justesse d'esprit par elle-même, en permettant qu'elle serve d'obstacle à un nombre infini de grâces à quoi leur salut était attaché, et qui dépendaient de la docilité d'un esprit humble. Je ne dis point par quelle injustice, où plutôt par quelle bizarrerie, ce qu'il y a de plus vénérable et de plus saint dans la parole de Dieu a cessé d'être du goût du siècle ; et surtout du goût de la cour. Autrefois les mystères de la religion, expliqués et développés, étaient les grands sujets de la chaire. Maintenant, parce que la foi des hommes est languissante, on ne trouve plus dans ces grands sujets que de la sécheresse ; et ceux qui les doivent traiter, forcés en quelque sorte de condescendre au gré de leurs auditeurs, ou évitent d'y entrer, ou ne font en y entrant que les effleurer. Si les Pères de l'Église revenaient au monde, et qu'ils prêchassent dans cet auditoire ces éloquents discours qu'ils faisaient aux peuples, et que nous avons encore dans les mains, je ne sais s'ils seraient écoutés, et Dieu veuille qu'ils ne fussent pas abandonnés ! Les éloges des saints, les merveilles que Dieu a opérées par ses élus, étaient des matières touchantes pour les fidèles : c'est de là que les ministres de l'Évangile tiraient certains exemples éclatants et convaincants, qui animaient, qui encourageaient, qui servaient de modèles et de règles : comment aujourd'hui ces exemples seraient-ils reçus ? On ne veut plus qu'une morale délicate, qu'une morale étudiée, qui fasse connaître le cœur de l'homme, et qui serve de miroir où chacun, non pas se regarde soi-même, mais contemple les vices d'autrui. Et qui sait si cette morale n'aura pas enfin le même sort, et si elle ne perdra pas bientôt cette pointe qui la soutient ? Après cela que restera-t-il à un prédicateur pour gagner les âmes ; disons mieux, que restera-t-il par où la grâce de Jésus-Christ, sans un miracle du Ciel, puisse trouver entrée dans les cœurs ?

Ah ! chrétiens, où en sommes-nous, et à quelle extrémité notre foi est-elle réduite ? D'où peut venir un tel désordre, si ce n'est pas de l'abandon de Dieu, et à quoi peut-il aboutir qu'à notre perte éternelle ? ne goûtant plus la parole de vie, que devons-nous attendre que la mort ? Voilà, mes chers auditeurs, où nous conduit l'esprit du siècle ; vous le savez, à ne chercher plus que l'agréable et à rejeter le sérieux et le solide ; à n'aimer que ce qui plaît et à mépriser ce qui instruit et ce qui corrige ; à faire perdre aux plus saintes vérités toute leur vertu, et, si je l'ose dire, à les anéantir : *Quoniam diminutæ sunt veritates a filiis homi-*

num¹. Heureux donc, mon Dieu, ces chrétiens dociles et fidèles qui goûtent votre parole, et qui l'écoutent parce qu'ils la goûtent : *Beati qui audiunt*. Leurs cœurs, comme une terre bien cultivée, reçoivent ce bon grain, et ce bon grain y prend racine, et y fructifie au centuple. Sont-ils dans les ténèbres ? c'est une lumière qui les dirige. Sont-ils dans la langueur ? c'est une grâce qui les ranime. Excitez en nous, Seigneur, un désir ardent et un goût salutaire de cette parole de vérité, de cette parole de sainteté, de cette parole de salut ; mais en nous la faisant aimer, faites, ô mon Dieu, que nous l'aimions comme votre parole, afin d'en éviter l'abus ! C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Saint Paul, instruisant les premiers fidèles sur l'Eucharistie, qui de nos mystères est le plus auguste, se servait d'une expression bien remarquable pour leur donner à entendre l'abus qui se faisait dès lors, et qui se fait encore tous les jours dans le christianisme, de cet adorable sacrement : *Qui enim manducat indigne, judicium sibi manducat; non dijudicans corpus Domini*². Quiconque, leur disait-il, mes frères, mange indignement ce pain de vie, doit savoir qu'il mange sa propre condamnation ; et pourquoi ? parce qu'il ne fait pas le discernement qu'il doit faire du corps du Seigneur. Prenez garde, s'il vous plaît : l'Apôtre réduisait l'abus de la communion à ce seul point, de recevoir le corps de Jésus-Christ sans distinguer que c'est le corps de Jésus-Christ ; d'user de cette viande céleste, qui est immolée sur l'autel, comme on userait d'une viande commune ; de ne la pas prendre avec ce sentiment respectueux que demande la chair d'un Dieu ; de la confondre avec les aliments les plus vils, ne mettant nulle différence entre manger et communier, entre participer à la sainte table et être admis à une table profane. Abus qui, dans ces premiers siècles de l'Eglise, pouvait venir de l'ignorance des gentils, ou de l'ignorance même des juifs nouvellement convertis à la foi ; mais abus qui, par notre infidélité et par la corruption de nos mœurs, est devenu bien plus fréquent et plus criminel, parce qu'il n'est rien de plus ordinaire, ni rien de plus déplorable que de voir encore aujourd'hui des chrétiens qui communient sans discerner la nourriture sacrée qui leur est offerte, c'est-à-dire sans qu'il paraisse que c'est une viande divine et la chair même du Rédempteur

qu'ils croient recevoir : *Non dijudicans corpus Domini*.

Or, j'applique ceci à mon sujet, et sans prétendre que la comparaison soit entière, elle me servira néanmoins et me tiendra lieu de preuve pour établir ma seconde proposition. Nous commettons tous les jours mille abus dans l'usage de la parole de Dieu ; et malheur à nous si, les commettant, ou nous ne les connaissons pas, ou nous ne les ressentons pas ! Mais, chrétiens, l'abus capital, celui que nous devons sans cesse nous reprocher et d'où suivent tous les autres, c'est que, dans la pratique, nous ne faisons pas le discernement nécessaire de cette adorable parole, je veux dire que nous ne l'écoutons pas comme parole de Dieu, mais comme parole des hommes ; qu'au moment qu'elle nous est annoncée, au lieu de nous élever au-dessus de nous-mêmes, pour la recevoir avec cette préparation d'esprit qui nous la rendrait également vénérable et profitable, en nous souvenant que c'est la parole du Seigneur, nous nous en formons des idées tout humaines ; que nous ne la déshonorons pas moins, selon la remarque de saint Chrysostome, en l'approuvant qu'en la méprisant, puisque dans nos éloges et dans nos mépris nous en jugeons comme si c'était l'homme et non pas le Dieu tout-puissant qui nous parlait. Voilà ce que l'expérience m'a appris, ce qu'elle vous apprend à vous-mêmes, et de quoi je voudrais vous faire sentir toute l'indignité.

En effet, convenez avec moi, mes chers auditeurs, que cet abus est un des désordres les plus essentiels où nous puissions tomber ; désordre, reprend saint Augustin, par rapport à Dieu, qui, selon l'Écriture, étant un Dieu jaloux, l'est singulièrement de l'honneur de sa parole ; désordre par rapport à nous-mêmes, qui par là détruisons et anéantissons toute la vertu que Dieu, comme auteur de la grâce, communique à cette sainte parole pour nous sanctifier : deux points d'une extrême importance. Écoutez-moi. Quand vous ne faites pas un juste discernement du corps de Jésus-Christ, saint Paul prétend, et avec raison, que vous le profanez : *Reus erit corporis et sanguinis Domini*¹ ; et moi je soutiens, par la même règle, que vous profanez la parole de Dieu quand vous ne savez pas la discerner de la parole de l'homme, selon l'esprit de notre religion. Ne comparons point ici ces deux désordres, pour en mesurer l'excès et la grièveté. Vous avez horreur d'une communion sacrilège, et loin d'affaiblir et de diminuer en vous ce sentiment, je voudrais, s'il m'était possible, l'augmenter

¹ Psalm., xi, 2. — ² I Cor., xi, 29

¹ I Cor., xi, 27.

encore et le confirmer ; mais ma douleur est qu'avec cette horreur d'une communion indigne, vous n'avez nul remords de l'outrage que vous faites à Dieu en écoutant, si je puis m'exprimer de la sorte, sa parole indignement ; et je voudrais que l'horreur de l'un, par une conséquence naturelle, servit à exciter en vous l'horreur de l'autre. Tremblez, vous dirais-je, quand vous mangez le pain des anges avec aussi peu de foi que vous mangeriez un pain terrestre et matériel : en user ainsi, c'est un crime que vous ne détesterez jamais assez. Mais tremblez encore, ajouterais-je, quand vous entendez la parole que l'on vous prêche, avec aussi peu de religion que si c'était un discours académique ; quand, dis-je, vous l'entendez sans mettre entre elle et celle des hommes la différence que Dieu y met et qu'il veut que vous y mettiez ; et comprenez bien qu'il y a dans l'abus de la prédication une espèce de sacrilège que nous pouvons comparer à l'abus de la communion. Voici comment saint Augustin lui-même s'en est expliqué : *Non minus est verbum Dei, quam corpus Christi*. Non, mes frères, disait-il, la parole de Dieu que nous entendons n'est rien à notre égard de moins précieuse ni de moins sacré que le corps même de Jésus-Christ. Voilà le principe qu'il supposait comme incontestable ; d'où il tirait cette conclusion, qui, toute sensée qu'elle est, avait toutefois besoin d'être appuyée de son autorité : *Non minus ergo reus erit, qui verbum Dei perperam audierit, quam qui corpus Christi in terram cadere sua negligentia præsumperit*. Celui-là donc, ajoutait-il, n'est pas en quelque sorte moins criminel ni moins sujet à l'anathème de saint Paul, qui abuse de cette sainte parole et qui la profane, que s'il profanait le corps du Sauveur en le laissant tomber par terre et le foulant aux pieds. Avouons-le néanmoins, mes chers auditeurs, c'est ce qui vous arrive tous les jours, et à quoi vous n'avez peut-être jamais pensé, pour en faire devant Dieu le sujet de votre confusion et de votre douleur ; car, si l'on venait entendre la parole de Dieu comme parole de Dieu, y viendrait-on par un esprit de curiosité pour l'examiner, par un esprit de malignité pour la censurer, par un esprit d'intérêt pour faire sa cour, par un esprit de mondanité pour voir et pour se faire voir ; le dirai-je, et n'en serez-vous point scandalisés ? par un esprit de sensualité pour contenter les désirs de son cœur, et pour trouver l'objet de sa passion, ?

Ah ! chrétiens, ne rougirait-on pas de s'y présenter avec de telles dispositions ? Cette pensée seule : C'est la parole de mon Dieu que je vais

écouter, ne suffirait-elle pas pour nous saisir d'une salutaire frayeur ? Occupé de cette pensée, n'y viendrait-on pas avec un esprit humble, avec une âme recueillie, avec un cœur touché et pénétré des plus vifs sentiments de la religion ; en un mot, comme l'on irait à un sacrement et au plus redoutable des sacrements, qui est celui de nos autels ? Car voilà toujours la véritable et juste idée que nous devons avoir de la parole de Dieu : *Non minus est verbum Dei, quam corpus Christi*. Quand donc vous venez l'entendre avec des vues toutes contraires, il est évident que vous ne la regardez plus comme parole de Dieu, mais comme parole de l'homme ; et tel est l'abus que je combats, et qu'on ne peut assez déplorer ; car, dit saint Chrysostome, Dieu parlant en Dieu veut être écouté en Dieu ; et quand il parle par la bouche des prédicateurs, qui sont ses organes, il veut que ses organes soient écoutés comme lui-même : *Qui vos audit, me audit ; et qui vos spernit, me spernit*¹. Mais vous, sans remonter si haut, vous voulez les écouter comme hommes, les contrôler comme hommes, les railler même souvent et les décréditer comme hommes ; et ce que vous ne feriez pas au moindre sujet qui vous annoncerait les ordres du prince et vous parlerait en son nom, vous le faites impunément et sans scrupule au ministre de votre Dieu. Après cela, étonnez-vous que j'en appelle à vous-mêmes, et que je vous accuse devant le tribunal de votre conscience, d'avoir été cent fois et d'être encore tous les jours les profanateurs du saint dépôt que Dieu nous a confié, et qu'il nous a confié pour vous, qui est le ministère de sa parole !

De là, par une conséquence inmanquable, l'inutilité de ce divin ministère : car la parole de Dieu, reçue comme parole de l'homme, ne peut produire dans les cœurs que des effets proportionnés à la vertu de la parole de l'homme ; et il est de la foi que la parole de l'homme, quelque touchante, quelque convaincante, quelque forte et quelque puissante qu'elle soit d'ailleurs, n'est d'elle-même pour le salut qu'un vain instrument. C'est ce que le grand Apôtre faisait entendre aux Thessaloniens : *Ideo et nos gratias agimus Deo sine intermissione ; quoniam cum accepissetis a nobis verbum auditus Dei, accepistis illud, non ut verbum hominum, sed (sicut est vere) verbum Dei qui operatur in vobis*². Votre bonheur, mes frères, leur disait-il, et le sujet de ma consolation, c'est qu'ayant entendu la parole de Dieu que nous vous prêchons, vous l'avez reçue non comme parole des hommes, mais comme parole de Celui qui agit efficace-

¹ Luc., x, 16. — ² 1 Thessal., II, 13.

ment en vous. Voilà la source de toutes les bénédictions que Dieu a répandues sur votre Eglise, et ce qui fait que votre foi est devenue célèbre jusqu'à servir de modèle à toutes les églises d'Asie. Prenez garde, dit Théophylacte, c'était la parole de saint Paul qui opérait dans ces nouveaux fidèles, mais qui opérait comme parole de Dieu. Au contraire, voulez-vous voir la parole de Dieu, quoique annoncée par saint Paul, opérer comme parole de l'homme ? En voici un exemple bien remarquable. Saint Paul entre dans une ville de Lycaonie pour y publier la loi de Dieu : on l'écoute, on est charmé de ses discours, on le suit en foule, on va jusqu'à lui offrir de l'encens, jusqu'à vouloir lui sacrifier comme à une divinité, jusqu'à le prendre pour Mercure et pour le dieu de la parole : *Et vocabant Barnabam Jovem, Paulum vero Mercurium, quoniam ipse erat dux verbi*¹. N'était-ce pas, ce semble, une disposition bien avantageuse pour l'Evangile ? Ah ! chrétiens, disons plutôt que c'était un obstacle au progrès de l'Evangile. Ils écoutaient saint Paul comme homme ; autrement ils n'auraient pas pensé à en faire un Dieu : sa parole agissait donc en eux comme la parole d'un homme. Et en effet, ces applaudissements, ces éloges, sont les fruits ordinaires de la parole des hommes, quand ils ont le don de s'énoncer avec éloquence ou avec agrément ; mais n'attendez rien de plus. O profondeur des conseils de Dieu ! de ce grand nombre d'admirateurs, saint Paul ne convertit pas un infidèle ; et de tous ces auditeurs charmés, il n'y en eut pas un qui renonça à ses erreurs pour embrasser la foi. Voilà ce qu'éprouvent maintenant encore tant de mondains ; ce sont des corrupteurs, ou, s'il m'est permis d'user de la figure du Saint-Esprit, ce sont des adultères de la parole de Dieu. Peu en peine de sa fécondité, ils n'en cherchent que le plaisir : *Adulterantes verbum Dei*². Que fera le prédicateur le plus zélé ? Leur représentera-t-il l'horreur du péché, la sévérité des jugements de Dieu, les conséquences de la mort ? ils s'arrêteront à la justesse de son dessein, à la force de son expression, à l'arrangement de ses preuves, à la beauté de ses remarques. Leur mettra-t-il devant les yeux l'importance du salut éternel et la vanité des biens de la vie ? Ils conviendront qu'on ne peut rien dire de plus grand, que tout y est noble, sensé, suivi ; mais dans la pratique nulle conclusion. Ils admireront, mais ils ne se convertiront pas ; déshonorant, dit saint Augustin, la parole de Dieu par les louanges mêmes qu'ils

lui donnent, ou plutôt qu'ils lui ôtent, pour les donner à celui qui n'en est que le dispensateur.

C'est ce que faisaient les juifs lorsque le prophète Ezechiel leur annonçait les calamités dont Dieu, pour le juste châtimement de leurs crimes, devait bientôt les affliger. Car l'Ecriture nous apprend qu'ils étaient enchantés des discours de ce prophète, sans être émus de ses menaces ; et Dieu lui-même lui en marquait la raison : *Filii populi tui loquuntur de te juxta muros et in ostiis domorum*³ ; Eh bien ! prophète, lui disait le Seigneur, sais-tu l'effet des vérités étonnantes que tu prêches à mon peuple ? c'est qu'ils parlent de toi par toute la ville et dans toutes les compagnies. Au lieu de glorifier ma parole, ils te préconisent toi-même : *Et dicunt unus ad alterum : Venite, et audiamus quis sit sermo egridiens a Domino*¹. Quand tu dois les instruire, ils s'invitent les uns les autres : Allons, et voyons comment le prophète aujourd'hui rées-sira. *Et veniunt ad te, quasi si ingrediatur populus*² ; et en effet, ils viennent l'entendre comme ils iraient à un spectacle : *Et es eis quasi carmen musicum quod suavi dulcique sono cantatur*³ ; Ils l'écoutent comme une agréable musique qui leur flatterait l'oreille. Mais prends garde, ajoutait le Dieu d'Israël, qu'ils se contentent d'écouter ce que tu leur enseignes, et du reste qu'ils se sont mis dans une malheureuse possession de n'en rien pratiquer : *Et audiunt verba tua, et non faciunt ea*⁴. Pourquoi ? parce que c'est ta parole qu'ils entendent, et non pas la mienne : *Et audiunt verba tua*. Or, ta parole peut bien avoir la grâce de leur plaire, mais elle n'aura jamais la force de les convertir.

Aussi, reprend saint Jérôme, y va-t-il de l'honneur de Dieu que la conversion des âmes, qui est le grand ouvrage de sa grâce, ne soit pas attribuée à la parole des hommes, ni même à la sienne confondue avec celle des hommes. Vous voulez entendre ce prédicateur parce qu'il vous plaît, et Dieu ne veut pas que ce soit par ce qui vous plaît dans ce prédicateur que vous soyez convertis, mais par la simplicité de la foi. N'espérez pas qu'il change cet ordre, et qu'il fasse pour vous une loi particulière. Mais savez-vous comment il vous punira ? Il se vengera de vous par vous-mêmes, il vous laissera en partage la parole des hommes, puisque c'est celle que vous cherchez ; et pour sa parole, il la révélera aux vrais fidèles qui la reçoivent avec une humble docilité ; ou, pour mieux dire, de cette même parole il vous

¹ Act., xiv, 11. — ² II Cor., II, 17.

³ Ezech., xxxii, 30. — ² Ibid. — ³ Ibid., 31. — ⁴ Ibid., 32 — ⁵ Ibid.

Laissera tout ce qu'elle peut avoir de spécieux et d'inutile à quoi vous vous attachez ; mais tout ce qu'elle a de solide et d'avantageux pour le salut, il le réservera à ces âmes choisies qui ne cherchent dans sa parole que sa parole même. Etrange et pernicieux abus ! On écoute les prédicateurs pour juger de leurs talents, pour faire comparaison de leur mérite, pour rabaisser celui-ci, pour donner la préférence à celui-là ; et souvent on verra, dans une ville, dans une cour, touchant les ministres de la parole évangélique, le même partage d'esprits qu'on vit autrefois à Corinthe touchant les ministres du baptême, quand l'un disait : Pour moi, je suis à Apollon ; et l'autre : Pour moi, je suis à Céphas. Ah ! mes frères, reprenait saint Paul, pourquoi ces contestations et ces partialités ? Jésus-Christ est-il donc divisé ? *Divisus est Christus* ¹ ? Est-ce Apollon qui a été crucifié pour vous ? et avez-vous été baptisés au nom de Céphas ? N'est-ce pas le même Dieu qui vous a sanctifiés par eux ? A quoi j'ajoute, chrétiens : N'est-ce pas le même Dieu qui vous parle et qui vous exhorte par notre bouche : *Deo exhortante per nos* ² ? Qui sommes-nous, disait ailleurs saint Pierre en prêchant aux juifs, pour mériter que vous vous occupiez de nous, et que vous fassiez distinction de nos personnes ? Pourquoi nous regardez-vous, tandis que nous faisons l'office de simples ambassadeurs ? *Viri fratres, quid miramini in hoc, aut nos quid intuemini* ³ ? Sans cette qualité d'ambassadeur de Jésus-Christ, moi qui parais aujourd'hui dans cette chaire après y avoir déjà tant de fois paru, oserais-je soutenir la présence du plus grand des rois, et la soutenir de si près, tandis que les nations entières tremblent devant lui, et qu'il répand si loin la terreur ? Oserais-je élever la voix au milieu de la plus florissante cour du monde, si, tout indigne que je suis, je n'étais prévenu et vous ne l'étiez comme moi de cette pensée, que Dieu m'a confié sa parole, et que c'est en son nom que je vous l'annonce : *Viri fratres, quid miramini in hoc, aut nos quid intuemini* ⁴ ?

Cependant, quoiqu'il soit vrai que tout prédicateur de l'Évangile, en conséquence de sa mission, est l'ambassadeur et l'organe de Dieu, n'en peut-on pas faire le choix, et s'attacher à l'un plutôt qu'à l'autre ? Oui, chrétiens, ce choix peut être bon et utile ; mais il doit être réglé selon la prudence du salut. Ainsi le disciple Ananie fut-il choisi préférablement à tout autre, pour être le docteur et le maître de celui même qui devait l'élever de toutes les nations.

Ainsi Dieu même inspira-t-il à saint Augustin, encore pécheur, de se faire instruire par saint Ambroise et de l'écouter. Ainsi, mon cher auditeur, Dieu peut-être a-t-il résolu d'opérer votre conversion par le ministère de tel prédicateur, et lui a-t-il donné grâce pour cela ; car, c'est ce qui arrive tous les jours, et rien n'est plus ordinaire dans la conduite de la Providence. Mais voulez-vous que votre choix ne fasse rien perdre, ni à la parole de Dieu de l'honneur qui lui est dû, ni à vous-même du profit que vous en pouvez retirer ? voici deux avis importants que je vous donne, et que vous devez suivre. Premièrement, entre les ministres de l'Évangile, ne préférez pas tellement l'un que vous méprisiez les autres. Car, étant tous envoyés de Dieu, vous les devez tous honorer ; et tel sur qui tomberaient vos mépris, est celui peut-être dont Dieu se servira pour convertir tout un peuple : or, il est de la Providence qu'il y ait des prédicateurs pour ce peuple aussi bien que pour vous. Secondement, n'ayez égard dans le choix que vous faites qu'à votre avancement spirituel et à votre perfection, c'est-à-dire ne vous attachez à un prédicateur que parce qu'il vous est plus utile pour le salut ; car il faut vouloir les choses pour la fin qui leur est propre ; or, la parole de Dieu n'a point d'autre fin que notre sanctification. Quand, pour la santé du corps, j'ai à choisir un médecin, je n'examine point s'il est orateur ou philosophe, s'ils s'exprime avec politesse, et s'il sait donner à ses pensées un tour ingénieux et délicat ; mais je veux qu'il ait de l'expérience et qu'il soit versé dans son art ; je veux qu'il connaisse mon tempérament, et qu'il soit en état de me guérir : cela me suffit. Si donc je trouve un ministre de la divine parole qui m'édifie, qui fasse impression sur moi, qui ait le don de remuer mon cœur, qui me porte plus efficacement, plus fortement à Dieu, c'est là que je dois m'en tenir. Voilà l'homme que Dieu m'a député pour me faire connaître ses volontés, voilà pour moi son ambassadeur. Qu'il n'ait du reste nul avantage de la nature : il me touche ; il me convertit, c'est assez. En l'écoutant, j'écoute Dieu même ; et mon bonheur en écoutant Dieu dans son ministère, est d'attirer sur moi les grâces les plus puissantes, et de me préserver de cet endurcissement fatal et de cette réprobation où conduit une opiniâtre résistance à la parole de Dieu, comme nous l'allons voir dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il y a des choses dont l'usage nous est telle-

¹ 1 Cor., I, 13. — ² II Cor., v, 20. — ³ Act., III, 12. — ⁴ Ibid.

ment profitable, et elles peuvent sans conséquence et sans danger devenir inutiles. Mais il y en a d'autres qui, du moment qu'elles nous deviennent inutiles, par une malheureuse fatalité, nous deviennent préjudiciables. Les aliments et les remèdes sont de cette nature. Si je ne profite pas des aliments, ils se tournent pour moi en poison; et la médecine me tue dès qu'elle n'opère pas pour me guérir. Or, il en est de même, chrétiens, de la parole de Dieu : elle est, dans l'ordre de la grâce, le principe de la vie ; mais quand elle ne donne pas la vie, elle cause nécessairement la mort. Ne vous étonnez pas, dit saint Bernard, que le Saint-Esprit nous la propose tout à la fois dans l'Écriture et comme une viande et comme une épée : *Non te moveat, quod idem verbum Dei et cibum dixerit et gladium*. Car il est vrai que c'est une viande pour ceux qui se la rendent salutaire ; mais il n'est pas moins vrai que c'est une épée dont les coups sont mortels, pour ceux qui ne s'en nourrissent pas. Et en cela même, ajoute ce saint docteur, Dieu vérifie parfaitement ce qu'il avait dit par son prophète, que sa parole ne serait jamais oisive, et que de quelque manière qu'on la reçût dans le monde, elle aurait toujours son effet : *Sic erit verbum meum quod egredietur ex ore meo : non revertetur ad me vacuum, sed faciet quaecumque volui* ¹. Cette parole, disait le Seigneur, qui sort de ma bouche, et dont les prédicateurs ne sont que les organes, ne reviendra point à moi vide et sans fruit ; et, malgré l'iniquité des hommes, elle fera toujours ce que je veux. Mais en quel sens pouvons-nous entendre que la parole de Dieu soit toujours suivie de l'exécution des ordres et des volontés de Dieu même ? notre indocilité n'en arrête-t-elle pas tous les jours la vertu ? Non, répond l'ange de l'école, saint Thomas ; car Dieu, dit-il, en nous faisant annoncer sa parole, a deux volontés différentes, dont l'une est tellement substituée à l'autre, que si la première vient à manquer, il faut, par une indispensable nécessité, que la seconde ait son accomplissement. Je m'explique. Dieu veut que sa parole opère en nous des effets de grâce et de salut, et c'est sa première volonté ; mais, supposé qu'elle ne les opère pas, ces effets de salut et de grâce, il veut qu'elle en produise d'autres, qui sont des effets de justice et de colère ; voilà la seconde. Je puis bien empêcher que l'une ou l'autre de ces deux volontés ne s'exécute ; mais il ne dépend pas de moi d'arrêter toutes les deux ensemble, et de faire que ni l'une ni l'autre ne s'accomplisse. C'est-à-dire, il est bien en mon

pouvoir que la parole de Dieu ne soit pas pour moi une parole de vie, parce que je puis l'écouter avec un esprit rebelle ; il dépend bien de moi qu'elle ne soit pas à mon égard une parole de mort, parce que je puis l'écouter avec un cœur docile ; mais je ne saurais éviter qu'elle n'ait l'une ou l'autre de ces deux qualités ; je veux dire qu'elle n'ait par rapport à moi ou ces effets de justice ou ces effets de miséricorde ; et c'est ainsi que Dieu dit toujours avec vérité : *Non revertetur ad me vacuum, sed faciet quaecumque volui* ¹. Mais encore quels sont ces effets de justice attachés pour nous à la parole de Dieu, quand nous lui résistons ? Les voici, chrétiens, expressément marqués dans l'Écriture : l'endurcissement du pécheur, et sa condamnation devant le tribunal de Dieu ; effets directement opposés aux desseins de Dieu, en nous faisant part de cette sainte parole. Car, dans les vœux de Dieu, poursuit le docteur angélique, elle devait amollir et fléchir nos cœurs ; mais, par la résistance que nous y apportons, elle les endurecit. Dans les vœux de Dieu, elle devait nous justifier ; mais à mesure que cette résistance croît, elle nous accuse et nous condamne, pour achever un jour de nous confondre devant le souverain Juge. Encore un moment d'attention.

Dieu, sans intéresser aucun de ses divins attributs, surtout sa sainteté, endurecit quelquefois les cœurs des hommes. C'est lui-même qui s'en déclare. *Indurabo cor ejus* ² : J'endurcirai le cœur de Pharaon. De savoir comment il peut contribuer à cet endurecissement, lui qui est la charité même, et comment en effet il y contribue, c'est un mystère que nous devons révéler, et que je n'entreprends point ici d'examiner. Je m'en tiens à la foi ; et la même foi qui m'enseigne que Dieu fait miséricorde à qui il lui plaît, m'apprend encore qu'il endurecit qui il lui plaît : *Ergo cujus vult miseretur, et quem vult indurat* ³. Or, je prétends que rien ne conduit plus efficacement le mondain à ce funeste état que la parole de Dieu méprisée et rejetée, et j'en tire la preuve de l'exemple même de Pharaon. Comprenez-le, chrétiens, et vous consultant ensuite vous-mêmes, reconnaissez que ce qui se passa d'une manière visible dans la personne de ce prince réprouvé de Dieu, se renouvelle tous les jours intérieurement dans ces pécheurs que saint Paul appelle des vaisseaux de colère et de damnation. Dieu remplit Moïse de son esprit ; il lui met dans la bouche sa parole, et lui dit : Aidez, c'est moi qui vous envoie. Vous parlerez à Pharaon, et vous lui

¹ Isa., LV, 11.

² Isa., LV, 11. — ³ Exod., VII, 3. — ⁴ Rom., IX, 12.

signifierez mes ordres. Je sais qu'il n'y déferera pas; mais au même temps j'endurcirai son cœur : *Tu loqueris ei omnia que mando tibi... sed ego indurabo cor ejus... et non audiet vos* ¹. L'effet répond à la menace : le saint législateur parle, il s'acquitte de la commission qu'il a reçue; mais autant de fois qu'il parle au nom de son Dieu, le texte sacré ajoute que le cœur de Pharaon s'endurcissait : *Induratum que est cor Pharaonis* ¹. C'est le Dieu d'Israël, disait Moïse, qui vous ordonne de mettre son peuple en liberté, et de le tirer de la servitude où vous le retenez si injustement et si longtemps. Mais qui êtes-vous, répondait Pharaon, et qui est le Dieu dont vous vous autorisez? où sont les preuves et les signes de votre mission? Vous en allez être témoin, répliquait l'envoyé de Dieu; et frappant de cette baguette mystérieuse qu'il tenait dans ses mains, il couvrait l'Égypte de ténèbres, et la remplissait de ces autres fléaux dont l'Écriture nous fait une si affreuse peinture. N'était-il pas surprenant que Pharaon, malgré tant de prodiges, s'obstinât dans sa désobéissance? Non, chrétiens, il n'en fallait point être surpris, puisque c'était par là même que Dieu vengeait l'outrage fait à sa parole, et qu'une résistance aussi outrée que celle de Pharaon ne devait pas être suivie d'un moindre châtement. Ah! Seigneur, ne nous punissez jamais de la sorte; et plutôt que de nous livrer à un endurecissement si fatal, employez contre nous toutes vos autres vengeances; envoyez-nous, comme à Pharaon, des adversités, des calamités, des humiliations; pour peu que nous soyons chrétiens, nous nous y soumettrons sans peine : mais, mon Dieu, préservez-nous de cette dureté de cœur qui nous rendrait insensibles à tous les traits de votre grâce et à tous les intérêts de notre salut : *Aufer a nobis cor lapideum*. Voilà néanmoins, mes chers auditeurs, ce qui arrive. A force de résister à Dieu et à sa parole, ce cœur de pierre se forme peu à peu dans nous. Ne me demandez point, dit saint Bernard, quel est ce cœur dur; c'est le vôtre, répond ce Père, si vous ne tremblez pas : *Si non expavisti, tuum est*. Car il n'y a qu'un cœur endurci qui puisse n'avoir pas horreur de soi-même, parce qu'il ne se sent plus lui-même : *Solum enim est cor durum, quod semetipsum non exhorruit, quia nec sentit*. Aussi, qu'un prédicateur tâche à l'intimider, à l'engager, à l'exciter, rien ne l'émeut, ni promesses, ni menaces, ni récompenses, ni châtements.

De là cette même parole qui devait servir à

justifier le pécheur, ne sert plus qu'à le condamner. Car, plus le talent qu'on lui avait mis dans les mains était précieux, plus est-il criminel de n'en avoir fait nul usage; plus la parole de Dieu par elle-même avait d'efficace pour le toucher et le convertir, plus est-il coupable d'en avoir anéanti toute la vertu. C'est pourquoi le Fils de Dieu fulminait de si terribles anathèmes contre les habitants de Bethsaïde et de Corosaim; et certes, reprend Origène, il fallait bien que cette terre fût maudite, puisqu'une semence aussi féconde que la parole de Dieu n'avait pu rien y produire. C'est pour cela même que le Sauveur du monde ordonnait à ses apôtres de sortir des villes et des bourgades où ils ne seraient point écoutés, et de secouer en se retirant la poussière de leurs souliers, pour marquer à ces peuples infidèles que Dieu les rejetait. Enfin, c'est en ce même sens que saint Augustin explique cet important avis que nous donne Jésus-Christ dans l'Évangile : *Esto consentiens adversario tuo cito, dum es in via cum eo* ¹ : Marchez toujours d'intelligence et accordez-vous avec votre ennemi. Cet ennemi, dit ce saint docteur, c'est la parole de Dieu, que nous suscitons contre nous en lui résistant. Elle se déclare contre nos vices, contre nos habitudes, contre nos passions : *Adversarium tuum fecisti sermonem Dei*. Mais, suivant le conseil du Fils de Dieu, travaillons à nous la rendre favorable. Conformons-nous mœurs à ses maximes, profitons de ses enseignements, écoutons-les, aimons-les, pratiquons-les : pourquoi? *Ne forte tradat te adversarius judici, et judex tradat te ministro* ² : De peur que ce formidable adversaire ne vous livre entre les mains de votre juge, et ne se lève contre vous pour vous accuser.

Oui, chrétiens, elle s'élèvera contre vous, elle vous accusera, elle vous réprouvera, elle demandera justice à Dieu de tous les mépris et de tous les abus que vous en aurez faits; et Dieu, qui fut toujours fidèle à sa parole, et qui ne lui a jamais manqué, la lui rendra tout entière. Deux sortes de personnes interviendront à ce jugement, et se joindront à elle pour la secourir, auditeurs et prédicateurs. Auditeurs, qui l'auront honorée, et qu'elle aura sanctifiés; prédicateurs, qui l'auront annoncée, et que Dieu avait remplis pour vous de son esprit. Les premiers, représentés par les Ninivites; et les seconds, par les apôtres. Car vous savez avec quelle promptitude les Ninivites obéirent à Jonas, qui leur prêchait la pénitence; et ce sera votre condamnation : *Viri Ninivite sur-*

¹ Exod., vii, 2, 3, 4. — ² Ibid., 13.

¹ Matth., v, 25. — ² Ibid.

gent in judicio cum generatione ista, et condemnabunt eum : quia poenitentiam egerunt in prædicatione Jonæ ¹. Et vous n'ignorez pas que le Sauveur du monde a promis à ses apôtres, et dans la personne de ses apôtres aux ministres fidèles de sa parole, de les faire asseoir auprès de lui pour juger toutes les nations : *Sedebitis et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israël* ².

Ah! Seigneur, serai-je donc employé à ce triste ministère? Après avoir été le prédicateur de cet auditoire chrétien, en serai-je l'accusateur, en serai-je le juge? Prononcerai-je la sentence de réprobation contre ceux que je vou-

drais sauver au prix même de ma vie? Il est vrai mon Dieu, ce serait un honneur pour moi d'avoir place auprès de vous sur le tribunal de votre justice. Mais cet honneur, je ne l'ai jamais qu'aux dépens de tant d'âmes qui vous ont coûté tout votre sang. Peut-être même en les condamnant me condamnerais-je moi-même, puis-que je suis encore plus obligé qu'eux à pratiquer les saintes vérités que je leur prêche. J'aurai donc plutôt recours dès maintenant, et pour eux et pour moi, au tribunal de votre miséricorde : je vous supplierai de répandre sur nous l'abondance de vos grâces, afin que, par la vertu de votre grâce, votre parole nous soit une parole de sanctification et une parole de la vie éternelle où nous condamnons, etc.

¹ Matth., xii, 41. — ² Ibid., xix, 28.

SERMON POUR LE LUNDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE.

SUR L'AMOUR DE DIEU.

ANALYSE.

SUJET. Or, il dit cela de l'esprit qu'ils devaient recevoir par la foi.

Nous devons tous être animés du même Esprit que les apôtres, et cet Esprit que leur promettait le Fils de Dieu était un Esprit de vérité, mais surtout un Esprit d'amour. Or, n'est-il pas étrange qu'uniquement créés pour aimer Dieu, nous ayons peut-être jusqu'à présent ignoré en quoi consiste l'amour de Dieu? Il est donc important de vous en donner une connaissance exacte, et c'est ce que je vais faire dans ce discours.

DIVISION. Adoucir les préceptes de la loi de Dieu, et les outrer, ce sont deux extrémités entre lesquelles nous devons prendre un juste milieu. Sans donc exagérer vos obligations touchant l'amour de Dieu, ni les diminuer, je vous dirai précisément ce que l'Évangile nous enseigne. Cela supposé, j'entre dans mon dessein, et je prétends que l'amour de Dieu qui nous est commandé, doit avoir trois caractères : l'un par rapport à Dieu, l'autre par rapport à la loi de Dieu, le troisième par rapport au christianisme, où nous sommes engagés par la vocation de Dieu. Par rapport à Dieu, amour de préférence ; première partie. Par rapport à la loi de Dieu, amour de plénitude ; deuxième partie. Par rapport au christianisme, amour de perfection ; troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Amour de préférence, c'est-à-dire amour en vertu duquel je préfère Dieu à toute créature. Dieu ne me commande pas de l'aimer d'un amour tendre et sensible ; cette sensibilité n'est pas toujours en mon pouvoir : ni d'un amour contraint et forcé ; il ne serait pas honorable à Dieu d'être aimé de la sorte : ni même d'un amour fervent jusqu'à certain degré ; ce degré de ferveur ne m'est pas connu, et Dieu n'a pas voulu me le prescrire : mais il exige de moi que je l'aime par préférence à tout ce qui n'est pas Dieu, en sorte que je sois prêt à tout quitter et à tout sacrifier pour lui.

Cet amour n'est-il pas bien raisonnable? un roi veut être servi en roi ; pourquoi Dieu ne sera-t-il pas aimé en Dieu? Or, il ne peut être aimé en Dieu, s'il n'est aimé préférablement à toutes les créatures, puisqu'il n'est Dieu que parce qu'il est au-dessus de toutes les créatures.

Ainsi l'aimait saint Paul, quand il s'écriait : *Qui me séparera de la charité de Jésus-Christ?* L'apôtre, en faisant ce défi à toutes les créatures, ne parlait point par un excès de zèle ; mais il exprimait seulement l'obligation commune de l'amour de Dieu. Application de ces paroles aux différentes occasions où nous pouvons nous trouver, et où nous devons dire, comme saint Paul et dans le même sens : *Je suis certain que ni la mort, ni la vie, ni la grandeur, ni l'abaissement, ni les principautés, ni les puissances, ni toute autre créature ne pourra jamais me détacher de mon Dieu.*

Tel était aussi le sentiment de saint Augustin. Si Dieu, disait ce Père, vous offrait les biens du monde, et qu'il vous en assurât la possession pour toute l'éternité ; mais à une condition, qui serait de ne le voir jamais, voudriez-vous les avoir à ce prix? Si cela est, vous n'aimez pas Dieu, parce que vous ne l'aimez pas au-dessus de tous les biens temporels.

Faisons une supposition plus naturelle encore et plus présente. Imaginez-vous la chose du monde pour laquelle vous avez plus de passion ; c'est votre honneur. Supposons qu'on vous l'ait ôté. Sur cela je vous demande si vous aimez assez Dieu pour croire que vous voulussiez alors lui faire un sacrifice de votre ressentiment. Il est difficile, j'en conviens, d'être disposé de la sorte : mais difficile tant qu'il vous plaira, c'est une disposition nécessaire, et sans laquelle il n'y a point de vrai amour de Dieu. Amour de préférence ; c'est ce qui condamnera au jugement de Dieu tant d'âmes mondaines, qui, pour s'être attachées à de fragiles créatures, les ont aimées jusqu'à oublier l'essentielle obligation que leur imposait la charité due au Créateur. C'est ce qui condamnera, en particulier, tant de pères et de mères, tant de femmes chrétiennes, tant d'amis trop affectionnés à ceux qu'ils ne devaient aimer qu'après Dieu et que pour Dieu.

DEUXIÈME PARTIE. Amour de plénitude par rapport à la loi de Dieu, c'est-à-dire amour qui nous doit faire observer toute la loi de Dieu ; et voilà le mystère de cette grande parole de l'apôtre : *Plenitudo legis est dilectio.* Il n'en est pas de la charité

comme des vertus morales et naturelles, en sorte que nous puissions dire quand nous accomplissons un précepte : J'ai une charité commencée ; si j'en accomplis plusieurs, cette charité croît en moi, et elle sera parfaite lorsque je les accomplirai tous. Non, il n'en va pas ainsi. L'essence de la charité ne souffre point de partage, non plus que la substance de la foi. Doutez d'un seul article, plus de foi ; et violez un seul précepte, plus d'amour de Dieu.

C'est donc dans l'amour de Dieu que sont réunis comme dans leur centre tous les commandements de la loi, parce que cet amour, en vertu de ce qu'il contient et de ce que nous appelons sa plénitude, est une défense générale de tout ce qui répugne à l'ordre, et un commandement universel de tout ce qui est conforme à la raison. En sorte que dire intérieurement à Dieu qu'on l'aime, c'est lui promettre d'obéir à toutes ses volontés.

Sur quoi saint Augustin fait une réflexion bien judicieuse, en comparant deux passages de l'Evangile, l'un où Jésus-Christ dit : *Si vous gardez mes commandements, vous serez dans l'exercice actuel de mon amour* ; et l'autre, où il dit : *Si vous m'aimez, gardez mes commandements*. Est-ce donc par la charité que la loi s'accomplit ? demande saint Augustin, ou bien est-ce par l'accomplissement de la loi que la charité se pratique ? L'un et l'autre, répond ce Père, se vérifie parfaitement. Car quiconque aime Dieu de bonne foi, a déjà rempli tous les préceptes dans la disposition de son cœur ; et quand il vient à les accomplir dans l'exécution, il ratifie seulement et il confirme par ses œuvres ce qu'il a déjà fait par ses sentiments. D'où il s'ensuit qu'un homme qui manque à un point de la loi, quoiqu'il observe tous les autres, n'a pas plus de charité, j'entends de cette charité divine et surnaturelle qui nous sauve, que s'il manquait à toute la loi. Comment cela ? parce qu'en omettant un point de la loi, il n'a plus ce qui est essentiel à la charité, savoir : une volonté efficace de remplir toute l'étendue de la loi.

Voilà le sens de cette parole de saint Jacques : *Quiconque pêche contre un seul précepte est aussi coupable, c'est-à-dire perd aussi immanquablement la grâce et la charité, que s'il péchait contre tous*. Et cette loi, mon Dieu, reprend saint Bernard, cette loi de votre amour n'est-elle pas bien juste ? Qu'un ami m'ait manqué à moi-même dans une affaire importante, quoique en toute autre chose il soit sans reproche à mon égard, je ne le regarde plus alors comme ami.

Faut-il conclure de là que, quand on a une fois violé un précepte et perdu la charité, on peut donc impunément les violer tous ? ce serait raisonner en impie et en mercenaire. Quelque indivisible que soit la charité, il est toujours vrai, reprend saint Augustin, que plus vous violez de commandements, plus vous vous rendez Dieu ennemi, plus le retour à sa grâce vous devient difficile, plus vous grossissez ce trésor de colère qu'il produira contre vous au jour ses vengeances. Mais du reste, convenons aussi qu'il y a bien de l'illusion dans la conduite des hommes à l'égard de ce grand précepte : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu*. Rien de plus aisé que d'aimer Dieu en paroles, mais rien de plus rare que de l'aimer en pratique.

TROISIÈME PARTIE. Amour de perfection par rapport au christianisme. Ceci se réduit à deux points : 1° Dans le christianisme le précepte de l'amour de Dieu impose à l'homme des obligations beaucoup plus grandes que dans l'ancienne loi. 2° Par conséquent l'acte d'amour de Dieu doit être dans nous beaucoup plus héroïque qu'il ne devait l'être dans un juif ou dans un gentil, avant que la loi de grâce eût été publiée.

1° Dans le christianisme le précepte de l'amour de Dieu impose à l'homme des obligations beaucoup plus grandes que dans l'ancienne loi : pourquoi cela ? parce que la loi nouvelle, à quoi il nous oblige, est beaucoup plus sainte que la loi de Moïse. Il est vrai que c'est une loi douce, selon la parole de Jésus-Christ ; mais non point en ce sens qu'elle nous prescrive des devoirs moins rigoureux. Ce n'est point en cela, dit Tertullien, que consiste sa liberté. Au contraire, combien de fois le Sauveur du monde nous a-t-il déclaré que, pour être son disciple, il fallait renoncer au monde et se renoncer soi-même beaucoup plus parfaitement que Moïse ne le demandait ? On a dit à vos pères que telle et telle chose leur étaient permises : ainsi parlait-il aux juifs ; et moi je vous dis que ces choses alors prétendues permises ne le seront plus pour vous. Cela nous fait entendre, quoi qu'en aient pensé quelques interprètes, que Jésus-Christ a enclérical sur la loi de Moïse, et qu'il nous a imposé dans sa loi de nouveaux préceptes.

Voilà ce que Tertullien appelait le poids du baptême, et voilà pourquoi il s'étonnait que les catéchumènes eussent tant d'empressement pour être incorporés dans l'Eglise de Jésus-Christ. Il raisonnait mal dans la conséquence qu'il tirait ; mais son principe était toujours vrai, que le baptême est pour nous un engagement pénible et onéreux. Mais il y en a, dites-vous, qui ne sentent pas ce joug. A cela je réponds qu'ils ne le sentent pas, ou parce que Dieu leur donne des forces pour le porter, ou parce qu'ils s'en déchargent par une lâche infidélité. Or, l'un et l'autre n'empêchent pas que ce ne soit un joug : *Tollite jugum meum super vos*.

2° Concluons donc que l'amour de Dieu doit être beaucoup plus généreux et plus fort dans un chrétien, puisqu'il doit avoir une vertu proportionnée à ces saintes et rigoureuses obligations que le baptême nous impose. Disons obligations du baptême, et non pas vœux, parce que le vœu dans sa propre signification est un engagement libre, c'est-à-dire un engagement que Dieu ne nous commande pas, mais que nous contractons de nous-mêmes et par notre choix.

Je vais plus avant, et je dis même avec Guillaume de Paris, que l'acte d'amour de Dieu doit embrasser tous les conseils sous condition ; en sorte que s'il était nécessaire, pour marquer à Dieu mon amour, de pratiquer ce qu'il y a dans les conseils de plus mortifiant et de plus humiliant, je fusse disposé à tout entreprendre et à tout souffrir. D'où vient que Tertullien appelle la foi : *Fidem martyrii debitricem*, expression qui convient également à la charité. Ainsi, quand les martyrs versaient leur sang, ils étaient loués simplement dans l'Eglise pour avoir fait leur devoir, et non pas plus que leur devoir ; et ceux qui cédaient à la rigueur des tourments, étaient excommuniés comme les apostats. Il serait bien étrange qu'on n'eût pas dans le christianisme, à l'égard de Dieu, la même fidélité dont on se pique à l'égard de son prince et de sa patrie.

Or, dites-moi, chrétiens : s'il s'agissait maintenant ou de renoncer notre Dieu ou de mourir pour lui, trouverait-il encore dans nous des martyrs ? Si nous ne sommes disposés de cœur à mourir pour sa cause, nous ne l'aimons pas. Quelques-uns prétendent qu'il est dangereux de faire ces suppositions ; et moi je soutiens que ces suppositions ainsi faites sont d'une utilité infinie, 1° pour nous donner une haute idée de Dieu ; 2° pour nous inspirer, quand il est question de lui obéir, des sentiments nobles et généreux ; 3° pour nous humilier, quand nous manquons à certains devoirs aisés et communs. Mais ces suppositions peuvent porter au désespoir. Oui, elles peuvent porter au désespoir ; mais qui ? ceux qui comptent sur leurs forces, et non point ceux qui s'appuient sur les forces de la grâce.

Je conçois maintenant quel est le mérite de la charité divine. Mais si tout ce que j'ai dit est nécessaire pour aimer Dieu, quel est celui qui aime Dieu ? Demandons, comme l'Apôtre, ce saint amour. Disons, comme saint Augustin : Ah ! Seigneur, je vous ai aimé trop tard ; mais au moins veux-je commencer présentement à vous aimer.

Hoc autem dixit de spiritu quem accepturi erant credentes in eum.

Or, il dit cela de l'esprit qu'ils devaient recevoir par la foi. (*Saint Jean*, chap. vii, 39.)

Ce n'était pas seulement sur les apôtres que devait descendre ce divin Esprit, mais sur les fidèles, et comme la même foi devait nous unir tous dans le sein de la même Eglise, le même Esprit devait tous nous animer et nous combler des dons de sa grâce. Esprit de vérité envoyé de Dieu, selon le témoignage du Sauveur du monde, pour nous enseigner toutes choses; mais de toutes les choses qu'il nous a enseignées, il nous suffira d'en bien apprendre une seule à quoi les autres se rapportent, et que saint Paul a voulu nous marquer dans ces belles paroles : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum*¹ : La charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit. Car cet esprit de lumière est surtout encore un esprit d'amour; et quand une fois nous saurons aimer Dieu, nous posséderons dans l'amour de Dieu toute la science du salut, et dès cette vie même nous commencerons ce qui doit faire toute notre occupation et tout notre bonheur dans l'éternité. Mais n'est-il pas étrange, chrétiens, qu'uniquement créés pour aimer Dieu, nous ayons peut-être jusques à présent ignoré en quoi consiste l'amour de Dieu, et que, soumis à la loi, nous ne connaissions pas le premier et le grand précepte de la loi? Il est donc important de vous en donner une connaissance exacte, et c'est ce que j'entreprends dans ce discours. Il s'agit, mes chers auditeurs, du plus essentiel de nos devoirs; et ce que le Sage a dit de la crainte de Dieu, que c'était proprement l'homme et tout l'homme, je puis bien encore le dire à plus forte raison de l'amour de Dieu : *Hoc est enim omnis homo*². Vous, ô Esprit de charité! secondez mon zèle, et me mettez aujourd'hui dans la bouche des paroles de feu, de ce feu céleste dont vous êtes la source intarissable, de ce feu sacré qui fait les bienheureux dans le séjour de la gloire, et les saints sur la terre! C'est la grâce que je vous demande par l'intercession de Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

Adoucir les préceptes de la loi de Dieu en leur donnant des interprétations favorables à la nature corrompue, c'est une maxime, chrétiens, très-pernicieuse dans ses conséquences; mais outrer ces mêmes préceptes, et les entendre dans un sens trop rigide et au delà des termes

de la vérité, c'est un excès que nous devons également éviter. Dire : Ceci n'est pas péché, quand il l'est en effet, c'est une erreur dangereuse pour le salut; mais dire : Ceci est péché, quand il ne l'est pas, c'est une autre erreur peut-être encore plus préjudiciable. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on s'est élevé contre ceux qui, par des principes trop larges, ont voulu sauver tout le monde; mais aussi n'est-ce pas d'aujourd'hui qu'on a condamné ceux qui, par l'indiscrète sévérité de leurs maximes, ont exposé tout le monde à tomber dans le désespoir. Il y a plus de quatorze siècles que Tertullien reprochait aux catholiques le relâchement de leur morale; mais il y a aussi plus de quatorze siècles qu'on a reproché à Tertullien sa rigueur extrême et sans mesure, qui le conduisit enfin à l'hérésie. Il faut tenir le milieu, et, lorsqu'il s'agit de la réprobation d'une âme ou de sa justification, on ne doit être ni trop commode ni trop sévère; mais il faut être sage, et sage selon les règles de la foi.

Or, je vous dis ceci, chrétiens, parce qu'ayant à traiter dans ce discours une des vérités fondamentales de la religion, il serait à craindre que vous ne fussiez prévenus ou que j'exagère vos obligations, ou que je les diminue. Double extrémité dont j'ai à me défendre: et pour cela, je n'avancerai rien qui ne soit universellement reçu, rien qui ne soit évident et incontestable, rien même qui ne soit de la foi. Je ne m'attacherai point à l'opinion de celui-ci plutôt qu'à la pensée de celui-là, mais je suivrai celle de tous les docteurs. Je ne prendrai point le plus probable, en laissant le moins probable. Je ne me contenterai point de vous dire ce qui est vrai, mais je vous dirai ce que l'Evangile vous oblige à croire. Cela supposé, j'entre dans mon dessein, et je le propose en trois mots. Je prétends que l'amour de Dieu qui nous est commandé doit avoir trois caractères: l'un par rapport à Dieu, l'autre par rapport à la loi de Dieu, et le troisième par rapport au christianisme où nous sommes engagés par la vocation de Dieu. Par rapport à Dieu, l'amour de Dieu doit être un amour de préférence; par rapport à la loi de Dieu, l'amour de Dieu doit être un amour de plénitude; et par rapport au christianisme, l'amour de Dieu doit être un amour de perfection. Amour de préférence: en voilà, pour ainsi dire, le fond, et ce sera la première partie. Amour de plénitude: en voilà l'étendue, et ce sera la seconde partie. Enfin, amour de perfection: en voilà le degré, et ce sera la dernière partie. Je vais m'expliquer, et je vous prie de me suivre avec attention.

¹ Rom., v, 6. — ² Eccles., xii, 13.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est pas sans raison que Jésus-Christ, expliquant lui-même le précepte de l'amour de Dieu, en réduit toute la substance à ces deux paroles : *Diliges... ex toto corde tuo... et ex omni mente tua* ! ; Vous aimerez votre Dieu de tout votre cœur et de tout votre esprit ; puisque, selon la belle remarque de saint Augustin, l'un sert à déterminer l'obligation de l'autre, et que le culte de l'esprit doit être ici la juste mesure de celui du cœur. En effet à quoi m'engage précisément cette sainte et adorable loi : *Diliges* ? tâchez à en bien comprendre toute la force. Elle m'engage, répond le docteur angélique, saint Thomas, à avoir pour Dieu un amour de distinction, un amour de singularité, un amour qui ne puisse convenir qu'à Dieu ; c'est-à-dire en vertu duquel je préfère Dieu à toute créature. Et voilà le tribut essentiel par où Dieu veut que je rende hommage à la souveraineté de son être : *Diliges Dominum*. Il ne me commande pas absolument de l'aimer d'un amour tendre et sensible ; cette sensibilité n'est pas toujours en mon pouvoir : beaucoup moins, d'un amour contraint et forcé ; il ne lui serait pas honorable d'être aimé de la sorte : ni même d'un amour fervent jusqu'à certain degré ; ce degré de ferveur ne m'est point connu, et Dieu, par condescendance à ma faiblesse, n'a pas voulu me le prescrire. Mais il exige de moi, sous peine d'une éternelle réprobation, que je l'aime comme Dieu, par préférence à tout ce qui n'est pas Dieu. Observez, chrétiens, ce terme de préférence. Je ne dis pas d'une préférence vague et de pure spéculation, qui me fasse seulement reconnaître que Dieu est au-dessus de tous les êtres créés ; car il n'est pas nécessaire pour cela d'avoir cette charité surnaturelle dont je parle, puisque les démons mêmes, qui haïssent Dieu, ont néanmoins pour lui, malgré leur haine, ce sentiment d'estime. Mais je dis d'une préférence d'action et de pratique, en sorte que je sois disposé, mais sincèrement, à perdre tout le reste, plutôt que de consentir à perdre un moment la grâce de Dieu. Disposition tellement nécessaire, que de toutes les choses que je puis désirer ou posséder, s'il y en a une seule que je possède ou que je désire, au hasard d'encourir la disgrâce de Dieu ; c'est-à-dire, si cet acte d'amour que je forme dans mon cœur, quand je proteste à Dieu que je l'aime, n'a pas assez de vertu pour m'engager à rompre tous les liens et toutes les attaches qui peuvent me séparer de

Dieu, dès là je dois prononcer anathème contre moi-même, dès là je dois me condamner moi-même comme prévaricateur de la charité de Dieu, dès là je dois conclure que je n'accomplis pas le commandement de l'amour de Dieu, que je ne suis donc plus en état de grâce avec Dieu, ni par conséquent dans la voie du salut ; pourquoi ? parce que je n'aime pas Dieu avec cette condition essentielle de l'aimer par préférence à tout.

En quoi, dit saint Chrysostome, non-seulement Dieu ne nous demande rien de trop ; mais, à le bien prendre, il ne dépend pas même de lui de nous demander moins. Car remarquez, mes frères, dit ce saint docteur, que Dieu veut que nous le servions, que nous l'honorions, que nous l'aimions à proportion de ce qu'il est, et d'une manière qui le distingue de ce qu'il n'est pas : est-il rien de plus raisonnable ? Un roi veut être servi en roi : pourquoi Dieu ne serait-il pas aimé en Dieu ? Or, il ne peut être aimé en Dieu, s'il n'est aimé préférablement à toutes les créatures : car il n'est Dieu que parce qu'il est au-dessus de toutes les créatures ; et si, dans une supposition chimérique, une créature avait de quoi être aimée autant que Dieu, elle cesserait d'être ce qu'elle est, et deviendrait Dieu elle-même. Comme il est donc vrai que, si j'aime une créature de cet amour de préférence qui est proprement le souverain amour, je ne l'aimerais plus en créature, mais en Dieu ; aussi est-il évident que si j'aime Dieu d'un autre amour que celui-là, je ne l'aime plus en Dieu. Or, n'aimer pas Dieu en Dieu, c'est lui faire outrage : et bien loin d'observer sa loi, c'est commettre un crime, qui dans le sentiment des théologiens et dans l'intention des pécheurs, va jusqu'à la destruction de la Divinité.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que Dieu lui-même nous a révélé en cent endroits de l'Écriture ; et voilà à quoi se termine le devoir capital de l'homme : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo*. Mais développons cette vérité, et pour en avoir une intelligence plus exacte, consultons saint Paul, écoutons saint Augustin ; et, parce qu'en ont dit cet Apôtre des nations et ce docteur de l'Église, voyons si nous pouvons nous rendre aujourd'hui témoignage que nous aimons Dieu. Il fallait une âme bien établie dans la foi pour faire à toutes les créatures un défi aussi général et aussi plein de confiance que celui de saint Paul, quand il disait : *Quis nos separabit a charitate Christi* ? Qui nous séparera de l'amour de Jésus-Christ ?

! Luc., x, 27.

I Rom., viii, 25.

Sera-ce l'affliction, le danger, la persécution, la faim, la nudité, le fer, la violence? Sera-ce l'injustice et la plus barbare cruauté? Non, répondait ce vaisseau d'élection : car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni la grandeur, ni l'abaissement, ni la pauvreté, ni les richesses, ni les principautés, ni les puissances, ni toute autre créature, ne pourra jamais nous détacher de l'amour qui nous lie à notre Dieu. Ainsi parlait cet homme apostolique. Qu'en pensez-vous, chrétiens? ne vous semble-t-il pas que c'était un excès de zèle qui le transportait? et, pour l'intérêt même de sa gloire, ne croyez-vous pas qu'il renfermait dans ces paroles toute la perfection de la charité divine? Vous vous trompez. Il n'a exprimé que l'obligation commune d'aimer Dieu. En faisant ce défi et en y répondant, il ne parlait pas en apôtre, mais en simple fidèle. Il disait beaucoup, mais il ne disait rien à quoi tous les hommes ne soient tenus dans la rigueur; et quiconque n'en peut pas dire autant que lui, n'a point de part à l'héritage du royaume de Dieu et de Jésus-Christ; *Non habet hereditatem in regno Dei et Christi* ¹. Appliquez-vous à ma pensée. Car c'est justement comme si chacun de nous se disait à lui-même (et plutôt à Dieu qu'à l'exemple de ce grand saint nous voulussions nous le dire souvent!): Eh bien! de toutes les choses que j'envisage dans l'univers et qui pourraient être les objets de mon ambition et de ma cupidité, en est-il quelqu'une capable de m'ébranler, s'il s'agissait de donner à Dieu une preuve de mon amour et de la fidélité que je lui dois? *Quis nos separabit a charitate Christi* ²? Venons au détail aussi bien que saint Paul. Si j'étais réduit à soutenir une violente persécution, et qu'il fût en mon pouvoir de m'en délivrer par une vengeance permise selon le monde, mais condamnée de Dieu, le voudrais-je à cette condition? *An persecutio*? Si, par un renversement de fortune, je me voyais dans l'extrémité de la misère, et qu'il ne tint qu'à moi, pour en sortir, de franchir un pas hors des bornes de la justice et de la conscience, oserais-je le hasarder? *An angustia*? Si, pour acquérir ou pour conserver la faveur du plus grand prince de la terre, il ne dépendait que d'avoir pour lui une complaisance criminelle, l'aurais-je en effet au préjudice de mon devoir? *An principatus*? Si, violant pour une fois la loi chrétienne, il m'était aisé par là de m'élever à un rang d'honneur où je ne puis autrement prétendre, le désir de m'avancer l'empourterait-il? *An altitudo*? Si la voie de l'iniquité était la seule par où je pusse me sauver

dans une occasion où il irait de ma vie, succomberais-je à la crainte de la mort? *An periculum*? Ah! mes frères, sachez que si l'amour que vous croyez avoir pour votre Dieu n'est pas d'une qualité à prévaloir au-dessus de tout cela, quelque ardent et quelque affectueux d'ailleurs qu'il puisse paraître, ce n'est point l'amour que Dieu vous demande; et souvenez-vous que vous êtes dans l'erreur, si, comptant sur un tel amour, vous pensez en être quittes devant lui. Non-seulement vous n'aimez point Dieu avec ce surcroît de charité qu'ont eu les âmes parfaites, mais vous ne l'aimez pas même selon la mesure précise de la loi; pourquoi? parce que cet amour prétendu ne donne point à Dieu dans votre cœur la place qu'il y doit occuper, c'est-à-dire ne l'y met pas au-dessus de mille choses qui néanmoins y doivent être dans un ordre bien inférieur. Car, supposez même cet amour dont vous vous flattez, vous faites encore plus d'état de votre vie, de vos biens, de votre crédit, de votre repos, que de l'héritage de Dieu, ou, pour mieux dire, que de Dieu même; d'où il s'ensuit que cet amour n'est point l'amour de préférence que Dieu attend de vous et que la loi vous ordonne : *Diliges ex toto corde tuo, et ex omni mente tua*.

C'est ainsi que saint Paul l'a compris; et quelque subtile que soit la raison humaine, elle n'opposera jamais rien à l'évidence de ce principe. Mais, après l'Apôtre, écoutons saint Augustin : c'est dans le commentaire du psaume trentième que ce saint docteur s'adressant aux fidèles, et les instruisant sur le même sujet que je traite, leur fait cette proposition. Que votre cœur me réponde, dit-il, mes frères : *Respondeat cor vestrum, fratres*. Car, pour aujourd'hui, c'est votre cœur que j'interroge, n'osant pas m'en tenir au témoignage de votre bouche, et sachant bien que, sur ce qui regarde l'amour de Dieu, il n'y a que le cœur qui ait droit de parler. Que ce soit donc votre cœur qui parle : *Respondeat cor vestrum*. Si Dieu vous faisait à ce moment l'offre la plus avantageuse en apparence, et la plus capable de remplir toute l'étendue de vos desirs; s'il vous promettait de vous laisser pour jamais sur la terre dans l'affluence des biens, comblés d'honneurs et en état de goûter tous les plaisirs du monde, et qu'il vous dit : Je vous fais maîtres de tout cela; vous serez riches, puissants, à votre aise, en sorte que rien ne pourra vous troubler ni vous affliger, et, ce que vous estimez encore plus, vous serez exempts de la mort, et cette félicité humaine durera éternellement; mais aussi vous ne verrez jamais, et

¹ Éphés., v, 5. — ² Rom., viii, 35

jamais vous n'entrerez dans ce royaume de gloire que j'ai préparé à mes élus : je vous demande, reprend saint Augustin, si Dieu vous parlait de la sorte, seriez-vous contents d'une pareille destinée, et voudriez-vous vous en tenir à cette offre ? *Ergo si diceret Deus : Faciem meam non videbitis, an gauderetis istis bonis ?* Si vous vous réjouissiez, chrétiens, ce serait une marque infailible que vous n'avez pas encore commencé à aimer Dieu : *Si gauderes, nondum coepisti esse amator Christi.* C'est la conséquence que tire ce Père. Et d'où la tire-t-il ? de ce principe fondamental, que l'amour de Dieu doit être un amour de préférence, et que vous ne pouvez l'avoir, cet amour de préférence, en consentant à être privés de Dieu pour jouir des biens temporels.

Faisons une supposition plus naturelle encore et plus présente. Imaginez-vous la chose du monde pour laquelle vous avez plus de passion, c'est votre honneur. On vous l'a ôté, ou par une atroce calomnie, ou par un affront qui va jusqu'à l'outrage. Supposons la plaie aussi sanglante qu'il vous plaira : vous voilà perdu d'estime et de crédit dans le monde, et vous êtes d'une condition où cette tache doit être moins supportable que la mort même. Cependant il ne vous reste qu'une seule voie pour l'effacer, et cette voie est criminelle. On vous la propose ; et si vous ne la prenez pas, vous tombez dans le mépris. Sur cela je vous demande, mon cher auditeur : Aimez-vous assez Dieu pour croire que vous voulussiez alors lui faire un sacrifice de votre ressentiment ? Ne me répondez point que Dieu dans cette conjoncture vous donnerait des secours particulier ; il ne s'agit point des secours que Dieu vous donnerait, mais de la fidélité avec laquelle vous usez de ceux qu'il vous donne. Il n'est pas question de l'acte d'amour que vous formeriez, mais de celui que vous produisez maintenant ; et je veux savoir s'il est tel de sa nature qu'il pût réprimer tous les mouvements de vengeance qu'exciterait dans votre cœur l'injure que vous auriez reçue. Car si cela est, vous avez sujet d'espérer et d'être content de vous ; mais si cela n'est pas, vous devez trembler, parce que vous n'êtes pas dans l'ordre de cette charité vivifiante qui opère le salut, et dont l'indispensable loi vous oblige à aimer Dieu plus que votre honneur.

Mais il est bien difficile qu'un homme du monde puisse être disposé de la sorte. Difficile ou non, répond saint Bernard, voilà la balance où il faut être pesé ; voilà la règle que Dieu prendra pour vous juger. Amour de préférence, c'est ce qui condamnera tant d'âmes mondaines,

qui, pour s'être attachées à de fragiles et de viles créatures, les ont aimées, adorées, servies, jusqu'à oublier l'essentielle obligation que leur imposait la charité due au Créateur. Ne parlons point même de certaines passions honteuses. Amour de préférence, c'est ce qui condamnera tant de pères et de mères, qui, pour avoir idolâtré leurs enfants, mériteront que Dieu leur fasse le reproche qu'il faisait au grand-prêtre Héli : *Magis honorasti filios tuos quam me !* Parce que vous avez fait plus d'état de vos enfants que de moi, je vous réproverai. Amour de préférence, c'est ce qui condamnera tant de femmes chrétiennes, qui, pour avoir poussé au delà des bornes le devoir de leur état, auront préféré à Dieu celui qu'elles ne devaient aimer que pour Dieu. Amour de préférence, c'est ce qui condamnera tant d'amis qui, s'étant fait de l'amitié une religion, et par un dévouement sans mesure étant entrés dans toutes les intrigues et toutes les entreprises de leurs amis, se seront rendus, aux dépens de Dieu, les auteurs de leurs injustices et de leurs violences. Amour de préférence, premier devoir de l'homme par rapport à Dieu. Amour de plénitude, second devoir de l'homme par rapport à la loi de Dieu, et le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est le propre de Dieu de renfermer dans l'unité de son être la multiplicité de tous les êtres ; et c'est le propre de la charité divine de réduire à l'unité d'un seul précepte tous les préceptes qui, quoique différents et quoique infinis en nombre, sont compris dans la loi de Dieu. *Dilige, et fac quod vis* : Aimez, et faites ce que vous voudrez, disait saint Augustin. Il semble, par cette manière de parler, que l'amour de Dieu soit une abolition générale de tous les autres devoirs de l'homme ; mais il s'en faut bien que ce saint docteur ne l'ait conçu de la sorte, puisque au contraire il a prétendu nous faire entendre par là que tous les autres devoirs de l'homme étant réunis, comme ils le sont, dans l'amour de Dieu, on peut sûrement donner à l'homme une pleine liberté de faire ce qu'il voudra, pourvu qu'il aime Dieu, parce qu'en aimant Dieu il veut nécessairement tout ce qu'il doit vouloir et ne peut rien vouloir de ce qu'il ne doit pas. Voilà, mes chers auditeurs, le mystère de cette grande parole de l'Apôtre : *Plenitudo ergo legis est dilectio* ² : La charité est la plénitude de la loi. Parole dont il est important pour vous d'avoir une parfaite intelligence : car il s'ensuit de là

¹ 1 Reg. II, 29. — ² Rom., XIII, 13.

que pour produire cet acte d'amour, qui est le sujet du premier commandement, ou du commandement par excellence : *Diliges Dominum*¹, il faut être préparé, et, pour mieux dire, déterminé par une volonté absolue, sincère, efficace, à observer sans réserve et sans exception tous les autres commandements, et se persuader qu'il est autant impossible d'aimer Dieu et de n'être pas dans cette préparation d'esprit, que de l'aimer tout ensemble et de ne le pas aimer. Je dis tous les commandements sans exception ; car prenez garde, chrétiens, à ce que vous n'avez peut-être jamais bien compris : il n'en est pas de la charité comme des vertus morales et naturelles, en sorte que vous puissiez dire, quand vous accomplissez un précepte : J'ai une charité commencée, si j'en accomplis plusieurs, cette charité croît dans moi, et elle sera entière lorsque je les accomplirai tous. Non, il n'en va pas ainsi. L'essence de la charité ne souffre point de partage, elle est attachée à l'observation de toute la loi ; et de même, dit l'ange de l'école, saint Thomas, que si je doutais d'un seul article de la religion que je professe, quelque soumission d'esprit que je pusse avoir sur tout le reste, il serait vrai néanmoins que je n'aurais pas le moindre degré de foi, parce que la substance de la foi est indivisible ; aussi est-il certain que quand j'aurais pour tous les autres commandements cette soumission de volonté que la loi demande, si elle me manque à l'égard d'un seul, dès là je n'ai pas le moindre degré d'amour de Dieu. Il y a une grande charité, poursuit saint Thomas, et, par comparaison à celle-là, on peut dire qu'il y a une moindre charité : mais la charité que je conçois la moindre, si c'est une vraie charité, s'étend aussi bien que la plus grande à toutes les obligations présentes, futures, possibles ; et quand saint Paul aimait Dieu de cet amour fervent et extatique qu'il savait si bien exprimer, il ne s'engageait, quand au fond, à rien davantage que le dernier des justes qui aime Dieu le plus faiblement, pourvu qu'il l'aime véritablement. C'est pour cela que l'Apôtre appelle cet amour la plénitude de la loi : *Plenitudo legis*² ; parce que tous les commandements de la loi de Dieu entrent, pour ainsi dire, dans la charité comme autant de parties qui la composent ; et qu'ils se confondent dans elle comme autant de lignes qui, hors de leur centre, sont séparées, mais dans leur centre trouvent leur union sans préjudice de leur distinction.

En effet, entre tous les préceptes particuliers, considérés hors de ce centre de l'amour divin,

il n'y a ni connexion, ni dépendance naturelle. On peut observer l'un, sans accomplir l'autre : celui qui défend le larcin, ne défend ni le parjure ni l'adultère ; celui qui commande l'aumône, ne commande ni la prière ni la pénitence ; mais par rapport à l'amour de Dieu, tout cela est inséparable ; pourquoi ? parce que cet amour, en vertu de ce qu'il contient et de ce que nous appelons sa plénitude, est une défense générale de tout ce qui répugne à l'ordre, et un commandement universel de tout ce qui est conforme à la raison ; en sorte que, dans le langage de la théologie, dire intérieurement à Dieu que je l'aime, c'est faire un vœu d'obéir à toutes ses volontés, comme si je spécifiais chaque chose en détail, et que, développant mon cœur, je m'expliquasse par ce seul acte sur tout ce que Dieu sait que je lui dois et que je veux lui rendre. Sur quoi saint Augustin fait une réflexion bien judicieuse, dont voici le précis. Il examine ces paroles du Sauveur du monde : *Si præcepta mea servaveritis, manebitis in dilectione mea*³ : Si vous gardez mes commandements, vous serez dans l'exercice et comme dans la possession de mon amour ; et il les compare à cet autre passage du même Évangile : *Si diligitis me, mandata mea servate*³ : Si vous m'aimez, gardez mes commandements. Là-dessus il raisonne, et voit comment. D'une part, Jésus-Christ nous assure que, si nous l'aimons, nous obéirons à sa loi ; et de l'autre, il nous déclare que si nous obéissons à sa loi, nous l'aimerons. Quoi donc ! est-ce par la charité que la loi s'accomplit, ou par l'accomplissement de la loi que la charité se pratique ? Aimons-nous Dieu parce que nous faisons ce qu'il nous commande, ou faisons-nous ce qu'il nous commande parce que nous l'aimons ? Ah ! mes frères, répond cet incomparable docteur, ne doutons point que l'un et l'autre ensemble ne se vérifie selon l'oracle et la pensée du Fils de Dieu : car quiconque aime Dieu de bonne foi, a déjà accompli tous les préceptes dans la disposition de son cœur ; et quand il vient à les accomplir dans l'exécution, il ratifie seulement et il confirme par ses œuvres ce qu'il a déjà fait par ses sentiments et dans le secret de l'âme. D'où il s'ensuit qu'il y a de la contradiction à former l'acte d'amour de Dieu, et à n'avoir pas une volonté absolue d'observer tous les commandements de Dieu : *Plenitudo legis, dilectio*³. Supposons donc un homme tel que l'imperfection de notre siècle ne nous en fait aujourd'hui que trop voir ; je veux dire un homme d'une fidélité bornée, et qui, dans l'obéissance qu'il rend à

¹ Dent., vi, 5. — ² Rom., xiii, 10.

³ Joan., xv, 10. — ² Ibid., xiv, 15. — ³ Rom., xiii, 10.

Dieu, usant de réserve, accomplisse, si vous voulez, hors un seul point, toute la loi : il n'est ni blasphémateur, ni impie, ni fourbe, ni usurpateur, ni emporté, ni vindicatif ; il est religieux envers Dieu, équitable envers le prochain ; mais il est faible sur une passion qui le domine, et qui, pour être l'unique dont il soit esclave, n'en est pas moins le scandale de sa vie. Ou bien, pour le considérer sous une autre idée, il est chaste, réglé dans ses plaisirs, ennemi du libertinage ; il a même du zèle pour la discipline et pour la pureté des mœurs : mais, avec cette pureté de mœurs et de zèle, il ne peut oublier une injure ; avec cette régularité, il n'est pas maître de sa langue, et, par ses médisances, il déchire impunément le prochain. Je dis que cet homme n'a pas plus de charité, j'entends de cette charité divine et surnaturelle dont dépend le salut, qu'un publicain et qu'un païen : et Dieu, dont le discernement, quoique sévère, est infaillible, ne le réprovoque pas moins que s'il violait toute la loi : pourquoi ? Parce qu'en omettant un point de la loi, il n'a plus ce qui est essentiel à la charité, savoir : une volonté efficace de remplir toute l'étendue de la loi. Et voilà le sens de cette parole de saint Jacques, qui paraissait autrefois si obscure aux Pères de l'Église, et sur laquelle saint Augustin même crut avoir besoin de consulter saint Jérôme : *Qui peccat in uno, factus est omnium reus*¹ : Quiconque pèche contre un seul précepte, est aussi coupable que s'il péchait contre tous. Quoi ? demande saint Augustin, est-ce que la transgression d'un seul précepte est censée aussi criminelle que la transgression de tous les préceptes ? est-ce qu'il n'y a pas plus de désordre à les violer tous, qu'à n'en violer qu'un seul, est-ce que l'un et l'autre est égal à Dieu, et que Dieu ne s'en tient ni plus ni moins offensé ? En ce sens répondait saint Jérôme, la proposition serait une erreur, et une erreur pernicieuse dans ses conséquences ; mais dans le sens de l'Apôtre, elle contient un dogme incontestable de notre foi, que quiconque viole dans un seul point la loi de Dieu, est aussi bien privé de la grâce, perd aussi inmanquablement la charité, n'a non plus de part à l'héritage de la gloire ; enfin n'est pas moins un sujet de réprobation, que s'il se trouvait l'avoir violée dans toutes ses parties. Et sur cela, mon Dieu, reprenait saint Bernard méditant cette vérité, je n'ai nulle raison de me plaindre, comme si la loi de votre amour était un joug trop pesant : car est-il rien au contraire

de plus équitable que cette loi ? et si je la condamnerais ne me condamnerais-je pas moi-même, puisque, n'étant qu'un homme mortel, je prétends néanmoins avoir droit d'exiger de mes amis la même fidélité ? Qu'un d'eux m'ait manqué dans une affaire importante, qu'il ait pris parti contre moi, qu'il m'ait déshonoré, qu'il m'ait fait outrage, quoique en toute autre chose il soit sans reproche à mon égard, je ne le regarde plus alors comme un ami, et je conclus qu'il ne me rende pas même le devoir de cette charité commune que les hommes se doivent les uns aux autres. Mais il ne m'a offensé qu'en ce seul point : il n'importe ; cela me suffit pour comprendre qu'il ne m'aime pas, parce que s'il m'aimait sincèrement et solidement, il serait dans la disposition de me ménager en tout, et de ne me blesser en rien. C'est ainsi, ô mon Dieu, que je le conçois ; et si j'en juge de la sorte dans ma propre cause, pourquoi en jugerais-je autrement lorsqu'il s'agit des intérêts de mon Créateur et de mon souverain ? Pourquoi, quand il m'arrive de franchir un pas contre vos ordres et au préjudice de votre honneur, quelque irrépréhensible que je sois d'ailleurs, me paraîtra-t-il étrange que vous m'effaciez du livre de vie, comme prévaricateur de la loi d'amour que vous m'avez imposée ? De conclure de là, Chrétiens, qu'il n'y a donc plus de mesures à garder quand on est une fois pécheur, et que, puisque la charité ne se partage point, il vaut donc autant la perdre pour beaucoup que de la perdre pour peu, être tout à fait libertin que de ne l'être qu'à demi, suivre en aveugle toutes ses passions que de n'en satisfaire qu'une, se porter à toutes les extrémités que de se modérer dans le crime, c'est raisonner en impie et en mercenaire : en impie qui, par cette maxime tout ou rien, prétend s'autoriser dans ses excès et dans son libertinage ; en mercenaire qui, n'ayant en vue que son intérêt propre dans le dérèglement de ses mœurs, se soucie peu du plus ou du moins qu'en souffre l'intérêt de Dieu.

Mais vous vous trompez, mon frère, dit saint Augustin : car quelque indivisible que soit la charité et l'amour de Dieu, il est toujours vrai que plus vous violez de commandements, plus vous vous rendez Dieu ennemi, plus le retour à sa grâce vous devient difficile, plus vous grossissez ce trésor de colère dont parle saint Paul, plus vous devez attendre de châtiments dans l'éternité malheureuse : s'il vous reste quelque principe de religion, en voilà plus qu'il ne faut pour vous obliger à ne vous pas emporter dans le péché même. Mais, du reste, convenons aussi,

¹ Jac., II, 10.

mes chers auditeurs, qu'il y a bien de l'illusion dans la conduite des hommes à l'égard de ce grand précepte : *Diliges Dominum Deum tuam* ! : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu. Rien n'est plus aisé que de dire : J'aime Dieu ; mais rien dans la pratique n'est plus rare que cet amour : pourquoi ? C'est que nous nous flattons, et que nous ne distinguons pas le vrai et le faux amour de Dieu. Non-seulement nous trompons les autres par notre hypocrisie, mais nous nous trompons nous-mêmes par un aveuglement volontaire. Qu'il s'élève dans notre âme le plus léger sentiment d'amour pour Dieu, nous voilà persuadés que tout est fait, et nous croyons avoir la plénitude de ce divin amour. Ce qui n'est souvent qu'affection naturelle, nous le prenons pour un mouvement de la grâce ; ce qui n'est qu'un mouvement de la grâce, nous le regardons comme un effet de notre fidélité ; nous confondons l'inspiration qui nous porte à aimer, avec l'amour même ; et ce que Dieu opère dans nous indépendamment de nous, nous nous l'attribuons, comme si c'était tout ce que Dieu veut que nous fassions pour lui. Mais abus, chrétiens, et malheur à nous si nous tombons ou si nous demeurons dans de si grossières erreurs ! Aimer Dieu, c'est s'interdire tout ce que défend la loi de Dieu, et pratiquer tout ce qu'elle ordonne ; c'est se renoncer soi-même, c'est faire une guerre continuelle à ses passions ; c'est humilier son esprit, crucifier sa chair, et la crucifier, comme dit saint Paul, avec ses vices et ses concupiscences ; c'est résister aux illusions du monde, au torrent de la coutume, à l'attrait du mauvais exemple ; en un mot, c'est vouloir plaire en tout à Dieu, et ne lui vouloir déplaire en rien. En l'aimant ainsi d'un amour de préférence, d'un amour de plénitude, il nous reste encore à l'aimer d'un amour de perfection par rapport au christianisme, comme je vais l'expliquer dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Quoique Dieu soit toujours le même, et que par rapport à lui ses perfections, qui ne changent point, le rendent toujours également aimable, il est toutefois vrai, comme l'a remarqué saint Bernard, que, selon les divers états où l'homme peut être considéré, l'amour qu'il doit à Dieu ne laisse pas d'avoir ses degrés différents ; et qu'à proportion des dons qu'il a reçus, les mesures de hauteur, de profondeur et de largeur, que saint Paul donne à la charité, doivent être plus ou moins étendues. Or, de ce principe,

que la raison même autorise, je tire deux conséquences : la première, que dans le christianisme, le précepte de l'amour de Dieu impose à l'homme des obligations beaucoup plus grandes que dans l'ancienne loi ; la seconde, que l'acte d'amour de Dieu doit donc être dans nous beaucoup plus héroïque qu'il ne devait l'être dans un juif ou dans un gentil, avant que la loi de grâce eût été publiée. Parlons sans exagération : voici la preuve de l'un et de l'autre. Du moment que je suis chrétien, il faut que j'aime Dieu en chrétien. Or, aimer Dieu en chrétien, c'est bien plus que de l'aimer simplement en homme ; pourquoi ? parce que c'est se charger en l'aimant, outre la loi éternelle et divine qui nous est commune à tous, de la loi particulière dont Jésus-Christ est l'auteur. Par conséquent, c'est ajouter à la charité un nouvel engagement qu'elle n'avait pas dans son origine, et qui dans la suite des siècles est devenu le comble de sa perfection. Je vous déclare, mes frères, disait saint Paul, que quiconque se fait circoncire prend sur lui tout le fardeau de la loi de Moïse : *Testificor autem omni homini circumcidenti se, quoniam debitor est universæ legis faciendæ* ¹. Et je vous dis, chrétiens, conformément à ces paroles de l'Apôtre, qu'au même temps que vous avez été engagés à Jésus-Christ par le baptême, vous vous êtes imposé un nouveau joug encore plus saint que celui de la loi de Moïse ; un joug que vous devez porter jusqu'à la mort, un joug auquel votre salut est indispensablement attaché, un joug sans lequel Dieu ne veut plus ni ne peut plus être aimé de vous. Ah ! mes chers auditeurs, quel fonds de réflexions ! Croire que la loi de Jésus-Christ est une loi de douceur, une loi de grâce, une loi de liberté, une loi d'amour, c'est croire ce que le Saint-Esprit même nous révèle, et ce que toutes les Ecritures nous prêchent ; mais se persuader que cette loi soit douce, parce qu'elle nous prescrit des devoirs moins rigoureux et moins contraires aux sens et à la nature ; se persuader que sa liberté consiste dans le relâchement, et que, pour être une loi de grâce et d'amour, elle en soit moins une loi d'abnégation et de travail, non-seulement c'est la méconnaître, mais la détruire. Non, non, mes frères, disait Tertullien, expliquant sur cela sa pensée, la liberté que Jésus-Christ nous a apportée du ciel ne favorise en aucune sorte la licence des mœurs. Si cet Homme-Dieu a fait cesser les sacrifices et les cérémonies de la loi écrite, il nous a en échange donné des règles de vie bien plus capables de nous sanctifier ; et ce qui était

¹ Luc., x, 27.

¹ Galat., v, 3.

condamné dans l'ancien Testament par le précepte de la divine charité, est doublement criminel depuis que le Dieu de la charité est venu lui-même nous enseigner sa doctrine et nous proposer ses exemples : *Libertas in Christo* (ces paroles sont admirables), *libertas in Christo non fecit innocentie injuriam. Operum juga rejecta sunt, non disciplinarum; et quæ in veteri Testamento erant interdicta, etiam amulitorio præcepto apud nos prohibentur.*

Rien de plus vrai, chrétiens. Car, comment ce Sauveur adorable s'en est-il déclaré dans l'Evangile? Combien de fois nous a-t-il fait entendre que, pour embrasser sa religion, il fallait renoncer au monde et se renoncer soi-même beaucoup plus parfaitement que Moïse ne le demandait? En combien de sens beaucoup plus étroits et plus sévères n'a-t-il pas interprété les principaux articles de la loi de Dieu? Combien de dispenses, même légitimes, n'a-t-il pas abolies? S'il nous a délivrés des observances légales, à combien d'autres ne nous a-t-il pas assujettis? Le seul précepte de l'amour des ennemis n'est-il pas d'une perfection plus éminente que tout ce qu'enseignaient et pratiquaient les pharisiens? Jusques à quel point n'a-t-il pas élevé, pour ainsi dire, certaines obligations du droit naturel? Sur combien de sujets n'a-t-il pas usé de son souverain pouvoir, pour nous faire de nouvelles défenses? On a dit à vos pères que telle et telle chose leur étaient permises, (ainsi parlait-il aux juifs); et moi je vous dis que ces choses alors prétendues permises ne le seront plus pour vous.

Je sais ce qu'ont avancé quelques interprètes, que le Fils de Dieu parlait de la sorte, non pas pour enchérir sur la loi ni pour y rien ajouter; mais seulement pour corriger les fausses explications des scribes et des docteurs de la synagogue. Mais je sais aussi que ce sentiment a été combattu par la plupart des Pères. Car, comme remarque saint Jérôme, si le Sauveur du monde ne prétendait autre chose que de réfuter les pharisiens, sans établir de nouveaux préceptes, pourquoi aurait-il dit : Et moi je vous ordonne de faire du bien à ceux mêmes qui vous maltraitent, de prier pour ceux mêmes qui vous persécutent, d'aimer ceux mêmes qui vous calomnient? Où trouvait-on ce commandement? dans quel livre de la loi était-il inséré? N'y voit-on pas tout le contraire; et le droit de haïr ceux qui nous haïssent n'y paraît-il pas autorisé? Il est donc vrai que Jésus-Christ voulait enchérir sur Moïse, quand il disait : *Ego autem dico vobis* ¹; que son dessein était de nous prescrire

des lois qui lui fussent propres : *Hoc est præceptum meum* ¹; que ce que nous appelons Décalogue est quelque chose pour nous de plus parfait qu'il n'était pour les juifs; et, par une conséquence nécessaire, que pour aimer Dieu dans le christianisme, il en doit plus coûter qu'il n'en coûtait avant la prédication de l'Evangile.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que Tertullien, dans son style ordinaire, appelle le poids du baptême : *Pondus baptismi*; et voilà ce qui lui donna lieu d'appuyer un sentiment qui, pour n'avoir pas été entièrement conforme à l'esprit de l'Eglise, ne laisse pas de nous fournir la matière d'une excellente réflexion : faites-la, s'il vous plaît, avec moi. Il parlait des catéchumènes, qui, touchés de la grâce, et pressés d'un impatient désir de se voir incorporés dans l'Eglise de Jésus-Christ, demandaient avec instance qu'on les admit au baptême; ce que l'on jugeait quelquefois à propos de différer, pour avoir des preuves plus certaines de leur foi. Ce retardement leur causait une douleur extrême; et Tertullien, au contraire, surpris de leur douleur et de l'empressement qu'ils témoignaient, leur montrait que, s'ils avaient bien compris ce que c'était que le baptême, ils l'auraient plutôt craint qu'ils ne l'auraient souhaité : *Si pondus intelligerent baptismi, ejus consecrationem magis timerent quam dilationem.* J'ai dit, Chrétiens, que ce sentiment n'était pas conforme à l'esprit de l'Eglise, parce qu'il favorisait un désordre déjà trop commun, de remettre jusqu'au moment de la mort à recevoir le baptême, afin de vivre dans une plus grande liberté et avec plus de licence. Désordre que l'Eglise ne toléra jamais; pourquoi? Parce qu'elle estimait que, le baptême étant le premier lien qui nous unit à Jésus-Christ et le premier sacrement qui nous fait membres de son corps mystique, c'était un crime de se priver d'un tel avantage par la seule crainte des obligations qui y sont attachées. En cela donc Tertullien, aussi bien qu'en d'autres sujets, s'égarait, aveuglé par son propre sens; mais en ce qu'il soutenait que le baptême était un engagement pénible et onéreux, ne parlait-il pas juste? Jésus-Christ lui-même ne nous l'a-t-il pas fait entendre, et ne nous propose-t-il pas sa loi comme un joug? *Tollite jugum meum super vos* ². Mais il y en a, dites-vous, dans le christianisme qui ne sentent pas la pesanteur de ce joug. Ah! mon frère, répond saint Augustin, cela peut bien être, et cela est en effet; mais prenez garde à ne pas confondre les choses. Car, vous ne sentez pas le joug du baptême, ou

¹ Matth. v, 22, 28, etc.

² Joan., xv, 12. Matth., xi, 29.

parce que Dieu vous donne des forces pour le porter, ou parce que vous vous en déchargez par une lâche infidélité. Si c'est l'onction de la grâce qui vous empêche de le sentir, j'en bénis Dieu et j'envie votre état, bien loin de vouloir vous le rendre suspect ; mais si vous ne sentez pas ce joug, parce que vous ne le portez pas, ou que vous ne le portez qu'à demi ; si vous ne le sentez pas, parce que vous savez l'accommoder à vos inclinations, et que vous croyez pouvoir l'accorder avec les douceurs de la vie ; si vous ne le sentez pas, parce que vous le réduisez à une austérité superficielle et apparente, et que vous n'en prenez que ce qui vous plaît, tremblez et confondez-vous. Car, ce joug que vous pensez avoir secoué vous accablera un jour, et ces devoirs que vous aurez négligés feront, au jugement de Dieu, la matière de votre condamnation.

De là concluons que l'amour de Dieu doit donc être beaucoup plus généreux et plus fort dans un chrétien, puisqu'il doit avoir une vertu proportionnée à ces saintes et rigoureuses obligations que le baptême nous impose. Disons obligations, chrétiens, et non pas purement ni proprement vœux : car un vœu, dit saint Thomas, c'est, dans sa propre signification, une chose dont j'ai le choix libre, que Dieu ne me commande pas et que je me commande à moi-même, sans laquelle je pourrais me sauver et parvenir à ma fin. Or, il n'en est pas ainsi des obligations du baptême. Comme le baptême depuis Jésus-Christ est l'unique voie du salut, les obligations qui en dépendent sont d'une absolue nécessité pour nous ; et quand je m'y sou mets, quelque obéissance que je rende à Dieu, je ne lui fais point ce sacrifice pleinement volontaire que le vœu exprime. C'est ainsi que raisonnent les théologiens, non pas pour ôter à une âme fidèle la consolation de se croire engagée à Dieu par des vœux, pourvu qu'elle convienne que ces vœux du baptême sont tellement des vœux, que Dieu ne lui en a point laissé la disposition ; pourvu qu'elle reconnaisse qu'outre ces vœux de nécessité il y en a d'autres de conseil, dont Dieu se tient spécialement honoré, et qui élèvent l'homme à une perfection encore plus éminente, tels que sont les vœux de la religion et du sacerdoce ; enfin, pourvu que, sans y penser, elle ne favorise pas l'erreur des derniers hérésiarques, qui, pour colorer dans le monde leur apostasie, commencèrent, sous ombre de réforme, à exalter les vœux du baptême, pour décrier celui de la continence, qu'ils avaient honteusement abandonné. Du reste, que ce soient

obligations ou vœux du baptême, toujours est-il vrai qu'ils nous rendent beaucoup plus difficile la pratique de ce premier commandement, *Diliges* ; puisqu'il est impossible, dans la loi de grâce, de former l'acte d'amour de Dieu, sans vouloir accomplir de bonne foi tout ce qui est contenu dans la profession du christianisme.

Je vais même plus avant, et je finis par une pensée de Guillaume de Paris, digne du zèle de ce grand évêque, mais dont je craindrais de vous faire part, si je n'étais également sûr et de votre intelligence et de votre piété : écoutez-la. C'est qu'afin que l'acte d'amour de Dieu ait ce caractère de perfection que Dieu exige pour le salut, il ne suffit pas qu'il s'étende absolument à tous les préceptes, soit naturels, soit positifs, de la loi chrétienne ; mais il doit encore, sous condition, embrasser tous les conseils ; sous condition, dis-je, remarquez bien, s'il vous plaît ce terme ; en sorte que, s'il était nécessaire, pour marquer à Dieu mon amour, de pratiquer ce qu'il y a dans les conseils évangéliques de plus mortifiant, de plus humiliant, de plus opposé à la nature et à l'amour-propre, en vertu de ce seul acte : J'aime Dieu, je fusse disposé à tout entreprendre et à tout souffrir. Ne pensez pas que cette disposition, quoique conditionnelle, soit chimérique ; il n'est rien de plus réel : pourquoi ? parce que, comme il n'y a pas un conseil évangélique qui ne puisse devenir, et qui, dans mille rencontres, ne devienne un commandement pour moi, il faut que l'amour de Dieu me mette au moins habituellement dans la disposition où je devrais être, et m'inspire la force que je devrais avoir si je me trouvais dans ces conjonctures. Ainsi, je ne suis point obligé, parce que j'aime Dieu, à quitter le monde, ni à prendre le parti de la retraite ; mais je suis obligé d'être préparé à l'un et à l'autre, parce que ma faiblesse pourrait être telle, que le monde serait évidemment un écueil à mon innocence, et qu'il n'y aurait que la retraite qui pût me garantir. Renoncer à mes biens, ce n'est, dans la doctrine de Jésus-Christ, qu'un simple conseil ; mais être prêt à y renoncer, c'est un précepte rigoureux, parce que l'expérience pourrait me convaincre que je ne puis les retenir sans m'y attacher, ni m'y attacher sans me perdre. Dieu ne me commande pas d'endurer le martyre, mais il me commande d'être résolu à l'endurer, parce qu'il pourrait y avoir telle occasion où le martyre serait une épreuve indispensable de ma foi : d'où vient que Tertulien, parlant de la loi des chrétiens, disait excellemment qu'elle nous rend responsables et redevables à Dieu de tout

mêmes, jusqu'à nous obliger à souffrir pour lui le martyr, quand il y va de sa gloire : *Fidem martyrii debitorum*.

Or, la charité ne vous charge pas moins de cette dette. Dites-moi donc, chrétiens, quand les martyrs dans les persécutions se laissaient immoler comme des victimes, quand ils se laissaient brûler par le feu, quand on les étendait sur les roues et sur les chevalets, et que pour l'amour de Dieu ils soutenaient avec un courage invincible toute la rigueur des tourments, faisaient-ils une œuvre de surrogation et pouvaient-ils s'en dispenser ? Non ; mais cela était nécessaire selon la loi de la charité, et s'ils n'avaient eu cette résolution et ce courage, ils auraient été réprouvés de Dieu. L'Évangile nous en assure ; et voilà pourquoi l'on excommuniait ceux qui ne résistaient pas jusqu'à l'effusion de leur sang. Bien loin d'avoir égard à leur faiblesse, on les déclarait apostats, et on les retranchait comme des membres indignes de Jésus-Christ. Les martyrs qui triomphaient de la cruauté des bourreaux étaient seulement loués pour avoir fait leur devoir, et non pas plus que leur devoir. Si la crainte les eût fait succomber, au lieu des bénédictions que leur donnait l'Église, elle n'aurait eu pour eux que des foudres et des anathèmes. Mais quoi ! le commandement d'aimer Dieu allait-il donc jusque-là ? Oui, mes chers auditeurs ; et si nous nous en étonnons, c'est que nous n'avons pas encore commencé à connaître Dieu, ni à mesurer la perfection de son amour par la sévérité des lois du monde. Car telle est la fidélité dont on se pique dans le monde à l'égard de son prince et de sa patrie. On se fait un devoir parmi les hommes d'être prêt à mourir pour des hommes ; et non-seulement on s'en fait un devoir, mais on érige ce devoir en point d'honneur. Nous voyons tous les jours des sages du monde sacrifier pour cela leur repos, leur santé, leur vie ; et parce que souvent ils ne s'y proposent que des vues humaines, ce sont des martyrs du monde ; pourquoi donc trouver étrange que Dieu du moins en demande autant de ceux qui l'aiment, et que la charité ait ses martyrs comme le monde a les siens ?

Cependant, mes chers auditeurs, s'il s'agissait de donner à Dieu ce témoignage de notre amour, y serions-nous disposés ? S'il fallait, au moment que je parle, ou le renoncer ou mourir, trouverait-il encore en nous des martyrs ? Dispensez-moi, chrétiens, de répondre à cette question, qui m'exposeraient peut-être, ou à trop présumer de votre constance, ou à trop me

défier de votre lâcheté. Ce que je sais et ce que toute la théologie m'apprend, c'est, mes frères, que si nous avons cet amour, qui est le grand commandement de la loi, sans autre préparation d'esprit et de cœur, nous sommes en état d'être les martyrs de notre Dieu ; et que s'il nous manque aussi quelque chose pour être les martyrs de notre Dieu, quoi que nous sentions d'ailleurs pour lui, nous n'avons pas encore cet amour qui nous est si expressément ordonné dans la loi. Quelques-uns prétendent qu'il est dangereux de faire ces suppositions, et moi je soutiens que ces suppositions, ainsi faites, sont d'une utilité infinie : pourquoi ? premièrement, pour nous donner une haute idée de l'excellence et de la grandeur du Dieu que nous servons ; en second lieu, pour nous inspirer, quand il est question de lui obéir, des sentiments nobles et généreux ; enfin, pour nous humilier et pour nous confondre, quand nous manquons à certains devoirs aisés et communs, puisque la charité nous impose de si grandes obligations.

Mais ces suppositions vivement conçues peuvent porter au désespoir. Oui, chrétiens, elles y peuvent porter ; mais qui ? ceux qui comptent sur leurs propres forces, et non point ceux qui s'appuient sur les forces de la grâce, puisque au contraire rien n'est plus capable d'animer notre espérance, que la grandeur et la difficulté de ce commandement. Car il me suffit de savoir que Dieu m'oblige à cela, et que cela surpasse infiniment tout ce que je puis de moi-même, pour être assuré que Dieu, qui est fidèle, me donnera infailliblement des secours proportionnés à ce qu'il me commande. Et voilà ce qui soutient l'espérance chrétienne ; au lieu que de moindres préceptes, par leur facilité apparente, font souvent naître la présomption. Ah ! mes frères, c'est maintenant que je conçois d'où vient l'efficacité, ou, pour mieux dire, la toute-puissance de la charité divine. Quand on me disait autrefois qu'il ne fallait qu'un acte d'amour de Dieu pour effacer tous les péchés ; quand on m'alléguait l'exemple de Madeleine, qui par ce seul acte intérieur avait expié tous les désordres de sa vie ; quand on me citait les Pères de l'Église, qui conviennent que cet acte, s'il est sincère, a autant de vertu pour justifier un pécheur que le baptême et que le martyr : quoique je crusse ces vérités, parce que la foi les autorise, à peine les pouvais-je goûter, parce que je n'en pénétrais pas le secret. Mais à présent, ô mon Dieu, je n'en suis plus surpris ; car il est bien juste que, puisque notre amour pour vous est une disposition au martyre, il ait autant

de pouvoir que le martyr; et que puisqu'il embrasse toutes les promesses et toutes les obligations du baptême, il soit aussi sanctifiant et aussi purifiant que le baptême. Mais si cela est vrai, chrétiens, et si tout ce que j'ai dit est nécessaire pour produire un acte d'amour de Dieu, quel est celui qui aime Dieu? C'est un mystère de prédestination qu'il ne nous appartient pas d'examiner. Dieu a ses prédestinés, et il les connaît. Ne nous mettons point en peine s'ils sont en grands nombre ou en petit nombre; mais tâchons à faire ce qui dépend de nous pour avoir place parmi cette troupe sainte. L'Apôtre se prosternait tous les jours devant le Père des miséricordes, pour lui demander la science suréminente de son amour: faisons la même prière, et demandons-lui cette science, qui est la première de toutes les sciences. Disons-lui avec saint Augustin: *Sero te amavi*. Ah! Sei-

gneur, c'est trop tard que je vous ai aimé: je le dis à ma confusion, et je reconnais avec douleur que, dans tout le cours de ma vie, je n'ai peut-être jamais fait un seul acte de votre amour. Et comment l'aurais-je fait, ô mon Dieu, puisque je ne savais pas même en quoi il consiste et ce qu'il renferme? Mais maintenant que j'en suis instruit, je veux enfin vous aimer de toute l'étendue de mon cœur et de toutes les forces de mon âme. Je veux, dis-je, vous aimer comme vous méritez de l'être, et comme vous voulez l'être, d'un amour de préférence, d'un amour de plénitude, d'un amour de perfection. Faites cela, mon cher auditeur, et vous vivrez: *Hoc fac, et vives* ¹. Après avoir aimé Dieu dans le temps, vous l'aimerez et vous le posséderez dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

¹ Luc., x, 28.

SERMON POUR LE MERCREDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE.

SUR L'ÉTAT DU PÉCHÉ ET L'ÉTAT DE LA GRÂCE.

ANALYSE.

SUJET. *Si vous ne voulez pas me croire, croyez à mes œuvres, afin que vous connaissiez et que vous croyiez que mon Père est en moi, et que je suis dans mon Père.*

Il fallait que Jésus-Christ, pour être saint, fût dans Dieu, et que Dieu fût en lui. Sans cela il n'eût pu dire, comme il le dit aujourd'hui, que toutes ses œuvres rendaient témoignage en sa faveur, et qu'elles étaient devant Dieu d'un prix infini. Ainsi voulons-nous connaître la valeur de nos actions et le fruit que nous en pouvons espérer? Jevons-en par le principe d'où elles partent, et voyons si elles sont faites dans l'état du péché ou dans l'état de la grâce. Deux états dont j'ai à vous entretenir dans ce discours, par rapport au mérite de nos œuvres.

DIVISION. Rien n'est plus important pour nous que de nous enrichir pour le ciel. D'où je forme ces deux propositions. Etat du péché, état souverainement malheureux, parce qu'alors, quoi que fasse le pécheur, son péché est détruit devant Dieu tout le mérite; première partie. Etat de la grâce, état souverainement heureux, parce qu'alors, pour peu que fasse le juste, la grâce qui le sanctifie en relève devant Dieu le mérite; deuxième partie.

Première partie. Etat du péché, état souverainement malheureux, parce qu'alors, quoi que fasse le pécheur, son péché est détruit devant Dieu tout le mérite. Je ne dis pas que nos actions, bonnes d'elles-mêmes, en conséquence du péché ou dans l'état du péché, deviennent mauvaises et criminelles. Erreur condamnée dans le concile de Constance. Je ne dis pas non plus que l'état du péché les rende absolument inutiles pour le salut, puisque alors elles disposent le pécheur à sa conversion, et qu'elles lui servent de moyens pour retourner à Dieu. Mais je dis que nos actions même vertueuses et surnaturelles, faites dans l'état du péché, ne méritent rien pour le ciel; et ce qu'il y a de plus déplorable, qu'elles ne recouvrent jamais ce mérite qu'elles ont une fois perdu. Sur quoi j'avoue d'abord que je ne puis assez admirer la profondeur et la sévérité des jugements de Dieu. Car enfin, je ne suis pas surpris que les actions les plus éclatantes selon le monde soient souvent les plus indignes des récompenses de Dieu, parce qu'elles sont souvent les plus vicieuses dans leur fond. Je ne suis pas surpris que certaines vertus morales ne soient comptées pour rien devant Dieu, parce que ce sont des vertus purement humaines. Je conçois même comment des actions chrétiennes, au moins en apparence, sont cependant rejetées de Dieu, parce qu'elles se trouvent corrompues dans l'intention et dans le motif. Mais que des actions vraiment religieuses et saintes dans toutes leurs circonstances, hors qu'elles n'ont pas été faites dans l'état de la grâce, soient éternellement et absolument perdues, c'est ce qui me fait trembler, et ce qui m'apprend combien le péché est un mal à craindre.

Or, l'arrêt néanmoins en est porté dans l'Écriture, et l'Apôtre lui-même l'a prononcé, en disant aux Corinthiens: Quoi que je fasse, et quoi que mon zèle m'inspire, si je ne suis pas en grâce avec Dieu et si je n'ai pas la charité, c'est en vain que je travaille. D'où saint Chrysostome conclut que Dieu donc a bien en horreur le péché, puisque, tout bon qu'il est, il n'a, pour un seul péché, nul égard à ce qu'il y a d'ailleurs de plus héroïque et de plus grand. Voyons-en les raisons. J'en trouve surtout deux.

Première raison, tirée de l'état ou de la disposition habituelle du pécheur. Car l'état du péché est un état de mort. Or, dans un état de mort, comment faire des actions de vie? et si ce ne sont pas des actions de vie, comment mériteraient-elles la plus excellente de toutes les vies, qui est la vie de la gloire? C'est donc dans cet état qu'on peut dire au pécheur ce que l'ange de l'Apocalypse disait à un des premiers évêques de l'Église: *Scio opera tua, quia nomen habes quod vivas, et mortuus es.*

Approfondissons encore cette pensée. Selon tous les Pères et les théologiens, le péché anéantit l'homme en quelque manière et le réunit, par une espèce de destruction, à n'être plus rien dans l'ordre de la grâce. Or, d'un rien on ne doit rien attendre. Les pécheurs se sont endormis, disait David, et dans cet état il leur est arrivé ce qui arrive quelquefois à un homme qui dort. Il se croit riche ; mais à son réveil il n'aperçoit rien dans ses mains.

Seconde raison, fondée sur la nature du mérite. Nos actions ne sont méritoires pour l'éternité qu'autant qu'elles sont consacrées et comme divinisées par Jésus-Christ. Or, pour cela, il faut que nous soyons unis à Jésus-Christ par la charité. Tandis que cette union subsiste, nos actions tirent de lui une vertu particulière ; mais ôtez cette communication, nous devenons, selon la figure de l'Evangile, comme des serments inutiles. Prophète, disait Dieu, parlant à Ezéchiël, que veux-tu que je fasse du serment ? On met en œuvre tout autre bois : mais le bois de la vigne, sans force, sans solidité, à quoi est-il propre qu'à jeter au feu ? Tel est l'état d'un homme séparé de Jésus-Christ par le péché.

Mais si cela est, que pouvons-nous dire de la plupart des hommes ? *Omnes declinaverunt ; simul inutiles facti sunt.* Combien peu de chrétiens, engagés dans le commerce du monde, sont en état d'agir utilement pour Dieu et pour eux-mêmes !

Cependant devez-vous conclure de là que dans l'état du péché il ne faut donc plus se mettre en peine de bien faire, ni de bien vivre, puisque les œuvres les plus saintes ne sont de nulle valeur ? Raisonnement impie. Au contraire, 1° il y a des œuvres d'obligation que vous ne pouvez omettre dans l'état même du péché, sans vous rendre coupable d'un nouveau péché ; 2° vous devez tâcher, non-seulement par ces œuvres d'obligation, mais par des œuvres de surrogation, à toucher la miséricorde de Dieu et à fléchir sa justice. En use-t-on autrement dans le monde, surtout à la cour ? et que ne fait-on point pour rentrer dans la grâce du prince, quand on s'est attiré son indignation ?

DEUXIÈME PARTIE. Etat de la grâce, état souverainement heureux, parce qu'alors, pour peu que fasse le juste, la grâce, qui le sanctifie, en relève devant Dieu le mérite. Il y a une espèce d'émulation entre la miséricorde de Dieu et sa justice ; en sorte qu'autant qu'il est sévère à l'égard du pécheur, autant est-il miséricordieux à l'égard du juste. Pour dédommager les hommes des pertes qu'ils devaient faire dans l'état du péché, il a voulu, dit le chancelier Gerson, qu'ils pussent acquérir dans l'état de la grâce, par les moyens les plus faciles, des richesses infinies. Faites-vous un trésor pour le ciel ; et de quoi ? des moindres actions, des moindres souffrances. Ramassez tout, jusques aux fragments. Quels sont ces fragments, demande saint Grégoire, pape ? ce sont mille petits mérites que nous négligeons, et que nous pouvons recueillir. Avec peu, reprend saint Bernard, on gagne beaucoup auprès de Dieu. Ce que nous faisons n'est rien, et ce qu'il nous promet comprend tout. Cent pour un, voilà le traité qu'il fait avec nous.

Aussi le Fils de Dieu, dans l'Evangile, s'engage à nous donner son royaume ; pourquoi ? pour un verre d'eau. Où donc est notre prudence, si nous ne profitons pas d'une telle libéralité ? Le laboureur ne néglige pas son grain, sous prétexte que c'est peu de chose ; mais il le cultive, parce qu'il sait que ce grain, tout petit qu'il est, contient toute l'espérance de l'avenir. Ainsi devons-nous ménager tant d'occasions qui se présentent tous les jours de mériter devant Dieu, et c'est néanmoins de quoi nous ne tirons nul avantage.

Cependant ne cessons point d'admirer le pouvoir de la grâce sanctifiante. Car, dans cet état, il n'est pas même nécessaire que nos œuvres soient saintes par elles-mêmes ; c'est assez, quoiqu'elles soient indifférentes de leur nature, que la charité les dirige et que la grâce les anime. Vous me demandez sur quoi tout ceci est fondé : sur trois belles qualités qui conviennent au juste, et qui le distinguent devant Dieu. 1° Qualité d'ami de Dieu ; 2° qualité de ministre de Dieu ; 3° qualité de membre incorporé à Jésus-Christ, qui est l'Homme-Dieu.

1° Qualité d'ami de Dieu. D'un ami tout est bien reçu, et les moindres services de sa part ont un agrément particulier. *Vous avez blessé mon cœur*, dit l'Époux à l'âme fidèle ; et par où l'avez-vous blessé ? *par l'éclat d'un de vos yeux, et par un cheveu de votre tête.* Que signifie cela, sinon que le cœur de Dieu est aussi bien touché de la fidélité du juste dans les petites choses que dans les grandes ?

2° Qualité de ministre de Dieu, parce que le juste, agissant comme juste, agit pour Dieu et au nom de Dieu. Or, quand les saints agissaient au nom de Dieu, que n'ont-ils pas fait avec les plus faibles instruments ? Moïse avec une baguette remplit l'Égypte de prodiges.

3° Qualité de membre incorporé à Jésus-Christ, qui est l'Homme-Dieu. Car du moment que nous sommes en grâce avec Dieu, nous ne faisons plus qu'un corps avec Jésus-Christ. Par conséquent c'est Jésus-Christ qui agit en nous. Or, si c'est Jésus-Christ qui agit en nous, de quel prix doivent être toutes nos actions ! Du reste, que ne fait-on pas pour s'enrichir et pour s'agrandir dans le monde ? Si je vous disais que dans l'état de la grâce tout réussit et tout prospère selon le monde, quelle ardeur allumerais-je tout à coup dans vos cœurs ? Et si j'ajoutais que cette prospérité temporelle est attachée aux moindres exercices du christianisme, avec quel zèle vous les verrait-on pratiquer ! Or, ce que je ne puis vous dire à l'égard du monde et de ses faux biens, je vous le dis par rapport à Dieu et au bonheur que vous en devez attendre. Jusques à quand, ô mon Dieu, les enfants des hommes aimeront-ils la bagatelle ? Dissipez le charme qui les aveugle. Pénétrez-les d'une crainte salutaire du péché ; et inspirez-leur une haute estime de votre grâce.

Si mihi non vultis credere, operibus credite, ut cognoscatis et credatis quia Pater in me est, et ego in Patre.

Si vous ne voulez pas me croire, croyez à mes œuvres, afin que vous connaissiez et que vous croyiez que mon Père est en moi, et que je suis dans mon Père. (Saint Jean, chap. x, 38.)

MADAME * ,

Quelque idée que nous ayons de la sainteté de Jésus-Christ, il fallait, pour être saint, que Dieu fût en lui et qu'il fût dans Dieu ; et il n'a même été le Saint des saints que parce que Dieu était en lui, et qu'il était en Dieu d'une façon plus particulière et par une union beaucoup plus

intime. Si Dieu, par une supposition chimérique, eût cessé d'être avec lui et dans lui, ou que lui-même il eût cessé d'être avec Dieu et dans Dieu, dès là il eût cessé d'être ce qu'il était ; et ce que nous appelons Jésus-Christ, ou plutôt ce qui serait resté de Jésus-Christ, c'est-à-dire son humanité ainsi délaissée et abandonnée à elle-même, eût été dans une impuissance absolue d'agir pour Dieu, et de rien faire d'agréable à Dieu. Mais parce que ce Sauveur des hommes et ce Fils unique de Dieu était dans son Père, et qu'il agissait toujours avec son Père et au nom de son Père, il pouvait bien dire, comme il le

dit aux juifs dans notre Évangile, que toutes ses œuvres rendaient témoignage en sa faveur, et qu'elles étaient devant Dieu d'un prix infini : *Opera quæ ego facio in nomine Patris mei, hæc testimonium perhibent de me*¹. Appliquons-nous cette vérité, chrétiens ; car ce qui était vrai de Jésus-Christ, notre chef et notre modèle, l'est autant par proportion de nous-mêmes ; et si nous voulons bien connaître la valeur de nos actions et le fruit que nous en pouvons espérer, jugeons-en par le principe d'où elles partent, et voyons si c'est dans l'état du péché qu'elles sont faites, ou dans l'état de la grâce. État du péché, état de la grâce, deux états l'un à l'autre directement opposés ; deux états qui partagent le christianisme et presque toutes les sociétés du monde, avec cette triste inégalité que le nombre des pécheurs ennemis de Dieu par le péché est infiniment au-dessus de celui des justes unis à Dieu par la grâce ; deux états dont j'entreprends de vous faire voir aujourd'hui l'essentielle différence, non point en général, mais par rapport à notre intérêt propre. Heureux si je puis ainsi vous donner de l'un toute l'horreur qu'il mérite, et de l'autre toute l'estime qui lui est due ! Je vais mieux encore vous expliquer mon dessein après que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave, Maria*.

De tous les intérêts de l'homme, le plus important c'est le salut : par conséquent, de tous les soins de l'homme dans la vie, celui qui le doit occuper préférablement à tout autre et même uniquement, c'est le soin du salut. C'est, dis-je, le soin de s'enrichir pour cette demeure céleste où nous sommes tous appelés, et qui doit être le terme de notre course ; de travailler pour cela, d'agir pour cela, de rapporter là toutes nos pensées, tous nos désirs, toutes nos œuvres ; enfin de grossir chaque jour ce trésor de gloire qui nous est promis, en grossissant chaque jour le trésor de nos mérites. Voilà, mes chers auditeurs, le souverain point de la sagesse chrétienne ; et si nous nous aimons solidement nous-mêmes, voilà le précieux avantage dont nous devons être jaloux, et le bien durable et permanent que nous devons rechercher. Riches pour le ciel, il nous importe peu de l'être pour la terre, puisque les richesses de la terre sont périssables ; et, riches pour la terre, si vous ne l'êtes pas pour le ciel, au milieu de cette opulence fastueuse que vous étalez avec tant de pompe aux yeux des hommes, vous êtes pauvres devant Dieu, et dans une misère d'autant plus déplorable que vous

en devez ressentir éternellement les effets. S'il y a donc un état où rien ne nous profite pour l'éternité bienheureuse, et un état au contraire où rien ne soit perdu de tout le bien que nous pratiquons, c'est par là qu'il faut juger de l'un et de l'autre ; et c'est aussi la grande règle que je prends pour vous faire connaître le malheur d'une âme dans l'état du péché, et l'inestimable prérogative du juste dans l'état de la grâce sanctifiante. En effet, dans l'état du péché, l'homme n'est plus en Dieu ni avec Dieu, parce que le péché l'en sépare ; et dans l'état de la grâce, le juste est avec Dieu et en Dieu, parce que le propre de la grâce sanctifiante est de l'y tenir étroitement uni. Or, puisque le pécheur est séparé de Dieu, il n'agit plus avec Dieu, et par là même rien de tout ce qu'il fait ne peut plaire à Dieu. Puisque le juste est uni à Dieu, c'est avec Dieu qu'il agit, et, par une suite infaillible, tout ce qu'il fait est agréé de Dieu. De là je forme deux propositions qui vont partager ce discours. État du péché, état souverainement malheureux ; pourquoi ? parce qu'alors, quoi que fasse le pécheur, son péché en détruit devant Dieu tout le mérite : c'est la première partie. État de la grâce, état souverainement heureux ; pourquoi ? parce qu'alors, pour peu que fasse le juste, la grâce qui le sanctifie en relève devant Dieu le mérite : c'est la seconde partie. Deux pensées que j'ai à développer, et théologie sublime que je tâcherai de rendre également sensible et instructive.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour éclaircir la première proposition que j'ai avancée, et qui, toute fondée qu'elle est sur les principes de la foi les plus solides, ne laisse pas d'avoir besoin d'explication, il faut d'abord en déterminer le sens, et vous le faire bien comprendre. Quand donc je dis que le péché anéantit la valeur et le mérite de toutes nos bonnes actions, prenez garde, je ne dis pas que nos actions, bonnes d'elles-mêmes, en conséquence du péché ou dans l'état du péché deviennent mauvaises et criminelles : ce serait une erreur grossière, autrefois soutenue par Wicléf, mais condamnée solennellement dans le concile de Constance. Non, chrétiens, quelque désordre que cause à l'âme le péché, sa malignité ne va pas jusque-là. Fussions-nous chargés devant Dieu de tous les crimes, nous pouvons encore dans cet état faire des actions vertueuses, honorer Dieu, secourir les pauvres, obéir à nos supérieurs, pratiquer mille autres devoirs de piété et de justice. Non-seulement nous le pouvons, mais nous le

¹ Joan., x, 25.

devons, parce que l'état du péché ne nous en dispense pas; et quoique alors Dieu nous considère comme ses ennemis, il nous commande néanmoins tout cela; et malgré cette qualité d'ennemis, il nous en récompense quelquefois, selon la doctrine de saint Augustin, par des prospérités et des grâces temporelles, comme il récompensa, dit ce Père, les vertus des Romains par l'empire et la monarchie du monde, qu'il leur donna. Or, Dieu, qui est juste et saint, n'aurait garde de nous commander ce qui ne pourrait être en nous que vicieux et corrompu: beaucoup moins nous en récompenserait-il et bénirait-il une telle obéissance. D'où je conclus que dans l'état même du péché nous pouvons donc faire des actions honnêtes et louables: maximes de religion dont il ne nous est pas permis de douter.

Bien plus: quand je dis que nos bonnes œuvres dans l'état de péché n'ont aucun mérite devant Dieu, ma pensée n'est pas que l'état du péché les rende absolument inutiles pour le salut. A Dieu ne plaise que je sois dans ce sentiment! Je sais trop quel est sur ce point la doctrine du concile de Trente, et ce que toute la théologie nous enseigne. Jeûner, faire des aumônes, mortifier sa chair lorsqu'on est séparé de Dieu par le péché, non-seulement ce sont des actions vertueuses, mais des actions surnaturelles et d'un ordre divin, qui disposent le pécheur à sa conversion, et qui lui servent de moyens pour retourner à Dieu: *Quis scit si convertatur et ignoscatur!* ? Qui sait, disait le prophète, si Dieu ne sera point touché de tout ce que vous faites, et si tout ce que vous faites ne l'obligera point à user envers vous de miséricorde? Toutes ces œuvres ont donc en effet quelque vertu pour nous réconcilier avec Dieu; et si Dieu, remarque Théophylacte, n'exauce pas les pécheurs jusqu'à faire en leur faveur des miracles, conformément à ces paroles de l'aveugle-né: *Scimus quia peccatores Deus non audit*, il faut toutefois convenir, ajoute ce savant interprète, que les pécheurs, à force de prières et de vœux, obtiennent tous les jours des secours de grâces qui les convertissent enfin, et qui opèrent dans eux ces changements de mœurs et de vie que nous admirons. Autrement le publicain de l'Évangile aurait inutilement prié, quand il disait: Seigneur, ayez pitié de moi qui suis un pécheur: *Si peccatores Deus non audit, frustra publicanus diceret: Deus propitius esto mihi peccatori.* Il est donc encore vrai que, dans l'état du péché et dans la disgrâce de Dieu, on peut faire des œuvres qui, comme des

dispositions, contribuent à nous rapprocher de lui et à nous sauver.

Mais, cette vérité ainsi supposée, voici ce que j'ai ensuite à vous déclarer: c'est qu'encore que l'état du péché n'exclue point toute action vertueuse, ni même toute action surnaturelle, il est pourtant de la foi que les actions, quoique vertueuses et même surnaturelles, faites dans l'état du péché, ne méritent rien pour le ciel; que Dieu, dans l'ordre de la gloire, ne leur a promis aucune récompense; qu'il ne nous en tiendra jamais compte dans l'éternité; et que, du moment qu'elles ne sont pas marquées du sceau de la grâce sanctifiante, elles ne nous donnent nul droit à l'héritage des enfants de Dieu et à cette couronne de justice que Dieu, comme souverain rémunérateur, réserve à ses élus. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'elles ne recouvrent jamais ce mérite qu'elles ont une fois perdu; et lors même que nous rentrons dans la voie du salut, elles demeurent toujours stériles et infructueuses; jusque-là que, quand nous serions du nombre des prédestinés, ce ne sera point pour ces actions, toutes saintes qu'elles ont été, que Dieu nous béatifiera; mais qu'elles seront toujours oubliées, toujours réprouvées, parce qu'elles n'ont point eu ce germe de vie qui devait les animer, et les rendre agréables et méritoires. Voilà, chrétienne compagnie, le point important que j'ai à développer; et j'avoue d'abord que je ne puis assez admirer ici la profondeur et la sévérité des jugements de Dieu. Car enfin, s'il était permis d'en juger selon les premières vues de la raison humaine, je ne m'étonne pas que les actions les plus éclatantes et les plus glorieuses selon le monde soient souvent les plus indignes des récompenses de Dieu: pourquoi? parce qu'elles sont souvent les plus vicieuses dans leur fond. Combien de grands seront damnés pour les mêmes choses qui leur ont attiré l'admiration et les applaudissements des peuples? On les louait de leurs entreprises; et leurs entreprises, dit saint Augustin, étaient souvent des injustices énormes. Ils se rendaient célèbres par leurs conquêtes; et leurs conquêtes, ajoute ce Père, en parlant des héros du paganisme, n'étaient communément que des brigandages publics. Je ne suis point surpris que certaines vertus, qui sont en effet des vertus, et qui, comme telles, servent d'ornement et de lien à la société civile, l'honnêteté, la probité, la fidélité, l'équité dans le commerce, l'intégrité dans les jugements, la régularité dans les mariages, la modestie dans les succès, la force et la constance dans les malheurs, ne soient ordinairement comptées pour rien devant

Dieu; parce que ce sont des vertus purement humaines, qui, de la manière qu'elles se pratiquent dans le monde, n'ont point la foi pour principe. Je conçois même (ce qui arrive tous les jours), comment des actions chrétiennes, au moins en apparence, sont cependant rejetées de Dieu, parce qu'elles se trouvent corrompues dans l'intention et dans le motif; dévotions que la vanité soutient, ferveurs de zèle que l'intérêt allume, exercices de pénitence et de bonnes œuvres dont l'hypocrisie se pare: voilà ce que je comprends. Mais que des actions vraiment religieuses et saintes dans toutes leurs circonstances, et à quoi il ne manque rien, hors qu'elles n'ont pas été faites dans l'état de la grâce, soient éternellement et absolument perdues: ah! mes chers auditeurs, c'est là ce qui me fait trembler; et si nous savons peser les choses dans la balance du sanctuaire, c'est par où nous devons connaître combien le péché est un mal à craindre, et quelles en sont les funestes conséquences.

Or, l'arrêt, chrétiens, en est porté dans l'Écriture, et saint Paul lui-même l'a prononcé. Non, mes frères, disait-il, écrivant aux Corinthiens, quoi que je fasse et quoi que mon zèle m'inspire, si je ne suis en grâce avec Dieu et si je n'ai la charité de Dieu, c'est en vain que je travaille. Quand je parlerais le langage des anges, quand j'aurais distribué tous mes biens aux pauvres, quand j'aurais livré mon corps au feu et que j'aurais souffert tous les tourments; quand je ferais des miracles et que j'aurais assez de foi pour transporter les montagnes; sans la grâce et la charité qui l'accompagne, je ne suis rien, et tout ce que je fais ne me sert à rien. Ainsi parlait cet homme apostolique. D'où saint Chrysostome concluait (ce que nous devons conclure nous-mêmes avec lui) que Dieu donc a bien en horreur le péché, puisqu'un seul péché suffit pour faire disparaître à ses yeux et pour anéantir dans son estime ce qu'il y a d'ailleurs de plus héroïque et de plus grand. Car Dieu, dont la nature n'est que bonté, et que toutes ses inclinations portent à nous faire du bien; Dieu, qui, selon la doctrine des théologiens, se plaît à récompenser au delà du mérite, et qui ne punit jamais le péché autant que le péché est punissable, ne réproverait pas des actions saintes en elles-mêmes, telles que sont les bonnes œuvres du pécheur, si elles avaient la moindre proportion avec cette gloire qui doit être le prix de nos mérites. Il faut donc qu'elles en soient bien indignes, puisqu'elles Dieu positivement les exclut, et qu'il y ait

de puissantes raisons qui l'obligent à exercer une si rigoureuse justice.

Or, quelles sont ces raisons? c'est ce que je vous prie d'écouter. Première raison, tirée de l'état ou de la disposition habituelle du pécheur. Qu'est-ce que l'état du péché? Apprenez, chrétiens, ce que vous êtes quand Dieu cesse d'être avec vous, et que vous cessez par le péché d'être avec lui. L'état du péché, répond le docteur angélique, saint Thomas, est proprement un état de mort. De là vient que le péché est appelé mortel, parce qu'il éteint en nous et qu'il fait mourir, pour ainsi dire, la grâce et la charité, qui sont les principes de la vie. *Spiritus est qui vivificat*¹, disait le Sauveur du monde: c'est l'Esprit de Dieu qui vivifie, et qui nous communique à tous, en qualité de justes et d'enfants de Dieu, une vie surnaturelle. Que fait le péché? Il étouffe cet Esprit, ou, pour parler plus exactement, il l'éloigne de nous; et par cette séparation, il réduit notre âme dans une espèce de mort plus terrible mille fois que cette mort naturelle, qui nous cause d'ailleurs tant d'effroi. Mystère que l'apôtre saint Jacques exprimait si bien, quand il disait que le péché, au moment qu'il s'accomplit, engendre la mort: *Peccatum vero cum consummatum fuerit, generat mortem*².

Or, voilà, mes chers auditeurs, ce qui détruit d'abord tout le mérite des bonnes œuvres du pécheur: car comment dans un état demort, pourrait-il faire des actions de vie? et, ne pouvant faire des actions de vie, comment pourrait-il mériter la plus excellente et la plus parfaite de toutes les vies, qui est la vie de la gloire? Comprenez, s'il vous plaît, la force de cette raison. Tout ce qui est fait dans Dieu, dit saint Augustin, port le caractère de la vie de Dieu; car c'est ainsi qu'il interprète ces paroles de l'Évangile: *Quo factum est in ipso, vita erat*³; c'est-à-dire que toutes nos bonnes actions, tandis que Dieu demeure en nous, et que nous demeurons en lui par la grâce, sont autant d'actions vivantes qui se rapportent à cette vie bienheureuse et immortelle que nous attendons. Mais dans l'état du péché, nous sommes, pour parler de la sorte, hors de Dieu; et comme Dieu est la vie de notre âme, elle ne peut, séparée de Dieu, opérer que des actions de mort. Quelque résolution qu'elle prenne, quelque effort qu'elle fasse, quelque devoir qu'elle pratique, elle ne vit plus, et par conséquent il n'y a plus rien en elle qui soit vivant et animé; et parce qu'il est impossible que des actions mortes puissent jamais conduire à la vie, la récompense éternelle que Dieu nous

¹ Joan., vi, 4. — ² Jac., i, 15. — ³ Joan., i, 3.

prépare étant, selon le témoignage de Jésus-Christ, la souveraine et première vie : *Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te* ¹, il s'ensuit qu'entre cette récompense et les plus saintes actions du pécheur, il ne peut y avoir de proportion. C'est donc dans cet état que l'on peut bien nous dire sans figure ce que l'ange de l'Apocalypse disait à un des premiers évêques de l'Eglise : *Scio opera tua, quia nomen habes quod vivas, et mortuus es* ² : Je sais quelles sont vos œuvres ; mais je sais au même temps de quel œil Dieu les regarde, et qu'elles ne peuvent être devant lui de nulle valeur. Vous satisfaites à vos devoirs, vous accomplissez votre ministère, vous avez de la religion, et vous en donnez même des marques publiques ; mais avec cela vous n'êtes rien moins que ce que vous paraissez : car on vous croit vivant et vous êtes mort. Vos actions, dans la substance, sont les mêmes que celles des justes : vous priez comme eux, vous offrez à Dieu le sacrifice comme eux ; vous exercez la miséricorde aussi bien qu'eux, et peut-être plus abondamment qu'eux ; mais ce péché secret dont votre conscience est infectée, gâte tout, corrompt tout, en sorte que vous n'amassez pas et que vous ne recueillez pas avec eux : pourquoi ? parce qu'étant mort, vous n'êtes plus comme eux en état de travailler pour cette vie future, qui doit être leur partage : *Quia nomen habes quod vivas, et mortuus es*.

Approfondissons encore cette pensée. Quelle est, selon les Pères de l'Eglise et les théologiens, l'essence du péché, et en quoi consiste sa malice ? Les uns prétendent que le péché est quelque chose de positif et de réel ; et les autres, que ce n'est qu'un pur néant et une privation totale de la grâce. Saint Augustin s'est déclaré, ce semble, pour la première de ces deux opinions, et saint Bernard pour la seconde. Mais, quoi qu'il en soit, ils sont convenus que si le péché n'était pas un néant, au moins avait-il la vertu d'anéantir l'homme en quelque manière, et de le réduire, par une espèce de destruction, à n'être plus rien dans l'ordre de la grâce. C'est ce que David confessa lui-même, quand il commença à ouvrir les yeux et à découvrir le désordre de sa conduite. Il est vrai, Seigneur, dit-il à Dieu, que le péché a fait dans moi un prodigieux changement. Au moment que la passion qui m'a porté à le commettre s'est emparée de mon esprit et s'est allumée dans mon cœur, je me suis trouvé, par la plus malheureuse destinée, ou plutôt par un juste abandon de votre grâce, réduit au néant : *Quia in-*

flammatum est cor meum, et renes mei commutati sunt. Et ego ad nihilum redactus sum, et nescivi ¹. Je ne le savais pas, ô mon Dieu ! mais enfin vous me l'avez fait connaître, et désormais je n'envisagerai plus mon péché comme un simple mal, mais comme la source de tous les maux et l'anéantissement de tous les biens : *Ad nihilum redactus sum*. En effet, dit saint Augustin, n'être plus à Dieu, n'être plus pour Dieu, n'être plus, comme le pécheur, avec Dieu ni en Dieu, c'est même un état pire que de cesser absolument d'être. D'où vient que l'Apôtre, pour exprimer la nature du péché, n'avait point d'expression plus énergique et plus propre que celle-ci : Si je ne suis en grâce auprès de mon Dieu, je ne suis rien : *Si charitatem non habuero, nihil sum* ¹. Or, d'un rien, reprend Guillaume de Paris, on ne doit rien attendre ; et il y a de la contradiction que ce qui n'est rien soit capable de mériter. Car toute action présuppose l'être, et dans un pécheur tout l'être de la grâce est anéanti. C'est encore ce que nous marque le prophète royal dans ces paroles du psaume soixante-quinzième : *Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis* ². Les pécheurs, dit-il, se sont endormis : voilà l'assoupissement des consciences criminelles ; et dans cet état il leur est arrivé ce qui arrive tous les jours à un homme qui dort. Tout pauvre qu'il est, il se figure quelquefois des richesses immenses dont il devient possesseur, il augmente ses revenus, il accumule trésors sur trésors ; mais tout cela n'est qu'en idée, car à son réveil il se trouve les mains vides, et aussi pauvre que jamais : *Et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis*. Il en est de même du pécheur. Le pécheur, en pratiquant de bonnes œuvres, croit s'enrichir devant Dieu, et cependant rien ne lui profite. Il est assidu au service divin, il est charitable envers les pauvres, il est dur à lui-même ; je le veux : mais, dans le sommeil du péché où il est enseveli, tout cela n'est qu'un songe ; et quand la mort vient, qui est comme le réveil de l'âme, il n'aperçoit rien dans ses mains : *Et nihil invenerunt in manibus suis*. Il ne doit pas s'en étonner, poursuit saint Jérôme ; car, puisque en qualité de pécheur il est lui-même réduit au néant, la raison veut qu'il ne trouve que le néant. Autrement le néant trouverait l'être ; et, si j'ose ainsi parler, le plus abominable de tous les néants, qui est le péché, trouverait le plus saint de tous les êtres qui est Dieu.

Seconde raison, fondée sur la nature du mé-

¹ Joan., xvii, 3. — ² Apoc., iii, 1.

Psalm., lxxii, 22. — ¹ I Cor., xiii, 1. — ² Psalm., lxxv, 6.

rite. Ceci me paraît encore plus touchant. D'où pensez-vous, mes chers auditeurs, que procède le mérite de nos bonnes œuvres, je dis ce mérite surnaturel qui les rend dignes de la gloire et de l'héritage céleste ? Est-ce de la substance même de nos œuvres ? Ce serait une erreur insoutenable de le présumer. Non, mes frères, dit saint Paul, ce n'est point sur ce fondement que nous devons établir notre espérance. Quelque sainteté qu'il y ait dans nos actions, nos actions prises en elles-mêmes n'ont rien qui les élève à ce degré d'excellence. Si elles méritent le royaume de Dieu, c'est parce qu'elles sont consacrées et comme divinisées par Jésus-Christ, qui en est aussi bien que nous le principe, et qui, par l'étroite liaison qu'il y a entre lui et nous, se les rend propres et leur donne une heureuse fécondité. Voilà, dit l'ange de l'école, saint Thomas, d'où dépend tout le mérite des justes. Or, pour cela il faut que nous soyons unis à Jésus-Christ par la charité ; et, pour user de la comparaison de Jésus-Christ même, il faut que nous lui soyons attachés comme les branches de la vigne à leur cep. Car il est le cep de la vigne, et nous en sommes les branches : *Ego sum vitis, vos palmites* ¹. Et comme les branches de la vigne séparées de leur cep ne portent aucun fruit et sont incapables d'en porter, ainsi ne produirons-nous jamais un seul fruit de grâce et de salut, si nous ne sommes, selon le terme de l'Apôtre, *entés sur Jésus-Christ : In quo complantati facti sumus* ². Tandis que cette union subsiste, toutes nos actions tirent de lui une vertu particulière ; de même que les branches de la vigne tirent du cep à quoi elles tiennent, le suc ou la sève qui les nourrit. Mais ôtez cette communication, nous devenons comme de sarments inutiles : *Sicut palmes non potest ferre fructum a semetipso, ita et vos nisi in me manseritis* ³. Or, tel est votre état, chrétiens, dans le péché. Il vous détache de Jésus-Christ. Dès là veillez, priez, humiliez-vous ; jamais par toutes vos veilles, par toutes vos prières, par vos plus profonds abaissements, vous n'acquerez le moindre degré de gloire : pourquoi ? parce que vous êtes alors, mon cher auditeur, une branche coupée et desséchée. Comparaison que le Fils de Dieu empruntait de la vigne, et non des autres plantes ni des autres arbres, pour nous donner à entendre, remarque saint Augustin, que comme il n'y a point de bois plus inutile que celui de la vigne, quand il est une fois hors de son cep, aussi n'est-il rien de plus infructueux que les bonnes œuvres du pécheur, lorsqu'il est séparé de Jésus-Christ.

Prophète, disait Dieu parlant à Ezéchiel, que veux-tu que je fasse de ce sarment ? *Fili hominis, quid fiet de ligno vitis ex omnibus lignis nemorum* ¹ ? On met en œuvre tout autre bois ; mais le bois de la vigne, sans force, sans solidité, à quoi est-il propre qu'à jeter au feu ? C'est ainsi, prophète, ajoutait le Seigneur, que je regarde les habitants de Jérusalem. Ils se sont retirés de moi pour se livrer à leurs passions ; or, sache que tandis qu'ils sont dans cet état, je n'accepte plus leurs sacrifices, que je méprise leurs jeûnes, que je les réproûve comme un bois stérile et de nul usage : *Propterea hæc dicit Dominus : Quomodo erit vitis inter ligna sylvarum, sic erunt habitatores Jerusalem* ². Or, c'est à nous-mêmes, chrétiens, aussi bien qu'aux juifs, que Dieu faisait cette menace ; et c'est cette même menace que notre divin Maître a renouvelée dans la suite des temps, et que nous lisons au quinzième chapitre de saint Jean : *Si quis in me non manserit, mittetur foras sicut palmes, et arecet, et in ignem mittent, et ardet* ³.

Mais si cela est, que pouvons-nous dire de la plupart des hommes ? Ce que disait David en se représentant avec douleur l'iniquité de son siècle : *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt* ⁴. N'appliquons point ces paroles aux païens et aux idolâtres ; laissons les hérétiques et les schismatiques ; ne parlons point des libertins et des athées ; ne comprenons pas même dans ce nombre certains pécheurs insolents qui, connaissant Dieu par la foi, font profession de le renoncer par leurs œuvres ; c'est à des sujets moins odieux et plus dignes de compassion que je m'adresse. Combien peu de chrétiens engagés dans le commerce du monde sont en état d'agir utilement pour Dieu et pour eux-mêmes, si pour agir de la sorte il faut être ami de Dieu ? De ceux que nous appelons gens d'honneur, gens de probité, et qui comme tels vivent dans l'exercice de leur religion, combien peu, au milieu des occasions et des dangers à quoi le monde les expose, conservent cette pureté de conscience si nécessaire pour se maintenir dans la grâce de Dieu ? Désolation générale que déplorait le prophète : *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt*. Ils se sont tous égarés, et en s'égarant, ils se sont tous rendus inutiles : inutiles pour Dieu, et inutiles pour eux-mêmes ; pour Dieu, qui ne se tient plus honoré du bien même qu'ils font ; pour eux-mêmes, parce que tout ce qu'ils font, quoi que ce soit, n'est point marqué dans le livre de vie : en sorte que, faisant même le bien, et le faisant avec ardeur et avec persé-

¹ Joan., xv, 5. — ² Rom., vi, 5. — ³ Joan., xv, 4.

⁴ Ezech., xv, 2. — ² Ibid. 3. — ³ Joan., xv, 6. — ⁴ Ps., lxi, 4.

véance, ils ne font rien : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum*¹. S'ils osaient s'en plaindre à Dieu et lui en demander la raison ; s'ils osaient lui dire comme ces israélites : *Quare jejunavimus et non aspexisti ? humiliavimus animas nostras, et nescisti*² ? Pourquoi, Seigneur, n'avez-vous pas daigné jeter les yeux sur nous, quand nous nous sommes prosternés devant vos autels ? pourquòi avons-nous jeûné, sans que vous ayez paru le savoir et y prendre garde ? Dieu, toujours sûr de la droiture et de l'équité de sa conduite, leur ferait la même réponse qu'à cette nation infidèle : *In die jejuni vestri invenitur voluntas vestra*³ ; c'est que sous ces beaux dehors de pénitence vous cachez un cœur criminel, une haine dont rien ne peut adoucir l'amertume, une injustice dont même vous ne faites nul scrupule, un attachement opiniâtre à quoi vous ne voulez pas renoncer. Voilà, dirait le Dieu d'Israël, voilà le ver qui corrompt le fruit de vos meilleures actions. Ne le cherchez point ailleurs que dans vous-mêmes. C'est ce péché qui, vous dépouillant de ma grâce, a ruiné le fond de votre mérite. *Seminastis multum, et intulistis parum*⁴ ; vous avez beaucoup semé, mais votre misère est qu'aux temps de la moisson vous n'aurez rien à recueillir ; vous avez bâti, mais sur le sable ; et au lieu d'édifier de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, vous n'avez édifié que du bois et de la paille.

Contemplez-vous, mes frères, dans ce tableau : telle est votre vie et tel est votre malheur tout ensemble. Cependant devez-vous conclure de là que dans l'état du péché il ne faut donc plus sembler en peine de bien faire ni de bien vivre ; qu'il faut quitter tout, abandonner tout, puisque les œuvres les plus saintes ne sont plus alors de nulle valeur ? Ah ! chrétiens, c'est un des prétexte du libertinage et un des obstacles les plus ordinaires à la pénitence des pécheurs. On dit : Je suis dans l'habitude du péché et dans la disgrâce de Dieu : pourquoi donc prier ? pourquoi m'acquiescer des devoirs de la religion ? que m'en reviendra-t-il, et quel avantage en pourrai-je tirer ? Raisonnement impie, qui ne peut être suggéré que par l'esprit tentateur, et suivi que d'un funeste désespoir. Non, mon cher auditeur, ce n'est point là le parti que vous avez à prendre. Si par un criminel attachement à la créature vous êtes tombé dans la haine de votre Dieu, il ne faut point ajouter encore à ce déplorable état une illusion si pernicieuse. Vous êtes pécheur, et c'est pour cela même que vous devrez pratiquer de bonnes œuvres, afin de disposer Dieu à vous

donner une grâce de conversion, et de vous disposer vous-même à vous convertir. Car il est de la foi que vous ne disposerez jamais Dieu à se réconcilier avec vous que par les œuvres de la pénitence chrétienne ; et que sans les œuvres de la pénitence chrétienne vous ne vous disposerez jamais vous-mêmes à rentrer en grâce avec lui. Outre les œuvres d'obligation, que vous ne pouvez omettre dans l'état même du péché, sans vous rendre coupable d'un nouveau péché, n'est-il pas juste que vous tâchiez encore, par des œuvres de surrogation, à toucher la miséricorde de Dieu et à fléchir sa justice ? En use-t-on autrement dans le monde, surtout à la cour ? Quand, par une faute dont on ne tarde guère à se repentir et que l'on paie bien cher, on s'est attiré l'indignation du prince, quels efforts ne fait-on pas pour s'en rapprocher ? que ne met-on pas en usage pour le prévenir ? amis, patrons, prières, larmes, protestations de zèle, que n'emploie-t-on pas ? Or voilà, homme du monde, où le péché vous a réduit. Vous êtes ce criminel d'État, dégradé auprès de Dieu de tout mérite ; on vous dit que votre ferveur et vos bonnes œuvres peuvent contribuer à vous rétablir dans la possession de cette grâce que vous avez perdue, et que c'est la seule ressource qui vous reste ; mais vous la négligez, et parce que vous êtes pécheur, vous prétendez encore avoir droit de demeurer sans action et sans soin. Est-ce raisonner en chrétien ? est-ce même raisonner en homme ? Mais le bien que vous ferez dans cet état, dites-vous, sera inutile : inutile dans un sens, j'en conviens ; mais infiniment avantageux dans l'autre : inutile, parce qu'il ne vous rendra pas encore digne de la gloire ; mais infiniment avantageux, parce qu'il vous disposera à la pouvoir mériter : inutile, parce que Dieu ne le récompensera jamais ; et souverainement nécessaire, parce qu'il engagera Dieu à vous rappeler de votre égarement, et à vous remettre dans la voie du salut. La conséquence que vous devez donc tirer, c'est de rompre au plus tôt vos liens et de sortir promptement de votre péché, pour commencer à jouir du privilège de l'état de grâce, qui sanctifie jusqu'à nos moindres actions, et les rend précieuses devant Dieu, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il y a dans Dieu, dit le prophète royal, une espèce d'émulation entre sa miséricorde et sa justice ; en sorte que l'une contrebalance toujours l'autre, que l'une sert de tempérament à

¹ Psal., LII, 4. — ² Isa., LVIII, 3. — ³ Ibid. — ⁴ Aggée, I, 6.

l'autre, que l'une doit être mesurée par l'autre, et que l'une et l'autre enfin, quoique par des voies entièrement opposées, concourent néanmoins de concert au salut de l'homme. C'est par un effet de sa justice que Dieu, se resserrant dans les bornes d'une étroite sévérité, veut que les plus saintes œuvres du pécheur soient sans mérite et sans fruit ; et c'est aussi par un effet de sa miséricorde qu'ouvrant son sein et dispensant ses dons sans mesure, il veut que les moindres actions du juste soient récompensées d'une éternité de gloire. Ecoutez comment raisonne là-dessus le chancelier Gersen. Car Dieu, dit-il, pour dédommager les hommes des pertes qu'ils devaient faire dans l'état du péché, a voulu qu'ils pussent acquérir dans l'état de la grâce, par les moyens les plus faciles, des richesses infinies. *Thesaurizate vobis thesauros in celo*¹. Faites-vous un trésor pour le ciel ; et de quoi, Seigneur, le composerons-nous ce trésor ? De mille choses que vous avez entre les mains, et qui, bien ménagées, suffisent pour vous enrichir devant Dieu : de certaines peines que vous endurez, de certaines mortifications que vous essayez, de certains emplois que vous exercez, de certains devoirs que vous rendez, des actions mêmes les plus communes. Ramassez tout jusques aux fragments, afin que rien ne périsse : *Colligite fragmenta, ne pereant*². Tout cela vous paraît de peu de valeur ; mais si vous êtes en grâce avec Dieu, tout cela, sanctifié par la charité de Dieu, sera d'un grand prix.

Et que signifient ces fragments ? demande saint Grégoire, pape. Ah ! mes frères, ce sont mille petits mérites que notre lâcheté, jointe à la dissipation de notre esprit, nous fait négliger, mais qui seraient pour l'autre vie une abondante provision, si nous avions soin de les recueillir. Ne vous imaginez pas, ajoute ce Père, qu'il n'y ait que les grandes choses qui fassent les grands saints : erreur. Les hommes, il est vrai, de peu ne font jamais beaucoup, et souvent même de beaucoup ne font rien ; mais Dieu qui de rien a tout fait, et qui dans l'ordre de la grâce a une vertu encore plus puissante que dans l'ordre de la nature, de nos plus petites actions sait tirer nos plus grands mérites. Avec peu, dit saint Bernard, on gagne tout auprès de lui ; et la charité que possèdent les justes a établi entre lui et eux un commerce aussi divin qu'il est rare et singulier. En quoi singulier et divin ? En ce que, pour l'avantage de l'homme, les choses y sont excessivement prisées et infiniment rabaisées. Je m'explique. Ce que l'homme fait pour Dieu

n'est rien ou presque rien ; et ce que Dieu promet à l'homme est un bien qui comprend tout, et que l'Écriture par excellence appelle tout bien : *Ostendam tibi omne bonum*¹. Cependant, en vertu du commerce que la charité établit entre Dieu et le juste, ce rien de l'homme produit au juste un souverain bonheur, et ce tout de Dieu lui est donné, selon saint Paul, pour le plus faible effort qu'il lui en coûte, et pour un moment de tribulation : *Momentaneum hoc et leve tribulationis nostrae, æternum gloriæ pondus operatur in nobis*². D'homme à homme, poursuit saint Bernard, ce serait usure, et une usure criminelle ; mais si c'est une usure à l'égard de Dieu, non-seulement elle est permise, mais elle est louable, mais elle est sainte, mais elle est digne de Dieu même. Cent pour un, voilà le traité qu'il fait avec nous : *Centuplum accipiet*³. En sorte qu'on peut bien appliquer aux justes ce que le prophète royal, quoique dans un sens tout différent, disait des israélites : *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem*⁴. Ils ont eu pour rien cette terre bienheureuse, qui doit être l'objet de nos désirs. Qu'est-ce à dire, qu'ils l'ont eue pour rien ? Oui, pour rien, répond saint Jérôme, parce qu'en effet ils l'ont acquise et méritée par des actions de nul éclat, par de légères observances, par quelques pratiques de piété, de charité, d'humilité. Ce n'était rien aux yeux des hommes ; mais par là néanmoins ils sont arrivés à l'héritage des enfants de Dieu : *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem*.

Aussi le Fils de Dieu, dans l'Évangile, ne fait pas seulement dépendre le salut des actions héroïques ; il ne nous dit pas seulement : Vous parviendrez à ma gloire en quittant le monde, en vous dépouillant de vos biens, en souffrant le martyre ; il ne l'attache pas même uniquement aux préceptes de la loi, dont la pratique est plus difficile et qui sont d'une perfection plus relevée, au sacrifice d'un ressentiment, à l'oubli d'une injure, à l'amour d'un ennemi ; mais que fait-il ? il prend de toutes les actions chrétiennes la plus aisée ; et pour un verre d'eau donné en son nom, il nous promet son royaume, et nous le promet avec serment : *Amen dico vobis, non perdet mercedem suam*⁵. Et pour combien de temps encore nous le promet-il ? pour toujours : *In perpetuas æternitates*⁶. Remarquez cette expression du prophète ; ce n'est pas seulement pour une éternité, mais en quelque sorte pour autant d'éternités que nous aurons pratiqué de devoirs, puisqu'il n'y en aura pas un qui n'ait sa récompense, et une

¹ Matth., vi, 20. — ² Joan., vi, 12.

¹ Exod., xxxiii, 19. — ² II Cor., iv, 17. — ³ Matth., xix, 29. — ⁴ Ps., cv, 24. — ⁵ Matth., x, 42. — ⁶ Dan., xii, 3.

récompense éternelle. *Eccl.* mes frères, s'écrie saint Bernard, où est notre zèle, où est notre foi, si ces motifs ne nous touchent pas ? et à quoi sommes-nous sensibles, s'ils ne sont pas capables de nous exciter et de nous piquer ? Où est notre prudence, si nous ne travaillons pas comme des hommes persuadés que ces œuvres, quoique passagères, ne passent point ; et que, pour être faites dans le temps, elles n'en sont pas moins les plus précieuses semences de l'éternité ? *Nescitis quod non transeunt opera nostra, sed velut quædam æternitatis semina jaciuntur ?* Si le laboureur négligeait son grain, sous prétexte que c'est peu de chose, et s'il le dissipait au lieu de le mettre dans le sein de la terre, ne le traiterait-on pas d'insensé ? Il est vrai, lui diriez-vous, c'est peu de chose en apparence que ce grain ; mais, tout petit qu'il est maintenant, il contient toute l'espérance de l'avenir ; et quand vous le laissez perdre, vous ne renoncez à rien moins qu'à une ample récolte que vous en pouviez attendre.

Faisons-nous la même leçon. Car voilà, mes chers auditeurs, l'idée véridable de la vie lâche et paresseuse de tant de justes. Voilà le désordre à quoi tous les jours nous sommes sujets, vous dans le monde, et moi, si je n'y prends garde, dans la profession religieuse. Dieu, par une protection toute spéciale, nous préservant des chutes grièves, il ne tiendrait qu'à nous que toutes nos œuvres ne fussent autant de gages d'une glorieuse immortalité, et qu'à proportion de la ferveur qui les animerait, elles ne rendissent les une trente, les autres soixante, et plusieurs même jusqu'à cent, selon la parabole de l'Évangile. Dans le commerce du monde, combien d'occasions avez-vous sans cesse de pratiquer la patience, la soumission, l'abnégation chrétienne ? vous le savez, et vous ne le dites que trop. Et moi-même, dans ma profession, combien de sacrifices aurais-je à faire de ma volonté, de ma liberté, de mon esprit, des aises et des commodités de la vie ? je le reconnais à ma confusion, et j'en fais publiquement l'aveu pour ma propre instruction. Qu'est-ce que tout cela, sinon ce grain évangélique, cette divine semence qui rendrait notre vie féconde ? Mais au lieu de tant de richesses que nous pourrions amasser, nous languissons dans une triste disette : tout nous échappe des mains, ou rien presque ne profite dans nos mains : soit lâcheté et tiédeur, soit dissipation d'esprit et distraction, soit embarras et soins superflus, soit habitude, soit vanité, il y a toujours dans nos actions un ver qui en altère la vertu et qui en arrête le fruit.

Cependant ne cessons point d'admirer le pouvoir de la grâce sanctifiante. Car, dans cet état, il n'est pas même toujours nécessaire, dit saint Thomas, que nos œuvres, pour être des œuvres de salut, soient saintes par elles-mêmes : c'est assez, quoiqu'elles soient indifférentes de leur nature, que la charité les dirige et que la grâce les sanctifie. Ainsi l'apôtre nous l'a-t-il appris, lorsqu'il disait aux Corinthiens, non pas précisément : Soit que vous jeûniez ou que vous vaquiez à la prière ; mais même : Soit que vous buviez ou que vous mangiez : *Sive manducatis sive bibitis* ¹, faites tout pour la gloire de Dieu : *Omnia in gloriam Dei facite* ; et la gloire que vous procurerez à Dieu servira à la vôtre, et vous donnera un droit légitime à cette couronne de justice qu'il vous réserve. Il n'y a rien que de naturel dans ces actions considérées seulement en elles-mêmes, je le sais ; mais la grâce, ce germe sacré et ce levain de bénédiction, qui se répandra dans toute la masse de vos actions, en rehaussera le prix et les élèvera à un ordre supérieur. Ah ! chrétiens, quelle consolation pour une âme juste et fervente, si nous goûtions, selon la parole de saint Paul, les choses du ciel ! *Quæ sursum sunt sapite* ². Quelle impression ferait sur nos cœurs une vérité si touchante ! Vous me demandez sur quoi elle peut être fondée ? le voici, et c'est par là que je finis. Car je la trouve établie sur trois belles qualités, qui conviennent au juste et qui le distinguent devant Dieu : qualité d'ami de Dieu, qualité de ministre de Dieu, et qualité de membre incorporé à Jésus-Christ, qui est l'Homme-Dieu.

Qualité d'ami de Dieu. Oui, mon cher auditeur, cette bonne œuvre, quelle qu'elle soit d'ailleurs, est dans la personne du juste une action d'ami. Faut-il s'étonner si Dieu la fait tant valoir, et s'il ouvre les trésors de sa gloire pour la récompenser ? D'un ami tout est bien reçu, et les moindres services de sa part ont un agrément et un mérite particulier. Dieu aime le juste ; et sans avoir les imperfections et les faiblesses de l'amitié, parce que l'amitié n'est point en lui une passion comme elle l'est en nous, il en a toute l'ardeur et tout le zèle, d'où il s'ensuit que toutes les œuvres du juste, même les moins importantes sont agréables à Dieu. Or, ce qui est digne de la complaisance de Dieu, est digne de gloire aussi longtemps qu'il plaît à Dieu de l'agréer ; et parce que cette action sera éternellement agréée de Dieu, il faut qu'éternellement elle ait sa récompense. Voyez comment Dieu s'en explique lui-même à l'âme fidèle, qu'il traite de sœur et d'épouse bien aimée : *Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa* ;

¹ I Cor., x, 31. — ² Coloss., iii, 2.

Vous avez blessé mon cœur, lui dit-il, et par où ? *In uno oculatorum tuorum, et in uno crine colli tui* ¹ : Par l'éclat d'un de vos yeux, et par un cheveu de votre tête. Qu'entend-il par là, demandent les Pères, ou que nous fait-il entendre, si ce n'est, répond saint Bernard, que son cœur est aussi bien touché de la fidélité du juste dans les plus petites choses que dans les grandes ? Car cet œil brillant de lumière nous marque ce qu'il y a de plus éclatant dans la sainteté ; et ce cheveu de la tête, au contraire, nous représente ce qu'il y a de moins remarquable. Mais Dieu envisage tout à la fois l'un et l'autre dans son épouse, et se laisse tout à la fois gagner par l'un et par l'autre : *Vulnerasti cor meum in uno oculatorum tuorum, et in uno crine colli tui*. Or, il n'est pas étonnant que ce qui gagne au juste le cœur de Dieu, lui gagne le royaume de Dieu.

Qualité de ministre de Dieu : comment ? c'est que le juste, agissant comme juste, agit pour Dieu et au nom de Dieu. Or, quand les saints agissaient au nom de Dieu, dit saint Chrysostome, que n'ont-ils pas fait avec les plus faibles instruments ? Moïse, avec une baguette, remplit l'Égypte de prodiges. Samson, avec un reste d'ossements, défit des milliers d'hommes. Elie, avec un manteau, divisa les eaux du Jourdain. L'ombre de saint Pierre guérit les maladies les plus mortelles. Qu'est-ce que cette baguette, ce manteau, cet ossement, cette ombre ? Les actions du juste ne sont-elles pas encore plus nobles, et par conséquent, dans les mains du juste, ne sont-elles pas encore plus efficaces auprès de Dieu ?

Enfin, qualité de membre incorporé à Jésus-Christ, qui est l'Homme-Dieu. Car, du moment que nous sommes en grâce avec Dieu, nous ne faisons plus qu'un corps avec Jésus-Christ, nous n'agissons plus que comme ses membres, nous ne vivons plus que de son esprit, ou plutôt ce n'est plus nous qui vivons, mais Jésus-Christ qui vit en nous : *Vivo ego, jam non ego, vivit vero in me Christus* ². Or, si Jésus-Christ vit en nous, c'est Jésus-Christ qui agit en nous ; et s'il agit en moi, toutes mes œuvres sont donc marquées de son sceau et revêtues de ses mérites. Par conséquent, chaque action que je fais est un fonds pour l'éternité, et un fonds d'autant plus précieux, que c'est dans un sens l'action de Jésus-Christ même plus que la mienne. Que ne disent pas les théologiens, quand ils parlent de l'humanité sainte de cet adorable Rédempteur ? Un seul acte de sa volonté, une larme de ses yeux, une parole de sa bouche, aurait mérité la rémission de tous les péchés du monde ; pourquoi ? parce que tout

cela, quoique humain, partait d'une personne divine. Je sais que, quand ce divin Médiateur agit en moi, il n'agit pas avec la même perfection ; mais toujours est-il vrai que tout le bien que je pratique vient de lui ; et puisqu'il vient de lui, il n'est point au-dessous de la souveraine béatitude. Ainsi je m'adresse à Dieu avec une sainte confiance, et j'ose lui dire : Vous me la devez, Seigneur, cette suprême félicité, et votre justice aussi bien que votre parole y est engagée : car ce peu que je vous offre n'est pas de moi, mais du Sauveur que vous m'avez donné ; et si ce que je vous demande est grand, tout grand qu'il est, il n'excède point les mérites de votre Fils.

Voilà, chrétiens, ce que dit le juste ; voilà ce que vous pouvez dire à chaque moment dans la vie, parce qu'il n'y a point de moment dans la vie que vous ne puissiez sanctifier par une œuvre chrétienne et méritoire. Si vous ne profitez pas de cet avantage, c'est que vous ne le connaissez pas, ou que vous êtes moins touchés des intérêts de votre salut que des intérêts du monde. Car, que ne faites-vous pas pour vous élever et vous agrandir dans le monde ? Vous y pensez, vous y travaillez sans relâche, vous en ménagez toutes les occasions ; vous n'attendez pas qu'elles se présentent, vous les cherchez, vous les prévenez, parce que vous vous êtes laissé infatuer de la fortune du monde et de ses faux biens. Mais pour ce véritable et solide bien, qui doit être le terme de votre espérance ; mais pour ce bien, le seul de tous les biens capable de combler les désirs de votre cœur ; mais pour ce bien incorruptible et que le temps ne finit point ; mais pour ce bien qui est en Dieu et qui n'est rien moins que Dieu, c'est sur quoi vous vivez dans l'oubli le plus profond et dans la plus mortelle indifférence.

Ah ! mon cher auditeur, si je vous disais que, dans l'état de la justice chrétienne et de la grâce, tout réussit et tout prospère selon le monde, qu'on s'avance à la cour, qu'on parvient aux premiers rangs et aux premiers ministères, qu'on a part à toutes les faveurs du prince ; que c'est par là qu'on grossit ses revenus, par là qu'on établit sa famille, par là qu'on se fait un grand nom et qu'on éternise sa mémoire : quel feu et quelle ardeur j'allumerais tout à coup dans vos cœurs ! La pénitence a-t-elle rien de si austère, et la religion rien de si parfait qui vous étonnât ? C'est alors que vous commenceriez à être chrétien, si toutefois avec de telles vues on pouvait l'être. Mais, si j'ajoutais que cette prospérité temporelle est attachée aux moindres exercices du christianisme ; que tout y

¹ Cant., 17, 9. — ² Galat., II, 20.

peut servir, une pensée, un sentiment, un désir, une parole, un regard, un geste, et qu'il ne tient qu'à une condition, qui est l'innocence de l'âme ; quels soins vous verrais-je prendre et quels efforts feriez-vous, ou pour vous maintenir, ou pour rentrer dans cette voie sainte dont les issues vous paraîtraient si heureuses ? Or, ce que je ne puis vous dire à l'égard du monde et de ses faux biens, je vous le dis par rapport à Dieu et au bonheur que vous en devez attendre. Vos jours, si vous le voulez, seront des jours pleins, parce que la grâce, si vous le voulez, en les sanctifiant les remplira : *Dies pleni invenientur in eis* ¹ : au lieu que ce sont des jours vides, parce que le péché ruine tout et vous dépouille de tout ; d'autant plus malheureux, que vous ne sentez pas votre malheur. On perd la grâce sans peine, et l'on vit dans le péché sans remords : on s'en fait une habitude, un plaisir, une gloire, souvent même un intérêt et une loi. Mais, mon Dieu, jusques à quand aimeront-ils la vanité et la bagatelle ? *Usquequo, parvuli, diligitis infantiam* ² ? Et, ce qui est encore plus déplorable, jusques à quand chercheront-ils eux-mêmes ce qu'il y a pour eux de plus funeste et de plus mortel ? *Et stulti ea que sibi sunt noxia. cupiunt* ³ ? Sur toute

autre chose ils sont si éclairés ! ce sont de sages politiques, ce sont d'habiles ministres, ce sont de grands capitaines : ils ont en partage l'esprit, la politesse, l'agrément, l'opulence, l'autorité, la grandeur ; le monde leur applaudit, il les adore ; et à en juger selon la prudence de la chair, ils ont en effet de quoi s'attirer les applaudissements et les adorations du monde. Mais, Seigneur, votre divin esprit les traite d'enfants, *parvuli* ; il va même plus loin, et il les traite d'insensés, *stulti* ; parce qu'uniquement occupés du présent qui les séduit et qui passe, ils ne font rien, ils n'amassent rien pour un avenir qui ne passera jamais : *Usquequo, parvuli, diligitis infantiam, et stulti ea que sibi sunt noxia, cupiunt* ? Dissipez mon Dieu, le charme qui les aveugle ; pénétrez-les d'une crainte salutaire du péché ; inspirez-leur une haute estime de votre grâce. Il y a jusques au milieu de la cour de fidèles israélites qui ne fléchissent point le genou devant Baal ; il y a des âmes droites, pieuses, innocentes. Que ce discours serve à réveiller toute leur ferveur ; qu'il leur donne une sainte avidité d'accumuler bonnes œuvres sur bonnes œuvres, et mérites sur mérites ! Ce sont les seules richesses que nous pouvons emporter avec nous, et que nous retrouverons dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

¹ Proverb., 1, 22. — ² Psalm., Lxxii, §10. — ³ Ibid.

SERMON POUR LE JEUDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE.

SUR LA CONVERSION DE MADELEINE.

ANALYSE.

SUJET. *C'est pourquoi je vous déclare que beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé.*

Le désordre de Madeleine fut d'avoir beaucoup aimé, et la sainteté de Madeleine consista à aimer beaucoup. Dans un moment l'amour chaste du Créateur la sanctifia, en la guérissant de l'amour impur des créatures. Miracle de l'amour de Dieu, dont je prétends faire le sujet de ce discours. Miracle que Dieu, par une providence singulière, a rendu public, afin que les pécheurs eussent dans cet exemple un puissant motif de confiance et un parfait modèle de pénitence, Madeleine est la seule qui paraisse dans l'Évangile s'être adressée à Jésus-Christ pour lui demander la guérison de son âme et sa conversion. Voyons par où elle y parvint. Ce sera pour nous une leçon sensible et touchante.

DIVISION. Les péchés de Madeleine lui furent-ils remis parce qu'elle aime beaucoup, ou aimait-elle beaucoup parce que ses péchés lui avaient été remis ? L'un et l'autre est vrai, et exprimé dans l'Évangile de ce jour. En deux mots, ses péchés lui furent remis, parce qu'elle aime beaucoup d'un amour pénitent : première partie. Elle aime beaucoup d'un amour reconnaissant, parce que ses péchés lui avaient été remis : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Les péchés de Madeleine lui furent remis, parce qu'elle aime beaucoup d'un amour pénitent. Il ne s'ensuit pas de là que Jésus-Christ ait été prodigue de sa grâce : car je prétends que ce seul amour de Madeleine fut la plus parfaite satisfaction que Jésus-Christ pût attendre de cette illustre pénitente. Je distingue dans Madeleine quatre choses que l'Évangéliste nous fait remarquer : son péché, la source de son péché, la matière de son péché et le scandale de son péché. Or, l'amour qu'elle conçut pour Jésus-Christ, cet amour pénitent, 1^o expia son péché, 2^o purifia la source de son péché, 3^o consacra à Dieu la matière de son péché, 4^o répara le scandale de son péché.

1^o Son amour expia son péché. Le péché de Madeleine fut le libertinage de ses mœurs. Ne disons rien de plus, puisque l'Évangile nous marque seulement, en général, que c'était une femme pécheresse ; ou, pour nous servir de termes moins odieux, disons que son péché fut son amour-propre et son orgueil. Car, dit Zénon de Vérone, elle ne fut libertine que parce qu'elle s'aima avec excès, et qu'elle fut vaine. Or, l'amour pénitent de Madeleine substitua à cet amour-propre une sainte haine d'elle-même, et à cet orgueil une profonde humilité.

Elle aima : *Dilexit* ; et, par une conséquence nécessaire, elle commença à se haïr. Car, aimant son Dieu, ce Dieu de pureté et de sainteté, et ne voyant dans elle que corruption et que désordre, comment aurait-elle pu ne se pas haïr elle-même, et ne pratiquer pas dès lors ce qui semblait ne convenir qu'aux âmes parfaites, savoir : le renoncement à soi-même, le détachement de soi-même, la mort à soi-même ?

Elle aima : *Dilexit* ; et du moment qu'elle aima, elle cessa d'avoir ces soins excessifs d'une fragile beauté dont elle s'était toujours occupée. Voyez-la aux pieds de Jésus-Christ, les cheveux épars, le visage abattu, les yeux baignés de larmes. Que ce visage dont j'ai été idolâtre, et que je me suis tant efforcé d'embellir par de dânnables artifices, soit converti d'un éternel opprobre ! Ainsi parlait la bienheureuse Paule, et tel fut le sentiment de Madeleine.

Elle aima : *Dilexit* ; et parce qu'elle aima, elle voulut faire à Dieu une réparation solennelle des attentats de son orgueil. Prostrée aux pieds du Sauveur, elle se souvint combien elle avait été jalouse d'avoir elle-même des adorateurs dans le monde ; combien elle avait par là outragé Dieu, et combien d'âmes elle avait perdues. Voilà sur quoi elle se confondit mille fois.

Elle aima : *Dilexit* ; et toutes ses injustices furent expiées, tous ses crimes lui furent pardonnés. D'où nous devons conclure quel est l'effluve et le mérite de l'amour de Dieu.

2° Son amour purifia la source de son péché. Cette source était son cœur, un cœur sensible et tendre. Or, elle tourna toute cette sensibilité et cette tendresse vers Dieu. Mais, mon Dieu, qu'il y a de douceur dans votre providence et dans votre sagesse, d'avoir tellement disposé les choses, que, sans changer de naturel, et avec le même cœur que vous nous avez donné en nous formant, de pécheurs nous puissions devenir justes, et de charnels des hommes parfaits et spirituels !

3° Son amour consacra la matière de son péché. J'appelle la matière de son péché, tout ce qui servait à ses plaisirs et à son luxe. Elle avait aimé les parfums, et tout ce qui flatte les sens ; mais il ne m'appartient plus, dit-elle, de chercher les délices de la vie. Cela convient mal à une pécheresse, et encore plus mal à une pécheresse pénitente. Touchée de ce sentiment, elle apporte avec elle un parfum précieux, elle le répand sur les pieds de Jésus-Christ, elle les essuie avec ses cheveux. Je ne m'arrêterai point ici, femmes mondaines, à vous marquer tout ce qu'il y a à retrancher dans l'extérieur de vos personnes, et tout ce qu'il faudrait sacrifier à Dieu. Cette morale ne serait pas indigne de la chair, puisque les Pères de l'Eglise et même les apôtres, sont entrés en de semblables détails. Je laisse tout cela néanmoins, et je vous renvoie à vous-mêmes pour en juger. Et si vous me répondez que telle et telle chose ne sont point des crimes, je vous demanderais si ce qui excite tant de passions, ce qui entretient la mollesse, ce qui nourrit l'orgueil, peut être indifférent. J'irais plus loin, et je vous montrerais que c'est par le retranchement des choses permises qu'on doit réparer les péchés commis dans les choses défendues. Mais ce que j'ai à vous dire est encore plus important, et dans un mot comprend tout : aimez comme a aimé Madeleine ; et quand le feu de l'amour de Dieu sera bien allumé dans vos cœurs, vous verrez alors tous les sacrifices que vous avez à faire, et tous ces sacrifices ne vous coûteront plus rien.

4° Son amour répara le scandale de son péché. Elle aima : *Dilexit* ; et autant qu'elle s'était déclarée pour le monde, autant voulut-elle se déclarer pour Jésus-Christ. C'est pour cela qu'elle le vint trouver dans la maison de Simon le pharisien, et au milieu d'une nombreuse assemblée. Quoi qu'on en puisse dire, je ne me persuaderai jamais qu'une âme soit bien convertie et bien pénitente tandis qu'elle aura honte du service de Dieu, tandis qu'elle ne tâchera pas à ramener par son exemple dans les voies de Dieu tant de pécheurs qu'elle a égarés, tandis qu'elle craindra les discours du monde et qu'elle en sera toujours esclave.

DEUXIÈME PARTIE. Madeleine aima beaucoup d'un amour reconnaissant, parce que ses péchés lui avaient été remis. Il n'y a que l'amour, dit saint Bernard, par où nous puissions rendre en quelque sorte la pareille à Dieu. Ainsi, par exemple, quand Dieu me juge, je ne puis entreprendre de le juger ; mais quand il m'aime, je puis l'aimer, et il veut même que je l'aime. Voilà par où Madeleine témoigna à Jésus-Christ sa reconnaissance. Dans les âmes lâches la vue des péchés remis ne produit ou qu'une fausse sécurité, ou qu'une oisive tranquillité. Mais que fit Madeleine ? Parce que ses péchés lui avaient été pardonnés, 1° elle se dévoua, par un attachement inviolable, au Fils de Dieu, tandis qu'il vécut sur la terre ; 2° elle lui marqua une fidélité héroïque dans le temps de sa passion et de sa mort ; 3° elle demeura avec une invincible persévérance auprès de son tombeau ; 4° elle le chercha avec toute la ferveur d'une épouse, et d'une épouse passionnée, quand elle le crut ressuscité. Quatre effets de sa reconnaissance.

1° Madeleine convertie n'eut plus désormais d'attachement que pour Jésus-Christ. Elle le suivait, dit saint Luc, dans ses voyages ; elle employait ses biens pour lui : *Et ministrabat ei de facultatibus suis*. Elle se tenait à ses pieds, écoutant sa parole et la méditant : *Sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius*. Elle laissait à Marthe les soins domestiques, et ne s'occupait que de son adorable Maître. Ainsi en use une âme vraiment pénitente. Plus tant de soins qui regardent le monde, les bienséances du monde, les prétendus devoirs du monde. Se tenir auprès de son Sauveur, converser avec lui, le nourrir dans la personne des pauvres, le recevoir souvent chez elle et dans elle par la communion : voilà désormais sa vie et à quoi elle se borne.

2° Madeleine convertie marqua à Jésus-Christ une fidélité héroïque dans le temps de sa passion et de sa mort. Ses disciples l'abandonnèrent ; mais Madeleine sans rien craindre demeura au pied de la croix, et avec qui ? avec Marie, mère de Jésus, comme si la pénitence avait alors en quelque sorte égalé l'innocence. Madeleine savait trop ce qu'elle devait à ce Dieu crucifié, pour s'éloigner de lui lorsqu'il consommait sur la croix l'ouvrage de son salut. C'est dans cette constance que paraît la vraie fidélité. Car n'être fidèle à Dieu qu'autant qu'il nous fait trouver de goût dans son service, c'est ne payer le plus grand de tous les bienfaits, qui est la grâce de la conversion, que d'une reconnaissance apparente. Ah ! Seigneur, doit dire comme David ou comme Madeleine un pécheur réconcilié avec Dieu, mon péché m'est toujours présent pour me retracer toute mon indignité et toute votre bonté, et pour m'inspirer par cette double vue un zèle et un courage toujours nouveaux.

3° Madeleine convertie demeura avec une invincible persévérance auprès du tombeau de Jésus-Christ. Là, combien de fois se fit-elle, pour sa propre instruction, ces divines leçons que l'Apôtre, dans la suite, devait faire aux fidèles pour leur sanctification : *Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu. Vous êtes ensevelis avec Jésus-Christ*. Mort spirituelle à quoi elle se condamna ; mais, affreuse mort pour tant de femmes qui voudraient vivre à Dieu, sans mourir au monde et à elles-mêmes. Il n'appartient qu'à l'amour de Dieu, à un amour reconnaissant, d'affermir une âme contre l'amour du monde et l'amour de soi-même, et de nous faire prendre le sentiment de saint Paul : *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum*.

4° Madeleine chercha Jésus-Christ ressuscité avec toute la ferveur de l'amour le plus généreux et le plus ardent. Avec quelle générosité s'offrit-elle à l'enlever elle-même, si elle était assez heureuse pour le retrouver ! *Ego eum tollam*. Dès que Jésus-Christ se fit connaître à elle, quel fut le ravissement de son âme ! Sainte ferveur que nous voyons encore dans les plus grands pécheurs, lorsque, de bonne foi revenus à Dieu, ils considèrent dans quel abîme ils s'étaient plongés et par quelle miséricorde la grâce les a sauvés.

Quoi qu'il en soit, voilà, pécheurs, l'avantage que vous pouvez tirer de vos péchés mêmes. Ils vous ont séparés de Dieu ; mais du moment qu'ils vous sont pardonnés, ils peuvent servir à vous attacher plus étroitement à Dieu, et à vous élever même au-dessus de bien des justes.

Propter quod dico tibi, remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum.

C'est pourquoi je vous déclare que beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. (*Saint Luc. chap. vii, 47.*)

C'est ce que le Sauveur du monde répondit au pharisien, en parlant de cette femme pécheresse dont notre Evangile nous représente aujourd'hui la conversion. Réponse dont je me sers, non pas pour faire l'éloge de cette illustre pénitente, mais l'éloge du divin amour qui la sanctifia. Le désordre de Madeleine fut d'avoir beaucoup aimé, et par un changement visible de la main du Très-Haut, la sainteté de Madeleine consista à aimer beaucoup. Son amour en avait fait une esclave du monde ; et par un effet merveilleux de la grâce, son amour en fit une prédestinée et une épouse de Jésus-Christ. Ce qui avait été son crime devint sa justification ; et l'amour chaste du Créateur fut le remède salutaire qui la guérit dans un moment de l'amour impur et profane des créatures. Miracle de l'amour de Dieu, dont je prétends faire le sujet de ce discours ; miracle que Dieu, par une providence singulière, a voulu rendre public, afin que les pécheurs du siècle eussent dans cet exemple et un puissant motif de confiance et un parfait modèle de pénitence. Un puissant motif de confiance, pour ne pas tomber dans le désespoir, quelque éloignés qu'ils puissent être des voies de Dieu ; et un parfait modèle de pénitence, pour ne pas donner dans une dangereuse présomption, en comptant sur la miséricorde de Dieu. Car, c'est ici que je pourrais bien dire à une âme mondaine, troublée des remords de sa conscience, ce que saint Ambroise dit à l'empereur Théodose : *Qui secutus es errantem, sequere penitentem*. Ce saint évêque parlait de David ; et moi, mon cher auditeur, je parle de Madeleine, et je vous dis : Si vous avez eu le malheur de suivre cette pécheresse dans les égarements de sa vie, rassurez-vous, puisque, toute pécheresse qu'elle était, elle n'a pas laissé de trouver grâce devant Dieu. Mais d'ailleurs tremblez, si, l'ayant suivie dans ses égarements, vous n'avez pas le courage de la suivre dans son retour. Car que doit-on et que peut-on espérer de vous, si vous ne profitez pas d'un exemple si touchant, après qu'il a converti tant d'âmes endurcies, et s'il ne fait pas sur vous les plus fortes impressions ? Madeleine est la seule qui paraisse, dans l'Evangile, s'être adressée à Jésus-Christ sans autre vue que d'obtenir la rémission de ses péchés. Plusieurs, encore charnels, recouraient à lui pour des grâces purement temporelles, pour être guéris de leurs

maladies, pour être délivrés du démon qui les tourmentait ; mais Madeleine, déjà chrétienne et d'esprit et de cœur, ne cherche, en cherchant ce Sauveur des hommes, que la guérison de son âme ; et convaincue que son péché est son unique et souverain mal, elle ne lui demande point d'autre miracle que celui de sa conversion. Voyons par où elle y parvint, et implorons auparavant le secours du Ciel par l'intercession de la Mère de Dieu. *Ave, Maria.*

C'est une question qui se présente d'abord, et dont la difficulté, fondée sur l'Evangile même, a besoin d'éclaircissement : savoir, si les péchés de Madeleine lui furent remis parce qu'elle aime beaucoup, ou si elle aime beaucoup parce que ses péchés lui avaient été remis. A en juger par les paroles de mon texte, la première de ces deux propositions est incontestable, puisque le Sauveur du monde déclare en termes exprès que parce que cette pénitente a beaucoup aimé, beaucoup de péchés lui sont pardonnés : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum* ¹. La seconde, quoique contraire en apparence, n'est pas moins certaine, puisque c'est une conséquence nécessaire du raisonnement que fait ensuite le Fils de Dieu, et qu'il tire de la comparaison de deux débiteurs, dont l'un à qui l'on remet plus, se croit plus obligé d'aimer que l'autre à qui l'on a moins remis. D'où Jésus-Christ prétend conclure que Madeleine aimait donc plus que le pharisien, parce qu'on lui avait plus pardonné de péchés : *Quis ergo eum plus diligit ?... aestimo quia is cui plus donavit* ². Il est aisé, chrétiens, de concilier ces deux propositions ; et pour les réduire à un point de morale où je me renferme, mais qui sera d'une grande instruction, disons avec saint Chrysostome que l'une et l'autre est également vraie : c'est-à-dire qu'il est également vrai, et que Madeleine obtint la rémission de ses péchés parce qu'elle avait beaucoup aimé, et qu'elle aime beaucoup parce qu'elle avait obtenu la rémission de ses péchés ; en sorte que le pardon que Jésus-Christ lui accorda fut tout ensemble et l'effet et le principe de son amour. Pour mieux entendre ma pensée, distinguons un double amour de Dieu ; l'un qui précède la conversion, l'autre qui la suit ; l'un que j'appelle amour pénitent, et l'autre amour reconnaissant ; l'un qui fit rentrer Madeleine en grâce avec Jésus-Christ, et l'autre qui la fit pleinement correspondre à la grâce qu'elle avait reçue de Jésus-Christ. Appliquez-vous. Madeleine encore mondaine et pécheresse, lassée de

¹ Luc., vii, 47. — Ibid., 42, 43.

marcher dans la voie de perdition, se sentit touchée tout à coup de repentir, mais d'un repentir plein de confiance, et c'est ainsi qu'elle plut au Fils de Dieu. Madeleine convertie, et sensible à l'insigne faveur qu'elle venait d'obtenir par le pardon de ses crimes, fut tout à coup pénétrée de la plus parfaite reconnaissance et ne pensa plus qu'à se dévouer pour jamais au Fils de Dieu. Or, voilà par où je résous la difficulté que j'ai d'abord proposée. Car je dis que ce fut l'amour pénitent de Madeleine qui la réconcilia avec Jésus-Christ; et j'ajoute qu'une si prompte réconciliation avec Jésus-Christ excita dans son cœur l'amour reconnaissant, qui l'attacha pour toujours à cet adorable et aimable Maître. En deux mots, ses péchés lui furent remis parce qu'elle aima beaucoup de cet amour qu'inspire la vraie pénitence; ce sera la première partie : et elle aima beaucoup de cet amour qu'inspire la reconnaissance, parce que ses péchés lui avaient été remis; ce sera la seconde. L'une justifiera la miséricorde du Sauveur envers Madeleine; l'autre vous apprendra comment Madeleine s'acquitta de ce qu'elle devait à la miséricorde du Sauveur, et c'est tout mon dessein.

PREMIÈRE PARTIE.

J'entre dans ma première proposition par la pensée de saint Grégoire, pape, et surpris aussi bien que ce saint docteur du pouvoir souverain de l'amour de Dieu et du miracle que l'Evangile aujourd'hui lui attribue, je demande : Est-il donc vrai qu'il n'en coûta à Madeleine que d'aimer, pour trouver grâce devant Jésus-Christ? Est-il vrai que le seul acte d'amour qu'elle forma fut, après tant de désordres, un remède suffisant pour la guérison de son âme? Est-il vrai qu'une pécheresse si chargée de crimes, sans autre effort que celui-là et sans autre disposition, mérita d'être pleinement et parfaitement justifiée? Oui, chrétiens, il est vrai; et non-seulement vrai, mais même de la foi. Parce qu'elle aima beaucoup, beaucoup de péchés, c'est-à-dire, dans le langage de l'Écriture, tous ses péchés lui furent remis : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum*¹. Mais il ne s'ensuit pas du reste que le Fils de Dieu, en lui pardonnant, ait été prodigue de sa grâce; il ne s'ensuit pas qu'il l'ait donnée à vil prix, ni que sa bonté l'ait fait relâcher de ses droits aux dépens de sa justice. Car je prétends (et voilà par où je veux consoler les pécheurs, en leur faisant connaître le

don de Dieu et en justifiant la miséricorde du Sauveur), je prétends que ce seul amour, formé dans le cœur de Madeleine au moment qu'elle connut Jésus-Christ, fut la satisfaction la plus entière que Jésus-Christ pût attendre d'un cœur contrit et humilié. Je prétends que, sans y rien ajouter, cette satisfaction seule, pesée dans la balance du sanctuaire, eut une juste proportion avec le pardon que Jésus-Christ lui accorda. Entrons, mes chers auditeurs, dans les sentiments de cette illustre pénitente. Développons, s'il est possible, ce qu'opéra dans elle l'Esprit divin au moment de sa conversion. Mesurons toute la grandeur et toute l'étendue de ce parfait amour de Dieu qui la sanctifia, et voyons si la facilité du Sauveur du monde à la recevoir et à lui remettre ses péchés, préjudicia en aucune sorte aux règles les plus exactes et les plus sévères de la pénitence.

Pour cela, chrétiens, je distingue et je vous prie de distinguer avec moi quatre choses, que l'Evangéliste nous fait expressément remarquer dans Madeleine : son péché, la source de son péché, la matière de son péché et le scandale de son péché. Son péché, qui fut sa vie dérégulée et dissolue; la source de son péché, qui fut la faiblesse et le malheureux penchant de son cœur; la matière de son péché, qui fut son luxe et ses sensualités criminelles; enfin le scandale de son péché, qui fut le dangereux et funeste exemple qu'elle avait donné à toute la ville de Jérusalem : *Mulier in civitate peccatrix*¹. Or, voilà, par un effet bien surprenant, à quoi remédia tout à coup l'amour qu'elle conçut pour Jésus-Christ; je veux dire que ce saint amour expia son péché, que ce saint amour purifia la source de son péché, que ce saint amour consacra à Dieu la matière de son péché, et qu'enfin il répara le scandale de son péché. Il expia son péché, en rétablissant dans le cœur de Madeleine l'empire de Dieu, que le péché y avait détruit. Il purifia la source de son péché, en tournant toute la sensibilité et toute la tendresse de Madeleine vers Jésus-Christ, objet digne d'être souverainement aimé. Il consacra à Dieu la matière de son péché, en inspirant à Madeleine la pensée de répandre sur les pieds de Jésus-Christ un parfum précieux, et lui faisant trouver jusque dans son luxe de quoi honorer son Dieu, et dans sa vanité même de quoi lui faire un sacrifice. Et il répara le scandale de son péché, en déterminant Madeleine à changer de vie par une conversion éclatante. N'ai-je donc pas raison de dire que ce seul amour fut

¹ Luc., vii, 47.

Luc., vii, 37.

une pénitence complète, et une pénitence si efficace, que la miséricorde du Sauveur, si j'ose parler de la sorte, ne put même y résister? Reprenons par ordre chaque article, et suivez-moi, je vous prie, avec attention.

Son péché fut le libertinage de ses mœurs. Ne disons rien de plus, et tenons-nous-en à l'Evangile, qui est notre règle. Il nous marque seulement en général que Madeleine était pécheresse; cela nous doit suffire, et le respect dû à cette pénitente, encore plus célèbre par son changement qu'elle ne se rendit fameuse par son désordre, ne nous permet pas de nous expliquer davantage: *Mulier in civitate peccatrix*¹.

Si, dans un autre discours* j'ai parlé plus en détail de ce péché, c'est des paroles toutes pures de saint Paul que je me suis servi. J'ai cru qu'étant consacrées, je pouvais, à l'exemple de ce grand apôtre, les employer dans un auditoire chrétien, et ceux qui m'ont entendu savent avec quelle réserve, toutes consacrées qu'elles sont, bien loin d'en développer tout le sens, je n'ai fait que l'effleurer. Quand saint Paul, avec une entière liberté, reprochait aux fidèles certains vices énormes, ou quand il tâchait à leur en imprimer l'horreur par le dénombrement et la peinture qu'il leur en faisait, il se contentait de les prévenir en leur disant: Plût à Dieu, mes frères, que vous voulussiez un peu supporter mon imprudence! et supportez-la, je vous prie; car vous savez le désir ardent que j'aurais de vous voir tous dignes d'être présentés à Jésus-Christ comme une vierge sans tache: *Utinam sustineretis modicum quid insipientie mee! sed et supportate me: amulor enim vos Dei amulatione. Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo*². J'ai usé de la même précaution; et quoique indigne de me comparer à cet homme apostolique, Dieu m'est témoin que le même zèle m'a porté à vous faire les mêmes reproches ou les mêmes remontrances. Confondez-moi, Seigneur, si j'oublie jamais la fin pour laquelle vous m'avez confié la grâce de votre Evangile! Or, non-seulement les chrétiens de ces premiers temps ne s'offensaient pas de ce que saint Paul leur représentait avec tant de force et sans nul adoucissement; mais, persuadés de l'importance et de la nécessité de cette instruction, ils la recevaient avec une docilité parfaite; ils en étaient édifiés, touchés, pénétrés ou d'une sainte componction s'ils y avaient part, ou d'une crainte salutaire s'ils étaient en-

core dans l'innocence. J'avais droit de croire que je trouverais dans vous les mêmes dispositions, et qu'une morale que saint Paul avait crue bonne pour le siècle de l'Eglise naissante, c'est-à-dire pour le siècle de la sainteté, pouvait l'être encore à plus forte raison pour un siècle aussi corrompu et aussi perverti que le nôtre. Je me suis trompé: ce siècle, tout corrompu qu'il est, a eu sur cela plus de délicatesse que celui de l'Eglise naissante. Ce que j'ai dit n'a pas plu au monde; et Dieu veuille que le monde, en me condamnant, ait au moins gardé les mesures de respect, de religion, de piété, qui sont dues à mon ministère! car pour ma personne, je sais que rien ne m'est dû. Trop heureux si, me voyant condamné du monde, je pouvais espérer d'avoir confondu le vice et glorifié Dieu! Trop heureux si la censure du monde n'a rien fait perdre à ce que j'ai dit de son efficace et de son utilité, et s'il y a eu des âmes qui, comme les premiers chrétiens, en aient été non-seulement instruits, mais converties! Ce qui plaît au monde n'est pas toujours le meilleur ni le plus nécessaire pour le monde. Ce qui lui déplaît est souvent la médecine, qui, tout amère qu'elle peut être, le doit guérir. Se choquer de semblables vérités et s'en scandaliser, c'est une des marques les plus évidentes du besoin qu'on en a. S'en édifier et se les appliquer, c'est la preuve la plus certaine d'une âme solide qui cherche le royaume de Dieu. Mais c'est à vous, Seigneur, à faire le discernement et de ceux qui en ont abusé et de ceux qui en ont profité. Vous êtes le scrutateur des cœurs; et vous savez que ce n'est point pour ma justification que je m'en explique ici, mais pour l'honneur de votre parole. Qu'importe que je sois condamné? mais il importe, ô mon Dieu, que votre parole soit respectée. Revenons à notre sujet.

Le péché de Madeleine fut le libertinage de ses mœurs, ou, pour comprendre sous des termes moins odieux tous les désordres auxquels elle s'abandonna, quand Dieu par une juste punition l'abandonna à elle-même et à ses propres désirs, disons que son péché fut et son orgueil et son amour-propre; que ce fut, et une idolâtrie secrète de sa personne, et une ambition criminelle d'être non-seulement aimée, mais adorée. En effet, dit Zénon de Vérone, elle ne fut libertine que parce qu'elle fut vaine, et parce qu'elle s'aima avec excès. Mais l'amour divin qui toucha son cœur, sut bien venger Dieu de l'un et de l'autre. Car, à cet amour-propre qui l'aveuglait, il substitua une sainte haine d'elle-même, et, au lieu de cet orgueil dont elle avait fait sa passion

Luc., vii, 37.

* Cette digression regarde le sermon de l'Impureté.

² 11 Cor., xi, 1.

dominante, il lui inspira la plus profonde humilité.

Elle aima : *Dilexit*; et par une conséquence nécessaire elle commença à se haïr. Car, comment aurait-elle pu aimer son Dieu, et ne se haïr pas elle-même ? Aimant ce Dieu de pureté et de sainteté, et ne voyant dans elle que corruption et que désordre, comment aurait-elle pu se défendre de concevoir pour elle-même non-seulement du mépris, mais de l'horreur ; et comment, avec cette horreur d'elle-même, n'aurait-elle pas dès lors pratiqué ce qui semblait ne devoir être que pour les âmes parfaites, mais ce qu'elle jugea convenir bien mieux à une pécheresse qu'à toute autre, savoir, le renoncement à soi-même, le détachement de soi-même, la mort à soi-même ? Comment, dis-je, n'aurait-elle pas été remplie de ces sentiments, puisque éclairée des lumières de la grâce, elle se regarda comme un monstre devant Dieu, comme une créature infidèle, qui n'avait jamais connu Dieu, ou qui l'ayant connu ne lui avait jamais rendu la gloire qui est due à Dieu ; comme une créature rebelle, qui si longtemps avait fait une profession ouverte de violer toutes les lois de Dieu, qui par une vie licencieuse avait insolemment outragé Dieu, qui dans sa personne avait profané tous les dons de Dieu, qui par l'abus le plus punissable s'était servi contre Dieu même des avantages qu'elle avait reçus de Dieu ?

Elle aima : *Dilexit*; et du moment qu'elle aima, elle cessa d'avoir ces soins excessifs d'une beauté fragile, dont elle s'était toujours occupée. Voyez-la aux pieds de Jésus-Christ, les cheveux épars, le visage abattu, les yeux baignés de larmes. Voilà ce que l'Evangile nous présente comme un modèle de l'amour-propre anéanti. Pense-t-elle encore dans cet état à ce qui peut la rendre plus agréable ? Craint-elle, à force de pleurer, de ternir et de défigurer son visage ? A-t-elle sur cela, dans la douleur que lui cause son péché, la moindre inquiétude ? Non, non, mes frères, dit saint Grégoire, pape, ce n'est plus là ce qui la touche. Que ce visage, disait la bienheureuse Paule, détrompée du monde et animée d'un vrai désir de satisfaire à Dieu, que ce visage dont j'ai été idolâtre, et que tant de fois, contre la loi de Dieu, je me suis efforcée d'embellir par de damnables artifices, soit couvert d'un éternel opprobre : *Turpetur facies illa, quam toties contra Dei præceptum cerussa et purpurisso depinxi* ! Remarquez, Mesdames, ces paroles de saint Jérôme ; et si vous êtes chrétiennes, ne préférez pas au sentiment de ce grand homme, qui est le sentiment de tous les Pères, l'erreur d'une fausse conscience qui vous séduit :

Facies illa quam toties contra Dei præceptum cerussa et purpurisso depinxi ; ce visage que tant de fois j'ai voulu déguiser par des couleurs empruntées, et à qui tant de fois j'ai donné un faux lustre, malgré les défenses et contre la volonté de mon Dieu. Ainsi en jugea Madeleine convertie ! Ah ! que cette grâce périssable soit pour jamais effacée ; que ces yeux deviennent comme deux fontaines, pour arroser la terre de mes larmes ; que ces cheveux, sujet ordinaire de ma vanité, ne servent plus qu'à mon humiliation ; que cette chair soit désormais une victime de mortification et d'austérité. Bien loin de s'aimer soi-même, elle voudrait pouvoir se détruire ; et parce que Dieu ne lui permet pas cette destruction volontaire d'elle-même, elle s'offre du moins à lui comme une hostie vivante, pour lui être plus longtemps et plus souvent immolée.

Elle aima : *Dilexit*; et parce qu'elle aima, elle voulut faire à Dieu une réparation solennelle, et comme une amende honorable de tous les attentats de son orgueil. Prosternée aux pieds de Jésus-Christ, elle se souvint combien elle avait été jalouse d'avoir dans le monde des adorateurs, c'est-à-dire des hommes nés, ce semble, pour elle ; des hommes non-seulement fous et insensés, mais sacrilèges et impies pour elle ; des hommes prêts pour elle à renoncer au culte de leur Dieu, prêts à lui sacrifier leur liberté, leur repos, leurs biens ; c'est trop peu, leur conscience et leur salut : car l'ambition d'une femme mondaine va jusque-là. Les israélites irritaient le Dieu de leurs pères, en sacrifiant à des idoles de bois et de pierre : *Et in sculptilibus suis ad æmulationem eum provocaverunt* ¹; et cette femme pécheresse l'avait outragé et comme piqué de jalousie, en lui opposant dans sa personne une idole de chair. Elle se souvint des pièges qu'elle avait dressés à l'innocence des âmes, des ruses qu'elle avait employées pour les séduire, des charmes dont elle avait usé pour les corrompre, des passions qu'elle avait fait naître dans les cœurs : elle s'en souvint, et, Dieu lui ouvrant les yeux, elle crut voir au milieu des flammes de l'enfer, disons mieux, elle y vit en esprit, mais avec effroi, des pécheurs sans nombre qu'elle avait précipités dans une éternelle damnation. Tant de commerce dont l'indiscrète familiarité avait été entre eux et elle le lien des plus mortelles habitudes, tant de conversations dont la licence leur avait fait perdre toute pudeur, tant de libertés contre lesquelles sa conscience, par mille remords, mais tous inutiles, avait si souvent réclamé, tant de cajoleries dans les discours, tant

¹ Psalm. LXXVII, 68.

d'immodesties dans les actions, que dirai-je ? tant d'autres choses qu'elle savait avoir été de sa part les dangereuses amorcees des désordres d'autrui : tout cela lui revint à l'esprit ; et ce seul désir de plaire, dont elle n'avait jamais compris les pernicieuses conséquences ; ce désir de plaire qu'elle avait jusque-là compté pour rien, lui parut comme un abîme, mais un profond et affreux abîme, qui, selon l'expression du Saint-Esprit, l'attirant dans d'autres abîmes, l'avait conduite aux dernières extrémités : voilà ce que son amour, je dis un amour tout sacré, lui fit connaître ; voilà sur quoi elle se confondit mille fois elle-même. Ah ! dit-elle à son Dieu, dans la ferveur de la plus sainte contrition, n'ai-je donc été, Seigneur, jusqu'à présent dans le monde que pour vous y faire la guerre, que pour arrêter les conquêtes de votre grâce, que pour y être l'ennemie déclarée de votre gloire ? N'ai-je donc vécu que pour perdre ce que vous vouliez sauver, que pour détruire l'ouvrage de votre rédemption, que pour faire périr des âmes que vous êtes venu chercher, et qui vous ont déjà coûté si cher ? Mais que puis-je faire désormais autre chose, ô mon Dieu, que de vous aimer autant que je me suis aimée moi-même ; que de m'étudier à vous plaire autant que j'ai eu le malheur de plaire à d'autres qu'à vous ? Par où puis-je mieux vous dédommager de tant d'injustices commises contre vous et de tant de crimes, que par cet amour sincère et pur dont j'ai commencé à connaître le prix inestimable ?

Elle aime : *Dilexit* ; et toutes ces injustices furent expiées ; elle aime, et tous ces crimes lui furent pardonnés. Ne concluez pas de là, pécheurs qui m'écoutez, que notre Dieu est donc un Dieu bien facile et bien indulgent ; cette conclusion, dans le sens que vous l'entendez, serait une erreur ; et cette erreur vous pourrait être plus funeste que votre libertinage même. Mais concluez de là que l'amour de Dieu a donc une vertu supérieure à tout ce que nous en concevons. Concluez de là que l'amour de Dieu est donc aussi fort que la mort même : je veux dire aussi méritoire et aussi agréable à Dieu que le martyr. Concluez de là que l'amour de Dieu est donc aussi saint et aussi sanctifiant que le baptême. Concluez de là qu'en comparaison de l'amour de Dieu, toute satisfaction de l'homme pécheur est donc peu efficace, et que, séparée de l'amour de Dieu, elle n'est même de nulle valeur : c'est de quoi je conviendrai avec vous. Mais aussi serez-vous obligés de convenir avec moi que peu de pécheurs aiment donc Dieu comme l'a aimé Madeleine, jusqu'à la haine d'eux-

mêmes, jusqu'au renoncement à eux-mêmes, et par conséquent que peu de pécheurs, en pensant même se convertir à Dieu, aiment sincèrement Dieu, puisque aimer Dieu sans se haïr soi-même, sans se renoncer soi-même, c'est l'aimer et ne l'aimer pas.

Non-seulement l'amour de Dieu expia le péché de Madeleine, mais il en purifia la source. Cette source était son cœur, un cœur sensible et tendre. Or, pour le purifier, elle aime : *Dilexit* ; mais elle aime, dit saint Augustin, Celui qui ne peut être trop sensiblement ni trop tendrement aimé ; et par là elle se fit de sa sensibilité même et de sa tendresse un mérite et une vertu. Elle comprit que ce n'était pas en vain que Dieu lui avait donné un cœur tendre, que ce cœur était fait pour lui ; et que si jusqu'alors il avait été dans le trouble, ce n'était point parce qu'il était tendre, mais parce qu'il était tendre pour qui il ne le devait pas être. Elle ne crut pas qu'un cœur converti dût être un cœur sec, un cœur dur, un cœur froid et indifférent. Bien loin de le croire, elle supposa, et avec raison, que pour être un cœur converti il fallait que ce fût un cœur ardent, un cœur zélé, un cœur affectueux, un cœur capable d'être ému et touché ; et trouvant dans son propre cœur toutes ces qualités, elle jugea qu'elle ne devait plus les faire servir qu'à aimer avec plus de tendresse le Dieu même de qui elle les avait reçues, et pour qui elle n'avait eu jusque-là que trop d'insensibilité. Comme cette tendresse, ainsi rectifiée, lui pouvait être d'un excellent usage pour sa pénitence, au lieu de la combattre, elle s'efforça de l'augmenter ; et de même que, dans les premiers siècles de l'Eglise, à mesure que la foi s'établissait sur les ruines du paganisme, on ne détruisait pas les temples dédiés aux idoles, mais on les purifiait en les employant au culte de vrai Dieu ; aussi l'amour de Dieu, prenant possession du cœur de cette pécheresse, n'en détruisit pas le tempérament, mais le corrigea ; ne lui ôta pas le penchant qu'elle avait à aimer, mais la mit en état d'aimer sûrement, en la faisant aimer saintement. Ce cœur de Madeleine avait été, selon la figure de l'Apôtre, l'olivier sauvage, qui n'avait produit que des fruits de malédiction ; mais, par la divine charité qui y fut entée, il devint l'olivier franc, qui ne porta plus que des fruits de grâce et de salut. Ah ! mon Dieu, que votre providence est aimable, de nous avoir ainsi facilité la plus austère de toutes les vertus, qui est la pénitence ! Qu'il y a de douceur dans votre sagesse, d'avoir tellement disposé les choses, que sans changer de naturel, et avec le même cœur

que vous nous avez donné en nous formant, de pécheurs nous puissions devenir justes, et de charnels des hommes parfaits et spirituels ! Si, pour nous convertir à vous, il fallait nous anéantir et cesser d'être ce que nous sommes, cet anéantissement de nous-mêmes, quelque nécessaire qu'il fût d'ailleurs, nous effrayerait ; mais votre grâce toute-puissante, s'accommodant à notre faiblesse, se sert pour notre conversion de notre propre fonds, et nous fait trouver jusque dans nos passions le remède à nos passions mêmes, puisqu'il n'y en a aucune qui, purifiée par votre amour, ne puisse contribuer à notre sanctification.

Allons encore plus avant. L'amour de Dieu, après avoir expié le péché de Madeleine, après en avoir purifié la source, en consacra la matière. J'appelle la matière de son péché, tout ce qui servait à ses plaisirs et à son luxe. C'était une femme voluptueuse ; elle avait aimé les parfums, et tout ce qui flatte les sens. Les aimait-elle toujours après sa conversion ? Vous le savez, puisque, par un effet visible de la prédiction du Sauveur du monde, ce qu'elle fit chez le pharisien, et ce qui sembla n'être qu'un mouvement passager de sa piété, se publie encore aujourd'hui à sa gloire, partout où l'Evangile de Jésus-Christ est annoncé. Non, non, dit-elle dans l'heureux moment qu'elle sentit l'impression de la grâce et de l'amour de son Dieu, il ne m'appartient plus de chercher les délices de la vie. Cela convient mal à une pécheresse pénitente. Faut-il donc des délices pour un corps qui n'a mérité que des feux éternels ? Faut-il des parfums pour une chair qui jusqu'à présent n'a été qu'une chair de péché, et qui dans le tombeau sera bientôt un sujet de pourriture ? N'est-il pas plus juste, Seigneur, que ce corps, que cette chair, que tout ce qui les a révoltés contre votre loi vous soit consacré, et que j'emploie maintenant pour vous ce que tant de fois j'ai prodigué pour moi-même ? En effet, touchée de ce sentiment, elle apporte avec elle un parfum précieux et exquis, elle le répand sur les pieds adorables de Jésus-Christ, elle les essuie de ses cheveux, elle les arrose de ses larmes. Ainsi, reprend saint Grégoire, pape, elle trouva dans son luxe même de quoi honorer le Fils de Dieu, et dans sa vanité de quoi lui faire un agréable sacrifice : *Et quot in se invenit oblectamenta, tot de se obtulit holocausta*. Voilà, femmes du monde, une pénitence solide : sacrifier à Dieu ce qui a été la matière du péché. Car, être convertie, et cependant être aussi mondaine et aussi vaine que jamais ; être dans la voie de la pénitence, et ce-

pendant être aussi esclave de son corps, aussi adonnée à ses aises, aussi soigneuse de se procurer les commodités de la vie ; réduire tout à des paroles, à des maximes, à de prétendues résolutions, c'est une chimère ; et compter alors sur sa pénitence, c'est s'aveugler soi-même et se tromper.

A Dieu ne plaise, Mesdames, que je veuille examiner ici et vous marquer tout ce que la pénitence doit réformer dans vos personnes ! outre que ce détail irait trop loin, peut-être en feriez-vous encore le sujet de votre censure. Toutefois, c'est dans ce détail que sont entrés les Pères de l'Eglise et même les apôtres, quand ils se sont appliqués à régler les mœurs. Comme ils travaillaient à former une religion pure, sainte, exempte de tâche, ils n'ont point estimé que cette morale fût au-dessous de la dignité de leur ministère. Car, c'est pour cela que saint Paul, cet homme ravi jusqu'au troisième ciel, et qui avait appris de Jésus-Christ même ce qu'il enseignait aux fidèles, faisait aux femmes chrétiennes des leçons touchant la modestie et la simplicité des habits : les obligeant sur ce point à une régularité contre laquelle l'esprit du monde ne prescrira ni ne prévaudra jamais ; leur spécifiant les choses en particulier à quoi il voulait qu'elles renoncassent, et ne croyant pas ce dénombrement indigne de ses soins apostoliques. Mais je ne veux pas aujourd'hui descendre jusque-là. Je veux que vous en soyez vous-mêmes les juges. Je veux que, vous considérant vous-mêmes, vous reconnaissiez sincèrement et de bonne foi ce qu'il y a dans l'extérieur de vos personnes à corriger et à retrancher. Je veux que, devant Dieu, vous vous demandiez à vous-mêmes si ce luxe qui croit tous les jours, si cette superfluité d'ajustements et de parures toujours nouvelles, s'accorde bien avec l'humilité de la pénitence. Et si vous me répondiez que ce ne sont point là des crimes, et qu'à la rigueur il n'y a rien en tout cela qu'on puisse traiter de péché ; après vous avoir conjurées de vous défaire de cet esprit intéressé qui réduit tout à la rigueur du précepte, et qui s'en tient précisément à l'obligation de la loi, esprit peu chrétien, esprit même dangereux pour le salut ; qui doute, vous dirais-je sans hésiter, que Dieu ne condamne ce qui, constamment et de votre aveu, sert au moins d'attrait au péché, ce qui excite les passions impures, ce qui entretient la mollesse, ce qui inspire l'orgueil ? De si pernicieux effets peuvent-ils partir d'une cause innocente et indifférente ? Qui doute par cette raison, et même indépendamment de cette raison, que tout cela ne

doive être la matière du sacrifice que vous devez à Dieu comme pécheresses ? Car, détrompez-vous aujourd'hui, ajouterais-je, de l'erreur où vous pourriez être, que la pénitence ne doit sacrifier à Dieu que ce qu'il y a d'essentiellement criminel. Non, il n'en est pas ainsi. C'est par le retranchement des choses permises qu'on répare les péchés commis dans les choses défendues. C'est par le renoncement à la vanité qu'on expie l'iniquité. Sans cela, quelques mesures que vous preniez en vous convertissant à Dieu, Dieu n'est point satisfait de vous. Voilà comment je vous parlerais. Mais j'ai quelque chose de plus fort encore et de plus touchant à vous dire : et quoi ? aimez comme a aimé Madeleine, et tous ces sacrifices de votre amour-propre, qui vous paraissent si difficiles, ne vous coûteront plus rien. On vous en a parlé cent fois ; mais c'a été inutilement et sans fruit, si l'on n'a pas été jusques à la source. On vous a apporté des raisons convaincantes et sans réplique, pour vous obliger à quitter ce luxe profane ; mais en vain, parce que l'esprit corrompu du monde, par d'autres raisons apparentes, vous obstinait à le défendre. On n'a pas beaucoup gagné quand on a ôté à une âme mondaine, ou, pour mieux dire, quand on lui a arraché certains dehors de vanité, à quoi elle était attachée. Car, si ce sacrifice n'est animé par le principe de l'amour de Dieu, elle reprendra bientôt tous ces dehors de la vanité humaine, et retombera dans son premier dégoût de la piété. Mais allumez, disait saint Philippe de Néri, allumez dans le cœur d'une pécheresse ce feu divin que Jésus-Christ est venu répandre sur la terre ; et ce feu, ou même une étincelle de ce feu, aura dans peu tout consumé. Toute pécheresse qu'est cette mondaine, faites-lui bien connaître Dieu, donnez-lui du zèle pour Dieu, apprenez-lui à aimer Dieu, et elle ne tiendra plus à rien ; bien loin de refuser tout ce que vous exigerez d'elle pour une parfaite conversion, elle s'y portera d'elle-même, elle vous prévendra, elle en fera plus que vous ne voudrez, elle ira au delà des bornes, et souvent il faudra de la prudence pour la modérer. Agissant par ce grand motif de l'amour de Dieu, elle ne comptera pas même pour quelque chose tout ce que son cœur lui inspirera ; elle ne s'en applaudira point comme d'un triomphe ; et pour quelques pas qu'elle aura faits dans les voies de la perfection chrétienne, elle ne se croira pas déjà parfaite. Au contraire elle se reprochera sans cesse de donner si peu à Dieu ; elle se confondra d'avoir eu tant de peine à s'y

résoudre ; elle s'étonnera qu'il veuille bien s'en contenter. Ainsi, par son amour, elle expiera comme Madeleine son péché, elle purifiera la source de son péché, elle consacrera la matière de son péché, enfin elle réparera le scandale de son péché.

Le scandale du péché, ce sont les pernicieux exemples que donne le pécheur, et c'est ce que Madeleine eut à réparer. C'était une pécheresse connue dans toute la ville par sa vie mondaine et déréglée : mais elle aima : *Dilexit* ; et désormais, autant qu'elle s'était déclarée pour le monde, autant voulut-elle se déclarer pour Jésus-Christ. Elle ne chercha point à lui parler en secret, elle voulut que ce fût au milieu d'une nombreuse assemblée. Elle ne craignit point ce qu'on en dirait ; au contraire, elle voulait que le bruit s'en répandit de toutes parts. Elle prévit tous les raisonnements qu'on ferait, toutes les railleries qu'elle s'attirerait, et c'est justement ce qui l'engagea à rendre son changement public : pourquoi ? afin de glorifier Dieu par sa pénitence, autant qu'elle l'avait déshonoré par son désordre ; afin de gagner à Dieu autant d'âmes par sa conversion qu'elle en avait perdu par son libertinage ; afin de se mieux confondre et de se mieux punir elle-même, par cette confusion, de tous les faux éloges et de tous les hommages qu'elle avait reçus et goûtés avec tant de complaisance. C'est pour cela qu'elle entre dans la maison de Simon le pharisien, remplie d'une sainte audace. Elle n'avait rougi de rien lorsqu'il s'agissait de satisfaire sa passion, et maintenant elle ne rougit de rien lorsqu'il s'agit de faire au Dieu qu'elle aime une solennelle réparation. On l'avait vue dominer dans les compagnies, et maintenant elle veut qu'on la voie prosternée en posture de suppliante. On avait été témoin du soin qui l'avait si longtemps occupée de se parer et de s'ajuster, de se conformer aux modes et d'en imaginer de nouvelles ; et maintenant elle veut qu'on soit témoin du mépris qu'elle en fait. Elle le veut, et ne le vouloir pas comme elle, c'est n'être pas pénitent comme elle ; et ne l'être pas comme elle, c'est ne le point être du tout. Car, je ne me persuaderai jamais qu'une âme vraiment pénitente, c'est-à-dire une âme vraiment touchée d'avoir quitté Dieu, ait honte du service de Dieu, et qu'elle ne cherche pas au contraire à lui rendre dans son retour toute la gloire qu'elle lui a fait perdre dans son égarement. Je ne me persuaderai jamais qu'une âme vraiment pénitente, c'est-à-dire vraiment sensible à la ruine spirituelle de tant de pécheurs qu'elle a précipités dans le crime, manque de zèle pour les en re-

lirer, après qu'elle n'a pas manqué d'adresse pour les y engager ; qu'elle ne tâche pas à les ramener dans les voies du salut, après qu'elle les a conduits dans les voies de l'iniquité. *Docebo iniquos vias tuas* ¹ : Ah ! Seigneur, s'écriait David, j'ai scandalisé votre peuple ; mais ma consolation est que ce scandale n'est pas sans remède : mon exemple le détruira, et en reprenant vos voies, je les enseignerai à ceux que j'en ai éloignés : ma pénitence sera une leçon pour eux, et quand ils me verront retourner à vous, ils apprendront eux-mêmes à y revenir : *Docebo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur*. Enfin je ne me persuaderai jamais qu'une âme vraiment pénitente c'est-à-dire une âme bien détrompée des bagatelles du monde, craigne encore les discours du monde, et qu'elle ne se fasse pas plutôt un devoir de venger Dieu de la vaine estime qu'elle a tant recherchée dans le monde, par les reproches qu'elle peut avoir à soutenir de la part du monde même. Non pas que j'ignore qu'il faut de la fermeté pour s'élever de la sorte au-dessus du monde, et pour s'exposer à toute la malignité de ses jugements ; mais voilà le mérite d'une parfaite pénitence, et c'est en quoi je l'ai fait consister. Ainsi, beaucoup de péchés furent remis à Madeleine, parce qu'elle aimait beaucoup d'un amour pénitent ; et elle aimait beaucoup d'un amour reconnaissant, parce que beaucoup de péchés lui avaient été remis : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

De tous les sentiments dont le cœur de l'homme est capable, il n'y a, selon l'ingénieuse et solide réflexion de saint Bernard, que l'amour de Dieu par où l'homme puisse rendre en quelque manière, si l'on ose ainsi parler, la pareille à Dieu ; et c'est le seul acte de religion en vertu duquel, tout faibles que nous sommes, nous puissions sans présomption, prétendre quelque sorte d'égalité dans le commerce que nous entretenons avec Dieu. En tout autre sujet, ce réciproque de la créature à l'égard de son Créateur ne nous peut convenir. Par exemple, quand Dieu me juge, je ne puis pas pour cela entreprendre de le juger ; quand il me commande, je n'ai pas droit de lui commander : mais quand il m'aime, non-seulement je puis, mais je dois l'aimer. A tous les autres attributs qui sont en Dieu et qui ont du rapport à moi, je réponds par quelque chose de différent, ou, pour mieux dire, par quelque chose d'opposé à ses attributs mêmes. Car j'honore la souveraineté de Dieu par ma dépen-

dance, sa grandeur par l'aveu de mon néant, sa puissance par le sentiment de ma faiblesse, sa justice par ma crainte et par mon respect ; et si là-dessus j'avais la moindre pensée de m'égaliser à lui, ce serait l'outrager, et me rendre digne de ses plus rigoureuses vengeances. Mais quand j'aime Dieu parce qu'il m'aime, et que je veux lui rendre amour pour amour, bien loin qu'il s'en offense, il s'en fait honneur, et il trouve bon que je m'en fasse un mérite. Je puis donc en cela seul sans témérité me mesurer, pour ainsi dire, avec Dieu ; et quelque disproportion qu'il y ait entre Dieu et moi, j'ai, par cet amour, non pas de quoi ne devoir rien à Dieu, mais de quoi lui payer exactement ce que je lui dois. Car je ne puis rien lui devoir au delà de cet amour ; et en lui payant ce tribut, j'accomplis envers lui toute justice : c'est-à-dire que comme, tout Dieu qu'il est, il ne peut rien faire de plus avantageux pour moi que de m'aimer, aussi de ma part ne peut-il rien exiger de plus parfait ni de plus digne de lui, que mon amour.

Ainsi raisonnait saint Bernard ; et voilà, chrétiens, par où Madeleine trouva le secret de témoigner à Jésus-Christ sa reconnaissance, après en avoir obtenu la permission de tous ses crimes. Elle aimait, et elle aimait beaucoup : *Dilexit multum*. Dans les âmes lâches (remarquez ceci, s'il vous plaît ; c'est une vérité qui ne vous est peut-être que trop connue par la malheureuse expérience que vous en avez faite et que vous en faites tous les jours), dans les âmes lâches, cette vue des péchés remis ne produit ou qu'une fausse sécurité ou qu'une oisive tranquillité. Je m'explique. On s'applaudit intérieurement, et Dieu veuille qu'on ne s'y trompe pas ; on se félicite d'être déchargé par le sacrement de pénitence d'un fardeau dont la conscience sentait tout le poids, et sous lequel elle gémissait. Parce qu'on a entendu de la bouche du ministre ces paroles consolantes : *Remittuntur tibi peccata* : Vos péchés vous sont pardonnés, on s'en croit absolument quitte. Au lieu de suivre la règle du Saint-Esprit, et de craindre pour les péchés même pardonnés, parcequ'en effet dans cette vie on ne peut jamais s'assurer qu'ils le soient, on est en paix sur celui qui peut-être ne l'est pas ; et supposé qu'il le fût, au lieu de faire les derniers efforts pour reconnaître la grâce inestimable de ce pardon ; au lieu de dire comme David : *Quid retribuam Domino* ¹ ? Que rendrai-je au Seigneur ? au lieu d'imiter ce roi pénitent, et de chercher comme lui avec un saint empressement et un saint zèle à s'acquitter auprès de Dieu d'une

¹ Psalm., l. 16.

¹ Psalm., cxv, 12.

obligation aussi essentielle que celle-là, on vit dans un repos souvent beaucoup plus dangereux que tous les troubles dont peut être suivie la pénitence d'une âme scrupuleuse et timorée. Il semble que cette grâce de l'absolution dont on se flatte, n'ait point d'autre effet que de mettre le pécheur en état de vivre avec plus de liberté ; et par une ingratitude qui n'a point d'exemple, parce qu'on ose compter sur la miséricorde de Dieu et qu'on pense l'avoir éprouvée, on se croit en droit d'être moins occupé du soin de lui plaire et du regret de lui avoir déplu. Ainsi l'on regarde la rémission de ses péchés comme un soulagement, et non comme un engagement. On la considère par rapport à soi, et non par rapport à Dieu. On veut jouir des fruits qu'elle produit, sans accomplir les devoirs qu'elle impose, et en goûter la douceur intérieure, sans se mettre en peine des œuvres de pénitence qui en sont les charges. Consultez-vous vous-mêmes, et vous conviendrez que c'est là peut-être l'abus le plus commun, et un des relâchements les plus ordinaires qui se glissent dans la pénitence.

Mais apprenez aujourd'hui, chrétiens, à vous détromper de ces erreurs ; apprenez ce que doit à Dieu un pécheur converti, et ce que Dieu en attend. Madeleine vous l'enseignera ; et par les progrès qu'elle fit dans l'amour de son Dieu, elle sera pour vous le plus parfait modèle, non plus d'un amour pénitent, mais d'un amour reconnaissant : *Dilexit multum*. Il est vrai, chrétiens, le Sauveur du monde, dans la maison du pharisien, avait dit à Madeleine : Votre foi vous a sauvée, vos péchés vous sont remis ; allez en paix. Mais c'est pour cela même que son amour pour Jésus-Christ n'eut plus de paix, et qu'il lui causa ces ardents et saints transports de reconnaissance dont elle fut si souvent et si vivement agitée. Parce que ses péchés lui avaient été pardonnés, elle se dévoua par un attachement inviolable à cet Homme-Dieu, pendant qu'il vécut sur la terre ; parce que ses péchés lui avaient été pardonnés, elle lui marqua une fidélité héroïque dans le temps de sa passion et de sa mort ; parce que ses péchés lui avaient été pardonnés, elle demeura avec une invincible persévérance auprès de son tombeau ; parce que ses péchés lui avaient été pardonnés, elle le chercha avec toute la ferveur d'une épouse, et d'une épouse saintement passionnée, quand elle le crut ressuscité. Quatre effets merveilleux de la reconnaissance de Madeleine, auxquels je ne m'arrête qu'autant qu'ils peuvent se rapporter à votre instruction, et qu'ils doivent vous servir d'exem-

ple. Ecoutez-moi, pécheurs réconciliés et sanctifiés par la grâce de votre Dieu. Ecoutez-moi, pécheresses converties et revenues de vos égarements. Vous allez connaître en quoi consiste la perfection de votre état.

Madeleine convertie n'eut plus désormais d'attachement que pour Jésus-Christ. Vous le savez : tant que cet Homme-Dieu demeura sur la terre, elle lui parut tellement dévouée, qu'elle sembla ne plus vivre que pour lui. Quelle fut son occupation ? Elle le suivait, dit saint Luc dans la Judée et dans la Galilée, compagne inséparable de ses voyages, lorsqu'il parcourait les bourgades, prêchant le royaume de Dieu. Que fit-elle de ses biens ? elle les employait pour ce Dieu Sauveur. *Et ministrabat ei de facultatibus suis* ¹ ; trop heureuse, dit saint Chrysostome, de contribuer à l'entretien d'une vie si importante et si nécessaire ; trop heureuse de nourrir celui même à qui elle était redevable de son salut ; trop heureuse de le recevoir dans sa maison, et de lui rendre tous les offices de la plus libérale et de la plus affectueuse hospitalité. Où la trouvait-on plus ordinairement ? aux pieds de cet adorable Maître, écoutant sa parole, la méditant, la goûtant : *Sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius* ². En vain lui en fait-on des reproches : elle s'en ferait elle-même de bien plus forts, si jamais elle pensait à rien autre chose qu'à renouveler sans cesse son amour pour ce Dieu de patience et de miséricorde. En vain Marthe se plaint qu'elle la laisse chargée de tous les soins domestiques, pour vaquer uniquement à lui ; tout le reste hors de lui n'est plus rien pour elle, et tout le reste ne lui paraît grand qu'autant qu'elle peut l'abandonner pour lui. En vain Marthe l'accuse de négliger le service de Jésus-Christ, sous prétexte de s'appliquer à Jésus-Christ même ; elle sait de quelle manière Jésus-Christ veut être servi, et, mieux instruite que personne de ses inclinations, au lieu de s'empresser comme Marthe à lui préparer des viandes matérielles, elle lui en présente une autre mille fois plus délicieuse, mais que Marthe ne connaît pas, je veux dire une protestation toujours nouvelle de sa reconnaissance et de son amour. Or, c'est ainsi, comme nous l'apprend saint Chrysostome, qu'en use une âme chrétienne que Dieu a tirée de l'abîme du péché, quand elle est fidèle à la grâce de sa conversion. Son premier soin est de se défaire de mille autres soins superflus dont le monde l'embarrasse, et qui seraient autant d'obstacles à cette sainte liberté où elle doit être, pour pouvoir dire à Dieu : *Dirupisti vincula*

¹ Luc., viii, 3. — ² Ibid., x, 39.

mea ; tibi sacrificabo hostiam laudis ¹ : Vous avez rompu mes liens, Seigneur, je ne penserai plus qu'à vous offrir tous les jours de ma vie un sacrifice de louanges. Car si j'entreprenais encore de satisfaire à toutes les vaines et prétendues bienséances du monde ; si je m'engageais à remplir cent devoirs imaginaires, qui passent pour devoirs dans le monde, mais dont le monde même est le premier à déplorer et à condamner l'excès ; si je voulais me livrer à tant de distractions qu'attire le commerce du monde ; que me resterait-il pour mon devoir essentiel et capital, qui est de régler ma vie, en sorte que toute ma vie soit un témoignage perpétuel du souvenir que je conserve des miséricordes infinies de mon Dieu, et des péchés sans nombre qu'ils m'a pardonnés ? Si les conversations, si les visites, si les plaisirs même honnêtes, si le jeu, si les promenades partageaient encore mon temps, et que par complaisance, par faiblesse, peut-être par une oisiveté habituelle, je voulusse remplir mes jours de ces amusements mondains sans en rien retrancher, comment ma vie serait-elle un sacrifice de louanges et d'actions de grâces, tel que Dieu l'attend de moi, et tel que je le lui promis si solennellement en me convertissant à lui ? Non, non, conclut cette âme dans le sentiment d'une vive reconnaissance, ce n'est plus là ce qui me convient ; mais me tenir en la présence de Jésus-Christ comme Madeleine ; mais écouter comme elle la parole de Jésus-Christ, qui m'est annoncée ; mais nourrir comme elle Jésus-Christ, et le soulager dans la personne de ses pauvres ; mais travailler comme elle à lui préparer une demeure dans mon cœur, et le recevoir souvent chez moi et dans moi, voilà à quoi je dois me borner. Et pourquoi ce Dieu de bonté, malgré tant de maux que j'ai commis, m'a-t-il encore laissé des biens, si ce n'est afin que j'aie en main de quoi racheter mes péchés, et que je contribue par mes aumônes à le faire subsister lui-même dans ses membres vivants ? Pourquoi ce Dieu-Homme réside-t-il personnellement dans nos temples et sur nos autels, si ce n'est afin que chaque jour, dégagée des pensées du siècle, je me fasse aussi bien que Madeleine un exercice de me tenir à ses pieds, de converser avec lui, de lui ouvrir mon cœur, et de lui dire sans cesse comme le Prophète : *Oblivioni detur dextera mea ; adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui* ² : Que ma main droite, Seigneur, s'oublie elle-même, et que ma langue demeure attachée à mon palais, si j'oublie jamais les grâces dont vous m'avez

comblée et les bénédictions de douceur dont vous m'avez prévenue.

Madeleine convertie fit plus encore : elle marqua au Sauveur du monde une fidélité héroïque, dans le temps même de sa passion et de sa mort. Ah ! mes frères, s'écrie saint Chrysostome, le grand exemple, si nous en savons profiter, et si nous y faisons toute l'attention qu'il mérite ! Le troupeau de Jésus-Christ s'était dispersé, les apôtres avaient pris la fuite, saint Pierre après sa chute n'osait plus paraître, les colonnes de l'Eglise étaient ébranlées, et Madeleine avec la mère de Jésus demeura ferme et intrépide auprès de la croix : *Stabant autem juxta crucem Jesu mater ejus et... Maria Magdalene* ¹. Madeleine avec la Mère de Jésus ! Madeleine auparavant pécheresse, avec Marie mère de Jésus, toujours sainte ! comme si la pénitence avait alors, en quelque sorte, égalé l'innocence et participé à ses droits ; comme s'il y avait eu entre la pénitence et l'innocence une espèce d'émulation ; comme si le Fils de Dieu, après Marie pure et exempte de tout péché, n'avait point trouvé d'âme plus inébranlable ni plus constante dans ses intérêts, que Marie délivrée de la corruption et de la servitude du péché. Mais ne vous étonnez pas, poursuit saint Chrysostome, d'une telle constance. Madeleine savait trop ce qu'elle devait à ce Dieu crucifié, pour s'éloigner de lui lorsqu'il accomplissait sur la croix l'ouvrage de son salut. Elle savait trop ce qu'elle devait à la croix de ce Dieu mourant ; que cette croix avait été par avance la source de son bonheur ; qu'en vertu des mérites anticipés de cette croix, Jésus-Christ lui avait dit : Femme, vos péchés vous sont remis ; et que c'était enfin sur cette croix que cette parole si salutaire allait être authentiquement confirmée. De là, bien loin de se scandaliser comme les disciples, ni d'avoir comme eux horreur de la croix, elle la révère, elle l'adore, elle s'en approche, elle l'embrasse, elle la serre étroitement. On dirait qu'elle y est attachée par les liens invisibles de son amour et quelle ait droit de dire, aussi bien que saint Paul : *Christo confixa sum cruci* ; Mon partage et ma gloire est d'être crucifiée avec Jésus-Christ. Ainsi ce fut sur la croix que Madeleine reconnut plus que jamais Jésus-Christ pour son Sauveur ; et ce fut pareillement sur la croix que Jésus-Christ reconnut Madeleine, si j'ose user de ce terme, pour son amante la plus zélée et la plus fidèle.

En effet, chrétiens, être fidèle à Dieu dans l'affliction et dans la souffrance ; être constant dans son amour, tandis qu'il nous éprouve par

¹ Psalm., cxv, 17. — ² Ibid., cxxxvi, 5 6.

¹ Joan., xix, 26.

la croix ; lui demeurer toujours uni, lorsqu'il semble nous délaisser ; persévérer dans ses voies, lorsque nous n'y trouvons que des épines et des difficultés, c'est à quoi nous oblige le souvenir d'une grâce aussi précieuse que celle de notre conversion. Mais n'avoir pour Dieu de constance et de fidélité qu'autant qu'il nous fait trouver de goût dans son service ; n'être à Jésus-Christ et ne se déclarer pour lui que lorsqu'il n'en coûte rien ; ne le suivre, comme dit saint Chrysostome, que jusqu'à la cène, et l'abandonner lâchement au Calvaire, c'est oublier qu'on a été pécheur, c'est démentir les engagements où l'on est entré par la pénitence, c'est ne payer le plus grand de tous les bienfaits que d'une reconnaissance apparente et superficielle. Ah ! Seigneur, votre croix, voilà mon héritage, depuis que vous m'avez appelé à vous et réconcilié avec vous : *Christo confixus sum cruci* ¹ : non pas cette croix extérieure sur laquelle vous expirâtes, et dont j'honore l'image sur vos autels ; mais la croix intérieure et personnelle que j'ai à porter, cette humiliation que vous m'envoyez, cette disgrâce que je n'attendais pas, cette perte de biens qui me désole, cette maladie qui m'afflige, cette persécution que l'on me suscite. C'est en acceptant tout cela de votre main que je dois vous répondre de moi-même, et vous montrer que je suis fidèle. Toutes les autres preuves de ma fidélité sont équivoques, suspectes, douteuses ; il n'y a que la croix qui vous assure de moi, et que le bon usage de la croix qui puisse vous faire connaître que mon péché m'est toujours présent : *Et peccatum meum contra me est semper* ². Oui, il m'est toujours présent, pour me retracer toujours et mon indignité et votre bonté ; mon indignité, après l'avoir commis, et votre bonté qui me l'a remis : *Et peccatum meum contra me est semper*. Il m'est toujours présent, pour m'inspirer toujours un zèle et un courage nouveau, soit dans les adversités de la vie, soit dans les pratiques de la pénitence. Quoi qu'il m'arrive par votre ordre, ou quoi que je m'impose à moi-même, mon péché, ou le pardon de mon péché, sera toujours un motif pressant qui me réveillera, qui m'excitera, qui m'encouragera à tout entreprendre pour vous, à tout endurer pour vous, à me sacrifier, s'il le faut, et à m'immoler pour vous : *Et peccatum meum contra me est semper*.

Cependant, Jésus-Christ mort sur la croix, où se retira Madeleine ? Autre effet de sa reconnaissance et de son amour : elle demeura, avec une invincible persévérance, auprès du tombeau de

son aimable Maître. Là, quelles pensées l'occupèrent ? quels sentiments touchèrent son cœur ? quelles résolutions forma-t-elle de mourir en esprit, comme il était mort en effet ; de s'ensevelir elle-même dans une vie pénitente et obscure, comme il était enseveli dans les ténèbres et l'obscurité du sépulchre ? Combien de fois se fit-elle, pour sa propre instruction, ces divines leçons que l'Apôtre dans la suite devait faire aux premiers fidèles pour la sanctification de toute l'Eglise : *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo* ¹ ; Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu : *Consepulti estis cum Christo* ² ; Vous êtes ensevelis avec Jésus-Christ et en Jésus-Christ ? Contente de passer ses jours auprès de cet adorable Sauveur, elle y fût restée des siècles entiers sans ennui ; ou si quelquefois elle eût, malgré elle, senti les atteintes d'un ennui secret, elle eût bien su le soutenir et le surmonter ; car elle n'ignorait pas combien de temps le Fils de Dieu l'avait attendue elle-même ; combien d'années elle l'avait laissé appeler sans lui répondre, et frapper à la porte de son cœur sans lui ouvrir ; combien de rebuts elle lui avait fait essuyer par de longues et de continuelles résistances. Elle ne l'ignorait pas, et c'était assez pour la fortifier contre tous les dégoûts et toutes les horreurs que peut causer la vue d'un tombeau, et l'idée d'un mort qui y vient d'être inhumé ; ou plutôt c'était assez pour la fortifier contre tous les dégoûts et toutes les horreurs de cette mort spirituelle à quoi elle s'était condamnée, et dont elle avait un modèle sensible dans le tombeau, et dans ce corps sans sentiment et sans action qui y était enfermé. Affreuse mort pour tant de femmes mondaines, qui voudraient vivre à Dieu, mais sans mourir au monde et à elles-mêmes ! Avoir un cœur, mais pour le tenir dans un dégagement parfait du monde ; avoir des yeux, mais pour les fermer à toutes les pompes du monde ; avoir des sens, mais pour se rendre insensible à tout ce que le monde a de plus flatteur et de plus doux ; être dans le monde et au milieu du monde, mais pour n'avoir plus de part à ses assemblées, à ses entretiens, à ses divertissements, mais pour y mener une vie retirée, une vie austère et mortifiée : voilà ce qui arrête tant de conversions ; ou, après de prétendues conversions, voilà ce qui fait reculer tant de faux pénitents, et ce qui les replonge dans leurs premières habitudes, malgré les plus belles espérances qu'ils avaient données et qu'on en avait conçues. Il n'appartient qu'à l'amour de Dieu, à un

¹ Galat., II, 19. — ² Psalm., L, 5

¹ Coloss., III, 3. — Rom., VI, 4.

amour reconnaissant, d'affermir une âme contre ces retours si ordinaires et si funestes. Mille réflexions la soutiennent, et lui font prendre le sentiment de l'Apôtre : *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum* ¹. Il est vrai, je serai dans le monde comme n'y étant plus, j'y vivrai comme n'y vivant plus ; mais pour qui dois-je vivre, que pour Jésus-Christ mon Sauveur ? N'est-ce pas un gain pour moi que de mourir à tout pour lui ; et en me rendant la vie de la grâce, n'a-t-il pas bien mérité que je lui fisse un sacrifice des vaines douceurs de la vie du monde ? *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum*. Il est vrai, je ne serai plus comptée pour rien dans le monde, parce que je ne serai plus de ses sociétés, de ses conversations, de ses jeux ; mais ce que je dois compter par-dessus tout, et ce qui me doit tenir lieu de tout, c'est que, dégagée des liens du monde, j'en serai plus étroitement unie à mon Dieu, à ce Dieu qui m'a aimée lors même que j'étais son ennemie, à ce Dieu qui m'a recherchée lors même que je le fuyais, à ce Dieu qui, par choix et par préférence, m'a tirée de cette voie de perdition où le torrent du monde m'entraînait. Si je l'aime ce Dieu de paix, il me suffira ; et non-seulement il me suffira, mais tout, hors de lui, me deviendra insipide, et mon plus grand plaisir sera de me priver pour lui de tous les plaisirs. Or, après l'insigne faveur dont je lui suis redevable, après qu'il a bien voulu se convertir à moi pour me convertir à lui, après qu'il m'a reçue entre ses bras et recueillie dans son sein, pourrais-je lui refuser mon cœur et ne lui pas rendre amour pour amour ? *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum*.

Enfin Madeleine chercha Jésus-Christ ressuscité avec toute la ferveur de l'amour le plus généreux et le plus ardent. Si pour quelques heures elle avait quitté le tombeau, c'était pour préparer des parfums, et pour venir bientôt ensuite embaumer le corps de son Maître. Mais quelle surprise lorsqu'elle ne le trouva plus ! quels torrents de larmes coulèrent de ses yeux ! avec quel soin, quel empressement, quelle inquiétude, elle visita de toutes parts pour découvrir le lieu où il pouvait être ! *Tulerunt Dominum meum, et nescio ubi posuerunt eum* ². Ah ! s'écria-t-elle, on m'a enlevé mon Seigneur et mon Dieu, et je ne sais où on l'a mis. Avec quelle générosité elle s'offrit à l'enlever elle-même, si elle était assez heureuse pour le retrouver ! *Et ego eum tollam* ³. Mais y pensait-elle ? et comment eût-elle seule enlevé un corps qu'à peine

plusieurs hommes ensemble auraient pu porter ? Comment ? je n'en sais rien, et peut-être n'en savait-elle rien elle-même ; mais elle ne consulta point ses forces, elle n'écouta que son amour ; et l'amour se croit tout possible. Cependant, dès que Jésus-Christ qui lui parlait se fit connaître à elle, quel fut le ravissement de son âme ! avec quelle ardeur courut-elle à lui, et se jeta-t-elle à ses pieds pour les embrasser ! avec quelle promptitude alla-t-elle annoncer aux apôtres sa résurrection, devenue elle-même l'apôtre des apôtres, et ayant mérité par sa ferveur de voir avant eux le Fils de Dieu dans l'état de sa gloire ! Sainte ferveur que nous voyons encore dans les plus grands pécheurs, lorsque, de bonne foi revenus à Dieu, ils considèrent dans quel abîme ils s'étaient plongés, et par quelle miséricorde la grâce les a sauvés : grâce dont ils étaient indignes en la recevant, mais grâce qu'ils voudraient payer par mille vies après l'avoir reçue ; pourquoi ? parce qu'ils en comprennent beaucoup mieux l'excellence et le prix. Jamais saint Pierre aima-t-il plus tendrement Jésus-Christ qu'après qu'il eut été converti par ce regard favorable du Sauveur du monde qui le toucha, et qui lui fit pleurer si amèrement son péché ? Jamais saint Augustin fut-il transporté d'un amour de Dieu plus vif et plus agissant, qu'après qu'il eut entendu cette voix qui pénétra jusqu'à son cœur, et qui le dégagait de ses habitudes criminelles ? Non contents des pratiques ordinaires et des œuvres indispensables de la pénitence chrétienne, ils y ajoutent tout ce que la reconnaissance peut inspirer ; et que ne peut point inspirer un amour reconnaissant ? Le temps ne me permet pas de vous l'expliquer ; car il faut finir : et d'ailleurs de ceux qui m'écourent, les uns l'ont éprouvé, et ils le savent assez ; les autres n'en ont jamais fait l'épreuve, et peut-être ne m'entendraient-ils pas.

Quoi qu'il en soit, voilà, pécheurs, l'avantage que vous pouvez tirer de vos péchés mêmes. Ils vous ont séparés de Dieu ; mais du moment qu'ils vous sont pardonnés, ils peuvent servir à vous attacher à Dieu par un amour plus ardent, par une fidélité plus héroïque, par une piété plus fervente : *Vides hanc mulierem* ⁴ ? Voyez-vous cette femme ? dit le Sauveur au pharisien. Quoique pécheresse publique, elle a fait pour moi beaucoup plus que vous : elle a répandu sur mes pieds les parfums les plus exquis, elle les a arrosés de ses larmes, elle les a essuyés de ses cheveux. Tout juste et tout irrépréhensible

¹ Philip., 1, 21. — ² Joan., xx, 14. — ³ Ibid., 15.

⁴ Luc., vii, 44.

que vous êtes, ou que vous vous flattez d'être, vous n'avez rien fait de semblable. A voir le zèle de certains pécheurs convertis, les progrès qu'ils font auprès de Dieu, les communications qu'ils ont avec Dieu, il y aurait, ce semble, dit saint Augustin, de quoi piquer de jalousie les plus justes; et, sans l'intérêt de Dieu qui leur est plus cher que leur propre intérêt, ils se plaindraient presque à Dieu même, comme le frère aîné de l'enfant prodigue se plaindrait son père. Admirable effet de la pénitence, qui peut en quelque sorte, non plus seulement l'égaliser à l'innocence, mais l'élever encore au-dessus de l'innocence. C'est en ce sens et à la lettre que souvent les anges, selon l'expression de l'Évangile, se réjouissent plus de la conversion d'un

pécheur que de la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes. C'est ainsi que des femmes perdues, suivant la parole de Jésus-Christ, mais par un retour parfait heureusement rentrées dans la voie du salut, en précéderont, au royaume des cieux, bien d'autres dont la vie, d'abord plus innocente, aura été dans la suite beaucoup moins sainte. Comprendons cette vérité, mes chers auditeurs. Justes, comprenez-la pour vous humilier, mais au même temps pour vous animer. Pécheurs, comprenez-la pour vous consoler et pour vous encourager. Travaillons tous de concert, ou plutôt travaillons tous à l'envi : ce ne sera pas en vain, puisque nous pouvons tous emporter la couronne de gloire, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE VENDREDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE.

SUR LE JUGEMENT TÊMÉRAIRE.

ANALYSE.

SUJET. *Les princes des prêtres et les pharisiens tinrent un conseil contre Jésus.*

Qui ne croirait que ces dévots de la synagogue et ces sages du judaïsme, assemblés, vont former un jugement équitable ? Mais tout sages qu'ils sont, ils se laissent aveugler; et ces dévots, prévenus contre le Fils de Dieu, prononcent la sentence la plus injuste, et trahissent la cause de l'innocent. C'est ainsi que nous nous laissons tous les jours surprendre, et que nous jugeons faussement et témérairement du prochain. Jugements téméraires, dont je veux vous représenter le crime, et vous faire craindre les funestes conséquences.

DIVISION. Trois choses, dit saint Thomas, sont nécessaires pour bien juger : l'autorité, la connaissance et l'intégrité. De là je conclus que nos jugements au désavantage du prochain sont communément téméraires, et par défaut d'autorité, et par défaut de connaissance, et par défaut d'intégrité. Défaut d'autorité, parce que Dieu ne nous a donné sur le prochain nulle juridiction : première partie. Défaut de connaissance, parce que nous ne pouvons pénétrer dans le cœur du prochain ni le bien connaître : deuxième partie. Défaut d'intégrité, parce que ce sont nos passions qui nous préoccupent, et que notre intérêt propre est le plus ordinaire motif de nos jugements : troisième partie.

Première partie. Jugements téméraires par défaut d'autorité, parce que nous n'avons sur le prochain nulle juridiction. Il n'y a que Dieu qui, essentiellement et par lui-même, ait une légitime autorité pour juger les hommes. Jésus-Christ même, en qualité d'homme, n'aurait pas le pouvoir de juger le monde, comme il le jugera, si ce pouvoir ne lui avait été donné de son Père. Et c'est en ce sens, et par rapport à cet Homme-Dieu, qu'il faut entendre ces paroles du Prophète royal : *Deus, judicium tuum regi da, et justitiam tuam filio regis.* Juger donc le prochain, c'est attenter sur les droits de Dieu, et faire de notre chef ce que Jésus-Christ ne fera que comme délégué de son Père céleste.

Qui êtes-vous, disait le grand Apôtre, pour juger et pour condamner le serviteur d'autrui ? S'il tombe ou s'il demeure ferme, ce n'est point à vous d'en connaître, mais à celui dont il dépend, et qui, comme maître, est son juge : *Domino suo stat aut cadit.* Explication de ce passage selon saint Chrysostome.

C'est pour cela même que dans les divisions qui naissent entre les chrétiens, l'Apôtre, en leur défendant de juger, leur en apportait cette raison : *Omnem enim stabimus ante tribunal Christi;* c'est qu'il y a un tribunal où nous devons tous comparaître, qui est le tribunal de Jésus-Christ.

Vous me direz que le Sauveur du monde nous a promis, dans la personne de ses apôtres, de nous faire asseoir avec lui sur le tribunal de sa justice, pour juger non-seulement les hommes, mais, selon le témoignage de saint Paul, les anges mêmes. Il est vrai, répond saint Augustin, nous serons assis avec Jésus-Christ pour juger; mais ne prévenons donc pas ce souverain Juge, et attendons le temps où il nous communiquera son pouvoir pour l'exercer. Or, prenez garde, reprend le même Père : tant que Jésus-Christ a demeuré sur la terre, quelque souveraineté qu'il eût, il ne l'a point employée à juger les pécheurs; mais il les a excusés, il les a supportés, il les a défendus. Sommes-nous maintenant plus autorisés que lui, et avons-nous une juridiction plus étendue que la sienne ? Contenons-nous donc dans les bornes qu'il a voulu lui-même se prescrire. Quand le temps sera venu, dit Dieu, alors je jugerai : *Cum accepero tempus, ego justitias judicabo;* pour nous faire entendre qu'à son égard même, il y a un temps de juger et un temps de pardonner : mais nous voulons juger en tout temps.

Désordre spécialement condamnable, lorsque nous nous attaquons aux puissances mêmes : *Nolite tangere christos meos, et in prophetis meis nolite malignari.* Désordre essentiellement opposé à cette subordination, dont Dieu est l'auteur, et par conséquent le conservateur et le vengeur. Désordre qui ruine et qui anéantit l'obéissance des inférieurs.

Et ne me dites point qu'en condamnant les actions de ceux que Dieu a constitués en dignité, vous ne laissez pas d'honorer leur ministère. Car Dieu, en nous défendant de les juger, *Diis non detrahes,* n'a point fait cette précision, parce qu'il prévoyait que le

mépris de la personne serait toujours suivi du mépris de la dignité. Constantin, quoique empereur, ne voulut point, par maxime de religion, juger les évêques, mais aujourd'hui des hommes sans nom jugent harlineusement les évêques et les empereurs. Licence que Dieu saura bien réprimer par de justes châtimens, comme il punit cello de Marie, sœur de Moïse. Les supérieurs et les maîtres ont leurs défauts, il est vrai ; mais, malgré leurs défauts, saint Pierre nous ordonne de les respecter : *Non tantum bonis et modestis, sed etiam dycolis*. J'avoue que Dieu, pour les contenir dans le devoir, permet cette injuste liberté qu'on se donne de les censurer : c'est un bien pour eux ; mais malheur à celui par qui ce bien arrive ! Concluons donc avec le Fils de Dieu : *Ne jugez point, et vous ne serez point jugés*.

DEUXIÈME PARTIE. Jugemens téméraires par défaut de connaissance. Car, 1° on juge sur de simples apparences ; 2° on juge des intentions par les actions ; 3° on juge sur le rapport d'autrui ; 4° on prend de vains soupçons pour des démonstrations et des convictions. Tout cela, autant de sources des faux jugemens que nous formons les uns contre les autres.

1° On juge sur de simples apparences, et rien de plus trompeur que les apparences. Combien voyons-nous de gens dans la vie qui, par divers principes, ne sont rien de ce qu'ils paraissent, et ne paraissent rien de ce qu'ils sont ? Jugez de ces personnes selon l'apparence ; autant d'idées que vous vous en faites, ce sont autant d'injustices. Dieu juge les hommes, dit saint Augustin ; mais pour les juger, que fait-il ? il pénètre jusque dans le fond de leurs cœurs. Jugeons comme lui ; ou plutôt, puisque nous ne pouvons avoir dans cette vie les mêmes connaissances que lui, ne jugeons point.

2° On juge des intentions par les actions. Mais la même action ne peut-elle pas être faite par cent motifs différens, et ces différens motifs n'en doivent-ils pas fonder autant de jugemens tout opposés ? Quand Madeleine répandit des parfums sur les pieds du Sauveur du monde, ce fut par un mouvement de piété, et les apôtres l'accusèrent de prodigalité. Nous voyons les mêmes actions en substance louées et condamnées par le Saint-Esprit, selon la diversité des intentions. Pourquoi vous qui me jugez, de deux intentions que je puis avoir, l'une bonne et l'autre mauvaise, m'imputez-vous la mauvaise à l'exclusion de la bonne ?

3° On juge sur le rapport d'autrui ; mais instruisons-nous encore là-dessus par l'exemple de Dieu même. Comment jugera-t-il Sodome et Gomorrhe ? Leur péché, dit-il, erie vengeance au ciel, et j'apprends qu'ils ont mis le comble à leur iniquité. Mais je ne m'en tiendrai pas là ; j'irai moi-même, et je verrai comme témoin si tout ce qu'on en rapporte est vrai : *Descendam, et videbo*. Est-ce ainsi que nous en usons ? Précaution surtout nécessaire aux grands et aux princes. Ils veulent tout savoir, et combien de fois arrive-t-il qu'on leur représente les choses sous de noires images qui les défigurent ?

4° On prend de vains soupçons et des conjectures pour des évidences et des démonstrations. Vous n'avez pu, dites-vous, ne pas voir ce qui était visible : non ; mais si vous n'aviez pas tant aimé à le voir, vous auriez découvert l'illusion ; et ce que vous croyez avoir vu, vous l'auriez vu tout autrement. Tant de fois peut-être on a jugé de vous sur ce qu'on a cru voir, et sur ce que vous prétendez qu'on n'a jamais vu ! Disons donc avec saint Augustin : *Domine noverim me, noverim te* : Que je vous connaisse ô mon Dieu ! et que je me connaisse ! Si je vous connais, je saurai qu'il n'y a que vous à qui le fond des cœurs soit ouvert, et je n'aurai garde d'y vouloir entrer ; et si je me connais, je comprendrai que mon propre cœur est un abîme où je trouve assez à creuser, sans entreprendre de pénétrer dans les sentimens des autres.

TROISIÈME PARTIE. Jugemens téméraires par défaut d'intégrité. David, selon la remarque de saint Ambroise, n'a presque jamais parlé des jugemens, soit de Dieu à l'égard des hommes, soit des hommes mêmes les uns à l'égard des autres, sans y ajouter la justice comme une condition essentielle et inséparable : *Fecit judicium et justitiam*. Mais cette condition ne se trouve guère dans les jugemens que nous formons contre le prochain, parce que nous jugeons par prévention, par aversion, par chagrin, par intérêt, et par mille autres motifs qui corrompent la raison la plus saine et la plus droite.

Arrêtons-nous à l'intérêt, qui les comprend tous. Tel fut le principe de tous les faux jugemens des pharisiens contre le Fils de Dieu. Son crédit leur donnoit de l'ombrage ; ce fut assez pour le ruiner dans leur estime. Il faisoit des miracles ; mais, malgré ses miracles, ils le traitaient de pécheur. Nous le savons, disaient-ils, et nous n'en pouvons douter : *Nos scimus quia hic homo peccator est*. Pourquoi le savaient-ils ? parce qu'ils voulaient et qu'il était de leur intérêt que cela fût. Idée bien naturelle des jugemens du monde.

Qu'un homme soit dans nos intérêts, dès là nous nous persuadons qu'il vaut beaucoup. Mais qu'il soit notre ennemi, ses vertus même les plus éclatantes, prendront dans notre imagination la teinture et la couleur des vices, surtout, si c'est l'envie qui nous empoisonne le cœur. Nous jugeons, équitablement de tout ce qui est au-dessus ou au-dessous de nous ; mais de ceux que la concurrence nous suscite pour adversaires, nous en jugeons, si je l'ose dire, d'une manière à faire pitié.

Aussi, quelque prohibé qu'ait un juge, quelque irréprochable que paraisse un témoin, on n'a nul égard ni au jugement de l'un, ni au témoignage de l'autre, dès qu'on y découvre quelque intérêt. Il faudroit donc, pour bien juger du prochain, être dénué de toute préoccupation. Mais qui peut communément se promettre d'être disposé de la sorte ? et n'est-il pas plus sûr de s'en tenir à cette loi de l'Evangile : *Nolite judicare* : Ne jugez point ? Par là, mon Dieu, je mériterais que vous usiez de miséricorde envers moi ; par là je me préserverai non-seulement du désordre attaché au jugement téméraire, mais des suites funestes qu'il traîne après lui. Il est vrai que l'Apôtre, parlant de l'homme spirituel, semble en avoir renfermé le caractère dans ces deux qualités, l'une de juger de tout, et l'autre de n'être jugé de personne. Mais on a abusé de ses paroles, et on les a mal entendues. Voulons-nous être solidement spirituels, laissons juger de nous sans nous plaindre ; mais nous, ne jugeons point, ou jugeons toujours favorablement.

Collegerunt pontifices et pharisæi concilium adversus Jesum.

Les princes des prêtres et les pharisiens tinrent un conseil contre Jésus. (Saint Jean, chap. xi, 47.)

SIRE,

Ce sont les princes des prêtres et les pharisiens qui s'assemblent, c'est-à-dire les sages du judaïsme et les dévots de la synagogue. Ce n'est point pour délibérer sur une affaire d'une légère conséquence, puisqu'il ne s'agit pas moins que de porter un arrêt de mort contre un homme accrédité parmi le peuple, et connu

dans toute la Judée par ses miracles. Ce n'est point en particulier, ni chacun selon ses vues, qu'ils ont à juger, mais dans un conseil, et en se communiquant leurs lumières les uns aux autres. Qui ne croirait donc qu'ils vont former un jugement équitable, et conforme aux lois les plus exactes de la justice et de la raison ? Cependant ces sages, tout sages qu'ils sont, se laissent aveugler ; ces dévots se laissent prévenir, et ce conseil assemblé prononce enfin la sentence la plus injuste, et trahit la cause de

Innocent. Voilà, mes chers auditeurs, où nous conduit la faiblesse humaine, et ce qui doit servir à notre instruction. Nous avons dans nous-mêmes un tribunal secret, et c'est à ce tribunal que nous appelons comme d'un plein droit le prochain, pour le juger et le condamner. Jugements aussi faux que celui des pontifes et des pharisiens de notre Évangile. Jugements téméraires, dont on se fait si peu de scrupule dans le monde, et dont je veux aujourd'hui vous représenter le crime et vous faire craindre les suites funestes, après que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

Trois choses, dit saint Thomas, sont absolument nécessaires pour former un jugement équitable : l'autorité, la connaissance et l'intégrité : l'autorité dans la personne du juge, la connaissance dans son esprit, et l'intégrité dans son cœur ; l'autorité pour pouvoir juger, la connaissance pour savoir juger, et l'intégrité pour vouloir bien juger. Si celui qui juge n'a pas un pouvoir et une autorité légitime, son jugement est chimérique et nul ; s'il n'a pas une juste connaissance de la cause, son jugement est faux et aveugle ; et s'il manque d'intégrité, son jugement est vicieux et corrompu. De là concluons d'abord que les prêtres et les pharisiens, en voulant juger Jésus-Christ, péchaient contre toutes les règles et toutes les formes qui doivent être observées dans un jugement ; car ils jugeaient sans autorité, puisque ce Fils du Dieu vivant ne dépendait point d'eux ; ils jugeaient sans connaissance, puisqu'ils ne savaient pas qu'il était Fils de Dieu ; et ils jugeaient sans intégrité, puisque la passion les animait contre lui, et qu'ils agissaient par intérêt. Trois défauts qui se rencontrent dans les jugements désavantageux que nous faisons du prochain, et d'où il s'ensuit que ce sont des jugements injustes et téméraires : défaut d'autorité, défaut de connaissance, défaut d'intégrité. Appliquez-vous ; voici le partage de ce discours. Nous jugeons le prochain, mais nous le jugeons témérairement : pourquoi ? parce que Dieu ne nous a donné sur lui nulle juridiction, ce sera la première partie ; parce que nous ne pouvons pénétrer son cœur ni le bien connaître, ce sera la seconde ; enfin, parce que ce sont nos passions qui nous préoccupent, et que notre intérêt propre est le plus ordinaire motif de nos jugements, ce sera la troisième. Ne jugeons donc point : *Nolite judicare* ¹ ; c'est la conséquence que nous tirerons après Jésus-Christ.

¹ Luc., vi, 37,

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a que Dieu qui essentiellement et par lui-même ait une légitime autorité pour juger les hommes, parce qu'il n'y a que Dieu qui soit le Créateur, et par conséquent le souverain et le Maître des hommes : vérité incontestable et si universelle, que Jésus-Christ même, en qualité d'homme, n'aurait pas le pouvoir de juger le monde, comme nous apprenons de l'Évangile qu'il doit le juger, si ce pouvoir ne lui avait été donné de son Père. Seigneur, disait David par un esprit de prophétie, donnez au roi votre jugement. Le texte hébraïque porte : Donnez au roi votre puissance, pour juger le peuple que vous lui avez confié : *Deus, judicium tuum regi da* ¹ ; comme s'il eût dit : Ce jugement, mon Dieu, n'appartient qu'à vous, mais faites-en part à celui que vous avez choisi ; et puisque vous l'avez établi roi, commettez-lui votre justice, afin qu'il l'exerce en votre nom : *Et justitiam tuam filio regis.* Je sais, chrétiens, que ces paroles du psaume peuvent être entendues de Salomon, en faveur duquel David faisait à Dieu cette prière ; mais je sais aussi que tous les Pères de l'Église les ont expliquées de Jésus-Christ, et que les juifs mêmes, suivant leur tradition, les rapportaient à la personne du Messie, dont Salomon n'était que la figure. Quoi qu'il en soit, dit saint Augustin, il est de la foi que jamais le Sauveur du monde ne jugera les vivants et les morts qu'en vertu de la commission qu'il en a reçue : *Pater omne judicium dedit Filio* ² ; que comme il n'a point pris de lui-même la qualité glorieuse de pontife, aussi ne s'est-il point attribué celle de juge ; qu'il a voulu, ou, pour parler plus exactement, qu'il a dû être spécialement appelé à cet important ministère ; et que, sans la vocation divine, tout grand, tout sage, tout saint qu'il est, il n'en ferait jamais nul exercice : ainsi lui-même dans l'Écriture s'en déclare-t-il. Or, de là, mes chers auditeurs, je tire d'abord un argument invincible contre l'abus des jugements téméraires ; car, que faisons-nous quand, au mépris de cette règle, nous nous donnons la liberté de juger le prochain ! Nous attendons sur l'autorité de Dieu, nous entreprenons sur ces droits, nous nous donnons ou nous prétendons nous donner un pouvoir qu'il s'est réservé, et qui lui est propre ; ce que Jésus-Christ ne fera que comme délégué de son Père céleste, nous le faisons de notre chef ; ce que Dieu par privilège lui a accordé comme à son Fils, nous l'usurpons impunément et sans titre. Et voilà, dans la doctrine de saint

¹ Psalm., lxxi, 2. — ² Joan., v, 22.

Paul, le premier principe sur quoi est fondée la témérité de la plupart des jugements des hommes. Car qui êtes-vous, disait ce grand apôtre, pour juger et pour condamner le serviteur d'autrui ? *Tu quis es, qui judicas alienum servum* ¹ ? S'il tombe ou s'il demeure ferme, ce n'est point à vous d'en connaître ; c'est à celui dont il dépend, et qui comme maître est son juge : *Domino suo stat aut cadit* ². C'est-à-dire, selon la paraphrase de saint Chrysostome, pourquoi jugez-vous de ce qui ne vous regarde pas ; et pourquoi vos vues s'étendent-elles hors des limites où l'ordre de la Providence et votre condition vous renferment ? Cet homme dont vous censurez la conduite, et dont vous condamnez peut-être non-seulement les actions, mais les intentions, est-il votre sujet ? Avez-vous dans le monde quelque supériorité sur lui ? Rendez-vous compte de sa vie ? En devez-vous répondre à Dieu ? Si cela est, je consens que vous en jugiez ; et mon soin alors serait de vous apprendre la manière dont il faudrait procéder, l'esprit et la charité qu'il y faudrait apporter, les mesures de prudence qu'il y faudrait garder. Mais puisque vous reconnaissez vous-même qu'il n'est rien de tout cela, et que la personne dont vous formez ces jugements désavantageux n'est point soumise à votre direction, que vous n'en êtes point chargé, et que, ni devant Dieu ni devant les hommes, vous n'en devez point être responsable, pourquoi de vous-même vous ingérer dans sa cause ? Abandonnez-la à son juge naturel, et respectez dans votre frère le droit qu'il a de n'être jugé que de Dieu, ou du moins de ceux que Dieu a commis pour veiller sur lui. S'il fait bien, vous pouvez par là participer à son mérite ; et s'il fait mal, le blâme n'en retombera pas sur vous. Mais si vous le condamnez, quoi qu'il fasse, vous vous rendez vous-même criminel ; car, s'il fait bien, et que vous en jugiez mal, vous commettez à son égard une injustice ; et s'il fait le mal même pour lequel vous le condamnez, vous commettez une autre injustice envers Dieu, parce qu'en le condamnant et en le jugeant vous vous attribuez le pouvoir de Dieu.

Voilà le grand principe que nous devons suivre, et une des leçons les plus ordinaires que faisait saint Paul aux premiers chrétiens. Pourquoi ? réflexion importante de saint Chrysostome : c'est qu'un des premiers désordres qui s'éleva dans l'Eglise et qui divisa les chrétiens, fut la liberté de juger. Les fidèles circoncis méprisaient les gentils qui ne l'étaient pas, et les gentils convertis tenaient pour suspects les fidè-

les qui voulaient encore se distinguer par la circoncision. Ceux qui s'abstenaient de viandes condamnaient ceux qui en usaient, et ceux qui en usaient censuraient ceux qui s'en absteinaient. De là les dissensions et les troubles ; et c'est pour cela même que l'Apôtre, animé d'un zèle ardent pour l'unité et pour la paix, leur disait sans cesse : *Non ergo amplius invicem judicemus* ¹ : Mes frères, ne nous jugeons donc plus les uns les autres ; et par quelle raison ? point d'autres que celle-ci ; *Omnes enim stabimus ante tribunal Christi* ² ; parce qu'il y a un tribunal où nous devons tous comparaitre, qui est le tribunal de Jésus-Christ. Quelle conséquence ! elle est juste et solide. C'est-à-dire que tous les tribunaux particuliers que les hommes s'érigent de leur autorité propre pour juger le prochain, sont des tribunaux incompetents, des tribunaux sans juridiction, et par conséquent des tribunaux dont Dieu annule et réprovoque les arrêts. Ce pouvoir de juger les hommes, surtout de juger les cœurs et les consciences des hommes, n'a été donné qu'à Jésus-Christ seul ; et tout autre que Jésus-Christ qui se l'arrogé, fût-il un ange et le plus éclairé d'entre les esprits bienheureux, doit être censé usurpateur. C'est donc une espèce d'attentat contre le Fils de Dieu que de juger votre frère ; parce que c'est, dit saint Jérôme, ôter à Jésus-Christ la prérogative dont il est en possession : *Fratrem ergo quisquis judicat, Christi palmam assumit*. Et en effet, poursuit le même Père, que réservons-nous au jugement de ce Dieu-Homme, s'il nous est permis de juger indifféremment de tout ? *Si unusquisque de proximo judicamus, ecquid Domino reservamus ?*

Vous me direz que le Sauveur du monde s'est engagé à nous solennellement de nous faire asseoir avec lui sur le tribunal de sa justice, et qu'une des récompenses qu'il nous propose est d'avoir part un jour à ce jugement universel, où sa qualité de Rédempteur lui donne droit de présider : *Sidebitis et vos judicantes* ³. Or saint Paul, expliquant cette promesse, en a étendu l'effet non-seulement à tous les hommes apostoliques, mais généralement à tous les chrétiens, et en particulier à ceux qui peuvent se rendre témoignage d'avoir été fidèles à Jésus-Christ : *An nescitis quoniam sancti de hoc mundo judicabunt* ⁴ ? Ne savez-vous pas, disait-il aux Corinthiens, que les saints jugeront le monde ; et parlant ensuite à tous : *Nescitis quoniam angelos judicabimus ; quanto magis sæcularia* ⁵ ? Ne savez-vous pas, mes frères, ajoutait-il, que nous devons juger

¹ Rom., xiv, 4. — ² Ibid.

¹ Rom., xiv, 13. — ² Ibid., 10. — ³ Matth., xix, 28. — ⁴ I Cor., vi, 2. — ⁵ Ibid., 3.

les anges mêmes ? Or, s'il est vrai que nous jugerons les anges, combien plus est-il vrai que nous jugerons les hommes du siècle ? Il reconnaissait donc en nous un titre pour juger ; et la manière dont il s'exprime marque qu'il le supposait comme un titre évident et incontestable : *Nescitis quoniam judicabimus ?* Voilà ce que saint Augustin s'est opposé à lui-même, en traitant ce point de morale. Mais écoutez l'excellente conclusion qu'il en tirait, pour confirmer la vérité que je vous prêche. Eh bien ! mes frères, disait ce saint docteur, tenons-nous-en au principe de saint Paul. Il est vrai que nous serons un jour assis avec Jésus-Christ pour juger ; mais cela étant, ne le prévenons donc pas, ce souverain Juge ; ne soyons donc pas plus prompts que lui : puisque c'est alors qu'il nous communiquera son pouvoir, attendons qu'il nous en ait fait part, et attendons-le avec humilité et avec patience. En un mot, selon la maxime de l'Apôtre même, ne jugeons point avant le temps, ni avant la venue du Seigneur : *Nolite ergo ante tempus judicare, quoadusque veniat Dominus* ¹. Car il serait bien étrange que nous, qui ne sommes que des juges subalternes, nous voulussions juger avant Jésus-Christ, qui est le juge supérieur.

Or, prenez garde, reprend admirablement saint Augustin, tant que Jésus-Christ a demeuré sur la terre, quelque souveraineté qu'il eût, il ne l'a jamais employée à juger les pécheurs. Il les a excusés, il les a supportés, il les a défendus, il leur a fait grâce, il les a consolés, il les a aimés ; mais il ne les a point jugés. Que dis-je ? il a même protesté hautement qu'il n'était point venu pour les juger : *Non venit Filius Hominis ut judicet mundum* ². De deux offices, celui de sauveur et celui de juge, il a fait le premier tandis qu'il était parmi nous ; et il a remis le second à la fin des siècles, quand il viendra dans l'éclat de sa majesté. Sommes-nous plus autorisés que lui ? avons-nous une juridiction plus étendue ? Contenons-nous donc dans les bornes qu'il a voulu lui-même se prescrire. Pendant cette vie, aimons nos frères comme il les a aimés, supportons-les comme il les a supportés, excusons-les comme il les a excusés, défendons-les comme il les a défendus, compatissons à leurs faiblesses comme il y a compaté ; et puis nous les jugerons un jour avec lui. Il me semble que cette condition nous doit suffire. Mais que nous anticipions le jugement de notre Dieu ; que dans un temps où il n'a fait que miséricorde, nous entreprenions indiscrète-

ment de faire justice : de quelque motif que nous puissions nous flatter, c'est une présomption et un orgueil. Dieu nous dit par la bouche de son Prophète : *Cum accepero tempus, ego justitias judicabo* ¹. Lorsque le temps que j'ai marqué sera venu, alors je jugerai ; pour nous faire entendre qu'à son égard même il y a un temps de juger et un temps de pardonner : *Tempus judicandi et tempus miserendi*. Et nous, dit saint Grégoire, pape, par une témérité insoutenable, nous voulons juger en tout temps. Avant que Dieu ait pris le sien, nous prenons le nôtre ; et nous le prenons parce qu'il nous plaît, et comme il nous plaît.

Désordre universellement condamné de Dieu, mais spécialement condamnable, lorsque nous nous attaquons aux puissances mêmes ; que nous osons juger ceux mêmes de qui nous dépendons, ceux que Dieu a établis pour nous conduire, ceux qu'il nous a donnés pour maîtres et pour pasteurs, les prélats et les ministres de l'Eglise : pourquoi ? parce qu'il y a dans eux un caractère que nous devons singulièrement respecter, et à quoi nous ne pouvons toucher sans blesser Dieu jusque dans la prunelle de son œil, suivant cette parole de Zacharie : *Qui tetigerit vos, tanget pupillam oculi mei* ². C'est pourquoi il nous en fait encore ailleurs une défense si expresse : *Nolite tangere christos meos, et in prophetis meis nolite malignari* ³ : Ne touchez point à ceux qui sont les oints du Seigneur, et gardez-vous d'exercer sur eux la malignité de vos jugements. Désordre essentiellement opposé à cette subordination dont Dieu est l'auteur, et par conséquent le conservateur et le vengeur ; puisque du moment que je censure la vie et la conduite de quiconque est au-dessus de moi, je m'élève au-dessus de lui, je me fais le juge de mon juge, et par là je renverse l'ordre où Dieu m'avait placé, et je m'expose aux suites malheureuses que l'Apôtre nous fait craindre d'un tel renversement. Désordre qui affaiblit et qui énerve, disons mieux, qui ruine et qui anéantit l'obéissance des inférieurs : car il est impossible que cette facilité à juger et à juger mal ne produise peu à peu un secret mépris de celui même dont on juge, et que ce mépris ne fasse naître les contradictions, les murmures, les révoltes de l'esprit et du cœur ; d'où il arrive qu'on n'a plus, dans les sociétés les plus réglées, qu'une obéissance extérieure, qu'une obéissance politique, qu'une obéissance sans mérite, parce que ce n'est point une obéissance chrétienne.

Je sais, mes chers auditeurs, ce que vous avez

¹ 1 Cor., IV, 6. — ² Joan., III, 17.

³ Psalm., LXXIV, 3. — ¹ Zach., II, 8. — ² Psal., CIV, 16.

coutume de répondre : que ce qui vous engage presque malgré vous à juger de la sorte, ce sont les imperfections et les défauts, ou si vous voulez, les dérèglements et les excès de ceux que Dieu a constitués en dignité; qu'en condamnant leurs actions, vous ne laissez pas d'honorer leur ministère; et que vous n'en pensez mal, que parce qu'ils se comportent d'une manière à ne pouvoir en bien penser. Tel est le langage du monde; mais je sais aussi que cela ne vous justifie pas, et que quand Dieu, dans l'Exode, a prononcé cet oracle en forme de loi : *Diis non detrahes* ¹; Vous ne jugerez ni ne médirez point des dieux de la terre, c'est-à-dire des puissances ou spirituelles ou temporelles, il n'a point fait cette précision du ministère et de la personne, parce qu'il prévoyait que le mépris de l'un serait toujours suivi du mépris de l'autre, et que les hommes n'auraient jamais un discernement assez équitable pour respecter sincèrement le ministère et la dignité, tandis qu'ils seraient prévenus contre le sujet qui s'en trouve revêtu. En effet, de tout temps les personnes élevées aux premières places, les magistrats, les princes, les pasteurs des âmes, ont eu leurs vices et leurs passions : ce sont des hommes qu'il n'a pas plu à Dieu de rendre impeccables, et dont les erreurs et les faiblesses, dans le dessein de sa providence, doivent même servir à l'exercice de notre foi et de notre humilité. Mais pour cela il n'a jamais été permis aux particuliers de s'ériger en censeurs de leur vie, beaucoup moins de leur gouvernement et de leurs ordres. Voilà néanmoins l'abus du monde. Constantin, quoique empereur, ne voulut point, par maxime de religion, juger les évêques sur les accusations et les plaintes qu'on formait contre eux; mais aujourd'hui des hommes sans nom, par un zèle aussi faux qu'il est téméraire, jugent hardiment des évêques et des empereurs. Ce prince se fit un point de conscience de couvrir, pour ainsi dire, de sa pourpre royale la honte des ministres de Jésus-Christ; maintenant on se pique, je ne dis pas de la remarquer et de la révéler, mais de l'imaginer sur les plus faibles conjectures, de la supposer, de l'assurer comme un fait évident et incontestable. Qu'un homme soit le plus accompli et le plus irrépréhensible, et qu'on le mette comme la lumière sur le chandelier : tout accompli et tout irrépréhensible qu'il peut être, on en jugera; et, à force de l'observer, on y découvrira ou l'on croira y découvrir des taches. Vous diriez que cette impunité avec laquelle on juge, et l'on condamne soit une espèce de consolation,

dans la nécessité où l'on se trouve d'obéir aux grands et d'en dépendre. Mais malheur à nous si nous raisonnons ainsi ! malheur, si nous écoutons un chagrin bizarre, qui nous porte toujours à contrôler ceux que Dieu a mis sur nos têtes, au lieu de nous en tenir à la grande règle d'une soumission respectueuse et humble : car Dieu, pour réprimer cette licence, a des châtimens qu'il sait faire éclater sur les coupables, quand sa justice le demande ! Marie, sœur de Moïse, l'éprouva, et sentit bien la grièveté du crime qu'elle avait commis dans le jugement qu'elle fit de son frère. La lèpre dont elle fut couverte, l'excommunication dont elle fut frappée, et qui la sépara sept jours entiers du camp des Hébreux, furent les marques authentiques de la colère divine ; et plaise au Ciel que nous en soyons quittes nous-mêmes pour des peines temporelles ! Ne dites point que tous les conducteurs du peuple de Dieu ne sont pas des Moïses, que ce ne sont pas des hommes parfaits, dont Dieu prenne également les intérêts et la cause en main. Saint Pierre vous répond que Dieu s'intéresse pour tous, et que les imparfaits et les vicieux sont aussi bien sous sa protection contre les censeurs présomptueux de leur conduite, que ceux dont la vie exemplaire est à couvert de tout reproche : pourquoi ? parce qu'en qualité de supérieurs et de maîtres, ce sont les ministres et les lieutenants de Dieu, et que, par une suite nécessaire, il nous ordonne de l'honorer lui-même dans eux : *Non tantum bonis et modestis, sed etiam dyscolis* ¹. J'avoue que, pour les contenir dans leur devoir, Dieu permet cette injuste liberté qu'on se donne de les censurer ; c'est un bien pour eux ; mais malheur à celui par qui ce bien arrive, puisque c'est un de ces biens que Dieu, par la disposition de sa sagesse, ne tire que des plus grands maux, et qu'il ne peut contribuer à corriger l'un, sans pervertir et dérégler l'autre !

C'est donc ici, chrétiens, qu'il faut nous appliquer cette conclusion du Fils de Dieu : *Nolite judicare, ut non judicemini* ² ; Ne jugez point, et vous ne serez point jugés. Est-il vrai, Seigneur, demande saint Bernard, que cela seul puisse nous délivrer de votre redoutable et inflexible jugement ? ou plutôt, est-il vrai que ce soit assez pour paraître avec confiance devant votre adorable tribunal ? Quoi ! ce jugement qui fait trembler les saints, et dont l'idée seule a causé les plus mortelles frayeurs aux Hilarion et aux Jérôme ; ce jugement où nous devons être pesés dans la balance rigoureuse du sanctuaire, n'aura

¹ Exod., xxi, 23.

² 1 Pét., ii, 12. — ³ Matth., vii, 1.

pour nous rien de terrible, et il ne tiendra qu'à nous, en observant cette loi, de ne plus craindre les arrêts de votre justice? Après cela plaignons-nous de la sévérité de notre Dieu; et lorsque nous avons Jésus-Christ même pour garant de la promesse qu'il nous fait, serons-nous assez ennemis de nous-mêmes pour en perdre tout le fruit? *Nolite judicare, ut non judicemini*. Poursuivons : non-seulement on juge sans autorité, mais encore sans connaissance; autre défaut dont j'ai à parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Connaître sans juger, c'est souvent modestie et vertu; mais juger sans connaître, dit saint Chrysostome, c'est toujours indiscrétion et témérité. Or, si cela est vrai généralement, beaucoup plus l'est-il en particulier, ajoute ce Père, quand il s'agit de mépriser et de condamner le prochain. D'où il s'ensuit que les jugements mauvais et désavantageux que nous faisons du prochain, sont presque tous téméraires et criminels : pourquoi? parce qu'ils n'ont presque jamais ce degré d'évidence et de certitude qui serait nécessaire pour les justifier. En effet, chrétiens, le Prophète royal a bien raison de dire que les enfants des hommes sont vains, que leurs balances sont trompeuses, et que, par le seul défaut de connaissance, il n'y a dans la plupart de leurs jugements qu'illusion et que mensonge : *Verumtamen vani filii hominum; mendaces filii hominum in stateris, ut decipiant ipsi de vanitate in idipsum*¹. Car, pour en venir à la preuve, qu'y a-t-il de plus commun dans le monde que de juger par les apparences, que de juger des intentions par les actions, que de juger sur le rapport d'autrui; ou, si l'on juge par soi-même, que de juger avec précipitation, que de juger avec une assurance pleine de présomption, que de faire valoir de simples soupçons comme des démonstrations et des convictions; que d'abuser de ses propres vues en les suivant trop, en les portant trop loin, en les étendant au delà même de ce qu'elles nous découvrent? Tout cela, autant de sources des faux jugements que nous formons les uns contre les autres, et qui troublent parmi nous et détruisent absolument la société. Ne perdez rien, je vous prie, de ce détail.

On juge des hommes par les apparences; et, comme remarque saint Augustin, il faudrait plutôt juger des apparences par les hommes. Car, sans insister sur ce point de morale, qui

est infini, combien voyons-nous de gens dans la vie qui, par divers principes, ne sont rien de ce qu'ils paraissent, et ne paraissent rien de ce qu'ils sont? Combien qui, par je ne sais quelle négligence, produisent peu au dehors ce qu'ils ont de bon; et combien au contraire dont toute l'étude va à déguiser le mal qu'il y a dans eux, et à se parer du bien qui n'y est pas? Combien dont certains défauts visibles et même choquants sont compensés par un fonds de mérite très-solide, et qui, sous un extérieur grossier et méprisable, cachent les plus rares vertus? Jugez de de ces personnes selon l'apparence; autant d'idées que vous vous en faites, ce sont autant d'injustices. Aussi Dieu, par des vues bien différentes des nôtres, réprovoit-il tous les jours les sujets que nous estimons, et estime-t-il ceux que nous réprouvons : pourquoi? parce que nos jugements n'ont pour objet que ce qui paraît, au lieu que le jugement du Seigneur est fondé sur ce qu'il y a de plus secret et de plus intime : *Homo enim videt ea quæ parent; Dominus autem intuetur cor*¹. Dieu juge les hommes (belle pensée de saint Augustin). Dieu juge les hommes; et si les hommes sont pécheurs, il les juge pour les condamner : mais comment? Faisons-nous une loi de son exemple, et ne craignons point que son exemple soit trop parfait pour nous, puisque, dans la manière que je traite, la perfection même de Dieu doit servir à notre perfection ou à notre confusion. Ce Dieu qui, selon le langage de l'Apôtre, est la lumière même, ce Dieu en qui il n'y a point de ténèbres, ce Dieu qui possède la plénitude de la science, quand il veut juger et condamner, se contente-t-il d'une vue superficielle, qui ne lui représente l'homme que par les dehors? Ah! chrétiens, vous le savez : il entre jusque dans les replis les plus intérieurs de l'âme, il pénètre jusque dans les jointures et dans les moelles, il sonde jusques aux plus profonds abîmes du cœur, il examine, il fouille, il recherche : *Scrutans corda et renes Deus*². Vous diriez que son œil ne soit pas de lui-même assez clairvoyant; et afin que Jérusalem, figure d'une âme pécheresse, ne se plaigne pas qu'il l'ait jugée sans connaissance de cause, il prend encore le flambeau : *Scrutabor Jerusalem in lucernis*³. Ainsi en use ce Dieu juste et sage : mais nous, chrétiens, aveugles et inconsidérés, nous jugeons notre frère; nous attaquons la probité de celui-ci, la réputation de celle-là, sans autre fondement que des apparences : au lieu de nous souvenir que tel sur qui tombe notre censure et que nous

¹ Psalm., lxi, 10.

¹ I Reg., xvi, 7. — ² Psalm., vii, 10. — ³ Sophon., i, 12.

croyons digne de blâme, est celui peut-être pour qui nous aurions plus d'estime s'il était connu de nous; que, sous ces apparences qui nous séduisent, il y a peut-être des trésors de grâce et d'innocence; que cet extérieur qui nous choque est peut-être un voile d'humilité, sous lequel il a plu à Dieu de tenir cachés les plus excellents dons. Combien de fois, pour nous être arrêtés à la surface des choses, n'avons-nous pas confondu la vertu avec le vice; et quels reproches aurions-nous à nous faire devant Dieu, si nous voulions de bonne foi reconnaître la légèreté, je dis légèreté criminelle, qui dans nos jugements nous a fait prendre de vains fantômes pour des vérités?

On juge des intentions par les actions. Vous me direz qu'il est impossible d'en juger autrement; et moi je vous réponds, avec saint Jérôme, que c'est pour cela qu'il n'en faut pas juger du tout. Changeons la proposition, et exprimons-la en d'autres termes. On juge des actions sans en connaître le principe, qui sont les motifs et les intentions; ou plutôt on devine les motifs et les intentions, pour avoir droit d'interpréter et de censurer les actions. Je vous demande, mes chers auditeurs, s'il est rien de plus téméraire et de plus inique? Car, de raisonner comme l'homme mondain, à qui saint Augustin fait dire : *Attendo quid agat, et intelligo propter quid agat*; j'observe la manière d'agir, et, de la manière d'agir, je conclus pourquoi l'on agit. C'est un abus, reprend ce saint docteur, puisqu'il est évident que la même chose peut être faite par cent motifs tout différents les uns des autres, et que ces différents motifs en doivent fonder autant de jugements tout opposés. En effet, quand Madeleine répandit des parfums sur les pieds du Sauveur du monde, ce fut par un mouvement de piété; et les apôtres l'accusèrent de prodigalité. Le Sauveur du monde lui-même souffrait auprès de lui les pécheurs pour les attirer à Dieu, et les pharisiens le soupçonnaient d'entretenir avec eux de mauvais commerces. Nous voyons, continue saint Augustin, les mêmes actions, en substance, louées et condamnées par le Saint-Esprit, selon la diversité des intentions. Pharaon accable les israélites de travaux insupportables, et Moïse en fait périr une partie dans le désert par des châtimens encore plus terribles; mais dans l'un, c'était un esprit de domination qui l'enflait, et dans l'autre, un zèle de religion qui l'animait : *Sed ille dominatione inflatus, iste zelo inflammatus*. Les impies commettaient des sacrilèges en massacrant les prophètes, et les prophètes faisaient à Dieu des sacrifices en exterminant les impies : *Occi-*

derunt impii prophetas, occiderunt impios et prophete. Dieu même aussi bien que Judas à livré Jésus-Christ aux juifs; mais Dieu, en livrant son Fils, a fait éclater sa miséricorde; et Judas, en livrant son Maître, s'est rendu coupable de la plus noire perfidie : *Et tamen in hac traditione Deus pius est, et homo reus*. Qu'apprenons-nous de là? Ah! mes frères, cela nous apprend que ce sont les intentions des hommes qui donnent la forme à leurs actions; et que ces intentions d'ailleurs n'étant connues que de Dieu : *Discretor cogitationum et intentionum cordis*¹; c'est une extrême témérité, quelque éclairés que nous puissions être, d'en vouloir faire le discernement. Pourquoi, vous qui me jugez, de deux intentions que je puis avoir, m'imputerez-vous celle qu'il vous plaît, surtout si celle que vous m'imputez est celle que je désavoue? Pourquoi, de deux intentions, l'une bonne, l'autre mauvaise, prétendez-vous que c'est la mauvaise, à l'exclusion de la bonne, que je me suis proposée? Laissez-moi mon secret, disait Isaïe, puisqu'il est à moi : *Secretum meum mihi*²; et ne vous exposez pas, en voulant y entrer, à tomber dans des erreurs dont il sera difficile que votre conscience ne soit pas blessée. En un mot, souvenez-vous de la belle maxime de saint Bernard, que l'homme, en mille rencontres, est si peu d'accord avec lui-même, et que ce qui se passe dans lui est souvent si contraire à ce qui part de lui, que jamais on ne peut bien juger, ni de ses actions par ses intentions, ni de ses intentions par ses actions.

On juge sur le rapport d'autrui; et quoique en jugeant de la sorte on juge avec moins d'assurance, on se croit en droit de juger avec plus de liberté : comme si le jugement qu'on forme n'était un péché que pour celui qui l'a formé avant nous, et qui l'a ensuite communiqué aux autres. Nous avons sur cela même encore dans l'exemple de Dieu de quoi nous confondre. Les abominations de Sodome et de Gomorrhe étaient devenues publiques; le bruit s'en était répandu par toute la terre, et, selon le langage de l'Écriture, il était monté jusques au trône de Dieu : *Clamor Sodomorum multiplicatus est*³. Que fait Dieu? condamne-t-il d'abord ces malheureux, et les juge-t-il? Ecoutez-le s'en expliquer lui-même, et voyez les mesures que sa sagesse lui fait prendre, non pas pour donner plus de poids à son jugement, mais, dit saint Bernard, pour servir de modèle aux nôtres : *Clamor Sodomorum et Gomorrhæ multiplicatus est, et peccatum eorum aggravatum est nimis. Descendat, et*

¹ Hebr., iv, 12. — ² Isa., xxiv, 16. — ³ Gènes., xviii, 20.

videbo utrum clamorem qui venit ad me opere compleverint ; Le péché de ce peuple crie vengeance au ciel, et j'apprends qu'ils ont mis le comble à leur iniquité ; mais ce n'est point encore assez pour moi : je descendrai, j'irai, je les visiterai en personne ; et avant que de prononcer comme juge, je m'éclaircirai par moi-même comme témoin. Prenez garde, reprend saint Bernard : Dieu ne s'en fie pas, en quelque sorte, à sa providence ordinaire ; et pour cela il veut en avoir une connaissance plus distincte et plus immédiate : *Descendam, et videbo* : pourquoi ? parce qu'il s'agit de juger et de condamner. Ah ! chrétiens, où en sommes-nous, et sont-ce là les sages mesures que nous prenons ? Il se répand dans une ville, dans une cour, des bruits injurieux qui flétrissent telle personne et qui la perdent d'honneur : disons-nous alors comme Dieu : *Descendam, et videbo* ; Je m'instruirai, je verrai, je démèlerai le vrai d'avec le faux, j'irai à la source des choses, je les approfondirai, et jusque-là je me garderai bien de décider ? Est-ce ainsi que nous parlons ? Vous le savez, ces bruits, quelque frivoles qu'ils soient, sont favorablement reçus. Une maligne curiosité nous les fait recueillir, et une pernicieuse crédulité nous les fait trouver probables et vraisemblables. Nous donnons créance à des hommes, les uns médisants, les autres légers ; ceux-ci peu éclairés, ceux-là peu sincères ; et sur leur parole nous hasardons des jugements dont nous devons nous-mêmes répondre. Ils nous donnent leurs réflexions pour des faits, et nous les supposons comme tels. Ils nous font une histoire de leurs soupçons ; et ces soupçons nous semblent des vérités. Tout convaincus que nous sommes qu'il n'est point de canal plus infidèle que les rapports qui se répandent en secret, et qui bientôt deviennent publics, c'est de cette source que nous tirons mille fausses idées qui nous empoisonnent le cœur, et qui sont les semences fatales des haines et des divisions. Ne nous en tiendrons-nous jamais à cette règle souveraine : *Descendam, et videbo* ; et la précaution dont Dieu lui-même veut user ne nous servira-t-elle point de modèle ? Précaution surtout nécessaire aux grands et aux princes de la terre. Ils veulent tout savoir, et combien de fois arrive-t-il qu'on leur représente les choses sous de noires images qui les défigurent ? Cependant un soupçon qu'ils ont conçu, une mauvaise impression qu'ils ont prise, est souvent, selon le monde, la réprobation d'un homme, et quelquefois d'un homme innocent, d'un homme qui n'a rendu que des services et qui n'a mérité que des récompenses. Il faut donc

que le prince soit incrédule : obsédé qu'il est de gens qui ne cherchent qu'à le prévenir les uns au désavantage des autres, il faut qu'il soit difficile à croire le mal, et facile à en être détrompé. Autrement, pour peu qu'on s'aperçoive qu'il prête aisément l'oreille à certains discours qui vont à la ruine du prochain, il est exposé à n'avoir autour de lui que des imposteurs : *Princeps qui libenter audit verba mendacii, omnes ministros habet impios* ¹.

Mais, dit-on, je juge pour avoir vu, et il ne dépend pas de moi de voir ou de ne pas voir. Autre abus d'autant plus dangereux et plus déplorable qu'il est souvent plus incorrigible, parce qu'il est suivi de l'obstination et de l'entêtement. Car, qu'y a-t-il de plus ordinaire que de prendre ses conjectures pour des évidences ? Et qu'y a-t-il au même temps de plus à craindre qu'un esprit de ce caractère, qui se fait des évidences de ce qui lui plaît, et qui croit avoir vu tout ce qu'il a jugé ? Vous n'avez pu ne pas voir ce qui était visible, et ce que vous avez condamné : non, chrétiens ; mais il dépendait de vous de ne vous pas appliquer à ces vues souvent imaginaires ; mais il dépendait de vous d'en détourner votre esprit ; mais il dépendait de vous de vous en défier, et de les tenir pour suspectes ; mais il dépendait de vous de leur opposer mille erreurs passées, où la présomption d'une évidence prétendue vous a fait tomber. Si vous en aviez usé de la sorte, ces vues qui vous ont donné du mépris pour votre frère, en seraient tout au plus demeurées aux termes d'un simple doute, sur lequel vous auriez moins appuyé. Il vous est permis de voir ce que vous voyez ; mais quand il s'agit de condamner, il ne vous est pas permis d'aimer à le voir, de chercher à le voir, de vous attacher à le voir : pourquoi ? parce qu'avec ces dispositions, il est infailible que vous verrez souvent ce qui n'est pas, et que vous ne verrez pas ce qui est ; parce qu'avec ce désir malin, il est sûr que vous étendrez vos vues trop loin, que vous grossirez les objets, que vous verrez comme une poutre ce qui n'est qu'une paille et un atôme, que vous regarderez comme un vice habituel ce qui n'est qu'une faute passagère, que l'impétuosité de votre esprit vous emportera, que la vraisemblance vous éblouira, que l'apparence vous trompera. Tant de fois peut-être on a jugé de vous sur ce qu'on a cru voir, et sur ce que vous prétendez qu'on n'a jamais vu ; et tant de fois vous vous êtes plaint de ces jugements précipités et mal fondés. Pourquoi ne vous dites-vous pas

¹ Prov., xxix, 23.

ce que vous avez dit aux autres? La prudence, la retenue que vous exigez d'eux, pourquoi ne l'exigez-vous pas de vous-même?

Concluons par la pensée ou plutôt par la prière de saint Augustin : *Domine, noverim me, noverim te* ; Seigneur, disait ce Père, que je me connaisse, et que je vous connaisse ! car si je m'étudie, comme je dois, à acquérir ces deux connaissances, occupé que je serai de moi-même et de vous, je penserai peu au prochain, ou je n'y penserai que dans l'ordre d'une sainte et discrète charité. Si je vous connais, ô mon Dieu, je saurai qu'il n'y a que vous à qui le fond des cœurs soit ouvert, et je n'aurai garde ainsi d'y vouloir entrer ; et si je me connais, je comprendrai que mon propre cœur est un abîme où je trouve assez à creuser, sans entreprendre de pénétrer dans les sentiments des autres. Si je vous connais, je respecterai votre loi, qui me défend de juger ; et si je me connais, j'aurai honte de mon ignorance, qui souvent m'a fait mal juger. Si je vous connais, j'adorerai votre divine infaillibilité ; et si je me connais, je rougirai de mes erreurs passées, et j'apprendrai dans la suite à m'en préserver. Achéons : on juge sans autorité, on juge sans connaissance, et on juge enfin sans intégrité : dernier défaut dont il me reste à vous entretenir dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une belle réflexion que fait saint Ambroise, lorsque, dans l'explication du psaume trente-deuxième, il observe que David n'a presque jamais parlé des jugements, soit de Dieu à l'égard des hommes, soit des hommes mêmes les uns à l'égard des autres, sans y ajouter la justice comme une condition essentielle et inséparable. Du reste, si vous voulez savoir quelle différence nous devons mettre entre la justice et le jugement, la voici, répond saint Ambroise : c'est que le jugement, selon le langage commun, est proprement l'acte de juger ; au lieu que la justice est l'habitude même, ou infuse ou acquise, qui nous porte à bien juger ; c'est-à-dire cette sainte disposition du cœur qui nous fait rendre à chacun ce qui lui appartient, et qui nous dégage dans nos jugements de toute affection et de toute passion. Or, David ne voulait pas que jamais ces deux choses fussent séparées, et voilà la règle de conduite qu'il se proposait : Seigneur, disait-il, j'ai prononcé des jugements, mais ces jugements ont été accompagnés d'une justice exacte : ne m'abandonnez donc pas, ô mon Dieu, à la malignité de mes calomnieurs ! *Feci judicium*

B. — Tom. I.

et justitiam ; non tradas me calumniantibus me ¹. Cependant, chrétiens, un des désordres où tombent encore ceux qui jugent du prochain, c'est le défaut d'équité et d'intégrité. Ils jugent selon les désirs de leur cœur, et non pas selon les lumières de leur esprit ; ils jugent par prévention, ils jugent par aversion, ils jugent par chagrin, ils jugent par intérêt, ils jugent par mille autres motifs qui corrompent la raison la plus saine et la plus droite. Arrêtons-nous à l'intérêt, qui les comprend tous. Les pharisiens refusèrent de reconnaître Jésus-Christ : pourquoi ? parce que c'étaient des hommes intéressés, ambitieux, jaloux de la domination qu'ils s'étaient acquise, ou plutôt qu'ils s'étaient usurpée parmi le peuple. Dès que le Fils de Dieu parut, ils le regardèrent comme un obstacle à leurs desseins, comme l'ennemi de leur hypocrisie, comme le destructeur de leur secte ; et pour cela ils se firent un intérêt de le décrier et de le perdre. Tel fut le principe de tous les jugements qu'ils formèrent contre sa personne et contre ses miracles. Le crédit de cet Homme-Dieu leur était incommode ; il n'en fallut pas davantage pour le ruiner dans leur estime, et pour leur faire croire de lui tout ce que la haine la plus envenimée est capable de suggérer.

En effet, le Sauveur du monde passait dans la Judée pour un prophète rempli de l'Esprit de Dieu ; et les pharisiens se persuadèrent qu'il n'était qu'un pécheur : *Nos scimus quia hic homo peccator est* ². Nous le savons, disaient-ils, et nous n'en pouvons douter. Mais cet homme, leur répondait-on, est exaucé de Dieu, mais il fait des miracles, mais il est irrépréhensible dans ses mœurs. Il n'importe, c'est un pécheur, et nous le savons : *Nos scimus quia hic homo peccator est*. Pourquoi le savaient-ils ? parce qu'ils voulaient et qu'il était de leur intérêt que cela fût : car leur intérêt sur ce point était la règle de leur jugement. Si le Sauveur du monde s'était déclaré pour eux, ils se seraient déclarés pour lui ; et, sans être ni plus juste, ni plus saint, il n'en aurait reçu que des éloges. Mais parce qu'il condamnait leurs erreurs, et qu'il désabusait le peuple séduit par leur fausse piété, quoi qu'il fit, c'était un pécheur : *Nos scimus quia hic homo peccator est*. Idée bien naturelle des jugements du monde. Nous jugeons des hommes, non point par le mérite qui les distingue, mais par l'intérêt qui nous domine ; non point par ce qu'ils sont, mais par ce qu'ils nous sont ; non point par les qualités bonnes ou mauvaises qu'ils ont ; mais par le bien ou le mal qui nous en revient. Car de

¹ Psal., cxxvii, 121. — ² Joann., ix, 24.

là naissent les injustices énormes que nous commettons à leur égard ; de là les entêtements aveugles en faveur des uns, et les déclainements bizarres contre les autres ; de là les censures malignes des plus dignes sujets, et les louanges outrées des sujets médiocres ; de là les préférences odieuses de ceux-ci, et les exclusions ini-ques de ceux-là.

Rien de plus ordinaire, mes chers auditeurs, et n'est-ce pas ce que vous avez peut-être mille fois éprouvé vous-mêmes ? Qu'un homme soit dans nos intérêts, ou que nous ayons intérêt à le faire valoir, dès là nous nous persuadons qu'il vaut beaucoup. Sans autre titre que celui-là, il est, dans notre estime, propre à tout et capable de tout ; au contraire, que l'intérêt nous aliène de lui, si nous nous en croyons, nous n'y voyons plus rien que de méprisable. Cette passion d'intérêt nous le représente tel que nous le voulons, nous le contrefait, nous le déguise, nous cache les perfections qu'il a, et nous fait voir des défauts qu'il n'a pas, nous le figure sous autant de caractères différents qu'il y a de faces différentes dans l'intérêt qui nous fait agir. Comment surtout jugeons-nous d'un ennemi ? Il s'est attiré notre disgrâce, c'est assez : avec cela, en vain il ferait des prodiges, ses prodiges mêmes ne serviraient qu'à nous le rendre et à nous le faire paraître plus odieux ; en vain il posséderait toutes les vertus, ses vertus les plus éclatantes prennent dans notre imagination la teinte et la couleur des vices. S'il est dévot, nous l'accusons d'hypocrisie ; s'il ne l'est pas, nous le soupçonnons d'impiété ; s'il est humble, nous regardons son humilité comme une faiblesse ; s'il est généreux, nous appelons son courage orgueil et fierté ; s'il est discret et réservé, c'est, dans notre opinion, un homme artificieux et fourbe ; s'il est ouvert et sincère, nous le traitons d'imprudent et d'évaporé. Les autres ont beau le combler d'éloges, cet intérêt qui nous préoccupe nous fait croire que ces éloges sont autant de flatteries et de mensonges. Au même temps qu'on lui applaudit, comme les femmes d'Israël applaudissaient à David, cet intérêt nous empoisonne contre lui, comme il empoisonnait Saül. Et voilà, encore une fois, le caractère de tous les esprits intéressés, et de ceux en particulier qui, selon l'expression de saint Ambroise, se sentent piqués de l'aiguillon de l'envie. Comme l'envie a souvent pour objet le plus délicat de tous les intérêts, qui est la gloire, aussi a-t-elle une malignité plus subtile pour nous aveugler. De là vient que, par une fatalité malheureuse, ou plutôt, par une indignité qui devrait nous

couvrir de confusion, il n'est presque pas en notre pouvoir de conserver des sentiments avantageux pour ceux qui prétendent aux mêmes rangs que nous, pour ceux qui sont en état de nous les disputer, beaucoup moins pour ceux qui les obtiennent et qu'on nous préfère. L'intérêt est comme un nuage entre eux et nous, que notre raison n'a pas la force de dissiper. Nous jugeons équitablement de tout ce qui est ou au-dessus ou au-dessous de nous, c'est-à-dire de ceux qui, par leur élévation ou par leur bassesse, ne peuvent nuire à nos entreprises ; mais de ceux que la concurrence nous suscite pour adversaires, nous en jugeons, si je l'ose dire, d'une manière à faire pitié.

Plus donc d'équité, chrétiens, quand une fois le ressort de l'intérêt joue ; et cela est si vrai, que les hommes qui sont nés pour la société, et dont tout le commerce roule sur une bonne foi réciproque, ne la reconnaissent plus cette bonne foi, dès qu'ils aperçoivent dans les affaires qui se traitent entre eux le moindre mélange d'intérêt. Quelque probité qu'ait un juge, s'il est intéressé dans une cause, on se croit bien fondé à le récuser, et l'on ne pense point lui faire injure d'en appeler à un autre jugement que le sien. Quelque irréprochable d'ailleurs que soit un témoin, si son intérêt se trouve joint à son témoignage, son témoignage passe pour nul. Comme si les hommes, d'un commun accord, se rendaient à eux-mêmes cette justice de confesser que, quand leur intérêt est de la partie, ils ne sont plus capables de bien juger les uns des autres.

Ainsi ne nous étonnons point que les pharisiens jugeassent si injustement de Jésus-Christ, et qu'ils fussent si aveugles sur le sujet de ce Dieu-Homme. C'était une conséquence naturelle de leur animosité, et il y aurait eu une espèce de miracle que cet aveuglement n'eût pas été l'effet de leur intérêt. Mais étonnons-nous que Jésus-Christ étant le Saint des saints, ils se fissent un intérêt de le buter en tout et de le contredire. Car voilà, mes chers auditeurs, ce qui les perdit, et ce qui nous perd tous les jours. Nous nous faisons des intérêts qui vont premièrement à nous aveugler, et de là, par une suite infaillible, à nous aigrir, à nous irriter, à nous emporter souvent contre les sujets les plus dignes de notre estime, et toujours contre ceux avec qui la charité chrétienne nous doit unir. O intérêt ! combien de jugements as-tu corrompus au préjudice de cette divine vertu, et quelles plaies ne lui fais-tu pas tous les jours par les sinistres impressions que tu répands dans les esprits ? Il

faudrait donc, conclut admirablement saint Chrysostome, pour bien juger du prochain, être défat de toute préoccupation, libre de toute affection, dégagé de toute passion, exempt de toute aversion, de toute attache, de tout ressentiment, de tout désir, de toute crainte, en un mot de tout intérêt. Mais qui peut se promettre d'être disposé de la sorte ? qui peut sur cela s'assurer de soi-même ? qui peut répondre de son cœur ? Ne vaut-il pas mieux, puisqu'on arrive si peu à cette perfection, s'en tenir à cette loi de l'Évangile : *Nolite judicare* ! ; Ne jugez point ? Car que dirons-nous à Dieu, quand il nous demandera compte de tant de jugements que nous aurons faits de notre prochain ? Nos préventions nous serviront-elles d'excuse, et Dieu n'aura-t-il pas droit de nous dire : Il est vrai, vous étiez prévenu ; mais c'est pour cela même que vous deviez vous abstenir de juger. Car vous n'avez jugé témérairement de votre frère que quand l'intérêt vous a séparé de lui. Or, prétendez-vous justifier un péché par un autre péché ? Ah ! mon Dieu, j'aurai bien plus tôt fait de me réduire à me juger sévèrement moi-même, sans juger les autres. Par là, Seigneur, je mériterai que vous usiez envers moi de miséricorde ; par là je trouverai grâce devant vous ; par là je me préserverai non-seulement du désordre attaché au jugement téméraire, mais des suites funestes qu'il traîne après lui. Car c'est bien ici que je puis dire avec votre

prophète qu'un abîme attire un autre abîme, puisque c'est le jugement téméraire qui donne lieu à la médisance, que la médisance entretient les rapports, que les rapports suscitent les querelles, que les querelles engendrent les inimitiés, et que les inimitiés produisent les vengeances. Il est vrai que l'Apôtre, parlant de l'homme spirituel, semble en avoir renfermé le caractère dans ces deux qualités, l'une de juger de tout, et l'autre de n'être jugé de personne : *Spiritualis autem judicat omnia, et ipse a nemine judicatur* !. Mais on a abusé de ces paroles, et les spirituels ou les dévots, je dis les dévots et les prétendus spirituels du siècle, séduits par leur propre sens, ont interprété saint Paul contre l'intention même de saint Paul. Car ils se sont attribué, comme de plein droit, une liberté présomptueuse de juger impunément tout le monde ; et à cette liberté présomptueuse, ils ont joint une délicatesse infinie à ne pouvoir souffrir qu'on les jugât eux-mêmes. Or, ce n'est point ainsi que l'a entendu l'Apôtre. Quoi qu'il en soit, voulons-nous être solidement spirituels, opposons à ces deux défauts les deux maximes de l'humilité chrétienne : si l'on nous juge, laissons juger de nous sans nous plaindre ; mais nous, ne jugeons point, ou jugeons toujours favorablement, afin qu'au dernier jour nous recevions un jugement de faveur qui nous mette en possession de la gloire, etc.

¹ 1 Cor., II, 16.

¹ Matth., VII, 1.

SERMON POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX

SUR LA COMMUNION PASCALE.

ANALYSE.

SUJET. Or, tout ceci se fit, afin que cette parole du Prophète fût accomplie : Dites à la fille de Sion : Voici votre roi qui vient à vous plein de douceur.

Pourquoi les Juifs font-ils au Fils de Dieu une entrée si solennelle et si glorieuse ? C'est en vue du miracle qu'il venait d'opérer dans la résurrection de Lazare. Or, ce miracle, Jésus-Christ le renouvelle en ce saint temps par la résurrection spirituelle et la conversion de tant de pécheurs ; et l'Église veut que, ressuscités et convertis, ils reçoivent ce divin Sauveur dans eux-mêmes par la communion pascale. Pour me conformer au dessein de l'Église, c'est de cette communion pascale que je dois vous entretenir.

DIVISION. Deux sortes de personnes reçoivent le Fils de Dieu dans Jérusalem, ses disciples et les pharisiens. Ses disciples le reçoivent avec honneur, et les pharisiens dans la résolution de le perdre. Dans le triomphe dont les disciples honorent ce divin Maître, je trouve l'idée d'une sainte et parfaite communion : première partie. Mais dans la manière dont ce même Dieu est reçu des pharisiens, je trouve l'idée d'une communion indigne et sacrilège : deuxième partie. Pour les justes, il vient comme un roi débonnaire et bienfaisant ; pour les impies engagés et obstinés dans le crime, il vient comme un ennemi terrible et redoutable.

PREMIÈRE PARTIE. Idée d'une bonne communion dans le triomphe dont les disciples honorent le Fils de Dieu. Il y a dans ce triomphe quatre circonstances à remarquer : 1° ce sont les disciples qui reçoivent ainsi Jésus-Christ ; 2° ils vont au-devant de lui ; 3° ils portent dans leurs mains des branches de palmiers et d'oliviers ; 4° ils se dépouillent de leurs vêtements, et les mettent sous les pieds de leur Maître. Belle figure de la communion des justes.

1° Ce sont les disciples de Jésus-Christ qui le reçoivent en triomphe; et pour le bien recevoir dans la communion, il faut être son disciple, et l'être en effet et dans la pratique. Il s'est lui-même déclaré qu'il ne voulait faire la pâque qu'avec ses disciples. Vous me direz qu'il ne parlait alors que de la pâque judaïque, j'en conviens; mais s'il parlait ainsi de l'ancienne pâque, que pensait-il de la nouvelle? Et d'ailleurs ce qui se passait dans la pâque des juifs n'était-il pas une leçon pour nous, mais une leçon exacte et précise de ce qui devait être accompli dans celle des chrétiens? Qu'il n'y ait donc personne assez téméraire, conclut saint Chrysostome, pour prétendre avoir part à cette pâque sans être en grâce avec Dieu, et sans avoir ce caractère particulier de disciple de Jésus-Christ. Tel est l'ordre que le grand Apôtre avait lui-même intimé à toute l'Eglise par ces courtes paroles: *Probet autem seipsum homo*: Que l'homme s'éprouve. Sans cela il ne nous est pas permis de faire la pâque, et nous n'y devons pas penser. Je me trompe, nous y devons penser; et si, pour n'y avoir pas pensé, nous manquons à recevoir Jésus-Christ dans cette fête solennelle, nous commettons un nouveau crime, et nous désobéissons à ses ordres. Mais l'ordre de Jésus-Christ est-il que nous le recevions sans être du nombre de ses disciples? A Dieu ne plaise! mais son ordre est que vous vous déclariez ses disciples, et que vous retourniez à lui par une sincère pénitence, afin d'être en état de prendre place parmi les conviés qu'il fait appeler.

2° Les disciples vont au-devant de Jésus-Christ, et c'est ainsi que nous devons anticiper sa venue par une sainte préparation. Je m'explique. Car attendre, comme tant de mondains, le jour même de la communion pour s'y disposer, n'est-ce pas se mettre dans un danger évident de profaner cet adorable mystère? Ce point ne regarde pas ces âmes innocentes qui font du sacrement de Jésus-Christ leur plus commune nourriture. Quoiqu'elles aient toujours sujet de craindre elles ont encore plus droit d'espérer: une communion les dispose à l'autre. Mais pour vous, mondains, qui passez les années entières sans confession et sans communion, attendre à vous y préparer que vous soyez au jour précis où vous devez garder le précepte et y satisfaire, n'est-ce pas mépriser votre Dieu, et vous exposer vous-mêmes à un scandale presque inévitable? Car si moi, par exemple, qui vous écoute au sacré tribunal, je ne vous trouve pas prêts, que ferai-je alors? Vous accorderai-je la grâce de l'absolution? ce serait trahir mon ministère. Vous la refuserai-je? il n'y aura donc point de pâque pour vous. Si dès le commencement du carême vous aviez eu recours à un confesseur, et que vous lui eussiez découvert votre état, on aurait mis ordre à tout: et n'est-ce pas pour cela que le carême est institué? Si donc vous avez différé jusques à présent, au moins ne différez pas davantage. *Ecce Sponsus venit, exite obviam ei*: Voilà l'Epoux qui approche, allez vous présenter à lui. *Præoccupemus faciem ejus in confessione*: Prévenez-le et gagnez-le par une bonne confession. Que feriez-vous si l'on vous annonçait que le plus grand des rois vient en personne loger chez vous? Que ne faites-vous pas même tous les jours pour un particulier, pour un ami?

3° Les disciples vont au-devant de Jésus-Christ avec des branches de palmiers et d'oliviers. La palme est le symbole des victoires que nous devons remporter sur le péché, sur le monde, sur nous-mêmes; et l'olive, le signe de la paix que nous devons faire avec Dieu.

4° Les disciples se dépouillent de leurs habits, et les étendent dans le chemin par où Jésus-Christ devait passer. Cérémonie qui vous apprend, Mesdames, à vous défaire de tout ce qui s'appelle superfluité mondaine; surtout de cette superfluité d'ajustements et de parures.

Que fera Jésus-Christ de sa part? Il viendra dans nous comme un roi triomphant: *Ecce rex tuus*. Quand je communie en état de grâce, non-seulement Jésus-Christ est en moi, mais il y règne, il y commande, il s'y fait obéir.

Il viendra non-seulement en roi triomphant, mais en roi débonnaire et bienfaisant. A ne considérer que sa grandeur, je m'écrierais comme saint Pierre: *Exi a me, quia peccator sum*; Eloignez-vous de moi, mon Dieu, car je suis un pécheur. Mais il sait bien me rassurer par la manière dont il se donne à moi dans ce sacrement. C'est là qu'il obscurcit toute sa splendeur, là qu'il s'abaisse, là qu'il se fait petit et pauvre, afin que nous puissions avoir un accès facile auprès de lui.

C'est donc pour nous qu'il viendra, c'est pour nous combler de ses grâces: *Venit tibi*. Quand il fut entré dans Jérusalem, tout ce qu'il y avait de malades, d'aveugles, de paralytiques, parut devant lui, et il les guérit. Ainsi guérira-t-il toutes nos infirmités spirituelles. Disons-lui comme David: *Sana me, Domine, et sanabor*: Guérissez-moi, et je serai guéri; ou comme le centenier: *Tantum dic verbo*; Prononcez seulement une parole, et vous rendrez une santé parfaite à mon âme.

DEUXIÈME PARTIE. Idée d'une communion sacrilège dans la manière dont Jésus-Christ fut reçu des pharisiens et de leurs partisans. 1° Ils ne le reçoivent que par respect humain: *Timebant vero plebem*. 2° Des que le Fils de Dieu paraît dans Jérusalem, ils conspirent et forment des desseins contre lui: *Collegerunt concilium adversus Jesum*. 3° Ils contredisent ses miracles, et ils s'aveuglent pour ne les pas reconnaître: *Videntes autem mirabilia quæ fecit, indignati sunt*. Mais comment est-ce aussi que Jésus-Christ vient à eux? Comme un ennemi redoutable. Que de rapports avec la communion des pécheurs!

1° Les pharisiens ne reçoivent le Fils de Dieu que par respect humain et par politique; et c'est ce que font encore certains pécheurs endurcis, qui veulent seulement garder les apparences et sauver les dehors de la religion. C'est un magistrat, c'est un père de famille, c'est une femme de qualité, c'est un homme de l'Eglise, qui se décrieraient, s'ils ne se présentaient pas comme les autres à la sainte table. Ils communient donc, mais comment? par une espèce de contrainte: *Timebant vero plebem*.

2° De là, ces hommes perdus de conscience et impies conjurent contre Jésus-Christ dans le cœur, au même temps qu'ils reçoivent son sacrement; de même que les pharisiens conspirent contre lui en le recevant dans Jérusalem. On forme des projets pour satisfaire ses passions brutales, et le jour même de la communion devient un jour d'excès et de débauche. On déclame tant contre de légères imperfections qu'on remarque dans quelques âmes dévotes qui fréquentent les sacrements, et l'on ne dit presque rien de ces chrétiens sacrilèges qui profanent le corps de Jésus-Christ; mais c'est contre eux qu'il faudrait employer le zèle évangélique.

3° Par un dernier trait de ressemblance avec les pharisiens, ils traitent d'illusions tous les miracles de Jésus-Christ, je veux dire tous les effets de grâce qu'opère la communion, quand elle est bien faite. Je n'ai donc point de peine à comprendre pourquoi Jésus-Christ pleure sur eux, comme il pleura sur Jérusalem. Il voit que le même sacrement qu'il a institué pour la sanctification des âmes, va faire leur réprobation.

Mais si cela est, ne vaudrait-il pas mieux ne point communier du tout que de communier indignement? Autre désordre. L'un ne vaut pas mieux que l'autre; car l'un et l'autre est un mal: mais entre l'un et l'autre il y a un milieu, qui est de communier et de bien communier.

Hoc autem totum factum est, ut adimpleretur quod dictum est per propheta dicentem : Dicite filie Sion : Ecce rex tuus venit tibi mansuetus.

Or, tout ceci se fit, afin que cette parole du prophète fût accomplie : Dites à la fille de Sion : Voici votre roi qui vient à vous plein de douceur. (*Saint Matth.*, chap. xxi, 4, 5.)

SIRE,

Le Prophète l'avait prédit, que le Sauveur du monde entrerait dans Jérusalem glorieux et triomphant ; et c'est dans le mystère de ce jour que cette parole du Prophète devait s'accomplir, et qu'en effet elle s'accomplit. Mais du reste pourquoi les juifs receivent-ils aujourd'hui le Fils de Dieu avec tant de pompe et tant de solennité, et d'où leur vient ce zèle qu'ils font paraître pour lui rendre des honneurs qu'il n'en avait jamais reçus ? Cent fois ils l'avaient vu parmi eux sans qu'à peine on pensât à lui ; mais par un changement bien nouveau, l'Évangile nous le représente dans une espèce de triomphe, entrant au milieu des acclamations et des applaudissements publics, escorté d'une foule de peuple, reconnu solennellement comme Fils de David et comme envoyé de Dieu : *Hosanna Filio David ! benedictus qui venit in nomine Domini* ! N'en soyons point surpris, chrétiens, puisque les évangélistes nous en apprennent la raison. Il venait, ce Sauveur adorable, de faire un miracle dont le bruit s'était répandu dans toute la Judée. La résurrection de Lazare, de cet homme mort depuis quatre jours et enfermé dans le tombeau (miracle que toutes ses circonstances rendaient incontestable, miracle subsistant encore, dit saint Augustin, et que l'incrédulité même la plus obstinée ne pouvait désavouer), voilà de quoi les habitants de Jérusalem avaient été témoins ; voilà ce qu'ils avaient admiré, et ce qui leur donna une si haute idée de Jésus-Christ. C'est donc en vue de ce miracle, et pour en reconnaître publiquement l'auteur, qu'ils courent au-devant de lui, portant des palmes dans les mains, et voulant honorer par là, remarque saint Chrysostome, la victoire que cet Homme-Dieu avait remportée sur la mort. Tel est, mes chers auditeurs, le précis de notre Évangile dans le sens historique et littéral : écoutez-en le mystère et l'application. Le temps approche, chrétiens, et nous le commençons, où Jésus-Christ, par une action spirituelle et intérieure, mais encore plus puissante et plus efficace, renouvelle ce grand miracle de la résurrection de Lazare, en faisant revivre par la grâce de la pénitence des âmes mortes par le péché, et comme ensevelies dans leurs habitudes criminelles. Après ce miracle, l'Église, que tous les prophètes

Matth., xxi, 9.

nous ont marquée sous la figure de Jérusalem, prépare à ce divin Sauveur une sainte et honorable entrée dans les cœurs des fidèles par la communion pascale ; et, pour me conformer à son dessein, c'est de cette communion pascale que je dois vous entretenir. Saluons d'abord la Vierge, qui eut avant nous le bonheur de recevoir ce Verbe fait chair, et de le porter dans son sein : *Ave, Maria.*

Deux sortes de personnes reçoivent aujourd'hui le Fils de Dieu dans Jérusalem : d'une part ses disciples, qui faisaient profession de le suivre, et qui par un engagement particulier s'étaient attachés à son parti ; d'autre part les pharisiens, les prêtres, les docteurs de la synagogue, qui, par un aveuglement extrême, rejetaient sa doctrine et s'étaient secrètement ligués contre lui. Ses disciples le reçoivent avec respect, avec ferveur, avec joie ; et voilà pourquoi il vient à eux comme en triomphe, et même, selon la prophétie, en qualité de roi : *Ecce rex tuus venit tibi mansuetus*¹. Au contraire, les pharisiens le reçoivent avec des sentiments d'aigreur, et dans la résolution de faire bientôt éclater leurs pernicieux desseins et de le perdre ; c'est pour cela qu'il vient à eux comme un ennemi, et que le Sauveur verse sur ces aveugles des larmes de compassion : *Videns civitatem, flevit super illam*². Deux idées bien naturelles de ce qui se passe encore chaque année dans la communion pascale, et dont je vais faire le partage de ce discours. Car prenez garde, chrétiens : dans le triomphe dont les disciples de Jésus-Christ honorent ce divin Maître, je trouve l'idée d'une sainte et parfaite communion ; ce sera la première partie : mais dans la manière dont ce même Dieu fut reçu des pharisiens, je trouve l'idée d'une communion indigne et sacrilège ; ce sera la seconde partie. Pour les justes, qui sont les vrais fidèles, le Sauveur vient comme un roi débonnaire et bienfaisant ; mais pour les impies engagés et obstinés dans le crime, il vient comme un ennemi terrible et redoutable. C'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Voulez-vous savoir, chrétiens, ce que c'est, à proprement parler, qu'une communion faite en état de grâce ? Écoutez saint Chrysostome ; il va vous l'apprendre. C'est, dit ce Père, une réception solennelle que nous faisons à Jésus-Christ dans nous-mêmes, et une entrée triomphante que Jésus-Christ fait dans nous. Pouvait-il

s'en expliquer plus noblement, et n'ai-je pas eu raison de m'attacher d'abord à sa pensée; pour vous dire que le triomphe et l'entrée du Sauveur du monde dans Jérusalem est la plus juste idée d'une bonne communion?

Mais, afin de mieux comprendre la chose, examinons, chrétiens, toutes les circonstances particulières marquées dans l'Évangile, et voyez si le dessein de Dieu n'a pas été visiblement de nous proposer le modèle le plus parfait de l'action la plus sainte du christianisme, qui est la communion? Car, premièrement, cet Homme-Dieu est reçu avec honneur dans Jérusalem; mais par qui? par ses amis, par les sectateurs de sa doctrine, par ceux que l'on distinguait dans la Judée pour être du nombre des siens; en un mot, par ses disciples qui, malgré l'envie, ne laissaient pas de faire un parti considérable, puisque saint Luc témoigne qu'ils accoururent en foule : *Et cœperunt omnes turbæ discipulorum gaudentes laudare*¹. En second lieu, ces fervents disciples, transportés de zèle pour la personne de leur Maître, n'attendent pas qu'il soit aux portes de la ville pour se disposer à le recevoir; au premier bruit qu'ils entendent de sa venue, ils sortent de leurs maisons, et par respect ils viennent au-devant de lui : *Et cum audissent quia venit Jesus, processerunt obviam*². De plus, ils se présentent à lui, les uns portant des branches de palmier : *Acceperunt ramos palmarum*³; et les autres avec des branches d'oliviers, qu'ils coupaient sur la montagne, selon la remarque expresse de l'Évangile. Or, la palme est le symbole de la victoire, et l'olive le signe de la paix; ce qui ne fut pas sans mystère, comme je vais vous l'expliquer. Enfin ils se dépouillent de leurs vêtements; ils les mettent sous les pieds de Jésus-Christ, en les étendant le long du chemin par où il devait passer : *Plurima autem turba straverunt vestimenta sua in via*⁴. Excellente idée de la communion des justes, et des saintes dispositions qu'une âme chrétienne doit apporter à la participation du corps de Jésus-Christ et de son adorable sacrement. Mais ce n'est pas assez pour nous d'en avoir l'idée; Dieu veut que nous nous l'appliquions dans la pratique, et que d'une figure nous en fassions une vérité. Tâchez donc, mes chers auditeurs, à bien entrer dans les saintes leçons que j'ai à vous faire.

Il faut être disciples de Jésus-Christ pour mériter de le recevoir dans son sacrement, et c'est la première disposition; mais ne sommes-nous pas tous ses disciples en qualité de chré-

tiens? Il est vrai, mes frères, et je le sais; mais je dis que pour participer au divin mystère il ne suffit pas d'être disciple du Sauveur par une profession extérieure, qui souvent ne fait qu'augmenter notre indignité quand elle n'est pas soutenue du reste; et j'ajoute qu'il le faut être eu esprit et par un sentiment de religion, puisque sans cela, bien loin que Jésus-Christ nous avoue pour ses disciples, il nous regarde comme ses ennemis. Or, il s'est lui-même déclaré qu'il ne voulait faire la pâque qu'avec ses disciples. Mais il ne parlait alors que de la pâque judaïque, qu'il allait célébrer selon la loi: Ah! j'en conviens, répond saint Chrysostome; mais s'il parlait ainsi de l'ancienne pâque, que pensait-il de la nouvelle, qui devait être le don des dons, et la plus excellente de toutes les grâces? et s'il fallait être son disciple pour manger avec lui une pâque qui n'était que la figure de son corps, que ne faut-il point être pour manger celle qui n'est rien moins que la substance même de son corps! Enfin n'est-il pas de la foi que tout ce qui s'observait dans la pâque des juifs était une leçon pour nous, mais une leçon exacte et précise, de ce qui devait être accompli dans celle des chrétiens?

Qu'il n'y ait donc personne assez téméraire, concluait éloquentement saint Chrysostome, pour prétendre à cette pâque, en recevant l'agneau véritable qui est immolé, sans avoir ce caractère particulier de disciple de Jésus-Christ; qu'il ne s'y présente point de Judas, point de pharisiens, c'est-à-dire point de traître, point d'hypocrite, point de simoniaque ni de profanateur des choses saintes: ce sont les paroles de ce Père: *Nemo accedat nisi amicus, nullus avarus: nullus fenerator, nullus impudicus*. Car je vous avertis, ajoutait ce saint docteur, que cette divine table n'est point pour eux: *Nam et tales hæc mensa non suscipit*. S'il y a un disciple fidèle et sincère, qu'elle vienne, parce que c'est lui qui, par le choix de Jésus-Christ même, y doit être admis: *Si quis discipulus, adsit*. Pour les mondains, pour sensuels, pour les scandaleux et les impies, ils en sont exclus; et s'ils osaient y paraître, nous qui sommes les prêtres du Seigneur et les dispensateurs de ses mystères, nous ne craindrions point d'user du pouvoir que le Dieu vivant nous a mis en main pour leur en interdire l'usage. Fût-ce le premier conquérant du monde qui s'y présentât: *Sive princeps militia*; fût-ce le premier monarque du monde: *Sive imperator*; nous lui ferions entendre les défenses et les menaces du souverain Maître dont il viendrait profaner le céleste banquet. C'est ainsi

¹ Luc., xix, 37. — ² Joan., xii, 13. — ³ Ibid., 13. — ⁴ Matth., xxi 8.

que cet homme de Dieu, s'acquittant du même ministère que moi, préparait le peuple d'Antioche à la plus importante action du christianisme ; et tel est l'ordre que le grand Apôtre avait intimé à toutes les Eglises par ces courtes paroles, mais qui, selon le concile de Trente, comprennent en abrégé toutes les dispositions requises pour avoir part au sacrement du Fils de Dieu : *Probet autem seipsum homo* ¹ ; Que l'homme donc s'éprouve lui-même, c'est-à-dire qu'il se consulte lui-même, qu'il interroge son cœur, et que, sans s'aveugler, sans se flatter, il examine devant Dieu s'il est en effet de ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, et que Jésus-Christ reconnaît pour ses vrais disciples : car, si nos consciences ne nous rendent pas sur ce point un témoignage favorable, et qu'avec humilité nous ne puissions nous glorifier de ce beau nom, il ne nous est point permis de faire la pâque, et nous n'y devons pas penser. Je me trompe, chrétiens ; parlons plus correctement, et disons que nous y devons penser, et y penser efficacement pour l'honneur de Jésus-Christ même ; et si, pour n'y avoir pas pensé, nous manquons à le recevoir dans cette pâque solennelle, nous commettons un nouveau crime, et nous désobéissons à ses ordres. Quoi donc ! l'ordre de Jésus-Christ est-il que nous le recevions sans être du nombre de ses disciples ? A Dieu ne plaise, chrétiens, puisque c'est ce qu'il a le plus en horreur ! mais il nous ordonne de nous déclarer ses disciples ; et si nous n'avons pas été jusqu'à présent de ce nombre, il veut que nous commencions à en être, pour satisfaire à l'obligation indispensable où nous sommes de prendre place parmi les conviés qu'il fait appeler. Voilà le précepte non-seulement ecclésiastique, mais divin, qui vous est aujourd'hui signifié par les pasteurs de vos âmes, où le Sauveur des hommes, de quelque condition que vous soyez, veut célébrer la pâque avec vous. Vous êtes indignes de cette grâce, mais il veut que vous vous en rendiez dignes ; vous êtes pécheurs, mais il veut que vous deveniez justes ; vous êtes dans les engagements criminels du monde, mais il veut que vous en sortiez, et que vous vous mettiez en état d'approcher de lui. Point d'excuse, ni de délai ; son ordre presse, et il lui faut obéir. Dans les autres temps de l'année, peut-être auriez-vous droit d'user de remise, et de vous prescrire un terme pour former cette résolution ; mais aujourd'hui il n'est plus question de résoudre, il est temps d'exécuter et d'accomplir. Le terme est échu, et le Maître des maîtres

vous envoie dire que c'est chez vous que cette pâque se doit faire : *Magister dicit : Apud te facio pascha* ¹. Pour cela il faut que votre cœur, qui est comme le domicile et le sanctuaire qu'il a choisi, soit purifié par la pénitence ; et le même commandement qui vous engage à l'un, vous oblige à l'autre. Par conséquent il faut rompre vos liens, et par de généreux efforts vous détacher une fois de la créature et de vous-mêmes. Et c'est en quoi le précepte du Fils de Dieu est admirable ; je veux dire en ce qu'il vous met dans une si heureuse nécessité. Car il ne s'agit pas moins pour vous que d'être, ou des sacrilèges, ou des excommuniés : des sacrilèges, si vous recevez ce Dieu de sainteté sans vous y être disposés par une contrition sincère ; des excommuniés, si, par votre impénitence, vous vous trouvez hors d'état de le recevoir.

Cependant il ne suffit pas d'être disciple du Sauveur, pour mériter qu'il vienne à nous ; il faut encore aller au-devant de lui et le prévenir. Vous savez comment ces troupes sorties de Jérusalem s'avancèrent jusque vers la montagne des Olives, n'attendant pas que Jésus-Christ fût arrivé pour commencer les honneurs de l'entrée qu'on devait lui faire : *Cum audissent quia venit, processerunt obviam ei* ². Ainsi, par un mouvement de ferveur, anticiper la venue de ce Dieu-Homme, c'est une seconde disposition nécessaire pour le recevoir, selon les règles et l'esprit de la vraie piété. Je m'explique. Car, faire ce qui se pratique aujourd'hui, et ce que la lâcheté du siècle n'a rendu que trop commun ; se réserver jusqu'au jour de la communion même pour y penser ; différer à la solennité de Pâques les préparatifs que la religion demande ; croire s'être acquitté de son devoir, parce qu'on a pris quelques moments pour se recueillir devant Dieu ; venir à la hâte et dans la foule s'accuser de ses désordres, et immédiatement après se présenter à la sainte table ; confondre les exercices de la pénitence avec la communion, et souvent communier sans avoir fait aucun exercice de pénitence : ah ! chrétiens, c'est une indignité ; et quiconque agit de la sorte attire sur soi l'anathème de saint Paul, qui lui reproche de ne pas faire un juste discernement du corps du Sauveur, et qui le menace de manger, avec cette viande céleste, sa propre condamnation. Je parle à vous, mes chers auditeurs, qui, dans la profession que vous faites d'une vie mondaine et dissipée, approchez plus rarement de ces sacrés mystères, et qui vous contentez peut-être une fois dans le cours d'une année de manger ce

¹ 1 Cor., xi, 28.

² Math., xxvi, 18. — 2 Jean., xii, 12.

pain établi par Jésus-Christ pour être le pain de tous les jours : c'est vous que ceci regarde. Car, pour les âmes innocentes qui en font leur nourriture ordinaire, quoiqu'elles aient absolument sujet de craindre, elles ont encore plus droit d'espérer. Une communion les dispose à l'autre; la vie régulière qu'elles mènent, les bonnes œuvres qu'elles pratiquent, leur assiduité à fréquenter les autels, tout cela, dans la doctrine des Pères, leur sert de préparation, et d'une préparation continuelle, au divin sacrement.

Mais pour vous qui tenez une conduite directement opposée; pour vous qui vous faites un devoir non-seulement d'être du monde, mais de vivre selon les maximes du monde; pour vous dont les liaisons, les habitudes, les divertissements, les emplois ne sont qu'un enchaînement de péchés ajoutés sans cesse les uns aux autres; pour vous qui n'avez aucun usage des choses de Dieu, et qui passez les années entières sans faire peut-être une réflexion sérieuse sur l'affaire de votre salut; pour vous dont le dernier soin est de veiller sur votre cœur, et qui, vous étant formé une conscience libre, disons mieux, une conscience libertine, ne trouvez rien de plus comode que de n'y rentrer jamais et d'ignorer toujours ce qui se passe; pour vous enfin qui ne communiez que par je ne sais quelle bienséance, et quand le précepte vous y oblige; attendre à vous y disposer que vous soyez au jour précis où vous devez satisfaire à cette obligation, c'est mépriser votre Dieu et faire outrage à son sacrement; c'est anéantir l'effet de sa venue, c'est vous exposer vous-mêmes à un scandale presque inévitable. Car enfin, mon frère, dirais-je à un de ces pécheurs, si vous vous adressez à moi dans ces jours de solennité, et que je ne vous trouve pas en état de recevoir cette grâce de réconciliation, sans laquelle il ne vous est pas permis de communier (or, qu'y a-t-il de plus ordinaire à des hommes comme vous?), que ferai-je alors? Vous accorderai-je la grâce de l'absolution que vous me demandez? je trahirai donc mon ministère. Ne vous l'accorderai-je pas? il faudra donc que vous ne mangiez point l'Agneau avec le reste des fidèles, et que vous soyez absent de la table de Jésus-Christ. Si je vous y admets, je suis prévaricateur, et je me damne avec vous; si je vous en exclus, vous scandalisez l'Eglise. Voyez-vous l'extrémité où vous vous jetez, pour n'avoir pas pris les mesures que la loi de Dieu et la prudence chrétienne vous prescrivaient? Que par considération pour votre personne j'intéresse l'honneur du sacrement qui m'a été confié, c'est à quoi il n'y a pas d'apparence que

je me détermine jamais. Je sais trop quelles sont les bornes de mon pouvoir, et l'éclat de votre fortune et de votre dignité ne m'éblouira pas. Qu'arrivera-t-il donc? ce que je dis: qu'il n'y aura ni pâque, ni sacrement, ni culte de religion pour vous; et qu'ensuite on vous remarquera; que celui qui se trouve chargé, comme pasteur, du soin de votre âme, en sera dans l'inquiétude et dans le trouble; que votre mauvais exemple se communiquera, que le libertinage prendra sujet de s'en prévaloir, et que vous serez responsable de l'abus qu'il en fera: pourquoi? parce que vous n'avez pas usé de la diligence nécessaire pour vous préparer. Si dès l'entrée de ce saint temps, convaincu comme vous l'étiez du désordre de votre conscience, vous eussiez eu recours au remède que l'Eglise vous présentait, et que, par une prévoyance chrétienne, vous fussiez venu dès lors vous soumettre à son tribunal, on aurait mis ordre à tout. Vous n'étiez pas encore en état de participer au corps de Jésus-Christ, mais on vous y aurait disposé; vous étiez trop faible pour manger ce pain de vie, mais on vous aurait fortifié; on aurait guéri vos plaies, on vous aurait excité à sortir de vos habitudes, on vous aurait fait passer par les épreuves de la pénitence; et, après les épreuves de la pénitence, revêtu de la robe de noce, on vous recevrait enfin maintenant dans la salle du festin. Aussi est-ce pour cela, chrétiens, que le carême est institué; et nous apprenons des anciens conciles que, dès les premiers jours de ce jeûne solennel, on obligeait les fidèles à se sanctifier, c'est-à-dire, dans le style de l'Ecriture, à se purifier par la confession, et qu'on les préparait ainsi à célébrer dignement la pâque. S'il y avait même des pécheurs publics, on les faisait paraître dès le jour des Cendres, couverts de cilices, pour les initier, si j'ose parler de la sorte, et les agréger parmi les pénitents. Voilà comment on en usait; et nous voyons encore dans quelques églises des vestiges d'une discipline si religieuse et si louable. Toutefois ces pécheurs; remarque le docteur angélique, saint Thomas, n'étaient pas plus coupables que plusieurs de nous; et le corps de Jésus-Christ, qu'ils devaient recevoir, n'était pas plus saint ni plus vénérable pour eux que pour nous. Mais aujourd'hui l'on a trouvé moyen d'abrégger les choses, et, si je puis me servir de cette expression, d'en être quitte à bien moins de frais.

Je ne dis point ceci pour favoriser aucun sentiment particulier, et je n'ai pas même besoin de justification sur cela; mais en vérité, mes chers auditeurs, avouons-le à notre confusion, nous

avons bien dégénéré, et nous dégénérons bien encore tous les jours de la sainteté de notre foi. De tous ceux à qui j'adresse cette instruction, et qui composent vraisemblablement la plus nombreuse partie de cet auditoire, c'est-à-dire de tant de personnes engagées dans le péché, à peine peut-être y en a-t-il quelques-uns qui aient fait le moindre effort pour se disposer à la communion pascale. En dis-je trop, et serais-je assez heureux pour me tromper? Cependant, à cette fête prochaine, on verra des hommes tout corrompus de vices, des Lazares encore ensevelis dans l'iniquité, des morts non pas de quatre jours, mais de quatre mois, mais de quatre années, qui se produiront à la face de l'Eglise, et qui, pleins d'une confiance présomptueuse, demanderont tout à la fois qu'on les délie, qu'on les ressuscite et qu'on les fasse asseoir à la table du Seigneur. Ah! mes frères, s'écrie saint Bernard, il n'appartient qu'au Seigneur lui-même d'opérer de semblables prodiges : notre juridiction et notre puissance ne s'étend point jusque-là ; ce miracle est au-dessus de nous. Que faut-il donc faire? ce que font ces troupes zélées qui sortent de Jérusalem, et qui se mettent en marche, du moment qu'elles apprennent que Jésus-Christ approche : *Cum audissent, processerunt*¹. Vous l'apprenez vous-mêmes, chrétiens, et je vous l'annonce actuellement de sa part : *Ecce sponsus venit*² ; oui, mes frères, puis-je vous dire, voici l'Époux qui arrive : il est presque aux portes de votre cœur, et dans fort peu de jours il y doit faire son entrée. Ne vous laissez pas surprendre : *Exite*, sortez, pour ainsi dire, hors de vous-mêmes, hors du tumulte de vos passions, hors de l'embarras de vos intrigues malheureuses, hors du trouble et de la dissipation où vous jettent vos affaires temporelles. Ne ressembliez pas à ces vierges folles qui s'endormirent ; mais tenez-vous prêts, et allez au-devant du Maître qui vient vous visiter : *Exite obviam ei*. Si vous avez différé jusqu'à ce jour, après vous en être confondus devant Dieu, appliquez-vous à réparer ce que vous avez perdu de temps. Considérez, et la sainteté de l'action que vous avez à faire, et la grandeur du Dieu que vous avez à recevoir. Pour lui faire un triomphe sortable et conforme à ses inclinations, n'oubliez pas d'envoyer les pauvres devant vous chargés de vos libéralités et de vos aumônes. Il y en a d'abandonnés dans les prisons, de languissants dans les hôpitaux, de honteux dans les familles : cherchez-les pour les soulager, et ils se joindront à vous pour vous seconder. Mais surtout souvenez-vous de la grande leçon du Prophète, con-

tenue dans ces paroles : *Præoccupemus faciem ejus in confessione*¹. Avant que ce Dieu de gloire vienne à vous, prévenez-le et gagnez-le par une confession exacte et sincère de tous les dérèglements de votre vie. N'attendez pas jusqu'au moment qu'il faudra lui donner le baiser de paix ; votre bouche sera encore infectée de l'impureté de vos crimes. Dès aujourd'hui, s'il se peut, déchargez-vous de ce fardeau pesant qui vous accable, afin que votre âme libre et dégagée puisse avancer à plus grands pas vers ce Seigneur, qui daigne bien descendre pour vous du trône de sa majesté. Eh quoi ! mon frère, reprend saint Chrysostome, si, présentement et à l'heure que je vous parle, on vous annonçait que le plus grand roi de la terre vient en personne loger chez vous ; que c'est lui-même qui, par un choix particulier, a voulu vous gratifier de cet honneur, et qu'il ne prétend rien moins par là que de vous anoblir pour jamais, que d'établir votre fortune et de vous combler de biens, que ne feriez-vous pas ? quels soins, quels empressements, quelle activité ! Que ne faites-vous pas même tous les jours pour un ami, et comment en usez-vous ? Ces comparaisons sont familières et communes ; mais c'est pour cela même, dit saint Chrysostome, que les prédicateurs de l'Evangile doivent s'en servir, parce qu'elles rendent les choses plus sensibles, et qu'elles font toucher au doigt les plus essentielles obligations du christianisme.

Je dis plus : pour recevoir Jésus-Christ dans la communion, il faut aller au-devant de lui ; mais comment ? comme les disciples, avec des branches de palmiers et d'oliviers : troisième circonstance d'où je tire une troisième instruction. Voici ma pensée : *Acceperunt ramos palmarum*² ; Ils prirent, dit saint Jean, des palmes dans leurs mains : *Alii autem cedebant frondes de arboribus*³ ; les autres coupaient des branches d'arbres. Or, ces arbres étaient des oliviers ; puisque ce fut sur la montagne même qui en portait le nom, que les disciples allèrent trouver le Fils de Dieu : *Et cum appropinquaret jam ad descensum montis Oliveti*⁴. Que signifie cela ? Rien de plus évident, dit saint Augustin, que ce qui nous est enseigné par le Saint-Esprit, et marqué sous ces deux symboles : c'est que ni vous, ni moi, ne devons point approcher de Jésus-Christ, si nous ne portons la palme en témoignage de la victoire que nous avons remportée sur le péché, et l'olive pour signe de la paix que nous avons conclue avec Dieu. Prenez garde, chrétiens ; saint

¹ Joan., xii, 12. — ² Matth., xxv, 6.

¹ Psalm., xciv, 2. — ² Joan., xii, 13. — ³ Marc., xxi, 8. — ⁴ Luc., xix, 37.

Augustin ne dit pas que pour bien communier il suffit d'avoir remporté quelque avantage sur l'ennemi, ni que nous devons nous contenter d'avoir fait avec lui une simple trêve, et que ce soit assez de nous être soustraits pour un temps de sa servitude, et d'avoir gagné sur lui, ou plutôt sur nous-mêmes, une réforme de quelques jours : car cet esprit séducteur ne vous la disputera pas, puisqu'il l'accorde aux plus libertins, et que c'est un artifice dont il se sert pour se les attacher encore plus étroitement. Il y a peu de pécheurs si abandonnés qui, dans ces saints jours, ne se modèrent, ne se contraignent, et n'affectent tout l'extérieur d'un pécheur touché et converti. Mais cela n'est rien, mon cher auditeur, ce n'est point là ce que Jésus-Christ attend de vous, ni le point de pratique que l'on vous prêche. On vous dit que, pour recevoir cet Homme-Dieu, il faut que vous vous présentiez à lui avec la palme, c'est-à-dire après avoir vaincu véritablement, efficacement, parfaitement, le péché qui règne en vous. Or, vous savez que dans cette guerre spirituelle les trêves et les suspensions d'hostilité n'ont point communément d'autre effet que de fortifier de plus en plus votre ennemi, que d'allumer la passion, que d'irriter la cupidité. Vous succomberez donc, par des rechutes encore plus dangereuses, à de nouvelles attaques. Après un intervalle de liberté et de fausse paix, vous vous trouverez plus esclave et plus pécheur que vous ne l'aviez jamais été ; et si cela est, vous n'êtes point du nombre de ceux dont Jésus-Christ puisse être reçu en triomphe. Il faut avoir la palme, et être vainqueur : autrement vous n'avez point droit de vous joindre aux troupes de ses disciples : pourquoi ? parce que vous êtes encore dans les fers et dans la tyrannie du prince du monde. Il s'agit d'en sortir une bonne fois, et de faire le même effort que l'épouse des Cantiques, lorsqu'elle disait : *Ascendam in palmam, et apprehendam fructus ejus*¹ ; Oui, la résolution en est prise ; je monterai sur le palmier, et j'en cueillerai les fruits. Quels sont ces fruits ? les fruits d'une salutaire pénitence. Jusqu'à présent, direz-vous, je n'en ai pris que les feuilles ; je n'en ai eu que les apparences, que les dehors, que les belles paroles, que les idées, que les désirs inutiles et inefficaces ; mais aujourd'hui je suis déterminé à monter plus haut, et j'en veux prendre les fruits : *Ascendam in palmam, et apprehendam fructus ejus*. Il y a trop longtemps que Dieu me sollicite, et je ne puis plus vous résister. Ces fruits ne seront pas au goût de la nature ; mais la charité, dont le

goût est bien plus exquis, m'y fera trouver des délices qui surpassent tous les plaisirs des sens. C'est ainsi, dis-je, chrétiens, que vous devez agir, et que vous ferez triompher Jésus-Christ.

Enfin, les disciples se dépouillèrent de leurs vêtements, et les étendirent dans le chemin par où le Fils de Dieu devait passer : *Plurima turba straverunt vestimenta sua*¹ ; cérémonie dont je voudrais inutilement vous développer le mystère, puisque vous le comprenez déjà ; cérémonie qui, par elle-même, vous instruit bien mieux que moi de cette grande vérité, que pour recevoir dignement le Sauveur des hommes dans le sacrement de ses autels, vous devez quitter tout ce qui s'appelle superfluité mondaine, surtout cette superfluité d'habits, d'ajustements, de parures qui, selon la pensée de Tertullien, est comme une idolâtrie et une espèce de culte que vous rendez à votre corps ; que vous devez, dis-je, la quitter, non par des considérations humaines, mais par un respect religieux. On vous l'a dit tant de fois, Mesdames, et personne ne le doit mieux savoir que vous-mêmes ; vous le reconnaissez devant Dieu, combien ce luxe profane est opposé à l'humilité de votre religion, de combien de péchés il est le principe, à combien de scandales il vous expose. Mais ce que je ne puis comprendre, c'est qu'étant aussi portées que vous l'êtes à tout ce qui regarde la vraie piété, on vous engage néanmoins avec tant de peine à la pratique de ce détachement. Ce que je ne puis comprendre, c'est qu'après tant de remontrances que l'on vous a faites ; après les règles que vous a données saint Paul, l'organe et l'interprète du saint-Esprit ; après les exhortations pressantes des Pères de l'Eglise, qui ont traité ce point de morale comme un des plus essentiels à votre état ; après votre propre expérience, plus capable de vous convaincre que tous les discours, vous contestiez encore avec Dieu pour conserver ces restes du monde dont on ne peut vous dépandre. Ce qui m'étonne, c'est qu'après tant de communions on en voit toujours parmi vous d'aussi passionnées pour cette vanité, d'aussi affectées dans leurs personnes, d'aussi curieuses de plaire que les âmes les plus libertines et les plus déréglées. Voilà ce qui me surprend. Mais ce scandale ne cessera-t-il point, et refuserez-vous à Jésus-Christ, je dis à Jésus-Christ entrant dans votre cœur, un sacrifice aussi léger, et néanmoins aussi nécessaire et aussi agréable à ses yeux que celui-là ? Ah ! mes frères, conclut saint Ambroise, quel avantage pour vous de pouvoir faire un triomphe à votre Dieu des mêmes cho-

¹ Cant., VII, 3.

¹ Math., XXI, 8.

qui font le sujet de vos désordres ! Quelle consolation de le pouvoir honorer non-seulement de vos superfluités, mais de vos vanités mêmes ! Il faut mettre sous les pieds de Jésus-Christ tout ce que l'orgueil du monde invente pour se donner un faux éclat et pour se distinguer. C'est ainsi que vous sanctifierez la communion, et que la communion vous sanctifiera : car écoutez ce que Jésus-Christ fera de sa part. Il viendra dans vous comme un roi, mais comme un roi triomphant, et c'est ce qu'il m'ordonne lui-même de vous annoncer : *Dicite filix Sion : Ecce rex tuus venit* ¹ ; Dites à la fille de Sion : Voici votre roi qui vient. Or, quelle est cette fille de Sion ? Dans le sens même de la prophétie, c'est l'âme juste ; et c'est proprement dans la communion que cette prophétie a son effet. Oui, chrétiens, c'est alors que le Fils de Dieu fera son entrée dans vous en souverain et en roi ; car la foi nous apprend qu'il est roi, et, selon les termes formels de saint Luc, son royaume est au milieu de nous : *Regnum Dei intra vos est* ². Le ciel et la terre lui sont absolument soumis, mais c'est dans le cœur de l'homme, dit saint Augustin, qu'il se plaît surtout à régner ; pourquoi ? parce qu'il le regarde, poursuit ce saint docteur, comme un royaume de conquête. Il veut y être reçu, et y établir sa demeure. Or, quand je communie en état de grâce, il est vrai de dire non-seulement que Jésus-Christ est en moi, mais qu'il y est en souverain ; qu'il y règne, qu'il y commande, qu'il s'y fait obéir, qu'il y tient toutes mes passions sujettes sous la loi de son amour, qu'il y réprime ma colère, qu'il y étouffe mes vengeances, qu'il y domine ma cupidité ; en un mot, qu'il est mon roi : *Ecce rex tuus*.

Si je m'arrêtai à cette première vue, que ma religion me donne, je demeurerais saisi de frayeur ; et, surpris de la présence d'une si haute majesté, je m'écrierais avec saint Pierre : *Exi a me, quia homo peccator sum* ³ : Retirez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un homme rempli de misère et de faiblesse. Mais ce Dieu de gloire, par un artifice et un prodige de sa charité, m'apprend bien à ne pas porter trop loin ce prétexte, quoique spécieux, d'une défiance respectueuse : car, s'il vient à moi, c'est en qualité de roi débonnaire et plein de douceur : *Dicite filix Sion : Ecce rex tuus venit tibi mansuetus* ⁴. Non, non, dit saint Chrysostome, sa grandeur n'est point un obstacle qui l'empêche de s'humaniser avec nous, et de s'incarner en quelque sorte dans nous ; et nous n'avons pas les pre-

mières idées du mystère de son corps et de son sang, si nous ignorons qu'il se fait même une grandeur de cette condescendance infinie. Sa divinité était un abîme de lumières, dont nous aurions été éblouis ; pour nous la rendre supportable, il l'a couverte du voile de son humanité. Son humanité aurait eu trop d'éclat ; il la cache sous les espèces d'un sacrement, qui n'a rien à l'extérieur que de simple et de commun. Ce sacrement, par ce qu'il contient, aurait encore pu nous éloigner de lui ; il nous le propose comme un pain et comme une viande qui nous doit nourrir, et que nous devons manger. Tout cela pour nous faire entendre ce qu'il dit dans l'Écriture, que ses délices sont de demeurer, tout Dieu qu'il est, avec les enfants des hommes ; et qu'il ne veut être notre roi que pour avoir droit de nous prévenir, et de nous combler des bénédictions de sa douceur : *Ecce rex tuus venit tibi mansuetus*. Quand il entra dans Jérusalem, il n'y avait autour de lui que pompe et que magnificence, et cette magnificence était bien due à un Dieu aussi grand que lui ; mais, dans sa personne, ce n'était que modestie, que pauvreté, qu'humilité. Ainsi, quand il descend sur l'autel, des millions d'anges y descendent avec lui pour lui faire escorte et pour l'accompagner. Ce n'est point là une de ces pensées pieuses qui ne sont fondées que sur de légères conjectures. Saint Jean Chrysostome n'était point un esprit faible, et il nous témoigne lui-même qu'il a vu ces légions célestes : *Vidi ipse* ; qu'il les a vues, dis-je, s'assembler autour de Jésus-Christ et l'environner : *Vidi ipse turbas angelorum e caelo descendentium*. Mais, du reste, c'est sur ce même autel que ce Dieu d'amour obscurcit toute sa splendeur : c'est là qu'il s'abaisse, là qu'il se fait petit et pauvre, afin que nous puissions avoir un plus facile accès auprès de lui ; car, s'il ne s'était humilié, dit saint Augustin, nous n'aurions jamais osé prendre cette divine nourriture et y toucher : *Nisi enim esset humilis, non manducaretur*. Ah ! Seigneur, je le reconnais ; et dès à présent je vous rends tous les hommages de respect, d'obéissance, de reconnaissance que je dois vous rendre dans ma communion. Il n'appartient qu'à vous de joindre à une majesté incompréhensible de si profonds abaissements. Si les rois de la terre ne paraissaient que dans l'humiliation et dans un dénûment entier de toutes choses, ils ne pourraient soutenir leur royauté ; mais la vôtre se soutient par elle-même, puisque vous êtes roi par vous-même, et que votre souveraine puissance est inséparable de votre être : *Dicite filix Sion : Ecce rex tuus venit tibi mansuetus*.

¹ Matth., *xxi*, 5. — ² Luc., *xvii*, 21. — ³ Ibid., *v*, 8. — ⁴ Matth., *xxi*, 5.

Cependant, chrétiens, prenez-vous garde à cette parole : *Venit tibi ?* Peut-être n'y pensez-vous pas ; mais que ne comprenez-vous le don excellent qu'elle renferme ! Elle vous fait connaître que cet Homme-Dieu dans la communion vient non-seulement à nous et pour nous, mais pour nous uniquement et singulièrement : en sorte que, si nous étions seuls dans le monde capables de participer à ce mystère, il sortirait encore du sanctuaire où il réside et des tabernacles où il repose, pour venir, avec toute la plénitude de sa divinité, prendre place dans notre cœur. Et, en effet, combien de fois vous a-t-il honoré de cette grâce, sans que nul autre que vous se présentât pour y avoir part ? et combien de fois a-t-on pu dire que c'était pour vous seul qu'il quittait l'autel, et qu'il était porté comme en triomphe par les mains des prêtres : *Ecce rex tuus venit tibi ?* De vous apprendre en détail les avantages que vous devez tirer d'une union si intime avec lui, c'est ce qui demanderait un discours entier. Mais je manquerais à mon sujet et à ce qu'il me fournit de plus remarquable pour votre instruction, si je ne vous disais pas que le Sauveur vient à nous pour opérer invisiblement dans nos âmes les mêmes miracles qu'il opéra visiblement sur les corps, après son entrée dans Jérusalem. Car l'Évangile ajoute que tout ce qu'il y avait de malades, d'aveugles, de paralytiques parut devant lui, et qu'il les guérit : *Tunc accesserunt cæci et claudi, et sanavit eos* ¹. Or ce n'est point une conjecture, c'est un point de foi que l'effet propre de la communion, ou plutôt la présence de Jésus-Christ par la communion, est de guérir nos infirmités spirituelles, ces faiblesses, ces langueurs, ces dégoûts pour le bien, ces inclinations au mal, à quoi une âme juste et convertie peut encore être sujette. Et pourquoi ne le ferait-il pas ? il guérissait bien les maladies les plus désespérées par le seul attouchement de ses habits : aurait-il moins de vertu quand il nous est substantiellement et si étroitement uni ? Oui, chrétiens, il veut guérir ces restes de corruption que le péché, quoique effacé par la pénitence, aurait laissés dans votre cœur ; et si vous ne l'empêchez point d'agir, il fera dans vous des prodiges qui édifieront toute l'Église, et qui vous surprendront vous-mêmes. De violents et de passionnés que vous étiez, il vous rendra doux et modérés ; de sensuels et de voluptueux, patients et mortifiés ; de vains et d'ambitieux, humbles et soumis ; enfin il vous transformera en d'autres hommes. Allons donc à lui, mes frères ; allons lui décou-

vrir toutes les plaies de nos âmes, et lui dire comme le Prophète : *Sana me, Domine, et sanabor* ¹ ; Seigneur, vous voyez l'état où je suis : me voilà attaqué de bien des maux. Mais guérissez-moi, et je commencerai à jouir d'une santé parfaite : *Sana me, Domine, et sanabor* ; Je suis aveugle, éclairez-moi ; je suis inconstant, affermissez-moi ; je suis faible, fortifiez-moi. Il n'y a que vous, ô mon Dieu, qui puissiez opérer ce miracle ; et toute autre guérison qui ne viendrait pas de votre main ne serait qu'une guérison apparente : *Sana me, Domine, et sanabor*. Il faut donc que vous y travailliez vous-même ; mais pour y travailler efficacement, Seigneur, c'est assez que vous disiez une parole. Prononcez-la cette parole de grâce : *Tantum dic verbo* ². Dites à mon âme que vous êtes son salut, et elle sera sauvée *Dic animæ meæ : Salus tua ego sum* ³. Il le fera, chrétiens, il vous sauvera : mais du reste, après vous avoir donné l'idée d'une bonne communion dans la manière dont les disciples reçurent le Fils de Dieu, voici l'idée d'une mauvaise communion dans la manière dont il fut reçu des scribes et des pharisiens. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Si jamais l'oracle de Siméon s'est accompli dans la personne du Sauveur, en sorte que cet Homme-Dieu, sujet tout ensemble de contradiction et de bénédiction pour les hommes, ait été au même temps la résurrection des uns et la ruine des autres, on peut dire, chrétiens, que c'est particulièrement dans le mystère de ce jour, ou plutôt dans ce qui nous est signifié par le mystère de ce jour ; savoir, dans l'opposition extrême qui se rencontre entre la communion des justes et la communion des pécheurs. En effet, que peut-on concevoir de plus saint que ce triomphe où je viens de vous représenter le Fils de Dieu, béni par tout un peuple et bénissant tout un peuple, recevant des honneurs et faisant des grâces, reconnu pour l'envoyé du Seigneur et pour le Seigneur lui-même, agissant en cette double qualité, faisant des miracles, convertissant les âmes, guérissant les malades, ressuscitant les morts ? voilà la première partie de la prédiction vérifiée ; et telle est la figure de la communion des fidèles qui dans l'état de la grâce participent au corps de Jésus-Christ. Mais voyez au contraire la triste image d'une communion indigne et sacrilège, dans la réception que les pharisiens et leurs partisans font au même Sauveur, lorsqu'il entre dans Jérusalem ; et par

¹ Matth., xxi, 14.

² Jerem., xvii, 14. — ³ Matth., viii, 8. — ⁴ Psal., xxxiv, 3.

toutes les circonstances que j'y vais remarquer, jugez si l'effet n'a pas pleinement répondu à la prophétie : *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum, et in signum cui contradicetur* ¹. Car premièrement les pharisiens et ceux de leur faction ne reçoivent aujourd'hui le Sauveur du monde que par une espèce d'hypocrisie, que par dissimulation, que par je ne sais quelle nécessité qui les y engage, que par crainte et par respect humain. S'il avait été en leur pouvoir de lui interdire pour jamais l'entrée de leur ville, c'est ce qu'ils auraient souhaité; mais l'évangéliste observe qu'ils craignaient le peuple : *Timebant vero plebem* ² : et voilà pourquoi ils se joignent malgré eux-mêmes aux troupes des disciples, et ils se conforment extérieurement à eux. Secondement, dès que Jésus-Christ paraît dans Jérusalem, ils commencent à former des desseins contre lui, ils conspirent contre sa vie, ils prennent des mesures pour le perdre : car ce fut ce jour-là qu'ils assemblèrent ce conciliabule détestable, où la mort de Jésus, après bien des délibérations, fut enfin conclue : *Collegerunt pontifices et pharisæi concilium adversus Jesum* ³. En troisième lieu, ils contredisent ses miracles, quoique visibles, quoique éclatants : ils s'aveuglent pour ne les pas reconnaître ; bien loin d'en être touchés, ils en témoignent de l'indignation : *Videntes autem scribæ mirabilia quæ fecit, indignati sunt* ⁴. C'est ainsi qu'ils reçoivent le Fils de Dieu ; et comment est-ce que le Fils de Dieu vient à eux ? Ah ! chrétiens, ne perdez pas ceci. Dans la vue de ces infidèles, Jésus-Christ entre pénétré de douleur et versant des larmes : *Videns civitatem, flevit super illam* ⁵ ; car tout cela se trouve dans la suite de ce mystère. Il entre non plus comme un roi bienfaisant à leur égard ; mais parce qu'ils ont méprisé ses grâces, comme un ennemi redoutable, pour être le sujet de leur réprobation et même de la destruction de leur ville : *Non relinquent in te lapidem super lapidem* ⁶ ; Il ne restera pas, leur dit-il, pierre sur pierre ; pourquoi ? parce que vous n'avez pas connu le temps où votre Dieu vous a visités : *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ* ⁷. Enfin, il entre pour exercer déjà sur les pharisiens la sévérité de sa justice en les condamnant par avance, et prononçant contre eux ce terrible arrêt : *Dico vobis, quia lapides clamabunt* ⁸ ; Allez, je vous annonce que ces pierres (c'étaient les pierres du temple), rendront un jour témoi-

gnage contre vous. Que de rapports avec la communion des pécheurs ! Souffrez que j'en fasse en peu de mots l'application.

Car, ce que firent ces pharisiens et ces ministres de la synagogue, qui ne reçoivent le Sauveur du monde que par politique, et parce qu'ils craignent le peuple, c'est ce que font encore certains pécheurs du siècle, endureis dans leur péché et nullement disposés à y renoncer, mais qui néanmoins veulent garder les apparences, et sauver les dehors de la religion ; hommes dans le fond ennemis de Jésus-Christ, mais qui n'osent pas se déclarer, et qui s'aveuglent quelquefois jusqu'à se le dissimuler à eux-mêmes. Ils voudraient bien ne communier jamais ; mais ils y sont engagés par des bienséances de condition et d'état, dont il ne peuvent pas se dispenser. C'est un magistrat, et le scandale qu'il causerait retomberait sur sa personne ; c'est un père de famille, qui serait infailliblement remarqué ; c'est une femme de qualité, qui ferait tort à sa réputation ; c'est un homme d'église, qui se décrierait et qui passerait pour un libertin. Il faut donc prévenir ces conséquences, et pour cela se présenter, au moins en ce saint temps, comme les autres à la table des fidèles ; autrement il se trouverait un pasteur qui, pour satisfaire à l'obligation de son ministère, s'élèverait contre eux, qui parlerait, qui agirait, qui les noterait ; et c'est, encore une fois, ce qu'ils ne veulent pas s'attirer. Assez hardis pour secouer le joug de la crainte de Dieu, ils le sont trop peu pour s'affranchir de la crainte des hommes. Ainsi ils se déterminent, à quoi ? à communier ; mais comment ? par une espèce de contrainte : *Timebant vero plebem* ¹.

De là vous jugez, chrétiens, ce qui accompagne ordinairement de semblables communions : c'est qu'au moment même où ces hommes perdus et impies reçoivent le sacrement de Jésus-Christ, ils conjurent contre lui dans le cœur, ils forment des projets pour satisfaire leurs passions brutales, et le jour de la communion devient pour eux un jour d'excès et de débauche. Voilà, mes chers auditeurs, ce qui arrive ; et il vaut mieux vous le dire pour vous en donner de l'horreur, que de s'en taire tandis que vous êtes exposés à la contagion de cette impiété. On déclame tant tous les jours contre d'autres désordres, et l'on ne parle point de celui-ci ; mais c'est celui-ci néanmoins qui attaque directement la religion. On insiste sur de légères imperfections qu'on remarque dans quelques âmes dévotes

¹ Luc., II, 34. — ² Ibid., XXI, 2. — ³ Joan., XI, 47. — ⁴ Matth., XXI, 15. — ⁵ Luc., XIX, 41. — ⁶ Luc., XIX, 44. — ⁷ Ibid. — ⁸ Ibid., 49.

1 Luc., XXI, 2.

qui fréquentent les sacrements, et l'on ne dit presque rien des chrétiens sacrilèges qui profanent le corps de Jésus-Christ ; mais c'est contre eux qu'il faudrait employer le zèle évangélique. Si de temps en temps on leur représentait le malheur de leur état, peut-être enfin y seraient-ils sensibles ; et de vives mais salutaires remontrances, les réveilleraient de leur profond assoupissement.

Au reste, n'attendez pas que Dieu fasse des miracles en leur faveur, puisqu'ils y mettent un obstacle presque invincible ; car, à l'exemple des pharisiens, et par un dernier trait de ressemblance, ils traitent tous ces miracles d'illusions ; et quand nous leur disons qu'une communion bien faite est capable de les guérir de toutes leurs faiblesses, ils s'en moquent, et ne tous répondent que par de piquantes et de scandaleuses railleries. Il n'y a qu'un seul miracle que la communion opère dans eux, et qu'ils ne peuvent empêcher. Mais quel est-il ce miracle ? Ah ! chrétiens, c'est que ce sacrement, qui devait être pour eux une source de lumières, ne sert qu'à les aveugler ; c'est que ce sacrement, qui devait être pour eux un moyen de conversion, ne sert qu'à les endurcir ; c'est que ce sacrement de vie devient pour eux un sacrement de mort, et d'une mort éternelle. Je n'ai donc point de peine à comprendre pourquoi le Fils de Dieu ne vient à eux qu'en pleurant : *Videns civitatem, flevit super illam* ¹. Comment ne pleurerait-il pas ? Il voit que le même sacrement qu'il a institué pour la sanctification des âmes, va faire leur réprobation ; il voit que ces pécheurs qu'il voulait sauver, au lieu de profiter du don le plus excellent et de la visite de leur Dieu, vont attirer sur eux, aussi bien que Jérusalem, toute la colère du Ciel et ses plus redoutables vengeances. Est-il un sujet plus digne de ses larmes ? *Videns civitatem, flevit super illam*.

Mais si cela est, ne vaudrait-il pas mieux ne point communier du tout que de communier indignement ? Autre désordre, et désordre d'autant plus dangeureux, que le libertinage qui l'a introduit s'en sert comme d'un prétexte pour s'autoriser et se maintenir. Il vaut mieux, dites-vous, ne communier jamais, que de communier indignement ; comme s'il pouvait y avoir du mieux dans une chose qui est un scandale, et un des scandales les plus évidents ! Non, mon cher auditeur, l'un ne vaut pas mieux que l'autre ; et cette comparaison, faite par ceux dont je parle, je veux dire par les libertins, marque un principe encore plus mauvais et plus corrompu que n'est

¹ Luc., xix., 44.

la conséquence même d'une communion indigne : car ils ne raisonnent de la sorte que parce qu'ils sont impies, et déterminés à vivre dans leur impiété. Ce n'est point par respect pour Jésus-Christ : ils font bien paraître dans tout le reste qu'ils sont peu touchés de ce motif ; ce n'est point en vue de la sainteté du sacrement : à peine en croient-ils la vérité ; ce n'est point dans le dessein d'une prompte conversion : ils en sont bien éloignés, et ils n'y pensent pas ; ce n'est donc que par un esprit d'irréligion. Or, dire par un esprit d'irréligion : Il vaut mieux ne point communier du tout que de communier mal, je soutiens que c'est un raisonnement d'athée.

A quoi j'ajoute une proposition que je soumet à votre censure, mais que je crois vraie ; savoir, que de ne point communier du tout par ce principe de libertinage et d'irréligion, est un désordre encore plus abominable devant Dieu que de communier indignement par principe de négligence ou de fragilité. Et en effet, on a toujours cru que de manquer au devoir de la communion pascale, de la manière que je viens de l'expliquer, c'était une espèce d'apostasie, parce qu'un des caractères les plus marqués du christianisme, c'est la communion. On a toujours cru que de manquer à ce devoir de Pâques, c'était s'excommunier soi-même, mais d'une excommunication plus funeste encore que celle que fulmine l'Eglise par forme de censure ; car être excommunié par l'Eglise, c'est une peine que saint Paul même prétend être utile, mais s'excommunier soi-même, c'est un crime qui va droit à la ruine du salut et à la damnation. On a toujours cru qu'un chrétien qui ne faisait pas la pâque, devait être considéré comme un païen et comme un publicain, selon la parole du Sauveur même, parce qu'il n'écoute pas la voix de l'Eglise, et qu'il méprise ses ordres ; et moi, non-seulement je le regarde comme un publicain et comme un païen, mais il me paraît pire qu'un païen, parce que je suis persuadé qu'un bon païen, je dis bon autant qu'il le peut être dans sa religion, vaut mieux qu'un chrétien de nom, mais au fond sans religion. Tel est le désordre que je combats, et plutôt au Ciel que ce fût un fantôme ! mais ce désordre n'est point si rare que vous le pouvez penser ; on ne sait que trop combien il y a de ces libertins, et de ces libertins distingués par leur qualité et par leurs emplois, qui se flattent d'une prétendue bonne foi en ne communiant jamais, parce qu'ils ne veulent pas, disent-ils, se rendre sacrilèges en communiant. Ne les scandalisons point ici, et gardons-nous de les faire con-

nallre ; mais aussi je les conjure de ne pas scandaliser Jésus-Christ leur Sauveur par le mépris de son sacrement ; de ne pas scandaliser l'Eglise leur mère, par une désobéissance opiniâtre ; de ne pas scandaliser les fidèles leurs frères, par leur exemple pernicieux ; de ne pas se scandaliser eux-mêmes par le dérèglement de leur conduite. Que feront-ils donc ? communieront-ils indignement ? A Dieu ne plaise ! mais entre ces deux extrémités il y a un milieu : c'est de communier, et de bien communier. Toute dévotion

qui porte à ne point communier est une fausse dévotion ; et toute maxime qui porterait à communier en état de péché serait une abomination. Mais le point solide est d'approcher de la table de Jésus-Christ, et d'en approcher avec des sentiments de religion, de pénitence, de piété, de ferveur, qui sanctifient une âme, et qui la disposent à manger ce pain céleste qui doit être pour nous le gage d'une éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE LUNDI DE LA SEMAINE SAINTE.

SUR LE RETARDEMENT DE LA PÉNITENCE.

ANALYSE.

Susst. Marie-Madeleine prit donc une livre d'huile de parfum qui était d'un grand prix, la répandit sur les pieds de Jésus, et les essuya de ses cheveux.

Je vous ai déjà proposé Madeleine comme un modèle de pénitence : mais peut-être n'y a-t-il eu que trop de pécheurs que cet exemple n'a pas convertis. Mille obstacles les arrêtent ; non pas qu'ils renoncent absolument à la pénitence, mais ils la diffèrent. Or, je veux vous faire voir les suites malheureuses de ce retardement, et l'affreux danger où il vous expose.

Division. Trois choses sont d'une nécessité absolue pour se convertir à Dieu : le temps, la grâce et la volonté. Or, le pécheur qui diffère sa conversion ne peut se répondre dans l'avenir, ni du temps de la pénitence, première partie ; ni de la grâce de la pénitence, seconde partie ; ni de la volonté de faire pénitence, troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Témérité du pécheur qui diffère sa conversion, et qui s'assure pour cela du temps, et du temps de la pénitence. Rien n'est moins dans la disposition de l'homme que le temps futur. S'assurer donc de ce qui n'est nullement en notre pouvoir, n'est-ce pas une folie ? Des trois différences qui partagent le temps, c'est-à-dire du passé, du présent et de l'avenir, il n'y a proprement que le présent qui soit à nous, et sur quoi nous puissions compter. Il n'y a donc aussi que le présent où nous puissions nous promettre de nous convertir. C'était la belle et importante leçon que faisait l'Apôtre aux Hébreux, en leur disant : Mes frères, exhortez-vous les uns les autres, tandis que dure ce temps que l'Écriture appelle *aujourd'hui*, parce que vous devez être persuadés que ce qui s'appelle *aujourd'hui* est pour vous le temps des miséricordes du Seigneur : *Donec hodie cognominatur*

Ainsi le pécheur qui remet sa conversion, outre l'injure qu'il fait à Dieu, trahit ses propres intérêts et se contredit lui-même, puisqu'il ne veut pas se convertir dans le temps où il le peut, qui est l'heure présente, et qu'il le veut pour un temps où il ne sait s'il le pourra : car, tout est incertain dans le futur. Incertain s'il sera ; incertain combien il durera ; incertain quelle issue il aura, funeste ou heureuse, subite ou prévue. Eh ! mon frère, conclut saint Jérôme, que vous prenez mal vos mesures, de vouloir faire dans un temps incertain une pénitence certaine ! Vous me répondrez, dit saint Augustin, que Dieu a promis au pécheur pénitent la rémission de son péché, j'en conviens. Mais a-t-il promis au pécheur qui diffère, le lendemain pour faire pénitence ? Dans quel prophète trouvez-vous que, parce que c'est un Dieu de miséricorde, il doive prolonger votre vie ? Il a considéré dans le monde deux sortes de pécheurs : les uns faibles et pusillanimes, et les autres vains et téméraires. Il a dit aux premiers : Ne craignez point : car, quelques crimes que vous ayez commis, au moment que vous les pleurez, je les oublierai ; mais il a dit aux seconds : Tremblez ; car, quelque authentique que soit ma promesse, elle ne s'étend point jusqu'à vous répondre de l'avenir.

Il n'y a donc rien de certain dans le futur, que son incertitude même : il n'y a rien de certain, sinon que nous y serons surpris. Le Sauveur du monde nous l'a dit en termes formels : *Qua hora non putatis*. Après une parole si positive, ajouterai-je au désordre de mon péché le désordre de la plus criminelle et de la plus insensée témérité ? Combien l'espérance de ce lendemain que j'attends a-t-elle perdu d'âmes ? Et quand je l'aurais, sera-ce un temps de pénitence et de conversion ? Car tout temps n'est pas un temps de pénitence : autrement le Prophète, et Dieu lui-même ne nous dirait pas : *Cherchez le Seigneur pendant que vous le pouvez trouver ; voici le temps favorable, voici le jour du sabbat.*

Si nous sommes attaqués d'une maladie, nous ne remettons pas à faire demain pour notre guérison ce que nous pouvons faire aujourd'hui ; mais s'agit-il de notre âme ? J'y mettrai ordre, disons-nous, et j'aurai du temps. Souvenons-nous qu'il y a des temps et des moments que le Père céleste s'est réservés, et dont il ne nous appartient pas de disposer. Souvenons-nous que, comme il ne lui a pas plu d'envoyer en tout temps un Rédempteur et un Messie pour le salut du monde, il ne lui plaît pas de convertir en particulier chaque pécheur dans tous les temps. Souvenons-nous de ce que dit le Sauveur des hommes en pleurant sur Jérusalem : Parce que tu n'as pas connu la visite du Seigneur, parce que tu n'as pas profité de ce jour marqué pour toi, *in hac die tua*, tu seras abandonnée. Or, nous le connaissons, chrétiens, ce temps de la visite de notre Dieu, et c'est celui-ci. Mais qu'arrivera-t-il si vous écoutez l'esprit du monde ? Vous sortirez de cette prédication avec quelques bons desirs, mais desirs vagues, et sans conséquence ; et si votre conscience vous presse, après vous être défendu par mille prétextes, vous retournerrez à un autre temps ce qui doit avoir la préférence dans tous les temps, je veux dire votre conversion.

DEUXIÈME PARTIE. Témérité du pécheur qui diffère sa conversion, parce qu'il se répend de la grâce. Dieu est fidèle ; et parce qu'il est fidèle, nous pouvons compter sur lui et sur sa grâce. Mais il ne s'ensuit pas que nous puissions compter sur lui et nous assurer de sa grâce à son préjudice même. Or, se promettre cette grâce pour se maintenir dans l'habitude du péché, 1° c'est vouloir que Dieu soit fidèle à celui qui le méprise ; 2° c'est vouloir qu'il soit fidèle aux dépens de tous ses intérêts, et le combattre par le plus aimable de ses attributs, qui est sa miséricorde ; 3° c'est vouloir que sa fidélité le rende, tout Dieu qu'il est, prévaricateur et fauteur de notre iniquité.

1° C'est vouloir que Dieu soit fidèle à celui qui le méprise. Car n'est-ce pas le mépriser que de résister actuellement à sa grâce ? Mais malheur à vous qui méprisez, dit le Seigneur, parce que vous serez méprisé ! Nous voulons nous convertir quand nous serons rebutés du monde, ou que le monde sera rebuté de nous. Nous voulons nous convertir quand la nécessité et une crainte servile nous y forcera. Est-ce traiter Dieu en Dieu, et se contentera-t-il que nous lui donnions les restes du monde, et un cœur infecté de vices et de passions ? Non, sans doute ; et, pour l'honneur de sa grâce dont il est jaloux, il saura bien punir nos mépris. Il nous rejettera, il nous dira comme à ces juifs dont il est parlé au premier chapitre d'Isaïe : Retirez-vous ; je ne vous connais plus, et vos sacrifices me sont à charge.

2° C'est combattre Dieu par ses propres armes, et se servir du plus aimable de ses attributs, qui est sa miséricorde, contre lui-même. Car, si le pécheur ne comptait pas sur la miséricorde de Dieu, s'il savait que Dieu fût un maître aussi prompt que terrible dans ses vengeances, il ne tarderait pas à se convertir. D'où vient donc qu'il remet ? c'est qu'il se repose sur l'idée d'un Dieu patient, et toujours prêt à donner sa grâce. Ah ! Seigneur, s'écrie là-dessus saint Ambroise, que n'éclatez-vous, et que ne prenez-vous votre cause en main ? Vous seriez alors servi comme vous devez l'être. Mais que dis-je ? ajoute le même Père ; je parle en homme, Seigneur, et vous agissez en Dieu. Selon mes pensées, il vous serait plus avantageux de perdre des rebelles ; mais selon les vôtres, il vous est plus glorieux de suspendre vos coups, et d'arrêter votre justice. Vous cependant, pécheur, concluait ce saint évêque, n'êtes-vous pas bien coupable de vouloir moins faire pour un Dieu bon que pour un Dieu inflexible ?

3° C'est vouloir rendre Dieu prévaricateur et fauteur de notre iniquité. Car il le serait évidemment s'il supportait les pécheurs avec cette patience qui tient de l'insensibilité, et si, malgré leur rébellion, sa grâce leur était toujours promise. Et voilà sur quoi Tertullien se fondait pour appuyer ses sentiments, quoique erronés, touchant la pénitence. Or, tout cela ne doit-il pas engager Dieu à refuser sa grâce au pécheur, qui d'une année à l'autre use toujours de nouveaux délais pour retarder sa conversion ?

TROISIÈME PARTIE. Témérité du pécheur qui diffère sa conversion, parce qu'il se répend de sa volonté. De toutes les choses du monde, celle dont nous pouvons le moins nous répondre, c'est notre volonté propre. S'il fallait risquer le salut, disait saint Bernard, je croirais bien moins hasarder du côté de la grâce de Dieu, qui ne dépend pas de moi que du côté de ma volonté, qui en dépend. Mais si ma volonté dépend de moi, n'en puis-je pas disposer ? Oui, reprend saint Bernard, et c'est justement pour cela même que je dois craindre : car si Dieu m'avait ôté ce pouvoir, et qu'il se fût absolument rendu maître de ma volonté, je serais en assurance ; mais comme il a voulu que cette volonté dépendit de moi, qui suis la fragilité et l'inconstance même, voilà ce qui me fait trembler.

Le pécheur se flatte qu'après quelques années il aura assez d'empire sur son cœur pour le dégager de l'esclavage du péché, et il reconnaît que dès maintenant il lui est presque impossible d'en sortir : contradiction évidente. Si vous êtes trop faible maintenant pour rompre vos engagements criminels, comment les romprez-vous quand vous vous serez toujours affaibli davantage ?

Ce qui nous donne encore plus lieu de nous défier de cette pénitence de l'avenir, c'est que ces pécheurs qui diffèrent remettent communément cette conversion jusqu'à la fin de la vie, et souvent jusqu'au jour même de la mort. Or, est-on en état alors de faire une bonne pénitence ? A-t-on assez de présence d'esprit pour y bien penser ? Est-on assez maître de soi-même pour changer tout à coup de sentiments, et pour devenir ce qu'on n'a jamais été ?

Attachons-nous plutôt à salutaire conseil de l'Apôtre, et au commandement qu'il nous fait de ne pas recevoir en vain le don de Dieu, qui nous est aujourd'hui présenté. Le temps est favorable, la grâce abondante, la disposition même de nos esprits et de nos cœurs avantageuse. Allons donc, et ménageons des moments si précieux. Disons à Dieu comme David : *Dixi, nunc capti*. C'est, Seigneur, un dessein formé ; je veux être à vous, et sans retardement je vais me mettre en devoir d'exécuter la sainte résolution que vous m'inspirez.

Maria vero accepit libram unguenti pretiosi, et unxit pedes Jesus, et exersit pedes ejus capillis suis.

Marie-Madeleine prit donc un livre d'hulle de parfum qui était d'un grand prix, la répandit sur les pieds de Jésus, et les essuya de ses cheveux. (*Saint Jean*, chap. xii, 3.)

C'est pour la seconde fois que, durant le cours de ce carême, l'Évangile nous représente Marie-Madeleine prosternée en la présence de Jésus-Christ, répandant un parfum de très-grand prix sur les pieds de ce divin Maître, les essuyant elle-même de ses cheveux, et renouvelant dans son cœur tous les sentiments de sa pénitence et de son amour. Modèle que je vous ai proposé, chrétiens, selon les intentions de l'Église, pour vous engager à rentrer comme cette sainte pénitente dans le devoir, à sortir comme elle de votre péché, et à vous réconcilier avec Dieu par une sincère et une prompte conversion.

Mais peut-être n'y a-t-il en que trop de pécheurs que cet exemple a touchés, et qu'il n'a pas néanmoins convertis ; qui se sont contentés de l'admirer sans le suivre, et qui, s'en tenant à de vains désirs, auraient souhaité d'être ce qu'était Madeleine contrite et humiliée devant le Sauveur du monde, mais dans la pratique ont toujours été et sont encore tout ce qu'ils étaient. Mille obstacles les arrêtent, mille engagements les tiennent liés ; ils gémissent dans leurs fers, et, sans avoir la force de les rompre, ils les traînent avec eux, et demeurent dans le plus dur et le plus honteux esclavage. Or, il n'est plus question de délibérer, mes frères, il faut agir ; il faut, par une salutaire violence, vous tirer, ou plutôt vous arracher de cette triste servitude ; et je viens aujourd'hui vous dire ce que l'Ange dit à saint Pierre

SUR LE RETARDEMENT DE LA PÉNITENCE.

dans la prison : *Surge velociter* ! ; levez-vous, et ne tardez pas. Je sais quelle illusion vous séduit, et par quels prétextes la passion vous trompe et vous joue. Pour calmer les remords intérieurs de votre âme, vous ne renoncez pas absolument à la pénitence, mais vous la différez ; vous ne dites pas : Je ne me convertirai jamais : ce désespoir fait horreur ; mais vous dites : Je ne me convertirai pas encore si tôt ; et moi, je veux vous faire voir les suites malheureuses de ce retardement, et l'affreux danger où il vous expose. C'est ici, mon Dieu, que j'ai besoin de votre grâce toute-puissante, et que je la demande par l'intercession de Marie, l'asile et l'espérance des pécheurs. *Ave, Maria.*

Trois choses, disent les théologiens, sont d'une nécessité indispensable, ou, selon le terme de l'école, d'une nécessité de moyen, pour se convertir à Dieu : le temps, la grâce et la volonté : le temps, comme une condition sans laquelle hors de Dieu rien n'est possible ; la grâce, comme le principe d'où dépend essentiellement la conversion du pécheur ; et la volonté du pécheur, comme le sujet même de cette conversion. Or, cela pré-supposé, voici d'abord en trois mots tout mon dessein, et ce que j'entreprends d'établir. Je veux vous montrer combien la conduite d'un pécheur qui diffère sa conversion est téméraire : pourquoi ? parce qu'en remettant il s'assure de trois choses sur lesquelles il doit le moins compter, et dont il a plus lieu de se défier ; savoir, du temps de la pénitence, de la grâce de la pénitence, et de la volonté de faire pénitence. Témérité, lorsqu'il se promet d'avoir un jour le temps de se convertir à Dieu, c'est la première partie. Témérité, lorsqu'il présume que la grâce ne lui manquera pas pour se convertir à Dieu, c'est la seconde. Témérité, lorsqu'il se répond de lui-même en se flattant qu'il aura la volonté de se convertir à Dieu, c'est la troisième. Ces pensées sont communes ; mais pour être communes, elles n'en sont pas moins solides ni moins propres à faire impression sur vos cœurs.

PREMIÈRE PARTIE.

Je parle donc ici d'un homme du monde qui vit dans le désordre du péché, mais qui n'a pas néanmoins renoncé à l'espérance de son salut ; qui demeure habituellement dans la disgrâce et dans la haine de Dieu, mais qui toutefois est bien résolu de n'y pas persévérer jusques à la mort ; qui prétend enfin se convertir, mais qui ne le veut pas encore si tôt. Cela ne se peut, direz-vous, et, à prendre les choses morale-

ment, ces deux volontés paraissent incompatibles. Peut-être, chrétiens, pourrait-on dire qu'elles le sont en effet ; mais supposons qu'elles ne le soient pas, et, pour la conviction entière des pécheurs, donnons-leur cet avantage, que ces deux volontés puissent s'accorder. Que fait un homme de ce caractère ? voici le premier fondement sur lequel il bâtit. Il s'assure du temps, et du temps de faire pénitence ; deux choses bien différentes, comme vous verrez. Je dis qu'il s'assure de l'un et de l'autre ; car, s'il avait le moindre doute, ou qu'à l'instant que je parle il dût mourir, ou que dans ce qui lui reste de vie il ne dût jamais trouver un moment favorable pour sa conversion, dès-là ou il tomberait absolument dans le désespoir, ou il conclurait qu'il doit sans retardement quitter son péché, et se remettre en grâce avec Dieu. Il faut donc, pour concilier ensemble et la volonté de se convertir et le délai de la conversion, qu'il se promette non-seulement un temps à venir, mais un temps propre à la pénitence. Or, je vous demande s'il y eut jamais une témérité comparable à celle-là, et s'il en faudrait davantage pour comprendre d'abord la vérité de cette parole de l'Écriture : savoir qu'il y a une espèce d'enchantement, disons mieux, d'ensorcellement dans les esprits des hommes sur ce qui regarde les biens éternels. Ecoutez-moi, s'il vous plaît, ou plutôt écoutez saint Augustin raisonnant sur cette matière.

De tout ce qui a rapport à l'homme, et de tout ce qui peut lui être nécessaire pour l'accomplissement des desseins qu'il forme, il n'est rien, dit saint Augustin, qui dépende moins de lui ni qui soit moins dans sa disposition que le temps futur : principe évident et incontestable ; d'où il s'ensuit que c'est donc un aveuglement extrême de se le promettre, et une présomption de s'en répondre. La conséquence est infallible ; car enfin, s'assurer de ce qui n'est nullement en notre pouvoir, et sur cette assurance chimérique fonder ses prétentions, c'est ce qu'on traite dans le monde et ce qu'on doit traiter de folie. Il n'y a que l'affaire du salut où nous en voulons autrement juger. Mais c'est justement dans l'affaire du salut que cette maxime générale, qui ne souffre nulle exception, doit être particulièrement reçue, puisqu'il est vrai que ce qui passe dans le monde pour folie, le salut s'y trouvant mêlé, n'est plus une simple folie, mais l'excès et le comble de la folie. Or, prenez garde, mes frères, ajoute saint Augustin, ceci mérite votre attention : des trois différences qui partagent le temps, c'est-à-dire

du passé, du présent et de l'avenir, il n'y a proprement que le présent qui soit à nous, et sur quoi nous puissions compter. Et quand je dis le présent, je dis la plus petite partie du temps, quoiqu'elle soit la plus importante : car le passé a une vaste étendue, le futur est infini ; mais le présent n'est qu'un instant, qui cesse d'être aussitôt que je l'ai conçu, et qui s'écoule plus vite que je ne puis même l'exprimer. Et néanmoins c'est cet instant seul que j'ai pour ainsi dire en mon pouvoir, dont il m'est libre de faire un bon ou un mauvais usage, et duquel par conséquent je puis être certain. Le passé ne dépend pas de moi ; car il n'est plus, et il est impossible qu'il soit jamais. Le futur est hors de mon ressort ; car il n'est pas encore, et peut-être ne sera-t-il jamais. Il n'y a que le présent qui subsiste dans sa manière de subsister, et que j'aie droit de mettre au nombre des choses qui m'appartiennent. Donc il n'y a que celui-là où je puisse me promettre, si je suis pécheur, de changer de vie et de me convertir ; et, ce qui est plus remarquable, c'est qu'il n'y a que celui-là où je me convertirai, si jamais je me convertis : pourquoi ? parce qu'il est constant, poursuit saint Augustin, que tout ce qui se fait hors de Dieu se fiat dans le temps présent. C'est dans le présent que je vous parle, et c'est dans le présent que vous m'écoutez. Il y a pour chacune de nos actions un certain moment présent auquel leur être est borné, et sans lequel elles ne seraient rien. Cette pensée de saint Augustin est subtile, mais solide. Si donc je dois un jour me convertir, ma conversion, toute surnaturelle qu'elle est, étant du nombre et de la nature des actions humaines, il faut par nécessité qu'elle s'accomplisse dans le temps présent, et qu'il soit vrai de dire une fois, non plus : Je renoncerai à mon péché, mais j'y renonce ; non plus : Je penserai à mon salut, mais j'y pense ; non plus : J'obéirai à Dieu et je me soumettrai à sa loi, mais : Je m'y sou mets et je lui obéis.

C'est pour cela même que le grand Apôtre, après avoir représenté aux Hébreux la déplorable et aveugle conduite de ceux qui temporisent avec Dieu ; après leur avoir fait peser cette divine parole : *Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra* ¹ ; Si vous entendez aujourd'hui la voix du Seigneur, n'endurcissez pas vos cœurs ; après leur avoir mis devant les yeux l'exemple de leurs pères, qui, par leur obstination, s'étaient rendus indignes d'entrer dans la terre que Dieu leur avait promise ; après, dis-je, les avoir pressés sur ce point avec tout le

zèle que sa charité lui inspirait, conclut par cet excellent avis, auquel je doute que vous ayez jamais fait réflexion : *Videte ergo, fratres, ne forte sit in aliquo vestrum cor malum incredulitatis discedendi a Deo vivo ; sed adhortamini vosmetipsos per singulos dies, donec hodie cognominatur* ¹ ; Craignez donc, mes frères, qu'il n'y ait en quelqu'un de vous un fonds ou d'incredulité ou de malignité, qui l'éloigne du Dieu vivant ; mais exhortez-vous sans cesse les uns les autres, tandis que dure ce temps que l'Écriture appelle *aujourd'hui*, parce que vous devez être persuadés que ce qui s'appelle *aujourd'hui* est pour vous le temps des miséricordes du Seigneur : *Donec hodie cognominatur*. Voyez, reprend saint Chrysostome, l'admirable théologie de saint Paul : il n'exhorte pas les Hébreux à se convertir demain, ni à suivre les lumières de la grâce quand ils seront libres de certains embarras du siècle, ni à revenir de leurs erreurs dans un certain terme qu'il aurait pu leur marquer : pourquoi ? parce que son exhortation eût été vaine et même trompeuse ; car, en leur disant : Convertissez-vous demain, il eût supposé que ce lendemain était assuré pour eux, et qu'ils en étaient maîtres ; surtout que ce lendemain était propre à l'exécution des ordres de Dieu qu'il leur signifiait. Or, c'eût été une supposition fautive dans toutes ses parties ; et bien loin de les instruire utilement, il leur eût dressé un piège. Mais que leur dit-il ? Ah ! mes frères, exhortez-vous les uns les autres, pendant que vous êtes en possession de ce jour présent, parce que ce jour présent vaut mieux pour vous que tous les siècles compris dans la durée infinie de Dieu ; parce que ce jour présent est le seul point de l'éternité auquel vous ayez droit ; en un mot, parce qu'il n'y a que ce jour présent où vous puissiez sûrement et infailliblement opérer votre salut : *Sed adhortamini vosmetipsos, donec hodie cognominatur*. Que fait donc le pécheur qui diffère, et qui ne se détermine jamais à prendre pour sa conversion ce jour si important ; qui, dans l'indispensable nécessité où il est de réformer sa vie, se repose toujours sur le lendemain ; qui voulant, en quelque sorte, composer avec Dieu, par le partage le plus injuste, donne toujours à Dieu le temps à venir, et use du présent pour soi ; c'est-à-dire donne toujours à Dieu ce qu'il n'a pas et ce qu'il ne lui peut donner, et ne lui donne jamais ce qu'il a, et le temps dont il pourrait disposer pour lui en faire un sacrifice agréable ; qui, dans l'intérieur de son âme, semble ainsi s'expliquer à lui :

¹ Psalm., xciv, 8.

¹ Hebr., iii, 12, 13.

Seigneur, ne me demandez pas encore cette année, dont je veux jouir tranquillement, et je vous en promets d'autres auxquelles je ne sais si je parviendrai jamais. Que fait-il, encore une fois, ce pécheur? Il raisonne, répond saint Grégoire de Nazianze, et il parle en insensé; puisque, outre l'injustice qu'il commet envers Dieu, il trahit ses propres intérêts et se contredit lui-même. Comment cela? parce qu'il ne veut jamais se convertir dans le temps où il le peut toujours, qui est l'heure présente; et qu'il le veut toujours pour le temps où il ne le peut jamais, qui est le lendemain: car le lendemain, selon l'ingénieuse remarque de saint Augustin, dont je vous ai déjà fait part, ne doit ni ne peut être le temps de sa conversion.

Mais encore pourquoi n'y est-il pas propre, et quelle qualité a-t-il si contraire à l'ouvrage du salut? Il n'en faut point d'autre que l'affreuse incertitude de son être et de toutes ses circonstances: car c'est une chose que nous devons bien observer, poursuit excellemment saint Augustin, que quoique toutes les parties du temps soient de même espèce, le passé et le futur ont néanmoins, par rapport à nous, une opposition infinie; et qu'autant qu'il est vrai qu'à notre égard tout est déterminé dans le passé, autant sommes-nous convaincus que tout est incertain dans le futur. Incertain s'il sera, qui le peut garantir? incertain combien il durera, à qui Dieu l'a-t-il révélé? incertain quelle issue il aura, funeste ou heureuse, subite ou prévue: c'est un abîme d'obscurité. Je vous demande donc, chrétiens, un temps de cette nature est-il propre à la décision de la plus essentielle de toutes les affaires, qui est le retour à Dieu? Hé! mon frère, concluait saint Jérôme, que vous prenez mal vos mesures, de vouloir, dans un temps incertain, faire une pénitence certaine! car il faut, ajoutait-il, que vous soyez également persuadé de ces deux vérités: la première, qu'étant certainement pécheur, vous ne pouvez être sauvé que par une pénitence certaine; et la seconde, qu'une pénitence certaine ne se peut faire que dans un temps certain. N'est-il donc pas bien étonnant que vous vous proposiez dans le futur, qui est l'incertitude même, une conversion telle que doit être absolument celle qui nous sauve, et dont dépend notre bonheur? Vous me répondrez (ceci est encore de saint Augustin) que Dieu, par le plus solennel de tous les serments, a promis à la pénitence la rémission et le pardon du péché, et il est vrai: mais en promettant la rémission et le pardon à votre pénitence, a-t-il promis à votre négligence et

à vos continuels retardements le lendemain que vous vous promettez à vous-même? *Verum dicis, quod Deus penitentiae tuae indulgentiam promisit; sed dilationi tuae numquid crastinum promisit?* Car ce sont deux diverses grâces, et qui n'ont même rien de commun, de pardonner à l'homme qui déteste son péché, et de lui donner le temps de le détester; et quand Dieu s'est obligé à l'un, il ne s'est point engagé à l'autre. Vous me citez les prophètes, pour montrer que ce Dieu de miséricorde ne méprise jamais un cœur contrit et humilié; et ce n'est pas de quoi il s'agit, puisqu'on en demeure d'accord: mais dans quel prophète trouvez-vous que parce que c'est un Dieu de miséricorde, il doive prolonger votre vie, afin que vous ayez le loisir de prendre un jour ces sentiments de contrition: *Sed in quo propheta legis, quia qui promisit correcto gratiam, promisit et tibi longam vitam?* Non, non, ne vous prévenez pas d'une si dangereuse erreur; car, pour vous en détromper, voici la conduite pleine de sagesse qu'il a plu à Dieu de tenir. Il a considéré dans le monde deux sortes de pécheurs: les uns faibles et pusillanimes, qui n'espéraient pas assez; et les autres vains et téméraires, qui espéraient trop: pour les pusillanimes et les faibles, qu'il voulait consoler, il a établi la pénitence, comme un port salutaire qui leur est ouvert; et pour les téméraires et les présomptueux, qu'il voulait contenir dans le devoir, il a ordonné que le jour de la mort fût incertain: *Propter eos qui desperatione periclitantur, proposuit penitentiae portum; et propter eos qui dilationibus illuduntur, fecit diem mortis incertum.* Celui-là, troublé de la vue de ses crimes, tombait, aussi bien que Caïn, dans un secret abattement de cœur. Dieu lui a dit par Ezéchiel: Non, ne perds point la confiance que tu as en moi; car quelques crimes que tu aies commis, au moment que tu les pleureras, je les oublierai. Celui-ci, au contraire, fortifié d'une promesse si authentique, ou plutôt l'interprétant mal, péchait avec sécurité, et conservait en péchant une fausse paix. Dieu lui a dit au même endroit: Crains, malheureux, et défie-toi de ton espérance même; car, quelque authentique que soit ma promesse, elle ne s'étend point jusqu'à te répondre de l'avenir. Ainsi Dieu, reprend saint Augustin, a mis les choses dans un juste tempérament; et, par l'incertitude de l'avenir, il a tellement permis à l'homme d'espérer toujours, qu'il le réduit à la nécessité de ne différer jamais.

Il n'y a donc rien de certain, mes frères, dans le futur, que son incertitude même. Il n'y a rien de certain, sinon que nous y serons surpris.

Car le Sauveur du monde nous l'a dit en termes formels : *Qua hora non putatis* ¹. Après une parole si positive, mais si terrible, ajouterai-je encore au désordre de mon péché le désordre de la plus criminelle et de la plus insensée témérité, remettant toujours ma conversion, demandant toujours trêve jusqu'au jour suivant : *Inducias usque mane?* Et pourquoi cette trêve, qui ne peut être, si je l'obtiens, qu'une continuation affectée de mon iniquité; et si je ne l'obtiens pas, que la cause de mon impénitence finale? Pourquoi cet appel opiniâtre au lendemain, contre l'oracle de la sagesse qui me le défend : *Ne glories in crastinum* ²? Puis-je ignorer que ce lendemain a perdu des âmes sans nombre, et que l'enfer est plein de réprouvés qu'il a engagés dans le dernier malheur? Ils se flattaient d'un lendemain, et il n'y en avait point pour eux; ils avaient fait un pacte avec la mort, selon l'expression du texte sacré, et la mort ne le gardait pas. Est-il croyable qu'elle changera de nature pour moi, et qu'étant si infidèle pour le reste des hommes, j'aurai seul droit de pouvoir m'y fier? Quand même je l'aurais, ce lendemain, sera-ce un temps de pénitence et de conversion? Toute sorte de temps n'est point le temps de la pénitence; et c'est un abus insupportable dans l'homme, de croire que parce qu'il aura le temps peut-être d'exécuter les frivoles desseins que lui suggère son avarice ou son ambition, il aura celui de travailler efficacement à son salut. Si cela était, en vain, selon le raisonnement de saint Augustin, les prophètes nous auraient recommandé de chercher Dieu tandis qu'on le peut trouver, et de l'invoquer pendant qu'il est proche de nous : *Quærite Dominum dum inveniri potest, et invocate eum dum prope est* ³. En vain Dieu lui-même nous aurait-il dit : C'est au temps favorable que je vous ai exaucé, et c'est au jour du salut que je vous ai aidé : *In tempore accepto exaudivi te, et in die salutis adjuvi te* ⁴. En vain Jésus-Christ aurait-il menacé les juifs des dernières calamités qu'il leur annonçait, s'ils n'usaient bien du temps qu'il leur donnait. Car, si tous les temps sont également des temps de conversion, ces propositions et ces menaces étaient mal fondées. Mais, si elles étaient justes et vraies, comme nous n'en doutons pas, il est donc vrai qu'il y a un temps de pénitence, choisi spécialement de la part de Dieu, et qui doit être ménagé avec vigilance de la part de l'homme; et c'est celui qu'a voulu définir saint Paul, quand il disait : *Ecce nunc*

tempus acceptabile ¹. Il est donc vrai qu'il y a des jours de salut plus heureux que les autres jours, et, comme tels, marqués dans l'ordre de la prédestination divine : *Ecce nunc dies salutis* ². Il est donc vrai qu'il y a un temps particulier pour trouver Dieu, hors duquel on le cherche inutilement : *Quæretis me, et non invenietis* ³. Nous disons bien, dans le langage même du monde, que toute sorte de temps ne convient pas à toutes sortes d'affaires; et, comme parle Salomon, que toute affaire veut être traitée et négociée dans son temps : n'y aurait-il que l'affaire du salut qui fût exceptée de cette règle?

Ah! mes chers auditeurs, voilà le grand scandale du christianisme. Si nous sommes attaqués d'une maladie, nous étudions tous les temps, nous les observons avec exactitude, nous ne remettons point à demain ce qui se peut faire aujourd'hui, et tout notre soin et de bien profiter, dans le cours du mal, de certains moments critiques et décisifs : ainsi en usons-nous pour le salut du corps. Mais s'agit-il de notre âme frappée de la maladie la plus mortelle, qui est le péché, et infectée de la contagion d'une habitude vicieuse dont il la faut guérir, nous vivons tranquilles et sans inquiétude : J'y mettrai ordre, disons-nous, mais rien ne me presse; je ne suis pas encore en état, et je trouverai toujours le temps d'y penser. Vous le trouverez, chrétiens? mais qui vous l'a dit? Je veux qu'il vous reste encore des années, et même plusieurs années de vie : qui sait si dans ces années qui vous restent, il y aura pour vous un jour de salut? Souvenons-nous, mes frères, conclut saint Bernard, ramassant en deux mots tout le fond de cette première partie, souvenons-nous, qu'il y a des temps et des moments que le Père céleste s'est réservés, et qu'il ne nous appartient pas même de connaître, bien loin que nous en puissions disposer : *Tempora vel momenta quæ Pater posuit in sua potestate* ⁴. Or, ces moments, dans la doctrine de tous les Pères, sont ceux de la conversion et du salut. Souvenons-nous que, comme il n'a pas plu à Dieu d'envoyer en toute sorte de temps un Rédempteur et un Messie pour le salut général du monde; que comme il ne lui a pas plu de répandre sur les royaumes et sur les nations la lumière de l'Évangile dans tous les temps, aussi ne lui plaît-il pas de convertir en particulier chaque pécheur dans tous les moments. Souvenons-nous et comprenons bien qu'il veut nous sauver plus spécialement dans un temps que dans un autre; et qu'ayant pour cela des moments de choix, le plus grand de

¹ Luc., xii, 40. — ² Prov., xxviii, 1. — ³ Isa., lvi, 6. — ⁴ II Cor., vi, 2.

¹ II Cor., vi., 2. — ² Ibid. — ³ Joan., vii, 34. — ⁴ Act., i, 7.

tous les malheurs est que ces moments nous échappent et que nous les négligeons. N'oublions jamais les étonnantes paroles du Sauveur lorsqu'il pleure sur Jérusalem, ou plutôt, comme je vous le disais hier, sur les pécheurs dont cette ville infortunée était la figure. Il la regarda avec compassion, non point parce qu'elle devait être détruite par les Romains, non point parce qu'elle était à la veille de la ruine la plus entière, non point parce que ses enfants allaient être, comme Caïn, exterminés de la terre; le dirai-je? non point même parce que le Saint des saints devait bientôt y être condamné à la mort, et à la mort la plus honteuse et la plus cruelle; mais parce qu'elle n'avait pas connu le jour de salut qui lui était donné, et où le Seigneur lui apportait la paix : *Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi* ¹. Voilà ce qui fit verser des larmes au Fils de Dieu. Il n'imputa point la réprobation des juifs au déicide abominable qu'ils allaient commettre dans sa personne, mais à l'aveuglement volontaire qui les empêchait de connaître le temps de la visite du Seigneur : *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ*. ² Or, nous le connaissons, chrétiens, ce temps de la visite de notre Dieu, ce jour qui nous est accordé : *In hac die tua*. Nous le connaissons; et peut-être à l'instant que je vous parle, Dieu vous dit-il secrètement : Voici, pécheur, votre jour; voici le temps que j'ai destiné pour vous; c'est aujourd'hui qu'il faut quitter cette vie libertine; car je ne veux plus de retardement : *Ecce nunc tempus acceptabile* ³. Mais que vous arrivera-t-il, mon cher auditeur, si vous consultez l'esprit du monde au lieu de vous rendre attentif et docile à la voix de Dieu? vous sortirez de cette prédication avec quelques bons désirs, mais désirs vagues et sans conséquence. Vous sentirez bien que Dieu vous aura visité; mais sa visite, par l'endurcissement de votre cœur, n'aura pas l'effet qu'il prétendait. On ne dira pas de vous que vous ne l'aviez pas connue; mais on pourra dire que, la connaissant, vous en avez abusé. Enfin, si votre conscience vous presse, après avoir cherché de vaines raisons pour colorer votre lâcheté, après avoir allégué tout ce que peut inventer la prudence charnelle, après vous être défendu par mille prétextes d'affaires qui vous occupent, et d'engagements que vous ne croyez pas encore pouvoir surmonter, vous renverrez à un autre temps ce qui doit avoir la préférence dans tous les temps, savoir, votre conversion. Et parce que pour l'accomplir il faut un jour de salut, et que

dans les principes de la théologie il n'y a qu'une grâce, je dis une grâce privilégiée, qui puisse faire ce jour de salut, en vous assurant de ce jour vous vous assurerez de cette grâce; et c'est ce que j'ai à combattre dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Dieu est fidèle, dit le grand Apôtre : *Fidelis Deus* ¹; et parce qu'il est fidèle pour nous, nous pouvons porter notre confiance jusqu'à nous assurer de lui. Mais il ne s'ensuit pas de là que nous ayons droit de compter sur lui à son préjudice même, ni que sa fidélité puisse jamais servir de fondement à notre témérité. Or, c'est néanmoins le faux principe sur lequel agit un pécheur du siècle quand il diffère sa conversion, parce qu'il se flatte d'avoir un jour la grâce de la pénitence. Car, se promettre cette grâce pour se maintenir dans l'habitude de son péché, prenez garde, s'il vous plaît, c'est vouloir que Dieu soit fidèle à celui qui le méprise; c'est vouloir qu'il soit fidèle aux dépens de tous ses intérêts; et tournant contre lui ses propres armes, c'est l'attaquer et le combattre par le plus aimable de tous ses attributs, qui est sa miséricorde; enfin c'est vouloir que sa fidélité le rende, tout Dieu qu'il est, prévaricateur et fauteur de notre iniquité. Est-il une espérance plus vaine et une présomption plus criminelle?

C'est vouloir que Dieu soit fidèle à celui qui le méprise; et Dieu s'est déclaré au contraire, que quiconque le méprise sera méprisé : *Væ qui spernis; nonne et ipse sperneris* ²? Malheur à vous qui méprisez la grâce de votre Dieu, parce que votre Dieu vous méprisera à son tour. Or, vous la méprisez, pécheur, cette grâce, lorsque résistant à ses inspirations secrètes et ne voulant pas encore vous soumettre à elle, vous ne laissez pas de compter sur son secours comme si elle vous était due. Mais Dieu vous méprisera à son tour, lorsque après avoir longtemps frappé à la porte de votre cœur, lassé de vos refus, il vous abandonnera enfin à vous-même, et il se retirera. Car, c'est à vous que s'adressent ces admirables paroles de saint Paul : *An divitias bonitatis ejus et patientiæ et longanimitatis contemnis* ³? Est-ce ainsi, mon frère, que, rebelle à votre Dieu, vous méprisez les richesses de sa bonté et de son infinie patience? *Ignoras quoniam benignitas Dei ad poenitentiam te adducit*? ⁴ Ignorez-vous que c'est cette charité de Dieu qui vous sollicite, qui vous invite, mais inutilement et sans effet, à une prompt conversion? voilà le mépris que le

¹ Luc., xix, 42. — ² Ibid. — ³ I Cor., vi, 2.

¹ I Thess., iii, 3. — ² Isa., xxxiii, 1. — ³ Rom., ii, 4. — ⁴ Ibid

pécheur fait de la grâce. Mais doutez-vous aussi, ajoute l'Apôtre, que par votre dureté et votre impénitence vous n'amassiez contre vous un trésor de colère, pour le jour des vengeances et de la manifestation du jugement de Dieu? *Secundum autem duritiam tuam et impenitentiam, thesaurizas tibi iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei*¹; voilà le mépris que Dieu fait du pécheur. Appliquons-nous ceci, mes chers auditeurs; l'un et l'autre ne nous convient que trop. Car nous voulons nous convertir dans un temps ou imaginaire ou réel, que chacun de nous se propose: réel, si nous y parvenons; imaginaire, si nous n'y parvenons pas. Mais, quoi qu'il en soit, rien de plus injurieux ni de plus outrageant pour Dieu, que ce dessein prétendu de conversion.

En effet, nous voulons nous convertir quand nous serons rebutés du monde, ou plutôt quand le monde sera rebuté de nous; quand nous ne serons plus en état de goûter ses plaisirs ni d'aspirer à ses honneurs. Nous voulons nous convertir quand les revers de la fortune et les disgrâces de la vie nous y forceront, quand l'hypocrisie même du siècle nous y portera, quand elle nous en fera un intérêt, quand il n'y aura plus rien de meilleur pour nous, je dis de meilleur dans les vues mêmes de l'amour-propre. Vous en particulier, femmes mondaines, vous voulez vous convertir quand vous aurez cessé de plaire à ces sacrilèges adorateurs qui vous idolâtraient; quand l'âge aura effacé ce qui vous les attachait; quand le dégoût de vos personnes vengera Dieu, pour ainsi dire, du sacrilège encens qu'on vous aura prodigué, et que vous aurez reçu avec tant de complaisance. Enfin, mes frères, nous voulons nous convertir quand nous ne pourrons plus nous en défendre, quand le glaive de Dieu nous poursuivra, quand une violente maladie nous aura conduits aux portes de la mort, quand par le nombre des années nous ne serons plus maîtres de réparer le passé et de travailler au présent, quand la faiblesse de la nature servira de prétexte à nos lâchetés et de voile à notre impénitence, quand nous n'aurons plus rien à offrir à Dieu, et que nous serons presque dans une impuissance absolue de faire quelque chose pour lui; car, ne sont-ce pas là les projets de la prudence humaine? Et sans rien dire ici des risques terribles que nous courons par là, n'ayons égard qu'au seul intérêt de Dieu, et au mépris que nous faisons de sa grâce. En vérité, mes chers auditeurs, ces projets de conversion conviennent-ils à une créa-

ture qui n'a pas tout à fait perdu l'idée de Dieu? Est-ce traiter Dieu en Dieu? Se contentera-t-il que nous lui donnions les restes du monde? qu'après nous être lassés dans la voie d'un libertinage opiniâtre, nous venions à lui présenter un cœur infecté de vices et de passions, un corps usé de débauches, un esprit corrompu de fausses maximes? Non sans doute; et pour l'honneur de sa grâce dont il est jaloux, il saura punir ce mépris; et comment? apprenez-le. Car, si nous l'en croyons lui-même, après que nous l'aurons ainsi outragé, il nous rejettera; nous le chercherons, et nous ne le trouverons plus; nous voudrions être à lui, et il ne voudra plus être à nous; ou plutôt, nous ne pourrions plus même le vouloir, parce que nous ne l'aurons pas voulu quand il nous était facile de le pouvoir. Nous ne laisserons pas d'être persuadés plus que jamais qu'il faut enfin nous déterminer, qu'il n'est plus temps de remettre cette conversion, dont nous verrons malgré nous que le terme expire; mais qui sait si Dieu, se tournant contre nous, ne nous dira point alors comme à ces juifs dont il est parlé au premier chapitre d'Isaïe: Retirez-vous, et ne paraissez point devant mes autels pour me faire une offrande indigne de moi; je ne vous connais plus, et vos sacrifices me sont à charge. Comme roi des siècles et monarque éternel, je voulais les prémices de vos années; je voulais ces années de prospérité, qui furent pour vous des années de dissolution; je voulais ces années de santé, que vous avez consumées dans le repos oisif d'une vie molle et paresseuse; je voulais cette jeunesse, dont vous avez fait le scandale de tant d'âmes; je voulais cet âge mûr, qui s'est passé dans les intrigues de votre ambition démesurée: vous avez sacrifié tout cela au monde, et vous l'avez fait dans l'assurance que ce serait assez de m'en offrir quelques débris; et moi je vous dis que ces oblations me sont odieuses, et qu'il est de ma gloire de les réprouver: *Solemnitates vestras odivit anima mea: facta sunt mihi molesta; laboravi sustinens*¹. Ainsi parlait le Seigneur, et ainsi se comporte-t-il tous les jours à l'égard de certains pécheurs, après les délais criminels qu'ils ont apportés à leur conversion.

J'ai dit de plus que s'assurer de la grâce en différant sa conversion, c'était combattre Dieu par ses propres armes, et se servir de sa fidélité et de sa miséricorde contre lui-même. Pourquoi cela? Ne le voyez-vous pas, chrétiens? Pécher contre Dieu, parce que Dieu est bon; ne cesser

¹ Rom., II, 5.

¹ Isa., I, 14.

point de l'outrager, parce qu'il ne se lasse point de nous supporter ; dire : Je ne veux pas encore changer de vie, parce que la miséricorde de Dieu n'est pas encore épuisée, et je veux continuer dans mon désordre, parce qu'il est toujours dans la volonté de me sauver ; n'est-ce pas employer contre lui ses attributs, et abuser, pour l'offenser, de sa grâce même ? Car enfin, dit saint Chrysostome, si Dieu usait de ses droits, et s'il était à notre égard ce qu'il pourrait être avec justice, un Dieu sévère, un Dieu inflexible, qui fit immédiatement succéder la peine au péché ; s'il nous traitait comme ce créancier impitoyable de l'Évangile traita son débiteur, et que, sans nous accorder aucun délai, il nous pressât de lui rendre ce que nous lui devons : *Redde quod debes*¹ ; que ferions-nous ? Nous obéirions sur l'heure même à un commandement si rigoureux. Il n'y aurait point parmi nous de pécheur qui ne pliât d'abord sous le joug de la loi de Dieu. On verrait ces prétendus esprits forts recourir les premiers au tribunal de la pénitence, non plus par cérémonie, mais en effet ; non plus après des années entières de délibération, mais dès que leur conscience, par un remords salutaire, les avertirait du danger de leur état ; tous les hommes seraient dans le devoir : pourquoi ? parce qu'ils auraient affaire à un Dieu également prompt et terrible dans ses vengeances. D'où vient donc qu'on remet, et qu'on ne veut se convertir qu'à l'extrémité ? C'est qu'on se repose sur l'idée qu'on a d'un Dieu patient, et toujours prêt à donner sa grâce. Mais, Seigneur, s'écriait saint Ambroise, permettez-moi de m'en plaindre à vous pour vous-même. C'est cette patience qui semble autoriser contre vous les pécheurs de la terre. Sans elle vous seriez mieux servi ; sans elle on vous reconnaîtrait tel que vous êtes. Que ne vous déclarez-vous ? que ne prenez-vous votre cause en main ? que ne vous élevez-vous, dans l'ardeur de votre colère, pour dompter ces âmes fières et indociles, en les réduisant au choix, ou d'une prochaine conversion, ou d'une inévitable damnation ? Mais que dis-je, ô mon Dieu ? poursuivait ce saint docteur. Pardonnez-moi si je m'ingère à examiner votre conduite, et si je parais vouloir prescrire des bornes à votre miséricorde, moi qui dois tout à cette miséricorde sans bornes, puisqu'il y a longtemps que je serais la victime des flammes éternelles, si elle ne m'avait pas attendu. Je parle en homme, Seigneur ; et vous agissez en Dieu. Selon mes pensées, il vous serait plus avantageux de per-

dre des rebelles ; mais, selon les vôtres, il vous est plus glorieux de suspendre vos coups et d'arrêter votre justice. Ainsi ce Père expliquait-il à Dieu ses sentiments. Mais d'ailleurs, s'adressant au pécheur : Vous, mon frère, lui disait-il, n'êtes-vous pas bien coupable de vouloir moins faire pour un Dieu bon que pour un Dieu inflexible ? Car tel est votre procédé. Pour un Dieu inflexible, vous renoncerez dès maintenant à votre péché ; et pour un Dieu bon, vous vous contentez de former de vains projets, et d'y vouloir un jour renoncer. Pour un Dieu sans rémission, vous produiriez des fruits de pénitence ; et pour un Dieu patient, vous ne donnez que des paroles. Or, je prétends, chrétiens, que, dans cette disposition, se répondre de Dieu et de sa grâce, c'est le dernier excès de l'aveuglement.

Enfin j'ai dit que de compter ainsi sur la grâce, c'est vouloir que Dieu se rende fauteur et complice de nos désordres : car il le serait évidemment s'il supportait les pécheurs avec cette patience qui tient de l'insensibilité, et si, malgré leur rébellion, sa grâce leur était toujours promise. Et voilà sur quoi Tertullien se fondait pour appuyer ses sentiments erronés touchant la pénitence. J'avoue, chrétiens, et je vous l'ai déjà fait remarquer dans un autre discours, que Tertullien, sur cette matière, porta trop loin son zèle ; mais ne craignons-nous point de tomber dans une autre erreur, par les fausses et présomptueuses idées que nous nous formons de la bonté de Dieu, et par l'abus que nous en faisons pour nous entretenir dans le crime et pour fomenter notre iniquité ? Bien loin que nous puissions alors faire fond sur la grâce, je prétends, avec saint Ambroise, que notre présomption serait pour Dieu une espèce d'engagement à nous abandonner : pourquoi ? afin de justifier sa providence, et de mettre sa sainteté à couvert de tout reproche. Affreux engagement qui intéresserait Dieu à notre éternelle réprobation ! Sur quoi donc enfin comptera le pécheur ? sur sa volonté ? Faisons-lui voir que cette espérance n'est pas moins trompeuse que les autres, et concluons par cette troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est un effet du péché, chrétiens, et Dieu l'a ainsi permis, que l'homme en soit réduit à cet état de misère, de ne pouvoir pas même s'assurer de sa volonté propre. De toutes les choses du monde, c'est celle qui naturellement devrait plus être en son pouvoir ; et néanmoins, de toutes les choses du monde, c'est celle dont il

¹ 1. Math., xviii, 28.

plus lieu de se défier. S'il fallait risquer le salut, disait saint Bernard, je croirais bien moins hasarder du côté de la grâce de Dieu, qui ne dépend pas de moi, que du côté de ma volonté, qui en dépend. Et voici la raison qu'il en apportait : parce que le secours de Dieu, disait-il, vient d'un principe qui de soi est éternel et immuable, au lieu que ma volonté est l'inconstance et la fragilité même. Dieu veut parfaitement ce qu'il veut, et moi souvent à peine sais-je bien ce que je veux et ce que je ne veux pas. Mais ne puis-je pas disposer de ma volonté ? Il est vrai, reprend saint Bernard ; et c'est justement pour cela même que je dois craindre. Si Dieu m'avait ôté ce pouvoir, et qu'il se fût rendu absolument et uniquement maître de ma volonté, je serais en assurance ; mais il a voulu que cette volonté dépendit encore de moi, et qu'elle fût sujette à mes légèretés, à mes irrésolutions, à mes caprices, et voilà ce qui me fait trembler. Or, si saint Bernard parlait de la sorte, que doit penser un homme du monde, qui ne veut pas actuellement se convertir, dans la vue qu'il se convertira un jour, et dans l'espérance de changer quand il voudra de sentiments et de conduite ? Voyez comment il raisonne, et comment il se contredit lui-même. Il se promet qu'il fera dans quelque temps un effort pour sortir de son péché, et il avoue que dès maintenant il se sent trop faible pour y réussir. Il se flatte qu'après quelques années il aura assez d'empire sur son cœur pour le dégager de cette passion, et il reconnaît que cette passion le domine déjà tellement, qu'il lui est presque impossible de la vaincre : contradiction évidente. Quoi ! mon frère, lui répond saint Augustin, vous êtes dès à présent trop faible pour vous soutenir, et vous vous releverez après que vous vous serez toujours affaibli davantage ? A mesure que vous avancez dans le chemin du vice, les forces de votre âme, je dis les forces même naturelles, diminuent, et l'expérience ne nous l'apprend que trop. Autrefois vous résistiez ; et cet heureux tempérament que Dieu vous avait donné, soutenu de la grâce, surmontait sans peine la violence du mal ; mais le mal, j'entends l'habitude du péché, a tellement prévalu, qu'elle ne trouve presque plus de résistance : vous succombez aisément, fréquemment ; et pour excuser vos enutes continuelles, vous les attribuez à votre faiblesse. Que sera-ce donc quand vous aurez encore languì plus longtemps dans l'état de votre infirmité ? Dire que vous serez capable alors de vous relever, n'est-ce pas vous méconnaître, et prendre plaisir à vous tromper vous-même ?

D'autant plus, ajoute saint Grégoire, pape, que ces pécheurs qui diffèrent leur conversion, la remettent enfin jusques à un temps où il leur est, en quelque manière, impossible de changer sincèrement de volonté. Quel est-il, ce temps ? la fin de la vie, et souvent le jour même de la mort. Car dites-moi, mes chers auditeurs, si nous pouvons prétendre avec raison qu'à ces derniers moments nous agirons par les vues de Dieu ? Toutefois, ôtez ces vues de Dieu, toutes les volontés et tous les désirs imaginables ne suffisent pas pour vous sauver. Or, je vous demande : Est-il aisé d'agir par de semblables motifs, quand on est réduit à la plus extrême et à la plus pressante nécessité, qui est celle de la mort ? Quitter le péché quand on ne le peut plus commettre, renoncer aux occasions quand on n'est plus maître de les rechercher, mourir au monde quand le monde est déjà mort pour nous, est-ce là cette pénitence surnaturelle, si puissante sur le cœur de Dieu, et qui le fléchit inmanquablement ? Je ne dis point les obstacles infinis dont la volonté du pécheur est combattue : ses forces épuisées, ses sens assoupis, son esprit égaré, sa mémoire troublée, la douleur qui le saisit ; en sorte que l'âme, occupée tout entière du mal présent, est incapable de réfléchir sur le passé et de délibérer sur l'avenir. Mais je veux qu'elle ait toute l'attention et tout le discernement nécessaire, encore une fois est-il facile à un homme de devenir à la mort ce qu'il n'a jamais été pendant la vie ; de prendre des inclinations toutes nouvelles, de commencer à haïr ce qu'il a toujours aimé, de commencer à aimer ce qu'il a toujours haï ? Ne serait-ce pas un prodige ? Voilà néanmoins sur quoi l'espérance de tous les pécheurs est fondée. Ils sont convaincus que ce miracle se fera en eux ; ils se connaissent bien, disent-ils ; et dès qu'ils le voudront, ou qu'ils penseront à le vouloir, rien ne leur résistera : quelque mondaine, quelque dérégulée qu'ait été leur vie, ils se transformeront tout à coup en d'autres hommes. Jugez si vous devez les en croire, et s'il y a pour vous de la sûreté dans une pareille conduite.

Ah ! chrétiens, attachons-nous plutôt au conseil que nous donne le grand Apôtre, et au commandement qu'il nous fait de ne pas recevoir en vain le don de Dieu qui nous est aujourd'hui présenté. Le temps est favorable, la grâce abondante, la disposition même de nos esprits et de nos cœurs avantageuse. Qu'attendons-nous, et que nous reste-t-il, sinon de profiter de ces heureuses conjonctures ? Le temps favorable :

car c'est un temps de renouvellement pour tous les chrétiens ; un temps qui réveille les plus assoupis, qui ranime les plus languissants et les plus froids ; un temps où les plus endureis auraient honte de ne pas donner des marques de leur religion, où la piété publique triomphe du respect humain, et où le libéralisme confondu devient scandaleux et odieux ; un temps où les âmes timides peuvent avec honneur se déclarer, et où le monde même ne s'étonne point des conversions qui paraissent dans le christianisme. Pour combien de pécheurs ce saint temps n'a-t-il pas été l'occasion d'une pénitence parfaite ? Pour combien d'âmes qui semblaient désespérées n'a-t-il pas été, si je puis parler de la sorte, un temps de crise ? temps de crise, où la foi presque éteinte et à demi morte ressuscite, revit et opère les plus grandes merveilles. Mais, ô profondeur et abîme des conseils de Dieu, temps de crise qui décide souvent ou de la vie ou de la mort, ou du salut ou de la damnation. Qui sait si cette pâque ne sera pas la dernière pour vous ; ou qui sait si Dieu voudra faire en votre faveur à une autre pâque les mêmes avances ? La grâce abondante : car l'Eglise nous ouvre tous ses trésors ; elle veut nous appliquer tous les mérites de Jésus-Christ ; elle nous appelle à

son tribunal pour délier nos consciences, elle inspire à ses ministres un zèle tout nouveau, elle s'intéresse pour nous auprès de Dieu ; et Dieu, écoutant encore sa miséricorde et ne dédaignant pas de nous prévenir, nous offre ses secours les plus puissants. La disposition de nos esprits et de nos cœurs plus avantageuse. J'ose dire qu'il n'y a point de pécheur si obstiné qui, dans ces jours de bénédiction et spécialement sanctifiés par la piété des fidèles, ne fasse malgré lui certaines réflexions, et ne sente renaître au fond de son âme certains remords, certains desirs qui le ramèneraient à Dieu, s'il voulait faire quelque effort pour les suivre.

Allons donc, mes chers auditeurs, et ménageons des moments si précieux. Disons à Dieu comme David : *Dixi, nunc cœpi* ¹ ; C'est, Seigneur, un dessein formé, et dès aujourd'hui je me mettrai en devoir de l'exécuter. Disons-lui comme saint Augustin : *Sero te amavi* ; Ah ! Seigneur, je commence bien tard à vous aimer, et que serait-ce si je différerais encore ? est-ce trop que de vous donner au moins quelques années qui me restent peut-être à vivre sur la terre, pour mériter de vivre éternellement avec vous dans la gloire, où nous conduise, etc.

¹ Psalm., LXXVI, 11.

SERMON POUR LE VENDREDI SAINT.

SUR LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

ANALYSE.

SUJET. *Les Juifs demandent des miracles, et les Grecs cherchent la sagesse. Pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, qui est un sujet de scandale aux juifs, et qui paraît une folie aux gentils ; mais qui est la force de Dieu et la sagesse de Dieu à ceux qui sont appelés, soit d'entre les gentils, soit d'entre les juifs.*

Si jamais les prédicateurs pouvaient avec quelque sujet apparent rougir de leur ministère, ne serait-ce pas en ce jour où ils prêchent la passion et la mort du Dieu qu'ils annoncent ? Cependant l'Apôtre mettait toute sa gloire dans la croix de Jésus-Christ, parce qu'il regardait le mystère d'un Dieu crucifié comme le miracle tout ensemble et de la force de Dieu et de la sagesse de Dieu. C'est aussi sous cette idée que je veux vous le représenter.

DIVISION. Il ne s'agit point ici de pleurer la mort de Jésus-Christ ; mais il s'agit d'y reconnaître le dessein de Dieu, ou plutôt l'ouvrage de Dieu. En deux mots, vous n'avez peut-être jusqu'à présent considéré la mort du Sauveur que comme le mystère de son humilité et de sa faiblesse ; et moi, je vais vous montrer que c'est dans ce mystère qu'il a fait paraître toute l'étendue de sa puissance : première partie. Le monde jusques à présent n'a regardé ce mystère que comme une folie ; et moi je vais vous faire voir que c'est dans ce mystère que Dieu a fait éclater plus hautement sa sagesse : seconde partie.

PREMIÈRE PARTIE. C'est dans le mystère de sa croix que Jésus-Christ a fait paraître toute la puissance d'un Dieu. Qu'un Dieu fasse des prodiges dans l'univers, il n'y a rien en cela de surprenant ; mais qu'un Dieu souffre et qu'il meure, voilà ce qui nous doit saisir d'étonnement. Cette mort néanmoins, bien loin d'ébranler notre foi, la doit confirmer ; car, si Jésus-Christ est mort, il est mort en Dieu. 1° Un homme qui meurt après avoir prédit lui-même clairement et expressément toutes les circonstances de sa mort ; 2° un homme qui meurt en faisant actuellement des miracles, pour montrer qu'il n'y a rien que de surhumain et de divin dans sa mort ; 3° un homme dont la mort, bien considérée, est elle-même le plus grand de tous les miracles ; 4° un homme qui, par l'infamie de sa mort, parvient à la plus haute gloire, et qui, expirant sur la croix, triomphe par sa croix même de l'infidélité du monde : n'est-ce pas un homme qui meurt en Dieu, ou, si vous voulez, en Homme-Dieu ? Or, c'est ainsi que Jésus-Christ est mort.

1° Jésus-Christ est mort après avoir prédit toutes les circonstances de sa mort. A l'entendre parler de sa passion longtemps avant sa passion même, on dirait qu'il en parle comme d'un événement déjà arrivé, tant il est exact à en marquer jusqu'aux moindres particularités. Nous allons à Jérusalem, disait-il à ses apôtres ; et c'est là que le Fils de l'homme sera livré aux gentils,

qu'il sera outragé, insulté, fouetté, crucifié; qu'on lui crachera au visage, et qu'il mourra dans l'opprobre. Il y avait déjà des siècles entiers que les prophètes avaient prédit cette mort et toutes ses circonstances, afin, dit saint Chrysostome, que la prophétie, témoignage invincible de la divinité, rendit toutes les ignominies de la croix non-seulement vénérables, mais adorables. Cependant la preuve était encore bien plus sensible et plus convaincante dans la prédiction immédiate qu'en faisait Jésus-Christ lui-même. Aussi tout ce qu'il avait marqué des livres de Moïse et des prophètes, comme se rapportant à lui, s'exécuta-t-il bientôt après et à la lettre, dans la sanglante catastrophe de sa passion et de sa mort. Argument si solide et si fort qu'il n'en fallut pas davantage pour la conversion de ce fameux eunuque, trésorier de la reine d'Éthiopie. En serions-nous moins touchés ?

2^e Jésus-Christ est mort en faisant des miracles. Il fait trembler la terre, il ouvre les sépulchres, il ressuscite les morts, il déchire le voile du temple, il obscurcit le soleil. Miracles confirmés par le témoignage des apôtres. Quel intérêt auraient-ils eu à rapporter de faux miracles, puisqu'il ne leur en revenait point d'autre fruit que les plus cruelles persécutions ? De plus, le style seul dont les évangélistes ont écrit l'histoire de Jésus-Christ fait bien voir qu'ils ne parlaient pas en hommes passionnés. D'ailleurs, si ces miracles eussent été supposés, les juifs ne se seraient-ils pas inscrits contre ? Je conviens que les pharisiens, malgré ces miracles, ne laissèrent pas de persister dans leur incrédulité; mais les soldats se convertirent, et c'est en cela même, reprend saint Chrysostome, que paraît la toute-puissante vertu de ce Dieu mourant. Car, mourir en sauvant les uns et en réprouvant les autres, en convertissant ceux-là par miséricorde, et laissant périr ceux-ci par justice, n'est-ce pas faire éclater jusque dans sa mort les plus essentiels attributs de Dieu ? Il n'y eut qu'un seul miracle que Jésus-Christ ne voulut pas faire dans sa passion : c'était de se sauver lui-même. Mais pourquoi ne le fit-il pas ? Parce que ce seul miracle eût détruit tous les autres, et arrêté le grand ouvrage qu'il avait entrepris. Quand même il l'aurait fait ce miracle, ses ennemis n'y auraient pas plus déferé qu'à celui de la résurrection de Lazare. Je dis plus; et Jésus-Christ, dans la conjoncture où je le considère, pouvant, comme il est indubitable, se sauver lui-même et ne le voulant pas, n'a-t-il pas fait quelque chose de plus grand et plus au-dessus de l'homme que s'il l'eût en effet voulu ? Enfin, cette douceur envers ses ennemis, cette charité héroïque, cette paix et cette tranquillité qu'il fit paraître dans sa passion; tous ces miracles de patience, dans un homme d'ailleurs d'une conduite irréprochable et pleine de sagesse, n'étaient-ils pas plus miraculeux que s'il eût pensé à se tirer des mains de ses bourreaux et qu'il se fût détaché de la croix ?

3^e La mort de Jésus-Christ a été elle-même le plus grand de tous les miracles, parce qu'au lieu que les autres hommes meurent par faiblesse, il est mort par un effet de son absolue puissance. Comment cela ? 1^o C'est qu'étant exempt de tout péché et même absolument impeccable, il était naturellement immortel; 2^o c'est qu'en vertu de son sacerdoce, étant par excellence le souverain pontife de la loi nouvelle, il n'y avait que lui qui pût ni qui dût offrir à Dieu le sacrifice de la rédemption du monde, et immoler la victime qui y était destinée. Ce fut donc lui-même qui se sacrifia; et c'est en ce sens qu'il disait : *Nemo tollit animam meam a me, sed ego pono eam a me ipso*. Aussi mourut-il en poussant un grand cri vers le ciel : ce qui montre qu'il ne mourait pas par défaillance de nature, et ce qui fit conclure au centenaire qu'il était Dieu. Il est vrai que ce Dieu mourant a eu ses langueurs et ses faiblesses, mais ses faiblesses mêmes et ses langueurs étaient autant de miracles. S'il sue dans le jardin, c'est une sueur de sang; si, quelques moments après sa mort, on lui perce le côté, il en sort du sang et de l'eau.

4^e Jésus-Christ, par l'infamie de sa mort, est parvenu à la plus haute gloire; et, expirant sur la croix, il a triomphé par sa croix même de l'infidélité du monde. Au seul nom de Jésus crucifié, tout fléchit le genou, comme Dieu l'avait révélé à saint Paul dans un temps où tout semblait s'opposer à un effeti merveilleux. Nous avons vu nos princes et les premiers de nos princes s'humilier devant sa croix. Elle a passé du lieu infâme des supplices sur le front des monarques et des empereurs; elle a vaincu l'idolâtrie et détruit le culte des faux dieux. Tout cela, selon la prédiction qu'en avait faite le Sauveur lui-même; et ne sont-ce pas là les plus sensibles marques de la divinité? Nous avons peine à comprendre l'obstination et l'aveuglement des pharisiens, après tant de miracles qu'ils avaient vus : nous en voyons actuellement un encore plus grand, je veux dire le triomphe de la croix; et notre foi, malgré ce miracle, est toujours languissante et chancelante. Pour bien profiter de ce mystère, tremblons et pleurons dans l'esprit d'une salutaire componction, au lieu de trembler et de pleurer par le sentiment d'une dévotion passagère et superficielle. Il faut que Jésus-Christ mourant fasse un miracle en nous, et c'est le miracle de notre conversion. Pécheurs, c'est pour vous que son sang coule, et voilà ce qui vous doit remplir de confiance. Il a converti ses bourreaux : pourquoi ne vous convertira-t-il pas ? Approchez du trône de sa grâce, qui est sa croix; mais approchez-en avec des cœurs contrits et humiliés. Donnez-vous pour cela, Seigneur, à ma parolez de bénédiction; et puis-je espérer qu'entre ceux qui m'écoutent il y en aura d'aussi touchés que le centenaire ?

DEUXIÈME PARTIE. C'est dans le mystère de la croix que Dieu a fait éclater plus hautement sa sagesse. Les pensées de l'homme et celles de Dieu étant aussi opposées qu'elles le sont depuis le péché, il ne faut pas s'étonner que l'homme ait souvent entrepris de censurer les œuvres du Seigneur. Ce qui doit plus nous surprendre, c'est que l'homme se soit scandalisé contre Dieu des bienfaits mêmes de Dieu. Le mystère d'un Dieu crucifié paraît au mondain une folie; et moi je dis avec l'Apôtre, que c'est par excellence le mystère de la sagesse de Dieu. Il fallait deux choses : 1^o satisfaire Dieu offensé; 2^o réformer l'homme perverti et corrompu. Or, pour parvenir à ces deux fins, point de moyen plus efficace et plus infaillible que la croix du Sauveur.

1^o Point de moyen plus efficace et plus infaillible que la croix de Jésus-Christ pour satisfaire Dieu offensé. Dieu ne pouvait être satisfait que par un Homme-Dieu; et qu'a-t-il fait cet Homme-Dieu, ou plutôt que n'a-t-il point fait ? En quoi consistait l'offense de Dieu ? en ce que l'homme avait affecté d'être semblable à Dieu : *Eritis sicut dii*; et moi, dit l'Homme-Dieu, pour satisfaire mon Père, je m'abaisserai au-dessous de tous les hommes : *Ego autem sum vermis et non homo*. L'homme s'était révolté contre Dieu; et moi, dit l'Homme-Dieu, je me ferai obéissant jusques à la mort, et jusques à la mort de la croix : *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis*. L'homme, par une intempérance criminelle, avait mangé du fruit défendu; et moi, dit l'Homme-Dieu, je me ferai un homme de douleurs : *Virum dolorum*. Voulez-vous concevoir une réparation plus authentique ?

Ce n'est pas assez. Car j'ajoute que ce Sauveur des hommes nous a fait parfaitement comprendre trois choses auxquelles se doit rapporter toute la sagesse de l'homme, et dont la connaissance était pour vous et pour moi essentiellement attachée au mystère de Jésus-Christ mourant sur la croix; savoir, ce que c'est que Dieu, ce que c'est que le péché, ce que c'est que le salut. Qu'est-ce que Dieu ? Un être pour la gloire duquel il a fallu qu'il y eût un Homme-Dieu humilié et anéanti jusques à la croix. Voilà l'idée que m'en forme, et qui passe tout ce que j'en pourrais d'ailleurs imaginer. Qu'est-ce que le péché ? un mal pour l'expiation duquel il a fallu qu'un Homme-Dieu se fit anathème, et devint un sujet de malédiction. Voilà ce que le mystère de la croix me prêche. Qu'est-ce que le salut de l'homme ? Un bien qui seul a coûté la vie d'un Dieu. Voilà la grande leçon que me fait ce divin Maître expirant sur la croix. Or, un mystère qui me donne de si hautes idées de Dieu, qui m'inspire une

horreur infinie pour le péché, et qui me fait priser mon salut préférablement à tous les autres biens, ne doit-il pas être un mystère de sagesse ?

2° Point de moyen plus efficace et plus infaillible que la croix de Jésus-Christ, pour réformer l'homme pervers et corrompu par le péché. Il y a trois sources du péché, s'en saint Jean : la concupiscence des yeux, la concupiscence de la chair, et l'orgueil de la vie. Trois concupiscences dont voici les remèdes, que le Fils de Dieu nous a apportés du ciel, et qu'il nous présente dans sa passion : le dépoillement de toutes choses et la nudité où il meurt, contre l'amour des richesses, qui est la concupiscence des yeux ; ses humiliations, contre l'ambition, qui est l'orgueil de la vie ; ses souffrances, contre la sensualité, qui est la concupiscence de la chair. Que serait-ce que le monde, et quel ordre y verrait-on, reprend le savant Pte de la Mirande, si les hommes vivaient selon les exemples que Jésus-Christ leur a donnés et les leçons qu'il leur a faites dans sa passion ?

Mais pourquoi fallait-il que Jésus-Christ, sans être sujet à nos maux, en éprouvât les remèdes dans sa personne ? Il le fallait pour nous le adoucir, et pour nous en persuader l'usage. S'il eût choisi pour nous sauver les douceurs de la vie, quel avantage notre amour-propre, source de toute corruption, n'aurait-il pas tiré de là, et jusqu'à quel point ne s'en serait-il pas prévalu ?

Mais pourquoi corriger des excès par d'autres excès, les excès de l'homme par les excès d'un Dieu ? Et moi je dis : Quelle sagesse d'avoir corrigé des excès de malice par des excès de perfection, des excès d'iniquité par des excès de sainteté, des excès d'ingratitude par des excès d'amour !

En voilà trop pour confondre un jour notre raison dans le jugement de Dieu ; et n'est-il point déjà commencé pour nous, ce jugement ? Car dès aujourd'hui ce Sauveur mourant s'est mis en possession de juger le monde : *Nunc judicium est mundi*. Sa croix sera produite contre nous à la fin des siècles : *Tunc parebit signum Filii hominis*. Pensée terrible pour un mondain : C'est la croix de Jésus-Christ qui me jugera ! Tout ce qui ne s'y trouvera pas conforme, portera le caractère et le sceau de la réprobation. Au contraire, pensée consolante pour une âme fidèle et juste : C'est la croix de Jésus-Christ qui décidera de mon sort ; cette croix en qui j'ai mis ma confiance, cette croix dont je vais adorer l'image devant cet autel, et dont je vais être moi-même une image vivante.

Judei signa petunt, et Græci sapientiam quærunt ; nos autem prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam ; ipsis autem vocatis Judæis atque Græcis, Christum Dei virtutem, et Dei sapientiam.

Les Juifs demandent des miracles, et les Grecs cherchent la sagesse. Pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, qui est un sujet de scandale aux Juifs, et qui paraît une folie aux Gentils ; mais qui est la force de Dieu et la sagesse de Dieu à ceux qui sont appelés, soit d'entre les Gentils, soit d'entre les Juifs. (Dans la première épître aux Corinthiens, chap. 1, 22, 23, 24.)

SIRE,

Si jamais les prédicateurs pouvaient avec quelque sujet apparent rougir de leur ministère, ne serait-ce pas en ce jour, où ils se voient obligés de publier les humiliations étonnantes du Dieu qu'ils annoncent, les outrages qu'il a reçus, les faiblesses qu'il a ressenties, ses langueurs, ses souffrances, sa passion, sa mort ? Cependant, disait le grand Apôtre, malgré les ignominies de la croix, je ne rougirai jamais de l'Évangile de mon Sauveur ; et la raison qu'il en apporte est aussi surprenante, et même encore plus surprenante que le sentiment qu'il en avait : c'est que je sais, ajoutait-il, que l'Évangile de la croix est la vertu de Dieu pour tous ceux qui sont éclairés des lumières de la foi : *Non erubesco Evangelium ; virtus enim Dei est omni credenti* ¹. Non-seulement saint Paul n'en rougissait point, mais il s'en glorifiait. Car, à Dieu ne plaise, mes frères, écrivait-il aux Galates, que je fasse jamais consister ma gloire dans aucune autre chose que dans la croix de Jésus-Christ : *Mihi autem absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi* ². Bien loin que la croix lui donnât de la confusion dans l'exercice de son ministère, il prétendait que, pour soutenir son ministère

avec honneur, le plus infaillible moyen était de prêcher la croix de l'Homme-Dieu ; et qu'en effet il n'y avait rien dans tout l'Évangile de plus grand, de plus merveilleux, de plus propre même à satisfaire des esprits raisonnables et sensés, que ce profond et adorable mystère. Car voilà le sens littéral de ce passage tout divin que j'ai choisi pour mon texte : *Judei signa petunt, et Græci sapientiam quærunt* ¹ ; Les juifs incrédules demandent qu'on leur fasse voir des miracles ; les Grecs vains et superbes se piquent de chercher la sagesse. Les uns et les autres s'obstinent à ne vouloir croire en Jésus-Christ qu'à ces deux conditions. Et moi, dit l'Apôtre, pour confondre également l'incrédulité des uns et la vanité des autres, je me contente de leur prêcher Jésus-Christ même crucifié : pourquoi ? parce que c'est par excellence le miracle de la force de Dieu, et tout ensemble le chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu. Miracle de la force de Dieu, qui seul doit tenir lieu aux juifs de tout autre miracle : *Christum crucifixum Dei virtutem*. Chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu, qui seul est plus que suffisant pour soumettre les Gentils au joug de la foi, et pour les faire renoncer à toute la sagesse mondaine : *Christum crucifixum Dei sapientiam*.

Admirable idée que concevait le docteur des nations, se représentant toujours la passion du Sauveur des hommes comme un mystère de puissance et de sagesse. Or, c'est à cette idée, chrétiens, que je m'attache, parce qu'elle m'a paru d'une part plus propre à vous édifier, et de l'autre plus digne de Jésus-Christ, dont j'ai à

¹ Rom., 1, 16. — ² Galat., vi, 14.

¹ 1 Cor., 1, 22.

vous faire aujourd'hui l'éloge funèbre. Car il ne s'agit pas ici de pleurer la mort de cet Homme-Dieu. Nos larmes, si nous en avons à répandre, doivent être réservées pour un autre usage, et nous ne pouvons ignorer quel est cet usage que nous en devons faire, après que Jésus-Christ lui-même nous l'a si positivement et si distinctement marqué, lorsque, allant au Calvaire, il dit aux filles de Jérusalem : Ne pleurez point sur moi, mais sur vous. Il ne s'agit pas, dis-je, de pleurer sa mort, mais il s'agit de la méditer ; il s'agit d'en approfondir le mystère ; il s'agit d'y reconnaître le dessein de Dieu, ou plutôt l'ouvrage de Dieu ; il s'agit d'y trouver l'établissement et l'affermissement de notre foi : et c'est, avec la grâce de mon Dieu, ce que j'entreprends. On vous a cent fois touchés et attendris par le récit douloureux de la passion de Jésus-Christ ; et je veux, moi, vous instruire. Les discours pathétiques et affectueux que l'on vous a faits ont souvent ému vos entrailles, mais peut-être d'une compassion stérile, ou tout au plus d'une componction passagère, qui n'a pas été jusqu'au changement de vos mœurs. Mon dessein est de convaincre votre raison, et de vous dire quelque chose encore de plus solide, qui désormais serve de fond à tous les sentiments de piété que ce mystère peut inspirer. En deux mots, mes chers auditeurs, qui vont partager cet entretien : vous n'avez peut-être jusqu'à présent considéré la mort du Sauveur que comme le mystère de son humilité et de sa faiblesse ; et moi je vais vous montrer que c'est dans ce mystère qu'il a fait paraître toute l'étendue de sa puissance : ce sera la première partie. Le monde jusques à présent n'a regardé ce mystère que comme une folie ; et moi je vais vous faire voir que c'est dans ce mystère que Dieu a fait éclater plus hautement sa sagesse : ce sera la seconde partie.

Donnez-moi, Seigneur, pour traiter dignement un si grand sujet, ce zèle dont fut rempli votre Apôtre, quand vous le choisîtes pour porter votre nom aux rois, et pour leur faire révéler, dans l'humiliation même de votre mort, la divinité de votre personne. Je ne parle pas ici comme saint Paul, à des juifs ni à des gentils ; je parle à des chrétiens de profession, mais parmi lesquels on voit tous les jours des faibles dans la foi, qui, pleins des maximes du siècle, et consultant trop la prudence humaine, ne laissent pas, quoique chrétiens, d'être quelquefois troublés et même tentés sur l'incontestable vérité de leur religion, quand on leur représente le Dieu qu'ils adorent comblé d'opprobres et

expirant sur une croix. Or, c'est pour cela que je dois les fortifier en leur faisant connaître le don de Dieu caché dans le mystère de votre mort, et en relevant dans leur idée vos faiblesses apparentes. Soutenez-moi donc, ô mon Dieu ! mais au même temps donnez à mes auditeurs cette docilité avec laquelle ils doivent entendre votre parole, pour être non-seulement persuadés, mais convertis et sanctifiés. Je vous la demande, Seigneur, cette grâce, et je l'obtiendrai par les mérites de votre croix même. Car, oubliant aujourd'hui Marie, je n'envisage que votre croix, notre unique espérance ; et je vais lui rendre d'abord l'hommage et le culte que lui rend solennellement toute l'Eglise : *O cruz, ave !*

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'un Dieu, comme Dieu, agisse en maître et en souverain ; qu'il ait créé d'une parole le ciel et la terre, qu'il fasse des prodiges dans l'univers, et que rien ne résiste à sa puissance ; c'est une chose, chrétiens, si naturelle pour lui, que ce n'est presque pas un sujet d'admiration pour nous. Mais qu'un Dieu souffre, qu'un Dieu expire dans les tourments, qu'un Dieu, comme parle l'Écriture, goûte la mort, lui qui possède seul l'immortalité ; c'est ce que ni les anges ni les hommes ne comprendront jamais. Je puis donc bien m'écrier avec le Prophète : *Obstupescite caeli* !¹ O cieux, soyez-en saisis d'étonnement ! car voici ce qui passe toutes nos vues, et ce qui demande toute la soumission et toute l'obéissance de notre foi ; mais aussi est-ce dans ce grand mystère que notre foi a triomphé du monde : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* ². Il est vrai, chrétiens, Jésus-Christ a souffert, et il est mort. Mais, en vous parlant de sa mort et de ses souffrances, je ne crains pas d'avancer une proposition que vous traiteriez de paradoxe, si les paroles de mon texte ne vous avaient disposés à l'écouter avec respect ; et je prétends que Jésus-Christ a souffert et qu'il est mort en Dieu ; c'est-à-dire d'une manière qui ne pouvait convenir qu'à un Dieu ; d'une manière tellement propre de Dieu, que saint Paul, sans autre raison, a cru pouvoir dire aux Juifs et aux Gentils : Oui, mes frères, ce crucifié que nous vous prêchons, cet homme dont la mort vous scandalise, ce Christ qui vous a paru au Calvaire frappé de la main de Dieu et réduit dans la dernière faiblesse, est la vertu de Dieu même. Ce que vous méprisez en lui, c'est ce qui nous donne de la vénération pour lui. Il est

¹ Jerem., II, 12. — ² I Joan., V, 4.

notre Dieu, et nous n'en voulons point d'autre marque ni d'autre preuve que sa croix. Voilà le précis de la théologie de saint Paul, que vous n'avez peut-être jamais bien comprise, et que j'entreprends de vous développer. Entrons, chrétiens, dans le sens de ces divines paroles: *Christum crucifixum Dei virtutem*; et tirons-en tout le fruit qu'elles doivent produire dans nos âmes pour notre édification.

Je dis que Jésus-Christ est mort d'une manière qui ne pouvait convenir qu'à un Homme-Dieu. La seule exposition des choses va vous en convaincre. En effet, un homme qui meurt après avoir prédit lui-même clairement et expressément toutes les circonstances de sa mort; un homme qui meurt en faisant actuellement des miracles, et les plus grands miracles, pour montrer qu'il n'y a rien que de surhumain et de divin dans sa mort; un homme dont la mort, bien considérée, est elle-même le plus grand de tous les miracles, puisque, bien loin de mourir par défaillance comme le reste des hommes, il meurt au contraire par un effort de sa toute-puissance; mais ce qui surpasse tout le reste, un homme qui, par l'infamie de sa mort, parvient à la plus haute gloire, et qui, expirant sur la croix, triomphe par sa croix même du prince du monde, dompte par sa croix l'orgueil du monde, érige sa croix sur les ruines de l'idolâtrie et de l'infidélité du monde; n'est-ce par un homme qui meurt en Dieu, ou, si vous voulez, en Homme-Dieu? Et voilà sur quoi s'est fondé l'Apôtre, en disant que cet homme mort sur la croix était, non pas le ministre de la vertu de Dieu, mais la vertu même de Dieu incarnée: *Christum crucifixum Dei virtutem*. Ne séparons point ces quatre preuves; et vous avouerez qu'il n'y a point d'esprit raisonnable, ni même d'esprit opiniâtre, qui n'en doive être touché. Venons au détail.

Non, chrétiens, il n'appartient qu'à un Dieu de pénétrer dans l'avenir jusques à l'avoir absolument en sa puissance, et jusques à pouvoir dire infailliblement et en maître: Cela sera, quoique la chose dépende d'une infinité de causes libres qui y doivent concourir. Il n'appartient qu'à un Dieu de connaître distinctement et par soi-même le fond des cœurs, et d'en révéler les plus intimes secrets, les intentions les plus cachées, jusqu'à savoir mieux ce qui est ou ce qui sera dans la pensée et dans la volonté de l'homme, que l'homme même. Or, c'est ce qu'a fait Jésus-Christ à l'égard de sa passion et de sa mort. Je m'explique. A l'entendre parler de sa passion, longtemps avant sa passion même, et

sans que les juifs eussent encore formé nul dessein contre lui, on dirait qu'il en parle comme d'un événement déjà arrivé et dont il raconte l'histoire, tant il est exact à en marquer jusques aux moindres circonstances; et à le voir le jour de sa mort subir les différents supplices qu'il endure, on croirait que les bourreaux qui le tourmentent sont moins les exécuteurs des jugements rendus contre sa personne, que de ses prédictions. Enfin, disait-il à ses apôtres pour les préparer à ce douloureux mystère, nous allons à Jérusalem, et tout ce qui a été dit du Fils de l'Homme va s'accomplir. Car, ce Fils de l'Homme (c'était la qualité qu'il se donnait), ce Fils de l'Homme que vous voyez et qui vous parle, sera livré aux gentils; il sera outragé, insulté, fouetté, crucifié; on lui crachera au visage, il mourra dans l'opprobre, et il ressuscitera le troisième jour. Prenez garde, chrétiens, à la réflexion que fait ici saint Chrysostome. Il y avait déjà des siècles entiers que les prophètes, qui furent dans l'ancienne loi les précurseurs du Messie, avaient publié toutes ces particularités. Comme l'obstacle principal qui devait un jour détourner les esprits mondains de croire en Jésus-Christ était le prétendu scandale que leur causerait l'ignominie de sa mort, Dieu, par une singulière providence, avait révélé aux prophètes que la mort, quoique ignominieuse, de ce Messie, serait dans la plénitude des temps le souverain remède du péché, la réparation solennelle du péché, l'excellent moyen du salut et de la rédemption du monde; afin que la prophétie, témoignage invincible de la divinité, rendit les ignominies mêmes de cette mort, non-seulement vénérables, mais adorables; et que les hommes dans cette vue, bien loin de s'en scandaliser, fussent persuadés qu'il n'y avait rien dans la passion du Sauveur qui ne fût au-dessus de l'homme. Car voilà, dit saint Chrysostome, quel était le dessein de Dieu, lorsque dans l'Ancien Testament il faisait parler Isaïe des souffrances de Jésus-Christ avec autant de certitude, et dans des termes aussi précis que les évangélistes en ont ensuite parlé dans le Nouveau. Mais ce dessein de Dieu était encore bien plus sensible, et la preuve beaucoup plus convaincante et plus touchante, dans la prédiction immédiate qu'en faisait Jésus-Christ lui-même. Car, c'est moi, disait-il à ses disciples en les entretenant de sa mort prochaine, c'est moi qui suis cet homme de douleurs annoncé par Isaïe. C'est moi qui vais remplir jusques à un point tout ce qui en est écrit. Nous voici arrivés au terme de la consommation des choses, et vous en allez être les spectateurs et les té-

moins. Mais il m'importe que, dès maintenant, vous en soyez avertis, afin que dans la suite vous n'en soyez pas troublés.

Aussi tout ce que cet adorable Sauveur leur avait marqué des livres de Moïse et des prophètes comme se rapportant à lui, s'exécuta-t-il bientôt après, et à la lettre, dans la sanglante catastrophe de sa passion et de sa mort. Ce fut en conséquence et en vertu de ces divines prophéties, dont il était personnellement le sujet, que les juifs, au lieu de le juger selon leur loi, puisqu'il était juif, le livrèrent à Pilate qui était gentil; que les soldats, contre toutes les formes de la justice, ajoutant à ce que portait l'arrêt de sa condamnation l'insulte et l'inhumanité, lui crachèrent au visage et le meurtrirent de soufflets; que jusques aux moindres circonstances du prix auquel il devait être vendu, de l'emploi qu'on devait faire de cet argent, du partage de ses habits et de sa robe jetée au sort, du fiel qu'on lui présenta, les Ecritures, qu'il s'était lui-même appliquées, furent, à ce qu'il semble, la règle de tout ce que ses ennemis attentèrent contre lui; comme s'il n'eût souffert que pour justifier ces oracles prononcés tant de siècles avant qu'il eût paru au monde: *Ut adimplerentur Scripturæ; ut impleretur sermo quem dixit* ¹. Argument si solide et si fort, qu'il n'en fallut pas davantage pour la conversion de ce fameux eunuque, trésorier de la reine d'Ethiopie, dont il est parlé au livre des Actes, et à qui saint Philippe, diacre, expliqua la merveille que je vous prêche. Toutes ces prophéties, et bien d'autres, littéralement et ponctuellement vérifiées dans la passion de Jésus-Christ, l'obligèrent à reconnaître ce Messie promis de Dieu, et envoyé dans la plénitude des temps. Nous, mes chers auditeurs, nous revêtus du caractère de chrétiens, en serions-nous moins touchés? et ce qui a suffi pour convaincre un homme que la lumière de l'Évangile n'avait point encore éclairé, serait-il trop faible pour nous confirmer dans la foi que nous professons? Je dis le même du secret des cœurs, dont Jésus-Christ dans sa passion fit bien voir qu'il était le maître. Il prédit à ses apôtres qu'un d'entre eux le trahirait; et Judas y pensait actuellement et le trahit. Il prédit à saint Pierre qu'il le renoncerait; et saint Pierre le rença en effet. Il lui prédit que, malgré sa chute, sa foi ne manquerait point; et la foi de saint Pierre n'a pas manqué. Il lui prédit qu'après sa conversion il affermirait ses frères; et sa conversion dans la suite les affermit tous. Il prédit à Madeleine que l'action qu'elle

¹ Matthi, xxvi, 56. Joan. xvii, 9.

venait de faire, en répandant sur sa tête un parfum précieux, serait louée et prêchée dans tout le monde; et dans tout le monde on en parle encore aujourd'hui. Il prédit à Jérusalem, en pleurant sur elle, qu'elle serait détruite et ruinée de fond en comble; et Jérusalem fut assiégée, pillée, renversée par les Romains, sans qu'il en restât pierre sur pierre. Cette science des choses futures et des secrets les plus impénétrables n'était-elle pas évidemment la science d'un Dieu; *Scrutans corda et renes Deus* ¹? et un homme qui mourait de la sorte, révélant et manifestant ce qui n'était ni ne pouvait être connu que de Dieu, n'avait-il pas toute la puissance et toute la vertu de Dieu même: *Christum crucifixum Dei virtutem*?

Mais ce que j'ajoute doit faire encore plus d'impression sur vous. Il meurt, cet Homme-Dieu, faisant des miracles; et quels miracles? Ah! chrétiens, y en eut-il jamais et jamais y en aura-t-il de plus éclatants? Tout mourant qu'il est, il fait trembler la terre, il ouvre les sépulcres, il ressuscite les morts, il déchire le voile du temple, il obscurcit le soleil; prodiges aussi surprenants qu'inouïs, prodiges dont les soldats furent tellement émus, qu'ils s'en retournèrent convertis; mais du reste, remarque saint Augustin, convertis par l'efficace du même sang qu'ils avaient répandu: *Ipsa redempti sanguine quem fuderunt*. Que dis-je que saint Mathieu n'ait pas rapporté en termes exprès? *Viso terræ motu, et his que fiebant, timuerunt valde, dicentes: Vere Filius Dei erat iste* ². Je sais qu'il s'est trouvé jusque dans le christianisme des impies plus ennemis de Jésus-Christ que les juifs et les païens mêmes, qui n'ont point eu honte de contester la vérité de ces miracles, prétendant qu'ils pouvaient être supposés; que, par un dessein formé, les évangélistes avaient pu s'accorder entre eux pour les publier à la gloire de leur Maître. Mais c'est ici que l'impiété, pour me servir du terme de l'Écriture, se confond elle-même, et qu'en s'élevant contre Dieu, elle fait paraître autant d'ignorance que de malignité: car, sans examiner combien ce doute est téméraire, puisqu'il n'a point d'autre fondement que la prévention et l'esprit de libertinage, il faudrait montrer, dit saint Augustin, quel intérêt auraient eu les évangélistes à publier ces miracles de Jésus-Christ, s'ils eussent été persuadés que c'étaient de faux miracles. N'est-il pas évident que tout le fruit qu'ils en devaient attendre et qui leur en revint, fut la haine publique, les persécutions, les fers, les tourments les plus

¹ Psal, vii, 10. — ² Matthi, xxvii, 54.

cruels ? Bien loin donc de croire qu'ils eussent pris plaisir à inventer et à débiter ces miracles, dont ils auraient connu la fausseté, il faudrait plutôt s'étonner que, les ayant même connus pour vrais, ils eussent eu assez de force pour en rendre, aux dépens de leur propre vie, le témoignage qu'ils en ont rendu. De plus, pour-
 suit saint Augustin, le style seul dont les évangélistes ont écrit l'histoire de Jésus-Christ et de sa passion, leur simplicité, leur naïveté, ne marquant ni indignation contre les juifs, ni compassion pour leur Maître ; parlant de lui comme en auraient parlé les hommes du monde les plus indifférents et les moins intéressés dans sa cause ; racontant ses faiblesses dans le jardin, ses dégoûts, ses ennuis, ses frayeurs, le sanglant affront qu'il eut à essayer dans le palais d'Hérode, et le mépris que ce prince lui témoigna ; les traitements indignes qu'on lui fit chez Anne, chez Caïphe, chez Pilate ; et les racontant avec plus d'exactitude et plus au long que ses miracles mêmes ; cette sincérité, dis-je, fait bien voir qu'ils n'écrivaient pas en hommes passionnés et prévenus, mais en témoins fidèles et irréprochables de la vérité, dont ils furent les martyrs jusques à l'effusion de leur sang. Ce n'est pas tout ; car si ces miracles étaient supposés, les juifs, à qui il importait tant de découvrir l'imposture, et qui ne manquaient pas alors d'écrivains célèbres, n'eussent-ils pas pris soin d'en détromper le monde ? ne se fussent-ils pas inscrits contre ? Et c'est néanmoins ce qu'ils n'ont jamais fait, et ce qu'ils ne font pas même encore, puisque leurs propres auteurs, et Josèphe entre les autres, les démentiraient. Cette éclipse universelle, arrivée contre le cours de la nature, eut quelque chose de si prodigieux et de si remarquable, que Tertullien, deux siècles après, en parlait encore aux païens, magistrats de Rome, comme d'un fait dont ils conservaient la tradition dans leurs archives : *Cum mundi casum relatam habetis in archivis vestris*. Ce fait même, qu'on regardait comme un fait constant et avéré, surpfit tellement Denys l'Aréopagite, ce sage de la gentilité, mais devenu un des plus fermes appuis et des plus grands ornements de notre religion, que, tout éloigné qu'il était de la Judée, et plus encore de la connaissance de nos mystères, il en fut frappé jusqu'à reconnaître lui-même que ces ténèbres avaient été pour lui comme une source de lumière, ou l'avaient au moins disposé à recevoir avec soumission les vérités de la foi et les divines instructions de saint Paul. Que dirai-je de ce fameux criminel crucifié avec Jésus-Christ, et tout à coup converti par ce même

Sauveur ? Ce changement si subit, qui d'un scélérat fit un vaisseau d'élection et de miséricorde, pouvait-il être l'effet d'une persuasion humaine, et ne parlait-il pas visiblement d'un principe surnaturel et divin ? Si Jésus-Christ n'eût agi en Dieu, eût-il pu, mourant sur la croix, faire connaître à ce malheureux et confesser sa divinité ? et ce miracle de la grâce ne sert-il pas encore à confirmer tous les prodiges de la nature, dont le ciel et la terre, comme de concert, honorèrent ce Dieu agonisant et expirant ?

Mais, me direz-vous, les pharisiens, malgré ces miracles, ne laissèrent pas de persister dans leur incrédulité. J'en conviens, mes chers auditeurs ; mais, sans entrer sur ce point dans la profondeur et dans l'abîme des jugements de Dieu, toujours justes et saints, quoique terribles et redoutables, vous savez quelle fut l'envie des pharisiens contre Jésus-Christ, et vous n'ignorez pas ce que peut une telle passion, pour aveugler les esprits et pour endurcir les cœurs. Quelque inconcevable qu'ait été l'obstination des pharisiens, peut-être encore aujourd'hui trouverait-on dans le monde, et dans le monde chrétien, des hommes aussi incrédules, s'ils voyaient leurs ennemis faire des miracles ; et qui plutôt attribueraient ces miracles à l'enfer, comme les pharisiens attribuaient ceux du Sauveur du monde au prince des ténèbres, que de renoncer à leurs préjugés et à leur haine. Quoi qu'il en soit, reprend saint Chrysostome, c'est par là même que commença la réprobation des pharisiens ; et ce mystère de la prédestination et de la réprobation divine parut en ce que les mêmes miracles qui convertirent les soldats et une grande foule de peuple, ne servirent qu'à rendre les pharisiens plus indociles et plus opiniâtres. Mais c'est encore à cette différence que nous devons reconnaître dans Jésus-Christ mourant la toute-puissante vertu dont nous parlons : car, comme raisonne saint Chrysostome, mourir en sauvant les uns et en réprouvant les autres, en éclairant les aveugles qui vivaient dans les ténèbres de l'infidélité, et en aveuglant les plus éclairés qui abusaient de leurs lumières ; convertissant ceux-là par miséricorde, et laissant périr ceux-ci par justice : n'était-ce pas faire éclater jusque dans sa mort les plus glorieux et même les plus essentiels attributs de Dieu ?

Il n'y eut qu'un miracle que Jésus-Christ ne voulut pas faire dans sa passion : c'était de se sauver lui-même, comme lui proposaient ses ennemis, l'assurant qu'ils croiraient en lui s'il descendait de la croix : *Si rex Israel est, des-*

cedat nunc de cruce, et credimus ei ¹. Mais pourquoi ne le fit-il pas ce miracle ? On en voit aisément la raison, dit saint Augustin ; et c'est que ce seul miracle eût détruit tous les autres, et arrêté le grand ouvrage qu'il avait entrepris et à quoi tous les autres miracles se rapportaient comme à leur fin, savoir, l'ouvrage de la rédemption des hommes, qui devait être consommé sur la croix. D'ailleurs ses ennemis, préoccupés de leur passion, auraient aussi peu déferé à ce miracle qu'à celui de la résurrection de Lazare. Car, si l'évidence du fait qui les obligea de convenir que Lazare, mort et enseveli depuis quatre jours, était incontestablement ressuscité, au lieu de les déterminer à croire en Jésus-Christ, leur fit prendre la résolution de le perdre, parce que ce n'était plus la raison, mais la passion qui présidait à leurs conseils ; peut-on juger que le voyant descendre de la croix ils eussent été de meilleure foi, et plus disposés à lui rendre la gloire qui lui était due ? Mais, sans m'arrêter aux pharisiens, répondez-moi, mes chers auditeurs, et dites-moi : Jésus-Christ, dans la conjoncture où je le considère, pouvant, comme il est indubitable, se sauver lui-même, et ne le voulant pas, n'a-t-il pas fait quelque chose de plus grand et plus au-dessus de l'homme, que s'il l'eût en effet voulu ? Miracle pour miracle (appliquez-vous à ceci, que vous n'avez peut-être jamais bien pénétré, et qui me paraît plus édifiant), miracle pour miracle, la douceur avec laquelle il permet aux soldats de se saisir de sa personne, après les avoir renversés par terre en se présentant seulement à eux, et leur disant cette parole : C'est moi : *Ego sum* ; la réprimande qu'il fait à saint Pierre sur l'indiscrétion de son zèle, le blâmant d'avoir tiré l'épée contre un domestique du grand-prêtre, lui faisant entendre qu'il n'avait qu'à prier son Père, et que son Père lui enverrait des légions d'anges qui combattraient pour sa défense ; et afin de le convaincre qu'il ne parlait pas en vain, guérissant actuellement par un miracle le serviteur que Pierre avait blessé ; ce silence si admirable et si constamment soutenu devant ses juges, surtout devant Pilate, qui, convaincu de son innocence, ne l'interrogeait que pour avoir lieu de l'absoudre ; ce refus de contenter la curiosité d'Hérode, dont il lui était si facile de s'attirer la protection ; cet abandonnement de sa propre cause, et par conséquent de sa vie ; cette tranquillité et cette paix au milieu des insultes les plus outrageantes ; cette détermination à supporter tout sans en demander justice, sans prendre

personne à partie, sans former la moindre plainte ; cette charité héroïque qui lui fait excuser en mourant ses persécuteurs : tout cela, je dis tous ces miracles de patience dans un homme d'ailleurs d'une conduite irréprochable et pleine de sagesse, n'étaient-ils pas plus miraculeux que s'il eût pensé à se tirer des mains de ses bourreaux, et qu'il se fût détaché de la croix ? *Christum crucifixum Dei virtutem* ¹.

Il n'est donc mort que parce qu'il l'a voulu, et même encore de la manière qu'il l'a voulu ; ce qui n'appartient, dit saint Augustin, qu'à un Homme-Dieu, et ce qui marque dans la mort même la souveraineté et l'indépendance de Dieu. Or voilà, chrétiens, sur quoi j'ai fondé cette autre proposition, que la mort de Jésus-Christ, bien considérée en elle-même, avait été non-seulement un miracle, mais le plus singulier de tous les miracles. Pourquoi ? parce qu'au lieu que les autres hommes meurent par faiblesse, meurent par violence, meurent par nécessité, il est mort, je ne dis pas précisément par choix et par une disposition libre de sa volonté, mais par un effet de son absolue puissance : en sorte que jamais il n'a fait, comme Fils de Dieu et comme Dieu, un plus grand effort de cette puissance absolue que dans le moment où il consentit que son âme bienheureuse fût séparée de son corps ; et les théologiens en apportent deux raisons. Comprenez-les. Premièrement, disent-ils, parce que Jésus-Christ ayant été exempt de tout péché et absolument impeccable, il devait être et il était naturellement immortel ; d'où il s'ensuit que son corps et son âme, unis hypostatiquement à la divinité, ne pouvaient être séparés sans un miracle. Il fallut donc que Jésus-Christ, pour faire cette séparation, forçât pour ainsi dire toutes les lois de la Providence ordinaire, et qu'il usât de tout le pouvoir que Dieu lui avait donné pour détruire cette belle vie, qui, quoique humaine, était toutefois la vie d'un Dieu. Secondement, parce que Jésus-Christ, en vertu de son sacerdoce, étant par excellence le souverain pontife de la loi nouvelle, il n'y avait que lui qui pût ni qui dût offrir à Dieu le sacrifice de la rédemption du monde, et immoler la victime qui y était destinée. Or, cette victime, c'était son corps. Nul autre que lui ne devait donc immoler ce corps, nul autre que lui n'avait le pouvoir pour cela nécessaire. Les bourreaux qui le crucifiaient étaient bien les ministres de la justice de Dieu ; mais ils n'étaient pas les prêtres qui devaient sacrifier cette hostie à Dieu. Il fallait un pontife qui fût

¹ Matth., xxvii, 42

¹ 1 Cor., I, 24.

saint, qui fût innocent, qui fût sans tache, qui fût séparé des pécheurs et revêtu d'un caractère particulier. Or, ce caractère ne pouvait convenir qu'à Jésus-Christ, d'où saint Augustin concluait que Jésus-Christ, par l'effet de la plus merveilleuse, avait été tout ensemble et le prêtre et l'hostie de son sacrifice : *Idem sacerdos et hostia*.

Ce fut donc lui-même qui se sacrifia, lui-même qui exerça sur sa propre personne cette fonction de prêtre et de pontife ; lui-même qui détruisit, au moins pour quelques jours, cet adorable composé d'un corps souffrant et d'une âme glorieuse ; en un mot, lui-même qui se fit mourir : car, ce ne furent point les bourreaux qui lui ôtèrent la vie, mais il la quitta de lui-même : *Nemo tollit animam meam a me, sed ego pono eam a meipso*¹. Il est mort sur la croix, dit saint Augustin ; mais, à parler proprement et dans la rigueur, il n'est pas mort par le supplice de la croix ; et, pour vous le faire comprendre, il est certain, par le témoignage même des juifs, que le supplice de la croix, ou plutôt que ce qui faisait mourir les criminels condamnés à la croix, n'était pas simplement d'y être attachés, mais d'y être rompus vifs. Or, selon la prophétie, Jésus-Christ avait déjà rendu le dernier soupir lorsqu'on voulut lui briser les os ; d'où vient que Pilate s'étonna qu'il fût sitôt mort : *Pilatus autem mirabatur, si jam obiisset*². Et ce qui montre qu'il n'était point mort par défaillance de la nature, c'est qu'en expirant il poussa un grand cri vers le ciel : *Jesus autem, emissam voce magna, expiravit*³ ; chose si extraordinaire, qu'au rapport de l'évangéliste, le centenier qui l'observait de près, et qui le vit expirer de la sorte, protesta hautement qu'il était Dieu et vrai Fils de Dieu : *Videns autem centurio, qui ex adverso stabat, quia sic clamans expirasset, ait : Vere Filius Dei erat iste*⁴. Si ce centenier eût été un disciple du Sauveur, et qu'il eût ainsi raisonné, peut-être son raisonnement et son témoignage pourraient-ils être suspects ; mais c'est un infidèle, c'est un païen, qui, de la manière dont il voit mourir Jésus-Christ, conclut sans hésiter qu'il meurt par miracle, et qui de ce miracle tire immédiatement la conséquence qu'il est donc vraiment le Fils de Dieu : *Videns quia sic expirasset, ait : Vere Filius Dei erat iste*. En faut-il davantage pour justifier la parole de l'Apôtre : *Christum crucifixum Dei virtutem* ?

Il est vrai que ce Sauveur mourant a eu ses langueurs et ses faiblesses ; et je pourrais répondre d'abord avec Isaïe, que les langueurs et les faiblesses qu'il fit paraître dans sa mort

n'étaient pas les siennes, mais les nôtres, et que le prodige est qu'il ait porté seul les faiblesses et les langueurs de tous les hommes : *Vere languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit*¹. Mais, parce que cette pensée, quoique solide, serait peut-être encore trop spirituelle pour des esprits mondains et incrédules, je réponds autrement avec saint Chrysostome, et je dis : Oui, ce Sauveur mourant a eu ses faiblesses ; mais le prodige est que ses faiblesses mêmes, que ses langueurs mêmes, que ses défaillances mêmes aient été dans le cours de sa passion comme autant de miracles : car, s'il sue en priant dans le jardin, c'est une sueur de sang, et si abondante que la terre en est baignée ; si, quelques moments après sa mort, on lui perce le côté, par un autre effet miraculeux il en sort du sang et de l'eau ; et celui qui le rapporte assure qu'il l'a vu, et qu'il en doit être cru : *Et qui vidit, testimonium perhibuit*². On dirait qu'il ne souffre et qu'il ne meurt que pour faire éclater dans sa personne la vertu de Dieu : *Christum crucifixum Dei virtutem*.

Concluons par une dernière preuve, mais essentielle ; c'est de voir un homme que l'ignominie de sa mort, que la confusion, l'opprobre, l'humiliation infinie de sa mort, élève à toute la gloire que peut prétendre un Dieu : tellement qu'à son seul nom et en vue de sa croix, les plus hautes puissances du monde fléchissent les genoux, et se prosternent pour lui faire hommage de leur grandeur : *Humilavit semetipsum factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. Propter quod et Deus exaltavit illum : ut in nomine Jesu omne genu flectatur, caelestium, terrestrium et infernorum*³. Voilà ce que Dieu révélait à saint Paul dans un temps, remarque bien importante, dans un temps où tout semblait s'opposer à l'accomplissement de cette prédiction ; dans un temps où, selon toutes les vues de la prudence humaine, cette prédiction devait passer pour chimérique ; dans un temps où le nom de Jésus-Christ était en horreur. Toutefois, ce qu'avait dit l'Apôtre est arrivé ; ce qui fut pour les chrétiens de ce temps-là un point de foi a cessé en quelque façon de l'être pour nous, puisque nous sommes témoins de la chose, et qu'il ne faut plus captiver nos esprits pour la croire. Les puissances de la terre fléchissent maintenant les genoux devant ce crucifié. Les princes, et les plus grands de nos princes, sont les premiers à nous en donner l'exemple ; et il n'a tenu qu'à nous, les voyant en ce saint jour au pied de l'autel adorer Jésus-Christ sur

¹ Joan., x, 18. — ² Marc., xv, 44. — ³ Ibid., 39. — ⁴ Ibid.,

¹ Isa., lxxv, 4. — ² Joan., xix, 35. — ³ Philip., ii, 8.

la croix, de nous consoler, et de nous dire à nous-mêmes : Voilà ce que m'avait prédit saint Paul; et ce que du temps de saint Paul j'aurais rejeté comme un songe, c'est ce que je vois, et de quoi je ne puis douter. Or, un homme, mes chers auditeurs, dont la croix, selon la belle expression de saint Augustin, a passé du lieu infâme des supplices sur le front des monarques et des empereurs : *A locis suppliciorum ad frontes imperatorum*; un homme qui, sans autre secours, sans autres armes, par la vertu seule de la croix, a vaincu l'idolâtrie, a triomphé de la superstition, a détruit le culte des faux dieux, a conquis tout l'univers, au lieu que les plus grands rois de l'univers ont besoin pour les moindres conquêtes de tant de secours; un homme qui, comme le chante l'Eglise, a trouvé le moyen de régner par où les autres cessent de vivre, c'est-à-dire par le bois qui fut l'instrument de sa mort : *Quia Dominus regnavit a ligno*; et, ce qui est encore plus merveilleux, un homme qui pendant sa vie avait expressément marqué que tout cela s'accomplirait, et que du moment qu'il serait élevé de la terre il attirerait tout à lui, voulant, comme l'observe l'évangéliste, signifier par là de quel genre de mort il devait mourir : *Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum; hoc autem dicebat, significans qua morte esset moriturus* !; un tel homme n'est-il pas plus qu'homme ? n'est-il pas homme et Dieu tout ensemble ? Quelle vertu la croix où nous le contemplons n'a-t-elle pas eue pour le faire adorer des peuples ? combien d'apôtres de son Evangile, combien d'imitateurs de ses vertus, combien de confesseurs, combien de martyrs, combien d'âmes saintes dévouées à son culte, combien de disciples zélés pour sa gloire, disons mieux, combien de nations, combien de royaumes, combien d'empires n'a-t-il pas attirés à lui par le charme secret mais tout-puissant de cette croix ! *Christum crucifixum Dei virtutem*.

Ah ! mes frères, les pharisiens voyaient les miracles de ce Dieu crucifié, et ils ne se convertissaient pas. C'est ce que nous avons peine à comprendre. Mais ce qui se passe dans nous est-il moins incompréhensible ? car nous voyons actuellement un miracle de la mort de Jésus-Christ encore plus grand, un miracle subsistant, un miracle avéré et incontestable, je veux dire le triomphe de sa croix ; le monde converti, le monde devenu chrétien, le monde sanctifié par sa croix : *Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum*. Nous le voyons, et notre foi, malgré ce miracle, est toujours languissante

et chancelante : voilà ce que nous devons pleurer, et ce qui nous doit faire trembler. Mais, pour profiter de ce mystère, au lieu de trembler et de pleurer par le sentiment d'une dévotion passagère et superficielle, tremblons et pleurons dans l'esprit d'une salutaire componction. Jésus-Christ mourant a fait des miracles ; il faut qu'il en fasse encore un qui doit être le couronnement de tous les autres, et c'est le miracle de notre conversion. Il a fait fendre les pierres, il a ouvert les tombeaux, il a déchiré le voile du temple. Il faut que la vue de sa croix fasse fendre nos cœurs, peut-être plus durs que les pierres, il faut qu'elle ouvre nos consciences, peut-être jusques à présent fermées comme des tombeaux ; il faut qu'elle déchire notre chair, cette chair de péché, par les saintes rigueurs de la pénitence. Car, pourquoi ce Dieu mourant ne nous convertira-t-il pas, puisqu'il a bien converti les auteurs de sa mort ? et quand nous convertira-t-il, si ce n'est en ce grand jour, où son sang coule avec abondance pour notre salut et notre sanctification ?

Pêcheurs qui m'écoutez, voilà ce qui doit vous remplir de confiance. Tandis que vous êtes pécheurs, vous êtes en qualité de pécheurs ennemis de Jésus-Christ ; vous êtes ses persécuteurs ; le dirai-je ? mais, puisque c'est après saint Paul, pourquoi ne le dirais-je pas ? vous êtes même ses bourreaux. Car, autant de fois qu'il vous arrive de succomber à la tentation et de commettre le péché, vous crucifiez tout de nouveau ce Sauveur dans vous-mêmes. Mais souvenez-vous que le sang de cet Homme-Dieu a eu le pouvoir d'effacer le péché même des juifs qui l'ont répandu : *Christi sanguis sic fusus est, ut ipsum peccatum potuerit delere quo fusus est*. C'est en cela, dit saint Augustin, qu'a paru la vertu toute divine de la rédemption de Jésus-Christ. C'est en cela qu'il a paru Sauveur. De ses ennemis il a fait des prédestinés, de ses persécuteurs il a fait des saints ; tout pécheurs que vous êtes, quel droit n'avez-vous donc pas de prétendre à ses miséricordes ? Approchez du trône de sa grâce, qui est sa croix ; mais approchez-en avec des cœurs contrits et humiliés, avec des cœurs soumis et purifiés de la corruption du monde, avec des cœurs dociles et susceptibles de toutes les impressions de l'Esprit céleste ; car tel est le miracle que ce Dieu Sauveur veut, par la vertu de sa croix, opérer aujourd'hui dans vous. Votre retour à Dieu, et un retour parfait après de si longs égarements ; votre pénitence, et une pénitence exemplaire après tant de désordres et de scandales ; la profession que vous

feriez, et une profession haute et publique de vivre en chrétiens après avoir vécu en libertins : voilà le miracle qui prouvera que Jésus-Christ crucifié est lui-même personnellement la force et la vertu de Dieu. Ah ! Seigneur, serais-je assez heureux pour obtenir que ce miracle s'accomplît visiblement dans mes auditeurs, comme il s'accomplit en effet dans les soldats qui furent présents à votre mort, et dont plusieurs s'attachèrent à vous comme à l'auteur de leur salut ? Donnez-vous pour cela, Seigneur, à ma parole assez de bénédiction ; et puis-je espérer qu'entre ceux qui m'écourent, il y en aura d'aussi touchés que le centenier, c'est-à-dire qui sortiront de cette prédication non-seulement attendris, mais convertis ; non-seulement baignés de larmes, mais commençant à glorifier Dieu par leurs œuvres ; non-seulement persuadés, mais sanctifiés et pénétrés des sentiments chrétiens que cette première vérité a dû leur imprimer. Que le juif infidèle se scandalise de la croix ; Jésus-Christ mourant est la puissance et la force de Dieu incarné : *Christum crucifixum Dei virtutem* ; vous l'avez vu. Que le gentil s'en moque, et qu'il traite la croix de folie ; Jésus-Christ mourant est la sagesse de Dieu même : *Christum crucifixum Dei sapientiam*. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quelque juste, quelque saint, quelque irrépréhensible que soit Dieu dans toutes ses vues et dans toute sa conduite, il ne faut pas s'étonner que l'homme, par un effet de son ignorance et de son orgueil, ait souvent entrepris de censurer les œuvres du Seigneur, et qu'il soit assez téméraire pour s'en scandaliser. Les pensées de l'homme et celles de Dieu étant, comme dit l'Écriture, aussi opposées qu'elles le sont depuis le péché, ce scandale était d'une suite en quelque sorte nécessaire. Ce qui doit plus nous surprendre, c'est que, par un aveuglement extrême, l'homme se soit scandalisé contre Dieu des bontés mêmes de Dieu, des prodiges mêmes de l'amour de Dieu, de l'abondance et même de l'excès des miséricordes de Dieu. Car voilà, chrétiens, l'affreux désordre que déplorait saint Grégoire pape, dans ces excellentes paroles de l'homélie sixième sur les Évangiles : *Inde homo adversus Salvatorem scandalum sumpsit, unde ei magis debitor esse debuit*. Voilà le désordre où tomba l'hérésiarque Marcion, lorsque, sous prétexte d'un faux zèle pour le Fils de Dieu, il ne voulut pas croire ni que ce Fils de Dieu eût vraiment souffert sur la croix, ni qu'il y fût vrai-

ment mort ; comme si la croix et la mort eussent été absolument indignes de la majesté et de la sainteté d'un Dieu. Erreur contre laquelle Dieu suscita Tertullien, qui la combattit hautement, et qui devint par là le défenseur des souffrances et de la passion de Jésus-Christ ; erreur qui, malgré l'établissement du christianisme, n'est peut-être encore aujourd'hui que trop commune, et contre laquelle il est de mon devoir d'employer ici toute la force de la parole de Dieu. Renouvez, s'il vous plaît, toute votre attention. Le mystère d'un Dieu crucifié paraît aux mondains aussi bien qu'aux gentils une folie : *Gentibus stultitiam* ; et saint Paul prétend, au contraire, qu'à l'égard des prédestinés et des élus, c'est par excellence le mystère de la sagesse de Dieu : *Ipsis autem vocatis Christum crucifixum, Dei sapientiam*. Or voyons qui des deux en a mieux jugé, ou l'Apôtre, ou le mondain : l'Apôtre, après en avoir été instruit d'une manière toute miraculeuse par le Sauveur même ; le mondain, qui n'en sait et qui n'en connaît que ce que la chair et le sang lui ont révélé. Voyons si dans ce mystère de la croix, si élevé, à ce qu'il semble, au-dessus de notre raison, il y a quelque chose en effet qui blesse notre raison. Car, aujourd'hui Dieu veut bien même ne pas rejeter le jugement de notre raison ; et pourvu que notre raison ne soit ni prévenue ni opiniâtre, il ne refuse pas de l'admettre dans le conseil de sa sagesse, et de lui répondre sur les difficultés qu'elle peut former.

De quoi s'agissait-il, chrétiens, dans le grand mystère que nous célébrons ? De deux choses, dit saint Léon, pape, également difficiles et nécessaires : de satisfaire Dieu offensé et déshonoré par le péché de l'homme, et de réformer l'homme perverti et corrompu. Voilà pourquoi Jésus-Christ était envoyé, et à quoi se terminait la mission qu'il avait reçue. Or, je vous demande : pour parvenir à ces deux fins, pouvait-il, tout Dieu qu'il est, prendre un moyen plus puissant, plus efficace, plus infaillible que la croix ? et nous-mêmes, avec toute notre prétendue raison, en pouvons-nous imaginer un autre où les proportions fussent, je ne dis pas plus exactement, mais aussi exactement gardées ? Allons au Calvaire, et, témoins de ce qui s'y passe, étudions notre religion, dont voici tout ensemble la hauteur et la profondeur, que saint Paul souhaitait tant de pouvoir comprendre : *Sublimitas et profundum* ¹. Il fallait satisfaire Dieu, et nul autre ne le pouvait qu'un Homme-Dieu : c'est de quoi la raison même est obligée de convenir. Qu'a fait cet Homme-Dieu ? Ah !

¹ Ephes., III, 18.

chrétiens, que n'a-t-il pas fait, dans la vue d'acquiescer nos dettes ? quel soin n'a-t-il pas eu de choisir ce qui pouvait uniquement et souverainement remplir la mesure des satisfactions que Dieu attendait et qu'il avait droit d'attendre ? En quoi consistait l'offense de Dieu ? en ce que l'homme, s'oubliant lui-même, avait affecté d'être semblable à Dieu : *Eritis sicut dii*. Et moi, dit l'Homme-Dieu, moi non-seulement semblable à Dieu, mais égal et consubstantiel à Dieu, par un oubli de moi-même bien différent, je m'abaisserai au-dessous de tous les hommes, je deviendrai l'opprobre des hommes, je serai un ver de terre, et non pas un homme : car, c'est en propres termes ce que le Prophète lui fait dire sur la croix : *Ego autem sum vermis, et non homo*¹. Concevons-nous et pouvons-nous concevoir une réparation plus authentique ? L'homme, en se révoltant contre Dieu, avait secoué le joug de l'obéissance, et violé le commandement de son souverain : et moi, dit l'Homme-Dieu, tout indépendant que je suis par moi-même, je me réduirai dans la plus pénible et la plus humiliante sujétion. Je me ferai obéissant : *Factus obediens* ; et obéissant jusques à mourir : *Usque ad mortem* ; et jusques à mourir sur la croix : *Mortem autem crucis*. Non-seulement j'obéirai à Dieu, mais aux hommes, mais aux plus criminels, mais aux plus vicieux, mais aux plus sacrilèges de tous les hommes, qui sont mes persécuteurs et mes bourreaux. Non-seulement j'obéirai aux arrêts du Ciel, toujours équitables et sages, mais à ceux de la terre, pleins d'injustice et de cruauté. Non-seulement j'obéirai à des puissances qui n'ont nulle autorité légitime sur moi, mais à des puissances liguées contre moi, mais à des puissances qui m'oppriment ; et par cet assujettissement volontaire, j'abolirai le crime de l'homme rebelle à la loi de son Créateur. C'est pour cela même, dit saint Bernard, qu'il ne voulut point descendre de la croix, ayant mieux aimé, remarque ce Père, laisser les juifs dans leur incrédulité, que de les convaincre par un miracle de sa propre volonté ; et préférant d'accomplir l'ordre de son Père et d'obéir, plutôt que de les convertir et de les sauver, en n'obéissant pas. L'homme, par une intempérance criminelle, en goûtant du fruit de l'arbre, avait accordé à ses sens un plaisir défendu ; et moi, dit l'Homme-Dieu, qui pourrais ne me rien refuser des délices de la vie, je me présenterai à mon Père comme un homme de douleur, comme une victime de pénitence, comme un agneau destiné au sacrifice le plus

sanglant. Car ce fut dans sa sainte passion qu'a nimé d'un zèle ardent pour la gloire et les intérêts de Dieu, il conçut ce dessein et qu'il l'exécuta : *Hostiam et oblationem noluiisti, corpus autem aptasti mihi ; holocaustomata pro peccato non tibi placuerunt ; tunc dixi : Ecce venio*¹. Vous n'avez plus voulu, ô mon Dieu ! dit-il, dans le secret de son cœur au moment qu'il fut crucifié, comme il l'avait dit, selon le témoignage de saint Paul, en entrant dans le monde (remarquez ces paroles, chrétiens, qui expriment si bien le fond et l'intérieur de ce mystère) ; vous n'avez plus voulu d'oblation ni d'hostie ; mais vous m'avez formé un corps. Les sacrifices des animaux ont cessé de vous agréer ; c'est pourquoi j'ai dit : Me voici ; je viens, je m'immole. Parole vénérables qui, selon la lettre même, doivent être entendues de ce qui se fit au Calvaire, puisque c'est là que Jésus-Christ, en qualité de grand-prêtre, termina les sacrifices de l'ancienne loi par la consommation du sacrifice de la loi de grâce ; là que, la croix lui servant d'autel, il présenta solennellement sa personne divine ; là qu'il offrit, non plus le sang des boucs et des taureaux, mais son propre sang ; et, pour parler en des termes plus simples et plus précis, là qu'il se mit en état de satisfaire à Dieu, non plus par des sujets étrangers, mais par lui-même et aux dépens de lui-même. Or, c'est ce que j'appelle l'ouvrage de la sagesse d'un Dieu.

Ce n'est pas encore assez ; car j'ajoute que ce Sauveur des hommes nous a fait parfaitement comprendre ce qui de soi-même était incompréhensible, et ce que nous aurions sans lui éternellement ignoré. Et quoi ? ce que c'est que Dieu, ce que c'est que le péché, ce que c'est que le salut : trois choses auxquelles se doit rapporter toute la sagesse de l'homme, et dont la connaissance, et pour vous et pour moi, était essentiellement attachée au mystère de Jésus-Christ mourant sur la croix. Qu'est-ce que Dieu ? un être pour la gloire duquel il a fallu qu'il y eût un Homme-Dieu humilié et anéanti jusques à la croix. Voilà l'idée que je m'en forme aujourd'hui : tout le reste ne me fait point suffisamment connaître Dieu ; tout ce que j'en découvre dans la nature, tout ce que m'en dit la théologie, tout ce que les Ecritures m'en apprennent, tout ce que la lumière de gloire m'en révélera, ce ne sont proprement que des ombres. C'est au Calvaire où la foi, comme dans un plein jour, me fait paraître ce Dieu aussi grand qu'il est, parce que j'y vois un Homme-Dieu immolé pour reconnaître ce qu'il est ; et Dieu lui-même (l'oserai-je dire ?) n'a point d'idée plus sublime de

¹ Esalm., xxi, 7.

la divinité de son être, que de mériter d'être glorifié par la croix d'un Homme-Dieu; je dis plus, que de ne pouvoir être autrement satisfait que par la croix d'un Homme-Dieu. Qu'est-ce que le péché? un mal pour l'expiation duquel il a fallu qu'un Dieu-Homme se fit anathème et devint un sujet de malédiction : *Factum pro nobis maledictum* ¹. Voilà ce que le mystère de la croix me prêche. Je ne concevais pas comment le péché pouvait attirer sur nous des châtiments si terribles; et m'érigeant en censeur des arrêts de Dieu, je lui demandais raison de cette affreuse éternité de peines que sa justice prépare aux âmes réprouvées dans l'enfer; mais mon ignorance venait de n'avoir pas bien considéré le mystère de Jésus-Christ mourant; car la mort d'un Dieu, ordonnée comme un moyen nécessaire pour l'abolition du péché, me fait comprendre plus que je ne veux quelle proportion il y a entre le péché, qui est l'offense de Dieu, et l'éternité malheureuse, qui est la peine de la créature. Supposé l'un, je ne trouve plus de difficulté dans l'autre; et, convaincu par le raisonnement de Jésus-Christ même : *Si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet?* Si le Fils et l'innocent est ainsi traité, que sera-ce de l'esclave et du coupable? je ne m'étonne plus de la rigueur des jugements de Dieu, ni de l'excès de ses vengeances; mais je m'étonne de mon propre étonnement. Qu'est-ce que le salut de l'homme? un bien qui seul a coûté la vie à un Dieu, et pour lequel un Homme-Dieu n'a point cru trop donner ni être prodigue, que de se sacrifier soi-même. Voilà la grande leçon que me fait ce divin Maître expirant sur la croix. Je comptais ce salut pour rien, je le négligeais, je l'exposais, je le risquais; un vain intérêt, un faux honneur, un moment de plaisir, et du plus infâme plaisir, me le faisait abandonner. Mais approche, me dit par la voix de son sang ce Dieu crucifié; approche, et aux dépens de ce que je souffre, instruis-toi du mérite de ton âme; tu l'estime toi-même, mais tu ne l'estimes pas encore assez. Contemple-toi bien dans moi; tu verras ce que tu es et ce que tu vaux. C'est par moi que tu dois te mesurer : car je suis ton prix; et ce salut à quoi tu renonces en tant de rencontres, n'est rien moins que ce que je suis moi-même, puisque je me livre moi-même pour te l'assurer. C'est ainsi, dis-je, qu'il me parle. Or, cela seul me suffirait pour conclure avec saint Paul, que le mystère de la croix est donc le mystère de la sagesse divine. Car, comme raisonne saint Chrysostome, un mystère qui me

donne de si hautes idées de Dieu, un mystère qui m'inspire une horreur infinie pour le péché, un mystère qui me fait priser mon salut préférablement à tous les autres biens passés, présents, futurs et même possibles, de quelque côté que je le regarde, doit être pour moi un mystère de sagesse; des sentiments si raisonnables, si élevés, si sublimes ne peuvent partir d'un principe trompeur et faux. Il n'y a que la sagesse, et que la sagesse d'un Dieu, qui puisse me les donner. Et voilà pourquoi l'Apôtre des gentils, pénétré de la foi de ce mystère, faisait profession, mais une profession ouverte, de vouloir ignorer tout le reste, hors Jésus, et Jésus crucifié : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum* ¹. Car, dans ce Jésus crucifié il trouvait excellemment et en abrégé tout ce qu'il devait savoir, et tout ce qu'il avait intérêt de savoir, c'est-à-dire la science éminente de Dieu et la sciencesalutaire de soi-même. Or, avec ces deux sciences, il croyait, et avec raison, pouvoir se passer de toute autre science : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum*.

Mais approfondissons une vérité si édifiante, et développons le second motif de la mission de Jésus-Christ et de sa fonction de Sauveur. Après avoir satisfait à Dieu, il était question de réformer l'homme, qui non-seulement était tombé dans le désordre, mais dans l'extrémité et dans l'abîme de tous les désordres. Ce désordre de l'homme, dit le bien-aimé disciple saint Jean, venait de trois sources : de la concupiscence des yeux, de la concupiscence de la chair, et de l'orgueil de la vie; c'est-à-dire d'une insatiable avidité des biens temporels, d'une recherche passionnée des honneurs du siècle, et d'un attachement excessif aux plaisirs des sens. Il s'agissait de nous guérir de ces trois grandes maladies; et en voici les remèdes, que le Fils de Dieu nous a apportés du ciel, et qu'il nous présente aujourd'hui dans sa passion : le dépouillement de toutes choses et la nudité où il meurt, contre l'amour des richesses et la cupidité qui nous brûle; les abaissements prodigieux où il se réduit, contre les projets de l'ambition qui nous dévore; les austérités d'une chair virginale, ensanglantée et déchirée de coups, contre la mollesse et la sensualité qui nous corrompt : remèdes infailibles et sûrs; remèdes qu'il ne tient qu'à nous de nous appliquer, dont il ne tient qu'à nous de profiter, et où paraît toute la providence et toute la sagesse du Médecin qui nous les a préparés. Ne nous préoccupons point, et faisons-

¹ Galat., III, 13. — ² Luc., XXIII, 31.

¹ 1 Cor., II, 2.

nous une fois justice, pour la faire éternellement à notre Dieu. N'est-il pas évident, mes chers auditeurs, que le mystère de la croix a une opposition essentielle à ces trois principes, qui causent tous les dérèglements de votre vie? n'est-il pas évident que ce seul mystère condamne toutes vos injustices, toutes vos violences, toutes vos haines, tous vos commerces scandaleux, toutes vos dissolutions, toutes vos débauches; et de là ne s'ensuit-il pas que c'est un mystère où la sagesse de Dieu a présidé? Ce qui modère nos désirs, ce qui règle nos passions, ce qui confond notre orgueil, ce qui arrache de notre cœur l'amour de nous-mêmes, en un mot ce qui corrige tous nos vices et ce qui nous tient dans l'ordre, peut-il n'être pas un effet de l'ordre, et par conséquent de cette suprême sagesse qui est en Dieu? Que serait-ce, disait le savant Pte de la Mirande, si les hommes, d'un consentement unanime, s'accordaient entre eux à vivre selon les exemples que Jésus-Christ leur a donnés et les leçons qu'il leur a faites dans sa passion, en sorte que ce Dieu crucifié fût, dans la pratique, la règle universelle par où le monde se gouvernât? A quel degré de perfection le monde aujourd'hui si corrompu, ne se trouverait-il pas tout à coup élevé? Cette vue que l'on aurait toujours présente et à laquelle on se fixerait, cette vue de la croix, dans quelle modestie ne contiendrait-elle pas les grands, et quelle soumission n'inspirerait-elle pas aux petits? Les riches abuseraient-ils de leurs richesses, et les pauvres se plaindraient-ils de leur pauvreté? ceux qui souffrent se tourneraient-ils contre Dieu dans leurs souffrances, et les prétendus heureux du siècle oublierait-ils Dieu en s'oubliant eux-mêmes dans leur prospérité? verrait-on dans la société humaine des vengeances et des trahisons? l'esprit d'intérêt y régnerait-il? la jalousie et l'ambition y causeraient-elles des divisions et des troubles? la bonne foi et la probité en seraient-elles bannies? Autant que les hommes sont maintenant dérégés, autant leur conduite serait-elle sage et droite, et leur vie innocente et pure.

Mais pourquoi fallait-il que Jésus-Christ, sans être sujet à nos maux, en éprouvât les remèdes dans sa personne? Ah! mes frères, répond saint Augustin, ces remèdes étant aussi amers qu'ils le sont, pouvait-il rien faire de mieux que de les éprouver dans sa personne, pour nous les adoucir, et pour nous en persuader l'usage? Sans cela les aurions-nous jamais pu goûter; et pour nous engager à les prendre, ne fallait-il pas l'exemple d'un Dieu? Supposons que cet Homme-Dieu, au lieu de la croix, eût choisi,

pour nous sauver, les douceurs de la vie; quel avantage notre amour-propre, source de toute corruption, n'aurait-il pas tiré de là, et jusques à quel point ne s'en serait-il pas prévalu? Aurais-je eu bonne grâce alors de vous demander, comme je fais aujourd'hui, la mortification des sens, le crucifiement de la chair, le renoncement à vous-mêmes, l'humilité de la pénitence? M'écouteriez-vous? et cette seule idée de votre Dieu dans l'éclat des honneurs et dans le plaisir, ne serait-elle pas un préjugé insurmontable contre toutes mes raisons? Mais quelle force aussi cet exemple d'un Dieu mourant sur la croix ne donne-t-il pas à mon ministère et à ma parole? et avec quelle autorité ne vous dis-je pas qu'il faut que vous soyez humbles, mortifiés, détachés du monde; ce que je n'aurais dit qu'en tremblant, et désespérant d'en être cru? Or, n'était-ce pas une sagesse à Dieu, de fournir aux ministres de Jésus-Christ et aux prédicateurs de son Evangile de quoi vous fermer la bouche quand ils vous prêchent les devoirs les plus difficiles de votre religion, et de vous mettre dans l'impuissance de leur répondre quand ils vous reprochent l'opposition extrême que vous marquez à les pratiquer? Mais pourquoi corriger des excès par d'autres excès? les excès de l'homme par les excès d'un Dieu? Et moi je dis: Quelle sagesse d'avoir corrigé des excès de malice par des excès de perfection, des excès d'iniquité par des excès de sainteté, des excès d'ingratitude par des excès d'amour? Pour retirer l'homme de l'extrémité des vices où il s'était porté, ne fallait-il pas le faire pencher vers l'extrémité des vertus contraires? Aurait-il pu, dans la violence de sa passion, tenir toujours le milieu? et n'était-il pas nécessaire, pour éteindre en lui le feu de l'avarice, de l'ambition, de l'impureté, de lui faire aimer la pauvreté, l'humiliation, l'austérité? Car, encore une fois, pour nous sauver d'une manière parfaite, il ne suffisait pas à Jésus-Christ de nous venir dire que ces trois concupiscences nous perdaient, il fallait qu'il vint dans un état qui nous engageât à les combattre, à les contredire, à les arracher de nos cœurs. Elles ne nous perdaient qu'autant qu'elles séduisaient notre raison et qu'elles infectaient notre cœur; et si nous en eussions conservé toujours l'amour et l'estime, nous n'étions sauvés qu'à demi. Il fallait donc que les vertus opposées à ces concupiscences malheureuses nous devinssent non-seulement supportables, mais aimables, mais précieuses et vénérables. Or, pour cela, que pouvait trouver de plus merveilleux le Verbe de Dieu, que de les consacrer dans sa personne,

afin, comme dit excellemment saint Augustin, que l'humilité de l'homme eût dans l'humilité d'un Dieu sur quoi s'appuyer et de quoi se soutenir contre les atteintes et les insultes de l'orgueil : *Ut humilitas humana contra insultantem sibi superbiam divinæ humilitatis patrocinio fulciretur.*

En voilà trop, chrétiens, je ne dis pas pour convaincre, mais pour confondre un jour notre raison dans le jugement de Dieu, et plaise au Ciel que ce jugement de Dieu, où notre raison doit être convaincue de ses erreurs et confondue, ne soit pas déjà commencé pour nous ! car dès aujourd'hui ce Sauveur mourant s'est mis en possession de juger le monde, et la croix a été le premier tribunal sur lequel il a paru, prononçant contre les hommes, ou en faveur des hommes, des arrêts de vie ou de mort. Ce n'est point un sentiment particulier que la piété m'inspire, mais une vérité que la foi m'enseigne, quand je vous dis que le jugement du monde commença au moment même que commença la passion de Jésus-Christ, puisque c'est ainsi que lui-même il s'en expliqua à ses apôtres : *Nunc judicium est mundi* ¹. Ce ne sont point de vaines terreurs qu'on veut nous donner, quand on nous dit que la croix où cet Homme-Dieu fut attaché sera produite à la fin des siècles, pour être la règle du jugement que Dieu fera de nous et de tous les hommes : *Tunc parebit signum Filii hominis* ².

¹ Joan., xii, 32. — ² Matth., xxiv, 30.

Pensée terrible pour un mondain ! c'est la croix de Jésus-Christ qui me jugera ; cette croix si ennemie de mes passions, cette croix que je n'ai honorée qu'en spéculation, et que j'ai toujours eue en horreur dans la pratique ; cette croix dont je n'ai jamais fait aucun usage, et dont à mon égard j'ai anéanti tous les mérites. C'est cette croix qui me sera confrontée : *Tunc parebit signum Filii hominis.* Tout ce qui ne s'y trouvera pas conforme, portera le caractère et le sceau de la réprobation. Or, quels traits de ressemblance puis-je découvrir entre cette croix et mon libertinage, entre cette croix et mes folles vanités, entre cette croix et ma vie servile ? Ah ! Seigneur, serai-je donc condamné par le plus grand de vos bienfaits, et par le gage même de mon salut ? et ce qui devait me réconcilier avec vous ne servira-t-il qu'à me rendre devant vous plus criminel et plus odieux ? Mais, au contraire, pensée consolante pour une âme fidèle et juste, c'est la croix de Jésus-Christ qui décidera de mon sort ; cette croix en qui j'ai mis toute ma confiance, cette croix qui m'a fortifié et qui me fortifie encore tous les jours dans mes peines, cette croix dont je vais adorer l'image devant cet autel, mais dont je veux être moi-même une image vivante. Dieu crucifié, recevez mes hommages, agréez les sentiments de mon cœur, et faites que votre croix, après avoir été le sujet de ma vénération, et plus encore l'objet de mon imitation, soit éternellement pour moi un signe de bénédiction !

SERMON POUR LA FÊTE DE PAQUES.

SUR LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

ANALYSE.

SUJET. *Il a été livré pour nos péchés, et il est ressuscité pour notre justification.*

Il semble que Jésus-Christ, ayant achevé sur la croix l'ouvrage de notre rédemption, ne devait plus penser qu'à sa propre grandeur, et qu'étant mort pour nous, il ne devait ressusciter que pour lui-même. Mais c'est un Dieu, dit saint Bernard, qui veut nous appartenir entièrement, et dont la gloire et la béatitude se rapportent à nous aussi bien que ses humiliations et ses souffrances. Si donc il ressuscite, c'est pour notre sanctification, et pour nous apprendre à ressusciter spirituellement avec lui.

DIVISION. Jésus-Christ par le mérite de sa mort nous a justifiés. Mais, outre ce mérite, il nous fallait un modèle sur qui nous pussions nous former, et que nous eussions sans cesse devant les yeux, pour travailler nous-mêmes à l'accomplissement de ce grand ouvrage de notre justification, ou, si vous voulez, de notre conversion, à laquelle selon l'ordre de Dieu, nous devons coopérer. Or, ce modèle, c'est la résurrection du Sauveur. Car comme Jésus-Christ est ressuscité, disait l'Apôtre, nous devons entrer nous-mêmes dans une vie nouvelle. Cette vie nouvelle doit donc avoir les deux caractères de la résurrection du Fils de Dieu, que l'Évangile nous a marqués. Le Seigneur est vraiment ressuscité ; *Surrexit Dominus vere* : et il s'est fait voir à Pierre : *Et apparuit Simoni.* Ainsi, être converti, premier caractère de notre résurrection spirituelle : première partie. Parfaitement converti, second caractère de notre résurrection spirituelle : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Être converti comme Jésus-Christ est ressuscité. Jésus-Christ est vraiment ressuscité, et après sa résurrection il n'a plus vécu en homme mortel, mais en homme tout céleste. De même il faut, 1^o que nous soyons vraiment conver-

tis ; 2° qu'après notre conversion nous ne vivions plus en hommes charnels et mondains, mais d'une vie toute spirituelle et toute sainte.

1° Jésus-Christ est vraiment ressuscité, principe incontestable, et dont le Sauveur du monde, avant toutes choses, prit soin de bien convaincre ses apôtres, voulant que cette résurrection véritable nous servit d'exemple. Car, c'est ainsi que nous devons être vraiment convertis. Or, ne pourrais-je pas bien dire de notre résurrection spirituelle et de notre conversion, ce que saint Paul disait de la résurrection future de nos corps : *Mes frères, voici un important secret que je vous déclare : nous ressusciterons tous, mais nous ne serons pas tous changés.* En effet, dans cette solennité de Pâques et jusques dans le tribunal de la pénitence, nous mentons souvent au Saint-Esprit, nous imposons au monde, et nous nous trompons nous-mêmes par une fausse conversion. Ce n'est point par là qu'on ressemble à Jésus-Christ ressuscité ; mais par une vraie conversion, c'est-à-dire par une conversion sincère et sans déguisement, par une conversion surnaturelle, et dont Dieu soit le principe, l'objet et la fin.

Conversion sincère et sans déguisement. Ce qui nous perd devant Dieu, et ce qui nous empêche de ressusciter en esprit, comme Jésus-Christ est ressuscité selon la chair, c'est communément un levain de péché que nous fomentons dans nous, et dont nous ne travaillons pas à nous défaire. C'est pourquoi saint Paul nous avertit que nous devons célébrer cette fête, non avec le vieux levain, avec un levain de dissimulation et de malice : *Non in fermento velerit, neque in fermento malitia et nequitia* ; mais dans un esprit de sincérité et de vérité : *Sed in azymis sinceritatis et veritatis.*

Conversion surnaturelle et dans la vue de Dieu. Autrement qu'est-ce devant Dieu que notre conversion, si ce sont des motifs humains, la prudence de la chair, la crainte du monde, l'intérêt, qui l'animant ? Jésus-Christ ressuscita par une vertu toute divine, et c'est par un principe tout divin que nous devons ressusciter. Loin de moi, disait l'Apôtre, cette fausse justice que je pourrais trouver dans moi, et qui serait de moi et non de Dieu ! Ainsi tous les vrais pénitents se sont-ils élevés au-dessus d'eux-mêmes et de la chair, et ont-ils envisagé Dieu dans leur pénitence.

2° Jésus-Christ après sa résurrection n'a plus vécu en homme mortel, mais en homme tout céleste. Il avait un corps, et ce corps revêtu de gloire semblait être de la nature et de la condition des esprits. Ce qui faisait dire à l'Apôtre : *Quoique auparavant nous ayons connu Jésus-Christ selon la chair, maintenant nous ne le connaissons plus de la même sorte, ni selon cette même chair.* Appliquons-nous ces paroles, et concluons que si nous sommes vraiment convertis, il faut qu'on ne nous connaisse plus selon la chair, ni selon les désirs de la chair, mais comme des hommes tout spirituels. C'est par là que nos corps participent des cette vie à la gloire de Jésus-Christ ressuscité. C'est par là qu'ils deviennent incorruptibles, pleins de vertu, de force, d'honneur. Mais souvenons-nous qu'ils ne sont rien de tout cela qu'autant que nous y coopérons par notre vigilance et par nos soins. Quelque affermis que nous soyons dans le bien, nous ne sommes pas inébranlables. Que faut-il donc faire, et comment devons-nous vivre dans le monde ? Saint Paul nous l'apprend : *Quæ sursum sunt sapite* ; N'ayez plus de goût que pour les choses du ciel : *Quæ sursum sunt querite* ; Ne cherchez plus que les choses du ciel.

DEUXIÈME PARTIE. Paraître converti comme Jésus-Christ paraît ressuscité. Pourquoi Jésus-Christ demeure-t-il encore quarante jours sur la terre après sa résurrection ? pour la faire connaître à ses disciples et pour les en convaincre. C'est pour cela qu'il se fait voir à eux sous tant de figures différentes. Belle leçon pour nous. Car, comme ce n'est point assez de paraître convertis si nous ne le sommes en effet, aussi ne suffit-il point de l'être et de ne le pas paraître. Être et paraître, ce sont deux obligations ; et accomplir l'une sans se mettre en devoir de satisfaire à l'autre, ce n'est qu'une justice imparfaite. Si Jésus-Christ n'eût pas paru ressuscité, il eût laissé notre foi dans le trouble ; et si nous ne paraissions pas convertis, nous ne faisons qu'à demi notre devoir et l'œuvre de Dieu. Je dis plus : être et paraître converti, ce sont tellement deux obligations différentes, qu'elles sont néanmoins inséparables. Car, paraître converti, remarque saint Thomas, est une partie de la conversion même. Comment cela ? parce qu'être converti, c'est embrasser tous les devoirs de l'homme chrétien. Or, un devoir de l'homme chrétien est de paraître ce qu'il est ; et s'il a été pécheur et rebelle à Dieu, un de ses devoirs est de paraître obéissant et soumis à Dieu. Ce devoir est fondé, 1° sur l'intérêt de Dieu ; 2° sur l'intérêt du prochain ; 3° sur notre propre intérêt.

1° Obligation de paraître converti, fondée sur l'intérêt de Dieu qu'on a offensé. Sans cela quelle réparation lui ferez-vous de tant de crimes, et comment lui rendrez-vous la gloire que vous lui avez ravie en les commettant ? Le juste même, quoique juste, dit saint Chrysostome, est obligé de se déclarer pour Dieu : combien plus le pécheur qui se convertit doit-il non-seulement confesser le Dieu qu'il sert, mais faire justice au Dieu qu'il a déshonoré ? Il faut donc, conclut le même Père, que la vie de ce pécheur, dans l'état de sa pénitence, soit comme une amende honorable qu'il fait à son Dieu. Aussi, quand saint Pierre, après la résurrection du Sauveur, paraissait dans les synagogues et dans les places publiques, prêchant le nom de Jésus-Christ, d'où lui venait surtout ce zèle ? du souvenir de son péché. Vous reconnaissez comme lui que vous avez outragé votre Dieu : n'est-il pas juste que par une vie exemplaire vous effaciez les impressions que votre impiété a pu donner contre sa loi ? Le Fils de Dieu voulut que ses apôtres, qui l'avaient abandonné dans sa passion, lui servissent ensuite de témoins : *Eritis mihi testes.* Voilà ce que vous devez être au milieu du monde, surtout à la cour. Bien loin que vos désordres passés affaiblissent votre témoignage, c'est au contraire ce qui le fortifiera et le rendra plus convaincant.

2° Obligation de paraître converti, fondée sur l'intérêt du prochain que vous avez scandalisé. Car, devez-vous dire, il faut que je répare, par un remède proportionné, les scandales de ma vie : or, ce qui a scandalisé mon frère, ce n'est point précisément mon péché, mais ce qui a paru de mon péché. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il paru ressuscité, ou plutôt à qui a-t-il paru ressuscité ? aux uns, pour les consoler ; aux autres, pour les ramener de leur égarement ; à ceux-là, pour vaincre leur incrédulité ; à ceux-ci, pour leur reprocher l'endurcissement de leur cœur. C'est ainsi que nous devons paraître convertis, pour la consolation des justes, pour la conversion des pécheurs, pour la conviction des libertins. Pour la consolation des justes : combien d'âmes saintes pleuraient sur vous et étaient sensiblement touchées de votre état. Comme votre péché les a affligées, il faut que votre pénitence les réjouisse sur la terre, aussi bien que les anges dans le ciel. Pour la conversion des pécheurs : l'exemple de votre conversion sera un attrait mille fois plus puissant pour eux que celui des justes qui se sont toujours maintenus justes. Aussi Jésus-Christ choisit-il saint Pierre pénitent et converti, pour ramener ses frères et pour les confirmer : *Et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos.* Pour la conviction des libertins et des incrédules : saint Thomas eut une grâce d'autant plus spéciale pour prêcher la foi, qu'il avait été plus infidèle. Ce qui touche les impies, c'est d'entendre un impie comme eux dire : Je suis persuadé.

3° Obligation de paraître converti, fondée sur notre intérêt propre. On ne veut pas qu'il paraisse qu'on ait changé de conduite ; pourquoi ? parce qu'on sent bien que si ce changement venait une fois à éclater, on serait obligé de le soutenir, et que, l'honneur même venant aux secours du devoir, on ne pourrait plus dans la suite s'en dédire. D'où je conclus que nous devons regarder comme un avantage de paraître convertis, puisque, de notre propre aveu, le paraître et l'avoir paru est une raison qui nous engage à l'être toujours et à persévérer. Mais si je retombe en effet, que dira-t-on ? Ne pensons point à cela, sinon autant que cette pensée nous peut être salutaire pour nous animer ; et du reste, prenons confiance et agissons.

Compliment au roi.

Traditus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram.

Il a été livré pour nos péchés, et il est ressuscité pour notre justification. (*Aux Romains*, chap. IV, 26.)

SIRE,

C'est sur ce témoignage de saint Paul que s'est fondé saint Bernard quand il a dit que la résurrection du Fils de Dieu, qui est proprement le mystère de sa gloire, avait été au même temps la consommation de sa charité envers les hommes. Il n'en faut point d'autre preuve que les paroles de mon texte, puisqu'elles nous font connaître que c'est pour notre intérêt, pour notre salut, pour notre justification, que ce Sauveur adorable est entré en possession de sa vie glorieuse, et qu'il est ressuscité : *Et resurrexit propter justificationem nostram*. A en juger selon nos vues, on croirait d'abord que les choses devaient être au moins partagées ; et que Jésus-Christ ayant achevé sur la croix l'ouvrage de notre rédemption, il ne devait plus penser qu'à sa propre grandeur, c'est-à-dire qu'étant mort pour nous, il devait ne ressusciter que pour lui-même. Mais non, chrétiens, son amour pour nous n'a pu consentir à ce partage. C'est un Dieu, dit saint Bernard, mais un Dieu sauveur, qui veut nous appartenir entièrement, et dont la gloire et la béatitude ont dû par conséquent se rapporter à nous, aussi bien que ses humiliations et ses souffrances : *Totus in usus nostros expensus*. Tandis que ses humiliations nous ont été utiles et nécessaires, il s'est humilié et anéanti ; tandis que pour nous racheter il a fallu qu'il souffrît, il s'est livré aux tourments et à la mort. Du moment que l'ordre de Dieu exige que son humanité soit glorifiée, il veut que nous profitions de sa gloire même ; car s'il ressuscite, poursuit le même saint Bernard, c'est pour établir notre foi, pour affermir notre espérance, pour ranimer notre charité ; c'est pour ressusciter lui-même en nous, et pour nous rendre capables de ressusciter spirituellement avec lui : en un mot, comme il est mort pour nos péchés, il ressuscite pour notre justification : *Et resurrexit propter justificationem nostram*. Voilà le mystère que nous célébrons, et dont l'Eglise universelle fait aujourd'hui le sujet de sa joie : mystère auguste et vénérable, sur lequel roule non-seulement toute la religion chrétienne, parce qu'il est le fondement de notre foi, mais toute la piété chrétienne, parce qu'il doit être la règle de nos mœurs. C'est ce que j'entreprends de vous montrer, après que nous

aurons imploré le secours de la Mère de Dieu, et que nous l'aurons félicitée de la résurrection de son Fils. *Regina caeli*.

Pour entrer d'abord dans mon sujet, je présume ici, chrétiens, ce que la foi nous enseigne, et ce que nous devons regarder comme un point essentiel de notre religion ; savoir, que Jésus-Christ en mourant nous a parfaitement justifiés, et que, pour nous remettre en grâce avec Dieu, rien n'a manqué au mérite de sa mort. Mais, outre ce mérite, il nous fallait, dit saint Chrysostome, un exemplaire et un modèle sur qui nous pussions nous former et que nous eussions sans cesse devant les yeux, pour travailler nous-mêmes à l'accomplissement de ce grand ouvrage de notre justification, ou, si vous voulez, de notre conversion, à laquelle, selon l'ordre de Dieu, nous devons coopérer ; et c'est à quoi le Sauveur du monde a divinement pourvu par sa résurrection glorieuse.

Vous le savez, chrétiens, et vous ne pouvez l'ignorer, puisque c'est un article de la foi même que vous professez : le péché du premier homme fut une présomption téméraire qui le porta jusqu'à s'élever au-dessus de lui-même, jusqu'à vouloir se mesurer avec Dieu, être éclairé comme Dieu, ressembler à Dieu : *Eritis sicut dii* ¹. Mais vous savez aussi la sage conduite que Dieu a tenue à l'égard de l'homme, lorsque, par un secret bien surprenant de sa providence, il lui a ordonné pour remède ce qui semblait avoir été la cause de son mal, et qu'il l'a obligé à se sanctifier par ce qui l'avait rendu criminel : je veux dire, lorsque ce Dieu de gloire, s'incarnant et s'humanisant, s'est mis lui-même dans des états où non-seulement il est permis à l'homme de vouloir ressembler à son Dieu, mais où son plus grand désordre est de ne le vouloir pas, et en effet de ne lui ressembler pas. Or, quel état surtout l'Écriture nous marque-t-elle où le Fils de Dieu ait prétendu que nous dussions lui être semblables, et où ce ne fût plus un crime, mais un mérite et un devoir de nous conformer à lui ? l'état de sa résurrection.

Car c'est pour cela, dit expressément le grand Apôtre, qu'il est ressuscité d'entre les morts, afin que, sanctifiés par son exemple, nous prenions une nouvelle vie : *Ut quomodo Christus surrexit a mortuis, ita et nos in novitate vitae ambulemus* ². Au reste, mes frères, ajoute saint Chrysostome, ces paroles ne sont pas une simple instruction de l'Apôtre, mais un oracle du Saint-Esprit, qui nous relève et qui nous fait

¹ Genes., III, 5. — ² Rom., VI, 4.

comprendre le dessein de Dieu : d'où il s'ensuit que non-seulement la résurrection du Sauveur a eu d'elle-même toutes les qualités requises pour nous servir de modèle dans notre conversion, mais que Dieu a prétendu nous la proposer comme un modèle, et que c'est particulièrement dans cette vue qu'il a voulu que Jésus-Christ ressuscitât : *Ut quomodo Christus surrexit, ita et nos ambulemus*. Ce qui faisait dire à Tertulien que les pécheurs convertis et réconciliés par la grâce sont des abrégés et comme des copies de la résurrection de Jésus-Christ : *Appendices resurrectionis*. Car c'est ainsi qu'il les appelait : pourquoi ? parce que tout pécheur qui se convertit et qui change de vie, doit exprimer en soi-même par une parfaite imitation les caractères et les traits qui conviennent à l'humanité de Jésus-Christ dans l'état de sa résurrection. Voici donc quels ont été ces caractères ; et, par la comparaison que nous en allons faire, reconnaissons aujourd'hui ce que nous devons être devant Dieu : *Surrexit Dominus vere, et apparuit Simoni* ¹ : Le Seigneur est vraiment ressuscité, disaient deux disciples du Sauveur parlant de leur Maître, et il s'est fait voir à Pierre. Voilà les deux règles que nous devons suivre, et en quoi consiste cette conformité qu'il doit y avoir entre Jésus-Christ et nous. Il est vraiment ressuscité, pour nous donner l'idée d'une conversion véritable ; et il a paru ressuscité, pour nous donner l'idée d'une conversion exemplaire. Il est vraiment ressuscité, afin que nous nous convertissions véritablement et solidement, c'est la première partie ; et il a paru ressuscité, afin que, si nous sommes convertis, nous le paraissions, pour la gloire de notre Dieu, librement et généreusement, c'est la seconde partie. L'un sans l'autre, dit saint Augustin, est defectueux ; car paraître converti et ne l'être pas, c'est imposture et hypocrisie ; et ne le paraître pas, ou plutôt craindre de le paraître, c'est faiblesse et respect humain. Il faut donc l'être et le paraître : *Surrexit et apparuit*. L'être en esprit et en vérité, par une conversion de mœurs qui se soutienne devant Dieu : *Surrexit vere*. Le paraître avec une sainte liberté, en sorte que cette conversion soit encore, selon l'Évangile, comme une lumière qui luise devant les hommes : *Et apparuit Simoni*. Serai-je assez heureux, chrétiens, pour vous bien persuader ces deux importantes obligations ? elles feront tout le partage de ce discours : commençons.

¹ Luc., xxiv, 34.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est saint Paul qui l'a dit, et je n'ai rien moins prétendu, dans la première proposition que j'ai avancée, que d'établir un principe de religion dont il ne nous est pas permis de douter : Jésus-Christ est vraiment ressuscité, et sur ce modèle Dieu veut que nous soyons vraiment convertis. Mais j'ajoute, comme la suite naturelle de ce principe, que Jésus-Christ, après être sorti du tombeau, n'a plus vécu en homme mortel, mais en homme céleste et ressuscité ; et que c'est une loi pour nous qu'après notre conversion nous ne vivions plus en hommes charnels et mondains, mais d'une vie toute spirituelle, et conforme au bienheureux état où se trouvent élevés par la grâce des hommes sincèrement et solidement convertis. Deux pensées auxquelles je réduis ces admirables paroles de l'épître aux Romains, dont je fais toute la preuve des vérités que je vous prêche : *Consepulti sumus cum Christo per baptismum in mortem ; ut quomodo surrexit a mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus* ¹ ; Nous sommes, mes frères, ensevelis avec Jésus-Christ par le baptême, pour mourir au péché, afin que, comme ce Dieu Sauveur est ressuscité par sa vertu toute-puissante, nous soyons au même esprit et intérieurement ressuscités, pour mener cette vie nouvelle qui est l'effet d'une véritable conversion. Appliquez-vous, chrétiens, et ne perdez rien d'une instruction si nécessaire. *Surrexit Dominus vere* ² ; le Seigneur est vraiment ressuscité : principe, encore une fois, auquel vous et moi nous devons nous attacher d'abord, pour nous former une juste idée de la conversion du pécheur. Ne vous étonnez pas, mes chers auditeurs, que Jésus-Christ, selon le rapport des évangélistes, s'intéressât tant à prouver, et à prouver par lui-même sa résurrection. Les apôtres étaient saisis de frayeur en le voyant, parce qu'ils croyaient voir un esprit : *Conturbati et territi existimabant se spiritum videre* ³ ; et il ne pouvait souffrir qu'ils demeurassent dans cette incertitude et dans ce trouble. Non, leur disait-il pour les rassurer, ce n'est point un esprit, c'est moi-même. Regardez mes pieds et mes mains, touchez mes plaies, et vous apprendrez que je ne suis point un fantôme, mais un corps solide et réel. Pourquoi, demande saint Chrysostome, ce soin si exact de leur faire connaître la vérité de sa résurrection ? Ah ! mes frères, répond ce saint docteur, c'est qu'outre les autres raisons qu'il avait d'en user ainsi, il

¹ Rom., vi. 4. — ² Luc., xxiv, 34. — ³ Ibid., 37.

savait bien la loi qui nous était dès lors imposée, et l'engagement où nous devons être, en qualité de pécheurs, de ressusciter à la vie de la grâce, comme il était lui-même ressuscité à la vie de la gloire : *Ut quomodo surrexit, ita et nos in novitate vite ambulemus*. Or, il était à craindre que cette résurrection spirituelle de nos âmes, au lieu d'être une vérité, ne fût qu'une pure fiction, et que, passant pour des hommes convertis, nous ne fussions rien moins au dedans que ce que nous paraissions au dehors. De là vient qu'il n'omettait rien pour convaincre ses disciples qu'il n'était pas seulement ressuscité en apparence, mais en effet; voulant que cette résurrection véritable nous servit de modèle et d'exemple.

L'entendez-vous, chrétiens, et aviez-vous jamais pénétré la conséquence de cette parole : *Surrexit vere*? Voilà néanmoins à quoi elle se rapporte : à condamner tant de conversions imaginaires, qui n'ont d'une vraie conversion que l'extérieur et le masque, sans en avoir le fond et le mérite. Car, permettez-moi de vous faire ici une réflexion toute semblable à celle que faisait saint Paul, instruisant les Corinthiens sur la résurrection des corps : *Ecce mysterium vobis dico : omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur*¹; Voici, mes frères, leur disait-il, un important secret que je vous déclare : nous ressusciterons tous à la fin des siècles, mais nous ne serons pas tous changés. Il voulait par là leur faire entendre que, quoique les réprouvés dussent avoir part à la résurrection future aussi bien que les élus, leurs corps n'y seraient pas transformés comme les corps des élus, ni rendus semblables au corps glorieux de Jésus-Christ; différence terrible sur laquelle insistait l'Apôtre, pour donner aux fidèles une crainte salutaire du jugement de Dieu. Mais quelque terrible que doive être cette différence des réprouvés et des élus dans le jugement de Dieu, en voici une autre qui, pour être plus intérieure, n'en est pas moins fatale au pécheur, et qui, sans attendre la fin des siècles, se trouve aujourd'hui dans le christianisme selon les différentes dispositions des chrétiens à cette fête. Nous avons tous célébré la résurrection de Jésus-Christ; mais je ne sais si nous avons tous éprouvé ce bienheureux changement que cette sainte solennité, par une grâce qui lui est propre, devait opérer dans nos âmes. En recevant l'adorable sacrement du Sauveur, nous avons tous paru spirituellement ressuscités; mais peut-être s'en faut-il bien que nous ayons tous

été renouvelés, et que dans ce grand jour nous puissions tous également nous rendre ce témoignage devant Dieu, que nous ne sommes plus les mêmes hommes. Voilà le mystère, mais le redoutable mystère que je vous annonce, et sur lequel chacun de nous doit s'examiner : *Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur*¹.

Car, avouons-le de bonne foi, et puisqu'une expérience malheureuse nous force à le reconnaître, ne nous en épargnons pas la confusion. Le désordre capital qu'on ne peut assez déplorer ni trop vous reprocher, est que dans cette solennité de Pâques, abusant de la pénitence, qui, selon les Pères, est le sacrement de la résurrection des pécheurs, nous mentionnons souvent au Saint-Esprit, nous imposons au monde et nous trompons nous-mêmes. Oui, mes frères, jusque dans le tribunal de la pénitence nous mentons au Saint-Esprit, en détestant de bouche ce que nous aimons de cœur; en disant que nous renouons au monde, et ne renouons jamais à ce qui entretient dans nous l'amour du monde; en donnant à Dieu des paroles que nous ne comptons pas de garder, et que nous ne sommes pas en effet bien déterminés à tenir, ayant avec Dieu moins de bonne foi que nous n'en avons avec un homme, et même avec le dernier des hommes. Nous en imposons au monde par je ne sais quelle fidélité à nous acquitter dans ce saint temps du devoir public de la religion, par l'éclat de quelques bonnes œuvres passagères, par une ostentation de zèle sur des points où, sans être meilleur, on en peut avoir; par quelques réformes dont nous nous parons et à quoi nous nous bornons, tandis que nous ne travaillons pas à vaincre nos habitudes criminelles, et à mortifier les passions qui nous dominent. Nous nous trompons nous-mêmes, en confondant les inspirations et les grâces de conversion avec la conversion même; en nous figurant que nous sommes changés, parce que nous sommes touchés du désir de l'être; et, sans qu'il nous en ait coûté le moindre combat, en nous flattant d'avoir remporté de grandes victoires; et parce qu'en fait de pénitence tout cela n'est qu'illusion et que mensonge, à tout cela l'Évangile oppose aujourd'hui cette seule règle : *Surrexit vere*; Il est vraiment ressuscité; et, par cette règle nous donne à juger combien nous sommes éloignés des voies de Dieu, puisque entre notre vie nouvelle et la vie glorieuse de Jésus-Christ, il y a une opposition aussi monstrueuse que celle qui se trouve entre l'apparent et le réel, entre

¹ I Cor., xv, 51.

¹ Cor., xv, 51.

le vide et le solide, entre le faux et le vrai. Ah ! mes chers auditeurs, combien de fantômes de conversion, ou, pour user du terme de saint Bernard, combien de chimères de conversions ne pourrais-je pas vous produire ici, s'il m'était permis d'entrer dans le secret des cœurs et de vous en découvrir le fond ! Combien de conversions purement humaines, combien de politiques, combien d'intéressées, combien de forcées, combien d'inspirées par un autre esprit que celui qui nous doit conduire quand il s'agit de retourner à Dieu ! conversions, si vous voulez, fécondes en beaux sentiments, mais stériles en effets ; magnifiques en paroles, mais pitoyables dans la pratique ; capables d'éblouir, mais incapables de sanctifier. Combien de consciences se sont présentées devant les autels comme des sépulcres blanchis, et sous cette surface trompeuse cachant encore la pourriture et la corruption ! Sont-ce là les copies vivantes de cet Homme-Dieu, qui renaît du sein de la mort, pour être, comme dit saint Paul, l'aîné d'entre plusieurs frères : *Ut sit ipse primogenitus in multis fratribus* ¹. Non, non, chrétiens, ce n'est point par là qu'on a le bonheur et la gloire de lui ressembler ; il faut quelque chose de plus, et sans une conversion véritable on n'y peut prétendre. Or, qu'est-ce qu'une véritable conversion ? Comprenez ceci, s'il vous plaît ; c'est-à-dire une conversion de cœur et sans déguisement, une conversion surnaturelle, dont Dieu soit le principe, l'objet et la fin. Que ne m'est-il permis de développer ces deux articles importants dans toute leur étendue !

Conversion sincère et sans déguisement ; car, dit saint Bernard, pourquoi nous contrefaire devant Dieu, qui, nous ayant faits ce que nous sommes, voit mieux que nous-mêmes ce qui est en nous et ce qui n'y est pas ? et pourquoi seindre devant les hommes, dont l'estime ne nous justifiera jamais, et dont l'erreur sur ce point fera même un jour notre confusion ? N'est-ce pas pour cela que saint Paul, représentant aux chrétiens, comme autant d'obligations, les conséquences qu'ils devaient tirer de ce mystère, en revenait toujours à cette loi, que Jésus-Christ, notre Agneau pascal, avait été immolé pour nous, et que nous devions célébrer cette fête, non avec le vieux levain, avec ce levain de dissimulation et de malice dont peut-être nos cœurs jusques à présent avaient été infectés : *Non in fermento veteri, neque in fermento malitiæ et nequitiae* ; mais dans un esprit de sincérité et de vérité : *Sed in azymis sinceritatis et veritatis* ² ;

¹ Rom., VIII, 29. — ² 1 Cor., V, 8.

pourquoi ? parce que le Seigneur même avait dit que cette sincérité de conversion était la condition essentielle qui devait nous donner avec Jésus-Christ ressuscité une sainte ressemblance.

En effet, ce qui nous perd devant Dieu, et ce qui nous empêche de ressusciter en esprit, comme Jésus-Christ ressuscita selon la chair, c'est communément un levain de péché que nous fomentons dans nous, et dont nous ne travaillons pas à nous défaire. Je m'explique. On se réconcilie avec son frère et l'on pardonne à son ennemi, mais il reste néanmoins toujours un levain d'aigreur et de chagrin qui diffère peu de l'animosité et de la haine ; on rompt une attache criminelle, mais on ne la rompt pas tellement qu'on ne s'en réserve, pour ainsi dire, certains droits à quoi l'on prétend que la loi de Dieu n'oblige pas en rigueur de renoncer, certains commerces que l'honnêteté et la bienséance semblent autoriser, certaines libertés que l'on s'accorde, en se flattant qu'on n'ira pas plus loin : voilà ce que saint Paul appelle le levain du péché : *Neque in fermento malitiæ et nequitiae*. Or, il faut, mes frères, ajoutait l'Apôtre, vous purifier de ce levain, si vous voulez célébrer la nouvelle pâque. Il faut vous souvenir que, comme un peu de levain, quand il est corrompu, suffit pour gâter toute la masse, aussi ce qui reste d'une passion mal éteinte, quoique amortie en apparence, peut détruire et anéantir tout le mérite de notre conversion : *Expurgate vetus fermentum, ut sitis nova conspersio* ¹.

Conversion surnaturelle et dans la vue de Dieu : car, que peuvent tous les respects humains et toutes les considérations du monde, quand il s'agit de nous faire revivre à Dieu, et de reproduire en nous tout de nouveau l'esprit de la grâce, après que nous l'avons perdu ? On nous dit que le désordre où nous vivons peut être un obstacle à notre fortune, que cette attache nous rend méprisables, que ce scandale nous rend odieux, et sur cela précisément nous nous corrigeons ; on nous fait entendre que la piété pourrait servir à notre établissement, et pour cela nous nous réformons. Qu'est-ce qu'une telle conversion, eût-elle d'ailleurs tout l'éclat de la plus exacte et de la plus sincère régularité ? On s'éloigne du monde par un dépit secret, par impuissance d'y réussir, par désespoir de parvenir à certains rangs que l'ambition y cherche ; on se détache de cette personne parce qu'on en est dégoûté, parce qu'on en a découvert la perfidie et l'infidélité ; on cesse de pécher, parce que

¹ 1 Cor., V, 7.

l'occasion du péché nous quitte, et non pas parce que nous quittons l'occasion du péché : tout cela, ombres de conversions. Il faut qu'un principe surnaturel nous anime, comme Jésus-Christ ressuscite par une vertu divine ; il faut que sur le modèle de Jésus-Christ, qui, dans sa résurrection, selon le beau mot de saint Augustin, parut entièrement Dieu : *In resurrectione totus Deus*, parce qu'en vertu de ce mystère l'humanité fut tout absorbée dans la divinité ; aussi dans notre conversion il n'y ait rien qui ressente l'homme, rien qui tienne de l'imperfection de l'homme, rien qui participe à la corruption de l'homme ; que l'intérêt n'y entre point, que la prudence de la chair ne s'en mêle point, et que si la créature en est l'occasion, le Créateur en soit le motif. Ainsi le pratiquait l'Apôtre, quand il disait : Loin de moi cette fausse justice que je pourrais trouver dans moi et qui serait de moi, parce que Dieu, dès lors, n'en serait pas l'objet ni le principe ! Il ne me suffit pas même d'avoir cette justice qui vient de la loi ; mais il me faut celle qui vient de Dieu par la foi, celle qui me fait connaître Jésus-Christ et la vertu de sa résurrection, afin que je parvienne, s'il est possible, à cette résurrection bienheureuse qui distingue les vivants d'avec les morts, c'est-à-dire les pécheurs justifiés d'avec ceux qui ne le sont pas : *Et inveniar in illo non habens meam justitiam quæ ex lege est, sed illam quæ ex fide est Christi Jesu... ad cognoscendum illum et virtutem resurrectionis ejus... si quomodo occurram ad resurrectionem quæ est ex mortuis* ¹. Ainsi, après l'Apôtre, en ont usé tous les vrais pénitents en se convertissant à Dieu. Ils ont fermé les yeux à tout le reste, ils n'ont consulté ni la chair ni le sang, ils ont foulé le monde aux pieds, ils se sont élevés au-dessus d'eux-mêmes ; et pourquoi ? parce qu'ils cherchaient, dit saint Paul, une résurrection plus solide et plus avantageuse que celle qui nous est figurée dans la conversion prétendue des mondains : *Ut meliorem invenirent resurrectionem* ². Car encore une fois, il y a maintenant une diversité de conversions, comme à la fin des siècles il y aura une diversité de résurrections ; et comme, selon l'Évangile, les uns sortiront de leurs tombeaux pour ressusciter à la vie, les autres pour ressusciter à leur condamnation et à la mort : *Et procedent qui bona fecerunt, in resurrectionem vitæ ; qui vero mala egerunt, in resurrectionem judicii* ³ ; de même voit-on des pécheurs sortir du tribunal de la pénitence, les uns vivifiés par la grâce et récon-

ciliés avec Dieu, les autres, par l'abus du sacrement, encore plus endurcis dans le péché et plus ennemis de Dieu. Heureux, conclut le Saint Esprit dans l'Apocalypse, heureux et saint quiconque aura part à la première résurrection ! Il parle de la résurrection des justes : *Beatus et sanctus qui habet partem in resurrectione prima* ¹ ! Je dis, par la même règle : Heureux et saint quiconque a eu part à la première conversion ! Heureux et saint celui qui, ressuscitant avec Jésus-Christ, selon la maxime de l'Apôtre, n'envisage dans sa conversion que les choses du ciel, détourne sa vue de tous les objets de la terre, ne cherche point les prospérités, s'élève au-dessus des adversités, est content de posséder Dieu, et s'attache à Dieu pour Dieu même ! Or, c'est cette conversion, chrétiens, que Dieu vous demande aujourd'hui, et dont il vous propose le modèle dans la personne de son Fils.

Cependant n'en demeurons pas là : j'ai dit que le Sauveur du monde, après être sorti du tombeau, n'avait plus vécu en homme mortel, mais en homme céleste et ressuscité ; et que c'est une loi pour nous de mener après notre conversion une vie nouvelle, et conforme à l'heureux état où sont élevés par la grâce des hommes vraiment convertis : *Ut quomodo surrexit a mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus* ². Mais en quoi consiste cette nouvelle vie ? Retournons à notre modèle. Le voici. Jésus-Christ, en qualité d'homme, était composé d'un corps et d'une âme, mais son corps, au moment qu'il ressuscita, par un merveilleux changement, de matériel et de terrestre qu'il était dans sa substance, devint un corps tout spirituel dans ses qualités ; et son âme, en vertu de la même résurrection, se trouva, par un autre prodige, parfaitement séparée du monde, quoiqu'elle fût encore au milieu du monde : deux traits de ressemblance que Jésus-Christ ressuscité doit nous imprimer pour faire en nous ce renouvellement, qui est la preuve nécessaire mais infaillible de notre conversion. Il avait un corps, et ce corps, revêtu de gloire, semblait être de la nature et de la condition des esprits ; vérité si constante que saint Paul, envisageant le mystère que nous célébrons, ne craignait point de dire aux Corinthiens : *Itaque, etsi cognovimus secundum carnem Christum, sed nunc jam non novimus* ³. C'est pourquoi, mes frères, quoique autrefois nous ayons connu Jésus-Christ selon la chair, maintenant qu'il est ressuscité d'entre les morts, nous ne le connais-

¹ Philip. III, 9, 10, 11. — ² Heb., XI, 35. — ³ Joan., V, 29.

¹ Apoc., XX, 6. — ² Rom., VI, 4. — ³ I Cor., V, 16.

sons plus de la même sorte, ni selon cette même chair. Que dites-vous, grand Apôtre ? reprend là-dessus saint Chrysostome ; quoi ! vous ne connaissez plus votre Dieu selon cette chair adorable dans laquelle il a opéré votre salut ? cette chair formée par le Saint-Esprit, conçue par une vierge, unie et associée au Verbe divin ; cette chair qu'il a immolée pour vous au Calvaire, qu'il vous a laissée pour nourriture dans son sacrement, et qui doit être un des objets de votre béatitude dans le ciel, vous ne la connaissez plus ? Non, répond l'Apôtre sans hésiter ; depuis que cet Homme-Dieu, dégagé des liens de la mort, a pris possession de sa vie glorieuse, je ne le connais plus selon la chair : *Etsi cognovimus secundum carnem Christum, sed nunc jam non novimus* ¹. Ainsi le disait le maître des gentils ; et n'en faites-vous pas d'abord l'application ? C'est-à-dire que si vous êtes vraiment convertis, il faut que l'on ne vous connaisse plus, ou plutôt que vous ne vous connaissiez plus vous-mêmes selon la chair ; que vous ne cherchiez plus à satisfaire les désirs déréglés de la chair ; que vous ne soyez plus esclaves de cette chair qui vous a jusques à présent dominés ; que cette chair, purifiée par la pénitence, ne soit plus désormais sujette à la corruption du péché ; et que nous, les ministres du Seigneur, qui gémissions autrefois de ne pouvoir vous regarder que comme des hommes sensuels et charnels, maintenant nous ayons la consolation non-seulement de ne vous plus connaître tels que vous étiez, mais de vous connaître là-dessus divinement changés et transformés ; en sorte que nous puissions dire de vous par proportion : *Etsi cognovimus vos secundum carnem, sed nunc jam non novimus*.

Car c'est par là, mes chers auditeurs, que nos corps, selon la doctrine de saint Paul, participent dès cette vie à la gloire de Jésus-Christ ressuscité ; c'est par là qu'ils deviennent spirituels, incorruptibles, pleins de vertu, de force, d'honneur : mais souvenons-nous qu'ils ne sont rien de tout cela qu'autant que nous y coopérons, et que, par une pleine correspondance, nous travaillons, selon la règle du Saint-Esprit, à en faire des hosties pures et agréables aux yeux de Dieu. Les corps glorieux possèdent toutes ces qualités par une espèce de nécessité ; mais ces qualités ne conviennent aux nôtres que dépendamment de notre liberté ; c'est ce qui fait sur la terre notre mérite ; mais c'est aussi ce qui doit redoubler notre crainte, et ce qui demande toute notre vigilance. Car, quelque adermis que

nous puissions être dans le bien, nous ne sommes pas inébranlables : les grâces qui nous ont fortifiés dans notre conversion, ne sont point des grâces à fomentier notre paresse, beaucoup moins à autoriser notre présomption. Quelque confiance que nous devions avoir dans la miséricorde et dans le secours de Dieu, il est toujours vrai que nous pouvons nous démentir de nos plus fermes résolutions, et que nos infidélités peuvent nous faire déchoir de cet état de pureté où la pénitence nous a rétablis. Que faut-il donc faire, et comment devons-nous vivre désormais dans le monde ? comme Jésus-Christ après sa résurrection. Il était dans le monde, mais sans y être, c'est-à-dire sans prendre part aux affaires du monde, aux intérêts du monde, aux assemblées et aux conversations du monde ; ne s'entretenant qu'avec ses disciples, et ne leur parlant que du royaume de Dieu. Vous donc, mes frères, concluait saint Paul, et je le conclus après lui, si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ : *Si consurrexistis cum Christo* ; n'avez plus désormais de goût que pour les choses du ciel : *Quæ sursum sunt sapite* ; ne cherchez plus désormais que les choses du ciel : *Quæ sursum sunt querite* ¹. Séparez-vous du monde, vivez hors du monde, non pas toujours en sortant du monde, puisque votre condition vous y retient, mais n'y soyez ni d'esprit ni de cœur : surtout, si vous vous montrez dans le monde, que ce soit pour l'édifier par votre changement. Être converti, c'est le premier devoir, et ç'a été le sujet de la première partie. Paraître converti, c'est l'autre devoir, dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un mystère, chrétiens, mais ce n'est point un mystère obscur ni difficile à pénétrer, savoir, pourquoi Jésus-Christ, après sa résurrection, voulut encore demeurer parmi les hommes durant l'espace de quarante jours. Dans l'ordre naturel des choses, du moment qu'il était ressuscité, le ciel devait être son séjour, et la terre n'était plus pour lui qu'une demeure étrangère. Pourquoi donc diffère-t-il cette ascension triomphante qui le devait mettre en possession d'un royaume dû à ses mérites ; et pourquoi suspend-il en quelque sorte cette félicité consommée, qui lui était si légitimement acquise et par tant de titres ? Pourquoi ? une raison supérieure le fait consentir à ce retardement : la voici, mes chers auditeurs, prise de l'Évangile même. C'est qu'il veut soutenir tou-

¹ II Cor., v, 16.

¹ Coloss. III, 1, 2.

jours son caractère de Sauveur, et rapporter à notre justification aussi bien les mystères de sa gloire que ceux de ses humiliations et de ses souffrances, afin qu'il soit vrai de dire en toute manière : *Traditus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram* ¹. Or pour cela, dit saint Chrysostome, il ne se contente pas d'être ressuscité, mais il veut paraître ressuscité ; il veut se faire voir au monde dans l'état de cette nouvelle vie où il est entré ; il veut, par ses apparitions, répandre au dehors les rayons de cette divine lumière dont il vient d'être revêtu. Voilà, dis-je, pourquoi il emploie quarante jours à se montrer, tantôt à tous ses disciples assemblés, tantôt à quelques-uns en particulier, tantôt dans une pêche miraculeuse, tantôt dans un repas mystérieux, tantôt sous la forme d'un jardinier, tantôt sous celle d'un voyageur, agissant, parlant, se communiquant, et donnant partout des preuves sensibles du miracle opéré dans sa personne, et de son retour d'entre les morts. Excellente leçon pour nous, chrétiens, si nous en savons profiter. Tout ceci nous regarde, et nous apprend que, comme ce n'est point assez de paraître convertis si nous ne le sommes en effet, aussi ne suffit-il point de l'être et de ne pas le paraître.

Car, pour développer cette importante morale, ce sont, mes chers auditeurs, deux obligations différentes que d'être converti et de paraître converti ; et notre erreur est de ne les pas assez distinguer. Comme ce sont deux espèces de désordre : que d'être impie et de paraître impie (car être impie, disait Tertullien, c'est un crime, et le paraître, c'est un scandale) ; aussi devons-nous être bien persuadés qu'il y a deux préceptes dans la loi divine, dont l'un nous oblige à nous convertir, et l'autre à donner des marques extérieures de notre conversion ; en sorte que d'obéir à l'un de ces deux préceptes, sans se mettre en devoir d'accomplir l'autre, ce n'est qu'une justice imparfaite. En effet, si Jésus-Christ, après être sorti du tombeau, s'était tenu caché dans le monde, et qu'il n'eût point paru ressuscité, il n'aurait, si je l'ose dire, exécuté qu'à demi le dessein de son adorable mission ; il aurait laissé notre foi dans le trouble, et par rapport à nous, la religion qu'il voulait établir n'aurait point eu de solide fondement. De même, si nous négligeons après notre conversion, ou si nous craignons de paraître convertis, nous ne faisons qu'imparfaitement l'œuvre de Dieu ; et, bien loin de lui plaire, nous encourons la malédiction prononcée par l'apôtre saint Jacques, quand

il dit que quiconque viole un commandement, quoiqu'il en observe un autre, est censé coupable, comme s'il avait transgressé toute la loi : *Qui peccat in uno factus est omnium reus* ¹. Je dis plus : être et paraître converti, sont tellement deux obligations différentes, qu'elles sont néanmoins inséparables, et qu'à prendre la chose dans la rigueur, il est impossible de s'acquitter de la première sans satisfaire à la seconde, parce qu'il est constant, comme l'ange de l'école, saint Thomas, l'a judicieusement remarqué, que paraître converti est une partie de la conversion même. Je m'explique. Vous avez pris enfin, dites-vous, la résolution de changer de vie et de renoncer à votre péché ; mais vous avez du reste, ajoutez-vous, des mesures à garder, et vous ne voulez pas qu'on s'aperçoive de votre changement. Mais moi, je soutiens qu'il y a de la contradiction dans ce que vous vous proposez, parce qu'une des circonstances les plus essentielles de ce changement de vie, qui doit faire votre conversion, est qu'on s'en aperçoive et qu'il paraisse. Je dis que, tandis qu'il ne paraîtra pas et qu'on ne s'en apercevra pas, quelque idée que vous en ayez, c'est un changement équivoque et suspect, ou même chimérique et imaginaire ; pourquoi ? parce qu'une conversion, pour être complète, doit embrasser sans exception tous les devoirs de l'homme chrétien. Or, un des devoirs de l'homme chrétien est de paraître ce qui est ; et s'il a été pécheur et rebelle à Dieu, un de ses devoirs les plus indispensables est de paraître obéissant et soumis à Dieu. Je dis que ce devoir est fondé sur l'intérêt de Dieu que vous avez offensé, sur l'intérêt du prochain que vous avez scandalisé, sur votre intérêt propre, j'entends l'intérêt de votre âme et de votre salut, que vous avez ouvertement abandonné ; trois preuves invincibles de la vérité que je vous prêche, et dont je puis me promettre que vous serez touchés.

Obligation de paraître converti, prise de l'intérêt de Dieu qu'on a offensé ; autrement, chrétiens, quelle réparation ferez-vous à Dieu de tant de crimes, et comment lui rendrez-vous la gloire que vous lui avez ravie en les commettant ? Quoi ! pécheur qui m'écoutez, vous avez outragé mille fois ce Dieu de majesté, et vous rougirez maintenant de paraître humilité devant lui ? Vous avez méprisé hautement sa loi, et vous croirez en être quitte pour un secret repentir ? Votre libertinage, qui l'irritait, a été public, et votre pénitence, qui doit l'apaiser, sera obscure et cachée ? Est-ce traiter Dieu en Dieu ? Non, non,

mes frères, dit saint Chrysostome, en user ainsi, ce n'est point proprement se convertir. Quand nous n'aurions jamais péché, et que nous aurions toujours conservé l'innocence de notre baptême, Dieu veut que nous nous déclarions ; et en vain lui protestons-nous dans le cœur qu'il est notre Dieu, si nous ne sommes prêts à nous en expliquer devant les hommes, et même devant les tyrans, par une confession libre et généreuse : *Quicumque confessus fuerit me coram hominibus* ¹. Telle est la condition qu'il nous propose, et sans laquelle il nous réprovoque comme indignes de lui. Or, si le juste même, quoique juste, reprend saint Chrysostome, est sujet à cette condition, combien plus le pécheur qui se convertit, puisqu'il s'agit pour lui non-seulement de confesser le Dieu qu'il sert et qu'il adore, mais de faire justice au Dieu qu'il a déshonoré ? Et comment la lui fera-t-il cette justice, si ce n'est par une conversion qui édifie, par une conversion dont on voie les fruits, par une conversion aussi exemplaire qu'elle doit être de bonne foi et sincère ? Il faut donc, conclut saint Chrysostome, que la vie de ce pécheur, dans l'état de sa pénitence, soit désormais comme une amende honorable qu'il fait à son Dieu. Il faut que son respect dans le lieu saint, que son attention à l'adorable sacrifice, que son assiduité aux autels, que sa fidélité aux observances de l'Eglise, que ses discours modestes et religieux, que sa conduite régulière, que tout parle pour lui, et réponde à Dieu de la contrition de son âme : pourquoi ? afin que Dieu soit aussi dédommagé, et que ceux qui, voyant autrefois cet homme dans les désordres d'une vie impure et libertine, demandaient où était son Dieu, et doutaient presque qu'il y en eût un, non-seulement n'en doutent plus, mais le glorifient d'une conversion si visible et si éclatante : *Nequando dicant gentes : Ubi est Deus eorum* ² ? Car voilà ce que j'appelle l'intérêt de Dieu.

En effet, quand saint Pierre, après la résurrection du Sauveur, paraissait dans les synagogues et dans les places publiques, prêchant le nom de Jésus-Christ avec une sainte liberté, d'où lui venait surtout ce zèle ? de la pensée et du souvenir de son péché. J'ai trahi mon Maître, disait-il dans l'amertume de son cœur, et mon infidélité lui a été plus sensible que la cruauté des bourreaux qui l'ont crucifié : il faut donc qu'aux dépens de tout je fasse voir maintenant ce que je lui suis, et que je me sacrifie moi-même pour effacer de mon sang une tache si honteuse. Voilà ce qui l'excitait, ce qui le dé-

terminait à tout entreprendre et à tout souffrir pour cet Homme-Dieu qu'il avait renoncé. Or, c'est dans ce sentiment, mon cher auditeur, que vous devez entrer aujourd'hui. Comme le prince des apôtres, vous reconnaissez, et vous êtes obligé de reconnaître, qu'en mille occasions où le torrent du monde vous entraînait, vous avez renoncé votre Dieu ; vous confessez que votre vie, si je puis parler de la sorte, a été un sujet perpétuel de confusion pour Jésus-Christ : n'est-il donc pas juste que vous vous mettiez en état de lui faire honneur, et que, par une vie chrétienne, vous effaciez au moins les impressions que votre impiété a pu donner contre sa loi ? N'est-il pas juste (autre pensée bien touchante), n'est-il pas juste que vous honoriez la grâce même de votre conversion ? Car savez-vous, chrétiens, quel sentiment la grâce de la pénitence vous doit inspirer ? savez-vous ce que vous devez être dans le monde en conséquence de cette grâce, si vous y avez répondu ? Je dis que vous devez être dans le monde ce que furent les apôtres et les premiers disciples, après la résurrection du Fils de Dieu. L'Écriture nous apprend que leur principal, ou plutôt leur unique emploi, fut de lui servir de témoins dans la Judée, dans la Samarie, et jusques aux extrémités de la terre : *Eritis mihi testes in Jerusalem et in omni Judæa et Samaria* ¹. Ainsi, mes frères, devez-vous être persuadés qu'en qualité de pécheurs convertis et réconciliés avec Dieu par la grâce de son sacrement, Dieu attend de vous un témoignage particulier, un témoignage que vous lui pouvez rendre, un témoignage qui lui doit être glorieux. Comme s'il vous disait aujourd'hui : Oui, c'est vous que je choisis pour être mes témoins irréprochables, non plus dans la Samarie ni dans la Judée, mais dans un lieu où il m'est encore plus important d'avoir des disciples qui soutiennent ma gloire ; mais à la cour, où ce témoignage que je vous demande m'est beaucoup plus avantageux : *Eritis mihi testes*. Vous, hommes du monde, qui vous êtes livrés aux passions charnelles, mais en qui j'ai créé un cœur nouveau, vous à qui j'ai fait sentir les impressions de ma grâce, vous que j'ai tirés de l'abîme du péché, c'est vous qui me servirez de témoins ; et où ? au milieu du monde, et du plus grand monde ; car c'est là surtout qu'il me faut mes témoins fidèles : *Eritis mihi testes*. Il est vrai, vous avez jusques à présent vécu dans le désordre ; mais bien loin que les désordres de votre vie affaiblissent votre témoignage, c'est ce qui le fortifiera et ce qui le rendra plus convaincant ;

² Luc., XII, 8. — ² Psalm., CXXII, 2.

¹ Act., I, 8.

car en vous comparant avec vous-mêmes, et voyant des désordres si publics suivis d'une conversion si édifiante, le monde, tout impie qu'il est, n'en pourra conclure autre chose sinon que ce changement est l'ouvrage de la grâce, et un miracle de la main toute-puissante du Très-Haut : *Eritis mihi testes*. Et en effet, chrétiens, si vous aviez toujours vécu dans l'ordre, quelque gloire que Dieu en tirât d'ailleurs, il n'en tirerait pas le témoignage dont je parle. Vous seriez moins coupables devant lui ; mais aussi seriez-vous moins propres à faire connaître l'efficacité de sa grâce. Pour lui servir à la cour de témoins, il fallait des pécheurs comme vous ; et c'est ainsi qu'il vous fait trouver dans votre péché même de quoi l'honorer.

Obligation de paraître converti, fondée sur l'intérêt du prochain, que vous avez scandalisé ; car, comme disait saint Jérôme, je me dois à moi-même la pureté de mes mœurs, mais je dois aux autres la pureté de ma réputation : *Mihi debeo meam vitam, aliis debeo meam famam*. Or, ce sentiment convient encore plus à un pécheur qui se convertit : Je me dois à moi-même ma conversion, mais je dois aux autres les apparences et les marques de ma conversion : et pourquoi les apparences ? pour réparer par un remède proportionné les scandales de ma vie ; car ce qui a scandalisé mon frère, peut-il ajouter, ce n'est point précisément mon péché, mais ce qui a paru de mon péché. Je ne fais donc rien si je n'oppose à ces apparences criminelles de saintes apparences ; et je me flatte si je me contente de détester intérieurement le péché, et que je n'en retranche pas les dehors. Il faut, mon cher auditeur, que ce prochain pour qui vous avez été un sujet de chute, profite de votre retour, et qu'il soit absolument détrompé des idées qu'il avait de vous ; il faut qu'il s'aperçoive que vous n'êtes plus cet homme dont les exemples lui étaient si pernicious ; que vous n'entretenez plus ce commerce, que vous ne fréquentez plus cette maison, que vous ne voyez plus cette personne, que vous n'assistez plus à ces spectacles profanes, que vous ne tenez plus ces discours lascifs, en un mot que ce n'est plus vous : car, d'espérer, tandis qu'il vous verra dans les mêmes sociétés, dans les mêmes engagements, dans les mêmes habitudes, qu'il vous croie, sur votre parole, un homme changé et converti, ce serait à lui simplicité de le penser, et c'est à vous une présomption de le prétendre. Ne sortons point de notre mystère : la résurrection du Fils de Dieu que nous avons devant les yeux, sera pour vous et pour

moi une preuve sensible de ce que je dis.

Pourquoi Jésus-Christ a-t-il paru ressuscité, ou plutôt à qui a-t-il paru ressuscité ? ceci mérite votre attention. Il a paru ressuscité, dit saint Augustin, aux uns pour les consoler dans leur tristesse, aux autres pour les ramener de leurs égarements, à ceux-là pour vaincre leur incrédulité, à ceux-ci pour leur reprocher l'endurcissement de leur cœur. Madeleine et les autres femmes qui l'avaient suivi, pleurent auprès du sépulcre, pénétrées de la vive douleur que leur cause le souvenir et l'image encore toute récente de sa mort : il leur apparaît, dit l'évangéliste, pour les remplir d'une sainte joie, et pour faire cesser leurs larmes. Les disciples faibles et lâches l'ont abandonné et ont pris la fuite, le voyant entre les mains de ses ennemis ; il leur apparaît pour les rassembler comme des brebis dispersées, et pour les faire rentrer dans le troupeau. Saint Thomas persiste à être incrédule, et à ne vouloir pas se rendre au témoignage de ceux qui l'ont vu : il lui apparaît pour le convaincre, et pour ranimer sa sa foi presque éteinte. Les autres, quoique persuadés de la vérité, sont encore froids et indifférents : il leur apparaît pour leur reprocher leur indifférence et pour réveiller leur zèle. Encore une fois, modèle divin sur quoi nous devons nous former ; car c'est ainsi que nous devons paraître convertis pour la consolation des justes, pour la conversion des pécheurs, pour la conviction des libertins. Reprenons.

Pour la consolation des justes. Car, dans l'état de votre péché ; mon cher auditeur, vous étiez mort ; et combien d'âmes saintes pleuraient sur vous ! quelle douleur la charité qui les pressait ne leur faisait-elle pas sentir à la vue de vos désordres ! avec quel serrement, ou, si vous voulez, avec quel épanchement de cœur n'en ont-elles pas gémi devant Dieu ! par combien de pénitences secrètes n'ont-elles pas tâché de les expier ! et depuis combien de temps ne peut-on pas dire qu'elles étaient dans la peine, demandant grâce à Dieu pour vous, et soupirant après votre conversion ! Dieu enfin les a exaucés, et, selon leurs vœux, vous voilà spirituellement ressuscité ; mais on vous dit que l'étant, elles ont droit d'exiger que vous leur paraissiez tel, afin qu'elles s'en réjouissent sur la terre, comme les anges bienheureux en triomphent dans le ciel ; que c'est une justice que vous leur devez ; que, comme votre péché les a désolées, il faut que votre retour à Dieu les console. Cela seul ne doit-il pas vous engager à leur en donner des preuves, mais des preuves assurées, qui d'une

part les comblent de joie, et qui de l'autre mettent comme le seau à l'œuvre de votre salut ? Pour la conversion des pécheurs. Il y a de vos frères dans le monde qui se perdent, et qui, sortis des voies de Dieu, vivent au gré de leurs passions et ne suivent plus d'autre voie que celle de l'iniquité. Il est question de les sauver, en les ramenant d'une manière douce, mais efficace, au vrai pasteur de leurs âmes, qui est Jésus-Christ ; et c'est vous, vous, çis-je, pécheur converti, qui devez servir à ce dessein. Pourquoi vous ? Je le répète, parce qu'après vos égarements, vous avez pour y réussir un don particulier que n'ont pas les justes qui se sont toujours maintenus justes. Aussi, remarque Origène, saint Pierre fut-il singulièrement choisi pour ramener au Fils de Dieu les disciples que la tentation avait dissipés : *Et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos* ¹. Et vous Pierre, lui dit le Sauveur du monde, ayez soin d'affermir vos frères quand vous serez une fois converti vous-même. Il ne donna pas cette commission à saint Jean, qui s'était tenu inséparablement attaché à sa personne, ni à Marie, qui l'avait accompagné jusqu'à la croix ; mais à saint Pierre, qui l'avait renoncé. Pourquoi cela ? Adorable conduite de la Providence ! parce qu'il fallait, dit Origène, un disciple pêcheur pour attirer d'autres pécheurs, et parce que le plus grand pécheur de tous était le plus propre à les attirer tous. Ah ! chrétiens, combien de conversions votre exemple seul ne produirait-il pas, si vous vous regardiez, comme saint Pierre, chargés de l'honorable emploi de gagner vos frères à Dieu ! *Et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos*. Cet exemple, épuré de toute ostentation, et soutenu d'un zèle également humble et prudent, quel succès merveilleux n'aurait-il pas, et que pourrions faire en comparaison tous les prédicateurs de l'Évangile ? quel attrait surtout ne serait-ce pas pour certains pécheurs, découragés et tentés de désespoir, lorsqu'ils se diraient à eux-mêmes : Voilà cet homme que nous avons vu dans les mêmes débauches que nous ; le voilà converti et soumis à Dieu ? Y aurait-il un charme plus puissant pour les convertir eux-mêmes ? et quand il ne s'agit pour cela que de paraître ce que vous êtes, ne craignez-vous point, en y manquant, d'encourir la malédiction dont Dieu, par son prophète, vous a menacés ? *Sanguinem autem ejus de manu tua requiram* ¹.

Pour la conviction des libertins et des esprits incrédules. L'apôtre saint Thomas, devenu fidèle, eut une grâce spéciale pour répandre le don de

la foi ; et s'il n'eût jamais été incrédule (c'est la réflexion de saint Grégoire, pape), sa prédication en eût été moins touchante. Mais la merveille était de voir un homme non-seulement croire ce qu'il avait opiniâtrément combattu, mais l'aller publier jusque devant les tribunaux, et ne pas craindre de mourir pour en confirmer la vérité. Voilà ce qui persuadait le monde. Son incrédulité toute seule, dit saint Chrysostome, nous aurait perdus, sa foi toute seule ne nous aurait pas suffi ; mais son infidélité suivie de sa foi, ou plutôt sa foi précédée de son infidélité, c'est ce qui nous a faits ce que nous sommes. J'en dis de même, chrétiens, en vous appliquant cette pensée : Si vous, à qui je parle, ne vous étiez jamais égarés, peut-être le monde aurait-il du respect pour vous ; mais à peine le monde, dans le libertinage de créance où il est aujourd'hui plongé, tirerait-il de vous une certaine conviction dont il a particulièrement besoin. Ce qui touche les impies, c'est d'entendre un impie comme eux, surtout un impie sage d'ailleurs selon le monde, sans autre intérêt que celui de la vérité qu'il a connue, dire : Je suis persuadé, je ne puis plus résister à la grâce qui me presse ; je veux vivre en chrétien, et je m'y engage. Car cette déclaration est un argument sensible qui ferme la bouche à l'impiété, et dont les âmes les plus libertines ne peuvent se défendre.

Enfin, obligation de paraître converti, fondée sur notre intérêt propre. Car cette prudence charnelle qui nous fait trouver tant de prétextes pour ne nous pas déclarer, n'est qu'un artifice grossier, dont se sert l'ennemi de notre salut pour nous tenir toujours dans ses liens, au moment même que nous nous flattons d'être rentrés dans la liberté des enfants de Dieu. En effet, on ne veut pas qu'il paraisse à l'extérieur qu'on ait changé de conduite ; pourquoi ? parce qu'on sent bien que, si ce changement venait une fois à éclater, on serait obligé de le soutenir, qu'on ne pourrait plus s'en dédire ; et que l'honneur même venant au secours du devoir et de la religion, on se ferait de la plus difficile vertu, qui est la persévérance, non pas un simple engagement, mais comme une absolue nécessité. Or, en quelque bonne disposition que l'on se trouve, on veut néanmoins se réserver le pouvoir de faire dans la suite ce que l'on voudra. Quoiqu'on renonce actuellement à son péché, on ne veut pas se lier ni s'interdire pour jamais l'espérance du retour. Cette nécessité de persévérer paraît affreuse, et l'on en craint les conséquences : c'est-à-dire, on ne veut pas être

¹ Luc., xxii, 32. — ² Ezech., iii, 13.

inconstant, mais on veut, s'il était besoin, le pouvoir être ; et parce qu'en donnant des marques de conversion, on ne le pourrait plus, ou qu'on ne le pourrait qu'aux dépens d'une certaine réputation dont on est jaloux, on aime mieux dissimuler et courir ainsi les risques de son inconstance, que de s'assurer de soi-même en s'ôtant une pernicieuse liberté. Car voilà, mes chers auditeurs, les illusions du cœur de l'homme. Mais je raisonne tout autrement, et je dis que nous devons regarder comme un avantage de paraître convertis, puisque, de notre propre aveu, le paraître et l'avoir paru est une raison qui nous engage indispensablement à l'être, et à l'être toujours. Je dis que nous devons compter pour une grâce d'avoir trouvé par là le moyen de fixer nos légèretés, en faisant même servir les lois du monde à l'établissement solide et invariable de notre conversion. Mais si je retombe, par une malheureuse fragilité, dans mes premiers désordres, ma conversion, au lieu d'édifier, deviendra la matière d'un nouveau scandale. Abus, chrétiens : c'est à quoi la grâce de Jésus-Christ nous défend de penser, sinon autant que cette pensée nous peut être salutaire pour nous donner des forces et pour nous animer. Je dois craindre mes faiblesses et prévoir le danger, mais je ne dois pas porter trop loin cette prévoyance et cette crainte; elle me doit rendre vigilant, mais elle ne me doit pas rendre pusillanime; elle doit m'éloigner des occasions par une sainte défiance de moi-même, mais elle ne doit pas m'ôter la confiance en Dieu jusqu'à m'empêcher de faire des démarches pour mon salut, sans lesquelles la résolution que j'ai prise d'y travailler sera toujours chancelante. Si je me déclare, on jugera de moi, on en parlera : eh bien ! ce sera un secours contre la pente naturelle que j'aurais à me démentir, de considérer que j'aurai à soutenir les jugements et la censure du monde. On m'accusera de simplicité, de vanité, d'hypocrisie, d'intérêt : je tâcherai de détruire tous ces soupçons ; celui de la simplicité, par ma prudence ; celui de l'orgueil, par mon humilité ; celui de l'hypocrisie, par la sincérité de ma pénitence ; celui de l'intérêt, par un détachement parfait de toutes choses. Du reste, disait saint Augustin, le monde parlera selon ses maximes, et moi je vivrai selon les miennes : si le monde est juste, s'il est chrétien, il approuvera mon changement, et il en profitera ; s'il ne l'est pas, je dois le mépriser lui-même et l'avoir en horreur.

Quoi qu'il en soit, être et paraître converti,

être et paraître fidèle, être et paraître ce qu'on doit être, voilà mes chers auditeurs, la grande morale que nous prêche Jésus-Christ ressuscité. Heureux, si je vous laisse, en finissant ce discours, non-seulement instruits, mais persuadés et touchés de ces deux importantes obligations ! Après cela, quelque indigne que je sois de mon ministère, peut-être pourrai-je dire, aussi bien que saint Paul quand il quitta les chrétiens d'Éphèse et qu'il se sépara d'eux, que je suis pur devant Dieu et innocent de la perte des âmes, si parmi ceux qui m'ont écouté il y en avait encore qui dussent périr : *Quapropter contestor vos, quia mundus sum a sanguine omnium* ¹. Et pourquoi ? parce que vous savez, ô mon Dieu, que je ne leur ai point caché vos vérités ; mais que j'ai pris soin de les leur représenter avec toute la liberté, quoique respectueuse, dont doit user un ministre de votre parole. Quand vous envoyiez autrefois vos prophètes pour prêcher dans les cours des rois, vous vouliez qu'ils y parussent comme des colonnes de fer et comme des murs d'airain, c'est-à-dire comme des ministres désintéressés, généreux et intrépides : *Ego quippe dedi te hodie in columnam ferream, et in murum æneum, regibus Juda* ². Mais j'ose dire, Seigneur, que je n'ai pas même eu besoin de ce caractère d'intrépidité pour annoncer ici votre Évangile ; parce que j'ai eu l'avantage de l'annoncer à un roi chrétien, à un roi qui honore sa religion, qui l'honore dans le cœur, et qui fait au dehors une profession ouverte de l'honorer : en un mot, à un roi qui aime la vérité. Vous défendiez à Jérémie de trembler en présence des rois de Juda : *Ne formides a facie eorum* ³ ; et moi, j'aurais plutôt à me consoler de ce que la présence du plus grand des rois, bien loin de m'inspirer de la crainte, a augmenté ma confiance ; bien loin d'affaiblir mon ministère, l'a fortifié et autorisé. Car la vérité, que j'ai prêchée à la cour, n'a jamais trouvé dans le cœur de ce monarque qu'une soumission édifiante et qu'une puissante protection.

Voilà, Sire, ce qui m'a soutenu ; mais voilà ce qui élève Votre Majesté, et ce qui doit être pour elle un fonds de mérite que rien ne détruira jamais : l'amour et le zèle qu'elle a pour la vérité. L'Écriture nous apprend que ce qui sauve les rois, ce n'est ni la force, ni la puissance, ni le nombre des conquêtes, ni la conduite des affaires, ni l'art de commander et de régner, ni tant d'autres vertus royales qui font les héros et que les hommes canonisent : *Non*

¹ Act., xx, 26. — ² Jerem., I, 18. — ³ Jerem., I, 17.

salvatur rex per multam virtutem ¹. Il a donc été de la sagesse de Votre Majesté et de la grandeur de son âme de n'en pas demeurer là, mais de se proposer quelque chose encore de plus solide. Ce qui sauve les rois, c'est la vérité; et Votre Majesté la cherche, et elle se plaît à l'écouter, et elle aime ceux qui la lui font connaître, et elle n'aurait que du mépris pour quiconque la lui déguiserait; et, bien loin de lui résister, elle se fait une gloire d'en être vaincue: car rien, dit saint Augustin, n'est plus glorieux que de se laisser vaincre par la vérité. C'est, Sire, ce que j'appelle la grandeur de votre âme, et tout ensemble votre salut. Nous estimons nos princes heureux, ajoutoit le même saint Augustin, si, pouvant tout, ils ne veulent que ce qu'ils doivent; si, élevés par leur dignité au-dessus de tous, ils se tiennent par leur bonté redevables à tous; s'ils ne se considèrent sur la terre que comme les ministres du Seigneur; si, dans les honneurs qu'on leur rend, ils n'oublient point qu'ils sont hommes; s'ils mettent leur grandeur à faire du bien; s'ils font consister leur pouvoir à corriger le vice; s'ils sont maîtres de leurs passions aussi bien que de leurs actions; si, lorsqu'il leur est aisé de se venger, il sont toujours portés à pardonner; s'ils établissent leur religion pour règle de leur politique; si, se dépouillant de la majesté, ils offrent tous les jours à Dieu dans la prière le sacrifice de leur humilité. Portrait admirable d'un roi vraiment chrétien, et que je ne crains pas d'exposer aux yeux de Votre Majesté, puisqu'il ne lui représente que ses propres sentiments et que ce qui doit être le sujet de sa consolation. C'est vous,

¹ Psalm., xxxii, 16.

ô mon Dieu, qui donnez à votre peuple des hommes de ce caractère pour le gouverner, vous qui tenez dans vos mains les cœurs des rois, vous qui présidez à leur salut, et qui vous glorifiez dans l'Écriture d'en être spécialement l'auteur: *Qui das salutem regibus* ¹. Montrez, Seigneur, montrez que vous êtes en effet le Dieu du salut des rois, en répandant sur notre invincible monarque l'abondance de vos bénédictions et de vos grâces, mais particulièrement la grâce des grâces, qui est celle du salut éternel. Quand nous vous prions pour la conservation de sa personne sacrée, pour la prospérité de ses armes, pour le succès et la gloire de ses entreprises, quoique ces prières soient justes et d'un devoir indispensable, elles ne laissent pas d'être en quelque sorte intéressées; car nos fortunes, nos vies étant attachées à la personne de ce grand roi, notre gloire étant la sienne et ses prospérités les nôtres, nous ne pouvons sur cela nous intéresser pour lui sans faire autant de retours vers nous. Mais quand nous vous conjurons de verser sur lui ces grâces particulières qui font le salut des rois, c'est pour lui que nous vous prions, puisqu'il n'y a rien pour lui ni pour tous les rois du monde de personnel et d'essentiel que le salut. Tel est, Sire, le sentiment que Dieu inspire au dernier de vos sujets pour votre auguste personne; tel est le souhait que je forme tous les jours, et le souhait le plus sincère et le plus ardent. Dieu l'écouterà, et après vous avoir fait régner avec tant d'éclat sur la terre, il vous fera régner encore avec plus de bonheur et plus de gloire dans le ciel, où nous conduise, etc.

¹ Psalm., cxliii, 10.

SERMON POUR LE LUNDI DE PAQUES.

SUR LA PERSÉVÉRANCE CHRÉTIENNE.

ANALYSE.

SUJET. *Lorsqu'ils furent proche du bourg où ils allaient, il feignit de vouloir aller plus loin. Et ils le pressèrent de demeurer avec eux, en lui disant: Demeurez avec nous.*

C'est ainsi qu'une âme chrétienne ne se contente pas que Jésus-Christ soit venu chez elle, ou plutôt dans elle, par la communion pascale; mais qu'elle l'engage encore à demeurer avec elle. Il faut que ce Sauveur demeure en nous par sa grâce; et il faut aussi que nous demeurions en lui par notre persévérance dans la grâce. Sainte persévérance dont je veux vous entretenir dans ce discours.

DIVISION. C'est par sa passion et par sa mort que Jésus-Christ a vaincu le péché; et c'est par sa résurrection qu'il triomphe encore de notre inconstance. Le mystère de Jésus-Christ ressuscité nous engage fortement à la persévérance chrétienne: première partie. La persévérance chrétienne est le titre le plus légitime et le gage le plus certain pour participer un jour à la gloire de Jésus-Christ ressuscité: deuxième partie.

Première partie. Le mystère de Jésus-Christ ressuscité nous engage fortement à la persévérance chrétienne. Je considère

quatre choses dans la résurrection du Sauveur : savoir, l'exemple de cette résurrection, la foi de cette résurrection, la gloire de cette résurrection, et le sacrement de cette résurrection. Or, 1° l'exemple de la résurrection de Jésus-Christ est le vrai modèle de notre persévérance dans la grâce ; 2° la foi de la résurrection de Jésus-Christ est le solide fondement de notre persévérance dans la grâce ; 3° la gloire de la résurrection de Jésus-Christ est un des plus touchants motifs de notre persévérance dans la grâce ; 4° le sacrement de la résurrection de Jésus-Christ, de la manière que je l'expliquerai, est comme le sceau de notre persévérance dans la grâce.

1° L'exemple de la résurrection de Jésus-Christ est le vrai modèle de notre persévérance dans la grâce. Car Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus, dit l'Apôtre, et nous-mêmes nous ne devons plus mourir. Pourquoi la résurrection du Sauveur est-elle la seule que Dieu ait choisie pour nous servir de modèle dans notre conversion ? Pourquoi ne nous a-t-il pas proposé la résurrection de tant d'autres, par exemple, de Lazare ? C'est que la résurrection de Lazare n'était qu'une résurrection passagère, et que notre conversion doit être durable. Si donc vous retombez dans cet état de mort où le péché vous avait réduit, votre pénitence n'est point ce qu'elle doit être, parce que vous n'êtes pas ressuscité comme Jésus-Christ. Ah ! Seigneur, s'écriait le Prophète royal, c'est sur le modèle de la résurrection de votre Fils que vous m'avez jugé, et que vous avez examiné si ma conversion avait toutes les qualités d'une résurrection parfaite : *Probasti me, et cognovisti me : tu cognovisti sessionem meam, et resurrectionem meam*. Et par où avez-vous connu qu'elle serait telle que vous la demandez, ou qu'elle ne le serait pas ? par l'avenir, et par ma persévérance : *Intellexisti cogitationes mens de longe, et omnes vias meas previdisti*.

2° La foi de la résurrection de Jésus-Christ est le solide fondement de notre persévérance dans la grâce. Comment cela ? C'est que la résurrection de Jésus-Christ est un des principaux fondements de la foi chrétienne. Or, ce qui fait subsister notre foi fait subsister notre conversion, parce que notre conversion, selon le concile de Trente, n'a point d'autre fondement que notre foi. Avant la résurrection du Sauveur, rien de plus faible que les apôtres ; mais depuis cette résurrection, ce furent des hommes intrépides et inébranlables. Quand saint Paul exhortait les Hébreux à la persévérance, voici une des grandes raisons dont il se servait : *Christus heri et hodie, ipse et in secula*. Jésus-Christ n'est plus sujet à aucun changement ; il était hier, il est encore aujourd'hui, et il sera le même dans tous les siècles. Rappelons un de ces moments où, touchés de Dieu, nous avons formé de si saintes résolutions, et demandons-nous à nous-mêmes : Les principes de foi et les vérités sur quoi j'établissais ma conversion ont-ils changé ? Ce qui était vrai alors l'est encore maintenant et le sera toujours. Pourquoi donc changerais-je, moi, de conduite, et démentirais-je les promesses que j'ai faites à Dieu ? Excellente pratique pour apprendre à persévérer. *Credidi, propter quod locutus sum* ; J'ai cru, Seigneur, et c'est pour cela que je vous ai donné une parole que je ne rétracterai jamais.

3° La gloire de la résurrection de Jésus-Christ est un des plus touchants motifs de notre persévérance dans la grâce. La raison est que cette récompense du Sauveur nous met devant les yeux la gloire et l'immortalité bienheureuse où nous aspirons, et qui doit être notre récompense éternelle. Aussi prenez garde que ce fut cette vue qui inspira au saint homme Job tant de constance dans les plus rigoureuses épreuves : *Scio quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum...* *Reposita est hæc spes in sinu meo*.

4° Le sacrement de la résurrection de Jésus-Christ est comme le sceau de notre persévérance dans la grâce. J'appelle le sacrement de sa résurrection le sacrement de son corps, que nous avons reçu en célébrant sa résurrection glorieuse. Il prétend par là servir d'aliment à notre âme ; et c'est pour cela que le prêtre, en nous faisant part de cette divine nourriture, nous a dit : *Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ conserve votre âme pour la vie éternelle*. Ne pourrais-je donc pas bien, si vous retournez à vos premières habitudes, vous faire le même reproche que saint Paul faisait aux Galates : *O insensati Galatæ ! quis vos fascinavit non obedire veritati* ? O insensés que vous êtes ! qui vous a ensorcelés pour vous faire abandonner lâchement et bonnement le parti de la vérité ? Quelle folie d'avoir commencé par la pureté de l'esprit, et de finir par la corruption de la chair !

DEUXIÈME PARTIE. La persévérance chrétienne est le titre le plus légitime et le gage le plus certain pour participer un jour à la gloire de Jésus-Christ ressuscité : 1° la persévérance représente déjà dans nous l'état de cette bienheureuse résurrection ; 2° elle nous dispose et nous conduit à cette bienheureuse résurrection ; 3° elle nous fait mériter, autant qu'il est possible, la grâce spéciale de cette bienheureuse résurrection.

1° La persévérance chrétienne représente déjà dans nous l'état de cette résurrection glorieuse, dont nous voyons les prémices dans la personne du Sauveur. En quoi consiste cet état des corps glorifiés ? en ce qu'ils ne sont plus sujets à aucune vicissitude, en ce que leur gloire est immortelle. Or, rien n'approche plus de cet état que la persévérance du juste, ou d'un pécheur converti. Car, au lieu que les mondains sont dans un changement perpétuel, le juste, fortifié par la bonne habitude, est inviolablement ce qu'il doit être, et par là anticipe l'heureux état de la résurrection future. C'est ce que disait saint Cyprien à des vierges chrétiennes : *Vos resurrectionis gloriam in hoc sæculo jam tenetis* ; Vous possédez par avance dans cette vie la gloire que nous attendons dans l'autre. Or, ce que saint Cyprien leur disait, je puis bien vous l'appliquer ; et les plus libertins même ne sont pas exclus de ce bonheur, puisque les plus libertins sont capables d'une parfaite conversion comme les autres pécheurs. Mais si vous ne soutenez pas ce que vous avez entrepris, il est bien à craindre que vous ne soyez pas du nombre de ceux qui, selon la parole du Prophète royal, doivent un jour ressusciter dans l'assemblée des justes. Celui, dit le Sauveur du monde, qui regarde derrière lui après avoir mis la main à la charrue, n'est pas propre au royaume de Dieu. Et comment un homme inconsistant et léger, reprend saint Chrysostome, serait-il propre au royaume de Dieu, puisqu'il ne l'est pas même pour le monde et pour les affaires du monde ? Et d'ailleurs, conclut le même Père, si nous ne sommes pas propres au royaume de Dieu, que sert-il de l'être pour toute autre chose ?

2° La persévérance chrétienne nous dispose et nous conduit à la résurrection bienheureuse. Car elle nous conduit à la persévérance finale, qui est la dernière disposition à la bienheureuse immortalité. Dans les prédestinés, dit saint Jérôme, on ne cherche pas le commencement, mais la fin. Par conséquent, c'est la persévérance qui met le comble à la prédestination des élus. Cela s'entend, me direz-vous, de la persévérance finale ; il est vrai ; mais par où arrive-t-on à la persévérance finale, sinon par la persévérance commencée, qui est celle de la vie ? Ainsi nous ne nous disposons à régner un jour comme les saints dans le ciel, qu'autant que nous nous accoutumons à persévérer comme eux sur la terre.

3° La persévérance chrétienne nous fait mériter, autant qu'il est possible, la grâce spéciale de la résurrection bienheureuse : pourquoi ? parce qu'elle nous fait mériter, autant qu'il est possible, la grâce de la persévérance finale. Quand je dis mériter, je n'entends pas d'un mérite de justice, mais d'un mérite de convenue, et fondé sur la miséricorde et la libéralité de Dieu. C'est-à-dire que Dieu voyant l'homme appliqué de sa part à se maintenir dans la grâce, il se sent réciproquement ému, en vue d'une telle constance, à le gratifier de ses plus singulières faveurs, et en particulier du don de la persévérance finale. De là, quand nous voyons un juste mourir saintement, nous ne nous en étonnons point ; mais nous reconnaissons en cela une espèce de convenue, qui, sans blesser en rien la justice de Dieu, l'a engagé à déployer toute sa miséricorde et à l'exercer. Au contraire, quand

SERMON POUR LE LUNDI DE PAQUES.

on nous parle de certains justes qui se sont démentis à la mort, et se sont malheureusement perdus, nous en sommes effrayés, et nous jugeons qu'il y a eu dans cette disposition de Dieu quelque chose que nous ne comprenons pas. Quoi qu'il en puisse être, la surprise où nous jetlent ces chutes inopinées et ces coups de réprobation, est une preuve que ce n'est donc point ainsi que Dieu en use selon les règles ordinaires.

Je finis par la touchante exhortation de saint Jérôme à un homme du monde, qui commençait à chanceler dans le dessein qu'il avait pris de chercher à Bethléem un asile contre les périls du siècle : *Obsecro te frater, et moneo parentis affectu, etc.*, Application des paroles de ce Père à un pécheur converti.

Et appropinquaverunt castello quo ibant ; et ipse se finxit longius ire. Et coegerunt illum, dicentes : Mane nobiscum.

Lorsqu'ils furent proche du bourg où ils allaient, il feignit de vouloir aller plus loin. Et ils le pressèrent de demeurer avec eux, en lui disant : Demeurez avec nous. (*Saint Luc*, chap. xxiv, 28, 29.)

Voici, chrétiens, un grand mystère que l'Evangile nous propose, et qui renferme pour nous une importante vérité. Deux disciples marchent avec le Fils de Dieu, déguisé sous la forme d'un voyageur; et lorsqu'il semble vouloir se séparer d'eux, ils l'invitent à demeurer et lui font même une espèce de violence pour le retenir : *Et coegerunt illum, dicentes : Mane nobiscum*. Figure bien naturelle d'une âme chrétienne qui l'a reçu, ce Sauveur des hommes, dans la communion pascale. Elle ne se contente pas qu'il soit venu chez elle, ou plutôt dans elle, caché sous le voile et sous les espèces de son sacrement ; elle l'engage encore à demeurer avec elle, et, par mille vœux redoublés, par de ferventes et d'instantes prières, par une sainte importunité, mais qu'elle sait lui devoir être agréable, elle le presse, elle le conjure, et lui dit intérieurement : Ah ! Seigneur, ne vous retirez pas de moi ; car si je viens à vous perdre, je perds tout, puisque en vous perdant je perds mon unique et mon souverain bien : *Mane nobiscum*. Cependant, mes frères, s'il nous est si important que Jésus-Christ demeure dans nous et avec nous, il ne nous est ni moins important ni moins nécessaire de demeurer en lui et avec lui ; et voilà ce qui s'accomplit, selon sa parole même, dans ce sacrement adorable où il s'est donné à nous, et où nous avons dû nous donner à lui : *Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in eo*¹. Il faut qu'il demeure en nous par la grâce, et il faut que nous demeurions en lui par notre persévérance dans la grâce ; il faut qu'il demeure en nous pour nous aider de son secours, et il faut que nous demeurions en lui pour lui marquer notre fidélité : il le faut, mes chers auditeurs ; et de sa part il n'y a rien à craindre, parce qu'il ne nous abandonne jamais le premier ; au lieu que tout est à craindre de la nôtre, parce que nous sommes l'inconstance même. Heureux si je pouvais aujourd'hui vous fortifier, vous affermir, et par là vous préserver de

¹ Jean, vi, 56.

ces rechutes si ordinaires dans le christianisme, et si funestes ! c'est ce que j'entreprends dans ce discours, où je vais vous parler de la persévérance chrétienne, après que nous aurons salué Marie. *Ave Maria*.

C'est par sa passion et par sa mort que Jésus-Christ a vaincu le péché ; mais j'ose dire que cette victoire serait imparfaite s'il ne triomphait encore de notre inconstance. Or, c'est ce qu'il fait par sa résurrection glorieuse, et c'est une des grâces particulières qui y sont attachées. Jésus-Christ est ressuscité comme il l'avait dit : *Surrexit sicut dixit*¹ ; mais la question est de savoir s'il est ressuscité dans nous. Car, comme saint Paul nous apprend que Jésus-Christ doit être formé dans nous par la prédication de l'Evangile : *Donec formetur Christus in vobis*² ; comme il nous enseigne que Jésus-Christ est tout de nouveau crucifié dans nous par le péché : *Rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei*³ ; aussi est-ce une suite nécessaire de la doctrine de ce grand Apôtre, que Jésus-Christ doit ressusciter en nous par la grâce de la pénitence. Or, de toutes les marques à quoi nous devons reconnaître s'il est ainsi ressuscité, la plus évidente et la moins sujette aux illusions est la disposition où nous sommes de persévérer, et d'accomplir fidèlement ce que nous avons promis à Dieu en nous convertissant à lui. Pour vous porter, mes chers auditeurs, à cette sainte persévérance, je fais deux propositions, qui vont partager ce discours. Je dis que le mystère de Jésus-Christ ressuscité nous engage fortement à la persévérance chrétienne, ce sera la première partie : j'ajoute que la persévérance chrétienne est le titre le plus légitime et le plus certain pour participer un jour à la gloire de Jésus-Christ ressuscité, ce sera la seconde. Résurrection du Sauveur, principe de la persévérance chrétienne ; persévérance chrétienne, gage assuré de notre résurrection bienheureuse : voilà ce qui demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Etre incapable de pécher, c'est le propre de la nature de Dieu ; n'être plus en pouvoir de

Math., xxviii, 6. — ² Gal., iv, 19. — ³ Heb., vi, 6.

pécher, c'est le privilège de la gloire ; n'avoir jamais péché, c'est l'avantage de l'état d'innocence ; se convertir après le péché, c'est l'effet ordinaire de la pénitence ; mais être converti pour ne plus pécher, c'est ce qui s'appelle la grâce et le don de la persévérance. Or, de ces états ainsi distingués, le premier, qui consiste à être incapable de pécher, est le plus excellent ; mais il ne convient pas à la créature : le second, de n'être plus sujet à la corruption du péché, est le plus souhaitable ; mais il est réservé pour l'autre vie : le troisième, de n'avoir jamais péché, était un des plus heureux ; mais par le malheur de notre origine nous en sommes déchu ; le quatrième, d'avoir pleuré et réparé son péché, est absolument nécessaire ; mais, quelque ressource que nous y trouvions, il ne suffit pas pour notre sûreté : le dernier, j'entends celui de la persévérance dans la grâce, est par rapport à nous un bonheur parfait, puisqu'il nous fait participer, quoique en différentes manières, et à l'impeccabilité de Dieu, et à l'innocence du premier homme, et à la sainteté consommée des bienheureux dans le ciel, et à la béatitude commencée de ces pécheurs dont Dieu se plaît, selon l'Écriture, à faire sur la terre des vases de miséricorde. Aussi est-ce cet état où Jésus-Christ a prétendu nous élever, et dont il nous propose dans sa résurrection la règle la plus infaillible que nous puissions avoir devant les yeux : car je considère quatre choses dans la résurrection du Sauveur du monde, qui toutes nous engagent à la persévérance ; savoir, l'exemple de cette résurrection, la foi de cette résurrection, la gloire de cette résurrection, et le sacrement de cette résurrection. L'exemple de la résurrection du Sauveur est le vrai modèle de notre persévérance dans la grâce ; la foi de la résurrection du Sauveur est le solide fondement de notre persévérance dans la grâce ; la gloire de la résurrection du Sauveur est un des plus touchants motifs de notre persévérance dans la grâce ; et le sacrement de la résurrection du Sauveur, de la manière que je l'expliquerai, est comme le sceau de notre persévérance dans la grâce : quatre considérations très-efficaces pour nous affermir dans la sainte résolution que nous avons formée de renoncer au péché et de vivre désormais à Dieu. Écoutez-moi, chrétiens ; et, pour bien comprendre ces importantes vérités, attachons-nous à la doctrine de saint Paul, dont voici le grand mystère que je vais vous développer.

Le Sauveur est ressuscité, dit ce grand apôtre ; mais ce qu'il y a de remarquable dans le

triomphe de sa résurrection, c'est que ce Dieu-Homme est ressuscité pour ne plus mourir, et que désormais la mort, n'aura plus sur lui d'empire. Il est mort, mais une fois seulement, pour l'expiation du péché ; et maintenant il possède une vie incorruptible, une vie qu'il ne perdra jamais : *Christus resurgens ex mortuis, jam non moritur ; mors illi ultra non dominabitur*¹. Or, qu'est-ce que saint Paul inférait de là ? Ah ! chrétiens, ce que nous n'aurions jamais attendu, mais ce que l'Esprit de Dieu lui faisait conclure pour nous : *Ita et vos existimate, mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo*. Ainsi vous, mes frères, ajoutait-il, si vous êtes ressuscités par la grâce de la pénitence, faites état que vous êtes morts pour jamais au péché, et que vous devez vivre constamment et pour toujours à Dieu ; comme s'il nous eût dit : Prenez bien la chose, et ne vous faites pas une idée abstraite ni une foi spéculative de cet état d'immortalité que Jésus-Christ a acquis en ressuscitant ; car ce serait l'entendre mal. Quand on vous dit que ce Dieu-Homme, depuis qu'il est ressuscité, n'est plus sujet à la mort, ce n'est point un simple dogme de religion que l'on vous explique, c'est un fond d'obligation que l'on vous découvre, et un devoir que l'on vous enseigne ; devoir qui se réduit à conserver inviolablement cette vie de la grâce que vous avez recouvrée par la pénitence : car il est certain, et de la foi même, que votre conversion, quelque fervente qu'elle ait été d'ailleurs, n'aura de vertu qu'autant qu'elle portera le divin caractère de la sainte immortalité du Sauveur.

En effet, chrétiens, cette vie de la grâce que nous rend la pénitence est, de sa nature, aussi immortelle et aussi incorruptible que notre âme, qui en est le sujet. Si, contre le dessein de Dieu, nous perdons cette grâce, c'est à nous et non point à elle que nous devons l'imputer ; et en cela, dit l'ange de l'école, saint Thomas, consiste notre désordre, c'est-à-dire en ce que par le péché nous nous ôtons volontairement à nous-mêmes une vie aussi noble et aussi excellente que celle-là, une vie qui, selon la propriété de son être, ne devrait jamais finir. Et pourquoi pensez-vous, mes chers auditeurs, que la résurrection de Jésus-Christ soit la seule que Dieu a choisie pour nous servir de modèle dans notre conversion ? car ceci n'a pas été sans dessein. Lazare et plusieurs autres dont parle l'Écriture étaient ressuscités. Ces résurrections étaient véritables, surnaturelles, miraculeuses ; et cependant l'Écriture ne nous les propose point comme

¹ Rom., vi, 9.

des exemples à quoi nous devons nous conformer, ni comme des règles pour reconnaître devant Dieu si nous sommes convertis. En voici la raison que donne saint Augustin : Parce que la résurrection de Lazare, quoique miraculeuse, n'était qu'une résurrection passagère, qui ne l'affranchissait pas absolument des lois de la mort, et qui ne l'avait fait sortir du tombeau que pour y rentrer à quelque temps de là. Or, Dieu ne voulait pas que notre conversion fût si peu durable, mais il voulait qu'elle fût sans retour ; et parce qu'il n'y avait que la résurrection de Jésus-Christ qui eût cette prérogative, c'est uniquement sur l'idée de celle-ci qu'il prétend que nous nous formions : *Resurgens jam non moritur ; ita et vos*. Ressuscité qu'il est, il ne meurt plus ; ainsi ne mourez plus vous-mêmes. C'était le raisonnement de saint Paul ; et c'est ce qui condamne ces légèretés criminelles qui détruisent en nous et qui anéantissent l'effet de tous les dons de Dieu ; ces inégalités et ces inconstances qui rendent suspects nos ferveurs et nos vertus mêmes ; ces découragements qui nous font désespérer de soutenir le bien que nous avons commencé ; cette facilité malheureuse à reprendre le cours du mal que nous avions interrompu ; ces dégoûts de la piété, ces retours scandaleux au monde et à toutes les vanités du monde ; ces apostasies de la dévotion, souvent aussi funestes pour le salut que celle de la religion ; ces déplorables vicissitudes de relâchement et de zèle, de pénitence et de rechute, de vie et de mort. Car qu'y a-t-il de plus opposé à tout cela que ce bienheureux état où est entré le Fils de Dieu par sa résurrection glorieuse ? *Mors illi ultra non dominabitur* ; la mort n'aura plus de pouvoir sur lui ; et telle est la règle que je me dois appliquer et par où je dois juger de ma conversion : *Ita et vos existimate, mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo*.

Si donc vous qui m'écoutez, et qui dans cette solennité avez reçu la grâce de votre Dieu, vous n'êtes pas dans la disposition de la conserver ; si vous n'êtes pas déterminés à sacrifier toutes choses pour faire toujours vivre cette grâce dans vos âmes ; si, par la connaissance que vous avez de vous-mêmes, vous prévoyez que cette grâce s'affaiblira bientôt, et succombera même aux attaques qu'elle va recevoir dans les occasions dangereuses où vous l'exposerez ; si cette passion qui lui est contraire, mais à laquelle vous avez renoncé, après une trêve de quelques jours, reprend encore l'ascendant sur vous, et qu'au lieu de vous confirmer dans une vie chrétienne par

la solidité de la grâce, vous donniez, pour ainsi dire, à la grâce même et à la vie chrétienne que vous avez embrassée, le caractère de votre instabilité ; enfin si le divorce que vous avez fait avec la chair et avec le monde est semblable aux ruptures de ces âmes passionnées qu'on voit, après bien des éclats, bien des dépits, bien des reproches, revenir à de nouveaux engagements, et s'attacher l'une à l'autre plus étroitement et plus fortement que jamais : si cela est, chrétiens, désabusez-vous, et n'ajoutez pas au malheur de votre état le désordre d'un aveuglement volontaire. Votre pénitence n'est point ce qu'elle doit être, parce que vous n'êtes pas ressuscités comme Jésus-Christ. Ah ! Seigneur, s'écriait le Prophète royal, et devons-nous nous écrier avec lui, puisque dans la ferveur de sa pénitence il parlait au nom de tous les pécheurs, c'est sur ce modèle de la résurrection de votre Fils que vous m'avez jugé, que vous m'avez éprouvé, que vous avez examiné si ma conversion avait toutes les qualités d'une résurrection parfaite : *Probasti me, et cognovisti me ; tu cognovisti sessionem meam et resurrectionem meam* ¹. Et par où, Seigneur, avez-vous connu qu'elle serait telle que vous la demandiez, ou qu'elle ne le serait pas ? Le Prophète l'exprime dans la suite du psaume : *Intellexisti cogitationes meas de longe* ² ; Vous avez découvert de loin toutes mes pensées ; vous avez suivi toutes les traces de ma vie, vous avez prévu toutes mes voies ; et, pénétrant dans l'avenir par une lumière anticipée, vous avez observé si ma conduite répondrait à mes résolutions, si je tiendrais ferme dans le parti de votre loi, si je résisterais aux attraits du vice et de la passion, si le torrent du monde ne m'emporterait point, si le respect humain ne m'ébranlerait point, si la contagion du mauvais exemple ne me corromprait point, si je ne me laisserais point tourner, comme un roseau, de tous côtés ; si, lassé de quelques démarches que j'aurais faites dans le chemin du salut, je ne retournerais point en arrière : *Et omnes vias meas previdisti* ³. C'est sur cela, mon Dieu, qu'est établi le jugement que vous avez porté de moi ; et au moment même que je me suis relevé de mon péché en le détestant, c'est par là que vous avez reconnu si ma résurrection aurait du rapport avec celle de mon Sauveur : *Tu cognovisti sessionem meam, et resurrectionem meam*. Comme si le Prophète eût dit : Supposé que vous n'avez prévu, Seigneur, après ma conversion, que de honteuses et de lâches rechutes, vous l'avez connue, mais vous l'avez connue pour la réprouver. Au contraire, si votre

¹ Psalm., cxxxviii, 12. — ² Ibid. 3. — ³ Ibid. 4.

prescience adorable vous y a fait voir de la fermeté et de la constance, vous l'avez connue, mais pour l'approuver, mais pour la récompenser, mais pour la couronner : *Tu cognovisti sessionem meam, et resurrectionem meam*. Voilà le modèle de la persévérance d'un pécheur converti : en voulez-vous le fondement solide ? c'est ici que votre attention m'est nécessaire.

J'ai dit que le Sauveur du monde, en ressuscitant selon la chair pour ne plus mourir, nous engageait indispensablement à ressusciter en esprit pour ne plus pécher. Comment cela ? le voici : c'est qu'à prendre la chose dans sa source, Jésus-Christ ayant toujours donné aux juifs sa résurrection comme le gage authentique de ses promesses et comme la preuve incontestable de sa doctrine, il s'ensuit, et c'est le sentiment de tous les Pères, que toute la foi chrétienne est essentiellement fondée sur la résurrection de cet Homme-Dieu. S'il n'est pas ressuscité, disait saint Paul, nous avouons que notre foi est vaine ; mais s'il est ressuscité, nous prétendons, et avec justice, qu'il n'est rien de plus solide, ni rien, pour ainsi parler, de plus subsistant que notre foi : or, prenez garde, chrétiens ; ce qui fait subsister notre foi, c'est ce qui fait subsister notre conversion, parce que notre conversion, selon le concile de Trente, n'a point d'autre fondement que notre foi. En effet, ce qui m'affermis dans la sainte disposition où je puis être de fuir désormais le péché, c'est la solidité de ma créance ; et ce qui soutient ma créance, c'est la résurrection de Jésus-Christ : par conséquent, la résurrection de Jésus-Christ est comme le principe de ma persévérance dans le bien. Tandis que je me fonde sur cette résurrection, ma foi ne peut chanceler ; et tandis que ma foi ne peut chanceler, je ne puis chanceler moi-même dans l'obéissance que je dois à Dieu. Or, le Fils de Dieu ressuscité opère dans moi l'un et l'autre ; car en ressuscitant il appuie ma foi, et en appuyant ma foi, il anime et il fortifie ma volonté.

C'est de quoi nous avons un bel exemple dans la personne des apôtres. Avant la résurrection du Sauveur, rien de plus fragile et de plus faible que les apôtres. Ils protestèrent à Jésus-Christ qu'ils le suivraient jusqu'à la mort, et dans un moment ils l'abandonnèrent. Saint Pierre parut hardi et intrépide dans le jardin ; mais dans la maison du pontife une simple femme l'intimida. C'étaient, dit saint Augustin, les colonnes de l'Eglise, mais des colonnes sans appui, et qui n'avaient rien de stable. Ils voulaient, et ils ne voulaient pas ; ils avaient du zèle, et ils n'en

avaient pas ; ils étaient à Jésus-Christ, et ils n'y étaient pas. Mais dès que Jésus-Christ, par sa résurrection, eut dissipé tous les nuages de leur incrédulité, ce furent des hommes plus fermes que des rochers, ce furent des colonnes de bronze et d'airain ; ils ne cédèrent ni à la violence des persécutions, ni à la rigueur des tourments, ni à la mort même ; ils s'exposèrent à tout, ils endurèrent tout pour la cause de leur Maître. Qui fit ce miracle ? la foi de Jésus-Christ ressuscité : *Ego confirmavi columnas ejus* ¹ ; Oui, dit cet Homme-Dieu par son Prophète, selon la paraphrase de saint Augustin, c'est moi qui les ai affermis, et qui, voulant poser sur eux l'édifice de mon Eglise dont ils devaient être la base, leur ai donné une vertu à l'épreuve de toutes les tentations. Ils ont cru ma résurrection, et dès lors ils ont eu comme un esprit nouveau, comme un cœur nouveau ; ils se sont sentis confirmés dans la grâce : *Ego confirmavi columnas ejus*. Or, je vous demande, chrétiens, pourquoi la résurrection du Sauveur, ne fait-elle pas la même impression sur nous ? Avons-nous une autre foi que les apôtres ? Est-ce pour les apôtres plutôt que pour nous que Jésus-Christ est ressuscité glorieux et immortel ? Ce mystère est-il moins efficace pour fixer notre inconstance ; et si nous en sommes aussi persuadés qu'eux, pourquoi ne serons-nous pas aussi fidèles qu'eux ? Disons quelque chose encore de plus particulier, et faisons ensemble une réflexion bien touchante.

Quand saint Paul exhortait les Hébreux à la persévérance chrétienne, voici une des grandes raisons dont il se servait : *Christus heri, et hodie, ipse et in sæcula* ² ; Jésus-Christ, leur disait l'Apôtre, n'est plus sujet à aucun changement ; il était hier, il est encore aujourd'hui, et il sera le même dans tout les siècles. Pourquoi donc, concluait-il, changeriez-vous à son égard de sentiments et de conduite ? *Doctrinis variis et peregrinis nolite ergo abduci* ³. Ah ! chrétiens, appliquons-nous à nous-mêmes ce raisonnement. Il est difficile que nous n'ayons été quelquefois touchés de Dieu, et que dans le cours de notre vie il n'y ait eu d'heureux moments où, détrompés de la vanité du monde et confus de nos égarements passés, nous n'ayons dit à Dieu de bonne foi : Oui, Seigneur, je veux être à vous, et je ne me départirai jamais de la résolution sincère que je fais aujourd'hui de vivre dans votre loi et en chrétien. Rappelons un de ces moments, ou plutôt rappelons les sentiments de ferveur et de piété que le saint-Esprit excitait alors dans nos cœurs ; car nous savons ce qui nous touchait,

¹ Psalm., LXXIV, 8. — ² Hebr., XII, 8. — ³ Ibid., 9.

et nous n'en avons pas encore perdu le souvenir. Remettons-nous donc au moins en esprit dans l'état où nous nous trouvions, et sur cela raisonnons ainsi avec nous-mêmes : Eh bien ! la résolution que je fis en tel temps de renoncer à mon péché et de m'attacher à Dieu n'est-elle pas encore maintenant aussi bien fondée et d'une nécessité aussi absolue pour moi que je la conçus alors ? Les principes de foi sur lesquels je l'établissais ont-ils changé ? m'est-il survenu quelque nouvelle lumière pour en douter ? les choses, considérées de près et en elle-mêmes, sont-elles différentes de ce qu'elles étaient ? Quand je comparais devant Dieu dans le tribunal de la pénitence, et que je confessai à Dieu mon iniquité, je me condamnai moi-même, je fus moi-même mon accusateur et mon juge, et par conséquent je fus convaincu moi-même que ce que j'appelais iniquité l'était en effet ; et quand je promis à Dieu d'avoir pour jamais en horreur cette iniquité qui faisait le désordre de ma vie, quand je m'engageai à en fuir l'occasion, je crus fortement que ma conscience, que ma religion me l'ordonnait. Me trompais-je ? était-ce prévention ? était-ce erreur ? Non, sans doute : car je suis obligé de reconnaître que c'était l'Esprit de Dieu qui m'éclairait, et que je ne pensai jamais mieux ni plus sainement. Tout cela était donc vrai, et s'il l'était alors, il le doit être encore aujourd'hui, et il le sera encore demain et jusqu'à la fin des siècles, puisque la vérité de Dieu, aussi bien que son être, est immuable : *Christus heri, et hodie, ipse et in sæcula*.

Excellente pratique, mes chers auditeurs, pour se maintenir dans une sainte persévérance ; se dire à soi-même : Je fus persuadé un tel jour, et un tel jour mon esprit fut pénétré de cette vérité ; j'en eus une vue si parfaite que j'en fus saisi, que j'en fus attendri jusqu'aux larmes. Je ne la goûte plus cette vérité, comme je la goûtais ; mais c'est toujours néanmoins la même vérité, et tout ce que j'y goûtais s'y trouve encore. Elle ne me paraît plus dans ce beau jour où elle se montrait quand j'en étais sensiblement ému ; mais dans le fond elle n'a rien perdu de tout ce que j'y découvrais. Malheur à moi de ce qu'elle n'a plus pour moi le même goût ; mais grâce à mon Dieu de ce que j'en ai conservé la foi ! Parler ainsi, et agir ensuite non plus en vertu du sentiment présent, mais des résolutions passées, les faire revivre en nous, et quand la tentation nous attaque, nous sollicite, quand l'occasion se présente, nous munir de cette pensée : J'avais prévu tout cela, et j'y étais disposé lorsque je formai le dessein d'être à

Dieu ; puisque j'ai encore ce qui opérait en moi cette disposition, pourquoi ne ferais-je pas aujourd'hui ce que j'aurais fait alors, et pourquoi voudrais-je abandonner Dieu, et me contredire moi-même ? Non, non, Seigneur, il n'en ira pas de la sorte ; il ne faut pas que le caprice de ma volonté l'emporte sur la règle de ma foi et de ma raison : vous êtes, ô mon Dieu, un trop grand Maître pour être servi par humeur ; et je tiens à vous par des liens trop forts pour prétendre jamais m'en détacher : j'ai cru, Seigneur : *Credidi* ; et c'est pour cela, que je vous ai donné une parole dont j'ai pris le Ciel à témoin ; savoir, de garder inviolablement le traité et le pacte solennel que j'ai fait avec vous dans ma pénitence : *Credidi, propter quod locutus sum*¹. Voilà, mes chers auditeurs, ce que j'appelle agir par la foi et vivre de l'esprit de la foi, en quoi consiste proprement le caractère de l'homme juste : *Justus autem meus ex fide vivit*². Résurrection de Jésus-Christ, modèle de notre persévérance, fondement de notre persévérance, et motif encore de notre persévérance : comment cela ? Apprenez-le.

C'est que la résurrection du Sauveur nous met devant les yeux la gloire et l'immortalité bienheureuse où nous aspirons, et qui doit être notre récompense éternelle. Aussi prenez garde que ce fut la vue de cette résurrection qui inspira au patriarche Job tant de constance dans les plus rigoureuses épreuves. Toutes choses le portaient, ce semble, à quitter Dieu : il se trouvait accablé de misères et de calamités qui l'assiégeaient de toutes parts ; ses amis mêmes s'étaient tournés contre lui ; sa femme insultait à sa piété, en la traitant de simplicité : *Adhuc tu permanes in simplicitate tua*³ ? Mais que lui répondait ce saint homme ? Allez, lui disait-il vous parlez en insensée : *Quasi una de stultis mulieribus locuta es*⁴. Vous me reprochez mon attachement au Dieu que j'adore ; et moi je vous dis que je l'aurai jusqu'au dernier soupir de ma vie, et que toutes les calamités du monde ne m'obligeront jamais à m'en départir. Et quel motif en apportait-il ? Ah ! chrétiens, admirable leçon pour nous ! *Scio enim quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum*⁵ ; Oui, je serai constant et fidèle, ajoutait-il, parce que je sais que je dois avoir un Sauveur qui ressuscitera plein de gloire, et que je ressusciterai moi-même un jour comme lui. Or, cette gloire dont je le vois déjà tout éclatant, cette gloire qui par communication doit se

¹ Psalm., cxv, 1. — ² Hebr., x, 38. — ³ Job., 11, 9. — ⁴ Ibid., 10. — ⁵ Ibid., xix, 26.

répandre sur moi, c'est ce qui m'engage à souffrir sans murmurer, c'est ce qui réprime mes plaintes, c'est ce qui adoucit mes maux, c'est ce qui me soutient dans l'accablement extrême où me réduisent l'humiliation et la douleur; cette espérance que je nourris dans mon sein est le grand motif de ma persévérance : *Reposita est hæc spes mea in sinu meo*¹. Ainsi parlait cet homme de Dieu. Or, mes frères, reprend saint Augustin, si la vue d'une résurrection si éloignée inspirait à Job ces sentiments au milieu de la gentilité, nous, élevés au milieu du christianisme, nous qui la voyons de si près, cette même résurrection, nous qui, dans cette solennité, en célébrons la mémoire, en serons-nous moins touchés et le devons-nous moins être ?

Enfin, Jésus-Christ ressuscité devient par un excès de son amour, et par un effet merveilleux du sacrement de son corps, le sceau de notre persévérance dans la grâce, puisque, tout ressuscité et tout immortel qu'il est, il veut bien être notre Agneau pascal, selon l'expression de l'Apôtre, et s'immoler tout de nouveau sur nos autels pour s'unir intimement à nous, et pour nous faire vivre en lui et par lui : *Pascha nostrum immolatus est Christus*². Ce Dieu de gloire, le jour même de sa résurrection, se fait notre nourriture; et après être sorti triomphant du tombeau, il vient, obscur et invisible, s'ensevelir dans nous par la communion. Que prétend-il? On vous en a instruits, chrétiens, et vous ne le pouvez ignorer : il prétend servir à votre âme d'aliment, mais d'un aliment céleste et spirituel; et comme le propre de l'aliment est d'entretenir la vie, il se donne à vous pour conserver cette vie divine, cette vie de la grâce que la pénitence vous a rendue. Avez-vous fait, mon cher auditeur, quelque réflexion aux saintes et vénérables paroles que le prêtre, comme ministre de l'Eglise, a prononcées en vous admettant à la participation du corps de Jésus-Christ? peut-être n'y avez-vous pas pensé, et néanmoins c'est à quoi vous deviez être attentif; car voici comment il vous a parlé : Recevez, mon frère, le corps de votre Seigneur et de votre Dieu, afin qu'il garde votre âme, et qu'il la préserve de la mort du péché; non pas pour quelques jours ni pour quelques mois, mais pour la vie éternelle : *Custodiat animam tuam in vitam æternam*. Et en effet, s'il n'avait été question que de vous faire vivre pour quelque temps, en vain Jésus-Christ aurait-il daigné nourrir votre âme de sa propre chair : il ne fallait pas

pour cela un pain si exquis; mais ce pain dont vous avez fait votre pâque est un pain, dit Jésus-Christ même, qui se mange pour ne mourir jamais : *Hic est panis de cælo descendens, ut si quis ex ipso manducet, non moriatur*¹. Et voilà ce que je vous ai proposé d'abord comme le sacrement de votre persévérance dans la grâce; vérité reconnue de tous les Pères, puisque c'est ainsi qu'ils expliquent cette grande promesse du Sauveur : *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum*²; Celui qui mangera ce pain vivra éternellement; non pas, dit saint Jérôme, d'une vie corporelle et matérielle, mais d'une vie spirituelle et surnaturelle, qui doit être le fruit de l'adorable Eucharistie. Si donc, engagés comme vous l'êtes à la persévérance chrétienne, et par l'idée de la résurrection de Jésus-Christ, et par la foi de la résurrection de Jésus-Christ, et par la gloire de la résurrection de Jésus-Christ, enfin par le sacrement de la résurrection de Jésus-Christ; si, dis-je, comme tant de lâches chrétiens, vous retourniez à vos premières habitudes, si vous vous laissiez encore surprendre aux illusions du monde; et, au lieu de donner à la grâce le temps de s'enraciner dans vos cœurs, si vous étouffiez ce bon grain, selon la parabole, et qu'au bout de quelques semaines on vous revît dans les mêmes engagements et les mêmes désordres, n'aurais-je pas droit de vous faire le reproche que faisait saint Paul aux Galates? il leur avait annoncé le royaume de Dieu, il les avait tous engendrés en Jésus-Christ par l'Evangile, et tandis qu'il avait été parmi eux, ils étaient demeurés fermes dans la foi; mais à peine les eut-il quittés qu'ils oublièrent ce qu'ils étaient, et qu'ils reprirent les observances du judaïsme. Saint Paul le sut, et voici en quels termes il leur témoigna là-dessus son ressentiment; plaise au Ciel que je n'aie jamais sujet de vous les appliquer : *Miror, quod tam cito transferimini ab eo qui vos vocavit in gratiam Christi*³; En vérité, mes frères, il est bien étrange que vous ayez si tôt changé de sentiments, et qu'en si peu de jours vous ayez renoncé à celui qui vous avait appelés et conduits par sa grâce à la connaissance de Jésus-Christ. *O insensati Galatæ, quis vos fascinavit non obedire veritati*⁴? O insensés que vous êtes, qui vous a ensorcelés pour vous faire abandonner lâchement et honteusement le parti de la vérité? *Sic stulti estis, ut cum spiritu cœperitis, nunc carne consummemini*⁵? Quelle folie d'avoir commencé par la pureté de l'esprit, et de finir maintenant par la corrup-

¹ Job., xix 27. — ² 1 Cor., v, 7.

¹ Joan., vi, 50. — ² Ibid., 59. — ³ Galat., i, 6. — ⁴ Ibid., iii, 1. — ⁵ Ibid., 3.

tion de la chair ! Ainsi leur parlait l'Apôtre, et vous parlerais-je, chrétiens ; car j'aurais bien de quoi m'étonner que des résolutions prises à la face des autels et en la présence du Seigneur se fussent tout à coup évanouies. Eh quoi ! mes frères, vous dirais-je aussi bien que saint Paul, vous faisiez à Dieu de si saintes protestations ; vous nous donniez dans le sacré tribunal des paroles si expresses ; vous vous obligiez de si bonne foi, ce semble, à tout ce que nous vous prescrivions ; vous deviez être si réguliers à le pratiquer : mais l'avez-vous fait ? *Sic stulti estis, ut cum spiritu coeperitis, nunc carne consummemini !* En êtes-vous moins colères et moins emportés ? en êtes-vous moins ambitieux et moins entêtés de votre fortune ? en êtes-vous moins sensuels et moins adonnés à votre plaisir ? n'avez-vous plus revu cette personne, écueil funeste de votre fermeté et de votre constance ? n'avez-vous plus recherché ces occasions si dangereuses pour vous ? n'avez-vous plus tenu ces discours ou médisants ou impies ? Vous aviez jeté les fondements d'une vie chrétienne et spirituelle : qui vous a empêchés d'élever ce saint édifice ? On espérait tout de vous, et dans un moment toutes les espérances qu'on en avait conçues sont renversées. Fallait-il pour cela faire tant d'avances, fallait-il puiser dans les sources salutaires de la grâce ? fallait-il se laver dans les eaux de la pénitence ? fallait-il manger la chair de l'Agneau ? *Sic stulti estis ?* Poursuivons, mes chers auditeurs. Je vous ai fait voir que la résurrection du Fils de Dieu était pour nous un engagement à la persévérance dans la grâce, et j'ajoute que la persévérance dans la grâce est le gage le plus certain que nous puissions avoir d'une résurrection glorieuse à la fin des siècles, et semblable à celle du Fils de Dieu. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Dieu l'a ainsi ordonné, chrétiens ; et une des loi de sa providence est que le salut dans cette vie nous soit incertain, et que nous n'ayons jamais sur la terre nulle assurance de notre prédestination éternelle : providence, dit saint Augustin, que nous devons adorer, puisqu'elle nous entretient dans l'humilité, et qu'elle excite en nous la ferveur et la vigilance. Il est néanmoins vrai, sans déroger en rien à cette règle, que la persévérance dans le bien, et l'accomplissement des saintes résolutions qu'on a formées, est la marque la plus infaillible à quoi nous puissions reconnaître si nous serons un jour semblables à Jésus-Christ ressuscité, et si nous aurons

le bonheur de participer à sa gloire. Je m'explique. Tous les théologiens conviennent qu'il y a certains signes par où nous pouvons distinguer ceux d'entre les fidèles qui doivent un jour ressusciter à la vie, et ceux qui ressusciteront, comme parle le Fils de Dieu, pour leur damnation. Mais, selon les mêmes théologiens, ces signes après tout sont équivoques et douteux, et rien n'est plus ordinaire ni plus à craindre que de s'y tromper. S'il y en a un, disent-ils, sur lequel nous soyons en droit de faire fond, et qui soit capable d'établir solidement notre espérance pour la résurrection bienheureuse, c'est cette persévérance dans l'état où nous sommes entrés en nous convertissant à Dieu. Pourquoi ? par trois raisons importantes que je vous prie de bien méditer : parce qu'il est certain que la persévérance représente déjà dans nous l'état de cette bienheureuse résurrection ; parce qu'elle nous dispose et qu'elle nous conduit à cette bienheureuse résurrection ; enfin, parce qu'elle nous fait mériter, autant qu'il est possible, la grâce spéciale de cette bienheureuse résurrection. Développons ces trois pensées.

Je dis que la persévérance chrétienne représente déjà dans nous l'état de cette bienheureuse résurrection dont nous voyons les prémices dans la personne du Sauveur. Car, en quoi consiste cet état des corps glorifiés ? Le voici : en ce qu'ils ne sont plus sujets à aucune vicissitude ; en ce que la gloire dont ils sont revêtus n'est point une gloire passagère, mais permanente, et qui durera autant que Dieu même ; en ce qu'ils sont aujourd'hui ce qu'ils seront éternellement, et ce qu'ils ne peuvent jamais cesser d'être. Tel est l'avantage d'un corps ressuscité et réformé, comme dit l'Apôtre, sur le modèle du corps glorieux de Jésus-Christ. Or, rien n'approche plus de cet état que la persévérance du juste, ou d'un pécheur converti et inébranlable dans le plan de conversion qu'il s'est tracé. Car au lieu que les mondains, semblables aux flots de la mer, sont dans un changement perpétuel, et que, toujours agités par leurs passions, ils succombent à la crainte, ils cèdent au respect humain, ils plient sous l'adversité, ils s'enflent dans la prospérité, ils suivent l'attrait du plaisir, ils se laissent vaincre par l'intérêt, abattre par la tristesse, corrompre par la joie, entraîner par l'occasion ; qu'ils tournent non-seulement leur raison, mais leur religion, au gré de l'humeur qui les domine, et que, bien loin de s'affermir par la grâce dans la piété, ils anéantissent dans eux la piété et la grâce même par leurs variations continuelles ; état déplorable où, selon

saint Paul, la créature doit gémir de se voir réduite : *Vanitati enim creatura subjecta est* ¹; le juste, au contraire, fortifié de la bonne habitude qu'il s'est faite, élevé au-dessus de tout ce qui pourrait le relirer des voies de Dieu, vainqueur du monde et de soi-même, marche toujours d'un même pas, suit toujours la même route, ne vit plus dans une pitoyable alternative de conversion et de rechute, de ferveur et de relâchement, de régularité et de libertinage; mais, déterminé à la pratique de ses devoirs, est inviolablement ce qu'il doit être, et par là anticipe l'heureux état de la résurrection future.

C'est sur quoi saint Cyprien félicitait avec tant d'éloquence des vierges chrétiennes qui s'étaient consacrées à Jésus-Christ, et qui trouvaient dans leur retraite ce précieux trésor d'une éternelle stabilité : *Vos resurrectionis gloriam in hoc sæculo jam tenetis*. Vous possédez, leur disait-il, dès maintenant la gloire de la résurrection que nous attendons. La chasteté que vous avez vouée solennellement à Dieu, fait dès à présent dans vos âmes quelque chose de semblable à ce que la résurrection doit faire dans les corps des saints; et votre constance à suivre le divin Epoux que vous avez choisi, commence déjà visiblement dans vos personnes ce que la béatitude céleste achèvera et consommera. Or, ce que saint Cyprien disait à ces épouses de Jésus-Christ, je vous le dis, mes chers auditeurs. Oui, de quelque condition que vous soyez, si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ de cette résurrection véritable et durable dont je vous ai fait connaître l'importance et la nécessité : *Si consurrexistis cum Christo* ²; si vous êtes disposés, mais efficacement, mais sincèrement, à persévérer dans la voie où la grâce de la pénitence vous a appelés, je dis que vous avez déjà part à tout ce qu'il y a de plus avantageux dans cet état d'immortalité où nous espérons un jour de parvenir. Je dis qu'être constants comme vous l'êtes, ou comme vous paraissez le vouloir être dans le service de votre Dieu, c'est être déjà marqués de ce sceau du Dieu vivant que l'ange de l'Apocalypse doit imprimer sur le front de tous les élus : *Vos resurrectionis gloriam in hoc sæculo jam tenetis*. Et il n'y a personne de ceux qui m'écoutent qui n'ait droit de prétendre à ce bonheur; car les libertins mêmes et les plus impies sont capables d'une parfaite conversion, comme les autres pécheurs; et nous avons quelquefois la consolation de voir les plus endurcis et les plus obstinés dans le péché, quand ils se sont reconnus

et remis dans l'ordre, s'y tenir plus étroitement et plus inséparablement attachés : comme si Dieu prenait plaisir à faire éclater en eux toutes les richesses de sa miséricorde. Puissant motif pour exciter dans tous les cœurs un saint zèle et une sainte confiance ! Mais si par votre infidélité la grâce n'agit en vous que faiblement, que superficiellement; si dans la pratique vous n'exécutez rien de ce que vous avez conclu et arrêté avec Dieu; si, dès les premiers jours, désespérant de pouvoir aller jusques au bout, et déjà lassés du peu de chemin que vous avez fait, vous regardez derrière vous et vous commencez à reculer, j'ose, chrétiens, vous le dire, quoique avec douleur, il est bien à craindre que vous ne soyez pas du nombre de ceux qui, selon la parole du Prophète royal, doivent un jour ressusciter dans l'assemblée des justes, et par une triste conséquence, que vous ne soyez jamais reçus dans le royaume de Dieu. Si je faisais de moi-même cette triste prédiction, peut-être pourriez-vous ne m'en pas croire, et en appeler à un autre témoignage que le mien. Mais Jésus-Christ même nous l'a ainsi déclaré dans son Evangile, et c'est de sa bouche qu'est sorti ce terrible arrêt : *Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei* ¹. Comment, mes frères, reprend saint Chrysostome, expliquant ce passage de saint Luc, comment un homme inconstant et léger serait-il propre pour le royaume de Dieu, puisqu'il ne l'est pas même pour le monde, ni pour les affaires et le commerce du monde ? Que pense-t-on dans le monde d'un esprit volage et changeant qui se confie en lui, qui fait fond sur lui; et de quoi le croit-on capable ? Or, si le monde même, ajoute saint Chrysostome, malgré son inconstance naturelle, est néanmoins le premier à condamner l'inconstance de ceux qui suivent ses lois, comment Dieu s'accommodera-t-il de la nôtre ? Et d'ailleurs conclut le même Père, si nous ne sommes pas propres au royaume de Dieu, què sert-il de l'être pour toute autre chose ? Eussions-nous les plus rares talents, et les plus sublimes, les plus éminentes qualités; avec toutes les qualités et tous les talents que sommes-nous devant Dieu, si nous ne sommes pas en état d'entrer dans sa gloire et de le posséder lui-même ? Ce n'est qu'en persévérant qu'on s'attache à lui, et ce n'est qu'en s'attachant à lui, qu'on se rend digne de lui, et digne de la couronne qu'il nous promet. Voilà le titre le plus légitime pour y prétendre et pour l'obtenir, et c'est ma seconde proposition.

¹ Rom., VII, 20. — ² Coloss., III, 1.

¹ Luc., IX, 62.

Car prenez garde à ceci, mes chers auditeurs : que fait la persévérance chrétienne dans un pécheur converti et fidèle à la grâce de sa conversion ? elle le conduit à la persévérance finale. Et qu'est-ce que la persévérance finale ? c'est la dernière disposition à l'immortalité bienheureuse. Je m'explique. Quand les théologiens parlent de la prédestination des saints, ils nous la font concevoir comme une chaîne mystérieuse, composée de plusieurs anneaux entrelacés les uns dans les autres, et qui se tiennent sans interruption. Du côté de Dieu, disent-ils, cette chaîne n'est autre chose qu'une suite de moyens, de secours, de grâces, que Dieu a préparés pour soutenir ses élus, et pour les faire arriver à la couronne de justice qui leur est réservée. Ainsi l'enseigne saint Augustin. Mais de notre part cette chaîne est une suite d'actes qui se succèdent les uns aux autres, et par où nous méritons cette couronne, en rendant chaque jour à Dieu l'obéissance qui lui est due. Tous ces actes, ajoutent les docteurs, sont comme autant de parties de cette persévérance totale qui nous sauve, et en cela ils sont tous de même nature ; mais il y en a un néanmoins, et c'est le dernier, auquel tous les autres se terminent, et qui fait la persévérance finale. Quoique ce dernier acte, considéré en lui-même, n'ait ni plus de perfection, ni plus de mérite que les autres, cependant, parce qu'il est le dernier, c'est lui qui couronne tous les autres, et qui consomme notre bonheur. Car, comme dit saint Jérôme, dans les prédestinés on ne cherche pas le commencement, mais la fin. Paul a mal commencé, et bien fini ; Judas a mal fini et bien commencé : Judas est réprouvé, et Paul glorifié. C'est donc de la fin que dépend le sort et le discernement des hommes dans l'autre vie. En vain aurions-nous passé des siècles entiers dans la pratique de toutes les vertus, il ne faut qu'une pensée pour nous rendre criminels ; et si Dieu nous prend au moment que nous formons cette pensée et que nous y consentons, il n'y a point de salut pour nous. Par conséquent, c'est la persévérance qui met le comble à la prédestination des élus : sans elle tout le reste est inutile, et c'est elle qui nous met en main la palme, et qui nous introduit dans la gloire : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, de reliquo reposita est mihi corona justitie* ¹.

Cela s'entend, me direz-vous, de la persévérance finale. Je le veux, mon cher auditeur ; mais par où arrive-t-on à la persévérance finale,

sinon par la persévérance commencée, qui est celle de la vie ? Car, sans commencement il n'y a point de fin, et toute fin a un rapport essentiel à son commencement. D'où il s'ensuit que pour persévérer à la mort, c'est-à-dire que pour avoir la persévérance finale, nous devons commencer à persévérer dans la vie, puisque la persévérance de la mort est le terme et la consommation de la persévérance de la vie. Et voilà pourquoi j'ai dit que la persévérance dans les exercices d'une vie chrétienne, est la voie qui nous mène au royaume éternel. Et en effet, tandis que nous suivons cette voie, tous les pas que nous faisons nous sont complés. Mais du moment que nous la quittons, nous nous éloignons de ce bienheureux héritage que Dieu nous propose comme l'objet de notre espérance ; et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que tout ce que nous avons fait jusque-là n'est plus pour nous de nulle valeur, parce que notre rechute dans le péché et notre retour au monde en suspendent tout le mérite. Il faut recommencer tout de nouveau, reprendre la route que nous avons perdue, rentrer dans la carrière, et la fournir avec une persévérance infatigable. Ainsi nous ne nous disposons actuellement à régner un jour comme les saints dans le ciel, qu'autant que nous nous accoutumons à persévérer comme eux sur la terre. Voilà tout le secret de ce grand mystère que nous appelons prédestination. En parler de la sorte, ce n'est ni philosopher ni user de conjectures, puisque tout ce que j'en ai dit est fondé sur l'oracle de Jésus-Christ même : *Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit* ¹ ; Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. Or, ces paroles, remarque saint Chrysostome, ne doivent pas être entendues de la grâce de la persévérance, mais de la vertu de la persévérance, puisqu'il est constant que le Fils de Dieu a prétendu par là nous exhorter à une chose qui fût en notre pouvoir, et qu'il dût récompenser comme un effet de notre fidélité ; ce qui convient à la persévérance prise comme vertu, et non point comme don et comme grâce. D'où vient que le Saint-Esprit nous fait ailleurs de cette persévérance un commandement : *Esto fidelis usque ad mortem* ² ; Tenez ferme et combattez jusqu'à la mort. Vous me répondrez peut-être qu'il est toujours vrai que cette vertu de persévérance dépend essentiellement de la grâce de la persévérance ; et que d'ailleurs cette grâce de la persévérance est tellement donnée de Dieu que nous ne la pouvons mériter. Ah ! chrétiens,

¹ 11 Tim., iv, 7,

² Matth., x, 22. — ² Apoc., ii, 10.

retenez bien ce qui me reste à vous dire ; c'est par où je finis, et ce sera l'éclaircissement de ma troisième proposition.

Je le sais, mes chers auditeurs, quelque justes que nous soyons, quelque bonnes œuvres que nous ayons pratiquées et que nous pratiquions encore tous les jours, nous ne pouvons mériter ce don souverain de la persévérance finale : le mériter, dis-je, d'un mérite parfait, d'un mérite de justice, d'un mérite qui nous donne droit de l'exiger, ou, si vous voulez que je m'exprime avec l'école, d'un mérite de condignité. C'est ainsi que tous les Pères de l'Église l'ont reconnu. Mais outre ce mérite il y en a un autre : un mérite de convenance, un mérite, disent les théologiens, de congruité, un mérite fondé sur la miséricorde et sur la pure libéralité de Dieu ; c'est-à-dire que Dieu, voyant l'homme appliqué de sa part à se maintenir dans la grâce, et pour cela se faire violence à lui-même, mortifier ses passions, résister et combattre, il se sent réciproquement ému, en vue d'une telle constance, à le gratifier de ses plus singulières faveurs, et en particulier du don de la persévérance finale, parce que c'est la marque de la plus grande distinction et du choix le plus spécial que Dieu puisse faire d'une âme dans l'ordre du salut. Or, je prétends qu'à l'entendre ainsi, nous pouvons mériter cet excellent don. De là, mes frères, quand nous voyons un juste, après avoir longtemps persévéré dans l'observation de la loi de Dieu, mourir saintement, nous ne nous en étonnons point. Nous disons : Cela est conforme aux idées que l'Écriture nous donne des jugements de Dieu : cet homme a trop bien vécu pour finir autrement sa course ; selon les lois communes de la Providence, une vie si innocente et si fervente ne pouvait être terminée que par une pareille mort ; Dieu lui a fait grâce, mais en lui faisant grâce il a eu égard à ses bonnes œuvres. Nous reconnaissons donc dans cette conduite de Dieu une espèce de convenance qui, sans blesser en rien sa justice, l'engage à déployer toute sa miséricorde et à l'exercer. Au contraire, quand on nous parle de certains justes, qui, par un triste naufrage, après une longue persévérance, ont péri jusque dans le port et se sont malheureusement perdus ; quand on nous rapporte ces exemples, nous en sommes effrayés, nous les regardons comme des prodiges, nous nous écrions avec saint Paul : *O altitudo* ! Nous jugeons qu'il y a eu dans cette disposition de Dieu quelque chose que nous ne comprenons pas ; que cet homme, qui vivait régulièrement en apparence,

avait peut-être un orgueil caché que Dieu a voulu punir ; que l'effet d'une justice si rigoureuse suppose un fond d'iniquité, qui ne paraissait pas au dehors, et que Dieu voyait. Quoi qu'il en puisse être, ces chutes inopinées et ces coups de réprobation nous font trembler ; mais la surprise même où ils nous jettent est une preuve évidente que ce n'est donc point ainsi que Dieu en use selon les règles ordinaires, et que nous sommes persuadés nous-mêmes que la persévérance finale est communément et presque infailliblement le fruit d'une persévérance chrétienne pendant la vie.

C'est à cette persévérance de la vie que je ne puis, mes chers auditeurs, assez vous porter ; et souffrez qu'empruntant ici les paroles de saint Jérôme, je vous dise pour conclusion de ce discours ce que disait ce saint docteur à un homme du monde qui commençait à chanceler dans le dessein qu'il avait pris de chercher dans la retraite de Bethléem un asile contre les périls du siècle. Car voici comment il lui parlait, et comment Dieu m'inspire de vous parler à vous-mêmes : *Obsecro te, frater, et moneo parentis affectu, ut qui Sodomam reliquisti, ad montana festinans, post tergum ne respicias* ; Pécheur qui n'écoutez, puisqu'en vertu de la grâce que vous avez reçue vous venez d'abandonner Sodome, c'est-à-dire puisque vous avez renoncé à vos engagements criminels, je vous conjure, par la charité que vous vous devez à vous-même, de ne tourner plus les yeux vers le monde, ce monde profane, ce monde corrupteur que vous avez quitté, et dont vous avez si longtemps éprouvé la tyrannie. *Ne aratri stivam, ne fimbriam Salvatoris, quam semel tenere cœpisti, aliquando dimittas* ; Non, mon cher frère, ne pensez plus à secouer le joug du Seigneur que vous vous être imposé, et tenez toujours la robe de votre Sauveur, pour le suivre. Vous ne pouvez avoir un meilleur guide, et il ne vous appelle après lui que pour vous conduire à sa gloire. *Ne de tecto virtutum, pristina questurus vestimenta, descendas* ; Prenez garde à ne pas déchirer des hautes vertus où vous avez voulu, par votre conversion, vous élever ; et n'allez pas reprendre les dépouilles de la vanité et du luxe, après vous être revêtu des livrées de Jésus-Christ. *Ne de agro revertaris domum* ; Du champ de l'Église où vous êtes rentré, et où vous commencez à recueillir les fruits de la grâce, ne retournez point à ces maisons où votre innocence a tant de fois échoué, ni à ces lieux de scandale et de débauche. *Ne campestris cum Loth, ne amœna hortorum diligas, que non irrigantur de cœlo, ut terra sancta, sed de turbido flumine Jordanis* ; Ne

1 Rom., xi, 13.

vous arrêtez pas, comme Loth, à tout ce qui pourrait vous rapprocher de l'embrasement dont vous vous êtes sauvé ; fuyez ces demeures agréables, mais dont l'air est si contagieux pour vous ; ces rendez-vous si propres à rallumer votre passion ; ces jardins si commodes pour l'entretenir, où la pluie du ciel ne tombe jamais, et qui ne sont arrosés que des eaux troubles du Jourdain. Voilà, dit saint Jérôme, à quoi il ne faut plus retourner. *Cœpisse multorum est, ad culmen pervenisse paucorum* : Plusieurs, ajoutait-il, ont l'avantage de commencer, mais bien peu ont le bonheur de persévérer. Or, il faut que vous soyez de ce nombre. Ma douleur est de penser, chrétiens, que la plupart de ceux à qui je parle en doivent être exclus, ou plutôt sont dans la disposition de s'en exclure eux-mêmes. Ce qui m'afflige jusqu'à dire comme David : *Tabescere me fecit zelus meus* ¹ ; Mon zèle m'a fait sécher de regret : c'est de faire aujourd'hui cette triste réflexion, que d'une si nombreuse assemblée, à peine y en aura-il quelques-uns que le monde bientôt ne rengage pas dans ses fers, et sur qui le péché ne reprenne pas tout son empire. Mon Dieu, que vos jugements sont profonds, et que

¹ Psal., cxviii, 139.

notre inconstance est déplorable ! Le comble de l'affliction pour moi est de voir, comme saint Bernard, que la résurrection du Fils de Dieu soit devenue le terme fatal, ou, pour mieux dire, le commencement de nos rechutes : *Proh dolor ! terminus recidendi facta est resurrectio Salvatoris*. Car n'est-ce pas là que vont recommencer les parties de plaisir, les jeux, les spectacles ; et, par une conséquence infaillible, les impudicités, les dissolutions, les excès ? en sorte qu'il semble que Jésus-Christ ne soit ressuscité que pour nous faire lâcher plus impunément la bride à nos passions et à nos sens : *Ex hoc nempe redeunt comessationes, ex hoc laxantur concupiscentiis frena ; quasi ad hoc surrexit Christus, et non propter justificationem nostram*. Mais non, Seigneur, vous achèverez votre ouvrage ; car c'a été votre ouvrage que ma conversion. Vous le soutiendrez, comme vous l'avez commencé ; et moi-même je le soutiendrai avec vous et par vous. Votre grâce m'a prévenu, et je l'ai suivie. Elle me montrera toujours le chemin, elle me servira toujours de guide, et je la suivrai toujours, jusqu'à ce que je puisse arriver à la gloire, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE DIMANCHE DE QUASIMODO.

SUR LA PAIX CHRÉTIENNE.

ANALYSE.

SUJET. *Il leur dit une seconde fois : La paix soit avec vous.*

Voilà le précieux trésor que Jésus-Christ laisse à ses apôtres. Mais d'où vient qu'il ne se contente pas de leur donner une fois la paix, et qu'il leur dit deux fois : Que la paix soit avec vous ? c'est ce que je vais vous apprendre, et d'où je tire le sujet de ce discours.

DIVISION. Paix de l'esprit et paix du cœur, double paix que le Sauveur donne à ses apôtres ; et voilà pourquoi il leur dit deux fois dans la même apparition : Que la paix soit avec vous. Mais par où arrive-t-on à l'une et à l'autre ? par la soumission à la foi, et par l'obéissance à la loi. En deux mots, il faut que la foi gouverne notre esprit, si nous voulons qu'il soit dans le calme : première partie. Il faut que la loi de Dieu règne dans notre cœur, si nous voulons qu'il jouisse d'un bonheur solide : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Paix de l'esprit dans la soumission à la foi. Hors de cette soumission à la foi, il est impossible que notre esprit, trouve jamais le repos. Car donnez-moi un homme déterminé à ne croire que ce qu'il lui plaît, sans déférer à la foi, sur quoi s'appuiera-t-il ? Ou il vivra dans l'indifférence touchant la religion, ou il se fera une religion particulière selon ses vues. S'il vit dans une indifférence entière touchant la religion, c'est-à-dire sans se mettre en peine s'il y a un Dieu et une autre vie, vous voyez assez le malheur de cet état. Quelle paix peut-il goûter, ne sachant ni ce qu'il est, ni ce qu'il deviendra, et abandonnant au hasard son bonheur et son malheur éternel ? S'il se fait une religion de sa raison, je veux dire selon ses vues naturelles, il n'y trouvera pas plus de tranquillité, pourquoi ? parce qu'un homme sage, pour peu qu'il se connaisse lui-même, doit être convaincu de trois choses touchant sa raison ; savoir, qu'elle est sujette à l'erreur, qu'elle est naturellement curieuse, et que la plupart de ses connaissances ne sont tout au plus que des opinions, qui la laissent toujours dans l'incertitude, en lui proposant même la vérité. Or, ces trois choses sont absolument incompatibles avec le repos de l'esprit.

Si je suis sage, je ne puis établir ma religion sur ma raison ; pourquoi ? parce que je sais que ma raison est sujette à mille erreurs, surtout en ce qui concerne la religion. Exemple des païens, des Egyptiens, des Romains, peuples d'ailleurs si polis, qui sont tombés dans les plus prodigieux égarements sur ce qui regarde le culte de la Divinité. Exemple de tant d'hérétiques : point d'hésitation si extravagante qui n'ait trouvé des sectateurs. De plus, qui ne sait pas que le caractère de notre esprit, dans la plupart des jugements qu'il forme, est un caractère d'incertitude, d'inconstance, d'irrésolution ? autre qualité directement contraire

au repos qu'il cherche. Voyez ces prétendus esprits forts du monde, qui, pour avoir peu de religion, raisonnent éternellement sur la religion. Ils raisonnent, mais sans savoir ce qu'ils croient et ce qu'ils ne croient pas ; incertains de tout, et détruisant aujourd'hui ce qu'ils avaient hier avancé. D'où est venue cette confusion qui a paru de tout temps dans le progrès des hérésies ? de l'orgueil de la raison humaine. Chaëun s'érigeait en maître, et dogmatisait à sa mode. Quand il n'y aurait que la curiosité de savoir, avec cette insatiable avidité d'acquérir sans cesse de nouvelles connaissances, pourrions-nous espérer de procurer la paix à notre esprit ?

Il faut donc, pour mettre notre esprit en possession de cette bienheureuse paix où il aspire, quelque chose de stable, qui arrête et qui borne sa curiosité ; quelque chose de certain, qui remédie à ses incertitudes ; quelque chose d'infaillible, qui corrige ses erreurs. Or, ce sont les trois caractères de la foi : car la foi borne notre raison en réduisant tous ses discours à ce seul principe : C'est Dieu qui l'a dit ; la foi remédie à ses incertitudes, en nous mettant dans cette sainte disposition d'esprit où nous renoncions plutôt à toutes les lumières de la nature et à toutes les connaissances des sens, que de ne pas croire ce que nous croyons ; enfin la foi assure la raison de l'homme contre le mensonge et l'erreur, parce qu'étant fondée sur la révélation divine, elle est aussi infaillible que Dieu même.

Du reste, notre foi n'est ni une foi ignorante, ni une foi imprudente, ni une foi aveugle en toutes manières. Ce n'est point une foi ignorante, puisque avant que de croire il nous est permis de nous éclaircir si la chose est révélée de Dieu, ou si elle ne l'est pas. Ce n'est point une foi imprudente, puisqu'elle est fondée sur des motifs qui ont convaincu les premiers hommes du monde. Ce n'est point une foi aveugle en toutes manières, puisque à l'obscurité des mystères qu'elle nous révèle elle joint une espèce d'évidence, et c'est l'évidence de la révélation de Dieu. Voilà ce qui achève de calmer mon esprit.

Au contraire, si je sors des voies de la foi, je tombe dans un labyrinthe, où je ne fais que tourner, sans trouver jamais d'issue. Il faut, pour y renoncer, à cette foi, que je me porte aux plus grandes extrémités : à ne plus reconnaître de Dieu, à ne plus reconnaître de Sauveur Homme-Dieu, etc. Or, pour en venir là et pour y demeurer, quels combats n'y a-t-il pas à soutenir, et de quels flots de pensées un esprit ne doit-il pas être agité ?

Dans cette contrariété de sentiments qui est entre vous et moi, dirais-je encore à un libertin, qui de nous deux expose davantage, et qui de nous deux doit plus craindre ? En croyant ce que je crois, tout ce qui peut m'arriver de plus fâcheux, c'est de me priver inutilement et sans fruit, pendant la vie, de certains plaisirs défendus par la loi que je professe, et défendus même par la raison ; mais vous, si ce que vous ne croyez pas ne laisse pas d'être vrai, vous vous mettez dans le danger d'une damnation éternelle.

Concluons. Heureux ceux qui croient et qui n'ont point vu ! Notre condition en cela peut être même plus heureuse que celle des apôtres ; car ils avaient vu les miracles de Jésus-Christ, et nous croyons sans les avoir vus.

DEUXIÈME PARTIE. Paix du cœur dans l'obéissance à la loi. 1° On ne peut résister à Dieu et avoir la paix ; 2° il est aussi comme impossible de n'avoir pas la paix quand on est soumis à Dieu.

1° On ne peut résister à Dieu et avoir la paix : *Quis restitit ei, et pacem habuit ?* Dieu, dit saint Augustin, étant le souverain bien de l'homme et sa fin dernière, le cœur de l'homme ne peut être en paix qu'autant qu'il est uni à Dieu. Or, il n'est uni à Dieu dans cette vie que par un assujettissement volontaire à la loi de Dieu. Le pécheur veut vivre dans l'indépendance, et dès-là il se précipite dans un abîme de malheurs ; dès-là sa raison devient son ennemie, sa foi le condamne, sa religion l'effraie, sa conscience le déchire. Cette seule pensée : Je suis l'objet de la haine de Dieu, je suis actuellement exposé aux coups de Dieu, n'est-elle pas capable de faire dans l'âme du pécheur une espèce d'enfer ? Aussi, disait le Sage en parlant à Dieu, vous n'avez, Seigneur, pour punir les pécheurs, qu'à les abandonner à eux-mêmes, sans armer contre eux les créatures.

Consultons l'expérience. Voyons-nous que les pécheurs du siècle jouissent d'une véritable paix ? Qu'est-ce que leur vie ? un esclavage où leurs passions et leurs vices les dominent ; une dépendance perpétuelle du monde et de ses lois ; un assujettissement servile à la créature. Qu'est-ce que leur vie ? une suite de désordres qui les rendent également criminels et malheureux, parce que c'est, par exemple, une ambition qu'ils ne peuvent satisfaire, une avarice qui ne dit jamais : C'est assez, etc.

Mais ces pécheurs ont souvent tout ce qui fait les hommes heureux dans cette vie : ils sont riches, puissants, élevés. Je prétends, moi, que ce n'est point tout cela qui fait le bonheur de l'homme : car ne voyons-nous pas tous les jours des hommes contents, sans tout cela, et des hommes malheureux avec tout cela ? Mais ils passent pour heureux dans l'opinion du monde. Ce qui fait le bonheur ou le malheur, ce n'est pas l'opinion et l'idée d'autrui, mais notre propre idée, notre propre opinion, notre propre sentiment. Mais ils disent qu'ils ont la paix. Ils le disent, j'en conviens ; mais, tandis qu'ils le disent de bouche, leur cœur les dément.

2° Il est comme impossible de n'avoir pas la paix, quand on est soumis à Dieu. Paix inébranlable du côté de Dieu, paix inébranlable du côté du prochain, paix inébranlable de notre part même.

Voilà le bienheureux état des justes. Tel fut l'état d'un saint Paul et de tant de martyrs ; tel est celui de tant de chrétiens fidèles à la loi. Le dirai-je, mon Dieu ? tel est l'état où je me suis quelquefois trouvé moi-même, et où je me trouve encore quand je me tourne vers vous.

Dixit ergo eis iterum : Pax vobis.

Il leur dit une seconde fois : La paix soit avec vous. *Saint Jean*, chap. xx, 21.

Voilà, chrétiens, le précieux trésor que Jésus-Christ laisse à ses apôtres. Il leur donne la paix, et je trouve que cette paix est encore un des fruits que le mystère de sa résurrection produit dans nos âmes, lorsque nous nous réconcilions avec Dieu par la pénitence, et que nous nous approchons dignement des sacrés mystères par la communion pascale. Ce divin Sauveur vient à

nous dans le sacrement de son corps ; il nous honore tous en particulier, non-seulement d'une apparition, mais d'une visite qu'il nous fait en personne ; et à ce moment-là même il nous dit intérieurement : *Pax vobis* ; Vous voilà réconciliés avec mon Père, vous voilà unis à moi ; jouissez du bonheur que vous possédez, et goûtez la douceur de la paix. Car c'est ainsi, mes chers auditeurs, que saint Jacques nous fait concevoir la paix d'une âme chrétienne, en nous disant quel est le fruit de la justice et de la sainteté : *Fructus autem jus-*

titia in pace seminatur ¹. Et en effet, toute autre paix que celle-là n'est qu'une paix fausse et imaginaire. Pour être solide et véritable, il faut qu'elle vienne du principe de la sainteté et de la grâce. Or, telle est celle que Jésus-Christ nous communique, quand il se communique lui-même à nous. Parlons donc aujourd'hui de cette paix spirituelle, de cette paix de Dieu, qui surpasse tout sentiment ; de cette paix que saint Paul souhaitait tant aux Philippiens : *Et pax Dei, que exsuperat omnem sensum, custodiat corda vestra et intelligentias vestras in Christo Jesu* ². Mes frères, leur disait-il, le plus grand désir que Dieu m'inspire de former en votre âme, est que la paix qu'il vous a donnée garde vos esprits et vos cœurs. Je fais aujourd'hui, chrétiens, pour vous, le même souhait et la même prière. Puisque vous avez reçu cette paix, prenez soin de la conserver, et qu'elle vous conserve vous-mêmes dans les saintes dispositions où vous êtes devant Dieu : *Pax Dei custodiat corda vestra et intelligentias vestras in Christo Jesu*. Mais d'où vient que le Fils de Dieu ne se contenta pas de donner une fois la paix à ses apôtres, et que, dans une même apparition, il leur dit deux fois, et dans les mêmes termes : *Pax vobis* ? C'est une circonstance que saint Chrysostome a remarquée dans l'Évangile, et cette circonstance n'est pas sans mystère : or, c'est ce mystère que je vais vous développer, après que nous aurons rendu à Marie, comme à la reine de la paix, l'hommage ordinaire. *Ave, Maria*.

Je ne sais, chrétiens, si vous avez pris garde à ces deux paroles de saint Paul : *Pax Dei custodiat corda vestra et intelligentias vestras* ; Que la paix de Dieu conserve vos cœurs : *corda vestra* ; et qu'elle possède vos esprits : *intelligentias vestras* ? Pourquoi l'Apôtre souhaitait-il aux Philippiens ce double avantage, l'un par rapport à l'esprit, l'autre par rapport au cœur ? C'est, répond saint Chrysostome, que pour établir dans l'homme une paix parfaite, il faut la mettre également dans les deux puissances de son âme, c'est-à-dire dans son esprit et dans son cœur. La paix du cœur doit nécessairement être précédée de la paix de l'esprit, et la paix de l'esprit ne peut être constante sans la paix du cœur. Il faut donc pacifier l'esprit de l'homme, en lui ôtant toutes les inquiétudes qu'il peut avoir dans la recherche de la vérité ; et il faut pacifier son cœur en le dégageant de tous les désirs qui le tourmentent dans la re-

cherche de son repos. Voilà, mes chers auditeurs, tout le mystère de notre Évangile. Le Sauveur du monde ne se contente pas de dire une fois à ses disciples : *Pax vobis* ; La paix soit avec vous ; il le leur redit une seconde fois dans la même apparition, parce qu'il veut leur donner cette double paix qui fait toute la perfection de l'homme, la paix de l'esprit et la paix du cœur. Mais par quelle voie l'homme peut-il espérer d'avoir l'une et l'autre ? Ah ! chrétiens, c'est encore le secret, et le secret admirable que notre Évangile nous découvre. Car j'y trouve la paix de l'esprit solidement établie dans la soumission à la foi : *Beati qui non viderunt, et crediderunt* ¹ ; et j'y trouve la paix du cœur parfaitement conservée dans l'assujettissement à la loi de Dieu : *Dominus meus et Deus meus* ². Comprenez, s'il vous plaît, les deux propositions que j'avance. Le Sauveur du monde dit à saint Thomas, que bienheureux sont ceux qui croient sans avoir vu ; et saint Thomas répond au Sauveur du monde, qu'il est son Seigneur et son Dieu. Croire ce que l'on ne voit pas, c'est soumettre la raison à la foi ; et reconnaître l'empire et le domaine au Fils de Dieu, c'est vouloir obéir à sa loi. Or, dans ces deux devoirs sont contenus les deux grands principes de la paix ; car en soumettant ma raison à la foi, je me procure la paix de l'esprit ; et en m'assujettissant à la loi de Dieu, je me mets en possession de la paix du cœur. En deux mots, n'espérons pas que notre esprit soit jamais tranquille, tandis que nous l'abandonnerons à la conduite de notre raison ; et n'espérons pas plus que notre cœur soit jamais content, tandis qu'il s'abandonnera lui-même à ses passions. Il faut que la foi gouverne notre esprit, si nous voulons qu'il soit dans le calme ; c'est la première partie. Il faut que la loi de Dieu règne dans notre cœur, si nous voulons qu'il jouisse d'un bonheur solide ; c'est la seconde : deux vérités importantes qui feront le partage de ce dernier discours.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une question que les Pères de l'Église ont traitée avec autant de force que de subtilité, savoir, pourquoi Dieu ayant créé l'homme raisonnable, il n'a pas voulu dans la chose la plus essentielle, qui est la religion, le conduire par la raison, mais par la foi. Saint Augustin dit que Dieu en a usé de la sorte pour l'intérêt de sa propre gloire. Car, de même qu'un maître ne veut pas que ses serviteurs entreprennent d'examiner sa conduite, particulièrement

¹ Act., xx, 12. — ² Philip., iv, 7.

¹ Joan., xx, 29. — ² Ibid.

sur les affaires les plus secrètes et les plus importantes de sa maison, aussi était-il de la grandeur de Dieu que l'homme, qui n'est qu'un néant, ne présomât pas d'entrer en raisonnement avec lui sur ce qu'il y a de plus caché et de plus impénétrable dans les desseins de sa providence et dans l'ordre de ses jugements. C'est ainsi que parle saint Augustin. Et en effet, il faut convenir que cette obéissance que nous rendons à Dieu par la foi, est un hommage dû à la souveraineté infinie de son être. Mais, s'il est honorable et glorieux à Dieu de gouverner l'homme par la foi, je soutiens, avec le docteur angélique saint Thomas, qu'il n'est pas moins avantageux à l'homme d'être conduit par cette voie : pourquoi ? non-seulement parce que la conduite de la foi est plus méritoire pour l'homme que celle de la raison ; non-seulement parce que sans la foi nous ignorerions bien des mystères et bien des vérités qui surpassent notre raison ; non-seulement parce qu'il y a peu d'esprits capables d'acquérir par la seule raison une connaissance de Dieu telle que nous le devons avoir, d'où il s'ensuit que Dieu n'aurait pas pourvu la plupart des hommes d'un moyen suffisant pour le bien connaître, et que la plupart des hommes demeureraient sans religion, si Dieu, au défaut de la raison, ou plutôt pour fortifier et pour éclairer sa raison, n'avait établi la foi ; mais surtout parce qu'en matière de religion, il est impossible, quelque intelligents que nous puissions être, que nous trouvions jamais le repos de notre esprit hors d'une humble soumission à la foi.

Principe qui me paraît incontestable ; car donnez-moi un homme déterminé à ne croire que ce qu'il lui plaît, et à ne déférer jamais à la foi ; sur quoi s'appuiera-t-il pour se mettre dans cette situation qui rend un esprit calme et tranquille ? Ou il vivra dans l'indifférence par rapport à la religion, comme les libertins et les impies ; ou il se fera une religion particulière selon ses vues, comme les sages mondains et les philosophes. S'il vit dans une indifférence entière touchant la religion, c'est-à-dire sans se mettre en peine ni s'il y a un Dieu, ni comment il faut l'honorer, ni ce qui suit après cette vie, ni s'il y en a une autre que celle-ci ; vous savez quel est le malheur de cet état, et il ne faut qu'un rayon de lumière pour le comprendre. Car quelle horreur ! et qu'est-ce qu'un homme insensible aux choses mêmes qui sont les plus inséparables de son être et de sa condition ; qu'un homme qui ne sait ce qu'il est, ni pourquoi il est ; qui ne pense pas à ce qu'il

sera, ni à ce qu'il deviendra ; qui, ne croyant rien, est incapable de rien espérer ; et qui, n'étant assuré de rien, doit nécessairement craindre tout : qui abandonne au hasard son bonheur et son malheur éternel ; en sorte que, s'il y a un bonheur éternel, il fait état d'y renoncer, et que s'il y a un malheur éternel, il s'y expose évidemment ; qui court tout le risque de l'un, et qui se prive de toute la consolation de l'autre ; qui ne connaît pas Dieu et qui ne veut pas s'appliquer à le chercher, ou plutôt qui veut ignorer Dieu, lorsque toutes choses le forcent à le connaître ? Car voilà les caractères d'un libertin sans religion. Or, je vous demande s'il est possible que l'homme trouve là un repos solide ; et si, du moment qu'il est raisonnable, tout cela ne doit pas le troubler, l'agiter, l'effrayer ? Mais considérons-le dans l'autre état, où il se fait une religion de sa raison, c'est-à-dire une religion fondée sur les seules connaissances qu'il a reçues de la nature, telle qu'a été et qu'est encore la religion des philosophes et des sages du monde. Je ne dis point ici quel désordre ce serait que chacun eût droit de se faire une religion particulière, et qu'il y eût autant de religions que de sentiments, cela n'est pas de mon sujet ; j'examine seulement si dans cet état l'esprit de l'homme pourrait trouver une vraie tranquillité, et je prétends que non : pourquoi ? parce qu'un homme sage, pour peu qu'il se connaisse lui-même, est convaincu de trois choses touchant sa raison : premièrement qu'elle est sujette à l'erreur ; en second lieu, qu'elle est naturellement curieuse ; enfin, que la plupart de ses connaissances ne sont tout au plus que de simples opinions qui la laissent toujours dans l'incertitude, en lui proposant même la vérité. Or, ces trois choses sont absolument incompatibles avec le repos de l'esprit, et vous l'allez voir.

Si je suis sage, je ne puis établir ma religion sur ma raison : pourquoi ? parce que je sais que ma raison est sujette à mille erreurs, surtout en ce qui concerne la religion. Je sais ce que l'histoire de tous les siècles m'apprend, qu'il n'y a rien sur quoi les hommes soient tombés dans des égarements d'esprit si prodigieux que sur ce qui regarde le culte de la Divinité ; je sais ce que saint Chrysostome remarque, qu'au même temps que le démon arrachait du cœur des hommes la religion du vrai Dieu, il les engageait dans des superstitions honteuses, jusqu'à leur faire adorer les plus vils animaux ; ce qu'ils auraient dû, ce semble, avoir en horreur, et ce qu'ils se laissaient néanmoins persuader. Je sais

ce qui causait l'étonnement de saint Augustin, lorsqu'il considérait que les Egyptiens, après avoir été les peuples de la terre les plus polis, en étaient toutefois venus à la plus basse de toutes les idolâtries, ayant reconnu pour leur déesse ce qu'on n'oserait presque nommer ; et que les Romains, qui furent depuis les maîtres du monde, dans l'état le plus florissant de leur empire, avaient présenté de l'encens à des dieux sujets aux vices les plus infâmes et le plus abominables. Je sais qu'il est aisé de justifier par la tradition de l'Église qu'après la venue même de Jésus-Christ il n'y a point eu d'hérésie si extravagante qui n'ait trouvé des sectateurs qui l'ont reçue et qui l'ont goûtée ; et, ce qui est encore plus surprenant, je sais que les plus extravagantes de ces hérésies ont été souvent approuvées par les génies les plus sublimes. Enfin, je sais ce que saint Jérôme a judicieusement observé, qu'autant de fois que l'esprit de l'homme a franchi les bornes de la foi, et voulu faire par sa seule raison de nouvelles découvertes dans le champ de la religion, toutes ses recherches n'ont abouti qu'à l'embarrasser, et qu'à l'envelopper dans les plus grossières erreurs.

Si je suis bien instruit, je sais tout cela : or, quelle apparence que, sachant tout cela, je puisse me fier à ma raison et m'en rapporter à elle sur les points de ma religion ; à moins que je ne me flatte d'avoir une raison plus épurée, plus droite et plus infailible que tout le reste des hommes, ce qui serait un excès de présomption et un orgueil insoutenable. Il faut donc, pour peu que j'aie même de raison, que là où il s'agira de la religion je tiennne ma raison pour suspecte, ou plutôt que je la renonce. Or, dès-là, elle n'est plus capable de pacifier mon esprit, et de le tenir dans une sainte assurance. C'est la conclusion que tire Guillaume de Paris ; et cette conclusion est évidente par elle-même. Ajoutez à cela que le caractère de notre esprit, dans la plupart des jugements qu'il forme, est un caractère d'incertitude, d'inconstance, d'irrésolution : autre qualité directement contraire au repos qu'il cherche. C'est-à-dire que, pour une connaissance certaine que nous avons et que notre raison nous garantit, il y en a cent qu'elle ne nous garantit pas. Bien plus : celle que nous supposons aujourd'hui certaine, demain ne nous paraît plus que douteuse ; et après y avoir encore pensé nous la rejetons même absolument comme fautive. Or, si cela est vrai à l'égard des choses du monde, qui sont, pour ainsi dire, de notre ressort, beaucoup plus l'est-

il à l'égard des choses de Dieu, qui nous sont d'autant moins connues qu'elles sont plus relevées au-dessus de nous, et qui par là doivent jeter un esprit dans de plus grandes inquiétudes, quand il n'est pas réglé par la foi.

Voilà, chrétiens, l'état déplorable où était saint Augustin avant sa conversion, lorsque par un vain orgueil il voulait décider et juger en maître, au lieu de s'instruire avec la docilité et l'humilité d'un disciple ; car c'est lui-même qui le confesse, dans le livre qu'il nous a laissé touchant l'utilité de la foi. Je passais, dit-il, de secte en secte et d'opinion en opinion, selon les divers mouvements de mon esprit : tantôt je me déclarais pour l'une, et tantôt pour l'autre ; il n'y en avait pas une que je ne voulusse embrasser, et pas une que je ne voulusse abandonner. Aujourd'hui j'étais manichéen, et demain je ne l'étais plus ; je désespérais même souvent de parvenir jamais à la vérité ; et après un long combat, fatigué de mes propres pensées, je me laissais emporter au sentiment des académiciens, qui ne tenaient rien de certain dans le monde : aimant mieux avec eux douter de tout, que de prononcer avec les autres sur des probabilités : *Sæpe mihi videbatur non posse omnino inveniri quod quærebam, magnique fluctus cogitationum mearum in academicorum sententiam ferebantur.* Sur quoi, en passant, vous remarquerez qu'au moins saint Augustin n'était pas sujet à ce vice si commun dans notre siècle, de se préoccuper d'un sentiment sans en vouloir écouter d'autre ; de croire toujours une chose parce qu'on l'a crue d'abord, ou de n'y acquiescer jamais parce qu'on l'a une fois combattue ; de s'entêter qu'elle est parce qu'on veut qu'elle soit ; de la contredire avec obstination, parce qu'on a intérêt qu'elle ne soit pas ; et, quelque parti qu'on prenne, de se faire un faux honneur d'y demeurer, sans avoir d'autre règle de sa conduite qu'un attachement opiniâtre à son sens. Car voilà, mes chers auditeurs, ce qui produit tous les jours parmi nous tant de désordres. Saint Augustin, dis-je, n'eut pas au moins cette faiblesse, dans le temps même qu'il n'avait pas encore soumis son esprit à l'empire de la foi ; car il examinait tout, et n'était prévenu de rien. Mais, par un défaut tout opposé à celui-là, à force d'examiner, et de donner dans l'examen qu'il faisait trop de liberté à sa raison, il ne trouvait plus rien à quoi se fixer, et c'est ce qui l'embarassait et ce qui le troublait. Voyez ces prétendus esprits forts du monde, qui, pour avoir peu de religion, raisonnent éternellement sur la religion. Quoique ce ne soit pas, comme saint

Augustin, par une abondance de lumières, et qu'il y ait communément dans leur libertinage plus d'ignorance que de doute, c'est là qu'ils en viennent. Ils raisonnent, mais sans savoir eux-mêmes ce qu'ils croient et ce qu'ils ne croient pas ; incertains de tout et ne convenant jamais du principe auquel ils veulent s'arrêter ; détruisant aujourd'hui ce qu'ils avaient hier avancé ; parlant tantôt d'une façon et tantôt de l'autre, selon qu'ils se sentent poussés et que le caprice les emporte. D'où est venue cette confusion, qui a paru de tout temps dans le progrès des hérésies, et qui fit en particulier du luthéranisme un monstre à cent têtes, par la diversité des factions qui le partagèrent ? de l'orgueil de la raison humaine. Chacun s'érigeait en maître et dogmatisait à sa mode, et chacun voulait être écouté. L'un prenait la réformation dans toute sa rigueur, l'autre l'adouçissait et la modérait ; celui-ci, à quelque prix que ce fût, voulait sauver la réalité dans le sacrement de Jésus-Christ, celui-là ne la pouvait souffrir. De là naissait la division des esprits, de là les schismes des Eglises, de là les guerres dans les Etats. Or, ce qui est arrivé dans une même secte, c'est ce qui arrive à toute heure dans un même esprit ; et l'expérience nous fait voir qu'il se divise lui-même et qu'il se confond, dès qu'il est assez malheureux pour ne s'attacher pas à la simplicité de la foi.

Quand il n'y aurait que la curiosité de savoir, qui, toute défectueuse qu'elle est, passe pour un droit et pour une prérogative dont la raison de de l'homme se prévaut, avec cette insatiable avidité d'acquérir sans cesse de nouvelles connaissances, pourrions-nous espérer de procurer la paix à notre esprit ? car, comme dit saint Thomas, raisonner c'est chercher ; et chercher toujours, c'est n'être jamais content. Il faut donc, pour mettre notre esprit en possession de cette bienheureuse paix à laquelle il aspire, quelque chose de stable qui arrête et qui borne sa curiosité, quelque chose de certain qui remédie à ses inconstances, quelque chose d'infailible qui corrige ses erreurs. Or, ce sont les trois caractères de la foi ; car la foi borne notre raison, en réduisant tous ses discours à ce seul principe : C'est Dieu qui l'a dit ; c'est Jésus-Christ, la sagesse de Dieu même, qui a parlé ; et ne lui permettant jamais de passer outre. D'où vient que Tertullien disait qu'après Jésus-Christ la curiosité ne nous était plus d'aucun usage, et que l'exercice nous en était interdit depuis que l'Evangile nous avait été annoncé : *Nobis curiositate opus non est post Christum, nec inquisitione post Evangelium*. Or, si en cela notre

raison paraît céder ses droits, parce qu'elle se retranche dans des limites que la nature ne lui prescrit point, du moins est-il vrai que dans ce retranchement qui lui est volontaire, toutes ses inquiétudes cessent, et qu'elle y trouve un parfait repos.

De plus, la foi remédie à ses inconstances, et cela n'est pas moins évident, parce qu'il est de la substance même de la foi divine de nous mettre dans cette sainte disposition d'esprit, où nous renoncerions plutôt à toutes les lumières de la nature et à toutes les connaissances des sens, que de ne pas croire ce que nous croyons. Car, qu'est-ce que d'être infidèle, sinon d'être disposé de la sorte ? Or, ce qui détermine ainsi notre esprit, est ce qui fait sa paix. Enfin la foi, par un don de grâce qui lui convient uniquement, assure la raison de l'homme contre le mensonge et l'erreur, parce qu'elle est aussi infailible que Dieu même. Non-seulement infailible en soi, puisqu'elle est immédiatement fondée sur l'autorité et sur la révélation de Dieu, mais infailible même par rapport à nous, puisqu'elle nous applique cette révélation par des règles si saintes, que si par impossible nous étions trompés, Dieu serait responsable de nos erreurs, suivant cette consolante parole de Richard de Saint-Victor : *Domine, si error est quem credimus, a te decepti sumus* ; Oui, Seigneur, s'il y avait de l'illusion dans notre foi, ce serait à vous que nous aurions droit de nous en prendre. Or, ce droit qu'a notre raison d'en appeler à Dieu comme à son garant, et de faire fond sur son infailibilité, c'est ce qui l'assure dans cette paix dont dépend son bonheur et sa perfection.

Et voilà ce que j'appelle le don de Dieu et la béatitude de la foi, dans un esprit soumis à Dieu. Car, c'est un abus, chrétiens, dont il est important que nous nous détrompions, de se figurer que notre foi soit une foi ignorante, qu'elle soit une foi imprudente, qu'elle soit même une foi aveugle en toutes manières, comme les manichéens voulaient le persuader à saint Augustin, pour le détourner du parti catholique. Non, cette foi surnaturelle dans son objet, dans son motif et dans son principe, n'est point une foi ignorante, puisque avant que de croire il nous est permis de nous éclaircir si la chose est révélée de Dieu ou si elle ne l'est pas. Et en cela je puis dire, sans parler témérairement, que la foi qui me fait chrétien, tout obéissante qu'elle est, ne laisse pas d'être raisonnable, et qu'en sacrifiant même ma raison elle se réserve toujours le pouvoir de raisonner.

J'avoue qu'elle ne peut plus raisonner quand elle connaît une fois que c'est Dieu qui parle, parce que Dieu ne prétend pas nous rendre compte de ce qu'il a fait, ni de ce qu'il a dit ; mais il ne veut pas aussi que nous lui donnions créance sans raison et sans discernement, puisqu'il nous défend au contraire de croire à tout esprit, et qu'un des écueils qu'il veut que nous évitions le plus, est de nous exposer indiscrètement à prendre la parole d'un homme pour la sienne. Voilà pourquoi il nous permet, ou, pour mieux dire, il nous commande de raisonner : n'estimant pas, dit saint Jérôme, qu'il soit indigne de sa grandeur d'en passer par une telle épreuve : *Probate spiritus, si ex Deo sint* ; et de se soumettre en un sens à notre raison, avant que d'obliger notre raison à se soumettre à lui. Et c'est ce que le prince des apôtres a si bien exprimé dans ces deux mystérieuses paroles, lorsqu'il nous exhorte à devenir par la foi comme des enfants, mais comme des enfants raisonnables. Il semble, dit saint Augustin, qu'il y ait en cela de la contradiction ; car si nous sommes des enfants, comment pouvons-nous être raisonnables ? et si nous sommes raisonnables, comment pouvons-nous être des enfants ? Mais ce qui est impossible dans l'ordre de la nature, est le devoir le plus naturel et le plus intelligible dans l'ordre de la grâce. Car, c'est-à-dire que par la foi nous devons être comme des enfants, pour ne plus raisonner avec Dieu, quand il lui a plu de s'expliquer et de se déclarer à nous ; mais que nous devons être raisonnables pour discerner si ce que l'on nous propose est de Dieu, ou de quelqu'un autorisé de Dieu ; en un mot, que nous devons être raisonnables avant la foi, et non pas dans l'exercice actuel de la foi ; raisonnables pour les préliminaires de la religion, et non pas pour l'acte essentiel de la religion ; raisonnables pour apprendre à croire et pour nous disposer à croire, et non pas pour croire en effet. Or, ce tempérament et ce mélange de raison et de foi, de raison et de religion, de raison et d'obéissance, c'est en quoi consiste le repos d'un esprit judicieux et bien censé.

Ce n'est pas assez : notre foi n'est pas imprudente, puisqu'elle est fondée sur des motifs qui ont convaincu les premiers hommes du monde, qui ont persuadé les esprits les plus délicats, qui ont converti les plus libertins et les plus impies, et qui ont fait dire à saint Augustin qu'il n'y avait qu'une folie extrême qui pût résister à l'Évangile. Ne serait-il pas bien étonnant que

ce qui a paru folie à ce docteur de l'Église nous parût sagesse, et qu'on appelât imprudence ce qu'il a regardé comme la souveraine raison ? Enfin notre foi n'est point une foi aveugle en toute manière, puisque à l'obscurité des mystères qu'elle nous révèle, elle joint une espèce d'évidence, et c'est l'évidence de la révélation de Dieu : concevez, s'il vous plaît, ma pensée. Je dis une espèce d'évidence, parce qu'après les motifs qui m'engagent à croire, par exemple, l'incarnation ou la résurrection de Jésus-Christ, quoique le mystère d'un Dieu fait homme, le mystère d'un Homme-Dieu ressuscité, me soit obscur en lui-même, la révélation de ce mystère ne me l'est pas. Et en effet, si, pour confirmer la vérité de ce mystère, Dieu, au moment que je parle, faisait un miracle à mes yeux, il me serait évident que ce mystère m'est révélé de Dieu, et cette évidence ne répugnerait ni à la qualité, ni au mérite de ma foi. Or, j'ai des motifs plus forts et plus pressants pour m'en convaincre que si j'avais vu ce miracle ; et je puis dire aussi bien que le plus saint de nos rois qu'il ne me fait point de miracle, parce que la voix de l'Église, celle des prophètes et tant d'autres témoignages, ont quelque chose de plus authentique pour moi. Pourquoi donc ne conclurais-je pas que j'ai comme une évidence de la révélation divine au milieu des ténèbres de la foi ? Or, cela joint à tout le reste achève de calmer mon esprit.

Au contraire, si je sors des voies de la foi, de ces voies simples et droites, je tombe dans un labyrinthe où je ne fais que tourner, que me fatiguer, sans trouver jamais d'issue. Il faut, pour y renoncer à cette foi, que je me porte aux plus grandes extrémités : à ne plus reconnaître de Dieu, à ne plus reconnaître de Sauveur Homme-Dieu, à démentir tous les prophètes qui l'ont promis, à m'inscrire en faux contre toutes les Écritures, à traiter tous les évangélistes d'imposteurs, à combattre tous les miracles de Jésus-Christ, à contredire tous les historiens sacrés et profanes. Or, pour en venir là et pour y demeurer, quels combats n'y a-t-il pas à soutenir, et de quels flots de pensées un esprit ne doit-il pas être agité ?

Et certes, dirais-je à un libertin, dans cette contrariété de sentiments qui est entre vous et moi, qui de nous deux expose davantage, et qui de nous deux doit plus craindre ? Est-ce moi, qui crois ce que la religion m'enseigne ; ou n'est-ce pas vous, qui n'en croyez rien ? Est-ce moi, qui me sou mets à croire pour conformer ma vie à ma créance ; ou n'est-ce pas vous, qui ne voulez rien croire pour vivre dans le libertinage ?

En croyant ce que je crois, tout ce qui peut m'arriver de plus fâcheux, c'est de me priver inutilement et sans fruit, pendant la vie, de certains plaisirs défendus par la loi que je professe, et défendus même par la raison. Voilà le risque seul que je cours, supposé que ma créance ne fût pas bien établie. Mais vous, si ce que vous ne croyez pas ne laisse pas d'être vrai, vous vous mettez dans le danger d'une damnation éternelle. Telle est la différence de nos conditions : moi qui hasarde peu (si toutefois je hasarde en effet quelque chose), je vis sans inquiétude; mais vous qui hasardez tout, puisque vous hasardez une éternité, vous devez être en de perpétuelles alarmes.

Concluons donc avec le Sauveur du monde : *Beati qui non viderunt, et crediderunt* !¹ Heureux ceux qui croient, et qui croient sans avoir vu ! Heureux ceux qui croient, je ne dis pas seulement parce qu'en soumettant leur raison à la foi ils en corrigent toutes les imperfections, je ne dis pas parce qu'au lieu d'une raison faible et aveugle à laquelle ils renoncent, ils entrent par la foi en communication des plus pures lumières de l'Esprit de Dieu; mais parce qu'en captivant leur esprit sous le joug de la foi, ils l'établissent dans une paix inaltérable; et heureux ceux qui croient sans avoir vu, parce que moins ils ont besoin de voir pour croire, plus la paix de leur esprit est solide et constante. Non, non, chrétiens, ne pensons pas que les apôtres aient été plus privilégiés que nous, parce qu'ils ont vu le Fils de Dieu sur la terre, et qu'ils ont été témoins de ses miracles. Le Fils de Dieu lui-même nous dit aujourd'hui tout le contraire, et il nous assure que si nous savons profiter de notre condition, elle peut être en cela plus heureuse : *Beati qui non viderunt, et crediderunt*. Ce n'est point proprement la vue des miracles qui donne à un esprit cette paix et cette tranquillité dont nous parlons, c'est la simple soumission à la foi. Les apôtres avaient vu tous les miracles que Jésus-Christ avait opérés pendant sa vie, et cependant ils n'en furent pas moins troublés au temps de sa passion; après sa résurrection même, quoiqu'il leur eût tant de fois apparu, leurs esprits n'étaient pas encore bien rassurés; et le Sauveur, en montant au ciel, fut obligé de leur reprocher leur incrédulité. Ce qui les confirma, ce fut ce don de foi et de soumission que le Saint-Esprit leur apporta du ciel, lorsqu'il descendit visiblement sur eux. Or, sans avoir vu, je puis avoir cet esprit de soumission aussi bien que les apôtres, et même encore plus

que les apôtres, parce qu'il y a bien plus de soumission à croire sans avoir vu, qu'à croire quand on a vu. Ainsi je puis être, dans l'exercice de ma foi, encore plus heureux que les apôtres. Ah! mes chers auditeurs, quel repos pour nous, si nous étions bien persuadés de ce principe! quelle paix, si nous avions sacrifié à Dieu toutes ces vaines curiosités dont nous nous occupons; cette démanœuvre de savoir et d'approfondir certains points que Dieu a voulu nous tenir cachés, et où nous n'entrons jamais que pour nous rendre malheureux; cette force d'esprit prétendue, dont nous nous flattons, et dont nous voulons acquérir l'estime aux dépens de notre foi, parce que nous ne pouvons peut-être pas l'acquérir par une autre voie; cette liberté présomptueuse de parler de tout, de disputer sur tout, qui va peu à peu à éteindre la religion dans nos cœurs! Car voilà ce qui nous perd. C'est ce qui a perdu tous ces esprits superbes qui ont voulu se donner l'essor, et s'élever trop haut. Ils se sont épris à raisonner, mais en vain. Après s'être bien tourmentés, ils ont été contraints d'avouer que la religion n'était point l'ouvrage de l'homme, et ils se sont repentis cent fois d'avoir commencé à y toucher. Luther le disait lui-même, et quand on lui demandait son avis sur quelque article de la religion, il était le premier, comme son histoire nous l'apprend, à conseiller de ne pas suivre son exemple, et de se tenir à la grande règle de la soumission. Soumission à la foi, nécessaire pour avoir la paix de l'esprit; et soumission à la loi, nécessaire pour avoir la paix du cœur; c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il est impossible de résister à Dieu et d'avoir la paix; mais il est aussi comme impossible de n'avoir pas la paix, quand on est parfaitement soumis à Dieu : deux vérités de la foi, et dont la première est conçue dans les propres termes de l'Écriture : *Quis restitit ei, et pacem habuit* !² Où est l'homme qui ait eu la témérité de se soulever contre Dieu, et au même temps l'avantage de trouver la paix? C'est le défi que Job faisait aux pécheurs, prétendant qu'il n'y en avait point d'exemple. Quand le Saint-Esprit ne nous l'aurait pas dit, la raison seule, jointe à l'expérience, suffirait pour nous en convaincre. Car, comme dit saint Augustin, Dieu étant le souverain bien de l'homme, la béatitude de l'homme, la fin dernière de l'homme, et par conséquent le centre du cœur de l'homme, il est impossible que la

¹ Joan., xx, 29.

² Job., ix, 4.

cœur de l'homme ait jamais du repos qu'autant qu'il est uni à Dieu. Or, cette union du cœur de l'homme avec Dieu ne se peut faire dans cette vie que par un assujettissement volontaire à la loi de Dieu. Quand un élément est hors de son centre, fût-il d'ailleurs dans le lieu le plus agréable, il n'y demeure qu'avec des violences extrêmes; et quand une partie du corps humain est hors de sa place, quoi que vous fassiez pour la soulager, elle y ressent des douleurs éternelles. Or telle est, chrétiens, la situation du cœur de l'homme, quand il est séparé de Dieu par le péché. Dieu était son centre, et il l'a quitté. Sa place, disons mieux, son devoir était d'être soumis à Dieu, et il a voulu s'élever contre Dieu. Avec cela, quoiqu'il ait tous les plaisirs du monde, il n'y aura jamais de tranquillité ni de paix pour lui. Et c'est ce que saint Augustin concluait si bien par ces admirables paroles que vous avez cent fois entendues, quand il disait à Dieu : *Fecisti nos, Domine, ad te; et irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te*; C'est pour vous-même, Seigneur, que vous nous avez faits ce que nous sommes; car nous ne sommes que pour vous, comme vous n'êtes que pour vous-même; et en cela nous pouvons dire que nous avons une fin aussi noble que vous-même. Or, cette fin est quelque chose de si essentiel et pour vous et pour nous, que, tout Dieu que vous êtes, vous n'avez pu nous faire pour un autre que pour vous, puisque vous cesseriez d'être Dieu si nous pouvions être pour un autre que pour vous, qui êtes notre Dieu : *Fecisti nos, Domine, ad te*. Voilà un grand principe, chrétiens, et que s'ensuit-il de là? Ce que saint Augustin ajoute : *Et irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te*. Nous sommes faits pour vous; notre cœur est donc nécessairement dans l'inquiétude et dans le trouble, dès qu'il ne se repose pas en vous. Et comment se repose-t-il en Dieu? par une obéissance fidèle à la loi de Dieu. Le pécheur veut vivre dans l'indépendance, et dès-là il se précipite dans un abîme de malheurs; dès-là toutes les créatures s'arment pour ainsi dire contre lui; dès-là les prospérités mêmes, qui sont pour les autres des dons de Dieu, se tournent pour lui en châtimens; dès-là l'affliction de l'esprit et l'amertume du cœur le vont chercher et le trouvent, fût-il au comble du bonheur humain; en sorte qu'il peut bien dire comme David : *Tribulatio et angustia invenerunt me* ¹; dès-là sa raison devient son ennemie, sa foi le condamne, sa religion l'effraie, sa conscience le déchire, son péché lui

¹ Psalm., cxviii, 143.

est un supplice inévitable qui le suit partout. Quand il n'y aurait point d'autre misère que de n'être plus dans l'ordre établi de Dieu, que de n'avoir plus de part à la protection de Dieu, que d'être exclu du nombre des serviteurs de Dieu, des amis de Dieu, des enfants de Dieu; que de pouvoir faire cette triste réflexion, et de la faire souvent malgré soi : Je suis l'objet de la haine de Dieu, je suis actuellement exposé aux coups de Dieu : cela seul, vivement conçu, n'est-il pas capable de faire dans l'âme du pécheur, une espèce d'enfer?

Or cela, mes frères, reprend saint Augustin, est de la justice et de la loi éternelle de la Providence : car vous l'avez ainsi ordonné, Seigneur, et l'arrêt s'exécute tous les jours, que tout esprit qui se révolte contre vous, sans sortir hors de lui-même, soit déjà lui-même son tourment : *Jussisti, Domine, et sic est, ut omnis animus inordinatus pœna sit ipse sibi*; vérité que le Saint-Esprit a voulu nous faire comprendre, mais par un trait de la plus sublime et de la plus divine éloquence. C'est au livre de la Sagesse, où Salomon, parlant des pécheurs, disait à Dieu : *Non enim impossibilis erat omnipotens manus tua immittere illis multitudinem ursorum, aut novi generis ira plenas ignotas bestias* ¹; Car il vous était aisé, Seigneur, de leur envoyer des monstres pour les dévorer, et votre main toute-puissante pouvait former des créatures d'une nouvelle espèce pour les exterminer, et pour être les instruments et comme les ministres de votre colère. Mais parce qu'en châtiant les hommes vous ne cherchez point précisément à faire éclater votre grandeur toute-puissante, et qu'il vous suffit de leur faire sentir les effets de votre justice souveraine, vous vous contentez de les punir par cela même qui fait leur crime, et vous n'avez qu'à les abandonner à eux-mêmes pour en tirer une pleine vengeance : *Sed et sine his uno spiritu poterant occidi, persecutionem passi ab ipsis factis suis* ². Voilà, chrétiens, l'idée que le Saint-Esprit nous donne de l'état des pécheurs; voilà comment il nous les représente, comme des hommes livrés à eux-mêmes, comme des hommes persécutés par eux-mêmes, comme des hommes révoltés contre eux-mêmes, après qu'ils se sont révoltés contre Dieu : *Persecutionem passi ab ipsis factis suis*. En effet, le remords du péché a toujours été la plus immédiate et la plus infaillible peine du péché : *Prima illa et maxima peccati pœna est peccasse*. C'est ainsi qu'en parlait un païen; et la raison même lui inspirait ce sentiment.

Mais il n'y a qu'à consulter l'expérience, pour

¹ Sap., xi, 18. — ² Ibid.

en être encore plus sensiblement convaincu ; car voyons-nous que les pécheurs du siècle jouissent d'une véritable paix ? Peut-être en ont-ils les apparences ; mais en ont-ils le fond ? Qu'est-ce que leur vie ? Concevez-le bien : un esclavage où ils gémissent sous la tyrannie de leurs passions et des vices qui les dominent ; une dépendance perpétuelle du monde et de ses lois ; un assujettissement servile à la créature, c'est-à-dire au caprice, à la vanité, à la légèreté, à l'infidélité même ; un engagement à souffrir beaucoup, pour se damner et pour se perdre ; car ne croyez pas qu'en secouant le joug de Dieu, ils en soient plus libres. Pour une servitude honorable à laquelle ils renoncent, ils se réduisent dans la servitude la plus honteuse ; et pour les croix salutaires dont ils ne veulent point, ils en ont d'inutiles à porter, mais bien plus dures et plus pesantes, qui les accablent. Qu'est-ce que leur vie ? une suite de désordres qui les rendent également criminels et malheureux, parce que c'est, par exemple, une ambition qu'ils ne peuvent satisfaire ; une avarice qui ne dit jamais : C'est assez ; une délicatesse et un amour-propre qui leur fait sentir jusqu'aux plus légères atteintes du mal ; une jalousie qui les dévore, une haine qui les envenime, une colère qui les transporte ; parce qu'ils désirent toujours ce qu'ils n'ont pas, et qu'ils ne se contentent jamais de ce qu'ils ont ; qu'ils prennent ombrage de l'un, qu'ils forment des intrigues contre l'autre ; qu'ils rompent avec celui-ci, qu'ils sont pleins d'animosité contre celui-là, qu'à peine eux-mêmes ils peuvent se supporter : tant le péché leur attire de chagrins, de dégoûts, de mortifications, de traverses. *Contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis non cognoverunt* ¹ ; Il n'y a, dit le Prophète royal, que malheur et qu'afflictions dans leurs voies. Et comment auraient-ils la paix, puisque, bien loin d'y parvenir, ils ne savent pas même par quel chemin on y arrive, et qu'ils ne la connaissent pas ?

Mais enfin, direz-vous, ces pécheurs du siècle ont souvent tout ce qui fait les hommes heureux dans cette vie : on les voit riches, puissants, élevés ; le monde les honore, et il semble que le monde n'est fait que pour eux. Eh bien ! mon cher auditeur, je veux qu'ils soient tels que vous vous les figurez : peut-être en faudrait-il beaucoup rabattre ; mais qu'ils soient ce que vous pensez, et encore plus s'il est possible, j'y consens. Vous dites que c'est là ce qui fait les hommes heureux dans cette vie, et moi je pré-

tends que ce qui fait le bonheur des hommes dans cette vie, n'est rien précisément de tout cela ; vous dites qu'avec la moindre partie de ce qu'ils ont vous seriez content, et moi je soutiens que quand vous en auriez cent fois davantage, vous ne le seriez pas, si vous n'y ajoutiez quelque chose de plus ; et ce surplus que vous y ajouteriez pourrait, sans tout cela, vous rendre heureux. Voilà des principes bien opposés. Mais pour vous convaincre de ce que j'avance, et pour vous faire en même temps reconnaître l'erreur où vous êtes, je m'en tiens encore à l'expérience : car l'expérience nous fait voir tous les jours des hommes contents sans tout cela, et des hommes malheureux avec tout cela ; ou plutôt un nombre infini de malheureux avec tout cela, et beaucoup de contents sans tout cela : expérience dont les païens eux-mêmes sont convenus, et sur laquelle leur philosophie a triomphé, mais dont je tire, moi qui n'ai point d'autre philosophie que celle de l'Évangile, des conclusions chrétiennes qui m'édifient et me consolent. Car, il m'est évident par là qu'il n'y a donc rien sur la terre qui puisse remplir mon cœur ; qu'il y a quelque chose de plus grand que tout ce que je vois, qui doit faire mon souverain bien ; et que c'est uniquement ou dans la possession ou dans la poursuite de ce souverain bien que je dois chercher la paix. Or, ces maximes éternelles, dont j'étais déjà persuadé dans la spéculation, me deviennent sensibles dans l'usage du monde et dans la connaissance que j'en ai. Combien de riches, par exemple, qui, malgré leur bonne fortune, s'estiment malheureux, et qui le sont en effet ? mais ils passent pour heureux dans l'opinion du monde. Ah ! mes frères, reprend saint Chrysostome, c'est encore là le surcroît de leur misère, de ce qu'étant malheureux dans leur idée, ils passent pour heureux dans celle d'autrui ; c'est-à-dire, de ce qu'étant malheureux véritablement, ils ne laissent pas d'être heureux en apparence. Car ce qui fait leur bonheur ou leur malheur n'est pas l'opinion et l'idée d'autrui, mais leur propre opinion et leur propre idée ; et quand tout les hommes du monde conspireraient à les béatifier, cela n'empêche pas qu'ils ne se consomment de chagrins, et qu'assujettis comme ils sont à la loi du péché, ils ne se crucifient eux-mêmes. Or voyant cela, dit saint Ambroise, que puis-je juger, sinon qu'il y a une Providence, mais une Providence de miséricorde aussi bien que de justice, qui ne permet pas que les pécheurs goûtent le repos qu'ils s'étaient faussement promis. Car enfin cet avaro et ce voluptueux en sont des

¹ Psaal., xiii, 3.

preuves invincibles : j'estime l'un content, et il ne l'est pas ; je crois l'autre à son aise, et il souffre plus que moi. Ainsi ils détruisent le jugement que j'en fais par leur propre jugement, ou, si vous voulez, ils réfutent mon erreur par leur expérience véritable ; ce sont les paroles de saint Ambroise : *Hæc videns, nega, si potes, divini judicii remunerationem; nam ille tuo affectu beatus est, et suo miser; tibi dives videtur, sibi pauper est, et sic tuum judicium suo refellit.* Il n'y a qu'une chose qui semble contraire à ce que je dis, et c'est que les pécheurs eux-mêmes prétendent qu'ils ont la paix ; car ils le prétendent quelquefois. Mais prenez garde, s'il vous plaît : outre qu'ils le prétendent rarement, outre qu'ils ne le prétendent pas constamment, outre que quand ils le prétendent c'est lorsqu'ils sont moins en état d'en bien juger, parce que c'est communément dans l'ardeur du crime et dans l'aveuglement actuel du péché ; outre cela, j'ose dire qu'ils ne le prétendent jamais, que leur cœur, par un témoignage secret, ne leur fasse sentir la fausseté de leur prétention. C'est de quoi le Saint-Esprit m'assure par le prophète Jérémie : *Dicentes, pax, pax; et non erat pax* ¹. Il se vantent d'avoir la paix, et ils se répondent intérieurement à eux-mêmes qu'ils ne l'ont pas ; ils voudraient bien se persuader que c'est une vraie paix, mais ils sont forcés de reconnaître que ce n'est qu'une paix chimérique : *Pax, pax; et non erat pax*. Du reste, quand ils auraient la paix de la manière qu'ils l'entendent, ne serait-ce pas une paix plus funeste pour eux que tous les troubles, puisque ce serait la paix dans le péché ? Car la paix dans le péché, si dans le péché toutefois il y en a, c'est ce qui met le comble à l'endurcissement, et ce qui rend, sans un miracle de la grâce, la pénitence comme impossible.

Où trouver donc la paix du cœur ? Je vous l'ai dit, mes chers auditeurs, dans l'assujettissement à la loi de Dieu. Hors de là, ne l'espérons pas : *Pax multa diligentibus legem tuam* ². Oui, mon Dieu, disait David, c'est pour ceux qui aiment votre loi qu'il y a une paix intérieure ; et il n'est pas juste ni même possible qu'il y en ait pour d'autres que pour eux, parce que votre loi étant, comme elle l'est, le principe de l'ordre, elle est essentiellement le principe de la paix. Paix inébranlable du côté de Dieu, inébranlable du côté du prochain, et inébranlable de notre part même.

Paix inébranlable du côté de Dieu ; car que peut-il m'arriver qui puisse troubler ma paix avec Dieu, quand je me sou mets à sa loi ? S'il

m'envoie des afflictions, je les reçois comme des épreuves qu'il veut faire de ma fidélité ; s'il me suscite des persécutions, je le bénis ; et au lieu de me plaindre, je m'en fais, comme chrétien, des sujets de joie ; s'il m'ôte les forces et la santé, ne pouvant plus agir pour lui, je me console d'être au moins en état de souffrir pour lui ; s'il me survient des pertes, je le remercie de ce que, ne pouvant plus l'honorer de mes biens, je puis encore le glorifier par ma pauvreté ; si ma réputation est attaquée, je me réjouis d'avoir de quoi lui faire un sacrifice de charité et de patience ; si rien de ce que j'entreprends ne me réussit, je l'adore, sûr que ce qu'il en ordonne est meilleur pour moi que le succès le plus favorable. En un mot, je ne veux plus que ce qu'il veut, et de la manière qu'il le veut, et dans les circonstances qu'il le veut : ce qu'il ne veut pas, je me fais un plaisir et un mérite de ne le pas vouloir ; ce qu'il me défend, je me le défends à moi-même ; en toutes choses sa volonté devient la mienne ; et comme sa volonté est dans une éternelle paix, en y conformant la mienne je jouis de la paix de Dieu ; ou plutôt Dieu lui-même, selon la parole de saint Paul, est ma paix : *Ipse enim est pax nostra* ¹.

Paix inébranlable du côté du prochain. Car, soumis que je suis et obéissant à la loi de mon Dieu, il n'y a plus rien en moi de tout ce qui altère la paix parmi les hommes ; c'est-à-dire il n'y a plus en moi de ces ressentiments, plus de ces envies, plus de ces soupçons, plus de ces haines, plus de ces enflures de cœur, plus de ces fiertés, plus de ces aigreurs qui sont comme des semences de division et de discorde : je conserve la paix avec tout le monde, même avec ceux qui ne veulent pas la conserver : *Cum his qui oderunt pacem eram pacificus* ² ; je ne blesse personne, je ne juge de personne, je ne veux me venger de personne, parce que la loi de Dieu, à laquelle je me suis inviolablement attaché, m'interdit toute vengeance, tout jugement, toute injure que je pourrais faire aux autres et qui les pourrait soulever contre moi.

Paix inébranlable de ma part même : comment ? parce que cette soumission à la loi de Dieu tient toutes mes passions dans le calme, ou du moins toutes mes passions sujettes à ma raison ; et dès qu'elles sont une fois sujettes à ma raison, elles ne troublent plus mon cœur : la colère ne m'emporte plus, la tristesse ne m'accable plus ; j'obéis à Dieu, et quand j'obéis à Dieu toutes mes passions m'obéissent ; Dieu règne en moi, et, par une suite naturelle, il me

¹ Jerem., vi, 14. — ² Psalm., cxviii, 106.

¹ Ephes., ii, 14. — ² Psalm., cxix, 7.

fait régner moi-même sur moi-même. Voilà, chrétiens, le bienheureux état des justes, ou des pécheurs mêmes quand ils ont trouvé la paix de Dieu, en se réconciliant avec Dieu. Je ne parle pas seulement d'un saint Paul, qui défiait toutes les créatures de le troubler dans la possession de cette paix; je ne parle pas des martyrs, qui, par un miracle de la grâce, au milieu des supplices goûtaient sensiblement cette paix : je parle de tous les chrétiens qui, dans la pratique des vertus, sont fidèles à Dieu et persévèrent dans son amour. Oui, mes chers auditeurs, voilà votre état, quand vous marchez dans la voie de l'innocence et de la pénitence; et voilà l'avantage qui vous revient, quand vous tenez ferme dans l'observance de cette divine loi, dont je puis bien dire ce que Salomon disait autrefois de la sagesse : *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa* ¹. S'il vous reste encore dans la vie des difficultés et des peines, ce n'est point parce que vous êtes soumis à cette loi, mais au contraire parce que vous ne l'êtes pas. Ces chagrins et ces peines ne viennent pas de votre soumission, mais du défaut de soumission; car si votre soumission était parfaite, dès-là ces peines et ces chagrins cesseraient. Voilà l'état, ô mon Dieu, le dirai-je? où, quoique indigne de vos miséricordes, il me semble que je me suis quelquefois trouvé moi-même, et où je me trouve encore quand je me tourne vers vous. Quoique je ne puisse savoir avec assurance si je suis en grâce et digne d'amour, permettez-moi néanmoins, Seigneur, de faire ici cette confession publique. Je ne sais si vous êtes content de moi, et je reconnais même que vous avez bien des sujets de ne l'être pas; mais pour moi,

¹ Sap., vii, 11.

mon Dieu, je dois confesser à votre gloire que je suis content de vous, et que je le suis parfaitement. Il vous importe peu que je le sois, ou non; mais après tout, c'est le témoignage le plus glorieux que je puisse vous rendre : car dire que je suis content de vous, c'est dire que vous êtes mon Dieu, puisqu'il n'y a qu'un Dieu qui me puisse contenter. Or si, tout imparfait que je suis, je ne laisse pas de me trouver dans cette disposition, que sera-ce de ces âmes saintes et ferventes qui vous servent avec une entière fidélité? Et si dans cette vie on peut goûter une telle paix, qu'est-ce que la paix qu'on goûte dans le ciel en vous possédant! Ah! chrétiens, animons aujourd'hui notre langueur; excitons-la par ce motif. Il est intéressé; mais Dieu veut bien que nous nous en servions, et que nous agissions par intérêt, quand notre intérêt est joint avec le sien. Attachons-nous donc à Dieu; cherchons notre paix en Dieu, puisqu'elle n'est nulle part ailleurs. Nous ne l'éprouvons que trop; et ce qui est à craindre pour nous, c'est que notre expérience ne fasse notre condamnation. Puisque le monde ne peut nous donner la paix, et que cette paix n'est point dans le monde, ne nous obstinons pas à l'y vouloir trouver. Cherchons-là où elle est, et où Dieu l'a mise. Or, il ne l'a mise que dans lui-même, et il n'a pu la mettre ailleurs. Cherchons-la dans une parfaite soumission à la foi et à la loi. Si nous suivons cette double règle, nous aurons tout à la fois la paix de l'esprit et la paix du cœur : *Quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos* ¹. Et non-seulement nous aurons la paix, mais l'abondance de la paix en cette vie, et la félicité éternelle dans l'autre, où nous conduise, etc.

¹ Galat., vi, 16.



BLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.



Préface du P. Bretonneau.
Lettre du P. Martineau.

I Lettre de M. de Lamolignon.
VI

x

SERMONS POUR L'AVENT.

Sermon pour la fête de tous les Saints. <i>Sur la Recon-</i> <i>pense des Saints.</i>		Sermon pour le troisième dimanche de l'Avent. <i>Sur la</i> <i>Fausse Conscience.</i>	42
Sermon pour le premier dimanche de l'Avent. <i>Sur le</i> <i>Jugement dernier.</i>	1	Sermon pour le quatrième dimanche de l'Avent. <i>Sur la</i> <i>Sévérité de la Pénitence.</i>	56
Sermon pour le deuxième dimanche de l'Avent. <i>Sur le</i> <i>Scandale.</i>	15 27	Sermon sur la Nativité de Jésus-Christ.	70

AUTRE AVENT.

Sermon pour la fête de tous les Saints. <i>Sur la Sainteté.</i>	85	Sermon pour le troisième dimanche de l'Avent. <i>Sur la</i> <i>Sévérité évangélique.</i>	123
Sermon pour le premier dimanche de l'Avent. <i>Sur le</i> <i>Jugement dernier.</i>	98	Sermon pour le quatrième dimanche de l'Avent. <i>Sur la</i> <i>Pénitence.</i>	139
Sermon pour le deuxième dimanche de l'Avent. <i>Sur le</i> <i>Respect humain.</i>	112	Sermon sur la Nativité de Jésus-Christ.	152

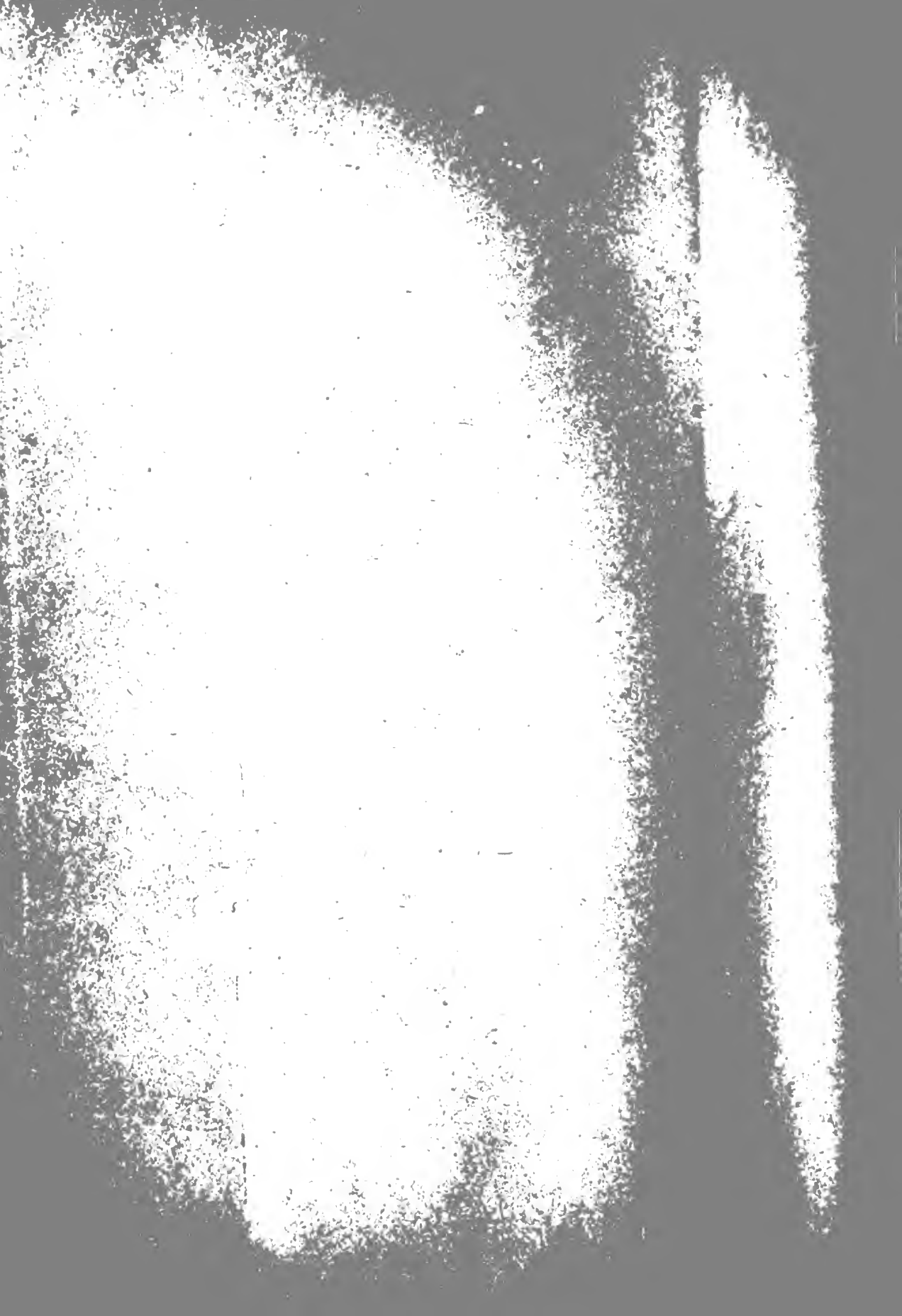
SERMONS POUR LE CARÊME.

Sermon pour le mercredi des Cendres. <i>Sur la pensée de</i> <i>la Mort.</i>	165	Sermon pour le jeudi de la deuxième semaine. <i>Sur les</i> <i>Richesses.</i>	325
Sermon pour le même jour. <i>Sur la cérémonie des</i> <i>Cendres.</i>	180	Sermon pour le vendredi de la deuxième semaine. <i>Sur</i> <i>l'Enfer.</i>	338
Sermon pour le premier jeudi de Carême. <i>Sur la Com-</i> <i>munion.</i>	193	Sermon pour le dimanche de la troisième semaine. <i>Sur</i> <i>l'Impureté.</i>	351
Sermon pour le premier vendredi de Carême. <i>Sur</i> <i>l'Aumône.</i>	208	Sermon pour le lundi de la troisième semaine. <i>Sur le</i> <i>Zèle.</i>	369
Sermon pour le dimanche de la première semaine. <i>Sur</i> <i>les Tentations.</i>	222	Sermon pour le mercredi de la troisième semaine. <i>Sur la</i> <i>parfaite Observation de la Loi.</i>	379
Sermon pour le lundi de la première semaine. <i>Sur le</i> <i>Jugement dernier.</i>	236	Sermon pour le jeudi de la troisième semaine. <i>Sur la</i> <i>Religion et la Probité.</i>	390
Sermon pour le mercredi de la première semaine. <i>Sur</i> <i>la Religion chrétienne.</i>	250	Sermon pour le vendredi de la troisième semaine. <i>Sur la</i> <i>Grâce.</i>	399
Sermon pour le jeudi de la première semaine. <i>Sur la</i> <i>Prière.</i>	263	Sermon pour le dimanche de la quatrième semaine. <i>Sur</i> <i>la Providence.</i>	413
Sermon pour le vendredi de la première semaine. <i>Sur la</i> <i>Prédestination.</i>	277	Sermon pour le lundi de la quatrième semaine. <i>Sur le</i> <i>Sacrifice de la Messe.</i>	423
Sermon pour le dimanche de la deuxième semaine. <i>Sur</i> <i>la Sagesse et la Douceur de la Loi chrétienne.</i>	290	Sermon pour le mercredi de la quatrième semaine. <i>Sur</i> <i>l'Aveuglement spirituel.</i>	434
Sermon pour le lundi de la deuxième semaine. <i>Sur</i> <i>l'Impénitence finale.</i>	301	Sermon pour le jeudi de la quatrième semaine. <i>Sur la</i> <i>Préparation à la Mort.</i>	447
Sermon pour le mercredi de la deuxième semaine. <i>Sur</i> <i>l'Ambition.</i>	312	Sermon pour le vendredi de la quatrième semaine. <i>Sur</i> <i>l'Eloignement de Dieu et le Retour à Dieu.</i>	459

Sermon pour le dimanche de la cinquième semaine. <i>Sur la Parole de Dieu.</i>	470	Sermon pour le lundi de la Semaine sainte. <i>Sur le Retardement de la Pénitence.</i>	513
Sermon pour le lundi de la cinquième semaine. <i>Sur l'Amour de Dieu.</i>	483	Sermon pour le Vendredi saint. <i>Sur la Passion de Jésus-Christ.</i>	553
Sermon pour le mercredi de la cinquième semaine. <i>Sur l'Etat du péché et l'Etat de la grâce.</i>	495	Sermon pour la fête de Pâques. <i>Sur la Résurrection de Jésus-Christ.</i>	567
Sermon pour le jeudi de la cinquième semaine. <i>Sur la Conversion de Madeleine.</i>	506	Sermon pour le lundi de Pâques. <i>Sur la Persévérance chrétienne.</i>	580
Sermon pour le vendredi de la cinquième semaine. <i>Sur le Jugement téméraire.</i>	520	Sermon pour le dimanche de Quasimodo. <i>Sur la Paix chrétienne.</i>	592
Sermon pour le dimanche des Rameaux. <i>Sur la Communion pascale.</i>	531		

FIN DE LA TABLE DES MATIERES.





S.H.D.

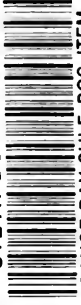
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

BX
890
B74
1884
t.1

Bourdaloue, Louis
Oeuvres completes

UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 12 19 05 017 2